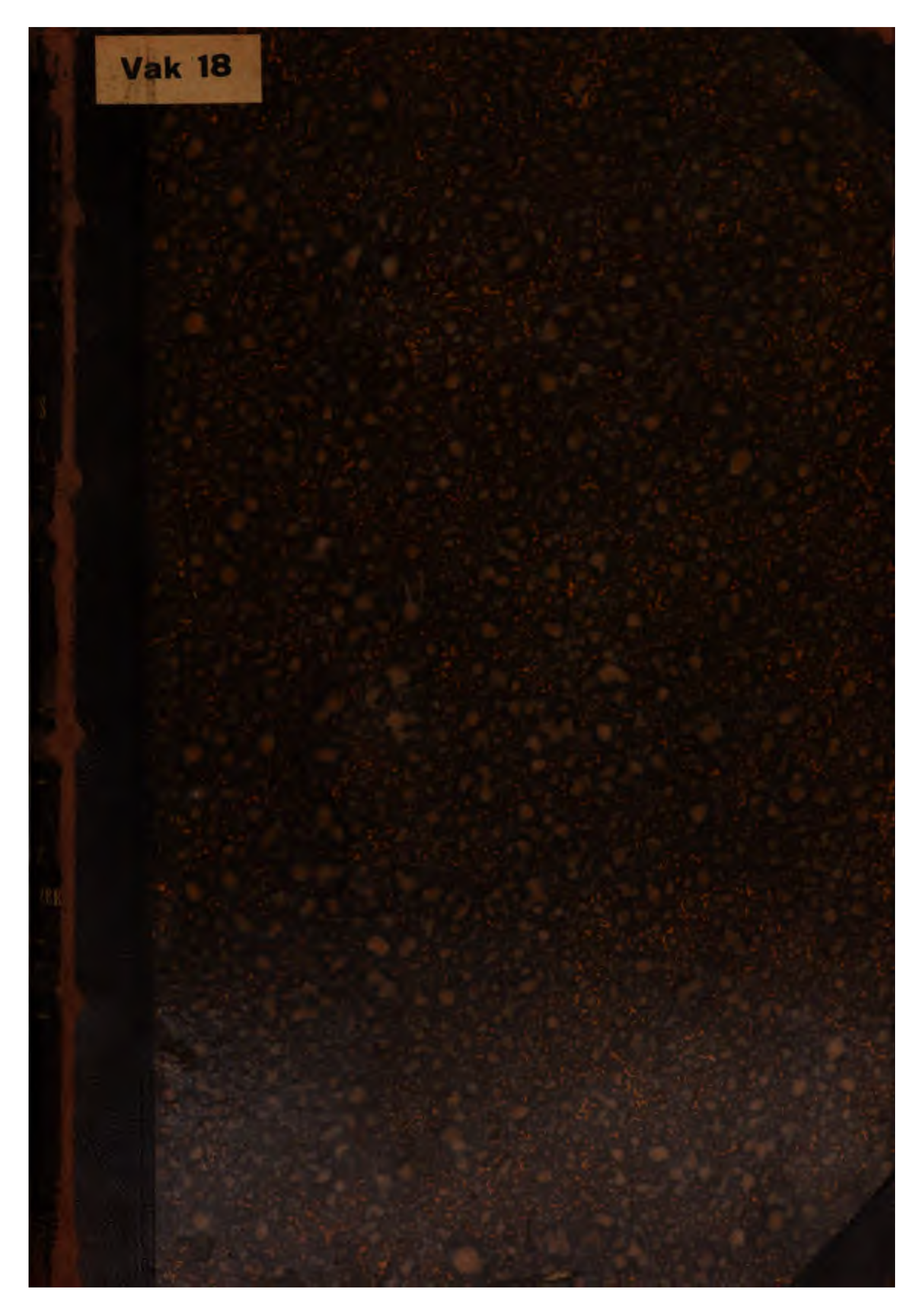

Vak 18




BOEKBINDERIJ
van
J.J. KÜPPERS
ROERMOND.



DÉMONSTRATIONS
ÉVANGÉLIQUE

DE

TERTULLIEN, ORIGÈNE, EUSÈBE, S. AUGUSTIN, MONTAIGNE, BACON, GROTIUS, DESCARTES, RICHELIEU, ARNAUD, DE CHOISEUL-DU-PLESSIS-PRASLIN, PASCAL, PÉLISSON, NICOLE, BOYLE, BOSSUET, BOURDALOUE, LOCKE, LAMI, BURNET, MALEBRANCHE, LESLEY, LEIBNITZ, LA BRUYÈRE, FÉNELON, HUET, CLARKE, DUGUET, STANHOPE, BAYLE, LECLERC, DU PIN, JACQUELOT, TILLOTSON, DE HALLER, SHERLOCK, LE MOINE, POPE, LELAND, RACINE, MASSILLON, DITTON, DERHAM, D'AGUESSEAU, DE POLIGNAC, SAURIN, BUFFIER, WARBURTON, TOURNEMINE, BENTLEY, LITTLETON, FABRICIUS, ADDISON, DE BERNIS JEAN-JACQUES ROUSSEAU, PARA DU PHANJAS, STANISLAS Ier, TURGOT, STATLER, WEST, BEAUZÉE, BERGIER, GERDIL, THOMAS, BONNET, DE CRILLON, EULER, DELAMARE, CARACCIOLI, JENNINGS, DUHAMEL, LIGUORI, BUTLER, BULLET, VAUVENARGUES, GUÉNARD, BLAIR, DE POMPIGNAN, DELUC, PORTEUS, GÉRARD, DIESSBACH, JACQUES, LAMOURETTE, LAHARPE, LE COZ, DUVOISIN, DE LA LUZERNE, SCHMITT, POYNTER, MOORE, SILVIO PELLICO, LINGARD, BRUNATI, MANZONI, PERRONE, PALEY, DORLÉANS, CAMPIEN, PÉRENNÈS, WISEMAN, BUCKLAND, MARCEL DE SERRES, KEITH, CHALMERS, DUPIN AINÉ, S. S. GRÉGOIRE XVI, CATTET, MILNER, SABATIER, MORRIS, BOLGENI, LOMBROSO ET CONSONI, CHASSAY.

Traduites, pour la plupart, des diverses langues dans lesquelles elles avaient été écrites;

REPRODUITES **INTÉGRALEMENT**, *NON PAR EXTRAITS*:

ANNOTÉES ET PUBLIÉES PAR M. L. MIGNE, ÉDITEUR DE LA *BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ* OU DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

OUVRAGE ÉGALEMENT NÉCESSAIRE A CEUX QUI NE CROIENT PAS, A CEUX QUI DOUTENT ET A CEUX QUI CROIENT.

20 VOL. PRIX : 120 FR.

TOME DIXIÈME,

CONTENANT LES *DÉMONSTRATIONS* DE PARA DU PHANJAS, STANISLAS Ier, TURGOT, STATLER, WEST, BEAUZÉE.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1843

INDEX

DES AUTEURS ET DES OUVRAGES CONTENUS DANS CE VOLUME.



Imprimerie MIGNE, au Petit-Montrouge.

VIE DE PARA DU PHANJAS.

Au jugement de Laharpe, Léland est le meilleur des apologistes chrétiens ; au jugement de madame de Genlis, c'est Gauchat ; au jugement de M. Madrolle, c'est Para du Phanjas. Au jugement d'autres auteurs, c'est Pascal, c'est Bossuet, c'est Huet, ce sont d'autres apologistes qu'il est inutile d'énumérer, puisqu'aussi bien nous les reproduisons ou reproduirons tous dans nos *Démonstrations*, ou dans d'autres collections. Quoi qu'il en soit de cette primauté si difficile à constater d'une manière bien précise, Para du Phanjas tient sans contredit entre tous une place distinguée : ses œuvres le prouvent aux plus prévenus. Mais comme il fut un des plus humbles, il est de nos jours un des moins connus. Chose étonnante ! Nous n'avons pu découvrir sa vie dans aucun livre biographique ou bibliographique. *La France littéraire* de M. Quérard contient, seule, sur cet homme sérieusement recommandable les quelques indications qu'on va lire.

PARA DU PHANJAS (l'abbé), ex-jésuite, ancien professeur de philosophie et de mathématiques, l'un des savants les plus remarquables du XVIII[e] siècle, paraît être né dans le Dauphiné. Ses principaux ouvrages sont : — Éléments de métaphysique sacrée et profane, ou Abrégé du cours complet de métaphysique et de la Philosophie de la religion, du même auteur. *Paris*, 1780, in-8 de 776 pag. — Éléments de physique, ou Abrégé du cours complet de physique spéculative et expérimentale, systématique et géométrique. *Paris*, 1787, in-8. — Institutiones philosophicæ, ad usum seminariorum et collegiorum. *Parisiis*, 178., in-8. — Les principes de la saine philosophie conciliés avec ceux de la religion, ou la Philosophie de la religion. Par l'auteur de la « Théorie des êtres sensibles ». *Paris*, *Ch.-Ant. Jombert.* 1774, 2 vol. in-8. — Tableau historique et philosophique de la religion, depuis l'origine des temps et des choses jusqu'à nos jours. Par l'auteur de la « Théorie des êtres sensibles, » etc. *Paris*, 1784, in-8. — Théorie des êtres insensibles, ou Cours complet de mathématiques sacrées et profanes, mises à la portée de tout le monde. *Paris*, 1779, 3 vol. in-8. — Théorie des êtres sensibles, ou Cours complet de physique spéculative expérimentale, systématique et géométrique, mis à la portée de tout le monde. *Paris*, 1772, 5 vol. in-8; *Paris*, 1788, 4 vol. in-8. — Théorie des nouvelles découvertes en physique et en chimie, pour servir de supplément à la « Théorie des êtres insensibles ». *Paris*, *Moutard* (*F. Didot*), 1786, in-8. L'abbé Para du Phanjas a donné, en outre, une nouvelle édition du Traité du nivellement par PICARD, 1780, in-12.

LES PRINCIPES DE LA SAINE PHILOSOPHIE, CONCILIÉS AVEC CEUX DE LA RELIGION, OU LA PHILOSOPHIE DE LA RELIGION.

Préface.

Dans le siècle le plus philosophe qui ait jamais existé, on ne connaît peut-être pas encore assez la philosophie qu'il importe le plus de bien connaître, la *Philosophie de la Religion*; et c'est celle que nous allons montrer, développer, établir, dans cet ouvrage philosophique, dont le seul titre montre et fait sentir tout l'intérêt ; dont la destination est de dérober aux ténèbres, de mettre en lumière, d'exposer aux yeux de tout le public éclairé, de faire sentir et comme palper à toutes les classes de lecteurs les principes généraux, les dogmes fondamentaux, les indissolubles liens, les points communs de réunion de la philosophie et de la religion.

La philosophie est l'amour de la sagesse, l'étude de la nature, la recherche du vrai et de l'honnête, dans leurs principes et dans leurs conséquences (1). Malheur à quicon-

(1) *Etymologie.* Philosophie, amour de la sagesse. De φιλῶ, *amo*; et de σοφία, *sapientia*. De là, philosophe; amateur de la sagesse.

L'idée de sagesse dit et renferme nécessairement deux choses, qui constituent indivisiblement son essence : lumière dans l'esprit et rectitude dans le cœur.

Le philosophe n'a rien de commun avec le sophiste : celui-là cherche à connaître ou à faire connaître la vérité : celui-ci ne cherche qu'à la défigurer ou à l'obscurcir par

que se forme une autre idée de la philosophie; à quiconque voudrait impudemment transformer cette auguste école de l'esprit et du cœur en une école de séduction, de déraison, de pyrrhonisme, de libertinage, d'irréligion !

La philosophie peut se diviser en philosophie spéculative, qui éclaire l'esprit; et en philosophie pratique, qui règle le cœur. Toutes les connaissances accessibles à l'esprit humain, tel est son empire. Dans toutes les connaissances accessibles à l'esprit humain, établir des principes fixes et inébranlables, descendre de ces principes à leurs conséquences plus ou moins éloignées, ou remonter des conséquences plus ou moins éloignées à leurs principes, telle est sa marche.

Il n'y a peut-être, dans quelque langue que ce soit, aucun terme dont la signification ait été plus travestie et plus pervertie que celle du nom de *philosophe*.

La célèbre antiquité donna assez indifféremment ce nom sublime à tout homme singulier qui se distinguait de ses semblables, ou par les lumières ou par les travers de son esprit: à un Thalès de Milet, à un Pythagore, à un Socrate, à un Platon, à un Zénon le stoïcien, à un Anaxagore, qui honoraient l'humanité par leurs lumières et par leurs vertus; à un insensé Pyrrhon, qui faisait profession de ne rien savoir, de douter imbécilement de tout; à un cynique et impudent Diogène, qui n'eut d'autre talent et d'autre métier que de mordre ses semblables, de fronder les bienséances, d'outrager la religion et les mœurs; à un faible et bizarre Héraclite, qui passa la plus grande partie de sa vie à pleurer sur la sottise et sur la corruption des hommes, sans songer à les rendre plus sages et meilleurs; à un turlupin Démocrite, qui associa à de grandes lumières la burlesque manie de rire continuellement des vertus et des vices, de la sagesse et de la folie, des désastres et des prospérités des humains; à un forcené Pérégrin, qui se brûla tout vif dans Olympie, pour le frivole avantage de faire parler de lui en bien ou en mal après sa mort.

Les siècles de barbarie dégradèrent et ridiculisèrent le nom de philosophe, en l'attribuant stupidement à quiconque savait ou faire déraisonner Aristote, ou déraisonner avec lui. Car ce philosophe célèbre, l'un des plus beaux génies de l'antiquité, en répandant de grandes lumières répandit aussi de grandes ténèbres sur la philosophie, et en particulier sur la physique; et dans les siècles de barbarie, où son autorité exerçait un despotisme absolu sur quelques esprits, lumières et ténèbres, vérités et erreurs, tout dans lui fut indistinctement adopté par ses aveugles admirateurs, par ses imbéciles commentateurs, qui formèrent la secte si justement méprisée et décriée du moderne péripatéticisme.

Dans ces deux derniers siècles, on a rendu tout son lustre et tout son éclat au beau nom de philosophe, en l'incorporant en quelque sorte avec le nom immortel des Descartes, des Newton, des Leibnitz, des Copernic, des Galilée, des Montesquieu et d'un petit nombre d'autres génies supérieurs dont s'honore et s'applaudit la vraie philosophie. Mais ne l'a-t-on pas évidemment avili et profané, d'un autre côté, en l'attribuant indignement à un pesant et opaque Spinosa, qui n'eut d'autre mérite que ses ténèbres rebutantes et son stupide athéisme; à un sophiste Hobbes, qui après s'être ridiculisé par ses fausses découvertes de la quadrature du cercle, et par ses plates diatribes contre la certitude et contre l'utilité des mathématiques (1), ne se fit une réputation et n'acquit une célébrité qu'en devenant effrontément le panégyriste du despotisme, de l'irréligion, de la révolte contre l'Eglise, du matérialisme; à une foule ténébreuse d'irréligieux avortons de la littérature et de la philosophie, d'hommes sans vraie lumière et sans solide mérite, qui ne se sont soustraits à l'obscurité à laquelle les condamnait leur défaut de génie et de talent, qu'en se faisant les vils fripiers de l'incrédulité ancienne et moderne, les impudents échos de tout ce qui a jamais été imaginé et publié contre Dieu et ses saints, contre la religion et ses ministres, contre la soumission aux lois divines et humaines, contre la règle universelle et immuable des mœurs !

Depuis vingt ou trente ans, une certaine classe de philosophes s'efforce de répandre et d'établir un préjugé séducteur qu'il est important de combattre et de détruire; savoir, que la religion est incompatible avec la philosophie, ou que pour être homme religieux, il faut cesser d'être homme raisonnable. Philosophes autant qu'eux et mieux qu'eux, nous osons entreprendre de faire voir et sentir dans tout cet ouvrage, que l'esprit philosophique n'est en rien incompatible avec l'esprit religieux; que la vraie philosophie, loin de combattre la vraie religion, en suppose ou en avoue tous les principes et toutes les conséquences; en deux mots, que la religion a pour elle la saine philosophie, et que la *Philosophie de la Religion* est la seule philosophie à laquelle puisse applaudir la raison.

La vraie philosophie appliquée aux dogmes et aux preuves de la religion, les dogmes et les preuves de la religion confrontés avec la vraie philosophie; tel est le fond de tout cet ouvrage. Justifier et venger la religion au tribunal de l'esprit philosophe, justifier et venger la philosophie au tribunal de l'esprit religieux, montrer l'accord satisfaisant de l'une avec l'autre au tribunal de la raison; tel en est l'objet, telle en est la destination.

On fait de siècle en siècle, de jour en jour, de longs et volumineux ouvrages, pour réfuter les blasphèmes et les impostures que l'impiété renouvelle sans cesse contre la vraie

de fausses subtilités. Sophiste, [illegible] : trompeur dans ses subtils et insidieux raisonnements.

(1) Voyez l'Histoire des mathématiques, par M. de Montucla, tome I, page 23.

religion ; ouvrages estimables, dignes sans doute d'être lus, mais ouvrages que malheureusement on ne lit guère, et qu'une bizarre fatalité convertit trop souvent en ouvrages éphémères, les condamnant à un oubli total, peu de temps après leur aurore plus ou moins brillante.

Ne serait-il pas infiniment plus utile, et ne serait-il pas absolument possible, en rassemblant comme sous un même point de vue et les principes fondamentaux de la philosophie, et les principes fondamentaux de la religion, d'en faire résulter un ouvrage philosophique et théologique qui, également solide et lumineux, fit voir et sentir à toutes les classes de lecteurs éclairés, l'accord vrai et réel de la philosophie avec la religion; et qui, renversant et foudroyant une fois pour toutes tous les principaux moyens que met ou peut mettre en œuvre l'incrédulité contre la religion, devînt une réfutation universelle et permanente de tout ce qui a été imaginé dans les siècles antérieurs, de tout ce qui peut être imaginé dans les siècles à venir, pour rendre douteuse ou suspecte une religion évidemment divine? Telle est l'idée, telle est la vue générale qui a fait naître cette philosophie de la religion.

La religion intéresse et intéressera toujours nécessairement tous les esprits et tous les cœurs, parce qu'elle a avec tout l'homme, avec toutes ses puissances intellectuelles et sensibles, avec toutes les branches de ses devoirs, de ses engagements, de ses passions, avec toute sa destination présente et future, la relation la plus intime et la plus universelle. Ses sectateurs la révèrent et la chérissent, ses ennemis la craignent et la blasphèment : donc elle existe; donc elle est empreinte et gravée en caractères indestructibles dans l'esprit et dans le cœur de l'homme. Car si les fondements de la religion n'étaient pas réels et inébranlables; après les divers assauts en tout genre que lui a livrés depuis vingt ou trente siècles l'audacieuse impiété, appuyée de toutes les forces du génie et de la passion; après tous les scrupuleux examens, après toutes les profondes méditations qu'a exigées constamment et persévéramment du génie le besoin sans cesse renaissant de la défendre et de la venger, il est clair que l'illusion aurait cessé et que la religion n'existerait plus.

La religion est aujourd'hui plus que jamais le sujet de presque tous les entretiens. Depuis l'homme d'Etat, qui n'a guère le temps de s'occuper des matières de religion, jusqu'au simple artisan, que ses travaux et ses besoins bornent au pénible exercice de son art, depuis la haute matrone, qui pour remplir certains vides de ses journées, a su s'amuser quelquefois à voltiger superficiellement sur les grands objets des connaissances humaines, jusqu'à la petite bourgeoise, qui devrait ne savoir que coudre, filer et présider à son ménage, tout veut dogmatiser sur la religion, soit pour l'attaquer, soit pour la défendre. Mais parmi ceux qui en parlent, qui l'attaquent ou qui la défendent, combien peu en est-il qui en aient des idées vraies, nettes, précises, qui connaissent assez exactement sa nature, son objet, ses sources, ses fondements, son étendue, ses rapports, ses dépendances, qui ne confondent pas aveuglément, à tort et à travers, ce qui lui est propre avec ce qui lui est étranger, ce qui lui est essentiel avec ce qui lui est accessoire, ce qu'elle est avec ce qu'elle n'est pas?

Le but général de cette *Philosophie de la religion* est donc de mettre tout le monde au fait de ce qu'il y a de fondamental et d'essentiel dans la religion, de faire connaître simplement et lumineusement les principes qui la fondent, les objets auxquels elle se rapporte, les caractères qui la distinguent, les sources d'où elle émane, les dépôts sacrés où elle est consignée, les preuves de spéculation et de fait qui l'établissent, les vérités spéculatives et pratiques qu'elle enseigne, le culte auguste qu'elle prescrit, la morale céleste qu'elle prêche, les abîmes révoltants où sont obligés de se plonger ceux qui l'abandonnent, la perfection et la félicité qu'elle donne et qu'elle assure à ceux qui la suivent. On n'y trouvera explicitement, ni toutes les vérités qu'enseigne la religion, ni toutes les preuves qui établissent la religion : ce qui exigerait nécessairement d'énormes volumes. Mais on y trouvera tout ce qu'il y a de fondamental et dans ces vérités et dans ces preuves, et c'est communément tout ce que désirent des êtres pensants, accoutumés à lire dans les principes des choses, et habitués à en presser et à en extraire par eux-mêmes les conséquences.

Cet ouvrage envisagé, dans sa marche et dans sa manière, est divisé comme en deux parties : la première consiste dans une philosophique théorie de la religion; la seconde, dans trois discours philosophiques et chrétiens sur les preuves fondamentales de la religion.

La théorie philosophique de la religion, théorie que nous nous sommes efforcés de mettre à la portée de tout le monde, de tout esprit capable de faire ou de suivre les plus simples raisonnements, est partagée en huit sections, dont nous allons faire entrevoir l'objet.

Dans la première, on expose rapidement et on établit solidement les fondements de la certitude. On y fait voir que toutes les connaissances humaines ont nécessairement pour source, ou le témoignage du sentiment intime, ou le témoignage des idées, ou le témoignage des sens, ou le témoignage des hommes, et appliquant ces quatre sources de certitude à la religion, on montre et on fait sentir comment elles concourent conjointement à en établir et la nécessité et l'existence et la vérité.

Dans la seconde, on met sous les yeux l'objet de la religion : Dieu et l'homme. On y explique et on y établit ce qui intéresse le plus et ce que l'incrédulité attaque avec le plus d'acharnement dans la théorie de Dieu et de l'homme; savoir, l'existence d'un Dieu et d'une providence dans la nature, l'existence

d'une substance spirituelle, libre, immortelle, dans l'homme.

Dans la troisième, on développe la nature de la religion ; savoir, la religion naturelle et la religion révélée.

Il existe une religion naturelle, une règle universelle de culte et de mœurs, une loi indestructiblement écrite dans tous les esprits et dans tous les cœurs et persévéramment subsistante dans tous les temps et dans tous les lieux : loi sacrée et immuable, que dicte la simple raison, qui émane naturellement de l'Etre suprême, et dont les premiers principes ne sont et ne peuvent être ignorés d'aucun homme qui fait usage de ses lumières naturelles. C'est la première loi et la première règle de l'homme, mais ce n'est pas la seule.

Il existe de plus une religion révélée, qui consiste, et dans un développement plus fixe et plus lumineux de la religion naturelle, et dans un corps à part de vérités et de lois célestes, émanées du sein de la Divinité par le moyen d'une révélation surnaturelle. De quelle source, par quelle voie et de quelle manière nous vient la religion révélée? Tableau de la religion révélée avant Jésus-Christ, au temps de Jésus-Christ, après Jésus-Christ. Tableau de la religion chez les infidèles, chez les mahométans, chez les hérétiques, chez les schismatiques, chez les juifs modernes, et ressources qu'ils ont pour opérer leur salut. Egarements du tolérantisme.

Dans la quatrième, on traite du dépôt de la révélation, dépôt consigné dans l'Ecriture, dans la tradition et dans les décisions de l'Eglise catholique, qui ne sont qu'une application de l'Ecriture et de la tradition.

L'Ecriture est la collection des livres divins, c'est le livre de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Idée de ce livre divin et des différents ouvrages sacrés qu'il renferme. Par qui, en quel temps et en quelle langue ont été écrits ces ouvrages? Quelles ont été les versions les plus célèbres et les plus respectées? Version des Septante, ancienne version italique, Vulgate.

La tradition est une collection des vérités révélées, qui ne sont point formellement renfermées dans les Livres saints. La tradition avant et après Moïse, la tradition depuis Jésus-Christ. Nécessité, stabilité, certitude et division de la tradition.

L'Eglise de Jésus-Christ peut et doit être considérée sous deux points de vue différents; savoir, comme corps des fidèles et comme corps des pasteurs légitimes. Sous ce dernier rapport, elle est juge infaillible de la doctrine en fait de croyance, de culte, de mœurs. Caractères distinctifs de la vraie Eglise.

Dans la cinquième, on examine au flambeau de l'histoire et de la physique, la chronologie des Livres saints, chronologie que la moderne incrédulité s'est en vain efforcée de renverser ou de rendre suspecte. Idée de la chronologie en général; fables de la chronologie égyptienne, chaldéenne, indienne, chinoise; accord de la chronologie de Moïse avec les monuments physiques, astronomiques, et réfutation de tout ce qui a été imaginé de spécieux contre les époques de la création, du déluge, de la longue vie des patriarches. Chronologie de Moïse, considérée et dans la Vulgate, et dans la version des Septante, et dans le Pentateuque samaritain.

Dans la sixième, on met sous les yeux les motifs de crédibilité ou les raisons plausibles et persuasives qui établissent la divinité de la religion chrétienne. Et comme parmi ces différents motifs de crédibilité, les miracles tiennent évidemment le premier rang, on y donne une assez ample théorie des miracles, et on réfute d'après les lois de la critique et d'après les principes de la physique, tout ce qui a été imaginé par l'incrédulité pour en éluder la force démonstrative.

Dans la septième, on expose et on examine les moyens fondamentaux que met en œuvre l'incrédulité, pour attaquer ou la doctrine ou les preuves de la vraie religion. On y fait voir que ces moyens fondamentaux de l'incrédulité sont en tout frivoles et ruineux, et que la vraie religion, en tout point inébranlable, et dans sa doctrine et dans ses preuves, ne reçoit aucune atteinte des assauts obstinés que lui livre l'irréligion.

Dans la huitième, on montre la religion pratique ou la religion considérée comme une habitude de l'âme, comme appliquée à régler et l'esprit et le cœur de l'homme. Idée générale de l'amour-propre, des passions, des caractères, des mœurs. Vertu en général, vertus morales et chrétiennes, habitudes naturelles et surnaturelles, vertu de piété, piété envers les saints, morale de la religion.

A toute cette philosophique théorie de la religion succèdent trois discours philosophiques et chrétiens, dans lesquels on met en œuvre toutes les preuves de spéculation et de fait qui peuvent le mieux faire sentir la nécessité et l'existence d'une religion, d'une religion seule et unique, d'une religion révélée; la vérité et la divinité de la religion chrétienne catholique, seule divine dans sa doctrine, seule divine dans sa permanence; les inconséquences et les égarements de l'incrédulité, qui, en abandonnant la religion chrétienne, se refuse aux lumières les plus persuasives, et adopte les ténèbres les plus révoltantes.

La partie oratoire de cet ouvrage est dans un genre qui s'approche et qui s'éloigne, à différents égards, de celui qui est reçu aujourd'hui dans les chaires chrétiennes. Elle s'en éloigne par le ton philosophique qui y domine et qui serait peut-être peu assorti et à l'action qui doit animer l'orateur, et à l'attention que peut lui accorder l'auteur. Elle s'en approche par le ton chrétien qui s'y fait entendre, et qui doit nécessairement résulter de la philosophie de la religion. Pourquoi ne nous serait-il pas permis de créer et de mettre en œuvre un genre mitoyen, où le ton de la philosophie s'alliât au ton de la religion, dans des discours plus faits pour être lus et médités à tête reposée que pour être rapidement entendus, incomplètement saisis, promptement oubliés? D'ailleurs, qu'importe la définition et la qualification de leur genre,

ancien ou nouveau, si ce genre est utile? Et comment ne serait-il pas utile s'il multiplie les sources ou s'il fortifie les moyens de conviction et de persuasion en faveur de la vérité et de la vertu?

La philosophie de la religion a droit de ne pas ressembler en tout à cette froide et apathique philosophie, qui, en étouffant les sains principes de la raison et de la religion, porte comme un germe de mort dans tous les cœurs où elle réside, sur tous les objets auxquels elle s'applique. La vraie philosophie est l'amour de la vérité et de la vertu: elle est, par conséquent, l'amour de la religion, qui est et la base fondamentale de toutes les vertus, et le dépôt sacré des vérités les plus intéressantes et les plus essentielles. Elle a donc droit de s'intéresser avec zèle à ce qui intéresse la religion, de s'indigner avec énergie contre ce qui tend à détruire ou à affaiblir la religion; comme elle le fait quelquefois dans les discours philosophiques et chrétiens dont nous venons de donner une idée générale.

Le fanatisme d'incrédulité, dans les assauts toujours renaissants qu'il livre à la vraie religion, se monte communément au ton de son siècle: dans les siècles du péripatéticisme il arma principalement contre elle toutes les subtiles chicanes de l'abstraite métaphysique; dans les deux derniers siècles il mit en œuvre, pour tâcher de la rendre équivoque et suspecte, tous les efforts et toutes les ressources d'une poudreuse érudition, qui s'occupe à déterrer de vieux monuments, à commenter d'antiques passages d'auteurs. Dans ce siècle il emploie, pour la battre en ruine, tout ce que l'étude réfléchie et approfondie de la physique, de l'histoire naturelle, de la critique, de toutes les branches de la moderne philosophie, peut fournir de spécieux et de séduisant contre elle.

On conçoit qu'un ouvrage destiné à justifier et à venger la religion dans toutes ses parties, doit réunir à la fois tous les genres de moyens qui peuvent et qui doivent respectivement faire face à tous ces genres d'attaque; et que les moyens à opposer au genre d'attaque le plus moderne, qui mérite évidemment le plus d'attention, doivent nécessairement faire la partie vraiment neuve, la partie la plus brillante et la plus intéressante de cette philosophie de la religion.

S'il a existé un temps, où, pour justifier et pour venger avec succès la religion, il suffisait de bien posséder toutes les profondeurs de la métaphysique, de bien connaître les faits les plus essentiels et les plus intéressants de l'histoire, qui ont trait à l'ancienne ou à la nouvelle alliance de Dieu avec les hommes, ce temps n'est plus. Pour parvenir au même but, il faut aujourd'hui, outre ces mêmes lumières, des lumières d'un tout autre genre; et on verra, par cette philosophie de la religion, que les plus fortes attaques de la moderne incrédulité ne peuvent être soutenues et repoussées avec avantage que par quelqu'un qui soit suffisamment familiarisé avec tout ce que renferment de connaissances fondamentales la physique, l'astronomie, la physiologie, l'histoire naturelle.

Notre première idée, notre dessein primitif, était d'exclure absolument de cette philosophie de la religion toute citation quelconque, à l'exception de quelques citations de l'Ecriture et de la tradition, en fort petit nombre. Nous avons été forcés de changer ou de modifier cette vue primitive, quand nous avons vu entrer et se placer comme naturellement dans le plan que nous nous étions tracé, certaines *questions polémiques* de spéculation ou de fait, qui exigent nécessairement, pour être avantageusement présentées, pour être convenablement traitées, qu'on y joigne quelquefois à la *force de la vérité* qui répand sa lumière, la *force de l'autorité* qui l'appuie et qui l'accrédite.

On trouvera dans l'ouvrage que nous donnons ici au public, et un petit nombre de choses déjà traitées dans notre physique et un nombre un peu plus grand de choses en partie extraites de notre métaphysique. Comme il est généralement destiné à toutes les classes de lecteurs, et plus spécialement à celles qu'occupent le moins la plupart des questions dont traitent la physique et la métaphysique, nous avons cru devoir y rassembler sous un même point de vue ce que ces deux sciences ont de plus relatif à la religion, sans renvoyer les lecteurs aux deux ouvrages dont nous venons de parler, et qui leur seraient peut-être ou peu connus ou trop étrangers.

La partie théorique et la partie oratoire de cette Philosophie de la religion paraîtront peut-être d'abord n'avoir que le même objet: cet objet est cependant fort différent dans l'une et dans l'autre, non-seulement par la manière dont il y est présenté, mais encore en lui-même et par sa nature. Par exemple, dans la partie théorique, nous ne faisons qu'indiquer succinctement les preuves qui établissent l'existence d'un Dieu, les preuves qui établissent la divinité de la religion chrétienne; et dans la partie oratoire nous présentons dans toute leur richesse et nous établissons dans toute leur force les différentes preuves de spéculation et de fait, sur lesquelles portent ces vérités fondamentales. Dans la partie théorique, nous nous bornons à définir l'athéisme, le déisme, le tolérantisme; et dans la partie oratoire nous faisons sentir et comme toucher au doigt toutes les inconséquences, toutes les absurdités, tous les pernicieux principes de ces différents systèmes. Dans la partie théorique nous traitons assez au long la grande question des miracles en général, en faisant abstraction des preuves de leur existence; et dans la partie oratoire, après avoir rapidement présenté et réuni sous un même point de vue les principaux miracles de l'ancienne et de la nouvelle alliance, ou nous établissons les preuves qui en constatent irréfragablement l'existence, ou nous nous bornons à appliquer au christianisme la preuve démonstrative qui en résulte, et à faire sentir comment cette preuve démonstrative parle en faveur

d'une substance spirituelle, libre, immortelle, dans l'homme.

Dans la troisième, on développe la nature de la religion ; savoir, la religion naturelle et la religion révélée.

Il existe une religion naturelle, une règle universelle de culte et de mœurs, une loi indestructiblement écrite dans tous les esprits et dans tous les cœurs et persévéramment subsistante dans tous les temps et dans tous les lieux : loi sacrée et immuable, que dicte la simple raison, qui émane naturellement de l'Etre suprême, et dont les premiers principes ne sont et ne peuvent être ignorés d'aucun homme qui fait usage de ses lumières naturelles. C'est la première loi et la première règle de l'homme, mais ce n'est pas la seule.

Il existe de plus une religion révélée, qui consiste, et dans un développement plus fixe et plus lumineux de la religion naturelle, et dans un corps à part de vérités et de lois célestes, émanées du sein de la Divinité par le moyen d'une révélation surnaturelle. De quelle source, par quelle voie et de quelle manière nous vient la religion révélée? Tableau de la religion révélée avant Jésus-Christ, au temps de Jésus-Christ, après Jésus-Christ. Tableau de la religion chez les infidèles, chez les mahométans, chez les hérétiques, chez les schismatiques, chez les juifs modernes, et ressources qu'ils ont pour opérer leur salut. Egarements du tolérantisme.

Dans la quatrième, on traite du dépôt de la révélation, dépôt consigné dans l'Ecriture, dans la tradition et dans les décisions de l'Eglise catholique, qui ne sont qu'une application de l'Ecriture et de la tradition.

L'Ecriture est la collection des livres divins, c'est le livre de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Idée de ce livre divin et des différents ouvrages sacrés qu'il renferme. Par qui, en quel temps et en quelle langue ont été écrits ces ouvrages? Quelles ont été les versions les plus célèbres et les plus respectées? Version des Septante, ancienne version italique, Vulgate.

La tradition est une collection des vérités révélées, qui ne sont point formellement renfermées dans les Livres saints. La tradition avant et après Moïse, la tradition depuis Jésus-Christ. Nécessité, stabilité, certitude et division de la tradition.

L'Eglise de Jésus-Christ peut et doit être considérée sous deux points de vue différents; savoir, comme corps des fidèles et comme corps des pasteurs légitimes. Sous ce dernier rapport, elle est juge infaillible de la doctrine en fait de croyance, de culte, de mœurs. Caractères distinctifs de la vraie Eglise.

Dans la cinquième, on examine au flambeau de l'histoire et de la physique, la chronologie des Livres saints, chronologie que la moderne incrédulité s'est en vain efforcée de renverser ou de rendre suspecte. Idée de la chronologie en général; fables de la chronologie égyptienne, chaldéenne, indienne, chinoise; accord de la chronologie de Moïse avec les monuments physiques, astronomiques, et réfutation de tout ce qui a été imaginé de spécieux contre les époques de la création, du déluge, de la longue vie des patriarches. Chronologie de Moïse, considérée et dans la Vulgate, et dans la version des Septante, et dans le Pentateuque samaritain.

Dans la sixième, on met sous les yeux les motifs de crédibilité ou les raisons plausibles et persuasives qui établissent la divinité de la religion chrétienne. Et comme parmi ces différents motifs de crédibilité, les miracles tiennent évidemment le premier rang, on y donne une assez ample théorie des miracles, et on réfute d'après les lois de la critique et d'après les principes de la physique, tout ce qui a été imaginé par l'incrédulité pour en éluder la force démonstrative.

Dans la septième, on expose et on examine les moyens fondamentaux que met en œuvre l'incrédulité, pour attaquer ou la doctrine ou les preuves de la vraie religion. On y fait voir que ces moyens fondamentaux de l'incrédulité sont en tout frivoles et ruineux, et que la vraie religion, en tout point inébranlable, et dans sa doctrine et dans ses preuves, ne reçoit aucune atteinte des assauts obstinés que lui livre l'irréligion.

Dans la huitième, on montre la religion pratique ou la religion considérée comme une habitude de l'âme, comme appliquée à régler et l'esprit et le cœur de l'homme. Idée générale de l'amour-propre, des passions, des caractères, des mœurs. Vertu en général, vertus morales et chrétiennes, habitudes naturelles et surnaturelles, vertu de piété, piété envers les saints, morale de la religion.

A toute cette philosophique théorie de la religion succèdent trois discours philosophiques et chrétiens, dans lesquels on met en œuvre toutes les preuves de spéculation et de fait qui peuvent le mieux faire sentir la nécessité et l'existence d'une religion, d'une religion seule et unique, d'une religion révélée; la vérité et la divinité de la religion chrétienne catholique, seule divine dans sa doctrine, seule divine dans sa permanence; les inconséquences et les égarements de l'incrédulité, qui, en abandonnant la religion chrétienne, se refuse aux lumières les plus persuasives, et adopte les ténèbres les plus révoltantes.

La partie oratoire de cet ouvrage est dans un genre qui s'approche et qui s'éloigne, à différents égards, de celui qui est reçu aujourd'hui dans les chaires chrétiennes. Elle s'en éloigne par le ton philosophique qui y domine et qui serait peut-être peu assorti et à l'action qui doit animer l'orateur, et à l'attention que peut lui accorder l'auteur. Elle s'en approche par le ton chrétien qui s'y fait entendre, et qui doit nécessairement résulter de la philosophie de la religion. Pourquoi ne nous serait-il pas permis de créer et de mettre en œuvre un genre mitoyen, où le ton de la philosophie s'alliât au ton de la religion, dans des discours plus faits pour être lus et médités à tête reposée que pour être rapidement entendus, incomplètement saisis, promptement oubliés? D'ailleurs, qu'importe la définition et la qualification de leur genre,

ancien ou nouveau, si ce genre est utile? Et comment ne serait-il pas utile s'il multiplie les sources ou s'il fortifie les moyens de conviction et de persuasion en faveur de la vérité et de la vertu?

La philosophie de la religion a droit de ne pas ressembler en tout à cette froide et apathique philosophie, qui, en étouffant les sains principes de la raison et de la religion, porte comme un germe de mort dans tous les cœurs où elle réside, sur tous les objets auxquels elle s'applique. La vraie philosophie est l'amour de la vérité et de la vertu: elle est, par conséquent, l'amour de la religion, qui est et la base fondamentale de toutes les vertus, et le dépôt sacré des vérités les plus intéressantes et les plus essentielles. Elle a donc droit de s'intéresser avec zèle à ce qui intéresse la religion, de s'indigner avec énergie contre ce qui tend à détruire ou à affaiblir la religion; comme elle le fait quelquefois dans les discours philosophiques et chrétiens dont nous venons de donner une idée générale.

Le fanatisme d'incrédulité, dans les assauts toujours renaissants qu'il livre à la vraie religion, se monte communément au ton de son siècle: dans les siècles du péripatéticisme il arma principalement contre elle toutes les subtiles chicanes de l'abstraite métaphysique; dans les deux derniers siècles il mit en œuvre, pour tâcher de la rendre équivoque et suspecte, tous les efforts et toutes les ressources d'une poudreuse érudition, qui s'occupe à déterrer de vieux monuments, à commenter d'antiques passages d'auteurs. Dans ce siècle il emploie, pour la battre en ruine, tout ce que l'étude réfléchie et approfondie de la physique, de l'histoire naturelle, de la critique, de toutes les branches de la moderne philosophie, peut fournir de spécieux et de séduisant contre elle.

On conçoit qu'un ouvrage destiné à justifier et à venger la religion dans toutes ses parties, doit réunir à la fois tous les genres de moyens qui peuvent et qui doivent respectivement faire face à tous ces genres d'attaque; et que les moyens à opposer au genre d'attaque le plus moderne, qui mérite évidemment le plus d'attention, doivent nécessairement faire la partie vraiment neuve, la partie la plus brillante et la plus intéressante de cette philosophie de la religion.

S'il a existé un temps, où, pour justifier et pour venger avec succès la religion, il suffisait de bien posséder toutes les profondeurs de la métaphysique, de bien connaître les faits les plus essentiels et les plus intéressants de l'histoire, qui ont trait à l'ancienne ou à la nouvelle alliance de Dieu avec les hommes, ce temps n'est plus. Pour parvenir au même but, il faut aujourd'hui, outre ces mêmes lumières, des lumières d'un tout autre genre; et on verra, par cette philosophie de la religion, que les plus fortes attaques de la moderne incrédulité ne peuvent être soutenues et repoussées avec avantage que par quelqu'un qui soit suffisamment familiarisé avec tout ce que renferment de connaissances fondamentales la physique, l'astronomie, la physiologie, l'histoire naturelle.

Notre première idée, notre dessein primitif, était d'exclure absolument de cette philosophie de la religion toute citation quelconque, à l'exception de quelques citations de l'Ecriture et de la tradition, en fort petit nombre. Nous avons été forcés de changer ou de modifier cette vue primitive, quand nous avons vu entrer et se placer comme naturellement dans le plan que nous nous étions tracé, certaines *questions polémiques* de spéculation ou de fait, qui exigent nécessairement, pour être avantageusement présentées, pour être convenablement traitées, qu'on y joigne quelquefois à la *force de la vérité* qui répand sa lumière, la *force de l'autorité* qui l'appuie et qui l'accrédite.

On trouvera dans l'ouvrage que nous donnons ici au public, et un petit nombre de choses déjà traitées dans notre physique et un nombre un peu plus grand de choses en partie extraites de notre métaphysique. Comme il est généralement destiné à toutes les classes de lecteurs, et plus spécialement à celles qu'occupent le moins la plupart des questions dont traitent la physique et la métaphysique, nous avons cru devoir y rassembler sous un même point de vue ce que ces deux sciences ont de plus relatif à la religion, sans renvoyer les lecteurs aux deux ouvrages dont nous venons de parler, et qui leur seraient peut-être ou peu connus ou trop étrangers.

La partie théorique et la partie oratoire de cette Philosophie de la religion paraîtront peut-être d'abord n'avoir que le même objet: cet objet est cependant fort différent dans l'une et dans l'autre, non-seulement par la manière dont il y est présenté, mais encore en lui-même et par sa nature. Par exemple, dans la partie théorique, nous ne faisons qu'indiquer succinctement les preuves qui établissent l'existence d'un Dieu, les preuves qui établissent la divinité de la religion chrétienne; et dans la partie oratoire nous présentons dans toute leur richesse et nous établissons dans toute leur force les différentes preuves de spéculation et de fait, sur lesquelles portent ces vérités fondamentales. Dans la partie théorique, nous nous bornons à définir l'athéisme, le déisme, le tolérantisme; et dans la partie oratoire nous faisons sentir et comme toucher au doigt toutes les inconséquences, toutes les absurdités, tous les pernicieux principes de ces différents systèmes. Dans la partie théorique nous traitons assez au long la grande question des miracles en général, en faisant abstraction des preuves de leur existence; et dans la partie oratoire, après avoir rapidement présenté et réuni sous un même point de vue les principaux miracles de l'ancienne et de la nouvelle alliance, ou nous établissons les preuves qui en constatent irréfragablement l'existence, ou nous nous bornons à appliquer au christianisme la preuve démonstrative qui en résulte, et à faire sentir comment cette preuve démonstrative parle en faveur

de la religion catholique et de la seule religion catholique, et ainsi du reste.

Dans un siècle où un petit nombre d'hommes de génie et de goût, et un trop grand nombre peut-être d'hommes sans goût et sans génie, enfantent volumes sur volumes pour la défense de la vraie religion ; une simple et lumineuse analyse de tout ce qui fonde et de tout ce qui caractérise cette religion divine, ne pourrait-elle pas encore intéresser un certain public que rebutent les volumineux ouvrages, que flattent les ouvrages concis, enrichis de tous les principes des choses et des seuls principes des choses?

Dans un siècle où l'on voit à regret les sermonaires se multiplier et l'éloquence chrétienne dépérir, où les esprits sont si fatigués et si dégoûtés de tant de sermons nouveaux, qui n'ont pour la plupart rien de neuf que le papier et la reliure, dans lesquels on n'apprend rien et on ne sent rien, qui ne sont communément que de tristes réchauffés des Bourdaloue et des Massillon, et que ne lisent et ne peuvent lire que ceux qui se disposent à les reprêcher en gros ou en détail ; le public éclairé comprendrait-il dans l'anathème général de dédain et d'oubli qu'il semble avoir porté contre cette branche de la moderne éloquence, un demi-volume de discours chrétiens, dont la philosophie et la littérature seraient la base ; où se montreraient avec lumière et avec énergie toutes les preuves fondamentales du christianisme, et dans lesquels on pourrait rapidement, sans ennui et sans dégoût, s'instruire de toutes les vérités de la religion ; vérités toujours intéressantes par elles-mêmes, quand elles sont présentées sous leur vrai jour, dépouillées de l'ennuyeuse prolixité, de la fatigante monotonie, du ton sèchement sophistique ou épigrammatique, des arbitraires et puériles applications, des digressions et des répétitions soporifères, qui les défigurent trop souvent dans les chaires chrétiennes?

Si l'amour-propre ne nous aveugle pas, cette philosophie de la religion peut avoir droit, à bien des égards, de mériter l'attention et peut-être le suffrage des êtres pensants. C'est comme une *analyse raisonnée et motivée* de tout ce qu'il y a d'essentiel et de fondamental dans la vraie philosophie et dans la vraie religion ; analyse destinée à être comme le catéchisme philosophico-théologique d'une infinité de personnes à lumières, de tout sexe, de tout âge, de tout état, qui sans avoir ou le loisir ou la volonté de se plonger dans les profondeurs de la métaphysique, de la scolastique, de la morale, de la positive, se piquent d'avoir une religion éclairée et approfondie, et qui aiment à la voir tracée à l'esprit et au cœur, par les crayons toujours intéressants d'une littérature sans apprêt et sans prétention, d'une lumineuse et solide philosophie, d'une simple et mâle éloquence.

Première partie

PHILOSOPHIQUE THÉORIE DE LA RELIGION.

L'étude la plus digne de l'homme, c'est évidemment *l'étude de la religion ;* étude destinée à régler son esprit et son cœur, à influer sur toute sa destination présente et future, à le remettre dans la bonne voie, s'il s'égare; à le confirmer dans le bon chemin, s'il le suit. L'indifférence sur un aussi important objet ne peut être permise qu'à un esprit stupidement automate, qui ne voit pas les conséquences des choses.

L'étude de la religion embrasse à la fois et les preuves qui la fondent, et la doctrine qu'elle enseigne. *L'étude des preuves* cimente notre acquiescement et notre adhésion à cette religion divine. *L'étude de la doctrine* fixe notre créance et règle nos mœurs. L'une et l'autre sont absolument nécessaires à tout homme qui veut avoir une foi éclairée, une morale pure et intègre, une religion dont l'esprit et le cœur puissent s'applaudir.

Nous diviserons cette philosophique théorie de la religion, en plusieurs sections dont nous avons donné une idée générale dans notre préface ; soit pour en mieux distinguer les objets, soit pour donner plus fréquemment des repos à l'esprit, que lasse nécessairement une attention trop suivie et trop partagée, surtout dans des matières aussi abstraites et aussi sensibles que le sont communément celles de la religion.

PREMIÈRE SECTION.

La certitude, ses principes et ses fondements.

1. Observation. Dans toutes les sciences, divines ou humaines, spéculatives ou pratiques, il y a un certain nombre de *principes fixes*, généraux ou particuliers, qu'il faut connaître et d'où il faut partir, pour en raisonner pertinemment ; il y a une certaine *marche d'idées et de raisonnements* qu'il faut saisir et qu'il faut suivre, pour ne pas se perdre et s'égarer dans les jugements qu'on en porte : et c'est précisément ce que semble totalement ignorer ou oublier, dans ce siècle, la classe subalterne, la bruyante cohue de la moderne incrédulité, en dogmatisant sur la religion.

Quel supplice pour un esprit éclairé et religieux, de se voir sans cesse condamné, dans la plupart des cercles et des sociétés de nos jours, à écouter paisiblement et à réfuter sérieusement les faux principes, les faux jugements, les faux raisonnements, d'une

foule de personnes de tout âge et de tout état, qui ont la manie d'attaquer la religion, et qui n'ont pas même les premières idées de ce qu'elles attaquent; qui osent fronder ou tourner en dérision la *certitude de la religion*, et qui ne soupçonnent pas même en quoi doit consister, sur quoi doit être fondée, et d'où peut émaner cette certitude de la religion; qui, voltigeant continuellement d'objet en objet, sans en bien connaître aucun, dogmatisant hardiment sur toutes choses, sans avoir de vraies idées sur rien, admettant quelques principes, sans en admettre les conséquences, ou adoptant quelques conséquences, sans en adopter les principes, vengent hautement la religion des coups qu'ils s'efforcent de lui porter, par les outrages éclatants que font sans cesse au bon sens leur ignorance et leur déraison.

Cette première section sera destinée à faire connaître et les différents principes et les différentes sources et les différentes branches de toute certitude. En traçant les premières idées et en montrant les premiers principes des choses qui ont trait à la religion, elle apprendra et à ceux qui l'attaquent et à ceux qui la défendent, quelle doit être et la base et la marche de tout raisonnement dans les matières de la religion.

§ I. — *Définitions préliminaires. — Idée du scepticisme.*

2. Observation. Chez les hommes, l'esprit est sujet, ainsi que le corps, à certaines maladies chroniques dont la bizarrerie étonne les plus clairvoyants naturalistes, ceux même qui s'efforcent de ne s'étonner de rien.

1° Il a existé un certain nombre d'hommes bizarres, qui, par un subtil enchaînement de puérils sophismes, soutenaient qu'il n'y a rien de certain dans les connaissances humaines; qui révoquaient en doute l'existence de leurs sensations et de leurs idées, l'évidence des premiers principes des sciences, la vérité de toutes les plus lumineuses démonstrations de la géométrie, la certitude de tous les faits les plus authentiques et les plus incontestables que montrent les sens ou que rapporte l'histoire.

Cette maladie de l'esprit, qui heureusement n'a jamais attaqué et affligé qu'une infiniment petite portion de l'espèce humaine, prit naissance dans la Grèce; et la première cervelle qu'elle dérangea, fut celle d'un certain Pyrrhon, qui lui dut son humiliante célébrité. De là, sa contagion se répandit dans quelques cervelles de même trempe, qui se décorèrent du nom de *philosophes sceptiques*, et que les gens sensés condamnèrent au mépris que méritait leur absurde délire (1).

Le sceptique Sextus Empiricus nous a conservé les prétentions et les raisonnements de sa secte, dans son fameux *Livre contre les mathématiciens*: c'est le nom général qu'il donne à tous ceux qui font profession de quelque genre de savoir que ce soit. *Quel est l'homme raisonnable, dit l'auteur de* l'Histoire des mathématiques, *qui ne rira des prétentions absurdes d'Empiricus, lorsqu'il entreprend de prouver, contre les géomètres, qu'il n'y a ni corps, ni étendue; contre les arithméticiens, qu'il n'y a pas même de nombre; contre les musiciens, qu'il n'y a point de son? L'exposition seule de ces paradoxes ridicules suffit pour les réfuter.*

2° L'expérience et l'observation ont appris aux naturalistes, que la plupart des maladies insolites et bizarres qui affligent l'espèce humaine, se civilisent après un certain période de temps: la maladie du scepticisme a eu le même sort. Ceux qui en sont encore attaqués, ne doutent plus aujourd'hui s'ils ont des sensations et des idées; si le tout est plus grand que sa partie; si les trois angles d'un triangle valent deux angles droits; si ce que l'on voit et que l'on sent existe: ils se bornent à révoquer en doute s'il y a eu un César et un Henri IV, qu'ils n'ont jamais vus; une bataille de Pharsale et d'Ivri, dont ils n'ont pas été témoins; s'il existe un empire de la Chine ou des Russies, dont l'existence ne leur est constatée que par le témoignage des hommes, lesquels peuvent toujours être ou trompés ou trompeurs.

Il y a à espérer que dans quelques siècles, cette manie et cette maladie, se civilisant toujours de plus en plus, permettront aux sceptiques futurs, d'étendre encore moins loin la sphère de leurs doutes, et de se rapprocher un peu plus du sens commun.

3° Quel que soit ou que doive être le sort du scepticisme, sort qui doit très-peu intéresser les têtes sensées, on peut diviser l'espèce humaine, relativement aux connaissances, en ignorants, en demi-savants, en vrais savants: comme nous l'avons observé dans la préface de notre physique. L'*ignorant* croit qu'on sait tout, ou qu'on peut tout savoir: parce qu'il n'a jamais bien réfléchi sur les bornes étroites de l'esprit humain. Le *demi-savant* croit qu'on ne sait rien: parce qu'il n'a sur toutes choses, que des connaissances superficielles et équivoques, vacillantes et mal assurées; et qu'il n'a jamais eu ou assez de loisir, ou assez de patience, ni peut-être assez de lumière et de jugement, pour rien approfondir. Le *vrai savant* sait qu'il y a dans toutes les parties de la nature, un petit nombre de choses certaines et indubitablement connues, et un plus grand nombre de choses incertaines et assez inconnues, qu'il n'a garde de confondre: parce que avec un esprit éclairé et judicieux, il a embrassé puissamment et observé efficacement le vaste théâtre de la certitude et de l'incertitude.

Absurdité, sens commun.

3. Définition première. On nomme *absurde*, ce qui est en contradiction avec soi-même, ou en opposition avec le sens commun. Une opinion est absurde, quand elle renferme en elle-même des contradictions, ou qu'elle

(1) *Etymologie* Sceptique, Σκεπτικός, homme indécis et incertain sur tous les objets des connaissances humaines. De Σκέπτομαι, *circumspicio, delibero, nihil judico*. Une telle indécision peut naître ou d'un défaut d'idées et de jugement, ou d'une tumultueuse abondance d'idées sans stabilité et sans jugement.

heurte les vérités généralement reçues et avouées.

L'*absurdité* est ce qui rend formellement la chose absurde, par exemple, l'opposition de causes ou d'effets dans un système; l'opposition de principes ou de conséquences dans une assertion, dans une opinion, dans un ouvrage.

4. Définition ii. On nomme *sens commun*, les principes et les connaissances qui fondent et règlent la manière générale de penser et de juger chez les hommes, ou l'usage et l'application de ces principes et de ces connaissances.

On dit d'un homme qui, dans la spéculation ou dans la pratique, s'écarte des principes de connaissance ou de conduite généralement reçus et suivis, qu'il n'a pas de sens commun, c'est-à-dire qu'il manque de cette saine lumière qui dirige et règle le commun des hommes.

Erreur, préjugé.

5. Définition première. L'*erreur* est un jugement faux, fondé sur une raison qui a une apparence de vérité : c'est ou une fausse conséquence mal tirée d'un principe vrai, ou une conséquence légitime, bien déduite d'un principe faux qu'on a pris pour vrai.

L'erreur, en genre de dogme et en style dogmatique, diffère de l'hérésie : en ce que l'erreur suppose une droiture et une bonne foi que l'hérésie exclut communément.

6. Définition II. Le *préjugé* est un jugement porté ou sans motif, ou sans une attention suffisante au motif. L'enfant bien né et bien élevé, qui commence à bégayer le langage de la raison et de la religion, juge qu'il faut être honnête, juste, bienfaisant, véridique, religieux; sans être encore peut-être assez en état de comprendre quel est le fondement et le motif de ces obligations. C'est un jugement porté peut-être sans raison, mais qu'avouera et que confirmera un jour sa raison devenue plus éclairée : c'est un préjugé, mais un préjugé vrai. L'ignorante populace juge que la lune a sur les plantes et sur les animaux des influences alternativement salutaires et nuisibles. C'est un jugement porté sans raison et contre toute raison, et dont l'expérience et la saine philosophie démontrent la chimère : c'est un préjugé faux.

De même, dans l'enfance, où notre raison n'est point encore assez développée et assez affermie, nous jugeons, d'après les leçons de nos maîtres, qu'il existe un Dieu créateur; que le christianisme est une religion divine; que les objets qui frappent nos sens sont des objets réels; que le tout est plus grand que sa partie; que César et Alexandre ont été de grands guerriers; que Moïse et Jésus-Christ ont opéré de grands miracles : ce sont des préjugés, mais des préjugés vrais, qu'avoue et ratifie notre raison éclairée par l'étude de l'histoire et de la philosophie et mûrie par l'âge. Dans le même état d'enfance, nous jugeons d'après nos sens, dont la raison ne règle pas encore l'usage, que la terre est immobile; que tout le ciel tourne chaque jour autour de la terre; qu'une voûte azurée est comme le sol fixe et solide où sont cloués une infinité de lumignons que nous nommons étoiles : ce sont des préjugés et des préjugés faux, qui disparaissent et s'évanouissent devant le flambeau de la raison éclairée par l'étude de l'astronomie.

De cette définition du préjugé, il résulte qu'un préjugé peut être indifféremment ou un jugement vrai ou un jugement faux. Cependant par le nom de préjugés, on entend communément des jugements faux.

Les deux principales sources de nos faux préjugés, sont ou *l'habitude plus ou moins invétérée de certaines idées*, que l'esprit a adoptées sans examen, et par lesquelles il se laisse conduire à l'aveugle dans ses jugements; ou quelque *passion aveugle et impérieuse* qui ne montrant certains objets que sous une face trompeuse, que sous de faux jours, favorables ou défavorables, qu'elle leur donne, arrache à l'âme des jugements qui seraient désavoués par la raison lucide et tranquille.

Doute, doute méthodique.

7. Définition III. Le *doute* est une suspension réfléchie de l'esprit, qui balance entre le pour et le contre, dans un jugement à porter, ou dans un parti à prendre. Le doute est positif, s'il naît d'une égalité de raisons de part et d'autre : le doute est négatif, s'il est fondé sur un égal défaut de raisons pour l'un et pour l'autre parti.

Ce n'est pas un petit mérite, en genre de science et de conduite, de savoir douter à propos. L'ignorant et l'imprudent ne doutent de rien : parce qu'ils manquent de lumière et de réflexion. Le sceptique ou le pyrrhonien doute de tout; parce qu'il veut sottement fermer les yeux à toute lumière.

Le *doute méthodique* de Descartes, consistait à refuser son suffrage et son acquiescement aux vérités reçues et reconnues pour certaines, jusqu'à ce qu'elles lui fussent constatées par des raisons convaincantes et démonstratives en leur genre. Douter ainsi, ce n'est point être pyrrhonien, c'est être philosophe : ce n'est point ébranler la certitude humaine, c'est la consolider. L'opposé du doute, c'est la certitude, dont nous parlerons bientôt.

Essence des choses.

8. Définition. On nomme *essence d'une chose*, les constitutifs intrinsèques qui font nécessairement son être, sans lesquels elle ne peut absolument exister, et sans lesquels il est impossible de la concevoir. Il s'ensuit de cette définition, que *l'essence d'un être quelconque n'est point quelque chose de distingué de cet être* (1).

L'essence des choses se divise en essence physique et en essence métaphysique : à raison du double état sous lequel peuvent être considérés les constitutifs essentiels d'un

(1) *Etymologie*. Essence, *essentia*. En deux mots, *essentia entium est id quod intrinsece facit esse entia.*

même être, existant ou simplement possible.

1° L'essence d'un être est appelée *essence physique* quand les constitutifs essentiels de cet être sont envisagés tels qu'ils sont en eux-mêmes, sans abstraction et sans précision. Par exemple, un corps organisé et une âme spirituelle forment par leur union l'essence physique de l'homme, existant ou possible : trois angles et trois côtés forment l'essence physique du triangle, existant ou possible.

2° L'essence d'un être est appelée *essence métaphysique* quand les constitutifs essentiels de cet être sont envisagés dans un état d'abstraction et de précision, sous les idées de propriétés génériques et différentielles. Par exemple, la capacité d'avoir, dépendamment des organes, et des sensations qui le confondent avec la brute, et des raisonnements qui le distinguent de la brute, forme l'essence métaphysique de l'homme, existant ou possible.

3° L'essence physique d'un être n'est point réellement distinguée de son essence métaphysique : puisque ce n'est qu'une seule et même chose, envisagée de différentes manières ; et que les constitutifs essentiels de cette chose ne changent point intrinsèquement de nature, pour être envisagés sous différents points de vue, tantôt dans un état d'abstraction, tantôt sans cet état d'abstraction.

4° Dans un être quelconque, l'essence est différente de l'accident. On nomme *accident*, ce qui peut ou être ou ne pas être dans un sujet. Tout ce qui est de l'essence, n'est point accident : tout ce qui est accident, n'est point de l'essence. Une âme intelligente unie à un corps organisé, la faculté du moins radicale d'avoir des sensations et des raisonnements, sont des choses essentielles à l'homme. La beauté de caractère, une taille avantageuse, le goût du beau et de la vertu, la couleur éthiopienne ou européenne, tout cela lui est accidentel.

Evidence des choses.

9. DÉFINITION. *L'évidence* peut être considérée ou dans son sujet ou dans son objet.

1° L'évidence *dans le sujet* ou dans l'esprit, est la connaissance claire et certaine d'un objet : c'est dans l'âme, une lumière sûre, qu'il est plus facile de sentir que de définir ; et par le moyen de laquelle on voit comme intuitivement les propriétés qui caractérisent l'objet qu'elle atteint. Cette évidence donne à l'âme une certitude entière et complète sur son objet.

2° L'évidence *dans l'objet* ou de l'objet, est l'intelligibilité claire et lumineuse de cet objet : c'est dans cet objet, une manière d'être et de se montrer, qui le met en prise aux lumières de l'esprit, et en vertu de laquelle il est ou il peut être conçu et connu tel qu'il est, avec une assurance qui ne laisse aucun doute dans l'âme qui l'observe et l'examine.

L'évidence, telle que nous venons de la définir, convient à tous les objets de la géométrie : mais elle ne se borne pas à ces objets. Il est évident que la surface de la sphère est égale à la surface convexe du cylindre circonscrit : mais il n'est pas moins évident qu'il existe un premier principe des choses ; et que ce premier principe est infiniment puissant, infiniment sage, infiniment juste, en un mot, infiniment parfait.

10. REMARQUE. L'évidence, considérée relativement à son objet, est ou intrinsèque ou extrinsèque.

L'évidence est intrinsèque, quand elle naît de la nature même de son objet, que l'on conçoit avec une lumière et avec une assurance complètes, devoir nécessairement être ainsi, ne pouvoir en aucune manière être autrement.

L'évidence est extrinsèque, quand elle est fondée sur une lumière et sur un motif étrangers à la chose, mais évidemment et infailliblement connexes avec la vérité de la chose.

Il est évident d'une évidence intrinsèque, que la partie d'un tout est moindre que le tout. Il est évident d'une évidence extrinsèque qu'il y aura une résurrection générale des morts, si Dieu, qui est l'infaillible vérité, a révélé et attesté cette résurrection générale.

Comme l'évidence extrinsèque se borne à convaincre l'esprit d'une vérité par un motif extrinsèque à l'objet de cette vérité, sans l'éclairer sur la nature intérieure de la chose, il serait peut-être plus convenable de ne donner à cette espèce d'évidence, que le nom de *certitude :* par la raison que l'idée de certitude fait abstraction de l'intelligibilité objective, et que l'idée d'évidence semble l'inclure et l'entraîner. Mais la dénomination d'une chose importe fort peu, quand l'idée en est bien fixée et bien déterminée. Ainsi puisque cette dénomination est reçue dans les matières de religion, rien n'oblige à la proscrire et à la changer.

Vérité expressive et objective.

11. DÉFINITION. La *vérité* est toujours une conformité entre deux choses : elle est ou expressive ou objective.

La *vérité expressive* est la conformité ou d'une idée, ou d'un jugement, ou d'une proposition, ou d'un tableau, ou d'un signe, avec l'objet exprimé. La *vérité objective* est la manière d'être de l'objet, manière conforme à l'expression. La vérité de l'idée est une vérité de représentation : la vérité d'un jugement est une vérité d'assertion mentale : la vérité d'une proposition est une vérité d'énonciation : la vérité d'un tableau est une vérité d'imitation : la vérité d'un signe est une vérité de signification.

Une idée est vraie quand son objet est tel que l'idée le représente. Un jugement est vrai quand son objet est tel que le juge l'esprit ; ou quand son objet est conforme à l'assertion ou à l'expression mentale. Une proposition est vraie quand son objet est tel que la proposition l'énonce. Un tableau est vrai quand son objet est tel que le tableau le trace. Un signe est vrai quand son objet est tel que le signe, soit naturel, soit d'institu-

tion, le signifie. Un homme est vrai quand chez lui la réalité répond aux apparences.

Vraisemblance, probabilité, opinion, système.

12. DÉFINITION I. La *vraisemblance* est une grande apparence de vérité, mais qui ne donne point une certitude entière à l'esprit, et qui n'en exclut pas absolument tout doute. Ainsi un jugement est vraisemblable, un système est vraisemblable quand ils ont incomparablement plus d'apparence de vérité que de fausseté, quoiqu'ils puissent absolument être faux.

13. DÉFINITION II. La *probabilité* est une raison grave ou un motif plausible, qui peut être avoué par un homme éclairé et prudent et qui est capable de déterminer son suffrage. La probabilité dit quelque chose de moins que la vraisemblance.

La probabilité et la vraisemblance n'excluent pas absolument la fausseté, mais elles excluent toujours l'absurdité. L'une et l'autre fondent une opinion : une *opinion* est donc un jugement qui a une plus ou moins grande apparence de vérité, mais qui n'a pas une entière certitude.

En genre d'opinion, on ne dispute communément avec acharnement pour ou contre, que parce que réciproquement on ne veut pas se donner la satisfaction de s'entendre. De combien de grossières invectives, d'absurdes calomnies, d'ennuyeux et impertinents écrits, n'aurait-on pas fait grâce au public, si l'on avait daigné s'écouter paisiblement de part et d'autre dans les frivoles disputes sur le probabilisme, où tout le monde disait ou voulait dire au fond la même chose !

Il faut ne pas confondre une *opinion*, telle que nous venons de la définir, avec ce qu'on nomme simplement l'*opinion*, et qui va être l'objet de la définition suivante.

14. DÉFINITION III. L'*opinion*, est le jugement vrai ou faux qu'on porte des choses dans une nation ou dans une portion de cette nation; c'est l'assemblage des idées transmises et perpétuées par l'éducation, par la religion, par le gouvernement, par la réflexion, et continuellement fortifiées par l'exemple et par l'habitude. L'opinion vraie est celle qui se fonde sur l'expérience, sur la raison, sur la religion naturelle, sur la religion révélée. L'opinion fausse est celle qui est opposée ou à l'expérience, ou à la raison, ou à la religion naturelle, ou à la religion révélée, et qui n'a pour base que l'ignorance et le préjugé.

Toutes les opinions humaines (disent quelques modernes incrédules) ont pour source, ou le climat, ou l'éducation, ou le concours de ces deux causes; et l'on sait, ajoutent-ils, quel est le *despotisme de l'opinion* chez les hommes dans qui elle meut et règle toutes les passions, dans qui elle décide de tout en genre de principes, de créance, de conduite, de mœurs. Ils se trompent en voulant rendre universelles et illimitées des causes dont l'influence est toujours nécessairement bornée et restreinte.

1° On sait qu'un climat plus ou moins brûlant, plus ou moins glacé, plus ou moins humide, plus ou moins spiritueux, plus ou moins salubre, plus ou moins propre à donner du ton et de l'énergie à tous les organes, influe infiniment sur le *physique des passions*, dans lesquelles il met plus de douceur ou de rudesse, plus de flegme ou d'effervescence, un élan plus ou moins impétueux vers leur objet, une pente plus ou moins rapide vers l'excès et vers le vice. On sait qu'une éducation plus ou moins saine, plus ou moins conforme aux vrais principes de la vertu et de l'honneur, influe infiniment sur le *moral des mêmes passions*, c'est-à-dire qu'elle les porte avec plus ou moins de force et de succès à la grandeur ou à la bassesse, à l'honnête ou au déshonnête, au respect ou au mépris pour les lois naturelles et civiles, en général, à la vertu ou au vice,

2° Mais il est absurde de dire que le climat ou l'éducation ou l'opinion nationale fassent tout en genre de principes et de mœurs chez les hommes, ou soient l'unique cause et l'unique règle de leurs jugements, de leurs sentiments, de leurs actions : parce qu'il est certain qu'il existe chez tous les hommes une *règle primitive de vérité*, une *règle primitive de mœurs*, indépendantes et du climat et de l'éducation et de l'opinion nationale, indépendantes de toute convention et de toute institution humaine.

Chez l'homme sauvage et chez l'homme civilisé, chez l'homme idolâtre et chez l'homme chrétien, sous le cercle polaire et sous l'équateur, ainsi que dans les zones tempérées, il est également vrai que le tout est plus grand que sa partie; que deux choses égales à une troisième sont égales entre elles; que la cruauté est un vice, que la bienfaisance est une vertu, qu'il est beau d'être juste, clément, magnanime, honnête, sincère et ainsi du reste. Il est donc faux que le climat, l'éducation, l'opinion nationale, soient le principe unique et l'unique règle de toutes les opinions humaines.

3° Présenter au public un système général dans lequel on donne, ou au climat, ou à l'éducation, ou à l'opinion nationale, une influence mécanique et universelle sur les idées et sur les sentiments des hommes, c'est annoncer authentiquement qu'on a reçu de la nature un esprit gauche qui, né sans discernement, ne voit les choses qu'à demi et les voit mal, qui, dominé par une idée singulière et bizarre, n'a pas assez d'étendue ou de consistance pour l'observer sous ses différentes faces, pour la soumettre au creuset ou au flambeau de la philosophie, pour l'apprécier et la juger; qui, repu de rêves creux et de chimères décousues, aspire à surprendre et à abuser quelques esprits opaques et frivoles, au péril de se faire siffler par les esprits éclairés et solides.

15. DÉFINITION IV. Un *système* est un arrangement méthodique ou de causes destinées à produire certains effets ou d'effets destinés à dériver d'une même cause ou de plusieurs causes. Par exemple,

Le *Système de Copernic* est un arrangement des corps célestes, destiné à nous faire concevoir comment s'opèrent dans le ciel

tous les phénomènes qu'on y observe. Un *système sur la grâce* est une philosophique combinaison de principes et de conséquences, destinée à expliquer ou à justifier tout ce qui paraît incompatible dans la doctrine de la grâce, et à concilier la liberté et le mérite de la créature qui la reçoit avec la sagesse et la justice du Créateur qui la dispense, et qui récompense ou punit ceux qui lui sont fidèles ou infidèles.

Un système est admissible quand il s'accorde avec les principes ou avec les effets qu'on lui attribue, sans être opposé à aucune vérité connue.

De tous les systèmes imaginés par l'esprit humain, celui de Copernic est le seul peut-être qui ait été une réalité; c'est le seul du moins qui soit devenu une vérité démontrée. On trouvera, si l'on veut, l'explication et la démonstration de ce système de Copernic et la réfutation complète de toutes les difficultés quelconques qu'on peut lui opposer, dans le quatrième volume de notre physique.

Crédulité, incrédulité, impiété.

16. Définition première. La *crédulité* est une faiblesse d'esprit par laquelle on est porté à donner son assentiment, soit à des propositions, soit à des faits, sans connaître suffisamment les preuves qui les fondent et qui les établissent.

1° Ce n'est pas une crédulité dans un chrétien de donner son assentiment et de fixer son adhésion aux dogmes et aux faits fondamentaux de la religion chrétienne avant d'avoir médité et approfondi tout ce qui constitue et tout ce qui fonde sa religion, comme ce n'est pas crédulité, dans un Français, de croire aux lois, aux mœurs, aux coutumes, aux usages de sa nation, sans avoir fait une étude spéciale de tout ce qui caractérise et qui établit sa législation, parce qu'ils voient et qu'ils sentent suffisamment l'un et l'autre avant tout examen détaillé et motivé, qu'il est impossible que la généralité des hommes ait unanimement voulu leur en imposer sur les faits fondamentaux qui établissent et la religion et la législation auxquelles ils sont soumis.

2° C'est crédulité, dans tout homme chez qui existe la raison, d'adopter comme vraies et comme sûres, sans preuve et sans examen, des opinions ou des propositions qui s'éloignent de la façon de penser généralement reçue.

C'est crédulité, dans tout homme qui se pique de lumière et de discernement, de mettre au rang des faits certains et avoués, des faits équivoques qui ne sont établis que sur des bruits vagues, sur des autorités suspectes, sur des témoignages dans lesquels se montrent la passion et l'irréligion; surtout si ces faits paraissent répugner et aux mœurs des hommes et à la marche de la nature.

C'est crédulité, pour ne pas dire imbécillité, dans ce qui constitue aujourd'hui l'ignorante cohue et l'aveugle populace de la secte incrédule, de croire aveuglément à l'autorité plus que suspecte de tout audacieux suppôt de l'irréligion, qui, défigurant l'histoire, pervertissant la critique, abusant de la philosophie, supposant des faits fabuleux, dénaturant des faits réels, frondant le témoignage irréfragable de tout ce qu'il y eut de plus grands hommes, de génies plus sublimes, de savants plus profonds dans les différents siècles, ressuscitant les délires et les blasphèmes surannés de quelques auteurs ou de quelques ouvrages ignorés ou méprisés, citant et préconisant des sources romanesques ou apocryphes, à qui l'on fait dire tout ce qu'on veut, ose irréligieusement blasphémer Dieu et ses saints, calomnier la religion et ses ministres, saper tous les sacrés fondements des lois et des mœurs, se déchaîner contre toute autorité légitime, divine et humaine, devenir le panégyriste ou l'apologiste du libertinage et de l'anarchie, et se faire une misérable réputation d'esprit fort, en pervertissant la créance et les mœurs de quelques esprits faibles.

3° La crédulité n'a pas aisément lieu dans les faits qu'on annonce et qu'on donne pour miraculeux. Car dans ces sortes de faits qui, par leur nature, excitent la surprise et réveillent l'attention de l'âme, le premier mouvement de l'être pensant, c'est la défiance et le doute; le second, c'est l'examen scrupuleusement réfléchi de la chose et de ses circonstances; le troisième, c'est ou un assentiment forcé par l'évidence, si le fait est incontestablement reconnu pour vrai et pour miraculeux, ou une détermination obstinée à n'en rien croire, si le fait n'a pas une certitude et une authenticité complètes.

17. Définition II. L'*incrédulité* est un irréligieux travers d'esprit par lequel on s'obstine, contre toute certitude et contre toute lumière, à combattre ou à révoquer en doute, ou l'existence d'un Dieu, ou l'existence d'une providence divine, ou l'existence d'une vie future, ou l'existence d'une révélation surnaturelle; et à refuser en particulier son assentiment et son adhésion à tout ce que renferme de dogmes mystérieux et de faits miraculeux, la religion de Moïse et de Jésus-Christ. La classe des incrédules renferme et les matérialistes et les déistes et les sceptiques, dont nous montrerons ailleurs les pernicieux égarements.

Les hérétiques, les schismatiques, les juifs modernes, les mahométans, les idolâtres, n'ont rien de commun avec ce qu'on entend aujourd'hui par incrédules. Parmi ces cinq classes d'hommes, les quatre premiers croient en un Dieu, en une providence, en une vie future, en une religion révélée; ce que ne font pas les incrédules. La dernière ne connaît point les preuves éclatantes de la religion chrétienne et ne les combat pas obstinément, comme font les incrédules.

18. Définition III. L'*impiété* peut être considérée ou comme un acte, ou comme une habitude.

1° L'impiété, *considérée comme un acte*, est une injure faite ou au vrai Dieu ou à la vraie religion. Elle est ou formelle ou simplement

matérielle. L'*impiété est formelle*, quand elle part d'un sujet qui croit au vrai Dieu et à la vraie religion et qui agit avec liberté, avec réflexion, avec connaissance de cause. L'*impiété est simplement matérielle*, quand elle part d'un sujet qui méconnaît ou le vrai Dieu ou la vraie religion, ou qui agit sans connaissance ou sans liberté. Par exemple :

L'idolâtre, qui blasphème ou le vrai Dieu ou la vraie religion, commet une impiété simplement matérielle, parce qu'il est supposé ne point connaître formellement et distinctement ce qu'il attaque.

Le même idolâtre qui, persuadé que la Divinité réside dans sa pagode, brise et maltraite cette pagode, ne commet point une impiété matérielle, parce que l'objet insulté n'a rien de sacré en lui-même; mais il commet une impiété formelle, parce qu'il agit par un principe irréligieux et qu'il a intention d'outrager et le vrai Dieu et la vraie religion, que sa raison lui fait confusément connaître, et qu'il place aveuglément dans sa pagode.

L'incrédule qui, dans le sein du christianisme, blasphème ou le vrai Dieu ou la vraie religion, commet une impiété et matérielle et formelle; parce que, quoiqu'il fasse semblant de méconnaître extérieurement ou le vrai Dieu ou la vraie religion, il sent toujours dans son cœur qu'il lui est impossible de parvenir en ce genre, à un état ou de certitude ou d'incertitude qui puisse justifier ses blasphèmes. Tout ce qu'il peut faire, c'est d'entasser et d'accumuler dans son esprit des doutes sur la vraie religion; et cet état de doute n'est certainement pas un titre légitime et suffisant pour l'autoriser à insulter une religion qu'il soupçonne au moins divine.

2° L'impiété, *considérée comme une habitude*, est un défaut permanent de religion, un système d'indifférence ou de mépris pour tout ce que la religion propose ou consacre. Celui en qui réside cette irréligieuse habitude est nécessairement sans créance, sans loi, sans culte, sans principes de conscience, sans règle de mœurs. S'il a des vertus morales et sociales, il les doit uniquement au beau penchant de sa nature, qui, par une heureuse inconséquence se porte par elle-même et comme machinalement vers le bien.

Hérésie, superstition.

19. DÉFINITION I. L'*hérésie* est une adhésion obstinée à quelque opinion opposée aux dogmes de la religion et aux décisions de l'Église, qui en est l'organe.

Dans l'hérésiarque qui séduit et qui trompe, l'hérésie est toujours une opiniâtreté libre et réfléchie, qui fait résister volontairement à la vérité connue, et qui, digne de tous les anathèmes du ciel, ne mérite que la haine et le mépris de la terre. Dans l'hérétique qui est séduit et trompé, ce n'est souvent qu'une erreur malheureuse, qui mérite uniquement qu'on le plaigne, et qu'on s'efforce charitablement de le désabuser et de l'éclairer.

Le premier étouffe et combat, par intérêt et par passion, la vérité qu'il connaît et qu'il trahit; le dernier s'attache au mensonge, parce qu'il a eu primitivement le malheur de le prendre pour la vérité même, qu'il révère et qu'il chérit.

II. On nomme *schisme* dans le christianisme, l'acte d'indocilité ou de révolte par lequel une nation, ou un corps politique, ou même un simple particulier se sépare et se retranche de l'Église de Jésus-Christ, laquelle fait et doit toujours faire un même Tout mystique, un bercail unique et indivisible, sous un unique chef : *Unum ovile et unus pastor.*

Le schisme peut indifféremment, ou être joint à l'hérésie, ou être borné à lui-même, et sans aucune erreur en genre de créance, de culte, de morale. De Σχίζω, *findo*, ou de σχίσμα, *scissura*, séparation, division.

20. DÉFINITION II. La *superstition* est un excès ou un abus de l'esprit de religion. Défaut de lumières dans l'esprit, goût dominant pour la bizarrerie et pour la singularité dans le caractère, zèle aveugle et indocile pour une perfection chimérique et absurde: telles en sont les méprisables sources.

1° La religion est une crainte légitime de déplaire à Dieu, un empressement raisonnable de lui plaire, la *superstition* est l'abus ou l'excès de tout cela. C'est une crainte insensée de lui déplaire par des actions licites, qu'il n'improuve point; c'est un empressement insensé de lui plaire par des œuvres absurdes ou frivoles, qu'il n'avoue point.

La superstition peut naître, comme on voit, de la religion même, dont elle devient ou l'excès ou l'abus. Mais la religion cesse où la superstition commence, parce que la religion est toujours sage et sainte, et que la superstition est toujours insensée, et souvent criminelle.

2° L'idée de superstition, ainsi que celle de fanatisme, renferme et présente toujours quelque chose d'absurde, de méprisable, de révoltant pour tout homme éclairé et sensé; et c'est pour cette raison que quelques incrédules modernes emploient plus ou moins habilement tout l'art de l'imposture et de la séduction, pour faire envisager la religion elle-même, sous l'idée de superstition ou de fanatisme, et pour s'arroger le droit de tonner et de fulminer ensuite emphatiquement contre les choses mêmes qui constituent le fond et l'essence de toute religion, et que prêche et avoue la simple raison, savoir, l'exercice d'un culte religieux et la soumission à une loi divine.

Ce qu'ils semblent attaquer est réellement digne de leurs mépris et de leurs anathèmes: ce qu'ils attaquent ou qu'ils veulent attaquer en effet est digne du respect et de l'hommage de toute âme éclairée et honnête. Otez de leurs enthousiastes déclamations l'équivoque et le sophisme, et elles ne disent plus rien.

Enthousiasme, fanatisme.

21. DÉFINITION. L'enthousiasme et le fanatisme ont des traits communs qui les confon-

dent, et des nuances spécifiques qui les distinguent.

1° L'*enthousiasme*, en fait de religion, est une aveugle effervescence de l'âme, née de persuasions sans motif et sans fondement, de sentiments sans cause et sans objet. C'est une espèce d'ivresse, dans laquelle l'âme, aveuglée et abusée par ses délires, voit les choses autrement qu'elles ne sont, voit ce qui n'est pas, ne voit pas ce qui est, s'agite et se passionne pour des fantômes ou pour des chimères, et renonce à l'empire de la raison pour se soumettre à celui de l'imagination.

L'enthousiaste voit toujours au delà de la vérité et de la réalité : il exagère, il outre les choses. Il voit des dogmes ou des erreurs, des vertus ou des crimes, où il n'y a souvent *ni* erreur, ni dogme, ni crime, ni vertu ; il met de la chaleur et une espèce d'emportement à tout, même aux choses les plus indifférentes, et c'est en quoi il est absurde et dangereux. Car la chaleur et l'emportement qu'on met aux choses qu'on veut ou réformer, ou perfectionner, ou persuader, produisent communément un effet tout contraire à celui qu'on en attend. La vérité, la vertu, la perfection, la religion, n'ont besoin, pour être reçues dans des têtes bien faites, que de leur être présentées d'une façon claire et précise : l'enthousiasme les rend suspectes et odieuses.

2° Le *fanatisme*, en fait de religion, est un violent accès d'un zèle aveugle et insensé, qui, né d'une humeur sombre et mélancolique, se repaît de noirs projets, et consacre les plus détestables attentats, pour le bien mal entendu de la religion. C'est l'abominable effet d'une fausse conscience, qui, couvrant du masque de la religion, l'emportement, le parjure, la calomnie, la scélératesse, la fureur, la cruauté, la barbarie, en consacre la noirceur, en ôte les remords, et met le fanatique hors d'état de revenir à la raison et au devoir par le repentir.

3° L'enthousiasme et le fanatisme ont également leur source dans un esprit déréglé, dans un jugement affaibli, dans une imagination échauffée et féconde en visions absurdes. De là *deux espèces de visionnaires*, lesquelles ne diffèrent entre elles que par la diversité de leurs visions.

Un visionnaire qui cherche aveuglément le langage du ciel dans son esprit particulier, qui transforme emphatiquement, mais sans accès sinistres et malfaisants, les délires de ses pensées en oracles célestes, les fantômes de son imagination en objets réels et sacrés, est un *enthousiaste*.

Un visionnaire qui s'agite et s'échauffe dans ses délires, qui veut répandre et persuader ses visions par la violence, qui s'indigne et s'enflamme contre ceux qui n'ont pas les mêmes persuasions, qui prend les noirs accès de son âme atrabilaire et farouche, pour les volontés sacrées d'un Dieu de paix et de douceur, est un *fanatique*. L'enthousiasme est au fanatisme, ce que la démense est à la frénésie.

4° Tout ce qui se présente chez les hommes sous l'idée de mérite, de vertu, de perfection, a eu ses enthousiastes et ses fanatiques. Chez les Romains et chez les Grecs régnait l'enthousiasme et quelquefois le fanatisme de l'amour de la patrie. Chez les Anglais règne l'enthousiasme et souvent le fanatisme d'une anarchique liberté. Dans les siècles de la chevalerie régnaient l'enthousiasme et le fanatisme de l'honneur du beau sexe : tout preux chevalier voulait que la beauté qui lui avait tourné la tête fût la plus belle et la plus vertueuse personne du monde; et il était prêt à couper honorablement la gorge à quiconque n'était pas de son avis.

5° On donne aussi le nom d'enthousiasme, dans l'éloquence et dans la poésie, à une certaine effervescence de l'âme, qui la fixe et l'attache puissamment à son objet, soit pour le saisir, soit pour le peindre avec énergie : c'est l'*enthousiasme du génie* qui enfante les grands mouvements de l'éloquence, qui anime les grands tableaux de la poésie, qui transporte et qui enlève en quelque sorte au-dessus de la nature humaine les grands orateurs et les grands poëtes. C'est le seul enthousiasme que puisse avouer la raison, qui le règle et le dirige, lors même qu'elle paraît être dominée et absorbée par sa chaleur et par son emportement.

Désir des connaissances.

22. Observation. Placé dans un point de l'immense univers, l'*être raisonnable* sent qu'il n'est point simplement destiné à y végéter avec les plantes, à y éprouver des sensations avec les brutes. S'il a reçu de la nature une âme grande et sublime, à peine échappé des entraves et des nuages de l'enfance, il s'indigne et s'irrite à l'aspect du vide humiliant qu'il découvre dans toutes ses facultés intellectuelles : il brûle d'étendre ses lumières et de porter ses regards scrutateurs aussi loin et plus loin que la nature, dont le spectacle l'enchante et le ravit. L'amour des connaissances devient pour lui une passion également douce et puissante, qui, comme un feu dévorant, s'élance sur tous les objets, se nourrit de ses efforts, se fortifie par ses progrès, et ne s'éteint que par la destruction de son sujet.

Mais le premier pas à faire dans la carrière des connaissances humaines, c'est de descendre dans soi-même, pour y poser ou pour y sonder les fondements de la certitude. L'édifice ne présente rien de solide et d'assuré, si l'on peut en soupçonner ruineux les fondements. Qu'est-ce donc que la certitude et quelle en est la source ? Tel est l'objet des deux paragraphes suivants.

§ II. — *Idée et division de la certitude.*

23. Définition. La certitude peut être envisagée, ou dans son objet, ou dans son motif, ou dans son sujet.

1° La *certitude de l'objet* est l'immutabilité ou absolue, ou hypothétique, de la chose que l'on connaît.

2° La *certitude du motif* est la force et le

poids des raisons irréfragables qui entraînent l'esprit, et qui lui arrachent son suffrage et son adhésion.

3° La *certitude du sujet* est l'adhésion ferme et inébranlable de l'esprit à une vérité irréfragablement établie et démontrée, soit que la démonstration naisse d'une évidence intrinsèque à la chose, soit qu'elle dérive d'une évidence extrinsèque à la chose, ou d'un motif certain et incontestable, extrinsèque à la chose, mais essentiellement et indéfectiblement connexe avec la vérité de la chose. Cette dernière certitude, ou la certitude du sujet, va être plus amplement expliquée et développée dans la définition suivante, qui en renferme la division.

La certitude dans son sujet.

24. Définition. La *certitude, envisagée dans l'âme qui en est le sujet*, est l'adhésion ferme et inébranlable de l'esprit à une vérité irréfragablement établie et démontrée. Elle se divise en certitude métaphysique, en certitude physique, et en certitude morale.

1° On nomme *certitude métaphysique* celle dont l'objet a une immutabilité absolue et essentielle, à laquelle il est impossible qu'un miracle même déroge. Elle a pour objet l'état métaphysique des êtres, et pour motif l'exigence et l'immutabilité essentielle des choses; exigence et immutabilité manifestées par le témoignage des idées qui les conçoivent et les représentent. Il est certain d'une certitude métaphysique, que le tout est plus grand que sa partie; que le triangle a trois angles et trois côtés; qu'une cause qui agit, existe.

2° On nomme *certitude physique* celle dont l'objet ne peut manquer d'être tel qu'il est conçu et connu, sans un vrai miracle. Elle a pour objet l'état physique des choses, et pour motif le témoignage des sens et l'immutabilité naturelle des lois de la nature, lesquelles ne peuvent manquer d'avoir leur cours et leur effet que par un vrai miracle, que par une volonté et une action spéciale de l'Etre incréé et créateur, par qui elles ont été librement établies, et par qui elles peuvent absolument être changées ou suspendues, pour des raisons dignes de sa sagesse. Il est certain d'une certitude physique, que le soleil ne suspendra point aujourd'hui son cours, comme il fit au temps de Josué. Il est certain d'une certitude physique, que mon ami, que je vois et que j'entends auprès de moi, est mon ami lui-même, et non simplement son image et son fantôme.

3° On nomme *certitude morale* celle dont l'objet est constaté ou par la nature et l'influence des mœurs, ou par le témoignage des hommes, qui est une dépendance et une branche des mœurs. Par exemple, il est certain pour moi, d'une certitude morale qui ne me laisse aucun doute, que les hommes qui peuplent actuellement les îles ou les contrées qui restent à découvrir dans notre globe, sont naturellement voluptueux, vindicatifs, ambitieux, parce que je sais que tous ces penchants sont dans la nature humaine et dans les mœurs des hommes. Par exemple encore, il est certain pour moi d'une certitude morale qui exclut tout doute de mon esprit, qu'un fait historique, ancien ou moderne, sur lequel s'accordent unanimement une foule de témoins oculaires, ou de témoins instruits par des témoins oculaires non suspects, est tel qu'il est rapporté, parce que je connais la marche générale de la nature humaine, qui ne s'accorde point à trahir la vérité connue, quand aucun motif humain ne l'incline au mensonge.

25. Remarque. Le nom de *certitude morale* se donne aussi assez généralement à une très-grande vraisemblance, dont le motif est l'influence et la marche des mœurs, et dont l'objet doit naturellement être tel qu'on le juge, quoiqu'il puisse absolument et sans aucun miracle être autrement. Par exemple, il est certain, d'une certitude morale ainsi entendue, qu'une mère irritée contre son fils unique se laissera fléchir en sa faveur et ne le déshéritera point. Il est certain, d'une certitude morale ainsi entendue, qu'un homme que l'on a toujours vu marcher dans les sentiers de l'honneur et de la probité, ne voudra point sacrifier sa probité et son honneur à un modique et vil intérêt, qui ne peut avoir prise que sur des âmes bassement vénales.

Comme une simple vraisemblance, quelque grande qu'elle puisse être, n'exclut pas toujours de l'esprit tout doute, toute inquiétude, ne donne pas toujours à un jugement de l'esprit une assurance entière et complète, pour ôter tout équivoque et pour éviter toute dispute, nous ne comprendrons point ici dans la définition et dans la division de la certitude, cette dernière espèce de certitude morale, qui n'est point une vraie et complète certitude, qui n'est qu'une plus ou moins grande vraisemblance.

Force de la vérité connue.

26. Observation. Comme la *certitude morale, fondée sur le témoignage des hommes*, est un point essentiel et fondamental dans la connaissance de la religion, ainsi que dans la connaissance de l'histoire, il est à propos de donner ici un moment d'attention à une observation générale et importante, qui se présente tout naturellement sur la *force de la vérité connue*.

Le sentiment intime nous apprend que nous avons dans nous un penchant naturel pour la vérité connue, et que nous ne trahissons la vérité connue, que quand quelque passion puissante, par exemple, la crainte, la vengeance, l'esprit de parti, l'intérêt, nous engage à trahir la vérité et à nous déclarer pour le mensonge.

On peut donc établir comme un axiome moral, qu'*il y a dans la vérité évidemment connue, une force qui nous incline à lui accorder notre suffrage*, et que nous ne trahissons la vérité connue, en faveur du mensonge, que quand notre âme est dominée par quelque passion déréglée. Donc, tout autre motif cessant, nous nous attachons à la vérité évidemment connue, par le seul et uni-

que motif de l'amour de la vérité.

Il y a parmi les hommes une si grande opposition de caractère et d'éducation, une si grande rivalité de prétentions et d'intérêts, un si grand conflit d'opinions et de jugements, un esprit et un goût de contradiction si dominant et si général, que *le seul amour de la vérité connue peut concilier et réunir leur suffrage et leur jugement sur un même objet.* Quand tous les autres motifs cessent, l'amour et le goût de la vérité deviennent le motif général et permanent, qui engage l'homme de tout état et de toute nation à se déclarer pour la vérité et à lui rendre hommage. Quelle preuve triomphante et décisive contre le pyrrhonisme historique, que cette très-simple et très-naturelle observation, méditée et approfondie!

Certitude de témoignage.

27. Observation. *La certitude morale, fondée sur le témoignage des hommes,* est l'adhésion ferme et inébranlable de l'esprit à une vérité historique et de fait, que rapportent des témoins ou des historiens dignes de foi. Cette espèce de certitude est susceptible de plus et de moins dans sa nature et dans son intensité. Elevée à son plus haut degré de force, elle égale à certains égards la certitude métaphysique et géométrique, parce que dans l'ordre moral, elle ne donne pas moins d'assurance à l'âme, elle ne bannit pas moins efficacement de l'esprit tout doute, qu'un axiome ou une démonstration, dans l'ordre métaphysique ou géométrique. Par exemple, sans avoir jamais vu l'empire d'Allemagne, je suis aussi sûr de cette vérité, *il existe un Empire germanique,* que je suis sûr de cette autre vérité, *la partie est moindre que le tout,* quoique la première ne soit qu'une vérité dans l'ordre moral, laquelle ne m'est constatée que par le témoignage des hommes; et que la seconde soit une vérité dans l'ordre métaphysique, fondée sur l'idée et sur l'essence des choses.

La certitude de témoignage, pour être dans sa plus grande force, pour donner à l'âme une assurance entière et complète, pour exclure et pour bannir absolument de l'esprit toute inquiétude et tout doute, exige pour conditions essentielles :

1° *Le nombre des témoins.* Il faut que ce nombre soit assez grand pour qu'un homme sensé ne puisse pas raisonnablement en demander et en exiger davantage, afin de constater la vérité d'un fait.

2° *La gravité des témoins.* Il faut qu'ils soient d'une trempe et d'une maturité d'esprit, incapable, ou de vouloir tromper par une frivole et inepte charlatanerie, ou de se laisser tromper par une ignorance et une légèreté imbéciles.

3° *La droiture des témoins.* Il faut qu'on ne puisse raisonnablement les soupçonner ni de passion qui les engage à trahir la vérité, ni de collusion pour se concerter dans le mensonge.

4° *La constance et la persévérance dans les témoignages.* Il faut que les témoins ou les historiens qui rapportent un fait soient constants dans leur narration, et qu'ils ne détruisent pas manifestement dans un endroit ce qu'ils établissent dans un autre.

5° *L'accord et l'unanimité morale dans les témoignages.* Il faut que les différents témoins ou historiens s'accordent à faire le même rapport, du moins pour le fond de la chose; ou s'il y a quelque témoignage contraire à la multitude et au torrent des témoignages, il faut que ce témoignage contraire soit très-futile, de très-peu de poids, et digne de n'être compté pour rien. Quand les témoignages sont contraires les uns aux autres, leurs forces opposées se détruisent réciproquement; et l'esprit n'est point entraîné à une adhésion.

6° *La possibilité et la sensibilité dans l'objet des témoignages.* Il faut que les choses qu'on raconte et qu'on rapporte soient des *choses possibles,* qui puissent arriver ou naturellement ou par miracle, qui conviennent ou à l'ordre naturel ou à l'ordre surnaturel des *choses bien sensibles,* sur lesquelles les sens aient une prise facile, ou dont on puisse juger sûrement et infailliblement par le ministère des sens. Ce qui répugne n'a pas pu être un fait existant; ce qui est insensible, n'a pas pu être un fait manifesté par les sens : tous les témoignages possibles des hommes sont donc évidemment nuls pour ces deux cas.

Certitude de quelques faits historiques.

28. Observation. Exiger tant de conditions pour établir la certitude des faits historiques, ou pour l'élever à son plus haut degré de force, ce n'est point l'anéantir, comme on pourrait peut-être l'objecter. Car combien de faits de l'histoire profane et de l'histoire sacrée sont appuyés sur des témoignages revêtus de toutes les conditions que nous venons de tracer et d'exiger!

1° Un témoignage revêtu de toutes les conditions que nous exigeons, nous constate l'existence des villes, des provinces, des républiques, des royaumes, des empires, répandus de nos jours sur la surface de la terre; l'existence et les grandes révolutions des empires et des républiques célèbres, qui ont joué un grand rôle dans l'antiquité; l'existence d'un Alexandre, d'un Cyrus, d'un Scipion, d'un César, d'un Constantin, d'un Charlemagne, d'un Louis le Grand, d'un Cicéron, d'un Virgile, d'un Démosthène, d'un Thucydide, d'un Socrate, d'un Homère, d'un Salomon, d'un Moïse, d'un Jésus de Nazareth, et ainsi du reste.

2° Un témoignage revêtu de toutes les conditions que nous exigeons, nous constate le grand miracle de la *résurrection de Jésus-Christ :* résurrection dont plus de cinq cents témoins oculaires eurent et le loisir et la liberté de se convaincre pleinement pendant quarante jours; résurrection qui, peu d'années après l'événement, fut authentiquement consignée dans l'histoire, fut annoncée et prêchée avec éclat dans tout le monde connu, par ceux mêmes qui en avaient été les spectateurs et les témoins, et qui après en avoir été les évangélistes et les apôtres, eurent le courage d'en devenir les martyrs et

d'expirer tous ou presque tous au milieu des supplices, pour en attester d'une voix persévéramment unanime la vérité et la certitude ; résurrection publiée et attestée d'abord par ce grand nombre de témoins oculaires qui en avaient été instruits et convaincus par le témoignage de leurs propres sens et qui en scellaient la vérité par le sacrifice de leur vie, par l'effusion de leur sang; recueillie et répandue ensuite par d'autres témoins oculaires et auriculaires, qui avaient entendu les instructions et qui avaient vu le martyre de ces patriarches et de ces héros du christianisme, par qui l'univers en fut instruit; portée d'âge en âge et transmise enfin jusqu'à nous, par une foule d'histoires les plus irréfragables, par une foule de monuments les plus authentiques, par une tradition toujours subsistante et toujours d'accord avec ces histoires et avec ces monuments.

Il faut évidemment être dépourvu de tout jugement et de toute raison, pour révoquer en doute tous les faits quelconques de l'histoire profane. Mais à quel fait de l'histoire profane ajouterions-nous foi, s'il fallait toujours pour le constater, des témoignages aussi convaincants, aussi authentiques, aussi multipliés, aussi permanents, que ceux qui nous constatent la vérité et la réalité de cette miraculeuse résurrection? On peut dire à peu près la même chose de la plupart des autres miracles de Jésus-Christ.

3° Un témoignage revêtu de toutes les conditions que nous exigeons nous constate la plupart des *miracles de Moïse* : miracles sensibles, éclatants, durables, qui furent observés et contemplés à loisir par tout le peuple hébreu, par plusieurs millions d'hommes assemblés en corps de nation dans les plaines de l'Egypte ou dans les montagnes de l'Arabie ; miracles authentiques et irréfragables, qui furent consignés dans l'histoire et transmis à la postérité, par le thaumaturge même que l'Eternel employa pour les opérer ; qui furent reconnus pour vrais et pour incontestables par la nation entière que l'Eternel destina à en être le témoin et le garant ; dont la postérité de cette nation, dépositaire de la loi et des merveilles de l'Eternel, a toujours conservé la mémoire, toujours reconnu la réalité, toujours attesté la vérité; et qui ont passé de Moïse jusqu'à nous, avec toute la certitude que peuvent donner et une histoire sacrée où ils furent invariablement empreints au temps même de leur existence, et les mœurs expressives et parlantes d'une nation toujours subsistante, où ils se voient encore en partie tracés, et une tradition constante et unanime qui n'a jamais cessé d'en conserver et d'en renouveler le souvenir, de siècle en siècle, d'âge en âge, de jour en jour, et chez les Hébreux et chez toutes les nations parmi lesquelles sont dispersés les Hébreux.

4° Parmi les miracles de Moïse, dont la certitude et l'authenticité ne laissent rien à désirer, on peut citer hardiment le mémorable *passage de la mer Rouge*. Selon les observations d'un moderne voyageur, homme savant et homme philosophe, M. Shaw, qui, dans ces derniers temps a marché sur les traces des Israélites dans les déserts de l'Arabie et qui a suivi toutes leurs stations, depuis Ramessus jusqu'au mont Sinaï ; ce passage se fit entre les montagnes de Moccatte et de Suez. *Les Egyptiens*, dit-il, *avaient effectivement lieu de croire que les Israélites, dans la situation où ils se trouvaient ne pouvaient pas leur échapper. Ils avaient alors les montagnes de Moccatte au sud, qui leur barraient le passage de ce côté-là : les montagnes de Suez les enfermaient au nord, et ne leur permettaient pas d'entrer dans le pays des Philistins : la mer Rouge était devant eux, à l'est, et Pharaon avec son armée fermait l'entrée de la vallée derrière eux, à l'ouest. Cette vallée se termine à la mer par une petite baie qui se forme des extrémités des montagnes ci-dessus décrites, et s'appelle* Tiah béni Israël, *ou la route des Israélites, en vertu d'une tradition qui se conserve jusqu'à ce jour parmi les Arabes, et qui porte que ce peuple la traversa* (*Voyage d'Arabie et du Levant*).

M. Niebuhr, dans sa *Description de l'Arabie*, d'après les observations et les recherches faites dans le pays même, entreprend de prouver que les Israélites passèrent la mer Rouge à Kolsum, bras du golfe d'Arabie, au nord de Suez. Mais nous doutons que ces recherches, qu'on dit très-exactes et fondées sur une bonne critique, puissent aller de pair avec celles du savant observateur que nous venons de citer, lesquelles se trouvent d'ailleurs conformes et à la tradition des Arabes, et à l'opinion généralement reçue parmi les savants des siècles antérieurs.

Mais quand même on n'aurait aucune connaissance certaine du lieu précis où s'effectua ce miraculeux événement, il ne s'ensuivrait pas que le fait lui-même dût être incertain et douteux : comme on ne doute pas de l'existence de Babylone et de tant d'autres villes anciennes, quoiqu'on ignore aujourd'hui en quel endroit précis elles étaient placées ; comme on ne doute pas que telles et telles batailles célèbres aient été anciennement gagnées ou perdues, quoiqu'on ne puisse plus déterminer le lieu même où se donna le combat.

§ III. — *Sources de la certitude.*

29. Observation. Toute certitude humaine, quelle qu'en soit la nature, quel qu'en puisse être l'objet, dérive toujours nécessairement de l'une de ces quatre sources, savoir :

1° Ou du *témoignage du sentiment intime*, qui nous instruit et nous convainc de notre propre existence, de l'existence de nos idées, de nos jugements, de nos raisonnements, de nos affections, de nos aversions, de nos craintes, de nos espérances, de nos désirs, de nos déterminations, de nos sentiments, de nos sensations mentales, de tout ce qui se passe dans notre âme et qui l'affecte ;

2° Ou du *témoignage des idées*, qui nous dévoile la vérité des principes, la dépendance des conséquences, les essences et les rapports des choses, tout ce que nous connaissons dans les objets de la métaphysique et de la géométrie ;

3° Ou du *témoignage des sensations*, qui nous fait connaître l'existence, la figure, l'arrangement, les distances, les volumes, les qualités les plus sensibles des différents corps qui nous environnent et qui forment l'univers;

4° Ou du *témoignage des hommes*, qui consigné dans l'histoire, fait revivre les siècles écoulés et évanouis, fixe la scène mobile et changeante des événements, et rapprochant de nous et tous les lieux et tous les temps, nous donne en spectacle les faits célèbres dont l'éloignement des temps et des lieux ne nous a pas permis d'être témoins.

De ces quatre sources naissent toutes les connaissances qui enrichissent notre esprit : sur ces quatre fondements est appuyé et établi tout ce qu'il y a de certitude chez les hommes. Chacun de ces objets exige et mérite un développement à part.

Témoignage du sentiment intime.

30. Définition. Le *sentiment intime* est cette voix intérieure, ce jugement expérimental, qui apprend à la substance pensante et sensible qui nous anime, la manière dont elle est affectée par ses idées, par ses sentiments, par ses jugements, par ses raisonnements, par ses sensations intérieures, par ses désirs, par ses peines, par ses plaisirs, par ses persuasions, en un mot par toutes les modifications dont elle est le sujet immédiat, et qui se font sentir dans elle. Il a pour objet uniquement les différentes modifications qui existent dans l'âme et qui l'affectent, et nullement ou la cause ou l'objet de ces modifications.

Un fanatique écrivain, qui prenait l'objet de ses visions ou de ses folles persuasions pour l'objet du sentiment intime, a osé dire avec emphase dans ces derniers temps, qu'il avait, en France, un sentiment intime de ce qui se passait en Portugal. Cet écrivain a appris au public, en le faisant rire à ses dépens, qu'il ignorait les premiers principes du raisonnement, et qu'il n'avait pas les premières idées des choses.

31. Axiome. *Le sentiment intime donne toujours une certitude infaillible de son objet, ou est toujours infailliblement connexe avec l'existence de son objet.*

Explication. L'objet du sentiment intime est pour moi, par exemple, ce que je sens dans mon âme. Or ce que je sens dans mon âme, existe nécessairement dans mon âme : puisqu'il est clair que ce qui n'existe pas, ne peut pas être senti, que ce qui n'existe pas dans mon âme, ne peut pas être senti dans mon âme.

Témoignage des idées.

32. Définition. L'*idée d'une chose* est dans l'âme où réside cette idée, une image spirituelle de cette chose; image qui en représente et qui en manifeste les propriétés qu'on y connaît. Par exemple, j'ai actuellement dans mon esprit, l'idée ou l'image d'un triangle matériel ; cette idée ou cette image, reçue et tracée dans une substance spirituelle est nécessairement une image spirituelle. J'observe cette idée ou cette *image du triangle* : de cette observation, de cet examen, de cette contemplation, naissent toutes les connaissances que j'ai dit et que je puis avoir sur les propriétés métaphysiques et essentielles du triangle.

33. Axiome. *On doit affirmer d'une chose, tout ce qui est essentiellement renfermé dans l'idée de cette chose; on doit nier d'une chose, tout ce qui est essentiellement exclu de l'idée de cette chose.*

Explication. Cet axiome est vrai et incontestable, si c'est le premier principe des sciences et le fondement de toutes les démonstrations métaphysiques et mathématiques : or tel est cet axiome, et je le démontre. Cet axiome est le *premier principe des sciences* et le fondement de toutes les démonstrations métaphysiques et mathématiques; si la vérité de cet axiome demeurant inébranlable, tous les principes des sciences, toutes les démonstrations fondées sur ces principes, conservent leur force; si la vérité de cet axiome étant ébranlée ou suspectée, tous les principes des sciences, toutes les démonstrations fondées sur ces principes, tombent et s'écroulent. Or telle est la vérité de cet axiome : car la certitude de tout principe de connaissances, de toute démonstration métaphysique et mathématique a toujours nécessairement pour base et pour fondement la vérité d'expression et de représentation qu'on suppose dans l'idée, et qui forme une connexion infaillible entre l'idée représentante et la nature de l'objet représenté. Par exemple,

D'où sais-je que deux choses égales à une troisième sont égales entre elles, que deux choses identifiées avec une troisième, sont identifiées entre elles? Je ne le sais que parce que je vois que, dans l'idée d'égalité ou d'identité de deux choses avec une troisième, est nécessairement renfermée l'identité ou l'égalité de ces deux choses entre elles.

D'où sais-je que le tout est plus grand que sa partie, que le tout est égal à toutes ses parties prises ensemble? Je ne le sais que parce que je vois que l'idée d'un tout, inclut nécessairement un excès sur la partie, une égalité avec toutes ses parties.

D'où sais-je qu'il est impossible qu'une même chose soit et ne soit pas en même temps? Je ne le sais que parce que je conçois et je vois que l'idée de l'être exclut essentiellement son opposé, son non-être, pour la même circonstance de lieu et de temps.

De même, d'où sais-je qu'un triangle tracé en Angleterre, n'est pas un carré : et que les trois angles de ce triangle valent deux angles droits? Je ne le sais que parce que l'idée d'un triangle quelconque exclut essentiellement le carré, inclut essentiellement une égalité entre ses trois angles et deux angles droits.

D'où sais-je qu'un raisonnement est concluant et solide et que la vérité de sa conséquence ne peut être douteuse et suspecte? Je ne le sais que parce que dans l'identité de deux objets avec un troisième je vois par l'idée des choses, l'identité de ces deux objets entre eux ; ou bien, que parce que je vois la con-

séquence découler légitimement de deux prémisses jugées vraies et que je conçois avec évidence que de deux prémisses vraies ne peut découler rien de faux.

D'où sais-je que l'existence de la matière et l'ordre admirable de la nature entraînent l'existence d'un être infiniment parfait, incréé et créateur? Je ne le sais que parce que l'idée de la matière exclut essentiellement la capacité d'exister par elle-même, de se mouvoir et de s'arranger par elle-même, et que l'idée de cette existence et de cet arrangement, en les supposant réels, inclut et suppose nécessairement l'existence d'un Etre infiniment puissant, infiniment intelligent, infiniment parfait, qui ne doive qu'à lui-même son éternelle et essentielle existence.

D'où sais-je que l'Etre infiniment parfait, s'il existe, doit être infiniment sage, infiniment saint, infiniment juste, essentiellement incapable d'être ou trompé ou trompeur? Je ne le sais que parce que l'idée d'un Etre infiniment parfait renferme essentiellement toutes ces perfections, exclut essentiellement tous les défauts et tous les vices opposés à ces perfections.

Donc en adoptant les différents principes des sciences, les différentes démonstrations que fondent ces principes, on suppose toujours nécessairement avec tous les métaphysiciens, avec tous les dialecticiens, avec tous les géomètres, avec tous les êtres pensants, la vérité et la certitude de l'axiome que nous venons de poser et d'expliquer : donc, cet axiome est vrai et incontestable.

Témoignage des sens.

34. Observation I. Le témoignage du *sentiment intime* ne nous instruit que des affections ou modifications intérieures et sensibles de notre âme. Le témoignage des *idées* ne nous éclaire que sur les propriétés essentielles des choses, soit qu'elles existent, soit qu'elles n'existent pas; propriétés que nous découvrons par l'idée essentielle de ces choses.

Le *témoignage des sens* nous ouvre un théâtre bien plus étendu et bien plus intéressant de connaissances à acquérir sur les êtres sensibles. Leur existence, leur situation, leur figure, leur proximité ou leur éloignement, leur fluidité ou leur solidité, leur légèreté ou leur pesanteur, leur mouvement ou leur repos, et telles autres qualités sensibles, rien de tout cela n'est dans notre âme; rien de tout cela n'est de leur essence : tout cela peut nous être dévoilé et manifesté par le témoignage des sens; voilà l'objet de ce témoignage.

Le *témoignage des sens* est donc le rapport de nos sensations à différents objets qui les font naître en nous. Par exemple, depuis que j'existe, j'éprouve des sensations qui ont un rapport à des hommes, à des plantes, à des brutes, à un soleil, à des étoiles. Ce *rapport de mes sensations à ces divers objets*, est le témoignage de mes sens; lequel, en tant que connexe avec l'essentielle véracité de l'Etre incréé et Créateur, m'atteste l'existence de ces objets et peut m'apprendre une foule de choses sur leur nature et sur leurs propriétés. Mais il faut pour cela que ce témoignage soit revêtu de certaines conditions propres à le rendre certain et infaillible; conditions que nous allons exposer et expliquer dans l'observation suivante.

35. Observation II. Pour que nos sens, savoir l'œil, l'oreille, l'odorat, le goût, le tact, nous donnent des connaissances sûres et infaillibles sur leur objet, il faut :

1° *Que nos sens soient sains et en bon état.* Il nous conste que nos sens sont sains et en bon état, et par notre propre expérience, qui ne sent aucun vice et aucun dérangement dans nos sens; et par l'accord des jugements que nous portons d'après leur témoignage avec les jugements des autres hommes avec qui nous vivons.

2° *Que le témoignage de nos sens soit constant et soutenu, et que la raison préside à l'examen de leur témoignage.* Si le rapport de mes sens aujourd'hui est différent de celui qu'ils me faisaient hier; si le rapport de l'œil ou de l'oreille est démenti par celui du tact; si la légèreté ou la frivolité m'empêche de donner une attention mûre et réfléchie à certains rapports ou témoignages de mes sens; ces témoignages sont suspects. Quand ces rapports se contredisent, on corrige l'un par l'autre; celui qui est suspect par ceux qui sont sûrs et indubitables.

3° *Que l'objet sensible soit assez présent au sens qu'il doit affecter, pour que l'impression qu'il fera sur lui, soit bien nette, bien marquée, bien caractérisée.* Une tour fort éloignée paraît ronde à mon œil, quoiqu'elle soit carré : l'œil plus voisin recevra de cette tour une impression plus sensible et mieux caractérisée; et il n'aura plus de cause d'erreur. La géométrie, l'optique, l'astronomie apprennent comment et par quelles règles scientifiques les sens nous donnent des connaissances certaines sur la grandeur et la figure et la distance de certains objets immensément éloignés de l'organe des sens.

36. Observation III. Les impressions sensibles que nous recevons dans les divers organes de nos sens, se nomment *sensations*. La sensation est ou extérieure et dans l'organe matériel, ou intérieure et dans la substance même de l'âme.

1° *La sensation extérieure et organique*, est une commotion ou une impression faite dans les organes du corps animé, c'est-à-dire dans les fibres infiniment mobiles et délicates qui forment chacun de nos organes.

2° *La sensation intérieure et mentale*, est dans l'âme une modification spirituelle, relative aux qualités sensibles d'un corps dont elle lui annonce l'existence et la présence; ou, ce qui revient à la même chose, c'est la connaissance d'une qualité sensible, relative à un corps existant et présent.

La sensation intérieure et mentale ne porte point, comme l'idée, la lumière sur l'essence et sur la nature de son objet : elle se borne à en annoncer la présence et à en manifester quelques qualités ou propriétés sensibles. Par l'idée d'un triangle, j'en connais la nature

et les propriétés essentielles; par la sensation d'un triangle, je ne connais que l'existence et quelques qualités peut-être très-accidentelles de la matière qui le compose.

3° La sensation organique est totalement étrangère à la substance de l'âme, puisque ce n'est qu'une vibration caractérisée de l'organe matériel. Par exemple la vibration quelconque qu'éprouvent les fibres infiniment délicates de ma rétine, quand ces fibres sont frappées par la matière lumineuse, que darde ou que réfléchit dans mon œil un corps lumineux ou illuminé, est ce que je nomme la *sensation organique de mon œil*. Mais comment et par quel ineffable mécanisme cette vibration matérielle des fibres de mon œil devient-elle une modification spirituelle de mon âme? Tel est le plus intéressant problème qui ait peut-être jamais été proposé et qui n'a jamais été résolu.

On a dit et répété mille et mille fois, depuis le siècle de Locke jusqu'à nos jours, que *les modifications quelconques de connaissance et de sentiment qu'éprouve notre âme, lui viennent toutes des sens.* Mais qui a jamais établi ou expliqué cette assertion si intéressante? Personne. Comment la sensation organique, ou la commotion et la vibration de l'organe matériel quelconque, devient-elle une sensation spirituelle et une modification intrinsèque de l'âme? Comment s'opère cette métamorphose d'une sensation organique, en une idée ou en une sensation mentale? C'est ce qu'on ignore encore et ce qu'on ignorera vraisemblablement toujours.

4° Mais quelque incertaine que puisse être l'*origine de nos sensations mentales*, il est certain qu'elles existent; et que leur destination, dans les vues de l'Etre créateur qui en est très-vraisemblablement l'unique cause efficiente, est évidemment de nous mettre en relation avec les objets extérieurs et sensibles qui nous environnent. C'est donc sur ces deux points fixes et indubitables, sur l'*existence* et sur la *destination* de nos sensations mentales, que nous allons établir et fonder les assertions suivantes.

37. Assertion I. *Les sensations constantes et unanimes que nous éprouvons en notre âme, ne nous trompent point sur l'existence de leur objet.*

Explication. Pour que nos sensations constantes et unanimes nous trompassent sur l'existence de leur objet, il faudrait évidemment que l'Auteur de la nature produisît en nous, par lui-même, ces différentes sensations relatives à des objets simplement imaginaires et fantastiques; il faudrait que l'Auteur de la nature, par un charlatanisme évidemment indigne et de sa grandeur et de sa sagesse, eût voulu follement et sans aucun motif que puisse avouer la raison, se faire un misérable jeu de tromper sans cesse l'espèce humaine et de l'induire capricieusement et absurdement en une infinité d'erreurs; d'erreurs permanentes, d'erreurs invincibles, d'erreurs universelles, d'erreurs extravagantes et dans leur principe et dans leur objet et dans leur sujet : ce qui répugne évidemment dans un Etre tel que l'Auteur de la nature(33).

38. Assertion II. *Nos sensations constantes et unanimes nous donnent une certitude métaphysique sur l'existence de notre propre corps; sur l'existence des hommes, des plantes, des brutes, des corps en général; sur l'existence de certaines lois générales de la nature; sur la figure, la situation, la distance, le mouvement respectif et la grandeur relative des corps en général.*

Explication. La chose est évidente, puisque telle est évidemment la destination de nos sens et de nos sensations, dans les vues du sage auteur de la nature; et que saper cette destination, c'est rendre tout inepte et absurde et dans ses desseins et dans ses ouvrages.

39. Assertion III. *Le témoignage de nos sens et de nos sensations ne nous donnent, dans chaque circonstance particulière, qu'une certitude physique sur l'existence ou d'un homme ou d'un corps quelconque en particulier.*

Explication. La chose est encore évidente, parce que, dans chaque circonstance particulière, l'Auteur de la nature peut, par un miracle, produire par lui-même, en moi et en chacun de mes semblables, les mêmes sensations qu'y ferait naître la présence de tel homme ou de tel corps quelconque. Témoin les différentes apparitions miraculeuses, rapportées dans les Livres saints : apparitions qui évidemment n'ont rien qui répugne, qui évidemment peuvent être des faits réels.

Ces apparitions sont des *miracles destinés, non à tromper, mais à éclairer les hommes.* Le miracle est toujours nécessairement le langage de la Divinité. Quand l'Eternel veut annoncer et manifester aux hommes quelque vérité nouvelle, ou réveiller et mieux inculquer dans les esprits quelque vérité déjà connue; ou il arrête le soleil dans sa course, ou il ranime un cadavre pourri, ou il transforme subitement une substance en une autre, ou il revêt un ange d'un corps humain, ou il interrompt quelque autre loi de la nature. A l'occasion du miracle, il naît quelquefois dans l'esprit de celui qui en est témoin, une illusion innocente et passagère, fruit d'un jugement trop précipité qui estime inconsidérément qu'il n'y a point de miracle là où il est évidemment possible qu'il y ait un miracle. Mais à la suite de cette illusion passagère, le Dieu de lumière fait toujours éclater et jaillir quelque vérité d'un ordre supérieur, qu'il voulait ou apprendre ou rappeler aux hommes.

Ainsi, dans le miracle, loin d'être trompeur, Dieu est un maître adorable qui nous manifeste ou nous rappelle de salutaires vérités. Par exemple à l'occasion du miracle des anges revêtus d'un corps humain, Dieu apprend à Abraham la naissance d'un fils dont la postérité doit donner le jour au Messie promis; Dieu apprend à Tobie le tendre intérêt qu'il prend aux âmes charitables et bienfaisantes dont il chérit et dont il récompense les bonnes œuvres; Dieu apprend à saint Pierre le soin et la protection qu'il don-

ne à son Eglise, en la sauvant miraculeusement du danger auxquel l'expose la perte de son chef visible.

Témoignage des hommes.

40. Observation I. Le témoignage des sens nous instruit de l'existence de ces êtres sensibles qui nous affectent, de l'ordre et de l'arrangement de la nature visible qui nous environne, des événements frappants qui se passent sous nos yeux et dont nous sommes témoins. Mais si ces objets sensibles ne nous sont point présents, si leur action féconde en faits remarquables s'est passée ou dans des siècles antérieurs à notre existence, ou dans des lieux éloignés de nous et inaccessibles à nos sens; comment et par quelle voie pourrons-nous en avoir des connaissances assurées? Ce sera par le *témoignage des hommes;* et voici comment les choses ont dû se passer.

Dans tous les siècles et chez toutes les nations, il y a eu des hommes observateurs, dont la curiosité naturelle, avide de connaissances, se portait d'elle-même à considérer avec soin et à retenir avec fidélité, les événements frappants, dignes de l'attention publique. Parmi ces événements, il y avait des phénomènes singuliers et insolites, qui se bornaient à exciter la surprise et l'étonnement: il y avait des actions honnêtes, grandes, magnanimes, dignes d'être proposées pour modèle en genre de mœurs, propres à inviter et à animer les hommes à la vertu, par la voix éloquente et touchante de l'exemple honoré de l'estime publique: il y avait des crimes infâmes et odieux, dignes d'être sacrifiés à une haine et à une ignominie éternelles, afin d'en inspirer de l'effroi et de l'horreur.

Un peuple avait-il été spectateur et témoin de quelqu'un de ces événements, dignes d'être connus des nations voisines, et d'être transmis à la postérité? Pour en répandre et pour en éterniser la mémoire, que faisait-il? Ou il consignait dans des histoires avouées et authentiques, ou il gravait sur le marbre et sur les métaux, ou il perpétuait par une tradition générale et permanente, ce qu'il avait vu lui-même de ses propres yeux, ce qu'il avait entendu lui-même de ses propres oreilles. Voilà le témoignage des hommes, ce témoignage pour nous si intéressant, qui semble reproduire et multiplier notre existence, qui nous rend en quelque sorte présents et à tous les siècles écoulés et à toutes les contrées séparées de nous.

Le témoignage des hommes a donc pour objet, des *événements sensibles et frappants*, dont les sens aient pu donner une connaissance nette et infaillible, et dont le souvenir ait pu se conserver et se perpétuer avec fidélité et avec certitude.

41. Observation II. La base et le fondement du témoignage des hommes, ce qui lui un poids et une force capable d'entraîner et d'assurer l'esprit, de l'arracher à l'incertitude et au doute, de forcer son adhésion et son acquiescement, c'est l'autorité sur laquelle il est appuyé.

1° Une *autorité*, en genre de faits historiques est un témoignage étranger qui incline avec plus ou moins de force à croire ce qui est rapporté: c'est ce qui fonde la foi en général.

La *foi*, envisagée dans toute sa généralité, est un acquiescement de l'esprit, à une chose qu'on regarde comme vraie et sûre: elle est ou divine ou humaine, selon que l'autorité qui la fonde est ou un témoignage divin ou un témoignage simplement humain.

2° La *foi divine* est un acquiescement fondé sur le témoignage de la Divinité même qui a daigné manifester aux hommes d'une manière surnaturelle, la vérité de spéculation ou de fait à laquelle on acquiesce avec une assurance complète; soit qu'on la comprenne, soit qu'on ne la comprenne pas. La foi divine est toujours un don de Dieu et un fruit de la grâce céleste (125).

3° La *foi humaine* est un acquiescement fondé sur un témoignage humain capable d'assurer plus ou moins complétement l'esprit. La foi humaine est susceptible de plus ou de moins: élevée à son plus haut degré de force, elle se transforme en une certitude complète, qui ne cède en rien à la certitude géométrique (27).

Cette certitude, fondée sur le témoignage des hommes, est appelée *certitude morale*, soit parce qu'elle tire son existence et sa force des *mœurs observées et connues*, soit parce qu'elle est destinée à régler à bien des égards, la vie et les *mœurs* des sociétés humaines.

42. Assertion. *Le témoignage des hommes, revêtu des conditions que nous avons marquées ailleurs, est un motif solide et plausible, une autorité sûre et infaillible, qui nous constate la vérité de certains événements célèbres et sensibles qui en font l'objet.*

Explication I. Pour saisir et pour sentir dans toute sa force, la vérité de cette assertion; il suffit de faire attention et à la nature et à l'existence du témoignage dont il est ici question.

1. Quant à la *nature de ce témoignage*, il est clair que le témoignage des hommes est certain et infailliblement connexe avec la vérité des choses qui en font l'objet; s'il est impossible que ceux qui rendent ce témoignage, soient ou trompés ou trompeurs. Or tel est le témoignage des hommes, revêtu des conditions que nous avons tracées et exigées. Car,

D'abord il est évident qu'un grand nombre de témoins, de témoins graves et sensés, de témoins attentifs et prudents, qui ont vu de leurs propres yeux, ou qui ont entendu de leurs propres oreilles, la chose qu'ils rapportent, *ne peut pas être trompé* sur un événement frappant et bien sensible, tel que serait une éclipse totale de soleil, la résurrection subite d'un mort déjà à demi pourri, l'existence d'une ville ou d'un homme célèbre; à moins que Dieu, par une imposture indigne et de sa grandeur et de sa sagesse et de sa sainteté, n'ait pris soin de les jouer et

de les tromper lui-même : ce qui répugne évidemment à la nature de cet Etre adorable.

Ensuite il est évident qu'un grand nombre de témoins, de témoins dans qui l'on reconnaît de la droiture et de la probité, de témoins qui évidemment n'ont aucun motif de trahir la vérité, de témoins dont le témoignage ne se dément point et n'est point contredit par des témoignages contraires, *ne peut pas être trompeur*, en donnant pour vrai un fait faux et supposé.

Donc le témoignage des hommes, revêtu des conditions que nous avons requises, est infaillible et nécessairement connexe avec la vérité des faits et des événements qui en sont l'objet.

2° Quant à l'*existence de ce témoignage*, il est en notre pouvoir de nous en assurer et de nous en convaincre pleinement, à loisir et en toute liberté. Car ou nous voyons et entendons les témoins eux-mêmes, qui nous rapportent les faits et les événements dont il est question ; ou nous avons sous nos yeux et sous nos mains, les monuments authentiques, où ces faits et ces événements sont consignés ; monuments qui ont la même autorité et qui donnent la même certitude, qu'auraient et donneraient les témoins eux-mêmes, qu'ils représentent et qu'ils remplacent.

Donc par le témoignage des sens, témoignage que nous avons démontré infaillible quand il se trouve revêtu des conditions requises (27), nous pouvons nous assurer de l'existence du témoignage des hommes. Et il n'est pas à craindre qu'un miracle nous induise en erreur sur l'existence des témoins qui nous parlent, ou des monuments qui représentent ces témoins : car il répugne manifestement que Dieu fasse un tel miracle, un miracle qui n'aurait d'autre fin et d'autre but que de produire et de répandre la fausseté et l'imposture.

De la nature et de l'existence du témoignage dont fait mention l'assertion précédente, il résulte qu'aucun homme sensé ne doit et ne peut révoquer en doute le témoignage des hommes, quand il est revêtu des conditions que nous avons requises, puisqu'il est clair qu'un tel témoignage est sûr et certain en lui-même; et que nous sommes nous-mêmes sûrs et certains de l'existence d'un tel témoignage.

Explication II. Après avoir observé et la nature et l'existence du témoignage des hommes en lui-même, il nous reste à en examiner et l'utilité et la nécessité, dans l'économie générale de la Providence, relativement à la société et à la religion.

1° Il est certain, et personne ne l'ignore et ne le conteste, que la *certitude des faits* qui fondent et la société et la religion, est appuyée et fondée sur la certitude que peut et doit donner le témoignage des hommes. Car d'où savons-nous, par exemple que la maison de Bourbon a un droit incontestable et exclusif au trône, en France; que le pontife actuellement siégeant à Rome, est le légitime successeur de saint Pierre; que tel volume qu'on nous met entre les mains, est l'Ancien ou le Nouveau Testament; que telle terre ou tel domaine ou telle possession quelconque appartiennent légitimement à celui qui en jouit ou qui les réclame? D'où savons-nous qu'il a existé un Moïse, auteur de l'ancienne révélation; un Jésus-Christ, auteur de la révélation nouvelle ; qu'ils ont l'un et l'autre commandé à la nature et aux éléments, qu'ils ont fait un grand nombre de miracles du premier ordre, par lesquels ils ont fait connaître avec une évidence sensible, à des nations entières qui en étaient les témoins, l'un qu'il était le ministre et l'envoyé de Dieu ; l'autre qu'il était Fils de Dieu et Dieu lui-même ? Il est clair que nous ne savons et que nous ne pouvons savoir tout cela, que par le témoignage des hommes. Sur quoi je raisonne ainsi :

Ce serait un vice et un défaut énorme dans l'ordre moral, vice dont Dieu lui-même serait et la source et l'auteur, s'il n'existait pas une certitude entière et complète, une certitude propre à exclure efficacement tout doute raisonnable, sur des vérités fondamentales d'où dépendent et la religion et la société : donc une telle certitude existe. Mais une telle certitude, dans l'ordre des choses établi par le Créateur, ne peut naître que du témoignage des hommes : donc le témoignage des hommes doit être capable de produire une certitude qui bannisse efficacement tout doute, qui donne à l'esprit une assurance en un sens égale à celle que donne les vérités métaphysiques et géométriques (27).

2° Nous avons dit d'abord que la *certitude des faits* sur lesquels est fondée et la société et la religion, ne peut naître que du témoignage des hommes : la chose est évidente. Car un fait passé, de quelque nature qu'il soit (par exemple, la ruine de Babylone et de Carthage, la bataille de Pharsale ou de Fontenai, l'existence de Jules-César ou de Louis le Grand, dans leurs siècles); un fait passé, dis-je, ne peut-être constaté ou démontré, ni par le témoignage du sentiment intime, ni par le témoignage des idées, ni par le témoignage des sens; il reste donc et il faut nécessairement, si ce fait passé a ou doit avoir une certitude, qu'il tire du témoignage des hommes cette certitude. Il faut, par conséquent, que le témoignage des hommes soit capable de produire une vraie et entière certitude, une certitude qui exclue et bannisse de l'esprit, absolument tout doute raisonnable, puisqu'une telle certitude est absolument nécessaire dans l'ordre moral établi par la sagesse du Créateur; et qu'il est évident que la sagesse du Créateur n'est et ne peut jamais être en défaut.

Révélation divine. Persuasions générales.

43. Observation. Nous avons annoncé ailleurs (29), que toute certitude dérive nécessairement ou du témoignage des idées, ou du témoignage des sens, ou du témoignage des hommes. Pour prévenir une objection qu'on pourrait faire contre cette assertion générale, il est à propos de faire sentir ici, comme en passant, à laquelle de ces quatre

sources se rapportent la certitude fondée sur la révélation divine, la certitude fondée sur certaines persuasions naturelles, communes à tous les hommes et relatives à des objets indépendants des sens et des passions.

1° La certitude que donne la *révélation divine*, est fondée sur le témoignage des idées. Pourquoi assuré-je avec certitude, que tout ce que Dieu me révèle et m'apprend, ou par lui-même, ou par des ministres avoués de lui, est vrai et indubitable; soit que j'en saisisse, soit que je n'en saisisse pas la vérité en elle-même? C'est parce que je conçois évidemment que Dieu qui est l'infaillible sagesse et l'indéfectible véracité, ne peut ni se tromper, ni me tromper; soit qu'il daigne m'instruire immédiatement par lui-même, en me faisant sentir d'une manière surnaturelle et ineffable, et sa présence et son langage, comme il fit autrefois à l'égard de Moïse, de quelques patriarches, de quelques prophètes, soit qu'il se borne, en suivant la marche commune de sa providence, à m'instruire par ses envoyés et par ses ministres, qui par des preuves authentiques et indubitables, me font connaître et sentir qu'ils parlent et qu'ils agissent en son nom.

2° La certitude que donnent *certaines persuasions naturelles*, communes à tous les hommes, sur des objets indépendants des sens et des passions, est fondée aussi sur le témoignage des idées. Pourquoi assuré-je que la persuasion générale des hommes sur l'existence d'un Etre suprême, sur la nécessité d'un culte et d'une loi, sur la distinction du vice et de la vertu, sur la vérité d'une autre vie, prouve d'une manière solide et convaincante, la réalité de ces objets? C'est parce que je conçois évidemment que cette façon générale de penser et de juger, chez les hommes, ne peut venir que de l'auteur même de la nature; et que l'auteur de la nature ne peut avoir donné aux hommes, une façon générale de penser, de juger, qui les entraîne à l'erreur et au mensonge, sans devenir lui-même l'auteur et l'approbateur du mensonge et de l'erreur; ce qui répugne évidemment à sa nature et à son essence (33).

Jugements, jugement d'analogie.

44. OBSERVATION. Un *jugement* est un acte de l'esprit qui affirme ou qui nie l'identité de deux choses, ou l'identité de deux objets auxquels se rapportent ou deux idées ou deux sensations. Cette identité peut être ou une identité de nature, ou une identité de grandeur, ou une identité de propriétés. Par exemple, j'ai l'idée d'un carré, j'ai l'idée d'une figure terminée par quatre côtés formés en ligne droite, égaux entre eux et assemblés à angles droits; je juge que l'objet de ces deux idées est le même. J'ai l'idée d'un être infiniment parfait, j'ai l'idée d'un être privé de sagesse ou de bonté; je juge que l'objet de ces deux idées n'est pas le même. De même, j'eus hier la sensation du soleil, j'ai aujourd'hui une parfaitement semblable sensation du soleil; je juge que l'objet de ces deux sensations est le même. J'ai actuellement et la sensation d'une étoile au zénith, et la sensation d'une étoile dans l'horizon; je juge que l'objet de ces deux sensations n'est point le même.

Outre le jugement expérimental que nous portons presque sans cesse sur les différentes modifications qui affectent notre âme, jugement fondé sur le sentiment intime; nous portons une infinité de jugements sur des choses étrangères à notre âme, jugements fondés sur le témoignage ou des idées, ou des sens, ou des hommes. Nos jugements sur les différentes choses étrangères à notre âme et soumises à nos connaissances, ont pour objet dans les choses, ou les propriétés *nécessaires et essentielles* qu'elles ont toujours et qui en sont inséparables, ou les propriétés *accidentelles et variables* qu'elles peuvent avoir ou ne pas avoir, qu'elles ont en un lieu et en un temps, et qu'elles n'ont pas en un autre, ou les propriétés *constantes et invariables* qu'elles ont toujours et partout, sans qu'elles paraissent être de leur essence.

1° Un jugement général sur les *propriétés nécessaires et essentielles* des choses, ne dépend que de l'idée même de l'espèce. Je juge que tous les triangles ont trois angles et trois côtés, parce que l'idée généralisée du triangle, emporte ou renferme essentiellement trois angles et trois côtés. Je juge que tout homme est composé de corps et d'âme, parce que l'idée généralisée de l'homme, inclut et renferme essentiellement une âme et un corps unis. Ce jugement a pour motif, le témoignage des idées (33).

2° Un jugement général sur les *propriétés accidentelles et variables* des choses dépend de l'observation de tous les individus, sans en excepter aucun. Je ne puis juger de la figure, des talents, des vertus, des vices, des qualités bonnes ou mauvaises de tous les citoyens d'une ville, qu'après les avoir tous observés et connus en détail, ou par moi-même, ou par des observateurs sur lesquels je puisse compter. Ce jugement a pour motif, ou le témoignage des sens, ou le témoignage des hommes.

3° Un jugement général sur les *propriétés constantes et invariables* des choses, a pour motif, des expériences et des observations réitérées, faites sur quelques portions d'une espèce de choses. Je juge que dans le globe que j'habite, tous les cailloux, par exemple, gravitent vers le centre de la terre, dans une direction perpendiculaire à l'horizon; parce qu'une foule d'expériences et d'observations, faites partout avec la plus scrupuleuse attention, ont découvert cette manière de graviter dans les cailloux. Je juge que toute la masse de l'air est pesante et élastique, parce que toutes les portions de cette masse d'air, qui ont été soumises aux expériences et aux observations en France, en Italie, en Angleterre, en Asie, en Afrique, en Amérique, ont été trouvées élastiques et pesantes. Je juge que toute la masse de la lumière contient toujours sept couleurs primitives; que toute portion quelconque de cette masse de la lumière, dardée sur un corps impénétrable à

ses molécules, se réfléchit toujours et partout sous un angle égal à celui de son incidence, parce qu'une foule d'expériences et d'observations, faites en différentes contrées sur différentes portions de la matière lumineuse, nous ont découvert ces propriétés de la lumière. Ce jugement a pour base, le témoignage ou des sens ou des hommes. C'est ce qu'on nomme le *jugement d'analogie*, dans lequel on juge du tout par la partie, et sur lequel est fondée presque toute la physique. Ainsi.

45. DÉFINITION. Un *jugement d'analogie* est un jugement que l'on porte sur une chose, à cause de la ressemblance entière et complète qu'elle a avec une autre chose de même nature et de même espèce, et que l'on connaît bien.

Certitude de la religion.

46. OBSERVATION. Après avoir examiné et analysé les quatre sources générales de la certitude, il ne sera pas inutile d'en faire ici une application préliminaire à la religion, et de faire connaître et sentir comment ces quatre sources générales de tout ce qu'il y a de certitude chez les hommes, concourent conjointement avec plus ou moins d'influence et de force, à former la certitude de la religion.

47. ASSERTION. *Le témoignage du sentiment intime, le témoignage des idées, le témoignage des sens, le témoignage des hommes, concourent conjointement à établir l'existence et à former la certitude de la religion.*

EXPLICATION. 1° Le *témoignage du sentiment intime*, nous apprend que nous avons en nous-mêmes, au fond de notre âme et de notre cœur, un penchant naturel à une religion pure et sainte; penchant que nous pouvons combattre, mais que nous ne pouvons détruire; penchant que le trouble des passions paraît quelquefois étouffer, mais qui renaît et reprend toujours son empire, aussitôt que la raison rentre dans ses droits; penchant dans lequel se trouvent plus ou moins lumineusement empreints les principes fondamentaux de toute la religion naturelle, qui est nécessairement et la base et le premier exercice de la vraie religion.

Ce cri général et permanent de la nature en faveur d'un culte et d'une loi, ce penchant naturel et universel de l'esprit et du cœur humain pour une religion, peut-il être vain et illusoire, sans réalité et sans objet; sans que l'imposture et l'illusion, où il mènerait invinciblement la généralité des hommes, émanent de l'auteur même de la nature? Et l'auteur de la nature, que je conçois toujours nécessairement comme un Etre infiniment parfait, comme un Etre essentiellement incapable d'être ou trompé ou trompeur, peut-il avoir été ainsi pour la généralité des hommes, une cause universelle et permanente d'illusion et d'imposture?

2° Le *témoignage des idées* nous apprend que l'existence et l'ordre admirable de la nature sont essentiellement connexes avec l'existence d'un Etre incréé et créateur, par qui tout existe : que cet Etre incréé et créateur, à qui tout doit l'existence, est et doit être nécessairement un *Etre infiniment grand*, de qui nous dépendons, et à qui nous devons des hommages, un *Etre infiniment sage*, qui a pu et qui a dû, en nous donnant l'existence, nous destiner à une fin digne de lui et de nous; un *Etre infiniment saint*, qui, essentiellement amateur de l'ordre et de la perfection, n'a pu nous livrer au désordre et à la corruption de nos penchants vicieux, et qui par là même a dû nécessairement nous imposer des lois propres à régler notre esprit et notre cœur; un *Etre infiniment juste*, qui, essentiellement ami de la vertu et ennemi du crime, ne peut laisser l'une sans récompense et l'autre sans châtiment; un *Etre infiniment véridique*, qui, essentiellement incapable d'être ou trompé ou trompeur, donne une certitude entière et complète à tout ce qu'il daigne nous apprendre ou par lui-même ou par des organes qu'il avoue. Le témoignage des idées nous constate donc ou directement ou indirectement la réalité et la vérité des dogmes fondamentaux de la religion : soit que nous comprenions, soit que nous ne comprenions pas ces dogmes.

3° Le *témoignage des sens* a appris au genre humain, en différents temps et en différents lieux, que Moïse et les prophètes, que Jésus-Christ et les apôtres, ont existé; qu'ils ont parlé et agi au nom de l'Eternel, en face des empires et des nations, et que leurs œuvres miraculeuses qu'ils donnaient en preuve sensible et éclatante de leur mission divine, n'avaient rien de commun avec la puissance des hommes, et portaient l'empreinte manifeste de la Divinité. Le témoignage des sens a donc pu et dû établir la certitude des faits fondamentaux, qui sont la base inébranlable de la religion.

4° Le *témoignage des hommes* a appris successivement aux différents siècles et aux différentes nations, avec une authenticité la plus complète et la plus irréfragable, ce qui a été fait, enseigné, prescrit, au nom de l'Eternel, par Moïse, par les prophètes, par Jésus-Christ, par les apôtres, c'est-à-dire tout ce qu'il y a d'essentiel et de fondamental dans la religion. Le témoignage des hommes, consigné et dans les Livres saints et dans la tradition, est donc aussi pour la religion une source également sûre et féconde de certitude.

Il résulte de cette exposition, si simple et si naturelle, que toutes les sources de la certitude humaine, ou que tous les motifs qui peuvent établir une vérité de spéculation ou de fait chez les hommes, concourent conjointement avec plus ou moins d'influence et de force, à établir et à constater la nécessité, l'existence, la vérité, la certitude de la religion.

48. REMARQUE. L'assertion générale que nous venons d'expliquer et d'établir sommairement, et à laquelle se rapporte foncièrement tout ce que nous avons à dire et dans la théorie de la religion et dans les discours philosophiques sur la religion, n'est placée

ici préliminairement que pour servir ou de préparation ou de centre de réunion aux différentes preuves de spéculation et de fait qui fondent la religion, et qui seront plus richement développées et plus solidement établies dans toute la suite de cet ouvrage. Cette assertion générale et préliminaire est en quelque sorte à cet ouvrage ce qu'une mappe-monde est à un Atlas géographique; c'est-à-dire un tableau abrégé du tout, où se montrent en petit, l'ordre, le rapport, l'assortiment, l'ensemble de toutes les parties, destinées à être tracées et présentées plus en grand.

Dans un siècle où l'on s'efforce d'assembler et d'accumuler tant de ténébreux nuages sur la certitude, et principalement sur la *certitude historique;* il nous a paru nécessaire ou utile de faire connaître avec quelque étendue et avec toute la clarté possible, et les vraies sources et les vrais fondements de toute certitude. Ce n'est jamais la lumière qui fait les sceptiques et les incrédules : c'est, au contraire, d'un défaut de lumière, d'un défaut de vrais principes et de vraies connaissances, qu'émanent tous les irréligieux travers de l'esprit humain; soit dans ceux qui séduisent, soit dans ceux qui sont simplement séduits.

On peut faire naître, contre la certitude historique, quelques chicanes, quelques difficultés plus spécieuses que solides : nous aurons occasion de les réfuter, d'en faire sentir ou la futilité ou l'absurdité, dans les sections suivantes.

SECTION II.

Objet de la Religion.

La religion a pour objet Dieu et l'homme; Dieu, qu'elle manifeste à l'homme; l'homme qu'elle rapporte à Dieu. Dieu et l'homme, tels sont les deux objets intéressants dont nous allons donner une idée, avant de nous occuper plus directement de la religion en elle-même.

PARAGRAPHE PREMIER.

Idée de Dieu.

49. Définition. Dieu est l'Etre par excellence, l'Etre incréé et créateur, l'Etre infini en tout genre de perfection, l'Etre auteur et moteur et conservateur de la nature. Essentiellement substance, essentiellement esprit, essentiellement distingué de la matière et de toutes les propriétés de la matière, essentiellement indestructible et inaltérable, il a éternellement existé en lui-même par l'essentielle exigence de sa nature; il a librement donné l'existence à l'homme, aux brutes, aux plantes, à la terre, à tout l'univers visible et invisible, par l'efficace infinie de sa toute-puissante volonté; qui rendit, il y a environ six ou sept mille ans, le néant fécond en tout ce qui existe distingué de lui-même. En lui l'unité de nature renferme une trinité de personnes; mystère adorable que nous ne pouvions connaître que par la manifestation surnaturelle qu'il a daigné lui-même nous en faire.

Empreinte en caractères ineffaçables dans nos esprits et dans nos cœurs, l'existence de cet Etre adorable nous est notifiée et constatée par une foule de preuves démonstratives, également sensibles et lumineuses, convaincantes et persuasives, auxquelles aucun esprit raisonnable ne peut refuser son acquiescement, qui sont suffisamment connues de tout le monde, et dont il suffira de rappeler ici et l'idée et les principes.

Démonstration I. Il y a chez les hommes une loi *naturelle*, écrite et gravée dans les esprits et dans les cœurs, une loi sacrée et inviolable qui réprouve et défend tout ce qui est déshonnête et injuste, qui commande et prescrit certaines choses justes et honnêtes; une loi indépendante de toutes les conventions et de toutes les volontés des hommes, et qui existerait encore, quand même tous les législateurs humains abrogeraient et aboliraient d'un commun accord, toutes les lois par eux portées et établies.

Donc il existe un *suprême législateur*, un législateur antérieur et supérieur à tous les législateurs humains, qui imprime à cette loi une force persévéramment obligatoire : *donc il existe un Dieu.*

Démonstration II. L'idée de *vertu* et de *crime* n'est point une chimère sans réalité, enfantée par l'imbécillité ou par l'imposture, consacrée par le préjugé et par la déraison : le crime n'est point un vain nom, la vertu n'est point une pure folie.

Donc il existe un *Etre d'une sainteté infinie*, à qui le crime est en horreur et en abomination, à qui la vertu est chère et agréable, qui défend et punit le crime, qui commande et récompense la vertu : *donc il existe un Dieu.*

Démonstration III. Il y a dans ce monde visible, dans le grand tout de la nature sensible, *un ordre et une harmonie admirables*, qui se montrent dans la marche réglée des astres, dans le contraste et dans l'équilibre des éléments, dans la structure et dans la reproduction des plantes et des animaux, dans le rapport ineffable de toutes les parties de l'univers, considérées ou en elles-mêmes ou relativement à leur tout.

Donc il existe dans la nature une *Intelligence infinie* qui a conçu et produit ce bel ordre, cette inconcevable harmonie; une Intelligence unique qui annonce l'unité de sa nature par l'unité du tout qu'elle a formé et qu'elle conserve : *donc il existe un Dieu.*

Démonstration IV. Il y a dans la nature, dans le grand tout de l'univers *un mouvement durable et permanent*, dont la production et la conservation ne peuvent être attribuées qu'à un *Etre d'une intelligence et d'une puissance infinies.*

Donc il existe un Etre infiniment intelligent et infiniment actif, à qui le mouvement de la nature a dû le commencement de son existence, doit la permanence de son existence : *donc il existe un Dieu.*

Démonstration V. Il y a sur la terre, dans les hommes, dans les brutes, dans les plantes, une *suite de générations*, qui ont dû avoir

une première cause, et qu'il serait absurde de faire remonter à l'infini.

Donc il existe une *première Cause* qui n'a jamais commencé d'exister, et à qui les hommes, les brutes, les plantes, doivent du moins primitivement leur existence : *donc il existe un Dieu.*

Résultat. De la simple exposition de ces *différents moyens de démonstration*, qui établissent si solidement et si invinciblement l'existence d'un Dieu, il résulte qu'il n'est pas bien difficile à tout homme qui daigne écouter le langage de son esprit et de son cœur, de parvenir à la connaissance d'un Dieu et d'un seul Dieu, et que dans l'adulte qui jouit complétement de sa raison, l'athéisme, l'idolâtrie, le polythéisme, ne sauraient trouver d'excuse légitime, ni chez les peuples civilisés, ni chez les peuples sauvages.

Le grand livre de la nature est ouvert à tous les yeux, et tous les yeux peuvent et doivent y lire l'existence d'un Dieu et d'un seul Dieu ; car de cette idée qu'il est si naturel à l'homme de se former, savoir, que l'univers existe et ne peut exister par lui-même ; que l'univers est un tout unique, ordonné et établi de manière que toutes ses parties concourent à une même fin, qui est le cours permanent et uniforme de ce tout ; n'est-il pas très-naturel que tout homme attentif s'élève à la connaissance d'une *cause première*, d'une *cause unique*, qui n'est et ne peut être autre chose qu'un seul Dieu ?

Délires de l'athéisme.

50. Observation. L'athéisme est l'affreuse opinion qui nie ou combat l'existence d'un Dieu auteur de la nature. Après avoir donné une idée générale des différentes démonstrations qui établissent invinciblement l'existence d'un Dieu, d'un Esprit incréé et créateur, il ne sera peut-être pas inutile d'observer ici, comme en passant, quels absurdes systèmes a été obligé d'imaginer l'aveugle athéisme pour éluder les preuves éclatantes de cette existence d'un Dieu.

1° L'athéisme a dit et a été obligé de dire, d'après Epicure, que la matière existe par elle-même de toute éternité, ou que tout élément quelconque de matière a eu en lui-même et par lui-même, avant tous les temps intelligibles, une *activité intrinsèque et infinie*, en vertu de laquelle il a été éternellement fécond en sa propre existence ; ce qui répugne manifestement à toutes les connaissances que nous donnent de la matière l'expérience et la spéculation ; car, loin de découvrir une telle activité intrinsèque et infinie dans la matière qui est le plus en prise à nos observations et à nos spéculations, nous trouvons au contraire que la qualité dominante d'une telle matière est une *inertie sensible et palpable* que tout constate et que tout démontre.

2° L'athéisme a dit et a été obligé de dire, d'après Epicure, que la matière s'est mue éternellement par elle-même et par son exigence intrinsèque, et que de ce mouvement spontané, nécessaire, essentiel, est née sous la direction de *l'aveugle hasard*, la nature visible, avec tout le bel ordre qu'elle présente à notre admiration.

Un mouvement sans cause motrice, dans une matière où l'expérience et la spéculation ne nous montrent qu'une permanente inertie, un mouvement fécond en effets, qui annoncent des desseins conçus et exécutés avec une infinie intelligence dans une matière où l'expérience et la spéculation ne nous montrent qu'une substance aveugle ; quelle physique, quelle philosophie ! Elles n'ont certainement rien de commun avec la vérité, avec la raison.

3° L'athéisme a dit et a été obligé de dire, d'après Epicure, que la matière, après s'être fortuitement convertie en globes opaques et lumineux dans l'espace infini, après avoir fermenté pendant un nombre immense de siècles dans la terre et dans les autres planètes, s'y était enfin organisée par hasard, dans un temps plus ou moins éloigné de nous, et y avait produit des hommes, des brutes, des végétaux, des minéraux de toute espèce, à qui elle avait donné la vertu de se reproduire ; que, dans l'infinie durée des siècles, le concours fortuit des atomes ou des éléments primitifs de la matière en préludant à la formation de l'espèce humaine, par exemple, avait vraisemblablement organisé une infinité de fois des yeux, des estomacs, des oreilles, des poitrines, des nez, des jambes, des crânes, des intestins, le tout épars et sans liaison ; et que, par un heureux concours de hasards différents, il est enfin fortuitement arrivé que ces membres isolés s'étant trouvés convenablement réunis et assortis, il en résulta un homme et une femme, de qui est dérivée l'espèce humaine, et ainsi du reste. O contes de Peau d'Ane et de Gargantua, vous êtes de la sublime philosophie auprès de ces rêves absurdes et extravagants de nos anciens et de nos modernes matérialistes, dont le Lycée paraît trop souvent se confondre avec les Petites-Maisons.

4° L'athéisme a dit et a été obligé de dire, d'après Epicure, que l'admirable harmonie de la nature n'est qu'un effet fortuit et nécessaire du hasard ; que, dans la nature entière, tout est conduit et régi par une aveugle fatalité ou par une aveugle fortune, à laquelle ne préside aucune suprême intelligence. Hasard, fortune ou fatalité, la saine philosophie ne viendra-t-elle jamais à bout de détruire la fausse idée de vos chimériques influences ?

La fortune et le hasard, dit M. de Voltaire, *sont deux mots vides de sens qui, selon toute apparence, doivent leur origine à la profonde ignorance dans laquelle croupissait le monde, lorsqu'on donna des noms vagues aux effets dont les causes étaient inconnues.*

Ce qu'on appelle communément la fortune de César, *signifie proprement toutes les conjonctures qui ont favorisé les desseins de cet ambitieux. Ce que l'on entend par l'*infortune de Caton, *ce sont les malheurs inopinés qui*

lui arrivèrent, ces contre-temps où les effets suivirent si subitement les causes, que sa prudence ne put ni les prévoir ni les combattre.

Ce que l'on entend par le hasard *ne saurait mieux s'expliquer que par le jeu de dés. Le hasard, dit-on, a fait que mes dés ont porté douze plutôt que sept. Pour décomposer ce phénomène physiquement, il faudrait avoir les yeux assez bons pour voir la manière dont on a fait entrer les dés dans le cornet, les mouvements de la main plus ou moins forts, plus ou moins réitérés, qui les font tourner, et qui impriment aux dés un mouvement plus vif ou plus lent; ce sont ces causes qui, prises ensemble, s'appellent le hasard.*

Ainsi, aux yeux d'un philosophe, le hasard n'est rien que l'effet inconnu des causes générales de la nature, librement établies par l'Etre incréé et créateur. Et comme cet effet ne peut exister avant sa cause, il est évident que le hasard, tel que l'admet l'athéisme, est une chimère, une absurdité. On peut dire à peu près la même chose de la fortune et de la fatalité; l'homme éclairé ne reconnaît dans la nature d'autre fortune que celle dont nous venons de donner une notion, d'autre *fatalité* que celle qu'y met ou l'ordre général des choses librement établi par l'Etre incréé et créateur, ou la suite inévitable des événements, préparée ou conduite par l'action libre des agents humains.

5° L'athéisme a dit et a été obligé de dire, d'après Epicure, que l'âme humaine n'est qu'une substance purement matérielle que le mouvement organise, que le mouvement rend sensible et pensante, quoiqu'il soit démontré que la matière est toujours intrinsèquement incapable et de pensée et de sentiment (68 et 71); quoiqu'il soit évident que, quand même il serait vrai que la matière puisse penser en vertu de son organisation une fois acquise, on n'en serait pas plus avancé dans l'explication qu'on cherche à donner du phénomène de nos sentiments et de nos pensées; car cette organisation suppose nécessairement des pensées et des desseins dans la cause par qui elle est produite, suppose par là même, par une absurdité visible et palpable, des pensées et des desseins dans la nature, avant l'existence des *êtres organisés*, des seuls êtres, selon l'athéisme, qui puissent avoir des desseins et des pensées (1).

6° L'athéisme a dit et a été obligé de dire, d'après Epicure, que, n'y ayant point de Dieu dans la nature, ou que n'y ayant que des dieux oisifs qui ne se mêlent en rien de ce qui concerne le monde visible, il n'y a point de vraies lois à observer, point de vrais devoirs à remplir, que tout ce qu'on décore du vain nom de lois et de devoirs chez les hommes, n'est au fond qu'un assemblage d'institutions et de polices humaines; que la distinction des vices et des vertus n'est qu'une vaine chimère ou un aveugle préjugé; que l'unique fin de chaque individu est le plaisir et la volupté, dans le petit cercle de jours ou d'années où il se voit circonscrit par la fatalité des choses; que le vol, l'inceste, l'assassinat, ne sont que des *mouvements mécaniques*, qui n'ont rien de plus illicite et de plus criminel que le mouvement d'un gros quartier de pierre qui, tombant du haut d'un mur, écrase un malheureux placé dans la ligne de sa gravitation; ou que le mouvement d'un torrent débordé qui emporte et engloutit dans ses flots bourbeux un village avec ses habitants. Malheur aux nations chez qui pourrait jamais germer et prendre racine une aussi abominable philosophie! Mais ne craignons rien de son impuissante influence! La sainte voix de la nature et de la raison en garantira toujours les âmes honnêtes et sensées, qui formeront toujours l'incomparablement majeure partie de l'espèce humaine.

On sent aisément que les absurdités que nous venons de montrer dans le système d'Epicure, sont essentiellement inhérentes à tout système d'athéisme, soit qu'on n'admette purement et simplement aucun Dieu dans la nature, comme faisaient Anaximandre et Zénon d'Elée; soit que, pour moins révolter les esprits religieux, les têtes sensées, on y admette hypocritement des dieux purement oisifs, des dieux sourcilleusement indifférents pour tout ce qui s'y passe, comme faisait Epicure (1). Ainsi, exposer les absurdités de l'épicurisme, c'est exposer celles de l'athéisme en général, tant ancien que moderne; car le moderne athéisme, vil plagiaire, n'a rien imaginé de nouveau; il n'a fait que renouveler les délires de l'ancien. Par exemple, l'opinion de l'Anglais Coward sur l'origine et sur la nature de l'âme, ne diffère en rien de celle de Dicéarque, l'un des disciples d'Aristote. L'opinion de l'anglais Hobbes et de l'italien Machiavel, sur l'origine des lois et de la société, n'est autre chose que celle d'Epicure et de sa secte. L'opinion du juif Spinosa, qui n'admet dans la nature qu'une *substance unique*, et qui érige en divinité l'assemblage de toutes les parties de cette substance unique, n'est que l'ancienne opinion d'Anaximandre, disciple de Thalès, enrichie de quelques nouvelles ténèbres et de quelques nouveaux sophismes, et ainsi du reste.

7° L'athéisme, ou l'enchaînement de fables et de délires dont nous venons de donner une idée; tel est le sujet qu'a chanté le célèbre Lucrèce, poëte plus peintre que philosophe, plus distingué par les ressources de l'art que par les lumières du génie (2); tou-

(1) Le chantre d'Epicure appelle âme, *animam*, le principe ou le sujet de nos mouvements et de nos sensations: il nomme esprit, *animum*, le principe ou le sujet de nos idées, de nos pensées, de nos jugements, de nos réflexions, de nos raisonnements. Ces deux espèces différentes d'âmes, sont également matérielles, selon cet auteur; et ne diffèrent entr'elles, qu'en ce que l'une est composée d'atomes un peu plus grossiers, et l'autre, d'atomes un peu plus subtils. tel est tout l'anti-philosophique fondement de cette arbitraire distinction, de cette vaine et plate division.

(1) Quanquam video non nullis videri Epicurum, ne in offensionem Atheniensium caderet, verbis reliquisse Deos, re sustulisse (*Cicero, lib. I, De natura Deorum*).

(2) Lucretii poëmata, ut scribis, non ita sunt multis lu-

jours riche et énergique, quoique souvent un peu rude, dans ses tableaux, mais communément assez faible et assez gauche dans ses raisonnements. Un aveugle admirateur de Lucrèce a osé dire dans ces derniers temps, que les principes et les raisonnements de ce poëte philosophe, avaient toujours été sans réponse et sans réplique. Quelle ignorance ou quelle impudence dans cette assertion! Depuis le siècle de l'orateur romain jusqu'à nos jours, quelle brillante foule de beaux génies ne pourrions-nous pas montrer, qui ont successivement dévoilé et foudroyé tout ce qu'a de pernicieux l'ouvrage de Lucrèce; soit dans les principes qu'il adopte, soit dans les conséquences qu'il en déduit, soit dans les applications qu'il en fait à la nature!

Un tel enchaînement de fables et de délires était-il bien digne qu'on fît tant d'efforts, dans des siècles de lumière, pour tâcher de le concilier avec les principes de la philosophie, comme ont tenté de le faire quelques modernes matérialistes, tels que le sophiste Spinosa, tels que le sophiste Hobbes, tels que le sophiste auteur du *Système de la Nature*, et tant d'autres; qui n'ont eu d'autre mérite, que de réchauffer et de commencer les vieux rêves d'Anaximandre, de Démocrite, de Zénon, de Dicéarque, d'Epicure; en les dépouillant des scènes magnifiques, des images énergiques et pittoresques, de la sublime et riante enluminure du génie et des grâces, qui les enrichissent et qui les ont fait vivre dans le poëme de la Nature?

Idée de la Providence.

51. Définition première. La Providence peut être considérée ou dans Dieu, ou hors Dieu; dans son principe, ou dans ses effets.

1° La *Providence intérieure* et dans Dieu, est cet acte immanent de la Divinité, par lequel Dieu veut et décerne les moyens propres à conduire tous les êtres créés à leurs fins respectives. La Providence ainsi envisagée n'est point quelque chose de distingué de Dieu: c'est Dieu lui-même; en tant que décernant et opérant ce qu'exigent la nature et la fin des êtres par lui créés.

2° La *Providence extérieure* et hors de Dieu, est cet ordre de choses, ce choix et cette application de moyens, par lesquels Dieu conserve les êtres créés, et les conduit à leur destination ou à leur fin. C'est pour l'homme, que nous envisageons ici principalement, et l'*ordre naturel et l'ordre surnaturel* des choses: car ces deux ordres de choses sont destinés conjointement à conduire l'homme à sa fin totale et complète, qui est de remplir les vues de Dieu en ce monde et de le posséder en l'autre.

52. Définition II. La *fin des êtres* en général, est ce pourquoi Dieu les crée, ou la fonction quelconque à laquelle le Créateur les destine; et la *providence extérieure*, par rapport aux différents êtres, consiste dans les moyens généraux et particuliers que Dieu leur fournit pour parvenir à cette fin, pour remplir cette destination.

1° Les *êtres purement matériels* n'ont qu'une fin naturelle; et les moyens par lesquels la Providence les met en état de remplir cette fin, sont principalement l'impulsion, l'attraction, l'affinité, et les autres lois générales ou particulières de la nature.

2° Les *brutes quelconques* n'ont également qu'une fin naturelle; et les moyens par lesquels la Providence les mène à cette fin, sont l'organisation, l'instinct, et le rapport des substances qui les affectent, avec cette organisation et cet instinct.

3° Il y a pour l'*espèce humaine*, et une fin naturelle, bornée à l'ordre physique, social et moral en ce monde; et une fin surnaturelle, qui l'élève à pouvoir pratiquer des vertus d'un ordre supérieur, dignes de lui mériter un bonheur d'un nouveau genre dans une vie nouvelle et interminable.

Les moyens qu'emploie la Providence pour conduire l'espèce humaine à sa fin naturelle, sont l'organisation, l'instinct, et la raison: les moyens qu'emploie la Providence pour la mettre à portée de remplir sa fin surnaturelle, sont des lumières surnaturelles dans ses puissances intellectives, et des mouvements surnaturels dans ses puissances affectives; lumières et mouvements qui n'émanent point et ne peuvent point émaner de la nature et de la raison abandonnées à leurs seules forces, et qui sont nécessairement l'effet d'une *grâce céleste et surnaturelle*, à laquelle la nature humaine n'a par elle-même et de son fonds, aucun droit.

Existence de la Providence.

53. Assertion. *Il est évident que, s'il y a un Dieu, il y a une providence.*

Explication. La providence de cet Etre adorable ne se fait pas moins efficacement connaître et sentir, que son existence: la réalité de celle-ci, entraîne donc la réalité de celle-là. Elle est consignée, cette providence divine, dans toutes les idées que nous avons de la Divinité: elle est empreinte dans tout le spectacle de la nature visible.

1° *L'existence d'une providence divine, est consignée dans toutes les idées que nous avons de la Divinité*: comme il est facile à tout être pensant de s'en convaincre.

Elle découle d'abord de l'idée d'*un Dieu infiniment sage*, qui peut sans peine et sans fatigue, veiller et pourvoir au bien de ses créatures, à qui il ne donne point en vain l'existence; qui veut et doit vouloir que ses créatures tendent à la fin pour laquelle il leur donne l'existence, sans quoi il serait inconséquent dans ses desseins et absurde dans ses œuvres; qui s'intéressant et devant s'intéresser au bien de ses créatures, doit conséquemment leur fournir les moyens propres et à les conserver et à les conduire

minibus ingenii; multæ tamen artis (*Cicero ad Quintum fratrem, lib.* II, *epist.* 2).

On trouve dans les ouvrages philosophiques de l'orateur romain, une réfutation très-solide et très-complète, de tout ce que renferment de vicieux et de pernicieux, les principes d'Epicure et de Lucrèce.

à leur destination ; soit qu'elles soient aveugles et nécessitées, soit qu'elles soient intelligentes et libres, dans leurs opérations.

Elle découle ensuite de l'idée d'*un Dieu infiniment saint*, qui, essentiellement amateur de l'ordre moral, encore plus que de l'ordre physique, doit nécessairement vouloir et exiger que cet ordre moral règne dans l'esprit et dans le cœur de ses créatures intelligentes et libres ; doit nécessairement voir d'un œil différent, la vertu et le crime ; être ami de la vertu, dont il apprécie l'amabilité et le mérite ; être ennemi du crime dont il connaît le désordre et l'odieux caractère ; réprouver et détester ce qui est criminel et deshonnête ; approuver et chérir ce qui est honnête et vertueux ; commander la vertu, qui est l'exercice et l'exécution de l'ordre moral ; défendre le crime, qui en est l'infraction et le renversement.

Elle découle enfin de l'idée d'*un Dieu infiniment juste*, qui a un droit essentiel et inaliénable à la soumission de toutes ses créatures, intelligentes ou non intelligentes ; qui doit nécessairement vouloir que tout soit soumis respectivement à l'ordre physique et à l'ordre moral, qu'il a décernés et établis dans ses desseins adorables ; qui, après avoir commandé la vertu qu'il chérit, et défendu le crime qu'il déteste, ne peut, sans cesser d'être juste, sans devenir inconséquent et absurde, voir du même œil et avec indifférence, le crime et la vertu ; qui doit par conséquent, de justes récompenses à la vertu, de justes châtiments au crime ; récompenses et châtiments qui doivent nécessairement avoir leur effet, ou en cette vie, ou en une autre vie.

Il résulte de là, que par l'idée même de Dieu, et par l'application du principe fondamental de toutes les connaissances humaines (33), il est démontré qu'il y a réellement une providence divine, qui s'occupe de l'univers et de l'homme, qui s'intéresse à l'existence de l'ordre physique et de l'ordre moral ; et qu'il est évidemment faux et absurde que le Dieu de la nature soit différent du Dieu de la religion ; ou que le Dieu de la nature et de la religion, qui s'intéresse à la conservation et à la permanence des lois physiques, voie avec une sourcilleuse indifférence l'observation et l'infraction des lois morales, sans affection et sans récompense pour ceux qui leur sont soumis et fidèles, sans indignation et sans châtiments pour ceux qui les méprisent et les transgressent.

2° *Tout nous annonce dans la nature, l'existence d'une aimable et adorable Providence.* Car s'il n'y a pas une Providence divine, qui s'intéresse au bien de ses créatures, qui ait présidé et qui préside encore à l'ordre général et particulier de la nature ; comment arrive-t-il que les molécules de l'air, de l'eau, du feu, de la lumière, des divers sucs et des divers sels de la terre, soient si bien assortis et si bien proportionnés aux organes de divers animaux, aux fibres de divers végétaux ?

Comment arrive-t-il que l'éternelle guerre des éléments, que l'éternel conflit des corps entre eux, ne détruise et n'absorbe pas dans la nature, un mouvement destiné à la rendre animée et féconde ?

Comment arrive-t-il que toutes les espèces de plantes et d'animaux, puissent se conserver et se perpétuer ; sans perdre leur nature fondamentale et primitive, sans dénaturer leur organisation et leur constitution essentielle, sans se détruire et s'absorber les unes les autres ?

Comment arrive-t-il que la terre et la mer fournissent constamment et indéfectiblement à toutes les espèces vivantes, précisément la nourriture et la subsistance qui leur convient relativement à leurs organes et à leurs besoins ; et que dans chaque espèce, les ressources de conservation soient toujours et partout précisément proportionnées aux causes de destruction, en telle sorte que d'une perpétuité de destruction dans les individus, naisse une perpétuité d'existence dans l'espèce, telle que l'exigent les desseins du Créateur ?

Comment arrive-t-il que l'espèce humaine qui mérite toujours une attention à part dans la nature malgré la diversité de ses races, de ses gouvernements, de ses préjugés nationaux, de ses goûts physiques, ait toujours et partout la vertu en honneur, le crime en horreur ; si une Providence divine n'a pas gravé et ne grave pas incessamment dans l'esprit et dans le cœur de l'homme ces lois universelles et immuables qui établissent et qui fondent un ordre moral au milieu de l'ordre physique ?

Qu'il faut être aveugle pour ne pas apercevoir l'existence d'une providence divine au milieu de tant de phénomènes frappants qui annoncent et dévoilent constamment et partout cette admirable providence !

Donc l'existence d'une providence divine est également démontrée et par la raison et par l'expérience, par les preuves méthaphysiques et par les preuves du fait.

54. COROLLAIRE. *Le système des déistes qui nient l'existence d'une providence divine est un système évidemment faux et absurde.*

EXPLICATION. Ce n'est point connaître le Dieu de la nature, l'Etre incréé et créateur, que de se représenter cet Etre adorable comme le roi des grenouilles de la fable, plongé dans une inertie léthargique, ne s'occupant de rien et négligeant l'ouvrage de ses mains après avoir daigné lui donner l'existence.

Ce n'est pas mieux connaître le Dieu de la nature, l'Etre incréé et créateur que de se figurer cet Etre adorable comme enflé d'un vain et ridicule orgueil, dédaignant et méprisant les hommes ses créatures parce qu'ils sont moins grands et moins nobles que lui.

Un Dieu sans providence est un Dieu sans sagesse, sans justice, sans bienfaisance, sans action, en un mot, c'est un Dieu qui évidemment ne ressemble en rien au Dieu dont le spectacle de la nature et le langage de notre cœur nous donnent de si touchantes et de si magnifiques idées.

Difficultés contre la Providence.

55. OBSERVATION. Les principales raisons que font valoir les déistes pour attaquer *l'existence d'une providence divine*, sont la grandeur de Dieu, les imperfections de la nature, les misères de l'espèce humaine, les prospérités temporelles des méchants, la perte éternelle de la majeure partie des hommes. Mais toutes les objections qu'on fait en ce genre n'ont de force que par les fausses idées qu'on se fait de Dieu d'après l'imagination et non d'après la raison. Elles s'écroulent et s'évanouissent quand, en concevant ce Dieu adorable, on ne conçoit rien dans lui qui n'assortisse la spiritualité de sa nature, l'incompréhensibilité de son essence, la liberté de son action, la sainteté de ses vues, la justice de ses décrets, l'efficace de ses volontés, l'ensemble de ses perfections.

Par exemple, les déistes nous peignent Dieu comme un être infiniment grand, comme un être infiniment indulgent, et ce tableau élève, intéresse, touche, attendrit l'âme. Mais c'est un tableau tronqué et manqué s'il est destiné, comme il l'est communément, à nous voiler et à nous masquer dans Dieu une rectitude, une sainteté, une justice également infinies.

Par exemple encore, les déistes nous peignent avec une touchante énergie les misères des hommes en ce monde, les misères des hommes dans la vie future, si elle est telle que nous la trace la religion; et de là ils concluent que s'il y avait une providence divine, cette vue devrait produire dans Dieu la même émotion de sensibilité et de compassion qu'elle produit dans nous, et faire cesser tout mal physique et moral dans l'espèce humaine. Mais ce tableau est défectueux en ce qu'il suppose que Dieu a notre manière de voir et de sentir; que Dieu a nos sens, nos organes, notre imagination qui souvent dominent et captivent notre raison. Dieu, tout esprit, n'a point d'idées et de sentiments qui se ressentent de notre faiblesse: son amour, sa compassion, sa haine, n'ont pour principe et pour siége que son intelligence, pour motif que son amour de la justice et de l'ordre.

Nos misères présentes sont momentanées et elles peuvent devenir pour nous une source éternelle de mérites et de récompenses. Nos misères futures, si elles ont lieu, seront le juste châtiment de notre prévarication, de notre infidélité aux grâces célestes, de l'abus volontaire de notre liberté. L'économie présente associée à l'économie future, disculpe et justifie complétement la Providence divine : comme nous allons l'expliquer avec plus d'étendue.

Mal physique et mal moral.

56. DÉFINITION. 1° Le *mal physique* est une perception ou une suite de perceptions que l'âme craint d'éprouver. Telle est la faim, la maladie, la douleur, la tristesse, une affliction ou une peine quelconque. La somme, l'intensité, la durée de ces perceptions fait la somme, l'intensité, la durée du malheur.

2°. Le *mal moral* est un acte libre ou une suite d'actes libres qui sont l'infraction de quelque loi divine ou humaine et qui rendent leur sujet criminel et punissable au tribunal du suprême Législateur. Tel est le larcin, la calomnie, l'adultère, le parjure, le blasphème et ainsi du reste.

57. OBJECTION. S'il y avait une providence divine, il semble qu'elle devrait empêcher efficacement et absolument et le mal physique et le mal moral. Car, dit un incrédule célèbre, ou Dieu le peut et le veut, ou Dieu ne le peut ni ne le veut, ou Dieu le peut et ne le veut pas, ou Dieu le veut et ne le peut pas. Dans le premier cas il devrait n'y avoir aucun mal dans le monde ; Dans le second cas Dieu n'est ni bon ni puissant; dans le troisième cas Dieu est puissant, mais il est sans bonté; dans le quatrième cas, Dieu est bon, mais il est sans puissance.

RÉPONSE. Dieu peut absolument, ou par sa puissance absolue, empêcher efficacement et le mal physique et le mal moral: mais Dieu ne veut point absolument ou d'une volonté absolue et efficace, empêcher et le mal physique et le mal moral ; et en cela il ne cesse point d'être infiniment bon, infiniment sage et infiniment juste, comme on le verra dans la double explication que nous allons donner sur cet objet.

58. EXPLICATION I. *Dieu ne cesse point d'être infiniment bon, infiniment sage, infiniment juste en permettant l'existence du mal physique*. Car,

1° Quelques-uns de nos maux physiques naissent des *lois générales de la nature* qui sont évidemment bonnes et utiles en elles-mêmes et dont Dieu n'est pas obligé d'interrompre miraculeusement le cours pour empêcher le mal accidentel qui en naît pour quelque individu dans un cas particulier. Par exemple, la loi de la gravitation universelle d'où résultent l'action et l'harmonie de l'univers sera-t-elle une loi mauvaise et funeste parce qu'elle détermine une tuile, en tombant du haut d'un toit, à fendre le crâne d'un homme qui se trouve par hasard dans la ligne de sa gravitation? Les lois de l'hydrostatique seront-elles des lois indignes d'une providence sage et bienfaisante parce qu'elles étouffent par hasard un homme qui prend les bains dans une rivière?

2° Une grande partie de nos maux physiques a pour source et pour cause *l'iniquité des hommes*, qui les a attirés et qui continue encore à les attirer sur la terre. Il conste par l'histoire sainte que l'iniquité des hommes attira autrefois sur la terre le plus terrible des fléaux du ciel, le déluge, fléau miraculeux et passager, mais fécond en désastres physiques et durables, par lui la terre a été pour jamais dévastée, défigurée, dépouillée de sa richesse et de sa beauté primitives, livrée à la vicissitude et à l'intempérie des saisons, condamnée à être persévéramment pour l'espèce humaine un séjour de proscription et de deuil, un séjour propre à la détacher de ce

monde périssable et à élever ses désirs vers son éternelle patrie. Il consle par la même histoire sainte, que le peuple hébreu attira cent et cent fois sur lui, par ses différentes prévarications, la famine, la guerre, la peste, l'esclavage, la stérilité, les fléaux du ciel de toute espèce; et n'est-il pas vraisemblable que la même justice divine, dirigée par une providence toujours la même, toujours sainte et toujours juste, fait encore pleuvoir sur la terre, d'âge en âge, de jour en jour, une foule de calamités générales et particulières, destinées à venger le ciel des prévarications du genre humain? L'homme coupable a-t-il droit de se plaindre d'être puni?

3° Plusieurs de nos maux physiques naissent de l'*abus de la liberté humaine* ou de ces passions libres et déréglées par lesquelles les hommes ou se rendent malheureux eux-mêmes, ou rendent malheureux leurs semblables. Dieu est-il coupable de la perversité des hommes, perversité qu'il déteste et qu'il condamne? Dieu est-il tenu de priver l'homme de sa liberté, pour l'empêcher de se nuire à lui-même, ou de nuire à son semblable?

4° Quand Dieu envoie des prospérités aux méchants et des calamités aux justes, a-t-on droit de conclure de là avec quelques incrédules, qu'il n'y a point de providence divine? Non: un moment de réflexion apprendrait à des hommes qui ont de vraies idées de la Providence que les justes et les méchants ont un *juge commun* qui traitera tôt ou tard, en ce monde ou en l'autre, chacun selon ses mérites; que d'ailleurs on peut supposer avec assez de vraisemblance qu'il n'y a point d'homme si méchant et si corrompu qu'il n'ait quelques vertus dont ces prospérités passagères sont la récompense; et qu'il n'y a point d'homme si saint et si parfait qu'il n'ait quelques défauts et quelques imperfections dont ces adversités passagères sont le juste châtiment.

5° Tous nos maux physiques, qu'elle qu'en soit et la nature et la source, sanctifiés par l'esprit de patience et de religion, peuvent devenir pour nous une *source de mérites* en cette vie, une source de gloire et de bonheur dans la vie future: ces maux, quelle qu'en soit et l'amertume et la durée, peuvent donc se convertir pour nous en un vrai bien, en un bien d'une permanence éternelle et d'un prix infini.

Il est donc faux que l'existence du mal physique soit opposée à cette providence adorable qui, embrassant dans ses vues infinies et l'économie présente et l'économie future, règle et sanctifie l'une et l'autre, corrige et compense l'une et l'autre.

59. EXPLICATION II. *Dieu ne cesse point d'être infiniment bon, infiniment sage, infiniment juste, en permettant l'existence du mal moral.* Car

1° Dieu, qui par son essentielle rectitude est toujours nécessité à désapprouver et à anathématiser le mal moral, a pleinement satisfait à ce qu'exige de lui son infinie sainteté, son inaliénable amour de la vertu et de l'ordre, en nous donnant et la *loi naturelle* et des *lois positives*, qu'il nous défend d'enfreindre, qu'il nous commande d'observer. La Providence divine est donc évidemment sans reproche à cet égard.

2° Dieu nous donne les *lumières nécessaires*, naturelles et surnaturelles, pour connaître le bien moral et le mal moral: Dieu nous donne les *moyens nécessaires*, naturels et surnaturels, pour pratiquer le bien moral, pour éviter le mal moral. Quand, après tout cela, l'homme libre se décide par sa propre détermination et par son propre choix pour le mal moral, est-ce à Dieu qu'en est la faute? Dieu est-il tenu ou de cesser de créer des hommes, ou de cesser de les créer libres pour les empêcher d'abuser de leur liberté?

3° La violence excessive des passions, telle que nous la voyons dans la nature humaine, vient d'une dépravation primitive de cette nature, dépravation occasionnée par un *péché d'origine*, dont les suites funestes ont passé du premier père du genre humain à toute sa postérité; dépravation qui doit être imputée non à l'auteur même de la nature, mais à l'homme libre et abusant de sa liberté.

Mais quelle que soit et la source et la violence de ces passions, il est sûr, et la religion même nous l'atteste, qu'elles n'ont rien de criminel en elles-mêmes sans le consentement libre de notre volonté. Il est sûr, et le sentiment intime nous en est garant, qu'elles ne sont point irrésistibles ou qu'elles ne nous nécessitent jamais au mal. Il est sûr, et la religion est en tout d'accord sur ce point avec la raison, que si, par impossible, elles étaient absolument irrésistibles, il n'y aurait plus de mal moral, parce qu'il n'y aurait plus de liberté, et que le mal moral est toujours essentiellement un abus de la liberté.

Que la raison et la religion, avec le secours toujours présent de la grâce divine, les captivent et les règlent ces passions! Et ces passions, malgré leur violence, malgré leur désordre, deviendront et pour le particulier et pour la société une vraie source de bien moral et de bien physique, relativement à l'économie présente; une vraie source de mérites et de triomphes surnaturels, relativement à l'économie future.

4° Quant aux suites funestes du mal moral, telles que la *réprobation future des méchants*, Dieu n'est point tenu de renoncer au droit qu'il a de créer des hommes conformément à ses desseins éternels, parce qu'il prévoit qu'il leur plaira d'abuser de leur liberté pour se perdre. La malice et la perversité des hommes doivent-elles être un obstacle aux *desseins sages et bienfaisants* du Créateur dans l'ordre général de la nature?

Le Créateur a établi des lois générales pour la conservation et pour la propagation de l'espèce humaine. En vertu de ces lois générales, il doit naître des hommes libres; Dieu donne à ces hommes libres les moyens nécessaires, naturels et surnaturels pour parvenir à leur fin naturelle et surnaturelle; les hommes, par leur propre choix et par leur propre détermination, veulent abuser de ces

moyens pour se perdre, au lieu d'en user pour se sauver. Où est en tout cela le vice et le défaut de la providence divine?

Dieu ne réprouve personne d'une manière positive, ou par des moyens qui conduisent par eux-mêmes et par leur nature à la réprobation. Ceux qu'il réprouve, il ne les réprouve que d'une manière négative, en leur refusant certaines grâces de choix et de prédilection qu'il ne leur doit pas. Dieu prévoit la réprobation future d'un grand nombre d'hommes qu'il veut créer : mais il ne prévoit cette réprobation future que conséquemment à l'abus de ses dons et de ses grâces, que conséquemment aux infidélités et aux crimes que les hommes se détermineront librement à commettre, et dont ils n'auront point un sincère et efficace repentir avant leur dernière heure. Ainsi ce sont les hommes qui se réprouvent eux-mêmes pratiquement par leur libre arbitre, contre l'intention du Créateur, qui veut sincèrement leur salut, et qui leur fournit à tous sans exception, justes ou pécheurs, fidèles ou infidèles, des moyens complétement suffisants pour les conduire au salut.

Il est donc faux que l'existence du mal moral soit une preuve solide et concluante contre l'existence d'une providence infiniment sage et infiniment sainte.

Economie générale de la Providence.

60. Observation. La question que nous traitons ici renferme nécessairement deux choses, savoir : l'existence et l'apologie de la Providence. *L'existence d'une Providence* nous est manifestée et constatée par les seules lumières de la raison, sans qu'il soit nécessaire de supposer les mystères pour l'établir (53). *L'apologie de la Providence*, ou la réfutation des vains blasphèmes que lui oppose l'impiété, exige nécessairement qu'on mette à la fois sous les yeux et l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, puisque de leur ensemble résulte la Providence complète relativement à l'homme (52).

1° Il est évident que l'ordre naturel, s'il était seul et unique, laisserait en défaut cette providence divine : *l'ordre surnaturel*, dont la révélation nous constate indubitablement l'existence, fait disparaître ce défaut et nous dévoile la sagesse et la justice du Créateur, dans les choses mêmes qui nous semblaient le plus révolter notre raison. Pourquoi donc ne pas employer, pour justifier à l'égard de l'homme cette providence adorable, et l'ordre naturel et l'ordre surnaturel; puisque cette économie, à l'égard de l'homme, consiste indivisiblement et dans l'ordre naturel et dans l'ordre surnaturel?

2° En vain voudrait-on, avec quelques philosophes qu'effarouchent toujours les mystères de la religion, chercher l'apologie de la providence divine dans le seul *ordre naturel des choses*, en apprenant aux hommes ou qu'ils ne sont pas aussi malheureux qu'ils se l'imaginent, ou que s'ils sont réellement fort malheureux sans avoir mérité leurs maux et sans pouvoir en retirer aucun avantage pour le présent ou pour l'avenir, celui qui leur a donné l'être ne leur devait pas le bien-être. Quelle barbare consolation pour un malheureux que celle où on lui conteste la réalité des maux dont il a le sentiment! Quelle affreuse et révoltante apologie de la Providence, que celle où l'on dit froidement qu'elle fait du mal, parce qu'il n'y a aucun contrat qui l'oblige à faire du bien!

Le cri de ma nature et de ma raison m'apprend qu'il y a un Etre incréé et créateur, infiniment sage et infiniment bon; et que cet Etre infiniment sage et infiniment bon, en me donnant l'être, n'a pu me refuser sans raison et pour toujours le *bien-être*. Si l'on me demande sur quel fondement je prétends que cet Etre infiniment sage et infiniment bon n'a pu me priver du bien-être sans raison et pour toujours, et où est le contrat entre lui et moi qui lui impose l'obligation de me rendre heureux, ou de me mettre à portée de me rendre heureux, ou dans cette vie ou dans une autre vie : je réponds que ce fondement sacré, que ce contrat authentique existe dans l'idée que j'ai et que tout homme sensé doit avoir de Dieu (33).

Si pendant cette vie j'existe malheureux avec des millions de malheureux, sans avoir donné lieu à ma misère et sans aucun espoir d'un autre sort à venir, pourquoi l'Etre incréé et créateur, l'Etre infiniment sage et infiniment bon ne m'a-t-il pas laissé à jamais dans le néant? L'existence qu'il m'a donnée, loin d'être un bienfait qui m'impose une reconnaissance, est un mal dont j'ai à me plaindre.

3° En vain, pour justifier la providence divine sans supposer ni un péché d'origine ni une vie future, me dira-t-on qu'en général il y a plus d'années tranquilles dans les empires et dans les provinces que d'années orageuses; qu'il y a plus de jours innocents et sereins que de jours marqués par de grands crimes et par de grands désastres; que les histoires qui nous tracent l'affreux tableau des siècles passés ne sont que le tableau des grands événements; qu'on ne conserve que la mémoire des tempêtes, et qu'on ne prend pas garde au calme qui les précède et qui les suit; qu'enfin, tout compensé, il y a dans le monde une beaucoup plus grande somme de bien que de mal physique.

Je sais et j'accorde tout cela, sans y trouver en rien la *justification de la Providence* à mon égard, si je suis réellement et persévéramment malheureux moi-même sans avoir mérité mes maux, ou sans pouvoir tirer aucun avantage de mes maux pour une meilleure vie. Car si je nais dans la misère et dans l'indigence, si l'infirmité et la maladie me mènent à pas lents au triste tombeau, si l'abominable calomnie flétrit mon honneur et empoisonne tous mes jours, quel bien y a-t-il pour moi en ce monde, et quel avantage personnel me revient-il du bien que peuvent y goûter quelques-uns de mes semblables? Qu'importent aux quinze mille malheureux qu'on massacre dans Bender pris d'assaut les belles fêtes qu'on donnera, au retour de la

paix, à Constantinople et à Pétersbourg?

Il est évident, dans cette affreuse et trop commune hypothèse, qu'en me donnant l'être et en me privant sans raison du bien-être, l'Etre incréé et créateur ne m'a fait que du mal, si toute ma destination se borne à l'état présent des choses; et que la plainte que je porte contre lui, je puis la porter au nom de mille millions de mes semblables, qui existent actuellement ou qui ont existé dans les siècles antérieurs.

4° De tout cela que résulte-t-il? Il en résulte évidemment que *s'il y a un Dieu, la destination de l'homme n'est point bornée à l'état présent des choses*, et que la providence de ce Dieu, de cet Etre infiniment sage, infiniment saint, infiniment juste, infiniment bon suppose et entraîne nécessairement la vérité et la réalité des mystères que nous employons pour la justifier.

Inégalité des conditions.

61. OBJECTION. S'il y avait une providence divine, si Dieu était et se montrait le père commun des hommes, verrait-on sur la terre une si révoltante inégalité de conditions? Dans une famille de frères, gouvernée par un père infiniment juste et infiniment sage, pourquoi les uns seraient-ils condamnés à ramper dans l'obscurité, à gémir dans le travail et dans l'indigence, tandis que les autres lèvent paisiblement leur tête altière au sein des honneurs et de l'opulence? Pourquoi un si inégal partage de privilèges, d'avantages, de fortune, de bonheur, qui met tout du côté des uns et rien du côté des autres, quoiqu'ils soient tous également les enfants du Père céleste?

RÉPONSE. Il y a dans l'espèce humaine une *inégalité physique* d'âge, de sexe, d'esprit, de tempérament, d'où a dû résulter primitivement l'inégalité des conditions, et d'où elle résulterait encore dans moins d'un siècle, telle à peu près que nous la voyons maintenant sur la terre, si la Providence anéantissait aujourd'hui subitement toute inégalité de fortune et de rang chez les hommes. Il est évident que la *nature de l'homme* et le *bien de la société* exigent et entraînent nécessairement une inégalité de conditions parmi les hommes. Car,

D'abord, l'ordre et la justice exigent évidemment que chacun jouisse du fruit de son travail et de son industrie : donc dans une famille de frères également chéris du père commun, où les uns seront industrieux et laborieux et où les autres seront paresseux et sans talent, il y aura des riches et des pauvres, qui transmettront, sans blesser la justice, leur richesse ou leur indigence à leur postérité.

Ensuite, le bien de la société exige indispensablement qu'il y ait des chefs pour la gouverner et pour y maintenir l'ordre; qu'il y ait des pauvres que le besoin nécessite à un pénible travail dont ne s'accommode pas l'indolence naturelle; qu'il y ait des riches qui soient en état d'encourager l'industrie et d'être le refuge de l'infirme et de l'orphelin sans ressource. Telle est et telle doit être, dans l'ordre de la nature et dans les vues de la divine Providence, l'origine de l'inégalité des conditions.

Mais cette inégalité des conditions met-elle réellement entre des hommes une aussi grande différence qu'on se l'imagine? Non : car le monarque et le sujet, le seigneur et le vassal, le noble et le roturier, l'homme qui nage dans l'opulence et l'homme qui gagne sa vie à la sueur de son front ont toujours nécessairement une *égalité fondamentale et inaliénable*, devant laquelle s'éclipse et s'évanouit toute la petite inégalité que peuvent mettre entre eux les rangs et les conditions; savoir, une égalité de nature, de bonheur, de privilèges surnaturels, de destination, de dernière fin.

1° *Egalité de nature*, elle confond tous les hommes. Une matière organisée, une âme spirituelle, tel est partout le fond de la nature humaine. L'âme du monarque est-elle d'une nature plus parfaite et plus excellente, a-t-elle plus de facultés sensibles et intellectuelles, est-elle plus à l'abri des ténèbres, des préjugés, des passions, des égarements de toute sorte que l'âme du sujet? Le corps du noble et du riche est-il moins fragile et plus inaltérable, est-il sujet à moins d'infirmités et de misères que celui du roturier et du pauvre?

2° *Egalité de bonheur*, elle confond tous les états. Le monarque dans son palais et le laboureur dans sa chaumière ont le même nombre de sens, les mêmes facultés intellectuelles et sensibles : ils éprouvent à peu près la même somme de perceptions agréables ou désagréables, de bonheur ou de malheur. L'âme de l'un et de l'autre est également accessible au plaisir et à la douleur, aux noirs chagrins et aux flatteuses espérances, aux remords cuisants du crime et au consolant témoignage d'une conscience sans reproche, aux paisibles douceurs de l'amitié et aux affreux déchirements qui naissent de la perte de leurs objets. Le plus heureux ou le moins malheureux des deux est celui qui trouve en lui-même, dans la constitution de son corps ou dans la trempe de son âme, de plus grandes ressources pour le bonheur.

3° *Egalité de privilèges surnaturels*, elle confond encore tous les états et toutes les conditions. Cendre et poussière devant l'Etre suprême, le monarque et le sujet, le riche et le pauvre ont le même droit d'appeler Dieu du tendre nom de père et d'ami, de regarder le ciel comme leur commun héritage et leur commune patrie, de s'appliquer tout ce qu'il y a de grand et de consolant dans l'économie de la grâce et de la rédemption : ils ne diffèrent entre eux, aux yeux de l'Eternel, aux yeux de l'invisible scrutateur des cœurs, que par leurs vertus, que par leurs mérites dans l'ordre de la religion.

4° *Egalité de destination*, elle confond également tous les états et tous les hommes. Quelle est la fin et la destination du monarque sourcilleux, qui dans le rang suprême où il se voit élevé, semble oublier qu'il appartient à l'espèce humaine? Quelle est la

fin et la destination de l'humble artisan, qui rampe dans l'obscurité, et qui ose à peine fixer ses regards sur les grands de la terre? Leur destination commune est de travailler à glorifier Dieu en ce monde et d'y mériter de le posséder en l'autre. Après un petit nombre de jours ou d'années passés dans cette terre de pèlerinage et d'exil, le monarque et l'artisan paraissent devant Dieu ; et le plus grand des deux, aux yeux de ce Juge commun qui va prononcer sur leur destination éternelle, est celui qui a pratiqué plus de vertus, obscures ou éclatantes, dans le poste où le plaça en ce monde la divine Providence.

5° *Egalité de dernière fin ;* elle confond plus sensiblement encore tous les états et tous les hommes. La nuit et l'horreur du tombeau, tel est le terme fatal où vont rapidement se confondre, se perdre et s'engloutir toutes les conditions. La triste perspective de la mort, les funestes assauts des avant-coureurs de la mort, les ravages déplorables et les effrayantes suites de la mort : tel est le partage commun de tous les rangs, de tous les états, de tous les hommes, pendant le petit nombre de jours ou d'années qu'ils ont à passer sur cette terre pour eux toujours étrangère. Où est donc chez les hommes ce si grand défaut d'égalité dont on fait un reproche à la Providence?

Athéisme, déisme.

62. Définition. L'*athéisme* et le *déisme* sont deux systèmes d'irréligion dont l'un révolte la raison et dont l'autre peut la séduire. Dévoilons leur caractère, leur différence, leur rapport (1).

1° *L'Athée* nie l'existence d'un Dieu : il ne reconnaît par conséquent dans la nature, qu'il juge incréée et éternelle dans ses constitutifs physiques, aucune intelligence qui la règle et la gouverne, aucune puissance supérieure qui la maîtrise et la domine, aucune providence distinguée des aveugles lois du hasard ; lois nécessaires en tout, dont rien ne peut suspendre ou interrompre ou gêner le paisible cours. De là l'impossibilité des miracles, de là la fatale nécessité de toutes choses, de là l'entière indépendance de l'homme relativement à toute loi éternelle, à toute loi naturelle, à toute loi morale ; de là la chimère des vertus et des crimes, qui ne sont que des préjugés populaires aux yeux de l'athée.

Le *matérialisme* ne diffère point réellement de l'athéisme : tout matérialiste est athée ; et tout athée est matérialiste. Selon l'athée et le matérialiste, tout est matière dans l'univers : l'intelligence et le sentiment ne sont que des modifications d'une matière organisée. Nous démontrerons bientôt que la matière est absolument incapable d'intelligence et de sentiment : ce qui sapera par les fondements cet absurde et exécrable système ; puisqu'il est évident que l'ordre et l'harmonie que nous observons dans toute la nature annoncent et supposent nécessairement une intelligence infinie qui ait présidé à sa formation ; et que les opérations que nous éprouvons en nous-mêmes et que nous observons dans nos semblables, annoncent et supposent nécessairement dans l'espèce humaine une substance intelligente et sensible, qui ne saurait être une substance incapable de sentiment et d'intelligence.

2° Le *déiste* reconnaît l'existence d'un Dieu, d'un Etre incréé et créateur, d'un principe éternel et antérieur à tous les temps intelligibles, d'un principe essentiellement distingué de la matière et de toutes les modifications de la matière, d'un principe infiniment simple et infiniment parfait dans toute sa nature, d'un principe infiniment grand et essentiellement heureux en lui-même et par lui-même, d'un principe dont rien ne limite et ne peut limiter l'action et la puissance, d'un principe par lui-même existant, qui n'a jamais reçu et n'a jamais pu recevoir l'existence, et qui l'a donnée à tous les êtres qui frappent nos sens.

L'homme et l'univers sont l'ouvrage de sa voix puissante, de sa volonté féconde, qui tira tout du néant au commencement des temps. L'univers a été soumis aux lois fixes et invariables qui règlent la nature et qui opèrent tout dans la nature, sans que l'Etre créateur daigne plus s'en mêler. L'homme a été enrichi d'un rayon de sa lumière, d'une *raison* destinée à l'éclairer et à le régir. Cette raison, selon le déiste, est son unique règle, son unique loi, son législateur et son juge, sans que Dieu daigne s'abaisser, du haut de son trône éternel, à s'intéresser à lui, à faire attention à ses besoins ou à ses œuvres, à approuver ses vertus ou à improuver ses crimes : trop grand pour s'occuper d'objets infiniment petits devant lui, d'objets qui ne peuvent rien ajouter et rien retrancher à son infinie et essentielle béatitude (48, 49).

Ainsi, selon le déiste, les créatures non intelligentes sont livrées et abandonnées aux lois générales et nécessaires de la nature, sans que Dieu préside à leur formation et à leur conservation ; et les créatures intelligentes n'ont d'autre règle et d'autre loi à suivre, que leurs penchants et leur raison, sans que Dieu daigne faire aucune attention à leurs vertus et à leurs crimes.

3° On voit ici, du premier coup d'œil, que *le déisme n'est guère moins pernicieux que l'athéisme ;* et que ces deux systèmes, s'ils diffèrent notablement dans les principes, s'accordent assez bien dans les conséquences relatives aux passions, qu'ils laissent dans une égale indépendance ; relatives aux mœurs, qu'ils livrent à une égale dépravation.

Le déisme se divise en autant de sectes qu'il y a de têtes qui l'admettent ; les uns donnant plus et les autres donnant moins

(1) *Etymologie.* Athée, homme sans Dieu et sans religion : *Atheus*, ἄθεος, *negans Divinitatem, excludens ab orbe Deum* : d'α privatif, et de θεός, *Deus*. Le spinosisme n'est qu'un plat et ténébreux développement du matérialisme ou de l'athéisme.

De θεός ou de *Deus*, vient aussi théiste ou déiste. Le théiste ou déiste reconnaît l'existence d'un Dieu créateur de l'homme et de l'univers et auteur de l'ordre naturel : en quoi il diffère de l'athée, qui ne reconnaît point l'existence d'un tel Etre.

aux passions; ceux-ci exigeant un culte, et ceux-là n'en voulant aucun; chacun se faisant un catéchisme et une religion à sa mode, selon la différence ou l'instabilité de son caprice particulier.

Il n'est pas rare même de voir le déisme se mêler à l'athéisme, admettre une matière éternelle et n'attribuer à l'Etre créateur, à l'éternelle intelligence, que le mouvement, l'arrangement, l'organisation de cette matière, éternelle comme lui, et qui par là devrait être Dieu autant que lui.

4° Le citoyen de Genève a créé ou tâché de mettre en vogue une *nouvelle espèce de déisme*, qui consiste à prendre dans la religion chrétienne tout ce qui est du ressort de la raison, et à en exclure tout ce qui est au-dessus de la raison. Dans ce nouveau déisme, on admet dans Dieu une unité de nature, et non une trinité de personnes: on admet dans l'homme une âme immatérielle, qui subsiste après la mort de l'homme, sans décider si c'est pour toujours ou simplement pour un temps: on admet dans la nature une Providence divine qui règle l'univers, qui conduit tous les êtres à leur fin, qui impose à l'homme les devoirs de la loi naturelle, qui veut un culte, mais qui agrée également tous les cultes; qui commande la vertu et défend le crime, mais sans récompenses pour l'une et sans châtiments pour l'autre; qui s'étend pour l'homme au delà du tombeau, mais qui ne destine à l'âme du juste pour prix de ses vertus, à l'âme du scélérat pour punition de ses crimes, qu'un même sort, celui d'exister selon leur simple nature et peut-être avec quelques nouvelles connaissances, indifférentes au bonheur et au malheur.

On a donné à ce système le nom de théisme, pour le distinguer du pur déisme, dont il ne diffère en rien de remarquable ou dont il ne diffère qu'en assignant à l'âme, après la mort de l'homme, une permanence indéterminée, qui ne satisfait en rien la raison, qui ne justifie en rien la Providence, qui ne sert à rien pour animer la vertu, pour arrêter le crime, pour élever et consoler l'homme, et qui par là même n'entra jamais et ne dut jamais entrer pour rien dans les desseins infiniment sages et infiniment justes du Créateur.

Théisme, déisme, l'un n'est pas plus solide, l'un ne vaut pas mieux que l'autre. Ce qu'on nomme ici théisme semble se rapprocher un peu plus ou s'éloigner un peu moins de la religion chrétienne: mais le caractère distinctif de cette religion c'est qu'on ne puisse la tronquer sans la détruire; qu'on ne puisse la détruire dans un esprit ou dans un cœur où elle a existé, sans y détruire toute religion. Tel est le but où tend, tel est du moins l'effet que produit le théisme ou déisme indifféremment.

63. Remarque. Le matérialisme et le déisme sont les deux uniques systèmes d'incrédulité qu'on puisse opposer à la religion, soit parce que les autres espèces d'incrédulité ne renferment rien de systématique et de philosophique, soit parce qu'elles rentrent, pour le fond des choses, dans le matérialisme et dans le déisme. Par exemple:

Le tolérantisme n'est point un système d'incrédulité, parce qu'il n'a rien de systématique. Donnerait-on le nom de système à une aveugle opinion qui adopterait absurdement le système de Copernic et de Ticho-Brahé dans le ciel, le système du plein et du vide dans la nature entière? Le tolérantisme en adoptant aveuglément ou perfidement toutes les religions (132), est quelque chose d'aussi monstrueux et d'aussi antiphilosophique. Et d'ailleurs, si l'on veut se donner la peine de l'examiner et de l'analyser, on découvrira bientôt que ce n'est au fond que le matérialisme ou le déisme défigurés ou enrichis de quelques absurdités de plus.

Le scepticisme, qui révoque tout en doute en fait de religion, qui s'inscrit en faux contre les miracles de Moïse et de Jésus-Christ, des prophètes et des apôtres, est encore moins un système à opposer à la religion, puisque ce n'est évidemment, comme on l'aura déjà observé dans la première section de cet ouvrage, qu'une déraison aveugle et obstinée, entée sur le tronc du matérialisme ou du déisme (2, 28, 42).

La classe des *incrédules philosophes*, des seuls incrédules qui s'annoncent et se distinguent par des lumières et des talents dont ils abusent, ne renferme donc que les matérialistes et les déistes; et ce sont ceux dont il importe le plus de dévoiler et de renverser les pernicieux principes.

§ II. — *Idée de l'homme.*

64. Définition. L'homme est un composé de deux substances différentes, l'une matérielle, l'autre spirituelle, intimement unies entre elles et réciproquement dépendantes l'une de l'autre dans leurs fonctions, par la volonté libre du Créateur, de qui toute la nature tient et son existence et ses lois.

La première de ces deux substances, ou la substance matérielle, est une substance étendue, divisible, figurée, capable de mouvement, incapable d'intelligence et de sentiment. Organisée avec un art infini, elle annonce par sa construction la main de l'Artiste infiniment intelligent qui en a conçu et exécuté l'admirable mécanisme.

La seconde de ces deux substances, ou la substance spirituelle est une substance simple, indivisible, incapable de configuration, capable d'intelligence et de sentiment, principalement destinée à connaître le vrai et à aimer le bien, libre dans la plupart de ses déterminations: vertueuse, si elle fait le bien; coupable, si elle fait le mal.

Le Créateur, qui a uni ces deux substances, qui en a formé un même tout, a décerné qu'elles seraient dépendantes l'une de l'autre dans leur état d'union; que le bien-être de l'âme dépendrait du bon état du corps; que le mouvement du corps dépendrait de la présence et de l'influence de l'âme; que la ruine ou la dissolution du corps entraînerait, non la destruction de l'âme, mais la destruction du composé, ou la séparation de l'âme et du corps

L'Âme humaine.

65. Observation. L'âme humaine, quel intéressant objet pour l'homme! Qu'est-ce que ce souffle divin qui m'anime, qui constitue mon existence et ma vie? Qu'est-ce que cette substance intime à mon être, qui voit le présent, se rappelle le passé, anticipe sur l'avenir; qui éprouve en moi tour à tour la douleur et le plaisir, la crainte et l'espérance, la tristesse et la joie, le remords et la satisfaction; qui paraît liée à mes sens, et qui s'élève fièrement et comme infiniment au-dessus de mes sens; qui est sans cesse affectée par les choses sensibles, et qui, portant sans cesse ses regards scrutateurs sur les choses les plus insensibles, connaît et saisit les lois du devoir, le prix de l'honneur, les charmes de la gloire, le mérite d'une action noble et vertueuse, la douceur et le prix d'un tendre sentiment; sent et apprécie la vérité des principes, le rapport abstrait des choses, les dépendances d'une heureuse découverte, les nuances caractéristiques du vrai et du beau, dans l'ordre physique et dans l'ordre moral? Est-ce la matière? est-ce une substance distinguée de la matière? est-ce la même substance qui anime et qui guide la brute, au-dessus de laquelle je me vois une excellence comme infinie? Quel sujet plus digne des spéculations et des réflexions d'un philosophe!

Spiritualité de l'âme humaine.

66. Définition. L'âme humaine, quelle que soit sa nature, est en nous cette substance qui a en partage et l'intelligence et le sentiment. Quant à sa nature,

1° Selon tout ce qu'il y a eu dans tous les siècles de vrais philosophes, d'hommes judicieux, d'êtres pensants et sensés, *cette substance n'a rien de commun avec la matière;* cette substance est une substance à part, une substance spirituelle, une substance dont la destination est d'être ou le principe ou le sujet de nos pensées, de nos jugements, de nos raisonnements, de nos sensations, de nos affections, de toutes nos connaissances et de tous nos sentiments; comme la matière est le principe ou le sujet de son étendue, de son inertie, de sa solidité, de ses différents mouvements, de ses différentes configurations.

Ainsi, selon cette classe de philosophes, qui a toujours été la classe respectée et dominante chez toutes les nations éclairées, ces deux espèces de substances, la substance spirituelle et la substance matérielle, diffèrent toujours essentiellement entre elles, et dans leur nature et dans leurs propriétés. La première a toujours essentiellement dans sa nature la faculté du moins primitive et radicale de penser et de sentir; la seconde exclut toujours essentiellement de sa nature et le sentiment et la pensée. La première n'a et ne peut avoir aucune configuration, aucun mouvement mécanique, aucune solidité de parties; la seconde s'annonce toujours ou par une configuration, ou par un mouvement mécanique, ou par une résistance au mouvement local, ou par une impénétrabilité de parties

2° Selon les matérialistes anciens et modernes, depuis Epicure et Lucrèce jusqu'à Spinosa et ses disciples, *cette substance, l'âme humaine, n'est qu'une matière organisée,* c'est-à-dire une matière enrichie de certaines configurations et livrée à certains mouvements qui la rendent sensible et pensante.

On nomme *matérialisme*, comme nous l'avons déjà annoncé ailleurs [1], l'absurde opinion d'un très-petit nombre de philosophes, qui ont prétendu ou qui prétendent encore que tout est matière dans la nature, qu'il n'y a qu'*une même espèce de substance*, alternativement destinée à avoir la faculté de penser ou l'incapacité de penser; la faculté de sentir, ou l'incapacité de sentir, selon qu'elle est organisée ou non organisée.

Locke, dans son *Essai sur l'entendement humain* ouvrage exalté au delà de son mérite, et dans lequel on n'apprend rien de ce qui pourrait être vraiment intéressant dans ce grand objet, assure que l'âme humaine est une substance spirituelle, essentiellement distinguée de la matière, et que la matière ne peut penser par elle-même et en vertu de ses facultés ou propriétés naturelles. Mais il prétend ou il soupçonne, sans établir aucunement son opinion ou son soupçon, qu'il ne répugne pas que Dieu, par sa toute-puissance, donne à la matière la *faculté surnaturelle* de penser. A quoi tend ce soupçon hasardé, cette assertion paradoxale? A détruire ou à rendre suspectes toutes les preuves philosophiques qu'on peut donner de la spiritualité de l'âme humaine, à préparer les esprits à être moins révoltés de l'absurde idée du matérialisme.

Locke n'est point matérialiste; mais en attribuant à la matière la faculté surnaturelle de penser, il semble un peu trop favoriser l'opinion des matérialistes, du moins de cette classe de *matérialistes mitigés*, qui se bornerait à exclure de la nature les esprits créés, sans en exclure l'Esprit incréé et créateur. Cette classe mitigée de matérialistes, si elle existe, est très-peu nombreuse: ainsi le matérialisme se confond assez généralement avec l'athéisme.

3° Pour nous mettre à portée de prendre entre les deux opinions que nous venons d'exposer, une décision motivée et assurée, une décision fixe et inébranlable, nous allons examiner ici, au flambeau de l'expérience et de la raison, les deux principales facultés de l'âme humaine, la faculté de penser et la faculté de sentir.

Si nous démontrons irréfragablement que la matière, quelles que soient ses modifications, est toujours *incapable de penser et de sentir;* la pensée et le sentiment, tels qu'ils se montrent et se font sentir en nous, seront une preuve convaincante et persuasive que notre âme n'a rien de commun avec la matière; et que l'opinion des athées et des matérialistes sur la nature de notre âme n'est qu'une absurde et révoltante rêverie.

La pensée ou l'intelligence.

67. Définition. Il nous conste par le sen-

timent intime, que notre âme, quelle que soit sa nature, a la vertu de penser, et que cette vertu s'effectue dans elle.

J'entends ici par *pensée* cette action de l'homme par laquelle il conçoit, il juge, il raisonne; par laquelle il se représente les choses sensibles et insensibles, présentes et éloignées, passées et futures; par laquelle il distingue le vrai du faux, le juste de l'injuste, le bien du mal, la vertu du vice, le beau et le sublime du mauvais et du trivial; par laquelle il descend des principes aux conséquences, des causes connues aux effets inconnus: ou il remonte des conséquences aux principes, des effets connus aux causes inconnues; par laquelle il saisit et évalue les rapports abstraits des choses; il connaît et apprécie la fin, sensible ou insensible, pour laquelle il agit; il compare et assortit les moyens, prochains ou éloignés, à la fin qu'il se propose d'atteindre. Cette action de l'homme peut-elle convenir à la matière?

68. Assertion. *Il répugne que la matière pense: donc nos pensées n'ont point pour principe une substance matérielle.*

Explication. Quelle idée avons-nous de la matière? Quelle idée avons-nous de la pensée? Ces deux idées, l'*idée de la matière* et l'*idée de la pensée*, sont-elles compatibles ou incompatibles dans leur objet? Il est clair que c'est de l'examen et de la confrontation de tout cela que dépend la démonstration à donner.

D'abord, dans l'*idée de la matière*, je ne vois et je ne conçois qu'une substance étendue, susceptible d'une infinité de configurations différentes, capable de toutes les modifications possibles du mouvement: donc, si la matière pense, elle pense ou en vertu de sa nature et comme matière, ou en vertu de ses configurations et comme matière artistement travaillée et configurée, ou en vertu de son mouvement et comme matière mue et agitée. Les matérialistes adoptent la conséquence de ce raisonnement, laquelle renferme, de leur aveu, tout ce qui peut rendre pensante la matière. Il reste donc à faire voir que la matière ne peut penser, ni en vertu de sa nature, ni en vertu de ses configurations, ni en vertu de son mouvement; et c'est ce que nous allons faire, en donnant une démonstration à part, sur chacun de ces objets.

Démonstration I. *La matière ne pense point par sa simple nature de matière:* puisqu'il faudrait évidemment renoncer à toutes les lumières du sens commun, pour juger ou pour soupçonner qu'un tas de boue, ou un bloc de marbre, ou un morceau de fer, qu'on foule aux pieds ou qu'on a sous les yeux, aient actuellement en partage la pensée telle que nous l'avons définie. La matière, de l'aveu même des matérialistes, n'a donc point la pensée par sa nature et précisément comme matière.

Si la matière pense, elle ne peut donc devoir cette vertu accidentelle à sa nature, comme en conviennent tous les matérialistes anciens et modernes, qu'à ses diverses modifications de figure et de mouvement, d'où résulte son organisation. Il nous reste donc à démontrer que la configuration et le mouvement quelconques ne peuvent point rendre pensante la matière

Démonstration II. *La matière ne pense point en vertu de ses configurations.* Pour le démontrer, consultons et confrontons et l'*idée de configuration* et l'*idée de pensée*, d'où résultera l'incompatibilité manifeste de ces deux objets.

1° La figure ou la *configuration de la matière* ne présente à notre intelligence qu'une étendue plus ou moins grande, et terminée d'une manière quelconque, savoir, un élément ou un assemblage d'éléments, qui soit ou triangulaire, ou carré, ou polygone, ou plan, ou convexe, ou concave, ou tout cela à la fois dans ses différentes faces ou dans ses différentes parties intérieures ou extérieures. Or il est évident que dans tout cela on ne conçoit rien qui soit la pensée, qui ressemble de près ou de loin à la pensée, qui puisse rendre pensante la matière.

Car nous ne concevons *la pensée*, ni comme plane, ni comme convexe, ni comme concave, ni comme hérissée de faces régulières ou irrégulières, d'angles rentrants ou saillants plus ou moins ouverts: en concevant la pensée, nous en excluons au contraire et toutes ces configurations et toute configuration possible; et nous sentons qu'il y aurait une absurdité manifeste à demander quelle longueur, quelle largeur, quelle profondeur, quelle figure polygone, elliptique, circulaire, pyramidale, conique, sphérique, cylindrique, a une pensée.

2° Nous ne pouvons connaître l'identité ou la non identité de deux choses, que par les idées que nous en avons. Par exemple, je juge qu'un triangle et un carré existants en Angleterre sont deux choses différentes, dont l'une ne saurait être l'autre, parce que les idées que j'ai de ce triangle et de ce carré sont différentes, opposées, incompatibles dans leur objet.

De même, je juge qu'*une substance figurée* et *une pensée* sont deux choses essentiellement différentes, dont l'une ne peut jamais être ou devenir l'autre: parce que les idées que j'ai de ces deux choses sont différentes, opposées incompatibles. L'idée de substance figurée renferme essentiellement une longueur, une largeur, des faces et des angles: l'idée de pensée, exclut essentiellement une longueur, une largeur, des faces et des angles. Donc la substance figurée et la pensée n'ont rien et ne peuvent rien avoir de commun entre elles: donc l'une ne peut pas être l'autre ou constituer l'autre. Donc si la matière pense, quelques configurations qu'on lui suppose ou qu'on lui attribue, ce ne sont point ces configurations qui la rendent pensante.

Démonstration III. *La matière ne pense point en vertu de son mouvement.* Pour le démontrer, consultons et confrontons encore et l'*idée de mouvement* et l'*idée de pensée:* nous y verrons évidemment et l'essentielle

différence et l'essentielle incompatibilité de ces deux objets, dont l'un ne peut jamais être ou devenir l'autre.

1° Le *mouvement de la matière* n'est autre chose que le transport d'un corps, d'un lieu en un autre, avec différents degrés de vitesse, avec différentes directions, avec différentes combinaisons. Dans tout cela, que conçoit-on de commun avec la pensée? Que conçoit-on qui puisse rendre pensante la matière?

Le *transport* d'un lieu en un autre ne rend point pensante la matière: sans quoi, un tas de boue ou d'argile, transporté d'un lieu en un autre, deviendrait pensant.

Une plus ou moins grande *vitesse* ne rend point pensante la matière. Une balle de fusil ou un boulet de canon deviendront-ils pensants, quelque vitesse qu'on leur imprime ou qu'on leur suppose?

La diversité des *directions* ne rend point pensante la matière. Un caillou ou un rayon de lumière deviendront-ils pensants, parce qu'ils seront emportés par un mouvement quelconque, direct ou réfléchi, uniforme ou accéléré ou retardé, vers le midi ou vers le nord, vers l'orient ou vers l'occident, vers le zénith ou vers le nadir?

La diversité des *combinaisons* dans le mouvement ne rend point pensante la matière. Car l'idée de combinaison dans le mouvement ne renferme autre chose, sinon que les mouvements sont opposés ou conspirants, égaux ou inégaux. Si les mouvements combinés sont opposés, on conçoit simplement qu'ils doivent se détruire en tout ou en partie: s'ils sont conspirants, on conçoit uniquement qu'ils se favorisent, et que par leur concours ils doivent imprimer une plus grande vitesse au mobile. Que les mouvements combinés soient égaux ou inégaux, la chose est ici fort indifférente: on conçoit simplement qu'il y a entre eux une égalité ou une inégalité de force motrice, qu'ils peuvent se nuire ou se favoriser plus ou moins.

2° Il est évident que dans le mouvement ainsi analysé il n'y a rien qui ressemble à la pensée, qui puisse devenir la pensée, qui puisse rendre pensante la matière. Car non-seulement nous ne concevons pas *la pensée* comme formée d'atomes et de fibres, avec des mouvements plus ou moins rapides, avec des mouvements en différents sens, avec des mouvements directs ou infléchis, avec des mouvements égaux ou inégaux, avec des mouvements opposés ou conspirants, avec des mouvements produits par une cause unique ou par un nombre indéfini de causes compliquées: mais en concevant la pensée, nous en excluons essentiellement tout cela; comme en concevant le triangle, nous en excluons essentiellement le carré.

Donc le mouvement, envisagé sous toutes ses faces possibles n'est point la pensée, ne rend point pensante la matière. Donc des fibres en mouvement dans le cerveau ou dans le cœur ou dans telle autre partie du corps qu'on voudra, ne sont pas plus des pensées et ne forment pas plus des pensées, que n'en peuvent être et que n'en peuvent former des cordes de boyau ou de laiton sur un violon ou sur un clavecin: quelque espèce et quelque variété de figure et de mouvement qu'on suppose à ces fibres ou à ces cordes, soit dans leurs parties sensibles, soit dans leurs parties insensibles et infinitésimales, soit dans les fluides quelconques qui peuvent les emplir et les agiter.

Résultat. De l'ensemble de ces trois démonstrations, il résulte évidemment que la matière, organisée ou non organisée, en mouvement ou en repos, plus ou moins massive ou plus ou moins subtile à l'infini, ne peut penser ni en vertu de sa nature, ni en vertu de ses configurations, ni en vertu de son mouvement. Donc il est impossible que la matière pense: donc nos pensées n'ont point pour principe ou pour sujet une substance matérielle.

La faculté sensible et le sentiment.

69. Définition. La *puissance sensible* de l'âme est l'âme elle-même, envisagée relativement à ses sensations et à ses sentiments; deux espèces de modifications spirituelles que l'on confond assez souvent et que nous allons ici distinguer.

1° On nomme *sensations de l'âme* certaines modifications de l'âme, relativement à la présence et aux qualités sensibles des divers objets qui font actuellement impression sur quelqu'un de nos cinq sens. L'impression faite sur nos sens ou l'ébranlement physique de nos organes est la sensation organique: l'impression reçue dans l'âme et sentie par l'âme est la sensation mentale (1).

2° On nomme *sentiments de l'âme* certaines émotions intérieures de joie ou de tristesse, d'espérance ou de crainte, d'approbation ou d'improbation, d'affection ou d'aversion, de plaisir ou de déplaisir; émotions nées dans elle, avant la réflexion ou avec la réflexion sur les objets; émotions assez indépendantes de ce qu'on nomme sensations organiques et mentales, puisqu'elles existent assez souvent sans ces sensations; émotions qui semblent plus dépendre de l'esprit que des sens, qui se rapportent plus aux objets insensibles et moraux, qu'aux objets physiques et sensibles; qui semblent cependant tenir des uns et des autres, et former comme la chaîne intermédiaire de modification, par où l'action de l'âme passe des choses purement sensibles aux choses purement intellectuelles.

Ainsi les sentiments de l'âme sont comme des mouvements internes qui l'affectent et la touchent dans sa plus intime substance, qui la flattent ou qui la déchirent avec la plus grande vivacité, qui souvent naissent sans la réflexion, quelquefois s'évanouissent devant le flambeau de la réflexion, plus souvent s'irritent et se fortifient par la réflexion.

70. Remarque. Il y a une différence sensible et remarquable entre les sensations et les sentiments de l'âme.

1° Les *sensations de l'âme* sont assez indé-

timent intime, que notre âme, quelle que soit sa nature, a la vertu de penser, et que cette vertu s'effectue dans elle.

J'entends ici par *pensée* cette action de l'homme par laquelle il conçoit, il juge, il raisonne; par laquelle il se représente les choses sensibles et insensibles, présentes et éloignées, passées et futures; par laquelle il distingue le vrai du faux, le juste de l'injuste, le bien du mal, la vertu du vice, le beau et le sublime du mauvais et du trivial; par laquelle il descend des principes aux conséquences, des causes connues aux effets inconnus: ou il remonte des conséquences aux principes, des effets connus aux causes inconnues; par laquelle il saisit et évalue les rapports abstraits des choses; il connaît et apprécie la fin, sensible ou insensible, pour laquelle il agit; il compare et assortit les moyens, prochains ou éloignés, à la fin qu'il se propose d'atteindre. Cette action de l'homme peut-elle convenir à la matière?

68. ASSERTION. *Il répugne que la matière pense: donc nos pensées n'ont point pour principe une substance matérielle.*

EXPLICATION. Quelle idée avons-nous de la matière? Quelle idée avons-nous de la pensée? Ces deux idées, l'*idée de la matière* et l'*idée de la pensée*, sont-elles compatibles ou incompatibles dans leur objet? Il est clair que c'est de l'examen et de la confrontation de tout cela que dépend la démonstration à donner.

D'abord, dans l'*idée de la matière*, je ne vois et je ne conçois qu'une substance étendue, susceptible d'une infinité de configurations différentes, capable de toutes les modifications possibles du mouvement: donc, si la matière pense, elle pense ou en vertu de sa nature et comme matière, ou en vertu de ses configurations et comme matière artistement travaillée et configurée, ou en vertu de son mouvement et comme matière mue et agitée. Les matérialistes adoptent la conséquence de ce raisonnement, laquelle renferme, de leur aveu, tout ce qui peut rendre pensante la matière. Il reste donc à faire voir que la matière ne peut penser, ni en vertu de sa nature, ni en vertu de ses configurations, ni en vertu de son mouvement; et c'est ce que nous allons faire, en donnant une démonstration à part, sur chacun de ces objets.

DÉMONSTRATION I. *La matière ne pense point par sa simple nature de matière:* puisqu'il faudrait évidemment renoncer à toutes les lumières du sens commun, pour juger ou pour soupçonner qu'un tas de boue, ou un bloc de marbre, ou un morceau de fer, qu'on foule aux pieds ou qu'on a sous les yeux, aient actuellement en partage la pensée telle que nous l'avons définie. La matière, de l'aveu même des matérialistes, n'a donc point la pensée par sa nature et précisément comme matière.

Si la matière pense, elle ne peut donc devoir cette vertu accidentelle à sa nature, comme en conviennent tous les matérialistes anciens et modernes, qu'à ses diverses modifications de figure et de mouvement, d'où résulte son organisation. Il nous reste donc à démontrer que la configuration et le mouvement quelconques ne peuvent point rendre pensante la matière

DÉMONSTRATION II. *La matière ne pense point en vertu de ses configurations.* Pour le démontrer, consultons et confrontons et l'*idée de configuration* et l'*idée de pensée*, d'où résultera l'incompatibilité manifeste de ces deux objets.

1° La figure ou la *configuration de la matière* ne présente à notre intelligence qu'une étendue plus ou moins grande, et terminée d'une manière quelconque, savoir, un élément ou un assemblage d'éléments, qui soit ou triangulaire, ou carré, ou polygone, ou plan, ou convexe, ou concave, ou tout cela à la fois dans ses différentes faces ou dans ses différentes parties intérieures ou extérieures. Or il est évident que dans tout cela on ne conçoit rien qui soit la pensée, qui ressemble de près ou de loin à la pensée, qui puisse rendre pensante la matière.

Car nous ne concevons *la pensée*, ni comme plane, ni comme convexe, ni comme concave, ni comme hérissée de faces régulières ou irrégulières, d'angles rentrants ou saillants plus ou moins ouverts: en concevant la pensée, nous en excluons au contraire et toutes ces configurations et toute configuration possible; et nous sentons qu'il y aurait une absurdité manifeste à demander quelle longueur, quelle largeur, quelle profondeur, quelle figure polygone, elliptique, circulaire, pyramidale, conique, sphérique, cylindrique, a une pensée.

2° Nous ne pouvons connaître l'identité ou la non identité de deux choses, que par les idées que nous en avons. Par exemple, je juge qu'un triangle et un carré existants en Angleterre sont deux choses différentes, dont l'une ne saurait être l'autre, parce que les idées que j'ai de ce triangle et de ce carré sont différentes, opposées, incompatibles dans leur objet.

De même, je juge qu'*une substance figurée* et *une pensée* sont deux choses essentiellement différentes, dont l'une ne peut jamais être ou devenir l'autre: parce que les idées que j'ai de ces deux choses sont différentes, opposées incompatibles. L'idée de substance figurée renferme essentiellement une longueur, une largeur, des faces et des angles: l'idée de pensée, exclut essentiellement une longueur, une largeur, des faces et des angles. Donc la substance figurée et la pensée n'ont rien et ne peuvent rien avoir de commun entre elles: donc l'une ne peut pas être l'autre ou constituer l'autre. Donc si la matière pense, quelques configurations qu'on lui suppose ou qu'on lui attribue, ce ne sont point ces configurations qui la rendent pensante.

DÉMONSTRATION III. *La matière ne pense point en vertu de son mouvement.* Pour le démontrer, consultons et confrontons encore et l'*idée de mouvement* et l'*idée de pensée:* nous y verrons évidemment et l'essentielle

différence et l'essentielle incompatibilité de ces deux objets, dont l'un ne peut jamais être ou devenir l'autre.

1° Le *mouvement de la matière* n'est autre chose que le transport d'un corps, d'un lieu en un autre, avec différents degrés de vitesse, avec différentes directions, avec différentes combinaisons. Dans tout cela, que conçoit-on de commun avec la pensée? Que conçoit-on qui puisse rendre pensante la matière?

Le *transport* d'un lieu en un autre ne rend point pensante la matière: sans quoi, un tas de boue ou d'argile, transporté d'un lieu en un autre, deviendrait pensant.

Une plus ou moins grande *vitesse* ne rend point pensante la matière. Une balle de fusil ou un boulet de canon deviendront-ils pensants, quelque vitesse qu'on leur imprime ou qu'on leur suppose?

La diversité des *directions* ne rend point pensante la matière. Un caillou ou un rayon de lumière deviendront-ils pensants, parce qu'ils seront emportés par un mouvement quelconque, direct ou réfléchi, uniforme ou accéléré ou retardé, vers le midi ou vers le nord, vers l'orient ou vers l'occident, vers le zénith ou vers le nadir?

La diversité des *combinaisons* dans le mouvement ne rend point pensante la matière. Car l'idée de combinaison dans le mouvement ne renferme autre chose, sinon que les mouvements sont opposés ou conspirants, égaux ou inégaux. Si les mouvements combinés sont opposés, on conçoit simplement qu'ils doivent se détruire en tout ou en partie: s'ils sont conspirants, on conçoit uniquement qu'ils se favorisent, et que par leur concours ils doivent imprimer une plus grande vitesse au mobile. Que les mouvements combinés soient égaux ou inégaux, la chose est ici fort indifférente: on conçoit simplement qu'il y a entre eux une égalité ou une inégalité de force motrice, qu'ils peuvent se nuire ou se favoriser plus ou moins.

2° Il est évident que dans le mouvement ainsi analysé il n'y a rien qui ressemble à la pensée, qui puisse devenir la pensée, qui puisse rendre pensante la matière. Car non-seulement nous ne concevons pas *la pensée* comme formée d'atomes et de fibres, avec des mouvements plus ou moins rapides, avec des mouvements en différents sens, avec des mouvements directs ou infléchis, avec des mouvements égaux ou inégaux, avec des mouvements opposés ou conspirants, avec des mouvements produits par une cause unique ou par un nombre indéfini de causes compliquées: mais en concevant la pensée, nous en excluons essentiellement tout cela; comme en concevant le triangle, nous en excluons essentiellement le carré.

Donc le mouvement, envisagé sous toutes ses faces possibles n'est point la pensée, ne rend point pensante la matière. Donc des fibres en mouvement dans le cerveau ou dans le cœur ou dans telle autre partie du corps qu'on voudra, ne sont pas plus des pensées et ne forment pas plus des pensées, que n'en peuvent être et que n'en peuvent former des cordes de boyau ou de laiton sur un violon ou sur un clavecin: quelque espèce et quelque variété de figure et de mouvement qu'on suppose à ces fibres ou à ces cordes, soit dans leurs parties sensibles, soit dans leurs parties insensibles et infinitésimales, soit dans les fluides quelconques qui peuvent les emplir et les agiter.

Résultat. De l'ensemble de ces trois démonstrations, il résulte évidemment que la matière, organisée ou non organisée, en mouvement ou en repos, plus ou moins massive ou plus ou moins subtile à l'infini, ne peut penser ni en vertu de sa nature, ni en vertu de ses configurations, ni en vertu de son mouvement. Donc il est impossible que la matière pense: donc nos pensées n'ont point pour principe ou pour sujet une substance matérielle.

La faculté sensible et le sentiment.

69. Définition. La *puissance sensible* de l'âme est l'âme elle-même, envisagée relativement à ses sensations et à ses sentiments; deux espèces de modifications spirituelles que l'on confond assez souvent et que nous allons ici distinguer.

1° On nomme *sensations de l'âme* certaines modifications de l'âme, relativement à la présence et aux qualités sensibles des divers objets qui font actuellement impression sur quelqu'un de nos cinq sens. L'impression faite sur nos sens ou l'ébranlement physique de nos organes est la sensation organique: l'impression reçue dans l'âme et sentie par l'âme est la sensation mentale (1).

2° On nomme *sentiments de l'âme* certaines émotions intérieures de joie ou de tristesse, d'espérance ou de crainte, d'approbation ou d'improbation, d'affection ou d'aversion, de plaisir ou de déplaisir; émotions nées dans elle, avant la réflexion ou avec la réflexion sur les objets; émotions assez indépendantes de ce qu'on nomme sensations organiques et mentales, puisqu'elles existent assez souvent sans ces sensations; émotions qui semblent plus dépendre de l'esprit que des sens, qui se rapportent plus aux objets insensibles et moraux, qu'aux objets physiques et sensibles; qui semblent cependant tenir des uns et des autres, et former comme la chaîne intermédiaire de modification, par où l'action de l'âme passe des choses purement sensibles aux choses purement intellectuelles.

Ainsi les sentiments de l'âme sont comme des mouvements internes qui l'affectent et la touchent dans sa plus intime substance, qui la flattent ou qui la déchirent avec la plus grande vivacité, qui souvent naissent sans la réflexion, quelquefois s'évanouissent devant le flambeau de la réflexion, plus souvent s'irritent et se fortifient par la réflexion.

70. Remarque. Il y a une différence sensible et remarquable entre les sensations et les sentiments de l'âme.

1° Les *sensations de l'âme* sont assez indé-

pendantes de la puissance intellective, c'est-à-dire de l'esprit, du jugement, du génie, de l'imagination. Avec le profond génie d'un Newton, avec la sublime imagination d'un Descartes, avec toute la clairvoyante pénétration du plus habile politique, je n'aurais pas des sensations plus vives et plus énergiques, à l'occasion des objets que je vois, que je palpe, dont j'entends le son ou le bruit, dont l'odeur ou la saveur m'affectent : toutes ces sensations dépendent uniquement de la constitution physique de mes organes, par le moyen desquels mon âme en reçoit l'impression.

2° Mais les *sentiments de l'âme* semblent dépendre en grande partie de la puissance intellectuelle, c'est-à-dire de l'esprit, du jugement, de l'imagination, de toute la manière de voir qui est propre à la personne en qui ces sentiments résident. Un génie plus élevé et plus éclairé, un homme à lumières plus droites et plus étendues sent plus vivement le mérite d'une action noble et généreuse, s'indigne plus énergiquement contre l'infamie d'une action inique ou malhonnête, paraît avoir en tout et partout dans son âme un tact plus fin, un ressort plus élastique, une sensibilité plus étendue et plus agissante, à proportion qu'il voit plus parfaitement les choses qui sont l'objet de ses sentiments.

3° Il y a encore une différence bien marquée, et que nous avons déjà indiquée entre les sensations et les sentiments de l'âme. Celles-là naissent toujours d'une impression faite sur les organes du corps ; ceux-ci naissent communément ou d'une idée ou d'un jugement de l'âme. Celles-là sont uniquement relatives à l'ordre physique; ceux-ci sont principalement relatifs à l'ordre moral. C'est une impression sensible dans l'âme, de part et d'autre; mais l'origine et la manière de cette impression n'est pas la même, et donne lieu d'en faire deux classes distinguées des modifications de l'âme, l'une plus relative aux sens, et l'autre plus relative à l'esprit.

71. Assertion. *Incapable de pensée, la matière n'est pas moins incapable de sentiment.*

Explication. Il est évident que nos sentiments de plaisir ou de douleur, d'amitié ou de haine, de crainte ou d'espérance, de joie ou de tristesse, d'admiration ou de mépris, et ainsi du reste, sont des modifications d'une substance intelligente et sensible qui ne peuvent pas plus exister dans la matière, quelque organisation qu'on lui attribue, quelque modification de figure et de mouvement qu'on lui suppose, que la pensée, c'est-à-dire que les modifications de l'âme qui consistent dans des idées, dans des jugements, dans des raisonnements.

Pour établir irréfragablement la vérité de cette assertion, et pour en donner une démonstration rigoureuse et complète il n'y a qu'à appliquer simplement ici aux *sentiments de l'âme* les mêmes spéculations et les mêmes raisonnements que nous avons faits ailleurs sur les *pensées de l'âme*. Les trois démonstrations par lesquelles nous avons fait voir qu'il est impossible que la matière ait des pensées, feront voir avec la même certitude et avec la même évidence qu'il est impossible que la matière ait des sentiments (1).

Il me semble, dit le citoyen de Genève, *que loin de dire que les rochers pensent, la philosophie moderne a découvert au contraire que les hommes ne pensent point. Elle ne reconnaît plus que des* êtres sensitifs *dans la nature ; et toute la différence qu'elle trouve entre un homme et une pierre est que l'homme est un être sensitif qui a des sensations; et la pierre, un être sensitif qui n'en a pas. Mais s'il est vrai que toute matière sente, où concevrai-je l'unité sensitive, le* moi individuel? *Sera-ce dans chaque molécule, ou dans des corps agrégatifs? Placerai-je également cette unité dans les fluides et dans les solides, dans les mixtes et dans les éléments? Il n'y a, dit-on, que des individus dans la nature : mais quels sont ces individus? Cette pierre est-elle un individu ou une agrégation d'individus? Est-elle un seul être sensitif ou en contient-elle autant que de grains de sable? Si chaque atome élémentaire est un être sensitif, comment concevrai-je cette intime communication par laquelle l'un se sent dans l'autre, en sorte que leurs* deux moi *se confondent en un? Les parties sensibles sont étendues; mais l'être sensitif est indivisible et un : il ne se partage pas ; il est tout entier ou nul : l'être sensitif n'est donc pas un corps.*

72. Corollaire. *Il y a dans l'homme, outre le corps organisé, une substance spirituelle.*

Explication. 1° On nomme *substance spirituelle* une substance en tout distinguée et en tout différente de la matière (1 et 2). Or il conste par les effets qu'il y a dans l'homme une substance capable et de pensée et de sentiment réfléchi : donc il y a dans l'homme, outre le corps organisé, qui n'est capable ni de l'une ni de l'autre, une substance spirituelle.

2° L'homme le plus grossier, le sauvage le moins éclairé possède naturellement et sans y faire attention une assez sublime théorie de la *mécanique*, de la *politique*, de la *justice*, de la *vertu* en général.

Faut-il sauter un large fossé qu'il ne saurait franchir sans art? il sait naturellement qu'il lui faudra prendre sa course d'un peu loin derrière lui, pour accélérer successivement dans ce petit trajet le mouvement qui doit faire décrire à son corps une plus ample parabole : ou qu'il lui sera utile de prendre en main une longue perche qui, ayant son point d'appui vers le milieu du fossé, suspende l'effet de sa gravitation, et donne lieu à son mouvement horizontal de se porter plus loin. Faut-il mouvoir un lourd fardeau dont la résistance excède ses forces? il trouvera bientôt l'art de doubler ou de tripler son activité, en doublant ou en triplant la longueur de l'instrument qu'il destine à lui servir de levier. Faut-il arracher avec effort une plante ou une branche d'arbre? il sait naturellement disposer ses pieds et ses bras, en telle sorte qu'il se donne les plus longs

leviers : il sait de plus élancer son corps avec la plus grande vitesse, dans un sens opposé au point de résistance ; pour que sa masse, multipliée par sa vitesse, fasse à propos le plus grand effort contre ce point de résistance.

Une utile découverte lui est-elle présentée par le hasard ? il l'examine; il en voit les rapports avec son bien présent et futur; il la met en usage et il la perfectionne successivement : une connaissance le mène de jour en jour à une connaissance plus développée et plus parfaite. Sa vie ou sa liberté est-elle menacée par un ennemi trop puissant, auquel il ne peut résister par ses seules forces ? Il s'attache à concentrer ses intérêts avec d'autres intérêts, à associer ses forces avec d'autres forces, pour en faire une somme qui le rassure contre la force menaçante. Un fâcheux accident vient-il à renverser et à détruire sa cabane ? il en bâtit une autre; et dans la construction, il a soin d'obvier à l'inconvénient qui a occasionné la ruine de la première : ses désastres et ses succès deviennent toujours pour lui une leçon salutaire dont il profite pour l'avenir, et qu'il communique à ses enfants, destinés à hériter de ses connaissances comme de ses travaux.

Les idées de l'honnête et du déshonnête, du juste et de l'injuste, de la vertu et du vice : lui sont-elles totalement étrangères ? Non, et pour vous en convaincre, racontez-lui, par exemple, qu'un fils sensible et bienfaisant s'est librement fait esclave pour rendre la liberté à son père infirme et gémissant dans une horrible servitude ; qu'une mère tendre et éplorée s'est courageusement précipitée sur un loup ou sur un léopard, pour arracher de sa gueule carnassière son fils sanglant et encore respirant, que l'animal féroce venait de lui enlever à ses côtés : les larmes couleront de ses yeux, et sur son visage attendri se peindront éloquemment la sensibilité et l'admiration. Ou bien, demandez-lui s'il est licite et permis d'être infidèle à ses promesses et à ses engagements ; de trahir son bienfaiteur et son ami, d'envahir le fruit du travail de son voisin, de faire du mal à celui qui ne nous en fait point, de refuser son secours et son assistance à ceux qui nous ont donné la vie et qui gémissent dans l'infirmité et dans le besoin : l'indignation de ses regards vous donnera, avec une éloquence bien naturelle et bien énergique, sa réponse et sa décision.

Donc il est évident et sensible qu'il y a dans l'homme le plus grossier, le plus borné, le plus abruti, une substance intelligente qui préside à ses mouvements, qui saisit les rapports des moyens avec leurs fins ; qui évalue plus ou moins nettement la somme des résistances ; qui, du présent, porte ses regards scrutateurs dans le passé et dans l'avenir ; qui profite de ses découvertes et perfectionne ses connaissances ; qui conçoit d'autres objets que les objets matériels et sensibles ; qui a des notions plus ou moins développées d'un droit naturel, d'une loi naturelle, de différentes espèces de devoir, du juste, de l'injuste, du vice, de la vertu ; qui, toujours plus ou moins capable d'être réglé par des principes de connaissance et de mœurs, veille ou préside avec plus ou moins de lumière et de sagesse, à la conservation du corps matériel qu'elle anime. Qu'il faut être aveugle, pour n'apercevoir en tout cela que du mouvement et de la matière !

Union de l'âme et du corps.

73. Observation. En quoi consiste cette merveilleuse *union de l'âme et du corps*, de la substance spirituelle et de la substance étendue et organisée ?

Cette ineffable union paraît consister dans deux choses, savoir, dans la *compréhension* de l'âme spirituelle et du corps organisé ; et dans une *mutuelle dépendance* de ces deux substances dans leurs fonctions respectives ; dépendance décernée et établie par une volonté libre et efficace du suprême arbitre de la nature ; dépendance en vertu de laquelle la substance intelligente ne peut avoir des sensations, des idées, des affections, des jugements, des raisonnements, des réminiscences, que par le moyen ou par le concours du jeu naturel et régulier des organes matériels ; et en vertu de laquelle la substance organisée ne peut subsister et se conserver, ne peut avoir l'exercice et le jeu régulier de ses organes, ne peut exercer les différentes fonctions auxquelles elle est destinée, sans la présence et sans l'influence de la substance spirituelle qui l'anime et la gouverne.

1° Ces deux substances, l'âme et le corps, sont en tout essentiellement différentes entre elles, soit dans leur nature, soit dans leurs modifications, soit dans leur destination : l'une n'est rien et ne peut rien être de l'autre ; mais l'une peut dépendre de l'autre, dans leur état d'union ; quand, par un *décret efficace et permanent*, l'arbitre suprême de toutes les substances ordonnera et établira une telle dépendance, laquelle deviendra une *loi de la nature*, tant que durera le composé.

De là la faiblesse de l'âme dans l'enfance, de là sa force et sa vigueur dans un âge plus robuste, de là son affaiblissement dans la maladie ou dans une vieillesse décrépite. L'âme semble suivre en tout le sort du corps qu'elle anime, parce que l'arbitre de la nature a librement décerné que ses différentes opérations dépendissent toujours du bon ou du mauvais état des organes qui occasionnent ses perceptions ; et tel est tout le frivole fondement sur lequel s'appuie le matérialisme, pour en faire une substance matérielle.

Après la dissolution du composé, la substance spirituelle, devenue indépendante du corps, peut avoir par elle-même les fonctions d'intelligence et de sentiment qu'exige sa nature : soit qu'elle perde, soit qu'elle gagne à acquérir cette indépendance des organes matériels de qui elle n'emprunte, même dans son étaît d'union, ni ses pensées, ni ses sentiments (68 et 71).

2° Comme la substance spirituelle n'est

rien et ne peut rien être de la substance matérielle, elle ne peut exister que par une *vraie création*. Ainsi le Créateur, par une vraie et proprement dite création, donne l'existence à l'âme humaine et l'unit au corps qu'elle doit animer quand l'exige l'organisation plus ou moins perfectionnée de ce corps dans le sein maternel. Mais en quel temps précis a lieu cette création de l'âme? C'est ce qu'aucune observation expérimentale ne peut déterminer.

3° L'âme réside dans le corps auquel elle est unie et qu'elle doit gouverner, tant que subsiste l'organisation essentielle de ce corps; et quand l'organisation essentielle du corps est détruite, l'union de l'âme et du corps cesse; et la séparation de ces deux substances est la mort du composé. Mais quel est précisément et déterminément l'*organisation essentielle*, dont l'altération et la cessation entraînent la cessation d'union ou la séparation de l'âme et du corps? C'est encore ce qu'il n'est pas facile de connaître et de décider universellement.

Siége de l'âme.

74. OBSERVATION. Il est certain que l'âme humaine réside dans le corps qu'elle anime; mais où réside-t-elle dans ce corps, et quel est son trône ou son siége?

1° L'âme réside-t-elle dans *tout le corps?* C'est l'opinion de la plupart des anciens philosophes; mais elle paraît fausse, parce qu'il est absurde de dire que quand on nous coupe un bras, l'âme se retire dans le reste du corps; et que d'ailleurs on ne conçoit pas pourquoi, quand on nous lie un nerf, l'âme serait sans sentiment dans la partie de ce nerf qui est au-dessous de la ligature, et qui n'a plus de communication avec le cerveau.

L'expérience nous apprend que quand un nerf est fortement lié et serré, la partie qui est au-dessous de la ligature peut être pincée, coupée, brûlée, sans occasionner à l'âme aucun sentiment: donc l'âme n'a point son siége dans cette partie; donc l'âme ne réside point dans tout le corps.

2° L'âme réside-t-elle dans *le cœur matériel?* C'est l'opinion du poëte Lucrèce; mais elle paraît fausse, soit parce qu'un instinct général nous apprend naturellement à rapporter nos pensées et nos réflexions à la tête; soit parce que les principaux organes de nos sens, tels que la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût, vont se terminer dans le cerveau, et non dans le cœur.

3° L'âme réside-t-elle *dans tout le cerveau?* C'est l'opinion de quelques philosophes; mais elle paraît fausse, parce qu'il conste par l'expérience qu'on peut perdre une portion considérable du cerveau, sans perdre la vie; sans que le sentiment et la raison en soient altérés.

4° L'âme réside-t-elle dans cette portion du cerveau qu'on nomme la *glande pinéale*, et où aboutissent principalement les couches des nerfs optiques? C'est l'opinion de Descartes; mais elle paraît fausse, parce qu'il conste par les observations anatomiques qu'il s'est trouvé et des sujets dans lesquels la glande pinéale manquait totalement, et des sujets dans lesquels elle était entièrement ossifiée, sans que les uns et les autres eussent manqué de l'usage et de la raison et des sens.

5° L'âme réside-t-elle dans cette petite portion du cerveau qu'on nomme le *corps calleux*, et qui est le milieu de la voûte médullaire? C'est l'opinion de M. de la Peyronnie; mais elle paraît fausse, parce qu'il conste par des observations faites dans ces derniers temps, qu'il s'est trouvé des sujets dans lesquels le corps calleux avait été détruit ou totalement altéré, sans qu'ils eussent été privés de l'usage de la raison et du sentiment.

6° L'âme réside-t-elle *dans l'origine de chaque nerf?* C'est l'opinion de M. Bordenave; mais elle ne paraît aucunement admissible; soit parce qu'elle n'est établie sur aucune raison solide, soit parce qu'elle est sujette à peu près aux mêmes difficultés que l'opinion qui étend et répand l'âme dans tout le corps. Pourquoi l'âme sera-t-elle placée à l'origine de chaque nerf plutôt qu'au milieu, plutôt qu'à l'extrémité opposée, si ces nerfs n'ont pas leur origine commune dans une même portion du corps humain?

7° Quel point ou quelle portion du corps humain est donc le trône ou le *siége de l'âme*, d'où elle gouverne son petit empire? C'est ce qu'on ne sait point encore assez, et ce que probablement on ne saura jamais mieux, sans que cette incertitude ou cette ignorance reflue en rien sur l'existence même de l'âme; parce que, selon l'axiome philosophique, *dans les choses l'incertain ne détruit point le certain*. Il existe dans le corps humain une substance immatérielle et spirituelle, en tout différente et de la matière et des modifications quelconques de la matière: voilà ce qui est certain. Mais dans quelle portion déterminée du corps humain existe cette substance immatérielle et spirituelle? Voilà ce qui est incertain et sur quoi on ne peut encore avoir que des conjectures.

8° Il est plus que vraisemblable que le *siége de l'âme est dans quelque partie notable, fixe ou variable, du cerveau*, parce que c'est au cerveau qu'aboutissent les principaux nerfs par le ministère desquels l'âme reçoit l'impression des objets extérieurs, et par le moyen desquels elle imprime le mouvement convenable à toutes les parties de son corps. Mais dans quelle portion du cerveau est ce siége de l'âme? c'est ce qui reste encore à découvrir et à déterminer.

Il est possible d'abord que ce siége de l'âme soit *le même* pour tous les sujets. Il est possible encore que ce siége de l'âme soit *différent* dans les différents sujets; par exemple, que ce soit le corps calleux pour l'un, et la glande pinéale pour l'autre. Il est possible enfin, et ce n'est peut-être pas l'opinion la moins probable, que ce siége de l'âme soit accidentellement *variable dans un même sujet;* et que le premier siége de l'âme étant vicié et altéré, l'âme se place dans une portion différente, la plus propre à favoriser les per-

ceptions qu'elle doit recevoir et les mouvements qu'elle doit imprimer.

75. Remarque. — Le *cerveau*, où nous plaçons le siége de l'âme, et qui paraît être le grand laboratoire du fluide animal par le moyen duquel s'opèrent nos principaux mouvements, est une masse glanduleuse, inégalement arrondie, d'une consistance assez molle, divisée comme en deux quarts de sphère posés sur un même plan, parsemée de toutes parts d'un nombre prodigieux de ramifications artérielles et veineuses, lesquelles y serpentent en tout sens par plusieurs circonvolutions admirables.

Au cerveau aboutissent directement et immédiatement les dix principales paires de nerfs, parmi lesquels se trouvent les nerfs olfactifs, les nerfs optiques, les nerfs auditifs, les nerfs pathétiques. Il est très-vraisemblable que les trente autres paires de nerfs, qui ne se terminent pas directement et immédiatement au cerveau, ont une vraie et réelle communication avec le cerveau et avec le siége de l'âme, par des voies et par des routes qui échappent à l'œil des naturalistes dans les observations anatomiques.

Ame et instinct des brutes.

76. Observation première. Il y a dans les brutes, outre le corps organisé, une substance capable de quelques connaissances sensibles, capable de différentes sensations intérieures, et peut-être de quelques sentiments différents de ces sensations.

1° Il est certain que *cette substance qui anime les brutes n'est point la matière ;* puisque la matière, n'est aucunement susceptible ni de connaissance, ni de sensation, ni de sentiment (68 et 71).

Cette substance ne saurait être extraite de la matière, où elle n'existe ni formellement, ni virtuellement : elle ne peut donc exister que par une *vraie création*, comme elle ne peut périr que par un vrai anéantissement, quand sa fin ou sa destination cesse.

2° Il est vraisemblable que *cette substance qui anime les brutes n'est point une substance spirituelle*, puisqu'elle paraît en tout bornée aux connaissances sensibles, en tout inaccessible à la réflexion, en tout et partout infiniment inférieure à l'âme humaine (65), en tout et partout privée de la destination caractéristique de l'esprit, qui est d'avoir ou d'être propre à avoir des connaissances réfléchies, des sentiments réfléchis (69).

3° Il est probable que *cette substance qui anime les brutes est une substance en tout différente et de l'esprit et de la matière ;* une substance dont la nature tient une espèce de milieu entre la matière et l'esprit, sans être rien de l'un et de l'autre : une *substance immatérielle*, douée de sensibilité, privée d'intelligence, incapable de moralité (81), destinée uniquement à éprouver dans le corps qu'elle anime une période plus ou moins longue de misère et de bonheur, et à concourir par son existence, d'une manière quelconque, à la perfection et au bien général de la nature visible, soit que le Créateur l'anéantisse au moment où périt et se dissout le corps qu'elle habite, soit qu'il la conserve après cette dissolution pour animer un autre corps semblable, et pour former encore un individu de même espèce.

77. Observation II. Le Créateur, toujours admirable, souvent inconcevable dans ses œuvres, a donné aux brutes, pour les conduire à leur destination, un *instinct* plus ou moins parfait dans les différentes espèces et dans les divers individus. Mais qu'est-ce que cet instinct dans une substance qui n'est ni matière, ni esprit, capable de sentiment, incapable de pensée, de réflexion, d'intelligence ?

1° *Cet instinct paraît être une disposition naturelle, plus ou moins parfaite, à certains sentiments et à certains mouvements, relatifs à quelque objet capable d'affecter les sens.* L'instinct diffère de l'intelligence. L'intelligence est comme une lumière qui éclaire et irradie l'âme, qui lui trace et les choses et les rapports des choses : l'instinct est comme un tact susceptible de différentes affections, capable de faire sentir les objets sensibles, incapable d'en montrer les rapports insensibles. L'intelligence retrace, examine, juge, un objet : l'instinct se borne à en sentir la présence, à le faire apercevoir.

2° *Cet instinct, ce tact, cette disposition naturelle à certains sentiments et à certains mouvements, paraît être un penchant pour certains objets, une aversion pour certains autres objets :* selon que les uns et les autres sont utiles ou nuisibles à l'individu, dans la circonstance actuelle et présente.

3° *Cet instinct des brutes, quelle qu'en soit la nature, quel qu'en soit le mécanisme, n'a rien de commun avec la raison de l'homme. Voyez*, dit un philosophe anglais, *combien la raison de l'homme diffère de l'instinct des animaux. L'une, toujours perfectible, avance par des progrès infinis : l'autre, rapidement formé, a bientôt reçu son entière perfection. La raison se traîne lentement vers son objet : à la vue du sien, l'instinct s'élance et le saisit. Dans les animaux, chaque individu atteint en peu de jours le terme assigné à son espèce : sa mesure de bien est bientôt comblée ; et son être complété s'arrête pour toujours au même point. Des siècles de vie n'ajouteraient rien à leurs connaissances : ils ne répéteraient que les mêmes actions ; et la sphère de leurs désirs, ni celle de leurs jouissances, ne seraient point agrandies. L'homme, quand il durerait autant que le soleil, irait toujours en apprenant quelque vérité nouvelle, et mourrait encore affamé de science.*

Il y a chez les hommes un instinct assez semblable à celui des brutes : avec cette *différence essentielle*, que l'instinct chez les hommes est toujours accompagné ou suivi de l'intelligence, qui l'observe et l'examine, qui l'arrête ou lui donne un cours libre, qui lui applaudit ou le condamne ; au lieu que chez les brutes, l'instinct est toujours une puissance aveugle et nécessaire, sans principes qui le dirigent, sans flambeau qui l'éclaire, sans raison qui le juge, qui le condamne ou l'approuve.

qu'il n'est pas en leur pouvoir de ne pas aimer un objet infiniment aimable, qui se montre à eux sans nuage, sous un point de vue qui ne renferme et ne présente rien que de bien.

L'âme ne peut apprêter et affectionner un objet, que sous la raison de bien : l'âme ne peut craindre et haïr un objet que sous une raison de mal. Il n'y a point de liberté pour l'âme, quand elle n'aperçoit un objet ou que sous la raison de bien, ou que sous la raison de mal.

3° Ainsi un *acte volontaire* est une action que l'âme produit ou occasionne avec satisfaction, avec délectation, ayant ou n'ayant pas la puissance et la liberté de l'omettre. Un *acte libre* est une action que l'âme produit ou occasionne, ayant actuellement une puissance entière et complète, soit pour l'omettre, soit pour ne pas l'omettre, indifféremment et à son choix. L'âme produit l'acte intérieur de sa détermination libre, c'est-à-dire de sa volition, et elle occasionne l'acte extérieur qui suit ou qui accompagne cette détermination libre.

81. Remarque II. Etre en état d'être régie dans ses actions par la connaissance de *certains droits*, par la connaissance de *certains devoirs*, c'est être *capable de moralité*.

1° Il conste par les observations de tous les naturalistes anciens et modernes, que toute moralité est constamment et persévéramment hors de la portée des brutes quelconques.

2° La moralité n'a point prise non plus chez les enfants, avant l'usage de la raison : mais il est difficile de décider à quel âge précis commence dans eux cet usage. On a vu des enfants de trois ou quatre ans agir par des principes d'honneur et de vertu, qui paraissaient être réfléchis et n'être point empruntés.

3° Tous les adultes chez qui la raison n'est point foncièrement altérée sont capables d'une vraie moralité; chez les nations sauvages, ainsi que chez les nations civilisées et policées (72).

4° En général on nomme *êtres moraux*, certaines qualifications attachées aux choses, soit essentiellement par la volonté du Créateur, soit accidentellement par quelque institution ou par quelque opinion humaine; en vertu desquelles une chose est réputée honnête ou déshonnête, juste ou injuste, licite ou illicite, et d'après lesquelles se forment et sont jugées les mœurs.

IMMORTALITÉ DE L'AME HUMAINE.

82. Définition I. Il y a deux sortes d'immortalité, une immortalité essentielle et une immortalité naturelle.

1° L'*immortalité essentielle* est une nécessité absolue d'exister, née de l'essence même du sujet, à qui la non-existence répugne : telle est l'immortalité de Dieu.

2° L'*immortalité naturelle* est une exigence de conservation perpétuelle, fondée sur ce que le sujet, quoique absolument destructible de sa nature, n'a aucune cause intrinsèque ou extrinsèque de destruction : telle est l'immortalité de l'âme humaine.

83. Définition II. La fin ou la destination d'une chose en général est ce pourquoi le Créateur lui donne l'existence. Par exemple, la fin ou la destination du soleil, est d'éclairer et d'échauffer la terre et les planètes.

La *fin de l'âme humaine*, ou sa destination, est de connaître le vrai, d'aimer le bien, d'animer le corps humain. L'âme séparée du corps perd cette dernière fin : mais elle conserve les deux premières, qui sont ses deux fins principales.

84. Définition III. Une substance peut périr et cesser d'exister en deux manières : par voie de dissolution et par voie d'anéantissement.

1° Le corps animal, le corps végétal, le corps minéral, périssent *par voie de dissolution*, c'est-à-dire par la séparation et la décomposition de leurs parties intégrantes et constituantes qui, réunies, faisaient un tout, et qui séparées ne font plus le même tout.

2° L'âme des brutes (si les brutes ont une âme immatérielle et indivisible, comme il paraît certain qu'elles l'ont en effet) ne peut périr que *par voie d'anéantissement;* c'est-à-dire que par l'action du Créateur, qui la replonge dans le néant d'où il l'avait tirée, dès qu'elle n'a plus aucune fin à remplir. (76).

85. Assertion I. *L'âme humaine ne peut périr par voie de dissolution.*

Explication. Il est clair qu'une substance immatérielle, simple, indivisible, spirituelle, telle que l'âme humaine, qui n'a aucune partie distincte et séparable, ne peut périr par une séparation et une dissolution de parties qu'elle n'a pas.

L'âme humaine habite et anime le corps humain; mais de quelque manière qu'elle l'habite et l'anime, il est certain qu'elle n'est rien de ce corps, et que la dissolution de ce corps ne peut en rien produire ou occasionner directement et par elle-même, la destruction de l'âme, dont la nature n'a rien de commun avec le corps.

86. Assertion II. *L'âme humaine ne doit point périr par voie d'anéantissement.*

Explication. Cette assertion peut être établie et par des *preuves négatives* qui nous apprennent qu'il n'y a aucune raison quelconque, prise ou du côté de Dieu, ou du côté de l'âme, ou du côté du corps auquel elle est simplement unie et dont elle ne fait en rien partie, qui exige que Dieu anéantisse l'âme humaine, quand le corps se dissout; et par des *preuves positives* qui nous apprennent qu'une foule de raisons solides déposent en faveur de la permanence de l'âme, après la dissolution du corps qu'elle animait. Donnons quelque développement à cette double sorte de preuves.

1° La raison nous dit et nous apprend qu'un Dieu sage et conséquent, qu'un Dieu stable dans ses desseins, immuable dans ses volontés, ne doit point ôter à ses créatures

on peut croire que l'âme est immatérielle et immortelle : on peut adorer Dieu comme une substance qui n'a jamais commencé d'exister; comme un esprit infiniment intelligent, infiniment bienfaisant, infiniment juste ; comme un être doué de toutes les perfections imaginables, et qui n'a ni corps, ni figure, ni couleur, ni rien qui ressemble à ce que peuvent découvrir nos sens dans la nature.

Pour connaître et pour distinguer les choses, il n'est pas toujours nécessaire d'avoir réfléchi et médité sur leur nature, sur leur essence. Demandez à un enfant de dix ou douze ans s'il distingue bien d'un verre d'eau un verre de vin : vous verrez qu'il n'y a aucune équivoque dans sa tête sur ces deux objets. Demandez à un homme formé et éclairé quelle est la nature propre, la nature distinctive de l'eau et du vin : vous verrez communément qu'il n'en sait rien ; et que de ce qu'il ne sait pas définir spécifiquement ces deux objets, il ne faut pas conclure qu'il ne sache pas les distinguer.

5° Les modifications des substances, modifications qu'on nomme aussi *accidents modaux*, peuvent se diviser en modifications matérielles et en modifications immatérielles.

Toutes les modifications qui conviennent aux corps quelconques, comme le mouvement, le repos, la pesanteur, la configuration, la situation, sont des *modifications matérielles ;* elles suivent nécessairement la nature du sujet auquel elles sont inhérentes.

Toutes les modifications qui conviennent aux esprits quelconques, comme la pensée, la volition, le jugement, l'affection ou l'aversion, la crainte ou l'espérance, le plaisir ou la douleur, sont *des modifications spirituelles ;* elles tiennent nécessairement de la nature ou de la substance qu'elles modifient.

Si les brutes ont une âme distinguée et de la matière et de l'esprit, les modifications de cette âme des brutes, c'est-à-dire les différentes sensations de plaisir, de douleur, d'appétits sensibles qu'elle éprouve sont des *modifications intermédiaires* entre les modifications matérielles et les modifications spirituelles dont nous venons de parler ; selon l'axiome philosophique, qui décide que toute modification participe à la nature du sujet dans lequel elle est reçue : *Quidquid recipitur, se habet per modum recipientis.*

Liberté de l'âme humaine.

79. Définition. *La liberté*, dit le célèbre de Maupertuis, *cette force si peu compréhensible, mais si incontestable, contre laquelle le sophiste peut disputer, mais que l'honnête homme sent toujours dans son cœur*, est dans la volonté une puissance entière et complète de se déterminer comme elle veut et à ce qu'elle veut, sans que rien la nécessite à l'action, sans qu'il lui manque rien de nécessaire pour l'action : en telle sorte que pour agir ou ne pas agir actuellement et effectivement, il ne faille que la *détermination même de la volonté*, détermination qui émane d'elle, sans être ni forcée, ni nécessitée.

Le sentiment intime, le cri de la raison, le suffrage général du genre humain, l'autorité infaillible de l'Eglise nous attestent de concert l'existence de notre liberté. Nous savons et nous sentons que nous sommes libres, dans les actes que nous reconnaissons pour tels ; comme nous savons et nous sentons que, dans ces mêmes actes, nous sommes existants et agissants.

1° La liberté se divise en liberté de contradiction et en liberté de contrariété.

La *liberté de contradiction* est une indifférence active de la volonté complète, à vouloir ou à ne pas vouloir, à agir ou à ne pas agir, à faire une chose ou à l'omettre.

La *liberté de contrariété* est une indifférence active de la vérité complète, à faire une chose ou l'opposé de cette chose ; à faire un acte vertueux ou un acte criminel.

2° La liberté se divise encore en liberté prochaine et en liberté éloignée.

La *liberté prochaine* est une liberté entière et complète, de faire ou de ne pas faire actuellement une chose. La *liberté éloignée* est une liberté entière et complète, de se procurer un moyen qu'on n'a pas et qui est nécessaire pour l'action ; ou d'écarter un obstacle qu'on a et qui empêche l'action.

Celui qui n'a pas la grâce actuelle pour faire une bonne œuvre commandée, mais qui a la grâce actuelle pour recourir à Dieu par la prière, a la liberté prochaine à l'égard de la prière, et la liberté éloignée à l'égard de la bonne œuvre commandée. A la liberté est opposée la nécessité.

80. Remarque I. Il ne faut point confondre dans les déterminations intrinsèques de notre volonté, ce qui est libre avec ce qui est simplement volontaire.

1° *Tout acte libre est toujours un acte volontaire*, puisqu'il est fait par le choix de la volonté. Par exemple, quand je fais à Dieu quelque sacrifice qui coûte à la nature, ma volonté sent qu'elle se détermine à un acte difficile, qu'elle captive un penchant flatteur : mais malgré ce sentiment, elle veut réellement et cet acte et ce sacrifice, qu'elle détermine et commande avec réflexion, pour des motifs supérieurs à son plaisir présent, et qui déterminent son choix et son action. Cette volition de l'âme est un acte libre et volontaire à la fois.

2° Mais *tout acte volontaire n'est pas toujours un acte libre*, puisqu'il est clair qu'une action peut être faite avec satisfaction et avec délectation, sans aucune liberté. Par exemple, un enfant à la mamelle, encore privé de l'usage de la raison, sans laquelle il n'y a point de liberté, se porte volontairement et non librement vers le sein qui le sustente, vers le bonbon qui le flatte, vers le colifichet qui l'amuse. Par exemple encore, les bienheureux dans le ciel aiment Dieu volontairement, parce que leur penchant, avoué de leur raison, les porte à cet amour ; mais ils ne l'aiment pas librement, parce

qu'il n'est pas en leur pouvoir de ne pas aimer un objet infiniment aimable, qui se montre à eux sans nuage, sous un point de vue qui ne renferme et ne présente rien que de bien.

L'âme ne peut apprêter et affectionner un objet, que sous la raison de bien : l'âme ne peut craindre et haïr un objet que sous une raison de mal. Il n'y a point de liberté pour l'âme, quand elle n'aperçoit un objet ou que sous la raison de bien, ou que sous la raison de mal.

3° Ainsi un *acte volontaire* est une action que l'âme produit ou occasionne avec satisfaction, avec délectation, ayant ou n'ayant pas la puissance et la liberté de l'omettre. Un *acte libre* est une action que l'âme produit ou occasionne, ayant actuellement une puissance entière et complète, soit pour l'omettre, soit pour ne pas l'omettre, indifféremment et à son choix. L'âme produit l'acte intérieur de sa détermination libre, c'est-à-dire de sa volition, et elle occasionne l'acte extérieur qui suit ou qui accompagne cette détermination libre.

81. REMARQUE II. Etre en état d'être régie dans ses actions par la connaissance de *certains droits*, par la connaissance de *certains devoirs*, c'est être *capable de moralité*.

1° Il conste par les observations de tous les naturalistes anciens et modernes, que toute moralité est constamment et persévéramment hors de la portée des brutes quelconques.

2° La moralité n'a point prise non plus chez les enfants, avant l'usage de la raison : mais il est difficile de décider à quel âge précis commence dans eux cet usage. On a vu des enfants de trois ou quatre ans agir par des principes d'honneur et de vertu, qui paraissaient être réfléchis et n'être point empruntés.

3° Tous les adultes chez qui la raison n'est point foncièrement altérée sont capables d'une vraie moralité ; chez les nations sauvages, ainsi que chez les nations civilisées et policées (72).

4° En général on nomme *êtres moraux*, certaines qualifications attachées aux choses, soit essentiellement par la volonté du Créateur, soit accidentellement par quelque institution ou par quelque opinion humaine ; en vertu desquelles une chose est réputée honnête ou déshonnête, juste ou injuste, licite ou illicite, et d'après lesquelles se forment et sont jugées les mœurs.

IMMORTALITÉ DE L'AME HUMAINE.

82. DÉFINITION I. Il y a deux sortes d'immortalité, une immortalité essentielle et une immortalité naturelle.

1° L'*immortalité essentielle* est une nécessité absolue d'exister, née de l'essence même du sujet, à qui la non-existence répugne : telle est l'immortalité de Dieu.

2° L'*immortalité naturelle* est une exigence de conservation perpétuelle, fondée sur ce que le sujet, quoique absolument destructible de sa nature, n'a aucune cause intrinsèque ou extrinsèque de destruction : telle est l'immortalité de l'âme humaine.

83. DÉFINITION II. La fin ou la destination d'une chose en général est ce pourquoi le Créateur lui donne l'existence. Par exemple, la fin ou la destination du soleil, est d'éclairer et d'échauffer la terre et les planètes.

La *fin de l'âme humaine*, ou sa destination, est de connaître le vrai, d'aimer le bien, d'animer le corps humain. L'âme séparée du corps perd cette dernière fin : mais elle conserve les deux premières, qui sont ses deux fins principales.

84. DÉFINITION III. Une substance peut périr et cesser d'exister en deux manières : par voie de dissolution et par voie d'anéantissement.

1° Le corps animal, le corps végétal, le corps minéral, périssent *par voie de dissolution*, c'est-à-dire par la séparation et la décomposition de leurs parties intégrantes et constituantes qui, réunies, faisaient un tout, et qui séparées ne font plus le même tout.

2° L'âme des brutes (si les brutes ont une âme immatérielle et indivisible, comme il paraît certain qu'elles l'ont en effet) ne peut périr que *par voie d'anéantissement* ; c'est-à-dire que par l'action du Créateur, qui la replonge dans le néant d'où il l'avait tirée, dès qu'elle n'a plus aucune fin à remplir. (76).

85. ASSERTION I. *L'âme humaine ne peut périr par voie de dissolution.*

EXPLICATION. Il est clair qu'une substance immatérielle, simple, indivisible, spirituelle, telle que l'âme humaine, qui n'a aucune partie distincte et séparable, ne peut périr par une séparation et une dissolution de parties qu'elle n'a pas.

L'âme humaine habite et anime le corps humain ; mais de quelque manière qu'elle l'habite et l'anime, il est certain qu'elle n'est rien de ce corps, et que la dissolution de ce corps ne peut en rien produire ou occasionner directement et par elle-même, la destruction de l'âme, dont la nature n'a rien de commun avec le corps.

86. ASSERTION II. *L'âme humaine ne doit point périr par voie d'anéantissement.*

EXPLICATION. Cette assertion peut être établie et par des *preuves négatives* qui nous apprennent qu'il n'y a aucune raison quelconque, prise ou du côté de Dieu, ou du côté de l'âme, ou du côté du corps auquel elle est simplement unie et dont elle ne fait en rien partie, qui exige que Dieu anéantisse l'âme humaine, quand le corps se dissout ; et par des *preuves positives* qui nous apprennent qu'une foule de raisons solides déposent en faveur de la permanence de l'âme, après la dissolution du corps qu'elle animait. Donnons quelque développement à cette double sorte de preuves.

1° La raison nous dit et nous apprend qu'un Dieu sage et conséquent, qu'un Dieu stable dans ses desseins, immuable dans ses volontés, ne doit point ôter à ses créatures

l'existence qu'il leur a donnée, tant que dure et subsiste la fin pour laquelle il les a créées, par exemple, qu'il ne doit point ôter l'existence au soleil, tant qu'il reste une terre et des planètes à éclairer et à échauffer. Car pourquoi le Créateur voudrait-il reprendre d'une main avare et capricieuse le bienfait de l'existence accordée, s'il n'a aucune raison de le ravir; si la fin pour laquelle il donna l'existence est toujours subsistante? Donc s'il existe des êtres dont aucune raison n'exige la destruction, dont la nature puisse toujours remplir sa fin et sa destination, ces êtres doivent ne jamais perdre leur existence. Donc si l'âme humaine a naturellement une fin et une destination toujours permanente, elle doit toujours subsister.

Or l'âme humaine a une fin et une destination toujours subsistante, *qui est de connaître le vrai et d'aimer le bien;* destination qu'elle ne perd point en se séparant du corps humain, puisqu'il est certain que le corps humain, essentiellement incapable de sentiment et de pensée, ne donne point à l'âme humaine ses pensées et ses sentiments; et que les pensées et les sentiments qu'a l'âme humaine dans le corps qu'elle anime, ayant leur principe et leur source dans l'âme elle-même, peuvent exister dans l'âme séparée du corps, ainsi que dans l'âme unie au corps (68 et 71).

2° La religion nous enseigne et nous apprend (et c'est la base fondamentale de presque toutes les grandes vérités de la religion) que l'âme humaine doit subsister après la destruction du corps qu'elle anime; qu'elle doit subsister autant que Dieu lui-même, dans toute l'éternité des siècles, pour être le sujet ou des récompenses ou des châtiments de ce Dieu, essentiellement sage et essentiellement juste, qui, après avoir été et son créateur et son législateur, doit être nécessairement son juge. Donc toutes les preuves de spéculation et de fait qui établissent la vérité de la religion établissent aussi la vérité de l'immortalité de l'âme humaine.

3° Nous avons fait voir et sentir ailleurs que l'idée d'un Dieu entraîne nécessairement l'existence d'une providence, et que l'existence d'une providence entraîne nécessairement *l'existence d'une vie future*, et par conséquent la permanence de l'âme après la mort de l'homme. Donc s'il est évidemment vrai qu'il y a un Dieu, qu'il y a une providence, il est conséquemment vrai et certain que l'âme humaine ne périt ni par voie de dissolution, ni par voie d'anéantissement (53 et 60).

4° L'histoire nous atteste et nous apprend (comme nous le ferons voir bientôt) que l'*opinion confuse de la permanence de l'âme humaine après la mort*, âme assez mal conçue, âme aérienne, ombre du corps, mânes errants, souffle léger, âme inconnue, âme peut-être incompréhensible, mais existante, et la *croyance des peines et des récompenses dans une autre vie*, ont toujours été deux dogmes admis chez toutes les nations policées dont la connaissance est venue jusqu'à nous; soit que ces dogmes ne fussent qu'un reste de la religion primitive du genre humain, reste sauvé et conservé par la tradition générale et permanente chez tous les peuples, soit qu'ils fussent simplement le fruit de la religion naturelle, qui fit toujours entendre plus ou moins confusément chez toutes les nations ses principes et ses conséquences. Sur quoi je raisonne ainsi:

La raison et la religion nous disent de concert que cette *voix de la nature* ou cette *voix de la tradition*, qui a appris à tous les siècles et à toutes les nations du monde à étendre leurs craintes et leurs espérances au delà du tombeau, à craindre un Dieu vengeur et à espérer en un Dieu rémunérateur après cette vie périssable, n'est point une illusion et une imposture, puisque nous voyons la *généralité des hommes*, dans le conflit de leur caractère et de leurs intérêts, dans l'instabilité de leurs idées et de leurs goûts, dans le choc de leurs rivalités et de leurs antipathies, ne s'accorder jamais unanimement sur les choses indépendantes de l'illusion inévitable des sens, que dans la vérité. Donc le dogme de la permanence de l'âme humaine après la mort, est un dogme conforme au langage de la raison conforme aux oracles de la religion, conforme à la vérité. Donc l'âme humaine a une destination qui s'étend au delà de cette vie : donc elle ne périt point avec le corps qu'elle habite et qu'elle anime sur la terre; donc elle est immortelle par sa nature; donc elle ne doit périr ni par voie de dissolution, ni par voie d'anéantissement.

87. Objection. Le crime trouve toujours son châtiment et son bourreau en lui-même, par les craintes et par les remords qui lui sont attachés et qui le dévorent. La vertu trouve toujours sa récompense en elle-même, par l'ineffable plaisir de bien faire. Donc une autre vie n'est point nécessaire pour que le crime ait un juste châtiment, pour que la vertu ait une juste récompense, pour que le Créateur se montre vengeur du crime et rémunérateur de la vertu. Donc la principale preuve qui établit la nécessité d'une vie future s'écroule et s'évanouit.

Réponse. 1° Est-il bien décidé que les méchants et les scélérats soient toujours bien malheureux en ce monde? L'expérience n'apprend-elle pas au contraire qu'il n'y a communément que les premiers crimes qui altèrent la paix de l'âme, et que l'on devient comme tranquille dans l'habitude du vice et du désordre, à force de scélératesse? L'excès et l'habitude du dérèglement seraient-ils destinés à procurer au crime le calme et la paix de la vertu?

2° Est-il bien décidé que le plaisir de bien faire soit toujours une suffisante récompense de la vertu? Un homme vertueux, que noircit la calomnie, qu'accable l'infortune, qui coule ses jours dans la misère et dans les fers, qui les termine dans l'ignominie et dans les supplices, est-il bien récompensé de sa vertu en

ce monde par le plaisir d'être juste et vertueux dans l'intérieur de son âme? S'il n'y avait point d'autre bonheur pour la vertu, quel homme aspirerait au bonheur attaché à la vertu?

3° Les remords qui accompagnent le crime, les douceurs qui suivent la vertu, supposent toujours nécessairement qu'il y a un Dieu juste, qu'il y a une vie future. Ils peuvent être un commencement de punition ou de récompense en ce monde, par la perspective du monde à venir; mais ils ne sauraient être la punition ou la récompense complète et suffisante du crime et de la vertu: donc il faut nécessairement qu'il y ait une autre vie où la justice divine se déploie plus abondamment et plus énergiquement, et dans ses châtiments et dans ses récompenses.

Opinions des différentes nations sur la permanence de l'âme humaine après la mort.

88. Observation première. Nous venons de dire que le dogme de la permanence de l'âme, après la dissolution du corps qu'elle anime, a été un dogme généralement reçu chez toutes les nations connues, anciennes et modernes, soit qu'on le regarde comme *un reste plus ou moins défiguré de la primitive tradition* du genre humain, soit qu'on ne voie dans lui qu'une *conséquence plus ou moins informe de la religion naturelle* empreinte dans tous les esprits. Il est facile d'établir rapidement et en peu de mots d'après l'histoire, la vérité de cette assertion.

1° Chez les Egyptiens, chez les Grecs, chez les Romains, régnait cette persuasion générale; savoir, que les âmes en sortant du corps essuyaient un jugement solennel, qui les destinait ou aux délices de l'Elysée, ou aux supplices du Tartare, selon qu'elles avaient été vertueuses ou scélérates: on y croyait donc à la permanence de l'âme après la mort de l'homme.

2° Chez les nombreuses nations des anciens Indiens, depuis le fond de la Tartarie jusques à l'Océan, depuis l'Euphrate ou l'Indus jusqu'aux îles du Japon, la métempsycose était admise; on croyait que les âmes, après la destruction du composé, subsistaient en elles-mêmes en attendant qu'elles passassent dans de nouveaux corps.

Ce dogme existe encore chez les Indiens modernes qui ont conservé l'ancienne religion de Brahma, et c'est cette persuasion qui fait qu'à la mort des souverains et des grands seigneurs, on y immole inhumainement, surtout sur la côte du Coromandel, un nombre plus ou moins grand de leurs épouses et de leurs esclaves, pour leur aller faire compagnie ou pour les aller servir dans l'autre vie.

3° Cet usage barbare d'immoler aux mânes des illustres morts un nombre plus ou moins grand de leurs femmes et de leurs esclaves, existait chez les Mexicains, chez les Californiens et chez plusieurs autres nations de l'Amérique, au temps où l'on en fit la découverte et la conquête; il existe encore dans un assez grand nombre de ces hordes barbares qui peuplent les côtes et l'intérieur de l'Afrique, ce qui annonce dans toutes ces contrées une persuasion foncièrement la même sur la permanence de l'âme après la mort de l'homme.

4° Chez les Mèdes, chez les Assyriens, chez les Babyloniens, on croyait aussi à la permanence de l'âme après la mort de l'homme, et c'est ce qui a donné lieu à quelques incrédules modernes d'imaginer et ensuite d'affirmer que les Juifs, au temps de leur captivité, avaient emprunté de ces peuples le dogme de la permanence de l'âme: dogme, disent-ils, qui n'était point connu ou admis chez les Juifs avant cette époque (90).

5° Chez les Chinois, on a cru de tout temps et on croit encore aujourd'hui à la permanence des âmes après la mort, et de là le culte (civil ou religieux, n'importe ici) que la nation y rend aux âmes des grands hommes qui ont bien mérité d'elle par leurs lumières ou par leurs services pendant leur vie, et que chaque famille y rend aux âmes des ancêtres de qui elle tient l'existence et le jour.

6° Chez les Juifs, chez les chrétiens, chez les mahométans, la permanence de l'âme après la mort est partout un dogme fondamental que reçoit également toute religion, toute secte, tout schisme.

7° Si l'on examine philosophiquement les cérémonies funèbres des anciens Celtibériens, des anciens Gaulois, des anciens Germains, des anciens Scandinaviens, des anciens barbares du Nord, on y découvrira aisément des traces et des vestiges de la même croyance, du même dogme de la permanence de l'âme après la mort.

8° L'existence de ce dogme chez toutes les nations connues, anciennes et modernes, n'est point un fait équivoque et problématique, c'est un fait certain et avoué dont conviennent les plus décidés incrédules, tels par exemple, que l'auteur de la *Philosophie de l'histoire*, l'auteur des *Recherches sur le despotisme oriental* et de l'*Antiquité dévoilée*, l'auteur des *Recherches philosophiques sur les Américains*.

Il faut, dit ce dernier, *que le dogme de la résurrection des corps ait été plus généralement répandu en Europe, en Asie, en Afrique, que les historiens ne le soupçonnent, vu qu'on ne connaît guère d'ancienne nation qui n'ait mis dans les tombeaux, à côté des morts, des armes, des ustensiles de ménage, des boissons, des aliments, des lumières et des pièces de monnaie, ce qui prouve incontestablement qu'on y croyait à une vie future. Les cérémonies funèbres peuvent expliquer les différents systèmes sur la nature de l'âme adoptés dans les différents pays, et ce serait peut-être un moyen pour résoudre la question, peu importante à mon avis, mais tant de fois agitée, sur le sentiment des anciens Juifs touchant la résurrection.*

89. Remarque. L'anonyme auteur que nous venons de citer annonce qu'il a mis neuf ans à composer ses *Recherches philosophiques sur les Américains*; cette assertion sera-t-elle à l'abri de toute incrédulité? Il semble qu'un

génie qui ne manque ni de force, ni d'étendue, ni de profondeur, ne devait pas avoir besoin d'un si long travail pour faire un *indigeste et incohérent ramassis* de faits et de systèmes, les uns vrais, les autres fabuleux, tous moins destinés à étendre et à perfectionner la philosophie, qu'à avilir et à diffamer la religion. D'ailleurs, dans un ouvrage si longtemps travaillé et limé, l'auteur se serait vraisemblablement montré plus honnête, plus physicien, plus philosophe.

Plus honnête, il aurait retranché de son ouvrage ces grossières qualifications: *des scélérats sous le nom de croisés, des scélérats sous le nom de martyrs, des brigands sous le nom de Juifs*, et tant d'autres semblables, qui ne peuvent guère trouver des approbateurs que dans quelque obscur tripot à incrédulité grossièrement cynique, dans lequel on aurait fait un éclatant divorce, non-seulement avec toute religion, mais encore avec tout principe du sens commun, avec tout sentiment de la décence et du goût, avec tout respect pour l'honnêteté publique.

Plus physicien, il n'aurait pas dit que les montagnes de l'Abyssinie sont élevées de neuf lieues au-dessus du niveau de la mer d'Alexandrie; que si les pôles étaient aplatis, les eaux de la mer, plus élevées sous l'équateur, reflueraient et iraient s'élever de cinq lieues sous les pôles; que la mer Baltique diminue et s'abaisse persévéramment, et que la diminution ou l'abaissement est d'une toise de hauteur en cinquante ou cinquante-cinq ans; que les grands caps de l'ancien et du nouveau continents, ayant tous leur direction et leur pointe tournée vers le pôle austral, paraissent avoir été formés par un mouvement de la mer du midi au nord et du nord au midi. Ces différentes assertions sont évidemment opposées, comme personne ne l'ignore aujourd'hui, à toute bonne physique.

Plus philosophe, il n'aurait pas fait de tous les Américains indigènes, depuis les Eskimaux jusqu'aux Péruviens, depuis les Patagons jusqu'aux Mexicains, une race totalement dégénérée et abrutie, uniquement bornée aux sensations, incapable d'être régie par la morale et par la religion; il n'aurait pas fait du climat de toute l'Amérique un climat propre à abâtardir les âmes, non-seulement des indigènes, mais encore des Européens qui vont s'y établir et s'y fixer; il n'aurait pas tenté d'avilir calomnieusement une foule d'hommes estimables, dont il aurait dû respecter les lumières, s'il en haïssait les vertus; il aurait donné moins de créance aux sources apocryphes ou fabuleuses d'après lesquelles il avance que la *confession auriculaire* existait chez les Guèbres, chez les Egyptiens, chez les Crétois, chez les Samothraces, chez les anciens Romains, chez les Japonais, chez les Indiens, avant le temps où le législateur des chrétiens en fit et un sacrement et un précepte de la loi évangélique; et ainsi du reste

Il y a cependant dans cet auteur, que nous citerons quelquefois, un assez grand nombre de choses très-bien vues et très-bien présentées, mais qui s'y trouvent enchâssées ou noyées dans tant de faussetés palpables, dans tant d'irréligieux paradoxes, dans tant de révoltantes invectives, dans tant de jugements faux et bizarres, qu'elles y perdent une grande partie de ce qu'elles peuvent avoir d'utilité et de mérite.

En s'élevant avec liberté et en s'indignant avec énergie contre l'inhumanité et la barbarie des premiers déprédateurs de l'une et de l'autre Indes, qu'il impute iniquement, sans aucune preuve et sans aucun fondement, à la religion; cet auteur a du moins su se garantir de la ridicule manie de quelques incrédules modernes, qu'on voit se battre fanatiquement les flancs et s'alambiquer forcément le cerveau pour décocher contre la religion des blasphèmes épigrammatiques, que désavouent la raison et le goût, et qu'ils mettent absurdement dans la bouche des Nègres, des Maures, des Péruviens, des Mexicains, des Californiens, des Hurons, des Patagons et d'une foule d'autres barbares ou sauvages, qui certainement n'eurent jamais le ton épigrammatique, et qui peut-être gagneraient très-peu à l'acquérir.

C'est une injustice atroce, une déraison révoltante, d'attribuer à la religion chrétienne, dans l'ancien ou dans le nouveau monde, des désordres, des atrocités, des brigandages qu'elle a toujours hautement condamnés, qu'elle n'a jamais été *partie capable* d'empêcher efficacement et absolument, et qu'elle s'est toujours charitablement efforcée de réparer et d'adoucir. Des brigands sans humanité et sans religion, qui se disent chrétiens, tombent brusquement pendant la nuit ou en plein jour sur un infortuné voyageur, le couvrent de plaies, le chargent de fers, lui ravissent son bien et disparaissent. Des hommes vraiment chrétiens, instruits du sort de ce malheureux, quittent tout pour voler à son secours et à son aide, s'empressent de le consoler dans son désastre, de le soulager dans ses maux, de lui apprendre du moins à les sanctifier, s'ils ne peuvent rien de plus. Dans quel absurde tribunal fera-t-on un crime, ou à la religion ou à ses disciples, du malheur de ce voyageur? La religion a pu quelquefois être le prétexte du crime, parce que la scélératesse peut abuser de tout: elle n'a jamais pu en être la cause, parce que toujours elle condamne et anathématise le désordre; et que, quand elle n'en est pas le frein efficace, la digue invincible, rien ne peut l'être.

Le dogme de la permanence de l'âme chez les anciens Hébreux.

90. Observation. La moderne incrédulité a fait tous les efforts possibles pour faire regarder les *anciens Hébreux*, depuis le temps d'Abraham jusqu'au temps de la captivité de Babylone, comme un peuple matérialiste, qui ne connaissait point la spiritualité et l'immortalité de l'âme, qui ne croyait point à une vie future, et qui emprunta des Chaldéens le dogme de la permanence de l'âme après la mort de l'homme. Il est facile de détruire cet irréligieux paradoxe.

1° D'abord est-il probable que le peuple de Dieu ait ignoré pendant plus de mille ans le dogme fondamental de toute religion ? Que son patriarche Abraham, né et élevé dans la Chaldée, où l'immortalité de l'âme était un dogme reçu, ne lui ait pas enseigné ce dogme? Que son législateur Moïse, instruit de toutes les sciences de l'Egypte, ait méconnu un dogme dont la nation Egyptienne faisait la base de son gouvernement? Que la nation juive, qui se croyait seule dépositaire de la vraie religion, ait emprunté d'une nation idolâtre un point fondamental de sa créance?

2° Ensuite ne conste-t-il pas suffisamment par un assez grand nombre de textes des Livres saints écrits avant la captivité de Babylone, que le dogme de l'immatérialité et de l'immortalité de l'âme était reçu chez les anciens Hébreux, comme chez les Juifs modernes?

Il est dit dans le premier chapitre de la Genèse, que *Dieu fit l'homme à son image et à sa ressemblance*. L'homme n'est pas semblable à Dieu par son corps : il y a donc dans l'homme une substance distinguée du corps, par laquelle il est semblable à Dieu.

Il est dit dans le cinquième chapitre de la Genèse qu'*Hénoc marcha avec Dieu et ne parut plus sur la terre, parce que Dieu l'enleva*. Qu'est-ce que ce divin enlèvement d'Hénoc, dans le sens de l'Ecriture, sinon un miraculeux passage de cette vie à la vie future?

Dans le dix-huitième chapitre du Deutéronome, Dieu, par la bouche de Moïse, porte une loi expresse par laquelle il défend d'*interroger les morts, pour apprendre d'eux la vérité*. Les Hébreux, au temps de Moïse, croyaient donc que les âmes existaient après avoir quitté le corps humain, puisqu'il fut besoin de faire une loi expresse pour leur défendre de les interroger et de les consulter.

Dans le vingt-huitième chapitre du premier livre des Rois, *Saül évoque l'ombre ou l'âme de Samuel*. On croyait donc alors à l'existence des âmes, après leur sortie du corps.

Dans le dix-septième chapitre du troisième livre des Rois, le prophète Elie demande à Dieu la résurrection du fils de la veuve de Sarepta, en ces termes : *Seigneur mon Dieu, faites, je vous prie, que l'âme de cet enfant rentre dans son corps; et le Seigneur exauça la voix d'Elie : l'âme de l'enfant rentra en lui, et il recouvra la vie*. Le prophète Elie, qui nous représente ici la persuasion de sa nation, croyait donc que les âmes subsistent après avoir quitté le corps qu'elles animaient.

Dans les deux derniers versets de l'Ecclésiaste, Salomon dit : *Craignez Dieu, et observez ses commandements; c'est là le tout de l'homme car Dieu fera rendre compte en son jugement de toutes les œuvres, même secrètes, soit qu'elles soient bonnes, soit qu'elles soient mauvaises*. On croyait donc, au temps de Salomon, chez les Hébreux, ainsi qu'aujourd'hui chez les chrétiens, à un jugement de Dieu après la mort, et par conséquent à une vie future, puisque dans le neuvième chapitre du même ouvrage, ce monarque inspiré reconnaît que Dieu ne met point de différence, dans les événements de la vie, entre les gens de bien et les impies; que tout arrive également au bon et au méchant.

Dans le onzième chapitre du même Ecclésiaste, Salomon s'élève contre les déréglements des passions, en semblant d'abord leur tout accorder. *Réjouissez-vous, jeune homme*, dit-il, *dans votre jeunesse : que votre cœur soit dans l'allégresse, pendant votre premier âge; marchez selon les voies de votre cœur, et selon les regards de vos yeux ; mais sachez que pour toutes ces choses, Dieu vous emmènera en jugement*, c'est-à-dire qu'il vous en fera rendre compte. Ce jugement n'a pas lieu en cette vie, où tout est égal pour le juste et pour le pécheur; comme vient de l'observer l'auteur inspiré : il aura donc lieu dans une vie future.

Dans le vingt-unième chapitre du quatrième livre des Rois, et dans le troisième chapitre du dixième livre des Antiquités Juives de Josèphe, nous voyons l'impie Manassès répandre des ruisseaux de sang innocent, faire mourir tous ceux de ses sujets qui avaient quelque piété, déployer principalement sa rage impie contre les prophètes qui prêchaient et qui soutenaient la religion sainte, et ne laisser passer aucun jour, sans en faire périr quelqu'un tyranniquement. Ces justes, ces prophètes, ces illustres victimes de la religion, comment auraient-ils ainsi sacrifié leur fortune et leur vie à la religion, s'ils n'eussent rien espéré après leur mort, s'ils n'eussent pas cru à une vie future?

En général, dans tous les livres sacrés des Hébreux, règne et se fait sentir partout d'une manière plus ou moins explicite, la créance en une providence qui s'étend au delà du temps, la persuasion d'une vie future; et vouloir y méconnaître cette éclatante vérité, c'est vouloir s'aveugler et ne point voir au milieu de la plus grande lumière.

3° La plus grande raison sur laquelle on se fonde pour prouver que l'immortalité de l'âme n'était point un dogme des anciens Hébreux, depuis Moïse jusqu'au temps de la captivité de Babylone, c'est que le Pentateuque ne fait pas une mention assez formelle de cette créance; c'est que Moïse semble ne faire aux Hébreux que des menaces et des promesses relatives à la vie présente. Il n'est pas bien difficile de faire évanouir cette *preuve négative*, qui est plus spécieuse que solide, qui peut fonder un doute momentané, mais qui ne peut établir une opinion réfléchie et approfondie.

Après avoir rappelé au peuple hébreu dans le Pentateuque le souvenir du grand ouvrage de la création, après lui avoir tracé l'histoire du genre humain depuis le commencement des temps jusqu'à son siècle, après lui avoir intimé la loi céleste qui doit constamment le régir dans son culte et dans sa morale, chef de sa nation dans l'ordre religieux et dans l'ordre politique, Moïse fait à cette nation les promesses et les menaces qu'il juge les plus propres à faire une impression

profonde et durable sur des esprits terrestres et charnels, à opérer efficacement la manutention d'une législation politique à la fois et religieuse, à assurer la stabilité et la permanence d'un *gouvernement théocratique*, c'est-à-dire d'un gouvernement dans lequel Dieu daigne se déclarer lui-même le monarque temporel et le chef politique de la nation; gouvernement qui, sans exclure les promesses et les menaces relatives à la vie future, peut et doit, ainsi que tout autre gouvernement humain, employer des promesses et des menaces relatives à la vie présente. Ces promesses et ces menaces temporelles n'excluent aucunement les promesses et les menaces d'un ordre supérieur, qui doivent être, dans toute nation et dans tout gouvernement, une dépendance nécessaire du dogme de la permanence de l'âme; dogme sur lequel pouvait s'abstenir d'insister et de s'appesantir le législateur hébreu, parce qu'il le voyait suffisamment établi et inculqué dans l'esprit de sa nation; parce qu'il le jugeait ineffaçable et indestructible, dans toute nation chez qui il a été une fois reçu; parce qu'il pouvait ignorer que dans trois ou quatre mille ans quelques sceptiques mettraient en problème l'existence de ce dogme dans sa nation.

Moïse était chez les Hébreux ce que sont chez les chrétiens les législateurs séculiers et ecclésiastiques. Dans leur législation, ceux-ci font souvent abstraction des dogmes existants et reçus; et on aurait mauvaise grâce, dans deux ou trois mille ans, de dire que Théodose et Justinien, que les différents rois de la chrétienté, que les conciles généraux et particuliers, ne croyaient pas à la permanence des âmes et à une vie future, par la raison que le code de Justinien et de Théodose, que les édits et les ordonnances des différents rois chrétiens, que les statuts et les règlements de la plupart des conciles n'infligent souvent aux infracteurs de leurs lois que des peines temporelles, sans y faire une mention expresse et formelle des peines réservées à la vie future.

4° Nous venons d'observer et de faire voir qu'au temps de Moïse, on croyait chez les Hébreux à la permanence de l'âme après la mort de l'homme, et que tout ce qu'on peut opposer à la vérité de ce fait historique est vain et frivole. On pourrait peut-être ajouter aux preuves que nous en avons données celles qu'on peut tirer du livre de Job, livre dont un grand nombre de savants commentateurs de l'Ecriture regardent Moïse comme l'auteur ou comme le traducteur, et dans lequel est tracée de la manière la plus nette et la plus formelle la créance d'une vie future, la créance de la future résurrection des corps. *Je crois* (dit l'auteur de cet ouvrage divin), *que mon Rédempteur est vivant, et qu'au dernier jour, je sortirai plein de vie du sein de la terre. La même peau qui m'enveloppe m'enveloppera de nouveau; et ce sera dans la même chair que je verrai mon Dieu. Oui, je le verrai ce Dieu: je le verrai moi-même, et sans aucun changement qui me dénature* (1). *Je te verrai avec ces mêmes yeux, et non avec d'autres yeux. Telle est la douce espérance qui repose inamissiblement dans mon sein* (*Job*, XIX).

L'Esprit, le Cœur.

91. Définition. Le terme d'*esprit* se prend en différents sens qu'il est important de fixer et de ne point confondre.

1° Il signifie une *substance immatérielle et intelligente*, capable à la fois et de pensée, et de sentiment, et de moralité. Telle est la substance de l'Esprit incréé et créateur, qui existe essentiellement par lui-même, et par qui tout existe dans la nature. Telle est la substance de cet esprit créé qui anime et régit l'homme; c'est-à-dire l'âme humaine. Telle est la substance d'un nombre innombrable d'autres esprits créés, différents de l'âme humaine, esprits dont la nature ne présente rien de répugnant et d'impossible, et dont la foi nous constate l'existence et nous dévoile la destination.

2° Il signifie l'*entendement humain*, ou cette faculté de l'âme qui conçoit les choses avec plus ou moins de justesse, avec plus ou moins de facilité. C'est en ce sens que l'on dit d'un homme, qu'il a un esprit juste ou un esprit faux, qu'il a un esprit inculte ou un esprit cultivé, et ainsi du reste.

3° Il signifie, dans l'entendement humain, une *facilité peu commune à saisir les divers rapports des choses*. C'est ainsi qu'on dit de tel et tel homme, pour le distinguer du commun de ses semblables, que c'est un homme d'esprit. Mais en ce genre, ainsi qu'en tout autre, combien de ces réputations sans réalité et sans fondement, qu'on peut définir en deux mots, d'après un auteur moderne, *des réputations on ne sait pas pourquoi*.

4° Il signifie encore, dans l'entendement humain, la *faculté de saisir les choses*, en tant que distinguée de la faculté de les créer ou de les exécuter. Dans ce sens, on divise les facultés de l'entendement humain, en esprit, en génie, en talent. Voir et saisir avec rapidité les divers rapports des choses, c'est *esprit*. Créer et inventer des choses nouvelles en quelque genre, c'est *génie*. Concevoir et exécuter avec facilité ce qui est déjà connu et inventé, c'est *talent*.

5° Il signifie enfin assez fréquemment, chez les auteurs ascétiques, chez les orateurs chrétiens, l'âme considérée comme *puissance intellective*; de même que le cœur signifie, chez les mêmes auteurs, l'âme considérée comme *puissance affective*. Sous ce point de vue, l'*esprit* et le *cœur* forment la banale division de l'homme envisagé relativement à ses idées et à ses sentiments, ou relativement à la manière dont il voit et dont il sent les choses.

Le *cœur moral*, dont il est ici question, ou l'âme envisagée relativement aux différents sentiments qu'elle éprouve, aux différentes passions qui l'agitent, n'a rien de commun avec le cœur matériel, avec le *cœur physique*; lequel, n'étant qu'une masse de

(1) Ego ipse, et non alius (*Job*, XIX, v. 17).

chair et de fibres, ne peut éprouver en lui-même ces différents sentiments, ces différentes passions, qui sont essentiellement des modifications d'une substance spirituelle et sensible par sa nature (68 et 71).

Cependant, comme les différentes passions, comme les différents sentiments d'affection ou d'aversion, de désir ou de crainte, de joie ou de tristesse, de plaisir ou de déplaisir, occasionnent communément ou des dilatations ou des resserrements physiques et sensibles dans le cœur matériel, on a coutume de rapporter ces différentes modifications de l'âme au cœur matériel où elles ne sont pas, comme on rapporte au pied ou à la main, une sensation de plaisir ou de douleur qui n'est et ne peut être que dans l'âme.

6° On jugera aisément, d'après ces définitions simples et lumineuses, que l'auteur du *livre de l'Esprit*, ou n'a jamais bien saisi, ou n'a jamais voulu qu'on saisît bien l'objet de son ouvrage. Il y a quelquefois plus d'un avantage à pécher, comme on dit, en eau trouble. La lumière ne va bien qu'aux ouvrages qui ont pour objet la vérité et l'utilité : elle est déplacée dans ceux qui n'ont pour objet que de surprendre et de séduire.

L'auteur du livre de l'Esprit abjura authentiquement ses égarements, dans les derniers temps de sa vie : il aurait montré et plus de vertu et plus de grandeur, s'il eût eu le courage de faire cette honorable démarche longtemps avant cette époque, comme il s'y sentait sollicité et par sa conscience et par sa droiture naturelle. C'est toujours la passion qui enfante les égarements irréligieux : c'est souvent une crainte servile qui les perpétue.

La raison.

92. Définition. La *raison*, ce précieux écoulement de l'intelligence incréée, ce sublime distinctif de l'espèce raisonnable, est dans l'âme humaine cette double faculté qui conçoit et juge : c'est donc l'intelligence réunie au jugement.

La raison est une lumière naturelle qui nous fait discerner ce qui est vrai de ce qui est faux ; ce qui découle d'un principe de ce qui n'en découle pas ; ce qui est propre à conduire à une fin de ce qui n'a pas de rapport avec cette même fin ; ce qui est licite de ce qui est illicite ; ce qui est honnête de ce qui est déshonnête ; ce qui est vertu de ce qui est vice ou crime ; ce qui est plus ou moins parfait, de ce qui est plus ou moins défectueux ; ce qui convient ou dans l'ordre physique ou dans l'ordre moral ou dans l'ordre politique de ce qui en altérerait l'harmonie et la perfection. Il est clair que cette lumière est toujours, dans un plus ou moins haut degré, le partage de l'espèce humaine ; et qu'elle n'est jamais le partage d'aucune espèce de brutes.

La raison est la *première lumière* et la *première règle* de l'homme ; mais ce n'est pas la seule. Elle suffit peut-être pour l'éclairer et pour le conduire dans l'ordre naturel ; mais elle ne suffit pas pour le mener à sa destination complète, qui embrasse à la fois et l'ordre naturel et l'ordre surnaturel

Nature : idée de ce terme.

93. Définition. Le terme de *nature* se prend souvent en des sens fort différents qu'il importe de fixer et de définir.

1° Il signifie assez souvent la *collection de tous les êtres créés* qui composent l'univers. C'est en ce sens que nous disons : L'ordre de la nature, ou le spectacle de la nature est admirable.

2° Il énonce assez fréquemment l'*action générale et permanente du Créateur*, qui meut, anime, conserve, varie, reproduit et perpétue, selon des lois fixes et constantes, avec une sagesse et une puissance infinies, toutes les espèces d'être sensibles ou d'êtres propres à affecter nos sens. C'est en ce sens que nous disons : la nature a des forces et des ressources qui nous seront éternellement inconnues.

3° Il exprime quelquefois les *facultés communes* que l'Auteur de la nature a communiquées à certaines espèces d'êtres, et qu'on observe dans tous les individus de la même espèce. C'est en ce sens que nous disons qu'il est de la nature du chien d'aboyer, de la nature de l'homme de raisonner, que le cri de la nature nous annonce l'existence d'un Dieu et la nécessité d'une religion.

4° Il désigne assez souvent le *caractère personnel* et particulier que l'on a reçu du Créateur, ou que l'on s'est formé par l'habitude. C'est en ce sens que nous disons que, de sa nature, tel homme est violent ou capricieux, que tel autre est ambitieux ou avare, que le Français est badin et frivole, l'Italien souple et vindicatif, l'Espagnol fier et grave, l'Anglais rêveur et profond.

5° Il énonce quelquefois les *constitutifs intrinsèques* et essentiels de la chose dont on parle, et alors il a précisément la même signification que le terme d'essence. C'est en ce sens que nous disons que la nature de Dieu est l'assemblage de toutes les perfections, que la nature de l'homme consiste dans la puissance d'avoir des sensations, des sentiments, des jugements, des raisonnements.

6° En traitant de la religion et des mœurs, on fait assez fréquemment mention de *langage de la nature*, de *cri de la nature*, ce qui signifie alors ce que la nature humaine dicte ou inspire à la généralité des hommes, dans tous les lieux et dans tous les temps.

Le langage, ou le cri, ou le vœu de la nature est quelquefois conforme et quelquefois opposé à la raison, à cette lumière de l'âme qui doit toujours régler et gouverner l'homme. Par exemple, dans l'homme quelconque, en quelque état et en quelque situation qu'il se trouve, l'amour du bonheur en général est toujours et partout le cri et le vœu de la nature et de la raison. Dans l'homme outragé et courroucé, la vengeance est le cri et le vœu de la nature : ce n'est pas toujours le cri et le vœu de la raison. Dans l'homme avide de gloire, le désir d'immortaliser son nom est le cri et le vœu de la na-

ture : je doute que ce soit le cri et le vœu de la raison. Tout ce qui flatte les passions de l'homme est conforme à la nature, mais il n'est pas toujours conforme à la raison, destinée à rectifier ce qu'il y a de vicieux dans les passions de l'homme.

Ordre de choses.

94. Définition. On nomme *ordre de choses* un arrangement et un assortiment convenable de choses pour une fin.

1° Il y a un ordre fixe et constant de choses dans la nature, animée et inanimée, soit pour en régler la marche et l'action, soit pour en opérer la conservation et la permanence, c'est l'*ordre de la nature*.

Cet ordre actuel de la nature, librement décerné et établi par le Créateur, aurait pu être totalement différent, aurait pu être plus ou moins parfait qu'il n'est. Son existence et sa perfection sont l'effet de la volonté libre du Créateur, que rien ne nécessite et ne limite.

2° Il y a pour l'homme un ordre naturel et un ordre surnaturel, un ordre moral et un ordre politique. L'*ordre naturel* consiste dans un enchaînement de moyens naturels destinés à le conduire à sa fin naturelle; l'*ordre surnaturel*, dans un enchaînement de moyens surnaturels destinés à le conduire à sa fin surnaturelle; l'*ordre moral*, dans un enchaînement de lois divines et humaines destinées à régler ses mœurs; l'*ordre politique*, dans un enchaînement de lois et de règlements politiques destinés à régler ses actions et ses droits à l'égard de ses concitoyens et de ses semblables.

Lois de la nature.

95. Définition. On nomme *lois de la nature* l'ordre constant et permanent de choses qu'on observe dans les corps célestes et terrestres, soit dans leur mouvement, soit dans leur durée, soit dans leur action quelconque, soit dans leur manière de se former et de se détruire, s'ils n'ont qu'une existence passagère et périssable.

Par exemple, c'est une loi de la nature, que les corps terrestres gravitent vers le centre de la terre; que le soleil tourne ou paraisse tourner autour de la terre en vingt-quatre heures, par un mouvement successif et non interrompu; qu'un malade exténué par une longue maladie ne recouvre point subitement et tout à coup un état de santé parfaite; qu'un homme expiré ne revienne plus à la vie. Parmi ces lois de la nature,

1° *Il y en a de générales*, qui conviennent universellement à tous les corps : telles sont les lois d'impulsion et d'attraction. Tout corps qui choque un autre corps a une action contre le corps choqué. Tout corps qui existe gravite vers quelque centre, par exemple vers le centre de la terre; ou vers le centre du soleil.

2° *Il y en a de particulières*, qui n'affectent qu'une espèce ou que certaines espèces de corps. Telles sont les lois de l'hydrostatique, qui ne conviennent qu'aux corps liquides. Telles sont les lois qui concernent la formation et la reproduction des végétaux, qui sont différentes de celles qui concernent la formation et la reproduction des animaux.

Miracles.

96. Définition. Le *miracle* est une interruption sensible et manifeste de quelque loi de la nature; interruption destinée à rendre un éclatant témoignage ou à la vérité ou à la vertu. Selon cette définition, le miracle est donc un *fait surnaturel*, qui n'a et ne peut avoir pour cause que l'action d'un être supérieur à la nature visible, et maître d'en suspendre et d'en interrompre les lois.

Parmi les faits miraculeux, il y en a qui sont miraculeux par leur nature, et qu'on nomme miracles du premier ordre ou de la première classe : il y en a qui ne sont miraculeux que dans leur manière et dans leurs circonstances, et qu'on nomme miracles du second ordre ou de la seconde classe.

1° On nomme *miracle de la première classe*, miracle essentiellement tel par sa nature, tout événement qui est en lui-même une dérogation manifeste à quelque loi de la nature; tout événement qui ne peut devoir son existence à aucune cause physique quelconque, et qui exige essentiellement une action surnaturelle du Créateur, appliquée à détruire l'action opposée des causes physiques. Telle est la résurrection d'un mort; telle est l'interruption du mouvement diurne de la terre ou du soleil.

2° On nomme *miracle de la seconde classe*, miracle qui n'est tel que par sa manière et par ses circonstances, un événement qui pourrait absolument devoir son existence aux causes physiques, mais qui ne peut devoir son existence aux causes physiques dans les circonstances et avec les particularités qui l'accompagnent.

Par exemple, supposons un *homme complétement aveugle*, dans lequel cette incommodité permanente soit causée par une sombre et épaisse cataracte, qui lui enveloppe les yeux, et qui dans lui interrompt entièrement toute communication entre la rétine et la lumière dardée ou réfléchie par les objets extérieurs! Qu'un grand thaumaturge, sans employer aucun secours de la nature ou de l'art, rende subitement la vue à cet homme, ou par une simple prière, ou par un simple attouchement, ce phénomène sera un *vrai miracle*, une vraie interruption des lois de la nature! La guérison de cet aveugle sera un événement miraculeux dans sa manière, puisqu'il n'y a évidemment aucune proportion naturelle entre la cause et l'effet. Cette guérison ne sera pas un événement miraculeux par sa nature, en telle sorte qu'aucune cause naturelle ne puisse en aucune manière l'opérer, puisqu'elle peut être opérée par le secours d'un habile chirurgien exercé à abattre ou à arracher des cataractes.

Nous nous bornons ici à donner une idée générale et préliminaire des miracles : la sixième section suivante sera spécialement destinée à mettre sous les yeux la théorie analysée de tout ce qui concerne leur na-

ure ; et le dernier discours du volume suivant, à établir et à développer les preuves authentiques et irréfragables qui constatent leur existence.

On jugera aisément, par les différentes matières que renferment et que développent ces deux premières sections, que, pour acquérir une vraie connaissance de la religion, il est absolument nécessaire d'avoir des idées bien établies et assez développées sur la nature de la certitude, de Dieu, de l'âme ; et que ces deux premières sections, loin d'être étrangères à une théorie de la religion, en sont au contraire la base nécessaire, le fondement indispensable.

TROISIÈME SECTION.

Nature de la religion.

97. Définition. La *religion*, envisagée dans sa plus grande généralité, est un commerce sacré entre le ciel et la terre, par lequel Dieu s'unit à l'homme, et l'homme s'unit à Dieu.

Dieu s'unit à l'homme, en lui manifestant son existence et sa nature, en lui dispensant ses dons et ses grâces, en exigeant et en acceptant de lui un culte, en lui intimant une loi sacrée et inviolable qui lui impose des obligations et des devoirs relatifs à lui-même, à ses semblables, à son auteur.

L'homme s'unit à Dieu, par l'exercice d'un culte religieux, par l'observation d'une loi sacrée et inviolable, émanée de Dieu. Un *culte* et une *loi*, tels sont les deux constitutifs fondamentaux d'une religion dans l'homme.

La religion est ou naturelle, ou révélée, ou tout cela à la fois, comme nous allons l'expliquer. On verra dans le premier discours du volume suivant, que l'homme est indispensablement obligé de suivre et de pratiquer une religion ; et que cette religion, à laquelle l'homme doit être soumis et fidèle, est nécessairement une religion révélée.

§ 1. — *La religion naturelle.*

98. Définition. La *religion naturelle* est ce langage intérieur de la nature et de la raison qui nous manifeste les principes de morale communs au genre humain, qui nous avertit qu'il existe dans la nature un Etre supérieur à tous les êtres visibles et sensibles ; un Etre suprême de qui dépend notre existence, notre vie, notre bonheur ; qui peut nous protéger ou nous perdre ; qui s'intéresse à l'innocence et à la vertu ; qui improuve et déteste le vice et le crime ; qui mérite et exige un culte et des hommages ; dont nous devons respecter les volontés, observer les préceptes, espérer les bienfaits, craindre les vengeances.

Empreinte en caractères ineffaçables, par une main supérieure à la nature, dans nos esprits et dans nos cœurs, la religion naturelle nous instruit plus ou moins lumineusement de nos devoirs fondamentaux envers Dieu, envers nous-mêmes, envers nos semblables. C'est la base et le fondement d'une religion digne de Dieu et de l'homme ; mais ce n'est pas une religion qui seule suffise pour nous conduire et nous unir à Dieu, sans aucune lumière surnaturelle, sans le secours d'aucune révélation divine, comme nous le ferons voir et sentir dans toute la seconde partie du premier discours du volume suivant.

1° La *religion naturelle* est ainsi nommée, parce que c'est la religion que dictent et intiment à tous les hommes la nature et la raison, ou les lumières naturelles, quand la révélation leur est inconnue. La religion naturelle est la base et le fondement de cette *loi commune à tous les hommes*, qui, envisagée sous différents rapports ou sous différents points de vue, se nomme tantôt loi éternelle, tantôt loi naturelle.

2° La religion naturelle est fondée, *du côté de Dieu*, sur un amour essentiel de l'ordre ; *du côté de l'homme*, sur une indispensable obligation de se conformer aux vues, aux desseins, aux volontés du Créateur, qui veut et exige que tout soit dans l'ordre. Mais qu'est-ce que l'ordre, dont il est ici question ?

3° Il y a dans la nature des choses, et un *ordre essentiel*, et un *ordre arbitraire*, l'un et l'autre également établis par le Créateur : le premier est nécessaire et immuable dans toute hypothèse possible ; le second aurait pu absolument, ou ne point exister, ou exister avec des modifications différentes : nous ne parlerons ici que du premier.

L'*ordre essentiel*, l'ordre par excellence, l'ordre simplement dit, est ce que l'on conçoit convenir nécessairement et dans toute hypothèse possible, à la nature des êtres. Par exemple, l'ordre essentiel, dans Dieu, est cette suprême rectitude d'intelligence et de volonté qui le nécessite à ne rien décerner ou vouloir qui soit mal en soi, qui soit en opposition avec l'exigence de ses perfections, avec l'exigence de ses ouvrages ; à décerner et à vouloir ce qui convient nécessairement et à la nature de ses perfections et à la nature de ses ouvrages. L'ordre essentiel, dans l'homme, est ce petit nombre d'obligations immuables, de préceptes nécessaires, qu'entraîne, dans toute hypothèse possible, sa qualité de créature intelligente et libre. Ce que nous nommons ici ordre essentiel est ce que saint Augustin nomme *ordre naturel*, comme on le verra dans l'explication de la définition suivante.

Loi éternelle et naturelle.

99. Définition. La loi gravée en nos esprits et en nos cœurs par les mains de la nature, ou plutôt par l'arbitre et l'auteur et le législateur de la nature, peut être envisagée ou dans Dieu ou dans l'homme : de là les noms qu'on lui donne, tantôt de loi éternelle, tantôt de loi naturelle. La loi éternelle et la loi naturelle ne sont au fond qu'une seule et même chose, envisagée sous un double rapport, relativement à Dieu et relativement à l'homme.

1° La *loi éternelle, considérée dans Dieu*, est cet acte immanent de l'intelligence et de

la volonté divine qui dicte ce que doit pratiquer et ce que doit éviter la créature intelligente et libre, et qui lui impose l'obligation indispensable de pratiquer ce qui est commandé, d'éviter ce qui est défendu. De là des lois ou des *préceptes positifs*, qui prescrivent et commandent quelque chose : de là des lois ou des *préceptes négatifs*, qui interdisent et défendent quelque chose.

Cette loi est appelée loi éternelle, *loi nécessaire*, loi immuable, parce que cet acte immanent de l'intelligence et de la volonté divines est dans Dieu de toute éternité; et que cet acte de l'intelligence et de la volonté divine a dû nécessairement, dans toute hypothèse possible, imposer les mêmes obligations aux créatures intelligentes et libres.

C'est par là que la loi éternelle diffère des *lois libres*, que le Créateur a portées librement, et qu'il aurait pu se dispenser de porter. Telle fut, par exemple, la loi qui défendit au premier père du genre humain de manger du fruit de tel arbre du paradis terrestre. Ce précepte divin, sans être nécessaire, était juste et légitime, parce qu'il est juste et raisonnable que le Créateur exerce son autorité suprême sur l'homme sa créature, pour lui rappeler son entière et universelle dépendance; parce qu'il est juste et raisonnable que l'homme montre et exerce sa dépendance, non-seulement à l'égard des volontés nécessaires, mais encore à l'égard des volontés libres du Créateur.

Selon saint Augustin, la loi éternelle est la raison ou la volonté du Créateur, qui ordonne de conserver et qui défend de renverser l'*ordre naturel*, ou l'ordre nécessairement décerné et établi par le Créateur, pour conduire les créatures intelligentes et libres à la destination qu'il leur a assignée, à la fin pour laquelle il leur donne l'existence. *Ipsa ratio vel voluntas Dei, ordinem naturalem conservari jubens, perturbari vetans.*

Dieu est essentiellement tenu à porter et à intimer cette loi éternelle; Dieu est lui-même astreint à suivre et à observer éminemment cette loi éternelle : non en vertu de quelque loi supérieure qui lui commande; mais par la rectitude et par la perfection essentielles de sa volonté, qui ne peut se dispenser d'aimer l'ordre, et de vouloir que tout soit dans l'ordre.

2° La *loi naturelle, considérée dans l'homme*, est une lumière naturellement émanée du Créateur, qui fait connaître à l'homme ce qu'il faut faire, ce qu'il faut éviter, dans l'ordre moral et dans l'ordre social. C'est une *règle de conduite*, règle plus ou moins explicite et lumineuse, empreinte dans l'esprit et dans le cœur de l'homme, qui lui trace ses principaux devoirs, qui lui intime ses obligations fondamentales, relativement à Dieu, relativement à ses semblables, relativement à lui-même. Telle est l'idée que les théologiens, d'après les saints Pères, d'après la tradition, d'après la raison, nous donnent de la loi naturelle. *Dictamen rationis, ad bonum movens, a malo avocans : Rationis ordinatio ad bonum, ab auctore naturæ nobis impressa.*

3° L'autorité légitime, divine ou humaine, peut ajouter d'autres lois ou d'autres préceptes aux lois ou aux préceptes de la loi naturelle; mais elle ne peut retrancher ou abroger ou restreindre aucun des préceptes imposés par cette loi primitive et essentielle. Les lois qu'ajoute à la loi naturelle l'autorité légitime, divine ou humaine, ecclésiastique ou séculière, se nomment en général *lois positives*, soit qu'elles commandent, soit qu'elles défendent quelque chose.

Les lois positives émanées de l'autorité légitime des législateurs humains ont toujours un intime rapport, et avec la loi naturelle, de laquelle elles dérivent en partie, et avec la religion révélée, qui les consacre et qui en fait le plus ferme appui : il ne sera donc pas hors de propos de donner ici une idée nette et de ces lois et des droits qu'elles fondent.

Loi, droit, liberté naturelle et civile.

100. Définition. I. La *loi* en général, divine ou humaine, est une constitution générale, qui émane d'une puissance légitime, et qui résout et statue selon la raison quelque chose, avec injonction d'obéir et d'obtempérer à ce qu'elle ordonne ou défend : soit que cette constitution et ce précepte s'étendent à la généralité des hommes, comme dans la loi naturelle, soit qu'ils ne concernent qu'une portion déterminée de l'espèce humaine, comme dans les lois politiques et civiles. Toute autorité légitime, divine ou humaine, séculière ou ecclésiastique, a droit de faire et de porter des lois qui obligent et dans le for externe et dans le for interne. Car,

1° Dieu, en vertu de son souverain domaine sur toutes ses créatures, a évidemment une *autorité légitime et inaliénable* sur l'homme. L'autorité légitime dans celui qui commande entraîne nécessairement l'obligation d'obéir dans celui qui est soumis à cette autorité : donc l'homme doit indispensablement obéir et à la loi naturelle et aux lois positives que Dieu lui impose par lui-même.

2° Comme il est assez indifférent que Dieu commande ou immédiatement par lui-même, ou médiatement par *l'autorité qu'il a établie et consacrée*, il s'ensuit que l'homme est également obligé de se soumettre et d'obéir et aux lois que Dieu a portées immédiatement par lui-même et aux lois qu'il a portées par la médiation de ses ministres et de ses représentants sur la terre.

3° La religion révélée, la religion évangélique, développe et perfectionne ces idées fondamentales du gouvernement qu'ébauche dans notre esprit la simple raison. Cette religion nous enseigne et nous apprend que Dieu, pour le bien général des sociétés humaines, a communiqué et transmis à *l'autorité légitime*, dans tout gouvernement, quelconque, monarchique, aristocratique, démocra-

tique (1), une portion de son autorité suprême, qu'il a donné aux dépositaires de cette autorité suprême, le droit de le représenter ou de tenir sa place sur la terre, d'y commander et d'y agir en son nom, d'y faire régner l'ordre et la justice, d'y établir des règlements et d'y porter des lois qui obligent et qui lient les consciences.

Telle est, sur cet objet, la doctrine formelle du divin législateur des chrétiens. Loin de se donner directement ou indirectement pour le *despote temporel* des rois de la terre, et pour l'arbitre suprême des droits et des lois des différentes nations, il déclare formellement à ses apôtres et à ses disciples, dans son Evangile, que son royaume n'est pas de ce monde : il commande et il ordonne à ces mêmes apôtres et à ces mêmes disciples, et par là même à tous les chrétiens quelconques, de respecter les puissances légitimes, d'obéir aux maîtres temporels, même idolâtres, de rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu et à César ce qui appartient à César, de se soumettre partout aux lois nationales, non-seulement par principe de politique, mais encore par principe de religion et de conscience.

Voici quelques textes formels de la loi évangélique qui font voir clairement que telle a été la doctrine de l'Homme-Dieu, et que telle doit être la doctrine unanime de tous les chrétiens.

Respondit Jesus : Regnum meum non est de hoc mundo. Si ex hoc mundo esset regnum meum, ministri mei utique decertarent, ut non traderer Judæis : nunc autem regnum meum non est hinc (*Joan.*, XIII, 36).

Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit ; non enim est potestas, nisi a Deo : quæ autem sunt, a Deo ordinata sunt. Itaque qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit : qui autem resistunt, ipsi sibi damnationem acquirunt (*Rom.*, XIII, 1).

Reddite ergo quæ sunt Cæsaris, Cæsari ; et quæ sunt Dei, Deo (*Matth.*, XXII; *Marc.* XII; *Luc*, XX).

Ideo necessitate subditi estote, non solum propter iram, sed etiam propter conscientiam : ideo enim et tributa præstatis ; ministri enim Dei sunt, in hoc ipsum servientes. Reddite ergo omnibus debita : cui tributum, tributum ; cui vectigal, vectigal ; cui timorem, timorem ; cui honorem, honorem (*Rom.*, XIII, 5).

Servi, obedite dominis carnalibus, cum timore et tremore, in simplicitate cordis vestri, sicut Christo : non ad oculum servientes, quasi hominibus placentes, sed ut servi Christi, facientes voluntatem Dei ex animo (*Ephes.*, VI, 5).

Servi, subditi estote in omni tempore dominis, non tantum bonis et modestis, sed etiam dyscolis. (I *Petr.*, II, 18).

101. Définition II. *Le droit, selon Puffendorf, est une qualité morale* (81) *par laquelle il nous est dû quelque chose :* c'est la puissance accordée par la loi, ou la faculté légitime de demander et d'obtenir ce que la loi accorde. Les différentes lois fondent différentes sortes ou différentes classes de droits, qui méritent d'être expliqués séparément, et qui le seront dans la définition suivante.

Le *droit*, dans un autre sens et dans une autre acception, est un assemblage de préceptes et de règlements qui soumettent tout à l'ordre et à la justice dans les sociétés humaines : c'est l'art de ce qui est juste et convenable ; et tel est l'objet des études du jurisconsulte. Le droit, ainsi envisagé, est susceptible de plusieurs divisions dont nous donnerons bientôt une idée générale. La *justice* est une vertu qui rend à chacun ce qui lui appartient et ce qui lui est dû. Le droit est ce qui règle et ce qui tend à mettre en pratique et en exécution cette vertu : la *jurisprudence* est la science de ce droit ; et le tout est nécessairement fondé sur la loi.

Il n'y a point de liberté sans lois, dit un philosophe célèbre : *la liberté suit toujours le sort des lois ; elle règne ou périt avec elles.* Ainsi, loin de détruire la liberté naturelle et civile, la loi l'établit et la conserve, parce qu'elle la règle, parce qu'elle en empêche le désordre et l'abus, d'où naîtrait nécessairement sa perte. *Servi enim legum sumus, ut magis simus liberi.*

102. Définition III. *La liberté civile*, dit l'auteur de l'Esprit des lois, *consiste dans le pouvoir de faire tout ce que les lois permettent et de n'être point contraint de faire ce que les lois défendent. Si un citoyen pouvait faire ce que les lois défendent ou empêcher ses concitoyens de faire ce qu'elles permettent, il n'aurait plus de liberté, parce que les autres citoyens auraient le même droit contre lui.*

La *liberté naturelle* consiste dans l'exemption de servitude, c'est-à-dire dans le droit inaliénable qu'a tout homme d'être le maître de sa personne et de ses actions et de ne dépendre que des lois. L'homme a droit à sa liberté comme à sa vie : et il ne peut être licitement privé de l'une ou de l'autre que pour un crime capital. Malheur à tout gouvernement qui adopte une politique contraire à cet axiome, écrit et gravé dans tous les cœurs honnêtes et sensibles. Il outrage à la fois et la religion et la nature ; et cet outrage éclatant, en familiarisant les esprits avec l'injustice et avec l'inhumanité, lui deviendra tôt ou tard fatal et funeste.

Division de la loi et du droit.

103. Définition I. La *loi divine*, éternelle

(1) *Etymologie.* Dans un gouvernement, la *puissance souveraine*, c'est-à-dire, le droit de porter des lois, de les faire observer, de régler et de décider les grandes affaires, peut résider ou dans une seule personne, ou dans un certain nombre de personnes notables, ou dans tout le corps de la nation. Dans le premier cas, le gouvernement est monarchique, de ἀρχή, *puissance* ; et de μόνος, *solus*. Dans le second cas, le gouvernement est aristocratique : de κράτος *puissance* ; et de ἄριστος *præcellens*, grand, notable. Dans le troisième cas, le gouvernement est démocratique : de κράτος, *puissance* ; et de δῆμος, *populus*.

Le *despote* diffère essentiellement du monarque. Celui-ci gouverne, récompense, punit, d'après des lois préexistantes, légalement publiées et universellement connues ; celui-là, dans son gouvernement, dans ses récompenses, dans ses punitions, n'est régi que par sa volonté présente, qui peut souvent n'être qu'un caprice, et qui cependant, dans un Etat despotique, est la seule ou la première loi nationale. Despote, δεσπότης, maître absolu en tout et de tout.

et positive (98), intimée à l'homme ou par la raison ou par la révélation, fonde et règle le *droit divin*, qui a pour objet tout ce que Dieu a prescrit aux hommes ou par le ministère de la simple raison, ou par le moyen d'une révélation surnaturelle, soit en genre de morale, soit en genre de culte, soit en genre de police et de politique.

104. DÉFINITION II. La *loi naturelle*, écrite dans le cœur de tous les hommes, fonde et règle le *droit naturel*, qui consiste dans certaines immunités et dans certains avantages que la nature accorde à tous les hommes, et qui ont pour base cet *axiome moral*, premier principe de la loi naturelle : ne fais point à ton semblable ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît à toi-même : fais-lui du bien quand son besoin l'exige et quand la chose est en ton pouvoir; et ne lui fais du mal qu'autant que l'exige indispensablement la nécessité d'une juste et légitime défense. La loi naturelle est immuable et invariable : il n'en est pas de même du droit naturel.

1° Il est évident que *les hommes ne peuvent rien retrancher, rien restreindre, rien modifier dans les préceptes imposés par la loi naturelle*, parce que ces préceptes émanent d'une autorité supérieure aux hommes.

2° Il est certain que *les hommes peuvent restreindre et modifier le droit naturel*, parce qu'ils peuvent, pour leur bien commun, renoncer à certains droits, à certains avantages, à certains priviléges que leur accorde primitivement la loi naturelle.

Par exemple, dans la vie sauvage et antécédemment à toute convention ou institution sociale, tous les hommes, en vertu du droit naturel, sont égaux et indépendants les uns des autres. Tout homme est le maître absolu de ses facultés et de ses actions : il a droit de se faire justice par lui-même; de choisir arbitrairement son genre de vie; d'habiter telle contrée ou telle autre, à son gré; de s'unir par les nœuds du mariage à la personne qui possède son cœur et qui lui donne le sien.

Mais, comme la *vie sociale* ne peut ni s'établir ni subsister sans qu'il y ait des *chefs* pour commander, pour veiller à la tranquillité publique, pour faire rendre la justice, pour tout soumettre efficacement à l'ordre; sans qu'il y ait des statuts généraux ou des *lois* qui concentrent toutes les volontés particulières dans une volonté générale, qui règlent et les actions, et les possessions, et les établissements et les engagements des divers membres de la société; il faut nécessairement que l'homme, dans la vie sociale, renonce aux droits d'égalité, d'indépendance, de liberté absolue et illimitée qu'il aurait dans la vie sauvage; et qu'il achète, par ce petit sacrifice, les avantages immenses que lui procure la vie sociale dans la nation et dans l'Etat dont il devient membre.

105. DÉFINITION III. La même *loi naturelle* fonde et règle le *droit des gens* ou le droit de chaque peuple considéré comme un citoyen de l'univers, comme un membre de la société humaine.

Le droit des gens se confond en partie avec le droit naturel, parce qu'ils ont l'un et l'autre, pour le fond des choses, le même principe, le même fondement et à peu près le même objet. Il diffère aussi à certains égards du droit naturel, parce que le *droit naturel* n'est fondé que sur la simple loi naturelle telle qu'elle existe dans l'esprit et dans le cœur de tous les hommes indépendamment de toute convention humaine; au lieu que le *droit des gens* est fondé à la fois et sur la loi naturelle et sur des conventions nationales qui étendent ou qui restreignent, comme nous allons l'expliquer, le droit accordé par la simple loi naturelle.

Par exemple, les différents Etats de l'Europe forment entre eux, à certains égards, comme une espèce de république dont chaque Etat est un membre; et ces divers Etats, dans les relations politiques qu'ils ont les uns avec les autres, ont établi, d'un commun accord, certains règlements et certains usages qui forment parmi eux un droit des gens arbitraire et factice, distingué du simple droit naturel, et auquel on ne peut manquer sans violer ce qu'on nomme parmi eux le droit des gens. La base primitive de ce *droit des gens factice* est la loi naturelle, qui exige que les hommes, soit en particulier, soit en corps politique, soient fidèles à leurs engagements réciproques.

Le droit des gens a beaucoup d'affinité et de rapport avec le *droit public*, ou avec les droits réciproques qu'ont les différentes nations les unes à l'égard des autres, soit en vertu de la seule loi naturelle, soit en vertu de leurs engagements réciproques, qui étendent ou restreignent les droits fondés sur la simple loi naturelle.

Le droit des gens est plus relatif aux corps politiques ou aux nations considérées comme formant chacune un corps à part : le droit public est plus relatif aux membres de ces corps politiques, et forme leurs différents droits de sûreté, de liberté, de propriété, de succession, et ainsi du reste chez l'étranger.

106. DÉFINITION IV. La *loi politique* est une constitution générale, faite pour le bien commun de l'Etat ou de la nation en corps : elle fonde et règle le *droit politique*, qui a pour objet le domaine et la sûreté de la nation en corps.

La *loi civile* est une constitution générale faite pour régler les actions et les droits des divers membres de l'Etat, ou des divers citoyens : elle forme et règle le *droit civil*, qui a pour objet le domaine et la sûreté des particuliers.

On confond assez souvent et nous confondrons quelquefois la loi politique et la loi civile, parce qu'elles émanent de la même source, de l'autorité légitime qui gouverne et qui commande; et qu'elles tendent pour le fond au même but, au bien de la nation et au bien de ses membres, deux choses assez inséparables.

107. DÉFINITION V. La *loi ecclésiastique*, relative à l'ordre et à la discipline de l'Eglise, promulguée et reçue dans un Etat, fonde et règle le *droit canonique*, qui a principale-

ment pour objet le domaine et la police des corps ecclésiastiques et religieux.

Les lois de l'Église qui imposent des devoirs communs à tous les fidèles n'ont rien de commun avec celles qui fondent le droit canonique.

108. Définition VI. Le *droit de la guerre* est fondé sur l'obligation qu'a chaque nation de veiller à sa sûreté, de repousser la ruse par la ruse et la force par la force. L'ambition, la vengeance, la tyrannie, étendent trop souvent le droit de la guerre exorbitamment au delà de ses justes bornes : la loi naturelle le borne et le restreint à mettre la nation attaquée ou menacée dans ses droits et en état de sûreté; et le peuple agresseur ou menaçant hors d'état de nuire, en ne faisant à celui-ci que le moins de mal qu'il est possible pour atteindre efficacement cette fin.

109. Définition VII. Le *droit domestique* est fondé sur le besoin qu'a chaque famille d'un gouvernement particulier dont les rênes soient entre les mains du chef de la famille ou de ceux qui le représentent. Le droit domestique est subordonné, et à la loi naturelle, et à la loi politique, et à la loi civile, qui l'étendent ou le restreignent plus ou moins chez les différentes nations.

Ignorance invincible.

110. Définition. 1° On appelle *ignorance invincible* une ignorance ou un défaut de connaissance qu'on ne peut dissiper ou faire cesser par aucune attention de l'esprit, par aucun usage de la liberté. On ne parle d'ignorance invincible que dans les questions où il s'agit de décider si elle exempte de péché ; l'objet de cette ignorance invincible est donc toujours quelque loi à observer ou quelque devoir à remplir dont on n'a et dont on ne peut avoir aucune connaissance.

2° On appelle *ignorance vincible* une ignorance ou un défaut de connaissance que peuvent faire évanouir, et une attention raisonnable de l'esprit, et un sage usage de la liberté que le législateur exige et commande.

Il est évident que la première, l'ignorance invincible, ne peut jamais être un crime, ne peut jamais être la cause d'un crime, puisque la raison et la religion nous apprennent de concert que personne n'est tenu et ne peut être tenu à l'impossible.

Il est évident que la seconde, loin d'excuser de péché et de crime, est elle-même souvent un nouveau péché et un nouveau crime, puisque la raison et la religion nous apprennent de concert que chacun est indispensablement obligé de connaître, selon sa portée, ses devoirs et ses obligations pour les remplir.

Nous avons déjà fait voir ailleurs qu'il n'y a point d'ignorance invincible sur l'existence d'un Dieu, d'un Dieu unique (49), nous allons faire voir, et dans l'assertion et dans l'observation suivantes, que l'ignorance invincible n'a point lieu non plus dans tout ce qui constitue le fond et l'essence de la loi naturelle.

111. Assertion. *Il n'y a point d'ignorance invincible sur les premiers principes de la loi naturelle.*

Explication. Cette loi sainte est écrite et gravée dans tous les esprits et dans tous les cœurs en caractères sensibles et ineffaçables, comme chacun le sait et le sent par sa propre expérience : il est donc impossible qu'elle puisse être invinciblement ignorée par aucun homme qui fait usage de sa raison.

L'habitude du crime et de la scélératesse, le désordre et le tumulte des passions fougueuses et effrénées peuvent à la vérité affaiblir et rendre moins intelligible le langage de cette loi de la nature ; mais ils ne peuvent jamais l'étouffer, puisqu'il faudrait pour cela étouffer et détruire la nature elle-même, en qui cette loi est empreinte, et qui ne cesse jamais de nous rappeler et de nous intimer cette loi.

Et comme cette loi ne peut exister, ne peut du moins avoir une force obligatoire sans l'idée qu'il existe un Dieu, il s'ensuit encore que l'idée seule de la *loi naturelle* mène à la connaissance d'un Dieu, et qu'un adulte qui fait usage de sa raison ne peut ignorer ou méconnaître invinciblement cette existence d'un Dieu (49 et 116).

Universalité de la loi naturelle.

112. Observation. Quelques voyageurs peu éclairés et peu philosophes ont débité sur les mœurs des différents peuples bien des fables qui tendent à détruire ou à faire suspecter l'*universalité d'une loi naturelle*, commune à tous les hommes ; et quelques philosophes, trompés par leurs relations, ont paru croire ou soupçonner que réellement les premiers principes de cette loi naturelle n'étaient pas partout les mêmes, en apprenant qu'une foule de choses que nous regardons comme des crimes et des abominations sont placées au rang des vertus et regardées comme des actions dignes d'estime et d'éloge chez certains peuples. Mais il est certain que ces voyageurs ont été ou trompés ou trompeurs, et peut être l'un et l'autre à la fois à divers égards ; et que les philosophes qui ont bâti leurs systèmes irréligieux sur de semblables relations sont allés trop vite et n'ont pas montré assez de critique.

1° *J'ai toujours été étonné* (dit M. de Voltaire dans ses *Mélanges de philosophie*) *que le sage Locke, dans le commencement de son traité de l'*Entendement humain, *en réfutant si bien les idées innées, ait prétendu qu'il n'y a aucune notion de bien et de mal qui soit commune à tous les hommes : je crois qu'il est tombé là dans une erreur. Il se fonde sur des relations de voyageurs, qui disent que dans certains pays la coutume est de manger ses enfants, et de manger aussi les mères quand elles ne peuvent plus enfanter ; que dans d'autres on honore du nom de saints certains enthousiastes qui se servent d'ânesses au lieu de femmes. Mais un homme comme Locke ne devait-il pas tenir ces voyageurs pour suspects ? Rien n'est si commun parmi eux que de mal voir, de mal rapporter ce qu'on a vu ; de prendre, surtout dans une nation dont on ignore la langue, l'abus d'une loi pour la loi même, et enfin de juger des mœurs de tout un peuple par un fait particulier dont on ignore encore*

les circonstances. Qu'un Persan passe à Lisbonne, à Madrid ou à Goa le jour d'un auto-dafé, il croira, non sans apparence de raison, que les chrétiens sacrifient des hommes à Dieu. Qu'il lise les almanachs qu'on débite dans toute l'Europe au petit peuple, il pensera que nous croyons aux effets de la lune; et cependant nous en rions loin d'y croire.

Ainsi tout voyageur qui me dira, par exemple, que des sauvages mangent leur père et leur mère par piété, me permettra de lui répondre, qu'en premier lieu le fait est fort douteux: secondement, si cela est, loin de détruire l'idée de respect qu'on doit à ses parents, c'est probablement une façon barbare de marquer sa tendresse, un abus horrible de la loi naturelle. Car apparemment qu'on ne tue son père et sa mère par devoir, que pour les délivrer ou des incommodités de la vieillesse, ou des fureurs de l'ennemi; et si alors on leur donne un tombeau dans le sein filial, au lieu de les laisser manger par les vainqueurs, cette coutume, tout effroyable qu'elle est pour l'imagination, vient pourtant nécessairement de la bonté du cœur.

2° *Il est au fond des âmes* (dit éloquemment le citoyen de Genève), un principe inné de justice et de vertu, *sur lequel, malgré nos propres maximes, nous jugeons nos actions et celles d'autrui comme bonnes ou mauvaises; et c'est à ce principe que je donne le nom de conscience. Mais, à ce mot, j'entends s'élever de toutes parts la clameur des prétendus sages: erreurs de l'enfance, préjugés de l'éducation, s'écrient-ils tous de concert! Il n'y a rien dans l'esprit humain que ce qui s'y introduit par l'expérience, et nous ne jugeons d'aucune chose, que sur des idées acquises. Ils font plus: cet accord évident et universel de toutes les nations, ils l'osent rejeter; et, contre* l'éclatante uniformité du jugement des hommes, *ils vont chercher dans les ténèbres quelque exemple obscur et connu d'eux seuls, comme si tous les penchants de la nature étaient anéantis par la dépravation d'un peuple, et que sitôt qu'il est des monstres, l'espèce ne fût plus rien.*

Mais que servent au sceptique Montagne les tourments qu'il se donne pour déterrer en un coin du monde une coutume opposée aux notions de justice? Que lui sert de donner aux plus suspects voyageurs l'autorité qu'il refuse aux écrivains les plus célèbres? Quelques usages incertains et bizarres, fondés sur des causes locales qui nous sont inconnues, détruiront-ils l'induction générale tirée du concours de tous les peuples, opposés en tout le reste et d'accord sur ce seul point? Montagne, toi qui te piques de franchise et de vérité, sois sincère et vrai, si un philosophe peut l'être, et dis-moi s'il est quelque pays où ce soit un crime de garder sa foi, d'être clément, bienfaisant, généreux; où l'homme de bien soit méprisable, et le perfide honoré!

Chacun, dit-on, concourt au bien public pour son intérêt. Mais d'où vient donc que le juste y concourt à son préjudice? Qu'est-ce qu'aller à la mort pour son intérêt? Sans doute nul n'agit que pour son bien; mais s'il n'est un bien moral, dont il faut tenir compte, on n'expliquera jamais par l'intérêt propre, que les actions des méchants. Il est même à croire qu'on ne tentera pas d'aller plus loin: ce serait une trop abominable philosophie, que celle où l'on serait embarrassé des actions vertueuses; où l'on ne pourrait se tirer d'affaire, qu'en leur controuvant des intentions basses et des motifs sans vertu; où l'on serait forcé d'avilir Socrate et de calomnier Régulus. Si jamais de pareilles doctrines pouvaient germer parmi nous, la voix de la nature ainsi que celle de la raison s'élèveraient incessamment contre elles, et ne laisseraient jamais à un seul de leurs partisans l'excuse de l'être de bonne foi.

3° Il est certain qu'il existe une *loi naturelle* gravée dans tous les cœurs. Mais il n'est pas moins certain, et toutes les histoires anciennes et modernes en font foi, que cette loi naturelle, uniforme en tout temps et en tout lieu dans ses premiers principes, a été dans tous les temps horriblement défigurée, dans ses conséquences et dans son application, chez la plupart des peuples; et que les hommes qui n'ont pour guide que cette loi naturelle sont inévitablement exposés à d'étranges égarements en genre de mœurs et de religion, ce qui démontre, comme nous le ferons voir ailleurs, que la religion naturelle est à la vérité la première règle de l'homme, mais qu'elle ne saurait être la seule.

4° La loi naturelle et les vertus qu'elle fonde tendent au bien de la société: donc cette loi et ces vertus, disent quelques incrédules, n'ont pour base et pour source que le bien général des hommes. Fausse conséquence, mauvais raisonnement!

Quoique les vertus qui fondent et cimentent la société soient utiles et nécessaires au bien du genre humain; quoique les vices qui nuisent à la société soient préjudiciables et funestes au genre humain, il ne s'ensuit pas de là que l'idée des vertus et des vices n'ait d'autre fondement que la convention des hommes et l'intérêt commun de l'espèce humaine. Antécédemment à toute convention humaine, à toute spéculation sur ce qui est utile ou nuisible au bien général des hommes, la main du Créateur a gravé dans l'âme de chaque homme en particulier une loi sacrée et inviolable, la loi naturelle, qui lui ordonne d'être juste, véridique, bienfaisant; qui lui défend de trahir la vérité, de fausser sa parole, d'envahir le bien d'autrui, de nuire à son semblable. Dans l'ordre moral, cette *loi naturelle*, selon les vues sages et bienfaisantes de la Providence, tend au bien de la société; mais ce n'est point le bien de la société qui donna l'existence à cette loi sacrée: comme, dans l'ordre physique, la *loi de gravitation universelle* tend au bien et à l'harmonie de l'univers; mais ce n'est point le bien et l'harmonie de l'univers qui donna à la nature la loi de gravitation universelle.

Ainsi l'intérêt commun des hommes les porte à vivre en société, parce que la société leur procure une foule de biens analogues à leur nature et à leur destination. Mais comme

la vie sociale ne peut subsister sans certaines vertus qui doivent en être la base et le fondement, le Créateur a fait aux hommes, qu'il destinait à vivre en société, une obligation inviolable de ces vertus, par une loi empreinte et gravée dans tous les cœurs, par une loi indépendante de tous les intérêts particuliers, par une loi qui tend au bien général des hommes, mais qui existe et oblige, sans devoir son existence et sa force obligatoire à ce bien général des hommes.

Péché actuel, péché d'origine, péché philosophique, conscience.

113. DÉFINITION PREMIÈRE. Le *péché actuel* est une transgression libre d'une loi, naturelle ou positive, divine ou humaine : on le divise en péché d'action et en péché d'omission.

Le *péché d'action* est une action défendue par quelque loi ; le *péché d'omission* est l'omission d'une action commandée par quelque loi.

Quand il n'y a point de liberté, prochaine ou éloignée, dans le sujet qui fait quelque chose de contraire à la loi, ou qui omet de faire quelque chose commandée par la loi, il n'y a point de péché proprement dit, parce que les lois, divines ou humaines, destinées à régler l'exercice et à empêcher l'abus de la liberté, ne sont imposées qu'à des sujets qui aient une vraie et réelle liberté, c'est-à-dire une puissance présente et complète de faire ou d'omettre, indifféremment et à leur choix, ce qui est commandé ou défendu (79).

114. ASSERTION. *L'homme est coupable et digne de châtiment, s'il fait le mal qui lui est défendu, s'il omet de faire le bien qui lui est prescrit et commandé.*

EXPLICATION. 1° L'homme étant libre, l'homme étant essentiellement dépendant de Dieu, il est évident qu'il est coupable et criminel, s'il enfreint les ordres et les volontés de l'Etre suprême, qui le soumet et aux lois qu'il donne par lui-même, et aux lois qu'il donne par l'autorité légitime qui le représente (100).

2° Dieu détestant le crime, Dieu étant essentiellement juste, il est clair qu'il ne doit point voir du même œil, et l'observation, et l'infraction de ses lois ; qu'il doit haïr et punir ceux qui les transgressent, comme il doit chérir et récompenser ceux qui les observent.

115. DÉFINITION II. L'histoire sainte nous apprend que le premier homme et la première femme, d'où est émanée toute l'espèce humaine, furent créés dans un état de justice et de sainteté originelles ; et que le Créateur, en les plaçant dans un lieu de délices, où tout devait concourir à leur procurer une félicité complète et permanente, se borna, pour retenir sur eux l'exercice de son suprême domaine et pour leur rappeler persévéramment leur essentielle dépendance, à leur défendre de manger du fruit d'un seul arbre.

A l'observation de ce précepte négatif était attachée la permanence de cet état de justice et de bonheur, et pour les auteurs du genre humain, et pour toute leur postérité. Ce précepte fut enfreint et violé ; et ce péché actuel des premiers pères du genre humain, que Dieu avait constitués les chefs et les représentants de leur race future, en les rendant coupables entraîna et leur disgrâce et celle de leur postérité. Telle est la source, telle est la nature de ce qu'on nomme *péché d'origine* ; péché, qui fut un péché propre et personnel dans les deux premiers pères du genre humain, et qui est une tache, une disgrâce, un malheur héréditaire dans leur postérité.

Pélage, cet aveugle panégyriste de la nature humaine, nia l'existence d'un péché d'origine : il ne voyait rien dans l'homme, tel qu'il était de son temps et tel qu'il est encore aujourd'hui, qui annonçât une dégradation primitive de sa nature ; et c'est cette erreur surannée que prétendent renouveler, en la déguisant, quelques-uns de ces philosophes modernes dont l'axiome ou le cri de guerre est que *tout est bien*.

Quelques autres philosophes combattent aussi l'existence d'un péché d'origine ; et la raison sur laquelle ils se fondent, et qui peut avoir quelque chose de séduisant, c'est que le dogme d'un *péché d'origine* entraîne une injustice révoltante dans Dieu, qui n'a pas pu punir les enfants, disent-ils, pour le péché de leur premier père. Il est facile de faire évanouir cette difficulté.

1° Dieu, qui créa le premier homme avec des perfections et des priviléges que nous n'avons plus, ne devait à l'homme par aucun titre ces priviléges et ces perfections, que n'exige point absolument sa nature, et que Dieu lui accorda par un pur effet de sa bienfaisance et de sa libéralité, comme un don de surérogation : donc Dieu, essentiellement libre par sa nature, a pu faire dépendre de telle condition qu'il lui plairait de déterminer la permanence de ces perfections et de ces priviléges gratuits dans l'espèce humaine. Donc Dieu, en privant le genre humain de cet état de perfection et de félicité originelles, en punition de la désobéissance du premier homme, n'a fait aucune injustice au genre humain.

Un *père noble*, dans quelque Etat et sous quelque gouvernement que ce soit, vient-il à trahir la patrie ou à commettre quelque autre grand crime ? On le punit personnellement, et assez communément on dégrade de noblesse toute sa postérité. Fait-on quelque injustice à cette postérité ainsi dégradée ? Non ; par sa nature elle n'avait aucun droit aux priviléges qui distinguent le noble de celui qui ne l'est pas : elle rentre, par cette dégradation, dans la classe commune de ses semblables et de ses concitoyens, classe de laquelle l'aurait séparée la vertu de celui à qui elle doit l'existence et le jour. Dans cette dégradation, elle a à se plaindre d'un malheur ; mais elle n'a à se plaindre d'aucune injustice.

Tel ou semblable est le *péché d'origine*. Il

nous a fait perdre de grands avantages auxquels nous n'avions point droit; il nous a rendus sujets à bien des misères, dont la plus grande partie dérive de notre nature, et dont nous aurions été exempts dans l'état primitif des choses. Mais, par un nouveau bienfait de l'adorable Providence, l'admirable économie de la Rédemption nous a mis en état, et de recouvrer avec avantage les biens que le péché d'origine nous avait fait perdre, et de nous rendre utiles et salutaires les maux mêmes qu'il a attirés sur nous.

2° La partie la plus séduisante de l'objection qu'on fait ici contre le péché d'origine est ce qui concerne les *enfants qui meurent sans baptême*, soit dans le christianisme, soit hors du christianisme. Comment concilier, dit-on, avec la justice de Dieu, le sort de ces enfants qui seront éternellement malheureux, pour une faute à laquelle ils n'ont pu participer en rien par leur volonté propre?

Il y a dans l'Eglise catholique, au sujet des enfants qui meurent sans baptême, avant l'usage de la raison, deux sentiments différents, sur lesquels l'Eglise n'a jamais porté de décision définitive : elle laisse à tout fidèle une pleine liberté d'adopter l'un ou l'autre, à son choix, et le premier écarte ou dissipe tout ce que peut avoir de trop effrayant pour l'imagination le dernier.

Selon le *premier sentiment*, qui est de saint Thomas, on n'est point sujet à la peine du sens, à cause du seul péché d'origine; mais on est seulement privé de la *vision intuitive de Dieu*, qui est un don gratuit, surnaturel, à quoi les créatures intelligentes n'ont de leur nature aucun droit.

Selon le *second sentiment*, qui est de saint Augustin, au péché originel est attachée, dans les enfants qui meurent sans baptême, la *peine du sens;* mais une peine comme infiniment moindre que celle de ceux qui sont réprouvés pour leurs iniquités personnelles, et telle que le saint docteur n'ose pas décider que l'existence soit un mal, ou même ne soit pas encore un vrai bien pour ces enfants. *Ego non dico parvulos, sine Christi baptismate morientes, tanta pœna esse plectendos, ut eis non nasci potius expediret* (*Augustinus, contra Julianum. l.* V, *c.* 2).

116. DÉFINITION III. Dans un temps où régnait encore la folie des hypothèses chimériques, vers la fin du dernier siècle, un professeur de théologie, très-peu philosophe, se proposa et examina sérieusement cette très-futile et très-impertinente question: savoir, si dans l'hypothèse où un homme ignorerait invinciblement l'existence d'un Dieu, hypothèse qu'il reconnaît absolument impossible, cet homme pécherait en transgressant contre les lumières de sa raison et de sa conscience la loi naturelle, par exemple, en faisant un vol ou un meurtre. Le professeur décida que, dans cette hypothèse chimérique, la transgression de la loi naturelle serait encore un péché, non un péché contre Dieu, mais un péché contre la raison, non un péché théologique, mais un *péché philosophique*.

Telle est l'origine et l'idée du péché philosophique, ou d'une hypothèse inepte et contradictoire qui ne méritait que le mépris et l'oubli, et qu'on attaqua avec une espèce de fanatisme, dans un temps où il y avait encore de la gloire à enfanter et à combattre des chimères.

1° Il est certain que l'existence d'un Dieu est écrite en caractères sensibles et ineffaçables, et dans la nature de l'homme, et dans le spectacle de l'univers; que les premiers principes de la loi naturelle sont empreints et gravés dans l'esprit et dans le cœur de tous les hommes; que tous les hommes qui font usage de leur raison sentent plus ou moins parfaitement et l'existence et l'obligation de cette loi naturelle; que cette loi naturelle ne peut exister et obliger sans qu'il y ait dans la nature un *Maître suprême* qui lui ait donné et l'existence et le pouvoir d'obliger, qui défende persévéramment de l'enfreindre et de la transgresser, et qui en regarde l'infraction et la transgression comme une rébellion et comme un attentat contre son autorité souveraine et universelle.

Dans cette hypothèse, qui est regardée avec raison comme un fait constant et indubitable par la plupart des théologiens, il est clair qu'*il n'y a point d'ignorance invincible sur l'existence d'un Dieu ;* qu'il n'y a point de péché simplement philosophique, ou que toute infraction de la loi naturelle est un péché théologique ou un péché qui attaque Dieu.

2° Quelques théologiens, en fort petit nombre, admettent la possibilité de cette *ignorance invincible*, au moins pendant un certain espace de temps, dans quelques barbares aussi grossiers que mal instruits; mais ils prétendent unanimement que, pour qu'une action contre la loi naturelle soit un péché théologique, un péché punissable au tribunal du souverain juge, il n'est pas nécessaire que celui qui agit sache qu'il viole un commandement de Dieu; que c'est assez qu'il agisse contre la voix de sa conscience et contre les lumières de la raison, dont Dieu est essentiellement le vengeur comme il en est l'auteur.

Dans cette opinion, il est clair qu'il n'y a point de péché philosophique qui ne soit en même temps théologique, quelque profonde que puisse être l'ignorance de celui qui le commet. Ainsi, dans toute hypothèse, le péché purement philosophique est une chimère; et tout péché contre la raison est un péché contre Dieu.

117. DÉFINITION V. La conscience est ce langage de la nature ou de la raison qui nous instruit intérieurement sur ce qu'il faut faire ou éviter dans chaque circonstance de notre vie.

C'est ce jugement secret, vrai ou faux, par lequel nous prononçons, dans la droiture de notre âme, qu'une action que nous faisons ou que nous omettons librement est bonne ou mauvaise, licite ou illicite, commandée ou défendue ou permise.

C'est cette lumière de l'âme, cette règle im-

médiate de nos actions et de nos mœurs, qui nous absout ou nous condamne, qui nous montre innocents ou coupables, selon que nous avons suivi ou enfreint les lois intérieures qu'elle nous intime. *Ultimum et intimum rationis dictamen.*

§ II. — *La religion révélée.*

118. Définition. La *religion révélée* est un corps de vérités spéculatives et pratiques, surnaturellement émanées du sein de la Divinité même, qui a daigné se manifester à l'homme, lui parler et l'instruire, par une autre voie que par les simples lumières de la raison. Ces vérités révélées sont contenues et renfermées dans l'Ecriture et dans la tradition, comme nous l'expliquerons bientôt.

1° La religion révélée renferme et un *développement plus fixe et plus lumineux de la religion naturelle*, ou des vérités morales, spéculatives et pratiques, que nous dévoile et nous manifeste plus ou moins confusément la simple raison, et un *corps à part de vérités et de lois surnaturelles* que la raison, abandonnée à elle-même, n'aurait jamais pu connaître, si la Divinité n'eût daigné l'en instruire miraculeusement, ou par une voie surnaturelle, savoir, par la voie de la révélation.

2° La raison nous apprend que Dieu a pu se manifester à l'homme d'une manière surnaturelle, que nous nommons *révélation*, ou que Dieu, par une infinité de moyens surnaturels que renferme sa toute-puissance, a pu faire connaître aux hommes une foule de vérités sublimes en genre de dogme, de culte, de morale, que n'eût jamais pu connaître, par ses seules lumières et par ses seules forces naturelles, la raison humaine.

3° Une foule de preuves irréfragables, dont nous donnerons une idée générale dans la sixième section de cet ouvrage, et que nous établirons plus spécialement dans le dernier discours du volume suivant, nous attestent et nous démontrent que Dieu s'est ainsi manifesté à l'homme, d'une manière surnaturelle, dans l'ancienne et dans la nouvelle alliance. Donc l'idée d'une révélation effectuée et existante n'a rien qui doive surprendre ou révolter l'esprit humain.

Source et manière de la révélation.

119. Explication. Les *vérités révélées* nous viennent de Dieu, en deux manières différentes; savoir, ou par voie d'inspiration, ou par voie d'impulsion.

Dans l'*inspiration*, Dieu fait naître dans l'âme à laquelle il se communique des idées et des images surnaturelles, propres à lui tracer et à lui dévoiler, avec toute la certitude qui accompagne nécessairement l'influence miraculeuse du Dieu de vérité, les choses mystérieuses et naturellement impénétrables à l'esprit humain sur lesquelles il veut l'instruire et l'éclairer.

Dans l'*impulsion*, Dieu se borne à déterminer invinciblement l'âme à laquelle il se communique à publier, sans altérer en rien la vérité, les connaissances naturelles dont elle est enrichie, connaissances auxquelles la direction et l'influence du Dieu de vérité qui préside à la bouche qui les dicte ou à la main qui les écrit, imprime nécessairement le sceau de la certitude et de l'infaillibilité.

1° Une partie des vérités révélées nous vient de Dieu *par voie d'inspiration*. C'est ainsi que Dieu éclaira les prophètes, en leur manifestant, dans des visions extatiques et miraculeuses, une foule de vérités mystérieuses, dont les objets étaient cachés ou dans les inaccessibles profondeurs de la Divinité ou dans les impénétrables abîmes de l'avenir, et dont l'esprit humain, privé du flambeau de la révélation divine, ne pouvait avoir ou acquérir aucune connaissance. C'est ainsi que Dieu inspira Moïse, en se communiquant à lui sur le mont Sinaï, en lui manifestant ses desseins de bienfaisance et de perfection pour son peuple, en lui traçant par lui-même, et l'idée, et le plan, et le détail de la loi sainte qu'il voulait donner et qu'il donna en effet à ce peuple.

2° Une plus grande partie des vérités révélées nous vient de Dieu *par voie d'impulsion*. C'est ainsi que Dieu inspira les historiens sacrés, en les mouvant surnaturellement à écrire avec vérité et avec fidélité les événements dont ils avaient été témoins ou qu'ils avaient appris immédiatement ou médiatement de témoins fidèles. C'est ainsi que Dieu inspira les autres agiographes, en les mouvant surnaturellement à écrire plusieurs vérités qu'ils tenaient déjà en partie des lumières de la raison, et en les empêchant efficacement, par son impulsion divine, de rien avancer qui fût contraire à la vérité et à la vertu.

Les auteurs sacrés auxquels Dieu s'est communiqué en l'une ou en l'autre de ces deux manières se nomment en général *auteurs inspirés*, et leurs ouvrages, *livres inspirés*, *livres divins*.

3° En inspirant les auteurs sacrés en l'une ou en l'autre de ces deux manières, l'Esprit-Saint n'a point prétendu devenir notre maître, en genre de grammaire, de rhétorique, d'éloquence, de goût, de physique; il s'est borné à être notre maître en genre de créance et de morale, relativement à l'ordre surnaturel. Il nous a enseigné des vérités spéculatives et pratiques, relatives à notre perfection présente et à notre félicité future; mais il a laissé aux organes par lesquels il nous parlait le soin d'habiller et de présenter ces vérités célestes selon leur génie et leur goût particulier.

De là les différents caractères que semble prendre l'Esprit-Saint dans les auteurs sacrés : tendre et touchant dans Isaïe, sublime et pompeux dans Ezéchiel, grave et profond dans Moïse, énergique et harmonieux dans David, riche en figures et en allégories dans l'auteur des Cantiques, simple et sans art dans saint Matthieu, coulant et cultivé dans saint Luc, concis et nerveux dans saint Paul, et ainsi du reste.

4° Dieu pouvait absolument se manifester aux hommes en deux manières différentes et

également surnaturelles ; savoir, ou par une *révélation commune*, faite à quelques hommes privilégiés, qu'il charge d'en instruire authentiquement leurs semblables, en constatant la divinité de leur parole et de leur mission par des miracles éclatants et non équivoques ; ou par une infinité de *révélations particulières*, faites successivement à chaque homme séparément dans l'intérieur de son âme, et bornées à la simple instruction de chaque individu. Pourquoi Dieu a-t-il préféré la première voie à la seconde? On peut en donner trois principales raisons, qu'a très-solidement et très-lumineusement exposées la Faculté théologique de Paris, dans sa fameuse censure d'Emile, et que nous allons citer ici dans toute leur étendue.

La première est que, si la révélation divine avait été faite immédiatement à chaque particulier, il serait infailliblement arrivé que plusieurs d'entre les hommes, à moins qu'ils n'eussent été rendus impeccables, auraient prétendu avoir appris par la révélation de Dieu les dogmes et les préceptes qu'il leur aurait plu de suivre, sans que néanmoins Dieu leur en eût rien révélé. Or on n'eût pu convaincre ces hommes de faux par l'autorité d'une révélation publique et commune, puisqu'il n'en eût point existé. De là serait née une infinité de maux incurables, auxquels le public et les particuliers se seraient trouvés exposés.

Si l'on répond que, dans cette supposition, la révélation dont chacun se pourrait glorifier se reconnaîtrait par des signes certains et des miracles, la même supposition, loin d'être moins absurde, le devient encore davantage. Car alors, l'ordre de la nature (94 et 96) *ne subsisterait plus, il serait changé en un ordre miraculeux. Les prodiges deviendraient des effets ordinaires; leur nombre en serait si grand, qu'ils ne feraient plus d'impression sur qui que ce soit, et qu'ils n'auraient plus aucune force pour prouver la vérité.*

La seconde, c'est que le témoignage des hommes, quoiqu'ils puissent se tromper et vouloir tromper, est cependant quelquefois si certain, qu'il dissipe et qu'il écarte jusqu'au plus léger soupçon d'erreur, et que la certitude est alors égale à celle qu'on nomme métaphysique et mathématique (27) *; qu'enfin, la certitude des faits auxquels est nécessairement liée la vérité de la révélation divine est d'un tel degré, qu'on ne peut répandre sur eux le moindre doute, sans donner dans l'extravagance d'un pyrrhonisme en matière d'histoire.*

La troisième est que la certitude morale de ces faits, est bien plus proportionnée à la nature et à l'intelligence des hommes que toute autre certitude, et que leurs esprits sont tellement frappés par ses caractères, lorsqu'elle est au plus haut degré, que quand ils les trouvent réunis, il est contre leur nature de lui refuser leur adhésion (26 et 27). *D'où l'on doit conclure que, si les faits sur lesquels est appuyée la vérité de la révélation divine ont la plus grande certitude morale qu'on puisse concevoir, comme ils l'ont en effet* (28 et 42), *il n'est ni sage ni prudent de ne pas vouloir l'embrasser, parce qu'on n'a pas entendu Dieu lui-même. Ne regarderait-on pas comme un insensé tout sujet qui ne voudrait pas exécuter les lois et les ordres de son prince, qu'il saurait certainement venir de lui, s'il alléguait, pour toute raison de son refus, qu'il n'a pas entendu le prince lui-même?*

5° On voit par les raisons solides et plausibles que nous venons de rapporter, comment et pourquoi il a convenu que la révélation divine, dans sa nature et dans son origine, fût un *dépôt public et infaillible* de vérité. Nous ferons voir ailleurs qu'il a convenu de même que l'interprétation et la décision des points qui pourraient être contestés et controversés dans le dépôt de la révélation divine, fussent confiés à un *tribunal public et infaillible*, persévéramment subsistant, afin que dans l'ordre de la religion, comme dans l'ordre de la nature, la providence divine se montrât toujours et en tout semblable à elle-même, régissant toutes choses par les voies les plus simples, les plus sûres, les plus efficaces (155).

120. Remarque. Les *vérités révélées*, comme nous venons de l'expliquer, nous sont primitivement manifestées, ou par voie d'impulsion, ou par voie d'inspiration. Elles nous sont encore manifestées d'une troisième manière qui est comme l'application des deux précédentes, savoir *par voie d'assistance spéciale*.

C'est ainsi que Dieu éclaire et dirige son Eglise, en l'empêchant efficacement, par une providence spéciale, selon sa promesse, de tomber jamais dans l'erreur, soit en genre de dogme, soit en genre de morale, quand, assemblée ou dispersée, elle fixe la créance des fidèles, ou d'après l'Ecriture ou d'après la tradition.

L'Eglise, dans ses décisions, ne nous apprend pas des vérités nouvelles : elle se borne à attacher et à fixer notre créance aux *vérités anciennes* ou aux vérités que la révélation divine a successivement manifestées aux hommes, depuis la création jusqu'au temps de la mort des apôtres. L'assistance et la direction de l'Esprit-Saint, promises à l'Eglise dans ses décisions dogmatiques, ne manifestent pas à l'Eglise de nouveaux dogmes : elles n'ont pour objet que d'empêcher efficacement et persévéramment l'Eglise de s'écarter des dogmes anciens, consignés dans l'Ecriture ou dans la tradition.

Ainsi la *révélation divine*, cette révélation générale et authentique qui doit régler universellement et la créance et les mœurs du genre humain, commencée dans les patriarches, continuée dans les prophètes, perfectionnée dans Jésus-Christ, a cessé et fini dans les apôtres.

La religion avant Jésus-Christ.

121. Explication. Avant la naissance du divin Messie, naissance annoncée et promise au genre humain depuis le commencement des temps, il y avait trois espèces de religions dans le monde : la religion de Moïse, la religion naturelle révélée et la religion des gentils.

1° La *religion de Moïse* obligeait tous les Juifs et les seuls Juifs. Dieu la donna miraculeusement à son peuple, dans les vastes déserts qui séparent l'Égypte de la terre sainte, par l'organe et par le ministère de Moïse, lequel, par des miracles sans nombre, opérés sous les yeux du peuple égyptien et du peuple hébreu, fit connaître et respecter sa mission divine.

2° La *religion naturelle révélée* embrassait et les principes de religion manifestés par la simple raison, et les principes de religion manifestés par la révélation et conservés par la tradition. Telle était la religion sainte des Abel, des Enoc, des Noé, des Melchisédech, des Loth, des Abraham, des Job et de tant d'autres saints personnages, antérieurs ou postérieurs à Moïse, qui, unissant les lumières de la raison aux lumières de la révélation, fidèles aux unes et aux autres, menaient une vie pure et offraient à Dieu un encens digne de lui, sans pratiquer la loi et la religion de Moïse qui n'existaient point encore, et qui, depuis leur existence, n'étaient d'une obligation absolue et indispensable que pour le peuple hébreu.

Ces deux religions, la religion de Moïse et la religion naturelle révélée, étaient et devaient être respectivement suffisantes jusqu'aux jours du Messie annoncé et promis; la première, pour les Juifs, qu'elle obligeait tous sans exception; la seconde, pour les âmes religieuses qui n'étaient pas soumises à la loi de Moïse et qui conservaient le dépôt primitif de la révélation. Cette dernière religion était quelquefois appelée *loi naturelle* ou religion naturelle, par opposition à la religion et à la loi de Moïse qu'on appelait *loi écrite*.

3° La *religion des gentils* était la religion des peuples quelconques qui avaient oublié et abandonné la révélation faite aux premiers âges, la religion primitive du genre humain : celle-ci fut toujours une religion impure et insuffisante, comme nous l'apprend la raison, d'après l'histoire. Telle fut la religion des divers peuples idolâtres, soit qu'ils n'adorassent qu'un seul faux Dieu, soit qu'ils en adorassent plusieurs (49).

Le christianisme.

122. Explication. Le *christianisme* est cette religion révélée par laquelle l'Etre incréé et créateur veut être honoré et servi. La religion naturelle en est la base et le fondement : la révélation faite successivement depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ, en est le développement : la révélation faite par Jésus-Christ et par les apôtres, en est la perfection et la consommation.

1° La religion, comme on le conçoit aisément, est perfectible par sa nature, ou est capable de plus et de moins en genre de perfection. L'ancienne religion, celle des patriarches et des prophètes, a été changée en une religion plus parfaite; mais comment? Par le changement d'une moindre lumière en une lumière plus grande, par le changement d'une moindre perfection en une plus grande perfection.

2° L'ancienne et la nouvelle religion ne forment qu'*un seul tout*, qu'une *religion unique*, qui commence avec Adam, qui subsiste et se propage avec les patriarches, que les miracles de Moïse et des prophètes réveillent et raniment, que Jésus-Christ renouvelle et perfectionne, que les apôtres répandent et cimentent dans tout le monde connu, qu'une suite non interrompue de pontifes et de ministres de l'Eternel porte jusqu'à nous. Il n'y a de changement dans ce tout de la religion, dans cette religion unique depuis Adam en qui elle commence, jusqu'à Jésus-Christ qui lui a donné toute la perfection qu'elle doit jamais avoir, que le changement d'une aurore plus ou moins brillante en un jour pur et lumineux.

D'où vient donc la moderne manie de quelques orateurs chrétiens, qui, pour faire sentir toute l'excellence et toute la perfection de la religion de Jésus-Christ, semblent vouloir dégrader et avilir la religion de Moïse? La religion de Moïse est moins parfaite sans doute que la religion de Jésus-Christ; mais, quoique moins parfaite, elle avait toute la perfection qu'exigeaient alors les desseins du Créateur, et elle n'en est pas moins digne de toute notre vénération. Otez-moi le respect et la soumission que j'ai pour la religion de Moïse, disait un sage, et je n'en dois plus à la religion de Jésus-Christ, qui n'en est que la consommation et la perfection.

3° Cette *religion unique*, dans laquelle se concentrent et la religion des patriarches et la religion des prophètes et la religion des apôtres, le christianisme, est une religion en tout céleste et divine, puisque Dieu est lui-même la source primitive d'où émanent, par le moyen d'une révélation surnaturelle (119), les dogmes augustes auxquels elle soumet notre foi, la morale sainte par laquelle elle régit nos mœurs, le culte essentiel qu'elle prescrit, les divers sacrements qu'elle administre, le religieux sacrifice qu'elle offre, les promesses et les menaces qu'elle fait, tout ce qui en constitue le fond et l'essence.

4° La connaissance de cette religion divine est toujours suffisamment à la portée de tous les hommes, des plus simples comme des plus éclairés, dans les contrées où elle est professée sans corruption et sans altération, parce que, dans tout ce qu'elle propose d'essentiel à croire ou à pratiquer, pour le commun des fidèles, elle se réduit à un petit nombre de *faits historiques*, à un petit nombre de *vérités dogmatiques*, à un petit nombre de *pratiques religieuses*, que chaque fidèle peut aisément apprendre et retenir dès sa plus tendre jeunesse, soit par le moyen de l'enseignement domestique et non contredit qu'il reçoit de ceux à qui il doit le jour et en qui la nature lui inspire une entière confiance, soit par le moyen de l'enseignement public et unanime des ministres de la religion, qui, dans les assemblées chrétiennes, en rappellent et en expliquent fréquemment les points fondamentaux, soit par le moyen des anciens symboles de la foi, unanimement reconnus pour authentiques, qui en contiennent et qui

en exposent fidèlement le sommaire, soit par le moyen des fêtes plus solennelles qui ont été primitivement instituées et qui se perpétuent d'âge en âge, pour être comme des monuments éclatants et durables des principales vérités spéculatives et pratiques qu'elle renferme et qu'elle enseigne.

Quant aux contrées dans lesquelles elle a été corrompue ou altérée par l'hérésie, ou dans lesquelles elle n'a point du tout encore pénétré, nous expliquerons bientôt comment y est nécessaire et comment y est possible cette même connaissance (128 et 130).

La religion, depuis Jésus-Christ.

123. Explication. La religion chrétienne, entée sur l'ancienne religion du peuple hébreu, commence avec les patriarches, se développe avec les prophètes, se perfectionne par le ministère de l'Homme-Dieu. L'ancienne et la nouvelle alliance de Dieu avec les hommes ne font ensemble qu'un seul et même tout, qu'une *religion unique* qui arrive successivement à son accroissement parfait, à sa perfection consommée, et qui, arrivée à ce terme, doit y subsister invariablement, selon les promesses de l'Esprit-Saint, sans rien perdre et sans rien acquérir en genre de perfection, jusqu'à la fin des siècles.

1° Depuis l'établissement de la religion de Jésus-Christ, la religion de Moïse a été abrogée dans ses observances légales, dans ses rites figuratifs, dans ses sacrifices trop imparfaits, dans ses sacrements trop infructueux, parce que l'imperfection cesse où la perfection commence, parce que les figures sont vaines où se trouve la réalité.

Mais elle n'a été abrogée ni *dans ses dogmes*, qui nous imposent toujours l'obligation de croire en un Dieu et en une Providence, en un dieu créateur, en un Dieu rémunérateur, en un Dieu vengeur, en un Dieu rédempteur, en un Dieu arbitre de la nature, maître de la vie et de la mort, dispensateur du bien et du mal, digne de nos hommages et jaloux de les recevoir; ni *dans son décalogue*, qui est et sera toujours la base fondamentale du culte et de l'amour que nous devons à Dieu, de la justice et de la bienfaisance que nous devons à nos semblables, de l'intégrité et de l'incorruptibilité que nous nous devons à nous-mêmes, parce que la vérité et la vertu sont éternelles et invariables.

2° La religion a eu un accroissement successif, en genre de lumière et de perfection, depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ, qui l'a invariablement fixée au point de lumière et de perfection où elle devait atteindre.

Depuis Jésus-Christ, ou plutôt, depuis les apôtres, qui nous ont enseigné, sous la direction ou sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, les vérités célestes qu'ils tenaient de cet Homme-Dieu, la religion n'a rien acquis de nouveau, à l'exception de quelques cérémonies ou de quelque rites qui lui sont accidentels et extrinsèques, qui servent à sa pompe, mais qui n'entrent pour rien dans son essence (153).

124. Remarque. Dans un siècle où tant de *ténébreux écrivains* s'occupent à calomnier et à blasphémer la religion de Jésus-Christ, le public éclairé verra sans doute ici avec plaisir, et l'idée qu'avait, et le jugement que portait de cette religion divine un *politique célèbre*, également distingué et par la profondeur de son génie et par l'immensité de son érudition; un *philosophe libre et judicieux*, qui connut et qui apprécia peut-être mieux que personne, et les différentes mœurs et les différentes lois de tous les peuples et de tous les siècles du monde; un *écrivain riche et intéressant*, qu'immortaliseront la justesse et la fécondité de ses vues, la vivacité et la vérité de ses portraits, et qu'on aurait sans doute moins amèrement et moins fréquemment critiqué, si l'on avait toujours mieux compris ses principes, mieux suivi sa marche, mieux saisi son esprit. A ces traits il est facile de reconnaître l'illustre de Montesquieu; et voici comme il s'explique au sujet de la religion chrétienne (*Esprit des lois, liv.* XXIV, *chap.* 3, 6).

Nous devons au christianisme, et dans le gouvernement, un certain droit politique, et dans la guerre, un certain droit des gens que la nature ne saurait assez reconnaître... Chose admirable! La religion chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci.

M. Bayle, après avoir insulté toutes les religions, flétrit la religion chrétienne : il ose avancer que de véritables chrétiens ne formeraient pas un état qui pût subsister. Pourquoi non? Ce seraient des citoyens infiniment éclairés sur leurs devoirs, et qui auraient un très-grand zèle pour les remplir. Ils sentiraient très-bien les droits de la défense naturelle; plus ils croiraient devoir à la religion, plus ils penseraient devoir à la patrie. Les principes du christianisme, bien gravés dans leurs cœurs, seraient infiniment plus forts que ce faux honneur des monarchies, ces vertus humaines des républiques, et cette crainte servile des Etats despotiques (110).

Que l'on compare le génie d'un Montesquieu, avec le génie d'un Bayle! On sentira partout la différence qu'il y a entre un philosophe sublime et profond, qui s'occupe à découvrir et à montrer la vérité, et un vain et insidieux sophiste qui ne s'étudie qu'à l'obscurcir, qu'à la défigurer, qu'à la calomnier.

Bayle se plaisait à être le *Jupiter assemble-nues* de la fable; et il était flatté de cette gigantesque et burlesque image. Un vrai philosophe aurait été plus fier d'avoir enfanté un seul rayon de lumière, que d'avoir assemblé tous les nuages imaginables.

Le génie de Montesquieu, foncièrement dévoué au vrai et à l'honnête, donna dans quelques écarts qu'il n'érigea point en principes, dans lesquels il ne persévéra point avec opiniâtreté et qu'il désavoua authentiquement dans les derniers temps de sa vie. Le génie de Bayle, ennemi né de la lumière, de la vérité, de toutes les vertus chrétiennes et sociales, ne s'occupa pendant toute sa vie, qu'à obscurcir la raison, qu'à pervertir la morale, qu'à dégrader et à avilir la nature humaine, en sapant tous les fondements des connaissances et des mœurs. Bayle fut

le Pyrrhon de son siècle, Montesquieu fut le Platon du sien.

Dans Bayle et dans Montesquieu se vérifie le mémorable axiome du chancelier Bacon : *Un peu de philosophie suffit pour faire un incrédule, mais beaucoup de philosophie ramène sûrement à la foi et à la vérité.*

Nature et nécessité de la foi.

125. Explication. La *foi* est une lumière surnaturelle que Dieu répand dans nos âmes, par laquelle nous croyons fermement en Dieu et à tout ce que Dieu nous a révélé, soit que nous comprenions, soit que nous ne comprenions pas l'objet de cette révélation divine. Car, parmi les choses révélées, il y en a que nous comprenons, comme l'existence d'un Dieu unique, d'un Dieu juste, d'un Dieu auteur et moteur et conservateur de la nature visible : il y en a que nous ne comprenons pas, comme l'existence d'un Dieu en trois personnes, d'un Dieu incarné pour la rédemption du genre humain. Ainsi l'objet de la foi est toujours une vérité, mais il n'est pas toujours un mystère.

1° La foi peut être envisagée ou dans son origine, ou dans son sujet, ou dans son objet, ou dans son motif. Dans son origine, c'est une grâce céleste, un don surnaturel du Père des lumières. Dans son sujet ou dans l'âme, c'est une adhésion de l'esprit, adhésion éclairée et inébranlable à toutes les vérités que Dieu nous à manifestées, à toutes les promesses que Dieu nous a faites par la voie de la révélation. Dans son objet, c'est l'universalité de ces vérités et de ces promesses consignées dans la révélation. Dans son motif, c'est l'indéfectible autorité de Dieu même, qui, infiniment sage et infiniment saint, ne peut ni être trompé ni être trompeur, et dont la parole infaillible devient le gage assuré de ce qu'il enseigne et de ce qu'il promet, soit que l'on en conçoive, soit que l'on n'en conçoive pas la nature. Telle est foncièrement l'idée que nous donne de la foi le grand Apôtre : *Est autem fides sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium* (*Thess.*, 1).

2° Tous les théologiens catholiques conviennent unanimement, d'après l'Écriture, d'après la tradition, d'après les saints Pères, d'après les conciles, que depuis la promulgation de la loi évangélique, la profession de la religion chrétienne est un *moyen nécessaire de salut* pour tous ceux qui la connaissent ; et que tous ceux qui connaissent cette religion divine doivent indispensablement une foi entière et complète à tous les dogmes qu'elle enseigne ; foi explicite et déterminée dans son objet à l'égard des dogmes fondamentaux et plus solennels, que connaissent ou doivent connaître tous les fidèles, tels que ceux que renferme le symbole des apôtres ; foi implicite et indéterminée dans son objet à l'égard d'une foule d'autres dogmes moins essentiels et moins solennels, qui peuvent échapper à leur connaissance, et sur lesquels il suffit de croire en général ce qu'enseigne ou ce qu'enseignera un jour l'Église.

3° Tous les théologiens catholiques conviennent encore unanimement, d'après l'Écriture et la tradition, dont nous rapporterons quelques textes dans la remarque suivante, que, depuis la promulgation de la religion évangélique, la foi en la Trinité et en Jésus-Christ est un *moyen nécessaire de salut*, non-seulement pour ceux qui connaissent cette religion divine, mais encore pour les infidèles quelconques qui n'en auraient aucune connaissance ; mais ces théologiens ne s'accordent pas de même sur la manière ou sur la qualité de cette foi en la Trinité et en Jésus-Christ, de laquelle dépend le salut des hommes enveloppés par le malheur de leur naissance dans les ténèbres de l'infidélité, les uns exigeant une foi explicite, les autres n'exigeant qu'une foi implicite, comme nous l'expliquerons bientôt.

4° La foi chrétienne, la foi en Jésus-Christ et en son Église, la foi sans laquelle il n'y a point de justification et point de salut, est toujours un *don surnaturel et gratuit* du Père des lumières, un fruit de la grâce céleste, le prix du sang du divin Rédempteur.

Dans quelques contrées infidèles, telles que la Turquie européenne et asiatique, dans quelques contrées hérétiques ou schismatiques, telles que l'Angleterre et une partie de l'Allemagne, où est assez connue et assez librement professée la *vraie religion de Jésus-Christ ;* avec un esprit droit et éclairé, avec un cœur pur et ami du vrai, un adulte pourra reconnaître et abjurer certaines erreurs dont il a été imbu, pourra se convaincre de la certitude et de la vérité des faits historiques sur lesquels est fondée la vraie religion, pourra se donner une foi pour ainsi dire naturelle et humaine relativement aux objets de la révélation divine ; mais il ne pourra, sans une grâce surnaturelle et gratuite, acquérir la *foi proprement dite*, cette foi surnaturelle dans laquelle doit nécessairement commencer la justification, et dans laquelle doit nécessairement se consommer l'économie du salut.

5° La Providence, dans l'économie générale du salut, emploie et met en œuvre deux différentes sortes de moyens pour produire et pour répandre la foi divine dans les esprits et dans les cœurs ; savoir, des *grâces extérieurement surnaturelles*, telles que la promulgation de l'Évangile, la vue de la vraie Église, le zèle et l'exemple de ses ministres ; et des *grâces intérieurement surnaturelles*, qui consistent dans des lumières et dans des mouvements surnaturels, immédiatement produits et reçus dans l'âme même où Dieu veut produire la foi qu'elle n'avait pas encore acquise, ou qu'elle avait perdue.

Ces deux sortes de moyens concourent assez communément ensemble pour produire et pour répandre la foi divine chez quelques nations infidèles, chez quelques nations hérétiques ou schismatiques : les derniers peuvent suffire, sans les premiers ; les premiers ne sont point suffisants sans les derniers.

6° La foi n'est pas toujours la première

grâce surnaturelle qu'on reçoit : mais on ne reçoit jamais la foi sans le secours d'une grâce surnaturelle. L'homme ne peut jamais mériter le don de la foi : mais il peut, avec le secours de la grâce céleste, qui ne lui manque jamais, ne point se rendre indigne de l'obtenir, ce don divin ; et par là il l'obtiendra infailliblement de la libéralité de ce Dieu infiniment sage et infiniment bienfaisant, qui, voulant sincèrement le salut de tous les hommes, veut conséquemment leur accorder tout ce qui est absolument nécessaire de son côté, pour que le salut leur soit possible.

126. REMARQUE. Il ne sera pas inutile de mettre ici sous les yeux du lecteur quelques-uns des principaux textes de l'Ecriture et de la tradition, sur lesquels se fondent les théologiens, pour établir l'absolue et universelle *nécessité de la foi*, relativement au salut ; ou pour prouver que la foi implicite ou explicite en la Trinité et en Jésus-Christ est absolument nécessaire, d'une nécessité de moyen, à tous les hommes, fidèles ou infidèles, pour être sauvés.

1° *Sine fide autem impossibile est placere Deo : credere enim oportet accedentem ad Deum quia est, et inquirentibus se remunerator sit.* Heb., XI, 6.

2° *Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terra : euntes ergo docete omnes gentes, baptisantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti.* Matth., XXVIII, 18.

3° *Respondit Jesus : Amen, amen dico vobis ; nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu Sancto, non potest introire in regnum Dei.* Joan., III, 5.

4° *Et non est in aliquo alio salus : nec enim aliud nomen est sub cœlo datum hominibus, in quo oporteat nos salvatos fieri.* Act., IV, 12.

5° *Scientes autem quod non justificatur homo ex operibus legis, nisi per fidem Jesu Christi. Quia ex fide justificat gentes Deus.* Galat., II, 16 ; et III, 8.

6° *Qui crediderit, et baptizatus fuerit, salvus erit : qui vero non crediderit, condemnabitur.* Marc, XVI, 16.

7° *Qui credit in Filium, habet vitam æternam : qui autem incredulus est Filio non videbit vitam ; sed ira Dei manet super eum.* Joan., III, 36.

8° *Constat neminem ad veram pervenire posse beatitudinem, nisi Deo placeat ; et Deo neminem posse placere, nisi per fidem. Fides namque est bonorum omnium fundamentum : fides est humanæ salutis initium. Sine hac, nemo ad filiorum Dei consortium potest pervenire : quia, sine ipsa, nec in hoc seculo quisquam justificationis consequitur gratiam, nec in futuro vitam possidebit æternam* (Augustinus, Sermone XXXVIII, de tempore).

Foi explicite et implicite.

127. OBSERVATION. Nous venons de voir que tous les théologiens s'accordent et doivent s'accorder à reconnaître la *nécessité de la foi divine*, dans l'économie du salut, soit chez les nations qui connaissent l'Evangile, soit chez les nations où l'Evangile est inconnu : mais ils ne s'accordent pas de même à déterminer et la nature et l'objet de cette foi divine, sans laquelle il n'y a point de salut.

1° Un assez grand nombre de théologiens italiens, flamands, allemands, espagnols, pensent que le salut des infidèles à qui la religion chrétienne est totalement inconnue, est attaché à l'observation de la loi naturelle et à une *foi implicite* en Jésus-Christ et en la Trinité.

Cette foi implicite en Jésus-Christ et en la Trinité, disent-ils, est une dépendance de la connaissance que leur donne nécessairement de Dieu le plus simple usage de leur raison : c'est cette disposition intérieure de leur âme par laquelle, reconnaissant et l'existence et la suprême véracité de Dieu, ils sont prêts à soumettre universellement leur esprit et à attacher imperturbablement leur créance, à tout ce que ce Dieu de lumière et de vérité voudrait leur apprendre ; soit relativement à sa manière d'être, soit relativement à sa manière d'agir.

Cette disposition intérieure, ajoutent-ils, est dans ces infidèles une foi implicite, mais une foi réelle, en la Trinité et en Jésus-Christ ; et cette foi implicite est la seule que puissent exiger d'eux la Providence et l'Evangile : c'est par conséquent une foi pour eux suffisante, la seule foi qui puisse être pour eux un *moyen nécessaire de salut ;* en supposant qu'ils n'aient et ne puissent avoir aucune connaissance de la religion évangélique.

2° Tous ou presque tous les théologiens français, et quelques théologiens des différentes nations catholiques, pensent avec plus de fondement, d'après saint Thomas, que depuis la promulgation de l'Evangile, la foi en la Trinité et en Jésus-Christ, sans laquelle, selon les oracles évangéliques, il n'y a point de salut, point de royaume des cieux, est une *foi explicite*, une foi distincte et formelle, en ces deux mystères fondamentaux de la religion divine : qu'il faut par conséquent à un infidèle quelconque, qui aurait d'ailleurs constamment observé en tout point la loi naturelle ; qu'il lui faut, dis-je, pour être suffisamment disposé en cette vie à être admis au royaume des cieux après sa mort, la connaissance explicite et formelle des mystères de la trinité et de l'incarnation ; connaissance qu'il ne peut avoir que par le moyen de la révélation générale qu'en a faite l'Evangile, ou d'une révélation spéciale que lui en ferait la Providence : mais que si cet infidèle (et on peut dire la même chose de chaque infidèle en particulier) observe religieusement pendant le cours de sa vie, comme le lui prescrivent sa conscience et sa raison, les points qu'il connaît de la loi naturelle, le Dieu de lumière, le Père commun de tous les hommes, toujours essentiellement juste et bienfaisant, ne manquera point de l'éclairer suffisamment avant sa mort, sur les dogmes fondamentaux, soit par les voies communes de sa providence, soit par des voies extraordinaires et miraculeuses ; comme nous l'expliquerons bientôt, en parlant de la religion des infidèles.

3° Ce double sentiment des théologiens catholiques est fort différent dans l'apparence : il ne l'est pas également dans la réalité, du moins dans ce qui concerne le salut des nations infidèles chez qui la religion chrétienne, la connaissance de la Trinité et du divin Rédempteur n'ont point encore suffisamment pénétré. Car qu'exigent pour le salut de ces nations infidèles, d'après l'Evangile, d'après saint Paul, d'après la tradition, d'après la créance commune de l'Eglise catholique, les théologiens de l'un et de l'autre sentiment ? L'observation de la *loi naturelle;* observation qui est toujours en leur pouvoir aidé de la grâce divine, laquelle ne leur manque jamais, et qui dans eux précède toujours la foi. A cette observation de la loi naturelle est attaché, dans l'un et dans l'autre sentiment, tout ce qu'il leur faut de plus dans les desseins de la Providence, pour leur rendre le salut possible : soit qu'il leur faille une connaissance explicite des mystères de la Trinité et de la Rédemption, ou qu'une foi implicite en ces mystères fondamentaux soit pour eux suffisante.

Ainsi il est évidemment absurde d'objecter contre la doctrine catholique (comme font sans cesse quelques incrédules, qui ne craignent point le ridicule d'un faux raisonnement, quand ce faux raisonnement, étalé avec une imposante emphase, les met à portée de rendre douteuse ou odieuse la religion), d'objecter, dis-je, que les infidèles chez qui n'a point pénétré l'Evangile seront réprouvés pour avoir ignoré la loi de Jésus-Christ. Ces infidèles, selon la doctrine catholique, ne seront réprouvés que pour avoir transgressé la *loi naturelle*, qu'ils connaissaient, qu'il était en leur pouvoir d'observer, et dont l'observation, sans leur mériter les *lumières de la foi*, qui sont toujours un don gratuit du Père céleste, les eût suffisamment disposés à obtenir indéfectiblement cette partie de ces lumières saintes qui est nécessaire au salut, et que la providence divine ne refuse jamais à ceux qui ne s'en rendent point indignes. A combien de déclamations déplacées contre la religion couperait racine, un peu plus ou de dialectique ou de bonne foi dans ceux qui les font, ou d'après eux-mêmes, ou d'après leurs oracles !

La religion chez les nations infidèles.

128. Explication. On nomme *nations infidèles* toutes celles qui ne croient ni à la religion des patriarches et des prophètes, ni à la religion de Jésus-Christ et des apôtres : quelle que soit d'ailleurs leur religion, idolâtrique ou non idolâtrique.

1° Il conste par les principes de la raison et de la foi que Dieu exige de tous les hommes quelconques, fidèles ou infidèles, une *religion pure et sainte*, puisqu'il est partout également le Dieu sage, le Dieu saint, le Dieu grand et adorable, le Dieu premier principe et dernière fin de tout.

D'où il résulte que Dieu, toujours essentiellement sage dans ses desseins et conséquent dans ses volontés, donne aux nations infidèles les *moyens nécessaires* pour connaître et pour pratiquer une religion pure et sainte.

2° Il conste par le témoignage de l'expérience qu'il n'y a point de religion pure et sainte chez les nations infidèles, puisque chez elles règne partout ou l'idolâtrie ou l'irréligion, ou une superstition absurde et criminelle.

D'où il résulte que les nations infidèles ou abusent ou ne font pas usage de ces *moyens nécessaires*, que Dieu leur accorde pour connaître et pour pratiquer une religion pure et sainte.

3°. Avant l'établissement de la religion évangélique, la religion de Moïse n'obligeait que le seul peuple hébreu. La *religion naturelle* devait ou pouvait être la religion du reste genre humain, et l'observation de cette religion naturelle était un *moyen nécessaire et suffisant* de salut pour tous les peuples du monde, à l'exception du peuple hébreu; ou s'il fallait aux peuples qui ne vivaient pas sous la loi de Moïse, pour remplir leur destination surnaturelle, quelque chose de plus que l'observation de la religion naturelle, comme la croyance et l'espérance en un Rédempteur (*Augustinus, de Civitate Dei, lib.* XVIII, *cap.* 47, *sect.*1); ce *quelque chose de plus* était indéfectiblement attaché de la part de la providence divine, toujours essentiellement sage et bienfaisante, à l'observation de la religion naturelle.

4°. Depuis l'avénement du divin Messie, les choses ont changé de face, et pour le peuple hébreu et pour les autres peuples du monde.

Tous les théologiens catholiques conviennent unanimement que, depuis la promulgation de la religion évangélique, cette religion divine *est un moyen nécessaire de salut* pour tous les hommes quelconques à qui elle est connue ou qui ont le moyen de la connaître.

Ils conviennent tous encore unanimement que cette religion divine ne devint d'une obligation générale et indispensable que quelque temps après la *mémorable époque* de la descente du Saint-Esprit sur l'Eglise naissante, et que pendant l'intervalle plus ou moins long qui sépara l'époque de la descente du Saint-Esprit de l'époque de la promulgation de l'Evangile dans les différentes contrées du monde alors connu, les nations infidèles, par exemple les Grecs et les Romains, demeurèrent précisément, à l'égard de la religion, dans le même état où elles étaient avant l'avénement du Messie, c'est-à-dire sans aucune obligation stricte de professer et de pratiquer la religion évangélique qui leur était encore pleinement inconnue.

Il semble que les *peuples infidèles* chez lesquels n'a point du tout pénétré la lumière de l'Evangile, sont encore aujourd'hui précisément, à l'égard de la religion chrétienne, dans le même cas où se trouvaient les Grecs et les Romains un mois après la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, c'est-à-dire sans aucune obligation stricte de connaître et de pra-

tiquer la religion évangélique, et que cette obligation ne peut et ne doit commencer pour eux, qu'au moment où il plaira à Dieu de la leur faire suffisamment connaître, soit par les voies ordinaires et communes de sa providence, soit par des voies extraordinaires et surnaturelles.

5° Parmi les nations infidèles il y en a plusieurs chez qui la religion chrétienne est assez répandue et assez publiquement professée : celles-là peuvent et la connaître et l'embrasser, avec le secours des grâces surnaturelles et intérieures que Dieu ne refuse jamais à ceux qui ne s'en rendent pas indignes par leur faute.

Il y en a aussi quelques-unes chez lesquelles n'a aucunement pénétré le christianisme : celles-ci sont-elles sans aucune ressource et sans aucun moyen de salut ? Non : la raison et la religion nous apprennent de concert, d'après saint Paul (1), que Dieu veut sincèrement le salut de tous les hommes; que Dieu veut véritablement que tous les hommes parviennent à la connaissance de la vérité; que le Dieu vivant, le Dieu ressuscité est spécialement le Sauveur des fidèles, mais qu'il est généralement le Sauveur de tous les hommes. D'où il s'ensuit, et telle est la doctrine de l'Eglise catholique, que Dieu, toujours sage et conséquent dans ses volontés, rend *possible* le salut à tous les hommes quelconques et que personne ne se perd que par *sa faute*. D'où il s'ensuit encore que Dieu accorde et fournit à tous les hommes quelconques, même aux infidèles qui n'ont jamais entendu parler de Jésus-Christ et de son Evangile, les *moyens* prochains ou éloignés, extérieurs ou intérieurs, qui leur sont absolument nécessaires pour pouvoir opérer leur sanctification et leur salut : et que si la *connaissance explicite de la religion chrétienne* est pour tous les hommes un moyen nécessaire de salut, Dieu fournit indéfectiblement à ceux pour qui cette connaissance paraît impossible les moyens prochains ou éloignés qui leur sont nécessaires pour l'acquérir.

Mais quels sont ces moyens qu'emploie ou que peut employer la Providence pour conduire à la connaissance et à la profession de la religion chrétienne les infidèles chez qui n'a point encore pénétré la lumière de l'Evangile? Quelles en sont déterminément et l'espèce et la nature? C'est demander qu'on circonscrive l'infini, qu'on dévoile l'invisible et l'impénétrable. C'est demander d'abord qu'on explique et qu'on développe toutes les opérations et toutes les ressources d'une providence infiniment riche et infiniment féconde, lorsqu'en nous annonçant et en nous révélant suffisamment qu'elle agit, elle se plaît à cacher à nos faibles regards le genre et la manière de son action. C'est demander ensuite qu'on explique et qu'on développe tout ce qui se passe en genre de lumières et de mouvements dans l'intérieur des âmes, dans les plus profonds abîmes des cœurs, qu'il ne nous est pas permis de connaître et de sonder, et où la *grâce céleste*, invisible lumière et invisible mouvement, peut évidemment opérer à chaque instant des effets infiniment variés de miséricorde et de salut. Qu'importe la connaissance de ces moyens de salut quand la raison et la religion nous en attestent et nous en constatent l'existence?

Nous soutenons, dit la Faculté théologique de Paris dans la censure d'Emile, *que par ces opérations intimes de Dieu qui nous sont cachées, ces infidèles peuvent connaître et observer la loi naturelle : de sorte que s'ils faisaient comme ils le peuvent usage des grâces intrinsèquement surnaturelles qui leur sont données pour cela, Dieu se servirait d'autres moyens qui lui sont connus et qu'il a en son pouvoir pour leur manifester la révélation chrétienne.*

Nous déduisons même de la doctrine révélée, que si quelqu'un parmi les infidèles dont il s'agit se servait des moyens intrinsèquement surnaturels et mérités par Jésus-Christ, que Dieu lui donne pour accomplir les devoirs de la loi et de la religion naturelles, alors ce Dieu de bonté, dont la providence a une infinité de ressources, lui accorderait avant sa mort le don de la foi, nécessaire à tous sans exception pour parvenir au salut.

6° Saint Thomas, dont l'autorité est du plus grand poids dans l'Eglise catholique, pense que la religion chrétienne est un *moyen nécessaire de salut* pour tous les hommes, même pour les infidèles chez qui elle est totalement inconnue. Mais il assure en même temps, d'après les idées que donne et de Dieu et de la Providence la saine théologie, que ce moyen de salut ne manque jamais à personne par la faute de Dieu, et que si un *sauvage*, nourri et élevé au fond des bois, sans aucune communication avec le reste du genre humain, ou un *homme quelconque*, nourri et élevé au milieu des superstitions des nations infidèles, était fidèle à observer persévéramment ce que la simple religion naturelle lui enseigne et lui prescrit, Dieu ferait plutôt un miracle en sa faveur, Dieu lui enverrait plutôt un ange pour l'instruire, que de le laisser mourir sans avoir connu la religion évangélique (1).

Mais Dieu n'a besoin ni de députer mira-

(1) Hoc enim bonum et acceptum est coram Salvatore nostro Deo, qui omnes homines vult salvos fieri, et ad agnitionem veritatis venire (I *Timoth.*, II, 4).

In hoc enim laboramus et maledicimur, quia speramus in Deum vivum, qui est Salvator omnium hominum, maxime fidelium (I *Timoth.*, IV, 10).

(1) Voyez ce fameux texte de saint Thomas : *Si quis in silvis nutritus, ductum rationis sequeretur*, etc. Divus Thomas, *in secund. dist.* 28; *art.* 4 *ad* 4, *quæst. unica et alibi.*

Voyez aussi un autre texte du même saint Thomas, dans lequel, après s'être objecté que si la foi *explicite* (128) était un moyen nécessaire de salut, un *sauvage* élevé dans les bois, un *infidèle quelconque* élevé dans un pays où n'a point pénétré la connaissance de l'Evangile, manqueraient de ce moyen nécessaire de salut, il répond ainsi :

In eis quæ sunt necessaria ad salutem, nunquam Deus homini quærenti suam salutem defuit, nisi ex culpa sua remaneat. Unde explicatio eorum quæ sunt de necessitate salutis, vel divinitus homini provideretur per prædicationem fidei, sicut patet de Cornelio; vel per revelationem intimam, qua supposita, in potestate est liberi arbitrii ut in actum fidei erumpat.

Divus Thomas, *in lib. Sententiarum*, *dist.* 25, *quæst.* 2, *articulo* 1.

culeusement un ange à ce sauvage ou à cet infidèle pour l'éclairer, ni d'exciter quelque miraculeuse tempête qui lui conduise un missionnaire pour le catéchiser et pour le baptiser, et ainsi du reste : il n'a besoin que d'un acte de sa volonté sainte, en vertu duquel il produise dans l'âme de ce sauvage ou de cet infidèle une grâce surnaturelle qui l'éclaire sur ce qu'il doit connaître de la religion évangélique. Une telle grâce, une telle lumière, assez semblable à celles qu'il emploie tous les jours pour opérer la persévérance des justes et la conversion des pécheurs, éclairera ce sauvage ou cet infidèle sur ce qu'il doit connaître et pratiquer de la religion évangélique, lui donnera le désir du baptême, désir qui dans le cas de nécessité supplée la réalité et opère la justification et le salut.

On voit ici qu'*il n'est pas absolument impossible que Dieu ait quelques élus chez les nations infidèles, dans ces contrées mêmes où n'a jamais pénétré la lumière de l'Evangile*, puisqu'il est absolument possible qu'il y naisse des âmes vertueuses ; que Dieu, par ces grâces de choix et de prédilection qu'il ne doit à personne, mais qu'il accorde gratuitement à qui il lui plaît, peut conduire à la connaissance et à la pratique de tout ce que requiert, dans les desseins de sa providence, l'économie du salut.

7° Quoi qu'il en soit de ces moyens cachés et inconnus par où la Providence rend le *salut possible* chez les nations infidèles qui sont dans une ignorance invincible de la religion chrétienne, il est certain que ces nations ne seront ni jugées sur cette religion, ni réprouvées pour avoir ignoré cette religion. Telle est la doctrine de saint Paul, telle est la doctrine de l'Eglise catholique. Sur quoi seront donc jugées, et pourquoi seront donc condamnées les nations qui auront vécu dans l'infidélité depuis la promulgation de l'Evangile?

D'abord, parmi les infidèles, il y a un *grand nombre d'enfants* qui meurent avant l'usage de la raison, sans avoir en rien participé librement aux vices et aux égarements de leur nation : ils seront dans le même cas que les enfants qui meurent sans baptême au sein du christianisme (115).

Ensuite, il y a un *grand nombre d'adultes* qui, abusant de leur raison et de leur liberté, adoptent et pratiquent librement l'idolâtrie, enfreignent et transgressent librement la loi naturelle : ils seront réprouvés et pour le crime d'idolâtrie, qu'ils pouvaient éviter en faisant un bon usage de leurs lumières naturelles (49 et 116), et pour les différentes infractions de la loi naturelle, qu'ils pouvaient et qu'ils devaient observer avec le secours des grâces intérieures et surnaturelles que la Providence dispense partout gratuitement, et qui ne manquent jamais au besoin, ni au fidèle, ni à l'infidèle.

On peut et on doit dire à peu près la même chose des *peuples infidèles qui ont existé avant l'avénement du divin Messie ;* par exemple, des Chaldéens, des Egyptiens, des Grecs, des Romains, des Gaulois, des Germains, et ainsi du reste : la cause de leur perte et de leur réprobation est le crime d'idolâtrie et la transgression de la loi naturelle ; et Dieu n'est en rien injuste à leur égard.

Enfin il y a ou il peut y avoir *quelques adultes* qui, fidèles à la droiture de leur esprit, à la rectitude de leur cœur, aux opérations intérieures de la grâce céleste, s'élèvent à la connaissance du vrai Dieu et observent religieusement ce qu'ils connaissent de la loi naturelle : ceux-ci, selon la doctrine de saint Thomas, doctrine avouée par l'Eglise catholique, n'opposent aucun obstacle aux vues bienfaisantes du Créateur, qui veut sincèrement le salut de tous les hommes, qui rend à tous les hommes le salut possible et qui ne manque jamais de ressources pour exécuter ses ineffables desseins de miséricorde sur les âmes justes et vertueuses.

8° Quant aux nations infidèles chez lesquelles est répandu et professé le christianisme, telles que la plupart des nations mahométanes, il est certain que l'obligation d'*abjurer la superstition* et d'*embrasser la vérité* y commence pour chaque adulte au moment même où cesse le ténébreux nuage qui lui voilait et qui lui cachait invinciblement la divinité de la religion chrétienne, comme nous le dirons et comme nous l'expliquerons encore dans l'article suivant.

La religion chez les mahométans.

129. Explication. Vers l'an 571 de notre ère, naquit à la Mecque en Arabie, l'auteur et le fondateur de la *religion des musulmans*, le trop célèbre Mahomet. D'abord simple commerçant, par son travail et par son industrie, et surtout par son mariage avec une riche veuve nommée Cadige, il se fit une fortune assez considérable. Ensuite, attaqué du mal caduc, et sentant quelle horreur devait naturellement inspirer pour sa personne une telle maladie, il entreprit d'en faire le principe de sa gloire et de sa grandeur, et il eut l'art de persuader à sa femme, à ses commis, à ses facteurs, à ses amis, qu'il ne tombait dans les affreuses convulsions dont ils étaient souvent témoins, que parce qu'il ne pouvait soutenir la vue mystérieuse de l'ange Gabriel qui, toujours invisible pour eux, venait de temps en temps lui révéler plusieurs grandes choses sur la religion. Enfin, chassé de sa patrie comme visionnaire et comme séditieux, il se retira à Médine, où la renommée l'annonça comme un homme inspiré d'en haut, où le suivirent les enthousiastes qu'il avait séduits à la Mecque, et où l'*aveugle fanatisme* en fit bientôt le plus puissant et le plus terrible chef de secte qui ait jamais existé.

Politique habile et ambitieux, guerrier intrépide et entreprenant, despote révéré et redouté, arbitre suprême du trône et de l'autel, il conçut alors le vaste projet d'asservir le monde et par les armes et par la religion, et il vint à bout de l'exécuter. Pour cela, il prit et dans la religion des Arabes et dans la religion des Juifs et dans la religion des chré-

tiens les dogmes et les pratiques religieuses qui lui parurent les plus propres à lui faire des partisans et des sectateurs parmi les nations qui professaient ces trois religions différentes ; et de ces dogmes ou de ces usages antipathiques il forma le fond de sa *religion nouvelle*, dans laquelle, à la faveur de l'ignorance et de la barbarie où croupissait alors le monde, l'Arabe crut voir la religion d'Abraham et d'Ismaël, le Juif la religion de Moïse et des prophètes, et le chrétien grossier et mal instruit le fond et la substance de la religion de Jésus-Christ (1). Bientôt il publia le Code spéculatif et pratique de cette religion nouvelle, dans l'absurde fatras de son *Alcoran*, qu'il divisa et qu'il rédigea en différents chapitres ; annonçant, sans en donner jamais aucune preuve sensible et authentique, que chaque chapitre lui avait été invisiblement apporté du ciel par l'ange Gabriel, et persuadant à coups de sabre quiconque osait former le moindre doute sur la vérité de cet objet. Tel fut l'auteur, telle fut l'origine du mahométisme.

1° Une partie de la religion de Mahomet est conforme à la *religion naturelle*, et par là même à la religion des patriarches, des prophètes, de Jésus-Christ. Elle reconnaît l'existence et l'unité d'un Dieu, la nécessité d'un culte et d'une loi, la vérité d'une autre vie, l'obligation de pratiquer la justice et la bienfaisance à l'égard de tous les hommes. C'est par ce côté qu'elle fut d'abord montrée aux nations qu'on voulait séduire, sans les forcer.

2° Une autre partie de la religion de Mahomet, celle qui la caractérise et qui en fait une *religion à part*, n'est qu'un méprisable ramassis de dogmes impies et absurdes, de fables ridicules et impertinentes, d'erreurs grossières, d'impostures mal concertées, que la seule stupidité ou la seule crainte servile a pu faire adopter.

3° Il est possible peut-être que pendant un temps plus ou moins long, un mahométan, à qui toute étude de sa religion est défendue par son législateur, ne voie rien dans sa religion qui lui en fasse sentir la fausseté, et qu'il soit dans une *ignorance invincible* à cet égard. Ce mahométan sera alors, à certains égards, dans le même cas que tout infidèle qui ignore invinciblement la religion chrétienne : il sera hors des voies du salut, mais il pourra ne point se rendre indigne des lumières et des grâces qui doivent lui rendre le salut possible, qui doivent le mener gratuitement à la connaissance de la vérité (128).

4° Mais si ce mahométan, faisant usage de sa raison, cherche de bonne foi, dans la droiture de son esprit et de son cœur, à s'instruire sur la nature et sur l'établissement de sa religion, ce qui évidemment ne peut jamais être défendu, il lui sera facile de découvrir une foule de raisons sensibles et plausibles qui le détourneront de continuer à la professer, et qui lui feront voir, non-seulement que la religion de Mahomet ne mérite aucune créance, mais même qu'elle est évidemment fausse.

Que pensera-t-il de Mahomet en réfléchissant sur ce que lui ont conservé de la vie et du caractère de ce fameux chef de secte l'histoire et la tradition de sa nation ? Que pensera-t-il de l'Alcoran, en voyant qu'il ne renferme rien de raisonnable et de sensé que ce petit nombre de dogmes spéculatifs ou pratiques, tirés de la religion naturelle, ou empruntés de la religion de Moïse et de Jésus-Christ ; et qu'il s'y trouve plusieurs chapitres composés exprès par le prétendu prophète, pour justifier des actions criminelles que la passion lui avait fait faire, et qu'il avait lui-même défendues dans d'autres chapitres ? Que pensera-t-il d'*une religion* née dans la corruption et dans le brigandage, établie par la force et par la violence, perpétuée par l'ignorance et par le fanatisme ?

5° Il est évident que pour donner à la terre une *religion nouvelle*, qu'on dit émanée de Dieu, il faut avoir une mission divine, bien notoire et bien authentique. Or quelle mission semblable eut Mahomet ? Ce ne fut point non plus une *mission ordinaire*, émanée de l'autorité des ministres d'une religion déjà établie, déjà avouée du ciel. Ce ne fut point une *mission extraordinaire*, autorisée par des miracles éclatants et authentiques, telle qu'avait été celle de Moïse, telle qu'avait été celle de Jésus-Christ, puisqu'il conste par l'histoire de Mahomet, et qu'il paraît même par la seule lecture de l'Alcoran, que Mahomet n'a jamais été autorisé par aucun prodige opéré en public, ni même par aucun prodige opéré en secret devant des hommes qui aient pu l'attester.

La religion chez les hérétiques et chez les schismatiques.

130. Explication. L'auteur du christianisme, l'Homme-Dieu, annonça et prédit à ses premiers apôtres et à ses premiers disciples, que dans le sein de son Eglise prendraient naissance, de siècle en siècle, des hérésies et des schismes. L'histoire de tous les siècles de l'Eglise nous montre partout l'accomplissement de cette prédiction divine. De là la division des chrétiens en *différentes communions*, qui se disent toutes chrétiennes, et dont quelques-unes ne le sont que de nom.

1° Parmi ces différentes communions qui se disent chrétiennes, et qui se sont séparées de l'Eglise catholique, il n'y en a aucune qui puisse de bonne foi s'applaudir de son schisme et de sa séparation, puisque pour établir ou pour adopter, soit en genre de dogme, soit en genre de pratique, une *créance nouvelle*, différente de celle de l'Eglise dans laquelle elles ont chacune pris naissance, il fallait évidemment à leurs fondateurs et à leurs chefs une *mission extraordinaire*, l'autorité

(1) Mahomet, dans son Alcoran, reconnaît pour divines les *différentes révélations* faites successivement aux patriarches, à Moïse, aux prophètes, et surtout à Jésus-Christ, qu'il regarde comme un très-grand prophète et comme un très-grand thaumaturge. Mais il se donne lui-même pour le plus grand des prophètes ; et il veut que la révélation qu'il dit lui avoir été faite par l'ange Gabriel soit la plus parfaite de toutes, et celle à laquelle il faut définitivement s'en tenir, comme étant la plus moderne et la plus sûre.

des miracles, qu'ils n'ont jamais eue et qu'ils n'ont pas même feint d'avoir.

Il est certain que dans toutes les communions quelconques que l'hérésie ou le schisme ont séparées de l'Eglise primitive, adhérer personnellement à l'hérésie ou au schisme, c'est se mettre dans un état de perdition et de réprobation; et que pour tout adulte qui n'est pas dans une *ignorance invincible*, l'abjuration formelle de son erreur dans le cas d'hérésie, le retour à l'union et à la soumission dans le cas de schisme, est un *moyen nécessaire* de salut.

Il y a cependant quelques différences essentielles entre ces diverses communions, séparées de l'Eglise catholique : les membres qui les composent ne sont pas tous également hors de l'Eglise de Jésus-Christ, hors des voies du salut, comme nous allons ici l'indiquer.

2° Parmi les différentes communions qui se disent chrétiennes et qui ont fait schisme avec l'Eglise catholique, il y en a plusieurs qui ont tellement défiguré et dénaturé la religion de leur divin Maître, qu'elles n'ont retenu ni l'usage du baptême ni la foi en l'incarnation et en la trinité.

Il est clair que l'Eglise de Jésus-Christ n'existe en rien et n'opère rien dans ces sortes de communions, et qu'elles sont, à l'égard des moyens de salut, à peu près dans le même cas que les infidèles et les mahométans.

3° Parmi les différentes communions qui se disent chrétiennes, et que l'Eglise catholique a retranchées de son sein pour fait de schisme ou d'hérésie, il y en a un grand nombre qui ont retenu et l'usage du baptême et la plupart des dogmes fondamentaux : telles sont les sectes de Calvin et de Luther; telles sont plusieurs sectes schismatiques dans l'Eglise grecque. Dans ces sortes de communions, il y a des enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge de raison, et que le saint baptême a fait chrétiens; il y a des hommes simples, dont Dieu seul sait le nombre, qu'une *ignorance invincible* des choses et des faits qui concernent leur secte empêche d'adhérer personnellement à l'hérésie ou au schisme : ces enfants et ces simples peuvent n'être pas totalement hors du sein de l'Eglise de Jésus-Christ, comme nous allons l'expliquer.

Dans l'Eglise catholique, plus on examine et plus on approfondit les *faits qui fondent la créance* qu'on a reçue dès l'enfance, plus on se convainc et on se persuade que ces faits sont vrais et incontestables.

Il n'en est pas de même des communions séparées de l'Eglise catholique, dit la Faculté théologique de Paris dans la Censure d'Emile : *les faits qui les concernent doivent les faire abandonner. Il est vrai que ces faits ne sont pas connus à tous ceux qui sont du corps de ces communions ; cette connaissance est même impossible à* tous les enfants *qui y sont baptisés et qui n'ont pas encore atteint l'usage de la raison, aussi bien qu'à* plusieurs simples, *dont Dieu seul sait le nombre.*

Tous ces enfants et ces simples ne participent ni à l'hérésie ni au schisme : ils en sont excusés par leur ignorance invincible *de l'état des choses, et l'on ne doit pas les regarder comme n'appartenant pas à l'Eglise, hors de laquelle il n'y a point de salut.*

Ces enfants *n'ayant pas encore pu perdre la grâce qu'ils ont reçue dans le baptême, sont indubitablement de l'âme de l'Eglise, c'est-à-dire qu'ils lui sont unis par la foi, l'espérance et la charité habituelles.*

Les simples *dont il s'agit* peuvent *avoir conservé la même grâce : ils peuvent dans plusieurs de ces communions être instruits de plusieurs vérités de foi qu'on y a retenues et qui suffisent absolument au salut : ils peuvent les croire sincèrement ; ils peuvent, avec le secours de la grâce de Dieu, mener une vie pure et innocente : Dieu ne leur impute pas des erreurs auxquelles ils sont attachés par une ignorance invincible. Ainsi ils peuvent appartenir aussi à l'âme de l'Eglise, avoir la foi, l'espérance et la charité.*

Au reste, tous ces enfants et ces simples doivent leur salut à l'Eglise catholique, qu'ils ne connaissent pas ; car c'est d'elle que viennent ces vérités salutaires, aussi bien que le baptême, que ces sectes ont conservés en se séparant. Ces simples et ces enfants les ont reçus de ces sectes immédiatement ; mais ces sectes les tenaient de l'Eglise à qui Jésus-Christ a confié l'administration des sacrements et le dépôt de la foi.

Mais si l'ignorance invincible de l'état des communions où ils vivent excuse ces simples *et ces* enfants, *il n'est pas moins certain, et cela mérite la plus grande attention, que tous ceux qui sont dans quelque communion que ce soit, séparée de l'Eglise catholique, ne peuvent venir à connaître les* faits qui les concernent, *et spécialement remonter à son origine, qu'ils ne soient obligés de condamner les auteurs de la séparation comme des novateurs qui ont abandonné la foi qu'ils tenaient auparavant ; qui, sans vocation, sans mission légitime, se sont érigés en envoyés de Dieu pour instruire les peuples, et qui, surtout dans le commencement de leur rébellion contre l'Eglise catholique, n'étaient qu'une parcelle qui se divisait du tout, et combattait contre le corps de l'Eglise que Jésus-Christ a fondée, et à laquelle ces connaissances doivent ramener ceux qui ont eu le malheur de naître dans des sectes séparées d'elle. Un catholique, au contraire, ne peut jamais, dans l'origine et dans la durée de l'Eglise catholique, rien trouver qui ne l'y attache avec plus de force.*

La religion chez les Juifs modernes.

131. Explication. La religion de Moïse et des prophètes ne devait pas toujours subsister, puisque, selon les oracles prophétiques, elle ne devait durer que jusqu'à l'avénement du Messie promis, par qui devaient être apportés et donnés au monde, un culte plus pur, une créance plus lumineuse, une loi plus parfaite. Ce Messie promis est arrivé depuis près de dix-huit siècles ; et depuis cette *époque célèbre*, la religion des Juifs a cessé d'être la religion que le ciel avoue et agrée.

1° La religion des Juifs s'est toujours conservée et se conserve encore dans sa pureté primitive, dans leurs *anciens Livres saints*, pour lesquels ils ont encore aujourd'hui le même respect et la même vénération que leur portaient leurs pères avant la naissance de Jésus-Christ.

2° La religion des Juifs a été altérée et corrompue par une infinité de fables et de superstitions, dans les *ouvrages des Talmudistes*, qui règlent aujourd'hui en partie leur créance et leurs mœurs; et qui ont été composés, en grande partie, depuis la naissance de Jésus-Christ.

Le Talmud, dit l'illustre Bossuet, *est un ramas des traités et des sentences de leurs anciens maîtres; et encore que les parties dont ce grand ouvrage est composé ne soient pas toutes de la même antiquité, les derniers auteurs qui y sont cités ont vécu dans les premiers siècles de l'Eglise. Là parmi une infinité de fables impertinentes, qu'on voit commencer pour la plupart après le temps de Notre-Seigneur, on trouve de beaux restes des anciennes traditions du peuple juif, et des preuves pour le convaincre.*

3° Chez les Juifs, les moyens de salut sont précisément les mêmes que chez les musulmans, que chez les infidèles non idolâtres (125 et 128). Les motifs qui attachaient anciennement leurs pères à leur religion ont cessé; et s'ils ne veulent pas s'aveugler au milieu de la lumière, ils trouveront aisément dans leur religion même des raisons plausibles qui les porteront à l'abjurer et à embrasser la religion plus pure et plus parfaite, en laquelle, selon leurs prophéties mêmes, leur ancienne religion devait se transformer.

Le tolérantisme.

132. Définition. Le tolérantisme est une *aveugle ou perfide indifférence* pour toutes les religions; ou si l'on veut, c'est un *jugement irréligieux et absurde*, par lequel on s'efforce de se persuader que l'homme peut également honorer et servir son Dieu dans toute religion; que la religion de l'idolâtre, du mahométan, du déiste, du juif, du socinien, du calviniste, du luthérien, du catholique, mène également et indifféremment à Dieu, sans qu'il soit nécessaire de s'attacher à l'une plutôt qu'à l'autre.

1° Le fondement banal sur lequel s'appuie le tolérantisme, la raison générale qu'il met en avant avec une confiance vraie ou simulée, pour justifier ou pour accréditer son système, c'est que *toutes les religions sont foncièrement bonnes*, et que par conséquent on peut adopter et suivre toute religion indifféremment. Mauvaise équivoque, misérable sophisme; comment un être pensant ose-t-il l'ériger en principe et s'en faire un appui? Que veut-on dire, en avançant que toutes les religions sont foncièrement bonnes?

Veut-on dire que toutes les religions, envisagées dans ce qu'elles ont nécessairement de commun, adoptent quelques points fondamentaux de la *religion naturelle*, sans lesquels aucune religion ne peut exister, sans lesquels aucune religion ne peut être admise et révérée chez des âmes honnêtes et sensées? Cela est vrai; mais ces points fondamentaux de la religion naturelle, communs à toutes les différentes religions, ne sont point purement et simplement *ces religions*; comme quelques points fondamentaux d'ordre et de police, communs à tous les différents gouvernements, ne sont point purement et simplement ces gouvernements; comme la très-petite partie d'un tout, sa partie la moins caractéristique, n'est point purement et simplement ce tout.

Veut-on dire que toutes les religions, envisagées dans ce qu'elles ont de spécifique, dans ce qui fait de chacune un tout caractérisé, une *religion à part*, ne renferment que des maximes qui soient conformes aux bons principes, que des règles de créance et de conduite qui cadrent avec la saine morale, que des pratiques religieuses auxquelles le Dieu infiniment sage et infiniment saint puisse applaudir? Cela est évidemment faux; et la seule inspection des religions différentes du christianisme suffit pour faire voir et sentir que Dieu ne peut être ni l'auteur, ni l'approbateur de ces religions.

2° Le tolérantisme est donc nécessairement, comme nous l'avons d'abord annoncé, et comme nous l'expliquerons plus au long dans le premier discours du volume suivant, ou aveugle ou perfide: *aveugle*, s'il se persuade sincèrement que sous un Dieu unique, sous une vérité unique, sous une vertu unique, il puisse y avoir plus d'une règle de créance et de mœurs; ou si convaincu de la nécessité d'une *règle unique de créance et de mœurs*, d'une unique religion, il flotte entre toutes les religions, parce qu'il manque de cette saine lumière de l'âme qui fait discerner la vérité de l'erreur et du mensonge: *perfide*, si ennemi secret de la vérité connue, il affecte de la méconnaître, dans l'affreux dessein de l'avilir et de la dégrader; en la confondant avec l'erreur, en la mettant au niveau du mensonge.

De tous les égarements de l'esprit humain, le plus absurde est sans contredit le tolérantisme, puisqu'un tel égarement adopte et consacre tous les autres.

Mais en anathématisant ici la *tolérance dogmatique* et d'approbation, nous ne prétendons pas anathématiser de même la tolérance civile et de société. La première, celle que nous venons de définir, est toujours absurde, irréligieuse, criminelle. C'est à l'esprit de religion et de charité, de déterminer en quelles circonstances et jusqu'à quel point peut et doit avoir lieu la seconde; que le bien de l'humanité, le bien même de la religion, rendent souvent nécessaire, juste, légitime.

Conclusion. Dans cette section, nous n'avons envisagé la religion naturelle ou révélée que comme un *corps de vérités salutaires*, émanées de la raison ou de la révélation, déposées dans l'Ecriture ou dans la tra-

dition, et destinées à régler et la créance et les mœurs de l'homme.

Dans la huitième section suivante, nous montrerons cette même religion, comme résidant intimement dans l'âme de l'homme, comme réglant salutairement et sa créance et ses mœurs, comme une *habitude sainte* qui le soumet et l'unit efficacement et persévéramment à l'Etre des êtres, premier principe et dernière fin de toutes choses.

QUATRIÈME SECTION.

Dépôt de la révélation.

Le Dieu de la nature et de la religion exige de l'homme, sa créature, la pratique d'une *religion révélée*, qui puisse à la fois éclairer son esprit et régler son cœur, comme nous le ferons voir et sentir dans tout le premier discours du volume suivant. Mais où est contenue cette règle divine de créance et de mœurs que le ciel a daigné donner à la terre, par la voie d'une révélation surnaturelle? Dans l'*Ecriture*, dans la *tradition*, dans les *décisions de l'Eglise catholique*. De là l'objet des trois paragraphes suivants.

§ 1. *L'Ecriture.*

133. Définition. L'*Ecriture sainte*, ou simplement et par excellence l'*Ecriture*, est la collection de tous les livres inspirés, de tous les livres divins, du moins de tous les livres inspirés et divins qui ont échappé à l'injure du temps, et qui sont venus jusqu'à nous avec une complète authenticité: c'est le livre de l'Ancien et du Nouveau Testament, avoué par l'Eglise catholique.

L'Ancien Testament.

134. Définition. L'*Ancien Testament* (1) est la collection des livres divins inspirés avant la naissance du Messie. Cet ouvrage divin comprend le Pentateuque, les prophéties, les divers Agiographes.

1° On nomme *Pentateuque* les cinq premiers livres de l'Ancien Testament; savoir, les livres de la Genèse, de l'Exode, du Lévitique, des Nombres, du Deutéronome. Ces cinq livres, écrits par Moïse, le plus ancien des écrivains, le plus sublime des philosophes, le plus sage des législateurs, le plus grand prophète et le plus grand thaumaturge de l'ancienne alliance, renferment l'histoire de l'univers et du genre humain, depuis la création jusqu'au temps où le peuple de Dieu entra dans la terre promise. L'histoire de la création et du genre humain, depuis Adam jusqu'à Moïse s'était conservée fidèlement dans la mémoire des hommes, par le moyen de la longue vie des patriarches, qui transmettaient avec soin et avec fidélité, pendant une plus ou moins longue suite de siècles, à leur postérité, le petit nombre d'événements intéressants dont ils avaient été témoins ou qu'ils tenaient eux-mêmes de leurs pères; et Moïse la trouva, cette histoire intéressante, empreinte et consignée dans la tradition générale de sa nation. L'histoire des autres événements que rapporte le Pentateuque n'a pas moins de certitude, puisque ces événements s'étaient passés pour la plupart sous les yeux mêmes de Moïse et de tout le peuple hébreu. Le Pentateuque était aussi appelé le *Livre de la loi*, parce qu'il renferme et l'histoire et les préceptes et les cérémonies et les rites de la loi divine que Dieu donna à son peuple dans le désert, en partie par lui-même, en partie par le ministère de Moïse.

Les *Samaritains*, qu'un schisme éclatant et obstiné aliénait des Juifs, et qui étaient pour les Juifs à peu près ce que les protestants sont pour les catholiques, ont toujours conservé et conservent encore aujourd'hui très-religieusement cet ouvrage divin, le Pentateuque, écrit en langue et en caractères hébraïques, tel qu'il l'était au temps de Moïse. Le texte samaritain ne diffère du texte hébreu, que conservent les Juifs, que dans le nombre des années assignées aux patriarches, au temps où ils devenaient pères, ce qui occasionne une différence d'époques chronologiques, dont nous rendrons compte ailleurs. Le Pentateuque est le seul livre que les schismatiques samaritains reconnaissent pour divin.

2° Les *prophéties* renferment principalement des promesses et des menaces, faites au peuple de Dieu et aux peuples avec lesquels le peuple de Dieu avait des relations; promesses et menaces dont l'accomplissement ne pouvait être connu et prédit que par l'inspiration de ce Dieu de lumière dont l'œil perçant pénètre indéfectiblement dans les ténébreux abîmes de l'impénétrable avenir. Les prophéties sont souvent l'histoire anticipée de Jésus-Christ.

3° Les divers *agiographes* (1) nous tracent ou les différentes révolutions du peuple de Dieu, ou l'histoire de quelques personnages célèbres, ou des images allégoriques de la sagesse et de la perfection, ou des règles de conduite relatives aux mœurs et à la religion. On donne communément, d'après les Hébreux et d'après saint Jérôme, le nom d'Agiographes à tous les livres de l'Ancien Testament, à l'exception du Pentateuque et des prophéties; par exemple, aux livres de Josué, des Juges, des Rois, des Psaumes, de la Sagesse, de Job, de Tobie, d'Esther, etc.

Pour diviser leurs livres divins comme en deux classes, les Juifs nommaient *livres écrits* les divers Agiographes, parce que la manifestation des vérités qu'ils renferment, tient plus de la voie d'impulsion. Ils nommaient *livres inspirés* le livre de la loi et les livres

(1) Etymologie. Testament: de *testari*, attester; Ouvrage qui atteste à tous les siècles les communications divines, le commerce sacré, la liaison ou l'*alliance* sainte que Dieu a daigné avoir avec les hommes, soit avant Jésus-Christ, soit au temps de Jésus-Christ. De là le nom d'ancienne et de nouvelle alliance, d'Ancien et de Nouveau Testament. *Opus testans sacrum Dei cum hominibus commercium et fœdus.*

(1) Etymologie. Agiographes, *Sancta Scripta*, Ecrits saints et sacrés: d'ἅγιος, *sanctus*; et de γράφω, *scribo*. On donne aussi le nom d'agiographes aux auteurs de ces ouvrages divins.

des prophéties, parce que la manifestation des vérités que contiennent ces livres tient plus de la voie d'inspiration.

Le Nouveau Testament.

135. DÉFINITION. Le *Nouveau Testament* est la collection des livres divins inspirés depuis la naissance du divin Messie, c'est-à-dire de Jésus-Christ.

1° Cet ouvrage divin comprend les *quatre Evangiles*, qui renferment et la vie miraculeuse et les divines leçons de l'Homme-Dieu; les *Actes des apôtres*, qui contiennent l'histoire de l'Eglise naissante ou la promulgation et l'établissement de la religion évangélique, sous les premiers disciples de l'Homme-Dieu; les *Epîtres des divers apôtres*, qui tracent aux sectateurs de l'Evangile, et par là même au genre humain, des règles divines de créance et de mœurs; le livre prophétique de l'*Apocalypse*, dont le sens, souvent mystérieux, n'est pas toujours également intelligible.

2° La vie miraculeuse de Jésus-Christ, tracée avec une simplicité et une candeur inimitables dans les quatre Evangiles, se trouve encore consignée et empreinte dans les blasphèmes mêmes des anciens ennemis de cet Homme-Dieu. Les auteurs juifs et païens, en tournant calomnieusement en dérision la vie de Jésus-Christ, ont rendu, contre leur attente, un témoignage essentiellement irréfragable aux *faits miraculeux* qui fondent la divinité du christianisme.

Le savant professeur Bullet a rassemblé dans ces derniers temps, avec des travaux immenses, tous ces antiques passages des auteurs juifs et païens, et a composé sur ces monuments anti-chrétiens, qu'il cite à part dans toute leur étendue, une *histoire de Jésus-Christ*, qui semble tracée d'après les Evangiles. Tel un habile chimiste extrait des substances les plus venimeuses des sucs qu'il sait rendre salutaires, et dont la seule perversité peut abuser. Le père Décolonia, jésuite, avait déjà donné en latin, sur le même sujet, un ouvrage moins savant et moins étendu.

136. REMARQUE. Le *livre des Evangiles*, c'est-à-dire, en général tout le *Nouveau Testament*, où est consignée la religion évangélique, porte en lui-même des caractères de vérité et de divinité qui se font sentir à tout esprit capable de juger des choses d'après une raison saine et éclairée. Quel incrédule éclairé et de bonne foi, s'il existe des incrédules de cette espèce, peut le lire philosophiquement, ce livre inimitable, sans y découvrir je ne sais quelle empreinte surnaturelle, qui annonce une source plus pure et plus sublime que l'esprit humain? Ne craignons point de montrer ici le magnifique tableau qu'a tracé de Jésus-Christ et de l'Evangile, le plus sublime, le plus éloquent et le plus inconséquent ennemi qu'ait jamais eu la révélation.

Je vous avoue aussi, dit le citoyen de Genève, *que la majesté des Ecritures m'étonne : la sainteté de l'Evangile parle à mon cœur. Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe, qu'ils sont petits auprès de celui-là! Se peut-il qu'un livre, à la fois si sublime et si simple, soit l'ouvrage des hommes? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même? Est-ce là le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire? Quelle douceur, quelle pureté dans ses mœurs! Quelle grâce touchante dans ses instructions! Quelle élévation dans ses maximes! Quelle profonde sagesse dans ses discours! Quelle présence d'esprit, quelle finesse et quelle justesse dans ses réponses! Quel empire sur ses passions! Où est l'homme, où est le sage, qui sait agir, souffrir et mourir sans faiblesse et sans ostentation? Quand Platon peint son juste imaginaire, couvert de tout l'opprobre du crime, et digne de tout le prix de la vertu, il peint trait pour trait Jésus-Christ : la ressemblance est si frappante que tous les Pères l'ont sentie, et qu'il n'est pas possible de s'y tromper. Quels préjugés, quel aveuglement ne faut-il pas avoir pour oser comparer le fils de Sophronisque au Fils de Marie! Quelle distance de l'un à l'autre! Socrate mourant sans douleur, sans ignominie, soutint aisément jusqu'au bout son personnage; et si cette facile mort n'eût honoré sa vie, on douterait encore si Socrate, avec tout son esprit, fut autre chose qu'un sophiste. Il inventa, dit-on, la morale : d'autres avant lui l'avaient mise en pratique; il ne fit que dire ce qu'ils avaient fait; il ne fit que mettre en leçons leurs exemples. Aristide avait été juste avant que Socrate eût dit ce que c'était que la justice; Léonidas était mort pour son pays avant que Socrate eût fait un devoir d'aimer sa patrie; Sparte était sobre avant que Socrate eût loué la sobriété; avant qu'il eût défini la vertu, la Grèce abondait en hommes vertueux. Mais où Jésus avait-il pris chez les siens cette morale élevée et pure dont lui seul a donné les leçons et l'exemple? Du sein du plus furieux fanatisme, la plus haute sagesse se fit entendre; et la simplicité des plus héroïques vertus honora le plus vil de tous les peuples. La mort de Socrate philosophant tranquillement au milieu de ses amis est la plus douce qu'on puisse désirer; celle de Jésus expirant dans les tourments, injurié, raillé, maudit de tout un peuple, est la plus horrible qu'on puisse craindre. Socrate prenant la coupe empoisonnée, bénit celui qui la lui présente et qui pleure : Jésus au milieu d'un supplice affreux, prie pour ses bourreaux acharnés. Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu. Dirons-nous que l'histoire de l'Evangile est inventée à plaisir? Mon ami, ce n'est point ainsi qu'on invente, et les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ. Au fond, c'est reculer la difficulté sans la détruire : il serait plus inconcevable que plusieurs hommes d'accord eussent fabriqué ce livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet. Jamais des auteurs juifs n'eussent trouvé ni ce ton, ni cette morale; et l'Evangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros.*

1° Après ce sublime tableau de l'Evangile, tableau qu'ordonna et dessina la plus profonde philosophie, que coloria et anima la plus mâle éloquence, s'attendrait-on que le philosophe genevois déclarerait tout de suite *qu'avec tout cela, ce même Evangile est plein de choses incroyables, de choses qui répugnent à la raison, et qu'il est impossible à tout homme sensé de concevoir et d'admettre?* Quelle révoltante inconséquence!

Mais quelles sont ces choses incroyables, ces choses qui répugnent à la raison, ces choses qu'il est impossible à tout homme sensé d'admettre? Ce sont précisément celles qui fondent principalement la créance des chrétiens à ce livre divin; savoir, cette foule de miracles qu'il rapporte et qu'il atteste. Quelle singulière bizarrerie!

Parmi cette foule de miracles qui sont consignés dans le livre des Evangiles, et que fronde tous indistinctement le philosophe genevois, il y en a quelques-uns dont l'esprit humain ne voit ni la nécessité, ni l'utilité, ni la convenance: s'ensuit-il de là que la raison doive les rejeter, les regarder comme absurdes ou fabuleux? Eh combien de choses manifestement existantes et réelles n'exclurait-on pas de la nature visible, si, pour en admettre l'existence, il fallait en voir la nécessité, l'utilité, la convenance? N'est-il pas de l'essence du Dieu de la nature et de la religion d'être toujours nécessairement incompréhensible dans une grande partie de ses desseins et de ses œuvres, puisqu'il y a toujours nécessairement l'infini entre lui et nous?

2° On sera aussi surpris, avec raison, que le philosophe genevois, en traçant ce tableau de Jésus-Christ et de l'Evangile, n'ait vu dans la nation juive que le plus furieux fanatisme et le plus vil de tous les peuples.

La doctrine de Moïse et des prophètes, doctrine peut-être mal suivie, mais du moins connue et révérée chez le peuple juif, était moins pure et moins sublime, sans doute, que celle de Jésus-Christ: mais n'était elle qu'un furieux fanatisme? Il faudrait être plus que fanatique pour faire un tel aveu dans le calme qui inspire le philosophe, et hors de l'enthousiasme qui emporte le peintre ou l'orateur.

Langues des Livres saints.

137. Observation. La *langue hébraïque* est vraisemblablement la langue primitive du genre humain: ce fut la langue de Moïse, de Josué, de Samuel, de toute l'ancienne nation des Hébreux, qui la tenaient de leurs pères et de leurs ancêtres, les patriarches. De cette langue primitive naquirent après le déluge et au temps de la dispersion (1), trois langues en partie différentes et en partie ressemblantes, le chaldéen, le syriaque, l'arabe: comme du latin sont nés l'italien, le français, l'espagnol; trois langues dans lesquelles on découvre une origine foncièrement commune, mais dont l'une n'est point l'autre, et dont aucune n'est la langue-mère de qui elle dérive. Le syriaque et le chaldéen diffèrent peu entre eux: ils diffèrent plus de l'hébreu et de l'arabe.

1° *L'ancienne langue hébraïque* se conserva chez les Hébreux dans son état primitif, jusqu'au temps de la captivité de Ninive et de Babylone. Alors esclaves des Assyriens et des Chaldéens, les Juifs s'habituèrent à parler et à écrire comme leurs maîtres; et leur langue devint un mélange de l'hébreu, du chaldéen, du syriaque et de quelques termes arabes qu'y mêlaient le voisinage et le commerce de l'Arabie. Ce mélange fut la *moderne langue hébraïque*, depuis le temps d'Esdras qui écrivit en langue chaldéenne, et qui fit transcrire en caractères chaldéens tous les anciens livres saints, qu'on écrivait en anciens caractères hébraïques, avant le temps de la captivité.

2° Après la conquête d'Alexandre, la langue commune de la majeure partie de cette nation, soumise à l'empire des Grecs, fut la *langue grecque;* et parmi les Juifs qui habitaient ou l'Afrique ou l'Europe ou des provinces de l'Asie étrangères à leur ancienne patrie, il n'y eut plus guère que les savants qui entendissent ou l'ancienne langue hébraïque de Moïse, ou la moderne langue hébraïque d'Esdras.

La langue hébraïque, ancienne et moderne, et la langue grecque, sont les deux seules langues dans lesquelles aient été originairement écrits tous les livres saints de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Auteurs de l'Ancien Testament.

138. Observation. Parmi les livres de l'Ancien Testament, tous écrits par des hommes inspirés (119), il y en a plusieurs dont on connaît avec certitude, et quelques-uns dont on ignore totalement ou dont on ne connaît que conjecturalement les auteurs.

1° Il est certain que le Pentateuque est de Moïse, du législateur du peuple hébreu, abstraction faite de la révélation; autant qu'il est certain que l'Iliade est d'Homère; l'Enéide, de Virgile; la Cyropédie, de Xénophon; l'Almageste, de Ptolomée; les Philippiques de Démosthène et de Cicéron.

Ces *cinq premiers livres* de l'Ecriture furent successivement écrits dans le désert de l'Arabie, après la sortie d'Egypte, en langue et en caractère hébraïques, environ 1,460 ans avant Jésus-Christ; au moins 400 ou 500 ans avant le temps d'Homère, qu'on regarde comme le plus ancien écrivain de la Grèce, et environ un siècle avant le temps de Mercure Trimégiste, le plus ancien écrivain de l'Egypte.

Dans le Pentateuque, qui comprend les livres de la Genèse, de l'Exode, des Nombres, du Lévitique, du Deutéronome, tout est de Moïse, à l'exception du dernier chapitre du Deutéronome, où est rapportée la mort de cet homme célèbre, et qu'on croit communément avoir été ajouté à cet ouvrage divin,

(1) La fameuse dispersion des descendants de Noé, paraît être arrivée environ cent ans après le déluge: la construction de la tour de Babel en fut l'occasion, et elle en détermine l'époque.

comme un complément nécessaire ou convenable, par Josué, auteur inspiré ainsi que Moïse.

S'il se trouve dans ces cinq livres divins quelques choses, par exemple, quelques dénominations de villes, de contrées, de mesures, d'usages, qui paraissent postérieures au siècle de Moïse, il est assez vraisemblable que cela vient de quelques notes mises primitivement en marge dans les manuscrits, par les possesseurs de cet ouvrage sacré et que les copistes auront dans la suite imprudemment incorporées à l'ouvrage même, qu'elles semblaient éclaircir et dont elles n'altéraient point la substance.

2° Il paraît certain, il est au moins très-vraisemblable que le *livre de Josué* est de ce guerrier célèbre, jusqu'aux dix-neuvième verset du dernier chapitre : le reste de ce dernier chapitre est ou de quelqu'un des saints personnages qui avaient vécu avec Josué, ou de Samuel qui trois cent quarante ans après, reprit le fil de l'histoire de la nation sainte.

Les dix années que Josué passa dans sa retraite de Thamnathsar, paraissent être le temps où il composa ce livre divin, peu de temps après la mort de Moïse.

3° Il est vraisemblable que le *livre des Juges*, *le livre de Ruth* et le *premier livre des Rois* jusqu'au vingt-quatrième chapitre, sont de *Samuel*; et on pense qu'il composa ces livres sacrés dans sa retraite de Ramatha, après avoir quitté l'administration des affaires publiques.

4° Le reste du *premier livre des Rois*, et les *trois livres suivants*, ainsi que les *livres des Paralipomènes*, qui sont comme un supplément aux livres des Rois, ont été successivement écrits en hébreu par des auteurs sacrés dont le nom n'est pas assez connu. On les attribue communément à quelques-uns des saints prophètes que le ciel destina successivement à éclairer et à sanctifier la nation hébraïque, pendant toute la durée de la monarchie de cette nation : par exemple, le livre des Paralipomènes paraît être d'Esdras. Tous les livres dont on vient de parler furent écrits en ancienne langue hébraïque.

5° Le *premier livre d'Esdras* est d'Esdras lui-même, l'un des plus saints, des plus savants et des plus célèbres docteurs de la loi. Le *second livre d'Esdras*, qui est la continuation du premier, n'est point de celui dont il porte le nom : il est du célèbre Néhémie, qui fut fait gouverneur du peuple de Dieu dans la Judée, qui rétablit Jérusalem et ses murailles, et qui, contemporain et ami d'Esdras, imitateur de son zèle et de ses vertus, continua et acheva l'histoire de son siècle, commencée par Esdras. Ces deux livres furent écrits en langue hébraïque moderne, après le retour de la captivité de Babylone, environ cinq cent trente ans avant la naissance de Jésus-Christ.

Ce corps d'histoire, commencé par Moïse, continué par Josué, par Samuel, par une longue suite d'historiens contemporains des événements jusqu'à Esdras et Néhémie, pendant environ neuf cent trente ans, dans un temps où le reste de l'univers était encore plongé dans la plus épaisse barbarie ou commençait à peine à sortir de cette barbarie, est, sans contredit, en faisant même abstraction de sa source divine et en ne l'envisageant qu'avec des yeux profanes, le plus riche, le plus magnifique et le plus respectable monument de l'antiquité.

Esdras, dit le célèbre Bossuet, *mit en ordre les Livres saints, dont il fit une exacte révision, et ramassa les anciens mémoires du peuple de Dieu, pour en composer les deux livres des Paralipomènes ou chroniques, auxquels il ajouta l'histoire de son temps, qui fut achevée par Néhémie. C'est par leurs livres que se termine cette longue histoire que Moïse avait commencée, et que les auteurs suivants continuèrent sans interruption jusqu'au rétablissement de Jérusalem : le reste de l'Histoire sainte n'est pas écrit dans la même suite.*

Ce fut dans des temps si malheureux (au temps d'Esdras et de Néhémie), que la langue hébraïque cessa d'être vulgaire. Durant la captivité, et ensuite par le commerce qu'il fallut avoir avec les Chaldéens, les Juifs apprirent la langue chaldaïque, fort approchante de la leur, et ils écrivirent l'hébreu avec les lettres des Chaldéens, plus usitées parmi eux et plus aisées à former. Ce changement fut aisé entre deux langues voisines, dont les lettres étaient de même valeur et ne différaient que dans la figure. Depuis ce temps on ne trouve l'Ecriture sainte parmi les Juifs qu'en lettres chaldaïques; mais les Samaritains retinrent toujours l'ancienne manière d'écrire. Leurs descendants ont persévéré dans cet usage jusqu'à nos jours, et nous ont, par ce moyen, conservé le Pentateuque, qu'on appelle samaritain, en anciens caractères hébraïques, tels qu'on les trouve dans les médailles et dans les monuments des siècles passés.

6° On ne connaît pas les auteurs des *livres de Tobie, de Judith, d'Esther*, écrits en ancien hébreu.

L'histoire de Tobie paraît avoir été écrite entre ces deux époques, savoir, après l'enlèvement des dix tribus d'Israël emmenées captives en Assyrie par Salmanazar, et avant l'enlèvement des deux autres tribus emmenées captives à Babylone par Nabuchodonosor. Ces deux époques sont éloignées l'une de l'autre d'environ cent quatre ans. On pense assez communément que cette histoire est l'ouvrage de l'un et de l'autre Tobie jusqu'aux deux derniers versets qui y auront été ajoutés comme un supplément nécessaire ou convenable, par quelqu'un des saints écrivains des temps postérieurs.

Quant à l'histoire de Judith et d'Esther, on attribue assez communément la première au grand prêtre Joachim, contemporain de Judith; et la seconde à Mardochée, contemporain d'Esther, et l'un des plus saints et des plus illustres personnages de son temps. Les derniers chapitres du livre d'Esther

n'existent plus en hébreu, ils existent dans les traductions.

7° On ne connaît pas mieux l'auteur du *livre de Job*, ni le temps où doit être placée cette merveilleuse histoire. Ce qu'il y a peut-être de plus probable en ce genre, c'est que cette histoire a été primitivement écrite en langue arabe par Job lui-même, cinquième descendant d'Esaü, et qu'elle fut traduite en hébreu par Moïse, dans le temps où il menait encore la vie pastorale dans les déserts de Madian.

8° Il est certain que le *livre des Psaumes* est en très-grande partie de David; mais il paraît aussi que tout n'est pas de David dans ce livre divin. Parmi les cent cinquante psaumes qu'il renferme, il y en a cent trente-cinq qui paraissent être incontestablement de David : on attribue le quarante-neuvième, le soixante-douzième et les dix suivants à Azaph; le quatre-vingt-septième à Eman Ezraïte; le quatre-vingt-huitième à Ethan Ezraïte; le quatre-vingt-neuvième à Moïse.

9° Il est certain que Salomon est l'auteur du *livre des Proverbes*, de l'*Ecclésiaste*, du *Cantique des Cantiques*. Quant au *livre de la Sagesse*, qu'on lui attribue aussi quelquefois, cet ouvrage divin paraît être d'un temps postérieur à Salomon, et avoir été écrit en langue grecque vers le temps des Septante, par un saint personnage dont l'esprit était enrichi de la littérature et de l'éloquence de la Grèce. David et Salomon écrivirent en ancien hébreu.

10° Le *livre de l'Ecclésiastique* fut écrit en langue hébraïque moderne par Jesu Syrach, et traduit en langue grecque par le petit-fils de l'auteur, qui dans l'ouvrage prend le nom de Jesu, fils de Syrach.

11° Il est certain que tous les *livres des Prophètes* ont pour auteurs ceux dont ils portent le nom. Il y a quatre *grands prophètes*, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Daniel, dont les prophéties ont plus d'étendue et de célébrité; et douze *petits prophètes*, dont les prophéties ont moins d'étendue ou de célébrité. A ces seize prophètes il faut joindre le prophète Baruch, le secrétaire et le disciple de Jérémie. Tous les prophètes ont écrit en ancien hébreu, à l'exception peut-être de Daniel et de Baruch, qu'on croit avoir écrit en hébreu moderne ou en chaldéen.

Sous le règne d'Ozias, huit cent dix ans avant Jésus-Christ (comme le remarque l'illustre Bossuet), Isaïe et Osée publient par écrit leurs prophéties dans des livres particuliers dont ils déposent les originaux dans le temple, pour servir de monument à la postérité (1). *Les prophéties de moindre étendue, et faites seulement de vive voix, s'enregistraient selon la coutume, dans les archives du temple, avec l'histoire des temps.*

12° On ne connaît pas les auteurs des deux *livres des Machabées* : le premier fut écrit en hébreu moderne, le second en grec, environ cent ou cent vingt ans avant Jésus-Christ.

Auteurs du Nouveau Testament.

139. OBSERVATION. Tout le *Nouveau Testament* a été écrit en langue grecque, à l'exception de l'Evangile selon saint Matthieu et de l'Epître aux Hébreux, qui furent écrits en langue hébraïque moderne. Il est certain de toute certitude, que les différents ouvrages qui forment ce livre divin ont respectivement pour auteurs les saints personnages dont ils portent le nom.

1° L'Evangile selon *saint Matthieu* fut écrit dans la Palestine en hébreu moderne, environ huit ou dix ans après la mort de Jésus-Christ, par l'apôtre de ce nom : il fut peu de temps après traduit en grec par un auteur inconnu, mais dont la traduction, adoptée par l'Eglise, eut la même autorité et la même authenticité que l'original.

2° Dix ou douze ans après la mort de Jésus-Christ, à peu près dans le temps où commençait à paraître l'Evangile de saint Matthieu, *saint Marc*, disciple et interprète de saint Paul, composa à Rome l'Evangile qui porte son nom. Cet Evangile, plus abrégé que le premier, fut écrit en latin selon un petit nombre de savants, en grec selon un beaucoup plus grand nombre, dont nous adoptons le sentiment.

3° Environ vingt ou vingt-quatre ans après la mort de Jésus-Christ, *saint Luc*, médecin de profession, génie aisé et cultivé, le disciple, l'ami, le compagnon inséparable de saint Paul, composa en grec l'Evangile qui porte son nom, et peu de temps après les Actes des Apôtres ou l'histoire de l'Eglise de son temps.

4° L'apôtre *saint Jean*, ce disciple bien aimé de Jésus-Christ, après avoir longtemps enseigné et prêché de vive voix les vérités évangéliques, consacra les dernières années de sa vie à les transmettre aux siècles futurs, ces vérités célestes, par le moyen de son Evangile, qu'il écrivit en grec, environ soixante ou soixante-deux ans après la mort de son divin Maître. Il écrivit aussi dans le même temps ou peu de temps après, et en la même langue, son Apocalypse.

5° Les quatorze Epîtres de *saint Paul* furent écrites en grec, à l'exception de l'Epître aux Hébreux qu'on croit avoir été écrite en hébreu moderne, et qu'on prétend avoir été traduite en grec par saint Luc. Les Epîtres catholiques de *saint Pierre*, de *saint Jacques*, de *saint Jean*, de *saint Jude*, furent aussi écrites en grec par ceux dont elles portent le nom, peu d'années après la mort de Jésus-Christ. Celui de tous les ouvrages inspirés qui a été composé le dernier, c'est l'Apocalypse de saint Jean.

Les personnes qui souhaiteraient un plus grand éclaircissement sur l'histoire des Livres saints, pourront le trouver dans une foule de sources estimables, et en particulier dans les savants commentaires de Ménochius et de Bonfrérius sur l'Ecriture, l'un jésuite italien, l'autre jésuite flamand : c'est de ce der-

(1) Isaiæ et Oseæ, capite 1.

nier que nous avons principalement tiré le fonds de connaissances historiques que nous venons de donner sur les auteurs des Livres saints, et que nous allons donner sur les différentes versions de ces mêmes Livres saints.

Versions de l'Ecriture.

140. Observation. Nous avons fait voir ailleurs que la révélation divine est et a dû être un *dépôt commun et permanent* de vérités surnaturelles, ou de vérités que Dieu a manifestées au genre humain, par le ministère de quelques hommes privilégiés, par lui choisis et par lui avoués.

1° La révélation divine ayant été faite pour l'enseignement de tous les peuples, les différents peuples ayant chacun pour l'ordinaire un langage différent, un même peuple ayant un langage sujet à changer d'un siècle à l'autre, il a fallu évidemment, dans l'état présent des choses, que les *Livres divins*, où est contenue une même révélation, par exemple, la révélation faite par Moïse ou par Jésus-Christ, fussent écrits dans une langue que n'entendissent pas tous les peuples, que n'entendissent pas même toujours les peuples dans la langue desquels furent primitivement écrits ces livres.

2° Ce *dépôt commun et permanent* de vérités révélées étant nécessaire aux hommes pour régler et leur créance, et leur culte et leurs mœurs, il a fallu qu'il fût ou qu'il pût être entre les mains de tous les fidèles éclairés, dans l'ancienne et dans la nouvelle alliance : il a fallu, par conséquent, que les *livres divins* fussent successivement traduits avec fidélité, en différentes langues qui fussent respectivement connues au moins de ceux qui, par leur état, étaient chargés de rappeler et d'expliquer aux peuples la religion. De là les différentes versions qui en ont été faites en divers temps et en divers lieux : les plus célèbres sont celle des Septante, l'ancienne Italique, la Vulgate.

La version des Septante.

141. Explication. La *version des Septante* est une traduction grecque de l'Ancien Testament, déjà ancienne et révérée chez les Juifs, au temps des Apôtres et de Jésus-Christ. Les Juifs qui vivaient dans la Palestine, et qui entendaient la langue hébraïque ancienne et moderne, étudiaient leur religion dans le texte original des Livres saints. Les Juifs dispersés et élevés dans les contrées où la langue grecque était en usage, s'instruisaient de leur religion dans la version des Septante, version dont l'autorité égalait celle du texte original des Livres saints.

1° On ne connaît peut-être pas assez, et il importe peu de mieux connaître la source et l'origine de cette fameuse version des Septante. Une ancienne tradition historique, généralement répandue chez les Juifs et adoptée par une foule de savants de tout état dans les premiers siècles du christianisme, porte que Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte, voulut avoir dans sa fameuse bibliothèque d'Alexandrie une version fidèle des livres du peuple hébreu, qu'il estimait, parce que, comme lui, il n'adorait qu'un Dieu unique ; que, dans cette vue, il fit demander au grand prêtre Eléazar un nombre indéterminé de Juifs éclairés, capables de remplir en ce genre ses desseins et ses désirs ; que le grand prêtre choisit dans chacune des douze tribus, alors confondues et mêlées, mais suffisamment distinguées encore par leurs généalogies et par leurs caractères particuliers, six personnages éclairés, pour aller travailler en Egypte à cet important ouvrage ; que ces soixante-douze Hébreux, réunis à Alexandrie, environ deux cent soixante-dix-sept ans avant Jésus-Christ, firent conjointement cette célèbre version ou traduction des Livres saints, qui mérita le suffrage et l'aveu de la synagogue et de toute la nation des Hébreux ; qu'en conséquence, cette version fut appelée par syncope la *version des Septante*, tirant son nom du nombre tronqué des soixante-douze interprètes à qui elle dut son origine.

Telle est, pour le fond des choses, l'origine de cette fameuse version des Septante ; telle elle est rapportée dans une assez ancienne histoire publiée sous le nom d'Aristée, l'un des gardes-du-corps du roi Ptolémée, et adoptée comme vraie par l'historien Josèphe, par saint Jérôme, par tous ou presque tous les saints Pères des premiers siècles de l'Eglise. Cette histoire d'Aristée paraît avoir ou fixé ou suivi la tradition historique dont nous venons de parler (1).

2° A cette *origine de la version des Septante*, origine qui paraît assez sûre et assez certaine, on a ajouté dans la suite des particularités et des circonstances qui paraissent un peu fabuleuses, savoir : que les soixante-douze traducteurs furent enfermés en trente-six cellules séparées, deux en chacune, sans aucune communication de l'une avec l'autre, et que de chaque cellule sortit, en soixante-douze jours, une traduction complète de tout l'Ancien Testament, selon quelques-uns ; de tout le Pentateuque et du seul Pentateuque, selon quelques autres : en telle sorte que dans ces *trente-six versions* complètes, faites séparément et sans aucune communication entre leurs auteurs respectifs, il ne se trouva pas un mot, pas une lettre, pas un point de différence : ce qui ne pouvait être arrivé, concluait-on avec raison, que par un vrai miracle, qui eût transformé les traducteurs en hommes inspirés.

Saint Jérôme s'inscrit en faux et contre le fait des cellules et contre la merveille qu'on en fait naître ; et la raison qu'il en apporte,

(1) Quelques critiques modernes pensent avec assez de fondement que la petite histoire de la version des Septante, publiée sous le nom d'Aristée, est un ouvrage supposé, mais dont l'objet est vrai et réel. Selon ces critiques, l'histoire d'Aristée a pour auteur, non Aristée, mais quelque écrivain anonyme postérieur à Aristée et à Ptolémée. Cette histoire a été composée d'après la tradition et la persuasion générale des Juifs sur l'origine de la version des Septante : mais elle n'a point fait naître cette tradition et cette persuasion, qu'elle trouva existantes et qui contribuèrent à l'accréditer. C'est ainsi que l'on pourrait aujourd'hui publier sous le nom de Christophe Colomb, une histoire de son voyage dans le nouveau monde : cette histoire serait supposée quant à son auteur, vraie quant à son objet.

c'est que l'auteur de l'histoire d'Aristée, le plus ancien écrivain qui ait rapporté l'origine de cette version, c'est que l'historien Josèphe, qui en a parlé d'après Aristée et d'après la tradition reçue de son temps, ne font aucune mention ni des cellules, ni du miracle qu'on en faisait résulter, et qui aurait été sans contredit la partie la plus saillante et la plus intéressante du fait dont ils parlaient. Nous avouerons cependant que ce qui est ici rejeté comme fabuleux par saint Jérôme a été regardé comme un fait réel par plusieurs autres saints Pères : ce qui pourrait peut-être rendre problématique le fait des cellules, fait que nous regardons avec saint Jérôme comme fabuleux.

3° On a disputé longtemps, et on dispute encore avec chaleur, pour décider quels ouvrages divins furent traduits par les Septante; les uns assurant qu'ils traduisirent tout l'Ancien Testament, les autres prétendant qu'ils ne traduisirent que le Pentateuque.

Le plus probable, pour ne pas dire le plus certain, c'est que la traduction des Septante eut pour objet tous les livres hébreux de l'Ancien Testament, du moins tous ceux qui étaient alors regardés comme livres canoniques. La raison en est, en premier lieu, qu'au temps des apôtres et de Jésus-Christ il existait une ancienne version grecque de tous les livres hébreux de l'Ancien Testament, et que cette version, seule et unique, était généralement regardée comme l'ouvrage des Septante dans toutes ses parties indistinctement; en second lieu, que Ptolémée, dont le but général était d'enrichir sa bibliothèque de tous les livres existants dans le monde, avait un empressement égal et sans préférence pour tous les livres des Juifs; et que les désirs et vues de ce monarque auraient été visiblement très-mal remplis si les Septante, en traduisant les livres de Moïse, lui eussent caché ou n'eussent pas traduit les livres de Josué, des Juges, des Rois, d'Esdras, les ouvrages de David, de Salomon, des prophètes.

4° Quoi qu'il en soit et de l'origine et de l'objet de la version des Septante, version que nous regardons comme un *ouvrage naturel*, fait de concert par des personnages éclairés qui se communiquent réciproquement leurs lumières sur les différentes branches de leur travail, et que d'autres regardent comme un ouvrage surnaturel, fait par l'impulsion et comme sous la dictée de l'Esprit-Saint, il est certain que cette *version des livres hébreux de l'Ancien Testament* est très-ancienne et très-respectable, que les Juifs n'en ont point eu d'autre avant l'avénement du Messie, que le Messie lui-même s'en est servi lorsqu'il a cité l'Ecriture, que les apôtres l'ont laissée à leurs Eglises respectives, comme la règle de leur foi. Il est certain que tous les saints Pères des six premiers siècles l'ont eue en grande vénération, l'ont regardée comme authentique, et l'ont employée contre les Juifs et contre les gentils; que depuis ce temps-là une foule de grands hommes du christianisme l'ont préférée même au texte hébreu, parce que, depuis l'avénement du Messie, le texte hébreu des Livres saints a été altéré et corrompu en quelques endroits par les Juifs, qui n'ont pas eu la même facilité pour altérer et pour corrompre la version des Septante, trop répandue.

L'ancienne version italique.

142. Explication. Dans les premiers siècles du christianisme, on comprenait assez communément, sous le nom général de *version des Septante*, tous les livres de l'Ancien Testament qui existaient en langue grecque, sans en excepter même les livres de la Sagesse et des Machabées, qui avaient été composés ou traduits en grec par des auteurs inconnus, dans un temps postérieur au siècle des Septante, et qui, ajoutés à la collection des Livres divins que renfermait cette version des Septante, formaient avec eux un même corps d'ouvrage et prenaient le même nom générique.

Le *texte grec* de la version des Septante, ainsi entendue et ainsi généralisée, fut traduit presque mot pour mot, dans les premiers temps du christianisme, en langue latine, alors nommée langue italique. Cette traduction latine du grec des Septante, et en général de tout l'Ancien Testament, traduction dont on ne connaît pas l'auteur ou les auteurs, est ce qu'on nomme l'*ancienne version italique*.

Cette version italique fut la version commune ou vulgaire de l'Ancien Testament, à l'usage des chrétiens qui parlaient la langue latine, jusqu'au temps où parut avec éclat dans le monde chrétien l'un des grands exemples et l'une des grandes lumières de l'Eglise, le célèbre saint Jérôme, génie qu'un penchant rapide entraînait vers le monde et vers les plaisirs, et qu'un héroïque triomphe de lui-même attacha persévéramment à la solitude et à la croix; génie à la fois vaste et profond, ardent et phlegmatique, plein d'imagination et de jugement, impétueux dans ses élans et infatigable dans l'examen et dans le travail, enrichi d'une sublime littérature et rempli d'une immense érudition, familiarisé et comme naturalisé tour à tour avec les charmes et les fleurs des langues grecque et latine, et avec les ronces et les âpretés des langues hébraïque, chaldéenne, syriaque. Ce saint docteur, vers la fin du quatrième siècle, rendit publique la fameuse version latine qu'il venait de faire de l'Ancien Testament, d'après le texte hébreu; et cette version, qui a passé en très-grande partie dans la Vulgate a fait oublier l'ancienne version italique.

Cette *ancienne version italique*, ainsi envisagée et ainsi restreinte, ne contenait rien du Nouveau Testament. On lui associait, pour cette partie de l'Ecriture sainte, dans les Eglises où la langue latine ou italique était la langue commune des fidèles, quelqu'une des versions latines du Nouveau Testament qui étaient alors en usage dans ces Eglises, et dont l'une a passé en entier dans la Vulgate, dont nous allons parler.

La Vulgate.

143. EXPLICATION. La Vulgate est la traduction latine de l'Ancien et du Nouveau Testament reconnue pour authentique par l'Eglise catholique. Cette version de l'Ecriture est révérée de tous les catholiques, dont elle règle la foi ; elle est respectée même des hérétiques, quand un aveugle fanatisme n'obscurcit pas leur jugement et leur goût. Les docteurs de l'université d'Oxford, dans la préface du Nouveau Testament, qu'ils firent imprimer en 1675, avouent qu'il n'y a aucune version de la Bible, en quelque langue que ce soit, qui puisse être comparée à la Vulgate.

1° La Vulgate, dans la partie qui concerne l'Ancien Testament, est un mélange de l'ancienne version italique dont nous venons de parler, et de la version latine de l'Ancien Testament faite par saint Jérôme. La partie qui est de saint Jérôme comprend le Pentateuque ou les cinq livres de Moïse, les livres de Josué, des Juges, de Ruth, des Rois, des Paralipomènes, d'Esdras, d'Esther, de Judith, de Tobie, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, les grands et les petits Prophètes, à peu de chose près dans Daniel, dans Baruch et dans l'Epître de Jérémie ; le reste est de l'ancienne version italique.

2° La Vulgate, dans la partie qui concerne le *Nouveau Testament*, est une version latine de cet ouvrage divin, qui fut faite vraisemblablement dans les premiers temps du christianisme, qui existait du moins déjà au temps de saint Augustin, et que ce savant et judicieux docteur trouvait préférable à toutes les autres versions latines de son temps, parce qu'elle rend plus clairement et plus exactement que les autres, disait-il, et le sens et les expressions de l'Ecriture sainte : *Verborum tenacior, cum perspicuitate sententiæ.*

Saint Jérôme en portait sans doute le même jugement, puisqu'après avoir donné sa traduction latine de l'Ancien Testament, il se borna, pour le Nouveau, à adopter, à réviser, à confronter avec les manuscrits originaux, la version dont nous parlons, comme il nous l'apprend lui-même. *Novum Testamentum Græcæ fidei reddidi ; vetus, juxta hebraicam transtuli.*

3° Le *texte latin de la Vulgate* doit être préféré au texte grec des Septante, au texte grec ou hébreu de l'Ancien et du Nouveau Testament, parce que nous ne sommes pas aussi assurés d'avoir sans altération et sans corruption le vrai texte grec des Septante, le vrai texte grec ou hébreu des différents auteurs inspirés dans l'ancienne ou dans la nouvelle loi, que nous sommes assurés d'en avoir la vraie traduction dans la Vulgate. C'est ce qui a déterminé l'Eglise, dans le saint Concile de Trente, à déclarer authentique la Vulgate, sans attribuer la même authenticité, ni au texte original de l'Ancien et du Nouveau Testament, ni à la version des Septante, ni à aucune autre version de l'Ecriture.

Il ne s'ensuit pas delà que l'Eglise ait prétendu déroger en rien, par cette préférence, ni à l'autorité de la version des Septante, qui a été évidemment authentique dans les premiers siècles du christianisme ; ni à l'autorité du texte original, grec ou hébreu, de l'Ecriture, qui est la source primitive de toutes les vérités émanées du ciel ; car qu'est-ce que *déclarer authentique la Vulgate*, dans l'esprit du Concile de Trente? C'est déclarer, non que la Vulgate est en tout point exempte de fautes, non qu'elle rend en tout parfaitement les expressions et les idées des auteurs sacrés, non qu'elle doit faire dédaigner et négliger le texte original grec ou hébreu, de qui elle peut emprunter bien des lumières : mais simplement qu'on doit tenir pour certain et pour constant que la Vulgate est la *vraie traduction des Livres divins*, le sacré dépôt de la révélation ; qu'elle renferme sans altération et sans corruption la vraie doctrine des auteurs inspirés dans l'ancienne et dans la nouvelle alliance ; que sans être en tout parfaitement conforme aux idées et aux expressions des auteurs sacrés, elle ne contient rien qui soit aucunement contraire à la foi et aux mœurs, qu'elle doit être préférée à toutes les autres versions de l'Ecriture, si elles lui sont opposées en quelque chose d'essentiel qui concerne ou la foi ou la morale; qu'elle devrait être préférée aux texte même original des auteurs sacrés, grecs ou hébreux ; si ce texte paraissait avoir quelquefois un sens opposé aux dogmes spéculatifs ou pratiques, consignés dans elle, et primitivement extraits de ces sources encore pures, mais que la fourberie des hérétiques et des Juifs peut avoir depuis lors viciées en quelques endroits.

4° Une version de l'Ecriture, telle que la *version des Septante*, ayant été authentique dans les premiers siècles du christianisme, comment peut-elle cesser de l'être? Elle peut cesser de l'être en deux manières : d'abord, par des *altérations* qu'on y verrait ou qu'on y soupçonnerait faites par les ennemis de la vérité et de la religion ; ensuite, par un *défaut d'usage* dans l'Eglise, qui ayant adopté une autre version plus convenable à la langue des fidèles, a cessé, pendant un assez long espace de temps, de veiller d'âge en âge, de jour en jour, sur le dépôt des vérités consignées dans l'ancienne.

C'est principalement en cette seconde manière, par un défaut d'usage dans l'Eglise, que la version des Septante a cessé d'être authentique dans l'Eglise catholique; Eglise toujours subsistante et toujours florissante dans les contrées où la langue latine rendait necessaire la Vulgate; Eglise longtemps déchirée et enfin comme anéantie dans la plupart des contrées où la langue greeque était en usage et où la version des Septante pouvait être utile.

5° La Vulgate et la version des Septante ont rendu avec une égale fidélité le sens et l'esprit de *l'Ancien Testament*, sans être toujours en tout d'accord dans la manière de ren-

senter le fond des choses : la première est communément plus concise et plus littérale ; la seconde donne plus dans le commentaire et dans la paraphrase.

Ces deux versions célèbres, conformes dans le dogme, dans la morale, dans les faits historiques, diffèrent notablement entre elles dans la partie chronologique des premiers âges, c'est-à-dire, depuis la création jusqu'aux derniers patriarches, comme nous l'expliquerons bientôt.

Livres authentiques, canoniques, apocryphes.

144. OBSERVATION. Dans l'ancienne loi, ainsi que dans la loi nouvelle, les *Livres divins* étaient le grand objet de la vigilance de ceux qui étaient spécialement chargés du soin de la religion. Nous voyons Moïse charger solennellement l'ordre lévitique, le sénat et le corps de la nation, de veiller persévéramment à la conservation du Pentateuque, d'en empêcher efficacement l'altération et l'oubli. Nous voyons Isaïe et Osée déposer authentiquement dans le saint temple les livres de leurs prophéties, pour y être consultées par la nation, et pour y être fidèlement conservées sous l'autorité du trône et du sacerdoce. Nous voyons Esdras recueillir tous les livres saints, en faire tirer des copies exactes et fidèles, et publier un catalogue légal de ceux qui étant reconnus pour divins, devaient régler la créance et les mœurs de la nation sainte. Nous voyons le Concile de Nicée, le Concile de Florence, le Concile de Trente, les pontifes romains, imiter l'exemple d'Esdras, veiller au dépôt de la foi, et apprendre successivement à leurs siècles quelles en sont les sources primitives.

1° Parmi les Livres saints, on nomme *livres authentiques* ceux qu'on sait indubitablement avoir été écrits par des auteurs inspirés (119). Par exemple :

Les cinq livres de Moïse étaient des livres authentiques pour les Hébreux qui vivaient avec Moïse, qui savaient que Moïse en était l'auteur, et à qui Moïse s'était toujours montré comme un thaumaturge (1) avoué du ciel. Ces mêmes livres furent authentiques pour les siècles suivants, par le moyen de la tradition qui d'âge en âge en conserva et en perpétua l'authenticité.

Le livre de Tobie, quoique également écrit par un auteur inspiré, pendant un temps ne fut point authentique : parce que pendant un temps, il ne fut point assez notoire que ce livre eût une source sacrée. Il est devenu authentique, quand une autorité infaillible, telle que celle de quelque prophète dans l'ancienne loi, de quelque apôtre dans la loi nouvelle, de quelque concile général depuis le temps des apôtres, a fait connaître, après un temps plus ou moins long, que ce livre avait une origine divine. On peut dire la même chose de quelques autres livres saints de l'Ancien et du Nouveau Testament.

(1) *Etymologie.* Thaumaturge, homme à œuvres miraculeuses : de [illegible], *miracle* ; et de [illegible], *ouvrage*.

2° Parmi les Livres saints, on nomme *livres canoniques* ceux qu'une autorité infaillible a mis dans le canon ou dans le catalogue des livres divins ou des livres faits sous la direction, sous l'inspiration, sous l'impulsion de l'Esprit de Dieu, et destinés à régler la créance et les mœurs des fidèles. Le premier *canon des Livres saints* est celui d'Esdras. Le dernier est celui du concile de Trente (1).

Quelques historiens ont imaginé ou pensé qu'au temps d'Esdras tous les anciens livres sacrés avaient péri et que Esdras, inspiré du ciel, les fit renaître et revivre, en les dictant de mémoire, tels que nous les avons : c'est une fable également destituée et de vérité et de vraisemblance. Esdras, comme nous l'avons déjà observé d'après Bossuet, recueillit ces anciens livres sacrés, les revisa avec soin, les fit transcrire en caractères chaldaïques, et en dressa un catalogue canonique et solennel pour faire connaître authentiquement à toute sa nation quels étaient les livres qu'elle devait regarder comme vraiment divins (138).

3° Parmi les livres qui ont été donnés pour divins, on nomme *livres apocryphes* ceux qu'une autorité infaillible a déclaré n'être point divins, ou refusé de reconnaître pour divins. C'est dans ce dernier sens, que le troisième et le quatrième livres qui portent le nom d'Esdras, que le troisième et le quatrième livres qui portent le nom des Machabées, sont des livres apocryphes (1), parce qu'ils n'ont point été reconnus pour divins par l'Eglise.

Il est assez probable que quelques livres réellement inspirés dans l'ancienne et dans la nouvelle alliance de Dieu avec les hommes, ne sont point venus jusqu'à nous, ou que *quelques livres réellement divins* ont péri et se sont perdus dans la révolution des siècles. Mais il est certain de toute certitude, que ceux que l'Eglise catholique révère comme inspirés, comme divins, sont réellement des ouvrages inspirés du ciel, des ouvrages divins.

§ II. — *La tradition.*

145. DÉFINITION. La *tradition* est une collection de vérités révélées qui, enseignées par des hommes inspirés d'en-haut, se conservent dans la mémoire des hommes, dans les principes de créance et de conduite généralement reçus dans l'enseignement permanent et journalier des ministres et des chefs de la religion, sans être écrites dans les livres divins.

Il est évident que la tradition ainsi définie, n'a rien qui doive surprendre ou révolter l'esprit humain : puisqu'il est clair que les hommes inspirés du ciel, qui ont enseigné

(1) *Etymologie : Canon* : de [illegible], *regula*, règle.

(1) *Etymologie.* Apocryphe, [illegible] *ignotus, celatus*. Livre apocryphe, livre qui sort, pour ainsi dire, des ténèbres : d'[illegible], *ab* ; et de [illegible], cacher, celer, tenir dans le secret et dans le mystère.

On nomma *Livres apocryphes* dans l'Eglise primitive, ceux qu'on donnait pour divins, et dont on ne connaissait pas l'origine ; ceux qu'on gardait secrètement et qu'on ne lisait pas en public dans l'église.

par écrit des vérités révélées, ont pu enseigner de vive voix simplement de semblables vérités (119).

Il est certain que la tradition, ainsi définie, a existé depuis Adam jusqu'à Moïse, depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ, depuis Jésus-Christ jusqu'à nous : comme on peut s'en convaincre et par l'histoire du peuple de Dieu et par l'histoire de l'Eglise.

La tradition avant et après Moïse.

146. EXPLICATION. 1° Avant Moïse, qui fut l'auteur du Pentateuque ou des cinq premiers livres de l'Ancien Testament, les vérités révélées à Adam, à Abel, à Noé, à Abraham, à Isaac, à Jacob, n'étaient conservées et transmises aux générations suivantes, que par la voie de la tradition.

Des cérémonies figuratives, des solennités périodiques, des signes érigés en monuments durables, étaient destinés à en rappeler, à en éterniser le souvenir : l'éducation domestique et l'enseignement paternel faisaient tout le reste. Les enfants apprenaient fidèlement de leurs pères ces vérités révélées, exprimées par ces signes et par ces usages, et les transmettaient ensuite eux-mêmes de la même manière et avec la même fidélité à leurs enfants. La longue vie des patriarches, qui étaient les ministres et les chefs de la religion dans leurs familles pendant plusieurs siècles consécutifs, contribuait efficacement à inculquer le souvenir, à empêcher l'altération, à assurer la permanence de ces vérités révélées dans les esprits.

Moïse, inspiré de Dieu, recueillit et consigna dans les premiers livres divins, ces vérités révélées aux premiers âges, et conservées par une tradition fidèle de père en fils, jusqu'à son siècle. Par le moyen de *huit chefs de famille*, Moïse recueillait toute la tradition, et remontait jusqu'à l'origine du monde.

2° Depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ, il y eut aussi chez les Hébreux (outre les traditions humaines et les traditions cabalistiques, qui souvent étaient opposées et à l'Ecriture et à la raison, et qui furent hautement proscrites et anathématisées par Jésus-Christ) des *traditions réellement divines*, reste sacré des leçons orales des prophètes et des autres saints personnages par qui le ciel leur avait donné ou expliqué ou rappelé la religion. Il y avait chez eux du moins une tradition divine, qui, passant de génération en génération, leur apprenait que tels livres étaient divins et devaient régler leur créance et leurs mœurs.

La tradition depuis Jésus-Christ.

147. EXPLICATION. Depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours, il y a eu dans l'Eglise, outre l'Ecriture, une tradition, c'est-à-dire un *corps de vérités révélées*, qui ont été enseignées, et non écrites, par les premiers disciples de l'Homme-Dieu ; dans lesquels a cessé et fini la révélation divine, cette révélation publique et solennelle qui doit régler et la foi et les mœurs de tous les fidèles.

1° Ces vérités oralement enseignées par les apôtres dans leurs Eglises respectives, furent ensuite transmises et conservées d'âge en âge chez leurs nouveaux successeurs. Les apôtres, instruits par Jésus-Christ, instruisaient les évêques qu'ils ordonnaient. Ces évêques, ordonnés et instruits par les apôtres, instruisirent et ordonnèrent leurs successeurs, qui, à leur tour, en ordonnèrent et en instruisirent d'autres. Ainsi les vérités oralement enseignées par les apôtres se sont conservées dans l'Eglise comme un dépôt sacré, que les successeurs des apôtres se sont religieusement transmis de main en main, depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours.

2° Le saint concile de Trente a solennellement défini, qu'*il faut avoir pour cette tradition, quand elle est moralement générale et unanime dans l'Eglise, le même respect et la même soumission que pour l'Ecriture même.* La raison en est bien simple et bien sensible : les vérités contenues dans cette tradition ont la même origine et la même source que les vérités contenues dans l'Ecriture, elles doivent donc avoir la même autorité.

3° Pour mieux fixer les idées qu'on doit avoir et les jugements qu'on doit porter sur la nature et sur les fondements de la *tradition divine*, nous allons rapporter ici un petit nombre de textes décisifs, tirés et de l'Ecriture et des sources où est consignée la primitive et toujours permanente doctrine de l'Eglise au sujet de la tradition.

Et quæ audisti a me per multos testes, hæc commenda fidelibus hominibus, qui idonei erunt et alios docere (II *Timoth.*, II, 2).

Itaque, fratres, state, et tenete traditiones, quas didicistis, sive per sermonem, sive per Epistolam nostram (II *Thess.*, II, 14).

Hinc perspicuum, quod non omnia per Epistolam tradiderint apostoli, sed multa etiam sine scriptis ; et ea quoque sunt fide digna : est traditio ; nihil quæras amplius. (*Chrysostomus, commentario in Epistolam Pauli citatam*).

Harum et similium traditionum si legem postules, Scripturarum nullam invenies ; traditio tibi prætendetur auctrix, consuetudo confirmatrix, et fides observatrix (*Tertullianus, de Corona militis, cap.* 4).

Alia quidem habemus e doctrina scripto prodita ; alia vero nobis in mysterio tradita recipimus : quorum utraque vim eamdem habent ad pietatem. Nec iis quisquam contradicet ; nullus certe qui vel tenui experientia noverit, quæ sint Ecclesiæ instituta (*Basilius, libro de Spiritu Sancto cap.* 27).

Sed et traditione opus est : neque enim ex Scripturis peti possunt omnia. Idcirco alia scripto, traditione alia, sanctissimi apostoli reliquerunt (*Epiphanius, adversus hæreses, libro* II, *hæresi* 60).

Orationibus sanctæ Ecclesiæ, et sacrificio salutari, non est dubitandum mortuos adjuvari : hoc enim a Patribus acceptum et traditum universa observat Ecclesia (*Augustinus, sermone* 172).

Traditio divina et apostolica est, inquit Augustinus, « quod universa Ecclesia ab initio tenuit, nec est a conciliis institutum, sed semper retentum. »

Divinæ traditiones sunt, inquit Tridentinum,« illæ quæ ipsius Christi ore ab apostolis acceptæ, Spiritu Sancto dictante, quasi per manus traditæ ad nos usque pervenerunt.»

Nécessité de la tradition.

148. Observation. La tradition, ainsi définie et ainsi expliquée, a été hautement attaquée et rejetée dans ces derniers siècles, par les disciples de Calvin et de Luther, et en général par tous les protestants, qui ne veulent reconnaître d'autre règle de créance et de conduite que l'Ecriture. Il est facile, s'ils sont de bonne foi, de leur faire sentir la nécessité d'une autre règle de créance et de conduite, la nécessité de la tradition, telle que l'admettent les catholiques.

1° La nécessité de la tradition est établie *par l'Ecriture sainte*. Saint Paul, dans sa seconde Epître aux Thessaloniciens, prescrit aux fidèles de demeurer fermes dans la foi, et de conserver les traditions qu'ils ont apprises, soit par ses paroles, soit par ses lettres : voilà donc pour les fidèles de l'Eglise de Thessalonique, et par là même pour tous les chrétiens en général, et une écriture et une tradition bien distinguées l'une de l'autre, qui doivent régler et leur créance et leurs mœurs, à qui ils doivent soumettre et leurs esprits et leurs cœurs. Saint Paul, en plusieurs autres endroits de ses Epîtres, renvoie les fidèles à la tradition, et fait entendre qu'il n'explique pas tout par écrit : voilà donc encore, selon saint Paul, une double source de lumières divines dans l'Eglise, une Ecriture et une tradition, à qui les fidèles doivent un égal respect, une égale soumission (147).

2° La nécessité de la tradition est établie *par tous les Pères de l'Eglise*. Saint Ignace, disciple de saint Pierre, saint Irénée, qui vivait au second siècle, saint Clément d'Alexandrie, Tertullien, Eusèbe, saint Basile, saint Grégoire de Nysse, saint Epiphane, saint Jérôme, saint Augustin, tous les autres Pères des cinq premiers siècles, tous les Pères des siècles suivants jusqu'à nos jours, n'ont eu sur cet objet qu'un même langage : il n'y en a pas un seul qui ne reconnaisse dans l'Eglise et la nécessité et l'existence de la tradition (147). Comment cette tradition, reconnue pour réelle et pour divine dans l'Eglise pendant tant de siècles, a-t-elle pu être regardée comme illusoire et fabuleuse au seizième siècle ?

3° La nécessité de la tradition est établie *par l'usage même de ceux qui la rejettent*. Car chez les protestants, la créance et les mœurs sont réglées en une foule de choses par la seule tradition : comme il est facile de s'en convaincre et de les en convaincre eux-mêmes. Par exemple,

Les protestants pensent et jugent, ainsi que les catholiques, que le baptême donné aux enfants, donné par infusion, donné par les hérétiques mêmes, est bon et valide. Mais d'où leur vient cette créance, sinon par le canal de la tradition ; et comment peuvent-ils justifier cette créance, si ce n'est par l'autorité de cette tradition ?

Les protestants, ainsi que les catholiques, au lieu du sabbat, fêtent et sanctifient le dimanche. Mais d'où savent-ils que la sanctification du jour du sabbat a cessé d'être un précepte, et que les chrétiens peuvent et doivent, au lieu du jour du sabbat, sanctifier le jour du dimanche, sinon par la voie et par le canal de la tradition ?

Les protestants, ainsi que les catholiques, n'observent pas le lavement des pieds, dont Jésus-Christ semble faire dans l'Evangile et un précepte et un sacrement (*Jean*, XIII, 8, 14). Mais par où conste-t-il que les paroles du Sauveur ne doivent point être prises à la lettre, n'imposent point un précepte, et que la cérémonie par lui établie ne contient point l'institution d'un sacrement, si ce n'est par l'organe de la tradition ?

Les protestants, ainsi que les catholiques, ne font aucune difficulté de manger du sang des animaux et des viandes suffoquées, contre la défense expresse et formelle du concile de Jérusalem tenu par les apôtres eux-mêmes (*Act.*, XV, 2, 20, 29). Mais d'où savent-ils que cette défense des apôtres n'était que pour un temps et pour un lieu, et qu'elle ne devait point s'étendre à tous les siècles et à toutes les nations du christianisme, si ce n'est par l'organe et par la voie de la tradition ?

Les protestants, ainsi que les catholiques, distinguent dans l'Evangile des choses de précepte et des choses de conseil, quoique souvent les unes et les autres paraissent commandées d'une manière également stricte et précise. Mais d'où ont-ils appris que parmi ces choses les unes imposent un précepte et que les autres ne renferment qu'un conseil, si ce n'est de la tradition ?

Il est donc clair qu'il faut dans le christianisme, ou admettre une tradition divine et infaillible, ou renoncer à être conséquent dans ses principes et dans sa conduite.

Certitude et stabilité de la tradition.

149. Observation. L'Eglise ne met au rang des traditions apostoliques, et c'est ce qu'on nomme proprement la tradition, que ce qui est généralement enseigné et pratiqué par toute l'Eglise, sans qu'on en sache le commencement. Une telle tradition vient-elle indubitablement de Jésus-Christ et des apôtres ? Une telle tradition, en passant des apôtres jusqu'à nous, n'a-t-elle point été exposée à s'altérer et à se corrompre ?

1° Il est clair que *ce qui est généralement enseigné et pratiqué par toute l'Eglise, sans qu'on en sache le commencement, vient de Jésus-Christ et des apôtres*, parce qu'il n'est pas possible, selon la marche de la nature humaine, que la généralité des chrétiens, des chrétiens répandus et dispersés dans toutes les contrées de la terre, des chrétiens séparés les uns des autres par des plages immenses, des chrétiens souvent sans liaison et sans relation entre eux, des chrétiens presque toujours et partout élevés dans des maximes et habitués à des mœurs et à des pratiques très-différentes hors de la religion, puisse s'accorder unanimement à enseigner et à prati-

quer une même chose dans la religion, si cette doctrine ou cet usage ne vient pas primitivement d'un même Maître, qui ait partout envoyé des disciples avec les mêmes ordres et avec les mêmes instructions.

2° Il est clair également que *ce qui est généralement enseigné par toute l'Eglise, sans qu'on en sache le commencement, ne peut pas être facilement changé, altéré, corrompu:* parce qu'on sait quel vif intérêt prennent de concert et les pasteurs et les fidèles à leurs persuasions et à leurs pratiques en fait de religion. Il est donc contre le sens commun d'imaginer qu'une doctrine partout répandue, que des usages généralement reçus, puissent être en aucun temps partout changés ou altérés ou corrompus, sans que personne s'en aperçoive, sans que personne s'en plaigne, dans les temps où ces changements et ces altérations doivent partout exciter et l'attention et la contradiction et l'indignation.

D'ailleurs pour que ces changements ou ces altérations eussent généralement lieu, il est évident qu'il faudrait en même temps changer ou altérer tout ce qui est écrit dans les livres répandus partout depuis les temps apostoliques : car ces livres renferment et exposent ce que l'Eglise croit et pratique, ce qu'elle a cru et pratiqué dans tous les siècles.

Qu'un novateur veuille aujourd'hui, par exemple, changer ou altérer quelqu'une des persuasions ou quelqu'un des usages généralement reçus dans l'Eglise! Mille et mille voix s'élèveront soudain contre lui de toutes les parties du monde chrétien, lui montreront sa condamnation écrite dans tous les siècles du christianisme, feront revivre, pour le confondre et pour l'accabler, tous les Pères de l'Eglise, depuis saint Ignace, contemporain des apôtres, depuis saint Irénée, l'apôtre des Gaules, depuis saint Justin, saint Basile, saint Chrysostome, saint Jérôme, saint Augustin, ces brillantes lumières des premiers siècles, jusqu'aux docteurs des derniers temps : et si ce torrent de témoignages et d'autorités ne le rappelle pas efficacement à la créance commune, quel autre fruit tirera-t-il de son attentat, que la honte et le crime de son aveugle obstination?

Division de la tradition.

150. Observation. La tradition, envisagée sous différentes faces, est soumise à différentes divisions qu'il importe de connaître, et dont nous allons donner une idée.

1° La tradition se divise d'abord en tradition écrite et en tradition non écrite.

La *tradition écrite* est celle qui se trouve consignée dans les ouvrages des saints Pères qui, sans être eux-mêmes inspirés, nous ont successivement transmis dans leurs écrits une partie des vérités oralement enseignées par les saints personnages qui fondèrent primitivement l'Eglise et qui étaient des hommes inspirés.

La *tradition non écrite* est celle qui s'est conservée dans la mémoire et dans l'enseignement permanent des différentes Eglises du monde chrétien, sans être empreinte et tracée dans les écrits des successeurs et des disciples des apôtres.

2° La tradition se divise ensuite en tradition apostolique et en tradition ecclésiastique.

La *tradition apostolique* est celle dont nous venons de parler, c'est-à-dire celle qui est consignée ou dans les ouvrages des saints Pères, ou dans l'enseignement permanent des diverses Eglises du monde chrétien (147, 149).

La *tradition ecclésiastique* consiste dans certains statuts et dans certains règlements qui ont été introduits, après le temps des apôtres, par les conciles et par les souverains pontifes, et qui sont venus jusqu'à nous par la continuelle observation des fidèles. La tradition ecclésiastique n'est rien de ce qu'on nomme simplement et par excellence la tradition, puisque la tradition ecclésiastique est toute postérieure à la tradition apostolique, à la tradition simplement dite, qui vient immédiatement de Jésus-Christ et des apôtres.

3° La tradition se divise enfin en tradition dogmatique et en tradition historique.

La *tradition dogmatique* est ce corps de vérités révélées dont nous venons de parler (145), qui ne se trouvent point écrites dans les livres divins, et qui sont consignées ou dans les ouvrages des saints Pères, ou dans l'enseignement permanent des diverses Eglises. C'est la tradition apostolique, la tradition par excellence et simplement dite.

La *tradition historique* est la persuasion constante et permanente des diverses nations sur certains *faits historiques*, sur certains événements sensibles, sacrés ou profanes, dont le témoignage des sens a pu donner une connaissance assurée, et dont la mémoire s'est conservée et transmise d'âge en âge.

La tradition historique diffère de la tradition dogmatique. Par exemple, la tradition historique nous apprend que saint Pierre a existé : la tradition dogmatique nous conserve les vérités qu'a enseignées saint Pierre, et qui ne se trouvent point dans les livres divins.

La tradition dogmatique, constante et immémoriale, générale et moralement unanime est toujours infaillible, puisqu'elle a pour source l'Esprit-Saint, l'indéfectible vérité. La tradition historique, tantôt certaine et tantôt douteuse, exige un développement à part.

La tradition historique.

151. Explication. La *tradition historique*, dont nous venons de donner une idée, ou la persuasion des diverses nations sur certains *faits historiques*, peut être vraie ou fausse, certaine ou douteuse, liée avec le dogme ou séparée du dogme.

1° La tradition historique, quand elle n'est pas bien constante et bien assurée, quand elle est combattue par d'autres traditions, quand elle n'est pas appuyée sur des monuments historiques, mérite d'être soumise à la critique éclairée d'une judicieuse philoso-

phie, qui sache apprécier les raisons pour et contre, et la mettre au rang des opinions fabuleuses, ou au rang des opinions plus ou moins vraisemblables.

2° La tradition historique, quand elle est générale et permanente, quand elle est d'accord avec les monuments historiques, quand elle est empreinte et tracée dans les mœurs nationales, donne aux *faits qui en sont l objet* toute la certitude dont un fait peut être susceptible, une certitude qui ne laisse aucun doute dans un esprit sensé, une certitude aussi complète et aussi persuasive en son genre que peut l'être la certitude géométrique dans le sien (42).

3° La tradition historique est quelquefois liée à la tradition dogmatique. Par exemple, la tradition historique apprenait à la postérité de Noé et d'Abraham que le déluge avait existé : la tradition dogmatique leur enseignait que le déluge était une punition miraculeuse du coupable genre humain, punition révélée à Noé longtemps avant l'événement. De même, la tradition historique nous apprend que le livre des Evangiles existe depuis le commencement du christianisme : la tradition dogmatique nous enseigne que ce livre est un livre inspiré, un livre divin.

Je me trouvai un jour avec un protestant, qui frondait fort éloquemment la nécessité et l'existence d'une *tradition divine*, telle que l'admet l'Eglise catholique. Monsieur ne croit donc point à l'Ecriture sainte, lui dis-je. Et qu'a de commun, me répondit le protestant, ce livre divin avec votre fabuleuse tradition? Donnez-moi, ajoutai-je, une Ecriture sainte, et je vous montrerai l'essentielle connexion de l'un avec l'autre. Le protestant accepte le défi, et me présente un volume de l'Ancien et du Nouveau Testament. Je l'ouvre, je le feuillette, j'en parcours rapidement les titres et les matières ; et le lui rendant avec une indignation simulée : je vous demande, monsieur, lui dis-je, l'Ecriture sainte, et non le *livre fabuleux* que vous me présentez.

Le livre que je vous présente, repart le protestant scandalisé de mon propre propos, est le grand livre des chrétiens, le livre par excellence, le livre qui renferme l'ancienne et la nouvelle alliance de Dieu avec les hommes. Et d'où savez-vous, monsieur, repartis-je à mon tour, que ce livre est l'*ouvrage divin* dont vous me parlez, et non quelque ouvrage fabuleux, fabriqué anciennement à plaisir dans la Palestine ou dans la Grèce, à Rome ou à Constantinople? D'où je le sais, réplique le protestant? je le sais par le témoignage infaillible de nos pères, qui de siècle en siècle nous ont transmis ce livre comme un livre divin. Ah ! vous admettez donc une tradition infaillible, monsieur le protestant, qui protestez si fièrement contre la nécessité et contre l'existence d'une tradition infaillible : et vous voyez maintenant sur quoi est fondée la conduite de l'Eglise catholique, qui ne reconnaît pour livres divins que ceux qu'elle a reçus comme tels par la tradition, et qui n'explique les livres divins que conformément à la tradition (148 et 156).

§ III. — *L'Eglise de Jésus-Christ*

152. Définition. L'Eglise peut et doit être considérée sous deux points de vue fort différents, comme corps des fidèles et comme corps des pasteurs.

1° L'*Eglise de Jésus-Christ*, considérée sous le premier point de vue, est la société des fidèles qui sont réunis par la profession d'une même foi et par la participation aux mêmes sacrements, sous l'autorité des pasteurs légitimes, parmi lesquels le souverain pontife a la primauté d'honneur et de juridiction comme successeur de saint Pierre. Telle est la définition de l'Eglise que donnent communément les théologiens, définition qui est assez intelligible et assez étendue, et que nous adoptons purement et simplement, quoiqu'il fût peut-être possible d'en donner une plus exacte, plus lumineuse, plus caractéristique.

2° L'*Eglise de Jésus-Christ*, envisagée sous le second point de vue, est le corps des premiers pasteurs, légitimes successeurs des apôtres, chargés par leur caractère et par leur ministère de veiller à la conservation du dépôt de l'Ecriture et de la tradition, d'en montrer à leurs ouailles les vraies sources, de leur en donner la vraie interprétation et de leur en expliquer le vrai sens.

L'Eglise, dans la *première acception*, embrasse tous les chrétiens, justes ou pécheurs, que le schisme ou l'hérésie ou l'anathème n'ont point retranchés du corps de la société des vrais fidèles, c'est-à-dire des vrais disciples de Jésus-Christ, dont le gouvernement spirituel a été confié uniquement aux légitimes successeurs des apôtres, les représentants ou les vicaires de Jésus-Christ sur la terre jusqu'à la fin des siècles.

L'Eglise, dans la *seconde acception*, n'embrasse que le corps des premiers pasteurs, c'est-à-dire de ceux qui composent l'ordre ou le corps épiscopal : c'est uniquement à ce corps des premiers pasteurs, des légitimes successeurs des apôtres qu'a été promise par Jésus-Christ l'infaillibilité dans l'enseignement relatif à la foi et aux mœurs ; et cette infaillibilité a également lieu dans l'Eglise ainsi envisagée, soit qu'elle enseigne assemblée en concile général, soit qu'elle enseigne dispersée dans les différentes contrées de l'univers, puisque les promesses de Jésus-Christ, à cet égard, ne mettent aucune distinction entre l'Eglise ainsi dispersée et l'Eglise ainsi assemblée.

Caractères de l'Eglise.

153. Observation. L'Eglise est marquée à quatre caractères distinctifs que nous rappelle le symbole des apôtres, et qui la discernent de toutes les sectes et de toutes les communions qu'elle a successivement retranchées de son sein.

1° L'*Eglise est une*, c'est-à-dire que ceux qui la composent ou qui lui appartiennent sont tous unis par une même croyance, par les mêmes sacrements et par la soumission aux mêmes pasteurs légitimes.

Dans l'ordre politique, ce qui fait que l'E-

tat est un, c'est l'union de ses membres, union qui résulte du régime commun, de l'intérêt commun, de l'obligation commune, qui les lient les uns aux autres. De même, dans l'ordre de la religion, ce qui fait que l'Eglise est une, c'est une même foi, un même intérêt surnaturel, un même régime spirituel.

2° L'*Eglise est sainte*, en ce sens d'abord que de son chef divin dérive et que dans ses membres réside toute vraie sainteté; ensuite, qu'en vertu du dogme et du privilége de la *communion des saints*, elle a droit de regarder la sainteté de Jésus-Christ, son chef, la sainteté des apôtres et des martyrs, ses fondateurs, la sainteté de tous les justes, ses disciples et ses enfants, comme lui appartenant à juste titre.

3° L'*Eglise est catholique* (1), c'est-à-dire répandue par toute la terre, et plus étendue qu'aucune des sectes qu'elle a vues naître dans son sein; visiblement supérieure par là à toutes ces sectes, lesquelles n'ont été chacune, dans leur commencement, quelque progrès qu'elles aient pu faire dans la suite, qu'une parcelle qui se détachait et se séparait de l'*Eglise-Mère*, sans mission ordinaire ou extraordinaire dans les chefs par qui ont été opérés la révolte et le schisme.

L'*Eglise est apostolique*, c'est-à-dire tellement la même et tellement une avec l'*Eglise fondée par les apôtres*, comme l'observe et le fait sentir la Faculté théologique de Paris dans la Censure d'Emile, que *premièrement, depuis cette fondation, elle a toujours subsisté sans interruption en un grand corps de société plus considérable que chacune des sociétés sorties de son sein en se révoltant contre elle; qu'en second lieu, la mission de ses pasteurs vient des apôtres, vient de Jésus-Christ, et par conséquent de Dieu; au lieu que les pasteurs des sectes séparées d'elle sont sans mission, soit ordinaire, soit extraordinaire; sans mission ordinaire, puisque l'Eglise contre laquelle ces sectes se sont révoltées ne leur a point sans doute transmis de mission; sans mission extraordinaire, la mission extraordinaire se prouvant par des miracles, et eux n'en produisant point;* qu'*en troisième lieu, la doctrine de foi que tient aujourd'hui l'Eglise est la même que celle des apôtres et vient d'eux, ce qui se montre encore aisément sans discussion et par la seule inspection des faits.*

Car il est certain qu'on ne peut reprocher à cette Eglise aucun changement sensible, *arrivé dans sa doctrine. Il n'en est pas de même des sectes séparées : toutes ont varié sensiblement. Leurs chefs ont tous été des novateurs : tandis qu'ils étaient encore dans l'Eglise catholique, où ils avaient reçu la naissance et l'éducation, ils faisaient profession de la foi de cette Eglise, qu'ils ont ensuite abandonnée et rejetée.*

Quant aux changements insensibles *qu'on prétendrait être arrivés peu à peu dans la foi de l'Eglise, c'est un fait que la discussion n'établit point, et qui, sans discussion, se démontre faux par son incompatibilité avec d'autres faits incontestables et avoués de part et d'autre. Il y a toujours eu dans l'Eglise un zèle ardent pour retenir l'ancienne foi et empêcher qu'on y donnât la moindre atteinte : il y a toujours une aversion constante et inflexible de toute nouveauté contraire à la foi. C'est par une suite de ce zèle et de cette aversion que les moindres hérésies qui se sont élevées dans quelque siècle que ce soit, ont causé tant de bruit, ont occasionné des disputes, des ouvrages de part et d'autre, des divisions, des brigues, des décisions, des conciles; mais rien de pareil n'est arrivé par rapport aux changements dont il est question. Voilà des faits dont la connaissance détaillée irait très-loin, mais dont une connaissance générale est à la portée de tout le monde et suffit pour conclure que les changements prétendus insensibles dont il s'agit, sont des chimères* (149).

Infaillibilité de l'Eglise.

154. Observation. Nous avons dit, en expliquant la définition de l'Eglise, que l'*infaillibilité dans l'enseignement relatif à la foi et aux mœurs a été promise par Jésus-Christ au corps des premiers pasteurs*, des légitimes successeurs des apôtres.

La réalité de cette promesse divine nous est également constatée et par l'Ecriture et par la tradition : par l'Ecriture, dont nous pourrions rapporter et accumuler ici une foule de textes décisifs; par la tradition qui, chez les saints Pères, est unanime sur cet objet. Pour éviter les longueurs, nous ne citerons ici aucun texte tiré de la tradition, nous ne citerons même qu'un fort petit nombre de ces textes de l'Ecriture, qui établissent et constatent le plus lumineusement cette infaillibilité de l'Eglise, assemblée ou dispersée.

1° *Quod si non audierit eos, dic Ecclesiæ : si autem Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus* (*Matth.*, XVIII, 17).

2° *Euntes ergo docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritûs sancti; docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis : et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem sæculi* (*Matth.*, XXVIII, 19).

3° *Et ego rogabo Patrem, et alium paracletum dabit vobis, ut maneat vobiscum in æternum, Spiritum veritatis quem mundus non potest accipere* (*Joan.*, XIV, 16).

4° *Ut scias quomodo oporteat te in domo Dei conversari, quæ est Ecclesia Dei, columna et firmamentum veritatis* (I *Timoth.* III, *v.* 15).

5° *Et ego dico tibi, quia tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam; et portæ inferi non prævalebunt adversus eam* (*Matth.*, XVI, 18).

6° *Attendite vobis et universo gregi, in quo vos Spiritus sanctus posuit episcopos, regere Ecclesiam Dei, quam acquisivit sanguine suo* (*Act.*, XX, 28).

155. Assertion. *Il a été très-convenable à la sagesse de Dieu d'établir un tribunal infaillible, toujours existant, pour fixer la créance des hommes sur ce qu'il y a d'obscur et de contesté dans le dépôt de la révélation.*

(1) *Etymologie.* Catholique, partout répandu. De κατὰ, *secundum, per*; et de [illegible], *locus*.

Explication. Dieu, essentiellement libre dans sa manière d'agir, a donné aux hommes un *dépôt commun de révélation* (119), où se trouvent souvent des vérités fort obscures, vérités infiniment intéressantes par le droit, puisque d'elles dépendent et notre créance et notre conduite, vérités infiniment intéressantes par le fait, puisque souvent une de ces vérités, contestée et mal entendue, a occasionné dans le monde chrétien les troubles les plus funestes, les guerres les plus sanglantes. Donc il a fallu, pour le bien de la société, pour la paix des consciences, pour la perfection de la Providence extérieure (51), que ces vérités pussent être indéfectiblement connues.

Mais comment ces vérités, souvent si obscures, toujours si intéressantes, seront-elles indéfectiblement connues des hommes? Elles ne peuvent l'être qu'en deux manières et par deux voies : savoir, ou par le moyen de l'esprit privé, qui, abandonné à ses lumières naturelles, ou favorisé de lumières surnaturelles, éclaire et instruise chaque particulier dans l'intérieur de son âme, ou par le moyen d'un *tribunal commun*, qui, assisté d'une providence spéciale, éclaire et instruise indéfectiblement dans des décisions communes et infaillibles la généralité des hommes. Il s'agit d'examiner ici laquelle de ces deux voies a choisi et a dû choisir la sagesse divine.

1° Selon les protestants, Dieu a choisi la première voie, ou l'*esprit privé*, pour fixer la créance des hommes sur les vérités obscures qui sont contenues dans le dépôt de la révélation; et en cela ils se trompent et ils s'égarent visiblement, car,

D'abord il conste *par le fait* que l'esprit privé n'est point la voie que Dieu a choisie pour instruire indéfectiblement les hommes sur le dépôt de la révélation, puisque saint Pierre nous apprend que l'explication de l'Ecriture ne doit point se faire par une interprétation privée (1), puisque c'est un fait indubitable que l'Eglise a toujours été, depuis sa naissance jusqu'à nos jours, dans l'usage de décider les controverses sur les matières de la foi; puisque dans toutes les sectes opposées, nous voyons cet esprit privé trouver dans l'Ecriture, dans le dépôt de la révélation, des choses diamétralement opposées, formellement contradictoires, qui évidemment n'y sont pas et ne peuvent pas y être.

Ensuite il conste *par le droit*, ou plus exactement par l'idée et par la théorie des choses, que l'esprit privé n'est pas une voie que le Créateur ait dû choisir pour éclairer les hommes sur le dépôt de la révélation, puisque Dieu, qui règle et gouverne l'univers par des lois générales, également simples et fécondes, cesserait d'être semblable à lui-même dans le gouvernement de son Eglise, si, au lieu d'employer une voie simple et générale d'instruction, il s'attachait à éclairer chaque homme en particulier par des illustrations privées, qui exigeraient une absurde continuité de miracles, si elles viennent immédiatement de l'esprit divin, qui exposeraient l'homme à une infinité d'incertitudes, d'illusions, d'impostures, si elles ne viennent que de l'homme (119).

2° Selon les catholiques, Dieu a choisi la seconde voie, ou un *tribunal infaillible et commun*, pour éclairer les hommes sur ce qu'a d'obscur et de contesté le dépôt de la révélation; et en cela leur manière de penser est très-conforme et à l'Ecriture et à la raison.

D'abord, l'Ecriture sainte nous apprend que Dieu a promis l'infaillibilité au corps des pasteurs, que Dieu a érigé ce corps des pasteurs en un tribunal infaillible, destiné à instruire les fidèles, à fixer leur foi, à faire évanouir leurs doutes et leurs incertitudes en fait de religion (154). Donc, si parce que Dieu a fait réellement, on peut juger de ce qu'il convenait à sa sagesse de faire, il conste par l'Ecriture que l'établissement d'un *tribunal infaillible*, destiné à éclairer les fidèles sur le dépôt de la révélation, était très-digne de la sagesse de Dieu.

Ensuite, la raison nous apprend que Dieu, en agissant ainsi, règle et gouverne son Eglise, comme il règle et gouverne la nature; c'est-à-dire, par les voies les plus simples, les plus efficaces, les plus universelles, et par là même les plus dignes et de son infinie sagesse et de son infinie puissance : donc il a été très-convenable à la sagesse de Dieu d'établir un *tribunal infaillible*, toujours existant, pour fixer la créance des hommes sur tout ce qu'il y a d'obscur et de conteste dans le dépôt de la révélation, soit en genre de dogme, soit en genre de culte, soit en genre de morale.

Nature et objet de cette infaillibilité.

156. **Observation.** 1° L'infaillibilité de ce tribunal divin, ou de l'Eglise, n'est point une infaillibilité naturelle, fondée sur les lumières des pasteurs qui la gouvernent : c'est une *infaillibilité surnaturelle*, fondée sur une assistance spéciale de l'Esprit-Saint : assistance formellement promise par l'organe même de Jésus-Christ dans l'Evangile; assistance toujours tenue pour réelle et pour certaine dans le christianisme, d'après l'Ecriture et d'après la tradition, assistance essentiellement connexe avec la sagesse et avec la sainteté d'une Providence divine qui s'intéresse aux hommes et à la religion.

2° En vertu de cette infaillibilité surnaturelle, solennellement promise, et pour toujours accordée à l'Eglise (154), l'Eglise assemblée ou dispersée décide définitivement et infailliblement : quels livres, répandus parmi les fidèles de l'ancienne ou de la nouvelle alliance, doivent être révérés comme des *livres divins*, quels autres livres, révérés comme divins par quelques chrétiens trop crédules ou mal instruits, doivent être regardés comme des *livres apocryphes* (144) : quelles traditions il faut recevoir pour *traditions divines*, quel est le *vrai sens* de quelque

(1) Omnis prophetia Scripturæ, propria interpretatione non fit (II Petr., I, 20).

textes douteux ou contestés dans les auteurs inspirés; quelle est la *vraie doctrine* de l'Ecriture et de la tradition en genre de dogme, de culte, de sacrements, de morale, de lois apostoliques, d'obligations communes à tout les fidèles ; quels ouvrages, composés dans les différents siècles, doivent être tenus pour *ouvrages à doctrine hétérodoxe* (1), soit dans leur esprit général, soit dans leurs assertions isolées, quelle *obligation précise* imposent certaines lois ecclésiastiques, anciennement ou récemment intimées aux fidèles, et en quelles circonstances il convient de changer ou d'abroger ces lois, soit en les laissant simplement périr par désuétude, soit en leur en substituant d'autres qui les remplacent en les modifiant et en les adaptant mieux au temps et au besoin.

3° Les protestants, soit par un défaut de dialectique, soit par un défaut de bonne foi, ont longtemps reproché aux catholiques de tomber dans un *cercle vicieux*, en prouvant d'abord par l'autorité de l'Ecriture sainte que l'Eglise a une autorité infaillible, et en prouvant ensuite par l'autorité infaillible de l'Eglise que tels et tels ouvrages sont l'Ecriture sainte, ou que tel et tel sens doit être attribué aux textes de l'Ecriture sainte. Voici ce raisonnement des catholiques contre les protestants, raisonnement très-concluant et très-sensé.

L'Ecriture sainte, que nous reconnaissons tous unanimement, protestants ou catholiques, pour l'infaillible parole de Dieu, regarde comme un publicain et comme un païen, c'est-à-dire comme un homme égaré dans sa créance et dans sa conduite, comme un homme hautement anathématisé du ciel, celui qui ne reconnaît pas l'autorité infaillible de l'Eglise (154) : *Donc l'Eglise a réellement une autorité infaillible.*

L'Eglise a réellement une autorité infaillible, établie et constatée évidemment par l'Ecriture sainte : donc les livres que l'Eglise reçoit pour divins, que l'Eglise ordonne de regarder comme formant l'Ecriture sainte, sont réellement l'*Ecriture sainte* : donc les sens que l'Eglise donne aux points douteux et contestés des livres divins, de l'Ecriture sainte, sont le *vrai sens de l'Ecriture sainte*.

Le cercle vicieux que reproche aux catholiques le citoyen de Genève, en disant que l'*Eglise décide qu'elle a droit de décider*, n'a pas plus de fondement. Dans un conflit de juridiction, tous les jours, sans tomber dans aucun cercle vicieux, *un tribunal suprême décide qu'il a droit de décider;* et il le décide ou d'après la loi du prince, qui lui attribue ce droit, ou d'après l'usage reçu et permanent qui lui en constate la possession. On peut dire la même chose de l'Eglise : elle décide, et d'après l'autorité de l'Ecriture et d'après la pratique générale de tous les siècles du christianisme, qu'elle a droit de décider.

Il n'y a jamais de cercle vicieux, de faux raisonnement à prouver une vérité douteuse et contestée, par une autre vérité sûre et avouée, quoique ensuite ces deux vérités établies se prêtent réciproquement une lumière et une force mutuelles.

4° On voit ici en quel sens saint Augustin, qui n'était pas gauche dans ses raisonnements, et qui était bien au fait de la doctrine des premiers siècles du christianisme, disait qu'il ne croirait pas à l'Evangile s'il n'était mu à cette créance par l'autorité de l'Eglise (1).

Saint Augustin savait qu'il fallait croire à la religion évangélique, religion dont tant de prophéties, accomplies en Jésus-Christ, dont tant de miracles, opérés en face de toute la terre, annonçaient et démontraient la divinité. Mais où existait cette religion divine? dans quel ouvrage divin étaient consignés ses dogmes et ses préceptes? C'est ce que saint Augustin croyait ne pouvoir apprendre avec une entière et complète certitude, que par le témoignage général des différentes Eglises, qui depuis le temps des apôtres avaient invariablement professé la religion de Jésus-Christ, avaient persévéramment veillé à la conservation du sacré dépôt de l'Evangile.

Inconséquences des protestants.

157. Observation. Les protestants qui, au temps du saint concile de Trente, avaient nié hautement la nécessité et l'existence d'un tribunal établi dans l'Eglise de Jésus-Christ pour terminer les différents sur la foi et sur la morale, changèrent de ton et de principe, selon leur usage toujours fécond en variations, au fameux synode de Dordrecht, commencé en 1618.

Les arminiens et les gomaristes, deux sectes célèbres et rivales en Hollande, ainsi nommées du nom de leurs chefs respectifs, Arminius et Gomar, se trouvant en opposition sur quelques articles de leur créance, le synode protestant s'assembla à Dordrecht pour juger et pour déterminer définitivement ce grand différend, qui troublait et l'Etat et la religion. Les arminiens, qui se virent les plus faibles, protestèrent contre l'autorité du prétendu concile, et lui opposèrent précisément les mêmes raisons qu'avaient objectées les protestants contre l'autorité du saint concile de Trente; raisons que tout le parti protestant jugeait alors si solides et si triomphantes : ce qui n'empêcha pas le synode protestant, où dominaient les gomaristes, d'aller en avant, de juger, de condamner, d'anathématiser la doctrine des arminiens; et par un changement de scène assez singulier, de répondre aux plaintes et aux objections des arminiens par les mêmes raisons précisément que les catholiques faisaient valoir au concile de Trente contre tout le parti protestant.

(1) *Etymologie.* Doctrine hétérodoxe, *doctrine étrangère à l'opinion reçue, à la persuasion commune :* de δόξα opinion, sentiment, persuasion ; et de ἕτερος étranger.

(1) Ego vero Evangelio non crederem, nisi me Ecclesiæ catholicæ commoveret auctoritas (*Augustinus*, *libro contra epist. Manichæi*, cap. 5).

Les catholiques, dit à cette occasion l'auteur des Mémoires chronologiques et dogmatiques, *ont prétendu tirer un grand avantage du synode de Dordrecht. Ils soutiennent que la procédure qu'on y a tenue prouve invinciblement que lorsqu'il se forme des contestations dans l'Eglise, c'est à elle à faire droit aux parties et à juger en dernier ressort. Si cela n'est pas, il n'y avait rien de plus juste que la protestation que firent les arminiens contre leurs juges, ni rien de plus frivole que ce qui fut dit par les députés pour en montrer la nullité. Tous les avis des gomaristes allèrent à établir que lorsque l'Eglise est assemblée, elle a l'autorité nécessaire pour décider ce qui est de foi, et qu'on ne peut s'écarter de ses décisions sans tomber dans l'erreur et dans le schisme. Le synode de Delpht, consulté par les Etats de Hollande et de Westfrise, avait prononcé de la même manière.*

Les arminiens alléguaient, entre autres causes de récusation contre le prétendu concile, sa faillibilité, qui les mettait en droit de ne pas s'en tenir à ses décisions. Sur cela les députés à l'assemblée de Delpht répondirent que comme Jésus-Christ promit son Esprit à ses apôtres pour leur enseigner toute vérité, il a promis à son Eglise qu'il serait avec elle jusqu'à la consommation des siècles : que lorsque de pieux et savants pasteurs s'assemblent dans la crainte du Seigneur, de différentes contrées du monde chrétien, pour juger par la parole de Dieu ce que l'on doit tenir ou rejeter dans l'Eglise, il faut croire fermement que Jésus-Christ, suivant ses promesses, présidera à cette assemblée pour l'éclairer et la conduire par son Esprit, de manière qu'on n'y décide rien contre la vérité : qu'il n'y aurait ni ordre, ni paix dans l'Eglise de Dieu, si chacun avait la liberté d'enseigner tout ce que bon lui semblerait, sans être obligé de rendre compte de sa conduite et de la soumettre au jugement d'un synode, selon le commandement de l'Apôtre, qui veut que les prophètes jugent les prophètes mêmes.

Ces messieurs, en établissant ce principe si naturel et si vrai, *ne faisaient pas réflexion qu'il se renversait sur eux-mêmes. En effet, s'il a été permis aux calvinistes de citer les arminiens à leur assemblée comme des novateurs qui abandonnaient la doctrine reçue depuis cinquante ans, et de prononcer sur l'héréticité de leurs sentiments ; il l'a été sans doute aux Pères du concile de Trente, de citer à leur tribunal ceux qui dogmatisaient de leur temps, et de décider sur les opinions de Luther et de Calvin. Les protestants ne devaient pas se séparer, ou ils devaient reconnaître, après leur séparation, qu'il n'y a point de puissance ici-bas qui ait le pouvoir de décider souverainement de la doctrine, et de terminer les différents de religion : cet argument est sans réplique.*

Le célèbre citoyen de Genève presse vivement et éloquemment, dans ce genre d'inconséquence, les protestants de Genève, qui avaient anathématisé les principes anti-chrétiens répandus dans son Emile ; et il démontre irréfragablement, sans laisser à ses juges aucun moyen de réplique, que dans les principes de la réformation, aucun tribunal, séculier ou ecclésiastique, n'a pu condamner l'analyse, vraie ou fausse, qu'il a faite de l'Evangile : parce qu'aucun tribunal n'a pu décider qu'il n'eût pas vu dans l'Evangile, d'après son *esprit particulier*, ce qu'il dit y avoir vu ; et que cet esprit particulier, dans les principes de tous les protestants, est pour lui, comme pour ceux qui l'ont jugé et condamné, l'unique règle ou l'unique application de la foi.

SECTION V.

Chronologie des livres saints.

Pour mettre dans cette section tout l'ordre et toute la clarté dont elle est susceptible et dont elle a besoin, nous la diviserons en quatre paragraphes, dans lesquels nous donnerons successivement une idée de la chronologie en général, une idée de quelques chronologies fabuleuses, une idée de la vraie chronologie ou de la chronologie de Moïse, une idée de quelques différences ou de quelques variations qu'on trouve dans cette vraie chronologie.

§ Ier. *La chronologie en général.*

158. Définition. La chronologie est une science qui apprend à mesurer, à distinguer, à comparer les temps, à les rapporter à certaines époques ou à certains événements mémorables, d'où l'on commence à compter les années, et à évaluer le nombre des années qui se sont écoulées entre ces époques. La chronologie et la géographie sont les deux grands flambeaux de l'histoire sacrée et profane.

La chronologie se divise en chronologie sacrée, tirée des livres saints, et en chronologie profane, tirée des histoires et des monuments profanes (1).

Epoques principales.

159. Définition. On appelle *époque* un point fixe dans la chronologie, un événement mémorable, d'où l'on commence à compter les années. Une époque est comme une station fixe, où l'esprit s'établit pour observer ce qui précède et ce qui suit dans l'ordre des temps et des événements, et pour donner aux choses successives dans l'histoire le rapport et l'enchaînement qu'elles ont eus dans la réalité.

1° Les *principales époques*, dans l'ancienne chronologie, sont la création, le déluge, la vocation d'Abraham, la sortie d'Egypte, la dédicace du temple de Salomon, la liberté rendue aux Juifs par Cyrus, la naissance de Jésus-Christ. Les différents peuples ont ensuite leurs époques particulières, relatives à leur histoire ou à leur religion. Par exemple, les Romains dataient de la fondation de Rome ; les musulmans datent de l'hégire, ou de la fuite de Mahomet quand il quitta la Mecque pour se retirer à Médine (129).

(1) *Etymologie*. Chronologie, science des temps. De χρόνος *tempus* ; et de λόγος *sermo*. Epoque ; point fixe, autour duquel on s'établit et d'après lequel on parle. De [illegible] je tiens ; et de [illegible] je parle.

2° Parmi les époques les plus fixes sont les *observations astronomiques*, par exemple, les éclipses de soleil et de lune, les conjonctions des solstices et des équinoxes avec certaines étoiles, les levers héliaques de certaines étoiles (1), et ainsi du reste. Quand on sait par l'histoire que tel règne ou tel événement a concouru avec telle éclipse de soleil ou de lune; par exemple, si cette éclipse est bien caractérisée, il est facile de déterminer, par les règles astronomiques, le temps précis où doit être placé ce règne ou cet événement.

Mais une longue suite d'éclipses, calculées et non observées dans une monarchie, ne prouve rien en faveur de son ancienneté : parce qu'on peut calculer aujourd'hui toutes les éclipses qui ont existé depuis le commencement du monde, et les insérer dans l'histoire ou dans les annales de cette monarchie. Nous parlerons bientôt des anciennes éclipses, rapportées dans les annales égyptiennes et dans les annales chinoises.

3° Les années que l'on compte depuis les différentes époques, ou d'une époque à une autre époque, sont ou astronomiques ou civiles. Il est important de ne point confondre ces deux sortes d'années dans l'ancienne chronologie.

Année astronomique.

160. Définition. *L'année astronomique tropique*, celle qui ramène les saisons, celle qui règle aujourd'hui l'ordre politique et civil de toutes les nations policées et éclairées, celle à laquelle on assujettit les calculs astronomiques et chronologiques, est une révolution entière, *réelle* ou apparente, du soleil autour de *l'écliptique*, à compter d'un point quelconque de l'écliptique, par exemple, du point équinoxial du printemps, jusqu'au retour vrai ou apparent du soleil au même point, au point équinoxial du printemps suivant. Cette révolution renferme,

	Jours.	Heures.	Min.	Sec.
Selon Tycho-Brahé. De la Hire. Et Cassini.	365	5	49	00.
Selon Kepler.	365	5	48	57.
Selon de la Caille.	365	5	48	43.
Selon Lalande.	365	5	48	45.

L'année astronomique a été fixée et déterminée par les astronomes de ces derniers temps, avec la plus grande précision qu'on puisse avoir et désirer : l'incertitude ne va pas, dit M. de Lalande, à trois ou quatre secondes de temps.

Année civile.

161. Définition. *L'année civile* est un espace périodique de temps, déterminé par l'usage ou par les lois d'une nation : la plus parfaite est celle qui s'accorde le mieux avec l'année astronomique tropique. Mais les premiers habitants de la terre, et les premiers fondateurs des républiques ou des monarchies, furent et durent être nécessairement de très-mauvais astronomes, et leur année civile fut souvent fort différente et fort indépendante de l'année astronomique dont nous venons de parler.

1° Chez les Romains l'année civile fut d'abord, sous Romulus, de dix mois lunaires, auxquels on attribua trois cents quatre jours: elle fut ensuite, sous Numa, de douze mois lunaires, que l'on supposa répondre à trois cent soixante-cinq jours.

Comme cette année de trois cent soixante-cinq jours était trop courte de près de six heures, il fallut ajouter de temps en temps des jours intercalaires à l'année civile, pour la ramener à peu près à l'année astronomique : ce qui fut abandonné au caprice des pontifes.

Jules César fit l'année civile de trois cents soixante-cinq jours et six heures; et cette année, trop longue de onze minutes et un quart de minute, a subsisté jusqu'au temps de la réforme du calendrier, par le pape Grégoire XIII, en 1582, où l'année civile se trouva devancer de dix jours l'année astronomique.

2° Chez les Grecs l'année civile était de douze lunaisons, à laquelle on ajoutait, tous les deux ou trois ans, une lunaison, qu'ils nommaient embolémique ou intercalaire.

3° Chez les Hébreux, l'année civile était de douze lunaisons, qu'on tâchait de rapprocher de l'année astronomique, soit en ajoutant chaque année onze ou douze jours à la fin de ces douze lunaisons, soit en insérant de temps en temps, à une année de douze lunaisons une treizième lunaison, et cette année de treize lunaisons était appelée *année embolémique*.

Chez les Juifs modernes, chez les Turcs, chez les Arabes, l'année civile est à peu près la même chose, c'est-à-dire une période de douze lunaisons, rapprochée de l'année astronomique ou par des jours intercalés à chaque année, ou par une lunaison intercalée à une année après un certain espace de temps.

Déjà au temps du déluge, l'année civile, chez les patriarches, était de douze lunaisons et quelques jours, puisqu'il est dit dans la Génèse que le déluge dura douze mois et dix jours, et qu'il est dit ensuite ailleurs que le déluge dura environ un an. Les années des patriarches n'ont rien de commun avec les années lunaires et d'un mois dont nous allons parler; ceux qui ont eu ce soupçon n'ont pas fait attention que dans leur absurde cal-

(1) Les *Levers héliaques* des étoiles sont très-célèbres chez les anciens astronomes et chez les anciens poëtes. Une étoile qui se lève pendant que le soleil éclaire l'horizon, n'a point de lever héliaque, parce qu'on ne peut la voir atteindre l'horizon lorsqu'elle se lève.

Mais quand le soleil, par son mouvement annuel, réel ou apparent, d'occident en orient, a dépassé cette étoile d'un certain nombre de degrés, et qu'elle commence à paraître le matin dans l'horizon immédiatement avant l'aurore, alors elle se lève héliaquement; et cette position dans le ciel, relativement au soleil et à l'horizon, est son *lever héliaque*.

Le *coucher héliaque* d'une étoile arrive quand elle descend le soir dans l'horizon un peu après le coucher du soleil, en telle sorte que la lumière du crépuscule empêche de l'apercevoir.

Le lever héliaque est l'*apparition*, et le coucher héliaque est l'*occultation* ou la disparition d'une étoile, dans l'horizon au voisinage du soleil. Héliaque, *solaire* : de ἥλιος, *sol*.

cul les patriarches auraient été pères à l'âge de deux ans et demi.

4° *Chez les Egyptiens*, l'année civile, selon Pline, Plutarque, Hérodote, Diodore de Sicile et plusieurs autres auteurs, fut d'abord composée d'une seule lunaison, ensuite de trois, de quatre, de six, de douze lunaisons. Aseth, trente-deuxième roi d'Egypte, ajouta cinq jours à l'année de douze lunaisons auxquelles on attribuait trois cent soixante jours.

On voit par là quelle horrible confusion a dû nécessairement répandre, dans la chronologie des différentes nations, cette bizarre diversité d'années civiles dont les commencements variables erraient successivement de mois en mois.

5° *Chez les Chaldéens*, l'année civile fut de trois cent soixante-cinq jours, selon Bérose, après le règne d'un certain Evochus; avant ce règne on comptait la durée du temps par sares, par nères, par sosses, dont on ne connaît guère la valeur.

6° *Chez les Chinois*, l'année civile a été de temps immémorial de trois cent soixante-cinq jours et six heures : elle commençait et finissait au solstice d'hiver. Cette manière de compter et d'évaluer les années remonte, selon la tradition nationale, jusques vers les premiers temps de leur monarchie; et il paraît, par leurs annales, qu'elle avait déjà lieu environ 2000 ans avant Jésus-Christ.

7° *Dans tous les Etats chrétiens*, à l'exception de la Russie, l'année civile est maintenant, selon la réforme du calendrier faite par les ordres et par les soins du pape Grégoire XIII, de trois cent soixante-cinq jours pendant trois ans consécutifs, et de trois cent soixante-six jours l'année suivante.

Si l'année astronomique était exactement de trois cent soixante-cinq jours et six heures, le *bissexte* ou le jour intercalé au mois de février, lequel se trouve alors de vingt-neuf jours, ramènerait précisément tous les quatre ans l'année civile à l'année astronomique. Mais ce bissexte ajoute à l'année astronomique, en quatre ans, environ 45 minutes de trop, ou environ 45 minutes au delà du temps qu'emploie le soleil, en quatre ans, pour retourner au même point du zodiaque : ce qui fait environ un jour en 128 ans. De sorte qu'après environ 128 ans il faut omettre le bissexte occurrent, pour que l'année civile cadre à peu près avec l'année astronomique.

Les astronomes employés à la réforme du calendrier grégorien proposèrent, et d'après leur avis il fut arrêté, que dans le cours de quatre cents ans on omettrait trois bissextes. C'est pour cette raison que l'année 1700 ne fut point *bissextile* : l'année 1800 et l'année 1900 ne le seront point encore; mais l'année 2000 le sera.

Epoque de la création.

162. Observation. Il est évident que *quelque chose existe de toute éternité*, sans quoi rien n'existerait. Ainsi l'éternité d'existence en quelque chose, ou en Dieu, ou en la matière, est de toutes les vérités auxquelles adhère et acquiesce l'esprit humain, la plus incontestable, la plus rigoureusement démontrée.

1° Il est certain et visible qu'*il existe une matière*, celle qui forme la terre, les planètes, les comètes, le soleil, les étoiles, et leurs atmosphères plus ou moins étendues : mais depuis quand existe cette matière? Existe-t-elle par son essence et de toute éternité, ou a-t-elle eu un commencement d'existence? Il est clair qu'il n'y a point de milieu entre ces deux choses; et qu'on ne peut rejeter l'une sans admettre l'autre.

2° L'*éternité de la matière* est toujours frivolement supposée, elle n'est jamais établie ou prouvée dans le système des matérialistes: système toujours plein d'une infinité de révoltantes absurdités (50).

La *création de la matière* est généralement admise, solidement établie et démontrée par tous les autres philosophes, à l'exception de quelques déistes équivoques qui forment comme le chaînon entre le matérialisme et le déisme (62).

Il est clair que *la création de la matière doit être purement et simplement admise*, s'il est évidemment démontré que les êtres qui composent ce monde ne se suffisent point pour exister et n'existent point par eux-mêmes et en vertu de leur essence; car si cela est démontré, comme il l'est en effet pour quiconque est capable de porter un regard philosophique sur les différentes espèces d'êtres qui sont le plus en prise à nos observations, il est absolument nécessaire de reconnaître l'existence de la création, quelque inconcevable que puisse être la manière dont a pu et dû se faire cette création, selon l'axiome philosophique, évidemment vrai et généralement reçu, que *les choses certaines et bien démontrées ne doivent pas être révoquées en doute, à cause des obscurités et des difficultés qui s'y trouvent :* sans quoi il n'y aurait plus rien de certain dans les choses mêmes naturelles; et loin de conduire à la certitude et à la vérité, la philosophie ne conduirait plus qu'à un ridicule et absurde pyrrhonisme.

3° Notre esprit ne conçoit pas la *création de la matière* ou son passage du néant à l'être, de l'état de possibilité à l'état d'existence; mais notre esprit conçoit-il mieux dans la matière le non-commencement d'existence ou l'existence éternelle? Et s'il est démontré (comme on le demontre par l'observation des propriétés physiques de la matière) que la matière, par exemple un tas de boue, un bloc de marbre, un morceau de bois, n'a point en partage et de son propre fonds une *intrinsèque et infinie activité* qui ait été essentiellement et éternellement féconde en elle-même; que la matière ne peut point devoir à elle-même et avoir par elle-même son existence, ses modifications, son mouvement, ses propriétés; que la matière existante a eu nécessairement un commencement d'existence, et qu'elle n'existe et n'a pu exister que par une *vraie création;* a-t-on droit de rejeter cette vérité démontrée, parce que l'on n'en conçoit pas la manière?

Avons-nous droit, par exemple, de nier

notre existence et notre vie, parce que nous ne concevons pas comment nous existons et comment nous vivons; ou de supposer éternelles notre vie et notre existence, parce que nous ne comprenons pas d'une manière lumineuse comme elles ont pu commencer? Nous ne craindrons pas de le répéter : quand une vérité est solidement établie et constatée; tout ce qu'elle peut avoir d'inconcevable ne détruit point sa certitude.

4° L'*époque de la création*, ou l'instant auquel le monde visible a commencé d'exister, remonte à un nombre immense de siècles, selon quelques histoires fabuleuses; elle ne remonte qu'à environ six ou sept mille ans, selon l'Histoire sacrée et profane : comme nous l'expliquerons bientôt.

Epoque du déluge.

163. Observation. Tous les naturalistes s'accordent unanimement à reconnaître que *toutes les parties de notre globe ont été, ou dans un même temps ou dans des temps successifs, généralement ensevelies sous les eaux.* Mille et mille monuments incontestables donnent une certitude entière et complète à ce fait historique dont conviennent également et les athées et les déistes et les chrétiens.

1° On trouve dans tous les pays du monde, dans des endroits très-éloignés de la mer, au sein des plus hautes montagnes, en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique, au nord et au midi, des amas étonnants et des couches immenses de coquillages marins de toute sorte : on y trouve des poissons entiers de toute grandeur et de toute espèce, parfaitement semblables à ceux qu'on voit aujourd'hui dans la mer, pétrifiés et convertis en la nature des carrières dont ils font partie.

Ces *tas de coquillages*, répandus d'espace en espace sur toute la surface de la terre, ces diverses espèces de poissons pétrifiés au sein des montagnes les plus hautes et les plus éloignées de la mer, monuments qu'un auteur célèbre appelle si ingénieusement les *médailles du déluge*, ne prouvent et ne peuvent prouver autre chose que l'existence et la vérité du déluge universel, rapporté par l'Ecriture sainte : comme on le verra bientôt.

Ces tas de coquillages n'existent pas et ne doivent pas exister *dans chaque contrée en particulier* ou dans chaque partie de la surface terrestre, parce que les différentes mers du monde, en se déplaçant et en se répandant sur la terre, n'ont pas toutes eu des tas immenses de coquilles à voiturer et à entasser partout. Ces poissons pétrifiés ne se trouvent pas *dans toutes les carrières indistinctement*, parce qu'il y a des montagnes antérieures au déluge, dans le sein desquelles ils n'ont pu s'incorporer. Ils n'existent et ils ne doivent exister que dans les montagnes formées après le déluge, ou dans quelques cavités des montagnes antérieures au déluge. Ainsi, quoique certains naturalistes modernes n'aient pas rencontré en Amérique des tas de coquillages dans quelques terres qu'ils ont fouillées, des poissons pétrifiés dans quelques montagnes où ils ont fait jouer la mine, il ne s'ensuit pas, comme ils l'ont conclu trop légèrement contre le torrent des naturalistes, que le nouveau monde n'ait point été en proie aux ravages du déluge, ou que ce nouveau monde soit sans monuments du déluge.

2° Un auteur moderne a avancé qu'on ne trouve point de coquillages dans les montagnes d'Amérique : il se trompe. L'*histoire de la Pensylvanie*, traduite depuis peu de l'allemand, lui apprendra, page 157, que *si l'on creuse dans les montagnes bleues de la Pensylvanie qui fait partie de l'Amérique septentrionale, montagnes qui sont à trois milles anglais de la mer, on y trouve des écailles d'huîtres, d'autres coquillages et des escargots, qui se rencontrent pareillement dans les vallées que forment ces montagnes; que les pierres calcaires, les pierres à fusil et les grès renferment une quantité étonnante de coquilles, de moules pétrifiées; et qu'en général, on a peine d'imaginer combien il y en a de milliers contenus dans les différentes espèces de pierres qui composent ces montagnes bleues; que les écailles d'huîtres, de moules et ces autres coquillages qui se voient dans la Virginie, dans le Maryland, dans la nouvelle York et dans la Pensylvanie, sont encore entières et très-dures.* Les *Recherches philosophiques sur les Américains* lui apprendront de même, d'après des autorités non suspectes, page 24 et 123, qu'on rencontre à la terre-del-Fuego, au Chili, aux Antilles, à la Louisiane et à la Caroline, des lits, des bancs et des collines entières de dépouilles marines.

Ainsi l'Amérique ne diffère point, et il devrait paraître bien singulier, aux yeux d'un physicien et d'un naturaliste, qu'elle différât en ce genre des trois autres parties de notre globe; et qu'elle n'eût pas été, pendant un temps plus ou moins long, généralement inondée et submergée comme elles.

3° Selon l'auteur des recherches philosophiques sur les Américains, on déterre et on exhume journellement, dans le Pérou, dans le Mexique, dans les îles de Sainte-Hélène et de Puna, en général dans toute la longueur de l'Amérique, depuis le Canada jusqu'aux Terres Magellaniques, une prodigieuse quantité de *grands os fossiles*, que quelques anciens naturalistes regardaient comme les restes d'une race de géans d'une grandeur énorme, et que les modernes naturalistes reconnaissent avoir appartenu à quelques quadrupèdes de la plus grande espèce. Or les quadrupèdes qui fournissent les plus grands os, des os capables de cadrer avec les grands os fossiles qu'on découvre dans toutes les contrées de l'Amérique, sont l'éléphant, le rhinocéros, la girafe, l'hippopotame, le chameau, le dromadaire; et il n'y a en Amérique ni dromadaires, ni chameaux, ni hippopotames, ni girafes, ni rhinocéros, ni éléphants. Quelle y est donc l'origine de ces grands os fossiles? N'est-il pas tout simple et tout naturel de juger ou de conclure qu'ils y existent depuis le temps du déluge : soit que les grandes espèces d'animaux dont on vient de parler existassent déjà dès lors dans le nouveau continent, où le déluge les engloutit et les

ensevelit, sans qu'elles aient eu depuis lors l'occasion ou le moyen d'y repasser de notre continent dans lequel se conservèrent toutes les espèces vivantes ; soit qu'elles n'existassent encore que dans notre continent, et qu'au temps du déluge l'agitation et la circonvolution des eaux aient voituré et enseveli indifféremment et au hasard leurs cadavres et leurs ossements, dans toutes les contrées submergées de l'un et de l'autre continents (1)?

4° En vain, pour rendre raison de ce phénomène de l'existence de ces grands os fossiles en Amérique, imaginerait-on des déluges différents de celui de l'Ecriture et beaucoup moins antérieurs à notre siècle, qui y aient fait périr les grandes espèces d'animaux auxquelles appartenaient ces os : c'est, au fond, déplacer la difficulté sans la changer, sans la résoudre. Car d'abord, comment ces déluges particuliers ont-ils pu détruire les grandes espèces animales dans toute l'Amérique, sans y détruire de même les espèces plus petites? Ensuite, comment ont pu exister, sans un miracle formel que ne veulent point admettre les auteurs ou les partisans de cette hypothèse, des déluges particuliers qui aient inondé et couvert toute l'Amérique sans inonder et couvrir de même, en vertu des lois de l'équilibre hydrostatique, notre continent? Par des *changements de centre de gravité*, dira-t-on peut-être (2). Mais si l'on suppose arbitrairement dans notre globe, surtout dans des siècles connus par l'histoire, de très-grands changements de centre de gravité qui aient transporté la masse des eaux de la mer sur tout le sol de l'Amérique, comment les eaux de la mer ont-elles pu aller submerger et engloutir ce continent, sans appauvrir et sans épuiser les mers du nôtre?

Bien moins encore pourrait-on attribuer ce phénomène à des débordements particuliers de la mer, occasionnés ou par des tempêtes ou par des tremblements de terre : puisque le sol du Pérou, où l'on trouve le plus de ces os fossiles, surtout dans le quartier qu'on appelle la *Terre-des-Brûlés*, est élevé, dans ses vallées, au moins de quatorze ou quinze cents toises au-dessus du niveau de la mer; et que plusieurs de ses montagnes s'élèvent encore à plus de mille, et quelques-unes à plus de deux mille toises au-dessus du niveau de ces vallées. Quelle tempête ou quel tremblement de terre a jamais élevé les eaux de la mer seulement à cent toises au-dessus de leur niveau naturel?

5° Il résulte, de tout ce que nous venons d'observer, que les divers monuments par lesquels il conste que toutes les parties de notre globe ont été, ou dans un même temps ou dans des temps successifs, ensevelies sous les eaux, ne peuvent cadrer, dans leur généralité, qu'avec le déluge miraculeux dont font mention les livres saints.

L'observateur qui se borne à voir et à examiner en détail quelques-uns de ces monuments, sans généraliser ses observations et ses spéculations, peut leur chercher et leur assigner différentes causes particulières et naturelles. L'observateur qui envisage la généralité, et qui saisit l'ensemble de ces monuments, décide qu'ils ont dû avoir une cause commune et surnaturelle, et que cette cause n'est et ne peut être, dans l'ordre présent des choses, que l'action du déluge miraculeux dont l'Ecriture nous a conservé l'histoire, et dont la nature nous perpétue le souvenir.

6° *Ce déluge universel est évidemment impossible dans l'ordre naturel des choses, et selon les lois générales qui animent la nature.* Aucune cause physique n'a pu donner et ôter à la terre un volume d'eau capable de s'élever au-dessus des continents et des plus hautes montagnes; aucune cause physique n'a pu forcer la masse des eaux qui existe aujourd'hui dans notre globe à se porter, contre sa gravitation et contre toutes les lois de l'hydrostatique, du fond des abîmes au-dessus des lieux les plus élevés de la terre.

7° *Mais le Tout-Puissant, qui conserve et qui interrompt à son gré les lois de la nature, a pu, pour des raisons dignes de sa justice et de sa sagesse, opérer miraculeusement ce grand et terrible phénomène;* soit en enflant et en dilatant immensément l'énorme volume des eaux de la mer et des rivières; soit en forçant cet immense volume d'eau de la mer et des rivières à sortir contre sa gravitation des ses profonds abîmes, et à se porter successivement en une épouvantable masse, en différents sens et pendant un temps considérable, sur toutes les différentes contrées de la terre; soit en employant d'autres voies évidemment possibles et qu'il importe peu de deviner.

Tout ce qu'il importe ici de savoir, c'est que le déluge rapporté dans les livres saints a évidemment suffi, dans la durée d'une année, pour bouleverser à bien des égards la surface de la terre, pour accumuler en mille et mille endroits d'énormes tas de sable, de marne, de pierres, pour creuser en d'autres endroits, par l'impulsion de son courant, de profonds abîmes au sein des terres et des montagnes; pour entraîner et pour former en couches irrégulièrement posées les unes sur les autres, de grands amas de coquillages, de plantes, de métaux, de substances de toutes sortes, pour voiturer et pour ensevelir à différentes profondeurs, dans les cavités des montagnes antédiluviennes, des cadavres humains, des poissons de mer et de rivière, des animaux quadrupèdes, volatiles, reptiles, de toute espèce, pour occasionner et produire tous les phénomènes

(1) On trouve aussi une très-grande quantité d'os et de dents d'éléphants, dans la Sibérie; quoique ces animaux n'habitent communément que les pays chauds de l'Asie. Mais ils peuvent y avoir été conduits en différents temps ou par les Chinois ou par les Tartares, et en particulier par les successeurs de Gengiskan, lorsqu'ils furent expulsés des régions méridionales de l'Asie, et forcés de s'aller cacher dans les climats glacés du Nord. Ainsi ces os fossiles de Sibérie peuvent avoir une origine de beaucoup postérieure au déluge : ce qu'on ne peut pas dire de même de ceux d'Amérique.

(2) On peut voir, si l'on veut, dans le second volume de notre Physique, pages 53 et 71, ce qu'on doit penser et de la cause et des effets de ces changements de centre de gravité dans notre globe.

remarquables que présente, à un observateur attentif et sensé, la surface dévastée de ce monde en ruine.

8° Le *souvenir de ce mémorable événement* s'est conservé plus ou moins explicitement dans l'histoire et dans la tradition de toutes les nations anciennes : chez les Hébreux, sous le nom de déluge de Noé; chez les Chaldéens, sous le nom de déluge de Xisuthrus; chez les Egyptiens et chez les Grecs, sous le nom de déluge de Deucalion; chez les Indiens, sous d'autres noms; de sorte que la vérité et la réalité de ce miraculeux désastre du déluge nous est attestée et constatée de concert, et par les livres saints, et par l'histoire des nations et par l'histoire naturelle.

Vains systèmes sur le déluge.

164. SYSTÈME PREMIER. Quelques auteurs ont prétendu que *le déluge rapporté dans l'Ecriture sainte n'a point été général pour toute la terre*, et qu'il n'a affecté que les régions voisines du Tigre et de l'Euphrate, où se trouvait alors, disent-ils, tout le genre humain.

Prétention inadmissible! prétention également opposée et à l'histoire sainte et à l'histoire naturelle : à l'histoire sainte, qui dit positivement et formellement qu'au temps du déluge, les eaux s'élevèrent de quinze coudées au-dessus des plus hautes montagnes du monde; à l'histoire naturelle, qui nous offre et nous montre dans toutes les parties de notre globe, en Asie, en Europe, en Afrique, en Amérique, au midi et au nord, des monuments durables et indubitables, par lesquels il conste démonstrativement qu'il y a eu un temps plus ou moins considérable, où tout notre globe a été enseveli sous une espèce d'océan : ce qui évidemment ne peut convenir qu'au déluge de l'Ecriture.

165. SYSTÈME II. L'auteur de *Telliamed*, dans son très-antiphilosophique roman de la Nature, roman fondé, et sur quelques observations réelles dont il dénature les conséquences, et sur un assez grand nombre d'observations antiphysiques dont il suppose la réalité, et sur une foule d'absurdes spéculations qui heurtent directement tous les premiers principes du sens commun, imagine et suppose que la terre, sujette à d'éternelles métamorphoses, tour à tour astre opaque et astre lumineux, et maintenant astre opaque depuis un nombre indéterminé de siècles, a été d'abord, dans cette dernière métamorphose, un mélange informe de sables, de chaux, d'argiles spongieuses, nageants et engloutis dans un immense volume d'eau; que cette eau, incessamment exposée à la chaleur du soleil, persévéramment frappée et attirée par les rayons de cet astre, a été successivement et peu à peu exaltée en vapeurs subtiles à des hauteurs immenses, à des hauteurs d'un nombre indéfini de millions de lieues (1), et emportée dans les tourbillons ou dans les atmosphères des planètes, des comètes, des étoiles; que, par cette permanente évaporation des eaux terrestres, la masse des eaux a diminué de jour en jour dans notre globe, et a laissé enfin à sec quelques parties de la matière argileuse rassemblée en couches concentriques vers le centre du globe; que cette matière argileuse, exposée à la chaleur du soleil, s'est durcie insensiblement, s'est convertie peu à peu en rochers et en montagnes; que les hommes et *les animaux*, vivant auparavant en républiques marines au fond de la mer, se sont habitués à quitter leur humide séjour, à habiter la surface sèche et solide de notre globe; que quand notre globe aura ainsi perdu par cette évaporation toujours subsistante toute son humidité, toute sa partie aqueuse, il s'enflammera, il s'embrasera dans toute sa substance solide, il se convertira en *globe igné et lumineux*, en soleil, pour redevenir, après son embrasement, après son entière et complète calcination, de nouveau *astre opaque*, propre à attirer jusqu'à saturation la partie humide qui s'évapore sans cesse du sein des astres opaques.

Telle est, selon Telliamed, l'histoire de notre globe, telle est l'explication générale de cette foule de phénomènes sensibles et durables qui démontrent évidemment à tous les naturalistes que notre globe a été, pendant un temps considérable, enseveli sous les eaux : tel est l'enchaînement de causes physiques qui a formé la nature, telle que nous la voyons autour de nous, et qui a fait imaginer le désordre passager du déluge rapporté dans l'Ecriture.

On voit ici à quelles absurdités mène et conduit la moderne manie de heurter de front les livres saints : Telliamed en offre un riche exemple. Un fade enchaînement de rêves extravagants qui renversent toutes les lumières de la saine raison, tous les principes de la saine physique, qui sentent bien plus le malade en délire que le philosophe qui pense; telle est la brillante découverte, l'ingénieuse spéculation, la sublime théorie de la nature, qu'une bizarre et aveugle philosophie s'est efforcée, pendant un temps, de substituer à la vraie histoire du déluge.

166. SYSTÈME III. Quelques philosophes modernes, persuadés que la *queue des comètes* est un immense amas de vapeurs ou d'eaux raréfiées, ont imaginé, sans doute pour s'égayer, qu'au temps du déluge une comète, celle de 1680, en passant auprès de la terre, l'inonda de sa queue et y produisit le déluge; telle est l'hypothèse de Wiston, philosophe anglais.

(1) Tous les Physiciens, à l'exception de Telliamed, savent que les vapeurs et les exhalaisons qui s'élèvent du sein des mers et des terres, et qui vont former sur nos têtes les météores les plus élevés, ne s'élèvent jamais à des hauteurs de plus de deux lieues; d'où elles retournent en pluies, en éclairs, en matière électrique ou fulminante, sur la terre : que l'atmosphère terrestre elle-même ne s'étend pas à plus de quinze lieues, en hauteur perpendiculaire, au-dessus de la surface de la terre : qu'il n'y a ni tourbillons, ni aucune matière qui ressemble de près ou de loin aux tourbillons, dans les espaces célestes; et qu'en supposant même dans ces espaces célestes la chimère des tourbillons, ces tourbillons, joints à l'action des rayons solaires, ne sauraient enlever un seule goutte d'eau à notre globe, pour la voiturer dans les tourbillons des planètes, des comètes, des étoiles.

Il faudrait ajouter, pour compléter ou pour perfectionner cette hypothèse, que la comète revînt sur ses pas, quelque temps après son passage, pour reprendre la queue qu'elle avait perdue, et pour délivrer la *terre ainsi inondée et submergée* de la volumineuse masse d'eau dont elle l'avait surchargée : sans quoi le déluge existerait encore.

167. **Système IV.** D'autres philosophes ont imaginé un système plus ingénieux et plus séduisant, mais tout aussi fabuleux et tout aussi ruineux, pour faire dériver de l'action physique des comètes le phénomène du déluge. Tout le monde sait aujourd'hui, disent-ils, que *les comètes sont des globes solides et opaques*, aussi anciens que le monde, assez semblables à nos planètes, mus périodiquement et en tous sens dans le vide immense autour du soleil, avec une vitesse alternativement croissante et décroissante.

Il est absolument possible, ajoutent-ils, que quelqu'un de ces *globes-comètes*, en faisant, ainsi que la terre, sa révolution périodique autour du soleil, ou heurte réellement la terre, ou passe très-près de la terre sans la heurter. Dans le cas du choc, il y aura un déluge par impulsion et par attraction : dans le cas d'un trop grand voisinage, il y aura un déluge par attraction.

Telle est le fond de leur idée que nous allons philosophiquement apprécier, adoptant ce qu'elle a de vrai, rejettant ce qu'elle a de faux.

Explication. Il est certain, et nous en convenons avec tous les modernes physiciens, que les comètes sont des globes opaques, aussi anciens que le monde, assez semblables à nos planètes, les uns plus grands et les autres plus petits que le globe que nous habitons. Il est certain que ces *globes-comètes* se meuvent, ainsi que la terre, dans le vide immense autour du soleil, dans des courbes elliptiques immensément allongées, les uns d'orient en occident, les autres d'occident en orient, ceux-ci du midi vers le nord, ceux-là du nord vers le midi. Il est certain que parmi ces globes, dont soixante ont déjà été observés avec plus ou moins de précision, et dont un nombre incomparablement plus grand reste encore vraisemblablement à connaître, il peut absolument y en avoir quelqu'un dont la courbe coupe précisément la courbe de la terre, ou soit dans un de ses points à très-peu de distance de la courbe de la terre. De tout cela que doit-il résulter, selon les lois de l'impulsion et de l'attraction? Rien qui ressemble au déluge dont nous avons parlé.

1° Dans le *cas du choc*, il est clair que la terre, mue dans son orbite autour du soleil avec une vitesse environ cent trente fois plus grande que celle d'un boulet de canon qui bat en brèche, venant à heurter un globe d'une masse à peu près égale à la sienne et mu avec une vitesse aussi grande et peut-être incomparablement plus grande que la sienne, doit essuyer une secousse féconde en étranges révolutions; une secousse propre à tout bouleverser et à tout confondre en un instant, dans l'un et dans l'autre globes; à mettre en mille et mille pièces, à faire voler au loin en mille et mille éclats leurs parties les plus dures et les plus résistantes; à les emporter loin de leur orbite primitive, ou divisés, ou confondus ensemble, mais pour toujours ruinés, dans un nouvel orbite autour du soleil. Il est clair qu'un tel désastre n'aura rien qui ressemble au déluge de l'Ecriture et de l'histoire naturelle.

Mais supposons que le choc de ces deux globes, au lieu d'être à peu près direct et très-violent, soit très-oblique et très-faible : en telle sorte que l'un et l'autre globes subsistent après le désastre de leur rencontre, et qu'ils puissent l'un et l'autre continuer à se mouvoir séparément autour du soleil, dans des courbes différentes de leur courbe primitive. Qu'arrivera-t-il de là à notre globe, selon les lois physiques?

D'abord, selon les lois du choc, le noyau terrestre, ou la partie solide de la terre, cédera à l'impulsion plus promptement que la partie liquide; de là, au-dessus du point de contact, un épouvantable promontoire d'eau qui engloutira et les campagnes et les montagnes placées à une plus ou moins grande distance autour de ce point de contact; mais qui n'aura lieu ni vers les antipodes de ce point de contact, ni dans un équateur pris entre ce point de contact et ses antipodes.

Ensuite, selon les lois de l'attraction, les eaux seront plus violemment attirées vers le point du contact, que vers les autres parties de notre globe; et cette attraction contribuera à fortifier et à augmenter le promontoire aqueux formé par l'impulsion. Les eaux accumulées en calotte sphérique ou ellipsoïdale au-dessus du point terrestre qui a essuyé le choc, prendront insensiblement et peu à peu, selon les lois du mouvement, la vitesse du noyau solide qui les emporte; et l'équilibre hydrostatique renaîtra imperceptiblement et sans violence, dans toute la masse des eaux.

Il n'y aura donc que les contrées placées autour du point du contact qui auront essuyé un déluge; et ce déluge, particulier et comme momentané, ne ressemblera en rien au déluge de l'Ecriture et de l'histoire naturelle.

2° Dans le *cas d'un trop grand voisinage*, la terre et la comète agiront réciproquement l'une sur l'autre, par simple attraction. Or de cette action réciproque que doit-il arriver à la terre, selon les lois de l'attraction? Jugeons-en, en comparant l'action attractive de la comète à l'action attractive de la lune.

On sait que l'action attractive de la lune est la cause physique du flux et du reflux de la mer; et que la différence en hauteur, entre le flux et le reflux, en six heures de temps, est d'environ dix ou douze pieds. Ainsi, si une comète, égale en masse à la terre, était pendant six heures de suite à une distance de la terre égale à celle de la lune, la comète égale en masse à la terre et envi-

ron soixante-quatre fois plus grande que la lune, produirait sur la terre, dans la ligne qui joindrait les centres de ces deux astres, un promontoire aqueux environ soixante-quatre fois plus grand que celui qu'y produit la lune; et si la comète se trouvait de moitié plus près de la terre, le promontoire aqueux deviendrait encore quatre fois plus grand; et ainsi du reste, toujours en raison renversée des carrés des distances. Par où l'on voit que, dans cette hypothèse de voisinage permanent, la terre pourrait être inondée jusque bien au-dessus de ses plus hautes montagnes, par les eaux attirées et élevées vers la comète.

Mais cette hypothèse de *voisinage permanent* entre la terre et une comète (hypothèse nécessaire pour vaincre ou pour détruire peu à peu, par une longue suite d'attractions répétées et comme accumulées, l'inertie des eaux, qui ne cèdent pas subitement et pleinement à une attraction instantanée) est un cas métaphysique et hors de la nature: à cause de l'immense vitesse qui emporte et la terre et la comète autour du soleil, et qui leur fait parcourir à chacune, au moins 780,000 toises par minute.

Ainsi en supposant que tandis que la terre se meut d'occident en orient autour du soleil, une comète, mue d'orient en occident, ou du midi au nord, ou du nord au midi, passe très-près de la terre: comme ces deux astres ne seraient ainsi très-voisins que pendant quelques moments, et qu'il faut nécessairement une certaine durée de temps pour vaincre l'inertie des eaux, la terre n'en peut essuyer aucun grand désastre, aucun désastre du moins qui ressemble de près ou de loin au *déluge* de l'Ecriture.

C'est ainsi que la fameuse comète de 1680, l'une des plus belles et des plus grandes que l'on connaisse, en passant dans sa dernière apparition très-près de la terre, dont elle ne fut éloignée que d'environ cent cinquante mille lieues, n'occasionna aucune agitation sensible aux eaux de la mer, parce qu'en coupant le plan de l'écliptique ou de l'orbite terrestre, du nord au midi, sous un angle d'environ soixante-et-un degrés, elle ne fut que pendant quelque moments à portée d'attaquer fortement et de combattre efficacement l'inertie des eaux de la mer qui s'éloignaient d'elle, et dont elle s'éloignait.

168. Remarque. L'astrologie donna autrefois de vaines alarmes, au sujet des comètes mal connues: la physique a donné dans ces derniers temps, au sujet des mêmes comètes mieux connues, des alarmes qui ne sont guère mieux fondées. Les comètes ne peuvent nuire à la terre, de l'aveu de tous les physiciens, de tous les êtres pensants, que par leur choc ou par leur trop grand voisinage: il est facile de rassurer sur ce double objet les imaginations susceptibles de terreurs paniques.

1° *La terre n'a rien à craindre du choc des comètes.* Car il faudrait évidemment, pour que ce choc eût lieu, et que la courbe d'une comète coupât précisément la courbe de la terre, et que la terre et la comète, pendant leur révolution autour du soleil, se trouvassent l'une et l'autre précisément au même instant dans cette intersection de leur courbe: l'une de ces deux choses manquant, le choc est impossible.

Or est-il à craindre que le Créateur, qui ne fait rien de gauche, rien de louche, rien de mal combiné dans la nature, ait ainsi manqué ou d'éviter l'intersection des courbes, ou de déterminer des mouvements qui ne doivent jamais se rencontrer dans cette intersection?

2° *La terre n'a pas davantage à craindre du trop grand voisinage des comètes*, soit parce qu'il est plus que vraisemblable que le Créateur a placé et arrangé tous les corps célestes dans le vide immense, de façon qu'ils ne puissent pas se nuire, soit parce qu'il faudrait, pour qu'une comète nuisît à la terre par son trop grand voisinage, que la comète et la terre, très-voisines l'une de l'autre, allassent pendant un temps assez considérable dans la même direction, comme deux boulets de canon lancés parallèlement et au même instant d'un même lieu: ce qui est contraire et à la nature de leurs courbes, et aux observations de tous les siècles passés.

Longue vie des patriarches.

169. Observation. Dans la chronologie des livres saints, la naissance des patriarches, avant et après le déluge, forme une longue suite d'époques remarquables, contre lesquelles se révolte la moderne incrédulité; qui ne voyant rien de semblable dans la durée de la vie humaine, demande pourquoi la vie des hommes ne ressemble plus aujourd'hui à celle de ces premiers pères du genre humain.

La *longue vie des patriarches*, phénomène dont font aussi mention, selon Josèphe, les anciennes histoires des Egyptiens et des Chaldéens, est un fait authentique, irréfragablement attesté et constaté et par l'histoire sacrée et par la tradition immémoriale et permanente de toute la nation sainte; et ce fait si authentique, si attesté et si constaté, n'a rien qui répugne en lui-même. Donc ce fait, quoique non conforme à notre expérience présente, n'a rien d'incroyable; n'a rien qui doive révolter la raison, laquelle ne le croit que sur une autorité irréfragable et infaillible.

Mais *pourquoi la durée de la vie humaine est-elle aujourd'hui si différente de ce qu'elle était dans les premiers temps?* Une nature plus neuve et mieux constituée, des aliments plus simples et plus salubres, une moindre somme de principes de destruction dans l'homme et autour de l'homme, la volonté spéciale du Créateur qui voulait par les patriarches peupler rapidement la terre; telles sont les raisons solides et satisfaisantes qu'on pourrait se borner à donner de cette différence, d'après les plus savants et les plus profonds commentateurs de l'Ecriture.

Le monde se renouvelle, dit le célèbre Bos-

suet, *et la terre sort encore une fois du sein des eaux : mais dans ce renouvellement, il demeure une impression éternelle de la vengeance divine. Jusqu'au déluge, toute la nature était plus forte et plus vigoureuse. Par cette immense quantité d'eaux que Dieu amena sur la terre, et par le long séjour qu'elles y firent, les sucs qu'elle enfermait furent altérés : l'air, chargé d'une humidité excessive, fortifia les principes de la corruption ; et la première constitution de l'univers se trouvant affaiblie, la vie humaine, qui se poussait jusqu'à près de mille ans, se diminua peu à peu. Les herbes et les fruits n'eurent plus leur première force ; et il fallut donner aux hommes une nourriture plus substantielle, dans la chair des animaux.*

A ces raisons générales et suffisantes, on peut ajouter, si l'on veut, une explication particulière de ce grand phénomène, tirée des plus simples principes de la physiologie et de la physique : la voici.

Explication. 1° Il conste par les principes de la physiologie, que le mécanisme physique de la vie animale dépend fondamentalement de deux causes, savoir, de la *force expansive* du cœur, qui foule le sang et le presse dans tous les membres ; et de la *force résistante* des membres, qui, captivant suffisamment, sans excès et sans défaut, l'impulsion du sang, le refoule vers le cœur : que l'altération ou la destruction de ce mécanisme physique vient communément d'un défaut de proportion entre ces deux forces ; dans le fœtus et dans l'enfant, d'un excès de force expansive dans le cœur, et d'un défaut de consistance et de résistance dans les membres ; dans le vieillard, d'un excès de roideur et de résistance dans les membres, et d'un défaut de force et de ressort dans le cœur : que s'il y avait un *ordre de choses* dans lequel, lorsque l'individu est parvenu à son parfait accroissement, la proportion entre l'action du cœur et la résistance des diverses parties du corps humain, fût constante et invariable ; la vie humaine n'aurait point de terme, l'individu serait immortel : que s'il y avait un ordre de choses où cette même proportion entre l'action du cœur et la résistance des diverses parties du corps humain, ne dût être notablement altérée et enfin totalement détruite, qu'au bout d'un certain nombre de siècles, la vie humaine aurait une très-grande durée ; l'individu n'arriverait à son dépérissement et à sa destruction qu'après ce nombre de siècles.

2° Il est plus que vraisemblable que dans l'*ordre présent des choses*, la principale cause de la prompte destruction des êtres vivants, c'est l'éternelle vicissitude des éléments. L'air qui nous environne et que nous respirons, tantôt chaud et tantôt froid, tantôt sec et tantôt humide, communique et imprime sans cesse son intempérie à toutes les parties de notre corps, soit au dehors, soit au dedans. Une extrême chaleur dessèche et durcit : une extrême froidure divise et émousse : une trop grande sécheresse absorbe et dissipe l'humide onctueux, qui doit assortir les liquides et les solides : une crasse humidité gonfle et embarrasse les conduits qui doivent donner accès à la circulation du sang, des humeurs, des sucs nourriciers, des esprits animaux. Le passage continuel d'un de ces extrêmes à l'autre donne à la machine animale d'éternelles secousses, qui tendent sans cesse à son dérangement, à son altération, à sa destruction. De là la courte durée de la vie humaine, exposée à cette intempérie de l'air et des autres éléments, durée qui varie cependant selon la diversité des tempéraments plus ou moins résistants, que l'auteur de la nature a donnés aux différents individus.

3° Un *ordre de choses* propre à entretenir longtemps cette proportion d'égalité entre l'action du cœur et la résistance des différentes parties du corps humain ; un ordre de choses, propre à faire durer pendant plusieurs siècles la vie humaine, c'est celui que l'on peut très-vraisemblablement supposer avant le déluge et quelques siècles après le déluge. Supposons qu'au temps du déluge, l'équateur terrestre, auparavant parallèle au plan de l'écliptique, ait commencé à s'incliner sur ce plan de l'écliptique; et que cette inclinaison, allant toujours en croissant, ne soit arrivée à son dernier période que vers le temps d'Abraham, d Isaac, et de Joseph. Dans cette hypothèse, que nous avons amplement expliquée et développée dans notre théorie de la terre, hypothèse évidemment possible et vraisemblable, l'axe de la terre aura été primitivement parallèle à l'axe de l'écliptique. De là l'égalité constante des jours et des nuits, pendant toute l'année et dans toute la terre : delà l'invariabilité permanente des saisons : de là un printemps continuel dans tout le globe terrestre : de là le défaut ou l'absence de ces chaleurs excessives, qui calcinent et dévorent ; de ces froidures extrêmes, qui déchirent et meurtrissent; de ces altérations excessives et toujours renaissantes qu'entraîne nécessairement dans la machine animale le passage éternel d'un extrême à l'autre.

Dans les siècles qui suivirent de près le déluge, l'inclinaison de l'équateur sur l'écliptique, dut être d'abord comme imperceptible : elle dut augmenter ensuite sensiblement, et arriver enfin à son dernier période. Or, selon l'histoire sainte, la vie des patriarches semble décroître dans la même proportion : la nature humaine s'altère, s'affaiblit, dure et subsiste de moins en moins, depuis le siècle de Noé jusqu'au siècle de Jacob et de Joseph. Depuis ces deux derniers patriarches, la durée de la vie humaine est assez uniforme, et telle à peu près que nous la voyons de nos jours.

4° Est-il surprenant que dans l'*ordre primitif des choses*, qu'avant le déluge et quelques siècles après le déluge, la nature humaine, infiniment moins exposée aux secousses destructives qui l'assaillent dans l'*ordre présent des choses*, ait été incomparablement moins prompte à s'altérer, à se durcir, à se déranger, à se décomposer, à se détruire? La longue vie des patriarches, constatée par

l'histoire et par la tradition, n'est donc qu'une suite des principes de la physiologie et de la physique, dans l'hypothèse très-vraisemblable que nous admettons : cette longue vie des patriarches n'a donc rien qui doive si fort révolter la raison contre la religion.

Dans l'hypothèse du parallélisme entre l'écliptique et l'équateur, il y aurait eu beaucoup plus de chaleur sous l'équateur que sous les pôles, parce que la lumière du soleil, dardée perpendiculairement sur les régions de l'équateur, et obliquement sur les régions des pôles, aurait eu plus d'action sur les premières que les dernières. Mais l'équateur et les pôles auraient eu respectivement une température toujours à peu près uniforme, qui, assortie au tempérament de leurs divers habitants, n'eût point été propre à y altérer rapidement l'organisation et la constitution. Les régions, situées entre l'équateur et les pôles, devaient être alors, comme aujourd'hui, les régions tempérées; et ce sont celles qu'habitaient les patriarches. Cette uniformité de température, ce printemps perpétuel, n'étaient pas incompatibles avec quelques différences de chaud et de froid, occasionnées par les nuages, par les pluies, par d'autres causes naturelles : mais ces différences devaient être peu sensibles, et peu funestes au tempérament.

5° Voici donc, en peu de mots, le résultat de toute cette théorie. Selon les principes de la physiologie et de la physique, dans un ordre de choses propre à conserver et à entretenir la vie humaine pendant un nombre plus ou moins grand de siècles, les hommes ont dû vivre pendant ce nombre plus ou moins grand de siècles. Or il est vraisemblable que les patriarches avaient *cet ordre de choses*, que nous n'avons plus : donc il ne doit pas être surprenant que la vie des patriarches ait été différente de la nôtre en durée.

§ II. *Chronologies fabuleuses.*

170. Observation. Le goût des fables fut le goût dominant de l'antiquité profane : elle en mêla sans fin à son histoire ; elle en mêla par là même à sa chronologie. C'est dans cette ténébreuse confusion des événements et des temps, dans ce mélange informe de faits historiques et fabuleux, que la saine critique doit chercher à démêler la vérité des choses.

Les plus *anciennes nations* du monde sont sans contredit les Hébreux, les Chaldéens, les Egyptiens, les Indiens, les Chinois ; et c'est dans la chronologie de ces nations, que va se perdre la chronologie de toutes les autres nations de la terre. Connaître ce qu'ont imaginé ou pensé ces différentes nations sur l'antiquité de la terre et du genre humain, c'est connaître tout ce qui a été imaginé ou pensé en genre d'ancienne chronologie.

Fables de la chronologie égyptienne.

171. Observation. Tous les siècles et toutes les nations ont eu leur manie particulière, leur folie propre : celle des Egyptiens, qui paraissent avoir donné le ton en ce genre aux Chaldéens et aux Indiens, était de porter l'origine de leur nation dans une immense antiquité. Le plus ignoble Egyptien (comme nous l'apprend Platon dans son Timée et dans son Critias) dédaignait et méprisait un sage de la Grèce, un Thalès, un Solon, un Platon, un Hécatée de Milet, un Hérodote, un Diodore de Sicile, qui venaient en Egypte pour y débrouiller le chaos de la législation et de l'histoire, parce que tout Egyptien avait l'honneur d'être membre d'une nation qui se croyait ou qui se disait plus ancienne que la nation grecque, de plusieurs myriades, c'est-à-dire de plusieurs dixaines de milliers d'années ; et plus il augmentait cette ancienneté, plus il s'imaginait croître en mérite et en excellence.

C'est ainsi, pour comparer une folie moderne à une folie ancienne, qu'on a vu et qu'on voit peut-être encore en France, quelques *familles illustres*, peu contentes de l'honneur réel de descendre d'un comte ou d'un baron du douzième ou du treizième siècle, se décorer d'une généalogie imaginaire; se faire descendre fabuleusement de père en fils, de quelqu'un de ces conquérants des Gaules, qui suivaient Pharamond et Clovis. C'est ainsi encore qu'un gentillâtre allemand qui se vante de compter soixante-quatre ou cent vingt-huit quartiers de noblesse, daigne à peine regarder un haut et puissant seigneur de la même nation, qui n'en compte que trente-deux : que serait-ce si ce même seigneur ne pouvait remonter au delà de seize bien prouvés ?

Dans cette manie d'antiquité, il fut facile à la nation égyptienne, qui divisait son histoire en temps historiques et en temps mythologiques, de se donner tant d'ancienneté qu'elle voulut : tout lui en fournit et lui en facilita les moyens.



1° Dans les *temps historiques*, elle avait eu successivement des années civiles d'un mois, de trois mois, de quatre mois, de douze mois. Il est clair qu'en mettant bout à bout ces années, et en les comptant toutes indifféremment pour ce qu'elles avaient valu dans les derniers temps, on faisait bien du chemin dans l'antiquité (161).

En mettant encore bout à bout, comme l'observent l'historien Josèphe, le chevalier Marshan, l'académicien Fréret, les règnes contemporains de différentes dynasties qui régnèrent en même temps sur différentes parties de l'Egyte, on reculait avec un brillant succès l'origine de la nation (1).

2° Par le moyen des *temps mythologiques*, des fabuleuses généalogies et des règnes fabuleux de leurs dieux et de leurs demi-dieux, il est clair qu'il était facile aux Egyptiens de marcher à pas de géant vers l'antiquité ; et

(1) « Les prêtres Egyptiens (dit M. Fréret, dans sa Défense de la chronologie contre le système chronologique de Newton) mettaient au nombre de leurs rois tous les princes qui avaient régné en Egypte, et dont le nom se trouvait dans les annales sacrées; et c'est par là qu'Hérodote compte en Egypte 341 rois ; et Manéthon, quelques siècles après, 332 rois. Mais ces princes, que Manéthon divise en trente et une dynasties, ne composaient pas une suite de rois successifs. Pages 225 et 314. »

de faire des progrès divins dans l'art merveilleux d'illustrer leur nation, en éloignant de plus en plus les premiers temps de son existence.

3° Les *monuments nationaux*. fabuleusement expliqués, étaient mis en œuvre pour donner une espèce de certitude ou de vraisemblance à leur histoire et à leur chronologie. Par exemple :

Les Egyptiens avaient conservé dans leurs annales ou dans leurs traditions, au rapport de Diogène Laërce, la mémoire de 373 éclipses de soleil, et de 832 éclipses de lune, arrivées avant le siècle ou le règne d'Alexandre. *C'est assez bien* (dit le savant et judicieux auteur de l'Histoire des mathématiques) *la proportion qui règne entre les éclipses de ces deux astres, vus sur un même horizon; et de là on pourrait conclure que ces éclipses ne sont point fictives, et qu'elles avaient été réellement observées. Mais ce qu'ils ajoutaient*, continue le même auteur, *savoir, que ces phénomènes étaient arrivés dans une durée de* 48,853 *ans, n'est qu'une fable mal concertée: car* ce nombre d'éclipses *a dû être vu dans douze ou treize cents ans* (*Tom.* I, *pages* 64 et 65).

Les Egyptiens avaient une période chez eux célèbre, qu'ils appelaient la grande année, l'année de Dieu, le cycle ou l'année caniculaire, la période sothique. Cette *grande année commençait*, lorsque Syrius, dans son lever héliaque (159), sortait des rayons du soleil le premier jour du mois thot ou de l'année civile; et elle durait environ mille quatre cents soixante ans. De là ils concluaient que cette période, pour devenir connue, avait dû nécessairement être observée plusieurs fois, un grand nombre de fois, par la nation; et que par conséquent leur astronomie remontait à une immense antiquité. Fausse conclusion! puisqu'il suffisait d'avoir observé avec quelque attention et avec quelque réflexion, une seule portion de cette période, pour la connaître en entier avec le peu de précision qu'elle avait chez les Egyptiens.

La grande révolution du zodiaque autour des pôles de l'écliptique, ne fut connue chez les Egyptiens qu'au temps d'Hipparque, environ deux cent cinquante ans avant Jésus-Christ. N'importe : on la fit entrer dans la suite, dans les anciennes découvertes de l'Egypte; et elle y fonda la période de trente-six mille ans environ (1).

Une fable singulièrement chère aux Egyptiens, la fable du *fameux cercle d'or* de trois cent soixante-cinq coudées de circonférence et d'une coudée de largeur, qui décorait anciennement, disait-on, le tombeau du roi Osymandias, et qui était dès lors destiné à diviser l'année en trois cent soixante-cinq jours, et à diriger les observations qu'on faisait dans le ciel sur les mouvements relatifs des planètes et des étoiles, venait à l'appui de leurs prétentions d'antiquité. Un tel cercle, un tel monument, dont l'existence est évidemment fabuleuse, était, selon les prêtres égyptiens, une preuve décisive que la nation égyptienne avait déjà, au temps du roi Osymandias, des observations et des connaissances astronomiques, qui ne pouvaient être le fruit que d'une longue suite de siècles.

Les statues, les obélisques, les pyramides, qu'on admirait dans l'Egypte, *anciens monuments* du despotisme et de la folie des souverains de cette nation, mais dont aucun ne remonte au delà de quinze ou seize cents ans avant l'ère chrétienne, devaient leur existence à tel roi ou à tel demi-dieu qu'il plaisait arbitrairement aux prêtres mystérieux et enthousiastes de cette nation de leur attribuer et de leur assigner.

4° C'est sur de pareils fondements qu'était établie l'histoire et la chronologie égyptienne, telle que l'apprirent des prêtres de cette nation, Hérodote, Solon, Platon, et quelques autres historiens ou philosophes de la Grèce, et telle que la donna dans la suite, dans son Histoire de l'Egypte, peu de temps après la mort d'Alexandre, Manéthon, grand prêtre d'Héliopolis, et garde des archives sacrées de la ville (1).

Mais dans ces rapports ou récits faits aux anciens sages de la Grèce et consignés dans les anciennes histoires de cette nation, combien de fables, d'absurdités, d'oppositions contradictoires, qui leur ôtent presque toute certitude. Par exemple, d'après ces récits:

Hérodote donne onze mille trois cent quarante ans de durée au règne des hommes, depuis Ménès, premier roi d'Egypte, jusqu'à Séthon, contemporain de Sennachérib.

Diodore de Sicile, suivant en cela Hécatée de Milet, donne neuf mille cinq cents ans de durée au même règne des hommes, depuis Ménès, jusqu'à Cambyse, qui régnait cinq cent trente-huit ans avant Jésus-Christ, et il réduit ensuite ces 9,500 ans qu'il ne prenait pas pour des années solaires, à 4,700 ans environ.

Selon Diogène Laërce, Nilus, le premier auteur de la philosophie égyptienne, passait pour avoir vécu 48,863 ans avant Alexandre; et selon Dicœarchus, ce même Nilus ne vivait que 436 ans avant les olympiades, ce qui ne

(1) La révolution dont il s'agit ici, est ce que les astronomes nomment la *précession des équinoxes*.

Soit une ligne droite, menée du centre de la terre à l'intersection occidentale de l'écliptique et de l'équateur, et prolongée indéfiniment dans la région des étoiles. L'étoile qui est à l'extrémité de cette ligne cette année, au moment de l'équinoxe du printemps, sera plus orientale de 50 secondes et 20 tierces de degré, au moment de l'équinoxe du printemps prochain; de 100 secondes et 40 tierces, au moment de l'équinoxe du printemps suivant; et ainsi de suite : de sorte qu'il faudra à cette étoile, 25,740 ans, pour revenir dans la même intersection de l'écliptique et de l'équateur, à l'équinoxe du printemps.

Cette révolution, inconnue aux anciens Egyptiens, découverte par Hipparque, peu exactement connue encore au temps de Ptolémée, fut évaluée par ce dernier astronome à environ 36,000 ans, quoiqu'elle ne soit que de 25,740 ans.

(1) Cette histoire de Manéthon n'existe plus : elle s'est perdue; et il y a apparence que cette perte n'a pas immensément rétréci la sphère des connaissances humaines. Eusèbe, auteur du quatrième siècle, et Jule Africain, auteur du troisième siècle, nous en ont donné deux extraits différents : l'historien Josèphe, contemporain des apôtres, et George Syncelle, auteur du huitième siècle, nous en ont conservé quelques fragments.

remonte qu'à environ 1,200 ans avant Jésus-Christ.

Platon donne 9,000 ans d'ancienneté à la ville de Saïs, postérieure aux villes de Thèbes et de Memphis.

Manéthon compte, depuis la fondation de la monarchie égyptienne jusqu'au règne d'Alexandre, environ 5,340 ans selon Jule Africain, environ 4,260 ans selon Eusèbe, environ 3,540 ans selon Syncelle, environ 10,000 ans selon d'autres auteurs.

L'ancienne chronique égyptienne rapportée par Syncelle, compte 36,510 ans, depuis le règne du Soleil jusqu'au règne d'Alexandre : elle embrassait fabuleusement, comme on voit, le règne des dieux et des hommes.

Tel est le fond et la substance de tout ce qu'on a de meilleurs monuments, pour fixer les idées sur l'ancienneté de la nation égyptienne. De tout cela que conclure au sujet de l'histoire et de la chronologie de cette nation, sinon qu'elles renferment évidemment beaucoup de fables et bien peu de certitude (175)?

Fables de la chronologie chaldéenne.

172. Observation. La manie d'antiquité ne fut guère moins énergique dans la nation chaldéenne que dans la nation égyptienne, et les prêtres de Babylone ne se montrèrent pas moins ardents que les prêtres d'Egypte à soutenir et à étendre en ce genre la gloire de leur nation.

Bérose, prêtre de Bélus, à Babylone, né vers le temps où Alexandre fit la conquête de cette grande ville, rédigea en corps d'histoire les fables chaldéennes, comme Manéthon avait rédigé en corps d'histoire les fables égyptiennes. Cette histoire de Bérose n'existe plus depuis longtemps, et aucun critique n'a été trompé par les ineptes rêveries qu'a publiées dans ces derniers temps sous le nom de Bérose le dominicain Annius de Viterbe.

1° Les Chaldéens ainsi que les Egyptiens, divisaient leur antiquité en temps fabuleux et en temps historiques; les temps fabuleux, selon les Chaldéens, précédaient les temps historiques de plusieurs myriades ou de plusieurs fois dix mille ans. Voici ce qu'en dit M. Fréret (*Dans sa Défense de la chronologie, contre le système de Newton, pag.* 234), d'après Syncelle, qui nous a conservé quelques fragments de l'histoire de Bérose : *Les Babyloniens admettaient une progression assez lente dans la formation des êtres, et ils supposaient que pendant longtemps, la nature, qui essayait pour ainsi dire ses forces, n'avait produit que des monstres et que des êtres irréguliers. Ainsi les temps historiques ne commençaient qu'au règne d'Alorus, le premier homme et le premier roi de la Chaldée.*

Il ne sera pas inutile de remarquer ici comme en passant, que chez les Egyptiens, les temps fabuleux étaient remplis de *généalogies des dieux*, et que chez les Chaldéens, ces mêmes temps fabuleux étaient livrés à la fermentation de la nature, à la *lente formation des êtres*; les premiers étaient plus décidés pour l'absurde polythéisme, les derniers penchaient plus vers le stupide matérialisme. On devinera peut-être par là pourquoi l'on voit quelques philosophes modernes insister et s'appesantir si fort sur la lente formation des êtres, sur la lente formation des langues, des arts, des sciences, des sociétés, des empires; qui demande, selon eux, une suite de siècles immensément plus grande que celle que donne au genre humain l'histoire sainte : on se peint souvent plus qu'on ne pense et qu'on ne veut dans ses écrits.

La durée de ces temps historiques, continue le même auteur d'après les mêmes fragments de Bérose, *était partagée chez les Babyloniens en plusieurs intervalles, par époques différentes. Le premier intervalle, depuis Alorus jusqu'à Xisuthrus, sous lequel arriva le déluge universel, comprenait le règne de dix rois successifs, et la durée en était de* 120 *sares, ou périodes chaldéennes. Depuis le déluge de Xisuthrus, on comptait neuf sares et demi, jusqu'au règne d'Evochoüs. Après cet Evochoüs, on commençait à compter la durée par années solaires de* 365 *jours, et l'on comptait* 1,865 *ans, jusqu'à la destruction de l'empire syrien sous le dernier Sardanapale.*

2° Mais qu'était-ce que ces *sares* qui mesurent les premiers temps historiques de la nation chaldéenne? C'était une durée de 3,600 ans, selon les anciens astrologues chaldéens, une durée de 3,600 jours selon les chronologistes chrétiens, une durée de 222 lunaisons selon quelques livres de l'astronomie chaldéenne, selon Suidas, selon Halley et Fréret; par où l'on voit quel fonds de certitude et de précision peut donner cette chronologie chaldéenne, même dans ce qu'on nomme les *temps historiques*. La chronologie chaldéenne renferme évidemment la même incertitude, la même confusion, les mêmes oppositions, les mêmes rêveries que nous venons d'observer dans la chronologie égyptienne (171, 175).

Bérose, dans le premier livre de son Histoire, faisait remonter l'origine et les premiers temps de Babylone, abstraction faite de la longue durée qui avait concouru avec la lente formation des êtres, à une immense antiquité, à 150,000 ans selon Syncelle, à 470,000 ans selon d'autres historiens.

Le philosophe et l'orateur romain, Cicéron, regardait ces prétentions d'ancienneté comme une folie ou comme une imposture; elles ont été rejetées de même par Diodore de Sicile, par Lucrèce, par Macrobe, par Lactance, par saint Augustin. Quel secret motif a pu animer quelques philosophes modernes à faire de si puissants et de si inutiles efforts pour les faire adopter comme des réalités?

M. Fréret, évaluant avec assez de vraisemblance le sare chaldéen à 222 lunaisons, et appliquant cette évaluation à l'histoire de Bérose, compte depuis le règne d'Alorus jusqu'à Jésus-Christ 4,809 ans, ce qui concilie à peu près la chronologie des fables chaldéennes avec la chronologie des livres saints.

Fables de la chronologie indienne et chinoise.

173. Observation. Selon l'histoire sainte

et selon tout ce qu'il nous reste de meilleurs monuments dans l'histoire profane, les premières contrées qui aient été habitées, sont les régions du Tigre et de l'Euphrate. De là se sont faites les premières émigrations, de là sont sorties les premières colonies, qui de proche en proche se sont répandues sur toute la surface de la terre.

Il est vraisemblable que les régions de l'Inde et de l'Egypte furent les premières à se peupler, soit parce qu'elles se trouvaient plus voisines de la primitive patrie du genre humain, soit parce que leurs riches contrées jouissent d'une température plus analogue à la température de cette patrie primitive.

De la Chaldée, des bords de l'Inde et de l'Euphrate, continuèrent à sortir des colonies qui allèrent peupler le nord de l'Asie et la partie orientale de l'Europe.

De l'Egypte sortirent des colonies qui peuplèrent les côtes et l'intérieur de l'Afrique, la Grèce et une partie de l'Europe.

De l'Inde sortirent des colonies qui peuplèrent les îles voisines, la Chine, la grande Tartarie. L'Amérique a dû être et paraît effectivement avoir été la dernière à se peupler, comme nous l'expliquerons dans la septième section (237).

Les Indiens et les Chinois, dont nous allons examiner la chronologie, eurent, à l'exemple des Chaldéens et des Egyptiens, et leurs *temps fabuleux* et leurs *temps historiques*, avec cette différence, que dans la partie fabuleuse, les Indiens penchèrent plus vers le polythéisme, qui enfanta dans l'Inde mille superstitions absurdes, et les Chinois vers le matérialisme, qui se transforma ensuite en culte du ciel et en culte du Maître du ciel. De là on pourrait peut-être conjecturer que les Indiens sont une colonie égyptienne ou une branche de la colonie qui peupla l'Egypte, et que les Chinois sont une colonie chaldéenne ou une branche de quelque colonie différente de celle qui peupla l'Inde.

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, le temps fabuleux des Indiens et des Chinois, temps qui évidemment ne mérite aucune attention, va aussi loin ou peut-être plus loin que celui des Egyptiens et des Chaldéens. Quant à leur temps historique, c'est encore un chaos où il est très-difficile de démêler la vérité d'avec la fable, surtout chez les Indiens, où il n'y a aucun monument historique sur lequel on puisse compter.

Le célèbre Pythagore, que sa savante inquiétude entraîna dans tous les pays où il espérait trouver des lumières, après avoir assez longtemps conféré avec les prêtres de l'Egypte, alla conférer au delà des rives du Gange, vers le milieu du cinquième siècle avant notre ère, avec les brahmanes de l'Inde, qu'on nommait autrement gymnosophistes, et il ne rapporta guère de cette contrée que son fameux dogme de la métempsychose : ce qui paraît suffisamment prouver que l'Inde n'était pas alors enrichie de sciences, de découvertes, de monuments bien dignes de l'attention d'un philosophe.

M. Fréret assure, dans le dix-huitième volume des Mémoires de l'Académie des inscriptions, page 45, qu'aucune tradition, discutée de bonne foi, ne remonte chez les Indiens à l'an 360 avant notre ère vulgaire. Ainsi les anciens temps historiques des Indiens ne méritent guère plus d'attention que leurs temps fabuleux.

Annales chinoises.

174. OBSERVATION. Les *annales chinoises*, que nous n'avons garde de mettre purement et simplement au rang des fables, font remonter l'origine de cette nation et de cette monarchie à deux ou trois mille ans avant l'ère chrétienne : mais que d'incertitude encore dans ces annales! *Nous voyons*, dit M. Fréret dans l'ouvrage que nous avons déjà cité, *combien l'histoire de la Chine publiée par le Père Mendoça et suivie par Scaliger, est différente de celle que le père Martini et le père Intorcetta ont tirée des annales authentiques de la Chine. Le père Mendoça a mêlé les traditions incertaines et les opinions fabuleuses du peuple avec les faits constants et assurés de l'histoire, et il donne à la monarchie chinoise beaucoup plus d'antiquité que ne le font les Chinois lettrés.*

Il y a apparence que plus on portera de saine critique dans l'examen de ces annales chinoises, plus on rapprochera de nous l'origine et les premiers temps de cette monarchie. Les annales de la Chine, ainsi que les annales de tous les peuples et de toutes les familles qui vont se perdre dans une grande antiquité, sont toujours nécessairement un mélange informe de lumière et de ténèbres, de vérités et de fables, que la critique doit tâcher de démêler. Si nous avons si peu de certitude et de lumière sur l'origine et sur les premiers temps de nos ancêtres, les Francs et les Gaulois, devons-nous raisonnablement attendre que les Chinois aient plus de lumière et de certitude sur l'origine et sur les premiers temps de leur nation, qui remontent à des siècles incomparablement plus éloignés et plus ténébreux? Selon ces annales chinoises, depuis Fohi, fondateur de cet empire, jusqu'à l'empereur actuellement régnant, il s'est écoulé environ 4,700 ans; ce qui porte le commencement de cette monarchie à près de 600 ans avant le temps où la Vulgate place le déluge; mais il y a indubitablement bien des retranchements à faire dans cette durée de 4,700 ans.

1° Selon ces annales chinoises, les *huit premiers règnes* occupent 737 ans, et les huit premiers monarques étaient des souverains élus par le choix de leurs compatriotes; c'étaient par là même des hommes déjà distingués ou par leur mérite, ou par leur audace, ou par leur intrigue, avant leur élection.

A qui persuadera-t-on que huit monarques consécutifs, déjà d'un certain âge en montant sur le trône, aient régné l'un portant l'autre près de 93 ans? Il est évident qu'il y a à rabattre au moins les deux tiers, c'est-à-dire au moins 500 ans, sur cette première durée de la monarchie chinoise; soit que, dans

ces premiers temps d'ignorance et de ténèbres, les années ne fussent pas encore des années solaires, ce qui est assez vraisemblable; soit que les signes qui exprimaient les nombres dans les premiers âges ne répondent pas aux signes qui ont exprimé les nombres dans les âges suivants.

2° Après ces huit premiers monarques électifs viennent ensuite, selon les mêmes annales chinoises, *vingt deux dynasties* ou vingt-deux différentes familles royales, dont les règnes ont une durée assez conforme à celle que nous observons dans l'histoire ancienne et moderne des nations européennes.

Mais en supposant à ces annales tout ce qu'elles peuvent avoir de certitude, et sans rien retrancher aux vingt-deux dynasties et aux règnes qui les remplissent, ne peut-on pas penser avec la plus grande vraisemblance que les premières dynasties de cet empire ont été différentes familles souveraines qui régnaient dans le même temps sur différentes contrées, dont les règnes ont concouru ensemble, et qu'on aura placées dans les siècles suivants, d'après l'histoire ou la tradition confuse de ces premiers temps, les unes à la suite des autres? Est-il vraisemblable qu'une contrée qui a cinq ou six cents lieues d'étendue du nord au midi, et près de quatre cents du levant au couchant, ait commencé par être soumise à une seule famille, à un seul chef? Ce serait un phénomène unique dans la révolution des siècles, un phénomène diamétralement opposé aux mœurs des hommes, à l'histoire de toutes les nations, qui ont toujours commencé par être un assemblage de petites hordes ou peuplades isolées, soumises à différents petits chefs, et que l'impérieuse loi du plus fort a converties successivement et peu à peu en de grands corps politiques, soumis à un seul despote ou à un seul monarque.

Il paraît donc plus que vraisemblable qu'il sera arrivé aux annales chinoises ce qui arriva aux annales égyptiennes, c'est-à-dire de placer les unes à la suite des autres des dynasties qui régnaient en même temps sur différentes contrées; de mettre les uns à la suite des autres un plus ou moins grand nombre de *règnes contemporains* qui avaient concouru ensemble; ce qui aura aisément reculé de plusieurs siècles l'origine et les premiers temps de cette monarchie.

Que dans environ deux mille ans, dans des siècles d'ignorance qui ne sont pas absolument impossibles pour les nations européennes, qui ont certainement été longtemps existants pour la nation chinoise, on place les uns à la suite des autres les différents rois de la maison de Bourbon qui auront régné conjointement en France, en Espagne, en Italie! Il est clair que le règne de Henri le Grand, chef de cette maison et de toutes ses branches, sera reculé de bien des siècles dans l'histoire, et que la durée de la monarchie française fera bien du chemin au delà de son terme vers l'antiquité.

3° Il ne faut pas s'imaginer que les annales chinoises, dont on a exalté avec tant d'enthousiasme la certitude historique dans ces derniers temps, soient une espèce de *journal historique*, fait successivement de jour en jour, d'année en année, de siècle en siècle, depuis les premiers temps de cette monarchie jusqu'à nos jours.

Ce sont des histoires assez peu anciennes qu'on a composées depuis un certain nombre de siècles, avec plus ou moins de critique, et sur les traditions nationales; et sur un fort petit nombre d'anciens monuments qui n'existent plus; car de l'aveu même des Chinois les anciennes histoires, qui devraient constater la longue suite de siècles où va se perdre leur origine, périrent toutes sous le règne du tyran Tsin-Chi-Hoang, qui fit brûler tous leurs livres anciens, et qui fit disparaître tous leurs anciens monuments historiques, environ deux siècles avant l'ère chrétienne.

4° Mais s'il est plus que vraisemblable que les premiers chefs et les premières dynasties dont les annales chinoises font mention, ont concouru ensemble dans leurs règnes en différentes contrées de la Chine, il conste suffisamment et par ces mêmes annales, et par certains monuments qu'on a trouvés en différentes contrées de la Chine, tels qu'un ancien temple antérieur au temple de Salomon, que la *nation chinoise existe, plus ou moins nombreuse, divisée en plusieurs dynasties ou réunie en un même corps politique, depuis environ 4,000 ans*: ce qui remonte à environ 110 ans en deçà du temps où la Vulgate place le déluge.

La chronologie des Septante qui place le déluge environ 830 ans plus loin, et à laquelle nous nous attachons de préférence, fournit aux nations dispersées après le déluge un temps surabondant pour se répandre et pour se multiplier dans toute l'Asie. Les premiers monarques de ces différentes nations auront été d'abord des chefs de famille, comme Abraham chez les Hébreux, ou des chefs de pâtres, de chasseurs, de brigands, comme Nemrod chez les Chaldéens, et dans la suite Romulus chez les Romains.

175. Remarque. Le goût des fables absurdes ne peut pas durer toujours, parce que le fanatisme qui les accrédite, n'a qu'un temps; et que la vérité, la raison, la religion, qui les combattent, sont éternelles.

On est fort revenu, dit un savant moderne, grand géomètre et grand astronome, M. de la Lande, *de la* prévention singulière *qu'on avait eue sur l'antiquité des Chinois, de leurs sciences, de leur astronomie; du moins on commence à former des doutes sur ce sujet.*

On peut dire la même chose de la prévention singulière qu'on avait eue sur l'antiquité des Egyptiens et des Chaldéens, prévention qui n'était fondée que sur les récits fabuleux qu'en avaient faits aux historiens et aux sages de la Grèce les prêtres d'Egypte et de Babylone, et qui dans un siècle de critique et de philosophie tel que le nôtre, auraient dû être examinés et appréciés avant d'être si emphatiquement adoptés.

Les prêtres égyptiens ou chaldéens ont fait

tel et tel récit à Hérodote, à Solon, à Platon, à Diodore, et ainsi du reste; on n'en doute point. Mais ce qui a été dit aux sages de la Grèce, et qu'ils ont consigné dans leurs écrits, est-il vrai, est-il vraisemblable, est-il probable, n'est-il point suspect, n'est-il point absurde? Voilà ce que la philosophie de tous les temps et de tous les lieux a droit d'examiner, puisqu'il ne s'agit pas ici de faits historiques dont ces auteurs aient pu être témoins par eux-mêmes, ou qu'ils aient pu apprendre d'autres témoins capables de leur donner une vraie certitude sur l'objet de leur relation.

§ III. *Chronologie de Moïse.*

176. Observation. Parmi les écrivains de l'antiquité, le seul qui ait parlé de l'origine du monde et du genre humain, d'une manière à laquelle puisse applaudir la raison, c'est Moïse, c'est l'*auteur du Pentateuque*.

1° Que m'apprend cet auteur en ce genre et sur cet objet? Il ne m'apprend que ce qu'il semble que j'aurais pensé moi-même sans lui, d'après mes observations et d'après mes réflexions.

Il m'apprend que le monde et le genre humain ont eu un commencement d'existence, et que ce commencement d'existence n'est pas immensément éloigné de mon siècle.

Il m'apprend qu'un Etre incréé et créateur exista seul, dans lui-même et dans son essence, avant tous les temps et dans l'infinie éternité, et qu'au commencement des temps, il y a environ six ou sept mille ans, cet Etre infiniment sage et infiniment puissant, par son infiniment efficace volonté, donna l'existence à tout ce que mon œil découvre dans la nature, donna l'existence et la vie à un premier homme, qui a été le premier père de tous les hommes; à un premier individu ou à différents premiers individus dans chaque espèce animale ou végétale, d'où sont émanés de siècle en siècle tous les animaux et tous les végétaux.

Il m'apprend qu'environ deux mille ans après la création, pour punir l'infidèle et coupable genre humain, le Créateur engloutit la terre dans un déluge général, qui fit périr toute l'espèce humaine, à l'exception d'une seule famille sainte, sauvée miraculeusement de ce désastre, et de laquelle sont sorties toutes les nations qui peuplaient alors et qui peuplent aujourd'hui la terre.

La *Création* et le *Déluge*, telles sont les deux grandes époques primitives de la chronologie de Moïse, auxquelles tout doit être rapporté dans l'histoire sacrée et profane.

2° L'*Histoire de Moïse* sur l'origine des choses et sur les premiers temps du monde, lue avec des yeux simplement profanes, se montre évidemment marquée à l'auguste sceau de la vérité, et a évidemment toute l'autorité dont l'histoire est susceptible, puisqu'indépendamment des caractères divins qui la rendent authentique et infaillible, son auteur s'y montre partout, comme un homme à lumières, comme un homme intègre et judicieux, comme un homme à portée d'être instruit sur ce qu'il écrit, comme un homme avoué par sa nation et pendant sa vie et après sa mort, sur tous les faits qu'il rapporte; et que le point fondamental, que la moderne incrédulité a attaqué avec tant de chaleur dans cette histoire, savoir, l'*Origine récente* de la terre et du genre humain, est un fait incontestable, que suppose nécessairement un autre fait certain et notoire, savoir, l'origine récente des nations, l'origine récente des sciences et des arts; comme nous l'expliquerons bientôt (178).

3° Selon les *livres de Moïse*, c'est-à-dire, selon les plus irréfragables monuments historiques dont puisse s'applaudir l'esprit humain, l'existence de la terre et du genre humain ne remonte au de là de l'année présente 1774, qu'à environ 5,770 ou 7,127 ans: nous verrons bientôt d'où peut venir cette différence de chronologie dans les livres saints.

4° Selon *quelques fables* égyptiennes, chaldéennes, indiennes, chinoises, l'existence de la terre et du genre humain remonte immensément plus loin, comme nous venons de l'observer (171, 172, 173, 175).

Nous allons faire voir dans les trois assertions suivantes, que l'opinion qui donne à la terre plus d'antiquité que ne lui en donne Moïse, n'est fondée sur aucune preuve solide tirée de la physique, de l'histoire, de l'astronomie.

177. Assertion première. *La physique ne présente aucun fait, aucun monument, aucun phénomène, qui suppose à la terre une antiquité plus grande que celle que lui attribuent les livres saints.*

Explication. Une certaine philosophie a fait bien des recherches et bien des tentatives dans ces derniers temps, pour découvrir et pour montrer dans le globe que nous habitons, des phénomènes et des monuments physiques qui pussent porter son existence au delà du temps où les livres saints en placent le commencement. Vains efforts! On n'a découvert et on ne découvrira jamais dans notre globe que *deux sortes de monuments physiques*, les uns qui tiennent à sa constitution primitive et qui en sont une dépendance; les autres qui sont accidentels à cette constitution primitive et qui en sont une altération: les uns et les autres ne prouvent rien contre la chronologie des livres saints.

1° Il est évident que *les phénomènes et les monuments physiques, qui tiennent à la constitution primitive de notre globe, ne prouvent rien contre l'histoire et contre la chronologie des livres saints*, puisqu'ils commencent toujours également avec la terre, à quelque éloignement qu'on place sa création et sa formation.

Etant supposé et démontré, comme le supposent tous les naturalistes éclairés et sensés, comme on le démontre par une foule de démonstrations physiques et métaphysiques que tout le monde connaît et que nous avons amplement développées dans le quatrième traité de notre métaphysique; étant supposé et démontré, dis-je, que le globe terrestre,

ainsi que toute la nature, doit son existence à un Être incréé et créateur, il est absurde de se tourmenter l'esprit, et l'imagination, pour expliquer, d'après les lois de la gravitation, de l'hydrostatique, de la cristallisation, la formation de ce globe, la formation de ses montagnes primitives, la formation de ses mers, de ses grandes îles, de ses mines métalliques et ainsi du reste, puisqu'il est clair que ce globe ayant été créé pour être l'habitation des êtres vivants, il a dû être créé avec les principes et avec les constitutifs qu'il présente, et dans lesquels on ne voit rien qui ait dû les dénaturer.

Il est donc inutile et même absurde d'aller se perdre dans une immense révolution de siècles, et dans un ténébreux dédale de causes tantôt romanesques et tantôt chimériques, pour expliquer des phénomènes qui n'exigent aucune explication; pour rendre raison d'une foule de monuments physiques, qui ont dû commencer à exister avec notre globe, et dont on ne peut rendre aucune raison solide, qu'en disant très-philosophiquement qu'ils doivent primitivement leur existence à la volonté libre et à l'action efficace du Créateur.

Il n'en est pas de même des *phénomènes de mutation* qu'on observe dans ce globe. S'il ne faut point de cause physique pour expliquer sa formation et tout ce qui tient à sa primitive constitution, il en faut pour rendre raison des changements qu'on y observe et des monuments qu'on voit être étrangers à sa constitution primitive. Par exemple, comme il serait inepte et absurde de demander pourquoi il y a de la marne, des sables, des montagnes, des vallées, des mers, des rivières, dans notre globe, puisque ce globe, ayant été destiné à être l'habitation des êtres vivants, devait avoir tout cela pour fournir à leurs besoins, relativement aux vues du Créateur; de même, quand on demande pourquoi au sein de cette marne, de ces sables, de ces pierres, de ces eaux, de ces vallées, de ces montagnes, se trouve une ville enterrée, comme Herculanum en Italie, et Andomantunum en Champagne (1); ou une suite de soixante et douze villages engloutis, comme auprès de Gertruidemberg en Hollande; ou des hommes, des quadrupèdes, des poissons pétrifiés, comme en une foule de contrées; il serait absurde de répondre que cette ville, ces villages, ces animaux pétrifiés, y ont été primitivement placés par le Créateur : parce qu'il est visible que ces derniers objets sont étrangers à la constitution primitive du globe terrestre.

2° Il est évident de même que *les phénomènes et les monuments physiques qui sont étrangers à la constitution primitive de notre globe, ne prouvent rien non plus contre l'histoire et contre la chronologie des livres saints.* Car, parmi les phénomènes et les monuments qu'on observe dans la surface et dans l'intérieur de la terre, et dans lesquels on aperçoit quelque chose d'étranger à la primitive constitution physique de ce globe, il n'y en a aucun dont on ne puisse aisément rendre raison, par l'universalité du déluge, et par l'influence des causes naturelles, telles que les tremblements de terre, les débordements des mers et des rivières, l'embrasement et l'éruption des volcans, l'incendie des forêts et des villes, la violence des ouragans, des typhons, des trombes; principes si féconds et si durables, qu'on ne peut assigner aucune borne aux effets infiniment variés et infiniment multipliés qui ont pu en résulter. Donc l'universalité du déluge et l'influence des causes naturelles suffisent abondamment pour rendre raison de tout ce qu'il y a de phénomènes et de monuments surprenants dans l'état actuel de notre globe. Donc il n'est pas nécessaire de s'aller perdre follement dans des siècles immensément reculés, pour rendre raison de ces phénomènes et de ces monuments, dont les livres saints renferment l'origine et l'existence dans une durée plus que suffisante de cinq ou six mille ans.

3° Les différentes montagnes, dont se trouve partout hérissée la surface de notre globe nous offrent à la fois les *deux espèces de monuments* dont nous venons de parler; savoir, des monuments qui tiennent à sa constitution primitive et des monuments qui sont étrangers à cette constitution primitive : et c'est pour cette raison que les physiciens et les naturalistes divisent les montagnes en deux classes générales, c'est-à-dire, en montagnes antérieures au déluge, et en montagnes postérieures au déluge.

L'existence des *montagnes antédiluviennes* n'exige et ne souffre aucune explication physique : elles ont commencé avec la terre à exister; et leur existence est due uniquement, ainsi que celle de la terre, à l'action créatrice de l'Être incréé et créateur. Vouloir en chercher d'autres causes, c'est vouloir enfanter des chimères, et dire des inepties ou des absurdités.

L'existence des *montagnes postdiluviennes* peut et doit s'expliquer par l'action physique du déluge, des tremblements de terre, des ouragans, des débordements des rivières et des mers, qui ont dû entasser et accumuler en mille et mille endroits, sur la surface de notre globe, des monceaux de sable de différente figure et de différente grandeur, lesquels se seront successivement durcis et pétrifiés selon les lois générales de la cristallisation.

4° Pour attaquer la *récente origine de la terre*, la moderne incrédulité a principalement dirigé ses observations et ses spéculations du côté des *phénomènes de la cristallisation* et de la pétrification : mais le succès n'a point répondu à ses espérances et à ses désirs. On savait, par exemple, que les arbres qui avaient servi de pilotis à un pont

(1) On a découvert, dans ces dernières années, en Champagne, auprès de Langres, sur la montagne du Châtelet, une *Ville souterraine*, entourée de murailles, et dont on ignore encore le vrai nom. Nous la désignons ici, d'après M. Scheyb, sous le nom d'*Andomantunum*, qui est le nom que portait la principale ville des anciens Lingoniens, dans la même contrée où se trouve aujourd'hui cette ville enterrée, quoique ce nom ait appartenu dans les siècles suivants à la ville de Langres elle-même. Voyez la Gazette de France, Juillet 1772; et Mars, 1774, pages 98 et 107

bâti autrefois par Trajan sur le Danube dans la Servie, s'étaient pétrifiés dans l'eau, où ils existent encore, jusqu'à une certaine profondeur, et de là on a cherché à déduire, d'après la théorie de la cristallisation, l'origine primitive de notre globe, par une simple règle de trois, en cette manière : Si une durée de quinze cents ans, par exemple, a donné une cristallisation ou pétrification de tant de lignes en profondeur, dans les pilotis du Danube, en combien de temps ont dû être pétrifiés les hommes, les animaux, les arbres, qu'on trouve dans les carrières? En combien de temps ont dû être pétrifiés les sables qui forment le Ténériffe et le Taurus?

Observer et raisonner ainsi, c'est étrangement abuser du calcul, de la physique, de la raison, soit parce qu'il est absurde de chercher dans les lois de la cristallisation des phénomènes évidemment étrangers à ces lois, tels que la formation des montagnes primitives, soit parce qu'il est évident que les lois de la cristallisation, dans les corps où elles ont lieu, doivent nécessairement varier à l'infini, selon la différence infiniment variable des circonstances plus ou moins favorables; et que, par conséquent, ces lois ne peuvent jamais rien donner de fixe et d'assuré à un observateur.

L'empereur défunt, François de Lorraine, ayant obtenu du Grand Seigneur, la permission de faire arracher quelques-uns des arbres ou des pilotis dont on vient de parler, on les examina attentivement, et l'on vit que la pétrification n'y était avancée que d'environ trois quarts de pouce, en quinze cents et quelques années. Or comme on déterre assez souvent des arbres totalement pétrifiés, dont le tronc a plus de vingt pouces de diamètre et de plus de quarante pieds de hauteur, il s'ensuivrait, en raisonnant d'après l'observation dont il est ici question, que le monde serait incomparablement plus ancien que ne le sont les livres saints. *Ce raisonnement serait admirable*, dit l'auteur des Recherches philosophiques sur les Américains, *s'il ne renfermait un défaut qui l'affaiblit au point qu'il ne signifie plus rien. Le paralogisme consiste dans la supposition qu'il n'y a pas des eaux, des terres, des substances, où la pétrification s'exécute beaucoup plus promptement que dans cette partie du Danube où était situé le pont de Trajan. Il y a sans doute des endroits, où les sucs lapidifiques abondent davantage, et où les corps du règne animal et végétal sont plus tôt transmués par l'imprégnation de ces sucs. Comme il est impossible de déterminer la durée moyenne à cause des différences presque infinies des circonstances, des terrains, des qualités de l'eau et de l'air, et des positions mêmes de ces corps; on conçoit bien que cette méthode ne pouvant jamais être perfectionnée, ni même améliorée, ne saurait servir à résoudre le problème auquel on l'a voulu appliquer. Ainsi le degré de pétrification des poutres tirées du Danube, ne nous instruit pas mieux que ces coquillages qu'on voit dans plusieurs pierres au haut des pyramides d'Egypte.*

178. Assertion II. *L'histoire n'offre aucun fait, aucun monument, qui prouve que la terre ait une antiquité plus grande que celle que lui donnent les livres saints.*

Explication. L'histoire, quand elle a parlé de l'origine des choses sans prendre pour guide les livres saints, ne nous a donné que des contes romanesques, que des rêveries absurdes, que des contradictions palpables : comme nous l'avons déjà observé en traitant des chronologies fabuleuses. Loin d'appuyer et d'établir l'immense antiquité qu'attribuent à la terre et au genre humain les fables surannées de certaines nations, l'histoire renverse et détruit de fond en comble cette opinion; et le monument authentique et irréfragable qui dépose contre cette fabuleuse antiquité de la terre et du genre humain, c'est *l'origine récente des nations, l'origine récente des sciences et des arts.*

Toutes les histoires sacrées et profanes nous apprennent de concert qu'en rétrogradant de trois ou quatre mille ans vers l'antiquité, à travers des siècles suffisamment éclairés en gros et dans leur généralité par le flambeau de l'histoire, nous trouvons la terre toujours de moins en moins peuplée : que les sciences et les arts qui règnent aujourd'hui dans le monde doivent leur naissance et leur origine à des siècles plus ou moins reculés, mais tous postérieurs au siècle où l'histoire sainte place le déluge. Que conclure de là? Que la terre n'a évidemment ni la chimérique éternité que lui supposent absurdement quelques athées ou matérialistes, ni l'immense et fabuleuse suite de siècles que lui attribuent sans preuves, sans monuments, sans raison, ou plutôt contre toute raison, quelques contes romanesques, égyptiens, chaldéens, indiens, chinois.

Comment et par quelle fatalité la terre serait-elle restée presque déserte pendant tant de milliers d'années, tandis que pendant trente ou quarante siècles assez connus par l'histoire, nous voyons les nations se multiplier immensément, enfanter tant de nombreuses et florissantes colonies, bâtir tant de villes, défricher et peupler tant de contrées qui paraissaient si peu habitables?

Comment et par quelle fatalité serait-il arrivé que pendant tant de milliers d'années, l'esprit humain eût été assez pauvre en lumières assez stérile en inventions, pour laisser à des siècles si voisins du nôtre la gloire d'inventer et de perfectionner l'agriculture, l'écriture, l'éloquence, la poésie, la peinture, l'imprimerie, l'architecture, la géométrie, la navigation, l'optique, l'astronomie, la physique, l'art militaire, tous les arts d'utilité et d'agrément, tandis que pendant un petit nombre de siècles de notre connaissance, nous voyons ce même esprit faire tant de découvertes célèbres, inventer et perfectionner tant d'arts et de sciences utiles?

La force démonstrative et plausible de ce raisonnement a obligé quelques philosophes modernes à appeler à leur secours l'influence ou des comètes ou d'un feu central, pour inonder ou pour embraser la terre en différents temps fort éloignés les uns des autres, et pour

y faire périr et renaître successivement les hommes, les sciences et les arts. Ressource vaine et absurde! Car si les hommes, les sciences, les arts, avaient jamais universellement péri sur la terre dans un déluge d'eau ou de feu, comment auraient-ils jamais pu y renaître, dans les principes de leur mécanique philosophie ?

179. Remarque. Un cri enthousiaste, qu'on donne pour le cri de la patrie et de l'humanité, et que l'amour de la patrie et de l'humanité n'a point primitivement formé, comme on sait, fait retentir depuis vingt ans dans l'Europe, des lamentations fatigantes sur le désastre général de la dépopulation : ce qui semble détruire ce que nous venons de dire ; savoir, qu'en remontant de siècle en siècle vers l'antiquité, on trouve la terre toujours de moins en moins peuplée dans sa généralité.

1° Le *désastre de la dépopulation*, sur lequel on se lamente, est un désastre totalement fictif, purement imaginaire : la terre n'a jamais été aussi peuplée qu'elle l'est aujourd'hui. La France, par exemple, dans le dernier dénombrement général qui y a été fait dans ces dernières années, s'est trouvée avoir près de vingt-deux millions d'habitants: elle n'en eut jamais vingt sous Louis XIV ; elle n'en avait pas plus de sept ou huit, au temps de Jules César. L'Allemagne et l'Angleterre sont aujourd'hui six fois plus peuplées, qu'elles ne l'étaient au siècle d'Auguste. L'Espagne et le Portugal, malgré la dépopulation qu'y a occasionnée la conquête du nouveau monde, sont encore plus peuplés aujourd'hui qu'ils ne l'étaient au temps des Romains : temps où, selon Strabon, ce pays était encore comme en friche, plein de forêts et de marécages ; où une partie de ses habitants menait la vie sauvage, et se nourrissait de pain de gland, et où la Bétique était la seule province bien cultivée, et par conséquent bien peuplée. L'Espagne, en 1747, avait sept millions et demi d'habitants : le Portugal, en 1754, en avait deux millions.

La Russie européenne, la Suède, le Danemarck, la Pologne, en général les régions du nord, où la terreur du nom Romain avait longtemps arrêté et comme accumulé ces nombreuses hordes de barbares par lesquelles il fut enfin détruit dans les siècles de sa décadence, ont aujourd'hui au moins quatre fois plus d'habitants qu'au temps où ces contrées inondaient les régions méridionales de ces terribles émigrations de brigands, que l'espoir du butin, la rage des combats, la perspective d'une patrie plus riche et plus heureuse, arrachaient en corps de nation à leurs marais et à leurs forêts, qu'ils laissaient déserts. Une grande partie de l'empire ottoman est à la vérité beaucoup moins peuplée aujourd'hui qu'au temps des Romains et des Grecs : mais cette dépopulation particulière, causée dans cet empire et par l'affreux despotisme qui l'opprime et par la funeste polygamie qui l'énerve, n'affecte qu'une trop petite portion de la terre, pour y fonder la plainte générale de la dépopulation.

On peut dire à peu près la même chose de l'Afrique et de l'Asie, envisagées en grand et dans leur généralité : elles sont encore plus peuplées aujourd'hui qu'elles ne l'ont jamais été. Le seul empire de la Chine, par exemple, a aujourd'hui plus de cent-vingt millions d'habitants ; et toute l'Asie connue n'en avait pas autant, au temps des Romains, au temps d'Alexandre, au temps des Perses.

Un savant d'Allemagne, nommé Susmilk, qui pendant quarante ans s'est occupé à faire des recherches sur le nombre d'hommes répandus sur la totalité de notre globe, met cent trente millions d'hommes en Europe ; cent cinquante millions en Amérique, cent cinquante millions en Afrique, six cent cinquante millions en Asie. Voilà sans doute de quoi calmer un peu les alarmes de ces grands zélateurs de la patrie et de l'humanité, qui s'épuisent en lamentations éternelles, sur la prochaine exstinction de l'espèce humaine.

2° Mais ce *cri touchant sur la dépopulation*, cri que répète et éternise emphatiquement une très-froide philosophie, part-il ou peut-il partir réellement d'un vrai zèle, d'un zèle bien éclairé, pour le bien de la patrie et de l'humanité? Serait-il réellement bien à souhaiter pour le bien de l'humanité et de la patrie, que la France, par exemple, au lieu de vingt ou vingt-deux millions d'habitants, en eût trente millions? La terre y aurait à la vérité plus de bras pour la cultiver; mais elle y aurait aussi plus de bouches pour la dévorer. Or on sait que *la production de la terre, n'est point en proportion de la culture ;* et qu'une étendue de pays qui sous le travail de mille hommes, par exemple, produit vingt mille mesures de blé et vingt mille mesures de vin, n'en produirait pas constamment vingt-cinq mille mesures sous un nombre double de cultivateurs. Ainsi souhaiter à la France, où aucune terre fertile n'est en friche, où il reste à peine assez de terres en pâturages et en forêts, dix millions d'habitants de plus, c'est souhaiter au gros de la nation française au moins une moitié de plus de travail et un quart de plus d'indigence.

Une excessive population dans un Etat peut être le vœu d'un souverain ambitieux qui s'imagine être d'autant plus puissant et d'autant plus grand, qu'il commande à plus de sujets. Elle ne doit pas être le vœu du peuple, qui communément devient d'autant plus malheureux que la population, au delà d'un certain terme, devient plus grande. L'excessive population est-elle un grand bien pour la Chine, où elle cause de très-fréquentes famines, quoique tout y soit cultivé au possible, et où elle met journellement sous les yeux le spectacle le plus affligeant pour l'humanité : des légions d'enfants, misérablement exposés à la pitié publique au coin des places et des rues, où ils perdent la vie pour la plupart dans les horreurs de la famine et de la pourriture, au moment même qui vient de leur donner le jour?

180. Assertion III. *L'astronomie ne nous offre aucun monument qui puisse fonder et*

établir l'opinion qui recule l'existence de la terre et du genre humain au delà des temps où les livres saints placent le déluge et la création.

Explication. De l'aveu de tous les savants qui ont fait des recherches sur les *anciens monuments astronomiques*, la première origine de cette science, en y comprenant même les temps mythologiques, et en tenant compte de ses plus simples et de ses plus grossières observations, ne remonte pas au delà de deux mille quatre cents ans avant Jésus-Christ, chez les Grecs, chez les Egyptiens, chez les Babyloniens; et elle remonte beaucoup moins loin chez les Indiens et chez les Chinois.

1° *Chez les Grecs*, les plus anciens monuments astronomiques sont les calendriers rustiques d'Hésiode et de Méton, auxquels on peut joindre les fables d'Atlas et d'Uranus.

Ces calendriers, envisagés dans leur objet, ou dans les connaissances astronomiques qu'ils renferment, ne remontent au plus que vers le temps de l'expédition des Argonautes, c'est à dire, environ neuf cent trente-six ans avant Jésus-Christ, selon Newton; environ treize cents ans avant Jésus-Christ, selon la plupart des autres chronologistes.

Les fables d'Atlas et d'Uranus, dépouillées de ce qu'elles ont d'évidemment fabuleux, et transformées tellement quellement en monuments historiques, ne remontent, selon le père Petau, selon M. de la Lande, selon la plupart des plus savants chronologistes, qu'à deux mille quatre cents ans au plus, avant l'ère chrétienne.

2° *Chez les Egyptiens*, les plus anciens monuments astronomiques dont ait fait mention Hipparque et Ptolémée, sont quelques éclipses de lune, dont la plus ancienne fut observée à Babylone, sept cent vingt et un ans avant Jésus-Christ.

Ces deux auteurs, les deux premiers astronomes du monde, les deux premiers du moins que la postérité ait jugés dignes de ce nom, n'ont fait aucune mention des trois cent soixante et treize éclipses de soleil et des huit cent trente-deux éclipses de lune dont les annales ou les traditions égyptiennes avaient conservé la mémoire, soit qu'ils les regardassent comme fictives, soit qu'ils les jugeassent trop équivoques et trop incertaines pour mériter l'attention des hommes éclairés (171).

3° *Chez les Chaldéens*, où l'astrologie était bien plus en honneur que l'astronomie, et où les astrologues se vantaient d'avoir quarante-sept mille ans d'observations astronomiques, on n'est guère plus riche en ce genre. Après la conquête de Babylone, Callisthène, à la prière d'Aristote et par l'ordre d'Alexandre, fit les plus grandes recherches dans cette ville, siége et dépôt de toutes les sciences et de tous les arts de la nation, pour y recueillir tout ce qu'elle pouvait fournir d'anciens monuments; et les monuments astronomiques qu'il y trouva, ne remontèrent qu'à sept cents ans, suivant Epigène et Pline, qu'à mille neuf cent trois ans, selon Simplicius et Porphyre, avant la conquête d'Alexandre.

Il est facile de concilier cette opposition historique. Epigène et Pline se bornent sans doute, comme Hipparque et Ptolémée, aux observations dignes de l'attention des savants: Simplicius et Porphyre embrassent toutes les observations quelconques, faites depuis l'origine la plus reculée de la nation chaldéenne.

4° *Chez les Chinois*, il n'est mention dans les annales nationales, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à l'an 1122 avant Jésus-Christ, que d'une seule éclipse de soleil; encore c'est d'une manière si vague, qu'elle ne peut rien déterminer pour la chronologie. Cette éclipse est rapportée dans le *Chou-King*, livre qui est la base de l'histoire et de la législation. Il y a des Chinois qui la rapportent à l'an 1948 avant Jésus-Christ; d'autres, à l'an 2159; le père le Gaubil la fixe au 12 octobre de l'année 2155; M. Fréret, étayé des calculs de M. Cassini, au 13 septembre 2007 avant Jésus-Christ.

Depuis l'an 1122 avant Jésus-Christ jusqu'à l'an 721, il n'y a de même qu'une seule éclipse, dont il soit fait mention dans les annales chinoises: elle arriva le 6 septembre l'an 776 avant Jésus-Christ. La suite des trente-six éclipses rapportées par Confucius (1) dans le *Tchun-Tsieou*, l'un des livres classiques, ne commence que l'an 721, et va jusqu'à l'an 480 avant Jésus-Christ.

5° Le plus ancien monument astronomique dont pût s'applaudir l'histoire, s'il était réel, c'est la *conjonction de cinq planètes*, conjonction observée, dit-on, dans un temps où le soleil et la lune étaient aussi en conjonction vers le quinzième degré du Verseau, et rapportée dans l'histoire de la Chine par le père Martini. L'histoire chinoise place ce phénomène entre les années 2513 et 2437 avant Jésus-Christ; mais le père Gaubil, dans son traité de l'*Astronomie chinoise*, regarde cette observation comme supposée, et le phénomène dont nous parlons comme imaginaire. Le célèbre Cassini l'a aussi déclaré impossible, par le temps où l'indique l'histoire chinoise: un tel phénomène n'a pu arriver, suivant ce grand astronome, que l'an 2012 avant notre ère, ce qui rapprocherait la naissance de l'empire chinois de près de cinq cents ans.

Il est vrai que trois hommes d'un grand mérite, MM. Kirch, des Vignoles et Muller, ont tâché de justifier les annales chinoises à cet égard, et d'établir la réalité du phénomène que M. Cassini avait déclaré supposé et chimérique. Pour cela ils font voir que l'an 2449 avant Jésus-Christ, le 28 février, il dut y avoir une *conjonction de quatre planètes*, Saturne, Jupiter, Mars et Mercure, dans une petite étendue du zodiaque, entre le onzième et le dix-huitième degré des Pois-

(1) Philosophe chinois, célèbre par la pureté de sa morale et de ses mœurs, plus célèbre par l'inintelligibilité de ses ouvrages, né 483 ans avant Jésus-Christ.

sons, le soleil étant alors en conjonction avec la lune dans le dix-huitième degré du Verseau, et Vénus peu éloignée du soleil de l'autre côté, savoir, vers le quinzième degré du Capricorne.

Mais justifier ainsi les annales chinoises, c'est en vérité porter bien loin l'esprit d'accommodement en genre d'astronomie et de chronologie; car dans l'observation rapportée par les annales chinoises, il s'agit de cinq planètes en conjonction, le soleil et la lune étant en conjonction vers le quinzième degré du Verseau, et non de quatre planètes en conjonction, le soleil et la lune étant en conjonction vers le dix-huitième degré du Verseau.

181. Corollaire premier. Il s'ensuit de tout ce que nous venons d'observer et de rapporter en fait de chronologie, qu'*il est donc faux que le spectacle de la terre, que les monuments historiques ou astronomiques des Chaldéens, des Egyptiens, des Indiens, des Chinois, fournissent aucune preuve solide contre la chronologie de Moïse, ou contre le peu d'ancienneté que cet historien donne à la terre et au genre humain.*

182. Corollaire II. On voit maintenant, par tout ce que nous venons d'observer et d'établir, *sur quels vains et frivoles fondements est appuyée la chronologie égyptienne, chaldéenne et chinoise*, si vantée de nos jours par quelques coryphées de l'irréligion.

Qu'on apprenne de là, combien crédule est quelquefois l'incrédulité, qui l'adopte avec tant d'empressement et tant d'emphase !

§ IV. *Chronologie de la Vulgate et des Septante.*

183. Observation. Dans ce qui concerne l'ancienneté de la terre et du genre humain, la chronologie des livres saints est la seule conforme à l'histoire, à la physique, à la raison : comme nous venons de le faire voir; mais cette chronologie des livres saints, qui est le point fixe et inébranlable d'où partent tous les chronologistes éclairés et sensés, ne donne point un même nombre d'années, dans les différentes sources où elle est consignée, c'est-à-dire dans le Pentateuque et dans les versions qu'on a de cet ouvrage divin (134, 140, 143).

1° La Vulgate et la version des Septante renferment les deux traductions du Pentateuque, qui depuis environ 2,000 ans règlent la créance des fidèles. Ces deux versions célèbres sont conformes dans le dogme, dans la morale, dans les faits historiques : mais elles diffèrent dans la partie chronologique des premiers temps. La première fait remonter moins loin que la dernière l'époque de la création, et la différence chronologique de ces deux versions, à compter depuis la création jusqu'à Jésus-Christ, est d'environ 1357 ans.

La chronologie de la Vulgate est conforme au texte original du Pentateuque : la chronologie de la version des Septante, s'en écarte. Nous tracerons d'abord ces différences en grand : nous exposerons ensuite les principales en détail, d'après la Polyglotte de Londres : nous rapporterons enfin les différentes époques sacrées et profanes qui règlent les chronologistes, à la période julienne; période idéale de 7,980 ans, qui commence 4,713 ans avant l'ère chrétienne, le 1er janvier. Tel est l'objet des trois tables qui terminent cette section.

2° Saint Jérôme, après avoir examiné tous les manuscrits hébreux qu'il put trouver de l'Ancien Testament, vit que tous ces manuscrits avaient une même chronologie, mais que cette chronologie, surtout dans le Pentateuque, était fort différente de celle des Septante. C'est ce qui détermina ce saint docteur à rétablir la chonologie du texte hébreu dans la traduction qu'il donna de l'Ancien Testament, et qui a passé en très-grande partie dans la Vulgate (142).

On voit dans la seconde table suivante le détail de cette double chronologie des premiers âges, d'après la Vulgate et d'après la version des Septante : l'une et l'autre chronologie ont pour époques fixes la naissance des patriarches. Toutes ces époques, réunies par une simple addition, embrassent toutes les années écoulées depuis la création jusqu'à la naissance de Jacob et d'Esaü.

La différence de chronologie dans les siècles suivants, entre la Vulgate et la version des Septante est peu considérable : un chiffre mis par les copistes en place d'un autre, l'âge d'un seul personnage omis, ont pu aisément en être la cause. Nous avons fait abstraction de cette différence, s'il y en a quelqu'une dans les deux dernières époques de la première table.

Examen de cette double chronologie.

184. Observation. D'où peut venir une telle différence de chronologie dans la Genèse entre la Vulgate, conforme au texte hébreu et la version des Septante, différente en ce point du texte hébreu ? Problème très-difficile à résoudre ! Comme on n'a sur cet objet que des conjectures à donner, nous allons rapporter celles qui nous paraissent les plus satisfaisantes.

Opinion première. Quelques savants pensent que c'était anciennement l'usage chez les Hébreux de sous-entendre, dans le calcul, le signe numérique (1) qui exprimait le premier siècle; et que les Septante jugèrent à propos d'exprimer dans leur traduction, ce signe omis et sous-entendu, partout où la tradition leur apprenait qu'il manquait. C'est ainsi, disent-ils, que parmi nous on sous-entend assez souvent le millésime; et qu'on

(1) Les *chiffres des Hébreux* (comme nous l'avons observé dans notre Cours *complet de mathématiques élémentaires*, page 35) furent de tout temps les lettres de leur alphabet; et parmi ces lettres, il y en a plusieurs qui, quoique différentes dans leur signification alphabétique et numérique, ne diffèrent que comme infiniment peu dans leur figure linéaire et visible.

Il était facile à des copistes de confondre quelquefois l'une de ces lettres avec l'autre, de prendre ou de mettre dans les manuscrits l'une pour l'autre. De là, dans ces manuscrits, une différente numération, et par là même une différente chronologie, qu'il n'aura pas toujours été facile de corriger et de rectifier comme la chose l'exigeait.

dit sans crainte d'erreur: Louis XV monta sur le trône en 715. Dans cette hypothèse, les Septante, en donnant un siècle de plus à la plupart des patriarches, n'ont fait qu'exprimer nettement dans leur traduction, ce qui était sous-entendu d'une manière connue dans l'original.

Mais il faut remarquer, contre cette opinion, que dans la Vulgate et dans les Septante, la durée totale de la vie des patriarches est ordinairement la même : le siècle que les Septante ajoutent au temps où les patriarches devinrent pères de l'enfant dont la naissance fait époque, ils le retranchent au reste de leur vie. Par exemple, selon la Vulgate, Adam devint père de Seth, à l'âge de cent trente ans; et il vécut huit cents ans après la naissance de ce fils. Selon les Septante, au contraire, Adam devint père de Seth à l'âge de deux cent trente ans ; et il vécut sept cents ans après la naissance de ce même fils.

Opinion II. Quelques autres savants pensent avec plus de vraisemblance, que dans les anciens manuscrits du Pentateuque, il y avait eu, par la faute des copistes, un déplacement ou une transposition du signe ou du chiffre qui exprimait un siècle dans l'âge de certains patriarches; et que les Septante ne firent que rétablir en son vrai lieu ce signe déplacé ou transposé, partout où ils jugèrent, soit d'après la tradition, soit d'après quelque manuscrit plus correct et plus authentique, que ce changement était nécessaire.

Assertion. Quoi qu'il en soit de ces conjectures, qui peuvent souffrir de grandes difficultés, mais qui n'intéressent ni le dogme, ni la morale; il est certain :

1° Que la version des Septante, différente en ce point du texte original consigné dans les anciens manuscrits hébreux, fut avouée et reconnue pour fidèle par la synagogue et par toute la nation des Hébreux.

Cette différence était donc, non une altération, mais une simple explication des livres de Moïse; explication conforme à la tradition nationale et à l'usage reçu, sans quoi, toute la nation juive, qui avait entre ses mains ces livres divins, et qui en faisait religieusement la lecture au moins tous les jours du sabbat, loin d'adopter et de révérer cette traduction, aurait crié unanimement à la corruption, à l'imposture, au sacrilége.

2° Que la chronologie des Septante a été suivie par le sixième concile général tenu à Constantinople, lequel a compté cinq mille cinq cent huit ans, depuis la création du monde jusqu'à Jésus-Christ; au lieu de quatre mille ans environ, qu'il aurait compté, en suivant la chronologie du texte hébreu et de la Vulgate.

Le sixième concile général ne jugeait donc pas que la chronologie de la Vulgate dût être adoptée exclusivement et unanimement par les chrétiens.

3° Que l'Eglise romaine s'est réglée, dans son martyrologe sur la supputation des Septante, préférablement à celle de la Vulgate: comme on peut le voir dans l'annonce de la nativité du divin Messie. L'Eglise romaine, en adoptant la Vulgate, ne donne donc point l'exclusion à la chronologie des Septante.

4° Que le concile de Trente, en adoptant la Vulgate comme plus authentique, comme plus conforme au texte original des livres saints, comme plus à l'usage de l'Eglise latine, n'a point prétendu déroger à l'autorité de la version des Septante, laquelle peut servir à répandre des lumières et sur le texte hébreu de l'Ancien Testament et sur le texte latin de la Vulgate dans la partie qui concerne l'Ancien Testament.

5° Que si, dans les siècles voisins du déluge, l'état d'accroissement avait la même proportion qu'aujourd'hui avec la durée de la vie humaine, les patriarches devaient à peine avoir atteint l'âge de puberté à cinquante ou soixante ans. La chronologie des Septante paraît donc mieux s'accorder avec le fait certain de la longue vie des patriarches, avant et après le déluge (169).

6° Que la chronologie des Septante, qui recule le déluge d'environ huit cent trente ans, est comme nécessaire pour concilier l'histoire du déluge avec les monuments historiques des nations égyptienne, chaldéenne, chinoise; monuments qui remontent bien près du temps où la Vulgate place le déluge, et qui annoncent des peuples déjà existants en corps de nation plus ou moins nombreuse: ce qu'il serait difficile d'effectuer, surtout à l'extrémité de l'Asie, à quinze au seize cents lieues au delà de la patrie primitive du genre humain, dans une durée de cent ou de cent cinquante ans.

7° Que sur ces raisons, une foule de savants dans le christianisme ont toujours préféré et préfèrent encore la chronologie des Septante, à la chronologie de la Vulgate, sans prétendre donner absolument l'exclusion à la dernière et une entière certitude à la première.

8° Que quelque chronologie que l'on suive, il est impossible d'avoir un nombre précis d'années, depuis la création jusqu'à Jésus-Christ, parce que les livres saints ont des lacunes de temps historiques, qu'on ne peut remplir que par des à peu près, et d'après des hypothèses assez incertaines.

Le célèbre Riccioli, après avoir examiné au flambeau d'une savante et profonde critique soixante et dix opinions différentes sur cette double chronologie, ou plutôt soixante et dix chronologies différentes tracées d'après la Vulgate et d'après les Septante, conclut que l'intervalle depuis la création jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, est, selon la Vulgate, au plus de 4,330, au moins de 3,705, plus vraisemblablement de 4,184 ans; selon les Septante, au plus de 5,904, au moins de 5,054, plus vraisemblablement de 5,634 ans.

PREMIÈRE TABLE CHRONOLOGIQUE.

Époques.	CHRONOLOGIE des livres saints.	Selon l'Hébreu et la Vulgate.	Selon les Septante.	Selon les Samaritains.	
I	Depuis la création jusqu'au déluge	1656	2234	1307	Gen 5.
II.	Depuis le déluge, jusqu'à la vocation d'Abraham.	426 (*)	1213	1040	Gen. 5. 12.
III.	Depuis la vocation d'Abraham jusqu'à la sortie d'Egypte.	430	430	430	Exod. 12.
IV.	Depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la dédicace du temple.	481	440		III. Regum 6.
V.	Depuis la dédicace du temple jusqu'à la liberté sous Cyrus.	468	468		Bossuet : *Discours sur l'Histoire universelle.*
VI.	Depuis la liberté sous Cyrus jusqu'à Jésus-Christ.	536	536		
	TOTAL.	3996	5353		

Depuis le déluge jusqu'à Jésus-Christ, selon l'Hébreu et la Vulgate, 2340 ans : selon les Septante, 3119 ans.

Différence de ces deux chronologies, depuis la création jusqu'à Jésus-Christ, 1357 ans :
Depuis le Déluge jusqu'à Jésus-Christ, 779 ou 830 ans.

(*) Voyez, au sujet de la seconde époque ci-dessus marquée, la remarque qui termine cette section (185).

SECONDE TABLE CHRONOLOGIQUE.

CHRONOLOGIE des premiers âges.	Au livre de la Genèse, chap. 5, 7, 11, 12, 21, 25.	Selon la Vulgate et l'Hébreu.	Selon les Septante.	Longueur de la vie.
Création	. . . .	0 ans	0 ans	0 ans
N. devint	père à l'âge			vécut
Adam de	Seth de	130	230	930
Seth	Enos	105	205	912
Enos	Caïnan	90	190	905
Caïnan	Malaleel	70	170	910
Malaleel	Jared	65	165	890
Jared	Hénoc	162	162	962
Hénoc	Mathusalem	65	165	965
Mathusalem	Lamech	187	167	969
Lamech	Noé	182	180	775
Noé	Sem	500	500	950
Sem	Arphaxad	100	100	600

Le Déluge, l'an 600 de Noé : l'an de la création 1656, selon la Vulgate ; 2234, selon les Septante : il dure environ un an.

Arphaxad	*Caïnan*	(*)	135	433
Caïnan	Salé	35	130	363
Salé	Héber	30	130	433
Héber	Phaleg	34	134	464
Phaleg	Reu	30	130	239
Reu	Sarug	32	132	239
Sarug	Nachor	30	130	230
Nachor	Tharé	29	179	148
Tharé	Abram	70	70	205
Abraham	Isaac.	100	100	175
Isaac	Jacob, Esaü	60	60	180
Jacob	Ruben, Joseph, Lévi.			147
Joseph	Ephraïm et Manassé.			100

(*) Caïnan a été omis dans le Texte Hébreu et dans la Vulgate : il se trouve replacé et dans les Septante et dans l'Evangile selon saint Luc.

TROISIÈME TABLE CHRONOLOGIQUE.

ÉPOQUES principales, selon la Vulgate.		Années de la période Julienne.	Années avant J.-C.		ÉPOQUES primitives, selon les Septante.
		656	5353	•	La création, *antérieure de 639 ans à la période Julienne.*
		2	4715		
		1	4714		
Commencement de la période Julienne.	•	1	4713		
		2	4712		
La création.	•	718	3996		
		1148	3119	•	Le Déluge.
Le déluge.	•	2374	2340		
			. . . .	•	Vocation d'Abraham.
Vocation d'Abraham.	•	2800	1914		
			. . . .	•	Temps héroïques des Grecs
Sortie d'Egypte.	•	3220	1484		
Dédicace du temple de Salomon.	•	3710	1004		et
		3957	777	•	des Egyptiens.
Ere des Olympiades.	•	3938	776		Petau : *Doctrina temporum.*
Fondation de Rome.	•	3961	753		Bossuet : *Discours sur l'Histoire universelle.*
Ere de Nabonassar.	•	3967	747		De la Lande : *Astronomie*, t. II, pag. 324 et 328 ; *édition de* 1771.
Délivrance des Juifs sous Cyrus.	•	4178	536		
Mort d'Alexandre.	•	4390	324		
Prise de Carthage sous Scipion.	•	4492	202		
		4711	3		
		4712	2	•	Naissance effective de J.-C.
		4713	1	•	
Ere chrétienne.	•	4714	1	•	Années depuis Jésus-Christ.
			2		
Ere des Mahométans.	•	5335	622		
		6487	1774	•	Année présente.

185. **Remarque.** Les trois tables précédentes exigent quelques éclaircissements relatifs aux époques qu'elles fixent.

1° En général, dans la chronologie, la certitude et la précision ne remontent guère que jusqu'au commencement de l'ère de Nabonassar et des olympiades : tout ce qui est antérieur n'a plus rien de fixe et de précis, soit dans l'histoire sacrée, soit dans l'histoire profane. Dans la troisième table précédente, l'ère de Nabonassar, à la quelle les deux plus grands astronomes de l'antiquité, Hipparque et Ptolémée ont rapporté leurs observations et leurs calculs, mérite une attention spéciale.

2° Depuis le commencement de l'ère des olympiades jusqu'à la vocation d'Abraham, la chronologie est enveloppée de grandes ténèbres, soit dans l'histoire sacrée, soit dans l'histoire profane (180).

Depuis la vocation d'Abraham jusqu'à la création, on est guidé dans la chronologie, ou par la Vulgate ou par la version des Septante, différentes en ce point.

3° La chronologie du texte samaritain est très-peu adoptée et très-peu suivie par les savants ; et c'est pour cette raison que nous nous sommes bornés à l'indiquer dans la première table précédente. Selon cette chronologie, qui ne s'étend que depuis la création jusqu'à Moïse, Adam devint père à cent trente ans ; Seth à cent cinq ; Enos à

quatre-vingt-dix; Caïnan à soixante et dix; Malaléel à soixante-cinq; Jared à soixante-deux; Hénoch à soixante-cinq; Mathusalem à soixante-sept; Lamech à cinquante-trois ans; Noë à cinq cents; Sem à cent; Arphaxad à cent trente-cinq; Salé à cent trente; Héber à cent trente-quatre; Phaleg à cent trente; Reu à cent trente-deux; Sarug à cent trente; Nachor à soixante et dix-neuf; Tharé à soixante et dix; Abraham à cent; Isaac à soixante ans.

4° Dans la première table précédente, la chronologie est tracée, depuis la dédicace du temple de Salomon jusqu'à la création, d'après les livres saints que nous avons cités.

Mais il faut observer au sujet de la seconde époque de cette première table, que depuis la naissance d'Arphaxad, qui concourt avec le déluge, jusqu'à la vocation d'Abraham, laquelle répond à la soixante et quinzième année de ce patriarche; la généalogie des patriarches ne donne strictement que 365 ans. En ajoutant à cette durée environ soixante ans pour l'âge de Caïnan omis, ou en l'étendant jusqu'à l'entrée d'Abraham en Egypte, où commence l'époque suivante, nous comptons avec Bossuet 426 ans, afin de nous conformer ici à la chronologie la plus généralement reçue.

SECTION VI.

Motifs de crédibilité dans le christianisme.

186. Définition. On appelle *motifs de crédibilité* les raisons plausibles et persuasives qui établissent invinciblement la divinité de la religion chrétienne, ou qui font connaître indubitablement que cette religion a Dieu même pour source et pour auteur : il y en a d'intrinsèques et d'extrinsèques.

1° Les *motifs intrinsèques* de crédibilité en faveur des livres saints où est consignée la religion chrétienne sont le ton de simplicité et de candeur qui y règne, le caractère de vérité qui y est empreint, l'incompréhensibilité des mystères qu'ils annoncent, la perfection du culte qu'ils prescrivent, la sainteté et la sublimité de la morale qu'ils tracent et qu'ils commandent, les lumières satisfaisantes qu'ils répandent sur la nature de Dieu et sur la nature de l'homme.

2° Les *motifs extrinsèques* de crédibilité en faveur des livres saints où est consignée la religion chrétienne sont l'authenticité des miracles qu'ils rapportent, l'accomplissement des prophéties qu'ils renferment, le nombre et la qualité des martyrs qui en ont signé de leur sang la vérité, la tradition générale et unanime qui les a toujours regardés comme des livres véridiques, l'autorité de l'Eglise universelle, qui dans tous les temps les a révérés et conservés religieusement comme des livres inspirés d'en haut, comme la règle divine de la créance et des mœurs.

187. Assertion. *La religion chrétienne catholique est la religion unique que l'homme doit suivre et pratiquer.*

Explication. 1° Il est certain que l'homme est fait pour pratiquer une religion que le ciel avoue, et que toute religion n'est pas digne d'être avouée du ciel, comme nous le ferons voir et sentir dans tout le premier discours suivant.

2° Il n'est pas moins certain que les principales preuves par lesquelles puisse s'annoncer la religion que le ciel avoue, la religion d'un Dieu, sont la pureté de sa doctrine, la perpétuité de sa durée, l'authenticité de ses miracles, l'accomplissement de ses prophéties, la magnanimité de ses martyrs; et que toutes ces preuves parlent à la fois en faveur de la religion chrétienne catholique à l'exclusion de toute autre religion, comme nous le ferons voir dans les deux derniers discours suivants.

On voit ici que ces trois discours ne doivent être que le développement des différents *motifs de crédibilité* que nous nous bornons à faire entrevoir dans cette section; et que ce que nous allons dire ici sur l'autorité des prophéties, des miracles, du martyre et des martyrs, n'est que comme un prélude nécessaire à ces trois discours,

Idée générale du martyre et des martyrs.

188. Explication. 1° Le *martyre consommé* est la mort soufferte dans la vraie religion et pour la vraie religion. Si un tel témoignage est capable de donner une certitude entière et complète à des faits historiques, il est clair que la religion chrétienne n'a rien à désirer en genre de certitude dans les faits qui la fondent et qui l'établissent, puisqu'on sait, et par l'histoire et par la tradition de toutes les nations chrétiennes, qu'une foule innombrable de chrétiens de tout âge, de tout sexe, de tout état, ont généreusement versé leur sang et souffert la mort pour rendre témoignage, au milieu des tortures et de l'ignominie, à la vérité des faits publics et authentiques qui fondent la religion de Jésus-Christ.

Les *premiers martyrs* mouraient pour attester et pour soutenir, en face du ciel et de la terre, qu'ils avaient vu Jésus, fils de Marie, vivre, mourir, ressusciter en Dieu. Les *martyrs des siècles suivants* mouraient pour attester et pour soutenir qu'ils étaient intimement persuadés de la divinité de leur religion. La générosité est égale dans les uns et dans les autres : partout on voit et on admire un *héroïsme surnaturel* qui excède les forces de la nature, qui annonce les prodiges de la grâce céleste, qui ne ressemble en rien aux malheureux sacrifices de l'aveugle fanatisme, qui fait éclater la divinité de la religion qu'ils professent et à laquelle ils s'immolent.

Mais quelque surnaturel que puisse être le sacrifice des martyrs de tous les siècles, il est clair que le témoignage des *premiers martyrs*, de ces martyrs qui avaient été témoins oculaires ou instruits par des témoins oculaires, est un témoignage d'un bien plus grand poids que celui des *martyrs des siècles suivants*, puisque les premiers donnent leur sang et leur vie pour attester qu'ils ont été témoins ou comme témoins des *faits miracu-*

leux qui établissent et démontrent la divinité de la religion chrétienne; au lieu que les derniers ne donnent leur sang et leur vie que pour attester qu'ils sont intimement convaincus et persuadés de la divinité de cette même religion.

Idée générale des prophéties et des prophètes.

189. EXPLICATION. La *prophétie* est une connaissance et une manifestation surnaturelles de quelque événement caché dans les impénétrables abîmes de l'avenir, et dont la future existence n'est liée avec aucune cause nécessaire qui doive lui donner lieu.

1° Prévoir et prédire infailliblement qu'en tel temps et en tel point du ciel, par exemple, il y aura une éclipse, ce n'est point faire une prophétie, parce que cette éclipse est liée avec le cours réglé des astres, qui doit nécessairement la produire au temps prédit, si le calcul est exact.

Ainsi un événement quelconque, dont l'existence est liée à quelque cause nécessaire, quelle que soit la nature et de cette cause et de cet événement, n'est point l'objet d'une prophétie. L'objet d'une prophétie proprement dite est toujours un événement futur, dépendant de l'action de quelque cause libre, et tel qu'aucune intelligence créée n'en puisse avoir connaissance au temps de la prédiction.

2° Prévoir et prédire infailliblement que dans un temps déterminé, dans cent vingt ans, par exemple, telle ville sera prise et saccagée par tel conquérant, dont on trace le caractère et l'histoire, c'est faire une prophétie, parce qu'il est évident qu'il n'y a aucune cause dans la nature qui soit liée avec cet événement futur, lequel ne peut être connu et manifesté si longtemps avant son existence que par une intelligence infinie, qui saisisse et embrasse infailliblement à la fois et les événements nécessaires et les événements libres; qui s'étende indéfectiblement à tous les objets intelligibles, dans le présent, dans le passé, dans l'avenir. Si un tel événement arrive exactement comme il a été prédit, ce sera une *prophétie accomplie*.

Il conste par l'histoire qu'une foule de *faits libres* ont été prédits longtemps avant l'événement, dans l'ancienne et dans la nouvelle loi, et que ces faits prédits sont arrivés comme le marquait l'oracle prophétique.

Il conste par la raison que le Dieu de vérité et de sainteté ne peut pas dévoiler ainsi les abîmes de l'impénétrable avenir en faveur du vice et du mensonge.

Donc la religion, en faveur de laquelle parlent tant de prophéties célèbres, justifiées par l'événement, est une religion marquée au sceau de la divinité, une religion que le ciel avoue, une religion que l'Eternel reconnaît pour son ouvrage.

3° On a fait naître, ou plutôt on a renouvelé et réchauffé, dans ces derniers temps, une infinité de chicanes plus ou moins séduisantes, pour infirmer ou pour détruire la *preuve éclatante* que tire des prophéties la religion chrétienne. Mais personne n'a imaginé rien d'aussi déraisonnable en ce genre que le Citoyen de Genève. *Aucune prophétie*, dit-il, *ne saurait faire autorité pour moi, parce que, pour qu'elle la fît, il faudrait trois choses dont le concours est impossible; savoir, que j'eusse été témoin de la prophétie, que je fusse témoin de l'événement, et qu'il me fût démontré que cet événement n'a pu cadrer fortuitement avec la prophétie.*

D'abord, de ces trois conditions, les deux premières fondent ou supposent un pyrrhonisme universel en matière d'histoire; elles seront du goût de l'aveugle et bizarre scepticisme : la troisième rétablit le règne des chances et du hasard; elle sera du goût de tous les matérialistes anciens et modernes, pour qui il n'est pas démontré, disent-ils, que l'admirable harmonie de l'univers ne soit pas une fortuite combinaison des aveugles jeux du hasard.

Ensuite, pour qu'une prophétie fasse autorité pour un homme sensé, il n'est pas toujours nécessaire qu'il entende faire la prédiction et qu'il voie la prédiction s'accomplir : il suffit évidemment qu'il sache avec une certitude entière et complète que la prédiction prophétique a été faite dans un temps plus ou moins antérieur indéfiniment, et qu'il soit témoin de l'accomplissement, ou qu'il ait des preuves irréfragables et complètes de cet accomplissement. Or il est aussi certain que les prophéties de l'Ancien Testament, qui ont été accomplies dans le Nouveau, existaient bien longtemps avant Jésus-Christ, qu'il est certain que Moïse, que Salomon, qu'Isaïe, qu'Ezéchiel, que Jérémie ont existé, et ont existé avant Jésus-Christ.

Enfin, il n'est pas impossible que le même homme ait été témoin et de la prédiction prophétique et de l'accomplissement de cette prédiction. Un même homme a pu aisément être témoin de ces deux choses, dans les prédictions que fit Jésus-Christ sur sa mort, sur sa résurrection, sur son ascension, sur la descente du Saint-Esprit. Un même homme a pu être témoin de ces deux choses dans plusieurs prophéties de l'Ancien Testament : comme on peut s'en convaincre, en lisant le troisième et le quatrième chapitres de Josué, le dix-septième et le dix-huitième chapitres du troisième livre des Rois : en lisant de même le huitième, le dixième, le vingt-deuxième, le vingt-sixième, le vingt-septième, le vingt-neuvième, le trentième, le trente-septième, le trente-huitième chapitres d'Isaïe; et en comparant le huitième chapitre, versets 7 et 8, avec le quinzième et avec le seizième chapitres du quatrième livre des Rois: en comparant de même les chapitres vingt-cinquième et vingt-septième de Jérémie, les chapitres quatrième, douzième et vingt et unième d'Ezéchiel, avec le chapitre quinzième du quatrième livre des Rois.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur l'autorité des prophéties ; ce que nous allons dire sur l'autorité des miracles pourra se rapporter ou s'appliquer, à bien des égards, à celle des prophéties.

Théorie des miracles.

190. Observation. La preuve la plus sensible et la plus décisive en faveur de la religion que le ciel avoue, ce sont les miracles opérés en faveur de cette religion. Les miracles sont évidemment le langage de la Divinité: et une religion en faveur de laquelle le ciel opère des miracles bien authentiques et bien incontestables est une religion évidemment divine.

Nous avons donné ailleurs et la définition et la division des miracles en général (96). Nous établirons, dans le troisième discours suivant, les preuves de toute espèce, preuves en tout point irréfragables et persuasives, qui constatent l'existence des miracles dans l'ancienne et dans la nouvelle alliance, dans la religion de Moïse et de Jésus-Christ.

Nous nous bornerons donc ici à exposer la théorie générale des miracles et à faire évanouir quelques doutes, quelques nuages, quelques difficultés banales que fait sans cesse renaître l'incrédulité sur la nature même des miracles.

Mais avant d'entrer en matière, ne craignons point de rappeler à quelques partisans de la ténébreuse et rebutante prolixité, s'il en reste encore dans notre siècle, que nous n'écrivons et ne prétendons écrire que pour les êtres pensants, c'est-à-dire pour les personnes à qui il n'est pas nécessaire de tout dire sur une matière, qui sont capables de saisir et de voir par elles-mêmes les conséquences dans les principes, et qui se trouvent toujours suffisamment instruites sur une question intéressante, quand on a su leur présenter avec lumière et avec précision les vraies idées et les vrais germes des choses. Il nous eût été facile de donner un gros volume, mais nous avons voulu ne donner qu'un petit nombre de pages sur la grande question des miracles.

191. Assertion première. *Il est évident que celui qui a établi les lois de la nature peut les interrompre, non sans raison, mais pour des raisons dignes de sa sagesse.*

Explication. Il est clair que celui qui a décerné en général que les corps terrestres graviteraient vers le centre de la terre, que la terre tournerait d'un mouvement continu sur son axe en vingt-quatre heures, qu'un homme expiré ne reprendrait plus le mouvement et la vie, peut décerner, pour rendre un témoignage éclatant et divin à la vérité ou à la vertu, ou à l'une et à l'autre à la fois, que l'une de ces lois de la nature cesse et soit interrompue ou suspendue pour un temps plus ou moins long indéfiniment. Or la cessation ou l'interruption de l'une de ces lois de la nature est un miracle (95, 96): donc le miracle est évidemment possible.

Il n'a été donné qu'à l'aveugle athéisme de contester la possibilité des miracles. Tout ce qui reconnaît l'existence d'un Dieu auteur, moteur et conservateur de la nature ; tout ce qui n'a pas sacrilégement étouffé le langage éclatant de la nature et de la raison, reconnaît unanimement que les miracles sont possibles, et qu'il ne s'agit que d'en constater l'existence. Voyons donc comment on peut et comment on doit constater cette existence des miracles.

192. Assertion II. *L'interruption des lois de la nature peut et doit nous être indubitablement manifestée par le témoignage des sens, immédiat ou médiat.*

Explication. L'existence et la permanence des lois de la nature nous est infailliblement manifestée et indubitablement constatée, et par le témoignage des sens, qui nous montre ce qu'elles sont aujourd'hui, et par le témoignage des hommes, qui nous apprend ce qu'elles étaient autrefois. Il est clair que le même témoignage peut et doit nous en constater la cessation et l'interruption avec la même certitude (38 *et* 42).

Donc l'existence d'un miracle est un fait surnaturel dont on doit constater la certitude comme on constate la certitude d'un fait naturel, c'est-à-dire, ou par le témoignage des sens, ou par le témoignage des hommes qui en ont été primitivement instruits par le témoignage des sens.

193. Assertion III. *L'Auteur de la nature ne peut en interrompre les lois en faveur du vice et du mensonge.*

Explication. La raison en est que l'Etre incréé et créateur est essentiellement sage, essentiellement saint, essentiellement ennemi de l'imposture, essentiellement amateur de la vérité et de la vertu ; et qu'étant essentiellement doué et de ces perfections et de toutes les perfections possibles, il répugne évidemment qu'il soit jamais, directement ou indirectement, ou l'auteur ou l'approbateur du mensonge et du vice (33 *et* 39).

194. Assertion IV. *Pour évaluer la force et l'autorité d'un miracle, il faut examiner son existence, sa nature et sa fin.*

Explication. 1° La force persuasive d'un miracle dépend de la certitude de *son existence;* certitude qui doit être indubitablement constatée ou par l'irréfragable témoignage des sens, quand on en est témoin, ou par l'irréfragable témoignage de l'histoire ou de la tradition, quand on n'en est pas témoin.

2° La force persuasive d'un miracle dépend de *sa nature*, qui doit être telle que l'événement qu'on donne pour miraculeux ne puisse être opéré ni par les forces de la nature ni par les forces de l'art, dans la chose ou dans la manière qui le rend miraculeux (96).

3° La force persuasive d'un miracle dépend de *sa fin*, laquelle ne peut jamais être vicieuse et mauvaise, puisque le Dieu de vérité et de sainteté ne peut rien faire qui tende à autoriser ou à accréditer le vice et l'erreur (193).

195. Corollaire I. Donc *tout événement qu'on donne pour miraculeux, et qui est ou douteux dans son existence ou équivoque dans sa nature, ou vicieux dans sa fin, ne*

prouve rien en faveur de ce qu'on voudrait lui faire prouver.

EXPLICATION. La raison en est qu'un événement qu'on donne pour miraculeux ne peut avoir de force persuasive que dans le cas où l'on est certain et qu'il a existé, et qu'il a eu Dieu pour auteur; et qu'en supposant réelle son existence, il est certain que cet événement n'a pas eu Dieu pour auteur s'il est vicieux dans sa fin.

196. COROLLAIRE II. Donc *un événement miraculeux dont l'existence est incontestable, dont la nature est une interruption manifeste de quelque loi de la nature, dont la fin est sainte et honnête, est le langage sensible et indubitable de la Divinité.*

EXPLICATION. La raison en est qu'un tel événement ne peut venir que de Dieu, et que Dieu ne peut produire un tel événement miraculeux, que pour l'instruction et pour la perfection des hommes qui en sont témoins ou qui en seront instruits par l'histoire.

197. COROLLAIRE III. Donc *un seul miracle, tel qu'on vient de le caractériser, est une preuve démonstrative et irréfragable de vérité, en faveur de la chose qu'il atteste.*

EXPLICATION. La raison en est que le Dieu de la nature et de la religion ne peut jamais jouer le personnage d'imposteur, et que l'éclatant témoignage qu'il a une fois rendu à une vérité est un témoignage éternellement infaillible.

198. ASSERTION V. *Quand une vérité de dogme ou de fait est une fois bien authentiquement et bien irréfragablement établie par des miracles, il est clair que rien ne peut jamais la détruire ou la changer.*

EXPLICATION. La raison en est que la vérité est essentiellement indivisible et invariable : d'où il s'ensuit que tout ce qu'on peut faire dans la suite pour rendre douteuse ou suspecte cette *vérité établie* doit être regardé comme une illusion, comme une imposture.

1° C'est pour cette raison que Moïse ordonne dans le treizième chapitre du Deutéronome que si dans la suite quelque homme se donnant pour prophète vient annoncer à la nation des Hébreux un *autre Dieu* et une *autre doctrine*, annonçant son dire par des prédictions ou par des prestiges qui réussissent, loin de l'écouter, il faut le proscrire, ou même le condamner à la mort, comme un imposteur et comme un perturbateur de l'ordre public.

2° C'est encore dans le même sens que Jésus-Christ annonce qu'il y aura de faux Christs, qui feront de grands signes, capables de séduire les élus mêmes, s'il était possible; mais qu'il faudra ne point les croire, attendu que leurs prestiges sont opposés à des vérités certaines qui ne peuvent être révoquées en doute.

3° Dire avec le citoyen de Genève, qu'en supposant légitime la loi du Deutéronome dont nous venons de faire mention, les Apôtres n'auraient rien eu de solide à objecter aux païens qui les mettaient à mort, parce qu'ils leur annonçaient un Dieu étranger, c'est vouloir, par un aveugle fanatisme d'irréligion, confondre deux choses très-différentes, comme l'a sagement observé la Faculté théologique de Paris dans la censure d'Emile; c'est vouloir confondre, d'un côté, la *prudente économie du Dieu d'Israël*, du souverain arbitre de la vie et de la mort, qui, par la crainte des peines, voulait retirer du culte des fausses divinités des hommes charnels, malheureusement portés à l'idolâtrie, et d'un autre côté, la *barbare cruauté des païens*, qui faisaient souffrir les plus horribles tourments à des hommes dont les discours et les actions ne respiraient que la vertu, parce qu'ils leur annonçaient le seul vrai Dieu; qu'ils les exhortaient à abandonner un culte évidemment absurde et criminel, l'opprobre de la raison et de l'humanité.

199. ASSERTION VI. *Il y a dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament un certain nombre de faits miraculeux qui, isolés ou pris séparément, pourraient être regardés comme des miracles équivoques ou suspects ; et qui, par leur liaison avec d'autres miracles en tout irrécusables et incontestables, acquièrent toute la certitude possible.*

EXPLICATION. On sait que, dans le genre mathématique, une vérité établie en établit souvent une autre; on sait que, dans le genre historique, un fait établi suppose ou entraîne souvent l'existence d'un autre fait.

De même, dans la théorie des miracles, un miracle bien constaté et bien avéré peut rendre certain et incontestable un autre miracle qui, par sa nature et par ses circonstances, pourrait être équivoque ou douteux, parce qu'un thaumaturge avoué du ciel par un miracle bien authentique et bien indubitable peut et doit être cru même sur sa seule parole, quand il rapporte et qu'il atteste un autre miracle par lui opéré avec moins d'éclat et avec moins d'authenticité (193). Ainsi, par exemple,

1° Je ne croirais pas à Moïse s'il n'avait fait d'autre miracle, en preuve de sa mission divine, que de changer la baguette d'Aaron en couleuvre animée, parce qu'il n'est peut-être pas impossible qu'un habile charlatan substitue une couleuvre à une baguette escamotée avec assez de dextérité pour en imposer aux spectateurs.

Mais après le miracle incontestable et irrécusable du passage de la mer Rouge, du rocher converti en source abondante, et ainsi du reste, je ne puis révoquer en doute celui de la baguette convertie en couleuvre animée.

2° De même, je ne croirais pas à Jésus-Christ s'il n'avait fait d'autre miracle, pour manifester et pour constater sa divinité, que de changer l'eau en vin aux noces de Cana, parce que ce changement miraculeux ne me paraîtrait pas assez authentique et assez certain pour déterminer et pour motiver ma croyance.

Mais après les miracles de sa résurrection, de son ascension et une foule d'autres qui ont toute la certitude et toute l'authenticité que peut désirer un homme éclairé et sensé, je ne puis révoquer en doute celui de l'eau convertie en vin

3 On peut dire la même chose de plusieurs autres miracles opérés en faveur de l'ancienne et en faveur de la nouvelle révélation, qui ne tirent leur certitude entière et complète que de leur liaison et de leur connexion avec d'autres miracles complétement certains et irrécusables en tout point.

Ainsi, pour attaquer en bonne dialectique et d'une manière vraiment philosophique la preuve que la religion chrétienne tire des miracles, il ne suffit pas de prouver que tel ou tel miracle, consigné dans l'Ancien ou dans le Nouveau Testament, n'a pas toute la *certitude de fait* que peut désirer un homme éclairé et judicieux, il faut prouver qu'aucun des miracles que la religion chrétienne donne pour certains n'a cette certitude.

Après avoir succinctement établi la théorie des miracles, nous allons exposer et examiner les *différentes difficultés* ou les différentes objections par où l'on attaque, d'une manière plus ou moins séduisante, cette théorie.

Difficultés fondamentales contre l'autorité des miracles.

200. Observation. Attaquer la religion de Moïse et de Jésus-Christ, et ne pas attaquer les miracles qui les fondent l'une et l'autre, ce serait être trop visiblement inconséquent. De là les efforts toujours renaissants que fait l'incrédulité pour répandre des nuages ou pour faire naître des doutes sur tout ce qui concerne les miracles.

Les nuages et les doutes que nous allons faire évanouir renferment foncièrement tout ce que l'incrédulité a imaginé de plus spécieux ou de moins déraisonnable en ce genre.

Miracles, effets peut-être incompatibles avec l'immutabilité de Dieu et de la nature.

201. Objection première. Le miracle est une interruption des lois constantes de la nature; or une telle interruption est impossible, car le Créateur ne peut changer l'ordre de la nature sans changer de dessein et de volonté, sans être lui-même changeant et inconstant, ce qui répugne à sa nature; donc il n'y a point, donc il ne peut point y avoir de miracle dans la nature.

Réponse. 1° Le Créateur, dans ses desseins éternels et immuables comme lui, a déterminé à la fois et l'*ordre général* ou commun, et l'*interruption de cet ordre général* ou commun, pour telle circonstance particulière. Par exemple,

Le Créateur a voulu et décerné de toute éternité que la terre, en roulant uniformément sur son axe en vingt-quatre heures, exposât successivement ses différentes contrées à la chaleur vivifiante du soleil, et que ce mouvement diurne de la terre autour de son axe fût suspendu pendant vingt-quatre heures, à la prière de son serviteur Josué. La loi générale et la loi particulière, l'une et l'autre établie et fixée de toute éternité, ont leur effet chacune dans le temps; donc il n'y a point de changement et d'inconstance dans Dieu, qui ne fait qu'exécuter dans le temps ce qu'il a voulu et résolu de toute éternité. Quand Dieu fait un miracle, il fait une chose qui est nouvelle pour nous, mais qui n'est pas nouvelle pour lui.

On peut dire de tout autre miracle ce que nous venons de dire du miracle de Josué arrêtant le soleil par sa seule parole, *sta, sol*, miracle que nous venons d'expliquer dans le système de la terre mobile autour de son axe et autour du soleil, et qu'on peut expliquer de même, si l'on veut, dans le système du soleil mobile autour de la terre.

2° Voici comment s'expliquent sur la possibilité des miracles deux génies bien supérieurs à tous ceux qui en contestent la possibilité.

C'est dans les vies des saints, dit l'auteur de l'Esprit des Lois, *que l'on trouve les plus grands éclaircissements sur cette matière, sur les servitudes des premiers siècles de la monarchie française, quoiqu'on puisse reprocher aux auteurs de ces vies d'avoir été quelquefois un peu trop crédules sur des* choses que Dieu a certainement faites, *si elles ont été dans l'ordre de ses desseins* (*Esprit des Lois*, l. XXX, c. 11).

Dieu peut-il faire des miracles, c'est-à-dire peut-il déroger aux lois qu'il a établies? Cette question, sérieusement traitée, dit le citoyen de Genève, *serait impie si elle n'était absurde. Ce serait faire trop d'honneur à celui qui la résoudrait négativement que de le punir; il suffirait de l'enfermer.*

3° Dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament se trouvent consignés certains miracles dont l'esprit humain serait tenté de rejeter la possibilité ou l'existence, par la raison qu'ils lui paraissent peu dignes et de la sagesse et de la majesté du Dieu de la nature et de la religion (136).

Mais l'esprit humain doit se ressouvenir qu'il ne lui est point donné de voir, dans l'économie générale de la religion, non plus que dans l'économie générale de la nature, tous les rapports des choses; et que ne pas voir ces rapports ce n'est pas une raison de suspecter la possibilité ou l'existence des choses dans lesquelles on sait qu'ils existent. Ainsi, ce que peuvent avoir de mystérieux ou même de choquant pour l'esprit humain, dans leur nature ou dans leur destination, certains miracles de l'ancienne ou de la nouvelle alliance, ne détruit point ce que peut leur donner de certitude la source divine d'où ils émanent, l'autorité infaillible qui en constate l'existence.

Miracles, effets peut-être sans proportion avec leur cause.

202. Objection II. A qui persuadera-t-on que quelques paroles prononcées par Josué aient été capables d'arrêter le mouvement de la terre ou du soleil; que quelques paroles prononcées par les apôtres aient guéri subitement des maladies incurables; que quelques paroles prononcées par un ministre de l'Evangile transsubstantient subitement en

corps de Jésus-Christ le pain et le vin eucharistiques, et ainsi du reste? Quelle proportion peut-il y avoir entre la cause et l'effet?

Réponse. 1° La *cause efficiente* des miracles, c'est Dieu seul; ce Dieu, auteur de la nature et de la religion, ce Dieu, dont la puissance toujours essentiellement infinie et efficace peut évidemment arrêter le mouvement de la terre ou du soleil, guérir subitement les maladies les plus incurables, transsubstantier une matière en une autre.

Pourquoi cet Etre incréé et créateur, dont la volonté infiniment active et puissante au commencement des temps, dit efficacement à la matière encore purement possible: *Deviens existante;* à la terre par lui formée: *Roule uniformément et selon telles lois, et autour de ton centre et autour du soleil;* à l'argile par lui organisée: *Deviens une substance vivante, une chair humaine.* Pourquoi, dis-je, cet Etre incréé et créateur ne pourra-t-il pas dire encore efficacement à la terre: *Suspends pour tel temps ton mouvement;* à un cadavre inanimé: *Reprends subitement la vie;* à telle substance de pain ou de vin: *Sois changée en telle chair et en tel sang?* Il est clair que contester à Dieu un tel pouvoir, c'est ignorer sa nature, c'est méconnaître son existence, c'est joindre la déraison au blasphème.

2° La *cause occasionnelle* (ou si l'on veut, la cause conditionnelle, ou la cause motive) des miracles, c'est tout ce qu'il plaît au Dieu de la nature et de la religion de choisir et de déterminer, soit accidentellement, soit persévéramment, pour donner lieu à l'existence des événements miraculeux quelconques qu'il veut faire naître.

Il est évident que quelques paroles prononcées ou quelques prières faites par un saint personnage n'ont, par elles-mêmes, aucune vertu physiquement efficace qui puisse suspendre ou interrompre le cours des lois de la nature.

Mais il n'est pas moins évident que le Dieu de la nature et de la religion, toujours essentiellement libre et indépendant dans son action, peut à l'occasion de telles paroles ou de telles prières, opérer efficacement par lui-même dans la nature, tout ce qu'il lui plaira de merveilleux et de miraculeux, pour la gloire et pour le bien de la religion qu'il avoue et qu'il agrée, pour l'instruction et pour la perfection des hommes dont il daigne se montrer et le Maître et le Père.

3° Ainsi, dans les *miracles sensibles et visibles,* les seuls dont il est ici question, il s'agit uniquement d'examiner ou d'après le témoignage des sens ou d'après le témoignage des hommes, s'ils sont ou s'ils ont été vrais et réels.

Dans le *miracle insensible de la transsubstantiation,* il s'agit uniquement d'examiner et de décider, d'après l'Ecriture et d'après la tradition, si le Dieu de vérité l'a réellement annoncé et révélé aux hommes comme un fait certain et permanent.

Miracles, effets peut-être fabuleux ou apocryphes.

203. **Objection III.** De combien de fables et de chimères n'a-t-on pas bercé le genre humain, sous le nom de miracles! Parmi cette foule de *faits miraculeux* dont font mention les histoires, combien de prestiges, qui n'ont eu pour source que l'imposture et la charlatanerie! Combien de faits apocryphes ou absurdes, qui n'ont jamais eu d'existence et de réalité, et qu'on ne doit placer qu'au rang des visions qu'enfante une imagination échauffée et égarée!

Réponse. C'est à la critique d'examiner et d'apprécier les preuves qui établissent l'existence et la réalité d'un fait quelconque, naturel ou surnaturel. Croire un fait douteux, sans examen et sans preuves, c'est imbécillité. Refuser de croire un fait avéré, un fait certain et indubitablement constaté, c'est pyrrhonisme, c'est démence.

Que le fait soit ou naturel ou surnaturel, pourvu qu'il soit bien sensible en lui-même, bien en prise au témoignage des sens, la chose est égale. Il ne fallait pas de meilleurs yeux et de meilleures oreilles, pour voir et pour entendre Lazare ou Jésus-Christ ressuscités, que pour les voir ou les entendre avant leur mort. Ainsi la *qualité de surnaturel* ou de miraculeux n'ôte rien de sa certitude à un fait bien avéré et bien constaté (16 et 40).

1° Il est certain que, parmi les faits miraculeux dont font mention quelques histoires, il y en a de fabuleux, il y en a d'apocryphes: ces faits ne méritent aucune créance et ne prouvent rien.

On nomme *fait apocryphe* un fait qui n'a pas eu assez de publicité et d'authenticité, qui n'est pas établi sur des preuves solides et suffisantes, et contre l'existence duquel la critique éclairée a droit de s'inscrire en faux, à cause des ténèbres qui la rendent incertaine et douteuse (144).

2° Il est certain que, parmi les *faits miraculeux* dont font mention les histoires, il y en a plusieurs dont l'existence est aussi rigoureusement établie et démontrée que l'existence de quelque fait historique que ce soit, comme nous l'avons fait voir ailleurs (28). C'est uniquement de cette espèce de miracles qu'il est ici question, c'est-à-dire des miracles dont l'existence est une interruption manifeste, indubitable, authentique de quelque loi de la nature.

Miracles, effets peut-être des lois de la nature.

204. **Objection IV.** Est-il bien décidé et bien démontré que certains *faits surprenants,* dont l'existence ne peut être raisonnablement révoquée en doute, et qu'on décore du nom de miracles, ne soient pas des *effets purement naturels,* produits par quelque cause naturelle dont nous ignorons encore et l'existence et l'action? Connaissons-nous toutes les lois de la nature? Connaissons-nous toutes les propriétés des corps? Ne découvrons-nous pas d'un jour à l'autre, de nouvelles lois dans celles-là, de nouvelles propriétés dans ceux-ci?

Par exemple, Newton a découvert depuis peu dans la nature la fameuse *loi d'attraction*, qui a été inconnue à tous les siècles antérieurs. La chimie a découvert dans la nature, depuis quelques siècles, une loi *d'affinité* qu'on ne connaissait pas au temps des Grecs et des Romains. On a découvert dans ce siècle les phénomènes de l'*électricité* artificielle et naturelle, dont on n'avait aucune idée il y a cent ans. Les naturalistes et les chimistes découvrent chaque jour dans les mixtes qu'ils observent et qu'ils analysent, de nouvelles propriétés, de nouvelles vertus, de nouvelles ressources pour la médecine et pour les arts. L'invention de la *poudre à canon* occasionne aujourd'hui des effets qui auraient passé pour de vrais prodiges au temps de Jules-César et de Charlemagne.

Qui nous a dit qu'on ne découvrira pas un jour dans la nature, de nouvelles lois, de nouvelles vertus, d'où doit résulter naturellement une interruption du mouvement diurne dans la terre, une subite et complète guérison dans un malade exténué, une vraie et réelle résurrection dans un mort? Par exemple, on regarde comme une loi de la nature, le mouvement annuel de la terre autour du soleil, d'occident en orient. Mais ne peut-il pas se faire que quelque cause inconnue, telle que l'attraction de quelque grande comète, détermine un jour la terre à se mouvoir d'orient en occident, ou du midi au nord, autour du soleil? Et dans cette hypothèse évidemment possible, que devient toute la théorie des miracles?

Réponse. Il est bien décidé et bien démontré que certains *effets surprenants*, que nous décorons du nom de miracles, sont incontestablement de vraies interruptions des lois de la nature, de vrais phénomènes surnaturels, qui excèdent toutes les forces connues ou inconnues de la matière, dans l'ordre présent des choses; et voici l'explication et la démonstration de cette assertion fondamentale.

1° Quelque progrès que fassent de jour en jour la physique, la chimie, l'astronomie, l'histoire naturelle, *on ne découvre pas une nouvelle nature: on se borne à mieux connaître la nature connue de tout temps.*

Newton a découvert dans le dernier siècle la fameuse *loi d'attraction*, d'où résultent la gravitation des corps, le mouvement curviligne des planètes, les phénomènes du flux et du reflux de la mer. Mais de tout temps on a connu plus ou moins exactement ces phénomènes, dont on ne connaissait que confusément la cause.

La chimie a découvert des *affinités marquées* entre certains corps, en vertu desquelles ils s'attirent, ils s'unissent, ils forment de nouveaux composés, ils acquièrent des propriétés analogues à leurs nouvelles combinaisons. Mais de tout temps on a connu une semblable vertu dans la nature, et les découvertes de la chimie dans ces derniers siècles n'ont abouti qu'à donner sur cet objet, plus d'expériences, plus de résultats, plus d'utiles applications du même principe.

On a découvert dans ce dernier siècle l'existence d'une *matière électrique*, d'où naît le tonnerre, d'où naissent peut-être quelques tremblements de terre, d'où naissent vraisemblablement, du moins en grande partie, une foule de phénomènes dans la classe des météores, dans l'éternel renouvellement de la nature, soit dans le règne animal, soit dans le règne végétal, soit dans le règne minéral. Mais de tout temps on a connu plus ou moins lumineusement ces effets, et de tout temps on a su que leur cause, connue ou inconnue, existait dans la nature.

2° On peut donc avancer avec toute la certitude possible que *la nature agit toujours de la même manière, quand elle est livrée à ses lois, connues ou inconnues.*

Ainsi, quand même on découvrirait un jour de nouvelles lois dans la nature, on n'y découvrirait pas un ordre de choses qui pût opérer les effets surprenants que nous regardons comme des miracles de la première classe, par exemple. Car,

3° Plus on acquiert de connaissances sur toutes les parties de la physique, plus on est intimement convaincu que les *lois de la nature, connues ou inconnues, n'agissent point par bonds et par accès, ne sont point en opposition les unes avec les autres.*

Constantes, uniformes, nécessaires, elles agissent persévéramment selon toute l'étendue de leur activité: elles se contre-balancent les unes les autres selon des règles fixes et toujours durables. Mais une loi n'est point destinée à en détruire brusquement une autre, au bout d'un an ou d'un siècle.

Ainsi, il serait ridicule et absurde d'imaginer dans la nature une *loi inconnue*, destinée à détruire accidentellement la loi de gravitation, dans un grave que rien ne soutient en l'air; la loi d'impulsion, dans un sabre dont le tranchant frappe un bras découvert; la loi de destruction et de mort, dans un homme auquel on a tranché la tête ou percé le cœur: puisque dans cette inepte et absurde hypothèse, la nature ne pourrait pas avoir été ce qu'elle s'est montrée à nos observations pendant plusieurs milliers d'années.

4° Une comète pourrait absolument produire de grands ravages, sur notre globe (167); mais ces ravages, effets de l'attraction ou de l'impulsion, n'auraient rien qui ressemble de près ou de loin à l'*événement miraculeux* qui suspendit paisiblement sa révolution diurne au temps de Josué, pour donner lieu à la victoire complète d'un peuple chéri du ciel sur une nation infidèle. Ainsi cette partie de l'objection est en tout frivole et ruineuse.

5° La chimie fait tous les jours de nouvelles découvertes dans la nature, mais aucune de ces découvertes ne va à détruire ou à altérer aucune des *lois de la nature* qui nous sont connues. Ces découvertes aboutissent à former ou de nouvelles unions ou de nouvelles séparations de substances propres à s'attirer et à adhérer entre elles.

Mais ces unions ou ces séparations chimiques ne soustraient point ces substances à la

loi générale du choc et de l'équilibre, à la loi générale de gravitation qui les fait tendre vers le centre de la terre.

Mais ces unions et ces séparations chimiques ne mettent point ces substances, chimiquement composées ou décomposées, en état d'ôter à une bombe en l'air sa vertu gravitante, à un boulet de canon lancé, sa force impulsive; ne donnent point à un pommier ou à un œillet la vertu de se reproduire par des œufs, à une poule ou à un papillon, la vertu de se reproduire par de pepins ou par des boutures; ne font pas naître des ailes à un taureau, des nageoires à un aigle, des yeux, des pattes, un mécanisme animal, dans un arbre ou dans un caillou.

Mais ces unions ou ces séparations chimiques n'ôtent point à un cadavre inanimé l'inertie qui lui est inhérente et naturelle, ne donnent point aux organes détruits la vertu de renaître contre les lois de la nature, ne rendent point à un corps sans âme une âme propre à l'animer.

6° Ainsi l'objection qu'on fait ici contre les miracles, et qui ne porte que sur ce que *nous ne connaissons pas assez la nature pour assigner le terme de son action*, est une objection qui nous paraît très-peu philosophique, et qui démontre uniquement que ceux qui pourraient la faire de bonne foi manquent réellement des plus simples connaissances que donne l'étude de la physique et de la nature.

Il est certain que la plus simple observation de la nature, que les plus simples connaissances en genre de physique, suffisent à un *esprit droit* et judicieux, pour lui faire voir et sentir avec une certitude entière et complète, que certains *effets surprenants* que nous nommons miracles, tels que l'interruption du mouvement du soleil, la résurrection d'un mort, la subite et complète guérison d'un malade exténué par une longue maladie, sont des *phénomènes évidemment surnaturels*: des phénomènes qui évidemment ne peuvent avoir pour cause, ni les lois connues, ni les lois inconnues qui règlent et animent la nature, dans l'ordre présent des choses, que les observations de plusieurs milliers d'années nous y dévoilent et nous y démontrent.

Miracles, effets peut-être de la magie et du sortilége.

205. Objection V. La puissance magique des sorciers, la puissance infernale des démons, ne peuvent-elles pas produire des effets supérieurs à la nature, de vrais miracles? Et alors quel caractère de vérité ou de perfection pourront avoir des effets dont la cause est aussi infecte et aussi corrompue?

Réponse. La puissance des sorciers et des magiciens, si elle peut avoir encore quelque apparence de réalité, n'est point distinguée de celle des démons: ainsi il est inutile de les séparer et d'en faire deux classes ou deux branches isolées.

1° Quelle que soit la puissance des démons, ce qu'il n'est guère en notre pouvoir de déterminer, il est certain que cette puissance, supérieure ou inférieure à celle de l'homme, est en tout et partout dépendante de l'infinie puissance du Créateur; que cette puissance ne peut point détruire l'ordre de la nature établi par le Créateur, du moins sans une volonté expresse et formelle du Créateur.

Quelle que soit la puissance des démons, elle ne peut donc pas opérer de vrais miracles, du moins sans l'aveu et sans le concours du Créateur.

2° Si le Créateur, pour des raisons cachées dans les adorables profondeurs de sa sagesse, permet aux démons de faire de vrais miracles, ou d'interrompre réellement quelque loi de la nature, il est évident que, dans ce cas, la permission du Créateur équivaut parfaitement à son action. Il est évident par conséquent que le Créateur ne peut pas plus prêter aux démons son ministère et son concours pour nous tromper, qu'il ne peut nous tromper par lui-même, sans le secours et sans le ministère des démons.

Il est donc évident ou que *les démons ne peuvent jamais faire de vrais miracles*, ou que, s'ils en font, ce qui ne paraît pas vraisemblable, ces miracles sont destinés par la providence d'un Dieu essentiellement sage et véridique, de même que s'il en était lui-même l'auteur, non à nous séduire et à nous tromper, mais à nous instruire et à nous éclairer, comme nous l'expliquerons dans la seconde réponse à l'objection suivante.

3° On regarde aujourd'hui assez généralement les œuvres de la magie à peu près comme les influences de la lune: on ne croit pas plus aux unes qu'aux autres. Cette façon de penser est-elle opposée à l'Ecriture et à la religion? Non: parce que si l'Ecriture nous apprend qu'il y a eu des magiciens, elle ne nous dit pas que leur art sacrilége ait eu réellement quelque chose de surnaturel ou de supérieur aux forces de la nature et de l'art. On pourrait peut-être le conclure de certains effets surprenants, qu'attribue l'Ecriture à ces imposteurs singuliers; mais la religion n'ordonne pas d'acquiescer et d'adhérer à cette conclusion, qui n'a rien moins qu'une certitude complète.

L'Eglise catholique, *sans décider si le sortilége et la magie sont une réalité ou une imposture*, lance ses foudres et ses anathèmes contre les sorciers et contre les magiciens avec sagesse et avec raison, parce qu'un art sacrilége, qui emprunte ou qui feint d'emprunter la puissance des démons pour avilir les œuvres de l'Eternel et pour séduire les hommes, mérite d'être proscrit et anathématisé, quand même ce ne serait qu'une imposture sans réalité et sans effet.

Magiciens de Pharaon, Simon le magicien.

206. Objection VI. Il y eut des magiciens en Egypte, au temps de Moïse; il y eut un Simon le Magicien à Rome, au temps de saint Pierre. Les effets surprenants qu'ils opéraient, et qui paraissent être de vrais miracles, étaient-ils destinés par la provi-

dence d'un Dieu essentiellement sage et véridique, à apprendre aux peuples qui en furent les témoins que la religion de ces magiciens, vraisemblablement idolâtres, était une religion de vérité ou une religion de perfection ? ou, si ce n'était point là leur destination, quelle fin pouvaient-ils donc avoir ?

Réponse première. Quoi qu'il en soit et de l'existence et de la réalité de la magie, il est certain que les prestiges des magiciens ne peuvent aucunement entrer en parallèle avec les œuvres des vrais thaumaturges. Pour le faire sentir, comparons les miracles de Moïse avec les prestiges des magiciens de Pharaon.

Quel spectacle de puissance et de grandeur nous donne le Dieu de la nature, en faisant de son ministre, de Moïse, du libérateur du peuple hébreu, le Dieu de l'Egypte et de Pharaon (1) ?

1° Aaron, par l'ordre de Dieu et de Moïse, demande pour le peuple hébreu la permission d'aller sacrifier dans le désert; et, pour prouver authentiquement qu'il le demande au nom du Dieu de la nature, il jette sa baguette aux pieds de Pharaon, et à l'instant cette baguette, ce morceau de bois, se change miraculeusement en couleuvre animée.

Les charlatans ou les magiciens de Pharaon promettent d'imiter ce miracle : ils se présentent, chacun une baguette à la main, devant le monarque, la jettent ou paraissent la jeter à ses pieds, et le monarque étonné et effrayé se voit entouré d'une foule de couleuvres.

A qui doit croire Pharaon, au thaumaturge, ou aux charlatans qui ont paru imiter ses œuvres? La couleuvre miraculeuse, par un nouveau miracle, apprend au monarque abusé et endurci où est le vrai miracle, en dévorant subitement toutes les couleuvres qu'a fait paraître le mensonge imitateur.

2° Aaron, par l'ordre de Dieu et de Moïse, frappe avec sa baguette les eaux du Nil, et le Nil est subitement converti en un fleuve de sang. Le lendemain il frappe encore le même fleuve, et du sein de ses eaux brûlantes sortent des légions de grenouilles, qui infectent et désolent toute l'Egypte.

Les magiciens ou les charlatans de Pharaon imitent encore à certains égards ces deux miracles, par le moyen de leurs prestiges. Mais, si leur charlatanerie ou leur art magique a paru être en état de faire de faux miracles, ils se trouvent en défaut quand il faut faire cesser les vrais miracles, et Pharaon est forcé, malgré son obstination, de recourir à Moïse lui-même, pour faire cesser les fléaux durables et permanents qui affligent son royaume et son peuple.

3° Aaron, par l'ordre de Dieu et de Moïse, frappe le sable et la poussière de la terre, et à l'instant cette poussière se convertit miraculeusement en des nuées d'insectes dévorants, qui vont dans toute l'Egypte désoler les hommes et les animaux domestiques.

(1) Dixitque Dominus : ecce constitui te Deum Pharaonis; et Aaron, frater tuus, erit propheta tuus (*Exod.*, VII, 1).

Les charlatans et les magiciens de Pharaon veulent encore imiter le même prodige. Mais ici et dans toute la suite des merveilles leur art imitateur est totalement en défaut; et leur impuissance reconnue et démontrée les force enfin à rendre hommage à la vérité, et à reconnaître que dans les œuvres d'Aaron et de Moïse se montre évidemment le doigt de Dieu, ou la suprême puissance de l'Arbitre et du Maître absolu de la nature (1).

4° Moïse cesse enfin d'agir par le ministère d'Aaron, et commence à agir immédiatement par lui-même.

Chargé d'obtenir la délivrance de son peuple, il ordonne à l'air qui couvre l'Egypte d'enfanter une horrible mortalité, qui s'étende sur tous les animaux domestiques, et tous les animaux domestiques, à l'exception de ceux qui appartiennent au peuple hébreu, sont frappés d'une peste mortelle, sans que Pharaon obéisse.

Il ordonne à quelques petites portions de suie et de cendre, qu'il lance vers le ciel, de produire des tumeurs et des ulcères sur tous les Egyptiens, sans atteindre les Hébreux; et tous les Egyptiens, sans en excepter les magiciens eux-mêmes, qui n'osent plus paraître devant Moïse, sont la victime de ce fléau (2).

Il ordonne successivement à l'atmosphère d'enfanter une horrible grêle qui fasse périr les hommes, les arbres et les animaux; de se convertir en un vent impétueux et brûlant qui amène sur l'Egypte d'innombrables essaims de dévorantes sauterelles ; de se couvrir de nuages si épais et si affreux qu'ils ferment tout accès à la lumière, et qu'ils produisent les plus *épaisses ténèbres* pendant trois jours; et tous ces fléaux fondent successivement sur la nation égyptienne, pendant qu'ils épargnent le peuple hébreu placé dans la terre de Gessen.

Enfin un dernier fléau du ciel, l'ange exterminateur, va porter la désolation et le deuil dans toutes les maisons égyptiennes, depuis celle du monarque jusqu'à celle du dernier de ses sujets, en y faisant périr tous les premiers-nés, pendant qu'il épargne toutes les maisons hébraïques, dont la porte est teinte du sang de l'agneau pascal; et l'obstiné Pharaon obéit enfin à ce Dieu puissant et terrible auquel il a trop longtemps résisté.

207. Réponse II. Après avoir simplement et fidèlement exposé, d'après les livres saints, ce qu'il y eut de singulier et de merveilleux dans les œuvres des magiciens de Pharaon, il nous reste à indiquer ici ce qu'on peut et ce qu'on doit penser sur cet objet, d'après les principes de la philosophie et de la religion.

1° *Il n'est pas certain que les merveilles opérées par les magiciens de Pharaon aient été des miracles réels.* Il n'est pas certain, par exemple, que leurs baguettes aient été transformées en des couleuvres animées, ce qui

(1) Et dixerunt malefici ad Pharaonem : digitus Dei hic est. (*Exod.*, VIII, 19).

(2) Nec poterant malefici stare coram Moyse, propter ulcera quæ in illis erant et in omni terra Egypti. (*Exod.*, IX, 11).

serait un miracle de la première classe.

Il est même assez vraisemblable que *tout ne fut que prestige et charlatanerie dans les œuvres des magiciens de Pharaon*, auxquels, sous les yeux d'un monarque qui voulait être trompé à quelque prix que ce fût, il était facile d'employer mille stratagèmes et de faire jouer mille machines, pour substituer de vraies couleuvres à leurs baguettes réelles, pour substituer des eaux teintes et colorées en rouge à des eaux limpides et naturelles.

L'Ecriture se borne à dire sur cet objet que les magiciens de Pharaon firent quelque chose de semblable à ce qu'avait fait Moïse, sans décider s'il y eut de la réalité ou s'il n'y eut que de l'illusion dans ces merveilles: *Et fecerunt etiam ipsi per incantationes Egyptiacas et per arcana quædam, similiter* (*Exod.*, *VII*, 11).

2° S'il y eut dans ces prodiges des magiciens de Pharaon, de vrais miracles, de vraies interruptions des lois de la nature, il est certain que *Dieu seul a pu opérer ces merveilles*, et que Dieu opéra ces merveilles, non pour obscurcir et pour rendre équivoque la vérité, mais *pour la faire triompher avec plus d'éclat et à plus grands frais*, en face des nations égyptienne et hébraïque.

Il est clair que si les miracles sont un témoignage du ciel d'après lequel Pharaon et son peuple doivent se décider ou en faveur du Dieu de Moïse ou en faveur des dieux des magiciens, il ne doit plus leur rester de doute, après avoir vu d'une part les prodiges des magiciens, toujours faibles et équivoques, toujours limités et confondus, et de l'autre, les prodiges de Moïse et d'Aaron, toujours éclatants et indubitables, toujours vainqueurs et triomphants; après avoir vu les dieux des magiciens, toujours bornés et impuissants, toujours vaincus et avilis, et le Dieu de Moïse et d'Aaron, toujours illimité dans sa puissance et dans son action, toujours maître absolu de la nature et des éléments, soit en répandant ses fléaux, soit en déterminant leur objet et leur durée, soit en les faisant naître et finir quand il lui plaît et comme il lui plaît.

Si la vérité paraît d'abord obscurcie par les prestiges, avec quel éclat les prestiges eux-mêmes ne concourent-ils pas ensuite au *triomphe de la vérité*, qui les confond et les dévoue à l'opprobre et à l'oubli?

3° Ce que nous venons de dire des prodiges opérés par les magiciens de Pharaon, on peut le dire de même à peu près des *prodiges opérés par Simon le Magicien*, dans Samarie ou dans Rome. Ou ces prodiges n'eurent rien de réel, ne furent que des prestiges et des illusions; ou, s'ils eurent quelque chose de surnaturel, ce que nous ne croyons pas, il est sûr que Dieu seul en fut la cause efficiente, et que Dieu n'opéra ce qu'il y eut de surnaturel dans ces prodiges, que pour confondre avec plus d'éclat le coupable orgueil qui voulait les faire servir à consacrer le mensonge et l'erreur.

Quand Simon s'élève dans les airs au milieu de Rome, si ce mouvement n'est pas produit par quelque artifice caché et mécanique, si ce mouvement est un vrai miracle, c'est Dieu qui l'opère, pour punir et pour confondre ce misérable imposteur, en le précipitant du haut des airs au milieu de la place publique, où sa chute honteuse et funeste, opérée à la prière du prince des apôtres, annonce et atteste à la capitale du monde que le ciel se déclare hautement pour la religion qu'attaque l'orgueilleux magicien et que prêche l'humble et vertueux apôtre.

Miracles trop semblables aux prestiges.

208. Objection VII. *Si on nie les prestiges on ne peut prouver les miracles, parce que les uns et les autres sont fondés sur la même autorité; et si l'on admet les prestiges avec les miracles on n'a point de règle sûre, précise et claire pour distinguer les uns des autres. Ainsi les miracles ne prouvent rien.* Tel est le dilemme du citoyen de Genève.

Réponse. 1° Sans nier l'existence des prestiges, laquelle est constatée par l'Histoire sainte elle-même, on peut en examiner la nature d'après les lumières de la raison. Par exemple, on peut examiner si tel *fait surprenant* que rapportent les livres saints est nécessairement un fait miraculeux, une vraie interruption de quelque loi de la nature; ou s'il ne serait pas possible que ce ne fût qu'un stratagème imposteur, fruit de la supercherie et de la charlatanerie. Dans ce dernier cas, ce fait surprenant ne prouverait rien en faveur de la chose pour laquelle il a été opéré, parce qu'on ne serait point certain qu'il eût quelque chose de surnaturel et de divin dans sa nature.

En admettant donc également et l'existence des prestiges et l'existence des miracles qui sont consignés dans les livres saints, on peut discerner les uns des autres et décider que les uns sont ou peuvent être de simples prestiges qui ne prouvent rien, et que les autres sont nécessairement et incontestablement de vrais miracles, de vraies interruptions des lois de la nature, qui prouvent irréfragablement la chose en faveur de laquelle ils ont été opérés.

2° Sans nier l'existence des prestiges, on peut en examiner la fin ou la destination. Par exemple, on peut examiner si tel *fait surprenant*, qui pourrait au fond être un vrai miracle, une vraie interruption d'une loi de la nature, a une fin digne du Dieu de la nature et de la religion; et s'il ne l'a pas, s'il prouve quelque chose de faux ou d'absurde, on peut décider que ce n'est point un vrai miracle, ou que si c'est un miracle réel, ce qui n'est point certain, effacé par des miracles supérieurs et incontestables, il ne prouve rien.

3° Le célèbre citoyen de Genève, dont nous réfutons ici une objection, est peut-être le plus grand des écrivains philosophes quand il parle pour la vérité, parce que personne ne sait mieux la présenter, la presser, la peindre, la faire sentir et chérir: il en est quelquefois le plus petit à certains égards, quand il donne dans le paradoxe, parce que, pour l'étayer, il ne craint pas de s'envelopper

dans les plus petits et dans les plus misérables sophismes, que sentirait et dont rougirait le plus petit écolier.

Par exemple, pour prouver que nous ne sommes pas certains qu'il y ait eu réellement des miracles, il dit que la question des miracles se réduit à savoir si Dieu peut et si Dieu veut en faire : qu'il est clair que Dieu le peut, mais que personne ne peut savoir si Dieu le veut, parce que personne ne peut lire dans les desseins de Dieu. Mauvaise division, ou mauvais dilemme ! La question sur les miracles se réduit à savoir si Dieu peut en faire, et si Dieu en a réellement fait : c'est une question de fait, et non une question de spéculation métaphysique. Par un semblable paralogisme on prouverait que nous ne sommes pas certains que Dieu ait réellement formé un monde, qu'il y ait un monde réellement existant, parce que la question sur cet objet peut se réduire de même à savoir si Dieu a pu et si Dieu a voulu former un monde.

Par exemple encore, pour infirmer l'autorité des miracles, il appelle prestige ou faux miracle *non un miracle qui n'est pas réel, mais un acte bien réellement surnaturel, fait pour soutenir une fausse doctrine*. Mauvaise définition ! Le prestige ou n'est point un acte bien réellement surnaturel, ou si c'est un acte bien réellement surnaturel, il n'est point fait pour soutenir une fausse doctrine, mais pour faire triompher du mensonge avec plus d'éclat la vraie doctrine (193 et 207).

Par exemple enfin, pour affaiblir l'éclatant miracle de la résurrection de Lazare, il affecte d'en faire dépendre toute la certitude d'un seul témoignage, du témoignage de sa sœur, d'une femme. Mauvais subterfuge, mauvaise plaisanterie ! La résurrection de Lazare, et par conséquent sa mort préliminaire, est attestée et constatée non-seulement par le témoignage d'une femme, mais par le témoignage formel des apôtres, qui en furent les témoins oculaires ; mais par le témoignage tacite d'une foule de Juifs notables, qui en furent les spectateurs, qui la virent publier dans leur nation et qui ne la contredirent jamais ; mais par la fureur forcenée et publique de la synagogue, qui trama la mort de Lazare après sa résurrection, parce que sa vie était comme un miracle permanent qui la décréditait et qui la faisait déserter ; mais par le suffrage unanime de tous les premiers disciples de Jésus, qui publièrent et attestèrent persévéramment ce fait mémorable, et qui furent le premier chaînon de la tradition qui l'a porté, de concert avec l'histoire, jusqu'à nous. Faudrait-il ne plus croire à l'existence de Henri IV ou de Louis XIV, si on venait à apprendre ou à observer dans la suite qu'une femme, de concert avec une foule d'autres témoignages irréfragables, a attesté cette existence ?

Miracles, effets fondés sur des témoignages peut-être trompeurs.

209. Objection VIII. L'existence des miracles ne nous est constatée que par des témoignages humains, témoignages qui ont si souvent trompé le monde sur une infinité de *faits historiques*, et qui peuvent le tromper de même sur les miracles, qui ne sont que des faits historiques merveilleux. Par exemple, quels faits historiques ont jamais eu plus de témoignages propres à en constater l'existence que les faits rapportés dans *l'histoire des vampires ?* On y voit mille et mille attestations de médecins, de chirurgiens, de personnes notables de tout ordre ; et cependant il est notoire aujourd'hui que tous ces faits sont fabuleux. Donc l'autorité des témoignages quelconques n'est point propre à donner à un fait historique, ordinaire ou extraordinaire, une certitude entière et complète.

Réponse. Nous avons déjà observé et démontré ailleurs que le *témoignage des hommes* peut produire une certitude entière et complète, une certitude en un sens égale à la certitude métaphysique et mathématique ; et que cette certitude, fondée sur le témoignage des hommes, peut avoir également pour objet et les faits ordinaires et les faits miraculeux (16, 27, 42, 201). Ainsi nous ne nous arrêterons pas davantage à combattre et à réfuter ici l'extravagance toujours renaissante d'un *pyrrhonisme universel* en matière d'histoire, et nous nous bornerons à faire voir que la fable des vampires ne la favorise en rien.

1° Dans un temps où régnait encore le goût des fictions follement romanesques, vers la fin du dernier siècle, on imagina *l'histoire des vampires*, qui peut aller de pair avec l'histoire des revenants, des sorciers, des fées, des gnomes, des sylphes, des esprits follets et autres semblables, avec cette seule différence, qu'elle est plus dégoûtante et plus absurde.

On imagina donc qu'en Russie et en quelques autres contrées du Nord des cadavres enterrés depuis longtemps ne subissaient point la putréfaction commune, qu'ils demeuraient rubiconds et flexibles dans leurs cimetières pendant des mois et des années entières. On soupçonna qu'ils devaient cette espèce de vie à un sang toujours nouveau et toujours circulant dans leurs veines, que le démon allait sucer et tirer des corps des personnes vivantes et des animaux domestiques, et qu'il venait ensuite verser dans les veines de ces cadavres, qu'on nomma *vampires* ou *stryges*. On ajouta que c'est ordinairement pendant la nuit que le démon fait ce beau personnage, et que c'est toujours aux parents ou aux amis du mort qu'il s'adresse de préférence ; qu'il les embrasse, les serre, leur représente l'image du mort, et qu'à force de les sucer et de leur tirer du sang il les affaiblit si fort, qu'ils sèchent, maigrissent et meurent à la fin ; mais qu'on se garantissait ou qu'on se délivrait de cette persécution en coupant la tête ou en perçant le cœur au vampire.

Tel est le fond de l'histoire des vampires, qui n'est, comme on voit, qu'une nouvelle branche ou une modification nouvelle de *l'histoire des revenants*. Pour accréditer ce beau roman, il fallait l'appuyer de témoigna-

ges capables de réconcilier l'imagination avec ce qu'il avait de trop absurde et de trop révoltant; et il en coûta fort peu aux romanciers d'en imaginer et d'en supposer une suite brillante et nombreuse, qui n'avait pas plus de réalité que le roman lui-même.

2° Nous ne nous arrêterons pas ici à examiner s'il y a eu réellement quelques cadavres qui aient subi plus ou moins tard la putréfaction, dans des pays extrêmement froids et dans certaines substances minérales plus ou moins propres à la suspendre; s'il y a eu dans ces pays ou ailleurs des personnes qui aient séché de douleur et péri de langueur après la mort de certains de leurs proches ou de leurs amis; qui, dans des rêves effrayants, aient cru voir et sentir leur image ou leur spectre.

Tout cela est possible, et si tout cela est appuyé de témoignages solides, on peut et on doit le croire en tout temps et le regarder comme certain. C'est peut-être ce qui a donné lieu au roman des vampires, si ce roman, ainsi que certains autres, a quelque fondement historique.

3° Quant au roman lui-même, c'est-à-dire quant à la *fable du sang sucé* par le démon dans les corps vivants et versé dans les corps enterrés, c'est une pure extravagance que jamais aucun homme sensé n'a vue, n'a attestée, n'a crue.

Ainsi la fable des vampires n'a rien de commun avec les *faits historiques*, et le défaut de certitude dans les contes absurdes qu'on y a insérés n'entraîne point un semblable défaut de certitude dans les faits sensibles et frappants qui ont été vus, attestés, crus et transmis à la postérité par des témoins éclairés et sensés, par des témoins incapables d'être trompés et de vouloir tromper. Il est singulier que le célèbre citoyen de Genève ait osé faire sérieusement une semblable objection contre la certitude historique.

Miracles attribués au paganisme.

210. Objection IX. Quelle religion n'a pas eu ou ne se vante pas d'avoir eu des miracles? Si les miracles de Moïse, des prophètes, de Jésus-Christ, des apôtres et de leurs successeurs prouvent la vérité et la divinité de la religion chrétienne, les miracles que l'histoire profane attribue à Apollonius de Tyane, à Pythagore, à Vespasien, prouveront également la vérité et la divinité du paganisme. Ainsi, ou les miracles prouvent trop ou ils ne prouvent rien.

Réponse. Nous avons déjà observé que les miracles sont des *faits surnaturels*, mais des faits aussi sensibles que les faits naturels. Or un fait qu'on donne pour miraculeux peut être simplement naturel; un fait qu'on donne pour réel peut être fabuleux; un fait qu'on donne pour certain et pour authentique peut être incertain et apocryphe. C'est donc à la critique d'examiner et l'existence et la nature d'un fait qu'on donne pour miraculeux, avant de l'adopter ou de le rejeter. Ainsi,

1° Il ne suffit pas qu'une religion se vante d'avoir eu des miracles pour acquérir un caractère de vérité et de divinité: il faut de plus qu'elle démontre, par des témoignages certains et irréfragables, qu'elle a eu réellement des miracles et de vrais miracles. Or c'est ce que fait aisément le christianisme, comme nous le démontrerons dans la première partie du dernier discours suivant, et ce que ne fera jamais ni le paganisme, ni aucune religion différente de celle de Moïse et de Jésus-Christ.

Si on veut se donner la peine d'examiner dans leurs sources, au flambeau d'une critique éclairée et judicieuse, les différents prodiges que quelques histoires attribuent au paganisme, on trouvera d'abord qu'il n'est point certain que les faits qu'on donne pour miraculeux dans ces histoires soient de *vrais miracles*, de vraies interruptions des lois de la nature, des effets supérieurs aux forces de la nature et de l'art. On trouvera ensuite qu'il est moins certain encore que ces faits aient eu une *existence réelle*, n'ayant laissé aucun monument d'eux-mêmes, n'ayant été consignés dans l'histoire que dans des temps où personne ne pouvait en avoir été témoin, n'étant appuyés que sur quelques autorités plus que suspectes, n'ayant jamais eu et la lumière et l'éclat et la certitude qui accompagnent ordinairement les opérations surnaturelles du Dieu de la nature et de la religion. On trouvera enfin que si quelques-uns de ces faits paraissent suffisamment participer à la nature des vrais miracles et avoir de suffisantes preuves d'une existence réelle, ils n'ont évidemment pu avoir aucune fin digne de la sagesse et de la puissance infinie qui seule aurait pu les produire et les rendre existants: ce qui seul suffit pour en démontrer la fable et la supposition.

Ainsi, loin de pouvoir entrer en parallèle avec les miracles de Moïse et de Jésus-Christ, les prodiges du paganisme ne peuvent pas même aller de pair avec les prestiges des magiciens de Pharaon, dont la nature et la destination peuvent être équivoques et suspectes, mais dont l'existence est du moins sûre et certaine (205).

2° Les miracles de Moïse et des prophètes chez les Hébreux, les miracles de Jésus-Christ et des apôtres chez les chrétiens, depuis l'époque de leur existence jusqu'à nos jours, ont été invariablement l'objet de la croyance générale, d'une croyance fixe et assurée, stable et permanente. Les prodiges du paganisme, au contraire, n'ont jamais pu trouver ou acquérir aucune vraie croyance dans le monde.

Pythagore, né environ six cents ans avant Jésus-Christ, fut un homme en tout extraordinaire, un homme à grandes lumières et à grandes vertus, digne de l'affection et de l'admiration de l'univers. Dans l'enthousiasme que firent naître ses grandes qualités, on débita sur son compte mille et mille choses merveilleuses; par exemple, qu'il lisait dans la lune, ce qu'il écrivait sur un miroir: qu'il parut avec une cuisse d'or aux jeux olympiques; que, par la vertu de certaines

paroles, il se fit saluer du fleuve Nessus, il arrêta le vol d'un aigle, il apprivoisa un ours, il fit mourir un serpent, il chassa un bœuf qui gâtait un champ de fèves, il se fit voir le même jour et à la même heure en la ville de Crotone et en la ville de Métaponte, et ainsi du reste. Ces bruits fabuleux tombèrent d'eux-mêmes, et personne n'en crut rien.

Apollonius de Tyane, né environ quatre ans avant le commencement de notre ère, fut un imposteur de profession qui eut un assez grand nombre de disciples pendant sa vie, et à qui il n'en resta plus à sa mort. Sectateur de la philosophie de Pythagore, au lieu de s'attacher à faire revivre les grandes lumières et les grandes vertus de son maître, il chercha à accréditer par l'imposture et par la charlatanerie les prodiges fabuleux que lui avait attribués un enthousiasme momentané. La vie de cet imposteur fut d'abord écrite, dit-on, par un certain Damis, le complice et le compagnon de ses prestiges; et elle tomba dans l'oubli et dans le mépris que méritaient les fables obscures et absurdes dont elle était remplie. Le sophiste Philostrate, à la prière de l'impératrice Julie, sur la fin du second siècle, et le philosophe Maxime, vraisemblablement par l'ordre de Julien l'Apostat, vers le milieu du quatrième siècle, tâchèrent en vain d'accréditer et de mettre en honneur les impostures d'Apollonius: leurs sophismes et leurs efforts furent inutiles; et personne au monde ne crut aux miracles de leur prétendu thaumaturge.

M. Dupin, dans sa critique de l'*histoire d'Apollonius de Tyane*, fait voir, en premier lieu, que cette histoire est destituée de témoins dignes de foi; en second lieu, que Philostrate n'a fait qu'un roman; en troisième lieu, que les miracles attribués à Apollonius ont des caractères de fausseté, et qu'il n'y en a pas un seul qu'on ne puisse attribuer à l'adresse, au hasard, ou à la supercherie; en quatrième lieu, que la doctrine de ce héros du paganisme est contraire à la saine raison, et détruit par là même tout ce qu'on pourrait soupçonner de miraculeux dans ses œuvres.

Quant à Vespasien, tout le monde convient que les prodiges qu'on lui attribue, et dont un des plus grands est d'avoir remis dans son état naturel une main disloquée, en la foulant avec le pied, ne méritent aucune attention.

3° On voit ici quelle idée on doit prendre et quel cas on doit faire de la critique et du goût de quelques incrédules modernes, qui ne rougissent point de faire revivre les antiques absurdités du fanatique païen Hiéroclès, que réfutèrent et confondirent avec tant d'éclat Lactance et Eusèbe au commencement du quatrième siècle; et qui, pour éluder la preuve éclatante et décisive que la religion chrétienne tire des miracles, osent encore, avec lui et d'après lui, opposer aux miracles de Moïse, des prophètes, de Jésus-Christ, des apôtres, les prétendus miracles du paganisme.

Comment ose-t-on, dans des siècles de lumière et de critique, opposer ainsi à des miracles éclatants et authentiques, à des miracles opérés en face des nations entières, à des miracles primitivement attestés par une foule de témoins oculaires, à des miracles persévéramment consignés dans l'histoire, dans les mœurs, dans toute la religion des hébreux et des chrétiens, quelques prodiges obscurs et incertains, qui n'ont eu aucune destination et aucune suite, qu'aucune autorité admissible n'atteste et ne constate, dont la nature est au moins équivoque, l'existence plus que suspecte, la fin évidemment inepte et absurde? L'incrédulité ne manque-t-elle pas souvent au public qu'elle veut séduire par la nature des moyens de séduction qu'elle lui présente?

211. Conclusion. Nous venons de faire voir dans toute cette section comment il est possible que la vérité et la divinité d'une religion soient établies et constatées par l'autorité des martyrs, des prophéties, des miracles.

Nous ferons voir, dans le dernier discours suivant, que l'ensemble de ces trois autorités démontre en effet d'une manière complète et irréfragable la vérité et la divinité de la religion chrétienne-catholique.

SECTION VII.

La doctrine de la religion justifiée et vengée, ou moyens fondamentaux de l'incrédulité contre la religion exposés et réfutés.

212. Observation. Il n'y a aucune absurdité palpable qui n'ait été soutenue, aucune vérité incontestable qui n'ait été attaquée par quelque philosophe, disait, il y a près de deux mille ans, le philosophe et l'orateur romain.

On sait que, depuis le siècle de Cicéron, le paradoxe n'a jamais manqué de partisans (1); la vérité, d'antagonistes; et que la philosophie n'a point universellement dégénéré à cet égard. *Où est le philosophe* (dit éloquemment un philosophe célèbre, qui donne trop souvent l'exemple du vice et du travers qu'il peint si bien dans l'irréligieuse philosophie), *où est le philosophe qui, pour sa gloire, ne tromperait pas volontiers le genre humain? Où est celui qui dans le secret de son cœur, se propose autre chose que de se distinguer? Pourvu qu'il s'élève au-dessus du vulgaire, pourvu qu'il efface l'éclat de ses concurrents, que demande-t-il de plus? L'essentiel est de penser autrement que les autres. Chez les croyants il est athée; chez les athées il serait croyant.*

De cette *manie de l'esprit humain* dérivent la plupart des difficultés qu'on fait naître contre la vraie religion. Nous allons exposer et réfuter les principales, celles que ressasse le plus souvent la moderne incrédulité; celles dont elle paraît le plus s'applaudir et qu'elle

(1) *Etymologie*. Paradoxe, opinion opposée à une opinion généralement reconnue pour vraie. De παρὰ, *præter*, *contra* et de δόξα, *opinio*, *sententia*.

Le paradoxe dit quelque chose de plus choquant, de plus opposé au sens commun, que ce que nous avons nommé ailleurs Doctrine hétérodoxe (158). A Hétérodoxe, est opposé Orthodoxe, qui signifie sentiment conforme à la droite raison: de δόξα et de ὀρθὸς, *rectus*, *sincerus*.

met au rang de ses *moyens fondamentaux* contre la religion chrétienne-catholique.

Dogmes de la religion chrétienne, incompatibles peut-être avec les principes de la raison.

213. OBJECTION. Comment croire à une religion dont les dogmes détruisent la raison, dont les dogmes paraissent inadmissibles à une infinité de personnes qui se piquent d'avoir de la droiture et des lumières, dont les dogmes sont souvent révoqués en doute par ceux mêmes de ses disciples qui s'efforcent le plus de les croire?

RÉPONSE. Cette objection réunit et confond une foule de choses disparates, qui exigent, pour être bien analysées et bien réfutées, d'être présentées et examinées séparément : elles vont l'être dans les définitions et dans les assertions suivantes.

214. DÉFINITION PREMIÈRE. On nomme *dogmes de la religion chrétienne* les vérités spéculatives et pratiques par lesquelles elle règle notre foi et nos mœurs.

1° Tout n'est pas lumière, tout n'est pas ténèbres, tout est vérité et certitude dans les dogmes de la religion chrétienne. Parmi ces dogmes,

Il y en a quelques-uns dont notre esprit conçoit et comprend l'objet, et qui sont conformes à la raison;

Il y en a quelques autres dont notre esprit ne peut ni concevoir ni comprendre l'objet, et qui sont totalement au-dessus de la raison;

Il n'y en a aucun dans lequel notre esprit voie une vraie opposition, une vraie contradiction, une vraie et formelle impossibilité, et qui soit manifestement contre la raison.

2° Tous les dogmes de la religion chrétienne, compréhensibles ou incompréhensibles, sont l'objet de notre foi, à l'exception peut-être du dogme de *l'existence d'un Dieu.*

Je crois et je dois croire à tous ces dogmes, soit en général, soit en particulier, parce qu'il me conste indubitablement par mille et mille témoignages irréfragables, que le Dieu de la nature et de la religion, dont je vois et je sens l'existence, m'a révélé par son infaillible parole l'objet de ces dogmes.

Mais puis-je croire l'existence d'un Dieu, précisément par le motif de la révélation divine, précisément sur l'autorité de la parole de Dieu? Il semble que non : parce que je ne puis croire à la parole d'un Dieu existant, sans présupposer toujours la connaissance et la certitude de son existence.

3° Tous les dogmes de la religion chrétienne sont des vérités, puisqu'ils nous viennent tous d'une source sacrée et infaillible, d'un Dieu à qui il répugne essentiellement d'être ou trompé ou trompeur.

Mais tous ces dogmes ne sont pas des mystères, comme nous l'avons déjà observé, puisqu'il y en a plusieurs qui ne sont en rien au-dessus de la raison. Tel est le dogme spéculatif qui nous enseigne qu'il n'y a qu'un Dieu, que ce Dieu est juste, bienfaisant, miséricordieux. Tel est le dogme pratique qui nous apprend qu'il faut aimer nos semblables; qu'il ne faut point faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît à nous-mêmes.

215. DÉFINITION II. On nomme *mystères de la religion* certains dogmes qu'il faut croire ou tenir pour certains, sans qu'on puisse les concevoir et les comprendre en eux-mêmes. Cette incompréhensibilité vient d'un défaut d'évidence intrinsèque dans les objets proposés à notre esprit; défaut qui peut être corrigé et compensé par une évidence extrinsèque, c'est-à-dire par un motif essentiellement connexe avec leur vérité, tel que l'est l'indéfectible véracité de Dieu qui les révèle (10 *et* 33).

216 ASSERTION PREMIÈRE. *Les dogmes du christianisme, envisagés avec un cœur droit, avec un esprit tranquillement amateur de la vérité, loin d'indisposer contre cette religion divine, deviennent pour elle un vrai motif de crédibilité.*

EXPLICATION. Où trouvons-nous et où puisons-nous des idées et de Dieu et de l'homme, auxquelles notre esprit et notre cœur puissent universellement applaudir? Dans les dogmes du christianisme, et uniquement dans ces dogmes du christianisme.

Quelle grandeur et quelle vérité dans les tableaux que cette religion nous trace d'un Dieu créateur du ciel et de la terre, d'un Dieu auteur de tout ce qui vit et végète dans la nature, d'un Dieu s'intéressant à l'homme son ouvrage, d'un Dieu réglant tout par son adorable providence, d'un Dieu partout présent, toujours sage, juste, clairvoyant, puissant, arbitre suprême de la vie et de la mort, du bien et du mal, premier législateur du genre humain, suprême rémunérateur de la vertu, juge et vengeur suprême du crime!

Quelle grandeur et quelle vérité dans les tableaux que cette religion nous trace de l'homme innocent, de l'homme coupable, de l'homme racheté à grands frais, de l'homme soumis à la plus sublime règle de mœurs, de l'homme lié à Dieu par le sacré commerce de la religion, de l'homme destiné à acheter un bonheur éternel, par quelques vertus et par quelques épreuves momentanées!

Quel contraste entre ces vérités sublimes et touchantes de la religion chrétienne, et les vaines rêveries que leur substitua une triste et sèche philosophie!

Tout ce qui manquait aux systèmes des anciens philosophes, dit un auteur moderne, *nous le trouvons dans le système de Jésus-Christ et des apôtres: Dieu a suppléé par la prédication de l'Evangile à la faiblesse des lumières naturelles. Livrons la nature aux spéculations de deux hommes de génie, dont l'un soit disciple de la religion naturelle, et l'autre, de la religion révélée. Les lumières du premier, abandonnées à elles-mêmes, ne trouvent qu'incertitude et obscurité dans les attributs de Dieu, dans la nature de l'homme, dans les moyens d'apaiser les remords de la conscience, dans l'économie qui suit le temps. Les*

lumières du second, élevées et perfectionnées par la révélation, aplanissent toutes les difficultés, font évanouir toutes les incertitudes et toutes les contradictions apparentes que présentent ces différents objets.

217. ASSERTION II. *Les mystères de la religion chrétienne, qu'elle qu'en soit l'incompréhensibilité, n'ont rien qui doive révolter contre elle la raison.*

EXPLICATION. La vérité de ces dogmes mystérieux, est appuyée et établie sur tous les inébranlables motifs de crédibilité qui fondent le christianisme : ils conservent donc, ces dogmes augustes, tous les caractères de vérité que leur imprime cette religion divine; et aucun de ces caractères de vérité, n'est incompatible avec leur mystérieuse obscurité.

1° Une seule fausseté bien constatée, une seule contradiction bien manifeste et bien démontrée, dans quelque dogme que ce soit de la religion chrétienne, suffirait pour la détruire, pour faire voir et sentir qu'elle n'est point divine, parce qu'il est impossible qu'une religion émanée de Dieu renferme quelque fausseté, quelque contradiction.

Mais mille obscurités, mille incompréhensibilités, dans les dogmes de cette religion, ne lui donnent et ne peuvent lui donner aucune atteinte, parce que ces dogmes obscurs et incompréhensibles ont pour objet, ou la nature, ou les conseils, ou les opérations de l'Etre incréé et infini, dont l'attribut général et essentiel est d'être incompréhensible; incompréhensible dans sa nature, qui a une manière d'exister et de subsister que nous ne connaissons pas; incompréhensible dans sa puissance, qui s'étend à des œuvres dont nous ne connaissons ni la manière ni la destination; incompréhensible dans ses lumières, qui saisissent dans l'ordre général des choses une infinité de rapports imperceptibles dont nous ignorerons éternellement l'existence et la possibilité; qui lui montrent intuitivement les choses sous des points de vue très-réels, dont nous n'avons aucune connaissance et aucune idée; qui lui font prendre quelquefois une marche de sagesse, de justice, de miséricorde, de providence, dont nous ne pouvons pas même soupçonner les adorables motifs.

2° Les dogmes mystérieux de la religion chrétienne, dès lors que ce sont de vrais mystères, sont toujours essentiellement incompréhensibles et inintelligibles, soit pour celui qui les attaque, soit pour celui qui les défend. Il paraît donc que celui qui les défend a toujours contre celui qui les attaque, comme l'on dit en style de droit, des fins de non-recevoir, en faisant voir que celui qui attaque le fond des mystères n'est pas fondé à les attaquer puisqu'il n'entend pas et qu'il ne peut pas entendre ce qu'il veut combattre. Par exemple,

Un déiste qui attaque le fond du mystère de la Trinité par les impossibilités qu'il y imagine, comprend-il bien comment et pourquoi, dans Dieu, trois personnes ou trois relations divines, dont il n'a et ne peut avoir absolument aucune idée ; ne peuvent pas constituer une unique et simple nature divine, qu'il ne connaît déjà que très-imparfaitement, à cause de l'infinie et incompréhensible perfection qui en est l'essentiel apanage? Comment prouvera-t-il que ce qu'il ne conçoit en aucune manière, ne puisse pas être ce qu'il ne conçoit que très-imparfaitement? Comment prouvera-t-il qu'une nature simple et unique, dont il ne comprend qu'imparfaitement et l'essence et la manière d'exister, ne puisse pas exister avec trois relations distinctes, dont il n'a aucune idée, aucune connaissance? En voulant montrer des contradictions et des incompatibilités dans Dieu, entre ce qu'il connaît de la nature et ce qu'il ne connaît pas des relations, peut-il manquer de dire inévitablement bien des futilités et peut-être bien des inepties, sur l'objet de la dispute énigmatique?

Le chrétien, qui défend le mystère de la Trinité, ne comprend pas mieux, il est vrai, comment trois personnes ou trois relations divines peuvent constituer dans Dieu une simple et unique nature; mais, en dévoilant les sophismes et les équivoques de son adversaire, il avoue ingénument qu'il ne croit ce mystère inconcevable, que sur l'extrinsèque et infaillible motif de la parole de Dieu, qui lui a révélé que la chose est ainsi.

On peut dire la même chose à peu près de tous les autres mystères, par exemple, de la résurrection générale. Le chrétien, qui soutient la résurrection générale des morts, ignore comment et par quels moyens miraculeux doit s'effectuer cette résurrection. L'incrédule, qui la combat, ignore bien plus encore en quoi et pourquoi cette miraculeuse résurrection peut et doit être impossible, quand le Tout-Puissant voudra l'opérer, ainsi qu'il nous l'a révélé, par des moyens miraculeux qu'il ne nous a point manifestes, et que ne peut point attaquer l'incrédule qui ne les connaît pas.

3° Mais c'est précisément cette incompréhensibilité des mystères de la religion chrétienne qui me révolte contre elle, dira peut-être l'incrédule : comment et pourquoi croire, ce que je ne puis concevoir?

Mais cette incompréhensibilité doit-elle donc si fort révolter un esprit accoutumé à penser, exercé à réfléchir? Tout n'est-il pas mystère pour nous, à bien des égards, et dans la nature qui nous constitue et dans la nature qui nous environne? Si nous voulions n'accorder notre créance et notre adhésion, qu'à ce que nous comprenons bien lumineusement en tout point, nous révoquerions bientôt en doute, non-seulement tous les dogmes de la religion révélée, tous les principes de la religion naturelle, mais encore notre propre existence, notre propre vie, toutes les opérations de notre âme, tous les mouvements de notre corps, l'existence et l'action de la nature entière.

4° Il est certain qu'il est de l'essence des mystères de la religion d'être toujours incompréhensibles ; il est évident qu'une foule

de choses incompréhensibles peuvent être vraies et réelles. Ainsi toute la philosophie, relativement à cet objet, consiste à examiner si l'indéfectible vérité nous a réellement manifesté ces choses mystérieuses, et si les preuves de cette manifestation sont suffisantes et complètes.

S'il est certain et démontré que Dieu nous a révélé tel et tel mystère, tout est dit à cet égard; la démonstration de ce mystère est complète et le révoquer en doute, à raison de son incompréhensibilité, c'est déraisonner.

218. ASSERTION III. *Les différents doutes qui peuvent naître dans l'esprit humain, au sujet des objets de la religion, ne prouvent pas que ces objets soient douteux en eux-mêmes.*

EXPLICATION. On n'a pas communément des doutes sur une foule de choses étrangères à la religion, tandis qu'on est souvent tourmenté de doutes obstinés sur les choses les plus simples et les plus incontestables de la religion. D'où vient cette différence? En voici la cause et la raison. Les vérités étrangères à la religion n'attaquent et ne gênent en rien les passions; les passions n'ont donc aucun intérêt à les rendre suspectes. La religion captive et refrène les passions; toutes les *vérités de la religion* deviennent donc odieuses aux passions, et les passions font tous leurs efforts pour les rendre équivoques et douteuses.

1° Si les vérités géométriques les plus lumineuses et les plus sensibles entraînaient l'observation de la loi évangélique, combien d'incrédules ne verrions-nous pas s'élever contre ces vérités dont personne ne doute aujourd'hui! Que n'imagineraient pas les passions pour répandre des nuages sur ces objets *si lumineux* ?

D'où savez-vous, dirait l'incrédule, que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux angles droits; que dans un triangle rectangle le carré de l'hypothénuse est égal aux carrés des deux autres côtés; que la surface d'un parallélogramme rectangle est le produit de la base par la hauteur, et ainsi du reste? Vous ne le savez que parce que vous concevez évidemment que la chose est et doit être ainsi. Mais d'où savez-vous que ce que vous concevez évidemment dans une chose est réellement dans cette chose? Par où démontrez-vous que votre esprit n'est pas comme un *miroir trompeur*, qui représente les choses autrement qu'elles ne sont?

Il est clair qu'on ne peut donner aucune preuve démonstrative qui fasse voir directement que les choses sont en elles-mêmes comme l'esprit les conçoit. Tout ce qu'on a imaginé avant Descartes, avec Descartes, après Descartes, pour démontrer directement par quelque principe antérieur et plus certain, que les choses sont en elles-mêmes comme l'esprit les conçoit, n'est qu'un enchaînement de faux raisonnements qui supposent toujours ce qui est à prouver. Le premier principe de toutes les sciences, savoir, qu'on *doit affirmer des choses ce que l'esprit voit évidemment renfermé dans l'idée des choses* (33), ne peut être prouvé et démontré qu'indirectement, en faisant voir et sentir qu'abattre ce principe c'est abattre absurdement toutes les sciences; c'est avouer stupidement qu'on n'a aucune connaissance certaine et qu'on ne peut faire aucun raisonnement; conséquences qui ne paraîtraient pas trop dures et trop indigestes à un aveugle pyrrhonien intéressé à les adopter. Et comme toutes les vérités mathématiques portent nécessairement sur ce premier principe de toutes les sciences, toutes les vérités mathématiques deviendraient suspectes et douteuses pour un incrédule que ses passions inclineraient à en suspecter la vérité.

2° On voit par là que les vérités les plus certaines, les plus incontestables, les plus évidentes même ne sont pas toujours à l'abri des travers d'un esprit misérablement vétilleur et chicaneur. Guidés par ce travers d'esprit les pyrrhoniens doutèrent de la vérité des premiers principes, doutèrent de la vérité même de leur existence. Guidés par un semblable travers d'esprit, quelques incrédules modernes ont révoqué en doute les miracles de Moïse, de Jésus-Christ, des apôtres, et le fondement de ce doute est cette absurde raison, savoir, que ceux qui en parlent aujourd'hui ne les ont pas vus eux-mêmes autrefois. Si on voulait ne croire absolument que les choses sur lesquelles l'esprit humain n'a jamais formé aucun doute, dit l'orateur et le philosophe romain, il faudrait renoncer absolument à toute certitude, à toute vérité, ce qui est le comble de l'aveuglement et de la démence.

Il peut donc naître des doutes sur les vérités les plus certaines, les plus incontestables, et l'existence de ces doutes n'est point une preuve que ces vérités soient douteuses en elles-mêmes, quand ces doutes ne sont appuyés sur aucun fondement que puisse avouer la raison.

3° Le nombre des vrais mécréants, en fait de religion, n'est pas toujours aussi grand qu'il le paraît ou qu'on l'imagine, et quand même il le serait, on n'en pourrait rien conclure contre la vérité des dogmes de la religion.

Le monde paraît aujourd'hui plein d'incrédules, dans la réalité il n'est plein que d'aspirants à l'incrédulité. Car, comme l'observe et comme le démontre un orateur célèbre (*Massillon, évêque de Clermont*), l'un des plus habiles anatomistes et des plus élégants dessinateurs du cœur humain (91), parmi les *doutes irréligieux* dont on fatigue trop fréquemment et quelquefois trop pédantesquement les cercles de tout état, il y en a très-peu que la raison enfante ou avoue: *C'est le dérèglement*, dit-il, *qui les propose sans les croire; c'est l'ignorance qui les adopte sans les comprendre; c'est la vanité qui s'en fait honneur sans pouvoir parvenir à s'en faire une ressource.*

Ce sont moins des doutes réels et effectifs que de vains désirs de douter, que d'impuissants élans des passions vers l'incrédulité. C'est moins un vrai état d'incertitude et d'indécision sur la vérité des grands objets de

créance et de conduite que propose la religion, qu'une irréligieuse imposture par laquelle, en affectant et en jouant l'incrédulité, on s'efforce de persuader à autrui, et peut-être de se persuader soi-même, sans aucun *moyen solide* qui puisse fonder une telle persuasion, qu'on est réellement parvenu, à l'égard de la religion, à cet état d'indécision et d'incertitude qui, étouffant les remords sur le passé et les alarmes sur l'avenir, tranquillise sur le désordre et ouvre une libre carrière à toutes les passions.

Si le nombre des exemples en ce genre d'incrédulité était jamais capable de troubler ou d'ébranler la foi des vrais croyants, il est certain du moins que l'autorité de ces exemples est bien éloignée de pouvoir produire le même danger. Voici l'idée qu'en donne et le tableau qu'en trace, d'après nature, le célèbre orateur que nous venons de citer.

Quand je vois d'un coup d'œil, dit-il, *tout ce que les siècles chrétiens ont eu de plus grands hommes, de génies plus élevés, de savants plus profonds et plus éclairés, lesquels, après une vie entière d'étude et une application infatigable, se sont soumis avec une humble docilité aux mystères de la foi; ont trouvé les preuves de la religion si éclatantes, qu'il leur a paru que la raison la plus fière et la plus indocile ne pouvait se refuser de s'y rendre; l'ont défendue contre les blasphèmes des païens; ont rendu muette la vaine philosophie des sages du siècle, et fait triompher la folie de la croix de toute la sagesse et de toute l'érudition de Rome ou d'Athènes; il me semble que, pour revenir à combattre des mystères depuis si longtemps et si universellement établis, que pour être, si j'ose m'exprimer ainsi*, reçu appelant *de la soumission de tant de siècles, des écrits de tant de grands hommes, de tant de victoires que la foi a remportées du consentement de l'univers, en un mot d'une prescription si longue et si bien affermie, il faudrait ou de* nouvelles preuves *qu'on n'eût pas encore confondues, ou de* nouvelles difficultés *dont personne ne se fût encore avisé, ou de* nouveaux moyens *qui découvrissent dans la religion un faible qu'on n'avait pas encore découvert...*

Cependant, lorsque vous approfondissez la plupart de ces hommes qui se disent incrédules, qui se récrient sans cesse contre les préjugés populaires, qui nous vantent leurs doutes et nous défient d'y satisfaire et d'y répondre, vous trouvez qu'ils n'ont pour toute science que quelques doutes usés et vulgaires, qu'on a débités dans tous les temps et qu'on débite encore tous les jours dans le monde; qu'ils ne savent qu'un certain jargon de libertinage qui passe de main en main, qu'on reçoit sans l'examiner, et qu'on répète sans l'entendre; vous trouvez que toute leur capacité et leur étude sur la religion se réduit à certains discours de libertinage qui courent les rues, s'il est permis de parler ainsi; à certaines maximes rebattues et qui, à force d'être redites, commencent à tenir de la bassesse du proverbe; vous n'y trouvez nul fond, nul principe, nul suite de doctrine, nulle connaissance de la religion qu'ils attaquent. Ce sont des hommes dissipés par les plaisirs, et qui seraient bien fâchés d'avoir un moment de reste pour examiner ennuyeusement des vérités qu'ils ne se soucient pas de connaître; des hommes d'un caractère léger et superficiel, incapables d'attention et d'examen, et qui ne sauraient soutenir un seul instant de sérieux et de méditation tranquille et rassise; disons-le encore, des hommes noyés dans la volupté, et en qui la débauche a peut-être abruti et éteint ce que la nature pouvait leur avoir donné de pénétration et de lumières.

Voilà les ennemis redoutables que l'impiété oppose à la science de Dieu! Voilà les hommes frivoles, dissipés, ignorants qui osent taxer de crédulité et d'ignorance tout ce que les siècles chrétiens ont eu et ont encore de docteurs plus consommés et de personnages plus habiles et plus célèbres! Ils ne savent que le langage des doutes; mais ce sont des doutes qu'ils ont appris, ils ne les ont pas formés. Ils répètent ce qu'ils ont ouï : c'est une tradition d'ignorance et d'impiété qu'ils ont reçue. Aussi ils ne doutent pas, ils ne font que conserver à ceux qui les suivront le langage des doutes; ils ne sont pas incrédules, ils ne sont que les échos de l'incrédulité; en un mot, ils savent ce qu'il faut dire pour douter, mais ils n'en savent pas assez pour douter eux-mêmes.

4° Les âmes les plus religieuses ne sont pas toujours à l'abri de certains *doutes involontaires* sur la religion, doutes que leur raison désavoue à l'instant qu'elle en aperçoit l'existence. Ces doutes ont pour cause ou pour occasion, et l'incompréhensibilité de nos mystères, qui humilie notre esprit, et la sainte sévérité de la loi divine, qui gène et captive nos penchants les plus flatteurs.

Le seul moyen efficace pour un chrétien de se délivrer de ces doutes fatigants, c'est d'appliquer sérieusement son esprit aux grands motifs de crédibilité qui fondent sa religion, et d'implorer humblement, dans la sincérité de son cœur, les lumières et les grâces célestes de ce Dieu de vérité qui éclaire les esprits et qui sanctifie les cœurs.

Langage de la religion souvent opposé à celui de la nature.

219. Objection. Le Dieu de la religion est-il différent du Dieu de la nature? Et s'il ne l'est pas, comment le Dieu de la religion peut-il anathématiser et punir dans l'homme ces mêmes penchants qu'a mis dans l'homme le Dieu de la nature? La nature vient de Dieu ainsi que la religion; pourquoi la voix de la première ne sera-t-elle pas aussi sainte et aussi sacrée que celle de la seconde? Et si elle l'est, pourquoi ne sera-t-il pas permis à l'homme de se livrer, sans crainte et sans remords, à tout ce qu'exigent ses penchants et ses passions? Et s'il lui est permis de se livrer ainsi à ce qu'exigent ses penchants et ses passions, où est le fondement de la célèbre distinction des vices et des vertus, qui nous est si pompeusement prêchée par la religion?

Réponse. L'homme, envisagé dans sa nature, sera toujours pour lui-même un abîme impénétrable de contradictions, tant qu'au flambeau de la philosophie il n'associera pas le flambeau de la religion.

1° Il y a dans l'homme, et un fond de corruption qui l'incline vers le vice, et un fond de rectitude qui l'incline vers la vertu ; d'où peuvent naître, dans l'homme, des penchants si diamétralement opposés ? Le seul christianisme explique l'énigme et résout le problème.

Créé dans la justice originelle, l'homme fut primitivement formé à l'image du Créateur : le germe de toutes les vertus, germe destiné à le rendre persévéramment heureux et dans l'économie présente et dans l'économie future, fut empreint dans son esprit, dans son cœur, dans toute sa substance : voilà l'origine sacrée de ce qu'on observe dans l'homme de penchants vertueux.

Libre par sa nature, l'homme transgressa une loi inviolable que lui avait intimée le Créateur : sa prévarication d'où naquirent tous ses maux et dans l'ordre moral et dans l'ordre physique, dénatura la rectitude primitive de son âme ; et sans y détruire totalement et l'image et l'amour de la vertu, y fit naître le goût et le penchant pour le vice ; désordre dont hérita sa malheureuse postérité : voilà la funeste origine de ce qu'on observe dans l'homme de penchants corrompus (115).

2° Il est évident que les *penchants de la nature* ne sont pas toujours un titre légitime et suffisant pour justifier les différentes actions de l'homme, puisque par là on justifierait absurdement les désordres les plus affreux, les abominations les plus révoltantes. Le traître, le calomniateur, le brigand, le parjure, l'assassin, seront-ils des âmes honnêtes, parce qu'ils auront suivi l'abominable loi ou l'abominable vœu de leurs penchants ?

Il faut donc nécessairement à l'homme, de l'aveu même de la philosophie la plus profane, telle que celle de l'ancien paganisme, d'autres lois que ses penchants, une autre règle que ses désirs. Il lui faut une lumière supérieure aux sens, qui en dirige et qui en maîtrise l'usage, une règle supérieure aux passions, qui leur donne un libre cours dans ce qu'elles ont d'honnête et de vertueux, qui les captive et les refrène dans ce qu'elles ont d'illicite et de vicieux. Tout n'est donc pas indistinctement licite et honnête, dans les penchants de la nature, puisque la simple raison y découvre et y condamne souvent un vrai désordre.

3° S'il y a dans l'homme des penchants pour le vice, il y a aussi des *penchants pour la vertu*, avec cette différence essentielle et remarquable, que la sainte voix de la raison condamne toujours les premiers, applaudit toujours aux derniers. Or, entre ces deux genres de penchants opposés, comment et pourquoi celui que la raison anathématise et condamne toujours pourrait-il jamais être ou paraître licite et honnête, tant qu'existera la raison ?

4° Il est facile de concilier, dans les divers penchants de l'homme, le Dieu de la nature avec le Dieu de la religion. Le Dieu de la nature a mis dans l'homme une foule de penchants divers, tous relatifs et tous nécessaires à l'économie générale de sa destination. Le Dieu de la religion, en avouant et en consacrant ce qu'il y a de licite et d'honnête dans ces divers penchants, condamne et proscrit les différents abus qu'en peut faire l'homme en pervertissant leur nature et leur fin primitive. Donner à l'homme des penchants relatifs à sa destination, déterminer l'objet, proscrire l'abus, régler l'usage de ces divers penchants, voilà dans l'homme, l'ouvrage de l'auteur de la nature et de la religion. Il est clair qu'en tout cela il n'y a, de la part de cet être adorable, aucune inconséquence, aucune contradiction.

Ce fond de corruption qui entre dans les penchants de la nature humaine, le christianisme l'attribue à la dépravation originelle de cette nature. Ce fond de rectitude que la nature humaine la plus corrompue et la plus dépravée retient toujours inamissiblement dans sa plus intime substance, le christianisme l'attribue à ces restes originaires de l'image de Dieu, sur laquelle l'homme fut primitivement formé, et qui dans lui ne peut jamais être totalement effacée. Que conclut de là le christianisme ? Il en conclut que l'homme doit résister à ce qu'il sent dans lui de dépravation ; que l'homme doit faire revivre tout ce qu'il sent dans lui de rectitude ; et, sous ce simple point de vue, s'évanouit toute l'apparente opposition que l'on trouve dans l'homme, entre la loi des sens et des passions et la loi de la raison et de la religion.

Imperfections et oppositions dans les livres divins.

220. Objection. Si les livres qu'on nomme divins étaient réellement l'*ouvrage de l'Esprit-Saint*, y verrait-on tant de négligence de style, tant d'ignorance en genre de physique, tant de nudités en fait de peintures, tant d'obscurités en genre de dogme et de morale ? L'Esprit-Saint aurait-il placé la terre immobile au centre du firmament ? L'Esprit-Saint aurait-il ouvert les cataractes du ciel, pour en faire descendre le déluge ? L'Esprit-Saint aurait-il parlé d'une manière si peu décidée, si peu intelligible, dans une infinité d'endroits ? L'Esprit-Saint serait-il si indifférent de lui-même, dans tant d'ouvrages qu'on lui attribue ? L'Esprit-Saint n'aurait-il pas donné des ouvrages frappés à un plus sublime coin, finis par une plus savante et plus délicate lime, infiniment supérieurs en génie et en goût à toutes les productions de l'esprit humain ? L'Esprit-Saint n'aurait-il pas du moins marqué ses ouvrages à des signes intérieurs ou extérieurs, tels que personne ne pût les méconnaître ?

Réponse. On ne pardonne point à un avocat qui plaide pour ou contre dans une affaire d'ignorer l'état de la question : on ne devrait pas plus pardonner à ceux qui attaquent la religion d'ignorer les premières notions de la religion qu'ils attaquent. L'usage contraire semble cependant avoir assez généralement prévalu ; et l'objection présente, qu'on entend si souvent répéter, est

une suite manifeste de cet usage absurde.

1° Nous avons déjà observé que, selon les principes de la religion chrétienne, L'Esprit-Saint est l'auteur des vérités spéculatives et pratiques que renferment les livres divins de l'ancienne et de la nouvelle alliance, et non du style et du tour grammatical de ces livres divins (119).

2° L'Esprit-Saint n'enseigne rien en genre de physique et d'astronomie, sur la situation absolue de la terre relativement au firmament ou à la région des étoiles; sur le mouvement absolu de la terre ou du soleil, dans la révolution journalière ou annuelle de l'un de ces deux globes. L'Esprit-Saint parle du mouvement apparent, et fait abstraction du mouvement absolu.

Le mouvement, vrai ou apparent, du soleil autour de la terre et du zodiaque, voilà une des merveilles de la nature, que fait observer et admirer l'Esprit-Saint. L'interruption miraculeuse de ce mouvement, réel ou apparent, voilà le miracle mémorable que consigne dans les livres sacrés l'Esprit-Saint.

Que le mouvement journalier et annuel soit dans la terre ou dans le soleil, la chose est fort indifférente à la religion. Ce mouvement régulier, devenu fixe et constant dans toute la nature, n'annonce pas moins sensiblement la puissance et la providence de l'Eternel : l'interruption de ce mouvement régulier, de cette loi de la nature, n'est pas moins un miracle éclatant et mémorable. Voilà tout ce que fait observer l'Esprit-Saint dans l'auteur qu'il inspire, sans examiner philosophiquement si ce mouvement absolu est réellement dans le soleil ou dans la terre : question qui n'intéresse en rien la religion et les mœurs, qu'a uniquement en vue l'Esprit-Saint (1).

3° La physique nous apprend que la masse de l'air, par son affinité avec l'eau, est toujours chargée d'une ou plus ou moins grande quantité de ce dernier élément : voilà l'unique sens qu'on doive donner à la division des eaux, rapportée dans la Genèse.

Des nuages épais et condensés, des pluies abondantes et permanentes, produisirent le déluge. Quel inconvénient y a-t-il que l'historien sacré exprime cette énorme chute d'eau, sous l'image allégorique d'une cataracte placée dans la région des nuages, et se précipitant sur la terre (163)?

4° La décence et la pudeur sont partout des vertus; mais des expressions qui offensent la décence et la pudeur chez un peuple ne l'offensent pas toujours également chez un autre peuple.

Les images trop nues qu'on observe dans quelques textes de l'Ecriture n'avaient rien d'indécent et de pernicieux pour le peuple en faveur duquel elles furent tracées. Est-ce la faute de l'Esprit-Saint, qui inspira ces images le plus souvent mystiques et allégoriques, si notre corruption nous les représente sous de mauvais points de vue qu'elles n'ont pas, sous de faux jours que nous leur prêtons et qui les travestissent?

5° Le reproche d'obscurité qu'on fait quelquefois à l'Ecriture sainte n'est pas plus solide que le reproche d'imperfection qu'on a fait si souvent à la nature. Pourquoi tant de montagnes incultes, pourquoi tant d'insectes venimeux, pourquoi des tigres et des loups carnassiers, pourquoi des chaleurs dévorantes sous l'équateur, pourquoi des froidures excessives sous les pôles? Parce qu'il a plu au Dieu de la nature que les choses fussent ainsi, et que rien n'exigeait qu'elles fussent autrement.

De même, pourquoi tout n'est-il pas également clair et intelligible dans les livres saints? Pourquoi y reste-t-il tant de sources d'incertitude et de dispute? Parce qu'il a plu au Dieu de la religon de nous donner précisément tel degré de lumière, et que ce degré de lumière nous suffit. Ce que nous entendons dans l'Ecriture est plus que suffisant pour régler notre créance et nos mœurs; et aucun précepte ne nous oblige à entendre ce que nous n'entendons pas.

Parce que tout n'est pas selon vos idées dans la nature, concluriez-vous qu'elle n'est pas l'ouvrage d'un Dieu? Vous raisonneriez très-mal. De même parce que tout ne cadre pas avec vos lumières dans l'Ecriture, conclurez-vous qu'elle n'est pas l'ouvrage d'un Dieu? Vous ne raisonneriez pas mieux.

6° Il en est de la religion comme de la nature: tout esprit droit et sensé, qui les envisage en grand, voit comme intuitivement dans l'une et dans l'autre, l'ouvrage d'un Dieu; mais veut-on vétiller et chicaner dans le détail, sur l'une et sur l'autre? Alors viennent éternellement les si, les mais, les pourquoi antiphilosophiques; triste ressource d'un esprit étroit qui ne voit point l'ensemble des choses, ou qui oublie que le Dieu de la nature et de la religion doit toujours être nécessairement incompréhensible, du moins en grande partie, dans ses desseins et dans ses œuvres!

7° Dire avec le citoyen de Genève que la révélation divine consignée dans les livres saints devrait être marquée à des caractères plus sensibles et plus éclatants de certitude et de lumière; qu'afin qu'une révélation soit et paraisse divine, il faut qu'elle ait des signes certains et manifestes, qui soient de tous les temps et de tous les lieux; qui soient également sensibles à tous les hommes, grands et petits, savants et ignorants, Européens, Indiens, Africains, sauvages, sans en excepter un seul; c'est vouloir irréligieusement déraisonner et fanatiquement blasphémer.

D'abord n'est-ce pas évidemment déraisonner et blasphémer, que de dire à l'Etre suprême, à l'Etre essentiellement libre et indépendant dans la distribution de ses dons : ta sagesse devait me donner tel degré de lumière, devait suivre telle règle, telle marche, telle loi

(1) Nous avons fait voir assez au long, dans le quatrième volume de notre physique (page 379 et suivantes), que le miracle de Josué consista dans une interruption du mouvement diurne de la terre; et que cette explication, la seule que puisse donner ou avouer un physicien, n'est en rien opposée à l'Ecriture sainte.

en se communiquant à moi et à mes semblables! Je me serais volontiers soumis à tes volontés, si tu me les avais manifestées en telle et telle manière, que je juge plus sûre et plus convenable: mais, parce que tu l'as fait autrement, je me détermine à méconnaître et à regarder comme nulle ta volonté sainte, manifestée d'une manière qui ne sympathise point avec mes idées, avec mes goûts!

Ensuite, quels signes de divinité plus certains et plus éclatants pouvait avoir la révélation divine, que ceux que lui a imprimés son auteur? Nous ferons voir dans le dernier discours suivant, que les plus grands témoignages que puissent fournir le ciel et la terre déposent de concert en faveur de l'ancienne et de la nouvelle révélation; et qu'on ne peut suspecter la certitude des faits auxquels est essentiellement liée la révélation divine, sans donner dans l'extravagance d'un scepticisme universel en matière d'histoire.

8° Prétendre, avec le citoyen de Genève, qu'un sauvage ou un infidèle quelconque, à qui est annoncée, par le ministère apostolique, ou dans l'Amérique, ou dans la Nouvelle-Hollande, ou dans le Japon, ou dans la Chine, ou dans la grande Tartarie, la révélation divine, consignée dans les livres saints, ne peut raisonnablement croire aux faits qui fondent cette révélation divine, c'est-à-dire, à l'existence et aux miracles de Moïse, à l'existence et aux miracles de Jésus-Christ, qu'après avoir voyagé en Asie et en Europe, qu'après avoir conféré avec les docteurs juifs, avec les docteurs catholiques, avec les docteurs des communions hérétiques et schismatiques: c'est prétendre qu'un Français ne peut raisonnablement croire à l'existence et à la mort d'un Socrate dans l'ancienne Grèce, à l'existence et aux principales actions politiques ou militaires d'un Pierre Alexiowits en Russie, d'un Cambi en Chine, d'un Thamas-Koulikan en Perse, qu'après avoir passé en Grèce, pour y déterrer et pour y voir de ses propres yeux les anciens monuments de la vie et de la mort de Socrate; qu'après avoir voyagé en Russie, en Perse, en Chine, et conféré, au sujet de la vie et des actions de Pierre Alexiowits, de Thamas-Koulikan, de Cambi, avec les différents docteurs russes, persans, chinois. Quelles absurdes règles de critique ne fait pas imaginer la fanatique manie de vouloir rendre douteuse ou suspecte la certitude de la révélation divine, soit en elle-même, soit dans les sources sacrées où elle est consignée?

221. Remarque. Après avoir attaqué la source et la manière de la révélation, l'incrédulité en attaque en détail la substance et le fond. Les principales batteries qu'elle met en jeu ont communément pour base quelque apparente opposition qu'elle croit trouver dans les livres divins, et qui n'existe que dans les idées mal combinées de ceux qui les ont mal lus ou mal compris. Voici en peu de mots les principales branches d'opposition auxquelles s'attache la vétilleuse incrédulité.

1° *Opposition de généalogie.* Saint Matthieu et saint Luc paraissent opposés dans la généalogie de Jésus-Christ, parce qu'ils décrivent la généalogie de cet Homme-Dieu, l'un par la branche naturelle, l'autre par la branche légale des ancêtres de Joseph et de Marie, qui étaient de la même tribu de Juda et de la même famille de David (1).

2° *Opposition de chronologie.* Deux auteurs sacrés donnent quelquefois à un même roi, dans la même époque, un âge différent, parce qu'ils datent de deux époques différentes: l'un, par exemple, du jour de sa naissance, et l'autre, du jour de son couronnement.

3° *Opposition de géographie.* Les auteurs sacrés semblent quelquefois rapporter des choses inconciliables, parce que nous confondons les lieux où est la scène des événements. Nous rapportons à un lieu connu dans l'histoire ce qui devrait se rapporter à un autre lieu de même nom que nous ne connaissons plus, ou que ne connaît qu'un très-petit nombre de savants plus versés dans la ténébreuse antiquité.

4° *Opposition de dénomination.* Les auteurs sacrés semblent quelquefois se contredire et mettre deux rois différents sur un trône qui n'en avait qu'un. L'opposition apparente vient de la différence des noms que portait cet unique et même roi.

5° *Opposition de mesure.* Chez les Juifs, comme chez nous, les mesures n'étaient pas toujours et partout les mêmes: de là les apparentes oppositions en ce genre.

6° *Opposition de circonstances.* Un historien sacré omet quelquefois des particularités d'un fait, qu'un autre historien sacré détaille. L'Esprit-Saint, qui n'inspire jamais rien de faux, n'inspire pas toujours toute vérité.

7° *Opposition d'époques.* Les Actes des apôtres, par exemple, disent qu'Abraham partit de la ville d'Haran après la mort de son père, pour aller s'établir dans la terre de Chanaan; la Genèse au contraire dit

(1) Une loi de Moïse, dans le vingt-cinquième chapitre du Deutéronome, ordonnait chez les Juifs que, si un mari venait à mourir sans enfants, son plus proche parent, frère ou cousin plus ou moins éloigné, épouserait sa veuve; et que le premier enfant mâle qui naîtrait de ce second mariage serait réputé pour fils du défunt.

Par là, un même enfant avait comme deux pères, l'un par la nature et l'autre par la loi; et tel fut saint Joseph, fils de Jacob, selon la nature, fils d'Eli, selon de loi. De là deux branches dans la généalogie de saint Joseph; et par la même dans la généalogie de Marie qui était de la même famille que saint Joseph.

La loi dont nous venons de faire mention regardait tout ce qu'on nommait *frères* chez les Hébreux, c'est-à-dire les frères proprement dits et les cousins plus ou moins éloignés, soit qu'ils eussent habité ou qu'ils n'eussent point habité ensemble, comme on doit le conclure de l'exemple et de la pratique de Booz, qui pour se conformer à cette loi épousa Ruth, veuve d'un de ses cousins, avec lequel il n'avait jamais habité.

Chez les Hébreux, les mariages entre personnes de différentes familles et de différentes tribus étaient permis, quand les femmes n'étaient pas héritières; et quand elles l'étaient, ces mêmes mariages étaient défendus: alors elles étaient tenues de prendre un mari, non-seulement dans leur tribu, mais encore dans leur famille. De là l'identité de famille, et par la même, de généalogie, chez Marie et chez Joseph.

qu'Abraham partit de la ville d'Haran, lorsque son père vivait encore.

Abraham quitta Haran du vivant de son père, et, pendant la vie de ce père chéri, il faisait de temps en temps des voyages à Haran; après la mort de son père, il quitta Haran pour n'y plus retourner. La Genèse parle du premier départ : les actes des apôtres parlent du second.

On voit ici combien il est facile de faire naître à l'infini des chicanes contre les Livres saints, et en même temps combien il est dangereux que la honte n'en rejaillisse souvent sur celui qui les fait, ces chicanes.

7° *Opposition d'interprétation*. Le sens de l'Ecriture est unique et invariable, puisque c'est toujours l'expression ou d'une idée, ou d'une sensation, ou d'un sentiment, ou d'une volonté ou d'un jugement ou d'un raisonnement, ou d'une action. Mais ce sens unique et invariable se montre quelquefois sous des jours différents, et delà des variétés dans l'interprétation ou dans l'explication qu'on en donne.

Si nous trouvons quelquefois tant de difficulté à saisir et à rendre le vrai sens de certains auteurs latins, dont le siècle est si peu éloigné du nôtre, dont la langue et les mœurs ont tant d'analogie avec nos mœurs et avec notre langue; devons-nous être surpris qu'on trouve quelquefois de la difficulté à saisir et à rendre le vrai sens des *auteurs inspirés*, dont plusieurs ont écrit dans un temps incomparablement plus éloigné, et dans une nation dont la langue et les mœurs nous sont si étrangères?

Mais ne nous faisons point, avec le philosophe genevois, un fantôme effrayant de cette difficulté qu'il peut y avoir à entendre le vrai sens des auteurs sacrés. Dans tout ce qu'il importe au *commun des fidèles* de bien connaître et de bien savoir dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, il n'y a rien d'obscur, rien d'incertain, rien de contesté; ou, s'il s'élève quelquefois des disputes et des contestations sur quelques points fondamentaux de l'Ecriture, dont la connaissance intéresse ou la créance ou le culte ou les mœurs des simples fidèles, la tradition généralement reçue, et l'enseignement journalier des ministres de la religion, dissipent l'incertitude et fixent la créance (147 et 153).

Les *oppositions de sens*, que quelques incrédules anciens et modernes ont reprochées quelquefois à l'Ecriture, ne sont que des oppositions d'interprétation qui donnent souvent bien de la torture aux docteurs de la loi, mais que peuvent se dispenser d'examiner et d'approfondir les simples fidèles.

La révélation, transmise par des hommes; et difficultés qu'entraîne sa connaissance.

222. Objection. Le grand reproche qu'on peut faire à la révélation, c'est de nous être transmise par des hommes et non immédiatement par Dieu lui-même, c'est d'exiger, pour être connue ou dans les Livres saints ou dans les versions de ces livres, des recherches et des discussions qui la mettent hors de la portée des hommes. Ecoutons sur cet objet le philosophe de Genève apostrophant, par la bouche de son vicaire savoyard, un partisan de la révélation.

Apôtre de la vérité, lui dit-il, *qu'avez-vous donc à me dire, dont je ne reste pas le juge? Dieu lui-même a parlé : écoutez sa révélation! C'est autre chose. Dieu a parlé : voilà certes un grand mot! Et à qui a-t-il parlé? Il a parlé aux hommes. Pourquoi donc n'en ai-je rien entendu? Il a chargé d'autres hommes de vous rendre sa parole. J'entends : ce sont des hommes qui vont me dire ce que Dieu a dit. J'aimerais mieux avoir entendu Dieu lui-même : il ne lui en aurait pas coûté davantage : et j'aurais été à l'abri de la séduction. Il vous en garantit, en manifestant la mission de ses envoyés. Comment cela? Par des prodiges. Par des prodiges? Et où sont ces prodiges? Dans les livres? Et qui a fait ces livres? Des hommes. Et qui a vu ces prodiges? Des hommes. Quoi, toujours des témoignages humains? Toujours des hommes me rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté? Que d'hommes entre Dieu et moi! Voyons toutefois, examinons, vérifions, comparons! Oh! si Dieu eût daigné me dispenser de ce travail, l'en aurais-je aimé de moins bon cœur?*

Considérez, mon ami, dans quelle horrible discussion me voilà engagé. De quelle immense érudition j'ai besoin pour remonter dans les plus hautes antiquités; pour examiner, peser, confronter les prophéties les révélations, les faits, tous les monuments de foi proposés dans tous les pays du monde; pour assigner les temps, les lieux, les occasions : quelle justesse de critique m'est nécessaire, pour distinguer les pièces authentiques, des pièces supposées : pour comparer les objections aux réponses, les traductions aux originaux; pour juger de l'impartialité des témoins, de leur bon sens, de leurs lumières; pour savoir si l'on n'a rien supprimé, rien ajouté, rien transposé, changé, falsifié; pour lever les contradictions qui restent; pour juger quel poids doit avoir le silence des adversaires dans les faits allégués contre eux; si ces allégations leur ont été connues; s'ils en ont fait assez de cas pour daigner y répondre; si les livres étaient assez communs, pour que les nôtres leur parvinssent; etc. etc...... A l'égard de la révélation, si j'étais meilleur raisonneur ou mieux instruit, peut-être sentirais-je sa vérité, son utilité pour ceux qui ont le bonheur de la reconnaître. Mais, si je vois en sa faveur des preuves que je ne puis combattre, je vois aussi contre elle des objections que je ne puis résoudre. Il y a tant de raisons solides pour et contre, que, ne sachant à quoi me résoudre, je ne l'admets ni ne la rejette.

Réponse. Voilà certainement, pour un philosophe qui affiche la droiture d'esprit et de cœur, un assez long enchaînement de petits sophismes qui n'en montrent guère!

1° Nous avons déjà fait voir ailleurs qu'une *révélation commune et médiate* a été préférable dans l'économie générale de la Providence et dans l'ordre présent des choses, à une

infinité de *révélations particulières et immédiates* (149 et 155).

Nous nous abstiendrons de rappeler ici les raisons solides et plausibles qui justifient cette conduite de la Providence et qui montrent la futilité de ces pompeuses exclamations, de ces imposantes lamentations du citoyen de Genève: *Quoi, toujours des témoignages humains! Que d'hommes entre Dieu et moi! j'aimerais mieux avoir entendu Dieu lui-même! Oh! si Dieu eût daigné me dispenser de ce travail, l'en aurais-je aimé de moins bon cœur?*

2° Avec de telles exclamations, avec de telles lamentations, avec une telle manière de raisonner, on renversera toutes les idées reçues chez les hommes, on détruira tous les principes de la certitude et du raisonnement, on introduira en tout un *absurde et stupide pyrrhonisme*. Oh! si Dieu m'avait donné quatre yeux, en aurais-je moins bien vu? Donc je ne dois pas croire à ce que je vois avec mes deux yeux! Oh! si Dieu m'eût dispensé du travail qu'exige l'étude des mathématiques, l'en aurais-je aimé et servi de moins bon cœur? Donc je ne dois pas croire aux vérités mathématiques! Oh! si Louis XIV a fait tant de bruit dans le monde, pourquoi donc n'en ai-je rien entendu? Donc je ne dois pas croire qu'il y a eu un Louis XIV!

Louis XIV a existé, me dit-on, et a donné telles et telles lois à la France: c'est bientôt dit. Mais par où conste-t-il que Louis XIV ait existé? Par les actions qu'il a faites. Et où sont ces actions? Dans les histoires. Et qui a fait ces histoires? Des hommes qui en ont été témoins. Et qui a vu ces hommes, auteurs de ces histoires et témoins de ces actions? D'autres hommes, interposés entre eux et nous. Quoi, toujours des témoignages humains! Toujours des hommes me rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté! Que d'hommes entre Louis XIV et moi! J'aimerais bien mieux avoir vu et entendu Louis XIV: il n'en aurait pas plus coûté à Dieu de me donner l'existence au siècle passé, qu'au siècle présent; et j'aurais été à l'abri de la séduction! Donc je ne dois pas croire à l'existence de Louis XIV, je ne dois pas me soumettre à ses lois?

3° Ce qui suit dans l'auteur genevois est à peu près dans le même goût et de la même force. Considérez, mon ami, pourrais-je dire à celui qui me propose de croire à l'existence de Louis XIV et de me soumettre aux lois par lui portées, considérez dans quelle horrible discussion me voilà engagé: de quelle immense érudition j'ai besoin, pour remonter jusqu'au commencement ou même jusqu'à la fin de ce règne; pour examiner, peser, confronter les faits qu'on attribue à ce monarque ou les lois qu'on dit par lui établies; pour en assigner les lieux, le temps, les occasions: quelle justesse de critique m'est nécessaire, pour distinguer les anecdotes romanesques, des anecdotes véritables; les histoires authentiques, des histoires fabuleuses ou supposées; pour juger de l'impartialité des historiens, de leur bon sens, de leurs lumières; pour savoir si l'on n'a rien supprimé, rien ajouté, rien transposé, changé, falsifié, dans les lois que nous avons de lui, ou dans ce qui fut primitivement rapporté de lui; pour savoir de quel poids doit être le silence des Musulmans, des Tartares, des Hottentots, des Hurons, des Patagons, qui n'en disent pas grand'chose, ou qui n'en disent pas autant qu'ils auraient dû en dire. Si j'étais meilleur raisonneur ou mieux instruit, je pourrais croire à l'existence de Louis XIV: mais si je vois en sa faveur des preuves que je ne puis combattre, je vois aussi contre elle des objections que je ne puis résoudre.

Qui m'assurera d'abord que quelque faiseur de prestiges n'ait pas fait paraître un roi et un législateur où il n'y avait ni législateur ni roi? Connaissons-nous assez les forces de la nature et de l'art pour en mesurer l'action, pour en poser les limites? Qui m'assurera ensuite que ceux qui disent avoir vu ou entendu ce roi, aient eu des yeux et des oreilles assez bien organisés pour ne pas prendre un fantôme pour une réalité? Ce ne serait pas la première fois qu'il y aurait eu des dupes et des visionnaires en France. Qui m'assurera encore que les ministres et les généraux de ce roi n'aient pas été des fourbes et des imposteurs qui n'ont avancé tout ce qu'on nous dit de l'existence et de la législation de ce monarque, que pour en imposer au peuple et pour gouverner sous son nom? Qui sait d'ailleurs si, dans le grand incendie de Londres, ne périrent pas une foule de monuments authentiques qui contrediraient peut-être tout ce que les histoires rapportent de la vie et des actions de ce monarque? Qui sait enfin s'il n'y avait pas dans les archives de Madrid et de Naples une foule de monuments semblables, qu'auront eu grand soin de faire disparaître les rois du sang bourbon, devenus maîtres de ces deux capitales? Il y a tant de raisons solides pour et contre l'existence de Louis XIV, que, ne sachant à quoi me déterminer, je ne la crois ni ne la rejette.

O sophistes de la Grèce, vous n'étiez que des enfants auprès du célèbre sophiste de nos jours! Vous aviez peut-être autant de goût que lui pour le bizarre, pour le paradoxe, pour l'absurdité; mais vous n'eûtes jamais autant d'art pour jouer la droiture et l'amour de la vérité, autant de génie pour séduire l'imagination et la raison!

4° L'effrayant appareil de science, de critique, d'érudition, de discussion, de travail, qu'attache à la *connaissance de la religion chrétienne* le citoyen de Genève, est purement imaginaire. Il ne faut pas plus de science et de travail à un simple chrétien pour savoir que Jésus-Christ a existé, qu'il a fait des miracles, qu'il a donné à la terre la religion évangélique, qu'il n'en faut à un Français pour savoir qu'il y a eu un Henri IV ou un Louis XIV, et qu'ils ont porté certaines lois qui sont encore en vigueur dans la nation, et qu'il faut observer. Le chrétien apprend sa religion dès son enfance, par le moyen de la tradition historique et dogmatique, comme le Français apprend par la tradition

nationale, qu'il doit suivre telles lois, et que ces lois émanent d'une autorité légitime (122).

La théorie approfondie de tout ce qui concerne la religion exige sans doute des connaissances immenses de la part d'un théologien qui veut se rendre raison de tout ce qui a trait à sa créance, comme la théorie approfondie de tout ce qui concerne la législation exige des recherches savantes, des méditations profondes, des lumières très-étendues de la part d'un jurisconsulte ou d'un politique qui veut n'ignorer de rien en ce genre. Mais toute cette érudition, toute cette science, tout ce travail, ne sont aucunement nécessaires au simple chrétien, au simple citoyen, qui veulent, qui peuvent et qui doivent se borner à connaître ce qu'il y a de fondamental et de pratique dans la religion et dans la législation.

5° Quant à ce qu'affirme le citoyen de Genève, que l'authenticité et l'intégrité des monuments de la religion chrétienne, et surtout des *Livres saints*, et que la fidélité des *versions de ces livres* ne peuvent être connues qu'avec des recherches infinies et une érudition immense ; il se trompe : comme l'a clairement et solidement fait voir la Faculté théologique de Paris, dans l'excellent ouvrage que nous avons déjà cité plusieurs fois, c'est-à-dire dans la censure raisonnée et motivée qu'elle fit il y a dix ou douze ans, avec l'applaudissement de toute l'Europe éclairée, de la doctrine répandue dans l'Emile.

Il est certain, dit la Faculté théologique, *que plusieurs monuments de foi, plusieurs pièces qui concernent la religion chrétienne, que la plupart, par exemple, des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, le Symbole des apôtres, le Symbole de Nicée*, etc., *sont reçus d'un consentement unanime comme authentiques et exempts de toute altération, par toutes les sociétés chrétiennes, soit de l'Orient, soit de l'Occident, quoique ces communions soient d'ailleurs divisées entre elles sur beaucoup d'articles. Il est certain que les Juifs sont d'accord avec les chrétiens sur la plupart des livres de l'Ancien Testament, dont ceux-ci se servent pour les réfuter. Ce* consentement de toutes les sociétés chrétiennes, *et cet accord des Juifs avec nous peuvent assurément être connus sans une immense érudition et sans des recherches infinies. Ils peuvent même être connus aisément et sûrement par les gens sans lettres, s'appuyant sur le témoignage de personnes graves ; témoignage que personne ne peut contredire, avec lequel tout doit nécessairement conspirer, et qui est très-suffisant pour faire reconnaître sans difficulté l'authenticité de ces monuments de foi et de ces livres. Un homme sage, sans aucune érudition, adhérerait encore prudemment à cette authenticité, fondé uniquement sur le témoignage et le* consentement des savants, *qui ont examiné en détail et scrupuleusement tout ce qui regarde ces monuments et ces livres, et qui ont jugé que leur authenticité était hors de doute. Un catholique admet aussi cette authenticité très-prudemment, s'en rapportant là-dessus à l'enseignement et à l'autorité* de l'Eglise catholique, *qui lui présente ces monuments et ces livres comme authentiques, et qui, sur des objets de cette nature, est la plus grande autorité visible...*

Nous ne manquons pas au reste de garant sur qui nous puissions compter, et qui nous assure de la fidélité des versions de ces Livres saints, *sans que nous soyons obligés à des discussions infinies. Premièrement*, le consentement de toutes les communions chrétiennes *sur la fidélité d'une version, nous en garantit très-sûrement l'exactitude. Dans ces communions, il y a des savants qui possèdent les langues, et elles ne conviennent jamais entre elles du mérite d'une traduction vicieuse dans sa substance et sur les principaux points. Secondement, nous avons encore pour garant le* consentement des savants *sur le même objet. Qu'on fasse attention à l'exactitude avec laquelle des savants de communions différentes ont remarqué toutes les variantes des textes et des versions reçues, et au jugement qu'ils en ont porté, savoir, que dans toutes ces différences, il n'y avait rien de capital et qui intéressât le fond. Pourrait-on ne pas s'en rapporter à eux sur cette matière? Ils pensent différemment en mille choses ; ils sont de partis si différents, dont ils ont à cœur les intérêts ; il n'y a donc que la vérité seule qui ait pu les réunir sur un sujet de si grande conséquence* (26). *Troisièmement, un autre garant pour les catholiques, et un garant dont le témoignage suffit, c'est l'*autorité de l'Eglise (154 et 156).

6° La *religion naturelle* est sans contredit la religion que doit suivre tout homme à qui la religion révélée est inconnue. Quelque obscure et quelque imparfaite que puisse être cette règle naturelle de créance et de mœurs, dans l'esprit et dans le cœur de l'homme, elle est absolument suffisante, même depuis la promulgation de l'Evangile, pour le conduire et pour l'unir à Dieu, jusqu'à ce qu'il plaise à la divine Providence de lui faire suffisamment connaître cette religion révélée, par laquelle seule Dieu veut être honoré et servi dans les contrées où a brillé sa céleste lumière (122 et 128).

Mais prétendre, avec le philosophe genevois, que la religion naturelle est et doit être l'unique religion de l'homme, et que le Dieu de la nature et de la religion n'a pas dû ou n'a pas pu en donner une plus pure et plus parfaite à l'homme, par le moyen de la révélation ; c'est évidemment circonscrire l'infinie sagesse et l'infinie puissance de ce Dieu. Quoi, parce que Dieu s'est manifesté à l'homme d'une manière moins lumineuse par la raison, il se sera ôté le pouvoir ou la liberté de se manifester à lui d'une manière plus lumineuse par la révélation? Parce que Dieu a imposé certains devoirs à l'homme par l'organe trop équivoque de la nature, il se sera ôté le pouvoir ou la liberté de lui imposer les mêmes devoirs, et d'autres devoirs, par l'organe plus intelligible et plus précis de la révélation ?

Tout ce qu'on peut imaginer et dire contre la possibilité ou contre la convenance de la révélation est évidemment frivole et ruineux

pour l'attaquer en philosophe, il faut en attaquer l'existence.

Préjugés de l'éducation dans toute religion.

223. OBJECTION PREMIÈRE. La religion, chez tous les hommes, est une affaire de naissance et de hasard, dit l'incrédule : on est catholique en France, mahométan en Turquie, idolâtre dans l'Inde; partout l'éducation et le préjugé décident de la religion (6 et 14).

RÉPONSE. Si la religion est une affaire de naissance et de hasard, en telle sorte qu'on puisse indifféremment adopter et suivre la religion quelconque du pays dans lequel on est né, il s'ensuit :

1° Que, si on a reçu une religion composée d'absurdités et d'extravagances, on peut se dispenser de faire usage des lumières de sa raison pour mépriser et pour abjurer les chimères et les folies dont on a été imbu : conséquence que n'avouera certainement jamais aucun esprit sensé.

2° Que, si on est né dans une religion qui consacre les infamies et les crimes, on peut se dispenser d'écouter et de suivre la droiture de son cœur pour éviter et pour détester les égarements où une telle religion conduit : conséquence que n'avouera jamais non plus aucune âme honnête.

3° Que, si la raison a été donnée à l'homme pour le conduire dans l'ordre physique, elle ne lui a pas été donnée pour le conduire dans l'ordre moral, c'est-à-dire dans l'ordre où elle est principalement nécessaire et auquel elle paraît avoir été spécialement destinée : conséquence dont la philosophie même la plus profane a toujours senti et la fausseté et l'extravagance.

224. OBJECTION II. Tout n'est qu'aveugle préjugé dans toute religion, dit le même incrédule; et le chrétien n'est pas plus exempt de ce reproche, que le mahométan, que l'idolâtre. Vous croyez à Moïse et à Jésus-Christ, ajoute-t-il, sans les avoir vus ou entendus; mais croire ainsi à Moïse et à Jésus-Christ, sans les avoir vus; mais se soumettre à leur législation, sans avoir été témoin de leurs miracles, n'est-ce pas évidemment croire et se soumettre en aveugle?

RÉPONSE. Croire que Henri IV et que Louis XIV ont existé, qu'ils ont régné l'un et l'autre sur la France, qu'ils ont porté certaines lois généralement connues et observées, qu'ils ont transmis leur droit au trône au jeune monarque qui les remplace et qui les fait revivre aujourd'hui; croire à l'existence et se soumettre à la législation de ces deux monarques, sans avoir trop scrupuleusement examiné les monuments primitifs, les titres originaux, qui peuvent constater et la réalité de cette existence et la légitimité de cette législation; est-ce croire et se soumettre en aveugle; est-ce n'être régi dans sa créance et dans sa conduite que par un aveugle préjugé?

Quand je crois à l'existence et que je me soumets à la législation de Henri IV et de Louis XIV, quand je crois à l'existence et que je me soumets à la législation de Moïse et de Jésus-Christ, il n'y a pour moi, dans l'un et dans l'autre cas, aucune aveugle crédulité (16), parce que des monuments authentiques et irréfragables, dont l'existence et l'autorité ne me sont point suspectes, remplissent l'intervalle qui me sépare de Moïse et de Jésus-Christ, comme des monuments authentiques et irréfragables, sur lesquels je ne forme et ne dois former aucun doute, remplissent l'intervalle qui me sépare de Louis XIV et de Henri IV (222).

Il est aussi impossible que toute la nation juive ait pu ou voulu m'en imposer sur l'existence et sur les miracles de Moïse, il est aussi impossible que toutes les nations chrétiennes aient pu ou voulu m'en imposer sur l'existence et sur les miracles de Jésus-Christ et des apôtres, qu'il est impossible que toute la nation française ait pu ou voulu m'en imposer sur l'existence et sur le règne de Henri IV et de Louis XIV.

225. OBJECTION III. Mais si vous étiez né dans un pays idolâtre ou mahométan, continue le même incrédule, vous auriez cru de même à la religion de vos pères, et vous auriez été dans l'erreur!

RÉPONSE. 1° Mais, si j'étais né dans un pays idolâtre ou mahométan, toute ma nation ne m'aurait pas attesté unanimement, de siècle en siècle, d'âge en âge, que la religion de mes pères avait été établie et constatée par un long enchaînement de miracles sensibles et éclatants, opérés pour la plupart avec la plus grande publicité, en la présence et sous les yeux d'une nombreuse multitude de témoins irrécusables, de tout âge, de tout état, de tout sexe; que les *faits miraculeux* qui fondent cette religion de mes pères furent authentiquement consignés dans l'histoire, au temps même de leur existence, par ceux-mêmes qui en avaient été les spectateurs et les témoins; que tous ou presque tous les premiers disciples de cette religion de mes pères, versèrent leur sang et sacrifièrent leur vie, pour attester et pour certifier à toute la terre la vérité de tout ce qui concerne et les œuvres miraculeuses et les salutaires leçons de l'auteur de ma religion (186).

Je n'aurais donc pas eu, dans la religion de l'idolâtre ou du mahométan, les mêmes *motifs extrinsèques* de crédibilité que j'ai dans la religion de Moïse et de Jésus-Christ; et je ne sais quelle aurait été mon adhésion à une telle religion.

2° Mais, si j'étais né dans un pays idolâtre ou mahométan, je n'aurais pas sucé avec le lait une religion dont ma raison, formée et développée par l'âge, pût s'applaudir; une religion dont je trouvasse toutes les lois sacrées, implicitement écrites dans ma conscience et dans mon cœur; une religion dont le culte et la morale portassent en tout l'empreinte de la Divinité; une religion dont la doctrine toute céleste éclairât mon esprit, réglât mon cœur, élevât mon âme, perfectionnât ma nature.

Je n'aurais donc pas eu, dans la religion de l'idolâtre ou du mahométan, les mêmes *motifs intrinsèques* de crédibilité que j'ai

dans la religion de Moïse et de Jésus-Christ; et par là même je n'aurais pas eu la même adhésion à ma religion.

3° Mais, si j'étais né dans un pays idolâtre ou mahométan, la sainte voix de la nature et de la raison eût banni une partie de mes erreurs, une *ignorance invincible* eût excusé l'autre, et l'Etre des êtres, secondant la droiture de mon âme dans la recherche et dans la pratique d'une religion digne de lui, eût fait tout le reste.

Je me serais donné ou j'aurais pu me donner, par le bon usage de mes lumières naturelles et par le secours des grâces surnaturelles, une religion moins impure et moins vicieuse que celle de l'idolâtre ou du mahométan, que j'aurais abjurée avec éclat. Je n'aurais été ni déiste, ni théiste, comme on l'entend communément; j'aurais été l'adorateur d'un Dieu, et le disciple de ma conscience; et cette religion, malgré son imperfection, m'eût conduit directement ou indirectement à tout ce que peut exiger de plus de moi, pour ma perfection présente et pour ma félicité future, l'adorable auteur de mon existence (128 et 129).

226. Objection IV. Mais, si vous étiez né dans un pays tout protestant ou tout schismatique, me dit enfin le même incrédule, comment auriez-vous pu vous désabuser de vos erreurs, sans une étendue d'érudition et sans une justesse de critique, qui sont toujours nécessairement hors de la sphère de la très-majeure partie des hommes?

Réponse. Si j'étais né dans un pays tout protestant ou tout schismatique, j'aurais pu avoir de la droiture et de la bonne foi dans l'âme : ce qui est toujours possible à tout homme. Dans cette hypothèse de droiture et de bonne foi, j'aurais été ou du nombre des *personnes éclairées*, instruites de ce qui concerne les faits de leur secte ou de leur schisme, ou du nombre des *personnes simples* qui sont hors d'état de parvenir à cette connaissance.

Dans le premier cas, j'aurais reconnu, avec le catholique, l'existence d'une *révélation divine*, consignée et dans l'ancienne et dans la nouvelle alliance de Dieu avec les hommes; j'aurais révéré la même *Ecriture*, j'aurais révéré ou dû révérer la même *tradition*. Ces deux sources sacrées, l'Ecriture et la tradition, religieusement consultées dans toute la droiture de mon âme sur les points controversés, m'auraient fait voir et sentir, d'après la connaissance historique de ce qui concerne ou ma secte ou mon schisme, que cette secte ou ce schisme n'ont été dans leur origine, ou qu'une altération de la primitive doctrine, ou qu'une interruption de la primitive unité de l'Eglise apostolique. D'après cette connaissance et d'après cette disposition, il m'eût été facile de reconnaître mes égarements, il m'eût été possible de les abjurer.

Dans le second cas, le Dieu de la religion ne m'eût point imputé à crime une *erreur invincible*, une erreur peut-être cimentée en moi par l'amour même de la vérité, une erreur appuyée et fortifiée en moi par mon dévouement à une religion en partie erronée, mais que je prenais en tout invinciblement pour la religion émanée de Dieu même, et que j'aurais abjurée avec éclat si ce Dieu eût daigné me faire connaître que ce n'était point en tout la religion de lui émanée (130).

Dogme du petit nombre des élus, dogme effrayant et peut-être absurde et révoltant.

227. Objection. Selon la religion chrétienne, il n'y a de salut que dans la vraie Eglise et dans la mort en état de grâce : donc il y a à peine un vingtième du genre humain qui soit fait pour le ciel. Quel révoltant mystère dans cette religion.

Réponse. Le dogme du *petit nombre des élus*, est un mystère affligeant et effrayant, parce qu'il annonce et de grands désordres et de grands maux dans l'espèce humaine; mais ce n'est point un mystère absurde et révoltant, parce qu'il ne renferme rien qui soit en opposition avec les idées que nous avons des choses.

Ce mystère peut fonder le religieux étonnement d'une âme chrétienne, et lui donner lieu de s'écrier avec saint Paul : O abîmes, ô profondeurs adorables de la justice et de la sagesse de Dieu (1)! Il ne saurait fonder les irréligieux blasphèmes d'une âme incrédule, et lui donner lieu de dire avec un fanatique enthousiasme : O injustice, ô inconséquence, ô tyrannie, dans la religion ou dans le Dieu des chrétiens!

1° Il conste, par les principes de la raison et de la foi, que Dieu veut sincèrement le salut de tous les hommes, et qu'il fournit réellement à tous les hommes les moyens qui leur sont nécessaires pour opérer leur salut (128).

La perte des hommes, quelque grand que puisse en être le nombre, n'est donc point un légitime sujet de reproche ou de plainte, ou contre Dieu, ou contre la religion émanée de Dieu.

2° Il conste encore par les principes de la raison et de la foi, que le salut des hommes est et doit être attaché à l'observation des lois divines et humaines, à la pratique des vertus morales et religieuses; et que, dans l'économie présente de la Providence, l'homme, en usant ou en abusant de sa liberté, en usant ou en abusant des dons naturels et surnaturels du Créateur, devient en quelque sorte l'arbitre de son sort dans la grande affaire du salut.

La perte de l'homme est donc l'ouvrage de l'homme, et non l'ouvrage de Dieu. Si cette perte est un vice, dans l'économie générale des choses, ce vice doit être uniquement imputé à la dépravation libre et volontaire de l'homme : il ne peut en rien être imputé ni à Dieu, ni à la religion émanée de Dieu.

3° Il conste enfin par l'histoire, par l'observation, par l'expérience, que la grande pluralité des hommes abuse de sa liberté, de

(1) O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei! Quam incomprehensibilia sunt judicia ejus, et investigabiles viæ ejus! (*Rom.* XI, 33.)

ses facultés, des dons de la nature et de la fortune, pour opérer sa réprobation, au lieu d'en user, comme la raison et la religion le lui prescrivent, pour opérer son salut.

Le dogme du *petit nombre des élus*, loin de devoir révolter la raison, paraît donc au contraire cadrer parfaitement et avec les principes de sagesse, de sainteté, de justice que la raison nous découvre dans Dieu, et avec les faits de corruption et de dépravation, que l'histoire et l'observation nous découvrent dans l'epèce humaine.

Le petit nombre des élus est annoncé et prédit en mille et mille endroits des Livres saints : donc ce petit nombre des élus, loin d'être un argument contre la religion de Moïse et de Jésus-Christ, est au contraire l'accomplissement sensible et permanent d'un de ses oracles prophétiques.

4° Se récrier contre le dogme du petit nombre des élus et en faire un reproche contre la Providence, c'est vouloir ou que Dieu ne soit pas juste, ou que l'homme ne soit pas libre.

On demande aux incrédules modernes, qui font de ce dogme un si grand épouvantail contre la religion chrétienne, comment ils prouveront que la liberté doive être bannie de l'homme, ou que la justice doive être bannie de Dieu?

Le dogme du petit nombre des élus, loin d'être une absurdité dans la religion chrétienne, est au contraire une conséquence toute naturelle des vrais et sains principes de la raison, de la morale, de la religion.

5° Calculer, avec quelques incrédules modernes, à combien peut monter ce petit nombre des élus, chercher si ce sera un dixième ou un vingtième ou un trentième de l'espèce humaine, c'est vouloir déterminer ce dont il est impossible d'avoir aucune connaissance.

Ils commencent par exclure du nombre des élus tous les peuples chez qui n'a point pénétré l'Evangile, chez qui règne une ignorance invincible de la religion chrétienne. Mais qui leur a dit que parmi ces peuples, il ne se trouve pas un *certain nombre d'âmes privilégiées* qui, en adorant un Etre suprême dont elles sentent l'existence, en observant les points fondamentaux de la loi naturelle qu'elles ne peuvent ignorer, ne se rendent point indignes des vues miséricordieuses que peut avoir sur elles le Père céleste, qui veut sincèrement leur salut, et qui peut leur fournir en mille et mille manières tout ce qui peut leur manquer de nécessaire au salut (128).

Ils continuent par exclure du nombre des élus tous les membres de la vraie Eglise qu'ils ne voient point vivre conformément à la sainteté de l'Evangile, et qu'ils ne voient point mourir avec des signes bien éclatants de repentir et de pénitence. Mais qui leur a dit que parmi ces chrétiens, à mœurs dépravés et corrompues, il n'y a pas un *certain nombre d'âmes prédestinées* qui, ayant conservé les saints principes de la religion et de la foi, sont salutairement réconciliées avec Dieu, ou par l'efficace des sacrements, ou par un parfait repentir, avant le fatal moment qui tranche leur destinée présente.

Ils finissent par exclure du nombre des élus toutes les nations hérétiques ou schismatiques qui se sont séparées de l'Eglise catholique, ou que l'Eglise catholique a retranchées de son sein. Mais d'abord, pourquoi exclure du nombre des élus, dans les sectes hérétiques ou schismatiques qui ont retenu l'usage du baptême, les *enfants qui meurent avant l'usage de la raison*, et dont le nombre égale à peu près le nombre de ceux qui parviennent à cet usage de la raison? Ensuite, qui leur a appris que, parmi les adultes de ces sectes hérétiques ou schismatiques qui ont retenu et l'usage du baptême et les principaux dogmes du christianisme, il ne se trouve pas aussi un *certain nombre d'âmes droites et pures*, que leur ignorance et leur simplicité empêchent d'adhérer personnellement au schisme ou à l'hérésie, et qui, observant religieusement toutes les lois divines et humaines auxquelles elles se croient soumises, ne perdent point la grâce salutaire qu'a produite dans elles le saint baptême (130)?

Diversité des races humaines, phénomènes peut-être incompatibles avec l'histoire de la création et du déluge.

228. Objection. La religion chrétienne, qu'on dit émanée du Dieu de lumière et de vérité, enseigne une fausseté insigne, qui dément évidemment l'origine divine qu'on lui attribue, savoir, que tous les hommes ont une origine commune, que tous les hommes viennent d'Adam et de Noé. Or on connaît déjà au moins sept ou huit espèces différentes d'hommes sur la terre, savoir : les blancs, les Nègres, les Maures, les Tartares, les Lapons, les Patagons, les Albinos, le reste des Américains. Donnera-t-on à toutes ces espèces différentes d'hommes, une origine commune? Autant vaudrait donner une origine commune aux chiens et aux loups, aux lièvres et aux renards, qui sont des espèces différentes dont l'une ne vient pas de l'autre.

Réponse. La difficulté dont il est ici question a été pendant un temps, s'il est permis de s'exprimer ainsi, comme le cri de guerre, ou comme le cheval de bataille, de l'ignorante incrédulité. Une philosophie plus éclairée a fait enfin abandonner ce *moyen futile* et *ruineux*, depuis un certain nombre d'années; et il paraît que le Pline de la France n'a pas peu contribué à donner en ce genre, le ton à son siècle. On trouvera dans les assertions et dans les remarques suivantes, tout ce qu'on peut désirer de lumières, pour fixer les idées sur cette diversité des races humaines.

229. Assertion première. *Il n'y a, sur toute la surface connue de notre globe, qu'une même et unique espèce d'hommes.*

Explication. Tous les habitants du globe terrestre, du midi au nord, du couchant à l'orient, ont partout, comme nous l'avons observé dans notre physique, les mêmes constitutifs essentiels, les mêmes caractères distinctifs et spécifiques, savoir : le même échafaudage d'ossements, de muscles, de nerfs,

de fibres, de chairs; le même ordre, le même arrangement, la même destination dans toutes les parties fondamentales de cet admirable édifice; la même construction et la même conformation dans les organes destinés à faire apercevoir les objets sensibles; la même manière et la même progression dans la formation, dans la nutrition, dans l'accroissement, dans le dépérissement de l'individu; les mêmes moyens de conserver, de reproduire, de multiplier leur espèce; le même nombre de facultés intellectuelles, destinées à les éclairer sur le présent, sur le passé, sur l'avenir, sur les objets sensibles et insensibles, sur le bien physique et sur le bien moral.

L'organisation, d'où dépend en grande partie chez tous les hommes l'action et le jeu de toutes les facultés intellectuelles et sensibles, est plus parfaite dans les uns que dans les autres; par exemple, dans les Européens que dans les Africains, dans certains individus que dans d'autres individus, selon la diversité des climats qu'on habite, de l'air qu'on respire, des aliments dont on se nourrit, du genre de vie qu'on mène, de l'éducation qu'on reçoit, du tempérament dont on est formé: mais le fond de l'organisation est partout le même; et ce fond ne diffère qu'accidentellement par un peu plus ou un peu moins de délicatesse ou de force, de souplesse ou de rigidité, de mobilité ou de torpeur dans les organes qui les forment.

Tous les hommes, noirs ou blancs, policés ou sauvages, sont perfectibles, non-seulement dans le jeu physique et mécanique de leurs organes, mais encore dans leurs idées, dans leurs pensées, dans leurs sentiments, dans leurs mœurs; et c'est ce qui constitue en eux la *perfectibilité intellectuelle*, perfectibilité qui les distingue essentiellement de toutes les espèces vivantes. Cette perfectibilité intellectuelle n'est pas égale dans toutes les nations et dans tous les individus; mais partout elle existe et partout elle se montre et se fait sentir, soit en genre de connaissances, soit en genre de sentiments, jusqu'à un certain degré, dans l'homme, à l'exclusion de toute autre espèce vivante et animée.

Une même construction, une même organisation, une même intellectivité, une même destination du tout et de toutes les parties de ce tout, démontrent évidemment dans toutes les races humaines, une même nature, une même espèce: donc il n'y a qu'une même et unique espèce d'hommes; donc l'espèce humaine n'est susceptible d'aucune subdivision fondamentale en genre de nature.

230. Remarque. 1° Dans le règne animal, et quelquefois dans le règne végétal, on nomme *individu*, un être unique, isolé et circonscrit en sa propre nature. Tel est Ariste, telle est Silvie, dans l'espèce humaine. Tel est Bucéphale, telle est Rossinante dans l'espèce des chevaux; et ainsi du reste. L'étymologie de ce terme est toute latine: *Ens individuum, seu ens in natura sua indivisum.*

2° La collection de tous les individus qui ont une nature semblable dans tout ce que cette nature a d'essentiel et de fondamental est *une espèce*.

Dans le règne animal, on nomme *animaux de même espèce* ceux chez qui l'union du mâle et de la femelle produit un animal semblable, capable de se reproduire de la même manière. On nomme *animaux de différente espèce* ceux chez qui l'union du mâle et de la femelle, ou est impossible, ou ne produit jamais rien, ou produit un animal mi-parti, qu'on nomme *mulet*, qui tient du père et de la mère, et qui, uni à son semblable, ne se reproduit jamais.

3° Un terme qui exprime, ou une idée qui représente plusieurs espèces différentes, est un *genre*. Le genre est aux espèces ce que l'espèce est aux individus. Cependant, dans l'usage reçu, le genre humain et l'espèce humaine sont deux termes parfaitement synonymes.

231. Assertion II. *L'espèce humaine, unique pour le fond des constitutifs essentiels et caractéristiques, est divisée en plusieurs races accidentellement différentes.*

Explication. L'espèce humaine, comme nous venons de l'observer et de le démontrer, n'est susceptible d'aucune division en genre de nature. De l'aveu de tous les naturalistes éclairés et judicieux, il n'y a, dans tout ce qui nous est connu de notre globe, du midi au nord, du levant au couchant, qu'une unique espèce d'hommes; espèce toujours et partout résultante de l'union d'un corps semblablement constitué et organisé avec une âme semblablement intelligente et sensible.

Mais, dans cette *espèce unique d'hommes*, on observe des différences si frappantes de couleur, de taille, de traits, de mœurs, de goûts, que quelques naturalistes, trop précipités dans leurs jugements, se sont crus fondés à la diviser en plusieurs races primitivement différentes, qui n'ont jamais eu une origine commune.

On conçoit que cette *diversité des races humaines*, que nous réduirons à trois, d'après les plus célèbres naturalistes, est à la fois un des points les plus intéressants de l'histoire naturelle, de la physiologie, de la religion: il est donc nécessaire d'en donner une idée assez développée.

1° On connaît suffisamment la *race blanche*. Une taille plus dégagée et mieux proportionnée, des traits plus doux et plus réguliers, un épiderme plus ou moins nuancé de rouge et de blanc, la distinguent du reste de l'espèce humaine: c'est la *race-mère*, d'où dérivent toutes les autres, lesquelles n'en sont qu'une altération. Elle occupe toute l'Europe et toute cette partie de l'Asie qui est comprise entre la mer Noire et la mer Caspienne, entre la partie occidentale de la mer Glaciale et le golfe Persique. Les armes, les sciences, les arts, le commerce, lui ont soumis une grande partie de l'Afrique, de l'Inde, presque toute l'Amérique. C'est sans contredit la portion du genre humain la plus ancienne, la plus répandue, la mieux organisée, la plus favorisée de la nature: c'est

d'elle que sont nés successivement tous les arts d'utilité et d'agrément, tous les talents où se montrent le génie et le goût.

2° On connaît encore assez la race nègre: des nez larges et plats, des lèvres grosses et rebondies, une laine crépue au lieu de cheveux, paraissent la distinguer du reste des hommes, autant que sa couleur d'ébène ou de suie.

La patrie primitive des Nègres-Simes, ou des nègres aux cheveux crépus et aux nez aplatis, est toute sous la zone torride et dans notre continent: tous ceux qu'on trouve en Europe, en Amérique et dans les zones tempérées de l'Asie, viennent originairement de cette partie brûlante de l'Afrique et de l'Asie. Cette race forme environ la vingtième partie du genre humain.

Depuis le tropique du Cancer jusqu'au tropique du Capricorne, dans une étendue de latitude d'environ quarante-sept degrés, l'Afrique n'a que des habitants noirs, ce sont les Nègres dont on vient de parler. A mesure qu'on s'éloigne de l'équateur, en avançant vers l'un ou vers l'autre pole, le noir diminue et s'éclaircit. Les traits deviennent plus doux et plus réguliers en tirant vers la Barbarie, dont les habitants n'ont rien de bien difforme, et ne sont plus que très-fortement basanés; mais la difformité reste tout entière en tirant vers le cap de Bonne-Espérance, où l'on trouve les plus hideux peuples du monde, les Caffres et les Hottentots. La couleur des peuples est encore fort basanée au voisinage de la zone torride, dans toute la partie septentrionale de l'Afrique, et même jusque dans le Portugal et dans la Calabre; mais elle s'éclaircit par nuances à mesure qu'on avance de plus en plus vers le nord, dans la zone tempérée. C'est aux extrémités de cette zône, en Europe, qu'on trouve les *peuples les plus blancs;* et la blancheur ne cesse point dans la zone glaciale, au fond de la Norwége et de la Laponie.

Il y a aussi quelques nations de race nègre en Asie, dans la zone torride; mais elles n'y sont ni bien nombreuses, ni bien multipliées. Les Maures, dont nous parlerons bientôt, y forment la très-majeure partie des habitants indigènes. L'Amérique n'a point de nation indigène qui soit de race nègre, et tout ce qu'on y voit aujourd'hui de nègres, depuis l'équateur jusqu'aux contrées habitées par les Eskimaux et par les Patagons, y a été originairement transporté de l'ancien continent. Le climat de l'Amérique tend par sa nature à donner à ses habitants, du moins dans la plupart des contrées connues, une couleur de cuivre: nulle part, pas même dans les plus brûlantes contrées de l'équateur, il ne tend à leur donner une couleur d'ébène ou de suie.

3° La race tartare diffère notablement des deux précédentes. Un teint olivâtre et basané, des traits rudes et grossiers, des yeux plus petits et moins ouverts, un nez camus et écrasé, un tour de visage large et plat, une taille moyenne et ramassée, semblent spécialement la caractériser. Depuis la partie méridionale du Mogol et de la Chine jusqu'à la mer Glaciale, depuis l'Oby et la mer Caspienne jusqu'au Japon et aux extrémités du Kamtschatka, la plus grande partie des hommes paraît être de race tartare, et c'est aussi à cette race que l'Amérique paraît devoir originairement tous ou presque tous les habitants indigenes qu'on y trouva au siècle de Christophe Colomb.

4° Les Maures ressemblent aux Nègres par la nature de leur couleur, qui est noire, quoique d'un noir beaucoup moins foncé que celle des vrais Nègres: ils en diffèrent par une chevelure lisse et flottante, par une taille plus déliée et mieux proportionnée, par des traits moins rudes et moins difformes. Les Nègres et les Maures n'ont pas des différences assez marquées et assez caractéristiques pour qu'on soit fondé à en faire deux races primitivement différentes. Un Maure n'est qu'un Nègre incomplet; un Nègre n'est qu'un Maure renforcé: l'habitant de la Guinée et de l'Ethiopie est nègre, celui de la Barbarie n'est plus que maure.

La patrie primitive des Maures est toute dans l'Afrique et dans l'Asie, dans la zone torride ou au voisinage de cette zone. Ceux qu'on voit dans d'autres contrées, soit dans l'ancien, soit dans le nouveau continent, paraissent venir tous originairement de cette partie de l'Afrique et de l'Asie.

Il y a en Amérique quelques peuplades indigènes dont la couleur ressemble d'abord à celle des Nègres et des Maures; mais cette couleur est artificielle et non naturelle. Les sauvages du nouveau continent ont assez généralement la manie de se peindre intérieurement la peau, et ceux qui se la peignent en noir paraissent d'abord de vrais Nègres ou de vrais Maures. Mais il n'y a aucun Américain indigène qui soit naturellement de couleur noire; et on peut regarder comme un fait certain que les individus ou les petites nations, qui ont naturellement cette couleur en Amérique, sont d'une origine primitivement africaine ou asiatique.

5° Les Américains indigènes, depuis le fond du Groënland jusqu'à l'extrémité du pays des Patagons, sont tous d'une couleur naturellement bronzée. Ils sont encore remarquables en ce que les sourcils manquent à un grand nombre, et la barbe à tous. *Les Tartares et les Chinois ont aussi à peu près le même caractère,* dit l'auteur des Recherches philosophiques sur les Américains, *avec cette différence cependant qu'il leur croît à la lèvre supérieure, vers les trente ans, une moustache en pinceau et quelques épis au bas du menton: ce qui n'arrive pas de même aux Américains, qui sont absolument imberbes, et n'ont aucun poil sur aucune partie du corps, à l'exception de la chevelure de leur tête.*

L'Amérique, envisagée dans ses habitants indigènes, c'est-à-dire dans les habitants qui descendent sans mélange de ceux qu'elle avait au temps où l'on en fit la découverte, en 1492, ne présente foncièrement qu'une même race d'hommes, qui sont tous plus ou moins basanés et bronzés, et qui vraisemblablement sont tous ou presque tous originairement de

race tartare. *Il nous paraît*, dit M. de Buffon, *que la raison de cette uniformité, dans les hommes d'Amérique, vient de ce qu'ils vivent tous de la même façon. Tous les Américains étaient ou sont encore sauvages, ou presque sauvages : les Mexicains et les Péruviens étaient si nouvellement policés, qu'ils ne peuvent pas faire une exception. Quelle que soit l'origine de ces nations sauvages, elle paraît leur être commune à toutes. Tous les Américains sortent d'une même souche, et ils ont conservé jusqu'à présent les caractères de leur race sans grande variation, parce qu'ils sont tous demeurés sauvages, et qu'ils ont vécu à peu près de la même façon ; que leur climat n'est pas à beaucoup près aussi inégal pour le froid et pour le chaud que celui de l'ancien continent, et qu'étant nouvellement établis dans leur pays, les causes qui produisent des variétés, n'ont pas agi assez longtemps pour opérer des effets bien sensibles.*

6° Les Lapons et les Eskimaux sont les nains de l'espèce humaine : leur taille commune n'est que d'environ quatre pieds ou quatre pieds et demi.

Les Lapons habitent la partie la plus septentrionale de l'Europe, entre le cercle polaire et la mer Glaciale : ils n'ont rien qui les distingue du reste des Européens, si ce n'est la petitesse de leur taille. Des mœurs douces et vertueuses, un grand penchant à obliger et à rendre service, une âme paisible et sans ambition, un extrême attachement à leur patrie, d'où l'on ne peut les arracher sans les arracher à la vie, tel est le fond de leur caractère national.

Les Eskimaux habitent la côte orientale de l'Amérique, depuis la terre de Labrador, entre la baie d'Hudson et l'île de Terre-Neuve, vers le cinquante-deuxième degré de latitude boréale jusqu'au fond du Groënland, vers le soixante-seizième degré de la même latitude. Tous les peuples qu'on trouve répandus dans cette immense étendue de pays, sous le nom d'Eskimaux et de Groënlandais, sont nains et imberbes, mènent la vie sauvage, vivent de chasse et de pêche, ont à peu près la même taille, les mêmes traits, les mêmes mœurs et parlent la même langue. En 1764, un Danois, qui avait appris à fond le groënlandais, rencontra une horde de deux cents Eskimaux, il leur parla groënlandais, et ils lui répondirent dans la même langue, qui est l'idiome national de leur pays, mais qui n'a aucune affinité, aucune analogie avec le finnois, avec le lapon, avec le jargon de l'Islande, de la Norwége, de la Samoyédie. Tous ces pygmées du nord de l'Amérique ont les pieds très-petits, la tête énormément grosse, la face plate, la bouche ronde, le nez petit sans être écrasé, le blanc de l'œil jaunâtre, l'iris noir et peu brillant, la machoire inférieure allongée et saillante au delà de la supérieure, le teint bronzé ou olivâtre. La Peyrère assure qu'on en trouve d'aussi noirs que les Nègres du Sénégal ; Davis, Forbisher, Ellis, Egède et Crans, qui ont pénétré le plus avant dans ce pays, n'y ont rien vu de semblable.

7° Les Patagons habitent la partie la plus australe de l'Amérique, depuis environ le quarante-septième degré de latitude jusqu'au détroit de Magellan et à la Terre de Feu. Ce sont des sauvages sans poil et sans barbe, dont la taille égale à peu près celle des Européens, et parmi lesquels se trouvent quelques hordes ou quelques familles de stature gigantesque, à laquelle les voyageurs, presque toujours exagérateurs, donnent depuis huit jusqu'à douze ou treize pieds.

Il est étonnant qu'on parle des géants patagons, en Europe, depuis plus de deux cents ans, et que leur existence paraisse encore douteuse. Les hordes ou les familles à stature gigantesque dont nous venons de parler ont été vues dans le pays des Patagons, par l'italien Pigafetta en 1519, par l'espagnol Sarmiento en 1579, par l'anglais Knivet en 1592, par l'anglais Richard Hawkins en 1593, par le commodore Biron en 1764. Un beaucoup plus grand nombre d'autres voyageurs a visité la terre des Patagons et n'y a jamais vu de géants. De là semblent résulter deux choses, savoir : d'abord que le pays des Patagons n'est point généralement peuplé de géants, comme on l'a dit et imprimé plus d'une fois ; ensuite qu'il y a réellement quelques familles de stature gigantesque dans la contrée habitée par les Patagons, mais qu'elles y sont fort rares, puisque, si quelques voyageurs y en ont vu, d'autres voyageurs, après bien des recherches, n'y ont rien trouvé de semblable. La taille commune de ces géants patagons, à en juger d'après les meilleures relations, ou en prenant un milieu entre les extrêmes des différentes relations, paraît être d'environ huit ou neuf pieds.

8° Les Nègres-blancs, qu'on voit en petit nombre et en Afrique, et en Asie, et en Amérique, ne forment dans la généralité des hommes ni une espèce, ni une race, ni une nation, ni une variété, parce que ce sont simplement des individus de la race maure ou nègre, dont la constitution a été violemment altérée. Ils sont pour la race noire à peu près ce qu'étaient autrefois pour la race blanche, en Europe et en Asie, les lépreux, et ce que sont encore aujourd'hui les crétins dans le Valais, c'est-à-dire des hommes abâtardis et dégradés dans toutes leurs facultés naturelles. Tels sont les Blafards de l'isthme Darien en Amérique, les Dondos de l'Afrique, les Kackerlakes de l'Asie ; trois noms qui ne signifient au fond qu'une même classe d'hommes, qu'on réunit souvent sous le nom commun de Nègres-blancs ou d'Albinos.

Les Nègres, dit l'auteur des Recherches philosophiques sur les Américains, *sont sujets à certaines maladies ou indispositions qui leur font perdre leur couleur naturelle ; et cette métamorphose, qui altère le fond de leur constitution et de leur organisation, est accompagnée chez eux de symptômes affreux. Leur corps se gonfle, leur peau prend un blanc de linge lavé, leur iris devient brouillé et nébuleux, et tous les objets leur apparaissent ternes, comme ils semblent jaunes aux Européens atteints de l'ictère ; leur rétine, faible et malade, ne peut souffrir l'impression de la lumière ; pendant*

le jour leur prunelle se ferme tellement qu'elle paraît n'être point percée, et pendant la nuit elle s'ouvre si amplement, qu'ils reçoivent assez de lumière pour se conduire et pour aller chasser dans les plus épaisses forêts. Tels sont les Albinos d'Afrique, d'Amérique, d'Asie : ils naissent de parents nègres ou maures, et dans cet état de maladie et d'abâtardissement, leur plus longue vie ne s'étend guère au delà de trente ans. Il est rare qu'ils laissent aucune postérité; et quand il s'en trouve parmi eux quelques-uns chez qui la nature n'est pas assez viciée pour être totalement inféconde, leurs enfants sont de leur race originaire, nègres ou maures ou bronzés.

Pline et Solin nous apprennent qu'il existait anciennement de ces monstres dans l'Albanie, à l'occident de la mer Caspienne : ils n'existent guère aujourd'hui que dans la zone torride, entre le dixième degré de chaque côté de l'équateur. Ils y sont même très-rares partout; et dans l'isthme de Panama, où ils abondent le plus, parce que c'est le climat le plus malsain de tout notre globe, sur trois cents Dariens bronzés, on ne compte qu'un Blafard ou Albinos.

9° Strahlemberg rapporte qu'on voit en Sibérie, aux environs de Crosnoyar, près du fleuve Jenesci, des *hommes bigarrés*, qu'on dit issus d'une tribu jadis fort nombreuse et maintenant presque éteinte, qu'on nommait la horde pie ou tigrée, ou bigarrée. Les modernes observateurs, tels que Gmelin, et l'auteur des notes sur l'Histoire généalogique des Tartares, après avoir pris par eux-mêmes, par leurs interprètes, par leurs correspondants, les informations les plus complètes dans toute la Sibérie, conviennent qu'il est constaté qu'il y a eu en Sibérie une horde de ce nom, mais qu'il n'est point vrai que les individus qui la composaient aient été tous tachetés de noir et de blanc : qu'ainsi le phénomène se réduit à voir dans cette horde et dans ses descendants, quelques individus irrégulièrement bigarrés de blanc et de noir. Interrogés si cette variété leur venait de naissance ou par maladie, ils répondirent qu'elle leur venait en l'une et en l'autre manière.

Comme les Tunguses sont naturellement basanés, il est possible qu'ils soient sujets à quelque indisposition assez semblable à celle qui transforme les Nègres en Albinos; que cette indisposition, au lieu d'affecter généralement tout le corps, comme chez les Albinos, n'en affecte que certaines parties, divisées en zones ou en plages irrégulières, et que cette bizarre variété passe ensuite des pères aux enfants, par le même mécanisme physique qui en fait passer une foule d'autres chez toutes les nations du monde.

10° Quelques voyageurs ont avancé qu'il existe dans certaines îles de l'Asie, par exemple dans l'île de Bornéo et dans les îles Manilles, des *hommes à queue*, c'est-à-dire des sauvages de l'un et de l'autre sexe, dont l'épine du dos est terminée par une petite queue assez semblable à celle des chèvres ou des daims. Le fait ne paraît pas encore assez certain, à beaucoup près; et s'il est réel, ce phénomène n'est qu'une *excroissance singulière*, un prolongement insolite dans le coccix, ce qui n'est certainement pas suffisant pour faire de ces sauvages, en supposant qu'ils ne soient pas imaginaires et fabuleux, une race à part.

Cette excroissance ou ce prolongement du coccix, en forme de queue, dans les sauvages dont on vient de parler, n'a rien de plus surprenant, s'il est réel, que l'excroissance insolite qui forme les goîtres, et qui prolonge en quelque sorte le menton jusqu'au milieu ou jusqu'à l'extrémité inférieure de la poitrine, dans quelques habitants des Alpes en Europe et des Cordillières en Amérique; que l'excroissance insolite qui forme les *tabliers naturels* des femmes hottentotes, ou qui prolonge dans elles la peau du ventre, depuis le nombril jusqu'au milieu des cuisse, en forme d'un petit tablier souple et mobile, inhérent à leur substance et à leur personne.

Les goîtres sont un engorgement et un épaississement de la liqueur lymphatique dans le tissu cellulaire. Ils sont fort communs parmi les peuples qui habitent au bas des Cordillières, dans presque toute l'Amérique méridionale, et parmi ceux qui habitent au bas des Alpes, dans la Savoie, dans le Piémont, dans le Tyrol. C'est la crudité des eaux de neige, dont ces différents peuples s'abreuvent pendant toute l'année, ou plutôt c'est la qualité insalubre et nuisible des diverses substances que ces eaux tiennent en dissolution et qui les rendent crues et malsaines jusqu'à ce qu'elles s'en soient dépouillées ou qu'elles les aient atténuées et macérées, qui produit dans eux, selon tous les naturalistes, cet engorgement, cet épaississement, cette intumescence. Il serait peut-être plus difficile d'assigner déterminément la cause physique qui donne lieu aux tabliers naturels des femmes hottentotes. Mais il est certain en général que cette excroissance monstrueuse n'est point un effet qui soit hors des causes physiques, soit qu'il ne doive son existence qu'à l'action interne de la nature, soit que l'art des pères et des mères, dans ces pays barbares, concoure à le faire naître, comme l'art des pères et des mères concourt à former des têtes plates ou écrasées ou allongées, des bouches plus ouvertes ou plus serrées, des nez plus éminents ou aplatis, des mâchoires plus saillantes l'une que l'autre, chez les sauvages d'Amérique; comme l'art des pères et des mères concourt à former des pieds monstrueusement petits chez presque toutes les femmes chinoises, et ainsi du reste.

11° Quelques histoires plus qu'apocryphes parlent d'*hommes aquatiques* vivant dans certains fleuves et dans certaines mers, d'*hommes souterrains* vivant dans les antres de la terre, à la manière des taupes et des lapins, d'*hommes sauvages*, ou d'une espèce de brutes assez semblables à l'homme, vivant d'herbes, de racines, d'écorces, dans les forêts de l'île de Bornéo et des îles Manilles. Mais ces histoires, dont les contes puérils avaient été si avidement adoptés par l'auteur de Telliamed et par quelques autres écrivains de

même trempe, sont aujourd'hui généralement regardées comme fabuleuses par tous les naturalistes éclairés et judicieux; et, en leur supposant gratuitement un degré d'autorité qu'elles n'ont pas, elles ne prouveraient autre chose sinon qu'il y a *certaines espèces de brutes*, dans la partie solide ou dans la partie liquide de notre globe, qui ont quelque ressemblance avec la figure humaine. L'homme-marin que l'on vit, dit-on, dans la mer, près de la Martinique, en 1671, ressemblait à un jeune homme, depuis la ceinture en haut: le reste du corps, que l'on aperçut entre deux eaux d'assez loin, était d'un poisson, et se terminait en une queue large et fourchue. L'homme sauvage de Bornéo, assez ressemblant, dit-on, pour la figure, à certains sauvage d'Afrique, est reconnu par les naturels de l'île pour une vraie brute: les gens de qualité le courent, comme en Europe on court le cerf, et cette chasse fait le divertissement le plus ordinaire du roi.

Le Père le Comte, qui a parcouru la plus intéressante partie de l'Asie en observateur et en philosophe, autant qu'en missionnaire, nous fait connaître dans ses mémoires une espèce de singe qu'il a vue en Asie, qui a plus de ressemblance avec l'homme que tous les hommes aquatiques et souterrains dont on vient de parler, et qui pourrait bien n'être autre chose que l'homme sauvage de Bornéo. *Ce singe*, dit-il, *marche naturellement sur ses deux pieds de derrière, qu'il plie tant soit peu, comme un chien à qui on a appris à danser. Il se sert, comme nous, de ses deux bras: son visage est presque aussi formé que celui des sauvages du cap de Bonne-Espérance, mais le corps est tout couvert d'une laine blanche, noire ou grise. Du reste, il a le cri parfaitement semblable à celui d'un enfant, toute l'action extérieure si humaine, et les passions si vives et si marquées, que les muets ne peuvent guère mieux exprimer leurs sentiments et leurs volontés. Ils paraissent surtout d'un naturel fort tendre, et, pour témoigner leur affection aux personnes qu'ils connaissent et qu'ils aiment, ils les embrassent et les baisent avec des transports qui surprennent. Ils ont encore un mouvement qui ne se trouve en aucune bête, et qui est fort propre aux enfants, c'est de trépigner de joie ou de dépit, quand on leur donne ou qu'on leur refuse ce qu'ils souhaitent avec beaucoup de passion. Quoiqu'ils soient fort grands (car ceux que j'ai vus, avaient au moins quatre pieds de haut), leur légèreté et leur adresse est incroyable. C'est un plaisir qui va jusqu'à l'admiration, que de les voir courir dans les cordages d'un vaisseau, où ils jouent quelquefois, comme s'ils s'étaient fait un art particulier de voltiger, ou qu'ils eussent été payés, comme nos danseurs de corde, pour divertir la compagnie.*

De toutes les différentes espèces d'animaux, terrestres ou aquatiques, le singe est l'espèce qui a le plus de ressemblance avec l'homme; et parmi les différentes races de singes, celle qui ressemble le plus parfaitement à l'homme, c'est l'*orang-outan. Cet animal*, dit le Pline de la France, *a une langue comme nous, un cerveau organisé comme le nôtre, mais il ne parle pas, il ne pense pas. Ainsi l'intervalle qui le sépare de notre race est total, immense, aussi grand et aussi réel qu'il puisse être. La conformité de sa figure ne le rapproche ni de la nature humaine, ni ne l'élève au-dessus de la nature des bêtes: en un mot, si on le dépouille de son masque, il ne reste de lui qu'un singe.* Malgré la plus parfaite ressemblance de figure, il est évident que l'homme et le singe sont deux espèces essentiellement différentes. Donc s'il était vrai qu'il y eût dans la nature quelques espèces de poissons ou de quadrupèdes qui eussent quelque ressemblance plus ou moins éloignée avec la figure humaine, il ne s'ensuivrait pas que ces animaux fussent différentes espèces ou différentes races d'hommes.

12° Il résulte de tout ce que nous venons de dire sur les différentes variétés qu'on observe dans l'espèce humaine, que cette espèce ne peut et ne doit être divisée qu'en trois races accidentellement différentes, qui sont la *race blanche*, la *race nègre*, la *race tartare*; et telle est la division qu'en donnent aujourd'hui les plus célèbres naturalistes. Nous examinerons bientôt si ces trois races peuvent avoir eu une origine commune, et comment l'une a pu venir de l'autre, ou se métamorphoser en l'autre.

Pour ce qui concerne la propagation et le mélange de ces différentes races, on sait qu'un nègre et une négresse produisent un *nègre*, en Europe comme en Afrique, sans qu'un séjour d'un ou de plusieurs siècles dans les zones tempérées change sensiblement la couleur primitive; qu'un blanc avec une négresse, ou un nègre avec une blanche produisent un *mulâtre*, moitié blanc et moitié noir; qu'un blanc avec une mulâtre, ou un nègre avec une mulâtre produisent un *quarteron*, trois quarts blanc et un quart noir, ou trois quarts noir et un quart blanc; qu'un blanc avec une quarterone ou un nègre avec une quarterone produisent un *octavon*, sept huitièmes blanc et un huitième noir, ou sept huitièmes noir et un huitième blanc; qu'un blanc avec une octavone, ou un nègre avec une octavone, de sa couleur, produisent l'un tout blanc, l'autre tout noir.

On conçoit par là aisément ce qui résulterait du mélange de la race blanche avec la race tartare, ou de la race tartare avec la race nègre. Le mélange effectif de ces trois races a multiplié comme à l'infini en Asie les nuances différentielles de l'espèce humaine.

Quelques naturalistes opinent que l'espèce humaine ne doit être divisée qu'en deux races, en blancs et en noirs, et que la race tartare n'est point assez différente de la race blanche et de la race noire, pour faire une race à part. D'un nègre et d'une mulâtre ou d'une quarterone, disent-ils, naîtrait un quarteron ou un octavon, que la différence des climats et du genre de vie transformerait aisément en tartare.

232. ASSERTION III. *Les différentes variétés qu'on observe dans l'espèce humaine, en quelque nombre de races qu'on la divise, peuvent*

toutes dériver de l'influence des causes physiques.

Explication. En quelque nombre de races qu'on divise l'espèce humaine, en deux, en trois, en huit ou dix, ce qui est ici fort indifférent, on peut avancer, avec toute la certitude philosophique dont une telle matière est susceptible, que c'est uniquement du climat, de la nourriture, de l'éducation, du genre de vie, des maladies particulières ou nationales, que dépendent les *différences des peuples*, savoir, la différence de complexion générale et dominante, la différence de couleur, de taille, de traits, de figure, la différence de précocité dans l'accroissement et dans le dépérissement (1), la différence d'humeurs, de penchants, de goûts, de sentiments, de jugements, de passions, de mœurs.

1° Les plus grands physiciens, les plus célèbres médecins, les plus habiles naturalistes, tant anciens que modernes, s'accordent tous à reconnaître comme un fait certain et indubitable l'*influence du climat* sur toute la masse du sang et des humeurs, où il met plus ou moins de sécheresse, plus ou moins d'onctuosité, plus ou moins de fluidité ou de viscosité, d'action ou d'inertie; sur toute la constitution générale, extérieure et intérieure, qu'il rend plus ou moins saine, plus ou moins robuste, plus ou moins développée ou rabougrie, plus ou moins flasque ou énergique; sur toute l'organisation intérieure ou invisible, à laquelle il donne plus ou moins de force, plus ou moins de rudesse ou de délicatesse, plus ou moins d'aisance et de jeu; sur toute la partie visible de l'épiderme et de la peau, qu'il colore différemment, qu'il nuance de teintes plus ou moins vives, plus ou moins fraîches, plus ou moins éclatantes, plus ou moins sombres et rembrunies; sur tout le physique des passions, qu'on voit presque toujours analogues à la nature de l'air et du sol où elles prennent naissance, et qui décident, en grande partie, des mœurs personnelles et nationales. L'habitant de la Laponie et de la Sibérie est abâtardi et dégradé dans sa nature par le vice de son climat glacé, dont les éternels frimas attaquent, corrodent, altèrent sans cesse la partie la plus sensible et la plus solide de l'organisation, et lui ôtent le moyen de se former et de se développer en liberté; celui de la Guinée et du Congo est abâtardi et dégradé dans la sienne, par le vice de son climat brûlant, dont le feu dévorant dessèche ou consume, dérange ou détruit, rend nulle ou vaine la partie la plus subtile, la plus délicate des organes; celle d'où dépendent vraisemblablement d'une manière plus spéciale les fonctions intellectuelles, les fonctions de l'esprit et du génie. La nature humaine n'est dans sa force et dans sa richesse que dans certains heureux climats des zones tempérées, où rien ne gêne et n'altère le fond de la constitution et de l'organisation.

2° Quand à la différente influence des climats se joindra la différente *influence d'une foule d'autres causes* non moins actives et non moins efficaces, par exemple, la diversité des substances dont on se nourrit, la diversité du genre de vie qu'on mène, la diversité des maladies insolites et violentes qui de siècle en siècle semblent naître sur la terre pour y détruire des nations entières, et qui n'en disparaissent qu'après avoir en quelque sorte dénaturé les malheureuses victimes qui échappent à leurs ravages, et qu'après leur avoir inamissiblement imprimé des vices transmissibles de père en fils; sera-t-on surpris des différences qu'on trouve entre un peuple et un autre peuple, issus d'une même race, et primitivement enfants d'un même père? Ne voyons-nous pas tous les jours parmi nous des races de goutteux, de phtysiques, de boiteux, d'épileptiques, d'écrouelés? Et malheureusement il ne faut pas, pour leur établissement, une longue suite de générations! Si ces races étaient séparées et logées chacune dans une île séparée, ne paraîtraient-elles pas à quelques voyageurs tout autant d'espèces ou de races primitivement différentes?

3° Il n'est donc pas nécessaire pour rendre raison des différences plus ou moins frappantes qu'on observe dans les divers habitants de notre globe, de supposer plusieurs premiers pères différents au genre humain, ou, en ne supposant qu'un premier père et en ne divisant l'espèce humaine qu'en deux races, la blanche et la noire, de dire avec quelques écrivains assez modernes, mais qui ont pensé en ce point dans le goût du douzième ou du treizième siècle, que la race blanche vient de Sem et de Japhet, et que la race noire vient ou de Cham ou de Chus ou de Chanaan ou d'Ismael, à qui Dieu écrasa le nez et noircit l'épiderme en punition de quelque crime. Si une telle punition miraculeuse était expressément marquée dans l'Ecriture il faudrait la croire et la respecter : mais comme il n'y en est pas fait mention, il est absurde ou ridicule de la supposer.

Que faut-il donc pour rendre raison de ces différences des peuples? Il suffit de supposer aux différentes nations qui occupent la surface de notre globe un différent climat, un différent genre de vie, différents genres d'indispositions ou de maladies, ou tout cela à la fois.

233. Remarque première. La plus grande variété qu'il y ait dans l'espèce humaine, c'est sans contredit celle qui discerne les nègres des blancs et c'est aussi celle qui mérite le plus d'attention.

1° En faisant l'anatomie des nègres et en analysant leurs humeurs essentielles on a observé qu'ils ont la substance moëlleuse du cerveau noirâtre, la glande pinéale presque entièrement noire, l'entrelas des nerfs optiques brunâtre, le sang d'un rouge beaucoup plus foncé que le nôtre.

2° Entre l'épiderme et la peau de l'homme on trouve une espèce de gelée ou de substan-

(1) Dans certaines contrées de la zone torride, les femmes sont nubiles et se marient à neuf ans; sont mères à dix et vieilles à vingt ou vingt-cinq. Elles n'ont jamais aucune influence dans le gouvernement politique ou domestique : parce que chez elles, l'empire de la beauté n'existe jamais avec l'empire de la raison.

ce gélatineuse que les anatomistes nomment indifféremment ou le corps muqueux ou le réseau de Malpighi. Cette gelée est blanche dans les Européens, noirâtre dans les nègres, brunâtre dans les basanés, d'une couleur de craie dans les Albinos, parsemée de taches rougeâtres dans les hommes extrêmement roux : elle est plus coagulée et plus visqueuse dans les nègres que dans les autres hommes.

3° Toutes les plantes ont leurs racines chevelues dans la terre à laquelle elle doivent leur naissance et leur accroissement : de même tous les poils du corps humain qui sont une espèce de végétation ont leurs racines bulbeuses dans la peau, laquelle est comme la matrice et le sol qui doit les produire et les sustenter. Les germes de ces poils, reçus dans ce sol natal et développés dans leurs racines bulbeuses, percent et criblent par leur sommités, d'abord la membrane recticulaire et ensuite l'épiderme qui n'est autre chose que la superficie endurcie de la gelée dont la peau est enduite.

Or comme chez les nègres ces poils ont à traverser un milieu plus tenace et plus condensé, ils se tortillent, se frisent et ne s'allongent pas, parce qu'ils trouvent une nourriture peu abondante et peu ductile dans le tissu de la peau et dans son enveloppe : au lieu que chez le reste des hommes ils s'étendent et s'allongent en liberté, parce qu'ils trouvent dans leur peau une nourriture fort abondante et très-ductile, qui se fige et se consolide en se développant dans l'air extérieur. De là la chevelure courte et crépue des nègres, de là la chevelure lisse et flottante du reste des hommes.

4° Comme la substance du sang celle du fiel, celle du cerveau, celle des humeurs destinées à la conservation de l'espèce, est dans les nègres plus sombre, plus obscure, plus noire enfin que dans les autres individus de l'espèce humaine; on conçoit qu'il doit, par la sécrétion, s'en échapper continuellement des atomes colorés qui, interceptés et arrêtés par la viscosité de la membrane réticulaire, peignent en noir plus ou moins foncé tout le corps des nègres, selon qu'ils y sont portés et retenus en plus ou moins grande abondance.

Une expérience bien sensible démontre et l'existence et la sécrétion de ces atomes colorés dans les nègres. Quand un Africain a longtemps et fortement transpiré et qu'il est en sueur, essuyez ses mains et son visage avec un linge blanc : sa sueur puante, imprégnée de particules de cette graisse rance qui a longtemps résidé entre la peau et l'épiderme, noircira le linge; et en l'observant avec un microscope, vous y distinguerez un sédiment formé en petits grains noirs, sédiment que ne produit point la sueur d'un européen.

5° Les négrillons et les négrites sont blancs en venant au monde : « *parce que leur épiderme et sa gelée intérieure*, dit l'auteur des Recherches sur les Américains, *ayant été baignés et détrempés par le fluide dans lequel le fœtus a nagé, n'ont pu devenir assez compactes pour arrêter sous la peau la substance noire que les vaisseaux exhalants y entraînent* : aussi voit-on *le corps des nègres noyés, redevenir blanc après avoir resté quelques jours dans l'eau. Une autre raison de la blancheur de l'embryon, c'est que le fiel ne s'est pas encore épanché dans le sang, ce qui n'arrive qu'au troisième ou au quatrième jour. Alors cet épanchement se déclare par une jaunisse dans tout le corps qui depuis cette époque noircit de plus en plus jusqu'à l'adolescence.*

La marque distinctive des négrillons et des négrites au moment de leur naissance, est un filet noir qu'ils ont à la racine des ongles, et ce filet existe et se montre chez eux parce que la substance cornée des ongles est déjà assez compacte et assez ferme pour intercepter et pour arrêter une partie des atomes noirâtres qu'y portent les vaisseaux exhalants.

234. Remarque II. Est-ce uniquement l'action directe ou réfléchie des rayons solaires, dans la zone torride, qui noircit et le cerveau et le sang et les humeurs des Africains; ou à cette cause physique s'en joint-il quelque autre ?

1° On prétend que les descendants de ces Portugais qui allèrent fixer leur demeure dans le cœur de l'Afrique vers l'an 1450, sont devenus des nègres achevés pour le coloris, la laine de la tête et de la barbe et les traits de la physionomie; que les descendants de ces Arabes qui envahirent un partie de l'Afrique équinoxiale au septième siècle, y sont devenus de vrais nègres et qu'on ne les distingue plus des Sénégals et des Angoles; que les descendants de ces Juifs qui après la ruine de leur nation s'enfuirent dans les provinces méridionales de l'Afrique et de l'Asie, y sont tous métamorphosés plus ou moins, suivant le degré de chaleur du pays où ils avaient fixé leur demeure. Si tous ces faits étaient certains, et s'il était certain de plus que ces Portugais, ces Arabes, ces Juifs, n'ont point croisé leur race avec la race nègre, il serait démontré que la chaleur du climat est la vraie cause physique de la variété de couleur dans l'espèce humaine, et c'est l'opinion qui serait le plus de notre goût si elle était mieux fondée en preuves de fait.

2° Mais il paraît certain que les nègres qui propagent entre eux dans les pays froids ne perdent jamais leur couleur de suie ou d'ébène; que les blancs, sous les plus brûlants climats de l'Afrique et de l'Asie, en y devenant jusqu'à un certain point plus basanés, n'y deviennent jamais semblables aux nègres, semblables aux Maures; que les Maures après avoir fourni vingt ou vingt-deux générations en Espagne, en sortirent avec la même couleur que leurs pères y avaient apportée; que les nègres qui habitent depuis 250 ans dans les pays froids ou tempérés de l'Amérique, n'y ont rien perdu des signes spécifiques qui caractérisent la substance de leur cerveau, de leur sang, de leurs humeurs, de leur peau, de leur chevelure.

3° De là il résulte qu'à l'influence du climat

doit se joindre l'influence de quelque autre cause, pour métamorphoser les blancs en nègres ou en maures ; et en supposant que la race blanche est la race primitive, il paraît que cette cause a dû être, dans un temps plus ou moins reculé, quelque *maladie insolite* dont les suites aient passé des pères aux enfants.

On sait que l'espèce humaine est sujette à une foule inconcevable d'indispositions, de maladies bizarres, qui se montrent successivement sur la terre, tantôt avec les mêmes symptômes, tantôt avec des symptômes totalement différents ; et dont on peut voir l'histoire dans les ouvrages des naturalistes et des physiologistes des divers siècles. Parmi ces indispositions et ces maladies bizarres, il en a existé et il en existe encore de temps en temps, qui métamorphosent presque subitement et tout à coup, un blanc en maure, pour la couleur, comme on peut s'en convaincre dans une foule d'ouvrages et en particulier dans l'ouvrage moderne d'un célèbre médecin-chirurgien, qui a su joindre dans ses spéculations et dans ses recherches l'expérience à la théorie. (1)

Il conste par une foule de faits qu'on ne peut suspecter et contester (comme on peut le voir et dans l'ouvrage que nous venons de citer, et dans une foule d'autres ouvrages dont l'autorité ne peut être équivoque et douteuse) qu'en Ethiopie des parents nègres donnent naissance à des enfants blancs et qui restent tels ; et qu'ailleurs *des parents blancs donnent naissance à des enfants noirs ;* avec cette différence cependant, qu'il arrive beaucoup plus souvent que des parents nègres mettent au monde des enfants blancs, qu'il n'arrive que des parents blancs donnent le jour à des enfants noirs : *ce qui est une preuve*, dit M. de Maupertuis, *que le blanc est la couleur primitive des hommes, que le noir n'est qu'une couleur dégénérée, et que de temps en temps, chez le maure, la nature paraît rentrer dans ses droits*, comme on pourrait dire que, chez l'européen, elle paraît quelquefois les oublier. Quoi qu'il en soit de cette spéculation et de cette conjecture, le fait est certain et incontestable ; et ce fait, c'est-à-dire, la *métamorphose de couleur*, de blanc en noir et de noir en blanc, est tout ce qu'il y a d'intéressant et de décisif dans la matière présente.

Ainsi, la différence de couleur chez les hommes, peut venir primitivement ou de maladie ou de naissance, puisqu'on la voit encore de temps en temps venir en l'une et en l'autre manière.

4° L'explication de ce phénomène du *changement d'une couleur en l'autre*, peut intéresser la physique et la médecine ; mais elle n'intéresse en rien la religion, dont il est ici uniquement question, et à qui la vérité et la certitude du fait est pleinement suffisante. Ainsi, soit qu'on adopte, soit qu'on n'adopte pas celle que nous allons en donner, la chose est fort indifférente : voici notre idée sur cet objet.

Que ce suc muqueux, qui va nourrir et noircir la peau du nègre se dépouille fortuitement, par le moyen de quelque révolution intérieure, de ces atomes noirs qui le colorent naturellement; ou, en les retenant, qu'il cesse, par le rétrécissement des canaux internes qui le conduisent, et des mammelons intérieurs de la peau qui le reçoivent, de voiturer sous l'épiderme ces atomes colorants (233) : le nègre perdra son beau noir, et deviendra cendré ou blanchâtre.

Que ce suc muqueux, qui va nourrir et blanchir la peau de l'Européen, se charge et s'imprègne d'une forte quantité de particules noires, comme il arrive en certaines maladies ; quelle que soit l'origine de ces particules, soit qu'elles viennent ou de l'air qu'on respire, ou des eaux qu'on boit, ou des aliments dont on se nourrit, soit qu'elles se forment dans l'intérieur même du corps, par quelque vice du sang, des humeurs, de l'organisation, l'Européen deviendra noir, et sera nègre ou maure pour la couleur. Et si ces particules noires, dont ce suc muqueux est chargé, y sont permanentes, sans avoir rien de venimeux et de malsain, comme elles le sont chez le nègre et chez le maure, cet Européen, marié avec une semblable Européenne, ne doit-il pas mettre au monde, selon le cours ordinaire des choses, des enfants qui lui ressemblent? Voilà donc une nouvelle race d'hommes qui viendra cependant de la même tige que les autres !

235. Assertion IV. *De tout ce que nous venons d'observer il s'ensuit que les deux races les plus différentes ou les plus opposées, la race blanche et la race nègre, peuvent évidemment avoir eu une origine commune.*

Explication. 1° Comme la race blanche, pour exister sur la terre, n'a eu primitivement besoin que d'un homme et d'une femme de cette couleur, par exemple, d'Adam et d'Eve, de Noé et de son épouse; de même, la race nègre, pour exister sur la terre, n'a eu primitivement besoin que d'un nègre et d'une négresse.

Or puisqu'il conste et par l'histoire et par l'expérience que des individus de la race blanche, ou donnent le jour à des enfants noirs, ou deviennent noirs eux-mêmes, ce qu'on voit arriver aujourd'hui, pourquoi n'aura-t-il pas pu arriver dans les siècles antérieurs, dans les siècles qui suivirent de près le déluge ? Donc en supposant que la couleur européenne est la couleur primitive du genre humain, l'expérience nous apprend et nous démontre qu'il est très-possible que des pères

(1) Cet ouvrage, de M. le Cat, est intitulé : *Traité de la couleur de la peau humaine, de celle des nègres en particulier, et de la métamorphose de l'une de ces couleurs en l'autre, soit accidentellement, soit de naissance.* A Amsterdam, 1765 ; et se vend à Paris, chez Despilly, rue Saint-Jacques.

Il est fâcheux que l'auteur de cet ouvrage estimable, pour rendre raison de la couleur des enfants noirs qui naissent de leurs parents blancs, appelle à son secours l'influence de *l'imagination des mères*, cause imaginaire et fabuleuse, à laquelle on ne croit pas plus dans ce siècle, qu'aux chimériques influences de la lune, dont l'almanach de Bâle et de Liége bercent encore le petit peuple. Ainsi que les astres, les grands hommes ont quelquefois leurs éclipses.

et des mères de cette couleur primitive aient quelquefois donné le jour à des enfants de l'un et de l'autre sexe, d'une couleur totalement différente, d'une couleur noire.

Un garçon et une fille de cette dernière couleur, parvenus à l'âge de l'adolescence, dédaignés par leurs compatriotes pour qui ils sont des espèces de monstres, assortis entre eux par une ressemblance et par une sympathie naturelles, unis et mariés ensemble, auront donné le jour à des enfants de l'un et de l'autre sexe de même couleur, qui, devenus grands et nubiles, auront donné naissance à des familles, et, par ces familles, à des nations, que leur sympathie entre elles, que leur antipathie pour les autres, auront engagées à vivre isolées et séparées. Telle évidemment a pu être l'origine primitive des maures et des nègres! L'influence du climat et des autres causes physiques, aura achevé ce qu'avait commencé ou ébauché quelque accident fortuit, quelque bizarrerie accidentelle de la nature.

2° Le reste de la différence entre la race nègre et la race blanche est trop peu de chose pour annoncer et pour démontrer dans elles une origine primitivement différente. Ce n'est originairement que quelque bizarrerie de la nature, dont on voit tous les jours des exemples non moins singuliers et non moins surprenants, et qui se transmettant des pères aux enfants, peut mettre des différences très-marquées entre une famille et une autre famille, et ensuite entre une nation et une autre nation. Témoin les familles de goîtreux, d'écrouellés, de sexdigitaires, de goutteux, d'épileptiques, de boiteux, de phtysiques, et ainsi du reste, dont le vice caractéristique a été primitivement occasionné, de l'aveu de tous les naturalistes, ou par la nature du climat, des aliments, du genre de vie, ou par quelque altération de la constitution et de l'organisation intérieure ou extérieure.

Nous avons vécu pendant une année entière, avec un Européen d'une belle figure et d'un beau teint, dont toute la chevelure était une laine crépue et frisée, comme celle qui couvre la tête d'un nègre. La cause qui empêche la chevelure des nègres de s'allonger (233) agissait sur cet européen; et produisait dans lui un effet tout semblable. On voit tous les jours dans une même famille, entre des frères et des sœurs, des différences de tailles et de traits, par lesquelles nos modernes incrédules pourraient tout aussi solidement prouver une diversité d'origine, de race, d'espèce, entre ces frères, ou entre ces sœurs. Le géant Bernard Gilly, par exemple, dont la taille de sept pieds huit pouces, assez bien proportionnée, fait depuis quinze ou vingt ans l'étonnement de l'Europe, et que nous avons vu et observé nous-mêmes à Besançon, il y a six ou sept ans, est plus différent de ses compatriotes et de ses frères, que les Lapons ne le sont des Polonais; les Polonais, des Chinois; les Chinois, des Eskimaux et des Patagons.

Le géant Bernard Gilly, et la fameuse Chabert de Lyon, femme d'une stature gigantesque (1), mariés ensemble, et bien constitués l'un et l'autre, auraient pu, sans prodige, donner naissance à une famille et ensuite à une *nation de géants*; tels que ceux dont parle l'Ecriture, ou tels que ceux qui habitent aujourd'hui l'extrémité méridionale de l'Amérique, dans la nation des Patagons. (231).

3° On voit par cet échantillon combien l'étude approfondie et l'observation réfléchie de la nature peuvent souvent servir à justifier et à venger la religion que la seule imposture peut rendre suspecte et douteuse à l'igorance et à la mauvaise foi.

L'incrédulité a successivement mis en avant, de siècle en siècle, d'âge en âge, une foule de *moyens différents* pour attaquer la religion; nous n'en connaissons aucun qu'elle n'ait successivement été forcée d'abandonner.

Existence des hommes et des animaux dans le nouveau monde, fait peut-être inconciliable avec l'histoire de la création et du déluge.

236. Objection. Il est évidemment possible que toutes les races humaines de notre continent, quel qu'en soit ou quel qu'on en fasse le nombre, viennent d'un père commun, d'Adam et de Noé; et puisque l'histoire et la religion nous attestent cette identité d'origine, et que la physiologie ne contredit et ne dément en rien ce fait, il est clair qu'on ne peut avoir aucune raison solide de le contester ou de le révoquer en doute.

Mais les peuples d'Amérique, mais les peuples des différentes îles interceptées entre l'ancien et le nouveau continent, mais les peuples des terres australes, peuvent-ils également venir d'Adam et de Noé, eux qui sont séparés aujourd'hui et qui ont toujours dû être séparés des peuples d'Europe et d'Asie par des mers immenses?

Mais les animaux d'Amérique, mais les animaux des différentes îles, mais les animaux des terres australes, viendront-ils aussi de l'arche de Noé? Comment faire passer d'Europe ou d'Asie, dans l'Amérique, dans les différentes îles, dans les terres australes, des chevaux, des taureaux, des tigres, des ours, des sangliers, des cerfs, des chiens, des loups, des chats, des rats, des singes, des moutons, des poules, des pigeons, des lièvres, des lapins, des serpents, des lézards, des fourmis, etc., etc.? Car il me faut de tout cela, dit un incrédule moderne, sans quoi votre histoire de la création et du déluge n'est qu'une fable qui tombe d'elle-même.

237. Réponse première. Un dogme fondamental de la religion chrétienne nous ensei-

(1) Bernard Gilly, né en Italie, dans le Trentin, fut de la taille ordinaire des enfants de son âge jusqu'à neuf ans. La nature fit alors chez lui un effort insolite et prodigieux, qui le porta comme tout à coup à une stature gigantesque, relativement à son âge. Il a continué à grandir jusqu'à l'âge de vingt ou vingt deux ans, et il est actuellement âgé d'environ trente-sept ans. La Chabert, que tout Lyon a vue mille et mille fois, avait une taille d'environ six pieds et demi.

gne et nous apprend que *tous les hommes ont péché en Adam, leur premier père :* donc, selon cette religion divine, les peuples d'Amérique, les peuples des différentes îles, les peuples des terres australes, ont Adam pour leur premier père, puisqu'ils sont hommes.

Mais comment est-il possible que les descendants d'Adam et de Noé aient passé d'Europe ou d'Asie en Amérique, dans les différentes îles interceptées entre l'ancien et le nouveau continent, et jusque dans les terres australes vers le cercle polaire antarctique ? Il ne faut qu'une très-médiocre connaissance de l'histoire et de la géographie pour faire évanouir cette difficulté que la moderne incrédulité regarde quelquefois comme insoluble. Commençons plus spécialement par ce qui concerne l'Amérique, qui, par son immense étendue, mérite la principale attention, et qui, quand on aura bien fait voir comment elle a pu être peuplée, servira à faire connaître et sentir comment ont pu de même être peuplées toutes les autres parties habitées de notre globe.

1° Suivant les cartes modernes des découvertes faites dans ces derniers temps au nord de la Chine et à l'orient de la Grande Tartarie, la pointe la plus orientale de la Tartarie moscovite, au nord-est du Kamtchatka, n'est éloignée de la côte la plus occidentale de l'Amérique septentrionale que d'environ trente lieues marines ; soit que la petite mer Méditerranée, qui sépare en cet endroit les deux continents, s'étende du midi au nord jusque dans la mer Glaciale, soit qu'elle s'en trouve séparée au nord par la contiguïté des deux continents. Faut-il attendre des Christophe Colomb, même chez des sauvages, pour entreprendre une navigation de trente lieues ? Les sauvages du Canada, les Groënlandais, les Eskimaux ne font-ils pas assez fréquemment sur leurs mers, portés sur de simples canots, des courses et plus longues et plus difficiles ? Les peuples pêcheurs du nord de l'Europe et de l'Asie n'entreprennent-ils pas tous les ans, en chaloupe, des voyages bien autrement audacieux, pour aller chasser les baleines dans la mer Glaciale, autour de la Nouvelle-Zemble et jusques vers le Spitzberg ? Donc il a été à peu près aussi possible et aussi facile aux Tartares d'aller peupler l'Amérique septentrionale, qu'il fut possible et facile aux anciens peuples d'Italie d'aller peupler l'île de Sardaigne ou de Malte. Donc il n'est pas plus difficile de concevoir comment les différentes espèces d'animaux de cette partie de l'Asie ont été transportées en Amérique, que de concevoir comment les différentes espèces d'animaux de l'Italie ont été transportées à Malte et en Sardaigne.

2° Tous les naturalistes savent que notre globe, depuis quatre ou cinq mille ans, a essuyé de très-grandes révolutions, soit dans sa surface solide, soit dans sa surface liquide; révolutions occasionnées par une foule de causes naturelles, dont les principales sont les tempêtes, les tremblements de terre, les changements de centre de gravité, les déplacements successifs de la mer. On peut voir, si l'on veut, dans le second volume de notre Physique, ce que peut produire de ravages et de désastres dans notre globe l'action infiniment féconde et infiniment variée de ces différentes causes.

Qui nous a dit que notre globe avait partout, il y a trois ou quatre mille ans, la même division de terres et de mers qu'on y observe aujourd'hui ? Qui nous a dit que la pointe occidentale de l'Amérique septentrionale, par exemple, n'était pas alors contiguë à la pointe orientale de la Grande-Tartarie, de qui elle est séparée aujourd'hui par un petit bras de mer ? Qui nous a dit qu'il n'y avait pas autrefois, dans les siècles qui suivirent de près le déluge, entre la Norwége, l'Islande et le Groënland, ou une continuité de plages solides, ou une foule d'îles peu éloignées les unes des autres, qui formaient alors de ce côté, tant pour les hommes que pour les animaux, une autre communication entre les deux continents, et qui auront été englouties ou submergées dans la suite des temps ? Donc l'Amérique a pu indifféremment être peuplée ou par le nord de la côte orientale de l'Asie, ou par le nord de la côte occidentale de l'Europe.

3° Il conste par l'histoire que l'empire de la Chine est ou le plus ancien ou l'un des plus anciens empires du monde. Est-il bien difficile de concevoir comment cette nation aura pu en mille et mille circonstances jeter, à dessein ou par hasard, quelques colonies au nord de l'Amérique, soit pour purger son empire de certains mauvais sujets de l'un et de l'autre sexe, soit pour tenter d'établir dans ces contrées étrangères un utile commerce, soit, dans un temps de trouble et de révolution, pour soustraire quelques-uns de ses membres à la tyrannie et à l'oppression ?

Il y a près de trois mille ans que les flottes de Salomon, sans le secours de la boussole, allaient recueillir et les richesses de l'Inde et les richesses de toute la côte méridionale et occidentale de l'Afrique, dans des courses maritimes qui duraient souvent plusieurs années. Pourquoi les empereurs de la Chine, dont la puissance devait bien au moins égaler la puissance de Salomon, n'auront-ils pas pu équiper et entretenir de semblables flottes, pour commercer vers le midi et vers le nord de leur empire ? Pourquoi n'aura-t-il pas pu arriver que quelqu'une de ces flottes, parvenue au nord de la Chine, se soit portée vers l'Amérique septentrionale, qui en est peu éloignée; ait vogué ensuite fort avant vers le midi, le long des côtes de ce nouveau continent; se soit fixée absolument et sans retour, par nécessité ou par goût, sur quelqu'une de ces côtes ; ou y ait fait et laissé des établissements durables ? Pourquoi même aura-t-il été impossible que les vents et les tempêtes aient emporté par hasard quelque vaisseau ou quelque petite flotte des côtes de la Chine aux côtes occidentales de la Californie et du Mexique, dans une étendue d'environ deux mille lieues, qu'un vent impétueux

et constant a pu lui faire parcourir en trois semaines de temps?

Gumilla, auteur espagnol, nous apprend qu'en 1731, une barque, chargée de vins de Canarie, en allant de Ténériffe à Palme, fut accueillie par une violente bourrasque et emportée par l'opiniâtreté du vent contraire, malgré toute la résistance du pilote et des matelots, jusqu'aux îles de l'Amérique; et qu'après un trajet de plusieurs milliers de lieues elle entra heureusement à la Trinidad de Barlovento. Ce qui est arrivé il y a environ quarante ans, pourquoi n'aura-t-il pas pu arriver de même et plus d'une fois dans les siècles passés, depuis le siècle de Salomon jusqu'à celui de Christophe Colomb?

On sait que Vasco Nunnès, l'un des premiers conquérants ou des premiers déprédateurs de l'Amérique, trouva des esclaves noirs à la cour du roi de Quaréqua; on sait que le philosophe Raleig, qui tenta la conquête de la Guyanne sous le règne d'Elisabeth, trouva dans cette province des sauvages parfaitement noirs. Or il est certain et constant aujourd'hui que le climat de l'Amérique ne noircit nulle part ses habitans; et que dans toute cette partie du monde, soit dans la zone torride, soit dans les zones tempérées, on ne trouve aucun Américain indigène, dont la couleur ressemble de près ou de loin à celle des Nègres ou à celle des Maures: ces hommes noirs, vus par Nunnès et par Raleig, avaient donc été accidentellement transplantés en Amérique, et venaient originairement de l'Afrique ou de l'Asie. Donc l'Amérique a pu être peuplée et par l'Asie et par l'Afrique.

4. Les terres australes (1), si elles existent et si elles sont habitées, comme il y a grande apparence, ont pu être peuplées au moins aussi aisément que l'Amérique par quelques chaloupes ou par quelques petites flottes parties de la Chine, du Japon, des différentes îles de l'archipel indien, et en particulier de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Zélande. On connaît aujourd'hui les côtes de ces deux dernières îles, à peu près aussi exactement que celles de l'Europe, par le moyen des cartes géographiques qu'en ont levées et tracées tout récemment MM. Cook, Banks et Solander, dans leur fameux voyage autour du monde, voyage dont la relation vient d'être imprimée à Paris, chez Saillant et Panckoucke, conjointement avec la relation de trois autres voyages entrepris, comme celui-ci, par ordre de Sa Majesté Britannique, pour faire des découvertes dans l'hémisphère méridional.

Parmi les découvertes qui ont été faites dans le savant voyage de MM. Cook, Banks et Solander, il en est une qui a droit d'intéresser et de surprendre spécialement les naturalistes. On a découvert que les naturels de l'île de Taïti, et les naturels de la Nouvelle-Zélande parlent foncièrement une *même langue*, quoiqu'ils habitent deux îles séparées l'une de l'autre par une étendue de mer aussi grande que celle qui sépare les côtes de la Guinée, de celles de l'Amérique méridionale; les côtes de l'Angleterre, de celles du Labrador dans l'Amérique septentrionale (1).

Mais comment s'est faite, et en quoi consiste cette découverte? Le voici. Après environ trois mois de séjour dans l'île de Taïti ou d'Otaïti, le vaisseau anglais l'*Endeavour*, s'apprêtait à mettre à la voile et à diriger sa route vers la Nouvelle-Zélande. Un Taïtien, nommé Tupia, homme notable dans sa nation et assez intelligent pour un barbare, demande et obtient la permission de s'embarquer sur ce vaisseau avec un de ses esclaves, dans le dessein de passer en Angleterre et de retourner ensuite dans sa patrie plus instruit et plus éclairé. On part: on arrive sur les côtes ou dans les parages de la Nouvelle-Zélande, dont tous les habitants sont barbares et antropophages, et on commence à parler par signes à ceux qui voulurent bien se laisser aborder. Dans un de ces entretiens artificiels, tandis que les sauvages parlaient librement et à haute voix entre eux, soit pour s'expliquer réciproquement les demandes qu'on leur faisait, soit pour convenir des réponses qu'il fallait donner, Tupia s'aperçut, avec le plus grand étonnement, que leur langage ne lui était point étranger, et qu'il comprenait à peu près tout ce qu'ils disaient entre eux. Dès lors, et pendant les quatre ou cinq mois que le capitaine anglais passa autour des côtes de la Nouvelle-Zélande pour les observer et pour en lever la carte, Tupia servit de truchement entre les sauvages qui partout parlaient à peu près la même langue que lui, et les Anglais à qui il savait se faire entendre ou dans sa langue ou dans la leur.

Cette identité de langage dans les îles de Taïti et de la Nouvelle-Zélande n'est-elle pas une preuve plausible et irréfragable que l'une des deux nations sauvages qui les habitent est une colonie de l'autre, ou du moins que ces deux nations ont eu anciennement d'intimes relations entre elles, et que l'une peut venir de l'autre?

Aucune histoire ne rapporte, et l'imagination a même de la peine à concevoir, comment l'île de Taïti a pu peupler la Nouvelle-Zélande, ou la Nouvelle-Zélande, l'île de Taïti, et cependant on ne peut guère douter que les deux nations qui habitent ces îles ne viennent l'une de l'autre: donc, quoiqu'on ignore et qu'on ait même de la peine à concevoir comment l'Amérique et les différentes îles ont pu être peuplées par l'ancien conti-

(1) Dans cette immense portion de l'hémisphère méridional, qui est comprise entre le cinquante ou cinquante-cinquième degré de latitude et le pôle antarctique, on a déjà découvert confusément quelques côtes; et on y suppose, non sans fondement, ou une foule d'îles de différente grandeur, ou un troisième continent: c'est à ces terres, réelles ou imaginaires, qu'on donne encore le nom général de *Terres Australes*. La Nouvelle-Hollande, île à peu près aussi grande que toute l'Europe, en est peu éloignée: elle est habitée par des nations sauvages et barbares.

(1) L'île de Taïti est au vingtième degré de latitude méridionale, et au deux cent vingt-huitième degré de longitude, en prenant pour premier méridien celui de l'île de Fer. La nouvelle-Zélande est divisée en deux îles, dont la moins éloignée de l'équateur est au trente-cinquième degré de latitude méridionale et au cent quatre-vingt-dixième de longitude.

nent, il ne s'ensuit pas que la chose puisse ou doive être contestée, être regardée comme impossible ou improbable.

5° De tout ce que nous venons d'observer, il résulte évidemment qu'il est très-possible que les peuples d'Amérique, que les peuples des différentes îles répandues entre les deux continents, que les peuples des terres australes encore peu connues, aient la même origine que le reste des hommes, c'est-à-dire, que ceux qui peuplent et l'Europe et l'Afrique et l'Asie. Et, comme il ne s'agit dans l'objection précédente que de la *possibilité du fait*, il est très-bien démontré que cette objection, que certains incrédules modernes regardent comme victorieuse et décisive contre la religion, n'est qu'une difficulté frivole, propre à prouver d'une manière décisive et victorieuse, non que la religion se trompe, mais qu'ils sont eux-mêmes ou trompés ou trompeurs.

6° Si de la possibilité du fait on veut passer au fait lui-même, ou si, après avoir vu comment l'Amérique a pu être peuplée par l'ancien continent, on cherche à voir comment et en quel temps elle a été en effet primitivement peuplée par cet ancien continent, on ne trouve aucune lumière quelconque dans l'histoire qui puisse à cet égard éclairer et satisfaire la raison. Tout ce qu'on peut dire avec quelque fondement sur cet objet, c'est, en premier lieu, qu'il est très-vraisemblable que l'Amérique n'a été peuplée que fort tard, et longtemps après que l'Asie, l'Europe, et l'Afrique eurent été couvertes de nations nombreuses et policées, puisqu'au temps où l'on en fit la découverte et la conquête, vers la fin du quinzième ou au commencement du seizième siècle de notre ère, les peuples y étaient encore presque tous sauvages et barbares; et que les Péruviens et les Mexicains, les seuls qu'on y trouva un peu policés, ne l'étaient que depuis deux ou trois cents ans au plus, le Pérou n'ayant eu encore que douze incas ou empereurs, et le Mexique que huit rois.

C'est, en second lieu, que si l'Amérique a été peuplée par l'Europe, le temps qui dans l'histoire paraît le plus propre à avoir donné lieu à cet événement est celui où la terreur des armes romaines, un siècle avant et deux siècles après le commencement de notre ère, retenait ou repoussait dans le nord de l'Europe ces innombrables légions de barbares qui y arrivaient en grande partie du nord de l'Asie, et qui, exercées à entreprendre de longs voyages sur mer, et pressées par cette inquiétude singulière qui les agita et les caractérisa si longtemps, ne pouvant pénétrer vers le midi de l'Europe, durent dès lors se sentir portées à se faire jour et à tenter fortune du côté du couchant, vers le nord de l'Angleterre, vers l'Islande, vers les côtes du Groenland ou de Terre-Neuve. Il ne leur fallait, pour passer des côtes de la Scandinavie ou de la Germanie aux côtes de l'Amérique septentrionale, ni plus d'industrie, ni plus d'audace qu'elles n'en montrèrent bientôt après, au temps de la décadence de l'empire romain, en se portant sur leurs chaloupes et sur leurs barques, en petits corps de nation, des bords de la mer Baltique à l'embouchure de la Seine, de la Loire, de la de la Garonne, du Tage.

238. Réponse II. La religion chrétienne nous enseigne et nous oblige à croire que tous les peuples qui habitent notre globe viennent primitivement d'Adam et de Noé. Mais elle ne nous enseigne rien sur la généalogie et sur l'histoire des taureaux, des chevaux, des moutons, des ours, des singes, des serpents, des fourmis, et des autres animaux qu'on trouve dans l'Amérique, dans les différentes îles, dans les terres australes.

1° La religion chrétienne nous apprend que les différentes espèces d'animaux furent créées au commencement des temps, ainsi que l'homme, par le Tout-Puissant; et qu'au temps du déluge, une paire au moins de chaque espèce d'animaux terrestres fut placée dans cet immense navire, dans cette arche salutaire qu'une Providence miraculeuse destina à surnager au-dessus des vagues et des flots qui allaient submerger et engloutir le globe terrestre, et à préserver à la fois d'une ruine entière et totale, et l'espèce humaine et toutes les espèces animées qui vivent sur la terre et qui respirent l'air, ainsi que l'homme. Voilà tout ce que cette religion divine nous enseigne en ce genre; et tout cela n'a rien de commun avec l'existence des différents animaux, en Amérique, dans les différentes îles, et dans les terres australes.

2° Il est très-vraisemblable d'abord que les différentes espèces d'animaux domestiques ont été transportées en Amérique et dans les différentes îles, par les premiers hommes qui allèrent peupler ces contrées, et qui alors sans doute, ainsi que dans les siècles suivants, ainsi qu'aujourd'hui, devaient embarquer avec eux, sur leurs chaloupes et sur leurs navires, tout ce qui pouvait leur être nécessaire et dans leur route et au terme de cette route; ensuite, que quelques autres espèces, telles que les loups et les ours, par exemple, ont passé d'elles-mêmes de l'ancien dans le nouveau continent, ou par le moyen d'une continuité de plages solides qui dans le nord unissent l'Asie à l'Amérique ou par le moyen des glaces fermes et profondes qui, pendant l'hiver, y rendent aussi solides que le marbre les petites mers qui peuvent les séparer: enfin, que certaines espèces, telles que les chameaux, les dromadaires, les girafes, les hyppopotames, les rhinocéros, les éléphants, n'existent point dans l'Amérique, parce qu'elles n'y ont point été portées et qu'elles n'ont pas eu l'occasion de s'y porter d'elles-mêmes de l'ancien continent.

3° S'il y a et dans l'Amérique et dans les différentes îles et dans les terres australes, ou des espèces d'animaux qui ne se trouvent point dans notre continent, ou des espèces d'animaux de notre continent, telles qu'il soit difficile de supposer ou qu'elles y aient passé d'elles-mêmes par le nord de l'Asie, ou qu'elles y aient été anciennement trans-

portées par le moyen de la navigation ; qu'a de commun avec la religion ce fait plus ou moins surprenant ; et que peut-on en conclure, sinon qu'on ignore quel enchaînement de causes a pu lui donner lieu, ainsi qu'à une foule d'autres phénomènes, dans les siècles antérieurs? soit qu'il y ait eu dans notre globe de grandes révolutions et de grands changements, dont l'histoire ne nous a donné aucune connaissance, qui auront détruit d'anciennes communications entre les différentes parties de la surface terrestre, et qui auront fait périr, dans l'ancien continent, certaines espèces animales qui n'auront point été en prise aux mêmes désastres dans le nouveau ; soit que le Tout-Puissant, dont le bras ne s'est point raccourci, selon l'expression de l'Ecriture, ait créé immédiatement par lui-même, dans l'Amérique, dans les différentes îles, dans les terres australes, ces espèces particulières d'animaux quadrupèdes ou volatiles ou reptiles, plus ou moins longtemps après le mémorable événement du déluge; événement aussi certain, aussi solidement établi et constaté que puisse l'être aucun fait historique.

La religion chrétienne nous enseigne formellement que tous les hommes viennent primitivement d'Adam et de Noé; mais elle ne nous enseigne pas de même que tous les animaux qui vivent et respirent aujourd'hui sur la surface solide de notre globe viennent de ceux qui étaient dans l'arche au temps du déluge. Ainsi cette partie de l'objection, que pressent si fort quelques modernes incrédules, porte en plein sur une fausse supposition, et n'a par conséquent rien de solide et de concluant.

Autres paradoxes de l'incrédulité déjà antérieurement réfutés.

239. Observation. Pour rassembler et pour réunir comme sous un même point de vue, dans cette section, tout l'arsenal de l'incrédulité, ou tout ce qu'elle emploie d'armes offensives contre la religion de Moïse et de Jésus-Christ, nous allons succinctement rappeler et présenter ici quelques-uns des irréligieux paradoxes que nous avons déjà foudroyés dans les sections précédentes.

1° L'incrédulité, pour détruire et pour saper par les fondements toute religion, attaque l'existence d'un Dieu et d'une Providence dans la nature, l'existence d'une substance immatérielle et spirituelle dans l'homme.

Nous avons fait voir et sentir, dans la seconde section précédente, qu'on ne peut attaquer et suspecter la vérité de ces dogmes fondamentaux de toute nation et de toute religion, sans heurter directement, sans renverser manifestement tous les principes et toutes les lumières de la saine raison (50, 53, 68, 71).

2° L'incrédulité, pour ébranler les fondements de la religion de Moïse et de Jésus-Christ, qui portent principalement sur la certitude de certains faits historiques, s'efforce de faire naître ou de faire adopter la démence d'un pyrrhonisme universel en matière d'histoire.

Nous avons fait voir et sentir, dans la première section précédente, que la certitude morale qu'on peut avoir de certains faits historiques ne cède en rien à la certitude métaphysique et géométrique, et que cette certitude morale peut avoir également pour objet et des faits de l'ordre naturel et des faits d'un ordre surnaturel ou miraculeux (26, 27, 28, 42, 203, 222).

3° L'incrédulité attaque dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, tantôt la possibilité, tantôt l'existence, tantôt l'autorité des prophéties et des miracles.

Nous avons fait voir et sentir, dans la sixième section précédente, la futilité et l'absurdité des raisons sur lesquelles l'incrédulité fonde ses spéculations et ses raisonnements en ce genre.

4° L'incrédulité attaque dans l'Ancien Testament la chronologie de Moïse, et elle s'efforce de substituer à cette chronologie de Moïse les fables de la chronologie égyptienne, chaldéenne, indienne, chinoise.

Nous avons fait voir et sentir, dans la cinquième section pécédente, que la chronologie de Moïse est la seule chronologie conforme et à l'histoire et à la raison.

5° L'incrédulité attaque dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, le dogme de la permanence de l'âme, après la mort de l'homme.

Nous avons fait voir et sentir, dans différents articles de la seconde section précédente, que ce dogme, foncièrement adopté par toutes les nations anciennes et modernes, est très-conforme aux idées et aux lumières de la saine raison (60, 86, 88, 90).

6° L'incrédulité attaque dans l'Ancien Testament l'histoire de la création et du déluge; et elle s'efforce de faire regarder ces deux faits historiques, ou comme impossibles, ou comme fabuleux.

Nous avons fait voir et sentir, dans la cinquième section précédente, que les seules lumières de la raison établissent et démontrent invinciblement la vérité de ces deux points fondamentaux de l'histoire de Moïse (162 et 163).

7° L'incrédulité attaque dans l'Ancien Testament la longue vie des patriarches et l'histoire des géants, comme des faits inconciliables avec les principes de la physiologie et de l'histoire naturelle.

Nous avons fait voir et sentir, dans deux articles traités d'après les principes de la physiologie et de l'histoire naturelle, que l'histoire naturelle et la physiologie ne répugnent en rien à ces deux faits historiques, et qu'ils sont incontestablement l'un et l'autre dans la clases des choses possibles (169, 231, 235).

240. Corollaire. Il résulte de tout ce que nous venons d'observer et d'établir dans toute cette section, que les preuves et les dogmes de la religion chrétienne-catholique sont en tout point inébranlables, puisque tous les efforts de l'incrédulité, soutenue de toutes les ressources de la passion et quelquefois du génie, n'ont pu porter à cette religion divine, depuis tant de siècles qu'on l'attaque, que des coups impuissants ; n'ont pu imaginer, pour la rendre douteuse ou suspecte, que des moyens ruineux, dont nous venons de montrer ou la futilité, ou la fausseté, ou l'absurdité.

Il n'y a donc d'autre opposition, entre la raison et la religion, que celle que s'efforcent en vain d'y mettre certains esprits irréligieux qui voient mal ou l'une, ou l'autre, ou toutes les deux à la fois.

SECTION VIII.

La religion pratique.

241. Observation. La religion peut être envisagée sous deux points de vue fort différents, savoir, ou comme un corps de vérités spéculatives et pratiques, émanées de la raison ou de la révélation, déposées et consignées les unes dans la saine raison, les autres dans l'Ecriture ou dans la tradition, et destinées à régler et la créance et les mœurs de l'homme; ou comme une habitude intérieure de l'âme, qui éclaire et régit l'homme par le moyen de ces vérités salutaires. Nous n'avons montré jusqu'à présent la religion que sous le premier point de vue, il nous reste à la montrer ici sous le second.

La religion envisagée, et dans l'esprit et dans le cœur de l'homme, est une habitude de respect, de crainte, d'amour pour l'Etre suprême, d'assentiment et d'adhésion à tout ce qu'il enseigne, de soumission et de fidélité à tout ce qu'il commande. Cette habitude est souvent plus dans le cœur qu'elle ne se montre au dehors: la piété dont nous parlerons bientôt, en est la perfection.

La religion doit régner à la fois, et dans l'esprit, et dans le cœur, et dans toute la conduite de l'homme; c'est-à-dire qu'elle doit animer et régler l'homme tout entier.

Une fatale expérience nous l'apprend et nous le fait sentir, la vie de l'homme vertueux sur la terre est un état permanent de conflit et de combat. Esclave trop souvent du préjugé et de l'erreur, faiblement attiré vers le bien par la droiture de son âme et par le langage de sa raison, violemment emporté vers le mal par la corruption de sa nature et par la séduction de ses sens, quelle stabilité peut-il avoir dans le bien, si la religion ne l'éclaire et ne le guide par de saintes règles de conduite qu'elle lui trace, si la religion ne l'anime et ne le soutient par les puissants motifs de vertu qu'elle lui présente?

Amour-propre, passions.

242. Définition première. L'amour-propre est cet amour de soi et de toutes choses pour soi, qui met en jeu toutes les passions humaines, qui produit indifféremment chez les hommes les vertus et les vices, selon qu'il est bien ou mal réglé.

1° L'Auteur de la nature, en formant l'homme à son image, a incorporé pour ainsi dire avec toute la substance de l'homme cet instinct énergique et inamissible qui le porte à s'aimer lui-même, à chercher en lui et partout son avantage et son bien, à se considérer en quelque sorte comme le centre général auquel se rapportent tous les êtres quelconques qu'il voit placés dans la sphère de son activité. Instinct infiniment actif, avec quelle force ne l'intéresse-t-il pas à tout ce qui peut concourir de près ou de loin, à la permanence de son existence, à la permanence de son bonheur? Instinct infiniment irritable, avec quelle impétueuse vivacité ne l'arme-t-il pas contre tout ce qui paraît devoir interrompre le cours, ou resserrer la durée, ou altérer les délices de ses possessions chéries, de ses sensations flatteuses, de ses jouissances quelconques? Instinct infiniment fécond, il est dans l'homme la source générale des passions, le grand mobile de toutes ses vertus, de tous ses vices, de toutes ses affections, de toutes ses aversions, de toutes ses actions; et quand il fait ou paraît faire des sacrifices, c'est encore à lui-même qu'il sacrifie.

2° Dieu aurait pu, dans un ordre de choses différent, faire des créatures intelligentes qui n'auraient été mues dans leurs actions que par le bien d'autrui. *Dans ce cas*, dit un auteur célèbre, *les marchands auraient été aux Indes par charité, et le maçon aurait scié la pierre pour faire plaisir à son prochain. Mais Dieu a établi les choses autrement, n'accusons point l'instinct qu'il nous donne, et faisons-en l'usage qu'il commande.*

C'est par *l'amour-propre* que la Providence nous intéresse à notre conservation, nous lie à nos semblables, nous attire et nous attache à Dieu. Par exemple, c'est la satisfaction attachée à l'usage des aliments qui nous invite et nous sollicite efficacement à prévenir ou à réparer l'épuisement de notre substance et de nos forces: nous ne serions pas assez attentifs à notre propre conservation, si nos besoins ne faisaient pas nos plaisirs. C'est la satisfaction attachée aux avantages et aux charmes de la société qui unit et lie les uns aux autres les différents individus de l'espèce humaine, soit dans la société domestique et économique, soit dans la société civile et politique: cette double espèce de société, dont l'existence entre si visiblement et si nécessairement dans le plan de l'auteur de la nature, cesserait bientôt chez les hommes, si l'amour-propre n'en faisait la base inébranlable. C'est la satisfaction attachée à la connaissance et la jouissance de Dieu, qui nous fait ambitionner son amitié et sa possession.

Quand nous ne contemplons en Dieu, que son éternité, que son immensité, que son intarissable puissance, que son infinie lumière, notre cœur est tout de glace pour cet Etre suprême, qui, sous ce point de vue, ne paraît en rien intéresser notre amour-propre. Mais, quand nous voyons en Dieu le Dieu de paix et de miséricorde, le Dieu bienfaisant et rémunérateur, le Dieu qui nous aime et qui veut être aimé de nous, le Dieu qui se regarde comme notre père et qui nous permet de nous regarder comme ses enfants, ces images délicieuses touchent, ravissent, enflamment notre cœur, et l'attirent à Dieu, par le charme des plaisirs que nous devons trouver et goûter un jour dans cette source intarissable de délices éternelles.

3° L'amour-propre est le fondement de tout amour chez les hommes, parce que le cœur humain ne peut affectionner que ce qui lui paraît aimable, du moins sous quelque

rapport et sous quelque point de vue.

L'amour, en général, est une bienveillance de l'âme qui incline à souhaiter et à procurer le bien de la personne qui en est l'objet : il peut être ou amitié, ou amour simplement dit.

L'*amitié* est une sympathie toute spirituelle, communément paisible et vertueuse, qui se borne à unir les esprits et les cœurs, à voir un autre soi-même dans l'objet aimé. Telle est, par exemple, l'amitié d'un père pour son fils. L'amitié est toujours un vrai amour, un vrai intérêt du cœur, une vraie bienveillance de l'âme.

L'*Amour simplement dit* est un penchant plus charnel, plus relatif aux sens, communément violent et tumultueux, souvent aveugle et criminel, quelquefois sans aucune affection réelle pour l'objet aimé, dans lequel on aime que le plaisir passager d'une coupable volupté, qui, née dans le trouble et dans le crime, s'évanouit dans le mépris et dans le dégoût.

On a osé mettre en problème, si deux personnes de différent sexe peuvent avoir une amitié réciproque qui ne dégénère pas en amour illicite. C'est demander, ce me semble, s'il est possible que deux personnes de cette sorte, soient des âmes sensibles et honnêtes : problème qui serait bien humiliant pour l'humanité, s'il n'était pas manifestement inepte et sans fondement. L'amour peut être séparé de l'amitié, il peut aussi lui être associé, et alors c'est l'amitié la plus tendre, la plus énergique, la plus intéressante.

4° Mais, dira-t-on, que devient le vrai amour, la vraie amitié, si l'amour-propre, si l'intérêt personnel en est l'unique motif? Par exemple,

Qu'est-ce d'abord qu'*être aimé pour soi*, si les personnes qui nous aiment ne nous aiment que par le motif de leur amour-propre? Etre aimé pour soi, c'est être soi-même et le *motif* et le *terme* de l'affection qu'on nous porte. N'être pas aimé pour soi, c'est devoir l'affection qu'on a pour nous, non à notre personne, mais à quelque motif étranger à notre personne, par exemple, à notre fortune, à notre crédit. Le premier amour flatte beaucoup, le second flatte peu, parce que le motif du premier intéresse de bien plus près et touche bien plus sensiblement l'amour-propre que ne le fait le motif du second.

Qu'est-ce ensuite que *n'aimer que pour soi*, vice dont on fait si souvent un reproche bien fondé, si l'amour-propre est toujours naturellement le motif de notre affection? N'aimer que pour soi, c'est ne s'attacher aux personnes, que par le motif de l'intérêt ou du plaisir, sans vouloir se gêner et s'incommoder en rien, pour contribuer à leur avantage et à leur satisfaction. Par exemple,

Clitandre et Ariste ont de l'affection pour la respectable Emilie, qui par les charmes de son esprit, de sa vertu, de sa personne, intéresse leur cœur. Dans ces circonstances, un désastre accablant fond sur Emilie, ruine sa fortune et sa santé, et donne lieu à ses deux amis de manifester ce qu'ils sont. Clitandre abandonne et délaisse Emilie, parce que dans cet état de disgrâce et d'accablement, de tristesse et de langueur, il ne trouve plus rien en elle qui l'amuse et qui l'intéresse. Ariste regarde l'infortune d'Emilie comme un désastre qui lui est propre et personnel, et, dans cette énergique persuasion, il met sa gloire et son plaisir à sacrifier sa tranquillité et son repos, à employer tout son crédit et toute sa fortune, pour arracher son adorable amie au désastre qui l'accable et qu'il partage avec elle. Clitandre n'aime Emilie que pour lui-même : Ariste aime Emilie pour Emilie.

5° Quoique l'amour-propre soit le grand mobile de tout chez les hommes, qu'il fonde et qu'il anime les vertus, qu'il fonde et qu'il enfante les crimes, il ne s'ensuit pas de là que les vertus et les crimes émanent d'une source purement et simplement la même, parce que l'amour-propre qui émane à la vérité de la nature, mais que dirige la raison et que perfectionne la religion, se modifie différemment dans l'homme vertueux et dans l'homme vicieux.

L'homme vertueux, en résistant au désordre de ses passions, agit d'après son *amour-propre bien réglé*. Il juge que tout doit être soumis à l'ordre éternel, à la règle divine des mœurs, et qu'une satisfaction sensible et momentanée n'est rien auprès des torrents ineffables de délices célestes qui doivent en récompenser le sacrifice.

L'homme vicieux, en se livrant au désordre de ses passions, agit d'après son *amour-propre déréglé*. Il décide, contre toutes les lumières de sa conscience et de sa raison, que l'ordre éternel, que la règle divine des mœurs, doivent se taire et s'évanouir devant le cri de la volupté et de la passion, et qu'une satisfaction sensible et présente, que défendent les lois divines ou humaines, est préférable au mérite et à la satisfaction d'obéir à ces lois.

Le premier agit par des motifs qu'avouent la raison et la religion; le dernier, par des motifs que la raison et la religion anathématisent. En agissant l'un et l'autre d'après l'amour-propre, ils méritent respectivement l'éloge ou le blâme, des récompenses ou des châtiments, parce que l'amour-propre ne captive pas dans eux la liberté, et que cet amour-propre est constamment et persévéramment soumis à des lois suprêmes, qui doivent le diriger et le régler, qui doivent le détourner du vice et l'attacher à la vertu. Ces lois sont et la *loi naturelle*, et la *loi positive*, divine et humaine.

243. Définition II. Les *passions* sont ces divers mouvements d'amour, de haine, d'émulation, d'ambition, de fierté, de cupidité, d'avarice, d'envie, de jalousie, de colère, de vengeance, qu'éprouve notre âme, selon la différence des objets qui affectent les sens, ou qui se peignent dans l'imagination, ou qui se présentent simplement sous différentes faces plus ou moins intéressantes ou révoltantes à l'entendement : mouvements plus ou moins énergiques, plus ou moins impétueux, plus ou moins difficiles à dominer,

ils sont destinés à mettre en jeu et en action toutes les puissances de l'homme, pour l'exciter et pour l'animer à veiller à sa sûreté, à s'intéresser à sa conservation, à procurer son bien-être, à multiplier et à perpétuer, autant qu'il est en lui, les sources de son bonheur.

On peut aussi définir les passions *le besoin plus ou moins vif de certains sentiments intéressants pour l'âme ;* besoin d'où résultent le jeu et le ressort de toutes ses facultés sensibles et intellectuelles. Ce besoin plus ou moins vif de certains sentiments intéressants pour l'âme, cet élan plus ou moins véhément qui emporte l'âme vers les objets sensibles, tel est le grand mobile de toutes les passions humaines, soit en bien, soit en mal.

Parmi les philosophes qui ont écrit sur les passions, les uns les ont jugés nuisibles et funestes et ont voulu les étouffer et les proscrire. Les autres les ont regardées comme incorrigibles et incoercibles, et ont opiné qu'il fallait les abandonner malheureusement à leur pente naturelle. Un petit nombre en a fait une apologie complète, et a jugé qu'elles n'avaient rien de déréglé, que tout y était bien. Ils se sont tous également trompés.

Il est faux que les passions soient nuisibles et funestes, puisqu'elles sont l'âme des grands talents, des grands exploits, des grands travaux qui honorent et soutiennent les sociétés humaines. Il est faux qu'elles soient incorrigibles et incoercibles, puisque nous voyons tous les jours les lois divines et humaines leur opposer des digues qui les captivent et qu'elles respectent. Il est faux que tout soit bien dans les passions, et que par leur violence et par leur déréglement, elles ne tendent pas au renversement de l'ordre éternel, de l'ordre politique, de l'ordre social, puisque tel est toujours leur déplorable effet, quand elles secouent le joug des lois divines et humaines qui doivent les régler.

En deux mots, tout est nécessaire et tout est dangereux dans les passions : l'abus peut en être coupable et funeste ; mais la destination en est honnête et utile. Leur excessive violence, leur pente excessive vers le désordre et vers le déréglement, annoncent quelque antique altération, quelque antique dépravation, dans la nature humaine, quelle qu'en soit la cause (115) ; mais cette violence excessive, cette excessive pente au désordre, ne mettent rien dans elles d'irrésistible et de nécessitant; et, malgré tout ce qu'elles peuvent avoir d'excessif et de défectueux, elles peuvent encore dans l'ordre présent des choses, devenir une vraie source de bien en tout genre, et pour le particulier, et pour la société. La morale et la religion doivent donc les conduire et les régler, et non les étouffer ou les proscrire.

Mœurs, caractères.

244. Définition première. Qu'est-ce que les mœurs? C'est la manière d'agir et de se conduire ou d'après les lumières de l'esprit, ou d'après les sentiments du cœur ; lumières et sentiments dont la raison et la religion doivent être et la source et la règle. Agir d'après la raison et la religion, c'est avoir des mœurs vertueuses et irréprochables ; agir contre les règles de conduite que tracent ou la raison, ou la religion, c'est avoir des mœurs vicieuses et criminelles. Les mœurs, dans tout climat et dans toute nation, sont donc bonnes ou mauvaises selon qu'elles sont conformes ou opposées aux principes invariables qui doivent les régler et les former.

On se plaint quelquefois que chez les nations éclairées, on voit régner les lois à la place des mœurs, au lieu que chez les nations barbares, on voyait régner les mœurs à la places des lois (1) ; mais ce brillant contraste des lois et des mœurs, qui nous charme et nous ravit dans une ode ou dans un discours académique, est il au fond bien philosophique? Qu'est-ce que les mœurs ? (Il s'agit ici uniquement des mœurs pures et vertueuses qui sont l'objet de l'estime et de l'affection des hommes) : qu'est-ce, dis-je, que les mœurs, sinon la conformité des actions avec les lois ? Et qu'est-ce que les lois, sinon la règle des actions, et par-là même des mœurs ? Le règne des lois et le règne des mœurs sont donc deux choses inséparables. Les mœurs auraient-elles régné chez les anciens Germains, par exemple, si l'on n'y avait suivi ni la loi naturelle ni la loi nationale? Les lois régneraient-elles dans nos monarchies ou dans nos républiques modernes, si elles n'existaient que dans les codes nationaux sans être empreintes dans les mœurs des citoyens (100 et 106) ?

Chez toute nation vertueuse, plus ou moins éclairée, les lois sont la règle et le frein des mœurs, les mœurs sont la pratique et l'exécution des lois. Tout ce qu'on peut dire de plus en faveur des mœurs, c'est que quelquefois elles ajoutent à l'étendue et à la perfection des lois, en ce que les mœurs, ou la *façon reçue de penser et de se conduire*, imposent des devoirs, ou de bienfaisance, ou d'honnêteté, ou de désintéressement, ou de magnanimité, que les lois divines ou humaines ne prescrivent pas en détail.

Il y a cette différence entre les lois et les mœurs, dit le célèbre de Montesquieu, *que les lois règlent plus les actions du citoyen, et que les mœurs règlent plus les actions de l'homme. Il y a cette différence entre les mœurs et les manières, que les premieres regardent plus la conduite intérieure ; les autres, l'extérieure.*

245. Définition II. On nomme *caractère*, la manière dominante et décidée dont l'âme voit et sent les choses : c'est le résultat des lumières qui dominent dans l'esprit, des sentiments qui dominent dans le cœur, des qualités qui dominent dans le temperament ; résultat qui donne communément à chaque individu une manière propre et caractérisée de penser et d agir.

Les âmes dans qui ne règne habituelle-

(1) Et plus justes que nous ne sommes,
Nous verrions régner chez les hommes
Les mœurs à la place des lois.
(*Rousseau*, liv. II, ode 8.)

ment aucune disposition plus marquée et plus décidée qu'une autre sont des *âmes sans caractère*, c'est-à-dire des âmes équivoques qu'on ne peut deviner, en qui l'on ne peut prendre aucune confiance, parce qu'elles ne sont rien par elles-mêmes.

1° Il est certain que les actions des hommes ont presque toujours pour principe, et les idées qui dominent dans leur esprit, et les sentiments qui dominent dans leur cœur, et les qualités qui dominent dans leur tempérament; et que les idées, les sentiments, les qualités naturelles qui dominent habituellement dans chaque homme, doivent y produire une suite d'actions qui se ressembleront toutes par leurs principes, et qui donneront à tout l'enchaînement de sa conduite comme une couleur uniforme. Ce système suivi de sentiments, de maximes, de qualités habituellement dominantes dans chaque individu est ce qui constitue son caractère.

2° On peut observer dans chaque individu de l'espèce humaine *trois caractères fondamentaux*, un caractère d'âge, un caractère de nation, un caractère personnel. Le caractère de l'adolescence n'est point celui de la vieillesse ou de l'âge mûr; le caractère du Français n'est point celui de l'Espagnol ou du Chinois; le caractère du lâche et fourbe Ulysse n'est point celui du droit et magnanime Achille.

Le caractère national dépend du climat, de l'éducation, du gouvernement, des mœurs, de la religion : il modifie les deux autres et il en est modifié à son tour. De là une infinité de nuances différentes dans les caractères, même les plus ressemblants. La nature diversifie les âmes, autant et quelquefois plus que les corps. L'avare A diffère de l'avare B, autant et quelquefois plus que le visage du premier diffère du visage du second.

Gloire, honneur, orgueil, humilité.

246. Définition première. La gloire est la réputation jointe à l'estime et quelquefois à l'admiration : c'est l'hommage rendu à l'excellence du mérite connu.

La gloire, dit M. de Voltaire, *suppose toujours des choses éclatantes en actions, en vertus, en talents, et toujours de grandes difficultés surmontées. César et Alexandre ont eu de la gloire. On ne peut guère dire que Socrate en ait eu : il attire l'estime, la vénération, la pitié, l'indignation contre ses ennemis; mais le terme de gloire serait impropre à son égard : sa mémoire est respectable plutôt que glorieuse. Attila eut beaucoup d'éclat; mais il n'a point de gloire, parce que l'histoire, qui peut se tromper, ne lui donne point de vertus.*

Il ne faut point confondre ces quatre choses : l'estime, l'admiration, la célébrité, la gloire. *L'estime*, dit un auteur moderne, *est un sentiment tranquille et personnel; l'admiration, un mouvement rapide et quelquefois momentané; la célébrité, une renommée étendue; la gloire, une renommée éclatante, le concert unanime et soutenu d'une admiration universelle. La gloire tient beaucoup de l'opinion : elle est vraie ou fausse, comme elle* (14).

L'amour de la gloire, renfermé dans les bornes de la sagesse et de la modération, n'a rien que d'honnête et de légitime; et la religion même l'avoue et le consacre. C'est la passion des belles âmes, qui estiment assez leurs semblables, pour ambitionner de mériter leur attention et leur suffrage par l'éclat de leurs talents ou de leurs vertus. L'amour de la gloire devrait être peut-être la dernière passion du sage : il est presque toujours la première passion du grand homme.

247. Définition II. L'honneur est le désir d'être honoré : avoir de l'honneur, c'est ne rien faire qui soit indigne des honneurs.

Il ne faut point confondre la gloire avec l'honneur. *La gloire*, comme le remarque l'ingénieux auteur des synonymes français, *dit quelque chose de plus éclatant que l'honneur. Celle-là fait entreprendre de son propre mouvement et sans y être obligé les choses les plus difficiles : celui-ci fait qu'on exécute, sans répugnance et de bonne grâce, tout ce que le devoir le plus rigoureux peut exiger. L'homme peut être indifférent pour la gloire; mais il ne lui est pas permis de l'être pour l'honneur.* La gloire est plus relative aux talents : l'honneur est plus relatif aux vertus. Charles-Quint fut longtemps couvert de gloire : François Ier fut toujours plein d'honneur.

L'honneur consiste à être en tout irréprochable, à n'avoir à rougir de rien aux yeux de ses semblables, à jouir chez eux d'une considération fondée sur les vraies et solides vertus. L'honneur peut exister sans la gloire; mais la gloire ne peut exister sans l'honneur, ou du moins avec ce qui détruit l'honneur.

248. Définition III. L'amour de la gloire, outré et porté à un certain excès, devient orgueil, vice également détesté et de Dieu et des hommes.

L'orgueil est une estime immodérée de soi-même, qui fait que l'on s'exalte sans mesure dans ses propres idées; que l'on se croit tout dû, à raison de ses titres ou de ses talents; que l'on se préfère insolemment à ses égaux et peut-être à ses maîtres; et que l'on croit ne devoir que des mépris ou des dédains à tout ce qu'on voit placé au-dessous de sa sphère réelle ou imaginaire.

C'est à toi, raison humaine, de porter les premiers coups à cette passion odieuse et funeste, qui, née dans l'homme et de l'oubli de Dieu et de l'oubli de soi-même, rompt tous les sacrés liens d'amour et d'union qui doivent rapprocher les uns des autres et attacher les uns aux autres tous les enfants communs du Père céleste.

Apprends à l'homme en général combien est fragile et périssable, combien est vain et frivole tout ce qu'il estime, tout ce qui l'éblouit, tout ce qui le distingue de ses semblables; et tu lui apprendras à ne s'enfler et à ne s'enorgueillir de rien.

Apprends à cet homme à lumières supérieures, à talents éminents, que les talents et les lumières ne font pas toujours le bonheur et le mérite des humains; et que quand

même ils le feraient, une subite altération dans ses humeurs, un léger dérangement dans ses fibres et dans ses organes, peut subitement et contre toute attente étouffer ce beau feu de génie qui l'anime, peut tout à coup et sans retour le plonger dans une inertie et dans une stupidité qui le ravaleront pour toujours au-dessous de ce peuple simple et ignoré qu'il méprise et qu'il dédaigne.

Apprends à cet homme enorgueilli de sa naissance ou de son rang, que le rang et la naissance ne donnent pas toujours les grandes vertus, les grandes lumières, les grands sentiments ; et que, quand même ils les donneraient, un malheureux moment de passion, d'emportement, d'oubli de soi-même, ou peut-être même quelque abominable trame d'imposture et de calomnie, peut lui faire perdre tout le lustre et tout l'éclat qui le distingue, et le réduire pour jamais à un état d'opprobre et d'ignominie où il enviera la respectable obscurité de ce petit bourgeois qu'il dédaigne, de ces infortunés vassaux qu'il vexe et qu'il rebute.

Apprends à cet homme, trop fier de ses possessions et de ses richesses, que l'opulence ne rend pas toujours l'homme plus heureux et plus estimable ; et que, quand même elle le rendrait plus estimable et plus heureux, une disgrâce imprévue, un revers funeste et inattendu peuvent le précipiter un jour dans un abîme d'indigence et de misère, où il aura peut-être besoin de l'assistance de ceux mêmes qui implorent aujourd'hui en vain la sienne.

Apprends à cette femme sourcilleuse, trop admiratrice de quelques agréments périssables, que ces agréments dont elle est si fière et si jalouse ne font pas toujours la gloire et le mérite et la félicité de celles qui les possèdent; et que, quand même ils les feraient, un ulcère dévorant, une maladie envenimée, un simple dérangement d'humeurs, peuvent subitement et sans attendre le ravage des années la rendre hideuse et révoltante, et aux yeux de ceux qui l'idolâtrent, et aux yeux de celles qui la jalousent.

Apprends à quelques-uns de ces hommes récemment parvenus à la noblesse et à l'éclat, et trop éblouis du phosphore nouveau de leur petite grandeur, que l'orgueil et la fierté dédaigneuse ne furent jamais l'étiquette et l'enseigne du vrai mérite et de la vraie grandeur; que l'enflure qu'ils étalent et la morgue qu'ils affichent les décèlent et les trahissent; que la vraie noblesse, simple et accessible, est marquée au sceau de l'affabilité et de l'humanité; qu'accoutumée de longue main aux titres qui la distinguent, aux égards qu'elle mérite, elle semble les oublier, parce qu'elle suppose qu'on se les rappelle, et ne semble se les rappeler qu'à l'égard de ceux qui les oublient.

Apprends à quelques-uns de ces hommes à talents médiocres, et qu'éblouit trop vivement l'imaginaire éclat de leur petite gloire, que les vrais génies sont modestes, parce qu'ils ont de grandes vues au-dessous desquelles ils se voient toujours placés; qu'ils sont rarement contents d'eux-mêmes dans leurs productions, parce qu'ils ont une immense idée du beau à laquelle ils comparent et avec laquelle ils ne voient jamais parfaitement cadrer ce qu'ils ont produit de plus sublime et de plus achevé.

Apprends à tous les ordres et à tous les Etats que tout est vain et périssable sur la terre ; que tout ce qui nous enchante et nous ravit le plus dans ce monde n'est au fond que boue et qu'argile; que l'homme n'est vraiment grand que par ses vertus, que par ses rapports avec l'Etre suprême; et que le sage, au comble même du mérite et de la gloire, doit ne s'enfler de rien, parce qu'il doit voir le vide de tout.

Et toi, *religion sainte*, fais entendre aux hommes à ton tour, ta voix céleste et divine ! Apprends-leur que tout don excellent vient d'en haut, et descend du Père des lumières ; et que la gloire en appartient essentiellement et exclusivement à celui qui en est la source (1). Apprends-leur que avoir été plus avantagé des dons de la nature et de la fortune ce n'est point un titre légitime pour oublier la main libérale qui les dispense, pour dédaigner et pour mépriser ceux que le Père commun a moins favorisés. Apprends-leur que si les rangs, la fortune, les talents discernent et séparent les humains sur la terre, l'humanité les rapproche, le tombeau les confond, leur destination éternelle les retient ou les remet dans une égalité essentielle et inamovible (61).

249. Définition IV. L'humilité chrétienne, qui détruit l'orgueil, ne détruit pas l'amour de l'honneur, de l'estime, de la gloire : elle se borne à le régler et à le perfectionner.

1° L'humilité chrétienne est, dans l'homme en qui elle réside, un sentiment habituel de son peu de mérite devant Dieu, de son peu de valeur aux yeux mêmes des hommes ; sentiment fondé sur les fautes qu'on a commises, sur celles qu'on peut commettre, sur le penchant rapide qu'on éprouve pour le mal, sur le besoin permanent qu'on a des lumières, des grâces, des secours du ciel, pour pratiquer quelques vertus morales et chrétiennes, qu'on voit toujours mêlées de beaucoup d'imperfections.

Un ancien déserteur de l'Evangile, un fanatique protecteur du paganisme expirant, un homme moins grand que bizarre, plus cynique que philosophe, digne peut-être et de tous les éloges et de toutes les satires qu'en a faites l'histoire, parce qu'il paraît avoir réuni en sa personne des qualités contradictoires qui le rendaient digne d'occuper à la fois et le trône de Constantin et le tonneau de Diogène, l'empereur Julien, prétendit aveuglément ou calomnieusement, que l'humilité chrétienne consiste dans une petitesse d'esprit et dans une bassesse de sentiments. S'il avait plus mûrement réfléchi sur cet objet, il aurait vu que *l'humilité chrétienne dé-*

(1) Omne datum optimum et omne donum perfectum desursum est, descendens à Patre luminum (*Jac.*, I, v. 17).

coule des lumières de l'esprit, et perfectionne les sentiments du cœur.

L'orgueil n'est qu'un déréglement dans l'esprit et dans le cœur, que l'humilité chrétienne remet à leur place. De quoi peut en effet s'enfler et s'énorgueillir l'homme chez qui la raison et la religion ne sont point éteintes ? Ce qu'il est dans l'ordre de la nature l'humilie et le confond: ce qu'il est dans l'ordre de la grâce l'alarme et l'effraie. Lequel fait donc plus d'honneur aux lumières et aux sentiments de l'homme? Ou l'orgueil qui se perd dans ses propres idées et s'aveugle sur ce qu'il est; ou l'humilité qui descend dans son propre néant et ose voir ce qu'elle n'est pas? Ou l'orgueil qui se repaît de mensonge et d'illusion; ou l'humilité, qui n'est que la connaissance et le sentiment du vrai ? Ou l'orgueil qui nous fait méconnaître et pervertir les dons de Dieu; ou l'humilité qui nous les fait apercevoir sans enflure, sentir avec reconnaissance, employer avec mérite ? Ou l'orgueil, qui nous inspire l'indifférence, le mépris, la dureté, pour tout ce que la Providence a placé au-dessous de nous; ou l'humilité qui ouvre nos cœurs à l'humanité, à la compassion, à l'affabilité, à la bienfaisance, et nous montre des frères dans tous nos semblables? Ou l'orgueil qui déchire et tourmente sans cesse notre cœur par mille et mille prétentions effrénées, toujours fécondes en funestes démêlés, en dissentions éclatantes, en troubles rongeurs et dévorants; ou l'humilité qui, simple et paisible, possède la paix et la communique, mérite tout et ne prétend à rien, cultive les talents et en abandonne à Dieu le succès ; flattée, si elle réussit ; consolée, si elle échoue.

2° Il y a de la ressemblance, il y a aussi de la différence, entre l'humilité et la modestie. La ressemblance consiste en ce que l'une et l'autre est un sentiment habituel qui exclut l'orgueil, la vaine gloire, les prétentions en genre d'estime, de réputation, de mérite, de prééminence. La différence consiste en ce que l'humilité dit quelque chose de plus religieux et de plus parfait, que la modestie.

L'homme humble ne s'estime pas tout ce qu'il vaut : il se met dans ses propres idées, et il cherche à se mettre dans les idées d'autrui, au-dessous de son propre mérite. L'homme modeste peut connaître et sentir toute sa valeur; mais il ne cherche pas à la faire paraître, à en tirer avantage. La philosophie n'exige que la modestie : la religion fait un devoir de l'humilité.

L'homme de mérite, humble ou modeste, ne fatigue jamais ses semblables de l'étalage de ses avantages et de ses prérogatives : attentif à mériter l'estime publique, il suppose que le public connaît suffisamment ce qu'il vaut, et lui paye abondamment le tribut des louanges qui lui est dû. Le fat ou le sot qui veut se donner pour homme de mérite, se loue et s'exalte sans cesse et sur ce qu'il est et sur ce qu'il n'est pas: avide de louange, et incapable de la mériter, il sent que le petit tribut d'estime et d'admiration auquel il prétend, est comme une dette imaginaire ou mal fondée, dont il ne peut être payé qu'illégalement et malhonnêtement, par ses propres mains.

La vertu en général.

250. Définition. La *vertu* est l'inébranlable adhésion au devoir, c'est-à-dire à tout ce qu'ordonnent de pratiquer ou d'éviter les lois divines ou humaines. Le *vice*, considéré comme une action de l'homme, comme un déréglement dans la conduite, est le défaut de cette adhésion inébranlable au devoir.

La vertu est communément un sacrifice que nous faisons de nous-mêmes, ou à Dieu ou aux hommes. Le vice, toujours considéré comme une action de l'homme, est ordinairement un sacrifice que nous faisons de Dieu ou des hommes à nous-mêmes. Le motif de ces sacrifices est toujours l'amour-propre, bien ou mal réglé.

L'homme vertueux envisage, dans les combats qu'il livre à ses penchants déréglés, et l'*approbation présente* de l'Etre suprême, qui applaudit au pénible exercice de la vertu, et les *récompenses futures* qui sont destinées à l'héroïque et constante pratique de la vertu. L'homme vicieux n'envisage dans ses passions criminelles que sa *satisfaction présente*, qu'il veut se procurer, malgré le reproche et l'anathème de sa conscience, malgré l'improbation et la défense du souverain juge, qui proscrivent cette satisfaction illicite.

C'est en vue de nous-mêmes, en vue de notre perfection présente ou de notre bonheur futur, que nous nous sacrifions nous-mêmes ou à Dieu ou aux hommes. C'est en vue de nous-mêmes, en vue de notre satisfaction sensible et présente, que nous sacrifions Dieu ou les hommes à nous-mêmes.

On voit par là comment les motifs du devoir et les motifs de la passion vont se résoudre en dernière analyse dans l'amour-propre. L'amour-propre, dirigé et animé par la religion, enfante les vertus. L'amour-propre, abandonné à lui-même, ne produit que des vices (242).

Vertus morales et chrétiennes.

251. Définition. On divise communément les vertus en vertus morales et en vertus chrétiennes.

1° Les *vertus morales* sont celles qui ont pour principe unique et pour règle unique la loi naturelle et la saine et droite raison, ou qui naissent naturellement de la rectitude et de la bonté du cœur, indépendamment des grands principes et des grands motifs de la religion surnaturelle.

2° Les *vertus chrétiennes* sont celles qui ont pour source et pour cause les grands principes et les grands motifs de la religion évangélique, soit que cette religion divine les fasse naître dans le cœur contre le cri et le vœu d'une nature corrompue et dépravée, soit qu'elle se borne à perfectionner et à élever à un ordre surnaturel une nature déjà formée avec un heureux penchant à ces vertus.

On voit ici que les vertus morales peuvent toutes être transformées en vertus chrétiennes. Il faut pour cela uniquement, qu'à la rectitude du cœur et au langage de la loi naturelle se joignent les lumières de l'Evangile, les motifs surnaturels, et la grâce céleste.

Parmi les vertus morales, il y en a quelques-unes qu'on peut regarder comme la base et le fondement de toutes les autres, et ce sont celles dont nous allons parler.

Droiture, équité, bienfaisance, humanité.

252. Définition première. La *droiture* est une disposition naturelle de l'âme qui l'incline à rendre en tout et partout hommage à la vérité, à chérir la franchise, à fuir l'imposture et la duplicité, à juger et à parler d'après la raison, malgré la résistance des motifs qui pourraient la solliciter à juger et à parler d'après l'intérêt ou d'après la passion.

La droiture exclut essentiellement le mensonge, la duplicité, la calomnie : le *mensonge*, qui consiste à parler contre sa pensée dans l'intention de tromper; la *duplicité*, qui est l'art de se montrer tel qu'on n'est pas, dans la vue de séduire; la *calomnie*, qui impute impudemment à autrui des vices ou des crimes dont il est exempt.

La nature, la raison, la religion proscrivent et anathématisent de concert ces trois vices, qui sont l'odieux apanage et la vile ressource : le premier, des âmes faibles; le second, des âmes fourbes; le troisième, des âmes atroces et scélérates.

Un ancien législateur, qui détestait l'imposture et la calomnie, et dont on sera peut-être un jour forcé de faire revivre la législation, condamnait les calomniateurs à être pendus par la *langue*, et ceux qui les écoutent à être pendus par les *oreilles*. Il purgeait par là sa nation, et d'un petit nombre d'âmes noires et perverses par caractère ou par passion, qui enfantent ou répandent la calomnie, et d'un beaucoup plus grand nombre d'âmes sottement crédules ou malignes, qui par frivolité l'accueillent et l'adoptent.

Toute âme honnête est, par devoir et par intérêt, le vengeur-né de l'honneur des âmes honnêtes, et c'est en partie le sens de ce texte de l'Ecriture : *Mandavit unicuique de proximo suo.* Quiconque applaudit à l'injustice ou à l'injure qu'il voit faire à son semblable est à coup sûr une âme mal faite, assez méchante pour s'amuser du mal d'autrui, assez imbécile pour ne pas voir que l'atrocité qui l'amuse aux dépens d'autrui amusera bientôt d'autres méchants ou d'autres imbéciles à ses dépens. Je m'imagine voir un sot ou un fou, qui prend plaisir à voir en feu la maison de son voisin, sans faire attention que sa maison contiguë est placée sous le même orage qui souffle l'incendie.

Tout le monde connaît et tout le monde entend toujours répéter avec plaisir la mémorable réponse que fit l'empereur Julien à un seigneur de sa cour, qui avait calomnié ou fait calomnier un honnête citoyen, et qui en poursuivait impudemment la punition. L'accusé, lui dit Julien, s'inscrit en faux contre le délit qu'on lui impute, et il défie hardiment qu'on en donne aucune preuve quelconque. Et qui sera coupable, répondit sottement le courtisan, si pour être innocent d'un crime il suffit de le nier? Et qui sera innocent, répliqua sagement l'empereur, si pour être coupable d'un crime il suffit d'en être accusé?

253. Définition II. L'*équité* est une disposition naturelle de l'âme qui la porte à conserver inviolablement à chacun ses droits, soit en genre de fortune et de possession, soit en genre de mérite et de réputation, malgré tous les motifs de rivalité, d'intérêt, de prévention, de passion quelconque qui pourraient l'incliner à être injuste ou inique.

L'équité naturelle est destinée par la Providence à être dans les sociétés humaines l'arbitre et la sauve-garde des droits respectifs d'une nation envers une autre nation, du souverain envers son peuple, du peuple envers son souverain, d'un particulier envers un autre particulier; elle est par-là même la base éternelle et la règle primitive du droit naturel, du droit des gens, du droit public, du droit politique, du droit domestique. Mais qu'elle est faible et vacillante, quand elle n'est pas animée par les grands principes et soutenue par les puissants motifs de la religion.

254. Définition III. La *bienfaisance* est un penchant naturel de l'âme à faire du bien, penchant qui s'effectue et passe à l'action quand la chose est en son pouvoir. La bienfaisance diffère de la bienveillance, qui souvent se borne à de vains souhaits et à de stériles sentiments.

Dieu, la nature, la raison, la religion, nous invitent de concert à la bienfaisance : Dieu, par son exemple, dans lequel se montre en tout et partout la bonté incréée et créatrice; la nature, par le sentiment de plaisir qu'elle met dans l'âme à qui il est donné d'obliger; la raison, par l'intérêt qu'elle nous fait prendre au sort des malheureux, dans qui elle nous montre nos semblables et nos frères; la religion, par les mérites et les récompenses qu'elle attache à l'exercice de cette vertu.

Il y a une bienfaisance de largesse, qui fait part aux malheureux de son superflu et quelquefois de son nécessaire; une bienfaisance de protection, qui emploie son autorité ou son crédit pour les soustraire à l'injustice, à l'oppression, à l'infortune quelconque; une bienfaisance d'assistance mécanique, qui ne craint point de leur rendre tous les services fatigants et dégoûtants qu'exige l'humanité et que consacre la religion; une bienfaisance de conseil, qui, étendant ses lumières et ses soins sur ses semblables, les éclaire pour leur bien, les empêche de faire des démarches ou de prendre des partis funestes; une bienfaisance de justification, qui, s'indignant énergiquement contre la vile imposture et contre la ténébreuse calomnie, les venge avec éclat dans leur honneur iniquement attaqué; une bienfaisance de consolation, qui adoucit les maux incurables en les partageant tendrement avec ceux qui les souffrent; une

bienfaisance de zèle religieux, qui, embrassant à la fois et le temps et l'éternité, s'occupe charitablement et de la perfection présente et de la félicité future de l'espèce humaine. Ames bienfaisantes, ne vous plaignez jamais de manquer d'occasions de faire du bien à vos semblables! Le ciel ne fait luire aucun jour qui ne puisse être pour vous différent de celui que Titus se lamentait d'avoir perdu.

255. Définition IV. L'*humanité* est une sensibilité bienfaisante qui nous intéresse à nos semblables en général, qui nous fait compatir à leurs maux, qui nous excite et nous anime à faire leur bonheur autant qu'il dépend de nous, soit par nos conseils, soit par nos largesses, soit par notre protection, soit par nos exemples.

L'humanité est peinte avec une naïveté et avec une énergie admirables dans ce beau vers de Térence, qui excita un frémissement de joie, un applaudissement subit et universel au milieu d'un peuple composé de cent peuples différents : *Homo sum : humani nihil a me alienum puto.*

Habitudes naturelles et surnaturelles.

256. Définition première. On nomme *habitudes naturelles*, certaines dispositions de l'âme et du corps qui s'acquièrent et se contractent par des actes fréquemment réitérés.

1° Les habitudes ont pour cause je ne sais quelle impression qui reste dans l'âme et qui fait qu'on a plus de penchant ou plus de facilité à faire une chose qu'on a déjà faite, soit parce que l'image de cette chose, plus profondément gravée dans l'esprit par le fréquent usage, s'y réveille plus aisément et y domine plus impérieusement, soit parce que les fibres et les nerfs qui ont été exercés à se mouvoir d'une certaine manière à l'occasion de l'image ou de la sensation de cette chose, reprennent plus facilement le mouvement et le jeu qu'ils ont coutume d'avoir; Par exemple :

On se forme une habitude de vertu et de religion en se rappelant souvent et mûrement les grands motifs qui doivent nous attacher à la vertu et à la religion, parce que ces motifs puissants se gravent profondément dans l'esprit et l'inclinent impérieusement à produire des actes vertueux et religieux.

On se forme une habitude de vice et d'irréligion, en écartant la pensée et le souvenir des grands motifs qui doivent nous rendre vertueux et religieux, et en leur substituant l'idée et le souvenir des sophismes et des impostures qui attaquent la religion et la vertu, parce que les idées séductrices qui appuient le libertinage, souvent réitérées, forment peu à peu de profondes impressions dans l'âme, et la meuvent puissamment à n'écouter qu'elles, à n'agir que d'après leur influence, à regarder comme des préjugés populaires les principes saints qui étaient gravés dans elle, et qu'elle s'étudie à oublier ou à corrompre.

2° La vertu, ainsi que le vice, est ou un acte ou une habitude. Comme *acte*, c'est une action passagère et isolée; comme *habitude*, c'est une disposition et une facilité au bien ou au mal : facilité et disposition acquises par la fréquente répétition des mêmes actes.

Ainsi que l'usage et l'habitude de faire des armes, de jouer des instruments, de parler une langue, d'écrire en vers ou en prose, donnent de l'aisance ou de la facilité pour ces différents genres, de même l'usage et l'habitude de la vertu ou du vice inclinent et disposent ou au bien ou au mal, et en facilitent la pratique. Malheur à ceux qui, par des habitudes vicieuses et criminelles, ajoutent à la dépravation de la nature et se préparent un divorce éternel avec la vertu.

3° Le *fluide animal* paraît jouer un grand rôle dans la partie physique et mécanique de nos habitudes naturelles. L'ébranlement des organes occasionne les différentes affections ou modifications de l'âme ; ces différentes affections de l'âme occasionnent à leur tour l'ébranlement des organes. Mais le moyen physique par lequel s'effectuent ces mouvements habituels des organes, cause ou effet des opérations de l'âme, c'est le fluide animal.

Elaboré dans le cerveau, ce fluide, docile aux volontés de l'âme, se meut comme l'âme l'exige, se porte où l'âme le dirige, s'accoutume à circuler par certaines routes, s'y forme insensiblement des passages plus faciles, y occasionne à la fin des ébranlements plus prompts, plus énergiques, plus réguliers. Telle est l'action de ce fluide, considérée comme un effet de l'empire de l'âme sur les actes libres du corps qu'elle gouverne.

Par ces passages, plus fréquents dans certaines routes, par ces ébranlements, plus aisés et plus énergiques dans certains organes, le fluide animal occasionne à son tour à l'âme, des perceptions, des sensations, des affections, ou qu'elle n'aurait point eues du tout, ou qu'elle n'aurait pas eues avec autant de force et d'énergie sans l'influence de l'habitude. Telle est l'action de ce fluide, considérée comme *une des causes* de certaines idées, de certaines sensations, de certaines affections de l'âme.

4° Il ne s'agit ici, comme on voit, que des habitudes naturelles dont la raison nous démontre l'existence et nous fait entrevoir le mécanisme physique. Nous parlerons dans la définition suivante des habitudes surnaturelles dont la foi seule nous apprend l'existence.

On pourrait diviser les *habitudes naturelles* en habitudes mécaniques et en habitudes morales, selon qu'elles ont trait ou aux arts ou aux mœurs.

257. Définition II. Les *habitudes surnaturelles* sont : la foi, l'espérance, la charité : dons célestes, grâces surnaturelles, que Dieu seul peut produire et former en nous.

La foi nous soumet aux vérités célestes que Dieu nous a surnaturellement révélées. L'espérance nous intéresse et nous attache aux biens futurs que Dieu nous montre et nous promet par la foi dans l'éternelle patrie.

La charité nous lie et nous unit, ou par les liens de la reconnaissance, ou par les liens de l'intérêt du salut, ou par les liens de la pure affection, à ce Dieu infiniment aimable, et en lui-même, et par rapport à nous.

La *charité habituelle*, qu'on nomme aussi *grâce sanctifiante*, mesure de notre perfection présente et titre de notre félicité future, est le sceau céleste et divin qui nous dévoue et nous consacre à ce Dieu sanctificateur.

Piété chrétienne.

258. OBSERVATION. La *piété chrétienne* est la perfection pratique ou le parfait accomplissement de la religion évangélique. L'idée de piété dit quelque chose de plus que l'idée de religion. La religion est plus dans le cœur qu'elle ne paraît au dehors, la piété paraît au dehors et réside toujours intimement dans le cœur (241).

Mais ne confondons point, en genre de piété, la réalité avec le fantôme, la *vraie piété*, qui mérite toujours et l'estime et l'affection des âmes bien faites, avec la *fausse piété*, qui n'en mérite que la haine et le mépris.

Rien n'est incorruptible chez les hommes; le cœur humain peut imprimer à tout ce qu'il y a de plus pur et de plus saint un caractère de vice et de perversion. La piété, ainsi que toute autre vertu, a ses extrêmes, au delà et en deçà desquels elle cesse d'être vertu. Puisse le tableau contrasté que nous allons tracer de la vraie et de la fausse piété, faire chérir l'excellence et le mérite de celle-là, faire haïr les travers et les égarements de celle-ci.

Fausse piété.

259. DESCRIPTION. Il y a une piété frivole et mal entendue, une *fausse piété*, qui n'a pour principe et pour source que les vices de l'esprit et du cœur, et qu'il est important de connaître et de saisir sous les différentes formes qu'elle prend, soit pour la désabuser elle-même, soit pour lui ravir les injustes hommages qu'elle usurpe et pour la sacrifier au juste mépris qu'elle mérite.

Une *piété à grimaces*, qui ne consiste que dans une inepte habitude de simagrées et de contorsions qui, toute extérieure et toute machinale, ne produit, ni recueillement dans l'esprit, ni ferveur dans le cœur, ni réforme dans les mœurs; qui toujours frivole ou absurde, et dans sa nature, et dans ses effets, ne tend et n'aboutit qu'à travestir l'esprit du christianisme en un vain art de pantomime, qu'à métamorphoser l'homme religieux en un automate à mouvements bizarres, à périodiques agitations, qu'à avilir et à dégrader la pratique de la religion, en la montrant sous une révoltante enveloppe de momeries, de petitesses, de ridicules, de bizarreries, d'inepties, qui n'ont rien de commun avec elles.

Une *piété à scrupules*, qui, toujours hérissée de fausses idées et de faux jugements, attribue obstinément à Dieu, comme autant de règles de créance et de conduite, tous ses bizarres délires; qui, confondant aveuglément ce qui est permis, ce qui est commandé, ce qui est défendu, et n'écoutant que les fanatiques décisions d'une raison obscurcie et déréglée, imagine des crimes où il n'y a point de crime, imagine des vertus ou des devoirs où il n'y a ni devoir ni vertu; qui, éternellement en proie aux agitations et aux troubles d'une imagination inquiète et indocile, se fait d'une religion adorable, donnée aux hommes pour les rendre et plus grands et plus heureux et plus parfaits, un monstre affreux et bizarre, né pour les tourmenter et pour les rapetisser.

Une *piété à singularités*, qui aspire à plaire à Dieu, mais qui cherche bien plus encore à se distinguer du commun des âmes pieuses et ferventes par sa manière étrange et insolite de pratiquer la religion; qui s'attache et se dévoue à la vertu, mais qui semble toujours vouloir lui donner une livrée ou un uniforme à part, sous lesquels on cesse de la reconnaître; qui tend au bien et à la perfection, mais qui paraît ne vouloir y atteindre que par des routes particulières et détournées où personne ne marche qu'elle, et dont l'égarement est le terme; qui, oubliant que le grand modèle des chrétiens, l'Homme-Dieu, leur a constamment donné l'exemple d'une sainteté infiniment simple et modeste, infiniment sage et aimable, s'efforce de l'imiter et de lui ressembler en répandant sur toute sa conduite chrétienne et sociale une bizarre enluminure de minauderie, d'affectation, d'originalité propre à se faire remarquer, plus propre encore à se faire haïr.

Une *piété à contradictions*, qui voudrait être toute à Dieu et à la grâce, mais sans cesser d'être toute au monde et à ses plaisirs; qui ambitionnerait de brûler du feu sacré de l'amour divin, mais en ne l'allumant qu'au terrestre flambeau de son amour-propre déréglé; qui aspire à la gloire et au mérite de pratiquer l'Évangile, mais en se réservant toujours le droit abusif de l'adapter éternellement à ses goûts et à ses aises; qui s'impose capricieusement des devoirs de surérogation, mais pour omettre ou pour négliger irréligieusement les œuvres d'obligation et de précepte; qui préconise et l'humilité et la charité chrétiennes, mais en se montrant trop souvent si entichée de ses avantages, si jalouse de ses droits, si immodérée dans ses prétentions, si absolue dans ses volontés, si choquante dans sa bienfaisance, si rigoureuse dans sa justice, si amère dans son zèle, si haute ou si âpre dans son affabilité, qu'elle autoriserait le monde le plus profane à s'applaudir de n'avoir rien de commun avec elle; qui exalte et canonise hautement l'amour de la croix et de l'abnégation, mais en prenant toujours soigneusement tous les moyens possibles, au détriment de qui que ce soit, pour se soustraire efficacement à tout ce qui ne flatte point sa raffinée vanité, à tout ce qui n'accommode point sa sensuelle délicatesse, à tout ce qui pourrait troubler le paisible cours de ses amusements, à tout ce qui ne sympathise pas avec ses idées, avec ses caprices, avec ses petits intérêts : coupables idoles, qui ont toujours dans son âme parta-

n'écoute-t-elle pas le langage de l'Esprit divin, dans des lectures saintes, dans des discours chrétiens et religieux; exercices sublimes et touchants, par où l'âme rentre en elle-même, voit le vide des choses présentes, se rappelle à sa future destination, se dégage du monde, et s'élève à son Dieu! Avec quel avide empressement ne se porte-t-elle pas à tout ce qui peut contribuer à la majesté du culte saint, au salut des âmes, à la gloire et au bien de la religion, comptant pour perdus les jours où elle croit n'avoir rien fait pour son Dieu!

Enfin, piété de l'âme chrétienne, *piété constante et invariable!* Ennemie de ce caractère indécis et volage, que d'éternelles alternatives partagent entre Dieu et le monde, qu'un tourbillon opposé de ferveur et de mondanité, emporte successivement et tour à tour, tantôt dans l'Empirée, à côté des Séraphins, tantôt dans la fange des vices, à côté des plus lâches mondains, elle est toujours décidée pour le bien, elle ne se dément jamais dans ses religieux principes de conduite. Toujours fidèle aux saintes obligations que lui impose sa religion, aux pieux exercices que lui a tracés sa ferveur, aux lumières et aux mouvements célestes que lui communique l'esprit divin, elle ne cesse jamais de se montrer intimement unie et invariablement dévouée à ce Dieu infiniment saint et infiniment adorable, qui, toujours le même, mérite toujours et notre hommage et notre amour, seul digne de régner dans notre cœur, seul capable de remplir son immense étendue et de faire sa félicité plénière et durable. *Irrequietum est cor nostrum, donec requiescat in te!*

Piété envers les saints.

261. Observation. Dans tous les temps, les éminentes vertus, les éminentes faveurs du ciel, les éminents rapports avec l'Etre suprême, ont mérité et obtenu les hommages de la terre. Le peuple dépositaire de l'ancienne révélation, le peuple hébreu, nous en fournit une preuve éclatante et permanente. Quelle vénération n'eut-il pas persévéramment, d'âge en âge, de siècle en siècle, pour son saint patriarche Abraham, pour son saint législateur Moïse, pour les saints prophètes qui l'avaient éclairé, pour les héros favorisés du ciel, qui l'avaient protégé et sauvé?

Un *instinct puissant de la nature*, instinct que la raison avoue et que la religion consacre, nous sollicite et nous incline intérieurement à révérer dans nos semblables, tout ce qui nous y retrace d'une manière signalée ou la *perfection* ou la *prédilection* du Père céleste.

1° De la même source dérivent les hommages religieux que nous rendons à différents saints personnages de l'un et de l'autre sexe qui, dans l'ancienne ou dans la nouvelle alliance, ont été distingués du commun des âmes vertueuses et religieuses, ou par des grâces plus signalées, ou par des vertus plus éminentes, ou par un crédit plus efficace auprès de Dieu.

La raison et la religion nous apprennent de concert que nous devons révérer et honorer dans ces personnages privilégiés, une plus parfaite *image de la Divinité*, de plus intimes *rapports avec la Divinité*.

2° Les ennemis de la religion nous ont fait de tout temps et nous font encore tous les jours un crime de notre piété envers les saints. Ils ne cessent de crier à l'idolâtrie, à la superstition. Frivoles clameurs, qui annoncent dans eux beaucoup de fanatisme, peu de lumières ou de droiture!

Nous honorons les saints, comme les *images visibles de Dieu*, mais d'un culte inférieur et subordonné, qui, loin de nuire à celui que nous rendons à l'Etre suprême, en est une branche, une expression, un écoulement.

Nous implorons les saints, comme nos protecteurs et nos *médiateurs auprès de Dieu;* mais ce n'est que pour aller plus efficacement par leur médiation, à Jésus-Christ, notre vrai et premier médiateur, le médiateur par excellence et par essence.

Nous érigeons des temples, nous consacrons des autels, nous offrons des sacrifices *en l'honneur des saints*, mais ces temples, ces autels, ces sacrifices, ne s'adressent directement et immédiatement qu'à Dieu seul, sous les auspices et comme par l'entremise de tel et tel saint, qu'il chérit dans le ciel, et qu'il se plaît à honorer et à montrer comme un exemple illustre sur la terre.

Nous prions, nous nous prosternons devant les *images des saints;* images que nous nous faisons une gloire et un devoir de respecter et d'honorer. Mais ces prières, ces honneurs, ces prosternations ont pour objet, non cet ensemble de traits visibles que forme ou le pinceau sur la toile ou le ciseau sur la pierre ou le burin sur le cuivre et sur le papier, mais les saints eux-mêmes, ces illustres et respectables amis de Dieu, qui, à l'occasion de ces images sacrées, sont présents à notre imagination et à notre esprit, et que nous honorons d'un *culte relatif* à ce Dieu suprême, par qui seul ils sont saints, par qui seul ils sont grands, par qui seul ils sont dignes de nos hommages.

Dans tout cela je vois une piété sage et éclairée, je ne vois rien qui ressemble de près ou de loin, à l'idolâtrie, à la superstition.

3° Il y a trois espèces de culte consacrées par l'Eglise et avouées par la raison: un *culte de latrie*, c'est l'adoration qui ne s'adresse qu'à Dieu seul; un *culte de dulie*, c'est la vénération que nous avons pour les saints et pour leurs reliques; un *culte d'yperdulie*, ce sont les hommages plus éminents que nous rendons à la Mère de Dieu, à la reine des saints (1).

Le culte de latrie est fondé sur l'infinie ma-

(1) *Etymologies*. Latrie, c'est-à-dire adoration, avec de suprême et absolue dépendance: de λατρεία *servitude au suprême degré*. Dulie, c'est-à-dire, vénération, respect, hommage: de δουλεία *servitude d'un genre inférieur*. Hyperdulie, c'est-à-dire, hommage et vénération d'un ordre plus relevé: de ὑπὲρ *au-dessus*; et de δουλεία *hommage*.

jesté du Créateur, que rien n'égale, et dont rien n'approche. Le culte de dulie est fondé sur l'honneur et sur le bonheur qu'ont les anges, les saints, tous les bienheureux, d'être les élus et les amis de Dieu. Le culte d'hyperdulie est fondé sur l'excellence et la prééminence de Marie, sur sa *divine maternité;* avantage ineffable, qui la place infiniment au-dessous de Dieu, mais incomparablement au-dessus de tout le reste des pures créatures.

Si ces trois espèces de culte n'existaient pas dans le christianisme, ne suffirait-il pas de les montrer à la raison, pour que la raison les fît naître et les mît en vigueur? Mais elles existent dans l'Eglise de Jésus-Christ, depuis les premiers temps du christianisme : et quand, dans les siècles suivants, des novateurs audacieux, en se couvrant du masque imposteur du zèle pour le vrai culte et pour la saine doctrine, osèrent successivement s'élever et contre le culte de dulie et contre le culte d'hyperdulie; l'Eglise de Jésus-Christ, assemblée ou dispersée (152, 154, 155, 156), anathématisa leur zèle hypocrite, foudroya leurs dogmes nouveaux, rappela et maintint la primitive tradition; et le culte de dulie et d'hyperdulie, resta toujours et partout, dans toute l'Eglise catholique, uni et associé au culte de latrie, dont il est une dépendance, une émanation.

Morale de la Religion.

262. Observation. La *morale*, en général, est la science des devoirs que chacun doit remplir: ou bien, la morale est la science qui règle les mœurs de l'homme (244). D'où il s'ensuit que la morale doit être la première science d'un philosophe.

1° Dans les beaux siècles de l'antiquité profane, la morale fut le principal objet de la saine philosophie : elle occupa les sublimes génies des Socrate, des Platon, des Sénèque, des Cicéron, qui crurent ne pas pouvoir mieux mériter et de leur siècle et de la postérité, qu'en les éclairant sur la règle universelle des mœurs.

2° Dans une religion, où tous les devoirs sont tracés et détaillés par une main divine, la science des mœurs se confond évidemment avec la science même de la religion. De cette religion divine naît une *règle universelle de mœurs*, telle qu'il n'y en a point et de plus pure et de plus sublime et de plus puissante : comme nous le ferons voir assez amplement dans la première partie du second discours suivant.

Si nous la suivons religieusement, cette règle de mœurs, de quel genre de devoirs pouvons-nous nous écarter? Sous la direction d'une religion émanée du ciel, religieux et reconnaissants à l'égard de Dieu, justes et bienfaisants à l'égard de nos semblables, austères et réservés à l'égard de nous-mêmes, pouvons-nous ne pas avoir persévéramment la satisfaction délectable de penser qu'en pratiquant cette religion sainte, avec le secours de la grâce divine, nous remplissons pleinement tout devoir et toute justice sur la terre, où par le bon usage du temps, conformément aux vues de l'adorable Providence, nous achetons les richesses et les délices de l'éternité?

3° Le cœur humain, sans le flambeau et sans le gouvernail de la morale, est comme un Etat anarchique, qui se déchire et se détruit par lui-même. Théâtre de mille passions impétueuses, qui s'y heurtent et s'y entrechoquent sans cesse, il est lui-même la première et l'éternelle victime de leurs conflits et de leurs combats. C'est à la raison, éclairée et guidée par la religion, de prendre en main les rênes de cet empire, pour le rendre paisible et heureux; et tel est l'objet de la *philosophie pratique*. Qu'elle soumette tout à la loi de la nécessité et à la loi du devoir, et tout le cœur humain sera dans le calme et dans l'ordre.

La *loi de la nécessité* embrasse tous les événements que l'homme ne peut éviter : la philosophie pratique consiste à savoir s'y soumettre. Eclairé par les seules lumières de la raison, qu'auraient pu perfectionner et sanctifier les lumières de la révélation, Socrate avale paisiblement la ciguë, sans s'emporter contre la méchanceté de ses ennemis, qui a tramé sa perte, parce qu'il sait que cette méchanceté de ses ennemis, est pour lui un événement aussi nécessaire et aussi inévitable que la formation d'un nuage épais dont les flancs entr'ouverts dardent la grêle et la foudre.

La *loi du devoir* embrasse toutes les obligations qui sont imposées à l'homme par les lois divines et humaines. Quelle grandeur, quelle volupté pure, quelle paix profonde et inaltérable, doit régner dans l'âme d'un mortel qui peut se rendre constamment et persévéramment ce doux témoignage, qu'il n'a existé dans la nature visible, que pour y remplir, pendant un temps plus ou moins long, les vues adorables de l'Etre incréé et créateur, de qui il tient tout ce qu'il est et dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la fortune et dans l'ordre de la grâce? C'est de lui, et peut-être uniquement de lui, qu'on peut dire avec vérité, que l'univers, en s'écroulant sur lui, ne saurait l'abattre ou l'effrayer. *Si fractus illabatur orbis, impavidum ferient ruinæ.*

263. Conclusion. Il en est de la religion comme de la Divinité : elle n'est jamais blasphémée, que parce qu'elle est ou ignorée ou mal connue. La montrer telle qu'elle est, la peindre d'après elle-même, c'est lui assurer des hommages et des triomphes, c'est lui soumettre et lui conquérir les esprits vrais, les cœurs droits.

Après avoir employé la plus simple philosophie, dans toute cette *théorie de la religion*, à montrer le christianisme dans tout ce qu'il a d'essentiel et de fondamental, soit dans sa doctrine, soit dans ses preuves; nous allons employer conjointement et la philosophie et l'éloquence, pour montrer ce même christianisme, d'une autre manière et sous d'autres points de vue, dans les trois *discours philo-*

sophiques et chrétiens qui vont terminer cet ouvrage.

Ces discours ne sont point étrangers à la théorie qui les précède : cette théorie n'est point étrangère aux discours qui la suivent : de leur ensemble résulte un même *tout*, un même tableau général de la religion. On jugera même peut-être, et d'après cette théorie et d'après ces discours, que le fonds de connaissances que nous venons de développer et d'établir dans toute la partie théorique de cet ouvrage, est comme absolument nécessaire pour bien entendre et pour bien saisir ce que dit ou ce que doit dire, dans les chaires de vérité, un *orateur chrétien* qui entreprend ou de combattre les égarements de l'incrédulité, ou d'établir la vérité du christianisme.

Seconde partie.

DISCOURS PHILOSOPHIQUES ET CHRÉTIENS SUR LA RELIGION : OU EXPOSITION PHILOSOPHIQUE ET ORATOIRE DES DIFFÉRENTES PREUVES DE SPÉCULATION, ET DE FAITS QUI FONDENT DES CARACTÈRES SPÉCIFIQUES QUI DISTINGUENT DES DOGMES SPÉCULATIFS ET PRATIQUES QUE PRÊCHE LE CHRISTIANISME

AVERTISSEMENT.

Nous insérerons dans les trois discours suivants, un petit nombre de *chiffres intercalaires*, relatifs à certains articles de la partie théorique : ce qui signifiera, non qu'il faut suspendre la lecture du discours, pour aller chercher l'article indiqué, mais simplement que l'objet dont il est question dans cette partie du discours, a été déjà envisagé sous d'autres points de vue, avec plus ou avec moins d'étendue, dans l'article qu'on indique et qu'on pourrait peut-être quelquefois avoir besoin de consulter, pour un plus grand éclaircissement.

Ces trois discours se trouvent déjà, pour le fond général des choses, dans le volume de notre métaphysique, où ils sont un peu déplacés : ils ne s'y trouveront plus, quand nous en donnerons une nouvelle édition. Ils sont ici en leur vraie place, augmentés de près de moitié, et avec tout le degré de perfection qu'ils doivent jamais avoir.

Premier discours

SUR LA RELIGION. NÉCESSITÉ ET EXISTENCE D'UNE RELIGION, D'UNE RELIGION RÉVÉLÉE.

Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies.

Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu ne reconnaîtras que lui pour maître suprême. *Au livre du Deutéronome*, chap. 6.

Telle est la fameuse loi qui fut donnée sur le mont Sina, il y a plus de trois mille ans, à un peuple célèbre, destiné à devenir, par son culte et par sa morale, l'exemple et le modèle de tous les peuples du monde! Loi universelle et durable! Du haut de ce mont sacré, où brillait l'éclair et où grondait le tonnerre de l'éternel Législateur, elle semble avoir retenti dans toute la terre habitée : elle s'est fait entendre à tous les siècles et à toutes les nations; elle s'est gravée en caractères sensibles et ineffaçables dans tous les esprits et dans tous les cœurs. Loi nécessaire et fondamentale! En liant les hommes à Dieu par la religion, c'est-à-dire, par l'exercice d'un culte religieux, et par la soumission à une règle divine de mœurs; en liant les hommes entre eux par des obligations communes et par des devoirs réciproques, qu'impose le Père commun, le Maître suprême, elle fonde, elle cimente les sociétés humaines, dont elle consacre et les rapports et les engagements : elle arrête, elle captive le désordre et le crime, à qui elle montre persévéramment un vengeur inévitable, un juge infiniment clairvoyant et infiniment terrible : elle anime et elle soutient la vertu, à qui elle met sans cesse sous les yeux, le spectacle intéressant d'un suprême rémunérateur, à qui rien n'est caché, et dont l'infinie richesse égale l'infinie bienfaisance.

Mais cette *loi célèbre*, base et fondement d'un culte, base et fondement d'une règle de mœurs, base et fondement par-là même d'une religion et de toute religion, dois-je la révérer et l'observer? suis-je tenu de m'y soumettre et de m'y conformer? C'est le sentiment unanime de tout ce qu'il y eut jamais d'âmes droites et éclairées, dans tous les siè-

cles et dans toutes les nations. Puis-je en secouer impunément le joug? Puis-je la braver, l'enfreindre, la mépriser, sans remords et sans crainte? C'est la paradoxale opinion d'un très-petit nombre d'âmes noires et désespérées, l'anathème et l'opprobre de tous les siècles.

Le cri de la nature et de la raison prononce et décide en faveur d'un *culte religieux*, d'une *loi divine*, d'une religion émanée du ciel. Le cri de la passion et de la déraison réclame pour une irréligieuse indépendance que tout dément, que tout condamne. Auquel de ces deux cris dois-je croire?

Il ne m'est pas démontré que ce que la religion m'enseigne soit faux, que ce dont la religion me menace soit imaginaire. Tout ce que je puis faire, en méditant et en approfondissant ce qu'oppose de plus spécieux et de plus séduisant, à la nécessité et à l'existence d'une religion divine, la cabale irréligieuse, c'est de parvenir peut-être à des nuages et à des incertitudes, qui, en tendant à me voiler et à me rendre équivoque la religion, ne me donneront jamais une assurance et une tranquillité dans le parti de l'irréligion.

Et s'il est vrai, comme tout me l'annonce, comme tout me le persuade, que la religion ne soit pas un être fictif, que la religion soit une vérité et une réalité, il m'est démontré qu'en ne vivant pas conformément à cette religion, je deviens éternellement malheureux.

Quel puissant et pressant intérêt n'ai-je donc pas de chercher, dans toute la droiture de mon âme, à m'éclairer efficacement par moi-même, autant qu'il dépend de moi, et de conjurer celui qui m'a placé, atome passager et périssable, dans un point du temps et de l'immensité; de m'éclairer plus efficacement encore par lui-même sur le plus important objet de toutes les connaissances humaines, sur la religion?

Non : ce n'est point le frivole langage d'un zèle outré pour la perfection, d'une conscience trop délicate, trop facile à s'agiter et à s'alarmer; c'est le cri éclatant et énergique de l'amour-propre, de l'intérêt personnel, de la droite raison, qui m'invite et m'exhorte à sortir de cette insensée léthargie, de cette criminelle indifférence où j'ai peut-être vécu jusqu'à présent, à l'égard de la religion (1).

Y a-t-il une religion, et quelle est cette religion? Voilà ce qu'il m'importe le plus en ce monde de bien connaître et de bien savoir! Voilà sur quoi il est toujours en mon pouvoir de m'instruire et de m'éclairer; et sur quoi peuvent et doivent, comme moi, s'éclairer et s'instruire mes semblables! Non : la vérité, en fait de religion, n'est inaccessible qu'à ceux qui ne veulent pas la trouver! Ce Dieu de lumière, qui se plaît à se voiler aux esprits superbes et irréligieux, ne manque jamais de se manifester aux âmes droites qui le cherchent dans la sincérité de leur cœur.

La raison et la foi, tels sont les deux guides destinés à nous conduire à Dieu. Il n'appartient qu'à la foi de nous introduire dans le sein des mystérieux tabernacles : mais il est donné à la raison de nous conduire, par des sentiers de lumière, jusqu'aux portes du divin sanctuaire. La raison ne peut pas donner ou produire la foi qui est toujours un don surnaturel du Père des lumières; mais la raison peut ou disposer à la foi, ou cimenter ou justifier la foi; en méditant sur l'indéfectibilité de sa source, sur la sagesse de ses oracles, sur la solidité de ses fondements.

Or que me dit cette raison, que je viens interroger et consulter aujourd'hui dans le silence des préjugés et des passions? Elle me dit qu'*il y a un Dieu*, et que s'il y a un Dieu, *il y a une religion* et une seule religion. Elle me dit que s'il y a une religion et une seule religion, *cette religion est révélée*. L'idée d'un Dieu, d'un Etre incréé et créateur, d'un Etre infini en tout genre de perfection, entraîne la nécessité et l'existence d'une religion, et d'une seule religion : première vérité. L'idée d'une religion, d'une religion digne de Dieu et possible à l'homme, entraîne la nécessité d'une révélation, ou la nécessité et l'existence d'une religion révélée : seconde vérité. La nécessité d'une religion et d'une seule religion, l'insuffisance de la religion naturelle ou la nécessité d'une religion révélée : tels sont les deux points fondamentaux que nous avons à établir dans ce premier discours d'après la lumineuse idée d'un Dieu.

Source sacrée et adorable objet de la religion que nous cherchons à connaître, Dieu de sainteté et de lumière, prépare et nos esprits et nos cœurs à l'amour de la vérité! Donne-nous un esprit sans prévention obstinée, un cœur sans coupable déréglement, une âme pure et droite; et la religion qui vient de toi deviendra indéfectiblement l'objet de notre connaissance, de notre vénération, de notre hommage, de notre amour.

PREMIÈRE PARTIE.

Il y a un Dieu, c'est-à-dire un Etre incréé et Créateur, un Etre principe de tout et qui n'a lui-même aucun principe; un Etre infini en tout genre de perfection et qui n'a pu être limité dans sa nature, ni par lui-même, ni par aucune cause étrangère. Infiniment simple dans son essence, infiniment clairvoyant dans ses lumières, infiniment saint dans ses lois, infiniment sage dans ses vues, infiniment puissant dans ses œuvres, infiniment riche et heureux en lui-même et par lui-même; il existe, par son éternité, avant tous les temps possibles; il existe, par son immensité, dans tous les espaces et au delà de tous les espaces intelligibles; il est présent à tous les temps et à tous les lieux par son infinie et indéfectible intelligence, il donne le branle et l'action à tout dans la nature par sa puissance toujours efficace et toujours intarissable.

(1) L'intérêt de s'instruire sur la religion, a dit un sage, est en raison composée, et de la grandeur du danger qu'il y a de ne pas croire, et de la force des raisons qu'il y a de croire. La grandeur du danger est une espèce d'infini : les motifs de crédibilité, même pour l'incrédule le plus décidé, sont certainement quelque chose : l'intérêt de l'examen, d'un examen sincère et de bonne foi, est donc comme infiniment grand.

Il y a un Dieu, et je ne puis douter de son existence, qu'en cessant de croire et à mes plus *intimes sentiments*, qui m'avertissent que j'existe et que je suis incapable d'exister par moi-même, et à mes plus *lumineuses idées*, qui m'apprennent que tout être semblable à moi ne peut avoir qu'une existence reçue et empruntée; que tous les êtres qui frappent mes sens sont nécessairement son ouvrage, qu'il y a dans le grand Tout de la nature une *première Cause*, une *Cause unique*, essentiellement existante par elle-même, et à laquelle toute la nature visible doit primitivement son existence, doit persévéramment son action et son harmonie.

Il y a un Dieu et un Dieu unique; et où n'aperçois-je pas son invisible et adorable présence! Les globes célestes publient sa gloire et sa grandeur; la terre est enrichie de ses dons et de ses bienfaits; la richesse, la beauté, l'harmonie, la fécondité, la permanence de la nature étalent à mes yeux sa sagesse, son action, ses magnificences, toutes ses perfections. Si des effets immensément grands annoncent une Cause immensément puissante; si le mouvement régulier et permanent de la nature annonce un Moteur invisible qui la règle et l'anime; si l'ordre et l'harmonie, qui éclatent si pompeusement dans le spectacle de l'univers, annoncent une Intelligence infinie qui ait tout prévu, tout arrangé, tout combiné, tout assorti dans le grand Tout des choses, n'est-il pas plus qu'évident qu'il existe un Etre infiniment intelligent infiniment puissant, premier auteur, premier moteur, unique conservateur de la nature?

L'inertie de la matière, les sublimes opérations de l'Etre pensant, la suite des générations dans le règne végétal et dans le règne animal, le spectacle admirable du monde visible, tout cela n'est-il pas comme un enchaînement d'écueils inévitables où doit nécessairement échouer et périr l'*aveugle athéisme*, si ce monstre existe réellement dans la nature? Non, il n'est pas plus possible à un homme qui a fait usage de sa raison, de douter de l'existence d'un Dieu, qu'il est possible à un homme qui a des yeux et des sensations de douter de l'existence du soleil, quand cet astre éclatant l'éblouit par sa vive lumière et l'échauffe par sa chaleur bienfaisante.

Gravée en caractères ineffaçables dans nos esprits et dans nos cœurs, établie par une foule de démonstrations irréfragables dont la force persuasive ne cède en rien à celle des démonstrations géométriques, l'*existence d'un Dieu* ne peut être révoquée en doute ou mise en problème que par l'*odieuse scélératesse* qui a fait un divorce éclatant avec la vertu et avec la raison; ou par la *vile imposture* qui se plaît bizarrement à avancer un détestable paradoxe, que démentent intérieurement ses lumières.

La *providence de cet Etre adorable* ne se fait pas moins lumineusement connaître et sentir que son existence même. Elle découle évidemment de l'idée d'un Dieu, elle est sensiblement empreinte dans toute la nature visible: chercher à la révoquer en doute, c'est chercher à étouffer ou à pervertir la raison (53).

Il est donc évident qu'il existe dans la nature visible un *invisible Auteur de la nature*, un Etre incréé et créateur, un Esprit infini en son essence, en son intelligence, en sa puissance, en tout genre de perfection. Quelle idée se présente à notre âme, en concevant cet Etre adorable, dont les perfections peuvent être méditées et approfondies! Creusons et analysons cette *idée d'un Dieu :* dans elle nous trouverons manifestement renfermée la nécessité d'une religion, laquelle consiste fondamentalement dans l'obligation à un culte religieux et dans la soumission à une loi divine.

L'idée d'un Dieu renferme essentiellement une inaliénable souveraineté : de là la *nécessité d'un culte*. L'idée d'un Dieu renferme essentiellement un inamissible amour de l'ordre : de là la *nécessité d'une loi*. L'idée d'un Dieu renferme essentiellement et une indéfectible véracité et une invariable rectitude: de là la *nécessité d'une religion seule et unique*. Suivons ces trois principes et développons-en les lumineuses conséquences (33).

De l'idée d'un Dieu, d'un Etre incréé et créateur, découle d'abord une *inaliénable souveraineté*, principe et fondement d'un culte religieux, premier constitutif d'une religion.

S'il y a un Dieu créateur, ce Dieu a un pouvoir suprême, un domaine inaliénable sur l'homme, sa créature, puisque l'homme tient de Dieu primitivement et l'existence et la conservation et tout ce qu'il a de puissances et de biens.

Si Dieu a un suprême pouvoir, un domaine inaliénable sur l'homme, l'homme est donc dans une essentielle et indispensable dépendance de Dieu; l'homme est donc essentiellement obligé de se rapporter à Dieu comme à son maître suprême, comme à sa fin essentielle, puisqu'il est évident que Dieu qui est essentiellement la fin de toutes ses œuvres, n'a créé et n'a pu créer l'homme que pour lui-même, que pour sa gloire; que Dieu n'a pu donner à l'homme une intelligence et une raison que pour y régner, un cœur et des sentiments que pour y tenir la première place, des biens et des talents de différente espèce que pour en recevoir le principal hommage.

S'il y a un Dieu créateur, un Dieu suprême Seigneur de l'homme, la principale fin de l'homme est donc de dépendre de Dieu, de se rapporter à Dieu, de vivre pour Dieu, de l'honorer, de l'aimer, de le servir.

Mais si l'homme ne rend point de culte à Dieu, si l'homme oublie ou néglige cet Etre créateur, n'est-il pas évident qu'il rend vaine et illusoire sa dépendance, puisqu'il n'en fait aucune fonction? N'est-il pas évident qu'il se soustrait constamment et persévéramment à l'indispensable obligation qu'il a de se rapporter à Dieu, puisqu'il ne peut se *rapporter* à Dieu que par son culte et par ses hommages? N'est-il pas évident qu'il rend nulle sa fin, qu'il manque à sa destination essentielle, qu'il frustre les vues adorables, les desseins éternels du Créateur, puisqu'il *ne peut avoir* été créé principalement que pour glorifier

l'Auteur de son existence, et qu'il ne le glorifie pas ?

Dieu, *en qualité de Créateur*, a un droit essentiel et inaliénable à la soumission, à la reconnaissance, à la confiance, à l'amour, aux respects et aux hommages de l'homme, sa créature; il est donc juste, il est donc convenable et naturel que Dieu en exige un culte et un aveu de dépendance.

L'homme, *en qualité de créature intelligente*, voit et reconnaît nécessairement dans Dieu l'auteur de son Etre, l'arbitre de ses destinées, son bienfaiteur et son père; il est donc juste, il est donc naturel, il est donc indispensablement nécessaire qu'il lui rende un culte et des hommages: à l'Auteur de son être par sentiment de dépendance, à l'Arbitre de ses destinées par besoin et par intérêt, à son Bienfaiteur par reconnaissance, à son Père par amour et par tendresse.

L'homme sans culte est nécessairement ou sans lumière ou sans équité, *aveugle* ou *inique* : aveugle, s'il ne voit pas les rapports éclatants que lui donnent avec l'Etre suprême les bienfaits de la création et de la conservation ; inique, s'il se soustrait aux devoirs d'hommage et de reconnaissance que lui impose la vue de ces bienfaits permanents ; aveugle, s'il s'imagine que sa nature raisonnable est uniquement destinée, comme celle des plantes et des brutes, à végéter pour elle-même en ce monde; inique, si, sentant qu'il est placé sur la terre pour une plus grande et plus noble fin, pour aimer et pour honorer le Créateur, il renonce irréligieusement à remplir une destination que le sentiment intime de son excellence doit lui rendre si chère et si précieuse; aveugle et inique à la fois, s'il ne se fait sacrilégement des idées romanesques de son Dieu, s'il ne lui attribue une majesté sourcilleusement dédaigneuse, ineptement insensible et indifférente que pour rompre les nœuds sacrés d'amour et de reconnaissance qui doivent l'attacher à cet Etre adorable; aveugle et inique à la fois, s'il ne se rabaisse hypocritement dans ses propres idées, s'il ne s'enveloppe dans son orgueilleux néant que pour se dispenser de se rapporter religieusement à ce Dieu suprême, premier principe de tout et dernière fin de tout.

Les *rapports de l'homme avec Dieu* et les *rapports de Dieu avec l'homme*, tels sont les titres éclatants qui nous imposent l'obligation d'un culte, qui rendent raison des sacrifices, des prières, des hommages, des sentiments de reconnaissance et d'amour que nous adressons à cet Etre suprême! Tels sont les inébranlables fondements sur lesquels est établie la nécessité du double culte que nous rendons à Dieu, du culte intérieur et du culte extérieur, qui ne sont l'un et l'autre qu'un aveu du souverain domaine de Dieu sur nous, que l'exercice de notre dépendance relativement à Dieu, que le moyen indispensablement nécessaire, par lequel nous commençons à nous rapporter à Dieu et à remplir notre principale destination.

Il faut un *culte intérieur*, parce qu'il est évidemment juste et indispensablement convenable que la partie la plus noble de l'homme, le principe de ses connaissances et de ses affections, se réfléchisse vers sa source, en lui faisant hommage de ses puissances; parce qu'il est manifestement visible que l'essence du vrai culte consiste principalement dans l'adoration, dans l'amour, dans la confiance, dans l'invocation, dans la reconnaissance; et que l'adoration, l'amour, la confiance, l'invocation, la reconnaissance ont nécessairement et l'esprit et le cœur pour source et pour principe.

Il faut un *culte extérieur*, soit parce qu'il est juste et convenable que la partie organique et matérielle de l'homme contribue aussi à glorifier son Créateur, sous la direction et par l'impulsion du principe intelligent qui l'anime et la gouverne, soit parce que le culte extérieur est nécessairement et le *soutien* et le *fruit* du culte intérieur, comme il est aisé de s'en convaincre et par la réflexion et par l'expérience.

Je dis d'abord que le culte extérieur est nécessaire pour soutenir et pour animer le culte intérieur; car il est certain, et c'est une de ces vérités en quelque sorte palpables que peut aisément nous faire éprouver et sentir notre propre expérience, que l'homme, toujours dépendant du jeu de ses organes dans ses fonctions intellectuelles, a besoin dans son culte d'être réveillé et fixé par les objets sensibles. Otez-lui tout exercice extérieur, tout appareil sensible de religion, son âme ou se dissipe, ou demeure glacée. Rendez-lui la mélodie des cantiques saints, l'appareil d'un sacrifice auguste, la pompe des cérémonies religieuses, le spectacle du recueillement et de l'édification, son imagination se réveille et se recueille, son esprit se fixe et se rend attentif, son cœur s'émeut et s'ouvre aux saints élancements, son âme tout entière se porte et s'unit à son Dieu.

Je dis ensuite que le culte extérieur est une suite et une dépendance du culte intérieur, dont il n'est que l'écoulement et l'expression. Qu'un *homme isolé* soit intérieurement bien frappé des grandeurs, des bontés, des perfections de l'Etre suprême, une vive reconnaissance le portera à publier ses bienfaits et ses miséricordes, un tendre amour, à lui exprimer ses affectueux et extatiques sentiments, un profond respect à s'humilier et à se prosterner devant sa divine présence, un intime sentiment de son indigence à implorer son assistance dans le besoin, à lui demander avec confiance ses lumières et ses grâces en mille et mille circonstances. Voilà le culte extérieur, qui naît et découle naturellement du culte intérieur, et qui, réfléchi vers son principe, en soutient et en augmente l'activité.

Maintenant, qu'une *société d'hommes* soit tout intérieurement affectée à l'égard de l'Etre suprême, comme l'homme isolé que nous venons d'observer, tous ensemble, ainsi qu'une même famille dont Dieu concentre et le respect et l'espoir et l'affection, ils adoreront, ils invoqueront, ils béniront le

Père commun; tous ensemble, ils chanteront ses louanges et ses merveilles; ils publieront ses bienfaits et ses miséricordes; ils lui présenteront leurs sacrifices et leurs hommages; ils s'empresseront de le faire de mieux en mieux et connaître et servir. Voilà le culte particulier, intérieur et extérieur, qui se convertit naturellement en *culte public;* culte si propre par sa nature à unir les hommes à Dieu et à lier les hommes entre eux. C'est ainsi que l'idée de Dieu, confrontée avec l'idée de l'homme, nous dévoile l'origine et nous fait sentir l'obligation du double culte que nous rendons à Dieu, du culte intérieur et du culte extérieur.

Le déiste, aveugle ou inique, a dit : Dieu n'a pas besoin de notre culte; donc il ne l'exige pas : notre culte est nécessairement fini et borné dans sa nature; donc il est indigne de Dieu. Quels pitoyables raisonnements! Comme s'il n'y avait dans Dieu que des volontés déterminées par des besoins ou terminées à des objets infinis! Je lui répondrai avec la même dialectique et par le même raisonnement : Dieu n'avait pas besoin de créer le monde, de donner des lois à la nature; donc il n'est pas le créateur du monde, l'auteur des lois de la nature! Le monde visible est borné et fini dans sa perfection ; les lois de la nature n'ont pas une perfection infinie : donc l'existence du monde visible, l'existence des lois de la nature sont des ouvrages ou des objets indignes de Dieu! La fausseté manifeste de mes conséquences démontre et rend sensible l'absurdité des siennes.

Il est donc absurde, pour décider si nous devons à Dieu un culte, d'examiner quel besoin il a, ou quelle utilité il peut retirer de ce culte. Il ne s'agit donc, pour établir la convenance et la nécessité d'un culte, que de consulter et l'idée de Dieu et l'idée de l'homme; que de voir ce qu'exigent la nature de cet Etre suprême et la nature d'une créature intelligente et libre.

Or la *nature de l'homme*, dont la raison, ce flambeau de l'esprit, cette règle du cœur, est le sublime apanage, n'exige-t-elle pas évidemment qu'il fasse usage de cette raison émanée de Dieu, pour témoigner son respect, sa reconnaissance, son zèle, son amour à ce Dieu bienfaisant qui l'a prévenu de ses dons et de ses bienfaits, de qui il tient tout ce qu'il est dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la fortune et dans l'ordre de la grâce?

Et la *nature de Dieu*, qui est la sagesse et la bonté par essence, n'exige-t-elle pas qu'il agrée et qu'il accepte avec complaisance, le zèle affectueux, l'humble dépendance, la confiance filiale, la tendre reconnaissance, par où s'efforce de se rapporter à lui et de s'acquitter envers lui, l'homme sa créature?

Essentiellement limité et dans son principe et dans sa nature et dans sa perfection, ce culte, il est vrai, ne peut jamais égaler en dignité l'*infinie majesté* du Dieu auquel il s'adresse. Mais, quoique fini et borné en genre de perfection, n'est-il pas d'ailleurs l'opération la plus sainte et la plus relevée que puisse produire notre nature essentiellement imparfaite? Pourquoi serait-il donc indigne de la suprême majesté d'un Dieu infiniment juste et infiniment sage, qui ne peut rien exiger de chimérique, qui estime les humbles hommages qu'on lui présente, non par la valeur intrinsèque et absolue qu'ils peuvent avoir en eux-mêmes, mais par les religieux sentiments du cœur qui les offre et qui en fait le mérite?

Ce culte, à la vérité, ne doit rien ajouter à la gloire et à la félicité intérieures de cet Etre adorable, infiniment riche et essentiellement heureux en lui-même et par lui-même; mais il peut ajouter à sa *gloire extérieure*, à sa *satisfaction accidentelle*, gloire et satisfaction qui consistent dans Dieu, à voir ses créatures intelligentes et libres n'user de leur intelligence et de leur liberté, que pour répondre à ses desseins adorables, que pour accomplir ses volontés saintes, que pour se conformer à l'ordre par lui décerné et établi, que pour remplir saintement leur vraie destination.

Telle est la nature, tel est le motif, tels sont les fondements solides et inébranlables, du *double culte* que nous rendons à l'Etre créateur. Ce culte n'est donc point vain et frivole, puisqu'il est saint et auguste en lui-même, puisqu'il est évidemment établi et sur les rapports de Dieu avec l'homme, et sur les rapports de l'homme avec Dieu.

De l'idée d'un Dieu, d'un Etre incréé et créateur découle ensuite un *inamissible amour de l'ordre*, principe et fondement d'une loi divine, second constitutif d'une religion.

Un Dieu ennemi de l'ordre ou indifférent pour l'ordre ne pourrait être, ou qu'un *Dieu aveugle*, qui ne connût pas l'exigence et la perfection des choses, ou qu'un *Dieu vicieux*, qui ne voulût point ce qui seul est essentiellement bien; ou qu'un *Dieu stupidement indolent* dont l'attribut caractéristique fût une léthargique inertie, un défaut total de providence; ou qu'un *Dieu absurdement inconséquent* qui fût en opposition et avec sa nature d'où émane l'ordre essentiel et primitif, et avec ses ouvrages dont la constitution et la conservation exigent nécessairement l'ordre. Hypothèses évidemment fausses, absurdes, révoltantes, qui sont en opposition avec tout ce qu'il y a de plus certain et de plus sacré dans les connaissances humaines; qui sont en opposition et en contradiction avec elles-mêmes, renversant ce qu'elles établissent, détruisant et l'idée et l'existence d'un Dieu qu'elles supposent.

S'il y a un Dieu, si un Etre infiniment parfait existe, ce Dieu, cet Etre infiniment parfait est donc nécessairement amateur de l'ordre, puisque l'amour de l'ordre est une perfection, puisqu'il est lui-même l'ordre éternel et incréé.

S'il y a un Dieu amateur de l'ordre, il n'a donc pas livré l'homme à l'appétit de ses penchants, au torrent de ses passions, puisque les penchants et les passions de l'homme tendent souvent au renversement de l'ordre.

Si Dieu n'a point livré l'homme à l'appétit de ses penchants, au torrent de ses passions,

il a donc assigné des limites et des bornes aux puissances de l'homme.

Si Dieu a assigné des limites et des bornes aux puissances de l'homme, tout n'est donc pas licite et permis à l'homme, il y a donc pour l'homme une règle divine à laquelle il doit se conformer, une loi divine à laquelle il doit se soumettre (98 et 112).

L'idée d'un Dieu entraîne la nécessité de l'ordre, d'un *ordre essentiel et immuable*. L'idée de l'ordre, d'un ordre essentiel et immuable, nous mène à la distinction de ce qui est permis et de ce qui ne l'est pas, à la distinction du bien et du mal moral. La distinction du bien et du mal moral suppose ou entraîne nécessairement une loi céleste et éternelle, une loi divine, qui approuve l'un et qui défende l'autre.

Il existe donc chez les hommes une *loi divine*, une loi émanée du ciel, une loi antérieure à toutes les lois des peuples et des empires, une loi indépendante de toutes les volontés et de toutes les conventions des sociétés humaines, une loi éternelle, immuable, universelle, qui lie indifféremment et le fort et le faible, qui commande également et au tyran qui opprime, et à l'esclave qui est opprimé; qui condamne et qui poursuit avec la même autorité, avec la même efficacité, et ces crimes obscurs qui s'ensevelissent dans les ténèbres, et ces crimes hardis et éclatants qui affrontent et bravent la lumière.

Dieu aurait essentiellement manqué et à ce qu'il se doit à lui-même, à ce qu'il doit à l'homme son ouvrage, si, en formant les hommes pour vivre en société, il ne les avait pas liés entre eux par des *devoirs mutuels* qu'il ne fût jamais permis d'enfreindre, et auxquels ils fussent persévéramment obligés et astreints, autant que peut l'être une créature *libre*, puisque, sans ce lien mutuel de devoirs et d'obligations réciproques, la société des hommes, société nécessaire à la destination et à la conservation de l'espèce humaine, ne saurait absolument subsister.

L'homme est né pour *vivre en société* avec ses semblables : ses penchants le lui annoncent, ses besoins le lui persuadent. La société, chez les hommes, est nécessairement établie et fondée sur l'*ordre*, c'est-à-dire sur des réglements justes et sages, sacrés et inviolables, qu'il ne soit pas permis de violer et d'enfreindre, puisque ces réglements justes et sages, sacrés et inviolables, venant à manquer, il est clair que toute société doit se dissoudre et se détruire. L'ordre social, ou l'ordre qui fonde toute société humaine est nécessairement appuyé et établi sur la religion des peuples, c'est-à-dire sur l'intime persuasion où ils sont qu'il existe une *loi divine*, commune à tous les hommes, puisqu'il n'y a absolument que cette loi céleste, gravée par les mains de la nature et dans les esprits et dans les cœurs, qui puisse lier efficacement et persévéramment entre eux les différents membres d'un Etat.

Sapez-la, cette loi divine : toutes les lois humaines, qui ne sont saintes et sacrées que dans elle et par elle, tombent et s'écroulent avec elle Tous les droits des monarques, des sujets, des nations, droits qui ne sont légitimement fondés et solidement établis que dans elle et par elle, deviennent vains, illusoires, chimériques. Il n'est plus personne qui ait droit de commander, il n'est plus personne qui soit tenu d'obéir; toutes les possessions appartiennent de droit à quiconque a ou assez d'adresse ou assez d'audace pour les envahir; il n'y a plus de loi que l'odieuse loi du plus fort; il n'y a plus de frein à la licence que la licence même. Justice, probité, droiture, bonne foi, subordination, fidélité, bienfaisance, humanité, vertus adorées, qui cimentiez la société, disparaissez : vous n'êtes plus que de brillantes chimères et de vains noms. Vous n'existiez, vous n'étiez révérées et chéries que dans l'hypothèse d'une loi divine, réelle et existante : si cette loi n'est plus rien, évanouissez-vous avec elle.

C'est ainsi que l'existence des sociétés humaines est nécessairement liée à l'existence d'une loi divine. C'est ainsi que le penchant social, penchant qui naît avec nous et qui se fait sentir en nous, dépose pour l'existence de cette loi sacrée, qui seule peut réaliser son objet, ou la société.

L'existence d'une *loi divine*, qui dans tous les temps et dans tous les lieux unisse les hommes entre eux par des devoirs réciproques et indispensables, par des liens sacrés et indissolubles, n'est donc point un fait imaginaire, un vain préjugé, puisque la nécessité de cette loi découle évidemment de l'idée même d'un Dieu, puisque l'existence de cette loi est nécessairement la base et le fondement de toutes les lois humaines, puisqu'avec cette loi, si elle cesse d'être reconnue pour réelle, tombent ou doivent tomber toutes les idées et toutes les vertus sociales, ou tous les principes et toutes les vertus par où subsiste la société des hommes.

De l'idée d'un Dieu, d'un Dieu arbitre suprême et suprême Seigneur de l'homme découle la nécessité d'un *culte religieux;* de l'idée d'un Dieu, d'un Dieu en qui réside et doit résider essentiellement l'amour de l'ordre, découle la nécessité d'une *loi divine :* voilà la religion, voilà la ***nécessité d'une religion***.

Il existe donc chez les hommes une religion dont Dieu est la source, une religion dont Dieu doit être l'objet. Vérité lumineuse, la raison en trouve en elle-même les preuves convaincantes et persuasives. Vérité sensible, le sentiment lui fournit à son tour des preuves non moins réelles, non moins frappantes.

Oui, la religion existe et se fait sentir dans l'homme. Il est en nous un *instinct puissant*, un penchant invincible qui nous porte et nous incline à une religion. Il est au dedans de nous une voix impérieuse et non suspecte, qui nous crie avec une éloquence persuasive qu'il y a dans la nature visible un *invisible Maître* qui la domine, qui la gouverne, de qui nous dépendons, à qui nous devons des hommages; un *suprême législateur* qui régit le monde physique par des lois fixes par lui portées et établies, et qui nous impose à nous

mêmes des lois sacrées et inviolables pour nous régir dans l'ordre moral; un *suprême rémunérateur de la vertu*, qui s'intéresse aux âmes honnêtes et irréprochables; *un suprême vengeur du crime*, dont l'œil observe et dont le bras poursuit les âmes scélérates et perverses.

Voix puissante, que les efforts de l'impiété, que la conjuration des passions, ne sauraient jamais totalement étouffer! Voix permanente, qui s'est perpétuée d'âge en âge dans tous les siècles du monde; voix universelle, qui retentit et se fait entendre dans toutes les contrées de la terre habitée!

Depuis les régions glacées des pôles jusqu'aux régions brûlantes du midi, depuis les climats où l'astre du jour se lève jusqu'à ceux où il se couche, partout je vois les hommes frappés de l'idée d'une religion, les peuples unis entre eux par les liens d'une religion, les empires appuyés sur les fondements d'une religion.

Et s'il est vrai (comme l'ont avancé, dans leurs plus ou moins modernes relations, quelques voyageurs dont l'autorité n'est pas toujours d'un grand poids, écrivains communément peu philosophes, peu scrupuleux en genre d'observations morales, presque toujours plus amateurs du merveilleux que de la vérité, plus occupés à surprendre qu'à éclairer), s'il est vrai, dis-je, qu'il se soit trouvé, ou dans les vastes déserts de l'Afrique, ou dans les immenses forêts de l'Amérique, ou dans quelque île récemment découverte et encore peu connue, quelques hommes sauvages et barbares dans lesquels on n'ait aperçu aucune trace de religion, que conclure de là, sinon que de tels hommes étaient, comme l'annoncent les mêmes relations, de vrais monstres de l'humanité, dans qui la raison n'était pas moins éteinte que la religion, et qui n'avaient perdu toute idée et tout sentiment de celle-ci, si le fait est vrai, que parce qu'ils avaient étouffé toute idée et tout sentiment de celle-là? Partout où se montre la raison, se montre une religion. L'empire de la religion ne cesse qu'où cesse l'empire de la raison.

Le *langage de la nature*, c'est ce que la nature enseigne constamment et persévéramment à la généralité des hommes, sans que l'exemple, réel ou supposé, d'un très-petit nombre d'hommes stupides et barbares puisse faire suspecter le témoignage et le jugement général du genre humain, comme l'exemple d'un petit nombre d'hommes tombés en imbécillité ou en démence ne rend point douteux ou suspects les principes généraux du sens commun.

Or tous les peuples et tous les âges s'accordent généralement à reconnaître et à suivre une religion : donc la religion est naturelle à l'homme; donc la religion n'est point dans l'homme le fruit de l'imposture ou du préjugé, mais l'expression de la nature, le fruit du sentiment et de la raison. Ou il n'y a aucune règle sûre de vérité, ou ce que la nature dit à tous les âges et à tous les peuples n'est point faux. Il faut nécessairement ou renoncer à toutes les lumières qui découlent de la raison et du sentiment, ou reconnaître que la religion est empreinte plus ou moins explicitement dans notre nature.

Loin de nous par conséquent les blasphèmes révoltants des Hobbes, des Spinosa, des Machiavel, des Epicure, qui ont voulu faire de la religion une vaine chimère, un frivole fantôme! Monstres audacieux, pour se soustraire à la lumière qui les fatiguait, dans quelles affreuses ténèbres n'ont-ils pas été obligés de se plonger? Quel horrible échafaudage de faussetés palpables, de contradictions manifestes, de suppositions chimériques, de principes absurdement corrupteurs n'ont-ils pas été obligés d'élever pour battre en ruine une religion gravée en caractères ineffaçables dans leur esprit et dans leur cœur!

Mais ne nous arrêtons point ici à détruire leur sacrilége édifice, qui s'écroule de toute parts par lui-même et sur lui-même. Les horreurs, les abominations, les inconséquences et les absurdités de leurs systèmes antireligieux, vengent assez la religion par les outrages qu'elles font à la raison. N'attaquons donc point ici ce long et ennuyeux enchaînement de paradoxes insensés et pervers qu'ils appellent leurs principes ou qui découlent de leurs principes; paradoxes que la raison a persévéramment foudroyés de siècle en siècle, dans une infinité d'ouvrages également solides et lumineux; et que la déraison s'obstine et s'acharne sans cesse à faire revivre, dans une foule d'ouvrages ténébreux dont l'impiété est souvent l'unique mérite. Pour en faire mieux sentir et la fausseté et la perversité, osons pour un moment les regarder comme des principes, ou comme des vérités certaines et avouées; et bornons-nous à en faire une simple application aux mœurs de ceux qui les soutiennent ou qui les adoptent.

Malheureux sectateur de ces hommes impies, s'il y en avait quelqu'un dans la nature, c'est à vous que j'adresse la parole. Puisse l'horreur dont mon âme est saisie à la vue de vos principes, se faire sentir à la vôtre! Il n'y a point de religion, dites-vous. O homme aveugle et pervers, si je vous croyais bien réellement persuadé de ce que vous me dites, dans quelles terres si reculées et si lointaines, me croirais-je assez éloigné de votre dangereuse présence, de votre funeste voisinage?

S'il n'y a point de religion, ou si vous n'avez aucune religion : donc il n'y a point de loi intérieure, qui règle et qui captive vos penchants : donc vous n'avez d'autre crainte, que la crainte des hommes : donc vous n'avez d'autre bien et d'autre espoir, que dans la vie présente : donc vous n'avez d'autre intérêt à envisager et à ménager, que votre intérêt temporel : donc vous n'avez d'autre fin et d'autre motif dans vos actions, que vous-même et votre avantage personnel.

S'il n'y point de religion, ou si vous n'avez aucune religion : donc tout ce qui vous est utile, vous est licite : donc rien ne borne vos

droits, que la crainte ou l'impuissance : donc vous avez droit à tout, contre quiconque est plus faible ou moins vigilant que vous.

Donc, si votre intérêt personnel demande de vous des injustices, des extorsions, des trahisons, des brigandages, des assassinats, des abominations et des noirceurs de toute espèce, pourvu que vous n'ayez rien à craindre de l'œil ou du bras des hommes, vous devez être, sans crainte et sans remords, en mille et mille circonstances, injuste, ravisseur, traître, brigand, assassin, tout ce qu'on peut imaginer de pire en genre de scélératesse et de noirceur.

Donc, si votre bien particulier se trouve à vendre votre ami, à porter le déshonneur dans la maison de votre frère, à accélérer la possession de l'héritage paternel, à abattre l'autorité légitime, à bouleverser la patrie, à faire couler le sang des malheureux, pourvu que les ténèbres ou la force vous assurent l'impunité, vous devez être tour à tour, sans que chez vous la conscience ait droit de s'alarmer et de se récrier, ami perfide, frère incestueux, fils parricide, sujet rebelle, mauvais citoyen, tyran barbare et sanguinaire.

Système affreux, où l'inconséquence est le seul refuge, la seule sauve garde de l'honneur, de la vertu, de la raison ! Ainsi l'as-tu décerné, Dieu de la nature, Dieu de la religion ! L'impie ne peut sacrilégement s'élever, ou contre toi, ou contre la loi sacrée que tu as gravée dans nos cœurs, sans avoir nécessairement à rougir, ou de ses *principes* qu'il est forcé d'abandonner, ou de ses *mœurs* qu'il est contraint de diffamer !

Il est donc conforme à la nature et à la raison, cet *instinct puissant* de l'espèce humaine qui porte et incline tous les peuples de l'univers, à reconnaître l'existence d'un Dieu et à pratiquer une religion. Plusieurs de ces peuples ont défiguré la religion; mais aucun n'en a entièrement étouffé le germe. Ils s'égarent dans l'objet et dans l'exercice de la religion : mais ils ne s'égarent pas dans le principe naturel qui leur en constate l'existence, qui leur en persuade l'indispensable obligation.

Elle est donc opposée à la nature et à la raison, cette odieuse *prétention d'Epicure*, qui fait de la religion un vain fantôme, uniquement destiné à épouvanter et à tyranniser le genre humain. Ce que la nature inspire, ce que la raison avoue et démontre, peut-il être regardé comme un vain fantôme, par quiconque n'a pas étouffé à la fois et la nature et la raison ? Non, ce n'est point une frivole crainte qui fit naître la persuasion d'une divinité existante dans la nature : comme l'avance absurdement le Chantre d'Epicure : *primus in orbe Deos fecit timor*. C'est au contraire l'intime persuasion d'une divinité existante, persuasion indestructiblement consignée dans l'universalité des esprits et des cœurs, qui fit naître pour la Divinité, une crainte religieuse.

Ils sont donc absurdes et insensés, ces odieux et révoltants *blasphèmes de Machiavel*, par lesquels il fait naître la religion, non du cri de la nature et de la raison, mais de l'imposture et de l'artifice des princes, qui l'ont imaginée, dit-il, pour consolider leur autorité. Les princes politiques ont appuyé leur autorité, sur la religion des peuples, parce qu'ils ont trouvé, dans l'esprit et dans le cœur des peuples, la puissante persuasion d'une religion sacrée et inviolable. Mais c'est un *moyen préexistant* qu'ils ont employé et mis en œuvre, et non un moyen qu'ils aient créé et fait naître. Que penserait-on d'un philosophe qui prétendrait que les passions humaines doivent leur existence à l'artifice des princes et des politiques, parce que les princes et les politiques ont assez souvent fait servir à leurs desseins les passions humaines ? On penserait qu'il fait précisément comme Machiavel, qu'il renverse effrontément l'ordre et la nature des choses, pour appuyer un bizarre et extravagant paradoxe.

A quel inepte renversement d'idées et de principes ne mène pas un aveugle fanatisme d'impiété ! C'est ainsi que pour secouer le joug de toute religion, on ne craint point de renoncer manifestement aux plus saines lumières de la nature et de la raison ! C'est ainsi que pour se donner un prétendu mérite *d'esprit fort*, on ne rougit point de se montrer en esprit gauche, en esprit faux, en esprit inconséquent !

Nécessité d'une religion unique. — De l'idée d'un Dieu, d'un être incréé et créateur, découle enfin une *indéfectible véracité*, une *invariable rectitude*, principe et fondement d'une religion unique.

Non, le Dieu qui exige un culte, n'accepte point indifféremment tous les cultes : le Dieu qui a tracé une règle de mœurs, n'applaudit point indistinctement à toutes les règles de mœurs; le Dieu, auteur et objet de la religion, n'agrée et ne peut agréer qu'une seule et unique religion.

Pour mieux saisir et pour mieux faire sentir cette vérité fondamentale, ouvrons les annales du monde et du temps, et portons un regard philosophique sur les diverses religions qui ont régné ou qui règnent encore sur la terre. Quel spectacle nous présente en fait de religion l'histoire des peuples célèbres, plus différents entre eux par leur créance et par leur culte, que par leur caractère national et par leur gouvernement politique !

Les uns érigent des autels à l'impudicité, au larcin, à la vengeance, à la férocité barbare et sanguinaire, à toutes les passions, à tous les vices. On honorera la divinité par des infamies et par des folies qui déshonorent la raison.

Les autres firent impitoyablement couler, en l'hônneur de leurs dieux, le sang de leurs hôtes, de leurs ennemis, de leurs enfants. On fut barbare par zèle et parricide par piété.

Ceux-là s'inclinèrent, l'encensoir à la main, devant le bronze, le marbre, l'argile; devant les plantes et les animaux, et de pré-

férence, devant les différentes espèces de monstres que leur offraient la terre et la mer. On offrit à tout ce qu'il y eut de plus vil dans la nature un encens qu'on refusait à son auteur.

Ceux-ci, en reconnaissant l'existence d'un Dieu, sont divisés entre eux sur sa nature et sur ses opérations. Ce que l'un affirme et établit, l'autre le contredit et le détruit. Par exemple, chez Manès, la Divinité est partagée en un double principe, dont l'un est l'auteur du bien, et l'autre l'auteur du mal. Chez Mahomet, il n'est qu'un Dieu et qu'un principe, mais aveugle ou impuissant, il est soumis aux fabuleuses lois d'une ridicule fatalité. Chez Luther et Calvin, il n'y a dans Dieu ni double principe, ni ridicule fatalité, mais Dieu est un tyran absurde et barbare, qui nous fait des commandements impossibles; qui nous nécessite au crime, et nous punit pour l'avoir commis. *Chez le catholique*, il n'y a dans Dieu ni double principe, ni absurde fatalité, ni nécessité tyrannique. Dieu est simple et éternel, sage et puissant, juste et miséricordieux, libre et indépendant, fidèle et véridique : Dieu est tout ce qu'il n'est point chez les autres religions.

A la vue et d'après le tableau de ces *différentes religions*, quelles idées et quels sentiments doivent naître et se former dans mon âme ! Ces différentes religions peuvent-elles toutes venir de Dieu, peuvent-elles toutes être agréables à Dieu ? Telle est l'intéressante question, qu'il m'est permis d'évoquer et de juger au tribunal de ma raison (33 et 223) !

Il m'est évident d'abord que parmi ces différentes religions, il y en a eu et il y en a encore de déshonnêtes, d'infâmes; et que Dieu, qui est la *Sainteté par excellence*, ne peut pas être honoré par des vices et par des infamies. Il est clair que de telles religions ne peuvent ni venir de Dieu, ni être agréables à Dieu.

Il m'est évident ensuite que parmi ces différentes religions, il y en a eu et il y en a encore d'inhumaines, de sanguinaires, de féroces; et que Dieu, qui est la *bonté incréée*, ne peut pas être honoré par des cruautés, par des meurtres, par des parricides. Il est clair de même, que de telles religions ne peuvent ni venir de Dieu, ni être agréables à Dieu.

Il m'est évident encore que parmi ces différentes religions, il y en a eu et il y en a encore qui ne consistent que dans un ridicule enchaînement d'erreurs grossières, de fables extravagantes, de superstitions absurdes, et que Dieu qui est la *sagesse par essence*, ne peut pas être honoré par des délires, par des absurdités, par des extravagances. Il est clair de même que de telles religions ne peuvent ni venir de Dieu, ni être agréables à Dieu.

Il m'est évident enfin que ces différentes religions, comparées les unes aux autres, renferment dans leur ensemble une foule de dogmes spéculatifs et pratiques, qui sont diamétralement opposés les uns aux autres; que souvent ce que l'une adopte et révère comme une vérité, l'autre le condamne et le proscrit comme une erreur, que souvent ce que l'une érige en vertu, l'autre le met au rang des vices et des crimes, et que Dieu, qui est l'*essentielle véracité*, ne peut avouer comme vérité dans une religion, ce que dans une autre il réprouve comme mensonge, comme fausseté, ne peut commander dans celle-ci comme vertu, ce que dans celle-là il anathématise comme vice, comme crime.

Il est donc visible pour moi (et il le sera de même pour quiconque voudra comme moi consulter et écouter sa raison) que ces *religions ainsi opposées* ne peuvent ni venir toutes de Dieu, ni être toutes indifféremment agréables à Dieu, parce que je vois et je sens que Dieu ne saurait être en opposition avec lui-même; et que supposer que Dieu soit ou l'auteur ou l'approbateur de toutes ces religions opposées, c'est faire de Dieu un être bizarre et absurde, qui regarde capricieusement une unique et même chose, tantôt comme vérité, tantôt comme fausseté; ici comme crime, là comme vertu.

Il est donc visible pour moi que parmi ces religions ainsi opposées, il ne peut y en avoir qu'une seule qui soit vraie, qui soit avouée de Dieu, parce que je vois et je sens que la vérité étant essentiellement unique et indivisible, elle ne peut pas se trouver à la fois dans des religions essentiellement incompatibles; parce que je vois et je sens que n'y ayant qu'*un Dieu* dans la nature, il ne peut y avoir qu'un *même objet de créance*, ce sont les vérités et les oracles que nous a manifestés son indéfectible véracité; il ne peut y avoir qu'une *même règle de mœurs*, ce sont les lois et les préceptes que nous a intimés sa volonté adorable.

Il est donc visible pour moi, que n'y ayant qu'un Dieu, qu'une vérité, qu'une règle de créance et de mœurs, il ne peut pas y avoir plusieurs religions divines, plusieurs religions que le ciel avoue et agrée; et que l'indifférence en fait de religion, ou l'adhésion aveugle et arbitraire à une religion quelconque au hasard, ne saurait être le parti de l'homme sage et religieux.

Il est donc visible pour moi que la multiplicité des religions, est essentiellement incompatible avec l'idée que j'ai de Dieu, du Dieu de la nature et de la religion; qu'admettre indistinctement et conjointement toutes les religions qui ont régné ou qui règnent encore sur la terre, c'est attribuer à Dieu ou faire approuver à Dieu tous les vices, toutes les extravagances, toutes les contradictions que renferment ou consacrent ces religions opposées, qu'afficher le tolérantisme, c'est ou n'avoir point l'idée de la Divinité ou afficher l'irréligion.

Egarements du tolérantisme. — Odieux rejeton de la plus détestable branche du pyrrhonisme, fruit ténébreux de l'incertitude et de l'indécision en fait de religion, le *tolérantisme* adopte indifféremment tout culte, toute créance, toute morale, soit parce qu'il man-

que de cette saine lumière de l'âme, qui sait démêler les traits caractéristiques de la vérité, qui sait sentir les nuances différentielles par où elle diffère du mensonge et de l'erreur, soit parce que, ennemi secret de la vérité connue, il affecte de la méconnaître, afin de l'avilir et de la dégrader, en la confondant avec l'erreur, en la faisant marcher de pair avec le mensonge. Quelle qu'en soit la source, défaut de lumière dans l'esprit, ou défaut de droiture dans le cœur, aveuglément ou perfidie, le tolérantisme est sans doute l'état de l'âme le plus irréligieux (132).

Oui, l'égarement du malheureux Indien qui encense sacrilégement ses pagodes, ses fétiches, ses manitous, ses faux dieux quelconques, est moins coupable et moins irréligieux, que celui d'un superbe tolérant qui se déclare pour la multiplicité et pour l'indifférence des religions. L'idolâtre s'est fait des dieux composés de pierre ou de bois : le tolérant se fait un Dieu composé d'absurdités et de contradictions. L'idolâtre ne prévarique dans son culte que par son culte même ; le tolérant prévarique, autant qu'il est en lui, par tous les cultes impurs ou insuffisants qu'il approuve et qu'il autorise. L'idolâtre s'attache malheureusement à une religion fausse et absurde, parce qu'il conserve encore dans son cœur et dans son esprit, le germe de la vraie religion, que grava dans lui la main de la nature : le tolérant est sourcilleusement et froidement indifférent pour toutes les religions, parce qu'il a étouffé dans son esprit et dans son cœur tout germe, tout principe de religion. L'idolâtre est peut-être plus éloigné du bon sens et de la raison ; le tolérant est sûrement plus éloigné du vrai culte, de la vrai morale, de la religion qui vient de Dieu et qui mène à Dieu.

Nous venons de faire voir et sentir comment l'idée d'un Dieu, d'un Etre incréé et créateur, d'un Etre infini en tout genre de perfection, entraîne la nécessité et l'existence d'une religion et d'une seule religion. Il nous reste à faire voir et sentir de même comment l'idée d'une religion, d'une religion digne de Dieu et possible à l'homme, entraîne la necessité d'une révélation, ou la nécessité et l'existence d'une religion révélée.

SECONDE PARTIE.

Je n'examine pas s'il aurait pu exister un *autre ordre de choses*, où l'homme, créé avec un esprit plus sain et plus éclairé, avec un cœur plus pur et plus droit, n'eût eu besoin que de ses seules facultés naturelles, pour se rapporter et pour s'unir à son Dieu. Question frivole, ou du moins étrangère à la matière présente.

J'examine si, dans l'état d'aveuglement et de dépravation où je vois aujourd'hui la nature humaine, quelle qu'en soit la cause, l'homme peut se rapporter à son Dieu, connaître ses volontés saintes, lui rendre un culte légitime, s'unir saintement et suffisamment à lui, sans le secours d'une révélation. De cet examen philosophique, doit résulter la vérité à établir et à développer ; savoir, que par là même qu'il faut à l'homme une religion, il lui faut une révélation ; et que la nécessité de l'une entraîne indispensablement la nécessité de l'autre.

L'homme n'a et ne peut avoir que deux voies pour aller à Dieu, pour lui rendre un culte légitime, pour connaître ses lois adorables, pour l'honorer par l'exercice d'une religion digne de lui ; savoir, la raison ou la révélation, la *religion naturelle* ou une *religion révélée*. Si la première voie ne suffit pas pour le conduire et pour l'unir à Dieu, la seconde devient par là même d'une nécessité absolue et indispensable. Si l'idée d'une religion digne de Dieu et digne de l'homme, entraîne l'insuffisance de la religion naturelle, elle entraînera donc incontestablement la nécessité d'une religion révélée. C'est donc sur l'*insuffisance de la religion naturelle* que je vais établir la nécessité d'une révélation ou d'une religion révélée.

Et d'abord, qu'est-ce qu'une religion digne de Dieu et digne de l'homme ? Il est évident que ce ne saurait être un monstrueux assemblage d'absurdités, d'infamies, d'extravagances, de fureurs, de contradictions, d'inepties, tel que nous l'offrent l'idolâtrie, le mahométisme, et tant d'autres fantômes de religion, la honte et l'opprobre de l'esprit humain. Traçons-en donc une idée vraie et fidèle, que la raison puisse avouer.

La religion, envisagée dans sa plus grande généralité, est un commerce sacré entre le ciel et la terre, par lequel Dieu s'unit à l'homme, et l'homme s'unit à Dieu. Dieu s'unit à l'homme, en lui manifestant sa nature ; l'homme s'unit à Dieu, en l'honorant par de légitimes hommages. Dieu s'unit à l'homme, en lui traçant la route qu'il doit suivre ; l'homme s'unit à Dieu, en suivant la route qu'il lui trace. Dieu s'unit à l'homme, par les promesses qu'il lui fait ; l'homme s'unit à Dieu, en espérant fermement en ses promesses, en remplissant fidèlement les conditions dont il les fait dépendre. Dieu s'unit à l'homme, en le prévenant de ses grâces, en le comblant de ses bienfaits ; l'homme s'unit à Dieu, par la tendre reconnaissance qu'il en conserve, par le saint usage qu'il en fait. Voilà la religion envisagée dans son double objet, Dieu et l'homme.

De cette idée de la religion, je tire cette conséquence évidente et sensible : savoir, que *la religion doit être et la lumière et la règle de l'homme* ; qu'elle doit éclairer notre esprit, rectifier notre cœur.

Or j'avance et j'affirme que s'il n'y a pas une révélation divine, la religion naturelle, loin d'éclairer suffisamment notre esprit, nous plonge ou nous laisse dans les plus profondes ténèbres ; que s'il n'y a pas une révélation divine, la religion naturelle, loin de rectifier efficacement notre cœur, nous conduit et nous entraîne dans les plus déplorables égarements : en deux mots, que la religion naturelle, privée du flambeau de la révélation divine, nous égare presque toujours

et comme inévitablement, et dans la théorie et dans la pratique d'une religion digne de Dieu et de l'homme. Double principe, dont il est facile de faire sentir la vérité ; et d'où sort avec éclat l'insuffisance de la religion naturelle, et par là même, la nécessité d'une religion révélée (1) !

Je dis d'abord que, s'il n'y a pas une révélation divine, la religion naturelle, loin d'éclairer suffisamment notre esprit, loin de nous donner une religion digne de Dieu et de l'homme, nous plonge ou nous laisse dans les plus profondes ténèbres et sur la Divinité et sur le culte et sur la morale : la preuve en est également simple et plausible. La connaissance de la religion est d'une nécessité également indispensable pour tous les hommes : pour le sujet qui obéit, comme pour le monarque qui commande ; pour le simple peuple, condamné à un travail obscur et pénible, comme pour les sublimes génies, occupés aux emplois éclatants ou aux profondes spéculations, puisqu'ils sont tous également les enfants du Père céleste ; qu'ils lui doivent tous également des hommages ; qu'ils ont tous également besoin de connaître leurs obligations et leurs devoirs envers Dieu, envers eux-mêmes, envers leurs semblables. Or s'il n'y a pas une révélation, si Dieu n'a pas tracé et déterminé par lui-même ces obligations et ces devoirs, voilà l'homme inévitablement réduit à l'une de ces deux choses, ou à suivre aveuglément une religion arbitraire, ou à se faire un système de religion.

S'il suit aveuglément une religion arbitraire, le voilà inévitablement exposé à adopter une créance frivole et fabuleuse, un culte impur ou insuffisant, une morale vicieuse et criminelle, une religion composée de vices et d'extravagances ; monstre dont l'idolâtrie et le mahométisme ne nous ont prouvé que trop longtemps et ne nous prouvent que trop encore, la possibilité. Une telle religion sera-t-elle digne de Dieu ? L'homme sera-t-il suffisamment éclairé et perfectionné par une telle religion ?

S'il faut qu'il se compose un système de religion, n'est-il pas évident que la religion devient impossible pour le plus grand nombre des hommes, et que le défaut de lumières, le trouble des passions, la brièveté de la vie, le tumulte et l'embarras des affaires, en rendent absolument incapables plus des trois quarts du genre humain ? Une telle classe d'hommes, l'incomparablement plus grande portion du genre humain, a-t-elle été dispensée de toute religion ; ou a-t-elle été condamnée à suivre aveuglément une religion absurde et vicieuse ?

Dans la portion restante du genre humain, choisissons et observons ce très-petit nombre d'hommes plus favorisés de la nature et de la fortune, qu'un génie plus riche et plus heureux, qu'une vie plus libre et plus tranquille, mettent en état de se livrer à des recherches profondes, à des méditations systématiquement suivies. Dans quel labyrinthe d'erreurs et sur le culte et sur la morale et sur la Divinité, ne les verrons-nous pas se perdre et s'égarer, s'ils ne sont pas dirigés et guidés dans leurs systèmes de religion, par le flambeau de la révélation ? Que le passé nous instruise sur le présent ! Que les efforts anciens du génie et de la raison nous montrent et nous apprennent de quoi sont capables aujourd'hui la raison et le génie !

Dans quelles épaisses ténèbres ne furent pas ensevelis ces grands hommes, ces brillantes lumières de l'antiquité profane qui osèrent entreprendre de bâtir des systèmes de religion, par le secours et d'après les lumières de la simple raison ou de la raison privée du flambeau de la révélation ?

Quelles ténèbres, quels égarements dans leur créance spéculative et pratique ! Les uns combattirent l'existence d'une divinité distinguée de la nature visible, se plongèrent dans les révoltantes absurdités du matérialisme, nièrent la distinction du vice et de la vertu ; et ne reconnurent d'autre bien et d'autre mal, que le bien et le mal sensible et physique. Les autres en admettant l'existence d'une divinité distinguée de la nature, la défigurèrent totalement dans les portraits qu'ils en tracèrent ; nièrent ou son unité, ou sa prescience, ou sa liberté, ou sa providence ; lui attribuèrent ou une absurde multiplicité de natures incompatibles, ou une fatalité nécessitante, ou une inertie léthargique, ou une aveugle et stupide ignorance ; et pour comble d'égarement, lui imputèrent leurs passions et leurs vices, pour avoir droit d'être vicieux et corrompus d'après elle. Tous enfin, ou ils n'eurent aucune créance fixe et assurée, ou ils n'eurent qu'une créance erronée et vicieuse, touchant la Divinité ; ou ils refusèrent à Dieu tout culte ; ou ils ne lui décernèrent et ne lui rendirent qu'un culte indigne de lui.

L'idée de la morale ne fut pas moins défigurée chez eux, que l'idée de la Divinité. Selon Epicure, l'unique fin de l'homme, c'est le bonheur ; et l'unique bonheur, c'est le plaisir et la volupté : voilà les dogmes moraux du trop célèbre épicurisme. Selon Zénon, la vertu et la perfection de l'homme consistent dans une austérité bizarrement sauvage, dans une fierté follement boursouflée, dans une apathie et dans une insensibilité manifestement chimériques ; voilà les dogmes moraux du trop admiré stoïcisme. Les lois établies par les sages de l'Asie, permirent l'inceste et la polygamie ; les lois de Rome et d'Athènes autorisèrent la fornication et le divorce : les lois de Lacédémone approuvèrent et consacrèrent le vol et l'adultère : voilà la législation, voilà la morale de ces fameux sages dont s'applaudit l'antiquité

(1) Il n'y a jamais eu de peuple (dit la Faculté théologique de Paris, dans la censure d'Emile), qui par les seules lumières de la raison, et sans le secours de la *Révélation divine*, soient parvenus d'eux-mêmes à la vérité sur le sujet de la religion.

Toutes les nations qui n'ont pas marché à la lumière de la vraie révélation, ont pratiqué des cultes déraisonnables et odieux. Tous les philosophes même qui, n'ayant pour guide que leur raison, ont tâché d'expliquer les devoirs de l'homme, ont erré souvent sur beaucoup de points de la dernière conséquence.

profane. Dans leurs profondes spéculations sur la nature, sur la Divinité, sur le culte, sur les mœurs, les plus grands génies furent précisément ceux qui donnèrent dans les plus grands écarts.

Superbe raison, quel est donc le fondement de ton enflure et de ton orgueil ! Théâtre et jouet malheureux du préjugé, du mensonge, de l'incertitude, des passions, quand tu es livrée et abandonnée à toi-même, tu ne nous conduis donc pour l'ordinaire, en genre de religion, qu'à des doutes, à des erreurs, à des vices ! Et si plus éclairée aujourd'hui, tu rougis de ces excès d'égarement, n'est-ce pas de la révélation divine que tu empruntes, sans t'en apercevoir, les clartés salutaires qui t'empêchent de tomber dans le même aveuglement ? Naissons-nous aujourd'hui avec des lumières plus épurées et plus vives, que ces rares génies de l'antiquité profane, qui feront d'ailleurs l'admiration de tous les siècles ? Et le commun des hommes, sans le secours de la révélation divine, serait-il plus en état de se donner une religion vraie et pure, une religion digne de Dieu et digne de l'homme, que ne le furent ces hommes sublimes, qui ont été nos maîtres en tout ce qui fut du ressort de la simple raison ?

Sans une révélation divine, la connaissance d'une religion digne de Dieu et digne de l'homme, est hors de la sphère et de la portée de l'homme, est impossible à l'homme : il faut donc nécessairement qu'il y ait une révélation divine, c'est-à-dire une voie courte et facile, une voie féconde et universelle, une voie sûre et infaillible, pour conduire les hommes au vrai et à l'honnête.

La révélation divine est une *voie courte et facile*. Elle dispense des longs examens, des profondes spéculations, dont le grand nombre des hommes n'est pas capable. Dieu parle : il ne s'agit que d'écouter et de croire. C'est par ce moyen que, dès l'enfance même, l'on sait, sans effort et sans travail, quelles idées on doit avoir de la Divinité, quel culte il faut lui rendre, quelles règles de mœurs on doit suivre.

La révélation divine est une *voie féconde et universelle*. Faite avec tout l'appareil de la majesté divine à un corps de nation, consignée dès son origine dans les livres divins, authentiques et publics, elle se répand et se conserve sans altération : elle s'imprime et se grave aisément dans tous les esprits ; elle est également à la portée des grands et du peuple, des savants et des ignorants.

La révélation divine est une *voie sûre et infaillible*. On ne craint point de se tromper, quand on est instruit par l'organe de Dieu lui-même. On ne craint point de s'égarer, quand Dieu lui-même trace la route. Les oracles saints ne laissent dans l'âme aucune perplexité, aucune incertitude, aucun doute : c'est la lumière qui éclaire et qui se fait sentir.

Révélation bienfaisante, c'est par ton moyen et par ton secours, que le simple peuple est infiniment plus éclairé aujourd'hui et sur le culte et sur la morale et sur la Divinité que ne le furent jamais les sages et les philosophes de l'antiquité profane !

Je dis ensuite que s'il n'y a pas une révélation divine, la religion naturelle, loin de rectifier efficacement notre cœur, loin de régler et de réformer nos mœurs par l'exercice d'une religion digne de Dieu et de l'homme, nous conduit et nous entraîne dans les plus déplorables égarements : la preuve en est encore simple et plausible. La nature nous crie qu'il existe une religion sacrée et inviolable : que cette religion sacrée et inviolable impose de grandes obligations, exige de grands sacrifices. Mais en quoi consiste, dans la pratique, cette religion ? Quels sont en détail, ces sacrifices et ces obligations, prescrits par cette religion ? C'est ce que la nature ne dit point, ou ne dit que d'une manière souvent bien équivoque, bien confuse.

Persuadé de l'existence et de l'indispensable nécessité d'une religion ; incertain et indécis sur la nature, sur l'objet, sur les obligations de cette religion ; malheur au cœur humain s'il s'égare, parce que ses égarements, autorisés et consacrés en apparence par un principe saint et révéré, seront et plus excessifs et plus opiniâtres et plus incorrigibles ! Et comment pourra manquer de s'égarer trop souvent le cœur humain, n'ayant pour guide, dans la pratique d'un culte, dans la pratique d'une morale, que le faible flambeau de la religion naturelle, qui souvent obscure dans ses décisions et dans ses lois, sans cesse exposée au nébuleux despotisme des préjugés, toujours flexible à l'impression turbulente et variable des passions, fait quelquefois un devoir, de ce qui ne peut pas même être permis ; érige souvent en vertu et en sacrifice ce qui n'est en soi qu'un vice ou un attentat condamnable ; éclaire suffisamment l'homme sur les premiers principes du culte et de la morale, et l'égare affreusement dans les plus simples conséquences qui en découlent ?

L'homme est fait pour pratiquer une religion : principe incontestable et sensible ! Mais ce principe incontestable et sensible, à quelles affreuses conséquences ne mène-t-il pas, quand l'aveugle raison, facile à s'égarer, en est le seul interprète, en fait seule l'application ? Quels excès, quels attentats, quelles infamies, n'a pas occasionnés et consacrés, dans tous les siècles et dans toutes les contrées, l'instinct puissant d'une religion arbitraire et mal entendue, privée du flambeau de la révélation ? C'est de cette *voix arbitraire et mal entendue* de la religion naturelle, que sont nés tous les égarements de l'esprit et du cœur humain.

C'est cette voix arbitraire et mal entendue de la religion naturelle, qui donna naissance aux coupables extravagances de l'idolâtrie, aux monstrueux délires de la métempsycose, aux révoltantes impiétés de la magie et de la superstition. On sentait l'existence d'un Dieu, et on l'adora partout où l'on imagina sa présence ; on jugeait l'âme immortelle, et on la plaça, après la mort de l'homme, dans le corps d'un animal quelconque ; on sentait

dans la nature, un pouvoir supérieur à la nature, et on tenta de l'imiter par le ministère infernal de certaines puissances invisibles.

C'est cette voix arbitraire et mal entendue de la religion naturelle, qui donna lieu aux détestables fureurs du fanatisme; qui apprit aux peuples de la Gaule et de la Tauride, à faire couler, en l'honneur de leurs dieux, le sang de leurs semblables; qui porta des pères barbares et dénaturés, au voisinage de la terre sainte, à sacrifier de leurs propres mains, leurs enfants à l'infâme Moloch; qui enseigne encore aujourd'hui à de malheureux Indiens, à immoler aux mânes d'un illustre mort, ses esclaves et ses épouses. Le langage de la nature, de la raison, et peut-être un reste confus de la primitive tradition, apprirent aux hommes de siècle en siècle, qu'une divinité entraîne une religion, qu'une religion entraîne un sacrifice; et de l'abus de ces principes si naturels, naquit une religion sanguinaire et féroce, qui déshonora et la Divinité et l'humanité.

C'est cette voix arbitraire et mal entendue de la religion naturelle, qui métamorphosa chez les Grecs et chez les Romains, tous les vices et toutes les passions, en tout autant de divinités révérées; et qui, outrageant à la fois et la religion et la raison et les mœurs, décerna et consacra avec une magnificence la plus splendide, au milieu de Rome, d'Antioche, d'Athènes, de Paphos, des temples et des autels au plus aveugle des vices, à la plus brutale des passions, à l'impudicité. On sentait l'existence d'une invisible Divinité; et cette Divinité mal connue, le cœur humain la plaça dans tout ce qui flattait le plus ses goûts et ses penchants.

C'est cette voix arbitraire et mal entendue de la religion naturelle, qui promène encore aujourd'hui de systèmes en systèmes, d'égarements en égarements, cette foule orgueilleuse d'incrédules, chez qui il est autant de religions que de têtes, qui ne s'accordent entre eux, que dans leur haine commune pour la vérité, dont les principes opposés et contradictoires ouvrent toujours de concert la porte à tous les vices. Ils sentent dans leur esprit et dans leur cœur l'existence d'une religion qui les captive ou qui les condamne; et pour détourner ou pour affaiblir son impression importune, ils la commentent, ils la travestissent, ils la dénaturent, quelquefois ils l'anathématisent et l'abjurent.

C'est enfin cette voix arbitraire et mal entendue de la religion naturelle, qui donna lieu autrefois à un fameux impie (1), d'imputer à la religion même tous les délires, tous les travers, tous les maux, qui sont nés de l'oubli de la révélation. La raison s'égara, et la religion fut blasphémée. *Tantum relligio potuit suadere malorum!*

La preuve d'expérience et la preuve de spéculation s'unissent donc de concert, pour établir l'insuffisance de la religion naturelle. Partout où la religion naturelle est privée du flambeau de la révélation, elle se déploie et s'épanouit en une religion, spéculative et pratique, indigne et de Dieu et de l'homme; comme on peut facilement s'en convaincre, en examinant avec plus ou moins d'attention, la religion des différentes nations infidèles, anciennes et modernes (1): donc cette religion naturelle, abandonnée à elle-même, n'est point suffisante pour donner à l'homme une religion digne et de Dieu et de l'homme.

Il conste par les deux principes généraux que nous venons de suivre et de développer, que la religion purement naturelle n'est point une religion suffisante, soit qu'on l'envisage du côté de Dieu, soit qu'on l'envisage du côté de l'homme: c'est le fondement d'une religion, mais ce ne saurait être tout l'édifice.

La religion naturelle n'est point suffisante, *du côté de Dieu*. Elle restreint le souverain domaine de Dieu, puisqu'elle dégage l'homme de toute soumission aux vérités positives, aux préceptes libres. Elle expose la sainteté de Dieu, à un culte impur ou insuffisant, puisque parmi les cultes que l'homme peut choisir, il en est de tels. Elle laisse en défaut la sagesse de Dieu, puisqu'elle lui fait choisir une si équivoque et si défectueuse manière de manifester ses attributs et ses volontés.

La religion naturelle n'est point suffisante *du côté de l'homme*, puisqu'elle laisse son esprit en proie aux plus épaisses ténèbres, aux plus accablantes incertitudes, dans tout ce qui concerne la spéculation de la religion; puisqu'elle expose son cœur aux plus funestes écueils, aux plus déplorables égarements dans tout ce qui concerne la pratique de la religion.

Et si la religion naturelle, encore pure et intègre, telle qu'elle est tracée dans nos esprits et dans nos cœurs par la simple nature est une religion insuffisante, combien plus ne le sera-t-elle pas, défigurée par les vices et par les erreurs qu'y mêle le déiste! Non, le *déisme* n'est point une religion que le ciel avoue, ou plutôt c'est une religion que désavoue même la raison.

Que penser d'une religion qu'on trouve à peine existante dans le monde, si l'on remonte à trente ou quarante ans au delà du temps présent; d'une religion qui, pour se décorer d'un mérite d'antiquité, ne rougit point de se fabriquer une romanesque généalogie dans le paganisme, et de se donner fabuleusement pour sectateurs les Caton, les Trajan, les Marc-Aurèle, les Antonin, les Epictète, les Aristide, les Confucius, les Pythagore, les Platon, les Socrate (2), qui ne

(1) Le poëte Lucrèce, dont nous avons donné ailleurs une idée (80).

(1) Les ténèbres de l'esprit, les égarements du cœur, ne sont pas toujours des crimes chez les nations infidèles que n'a point éclairées le flambeau de la révélation ancienne ou moderne. Une ignorance invincible, une impossibilité réelle de mieux faire, le silence ou l'aveu d'une conscience droite, peuvent en rendre plusieurs excusables. Mais ce ne sont pas moins en eux-mêmes des vices réels, qui exigent dans l'économie de la Providence, l'existence d'un moyen propre à les faire cesser : ce moyen est la Révélation divine, à laquelle peut parvenir tout infidèle qui suit fidèlement sa conscience et sa raison (128).

(2) Le déisme paraît quelquefois regarder le sage et

pensèrent jamais à elle; d'une religion qui s'efforce de s'incorporer avec la religion universelle, avec la religion primitive, avec la *religion naturelle*, et qui n'en est qu'une altération nouvelle, qu'un nouvel abus; d'une religion qui, sous l'imposant appareil de quelques axiomes satisfaisants en genre de vérité, de quelques axiomes honnêtes en genre de mœurs, voile et accrédite une foule de principes corrupteurs destinés à ouvrir la porte à tous les vices, à ôter tout frein à toutes les passions; d'une religion qui ne feint de s'élever philosophiquement contre les égarements du préjugé et de la superstition, que pour détruire sacrilégement et l'ancienne et la nouvelle révélation, que pour saper irréligieusement tous les sacrés fondements du seul culte, de la seule morale, de la seule religion que le ciel avoue?

Que penser d'une religion qui n'a aujourd'hui et qui n'eut jamais pour disciples que quelques coupables déserteurs de la plus sainte des religions, que quelques malheureux apôtres de la licence et de la volupté; d'une religion qui ne saurait opposer à cette foule innombrable de saints à vertus austères, à vertus éminentes, à vertus exemplaires, dont les noms révérés sont consacrés dans les fastes du christianisme, qu'un petit nombre de philosophes à principes licencieux, à morale épicurienne, livrés sans frein et sans remords à tous les déplorables égarements de l'esprit et du cœur; d'une religion qui n'a pu voir dans son sein des âmes honnêtes et vertueuses que dans l'hypothèse possible où, par une heureuse inconséquence, les mœurs de ses disciples n'auraient point été d'accord avec leurs principes?

Que penser d'une religion dont le dogme fondamental est ou la matérialité ou la mortalité de l'âme, d'une religion qui porte l'aveuglement ou jusqu'à attribuer la pensée à la matière, ou jusqu'à refuser l'immortalité à l'esprit; d'une religion qui ne reconnaît dans l'homme pour principe de ses connaissances ou de ses vertus, ou qu'une matière plus déliée et plus fluide, comme dans les plantes, ou qu'une âme mortelle et périssable, comme dans les brutes; d'une religion qui dégrade et ravale l'homme, jusqu'à le mettre ou au niveau des simples automates, ou au niveau des plus vils animaux? (68 et 71.)

Que penser d'une religion qui ne reconnaît l'existence d'un Dieu créateur que pour le dépouiller de cette Providence bienfaisante qui est comme une dépendance nécessaire du bienfait de la création; l'existence d'un Dieu législateur, que pour lui ravir le titre inaliénable de juge suprême, de suprême rémunérateur, de suprême vengeur; d'une religion qui nous fait du Dieu de la nature et de la religion un Dieu en tout absurde, en tout inconséquent, en tout insensé; un Dieu qui aime et commande la vertu, et qui est sans affection et sans récompenses pour les âmes vertueuses; qui hait et défend le crime, et qui est sans aversion et sans châtiments pour les âmes criminelles et perverses; un Dieu qui impose des lois célestes, et à qui il est indifférent qu'on les observe ou qu'on les viole, qu'on soit pieux ou sacrilége, honnête ou infâme, juste ou scélérat?

Que penser d'une religion qui, toujours flottante et incertaine dans ses dogmes, toujours en conflit et en opposition dans l'esprit et dans le cœur de ses disciples, n'a jamais pu parvenir à avoir aucun point de créance, à se donner un catéchisme commun qu'adoptassent deux de ses sectateurs; d'une religion dont tout le *vague catéchisme* se réduit à enseigner, contre le cri éclatant du sentiment et de la raison, contre la persuasion générale de tous les siècles et de toutes les nations, que, s'il y a un Dieu dans la nature, il ne s'embarrasse ni de nos crimes, ni de nos vertus; que, s'il y a une âme immatérielle dans l'homme, elle périt et s'anéantit au moment de la mort, ou que si elle subsiste au delà de ce terme fatal, ce n'est point pour être ou punie de ses crimes, ou récompensée de ses vertus; qu'ainsi l'homme n'a de bien à espérer, de mal à craindre, que dans la vie présente, et qu'il n'est pour lui ni bonheur, ni malheur, ni vertu, ni crime, ni religion, ni Dieu, dans l'éternelle nuit du tombeau?

O blasphèmes, ô horreurs! La raison se récrie et se révolte contre ces détestables principes: un sentiment naturel et inextinguible les condamne et les dément; le fondement ruineux sur lequel porte tout cet abominable édifice de licence et d'impiété s'écroule et se détruit par lui-même, au premier moment où la passion cesse de l'étayer, au premier moment où une saine philosophie commence à l'examiner et à le sonder.

Non, adorable Auteur de mon existence, mon âme n'aura pas le sort que le déiste, que le plus dangereux ennemi de ta religion sainte et le plus coupable blasphémateur de ton saint nom, lui suppose et lui assigne! Je sens et je serais bien humilié de ne pas sentir que ce principe divin que tu as mis dans moi, qui m'éclaire et qui m'anime, n'est pas le même principe qui remue l'automate ou la brute. Je sens que l'*Etre pensant* chez moi est essentiellement différent de l'être matériel, et que la ruine de celui-ci ne doit point entraîner la ruine de celui-là. Je sens qu'un être qui s'élève jusqu'à toi, qui te connaît, qui t'admire, qui t'adore, que tu créas pour saisir le vrai et pour chérir le bien, dans l'ordre physique, dans l'ordre moral, dans l'ordre simplement intelligible, n'est ni la matière, ni une modification de la matière, ni un effet de la matière et de ses modifications; n'est ni le mou-

vertueux Socrate, comme son patriarche: il se trompe. Dans un siècle où la loi évangélique n'existait pas, où la loi de Moïse n'obligeait que les seuls Juifs, Socrate fut adorateur d'un Dieu et non déiste. On peut dire la même chose de quelques autres sages de l'antiquité profane, chez les Romains, chez les Grecs, chez les Egyptiens, chez les Perses, chez les Chinois, etc. (121, 128).

vement, ni une modification du mouvement, ni un effet du mouvement et de ses modifications; qu'un tel être est une substance aussi essentiellement spirituelle que celle qui forme ton essence divine. Je sens qu'une substance spirituelle est une substance qui ne renferme en soi aucun principe de corruption et de dissolution, une substance indestructible par son propre fond, immortelle par son exigence naturelle: une substance que rien ne rappelle vers le néant, et qui ne saurait rentrer dans le néant que par l'action infinie de ta main toute-puissante qui l'en a tirée. Je sens d'ailleurs que mes craintes et mes espérances ne se bornent pas à cette courte et misérable vie, trop indigne de borner tes desseins éternels, et qu'elles s'étendent à l'infini, ainsi que tes vues adorables, au delà du lugubre tombeau qui doit renfermer ma cendre. Je sens que ces craintes et ces espérances que j'éprouve en moi et que je découvre de siècle en siècle dans tous mes semblables, ne doivent point être vaines et trompeuses, puisqu'elles naissent de ma nature, puisqu'elles sont conformes à ma raison, puisque tu les as mises en moi, pour me rendre et plus grand et plus heureux et plus parfait.

Mais quand même je ne trouverais pas dans moi les principes et les fondements de mon immortalité naturelle, c'est dans toi encore, Dieu adorable, que je les découvre, que je les trouve inébranlablement établis! Je sais que tu es la sagesse et la justice par essence, et que ces divins attributs doivent nécessairement t'engager à mettre une juste différence entre la vertu que tu chéris et que tu commandes, et le crime que tu abhorres et que tu défends; à récompenser celle-là et à punir celui-ci. Je vois d'ailleurs que cela ne se fait pas toujours en ce monde; j'y vois trop souvent le crime heureux et triomphant, et la vertu dans l'infortune et dans l'humiliation; j'y vois le crime applaudi et glorifié, et la vertu condamnée à l'oubli et quelquefois à l'opprobre. Il faut donc nécessairement qu'il y ait une autre vie où nous attende ton adorable justice, et par conséquent que mon âme soit immortelle, pour être, après cette vie périssable et momentanée, ou le sujet de tes récompenses, ou le sujet de tes châtiments.

La religion du déiste, ruineuse dans son principe, pernicieuse dans ses conséquences, n'a donc aucun titre qui l'établisse, aucun fondement qui l'appuie. Destinée à détruire la révélation, elle ne sert qu'à prouver plus authentiquement combien la révélation est nécessaire pour éclairer l'esprit et pour régler le cœur de l'homme.

De l'idée d'un Dieu, d'un Etre incréé et créateur découle la nécessité d'une religion et d'une seule religion. De l'idée d'une religion digne de Dieu et possible à l'homme, découle l'insuffisance de la religion naturelle, la nécessité d'une révélation divine.

Si une telle révélation est nécessaire, la conséquence est aisée à déduire. Dieu n'est ni absurde, ni infidèle: donc Dieu s'est manifesté aux hommes autrement que par les simples lumières de la raison. Donc *il existe une révélation divine:* soit qu'elle consiste, pour la majeure partie du genre humain, dans un *dépôt commun de lumière et de vérité,* auquel tous les hommes peuvent participer, soit qu'elle réside, pour certains peuples, dans des grâces et dans des illustrations surnaturelles, qui doivent dans chaque homme isolé, ou suppléer ou conduire à ce dépôt commun de vérité et de lumière (119 *et* 128).

La *nécessité d'une religion révélée* est donc déjà une preuve de son existence: preuve solide et irréfragable, mais qui n'est cependant qu'un préparatif et un acheminement aux *preuves de fait,* qui établissent l'existence de cette religion divine d'une manière bien plus triomphante et bien plus persuasive, et que nous développerons amplement dans toute la première partie du troisième discours suivant.

Dieu de la nature, Dieu de la religion, c'est en vain que la philosophie parle à l'esprit, si ta grâce ne parle au cœur! La raison humaine peut prouver et établir la nécessité d'une religion, la nécessité d'une révélation: mais il n'appartient qu'à ta grâce céleste de soumettre à une religion révélée, les esprits et les cœurs. Imprime, Dieu puissant et propice! imprime vivement dans nos esprits et dans nos cœurs, la persuasion de cette double vérité, qu'il faut à l'homme une religion, qu'il faut à l'homme une religion révélée; et nous sommes disciple de la vraie religion! Oui, Dieu de lumière et de vérité, si je suis une fois bien convaincu et bien persuadé par ta grâce céleste, qu'il est pour moi d'une nécessité indispensable de m'attacher et d'être fidèle à une religion, à une religion révélée, mon choix ne sera pas longtemps incertain et douteux.

Cette religion qui, entée sur celle des prophètes et des patriarches, remonte jusqu'à la naissance du monde et embrasse tous les siècles; cette religion, dont les dogmes sont si saints, le culte si auguste, la morale si pure et si sublime; cette religion autorisée par des prophéties si frappantes, justifiée par des miracles si éclatants, établie sur des témoignages si authentiques et si convaincants; cette religion, dont l'esprit et le cœur s'applaudissent, quand les passions ne les aveuglent pas; cette religion, la seule marquée au sceau indubitable et permanent de la divinité, la *religion chrétienne catholique,* aura bientôt reçu l'hommage de mon esprit et de mon cœur.

O vous, qu'un esprit d'orgueil et d'indépendance, que le prestige du mensonge et de l'illusion ont malheureusement arrachés à cette religion divine, réfléchissez un moment sur les raisons solides et sensibles qui établissent la nécessité d'une religion, la nécessité d'une révélation, et bientôt, désabusés de vos vains systèmes, délivrés de vos fatigantes incertitudes, revenus de vos funestes égarements, vous serez chrétiens, vous serez catholiques! Semblable à la feuille desséchée, qui se détacha de l'arbre, et dont se

joue l'haleine des vents; flottant et incertain, votre esprit a été emporté d'erreur en erreur, d'égarement en égarement, toujours en proie à l'agitation, à l'instabilité, à l'incertitude, sans jamais rien trouver qui pût le satisfaire et le tranquilliser. N'en doutez plus : il n'y a que l'adhésion à la vraie religion, à la religion que Dieu nous a lui-même enseignée et révélée, qui puisse le rendre au calme en le rendant à la vérité!

Et vous qui avez eu l'inestimable avantage de connaître et de posséder dès votre enfance la vraie religion, la religion émanée de Dieu, la seule religion par laquelle Dieu veut être servi et honoré, apprenez à la révérer et à la chérir encore davantage, en voyant que le culte qu'elle vous prescrit, que la loi qu'elle vous impose, sont une suite et une dépendance de l'idée même que vous avez de votre Dieu! Apprenez à ne point vous repentir des généreux sacrifices que vous pouvez avoir faits à cette religion divine, et à lui en faire de plus grands encore, quand elle les demandera de vous! La paix et la douceur intérieures qu'elle vous fait déjà goûter en ce monde périssable, ne sont qu'une ombre et une image imparfaite de ces torrents de délices ineffables, qu'elle vous mérite et qu'elle vous assure dans la céleste patrie, où elle doit combler et éterniser votre félicité.

Second discours

SUR LA RELIGION. DIVINITÉ DE LA RELIGION CATHOLIQUE.

Baptizantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritus sancti.

Baptisez les nations au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit (*En saint Matthieu, chap.* XXVIII).

C'est au nom de l'adorable Trinité que nous avons été initiés, et qu'ont été comme nous initiés tous les chrétiens à la religion évangélique. A peine nés et mis au monde, à peine éclairés des premiers rayons de la lumière, nous fûmes portés sur les sacrés fonts, pour y recevoir, en vertu de ce nom ineffable, une naissance plus précieuse, la naissance à la grâce et à la vérité. Nous fûmes engagés à la vraie religion et au vrai Dieu, *avant que* notre raison, encore captive, *fût en état* de prendre aucun engagement par elle-même.

Devenus chrétiens par le bienfait de notre naissance au sein du christianisme, ou plutôt par la prédilection bienfaisante d'une Providence propice, nous la reçûmes sans la connaître, cette *religion divine*. D'heureux préjugés, fruits des exemples et des leçons de nos pères et de nos maîtres, nous apprirent dès l'enfance à la révérer et à la chérir, à adorer ses mystères et à suivre ses lois sacrées (6).

Ce que nous ne fîmes d'abord que par une sainte et aveugle habitude, dans ces premiers temps de la vie où l'on ne pense et où l'on n'agit encore que d'après des impressions étrangères; *notre raison*, fortifiée et mûrie par l'âge, l'a avoué et ratifié dans la suite avec connaissance de cause et d'après ses propres lumières.

Elancée de bonne heure vers tous les genres de connaissances; nourrie de toutes sortes de lectures philosophiques, et exercée à les toutes juger; déterminée à ne rien rejeter et à ne rien adopter avec légèreté; paisiblement assise sur les préjugés, soumis et condamnés au silence; habituée à tout analyser et à tout apprécier dans les opinions humaines, elle s'est principalement attachée, en différents temps et en différents lieux, à porter ses spéculations et ses réflexions sur les *diverses religions* qui ont régné ou qui règnent encore dans l'univers : et après les plus attentifs et les plus *profonds examens* sur tout ce qui concerne ces différentes religions, libre et indépendante, maîtresse de parler ou de se taire, mue à parler par le seul intérêt de la vérité connue (1), elle ne craint point d'avouer, en face du ciel et de la terre, qu'elle s'est toujours applaudie de son adhésion à la religion dans laquelle elle s'est vue naître, et qu'elle est prête à se rendre compte à elle-même, à rendre compte à tous les êtres pensants, des différents motifs de crédibilité, intrinsèques et extrinsèques, dont l'ensemble a toujours fondé et toujours de plus en plus fortifié son adhésion à cette religion divine; des premiers, dans ce discours, des derniers, dans le discours suivant.

Le cri de la nature, les lumières de la raison, le témoignage de notre cœur, l'usage et la pratique de tous les peuples, tout nous annonce, tout nous avertit que l'homme est soumis à une religion, c'est-à-dire à une *règle divine, et de créance et de culte et de mœurs*, qu'il ne peut ni ignorer ni enfreindre sans crime : comme nous l'avons fait voir et sentir dans le précédent discours.

Mais parmi les différentes religions qui règnent dans le monde, quelle est celle que le ciel a donnée à la terre, et qui doit unir et lier l'homme à Dieu? C'est la religion que je professe, la religion chrétienne catholique, l'ensemble de la religion des patriarches, des prophètes, des apôtres (2).

Seule la religion que je professe, la *religion catholique* porte en elle-même un double caractère de divinité, qui l'annonce pour la religion d'un Dieu, pour l'unique religion. Deux principes généraux, également sensi-

(1) L'intérêt de croire ne peut jamais être une raison de croire, comme on l'a quelquefois platement objecté aux défenseurs du christianisme : mais quand c'en serait une, nous déclarons que nous ne l'avons pas.

(2) Sed estis cives sanctorum et domestici Dei, superædificati super fundamentum apostolorum et prophetarum, ipso summo angulari lapide Christo Jesu, in quo omnis ædificatio constructa crescit in templum sanctum in Domino (*Eph.*, II, 19).

bles et lumineux, en seront la preuve convaincante.

Il est évident que la religion d'un Dieu doit être une religion pure et sainte dans sa doctrine; parce que Dieu, qui est la vérité, la sagesse, la sainteté par essence, ne peut rien enseigner, rien prescrire de faux ou d'impur.

Il est évident que la religion d'un Dieu doit être une religion ancienne et permanente, qui embrasse tous les siècles du monde, parce que Dieu a dû être servi et adoré dans tous les temps, et que la religion est le moyen nécessaire par lequel Dieu a dû être adoré et servi.

Cette religion sera donc évidemment la religion d'un Dieu, la vraie et l'unique religion, qui seule réunira ces deux caractères de divinité, la *pureté de doctrine* et la *perpétuité de durée :* seule la religion catholique les réunit: seule elle est donc la religion d'un Dieu, la vraie religion, la religion que l'homme doit suivre.

Religion divine dans sa doctrine, religion divine dans sa durée, telle est en deux mots la religion catholique. Religion pure et sainte, craignons de la déshonorer par nos mœurs! Religion ancienne et permanente, craignons de la perdre par nos infidélités!

PREMIÈRE PARTIE.

Une religion émanée du ciel, une religion qui a pour source et pour origine un Dieu infiniment sage et infiniment saint, doit être évidemment une religion pure et sainte dans sa doctrine. Il est empreint, en traits sensibles et lumineux, ce premier caractère de divinité, la pureté de doctrine dans la religion du catholique et dans la seule religion du catholique, envisagée et dans ce qu'elle enseigne et dans ce qu'elle commande, dans ses dogmes spéculatifs et dans ses dogmes pratiques.

La religion du catholique est pure et sainte dans ce qu'elle enseigne, ou dans les différents points de créance spéculative auxquels elle soumet notre raison.

Que l'impie s'élève contre les dogmes de ma religion et qu'il en fasse le malheureux fondement de son incrédulité! Je plains son aveuglement, s'il agit avec droiture: je déteste sa scélératesse, s'il agit contre sa conscience et contre ses lumières. Pour moi, fidèle à ma pensée, je ne craindrai point de l'avouer: ce sont ces dogmes mêmes qui m'attachent à ma religion, et qui contribuent à cimenter ma foi.

Dogmes saints, éternel objet des contradictions et des blasphèmes de l'impie, seuls vous nous donnez des idées vraies, des idées sublimes, des idées soutenues et conséquentes, des idées dont la raison puisse être satisfaite, de Dieu, de l'homme, de l'origine des choses, de l'ordre de la nature! Seuls vous nous menez, par des sentiers de certitude et de lumière, jusqu'au commencement des temps, jusqu'à la grande époque de la création! Seuls vous nous apprenez ce que semble devoir deviner la raison, et ce qui a cependant échappé à la raison de tous ou de presque tous les anciens philosophes profanes: que Dieu seul a existé en lui-même et par lui-même, de toute éternité; et que le ciel, la terre, le genre humain, toutes les espèces vivantes et végétantes, ont reçu de lui, depuis quelques milliers d'années, leur accidentelle existence! Seuls vous nous annoncez que toute la nature est sous la main de Dieu; que Dieu seul, par son infinie puissance et par son infinie sagesse, la meut, la règle, l'anime, la conserve! Seuls vous nous montrez nettement et distinctement la double destination de l'homme, sa destination présente et sa destination future; dont l'ensemble est évidemment nécessaire pour agrandir, pour motiver, pour justifier les desseins éternels du Créateur, dans la formation d'un aussi étonnant assemblage de grandeur et de faiblesse, de richesse et de misère, qui devait ou ne jamais exister, ou exister pour une fin plus grande et plus noble que n'est la triste et malheureuse face qu'il joue dans cette vie périssable! Seuls vous nous découvrez la source et l'origine des contradictions éternelles que nous éprouvons dans notre nature, entre notre bassesse et notre excellence, entre nos passions et notre raison, entre l'homme charnel et l'homme spirituel! Seuls vous conciliez la providence, la justice, la bienfaisance, la sainteté de Dieu, avec cet essaim de maux qui nous assiégent, avec cette pente rapide qui nous emporte vers le mal; en nous apprenant que ces vices et ces misères n'étaient point dans notre primitive nature, et qu'ils peuvent devenir pour nous une source permanente de mérites et de triomphes éternels! Sans vous, je ne connais plus mon Dieu, dans les idées que j'ai de ce Dieu: je ne connais plus l'homme, dans cette permanente contrariété que je vois dans l'homme: je ne connais plus la nature, dans cette inconcevable opposition que j'y découvre partout, entre son intrinsèque *inertie* et les prodiges de son action régulière et permanente, entre son défaut visible d'intelligence et les merveilles de son admirable harmonie, de son ineffable mécanisme. A l'instant où votre lumière cesse de m'éclairer, la nature de Dieu, la nature de l'homme, la nature matérielle et visible, tout rentre pour moi dans cet effroyable chaos d'incertitude et de ténèbres, où se perdirent autrefois, et où se perdront toujours, les plus clairvoyants philosophes, privés du flambeau de la révélation.

Soyons pour un moment l'un de ces philosophes profanes; et écartant de notre esprit tout ce qu'enseigne la religion de Moïse et de Jésus-Christ, soumettons à un philosophique examen et la nature matérielle et la nature humaine.

Je contemple cet immense univers, où je suis à peine un atome; et dans ce grand livre, je vois écrite, en caractères éclatants et ineffaçables, l'existence d'un Dieu principe de tout, d'un Dieu auteur et moteur et conservateur de la nature visible. Qu'il est grand, qu'il est riche, qu'il est magnifique! Quelle

sagesse préside à ses conseils et à ses desseins ! Quelle puissance éclate dans ses opérations et dans ses œuvres ! Je sens sa présence, je tremble devant lui, je l'admire, je l'adore ! Je dois évidemment à ce Dieu mon existence, mes facultés, tous mes biens : mais, hélas ! pourquoi lui dois-je aussi toutes mes misères et tous mes maux ! Je reconnais ce Dieu, et comment pourrais-je ne pas le reconnaître pour mon Père : mais pourquoi ce Père, infiniment riche et infiniment bienfaisant, ne me fit-il pas plus heureux ?

Je contemple cette terre, ce petit monde à part, que j'habite ; et sur ce globe je vois répandus des millions et des millions d'hommes, dont la nature est semblable à la mienne : me connaître, c'est les connaître tous. Je descends donc dans moi-même, et généralisant mes idées, je cherche dans ma propre nature, le tableau de toute l'espèce humaine, passée, présente et future. Mais quel ténébreux labyrinthe s'ouvre devant moi ! Toutes mes idées s'y perdent et s'y confondent ! Pourquoi me vois-je destiné à la peine, au travail, à la douleur, tandis que je nais avec un penchant invincible pour la tranquillité et pour le bonheur ? Pourquoi suis-je affligé, malheureux, puni, dès ma plus tendre enfance, tandis que je ne me sais coupable d'aucun crime, d'aucun délit ? Pourquoi me sens-je un penchant rapide pour le vice et pour le mal, tandis que ma raison m'ordonne impérieusement de pratiquer la vertu, de faire le bien ? Pourquoi soupiré-je après un bonheur parfait ; tandis que je n'en vois point de tel sur la terre ? Pourquoi ce Dieu qui m'a donné l'existence et la vie, me livre-t-il en *proie* à un essaim de misères et de calamités, qui m'accablent, et que je n'ai point méritées ; tandis que je sais qu'il est essentiellement bon et essentiellement juste ? Pourquoi permet-il que la vertu gémisse dans l'humiliation et dans l'infortune ; tandis que je ne puis douter qu'il ne la chérisse ? Pourquoi laisse-t-il prospérer le crime ; tandis qu'il m'est évident qu'il le déteste et qu'il l'abhorre ? Tel est l'effroyable cahos d'incertitude et d'ignorance où je me trouve enseveli, quand ma religion cesse de m'éclairer et de m'instruire !

Mais écouté-je ma religion ? Le nuage se dissipe : la lumière naît et se fait sentir, tout se développe et se montre dans le plus grand jour.

Dans les principes de ma religion, je suis malheureux, parce que je suis né d'un sang coupable. Je suis porté au mal, parce que ma nature, viciée dès sa primitive origine, n'est plus telle que Dieu la forma. Je soupire après le bonheur, parce que je suis fait pour le souverain bien. J'essuie des combats, parce que je suis destiné à des couronnes immortelles.

Dans les principes de ma religion, Dieu est sans inconséquence, sans vice, sans reproche. Dieu est infiniment grand en créant l'univers par sa toute-puissante parole, en le gouvernant par son adorable providence, en soumettant la nature visible à des lois de lui dépendantes, en élevant le genre humain à une destination surnaturelle et éternelle. Dieu est infiniment saint en défendant le crime, infiniment juste en le punissant, infiniment miséricordieux en s'immolant pour en réparer le désordre. Dieu est bienfaisant en nous comblant de ses dons ; sanctificateur en nous prévenant de ses grâces, libéral et magnifique en récompensant nos faibles vertus d'une éternelle félicité.

Dans les principes de ma religion, la prospérité n'enfle point, le désastre n'abat point le cœur de l'homme. L'homme heureux ne s'abandonne point à un aveugle oubli de soi-même, à une criminelle ingratitude envers son Dieu : il voit la main qui lui dispense le bonheur, il voit la main qui peut le lui ravir. L'homme malheureux ne se livre point à un accablant désespoir : coupable, il sent que Dieu le punit, pour le rappeler de ses égarements ; innocent, il sait que Dieu l'éprouve pour purifier et pour multiplier ses vertus.

Dans les principes et sous les dogmes de ma religion, la nature n'est plus, dans son existence et dans son action, un ténébreux assemblage d'incompatibilités ; la Divinité est disculpée et vengée, la raison est éclairée et satisfaite.

Ils ne sont donc point absurdes et révoltants, ou plutôt, ils sont donc vrais et incontestables, ces dogmes augustes, puisqu'ils sont d'accord avec les idées que j'ai de mon Dieu, de la nature, de moi-même ; puisqu'ils sont une conséquence indubitable des vérités les plus certaines, des principes les plus plausibles ; puisqu'ils me sont d'ailleurs attestés par l'indéfectible source de toute certitude, par l'organe même de la Divinité.

Il y a deux méthodes ou deux marches différentes, pour arriver à la certitude des choses. Dans l'une, on descend d'un principe avoué et reconnu pour certain, jusqu'à ce qu'on arrive, par une suite non interrompue de vérités liées et enchaînées entre elles à la vérité qu'on veut établir ou constater. Dans l'autre, on remonte d'une chose encore inconnue, mais qu'on suppose vraie ou réelle, jusqu'à ce qu'on arrive, par un enchaînement continu de vérités intermédiaires, à quelque vérité primitive, reconnue pour certaine et pour incontestable, dans laquelle va se résoudre en dernière analyse la chose qu'on avait supposée vraie et certaine. Nos dogmes saints ne sont pas en tout hors de la sphère de ces deux sources de certitude : comme il est facile de le faire voir et sentir, en appliquant l'une ou l'autre méthode, et surtout la première, à quelques-uns de nos dogmes fondamentaux.

Y a-t-il un *péché d'origine ?* Vérité obscure, et peut-être incertaine en elle-même ! Mais elle devient sûre et certaine, par la connexion qu'elle a avec le principe connu de la bonté et de la sainteté d'un Dieu.

Je pénètre dans le sanctuaire de la Divinité, et je vois qu'un Dieu essentiellement bon, essentiellement ennemi du crime, essentiellement amateur de la vertu, n'a pas pu former le genre humain avec un esprit aussi aveuglé, avec un cœur aussi corrompu, avec

un corps sujet à tant de misères, avec une nature aussi viciée dans toute sa substance : donc cette nature n'est plus telle qu'elle sortit des mains du Créateur, donc elle a été pervertie et dégradée. Elle ne l'a pas été sans raison et sans sujet; donc il y a eu de la part de l'homme, une cause de cette dépravation et de cette dégradation de la nature humaine, lesquelles, par une suite funeste, passent dans nous avec l'existence et la vie.

Vérité frappante ! La philosophie profane, dit un des beaux génies du quatrième siècle, en ignora la cause; mais elle en reconnut la réalité : *Rem vidit, causam nescivit* (115 et 219).

Y a-t-il *une autre vie?* Vérité obscure et peut-être incertaine par elle-même ! Mais elle devient sûre et certaine, par la connexion qu'elle a avec le principe connu de la justice et de la sagesse d'un Dieu.

Je me place par la pensée dans l'immobile éternité, d'où je contemple la scène changeante du monde et du temps. J'y vois paraître et disparaître, d'âge en âge, les générations humaines; j'y vois sans fin des crimes impunis et des vertus malheureuses, et je dis : Dieu est juste et équitable, donc le crime doit avoir son châtiment et la vertu sa récompense; le crime et la vertu souvent ne l'ont pas en cette vie, donc il doit y avoir une autre vie où le crime soit puni et la vertu récompensée.

Je dis de même : En créant tant de millions et de millions d'hommes, Dieu se proposa une fin sage, une fin digne de lui. Mais où en serait la sagesse de Dieu, s'il ne créait l'homme, ce chef-d'œuvre de ses ouvrages visibles, que pour en faire, pendant un petit nombre de jours ou d'années, le déplorable jouet des passions, des infirmités, des égarements de l'esprit et du cœur, de toutes les misères attachées à l'humanité, et pour le replonger, après cette courte et malheureuse farce, dans le même néant d'où il vient de le tirer? Donc la destinée des humains n'est point bornée à la vie présente, donc il y a pour eux une autre vie où se montrent plus en grand les desseins du Créateur sur l'homme.

Y a-t-il un *culte fixe et déterminé?* Vérité obscure, et peut-être incertaine en elle-même ! Mais elle devient sûre et certaine, par la connexion qu'elle a avec le principe connu de la sagesse et de la sainteté d'un Dieu.

Je consulte et je sonde la nature de ce Dieu, et je vois qu'un Dieu créateur n'a pu former l'homme que pour sa gloire : donc l'homme est destiné à rendre à son Dieu un culte qui l'honore. Je vois qu'un culte absurde ou impur ne peut pas honorer un Dieu sage, un Dieu saint: donc ce Dieu ne doit point accepter et avouer indifféremment tous les cultes, puisque parmi ces cultes, il y en a d'infâmes, de sacriléges, de fanatiques, d'insensés. Je vois que le choix et la détermination d'un culte légitime, excèdent la sphère et la capacité de l'aveugle et ignorante multitude : donc il doit y avoir un culte fixe et déterminé, qui soit à la portée de l'homme éclairé et de l'homme ignorant; qui, par son uniformité, soit propre à réunir les esprits et les cœurs en un concert d'hommages religieux, et à faire de tous les hommes comme une seule famille destinée à bénir et à louer le Père commun.

Y a-t-il une *loi naturelle*, une règle invariable et universelle de mœurs ? Vérité peut-être obscure et incertaine en elle-même ! Mais elle devient sûre et certaine, par la connexion qu'elle a avec le principe connu de la providence et de la sainteté d'un Dieu.

J'interroge mon cœur, et mon cœur me répond qu'une invisible et adorable main a gravé dans lui une règle de mœurs, à laquelle il se sent indispensablement et invariablement soumis. J'interroge ma raison; et ma raison me répond que la vertu n'est point un vain nom, que le crime n'est point une vaine chimère; et que par conséquent il existe une autorité suprême qui défend le crime et qui commande la vertu. J'interroge l'idée que j'ai de mon Dieu; et elle me répond qu'un Dieu sage, qu'un Dieu amateur de l'ordre, qu'un Dieu la sainteté et la rectitude par essence, n'a point livré l'homme au désordre de ses caprices, de ses passions, de ses fureurs. D'où je conclus qu'il existe une loi naturelle, une loi divine, une éternelle et invariable règle de mœurs, qui oblige dans tous les temps et dans tous les lieux, et qu'il n'est jamais permis de transgresser et d'enfreindre.

Y a-t-il eu une *vraie création?* La nature visible a-t-elle passé du néant à l'existence? Vérité obscure et peut-être incertaine en elle-même ! Mais elle devient sûre et certaine par la connexion qu'elle a avec le principe connu de l'inertie intrinsèque de la matière et de l'infinie activité de l'Etre *incréé*.

Il est certain que quelque chose existe de toute éternité; et que ce qui existe de toute éternité a dû avoir en soi une activité essentielle et infinie, éternellement féconde en sa propre existence; sans quoi il n'aurait pu avoir par soi-même une existence éternelle. Il est certain que les corps qui sont le plus en prise à mes observations, tels que l'argile, l'eau, la pierre, les métaux, les mixtes et ainsi du reste, n'ont point en eux-mêmes et par eux-mêmes cette activité essentielle et infinie; puisque, plus je les observe, plus je me convaincs que l'inertie et l'inactivité sont leur partage intrinsèque et naturel. Donc ces corps qui sont plus en prise à mes observations, donc, par un jugement d'analogie, les autres corps qui sont moins en prise à mes observations, n'ont point eu en eux-mêmes et par eux-mêmes une existence éternelle : donc ils ont reçu l'existence; donc ils l'ont reçue de l'Etre incréé, de l'Etre éternellement et essentiellement existant : donc il y a eu une vraie création (162).

C'est ainsi que les dogmes fondamentaux de ma religion, ces dogmes que l'incrédulité attaque avec le plus d'acharnement, vont se résoudre en dernière analyse dans des principes incontestables dont l'évidence nous garantit la certitude et la vérité.

Mais parmi les dogmes de la religion catholique, dira peut-être encore quelque incrédule, combien de *mystères révoltants* que la raison détruit ou qui détruisent la raison (1) !

Ancienne imposture, cent fois confondue et cent fois renouvelée ! Les mystères de la religion catholique sont au-dessus de la raison; ils échappent à ses lumières, ils excèdent la sphère de son intelligence. Mais ces mystères ne sont point contre la raison : elle ne trouve rien dans ses lumières qui leur soit évidemment et formellement opposé, ou plutôt ses lumières mêmes lui font voir et sentir qu'on ne peut découvrir aucune contradiction, aucune impossibilité dans l'objet incompréhensible de ces dogmes mystérieux (217).

Comment prouvera-t-on, par exemple, que l'infinie et incompréhensible justice de Dieu ne puisse pas toujours haïr et punir des crimes qui ne cesseront jamais d'être crimes; ne puisse pas toujours aimer et récompenser des vertus qui ne cesseront jamais d'être vertus ? Où est donc en cela l'impossibilité ou l'absurdité des peines et des récompenses éternelles ?

Comment prouvera-t-on, ou que les premiers auteurs du genre humain, n'aient pas été primitivement créés dans un état gratuit de justice et de félicité originelles ; ou que le genre humain n'ait pas pu être privé, pour quelque crime de ses auteurs et de ses représentants, des avantages gratuits de cet état primitif? Où est donc en cela l'impossibilité ou l'absurdité d'un péché d'origine (115 et 219) ?

Comment prouvera-t-on que les espèces ou les apparences du pain et du vin renferment une union essentielle et inamissible avec telle substance de pain et de vin, en telle sorte que ces espèces ou apparences ne puissent jamais exister avec la substance d'un corps différent ? Où est donc en cela l'impossibilité ou l'absurdité de la présence réelle du corps de l'Homme-Dieu sous les espèces eucharistiques (202) ?

Comment prouvera-t-on que la séparation de l'âme humaine et du corps humain entraîne une opposition essentielle avec une nouvelle union de cette âme et de ce corps, en telle sorte que telle âme et tel corps, après leur séparation, ne puissent jamais plus être réunis, par la volonté et par l'action du Créateur, en un même tout ? Où est donc en cela l'impossibilité ou l'absurdité d'une résurrection générale?

Comment prouvera-t-on que la nature visible renferme une connexion essentielle et immuable avec telles et telles lois physiques qui la régissent ; en telle sorte que ces lois ne puissent jamais être suspendues ou interrompues, par la volonté et par l'action du Dieu auteur, moteur et conservateur de la nature? Où est donc en cela l'impossibilité ou l'absurdité des miracles ?

Comment prouvera-t-on que dans Dieu, l'unité de nature, dont on n'a qu'une idée très-incomplète et très-imparfaite, renferme une opposition intrinsèque et évidente avec une trinité de personnes, dont on n'a aucune idée, aucune connaissance objective ? Où est donc en cela l'impossibilité ou l'absurdité du mystère de la Trinité (217) ?

Les mystères de la religion chrétienne catholique, quelque puisse en être et l'obscurité et l'incompréhensibilité, n'ont donc rien qui soit évidemment et formellement opposé à la raison. Leur objet incompréhensible excède, à la vérité, la sphère de la raison : mais dans cet objet incompréhensible, dont l'existence lui est attestée et constatée par une autorité infaillible, la raison ne voit rien qui en suppose ou qui en entraîne l'impossibilité. Pourquoi et sur quel fondement pourrait-elle donc s'inscrire en faux contre leur existence, contre leur réalité ?

La raison n'en conçoit pas la nature, n'en comprend pas l'objet : voilà tout ce qu'elle peut opposer à la vérité révélée de ces mystères. Mais est-elle faite pour comprendre toute vérité? Voudrait-elle refuser son assentiment et son adhésion à tout ce qui ne se montre pas bien lumineusement et bien intuitivement à son intelligence? Voudrait-elle mettre au rang des fables et des chimères une infinité de choses certaines et indubitables, dont elle ne comprend ni la nature, ni la cause, ni la manière ?

Non, ce n'est pas simplement dans les grands phénomènes de l'univers, dans le conflit harmonique des éléments, dans le ressort moteur des astres, dans le mécanisme secret qui forme les météores, qui anime et renouvelle sans cesse la nature, que nos lumières sont en défaut ! C'est dans nous-mêmes, c'est dans ce qui nous est le plus intime, qu'elles nous manquent et nous abandonnent. Il n'est point de plus grande énigme pour l'homme que l'homme lui-même, qui sait qu'il existe sans savoir comment et par quel mécanisme il existe; qui sait qu'il a des pensées et des sentiments, sans savoir quelle est et la nature et la cause de ses sentiments et de ses pensées; qui sait qu'il se meut, sans savoir comment il a l'action et le mouvement; qui sait qu'il est composé d'esprit et de matière, sans bien savoir ce que c'est que la matière, ce que c'est que l'esprit.

Quel déraisonnable aveuglement n'y aurait-il donc pas, à vouloir soumettre toutes les inconcevables profondeurs de la Divinité, toutes les ineffables merveilles de la création et de ses dépendances, toutes les opérations secrètes ou éclatantes d'une providence infinie dans ses vues et dans ses ressources, aux faibles lumières d'une intelligence infiniment bornée, qui échoue et qui échouera éternellement contre la nature d'un grain de sable, qu'elle s'efforce en vain de comprendre ?

Si tout était lumière hors de la religion, disait le célèbre évêque d'Hippone, nous

(1) Tout est vérité, mais tout n'est pas en tout point mystère, dans les dogmes de la religion. On peut donc [illegible] comme une classe séparée des dogmes qui sont plus [illegible]ccessibles et plus impénétrables à la raison humaine (214).

pourrions peut-être, avec quelque apparence de raison, nous défier de ses ténèbres; mais puisque au dehors tout est également obscurité pour nous, le secret de Dieu doit nous rendre plus respectueux et plus attentifs, et non pas plus incrédules : *Secretum Dei intentos debet facere, non adversos.*

L'incompréhensibilité des mystères de la religion catholique, ne détruit donc point la certitude et la crédibilité qui peut leur être imprimée par la *révélation divine*, ou par la manifestation surnaturelle qu'a daigné nous en faire l'Etre suprême, l'Etre essentiellement incapable et de se tromper et de nous tromper. Ainsi, quand des miracles éclatants, opérés en face de toutes les nations; quand des prophéties célèbres, justifiées avec éclat par l'événement; quand mille et mille témoignages authentiques du ciel et de la terre nous attesteront et nous constateront la vérité de ces dogmes sacrés, leur incompréhensibilité intrinsèque ne sera donc plus un titre légitime pour refuser notre assentiment, notre adhésion, notre créance, à l'objet de ces dogmes.

Pure et sainte dans ce qu'elle enseigne, la religion du catholique ne l'est pas moins dans ce qu'elle commande. Le culte et la morale, tel est l'objet de ses dogmes pratiques

Le *culte du catholique* est pur et saint, dans tout ce qui le constitue, dans tout ce qui le décore. C'est la piété, c'est la charité, c'est la reconnaissance, c'est la docilité de cœur et d'esprit, c'est l'exercice intérieur de toutes les vertus, qui en constituent l'essence au fond de l'âme. C'est la religiosité, c'est la modestie, c'est le recueillement, ce sont des cantiques saints, des prières ferventes, des cérémonies augustes, un adorable sacrifice, qui le montrent au dehors et qui en font un spectacle intéressant de religion et d'édification. Culte intérieur, culte extérieur, tout y est saint, tout y est touchant, tout y est auguste : partout s'y fait sentir et la suprême majesté de Dieu qui reçoit l'hommage, et l'humble et le religieux anéantissement de l'homme par qui l'hommage est rendu.

Par la pratique intérieure et extérieure des vertus morales, des vertus sociales, des vertus religieuses, nous retraçons dans nous en tout et partout l'image sacrée de ce Dieu de sainteté et de perfection, dont la nature est le temple, dont le cœur du juste est l'autel, dont les plus chères victimes sont les passions immolées : culte d'imitation!

Par la religieuse mélodie de nos chants, par ces simples et sublimes cantiques que répètent si fréquemment et nos voix et nos cœurs dans nos saints temples, dans ces asiles augustes où se fait plus spécialement sentir et chérir la présence, où se communique et se déploie plus richement la bienfaisance de notre Dieu; nous publions ses grandeurs, nous rendons hommage à ses magnificences, nous révérons sa majesté suprême : culte d'admiration, d'adoration!

Par les pieuses offrandes que nous lui présentons, par le tendre souvenir que nous conservons de ses bienfaits, nous avouons hautement qu'il est la source primitive, l'adorable dispensateur de tous les biens : culte de reconnaissance!

Par notre soumission intérieure aux lois sacrées qu'il nous a intimées, soit par lui-même, soit par les dépositaires de son autorité; nous respectons ses ordres suprêmes, nous nous conformons à ses volontés adorables, nous le révérons comme notre législateur, comme notre juge, comme notre premier maître : culte d'obéissance!

Par le sincère repentir de nos égarements, par l'humble aveu de nos fautes, par les tendres effusions de notre cœur, nous l'honorons comme notre bienfaiteur, comme notre père, comme notre souverain bien : culte de charité et d'amour!

Par nos humbles prières, par notre confiance filiale, par nos affectueux anéantissements, nous implorons sa miséricorde et sa bienfaisance, nous reconnaissons sa toute-puissance et son souverain domaine sur toutes choses : culte de dépendance!

Par l'immolation journalière de la sainte victime qui a succédé aux anciens holocaustes, nous lui faisons hommage de notre vie, nous expions nos infidélités, nous obtenons de nouveaux bienfaits : culte d'adoration, d'expiation, d'impétration, d'actions de grâces!

Le culte intérieur, vivifié et consacré par lui-même, s'épanouit naturellement en un culte extérieur, qu'il consacre et qu'il vivifie. Le culte extérieur aide et favorise à son tour le culte intérieur, qu'il anime et qu'il soutient. De leur union, de leur accord, de leur concert, résulte ce *culte parfait, qui* rapporte et dévoue à Dieu l'homme *tout entier*, tout l'homme matériel et tout l'homme spirituel; ce culte sage, saint, auguste, affectueux, religieux, que la raison avoue, parce qu'il est digne d'elle; que Dieu doit nécessairement avouer et agréer, parce qu'il est digne de lui : *Rationabile obsequium vestrum!*

La *morale du catholique* est pure, sainte, divine, et dans les règles de conduite qu'elle trace, et dans les motifs de vertu et de perfection qu'elle présente!

Tous les vices que proscrit la saine raison, ma religion les condamne et les anathématise. Toutes les vertus que la saine raison avoue, ma religion les commande et les canonise. Les vices que la raison se contente d'improuver et de blâmer, ma religion les arrête et les refrène par la crainte d'un Dieu vengeur. Les vertus que la raison se borne à approuver ou à admirer, ma religion les anime et les soutient par l'espoir de l'éternelle récompense dont elles sont le prix. Quel contraste frappant entre les motifs des vertus profanes, et les motifs des vertus chrétiennes et religieuses!

Les motifs qui animent ou soutiennent les vertus purement humaines sont des motifs faibles et bornés, languissants et peu énergiques. C'est la nature qui inspire confusément, ou la raison qui dicte froidement ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter.

Les motifs qui animent les vertus chrétiennes et religieuses sont des motifs infiniment grands, infiniment intéressants, infiniment énergiques. C'est la présence imposante d'un *Dieu législateur*, qui intime majestueusement ses volontés et ses lois, et dont l'œil perçant est toujours et partout ouvert sur ceux qui les observent et sur ceux qui les enfreignent; d'un *Dieu rémunérateur*, dont l'inépuisable magnificence étale à la vertu, à la vertu obscure ainsi qu'à la vertu éclatante, les infinies récompenses dont elle doit être le prix; d'un *Dieu vengeur*, dont l'inévitable et inexorable justice épouvante le crime, dans les ténèbres comme dans le grand jour, par la perspective accablante des remords cuisants, des feux dévorants, des supplices interminables qui lui sont destinés et assurés.

Les motifs des vertus purement humaines, n'ont guère prise que sur les actions d'éclat et d'apparat, que sur l'homme en spectacle à ses semblables : parce que l'homme profane, qui n'a point en vue les grands principes et les grands motifs de la religion, ne peut guère être animé dans ses vertus, que par le suffrage des hommes ; et que les hommes ne peuvent accorder leur suffrage à des vertus qui leur sont cachées et inconnues.

Les motifs des vertus chrétiennes et religieuses ont prise sur l'homme dans toutes les circonstances possibles, sur l'homme caché dans les ténèbres ou exposé aux regards publics, sur l'homme tout entier et sans aucune exception, sur son esprit, sur son cœur, sur sa mémoire, sur son imagination, sur toutes ses puissances intellectuelles et sensibles, sur toute l'étendue et sur toute la profondeur de son âme; où ils vont prévenir ou retrancher toute pensée déréglée, tout sentiment condamnable, tout désir illicite et criminel; où ils vont former et régler l'homme intérieur, plus vertueux au dedans qu'au dehors, plus religieux aux yeux de Dieu qu'aux yeux des hommes, parce que l'homme chrétien et religieux est soutenu et animé dans ses vertus par la vue de Dieu lui-même, de Dieu et de toute sa majesté adorable, de Dieu et de toutes ses amabilités touchantes, de Dieu et de toute son infinie magnificence, de Dieu et de toute sa redoutable justice; de ce Dieu saint, clairvoyant, terrible, dont l'empire s'étend également et sur les actions et sur les consciences; qui condamne et anathématise à la fois et l'infraction de la loi et la volonté de l'enfreindre; pour qui les crimes ténébreux et les crimes éclatants, les vertus cachées et les vertus connues, sont également en lumière et en évidence; qui veut non-seulement que l'homme paraisse juste, irréprochable, religieux, mais qu'il le soit réellement et invariablement, et dans ses actions, et dans ses projets, et dans ses désirs, et dans ses pensées.

Tous les motifs de vertu qu'a l'homme profane, l'homme chrétien et religieux les a de même : puisque la religion se borne à rectifier la nature, à perfectionner la raison, sans détruire ni l'une ni l'autre. L'homme profane n'a pas les motifs de vertu infiniment plus puissants, infiniment plus solides et plus efficaces, qu'a l'homme chrétien et religieux : puisque celui-là n'a en vue que les hommes et la vie présente, et que celui-ci est animé dans ses vertus, et par la vue de Dieu, et par la perspective de l'éternité. De là la faiblesse, la fragilité, l'imperfection des vertus purement humaines. De là la sublimité, la solidité, la perfection des vertus chrétiennes et religieuses.

Quelle morale, que celle qui règle et qui anime l'homme chrétien, l'homme catholique! Toute la sagesse et toute la sainteté de Dieu y sont empreintes. Une morale qui par les sublimes règles de conduite qu'elle nous trace, par les puissants motifs de perfection qu'elle nous offre, tend à nous rendre dans tous les temps, dans toutes les situations, dans toutes les circonstances, religieux et reconnaissants à l'égard de Dieu, justes et bienfaisants à l'égard de nos semblables, sévères et irréprochables à l'égard de nous-mêmes; une morale qui arrête et refrène le vice par la crainte des terribles jugements de Dieu; qui encourage et anime la vertu, par l'espoir des célestes récompenses; une morale qui lie les hommes entre eux, par les nœuds sacrés des plus solides vertus; une morale qui nous apprend à sacrifier généreusement et constamment nos intérêts à la justice, nos ressentiments à la charité, nos passions à la raison et à la religion, nos goûts, nos plaisirs, nos fortunes, nos vies, notre honneur même, à l'inviolable loi du devoir : une telle morale pourrait-elle n'être pas la morale d'un Dieu; peut-elle même venir d'une autre source que de Dieu? *Lex Domini immaculata, convertens animas.*

Superbes politiques, qui osez tout soumettre au calcul d'un intérêt terrestre, qui n'envisagez une *religion divine* que dans ses rapports civils et humains, donnez l'essor à vos spéculations intéressées, et voyez combien influerait sur le bonheur de l'univers cette religion sainte, si elle était partout répandue et partout observée!

Quelle heureuse révolution produirait cette religion céleste, et dans les esprits et dans les cœurs! La fraude et la violence ne troubleraient plus la tranquillité publique : la force et la terreur ne seraient plus nécessaires pour faire régner la justice et les lois : nos jours et nos fortunes n'auraient plus rien à craindre de l'audace, de la licence, de l'ambition, de la cupidité. On ne verrait plus l'affreuse discorde troubler la paix des familles, l'infâme calomnie dénigrer l'innocence, la basse jalousie poursuivre le mérite et la vertu, de coupables excès de débauche altérer la nature et le tempérament, des crimes énormes attirer sur la terre les fléaux et les vengeances du ciel, des guerres meurtrières porter le deuil et la désolation dans les villes et dans les campagnes. Partout on verrait les monarques régner en pères, faire respecter et chérir leur autorité, donner de justes lois, s'occuper du bonheur de leurs sujets. On verrait les dépositaires de leur au-

torité suprême n'en jamais abuser pour fouler tyranniquement les peuples, pour augmenter iniquement leur fortune. On verrait la bonne foi régner dans le commerce; l'équité, dans les tribunaux de justice; la fidélité et l'union, chez les époux. On verrait la loi de Jésus-Christ, religieusement suivie et observée, ramener sur la terre ces jours d'innocence et de félicité pour lesquels le ciel nous avait créés, et que nous perdîmes par l'infidélité d'un père coupable.

Et, pour ajouter la preuve d'expérience et d'exemple à la preuve de spéculation et d'induction, par les mœurs des vrais chrétiens, apprenons à connaître et à révérer les salutaires influences du christianisme.

Dans cette classe de citoyens distingués, à qui l'autorité suprême confie l'exercice d'une portion de son pouvoir, que la naissance, ou la faveur, ou le mérite appelle à l'honorable emploi de gouverner leurs semblables, qui sont comme le chaînon qui lie le peuple à son souverain et le souverain à son peuple; quels sont les *hommes en place* dont le cœur, ouvert au cri de l'humanité, se montre sensible aux misères publiques; qui, toujours accessibles et bienfaisants, mettent leur gloire et leur plaisir à bien mériter de leurs concitoyens; qui, aimant sincèrement et la patrie et l'humanité et leur souverain, s'intéressent au bonheur des provinces qu'ils gouvernent, comme ils s'intéresseraient à leur propre famille, à leurs propres enfants? Ne sont-ce pas ceux dans qui règne l'esprit du christianisme, et qui, dans leur élévation, n'oublient point celui de qui émane primitivement toute autorité légitime, toujours essentiellement destinée à être juste et bienfaisante?

Dans cette classe de citoyens éclairés, que l'autorité légitime élève librement à la noble fonction de veiller à l'observation des lois, de rendre la justice aux peuples, de représenter au souverain les vœux et les besoins des provinces, quels sont les *juges incorruptibles*, qui, fidèles à leurs serments, uniquement dévoués à l'inflexible équité, n'accordent jamais rien à la brigue et à la faveur; qui, nourris assidûment de la pénible étude des lois et des causes, ne craignent point de sacrifier leurs amusements et leurs plaisirs, quelquefois même leurs intérêts et leurs fortunes, pour démasquer la chicane, pour dévoiler la fourberie, pour résister à la cabale, pour mettre en lumière l'iniquité, pour confondre l'audacieux oppresseur, pour venger le malheureux opprimé, pour faire triompher la vérité, l'innocence, la justice, pour tout soumettre et tout asservir à l'ordre, au droit, à la loi; qui, se rappelant avec une sainte frayeur qu'ils représentent la Divinité elle-même sur la terre, s'efforcent toujours d'en retracer et la clairvoyance et l'équité dans leurs jugements? Ne sont-ce pas ceux dans qui règne la crainte du Seigneur, source primitive de toute vraie sagesse, base essentielle de toute vraie justice; et qui n'oublient jamais, en jugeant de l'honneur, de la fortune, de la vie des hommes, qu'ils sont comptables de tous leurs jugements à celui qui juge les justices mêmes, au souverain juge des vivants et des morts?

Dans cette classe de citoyens intrépides que la patrie arme et soudoie pour faire respecter ses droits chez l'étranger, pour maintenir la tranquillité publique dans son sein, pour assurer les possessions et les travaux du cultivateur, du commerçant, de l'artisan, du riche et du pauvre, du seigneur et du vassal, de tout membre de l'Etat; quels sont les *militaires irréprochables*, qui, hautement dévoués à l'amour de l'ordre et du devoir, se montrent toujours incapables de déshonorer leurs corps par des bassesses, de manquer à leurs souverains par des perfidies, de violer leurs engagements par des désertions parjures, de nuire ou à leurs compatriotes ou aux peuples amis par des déprédations iniques, de ruiner leur santé et leur tempérament par des débauches funestes? Ne sont-ce pas ceux qui, s'appliquant plus spécialement le précepte de l'Évangile, font une profession ouverte de rendre à César ce qu'ils doivent à César, et à Dieu ce qu'ils doivent à Dieu?

Dans cette classe de citoyens industrieux, dont les travaux et les talents font la principale richesse, qui enrichissent et leur famille et leur patrie, en faisant circuler d'une province à l'autre, d'un royaume à l'autre, de l'un à l'autre continent, les productions superflues de l'art et de la nature; quels sont les *commerçants intègres* que le public honore de sa confiance, dont personne ne suspecte la droiture et la bonne foi; qui, incapables de fraude et d'injustice, ne cherchent point à grossir leur fortune aux dépens ou de leurs créanciers, ou de leurs associés, ou du public? Ne sont-ce pas ceux qui portent profondément gravée dans leur esprit et dans leur cœur cette touchante et éloquente sentence de l'Evangile : « Que servirait à l'homme de gagner le monde entier, s'il venait à perdre son âme? »

Dans cette classe générale de citoyens de différents états, par qui les familles subsistent et se propagent, par qui la patrie se renouvelle et se perpétue, quels sont les *chefs de famille*, les époux et les épouses, chez qui la foi conjugale est inviolablement respectée; dont la maison ne retentit point des cris de la dissension et de la discorde; dont l'héritage n'est point dilapidé par le dérèglement, ou dévoyé par l'infidélité; chez qui l'union des cœurs, toujours durable et toujours chérie, concourt efficacement au bien commun du petit empire domestique; dont les enfants, nourris et élevés dans le respect pour les lois divines et humaines, ne déshonorent point leur nom par des vices infâmes, n'immolent point leur constitution saine et robuste à de coupables voluptés, fournissent à la patrie un petit peuple de citoyens honnêtes et vigoureux, propres à la soutenir, à la défendre, à l'honorer? Ne sont-ce pas ceux qu'anime et régit l'esprit de religion, et qui n'ambitionnent de laisser des héritiers de leur fortune et de leur nom, que pour laisser des héritiers de leurs vertus sociales et chrétiennes?

Hommes terrestres, qui rapportez tout au bien présent de la patrie et de l'humanité, n'est-ce pas là bien mériter de l'une et de l'autre ? Et la patrie et l'humanité ne seraient-elles pas trop heureuses, si tous leurs membres étaient animés de l'esprit de cette religion divine, toujours salutaire et bienfaisante, quand elle est écoutée et suivie ? *Lex Domini immaculata, convertens animas.*

Telle est, parmi les différentes religions qui règnent ou qui ont régné sur la terre, la religion du catholique et la seule religion du catholique ; *religion divine et seule divine dans sa doctrine*, c'est-à-dire, dans ce qu'elle enseigne et dans ce qu'elle commande, dans ses dogmes spéculatifs et dans ses dogmes pratiques ! Quelle autre religion peut se flatter de partager avec elle ce caractère de divinité ?

Serait-ce la *religion de l'idolâtre?* Ses points de créance sont absurdes et extravagants : sa morale favorise tous les vices et dégrade la raison. Je ne reconnais point là la doctrine d'un Dieu.

Serait-ce la *religion du mahométan?* Ses dogmes particuliers ne sont qu'un amas informe d'extravagances décousues, de bévues stupides, de grossières erreurs : son culte, toujours frivole et superstitieux, souvent barbare et féroce, n'admet pas même ce qui fut toujours regardé comme la base essentielle et fondamentale du vrai culte, le sacrifice : sa morale, souvent aveugle et impure, ne tend et n'aboutit qu'à asservir l'esprit à l'ignorance, le cœur à la volupté, l'homme au fanatisme. Je ne reconnais point là la doctrine d'un Dieu.

Serait-ce la *religion du déiste?* Une religion qui n'admet un Dieu dans la nature, que pour l'y montrer comme une vaine idole, sans sagesse, sans justice, sans providence ; une religion qui n'attribue à l'homme, ou qu'une âme matérielle, comme dans les plantes, ou qu'une âme périssable, comme dans les brutes ; une religion qui met au rang des frivoles superstitions le culte de la divinité, ou qui décerne à la divinité tous les cultes indifféremment, honnêtes ou déshonnêtes, religieux ou superstitieux ; une religion qui, bornant toute la morale à l'ordre politique et social, ne proscrit aucun de ces vices et de ces crimes qui n'attaquent directement ni le gouvernement, ni la société humaine ; une religion selon laquelle Dieu ne fait attention ni à nos blasphèmes, ni à nos hommages, ni à nos crimes, ni à nos vertus, selon laquelle l'anéantissement, partage naturel des hommes, enlève tout espoir aux âmes honnêtes et vertueuses, ôte toute crainte et tout frein aux âmes perverses et scélérates : quelle religion ! Ma raison la condamne. Je ne reconnais point là la doctrine d'un Dieu.

Serait-ce la *religion du tolérant?* Monstrueux assemblage de créances opposées et contradictoires, de cultes hétérogènes et antipathiques, de règles de mœurs discordantes et insociables ; le tolérantisme est à la religion ce que le chaos est à la nature, ce que la démence est à la raison, ce que l'aveugle ou perfide indifférence pour la vertu et pour la vérité est à l'amour sincère et éclairé de la vérité, de la vertu. Je ne reconnais point là la doctrine d'un Dieu.

Serait-ce la *religion de Calvin et de Luther?* Un Dieu tyran, qui damne l'homme pour des crimes qu'il le nécessite à commettre ; l'homme esclave, qui trouve dans les décrets nécessitants de son Dieu l'apologie de tous les crimes où il peut se plonger ; un culte sans sacrifice et sans holocauste, comme celui de Mahomet, quoique Dieu ait annoncé par son prophète que du couchant jusqu'à l'aurore une victime sainte doit être immolée à la gloire de son saint nom (1) ; une morale versatile, qui tantôt exige comme nécessaires, et tantôt proscrit comme inutiles, les œuvres du salut, la pratique de la loi divine : quels dogmes, quel culte, quelle morale ! Je ne reconnais point là la doctrine d'un Dieu.

Sera-ce enfin la religion du Juif ? O Israël, ô malheureuse postérité d'un peuple autrefois chéri du ciel, qu'est devenue pour toi la céleste doctrine des prophètes ! Comment s'est obscurci, depuis environ deux mille ans, cet or auparavant si pur et si brillant ! Comment s'est éclipsée ou dénaturée cette lumière autrefois chez toi si éclatante et si parfaite ! Quel contraste sensible entre les anciens oracles de tes prophètes, et les délires modernes de tes Talmudistes (2) ! Ce Dieu de majesté, dont la puissance ébranlait les cieux, dont la voix rendait fécond le néant, n'est plus aujourd'hui, selon tes maîtres modernes, qu'un Dieu faible et épuisé, qui pleure sans cesse sur la dégradation de son ouvrage, dans l'impuissance de le réparer. Ce Dieu véridique et fidèle, dont les paroles étaient toujours des oracles infaillibles, dont les promesses s'accomplissaient toujours et souvent par des prodiges ineffables, n'est plus aujourd'hui qu'un Dieu fourbe et imposteur, qui a manqué à son peuple, qui l'a nourri de mensonge et d'illusion. Ce Dieu sage et clairvoyant, dont l'œil perçant atteignait tous les siècles, et pénétrait dans les abîmes les plus cachés des cœurs, n'est plus aujourd'hui qu'un Dieu stupide et hébété, qui passe les quatre premières heures du jour à méditer la loi, pour en avoir l'intelligence. O prodige de démence et d'aveuglement ! Je ne reconnais plus là la doctrine d'un Dieu.

Superbe raison, reconnais ta faiblesse ! Quand la révélation t'éclaire, tu marches sans broncher dans les sentiers du vrai et de l'honnête. Quand la révélation t'abandonne, tu n'enfantes pour l'ordinaire, en fait de religion, que des ténèbres, des erreurs et des crimes. Vois tes égarements chez l'idolâtre, chez le musulman, chez le déiste, chez l'hérétique, chez le Juif moderne ; et

(1) « Ab ortu solis usque ad occasum, in omni loco sacrificatur et offertur nomini meo oblatio munda. »

(2) Du Talmud, ouvrage fort révéré chez les Juifs modernes, sont extraites les absurdités qu'on relève ici (131). On peut appliquer au Talmud et à la doctrine qu'il renferme la prophétique lamentation de Jérémie : « Quomodo obscuratum est aurum, mutatus est color optimus !

applaudis-toi de la lumière qui t'environne chez le catholique !

La religion du catholique est donc la seule qui par sa doctrine s'annonce pour la religion d'un Dieu. Seule elle la possède, seule elle la conserve pure et sans tache, cette doctrine sainte, et dans ses dogmes et dans son culte et dans sa morale : semblable à ce majesteux Océan, que l'Eternel destina à résister et à échapper persévéramment à la corruption ; si quelque chose d'impur ose la souiller, elle s'émeut, elle le rejette de son sein, et reste incorruptible.

Mais cette religion pure et sainte, qui devrait faire votre gloire et votre mérite, ne fait-elle pas votre condamnation et votre opprobre, peuples chrétiens ? Quel contraste, entre la corruption de vos mœurs et la sainteté de votre religion ? Quelle idée aurait-on de votre religion, si on jugeait de votre religion par vos mœurs ?

Croirait-on que ce fût une religion de bienveillance et de concorde, en voyant ces haines obstinées, ces inimitiés durables, ces dissensions éclatantes, qui parmi nous enveniment si souvent le citoyen contre le citoyen, le frère contre le frère, l'épouse contre l'époux ; et qui au sein d'une religion de paix et de douceur, nous présentent un spectacle éternel de discorde et de divorce ?

Croirait-on que ce fût une religion de droiture et de modération, en voyant tant de fraudes et de duplicités régner dans le commerce; tant de chicanes et de détours obliques, faire succomber la justice et le droit dans les différents tribunaux ; tant de sourdes menées, ourdies souvent par l'imposture et par la noirceur, supplanter ou abattre le mérite, à la cour ou dans nos villes ?

Croirait-on que ce fût une religion de tempérance et de modestie, en voyant la profusion qui règne dans les tables, le luxe qui brille dans les ameublements, luxe et profusion qui consument en voluptueuses délicatesses, en prompeuses frivolités, des sommes exorbitantes, qui seraient bien mieux employées à faire subsister tant de pauvres, tant de malheureux de tout état, que cette religion divine nous fait envisager comme les membres de Jésus-Christ et comme nos frères ?

Croirait-on que ce fût une religion d'indulgence et de charité, en entendant tant de langues envenimées, d'où coule sans cesse le poison de la perfide médisance, et quelquefois le poison de la noire calomnie ; et qui semblent n'ambitionner en ce monde d'autre gloire, d'autre mérite, que l'affreuse gloire, que l'odieux mérite de savoir noircir avec art et avec succès, l'innocence, la vertu, les talents.

Croirait-on que ce fût une religion de détachement et d'abnégation, et qu'elle élevât les esprits et les cœurs à la sublime espérance des biens éternels, en voyant l'insatiable cupidité, toujours affamée des biens du monde et de la fortune, ne mesurer son bonheur que sur l'étendue de ses possessions; n'avoir que des entrailles de fer pour les misères publiques ; ne connaître ou ne respecter d'autres lois que celle de l'ambition et de l'intérêt ?

Croirait-on que ce fût une religion de sainteté et d'austérité, qu'elle réglât les mœurs, qu'elle captivât les passions, qu'elle prêchât la voie étroite du salut ; en voyant tant de coupables excès de sensualité, d'immodestie, d'irréligiosité, de libertinage d'esprit et de cœur, qui règnent dans le christianisme, et que semble autoriser et consacrer l'exemple contagieux de tous les âges et de tous les états ?

Disciples de Jésus-Christ, que nous servira-t-il d'être nés au sein de la lumière, si au milieu de la lumière nous vivons comme les enfants des ténèbres ? Ou plutôt, les enfants des ténèbres ne nous montrent-ils pas souvent, ou plus de vertus ou moins de vices, qu'on n'en voit parmi nous ? Ne craignons point de l'avouer, à notre honte! Nous verrions chez le mahométan plus de respect pour ses mosquées, que nous n'en montrons pour nos saints temples. Nous verrions chez le protestant plus de bienfaisance et de charité que nous n'en avons nous-mêmes pour les pauvres. Nous verrions chez l'idolâtre bien des vices ignorés, qui ne sont que trop communs parmi nous. Ninive et Babylone, Sparte et l'ancienne Rome, s'élèveront contre nous, au jugement de Dieu; et nous montreront peut-être, à notre confusion, des mœurs moins déréglées et moins vicieuses qu'elles ne sont au sein du christianisme.

Religion céleste, nos vices ne rejaillisent point sur vous ! Semblable à la lumière du soleil, qui n'est point souillée par les vapeurs infectes qu'on voit, du sein des bourbes et des marais, s'exhaler dans la région de l'air; au milieu de notre corruption et de notre dépravation, vous êtes toujours pure, sainte en vous-même : puisque toujours vous réprouvez et anathématisez nos vices et nos déréglements !

La religion du catholique a seule en partage le premier caractère de divinité, la pureté de doctrine, comme on vient de le voir. La religion du catholique a également seule en partage le second caractère de divinité, la perpétuité de durée ; et c'est ce qu'il nous reste à exposer et à établir.

SECONDE PARTIE.

La religion d'un Dieu doit nécessairement commencer avec le monde, et durer autant que le monde, parce que si elle n'embrassait pas toute la durée des siècles, il y aurait un temps où l'homme manquerait absolument du seul moyen par lequel il puisse se rapporter et se dévouer à son Dieu; un temps dans lequel il faudrait nécessairement ou que Dieu cessât d'être la fin principale et essentielle de l'homme, ce qui ne peut jamais être; ou que Dieu, par un défaut palpable de sagesse et de providence, exigeât de l'homme une religion impossible à l'homme, ce qui est absurde et chimérique.

La religion d'un Dieu est donc nécessairement une religion dont l'existence répond à

tous les temps. Ce caractère de divinité, la *perpétuité de durée*, brille dans ma religion et la distingue encore de toutes les autres.

La religion que je professe commence avec le monde, dans les Adam, dans les Abel, dans les Enos, dans tous les premiers patriarches. C'est Dieu lui-même qui leur parle, qui se manifeste à eux, qui leur fait sentir son action et sa présence; qui leur constate la vérité de ses paroles, de ses promesses, de ses menaces, par les témoignages les plus authentiques et les plus indubitables. Dans ces premiers âges, c'est-à-dire pendant environ deux mille ans, depuis la création jusqu'au déluge, elle fut l'unique religion de ce petit nombre de familles plus ou moins nombreuses qui composaient alors tout le genre humain. Dieu, qui se plaint de la corruption de leur cœur, ne se plaint point de la dépravation de leur foi. Ce fut l'infidélité en fait de mœurs, et non l'infidélité en fait de créance, qui attira sur la terre le plus terrible des fléaux de Dieu. le déluge.

La religion que je professe subsiste et se répand dans le monde avec la postérité de Noé, qui, instruite par ce second père du genre humain, emporte avec elle, au temps de sa dispersion, le souvenir d'une révélation surnaturelle, la connaissance d'une loi divine, la persuasion d'un péché d'origine, l'espérance d'un commun Rédempteur, l'attente d'une autre vie, l'usage et l'habitude d'un sacrifice. C'était alors toute la religion; et cette religion devait être suffisante jusqu'au temps du Messie promis, ainsi qu'elle l'était pour les Abraham, pour les Jacob, pour les Isaac, pour les Job, pour les Loth, pour les Melchisédech.

La religion que je professe se renouvelle et se confirme sur le mont Sina. Un grand prophète que l'Eternel semble avoir rendu le dieu de Pharaon, dont il dompte l'ambition et l'obstination; le dieu de l'Egypte, qu'il comble de biens et de maux à son gré; le dieu de la nature et des éléments, à qui il commande en maître; le dieu des puissances infernales, dont il confond les prestiges imposteurs; le dieu de sa nation, dont il devient et le libérateur et le législateur; Moïse est choisi du ciel pour imprimer à la révélation surnaturelle un caractère plus éclatant et plus authentique de divinité (206).

Ce n'est plus à quelques particuliers qu'est faite la révélation divine, c'est à tout un peuple, à une nation entière, à plus de trois millions d'âmes. Tout Israël voit l'éclair, entend le tonnerre, contemple la majesté adorable de l'Eternel qui lui parle, qui lui explique ses desseins, qui lui manifeste ses volontés, qui lui intime ses lois, qui fait retentir à ses oreilles et ses promesses et ses menaces célestes. Les divers prodiges qui annoncent sa miraculeuse présence, qui attestent la réalité et la vérité de sa parole divine, sont authentiques, durables, permanents, en prise aux témoignage de tous les sens. Le peuple privilégié, sous les yeux duquel est faite la révélation divine, est chargé, par l'ordre de Dieu lui-même, d'en conserver religieusement l'histoire sacrée, d'en répandre et d'en éterniser la mémoire, d'en être partout et le dépositaire et le témoin et le garant, et, s'il le faut, le martyr.

La religion que je professe se perpétue d'âge en âge, après la mort de Moïse, dans la nation sainte, dans la postérité d'Abraham, d'Isaac, de Jacob. Une suite brillante de prophètes, d'hommes respectables par leurs éminentes vertus, par leurs sublimes lumières, par leurs ineffables communications avec le ciel, souvent par l'éclat de leurs œuvres miraculeuses, par l'héroïsme de leur imperturbable fermeté, est destinée par la Providence à faire entendre de siècle en siècle à la nation choisie le langage de la religion; à lui en rappeler et à lui en retracer sans cesse, avec une sainte liberté et avec une énergique éloquence, et les devoirs et les promesses et les menaces.

A Jérusalem et au sein de la terre promise, dans les beaux jours de la république ou de la monarchie; à Ninive, à Babylone, en Egypte, chez les Parthes, chez les Mèdes, dans les malheureux temps de sa captivité et de sa servitude; partout la nation sainte conserve et professe la religion de ses pères. Libre ou esclave, partout la vue de la religion divine qu'elle professe et qu'elle pratique, condamne hautement l'infidélité et l'idolâtrie qui abandonnèrent sacrilégement l'ancienne religion.

La religion que je professe prend un nouvel éclat et une nouvelle perfection au temps de Jésus-Christ. Le thaumaturge par excellence, égal à Moïse par l'éclat de ses miracles, infiniment plus grand que Moïse et que tous les prophètes par la sublimité de ses vertus, *Jésus, fils de Marie*, paraît sur la terre: homme sans doute, ses lumières et ses actions annoncent et démontrent qu'il est plus qu'homme.

Rédempteur et législateur à la fois, en lui s'accomplissent les oracles des prophètes: à lui se rapporte l'économie générale de la Providence sur son peuple: en lui, selon les prophéties, doit finir l'ancienne et commencer la nouvelle alliance du ciel avec la terre. Il se dit Fils de Dieu, égal à Dieu son Père; et ses miracles, ainsi que ses vertus, nous persuadent irrésistiblement que la vérité est dans sa bouche.

Maître absolu de la nature, maître absolu de la vie et de la mort, en tout image sensible de la Divinité, toujours sage, toujours saint, toujours tout-puissant, toujours bienfaisant, il parle en Dieu, il vit en Dieu, il agit en Dieu, il meurt et il ressuscite en Dieu. Dieu et homme à la fois, il vient purifier le monde par l'effusion de son sang; il vient l'éclairer par la promulgation de son Evangile; loi céleste et divine, qui n'est que la consommation et la perfection de la loi ancienne.

Des miracles éclatants, des miracles sans nombre opérés par lui en face de toute la Judée, opérés et dans la Judée et chez toutes les nations par des disciples à qui il a communiqué son pouvoir sur toute la nature,

attestent éloquemment et démontrent sensiblement la divinité de cette loi plus parfaite, de cette *loi nouvelle* que révère et dont s'applaudit le vrai chrétien.

La religion que je professe se répand dans toute la terre, au temps des apôtres. Douze pêcheurs que l'Eternel a éclairés de sa lumière et revêtus de sa puissance, du sein de la Judée, la portent et la répandent avec la rapidité de l'éclair dans toutes les contrées du monde alors connu. Ils la prêchent avec leur simple et naïve éloquence; ils lui concilient les cœurs par le charme de leurs vertus célestes ; ils la font respecter par l'autorité de leurs miracles éclatants. Ils la voient, sous les auspices du ciel qui seconde visiblement leur zèle, naître, s'accroître, s'établir sur la ruine des superstitions détruites, des vices déracinés : ils finissent par la cimenter de leur sang versé pour elle. Thaumaturges, apôtres, martyrs, en mourant pour elle, ils lui laissent, pour la défendre, pour la consolider, pour la perpétuer, des disciples martyrs, apôtres, thaumaturges comme eux.

Aux apôtres, aux évangélistes, aux premiers promulgateurs de la religion évangélique, succèdent les saints Pères : aux saints Pères succèdent de nouveaux disciples, de nouveaux ministres, de nouveaux pontifes, qui, par une suite brillante et non interrompue, la portent jusqu'à nous. Persécutée ou triomphante, le même éclat l'environne, le même succès l'accompagne. Semblable à ces globes de neige qui se précipitent du haut d'une montagne, ou à ces fleuves majestueux qui vont enfler le sein des mers, elle s'agrandit et elle s'étend à mesure qu'elle s'éloigne de son origine. Semblable au flambeau du monde, elle ne répand pas partout une lumière et une chaleur égale, mais partout elle se montre avec assez d'éclat pour que toute la terre puisse la connaître, la révérer, s'attacher à elle; et j'ose le dire, partout on la connaîtrait, on la révérerait, on l'embrasserait, cette religion divine, si la vérité qui nous éclaire avait toujours plus d'empire sur notre cœur, que le mensonge qui nous flatte et qui nous trompe.

Stable et permanente, la religion que je professe, la religion des apôtres et des prophètes, participe, pour le fond des choses, à l'immutabilité du Dieu de qui elle émane. Le temps, qui détruit tout, ne saurait donner aucune atteinte essentielle à une religion dont Dieu est et l'auteur et le conservateur. La scène de l'univers a changé mille et mille fois. On a vu les villes détruites et cachées sous l'herbe, les empires renversés et condamnés à l'oubli, des montagnes ébranlées et calcinées, des sources de fleuves taries et desséchées, des campagnes fertiles submergées et converties en mers, des fonds de mer découverts et changés en déserts arides. On a vu les préjugés les plus répandus et les plus enracinés s'altérer, s'affaiblir, disparaître sans retour; les superstitions les plus accréditées et les plus invétérées se dénaturer, s'évanouir, ne laisser aucun vestige de leur existence; les nations les plus puissantes, après avoir fait trembler la terre, rentrer dans l'oubli, cesser et finir, comme un torrent cesse et finit avec l'orage qui le fit naître. Tout est changement dans la nature qui nous environne : la religion seule ne souffre aucun changement, aucune altération. Ce que fut la religion aux premiers âges du monde, elle l'était encore au temps où Jésus-Christ parut sur la terre : ce qu'elle fut au temps où Jésus-Christ quitta ce monde visible, elle l'est encore aujourd'hui, et elle le sera jusqu'à la consommation des siècles.

Les *mystères impénétrables*, qui sont l'objet de notre foi, et sous lesquels s'humilie notre raison, sont les mêmes mystères qui furent plus ou moins explicitement annoncés dans tous les siècles; qui furent persévéramment tenus pour vrais et pour certains dans tous les temps, par toute la nation sainte dont Dieu se montra toujours et le pontife et le monarque. La *loi divine* qui captive nos passions, qui règle nos mœurs, est cette même loi qui ne fut d'abord gravée que dans les cœurs; qui fut ensuite écrite, par le doigt de Dieu, sur les deux tables de pierre; qui fut enfin donnée par l'Eternel à son peuple, sur le Sina investi de sa miraculeuse présence. Le *divin Rédempteur* que nous adorons, en qui nous mettons et notre confiance et notre espoir, est ce même Rédempteur que désirèrent si ardemment les patriarches, que prédirent si solennellement les prophètes, qui fut dans tous les temps l'attente et le vœu d'Israël et de Juda. L'*adorable sacrifice* que nous offrons journellement à l'Eternel, est ce même sacrifice qui fut annoncé et figuré de siècle en siècle par les religieux sacrifices des Abel, des Noé, des Abraham, des Melchisédech, et par l'holocauste journalier des enfants d'Aaron. Les *divins sacrements* qui, institués par l'Homme-Dieu et revêtus de sa puissance et de ses mérites, produisent en nous la grâce céleste, sont ces mêmes sacrements qui furent annoncés et figurés par les sacrements moins parfaits de l'ancienne loi, lesquels se bornaient à la signifier et à la faire désirer et espérer.

Dieu a changé dans la religion, selon l'exigence des temps et des choses, les rites, les figures, les signes, les cérémonies accessoires et accidentelles, parce que la chose exprimée et signifiée a été tantôt future, tantôt présente, tantôt passée. Mais le *fond de la religion* ne change point, demeure fixe et invariable : ou s'il y a quelque changement dans la religion, c'est le changement d'une moindre lumière en une plus grande lumière, d'une moindre perfection en une plus grande perfection.

L'Eternel semble avoir voulu produire et répandre la religion, comme l'astre du jour produit et répand la lumière. Une faible aurore commence à se montrer à la terre, dans un lointain immense, vers un point du ciel où elle annonce le flambeau du monde : cette aurore se fortifie, devient plus brillante d'un moment à l'autre : l'astre annoncé se montre enfin, et les contrées qu'il éclaire et qu'il échauffe jouissent en plein de toute sa beau-

faisante lumière. Telle la religion, dans ces premiers âges qui en sont comme l'aurore chez les patriarches, est simple, peu développée, peu brillante : elle se montre plus éclatante et plus riche, mais encore perfectible chez les prophètes; elle arrive enfin invariablement à son plus haut degré de lumière et de perfection, au temps où paraît sur la terre le divin Messie.

La lumière du jour est quelquefois ou affaiblie par d'épais nuages, ou interceptée par des corps opaques, interposés entre l'astre qui la répand et les contrées qui devraient la recevoir : mais elle subsiste en elle-même, et au moment où les nuages se dissipent, où les corps opaques ont disparu, elle reparaît, elle se montre avec tout son éclat, toujours pure, toujours la même. Telle encore la religion se voit quelquefois éclipsée ou obscurcie par les ténébreuses vapeurs qu'enfantent l'hérésie, le schisme, la licence, le fanatisme, le libertinage de cœur ou d'esprit : mais l'hérésie, le schisme, la licence, la corruption n'ont qu'un temps; et au moment où l'égarement finit, la religion, toujours subsistante, recommence à briller, rentre dans ses droits, reprend son empire.

Toujours la même, toujours durable, elle survit, cette *religion divine*, à tous les préjugés qu'elle désavoue, à toutes les superstitions qu'elle condamne, à toutes les calomnies qui la dénigrent, à tous les gouvernements qui la proscrivent, à toutes les sectes qui la combattent, à tous les schismes qui la déchirent, à toutes les tempêtes qui la tourmentent, à toutes les persécutions qui l'oppriment; semblable au rocher majestueux qui, *placé* au sein d'une mer toujours agitée, *brise les* vagues mugissantes dont il est battu, et demeure inébranlable; semblable, selon l'expression d'un pontife romain, à l'enclume retentissante, qui rompt par sa patience les lourds marteaux par qui elle est frappée, et reste elle-même invulnérable.

C'est elle, c'est la *religion des prophètes*, qui, dans les tristes jours de sa servitude, avilit, écrasa, confondit les fausses divinités de Babylone, de Ninive, de la Palestine, de l'Égypte, et qui fit, chez tous ces peuples idolâtres, des milliers de vrais croyants.

C'est elle, c'est la *religion des apôtres* qui, triomphant de la tyrannie et de la persécution, renversa les temples sacriléges des faux dieux de l'Asie, de l'Afrique, de la Grèce, de l'Italie, des Gaules, de la Germanie, des îles Britanniques, des barbares climats du nord, et soumit enfin à ses lois divines, à son culte céleste, à ses dogmes sacrés, tous les peuples de l'ancien monde, qu'elle forma à l'humanité et à la raison.

C'est elle, c'est la religion des successeurs et des disciples des apôtres, la *religion catholique* qui, avec des travaux inexprimables et à travers mille genres de tribulation et de mort, est allée abattre les idoles, les pagodes, les faux dieux de l'une et de l'autre Inde, dans de nouveaux mondes, et substituer chez ces peuples barbares et corrompus, en les humanisant et en les éclairant, le culte et la loi du vrai Dieu aux lois impures de l'idolâtrie et de la superstition, au culte absurde de la matière et des démons.

Semblable au cèdre du Liban, elle a été en prise à tous les orages, à toutes les tempêtes : mais les tempêtes et les orages de tous les genres qu'elle essuie de siècle en siècle, qui auraient dû mille et mille fois l'abattre et la détruire sans ressource, ne servent qu'à l'affermir et à la fortifier, qu'à lui faire jeter de plus fortes et de plus profondes racines.

A ces traits, peut-on méconnaître la religion d'un Dieu? Les ouvrages des hommes sont périssables comme eux : tout ce qui est purement humain est destiné à la destruction et à l'oubli. Il n'y a que vous, ô mon Dieu, qui puissiez communiquer ce caractère de permanence et d'indestructibilité qui vous est essentiel, et qui, dans vos ouvrages, annonce visiblement la source d'où ils dérivent, la main qui les forma!

Née avec les patriarches, développée chez les prophètes, perfectionnée par l'Homme-Dieu, constatée par un long enchaînement de prophéties célèbres et de miracles éclatants, prêchée dans tout l'univers par les apôtres, scellée du sang de plusieurs millions de martyrs, perpétuée par les successeurs des apôtres, ma religion tient incontestablement à tous les siècles qui se sont écoulés jusqu'à présent; et selon les oracles saints, déjà vérifiés pendant trois ou quatre mille ans, elle tiendra à tous les siècles qui s'écouleront jusqu'à la ruine de l'univers, jusqu'à la fin des temps.

Quelle autre religion peut se flatter d'être marquée, comme la religion catholique, au sceau divin d'une permanence aussi ancienne et aussi durable que le monde?

Ce n'est point la *religion de l'idolâtre*. Ses absurdes délires, son culte révoltant, sa morale impure, ne se répandirent dans le monde que longtemps après le déluge, c'est-à-dire plus de deux mille ans après la création de l'univers et du genre humain; et depuis plus de quinze siècles elle n'est plus la religion que d'un petit nombre de barbares stupides, l'opprobre de la raison et du sentiment.

Ce n'est point la *religion du matérialiste*, qui se fait une gloire de n'avoir aucune religion quelconque; d'être et de vivre sans foi, sans loi, sans Dieu, ainsi que la plante et la brute qu'il met au rang de ses semblables.

Ce n'est point la *religion du déiste*. Dans les premiers âges du monde tout le genre humain croyait à une révélation divine, reconnaissait l'obligation d'un culte religieux et d'une loi céleste, attendait ou des châtiments ou des récompenses après la mort; et cette créance primitive a été, pour le fond des choses, la créance commune de tous les siècles et de toutes les nations jusque dans ces derniers temps, où le déisme, qui commence à se métamorphoser en matérialisme, s'est efforcé de l'extirper.

Ce n'est point la *religion du musulman*.

Avant le septième siècle de l'ère chrétienne, où il prit naissance, ses rêves lunatiques, son fanatique culte, ses célestes houris, ses dogmes absurdes et impurs, étaient un genre de démence encore relégué dans la classe des simples possibilités, et qui n'aurait jamais pris racine dans l'esprit humain, si la terreur menaçante d'une part, et la rampante servitude de l'autre, n'avaient forcé la raison à se soumettre à l'Alcoran.

Ce n'est point la *religion du calviniste et du luthérien*. Il n'y a que deux siècles et demi que les peuples qui ont embrassé ces sectes hérétiques étaient unis de culte et de créance avec la grande Eglise des chrétiens, et la perpétuelle variation de ces sectes, en matière de foi et de religion, les rendrait déjà méconnaissables aux fanatiques novateurs qui leur ont donné naissance.

Ce n'est point la *religion des autres sectaires, hérétiques ou schismatiques*, divisés du catholique. Le schisme et l'anathème, qui les ont séparés de l'Eglise primitive, réduisent leurs sectes récentes et obscures à quelques siècles ou à moins de quelques siècles de durée; au delà ou leur religion n'existe point, ou elle n'est rien de ce qu'elle est aujourd'hui, de ce qui la caractérise, de ce qui la discerne de la religion catholique (130 et 153).

Ce n'est point enfin la *religion du Juif*. O maison de Juda! quelle obscure et profonde nuit a succédé chez toi à ce jour si pur et si brillant qui t'éclaira si longtemps! Pourquoi ne vois-je plus chez toi ni temple, ni autel, ni sacrifice, ni pontife, ni prophète? Pourquoi tes oracles, vérifiés pendant tant de siècles, te paraissent-ils aujourd'hui infidèles et imposteurs? Quelle qu'en soit la cause, la lumière et la vérité ne brillent plus chez toi: au caractère primitif de divinité a succédé dans ta religion un caractère récent d'anathème et de réprobation.

Il demanda, ce peuple infidèle et perfide, que le sang du divin Messie, contre lequel se déchaînaient son impiété et sa fureur, retombât sur lui et sur sa postérité. Mémorable prière: elle a été pour son malheur trop complétement exaucée. *Sanguis ejus super nos et super filios nostros!*

La *religion du catholique* a donc seule en partage le second caractère de divinité, la perpétuité de durée; perpétuité, fruit de tant de miracles, et elle-même le plus grand de tous les miracles.

Mais cette religion, aussi pure et aussi sainte que la source divine d'où elle émane, aussi ancienne et aussi permanente que le monde lui-même qu'elle doit régir et sanctifier dans tous les siècles, craignez de la perdre, peuples chrétiens. L'enfer ne peut prévaloir contre elle, mais il peut prévaloir contre vous. Elle ne peut périr en elle-même, parce que Dieu lui a promis une stabilité éternelle; mais elle peut périr en vous et pour vous, parce que, selon la menace de l'Esprit-Saint, elle peut vous être enlevée en punition de vos infidélités (1).

Comment se perd la religion? Par la *voie du libertinage*. C'est toujours la corruption du cœur qui forme les nuages de l'esprit, comme l'apprend et l'atteste l'expérience. L'esprit serait toujours religieux, si le cœur n'était jamais vicié et corrompu. Mais le cœur vient-il à se dérégler et à se pervertir? Tout devient suspect ou douteux dans une religion qui trouble ou qui captive la passion. La vérité se montre-t-elle dans la religion avec toute sa force convaincante et persuasive? Ennemi de la lumière on en détourne la vue, on en écarte et l'idée et la pensée. Le mensonge se présente-t-il dans l'irréligion sous quelques faux jours imposteurs? Avide d'être trompé et séduit, on l'accueille avec empressement sous ce point de vue; on s'efforce de réaliser ce qu'il a de chimérique, de convertir en certitude ou en vraisemblance ce qu'il a de plus révoltant et de plus absurde. On commence par le dérèglement du cœur et on finit par l'aveuglement de l'esprit.

Comment se perd la religion? Par la *lecture des ouvrages irréligieux*. On ne les lit d'abord, ces œuvres de ténèbres, que par un esprit de curiosité, que pour étendre ses connaissances, que pour savoir le pour et le contre en tout genre, se flattant d'avoir assez de droiture et assez de lumière dans l'esprit, pour se garantir de la séduction. Bientôt, surpris et séduit par une foule de sophismes insidieux, que voile et embellit l'art du mensonge, qu'appuie et accrédite le goût de l'indépendance, on en adopte les principes, on en goûte la hardiesse, on en suce tout le venin. On est flatté de se trouver tout à coup comme dans une nouvelle région de pensées et de sentiments qui semblent élever et agrandir l'âme, en étendant l'empire des passions, en affranchissant l'homme du joug de la religion et du devoir. Bientôt encore, dupe de la passion autant que de l'imposture, on les préconise, on les communique, ces ouvrages corrompus et corrupteurs, et on s'applaudit de voir s'étendre et se répandre le poison dont on est soi-même infecté; l'étendue de la contagion paraissant en quelque sorte lui ravir ce qu'elle peut avoir d'affreux ou de dangereux. On commence par être téméraire, présomptueux, sacrilégement curieux, et on finit par être effrontément impie, par être et et le zélateur et l'apôtre de l'impiété.

Comment se perd la religion? Par l'*abandon des exercices de la religion*. Combien de chrétiens, qui ne sont chrétiens que de nom, qui, sans abjurer ou déposer formellement le christianisme, n'en remplissent aucun devoir, n'en font aucune fonction? Consacrer au Seigneur le commencement et la fin de leurs journées par la prière; assister religieusement à l'adorable sacrifice quand ils le peuvent, et surtout quand ils le doivent; observer les lois sacrées du jeûne et de l'abstinence quand rien ne les en dis-

(1) Super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam; et portæ inferi non prævalebunt adversus eam (*Matth.*, XVI, 18). Auferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus ejus. (*Matth.*, XXI, 43.)

pense; approcher saintement du salutaire sacrement qui nous réconcilie avec notre Dieu, du divin sacrement qui nous incorpore en quelque sorte avec la substance de l'Homme-Dieu, du moins quand le précepte l'exige et l'ordonne; rien de tout cela ne leur est connu. Tout exercice de piété et de religion est pour eux une œuvre insolite et étrangère; ou, s'ils se montrent encore chrétiens par quelque chose, ce n'est que par certains dehors de coutume et d'usage, qu'une onéreuse bienséance les force à garder et à retenir. De cette coupable léthargie où ils vivent en genre de religion naît et doit naître nécessairement l'oubli des vérités saintes, l'indifférence pour le salut, l'extinction de l'esprit du christianisme, le mépris des grâces célestes, le dégoût de Dieu, l'habitude de l'irréligion. On commence par abandonner les devoirs de la religion, et on finit par perdre la religion elle-même.

C'est ainsi que se perd la religion, par le libertinage du cœur, par la séduction de l'esprit, par l'abandon des exercices du christianisme. C'est ainsi que nous la voyons tous les jours périr et s'éteindre dans une foule de nos concitoyens, à qui il ne reste que le nom de chrétiens; nom saint et auguste, qui ne sera pour eux dans l'éternité qu'un titre plus éclatant d'anathème et de réprobation. Pleurons sur eux, et tremblons sur nous!

Source éternelle et inépuisable de lumières et de grâces, Dieu puissant et bienfaisant, veille du haut du ciel à la conservation du sacré dépôt que nous a confié ta providence bienfaisante! Ne permets pas qu'elle s'éteigne *jamais dans* nos esprits et dans nos cœurs, cette *religion sainte et permanente*, que nos pères nous ont laissée comme leur plus précieux héritage! O combien il leur en coûta de vigilance et de combats, dans des jours orageux, pour lui demeurer fidèles, pour nous la conserver sans altération et sans tache! Transmets aux enfants d'âge en âge, l'esprit de religiosité qui animait les pères: et si jamais ton courroux, allumé par nos infidélités, te force à faire éclater sur nous tes justes vengeances, darde, Dieu terrible et propice, darde, s'il le faut, tes foudres et tes carreaux sur nos murs; envoie la grêle et la stérilité sur nos campagnes; arme la maladie et la mort, pour dépeupler nos villes! Mais ne nous punis pas, comme tu as puni tant de nations sacriléges, par la soustraction d'une religion qui doit nous être si chère, qui seule vient de toi, et qui seule peut et doit nous conduire à toi!

Religion salutaire et bienfaisante, seule elle nous console efficacement dans nos désastres, seule elle nous règle saintement dans nos mœurs, seule elle nous élève sagement dans nos désirs et dans nos espérances, seule elle peut nous rendre solidement heureux et vertueux. Le monde chrétien lui doit, outre les bienfaits d'un ordre supérieur et surnaturel, le bienfait naturel et politique d'avoir éclairé nos esprits et adouci nos mœurs; d'avoir perfectionné l'homme, par les saines lumières dont elle l'a enrichi, par l'amour de la justice et de l'humanité qu'elle lui a inspiré. Puisse cette religion divine faire à jamais notre gloire et notre bonheur, comme elle a fait pendant tant de siècles la gloire et le bonheur de la nation qui nous l'a conservée et transmise! Puisse la religion des Clovis, des Charlemagne, des saint Louis, des Louis le Grand, être à jamais la religion d'un royaume qui a toujours regardé comme le plus beau de ses titres le titre de *royaume très-chrétien*; d'un royaume qui a prodigué tant de fois son sang pour maintenir la foi dans son sein, et ses trésors pour la porter et pour l'établir chez les nations infidèles!

Troisième Discours

SUR LA RELIGION. ÉGAREMENTS DE L'INCRÉDULITÉ.

Videte, fratres, ne sit in aliquo vestrum cor malum incredulitatis.

Prenez garde, mes frères qu'il ne se trouve parmi vous un malheureux esprit d'incrédulité. (*Hébreux*, III.)

Dans tous les siècles il y eut des incrédules, parce que dans tous les siècles il y eut de l'orgueil dans l'esprit et des passions dans le cœur. Le grand apôtre, le grand zélateur de la foi, saint Paul, ne crut point faire une œuvre inutile et superflue, en s'empressant de prémunir contre l'écueil de l'incrédulité les fidèles de son siècle, des Israélites religieux, des enfants dociles du père des croyants, les prémices des chrétiens; qui avaient puisé la lumière de la foi jusque dans sa source, et qui vivaient dans un siècle et dans une contrée où le bras du Tout-Puissant venait, par des prodiges sans nombre, de jeter et d'établir les fondements éternels de l'Evangile.

Avec quel zèle et avec quelle force n'eût pas tonné et fulminé contre l'incrédulité ce grand Apôtre, s'il eût vécu dans un siècle tel que le nôtre; dans un siècle où l'orgueil des faux sages est porté à son comble; où l'irréligion, autrefois timide, marche tête levée et devient le ton à la mode; où un essaim sans cesse renaissant d'écrits ténébreux calomnie effrontément la religion, la Providence, la Divinité; où une foule d'hommes audacieux renverse impudemment tous les principes de la saine morale, toutes les règles des bonnes mœurs, toutes les digues de la licence et de la corruption; où mille et mille bouches obscures, organes de l'ignorance et de la déraison, s'imaginent s'honorer et se

décorer, en affichant l'impiété, en devenant l'écho de l'incrédulité, en frondant et en blasphémant la religion.

Disciples de Jésus-Christ comme saint Paul, attachés à notre foi par conviction et par persuasion comme saint Paul, osons entreprendre ce que ferait efficacement ce grand zélateur de la foi évangélique! Osons opposer la digue sacrée de la vérité et de la raison au pernicieux et contagieux torrent de l'incrédulité! Pour prévenir ou pour détruire la séduction, dévoilons les égarements et les abîmes de l'incrédulité, et à l'incrédule pour l'en retirer, et au fidèle pour l'en préserver.

Ce n'est point un zèle aveugle, c'est une persuasion motivée, une complète connaissance de cause, qui nous décide contre l'incrédulité. Ce n'est qu'après avoir examiné et approfondi tous les *moyens* possibles d'attaque et de défense que met en œuvre l'incrédulité et pour ébranler la religion et pour établir l'irréligion, que nous leur avons dit anathème, que nous les avons jugés frivoles et ruineux, capables peut-être de faire naître quelques nuages sur différents objets de la religion prise en détail, mais incapables d'ébranler les divins fondements de la religion envisagée en grand; plus incapables encore de donner aucune certitude, aucune vraisemblance, aucune probabilité, aux systèmes irréligieux qu'on est toujours forcé de substituer à la religion, en tâchant de la renverser.

Car tel est le sort de l'incrédulité, elle ne peut démolir d'une main qu'en bâtissant de l'autre: et c'est là toujours son côté faible, qu'elle voudrait se cacher, et où nous aurons occasion de la montrer. Par exemple, elle ne peut nier et combattre l'existence d'un Dieu qu'en établissant et l'éternité de la matière et l'intelligence dans la matière. Elle ne peut s'élever contre l'existence d'une providence divine, contre l'existence d'une loi naturelle commune à tous les hommes, qu'en établissant le règne affreux d'une licence effrénée, qui ne connaît ni lois ni mœurs. Elle ne peut s'inscrire en faux contre les miracles de Moïse et des prophètes, de Jésus-Christ et des apôtres, qu'en sapant tous les fondements de la certitude historique, qu'en adoptant absurdement un pyrrhonisme universel en fait d'histoire. Elle ne peut anéantir la religion qu'en établissant et en adoptant une espèce quelconque de système irréligieux, où il est facile de la poursuivre et de l'accabler.

J'envisage l'incrédulité, et dans les lumières qu'elle rejette et dans les ténèbres qu'elle adopte. L'incrédulité, en abandonnant le parti de la religion, se refuse aux lumières les plus persuasives, les plus démonstratives. L'incrédulité, en embrassant le parti de l'irréligion, se plonge dans les ténèbres les plus déraisonnables, les plus révoltantes. L'incrédulité confondue par les lumières qu'elle rejette, l'incrédulité confondue par les ténèbres qu'elle adopte, c'est tout le plan et tout le partage de ce discours. Puisse ce Dieu de lumière, qui convainc les esprits et qui touche les cœurs, prêter à la vérité toute sa force persuasive!

PREMIÈRE PARTIE.

Demandez des signes et des garants de la vérité que je vous annonce, disait le prophète Isaïe à un impie roi d'Israël, à l'impie Achas : le Seigneur est prêt à vous en donner, et dans la hauteur du ciel, et dans la profondeur de l'abîme! *Pete tibi signum a Domino Deo tuo, in profundum abyssi, sive in excelsum supra.*

Avec la même confiance, je viens offrir à l'incrédule des preuves irréfragables de la vérité d'une révélation divine, qu'il combat ou qu'il révoque en doute. Je vous l'annonce et je vous l'assure, incrédule! il y a une religion révélée : le ciel s'est surnaturellement manifesté à la terre : l'Eternel a fait entendre sa voix céleste à l'homme, et dans l'ancienne et dans la nouvelle alliance, chez le peuple hébreu et chez le peuple chrétien. Quelles preuves, quels garants, quels témoignages, quelles assurances voulez-vous de la vérité de ce que je vous atteste? *Pete tibi signum.*

Demandez des preuves et des témoignages de la part du ciel, demandez des preuves et des témoignages de la part de la terre : le ciel et la terre rendent de concert le témoignage le plus convaincant et le plus persuasif à la divinité de l'ancienne et de la nouvelle révélation, à la divinité de ma religion.

Le ciel m'atteste que ma religion est l'ouvrage d'un Dieu, et il me l'atteste par des miracles et par des prophéties sans nombre : *signum in excelsum.*

La terre m'atteste que ma religion est l'ouvrage d'un Dieu, et elle me l'atteste par les monuments les plus authentiques et les plus irréfragables : *signum in profundum.*

De ce double témoignage naît dans ma religion un signe manifeste de divinité, un caractère irrécusable de vérité, une certitude entière et complète, capable de désabuser l'incrédulité la plus enracinée et la plus obstinée, de l'arracher à ses égarements et de la rappeler au christianisme, si elle conserve encore quelque reste de droiture dans l'esprit et dans le cœur.

Le ciel m'atteste la divinité de ma religion, et il me l'atteste par des miracles et par des prophéties sans nombre. Le Dieu de la nature et de la religion ne s'énonce pas, comme les faibles humains, par des sons organiquement articulés : un plus noble langage est destiné à nous faire entendre ses pensées et ses volontés. Pour nous les communiquer, pour nous les manifester, que fait-il? Il fait parler la nature visible, toujours soumise à ses ordres; il fait parler l'impénétrable avenir, toujours dévoilé à ses regards. Il interrompt les lois générales de la nature : voilà le *langage des miracles!* Il dévoile les événements cachés dans les abîmes de l'impénétrable avenir: voilà le *langage des prophéties.* S'expliquer ainsi, c'est évidemment s'expliquer en Dieu, et c'est ainsi qu'il s'est expliqué en faveur de l'ancienne et de la nouvelle

révélation : *signum in excelsum.*

Le *miracle* est une interruption sensible et manifeste de quelque loi de la nature, interruption destinée à rendre un éclatant témoignage ou à la vérité ou à la vertu. Il est évident qu'il n'y a que l'Auteur de la nature qui puisse en interrompre les lois, et qu'il ne saurait les interrompre en faveur du mensonge et du vice, parce qu'infiniment saint, il ne peut être ni l'auteur ni l'approbateur du vice et du mensonge. Les miracles sont donc le langage certain et indubitable de la Divinité; et une religion en faveur de laquelle s'énonce et se déclare un tel langage, est évidemment une religion que le ciel avoue.

Or quels miracles et quel nombre de miracles parlent en faveur de la religion des patriarches et des prophètes, en faveur de la religion de Jésus-Christ et des apôtres, en faveur de ma religion? Commençons par exposer les traits divins qui caractérisent leur nature, nous exposerons ensuite les preuves authentiques et irréfragables qui établissent et démontrent leur existence.

Miracles en faveur de l'*ancienne révélation*. Les fléaux du ciel fondant sur l'Egypte, pour la forcer à rendre la liberté à un peuple qu'elle opprime et que Dieu protége! La mer Rouge divisée et suspendue comme en un double mur, pour donner passage dans ses profonds abîmes à tout ce peuple chéri du ciel, à plus de six cents mille combattants, suivis de leurs épouses, de leurs enfants, de leurs vieillards hors de combat! Cette même mer rendue tout à coup à sa gravitation naturelle, pour engloutir dans ses flots écumants l'innombrable armée d'Egyptiens qui s'acharne à poursuivre et à exterminer la nation que l'Eternel *arrache* à sa tyrannie! Une nourriture *auparavant* et depuis lors inconnue au monde, la manne miraculeuse, descendant du ciel pendant quarante ans consécutifs, pour nourrir dans un désert stérile une nation entière, deux ou trois millions de voyageurs! Un rocher aride subitement entr'ouvert et changé en une source abondante par le simple attouchement d'une baguette, pour délivrer cette même nation des ardeurs dévorantes de la soif et d'une mort présente et inévitable! Le mont Sina investi et couvert de la majesté de l'Eternel, pour préparer cette nation à la promulgation de la loi céleste qui va lui être donnée! La terre entr'ouverte en présence de tous les enfants d'Israël, pour engloutir dans son sein des hommes sacriléges qui s'arrogent l'honneur du sacerdoce auquel l'Eternel ne les a point appelés! Le soleil arrêté pendant vingt-quatre heures au milieu de sa course réelle ou apparente, pour donner lieu à l'entière défaite d'un peuple idolâtre qui s'est déclaré l'ennemi de l'Eternel et de son peuple! Les murs des villes renversés et détruits au seul son des trompettes; l'ange du Seigneur exterminant dans une seule nuit des armées innombrables; le feu du ciel consumant miraculeusement, à la vue de tout un royaume idolâtre, les victimes d'un prophète que l'Eternel avoue, et réprouvant authentiquement les victimes des faux prêtres de Baal! Un petit nombre de guerriers invulnérables, toujours aux prises avec de nombreuses armées qu'ils terrassent, toujours couverts du bouclier de l'Eternel qui les protége, toujours armés de la vertu du Très-Haut qui visiblement leur dispense la victoire et le triomphe! Quels prodiges, quels miracles! Tels sont les signes éclatants et divins par où le ciel atteste à la terre la divinité de l'ancienne révélation.

Miracles en faveur de la *nouvelle révélation*. Une immense multitude de peuple miraculeusement nourrie et rassasiée, dans une campagne écartée, par le moyen de quatre ou cinq pains multipliés et reproduits! Des aveugles, des muets, des sourds, des boiteux, des paralytiques subitement guéris sans aucun secours de la nature et de l'art! Les orages dissipés, les tempêtes calmées, le liquide élément devenu solide, l'eau changée et transformée en vin, un cadavre à demi pourri arraché à la mort, rappelé à la vie et à la santé; et tout cela subitement opéré, avec la plus grande publicité, par la simple volonté d'un homme qui se dit fils de Dieu, Dieu lui-même, et en tout égal à Dieu! Le soleil obscurci, les tombeaux ouverts, les morts rendus à la vie, toute la nature désolée et bouleversée au moment où expire cet homme ineffable, que son ingrate et perfide nation admire et persécute! Ce même homme, cet incomparable thaumaturge, après une mort publique et éclatante dont toute la ville de Jérusalem a été spectatrice, sortant victorieux du tombeau, se montrant plein d'une nouvelle vie, conversant pendant quarante jours encore avec ses différents disciples, les assemblant tous enfin sur le Thabor au nombre de cinq cents, et montant visiblement au ciel en leur présence, en corps et en âme, dans une nuée de gloire et de lumière! Les apôtres de ce même homme, de cet homme ressuscité et monté au ciel, douze pêcheurs sans talents et sans culture, subitement remplis de la puissance et de l'esprit de leur maître, commandant à la nature et aux éléments, à la vie et à la mort, devenant les oracles et les législateurs du monde, exterminant les dieux des nations les plus révérés, établissant l'Evangile sur la ruine des superstitions détruites, triomphant des efforts de toute la terre conjurée contre eux, contre leur religion, contre leur Dieu, et soumettant partout la sagesse humaine à ce qu'un monde anathématisé nomme la folie de la croix! Quels prodiges, quels miracles! Tels sont les signes éclatants et divins par où le ciel atteste à la terre la divinité de la nouvelle révélation.

Si ces miracles sont vrais et réels, comme tout nous l'atteste et nous l'assure, il est clair que l'ancienne et la nouvelle révélation ont en elles-mêmes toute la certitude que peut donner le témoignage des miracles, que peut donner par conséquent la Divinité elle-même, dont l'existence et l'action ne peuvent plus être révoquées en doute, quand on la voit commander aux éléments, suspendre la marche des astres, ouvrir les prisons éter-

nelles de la mort, interrompre et rétablir les lois générales de la nature.

Que fera l'incrédulité pour éluder la force de ce premier témoignage du ciel, du témoignage des miracles, dont le poids doit l'accabler? Comment infirmera-t-elle la certitude entière et complète que doit nécessairement donner à l'ancienne et à la nouvelle révélation cette suite, cet enchaînement, cette perpétuité de miracles si éclatants et si authentiques? En nier simplement l'existence, c'est se réduire, en matière d'histoire, à un insensé pyrrhonisme. En reconnaître simplement la vérité et la réalité, c'est imprimer le sceau de la divinité à une religion qui déplaît.

Quel parti prendra l'incrédule entre ces deux extrémités, entre ces deux abîmes? Celui qu'a pris de tout temps l'incrédulité, celui d'opposer les prodiges du paganisme aux miracles du christianisme; les prodiges que quelques histoires fabuleuses attribuent à Aristée, à Pythagore, à Vespasien à Apollonius de Thyane, aux miracles de Moïse, des prophètes, de Jésus-Christ, des apôtres, des disciples et des successeurs des apôtres (189).

Mais ces *prodiges du paganisme*, si propres à faire une favorable diversion, sont-ils bien propres à soutenir longtemps, vis-à-vis des miracles de l'ancienne et de la nouvelle révélation, un parallèle suivi et approfondi, dont l'incrédulité puisse de bonne foi s'applaudir? Incrédule, raisonnons, et ne vétillons pas; cherchons à découvrir et à saisir la vérité, et non à éluder sa lumière et sa force. Dans l'examen des prodiges attribués au paganisme, ne soyons ni chrétiens ni antichrétiens : soyons critiques, soyons philosophes, soyons juges. Examinons et leur certitude et leur nature. Ces prodiges ont-ils incontestablement existé? Ces prodiges ont-ils eu évidemment Dieu pour auteur? C'est de là que dépend essentiellement l'autorité ou la force de tout miracle.

D'abord, la *certitude des prodiges du paganisme* peut-elle entrer en parallèle avec la certitude des miracles de l'ancienne et de la nouvelle révélation, avec la certitude des miracles de ma religion? Observons et suivons dans leur origine, dans leur marche, dans leur influence ces vrais ou prétendus miracles du paganisme. Ont-ils été opérés en face du ciel et de la terre, en la présence et sous les yeux des villes et des nations entières, comme les miracles de ma religion? Ont-ils été recueillis et consignés dans l'histoire par des écrivains contemporains, par des témoins oculaires, comme les miracles de ma religion? Leur vérité a-t-elle été attestée et scellée par le martyre de ceux qui les ont publiés, qui les ont rapportés, comme celle des miracles de ma religion? Ont-ils laissé dans la politique, dans le gouvernement, dans la religion, dans les mœurs et dans les usages des peuples des monuments de leur existence, comme les miracles de ma religion? Sont-ils connexes et liés avec des révolutions éclatantes et durables dans le culte et dans la morale, avec l'abolition et l'anéantissement des superstition anciennement régnantes, avec la conversion des peuples et des empires, comme les miracles de ma religion?

Fruit du mensonge imitateur, ces prodiges du paganisme ne doivent-ils point leur fictive existence à la fable, toujours avide de copier la vérité, ou à l'impiété, toujours portée à imaginer, toujours empressée d'adopter tout ce qui peut servir à saper ou à ébranler les fondements augustes de la vraie religion? En suspecter l'existence, ce n'est point détruire l'autorité de l'histoire, c'est simplement l'apprécier, c'est suspecter *quelques faits apocryphes*, conformément aux lois fondamentales de la saine critique, par la raison plausible qu'ils ne sont point suffisamment attestés et qu'ils sont évidemment incompatibles avec d'autres faits infiniment plus certains et plus authentiques.

Ensuite la *nature des prodiges du paganisme* peut-elle entrer en parallèle avec la nature des miracles de l'ancienne et de la nouvelle révélation, avec la nature des miracles de ma religion? Les miracles de ma religion, miracles pour la plupart de la première classe (96), exigent évidemment une puissance infinie dans la *cause* qui les opère; ont évidemment pour *fin* l'établissement, ou le progrès, ou la conservation d'une religion qui ne présente rien que de saint et d'honnête. Les prodiges ou les miracles du paganisme se montrent-ils avec le même avantage et sous le même point de vue? Parmi ces prodiges du paganisme, à en juger d'après les sources mêmes, vraies ou fabuleuses, réelles ou supposées, où ils se trouvent consignés :

Les uns sont évidemment chimériques et dans leur nature et dans leur fin, et par conséquent ils n'ont jamais eu, ils n'ont jamais pu avoir une existence réelle. Tels sont ceux que l'ancien paganisme attribua à son Aristée, à ses faux dieux, à ses divinités subalternes.

Les autres, ceux qui, n'étant pas visiblement fabuleux, pourraient absolument avoir eu une existence réelle, n'ont rien qui soit bien évidemment au-dessus des forces de la nature, de l'art, de l'imposture, de la charlatanerie. Tels sont ceux que l'Ecriture attribue aux magiciens de Pharaon (207) : tels sont la plupart de ceux dont un paganisme plus moderne fit honneur à son Pythagore, à son Apollonius de Thyane, à son Vespasien (189).

Il est clair que les uns et les autres ne sont point le langage certain de la Divinité, puisqu'il est certain que les premiers, ceux de l'ancien paganisme, n'ont jamais eu d'existence réelle; et qu'il n'est point certain que les derniers, ceux du moderne paganisme, s'ils ont réellement existé, aient eu la Divinité elle-même pour cause et pour auteur.

Parmi les prodiges que s'attribue le paganisme, les seuls qui pourraient supposer une puissance infinie dans la cause qui les opère, comme l'existence simultanée d'un même homme en deux lieux différents, attribuée à Pythagore; comme la résurrection d'un mort, attribuée à Apollonius de Thyane; les seuls par là même qui pourraient avoir par leur nature un vrai caractère de divinité, ou sont

absolument destitués de toute preuve qui puisse en constater la vérité, ou sont même donnés pour suspects et pour douteux par le seul historien ou par le seul romancier qui en fasse mention. Il est clair par conséquent et qu'ils ne prouvent rien, et qu'ils ne peuvent rien prouver.

Tous enfin, vrais ou supposés, réels ou fabuleux, que prouvent et que peuvent prouver, ou pour l'idolâtrie ou contre le christianisme, ces prétendus *miracles du paganisme?* Ont-ils pour cause et pour auteur la seule action de la nature, de l'art, de l'imposture, de la charlatanerie? Ce ne sont plus des miracles. Ont-ils pour cause et pour auteur l'influence et l'action des puissances infernales, de l'esprit de mensonge et de ténèbres? Il est clair qu'ils n'attestent rien, qu'ils ne prouvent rien qui puisse être regardé comme une vérité, et que le principe équivoque ou infect qu'on leur suppose leur ôte absolument toute autorité quelconque. Ont-ils pour cause et pour auteur Dieu lui-même? Le Dieu de vérité et de sainteté a-t-il pu vouloir imprimer son sceau divin aux extravagances et aux abominations du paganisme?

Douteux dans leur existence, équivoques dans leur cause, vicieux dans leur fin, les prodiges du paganisme ne peuvent donc point entrer en parallèle avec les miracles de ma religion. Tout ce que l'état équivoque et douteux des premiers pourrait laisser soupçonner en eux de surnaturel et de miraculeux s'éclipse et s'évanouit à l'aspect des derniers, que leur irréfragable authenticité, que leur prodigieuse multitude, que leur source essentiellement divine, que leur perpétuité consignée dans l'histoire de tous les siècles, mettent à l'abri de tout soupçon, élèvent au plus haut degré possible de certitude.

La force faible et incertaine de ceux-là, s'ils en ont réellement quelqu'une, peut-elle n'être pas entièrement détruite et anéantie par la force opposée et infiniment supérieure de ceux-ci? Le ciel ne confond-il pas suffisamment le mensonge en mettant une surabondance de certitude et de lumière dans la vérité qui lui est opposée? La vérité triomphe-t-elle avec moins d'éclat en face de toute l'Egypte, quand les prodiges imposteurs, opérés par les magiciens de Pharaon, sont à l'instant effacés et confondus par de plus grands prodiges opérés par Moïse (187)? Le Dieu de lumière se déclare-t-il moins efficacement et moins visiblement pour la vérité, quand il se plaît à la rendre, à plus grands frais, victorieuse du prestige et supérieure au mensonge?

Les prodiges du paganisme n'ôtent donc rien de leur autorité et de leur force aux miracles de ma religion, qui sont incontestablement certains dans leur existence, indubitablement divins dans leur cause, évidemment saints dans leur fin : trois caractères distinctifs des miracles qui fondent le christianisme, et que n'ont point les prétendus miracles que s'attribue le paganisme.

Et ces *miracles qui fondent le christianisme,* en faveur de quelle religion ou de quelle Eglise parlent-ils, sinon en faveur de celle dans laquelle ils se sont perpétués d'âge en âge, depuis le siècle des premiers apôtres qui convertirent l'ancien monde jusqu'au siècle des Xaviers qui ont converti de nouveaux mondes par la voie des miracles?

Les Arius, les Pélage, les Nestorius, les Calvin, les Luther et leurs semblables, virent-ils jamais le don des miracles passer et se perpétuer dans leurs schismatiques sectes, comme on l'a vu passer et se perpétuer dans la vraie Eglise de Jésus-Christ, dans l'Eglise catholique? Et s'ils ont eu quelquefois l'irréligieuse impudence de le supposer, ce don divin, dans leurs fanatiques conventicules, le ciel, par un miracle permanent de providence, n'a-t-il pas toujours pris soin de confondre leur sacrilége imposture, et de la faire tourner à leur opprobre et à leur confusion? *Signum in excelsum!*

Au témoignage des miracles, le ciel ajoute un témoignage non moins frappant et non moins décisif en faveur de ma religion, le témoignage des prophéties.

Les *prophéties* sont ainsi que les miracles, le langage éclatant de la Divinité. Il n'y a que Dieu qui lise dans les impénétrables ténèbres de l'avenir, qui connaisse les événements futurs, dépendants des causes libres, et quand il les dissipe ces ténèbres, quand il les dévoile ces événements, ce n'est jamais en faveur du vice et du mensonge, qu'il ne peut ni approuver, ni autoriser, ni accréditer. Des prophéties sans nombre, des prophéties célèbres et éclatantes, des prophéties données en époque bien des siècles avant l'événement, constatent encore la divinité de l'ancienne et de la nouvelle révélation, la divinité de ma religion.

Plus de cent ans avant l'événement, le patriarche Noé avait solennellement prédit au genre humain un déluge général, destiné à venger le ciel des vices et des abominations de la terre. Et au moment prédit et marqué, le déluge arrive, et la terre est submergée (163).

Plus de cent cinquante ans avant l'événement, le patriarche Jacob avait tracé le caractère distinctif des douze tribus d'Israël, et marqué quelle portion déterminée de la terre promise, encore à conquérir, serait occupée et possédée par chacune de ces tribus en particulier. La terre promise est conquise; et chaque tribu est marquée aux traits distinctifs qui ont été prévus et annoncés; et chaque tribu a en partage dans la conquête, la contrée qui lui a été prédestinée et prédite.

Bien des années, et souvent bien des siècles avant l'événement, divers prophètes avaient prédit au peuple de Dieu les différentes révolutions qui l'attendaient dans les siècles futurs; quelles victoires il remporterait; quelles catastrophes il essuyerait; quels seraient les jours de sa gloire; quels seraient ceux de son désastre, de son humiliation, de sa servitude; comment et par qui renaîtrait pour un certain temps sa liberté, pour disparaître enfin pour toujours. Et d'âge en

âge, de siècle en siècle, le peuple de Dieu, par ses différentes révolutions, par un petit nombre de beaux jours et par un nombre incomparablement plus grand de jours désastreux, justifie et vérifie authentiquement en tout et partout les oracles de ses prophètes.

Bien des années et bien des siècles avant l'événement, le prophète Daniel avait tracé le caractère, avait prédit la destinée et la succession des grands empires qui devaient occuper la scène du monde, jusqu'au siècle du Messie, promis à la terre. Et les grands empires qui se succèdent jusqu'au siècle de celui que nous adorons comme le vrai Messie, promis et donné au monde, sont marqués aux traits qu'avait prévus et prédits le prophète; ont la destinée, les succès et les revers, qu'avait annoncés le prophète.

Bien des siècles avant l'événement, Isaïe, Jérémie, Daniel, Ezéchiel, et tant d'autres prophètes avaient prédit tout ce qui devait caractériser le Messie promis au monde: le lieu où il devait naître, le sang qui devait lui donner le jour, les bienfaits miraculeux qu'il devait répandre, les travers qu'il devait essuyer, le genre de mort qui devait terminer sa vie, les prodiges que devait opérer son tombeau. Et celui que nous reconnaissons pour le Messie promis naît comme il avait été prédit, vit comme il avait été prédit, meurt comme il avait été prédit, ressuscite comme il avait été prédit. Les prophéties sont son histoire: l'Ancien Testament annonce, et le nouveau accomplit.

Bien des siècles avant l'événement, différents prophètes avaient solennellement annoncé et prédit que le peuple juif serait livré à l'aveuglement et à la réprobation; que les peuples idolâtres seraient appelés en sa place, à la connaissance du vrai Dieu et de la vraie religion. Le peuple Juifs par son obstination dans son aveuglement, les nations idolâtres par leur vocation à l'Evangile, vérifient avec éclat les oracles prophétiques.

Quelques années avant l'événement, Jésus-Christ s'attendrit et pleura sur son ingrate et infidèle patrie; annonça et prédit à la ville de Jérusalem, une ruine éclatante, une ruine désastreuse, une ruine prochaine, dont la génération alors présente serait et le témoin et la victime. Et la génération alors présente voit Jérusalem assiégée, prise, saccagée, réduite en cendres, détruite de fond en comble par les armes des Romains. Plus de cent mille Juifs y sont dévorés par la peste et par la famine; plus de onze cents mille y périssent par la flamme ou par le fer; plus de cent mille n'en sortent que pour se voir réduits sans ressource et sans espoir, au plus affreux esclavage; et les malheureux restes de la nation proscrite n'échappent au désastre général que par la fuite et la dispersion.

Enfin bien des siècles avant l'événement, le prophète Daniel avait prédit qu'au milieu de la soixante et douzième *semaine d'années*, l'hostie et le sacrifice cesseraient; qu'Israël n'aurait plus ni temple, ni autel, ni holocauste; et que la désolation durerait jusqu'à la fin des siècles. Et au milieu de la soixante et douzième semaine d'années, le temple abattu et profané entraîne la cessation du sacrifice et de l'holocauste; et le temple, abattu depuis dix-sept siècles, ne se relève plus de sa ruine éclatante.

En vain un célèbre déserteur de l'Evangile, un philosophe maître du monde, un phlegmatique et cynique persécuteur du christianisme, l'empereur Julien, dans la vue de faire mentir les prophéties, emploie avec acharnement et son autorité et ses trésors pour rétablir et relever le temple proscrit. En vain l'idolâtrie et le judaïsme s'unissent de concert, pour faire réussir ce projet sacrilége. Le ciel confond l'audace et l'impiété de la terre. Du sein des fondements creusés pour le nouveau temple (c'est Ammien Marcellin, historien païen et contemporain, qui nous raconte ce fait, de concert avec les historiens chrétiens): du sein des fondements creusés, s'élancent au dehors, pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, des tourbillons d'un feu miraculeux qui rendent le lieu inaccessible, qui dévorent les outils, les matériaux, et les ouvriers; qui triomphent de l'obstination des Juifs et des païens acharnés à revenir au travail et à l'ouvrage; et qui forcent enfin le judaïsme et le paganisme, à respecter les oracles saints, à abandonner l'impie entreprise, et à rendre hommage à la divinité de Jésus-Christ.

Telles sont les principales prophéties par où le ciel atteste et constate à la terre la divinité de l'ancienne et de la nouvelle révélation! Quelle abondance de certitude et de lumière ajoutent les prophéties à la certitude et à la lumière qu'emprunte des miracles ma religion! Marquée au sceau des miracles, au sceau des prophéties, par où pouvait-elle plus efficacement recevoir une empreinte éclatante de certitude, de vérité, de divinité? Les miracles et les prophéties sont incontestablement le langage du ciel: une religion en faveur de laquelle déposent tant de miracles éclatans, tant de prophéties célèbres, est donc évidemment une religion que le ciel avoue, une religion divine; et telle est ma religion. *Signum in excelsum.*

La terre m'atteste à son tour la divinité de ma religion, et elle me l'atteste par les monuments les plus authentiques et les plus irréfragables. Je les trouve, ces monuments authentiques et irréfragables, dans les histoires où est écrite la révélation, dans les mœurs et dans les usages des peuples qui adoptent la révélation, dans le cœur de l'homme, dans les entrailles de la terre, dans la nature entière, qui m'offrent à l'envi des faits connexes et liés avec les vérités fondamentales de la révélation. *Signum in profundum.*

Monuments authentiques et irréfragables dans les histoires où est écrite la révélation. Il y a un Pentateuque; il y a des Evangiles. Le Pentateuque m'apprend que Dieu se manifesta à la terre sur le mont Sinaï, il y a environ trois mille ans, en présence de toute la nation des Hébreux, et qu'il donna à cette nation, par lui spécialement protégée et chérie, la loi sainte qui régla toujours et son

culte et ses mœurs. Les Evangiles m'apprennent qu'un grand thaumaturge, Fils de Dieu et Dieu lui-même, fut envoyé du ciel, il y a près de dix-huit siècles, pour apporter à la terre un culte plus pur, une loi plus parfaite.

On sait que le *Pentateuque*, où est consignée la révélation faite au temps de Moïse, fut écrit par Moïse lui-même, le libérateur et le législateur du peuple juif, et le plus ancien historien du monde; et que ce sacré dépôt d'histoire et de législation fut toujours entre les mains de toute la nation juive, qui le regardait comme un livre divin, qui en faisait religieusement la lecture tous les jours du sabbat, et qui conserve encore aujourd'hui cet usage dont son législateur lui avait fait un précepte et une loi.

On sait que le *livre des Evangiles*, où est consignée la révélation faite au temps de Jésus-Christ et des apôtres, fut écrit par les apôtres et par quelques-uns de leurs disciples, dès la naissance même du christianisme; et que cet ouvrage célèbre a été dans tous les temps qui se sont écoulés depuis les apôtres jusqu'à nous, entre les mains de toutes les Eglises chrétiennes, qui, divisées dès leur première origine sur différents articles de leur créance, opposées et rivales entre elles, s'accordaient toutes unanimement à le regarder comme un livre divin, comme la règle divine de leur foi et de leurs mœurs.

Toutes les histoires sacrées et profanes, m'attestent de concert ces vérités fondamentales; et une tradition générale, immémoriale et non interrompue, me les constate de la manière la plus authentique (119, 120, 121, 122, 135).

Sur ces principes qu'aucun homme instruit et sensé ne nia jamais, j'établis cette proposition générale qui porte en elle-même sa démonstration : Les *faits miraculeux* qui établissent l'ancienne et la nouvelle révélation sont certains et incontestables, si ceux qui nous les rapportent et que nous nommons historiens sacrés n'ont pu ni être trompés, ni être trompeurs. Or j'affirme, avec toute l'assurance que peut donner la certitude et l'évidence des choses, qu'il est impossible que les historiens sacrés aient été trompés, qu'il n'est pas moins impossible que les historiens sacrés aient été trompeurs dans ce qui concerne ces faits miraculeux.

Je dis en premier lieu qu'*il n'est pas possible que les historiens sacrés aient été trompés*. Que nous apprend Moïse en nous traçant le tableau historique de la révélation faite sur le mont Sinaï, en nous racontant les événements miraculeux qui précédèrent, qui accompagnèrent, qui suivirent cette révélation divine? Il ne nous apprend que des faits et des événements dont il a été lui-même le témoin, dont toute sa nation a été spectatrice comme lui et avec lui, dont plusieurs ont été opérés par son ministère et par son action. Que nous apprennent Josué, Samuel, Esdras, Isaïe, Jérémie, Daniel, Ezéchiel? Ils ne nous apprennent pour l'ordinaire, en genre de faits historiques, que ceux dont ils ont été eux-mêmes ou les instruments ou les témoins, qu'ils ont fait naître ou qu'ils ont vu naître. Que nous apprennent saint Jean, saint Pierre, saint Matthieu, en nous exposant en grand et en détail la vie miraculeuse de Jésus fils de Marie? Ils ne nous apprennent que ce qu'ils ont vu de leurs propres yeux, que ce qu'ils ont entendu de leurs propres oreilles; tout ce qu'ils nous racontent de surprenant et de merveilleux, ils en ont été eux-mêmes les témoins; ils en ont vu, suivi, observé, et pour ainsi dire palpé toute la substance, toutes les circonstances, toutes les particularités.

Il est clair qu'il ne faut ni un génie bien sublime et bien profond, ni un esprit bien délié et bien pénétrant, ni des connaissances bien étendues et bien réfléchies, pour savoir et pour décider avec une pleine connaissance de cause, sans crainte, ou d'être trompé par autrui, ou de se tromper soi-même, si ce qu'on voit existe; si ce dont on est témoin et spectateur n'est point une vision et une chimère; si une nation entière passe au sein de la mer Rouge entr'ouverte; si l'Eternel fait entendre sa voix sur le mont Sinaï, miraculeusement investi de sa gloire et de sa majesté; si le soleil suspend sa course réelle ou apparente pendant un temps assez long et assez remarquable pour être censé équivaloir à une durée d'environ un jour; si un cadavre à demi pourri, tel que celui de Lazare, sort du tombeau arraché à la mort et animé d'une nouvelle vie; si un homme, publiquement expiré sur un bois infâme, se montre après sa mort, pendant quarante jours, au milieu de ses disciples, animé et plein de vie; si ce même homme, quarante jours après le surprenant et mémorable événement de sa résurrection, s'élève miraculeusement dans les airs, et disparaît dans une nuée brillante au milieu de cinq cents de ses disciples assemblés autour de lui. Il ne faut simplement, pour être pleinement instruit sur la vérité ou sur la réalité d'un fait dont on est témoin, que des yeux, des oreilles, des sensations et le sens commun : le plus simple peuple en fait autant en ce genre que les personnes les plus éclairées. Il n'est donc pas possible que les historiens sacrés se soient trompés ou aient été trompés sur les faits et les événements naturels ou miraculeux dont ils nous ont donné l'histoire.

Je dis en second lieu, qu'*il n'est pas possible que les historiens sacrés aient été trompeurs*. Plusieurs prophètes, dans l'ancienne alliance, ont essuyé des contradictions et des traverses, ont souffert ou des persécutions ou la mort, pour la défense des vérités qu'ils annonçaient à leur nation : auraient-ils follement immolé leur repos et leur vie, au chimérique plaisir de répandre et d'établir des choses qu'ils auraient intérieurement regardées comme des fables et des faussetés? Tous les apôtres, tous ou presque tous les premiers disciples de Jésus-Christ, dans la nouvelle alliance, ont sacrifié leur vie, ont versé jusqu'à la dernière goutte de leur sang, pour attester et pour soutenir, en face de toute la terre, qu'ils avaient vu de leurs propres yeux Jésus, fils de Marie,

commander à la nature, rendre la vie aux cadavres inanimés, converser avec eux après sa mort, monter miraculeusement au ciel après sa résurrection : auraient-ils sacrifié leur vie, auraient-ils versé leur sang, pour attester la vérité de ces faits merveilleux, si ces faits merveilleux n'eussent pas été indubitablement certains, évidemment vrais? Quelles histoires seront certaines, si celles qui sont scellées du sang de leurs auteurs et de leurs témoins ne le sont pas? Les persécutions, les fers, le gibet, l'infamie, est-ce-là la fin que se propose, l'espoir que se promet, l'avantage et la récompense que cherche, de gaieté de cœur, la fraude et l'imposture?

Les historiens sacrés n'ont point voulu en imposer au monde, puisqu'il est évident qu'ils n'ont eu et qu'ils n'ont pu avoir aucun motif de le faire. Mais, quand même ils l'auraient voulu, l'auraient-ils osé, l'auraient-ils pu?

De quel front *Moïse* aurait-il osé, dans son histoire, dire au peuple juif qu'il l'avait miraculeusement tiré de la captivité d'Egypte; que la mer Rouge s'était miraculeusement ouverte et suspendue comme en un double mur, pour lui donner un libre passage dans son sein; que l'Eternel s'était miraculeusement montré et manifesté à toute la nation, en lui donnant sa loi céleste sur le mont Sinaï; que pendant quarante ans, toute cette nation avait été nourrie d'une substance créée pour elle et en tout miraculeuse, dans un désert stérile; si tous ces faits miraculeux n'eussent pas été universellement reconnus pour vrais et pour incontestables? N'aurait-il pas été contredit et démenti par le cri général et unanime de toute la nation à qui il en imposait; d'une nation qui était toujours dans un état violent, quand elle était arrachée à l'idolâtrie; d'une nation qu'il punissait de son irréligion avec la plus grande sévérité; d'une nation sur laquelle il n'avait d'autre autorité que celle que lui donnait l'authenticité incontestable de sa mission divine? Et toute la nation, au lieu de conserver et de révérer comme des *livres divins* les ouvrages d'un homme qu'elle eût abhorré et méprisé comme un impudent imposteur, ne les eût-elle pas condamnés et dévoués unanimement au mépris, à l'oubli, à l'infamie, du moins quand leur auteur eût cessé d'être au nombre des vivants? Dans une nation composée de plusieurs millions d'hommes, n'y aurait-il eu aucune âme sensée, aucune âme libre, qui eût parlé pour la vérité, qui eût protesté contre l'imposture? La créance de ces faussetés palpables aurait-elle passé en dogme, sans aucune réclamation, des pères aux enfants; et un ouvrage évidemment fabuleux et imposteur aurait-il été unanimement reçu et adopté, dans le siècle même qui lui donna naissance et qui en fut le principal objet, comme un ouvrage inspiré d'en haut, comme une règle sacrée de créance et de mœurs, par une nation entière; qui n'est jamais assez universellement stupide, assez universellement insensée, pour se persuader qu'elle a été spectatrice et témoin de ce qu'elle n'a ni vu ni entendu?

On peut dire à peu près la même chose de Josué, de Samuel, d'Esdras. De quel front Josué, par exemple, aurait-il osé, dans son histoire, dire à toute la nation israélite que le Jourdain enflé avait suspendu le cours de ses ondes supérieures, accumulées en forme de montagne, pendant qu'elle le passait à sec, au-dessous et à la vue de l'arche d'alliance, placée au milieu du lit de ce fleuve; qu'elle avait vu les fameux remparts de Jéricho s'ébranler et s'écrouler miraculeusement, au seul son des trompettes, sans qu'elle influât pour rien dans leur ruine; que le soleil s'était miraculeusement arrêté pendant un jour entier, le jour où elle combattit et défit les cinq rois qui faisaient le siége de Gabaon, si ces merveilleux événements n'eussent pas eu réellement pour témoin toute la nation? Et si ce conquérant célèbre avait pu avoir assez d'extravagance et assez d'impudence pour consigner ainsi dans son histoire des faits notoirement fabuleux, toute la nation aurait-elle eu assez d'imbécillité ou assez de folie, pour les adopter comme des faits certains, pour les transmettre à sa postérité comme des faits authentiques?

De quel front également les *apôtres* et les *évangélistes* auraient-ils osé dire à leur nation, à toute la terre, que Jésus, fils de Marie, tout récemment expiré sur un bois ignominieux, dans la Judée, avait miraculeusement guéri tels sourds, tels aveugles, tels paralytiques, avait miraculeusement nourri une multitude de quatre ou cinq mille personnes en telle contrée, s'était miraculeusement montré le maître de la nature et des éléments, de la vie et de la mort, en dissipant tels orages, en calmant telles tempêtes, en ressuscitant tels et tels morts, en se ressuscitant lui-même après une mort publique et connue de tout Jérusalem; et que tous ces miracles étonnants avaient été par lui publiquement opérés en face de toute la nation juive, pour constater avec l'authenticité la plus complète, la divinité de la loi plus pure et plus parfaite qu'il avait apportée du ciel, et à laquelle il venait de soumettre toute la terre, si tous ces faits miraculeux n'avaient pas été évidemment vrais et incontestables?

Au temps où furent écrits, publiés et répandus dans le monde, les quatre Evangiles, les Actes des apôtres, les Epîtres canoniques de saint Pierre, de saint Paul et des autres apôtres, la mémoire des faits miraculeux qui sont rapportés et consignés dans ces sacrés monuments était encore toute récente et toute fraîche; la moitié de la génération qui devait en avoir été ou l'objet ou le témoin était encore existante. Ceux qu'on disait avoir vécu avec le divin thaumaturge, ceux qu'on disait avoir été par lui miraculeusement guéris et ressuscités, ceux qu'on disait avoir été nourris et rassasiés d'un pain par lui miraculeusement multiplié et reproduit, ceux qu'on disait avoir été témoins de cette foule de miracles par lui opérés pendant les trois dernières années de sa vie, ceux qu'on disait avoir été spectateurs des prodiges éton-

tants par où fut signalé le mémorable jour de sa mort, ceux qu'on disait avoir vu ensuite de leurs propres yeux les miracles de toute espèce, opérés par ses disciples, au milieu de Jérusalem et dans toute la Judée, après la descente de l'Esprit-Saint, dans les premiers jours ou dans les premières années de l'Eglise naissante, étaient ou devaient être encore pour la plupart dans la Judée et pleins de vie (139).

Si l'histoire de Jésus-Christ, si l'histoire de l'Eglise naissante en eût imposé au monde, comment une telle nuée de témoins encore existants, n'aurait-elle pas hautement crié au mensonge, à l'imposture? Comment la secte pharisaïque, anathématisée avec tant d'éclat par Jésus-Christ et par l'Evangile, n'aurait-elle pas, pour son honneur et pour sa sûreté, confondu l'impudence, la maladresse, les fables absurdes de ses accusateurs? Comment la synagogue, ennemie jurée du christianisme, ne se serait-elle pas inscrite en faux avec triomphe, contre des faits fabuleux qui la noircissaient et qui tendaient à la faire déserter, à la ruiner de fond en comble? Comment les chrétiens eux-mêmes, divisés dès lors entre eux par des schismes et par des hérésies, ne se seraient-ils pas trahis et détruits par l'antipathique rivalité, qui ne concentre pas, comme on sait, les sentiments et les opinions dans le mensonge? Comment parmi tant de lâches ou perfides apostats, que la crainte des persécutions et des supplices, que la promesse ou l'espérance des récompenses, que l'impiété même et l'irréligion, arrachaient successivement au christianisme, ne s'en serait-il pas trouvé quelqu'un qui dévoilât la fraude, l'artifice, le mensonge, l'imposture, s'il y en avait eu ou dans l'histoire ou dans l'objet ou dans la pratique de la religion à laquelle ils renonçaient? Comment, parmi tant d'idolâtres si sincèrement dévoués à leurs idoles chéries, qu'anathématisait le christianisme; comment parmi tant de prêtres des faux dieux, dont l'établissement de l'Evangile avilissait le ministère, renversait le crédit et la fortune, ne s'en serait-il trouvé aucun qui eût attaqué comme fabuleux ou comme apocryphes, les faits miraculeux sur lesquels se fondait et s'établissait cette religion nouvelle; si cette religion nouvelle eut pu être attaquée dans la vérité ou dans la certitude des faits miraculeux qui la fondent? Mais non: Juifs ou idolâtres, disciples de Moïse ou adorateurs des faux dieux, au lieu de l'attaquer et de la démentir, ils l'embrassaient; au lieu de s'inscrire en faux contre elle, ils sacrifiaient et leurs préjugés et leurs passions et leurs fortunes et leurs vies, pour en soutenir et pour en constater la vérité. L'auraient-ils fait, s'ils n'y avaient été forcés par la certitude et par l'évidence des faits miraculeux qui en fondent et qui en constatent la divinité? Non, la religion évangélique n'aurait jamais pu être établie par l'imposture et sur des faits fabuleux; et son établissement effectué devient une preuve convaincante et démonstrative de la vérité des faits miraculeux qui en sont la base nécessaire et inébranlable.

Il est évidemment impossible que les historiens sacrés, dans l'ancienne et dans la nouvelle alliance, aient été ou trompés ou trompeurs: les *faits miraculeux* que rapportent leurs histoires sont donc des faits évidemment vrais, évidemment incontestables. Or, si ces faits sont vrais, si les miracles de Moïse et de Jésus-Christ sont réels et indubitables, il est évident que Moïse et Jésus-Christ sont les organes, les interprètes, les ministres de l'Eternel. Il est évident qu'ils ne peuvent pas plus nous tromper et nous en imposer, que Dieu lui-même, au nom duquel ils parlent, au nom duquel ils agissent. Il est évident que la religion qu'ils nous apportent et qu'ils nous annoncent, est une religion céleste et divine. Les histoires où est écrite la révélation sont donc des monuments authentiques et irréfragables qui nous constatent la vérité de cette révélation divine.

Monuments authentiques et irréfragables, dans les *mœurs des peuples qui adoptent la révélation*. Il existe comme une double histoire de la révélation divine: l'une écrite dans les livres saints; l'autre gravée dans les mœurs et dans les usages des peuples qui l'admettent. La première est l'ouvrage de l'Esprit-Saint, qui l'a dictée aux auteurs inspirés; la seconde est l'ouvrage de la nature, qui l'a tracée dans son action et dans sa marche, qui l'a pour ainsi dire incorporée avec sa substance.

Il est sûr et certain qu'il y a aujourd'hui des Juifs dans le monde: qu'ils se regardent et qu'ils se sont regardés dans tous les temps comme les enfants d'Adam, de Noé et d'Abraham, comme les disciples des patriarches, de Moïse et des prophètes; qu'ils croient en un Dieu, vengeur du crime et rémunérateur de la vertu; qu'ils ont eu et qu'ils ont encore l'espérance d'un rédempteur miraculeux, promis à leurs pères; qu'ils fêtent le sabbat chaque semaine, en mémoire du grand œuvre de la création; qu'ils pratiquent une circoncision, pour expier un péché d'origine; qu'ils célèbrent et la fête de Pâques et la fête des Tabernacles, en mémoire de leur miraculeuse sortie d'Egypte, de leur miraculeuse conservation dans le désert arabique; qu'ils ont conservé pendant bien des siècles dans le temple de Jérusalem, et l'urne de manne, et les Tables d'alliance: l'urne de manne, comme un monument de la nourriture que Dieu donna miraculeusement à leurs pères dans le désert; les Tables d'alliance, comme un monument de l'établissement de leur loi sainte, sur le mont Sinaï.

Ces usages, ces espérances, ces fêtes, ces traditions, ces mœurs, ces monuments, ne sont-ce pas comme autant de témoins permanents et irrécusables qui nous attestent et nous constatent la *vérité de l'ancienne révélation?* Quelle autre origine peut-on raisonnablement leur assigner que celle que leur assignent les livres que nous regardons comme divins, que celle que leur assigne de concert avec les livres divins la tradition unanime et immémoriale de ce peuple?

Il est sûr et certain qu'il y a aujourd'hui des chrétiens dans le monde ; qu'ils ont une religion incompréhensible dans ses mystères, austère dans sa morale, révoltante pour l'orgueil, accablante pour les passions ; qu'ils rendent et qu'ils ont toujours rendu les honneurs divins à leur législateur, à Jésus, fils de Marie : qu'ils célèbrent et qu'ils ont célébré de temps immémorial et dès la naissance du christianisme, les fêtes de la Nativité, de l'Epiphanie, de la Résurrection, de la Pentecôte, de l'Ascension : la fête de la Nativité, pour honorer la naissance miraculeuse de ce Dieu incarné ; la fête de l'Epiphanie, pour honorer sa miraculeuse manifestation aux sages de la gentilité ; la fête de Pâques ou de la Résurrection, pour honorer sa sortie miraculeuse du sein de la mort et du tombeau ; la fête de la Pentecôte, en mémoire de la descente miraculeuse du Saint-Esprit sur l'Eglise naissante ; la fête de l'Ascension, en mémoire du miraculeux événement qui transporta en corps et en âme dans le ciel ce Dieu-Homme, à la vue de tous ses disciples assemblés (1).

Ces solennités périodiques, ces persuasions générales, ces pratiques religieuses, ces mœurs et ses usages universels et toujours permanents des chrétiens, ne sont-ce pas tout autant de monuments éclatants et authentiques où est empreinte et consignée la *vérité de la nouvelle révélation?* Comment aurait-on institué et établi ces fêtes périodiques et solennelles qui ont pour objet des *faits miraculeux* à la vérité, mais des faits contemporains de leur institution, mais des faits sensibles et publics, mais des faits notoires et avoués, mais des faits dont une partie des chrétiens a attesté d'âge en âge, et dont l'autre a toujours été disposée à attester, par l'effusion de tout son sang, la réalité et la vérité, si les mystérieux événements qu'elles retracent, n'avaient pas donné lieu à leur institution ? Comment se serait établi la créance universelle et invariable de ces mystérieux et ineffables événements, si la certitude et l'évidence des faits n'eussent pas forcé à les croire? Comment aurait-on pu adorer comme un Dieu un homme qu'on avait vu expirer sur un bois infâme, s'il n'eût pas été évidemment notoire que cet homme avait vécu et était mort en Dieu? Comment se serait soumis l'univers à la religion d'un tel législateur, au temps même où ce législateur venait d'expirer dans les supplices et dans l'ignominie, si cette religion, odieuse aux passions qu'elle captivait, aux préjugés qu'elle renversait, à toutes les autres religions qu'elle anathématisait, n'eût pas forcé l'univers, par l'évidence de ses miracles sans cesse renaissants, à croire à ses apôtres et à ses évangélistes, hommes vertueux, mais pauvres et obscurs ; hommes puissants en œuvres et en paroles, mais dont tout le talent consistait à prêcher humblement un Dieu crucifié, et à mourir généreusement pour rendre témoignage à ce qu'ils avaient appris de ce divin thaumaturge?

Si cette religion a été établie par la voie des miracles, disait le grand évêque d'Hippone, c'est une religion évidemment divine, puisque le miracle est évidemment le sceau de la Divinité. Si cette religion a été établie sans la voie des miracles, son établissement est lui-même le plus grand des miracles, puisqu'elle doit son existence à des causes qui évidemment n'avaient aucune connexion et aucune proportion avec leur effet, à la *faiblesse* et à l'*ignorance*, qui par elles-mêmes sont nécessairement incapables de donner le ton à leurs siècles, d'abattre les préjugés et les superstitions généralement reçus et consacrés, d'opposer une digue efficace à la dépravation des mœurs, de changer et de reformer la face du monde.

Quel contraste entre l'*établissement de l'Evangile* et l'établissement des diverses superstitions qui ont régné ou qui règnent encore dans le monde! L'Alcoran, par exemple, a dit au voluptueux : Prends plusieurs femmes et soûle-toi de plaisirs ; à l'ambitieux : Je te donne tous les biens de la terre, ose seulement les envahir ; au sanguinaire : Arme-toi et fais couler des flots de sang. L'Evangile a dit à l'homme voluptueux : Mène une vie chaste et pure ; à l'homme ambitieux : Captive et refrène tes désirs ; à l'homme sanguinaire : Sois doux et humain. L'établissement de l'Alcoran n'est que l'ouvrage de la passion ; l'établissement de l'Evangile n'a pu être que l'ouvrage de la grâce céleste. L'Alcoran a dit à son siècle : Peuples, tremblez devant Mahomet qui approche, le sabre ou la lance à la main, à la tête de ses farouches armées : adoptez sa loi, ou résolvez-vous à périr par le fer et par le feu. L'Evangile a dit paisiblement aux nations conjurées contre lui : Croyez en un Dieu de sainteté et de paix qui, incarné et mort pour expier vos iniquités, vous ordonne par l'organe de douze pauvres pêcheurs, gens sans puissance et sans crédit, sans lumières et sans talents, d'adopter une religion qui doit révolter vos idées, vos sens, toutes vos passions ; de détacher vos esprits et vos cœurs de tout ce qui vous attache le plus à ce monde périssable ; de préférer la pauvreté aux richesses, les souffrances aux plaisirs, l'humilité aux honneurs ; de vivre saintement et austèrement comme ce Dieu

(1) Un incrédule moderne, pour infirmer la preuve que nous développons ici en faveur du christianisme (122), oppose aux fêtes chrétiennes, les *fêtes païennes* de Minerve et de Bacchus, sortant, l'un de la cervelle et l'autre de la cuisse de Jupiter. Mais, d'abord, est-il bien certain qu'il y ait eu réellement deux telles fêtes, généralement célébrées dans le paganisme? Autre chose est une *idée allégorique*, plus ou moins ingénieusement imaginée par le paganisme, et chantée par les poëtes ; et autre chose, une *fête nationale*, périodiquement célébrée par les peuples. Ensuite, quand même il serait aussi vrai qu'il est faux que ces deux prétendues fêtes aient réellement et généralement existé dans le paganisme, quelle comparaison de certitude historique, entre l'objet de ces deux fêtes païennes, qui n'a jamais été vu, qui évidemment n'a jamais pu être vu par personne, et l'*objet des fêtes chrétiennes* dont nous parlons ici, qui a été vu et attesté par tant de témoins irrécusables, et dont la créance invariable s'est en quelque sorte incorporée d'âge en âge, de siècle en siècle, avec tant de nations entières? Que le parti de l'incrédulité est digne de pitié et de mépris, si, pour attaquer la vraie religion, il n'a pas des moyens plus dignes de l'attention des êtres sensés!

anéanti pour vous, et d'être prêts sans cesse à sacrifier généreusement pour lui votre fortune et votre vie. Le succès de l'Alcoran est un succès de force tyrannique, ouvrage purement humain; le succès de l'Evangile est un succès évidemment surnaturel et miraculeux, ouvrage essentiellement divin (1).

Enfin monuments authentiques et irréfragables dans la *nature entière*, qui nous offre partout des vérités connexes et liées avec les vérités fondamentales de la révélation. Empreinte et consignée de la manière la plus authentique et dans les livres saints et dans les mœurs des Juifs et des chrétiens, la révélation divine trouve encore des témoins et des garants de plusieurs des vérités fondamentales qu'elle nous enseigne dans l'intérieur de l'homme, dans les entrailles de la terre, dans le spectacle général du globe que nous habitons.

Que nous apprend la révélation? Que notre nature fut viciée et dépravée dès les premiers jours de son origine. Ne trouvons-nous pas un monument durable de cette vérité dans cette pente rapide qui nous emporte vers le mal? Comment ces vices, ces passions effrénées, ces déréglements de notre âme, pourraient-ils avoir pour source primitive et immédiate un Dieu infiniment pur, infiniment saint, essentiellement exempt de tout vice, ennemi de tout désordre?

Que nous apprend la révélation? Qu'il a existé un temps où notre globe, en punition des iniquités du genre humain, fut englouti dans un déluge universel? Ne trouvons-nous pas un monument durable de cette vérité dans cette étonnante multitude de coquillages *marins*, de poissons de mer de toute espèce, qu'on trouve d'espace en espace, confusément accumulés, irrégulièrement dispersés, plus ou moins complétement pétrifiés, dans l'intérieur de la terre, dans l'intérieur des plus hautes montagnes du monde, et qui seront à jamais comme les médailles du déluge? Comment ces corps marins de toute espèce se trouveraient-ils dans l'intérieur des campagnes et des montagnes les plus élevées, conservés par le mécanisme naturel de la cristallisation et de la pétrification, s'il n'y avait pas eu un temps où ces campagnes et ces montagnes étaient sous une espèce d'océan plus ou moins durable (163)?

Que nous apprend la révélation? Que le globe que nous habitons, ouvrage du Tout-Puissant, n'est point éternel, et qu'il n'a été créé ainsi que le genre humain, ainsi que le reste de la nature visible, que depuis environ six ou sept mille ans. Ne trouvons-nous pas un monument durable de cette vérité dans l'origine récente des empires et des nations, dans l'origine récente des sciences et des arts d'utilité ou d'agrément? Toutes les histoires, sacrées et profanes, nous apprennent de concert, qu'en rétrogradant vers l'antiquité, nous trouvons la terre toujours de moins en moins peuplée; qu'au delà de quatre ou cinq mille ans nous ne trouvons en Europe, en Asie, en Afrique, aucun empire remarquable, aucun grand corps de nation; que les sciences et les arts qui règnent aujourd'hui dans le monde, même les plus nécessaires et les plus simples, doivent leur naissance et leur origine à divers siècles tous postérieurs au siècle où nous plaçons le déluge. Que conclure de là? Que la terre n'a évidemment ni la chimérique éternité que lui attribuent absurdement quelques athées, ni l'immense et fabuleuse suite de siècles que lui donnent sans fondement et sans raison quelques fables égyptiennes, chaldéennes, chinoises, trop peu philosophiquement adoptées par quelques modernes incrédules (162 et 176).

Que nous apprend la révélation? Que nous devons un culte et des hommages à un être suprême, que nous devons aimer la vertu et et avoir en horreur le crime, que nous sommes faits pour un bonheur sans borne et sans fin, qu'il existe un Dieu vengeur du crime, à qui le coupable ne saurait échapper, un Dieu rémunérateur de la vertu, qui couronnera ses combats et ses victoires, qui le doit, qui l'a promis et qui n'est point infidèle. Ne trouvons-nous pas des monuments durables de ces différentes vérités, et dans ce penchant naturel qui nous porte à une religion, et dans notre raison, qui approuve nécessairement ce qui est juste, honnête, vertueux, qui improuve et condamne nécessairement ce qui est injuste, déshonnête, vicieux; et dans cette soif immense d'une béatitude sans bornes, qu'aucun objet créé ne saurait pleinement satisfaire; et dans ces craintes opiniâtres qui poursuivent obstinément les scélérats dans l'intérieur de leur âme, lors même qu'ils ont été les seuls témoins de leurs crimes?

Si ces différentes vérités ne sont pas toutes intimement et essentiellement connexes avec l'existence de la révélation, ne nous confirment-elles pas du moins, par leur admirable accord avec la révélation, les vérités contenues dans le sacré dépôt de la révélation?

L'incrédulité n'a donc rien de solide ou de séduisant à opposer à la certitude et à l'évidence de la *religion révélée*, de la religion chrétienne, puisque la religion révélée a inconstablement pour elle et le témoignage général du ciel et le témoignage général de la terre. *Signum in excelsum, signum in profundum.*

Je ne puis donc pas plus me tromper en croyant à ma religion qu'en croyant à Dieu lui-même, puisque ma religion est évidemment et l'ouvrage et le langage de la Divinité. Grand Dieu, s'écriait éloquemment un Père de l'Eglise, dont j'emprunte aujourd'hui le langage, si nous sommes dans l'erreur, c'est toi-même qui nous a trompés! *Domine, si error est, a te decepti sumus!*

(1) L'établissement de quelques sectes du christianisme ne paraît-il pas avoir un peu trop de ressemblance avec l'établissement du mahométisme?

Si le *christianisme* a été établi en certaines contrées à coups de sabre et à coups de canon, comme on l'objecte quelquefois, nous avouons ingenument qu'un tel établissement, infiniment opposé à l'esprit de Jésus-Christ, ne prouve rien en faveur de la religion chrétienne. Mais il ne ressemble en rien à l'établissement miraculeux de l'Evangile opéré par les apôtres et par leurs premiers disciples.

Oui, Être éternel et adorable, dont je sens malgré moi et l'existence et la présence, j'étais dans le néant, et ton bras puissant m'en a tiré, et ton action inconcevable m'a donné l'être, le mouvement et la vie! En me plaçant dans ce point de l'immense univers, d'où je contemple ta grandeur, ta sagesse, ta puissance, ta providence; tu as mis dans moi, dans toute ma substance, un penchant invincible à une religion, tu m'as donné une raison, précieux écoulement de tes clartés incréées, qui approuve ce penchant et qui me fait un crime de ne pas le suivre. Parmi les religions que j'observe dans toute l'étendue du petit monde que j'habite, il en est une dans laquelle seule j'ai trouvé tous les traits qui doivent caractériser une religion émanée de toi et avouée par toi. Je ne pouvais sans trahir mes lumières, sans trahir ma conscience, sans te trahir toi-même, m'abstenir de l'embrasser et de la suivre, cette religion empreinte de toute ta divinité. Si je suis dans l'erreur, mon erreur est donc manifestement et ton ouvrage et ton crime! *Si error est, a te decepti sumus!*

Mais comme je vois évidemment, dans l'idée que j'ai de ta nature et de ton essence, que ni l'imposture, ni le crime, ne peuvent habiter en toi; je vois avec une entière et complète évidence, qu'en m'attachant à ma religion je m'attache à la vérité, je m'attache à toi! *Testimonia tua credibilia facta sunt nimis.*

L'incrédulité, en abandonnant le parti de la religion, se refuse aux lumières les plus persuasives, les plus démonstratives, comme on vient de le voir. L'incrédulité, en embrassant le parti de l'irréligion, se plonge dans les ténèbres les plus déraisonnables, les plus révoltantes: c'est ce qu'il nous reste à faire sentir.

SECONDE PARTIE.

Je n'examine pas s'il y a dans le monde, autant d'incrédules effectifs, qu'on l'imagine ou qu'on le prétend: je n'en crois rien (218); si ces incrédules peuvent jamais parvenir à être au fond de leur âme, bien affermis et bien tranquilles dans leurs principes: je le crois moins encore; si une société composée d'incrédules pourrait subsister: je pense qu'il faudrait du moins qu'elle fût peu philosophe, peu conséquente à ses principes, et qu'elle eût un chef, des magistrats, et une bonne garde, qui eussent une religion.

Quoi qu'il en soit de toute cette spéculation, je réduis tous les incrédules, existants ou possibles, affermis ou vacillants, conséquents ou inconséquents dans leurs principes, à trois classes générales, qui embrassent évidemment tous les sectateurs possibles de l'incrédulité, dont je vais philosophiquement examiner et montrer les déplorables travers.

Il y a dans le monde, des incrédules philosophes et à systèmes, des incrédules imitateurs et de bel air, des incrédules libertins et de passion. Quelles ténèbres, quels égarements chez les uns et chez les autres!

Ténèbres et égarements, chez l'incrédule philosophe et à systèmes! Il y a deux ou trois mille ans, que de beaux génies, destinés à mieux mériter de l'espèce humaine, s'efforcent avec acharnement d'ériger sur les ruines de la religion des édifices d'impiété. Quel fruit est né de tant de sacriléges veilles, de tant d'impies travaux? Le matérialisme, le déisme, un certain scepticisme; systèmes ruineux, mais les seuls dont puisse s'applaudir la philosophique incrédulité, parce que les autres systèmes irréligieux ou rentrent dans ceux-ci, ou n'ont rien de systématique et de philosophique (63).

Pénétrons donc dans ce triple sanctuaire de l'irréligion, de cette hydre à mille têtes, toutes en opposition et en contradiction les unes avec les autres; de ce nouveau Protée, qui se montre chaque jour sous cent formes différentes, et dont le caractère distinctif est l'inconséquence et l'instabilité. L'incrédulité se plaint de l'incompréhensibilité de nos mystères: montrons-lui dans l'irréligion qu'elle adopte des mystères bien plus incompréhensibles, ou plutôt, montrons-lui dans l'irréligion des principes également absurdes et pernicieux, des principes qui heurtent de front la saine raison, et qui renversent totalement les bonnes mœurs. Forçons enfin les incrédules à voir qu'ils ont tort de se plaindre de l'incompréhensibilité de nos mystères, puisqu'ils adoptent eux-mêmes des mystères bien autrement incompréhensibles.

Tout est matière, me dit le matérialiste, tel est son principe, telle est la base fondementale de tout son impie système d'irréligion. Sans attaquer expressément son principe, je raisonne avec lui, et j'en tire les plus simples conséquences, qui ne sont autre chose qu'un long enchaînement de mystères plus que ténébreux (50 et 62).

Si tout est matière, la matière est éternelle: vous l'avouez. Mais comprenez-vous bien, vous que révolta contre toute religion, et en particulier contre la religion chrétienne, l'incompréhensibilité toujours plus ou moins attachée à toute religion, comprenez-vous bien comment la matière est éternelle; comment malgré cette inertie visible et palpable qui lui est inhérente et qui la caractérise (1), elle a eu en elle-même et par elle-même une activité essentielle et infinie, éternellement féconde en sa propre existence? Est-il rien de plus inconcevable que cette éternité de la matière? Ou plutôt, est-il rien de plus révoltant pour la raison, de plus dia-

(1) On nomme inertie dans la matière l'incapacité qu'on y observe de se donner le mouvement et l'action par elle-même. Voyez ce caillou, ce tas de terre, ce morceau de fer: ils resteront éternellement immobiles et en repos, si rien ne leur imprime le mouvement et l'action.

Le repos et l'inaction sont visiblement l'état naturel de la matière, c'est-à-dire l'état où elle serait, si aucune cause étrangère ne lui imprimait le mouvement et l'action. « Loin de pouvoir imaginer aucun ordre dans le concours fortuit des éléments, dit le Citoyen de Genève, je n'en puis même imaginer le combat; et le chaos de l'univers m'est plus inconcevable que son harmonie. »

métralement opposé aux idées que nous donnent de la matière l'expérience et la spéculation ?

Si tout est matière, ces vils atomes que vous foulez aux pieds dans la boue et dans l'argile ont par eux-mêmes, de toute éternité, et la nature qui leur est propre, et le degré de perfection qui les caractérise ; vous en tombez d'accord. Mais comprenez-vous bien comment ces vils atomes, ayant un principe essentiel et éternel d'existence, sont cependant si bornés dans leur perfection ? Comment leur être primordial, n'ayant été soumis à aucune puissance antérieure, produisante ou limitante, n'est pas infini en genre de nature comme en genre d'existence ?

En vain direz-vous que telle est leur nature ; que leur essence éternelle est d'être ainsi bornés dans leurs perfections, d'avoir telle étendue, telle solidité, et rien au-delà. Mauvaise défaite, à laquelle vous n'avez sans doute pas assez réfléchi ! Dans l'hypothèse d'un Dieu créateur, il est facile de concevoir comment la boue et l'argile n'ont que le degré précis de perfection que leur communique l'auteur de leur être en tout contingent et en tout dépendant. Mais, dans l'hypothèse de la matière increéée, conçoit-on comment leur être indépendant, leur être nécessaire, leur être assez parfait pour avoir été par lui-même éternellement fécond en sa propre existence, n'est qu'un être fini en genre de nature et de perfection.

Si tout est matière, c'est de la matière, brute ou organisée, en repos ou en mouvement, que naissent nos plus sublimes connaissances et nos plus beaux sentiments : vous en convenez. Mais comprenez-vous bien *comment la pensée et le sentiment peuvent être l'apanage de la matière ?* Comment une vile poussière que vous foulez aux pieds, un peu mieux tamisée, un peu plus déliée, peut s'élever aux sublimes connaissances de la géométrie, à l'harmonieuse majesté de l'épopée, aux profondes réflexions de la politique, aux héroïques sentiments de l'amitié, à l'amour réfléchi du vrai, du beau, de l'honneur, du devoir ?

Est-ce par elle-même, par son essence, par sa nature, comme matière, qu'elle pense ? Un grain de sable, un bloc de marbre, un morceau de fer, penseront. Est-ce par ses configurations, est-ce par son mouvement qu'elle pense ? La configuration cubique, ou pyramidale, ou sphérique, ou cylindrique, ou conique, ou telle autre qu'on voudra imaginer, sera-t-elle dans un élément d'eau, ou de terre, ou d'air, ou de feu, une belle pensée ou un beau sentiment ? Le mouvement direct ou réfléchi, lent ou rapide, simple ou composé, sera-t-il, dans le même élément, une pensée ou un sentiment quelconque ? Quelles rêveries, quelles chimères (68 et 71) !

Si tout est matière, la terre, les planètes, les comètes, tous les corps quelconques, doivent ou à eux-mêmes ou à une autre matière les *différents mouvements* que vous observez dans la nature inanimée : vous n'en disconvenez pas. Mais comprenez-vous bien comment la matière, malgré cette *inertie naturelle* que vous y observez toujours, soit que vous l'analysiez au flambeau de l'expérience, soit que vous l'observiez au flambeau de la spéculation, a par elle-même une si immense et si permanente somme de mouvement ?

Ce mouvement est-il hors de l'essence de la matière ? Quelle cause peut donc l'avoir accidentellement imprimé, ou dans le temps, ou avant tous les temps, à la matière éternelle et indépendante ?

Ce mouvement, au lieu d'être accidentel à la matière, est-il de l'essence de la matière et de toute matière ? Toute matière aura toujours essentiellement et le mouvement et tel mouvement : ce qui est évidemment faux.

Ce mouvement, au lieu d'être de l'essence de toute matière, est-il de l'essence de quelque espèce particulière de matière, destinée à le communiquer aux autres espèces, par exemple de l'essence du feu ? Mais pourquoi le feu aura-t-il le mouvement par lui-même et par son essence, plutôt que la terre qui est éternelle comme lui ; qui, comme lui, n'a pu être limitée et bornée dans son état primordial, par aucune cause quelconque capable de circonscrire sa nature et sa perfection ? Et en supposant même, contre la théorie et contre l'expérience, que le feu, ou telle autre matière plus ou moins subtile que le feu, eût le mouvement par son essence, comment cette matière communique-t-elle ce mouvement aux planètes, aux comètes, à tous les corps quelconques, sous la direction et sous l'action d'une *intelligence infinie*, que évidemment elle n'a pas. Quelles inconséquences, quelles contradictions !

Si tout est matière, c'est à la matière qu'est dû ce *bel ordre de la nature*, cette admirable harmonie qui règne entre le tout et toutes les parties du grand œuvre de l'univers : vous l'accordez encore. Mais comprenez-vous bien comment la matière (en supposant contre l'évidence des choses et qu'elle existe par elle-même, et qu'elle se meut par elle-même), comment la matière, dis-je, mue au hasard, a pu former ce tout admirable de la nature, où se montrent de toute part des desseins infiniment grands, des desseins infiniment variés, des desseins infiniment exacts, des desseins infiniment au-dessus de toute intelligence finie ?

Vous découvrez dans les mouvements réguliers des planètes et des comètes un mécanisme physique où se déploie à chaque instant une puissance et une intelligence sans bornes (1). Vous observez dans les animaux et dans les végétaux une organisation infini-

(1) Tout le monde sait aujourd'hui que les planètes et les comètes se meuvent autour du soleil dans des courbes elliptiques, en vertu de deux forces, l'une centripète et l'autre centrifuge, qui varient à chaque instant dans une proportion invariable sur chaque point de la courbe ; dont la première est toujours en raison inverse des carrés, et la seconde en raison inverse des cubes des rayons vecteurs, toujours croissants ou décroissants. Ou rien n'est démontré chez les hommes, ou la permanence d'un tel mouvement démontre visiblement dans la nature l'existence d'une puissance infinie et d'une intelligence infinie qui ne sont point la matière, comme on le sent aisément, et comme

ment variée dans sa nature, infiniment précise dans son exécution, assortie avec un art infini à ses différentes destinations. Quelle absurdité n'y a-t-il pas à admettre dans la nature un mécanisme admirable sans artisan, un dessein général sans intelligence, de tels desseins sans une intelligence infinie, sans un Etre suprême en tout distingué de la matière ?

En vain diriez-vous que la matière brute ne pense pas, mais que la matière organisée pense, et que c'est à la *matière organisée* qu'est dû le mécanisme physique, que sont dûs les divers desseins qu'on aperçoit et qu'on admire dans les mouvements des planètes, dans la végétation des plantes, dans l'organisation des animaux. Pitoyable défaite, qui, destinée à fermer un abîme, ne sert qu'à en ouvrir un autre! Comment ne voyez-vous pas que pour organiser un corps, que pour former un animal ou un végétal, par exemple, il faut un dessein déjà conçu et arrêté; et que dans vos principes et dans les principes de tous les matérialistes, il n'y a et il ne peut y avoir aucun dessein dans la matière avant son organisation ? Quels délires, quelles absurdités !

Si tout est matière, il n'y a pour les hommes ainsi que pour les brutes aucune loi naturelle qui les oblige, aucune loi politique à laquelle ils soient soumis, quand leur intérêt se trouve à les enfreindre : vous n'en disconvenez pas, ou du moins vos principes en conviennent pour vous. Mais comprenez-vous bien comment le juste et l'injuste, l'honnête et le déshonnête, la vertu et le crime, ne sont que de vains noms consacrés par le préjugé ou par la politique? Comment l'exécrable assassin qui vous dépouille et vous égorge n'est pas plus coupable que la tuile gravitante qui, tombant du haut d'un toit, vous fend le crâne, ou que l'épervier vorace qui, fendant brusquement les airs, enlève et dévore votre colombe? Comment ce que nous nommons et ce que tous les hommes nomment *loi naturelle* n'est qu'un préjugé universel? Comment il est licite et permis au tyran de faire couler, pour son barbare plaisir, le sang de ses semblables, au citoyen de trahir et de vendre sa patrie, au père d'assassiner son fils, au fils d'empoisonner son père?

Tout cela est licite et permis dans vos absurdes et abominables principes, puisque, n'y ayant point de Dieu, il n'y a point de législateur qui ait droit de vous imposer des lois; que, n'y ayant point de législateur qui ait droit de vous imposer des lois, il n'y a point de loi qui vous oblige; que, n'y ayant point de loi qui vous oblige, il n'y a point d'infraction de lois; que, n'y ayant point d'infraction de lois, il n'y a point de crime dans tout ce que vous pouvez faire de plus noir et de plus affreux. Quelles abominations, quelles horreurs!

O stupide athéisme, où ne verrais-tu pas ton Dieu, si de propos délibéré tu n'avais pas jeté un voile épais sur toute ta raison! Porte tes regards dans l'immensité des cieux. De quel abîme de puissance doivent être sortis ces globes errants que tu y observes, ces sphères étincelantes dont l'éclat t'éblouit! De quel abîme d'intelligence doivent émaner ces immuables lois de la nature, qui règlent leur cours, qui te procurent régulièrement les vicissitudes des saisons, les vicissitudes des jours et des nuits? Porte ces mêmes regards sur la terre. De quel abîme de puissance et d'intelligence doit procéder cet admirable mécanisme physique, qui anime autour de toi toute cette partie de la nature qui est le plus en prise à tes observations, et qui, d'une perpétuité de destruction, fait naître une inconcevable perpétuité d'existence!

Pénètre dans une école d'anatomie, et borne-toi, si tu veux, à voir la dissection de l'organe par lequel te sont peints les objets. Quelle infinie richesse de desseins, de rapports n'y découvres-tu pas? Comment pourras-tu ne pas y voir sensiblement l'invisible et éternel artiste qui forma la lumière pour l'œil, l'œil pour la lumière, l'un et l'autre pour ton bien! Pénètre dans toi-même, dans ta plus intime substance, dans tes pensées et dans tes sentiments. Tout t'y annonce, tout t'y crie que l'intelligence et le sentiment ne peuvent être dans toi qu'une participation et un écoulement d'une infinie intelligence, incréée et créatrice, et que tu mens à tes semblables, que tu mens à toi-même, quand tu déclares que tu ne reconnais pas, que tu ne sens pas l'existence d'un être incréé et créateur!

Il y a un Dieu, me dit le déiste. Etre éternel et incréé, par lui ont été formés dans le temps l'homme et l'univers: l'univers, il l'a soumis à des lois invariables, à un ordre nécessaire; l'homme, il l'a livré ou à sa raison ou à ses penchants. Tel est son système! Mais ce système, sacrilégement forgé pour abattre les mystères, n'a-t-il pas lui-même une foule de mystères à dévorer? Opposons les dogmes qu'il attaque aux dogmes qu'il leur substitue, et voyons si ce qu'il adopte est plus recevable que ce qu'il rejette (62).

C'est un mystère révoltant pour le déiste que Dieu ait parlé aux hommes autrement que par la simple raison; qu'il se soit miraculeusement manifesté à eux sous des images sensibles, pour leur faire entendre ses pensées et ses volontés; ou qu'il leur ait manifesté ses pensées et ses volontés par le ministère de certains thaumaturges revêtus de son autorité et de sa puissance. Mais pourquoi? L'idée d'une révélation surnaturelle renferme-t-elle rien d'impossible, d'absurde, d'indigne de Dieu ou de l'homme? Est-il impossible à Dieu ou indigne de Dieu de donner aux hommes des connaissances salutaires que leur refuse leur raison, une règle de mœurs que ne leur fait pas assez connaître leur raison? Est-il impossible à l'homme ou indigne de l'homme de recevoir

nous l'avons rigoureusement démontré dans le premier volume de notre physique, page 91.

ou de Dieu lui-même, ou de certains hommes que Dieu revêt visiblement de son autorité divine, des lumières et des lois qui ne tendent qu'à le rendre plus grand, plus heureux, plus parfait? N'est-ce pas au contraire un mystère justement révoltant chez le déiste que Dieu n'ait donné à l'homme, pour l'instruire de toute sa destination présente et future, pour régler en tout et sa croyance et ses mœurs, qu'une raison si faible, si bornée, si ténébreuse, si équivoque, si propre à l'abuser et à l'égarer dans tout ce qui l'intéresse le plus en ce monde, savoir, dans ses devoirs envers son Dieu, envers lui-même, envers ses semblables, dans ses craintes et dans ses espérances relativement à l'économie présente et à l'économie future?

C'est un mystère révoltant pour le déiste, qu'un Dieu infiniment grand daigne s'intéresser à l'homme, qu'il daigne faire attention à ses actions et à ses misères, qu'il ait daigné, par un excès de bienfaisance, s'incarner et s'anéantir pour lui. Mais pourquoi? N'est-ce pas au contraire un mystère justement révoltant chez le déiste, que l'auteur de la nature, plongé dans une inertie léthargique, uniquement occupé à jouir de son intrinsèque béatitude, ne s'intéresse point à l'homme son ouvrage; qu'il ait pensé à l'homme dans l'état de néant, et qu'il ne pense plus à lui dans l'état d'existence; qu'il ait imprimé dans la nature de l'homme une règle sacrée de rectitude, d'honnêteté, de justice, de bienfaisance, de vertu, et qu'il n'exige pas que l'homme s'y conforme et la suive? L'idée d'un Dieu infiniment saint, infiniment sage, infiniment bon, essentiellement amateur de la vertu, essentiellement ennemi du vice et du crime, est-elle donc moins naturelle ou plus révoltante que l'idée d'un Dieu sourcilleusement indifférent et insensible, que l'idée d'un Dieu sans sagesse, sans bonté, sans amour de l'ordre, sans justice, sans providence?

C'est un mystère révoltant pour le déiste, que Dieu ait destiné l'homme à survivre à la dissolution de son corps, à entrer dans une économie nouvelle après l'économie présente. Mais pourquoi? N'est-ce pas au contraire un mystère justement révoltant chez le déiste, que ce Dieu infiniment grand dans tous ses desseins, infiniment sage dans toutes ses œuvres, ne donne successivement l'existence et la vie à tant de millions de millions de créatures sensibles et raisonnables, que pour les livrer pendant un petit nombre de jours ou d'années, à la cruelle tyrannie des passions, des besoins, des inquiétudes, des misères de toute espèce? Une aussi courte et aussi misérable farce à jouer, était-elle bien digne de borner et la destination de l'homme et les vues adorables du Créateur (1)?

C'est un mystère révoltant pour le déiste, que Dieu réserve l'homme à des châtiments ou à des récompenses après cette vie. Mais pourquoi? N'est-ce pas au contraire un mystère justement révoltant chez le déiste, que ce Dieu, dont la justice est un attribut essentiel, qui ne peut cesser d'être juste sans cesser d'être Dieu, ne mette aucune différence entre la vertu et le crime, entre le fils bien né qui honore et soulage ceux à qui il doit le jour et le fils barbare qui met en œuvre les outrages et les cruautés pour hâter leur trépas, entre le bon citoyen qui s'immole pour sa patrie et le citoyen perfide qui la trahit ou la bouleverse, entre l'homme religieux qui rend l'hommage de son esprit et de son cœur à l'adorable auteur de son existence et l'homme sacrilége qui méprise ses lois sacrées, et qui vomit contre lui d'odieux blasphèmes? Dieu ne récompense et ne punit pas toujours en ce monde: ne faut-il donc pas nécessairement qu'il y ait une autre vie, destinée à ses récompenses et à ses châtiments?

C'est un mystère révoltant pour le déiste, que Dieu exige de l'homme un culte fixe et déterminé, une soumission à des lois émanées d'en haut. Mais pourquoi encore? N'est-ce pas au contraire un mystère justement révoltant chez le déiste, que ce Dieu, infiniment sage et infiniment saint permette à l'être raisonnable de vivre comme les simples brutes, sans règle, sans loi, sans frein; qu'il n'exige de l'homme aucune religion, ou qu'il n'en exige qu'une religion dictée par une raison toujours féconde en ténèbres et en égarements, qu'une religion arbitraire, souvent frivole et absurde, souvent infâme et criminelle, quelquefois barbare et féroce? Quoi! l'immolation des victimes humaines, les extravagantes superstitions, les abominables prostitutions, dont l'idolâtrie fit autrefois hommage à la divinité, devaient-elles donc lui être agréables, ainsi et autant que les religieux sacrifices des enfants d'Aaron? Quels blasphèmes, quelles absurdités, quelles horreurs!

Je ne crois ni ne rejette la révélation, me dit *certain sceptique*, parce que les raisons qui la combattent, détruisent celles qui l'établissent. Nul préjugé ne me préoccupe, nulle passion ne me séduit. Ce n'est ni l'orgueilleuse prétention de l'esprit fort, ni la voluptueuse indépendance du cœur corrompu, qui m'empêchent de croire: c'est le défaut d'évidence, c'est le défaut de certitude, dans l'objet qu'on propose à ma croyance. Je serais chrétien, si je trouvais dans le christianisme, des motifs assez solides et assez sûrs pour l'être: le défaut de tels motifs me rend sceptique, et mon système philosophique c'est de surprendre mon jugement, de ne rien croire et de ne rien nier en ce genre.

(1) Pour parer à cet absurde inconvénient, le Citoyen de Genève, dans son nouveau déisme, assigne à l'âme humaine, après la mort de l'homme, une existence naturelle d'une durée indéterminée. Mais qu'il est faible et dans les preuves qu'il donne de cette future existence, et dans les motifs de vertu qu'il veut en faire naître! Autant valait laisser subsister l'espèce de déisme qu'il combat ou qu'il s'efforce de rectifier. Erreur pour erreur, qu'importe l'une plus que l'autre! Celle qu'il combat flatte plus les passions, et celle qu'il adopte ne flatte pas plus la raison: la première aura donc toujours plus de partisans que la seconde (62).

Mais ce système de scepticisme, qui vous paraît si philosophique, n'est-il pas au fond le fruit et le résultat d'une foule de faux principes, de faux raisonnements, de fausses conséquences, qui ne vous abusent que parce que vous voulez bien être abusé? Examinons, discutons, analysons les raisons qui le fondent, ce prétendu philosophique scepticisme (2 et 63).

Le *premier moyen* sur lequel se fonde votre scepticisme, c'est le défaut d'évidence qui est inhérent à la vérité de la révélation divine. Oh! que j'aurais cru de bon cœur à la parole de Dieu, dites-vous, s'il m'était évident que Dieu a parlé! Mais quelle évidence exigez-vous en ce genre? L'évidence que je trouve dans les propositions d'Euclide, l'évidence métaphysique et géométrique, ajoutez-vous.

Mais n'est-il pas évidemment absurde d'exiger dans des vérités de fait, une évidence qu'exclut essentiellement leur nature? Ne serait-il pas absurde d'exiger l'évidence métaphysique ou géométrique, pour croire qu'il y a eu un César et un Louis XIV, qu'il y a eu une bataille d'Actium et de Fontenoy? Pourquoi serait-il moins absurde d'exiger une évidence métaphysique, pour croire qu'il y a eu un Moïse et un Jésus-Christ, qu'ils ont fait les miracles que nous constate l'histoire?

Le *second moyen* sur lequel se fonde votre scepticisme, c'est la nature des faits à croire. Les faits qui déposent pour la révélation de Moïse et de Jésus-Christ, dites vous, sont constatés par des témoignages si nombreux et si irrécusables, qu'ils donneraient peut-être toute la certitude possible à des faits simplement naturels. Mais des faits miraculeux, des faits surnaturels, des faits d'un ordre supérieur à la nature, peuvent-ils être suffisamment constatés par les mêmes moyens qui constatent les faits simplement naturels? Tel est votre doute: mais ce doute est-il bien raisonnable? Qu'importe la nature des faits, quand ces faits sont également sensibles, également éclatants, également en prise à l'infaillible témoignage des sens?

Fallait-il de meilleurs yeux et de meilleures oreilles pour voir et pour entendre Lazare ressuscité, que pour voir et entendre Lazare avant sa mort? Fallait-il des yeux mieux constitués et mieux organisés pour voir le soleil immobile pendant une durée d'environ vingt-quatre heures sur l'horizon, que pour le voir faire sa révolution en douze heures de temps au-dessus de l'horizon?

Le *troisième moyen* sur lequel se fonde votre scepticisme, c'est qu'il n'est pas absolument impossible que les historiens sacrés aient été trompés. Qui m'assurera, dites-vous, que dans une nation aussi crédule, aussi ignorante, aussi enthousiaste que la nation juive, on n'ait pas pris des prestiges pour des miracles, et qu'avec la meilleure foi du monde, les sectateurs de Moïse et de Jésus-Christ n'aient pas trompé l'univers, après avoir été dupes eux-mêmes? Tel est votre doute: mais ce doute est-il en rien raisonnable? Examinez combien de choses répugnantes et inadmissibles il vous faut supposer pour lui donner le moindre fondement.

Il vous faut supposer d'abord qu'au temps de Moïse et de Josué, la nation des Hébreux, une nation composée de plus de trois millions d'âmes, a été livrée tout entière, pendant plusieurs générations consécutives, à une démence universelle qui dénatura à la fois et toutes ses idées et toutes ses sensations; qu'au milieu d'un rêve ou d'un délire général, dont la durée a été d'environ un siècle, elle a cru passer au fond d'une mer où elle ne passait pas; elle a cru voir le mont Sinaï, investi de la majesté de l'Eternel, lui faire entendre ce qu'elle n'entendait pas; elle s'est imaginé voir miraculeusement tomber des remparts qui ne tombaient pas, voir les deux grands flambeaux du monde, le soleil et la lune, se montrer pendant vingt-quatre heures, immobiles vers les mêmes points du ciel où ils n'étaient pas.

Il vous faut supposer ensuite qu'au temps de Jésus-Christ, les douze premiers apôtres et les cinq cents premiers disciples de ce célèbre thaumaturge ont cru voir ce qu'ils n'avaient pas vu, entendre ce qu'ils n'avaient pas entendu, converser avec un homme avec lequel ils ne conversaient pas; il vous faut supposer que toutes ces personnes ont été livrées à la fois à un même genre d'extravagance, à une extravagance complète, uniforme, soutenue, universelle; à une extravagance permanente, qui a duré, non pendant quelques moments ou pendant quelques heures, mais pendant quarante jours, mais pendant tout le reste de leur vie; à une extravagance contagieuse, qui se communiqua, de proche en proche et d'âge en âge, à toutes les différentes nations qui, en embrassant l'Evangile, prirent des rêves et des visions pour des faits notoires, pour des faits contemporains, pour des faits authentiques et incontestables. Un doute qui ne peut subsister sans tant de suppositions évidemment absurdes et chimériques, peut-il être regardé comme un doute sensé, comme un doute philosophique?

Le *quatrième moyen* sur lequel se fonde votre scepticisme, c'est qu'il n'est pas absolument impossible que les historiens sacrés ait été trompeurs. L'histoire des imposteurs des différents siècles et des différentes nations, me rend difficile et circonspect en fait de croyance, dites-vous. Numa en imposa aux Romains, Mahomet aux Arabes, Luther et Calvin aux chrétiens: qui m'assurera que Moïse, que Jésus-Christ, que les apôtres, n'en ont pas imposé de même à leurs siècles? Tel est votre doute: mais ce doute a-t-il aucun fondement solide; et pour lui donner quelque apparence de solidité, n'êtes-vous pas obligé de tout confondre, de donner ou de prendre en tout le change?

Numa et Mahomet ont avancé qu'ils avaient des communications surnaturelles, l'un avec une déesse Egérie, l'autre avec un ange envoyé du ciel. Qui a été témoin de ces communications? Personne. Quel prodige

ou quel miracle a attesté la vérité et la réalité de ces communications? Aucun. Calvin et Luther ont avancé que leur doctrine nouvelle était la doctrine de l'Evangile, des apôtres, de Jésus-Christ. Quelle preuve en ont-ils donné? Leur autorité, leur parole.

Moïse et Jésus-Christ ont avancé que la loi qu'ils donnaient à la terre était émanée du ciel; et pour montrer qu'ils parlaient au nom de l'Eternel, que la vérité était dans leur bouche, que leur loi était une loi divine, ils ont opéré une infinité de miracles éclatants, de miracles publics, de miracles en prise au témoignage de tous les sens, de miracles dont les générations contemporaines étaient instruites par leurs propres yeux, et dont elles ont pris soin d'instruire les générations suivantes, par la seule voie qui puisse leur constater les faits passés, par la voie de l'histoire et de la tradition.

Croire à Numa et à Mahomet, c'est croire à deux politiques sur leur parole, c'est croire à des visions dont la crédulité peut s'enticher jusqu'à la persuasion, sans que cette persuasion leur puisse jamais servir de preuve. Croire à Luther et à Calvin, c'est croire à deux docteurs sur leur autorité privée, c'est croire à des spéculations et à des systèmes théologiques que la crédulité peut adopter avec fanatisme, sans que ce fanatisme les réalise, s'ils sont faux en eux-mêmes.

Mais croire à Moïse et à Jésus-Christ, c'est croire aux *faits miraculeux* qui attestent la vérité de leur parole, c'est croire à Dieu lui-même, qui par ces faits miraculeux imprime le sceau de la vérité à ce qu'ils enseignent, le sceau de la sainteté à ce qu'ils prescrivent, le sceau de la divinité à la religion qu'ils donnent aux hommes.

Numa et Mahomet, Calvin et Luther, n'ont pas trompé les hommes sur des faits miraculeux, sur des faits publics, sur des faits attestés par des nations entières. Moïse, Jésus-Christ, les apôtres, ont-ils trompé les hommes sur de semblables faits? C'est à quoi se réduit ou doit se réduire votre doute. Or pour le fonder, ce doute, quelles chimériques suppositions ne vous faut-il pas admettre?

Il vous faut supposer d'abord qu'*au temps de Moïse*, il exista sur la terre une nation assez insensée, assez perverse, assez scélérate, pour vouloir unanimement concourir avec son chef à tromper le monde, à tromper sa postérité, à se tromper elle-même; dans des choses où aucun intérêt humain ne pouvait l'engager à trahir ainsi la droiture, la vérité, la nature.

Il vous faut supposer ensuite, qu'*au temps de Jésus-Christ*, il exista sur la terre, des hommes assez dénaturés, assez ennemis de leurs semblables et d'eux-mêmes, pour se déterminer paisiblement et de sang-froid à souffrir tout ce que les cachots, les gibets, la servitude, l'infamie, la mort ont de plus affreux, dans l'unique vue de répandre des faits fabuleux, de tromper le genre humain. Il vous faut supposer que dans cet extravagant et abominable projet, dont l'ignominie et les supplices étaient le seul fruit et le seul prix, ils eurent tous ensemble et tous en particulier assez d'héroïque scélératesse, pour soutenir unanimement, jusqu'au dernier soupir, leur personnage imposteur, sans se démentir, sans se trahir, sans montrer aucun repentir et aucune faiblesse, en versant leur sang et en sacrifiant leur vie pour le mensonge? Il vous faut supposer que cette manie et cette fureur gagnèrent, non pas une unique personne, non pas une unique famille, mais tous les premiers apôtres et tous les premiers disciples de Jésus-Christ; mais tous ces milliers de Juifs de tout âge et de tout état, qui furent gagnés à l'Evangile, deux mois après la mort de Jésus-Christ; mais tous ces milliers d'idolâtres de tout pays et de toute nation, qui, après avoir embrassé la religion de Jésus-Christ, la scellèrent de leur sang. Il vous faut supposer que toute cette innombrable foule d'hommes conjurés pour tromper le monde, avait unanimement et de concert abjuré le sens commun, en citant et le temps et le lieu et les témoins encore vivants des fabuleux événements qu'elle publiait, et en fournissant ainsi à toute la terre le moyen simple et facile de confondre l'imposture qu'elle cherchait à établir. Il vous faut supposer que toute la nation juive, que toutes les nations chrétiennes, que toutes les nations idolâtres, étaient entrées de concert dans cette révoltante conjuration, puisqu'aucune de ces différentes nations ne s'inscrivit en faux contre la vérité des faits évangéliques qu'on publiait chez elle et dont la mémoire était toute fraîche et toute récente.

Voilà ce qu'il vous faut nécessairement supposer, pour suspecter l'existence et la réalité des *faits miraculeux* qui fondent l'ancienne et la nouvelle révélation, qui établissent la divinité de la religion chrétienne. Quelles chimères, quelles absurdités! Le système du sceptique n'est donc en rien solide et raisonnable dans ses principes: il n'est pas plus solide et plus raisonnable dans ses conséquences, qui mènent nécessairement ou au matérialisme ou au déisme.

Pour se soustraire aux mystères de la religion chrétienne, dans quels effroyables mystères ne se plonge donc pas l'incrédule à systèmes? Nos mystères excèdent les lumières de la raison, mais ils ne les offensent pas: ils sont incompréhensibles, mais nous les croyons sur la parole de Dieu même: quoi de plus raisonnable! Le matérialiste, le déiste, le sceptique, adoptent des mystères ténébreux qui révoltent la raison, qui renversent l'honnêteté et la morale: sur quels inébranlables fondements est appuyée l'adhésion qu'ils leur accordent?

Egarement de l'incrédule, égarement déraisonnable et dans les absurdes principes sur lesquels il s'appuie, et dans les affreuses conséquences qui en découlent! Egarement non moins déraisonnable dans l'aveugle présomption qui en est la source! L'incrédule est-il bien fondé à vouloir obstinément pénétrer et comprendre tous les mystérieux abîmes de la Divinité, lui qui sait ou qui doit savoir qu'il ne comprend que très-im-

parfaitement ce qu'il y a de plus simple et de plus sensible dans sa propre nature; lui pour qui un grain de sable sera éternellement un abîme inconcevable; lui pour qui les opérations les plus communes de la nature seront toujours une énigme inintelligible? Combien plus sage est le fidèle qui, connaissant les bornes étroites de la raison, ne porte point ses regards téméraires au delà de sa sphère; qui écoute et suit la raison, tant que la raison l'éclaire et le guide, et qui se voile humblement les yeux, quand la raison l'a remis à la conduite de la foi!

Ténèbres et égarements chez *l'incrédule imitateur et de bel air!* Il est plus facile d'être irréligieux sans système, que de se faire un système d'irréligion. Aussi voit-on bien moins d'incrédules à systèmes que d'incrédules d'imitation. Combien n'en est-il pas de ce dernier genre! Combien n'en est-il pas qui déshonorent l'incrédulité elle-même par la démarche insensée qui les conduit et qui les attache à l'incrédulité! Esprits aveugles ou frivoles, s'ils ont abandonné la foi divine qu'ils ont sucée avec le lait, ce n'est point parce qu'ils ont été révoltés par l'incompréhensibilité des mystères de leur religion, ce n'est point parce qu'ils ont été séduits par les captieux sophismes que met en œuvre et dont s'étaie l'impiété. Soit indolence, soit impuissance, ils n'ont peut-être jamais examiné et connu, ni la vérité qu'ils abjurent, ni le mensonge qu'ils embrassent. Pourquoi donc et comment sont-ils devenus incrédules? ils l'ignorent eux-mêmes!

Peut-être parce que le parti de l'incrédulité est moins gênant et plus commode. Comme si la sainteté d'une religion pouvait être un titre légitime pour l'abandonner! Comme si la liberté déréglée d'une secte pouvait être un titre légitime pour l'embrasser!

Peut-être aussi parce qu'ils se sont trouvés avec des incrédules applaudis, et qu'avides d'un semblable encens, ils ont cru, aveugles admirateurs et serviles imitateurs, qu'afficher l'incrédulité, c'était se donner à peu de frais un supplément d'esprit et de génie, un mérite de bel air et de bon ton. Comme s'il pouvait jamais être du bon ton et du bel air de penser stupidement par autrui, d'être l'aveugle et machinal écho de la banale impiété! Comme si, à penser par autrui, il n'était pas plus honorable de penser d'après le torrent des plus solides et des plus sublimes génies de toutes les nations, lesquels se firent toujours une gloire de respecter la religion, que de penser d'après un petit nombre d'esprits audacieusement bizarres, dont le principal mérite est souvent la singularité qu'il affectent, l'impiété qu'ils affichent, le libertinage qu'ils prêchent et qu'ils répandent! Comme s'il pouvait jamais être digne d'un homme raisonnable et sensé de trahir sa conscience, sa religion, son Dieu, pour se donner un prétendu mérite d'esprit fort, de bel air, de bon ton!

Peut-être enfin, parce qu'ils auront lu frivolement quelque impure et ténébreuse brochure, où la religion, dénigrée et calomniée dans ses ministres, travestie et tournée en dérision dans ses dogmes, dans son culte, dans sa morale, aura paru moins auguste et moins respectable à leur frivole et versatile génie. Comme si l'incorruptible majesté de la religion pouvait dépendre des vices et des égarements vrais ou supposés de ses ministres! Comme si les choses saintes pouvaient cesser d'être augustes et respectables parce qu'il aura plu à la ténébreuse scélératesse d'en faire l'objet de ses méprisables railleries, de ses odieuses calomnies! Comme si une satire cynique ou un comique blasphème contre la religion pouvaient jamais être une raison triomphante contre elle, un titre légitime pour l'abandonner!

Ah! pour prendre un parti si critique, pour autoriser une démarche si périlleuse, pour abandonner la religion, il ne faudrait rien moins que des démonstrations qui en établissent évidemment la fausseté, puisqu'il ne s'agit de rien moins dans cette démarche, que d'une éternité malheureuse si l'on s'égare. Et combien d'incrédules se déterminent à cette apostasie infiniment périlleuse, sans savoir ni pourquoi, ni comment; sans aucun motif que puisse avouer la raison, ou plutôt sur des motifs auxquels peut applaudir la seule déraison.

Malgré le peu d'attention que peut avoir donné à la religion l'incrédule imitateur et de bel air, il est du moins vraisemblable pour lui qu'il existe un Dieu, qu'il existe une Providence, qu'il existe une loi naturelle. Il est du moins vraisemblable pour lui que la religion de Jésus-Christ, religion que révéraient ses pères, religion qu'a révéré l'univers pendant dix-huit siècles, est une religion divine, la vraie religion. N'importe: malgré ces motifs de crédibilité qui devraient du moins le disposer et l'engager à examiner plus mûrement sa religion, il se détermine à parler et à agir comme s'il était certain et démontré qu'il n'y a point de Dieu, point de Providence, point de religion naturelle, point de religion révélée. Il abjure ce qu'il appelle les préjugés de ses pères: mais pourquoi? Pour adopter, sans examen et sans motif, les préjugés de quelques libertins de son siècle, les préjugés de quelques-uns de ses camarades! Quelle conduite, quelle philosophie! C'est la philosophie et la conduite de tous les incrédules imitateurs et de bel air.

Dans cette foule orgueilleuse d'hommes irréligieux, qui affichent l'incrédulité pour briguer le titre imposant d'*esprits forts*, qui se croient transformés en génies supérieurs parce qu'ils adoptent le travers et qu'ils répètent les délires de quelques hommes de génie, combien ne voit-on pas de ces sortes d'esprits à qui personne n'a rien à envier, à qui personne ne doit être flatté de ressembler (218)?

Combien d'*esprits faux* qui décident audacieusement de tout, sans raisonner sur rien; qui confondent sans cesse la religion avec ce qui lui est étranger ou indifférent; qui prennent souvent une impie raillerie, un *sarcasme* impur, un blasphème effronté pour une

raison décisive et triomphante contre la religion ; qui adoptent et combattent tour à tour les mêmes choses, les mêmes principes, parce qu'ils n'ont aucun principe fixe, aucune philosophie raisonnée et motivée ; avec lesquels il est toujours impossible d'entrer dans aucune discussion suivie et approfondie en fait de religion, parce qu'ils manquent et de cette droiture de raison qui saisit les vrais points de vue des choses, et de cette stabilité de raison qui, par une suite de chaînons lumineux, sait ou descendre d'un principe fixe à ses conséquences, ou remonter des conséquences à un principe fixe !

Combien d'*esprits opaques* qui ne sont incrédules que parce qu'ils ne peuvent apporter dans l'étude de la religion, dans l'examen des preuves intrinsèques et extrinsèques qui la fondent et qui l'établissent, que la même incapacité naturelle qu'ils font journellement paraître dans les postes qu'ils occupent, dans les charges qu'ils remplissent, dans le maniement de toutes les affaires publiques ou particulières, où il faudrait une attention soutenue, une pénétration étendue et solide, un jugement sain et éclairé : qui ne refusent leur adhésion à la morale et aux dogmes de la religion, que parce qu'ils sont incapables de saisir et de sentir les grands et solides motifs de crédibilité que leur présente la religion.

Combien d'*esprits indolents* qui ne se décident pour l'incrédulité, que parce qu'il est plus facile d'abandonner la religion que de l'étudier et de la pratiquer ; que parce qu'ils n'ont jamais su prendre sur eux-mêmes assez d'empire pour se donner la peine de l'examiner et de la connaître, avant de l'abjurer et de la blasphémer !

Combien d'*esprits frivoles* qui, enorgueillis d'un certain clinquant de littérature et d'érudition, qu'a confusément ramassé leur mémoire et sur lequel ne s'est jamais exercé leur jugement, s'érigent fièrement en docteurs d'Israël sans savoir rien à fond ; voltigent de branche en branche sans tenir à rien de fixe et de certain ; débitent et entassent mille et mille objections frivoles qu'on trouve partout réfutées et confondues, et ne veulent prêter l'oreille à aucune réponse suivie et motivée où l'on puisse leur en faire sentir la futilité ; se montrent féconds et inépuisables en fades railleries, en plaisanteries déplacées, en citations emphatiques qui ne prouvent rien et ne mènent à rien, et semblent avoir fait vœu de ne jamais réfléchir avec maturité, de ne jamais penser par eux-mêmes, de ne jamais raisonner d'après la saine dialectique, d'après la saine raison !

Combien d'*esprits faibles* qui, comme le matérialiste Hobbes, ne croient pas en Dieu pendant le jour, et croient aux revenants pendant la nuit ; qui, comme tant d'autres, ne croient pas à l'existence et à l'action d'un Dieu dans la nature, et croient aux influences de la lune, des planètes, des comètes sur la destination humaine ; qui, comme tous ou presque tous les incrédules imitateurs, ne croient pas à l'autorité des histoires les plus authentiques, à l'autorité de la tradition la plus irréfragable, à l'autorité de toutes les nations chrétiennes, à l'autorité de Dieu, de son Eglise, de ses saints qui leur prêchent la vertu et la religion, et croient imbécillement à l'autorité de tout irréligieux sophiste, qui leur citant emphatiquement quelque ténébreux passage, vrai ou supposé, du Védam, du Sader, de Sanchoniathon, de Bérose, de quelque historien ignoré, de quelque obscur voyageur, ose leur prêcher le libertinage et l'irréligion !

Combien d'*esprits doubles*, vrais hypocrites de l'irréligion, qui, en prenant le ton irréligieux, trahissent indignement leurs vraies pensées, leurs vrais sentiments ? Misérables fanfarons de l'incrédulité, si on les observe dans certains moments de crise où le masque tombe et où l'homme reste ; on découvrira aisément que quand ils affichaient l'indifférence ou le mépris pour la religion, la bravade était dans leur bouche et la crainte dans leur cœur : que vils esclaves, tantôt d'une absurde vanité, tantôt d'une servile complaisance, ils ne se montraient incrédules dans certaines sociétés où le ton d'incrédulité est à la mode, que parce qu'ils n'avaient pas assez de force dans l'âme pour oser s'y montrer ce qu'ils étaient dans la réalité ; que parce que, lâches Sosies, incapables d'être rien décidément par eux-mêmes, leur philosophie pratique consistait à se monter au ton des lieux où l'on fréquente, des personnes avec qui l'on vit, des petits despotes de qui l'on dépend, des petits Mécènes à qui l'on veut plaire, osons le dire, des Amphitrions chez qui l'on soupe ou chez qui l'on dîne.

Tel est le caractère, telle est la conduite du grand nombre des incrédules, de tous les incrédules imitateurs et de bel air ! Ils abjurent la religion, ils adoptent l'irréligion sans examen, sans motif, sans connaissance de cause. Quelle inconséquence, quel aveuglement, quel égarement !

Enfin, ténèbres et égarements chez l'*incrédule libertin et de passion*. L'incrédule libertin se soustrait à la religion, parce que la religion condamne et captive les dérèglements de son cœur. Il n'y aurait point ou il n'y aurait que très-peu d'incrédules, s'il n'y avait point de passions, ou si la religion permettait un libre cours aux passions. Les flots de l'Océan n'iraient point en mugissant s'efforcer d'ébranler le rivage, si le rivage n'opposait à leur fougue une digue invincible.

On a des passions et on veut les satisfaire : on est né ambitieux, voluptueux, vindicatif, et on veut se livrer sans crainte et sans remords à des penchants si flatteurs. Mais la religion est un censeur importun, qui réclame sans cesse contre le vice et contre le désordre. La religion est un juge sévère qui tonne, menace, intimide, toujours armé du glaive des vengeances célestes, toujours environné de la terreur des jugements de Dieu, et de l'appareil des flammes vengeresses. Que faire pour se délivrer de ce censeur impitoyable, de ce juge inexorable et inflexible ?

Il faut imposer silence à la religion ; et pour lui imposer silence il faut l'étouffer, et c'est le parti que prend le libertin.

Il se hâte donc de se repaître de lectures irréligieuses et antichrétiennes, dont il chérit et dont il dévore le poison. Il cherche à s'affermir sur des sophismes séducteurs dont il sent, mais dont il ne veut pas voir l'imposture : il s'efforce, contre le cri de sa conscience et de sa raison, de se rendre incrédule pour être libertin paisible. Quel horrible parti! Arrête, malheureux; et pendant un moment du moins, observe et vois l'excès de ton égarement! Si ton oreille est déja fermée au cri de la religion, qu'elle s'ouvre du moins encore au cri de la raison!

C'est fureur si tu crois : c'est folie si tu doutes. Si tu crois, l'incrédulité que tu ambitionnes n'est qu'un crime de plus que tu veux ajouter à tes autres crimes. Si tu doutes, l'incrédulité dans laquelle tu cherches à t'envelopper changera-t-elle la nature des choses? fermera-t-elle le puits de l'abîme? éteindra-t-elle les flammes vengeresses; te garantira-t-elle des mains de ce Dieu vengeur dont la seule idée te trouble et t'épouvante? Et si ce dont cette religion te menace est réel, en sera-t-il moins à redouter quand tu seras venu à bout de le révoquer en doute? Un orage formé sur ta tête, cessera-t-il d'être à craindre parce que tu cesseras d'y penser? Un précipice ouvert sous tes pieds, sera-t-il évité parce que tu en détourneras la vue?

Fatale indépendance, qui asservis l'homme à la tyrannie des passions, en l'affranchissant du joug salutaire de la religion ; fatale volupté, qui obscurcis l'esprit par les nuages du cœur, qui fais naître sur la religion des incertitudes et des doutes que n'avouera jamais la raison tranquille, que tu désavoueras toi-même, quand tu seras rendue au calme; vois, s'il est possible, et ce que tu poursuis, et ce que tu dois craindre; un bonheur momentané d'une part, un désastre éternel de l'autre! Pour te procurer une satisfaction frivole et passagère, qui née dans le trouble, doit s'évanouir dans le dédain et dans le repentir : tu t'efforces d'étouffer la voix d'une religion bienfaisante, qui te rappelle salutairement le malheur infini, le malheur éternel, le malheur irréparable que tu affrontes! Quel aveuglement!

Et quoi, devrait plutôt se dire à lui-même le libertin ; quoi, pour assouvir des passions criminelles qui feront mon tourment autant que mes plaisirs, pour me procurer un bonheur qui m'échappera à l'instant où je l'atteindrai, pour me soustraire à des devoirs qui font ma peine et qui pourraient faire mes délices ; voudrais-je m'aveugler au milieu de la lumière ? Voudrais-je abjurer une religion dont tout m'annonce et me persuade la divinité, une religion qui captive tous mes vices, mais qui doit ainsi les captiver ; qui condamne tous mes penchants déréglés, mais qui doit ainsi les condamner; qui m'alarme par la perspective d'un effrayant avenir, mais qui doit ainsi m'alarmer? Ah! je devrais abjurer ma religion si elle autorisait mes vices, si elle donnait un libre cours à mes passions déréglées! Mais parce qu'elle les réprouve et les condamne, parce qu'elle les refrène et les captive, je ne dois que la chérir et la révérer davantage! *Lex domini immaculata, convertens animas!*

L'incrédule libertin et de passion, est donc à son tour infiniment aveugle et déraisonnable dans son incrédulité; ainsi que l'incrédule philosophe et à systèmes, ainsi que l'incrédule imitateur et de bel air. Le *mérite d'incrédulité*, mérite si avidement brigué dans ce siècle corrompu, n'est donc qu'un mérite d'aveuglement, d'inconséquence, de déraison.

Qu'il est glorieux pour la religion, que l'incrédulité, après tant d'irréligieuses spéculations, après tant de sacriléges efforts de génie, n'ait jamais pu lui substituer que des systèmes également absurdes et pernicieux, et dans leurs principes, et dans leurs conséquences ; que des systèmes révoltants, qui renversent toutes les idées naturelles, qui détruisent toutes les règles des mœurs, qui ouvrent la porte à tous les vices et à tous les désordres; que des systèmes funestes, qui ne tendent à rien moins qu'à abolir la force sacrée de toutes les lois divines et humaines, qu'à répandre et à cimenter l'esprit d'indépendance et d'anarchie, qu'à rompre tous les liens naturels et politiques qui unissent les hommes entre eux, qu'à saper et à ruiner tous les fondements augustes des empires et des sociétés, que des systèmes flottants et vacillants qui, semblables aux vagues de l'Océan, se heurtent et s'entre-choquent sans cesse, toujours en opposition et en fermentation, sans prendre jamais aucune consistance, sans jamais atteindre à rien de fixe et de stable! Tu l'as permis, tu l'as voulu, Dieu de sagesse et de sainteté : il fallait, dans tes desseins adorables, que l'irréligion ne pût jamais se montrer qu'empreinte d'elle-même, que frappée à son propre coin, que marquée au sceau du mensonge et de l'iniquité! Il fallait que l'horreur de ses principes et de ses conséquences, fût toujours suffisante par elle-même, pour en faire connaître et pour en faire sentir à toute la terre, les affreux égarements! *Mentita est iniquitas sibi.*

Daigne, Dieu propice, Dieu de la nature et de la religion, daigne ranimer et affermir dans nos esprits et dans nos cœurs, cette religion céleste et divine que nous tenons de toi; cette *religion de lumière et de vérité* dont le chrétien s'applaudit au tribunal de l'autorité d'où elle émane; au tribunal de l'histoire, où elle est consignée, au tribunal de la tradition, où elle est empreinte; au tribunal de la conscience, où est admirée et adorée sa morale, au tribunal de la raison, où sont avoués ses titres et ses preuves, au tribunal même de l'irréligion, qui ne peut lui substituer que des délires absurdes et abominables : cette *religion de sainteté et de perfection*, qui par les sublimes règles de vertu qu'elle trace, par les puissants motifs

de vertu qu'elle présente, féconde en grandes lumières, en beaux sentiments, en héroïques sacrifices, met dans le chrétien tout ce qu'il y a de plus pur et de plus sublime dans l'esprit du sage, dans le cœur du héros, dans l'âme de l'homme saintement éclairé et solidement vertueux ; cette religion de force et de consolation, qui, étendant nos pensées et nos espérances au delà du temps, peut seule efficacement consoler et soutenir l'homme, et dans une infinité d'afflictions, de maladies, de désastres, de calamités publiques et particulières, qui empoisonnent si souvent la vie humaine ; et dans ce terrible moment où l'implacable mort, ministre du Dieu éternel, vient trancher sa présente destinée, l'arracher à ses peines ou à ses plaisirs, l'expulser pour jamais de cette terre des vivants. Quel contraste d'idée et de sentiments, entre le fidèle et l'incrédule, dans ce terrible moment où le temps finit et où l'éternité commence!

Le fidèle, au bout de sa course, plein d'espoir et de confiance, se jette avec résignation entre les bras de son Dieu, qu'il a honoré et servi. Il voit le monde s'évanouir pour lui : mais il voit une nouvelle économie, un nouvel ordre de choses s'ouvrir devant lui. Il va mourir : mais il ne mourra pas tout entier. Son corps est destiné aux vers et à la pourriture, pour un temps : mais son âme, portée comme Elie dans un char de feu, va percer les abîmes immenses qui séparent le ciel de la terre ; va voler en triomphe dans le sein de son Dieu et dans la société des bienheureux, en attendant que le bras du Tout-Puissant la réunisse de nouveau et pour jamais au corps qu'elle quitte, et qui doit un jour former avec elle un nouveau tout, un tout indestructible et éternel, dans l'éternelle patrie, dans le séjour de l'éternelle félicité.

Mais l'incrédule, quel espoir aura-t-il dans un lit de mort? Le monde lui échappe : le temps est fini pour lui. Son irréligieuse vie, heureuse ou malheureuse, s'est promptement éclipsée et évanouie en pure perte ; semblable à un vain songe, qui a pu amuser ou tourmenter l'instant présent ; mais qui ne laisse rien de solide et de réel, rien d'utile ou de méritoire, pour l'avenir. Dans l'accablante situation de choses où il se voit placé, le seul bien qu'il lui reste à désirer, c'est l'anéantissement : quelle affreuse ressource ! Mais ce bien même, sa raison et sa conscience lui crient qu'il ne l'obtiendra pas ; quelle désespérante perplexité! La gueule du sépulcre, qui se montre ouverte devant lui, et où va pour lui s'anéantir le monde et le temps ; le Dieu vengeur, qu'il brava pendant sa vie, et que la religion mal éteinte lui montre armé contre lui dans l'éternité ; voilà ce qu'il a à craindre, sans avoir rien de bien à espérer : quelle horrible perspective!

Religion sainte, don sacré du Dieu de lumière et de bienfaisance, digne objet de l'admiration de nos esprits et de l'affection de nos cœurs, seule tu peux faire et notre vraie gloire et notre vrai mérite et notre vraie grandeur, dans l'économie présente ; seule tu peux faire et notre solide espoir et notre vraie félicité dans l'économie future ! Par toi seule l'homme est solidement vertueux : par toi seule il peut et il doit être à jamais heureux.

VIE DE STANISLAS.

STANISLAS Ier (LECKZINSKI ou LESZCZINSKI), roi de Pologne, grand-duc de Lithuanie, duc de Lorraine et de Bar, né à Lemberg, dans la Grande-Pologne, le 20 octobre 1682, du grand trésorier de la couronne, fut député en 1704 par l'assemblée de Varsovie, auprès de Charles XII, roi de Suède, qui venait de conquérir la Pologne. Il était alors âgé de 22 ans, palatin de Posen, général de la Grande-Pologne, et avait été ambassadeur extraordinaire auprès du Grand-Seigneur en 1699. Sa physionomie était heureuse, pleine de hardiesse et de douceur, avec un air de probité et de franchise. Il n'eut pas de peine à s'insinuer dans l'amitié du roi de Suède, qui, en 1705, le fit couronner roi de Pologne à Varsovie. Le nouveau roi suivit Charles XII en Saxe, où l'on conclut, en 1706, un traité de paix entre les deux rois d'une part, et le roi Auguste, qui renonça à la couronne de Pologne, et reconnut pour légitime souverain de cet Etat Stanislas. Le nouveau monarque resta avec Charles XII en Saxe, jusqu'en septembre 1707. Ils revinrent alors en Pologne, et y firent la guerre pour chasser entièrement les Moscovites. Le czar fut obligé d'en sortir en 1708 ; mais le roi de Suède, ayant trop poussé son ennemi après avoir remporté plusieurs avantages sur lui, fut défait entièrement lui-même au mois de juillet 1709, à la bataille de Pultawa. Stanislas ne se trouvant pas en sûreté dans la Pologne, où les Moscovites revinrent, et où le roi Auguste reprenait de l'ascendant, fut obligé de se retirer en Suède, puis en Turquie. Les affaires de Charles XII n'ayant pu se rétablir, Stanislas se retira dans le duché de Deux-Ponts et ensuite en Alsace. Il vécut dans l'obscurité jusqu'en 1725, que la princesse Marie, sa fille, épousa Louis XV, roi de France. Après la mort du roi Auguste, en 1733, ce prince se rendit en Pologne dans l'espoir de remonter sur le trône. Il y eut un parti qui le proclama roi ; mais son compétiteur, le prince de Saxe, devenu électeur après la mort du roi son père,

soutenu de l'empereur Charles VI, et de l'impératrice de Russie, l'emporta sur le roi Stanislas. Ce prince se rendit à Dantzig pour soutenir son élection ; mais le grand nombre qui l'avait choisi céda bientôt au petit nombre qui lui était contraire, Dantzig fut pris ; Stanislas, obligé de fuir, n'échappa qu'à travers beaucoup de dangers, et à la faveur de plus d'un déguisement, après avoir vu dans sa propre patrie, sa tête mise à prix par le général des Moscovites. Lorsque la paix se fit en 1736, il renonça au royaume qu'il avait eu deux fois, et conserva le titre de *roi*. Il eut la jouissance des duchés de Lorraine et de Bar, qu'il rendit heureux. Stanislas soulagea ses peuples, embellit Nancy et Lunéville par des places publiques et des édifices superbes, fit des établissements utiles, dota de pauvres filles, fonda des colléges, bâtit des hôpitaux, éleva la magnifique maison de la mission royale, se montra en tout l'ami de la religion et de l'humanité. La Lorraine jouissait de ses bienfaits, lorsqu'un accident hâta sa mort. Le feu prit à sa robe de chambre, et ses plaies lui causèrent une fièvre qui l'enleva au monde, le 23 février 1766. Son corps fut déposé dans la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours, près de Nancy, où l'on voit son mausolée vis-à-vis de celui de son épouse. On lit sur une pyramide cette application heureuse d'un passage du II[e] liv. des Rois : *Salvavit me Dominus a contradictionibus populi mei.* Sa mort fut un deuil public, et les pleurs de ses sujets sont le plus bel éloge que nous puissions faire de ce prince. Charles XII disait de lui, qu'*il n'avait jamais vu d'homme si propre à concilier tous les partis.* Dans sa jeunesse il s'était endurci à la fatigue, il avait fortifié son esprit en fortifiant son corps. Il couchait toujours sur une espèce de paillasse, n'exigeant jamais aucun service de ses domestiques auprès de sa personne. Il était d'une tempérance peu commune dans ce climat ; libéral, chéri de ses vassaux, et peut-être le seigneur polonais qui eût le plus d'amis. Il fut en Lorraine ce qu'il avait été dans sa patrie, doux, affable, compatissant, parlant avec ses sujets comme avec ses égaux, partageant leurs peines, et les consolant en père tendre. On lui donna d'une commune voix le titre de *Stanislas le Bienfaisant.* Les revenus de ce prince étaient modiques ; cependant, lorsqu'on voulait apprécier ce qu'il faisait, on le croyait le plus riche potentat de l'Europe. On peut voir sur ce sujet : *Recueil des fondations et établissements faits par le roi de Pologne, duc de Lorraine*, Lunéville, 1762, 1 vol. grand in-fol. Ce prince avait beaucoup d'esprit de lumières : il protégeait les sciences et les arts. S'il avait été un simple particulier, il se serait distingué par son talent pour la mécanique. Nous avons de lui divers ouvrages de philosophie, de politique et de morale ; imprimés sous ce titre : *OEuvres du philosophe bienfaisant*, 1765, en 4 vol. in-8°. Un attachement sincère et éclairé à la religion, beaucoup de zèle contre les erreurs modernes, une aversion décidée contre le philosophisme de son temps, le véritable amour des hommes, le désir de les voir heureux, la sagesse des principes, la grandeur des vues, les leçons courageuses données aux princes, rendent cette collection précieuse. On découvre particulièrement combien sa manière de voir était juste et profonde dans une prédiction sur le sort de la Pologne publiée en langue indigène sous le titre de *La voix libre du citoyen*, est insérée dans les *OEuvres du philosophe bienfaisant*, sous le titre d'*Observations sur le gouvernement de la Pologne.* « Il est certain, dit Stanislas, que l'édifice de notre république s'affaisse par son propre poids, et rien peut-être ne sera comparable un jour à ses malheurs. Je ne pense qu'avec crainte à tout ce qui nous environne. Nous croyons que nos voisins, par leur propre jalousie, s'intéressent à notre conservation : vieux préjugé qui nous trompe, ridicule entêtement qui autrefois a fait perdre la liberté aux Hongrois, aux Bohêmes, et qui nous l'enlèvera sûrement, si, nous appuyant sur une espérance aussi frivole, nous continuons à demeurer désarmés. Notre tour viendra sans doute, où nous serons la proie de quelque fameux conquérant. Peut-être même les puissances voisines s'accorderont-elles à se partager nos Etats. Il est vrai qu'elles sont les mêmes que nos pères ont connues, et qu'ils n'ont jamais appréhendées ; mais ne savons-nous point que tout est changé dans les nations ! Elles ont à présent d'autres mœurs, d'autres lois, d'autres usages, d'autres systèmes de gouvernement, d'autres façons de faire la guerre, j'ose même dire, une plus grande ambition. Cette ambition s'est augmentée avec les moyens de la satisfaire, etc. » On a imprimé *OEuvres choisies de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar*, précédées d'une *Notice historique* par madame de St.-Ouen, 1825, 1 vol. in-8°. L'abbé Proyart a publié *l'Histoire* de ce prince, 1784, 2 vol. in-12.

(*Extrait du Dictionnaire historique de Feller*).

LE PHILOSOPHE CHRETIEN.

Première partie.

Quand on fait réflexion à ce que l'histoire nous apprend des philosophes païens, on ne

conçoit pas comment, l'homme n'ayant dans cette vie rien de plus intéressant que la satisfaction de ses goûts divers, de son penchant naturel, de son tempérament, de ses inclinations et de ses désirs, ces sages, néanmoins, faisaient consister le bonheur dans le mépris de tout ce qui pouvait le leur procurer.

Etait-ce folie ou sagesse? Le problème est difficile à décider à l'égard de gens qui n'avaient pas en vue le bonheur éternel, comme l'ont eu tant de glorieux martyrs, tant de pieux solitaires, qui, renonçant au monde et vivant dans le mépris de ses douceurs et d'un bonheur passager et momentané, s'élevaient à l'espérance d'une vie éternellement heureuse.

On peut dire de ces anciens philosophes, que s'ils étaient assez sages et assez éclairés pour douter qu'on pût trouver sur la terre le bonheur véritable, ils l'étaient bien peu de se rendre malheureux sans mérite et sans espoir de récompense.

Le grand point serait de se rendre heureux dans l'état où l'on se trouve placé par la Providence, vivant dans le monde sans imiter la folie païenne, et de devenir *philosophe chrétien*, sans renoncer pour cela aux douceurs et aux charmes de la vie. Comment peut-on parvenir à ce bonheur, et comment doit-on en user?

Si nous ne considérons que les apparences, dans l'esprit de la religion, nos idées confuses, incertaines et flottantes, distingueront à peine le bonheur d'avec le malheur. Souvent on croit très-heureux celui qui, au fond, ne mérite que de la compassion. Par exemple, celui qui ne connaît de contentement qu'à assouvir des goûts dépravés qui abrégent ses jours, n'est-il pas à plaindre? Un furieux qui ne trouve de satisfaction qu'à exercer sa rage, un tyran dans le sang, un scélérat dans le crime? Et que dire de l'insensé qui cherche le bonheur dans son désespoir même; de ceux qui espèrent le trouver dans la passion dominante de leur caractère?

Je pose pour premier principe de notre bonheur, l'art d'éviter avec prudence les malheurs dans lesquels nous nous précipitons et même quelquefois volontairement, et de supporter patiemment ceux qui sont inséparables de l'humanité et des accidents dont elle est comme environnée.

L'attachement naturel que nous avons pour la vie la rendrait délicieuse, si l'inquiétude et la crainte de la perdre n'empoisonnaient le plaisir de sa jouissance.

Que faut-il faire pour la rendre agréable cette jouissance, toute courte qu'elle est? L'appât trompeur des richesses semble d'abord vous présenter un grand bonheur. Mais interrogez celui qui les a amassées avec tant de peines et de fatigues; il avouera qu'il reste encore une difficulté et plus grande et plus insupportable : celle de donner des bornes à sa cupidité, et de ne pouvoir se satisfaire sur des idées chimériques dont son imagination est si agréablement flattée, que ses désirs, rendus plus violents par les obstacles, les mettent fort au-dessus de toutes ses richesses. Ainsi l'avare imagine que l'homme riche est fort heureux, et le riche est désespéré de voir un autre jouir d'un prétendu bonheur qu'il ne saurait se procurer.

Dans un autre tableau, je vois un homme parvenu à une grande réputation; la gloire le précède, l'applaudissement le suit; mais l'orgueil l'accompagne. Je le croyais heureux; l'éclat qui l'environne me séduisait; mais sa sotte vanité le rend méprisable à mes yeux. Qu'importe qu'il ait remporté des victoires, elles sont demeurées imparfaites, s'il ne s'est pas vaincu lui-même. Voilà la plus glorieuse des victoires, il est aisé de l'obtenir; mais qu'il est difficile de la soutenir longtemps : elle brille comme l'éclair, et souvent elle passe avec la même rapidité.

Un autre jouit d'un excellent tempérament; il a un corps robuste et une santé que rien n'altère. Je ne puis le voir sans envie, ni regarder sans compassion les infirmités qui sont le partage de tant d'autres. Je crois qu'une santé si ferme le rend heureux : mais on me dit que le soin de la conserver l'occupe tellement, qu'il passe sa vie dans une inquiétude continuelle qui lui tient lieu de maladie. La crainte d'en être attaqué lui fait oublier qu'il se porte bien. Son tourment me fait juger qu'il y a un bonheur que l'on goûte sans plaisir.

Dans ce cas sont encore ces gens qui prospèrent et dont toutes les entreprises réussissent; enfin aux désirs desquels rien ne se refuse. Sont-ils d'un caractère morne, d'un tempérament bilieux, ils prendront tout cela de travers, rien ne pourra les satisfaire. Il semble qu'ils seraient plus contents, si, au lieu d'exciter l'envie, ils attiraient la compassion.

Il en est au contraire (car la variété des caractères est infinie), qui jouissent des plaisirs sans en être plus heureux. Tels sont ces gens livrés à toutes sortes de voluptés, mais qui tremblent d'en voir terminer la durée. Un plaisir accompagné de cette inquiétude, et n'étant ni stable ni permanent, ne fait-il pas le malheur de celui qui le voit fuir?

Le goût même est soumis au caprice de l'instabilité; il se lasse, l'inconstance le fait changer : alors ce qui était un plaisir sensible et touchant, devient un supplice insupportable.

Combien en est-il que la moindre bagatelle ravit et transporte comme des enfants, qu'elle distrait de la recherche du vrai bonheur? Ces plaisirs puérils ne les rendent pas heureux.

Il y en a encore qui s'estiment heureux, mais qui ne sont en effet qu'insensibles aux maux, incapables de les sentir et de s'affliger, soit par habitude aux misères humaines, soit faute de lumière, soit parce qu'ils n'ont pas la connaissance de ce qui pourrait les rendre heureux.

Cette connaissance ne devrait-elle pas appartenir à des savants qui consument leur vie à vouloir tout apprendre? à qui les exemples des siècles passés sont si présents?

qui savent combien d'efforts et de recherches on a fait pour trouver le vrai bonheur? A quoi aboutit toute leur science, si les travaux de ceux qui les ont précédés et leur propre expérience ne leur servent point à se le refuser?

Combien en voyons-nous que la nature a favorisés des talents les plus sublimes, mais qui, par le mauvais emploi qu'ils en font, n'en sont que plus malheureux? Tel, par exemple, a beaucoup d'esprit et de courage, si cet esprit raisonne trop sur les dangers, sa trop grande circonspection le fera passer pour un lâche. Si au contraire il se livre trop à l'ardeur de son courage, on le prendra pour un téméraire et un insolent. Si vous ne mettez un frein à ce courage, il deviendra férocité; de même la vivacité de l'esprit peut dégénérer en folie. Telle est l'instabilité du bonheur.

Rien de si certain que le bonheur apparent ne consiste quelquefois qu'à satisfaire un désir. Il serait parfait, s'il ne restait plus rien à désirer; mais ce désir satisfait donne la naissance à un autre, qui rend indifférent au premier. Nous oublions le passé, et notre attention se porte toute sur l'avenir. Il nous entretient dans une soif perpétuelle, sans jamais nous désaltérer. On désire le succès avec impatience, on l'espère avec inquiétude et on se désole quand il vient à manquer. Quelquefois même le succès qui flattait tant nos idées devient un malheur; le bonheur, que notre imagination séduite y attachait, n'était qu'une vaine illusion; la passion avec laquelle nous le souhaitions, étant insatiable, non-seulement ne le fixait point, mais ne guérissait pas même de la persuasion de pouvoir être rassasié et satisfait.

Il semble que le comble du bonheur serait d'y parvenir par un grand mérite, si la prévention où l'on est d'en avoir été digne ne préoccupait l'esprit, au point de rendre le cœur moins sensible à une chose que l'on regarde comme une récompense juste et infaillible, qu'il ne le serait, si on la devait à un pur hasard, que le plaisir seul de la surprise pourrait rendre bien plus agréable.

Au contraire, il est assez ordinaire que ceux qui doivent tout à la seule fortune, la sentant disproportionnée à leur mérite, ressemblent à des ânes richement harnachés que le poids n'accable pas moins et qui ne jouissent pas de la douceur d'une belle décoration, qui ne leur convient point.

Faut-il chercher le bonheur jusque sur le trône et dans l'exercice des suprêmes dignités? Il est brillant, son élévation le met dans tout son jour; il serait parfait, si, avec le pouvoir de se faire obéir, on avait encore celui de se faire estimer.

Un ambitieux ne doit point être touché des hommages qu'on lui rend et de l'encens qu'on lui prodigue, s'il les reçoit comme dus à sa grandeur et comme un tribut de son domaine. Les lui rend-on par flatterie, ces hommages? Il en doit sentir le ridicule.

C'est la bonne réputation qui doit faire la félicité d'un prince; mais qu'il est difficile de la soutenir contre les jaloux de sa gloire et la censure des méchants! La moindre tache se manifeste plutôt dans un centre qui fait le point de vue général, que dans la diversité des objets qui l'environnent. Si le prince est sensible à l'amour de ses sujets, il faudrait, ce qui est rare, qu'il fût si pur et si désintéressé, cet amour, qu'il ne le dût qu'à sa personne et non à ses bienfaits.

Mais que le bonheur qui est au-dessus de nos conditions ne nous éblouisse pas. Cherchons-le plutôt dans les sociétés particulières, il est plus à notre portée dans ce qu'on appelle le beau monde : c'est là où l'on cherche à dissiper ses chagrins et à charmer son ennui. Pour user de ce remède avec quelque fruit, il faut nécessairement se plier à toutes sortes d'humeurs et de caractères différents, ou s'exposer à passer pour un extravagant qui ne sait pas vivre. Ainsi, pour jouir de quelque plaisir, devenez agréable à tout le monde; dussiez-vous être insupportable à vous-même.

Mais, malgré tous vos efforts, si on aperçoit un défaut en vous, ce qui ne sera pas difficile, alors vous devenez l'objet amusant de la médisance. Avez-vous du mérite? vous excitez l'envie; vous devenez incommode à la société, surtout aux gens moins spirituels que vous et qui ne sont pas de votre portée. Voulez-vous vous accommoder à leurs façons? combien cette complaisance vous sera gênante! quand il faudra applaudir aux sots raisonnements des uns, à la folle joie des autres, dissimuler les fades plaisanteries, trouver bon qu'on se moque de vous, et le tout pour avoir la réputation d'entendre raillerie; enfin, il faudra, après tant de condescendance, vous remettre sous le joug de la raison et du bon sens, et quitter cette société trop vantée après vous y être beaucoup ennuyé en déplaisant à tout le monde.

Je pense qu'en voilà assez pour dégoûter du commerce du monde; après en avoir essuyé le désagrément, on pourrait croire qu'on ne trouve de bonheur que dans le calme et la tranquillité de la solitude qui écarte tout ce qui pourrait le troubler.

En effet, on n'est jamais plus maître de soi-même, que dans un état qui ne vous oblige à aucun égard, qui vous met au-dessus de tout devoir, qui n'exige aucun soin et où l'on est à l'abri de tous les événements qu'on ne pourrait autrement éviter. C'est là où on peut mettre des bornes à ses désirs et régler ses passions, où l'on n'est contrarié de personne, où l'envie ne vous suit point et où l'on se moque de la critique. Votre état indifférent à tout l'univers n'est intéressant que pour vous seul; et ne dépendant que de vous-même, il est bien plus aisé de le rendre parfaitement heureux.

Mais que l'on est bientôt désabusé, quand on réfléchit à ce que c'est que l'homme réduit à soi-même! C'est un gouffre où l'on s'abîme. L'imagination est trop vague pour être contenue dans l'enclos d'une retraite! et l'esprit toujours agité ne se laisse pas ainsi enfermer dans des murs. Privé des objets aux-

quels vous aurez renoncé, il s'égarera et vous conduira dans des voies qui vous éloigneront de ce bonheur que vous espériez trouver dans la jouissance de vous-même. Si cet esprit vous présente une bonne idée, vous êtes désolé de n'être point en état de la faire valoir; s'il vous en donne de mauvaises, elles deviendront les plus fortes et vous ferez de vains efforts pour les détruire, parce que vous serez privé des secours qui vous animaient dans la recherche du bien. La justice ne vous contient plus; le public ne vous observe point: le bon exemple ne vous corrige pas; le désir d'être estimé cesse de vous exciter, et vous n'êtes plus tenté par l'intérêt. Enfin, réduit à vous-même, vous vous morfondez en vous condamnant, ou vous vous trompez en vous approuvant.

De quelque façon que ce soit, en vain vous aspirez au bonheur dans cette solitude où vous étiez venu le chercher avec tant de confiance. Je ne parle pas de celui que chaque homme raisonnable devrait avoir uniquement en vue; de cette félicité éternelle que le solitaire a pour objet, pour fin, qui occupe toutes ses pensées et tous ses désirs, lorsqu'abandonnant le monde il ne veut vivre uniquement que pour se disposer à une sainte mort. Mais j'entends celui que l'on croyait trouver en soi-même, dans la tranquillité et la paix d'une solitude, où l'on espérait jouir de toutes les douceurs de la vie: il faudrait pour cela renoncer à son caractère même, à cette inclination si naturelle qui porte chacun à se produire, à se communiquer, à plaire, pour devenir heureux, en cachant avec soin ses défauts et en vantant son mérite.

De la solitude qui nous a si mal réussi, retournons donc au monde. Rien n'est plus ordinaire que d'y entendre dire, qu'il n'est point de plus grand bonheur dans la vie, que d'avoir un bon ami. La politesse, cette âme de la société, rend amis presque tous les hommes; il suffit, pour le devenir, qu'on se soit vu quelquefois. Mais qu'il est rare de trouver dans ce grand nombre un seul ami qui en mérite le nom! Pour remplir l'idée avantageuse que l'on s'en forme, il faut qu'il renonce à son amour propre, ce qui est impossible et trop au-dessus de nos forces; qu'il ne vive que pour vous et ce qui a rapport à vous; qu'il fasse sa joie de ce qui vous réjouit, et son chagrin de ce qui vous afflige; qu'il regarde comme son profit ce qui fait votre avantage; qu'il vous sacrifie, dans le besoin, son bien et sa vie même.

Si cet ami est ainsi avec vous, il est juste que vous soyez de même avec lui. Je suppose qu'une sympathie extraordinaire rende toutes choses égales dans cette belle union, et qu'une grande conformité de sentiments la soutienne: cela est beau et tandis que le mouvement du cœur, qui en a formé le premier nœud, vous fera agir, vous ne sentirez pas votre sujétion, ni le poids des chaînes qui vous lient: vous ne pensez point qu'en confiant tous vos secrets à cet ami, vous en devenez l'esclave. Si vous lui découvrez vos faiblesses, vous perdez son estime; si vous contrariez ses goûts, vous le rebutez; si vous les lui passez, contre vos propres sentiments, vous vous démentez; si vous aimez ce qu'il hait, ou haïssez ce qu'il aime, vous le mortifiez; si vous vous contraignez et usez de complaisance, vous blessez la droiture et la sincérité que vous lui devez, vous commettez même une espèce d'infidélité. S'il vous a rendu quelque service signalé, quel fardeau que la reconnaissance! Si vous manquez d'occasions ou de moyens de vous en acquitter, vous courez grand risque de passer pour un ingrat; en sorte que plus il sera généreux, plus il vous accablera: quand même ce serait un de ces cœurs bienfaisants, qui, sans vous connaître, saisirait les occasions de vous obliger, sans prétendre, ni espérer aucune reconnaissance. Mais en est-il de tels? Ne vous flattez pas que ce soit votre seul intérêt qui le touche; c'est le sien qui est son premier mobile; c'est le désir de satisfaire cette générosité qui est sa passion dominante, ou peut-être l'envie d'acquérir la réputation de généreux.

Si une fois vous vous faites un point d'honneur de passer pour constant, peut-être vous immoleriez votre vie à cette idole; mais jamais votre liberté: c'est un sacrifice trop difficile et trop incompatible avec le bonheur: quelque grand qu'il puisse être, il vous deviendrait insipide sans cette précieuse liberté. Et ne serait-ce pas y renoncer en effet, par cet engagement qui donne à votre ami tant de droits, d'ascendant et d'empire sur vous, que vous êtes obligé de lui soumettre vos opinions, vos sentiments et votre volonté même.

Eviter seulement de se faire des ennemis, ne serait-ce pas aller plus sûrement au bonheur, que de l'établir sur une amitié particulière? L'un me paraît aussi impossible que l'autre; à moins d'être de ce caractère rare, qui fait sa félicité du seul bonheur des autres: un homme assez heureux pour en être doué ne devrait point avoir d'ennemis, mais au contraire, trouver des amis dans toutes les occasions et dans tous les lieux.

Tout bien examiné, le plus aisé et le plus sûr, c'est de rester maître de soi-même, et de conserver surtout cette liberté qui nous est si chère. Si elle n'est point gênée, si elle ne reconnaît d'autre joug que celui de la raison, elle ne vous empêchera point de profiter des occasions de vous rendre heureux. C'est un bien qui vous est propre, qui ne connaît ni subordination, ni gêne.

Votre façon de penser étant libre et indépendante, rien ne pouvant la subjuguer, ni la forcer; efforcez-vous alors de l'avoir juste, pour vous ouvrir le chemin au bonheur. Vous y parviendrez sûrement, si vous commencez par assurer la tranquillité de votre âme; si vous réglez les idées de votre esprit, et l'empêchez de s'oublier dans les heureux succès, ou de perdre courage dans les revers. Il est industrieux, cet esprit, ne le troublez pas par des idées tumultueuses; écartez-le de tous les objets qui sont hors de sa sphère.

son calme le rendra indifférent à tout ce qu'il ne doit point désirer; et dans cette disposition, il connaîtra clairement et au travers de toutes les fausses apparences qui pourraient l'éblouir, que si les vices procurent quelquefois des plaisirs, il appartient à la vertu seule de faire le bonheur suprême, et qu'il est aisé de l'acquérir, puisqu'il ne faut la chercher que dans soi-même.

Si vous êtes une fois persuadé qu'il suffit d'être vertueux pour être heureux, il dépendra de vous de l'être; servez-vous des armes de la vertu, opposez les hardiment à tout ce qui n'est point d'accord avec elle, et qui est la cause la plus ordinaire de vos malheurs. La vertu n'est ni rebutante, ni austère, au lieu de retrancher de vos plaisirs, elle les augmentera; mais de ces plaisirs que l'usage de ses maximes rend plus délicieux et plus agréables. C'est elle qui met le prix au bonheur, qui en indique le véritable usage, qui le fait valoir; sans elle il n'en est point. Si vous êtes heureux avec de la vertu, vous l'êtes parfaitement et constamment; si vous ne l'êtes point, est-il de plus douce consolation que celle d'avoir mérité de l'être!

Mais, pour devenir vertueux, sachons ce que c'est que la vertu. Si c'est celle que la religion inspire, que l'Evangile enseigne, que le désir du salut fait pratiquer, il est tout décidé qu'elle fait les bienheureux. Mais je parle de celle qui, ne se soumettant pas aveuglément aux maximes du monde et ne les fuyant pas non plus, se contente de les redresser; qui s'accommode aux devoirs de chaque état et qui sait les remplir dignement, qu'aucune considération, qu'aucun respect humain ne peut ébranler; qui concilie sagement l'exacte probité avec les égards de la bienséance, qui ne se déguise pas sous de beaux et spécieux dehors et qui ne s'autorise d'aucun faux prétexte. De celle qui possède cet art si difficile d'unir les intérêts temporels et les éternels, qui devient d'autant plus estimable en évitant habilement les écueils dangereux qu'elle rencontre presque à chaque pas, et qui en tire même son plus grand mérite; de celle qui n'exclut pas une noble ambition, qui nous empêche de faire parade de la gloire que vous acquérez, et de vous en trop prévaloir par une vanité méprisable : c'est par elle que vous devez être réputé honnête homme, sans quoi votre gloire est plutôt ignominie.

Cette vertu ne vous empêche pas d'amasser du bien, mais elle en montre le véritable usage et la dispensation; par là elle vous rend véritablement riche, au lieu qu'avec l'avarice vous seriez pauvre dans l'abondance même des richesses.

Enfin, cette vertu assaisonnera tous vos plaisirs du goût le plus délicat, elle donnera l'éclat à votre gloire, le prix à vos richesses; par elle, en modérant votre ambition, vous allez plus sûrement à la gloire; par le seul retranchement du superflu vous serez plus riche, au lieu que celui qui dissipe follement son bien et celui qui le resserre sordidement, deviennent véritablement pauvres. Vos désirs seront satisfaits et remplis, parce que cette vertu ne vous en permettra que de raisonnables; sans ce sage guide qui peut seul diriger sûrement votre course, vous vous égarerez, en cherchant en vain un bonheur toujours incertain ou inconstant.

Voilà la seule façon de vous en assurer un durable, de rendre les agréments de la vie compatibles avec l'intégrité des mœurs, de donner du goût à la recherche et à la jouissance du bonheur, qui ne peut en être un qu'autant qu'il est assaisonné par la vertu.

Il ne faut ni protection, ni crédit pour l'acquérir, point de richesses pour l'acheter, de gloire pour la faire valoir, de secours de prétendus amis pour la pratiquer; il n'y a ni peine, ni risques pour la chercher, on la trouve aisément, chacun en a le principe en soi-même. Elle suffit seule pour vous rendre heureux, elle tranquillise les désirs du cœur, détache de tout ce qui pourrait le séduire, calme les inquiétudes de l'esprit et la fougue des passions de l'âme, fait apercevoir, sentir et éviter les folies, apprend à être modeste dans la prospérité et soutient contre l'adversité et les traverses.

Enfin, vous deviendrez réellement *philosophe chrétien* avec cette vertu, vous jouirez de ce bonheur que vous cherchez amplement et solidement, sans renoncer, ni à la condition dans laquelle la Providence vous aura établi, ni au commerce du monde, ni aux plaisirs innocents, ni aux douceurs de la vie: votre philosophie ne consistant pas à vous rendre sauvage, insensible, inhumain, ne préjudiciant point à votre salut ni au prochain, et n'exposant point votre vie. La seule vertu suffira pour forcer le monde à vous estimer, l'envie à se taire, et la fortune à vous être favorable, malgré ses caprices.

Seconde partie.

Le philosophe chrétien qui fait consister la douceur de la vie et le bonheur le plus assuré à user sagement de celui dont on jouit, et à savoir se passer de celui qui nous manque, ayant démontré dans la première partie qu'on ne peut être parfaitement heureux qu'autant qu'on est vertueux et honnête homme; il reste à expliquer ce que l'on entend par là. Les nuances de cet objet sont si délicates, que des habiles même s'y sont trompés; il est donc très-important de donner des règles au moyen desquelles on puisse discerner clairement et séparer le faux du véritable.

A entendre parler tout le monde, il semble qu'on ne voit partout que des honnêtes gens. C'est un titre dont on est jaloux, chacun le prend et s'en décore, et on dirait que c'est le nom de baptême ou de famille de chaque homme. Il n'y a personne qui ne cherche à se faire illusion là-dessus à soi-même, et qui ne se croie honnête homme, ou du moins qui ne tâche de persuader aux autres qu'il l'est : on ne fait point attention qu'on n'est jamais si ridicule par ce qu'on est que par ce qu'on affecte d'être.

J'avoue que travailler sur une nature corrompue pour former un honnête homme, c'est cultiver une terre ingrate et stérile, qui produit plutôt des ronces et des chardons que de bons fruits. Cependant, malgré la corruption du siècle, nous voyons que l'on fuit, que l'on abhorre l'ignominie, et que le désir de l'éviter est si vif, que c'est un puissant moyen pour corriger bien des défauts. Le même penchant qui nous entraîne au vice nous porte à nous distinguer par la vertu; semblable à ces eaux minérales qui, selon les tempéraments, quoique parties d'une même source, sont salutaires aux uns et mortelles aux autres.

Quelques-uns, pour se tirer d'embarras, prennent des routes ambiguës et détournées, et ont souvent recours à l'hypocrisie, qui est un hommage que le vice rend à la vertu, quoiqu'il soit infiniment plus difficile de dissimuler les sentiments qu'on a que de feindre ceux qu'on n'a pas.

Ainsi il n'y a personne qui ne prétende se parer du beau titre d'honnête homme. Les princes s'en piquent plus que de l'éclat de leur grandeur et de leur élévation pour acquérir de l'estime; les particuliers, plus que de leurs plus sublimes talents, pour s'illustrer : les personnes favorisées de la fortune plus que de leur bonheur, pour paraître l'avoir mérité; les plus malheureux même tirent ce beau titre du fond de leur misère, ils la supportent avec une patience qui ressemble à une fermeté héroïque.

Pour définir le caractère qui doit former l'honnête homme, je m'en fais une idée que je voudrais représenter comme dans un tableau, avec une ressemblance si parfaite, que tout le monde pût le reconnaître. A la vérité, je crains que par trop d'exactitude et de régularité je ne fasse un original difficile à copier exactement, et que mon honnête homme ne soit qu'en peinture. J'ai encore à craindre que le mélange que je serai obligé de faire du bon et du mauvais ne paraisse un assemblage monstrueux, qui pourrait plaire vu de loin et de profil, mais qui serait insupportable envisagé de près et en face.

Cependant, pour faire un ouvrage accompli dans toutes ses parties, je voudrais qu'un faux jour ne le défigurât point, qu'il ne séduisît pas les curieux et n'imposât point aux ignorants; mais que les bons connaisseurs n'y trouvassent rien à reprendre. En me le représentant tel que je le désire, je voudrais qu'on le reconnût à ces deux traits principaux : ce que l'honnête homme doit aux autres, et ce qu'il se doit à lui-même.

Il doit à Dieu l'observation de ses commandements, à son culte divin la pratique de la religion. S'il les suit exactement, il a atteint le plus haut degré des vertus; mais pour que rien ne l'empêche de les pratiquer, parmi les maximes du monde, il doit encore la soumission et l'obéissance à ceux auxquels il se trouve subordonné dans l'ordre politique; à ses maîtres le respect et la fidélité, aux gens plus éclairés que lui la déférence et la docilité, des égards vis-à-vis de ses égaux. Dans la société et le commerce du monde, une égalité d'âme et de caractère; dans l'amitié, de la constance et de la sincérité. Un goût sûr et décidé pour le vrai mérite, et beaucoup d'indulgence pour les faiblesses et les défauts d'autrui. A ses inférieurs le bon exemple, qui est l'instruction la plus sûre et la plus efficace; de la justice pour les contenir, et de la clémence pour les fautes qui auront été suivies d'un aveu ingénu et d'un sincère repentir.

Ce que l'honnête homme se doit à lui-même, il peut se le procurer, et sans aucun secours étranger acquérir cette trnquillité d'âme fondée sur une conscience pure et cette satisfaction intérieure, d'autant plus flatteuse qu'il ne la devra qu'à lui-même. C'est la candeur, l'amour de la vérité, c'est cette exacte probité qui le rend respectable à tout le monde et à lui-même; une douceur capable de désarmer le méchant, une modération qui change en calme l'impétuosité du plus violent et du plus emporté; une impartialité qui fasse perdre toute espérance à l'injustice, une patience qui lui fasse surmonter les souffrances et les douleurs. Ce courage qui s'anime par les obstacles, cette humilité qui l'élève au-dessus de l'orgueil, ce parfait désintéressement qui l'empêchera d'envier le bien d'autrui, cette sagesse à n'offenser personne, un discernement éclairé pour condamner avec connaissance ce qui est digne de blâme, et approuver ce qui méritera son suffrage. Une sensible reconnaissance pour les bienfaits, de l'horreur pour l'ingratitude : cette générosité qui sait placer les grâces et les dispenser à propos; cette retenue si raisonnable qui ne permet de désirer que ce qui est bon et possible; cette modestie enfin qui empêche de rien prétendre au-dessus de sa condition et de son mérite.

On sait que le plus grand art d'un tableau consiste dans le mélange et l'harmonie des couleurs, à savoir les assortir, de sorte que les plus obscures donnent du relief au plus claires, et que cette opposition produise une uniformité agréable à la vue. Je me sers de la même méthode, et je dis que l'homme étant un composé bizarre de vices et de vertus, il peut par l'horreur du vice, qui est le premier pas vers la vertu, lui donner cet éclat dont doit briller l'honnête homme.

Rien n'est parfait dans le monde que par la correction des défauts, et ce n'est que la seule opposition des objets divers qui nous

met en état de connaître à quoi est due la préférence.

Ainsi la pauvreté donne du prix aux richesses, la crainte et la honte de l'infamie produisent l'éclat de la gloire, l'accablement de la maladie rend la santé plus précieuse, et si on ne connaissait pas l'affliction on serait moins sensible à la joie.

L'obscurité de la nuit donne un plus grand brillant aux astres. Tel pourrait être le bonheur de l'homme, s'il faisait servir les vices a augmenter le prix de la vertu. Ses crimes mêmes, lavés par un sincère repentir, deviendraient les instruments et la cause de son salut. La colère lui servirait à réprimer l'extravagance; l'orgueil lui ferait éviter la bassesse; l'avidité exciterait l'industrie; l'envie même, changeant alors de nom, ne serait plus qu'une noble émulation.

Quoique tout vice soit une passion, toute passion cependant n'est pas un vice, puisque la passion peut être aussi forte pour la vertu que pour le vice : celle qui est dominante peut servir à réprimer les autres, et devenir un puissant moyen pour former l'honnête homme.

Sur ces principes, que penser de ces honnêtes gens, si vantés dans l'antiquité païenne, dont la religion n'avait pas rectifié les idées, et qui ne pouvaient connaître et pratiquer qu'imparfaitement la vertu; sinon que dans un sujet d'un excellent naturel la vertu a pu prévaloir sur le vice, ou qu'ils ont manqué d'occasions de paraître vicieux, ou qu'un heureux instinct les a guidés, ainsi que les brutes, qui sans connaissance choisissent cependant toujours ce qui leur convient, et évitent ce qui pourrait leur être nuisible. La vanité encore, qui avilit toutes les vertus qui doivent former l'honnête homme, a pu être leur motif.

De ce qu'un imbécile ne fait point de mal, on concluerait mal à propos qu'il est homme de bien : il en est de même du stupide qui n'a pas assez d'esprit pour faire le mal.

L'honnête homme est celui qui l'est avec connaissance, qui fait la distinction du bien et du mal, et se détermine au bien.

Ainsi celui-là ne mérite pas avec justice le titre de bon, qui n'a pas la force et la hardiesse d'être méchant : mais celui qui ayant de la force d'âme et du courage, n'emploie ces qualités qu'à des choses louables et vertueuses. Toute autre bonté n'est ordinairement que paresse, impuissance et manque de mauvaise volonté.

Pour être véritablement bon, il faut savoir et pouvoir ne l'être pas toujours; sans quoi la bonté, cette vertu inestimable, devient un vice dangereux.

L'honnête homme, selon moi, doit l'être avec une force et un discernement qui détruisent en lui tous les obstacles qui pourraient l'empêcher de persévérer dans la vertu; il faut qu'il s'y porte avec passion, et qu'il y sacrifie la vanité, qui est de toutes la plus difficile à surmonter.

On en voit qui se sont fait dans le monde une réputation d'honnête homme, par un tendre amour pour la vérité, qui observent de ne jamais mentir, mais qui cependant, moins délicats qu'ils ne le paraissent, comptent pour rien la dissimulation, qui est néanmoins une espèce de fausseté. Tels sont ces politiques qui, sous une fastueuse apparence de probité, ne cherchent qu'à abuser de celle des autres : ils ne savent pas que souvent le vrai moyen d'être trompé c'est de se croire plus fin que les autres.

Que dire de ce brave, qui de bonne foi et pour le bien de la patrie, ou pour son propre honneur, sacrifie sa vie ou du moins l'expose sans balancer, et qui manque de force pour dompter un vice dominant?

Que penser de ce prétendu honnête homme, inflexible dans les occasions où il importe de se roidir; mais qui l'est également dans des rencontres où il faudrait plier, et qui, contre toutes sortes de raisons et de justice, se croirait déshonoré par sa complaisance : il fait de sa roideur opiniâtre une vertu, dans la seule crainte que sa condescendance ne passât pour une faiblesse?

Que dire de ces héros qui, pour être gens d'honneur, sont réputés honnêtes gens, comme si ces deux grands mots étaient synonymes? N'est-ce pas confondre les idées et ne faire aucune différence d'un conquérant et d'un usurpateur injuste, d'un brave guerrier et d'un meurtrier, d'un rebelle et d'un bon citoyen, d'un perfide et d'un prévoyant, d'un esprit violent et d'un génie entreprenant? Tous ces caractères se confondent souvent néanmoins dans l'idée que l'on se fait de l'honnête homme.

Ne prendrait-on pas pour tel celui qui, en vue de faire fortune, s'est si bien composé et tenu sur ses gardes qu'il a réussi à s'attirer une estime générale : mais à peine arrivé à son but il se montre tel qu'il est en effet, et on le reconnaît aisément au travers des voiles du lustre et de la grandeur?

Il en est que l'on avait jugés dignes des grands emplois, par certains dehors brillants et des qualités qui fascinaient tous les yeux; y sont-ils parvenus, leur façon de s'y conduire et de les exercer montre combien peu ils les méritaient : la fortune faisant paraître nos vices et nos vertus, comme la lumière fait paraître l'obscurité. Car si la nature produit le mérite, c'est la fortune qui le met en œuvre.

Rien de si commun que de passer pour honnête homme, et rien de si rare que de l'être en effet. Voilà, dira-t-on, un trait de générosité bien marqué dans cet homme, il a pardonné quoique offensé cruellement, mais on ne sait pas qu'il était dans l'impuissance de se venger. On citera la charité d'un autre qui a soulagé une famille réduite à une grande misère, mais on ignore que c'est une restitution, et qu'il ne fait que rendre à ces malheureux ce qu'il a pris à d'autres. On estimera la droiture de celui qui n'a jamais trahi personne, parce que jamais personne ne lui a rien confié. On exaltera l'intégrité d'un magistrat, dont l'opinion a si peu de poids qu'on ne s'est point avisé de chercher

à le corrompre; on vantera enfin la probité d'un homme qu'on n'a pu engager dans une mauvaise action, parce qu'il n'avait pas autant de courage que d'envie de l'entreprendre.

Le véritable honnête homme est bien plus aisé à discerner, il se découvre lui-même et se montre tel qu'il est: s'il a des défauts, sa franchise naturelle, un caractère ouvert, l'empêcheront de les cacher; et il ne fera point vanité des qualités inestimables qui seront en lui: il pourra en avoir qui demeureront longtemps secrètes, comme les propriétés et les vertus que recèlent certaines plantes, et que le hasard seul fait découvrir.

Le faux honnête homme, au contraire, craint toujours les surveillants, évite le grand jour; se couvre, se dérobe, se déguise, et montre d'autant plus ce qu'il est, qu'il fait plus d'efforts pour paraître ce qu'il n'est pas.

Trouvez-vous dans une société, par exemple: la renommée de celui-là vous imposera du respect; la magnificence d'un autre vous éblouira; l'homme d'esprit vous instruira; et l'homme à la mode vous amusera. Mais si vous apercevez un honnête homme, qui ait la réputation de l'être, il fixera toute votre attention; vous vous sentirez porté à le connaître plus intimement; après l'avoir connu vous désirerez de l'avoir pour ami; pour devenir le sien, vous vous formerez sur son modèle; et ce modèle vous paraîtra d'autant plus digne d'être imité, qu'il vous paraîtra plus différent des autres. La même raison qui vous donnera de l'aversion et de l'éloignement pour ces derniers, vous approchera d'autant plus de celui qui aura emporté votre estime.

L'orgueil d'un mauvais caractère donne de l'éclat à la modestie de l'homme de probité; l'avarice sordide des autres vous disposera au désintéressement; leur libertinage infâme vous donnera du goût pour la sagesse; leur fausseté produira en vous des sentiments de droiture; leur lâcheté une courageuse et noble ambition; leur noirceur d'âme de la bonté, de la douceur et de l'humanité.

Après la recherche et l'examen exact de tant de bons et de mauvais modèles, il vous restera à les comparer avec vous, à voir en quoi vous leur ressemblez: ainsi renfermez-vous en vous-même, étudiez votre caractère, vos sentiments, sans indulgence et sans ménagement: faites des efforts pour atteindre à la perfection des bons modèles. Vous en approcherez d'autant plus que vous serez plus différent des mauvais.

Mais pour travailler efficacement à cette étude de vous-même, renoncez courageusement aux plaisirs qui flattent trop vos sens; et surtout à la vanité qui séduit et enchante votre esprit. Persuadez-vous que la plus grande sagesse de l'homme consiste à connaître ses folies. Dépouillez-vous de l'amour propre, quelque difficile que cela paraisse; c'est lui qui nourrit nos vices, qui les rend agréables, qui les fait même passer pour des vertus; c'est lui qui écarte la raison qui approuve le mal qu'on fait qui porte à concevoir de mauvais desseins, et encourage à les poursuivre, en entretenant dans l'espérance de leur succès. C'est un ennemi qui vous trompe en vous flattant; qui vous assomme en vous caressant: faute de fermeté à y résister on succombe, comme le poltron qui se laisse tuer au lieu de tenter une défense utile.

Pour se défier de ce protée, ne suffit-il pas de considérer combien il est varié et divers? Il n'est jamais d'accord avec soi-même: trois objets l'agitent continuellement: l'ambition, l'intérêt, les plaisirs. Le combat de ces trois passions ne le détermine pour aucune. Tantôt il sacrifiera l'intérêt à l'ambition, tantôt l'ambition à l'intérêt; et ordinairement tous les deux aux plaisirs. Ils ne consistent que dans le désir, on s'en dégoûte dans la jouissance.

Ce qui se fait par le mouvement de l'amour-propre, étant notre production, nous le regardons, pour ainsi dire, comme un enfant auquel la nature nous attache, par une complaisance si aveugle, que nous le laissons agir selon ses goûts.

Tous les objets que voit l'amour-propre ne lui plaisent point parce qu'ils sont beaux, mais parce qu'ils lui font plaisir: de là son peu de penchant à en faire aux autres. Il n'est occupé que de lui-même; il n'aime que lui et toutes choses pour lui. Idolâtre de ses sentiments quand il veut se satisfaire, et très-indifférent sur ce qui peut faire la satisfaction des autres. Attaché à ce qui flatte son goût, le bonheur ou le malheur d'autrui ne le touche qu'autant qu'il peut rejaillir, ou sur le bonheur qu'il recherche, ou sur le malheur qu'il veut éviter.

Il rend incapable d'amitié, et ne peut prétendre le retour et et le tribut de celle de personne. Une propriété de notre amour-propre, c'est que nous aimons ceux qui nous admirent, et non ceux que nous admirons. Il nous empêche même souvent de souffrir ceux que nous serions obligés d'estimer plus que nous-mêmes. Aussi pour ne vouloir plaire qu'à soi-même, on se met dans le cas de déplaire à tout le monde, et d'en être haï.

Voilà les égarements de notre amour-propre, qu'il importait de faire connaître, et contre lequel on ne saurait trop se précautionner; il nous aveugle, il nous écarte de la route du vrai bien, ou parce qu'il nous cache le mal qui est en nous, ou parce qu'il ne nous le représente que sous l'idée d'un bien précieux et estimable.

On dit qu'il n'est pas donné à l'homme de vaincre la nature et de surmonter les passions: mais ne devrait-on pas dire plutôt qu'il est impossible de les satisfaire. Qui dit passion, dit un désir violent qui ne se rassasie jamais; un feu qui ne s'éteint point, et qui s'allume de plus en plus: c'est une idée à laquelle on ne peut assigner ni bornes ni limites. S'il y a une égale impossibilité à contenter ou à détruire la passion; du moins devons-nous régler sa marche, et la diriger vers les objets vertueux et estimables; sé-

parer le bon or du faux et empêcher que la vertu ne diminue de sa pureté par le commerce du vice.

Mettons le vice même à profit, on en peut user, comme du poison dans les remèdes salutaires aux maladies ; c'est lui, comme on l'a dit, qui donne du lustre et de l'éclat à la vertu : la plus sublime de toutes est celle qui a passé par des épreuves, et qui a remporté la victoire sur le vice, qui n'a servi qu'à la relever et à la mettre au grand jour.

Après avoir peint le véritable honnête homme et fait voir combien il y en a de faux, si je ne réussis pas à former le sage, j'ai montré du moins et fait connaître qu'on ne l'est pas toujours quand on croit l'être. Il est bien plus aisé de donner de bons conseils, que la sagesse de les mettre en usage, et d'en profiter.

Finissons par un dernier coup de pinceau ces nuances délicates, entre paraître et être effectivement honnête homme. Pour s'assurer dans lequel de ces deux états on se trouve, il ne faut point s'en rapporter aux opinions des autres, toujours incertaines, flatteuses ou injustes. Il faut être juge de soi-même et développer les replis les plus cachés de notre cœur, se prêter avec une attention suivie aux remords de la conscience et aux reproches de la vertu; et résister courageusement aux séductions et aux illusions du vice. Vous ne balancerez pas longtemps entre les charmes de l'une et l'horreur de l'autre, et vous prononcerez la sentence sur vous-même : si vous êtes ou faux, ou véritable honnête homme.

Il a été assez démontré qu'il n'est point de bonheur sans la vertu, et que le moyen d'être heureux dans ce monde et dans l'autre, c'est d'être parfaitement honnête homme : mais la philosophie chrétienne m'apprend de plus que le bonheur ne consiste pas à être toujours heureux; que la vertu s'épure dans l'adversité, et que si l'honnête homme n'a pas passé par ces épreuves, il ne peut raisonnablement se promettre un bonheur inaltérable. Peut-il sans cela être sûr de sa persévérance? De fâcheuses circonstances, des événements sinistres ébranleront peut-être sa probité chancelante; et son âme, qui n'a jamais connu les revers de la fortune, se trouvera faible et impuissante contre leurs attaques.

La crainte et l'espérance font le partage de notre vie; nous sommes continuellement en proie à ces deux passions, et leur combat nous tient dans une agitation continuelle. Je me représente un homme dont les désirs sont satisfaits, et qui est parvenu au comble de ses vœux : je mets vis-à-vis de lui celui qui rencontre partout des obstacles, dont toutes les vues sont contrariées et les desseins traversés. Le premier n'est pas un seul moment sans craindre le renversement de sa fortune : l'autre, au contraire, ne perd jamais l'espérance de voir finir ses malheurs. Ainsi celui qui jouit d'une santé parfaite craint la maladie, et le malade espère son rétablissement.

Le changement est si nécessaire et si naturel à l'homme, que s'il ne se nourrissait que de douceurs il ne les sentirait point; le dégoût lui viendrait même bientôt, si les amertumes ne réveillaient de temps en temps son appétit. De même le bonheur n'est agréable qu'autant que l'on a le sentiment et la connaissance du malheur : un sou donné à celui qui est dans une extrême indigence, lui fait infiniment plus de plaisir qu'un million n'en peut procurer à celui qui se trouve dans l'abondance des richesses.

Arrive-t-il quelque traverse à cet homme qui goûtait tranquillement le bonheur de son état, il se désespère et se croit perdu sans ressource; au lieu que celui qui est dans les peines et dans les souffrances, regarde comme un grand bien le moindre soulagement, et il oublie ses douleurs.

A la vérité l'habitude, plus forte quelquefois que la nature, peut fixer l'inconstance naturelle de l'homme, et la crainte d'éprouver le malheur l'empêche de s'ennuyer d'un état heureux. Mais l'uniformité trop constante de l'aisance et du bien-être lui paraîtra une chose commune, ordinaire, et il sera insensible au bonheur. On s'accoutume de même au malheur, on se le rend familier, et à la fin on le trouve supportable. Je dis plus, et cela paraîtra peut-être paradoxe : si on n'avait ni connaissance ni sentiment du malheur de quelque espèce que ce fût, on ne pourrait pas se dire heureux : je le crois du moins, et ce qui me persuade que je ne me trompe point, c'est qu'à bien examiner les choses, être heureux est seulement savoir qu'il est des malheureux et que l'on n'est pas du nombre de ces infortunés.

Si la misère d'autrui nous rend plus sensibles au bonheur dont nous jouissons, à plus forte raison les malheurs que nous avons éprouvés nous-mêmes doivent-ils le mettre à son comble.

Il est certain qu'il y a beaucoup plus de gloire à vaincre un ennemi courageux, qu'à terrasser celui qui n'a pas seulement disputé la victoire; quand on est échappé du naufrage, on sent au port des plaisirs proportionnés aux dangers auxquels on s'est vu exposé; la rigueur de l'hiver rend le retour du printemps plus agréable; la fatigue d'une longue et pénible course rend le repos d'autant plus doux; et plus les obstacles étaient grands, plus on ressent le plaisir de les avoir surmontés.

Il est naturel à chacun d'aspirer au bonheur; mais le désir n'en est vif qu'à proportion qu'on est malheureux. Après une longue et rude prison, on recouvre enfin sa liberté; paraîtrait-elle si délicieuse si on ne l'avait perdue auparavant? Pourquoi un homme de néant, élevé à une grande dignité, s'estime-t-il plus heureux que celui qui la doit à une naissance illustre? C'est qu'il se souvient de son premier état.

Comparez un homme dans le cours d'une fortune brillante, mais regardé avec envie, contrarié et souvent détesté, haï, méprisé, à celui qui est dans des malheurs qu'il n'aura

point mérité! Combien de compassion ce dernier ne s'attire-t-il point! Combien d'assistances et de vœux! Les consolations qu'il reçoit font son bonheur, et il le tire du fond même de ses malheurs.

Nous ne pensons, pendant toute notre vie, qu'à ce que nous avons été, qu'à ce que nous sommes et qu'à ce que nous voudrions être : comparons successivement dans ces trois temps l'heureux et le malheureux.

Quant à ce qu'ils ont été, je les mets au niveau ; le bien pour l'heureux, le mal pour le malheureux sont également passés : avec cette différence néanmoins que le malheureux mettant à profit ses fautes, ses erreurs, ses revers, peut, en faisant usage de son expérience, forcer la fortune à lui être à la fin favorable ; au lieu que l'homme heureux, abusant de sa prospérité et comptant trop sur sa durée, négligera les soins qui pouvaient la rendre constante.

Ce qu'on est actuellement n'est qu'un instant, aussi court pour la joie que pour l'affliction.

A l'égard de ce qu'on voudrait être et qui occupe incessamment la pensée, il n'est personne, si malheureux qu'il soit, qui ne se flatte que l'avenir changera son sort, et telle est la puissance de l'illusion que cette idée, cette espérance de voir finir ses maux, tient lieu de la jouissance réelle du bonheur à celui qui en est occupé.

Tout concourt à prouver cette vérité que j'avais en vue : *Qu'il est avantageux d'avoir été éprouvé par les malheurs.* L'honnête homme sait les mettre à profit, il en est plus assuré de persévérer dans le bien, et il tire de ses malheurs mêmes la plus ferme espérance d'être heureux dans le temps et dans l'éternité.

VIE DE TURGOT.

TURGOT (Anne-Robert-Jacques), baron de l'Aulne, ministre de Louis XVI, naquit à Paris le 10 mai 1727. Destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, il fit ses études au collége de Louis le Grand, au Plessis, et enfin au séminaire de Saint-Sulpice. Jusqu'alors il avait paru attaché à l'état qu'il avait embrassé et avait fait des progrès dans les études théologiques. On a trouvé, dit-on, dans ses papiers des fragments d'un *Traité* sur l'existence de Dieu, qu'il avait composé en 1748, et des *Dissertations* sur des questions de théologie. Cependant, dès cette même année, il avait écrit à Buffon une lettre sur son système, où il relevait plusieurs erreurs relatives à la théorie de la terre ; et croyant que le *Discours de Bossuet sur l'histoire universelle* n'était pas assez riche de vues, de raison, de véritables connaissances, il en composa un autre, où il ne dit pas un mot de Dieu ; c'était ainsi qu'il corrigeait peut-être l'ouvrage de Bossuet, où, selon lui, on parlait trop de la Providence et de la religion. Il est probable que depuis cette époque Turgot était déjà dégoûté de l'habit qu'il portait. Il fut néanmoins élu prieur de Sorbonne en 1749, et à son installation, en 1750, il prononça deux discours latins, l'un *sur les avantages que la religion chrétienne a procurés au genre humain*, qui est très-beau, et l'autre, *sur les progrès de l'esprit humain*, prononcé cinq mois plus tard, où il est moins parlé de religion. Il paraît certain que de ce moment Turgot s'était livré à un autre genre d'étude, et que le philosophisme commençait déjà à gagner son cœur. Il quitta en effet l'état ecclésiastique au commencement de 1751, ne pouvant, lui fait dire un auteur, se décider à porter un masque toute sa vie. Il se lia avec d'Alembert et les encyclopédistes et fournit à leur ouvrage différents articles, entre autres les acticles *existence, fondation.* Dans ce dernier il regarde les fondations religieuses comme une vanité puérile, et dit : « Puissent les considérations suivantes concourir avec l'esprit philosophique du siècle à dégoûter des fondations nouvelles et à détruire un reste de respect superstitieux. » C'est vers l'époque des grandes disputes sur les refus de sacrements que Turgot fut reçu maître des requêtes, au parlement de Paris (28 mars 1753). Il fit paraître alors ses deux écrits, *Lettres sur la tolérance* et *le Conciliateur* ou *Lettres d'un magistrat*, qu'il composa, dit-on, avec l'abbé de Brienne. Ces deux ouvrages ont pour but d'établir qu'aucune religion n'a le droit d'être protégée par l'Etat, et que le prince ne l'a pas non plus de faire des lois sur la religion. On trouve dans le *Conciliateur*, des passages tels que celui-ci : « Je ne conçois pas, dit-il, comment on ne veut pas comprendre que le roi ne peut enjoindre aux évêques de donner les sacrements aux jansénistes qu'en s'arrogeant le droit de décider qu'ils n'en sont pas indignes, et en décidant en même temps qu'on ne peut jouir de l'état de citoyen sans les avoir reçus ; deux choses qui excèdent manifestement son autorité... Le refus ne regarde pas l'autorité humaine..... Le roi ne peut en connaître, encore moins de ce qui l'occasionne. On a demandé si le roi au moins ne pourrait pas défendre le refus de sépulture... L'inhumation du corps, le plus ou moins de pompe (je ne parle plus de pompe sacrée), voilà ce qui regarde le magistrat. Les prêtres, les cérémonies, le lieu saint où doivent reposer les os des morts, voilà le patrimoine de l'Eglise. Il faut donc la laisser maîtresse d'en disposer. Elle ne peut accorder la sépulture

qu'à ceux qu'elle regarde comme ses enfants. Vouloir la forcer de le faire, c'est l'obliger à traiter comme un des siens celui qu'elle a toujours proscrit, c'est envier au véritable fidèle un droit que lui seul peut avoir sur les prières des ministres de sa religion. » Cet aveu de la part de Turgot, en faveur des droits de l'Eglise, étonne d'autant plus, qu'un passage de sa première Lettre sur la tolérance est dirigé contre la religion catholique. Turgot désirant connaître personnellement Voltaire, d'Alembert écrivit à ce dernier une lettre très-flatteuse, où il disait au philosophe de Ferney : « Vous aurez bientôt une autre visite dont je vous préviens : c'est celle de M. Turgot, maître des requêtes, *plein de philosophie*, de lumières et de connaissances, et fort de mes amis, qui veut vous aller voir en bonne fortune ; je dis bonne fortune car, *propter metum Judæorum* il ne faut pas qu'il s'en vante trop, ni vous non plus. » Turgot fit le voyage de Ferney dans ce même mois de décembre, et reçut de Voltaire le bon accueil que méritait une telle recommandation. Peu de temps après, il accompagna dans ses voyages l'intendant du commerce, de Gournay, et s'appliqua à l'économie politique, en suivant les principes de Quesnay, chef des économistes. En 1761, il fut nommé intendant de Limoges, et on convient que son administration ne fut pas inutile à cette province. Pendant la disette qui y régna, il exerça plusieurs actes de bienfaisance, et se donna beaucoup de peine pour procurer les denrées de première nécessité. Il fit rectifier une erreur de calcul par laquelle le Limousin souffrait depuis longtemps une surcharge énorme dans ses impositions ; il ouvrit de nouvelles routes, établit des ateliers de charité, et tâcha de diminuer la charge des corvées. Appelé au ministère de la marine en 1774, il fut élu contrôleur général des finances un mois après. Turgot y apporta beaucoup de plans et peu de vues saines, des moyens insuffisants pour les affaires, une imagination exaltée et une philanthropie de système. L'élévation de Turgot parut aux philosophes un triomphe signalé, et en effet il se montra un ami très-actif des réformes. En général il détruisait presque toujours un bien certain pour courir après un mieux qu'il n'atteignait pas ; et dans cette confusion de projets, il frayait une large carrière au désordre. « M. Turgot et moi, écrivait de Malesherbes, étions de fort honnêtes gens, très-instruits, passionnés pour le bien : qui n'aurait pensé qu'on ne pouvait pas mieux faire que de nous choisir ? Cependant nous avons mal administré ; ne connaissant les hommes que par les livres, manquant d'habileté pour les affaires, nous avons laissé diriger le roi par M. de Maurepas, qui ajouta toute sa faiblesse à celle de son élève ; et, *sans le vouloir ni le prévoir, nous avons contribué à la révolution.* » Cependant les innovations qui étaient le résultat du nouveau système de Turgot, ne semblèrent pas à tout le monde avoir un but innocent ; on ne se [illegible]nta pas de le ridiculiser ; mais un [illegible] d'esprit fit voir dans une chanson dont l'événement a fait une prophétie, tout le fruit qu'on en pouvait attendre. On inventa des tabatières qu'on appela *turgotines* ou *platitudes*, et on employa enfin tous les moyens pour décréditer ses opérations, dans lesquelles il montra, pour le moins, une précipitation imprudente. Il présenta à Louis XVI un *Mémoire sur la tolérance*, et fit tous ses efforts pour faire changer les formules de serment que le roi prêtait à son sacre. On trouve dans le tome VII de ses *Œuvres* un *Mémoire sur les municipalités*, par lequel il tendait à établir en France une nouvelle constitution, et plusieurs municipalités, grandes et petites. Il y propose, en outre, un conseil d'instruction. « L'instruction religieuse, dit-il, est particulièrement bornée aux choses du ciel, *et elle ne suffit pas pour la morale.* Il faudrait une autre instruction morale et sociale. Avec ce secours, la nation ne serait plus reconnaissable en dix ans : ce serait un peuple neuf ; tout le monde serait instruit et vertueux. » Turgot fut renvoyé du ministère en mai 1776, après avoir jeté dans la France entière les premières semences de la révolution. Il mourut de la goutte le 20 mars 1781, à l'âge de 54 ans. Turgot cultiva les lettres ; il savait presque toutes les langues. Il a traduit de l'hébreu la plus grande partie du *Cantique des cantiques* ; du grec, le commencement de *l'Illiade* ; du latin, beaucoup de fragments de *Cicéron*, de *César*, d'*Ovide*, de *Sénèque*, les sept premiers chapitres des *Annales de Tacite*, plusieurs *odes d'Horace* en vers français, d'*Addison*, de *Johnson*, de *Shakespeare*, de *Pope*, un volume presque entier de l'*Histoire des Stuarts*, de David Hume, etc. ; de l'allemand, la plus grande partie du premier chant de la *Messiade* de Klopstock, des *morceaux* choisis de la *Mort d'Abel* de Gessner, et le premier livre de ses *Idylles*. Ses autres écrits sont : *Discours sur l'histoire universelle*, plusieurs *articles* pour l'Encyclopédie ; *Lettres sur la tolérance*, 1753 ; *Le Conciliateur*, ou *lettres à un magistrat*, 1754 ; un commencement d'*Histoire du jansénisme et du molinisme* ; *Les XXXVII vérités opposées aux XXXVII impiétés de Bélisaire* (de Marmontel), *par un bachelier ubiquiste*. Cette facétie est longue, peu ingénieuse et nullement concluante ; l'auteur y feint de croire que l'inverse de toutes les propositions censurées est vraie : se fondant sur ce sophisme, *il fait tenir* à la Sorbonne un langage fort ridicule, et qu'il croit très-amusant pour ses lecteurs. Une *Lettre* au marquis de Condorcet, sur le livre de *l'Esprit*, qu'il appelle « un livre de philosophie sans logique, de littérature sans goût, et de morale sans honnêteté, et il en désigne l'auteur comme un déclamateur inconséquent, une tête exaltée, un homme mu par la vanité et l'esprit de parti ; qui répand à grands flots le mépris et le ridicule *sur tous* les sentiments honnêtes et sur toutes les vertus privées. » *Mémoire en faveur du prêt à intérêt*, d'où Rulié et Gouttes a tiré le sujet de sa théorie de l'intérêt de l'argent, une *Traduction* du 4e livre de l'Enéide, *et des Eglogues* de Virgile en vers métriques scandés

sur la mesure de l'hexamètre, essai où il ne réussit pas mieux que Ronsard. Il ne fit tirer que douze exemplaires de cette traduction, qui, avec les autres du même auteur, a été insérée par M. François de Neufchâteau dans le 1er volume de son *Conservateur*, etc. M. Dupont de Nemours a donné une édition des *Œuvres complètes de Turgot*, Paris, 1808. 9 vol. in-8°; le 1er volume qui a paru le dernier, contient les *Mémoires sur la vie, l'administration et les ouvrages de Turgot*, par Condorcet, son intime ami et son admirateur.

La mort de Turgot fut exactement conforme aux principes qu'il avait professés : il ne fit aucun acte de religion : ses amis, qui ne le quittèrent pas dans ses derniers moments, veillèrent à ce qu'on ne laissât approcher de lui aucun prêtre. C'est une précaution qu'ils avaient les uns pour les autres, afin d'empêcher un retour à la vérité, qui aurait, selon eux, déshonoré le philosophisme, et produit un grand scandale parmi les sectateurs.

(*Extrait du Dictionnaire historique de Feller*).

PREMIER DISCOURS

SUR LES AVANTAGES QUE L'ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME A PROCURÉS AU GENRE HUMAIN.

PRONONCÉ LE 3 JUILLET 1750.

Après un exorde éloquent dirigé contre ceux qui pensent que le christianisme n'est utile que pour l'autre vie, l'auteur entre en matière.

Je ne m'appuierai que sur les faits et la comparaison du monde chrétien avec le monde idolâtre, ce sera la démonstration des avantages que l'univers a reçus du christianisme. Je m'efforcerai de vous peindre depuis l'établissement de la doctrine de Jésus-Christ, ce principe, toujours agissant au milieu du tumulte des passions humaines, toujours subsistant parmi les révolutions continuelles qu'elles produisent, se mêlant avec elles, adoucissant leurs fureurs, tempérant leur action, modérant la chute des États, corrigeant leurs lois, perfectionnant les gouvernements, rendant les hommes meilleurs et plus heureux. La matière est immense, les preuves naissent en foule, leur multitude semble ne pouvoir se plier à aucune méthode. Je dois pourtant me borner. Voici le plan de ce discours. J'envisagerai dans la première partie les effets de la religion chrétienne sur les hommes considérés en eux-mêmes. Ses effets sur la constitution et le bonheur des sociétés politiques seront l'objet de la seconde; l'humanité et la politique perfectionnées le renfermeront tout entier.

Auguste assemblée (1) où tant de lumières réunies représentent la majesté de la religion dans toute sa splendeur, en même temps que votre présence m'inspire un respect mêlé de crainte, je ne puis m'empêcher de me féliciter d'avoir à parler devant vous de l'utilité de la religion. Montrer ce que lui doivent les hommes et les sociétés, ce sera rappeler aux uns et aux autres la reconnaissance qu'ils doivent aux ministres zélés qui la font régner dans l'esprit des peuples par leurs instructions comme ils la font respecter par leurs vertus.

Puisse l'esprit de cette religion conduire ma voix ! Puissé-je en la défendant ne rien dire qui ne soit digne d'elle, digne de vous, messieurs, et du chef illustre d'un corps si respectable (1) : digne de cet homme qui jouit de l'avantage si rare de réunir tous les suffrages, que Rome, que la France, la cour et les provinces chérissent à l'envi; dont l'esprit, ami du vrai, prompt à le saisir, à le démêler, semble être conduit par je ne sais quel instinct sublime d'une âme droite et pure; dont l'éloquence naïve plaît et persuade à la fois par le seul charme du vrai rendu dans sa noble simplicité, éloquence préférable à tous les brillants de l'art et la seule digne d'un homme; qui enfin, toujours bon, toujours simple et toujours grand ne doit qu'à ses seules vertus cette considération universelle si flatteuse, supérieure à l'éclat même de sa haute naissance et des honneurs qui l'environnent.

L'étrange tableau que celui de l'univers avant le christianisme ! Toutes les nations plongées dans les superstitions les plus extravagantes; les ouvrages de l'art, les plus vils animaux, les passions mêmes et les vices déifiés; les plus affreuses dissolutions des mœurs autorisées par l'exemple des dieux, et souvent même par les lois civiles. Quelques philosophes en petit nombre n'avaient appris de leur raison qu'à mépriser le peuple et non à l'éclairer. Indifférents sur les erreurs grossières de la multitude, égarés eux-mêmes par les leurs, qui n'avaient que le frivole avantage de la subtilité; leurs travaux s'étaient bornés à partager le monde entre l'idolâtrie et l'irréligion. Au milieu de la contagion universelle, les seuls Juifs s'étaient conservés purs. Ils avaient traversé l'étendue des siècles environnés de toutes parts de l'impiété et de la superstition qui couvraient la terre et dont les progrès s'étaient arrêtés autour d'eux. C'est ainsi qu'autrefois on les avait vus marcher entre les flots de la mer Rouge suspendus pour leur ouvrir un passage; mais ce peuple même, ce peuple de Dieu par excellence, ignorait la grandeur du trésor qu'il

(1) L'assemblée du clergé.

(1) Le cardinal de la Rochefoucauld

devait donner à la terre. Son orgueil avait resserré dans les bornes étroites d'une seule nation, l'immensité des miséricordes d'un Dieu. Jésus-Christ paraît. Il apporte une doctrine nouvelle; il annonce aux hommes que la lumière va se lever pour eux; que la vertu sera mieux connue, mieux pratiquée; le bonheur doit en être la suite. La religion se répand sur la terre, et les hommes plus éclairés, plus vertueux, plus heureux, goûtent et découvrent tout à la fois les avantages du christianisme.

L'Evangile est annoncé : les temples et les idoles tombent sans effort. Leur chute n'est due qu'au pouvoir de la vérité, et l'univers éclairé par la religion chrétienne, s'étonne d'avoir été idolâtre. Les superstitions que l'on quitte sont si extravagantes qu'à peine ose-t-on faire un mérite à la religion d'une chose où il semble que la raison l'ait prévenue. Cependant, malgré les raisonnements des philosophes, et les railleries des poëtes, ils subsistaient toujours, ces temples et ces idoles. Le peuple, esclave toujours docile à l'empire des sens, suivait avec plaisir une religion dont l'éclat séducteur ne laissait pas réfléchir à son absurdité. En vain les philosophes l'insultaient. Que mettaient-ils à la place d'une erreur qui flattait les sens et qui était à la portée du peuple? Des rêveries ingénieuses, tout au plus des systèmes enfantés par l'orgueil, soutenus par des sophismes trop subtils pour séduire l'homme ignorant. Disons tout : les plus grands génies avaient encore plus besoin de la religion chrétienne que le peuple, parce qu'ils s'égaraient avec plus de raffinement et de réflexion. Quelles ténèbres encore dans leurs opinions sur la Divinité, la nature de l'homme, l'origine des êtres. Rappellerai-je ici l'obscurité, la bizarrerie, l'incertitude de presque tous les philosophes dans leurs raisonnements, les *idées* de Platon, les *nombres* de Pythagore, les extravagances théurgiques de Plotin, de Porphyre et de Jamblique? Le genre humain, par rapport aux vérités mêmes que la raison lui démontre d'une manière plus sensible, a-t-il donc une espèce d'enfance? Nos théologiens scolastiques sont décriés par la sécheresse de leur méthode, n'ont-ils pas eu, dans le sein même de la barbarie, des connaissances plus vastes, plus sûres et plus sublimes sur les plus grands objets.

N'aurais-je pas même raison d'ajouter que c'est à eux que nous devons en quelque sorte le progrès des sciences philosophiques? Lorsque l'université de Paris naissante entreprit de marcher d'un pas égal dans la carrière de toutes les sciences, lorsque l'histoire, la physique et les autres connaissances ne pouvaient percer les ténèbres de ces siècles grossiers; l'étude de la religion, la théologie cultivée dans les écoles, et en particulier dans ce sanctuaire de la faculté, cette science qui participe à l'immutabilité de la religion, prêta en quelque sorte son appui à cette partie de la philosophie qui s'unit de si près avec elle; qui entrelace, pour ainsi dire, ses branches avec les siennes. Elle porta la métaphysique au point où l'éloquence et le génie de la Grèce et de Rome n'avaient pu l'élever.

A ces noms respectés de Rome et de la Grèce, quelles réflexions viennent me saisir? Superbe Grèce! où sont ces villes sans nombre que ta splendeur avait rendues si brillantes? Une foule de barbares a effacé jusqu'aux traces de ces arts par lesquels tu avais autrefois triomphé des Romains et soumis tes vainqueurs mêmes. Tout a cédé au fanatisme de cette religion destructive qui consacre la barbarie. L'Egypte, l'Asie, l'Afrique, la Grèce, tout a disparu devant ses progrès. On les cherche dans elles-mêmes et l'on ne voit plus que la paresse, l'ignorance et un despotisme brutal établis sur leurs ruines. Notre Europe n'a-t-elle donc pas été aussi la proie des barbares du Nord? Quel heureux abri peut conserver au milieu de tant d'orages le flambeau des sciences prêt à s'éteindre? Quoi! cette religion qui s'était établie dans Rome, qui s'était attachée à elle malgré elle-même, la soutint, la fit survivre à sa chute! Oui, par elle seule, ces vainqueurs féroces, déposant leur fierté, se soumirent à la raison, à la politesse des vaincus, en portèrent eux-mêmes la lumière dans leurs anciennes forêts et jusqu'aux extrémités du Nord. Elle seule a transmis dans nos mains ces ouvrages immortels où nous puisons encore les préceptes et les exemples du goût le plus pur, et qui, à la renaissance des lettres, nous ont du moins épargné l'excessive lenteur des premiers pas. Par elle seule enfin, ce génie qui distinguait la Grèce et Rome d'avec les barbares, vit encore aujourd'hui dans l'Europe; et, si tant de ravages coup sur coup, si les divisions des conquérants, les vices de leurs gouvernements, le séjour de la noblesse à la campagne, le défaut de commerce, le mélange de tant de peuples et leurs langages retinrent longtemps l'Europe dans une ignorance grossière; s'il a fallu du temps pour effacer toutes les traces de la barbarie, du moins les monuments du génie, les modèles du goût peu consultés, peu suivis, furent conservés dans les mains de l'ignorance comme des dépôts, pour être ouverts dans des temps plus heureux. L'intelligence des langues anciennes fut perpétuée par la nécessité du service divin. Cette connaissance demeura longtemps sans produire des effets sensibles; mais elle subsista, comme les arbres dépouillés de leurs feuilles par l'hiver subsistent au milieu des frimas pour donner encore des fleurs dans un nouveau printemps.

Enfin la religion chrétienne en inspirant aux hommes un zèle tendre pour les progrès de la vérité, ne l'a-t-elle pas en quelque sorte rendue féconde? En établissant un corps de pasteurs pour l'instruction des peuples, n'a-t-elle pas rendu par là l'étude nécessaire à un grand nombre de personnes et dès lors tendu les mains à une foule de génies répandus sur la masse des hommes? Plus d'hommes ne se sont-ils pas appliqués aux lettres, et par conséquent plus de grands hommes? Mais dans l'abondance des preuves que mon sujet

me présente, puis-je les développer toutes? Je me hâte de passer à des bienfaits plus importants et plus dignes de la religion, au progrès de la vertu.

Ici je succombe encore plus et je cède à l'immensité de la matière. Je passe avec rapidité sur l'amour de Dieu dont la religion chrétienne seule a fait l'essence du culte divin, borné dans les autres religions à demander des biens et à détourner des maux; sur la sévérité de notre loi qui, embrassant les pensées et les sentiments les plus secrets, a appris aux hommes à remonter à la source de leurs passions et à les captiver avant qu'elles aient pu faire leurs ravages. Mais combien je tourne les yeux vers les choses précieuses que je laisse! Combien je regrette tant d'objets d'admiration qu'offre l'histoire des premiers chrétiens! Leur courage au milieu des supplices, le spectacle de leurs mœurs si pures, et le contraste de leur sainteté avec les abominations étalées et consacrées dans les fêtes du paganisme; forcé de me borner, je m'arrêterai du moins à ces vertus purement humaines dont les ennemis de la religion se glorifient d'être les apôtres, à ces sentiments de la nature qu'on ose lui reprocher d'avoir affaiblis.

Quoi donc! elle aurait affaibli les sentiments de la nature, cette religion dont le premier pas a été de renverser les barrières qui séparaient les Juifs des gentils; cette religion qui en apprenant aux hommes qu'ils sont tous frères, enfants d'un même Dieu, ne formant qu'une famille immense sous un père commun, a renfermé dans cette idée sublime l'amour de Dieu et l'amour des hommes, et dans ces deux amour tous les devoirs?

Elle aurait affaibli les sentiments de la nature, cette religion dont un des premiers apôtres (celui-là même que Jésus aimait), accablé d'années, se faisait encore porter dans les assemblées des fidèles, et là n'ouvrait une bouche mourante que pour leur dire: « *Mes enfants, aimez-vous les uns les autres.* » Elle aurait affaibli les sentiments de la nature cette religion dont la charité, les soins attentifs à soulager tous les malheureux, ont fait le caractère constant auquel on a toujours reconnu ses disciples? *Quoi!* dit un empereur fameux par son apostasie, en écrivant aux prêtres des idoles, *les Galiléens, outre leurs pauvres, nourrissent encore les nôtres: ces nouveaux venus nous enlèvent notre vertu; ils couvrent d'opprobres notre négligence et notre inhumanité!* Ce prince, vraiment singulier, par un mélange bizarre de raison et de folie, Platon, Alexandre et Diogène à la fois, devenu ennemi du christianisme par un fanatisme ridicule, pour des erreurs consacrées à ses yeux par leur antiquité et assez décriées en même temps pour laisser entrevoir à son orgueil dans leur rétablissement la gloire piquante de la nouveauté, Julien, en un mot, est forcé par la vérité de rendre ce témoignage à la vertu des chrétiens.

Elle aurait affaibli les sentiments de la nature cette religion! Eh quoi! dans Athènes, dans Rome, une politique ignorante et cruelle autorisait les pères à exposer leurs enfants; même dans ce vaste empire situé à l'extrémité de l'Asie, dans cet empire si vanté pour la prétendue sagesse de ses lois, la nature est outragée par cette horrible coutume: ses plus tendres cris étouffés n'excitent pas la stupide indifférence des lois chinoises; sa voix ne s'est point fait entendre au cœur d'un Solon, d'un Numa, d'un Aristote, d'un Confucius. O religion sainte! c'est vous qui avez aboli cette coutume affreuse; et si la honte et la misère sont encore quelquefois plus fortes que l'horreur que vous en avez inspirée, c'est vous qui avez ouvert ces asiles où tant de victimes infortunées reçoivent de vous la vie et deviennent des citoyens utiles. C'est vous qui, par le zèle de tant d'hommes apostoliques que vous portez aux extrémités du monde, devenez la mère des enfants également abandonnés par leurs parents et par des lois qu'on nous vante comme le chef-d'œuvre de la raison.

O religion sainte! On jouit de vos bienfaits et l'on cherche à se cacher qu'on les tient de vous. Quel esprit de douceur, de générosité répandu dans l'univers, a rendu nos mœurs moins cruelles! Si Théodose, dans la punition d'une ville coupable, écoute plus encore sa colère que sa justice, Ambroise lui refuse l'entrée de l'église.

Louis VII expie par une pénitence rigoureuse le saccagement et l'incendie de Vitri. Ces exemples et tant d'autres ont à la longue répandu la douceur du christianisme dans les esprits. Peu à peu ils sont devenus plus humains, et comment même ont-ils eu besoin d'un temps si long? comment cette humanité, cet amour des hommes que notre religion a consacré sous le nom de charité, n'avaient-ils pas même de noms chez les anciens? La sensibilité aux malheurs d'autrui n'eût-elle donc pas gravé dans tous les cœurs ses impressions assez vivement pour faire reconnaître la sainteté de la morale chrétienne? L'étaient-elles trop peu pour la rendre inutile? C'est donc après 4000 ans que Jésus-Christ est venu apprendre aux hommes à s'aimer. Il a fallu que sa doctrine, en ranimant ces principes de sensibilité que chaque homme retrouve dans son cœur, ait en quelque sorte dévoilé la nature à elle-même.

Ici serait-il possible de ne point mêler les preuves du progrès de la vertu parmi les hommes avec celles de l'accroissement de leur bonheur? Non, ces deux choses sont unies trop étroitement, et vainement les règles de l'éloquence prescriraient de séparer dans le discours ce qui est si près de se confondre dans la vérité! Quel autre motif que celui de la religion a jamais engagé une foule de personnes à ne plus connaître d'autre intérêt que celui des pauvres? Qui pourrait compter ces établissements utiles qu'a élevés parmi nous une heureuse émulation à chercher des malheureux, et des besoins négligés, et une heureuse industrie à les découvrir? Etablissements dans lesquels par le zèle partagé des fidèles le corps entier du

l'Eglise embrasse à la fois le soulagement de tous ceux qui souffrent. Ceux-ci se dévouent à l'instruction des enfants, ceux-là à celle des pauvres de la campagne : des chrétiens gémissent dans les fers des barbares. Des hommes qui ne les connaissent pas, quittent leur patrie, passent les mers, s'exposent à mille dangers pour les délivrer. Les victimes mêmes de la justice des hommes trouvent encore des consolations dans le sein de la religion, et des ressources dans la piété des fidèles.

Temples élevés à Jésus-Christ dans la personne des pauvres, ouvrez-vous à nos yeux. Montrez-nous l'humanité dans tout l'excès de sa faiblesse et de sa misère, et la religion dans toute sa grandeur. Montrez-nous autour de ces lits de souffrances et de larmes, des personnes délicates, élevées dans la pourpre, s'empressant, malgré l'horreur et le dégoût d'un si triste spectacle, à rendre aux malades les services les plus pénibles et les plus assidus.

Des incrédules vertueux ont été souvent les apôtres de la bienfaisance et de l'humanité : mais nous les voyons rarement dans ces asiles du malheur. La raison parle, c'est la religion qui fait agir.

Ce n'est point aux Tite, aux Trajan, aux Antonin que la terre doit l'abolition des combats de gladiateurs, de ces jeux où le sang humain coulait au milieu des applaudissements populaires. C'est à Constantin, ou plutôt c'est à Jésus-Christ, c'est par les mains d'un prince à qui l'histoire reproche d'avoir été cruel que la religion a répandu des bienfaits plus grands que n'a fait la bonté même des princes privés de ses lumières.

Partout où s'est étendu leur empire, les cirques, les amphithéâtres sont à la fois des monuments de leur goût, de leur puissance, de la grandeur et de l'inhumanité romaines.

Oh! que j'aime bien mieux ces édifices gothiques destinés au pauvre et à l'orphelin! Monuments respectables de la piété des princes chrétiens et de l'esprit de la religion, si votre architecture grossière blesse la délicatesse de nos yeux, vous serez toujours chers aux cœurs sensibles.

Que d'autres admirent, dans cette retraite préparée à ceux qui dans les combats ont sacrifié pour l'Etat leur vie et leur santé, toutes les richesses des arts rassemblés, étalant aux yeux des nations la magnificence de Louis XIV, et portant notre gloire au niveau de celle des Grecs et des Romains ; j'admirerai l'usage de ces arts que l'honneur sublime de servir au bonheur des hommes. élève encore plus haut qu'ils ne l'ont jamais été dans Rome et dans Athènes.

Ainsi partout ou s'étend le christianisme, les monuments de son zèle pour le bonheur de l'humanité portent à la fois dans tous les siècles les témoignages de son utile et généreuse bienveillance. Ils s'élèvent de toutes parts; peu à peu ils couvrent la surface de l'univers. Mais que dis-je? l'univers lui-même, considéré sous le point de vue le plus vaste, n'est il pas un monument de ses bienfaits? Quel tableau nous présentent ses révolutions depuis l'établissement du christianisme? Les passions couvrant, comme dans tous les temps, la terre de leurs ravages et la religion, au milieu d'elles, tantôt réprimant leur impétuosité, tantôt répandant ses secours et ses consolations où elles ont fait sentir leurs ravages.

O Amérique! vastes contrées, n'avez-vous été dévoilées à nos regards que pour être les tristes victimes de notre ambition et de notre avarice? Quelles scènes d'horreurs et de cruautés nous ont fait connaître à vous! Des nations entières disparaissent de la terre ou englouties dans les mines ou anéanties tantôt par la rigueur des supplices, tantôt par le supplice continu d'un esclavage plus dur que la mort, sous des maîtres qui dédaignent même d'en adoucir la rigueur pour en tirer plus longtemps le profit. Mais la religion ne fut que le prétexte de ces horreurs qu'elle réprouvait avec force, et ce fut un de ses pontifes, le pieux Las-Casas qui, les dénonçant à l'Europe, en adoucit un peu les calamités. Ah! détournons nos yeux de si tristes images. Jetons-les sur les immenses déserts de l'intérieur de l'Amérique. Ici, ce ne sont plus des conquérants, guidés par l'intérêt ou l'ambition, ce sont des missionnaires que l'esprit de Jésus-Christ anime, qui, à travers mille dangers poursuivent de tous côtés des hommes grossiers qu'ils veulent rendre heureux. Des peuplades nombreuses se forment de jour en jour : peu à peu ces sauvages en devenant hommes, se disposent à devenir chrétiens. La terre, jusqu'alors inculte est fécondée par des mains rendues industrieuses. Des lois fidèles sont observées, maintiennent à jamais la tranquillité dans ces climats fortunés. Les ravages de la guerre y sont inconnus. L'égalité en bannit la pauvreté et le luxe, et y conserve avec la liberté, la vertu et la simplicité des mœurs : nos arts s'y répandent sans nos vices.

Peuples heureux! ainsi vous avez été portés tout à coup des ténèbres les plus profondes à une félicité plus grande que celle des nations les plus policées. Vastes régions de l'Amérique, cessez de vous plaindre des fureurs de l'Europe. Elle vous a porté sa religion faite pour éclairer l'esprit, pour adoucir les mœurs; dès qu'elle y sera fidèle, elle répandra parmi vous toutes les vertus et le bonheur qui les suit. Elle même y trouvera la perfection de ses sociétés politiques et le plus ferme appui de sa félicité.

La nature a donné à tous les hommes le droit d'être heureux.

Des besoins, des désirs, des passions, une raison qui se combine en mille manières avec ces différents principes, sont les forces dont elle les a doués pour y parvenir.

Mais, trop bornés dans leurs vues, trop petitement intéressés, presque toujours opposés les uns aux autres dans la recherche des biens particuliers, il leur fallait le secours d'une puissance supérieure, d'un sentiment élevé qui, embrassant le bonheur de

...iger au même but et concilier ...ifférents.

...t universel de la nature, ...r mille canaux insensi- ...roductions de la terre ...ouvre le sol de ver ...e et la fécondité, ...d amas dans les ... lien du com- ...tes les par- ...ndue sur ...n ferait ...touf- ...r. Il ... leur ...ssembler ...atmosphère ...i depuis leur ...es profondeurs, ...eaux distribuât par-

...e la souveraineté, de cette nécessaire entre tous les ordres ... cette sage distribution de la dé- ...ce et de l'autorité qui en unit toutes parties.

De là les deux points sur lesquels roule la perfection des sociétés politiques, la sagesse et l'équité des lois, l'autorité qui les appuie : des lois qui combinent tous les rapports que la nature ou les circonstances peuvent mettre entre les hommes, qui balancent toutes les conditions, et qui, de même qu'un pilote habile sait avancer presqu'à l'opposite du vent par une adroite disposition de ses voiles sachent diriger au bonheur public les intérêts, les passions et les vices mêmes des particuliers. Une autorité établie sur des fondements solides, qui réprime l'indépendance sans opprimer la liberté. En deux mots faire le bonheur des sociétés, en assurer la durée, voilà le but et la perfection de la politique, et c'est par rapport à ces deux grands objets que nous allons examiner les progrès de l'art de gouverner et montrer combien il a été amélioré par le christianisme.

Les premiers législateurs étaient hommes, et leurs lois portent l'empreinte de leur faiblesse. Quelle vue pouvait être assez vaste pour reconnaître d'un coup d'œil tous les éléments des sociétés politiques? Serait-ce dans l'enfance de l'humanité qu'on aurait pu résoudre le plus difficile comme le plus intéressant des problèmes ? Et dans ce labyrinthe ténébreux où la raison sans expérience ne pouvait manquer de s'égarer, n'était-il pas pardonnable aux législateurs de suivre quelquefois la lueur trompeuse des passions de la multitude? De là ces vertus chimériques, ces vertus de système, auxquelles on a si souvent immolé la vertu véritable; de là ces fausses idées de l'utilité publique restreinte à un petit nombre de citoyens.

Quel plan que celui de Lycurgue, qui, abandonnant cette sage économie de la nature, par laquelle elle se sert des intérêts et des désirs des particuliers pour remplir ses vues générales et faire le bonheur de tous, détruisit toute idée de propriété, viola les droits de la pudeur, anéantit les plus tendres liaisons du sang. Son projet était si extravagant, qu'il fut obligé d'interdire à ses citoyens la culture des terres et tous les arts nécessaires à la vie. Il fallut que, pour faire jouir leurs maîtres d'une égalité qui ne produisait pas même la liberté, un peuple entier d'esclaves fût soumis à la plus cruelle tyrannie. Jouets des caprices de maîtres barbares, on les dépouille de tous les droits de l'humanité et même des droits sacrés de la vertu ; on les force de se livrer à des excès déshonorants, et de se rendre eux-mêmes l'exemple du vice pour en inspirer l'horreur aux jeunes Lacédémoniens ; on pousse en eux l'avilissement de l'humanité jusqu'à regarder comme une action indifférente de les tuer même sans raison. Pour procurer à dix mille citoyens le rare bonheur de mener la vie la plus austère, de faire toujours la guerre sans rien conquérir, des lois sacrifient tout un peuple, et ne rendent pas même heureux le petit nombre qu'elles favorisent.

Malheur aux nations dont un faux esprit de système a ainsi conduit les législateurs! Ceux qui s'y livrent ne font que resserrer leur objet pour l'embrasser. Les hommes en tout ne s'éclairent que par le tâtonnement de l'expérience. Les plus grands génies sont eux-mêmes entraînés par leur siècle, et les législateurs n'ont fait souvent qu'en fixer les erreurs en voulant fixer leurs lois. Presque tous ont négligé d'ouvrir la porte aux corrections dont tous les ouvrages des hommes ont besoin, ou d'en rendre les moyens faciles, et il n'est resté pour remédier aux abus que la ressource, plus triste que les abus mêmes, d'une révolution totale qui, détruisant la puissance que les lois tirent de l'autorité souveraine, ne leur laisse que celle qu'elles reçoivent de leur utilité ou de leur conformité avec l'équité naturelle.

Mais ni les progrès lents et successifs, ni la variété des événements qui élèvent les Etats sur les ruines les uns des autres, n'ont pu abolir un vice fondamental enraciné chez toutes les nations, et que la seule religion a pu détruire. Une injustice générale a régné dans les lois de tous les peuples. Je vois partout que les idées de ce qu'on a nommé le bien public ont été bornées à un petit nombre d'hommes; je vois que les législateurs les plus désintéressés pour leurs personnes, ne l'ont point été pour leurs concitoyens, pour la société ou pour la classe de la société dont ils faisaient partie ; c'est que l'amour-propre, pour embrasser une sphère plus étendue, n'en est pas moins disposé à l'injustice, quand il n'est pas contenu par de grandes lumières ; c'est qu'on a presque toujours mis la vertu à se soumettre aux opinions dans lesquelles on est né; c'est que ces opinions sont l'ouvrage de la multitude qui nous entoure, et que la multitude est toujours plus injuste que les particuliers, parce qu'elle est plus aveugle et plus exempte de remords.

Ainsi, dans les anciennes républiques, la liberté était moins fondée sur le sentiment de la noblesse naturelle des hommes que sur

un équilibre d'ambition et de puissance entre les particuliers. L'amour de la patrie était moins l'amour de ses concitoyens qu'une haine commune pour les étrangers. De là les barbaries que les anciens exerçaient envers leurs esclaves, de là cette coutume de l'esclavage répandue autrefois sur toute la terre; ces cruautés horribles dans les guerres des Grecs et des Romains; cette inégalité barbare entre les deux sexes, qui règne encore aujourd'hui dans l'Orient; ce mépris de la plus grande partie des hommes, inspiré presque partout aux hommes comme une vertu, poussé dans l'Inde jusqu'à craindre de toucher un homme de basse naissance; de là la tyrannie des grands envers le peuple dans les aristocraties héréditaires, le profond abaissement et l'oppression des peuples soumis à d'autres peuples; enfin partout les plus forts ont fait les lois et ont accablé les faibles, et si l'on a quelquefois consulté les intérêts d'une société, on a toujours oublié ceux du genre humain.

Pour y rappeler les droits et la justice, il fallait un principe qui pût élever les hommes au-dessus d'eux-mêmes et de tout ce qui les environne, qui pût leur faire envisager toutes les nations et toutes les conditions d'une vue équitable et en quelque sorte par les yeux *de Dieu même;* c'est ce que la religion a fait. En vain les Etats auraient été renversés, les mêmes préjugés régnaient par toute la terre, et les vainqueurs y étaient soumis comme les vaincus. En vain l'humanité éclairée en aurait-elle exempté un prince, un législateur: aurait-il pu corriger par ses lois une injustice intimement mêlée à toute la constitution des Etats, à l'ordre même des familles, à la distribution des héritages? N'était-il pas nécessaire qu'une pareille révolution dans les idées des hommes se fît par degrés insensibles, que les esprits et les cœurs de tous les particuliers fussent changés? Et pouvait-on l'espérer d'un autre principe que celui de la religion? Quel autre aurait pu combattre et vaincre l'intérêt et le préjugé réunis? Le crime de tous les temps, le crime de tous les peuples, le crime des lois mêmes pouvait-il exciter des remords et produire une révolution générale dans les esprits?

La religion chrétienne seule y a réussi; elle seule a mis les droits de l'humanité dans tout leur jour. On a enfin connu les vrais principes de l'union des hommes et des sociétés; on a su allier un amour de préférence pour la société dont on fait partie avec l'amour général de l'humanité. L'homme a trouvé dans son cœur cette tendresse que la Providence y a répandue pour tous les hommes, mais dont la vivacité, mesurée sur leurs besoins mutuels, plus forte dans la proximité, semble s'évanouir en se répandant sur une plus vaste circonférence. Près de nous, les hommes ont plus besoin de nous, et notre cœur nous porte plus rapidement vers eux. Hors de la portée de nos secours, qu'ont-ils besoin de notre tendresse? Ils n'échappent à notre cœur et à nos bienfaits qu'en échappant à notre vue: de là cette vivacité graduée du sentiment, selon la distance des objets; de là l'amour de nos parents et de nos amis si vif et si tendre, celui de notre patrie et du gouvernement qui nous protége, amour plus actif peut-être que sensible; enfin l'amour de l'humanité plus étendu, qui paraît plus faible, mais dont toutes les forces partagées se réunissent pour maîtriser notre âme à la vue d'un malheureux: degrés tous justes, quoique inégaux, tous pesés dans la balance équitable de la bonté d'un Dieu.

Développés par la religion chrétienne, ces sentiments ont adouci les horreurs mêmes de la guerre. Par elle ont cessé ces suites affreuses de la victoire, ces villes réduites en cendres, ces nations passées au fil de l'épée; les prisonniers, les blessés massacrés de sang-froid ou conservés pour l'ignominie du triomphe, sans respect du trône même; toutes ces barbaries du droit public des anciens sont ignorées parmi nous: les vainqueurs et les vaincus reçoivent dans les mêmes hôpitaux les mêmes secours. Par elle les esclaves mêmes sont devenus libres dans la plus grande partie de l'Europe; elle n'a point aboli partout l'esclavage, quoiqu'elle l'ait partout adouci, parce qu'elle ne s'est point servie d'une loi précise qui eût donné à la constitution des sociétés une secousse trop subite, et il n'est que plus glorieux pour elle d'avoir pu arracher les hommes à leur intérêt sans aucun précepte formel, seulement en adoucissant peu à peu leurs esprits, en inspirant à leurs cœurs l'humanité et la justice. Par elle seule les lois n'ont plus été l'instrument de l'oppresssion; elles ont tenu la balance entre les puissants et les faibles, elles sont devenues véritablement justes.

Ce n'est point assez encore, les lois doivent enchaîner les hommes, mais les enchaîner pour leur bonheur; il faut qu'en même temps elles s'appliquent à rendre leurs chaînes plus légères, et sachent en resserrer les chaînons avec force; qu'une heureuse harmonie entre la partie qui gouverne et la partie qui obéit, également contraire à la tyrannie et à la licence, maintienne à jamais l'ordre et la tranquillité dans l'Etat. Heureuses les sociétés politiques où l'édifice du gouvernement tient sa solidité et sa durée des mêmes ornements, de la même ordonnance qui en fait l'agrément et la beauté! Heureuses les nations où la félicité des sujets et la puissance des rois se servent l'une à l'autre d'appui! Heureux les peuples dont les liens mutuels assurent la prospérité, la richesse et la paix!

Mais n'est-ce pas à nos yeux que ce spectacle a été réservé? Les siècles qui ont précédé l'établissement du christianisme, les peuples privés de ses lumières l'ont-ils connu? Pourquoi celui des anciens qui a fait l'étude la plus profonde des gouvernements, qui a su le mieux en comparer les principes, en peser les avantages, pourquoi le précepteur d'Alexandre croit-il impossible d'accorder l'autorité d'un seul avec la douceur du gouvernement? Pourquoi ignore-t-il la différence de la monarchie et de la tyrannie? Pourquoi l'histoire des anciennes républi-

ques montre-t-elle qu'on n'y connaissait guère mieux la différence de la liberté et de l'anarchie? C'est qu'elles n'avaient aucune idée de la monarchie que par l'histoire de leurs tyrans et par le despotisme des rois de Perse; c'est que le monde ne leur offrait jusqu'alors, dans les divers gouvernements, qu'une ambition sans bornes dans les uns, un amour aveugle de l'indépendance dans les autres, une balance continuelle d'oppression et de révolte.

Ne le dissimulons point. Les hommes n'ont pas une raison assez supérieure pour sentir, avant l'expérience la nécessité d'être soumis à l'autorité souveraine. Avares de leur liberté, portés vers ce bien suprême par l'impulsion réunie de tous leurs désirs particuliers pouvaient-ils croire qu'il fût un prix capable de le payer? Pouvaient-ils croire qu'il y eût un moyen de le conserver sous des lois? C'est l'ambition qui a formé les premiers empires. C'est par elle que de nouveaux conquérants ont été successivement élevés sur les premiers. Les bornes de l'ambition ne sont point dans elle-même. Elle a voulu que tout pliât sous ses caprices. Les excès de la tyrannie ont souvent produit la liberté. Ailleurs, les peuples, fatigués de l'anarchie, se sont rejetés dans les bras du despotisme. En vain, pour arrêter ces combats perpétuels des passions, les législateurs ont essayé de les captiver par des lois qui ne concordant pas avec les opinions et les mœurs ont été trop faibles contre les passions. Je crois voir une liqueur bouillante dans les vases fragiles qui la contiennent, elle s'en échappe de tous côtés et souvent les brise avec éclat. La religion, en tempérant son effervescence, en donnant au cœur humain une solidité capable de la soutenir par lui-même, a pu seule fixer enfin ces balancements funestes aux Etats.

En mettant l'homme sous les yeux d'un Dieu qui voit tout, elle a donné aux passions le seul frein qui pût les retenir. Elle a donné des mœurs, c'est-à-dire des lois intérieures plus fortes que tous les liens extérieurs des lois civiles. Les lois captivent, elles commandent; les mœurs font mieux, elles persuadent, elles engagent et rendent le commandement inutile. Il semble que les lois annoncent aux passions l'obstacle qu'elles peuvent renverser. Un roi s'irrite contre la loi qui le gêne, le peuple contre celle qui l'asservit. Les mœurs n'opposent point une autorité visible contre laquelle il puisse se faire une réunion. Leur trône est dans tous les esprits, se révolter contre elles, c'est se révolter à la fois contre tous les hommes et contre soi-même. Aussi les mœurs ne sont et ne peuvent être violées que par quelques particuliers et dans quelques parties. En un mot, elles sont le frein le plus puissant pour les hommes, et presque le seul pour les rois. Or la seule religion chrétienne a eu sur toutes les autres cet avantage, par les mœurs qu'elle a introduites, d'avoir partout affaibli le despotisme. Voyez, depuis l'océan Atlantique sans interruption, jusqu'au delà du Gange, toutes les rigueurs de la tyrannie régner avec la religion de Mahomet! Jetez les yeux par de là cette zone immense, et voyez au milieu de la barbarie le christianisme conserver chez les Abyssins la même sûreté pour les princes, la même aisance pour les sujets, le même gouvernement et les mêmes mœurs qu'il entretient dans l'Europe. Les limites de cette religion semblent être celles de la douceur du gouvernement et de la félicité publique.

En montrant aux rois le tribunal suprême d'un Dieu qui jugera leur cause et celle des peuples, elle a fait disparaître à leurs yeux mêmes la distance de leurs sujets à eux, comme anéantie, comme absorbée dans la distance infinie des uns et des autres à la Divinité. Elle les a en quelque sorte égalés dans leur abaissement commun. Les princes et les sujets ne sont plus deux puissances opposées qui, alternativement victorieuses, fassent passer sans cesse les Etats de la tyrannie à la licence et de l'anarchie au despotisme. Les peuples par la soumission que la religion leur inspire; les princes par la modération qu'ils tiennent d'elle, concourent également au même but, au bonheur de tous. *Peuples, soyez soumis à l'autorité légitime*, a dit dans tous les temps cette religion; et lors même qu'elle voyait toutes la puissance des empereurs armée contre elle, elle répétait encore: *Peuples soyez soumis à l'autorité légitime;* mais elle n'a jamais cessé d'ajouter: *Et vous qui jugez la terre, vous rois, apprenez que Dieu ne vous a confié l'image de la puissance que pour le bonheur de vos peuples. Apprenez à ne plus regarder votre autorité comme l'unique but du gouvernement, à ne plus immoler la fin aux moyens.*

Les princes ont enfin compris ces vérités. Ils eussent autrefois regardé comme criminels ceux qui auraient seulement osé les penser. Leur manifestation est devenue l'éloge des rois. Je le dis avec joie, parce que je vois en général les peuples plus heureux par cet esprit d'équité et de modération. Je le dis avec reconnaissance pour les princes capables d'en goûter les maximes; enfin, grâces à la religion chrétienne, je le dis hardiment et sans crainte d'irriter les bons rois, en publiant ce qui est gravé dans leur cœur. Ames serviles qui croyez flatter les rois en trahissant la cause de l'humanité, en leur persuadant qu'ils ne doivent considérer qu'eux, que les peuples ne sont faits que pour servir de base à leur grandeur, et pour en porter le poids, vos honteuses adulations sont un outrage aux rois dignes de l'être.

Ce ne sera pas vous qui me désavouerez, grand prince, qui regardez le nom de *bien-aimé* comme le plus cher de vos titres; vous dont le cœur sait apprécier le trône par le pouvoir de faire des heureux : vous avez senti la douceur d'être aimé. Ces cris de joie de tout un peuple transporté au moment où il apprit que des portes de la mort vous reveniez à la vie, ont pénétré dans votre cœur. Avouez-le, ce triomphe a été plus cher à votre sensibilité que le moment où victo-

rieux de trois nations réunies, vos armes en imposèrent à l'Europe; on vous vit gémir sur une gloire qui coûtait tant de sang : vous soupirâtes dès lors après la paix, et vous l'avez faite enfin sans vous réserver d'autre avantage que celui d'avoir dicté le repos du monde : puissiez-vous en faire longtemps la félicité ! Puissiez-vous protéger longtemps une religion qui doit être si chère à votre cœur, qui ne respire que ce que vous respirez, le plus grand bonheur des hommes.

Et vous, messieurs, qui dans ce cours d'exercices, travaillez à vous rendre dignes de la défendre, vous la connaissez trop bien pour ne pas l'aimer. Plus que jamais des défenseurs instruits et zélés lui sont nécessaires. L'Eglise a sur vous les yeux; elle vous regarde comme le fonds de ses plus brillantes espérances, et vous les remplirez un jour.

SECOND DISCOURS

SUR LES PROGRÈS SUCCESSIFS DE L'ESPRIT HUMAIN.

PRONONCÉ LE 11 DÉCEMBRE 1750.

Les phénomènes de la nature soumis à des lois constantes sont renfermés dans un cercle de révolutions toujours les mêmes. Tout renaît, tout périt, et dans ces générations successives, par lesquelles les végétaux et les animaux se reproduisent, le temps ne fait que ramener à chaque instant l'image de ce qu'il a fait disparaître.

La succession des hommes, au contraire, offre de siècle en siècle un spectacle toujours varié. La raison, les passions, la liberté produisent sans cesse de nouveaux événements. Tous les âges sont enchaînés par une suite de causes et d'effets qui lient l'état du monde à tous ceux qui l'ont précédé. Les signes multipliés du langage et de l'écriture, en donnant aux hommes le moyen de s'assurer la possession de leurs idées et de les communiquer aux autres, ont formé de toutes les connaissances particulières un trésor commun qu'une génération transmet à l'autre, ainsi qu'un héritage toujours augmenté des découvertes de chaque siècle; et le genre humain, considéré depuis son origine paraît aux yeux d'un philosophe un tout immense qui lui-même a, comme chaque individu, son enfance et ses progrès.

On voit s'établir des sociétés, se former des nations qui tour à tour dominent d'autres nations ou leur obéissent. Les empires s'élèvent et tombent : les lois, les formes du gouvernement se succèdent les unes aux autres : les arts, les sciences se découvrent et se perfectionnent. Tour à tour retardés et accélérés dans leurs progrès, ils passent de climats en climats. L'intérêt, l'ambition, la vaine gloire changent perpétuellement la scène du monde, inondent la terre de sang; et, au milieu de leur ravages, les mœurs s'adoucissent, l'esprit humain s'éclaire; les nations isolées se rapprochent les unes des autres, le commerce et la politique réunissent enfin toutes les parties du globe; et la masse totale du genre humain, par des alternatives de calme et d'agitations, de biens et de maux, marche toujours, quoiqu'à pas lents, à une perfection plus grande.

Les bornes qui nous sont prescrites ne nous permettent pas de présenter à vos yeux un tableau si vaste. Nous essaierons seulement d'indiquer le fil des progrès de l'esprit humain; et quelques réflexions sur la naissance, les accroissements, les révolutions des sciences et des arts rapprochés de la suite des faits historiques, formeront tout le plan de ce discours.

Les livres saints, après nous avoir éclairés sur la création de l'univers, l'origine des hommes et la naissance des premiers arts, nous font bientôt voir le genre humain concentré de nouveau dans une seule famille par un déluge universel. A peine commençait-il à réparer ses pertes que la division miraculeuse des langues força les hommes de se séparer. La nécessité de s'occuper des besoins pressants de la nourriture dans des déserts stériles et qui n'offraient que des bêtes sauvages, les obligea de s'écarter les uns des autres dans toutes les directions, et hâta leur diffusion dans tout l'univers. Bientôt les premières traditions furent oubliées. Les nations séparées par de vastes espaces et plus encore par la diversité des langages, inconnues les unes aux autres, furent presque toutes plongées dans la même barbarie où nous voyons encore les Américains indigènes.

Mais les ressources de la nature et le germe fécond des sciences se trouvent partout où il y a des hommes. Les connaissances les plus sublimes ne sont et ne peuvent être que les premières idées sensibles développées ou combinées, de même que l'édifice dont la hauteur étonne le plus nos regards, s'appuie nécessairement sur cette terre que nous foulons aux pieds; et les mêmes sens, les mêmes organes, le spectacle du même univers ont partout donné aux hommes les mêmes idées, comme les mêmes besoins et les mêmes penchants leur ont partout enseigné les mêmes arts.

Une clarté faible commence à percer la nuit étendue sur toutes les nations et se répand de proche en proche. Les habitants de la Chaldée, plus voisins de la source des premières traditions, les Egyptiens, les Chinois paraissent devancer le reste des peuples; d'autres les suivent de loin; les progrès amènent d'autres progrès. L'inégalité des nations augmente : ici, les arts commencent à naître; là, ils avancent à grands pas vers la perfection. Plus loin, ils s'arrêtent dans leur médiocrité; ailleurs, les premières ténèbres ne

sont point encore dissipées; et, dans cette inégalité variée à l'infini, l'état actuel de l'univers, en présentant à la fois sur la terre toutes les nuances de la barbarie et de la politesse, nous montre, en quelque sorte sous un seul coup d'œil, les monuments, les vestiges de tous les pas de l'esprit humain, l'image de tous les degrés par lesquels il a passé, l'histoire de tous les âges.

La nature n'est-elle donc pas partout la même? et, si elle conduit tous les hommes aux mêmes vérités, si leurs erreurs mêmes se ressemblent, pourquoi ne marchent-ils pas tous d'un pas égal dans cette route qui leur est tracée? Sans doute l'esprit humain renferme partout le principe des mêmes progrès; mais la nature, inégale en ses bienfaits, a donné à certains esprits une abondance de talents qu'elle a refusée à d'autres : les circonstances développent ces talents, ou les laissent enfouis dans l'obscurité; et de la variété infinie de ces circonstances, naît l'inégalité des progrès des nations.

La barbarie égale tous les hommes; et dans les premiers temps, ceux qui naissent avec du génie trouvent à peu près les mêmes obstacles et les mêmes ressources. Cependant les sociétés se forment et s'étendent; les haines des nations, l'ambition ou plutôt l'avarice, seule ambition des peuples barbares, multiplie les guerres et les ravages; les conquêtes, les révolutions, mêlent en mille manières, les peuples, les langages, les mœurs. Les chaînes de montagnes, les grands fleuves, les mers, en arrêtant entre certaines bornes les courses des peuples, et par conséquent leurs mélanges, formèrent des langues générales qui devinrent un lien pour plusieurs nations et partagèrent toutes celles de l'univers en un certain nombre de classes. Le labourage rendit les habitants plus fixes; il nourrit plus d'hommes qu'il n'en occupe, et dès lors impose à ceux qu'il laisse oisifs la nécessité de se rendre utiles ou redoutables aux cultivateurs. De là les villes, le commerce, les métiers, les arts même de simple agrément, la séparation des professions, la différence de l'éducation, l'inégalité des conditions plus grande; de là ce loisir par lequel le génie, dégagé du poids des premiers besoins, sort de la sphère étroite où ils le retiennent, et dirige toutes ses forces à la culture des sciences; de là cette allure plus vigoureuse et plus rapide de l'esprit humain qui entraîne toutes les parties de la société et qui reçoit de leur perfection une vivacité nouvelle. Les passions se développèrent avec le génie, l'ambition prit des forces, la politique lui prêta des vues toujours plus vastes, les victoires eurent des suites plus durables, et formèrent des empires dont les lois, les mœurs, le gouvernement, influant diversement sur le génie, devinrent une espèce d'éducation générale pour les nations, et mirent entre un peuple et un peuple la même différence que l'éducation met entre un homme et un homme.

Réunis, divisés, élevés sur les ruines les uns des autres, les empires se suivent avec rapidité. Leurs révolutions font succéder les uns aux autres tous les Etats possibles, rapprochent et séparent tous les éléments des corps politiques. Il se fait comme un flux et reflux de la puissance d'une nation à l'autre, et dans la même nation, des princes à la multitude et de la multitude aux princes. Dans ces balancements tout se rapproche peu à peu de l'équilibre, et prend à la longue une situation plus fixe et plus tranquille. L'ambition, en formant les grands États des débris d'une foule de petits, met elle-même des bornes à ses ravages; la guerre ne désole plus que les frontières des empires; les villes et les campagnes commencent à respirer dans le sein de la paix; les liens de la société unissent un plus grand nombre d'hommes; la communication des lumières devient plus prompte et plus étendue, et les arts, les sciences, les mœurs avancent d'un pas plus rapide dans leurs progrès. Ainsi que les tempêtes qui ont agité les flots de la mer, les maux inséparables des révolutions disparaissent : le bien reste et l'humanité se perfectionne. Au milieu de cette combinaison variée d'événements tantôt favorables, tantôt contraires, dont l'action opposée doit à la longue s'entre-détruire, le génie que la nature, en le distribuant à quelques hommes, a cependant répandu sur la masse totale à des distances égales à peu près, agit sans cesse, et par degrés ses effets deviennent sensibles.

Sa marche d'abord lente, ignorée, ensevelie dans l'oubli général où le temps précipite les choses humaines, sort avec elles de l'obscurité par l'invention de l'écriture. Précieuse invention! qui sembla donner aux peuples qui la possédèrent les premiers des ailes pour devancer les autres nations. Invention inestimable, qui arrache au pouvoir de la mort la mémoire des grands hommes et les exemples de la vertu, unit les lieux et les temps, fixe la pensée fugitive et lui assure une existence durable; par laquelle les productions, les vues, les expériences, les découvertes de tous les âges accumulées servent de base et de degré à la postérité pour s'élever toujours plus haut.

Mais quel spectacle présente la succession des opinions des hommes! j'y cherche les progrès de l'esprit humain, et je n'y vois presque autre chose que l'histoire de ses erreurs. Pourquoi sa marche, si sûre dès les premiers pas dans l'étude des mathématiques, est-elle dans tout le reste, si chancelante, si sujette à s'égarer? Essayons d'en découvrir les raisons. L'esprit, dans les mathématiques, déduit les unes des autres une chaîne de propositions dont la vérité se démontre par leur dépendance mutuelle. Il n'en est pas de même des autres sciences où ce n'est plus de la comparaison des idées entre elles que naît la connaissance de la vérité, mais de leur conformité avec une suite de faits réels pour la découvrir et la constater. Il ne s'agit plus d'établir un petit nombre de principes simples d'où l'esprit n'ait qu'à se laisser entraîner par le fil des consé-

quences. Il faut partir de la nature telle qu'elle est, et de cette diversité infinie d'effets auxquels ont concouru tant de causes contre-balancées les unes par les autres. Les notions ne sont plus des assemblages d'idées que l'esprit forme à son gré et dont il connaisse précisément l'étendue. Les idées naissent et s'assemblent dans notre âme presque à notre insu; les images des objets viennent l'assaillir dès le berceau; peu à peu nous apprenons à les distinguer, moins par rapport à ce qu'ils sont en eux-mêmes, que par rapport à nos usages et à nos besoins. Les signes du langage s'impriment dans l'esprit encore faible, se lient par le moyen de l'habitude et de l'imitation, d'abord aux objets particuliers, puis parviennent à rappeler des notions plus générales. Ce chaos d'idées, d'expressions, s'accroît et se confond sans cesse; et l'homme, quand il commence à chercher la vérité, se trouve au milieu d'un labyrinthe, où il entre les yeux bandés : faut-il s'étonner de ses erreurs?

Spectateur de l'univers, ses sens en lui montrant les effets lui laissent ignorer les causes; et chercher par l'examen des effets leur cause inconnue, c'est deviner une énigme, imaginer un ou plusieurs mots, les essayer successivement, jusqu'à ce qu'on en rencontre un qui remplisse toutes les conditions. Le physicien forme des hypothèses, les suit dans leurs conséquences, il les compare à l'énigme de la nature, il les essaie pour ainsi dire sur les faits, comme on vérifie un cachet en l'appliquant sur son empreinte; les suppositions imaginées d'après un petit nombre d'effets mal connus cèdent à d'autres suppositions moins absurdes sans être plus vraies. Le temps, les recherches, les hasards accumulent les observations, dévoilent les liens cachés qui unissent plusieurs phénomènes.

Toujours inquiète, incapable de trouver le repos ailleurs que dans la vérité, toujours excitée par l'image de cette vérité qu'elle croit toucher et qui fuit devant elle, la curiosité des hommes multiplie les questions et les disputes, et les oblige d'analyser d'une manière toujours plus exacte et plus approfondie les idées et les faits. Les vérités mathématiques devenues de jour en jour plus nombreuses, et dès là plus fécondes, apprennent à développer des hypothèses plus étendues et plus précises, indiquent de nouvelles expériences qui leur donnent à leur tour de nouveaux problèmes à résoudre. Ainsi le besoin perfectionne l'instrument; ainsi les mathématiques s'appuient sur la physique, à qui elles prêtent leur flambeau; ainsi tout est lié; ainsi, malgré la diversité de leur marche, toutes les sciences se rendent l'une à l'autre un secours mutuel; ainsi, à force de tâtonner, de multiplier les systèmes, d'épuiser pour ainsi dire les erreurs, on arrive enfin à la connaissance d'un grand nombre de vérités.

Que d'opinions extravagantes ont marqué nos premiers pas! Quelle absurdité dans les causes que nos pères ont imaginées pour rendre raison de ce qu'ils voyaient! Quels tristes monuments de la faiblesse de l'esprit humain! Les sens sont l'unique source de ses idées. Tout le pouvoir de l'imagination se borne à combiner les notions qu'elle a reçues d'eux. A peine même peut-elle en former des assemblages dont les sens ne lui fournissent pas le modèle; de là ce penchant presque invincible à juger de ce qu'on ignore par ce qu'on connaît; de là ces analogies trompeuses auxquelles la grossièreté des premiers hommes s'abandonnait avec tant d'inconsidération; de là les égarements monstrueux de l'idolâtrie; les hommes dans l'oubli des premières traditions, frappés des phénomènes sensibles, supposèrent que tous les effets indépendants de leur action étaient produits par des êtres semblables à eux, mais invisibles et puissants, qu'ils substituèrent à la Divinité. Contemplant la nature, appliquant en quelque sorte leurs regards sur la surface d'une mer profonde, au lieu du fond caché par les eaux, ils n'y virent que leur image. Tous les objets de la nature eurent leurs dieux, qui, formés sur le modèle des hommes, en eurent les attributs et les vices. La superstition consacra par tout l'univers les caprices de l'imagination; et le seul vrai Dieu, seul digne d'être adoré, ne fut connu que dans un coin de la terre par le peuple qu'il s'était expressément choisi.

Dans cette progression lente d'opinions et d'erreurs qui se chassent les unes les autres, je crois voir ces premières feuilles, ces enveloppes que la nature a données à la tige naissante des plantes, sortir avant elles de la terre, se flétrir successivement à la naissance d'autres enveloppes, jusqu'à ce qu'enfin cette tige paraisse et se couronne de fleurs et de fruits, image de la tardive vérité.

Malheur donc aux nations chez lesquelles, par un zèle aveugle pour les sciences, on les resserra dans les limites des connaissances actuelles en voulant les fixer. C'est par cette cause que les régions qui ont été les premières éclairées, ne sont pas celles où elles ont fait le plus de progrès. Le respect que l'éclat de la nouveauté imprime aux hommes pour la philosophie naissante tend à perpétuer les premières opinions. L'esprit de secte s'y joint, et cet esprit est naturel aux premiers philosophes, parce que l'orgueil se nourrit de l'ignorance, parce que moins on sait, moins on doute, moins on a découvert, moins on voit ce qui reste à découvrir. En Egypte, et longtemps avant dans les Indes, la superstition qui faisait des dogmes de l'ancienne philosophie comme le patrimoine des familles sacerdotales, qui, en les consacrant, les enchaînait et les incorporait aux dogmes d'une fausse religion; dans la haute Asie, le despotisme politique, effet de l'établissement des grands empires dans les siècles barbares, et le despotisme civil, né de l'esclavage et de la pluralité des femmes qui en est une suite, la mollesse des princes, l'abattement des sujets; à la Chine, le soin même que prirent les empereurs de régler les études et de mêler les sciences à la con-

stitution politique de l'Etat, les retinrent à jamais dans la médiocrité. Ces tiges, trop fécondes en branches dès leur origine, cessèrent bientôt de s'élever.

Le temps s'écoulait et de nouveaux peuples se formaient dans l'inégalité des progrès des nations. Les peuples policés, environnés de barbares, tantôt conquérants, tantôt conquis, se mêlaient avec eux : soit que ceux-ci reçussent des premiers leurs arts et leurs lois avec la servitude, soit que, vainqueurs, ils cédassent à l'empire naturel de la raison et de la politesse sur la force, la barbarie diminuait toujours.

Les Phéniciens, habitants d'une côte aride, s'étaient fait les ministres des échanges entre les peuples. Leurs vaisseaux, répandus dans toute la Méditerranée, commencèrent à dévoiler les nations aux nations. L'astronomie, la navigation, la géographie se perfectionnèrent l'une par l'autre. Les côtes de la Grèce et de l'Asie Mineure se remplirent de colonies phéniciennes. Les colonies sont comme des fruits qui ne tiennent à l'arbre que jusqu'à la maturité : devenues suffisantes à elles-mêmes, elles firent ce que fit depuis Carthage, ce que fera un jour l'Amérique (1).

Du mélange de ces colonies, indépendantes les unes des autres, avec les anciens peuples de la Grèce et avec les restes de tous les essaims de barbares qui l'avaient successivement ravagée, se forma la nation grecque, ou plutôt ce peuple de nations composé d'une foule de petits peuples qu'une égale faiblesse et la nature du pays, coupé par les montagnes et par la mer, empêchaient de s'agrandir aux dépens les uns des autres, et que leurs associations, leurs intérêts publics et particuliers, leurs guerres civiles et nationales, leurs migrations, les devoirs réciproques des colonies et des métropoles, une langue, des mœurs, une religion communes, le commerce, les jeux publics, le tribunal des Amphictyons, mélangeaient, divisaient, réunissaient en mille manières. Dans ces révolutions, par ces mélanges multipliés, se formait cette langue riche, expressive, sonore, la langue de tous les arts.

La poésie, qui n'est que l'art de peindre par le moyen du langage, et dont la perfection dépend si fort du génie des langues qu'elle emploie, se revêtit en Grèce d'une magnificence qu'elle n'avait point connue encore. Ce n'était plus, comme chez les premiers hommes, une suite de mots barbares asservis à la mesure d'un chant rustique, et aux pas d'une danse aussi grossière que la joie tumultueuse qu'elle exprimait, elle s'était parée d'une harmonie qui n'était qu'à elle. L'oreille, toujours plus difficile à contenter, avait conduit à des règles plus sévères; et si le joug en était devenu plus pesant, les expressions, les tours nouveaux, les hardiesses heureuses multipliées à proportion, donnaient plus de force pour le porter.

Le goût avait achevé de proscrire ces figures entassées, ces métaphores gigantesques qu'on reproche à la poésie des Orientaux.

Dans ces contrées de l'Asie où les sociétés ont pris plus tôt un état fixe, où il y a eu plus tôt des écrivains, les langues ont été fixées plus près des premières origines, et dès lors l'emphase en est devenue le caractère, parce qu'elle est une suite de la première imperfection du langage. Les langues sont la mesure des idées des hommes; par conséquent, elles n'eurent des noms dans les premiers temps que pour les objets les plus familiers aux sens; pour exprimer des idées imparfaites, il fallut se servir de métaphores. Un mot qu'on invente n'est pas toujours entendu; il faut, en rassemblant les signes des idées les plus approchantes, essayer de mettre l'esprit sur la voie de celle qu'on voulait lui donner. L'imagination s'étudie à saisir le fil d'une certaine analogie qui lie et nos sensations et leurs différents objets. Une analogie imparfaite ou éloignée fit naître ces métaphores grossières et fréquentes que la nécessité plus ingénieuse que délicate emploie, que le goût désavoue, dont les premières langues sont pleines, et dont les étymologistes aperçoivent même encore les vestiges dans les plus cultivées.

Les langues nécessairement maniées par tous les hommes, quelquefois par des hommes de génie, se perfectionnent toujours avec le temps, quand elles ne sont pas fixées par des écrits qui deviennent une règle constante pour juger de leur pureté. L'usage habituel de la parole amène sans cesse de nouvelles combinaisons d'idées, fait remarquer entre elles de nouveaux rapports, de nouvelles nuances, et fait sentir le besoin de nouvelles expressions. De plus, par les migrations des peuples, les langages se mêlent comme les fleuves, et s'enrichissent du concours de plusieurs langages.

Ainsi la langue grecque formée, du mélange d'un plus grand nombre de langues, fixée plus tard que celles de l'Asie, réunit l'harmonie, l'abondance et la variété. Homère acheva de la faire triompher, y versa les trésors de son génie, et l'éleva au plus haut point par le nombre de sa poésie, le charme de ses expressions, la pompe de ses images.

Dans la suite la liberté qui, par une révolution naturelle aux petits Etats, vint à s'établir dans toutes les villes, sur les ruines du gouvernement d'un seul, donna au génie des Grecs un nouvel essort. Les différentes formes d'administration où les passions opposées des puissants et des peuples les précipitaient tour à tour, enseignaient au législateurs à comparer, à peser tous les éléments des sociétés, à trouver le juste équilibre entre leurs forces, en même temps que les querelles et les intérêts combinés de tant de républiques voisines, ambitieuses, faibles et jalouses, apprenaient aux Etats à se craindre, à s'observer sans cesse, à contre-balancer les succès par des ligues, et per-

(1) C'était en 1750 que M. Turgot, n'ayant que vingt-trois ans, et livré dans un séminaire à l'étude de la théologie, devinait, prévoyait la révolution qui a formé les Etats-Unis, qui les a détachés de la puissance européenne en apparence la plus capable de retenir ses colonies sous sa domination.

fectionnaient à la fois la politique et l'art de la guerre.

Ce ne fut qu'après plusieurs siècles qu'on vit paraître des philosophes dans la Grèce; ou plutôt ce ne fut qu'alors que l'étude de la philosophie devint le partage de certains esprits et parut assez vaste pour les occuper entièrement. Jusque-là les poëtes avaient été à la fois les seuls philosophes et les seuls historiens. Quand les hommes sont ignorants, il est aisé de tout savoir. Mais les idées n'étaient point encore assez éclaircies, les faits n'étaient point en assez grand nombre; le temps de la vérité n'était point arrivé; les systèmes des philosophes grecs ne pouvaient être encore qu'ingénieux. Leur métaphysique, chancelante sur les plus importantes vérités, souvent superstitieuse ou impie, n'était guère qu'un amas de fables poétiques, ou un tissu de mots inintelligibles; et leur physique elle-même n'était qu'une métaphysique frivole.

La morale, quoiqu'encore imparfaite, se sentit moins de l'enfance de la raison. Les besoins renaissants qui rappellent sans cesse l'homme à la société et le forcent de se plier à ses lois; cet instinct, ce sentiment du bon et de l'honnête que la Providence a gravé dans tous les cœurs, qui devance la raison, qui souvent l'entraîne malgré elle-même, ramène les philosophes de tous les temps aux mêmes principes fondamentaux de la science des mœurs. Socrate guida ses concitoyens dans le chemin de la vertu. Platon le sema de fleurs : le charme de l'éloquence embellit ses erreurs mêmes. Aristote, l'esprit le plus étendu, le plus profond, le plus véritablement philosophique de toute l'antiquité, porta le premier le flambeau d'une analyse exacte dans la philosophie et dans les arts; et dévoilant les principes de la certitude et les ressorts du sentiment, il asservit à des règles constantes la marche de la raison et la fougue même du génie.

Siècle heureux! où tous les beaux-arts répandaient de tous côtés leur lumière! où le feu d'une noble émulation se communiquait avec rapidité d'une ville à l'autre; la peinture, la sculpture, l'architecture, la poésie, l'histoire s'élevaient partout à la fois, comme on voit dans l'étendue d'une forêt, mille arbres divers naître, monter, élever ensemble leur cime touffue.

Athènes, gouvernée par les décrets d'une multitude dont les orateurs calmaient ou soulevaient à leur gré les flots tumultueux; Athènes, où Periclès avait appris aux chefs à acheter l'Etat aux dépens de l'Etat même, à dissiper ses trésors pour se dispenser d'en rendre compte; Athènes, où l'art de gouverner le peuple était l'art de l'amuser, l'art de repaître ses oreilles, ses yeux, sa curiosité toujours avide de nouvelles, de fêtes, de plaisirs, de spectacles renaissants; Athènes dut aux mêmes vices de son gouvernement qui la firent succomber sous Lacédémone, cette éloquence, ce goût, cette magnificence, cet éclat dans tous les arts qui l'ont rendue le modèle des nations.

Tandis que les Athéniens, les Spartiates, les Thébains s'arrachent successivement la supériorité sur les autres villes, la puissance macédonienne, telle qu'un fleuve qui par degrés surmonte ses rives, s'étend lentement dans la Grèce sous Philippe, inonde avec impétuosité l'Asie sous Alexandre. Cette foule de régions, d'Etats dont les conquêtes des Assyriens, des Mèdes, des Perses, en s'engloutissant successivement les unes les autres, avaient formé ce grand corps, l'ouvrage de tant de conquérants et de tant de siècles, se sépare tout à coup avec fracas à la mort du vainqueur de Darius. Les guerres entre les généraux établissent de nouveaux royaumes. La Syrie, l'Egypte deviennent une partie de la Grèce, et reçoivent la langue, les mœurs et les sciences de leurs conquérants.

Le commerce et les arts rendent Alexandrie la rivale d'Athènes. L'astronomie et les sciences mathématiques y sont portées même plus haut qu'elles ne l'avaient encore été. Surtout on y vit briller cette érudition que jusque-là les Grecs avaient peu connue; cette espèce d'étude qui s'exerce moins sur les choses que sur les livres; qui consiste moins à produire, à découvrir qu'à rassembler et comparer, à juger ce qu'on a produit, ce qu'on a découvert; qui ne va point en avant, mais qui tourne les yeux en arrière pour observer le chemin qu'on a fait. Les études qui demandent le plus de génie ne sont pas toujours celles qui supposent le plus de progrès dans la masse des hommes. Il est des esprits à qui la nature a donné une mémoire capable de les comparer, de leur donner cet arrangement qui les met dans tout leur jour; mais à qui, en même temps, elle a refusé cette ardeur de génie qui invente et qui s'ouvre des routes nouvelles; faits pour réunir des découvertes anciennes sous un point de vue, pour les éclaircir et même pour les perfectionner, si ce ne sont pas des flambeaux qui brillent par eux-mêmes, ce sont des diamants qui réfléchissent avec éclat une lumière empruntée, mais qu'une obscurité totale confondrait avec les pierres les plus viles.

L'univers connu, si j'ose ainsi parler, l'univers commerçant, l'univers politique s'était agrandi par les conquêtes d'Alexandre; les dissensions de ses successeurs commençaient à présenter un spectacle plus vaste, et dans ces chocs et ces balancements des grandes puissances, les petites villes de la Grèce situées au milieu d'elles, souvent le théâtre de leurs combats, en proie aux ravages de tous les partis, ne sentirent plus que leur faiblesse. L'éloquence ne fut plus le ressort de la politique. Dès lors, avilie dans l'ombre des écoles par des déclamations puériles, elle perdit son éclat avec son pouvoir.

Cependant, déjà depuis plusieurs siècles, Rome dans l'Italie, comme dans un monde à part, marchait par une suite continuelle de triomphes à la conquête de l'univers; victorieuse de Carthage, elle parut soudain au

milieu des nations. Les peuples tremblèrent et furent soumis. Les Romains, conquérants de la Grèce, connurent un nouvel empire, celui de l'esprit et du savoir; leur rudesse austère s'apprivoisa : Athènes trouva des disciples dans ses vainqueurs et bientôt des émules. Cicéron déploya au Capitole et sur la tribune aux harangues une éloquence puisée dans les leçons des Grecs, et dont ses maîtres asservis ne connaissaient plus que les règles. La langue latine adoucie, enrichie, poliça l'Afrique, l'Espagne et les Gaules. Les limites de l'univers éclairé se confondirent avec celles de la puissance romaine, et deux langues rivales, le grec et le latin, le partagèrent entre elles.

Les lois de Rome, faites pour gouverner une ville, succombèrent sous le poids du monde entier. La liberté romaine s'éteignit dans des flots de sang. Octave recueillit enfin seul le fruit des discordes civiles. Usurpateur cruel, prince modéré, il donna à la terre des jours tranquilles. Sa protection éclairée anima tous les arts. L'Italie eut un Homère, moins fécond que le premier, mais plus sage, plus égal, aussi harmonieux, peut-être plus parfait. Le sublime, la raison et les grâces s'unirent pour former Horace. Le goût se perfectionna dans tous les genres.

La connaissance de la nature et de la vérité est infinie comme elles. Les arts, dont l'objet est de nous plaire, sont bornés comme nous. Le temps fait sans cesse éclore de nouvelles découvertes dans les sciences; mais la poésie, la peinture, la musique, ont un point fixe que le génie des langues, l'imitation de la nature, la sensibilité limitée de nos organes déterminent, qu'elles atteignent à pas lents et qu'elles ne peuvent passer. Les grands hommes du siècle d'Auguste y arrivèrent et sont encore nos modèles.

Depuis ce temps jusqu'à la chute de l'empire, je ne vois plus qu'une décadence générale où tout se précipite. Les hommes ne s'élèvent-ils donc que pour tomber? Mille causes se réunissent pour dépraver de plus en plus le goût ; la tyrannie, qui abaisse les esprits au-dessous de tout ce qui est grand ; le luxe aveugle qui, né de la vanité et jugeant moins les ouvrages de l'art comme des objets de goût que comme des signes d'opulence, est aussi contraire à leur perfection qu'un amour éclairé de la magnificence lui est favorable; l'ardeur pour les choses nouvelles dans ceux qui, n'ayant point assez de génie pour en inventer, n'ont que trop souvent assez d'esprit pour gâter les anciennes; l'imitation des fautes des grands auteurs, et même l'imitation déplacée de leurs beautés. Les écrivains se multiplient dans les provinces et corrompent la langue. Je ne sais quels restes de l'ancienne philosophie grecque mêlée avec une foule d'allégories vaines, avec les prestiges de la magie, s'emparent des esprits, étouffent la saine physique qui commençait à naître dans les écrits de Sénèque et de Pline l'Ancien.

Bientôt l'empire abandonné aux caprices d'une milice insolente, devient la proie d'une foule de tyrans qui, en se l'arrachant les uns aux autres, promènent dans les provinces la désolation et le ravage. La discipline militaire s'anéantit. Les barbares du Nord pénètrent de tous côtés. Les peuples se précipitent sur les peuples : les villes deviennent désertes, les campagnes incultes, et l'empire d'Occident affaibli par le transport de toutes les forces à Constantinople, ruiné en détail par tant de ravages redoublés, s'affaisse enfin tout à coup et laisse les Bourguignons, les Goths, les Francs se disputer ses vastes débris, et fonder des royaumes dans les diverses contrées de l'Europe.

Serait-ce dans ce sanctuaire que je passerais sous silence cette nouvelle lumière qui, tandis que l'empire marchait à sa ruine, s'était répandue sur l'univers, lumière plus précieuse mille fois que celle des lettres et de la philosophie. Religion sainte! pourrais-je oublier les mœurs perfectionnées, les ténèbres de l'idolâtrie enfin dissipées, les hommes éclairés sur la Divinité. Dans la ruine presque totale des lettres, vous seule formiez encore des écrivains qu'animait le désir d'instruire les fidèles ou de repousser les attaques des ennemis de la foi; et, quand l'Europe fut la proie des barbares, vous seule apprivoisâtes leur férocité ; vous seule avez perpétué l'intelligence de la langue latine abolie; vous seule nous avez transmis à travers tant de siècles l'esprit, si j'ose ainsi parler, de tant de grands hommes confié à cette langue, et la conservation du trésor des connaissances humaines prêt à se dissiper est un de vos bienfaits.

Mais la plaie du genre humain était trop profonde : il fallait des siècles pour la guérir. Si Rome n'avait été conquise que par un seul peuple, le chef serait devenu romain et sa nation aurait été absorbée dans l'empire avec sa langue : on aurait vu ce que l'histoire du monde présente plus d'une fois, le spectacle d'un peuple policé envahi par des barbares qui leur communique ses mœurs, son langage, ses connaissances, et les force de ne faire avec lui qu'un seul peuple. Cicéron, Virgile, auraient soutenu la langue latine comme Homère, Platon, Démosthène, avaient défendu la leur contre la puissance romaine. Mais trop de peuples, trop de ravages se succédèrent; trop de couches de barbarie furent données coup sur coup, avant que les premières eussent le temps de disparaître et de céder à la force des sciences romaines. Les conquérants trop nombreux, trop uniquement livrés à la guerre, furent, pendant plusieurs siècles, trop occupés de leurs dissensions : le génie des Romains s'éteignit et leur langue se perdit confondue avec les langues germaniques.

C'est une suite du mélange de deux langues, qu'il s'en forme une nouvelle différente de chacune d'elles; mais il se passe bien du temps avant qu'elles puissent se confondre d'une manière assez intime. La mémoire flottante entre les deux se détermine au hasard pour les expressions de l'une ou de l'autre? L'analogie, c'est-à-dire l'art de former les

conjugaisons, les déclinaisons, d'exprimer les rapports des objets, d'arranger les expressions dans le discours, n'a plus de règles fixes. Les idées se lient d'une manière confuse : plus d'harmonie, plus de clarté dans le langage. Versez deux liqueurs dans le même vase, vous les verrez se troubler, s'obscurcir, et ne reprendre la transparence qu'elles avaient séparément que lorsque le temps aura rendu leur mélange plus intime et plus homogène. Ainsi, jusqu'à ce qu'une longue suite de siècles ait achevé de donner au nouveau langage sa couleur propre et uniforme, la poésie, l'éloquence, le goût disparaissent presque entièrement; ainsi de nouvelles langues naissaient en Europe, et dans le chaos de leur première formation, l'ignorance et la grossièreté dominaient partout.

Déplorable empire des Césars, faut-il que de nouveaux malheurs poursuivent encore jusqu'aux restes échappés à ton naufrage? Faut-il que la barbarie détruise à la fois tous les asiles des arts! Et toi, Grèce aussi, tes honneurs sont donc éclipsés! Le Nord enfin paraît s'être épuisé, et de nouveaux orages se forment dans le Midi contre les seules provinces qui ne gémissent point encore sous un joug étranger.

L'étendard d'un faux prophète réunit les pâtres errants dans les déserts de l'Arabie; en moins d'un siècle, la Syrie, la Perse, l'Egypte, l'Afrique, sont couvertes par le torrent fangeux, qui embrasse dans ses ravages depuis les frontières de l'Inde jusqu'à l'océan Atlantique et aux Pyrénées. L'empire grec, resserré dans des bornes étroites, dévasté au midi par les Sarrazins, et depuis par les Turcs; au nord, par les Bulgares; désolé au dedans par les factions et par l'instabilité de son trône, tombe dans un état de faiblesse et de langueur, et la culture des lettres et des arts cesse d'occuper des hommes avilis dans une lâche indolence.

En vain Charlemagne, dans l'Occident, veut ranimer quelques étincelles d'un feu enseveli sous la cendre; leur éclat est aussi passager que faible. Bientôt les discordes de ses petits-fils troublent son empire. Le Nord fait encore sortir de son sein de nouveaux destructeurs; les Normands, les Hongrois couvrent encore l'Europe de nouvelles ruines et de nouvelles ténèbres. Dans la faiblesse générale, une nouvelle forme de gouvernement achève de tout perdre. La puissance royale anéantie fait place à cette foule de petites souverainetés subordonnées les unes aux autres, entre lesquelles les lois des fiefs entretiennent je ne sais quelle fausse image de l'ordre au sein même de l'anarchie qu'elles perpétuent.

Les rois sans autorité, les nobles sans frein, les peuples esclaves, les campagnes couvertes de forteresses et sans cesse ravagées; la guerre allumée entre une ville et une ville, un village et un village, pénétrant, si j'ose ainsi parler, toute la masse des royaumes; nul commerce, toute communication interrompue, les villes habitées par des artisans pauvres et sans émulation; les seules richesses, le seul loisir dont quelques hommes jouissent encore, perdus dans l'oisiveté d'une noblesse répandue çà et là dans ses châteaux, et qui ne savait que se livrer des combats inutiles à la patrie. L'ignorance la plus grossière étendue sur toutes les nations, sur toutes les professions! Tableau déplorable, mais trop ressemblant, de l'Europe pendant plusieurs siècles.

Et cependant du sein de cette barbarie ressortiront un jour les sciences et les arts perfectionnés. Au milieu de l'ignorance, un progrès insensible prépare les éclatants succès des derniers siècles. Sous cette terre se développent déjà les faibles racines d'une moisson éloignée. Les villes, chez tous les peuples policés, sont par leur nature le centre du commerce et des forces de la société. Elles subsistaient, et si l'esprit du gouvernement féodal, né des anciennes coutumes de la Germanie combinées avec quelques circonstances accidentelles, les avait abaissées, c'était dans la constitution des Etats une contradiction qui devait s'effacer à la longue. Je vois bientôt les villes se relever sous la protection des princes. Ceux-ci, en tendant la main aux peuples opprimés, diminuèrent la puissance de leurs vassaux, et rétablirent peu à peu la leur.

On étudiait déjà le latin et la théologie dans les universités, avec la dialectique d'Aristote. Dès longtemps les Arabes musulmans s'étaient instruits dans la philosophie des Grecs; et leurs lumières se répandaient dans l'Occident. Les mathématiques s'étaient étendues par leurs travaux, plus indépendantes que les autres sciences de la perfection du goût, et peut-être même de la justesse de l'esprit. On ne peut les étudier sans être conduit au vrai. Toujours certaines, toujours pures, les vérités naissaient environnées des erreurs de l'astrologie judiciaire. Les chimériques espérances du grand œuvre, en animant les philosophes arabes à séparer, à rapprocher tous les éléments des corps, avaient fait éclore sous leurs mains la science immense de la chimie, et l'avaient répandue partout où les hommes peuvent être trompés par leurs désirs avides. Enfin de tous côtés les arts mécaniques se perfectionnaient par cela seul que le temps s'écoulait, parce que dans la chute même des sciences et du goût, les besoins de la vie les conservent, et parce que dès lors, dans cette foule d'artisans qui les cultivent successivement, il est impossible qu'il ne se rencontre quelqu'un de ces hommes de génie, qui sont mêlés avec le reste des hommes, comme l'or avec la terre d'une mine.

De là quelle foule d'inventions ignorées des anciens et dues à un siècle barbare! Notre art de noter la musique, les lettres de change, notre papier, le verre à vitres, les grandes glaces, les moulins à vent, les horloges, les lunettes, la poudre à canon, l'aiguille aimantée, la perfection de la marine et du commerce. Les arts ne sont que l'usage de la nature, et la pratique des arts est une suite d'expériences physiques qui la dévoi-

lent de plus en plus. Les faits s'amassaient dans l'ombre des temps d'ignorance, et les sciences dont le progrès, pour être caché, n'en était pas moins réel, devaient reparaître un jour, accrues de ces nouvelles richesses, et telles que ces rivières qui, après s'être dérobées quelque temps à notre vue dans un canal souterrain, se montrent plus loin grossies de toutes les eaux filtrées à travers les terres.

Différentes suites d'événements naissent dans les différentes contrées du monde, et toutes comme par autant de routes séparées concourent enfin au même but, à relever l'esprit humain de ses ruines. Ainsi pendant la nuit, on voit les étoiles se lever successivement; elles s'avancent chacune sur leur cercle; elles semblent dans leur révolution commune entraîner avec elles toute la sphère céleste, et nous amener le jour qui les suit. L'Allemagne, le Danemarck, la Suède, la Pologne, par les soins de Charlemagne et des Othons, la Russie, par le commerce avec l'empire des Grecs, cessent d'être des forêts incultes. Le christianisme, en rassemblant ces sauvages épars, en les fixant dans des villes, va tarir pour jamais la source de ces inondations tant de fois funestes aux sciences. L'Europe est encore barbare; mais ses connaissances portées chez des peuples plus barbares encore, sont pour eux un progrès immense. Peu à peu les mœurs apportées de la Germanie dans le midi de l'Europe disparaissent. Les nations, dans les querelles des nobles et des princes, commencent à se former les principes d'un gouvernement plus fixe, à acquérir, par la variété des circonstances où elles se trouvent, le caractère particulier qui les distingue. Les guerres contre les musulmans dans la Palestine, en donnant à tous les Etats de la chrétienté un intérêt commun, leur apprennent à se connaître, à s'unir, jettent les semences de cette politique moderne par laquelle tant de nations semblent ne composer qu'une vaste république. Déjà on voit l'autorité royale renaître en France, la puissance du peuple s'établir en Angleterre, les villes d'Italie se former en républiques et présenter l'image de l'ancienne Grèce; les petites monarchies d'Espagne chasser les Maures devant elles, et se rejoindre peu à peu dans une seule. Bientôt les mers qui jusque-là séparaient les nations en deviennent le lien par l'invention de la boussole. Les Portugais à l'orient, les Espagnols à l'occident, découvrent de nouveaux mondes. L'univers est enfin connu. Déjà le mélange des langues barbares avec le latin a produit dans la suite des siècles de nouvelles langues, tandis que l'italienne, moins éloignée de leur source commune, moins mêlée avec les langues étrangères, s'élève la première à l'élégance du style et aux beautés de la poésie. Les Ottomans, répandus dans l'Asie et dans l'Europe avec la rapidité d'un vent impétueux, achèvent d'abattre l'empire de Constantinople, et dispersent dans l'occident les faibles étincelles des sciences que la Grèce conservait encore.

Quel art naît tout à coup comme pour faire voler en tous lieux les écrits et la gloire des grands hommes qui vont paraître? Que les moindres progrès sont lents en tout genre! Depuis deux mille ans, les médailles présentent à tous les yeux des caractères imprimés sur l'airain, et, après tant de siècles, un particulier obscur soupçonne qu'on peut en imprimer sur le papier. Aussitôt les trésors de l'antiquité, tirés de la poussière, passent dans toutes les mains, pénètrent dans tous les lieux, vont porter la lumière aux talents qui se perdraient dans l'ignorance, vont appeler le génie du fond de sa retraite.

Les temps sont arrivés. Sors, Europe, de la nuit qui te couvrait. Noms immortels des Médicis, de Léon X, de François Ier, soyez consacrés à jamais! Que les bienfaiteurs des arts partagent la gloire de ceux qui les cultivent! Je te salue, ô Italie! heureuse terre, pour la seconde fois la patrie des lettres et du goût, la source d'où leurs eaux se sont répandues pour fertiliser nos régions. Notre France ne regarde encore que de loin tes progrès. Sa langue encore infectée d'un reste de barbarie, ne peut les suivre. Bientôt de funestes discordes déchireront l'Europe entière. Des hommes audacieux ont ébranlé les fondements de la foi et ceux des empires; les tiges fleuries des beaux-arts croissent-elles arrosées de sang? Un jour viendra, et ce jour n'est pas loin, qu'elles embelliront toutes les contrées de l'Europe.

Temps, déploie tes ailes rapides! Siècle de Louis, siècle des grands hommes, siècle de la raison, hâtez-vous! Déjà dans les troubles de l'hérésie, la fortune des Etats, longtemps agitée, a achevé, comme par une dernière secousse, de prendre une raisonnable fixité. Déjà l'étude opiniâtre de l'antiquité a réuni les esprits au point où elle s'était arrêtée. Déjà cette multitude de faits, d'expériences, d'instruments, de manœuvres ingénieuses que la pratique des arts accumulait depuis tant de siècles, a été tirée de l'obscurité par l'impression. Déjà les productions des deux mondes, rassemblées sous les yeux par un commerce immense, sont devenues les fondements d'une physique inconnue jusque-là, et dégagée enfin des spéculations étrangères. Déjà de tous côtés des regards attentifs sont fixés sur la nature. Les moindres hasards, mis à profit, enfantent les découvertes. Le fils d'un artisan, dans la Zélande, assemble en se jouant deux verres convexes dans un tube. Les limites de nos sens sont reculées, et dans l'Italie, les yeux de Galilée ont découvert un nouveau ciel. Déjà Képler, en cherchant dans les astres les nombres de Pythagore, a trouvé ces deux fameuses lois du cours des planètes, qui deviendront un jour dans les mains de Newton la clef de l'univers. Déjà Bacon a tracé à la postérité la route qu'elle doit suivre.

Quel mortel ose rejeter les lumières de tous les âges et les notions mêmes qu'il a crues les plus certaines? Il semble vouloir éteindre le flambeau des sciences pour le

rallumer lui seul au feu pur de la raison. Veut-il imiter ces peuples de l'antiquité chez lesquels c'était un crime d'allumer à des feux étrangers celui qu'on faisait brûler sur l'autel des dieux. Grand *Descartes*, s'il ne vous a pas été donné de trouver toujours la vérité, du moins vous avez détruit la tyrannie de l'erreur.

La France, que l'Espagne et l'Angleterre ont déjà devancée dans la gloire de la poésie, la France, dont le génie n'achève de se former que lorsque l'esprit philosophique commence à se répandre, devra peut-être à cette lenteur même l'exactitude, la méthode, le goût sévère de ses écrivains. Les pensées subtiles et recherchées, le pesant étalage d'une érudition fastueuse, corrompent encore notre littérature. Etrange différence de nos progrès dans le goût et de ceux des anciens ! L'avancement réel de l'esprit humain se décèle jusque dans ses égarements. Les caprices de l'architecture gothique n'appartiennent point à ceux qui n'ont que des cabanes de bois ; l'acquisition des connaissances chez les premiers hommes et la formation du goût marchaient pour ainsi dire du même pas. De là une rudesse grossière, une trop grande simplicité étaient leur apanage. Guidés par l'instinct et l'imagination, ils saisirent peu à peu ces rapports, entre l'homme et les objets de la nature, qui sont les seuls fondements du beau. Dans les derniers temps où, malgré l'imperfection du goût, le nombre des idées et des connaissances était augmenté, où l'étude des modèles et des règles avait fait perdre de vue la nature et le sentiment, il fallait revenir par la perfection au point où les premiers hommes avaient été conduits par un instinct aveugle; et qui ne sait que c'est là le suprême effort de la raison ?

Enfin toutes les ombres sont dissipées. Quelle lumière brille de toutes parts ! Quelle foule de grands hommes dans tous les genres ! Quelle perfection de la raison humaine ! Un homme, Newton, a soumis l'infini au calcul, a dévoilé les propriétés de la lumiere qui, en éclairant tout, semblait se cacher elle-même, a mis dans la balance les astres, la terre et toutes les forces de la nature. Cet homme a trouvé un rival. Leibnitz embrasse dans sa vaste intelligence tous les objets de l'esprit humain. Les différentes sciences, resserrées d'abord dans un petit nombre de notions simples, communes à tous, ne peuvent plus, lorsqu'elles sont devenues par leurs progrès plus étendues et plus difficiles, être envisagées que séparément; mais un progrès plus grand encore les rapproche, parce qu'on découvre cette dépendance mutuelle de toutes les variétés qui, en les enchaînant entre elles, les éclaire l'une par l'autre, parce que, si chaque jour ajoute à l'immensité des sciences, chaque jour les rend plus faciles, parce que les méthodes se multiplient avec les découvertes, parce que l'échafaud s'élève avec l'édifice.

O Louis ! quelle majesté t'environne ! quel éclat ta main bienfaisante a répandu sur tous les arts ! Ton peuple heureux est devenu le centre de la politesse. Rivaux de Sophocle, de Ménandre, d'Horace, rassemblez-vous autour de son trône ! Académies savantes, naissez ! unissez vos travaux pour la gloire de son règne ! Quelle multitude de monuments publics, de productions du génie, d'arts nouveaux inventés, d'arts anciens perfectionnés ! Qui pourrait suffire à les peindre ! Ouvrez les yeux et voyez ! Siècle de Louis le Grand, que votre lumière embellisse le règne précieux de son successeur ! Qu'elle soit à jamais durable, qu'elle s'étende sur tout l'univers ! Puissent les hommes faire sans cesse de nouveaux pas dans la carrière de la vérité ! Plutôt encore puissent-ils devenir sans cesse meilleurs et plus heureux !

Au milieu de ces vicissitudes des opinions, des sciences, des arts et de tout ce qui est humain, jouissez, messieurs, du plaisir de voir cette religion à laquelle vous avez consacré vos cœurs et vos talents, toujours semblable à elle-même, toujours pure, toujours entière, se perpétuer dans l'Eglise, conserver tous les traits du sceau dont l'a marquée la Divinité. Vous serez ses ministres et vous serez dignes d'elle. La Faculté attend de vous sa gloire, l'Eglise de France ses lumières, la religion ses défenseurs ; le génie, l'érudition et la piété s'unissent pour fonder leurs espérances.

VIE DE STATLER.

STATLER, écrivain allemand. L'ouvrage que nous publions parut dans sa patrie vers 1775. Nous n'avons pu nous procurer sur lui que des notions biographiques insuffisantes. Heureusement le mérite du livre reste intact. Nous pouvons en quelques lignes l'exposer tout entier aux yeux du lecteur, afin qu'il en puisse saisir d'un seul coup d'œil la marche et l'ensemble : 1° Ce que c'est qu'une religion ; 2° L'homme ne peut s'élever de lui-même aux notions surnaturelles ; 3° Ce qu'on ne comprend pas n'est pas pour cela contraire à la raison ; 4° Il existe d'innombrables vérités inaccessibles à l'esprit le plus élevé, qui appartiennent surtout au complément de la religion, et que Dieu seul peut vouloir révéler. De cette nécessité de la révélation, même admise hypothétiquement, résulte l'obligation de croire. Ces principes généraux étant posés, Statler passe à l'examen des caractères du christianisme 1° Le christianisme, seul, vrai, saint, conforme à la raison naturelle ; 2° Révélé, et révélé de Dieu ; 3° Les faits extérieurs, les miracles, les prophéties. Enfin viennent ces trois grandes conséquences : 1° Nul hasard dans tout ce qui a précédé, accompagné, suivi l'établissement du christianisme ; 2° Action de Dieu clairement manifeste ; 3° Assentiment plein et entier de l'homme raisonnablement obligatoire.

Démonstration Évangélique,

OU CERTITUDE DE LA RELIGION

REVELEE PAR JESUS-CHRIST.

DÉMONTRÉE D'APRÈS UNE MÉTHODE SUIVIE, ET PAR DES PREUVES INCONTESTABLES CONTRE LES DÉISTES, CONTRE TOUS LES PHILOSOPHES ANTI-CHRÉTIENS ANCIENS ET MODERNES, CONTRE LES JUIFS ET LES MAHOMÉTANS.

Les philosophes sont les patriarches de l'hérésie...
(*Tertullien, liv. contre Hermogène.*)

Préface.

La principale qualité qui distingue l'homme sage, ou plutôt le caractère le plus prononcé de la sagesse, me paraît consister dans cette liberté philosophique mêlée de modération, dans cette fermeté de raisonnement pleine de mesure, qui sait également se préserver d'une aveugle crédulité, et des dangers d'une captieuse argumentation : elle ne fléchira pas servilement le genou devant des préjugés, des raisons frivoles, des autorités sans importance; mais aussi elle n'aura pas la folle obstination de lutter contre l'évidence : convaincue par des raisons solides et satisfaisantes, elle ne cherche pas d'arrière-pensée, et paie avec franchise à la vérité le tribut d'hommages qu'elle lui a voué constamment au fond de son cœur. Il serait à désirer que tous les hommes apportassent dans l'examen des diverses religions cette force et cette sagesse de raisonnement, également éloignée des subtilités pointilleuses, et d'une stupide crédulité; et alors, sans doute, chacun serait également frappé de l'évidence et de la vérité de la religion chrétienne, ainsi que de la vanité et de la fausseté des autres religions.

Mais lorsque l'on raisonne en matière de religion, l'entendement humain se brise ordinairement contre deux écueils : je veux dire une arrogante présomption et la dépravation de la volonté : ce sont elles qui empêchent la barque de l'esprit humain, agitée par les flots du doute, d'aborder au port où la religion lui offre un asile, ou qui par une fatale collision, la repoussent à jamais du port qu'elle allait enfin trouver ; ce sont elles qui nous font apporter la plus coupable nonchalance dans l'examen d'une chose qui mérite de réveiller toute notre activité; ce sont elles qui nous inspirent cette inébranlable obstination, avec laquelle nous opposons de futiles arguties aux lumières importunes de la vérité.

Il n'est aucune des hérésies qui ont, avant notre époque, déchiré le sein de l'Eglise, qui n'ait été enfantée par l'un de ces vices ; mais c'est surtout notre siècle qui est en proie à ce double fléau ; la contagion se répand au loin, et ne tend à rien moins qu'au renversement du christianisme, propagée par ces écrivains qui ambitionnent le titre de philosophes subtils et ingénieux, et l'acquièrent en jetant le ridicule sur les dogmes les plus sacrés. Le premier principe qu'ils établissent et qu'ils étendent même à l'examen des choses les plus sacrées, c'est qu'en matière de religion comme en toute autre, on doit s'en rapporter au jugement de la raison naturelle; selon eux, elle se suffit tellement à elle-même, que pour s'élever à une connaissance suffisante de la religion, elle n'a nullement besoin de recevoir de Dieu même de plus hauts enseignements. Ils se regardent comme des juges compétents, chargés d'évoquer au tribunal de leur raison tous les prétendus oracles de Dieu, aussi bien que les systèmes et les hypothèses des anciens philosophes; bien plus, ils croient pouvoir assurer d'avance, que les principaux dogmes du christianisme, soumis à un pareil examen, ne peuvent qu'être condamnés, comme supposés, absurdes, en opposition directe avec la saine raison. Avec la même précipitation, ils concluent qu'il est tout à fait impossible que Dieu, l'auteur de toute lumière naturelle, ait révélé de pareils dogmes ; que les miracles sont des fables, les prophéties des mensonges, et qu'on ne doit aucune confiance à des gens qui donnent pour une révélation de Dieu, un fatras de dogmes de

cette espèce. Enveloppant dans la même proscription le christianisme, et les fables dégoûtantes dont les anciens philosophes se montraient si prodigues, ils ne voient dans les uns comme dans les autres, que des preuves d'une grande faiblesse d'esprit, et même d'une incroyable stupidité. En un mot, s'agit-il de religion, ils font consister principalement le talent et la force d'esprit à s'armer d'une inébranlable incrédulité : eux seuls, sont les sages par excellence, et pour me servir de leur jargon, sont des *esprits forts ;* nous autres chrétiens, au contraire, nous n'avons tous en partage qu'une crédulité extravagante, une niaiserie, une stupidité déplorable, nous sommes des gens d'une simplicité achevée : voilà les jugements que ces philosophes proclament comme des oracles.

Qu'il y a loin, grand Dieu ! de cette ostentation d'esprit frivole et superficiel à cette sagesse que donne la réflexion ! Je le demande à ces juges si graves, ont-ils jamais apporté une sérieuse attention à l'examen de cette cause, dans laquelle ils se prononcent d'une manière si tranchante ? Sera-ce donc dans la société du vulgaire des incrédules, dans les rangs d'hommes dépravés, au milieu de femmes impies, adonnées à tous les genres de frivolités, au sein d'une jeunesse imprévoyante et licencieuse, que l'on trouvera cette gravité, cette maturité de jugement qui sied à l'homme ? Avant de se jeter tête baissée dans un système d'incrédulité, ne devrait-on pas prendre le temps et la peine de réfléchir, afin de pouvoir ensuite, selon les conseils de la raison et de la sagesse, embrasser ou rejeter le christianisme en toute connaissance de cause ? Mais sa morale est sévère, ses dogmes mystérieux confondent l'intelligence; c'en est assez pour que l'on rejette toute croyance; c'est un parti d'ailleurs bien plus commode. Mais cette doctrine, mais ces mystères ont-ils été ou non révélés par Dieu lui-même ? Voilà un point essentiel sur lequel nous devons concentrer tous les efforts d'un esprit mûri par la réflexion. C'est un examen sérieux, qui exige du temps et présente des difficultés. C'est précisément ce qu'on redoute, et pour en finir plutôt, on se dispense tout simplement de ce travail ; tout est dit ; la délibération n'est pas longue, et voilà un système d'incrédulité construit et adopté pour toujours.

Mais, dira-t-on, il existe des hommes profondément savants, des philosophes qui ont apporté à l'examen de la religion une ardeur non moins infatigable qu'à l'étude des sciences et des arts ; ces hommes, après avoir mûrement réfléchi, ont été convaincus que les points capitaux du christianisme étaient incompatibles avec les lumières de la loi naturelle ; ils ont souvent démontré par d'invincibles arguments, l'absurdité de cette prétendue révélation, venue de Dieu ; ils sont encore prêts à le faire. L'ont-ils parfaitement démontrée, ou faut-il regarder leurs arguments comme des jeux de mots faits à plaisir ? Et d'ailleurs, je vous le demande, où trouverez-vous, même parmi ces savants et infatigables auteurs de recherches, des juges de la plus scrupuleuse impartialité, qui, en matière de religion, n'entreprendront pas ce laborieux examen avec le désir secret de le voir à la fin tourner au préjudice de la religion ? Quel homme est assez en garde contre les erreurs de son jugement, et même contre les inspirations de son cœur ? Pour les sciences, comme elles ne touchent en rien à nos mœurs, à nos habitudes, nous les cultivons avec assez de soin, nous ne craignons même pas de creuser jusque dans leurs entrailles : mais l'étude du christianisme conduit à d'inflexibles corollaires, qui exigent aussi bien la soumission de l'intelligence que la réforme morale. Les conséquences de semblables principes effraient et rebutent les cœurs déjà corrompus par de faux principes. Nous nous flattons d'aimer la vérité, et tous nos efforts n'ont pour but que de nous défendre, que de nous délivrer d'elle ; autrement, comment expliquer cet acharnement que nous apportons à chercher, à choisir des armes pour la détruire ? que l'on m'explique ce froid glacial, ou plutôt cette insurmontable horreur avec laquelle on accueille tout ce qui peut assurer son triomphe ! Que l'on m'explique ces arguties sans nombre, ces raisonnements fallacieux, qui ne tendent qu'à faire taire la raison, et à étouffer les cris de la conscience ! Qu'ils reçoivent donc, ces écrivains impies, l'hommage que je ne puis refuser à la subtilité de leur esprit, qu'ils s'applaudissent et se glorifient, tant qu'ils le voudront, du triste privilége qui leur est départi. Pour moi, je crains bien que le sentiment de la conscience, dont leur dépravation n'a pas pu réussir à détruire le germe, ne trouble par des orages plus fréquents et plus terribles qu'on ne le pense, cette apparente et fastueuse sécurité dont ils se font honneur ; il est peu croyable en effet, que cette masse d'arguments si graves, si concluants en faveur de la révélation, puisse être ébranlée comme par un lévier, par l'aversion qu'elle inspire à des volontés dépravées : aussi l'existence que traînent la plupart de ces malheureux incrédules, est-elle nécessairement une vie misérable, perpétuellement troublée par le doute de la crainte. Un temps viendra, il est vrai, où les fumées de l'orgueil, où l'enivrement des voluptés semées sur la route de cette vie éphémère cesseront d'assoupir la raison ; alors, elle se réveillera en présence de la mort pour apprendre à ces prétendus sages, que cette profondeur de jugement dont ils étaient si fiers, n'était qu'une ridicule enflure de l'esprit, une avilissante dégradation de la volonté, corrompue par le poison des voluptés mondaines, enfin, une révolte téméraire de l'un et de l'autre contre Dieu, premier auteur de la seule vraie religion ; mais leur folie se sera dissipée trop tard. Je leur offre dans cette démonstration évangélique un préservatif plus salutaire, et qui peut-être flattera leurs goûts philosophiques. Au reste, avant d'entrer en matière, je ferai observer que je

ne prétends combattre aucune espèce d'athées, mais seulement les déistes, professant au moins la religion naturelle, mais ennemis jurés de toute révélation, les Juifs, les mahométans. Voilà l'ordre de bataille que je suivrai contre eux.

D'abord, après avoir fait connaître et distinguer ce que c'est qu'une religion, et avoir déterminé quels sont les traits caractéristiques d'une vérité quelconque, je démontre que le commun des hommes, dans l'état où se trouve le monde, n'a rien qui puisse l'élever à la notion première même d'une religion naturelle, sans le secours d'une révélation divine qui lui fournisse ces connaissances, et qu'ainsi la révélation est indispensable. Cette première démonstration peut servir admirablement à confondre l'orgueil de nos philosophes et de tous les incrédules, qui se targuent de je ne sais quelle finesse de raisonnement; en outre, elle disposera les esprits les plus récalcitrants à voir dans la révélation divine au moins un bienfait important, s'ils se refusent à y voir un secours absolument nécessaire, et qu'il serait de la dernière témérité de repousser.

Rien n'impatiente plus les incrédules, que la mystérieuse sublimité des premiers dogmes du christianisme, qui échappe par sa hauteur à toute la pénétration de l'esprit humain; aussi prennent-ils le parti d'assurer que ce qu'ils ne peuvent comprendre est nécessairement contraire à la raison. C'est pour cela qu'en second lieu je démontre avec la plus grande clarté, en m'appuyant des principes les plus profonds de la dialectique et de la métaphysique, qu'il peut en effet exister des choses souverainement obscures, entièrement impénétrables à l'intelligence humaine, sans que pour cela elles blessent en rien l'évidence et la raison; et qu'il existe d'innombrables vérités, inaccessibles à l'esprit le plus élevé, qui appartiennent surtout au complément et à la perfection de la religion, vérités que Dieu seul pourrait nous révéler s'il le voulait. Or, de cette nécessité de la révélation, même admise hypothétiquement pour un instant, je prouve que rien n'est mieux démontré, à part même l'obscurité des dogmes révélés, que l'obligation contractée par nous tous d'ajouter foi aux paroles de Dieu.

Après avoir établi ces principes en général, je passe en particulier à l'examen des caractères du christianisme, et je prouve qu'à raison de son excellence et de sa sainteté, il est la seule religion qui soit digne d'avoir Dieu pour auteur; je démontre qu'elle est tellement conforme à la raison naturelle, que dans ses dogmes les plus sublimes elle ne l'a jamais contredite. Je ne recule point ici devant cet examen des principaux dogmes du christianisme, si communément réclamé par les incrédules; mais après avoir averti que je serai sobre de paroles, je me jette au milieu de ces difficultés que les incrédules ont coutume de nous objecter avec la plus entière confiance, de manière à toujours démontrer qu'il est impossible d'établir la plus légère contradiction entre nos dogmes sacrés et les principes de toute la saine philosophie.

La possibilité de tout le christianisme ainsi établie, j'en tire ces deux conséquences fort importantes : 1° que toutes les questions sur la vérité du christianisme doivent être ramenées à une seule, savoir : si la religion chrétienne a été vraiment révélée, et si c'est Dieu lui-même qui l'a révélée; 2° que lorsqu'il s'agit d'un fait quelconque, et en particulier de celui-ci, les hommes même savants et les plus versés dans la dialectique n'ont pas le droit d'exiger des démonstrations métaphysiques et *a priori*, et qu'il suffit de leur présenter des démonstrations morales et physiques *a posteriori*, propres à l'éclaircissement des faits.

Ce fait capital, résolvant à lui seul toute la question présente, donne lieu à une démonstration un peu compliquée, qui repose sur plusieurs faits réunis en somme, et dont l'enchaînement mutuel fait toute la force de la démonstration. Ces faits consistent dans le dessein que Dieu avait conçu de nous révéler la religion chrétienne; dans les signes et les faits extérieurs par lesquels il nous a manifesté sa volonté (je veux dire les miracles et les prédictions accomplis au nom de Dieu par Jésus-Christ et les prophètes, et destinés à prouver la parole de Dieu et la révélation); dans les témoignages authentiques; enfin, dans les effets encore existants de ces miracles aussi bien que de ces témoignages. Après une analyse de ces faits, travaillée et méthodique, je commence par prouver, par la nature même de ces signes (les miracles et les prophéties) manifestés par Jésus-Christ et les apôtres pour faire éclater la vérité du christianisme, que Dieu avait conçu le dessein de révéler cette religion par de semblables prodiges, et de l'appuyer de tout le poids de son autorité. Cette démonstration est physique, quoique hypothétique, c'est-à-dire qu'elle présuppose la preuve de l'existence de ces miracles appuyée d'arguments propres à la rendre irréfutable. Ici, je n'omets rien de ce qui peut servir à démontrer la possibilité des miracles et des prophéties, à justifier en général les moyens par lesquels on les a fait connaître, à revendiquer leur caractère essentiel en faveur de la religion chrétienne, à qui je rapporte tous les miracles de l'Ancien et du Nouveau Testament, et je réponds à toutes les exigences, soit des philosophes et des déistes incrédules, soit même des Juifs, qui admettent la révélation pour la religion de Moïse et qui la rejettent pour celle de Jésus-Christ. Dans une digression naturellement amenée, je démontre en même temps la vanité des signes que les sectateurs de Mahomet allèguent en faveur de la prétendue révélation de leur Alcoran.

Passant ensuite à la démonstration de la vérité ou de la réalité des signes de la révélation, c'est-à-dire des miracles et des prophéties, je présente un grand nombre de témoins oculaires des miracles de Jésus-

Christ. J'emploie les moyens de discussion tirés des règles d'une saine logique, à mettre hors de doute la bonne foi et la science de ces témoins, et par conséquent à placer leurs assertions au-dessus de toute espèce de soupçon. Leur témoignage, soit verbal, soit écrit, me paraît un nouveau fait multiple, dont la preuve se prend dans les conséquences mêmes qu'il a produites; savoir: la conversion de tous les peuples et la propagation de l'Evangile exécutée si rapidement par les apôtres eux-mêmes, hommes complétement illettrés; l'érection des premières Eglises par ces mêmes apôtres, et ces témoignages innombrables, moralement conformes à l'évidence, autant qu'il est possible de s'assurer de la vérité dans une question qui regarde des faits passés, témoignages rendus tant par les chrétiens des premiers temps que par ceux qui leur ont succédé d'âge en âge. A cette occasion, je fais remarquer le caractère propre et essentiel du témoignage écrit des apôtres et des évangélistes, c'est-à-dire l'authenticité des Ecritures saintes reconnues par les canons, qui se sont conservées jusqu'à ce jour entières et incorruptibles. Je me livre à ce sujet, autant que la question le comporte, à un examen critique, et je rapporte les témoignages mêmes des auteurs profanes contemporains à l'appui de mes assertions.

Enfin, je prouve la réalité et l'existence des signes de la révélation depuis le commencement du monde par une méthode à peu près semblable, en démontrant que le témoignage de Moïse et des anciens prophètes, ou les Ecritures des Hébreux reconnues par les saints canons, ont été dans leur temps et par leurs auteurs mis au-dessus de tout soupçon de fraude, de supposition et d'altération, et je le reconnais à des caractères qui ne laissent aucun doute.

Enfin, après avoir exposé la série et l'enchaînement des faits de l'Ancien et du Nouveau Testament, je pense qu'il y a lieu à en déduire trois corollaires, qui ont la force d'axiomes : 1° il est impossible d'attribuer à des événements fortuits, au hasard, ce concours étonnant, cette multiplicité de preuves de tout genre, morales et physiques, ou, comme on dit, ces motifs de croyance, dont chacun en particulier et tous en somme démontrent avec un accord admirable la réalité de la révélation et en contiennent l'histoire pendant plus de quarante siècles. Il faut au contraire y reconnaître la volonté et l'action d'un Dieu dont la sagesse égale la puissance. 2° Il est impossible que Dieu, la bonté, la véracité, la sincérité même, ait non-seulement permis en matière de religion, mais encore régularisé lui-même et coordonné à dessein ce concours immuable de preuves physiques et morales en si grande quantité, pour tromper infailliblement des hommes doués d'une intelligence éclairée et du libre arbitre, quelles que soient la droiture d'esprit, la gravité et la prudence qu'ils apportent dans leurs recherches. 3° Enfin, s'il n'y a pas de la folie, il y a certainement de la témérité à exiger des démonstrations d'un autre genre, pour se croire obligé d'avoir foi au témoignage de Dieu lui-même, pour soumettre son intelligence à la véracité des révélations qu'il a faites.

Tel est en abrégé le plan de cet ouvrage, que j'ai intitulé très-justement *Démonstration Evangélique*, à l'exemple d'Eusèbe de Césarée et de l'illustre Daniel Huet, évêque d'Avranches. Plût à Dieu que je ne fusse pas au-dessous de l'érudition et de la dialectique de ces grands hommes! Malheureusement pour mon ouvrage, toutes mes recherches et mes démarches pour me procurer le livre de ce dernier, intitulé comme le mien, ont été inutiles avant que mon livre fût achevé. Les provinces mêmes les plus chrétiennes sont infestées d'une nuée d'écrits antireligieux, dans lesquels les ennemis jurés du christianisme ne cessent de vomir contre lui le poison qu'ils ont dans le cœur. Ce n'est pas que leurs arguments aient rien de neuf, rien qui n'ait été victorieusement réfuté par saint Justin le martyr, par saint Irénée, par Origène, Lactance, Tertullien, Eusèbe de Césarée; ce n'est qu'une reproduction des assertions et des erreurs enfantées par les premiers ennemis du christianisme naissant: néanmoins, c'est en vain que l'hydre de l'impiété a vu tomber un si grand nombre de ses têtes : avec une infatigable persévérance et une rage implacable, l'enfer lui en fournit incessamment de nouvelles pour la perte du genre humain. N'est-il pas urgent lorsque les poisons sont si malheureusement répandus, de multiplier aussi les antidotes?

J'ai suivi la méthode dont j'avais fait une loi dans ma logique, non pas tant pour les autres que pour moi; et j'ose espérer que plus on aura fait de progrès dans la connaissance d'une dialectique naturelle ou savante, mieux l'on appréciera l'économie, l'ordre, la sagesse du christianisme, mieux on saisira la puissance des démonstrations qui l'appuient. Quant au style, s'il n'est pas assez recherché pour notre époque, s'il est même disparate, je pense qu'un lecteur sage m'excusera facilement, lorsqu'il se rendra compte des distractions qui ont nécessairement détourné l'attention de l'auteur lorsqu'il préparait son ouvrage, et des réflexions d'une importance bien plus grande qui l'ont occupé. La subtilité même des questions, la sévérité de sa méthode exigeaient de l'auteur un style plus concis qu'élégant, il a dû abandonner les fleurs de l'éloquence pour la sévère précision du langage scolastique. Fasse le ciel que je puisse convaincre de la vérité du christianisme tous les philosophes incrédules! Alors, peut-être, toutes les hérésies qui infestent notre époque disparaîtraient à la fois; car c'est au milieu des hérésiarques, qui abandonnent leur antique bannière sous laquelle ils ne trouvent plus de sécurité, que l'armée des déistes recrute ses renforts les plus considérables. Adieu, lecteur, corrigez mes erreurs, ou ayez l'humanité de les tolérer.

CHAPITRE PREMIER.

Principes généraux qui se trouvent d'ordinaire plus amplement développés dans la Théologie naturelle, et sur lesquels repose toute notion générale de religion.

Nous n'avons pas formé le dessein de combattre les athées, que nous supposons assez vigoureusement réfutés dans la Théologie naturelle ; nous n'avons affaire qu'aux déistes, c'est-à-dire, à ceux qui rejettent la révélation, et qui, adoptant la plupart des dogmes de la Théologie naturelle, qui leur sont démontrés par les simples lumières de la raison, sont comme nous de fervents adversaires de l'athéisme. Cependant, comme les déistes ne s'accordent pas sur l'admission des principes mêmes les plus essentiels de la Théologie naturelle, il est tout à fait convenable de poser clairement d'abord ces principes, que nous croyons pouvoir produire comme incontestables dans le cours de cette dissertation, et qui peuvent orner et éclairer la discussion ; principes tels que sans eux il serait impossible d'avoir jamais une notion générale qui fût en même temps claire et complète de la religion, dont la révélation divine fait tout l'objet de cette démonstration. C'est pourquoi nous supposons comme incontestable que :

§ 1.—*Il est un Dieu, et un seul Dieu*, disons-nous, c'est-à-dire un être infiniment parfait, nécessaire, indépendant, souverainement puissant, la sagesse et la bonté même. *C'est lui qui est l'auteur de l'univers*, la cause efficiente de tout ce qui existe. *Il est souverainement bienveillant envers ses créatures raisonnables*, qui seules peuvent apprécier cette bienveillance. En outre,

§ 2. — *De même que ce Dieu a créé toutes choses librement, il les conserve et les gouverne continuellement par sa souveraine providence, quoique se suffisant entièrement à lui-même, il ne dépende d'aucune de ses créatures.*

§ 3. — *En donnant l'être à toutes ses créatures, nous ne supposons pas que Dieu, la bonté même, les ait destinées à une autre fin dernière, qu'à lui rendre volontairement hommage, si elles sont douées de raison, et à mériter ainsi pour elles-mêmes un bonheur éternel.* En nous proposant ce but, Dieu ne s'est pas déterminé par le motif de son propre avantage, qu'il n'avait pas à consulter, mais uniquement par un motif de suprême bienveillance à notre égard.

§ 4. — En outre, *ces deux fins de la création s'enchaînent si étroitement, que* DIEU LUI-MÊME *a fait consister dans le bonheur de ses créatures raisonnables la gloire qu'il doit retirer de tous les êtres créés par lui, de manière que ce bonheur et cette gloire sont entièrement inséparables.* L'un et l'autre en effet consistent dans la vue distincte de sa beauté et de ses perfections infinies, dans une juste appréciation de sa grandeur, dans un amour parfait de Dieu, et dans ces actes l'âme elle-même jouit du bonheur.

§ 5. — Or comme dans toute fin proposée comme but universel il se trouve des règles fixes et déterminées pour que l'on puisse l'atteindre et la réaliser, il s'ensuit que *la règle pratique première* (1), *la règle la plus générale de notre bonheur, c'est de travailler à la gloire de Dieu dans ce monde.* Dieu étant le souverain bien, nous devons apporter toute notre étude à le connaître et à l'aimer plus parfaitement, tant pour lui-même que pour les perfections qu'il a départies à toutes ses créatures, et surtout à celles qui sont douées de raison, pour celles qu'il nous a données à nous-mêmes comme à son œuvre la plus précieuse; et ainsi *nous devons travailler à aimer parfaitement Dieu pour lui-même, et nous, ainsi que les autres hommes, pour notre ressemblance avec Dieu.*

§ 6. — Aimer quelqu'un c'est lui vouloir du bien et ne pas lui vouloir de mal, c'est-à-dire se plaire à lui voir arriver du bien, lui en souhaiter s'il n'en a pas, craindre de lui voir arriver du mal, et souhaiter qu'il en soit délivré s'il lui en est arrivé. Mais il y a plusieurs espèces de bien et de mal, *le vrai bien et le vrai mal, le bien et le mal apparent* seulement. Celui qui aime véritablement souhaite à l'objet aimé le véritable bien et l'absence du véritable mal. Le bien seulement apparent n'étant qu'un véritable mal, il ne le lui désire pas, de même qu'il ne désire pas pour l'objet aimé l'absence du mal apparent, qui est un véritable bien. Il faut pour cela savoir distinguer le véritable bien du véritable mal; et en général, *afin d'atteindre la fin dernière pour laquelle nous avons été créés, nous devons avoir des données certaines, connaître les règles du bien et du mal véritable, qui résulte d'un acte pour Dieu, pour nous et pour les autres créatures raisonnables. C'est dans ce triple amour que nous devons chercher ce qu'il nous est permis de désirer ou de ne pas désirer à Dieu, au prochain et à nous-mêmes*, c'est-à-dire ce que nous devons accueillir avec un amour de complaisance, de concupiscence et de bienveillance, ou ce que nous devons repousser avec un sentiment de déplaisir et d'aversion.

§ 7. — Le bien créé, soit vrai, soit apparent, est toujours borné, c'est-à-dire mêlé de beaucoup de défectuosités. Le bien incréé,

(1) Un principe, ou une *règle pratique première*, d'un ouvrage parfait, ou sa fin, est un jugement pratique tellement universel, que toutes les autres règles pratiques qui pourraient atteindre la même fin s'y trouvent contenues. Tel est, par exemple, ce triple précepte de l'amour de Dieu surtout, de l'amour de nous-mêmes et de l'amour du prochain, qui nous a été donné comme tel par Jésus-Christ lui-même (*Matth.*, XXII, 38), et qui mérite en effet d'être regardé comme un principe premier de la religion naturelle, et comme *un principe universel pratique du droit de nature.* En effet, quoique la raison suffisante, pour laquelle cette règle première pratique générale, qui comprend toutes les règles pratiques particulières, nous a été prescrite de Dieu, soit en forme de conseil, soit comme une loi, dans la sainteté même, dans la bonté respective et les autres perfections de Dieu, cependant ces mêmes perfections sont, relativement à Dieu, des espèces de règles qui lui suggèrent ce qu'il lui convient de nous prescrire; mais à notre égard, elles prennent un autre caractère : elles nous apprennent immédiatement et dans la pratique ce que nous devons faire pour atteindre la fin qui nous est indiquée.

ou divin ne nous est connu que très-imparfaitement dans ce monde, et nous ne l'entrevoyons que d'une manière bornée. Aucun d'eux ne captive donc notre attention, et ne fixe d'une manière positive la mobilité de notre esprit, qui aspire toujours au souverain bien. Ainsi, sans s'arrêter à la cause finie tirée du bien réel ou apparent, qui joue toujours un rôle dans les choses de ce monde, et reportant plutôt son attention sur les défauts que l'on remarque dans tous les biens d'ici-bas, l'esprit peut négliger ce bien, s'attacher même à ce qui lui semble opposé et choisir une chose préférablement à toute autre. Cette faculté naturelle qui nous porte également à l'un ou à l'autre de ces actes, c'est-à-dire à embrasser dans cette vie tout ce que nous regardons comme un bien, qu'en réalité il soit vrai ou apparent, et à laisser ou même à repousser ce bien véritable ou apparent, s'appelle *libre arbitre ou liberté d'indifférence, et même affranchissement de la nécessité d'agir. Le sens intime nous en révèle l'existence.*

§ 8. — *Nous sommes libres dans cette vie, de la liberté d'indifférence, en cherchant à atteindre la fin dernière de notre création; d'aimer Dieu, le prochain et nous-mêmes; de vouloir leur bien véritable, de souhaiter qu'ils ne souffrent pas de mal véritable, même d'après les idées que nous pouvons nous en former dans ce monde* (§ *précéd.*).

§ 9. — *Celui qui choisit librement un bien ou un mal quelconque, reconnu tel par lui-même*, devient l'auteur et l'arbitre de son choix, bon ou mauvais, et ainsi l'on doit attacher à son acte de volonté, à son choix, l'idée de bonté ou de méchanceté, de manière à ce qu'il y ait une raison pour louer le mérite de l'une, et une raison pour blâmer le démérite de l'autre. Au contraire, celui qui sans être libre et par suite d'une force à laquelle il ne peut résister, embrasse le bien et fuit le mal, n'est ni l'auteur ni l'arbitre de son acte. Ainsi donc on ne doit pas lui attribuer de responsabilité, il ne mérite ni louange pour avoir choisi le bien, ni blâme pour avoir préféré le mal.

§ 10. — *Le libre arbitre est donc seul et absolument la raison suffisante du mérite* (1) *des actes de la volonté, soit qu'il rende digne de louanges si l'on a fait le bien, soit qu'il rende digne de blâme si l'on a fait un mauvais choix.*

§ 11. — De même qu'en aimant le vrai bien de Dieu, de nous et de notre prochain, nous faisons éclater la gloire de Dieu intimement liée à notre bonheur (§ 4 et 5), de même aussi, en ne l'aimant pas, en embrassant le parti du vrai mal, qui lui est directement opposé, nous portons atteinte non-seulement à notre bien et à notre béatitude, ainsi qu'à celle des autres créatures raisonnables, mais encore à celui de Dieu, dont le bien et la béatitude d'ici-bas n'est qu'une parcelle et une image. Ainsi donc, *toute négligence, toute haine du vrai bien, reconnu pour tel, ainsi que tout désir du mal, lorsque ce mal est reconnu pour véritable, soit que cet acte regarde Dieu lui-même, soit qu'il ait rapport à nous et aux autres créatures raisonnables, étant nécessairement lié à l'idée et au souvenir de Dieu, le souverain bien, l'auteur de l'univers, du bien créé et de notre fin dernière, doit être considéré comme un acte de mépris* (1) *direct, un outrage dirigé contre Dieu, le souverain bien.*

§ 12. — *Le bonheur, fin dernière pour laquelle Dieu nous a créés*, étant sans contredit un état de félicité sous tous les rapports complète, continuelle, puisque c'est un don digne de l'ineffable bienveillance de Dieu pour ses créatures raisonnables, *n'est pas de ce monde, où l'on n'est jamais à l'abri des plus grandes calamités, mais appartient à l'autre vie; c'est l'état propre de cette autre vie qui ne peut manquer de venir et qui durera éternellement pour ceux qui l'obtiendront.* Il est inutile de chercher la preuve de l'éternité de cet état de béatitude dans la grandeur des mérites (§ 9) de la créature raisonnable, conformant uniquement sa vie présente aux fins pour lesquelles elle a été créée, ce qui lui donne droit à un prix aussi élevé; mais lorsqu'elle a donné des preuves de cette soumission de son libre arbitre, qu'il a plu à la sagesse de Dieu de la mettre particulièrement à l'épreuve, il suffit pour justifier une telle récompense, de l'amour et de la bienveillance ineffables de Dieu pour ses créatures raisonnables, qui ne peuvent avoir d'autres bornes que les limites imposées par la méchanceté volontaire de la créature elle-même.

§ 13. — Dieu voulant que nous acquérions cette félicité par les mérites de notre libre arbitre et par notre obéissance, il n'est pas juste que l'auteur si sage de l'univers soit privé des moyens de parvenir à son but: *il doit employer des moyens suffisants pour donner une direction à notre liberté: afin que nous livrant à des actes qui nous ramènent à cette fin et procèdent d'un choix louable* (§ 9), c'est-à-dire en cherchant, après l'avoir bien reconnu, le véritable bien de Dieu, de nous et du prochain (§ 6), en nous éloignant du mal, *nous apportions tous nos efforts dès cette vie, à bien assurer la gloire de Dieu et notre propre béatitude*, et à éviter de tomber dans *ce mépris de Dieu et de notre félicité, qui leur est si opposé*, et qui cependant se retrouve dans toute négligence du vrai bien, dans tout choix du vrai mal fait de propos délibéré.

§ 14. — *Les moyens par lesquels Dieu peut nous inviter, quoique libres, à rechercher la fin pour laquelle nous avons été créés, ne peuvent être physiques ni coercitifs, entraînant néces-*

(1) Je parle *simplement de la raison* et non de la grandeur et de la qualité du *mérite*. Il est évident qu'elles dépendent de plusieurs autres circonstances, par exemple, de la dignité de la personne, de l'excellence du principe, de la difficulté de l'exécution, des efforts qu'elle exige, etc.

(1) J'ai traité avec un soin particulier dans ma Théologie naturelle, page 171; de la nature et de la réalité de ce *mépris* au moins *matériel*. J'y renvoie ceux des déistes qui pourraient désirer sur cette thèse de plus grands développements

nité d'agir, mais seulement ce sont des moyens moralement suffisants, des motifs suffisants, proposés d'une manière assez distincte qui, tout en respectant la liberté, font pencher assez fortement la volonté vers le bien et l'éloignent du mal.

§ 15. — *Un motif de ce genre, ou un moyen impulsoire moralement suffisant, est la certitude même de la félicité à venir, la perspective d'une vie plus heureuse, d'un bonheur éternel, attachée à cette condition, que dans cette vie nous aurons chacun de notre côté rendu librement à Dieu l'hommage qui lui est dû, en vue du triple amour* (§ 5) *que nous devons pratiquer.*

§ 16. — Or ce motif perdrait toute l'autorité qu'il peut exercer sur le libre arbitre pour le maintenir dans de justes bornes, si ce bonheur de l'autre vie devenait aussi le partage de ceux qui ont méprisé Dieu, leur créateur (§ 11) ; de ceux qui, parlant et agissant en sens inverse du triple amour qu'il commande (§ 5), abusent de leur libre arbitre pour s'écarter de plus en plus de la fin pour laquelle ils ont été créés. *Les seules lumières de la raison suffisent donc pour démontrer que Dieu, créateur de l'univers, qui gouverne tout avec une sagesse infinie, ne pourrait jamais faire participer au bonheur de l'autre vie celui qui dans ce monde a continuellement abusé de son libre arbitre pour s'éloigner de la fin vers laquelle il doit tendre.*

§ 17. — *En attendant, l'âme humaine est de sa nature évidemment capable d'immortalité, et continuera en effet après la mort du corps une vie qui ne doit jamais finir* (1), *pourvu qu'elle se soumette volontairement à Dieu comme à l'auteur de sa nature, qui a créé tous les êtres doués de raison pour les rendre immortels et heureux éternellement* (§ 3, 12).

§ 18. — Si les âmes des impies, lorsqu'ils sortent de ce monde, survivent, et cependant perdent par leur faute tout droit à cette félicité pour laquelle Dieu les a créées, évidemment cette perte, devenue entièrement irréparable, doit être pour elles la source des plus cruels tourments. On ne peut s'empêcher de conclure aussi, à la vue des habitudes dépravées, des penchants vicieux qui, par la fréquente répétition des mêmes actes, deviennent dans cette vie comme une seconde nature, que l'âme, une fois endurcie dans le mal, ne peut plus trouver dans la nature humaine seule les forces nécessaires pour reprendre la voie du bonheur ; elle ne les puisera ni dans elle-même, si elle entreprend une vie solitaire, ni dans la société des impies comme elle, si elle recherche leur compagnie. De là concluons que *les seules lumières de la raison naturelle suffisent pour démontrer que les méchants, si leur âme est immortelle, doivent par cela même être en proie à un malheur et à des tourments éternels.*

§ 19. — Il est invraisemblable, il est incompatible avec la sagesse divine, et même avec sa bonté infinie, qu'après avoir une fois créé l'âme du méchant même comme devant être éternelle par sa nature, et uniquement dans le but de la faire jouir d'un bonheur éternel, Dieu veuille précisément anéantir le coupable, comme pour le délivrer d'un malheur qu'il s'est volontairement attiré, pour lui en ôter le sentiment et la souffrance, lorsque, par le mauvais usage qu'il a fait de sa liberté, le méchant a montré tout le mépris qu'il faisait de la bonté divine, lorsqu'il a donné à tous ceux qui vivaient avec lui non-seulement des sujets trop réels de plainte, mais encore le scandale de ses exemples. Non-seulement, dis-je, une pareille supposition n'a pour appui aucune preuve positive, pas même la plus légère ; mais elle est en même temps incompatible avec la sagesse et la bonté divines. Dieu, en effet, par cette indulgence déplacée envers des hommes endurcis dans le crime, exposerait aux plus intolérables vexations des hommes de bien, entièrement dévoués aux intérêts de sa gloire et au soin d'acquérir eux-mêmes le bonheur; et même ceux-ci risqueraient, s'ils venaient à perdre cette pensée stimulante d'une éternité malheureuse, et s'ils avaient à lutter contre des tentations dangereuses, de s'éloigner de la fin vers laquelle ils doivent tendre, de contracter de coupables habitudes, et d'être assez malheureux pour se priver de l'éternelle félicité. Enfin, cette appréhension d'un malheur qui ne doit jamais finir, cette crainte qui donne tant de force à ce motif pour détourner du mal, n'est pas inutile, même aux hommes qui croupissent dans le vice ; c'est même en quelque sorte la ressource unique et souverainement nécessaire qui leur reste dans cette vie, ressource qui peut encore produire, au milieu de leur dépravation, d'heureux effets, et leur inspirer l'idée de reconquérir l'éternel bonheur qu'ils sont près de perdre. Ainsi, *le bon sens naturel comme la raison éclairée nous assurent que non-seulement les âmes des bons, mais encore celles des méchants, sont destinées à posséder éternellement la vie future, les unes pour goûter les délices d'un bonheur qui ne finira jamais, les autres pour être en proie à des supplices qui ne doivent jamais cesser* (1).

§ 20. — L'acte efficace de la volonté divine, par lequel Dieu veut que la créature raisonnable ait toute liberté d'agir pour faire le bien qui convient à la fin qui lui est destinée, et pour éviter le mal qui y est opposé ; cet acte, dis-je, joint avec la propo-

(1) On pourrait ajouter ici la démonstration très-complète de cette thèse, comprise dans la Psychologie (§ 425).

(1) Tout ceci a été développé, et ces principes ont été démontrés un à un dans la Théologie naturelle, où je me suis efforcé de le faire avec une méthode étudiée, et par un enchaînement continuel de raisonnements solides : je crois pouvoir y renvoyer le déiste. Mais l'immortalité de l'âme, l'éternité des peines de l'autre vie, reconnues ou non par le déiste, n'ont pas un rapport assez direct avec la démonstration évangélique dont nous avons interrompu le fil. Tout ce que je demande, c'est que la question soulevée par les arguments précédents ait attiré son attention sur ce qui reste à dire ; quand la vérité de la révélation aura été démontrée, il n'est plus de doute qu'il ne s'avoue complétement vaincu.

sition d'une récompense à gagner ou à perdre, selon le bon ou le mauvais usage que l'on aura fait de sa liberté, s'appelle *un conseil de la volonté divine;* en outre, le même acte de la volonté divine prend le nom de *loi divine* ou *de sanction de la loi divine*, si Dieu, non content de proposer une récompense à conquérir ou à perdre, punit encore par des peines positivement annoncées les fautes de sa créature raisonnable, tout en la privant du prix qu'il lui avait offert.

§ 21. — *L'efficace tant du conseil que de la loi de Dieu, ou son effet immédiat, est la connaissance certaine de cette loi, communiquée actuellement à la créature raisonnable, comme devant être un motif et un moyen suffisant, qui la pousse à faire le bien et qui l'engage à fuir le mal. L'effet médiat de cette loi ou de ce conseil est l'acte libre de la créature raisonnable en conformité au conseil ou à la loi de Dieu, dont on a pris une connaissance distincte, et l'obtention de la récompense que Dieu lui a promise; ou bien cet effet médiat, lorsque la créature raisonnable a fait abus du libre arbitre pour se mettre en opposition avec les conseils ou la loi de Dieu, consiste dans la perte du prix, si elle a méprisé le conseil, et dans la punition si elle a violé la loi du souverain.*

§ 22. — L'effet immédiat du conseil et de la loi de Dieu, c'est-à-dire la certitude de leur existence, leur force suffisante, comme motif capable de porter au bien et de détourner du mal la volonté d'une créature raisonnable, s'appelle *obligation.* Il y en a de deux espèces : l'une *imparfaite*, ainsi nommée à cause de l'impression plus faible qu'elle exerce sur l'âme, consiste seulement dans l'intimation du conseil divin, accompagnée de l'offre d'une récompense à perdre ou à gagner; l'autre, *parfaite*, qui consiste dans une intimation de la loi divine plus propre à faire impression sur une âme libre, et qui attache à la désobéissance des châtiments proportionnés à notre faute.

§ 23.—L'acte libre dont la loi ou le conseil de Dieu fait à l'homme une obligation, s'appelle *devoir:* le devoir est ou *parfait* ou *imparfait; parfait*, s'il est commandé par la loi divine; *imparfait*, s'il est dû au seul conseil de Dieu (§ *précédent*).

Or, nous avons tous trois espèces d'actes, conformément à la première règle générale pratique (§ 5), au moyen desquels nous pouvons atteindre la fin pour laquelle nous avons été créés; savoir: des actes d'amour envers Dieu, envers le prochain et envers nous-mêmes, et trois autres espèces d'actes contraires à l'amour, soit de Dieu, soit du prochain, soit de nous-mêmes, qui nous éloignent de notre fin et sont un outrage envers Dieu (§ 11). Dieu peut nous porter à des actes de la première espèce par des motifs suffisants, c'est-à-dire par conseil ou par loi, et nous détourner des autres par les mêmes moyens (§ 13 et suiv., et § 20). Il en résulte donc *que l'homme a un triple devoir à remplir : devoir envers Dieu, devoir envers le prochain, devoir envers lui-même; qu'il lui faut éviter des peines éternelles, et acquérir l'éternelle félicité pour laquelle Dieu l'a créé, en accomplissant fidèlement sa triple obligation.*

§ 24. — *Les conseils et les lois de Dieu, sources de nos obligations, ne peuvent pas nous être enseignés par le moyen de la raison naturelle, à moins qu'auparavant nous n'ayons appris à discerner avec certitude si nos actes sont ou non conformes à notre fin* (§§ 3, 20). De manière que, en vertu du principe général pratique (§ 5), tous ces actes, selon le rapport plus ou moins direct qu'ils ont avec notre fin, sont ou commandés ou défendus par les conseils ou les lois de Dieu : commandés, lorsque par l'amour du véritable bien de Dieu, du prochain et de nous-mêmes, nous concourons à la gloire du Seigneur et à notre propre félicité; défendus, lorsque étant entièrement opposés à cet amour, nous commettons des actes qui indiquent nécessairement de notre part le mépris de Dieu (§ 11), le dessein de l'outrager. Si ce principe pratique général a été nommé par nous (§ 5) un principe premier du droit naturel, c'est qu'il constitue une règle générale, qui seule peut nous procurer une connaissance certaine et immédiate des lois divines, considérées dans leurs rapports avec le droit naturel, nécessaire et immuable.

Or ce jugement porté d'avance, par lequel nous connaissons la conformité ou la non-conformité de nos actes avec notre fin, s'appelle un *avertissement éloigné de la conscience.* Cette conformité ou cette non-conformité, qui fait l'objet de cet avertissement de la conscience, s'appelle *bonté* ou *méchanceté objective fondamentale, éloignée et incomplète d'un acte quelconque;* parce qu'elle est le fondement de la défense ou de l'ordre que Dieu nous intime soit par conseil, soit par loi, et que par cela même nous pouvons, immédiatement et uniquement par la force de la raison naturelle, nous élever à la connaissance de ce conseil ou de cette loi divine.

Mais ce jugement, qui naît immédiatement du premier, et par lequel nous acquérons une connaissance certaine de la loi ou du conseil de Dieu, lorsqu'il nous ordonne ou nous défend un acte, à cause de la bonté ou de la méchanceté fondamentale de cet acte, ce jugement, dis-je, s'appelle *avertissement prochain de la conscience.* La conformité ou la non-conformité, avec la loi ou le conseil de Dieu, de l'acte de libre arbitre qui vient à la suite de cet avertissement, prend avec raison le nom de bonté ou *méchanceté objective, prochaine et complète.*

En outre, l'esprit humain étant sujet à des erreurs nombreuses et involontaires au sujet de la distinction du véritable bien et du véritable mal, souvent *l'avertissement éloigné de la conscience au sujet de la faute peut être faux et erroné;* de manière que certains actes peuvent au fond être essentiellement mauvais et nous paraître bons, et réciproquement. Toutes les fois donc que l'erreur n'est pas coupable, qu'elle n'est aucunement volontaire, on dit que cet acte est *formellement* ou *moralement bon* ou *mauvais :* on entend

ar là que l'acte est conforme ou opposé à la n dernière telle que notre esprit nous la eprésente, et nous sommes libres de nous y onformer (§ 10) (1).

§ 25. — On appelle *règles des devoirs de 'homme*, tous les jugements qui portent, qui ngagent notre intelligence à connaître, et notre volonté à remplir parfaitement au moyen des actes, tous nos devoirs quels qu'ils soient, parfaits ou imparfaits, envers Dieu, envers le prochain et envers nous-mêmes; devoirs tels, que notre fidélité, notre constance à les exécuter librement, nous conduiront en droite ligne vers la fin pour laquelle nous avons été créés, la gloire de Dieu et notre bonheur éternel. *La somme de toutes ces règles des devoirs de l'homme*, de ces règles qui lui apprennent ses devoirs et l'engagent à les accomplir, s'appelle *religion* (2).

§ 26. — I. Il y a deux espèces de *règles de religion : les unes sont purement spéculatives*, ce sont celles qui dirigent précisément l'*intelligence* vers la connaissance simple de nos devoirs, les autres *sont pratiques* et dirigent *notre volonté* vers l'accomplissement de nos devoirs connus, ou qui nous en montrent l'obligation (§ 22).

II. *Les règles spéculatives de la religion sont les principes exposés plus haut sur l'existence de Dieu, ses perfections infinies, la providence et la sagesse qu'il déploie dans le gouvernement de l'univers, sur la fin pour laquelle nous sommes créés; sur la distinction du bien véritable et du bien qui n'est qu'apparent; sur la liberté de l'homme, son aptitude à mériter et à démériter ; sur la bonté fondamentale, ou la méchanceté des actes, de notre volonté; dont la première rend à Dieu un légitime hommage, et la seconde l'outrage et le méprise; sur le plus ou moins de mérite de l'une ou de l'autre :* car tous ces principes dirigent l'intelligence vers la connaissance des lois ou des conseils de Dieu, c'est-à-dire de nos obligations, vers des actes ou des omissions d'actes de la volonté en conformité avec ces principes comme avertissements éloignés, c'est-à-dire vers les devoirs de l'homme, etc. (§ *déjà cité*).

III. *Les règles pratiques de la religion sont, d'après les principes ci-dessus exposés, celles qui traitent de l'existence de l'obligation, c'est-à-dire du conseil ou de la loi divine, des récompenses et des peines à venir, de leur importance, de leur durée, de l'immortalité de l'âme humaine, de la certitude, du bonheur et de l'éternité de la vie future*, etc.; *bien plus, quelques-unes du corollaire II sont aussi des règles pratiques, comme celles qui ont rapport à l'amabilité et à l'excellence de Dieu, à la distinction du bien et du mal*, etc., car elles sont grandement efficaces pour mouvoir la volonté et la déterminer, etc.

IV. *De ces deux sortes de principes, les uns sont plus élevés et plus importants que les autres; si nous venions à les perdre de vue, les autres ou ne pourraient nous être connus que d'une manière incertaine, ou n'auraient pas sur notre volonté l'influence nécessaire pour lui donner l'impulsion: tels sont non-seulement les principes sur l'existence, la puissance, la providence de Dieu, mais encore ceux sur la liberté de l'homme, sur l'existence et l'éternité d'une autre vie;* sans eux, en effet, il est impossible de reconnaître l'existence de l'obligation, c'est-à-dire d'un conseil ou d'une loi émanée de Dieu; et sans eux l'obligation serait impuissante à déterminer les actes de la volonté. Dans les autres, au contraire, on a moins à redouter les suites de l'erreur ou de l'ignorance : par exemple, si vous ne saisissiez pas le caractère distinctif du bien véritable et du bien apparent, votre action n'en pourrait pas moins être bonne, avoir la bonté formelle ou morale (§ 24), et ainsi, être conseillée, ordonnée même par Dieu, qui proposerait à son exécution ou à son inexécution des peines ou des récompenses, etc.

V. *De la connaissance de la religion ou du moins de celle de ses principales règles dépend notre bonheur dans ce monde et dans l'autre*, puisque sans elle on ne peut ni connaître, ni accomplir les devoirs de l'homme, dont l'exécution peut seule nous assurer cette double félicité (1).

CHAPITRE II.

De la connaissance suffisante d'une religion, et de la nécessité d'une révélation à cet égard.

ARTICLE PREMIER.

Principes généraux.

§ 27. — *Il est évident qu'il existe une vraie religion.* — DÉMONSTRATION. Car il est évident

(1) Ne vous étonnez point si dès les premiers pas de notre carrière, au lieu d'aplanir le terrain, nous avons prodigué les épines de la métaphysique ; souvenez-vous, lecteurs, que les déistes, contre qui nous allons combattre sont des hommes rusés, pointilleux, affectant une subtilité outre mesure, et toujours exigeant des démonstrations rigoureuses. Nous verrons assez dans le cours de ce traité que ce n'est pas en vain que nous apportons une attention si sévère à élaborer des minuties de ce genre. La démonstration seule *de ce que c'est qu'une religion*, que nous allons soumettre à vos yeux dans toute son étendue, et qui doit répandre, sur tout ce qui nous restera à dire, une lumière si vive, cette seule démonstration, dis-je, fera connaître combien il est prudent d'apporter le plus grand soin à établir des principes solidement, et à jeter pour ainsi dire les premiers germes de conviction. On pourra cependant, par la raison que j'ai donnée plus haut, rapporter ici le développement plus étendu de ces principes, tel que je l'ai exposé soigneusement dans ma Théologie naturelle.

(2) Que l'on n'aille pas confondre la *religion* telle que nous la définissons, avec cette *vertu* morale particulière que nous appelons aussi *religion*, et qui consiste dans le culte intérieur et extérieur que nous rendons à la Divinité à cause de ses perfections. La *religion*, comme nous l'entendons ici, est le recueil de toutes les règles où sont tracés les devoirs de chaque vertu. C'est en cela qu'elle diffère du *droit naturel* qui ne comprend que les lois nécessaires de Dieu, pendant que la religion embrasse même les lois libres de Dieu, celles que nous appelons positives

(1) Il serait étonnant que dans une question aussi grave il se trouvât quelqu'un qui pût ou qui voulût être d'accord en tout, non-seulement avec lui-même, mais encore avec les inventions de l'esprit humain, déjà si variable, si indécis, même quand il s'agit de questions infiniment moins embarrassantes. Certes, l'homme raisonnable et juste doit alors regarder comme un bienfait de la plus haute importance, que le Dieu tout-puissant et bon daigne lui-même lui enseigner les principes de la religion, et l'arracher à

que Dieu, qui sait tout, connaît certaines règles relatives au bien ou au mal véritable de l'homme qu'il a créé, et qu'il peut lui-même nous communiquer cette connaissance ; or, sans nuire à notre liberté, dont l'existence est aussi indubitable, Dieu peut nous imposer la loi d'aimer le vrai bien quand nous l'aurons connu, de haïr le mal, et même, ajoutant à cette notification de la loi des récompenses ou des peines comme sanction, il a pu engager fortement notre volonté à remplir ces devoirs, en désirant le bien et en exécrant le mal ; or ce sont précisément ces règles dont la réunion constitue la véritable religion (§ 25). Il y a donc évidemment une vraie religion.

§ 28. — *Il est évident que pour atteindre la fin pour laquelle il est créé, l'homme doit nécessairement avoir quelque notion suffisante au moins des premières règles et des principaux préceptes de la vraie religion.* — DÉMONSTRATION. La fin de la création consiste à procurer la gloire de Dieu en aimant le bien de Dieu librement et en lui-même, dans le prochain et en nous-mêmes, à vivre ici-bas aussi heureux qu'il est possible, à mériter pour récompense cette éternelle félicité qui nous est proposée dans l'autre vie, et ajouter par cette jouissance un nouvel éclat à la gloire que nous rendons à Dieu. Mais comme on ne peut vouloir que ce que l'on connaît, nous ne pouvons, sans une instruction préalable, nous diriger vers notre fin dernière, ou choisir les moyens de l'atteindre, c'est-à-dire l'amour du bien, tant que nous ne connaissons ni le bien, ni notre destination. Il y a plus, si nous ignorons qu'il existe un Dieu, que c'est lui qui gouverne le monde par sa souveraine providence, si nous ignorons notre libre arbitre, l'immortalité de notre âme, les récompenses dues à l'accomplissement des devoirs, les châtiments réservés aux méchants, nous ne pouvons jamais nous occuper beaucoup de notre fin dernière et des moyens d'y parvenir, que nous n'aurons connus qu'imparfaitement. Or, ce sont là les premières et principales règles de la vraie religion (§ 26, IV). Donc, il est absolument nécessaire, pour que nous puissions atteindre la fin pour laquelle nous avons été créés, que nous ayons de ces règles une connaissance au moins suffisante. Je ne dis pas que l'on soit dans l'obligation de posséder une connaissance entière de tous les devoirs et de toutes les règles d'une religion ; mais seulement je prétends que, outre les devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers soi-même, devoirs généraux et communs à tout le monde, celui qui veut atteindre la fin pour laquelle il est créé doit de toute nécessité connaître suffisamment les premiers principes du droit naturel et de la religion. Pour les autres principes du droit naturel qui regardent certains devoirs de l'homme en particulier, ils sont tels que si l'on s'écarte du vrai principe, on perdra quelquefois, il est vrai, le mérite de la *bonté fondamentale* de ses actions, mais, par *la bonté morale* de ces mêmes actes, on pourra mériter les récompenses de l'autre vie, pourvu qu'en agissant on ait suivi la voix de sa conscience. Si au contraire l'on ignore ces premiers principes de la religion, toute la base du *mérite* est ruinée.

§ 29. — *Aucune notion de la religion ne peut être suffisante, si nous n'avons pas la certitude morale des premières règles de la vraie religion, telles qu'on les a indiquées* § 26, IV, c'est-à-dire si nous n'avons pas banni de notre esprit toute défiance, toute espèce de doute sérieux qui s'élèverait sur leur vérité. — DÉMONSTRATION. Je suppose en effet que l'on ait des doutes sérieux sur l'existence d'une Providence suprême, régulatrice de cet univers, sur les récompenses qui attendent la vertu, sur les peines réservées au vice dans un autre monde, sur notre libre arbitre, sur l'immortalité de l'âme, ou sur quelque obligation de la loi divine : il arrivera que l'attente d'un bien incertain qui ne doit exister que dans une vie également incertaine, ne sera point un motif assez puissant, pour donner à la volonté de l'homme une direction constante et exclusive vers l'abandon des biens présents et réels de cette vie, quoiqu'en comparaison des autres ils ne soient que néant, et cela, dans le but de se repaître d'un espoir peut-être mal fondé, enfin pour lui donner la fermeté nécessaire à celui qui ose affronter toutes les difficultés qui sont l'apanage ordinaire des amis de la vertu.

§ 30. — *Il ne suffit donc pas que nous soyons moralement certains d'un avertissement premier et éloigné de la conscience* (§ 24), *qui nous suggère quelques idées sur le véritable bien et sur le véritable mal que nous devons rechercher ou fuir : il ne suffit pas même d'un avertissement proche et formel* (§ 24), *qui nous apprenne que la volonté de Dieu nous commande ou nous défend tel acte ; il faut encore que nous ayons la conviction de notre liberté de faire ou de ne pas faire ; il faut encore que nous soyons convaincus de l'existence d'une autre vie, où Dieu prépare, à ceux qui ont été soumis à ces obligations, des récompenses ou des peines éternelles, et proportionnées à leur mérite, selon qu'ils ont bien ou mal accompli leurs devoirs.* A défaut d'une de ces notions, il ne servirait de rien de savoir ce que l'on doit faire ou ne pas faire, puisque l'on n'a pas de motif assez puissant pour soumettre sa volonté (1).

une erreur qu'il ne peut connaître par lui-même. Plus tard nous ferons ressortir d'une manière plus frappante la nécessité où nous sommes de recevoir de Dieu lui-même des renseignements élevés pour acquérir de la religion et de ses préceptes cette connaissance suffisante qui suppléе à notre ignorance.

(1) Ainsi, par exemple, il ne servirait de rien de connaître quelques-unes des règles les plus évidentes de la loi naturelle, comme celles de l'amour de Dieu et des hommes, nos semblables et nos frères, comme la défense de nuire en quoi que ce soit au prochain, l'obligation de le secourir dans le besoin, etc., si l'on n'a pas la conviction que ces préceptes nous lient et nous engagent, si l'on n'est pas certain que Dieu attache tant d'importance à leur exécution, qu'il a voulu récompenser la fidélité à les accomplir, et punir sévèrement la négligence, enfin, s'il ne nous est pas prouvé que nous possédons le libre arbitre pour les remplir, etc.

§ 31. — *En général, les moyens de reconnaître une vérité quelconque sont, en saine logique, au nombre de six : 1° le sens externe,* qui nous fait connaître les choses corporelles soumises à nos sens ; 2° *le sens intime,* qui nous fait analyser les diverses perceptions de notre âme, et nous fait reconnaître immédiatement et antérieurement leur état habituel et leurs rapports ; 3° *le raisonnement* qui, par le moyen d'idées distinctes et de jugements successifs, nous fait connaître jusqu'à l'évidence les vérités générales ; 4° *le sentiment général ou consentement unanime,* c'est-à-dire cette raison commune à tous les hommes, susceptible d'assertions spontanées, conformes à la manière de voir de tout le monde, et qui cependant n'a pour source que des idées confuses ; 5° *l'autorité suffisante,* c'est-à-dire le témoignage des *hommes ;* 6° *l'autorité divine,* lorsque Dieu lui-même atteste une vérité : dans ce cas ce témoignage se nomme *révélation divine.*

§ 32. — *Le sentiment externe n'est pas du tout un moyen de percevoir et d'apprendre les premières règles d'une religion, comme l'existence et la providence de Dieu, les lois qu'il a imposées à l'homme, l'existence du libre arbitre, des peines et des récompenses de l'autre vie ;* en effet, ces vérités ne tombent en aucune façon sous les sens.

§ 33. — *Le sens intime ne nous révèle que l'existence de notre libre arbitre.* Considérons en effet de quelle manière nous faisons ordinairement un choix entre les biens opposés, vrais ou apparents. Ce choix de notre esprit n'a pas lieu sans que notre âme agisse et subisse un changement : il nous est loisible de nous assurer alors au dedans de nous-mêmes, au moyen d'une réflexion sérieuse, si nous devons ou non agir dans un tel sens. Mais les règles premières, les principes d'une religion n'étant pas des modifications et des changements de notre esprit, il en résulte que leur vérité et leur existence ne peuvent nous être démontrées par l'expérience du sens intime.

§ 34. — *Quant aux autres règles de religion, on n'a pour les reconnaître d'autres moyens que le raisonnement, le consentement unanime, l'autorité des hommes et la révélation divine.*

§ 35. — Les déistes ou théistes, extraordinairement subtils et pointilleux (que le ciel nous le pardonne de les désigner ainsi), gens qui n'accordent d'autorité qu'à la raison, tirent le nom de théistes du mot grec Θεός (Dieu). Ils admettent l'existence d'un Dieu, mais ils veulent soumettre aux démonstrations de la raison humaine l'institution tout entière de la religion, et repoussent à la fois les inspirations du sens commun, le témoignage des hommes, la révélation et même le nom de Jésus-Christ. Les prétextes sur lesquels ils basent leurs attaques obstinées contre la révélation chrétienne sont au nombre de trois principaux : 1° ils prétendent que la révélation est inutile, puisque, en matière de religion, la raison humaine suffit pour se rendre raison de tout ; 2° ils trouvent la révélation contraire à la raison même : Dieu, disent-ils, auteur de la raison naturelle elle-même, n'a pas pu révéler ce que la raison naturelle ne pourrait ni démontrer, ni comprendre ; 3° par conséquent ils prétendent qu'il est impossible de prouver suffisamment l'existence de la révélation dans le christianisme. Il y a d'autres déistes qui, ne comprenant pas que l'on puisse donner une démonstration métaphysique de l'immortalité de l'âme (puisqu'ils rejettent la preuve tirée du sens commun, et ne le reconnaissent pas comme un moyen de s'assurer de la vérité), prennent le parti d'en nier la possibilité, ou de ne l'admettre que sous la forme du doute. Il y en a d'autres qui, toujours sous le prétexte que la démonstration en est impossible, nient au moins l'éternité des peines de l'autre vie, et même se déchaînent contre ce qu'ils appellent une tyrannie indigne de Dieu. Ces derniers, tout en admettant en général le dogme d'une bienheureuse immortalité que Dieu réserve comme récompense à la vertu, tout en avouant que le crime sera certainement soumis à des châtiments dans l'autre monde, qu'il sera puni par l'ignominie dont on le couvrira, par la honte et le regret d'avoir renoncé au bonheur ; ces derniers, dis-je, soutiennent qu'après un temps fixé les coupables cesseront d'éprouver leurs supplices.

Samuel Clarke (tom. II de la traduction française de Ricotier, édition d'Amsterdam, 1728, intitulé: *Traité de l'existence et des attributs de Dieu, des devoirs de la religion naturelle et de la vérité de la révélation, chap. 2, pag. 21 et suiv.*), distingue *quatre classes de déistes. La première* se compose de ceux qui nient complétement l'intervention de la Providence divine dans la direction de l'univers; *la seconde,* de ceux qui prétendent que Dieu, tout en exerçant sur tout le reste sa providence, n'a donné aucun moyen de distinguer le bien moral du mal moral; *la troisième,* de ceux qui ne nient que l'immortalité de l'âme; *la quatrième* enfin, de ceux qui ne s'éloignant de la vérité dans aucun dogme naturel, soutiennent que les lumières de la raison naturelle suffisent pour en donner à chacun la certitude et la connaissance, et qu'ainsi la révélation est absolument inutile. Mais Clarke lui-même convient et démontre que ses deux premières et même sa troisième classe de déistes se composent de véritables athées, et avertit qu'il n'y a de discussion à soutenir qu'avec ceux qui sont censés appartenir à la quatrième classe, au sujet de la nécessité et de l'existence de la révélation. Cependant j'admettrais volontiers les déistes de la troisième classe à prendre part à la discussion ci-dessus, pourvu qu'ils voulussent sérieusement admettre la providence de Dieu, même à l'égard des choses qui concernent les mœurs de l'homme, et pourvu qu'ils se contentassent de douter de l'immortalité de l'âme. Mais je commence par établir une grande différence entre ceux qui peuvent nous contester la nécessité d'une révélation, et ceux qui veulent qu'on leur donne des preuves spé-

ciales et particulières de la révélation divine. Nous combattons ici les déistes qui prétendent qu'après avoir, par les seules lumières de leur raison naturelle, découvert toutes les règles, tant *spéculatives* que *pratiques* (§ 26) de la religion naturelle, ils en sont restés profondément convaincus; et, nous ne voulons pas le nier absolument, il peut y avoir quelques hommes de génie, en fort petit nombre, qui se trouvent dans ce cas. Ainsi nous n'entendons pas prouver que pour ces hommes exceptionnels il soit besoin d'une révélation pour leur démontrer ces vérités de la religion naturelle, dont ils ont pu avoir connaissance par d'autres moyens; nous soutenons seulement que pour le commun des hommes, et dans l'état actuel de la société, les lumières seules de la raison naturelle sont insuffisantes pour donner une ferme conviction de toutes ces vérités. Il y a plus: pour que la révélation elle-même puisse leur servir, pour qu'elle puisse leur être communiquée, il faut qu'ils connaissent d'avance non pas tous les dogmes de la religion naturelle, mais au moins quelques-uns d'entre eux, et qu'ils n'aient que des doutes sur les autres. Celui qui doit recevoir de Dieu quelque enseignement par la révélation, doit savoir déjà que Dieu existe, qu'il est la sagesse, la bonté, la véracité même. Pourvu que sur tout le reste il n'ait que des doutes, il est propre à recevoir notre instruction; et s'il se refuse à s'engager dans la discussion sur la *nécessité* de la *révélation*, du moins il ne refusera pas, je pense, de la soutenir sur l'*existence même de cette révélation*, et il en tirera d'utiles enseignements. Mais il y a, ce me semble, bien plus de déistes qui doutent de plusieurs règles, même appartenant à la religion naturelle, qu'il y en a qui prétendent les avoir toutes découvertes, et s'en être convaincus par les seules lumières de la raison. Aussi c'est avec raison que Cl.-Antoine de Gênes (*Elém. de métaph.*, édit. de Naples, 1751, t. III, s. 5, pag. 223), dit que les sociniens sont ceux qui ont poussé le plus loin l'impiété du théisme, puisqu'ils enseignaient l'inutilité, l'impossibilité même de la révélation divine, qu'ils prétendaient que la loi naturelle suffisait aux hommes pour être heureux dans ce monde, qu'ils regardaient Jésus-Christ notre Sauveur, non comme un Dieu, mais comme un prophète, auteur et propagateur d'une doctrine pure et utile à la société, et qu'ils ne voyaient dans son Evangile qu'une exposition plus ample et plus complète de la loi naturelle. Leur opinion est embrassée maintenant par les principaux déistes anglais surtout, avec plus ou moins d'étendue: parmi eux on remarque Odoard Herbert, baron de Cantorbéry qui systématisa le déisme en 1624; Blount, Scheffsbury, et, sur la fin de notre siècle, Tindal et Morgan.

A ces hommes qui dans notre siècle veulent que la sagesse des premiers âges du christianisme ait été surpassée par celle de notre siècle, nous répondrons en démontrant: 1° qu'une révélation quelconque de la véritable religion était si indispensable, que sans elle c'en était fait du bonheur du genre humain (c'est-à-dire qu'il n'eût jamais atteint sa fin dernière); 2° que Dieu peut évidemment nous révéler certaines règles et certaines vérités de la religion qui non-seulement dépassent la portée de l'intelligence humaine, mais encore qui semblent être en contradiction directe avec elle; 3° que les arguments qui prouvent la révélation divine, comme un fait constant dans le christianisme, sont de nature à ne laisser aucun doute dans l'esprit d'un homme sage. La première démonstration fait le sujet du présent chapitre: les autres se retrouveront dans les chapitres suivants.

Nous aurons prouvé jusqu'à l'évidence *la nécessité d'une révélation divine*, si nous avons démontré (§ 34) qu'il n'existe aucun caractère qui fasse reconnaître la vérité, assez éclatant pour qu'au moins la majeure partie de l'espèce humaine puisse à l'aide de ce caractère acquérir sur les principes premiers et essentiels de la vraie religion des connaissances suffisantes (§ 26), c'est-à-dire des données qui ne comportent aucun doute sérieux. Comme nous l'avons dit au paragraphe 28, pour atteindre notre fin dernière, il est indispensable que nous ayons quelque notion suffisante de ces vérités; cette notion doit être moralement certaine, c'est-à-dire qu'elle ne doit être obscurcie par aucun doute sérieux; évidemment nous aurons besoin de la révélation divine pour atteindre notre fin dernière, s'il est impossible, sans elle, que les doutes sérieux qui s'élèveraient dans l'esprit de la majeure partie des hommes, soient entièrement dissipés; on voit qu'au moins elle sera *moralement nécessaire*, puisque sans elle il serait difficile d'obtenir rien de réel. Je vais donc entreprendre de démontrer cette *nécessité morale de la révélation divine*.

ARTICLE II.

Si l'évidence de démonstration peut servir au commun des hommes de moyen pour reconnaître les caractères de la véritable religion.

§ 36. — *Une démonstration des principes essentiels, des règles premières de la véritable religion, serait comprise à peine par la millième partie de l'espèce humaine, dans l'état et sous le point de vue ordinaire des choses humaines.* Pour démontrer cette thèse, il faut être doué d'une double expérience, et comme d'un double principe; savoir: 1° il faut par un long usage s'être familiarisé avec les difficultés des démonstrations métaphysiques au sujet de l'ensemble et de la combinaison des attributs de Dieu, au sujet de sa providence, et de la possibilité de faire accorder sa bonté infinie avec l'existence du mal qu'il permet; au sujet de l'accord de la liberté de l'homme avec la prescience de Dieu, au sujet de la création, du libre arbitre, de l'immorta-

lité de l'âme humaine, des peines et des récompenses d'une autre vie. 2° Il faut se rendre un compte exact et fidèle de l'état général du commun des hommes, avoir pu comparer et apprécier leur esprit, leur vie, leurs affaires, leur sexe, leur érudition, leurs capacités naturelles. Il faut avouer que les déistes, gens qui ordinairement visent à une grande renommée de subtilité intellectuelle, et qui veulent joindre la connaissance des hautes questions de la métaphysique à la connaissance approfondie des affaires humaines, n'ont pas coutume de manquer de cette double expérience. L'évidence nous apprendra (combien l'exception est immense, puisqu'elle comprend les femmes, qui presque toutes sans exception (ou du moins à part quelques-unes, qui ne font pas nombre) sont incapables de connaître notre religion, et cependant elles seules forment déjà la majeure partie du genre humain. Ensuite, les enfants morts en bas âge doivent être exceptés de ceux qui ont pu connaître notre religion, du moins en général. Les *paysans* et les laboureurs, nés tels, les *ouvriers* destinés dès leur enfance à un travail manuel, les *pauvres* que leur indigence éloigne des études transcendantes, les *militaires* qui ont embrassé jeunes encore cette profession, tous ces gens-là ne pourront être regardés comme des hommes occupés de religion : on ne comprendra pas non plus dans le nombre de ceux qui étudient la religion, les *marchands, négociants, employés* qui n'ont pas besoin d'un fonds de science bien fourni. Prenons encore les littérateurs, les jurisconsultes, les historiens, les mathématiciens, les médecins : combien y en a-t-il qui aient eu le courage de s'enfoncer dans les hautes questions de métaphysique, d'aborder les méditations abstraites du droit naturel ? Ainsi donc la religion ne sera connue que des philosophes, qui forment comme un corps de réserve. Mais dans leurs rangs mêmes, combien en trouvez-vous qui ne sont pas capables de comprendre les abstractions si subtiles d'une pareille discussion ! Et parmi même ces coryphées de la philosophie, combien m'en montrerez-vous qui aient pu, avant le douzième siècle de notre ère (et certes je suis encore bien indulgent en leur accordant les six derniers siècles), qui aient pu, dis-je, se vanter avec raison d'avoir dissipé les ténèbres de la philosophie et de l'antique métaphysique, et d'avoir apporté une lumière et une évidence métaphysiques dans la démonstration de ces premières règles générales de la religion ? Il y a plus, toute la science de ces anciens philosophes qui, avant Jésus-Christ, remplissaient la Grèce et l'empire romain, se réduisait à connaître la nature de Dieu, l'immortalité de l'âme, enfin à connaître des choses de l'autre vie ce que le dernier chrétien, ce que nos petits enfants connaissent mieux qu'eux. Et encore, quelles erreurs n'ont pas admises les plus illustres d'entre eux, après de longues et profondes méditations ? N'est-il pas vrai de dire avec saint Justin le martyr, qui, avant d'embrasser le christianisme, était un des plus habiles défenseurs de la philosophie (*Dialog. avec Tryph. édit. gr.-lat.* 1615, *p.* 217), *que la plupart des philosophes pensaient que la notion d'un Dieu était inutile au bonheur de l'humanité.* Telle était l'opinion de Socrate, ce philosophe si célèbre que le divin Platon remerciait les dieux comme d'un grand bienfait de l'avoir fait naître à l'époque où Socrate vivait; et de là cependant cet adage socratique : *Ce qui est au-dessus de nous ne nous regarde pas.* Plus loin, dans le même dialogue, saint Justin dit : *Ne voudraient-ils pas nous persuader que Dieu prend soin de l'univers en général, des genres, des espèces, et qu'il nous abandonne, vous et moi, ainsi que tous les êtres isolés !* C'est ainsi que, selon Lactance, Epicure trouve beaucoup à reprendre à l'œuvre de Dieu (*Lact., lib.* III, *Divin. Inst., cap.* 17). Aristote, le plus sage de tous sous d'autres rapports, épouse le même sentiment ; il a cru à l'éternité du monde, et, après des méditations profondes et laborieuses, s'il n'a pas nié l'immortalité de l'âme, il en a du moins douté jusqu'à la fin de sa vie. Le divin Platon lui-même dit qu'il ne sait pas où est Dieu, et quant à son essence, qu'il ne faut en parler au peuple qu'en énigmes, de peur qu'une vérité aussi importante ne soit abandonnée au mépris de la foule. Certes, il fallait qu'il se fût fait à lui-même une bien petite idée, une image bien indigne de la majesté divine, s'il n'osait pas l'offrir au public sans craindre de l'exposer au mépris et au sarcasme. Ce même philosophe a voulu que les femmes appartinssent à tout le monde; c'est encore lui qui dans son livre V *de la Républ.* a prétendu, d'après les principes de son maître Socrate, que l'on ne devait jamais changer de religion, quelle que fût celle dans laquelle on avait été élevé. Et cependant il vivait dans un temps où l'on avait à choisir entre plusieurs religions également brillantes. Que l'on ne s'étonne donc plus s'il se trouve aujourd'hui tant de gens qui favorisent la conservation du christianisme dans lequel ils sont nés, à l'exemple de Platon et de Socrate, et d'après les ordres de Dieu lui-même. Sur la seule question du souverain bien de l'homme, saint Augustin assure, après Cicéron, que les philosophes ont donné plus de cent solutions différentes. Cicéron lui-même, le premier des philosophes comme des orateurs romains, refuse à Dieu la prescience de toutes choses, pour conserver à l'homme toute sa liberté, et pense que les hommes sont destinés à expier des crimes précédemment commis peut-être. Les stoïciens au contraire, auxquels on attribuait sur toutes les autres sectes philosophiques une immense supériorité de sagesse, aimèrent mieux substituer au libre arbitre les décisions d'une invincible fatalité, comme régissant l'univers. Il s'en trouva même qui aimèrent mieux douter de tout absolument, que d'admettre la moindre croyance soit à des dogmes religieux, soit à toute autre chose. Ainsi les pyrrhoniens ruinaient les deux sectes

qu'ils attaquaient avec leur éternel adage, *que rien n'est certain ;* d'un autre côté, des académiciens sapaient les bases de tout, et ne jetaient les bases de rien. Ajoutons à cela qu'avant Thalès le premier philosophe qui ait existé (*selon Hortensius cité par Lactan. liv.* III, *de Div. Inst., cap.* 16), on ne cultivait, on ne connaissait pas la philosophie : Sénèque dit lui-même : *Il n'y a pas mille ans que l'on a commencé à connaître la sagesse.* Ainsi donc, pendant plusieurs siècles, le genre humain a nécessairement manqué de religion, s'il n'en a pu puiser les notions que dans les démonstrations philosophiques. Tout cela nous prouve donc évidemment que le nombre de ceux qui avaient puisé dans les leçons de la philosophie les premiers principes essentiels de la religion, n'atteignaient pas la millième partie des habitants de la terre (*Voyez à ce sujet surtout l'illustre Bossuet, dans son discours sur l'histoire universelle, chap.* 16).

Avec quel intérêt tout cela est exposé dans ce vieux Cælius Lactance (*Livre* III, *déjà cité*) ! C'est un livre que nous recommandons aux déistes, ainsi que le Dialogue de saint Justin, l'Apologie d'Athénagore (*édit.* 1615, *p.* 12), les Stromates de saint Clément d'Alexandrie (*Liv.* III, *édit.* 1641, *page* 732). Ecoutons seulement Lactance (*Livre cité, chap.* 25) : *Contente d'un petit nombre de juges, la philosophie s'étudiait à fuir le vulgaire ; en premier lieu, parce que ses abords exigent déjà un grand nombre de connaissances, qui la rendent inaccessible aux femmes, qui pendant leurs jeunes années sont obligées de recevoir une éducation qui concerne uniquement les soins et les devoirs domestiques ; aux esclaves, qui passent dans le service auprès de leurs maîtres le temps qu'il aurait fallu consacrer à l'étude ; aux pauvres, aux ouvriers, aux paysans, qui ont leur vie à gagner jour par jour : comment donc pourraient-ils comprendre des vérités qui remontent aux principes des choses, lorsque ces principes sont enveloppés dans une obscurité que percent à peine les hommes les plus pénétrants ? Que voulez-vous faire comprendre à un homme grossier et illettré, dans ces questions obscures, où la diversité des esprits a jeté la variété et même la confusion, que des hommes exercés ont revêtues de tous les charmes d'une éloquence fardée, d'un langage exquis ?* De là, appliquant, avec toute la rigueur d'une démonstration philosophique, ce qu'il vient d'énoncer comme moyen de connaître la vérité, au christianisme qu'il appelle si bien la sagesse, il dit : *N'appelez donc pas sagesse, cet éloignement des assemblées humaines ; car, si la sagesse a été donnée à l'homme, sans doute, tous l'ont également reçue en partage, tellement qu'il ne doit y avoir personne pour qui elle soit un mystère. Mais ces philosophes,* (faites attention à ce passage, déiste ou philosophe qui voulez seul vous targuer d'être religieux), *mais ces philosophes ne regardent cette vertu qui a été donnée à tous les hommes, ce bien, dont la jouissance devrait être publique, que comme un trésor qu'ils doivent seuls posséder ; dans leur basse jalousie, ils semblent vouloir fermer ou même arracher les yeux des autres, pour leur empêcher de voir le soleil. Car n'est-ce pas cacher la sagesse, l'enlever aux autres hommes, que de refuser à leur esprit la communication de la lumière véritable et divine ? Si la nature de l'homme est d'être capable de sagesse, il faut alors que les ouvriers, que les femmes, que les paysans, enfin que tous ceux qui ont la forme humaine, reçoivent des enseignements pour devenir sages, et ne forment plus qu'un seul peuple, de toutes langues, de toute condition, de tout âge et de tout sexe.* Ces paroles nous montrent à quelle antiquité remonte cette folle prétention des déistes. C'est ainsi que l'erreur grossière a ses périodes perpétuelles, elle ne fait que changer de forme, et comme si elle avait achevé sa révolution, se retrouve toujours au même point. Seule, la vérité au contraire reste fixée comme dans un centre qu'on ne peut déplacer ; elle y est immobile et invariable. Voilà pourquoi aussi sans doute ni les apôtres, ni les saints Pères n'ont donné de démonstrations métaphysiques, mais seulement des preuves morales ou physiques de l'existence de Dieu, parce que les premières, à la différence de celles-ci, sont au-dessus de la portée intellectuelle du vulgaire.

Mais moi, du moins, me dira un déiste, je possède la connaissance de ces premiers dogmes essentiels de la religion naturelle, et même de plusieurs autres préceptes, et je ne dois cette connaissance qu'aux lumières de la raison naturelle ; laissez-moi donc marcher dans cette voie sûre et lumineuse, et permettez que je ne prenne pas le soin d'en chercher une autre, puisque celle-ci me suffit. — Je réponds : — Prenez bien garde surtout de ne pas encourir le reproche fait par Lactance, n'allez pas envier la lumière divine, plus élevée encore que la vôtre, à cette immense majorité des hommes qui n'ayant pas toute votre pénétration, se conduisent en aveugles dans les choses les plus simples et cependant les plus indispensables à leur félicité ; à moins qu'un rayon du soleil divin ne vienne les éclairer. Ensuite, appliquez-vous à découvrir à quelle source vous avez puisé ces flots de lumière dont vous êtes si particulièrement inondé, et ne manquez pas de lui rendre les hommages de votre reconnaissance. Personne, pourvu qu'il ait assez de science, ne s'avisera de nier un fait contemporain, savoir, que, dans un siècle où les règles de la religion naturelle ont reçu une lumière si vive de la part de notre divin maître Jésus-Christ, lorsqu'il est venu arracher l'univers aux ténèbres dans lesquelles il était plongé ; après plus de deux mille ans d'un travail persévérant et rude, consacré par tant de savants à la recherche d'un système philosophique ; dans un siècle, enfin où la raison humaine semble parvenue à sa maturité, où des esprits si pénétrants et si sages se sont, à l'aide de leurs lumières, rendus capables de démontrer d'une manière irréfutable les points les plus essentiels du droit purement naturel, dans ce siècle, dis-je, vous aurez beaucoup de peine à faire adopter à

es hommes savants les dogmes de l'immortalité de l'âme et des peines et des récompenses éternelles.

Mais non, je refuse absolument de croire qu'un seul homme ait pu suffire à cette entreprise; je nie que la vie entière d'un homme, quelque pénétrant qu'on le suppose, ait pu être assez longue pour qu'il achevât un travail aussi immense : je nie même que cette œuvre grandiose eût pu même encore être conduite à sa fin, par la seule coopération de la raison humaine, si le Christ, Notre-Seigneur, la lumière du monde, ne fût venu lui-même éclairer l'homme, naturellement aveugle, des lueurs de son céleste flambeau. Qui que vous soyez, homme d'aujourd'hui, seriez-vous donc plus pénétrant qu'un Socrate, un Platon, un Aristote, vous qui seul, sans guide, décidez souverainement et prétendez mettre en évidence, sans pouvoir vous égarer, ces questions dans la solution desquelles ils se sont trompés si souvent et si grossièrement? Je veux bien encore vous accorder que vous ayez complétement découvert la loi naturelle, que conclure de là? Est-ce que ce n'est pas à la source sacrée de la révélation que vous avez été puiser la vérité, ou que l'avaient puisée ceux qui vous en ont abreuvé? Si ni vous, ni vos maîtres n'aviez lu l'Evangile, auriez-vous cet aplomb, cette précision dans vos idées sur les attributs et la prescience de Dieu, sur sa providence, sur le libre arbitre, sur la morale? Elevé peut-être à l'école de Jésus-Christ, vous insultez votre divin maître; vous lui dites que vous n'auriez rien perdu en vous passant de ses enseignements. Et d'ailleurs, ce serait se tromper que de vouloir apprécier les effets de la seule religion naturelle, en prenant pour exemple soit un philosophe très-instruit, soit un disciple de Jésus-Christ, qui vient d'abandonner son maître. Prenez donc un homme né à la campagne, complétement étranger à la philosophie, élevé au milieu de nations qui ignorent le nom de Jésus-Christ et sa doctrine; interrogez-le, et vous vous assurerez certainement combien est bornée la raison de l'homme abandonnée à elle-même, et sans le secours de la Divinité, lorsqu'il s'agit de connaître les premières règles de la véritable religion. Nous en avons une preuve qui nous touche de plus près, dans la longueur et la difficulté des études qu'il nous a fallu dévorer, pour parvenir seulement à comprendre ces démonstrations. Aussi, une folie, une absurdité complète, c'est la proposition faite par l'auteur d'Emile de différer jusqu'au delà de la vingtième année chez les hommes, pour qu'ils puissent être à portée de comprendre une démonstration dans les règles de l'art, de différer, dis-je, la connaissance et la pratique de la religion, c'est-à-dire du bonheur. Enfin, il y a de la tyrannie à vouloir priver de religion les femmes, les enfants, les hommes ignorants, ou à les soumettre au joug d'une autorité purement humaine; cela deviendra même impossible, à moins que vous n'ôtiez à tout le monde cette pénétration dont est doué le paysan le plus simple, lorsqu'il s'agit de déjouer l'astuce des autres hommes, et surtout de ceux qui sont déjà suspects de n'agir que par pure politique.

Mais, me direz-vous, les lois premières, les lois essentielles et générales du droit naturel sont si évidentes, si faciles à saisir, que les moins instruits parmi les hommes ne pourraient pas y trouver des difficultés qui réellement n'existent pas. Quel sera l'homme d'un esprit assez borné pour ne pas pouvoir comprendre qu'il faut aimer Dieu par-dessus tout, et les autres hommes comme nous-mêmes; qu'ainsi, il ne faut faire de mal à personne, et qu'il faut faire des vœux pour le bien de tout le monde? Eh bien, ces idées sont suffisantes pour nous conduire directement vers la fin pour laquelle ont été créés tous les hommes. Je nie précisément votre conclusion, savoir, que ces notions soient suffisantes. J'accorderai, si l'on veut, que ces idées sont *des lois* premières du droit naturel, dans lesquelles sont contenues toutes les autres lois. Mais ce ne sont pas là les premières règles de la religion, et ces notions sont complétement insuffisantes. Ce n'est pas assez, en effet, de distinguer clairement et avec précision le bien du mal, il faut encore être intimement convaincu de la providence de Dieu, de sa propre liberté, de l'existence de peines et de récompenses dans l'autre vie. Il ne suffit pas de connaître tout simplement le bien qu'il faut faire, le mal qu'il faut fuir, il faut encore que l'on ait en vue dans toutes ses actions une loi imposée par Dieu, comme motif déterminant, et que l'on ait le sentiment de son libre arbitre. Ce sont là précisément des questions sur lesquelles s'est en vain jusqu'à ce jour épuisée la subtilité des plus savants. Voyons donc si le consentement unanime des hommes nous fournira des signes plus certains par lesquels nous puissions reconnaître la véritable religion.

ARTICLE III.

Si le consentement unanime des hommes est en général un moyen apte à faire connaître les règles capitales de la véritable religion.

§ 37. — On appelle consentement unanime un assentiment dogmatique, uniforme et constant, que tous les hommes, ou du moins presque tous les hommes sensés, donnent à une proposition, et cela, chacun par le conseil tacite et l'impulsion involontaire de son esprit, sans que l'on ait reçu précisément d'avance aucun enseignement, sans que l'on soit influencé par une autorité étrangère, sans que l'on puisse assigner aucune sensation extérieure ou intérieure, aucune démonstration logique, comme motif suffisant de notre jugement, comme nous ayant éclairé d'une manière plus ou moins immédiate.

§ 38. — I. ***Les opinions qui tirent leur origine de l'autorité et de l'exemple des autres hommes, celles qu'engendrent la crainte, l'espoir ou les préjugés, n'appartiennent pas au consentement unanime.***

Tels sont les fables poétiques, le polythéisme, les oracles des faux dieux, les religions, les superstitions imposées par la ruse et par la force des armes à des nations entières, telles que les rêveries de Mahomet, etc.

Les préjugés diffèrent des jugements rendus par le consentement unanime des hommes, en ce que non-seulement ils n'ont pas pour base une raison dont on ne peut se rendre compte que confusément, mais qu'ils n'ont réellement aucune raison connue, qu'ils naissent au hasard, que ce sont de simples hypothèses qui ne prennent pas leur source dans quelque avis instinctif de la nature, mais dans les caprices de la volonté. Les jugements du sentiment unanime au contraire sont rendus par l'âme elle-même qui dans son impulsion ne se rend raison des motifs qui la déterminent, que d'une manière confuse et sans aucune participation de la volonté.

II. *Les opinions sur des faits quelconques n'appartiennent pas au sentiment unanime :* la connaissance de ces faits est le résultat des expériences faites à l'aide de nos sens et non d'une impulsion de l'esprit.

III. *Les idées, propres seulement à certaines nations, et qui sont étrangères à des nations également civilisées, n'appartiennent pas au sentiment unanime des hommes.*

IV. *Les idées qui n'ont eu cours dans presque tout l'univers que pendant un certain temps et qui ensuite ont été abandonnées, n'appartiennent pas au sentiment unanime.*

V. *Ce que l'on a à prouver, c'est que des idées ont été de tout temps reçues comme des vérités indubitables par des hommes éclairés et remplis de probité et réputés tels; mais l'on n'a pas à constater qu'un grand nombre de ces hommes probes et éclairés ne les ont pas adoptées.*

VI. *L'acquiescement que donnent à ces jugements les hommes éclairés, n'est pas dû à une raison mal fondée, futile ou seulement individuelle : c'est au contraire à une raison grave et connue de tout le monde, mais confusément, c'est à une raison vague que l'esprit ne saisit pas, et qui cependant le détermine très-souvent à donner son approbation.* Autrement il n'y aurait ni cet ensemble, ni cette persévérance d'assentiment, lors même que les intérêts s'y opposent.

VII. *Rien n'impose à chaque individu la nécessité d'acquiescer à des jugements de cette nature; tout le monde, au contraire, est libre de les rejeter.* L'intelligence humaine étant une faculté indépendante, rien ne peut la forcer à donner son assentiment, excepté une démonstration claire et palpable de la vérité, qui, constituant à elle seule l'évidence, entraîne l'intelligence à l'adopter. Il y a plus, il n'est malheureusement que trop prouvé que beaucoup de gens sont assez pervers pour abuser de leur libre arbitre et pour nier avec une coupable obstination des vérités adoptées par le sens commun de tous les hommes éclairés.

VIII. *Il faut cependant que tout homme doué de science et de lumières soumette à la réflexion ce premier mouvement dont il ne s'est rendu qu'une raison confuse, pour que le sens commun soit regardé comme un jugement qui l'on puisse adopter sans légèreté.* Autrement cette raison intérieure qui détermine notre assentiment ne serait pas commune à tout le monde, ou serait tellement obscure, que par cela même elle ne suffirait pas pour déterminer l'approbation d'un homme éclairé.

J'ai donné les règles de ce moyen de reconnaître la vérité, j'en ai fait connaître la puissance et l'usage dans une Logique dont je suis l'auteur. Cependant, comme le principal effet de ce moyen de connaître devrait être d'apprendre la religion naturelle sans recourir à la révélation, et pour que je ne paraisse pas renvoyer le lecteur à ma Logique, j'ai pris le parti de comprendre dans un précis le plus succinct que j'ai pu les réflexions qui m'ont paru dignes de remarque.

§ 39. — *Il est hors de doute qu'il existe chez les hommes des jugements de cette espèce, adoptés, comme nous l'avons dit, par le sens commun, et parmi lesquels on remarque les vérités premières et fondamentales de la religion, les dogmes de la providence de Dieu, du libre arbitre, des peines et des récompenses d'une autre vie.* — DÉMONSTRATION. Il est prouvé que les jugements portés sur ces principes de la véritable religion, et même d'autres jugements qui justifient des principes ou des conséquences morales et métaphysiques, ne sont pas seulement adoptés par ceux qui ont, au moyen d'une étude approfondie, acquis une connaissance exacte de ces sciences; mais qu'ils peuvent être formés et rendus par tous les hommes doués d'un bon sens naturel et d'un raisonnement sain, par suite d'une rectitude de raison dont ils ne se rendent compte que confusément, et qui les place dans l'impossibilité d'en donner la démonstration, ou de rendre compte des raisons sur lesquelles s'appuie leur jugement. Ainsi il n'est aucun homme sain d'esprit qui puisse s'imaginer que le hasard et non une intelligence profonde ait établi l'ordre admirable de l'univers. Ainsi, l'homme éclairé a le sentiment de sa liberté toujours et à tout moment, quoiqu'il n'ait pas une idée bien distincte de cette liberté, et quoiqu'il ne puisse pas en faire l'application à la manière dont il use de sa volonté. Il n'est personne qui ne regarde comme certain le témoignage des sens, et cependant combien y en a-t-il qui seraient capables d'en donner une démonstration évidente? Le vulgaire sait qu'il existe un Dieu, que sa providence a préparé dans l'autre vie des récompenses pour les gens de bien, des châtiments pour les pervers, et cette connaissance du vulgaire ne repose pas sur de subtiles distinctions, sur des démonstrations en forme, dont il ne pourrait saisir aucun terme, mais sur une idée confuse de Dieu et sur la vue de l'ordre qui régit l'univers. *Donc il est hors de doute,* etc., etc. (§ 37).

On aurait effectivement rendu un mauvais service à la raison de l'immense majorité des hommes, si on les eût obligés de n'adopter aucune vérité non-seulement relative à la religion, mais encore appartenant aux

usages communs de la vie, sans l'avoir préalablement soumise à une démonstration. Ces notions confuses de la vérité ont à peu près autant de crédit auprès du commun des hommes que peuvent en avoir auprès des philosophes les vérités qu'une étude opiniâtre et des méditations savantes ont approfondies.

Maintenant, une question souvent controversée s'est élevée entre les hommes érudits au sujet de ces jugements auxquels donne lieu le consentement unanime. Il s'agit de savoir si les connaissances apportées par le sentiment commun ont quelque degré de certitude, et si en général on doit mettre le consentement unanime au nombre des moyens par lesquels on s'assure d'une vérité. Lucrèce, Spinosa, Hobbes soutiennent que le sentiment unanime des hommes sur l'existence de Dieu, sur sa providence, sur les récompenses ou les peines d'une autre vie, n'ont d'autre source que l'appréhension naturelle qu'éprouvent les hommes d'un avenir qui ne leur est pas connu et dont la perspective produit en eux une curiosité inquiète; appréhension nourrie avec soin et entretenue par la politique astucieuse des législateurs et des gouvernants. Le célèbre philosophe Jean Locke, logicien si distingué et l'un des déistes les plus prononcés, refuse également à ce consentement unanime la puissance d'une démonstration ... et il lui prête si peu de force dans tout ce qui tient à une méthode raisonnable de former nos jugements, qu'il le rejette absolument comme un misérable préjugé de l'enfance. Bien plus, au ch. 3, § 24, il prétend que ce moyen de connaître la vérité n'a été imaginé que pour épargner à l'intelligence de laborieuses recherches, et qu'on ne doit y voir qu'un pompeux déguisement dont se pare l'ignorance. Jean le Clerc, dans sa Pneumatologie (*sect.* 1, *c.* 5, § 16), Chrétien Thomasius) dans ses *Proleg. ad Inst. Jurisp. div.* et dans son *Introd. ad Philosoph. Aul.*, c. 5, § 35) et d'autres ont embrassé le sentiment de Locke sur cette matière. D'autres déistes célèbres traitent avec le dernier mépris ce moyen de connaître, par amour pour les démonstrations en règle. Dans leur aveugle prévention en faveur d'arguments qu'ils regardent comme infaillibles, ils combattent la révélation chrétienne et sa nécessité précisément par des moyens qui ne tendent qu'à donner plus de force au consentement unanime, comme moyen de connaître la vérité, ainsi que nous le verrons dans les paragraphes suivants, en nous appuyant sur les livres et les objections des déistes eux-mêmes.

Plût à Dieu que le sentiment général, cette source de connaissances, si féconde et si puissante, fût considéré par le plus grand nombre des hommes comme étant de première importance! Plût au ciel que l'on reconnût sa puissance non-seulement pour donner au commun des hommes une certitude morale, mais encore pour éclairer et convaincre les esprits les plus pénétrants! Je suis partisan sincère de ce proverbe: *Personne ne trompe tout le monde, tout le monde ne trompe personne*; et j'ai la conviction que le consentement unanime, revêtu de toutes les conditions caractéristiques désignées aux paragraphes 37 et 38 et reconnu comme on le doit, produit une certitude fort peu différente de celle que fournirait le témoignage même des sens extérieurs. En effet, cette raison confuse qui erre dans notre esprit, dans les jugements de ce genre, cette idée vague, qui nous porte à l'approbation, si elle est constante, uniforme, non-seulement commune à tous les hommes, mais sensible à chacun d'eux, de manière à déterminer leur assentiment malgré son obscurité, a quelque chose qui la rapproche d'une idée *sensuelle* et n'en diffère réellement que par l'intensité de la clarté (je ne dis pas par l'extension, ce qui signifierait la distinction établie entre les idées). L'idée sensuelle, comme représentant l'existence des objets sensibles, nous procure une *certitude physique* : qu'elle procède en effet, soit de son objet sensible, soit de Dieu, soit d'un troisième être comme cause efficiente, elle ne peut cesser d'être vraie tant qu'elle conserve son état réel et naturel (c'est-à-dire tant qu'un troisième être ennemi ne nous abuse pas par des illusions mensongères et continuelles); et cet état de déception incessante qui irait à affaiblir cette certitude physique n'a aucun motif, pas même des plus frivoles, sur lequel il puisse raisonnablement s'appuyer. Or tout ce raisonnement sur le sentiment général nous conduit, si je ne me trompe grossièrement, à la distinction suivante : comme il se trouve une différence entre la manière dont nous percevons une idée confuse qui nous arrive du dehors et qui nous porte à adopter le jugement porté par le sens commun des hommes, et la manière dont une idée ou une perception extérieure sensible nous est transmise, il pourrait arriver que notre esprit, en voulant rassembler ses idées confuses, en formât de véritables chimères et se fît ainsi illusion à lui-même, sans que l'obscurité de cette idée laisse aucun moyen de découvrir l'erreur. Mais comme il est, ce semble, invraisemblable qu'une erreur de ce genre puisse abuser tous les hommes éclairés chacun de leur côté, comme une pareille illusion n'est pas plus vraisemblable qu'une erreur perpétuelle de nos sens au sujet d'objets extérieurs, le consentement unanime des hommes assure aux jugements qu'il produit une certitude presque aussi incontestable que celle qui nous parvient au moyen des sens extérieurs.

Certains déistes nous objectent, avec Lucrèce, Spinosa et d'autres francs athées, 1° que le consentement unanime des hommes au sujet des premiers principes de la religion a pour cause la pusillanimité naturelle à l'homme. Inquiets pour l'avenir, tremblants et incertains de leur destinée future, ils ont pris des chimères pour des réalités, pour se tranquilliser, pour jouir du présent avec la sécurité de l'ignorance. Mais pourquoi plutôt faire honneur à la crainte qu'à l'espoir de ces idées rassurantes? Est-ce que la religion nous donne plus à craindre, si nous sommes

méchants, qu'elle ne nous donne à espérer, si nous sommes gens de bien? Qu'est-ce d'ailleurs qu'une crainte sans motifs, sans preuves, sinon une absurdité qu'il n'est pas sage d'attribuer à tout le genre humain? Aussi Puffendorff (*de Off. hom. secund. leg. naturæ, in præf.*, § 6, *et ibid., lib.* 1, *c.* 4, § 8 *et seqq.*) préfère-t-il faire naître le sentiment général de l'immortalité de l'âme du désir et de l'espoir du bonheur, qui sont naturels à l'homme. S'il y avait eu réellement un motif qui eût déterminé cette crainte ou cette espérance de l'avenir, quelle autre pourriez-vous plus raisonnablement indiquer que cette opinion innée d'un Dieu bon, juste et prévoyant, qui aurait été suggérée par une saine raison, et qui aurait précédé toute crainte et toute espérance? Il est bien plus vraisemblable, c'est même la seule probabilité admissible, que la crainte et l'espérance de l'avenir ont le plus souvent eu pour cause les notions que tous les hommes avaient recueillies de la révélation faite par Dieu lui-même de sa providence. La réflexion aura développé ce sentiment naturel et général qui nous porte à croire à ce dogme; ceci est plus naturel que d'attribuer l'idée de Dieu à la crainte qu'en auraient eue les hommes, qui, dans ce cas, auraient été plus empressés d'éloigner cette idée de l'existence d'un Dieu vengeur, que de la rapprocher d'eux par une fiction. Combien il est plus juste de dire, et, puisque la chose est réelle, d'avouer que ce sont les criminels qui, redoutant la vengeance de Dieu, n'ayant aucun pardon à attendre de lui, ont cherché à s'étourdir sur cette appréhension d'un Dieu qui les poursuivait sans cesse, et ont rejeté cette idée comme on repousse un odieux ennemi. C'était en effet un moyen très-commode de paralyser ses craintes, qui ne ressemblait en rien à une de ces fictions purement hypothétiques qui n'offrent absolument aucune garantie.

Ces mêmes déistes objectent 2° que le consentement unanime des hommes en matière de principes religieux a pour source l'ignorance. Des hommes, disent-ils, qui ne pouvaient se rendre compte des causes qui occasionnaient tous les prodiges de la nature, s'imaginèrent qu'ils provenaient tous d'une cause universelle, à qui ils donnèrent le nom de DIEU. Mais encore aujourd'hui on a coutume de démontrer métaphysiquement, par un argument *a posteriori*, combien ils avaient eu raison de reconnaître, à la vue de ce monde matériel, la cause immatérielle qui avait présidé à l'arrangement de l'univers. Si donc c'est à cette source que l'on a puisé ce sentiment général de Dieu et de la religion, sans doute il sera né de cette idée confuse qu'*un être est né d'un autre*, idée qui, développée, amène évidemment celle d'un être qui ne doit son existence qu'à lui seul; et aussi cette vérité est du ressort du sentiment général des hommes.

On objecte 3° que les législateurs et les souverains ont soigneusement entretenu et répandu à profusion cette idée, ce sentiment religieux, parce qu'ils y voyaient un moyen de gouverner et une excellente manière d'affermir leur domination sur les peuples qu'ils avaient soumis. Je demande, 1° : Comment auraient-ils pu se flatter de réussir à convaincre tous les peuples de la réalité de choses aussi importantes, sans autre preuve qu'une assertion futile, s'ils n'avaient pas su auparavant que déjà la nature avait gravé ce sentiment dans tous les esprits? Je demande, 2° : Pourquoi ces grands législateurs ont-ils eu tant à cœur de faire adopter par leurs sujets ces dogmes religieux? Sans doute parce qu'ils connaissaient toute l'utilité de semblables opinions, et combien leur propagation favorisait la bonne administration d'un Etat. Et pourquoi donc n'auraient-ils pas plutôt regardé comme une vérité que comme un mensonge une pensée dont ils avaient reconnu toute l'utilité et même toute la nécessité pour le bien général? Devaient-ils croire que des chimères ou des rêveries, des êtres imaginaires, seraient une plus sûre garantie du bonheur d'un Etat que la vérité elle-même? Est-ce que dans la nature il n'y a pas des choses utiles qui sont en même temps vraies? Sur quoi donc vient-on fonder cette assertion si tranchante, que les grands législateurs ont offert aux peuples des illusions qu'ils avaient eux-mêmes enfantées, qu'ils ont abusé de la simplicité des nations dans leur intérêt privé? Pourquoi ne pas plutôt croire qu'ils ont eu la sagesse de faire servir au salut de leurs concitoyens, par amour du bien public, un sentiment général que tout le monde avouait? Pourquoi calomnier injustement les souverains, lorsque l'exécution d'un pareil projet devrait au contraire leur attirer les plus grands éloges? Je demande, 3° : Puisque la discussion est ramenée maintenant à une question de fait, savoir, si la religion est une invention de la politique des législateurs qui l'ont imposée aux peuples soumis, ne faudra-t-il pas avoir recours, pour décider la question, aux monuments historiques les plus authentiques? Or les annales de toutes les nations nous apprennent que tous leurs premiers législateurs ont non-seulement commencé par inspirer à leurs sujets des principes religieux en leur donnant des lois, mais encore qu'ils se sont servis de la religion qu'ils ont trouvée établie, en feignant d'avoir reçu des révélations divines. Mais coupons court à ces assertions en portant un coup décisif. Ces mêmes jugements que l'on attribue ordinairement au sentiment général, et qui appartiennent aux règles de la morale et de la religion naturelles, sont susceptibles de démonstration aujourd'hui de la part de ceux qui connaissent la métaphysique exacte et le droit naturel : tels sont les preuves de l'existence de Dieu par l'existence de l'ordre de l'univers, l'intervention d'une providence divine dans chacune des actions des hommes, le libre arbitre, l'existence des peines et des récompenses dans une autre vie, les règles qui font discerner le bien du mal, etc. : toutes matières qu'ils ont traitées savamment. Ce n'est donc pas à l'astuce de quelques hommes, mais à l'enseignement de la nature elle-

même et à une lumière de raison suffisante qui l'éclaire plus ou moins, que l'on doit attribuer cet assentiment, cette foi spontanée, qui prend naissance dans les esprits attentifs et dociles aux inspirations de la nature. Ainsi donc tous les arguments par lesquels l'athée et le déiste combattent l'autorité du consentement unanime des hommes en matière de religion, ne sont que des assertions inconsidérées, dénuées de probabilité et de fondement.

Voyez un peu, s'il vous plaît, à quelles inconséquences les athées sont conduits par la versatilité de leur esprit : en matière de religion, ils veulent que l'on s'en tienne uniquement et pour tout à des démonstrations métaphysiques, et ils sont convaincus eux-mêmes, ils avouent qu'elles ne sont pas intelligibles pour la millième partie du genre humain ; ils savent que les philosophes eux-mêmes trouvent des difficultés insurmontables à rendre lumineuses les démonstrations des divers attributs de Dieu, et celles qui forment la base d'une religion, telles que le libre arbitre, l'immortalité de l'âme, l'éternité des peines de l'autre vie, qui parfois leur paraissent enveloppées des plus épaisses ténèbres. Le consentement unanime, considéré même isolé de toute autre démonstration, suffirait alors pour décider toutes ces questions en abrégé, et par cela même serait une règle bien plus commode, aussi bien pour le commun des hommes que pour la troupe d'élite si peu nombreuse des savants. Mais ce n'est pas là leur but; les déistes s'épuisent à affubler le consentement unanime du nom odieux de *refuge de l'ignorance.* Et pourquoi donc? Ne serait-ce pas par hasard parce qu'il favorise trop ouvertement les principes de religion, à qui ces génies indépendants ont juré une haine implacable? Quoi qu'il en soit, si le consentement unanime des hommes est sans aucune autorité en matière de religion, le combat avec les déistes est terminé, et la nécessité de la révélation est prouvée victorieusement, puisqu'il est de la plus frappante évidence que la seule démonstration de la vérité ne peut pas servir de règle à la majeure partie du genre humain, et que, de l'aveu même des déistes, il n'y a point d'autorité humaine qui puisse faire foi et loi sur cet article. Nous prendrons un tempérament plus conforme à la raison et à l'équité. Nous accorderons donc, comme on le doit, au consentement unanime des hommes, toutes les fois qu'il est appelé à décider une question, tout le respect qu'il mérite de la part de tout homme sage, lorsque les conditions de son existence ont été bien reconnues; et alors nous en ferons un moyen de reconnaître la vérité, revêtu au moins d'une certitude morale. Mais il ne s'agit plus de savoir si le consentement unanime est par lui-même un moyen de découvrir la vérité; nous lui reconnaissons, ainsi qu'à la démonstration, ce caractère et ce privilége, à chacun dans son genre : notre tâche est de décider la question de savoir si, dans l'état actuel de la société, il est plus à propos de recommander à l'immense majorité des hommes l'usage du consentement unanime que l'étude des démonstrations.

§ 40. — *Le consentement unanime offre un moyen de connaître les règles essentielles de la vraie religion, aussi peu à la portée du vulgaire et aussi insuffisant pour l'immense majorité des hommes, dans l'état actuel de la société, que le serait une démonstration.*

Pour bien sentir toute la force des arguments par lesquels nous allons appuyer cette assertion, il faut que celui même qui, dès son enfance a été imbu des dogmes du christianisme, suppose intellectuellement qu'il se trouve placé dans la position de ceux qui n'ont jamais reçu de Jésus-Christ ses divines instructions, il faut qu'il suppose n'avoir que ce sens commun, ces idées qui doivent être du ressort de l'homme en général, quand il n'a pas été éclairé par les lumières de la révélation après ces remarques préliminaires.

Démonstration. — Pour que le consentement unanime soit doué d'une autorité suffisante pour donner aux hommes une connaissance certaine de ces vérités essentielles qui constituent une religion, trois conditions sont absolument indispensables : 1° qu'ils sentent intérieurement, et qu'à l'aide de la réflexion, ils éprouvent une impulsion naturelle vers la croyance à ces raisons, quoiqu'ils ne les connaissent qu'imparfaitement, et un penchant irrésistible à les admettre, malgré l'obscurité dont elles peuvent leur paraître enveloppées ; 2° que ce sentiment favorable soit commun à tous les hommes probes et éclairés ; 3° bien plus, que l'on regarde ce sentiment comme capable par lui-même de rendre certaines les vérités qu'il nous porte à croire. Supposons maintenant que la foule des hommes, ignorant les préceptes de la philosophie, tels qu'ils ont été jusqu'à l'époque de Thalès, et tels que sont la plupart de ceux qui sont venus jusqu'à ce jour ; supposons, dis-je, que cette multitude a complétement ignoré toute cette démonstration des vérités premières, qu'elle ait été privée en outre du secours de la révélation et des documents plus élevés que Dieu lui-même leur eût fournis; supposons-les réduits aux lumières de cette raison confuse : avant tout qu'arrivera-t-il ? Le plus grand nombre, sans faire attention à cette lumière vague, reporteront sur d'autres objets leurs soins et leur esprit. Quelle sera la suite de cette insouciance ? C'est qu'entraînés par la force des mauvais exemples, endurcis par l'habitude dans les penchants dépravés qui les conduisent au crime, la plupart laisseront éteindre ce sentiment de raison si peu déterminé, et que ceux mêmes qui le possédaient au plus haut degré, finiront par le perdre. Veut-on en connaître les conséquences? On en viendra, à force de dépravation dans les mœurs, à conclure que ces vérités qui ne sont connues que d'une manière si vague, et qui proposent au génie de l'homme des croyances si importunes, ne sont en réalité que des chimères, que ce

sont des préjugés inhérents au premier âge de la vie; on inventera pour les combattre de futiles arguments, on ira jusqu'à leur trouver des contradictions apparentes, enfin, on s'en délivrera tout à fait. Voilà des malheurs qui ne sont pas sans exemple, et cependant, comment préviendrez-vous cette ruine générale? Ce sera toujours le dernier parti qu'embrasseront tous ceux qui ne sont qu'à moitié initiés à la science. En effet, tantôt dociles à l'impulsion de ce sentiment naturel, tantôt portés par leur inclination vers les crimes auxquels il s'oppose, ils examineront avec plus de soin ces vérités qui leur sont proposées avec tant de confusion, et pourvu que leur démonstration se présente hérissée de difficultés, ils trouveront bien des semi-preuves et des obstacles qui leur feront conclure que l'on doit plutôt repousser, qu'adopter de semblables propositions. Alors, le sentiment de ces vérités sera abandonné au peuple ignorant, et les plus subtils des argumentateurs, pourvu que leur cœur soit criminel, en nieront publiquement l'existence. Le vulgaire, dans son ignorance, pensera volontiers que le jugement de ces hommes est suffisant pour l'absoudre du reproche de simplicité, et, bien plus, ne pourra jamais regarder comme une voix de la nature qui se fait entendre à tous les hommes, un sentiment qu'il voit abdiquer par un si grand nombre de gens tant dans leurs doctrines que dans leur conduite. Certes il serait bien difficile, pour ne pas dire moralement impossible, lorsque la corruption du genre humain, dont tous les âges du monde ont été infectés, se propage avec une effrayante rapidité, que l'homme parvint, à l'aide seul de cette lumière si vague et si faible, à se maintenir dans le sentier de la vertu, lorsque les séductions l'environnent publiquement, en si grand nombre, et sous un aspect aussi attrayant; et cependant ce sentier est le seul qui aboutisse au bonheur de l'homme, le seul qui le conduise à la fin pour laquelle il a été créé. Donc le consentement, etc. etc.; mais abrégeons cette démonstration. Quoique le consentement unanime puisse *par lui-même* être regardé comme jugeant avec autorité des choses en général, et même apportant la certitude, dans ces premiers principes de religion, cependant, il est singulièrement exposé à être mis en oubli par l'inattention d'un grand nombre de gens à cause de son obscurité, à lutter contre les argumentations spécieuses des hommes pointilleux et subtils, à tomber dans le mépris, et à faire place ainsi à la corruption publique et générale, résultat nécessaire des mauvais exemples et des doctrines perverses qui se sont propagés. Une fois l'immoralité déchaînée (quoique les plus instruits puissent encore reconnaître l'existence et suivre l'influence de ce sentiment de la nature), il deviendra très-difficile, pour ne pas dire moralement impossible, au commun des hommes c'est-à-dire, à leur immense majorité, d'entendre la voix de ce sentiment naturel et général, lorsque tout le monde concourt à l'étouffer; ils ne pourront plus lui reconnaître cette autorité suffisante, ce droit acquis, cette force obligatoire auxquels l'obéissance est toujours due. Ainsi donc, puisqu'il est hors de doute que cette corruption morale et intellectuelle existe dans le monde depuis les siècles les plus reculés, il est évident que dans l'état actuel de la civilisation, l'autorité du consentement unanime est insuffisante pour, etc., etc.

Si l'on doutait de ce malheureux penchant humain dont nous avons soutenu l'existence dans cet argument, que l'on consulte l'expérience des siècles passés, telle que nous l'ont transmise les récits de fidèles historiens: n'est-il pas vrai que, excepté la Palestine seule, dont les habitants étaient depuis tant de siècles éclairés des lumières de la révélation divine, tout le reste de l'univers, marchant au flambeau de la raison naturelle, avait étouffé les derniers germes de religion et de moralité? N'est-il pas vrai que l'idée d'un seul Dieu véritable, telle que la raison commune naturelle l'avait inspirée, s'était complétement effacée, pour faire place dans tous les esprits à l'adoration stupide et généralement adoptée d'une innombrable quantité de faux dieux? Et quels faux dieux! Leur nombre n'était pas seulement grossi par les plus scélérats des hommes, on leur avait donné pour égaux les animaux les plus brutes. Le vice lui-même et ses plus honteux déréglements étaient l'objet d'un culte public. Ce n'étaient pas les peuplades barbares et sauvages seulement, c'étaient les nations les plus policées, celles qui s'étaient illustrées par leurs progrès dans les sciences: c'étaient des Chaldéens, des Egyptiens, des Grecs, des Romains, qui avaient adopté cette coutume; les Romains surtout, ces maîtres du monde, l'emportèrent sur tous les autres peuples, par leur penchant pour les superstitions de tout genre; il n'en était point chez les peuples vaincus, d'assez absurde pour que les Romains vainqueurs refusassent de se l'approprier et d'en composer leur religion. Qui eût pu entendre la voix de la sagesse, au milieu de cette folie générale? Qui eût pu apprécier la vertu, lorsque le crime même faisait partie intégrante du culte, qu'on le proposait comme un exemple donné par les dieux, et qu'on regardait comme un acte religieux les excès publics et dégoûtants du libertinage? C'était ainsi que l'on fêtait Bacchus, Vénus la prostituée, à Rome et dans Athènes, lorsqu'après avoir chanté avec des transports inouïs les louanges de ce dieu des ivrognes et de cette déesse des prostituées, les adeptes en venaient à souiller leurs âmes et leurs corps par de semblables excès. Ce n'était pas, au reste, le peuple seul qui était en proie à cette folie et à ce dévergondage, c'étaient les exemples des hommes les plus éclairés, c'étaient surtout leurs doctrines, et un enseignement méthodique, qui venaient à l'appui de l'immoralité, comme on a pu s'en convaincre (parag. 36). S'il arrivait par hasard qu'un homme de grand renom, un illustre savant osât élever la voix en faveur de la vérité

contre cette ivresse générale, il devait s'attendre à la mort pour prix de sa témérité, comme Socrate, ou bien, pour échapper à l'exil, il était forcé, comme Platon, de se renfermer prudemment dans le silence. Il y a plus, les discussions de ce genre n'avaient d'autre résultat, que de donner aux hommes les plus vaniteux du monde, l'occasion de s'exercer, de s'ingénier à combattre les dernières inspirations de la raison et de trouver d'innombrables arguties qui aboutissaient tantôt à nier la providence divine, tantôt à poser en principe l'irrésistible puissance de la fatalité. De là cette multitude d'écoles de scepticisme, où l'on attaquait avec les armes du doute les vérités dont on n'avait pu encore entièrement éteindre le sentiment au fond de son cœur. Grand Dieu ! dans quelle profonde obscurité cette faible lumière de la raison a-t-elle laissé pendant des siècles marcher presque toutes les nations anciennes, avant que Jésus-Christ, ce soleil divin, s'élevât pour dissiper les ténèbres. Voyons par quels arguments les déistes défendent l'autorité du témoignage des hommes, non pas tant pour son utilité dans la découverte de la vérité, que pour essayer de le faire admettre comme un motif suffisant de certitude, en matière de religion. Leurs principales objections, n'auraient pour but que de défendre le consentement unanime contre la nécessité d'une révélation divine, si elles étaient fondées, et cependant, ils sont les premiers à rejeter avec mépris ce genre de preuve. Pourquoi donc? C'est qu'une partie d'entre eux n'a pas seulement à atteindre le but que nous venons d'indiquer; c'est parce qu'on pourrait tirer de ce consentement une preuve trop irréfutable de l'immortalité de l'âme et de l'éternité des peines de l'autre vie.

1° Si la raison naturelle, disent-ils, est tellement obscure, même quand il s'agit des premiers dogmes de la religion, qu'un petit nombre d'hommes seulement en pourraient saisir les démonstrations; le genre humain, au moins en matière de religion, doit se jeter dans les bras du pyrrhonisme. Or, approuverez-vous ce parti? Je réponds : Si l'on ne peut rien apprendre qu'au moyen d'une démonstration, certes, non-seulement le pyrrhonisme, c'est-à-dire le doute perpétuel, mais encore l'ignorance la plus complète des dogmes religieux, doit être le partage de l'immense majorité des hommes : car ce ne sera pas cette même voie qu'ils suivront tous pour apprendre des choses hors de la portée de la plupart des intelligences, et qu'ils ne se croiront pas obligés d'étudier. Si donc le consentement unanime ne suffit pas pour donner au moins quelque idée de la véritable religion, c'en est fait de toute la religion, presque tous les hommes auront perdu de vue leur fin dernière, leur félicité. Or ce sentiment unanime ne laissera aucune place pour le doute, dans l'esprit des gens éclairés et habiles, lorsqu'il leur aura été bien connu, et avec toutes les garanties de certitude portées dans la deuxième note du paragraphe trente-neuf. Mais, comme toute la subtilité des déistes ne suffit pas pour qu'ils puissent s'assurer de ces garanties, pour qu'ils puissent les apprécier, comme il arrive même qu'une partie d'entre eux les rejettent avec mépris, et leur refusent tout caractère de certitude, par la même raison, et *a fortiori* les esprits vulgaires, c'est-à-dire l'immense majorité des hommes n'auront ni la capacité nécessaire, ni l'attention assez soutenue pour les saisir *au sein de la corruption publique, au milieu des progrès effrayants de l'immoralité*. C'est pourquoi, autant nous devons être impitoyables pour tous ces sages de l'antiquité, et surtout pour ceux qui de notre temps usurpent le nom de philosophes, qui, connaissant parfaitement la voix de la nature, se sont refusés à lui rendre hommage, sous prétexte qu'ils n'avaient pas de son existence une certitude métaphysique, autant devons-nous être indulgents envers cette foule de gens illettrés de tous les âges, qui déjà pouvaient à peine de temps en temps soupçonner la puissance et l'autorité de la raison naturelle, dont les hommes les plus éclairés leur apprenaient à se défier, en affectant d'en mépriser les inspirations. De ces vérités, découle évidemment la preuve de la nécessité de cet autre moyen de s'assurer de la vérité, qui était à la portée de tout le monde, et qui venait appuyer l'autorité du sentiment général, tombée dans un discrédit complet.

2° Si réellement, disent nos adversaires, la lumière naturelle est tellement en défaut, lorsqu'il faut promulguer même les principes religieux les plus indispensables à l'homme, le reproche retomberait sur Dieu lui-même, l'auteur de la nature. Quoi de plus absurde que cette supposition ? Je réponds : Je nie la conséquence. De même qu'il n'est pas dans le caractère du céleste ordonnateur de changer l'essence des choses, de même aussi il n'a pas dû rendre parfaite cette lumière naturelle tant qu'elle restait isolée, puisque par elle-même elle a été créée imparfaite. Il suffit que Dieu par une ineffable bienveillance envers ses créatures raisonnables, nous ait assez aimés pour secourir notre raison naturelle abattue, au moyen de la révélation et pour l'appuyer de toute l'autorité de ses propres instructions. Cependant l'homme a bien aussi quelques reproches à se faire pour son irréflexion, son indocilité aux enseignements de la nature, dans une affaire aussi importante; mais c'est une faute que l'on est en grand danger de commettre, une faute générale et presque inévitable, si la révélation divine ne vient pas protéger la loi naturelle.

C'est une méthode sujette à l'erreur, réplique-t-on, que de juger par les exemples et la manière de vivre d'un peuple, des connaissances plus ou moins profondes qu'il pouvait avoir en religion. Des nations assez éclairées ont sur cette matière pensé d'une façon et agi d'une autre. Parcourez toutes les histoires, et vous verrez qu'auprès des rites barbares par lesquels ils célébraient leurs fêtes religieuses, qu'auprès même du

débordement le plus effréné des mœurs, on retrouve placées les règles immuables de la probité, les principes éternels de la distinction du bien et du mal, et que toutes les consciences en étaient restées dépositaires. C'était en vain que le crime s'appuyait de l'exemple des dieux; le bon sens naturel, plus fort que tout, l'avait extirpé du cœur de l'homme. Ceux-là mêmes qui chantaient les louanges d'un Jupiter aux mœurs déréglées, exaltaient jusqu'aux nues la continence d'un Xénocrate; la chaste Lucrèce adorait Vénus, la déesse de la prostitution; l'intrépide Romain encensait l'autel de la Peur, et les adorateurs d'une divinité parricide, n'hésitaient pas à tendre la gorge au bourreau sur l'ordre de leur père. Plus puissante que les exemples mêmes des divinités, la nature faisait reconnaître son empire, et s'assurait l'obéissance de toutes les créatures raisonnables. C'est ainsi qu'un fameux déiste de notre siècle, Jean-Jacques Rousseau, dans son Emile (*édit. d'Amsterd.*, tom. II, p. 38, 1764), prouve avec plus d'élégance de style que de profondeur de raisonnement, que si les démonstrations mêmes (ce qui, d'après son système, aurait dû avoir lieu) de la plupart des devoirs, comme de la chasteté, de la justice, de la soumission à l'autorité paternelle, etc., n'avaient pas généralement surnagé au milieu de cette corruption dans laquelle croupissait le vieux polythéisme, du moins le sentiment naturel de toutes ces vertus n'avait pas un instant cessé de se faire jour. Mais ce n'est pas là la question, et toutes ces merveilles de style sont des hors-d'œuvre. Il n'est en effet personne qui ne sache et n'avoue que les *obligations imparfaites* (§ 22), c'est-à-dire les devoirs les plus communs de la vertu, sont susceptibles d'être reconnus avec certitude même par le commun des hommes, à moins qu'on ne les suppose entièrement abrutis, et que les seules lumières du bon sens suffisent pour nous apprendre que l'adultère, le vol, le mépris de ses parents, la méchanceté, sont des crimes: mais ce que l'on demande, c'est de savoir si, malgré cet avilissement, cette dégradation morale et même intellectuelle des Grecs et des Romains, la voix de la nature se fit entendre à eux d'une manière assez éclatante pour leur faire connaître même les *obligations parfaites*. En d'autres termes, ont-ils eu des notions certaines de ces dogmes essentiels de la religion qui regardent la providence de Dieu, les peines et les récompenses de l'autre vie, le libre arbitre, l'immortalité, etc., dogmes dont il faut avoir acquis la certitude pour parvenir à la connaissance des obligations parfaites relatives aux devoirs qui se rattachent aux vertus de cette espèce? C'était bien en vain que la nature leur apprenait à distinguer le bien du mal, à connaître ce qu'il fallait faire ou ne pas faire pour vivre en gens honnêtes, si en même temps elle n'apportait pas des motifs assez puissants pour les forcer à conformer leurs actions aux *enseignements premiers éloignés* (§ 24) qu'elle leur avait donnés. J'accorderai même largement à mon adversaire que ces infortunés n'ont même pas été privés de la connaissance de ces dogmes premiers; mais que cette notion était obscure! Comment aurait-elle pu résister à tant d'exemples, à tant de doctrines qui finissaient par la détruire entièrement? Cette multitude d'exemples de dépravation, fournis par les personnages les plus distingués, ces désordres publics, dont l'impunité semblait défier les lois mêmes qui les avaient défendus, cette licence qui venaient appuyer de tout le poids de leur autorité, tous ces grands génies dont les sentiments et les leçons étaient erronés au sujet de la providence de Dieu, du libre arbitre, etc., tous ces encouragements réunis n'étaient-ils pas pour le vulgaire un écueil dangereux et presque inévitable pour des esprits de cette trempe; et à moins qu'une autorité plus imposante, et d'un ordre plus élevé ne vînt les contenir, à moins qu'elle ne les rappelât à la docilité qu'ils devaient en tout montrer à la voix de la nature, était-il possible que les hommes ne fussent pas entraînés dans l'abîme où les emportaient, et la foule des hommes de tout âge et de toute condition, et les propres impulsions d'une nature dépravée?

4° On peut, *dit-on*, suppléer au défaut de la lumière naturelle commune, et y remédier par la contemplation du ciel et des astres, par l'étude de la philosophie, par une bonne éducation; ce sont là des moyens de nourrir et de faire fructifier ces germes précieux. Le remède est donc suffisant. Réponse: Le déiste qui se livre à de semblables assertions connaît donc bien mal le caractère habituel du commun des hommes; il ira donc enseigner au Caffre, au Lapon, à réfléchir en même temps sur l'astronomie, sur les travaux du ver à soie, et à en tirer des conclusions en faveur des dogmes religieux. Ne nous arrêtons pas à de pareilles plaisanteries. Les méditations de ce genre font éprouver aux hommes ignorants le même sentiment de fatigue qu'éprouverait un homme de lettres à traîner la charrue; bien plus, il est prouvé par l'expérience que l'étude des astres conduit à l'idolâtrie, dont elle a été une des sources. Quel rapport voulez-vous qu'un homme complètement ignorant aille établir entre la vue des astres et les idées de providence divine, de libre arbitre, d'immortalité de l'âme? Pensez-vous avoir trouvé un remède dans la philosophie? Prenez-vous l'ancienne ou la nouvelle? L'ancienne? les merveilleux résultats que nous avons signalés comme lui appartenant, au paragraphe trente-six, sont un singulier argument en faveur des déistes! La nouvelle? pensez-vous donc qu'il a fallu que tout le genre humain attendît jusqu'à ce jour sa tardive lumière et sa naissance, pour apprendre enfin par quel sentier il doit marcher au vrai bonheur? Et d'ailleurs, croyez-vous qu'elle est à la portée des esprits médiocres? Sera-ce au vulgaire que vous donnerez à approfondir les démonstrations de la théologie naturelle? Quant à l'introduction d'un meilleur système d'éducation, il faudra, pour la rendre possible, que l'on

suppose d'abord les parents eux-mêmes philosophes : autrement le mal de l'ignorance, comme il est arrivé de tout temps, depuis le commencement du monde, n'aura pas de remède, et passera de père en fils. Je crains même encore que bien peu de parents et d'enfants de notre époque s'accommodent de cette éducation philosophique ; que l'on se souvienne bien que, quatre siècles avant les apôtres de Jésus-Christ (ces hommes qui n'avaient reçu aucune éducation, complétement illettrés), le monde entier fut abandonné aux enseignements des philosophes, qui tenaient le sceptre de l'éducation ; et cependant nous ne voyons pas un seul exemple d'un homme renonçant à une vie licencieuse, abjurant les superstitions de ses aïeux. Certes, sous ce rapport, si je ne me trompe, ils sont restés bien au-dessous de ces pauvres pêcheurs qui annonçaient cependant à leur auditoire une révélation divine.

ARTICLE IV.

Si l'autorité du témoignage des hommes est un moyen certain de juger en matière de religion, et s'il est à la portée du commun des hommes.

§ 41. — La *foi* est l'assentiment que nous donnons au témoignage d'un autre, à cause de l'autorité de celui qui rend le témoignage : elle est *historique*, si l'on témoigne simplement de la vérité de certains faits ; *dogmatique*, si elle a rapport à des dogmes, à des vérités générales ou abstraites, comme on dit. On fait aussi consister *l'autorité du témoin historique* dans la *connaissance* certaine de faits dont les hommes se rendent compte au moyen de leurs sens, et l'*autorité du témoin dogmatique* dans la science des dogmes ; l'une et l'autre de ces autorités ont pour base la véracité du témoin, et sa ferme volonté de rendre hommage à la vérité.

§ 42. — I. *La première chose dont on doit moralement être sûr en matière d'autorité de témoins*, c'est-à-dire quand il faut recourir à leurs lumières et à leur véracité, *c'est du degré de confiance que l'on peut prudemment accorder à leur témoignage.*

II. *Si des témoignages qui ne sont pas uniformes sur un même fait ou sur un même dogme, viennent à se combattre mutuellement, et que l'autorité d'un témoin n'ait rien qui l'appuie plus que l'autorité de l'autre, il n'y a pas lieu à leur accorder une confiance entière, et l'on ne peut admettre le fait que comme douteux et plausible tout au plus.*

§ 43. — *Il est ordinairement bien plus facile de s'assurer de l'autorité d'un témoignage historique que de celle d'un témoignage dogmatique.* Quoique nous ayons les mêmes moyens pour connaître la sincérité de l'un et de l'autre témoin, et les mêmes difficultés pour parvenir à cette preuve, cependant, en ce qui concerne la *connaissance* des faits par le témoin historique, rien de plus facile que de faire constater par les sens mêmes des autres témoins s'il a véritablement assisté lui-même à l'événement ou non : pendant qu'au contraire, en ce qui concerne la science du dogme, l'homme qui l'ignore entièrement ne peut trouver de raison de l'adopter, ni dans les démonstrations, ni dans l'expérience, ni dans l'autorité d'un autre témoin, puisque ce second témoignage est inadmissible, en ce sens, que, sa valeur dépendant de l'érudition du second témoin, il ne peut être apprécié par celui qui n'est pas érudit.

Il est bon de faire remarquer que la question ne consiste pas à savoir si le témoignage humain ne peut conduire à la découverte de la vérité d'une manière satisfaisante, en aucun cas ; soit par lui-même et absolument, soit par accident et dans des circonstances particulières. Tout homme de bon sens, en effet, conçoit parfaitement que la croyance est due à l'assertion même d'un ignorant, sur les faits et sur les dogmes, pourvu que cet homme soit doué d'une grande sagesse ; dès lors que ces faits et ces dogmes, nullement contredits par une foule de gens éclairés, se trouvent attestés par la probité suffisante et par les lumières de gens dont le témoignage est parfaitement unanime. Mais ici, la véritable question consiste précisément à savoir si, dans l'état actuel de la société, au milieu d'une telle diversité de sens et de témoignages, tant des philosophes que des autres, au sujet de ces principes premiers et généraux de la religion, l'autorité du témoignage peut être universellement reçue comme un moyen d'acquérir la certitude et de distinguer les caractères de la vraie religion, au moins pour l'usage du peuple ignorant et illettré, des femmes, etc., enfin de manière que *l'on soit réellement et consciencieusement obligé de l'adopter en tout temps.*

§ 44. — *L'autorité du témoignage des hommes ne peut en aucune manière servir immédiatement de preuves à des dogmes de la véritable religion, même pour le commun des hommes ignorants.* — DÉMONSTRATION. Nous avons constaté (§ 36 *et* 40, *not.* 1) quelle différence et quelle opposition d'opinions s'est élevée entre les diverses nations et les diverses provinces, entre les gens éclairés et savants de la même province, parfois de la même ville, au sujet de ces principes généraux et fondamentaux de la religion. Il y a plus, le peuple même ne cesse de répéter, parce qu'il l'a mille fois entendu, cet adage prétendu des athées (§ 40, *en note*) : La religion ne doit son origine qu'à la pusillanimité des hommes, à leur ignorance et à la politique des gouvernants. Ajoutez à cela les doutes des déistes sur l'intervention de la Providence dans les affaires particulières des hommes, sur l'immortalité de l'âme humaine, sur l'éternité des supplices, dogmes dont ils ont nié soit la vérité absolue, soit la certitude. Il serait même complétement impossible que les hommes n'agissent pas ainsi : la preuve en est dans cette organisation du cerveau si différemment disposé dans chaque individu, qu'il n'est pas possible que tous les hommes aient sur la même matière les mêmes idées et le même jugement, au point, que où certains trouvent la certitude, d'autres

ne voient tout au plus que la probabilité. Eh bien, lorsque des témoins dogmatiques, justement renommés en tous lieux pour leur subtilité et leur science, opposent ainsi autorité à autorité, où le peuple prendra-t-il enfin, dans son ignorance, des raisons pour se décider? Il est donc indispensable, comme je l'ai dit (*Coroll., II, parag. cité*), que l'on ne se prononce d'un côté ou de l'autre que d'une manière douteuse, en adoptant son opinion comme probable seulement, et que l'esprit reste en suspens, et ce ne sera pas cette incertitude et cette contrariété d'opinion qui pourra en aucune manière servir de moyen pour reconnaître la vérité.

Nous avons vu pourquoi déjà nous avions repoussé l'autorité du consentement unanime, dont toute la force réside réellement dans l'autorité et le consentement des hommes, et pourquoi nous lui avons ôté la faculté de servir de preuve dans notre démonstration; nous avons pensé que dans l'état actuel de la société, pervertie en général dans ses mœurs et dans ses doctrines, l'existence de ce sentiment ne pourrait être constatée d'une manière suffisante par le commun des hommes.

L'autorité du témoignage purement humain considéré comme raison de décider sur une vérité, est encore repoussée avec plus de force par les argumentateurs et les savants que par nous. En effet, confiants dans leur génie, ils commencent par rechercher les raisons suffisantes des dogmes, et après un examen attentif, s'ils ne les trouvent pas solidement appuyés, ils jugent d'après leur plus ou moins d'importance, de la confiance plus ou moins grande que méritent ceux qui affirment des dogmes absolument identiques. Voilà pourquoi seulement les déistes, raisonneurs extraordinairement subtils, non-seulement ôtent en matière de religion toute autorité de décider à l'autorité humaine (*V. Emile, édit. citée, t. III, pag.* 78 *et* 79), mais encore accusent le sens commun d'être l'asile de l'ignorance. Mais ici, comme ailleurs, l'erreur dans laquelle tombent nos adversaires est grossière : en effet, ils confondent ensemble les *faits particuliers*, qui certes sont du domaine des sens de l'homme, avec les *dogmes généraux;* et comme ils prétendent avec raison que dans l'approbation des dogmes, la seule autorité humaine ne peut généralement être admise comme base, ils se servent de cette arme contre la religion chrétienne, dont ils attaquent les faits comme controuvés; ils méprisent audacieusement l'autorité des apôtres de Jésus-Christ, lorsqu'ils rapportent les simples faits sensibles dont ils ont été les témoins; ils regardent comme purement humaine l'autorité de l'Eglise constituée par le Christ, lorsqu'elle propose les dogmes que lui a révélés son fondateur; lorsque en réalité il est constant, d'après les promesses de Jésus-Christ, qu'elle participe à l'infaillibilité de Dieu lui-même. C'est le lieu, le moment et l'occasion d'observer de plus près l'orgueil excessif des déistes. Eux-mêmes, avouant que Jésus-Christ est au moins un homme dont la sagesse et les lumières ont laissé bien loin tous les philosophes de ce monde, convaincus de la sagesse inouïe qui règne dans la doctrine et les lois qu'il a proposées, ne pouvaient le repousser entièrement; ils ne le font même pas ordinairement, mais ils rejettent son autorité au sujet de certains dogmes qu'il a donnés comme dignes de foi. La raison qu'ils en donnent, est que leur sublimité échappe à la perspicacité du raisonnement: et cependant, le Christ a prouvé d'une manière admirable toute sa sagesse divine, au moyen de prodiges étonnants et dont nous n'avions jusqu'alors eu aucun exemple. Ces mêmes philosophes viennent gravement interposer leur autorité quand il s'agit de croire les dogmes de la religion naturelle, et quoique cette autorité n'ait absolument rien de surhumain, ils prétendent l'imposer à tout ce qui n'est pas philosophe, comme une règle dont on ne peut suspecter la certitude, quoique cependant ils aient à peine assez de pénétration pour donner une démonstration évidente de ces premiers principes de la religion naturelle, en s'appuyant de preuves suffisantes, et qu'ils ne donnent aucun indice pour reconnaître sûrement cette autorité dont ils se prétendent dépositaires. A cet égard, ils n'ont rien à reprocher à tous les sectaires, qu'ils accusent tant de fois ailleurs d'avoir rompu l'unité de doctrine et d'en avoir abjuré les conséquences. En effet, en rejetant l'autorité vraiment divine de l'Eglise catholique et lui ôtant le droit d'expliquer les paroles et la doctrine de Jésus-Christ, ils viennent avec une incroyable effronterie prescrire pour règle unique au peuple ignorant leur propre autorité, autorité tout humaine, et conséquemment sujette à l'erreur, et décident ainsi non-seulement des faits, mais encore des dogmes que l'on a dû attester. Ici nous ferons remarquer que cette observation est tellement importante, qu'elle résume à elle seule, comme dans un cadre abrégé, toute la différence qui existe entre la religion catholique et les systèmes des sectaires (ou protestants) quels qu'ils soient, auxquels il faut joindre ceux des déistes, différence qu'il est utile de faire ressortir. Les catholiques ne reconnaissent et ne vénèrent aucune autre autorité que l'autorité divine quand il s'agit de croyance dogmatique; cette autorité est en partie celle de Jésus-Christ, en partie celle qu'il a donnée à son Eglise; quand il s'agit de croire aux actes mêmes de leur souverain Maître, actes par lesquels il a prouvé son autorité divine et celle dont il a revêtu à perpétuité les apôtres et son Eglise, alors les catholiques pensent pouvoir en toute sûreté, avec toute la certitude dont un homme est capable, s'en tenir aux témoignages des apôtres, témoins oculaires, dont rien n'engage à suspecter la véracité, et qui ont depuis été confirmés par de nouveaux prodiges Les déistes, au contraire, rejettent entièrement le témoignage des apôtres; les sectaires repoussent au moins ceux où l'autorité donnée à l'Eglise par

Jésus-Christ est annoncée et attestée en termes formels, et les uns et les autres se présentent comme témoins dogmatiques et juges infaillibles aux yeux du peuple et des ignorants. Les déistes se chargent de décider tout ce que la raison démonstrative enseigne sur les dogmes premiers et généraux, ainsi que sur les fondements de la religion ; les sectaires interprètent le sens naturel des paroles de Jésus-Christ et raisonnent les mystères qu'il a révélés. Eh ! quel homme sage ne s'écriera pas avec indignation : Chassez-moi ces témoins dogmatiques purement humains, en contradiction les uns avec les autres, qui ne savent quelquefois pas s'ils se trompent, mais qui savent souvent qu'ils trompent les autres ! Que l'autorité du témoignage soit valable tandis qu'il s'agit de constater des faits, c'est une proposition que comprennent parfaitement ceux qui jouissent de l'usage de leurs yeux et de leurs oreilles. Qui nous empêcherait donc de croire avant tout aux récits des apôtres, témoins historiques, et qui dans cette occasion, comme lorsqu'ils révélaient des dogmes qu'ils avaient reçus de Jésus-Christ, comme lorsqu'ils attestaient les promesses qu'il avait faites à son Eglise, de rendre infaillible son autorité, apportaient des miracles à l'appui de leur témoignage ?

§ 45. — *Cependant, l'autorité du témoignage des hommes, lorsque l'on peut constater l'intention des témoins de dire la vérité, est un moyen facile et parfaitement suffisant de connaître la vérité, lorsqu'il s'agit de s'assurer des faits qui tombent sous les sens.* — DEMONSTRATION. La perception par le moyen des sens n'exigeant aucun travail, et demandant une attention assez médiocre pour devenir complète ; en outre, les organes des sens étant entièrement semblables et distribués à chacun d'une manière uniforme, il en résulte qu'en fait de témoignage oculaire et auriculaire, il n'y a point à craindre que l'on apporte sur un fait sensible, que l'on a bien vu et bien entendu, cette diversité d'opinions que l'on remarque dans le témoignage dogmatique, et qui est due à l'inégalité des esprits. L'on sait en outre qu'il est plus facile de distinguer dans les discussions de faits que dans les discussions de dogmes, quels sont les témoins qui ont ou qui n'ont pas une connaissance suffisante de ce qu'ils avancent (*Parag. précéd.*). C'est pourquoi, pourvu que l'on constate la sincérité des témoins, leur autorité fournira à tout le monde un moyen également facile et digne de confiance, pour reconnaître la vérité.

ARTICLE V.

Si une révélation divine est nécessaire pour que tous les hommes en général puissent acquérir une connaissance suffisante d'une religion véritable quelconque.

§ 46. — On appelle *moyen nécessaire* d'atteindre une fin, cette raison de la réalisation d'une fin, telle que sans elle cette fin ne peut être atteinte. Les moyens sont nécessaires de trois manières : métaphysiquement, physiquement et moralement. Un moyen est *métaphysiquement nécessaire*, lorsqu'il est la raison de la réalisation de la fin tellement indispensable, que sans lui, tout tout autre moyen n'atteindrait pas le même but. Un moyen est *physiquement nécessaire*, lorsqu'il est la raison créée de la réalisation de la fin, et si spécialement sa raison, qu'il n'en existe de fait aucune autre suffisante, prochaine ou éloignée dans toutes les forces créées, qui puisse être distincte de cette raison. Enfin, on appelle *moyen moralement nécessaire*, cette raison suffisante d'une fin sans laquelle, il est vrai, il existerait encore une autre raison suffisante dans les seules forces créées pour atteindre cette fin ; mais cette autre raison aurait à surmonter tant d'obstacles, à vaincre tant de difficultés, qu'en réalité on pourrait rarement espérer d'atteindre par ce moyen la fin qu'on se propose.

Ainsi, dans l'homme, la connaissance de l'objet désiré est MÉTAPHYSIQUEMENT *nécessaire* pour que l'amour ait lieu, et c'est dans ce sens que nous avons dit (§ 28) que, pour parvenir au bonheur, il est d'une nécessité absolue que l'homme ait quelque notion de la vraie religion. Un mouvement est *physiquement nécessaire* pour qu'un homme se transporte d'un lieu à un autre. L'éducation et l'instruction sont *moralement nécessaires* pour apprendre la plupart des sciences et des arts, quoique quelques hommes exceptionnels en aient inventé sans le secours de l'instruction.

§ 47. — On appelle *révélation* de Dieu, la connaissance que Dieu donne à l'homme, d'une vérité quelconque, et cela sans employer les ressources et les moyens de connaissance qui sont à la portée du vulgaire. La révélation est *intérieure*, si Dieu agit immédiatement sur l'intelligence humaine sans aucun signe extérieur ; elle est *extérieure*, si elle se manifeste par des signes sensibles.

§ 48. — *Pour que les hommes en général, ou du moins l'immense majorité des hommes, puissent acquérir une connaissance suffisante (§ 29) de la véritable religion, dans l'état actuel de l'humanité, il est moralement nécessaire que l'on ait recours à quelque révélation de Dieu.* — DÉMONST. Des six moyens de connaître la vérité qui résument toute la puissance intellectuelle de l'homme, il y en a trois, savoir la perception extérieure, le sens intime et l'autorité des hommes, qui ne peuvent évidemment, comme nous l'avons démontré (§§ 32, 33 et 44), fournir à tout le monde en général une connaissance suffisante de la véritable religion. Quant à la voie de démonstration raisonnée, quoiqu'il ait pu arriver que quelques hommes, après tant de siècles de recherches dont ils ont profité, et malgré les obstacles presque insurmontables au vulgaire qu'ils ont renversés, soient parvenus à y marcher librement, ce privilége, comme nous l'avons démontré (§ 36), ne s'étend qu'à un petit nombre d'hommes. Le consentement unanime est sujet aux mêmes inconvénients (§ 40), comme nous l'avons prouvé. Il ne reste donc, parmi toutes les

forces de l'intelligence humaine, aucun moyen créé d'acquérir généralement et pour tout le monde la connaissance suffisante de la véritable religion, aucune manière d'y parvenir qui ne donne lieu à de graves inconvénients : la dernière source de connaissances, c'est-à-dire, l'autorité de Dieu, sa révélation, est donc moralement nécessaire, etc. (§ 31.) — Autre démonst. Evidemment il y a eu des hommes qui furent les premiers : l'histoire et la raison s'accordent à faire naître de deux premières créatures toute la race humaine, tant celle qui a existé, que celle qui existe encore. Je vous donne le choix, supposez ces deux individus au moment où Dieu les créa: ou il les créa à l'état d'enfance, ou il les créa à l'état d'âge mûr. Où auront-ils puisé pour eux et pour leur postérité, pendant les premiers siècles, une connaissance suffisante de la véritable religion? Auront-ils eu recours à la démonstration raisonnée, et seront-ils parvenus de prime abord à cette hauteur, à cette subtilité qui deviennent encore à peine l'apanage de quelques hommes supérieurs, lorsque tant d'arts ont été inventés, lorsque l'on a le secours d'un enseignement si perfectionné? On le voit donc, ce moyen de connaître n'est pas adapté à l'état de pure nature de l'homme. Auront-ils appris la religion du sens commun naturel? Mais ce sens commun naturel ne tire sa force et son énergie, ainsi que son caractère de règle de vérité que du concours nombreux des hommes, de leur accord parfait et uniforme pendant plusieurs siècles. En outre, l'ignorance de l'écriture, inventée si tard, a dû longtemps interrompre les communications entre les hommes, surtout en ce qui concerne l'enseignement. Et ces besoins sans nombre, dont la foule occupait toute l'activité de chaque homme en particulier, dans cet état de dénûment primitif, lorsque les professions n'étaient pas encore inventées, lorsque la société civile n'était pas encore constituée, pensez-vous qu'ils ont laissé beaucoup de loisir à ces hommes, qu'ils leur aient permis de diriger tous leurs soins et toute leur attention vers la religion, si vous ne leur supposez pas auparavant une révélation qui la leur ait communiquée. Supposé donc que Dieu lui-même n'ait pas donné aux hommes dès ce temps-là une révélation de la véritable religion, pensez-vous qu'il fût moralement possible, au moins pendant plusieurs siècles, que cette connaissance pût être acquise par eux? Il est au contraire bien avéré par toutes les histoires des nations barbares que l'on n'a souvent rencontré chez elles que des notions fort obscures sur le vrai Dieu, et sans presque aucun rapport avec les vérités premières de la religion. Il est de la dernière évidence que le fait confirmé à cet égard par toutes les histoires des nations (si nous en exceptons toutefois le peuple d'Israël), devait nécessairement avoir lieu dans l'hypothèse d'absence de toute révélation divine; je veux dire que les hommes auraient eu tout le loisir de se livrer aux excès qu'une affreuse barbarie devait produire dans les mœurs et à toute la corruption du sens naturel dépravé, avant que celui-ci eût pu réussir à faire entendre librement sa voix. Comment pourrez-vous donc encore, ô déiste, avec tout votre esprit, prétendre que tout le genre humain a pu parvenir comme vous y êtes parvenu vous-même, à la connaissance suffisante de la véritable religion, par le seul secours de la démonstration, ou même, comme vous l'assurez, à l'aide seulement du sens commun?

Il se trouve même des hommes qui prétendent que sans une révélation première, il est douteux que l'esprit humain ait pu même penser à étudier avec quelque attention ces vérités religieuses si éloignées de ses sentiments. Supposons cependant cette possibilité: quel sera le résultat des efforts qu'aura exigés cette étude? On peut certainement l'apprécier, je pense, par le résultat qu'ont obtenu jusqu'à ce jour les profondes études et les recherches immenses de tous les philosophes : des anciens, privés des lumières de la révélation; des nouveaux, qui s'en privent eux-mêmes. Nous nous sommes assez étendus sur les rêveries des anciens philosophes (§§ 36 et 40, dans les notes). Mais nos modernes antagonistes de la révélation ont-ils sur la religion des idées beaucoup plus saines? Vous en trouverez qui, tout enorgueillis de l'opinion qu'ils ont, que toutes les sciences leur sont connues, doutent systématiquement de tout, et qui voudraient pouvoir même étouffer la lumière de l'évidence. Ceux-là ne connaissent pas d'autre Dieu que la nature. Ceux-là nous en font un à leur manière, et lui refusent la providence, la bonté, la justice, la science et la liberté. D'autres confondent ensemble les idées de Dieu et des choses naturelles, et portent l'égarement de leur esprit original bien au delà des inconséquences admises par les anciens philosophes. En effet, une partie des philosophes anciens ont su distinguer l'âme de la matière corporelle; les matérialistes, au contraire, confondent l'âme avec le corps dans leurs fonctions et leur attribuent une destinée commune. Aussi, quelles exécrables et dégoûtantes conséquences ne tirent-ils pas de ce principe! Ils approuvent tous ces appétits désordonnés des sens, toutes ces aberrations de l'esprit qui contrarient et renversent tous les conseils de la raison et accordent à ces anomalies une entière déférence. Ils admettent en principe que tout homme est naturellement bon, et qu'il est tel qu'il doit être, tandis que tous les philosophes anciens ont connu, par les seules lumières de la raison naturelle, la nécessité d'établir les lois d'une philosophie qui aidant en cela la raison, fût capable de retenir le dévergondage de cette corruption naturelle, et de faire rentrer dans l'ordre les appétits déréglés des sens. Nos philosophes réduisent les moyens de discerner le bien du mal à celui-ci : *Ne faites rien qui soit préjudiciable aux autres hommes et qui leur porte dommage: tout ce que vous ferez en respectant ce droit, est bon, ou du moins ne peut être mauvais.* De là vient que dans leurs écrits ils rédui

sent toutes leurs déclamations à des imprécations contre l'adultère, et leur silence sur les autres vices est une marque assez plausible que tout ce qui ne porte pas atteinte aux droits conjugaux, est, sinon innocent, du moins pardonnable : comme si la nature ne s'opposait pas de tout son pouvoir à ce que l'on méconnaisse les droits de l'âme, qui doit exercer sur le corps un empire absolu, et dont la raison doit mettre un frein aux désirs déréglés qu'elle pourrait enfanter. Si, pour les satisfaire, il faut encore compromettre l'intérêt d'un tiers, il y a évidemment une augmentation énorme de culpabilité ; mais en tout cas, et indépendamment de cette circonstance, ces désirs, ces passions par eux-mêmes sont deshonnêtes, parce qu'ils tendent à renverser l'ordre qui régit également et le corps et l'âme. La raison en effet ordonne à l'une de commander, à l'autre d'obéir. Donc, toutes les fois que l'âme s'abaisse jusqu'à donner au corps le droit de commander, lorsque au lieu d'être dominatrice elle se résigne au rôle d'esclave, elle descend de son rang, et en s'avilissant viole les règles de la loi naturelle. J'avoue que parmi les déistes de nos jours, il se trouve des hommes qui ont des sentiments et qui professent des doctrines plus saines sur la morale générale, que tous ceux dont nous venons de parler et que les philosophes anciens eux-mêmes; mais nous avons déjà démontré de quelle ingratitude ils se rendaient coupables (§ 36, note 2), en attribuant aux seules lumières de leur raison les connaissances qu'ils ont acquises, lorsque c'est en effet à la révélation qu'ils doivent les idées qui les mettent au-dessus des anciens philosophes. Voyez, je vous en prie, Tertullien dans son *Apologét.*, chap. 47. Sans elle en effet, comment auraient-ils donné à leurs jugements un point d'appui sur lequel ils eussent pu compter? Au milieu de tant d'opinions énigmatiques, de tant de sophismes captieux qui se prêtent à des idées diamétralement opposées, au milieu de tous ces obstacles insurmontables, ne devaient-ils pas au contraire marcher d'un pas chancelant? leur esprit ne devait-il pas après être resté longtemps en suspens tantôt incliner vers un parti, tantôt vers un autre? par exemple, quand il s'agit de faire accorder l'immensité de Dieu avec sa simplicité, son immutabilité avec la liberté, son éternité avec la nouveauté de ses ouvrages, sa prescience avec le libre arbitre de l'homme, sa bonté avec les maux naturels et ceux contre lesquels nous luttons chaque jour, sa sainteté avec l'existence du crime, qui inonde l'univers entier, sa justice enfin avec l'état présent et l'état à venir de l'homme? Que d'arguments s'élèvent contre la création de l'homme ! Que d'attaques l'immortalité de l'âme humaine n'a-t-elle pas à subir? Ajoutez à tout cela la violence des mouvements dépravés de l'âme aussi ennemie de toute soumission, aussi obstinée contre la vérité qui l'importune, aussi ingénieuse à trouver des excuses à ses fautes. Pourrions-nous faire face à tant d'ennemis, pourrions-nous opposer une victorieuse résistance en tout temps, si nous n'avions pour nous défendre que le secours et le faible retranchement de notre propre raison? Voyons maintenant quels sont les arguments par lesquels les déistes combattent la nécessité d'une révélation divine.

§ 49. — Première objection. De ce malheureux préjugé, que sans l'intervention de Dieu ou des dieux, c'est-à-dire sans la révélation, rien ne peut en matière de religion donner aux hommes des règles de conduite assez certaines, sont sorties des superstitions de tout genre, à l'aide desquelles quiconque s'est établi comme inventeur de nouvelles lois, de cérémonies nouvelles, en a tellement imposé aux habitants de tous les pays, que ces infortunés, abjurant toute inspiration raisonnable, ont adopté pour religion, embrassé comme venant du ciel, des rites ordinairement ridicules et souvent même dégoûtants : c'est donc à bon droit que nous pouvons appeler mauvais l'arbre qui porte de tels fruits. — *Je réponds en niant l'assertion de la majeure.* La véritable faute de ce préjugé, n'a jamais été le désir que ces législateurs avaient d'en imposer aux hommes, mais bien leur ambition démesurée, qui les portait à chercher tous les moyens d'inspirer aux hommes une aveugle soumission à leurs volontés. Après avoir pris la ferme résolution de s'asservir leurs semblables, jugeant que nulle *autorité*, nul pouvoir *humain* ne pourrait leur soumettre en même temps l'esprit et le corps des hommes auxquels ils s'adressaient, ils mirent en avant l'autorité du ciel; bien plus, comprenant fort bien que le raisonnement et le sens commun n'avaient pas sur leur esprit même une influence bien puissante, que leur autorité serait encore bien moins sensible pour les peuples qu'ils désiraient subjuguer, et ne pourrait servir à faire reconnaître leurs mensonges, ils n'ont pas eu beaucoup d'obstacles à vaincre pour parvenir à faire accepter par leurs sujets les supercheries et les fables même les plus opposées au bon sens, pour des cérémonies imposées par l'autorité des dieux eux-mêmes.

Mais dans tout cela je ne vois rien qui implique la nécessité de renverser le dogme de la révélation; bien plus, elle reçoit même une nouvelle force de cet argument, puisqu'il devient évident que l'esprit humain est la dupe de toutes les supercheries, est exposé au joug des impostures les plus grossières, tandis qu'il n'a pour défense que la raison naturelle, à moins qu'il n'obtienne la protection plus élevée et les enseignements plus directs de la Divinité.

§ 50. — Deuxième objection. Le préjugé de la révélation n'a pas rendu les hommes meilleurs; les chrétiens n'ont donné que trop d'exemples des crimes les plus hideux, etc. La révélation ne nous est donc pas plus utile que le sentiment de la nature ne l'était aux païens, et l'insuffisance de ce dernier ne doit pas faire inférer la nécessité de la révélation. — *Je réponds en distin-*

guant : Si vous voulez parler des révélations mensongères et supposées, nous sommes d'accord; mais si vous voulez parler de la révélation chrétienne, que je démontrerai ailleurs avoir été la seule véritable, la seule authentique, je nie votre argument. On peut voir dans l'*Apologie* de Tertullien, chap. 46, quelles nombreuses différences existaient entre les chrétiens et les anciens philosophes. Mais, si les déistes ont encore quelque confiance dans toutes les histoires, qu'ils comparent avec nous les temps qui ont précédé Jésus-Christ avec les temps qui ont suivi sa venue. Quel autre moyen fut plus efficace et plus général pour adoucir et corriger la férocité de l'antique univers, que la religion chrétienne? Qui a renversé les démons et les idoles des autels qu'ils occupaient? La religion chrétienne. Qui a fait disparaître le polythéisme, cette absurdité générale de presque toute la terre? La religion chrétienne. Qui est parvenu à faire abolir ces sacrifices barbares, ces combats de gladiateurs, cette effusion infâme du sang humain? Qui a ôté toute confiance à ces faux oracles des démons, à ces aruspices, à ces sortiléges, à ces superstitions de tout genre, qui autrefois étaient si généralement adoptés? Qui, si ce n'est le nom et l'Evangile du Christ répandus sur toute la terre et parmi toutes les nations par des hommes plus probes que savants? C'est la religion chrétienne qui a guéri la corruption morale des hommes, qui a généralement arraché les hommes au joug d'un cruel esclavage, qui a resserré les nœuds sociaux entre les habitants des deux mondes, qui a rendu la sécurité à leurs relations commerciales, qui a ramené les dispositions d'un régime sanguinaire aux lois de l'humanité; c'est elle qui a répandu une lumière éclatante et nouvelle sur les devoirs moraux et généraux, pour éclairer les personnes de tout âge, de tout sexe, de toute condition, et qui a tellement proportionné ses instructions à la capacité même des esprits les moins éclairés et les moins mûrs, qu'un enfant de dix ans apprend au milieu des chrétiens à comprendre et à expliquer avec plus de certitude et de justesse les attributs de la Divinité et les devoirs généraux des hommes, que ne l'eût pu faire le philosophe le plus renommé de toute l'antiquité. En un mot, tous les philosophes réunis n'ont pas pu convertir un seul idolâtre, et douze pêcheurs ignorants, prêchant l'autorité d'une révélation divine, et appuyant par des miracles leur assertion, ont changé et amélioré la face de presque tout l'univers. Si aujourd'hui, que l'idolâtrie est éteinte, nous ne saisissons pas toute la différence qu'il y avait entre les chrétiens et les païens, cette différence était cependant sensible autrefois, dans les premiers siècles de l'Eglise. Consultez à ce sujet Origène contre Celse, sect. III, cité par Fleury, t. II, liv. VII, § 18; et ce n'est certes pas à la religion chrétienne que l'on doit s'en prendre, car elle a donné une sanction bien suffisante aux préceptes moraux dont elle fait une loi, dans cette éternité de récompenses ou de peines, que la raison seule ne promulgue que dans des termes trop obscurs. Si, lorsqu'un flambeau aussi vif vient éclairer l'intelligence des chrétiens, ils n'ont encore pu remédier entièrement aux égarements de leur volonté, s'ils ont commis des crimes directement opposés à leurs croyances, il faut l'attribuer aux abus du *libre arbitre*, dont aucune religion ne peut nous ravir l'usage; et nous devons en même temps remarquer combien les crimes auraient été plus nombreux et plus affreux dans tous les temps parmi les hommes, si la révélation judaïque et la révélation chrétienne ne les eussent épouvantés par l'appréhension terrible d'un éternel malheur.

§ 51. — Troisième objection. La révélation n'est certes pas prouvée d'une manière plus positive que le sentiment général et naturel, puisque une moitié au moins des hommes les combattent l'un et l'autre par leurs doctrines et par leurs actions. Donc, si, comme vous vous êtes efforcé de le prouver § 40, le sens commun ne suffit pas pour faire connaître la vérité d'une religion, la révélation n'aura pas non plus un pareil pouvoir. — *Je réponds : Je nie l'antécédent et la parité*, parce que l'on compare ensemble la révélation et le consentement unanime : en effet, *d'abord*, *et l'existence*, *et l'autorité* du consentement unanime sont douteuses ou du moins très-difficiles à reconnaître par les hommes peu éclairés, tandis que si l'on a constaté l'existence de la révélation, il n'y aura sans doute plus personne assez entêté pour révoquer en doute l'*autorité* de Dieu. En outre, l'existence de la révélation reposant tout entière sur des *faits particuliers*, une fois qu'elle a été prouvée suffisamment par des témoins authentiques, ne peut pas être révoquée en doute, parce qu'elle déplaît à un nombre quelconque d'hommes qui l'attaquent imprudemment de faits et de paroles, à moins que l'on ne commence par détruire l'autorité des premiers témoins, c'est-à-dire que l'on ne prouve leur ignorance ou leur mauvaise foi, soit parce que l'on aura soi-même été présent à cet acte de révélation et qu'on en aura découvert la fausseté, soit que l'on ait à opposer à l'autorité des premiers témoins, des témoignages du même poids, directement contradictoires. Le sens commun naturel procède d'une manière directement opposée : car, doués des mêmes sens, les hommes sont également aptes à être témoins par eux-mêmes. Autant il y a d'hommes qui par leurs exemples ou leurs doctrines se mettent publiquement en opposition avec le sentiment naturel, autant le crime a recruté de nouveaux adversaires de la vertu, de témoignages contre elle. En outre, la voix de Dieu, qui révèle, ne peut être étouffée par les crimes, quelque nombreux qu'ils soient, pendant que la voix de la nature ne peut souvent plus se faire entendre au milieu d'eux, comme l'avoue Rousseau lui-même (*Emile*, p. 69, édit. d'Amst., 1764). Ajoutez que si l'autorité de Dieu lui-même révélait clairement les mêmes

ogmes que le sentiment naturel n'enseigne ue fort vaguement, lors même que la révélation n'aurait pas des preuves plus certaines e son existence, que l'on n'en a de l'existence du sens commun, cependant encore e dernier acquerrait dans elle un grand ioyen de certitude, et s'en ferait un inébranlable appui contre l'autorité dont le rime se trouve investi par la grande quantité des coupables. En effet, cette double certitude morale, douée d'un double caractère e vérité, sortant d'une double source, fortierait bien plus l'intelligence contre les outes qui pourraient l'assaillir et qu'elle oit mépriser. Il y a plus : les attestations qui militent en faveur de la vérité d'une révélation sont, non-seulement claires, mais encore distinctes, on peut même dire sensibles, et tout le monde peut les entendre et es soumettre à un examen sévère. Le témoignage du sens commun, au contraire, est obscur et confus pour tout le monde, et surtout pour les ignorants, et même le sentiment qu'il produit est facilement émoussé par l'habitude du vice. La révélation divine est souvent accompagnée, et c'est même un de ses caractères, de lumières intérieures, d'inspirations d'en haut, communiquées à chaque homme en particulier, pourvu qu'il se soit préparé à les recevoir par tous les moyens qu'il a en sa puissance; et quoique le déiste ne puisse comprendre ces vérités, il pourrait lui-même en faire l'expérience, s'il se mettait parfaitement en état de recevoir la lumière, en apportant autant de modestie dans la recherche consciencieuse de la vérité, qu'il apporte d'obstination à la combattre. Le déiste n'a réellement qu'une seule question à se faire : est-il suffisamment prouvé, par des témoins authentiques, *que le Christ a accompli des faits* tels, que quiconque les accomplit, sera de toute nécessité inspiré et favorisé dans ses actes et ses discours par la Divinité elle-même? Si le déiste trouve de ces faits des témoins éclairés et dont la véracité est moralement certaine, lorsque tout le monde leur opposerait des dénégations hasardées, le déiste, dis-je, ne peut plus douter sans témérité que Dieu n'ait parlé par la bouche du Christ, et que ses paroles n'aient été dignes de foi. Or nous nous engageons à faire comparaître des témoins de ce genre, qui, Dieu aidant, seront entièrement irrécusables.

§ 52. — QUATRIÈME OBJECTION. Pour que la révélation ait lieu et que son autorité soit accueillie, il faut que l'homme connaisse d'avance la religion naturelle par les seules lumières de la nature : en effet, on ne pourrait avoir aucune croyance en la parole d'un Dieu révélateur, si l'on ne savait d'abord qu'il existe, qu'il est la sagesse infinie, la vérité même. On n'aurait nulle obligation de soumettre son intelligence à l'autorité de Dieu, si l'on ne savait encore qu'il est le souverain maître de tout ce qui existe, qu'il récompense le bien, punit le mal et possède seul l'infinie justice et l'omnipotence. Or, si déjà l'on connaît toute la religion naturelle, à quoi peut servir la révélation?

Je réponds par une distinction. Pour que la révélation ait lieu, il faut que l'homme connaisse d'avance *toute* la religion naturelle, *c'est ce que je nie* : il doit au moins connaître quelques-uns de ses principes premiers les plus généraux, qui viennent encore appuyer la force et l'autorité de la révélation, *c'est ce que j'accorde.* Sans doute, il faut d'avance connaître l'existence, la sagesse, la véracité, l'omnipotence de Dieu, pour ensuite pouvoir apprendre par le moyen de la révélation quels sont encore les autres fondements de la religion naturelle : car sans ces notions préliminaires, la révélation ne pourrait s'assurer aucune autorité. Mais quand il s'agit de savoir si l'homme jouit de toutes les prérogatives du libre arbitre, si Dieu voudra bien rendre une justice éclatante à la vertu et la rémunérer de tout son pouvoir en lui accordant un prix immortel, si au contraire il punira le vice par des supplices éternels, ces notions auxquelles ne peut s'élever la seule et faible raison de l'homme, pourront lui être enseignées par le moyen de la révélation, de même que les droits et les devoirs de certaines vertus; et une expérience de tous les jours nous apprend dans quelle ignorance croupissent, relativement à cette matière, la plupart des hommes qui n'ont pas reçu ces précieux renseignements. Or, l'homme sera infiniment plus convaincu de la soumission à laquelle il doit réduire son intelligence devant un Dieu révélateur, lorsque la révélation elle-même lui aura fait connaître l'éternité des peines et des récompenses qui lui sont réservées, pourvu toutefois, qu'il soit bien assuré déjà de l'existence de la révélation, et qu'il soit intimement persuadé que Dieu ne peut mentir et qu'il ne peut être injuste et cruel dans ses châtiments.

§ 53. — CINQUIÈME OBJECTION. Pourquoi Dieu ne se contenterait-il pas du culte et de l'adoration que lui rendrait l'homme ignorant et grossier, d'après les inspirations de sa conscience naturelle, et selon les notions qui lui sont parvenues plus ou moins développées, de la véritable religion, pourvu que cet homme agisse avec bonne foi et certitude d'intention? A quoi donc alors peut servir la révélation? *Je réponds en distinguant l'antécédent.* Oui, Dieu pourrait à sa volonté étendre cette tolérance à quelques hommes, même à un grand nombre, si vous aimez mieux, *c'est ce que j'accorde ;* mais que cette indulgence soit à désirer pour tout le reste des hommes, et que Dieu puisse, sans qu'il en arrive de grands maux, abandonner ainsi en matière de religion les hommes à eux-mêmes, *c'est ce que je nie formellement.* Il ne s'agit pas ici de savoir ce que Dieu peut ou ne peut pas faire, mais de constater si cette notion suffisante, et, comme nous l'avons vu § XXVIII, absolument nécessaire pour que l'homme parvienne au bonheur qui lui est réservé, est tellement présente à l'esprit du vulgaire, que la plupart des hommes au moins, puissent l'acquérir même sans être aidés par la révélation, et sans qu'il se pré-

sente au contraire des difficultés à vaincre, des obstacles à renverser, tels qu'ils sont insurmontables à la majorité des hommes. Or voilà précisément ce que je nie, et j'ajoute que le bienfait de la révélation, quoique Dieu n'ait pas absolument été obligé de le répandre, est cependant si indispensable aux hommes, que sans lui, à peine quelques privilégiés pourraient-ils acquérir une connaissance suffisante de la véritable religion et des principes fondamentaux que nous avons indiqués (§ XXVI, IV), de sorte qu'ils ne pourraient, moralement parlant, être heureux ni dans cette vie ni dans l'autre. Cette impossibilité morale dont Dieu peut-être cependant permettrait l'existence, n'est certainement pas à désirer pour le genre humain.

§ 54. — Sixième objection. Il a pu arriver que Dieu ait en effet privé les hommes du bienfait de la révélation à cause de quelque faute générale qu'ils auraient commise, comme serait par exemple le péché originel, dont les chrétiens se croient tous entachés. La révélation est donc incertaine. — Je réponds d'abord *en laissant de côté* formellement l'affirmation de votre *antécédent*, car il n'est nullement question ici de ce qui aurait pu arriver absolument parlant. Mais rien n'est plus faux que la conséquence que vous en tirez, savoir, que la révélation n'existe réellement pas ou qu'elle n'est pas nécessaire aux hommes. Quel est donc votre raisonnement? Dieu a pu refuser la révélation, donc il l'a refusée, ou, donc elle est inutile. Mais si je vous en ai prouvé en effet la nécessité par des arguments irréfutables, pourquoi, je vous prie, vous obstiner à soutenir que Dieu ait, de propos délibéré, abandonné tout le genre humain à sa pauvreté, à sa misère, plutôt que d'invoquer la lumière céleste, afin qu'elle vous rende attentifs et dociles dans l'examen des arguments qui démontrent que Dieu a en effet concédé aux hommes ce bienfait si nécessaire à leur salut. Mais, dites-vous, il est vraisemblable que le péché originel apporta un obstacle à ce bienfait de Dieu. Vous-même, où avez-vous donc appris que les hommes se soient rendus coupables de cette faute? Dans les livres où nous autres, chrétiens, nous avons consigné la révélation. Vous avouez donc que cette révélation existe? Mais cette même révélation nous apprend que Dieu a pardonné à l'homme son péché, et qu'il lui a fait connaître tout le reste de la religion. Croyez-vous, au contraire, qu'il n'y a pas eu de révélation? Pourquoi donc supposer une faute qui ne vous est connue que par la révélation? N'est-ce pas là engager comme un enfant une lutte ridicule avec celui qui veut et peut seul vous sauver? Qu'a-t-elle donc, cette révélation divine, de si effrayant pour vous, pour que vous l'évitiez par tous les moyens possibles, même par les plus dangereux, pour que vous refusiez d'entendre la voix de Dieu? D'où vous vient cette terreur panique? Est-ce que vous craignez que Dieu ne vous révèle l'immortalité de l'âme et les éternels supplices qu'il réserve aux méchants? Cette croyance, cette crainte que vous avaient jusqu'ici inspirées les seules lumières de la raison, quelles arguties n'avez-vous pas mises en avant pour vous en débarrasser? Croyez-vous donc vous être soustrait au danger quand vous avez cessé de le connaître? Quel funeste aveuglement!

§ 55. — Septième objection. Dieu doit donc, même actuellement, à chacun des hommes en particulier et à tous en général, donner sa révélation, qu'ils recevront non-seulement comme un bienfait, mais encore comme un bien qui leur est dû. En effet, disent les auteurs de cette conséquence, Dieu, comme l'auteur de tout ce qui existe, et par suite de la bienveillance qu'il porte à l'espèce humaine, doit à chacun tous les secours moralement nécessaires pour que l'homme puisse parvenir au bonheur comme à la fin pour laquelle il a été créé. Or selon nous, le seul moyen d'assurer une telle direction, est la révélation. — *Je réponds par la négative.* Je nie d'abord *votre conséquence.* Je nie qu'il soit assez prouvé, que Dieu *doive absolument* et dans quelque hypothèse que ce soit, donner à l'homme une révélation qui ne serait qu'une répétition de la première. Je me réserve d'expliquer ceci plus au long dans plusieurs autres chapitres.

§ 56. — *De même que Dieu pouvait ne pas créer l'homme, de même il était entièrement libre de ne lui donner aucune connaissance de la religion.*

Démonstration. — Il est en effet de l'essence de Dieu d'avoir sur toutes les créatures une souveraine puissance, une libre disposition de ses ouvrages, et il n'y a pour lui aucune nécessité absolue qui le force à les créer ou à les faire participer à un bonheur éternel.

Je parle ici *de la souveraineté absolue de Dieu;* je prétends que rien ne peut lui imposer l'obligation d'une révélation actuelle. Je ne prétends pas cependant que Dieu aurait tort de prodiguer même ce bienfait à une créature raisonnable créée à son image; c'est même une chose convenable que saint Augustin approuve par rapport à la grâce surnaturelle (*livre IV contre Julien, ch. III, num.* 15).

§ 57. — *C'est pourquoi, puisque la création est de toute manière un bienfait de Dieu qu'il n'était pas obligé de prodiguer, il en est de même de la communication quelconque des notions suffisantes sur la religion, et de tous les moyens par lesquels on peut atteindre le bonheur éternel.*

§ 58. — *Dieu ayant créé le monde et des hommes doués du libre arbitre, a dû communiquer entièrement au moins à quelques-unes de ses créatures, une notion suffisante de la vraie religion.*

Démonstration. — La création est évidemment un acte et un exercice de la bonté respective de Dieu (comme nous l'appelons); à cet acte doit répondre une fin digne de la sagesse du Créateur, et tout doit tendre vers cette fin d'une manière efficace. Cette fin ne peut être que la gloire de Dieu qui en résulte et le bonheur de l'homme (§ III).

Puisque l'essence de cet acte est d'être un acte de bienfaisance de la part de Dieu, Dieu doit en faire pour l'homme une source de bienfaits; et comme cette fin dernière est inséparable de la gloire de Dieu, il doit aussi rapporter aux intérêts de sa gloire le bienfait qu'il aura accordé à l'homme. Dieu ne pourrait avoir eu l'intention efficace d'amener cette fin, s'il ne communiquait à quelques hommes au moins les moyens indispensables pour atteindre cette fin, et parmi ces moyens, tout le monde reconnaît que l'on doit placer une connaissance suffisante de la religion. Donc Dieu ayant créé le monde et des hommes doués du libre arbitre, etc., etc.

On n'objectera pas que le culte religieux est entièrement inutile à Dieu, et que son établissement au milieu des hommes ne peut être d'aucun avantage pour la gloire du Créateur, et que, par conséquent, Dieu n'a pas pu le proposer comme un moyen d'atteindre la fin proposée. *Je répondrais en distinguant l'antécédent :* Ce culte est-il à tous les titres une redevance dont nous sommes chargés envers Dieu, et même est-il d'une souveraine utilité pour l'homme lui-même qui doit à Dieu son existence? *je l'accorde;* mais n'est-il pas dû à Dieu; est-il inutile à l'homme? *Je le nie.* Que Dieu ait cherché le bien de l'homme en le créant sans être obligé de lui donner l'être, c'est un acte de bienfaisance de sa part; qu'il rattache à l'intérêt de sa gloire tout le bien qu'il fait à l'homme, c'est un acte de souveraine justice. Il n'est pas possible de séparer l'une de l'autre ces deux propositions (§ IV).

§ 59. — *Dieu n'est donc, en aucun cas, nécessairement tenu d'opérer un second acte pour donner soit à l'homme en général, soit à l'homme pris individuellement, une nouvelle connaissance suffisante de la religion, pas même à titre d'acte de sa souveraine bienveillance envers ses créatures raisonnables.*

En effet, la fin nécessaire de la création, son but est atteint suffisamment, pourvu que Dieu accorde ce bienfait à plusieurs hommes qu'il prévoit devoir faire un bon usage de leur libre arbitre, dans l'intérêt de sa gloire et dans leur propre intérêt (§ 57). D'autre part, il peut avoir d'excellentes raisons de ne pas l'accorder à tout le monde par le moyen d'un nouvel acte, soit parce qu'il prévoit que l'usage qu'ils feront de cette connaissance tournera entièrement à leur détriment, soit que ces hommes eux-mêmes ayant fait un mauvais usage de la lumière naturelle, même dans les occasions où elle suffisait pour leur faire embrasser le parti du bien et rejeter les inspirations du mal, négligent de se disposer à recevoir le bienfait infiniment plus précieux de la révélation. Au reste, ils ne sont pas entièrement inutiles à la fin de la création, puisqu'ils servent à ceux qui ont reçu ces connaissances, de moyen d'atteindre le but qu'ils se doivent proposer, puisqu'ils leurs servent à exercer dans l'occasion les obligations que leur impose la religion, soit envers Dieu, soit envers eux-mêmes. C'est pourquoi, Dieu n'est donc, en aucun cas, nécessairement, etc.

C'ette objection est absolument la même que celle élevée par Porphyre contre la nécessité du christianisme dès les premiers siècles de son établissement; elle a souvent ensuite été répétée par ses adversaires, et enfin saint Augustin (*Ep.* CXI), *ailleurs* (*Ep.* LXIX, *quæst.* II), l'a ainsi résolue : « D'autres, d'après Porphyre, ont cru opposer aux chrétiens un argument beaucoup plus décisif : Si le Christ, disent-ils, se regarde comme la voie du salut, s'il ne le promet qu'à ceux qui ont embrassé sa croyance, que sont devenus tous ceux qui ont vécu tant de siècles avant Jésus-Christ? Que sont devenues tant d'âmes qui n'ont absolument aucune faute à se reprocher à cet égard? En effet, celui en qui l'on devait croire, n'avait pas encore donné aux hommes le bienfait de sa venue. Mais, continue Porphyre, que l'on ne vienne pas dire que le genre humain avait pour sauvegarde la loi des Juifs : cette loi judaïque n'est apparue que longtemps encore après la création, elle eut force de loi dans un petit coin de la Syrie, ensuite elle se glissa dans les pays qui servent de confins à l'Italie, et encore ce ne fut tout au plus que sous Caligula, et peut-être même après sa mort. Que sont devenues les âmes des anciens Romains, celles des Latins, etc.? » Voilà une objection proposée par un philosophe païen! et cependant ce sont les idées de cette espèce de gens que les déistes nous reproduisent maintenant journellement comme des oracles. Mais aussi, nous allons donner la réponse de saint Augustin, dont je pense qu'ils ne révoquent pas en doute le génie et l'habileté. D'abord il rejette tout le poids de cette difficulté sur ces philosophes idolâtres, à qui il reproche de n'avoir rien trouvé dans leur religion qui les aidât à parvenir à cette fin de bonheur pour laquelle nous sommes indubitablement créés. « Tant que l'homme est doué d'un esprit faible et peu élevé, dit ce grand docteur, il doit croire à la volonté divine. » Il veut dire par là, que dans un autre ordre de choses réglées par la Providence, si la lumière naturelle de la raison n'était pas aussi obscurcie par les ténèbres de l'ignorance, si elle n'était pas étouffée sous ce déluge d'erreurs corruptrices qui envahissent le monde entier, il se pourrait qu'elle servît de guide, à elle seule, en matière de religion naturelle; mais tant qu'elle se trouvera dans une pareille situation d'obscurité et de faiblesse, elle aura besoin de la révélation divine, et devra la prendre pour guide. Mais saint Augustin continue à répondre aux objections que nous venons d'exposer, d'une manière plus directe. « Qu'y a-t-il donc d'étonnant que le Christ, sachant que pendant les premiers siècles, l'univers entier était rempli d'infidèles, ne voulût pas prodiguer les apparitions et les prédications à des hommes qu'il savait trouver incrédules à la vue de ses miracles, et sourds à ses paroles? Il est bien à croire qu'alors tous les hommes étaient ce qu'à notre grand étonnement un grand nombre ont été et sont encore depuis l'avénement

du Sauveur.. . Et cependant depuis la création de l'homme, il ne cessa pas de prophétiser, tantôt d'une manière plus cachée, tantôt ouvertement, selon que l'exigeaient les circonstances, et que sa sagesse divine le jugeait à propos, et il ne manqua pas d'hommes qui eurent foi en lui..... Puisque dans les saints livres hébreux, on en cite quelques-uns du temps même d'Abraham, étrangers à la famille de ce patriarche, qui n'étaient même pas israélites d'origine ni introduits dans la société des Israélites, et qui cependant ont participé à ce privilége, pourquoi refuserions-nous de croire que parmi les autres nations on en eût encore trouvé d'autres, quoique leurs noms ne nous aient pas été transmis authentiquement. » Il conclut en ces termes : « Ainsi, cette religion qui seule conduit véritablement au salut qu'elle promet, n'a pas refusé ses salutaires secours; elle n'a manqué à personne qui fût digne de la recevoir, et ceux à qui elle a manqué n'en étaient pas dignes ; et depuis le commencement du monde jusqu'à la fin, elle est annoncée aux uns comme une récompense, aux autres comme une condamnation. De cette façon, elle est comme un exemple perpétuel sous les yeux de ceux à qui elle n'est pas annoncée directement; ceux au contraire à qui elle est donnée comme une croyance qu'ils doivent adopter, se préparent par son moyen à jouir de la société des anges dans le royaume des cieux. » Ces paroles si sages sont toutes dignes d'une attention particulière. Saint Thomas d'Aquin s'exprime d'une manière à peu près semblable (*De verit. quæst.* 14, *art.* 11).

Jean-Jacques Rousseau, dans son *Emile* (*t.* III, *p.* 78, *éd. d'Amster.* 1764), reproduisant les impertinences de Porphyre, ne fait donc que donner une preuve de son ignorance et du peu de connaissance qu'il avait des livres des docteurs chrétiens, lorsqu'il dit : « S'il existe une religion que Dieu ait prescrite aux hommes, et des châtiments pour ceux qui l'enfreignent, il est nécessaire que l'on puisse la distinguer et la reconnaître à des signes indubitables et certains ; ces signes doivent convenir à tous les temps, à tous les lieux. Ils doivent être également sensibles pour tous les hommes, pour les grands et les petits, les sages et les idiots, les Européens, les Indiens, les Africains, les Barbares. S'il existe une religion hors de laquelle il soit impossible d'éviter des peines éternelles, et si en même temps il y a dans le monde un seul homme doué de raison qui n'en ait pas reconnu l'évidence, le Dieu auteur de cette religion serait le plus cruel et le plus injuste des tyrans. » Sous cette éloquence d'une apparence si brillante, quelle futilité, quel défaut de profondeur dans le jugement se trouvent cachés ! Rien ne serait plus facile que de rétorquer contre ce moderne disciple de Porphyre tout cet échafaudage d'argumentation, comme l'a fait saint Augustin. Je le demande, en effet, cette religion naturelle qu'il regarde comme seule véritable, comme nécessaire, qu'il défend avec tant d'ardeur, a-t-elle pour la faire reconnaître des caractères assez éclatants, pour que tout homme d'un esprit juste puisse aisément et toujours la discerner ? Les Caffres, les Hottentots et les Indiens, saisiront-ils avec la même perspicacité que lui, les démonstrations qu'il a mises dans la bouche de son vicaire savoyard ? Les hommes constamment privés de raison, les enfants qui sont morts avant d'avoir atteint un certain âge, ne sont-ils donc pas privés de la lumière de ce flambeau qui devait les éclairer dans le chemin du bonheur? Si donc, par des raisons qui ne sont connues que de sa sagesse, il peut néanmoins nous ôter un moyen de salut si nécessaire pour nous conduire au bonheur, qu'y aurait-il donc d'injuste à ce que la révélation divine, qui est aussi nécessaire, ne fût pas, précisément pour de semblables motifs, donnée par Dieu aux hommes dans un acte nouveau, à moins que l'adulte, jouissant de sa raison, ne remplît certaines conditions auxquelles Dieu rattache cette seconde révélation ? Pourquoi, s'ils négligent de les remplir, ne seraient-ils pas justement privés d'un bienfait auquel ils n'ont pas un droit absolu. J'en ai donné quelques motifs dans la démonstration du paragraphe et dans mes remarques sur saint Augustin. Mais Dieu, comme étant infiniment sage et connaissant tout, peut très-bien trouver une infinité d'autres raisons, avec d'autant plus de facilité, qu'étant le créateur et l'ordonnateur souverain du monde entier, dans ses préceptes ou ses défenses, il n'est jamais déterminé par des raisons particulières, mais par des raisons générales, qui se rapportent à l'intérêt universel. Je demande à mon tour à M. Rousseau, si ceux qui ont manqué d'une notion actuelle et précise de cette religion naturelle parce qu'ils sont nés sans pouvoir la connaître à l'aide de la lumière naturelle, peuvent espérer néanmoins d'éviter les peines éternelles ? Il me répondra sans doute, qu'ils n'auront pas cette espérance, si par leur négligence ils n'ont pas cherché à se procurer cette lumière si indispensable ; et qu'au contraire il ne doit pas y avoir un supplice réel, une peine déterminée pour ceux qui n'ont rien à se reprocher à cet égard, et qui ne l'ont pas obtenue. Qu'il sache donc que la religion chrétienne non plus, ne punit précisément personne pour son ignorance négative, qu'elle ne condamne pas à des supplices éternels celui qui sans avoir rien à se reprocher, n'a cependant pas reçu la révélation divine, quoiqu'en même temps elle enseigne qu'un adulte jouissant de toute sa raison ne peut pas plus parvenir au bonheur sans une connaissance actuelle et pratique de la religion, que ne le pourrait celui qui ne connaîtrait nullement et ne pratiquerait pas la religion naturelle.

La révélation est donc encore l'unique voie moralement et généralement suffisante qui puisse conduire à la connaissance de la religion véritable et naturelle, sans laquelle il n'y a pas de salut possible, quoique tout le monde n'acquière pas cette connaissance par un nouvel acte de révélation. En outre, Dieu

a bien pu prescrire aux adultes, faisant usage de leur raison, et déjà éclairés par les seules lumières de la raison sur les dogmes les plus faciles de la religion naturelle, certaines conditions dont l'accomplissement les eût prédisposés à recevoir des enseignements plus élevés. Voilà pourquoi c'est à tort que le *Vicaire Savoyard* de Rousseau se refuse à adopter la nécessité de la prière (*Emile, pag.* 71), lorsque cependant la prière, les sollicitations ardentes pour obtenir une lumière aussi précieuse, sont la première et la plus indispensable des conditions qu'il ait a remplir, et que de sa part ce soit une coopération qu'il ne peut refuser d'employer, sans se rendre indigne d'un si grand bienfait.

§ 60. — *Dans l'état d'obscurité où se trouve à présent la raison naturelle, et au sein de la corruption publique qui envahit les mœurs et les doctrines humaines, quoique le sens commun naturel, séparé de la révélation divine ne suffise pas ordinairement et en général pour faire connaître la religion naturelle* (§ 40); *cependant, si l'homme vivait dans une autre condition, il atteindrait ce but par ce seul moyen, et même le sens commun peut suffire pour reconnaître du moins avec une grande probabilité les dogmes les plus faciles de la religion naturelle, et pour donner aux hommes les dispositions nécessaires pour bien recevoir la lumière de la révélation.* En effet, si les hommes vivaient dans une plus heureuse situation, Dieu pourrait arrêter ce débordement de mauvaises doctrines qui attaquent directement les premiers fondements et les principes généraux de la religion naturelle elle-même (§ 26, IV), et ces exemples publics de dépravation qui les combattent; Dieu pourrait empêcher que ces fléaux n'exerçassent sur les hommes et sur des nations entières une si funeste autorité. Dans cette hypothèse, tout le monde, selon le sentiment général des docteurs, se trouvant d'accord sur ces premiers principes, et les devoirs d'une parfaite moralité se trouvant publiquement recommandés, il pourrait arriver quelque fois que des faits particuliers fussent en opposition directe avec eux, mais au moins le sens commun naturel jouirait d'une certitude et d'une autorité que personne ne révoquerait en doute, qui n'aurait à essuyer aucune attaque; il serait inébranlable sur sa base, et là il ferait servir son évidence et la connaissance suffisante que l'on en aurait acquise à mieux connaître la religion naturelle. Même dans les circonstances actuelles, quoique le sens commun naturel donne rarement et difficilement à la généralité des hommes des garanties suffisantes de certitude, d'infaillibilité, cependant il fait naître dans l'esprit un doute, une probabilité très-forte de la vérité de ces dogmes et de la nécessité des devoirs de la religion naturelle, présomption qui se fortifie encore par les exemples et la persévérance dans le bien de quelques hommes remplis de sagesse. Sa voix est encore assez puissante, pour que l'on craigne en général, et que l'on révère le Dieu rémunérateur du bien et vengeur du mal; pour que l'on ait recours aux plus humbles prières afin d'obtenir de lui cette lumière plus vive, que l'on reconnaît, au moins sous la forme du doute, être essentielle pour que l'on puisse atteindre le bonheur, et par cet acte même on se dispose à la recevoir de la bonté de Dieu.

En effet, il s'agissait (§ 40) seulement de prouver que le sens commun sans la révélation et agissant immédiatement, était insuffisant, dans l'état actuel de dépravation morale et intellectuelle. Autrement, si l'homme ne pouvait en aucun cas acquérir au moyen de la raison la connaissance de la religion naturelle, cette religion alors ne pourrait plus s'appeler naturelle, mais *surnaturelle quant à sa substance* (§ 67).

§ 61. — *Dieu a donc dû mettre obstacle à cette dépravation générale de cœur et d'esprit qui étouffe aujourd'hui le sentiment naturel, par le moyen de quelque acte providentiel ou du moins en faveur de quelques hommes, il a dû employer la ressource d'une révélation* (§§ 58, 60).

§ 62. — *Si, au milieu de la dépravation présente, quelqu'un use comme il le doit des lumières de sa raison et se prépare ainsi à recevoir les révélations de Dieu au sujet de la religion naturelle, il est hors de doute que Dieu lui accordera ce bienfait.* Ce ne sera pas en vertu d'un droit acquis à l'homme en vertu de ses œuvres, mais bien seulement en vertu de la souveraine bienveillance que Dieu porte à ses créatures raisonnables.

§ 63. — *Dieu peut cependant en vertu de sa toute-puissance, exiger de tout homme parvenu à l'âge et à l'état de raison, qu'il se prépare de son côté à recevoir cette révélation, par une docilité constante aux inspirations du sens naturel, commun ou particulier, dans les circonstances les moins douteuses, par une recherche active de la véritable religion, par les prières adressées à Dieu pour obtenir ses lumières, particulièrement à cette première époque de la vie, où ce sentiment naturel est encore présent au cœur de tout homme, et n'a pas été corrompu par des doctrines perverses et l'expérience des habitudes mondaines.*

Voilà ce que vous avez à faire, partisan obstiné du déisme, pour vous délivrer de cette ignorance de la vérité dans laquelle vous croupissez. Je vous exhorte vivement à le faire, je vous supplie même d'adopter ces sentiments et d'apporter une grande sincérité de cœur, un désir ardent de connaître la vérité et d'assurer votre salut éternel, une confiance entière en Dieu, à la lecture de cet ouvrage, peu considérable, il est vrai, mais uniquement destiné à votre intérêt.

Si l'on me *demande* pourquoi je ne prouve pas la nécessité de la révélation par un argument vulgaire tiré de la nécessité du culte extérieur que l'on doit rendre à Dieu, et que lui seul a dû régulariser, dont il a dû prescrire les rites, pour que ce culte lui devînt agréable : je répondrai naïvement, que cet argument me paraît mal fondé. En effet, le dernier complément du culte extérieur réside dans les sacrifices, lorsque l'homme immole

ce qu'il a de plus cher parmi les choses créées, soit pour rendre hommage à la toute-puissance de la Divinité sur toute la nature, soit pour manifester des sentiments d'amour de Dieu si vifs, que l'on ne balance plus entre le désir de plaire à Dieu et la peine de perdre des créatures qui vous sont éminemment chères. Je ne vois rien là-dedans qui nécessite l'intervention de la révélation. Pourquoi un homme, un père de famille, dans l'intérieur de sa maison, ne pourrait-il donc pas décider des cérémonies et de la matière du sacrifice qu'il prépare, et pourquoi Dieu ne l'accepterait-il pas avec bienveillance, pourvu toutefois, que ce ne fût pas le rebut de ce qu'il possède, mais des choses vraiment chères et précieuses qu'il offrît à Dieu, en suivant d'ailleurs les suggestions de la raison naturelle? Ainsi, il est écrit qu'Abel plut à Dieu, parce qu'il lui offrait les plus belles têtes de son troupeau, en sacrifice, pendant que Caïn, qui n'offrait que le rebut des fruits de la terre qu'il cultivait, tomba dans la disgrâce du Seigneur; mais on ne voit point que Dieu leur ait ordonné ou défendu tel ou tel rit pour le sacrifice lui-même. Le docteur Angélique et Suarez, théologien de la société de Jésus (*tom.* III, *in* 8°, *p. c.* 73, *s.* 8), sont de cet avis. Evidemment, il faut se donner de garde d'attaquer le déisme avec de faibles armes; la faiblesse des arguments rejaillirait infailliblement sur tout ce qui se rattache à la cause de la religion, et lui causerait un notable préjudice. Il est vrai que Rousseau, dans son *Emile* (*p.* 75), suppose que la révélation n'a pas d'autres preuves que celle-ci: mais, comme on le voit par tout ce que je viens de dire, il est faux qu'elle n'ait que ce seul argument en sa faveur.

J'approuve cependant la preuve que l'on déduit de cette argumentation, en faveur de la nécessité de la révélation, savoir: que sans elle, lorsque nous aurions grièvement offensé Dieu, par notre négligence à remplir nos devoirs, nous resterions dans une ignorance complète de notre état, ne sachant si Dieu nous a accordé ou refusé le pardon de nos fautes. Ainsi, toujours incertains de notre destinée, nous serions perpétuellement agités par le doute; rien ne nous apprendrait si nous avons encore à espérer une récompense, si même nous pouvons compter qu'il en sera octroyé une à l'exercice des vertus que l'on a intention de pratiquer, ou si une sentence irrévocable ne nous a pas condamnés à des châtiments éternels. Ce serait là évidemment un obstable nouveau à l'accomplissement ponctuel et empressé de ces devoirs, obstacle très-réel, très-embarrassant, et qui doit se représenter pendant tout le cours de l'existence. Il ne serait pas facile de dissiper cette crainte en pensant à la clémence infinie de Dieu, dont tout le monde sait que *l'exercice* ne dépend pas entièrement du libre arbitre de Dieu, quoique la *faculte* d'être miséricordieux soit infinie en lui. Si donc Dieu lui-même ne vient pas m'apprendre, lorsque j'ai péché, que mon pardon m'a été accordé, une fois tombé dans une faute, je passerai donc ma vie dans ce doute: suis-je digne d'amour ou de haine de la part de Dieu? Doute écrasant! affreuse incertitude!

Enfin, je n'aime pas cet argument que Cl.-Antoine de Gêne a emprunté de l'ouvrage posthume des pensées de Blaise Pascal, et reproduit dans ses *Elém. de Metap.* (*édit. de Naples*, 1751, *p.* 232), consistant, en ce que l'état actuel de corruption de la nature humaine provient de quelque crime, qui ne peut être irrémédiable, et que le remède ne peut nous être enseigné que par le moyen de la révélation divine. Il serait en effet difficile de faire admettre à un déiste l'impossibilité que Dieu eût créé l'homme dans l'état de nature où il se trouve actuellement, sans que celui-ci eût même commis quelque grande faute.

§ 64. — IV. *Il y aurait une souveraine témérité à oser repousser avec obstination le bienfait d'une révélation assez certaine de la vraie religion, si Dieu avait la générosité de nous l'offrir, dans l'état présent des choses de ce monde.* En effet, un pareil refus, enfanté par un stupide orgueil, ce mépris d'un appui offert à sa faiblesse, dans l'affaire la plus importante qu'il puisse entreprendre, c'est-à-dire la recherche du bonheur et l'accomplissement de la fin pour laquelle il a été créé, ce refus, dis-je, (§ 2) offenserait cruellement Dieu, dont l'homme dédaignerait la bienveillance, et lui serait extraordinairement préjudiciable.

§ 65. — V. *Celui qui n'a encore actuellement reçu que des probabilités de la révélation, est sérieusement obligé d'apporter tous ses soins et son étude à en rechercher d'autres preuves, et à se procurer la certitude de ce dogme.* Il est en effet impossible que l'on néglige les moyens nécessaires pour parvenir à cette fin, et qui consistent dans une étude approfondie, sans que l'on méprise cette fin elle-même, c'est-à-dire la jouissance de la béatitude céleste et du souverain bien: or, évidemment un pareil dédain doit offenser Dieu d'une manière très-grave (§§ 13 *et seq.*).

§ 66. — VI. *En tout cas, l'homme est tenu de révérer la parole de Dieu, soit qu'il la reçoive lui-même immédiatement dans la révélation, soit qu'elle n'ait été connue immédiatement que par d'autres personnes, pourvu toutefois qu'il soit assuré de son existence et de sa réalité.* Un bienfait rendu à celui qui en a souverainement besoin, doit toujours être reçu avec une respectueuse reconnaissance et des remercîments, qu'on la tienne de la main du bienfaiteur ou de personnes interposées. De même, une loi promulguée par le souverain maître, soit qu'il l'ait annoncée lui-même ou qu'il ait pris des intermédiaires, doit être reçue avec vénération par le sujet; et c'est précisément ce qui a lieu dans le cas d'une révélation divine.

CHAPITRE TROISIÈME.

OU L'ON DÉMONTRE LA POSSIBILITÉ D'UNE RELIGION SURNATURELLE ET LA NÉCESSITÉ QUE DIEU NOUS LA FASSE CONNAITRE PAR LA RÉVÉLATION.

Nous marchons ici droit au plus fort re-

tranchement des déistes, dans lequel ils s'imaginent pouvoir braver toute la force de la religion chrétienne, et cela, au moyen de ce prétendu axiome, enfanté par quelque mauvais argumentateur pointilleux : *Dieu ne peut révéler, et l'homme ne doit pas croire quelque chose qui ne puisse être ou complétement démontré, ou du moins compris par la raison*. Voilà le retranchement que nous comptons renverser tellement de fond en comble, que l'ennemi sera forcé de se rendre, s'il n'aime mieux mourir en désespéré.

§ 67. — On appelle *religion seulement naturelle* cette partie de l'ensemble des règles qui composent une religion (§ 25), que nous pouvons connaître et accomplir au moyen des seules forces humaines, et qui nous conduit ainsi au bonheur qui convient à la nature de l'homme. On appelle au contraire *religion surnaturelle*, cette réunion de préceptes religieux que l'on ne peut connaître ni exécuter qu'au moyen de forces plus élevées que celles de la nature, et dont cependant la connaissance, qui nous est communiquée par une lumière toute divine, et l'accomplissement, dans lequel nous sommes favorisés par des forces d'en haut, nous conduisent à une félicité infiniment plus parfaite, et à laquelle l'homme n'avait pas absolument le droit d'aspirer.

La religion naturelle, lorsqu'elle a pour source l'enseignement que Dieu lui-même donne à quelqu'un, et quoique pouvant être comprise par les seules lumières de la raison, (§ 36, note 2) peut s'appeler *surnaturelle quant à son mode d'instruction*. Pour nous, nous n'avons à nous occuper pour le présent et même dans la suite de l'ouvrage, que de *la religion surnaturelle quant à sa substance*. Voilà celle dont le déiste nie la possibilité. Nous démontrerons non seulement la possibilité en général de quelque religion surnarelle quant à la substance, dans les chap. suiv., mais encore la possibilité du christianisme, spécialement, et son existence actuelle et réelle, pour le bonheur et la consolation de tout le genre humain.

§ 68. — *S'il a plu à Dieu de nous révéler une religion naturelle, il était entièrement maître de le faire avec ou sans démonstration vis-à-vis de tous les hommes.* — Démonstration. Que Dieu ait pu nous révéler les démonstrations mêmes sur lesquelles s'appuie la vérité de la religion naturelle, c'est un point d'autant moins contestable, que souvent les hommes eux-mêmes parviennent à les découvrir au moyen de la seule lumière naturelle. Mais que cette instruction ait été nécessitée, c'est ce que nous rejetons, parce que, évidemment, l'attestation de Dieu est plus que suffisante pour que l'homme lui accorde une pleine et entière autorité. Donc, etc., etc.

§ 69. — *Si Dieu a voulu donner à tous les hommes en général une connaissance de la religion naturelle par la voie de la révélation, il est convenable qu'il ne l'ait fait qu'en en refusant la démonstration, à moins qu'il n'ait voulu multiplier les miracles à l'infini.* — Démonstration. En effet, à moins que Dieu n'eût bien voulu avoir recours au miracle pour venir au secours de l'homme, que sa nature et sa condition sociale la plus ordinaire rendent incapable de saisir une démonstration, l'immense majorité des hommes aurait eu la même peine à se rendre compte de la force et de la solidité d'une démonstration sortie de la bouche de Dieu même, qu'ils en ont aujourd'hui à comprendre celles des philosophes. Ainsi donc, pour une partie du genre humain, les démonstrations que l'on aurait voulu ajouter à la révélation, auraient été de la plus parfaite inutilité. Objecterez-vous que les philosophes, que les grands génies auraient retiré un immense avantage de cette addition ? Mais était-il donc convenable de donner aux uns une peine que les autres n'auraient pas eue à éprouver, d'obliger l'ignorant à soumettre aveuglément son intelligence à l'autorité qu'on lui impose, et d'affranchir les savants et les hommes d'esprit d'une pareille soumission, par ce moyen, enfin, de donner à ceux-ci le droit de regarder avec mépris ceux qui ne s'élevaient pas à la hauteur de leurs conceptions ? Le contraire était précisément le parti qu'il convenait le mieux d'adopter, c'est-à-dire de soumettre également tous les hommes à une même règle, à un même devoir, d'exiger des uns comme des autres une abnégation complète de leur volonté et de leur intelligence vis-à-vis de la souveraine autorité et de la raison suprême de la Divinité. Donc si Dieu, etc., etc., etc.

Vous me direz peut-être : Il aurait été également indigne de Dieu de donner aux uns une élévation naturelle d'esprit plus considérable qu'aux autres, et de rendre par ce moyen la connaissance de la religion naturelle plus facile pour les uns, plus difficile pour les autres. Mais souvenez-vous donc que votre supposition est de toute fausseté, lorsque vous avancez que les esprits supérieurs ont une bien plus grande facilité à connaître la religion avec certitude que les esprits faibles ou obtus ; sachez au contraire que ces esprits perçants rencontrent également à chaque pas des difficultés qui sont pour eux autant de problèmes dont ils n'ont pas la solution, et dont les esprits simples ne soupçonnent même pas l'existence. L'ignorant a pour lui les inspirations du sens commun, qui lui donnent une conviction aussi sincère et aussi inébranlable que celle même que le philosophe acquiert par ses démonstrations.

§ 70. — *Si Dieu avait expressément révélé les dogmes de la religion naturelle, de manière que la révélation en fût bien suffisamment constatée, quand bien même il n'aurait pas aussi révélé leur démonstration, et si le commun des hommes ne pouvait s'en rendre compte*, par exemple, s'il s'agissait de prouver l'accord de la prescience de Dieu et de la liberté humaine, celui de la bonté divine avec l'existence tolérée de tant de crimes et de fautes ; *alors le commun des hommes serait néanmoins obligé d'ajouter foi à la révélation divine, tout aussi*

bien que les philosophes érudits. — DÉMONSTR. Parmi les vérités premières, il en est une souverainement évidente, c'est que Dieu est également incapable d'être trompé et de vouloir tromper. C'est un axiome dont une expérience journalière a convaincu même le vulgaire, ainsi que d'une autre vérité, c'est-à-dire de l'impossibilité où l'on se trouve de comprendre une multitude de choses qui n'en sont pas moins certaines et comme palpables. Si donc on pouvait une fois bien constater que Dieu a révélé les dogmes de la religion naturelle, le commun des hommes, qu'il comprît ou non ces vérités, n'en devrait pas moins apporter à la croyance de ces révélations une confiance aussi inébranlable que celle qui s'élève dans l'esprit du philosophe à la suite de ses démonstrations.

Personne ne peut contredire cette proposition, s'il est dans les rangs des déistes. En effet, reconnaissant avec nous l'inaptitude du vulgaire à saisir les démonstrations, retranchant le sens commun du nombre des signes caractéristiques de la vérité, le déiste réduit évidemment les seuls moyens par lesquels le peuple pourrait s'instruire de sa religion à l'autorité divine ou humaine. Maintenant admettra-t-il ou non que l'autorité humaine soit suffisante pour instruire les ignorants? S'il l'admet, il ne refusera pas au moins à Dieu une autorité égale à celle de l'homme; s'il le nie, il ne laisse donc plus aux ignorants d'autres ressources que la révélation divine pour qu'ils s'assurent de la vérité d'une religion; et si Dieu lui-même n'est pas revêtu d'une autorité compétente, alors c'en est complétement fait d'eux, c'est-à-dire de la majeure partie du genre humain.

§ 71. — *Pareillement, quel que soit le génie des hommes de science et des philosophes, ils seront obligés d'ajouter foi aux révélations de Dieu, quelque incroyables que soient les dogmes qu'il annonce, et quoiqu'ils n'en comprennent aucune partie, pourvu que l'existence de la révélation leur soit prouvée d'une manière certaine.* En effet, il n'y a pas de philosophe qui puisse se comparer à Dieu pour l'infaillibilité et la véracité; et quand même l'érudition du philosophe serait immense, il existe un grand nombre de vérités qu'il ne connaît pas plus que le commun des hommes.

J'avoue que je ne vois pas laquelle de ces deux propositions peut être niée par le déiste. Se prétendra-t-il à la hauteur de toutes les vérités possibles; soutiendra-t-il qu'il a tout approfondi? Je serais fort étonné qu'une tête aussi bouffie de science ou d'orgueil ne fût pas un peu dénuée de raison. Mais continuons, et bientôt nous démontrerons aussi clair que le jour quelle est la folie de cet homme; nous la lui ferons toucher au doigt, et nous lui prouverons que non-seulement il ignore, mais encore qu'il ne peut pas comprendre un grand nombre de choses.

§ 72. — *Il y a un grand nombre de vérités, tant contingentes que nécessaires, concernant Dieu et ses ouvrages, c'est-à-dire les choses créées, que l'homme ne peut démontrer avec le secours seul de la nature.* Nous allons opérer successivement et par parties la démonstration de cette proposition, qui ne peut être douteuse pour aucun homme d'un esprit sain, afin de faire ressortir plus à l'aise toute la folie des déistes.

Je dis donc d'abord : *Il y a des vérités concernant Dieu qui sont nécessaires, et qu'aucun homme ne pourra démontrer avec le seul secours de la raison naturelle.* — DÉMONST. En effet, l'idée que tout homme se forme de Dieu est évidemment bornée et incomplète, en ce sens que jamais elle ne peut faire concevoir par elle-même toutes les perfections connues, qui forment en réalité l'essence de cet Être infiniment parfait. Qui de nous se forme de Dieu une autre idée que celle qu'il a reçue des créatures elles-mêmes, par la contemplation ou par le sentiment des perfections dont elles sont revêtues? Ne rassemble-t-on pas, en pareil cas, toutes les perfections dont on a remarqué l'existence dans les créatures, et ne se les représente-t-on pas comme n'ayant aucune limite, aucun de ces défauts, de ces imperfections dont elles sont ordinairement entachées lorsqu'elles appartiennent aux créatures? Mais déjà il est impossible de trouver un seul homme qui ait une connaissance entière de toutes les perfections qui se trouvent dans les choses créées, comme nous le démontrerons au paragraphe suivant; encore moins en trouverait-on un seul qui pût rendre un compte exact et détaillé de tout ce qui borne ou rend défectueuses les perfections humaines. Eh, quelle autre voie emploierait-on pour connaître les défauts et les négations de qualités qu'en considérant les perfections et les réalités qui leur sont diamétralement opposées? Mais la perfection étant évidemment refusée aux créatures, puisqu'elles sont bornées ou entachées de quelque défaut, ces perfections, dis-je, n'existant pas réellement en elles, par quel moyen sera-t-il possible à l'intelligence humaine de reconnaître ces perfections ou de distinguer les défectuosités qui leur sont opposées? Sera-ce par une démonstration *a priori* : par exemple, par le moyen de l'idée même de Dieu? Mais, sous cette dénomination de *toutes les réalités*, de *toutes les perfections*, l'on ne peut se figurer qu'une masse confuse, semblable à une grande armée ou à une multitude d'hommes rassemblés, dont on ne représenterait pas distinctement les têtes et dont un tableau ne ferait voir que le haut des lances. Sera-ce par une démonstration *a posteriori?* par exemple, par le moyen des créatures, comme effets de la puissance de Dieu? Mais leurs qualités n'ont même pas une marque passagère de la réalité que l'on puisse connaître distinctement, et les yeux de l'esprit n'aperçoivent que leurs défauts, comme des ombres qui les voilent. Il est donc de la dernière évidence que toute idée que nous nous formerons de Dieu par le seul secours des forces intellectuelles de l'homme sera toujours limitée et incomplète; qu'il y aura dans Dieu quelques perfections bien dignes de remarque dont jamais il ne nous sera donné de fournir une démonstration ou

d'acquérir la connaissance entière et distincte, soit parce qu'elles sont intérieures à Dieu même, ou parce que, semblant se confondre avec ses autres perfections, nous n'apercevons rien qui nous explique leur accord. Cependant il y a dans Dieu très-réellement de ces distinctions de perfections; on peut affirmer qu'il les possède, quoique la démonstration ne les atteigne pas et ne permette pas de les saisir, c'est-à-dire d'assurer avec toute la certitude que donne le sens intime, qu'elles sont contenues dans Dieu lui-même ou dans l'idée de Dieu. Enfin les perfections de Dieu sont toutes essentielles, éternelles, nécessaires; il y a donc des vérités essentielles sur la nature de Dieu, que les forces naturelles de l'intelligence humaine ne peuvent démontrer.

C'est bien surprenant si jamais déiste peut élever quelque doute sur de semblables propositions. Jusqu'à présent, en effet, quel a été le philosophe assez doué de génie pour *démontrer* comment Dieu pouvait prévoir les futurs contingents sans que la liberté de l'homme et la toute-puissance divine eussent à en souffrir aucune atteinte? Comment concilier l'éternité avec les caractères de création récente que notre globe accuse? Comment faire accorder sa liberté avec ses perfections infinies, sa bonté avec le mal qui exerce ses ravages au milieu du monde que Dieu a créé? Comment a-t-il pu créer tout de rien? etc., etc. Est-il possible à l'homme d'entretenir avec Dieu des relations amicales, ou non?

§ 73. — Je dis 2° : *Il y a des vérités nécessaires concernant les créatures de Dieu, que toutes les forces naturelles de l'intelligence humaine ne parviendront pas seules à démontrer.* — Démonst. Les idées que nous pouvons nous former des choses créées ne sont elles-mêmes que souverainement incomplètes, et jamais ne sont conformes à leur objet. En effet, toute idée de ce genre a nécessairement tiré son origine de nos sens, dont les organes nous font percevoir les actions et les impulsions qui nous sont transmises par les objets extérieurs; des organes elles passent au cerveau, où elles sont analysées par la pensée. Quel est l'homme assez peu versé dans la physique pour ignorer l'imperfection de nos sens et les idées auxquelles ils donnent occasion? Ne savons-nous pas qu'ils confondent ensemble mille choses différentes, qu'ils ne nous représentent rien d'une manière complétement juste, claire, conforme à la vérité, distincte; que nos yeux, nos oreilles et nos autres sens ne peuvent parvenir à discerner aucun élément simple, et ne peuvent se rendre compte que des corps composés : de manière qu'ils ne peuvent jamais apercevoir les essences mêmes des substances simples, mais seulement se rendre compte de l'action des corps sensibles, lorsqu'ils se trouvent agrégés en masses. Il est donc naturellement impossible que l'intelligence humaine découvre l'essence même des éléments qui constituent les corps, puisqu'en tout cas elle n'a à son service aucune faculté qui puisse redresser, rectifier et approfondir les idées qui lui sont d'abord parvenues d'une manière aussi obscure, aussi confusément. C'est-à-dire que les idées des objets sensibles nous parviennent confuses et incomplètes, comme il nous est également impossible d'avoir recours à des jugements affirmatifs dictés par le sens intime, pour assurer que tout ce qu'on leur attribue est réellement au nombre de leurs propriétés, de même qu'on ne pourrait nier avec évidence qu'elles aient les qualités que nous ne leur connaissons pas. Quoique nous ne puissions pas en reconnaître l'existence dans ces objets, cette existence n'a rien d'impossible, parce que l'imperfection seule de nos idées nous empêche de nous assurer de sa réalité. De là suit que, puisque les essences des choses sont éternelles et nécessaires, par cela même il existe des vérités nécessaires concernant les éléments constitutifs des corps, dont l'esprit de l'homme ne pourra jamais, au moyen des forces de la nature, donner la démonstration. Ce que je viens de dire des corps s'applique également à l'âme humaine, dont l'essence ne nous est connue que par ses actes, c'est-à-dire au moyen de la connaissance que nous en transmet le sens intime : ces actes, étant presque toujours composés, comme ceux qui dépendent des idées sensibles préexistantes, ne peuvent également être distinctement analysés.

Que les déistes, s'ils méritent leur réputation d'hommes si intelligents, nous démontrent donc si les corps agissent mutuellement sur eux-mêmes comme sur l'âme, lorsqu'ils opèrent des mouvements divers, ou si c'est Dieu seul qui donne naissance aux résultats qu'amènent les mouvements des corps; qu'ils nous démontrent de combien de combinaisons, autres que celles qu'ils ont reçues dans ce monde, ces éléments divers pouvaient encore être susceptibles; qu'ils nous démontrent s'ils ont enfin rencontré parmi leurs habiles un homme qui ait atteint le but des recherches de l'alchimie, je veux dire qu'ils nous démontrent comment l'or se forme, comment ce saturne si brute se convertit en soleil, comment enfin se fabrique la pierre philosophale; qu'ils nous apprennent au moins si la quadrature du cercle n'est pas une chimère, si l'on n'a pas cherché en vain à réaliser le mouvement perpétuel, si ce monde est construit de manière à pouvoir encore durer mille ans. Sur toutes ces questions, s'ils restent dans l'embarras, pourquoi Jésus-Christ, dont ils repoussent les enseignements, n'aurait-il pas le droit de leur reprocher leur peu d'intelligence, en leur disant : *Je vous ai parlé des choses de la terre, et vous ne me comprenez pas; comment me comprendriez-vous si je vous parlais des choses du ciel?*

§ 74. — 3° *Il y a des vérités contingentes en très-grand nombre, que toutes les forces de la nature ne peuvent en aucune façon démontrer à l'intelligence humaine.* — Démons. Il y a un grand nombre de choses possibles dont l'existence est facultative, soit pour Dieu seul, soit en même temps pour Dieu et pour l'âme humaine. Il y aurait encore un

grand nombre de choses qui pourraient être réalisées par le libre arbitre de l'homme, dans certaines conditions, et qui cependant n'existeront pas. Tout ce qui dépend de la liberté divine ou humaine est évidemment contingent, et par cela même ne peut être démontré ni par les raisons *a priori*, ni par les raisons *a posteriori*, puisqu'il n'existe pas encore, et les forces de la nature humaine échoueraient dans une pareille démonstration. Donc, etc., etc., etc.

Qu'un déiste me démontre donc si Dieu, qui ne doit pas absolument peut-être, d'après sa manière de voir, une récompense éternelle à la vertu, est libre ou non de l'accorder; qu'il me démontre si Dieu doit pardonner à celui qui l'a grièvement offensé, même une seule fois, ou si l'homme coupable d'une seule faute doit être absolument et pour toujours privé de la félicité, même naturelle. Dieu pouvant, à cause de son omnipotence, combler à chaque instant et gratuitement l'homme de ses faveurs, que l'on me démontre quelles sont les faveurs qu'il doit accorder de préférence, et quelles sont celles qu'il doit refuser. Celui qui s'est laissé entraîner à une vie désordonnée, rentrera-t-il en grâce auprès de Dieu par la pénitence, ou bien doit-il périr sans ressources pour expier la première faute qu'il aura commise? Dieu ne pourra-t-il dispenser à l'homme de bien la béatitude que comme une chose due, d'après un certain droit, et comme tarifiée? et ne peut-il pas, en vertu de sa bonté infinie, prodiguer outre mesure ses faveurs à ceux qu'il affectionne et qui l'ont servi avec un grand courage? Quelles œuvres magnifiques de Dieu Jésus-Christ, Notre-Seigneur, ne nous a-t-il pas dévoilées à ce propos! Le déiste rejettera-t-il toutes ces merveilles, sous le prétexte que Dieu, pour nous donner une idée de sa puissance, et pour donner à sa bienveillance une extension incompréhensible pour nous, n'a pas su, en nous prodiguant les miracles de sa bonté, les mettre à la portée de notre faible intelligence?

§ 75.—*Les vérités nécessaires et contingentes dont nous venons de parler, et qui ne peuvent être démontrées par les seules forces de la raison naturelle, appartiennent si spécialement aux règles d'une religion surnaturelle, que si Dieu nous les révélait, elles nous disposeraient à jouir d'une félicité surnaturelle bien supérieure à toute autre, et que notre nature ne nous permet pas d'exiger.* — Démonstration. Les règles de religion sont des jugements ou des axiomes dont la connaissance dirige notre intelligence, et porte notre volonté vers l'accomplissement de tous nos devoirs quelconques, parfaits et imparfaits, envers Dieu, envers le prochain et envers nous-mêmes; devoirs dont l'observation glorifie Dieu et nous mérite un bonheur éternel pour récompense (§ 25). Or, le premier de tous ces devoirs, le principe de tous les autres, est l'amour de Dieu, l'amour des hommes à cause de Dieu, et l'amour de nous-mêmes (§ 5). Cet amour prend sa source uniquement dans la connaissance du bien, il s'accroît en proportion de l'accroissement du bien et de l'excellence de la connaissance qui en est donnée; il décroît en proportion de l'imperfection de cette connaissance. Si donc la révélation de ces vérités, qui ne pourraient être démontrées, vient encore augmenter la connaissance que nous avons de Dieu, ce bien infini, si elle la rend plus excellente (§ 72); si elle nous fait connaître la noblesse des ouvrages qu'il a créés à sa ressemblance, la bienveillance tout à fait désintéressée qu'il nous porte, la disposition où il est de nous faire jouir d'une félicité immense, et qui ne nous est nullement due pour nous-mêmes, les bienfaits de tout genre dont il se plaît gratuitement à nous combler, et les prodiges de sa bonté, évidemment cette connaissance disposera, forcera même notre volonté à aimer de toute l'ardeur possible ce bien dont nous avons apprécié l'immensité; à aimer aussi cette félicité qui nous est gratuitement offerte, à mieux aimer encore même les autres hommes auxquels Dieu porte une si merveilleuse prédilection; enfin, à remplir dans toute leur étendue ces devoirs si importants, à l'observation desquels Dieu attache cette immense félicité, qu'il nous a promise comme une récompense que nous tiendrons de sa libéralité et de sa magnificence. Il est donc bien évident que, ces vérités nous étant révélées, leur connaissance nous rapprochera singulièrement d'une félicité plus élevée, etc., etc. Il est donc maintenant incontestable que, ces vérités n'étant pas susceptibles de démonstration qui soit soumise à la raison naturelle, le bonheur auquel elles nous disposeraient n'étant dû nécessairement à personne, elles appartiennent essentiellement à la religion surnaturelle, et nous conduisent vers une félicité aussi surnaturelle (§ 67).

§ 76. — *Evidemment, il y a même des vérités qui non-seulement ne seraient pas susceptibles d'être démontrées par les seules ressources de la raison naturelle, mais encore qui, d'après notre manière de voir, semblent en opposition directe avec les vérités qui nous sont démontrées à l'aide de cette raison naturelle.* — Démonstration. Personne ne peut nier, et les philosophes qui ont fait une étude spéciale de la métaphysique avouent eux-mêmes qu'ils ont découvert par expérience combien nos idées de Dieu et des objets créés étaient incomplètes, variables et même souverainement confuses et obscures. Que les idées confuses et les idées distinctes sont tellement différentes, que si vous offrez à quelqu'un qui n'en a qu'une idée confuse une chose distincte, sans lui démontrer la raison suffisante de cette distinction, et comment ces deux choses se réunissent en une seule, quoiqu'elles soient réellement différentes, il croira que la chose dont vous lui parlez est totalement étrangère à celle que vous lui présentez. Pour justifier cette assertion, dont les philosophes vertueux connaissent toute la vérité, il sera très-utile de l'appuyer de quelques exemples pour aider l'intelligence

les philosophes moins érudits. Supposons un homme qui n'a aucune connaissance de la physique moderne, qui n'a consacré son étude qu'aux notions confuses de l'ancienne philosophie, expliquez-lui la théorie des sons et des couleurs ; dites-lui que le son aigu ne diffère du son grave que par la célérité des vibrations qui viennent frapper l'organe de l'ouïe. Mêlez ensemble du jaune et du bleu dans les proportions voulues, et formez-en une poudre qui paraîtra verte ; maintenant offrez ce mélange à un ancien péripatéticien, et jurez par tout ce que vous avez de plus sacré que c'est là du jaune et du bleu. Le péripatéticien vous répondra par un sourire méprisant, des plaisanteries et des sarcasmes ; il vous dira que tout autre qu'un aveugle ne peut et ne doit pas voir dans ce que vous lui offrez autre chose que du vert. Alors répondez-lui que le vert peut se composer des combinaisons du bleu et du jaune, et que votre assertion n'a absolument rien d'incompatible avec la sienne. Votre interlocuteur, dans son gros bon sens et ses vieilles idées, vous prendra sans doute pour un homme dont la cervelle est un peu dérangée. Faites-lui regarder alors, au moyen du microscope, tous les petits grains de poudre les uns après les autres ; s'il ne connaît pas la construction et le mécanisme de l'instrument, il jurera mille fois, s'il le faut, qu'il y a là-dessous quelque tour d'escamotage, et que la poussière qu'on lui fait examiner n'est pas celle que l'on a introduite. Et d'où vient donc enfin toute cette incrédulité? Dira-t-on que notre homme de bonne foi n'a pas l'idée de la différence des couleurs ? Mais non, il a vu mille fois du bleu, du vert, du jaune et d'autres couleurs. Mais il n'avait pas en partage cette vue développée que lui donne le microscope, et à l'aide de laquelle il aurait discerné les grains de poudre jaune des grains bleus, en les séparant. L'idée qu'il s'était faite de la couleur bleue et jaune, ainsi que de la couleur verte, par suite du rapport de ses sens, ne se présentait à lui que comme une idée confuse, et en leur comparant l'idée distincte que vous venez de lui offrir avec cette idée confuse, il a vu que ces deux idées étaient entièrement différentes l'une de l'autre, entièrement opposées. Il ne pouvait en aucune manière en être autrement. Qui pourrait en effet aller chercher les idées de jaune et de bleu dans l'idée de vert, comme y étant comprises, lorsque l'image confuse de la verdeur ne nous offre aucune apparence de similitude entre ces idées. En effet, toute idée confuse présente à l'intelligence un groupe d'objets qui, étant séparés les uns des autres, offrent chacun de leur côté des propriétés qui leur sont particulières, des qualités et manières d'être qui les distinguent et les font reconnaître pour tout différents de ce qu'ils paraissaient en masse. Si donc, après les avoir séparés, vous les comparez avec l'idée qu'ils présentaient quand ils faisaient partie d'un tout, nécessairement vous verrez que les objets et l'idée ne se rapportent nullement, et même sont en opposition directe les uns aux autres, jusqu'à ce que, vous formant une idée distincte des éléments constitutifs, vous veniez à comprendre quelle combinaison, quel mélange d'objets divers, a pu donner naissance à cette idée confuse, à cette idée qui représentait le résultat obtenu par la combinaison des matériaux distincts.

Ainsi, si vous expliquez à cet homme la distinction qu'il faut établir entre la couleur prise abstractivement et les couleurs bleu, jaune et vert ; si vous lui apprenez que la couleur en général consiste dans une certaine rapidité de vibrations, cette rapidité dans un certain nombre de vibrations exécutées dans un temps donné ; que les vibrations n'ont pas lieu avec une égale rapidité dans les diverses couleurs bleu, vert ou jaune ; que le nombre des vibrations qui ont lieu dans le même espace de temps dans le bleu, et le nombre des vibrations qui ont lieu dans le jaune sont en telle proportion, que si on les joint ensemble elles auront identiquement le même nombre que le vert ; si, dis-je, en expliquant ces théories par les notions distinctes des couleurs simples, vous montrez par quelle combinaison de leurs actions elles peuvent donner naissance à la couleur verte ; alors disparaîtront toute différence, toute incompatibilité apparentes, et il comprendra avec une égale facilité que le mélange du bleu et du jaune donne du vert, et que le mouvement par la diagonale d'un parallélogramme peut avoir pour cause le mouvement imprimé à ses deux côtés. Qui ne voit pas que toute l'opposition apparente était due tantôt à une erreur des sens, tantôt à l'imperfection de notre intelligence elle-même, dont les bornes sont si peu reculées, qu'il nous est impossible de discerner par les seules forces de la nature tout ce qui compose un objet quelconque. Il ne peut pas en être autrement, à moins que nous n'en venions à ne pas pouvoir distinguer dans les idées composées les caractères particuliers qu'elles renferment, que nous ne prenions pour des idées composées les idées simples ; à moins que nous ne soyons persuadés au moyen d'une évidence nulle en effet, mais exacte en apparence, que ce qui convient aux idées simples ou leur disconvient, convient aussi ou disconvient aux idées composées ; et réciproquement, que ce qui convient ou répugne aux idées composées, convient ou répugne aux idées simples. Si donc quelqu'un nous apprenait à ce sujet des vérités incontestables, et nous les affirmait comme telles, nous nous trouverions forcés de le regarder comme tenant un discours directement opposé à la lumière naturelle et aux rapports des sens. *Evidemment donc il y a des vérités*, etc., etc.

§ 77. — *Toutes les fois que l'on n'a des choses qu'une idée seulement incomplète, il arrive nécessairement que l'on confond ces objets, c'est-à-dire que l'on prend l'une pour l'autre des choses essentiellement différentes.* — DÉMONSTRATION. Les objets les plus différents n'en ont pas moins entre eux plusieurs mar-

ques qui les rapprochent les uns des autres, et la distinction des espèces, dans les choses, n'a souvent lieu qu'au moyen d'un seul caractère distinctif. Donc, si vous n'avez des divers objets qu'une idée incomplète, c'est-à-dire qui ne vous représente que les rapports des choses entre elles, sans vous rendre compte des différences qui leur sont propres et essentielles, la comparaison que vous établirez entre ces objets ne vous offrira pour résultat qu'une parfaite similitude, et vous prendrez aisément l'un pour l'autre; vous les confondrez, malgré leurs différences.

Ainsi nous prendrons souvent du chrysocale pour de l'or, des pierres fausses pour des diamants, parce que nous avons de l'or et des diamants des idées incomplètes, et que celles que nous en avons ne nous donnent pas la distinction essentielle qui existe entre eux, mais au contraire, ne nous fait connaître de ces deux choses que la similitude.

§ 78. — I. Nos idées des choses créées et encore plus des choses divines, étant évidemment incomplètes et souvent même confuses, *il est de toute impossibilité que, parmi ces vérités essentiellement certaines, qui concernent Dieu et ses créatures, il ne s'en trouve pas que nous ne pouvons comprendre qu'en partie* (§ 72 *et seqq.*), *et d'autres même qui étant essentiellement vraies, nous offrent toutes les apparences de la fausseté.*

En effet, voilà les deux sources qui donnent naissance à toutes les difficultés apparentes aux contradictions présumées des dogmes du christianisme. Ou nos *connaissances* sont *incomplètes*, par exemple, celles que nous avons *de la nature des corps*, et de là vient que nous confondons avec les éléments essentiels des corps *leur extension*, qui n'est que le résultat de l'action et de la réaction répulsive des corps, et comme leur essence ne peut être séparée d'eux, nous ne pouvons nous figurer que l'extension puisse en être séparée par la puissance divine dans le mystère de la sainte eucharistie. Ou *nos connaissances* sont *confuses*, lorsque nous confondons *l'essence* avec *la personne;* et comme l'essence d'une chose ne peut être en réalité formellement distinguée du fondement de cette chose et ne peut, absolument parlant, être susceptible de se montrer multiple, par la même raison, nous sommes convaincus que la multiplicité d'essences personnelles ne peut exister dans une seule et même chose. De là vient l'absurdité apparente du mystère de la sainte Trinité, ou du moins la difficulté de le comprendre. Ainsi encore l'incarnation de Dieu paraît impossible, parce que nous n'avons pas pu concilier ces deux idées, unité et composé physique, etc.

La véritable source de toutes ces difficultés est dans le peu d'étendue et l'imperfection essentielle de toutes les facultés de notre âme, qui est incapable de parvenir à la connaissance complète d'un objet quelconque. De là vient que si l'on nous certifie toute autre chose que des notions que nous sommes parvenus à puiser dans une étude approfondie, il nous devient impossible de saisir comment et pourquoi cette assertion est véritable.

§ 79. — II. *A moins de s'imaginer que l'on comprend tout ce qui peut être vrai*, c'est-à-dire que l'on a de toutes choses des idées distinctes, complètes, conformes à l'objet qu'elles représentent, *il est de la plus grande folie de repousser comme mensongers des dogmes attestés par des autorités dignes de foi, sous l'unique prétexte que ces dogmes ne sont pas compris par nous.* Aucun homme sage ne pouvant avoir de lui-même une pareille opinion, ne pouvant se regarder comme doué d'une intelligence infinie, *il est évident que l'on ne peut non plus, sans démence, répudier des vérités attestées par une autorité suffisante, c'est-à-dire par l'autorité divine, précisément parce qu'elles sont incompréhensibles pour l'homme.*

Supposez un aveugle de naissance, qui par le moyen du toucher, qu'il a singulièrement perfectionné, s'est rendu un compte bien exact des idées de figures planes et de figures sphériques, et qui ne peut plus réunir sans contradiction ces deux idées sur un seul objet. A cet homme, qui ne possède que des sens extraordinairement limités, qu'un homme doué du sens de la vue vienne assurer qu'il existe un sens infiniment plus parfait que le toucher, savoir les yeux, et qu'il dise à cet aveugle que, sur un tableau formant un plan, il voit se reproduire, au moyen des règles de la perspective, une sphère qui lui présente les mêmes contours qu'un globe ordinaire, et que son *idée visuelle* est entièrement la même pour une sphère et la représentation de ce tableau qui offre une surface plane, comment voulez-vous que ce malheureux aveugle ne soit pas invinciblement porté à nier de pareilles assertions, qui cependant n'ont rien que de réel? Supposez cependant qu'il sache parfaitement que celui qui lui affirme ces choses est réellement doué de ce sens infiniment plus excellent, dont l'aveugle est privé, supposez qu'il ne doute nullement de la véracité de cet homme, qui ne s'est jamais démenti, pourra-t-il encore, sans une insigne folie, douter de la vérité de vos assertions, tout aveugle qu'il est? C'est précisément notre cas : pour répondre à ces contradictions apparentes qui portent obstacle à notre croyance en la révélation, il y a deux choses dont il faut se persuader intimement : la première, c'est que nous sommes aveugles, c'est-à-dire que nos idées des choses sont incomplètes, et que nous ne les apercevons que sous un seul aspect, et non sous toutes les manières d'être dont elles sont susceptibles; et en même temps, que Dieu voit tout parfaitement et qu'il est infaillible.

§ 80. — *Dieu ne peut en aucune manière nous révéler une vérité qui soit en opposition directe avec quelque principe évident et démontré par la lumière naturelle de la raison.* — DÉMONSTRATION. Deux choses opposées et qui se contredisent ne peuvent jamais être également vraies : sinon, Dieu se tromperait ou dans la révélation, ou dans l'énonciation

e propositions qui aux yeux de tout le monde sont conformes à l'évidence naturelle t à la manière générale de raisonner, par exemple dans celle-ci : deux et deux font quatre. Or ceci est complétement impossible. Il ne peut en effet arriver en même temps que Dieu, qui connaît tout, n'ait pas présente à ses yeux la raison suffisante de toutes les vérités, et que l'homme connaisse réellement à fond les raisons suffisantes de quelques vérités (condition requise en logique pour que l'on ait une véritable évidence), sans que Dieu, lui aussi, connaisse cette vérité. Donc, etc.

Il y a longtemps que l'on a répondu à Pierre Pomponat, né à Mantoue vers 1462, et qui avait soutenu, d'abord dans ses leçons à Padoue, puis à Bologne, que la plupart des mystères du christianisme sont contraires à la raison naturelle, qu'une chose peut être vraie pour un philosophe et fausse pour un chrétien et réciproquement. Comme il niait en même temps la spiritualité et l'immortalité de l'âme, et soutenait l'éternité du monde, ayant été ouvertement accusé d'athéisme, il disait pour s'excuser qu'il raisonnait philosophiquement et non d'après les principes du christianisme, et qu'un chrétien devait admettre comme essentiellement véritable, à cause de l'autorité de la révélation, ce qu'un philosophe devrait regarder comme impossible à démontrer par le moyen des arguments philosophiques. Ce fut aussi l'excuse que donnèrent Descartes et Henri Le Roi, accusés d'avoir inséré dans leurs ouvrages philosophiques un grand nombre de propositions qui ne pouvaient s'accorder avec les dogmes du christianisme. Ils soutinrent que parlant en philosophes de choses naturelles, ils n'avaient suivi que les inspirations de la raison naturelle, et n'avaient pas parlé en chrétiens suivant les dogmes révélés par la lumière divine. Voyez Tournely, tom. Ier, Cours de Théolog., édit. de Venise, 1755 (*Dispute prélim.*, *quest.* I, *art.* 41, *pag.* 12). L'opinion de Pomponat fut soutenue d'abord par Benoît Spinosa, puis par Pierre Bayle (*Diction. histor. et critiq.*, *art.* Pomponat), mais ceux-ci avaient intention de faire rejeter comme contraires à la raison, comme faux et absurdes, les mystères de la foi. En 1513, l'opinion de Pomponat fut condamnée au cinquième concile de Latran sous le pape Léon X, huitième session.

Comme il arrive aussi souvent que les hommes les plus savants prennent pour de l'évidence une apparence trompeuse, supposée et mensongère, il n'est pas étonnant que les plus ignorants soient convaincus de la réalité de choses à peine probables.

§ 81. — *Si Dieu nous révélait des vérités difficiles à saisir, et même contraires en apparence aux principes de la lumière naturelle, pourvu que l'on fût moralement sûr de l'existence de la révélation, et que nous ne pussions démontrer clairement et catégoriquement sa fausseté, nous serions tous, et en même temps, obligés de soumettre à son autorite notre faible raison, et à lui accorder une confiance illimitée, soit que nous fussions des philosophes célèbres par leur érudition, soit que nous ne fussions que de pauvres ignorants, sans éducation.* En effet, une des premières vérités que nous démontre la lumière même de la raison naturelle, c'est que Dieu est infaillible, et qu'une intelligence, exposée de toutes parts à l'erreur, doit se soumettre à cette intelligence souveraine et illimitée dans toutes les occasions où la soumission est nécessaire ou possible. Or, toujours l'intelligence de l'homme, quand elle n'a pas pour se diriger des démonstrations pleines, complètes et évidentes, est sujette à l'erreur, et conséquemment doit se soumettre à l'autorité divine, pourvu que ce témoignage rendu par elle soit suffisamment constaté. Pour cela, il n'y a besoin absolument que d'une certitude morale de la révélation, dont un homme prudent ne puisse rejeter l'existence; et à cet égard il y a égalité entre la certitude du philosophe et celle de l'ignorant, pourvu qu'aucun d'eux n'élève sur la révélation des doutes qui méritent d'être pris en considération. Donc, si Dieu, etc., etc., etc.

A moins donc que le déiste ne puisse démontrer, avec la plus complète évidence, la fausseté de la révélation de Jésus-Christ, il ne peut sans folie nier aucun des dogmes que Jésus-Christ a révélés, quelque difficiles à saisir qu'ils puissent lui sembler, pourvu toutefois qu'il soit bien moralement convaincu que Dieu a parlé par la bouche du Christ. Nous démontrerons volontiers, dans le chapitre suivant, que jamais le christianisme n'a présenté cette contradiction d'avoir enseigné une révélation fausse, et nous avouons que c'est là le principal devoir que nous avons à remplir. Le dialogue que Rousseau établit dans son Emile, pag. 85, entre un philosophe et un homme inspiré d'en haut, est une mauvaise plaisanterie, car il suppose sans preuve que les dogmes enseignés par le Christ se combattent eux-mêmes.

Je ne refuserai pas au déiste la permission de commencer par s'assurer de la difficulté de la vérité révélée qu'on lui offre, de rechercher quel est le sens réel et véritable de cette révélation, et même de constater si c'est réellement une révélation. Mais lorsque, tout bien considéré, il est parvenu à s'assurer de toutes ces questions d'une manière satisfaisante, quelque difficile à comprendre que lui paraisse une telle vérité, voilà le raisonnement qu'il doit se faire : Je n'ai aucune démonstration, de nature à soumettre mon intelligence, que je puisse opposer à cette révélation, qui m'empêche d'acquiescer à la vérité que m'a révélée certainement Dieu lui-même. Quelque difficulté que trouve mon esprit à s'en rendre compte, cette difficulté ne préjudicie en rien à la véracité de Dieu et à la certitude morale que j'ai de l'existence de la révélation; et cependant, à moins de pousser l'orgueil jusqu'au délire, je dois avouer, malgré moi à chaque instant qu'il y a un grand nombre de vérités auxquelles je n'entends rien, et que très-souvent les choses les plus vraies me paraissent les plus invraisem-

blables. Puisque je connais suffisamment cette règle infaillible, le témoignage de Dieu même, pourquoi ne pas m'y soumettre? Certes, autant je suis sûr que Dieu m'a parlé, autant je dois l'être que je montre un mépris coupable pour l'autorité de Dieu, si son nom seul ne suffit pas pour me faire croire même ce que je ne puis comprendre. Voilà précisément comment raisonnerait notre aveugle (§ 79, *note*). Parce que je ne vois pas, ce n'est point un obstacle à ce que ceux qui ont d'excellents yeux ne voient parfaitement, quoique mon esprit ne puisse se rendre compte de ce qu'ils voient. Si donc j'ai la certitude que leurs yeux sont excellents, et qu'eux-mêmes ne sont pas hommes à vouloir me tromper, je serais un imprudent de me refuser à croire que les choses sont telles qu'ils m'assurent si expressément les voir. Passons aux objections ordinaires des déistes sur cette matière.

§ 82. — Première objection. Dieu lui-même est l'auteur de notre raison et de la lumière naturelle; il ne peut donc révéler ce qui leur est contraire, sans se contredire lui-même. *Je réponds en disting. l'antécéd.*: Dieu est l'auteur de la faculté naturelle appelée intelligence, *concedo;* mais est-il l'auteur de l'usage que l'on en fait et de ses défectuosités naturelles, *nego. Je distingue aussi la conséquence.* Donc il ne peut rien révéler qui soit contraire et directement opposé à l'usage réfléchi de cette faculté, *concedo;* mais ne doit-il rien révéler qui soit au-dessus de la portée de l'intelligence, rien de ce qui contredit les erreurs et enchaîne les abus de l'intelligence, quoiqu'elle se croie dans la voie de la vérité? C'est ce que je nie. Dieu, il est vrai, en nous créant, nous a doués des lumières de la raison, mais il nous a donné cette faculté pour en faire librement un bon ou un mauvais usage. Et quel est l'homme assez vaniteux pour soutenir qu'il ne peut jamais se tromper dans ses raisonnements? En nous créant, la Divinité n'a pas étendu les limites de notre intelligence au delà de ce que les bornes de la science humaine comportent nécessairement. Il reste donc nécessairement un grand nombre de vérités dont la lumière naturelle ne peut nous faire atteindre la hauteur, et nous pouvons même faire un si mauvais usage de notre raison, que très-souvent nous confondons ensemble, et nous regardons comme identiques, des choses essentiellement différentes. Lors donc que Dieu nous révèle des vérités qui nous sont entièrement inconnues, lorsqu'il nous apprend quelle différence il y a entre des choses que nous confondons mal à propos, ce n'est pas une contradiction dans laquelle Dieu tombe lui-même, ce sont au contraire des enseignements par lesquels il vient en aide à notre ignorance, et apporte remède à la faiblesse de notre esprit. N'est-ce pas aussi de Dieu que l'aveugle a reçu la lumière de la raison? et devra-t-il donc en vouloir à son divin auteur, lorsque celui-ci, par amour pour cet infortuné, lui apprendra ce que la cécité l'empêche de voir, quoique dans cet état l'homme ne puisse se rendre compte de tout ce qu'on lui dit?

§ 83. — Seconde objection. Il y a nécessité pour l'intelligence de donner son acquiescement à l'évidence; il est même impossible de lui résister : si donc la vérité révélée semble évidemment opposée à la lumière naturelle et à l'évidence qu'elle comporte, l'acquiescement à cette vérité est impossible : or Dieu ne peut jamais ordonner l'impossible. Belle argutie, vraiment! Je réponds d'abord par une *distinction* dans la *majeure.* Il y a nécessité pour l'intelligence de donner son acquiescement à l'évidence quand celle-ci existe réellement, voilà ce que j'accorde; aussi, il n'y a rien là-dedans qui s'oppose à l'existence d'une révélation divine: mais y a-t-il nécessité pour elle de donner son acquiescement à une évidence purement idéale, ou apparente ou supposée? Ici double distinction : Si l'on parle d'une vérité idéale, nous sommes d'accord; mais, si c'est une vérité réelle, *je le nie* de tout mon pouvoir. Pour mieux nous faire entendre, définissons d'abord la vérité et l'évidence *réelles* et idéales, et ajoutons quelques exemples pour éclaircir la question. Et d'abord, voyons quelle différence il y a entre la vérité réelle et la vérité idéale. *La vérité réelle* est la vérité logique de l'acte, c'est-à-dire la conformité du jugement avec un objet réel, ou existant ou possible, vérité et conformité qui a lieu par le concours de trois choses : l'objet, le jugement lui-même et la similitude de l'objet et du jugement; du jugement, comme représentant l'objet, l'objet dans sa réalité, dans sa manière d'être. *La vérité idéale*, au contraire, est le rapport de l'idée attributive avec le sujet, seulement dans les jugements affirmatifs, et sa différence dans les jugements négatifs, soit qu'un objet réel possible ou existant corresponde ou non à ces idées, et soit que les idées elles-mêmes correspondent ou non à l'objet qu'elles sont censées représenter. Il y a aussi deux sortes d'évidence, l'évidence réelle et l'évidence seulement idéale. *L'évidence réelle* est l'intuition de l'esprit percevant toutes les raisons suffisantes de la vérité réelle de ses jugements, c'est-à-dire tous leurs motifs faisant autorité; autrement, c'est une intuition telle que l'esprit perçoit non-seulement la convenance ou la disconvenance des idées du sujet et de l'attribut, mais encore la réalité de l'idée du sujet, en vertu de laquelle réalité un objet possible correspond à cette idée, et montre que l'esprit conçoit si ces deux idées sont claires, distinctes, complètes : car, s'il n'est pas prouvé que *l'idée du sujet* soit *complète*, quoique l'idée de l'attribut soit distincte d'elle par quelques traits caractéristiques, on ne pourra en conclure que ces idées sont opposées; car ces caractères, quoique peu saillants à cause de l'obscurité de l'idée, *pourraient* exister aussi d'une manière obscure dans l'idée du sujet, ou d'une manière certaine dans l'objet lui-même. *Il faut aussi que l'idée de l'attribut soit complète :* quand bien même elle aurait du rapport avec l'idée du

sujet, on n'en pourra pas conclure une convenance entière de son objet avec l'objet de l'idée du sujet; car dans l'objet de l'attribut, il peut y avoir des marques distinctives qui le distingueraient de son idée, et qui ne soient pas aisées à reconnaître, et qui établiraient une disconvenance entre l'objet de l'attribut et l'objet du sujet. *L'évidence idéale*, au contraire, est l'intuition seulement d'une convenance d'un rapport suffisant dans les jugements affirmatifs, et d'une différence suffisante dans les jugements négatifs, entre les idées du sujet et de l'attribut, selon que ces idées se trouvent présentes à l'esprit, mais sans l'intuition des vrais caractères auxquels on reconnaît la vérité réelle; ce qui arrive, par exemple, lorsque l'idée du sujet est trompeuse, sans que l'on s'aperçoive de son impossibilité. De cette perception évidente de la vérité réelle et idéale naît l'assentiment forcé, nécessaire, lorsqu'après avoir connu la raison suffisante d'une vérité, on ne peut se refuser à la regarder comme telle. Mais la perception de la vérité seulement idéale ne donne nécessairement naissance qu'à un assentiment de notre jugement à la vérité idéale de nos idées, nullement à leur vérité réelle; l'une sans l'autre peut être donnée, peut être crue, et même connue sans avoir été donnée. Or cette évidence tout idéale est souvent le partage de ceux qui ne portent dans l'esprit que des idées conçues à la hâte, incomplètes ou confuses, et sans profondeur. Ainsi, celui qui n'a de l'or qu'une idée incomplète, en voyant du faux or, croira sérieusement que c'est de l'or véritable et dira avec une évidence idéale : Ce que je vois est de l'or. De même le philosophe de l'antiquité qui n'aura des couleurs qu'une idée confuse, regardera comme une absurdité cette vérité : que le vert est composé de jaune et de bleu. Je le demande : dans ces deux cas existe-t-il des évidences apparentes qui vous portent avec une espèce de force impulsive, irrésistible à donner votre assentiment, ou même à soutenir la vérité réelle de vos jugements? Pas le moins du monde. Vous vous en convaincrez vous-mêmes facilement, si vous demandez une démonstration, à l'un, pour qu'il vous prouve que le faux or est de l'or véritable, à l'autre, pour qu'il prouve que le jaune et le bleu ne peuvent pas former du vert. Vous les verrez alors tâtonner dans l'obscurité, et au lieu de commencer, l'un par la définition de la couleur verte, l'autre par la définition de l'or, se trouver dès l'abord dans le plus grand embarras. Cette légèreté avec laquelle on a donné son assentiment a donc sa source, non pas dans la réalité et la vérité des jugements portés dans ces deux occasions, mais précisément dans cet empressement blâmable à porter des jugements. Quel est l'homme sage qui ne pensera pas que l'on peut résister à cette propension? surtout, si un homme versé dans la connaissance de la physique et de la chimie, et d'une sincérité reconnue, vous assure que l'or, qui a une existence à lui, est différent du chrysocale sous plusieurs rapports, et qu'un mélange de bleu et de jaune produit une couleur verte. La même chose a toujours lieu toutes les fois que la révélation a paru opposée à quelque vérité qui nous paraissait évidente. Par exemple, que Dieu nous révèle cette vérité : *Il y a trois personnes dans une seule essence divine*. D'après les idées que vous vous êtes formées de ces mots, *personne, essence, chose*, vous vous direz : Il y a *trois personnes*, *trois choses dans une*, et vous en conclurez que vous êtes loin de l'évidence. Mais y a-t-il donc une véritable nécessité qui vous force ainsi à conclure d'une manière absolue que votre jugement est *réellement vrai?* Cette évidence est-elle autre chose qu'une évidence *idéale?* vous en aurez bientôt fait l'épreuve, si vous commencez la démonstration de cette thèse par ces mots : *La personalité est identique avec la chose, et la distinction des personnes est la distinction des choses*. Vous tomberez ainsi d'embarras en embarras. D'où vient donc ce penchant à proclamer si gratuitement l'évidence réelle comme notre partage? Il vient de l'ignorance où nous sommes des propriétés et des idées distinctes que comporte ce mot *personne*, que notre esprit nous représente sous l'idée commune de *chose* ou *d'essence*, quoiqu'il soit impossible que nous puissions démontrer l'identité de ces deux idées, et prouver que *la personalité* est, non pas seulement dans votre esprit, mais en réalité, *la même chose que la chose elle-même*. Dites-moi pourquoi il n'y a qu'une personne dans l'homme, et cependant deux choses, le corps et l'âme, et dans le corps autant de choses que d'éléments distincts. Parce que vous ne pouvez concevoir, faute d'avoir de justes idées réelles, quelle est la différence d'une personne et d'une essence, direz-vous que vous êtes forcé par l'évidence réelle de les confondre entièrement l'une avec l'autre? L'aveugle aussi croit être forcé de soutenir qu'il y a incompatibilité réelle entre les idées de sphère et de plan visuel, et de multiplier les dénégations. Voyez vous-même s'il a bien raison. C'est de cette manière bouffonne qu'un fameux déiste de notre siècle, Jean-Jacques Rousseau, avec une évidence idéale, nous dit : Si le Christ, dans la cène avec les apôtres, a lui-même, comme le prétendent plusieurs saints Pères, reçu l'hostie qu'il avait consacrée, il se trouvera que *la bouche* de Jésus-Christ *aura été plus grande que son corps*, ou que *la partie était plus grande que le tout*, ce qui y est absurde. Pensez-vous donc que l'homme soit évidemment forcé de conclure que dans cette hypothèse le dogme est absurde? Faisons-en l'expérience. Il est en effet parfaitement évident que *le tout physique ne peut être moins grand que sa partie physique*. Mais ici il ne s'agit pas de grandeur réelle, mais seulement de la grandeur de l'extension locale. Regardera-t-on encore comme une chose complétement évidente cette proposition : *La partie physique ne peut pas acquérir une extension locale plus grande que son tout physique*. Vous me direz peut-

être qu'en effet cela est impossible; mais quand arrivera la démonstration, vous vous trouverez complétement embarrassé et écrasé. Est-ce qu'une once d'air libre n'est pas plus etendue qu'une livre d'air comprimé, ou ne peut-elle pas le devenir? Il ne s'agissait que d'une extension de ce genre pour que l'on pût expliquer sans paradoxe l'action de Jésus-Christ. Mais notre argumentateur s'en tenant précisément aux idées qu'il avait dans l'esprit au sujet de l'extension, et tout persuadé de leur vérité idéale, se croyait parfaitement autorisé à en tirer la conclusion de la fausseté réelle de ce dogme. Voilà donc comment nous sommes dupes de prétendues évidences, mais dupes volontaires, qui sans être obligés à prononcer, ne pouvons même consentir à suspendre au moins nos jugements pendant quelques instants, et qui, une fois frappés d'une vérité idéale, concluons sur-le-champ, sans avoir examiné ses caractères distinctifs, que c'est une vérité réelle. Ce ne sera donc pas une impossibilité que Dieu nous proposera, lorsqu'il nous ordonnera d'abandonner cette évidence illusoire et de donner tout notre assentiment aux vérités réelles qu'il nous a révélées, pourvu toutefois que nous ne révoquions pas en doute ce principe dont mille épreuves nous ont enseigné la vérité et nous ont intimement convaincus, savoir, que la plupart de nos idées sont incomplètes, confuses, et ne répondent presque jamais à la réalité. Mais aussi ce principe est odieux aux hommes qui ont pour eux-mêmes un amour désordonné, qui aiment toutes leurs idées, qui veulent que tous les fruits de leur imagination, toutes leurs pensées soient de hautes vérités réelles, quoiqu'au fond ils ne soient souvent que des rêves et des illusions à peine raisonnables.

§ 84. — Troisième objection. Dieu, étant la lumière même, ne peut aimer les ténèbres, et par conséquent ne peut être l'auteur d'une révélation si obscure, où il n'y a rien de compréhensible. Ensuite, à quoi sert une révélation obscure, qui ne révèle réellement rien? Quand vous lui donneriez votre assentiment, vous n'affirmeriez rien de positif. Enfin, de quelle utilité serait cette connaissance spéculative? En pratique, et c'est là ce que la religion a de plus précieux, en bonne morale, quel service peut-elle rendre? Qu'est-il besoin de tendre un nouveau piége à l'innocence et à la foi de l'homme, en lui imposant l'obligation de croire les mystères incompréhensibles qu'on lui a révélés? Telles sont les objections que nous fait un déiste peut-être moins zélé protecteur des bonnes mœurs, qu'entêté et exclusif dans ses idées. Je réponds *à la première partie de cet argument :* Dieu est essentiellement la lumière, et sa science ne peut-être obscurcie par les ténèbres, *concedo;* mais est-il obligé de nous révéler toutes les vérités de la manière la plus claire? *nego.* Il est certain que cela ne peut avoir lieu d'une manière absolue et générale, et il est encore plus certain que notre situation actuelle ne le permettrait pas; cela, dis-je, ne peut avoir lieu d'une manière absolue et générale, parce que notre intelligence est restreinte dans une sphère peu étendue et assez obscure, et qu'elle est incapable de connaître tous les secrets de la science de Dieu. Cette connaissance même ne pourrait convenir à notre situation actuelle; notre premier devoir doit être de mériter cette lumière souveraine de la gloire céleste, par une humble soumission de notre intelligence à l'autorité de Dieu. Si l'objection était admise, il en résulterait que Dieu ne serait pas même l'auteur de cette lumière naturelle qui nous fait connaître son existence. En effet, que d'épaisses ténèbres recouvrent cet enseignement! quelle difficulté nous éprouvons à faire accorder entre eux les attributs divers de la Divinité! L'athée aurait-il donc raison, selon vous, de prétendre que Dieu, étant la lumière même, ne peut donner une lumière obscure? *Je réponds à la seconde partie de l'argument :* Il est faux qu'une révélation obscure ne révèle rien, faux que l'assentiment que nous lui donnerions équivaudrait à n'avoir rien affirmé ou nié en réalité: car si Dieu ne nous fait pas savoir comment et pourquoi une chose est telle qu'il nous la présente, il suffit du moins qu'il nous enseigne qu'une chose est ou n'est pas telle, non pas pour que nous apprenions absolument et distinctement à connaître à fond cette chose, mais seulement pour que nous puissions croire avec certitude et sans crainte de nous tromper, qu'elle est telle que Dieu l'a assuré. Est-ce que nous ne savons pas mille fois plus souvent qu'une chose existe, que nous ne savons pourquoi elle existe? Est-ce que je n'affirme rien de positif en disant que Rome existe et que c'est une ville très-étendue? Est-ce que vous exigerez la démonstration de tous les faits relatés dans les historiens, avant de leur accorder votre croyance? Quel malheureux logicien serait un homme qui oserait avoir recours à de semblables arguties! Mais *la troisième partie de l'argument* ne présente pas des faussetés moins palpables. Pensez-vous donc qu'une connaissance plus approfondie de Dieu, de ses ouvrages, de son amour désintéressé pour nous, des immenses bienfaits qu'il nous a prodigués et qu'il doit nous prodiguer encore, soit, en pratique, une connaissance inutile. Dieu ne sera-t-il pas en droit d'exiger de ses créatures raisonnables une obéissance d'un genre plus élevé, puisqu'il nous l'a montrée comme étant pour nous la source d'une récompense et d'une béatitude plus élevée? Est-ce que la foi elle-même, quand elle est accompagnée d'une soumission et d'une abnégation complète de son esprit et de son jugement, n'est pas aussi une espèce de culte nouveau, plus parfait que tout autre, parce qu'il n'est dû et ne peut convenir à aucun autre être qu'à Dieu? Est-ce que l'on n'a pas un mérite réel, en soumettant, en consacrant l'exercice de l'intelligence, la plus noble partie de nous-mêmes, à rendre hommage à la véracité de Dieu? Est-ce que cette connaissance, cette foi dans les merveilleux bienfaits et dans les

promesses de Dieu, ne donne pas naissance à un développement d'espérance et d'amour de Dieu, que n'atteignent pas ces vertus dans l'état de religion purement naturelle? Est-ce que ces vertus n'ont pas l'admirable propriété et le privilége d'ennoblir par leur influence les autres vertus, par exemple, la charité envers les hommes, par l'exemple de l'amour ineffable que Dieu nous a porté, la justice, la tempérance et toutes les vertus, par un motif plus élevé d'amour de Dieu, que l'on mêle à leur pratique? Je passe sous silence les autres usages que nous enseigne la révélation des moyens, par exemple, de ceux qui doivent nous faire obtenir par une faveur gratuite le pardon de nos péchés, qui nous accordent diverses grâces et secours, qui donnent à nos mérites, par eux-mêmes et d'ailleurs si faibles, un tel prix, que nous pouvons attendre de la libéralité gratuite de Dieu une récompense, non plus temporelle, mais éternelle, et non pas telle que nous aurions pu l'espérer naturellement, mais une béatitude surnaturelle. Au reste, pour que cette foi méritoire, cette augmentation de la gloire de Dieu et des mérites des hommes pussent avoir lieu, il était nécessaire que les mystères qui surpassent notre intelligence ne nous fussent pas présentés dans tout leur jour. Ce n'est pas cette obscurité qui nous est dangereuse, c'est seulement l'orgueil de notre esprit, puisque l'obscurité des dogmes est suffisamment compensée par la certitude qu'ils sont révélés.

§ 85. — Quatrième objection, *un peu plus spécieuse*. Vous m'accorderez au moins entièrement que l'absurdité du dogme que l'on nous offre comme article de foi, renverse votre prétendue évidence de la révélation. Pourquoi exigez-vous que j'acquiesce à un dogme révélé qui me paraît complétement contraire à l'évidence? Est-ce que je ne puis pas aussi bien me tromper en reconnaissant l'évidence morale de la révélation qu'en cherchant les contradictions évidentes d'un dogme que l'on me propose comme révélé par la Divinité? — *Je réponds :* Cette objection est futile, et c'est en vain que vous cherchez un nœud dans un jonc. S'il existait jamais dans un dogme révélé une contradiction véritable et évidente, vous pourriez en effet appliquer votre esprit à l'examen de l'existence même de la révélation. Mais vous tombez dans une erreur bien grave, si vous regardez toujours comme une contradiction évidente l'obscurité qui a nécessairement sa source dans le caractère incompréhensible du mystère.

Enfin le déiste demande : Mais au moins moi, philosophe, n'aurais-je donc pas la permission d'examiner les dogmes révélés, avant de donner à la révélation mon assentiment? et si après un examen attentif je trouve encore des contradictions, serais-je encore obligé de croire? Je donne pour réponse les règles suivantes qui sont comme des corollaires de tout ce que nous avons dit jusqu'ici.

§ 86. — I. *Il est tout à fait permis, il est même nécessaire que chacun apporte une sérieuse attention à l'examen des articles de foi, plus élevés que la raison humaine que l'on nous propose d'adopter. Il faut s'assurer si la révélation est bien constatée, si son existence est au moins moralement certaine et si elle a ce degré d'évidence qui entraîne invinciblement l'homme savant et sage à donner son assentiment.* En effet, jusqu'à ce que tout motif rationnel de douter ne sera pas détruit, ce consentement absolu et ferme ne sera point accordé par tout homme sage et éclairé.

§ 87. — II. *Dès que l'on a acquis une fois une certitude suffisante de l'existence de la révélation, il est inutile de recourir à l'examen du dogme lui-même pour donner son assentiment en toute sûreté à la révélation divine.* — Démonstration. Dans notre hypothèse, si l'existence de la révélation a été prouvée d'une manière moralement évidente, par cela même elle est revêtue du sceau de la divinité, elle a un caractère qui exclut toute contradiction substantielle et évidente, et même toute ombre, toute apparence de contradiction. Pour s'épargner la peine d'un pareil examen, les hommes prudents se contentent de s'en rapporter à la sagesse de cette multitude de grands hommes, de célébrités de tout genre, qui depuis tant de siècles ont adopté le même dogme comme révélé par la Divinité même, et l'ont défendu avec force sans éprouver la moindre crainte qu'il ne renfermât quelque contradiction cachée; quant aux contradictions évidentes, il n'est pas croyable, si par hasard il s'en fût trouvé quelques-unes, qu'elles eussent échappé aux yeux de tout le monde.

On dira peut-être : il arrive souvent que des paradoxes souverainement invraisemblables, mais qui ont été consacrés une fois par quelque autorité, prennent, aux yeux des personnes timides et superstitieuses, l'aspect d'un mystère que l'on doit craindre de sonder, et même elles redouteraient d'élever à ce sujet l'ombre même d'un doute. — Réponse. Une pareille objection, faite à des hommes de la plus haute renommée, à ces généreux athlètes que la religion chrétienne compte au nombre de ses disciples, est entachée de présomption et d'impudence. Que cet homme, qui censure d'une manière si téméraire la simplicité ou la crédulité chrétienne, ouvre seulement les yeux, il verra avec quelle prudence, quelles précautions les principaux appuis de notre religion, tout en accordant leur vénération entière à certains articles de foi hors de ligne, n'en ont pas moins retranché un grand nombre de détails qui, quoique évidemment contenus dans la lettre des saintes Ecritures, leur ont semblé impliquer une contradiction évidente. Par exemple, lorsque le vrai Dieu est représenté comme ayant des organes humains, et sujet à la douleur, à la colère, au repentir et aux autres passions de l'homme, le plus ignorant des fidèles ne sait-il pas que Dieu est un esprit pur et simple et qu'il ne partage pas nos faiblesses. Dans tous les cas semblables où l'on rencontre des contradictions aussi évidentes et directement opposées à la

être qu'en effet cela est impossible; mais quand arrivera la démonstration, vous vous trouverez complétement embarrassé et écrasé. Est-ce qu'une once d'air libre n'est pas plus étendue qu'une livre d'air comprimé, ou ne peut-elle pas le devenir? Il ne s'agissait que d'une extension de ce genre pour que l'on pût expliquer sans paradoxe l'action de Jésus-Christ. Mais notre argumentateur s'en tenant précisément aux idées qu'il avait dans l'esprit au sujet de l'extension, et tout persuadé de leur vérité idéale, se croyait parfaitement autorisé à en tirer la conclusion de la fausseté réelle de ce dogme. Voilà donc comment nous sommes dupes de prétendues évidences, mais dupes volontaires, qui sans être obligés à prononcer, ne pouvons même consentir à suspendre au moins nos jugements pendant quelques instants, et qui, une fois frappés d'une vérité idéale, concluons sur-le-champ, sans avoir examiné ses caractères distinctifs, que c'est une vérité réelle. Ce ne sera donc pas une impossibilité que Dieu nous proposera, lorsqu'il nous ordonnera d'abandonner cette évidence illusoire et de donner tout notre assentiment aux vérités réelles qu'il nous a révélées, pourvu toutefois que nous ne révoquions pas en doute ce principe dont mille épreuves nous ont enseigné la vérité et nous ont intimement convaincus, savoir, que la plupart de nos idées sont incomplètes, confuses, et ne répondent presque jamais à la réalité. Mais aussi ce principe est odieux aux hommes qui ont pour eux-mêmes un amour désordonné, qui aiment toutes leurs idées, qui veulent que tous les fruits de leur imagination, toutes leurs pensées soient de hautes vérités réelles, quoiqu'au fond ils ne soient souvent que des rêves et des illusions à peine raisonnables.

§ 84. — TROISIÈME OBJECTION. Dieu, étant la lumière même, ne peut aimer les ténèbres, et par conséquent ne peut être l'auteur d'une révélation si obscure, où il n'y a rien de compréhensible. Ensuite, à quoi sert une révélation obscure, qui ne révèle réellement rien? Quand vous lui donneriez votre assentiment, vous n'affirmeriez rien de positif. Enfin, de quelle utilité serait cette connaissance spéculative? En pratique, et c'est là ce que la religion a de plus précieux, en bonne morale, quel service peut-elle rendre? Qu'est-il besoin de tendre un nouveau piége à l'innocence et à la foi de l'homme, en lui imposant l'obligation de croire les mystères incompréhensibles qu'on lui a révélés? Telles sont les objections que nous fait un déiste peut-être moins zélé protecteur des bonnes mœurs, qu'entêté et exclusif dans ses idées. Je réponds *à la première partie de cet argument :* Dieu est essentiellement la lumière, et sa science ne peut-être obscurcie par les ténèbres, *concedo;* mais est-il obligé de nous révéler toutes les vérités de la manière la plus claire? *nego.* Il est certain que cela ne peut avoir lieu d'une manière absolue et générale, et il est encore plus certain que notre situation actuelle ne le permettrait pas; cela, dis-je, ne peut avoir lieu d'une manière absolue et générale, parce que notre intelligence est restreinte dans une sphère peu étendue et assez obscure, et qu'elle est incapable de connaître tous les secrets de la science de Dieu. Cette connaissance même ne pourrait convenir à notre situation actuelle; notre premier devoir doit être de mériter cette lumière souveraine de la gloire céleste, par une humble soumission de notre intelligence à l'autorité de Dieu. Si l'objection était admise, il en résulterait que Dieu ne serait pas même l'auteur de cette lumière naturelle qui nous fait connaître son existence. En effet, que d'épaisses ténèbres recouvrent cet enseignement! quelle difficulté nous éprouvons à faire accorder entre eux les attributs divers de la Divinité! L'athée aurait-il donc raison, selon vous, de prétendre que Dieu, étant la lumière même, ne peut donner une lumière obscure? *Je réponds à la seconde partie de l'argument :* Il est faux qu'une révélation obscure ne révèle rien, faux que l'assentiment que nous lui donnerions équivaudrait à n'avoir rien affirmé ou nié en réalité: car si Dieu ne nous fait pas savoir comment et pourquoi une chose est telle qu'il nous la présente, il suffit du moins qu'il nous enseigne qu'une chose est ou n'est pas telle, non pas pour que nous apprenions absolument et distinctement à connaître à fond cette chose, mais seulement pour que nous puissions croire avec certitude et sans crainte de nous tromper, qu'elle est telle que Dieu l'a assuré. Est-ce que nous ne savons pas mille fois plus souvent qu'une chose existe, que nous ne savons pourquoi elle existe? Est-ce que je n'affirme rien de positif en disant que Rome existe et que c'est une ville très-étendue? Est-ce que vous exigerez la démonstration de tous les faits relatés dans les historiens, avant de leur accorder votre croyance? Quel malheureux logicien serait un homme qui oserait avoir recours à de semblables arguties! Mais *la troisième partie de l'argument* ne présente pas des faussetés moins palpables. Pensez-vous donc qu'une connaissance plus approfondie de Dieu, de ses ouvrages, de son amour désintéressé pour nous, des immenses bienfaits qu'il nous a prodigués et qu'il doit nous prodiguer encore, soit, en pratique, une connaissance inutile. Dieu ne sera-t-il pas en droit d'exiger de ses créatures raisonnables une obéissance d'un genre plus élevé, puisqu'il nous l'a montrée comme étant pour nous la source d'une récompense et d'une béatitude plus élevée? Est-ce que la foi elle-même, quand elle est accompagnée d'une soumission et d'une abnégation complète de son esprit et de son jugement, n'est pas aussi une espèce de culte nouveau, plus parfait que tout autre, parce qu'il n'est dû et ne peut convenir à aucun autre être qu'à Dieu? Est-ce que l'on n'a pas un mérite réel, en soumettant, en consacrant l'exercice de l'intelligence, la plus noble partie de nous-mêmes, à rendre hommage à la véracité de Dieu? Est-ce que cette connaissance, cette foi dans les merveilleux bienfaits et dans les

·oinesses de Dieu, ne donne pas naissance un développement d'espérance et d'amour Dieu, que n'atteignent pas ces vertus dans état de religion purement naturelle? Est-ce ue ces vertus n'ont pas l'admirable proriété et le privilége d'ennoblir par leur inuence les autres vertus, par exemple, la harité envers les hommes, par l'exemple de 'amour ineffable que Dieu nous a porté, la ustice, la tempérance et toutes les vertus, par un motif plus élevé d'amour de Dieu, que l'on mêle à leur pratique? Je passe sous silence les autres usages que nous enseigne la révélation des moyens, par exemple, de ceux qui doivent nous faire obtenir par une faveur gratuite le pardon de nos péchés, qui nous accordent diverses grâces et secours, qui donnent à nos mérites, par eux-mêmes et d'ailleurs si faibles, un tel prix, que nous pouvons attendre de la libéralité gratuite de Dieu une récompense, non plus temporelle, mais éternelle, et non pas telle que nous aurions pu l'espérer naturellement, mais une béatitude surnaturelle. Au reste, pour que cette foi méritoire, cette augmentation de la gloire de Dieu et des mérites des hommes pussent avoir lieu, il était nécessaire que les mystères qui surpassent notre intelligence ne nous fussent pas présentés dans tout leur jour. Ce n'est pas cette obscurité qui nous est dangereuse, c'est seulement l'orgueil de notre esprit, puisque l'obscurité des dogmes est suffisamment compensée par la certitude qu'ils sont révélés.

§ 85. — QUATRIÈME OBJECTION, *un peu plus spécieuse*. Vous m'accorderez au moins entièrement que l'absurdité du dogme que l'on nous offre comme article de foi, renverse votre prétendue évidence de la révélation. Pourquoi exigez-vous que j'acquiesce à un dogme révélé qui me paraît complétement contraire à l'évidence? Est-ce que je ne puis pas aussi bien me tromper en reconnaissant l'évidence morale de la révélation qu'en cherchant les contradictions évidentes d'un dogme que l'on me propose comme révélé par la Divinité? — *Je réponds :* Cette objection est futile, et c'est en vain que vous cherchez un nœud dans un jonc. S'il existait jamais dans un dogme révélé une contradiction véritable et évidente, vous pourriez en effet appliquer votre esprit à l'examen de l'existence même de la révélation. Mais vous tombez dans une erreur bien grave, si vous regardez toujours comme une contradiction évidente l'obscurité qui a nécessairement sa source dans le caractère incompréhensible du mystère.

Enfin le déiste demande : Mais au moins moi, philosophe, n'aurais-je donc pas la permission d'examiner les dogmes révélés, avant de donner à la révélation mon assentiment? et si après un examen attentif je trouve encore des contradictions, serais-je encore obligé de croire? Je donne pour réponse les règles suivantes qui sont comme des corollaires de tout ce que nous avons dit jusqu'ici.

§ 86. — I. *Il est tout à fait permis, il est même nécessaire que chacun apporte une sérieuse attention à l'examen des articles de foi, plus élevés que la raison humaine que l'on nous propose d'adopter. Il faut s'assurer si la révélation est bien constatée, si son existence est au moins moralement certaine et si elle a ce degré d'évidence qui entraîne invinciblement l'homme savant et sage à donner son assentiment.* En effet, jusqu'à ce que tout motif rationnel de douter ne sera pas détruit, ce consentement absolu et ferme ne sera point accordé par tout homme sage et éclairé.

§ 87. — II. *Dès que l'on a acquis une fois une certitude suffisante de l'existence de la révélation, il est inutile de recourir à l'examen du dogme lui-même pour donner son assentiment en toute sûreté à la révélation divine.* — DÉMONSTRATION. Dans notre hypothèse, si l'existence de la révélation a été prouvée d'une manière moralement évidente, par cela même elle est revêtue du sceau de la divinité, elle a un caractère qui exclut toute contradiction substantielle et évidente, et même toute ombre, toute apparence de contradiction. Pour s'épargner la peine d'un pareil examen, les hommes prudents se contentent de s'en rapporter à la sagesse de cette multitude de grands hommes, de célébrités de tout genre, qui depuis tant de siècles ont adopté le même dogme comme révélé par la Divinité même, et l'ont défendu avec force sans éprouver la moindre crainte qu'il ne renfermât quelque contradiction cachée; quant aux contradictions évidentes, il n'est pas croyable, si par hasard il s'en fût trouvé quelques-unes, qu'elles eussent échappé aux yeux de tout le monde.

On dira peut-être : il arrive souvent que des paradoxes souverainement invraisemblables, mais qui ont été consacrés une fois par quelque autorité, prennent, aux yeux des personnes timides et superstitieuses, l'aspect d'un mystère que l'on doit craindre de sonder, et même elles redouteraient d'élever à ce sujet l'ombre même d'un doute. — RÉPONSE. Une pareille objection, faite à des hommes de la plus haute renommée, à ces généreux athlètes que la religion chrétienne compte au nombre de ses disciples, est entachée de présomption et d'impudence. Que cet homme, qui censure d'une manière si téméraire la simplicité ou la crédulité chrétienne, ouvre seulement les yeux, il verra avec quelle prudence, quelles précautions les principaux appuis de notre religion, tout en accordant leur vénération entière à certains articles de foi hors de ligne, n'en ont pas moins retranché un grand nombre de détails qui, quoique évidemment contenus dans la lettre des saintes Ecritures, leur ont semblé impliquer une contradiction évidente. Par exemple, lorsque le vrai Dieu est représenté comme ayant des organes humains, et sujet à la douleur, à la colère, au repentir et aux autres passions de l'homme, le plus ignorant des fidèles ne sait-il pas que Dieu est un esprit pur et simple et qu'il ne partage pas nos faiblesses. Dans tous les cas semblables où l'on rencontre des contradictions aussi évidentes et directement opposées à la

lumière naturelle, ordinairement les paroles mêmes de la révélation, celles sous lesquelles elle a été exprimée, et l'autorité que l'on rétablit pour l'interpréter, suffisent, en suivant certaines règles, pour que l'on soit autorisé à expliquer la teneur du texte d'une manière rationnelle.

§ 88. — III. *Néanmoins il n'est pas défendu à l'homme de science de se livrer sobrement à l'examen du dogme lui-même, mais il y a deux choses à observer pour que cette étude ne soit pas nuisible : 1° Toutes ses prétentions doivent se borner à découvrir qu'il n'y a entre le dogme révélé et les vérités que la lumière naturelle fait apercevoir, aucune contradiction qui puisse être démontrée d'une manière catégorique; il ne doit pas prétendre que toute obscurité disparaisse dans le dogme lui-même, que sa raison suffisante, sa possibilité, sa manière d'être, soient, pour ainsi dire, mis sous ses yeux. 2° Il faut conserver en même temps une pieuse disposition, la droiture de cœur, et apporter dans cette étude le zèle d'une âme religieuse, ainsi qu'une résolution bien ferme de soumettre votre assentiment aux paroles de Dieu, aussitôt qu'il vous paraîtra évident que l'on n'a à redouter aucune contradiction réelle dans le dogme, lors même que pour tout le reste le mystère paraîtrait obscur et impénétrable, dès lors qu'il a été révélé.*

Entreprendre un tel examen sans réunir ces deux conditions, ce serait encourir le reproche d'une coupable présomption, puisque par le seul fait de la révélation Dieu nous fait voir que l'objet est possible et même qu'il existe en réalité. Quant à l'obligation où nous sommes d'accorder notre assentiment aux révélations de Dieu lorsqu'il nous apprend l'*existence* d'un fait, il n'est nullement nécessaire que nous connaissions d'avance cette existence au moyen d'arguments positifs autres que la révélation elle-même : il est inutile que nous ayons d'avance des raisons absolues suffisantes qui nous fassent voir la possibilité du mystère révélé et nous mettent en état d'en rendre compte, pour que nous soyons obligés d'y ajouter foi; il suffit que nous ne puissions donner de son impossibilité une démonstration évidente. Comme en effet la certitude de la révélation peut atteindre le degré de l'évidence, la saine raison nous apprend assez que l'on ne peut combattre qu'au moyen d'une contradiction évidente le témoignage de Dieu, et lui refuser avec quelque fondement la pleine adhésion que nous lui devons. Nous permettrons donc au philosophe de raisonner ainsi : *Il est évident que le dogme que l'on me propose de croire est entaché de contradictions palpables, Dieu ne peut donc l'avoir révélé.* Nous admettrons même avec confiance, en supposant que la proposition de l'antécédent soit parfaitement prouvée, que dans ce cas il faut recourir à l'examen de la révélation elle-même et en chercher l'explication par les règles établies par Dieu lui-même; cette explication ne peut manquer d'être complète si Dieu exige réellement de nous à ce sujet un acquiescement d'intelligence de notre part, en en faisant une condition de salut. Mais nous ne pouvons laisser passer sans l'attaquer le raisonnement suivant : *Je ne comprends pas un dogme que des indices certains et évidents m'ont prouvé avoir été révélé par Dieu lui-même, je n'en vois pas la possibilité, je n'ai pu réussir, malgré les efforts de mon esprit, à en percer l'obscurité. Donc ce dogme n'est pas révélé, et pour cela même je ne suis pas tenu de le croire.* Ce raisonnement est téméraire, faux, hostile à toute religion qui s'appuie sur Dieu, et même complétement absurde, puisque rien n'est plus facile à concevoir que l'impossibilité où se trouve un esprit borné de tout embrasser, et l'obligation où il est de se soumettre en tout temps à une intelligence infinie qui sait tout et ne peut vouloir tromper. Voilà pour la première des conditions que nous avons exigées; quant à la seconde, l'expérience prouve d'une manière certaine que l'obstacle le plus insurmontable que l'on apporte à la connaissance des vérités révélées et des dogmes de la foi, c'est-à-dire à l'action de la grâce divine, sans laquelle il ne peut exister de foi surnaturelle, consiste dans l'obstination présomptueuse et perverse de l'esprit, qui nous fait jeter un regard indiscret, irrévérencieux sur les mystères de la religion que Dieu a révélée aux hommes, et cela non dans l'intention de remédier à notre entêtement à repousser les inspirations de la raison à ce sujet, mais au contraire dans celle de s'affermir dans son esprit de résistance et d'opposition. Souvenez-vous donc, vous qui entreprenez un pareil examen, qu'il ne faut s'approcher qu'avec une sainte horreur et un respectueux tremblement de la Majesté divine, si l'on ne veut être écrasé par sa gloire.

§ 89. — *Quelle que soit la religion surnaturelle dont on attribue à Dieu la révélation, le premier et le principal caractère de sa vérité est et doit être de nous révéler d'une manière claire et distincte les dogmes premiers et essentiels de la religion naturelle.* En effet, comme il ne peut y avoir de religion durable, si elle n'est fondée sur une notion claire et certaine de la providence divine, de notre liberté, de l'immortalité de l'âme, des récompenses qui attendent les bons, des châtiments reservés aux méchants, c'est-à-dire qu'il ne peut plus y avoir sans cette notion de connaissance ou de pratique constante des devoirs parfaits (§ 23); comme en outre tous les préceptes de la religion naturelle, tels que nous pouvons les supposer, résultants du droit de nature, sont nécessaires, mais qu'en même temps Dieu est libre de leur adjoindre des préceptes surnaturels, sa révélation ne serait pas digne de la Divinité, si, négligeant des dogmes indispensables pour que nous puissions atteindre notre fin, elle ne nous présentait que des dogmes qui ne seraient pas nécessaires pour nous conduire à ce but, et qui n'auraient conséquemment aucune utilité.

CHAPITRE QUATRIEME.

ON DÉMONTRE D'UNE MANIÈRE SATISFAISANTE LA POSSIBILITÉ DU CHRISTIANISME EN PARTICULIER, ET QUE C'EST DIEU LUI-MÊME QUI L'A RÉVÉLÉ.

Pour qu'on soit obligé de croire à la révélation spéciale faite par Dieu même d'une religion, il faut que cette religion soit douée des caractères intrinsèques suivants : 1° Il faut qu'elle satisfasse à ce premier besoin de l'homme, que nous avons démontré dans tout le chapitre deuxième, et qui consiste à être obligé de recourir aux lumières supérieures de Dieu même pour connaître la religion naturelle (*voy. ce que nous venons de dire* § 89). 2° Il faut que tout ce qui est ajouté à la religion naturelle soit sans exception digne de la sagesse et de la sainteté de Dieu, et n'ait pour but et pour fin dernière que la plus grande gloire de Dieu et le bonheur éternel de l'homme ; 3° enfin, s'il n'est pas absolument nécessaire de démontrer *a priori* la possibilité de cette religion, il faut du moins que l'on prouve qu'elle n'est dans aucune de ses parties en contradiction évidente avec les principes inébranlables de la raison naturelle (§§ 88, 80). Nous consacrerons cinq articles à développer ces propositions. Nous verrons : 1° quelle est l'origine et le caractère général du christianisme ; 2° comment il excelle à présenter sous un jour plus éclatant, à éclaircir les dogmes de la religion naturelle ; 3° quelles sont les additions qu'il a faites à la religion naturelle, en vertu de son caractère de religion surnaturelle ; 4° combien ces compléments sont dignes de la sagesse, de la sainteté et de la bonté de Dieu ; 5° nous examinerons sans trop de détails ses principaux dogmes, et nous démontrerons qu'aucun d'eux n'implique contradiction avec les principes incontestables des vérités naturelles. C'est dans ce sens, et non d'une autre manière que nous prétendons démontrer la possibilité du christianisme.

ARTICLE PREMIER.

Origine et caractère général du christianisme.

§ 90. — Avec du bon sens, on voit de suite que l'origine d'une religion révélée ne peut remonter moins loin qu'à l'origine du monde. Les premiers hommes étaient aussi bien que leurs descendants et même bien plus qu'eux, dans la nécessité de recourir à la révélation, puisqu'ils ont dû manquer nécessairement de tous les secours divers que leur postérité a trouvés pour parvenir à la connaissance de la religion naturelle, dans le consentement unanime des hommes dans les institutions sociales, dans les exemples mutuels (§ 48). Nous ne prétendons pas cependant que Dieu ait été dans l'obligation de faire participer les premiers hommes à ce bienfait : seulement nous pensons, d'après l'idée que l'on se forme généralement de la bonté divine, qu'il a eu la générosité de le répandre sur tous ceux qui ont existé dans les premiers âges du monde (§ 56). Ce ne serait même pas se former une juste idée de la religion chrétienne, que de faire remonter son origine à l'époque des prédications de Jésus-Christ, et de penser que les premiers habitants du globe ne l'ont pas pratiquée. Au contraire, le christianisme est né avec l'univers ; il appartient également aux hommes de tous les âges, de tous les pays ; il a été révélé par Dieu lui-même au commencement du monde pour le bien commun de l'humanité. Il est utile pour compléter ces développements et expliquer ces événements, de répéter ici quelques principes que nous avons établis plus haut, en les abrégeant : car pour connaître à fond toute l'économie du christianisme, il faut que nous nous soyons familiarisés avec eux.

§ 91. — Figurez-vous bien que par ce mot, DIEU, vous devez entendre un esprit éternel, infini, tout-puissant, souverainement sage dans ses desseins, parfaitement libre dans ses œuvres, tel enfin que l'ont adoré sous ce nom, et les chrétiens et tous ceux qui sont doués d'une saine raison et qui s'en servent. Avec cette idée, vous comprendrez facilement que la création de l'univers, cet acte si merveilleux, cet ouvrage si parfait, qu'il montre dans Dieu une ineffable puissance, n'a pas été seule la dernière fin que se soit proposée sa sagesse infinie en l'accomplissant. Dieu, par la création, appelait ce qui n'était pas comme il eût appelé des choses existantes, et la nature lui obéissait tout entière avant même l'existence des choses. Cependant, cette œuvre si admirable n'aurait pas une fin digne d'elle, si Dieu n'avait créé en même temps que les créatures irraisonnables, des êtres doués d'intelligence, destinés à jouir de ce magnifique ouvrage et à en consacrer l'usage à la gloire du souverain Créateur. Les choses matérielles et inanimées sorties de la main du Créateur, devaient témoigner par leur beauté, leur ordre et leur sage disposition, de sa grandeur et de sa toute-puissance ; mais pour comprendre leur muet langage, pour ratifier cet hommage de la nature entière, pour se joindre librement à ses concerts de louanges, il fallait des âmes immatérielles et douées d'intelligence. Souverainement heureux par lui-même, Dieu pouvait se passer des unes et des autres ; mais une fois qu'il les eut créées toutes par un dessein émané de son libre arbitre, dès ce moment même, il devenait indispensable, d'après la nature même du Créateur, que toutes ensemble concourussent de tout leur pouvoir à sa gloire, et même que d'autres, selon qu'elles en étaient capables, participassent à la félicité de celui qui leur donna l'être (§ 58). Mais les seules créatures raisonnables étant capables de rendre à Dieu cette véritable gloire et de participer à la félicité de leur créateur, cette gloire et cette félicité consistant seulement toutes les deux dans la connaissance et l'amour du souverain bien ; la gloire que Dieu a le droit d'attendre de son ouvrage, et le bonheur auquel doivent être admises ses créatures raisonnables étant susceptibles d'augmentation et de diminution, il devient indubitable que Dieu seul avait le droit et le pouvoir de prescrire à son gré les limites et les manières d'être de l'un et de

l'autre. Il n'est pas vrai qu'il ait contracté l'obligation de donner à tous les hommes, au moment de leur création, une connaissance actuelle de ces règles, notion qui leur ferait en réalité atteindre chacun de leur côté la fin dernière de l'admirable ouvrage de la création de l'univers, puisque sa divine prescience lui montrait de toute éternité que plusieurs ne sauraient pas même profiter de ce divin bienfait, comme nous l'apprend journellement une fatale expérience (§ 59). Mais la Divinité ne devait à aucune (pas même à une seule) de ses créatures raisonnables des notions plus étendues ou plus relevées de ces lois qui constituent la religion que ne le comportait l'étendue de leurs facultés naturelles, et que ne l'exigeait l'hommage proportionné qui était dû au Créateur, ou enfin qu'il ne le fallait pour se frayer une route à la félicité immense qui leur était destinée et qu'elles ne devaient atteindre qu'en rendant à Dieu fidèlement ce degré de gloire qu'elles pouvaient lui rendre. Si vous ne consultez que la lumière de la raison naturelle, il sera difficile de démontrer que Dieu a dû absolument rendre éternelles, et sa propre gloire et la félicité de quelques hommes; en effet, le sens commun même le plus ordinaire ne nous apprend qu'une chose, c'est que l'âme doit être immortelle, d'après les idées que nous nous formons des desseins de Dieu; mais il ne nous met nullement à même d'affirmer sans témérité que dans un état différent, qui dépend du libre arbitre de Dieu, la même chose existerait. En effet, que de points ont été fixés par Dieu lui-même dans l'état présent de la religion, et que cependant, nous autres hommes, nous ne pouvons apprendre que par une révélation divine! Il n'y a lieu ici à invoquer aucune démonstration subtile et raisonnée, aucune autorité humaine, aucun sentiment ni externe ni interne; on doute si le sens commun lui-même, lorsqu'il nous donne dans cette vie la notion de l'immortalité de l'âme, est naturel et réellement nécessaire, ou s'il est simplement un reste de révélation libre divine dont on retrouve encore quelque marque imprimée par la main de la Divinité au fond de nos âmes, si c'est enfin un rayon de cette révélation qui fût autrefois connue de tous les hommes, et faite pour eux tous, dont la faible clarté s'étendrait jusqu'à chacun de nous.

§ 92.—Ici nous n'avons de secours et de lumières à attendre pour dissiper notre ignorance que de la religion seule, qui nous fait connaître tous les prodiges opérés gratuitement en notre faveur, par l'inépuisable libéralité de Dieu. En effet, 1° Dieu prodigua tellement sa présence et ses relations affectueuses aux premiers des humains, aux pères de tous ceux qui existent, qu'il se montra clairement et distinctement tel qu'il était, en leur révélant sa présence, sa providence qui s'étend sur tous les êtres, les différences essentielles qui existent entre le bien et le mal, la liberté dont jouissent tous les hommes de faire le bien ou le mal à leur choix, les récompenses ou les peines éternelles qui doivent être la suite du bon ou du mauvais usage de cette faculté, en un mot, tous les dogmes qui sont ordinairement mis au nombre des règles générales de la religion naturelle, et par ce moyen il constitua une religion surnaturelle quant à la manière dont elle était révélée (§ 67, note). Mais ce n'était encore que le moindre de ses bienfaits envers les hommes. 2° Le christianisme nous apprend que l'homme condamné, par le fait de sa création et par l'essence de sa nature, à être l'esclave absolu de la Divinité, non-seulement a été capable de se relever de son abaissement, mais que réellement, par une libéralité de son créateur, il a été élevé au rang, à la dignité de fils adoptif de Dieu, qu'il en a reçu non-seulement le nom, mais encore qu'il en a acquis les droits par la vertu de la grâce et de l'affection divine; que cette faveur l'élevant infiniment au-dessus de sa condition naturelle, sans lui imposer des devoirs d'une nouvelle espèce, donnait à leur accomplissement un caractère surnaturel, et un mérite suffisant pour gagner une récompense proportionnée à sa nouvelle dignité. 3° La religion nous apprend encore que Dieu, par un prodige digne de sa majesté souveraine, avait résolu de préserver l'homme, sa créature, et ceux qu'il devait encore faire naître de tant de misères et d'infirmités attachées à leur nature faible, sujette aux chutes et à la mort, de leur accorder le privilége spécial d'être exempts de soucis, de maladies et de cette fatale nécessité de mourir, de leur accorder un empire absolu sur toutes les choses de ce monde, et plus particulièrement sur les animaux, de dissiper les ténèbres de l'ignorance naturelle à l'homme, d'éclairer son intelligence par les plus pures lumières, d'apaiser la fougue de sa concupiscence naturelle, enfin, d'ennoblir le privilége même de sa liberté naturelle, en lui accordant l'empire absolu et libre sur toutes les affections de son âme, et la faculté de refréner l'impétuosité des passions.

§ 93. — Dans cet état d'élévation où l'homme se trouvait placé, il n'en restait pas moins soumis aux mêmes devoirs, aux mêmes obligations envers Dieu, le prochain et lui-même, seulement il y avait dans leur principe et leur fin une grande différence. La Divinité avait toujours les plus incontestables droits à son amour, à sa crainte respectueuse; l'homme même lui devait à plus juste titre que jamais un tribut d'hommages et d'obéissance; mais tous ces droits et devoirs avaient lieu entre un père et un fils, le principe en était l'adoption dont l'homme acquérait la faveur, la fin était l'héritage céleste dû au Fils de Dieu. Dieu pouvait créer l'homme sans lui conférer ces priviléges, et cependant la religion n'eût perdu aucun de ses droits sur l'homme. En effet, l'état d'imperfection dans lequel on passait sa vie, ne serait pas une raison pour abandonner la pratique de ces devoirs, qui sont une obligation de la créature envers le créateur pourvu qu'elle soit douée d'une âme raisonnable et qu'elle jouisse de la liberté. De la connaissance du vrai Dieu, c'est-à-dire d'un esprit

infiniment sage, indépendant, il ne résulte pas certainement que Dieu n'ait droit aux hommages que des personnes exemptes des misères de l'humanité. Dieu était souverainement libre de se contenter d'une gloire de cette espèce, qui devait lui revenir par suite de ses relations naturelles et nécessaires de culte religieux établies entre lui et l'homme, et de punir ou récompenser ce dernier selon l'usage bon ou mauvais qu'il aurait fait de la liberté et des autres dons que Dieu lui avait accordés. Dans cet état, les hommes avaient les mêmes devoirs à rendre à Dieu et il ne leur eût pas été donné d'aspirer à d'autres récompenses. Si les hommes eussent été créés dans cette condition, leur esprit n'aurait certainement pas pu se former même la plus petite idée de cet état de félicité et de bonheur infini dont je viens de parler. A Dieu seul il appartenait de nourrir des projets aussi sublimes en faveur de ses créatures et de les révéler aux hommes. Et réellement il les a nourris de toute éternité, et exécutés même autant qu'il a été possible de le faire. Il ne restait plus au premier homme d'autre soin que de ne pas tomber du faîte de la gloire et de la félicité, et de ne pas en précipiter avec lui tous ses descendants. Un seul acte d'obéissance allait lui assurer ainsi qu'à toute sa postérité cette heureuse possession.

§ 94. — Mais Adam, succombant à la tentation, se laissa séduire, et pour plaire à son épouse, n'hésita pas à se révolter contre Dieu. Dès cet instant, il méritait d'être réprouvé par son Créateur. A peine était-il coupable, qu'il avait perdu la grâce sanctifiante, son caractère de fils adoptif, et tous les dons précieux dont il était comblé, et dont l'origine était précisément dans cette grâce divine qu'il possédait auparavant. Ce fils adoptif de Dieu placé dans une sphère si élevée par les faveurs gratuites de son bienfaiteur, venait de descendre au-dessous de la condition naturelle de l'homme. Soumis aux maladies, couvert d'imperfections, redevenu la proie de cette mort qui devait anciennement dévorer sa race, l'homme en un instant dissipa ce riche patrimoine qui l'attendait dans l'état d'innocence; les passions recommencèrent à gronder avec fureur dans son cœur, la chair recommença ses révoltes contre l'esprit, l'esprit ses rébellions contre Dieu. Le Créateur offensé cherchait dans l'homme sa propre image, et ne la retrouvait que honteusement défigurée; il eût été sensible aux actes d'obéissance de l'homme, s'il l'eût laissé dans l'état d'esclavage pour lequel il était né; il dédaignait la soumission d'un fils ingrat, qui, admis à jouir de son amitié divine, en avait violé les saintes lois et méconnu les droits. Adam, outre la perte du rang et de la dignité à laquelle il s'était vu élevé, avait en outre mérité des tourments et des supplices aussi terribles qu'éternels, pour avoir désobéi à Dieu, puisqu'il devait dans un moment décider complétement ou du bonheur éternel ou du malheur et de lui-même et de tous ses descendants. Ceux-ci cependant, n'étant pas coupables du crime de leur père, en ce sens que leur volonté n'y avait pas participé, mais seulement héritiers de son malheur, n'avaient à craindre que la perte de ces biens qui ne leur étaient pas dus, mais n'avaient pas à redouter d'autres punitions. Cependant le souverain Créateur ne devant à aucun d'eux le bienfait gratuit de les créer et de se faire connaître à eux, pouvait dès lors empêcher la création et la propagation de cette race odieuse, quoique, d'après l'avis de nos auteurs les plus graves, il n'ait pas été impossible que Dieu, avant le décret et la résolution éternelle qu'il avait adoptés, eût laissé les descendants de nos premiers parents, même après le péché que ceux-ci venaient de commettre, dans un état naturel qui donnât lieu à une félicité naturelle. Cependant, d'une part, cette félicité première était certainement perdue et pour les pères et pour les enfants; d'autre part, Dieu avait de toute éternité résolu de n'admettre pour adorateurs que ses enfants et ses amis, et non des esclaves. Pour comble de malheur, la raison humaine était gangrenée et incurable; il devait tomber pour ne plus se relever. Proscrit et condamné par son Créateur, il ne pouvait mettre au monde que d'infortunés enfants, marqués dès leur enfance du sceau de la réprobation qui frappait leur père, héritiers de sa proscription, comme lui, dégradés du rang de fils de Dieu, et, à ce titre, odieux à leur Créateur, incapables de remplir avec son approbation le dessein que Dieu avait formé alors de n'avoir d'adorateurs qu'au milieu de ses amis, de ne recevoir l'hommage religieux que de ses enfants.

§ 95. — Tels étaient nécessairement les tristes effets du péché et de la chute du premier homme. Cependant Dieu ne voulut ni perdre le genre humain ni l'abandonner à sa misère, et résolut au contraire de le sauver, de lui rendre sa dignité première. Parmi ces adorables mystères que l'esprit humain ne peut concevoir, que toutes les forces réunies des créatures ne peuvent exécuter, il en choisit un surtout plus ineffable que tous les autres. Pour guérir la blessure mortelle sous laquelle l'esclave était tombé expirant, il ne fallait rien moins que toute la puissance et toute la miséricorde infinies du Seigneur. L'homme était encore étourdi de sa chute, lorsque déjà la main de son Créateur se présentait pour le relever avec bonté, pour faire d'un mal aussi grand une source inépuisable de faveurs et de biens. L'éternelle sagesse de Dieu enfanta une religion plus spéciale, plus divine, je dirais presque plus digne de l'avoir pour auteur, que celle même dont le cours est si brusquement interrompu dès les premiers moments de l'existence de l'homme. Voilà donc l'époque à laquelle remonte inévitablement l'origine et la fondation du christianisme; il date vraisemblablement du jour même où Adam fut créé et pécha. Voilà le dessein admirable que Dieu voulut bien révéler à l'homme pour glorifier son nom dans tout le cours des siècles à venir.

En effet, il décréta d'abord la perte irrévocable pour nous de tous les priviléges dont

il nous avait originellement investis. Dans le nouvel ordre de la réparation à venir, l'homme fut exposé aux ténèbres de l'ignorance, aux ravages des passions tumultueuses, aux faiblesses de la nature, aux plus pénibles labeurs, enfin à l'inévitable mort. Les pères ne transmettront plus à leurs enfants l'état héréditaire de pureté et d'innocence qui les ennoblissait, c'est-à-dire, ce droit à l'amitié de Dieu dont ils ont été dépouillés. Mais aussi on ordonne d'appliquer aux enfants le remède dans lequel le père avait trouvé sa guérison ; chacun d'eux en particulier le recevra, pour que chacun d'eux puisse recouvrer la part de bien qu'il a perdue dans la personne de son premier père. Orgueilleux et sensuel, l'homme connaissant les biens dont Adam a perdu l'héritage, ose parfois demander que sa guérison soit complète ; impatient et gardant la mémoire de ses premiers privilèges, il montre de leur perte des regrets amers, et cependant il prouve seulement par ces murmures, qu'il méconnaît tout le prix de sa rédemption, qu'il ne comprend pas que cette dignité nouvelle à laquelle il est appelé, est incomparablement plus élevée que celle dont il s'est vu dépouiller.

Un homme naîtra dans le cours des siècles, pour sauver tous les autres hommes, et ce sera le Fils de Dieu, égal à Dieu, Dieu lui-même. Il naîtra du sang d'une des filles d'Adam, mais ce sang purifié, n'aura point été infecté de la contagion universelle. Il sera formé dans son sein par la toute-puissance divine elle-même. Quoique exempt de péché, quoique Fils de Dieu, du Dieu Très-Haut, il naîtra sous les apparences qu'apportent en naissant tous les enfants des hommes, dégradés comme ils le sont de leur condition privilégiée. Il sera sujet tout comme eux aux besoins, aux faiblesses de la nature humaine, enfin à la mort; en un mot, il sera assujetti à toutes les suites de ce premier péché, excepté à la culpabilité qui s'attache au péché, et à tout ce qui pourrait blesser la dignité et la sainteté de sa personne. L'Homme-Dieu se soumettra volontairement aux opprobres et aux supplices les plus cruels; il vivra dans la pauvreté et l'obscurité, et, après avoir prodigué son sang, mourra abreuvé d'outrages; c'est à ce prix qu'il rachètera non-seulement cette première tache originelle, mais encore les autres fautes dont le libre arbitre des hommes les a volontairement rendus coupables. A ce prix, il instituera un culte nouveau ; à ce prix, il se présentera à la tête de tous les hommes pour intervenir entre eux et Dieu son Père, et former un pacte nouveau, établir de nouveaux rapports religieux ; et Dieu, enfin apaisé par le sang de son Fils, recevra désormais le culte et les adorations des mortels, qui se joindront à l'homme Dieu, comme l'hommage de frères réunis, de membres d'un même corps.

Les hommes, dans ce monde, comme enfants d'Adam, naîtront souillés de la tache originelle que leur transmet leur père ; mais ils renaîtront dans le sang de ce premier-né, et participeront à une nouvelle adoption qui les rendra tous enfants de Dieu. Réunis à Jésus-Christ, leur chef, sous le joug léger de ses lois, aidés de ses grâces précieuses, devenus membres de son corps, ils rendront à Dieu un culte parfait, digne de sa majesté et qui doit durer jusqu'à la fin des siècles. Leurs hommages recevront un nouveau relief de l'hommage d'adoration rendu par l'Homme-Dieu, leurs vertus un nouveau prix des mérites de Jésus-Christ. Leurs droits à une récompense auront pour fondement le droit héréditaire du Fils de Dieu, et cette immolation sanglante, par laquelle il a voulu leur acheter un héritage de bonheur au prix de tout son sang ; la seule condition qu'il exige, c'est qu'ils s'empressent de profiter de la rédemption qu'il leur a offerte, et de participer à ses mérites. Il ne leur restera plus aucun stigmate de cette plaie originelle, dont ils étaient souillés, dès le moment de leur naissance, aux yeux de leur Créateur, pourvu qu'ils aient pris soin de la laver, en y appliquant comme remède le sang du Rédempteur. Cependant cette plaie originelle ne pourra pas disparaître d'une manière si complète, qu'il n'en reste encore quelques traces dans ces faiblesses humaines inhérentes à notre nature ; bien plus, la révolte des passions, sur lesquelles le péché d'Adam nous a fait perdre l'empire, redeviendra furieuse, et la nature leur fournira des armes puissantes pour attaquer souvent l'esprit de l'homme : alors, la victoire que notre faiblesse pourra remporter, sera le triomphe de notre Rédempteur, triomphe inévitable, pourvu que nous nous prêtions à recevoir ses secours. Ces secours divins s'écouleront avec abondance d'un si grand nombre de sources, que tous ses frères pourront y venir puiser ; enfin, malgré cette funeste liberté, dont ils pourront abuser, malgré les séductions auxquelles leur esprit risquera de succomber, la vertu seule du Rédempteur assurera des adorateurs à Dieu, et ces adorateurs seront infiniment plus nobles et plus parfaits que si les hommes avaient conservé leur pureté originelle, que s'ils avaient été soustraits à l'influence de leurs perverses affections ; que s'ils avaient gardé la lumière si vive et si paisible de leur primitive innocence.

§ 96. — Tel fut ce plan magnifique, cette merveilleuse idée par laquelle Dieu résolut de réparer le préjudice porté à sa gloire et de s'assurer un culte qui lui fût agréable. Cependant, cette résolution qu'il voulut bien révéler à Adam, ne pouvait manquer d'être bien amère pour notre premier père, puisque l'exécution de ce plan étant remise à plus de quatre mille ans, il avait la douleur de voir qu'il n'en recueillerait pas personnellement le fruit. Aussi, pour le consoler, le Seigneur l'assura que s'il conservait toujours présents à son esprit les mérites et le sacrifice du Fils de Dieu, Dieu ne lui ferait même pas attendre un seul jour le prix par lequel il devait récompenser son obéissance. Adam, lui disait Dieu, vous et vos enfants, vous rentrerez en grâce avec moi par le moyen de mon Fils fait homme ; il mourra pour vous tous,

·cilierai avec les hommes, tant
''auront précédé qu'avec ceux
·près sa mort. Observez mes
·tes ; soumettez-vous aux
; transmettez à vos des-
de mes bienfaits et la
·is. A ces conditions,
'e mon Fils, quoique
·complir que dans
'erai participer à
il est juste que
·e chef, comme
· le fruit de
·ier en pos-
·ang vous
. le temps
. les compa-

..es auraient été heu-
. reconnaissance, appré-
grandeur de ce bienfait, ils s'é-
..nellement empressés de profiter
.. renouvellement de l'alliance avec Dieu ! D'eux seuls dépendait l'exécution de ce rapprochement que la Divinité appelait de tous ses désirs, de ses vœux les plus sincères ; et cependant, bientôt le nouveau traité fut déchiré comme le premier par la perversité de la plupart des premiers enfants d'Adam. Cette transmission si recommandée par Dieu à notre premier père, des vérités révélées et des lois de la saine morale se changea bientôt chez ses descendants, en un héritage de crimes et d'impiétés. Il est vrai de dire que le dépôt de la foi ne fut pas entièrement altéré, mais aussi, bien peu d'hommes le conservèrent dans son intégrité, et ce fut au point qu'après seize cents ans de patience, Dieu résolut d'engloutir par le déluge, ses infidèles gardiens jusqu'au dernier, sans autre exception que la seule famille de Noé qu'il arracha aux flots, et qui, une fois sortie de l'arche, repeupla le genre humain, et en fit comme une nouvelle race consacrée à Dieu. Cette nouvelle génération, qui avait reçu une preuve si funeste alors de la colère divine, qui avait appris par quels moyens on pouvait parvenir à désarmer son courroux dans la suite, cette génération nouvelle perdit tout le fruit de ces terribles leçons et de ces exemples, par une coupable négligence. Après quatre siècles et quelques années, les descendants de Noé ne le cédaient en rien en perversité aux enfants d'Adam ; la plus honteuse corruption, une abominable idolâtrie avaient infecté le monde entier ; le mal faisait d'effroyables progrès ; et cependant Dieu veillait attentivement sur les hommes, et leur fournissait des remèdes puissants ; sa providence opposait ses digues au torrent du mal, et c'était encore un effet de sa miséricorde. Au temps d'Abraham, la contagion était si universelle, que dans toute la Chaldée, on eût à peine trouvé une seule famille entière, qui eût conservé dans son intégrité le dépôt de la religion divine et des promesses du Seigneur. Cependant il y avait encore près de deux mille ans à attendre, pour que le règne de l'Homme-Dieu arrivât, et si dans sa prévoyance, Dieu n'avait pas jeté les yeux sur une nation pour lui donner au moins à garder la mémoire de ses promesses, l'attente d'un Messie à venir aurait pendant un si long intervalle été certainement étouffée dans tous les cœurs, et, lorsqu'il serait en effet apparu, il eût été très-difficile que les hommes l'eussent reconnu pour tel.

Dieu choisit donc un homme rempli de la crainte du Seigneur et de fidélité, pour en faire le père de ce nouveau peuple spécialement destiné à recueillir le dépôt de la foi, éteinte presque dans tous les autres cœurs, et à préparer ainsi les voies à l'avénement du futur rédempteur de tous les hommes. Abraham, fut appelé entre tous à la mission d'être le père du peuple de Dieu, et le Seigneur lui fit d'abord la promesse que de lui, d'Isaac, et de leurs descendants sortirait une grande nation, et que de cette nation sortirait le Messie lui-même. Mais, pour préserver cette nation de la contagion universelle, il fallait d'abord la séparer de tout autre peuple, ensuite, l'attacher à Dieu par une suite non interrompue de merveilles et de bienfaits en sa faveur ; enfin, il fallait lui donner un corps de lois, des rites particuliers, et l'initier à ces institutions. — La première condition fut effectuée par la translation de la famille entière de Jacob, descendant d'Abraham, en Egypte et par son long séjour dans la terre de Gessen, où son peuple, séparé des Egyptiens, s'accrut avec une miraculeuse fécondité. La seconde fut réalisée par la délivrance des Hébreux captifs en Egypte, sous la conduite de Moïse, que Dieu avait mis à leur tête, au milieu de prodiges qui manifestaient toute sa puissance. La troisième enfin fut accomplie pendant ce long séjour au pied du mont Sinaï, où Moïse, serviteur de Dieu, reçut de Dieu lui-même les préceptes de la nouvelle loi, les rites religieux sous lesquels la Divinité voulait désormais être adorée, et un détail minutieux de toute l'administration politique qu'il devait établir.

§ 98. — Parmi les lois que Moïse avait données aux Israélites de la part de Dieu, il y en avait qui appartenaient uniquement à la religion purement naturelle, et par conséquent, commune à tous les hommes ; elles étaient également obligatoires pour tout le monde, d'après le principe et la fin de l'état surnaturel ci-dessus expliqué § 93, et surtout pour ceux qui aspiraient au bonheur de l'autre vie en vertu des mérites du messie à venir. Tels sont les préceptes qui recommandent avant tout l'amour de Dieu, l'obéissance due à ses lois, la foi due à ses révélations, l'espérance dans ses promesses, la reconnaissance pour ses bienfaits. Tel est le précepte qui défend de blasphémer le nom de Dieu, qui prohibe l'idolâtrie et la participation au faux culte et aux abominables rites du paganisme. De ce nombre font partie les préceptes qui ordonnent le respect envers ses parents la soumission à leurs volontés quand elles sont justes, l'amour du prochain, et cet échange réciproque de commisération et de secours que l'on doit à tout homme en dan-

ger, même quand il est votre ennemi. Si les Chananéens étaient mis hors de cette loi de charité, le seul motif en était que les Hébreux étaient les exécuteurs nommément constitués d'une sentence de proscription que Dieu même avait portée contre ces peuples; c'est que Dieu avait nommé les Hébreux ses vengeurs. Il ne leur était jamais permis d'intenter des actions judiciaires par vengeance ou par animosité. A ces préceptes de justice et de charité, se rattachaient naturellement, l'équité des jugements, la fidélité à conserver les dépôts, le prêt gratuit, la bonne foi commerciale, la sincérité et tous les devoirs sociaux. Enfin, tout ce que l'homme, créé à l'image de Dieu, se doit à lui-même pour conserver des mœurs pures et innocentes, est expliqué avec méthode et précision, et la proscription frappe non-seulement les crimes honteux qui souillent le corps, mais encore les pensées elles-mêmes et les désirs qui portent atteinte à la pureté de l'âme.

§ 99. — Toutes ces obligations étaient générales et bien plus anciennes que la loi donnée par Moïse; les Hébreux avaient le privilége d'en recevoir une promulgation plus solennelle et plus fréquente que les autres peuples. Les païens en tenaient la connaissance, soit du sens commun et de la raison qui les avait inscrites dans leur cœur, il est vrai, en caractères bien peu profonds, soit de la tradition, qui pouvait leur faire supposer la révélation divine autrefois faite à Adam, soit du récit des prodiges qui s'opéraient journellement avec tant d'éclat au milieu des Hébreux, et dont les païens avaient entendu parler, soit parce que Dieu lui-même prenait soin de donner à tous les hommes justes, même païens, comme à Job, une connaissance directe et nécessaire de la révélation, quand ils s'étaient rendus dignes de cette faveur par l'innocence de leurs mœurs. Les Hébreux, au contraire, avaient le privilége de posséder, de pouvoir consulter perpétuellement chez eux, les lois de la nature, gravées sur des tables de pierre, de la main de Dieu lui-même, et reproduites dans le livre de leur législateur Moïse. Bien plus, leurs cérémonies religieuses, des prodiges sans nombre, des châtiments et des supplices même leur en rappelaient continuellement la mémoire et leur en imposaient l'observation. Ce peuple, en effet, destiné à annoncer la venue de l'Homme-Dieu, à préparer le monde entier à recevoir la religion du Sauveur, ce peuple, dis-je, devait, jusqu'à l'arrivée du Messie, rester séparé du reste des nations infidèles, pour ne pas participer à leur contagieuse impiété. Pour accomplir cette séparation et la rendre tranchante, le législateur des Hébreux leur avait imposé la circoncision et les cérémonies d'un culte qui leur était particulier, et leur avait sévèrement interdit tout commerce avec leurs voisins idolâtres; l'oubli de ce précepte leur attirait toujours et sur-le-champ les plus terribles vengeances de Dieu et des châtiments exemplaires; ils avaient en outre un nombre considérable de coutumes, de cérémonies, de lois religieuses, qui les retenaient comme autant de liens, et qui les empêchaient de se laisser aller à ce penchant pour l'idolâtrie qu'ils avaient contracté au milieu des nations chez lesquelles ils s'étaient multipliés; Dieu lui-même, ce législateur tout-puissant qui leur avait donné le précepte et en même temps les moyens de l'accomplir, se chargea ouvertement du gouvernement de ce peuple, et y apporta une vigilance et un soin si manifeste et si exclusif, que les autres nations, en comparaison de ce peuple choisi, paraissaient à peine attirer les regards et l'attention de Dieu sur elles. Cependant, il était de la plus haute importance qu'au milieu de cette nation, tous les esprits fussent intimement convaincus de la naissance future du Rédempteur qui leur avait été promis; il importait que l'on y conservât comme un dépôt précieux, tous les caractères au moyen desquels il devait se faire reconnaître lors de son avénement, et que ce peuple servît de spectacle au monde entier, en se glorifiant hautement de ses vastes espérances et des grandes promesses de Dieu dont il attendait l'accomplissement.

§ 100. — En effet, chez les Hébreux, toutes les cérémonies et les lois mêmes pouvaient passer pour des figures et des symboles prophétiques; ou plutôt la nation tout entière était un témoignage vivant et perpétuel annonçant aux hommes la venue future du Messie. Tout concourait à désigner ce Dieu fait homme; tantôt on l'appelait le Messie, tantôt le désiré des nations, tantôt le premier-né de tous les hommes, tantôt le chef destiné dès l'origine du monde à réunir tous les peuples sous la bannière d'une religion universelle, tantôt par d'autres désignations propres à le faire reconnaître. Toutes les circonstances du lieu et du temps de la naissance du Messie, sa vie, ses prédications, sa mort, son triomphe, l'établissement de sa religion, tout est représenté et reproduit par des figures parfaitement appropriées dans les principaux traits de l'histoire de ce peuple. Chaque événement particulier qui marque dans l'histoire des Israélites annonce l'arrivée du Messie. Les sacrifices et les cérémonies judaïques préparent les cœurs aux sacrements du christianisme; les lois et les coutumes des Israélites disposent à recevoir la promulgation de la loi parfaite du Christ, les prophètes l'annoncent, les héros le représentent, les patriarches et les rois sont ses ancêtres, les grâces qu'ils reçoivent leur sont octroyées en vue de ses mérites, le culte qu'ils rendent à Dieu se rapporte directement à sa personne, à laquelle il rend hommage; l'espoir même d'une éternelle récompense est intimement lié à l'accomplissement de son œuvre de rédemption.

§ 101. — En attendant, cette nation juive, si abondamment et si spécialement comblée des bienfaits du Seigneur, et cela parce qu'il la destinait à conserver dans le monde la foi dans la venue d'un Messie, et à préparer, pour ainsi dire, son entrée dans les cœurs des hommes; cette nation, dis-je, répondait

à ces immenses faveurs par une ingratitude immense. Dans la prospérité elle négligeait continuellement et souvent perdait entièrement de vue les promesses de Dieu ; aussi parfois Dieu l'accablait-il de nombreux et de terribles châtiments ; et si ce peuple endurci continuait de marcher de crimes en crimes, la fureur des fléaux qui le frappaient était proportionnée à sa culpabilité. La sévérité des peines et leur continuité rappelaient les Hébreux au repentir et à résipiscence ; mais à peine avaient-ils quelque temps joui des paternelles dispositions de Dieu à leur égard, que la mémoire de leur libérateur s'effaçait en eux ; ils retournaient à leurs anciennes fautes, ils s'adonnaient même à des crimes plus impardonnables. Mais cette continuelle alternative de crimes dont ils recevaient sur-le-champ le châtiment, de repentirs provoqués par la rigueur des punitions auxquelles ils étaient abandonnés ; cette coutume de rendre inutiles les prodiges et les bienfaits de Dieu, jointe à un endurcissement intellectuel, avait enfin, après une longue suite de temps, rendu le cœur de cette nation tellement insensible aux mouvements de la grâce divine, que l'on n'avait pas beaucoup à compter sur sa soumission lorsque serait en effet venu le temps du Messie. Joignez à cela l'avilissement des cœurs qui s'étendait chaque jour, qui bornait tous les vœux des hommes à la jouissance de la félicité terrestre, et qui par conséquent avait singulièrement altéré cette idée première du Messie et du salut qu'il devait apporter. Cependant, du temps même d'Adam, le premier des hommes, et depuis cette époque, le messie avait été annoncé comme le sauveur du genre humain tout entier et proclamé tel, et le salut qu'il devait opérer n'était pas renfermé dans les étroites limites de cette vie ; il n'avait pas pour unique objet les biens méprisables de la terre, mais il comprenait les biens célestes, éternels, surnaturels ; il devait nous faire participer à une félicité presque aussi grande que l'infini bonheur dont jouit Dieu lui-même. Malgré ces remarques, les Juifs, dans leurs affections toutes terrestres, ne virent dans cette idée si élevée d'un messie, que la venue d'un libérateur de leur nation, et dans le Messie lui-même, qu'un roi qui devait étendre sur toute la terre leur domination et son pouvoir ; enfin, qui devait uniquement rendre heureuse ici-bas sa nation, en lui asservissant tous les autres peuples. De pareilles interprétations étaient trop loin des desseins favorables de la Providence et même les contrariaient essentiellement. Mais il n'est rien qui puisse s'opposer aux éternels décrets de Dieu avec quelque succès. Cet endurcissement même du peuple chéri de Dieu, qu'il devait montrer lors de la venue du Messie, et la réprobation qui devait en être la suite, ayant été d'avance annoncés par des oracles précis, aideront encore à faire connaître le caractère du Messie, d'une manière si spéciale, que nul homme de bon sens ne pourra plus se dispenser de lui rendre hommage. La dispersion même dans tout l'univers, de cette nation victime de son infidélité, devait surtout servir à répandre, avec les saints livres des Ecritures, pour lesquels les Juifs n'ont pas cessé de professer le plus grand respect, des témoignages irrécusables de la mission divine de Jésus-Christ, et par ce moyen toutes les autres nations, chez lesquelles ils les répandaient, devaient parvenir avec plus de certitude et moins de peine à cette connaissance du Messie, dont les Juifs s'étaient rendus indignes.

§ 102. — Au temps prédit, le Messie que Dieu avait promis parut en effet sur la terre, au milieu de cette nation juive composée des descendants d'Abraham, enfanté par la vierge Marie, mais non avec l'éclat d'un roi de ce monde, dont il ne réclamait pour lui ni les biens, ni la félicité. Cependant, par ses actions si grandes que nul homme, quelque juste qu'il eût été, n'avait encore su les égaler ; par ses prodiges supérieurs à ceux mêmes que l'on avait jusqu'alors cités, il donnait une preuve irréfutable de son assertion, savoir qu'il était le Fils de Dieu, envoyé par Dieu son Père, dont il voulait satisfaire la justice en sacrifiant sa vie pour les péchés des hommes, dans le but de proposer une loi nouvelle et meilleure, d'apprendre aux hommes un nouveau culte de la Divinité infiniment plus parfait ; d'engager tous les hommes, par ses propres exemples et par sa doctrine en même temps, à mener cette vie parfaite au moyen de laquelle ils rendront à Dieu l'hommage suprême qui lui est dû, ils se rendront dignes de partager la béatitude de Dieu lui-même, et de le posséder pendant toute l'éternité, bonheur qu'ils devront à ses mérites.

§ 103. — Voilà donc ce nouvel ordre de religion, voilà quels ont été les nouveaux desseins de Dieu pour assurer le salut du genre humain ; aux yeux du Messie toute cette distinction de peuples a disparu. La nation juive, jusqu'alors élevée au privilége spécial d'être la nation chérie de Dieu, désormais sera destinée au même sort que toutes les autres nations, sera invitée comme elles et avec elles à recevoir de Jésus-Christ un nouveau culte et une nouvelle religion, à s'assurer comme tout le monde des moyens de parvenir au salut qu'elle partagera avec les autres peuples. Pour les enfants de Dieu, il n'est plus question de cette récompense temporelle dont les Juifs avaient reçu la promesse, et qui, outre les récompenses éternelles dont avaient souvent été assurés les fidèles serviteurs de Dieu, leur avait été proposée comme prix de leur fidélité à observer une loi qui leur était particulière. Jésus-Christ montre à tous ses disciples une voie nouvelle pour parvenir au bonheur éternel, c'est le mépris de toutes les richesses de ce bas monde ; la part héréditaire qu'il leur lègue ici-bas, c'est sa croix et les souffrances. Le ciel ne peut être gagné qu'au prix de travaux, de peines, et comme emporté de force ; le Christ lui-même, pour être notre guide et notre chef dans la nouvelle voie qu'il nous a ouverte, s'y précipite le premier,

ne s'appropriant sur la terre que les misères de la vie humaine, l'ignominie et la douleur. En appelant le peuple juif le premier dans les voies plus élevées de salut céleste qu'il propose, en proclamant l'abolition de la loi mosaïque et l'institution d'un culte nouveau bien plus parfait, en dévoilant et attaquant librement l'hypocrisie des pharisiens et des princes de la synagogue, Jésus, le plus saint et le plus accompli des mortels, la vertu, la bonté même, éveille contre lui la rage de l'envie et les ressentiments des hommes. Sa prescience lui fait découvrir la perfidie de ses concitoyens, et cependant il n'en persiste pas moins dans sa résolution. Il verse des larmes en prédisant à Jérusalem ses désastres et la ruine prochaine du temple et de la ville; il annonce aussi d'avance aux Juifs, ennemis de la vérité, que leur nation sera dispersée et que les autres peuples seront appelés à leur place; que de ces peuples réunis, de toute l'humanité, il se formera un peuple d'élus plus saint et meilleur qu'eux. La fureur de ses ennemis s'exaspère de plus en plus, et le juste est condamné à mort par la voix de tout un peuple, et un juge païen, tout en rendant témoignage à son innocence, souscrit malgré lui à cette sentence inique. Ce crime général de toute une nation fait éclater un trait de la plus parfaite vertu que jamais on eût encore vue apparaître. Jésus, maître de sa vie et de celle de tous les êtres, s'abandonne à la fureur de ces hommes dépravés, et offre le sacrifice de sa vie pour expier les crimes de tout le genre humain. Enfin, après avoir accompli, par toutes les circonstances de sa vie et de sa mort, les oracles des prophètes; après avoir montré réunis dans sa personne tous les caractères du Messie, après avoir consommé tous les sacrifices que Dieu son Père lui avait imposés, il rend le dernier soupir sur la croix en poussant un cri retentissant. Alors la nature entière entre dans une commotion complète; le centurion qui devait comme gardien assister à ses derniers moments, étonné d'une mort semblable, s'écrie : *Cet homme était bien réellement le Fils de Dieu.* Tous les témoins de cette scène retournent chez eux en se frappant la poitrine. Trois jours après sa mort, Jésus, comme il l'avait promis, ressuscite d'entre les morts, et pendant quarante jours consécutifs se fait voir à ses disciples qui l'avaient abandonné lors de son supplice, et qui ne pouvaient encore se fier au témoignage de leurs yeux. Ils le revoient plein de vie, ils lui parlent, ils exercent tous leurs sens, ils le touchent, ils restent convaincus, mais comme à regret. Ce n'est pas une fois, ce n'est pas à un seul homme qu'il se présente et se fait voir, c'est à plusieurs reprises, c'est à un grand nombre d'hommes assemblés, c'est à cinq cents hommes qu'il apparaît une fois. Lorsqu'ils ont obtenu de leur maître vivant tous les renseignements dont ils avaient besoin, il leur recommande d'aller raconter aux nations étrangères, à tout l'univers, ce qu'ils avaient vu, ce qu'ils avaient entendu, ce que leur toucher même leur avait rendu sensible; et, de peur que l'on n'essayât de révoquer en doute leur bonne foi, il leur ordonne de sceller leur témoignage, en répandant même jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour sa gloire, aux yeux de tout l'univers.

§ 104. — Après avoir reçu ces instructions et cette mission, confiants dans une telle garantie, douze pêcheurs entreprennent la conversion du monde entier, sans s'émouvoir des obstacles opposés par la nature des préceptes qu'ils allaient annoncer, ni par celle des vérités dont ils se faisaient les propagateurs. Ils avaient reçu l'ordre de commencer par Jérusalem, et de là de se disperser dans le monde entier pour instruire toutes les nations, et les baptiser au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Avant de leur adresser un dernier adieu, Jésus-Christ leur promet, en termes formels, qu'il sera avec eux, pour les soutenir dans l'accomplissement de ce grand ouvrage, jusqu'à la consommation des siècles. Après ces mots il s'élève dans le ciel. Les apôtres, confirmés par la descente visible du Saint-Esprit, vont par toute la terre prêcher ce qu'ils ont appris de leur divin maître Jésus-Christ, savoir : qu'il y a un seul Dieu en trois personnes; que Jésus-Christ est vraiment le Fils de Dieu, qu'il s'est fait homme, qu'il est né d'une vierge, qu'il a subi pour les péchés des hommes une mort sanglante sur la croix, qu'ensuite, comme prêtre selon l'ordre de Melchisédech, il s'offre lui-même pour le salut des hommes à son Père éternel, dans un sacrifice non sanglant, sous les apparences du pain et du vin; que les apôtres ont reçu de leur divin maître plein pouvoir pour remettre les péchés des hommes. Après avoir rendu ce témoignage dans toute la terre, après avoir converti au christianisme des millions d'hommes, ils scellent de leur sang leur enseignement au milieu des tourments les plus atroces, en montrant l'allégresse la plus vive. Vient ensuite, comme l'avait prédit Jésus-Christ, la réprobation des Juifs dont l'aveuglement s'obstine à fermer les yeux à une lumière aussi éclatante; les gentils abandonnent le culte de leurs viles idoles, et la connaissance du vrai Dieu fait place à leur long aveuglement; le nom, la religion de Jésus-Christ, retentissent et se propagent dans tout l'univers par le moyen des tourments et du sang des martyrs, qui devient une féconde semence d'où naissent d'innombrables chrétiens, et tous les efforts combinés des rois, des Césars, de l'enfer même, viennent se briser contre eux.

§ 105. — Tel a été le caractère, la naissance, le progrès du christianisme. Son histoire, antérieurement à Jésus-Christ et depuis le commencement du monde, époque d'où il relève, est contenue dans les Écritures des Juifs, et principalement dans le Pentateuque de Moïse. Ce livre, sans contredit le plus ancien dont on ait gardé le nom et la mémoire, objet d'un culte religieux qui ne s'est jamais ralenti de la part des Juifs, regardé comme l'abrégé de toutes leurs lois nationales, soit sacrées, soit politiques, et com-

me contenant surtout les documents authentiques et fondamentaux sur lesquels reposait leur première origine, confié par l'autorité publique à la garde du grand prêtre, continuellement parcouru par la nation tout entière, qui en possédait des exemplaires, n'a pu par conséquent être, en aucun temps, exposé à de fabuleuses suppositions ni à des altérations. D'un autre côté, la partie de l'histoire de la religion, qui traite de l'époque de Jésus-Christ et des vingt années qui ont suivi sa mort, a été consignée par ses disciples dans les quatre Evangiles et les Actes des apôtres. Ces écrits, déposés aussi dans les premières Eglises chrétiennes et dans les mains des saints évêques comme un gage sacré, nous ont été transmis par une succession non interrompue de ces illustres pasteurs.

§ 106. — Ce double monument de l'ancienne religion et de la foi nouvelle me porte à tirer, avec la confiance la plus entière, deux conséquences très-importantes : 1° Que l'on remarque, après mûre réflexion, cette intervention régulatrice, sensible, palpable d'une providence suprême qui s'annonce visiblement aux yeux de tout l'univers, qui veille assidûment sur les patriarches et sur le peuple dont ils ont été les aïeux ; que l'on fasse de sérieuses méditations sur la vie privée des hommes les plus remarquables de cette nation, et sur les variations et vicissitudes que le corps social eut à subir chez ce peuple tout entier, jusqu'au moment ou elles doivent cesser pour faire place au règne du Christ ; que l'on pèse avec attention et sérieusement cette immense quantité de prophéties dont une seule et même nation a le privilége d'être comme inondée d'âge en âge ; que l'on compare ces oracles divins, tant généraux que spéciaux, avec les faits eux-mêmes de l'Evangile, si clairs, si bien précisés, et dans lesquels on retrouve leur accomplissement parfait et même minutieux : on verra qu'ils se rapportent à une seule personne, à une seule vie, celle de Jésus-Christ. Je dis, je prétends que si l'on se livre à toutes les réflexions qui naissent spontanément à la simple lecture de l'Ancien et du Nouveau Testament, il deviendra complétement impossible que cette histoire ne fasse pas voir, par l'enchaînement des faits qui la composent, un Dieu souverain créateur et directeur des hommes, méditant des projets élevés pour assurer à son nom la gloire qui lui est due, et disposant l'univers, au moyen des événements symboliques de la loi mosaïque, au moyen de tant de prophéties, à recevoir un culte religieux plus parfait, à embrasser un mode universel de religion vraiment digne de Dieu. Il est certain qu'en lisant attentivement l'histoire du peuple de Dieu, depuis le commencement du monde jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, histoire pleine de majesté, de magnificence, de grandeur, on apprend à connaître le christianisme, on se pénètre du moins de tous les préceptes qui devaient preparer le monde à son avénement. 2° J'ai sincèrement les mêmes éloges à donner à cette autre partie de l'histoire sacrée qui embrasse la vie de Jésus-Christ depuis sa naissance jusqu'à son ascension dans les cieux, la descente du Saint-Esprit sur les apôtres jusqu'à la ruine et la dispersion des Juifs. Cette religion nouvelle, depuis longtemps annoncée par Dieu lui-même, objet de l'attente du monde entier, apparaît dans ce livre avec tant d'éclat, tant de magnificence, tant de vérité, que tout homme qui aura secoué les préjugés qui pourraient l'empêcher de l'embrasser, excepté le cas où cet homme aurait l'obstination d'un cœur perverti, tout homme, dis-je, dans son admiration, se trouvera forcé de s'écrier : Jésus est le Messie ! C'est le Fils de Dieu annoncé par les prophètes, c'est lui qui est le commencement, le chef, l'auteur, le principe d'une religion infiniment supérieure, pour la grandeur et la noblesse, à cette antique religion des Juifs qui l'avait précédée, et qui n'en était que l'image, le signe avant-coureur. Tirer de l'histoire évangélique et apostolique toute autre conséquence, c'est être indigne d'en entreprendre la lecture, ou ne pas vouloir se donner la peine d'en rechercher l'esprit. Enfin, la manière d'écrire, qui est propre à chacun de ses livres, la nature des faits rapportés, le style, la méthode, sont inimitables et sans exemple, les idées de chaque auteur s'exprimant d'une manière que son génie seul lui inspire.

Voilà un aperçu succinct et comme un abrégé de tout ce que nous allons plus tard développer dans cet ouvrage ; en même temps c'est une idée générale du christianisme, que j'avoue franchement avoir empruntée à d'illustres auteurs qui avant moi se sont exercés sur cette matière.

ARTICLE II.

Excellence et utilité de la religion chrétienne, pour expliquer les dogmes de la seule religion naturelle.

§ 107. — *Le caractère premier et le plus essentiel de la vraie religion, comme nous l'avons annoncé au paragraphe* 89, *étant de présenter à l'intelligence humaine les lois de la religion naturelle sous un point de vue plus méthodique et plus favorable, ce caractère convient au degré le plus éminent à la religion chrétienne plutôt qu'à toute autre.* — Démonstration. La religion naturelle embrasse en général : 1° les *devoirs* de l'homme envers Dieu, envers lui-même, envers les autres hommes, de quelque condition qu'ils soient ; 2° les *motifs* suffisants qui engagent tout le monde, sans aucune exception, à lui donner une exécution constante et sans réserve (§ 21) ; 3° les *moyens*, qui non-seulement rendent possible à tous cette exécution, mais encore la facilitent et l'abrégent ; 4° les *exemples*, enfin, qui doivent servir d'idée modèle, de règle vivante à laquelle on doit conformer sa vie ; or, la religion chrétienne, non-seulement expose tous ces points essentiels d'une manière bien supérieure à toute autre religion, mais encore elle est la seule à les développer. Donc, etc.

La mineure de cet argument étant extra-

ordinairement étendue, comprend plusieurs thèses ou membres; nous allons les donner l'un après l'autre. C'est pourquoi :

§ 108. — *Le christianisme expose de la manière la plus excellente tous les devoirs de l'homme envers Dieu, envers le prochain et envers lui-même, tant parfaits qu'imparfaits* (§ 19), *ou autrement, tous les devoirs relatifs soit à la substance, soit à la perfection des vertus.* — Démonstration. Le christianisme apprend : 1° *à aimer Dieu par-dessus tout sans exception,* ce qui appartient à *la substance des vertus ;* et à l'aimer seul dans tout ce que nous aimons, à ne rien aimer que pour lui, ce qui est *la perfection* la plus haute à laquelle on puisse s'élever; 2° *à n'avoir que Dieu pour fin dernière,* à n'adorer que lui comme Dieu, à sacrifier nos intérêts les plus grands à l'intérêt de sa gloire, à renoncer à tous les trésors de l'univers, plutôt que de violer le moindre précepte de ce divin législateur; 3° à rapporter tous nos désirs, toute la plénitude de nos affections à Dieu seul, comme le but de notre félicité, comme l'unique trésor que rien ne pourra nous ravir; 4° à tout rapporter indistinctement et sans restriction à ce Dieu, dont nous avons reçu tout ce que nous possédons, c'est-à-dire à ne rien désirer, résoudre, dire ou faire que pour lui; 5° à l'aimer également *et dans les biens* qui nous environnent, car c'est lui qui nous les a donnés, *et dans les maux* qui nous assiégent, car ce sont des châtiments réservés au crime, ou des expiations de nos fautes, ou des épreuves pour la vertu; 6° à aimer *Dieu pour lui-même,* parce qu'il est la beauté, la perfection, l'amabilité même; à l'aimer *pour nous-mêmes,* parce qu'il est l'auteur de toute notre félicité; à l'aimer *dans ses créatures raisonnables,* parce que tout ce qu'elles ont d'aimable, elles le tiennent de Dieu, et parce que nous sommes tous les enfants d'un même père également bon pour tous; 7° à aimer Dieu dans nos persécuteurs eux-mêmes; en effet, à part leurs fureurs, ils ne sont que les instruments de la trop juste vengeance du Seigneur et même de sa miséricorde. Voilà en quoi consiste ce précepte de l'amour de Dieu, déjà notifié au premier homme, mais plus précisé par Moïse et avec plus de solennité dans le Deutéronome (*Ch.* 6, *v.* 5) et (*Ch.* 10, *v.* 12 et 20), confirmé par Jésus-Christ dans saint Matthieu (*Ch.* 22, *v.* 38). Enfin, rapprochez l'une de l'autre l'idée de Dieu, telle que l'ont donnée Moïse et les prophètes, et celle que les philosophes les plus sages ont présentée de la nature divine, et vous avouerez que c'est vouloir comparer le jour avec la nuit. Qui ne sent quelque chose de surhumain dans ces expressions : *Dieu est celui qui est, le Tout-Puissant, l'Eternel; je suis le Seigneur* (Exod. 3 et 4). *Je suis le seul Dieu, il n'y en a pas d'autre que moi* (Deutér. 32, 39). *La vengeance est à moi, je me la réserve* (Ibid. 35). *Je donnerai la vie et la mort, et il n'y a personne qui puisse arracher quelqu'un de ma main* (v. 39). *Je vis éternellement* (v. 40). *Voilà ce que dit le Dieu des armées* (II Rois, v. 7, 12) ! *Les cieux se sont affermis à la parole de Dieu ; toute leur grandeur n'est qu'un souffle de sa bouche ; il tient renfermées comme dans une outre les eaux de la mer; que la terre entière tremble devant Dieu ; le Seigneur dissipe les résolutions des peuples, il anéantit les desseins des peuples, il anéantit les desseins des puissants, mais les résolutions du Seigneur sont inébranlables pour l'éternité* (Ps. 32). Ce psaume en entier mérite d'être lu et médité. Voici ce que dit le Seigneur : *Le ciel est mon siége, et la terre me sert de marchepied* (Isaïe, 66, v, 1). A chaque instant on retrouve de pareilles images dans les saintes Ecritures.

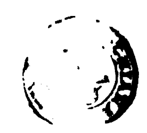
§ 109. — *Le second précepte du christianisme est de s'aimer soi-même, en respectant la vérité, l'ordre et la justice*, c'est-à-dire de nous vouloir sincèrement du bien et de tendre de toute nos forces à toute notre félicité, mais sous la condition de reconnaître Dieu comme le véritable auteur de tout notre bien, puisqu'il l'est réellement, de savoir discerner les biens véritables des biens apparents, et choisir les premiers, pendant que nous n'aurions que du mépris pour les derniers, qui sont réellement nuisibles. Mais, dans cette occasion, la faiblesse de l'esprit humain le porte à s'abuser lui-même; une coupable propension l'engage à se prendre lui-même pour l'auteur du bien dont il jouit : vain mensonge, dont il se fait une vaine gloire; il préfère les biens passagers aux biens éternels, les richesses de la terre à celles d'en haut, en un mot, les biens apparents aux véritables, et, par un amour désordonné qu'il conçoit pour eux, se laisse emporter au delà des bornes de la justice et de la probité. C'est pour cela que le christianisme, émané d'un législateur qui connaissait à fond la nature humaine et toute sa faiblesse, ordonne à notre esprit avant tout de se dépouiller de ses pensées d'orgueil et de vaine gloire, et à notre cœur de remédier à ses appétits désordonnés de biens périssables, source féconde des plus grands maux, et ainsi, d'avoir pour *soi-même une sage aversion,* c'est-à-dire d'avoir toujours présent devant les yeux et de connaître avec une intime conviction tout notre néant et toute la source de corruption qui est dans notre nature. Pour y parvenir, il faut s'examiner soi-même, prendre défiance de ses forces, demander à Dieu tous les biens qui nous sont nécessaires, les lui rapporter tous comme à leur source véritable, lui en attribuer toute la gloire et ne jamais la revendiquer pour nous seuls; attendre de lui seul tout secours, le lui demander par des prières assidues, fuir la contagion de la vaine gloire humaine; enfin, savoir établir une différence entre les biens corporels et les biens spirituels, et regarder les premiers, qui sont vains et abjects, avec mépris, en comparaison des seconds, qui seuls sont véritables et de la plus haute importance; et même s'il se trouvait que les uns ne pussent se concilier avec les autres, fuir les biens corporels avec précipitation, en donnant les marques de l'aversion la plus prononcée. Le christianisme nous commande donc la su-

briété, la chasteté, la tempérance, la pureté de corps et d'esprit, l'horreur pour tout ce qui peut blesser la pudeur la plus délicate, non-seulement par les faits, mais encore par les paroles, les désirs, les pensées mêmes déshonnêtes; en effet, toute loi qui laissera impunis les actes intérieurs de l'esprit est imparfaite et plus favorable au progrès de l'hypocrisie qu'à la défense de l'innocence; et l'homme ne peut espérer d'être jamais réformé, si cette réforme ne commence pas par le cœur. Mais, nous portons dans nous, dans nos sens, un penchant aveugle et brutal, irraisonnable, qui nous attire et nous abaisse vers ces biens extérieurs et futiles qui font jouir le corps d'une *certaine volupté*, ou qui servent à la lui acquérir: c'est pour cela que le christianisme nous recommande une vigilance assidue exercée sur toutes nos passions, une guerre perpétuelle et implacable contre nos sens et nos appétits déréglés, la renonciation à nous mêmes, la ferme résolution de souffrir les derniers malheurs, plutôt que de perdre et même de risquer le moins du monde notre bien spirituel et véritable, dans le but d'acheter quelque bien d'ici-bas, ou de nous délivrer de quelque mal terrestre. Tous ces préceptes, comme il nous l'enseigne, appartiennent à la *substance* même *des vertus;* mais, en outre, le christianisme nous donne des conseils efficaces pour nous apprendre à leur joindre encore les préceptes *de perfection* et à fournir ainsi une preuve éclatante de notre amour ardent et désintéressé, aussi bien que sage, pour le véritable bien. Avec une pareille faiblesse dans l'esprit, dans les sens, dans la chair, avec un penchant aussi décidé pour ces biens matériels, qui n'en sont pas moins futiles, nous courons sans cesse le risque de faire à leurs sollicitations, des concessions indignes de nous et de notre amour à moins que nous n'étouffions entièrement cette fatale propension aux plaisirs charnels. C'est ici surtout que l'on admire l'utilité et l'à-propos de ces trois préceptes évangéliques qui ordonnent la pauvreté, la chasteté et l'obéissance, au moyen desquels le christianisme nous apprend à avoir assez de fermeté et de force d'âme pour renoncer à jamais aux *richesses* et aux *voluptés charnelles*, et aussi à cette obstination de la volonté qui est la source véritable de tout l'abus que nous faisons des biens terrestres. Ces avertissements donnés par la sagesse suprême ont encore un autre but, c'est de nous inspirer pour tous ces biens passagers un dédain si profond, que nous nous fassions un motif de joie d'une existence obscure, des mépris des hommes, d'être en but à tous les malheurs qui peuvent affliger l'humanité, pourvu que nous méritions par là les biens éternels, et que nous suivions en cela l'exemple des plus grands héros du christianisme. Enfin, lorsque nous aurons étouffé nos affections désordonnées, nos désirs et nos répugnances, désinfecté ce cloaque de vices, il sera impossible que notre âme, jouissant enfin de la plus parfaite tranquillité, ne goûte pas, dès cette vie, tout le bonheur dont elle est capable, et ne se dispose pas de la manière la plus assurée, à mériter le bonheur de l'autre vie.

§ 110.—Le christianisme nous apprend, 3°, à aimer le prochain comme nous-mêmes, sans aucune exception, pas même de son ennemi mortel et acharné; il apprend encore la modestie et l'affabilité dans la grandeur et la puissance, la patience en présence des outrages, la charité, la complaisance, la générosité, même envers les importuns et les ingrats: il apprend non-seulement à ne pas ravir injustement aux autres ce qui leur appartient, mais encore à donner libéralement notre bien à ceux qui sont plus pauvres ou aussi pauvres que nous, à souffrir patiemment les erreurs des autres, à pardonner volontiers et sans peine des injures de tout genre que l'on a reçues, à aimer, à respecter ses parents, à honorer ses supérieurs, et quant aux magistrats et gouvernants, quels qu'ils soient, à leur accorder une soumission et une obéissance non-seulement extérieures, mais encore intérieures, spirituelles, que nous sommes certainement obligés de leur accorder, comme aux représentants, aux images vivantes de la Divinité, revêtues par elle de tout leur pouvoir, soumission qui doit être sincère et entière, dans tout ce qui ne peut offenser la Divinité. Cependant, du moment qu'ils exigeraient ou défendraient quelque chose contre les intérêts de la gloire de Dieu, dès que l'on a reconnu la nature de cet ordre ou de cette prohibition, la loi divine ordonne que nous déposions tout sentiment de crainte ou d'affection, que nous n'écoutions ni père ni mère, ni qui que ce soit, grand ou petit, ami ou ennemi, et que nous nous fassions une règle inviolable et constante d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, dussions-nous mettre en péril nos biens, notre honneur, nos amis, notre existence elle-même. Le christianisme met encore une distinction, un ordre, dans les biens mêmes que nous devons souhaiter au prochain; de même en effet qu'il nous est ordonné de chercher d'abord le royaume de Dieu et sa justice, de même, nous devons, avant tout et de préférence à tout, souhaiter à notre prochain les biens éternels du ciel plutôt que les biens momentanés de la terre, et nous devons apporter tous nos soins à l'en faire jouir. A ces préceptes, qui sont *la substance* de la vertu, il ordonne de joindre, comme *perfection du devoir*, une charité qui n'attende pas que notre prochain se trouve réduit aux dernières nécessités, mais qui cherche d'avance et spontanément l'occasion de lui rendre service en lui procurant les commodités de cette vie et surtout en l'aidant à l'importante affaire de son salut éternel. Pour le lui assurer, pour le lui faire recouvrer, la religion nous exhorte à ne rien épargner, ni les biens temporels qui pourraient nous être nécessaires à nous-mêmes, ni la peine, ni les dangers, ni notre honneur, ni notre sang, ni même notre existence.

§ 111. — *Le christianisme propose des motifs très-puissants, pour engager les hommes de*

exécuter ces devoirs, à pratiquer ces vertus de tout genre, et à ne jamais les transgresser ou les oublier. — DÉMONSTRATION. En effet, il nous donne une admirable *idée* de Dieu, qu'il nous représente comme un être également digne d'un amour suprême et d'un respect mêlé de crainte ; il nous montre sa *toute-puissance et sa sagesse* dans la création de cet univers dont il nous raconte l'étonnante histoire ; il nous fait voir *sa providence*, qui s'étend depuis le commencement des siècles sur tous les hommes, sur leurs actes, sur leurs paroles, sur leurs pensées, que son œil vigilant découvre toujours, providence qui les pousse activement vers leur fin, providence favorable aux bons, hostile aux méchants, et cependant toujours patiente et indulgente pour les uns comme pour les autres ; il nous montre *sa bonté et sa miséricorde* dans le pardon qu'il octroie au pécheur pénitent, dans les récompenses qu'il destine à la vertu ; mais en même temps il nous fait voir sa justice implacable dans les vengeances qu'il exerce inflexiblement contre celui qui meurt dans le mépris obstiné de ses lois, et les châtiments éternels qu'il leur inflige. Le Pentateuque, les histoires des prophètes et des patriarches sont remplis de ces exemples instructifs, auxquels vous chercheriez en vain rien de semblable dans les autres historiens. Le christianisme nous donne aussi de l'HOMME une idée qui lui convient parfaitement, et qui doit le porter à accomplir tous ses devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers lui-même. Il nous le peint en effet, comme étant dans une entière dépendance de la Divinité, à chaque instant et pour tous ses actes ; par lui-même, incapable de rien, malheureux, faible, et, quand il est réduit à ses propres forces, porté par ses penchants plutôt au mal qu'au bien ; d'un autre côté, tenant de Dieu son origine, sa volonté et son libre arbitre, immortel, par sa nature même, et pouvant ainsi participer à la vie éternelle, don qu'il tient encore de la libéralité de Dieu. Il nous montre les hommes tous égaux et semblables par leur origine, par leur nature, destinés, autant que Dieu l'a pu faire, à la même fin, et, par conséquent, se devant les uns aux autres un respect et un amour réciproques ; enfin, il nous apprend qu'un jour il leur faudra rendre à Dieu un *compte sévère* de toutes leurs actions, de toutes leurs paroles, de toutes leurs pensées.



§ 112. — *Le christianisme nous fournit des moyens certains et faciles d'accomplir toute la loi naturelle.* — DÉMONSTRATION. Il nous assure que Dieu n'exige jamais de nous quelque chose qui surpasse nos forces, qu'il ne permettra pas que nous soyons tentés de manière à ne pouvoir résister, et qu'il nous fournira tous les secours qui peuvent suppléer à nos forces, pourvu toutefois que nous l'implorions humblement ; cette prière, aidée des promesses positives et certaines que Dieu nous a faites, nous rend entièrement invincibles, à moins que, par une paresse extrême, nous ne concourions nous-mêmes à notre défaite.

§ 113. — *Le christianisme fournit aussi des exemples de toutes les vertus, sans aucune exception.* — DÉMONST. Qui fut plus illustre dans l'histoire, qu'Abel, Hénoch, Noë, Abraham, Melchisédech, Isaac, Jacob, Joseph en Egypte, Moïse, Josué, Samuel, David, Salomon, les Prophètes, les Machabées, etc. etc.? Il n'y a aucun genre de vertus dont on ne retrouve d'illustres exemples dans les histoires de ces hommes vraiment grands, et que chacun de son côté n'ait poussé jusqu'à la perfection, et bien au-dessus de tous les autres hommes. Je ne parle pas de Jésus-Christ et de ses apôtres, de ces grands hommes, de ces héros de la vertu, de tout sexe, de tout âge, de toute race, de toute condition, que le christianisme a de tout temps présentés à la juste admiration de l'univers.

§ 114. — *Il n'existe aucune espèce de religion qui puisse entrer en comparaison avec le christianisme, et prétendre avoir autant que lui conservé l'intégrité et l'excellence des dogmes naturels ; mais toutes en ont altéré les points capitaux.* — DÉMONSTRATION. Toutes les autres religions se réduisent au polythéisme, au mahométisme, et à la religion philosophique. Je n'ai rien à dire du polythéisme ; une religion qui manque par sa base, qui crée à son gré des divinités, qui leur prête les vices les plus infâmes, n'est pas une religion, c'est l'anéantissement de toute religion. Mahomet, dans son Alcoran, embrasse quelques points capitaux de la religion naturelle : il reconnaît l'unité de Dieu, et défend l'usure, dont les Juifs avaient contracté l'habitude, il recommande l'aumône ; il rend la prière obligatoire, il ordonne le jeûne, il donne la soumission entière à la volonté de Dieu comme la première règle qui doit déterminer nos affections, enfin, il annonce un jugement dernier pour tout le monde, jugement où les méchants seront punis et les bons récompensés pendant une autre vie. Que sont ces vérités si peu nombreuses, auprès de la perfection de la religion chrétienne ? Et encore ce singulier prophète les a empruntées comme des morceaux d'étoffes précieuses, à l'Ancien et au Nouveau Testament, et a recousu tous ces lambeaux à sa religion, qui n'était elle-même qu'un amas de rêveries des Talmudistes et des Medrashites, qu'une macédoine d'opinions pillées de tous côtés. Il a ajouté la circoncision, le choix des aliments, les ablutions corporelles, et autres cérémonies du même genre, tirées de la loi de Moïse ; il en a fait un moyen nécessaire de salut, comme l'avaient fait autrefois les Juifs. Ce prophète, adonné aux plus infâmes débauches, a promis à ces disciples une éternelle félicité, qu'il a fait consister uniquement dans les plaisirs charnels, tout en avouant à ses sectateurs que leur bonheur le plus parfait consisterait dans la contemplation de Dieu face à face. Ainsi, ce que Mahomet a de bon, est emprunté aux chrétiens ; ces dogmes étaient entremêlés des fables les plus absurdes, qu'il a prodiguées et prises dans son cerveau ; nous en reparlerons plus tard

La religion philosophique est plus difficile à renverser. Mais quelle est cette religion ? Il y en a qui prétendent avec le célèbre Voltaire (*Remarques sur les pensées de Pascal*), que les philosophes n'ont jamais enseigné la religion, mais seulement la morale. En effet, la morale des philosophes anciens ne faisait pas comme chez les chrétiens partie de leur religion, puisqu'elle manquait des principes fondamentaux et des motifs premiers d'une religion, savoir la connaissance certaine de la providence de Dieu, de la liberté de l'homme, des peines et des récompenses d'une autre vie, de l'immortalité de l'âme. Mais leur morale même était incomplète et semée des plus grossières erreurs. Est-il possible en effet, qu'une morale complète embrasse les devoirs des hommes envers leurs parents et leurs supérieurs, sans dire un seul mot de ceux que nous avons à remplir envers Dieu, le père de tout ce qui existe ? Où trouverez-vous la mention de ces devoirs dans les philosophes ? Où trouverez-vous chez eux le mot même d'*adoration de Dieu en esprit et en vérité?* Où trouverez-vous ce précepte *de l'amour de Dieu*, le premier sans contredit des devoirs que toute créature raisonnable ne peut refuser à l'auteur de son existence ? Ils ne disent rien de la nécessité où nous sommes de rapporter tous nos actes à la gloire de Dieu. A peine ont-ils écrit quelques phrases entortillées sur la nécessité de se soumettre en tout aux desseins de son éternelle providence, quelques difficultés et quelques peines que nous présente cette obéissance. Nommez-moi, hors des rangs des chrétiens, un homme qui ait donné le précepte de la modestie dans nos pensées sur nous-mêmes, ou, comme nous l'appelons, de cette *humilité* qui nous fait avouer avec candeur tout notre néant, toute la nullité de nos ressources, toute l'insuffisance de nos forces pour parvenir à faire le bien, humilité qui nous inspire la défiance de nous-mêmes et nous fait attendre de Dieu seul tout ce qui peut contribuer à notre félicité. Les philosophes se sont bien, il est vrai, élevés jusqu'à cette modestie extérieure qui consiste dans les paroles et les actes ; mais, quant à cette modestie intérieure toute contenue dans l'esprit, ils ne l'ont jamais connue, ils ont prêché l'hypocrisie et non la modestie. Où trouverez-vous encore dans les écrits des philosophes ce précepte d'*adresser à Dieu des prières*, d'avoir recours à lui dans tous nos besoins les plus pressants, comme au souverain maître dont la puissance s'étend sur tout ce qui existe ? De tout temps, les hommes accablés par un revers soudain, obéissant à un instinct de la nature, ont levé les mains au ciel pour en obtenir des secours et des bienfaits. Cet instinct naturel est général, il est commun à tous les hommes, il est inné dans tous les cœurs. Voulez-vous savoir ce qu'ils demandaient aux dieux lorsqu'ils leur adressaient des prières ? Ce n'était ni la vertu, ni la justice, ni la pureté de mœurs : car tous les anciens philosophes se regardaient eux-mêmes comme les auteurs de ces vertus. Que demandaient-ils donc au ciel, à leur Dieu ? Qu'*on me donne de longs jours, qu'on me fasse riche*, dit Horace, en s'adressant à son dieu (*liv.* 1, *Epist.* 18), *je saurai bien me rendre moi-même juste et équitable. Qui jamais* dit Cicéron, le prince de l'éloquence romaine et de la philosophie ancienne (*dans son livre de Natura Deorum,* 3), *qui jamais a rendu grâce aux dieux des vertus dont il était doué? On les remerciera de nous avoir donné les richesses, la beauté, les dons extérieurs ; quant aux vertus, celles que nous possédons viennent de nous seuls. Le sage*, dit-il ailleurs, (*dans ses Paradoxes, l.* II), *le sage est celui qui ne doit à personne ses facultés, et qui met en lui seul tout son espoir*. Voilà cette ancienne philosophie bien caractérisée, voilà ce type d'orgueil philosophique. Rousseau (*dans son Emile, édit. d'Amsterd.*, 1764, *pag.* 71) tombe dans des folies du même genre, lorsqu'il refuse, par vanité, d'adresser à Dieu des prières. Jésus-Christ, au contraire, dit à ses disciples : *Cherchez d'abord* (*c'est-à-dire, demandez avec instance*) *le royaume de Dieu, et tout le reste vous sera donné comme surplus. La charité envers le prochain*, que tous les philosophes semblent recommander avec tant de zèle (*je ne sais s'ils le font dans l'intérêt de la vertu ou dans leur seul intérêt*), la charité, dis-je, ne s'est jamais étendue au delà des biens de cette vie, au delà de ceux que nous souhaitons aux autres hommes, dans les écoles philosophiques ; la charité chrétienne, au contraire, tire son plus vif éclat de ces soins, de cette sollicitude qu'elle prend non-seulement de lui souhaiter, mais encore de lui procurer les biens de l'autre vie. Déjà (*au paragraphe* 36) nous avons exposé dans un long aperçu les absurdités, les inepties des anciens philosophes, même des plus illustres, et les sophismes avec lesquels ils attaquaient même les premiers principes de la loi naturelle. Lorsque *le dogme* est faux ou nul, que dirons-nous *des exemples et des moyens*? Que l'on nous montre un philosophe dont la vie entière puisse être proposée pour exemple. Citera-t-on Socrate (*Voyez auparavant la satire* 2 *de Juvénal et le chap.* XIX *du livre* III *de Lactance, de Falsa sapientia*)? Xénophon, Platon, disciples de Socrate ? Mais pour justifier leur maître et comme pour le mettre au-dessus de la calomnie, ils montrent que Socrate avait sacrifié aux divinités grecques, leur avait rendu le culte et l'adoration que tous les autres leur adressaient. Sans doute, ils en faisaient autant ; Sénèque (*Lisez saint Augustin, liv.* VI, *chap.* 10 ; *Tacite, Annales, liv.* XII, *chap.* 8 ; *Suétone, vie de Claude*, 1, 29 ; *Dion, liv.* LXI, *les extraits Valésiens, pag.* 685, 686, *et encore Tacite, Ann. liv.* XIII, *chap.* 41) ? Je respecte trop la mémoire de ce philosophe chrétien, comme on l'avait surnommé, pour lui opposer des principes tirés de ses écrits. La philosophie ne peut réellement nous présenter de nom irréprochable que celui du chinois Confucius, dont la vie tout entière

fut conforme à la morale si pure qu'il avait enseignée. Mais il y a des hommes qui soupçonnent que Confucius avait reçu d'en haut la lumière qui l'éclairait; d'autres, au contraire, font observer que ce philosophe, ne proposant d'autre motif de moralité que la beauté naturelle de la vertu, ne parlant qu'en termes fort obscurs des peines et des récompenses de l'autre vie, sans professer avec précision l'immortalité de l'âme ni l'éternité des peines ou des récompenses (*voyez le P. Tricaut, liv.* I, *chap.* 10), a trouvé constamment un grand nombre d'admirateurs et fort peu d'imitateurs.

Puisque la distance était si grande entre la religion si parfaite du Christ et les arguties de la philosophie profane, il n'y a rien d'étonnant à ce que les succès de l'une et de l'autre aient été si différents (*Voyez saint Clément d'Alexandrie, liv.* VI, *des Stromates, édit.* 1641, *pag.* 697). *La philosophie*, dit-il, *ne plut qu'aux Grecs, et encore seulement à quelques Grecs; chaque philosophe n'avait qu'un petit nombre de disciples. La doctrine de notre divin maître eut bientôt franchi les les bornes de la Judée, pour s'étendre rapidement sur tout l'univers : Grecs et barbares, nations, villes, châteaux, tous l'accueillirent avec foi, parce que sa vérité ne pouvait être contestée ou rejetée ni par les familles, ni par les hommes en particulier, ni même par les philosophes. Quelque petit magistrat d'une ville peu considérable, faisait disparaître, en exerçant des poursuites, la doctrine des philosophes païens; la doctrine du christianisme a soutenu les attaques furieuses des empereurs, des rois, des proconsuls, des gouverneurs, d'une multitude innombrable d'ennemis, qui n'ont absolument rien épargné pour assurer son extermination. Que devait-on attendre de ces efforts combinés? évidemment la ruine du christianisme; oui, si vous jugez d'après les lumières des autres hommes. Eh bien, malgré tous ces obstacles, la religion chrétienne est forte, florissante, universelle.*

Après tout ce que nous venons de dire, quel motif restera-t-il encore aux déistes, de se répandre en invectives déclamatoires contre le christianisme? Pourquoi, dans d'aussi graves débats, excluaient-ils comme inutile la révélation? parce que, disaient-ils, elle n'ajoute rien à la lumière naturelle, et que même, par ses additions étrangères et superflues, elle détourne l'homme de ses premiers devoirs, de ceux que lui impose la nature. Si la raison est douée d'une lumière si vive, comment se fait-il que ceux-mêmes qui se glorifient d'en être toujours éclairés, même les plus illustres philosophes, n'aient marché qu'en aveugles à la lueur de son flambeau? Pour la religion chrétienne, sa lumière n'est que trop vive, et, si l'on avait quelque chose à lui reprocher, ce ne serait pas son obscurité, mais au contraire son éclat trop éblouissant. Voyons maintenant si les mystères ajoutés à la religion naturelle par le christianisme, si ses dogmes surnaturels sont de nature à nous donner une aversion si profonde pour les lumières qui nous parviendraient sous ce titre.

ARTICLE III.

Quelles sont les additions que le christianisme, comme surnaturel dans sa substance, a faites à la religion purement naturelle.

§ 115. — *Le christianisme élève l'homme de l'état de religion naturelle à l'état infiniment supérieur de religion surnaturelle, qui diffère du premier par son principe, par sa fin, par ses motifs et par ses exemples.* Le christianisme en effet ne porte aucune atteinte aux dogmes de la religion purement naturelle, ne change rien aux devoirs qu'elle a imposés à l'homme; seulement elle l'explique d'une manière plus distincte et plus claire que ne l'aurait pu faire la seule raison naturelle, souvent couverte de ténèbres et même presque toujours étouffée. Néanmoins, l'homme, qui par sa nature n'était que l'esclave complètement mis à la discrétion de Dieu, l'homme qui n'aurait jamais pu par lui-même aspirer à l'amitié du maître suprême de l'univers, se trouve élevé par la faveur de Dieu au-dessus de cette abjecte condition, dans laquelle il était né; le christianisme, au moyen de la grâce sanctifiante, gage infaillible de l'amitié divine, accompagné du don surnaturel de toutes les autres vertus, fait participer l'homme à la nature divine, le rend enfant adoptif de Dieu, et, en conséquence, s'il se maintient jusqu'à la fin de ses jours dans la sphère si élevée qu'il occupe, il deviendra héritier de tous les biens de Dieu, son père. Le christianisme étant surnaturel quant à sa substance, diffère donc de la religion naturelle, 1° *par son principe*. En effet, la religion purement naturelle ne donne pas d'autre principe d'obligation pour nous guider dans l'exercice de nos devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers nous-mêmes, que *la raison et le libre arbitre*, que nous tenons de Dieu, l'auteur de la nature. Le christianisme, au contraire, ajoute un principe surnaturel qui est la *grâce vivifiante*, et *des dons surnaturels* disposés de manière à correspondre à toutes les vertus, à la foi, à l'espérance, à l'amour de Dieu, à la prudence, à la force, à la justice, à la tempérance. Grâce à ces nouveaux secours, l'homme juste devenu le fils et l'ami de Dieu, se trouvant pour ainsi dire doué de facultés nouvelles et plus élevées, se rapprochant de plus en plus de la ressemblance divine, accomplit les préceptes de la religion naturelle non-seulement d'une manière naturelle, et comme le comportent les seules forces de la nature, mais encore d'une manière éminemment supérieure, qu'il doit à la fréquente intervention de ces principes surnaturels, dans l'exercice de chacun de ses devoirs.

2° Le christianisme diffère de la religion naturelle *par sa fin*. En effet, des actes comme nous en avons cité, qui ont pour source un si noble principe, ne sont pas des devoirs serviles que l'on remplit envers Dieu, ce sont des relations *amicales* et *filiales* avec lui. Nous n'avons point à en attendre le sa-

laire dû à l'esclave, mais bien l'héritage et le partage de tous les biens du père commun des hommes. Le droit que ce fidèle ami, que cet enfant soumis de Dieu tient, non pas de sa nature, mais bien de la faveur et de l'adoption volontaire que lui a conférée la Divinité, ne se borne pas à acquérir, comme dans la religion naturelle, une félicité naturelle à laquelle l'esclave lui-même peut aspirer, récompense des simples devoirs; ce droit s'étend à un prix surnaturel, tel que doit l'attendre un ami, un fils, digne enfin d'un tel père, et ce prix est l'héritage de tous les biens de Dieu.

3° Le christianisme diffère de la religion naturelle par les moyens par lesquels il nous dirige vers notre fin. En effet, il ajoute à l'intelligence et à la volonté naturelles, déjà passablement éclairées sur leurs devoirs, des *grâces surnaturelles* qui donnent à l'intelligence une lumière infiniment plus éclatante, et à la volonté une impulsion d'en haut infiniment plus puissante : ces grâces doivent toujours précéder ou accompagner l'exécution de nos devoirs. C'était par ces moyens que le bonheur surnaturel de l'homme aurait été assuré pour toujours, s'il était demeuré dans son état naturel d'innocence et de pureté. Mais, à la suite d'une indigne prévarication, Adam ayant mérité cette chute qui le priva, lui et ses descendants, des faveurs gratuites de la Divinité, ayant si malheureusement tari la source de ces priviléges que la libéralité divine prodiguait à l'innocence naturelle, il fallait bien trouver des remèdes plus énergiques, pour venir à bout de guérir le mal qui infestait tout le genre humain. Pour relever de leur chute les fils adoptifs de Dieu, le *Fils unique naturel de Dieu*, dans l'effusion de l'amour éternel qu'il nous portait, accourut à nous, et devint lui-même ce remède puissant qui devait nous arracher aux portes de la mort. Dieu aurait pu nous pardonner tout simplement, mais ses enfants coupables n'en auraient peut-être pas retiré beaucoup d'avantages; la facilité avec laquelle Dieu leur eût pardonné, aurait pu les aveugler sur la grandeur de l'offense qu'ils avaient commise. Jésus-Christ, le Fils de Dieu, se chargea donc de le racheter par un prix qui équivalût à son énormité, et pour y parvenir unit lui-même notre nature à la nature divine qui lui est commune avec Dieu, son Père. Après s'être fait homme, il remplit en fils soumis tous les devoirs envers son Père, même ceux qui convenaient à l'homme esclave, et cependant ce Fils par sa nature était l'égal de son Père. Bien plus, il répandit son sang sur la croix et y sacrifia sa vie, les offrant tous deux pour nous racheter ces droits, cette faveur dûs aux enfants de Dieu, et dont nous étions dépouillés, pour relever par les secours efficaces qu'il leur assurait les forces de la nature, telles que les aurait eues l'homme innocent et les rendre capables de guérir toutes nos maladies, de fermer toutes nos blessures. Mais la faiblesse de l'homme étant incalculable, sa lâcheté et son indolence naturelles devant amener de sa part de fréquentes rechutes, l'admirable médecin et le pieux Sauveur du genre humain, qui avait prévu ces malheurs, voulut y remédier, et, pour cela, il établit et tint perpétuellement ouvertes les sources inépuisables de sa grâce, où l'homme peut toujours venir puiser les remèdes les plus salutaires. Il institua donc les *sacrements*, comme des signes extérieurs propres à représenter les remèdes intérieurs de la grâce, qui devaient être libéralement appliqués aux hommes, quand ils en auraient besoin et dans quelque péril qu'ils se trouveraient. Le *Baptême*, ou l'ablution corporelle avec l'eau, signifie que l'âme est entièrement lavée de toute tache du péché originel et même de toutes les fautes que l'on peut attribuer à notre volonté, et que nous sommes rentrés dans tous les droits, dans toutes les prérogatives d'enfants adoptifs de Dieu. La *Confirmation*, ou l'onction faite avec le saint chrême, signifie la force nouvelle que la grâce intérieure donne à notre âme, qui nous prémunit contre toutes les tentations du démon, dont les embûches nous entourent et dont la haine nous poursuit : car cet esprit infernal, ayant perdu avant nous cet état de félicité parfaite qui fait l'apanage des enfants de Dieu, dans l'excès de sa rage et de sa jalousie, réunit tous ses efforts pour nous arracher le fruit de cette réintégration, qui n'a pas eu lieu pour lui. L'*Eucharistie*, dernier gage, admirable monument de son amour, nous offre sous les apparences du pain et du vin une nourriture surnaturelle qui nous donne la vie, et que Dieu lui-même a préparée pour nous, en la composant de son sang et de sa chair sacrés; nourriture qui nous dispose aux progrès spirituels les plus étonnants. La *Pénitence*, remédie aux nouveaux péchés commis depuis le baptême, et dans ce sacrement, un homme exerce le saint ministère d'appliquer à la rémission de nos péchés les mérites de Jésus-Christ, du Dieu fait homme. Le *Mariage* reçoit aussi une nouvelle vertu de la part de notre divin Sauveur; dans sa miséricorde, il l'a institué pour rendre moins cuisants les chagrins et les maux de tout genre qui ne manquent jamais de venir empoisonner cet état de vie, et moins pénibles les maux qui l'écrasent; enfin pour assurer, autant qu'il le pouvait, aux enfants qui en seraient issus, une bonne éducation. L'*Extrême-onction, de l'huile sainte* qui a lieu aux approches de la mort, a été instituée par lui pour signifier ce secours de la grâce qu'il vient lui-même prêter à ses enfants, dans cette dernière lutte qu'ils ont à soutenir contre leurs ennemis spirituels. Il fallait bien qu'il existât des hommes chargés spécialement de conférer ces sacrements aux fidèles disciples de Dieu, et à ceux qui s'en approchaient dignement, ainsi que du soin de mettre les chrétiens en état de les recevoir : aussi, Jésus-Christ institua le sacrement de l'*Ordre* par lequel, au moyen de certains signes extérieurs convenables, les

ministres jugés dignes, après de longues épreuves, de remplir cette charge importante, reçoivent le pouvoir de préparer, d'achever, de distribuer aux autres fidèles tous ces sacrements et de leur en faire l'application, comme d'un remède infaillible qui ne peut manquer de les sauver. Jésus-Christ a voulu que tous ces remèdes spirituels, qui conféraient des grâces intérieures, fussent appliqués au moyen de *signes extérieurs*, parce que ces signes auraient la propriété de réveiller la foi et d'exciter la confiance de ceux qui les recevraient; et comme ces vertus sont elles-mêmes une préparation essentielle, indispensable à cette réception, et que les sens des hommes ont ordinairement une grande influence sur elles, ces signes extérieurs aident admirablement à leur action. Or, pour perpétuer et conserver la succession de ses ministres, et en même temps pour transmettre à toutes les races futures, jusqu'à la fin du monde, le dépôt entier et fidèle de sa doctrine, et les rites sacrés destinés à la confection des sacrements, il était nécessaire et essentiel que l'Homme-Dieu instituât des remplaçants, pour ainsi dire, de lui-même et les établît dans son Eglise, c'est-à-dire dans la réunion de ses fidèles disciples, en donnant à ces *vicaires* l'ordre de faire connaître à tout le monde la doctrine qu'ils avaient reçue de Dieu, et les investissant souverainement du pouvoir de conférer les sacrements et les moyens de salut éternel qu'il avait enseignés. A cet effet, non content d'avoir érigé une *Ecole de docteurs* dans son Eglise, école perpétuelle et infaillible, source pure d'où coule sa doctrine sans que dans aucun temps l'erreur puisse la troubler et l'obscurcir, Dieu a voulu instituer lui-même une *hiérarchie sacrée* dont l'autorité devait créer et sanctionner les ministres et les dispensateurs des mystères divins, régulariser cette dispensation même et la coordonner; cet emploi si important fut d'abord confié aux apôtres : Dieu, dans sa sagesse, voulut qu'il fût perpétuellement transmis avec le droit de leur succéder, à ceux que les apôtres auraient choisis. Enfin, pour comble de bienveillance, il donna et répéta cent fois la promesse solennelle *d'exaucer tous nos vœux* et de tout obtenir pour nous de son divin Père par l'entremise de ses mérites, pourvu que nous lui demandions en son nom des choses qui soient vraiment utiles pour notre salut éternel. Cette promesse ajoute à notre *oraison*, à nos prières une vertu et un pouvoir immenses pour assurer notre éternelle félicité et nous acquérir le ciel, cet héritage des enfants de Dieu.

4° Le christianisme diffère de la religion naturelle *par ses motifs, qui sont infiniment plus nobles*, et au moyen desquels il engage tous les hommes à remplir tous leurs devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers eux-mêmes, tant ceux qui lui sont communs avec la religion naturelle, que ceux qui n'appartiennent qu'à lui, et ceux que nous impose la nouvelle élévation, la dignité à laquelle nous avons été promus. 1° Pour savoir combien Dieu est aimable, pensons aux immenses bienfaits que nous lui devons. Il nous a de son plein gré élevés au rang de ses amis, de ses enfants; il a sacrifié pour nous son Fils lui-même, qui s'est résigné aussi pour nous à une mort cruelle et ignominieuse : il nous a offert la participation aux biens éternels, dont il est le maître, et nous a prodigué les moyens de recouvrer ou d'assurer notre salut; enfin, il nous donne son corps et son sang précieux, comme un gage anticipé de cet héritage céleste qu'il nous a destiné. De tels bienfaits sont infiniment plus grands, plus faits pour nous inspirer l'amour de Dieu, que les simples bienfaits de la création et du bonheur naturel, seuls reconnus par la religion naturelle. N'avons nous pas, dans cette *Majesté divine*, éclatant dans mille admirables mystères, dans la Trinité sainte, dans la soumission de l'Homme-Dieu à son Père au milieu des dangers, dans la mort ignominieuse à laquelle il se soumet pour le désarmer, dans cette majesté démontrée d'une manière si incomparablement distincte, un motif suffisant pour nous détourner de l'offenser par de nouvelles injures? 2° Quelle reconnaissance immense, quelle aveugle confiance ne doit pas nous inspirer cet amour de Dieu le Fils, se sacrifiant lui-même pour nous arracher à un abîme de misère où nous étions tombés! 3° *La gravité du péché*, que fait encore ressortir le supplice auquel le Père éternel a condamné son Fils, qui s'était porté notre caution, ne doit-elle pas nous faire apprécier toute la bassesse du péché, et nous rendre à nos propres yeux aussi odieux que méprisables? La pauvreté, l'humilité, l'abaissement du Fils de Dieu, nous apprennent quel dédain méritent les biens d'ici-bas. 5° Cette mort sur la croix, au milieu des opprobres, ces blessures dont Jésus est couvert, ces angoisses qu'il ressent, ne doivent-elles pas nous inspirer dans les maux extrêmes de cette vie, une constance héroïque, un courage inébranlable comme le sien? 6° Combien sont supérieurs à tous les autres, les motifs par lesquels le christianisme sanctifie notre amour du prochain! qu'ils surpassent ceux de la loi naturelle! Les motifs pour lesquels elle nous recommande cet amour, c'est que nous sommes créés par un même Dieu, faits de la même boue, ayant le même père, Adam, et la même nature; c'est que tous ensemble nous sommes esclaves sous la puissance absolue de Dieu. Combien nous serons encore plus portés à cet amour réciproque, lorsque nous penserons que nous sommes tous fils de Dieu par adoption, ayant tous pour père commun Dieu lui-même, que réunis sous un seul chef, en Jésus-Christ, nous sommes tous les membres d'un seul corps, qui est l'Eglise, que nous participons à la même foi et aux mêmes sacrements, que nous avons tous été ensemble rachetés par une rançon d'un prix immense, que nous sommes destinés à jouir dans le ciel tous ensemble du même héritage et des biens éternels que Dieu nous a préparés. Quelle différence de charité! Auparavant, nous n'étions

tenus qu'à cet amour vague qui s'établit entre les hommes en général : maintenant nous avons pour obligation de nous aimer les uns les autres, comme Jésus nous a aimés, et parce qu'il nous a aimés, jusqu'à donner sa vie pour nous tous. Voilà des motifs d'une excellence infinie, d'une force incomparable, d'une grandeur incalculable, qui ne dépendent ni des vertus, ni des vices humains, puisque notre amour pour le prochain n'est pas subordonné à la réciprocité d'amour de sa part ou à sa haine, motifs enfin, qui font pencher invinciblement notre amour-propre, qui ordinairement est le contre-poids de la charité, vers les sentiments d'humanité, et néanmoins conservent dans le cœur qui les adopte, la pureté, la chasteté des affections, en conscience et en vérité.

5° Enfin, *les exemples,* tels qu'il n'en exista jamais d'aussi sublimes, qui nous présentent dans le christianisme un Dieu fait homme, le Fils de Dieu, aimant Dieu son Père, lui obéissant jusqu'à mourir sur la croix, s'anéantissant lui-même, et s'abandonnant tout entier pour *le bien et le salut du genre humain.*

ARTICLE IV.

Combien tout le christianisme est digne de Dieu, de sa sagesse, de sa sainteté, de sa bonté, par sa sublimité, par sa sainteté et son utilité.

§116.—*La religion chrétienne, par sa sagesse et sa sublimité suprême, est digne d'avoir été surnaturellement instituée par Dieu lui-même.* — DÉMONSTRATION. Le christianisme est sublime en tout, dans les mystères qu'il nous révèle, dans son principe moral, dans ses moyens, dans sa fin. Voici ce que nous apprennent les *mystères* qu'il nous propose : Il n'y a qu'un Dieu en trois personnes indivises, le Père, le Fils, le Saint-Esprit qui procède du Père et du Fils ; aucune personne divine n'est plus élevée en dignité, plus ancienne que l'autre; elles sont toutes et pour tout absolument égales entre elles. L'homme-Dieu, l'une des personnes de la sainte Trinité, est né d'une vierge, a vécu parmi les hommes, partageant toutes leurs misères, et, pour effacer leurs péchés, s'est volontairement offert à une mort cruelle, ignominieuse, pleine d'angoisses; il est ensuite ressuscité lui-même d'entre les morts, il est monté au ciel par sa propre vertu, a institué des sacrements et un sacerdoce nouveau, au moyen desquels les mérites de sa mort doivent être désormais et pendant tous les siècles appliqués à tous les hommes qui doivent vivre après lui. Le véritable corps et le sang de ce Dieu fait homme est tous les jours offert aux fidèles, sous les apparences du pain et du vin, pour que ceux qui le mangent et le boivent y trouvent une nourriture spirituelle qui leur donne la vie de l'âme ; des hommes ont reçu le pouvoir de remettre à leurs semblables les péchés dont ceux-ci n'ont pas craint de se rendre coupables ; enfin, il y aura une résurrection générale, de tous les morts, dans les corps mêmes qui leur appartiennent, pour qu'ils reçoivent la récompense éternelle due aux hommes de bien, ou qu'ils subissent l'éternel châtiment reservé aux méchants. Le *principe* des devoirs du christianisme est de plaire à Dieu et de mériter une récompense surnaturelle : ce principe est lui-même surnaturel, car il procède de la grâce intérieure soit habituelle, soit actuelle, que les mérites de Jésus-Christ assurent à celui qui se dispose à la recevoir saintement. *Les moyens* consistent dans les mérites de l'Homme-Dieu appliqués aux hommes par ses admirables sacrements, dans la coopération de l'homme avec la grâce ou avec ce principe surnaturel qui lui est communiqué en faveur des mérites de Jésus-Christ. *La fin,* consiste dans la béatitude surnaturelle qui ne doit jamais finir, et dans la participation à tous les biens de Dieu, d'après les droits d'une amitié sincère et d'une filiation adoptive. Tous ces mystères et ces bienfaits que Dieu a institués pour l'homme sont admirables dans toutes leurs parties et sont au-dessus de la portée de l'esprit humain, mais leur étonnante connexion montre combien ils sont dignes de la sagesse, de la puissance et de la bonté divine, qui sont infinies. De même que l'amour de Dieu pour les hommes se montre dans toute son immensité, éclate d'une manière admirable par lui-même, de même aussi les moyens qu'il emploie pour le prouver aux hommes, quelque prodigieux qu'ils soient, n'en sont pas moins dignes de la Divinité; ils sont tels que l'intelligence humaine n'aurait pu les inventer ni les deviner, sans une souveraine sagesse unie à une souveraine folie, ce qui est incompatible. Dès lors que vous admettez que c'est à Dieu lui-même que l'on doit cette religion, quoique notre esprit soit saisi de la plus vive admiration, quoiqu'il soit agité d'une sainte horreur ou d'une stupeur indicible, à la vue de ces mystères si profonds, si élevés, si grands et si incompréhensibles, et à l'aspect de cette ineffable bienfaisance que Dieu a déployée en faveur de l'homme, cependant, tout ici est uni par un enchaînement admirable, comme il convenait à tant de sagesse et à tant de bonté à la fois. Si au contraire vous voulez qu'un homme ait pu inventer cette religion, si vous en attribuez toute l'origine aux efforts de l'esprit humain, je vous avouerai franchement que mon intelligence est en défaut, et qu'il m'est impossible d'allier les idées de sagesse, de bonté, de sainteté, dont est remplie toute cette religion, avec cette ridicule et frauduleuse combinaison d'un misérable imposteur ou d'un rêveur fanatique. (*Voyez le discours de Bossuet sur l'Histoire universelle, chap.* 19. *Paris,* 1707, *pag* 295 *et suivantes*).

§ 117. — *L'admirable sainteté du christianisme le met au-dessus de tout soupçon de fraude et d'imposture de la part de son auteur.* — DÉMONSTRATION. Le christianisme, dans ses enseignements, n'oublie aucun de nos devoirs, soit envers Dieu, soit envers le prochain, soit envers nous-mêmes, soit que ces devoirs appartiennent à la substance, soit qu'ils appartiennent à la perfection des ver-

tus. Il n'use de ménagements ni envers notre intelligence, ni envers notre volonté, ni envers nos sens; au contraire, il se montre l'implacable ennemi de leurs appétits déréglés. Il impose ses commandements les plus sévères aussi bien aux plus grands qu'aux plus petits; personne n'est excepté. Le Christ, auteur de cette religion, soit que vous le reconnaissiez pour Dieu, ou qu'un instant vous ne le regardiez que comme un homme, le Christ a donné l'exemple le plus parfait de l'accomplissement de tous les devoirs de cette religion, et l'on peut remarquer qu'il n'a prétendu sur la terre en retirer aucun avantage temporel; il n'en fit pas un instrument de gloire, puisqu'il s'enfuit loin de ceux qui voulaient l'élever à la royauté; ni de richesse, puisqu'il avouait hautement sa pauvreté, et ne voulut jamais rien accepter au delà des nécessités de la vie, même lorsqu'on le lui offrait spontanément; ni de délices, puisque sa vie entière fut une longue suite de douleurs terminée par son supplice. Mais, direz-vous, il voulut se faire passer pour Dieu, une telle récompense peut grandement encourager l'imposture. Je répondrai : Si Jésus-Christ était vraiment Dieu, rien de plus juste que de se donner pour tel, rien de plus sage; dans le cas contraire, rien de plus absurde. Pendant toute sa vie, il aurait, pour soutenir cette fraude, subi volontairement les épreuves les plus douloureuses, et il n'aurait pu s'attendre qu'après sa mort on lui rendît aucun honneur; quel est l'homme assez insensé pour porter jusqu'à ce point la haine de soi-même? Et cependant, le Christ n'était certes pas un homme insensé. Il ne s'élève donc nulle part contre l'auteur du christianisme, quelque indice accusateur qui le puisse convaincre ou même le faire soupçonner d'imposture; bien plus, il est déraisonnable, il est impossible, qu'un homme ait pu joindre une sainteté aussi parfaite et aussi absolue, à la plus basse perfidie, au mépris du saint nom de Dieu, au mensonge, et tout cela sans avoir à espérer d'en retirer quelque utilité (*Voyez ce que nous disons* § 287).

Pour se faire une juste idée de la sagesse, de la sainteté et de la douceur du christianisme, qu'on lise le sermon du père Bourdaloue sur la sagesse et la douceur de la foi chrétienne, tome premier, pour le dimanche de la deuxième semaine de carême. Cet éloquent orateur, avec son génie accoutumé, démontre avec quelle sagesse le christianisme a su tenir un juste tempérament entre l'excès d'indulgence et l'excès de rigueur, comment il a su modérer par une douceur extrême l'austérité de ses principes. Ce sermon mérite d'être lu, surtout par ceux qui sont à ce sujet préoccupés de préventions défavorables au christianisme, ou même qui ont puisé ces préjugés dans les doctrines erronées de quelques docteurs catholiques qui ont attribué à l'Eglise catholique des exigences qui lui furent toujours étrangères.

Je démontrerai plus tard, aux paragraphes 233 et 305, que l'ancienne loi de Moïse, était aussi digne de Dieu par sa sainteté; nous en parlerons en temps et lieu.

§ 118. — *Le christianisme, quelle que soit l'obscurité des mystères qu'il enseigne, est cependant partout admirable de clarté, et s'est mis à la portée des esprits les plus ignorants, enfin, il convient également à toutes sortes de gens.* — DÉMONST. Toute l'obscurité que l'on peut trouver dans les mystères de la religion chrétienne se réduit à la solution de ces deux questions : *Pourquoi* et *comment* les choses peuvent-elles être ainsi? Quant à leur existence même, elle a pour garantie l'autorité irréfragable de Dieu lui-même; s'il s'élève une contestation, un doute, l'Eglise est là pour le dissiper, l'Eglise, constituée par Dieu lui-même, armée d'une autorité infaillible, de manière qu'il est facile à chacun de s'assurer par soi-même de ce que l'on veut savoir, et de connaître si celui qui donne ses enseignements à l'ignorant, lui apprend des vérités approuvées par ce jugement infaillible de l'Eglise. En effet, il existe entre tous les docteurs évangéliques une subordination régularisée, et même l'unité et l'unanimité de doctrine est partout regardée comme un caractère de vérité essentiel, nécessaire, que l'on conserve précieusement dans toute l'Eglise catholique. Or dans le christianisme, qui est essentiellement catholique, ce caractère est tellement indispensable, il est tellement propre à cette religion, que l'enfant même, qui veut dissiper son ignorance, peut aisément s'instruire sur tous les dogmes nécessaires à une religion d'une manière plus parfaite que le plus savant philosophe qui n'aura pas puisé ses lumières à la source du christianisme; et qu'en même temps le chrétien le plus instruit qui conçoit le moindre doute sur un article de foi ou de morale, est toujours à même de se procurer une solution irréfragable.

Il est bien positif que je mettrai ailleurs tous mes soins à démontrer à tous les chrétiens qui ne sont pas catholiques combien est solide la proposition que je viens d'émettre. Et il n'y a pas effectivement le moindre doute que ce dogme consolant qui est vraiment l'apanage de la vraie religion chrétienne, ne serve admirablement à faire connaître quel est le véritable esprit de la loi chrétienne. Mais je ne me suis, certes, jamais proposé de démontrer comme réellement révélée de Dieu une religion chrétienne quelconque déjà mutilée et toute remplie d'erreurs; celle que j'ai en vue est la seule religion vraie et catholique.

§ 119. — *Le christianisme est le moyen le plus excellent de parvenir à la fin pour laquelle Dieu nous a créés, et pour l'homme, il est infiniment plus précieux que la seule religion naturelle.* — DÉMONST. En effet, il rend en général l'homme raisonnable apte à perfectionner le culte qu'il doit à Dieu; il le dispose à jouir d'une félicité infiniment plus noble que celle de la religion naturelle; la fin l'emporte encore singulièrement sur la fin proposée par cette dernière religion, puisque la fin du christianisme est la plus grande

gloire de Dieu et le salut des hommes. Il nous enseigne à adorer Dieu, non pas avec cette sujétion, cet abaissement, cette résignation qu'un esclave témoigne vis-à-vis de son maître, mais avec l'amour qu'un fils doit à son père. Il propose, non pas une récompense, un salaire, que l'on tient de la libéralité du maître; mais un héritage, une communauté de biens à laquelle Dieu nous fait prendre part. Bien plus, les adultes ne sont pas appelés seuls à participer à cette éternelle félicité, elle est aussi accordée aux enfants baptisés. Et cependant aucun système philosophique ou religieux, pas même la religion naturelle, n'ont formellement décidé ce que ces enfants pouvaient devenir, s'ils venaient à mourir avant d'avoir atteint l'âge de raison. Que dirais-je de ce culte si digne de Dieu, que la religion chrétienne, en la supposant véritable, nous enseigne à rendre à la Divinité, de ce culte vraiment divin qui consiste dans l'offrande que le Fils de Dieu fait chaque jour de sa personne à son Père, par le ministère d'un homme?

§ 120. — *Lors même que le christianisme serait faux, son utilité est incontestable, et il ne peut, sous aucun rapport, être nuisible à personne.* — DÉMONST. La religion chrétienne, fût-elle même fausse, par rapport aux dogmes qu'elle ajoute à la religion purement naturelle (car en ce qui concerne les dogmes mêmes de la religion naturelle, nous avons supposé au chapitre premier qu'elle ne pouvait tomber dans l'erreur), aurait été encore le plus utile des bienfaits que Notre-Seigneur Jésus-Christ aurait rendus à tout le genre humain. En détruisant l'idolâtrie, elle a solidement établis et mis au-dessus du doute les premiers principes de la religion naturelle; elle a développé et fixé un grand nombre de points qui appartenaient à la loi naturelle (§ 107). Enfin elle a enseigné par la méthode la plus instructive, les paroles et les exemples, quelle devait être la perfection de toute vertu. Le christianisme n'ôterait donc rien à la gloire de Dieu, rien à la félicité des hommes, et lors même qu'il ne pourrait être agréable à Dieu, en ce qu'il aurait de faux, il rendrait l'homme plus agréable à Dieu, en ce qu'il a de vrai, et lui donnerait des moyens plus certains et plus faciles d'acquérir une félicité naturelle beaucoup plus parfaite.

Mais, dit-on, il resserre singulièrement les bornes de la liberté humaine. Mais il blesse la raison par une multitude de mystères incompréhensibles. O déistes, appelez-vous donc liberté l'état où vous êtes, peut-être, en proie à des penchants dépravés? Vous croirez-vous éclairés des lumières de la raison lorsque vous avez sur la religion naturelle même des données si incertaines, quand vous n'avez pas recours aux enseignements de Jésus-Christ? Mais je vous accorde vos suppositions. Personne au moins, excepté Dieu, n'a droit de nous imposer ces restrictions, et lui seul est le maître absolu de toute raison, de toute liberté. Il ne vous reste donc plus à rechercher avec nous qu'une chose, c'est de savoir si Dieu a bien réellement révélé cette religion, si c'est bien Dieu lui-même qui a imposé ces devoirs. Veuillez lire le sermon remarquable du père la Rue, jésuite, pour le carême, tome premier, pour le mercredi de la première semaine, sur la vérité de la religion chrétienne, seconde partie.

§ 121. — *Si le christianisme est révélé par Dieu lui-même, il n'y a pas de salut sans Jésus-Christ, ni dans la religion naturelle, ni autre part.* — DÉMONST. Le premier dogme du christianisme, c'est que Dieu ne veut pas pour adorateurs des esclaves, mais qu'il ne reçoit les hommages que de ceux qu'il a choisis pour amis et pour enfants; que c'est là le motif pour lequel il a élevé l'homme en général au-dessus de son état naturel, et pour lequel il l'a destiné à une béatitude aussi surnaturelle. C'est si bien à Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait homme, que nous devons ces bienfaits, que l'apôtre saint Paul assure qu'il n'y aura de salut au nom d'aucun autre que le Christ.

Ces assertions ne sont pas en contradiction avec une opinion probable des docteurs les plus illustres, savoir, que l'on n'exige comme moyen indispensable de salut que la foi, l'espérance et l'amour d'un seul Dieu, rémunérateur surnaturel, et rendant justice sévère aux bons et aux méchants. En effet, on peut dire encore que ces vertus, comme surnaturelles, appartiennent essentiellement à la religion surnaturelle, c'est-à-dire, au christianisme, et qu'ils ne peuvent prendre naissance dans la religion naturelle. En outre, cette opinion, en admettant la vérité, ne servirait qu'au salut de ceux qui ne peuvent absolument se procurer une connaissance plus parfaite de Jésus-Christ.

§ 122. — *Si le christianisme est réellement révélé par Dieu lui-même, personne ne peut, sans être coupable, ignorer quelle en est la substance, ou du moins se dispenser de connaître les dogmes dont la connaissance est essentielle pour assurer le salut ou la béatitude surnaturelle de l'homme.* — DÉMONST. Tous les docteurs catholiques s'accordent à penser que Dieu, dont la providence est unie à une sincère affection pour les hommes, veut que tous, sans aucune exception, fassent leur salut éternel, en vertu des mérites de Jésus-Christ, autant qu'ils le pourront; que celui qui dirigera vers ce but tous ses efforts, obtiendra certainement la grâce de la foi qui lui est nécessaire, surtout s'il s'adresse à Dieu dans ses prières pour l'obtenir. Si donc il en est qui ne l'obtiennent pas, ils ne pourront pas se regarder comme exempts de tout reproche, puisqu'ils méritent d'être dépouillés d'une faveur que Dieu a si solennellement promise.

§ 123. — *On ne peut pas regarder comme non coupable l'homme dont l'esprit, attaché au mal, ou docile aux inspirations de l'orgueil, s'agite en tout sens pour se débarrasser des arguments et de la conviction intérieure qui militent en lui, en faveur de la vérité du christianisme.* — DÉMONST. De ce que nous avons

dit aux parag. 115, 56 et suivants, il résulte évidemment que la religion, si elle est l'œuvre de Dieu, ainsi que la connaissance de cette religion, peuvent être données à chaque homme en particulier, mais qu'alors ce serait un don gratuit, une faveur particulière de Dieu, qu'il ne devait ni à tous les hommes en général, ni à qui que ce soit, en particulier, puisque le christianisme, à part le bienfait de la création, et la destination à un bonheur purement naturel, faveurs que nous avons même démontré être toutes gratuites de la part de Dieu (§ 56), appelle encore efficacement l'homme à une félicité infiniment plus élevée, à un bonheur surnaturel, et par conséquent d'autant moins dû par la Divinité. Or, de tous les obstacles que l'homme peut opposer à l'effusion des dons les plus précieux, le mépris est le plus invincible, soit qu'il prenne sa source dans un amour effréné du vice, soit qu'il ait pour cause la vanité et la haute opinion que l'on a de son propre génie.

Ces deux obstacles, ou du moins l'un d'eux, se retrouvent presque toujours, dans ceux qui attaquent par tous les moyens possibles et avec tout l'acharnement d'un esprit pointilleux, la vérité du christianisme, comme si elle était pour eux un objet de haine; si leur esprit était susceptible de docilité, si ces grands génies ne dédaignaient pas la modestie et la simplicité, ils apercevraient sans retard la lumière la plus pure de la vérité : s'ils se guérissaient de l'obstination d'une volonté depuis longtemps corrompue par l'habitude du vice, et s'ils la remplaçaient par le moindre sentiment de piété; s'ils pouvaient se résigner à demander humblement à celui qui est la source de toute vérité, la connaissance de cette même vérité, avec un sincère désir d'en être éclairés, depuis longtemps elle aurait triomphé dans leurs cœurs. Si au contraire l'esprit se trouve dans les dispositions les plus défavorables, toutes les fois qu'une démonstration n'aura pas atteint l'évidence métaphysique, et qu'elle laissera le choix libre entre l'assentiment ou le dissentiment, il ne manquera pas de se mettre en opposition avec elle; c'est un système adopté d'avance. Il est cependant impossible, on ne doit même pas se permettre d'employer d'autres arguments pour démontrer la vérité d'une religion entièrement basée sur des faits, c'est-à-dire sur les révélations de Dieu. Il faut que chacun soit libre de croire pour que sa foi soit méritoire et agréable aux yeux de Dieu, et soit regardée comme un sacrifice fait à la vérité suprême par la raison humaine, qui se soumet humblement à Dieu.

§ 124. — *Le christianisme, tel qu'il est, a pu être réellement révélé par Dieu lui-même.* — DÉMONST. De tout ce que nous avons dit, il ressort évidemment que la religion chrétienne, par sa sainteté, sa sagesse et sa sublimité, par la gloire qu'elle rend à Dieu, et les services qu'elle rend aux hommes, non-seulement n'est pas indigne de Dieu, mais encore que ses dogmes et son fondateur portent tous les caractères, toutes les marq[...] incontestables de la divinité.

Cependant l'esprit philosophique des [...] tes ne peut admettre tous ces carac[...] qui accusent la possibilité d'une révél[...] divine, caractères dont la seule religion [...] tienne est revêtue dans tout son ense[...] Ils s'acharnent sur mille absurdités, [...] chimères qu'ils croient apercevoir da[...] principaux dogmes du christianisme e[...] tent de là pour réclamer à haute voix [...] men de ces dogmes, pour provoquer à [...] jet de continuelles escarmouches. Eh [...] soit, nous ne refuserons pas ce ge[...] combat, pourvu que nos adversaires [...] ferment dans les bornes que nous av[...] diquées au paragraphe 28. Ils doivent [...] remarquer que l'évidence morale de [...] lation, qui, au reste, porte tous le[...] ctères de la sagesse et de la puissance [...] ne peut être détruite qu'au moyen d'[...] dence métaphysique contraire, relat[...] à ce qui regarde ses dogmes, et d'[...] dence physique contraire, en ce qui [...] les choses qui tombent sous nos s[...] les déistes nous montrent donc, s'ils [...] vent, dans quelque partie de la r[...] que ce soit, qui appartienne aux p[...] du christianisme, une contradiction [...] ble et incontestable; une impossibil[...] sique qu'aucun homme sensé ne pu[...] voquer en doute, et alors la démon[...] lui ayant fait connaître l'impossibili[...] révélation divine au sujet d'un par[...] nous lui permettrons de douter de s[...] stence. Qu'ils ne viennent donc point [...] de nous deux choses, savoir, que nou[...] pions toute l'obscurité des dogmes [...] qui, par leur nature même, sortent [...] sphère de la raison humaine, et que n[...] fendions avec le même zèle et la mêm[...] rance que s'ils étaient des dogmes de [...] les errements scolastiques et les d[...] privées qui n'ont avec ces dogmes [...] rapport. La foi, la croyance exige [...] un certain sacrifice qui consiste dans [...] mission de l'intelligence, quelle que [...] élévation; cependant, cette sujétion [...] obligatoire que vis-à-vis l'infini véra[...] Dieu, et non devant une autorité hu[...] quelque grande qu'elle puisse être, s[...] lorsqu'il s'élève de graves difficultés. [...] sommes loin d'exiger des déistes, leur [...] timent pour toutes les doctrines do[...] écoles sont inondées; nous le leur de[...] dons seulement pour les dogmes do[...] révélation a été faite par Dieu lui-même [...] manière incontestable.

ARTICLE CINQUIÈME. — *Examen fait ave[...] dération et modestie des principaux d[...] de la religion chrétienne.*

Pour mettre de l'ordre dans la discu[...] nous diviserons en trois classes les argu[...] des déistes : la première discutera les [...] *cultés métaphysiques*; la seconde, les im[...] *bilités physiques*; la troisième, les *inco[...] nances morales* que les déistes préten[...]

découvrir dans certains dogmes du christianisme.

§ Iᵉʳ. — PREMIÈRE CLASSE D'ARGUMENTS : *Difficultés métaphysiques.*

§ 125. — *Le mystère de la sainte Trinité est attaqué par les déistes.* En effet, dit un déiste, ce dogme fondamental des chrétiens est entaché d'une contradiction trop palpable et d'une absurdité complète. *Le même Dieu est un et est trois en même temps, ce qui revient à dire que le même est un et en même temps n'est pas un, que le même est trois et en même temps n'est pas trois.* En outre, la religion chrétienne admet comme incontestables ces trois propositions : 1° Le Père est Dieu ; 2° le Fils est Dieu, et cependant il est encore vrai de dire ; 3° le Père n'est pas le Fils. Si le même est Dieu et le Père, donc aussi le même est le Fils, par la 2ᵉ proposition, et le même n'est pas le Fils, par la 3ᵉ proposition. Voilà une première absurdité palpable, une contradiction manifeste. Ajoutez à cela que ce mystère est en opposition à ce principe évident qui fait la base de la dialectique : *Les choses qui sont identiques à une autre chose, sont identiques entre elles ;* en vertu de ce principe, il y a de l'évidence dans ce syllogisme : *Socrate est un philosophe, ce Socrate est un homme, donc il y a un homme qui est philosophe.* Mais selon la religion chrétienne, le syllogisme suivant devient absurde, quoiqu'il soit calqué mot pour mot sur le syllogisme précédent : *Dieu est le Père, Dieu est le Fils, donc le Fils est le Père.* Comment se fait-il que vous approuviez le premier de ces arguments et que vous condamniez le second ? *Je réponds :* rien n'est plus indigne d'un philosophe dont la science est aussi solide que profonde, que cette précipitation aveugle à se vanter d'avoir élevé une démonstration jusqu'à l'évidence, lorsqu'à peine a-t-il fait naître quelque probabilité. Est-ce que cette contradiction dont vous parlez avec tant d'arrogance, n'est pas détruite presque sans aucun effort par cette distinction : *Le même Dieu est un quant à son essence, et le même Dieu n'est pas un, mais triple quant à ses personnes.* La logique voit-elle ici quelque contradiction ? Voilà bien cette manie que nous avons signalée plus haut (§ 78), de confondre ce que la lumière de la révélation nous apprend à distinguer ; vous confondez l'une avec l'autre l'essence de Dieu et la personne de Dieu. Mais la révélation divine nous apprend que nous devons faire entre ces deux choses une distinction formelle. Pour me prouver que vous possédez réellement cette évidence dont vous vous glorifiez, voyons, montrez-moi qu'il y a identité entre ces deux termes. Je prétends au contraire vous faire voir par un exemple pris au hasard la différence qui existe entre eux. Est-ce qu'un homme n'est pas, pour tous ceux qui l'aperçoivent, une seule personne indivisible ? Cependant cette personne a deux essences, le corps et l'âme, non-seulement distinctes, mais essentiellement différentes. En outre, ce que nous appelons personne dans un être intellectuel, s'appelle sujet quand l'être n'est pas doué d'intelligence. Or tout corps est un seul sujet, et cependant il est composé d'une immense quantité d'essences et d'éléments simples ; vous voyez donc avec évidence que la *personne* (ou si vous voulez le *sujet*) et l'essence d'une chose ne sont pas *identiques*, et que l'on a tort de les confondre.

Il nous sera tout aussi facile de démontrer avec la plus grande évidence que le mystère de la sainte Trinité n'a rien qui soit en opposition avec le principe métaphysique sur lequel vous appuyez vos objections. Le principe allégué par les philosophes ne revient-il pas à dire : *une chose qui est combinée avec une autre dans les mêmes proportions que cette autre est avec elle, est identique avec les deux autres.* Mais qui oserait assurer qu'une chose *qui est identique avec une autre, ou avec un tiers, ou avec les deux, est la même personne que les deux autres ? ou bien, que la personne ou le sujet qui est identique avec un tiers, devient la même chose que ce tiers ?* En bonne logique, de telles conclusions ne peuvent être admises à moins que l'on ne confonde la personne avec la chose ou l'essence, et que l'on ne prétende que personne et essence signifient la même chose : assertion dont je viens de démontrer avec évidence toute la fausseté... Faites l'application de ce principe, pris dans son acception naturelle, à votre propre syllogisme ; vous verrez que la conclusion en est très-naturelle. *Dieu est une seule et même chose que le Père, le même Dieu est une seule et même chose que le Fils, donc le Fils est une seule et même chose que le Père.* Est-ce bien là précisément ce que nous croyons, d'après la révélation que Dieu nous en a faite ? Au contraire, ce syllogisme ne pourrait nullement s'entendre de l'identité de personne, et on ne pourrait pas dire : Dieu est *la même personne que le Fils.* Prenez-vous le mot Dieu pour l'essence même ; alors, comme l'essence en elle-même et prise simplement n'est pas la personne, autrement il faudrait dire qu'il y en a *quatre* en Dieu ; le sens de la proposition est seulement que Dieu ou *l'essence divine est commune à la personne du Fils.* Prenez-vous le mot Dieu pour une personne divine ? alors le seul sens recevable est : *qu'une personne divine est la même personne que le Fils.* Et ainsi dans ce syllogisme, le moyen terme n'étant pas réparti comme il convient, la conclusion est fausse ; si au contraire vous prenez le mot Dieu pour les trois personnes divines à la fois, votre syllogisme ressemblera au suivant : *Le feu est composé de quatre éléments, l'eau est composée de quatre éléments, donc l'eau et le feu sont la même chose.* Voilà donc où nous conduit votre évidence ! Quoique nous admettions comme très-vraies ces propositions : *Le Fils est Dieu, le Père n'est pas le Fils ;* cependant ce que l'on affirme de Dieu comme essence, est autre chose que ce que l'on nie du Père, et le sens est toujours d'après la religion chrétienne : *Dieu ou l'essence divine est une seule et même chose avec le Fils, cependant le Père n'est pas la même personne que*

[illegible] sont [illegible]
[illegible] et se [illegible]
[illegible] qui sont part[illegible]
[illegible] rendent distinctes [illegible]
[illegible] § CI. Une telle distinction

n'a aucun rapport avec Dieu quoiqu'il soit triple dans ses personnes, parce qu'aucune de ces personnes n'est opposée à l'autre et n'exclut l'autre de sa conception. Au contraire, la distinction des personnes naît de la diversité des états constants ou des subsistances dont chacune a une autre origine, ou une manière d'être suffisante et différente de l'autre.

Livrée à elle-même, l'intelligence humaine n'eût jamais pu découvrir en Dieu ce mystère, mais Dieu le Fils qui est dans le sein de son Père nous l'a révélé (*Jean*, I, 18). En même temps la révélation nous apprend (*Gen.*, I, 26) que l'homme a été créé à l'image du Dieu triple et un en même temps. Imposons donc un moment silence à nos sens, et contemplons ce qui se passe dans notre âme, et cette perception intérieure nous apprendra quelles sont ces opérations de l'esprit, et nous donnera une image de cette sainte Trinité que nous adorons. En effet, notre âme, au moyen de la perception intérieure aperçoit même les choses qui sont hors d'elle, elle les revoit représentées par des idées, même avant de se connaître elle-même (§ 54 *de la Logique*). Le sens intime et la réflexion appliqués à la conscience première qu'elle a acquise des objets qui lui sont étrangers, lui font apercevoir dans cette intuition réfléchie comme une image d'elle-même, comme un acte de paternité et de filiation. C'est ainsi que l'âme nous donne, par son intuition intérieure, une idée de ce Fils de Dieu, conçu dans le sein de son Père céleste pendant toute l'éternité, pour nous faire comprendre qu'en effet il naît dans le sein de son Père, non pas de la même manière que naissent les corps, mais de la manière que nous faisons naître cette parole intérieure, cette sensation intime qui affecte notre âme, et qui lui révèle à elle-même la conscience de son existence et de ses opérations (*Voyez Grégoire de Nazianze, orat.* 36; *saint Augustin*, *de la Trinité*, IX, 4 *et suiv.*; *le même, sur l'Evangile de saint Jean*; *le même, de la Cité de Dieu*, 26, 27 *et* 28). Enfin, toute notre âme n'est pas épuisée par l'enfantement de ce verbe interne, de cette image intellectuelle d'elle-même qu'elle a elle-même fait naître. Nous aimons encore ce verbe intérieur, et notre esprit qui l'a fait naître, nous nous complaisons tant dans cette image de nous-mêmes que dans nous-mêmes. Ce plaisir, cette volupté est ce qui nous fait jouir de nous-mêmes, nous unit à nous-mêmes au moyen de cette image ou de ce verbe interne. C'est absolument la même marche, autant que l'on peut toutefois comparer l'homme à Dieu, la même marche que suit l'amour éternel de Dieu, procédant du Père par l'intuition qu'il a de lui-même, du Fils, qui est l'image et l'intuition du Père, et embrassant, unissant ensemble et le Père et le Fils, donnant à chacun d'eux une vie commune et une béatitude parfaite. Cependant dans notre âme, on ne peut distinguer trois personnes comme en Dieu; car en Dieu, l'état constant le substance intellectuelle, ou la subsistance intellectuelle, est une personne, un état immuable; mais cette image de notre âme ou ce verbe intérieur est passager en nous, et change de moment en moment. La principale ressemblance consiste en ce que ce verbe de l'âme, aussi bien que cette joie, ce plaisir, quoique étant un état distinct de l'âme et en différant par leur origine, ont néanmoins avec l'âme une nature commune, et en réalité ils ne peuvent être distingués de l'âme; car s'il y avait entre eux quelque distinction contradictoire, comment existeraient-ils dans l'âme? Ils forment avec elle une seule chose. Une autre différence entre Dieu et notre âme, c'est qu'en percevant intérieurement ce verbe intérieur, cette image d'elle-même, notre âme ne parvient pas pour cela à connaître pendant cette vie mortelle quel est réellement et à fond tout ce qu'il y a de connaissable en soi, qu'elle ne produit pas une image parfaite d'elle-même et qui soit égale à elle (car, dans cette vie, qui se peut vanter de connaître parfaitement tout son esprit, et de le connaître immédiatement) : de là vient que la joie qui nous est inspirée par cette image ne répond pas à toute l'amabilité et à la noblesse de notre âme, ne l'égale nullement. Au contraire, le Fils de Dieu est l'intuition et l'image par faite de son Père, et comme lui infiniment vrai; l'amour nécessairement infini qui naît de l'un et de l'autre répond en même temps à l'amabilité du Père et du Fils. Le Fils, image vivante et intellectuelle du Père, représente tout ce qui est dans le Père, et le Saint-Esprit aime en entier tout ce qui est dans le Père et tout ce que le Fils représente du Père. Ils sont donc tous de leur côté infiniment parfaits et égaux : le Fils embrassant par sa représentation tout ce qui est dans le Père, et le Saint-Esprit tout ce qui est dans le Père et dans le Fils, par son amour. Par sa priorité de raison seule, le Père est auparavant le Fils, et le Père et le Fils sont avant le Saint-Esprit. Mais tous ensemble constituent cet être suprême un, infiniment bon, parfaitement heureux. Tout cela est sublime, et cependant ne donne qu'une idée imparfaite de ce que nous voulons expliquer. Il n'y a cependant là rien de contradictoire, rien qui sente le paradoxe ni même qui en approche autant que le font les combinaisons des déistes et de ceux qui reconnaissent l'existence d'un Dieu, lorsqu'il s'agit de combiner la liberté divine avec toutes les autres perfections de Dieu.

§ 126.—*Explication du mystère de l'incarnation du Verbe, en réponse aux attaques des déistes.* Qui pourrait comprendre, dit un déiste, qu'il puisse exister une union physique, une fusion de Dieu avec l'homme dans un même sujet? Or, c'est encore là un dogme essentiel du christianisme. Dieu fait homme, l'Etre immuable et souverainement parfait devenu le jouet de nos vicissitudes, la proie de nos misères, n'est-ce pas une absurdité? RÉPONSE. — Dites-moi, ô déistes qui vous livrez à ces objections futiles, comprenez-vous l'union et l'association de l'âme avec le corps? Vous avouerez bien au moins avec votre coryphée et votre associé Jean-Jacques Rousseau, que

vous ignorez complétement cette économie du corps humain et la cause de l'harmonie qui existe entre des substances aussi disparates. Homme terrestre, qui ne savez pas même ce qui concerne votre globe, comment pouvez-vous continuellement nier les choses célestes, parce que vous ne les comprenez pas, encore moins les choses divines? Où peut-on trouver une témérité et une impudence plus caractérisées? Et moi, je vous dis que dans cette union de notre corps et de notre esprit, nous retrouverons une image du divin mystère de l'incarnation, comme dans l'essence de notre esprit nous avons retrouvé l'image du mystère de la sainte Trinité. Je remets à un autre temps l'explication que je veux donner de cette union de l'âme et du corps, qui, je le pense du moins, a été assez clairement expliquée dans ma *Psychologie* (§ 369 *et suiv.*). J'y renvoie les philosophes qui seraient curieux de connaître ces opinions. Je m'occupe actuellement de donner une image de cette union divine établie entre le Verbe et l'humanité de Jésus-Christ.

L'union de notre corps et de notre âme naît de la présence réelle de l'âme dans l'intérieur du corps, et de la faculté que leur donne cette présence de pouvoir toujours et sans peine influer l'un sur l'autre. De même en effet que l'union logique ou morale dérive de la similitude, du consentement unanime des esprits, de même aussi l'union physique a pour source le concours de plusieurs substances à recevoir les unes des autres une action constante. Les substances les plus différentes peuvent se prêter à cette combinaison physique; notre nature même nous en fournit un exemple bien frappant. Notre âme, simple, spirituelle, incorruptible, concourt à former un même composé physique avec le corps composé, matériel et corruptible, et de cette façon, l'homme participe de l'esprit et du corps, de la corruptibilité et de l'incorruptibilité, de l'intelligence et de l'animal à la fois. Les attributs qui semblent si opposés conviennent à tout le corps composé, mais dans la proportion que gardent les différentes parties de ce corps. C'est aussi de la même manière que nous, chrétiens, instruits par la révélation divine, nous pensons que le Verbe divin, comme nous l'avons dit au paragraphe précédent, a été uni et est devenu un même composé physique avec la très-sainte humanité de Jésus-Christ, lorsque, en vertu d'un décret de Dieu, ce Verbe divin a été uni pour toute la vie avec cette sainte humanité, pour avoir le moyen d'agir d'une manière sensible et durable, de manière qu'au moyen de cette union physique, Jésus-Christ est un composé *théandrique*, Dieu et homme tout ensemble, tout ensemble engendré dans le sein de son Père dans toute l'éternité et mis au monde dans le temps par une vierge mère, vivant toujours avec Dieu le Père et le Saint-Esprit, et mort pour notre salut sur l'arbre de la croix. Mais ces attributs opposés ne conviennent pas également aux deux natures; les uns appartiennent à la nature divine, les autres à la nature humaine. Il y a en outre cette différence entre cette union du corps et de l'âme de l'homme et de la nature divine et humaine de Jésus-Christ, que la nôtre est mutuelle, et que celle de Jésus Christ ne l'est pas. Le corps humain influe sur l'âme, l'âme agit sur le corps et lui fait subir des changements, et réciproquement; mais dans l'union de la nature divine et humaine, l'humanité de Jésus-Christ a toujours été remplie de bonheur par l'influence de la divinité, et l'humanité n'a pas pu réciproquement exercer une action directe sur la personne divine du Verbe, qui était également incapable de subir un changement quelconque et de recevoir un nouveau degré de perfection. C'est pourquoi la nature humaine a été dans Jésus-Christ élevée au suprême degré, mais la divinité du Verbe n'a point reçu d'atteinte de cette union, car c'est elle qui a toujours et sans subir aucun changement, tout ordonné, tout exécuté souverainement, comme dominatrice de la nature humaine. De là vient encore que cette humanité, qui dans Jésus-Christ était entièrement soumise à la volonté directrice du Verbe, qui l'avait adoptée, n'a commis aucune action humaine qui ne soit rapportable en même temps à la personne divine comme principe agissant. Toutes ses pensées, ses volontés, ses paroles, ses actions sont animées par le Verbe, dirigées par la lumière du Verbe, et par cela même ne peuvent être que dignes d'avoir Dieu pour auteur, dignes de l'infinie sagesse, de la vérité du Verbe. Que les déistes à qui je viens d'exposer toute l'excellence du grand Maître à qui nous devons notre religion, décident maintenant, s'il n'est pas entièrement digne de la confiance des hommes.

§ II. — Deuxième classe d'arguments. *Impossibilités physiques.*

§ 127. — *Ce que l'on allègue contre le mystère de la sainte eucharistie, et réponses aux objections.* Au seul nom d'eucharistie, les déistes s'écrient : Que peut-on imaginer de plus directement opposé au témoignage des sens et à l'intelligence, que ce mystère? 1° La nature elle-même et Dieu, son auteur, nous ont donné des sens pour nous servir de guides, dont je puis sans danger invoquer l'autorité lorsqu'il s'agit de porter un jugement sur les objets physiques et corporels; et voilà que je dois tout à coup les regarder tous comme des organes du mensonge, et leur refuser toute confiance. Il faut que je croie que ce que je prends pour du pain ou du vin, d'après le rapport de mon goût, de mon odorat, de ma vue et de mon toucher, n'en est cependant point. 2° C'est encore le moins absurde du mystère. Il faut en outre que je m'imagine qu'une parcelle de pain contient tout le corps d'un homme fait; que je croie que toutes les parties de ce corps se pénètrent mutuellement sans confusion avec ce pain; que je croie, et de la foi la plus complète, que le même corps existe en réalité, dans un million de lieux différents, qu'il se multiplie ainsi à l'infini dans un même espace de

temps. Qui pourra me démontrer que de semblables paradoxes aient le moindre fondement?

Je réponds — Mais, vous-même, démontrez-moi donc que cela est impossible à Dieu! Pourquoi ne faites-vous pas ici ressortir vos prétendues contradictions? Nous avouons parfaitement, nous autres chrétiens, que cela ne peut être arrivé que par un miracle dû à la vertu toute-puissante de Dieu. Mais Jésus-Christ n'a-t-il pas expressément annoncé en termes très-claires que ces miracles mêmes auraient lieu? Et si Jésus-Christ est Dieu, ne mérite-t-il pas toute notre confiance?

Nous répondons à la première partie de l'objection : Nous convenons nous-mêmes volontiers que le témoignage des sens est un guide certain pour l'homme, toutes les fois que la toute-puissance de Dieu n'intervient pas par une opération directe dans l'action des matières corporelles sur nos organes de sensation. Mais est-il donc impossible que tout en enlevant le pain et le vin qui se trouvaient là, Dieu, par sa puissance, ait opéré sur nos organes sensibles de manière à ce qu'ils soient toujours affectés de la même façon, que si ce pain et ce vin étaient encore réels. Dira-t-on encore que Dieu se plaît alors à nous tromper, lorsqu'il nous avertit d'une manière si formelle de cette opération? Est-ce que l'on ne peut découvrir quelque motif digne de sa sagesse, dans ce jeu amical qu'il entame avec nous? Son amour si fécond pouvait-il donc inventer ici-bas un moyen plus propre que ce mystère, à exciter toute notre tendresse envers lui? S'il en est ainsi, comme le pensent les bons chrétiens, ne peut-il pas encore nous demander au moins que nous fassions à sa véracité suprême ce sacrifice de nos sens?

Quant à ce qui regarde la seconde partie de l'objection, je demande encore aux déistes qu'ils nous fassent apercevoir la moindre contradiction qui dérive précisément, et d'une manière absolue, des lois de la pénétrabilité et de la compressibilité des corps. Il n'est pas vrai de dire qu'en vertu de cette compressibilité, ou réduction, *le corps de Jésus-Christ est en même temps présent et non présent dans tous les lieux où le prêtre consacre l'hostie* : il n'est pas vrai de dire que *le corps de Jésus-Christ est un, et* que *ce corps n'est pas un*, qu'*il est ici et* qu'*il n'y est pas*, etc. Il n'est pas vrai de dire qu'*en vertu des lois de la pénétrabilité*, lois que nous ne sommes pas obligés d'admettre dans ce mystère, comme nous le verrons bientôt, *les parties d'un même corps pénétrées, sont distinctes entre elles et ne le sont pas*, etc. Tout ceci est évident, lorsque l'on a une idée distincte de ce que l'on appelle *lieu* dans l'*Ontologie* moderne. Un lieu, *c'est la différence extrinsèque de plusieurs substances coexistantes, dans leur manière de coexister* (Voyez l'*Ontologie*, § 158). Que trouve-t-on donc de contradictoire dans ce que *deux objets réellement distincts, coexistent sans que l'on aperçoive de différence dans leur manière de coexister?* Est-ce que cette absence de l'intuition de la différence extrinsèque fait évanouir la réalité de la distinction qui consiste dans la différence intrinsèque des caractères qui la différencient? Or la pénétrabilité ne consiste que dans l'absence de cette distinction extrinsèque (§ 157 et 161 de l'*Ontologie*). Quelle contradiction trouvez-vous encore à ce que *le même être, un seul être quelconque existe en même temps que d'autres, et cela de plusieurs manières et avec une différence extrinsèque qui n'est pas la leur?* Est-ce que plusieurs différences extrinsèques, qui ne changent rien aux choses intrinsèques que nous connaissons, et qui n'en ont pas moins une manière d'être extrinsèque suffisante (*Ontologie*, § 161), peuvent enlever à une chose son unité ou son identité? Mais la *réduction* d'un corps n'est que la coexistence simultanée d'un être avec plus d'une différence extrinsèque dans la manière de coexister avec les autres corps coexistants (§ 167 et 173 de l'*Ontologie*). L'imagination ne saisit qu'avec peine de pareils raisonnements; mais que l'esprit philosophique y puisse montrer des contradictions palpables, c'est ce que nous n'accordons pas; et puisque Dieu, l'infinie vérité, nous atteste lui-même que les miracles sont son œuvre : est-ce qu'il n'y aurait pas de la témérité à lui refuser notre confiance?

Enfin, et ce sujet est digne de remarque, la manière dont Jésus-Christ est présent en vérité et avec toute la substance de sa divinité et de son humanité dans toutes les hosties consacrées, quel que soit le lieu et le temps, n'est pas un des dogmes du christianisme. L'Eglise chrétienne est si éloignée d'enseigner que c'est par la pénétrabilité que le corps de Jésus-Christ est réduit à de si petites apparences, que toutes les principales écoles, au dire du cardinal de Bellarmin (liv. III de l'*Eucharistie*), pensent que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ est tout entier, sans que rien soit altéré de sa grandeur et de sa forme dans le sacrement de l'eucharistie, quoique d'autres docteurs, en nombre tout aussi grand peut-être, aient enseigné que le corps de Jésus-Christ, sans cependant subir la compénétration, est seulement intact quand à la figure, mais réduit à un espace moins étendu. Les philosophes qui suivent les systèmes de Newton et de Boschovich, ont absolument besoin de recourir à la compénétrabilité, puisque, selon eux, l'espace est divisible à l'infini, mais non les corps; mais le besoin n'existe nullement pour ceux qui admettent que les éléments corporels sont par leur nature essentiellement distincts les uns des autres, bien plus, qu'ils sont susceptibles d'être divisés à l'infini. Selon tous ceux-ci, sans que la figure ni la disposition des parties aient à en souffrir, le corps de Notre-Seigneur, sans que l'on ait recours à la compénétrabilité, peut occuper un espace infiniment plus petit que l'atome le moins perceptible. Que dirais-je de sa *duplication?* La présence réelle constante et continue de Jésus-Christ dans tant de lieux divers à la fois, a jusqu'à ce jour été adoptée par toutes les écoles chrétiennes et catholi-

ques en même temps, ou du moins regardée comme une assertion qui avait avec le dogme même une connexion indispensable. Le consentement unanime de toutes ces écoles nous paraît presque aussi infaillible que la voix même de l'Eglise, et il y aurait une grave imprudence à oser contredire une telle autorité.

§ 128. — *Le feu de l'enfer peut tourmenter les esprits des damnés, et l'on démontre aux déistes que ce dogme n'a rien d'absurde.* Le christianisme, disent-ils, enseigne que l'esprit, une fois séparé du corps de l'homme, est, à cause des crimes que l'homme a commis ici-bas, tourmenté dans l'enfer par un véritable feu. Or il n'est aucun docteur, dans quelque temps qu'il ait pu exister, qui n'ait avoué que cette assertion est impossible à réaliser et réellement inintelligible. Voilà cette objection téméraire d'un déiste qui oublie jusqu'à ses principes de philosophie.

Je réponds: Voilà donc votre beau raisonnement? Parce que ni vous ni d'autres ne peuvent, comme vous le reconnaissez, expliquer ce mystère, vous n'en croirez pas même la parole de Dieu qui vous certifie son existence! Vous ne le croirez pas possible! Dites-moi, me donneriez-vous une explication plus précise de la douleur que l'âme ressent lorsque le corps est exposé au feu? Me direz-vous que l'âme n'a rien à souffrir de cette action du feu? Vous m'avouerez bien au moins que vous ne savez pas comment on peut expliquer, de manière à le rendre sensible, le problème de l'union du corps avec l'âme, mais à cause de cela, révoquerez-vous cette vérité elle-même, cette union en doute? Penserez-vous avec les cartésiens, qu'il faut à chaque moment avoir recours à l'intervention divine pour expliquer tous les changements que cette union occasionne, en vertu de la correspondance qui s'établit entre les sensations de l'âme et les changements du corps? Pourquoi donc alors Dieu ne pourrait-il exercer dans les enfers, et en l'absence du corps, le même genre d'action sur l'âme au moyen du feu infernal, qu'il exerce ici-bas sur elle, selon vous, par le moyen du feu lorsque par accident il nous brûle? Aimez-vous mieux adopter l'harmonie préétablie de Leibnitz et de Wolf? Je m'étonnerais qu'en accueillant ce système, vous vissiez plus de difficultés à ce que l'action du feu se fît sentir dans l'autre vie que dans celle-ci. Admettez-vous l'influx physique, direct et réciproque de l'âme et du corps, dont j'ai donné une démonstration assez évidente, du moins je le crois, dans ma Psychologie (§ 43, 369 et suiv.), vous auriez alors encore infiniment moins de raisons à opposer à la croyance que nous appuyons, et alors il devient très-possible que les malheureux habitants des prisons infernales soient, comme le dit saint Augustin, tourmentés par le feu d'une manière miraculeuse, il est vrai, mais qui n'en est pas moins réelle. Quant à ceux qui voudraient à ce sujet entrer dans un développement plus grand, une volonté divine leur impose silence : *Ori Harpocrates digitum imponit.*

§ III. — TROISIÈME CLASSE D'ARGUMENTS. *Absurdités morales.*

§ 129. — *On prouve contre les philosophes et les païens, que le mystère de la croix n'est point une folie.* Les plaintes que l'Apôtre faisait entendre en parlant de son siècle, ne sont encore que trop fondées dans le nôtre. Il n'est que trop vrai que des hommes orgueilleux, dans la vanité qui préside à toutes leurs pensées, ont perdu le goût précieux des vertus sublimes, et que pour ces gens-là le mystère de la croix paraît une folie, de même que autrefois les Juifs se scandalisaient de voir crucifié celui que peu de temps auparavant ils avaient adoré comme leur Messie; quelle absurdité, s'écrient-ils! L'Homme-Dieu peut-il donc être en proie à toutes les misères qui sont l'apanage de l'homme? Peut-il succomber sous les coups de la scélératesse et de la plus criante injustice?

Je réponds : Nous, et tous ceux qui sommes appelés à la connaissance de la vérité, nous proclamons à haute voix avec saint Paul (I *Corinth.*, I, 24) que *Jésus-Christ est la vertu et la sagesse de Dieu.* Ceux mêmes qui parmi les païens se sont le plus illustrés par leur héroïsme et par la sagesse éminente dont ils étaient doués, n'avouent-ils pas avec Platon et Sénèque, ces philosophes si élevés au-dessus de tous les autres, qu'il n'y a rien de plus grand, rien de plus majestueux dans tout ce que la vertu peut comprendre et dans tous ses travaux, que la lutte d'une vertu éclatante contre le malheur porté à outrance? Peut-on se former une plus haute idée de la vertu, qu'en la représentant abandonnée, et n'ayant plus dans cette vie d'autre ressource, d'autre appui qu'elle-même et la Divinité? Que de la représenter n'obtenant pour récompense de la part des ingrats auxquels elle ne cesse de prodiguer ses bienfaits, qu'un surcroît de persécutions, enfin payée de ses services par le dernier supplice? Eh bien! ce tableau de la vertu poussée à un degré dont personne n'a encore approché, ne s'applique-t-il pas à Jésus-Christ! Il meurt, celui qui marquait par des bienfaits son passage sur la terre! il meurt accablé d'outrages sanglants; il meurt dans les supplices les plus cruels, et que rend encore plus atroces cette haine générale qui se déchaîne contre lui. Ceux qu'il a secourus ne lui rendent aucun des devoirs de la reconnaissance; ses amis ne lui prouvent aucune fidélité; ses juges ne gardent pas même envers lui l'apparence de l'équité; le peuple lui refuse même à sa mort ces marques banales de pitié dont on ne peut se défendre en voyant le supplice même des plus grands malfaiteurs. Dieu le Père lui-même, abandonne ce Fils qui avait mis en lui toute sa confiance, qui n'avait d'autre soin que de se conformer à ses moindres volontés; il lui refuse tout signe de protection, toute la consolation qu'il pourrait tirer de l'approbation que son Père donnerait à sa

vertu. Il meurt, le juste livré à la rage acharnée de ses ennemis, et Dieu et les hommes l'ont en même temps abandonné. C'eût été en vain que la vertu proscrite eût compté sur l'hommage des hommes, aux pensées toutes terrestres et basses, et sur une juste appréciation de son mérite, peut-être elle eût été ensevelie dans la poussière de l'oubli, avec les exemples stériles des héros du paganisme, avec leurs hauts faits qui ne trouvèrent plus d'imitateurs. N'était-il pas digne de la bonté et de la sagesse divine, de lui rendre tout l'éclat qu'elle méritait; non-seulement de lui assurer un nom indestructible, et auprès des hommes l'estime dont elle était digne, mais encore de lui trouver de nombreux imitateurs? Etait-il entre les mains de Dieu un moyen plus sûr, une voie plus efficace, une manière plus infaillible de manifester toute son estime et son amour de la vertu; une méthode plus propre à porter les hommes à l'imitation de ces vertus, que celle employée par Dieu, lorsqu'il établissait une union intime entre la Divinité, et cette humanité si sainte, si dévouée à Dieu au milieu des plus terribles épreuves, et qu'il donnait à tous les actes de cette humanité tout l'éclat, toute la dignité, tout le prix de la Divinité? Philosophes, vous reculez d'horreur à la vue d'un Dieu faible, participant à la pauvreté et aux misères de notre nature, n'ayant pas même où reposer sa tête; d'un Dieu que les sages et les ignorants, les puissants et les faibles, les grands et les petits s'accordent tous à insulter, à persécuter, à outrager, à retrancher du nombre des vivants; mais si vous voulez en conclure que ce ne peut être un Dieu, pourquoi ne faites-vous pas attention à l'innocence de sa vie, à l'excellence de sa doctrine, à la constance qu'il déploie au milieu des plus cruels tourments? Trouvez-moi ailleurs ce courage si évidemment surhumain, avec lequel, au plus fort de son supplice, il plaide auprès de son Père la cause de ses bourreaux, et s'écrie : Pardonnez-leur, mon Père! Dans tout cela, ne voyez-vous pas quelque chose de plus grand que l'homme? Mais voyez donc aussi quels miracles, pendant sa vie, dans sa mort, après sa mort, donnent la preuve éclatante de sa mission et de son innocence? Ne voyez-vous rien de divin dans tout cela? Si vous ne regardez que l'instrument de son supplice, vous ne voyez qu'un homme mourant comme un autre homme; mais pourquoi donc au même instant le soleil voile-t-il sa lumière? Pourquoi la terre tremble-t-elle? Pourquoi les morts sortent-ils de leurs tombes? Si Jésus-Christ n'est qu'un homme, comment se fait-il que le troisième jour après sa mort, il ressuscite tout entier et plein de vie, comme il l'avait prédit. Ne pouvait-il pas se soustraire à la mort, celui qui étant mort, ressuscita par sa propre vertu? Ne voyez-vous donc rien de supérieur à l'homme, dans celui qui, par sa propre puissance, en présence de tous les apôtres, s'élève sur les nues et monte triomphant jusqu'aux cieux! Voilà ce que les philosophes doivent jeter dans l'autre côté de la balance, pour que celui qui n'a pas encore perdu le sentiment du beau et de la vertu la plus pure, puisse se former dans l'esprit une idée véritable des actes de Jésus-Christ.

Mais il y a un dessein bien plus grand, bien plus profond de la sagesse divine, caché sous le mystère de la croix de Jésus-Christ, et que je vous dévoilerai, si vous désirez connaître plus à fond toute l'excellence et toute la sublimité de notre religion. Là, se trouvent des devoirs d'une vertu plus qu'humaine, qui ne pouvaient absolument être accomplis que par un Dieu fait homme. Quel autre, en effet, qu'un Dieu fait homme, pouvait remplacer à lui seul tous les sacrifices, et s'offrir comme une victime d'une valeur, d'un mérite et d'une dignité infinis? Qui donc aurait pu faire que désormais on n'eût plus besoin d'offrir à la Divinité aucun sacrifice autre que lui-même, pour l'honorer, l'apaiser, lui prouver notre obéissance. Le Père éternel pouvait-il donc trouver parmi les anges et les hommes une soumission et une obéissance comparable à celle dont son Fils bien-aimé lui donna la preuve, lorsque, maître de sa propre vie, il la sacrifie et l'abandonne volontairement; lorsque, revêtant un corps humain, il offre ainsi un prix qui emprunte une valeur infinie de sa divinité, et qui est parfaitement suffisant pour réconcilier avec lui les hommes qui avaient blessé la majesté de Dieu? Cette sainte humanité imprégnée de la Divinité qui la consacre, embrasse dans son sein tout le genre humain, s'immolant elle-même comme une victime d'un parfait sacrifice, brise par sa mort le sceau du péché et l'attache à sa croix (*Ep. aux Coloss.*, II, 13), et en même temps satisfait totalement la justice divine par le prix infini de ses mérites. Né avec nous, ce Fils divin, après s'être lié à nous par ce gage de l'amitié la plus tendre, ayant à son tour, par le mérite de son obéissance, rendu son Père redevable envers lui, nous élève au titre de ses frères, et obtient pour nous de son Père, que celui-ci nous reconnaisse de nom et de fait pour ses enfants et pour ses héritiers. En vertu du droit que lui confère sa divinité, jointe à son humanité, Jésus-Christ établit entre Dieu et les hommes des relations de religion et un culte infiniment plus noble que tout culte fondé par les hommes, un culte vraiment digne de Dieu; et assis à la droite de Dieu son Père, il gouverne l'Eglise chrétienne comme une épouse qu'il a achetée de son sang, qu'il a dotée, qu'il nourrit de son esprit, et qu'il conserve jusqu'à la fin des siècles.

Enfin, bien loin de voir dans ce mystère, ou dans tous les autres de la religion chrétienne, quelque chose de déshonorant, d'inutile, d'indigne enfin de la Divinité, je n'aperçois au contraire de tous les côtés que des marques de grandeur, de beauté, de noblesse infinie, je vois que tout y est digne de Dieu; j'avouerai même que je ne puis rien concevoir de plus favorable à la gloire et à l'honneur du Dieu grand et puissant,

rien qui contribue plus activement à l'honneur et au salut des hommes. Grand Dieu! de quel vertige l'homme est-il donc saisi, pour oser, au tribunal de son orgueilleuse et vaine raison, accuser de folie les prodiges les plus étonnants de votre puissance, de votre bonté et de votre sagesse!

§ 130. — *Défense et séparation de la doctrine catholique, des préjugés malveillants qu'on a contre elle à l'occasion du dogme du péché originel.* Il était nécessaire que le Fils de Dieu fait homme subît une mort infâme pour expier le péché originel commun à tous les hommes. Quels paradoxes! s'écrie ici un déiste. Comment! la religion me proclame coupable d'un péché commis il y a mille ans, cinq mille, six mille ans, par mes ancêtres! En un mot, on me punit aujourd'hui de ce qu'Adam a mangé du fruit défendu. Il y a plus, quoique ce péché soit maintenant expié par le sang de Jésus-Christ, des millions d'hommes, qui n'ont pas été baptisés, sont condamnés à subir des peines éternelles! Trouve-t-on quelque chose de plus absurde?

Je réponds: Arrêtons-nous un instant, car le premier devoir d'un philosophe est de n'apporter aucune précipitation à juger une question difficile. Je sais par expérience que fort peu des ennemis du catholicisme connaissent à fond toute la substance de la doctrine chrétienne, par rapport au péché originel. Ils confondent cette doctrine avec des opinions étrangères, comme celles des écoles, que jamais l'Eglise véritable de Jésus-Christ n'adopta, et même trop souvent avec les erreurs empoisonnées des hérétiques. Voici ce que vous apprend en général sur cette matière l'orthodoxie de la foi chrétienne.

1° La révélation seulement apprend distinctement que nous sommes tous nés d'un père commun, nommé Adam.

2° La révélation nous apprend que Dieu, usant du pouvoir suprême qu'il possède aussi bien sur les créatures raisonnables que sur les autres, obligea l'homme, par un décret inviolable, à lui rapporter une gloire qui ne s'élevât pas au delà de la gloire purement naturelle, et lui assigna pour fin une béatitude contenue aussi dans ces mêmes bornes, et voulut que non-seulement on lui obéît avec l'obséquiosité d'un esclave, mais encore avec les sentiments d'un ami qu'il devait récompenser comme tel.

3° Dieu établit pour tout homme à naître ces deux priviléges, bien faits pour convenir à cet état d'amitié divine, quoique rien dans la nature humaine ne lui fît un devoir de les accorder à sa créature. La condition qu'il y attacha fut, que si notre premier père donnait de son obéissance un léger gage, en s'abstenant seulement de manger d'une espèce de fruits, sa fidélité serait récompensée par la confirmation de tous ces priviléges, et que la promesse de Dieu les convertirait en droits pour ses descendants. *Le premier de ces priviléges* aurait consisté dans l'absence de toutes les infirmités naturelles du corps ou de l'esprit, des maladies et de la mort, et surtout dans un empire si absolu exercé par la raison sur les appétits des sens, que toutes les inspirations de la concupiscence seraient même prévenues par le jugement de la saine raison, et qu'ainsi cet aiguillon du péché serait émoussé. Mais comme ce désordre dans nos appétits sensuels a pour source une vive commotion et un chatouillement de la chair et des organes sensibles, il supposait aussi que la chair par elle-même était saine et sans appétits brutaux; c'était l'état qu'elle aurait conservé en passant aux descendants d'Adam par le moyen de la propagation charnelle; elle aurait laissé à l'esprit toute sa pureté, et jamais il n'aurait ressenti les tentations dangereuses de la concupiscence. Cet homme, jouissant de toutes ses facultés, sans exception, était alors apte à devenir l'objet d'un privilége bien plus noble et différent, qui consistait dans l'amitié même de Dieu, avec toutes les facultés et les dons qu'elle devait assurer à son possesseur; par leur vertu, il devenait capable de rendre à Dieu non-seulement un culte d'esclave, mais une adoration digne de cet état sublime et de cette élévation d'amitié; et pour le récompenser d'avoir fidèlement et avec persévérance rendu ce culte à la Divinité, celle-ci lui réservait ensuite un prix également digne d'elle, dans la béatitude bien plus élevée, dans la félicité surnaturelle qu'elle lui préparait.

4° Mais Adam, transgressant la défense si facile à remplir que Dieu lui avait imposée, mangea du fruit défendu, et dès ce moment, se trouva dépouillé de son double privilége, et, en vertu même de la loi dont il avait réglé avec Dieu les conditions, il entraîna dans le même désastre tous ses descendants. Voilà comment s'est perpétuée cette tache! Il nous reste encore, après avoir expliqué le dogme catholique sur le péché originel dont tous les hommes sont complices, à mettre sous vos yeux les opinions scolastiques et les commentaires des docteurs sur la nature propre de ce péché, à vous faire voir comment ils ont essayé de le rendre plus vraisemblable, en en définissant plus soigneusement la nature.

5° Selon Edmond Simonet (*Tom.* I, *trait.* V, *disp.* 5, *art.* 9), saint Augustin dit que le péché originel consiste dans la concupiscence, c'est-à-dire dans cet appétit fougueux et désordonné de nos facultés sensibles; qu'en effet, dès le premier instant de notre conception, elle nous rend dignes de blâme, de haine, de supplices de tous genres, non pas précisément par elle-même, mais par suite d'une culpabilité distincte et séparée d'elle; que cette culpabilité est enlevée par le baptême, sans que pour cela la concupiscence cesse d'exister en nous; que cette culpabilité nous étant enlevée par le baptême, la concupiscence cesse de nous être imputable, et par conséquent d'être un péché proprement dit. Cependant elle peut encore improprement parlant s'appeler un péché, *parce qu'elle est produite par la culpabilité de notre premier père, et parce qu'elle cherche à nous entraîner dans une révolte qui nous ren-*

drait coupables. Telle est l'opinion de saint Augustin (*Livre* II, *vers le milieu de son Epilogue contre Julien*) : il la reproduit au livre Ier du Mariage et de la concup., chap. 26, et liv. Ier des Péch. mérit., chap. 29, et liv. II, chap. 4 et 34, etc. De tout cela, on peut regarder comme un dogme cette assertion : que *cette culpabilité*, qui constitue immédiatement le blâme qui s'attache au péché originel, est *d'abord propre à chacun des hommes en particulier ; puisque le baptême enlève par sa vertu à la concupiscence cette culpabilité proprement dite, dans tous ceux qui le reçoivent.* Tous les théologiens et les écoles cherchent encore en *quoi consiste précisément cette culpabilité originelle proprement dite, qui peut se séparer de la concupiscence, et même qui s'en trouve séparée par le baptême* : mais cette question est tout à fait scolastique; elle a reçu des solutions diverses, et dépend d'autres questions également obscures, par exemple de celle-ci : *En quoi consiste le péché habituel?* Car le péché originel est un péché habituel et non un péché actuel.

6° Les interprètes les plus modernes ont placé cette culpabilité dans le péché même actuel commis par Adam; et voilà pourquoi elle est propre à tout le monde, et reste même l'état habituel de tout le monde jusqu'à ce que le baptême nous relève de cet état. Le plus ordinairement ils entendent par le péché habituel le composé d'un péché actuel passé, et le refus qu'on a fait d'en mériter la rémission, soit que le pardon en soit accordé gratuitement, soit que l'on exige pour cela une compensation proportionnée à l'offense. Mais pour rendre compte de la manière dont le péché d'Adam devient moralement parlant celui de chacun de nous en particulier, ils ajoutent que Dieu, soit par suite d'un pacte convenu avec Adam, soit en vertu de sa toute-puissance, dont Adam connaissait ou ignorait l'étendue, avait joint ensemble et réuni toutes les volontés des descendants d'Adam dans celle de leur premier père, et qu'il l'avait soumis à reconnaître que son choix, quel qu'il pût être, serait regardé par Dieu comme un choix fait par sa postérité. Ces auteurs ne demandent pas mieux que d'accorder que ce vice de la concupiscence, qui passe avec l'existence par une propagation naturelle dans l'esprit de tous les humains, peut s'appeler la *matière* du *péché* originel; la *forme* elle-même consistera dans le péché d'Adam, qui moralement parlant atteint tout le monde, et qui n'a pas été pardonné. Suarez et plusieurs autres font consister la matière du péché dans la privation de la grâce sanctifiante, et la forme, dans le péché même d'Adam, qui nous est propre (*Voy.* 2e *disp.*, *liv.* IX, *sect.* II, *num.* 25) : de même que généralement il fait consister le péché habituel dans l'état surnaturel, en la privation de la grâce sanctifiante, dont nous avons déjà parlé (*Disp.* VIII, *num.* 4). Voilà presque tout ce que l'on a pu dire sur le péché originel, objet et but principal des sarcasmes et des mépris de nos philosophes modernes, qui non-seulement montrent un manque grossier de respect pour l'autorité de docteurs très-éclairés, mais encore, qui ont la mauvaise foi de rattacher à la religion chrétienne, de lui imputer comme un de ses dogmes, les opinions données par des écoles, et, sous ce prétexte, d'insulter audacieusement le christianisme lui-même. Mais, que ces hommes si irrévérencieux nous écoutent un moment; et ils apprendront non-seulement à discerner le sanctuaire du Seigneur des chaires et des écoles élevées par les hommes, mais encore à rendre justice à la raison humaine, lorsqu'elle s'éloigne de l'erreur qu'on lui impute. Je l'avoue, cette opinion scolastique ne me paraît pas bien fondée, et même elle n'a jamais été adoptée jusqu'à présent dans des écoles entières de docteurs chrétiens : ce serait déjà une raison, mais si l'on m'oblige à justifier mon opinion, je ne me sens nullement compétent pour révoquer en doute le dogme chrétien dont on a parlé tout à l'heure, ni pour mépriser des docteurs aussi illustres, qui cependant me paraissent, aussi bien à moi qu'à des hommes très-éclairés, s'être livrés à des assertions qui ne peuvent s'accorder avec l'idée que l'on se fait naturellement d'une faute commise volontairement et moralement. Je ne puis comprendre, je l'avoue, comment cette volonté qui m'est étrangère, peut me rendre responsable *moralement*, c'est-à-dire de manière à ce que l'acte de la volonté étrangère me soit imputé comme si je l'avais commis moi-même, toutes les fois que par mon action libre je n'exerce pas sur cette volonté une influence directe, par exemple, en exhortant, en persuadant, en ordonnant, en déléguant mes pouvoirs, en consentant à l'exécution de la chose, en prenant sur moi la responsabilité de tout ce qui a été fait. En effet, le libre arbitre étant la condition première, le fondement de tout mérite ou démérite *actuel*, c'est-à-dire qui s'attache à *un acte* quelconque, et un acte ne devant être regardé comme m'appartenant en propre, et ne devant m'attirer ou le blâme ou la louange qu'autant que j'en suis bien réellement l'auteur, et qu'il provient de moi, soit comme un effet dû à mon propre arbitre, soit comme effet d'une cause physique ou morale, je ne puis, il faut l'avouer, comprendre l'existence de cette opinion soutenue par des hommes d'ailleurs illustres et recommandables. Ceux mêmes qui soutiennent cette interprétation, ne viendront pas sans doute prétendre que le péché actuel d'Adam puisse en aucune façon être regardé chez les petits enfants nés dans le péché originel, comme un acte qui leur soit propre, par suite de leur volonté. *Tous les docteurs et les saints qui ont écrit sur le catholicisme*, dit avec confiance Durand (*Liv.* II, *dist.* 30, *quest.* 2, *num.* 6), *tiennent pour certain et enseignent comme tel dans leurs écrits et leurs discours, que le péché originel dans les enfants n'est pas essentiellement et réellement volontaire par suite de la volonté personnelle de l'enfant, mais seulement par suite de la volonté du premier homme. De là vient que saint*

rien qui contribue plus activement à l'honneur et au salut des hommes. Grand Dieu! de quel vertige l'homme est-il donc saisi, pour oser, au tribunal de son orgueilleuse et vaine raison, accuser de folie les prodiges les plus étonnants de votre puissance, de votre bonté et de votre sagesse!

§ 130. — *Défense et séparation de la doctrine catholique, des préjugés malveillants qu'on a contre elle à l'occasion du dogme du péché originel.* Il était nécessaire que le Fils de Dieu fait homme subît une mort infâme pour expier le péché originel commun à tous les hommes. Quels paradoxes! s'écrie ici ... déiste. Comment! la religion me proc... coupable d'un péché commis il y a mill... cinq mille, six mille ans, par mes a... En un mot, on me punit aujourd'... qu'Adam a mangé du fruit défen... plus, quoique ce péché soit main... pié par le sang de Jésus-Christ, ... d'hommes, qui n'ont pas été ... condamnés à subir des pei... Trouve-t-on quelque chose d...

Je réponds: Arrêtons-nous ... le premier devoir d'un ... n'apporter aucune précip... question difficile. Je sais ... fort peu des ennemis ... naissent à fond toute l... trine chrétienne, pa... ginel. Ils confonden... opinions étrangère... que jamais l'Egli... n'adopta, et me... reurs empoiso... que vous appr... l'orthodoxie d...

1° La rév... tinctement ... père comm...

2° La r... usant du ... bien sur ... les autr... inviol... s'élev... natu... tude ... et ... ave... av... co...

exercé par l... que toutes ... cence ser... ment d... guillon ... ce dé... pour ... tou... b...

...satisfaire ... ement à ... question pr... puisqu'il ne ... la transmission du châ... ... de la culpabilité, faite aux ... Navicini continue, en mettant ... opinion et celle des thomistes, ... été agréées par les Pères du concile ... unique manière dont la tache du ... péché peut nous être imputée comme ... notre volonté. *Cependant*, dit-il, ... *donnée par Fonseca suffisait ... comprendre, comme il se l'était ... comment Dieu a pu sans injustice ... de la faute d'un autre. Quant à la ... pour laquelle une faute de ce genre ... regardée comme nous appartenant à ... est une autre question.* La plupart ... thomistes, presque tous les augustiniens ... en croit Bert (*livre* XIII, *chap.* 6, ... une grande quantité de jésuites, ayant ... Vasquez, dans ses remarques sur la ... proposition de saint Thomas (*disp.* ... IX), s'accordent à dire *que le péché ... d'Adam ne peut pas en vérité être moralement ... regardé comme étant le nôtre*, bien ... qu'il ait été regardé par la Divinité comme ... moral du genre humain, en ce ... qu'une loi de Dieu avait expressément ... que de l'obéissance ou de la ... désobéissance de notre premier père dé... ... pour nous, ses descendants, *la suc... ... la perte de la pureté originelle.* ... Bert, déjà cité, est encore de cet ... il dit: *Dieu n'a pu renfermer ma ... dans la volonté de notre premier père, ... à ce que, en vertu de cette volonté, ... se trouvât être aussi le mien, quoique ... étranger. Et ce que je dis ... se trouve entre les choses, et ... puissance du Seigneur. Les exemples que ... savoir, ceux d'un roi de ce monde ... de la volonté d'un tuteur ... ses pupilles, ou rendant les enfants ... les dettes et des intentions de leurs ... les ont sous leur pouvoir.* ... *n'ont ici aucune application ... ne peut rendre la volonté ... subordonnée à celle ... qu'il s'agit de fautes, ... toutes les fois que ... commettre; toute leur solidarité ... qu'à leurs permutations et ... de biens, qui rentrent dans ... les magistrats. De même aussi, ... commet un crime, le fils est ... qu'il est issu d'un père qui ... de son empire: l'exil alors ... à l'état de naissance du fils, ... à la faute qu'il a commise. ... ne peut faire que le fils soit ... coupable d'homicide ou de ... Aussi, les Pères du concile de Trente ... que les exemples qui étaient appor... ... qu'il y avait eu dans la postérité ... succession, transmission de peine, ... transmission de culpabilité.* Voilà ... cette doctrine que ni les docteurs ... ni les Pères du concile œcuménique de Trente, n'ont adoptée comme un

...omme
...n-
...cela
...s ap-
...m n'a
...nelle. Ils
... occasion,
... Augustin,
...ap.) *Le péché*,
...r homme, est la
... d après l'opinion
...r Romains, V, vers.
...mmes sont morts par
...rs. 19) : *La désobéis-*
...a constitué un grand
... ables dans un état de
... donc autrement à nous
... consiste cette tache du péché
... quelle raison il se trouve
... qui nous reste propre et par-
... inhérente à notre nature.
... donc une seconde opinion, celle
...stes, qui a mérité, à son apparition,
...ment du concile de Trente (*Palla-*
...Hist. du conc. de Trente, liv. VII, *chap.*
...*um.* 3 *et* 4); elle fait consister la na-
...du péché originel dans la privation de
...stice originelle, de manière, cependant,
... les débordements de la concupiscence
...ent au fond la raison matérielle de ce pé-
...ne, et que la privation de la justice originelle, ou le dérangement de l'ordre naturel que Dieu a institué pour nous conduire à une fin surnaturelle, en soit la *forme* (*Voyez au lieu cité l'histoire du Concile*, n° 4). Pour se rendre compte de la nature de cette privation, il faut se rappeler ce que l'on entend par justice originelle, qui en est l'opposé. Outre la grâce sanctifiante, elle conférait à notre premier père le don de l'innocence ou de l'intégrité de nature qui lui servait à réprimer la révolte naturelle de ses appétits sensuels contre les inspirations de sa raison, et l'emportement de leurs mouvements qui ne laissaient pas à la raison le temps de se reconnaître. Vous trouverez une description très-claire et très-précise de cette intégrité de nature qui était un don du ciel, dans Suarez (*Prolégom.* 4, *De la grâce divine*, *chap.* 2, *num.* 10 *et suiv.*), et dans les fragments que nous avons ici rapportés de saint Thomas. En vertu de ce double don, de la grâce sanctifiante et de l'innocence, tout homme, né de la race d'Adam, était destiné par la volonté de Dieu non-seulement à être comblé de dons, mais encore à être complétement et d'une manière parfaite rendu apte à atteindre sa fin surnaturelle par les moyens dont il devait être abondamment pourvu, c'est-à-dire que cette aptitude lui aurait été due, que sa constitution aurait été réglée de manière à le conduire à la fin de sa création; seulement, Dieu avait exigé, par un autre acte de sa volonté, qu'Adam notre premier et commun père, consentît au moins à acheter pour lui et ses descendants, par un seul acte d'obéissance, tous ces dons que Dieu ne lui devait pas. La privation de ces deux espèces de dons introduisit dans la nature de l'homme un désordre dont les résultats furent non-seulement de l'empêcher d'être apte, réglée, dirigée de manière à atteindre la fin surnaturelle pour laquelle nous sommes créés (empêchement qui provient du défaut de la grâce sanctifiante), mais encore de la rendre précisément opposée à cette fin, de l'en éloigner, de l'en détourner par les révoltes de la concupiscence, sur laquelle notre nature, dans les tentations les plus terribles, n'a jamais eu les moyens suffisants pour remporter la victoire, faiblesse qui provient de la perte de notre justice originelle et de l'autre don suffisant qui l'accompagnait.

Si vous me demandez par quelle raison cette perte de la justice originelle jointe à la concupiscence, ou matière du péché constituant notre dérèglement de nature, porte tous les caractères d'une tache qui nous est propre, quoique cependant, pour chacun de nous en particulier, elle ne soit pas l'effet de notre volonté propre; les thomistes comme les augustiniens vous répondront unanimement : Il y a ici deux choses en cause, en même temps savoir, que cette tache est, en effet, commune à toute la nature humaine, c'est-à-dire que c'est bien un dérangement, un détournement habituel de la dernière fin; ensuite que c'est un effet du péché actuel d'Adam, notre père commun, et que c'est sous ce nom que nous sommes, contre le bon plaisir de Dieu, qui nous en avait fait un droit, privés de l'innocence. Il est vrai que dans l'état de pure nature, la perte de la grâce sanctifiante n'aurait été ni une tache, ni un effet du péché. Mais alors, supposons que Dieu n'ait voulu créer l'homme que pour une fin surnaturelle, qu'il ait voulu que notre premier père eût le pouvoir, en faisant un choix sage et un acte d'obéissance, de conserver à tous les autres hommes cet état, si nous avons perdu ce don, si notre nature est détournée de sa fin pour laquelle elle était créée, le péché d'Adam seul en est la cause. La concupiscence, seule, sans être accompagnée de la perte de la grâce, et même jointe à la grâce soit originelle, qui s'oppose à ses révoltes continuelles, soit réparatrice, que Jésus-Christ nous rend dans le baptême, et dont l'effet est de nous fournir les moyens de vaincre la concupiscence par les grâces actuelles auxquelles cette faveur céleste nous donne droit; la concupiscence, dis-je, quoique étant un effet permanent du péché, n'est pas suffisante par elle-même pour éloigner à jamais notre nature de l'ordre et de la fin pour laquelle elle existe; voilà pourquoi, après le baptême, cette faiblesse n'est plus pour nous une tache, de même que les autres habitudes vicieuses, qui nous sont restées par suite de péchés actuels commis en d'autres temps, ne sont pas regardées comme une raison de péché, lorsque l'on a recouvré la grâce sanctifiante quoiqu'elles en fussent réellement une pendant que cette grâce nous était refusée (Voyez sur cette matière, et Laurent Bert, liv. XI.I, chap. 5, numér. 19; et Suarez, liv. IX, 2e disp., sect. 2, n. 18, 19 et suiv., et surtout Vasquez, déjà cité, dans ses lam. 2e disp

132, chap. 9 et 10). C'est un article de foi adopté par tous les catholiques, que le péché originel porte avec lui une raison de péché, non pas de péché actuel, de péché personnel, mais seulement de péché de nature, en un mot de péché d'origine; cette raison est indubitablement plus ou moins développée, dans une personne que dans une autre, selon qu'elle y est disposée par le péché actuel. De là vient que Suarez, d'accord avec saint Thomas et avec la raison, affirme deux choses (Numéros 33 et 34 de notre précédente citation) : 1° que l'on ne peut pas dire que l'enfant, lorsqu'il contracte ce péché dès le moment de sa conception, pèche véritablement et par lui-même, parce que ce mot, *péché*, s'entend d'un péché actuel; mais qu'on doit dire cependant qu'il est engendré, qu'il est conçu dans le péché; on ne peut pas l'appeler pécheur, parce qu'il a commis le péché, mais parce qu'il en a été infecté, et comme dit saint Paul, *tous ont péché*, et non pas *tous pèchent* dans Adam. 2° Le péché véniel est plus grave, relativement à la personne, que le péché originel, puisqu'il a vraiment tous les caractères d'un acte de la volonté, quoique le péché originel soit un mal plus grave, par rapport à sa nature, qui entraîne la perte de la grâce divine (Voyez saint Thomas, dont l'opinion est conforme à la nôtre, 3 p., quest. 1, a. 4 et quest. 5, du Mal, art. 1 à 9).

8° Mais, me direz-vous, la perte de la justice originelle nous paraît porter les caractères d'un châtiment et en avoir les effets plutôt que le péché originel lui-même. Cependant cette privation provient de Dieu lui-même, et le péché originel ne peut avoir Dieu pour auteur. *Je réponds* : Cette privation a été l'effet du péché actuel d'Adam, et tant qu'il reste propre à Adam, il porte aussi le caractère de châtiment; mais en nous, c'est un péché originel seulement sans être pour nous un effet ou un châtiment du péché; car le péché actuel d'Adam n'est point notre péché originel qui nous est propre, il n'en est plutôt que la cause, comme nous l'avons développé au numéro 6 sur la fin. Aussi Dieu ne nous soumet-il pas à la même privation et ne peut-on pas plus la lui imputer, qu'on ne lui imputerait d'avoir permis le péché d'Adam, ou d'avoir laissé mettre obstacle à la justice originelle qu'il devait nous transmettre. Dieu en effet avait sérieusement résolu de nous donner en apanage la justice originelle, comme prix de l'obéissance ponctuelle qu'il exigeait d'Adam. La désobéissance de celui-ci, que Dieu ne fit que permettre, rendit inutile toute cette bienveillance envers nous; la peine de notre péché originel est la privation de la gloire, qui devait être éternelle si Jésus-Christ ne fût accouru pour nous délivrer (Voyez Vasquez, au lieu déjà cité num. 37 et suiv.).

Vous m'objecterez encore : La justice originelle nous conférait en même temps d'autres dons précieux, par exemple, l'immortalité, l'absence de tous maux, etc.; donc la privation de ces biens appartient au caractère du péché originel. *Je réponds* : Comme la privation de tous ces biens, tout en étant un effet du péché actuel d'Adam, ne constituait pas un éloignement complet de notre fin, puisque ce sont des dons qui ne sont nullement nécessaires pour nous diriger vers notre fin, dans l'ordre naturel où nous nous trouvons placés, elle n'est réellement pas inhérente à la nature du péché originel.

Vous m'objecterez encore : Si la culpabilité qui résulte du péché originel n'est pas en nous l'effet de notre volonté, s'il est impossible de dire que le péché d'Adam nous soit moralement propre, qu'il appartient à notre volonté, comment, à cause de ce seul péché originel, sommes-nous dignes de la colère divine, de sa haine, de la proscription, de la captivité sous le joug des démons, de la mort éternelle? — RÉPONSE. Tout ceci doit s'entendre des peines qui se rapportent au péché originel et à la tache naturelle, et non des peines méritées par nous personnellement. *Nous étions naturellement*, dit l'Apotre, *des enfants de colère* (*Epît. aux Ephés.*, II), c'est-à-dire à cause de notre tache naturelle et non pour avoir personnellement péché. L'éloignement de la nature humaine de sa fin surnaturelle, fruit nécessaire de l'absence de la grâce, du manque de moyens pour atteindre cette fin, cette tache qui, malgré la volonté contraire de Dieu, a rejailli de notre premier père sur toute sa race, ne pouvait manquer d'inspirer à Dieu une souveraine aversion pour cette désobéissance, et devait nécessairemet entraîner la perte pour nous de cette béatitude surnaturelle qui d'ailleurs n'était nullement due à notre nature, et dont Adam n'avait reçu la promesse tant pour lui que pour ses descendants, que sous l'expresse condition d'obéir et de conserver ainsi pour lui et pour nous la justice originelle. *La faute d'un seul*, dit saint Paul (*Ep. aux Rom.* V, 18), *a emporté la condamnation de tous les hommes:* Quelle est cette condamnation? Ils ont été frustrés de cette gloire céleste à laquelle ils n'avaient pas droit, sevrés d'un bien qui ne pouvait convenir qu'à un état surnaturel d'élévation, à une félicité surhumaine, et cette privation n'est pas absolue, mais subordonnée à la condition que Jésus-Christ, notre rédempteur, ne viendra pas les arracher à cette damnation. *Nous sommes tous sujets*, dit saint Pierre, *à être les esclaves et les captifs du démon* (*Ep.* II, *chap.* II, 12): *celui qui se laisse vaincre par lui, devient son esclave*, jusqu'à ce que sa haine ait entraîné pour nous la perte du royaume du ciel, et jusqu'à ce que le Christ nous ait délivrés, nous nous trouvons d'autant plus en butte aux embûches que le démon nous tend ensuite, que nous avons été dépouillés des armes que nous fournissait une grâce plus élevée. Nous sommes en danger de perdre notre âme, parce qu'elle n'est plus soutenue par la grâce de Dieu, qui lui assurait une vie surnaturelle. Quant au reste, selon l'avis de Suarez, appuyé des plus graves docteurs (*Prolégom.* 4, *de la Grâce divine*, ch. 9 tout

entier, et surtout n. 8 et suiv.), le péché originel n'est puni en nous par aucune perte des dons purement naturels, dus à la simple nature, il n'a même pas par lui-même mérité cette privation : de manière que lors même qu'on nous en supposerait toujours coupables, si Dieu n'avait pas décrété de nous racheter par les mérites de Jésus-Christ, il n'aurait pas pu créer et disposer les hommes dans l'état naturel pur, de manière à ce qu'ils pussent atteindre la félicité naturelle par des moyens que nous aurions eu droit de réclamer, et que nous eussions obtenus ; au contraire, par le péché originel nous méritions que l'on suivît envers nous un plan tout opposé. Enfin, selon le même Suarez (au lieu déjà cité num. 9 et 10) Dieu n'avait pas statué en réalité qu'il infligerait pour peine la perte de la gloire éternelle, lorsque déjà il avait décrété que le genre humain, procréé par Adam, en état de justice originelle, conserverait ce même état ou le perdrait, selon que notre premier père se montrerait docile ou rebelle aux commandements de Dieu; autrement, si ce dessein avait été immuablement arrêté, Dieu par la suite n'aurait pas pu le changer. D'où Suarez conclut (n. 12) que vraisemblablement, quand bien même Dieu, après avoir prévu notre chute, n'aurait pas résolu de nous racheter par les mérites de Jésus-Christ, quand il ne nous aurait pas destiné une félicité surnaturelle, il aurait eu soin cependant de nous donner, de créer pour nous des moyens nécessaires pour nous conduire à une félicité au moins naturelle.

Voilà, je pense, ô déistes, une exposition lucide de ce mystère du péché originel, l'un des dogmes les plus épineux de toute la religion chrétienne. Vous n'y trouverez rien, je pense, d'incompatible avec la raison la plus saine. Le christianisme ne vous oblige, sous peine de péché, à rien croire de plus que ce que nous venons d'expliquer : si des opinions émises dans certaines écoles présentent à ce sujet des choses difficiles à comprendre, souvenez-vous que toutes les opinions scolastiques n'appartiennent pas aux dogmes du christianisme. Si vous n'entendez pas bien l'explication que je viens de vous donner de ce dogme, et dont peut-être vous n'aviez jamais encore entendu parler, vous ne pouvez vous en prendre qu'à votre ignorance et au peu d'habitude que vous avez de lire les livres des docteurs catholiques. N'allez pas croire cependant que les éléments de ma nouvelle explication sont tirés de mon imagination ; lisez attentivement Vasquez seul, aux deux chapitres 9 et 10 que j'ai cités, disp. 132, 1re 2e de saint Thomas, et vous serez facilement convaincu que je suis partout d'accord avec lui.

9° Il me semble encore avoir oublié de résoudre une dernière difficulté que vous pouvez m'objecter. Si Dieu, me direz-vous, a prévu d'une manière certaine que le péché de notre premier père serait une cause si funeste de désastres pour sa postérité, sans que ses enfants eussent participé à sa faute actuelle et engagé leur libre arbitre, pourquoi a-t-il, au moyen d'une loi établie par lui-même, placé ainsi toute l'espèce humaine sur le bord d'un précipice ?

Réponse. Qui êtes-vous donc, vous qui osez interroger Dieu même et lui demander, Pourquoi faites-vous cela ? Est-ce que Dieu ne pouvait pas même s'abstenir de créer toute cette postérité d'enfants d'Adam qui maintenant couvre le monde? Est-ce que Dieu ne savait pas quel remède sa miséricorde apporterait au mal, quelle serait l'excellence de ce remède ? Si même, lorsque notre premier père avait déjà commis sa faute, Dieu eût empêché sa postérité de venir au monde, n'aurait-il pas commis envers nous une espèce d'injustice? Si, après nous avoir créés, sans nous préparer le secours d'un rédempteur, il nous avait laissés dans un état de simple nature, soit dès le commencement du monde, soit après le péché d'Adam, et ne nous eût formés que pour une félicité naturelle, quelle injustice, quelle violation de nos droits aurions-nous à reprocher à Dieu ? Mais il savait par quel adorable remède il devait fermer les plaies de notre nature ; l'immense charité de notre Sauveur ne nous laisse pas croupir au milieu de nos souillures originelles ; mais elle apparaît dans tout son éclat et s'étend sur nous tous ; non-seulement Jésus-Christ apporte un remède à nos maux par la vertu de guérir et les grâces dont il dispose, mais encore il nous fournit des secours puissants, et nous apprend, par l'exemple de sa propre vie, à réprimer les désirs de notre chair corrompue, de manière que ceux qui le veulent peuvent, par lui, vivre dans la sobriété, la piété et la justice dans ce monde. Adam, par sa fidélité et son obéissance à Dieu, aurait été aux yeux de toute sa postérité un personnage illustre par le bon exemple qu'il aurait donné ; mais son châtiment, qui entraînait le désastre de toute sa postérité, même après la réparation qui en avait été faite, servait encore d'un exemple de haut enseignement, propre à empêcher ses descendants, effrayés de la catastrophe qui avait frappé leur premier père, d'offenser témérairement dans la suite le Dieu puissant dont l'univers entier a tiré son existence. Il y avait donc une raison suffisante pour que Dieu, ce maître de la nature, souverain dispensateur de la grâce, permît une chute d'où sa sagesse infinie devait un jour faire sortir tant de bienfaits.

Votre curiosité n'est peut-être pas satisfaite d'être ainsi renvoyée au pouvoir absolu que Dieu exerce librement sur la nature ; elle cherche quelle peut être la raison de cette conduite de Dieu envers nous, lui qui est souverainement bon. Si votre intention n'est que de rendre hommage à ses desseins, et non de les critiquer, si vous leur rendez le respect et l'adoration qu'ils méritent, et si vous n'attentez pas aux dogmes sacrés, je chercherai avec vous quelque moyen de découvrir ou de conjecturer cette raison. Voilà celle que j'ai souvent pensé être la véritable Pensez-vous qu'en réalité un plus grand nombre d'hommes fussent parvenus au bon-

heur, si Adam ainsi que tous ses descendants étaient restés dès leur naissance dans l'état de félicité où Dieu les avait placés? Je ne puis m'empêcher d'en douter, à la vue de cette innombrable multitude d'anges rebelles dont la religion chrétienne nous a révélé le châtiment et la faute, à la vue surtout de la chute même d'Adam et d'Eve. Dans notre malheureuse nature, il se trouve un germe d'orgueil si développé, que c'est presque toujours à lui que nous sommes redevables de nos fautes. Combien fût-il devenu plus puissant dans nous, si nous avions joui de cet état de félicité qui nous mettait presque au-dessus des anges? Mais, dites-vous, si Dieu avait voulu empêcher notre ruine, pourquoi, sans nous charger encore du péché commis par Adam, ne nous a-t-il pas créés dans l'état présent de misère où nous sommes, avec le vice de la concupiscence, en nous donnant en même temps le remède propre à guérir nos maux, comme un présent de sa bonté et comme un antidote contre le poison de l'orgueil? Je réponds encore : Si nous n'avions pas suffisamment le sentiment de notre pauvreté et de notre abaissement, sentiment qui ne peut prendre son origine que dans le défaut du remède et dans la connaissance que l'on a de son importance, jamais on ne pourrait combattre d'une manière assez efficace notre vanité naturelle. En outre, il n'y a aucun autre dogme qui soit plus propre à nous apprendre à être humbles en présence du Seigneur, aucun qui nous enseigne plus vivement notre néant et la nécessité où nous sommes d'avoir recours à la miséricorde divine, que ce mystère d'une tache originelle mit sous nos yeux.

Mais, dites-vous, de quelle nécessité était-il, pour effacer une tache de cette espèce, plus digne de la pitié que de la colère du Seigneur, que Dieu fait homme eût à subir d'aussi horribles traitements, un supplice si indigne de l'excellence de sa personne?

Réponse. — Pour compléter notre état de rédemption, nous avions non-seulement besoin que Jésus-Christ satisfît pour les péchés d'Adam et de toute sa race, non-seulement besoin que la plaie originelle de ses descendants fût guérie par un remède puissant, mais encore que l'on nous donnât un exemple d'un haut enseignement dans cet état de restauration, un exemple dont la contemplation nous conduisît, malgré tous les efforts de notre concupiscence, qui nous porte au mal, à donner constamment à Dieu des preuves de notre fidélité en tous cas et au milieu des tentations, et dans toutes les circonstances où nous avons à faire le sacrifice entier de ce qui nous est cher, ou à souffrir pour l'amour de Dieu les plus indignes traitements, sinon, renoncer perfidement à lui, apostasier. Voilà l'exemple que vous a donné le Fils de Dieu crucifié sur le mont Calvaire, et qu'il a rendu si éclatant par sa mort, exemple bien propre à enseigner hautement à tous les hommes ce qu'ils doivent faire, ce qu'ils doivent souffrir pour la gloire de Dieu, pour obéir à sa sainte volonté. Vous le voyez, ce dogme d'une faute originelle, contre lequel vous déclamiez d'une manière si virulente, qui soulevait votre cœur, peut faire naître en vous, ainsi que dans tous les hommes doués d'un esprit sain, les plus saintes affections. Voilà de quoi vous glorifier avec l'Apôtre de vos propres faiblesses, puisqu'elles deviennent un instrument de gloire pour le Seigneur. Philosophes, vous comme moi, vous ressentez au dedans de vous-mêmes toute votre misère; mais le christianisme seul vous en enseigne l'origine et le remède. Ni votre raison, ni celle des autres ne vous l'eût révélé, puisqu'elle est à peine suffisante pour vous empêcher d'accuser le Dieu dont vous tenez l'existence.

Jean-Jacques Rousseau, cet homme de mœurs si pures, crie seul contre tous et nie intrépidement l'existence de ce vice originel dont tout le monde a la conscience : il veut que la nature dans toutes ses parties soit innocente et pure, et rejette sur des habitudes vicieuses que l'on a contractées, ou sur la mauvaise éducation que l'on a reçue, ce sentiment si vif de concupiscence que tant d'hommes ont intérieurement à combattre. Rien de mieux! applaudissez-vous, philosophe moderne, d'avoir seul eu en partage une âme innocente! Mais je ne sais si tous ceux qui liront soit vos écrits, soit la biographie que vous avez donnée de vous-même, n'accuseront pas d'imposture vos assertions. Nous vous faisons encore d'assez amples concessions en accordant que toute cette corruption de nature et de caractère qui se révèle dans les hommes mûrs ne doit pas être imputée au péché d'Adam, puisque la délibération que l'on met dans les actes pervers et l'habitude que l'on contracte d'en commettre la rendent encore plus déplorable; cependant cette corruption n'est pas même étrangère à ceux qui ont reçu la meilleure éducation, ni à ceux qui ont dans leur enfance prouvé un amour sincère pour la vertu; elle se trahit même dans les enfants, qui font subir à leurs nourrices et à leurs parents, jour et nuit, les plus cruelles importunités. Ne vous fâchez donc pas, si je vous renvoie à eux avec votre prétendue innocence, si toutefois c'est sérieusement que vous prétendez n'éprouver jamais en vous-même cet emportement des désirs qui brise le frein de la raison, et cette fureur des appétits sensuels.

§ 131. — *Défense, contre les attaques des déistes,* de la justice de Dieu, *au sujet de l'éternité des peines réservées au péché.* Quel Dieu, s'écrient les déistes, quel Dieu nous est représenté par les chrétiens! Ils ne le peignent que sous les traits d'un juge cruel, d'un vengeur implacable tout prêt à punir la violation de ses lois par une éternité de supplices les plus atroces que l'on puisse imaginer. Une fois un pareil principe admis, ne devient-il pas impossible qu'un adepte du christianisme passe sa vie autrement que dans la crainte, la misère, les terreurs continuelles?

Réponse. — Je l'avoue, rien de plus terrible

que ce dogme de l'éternité des peines. Mais nous soutenons que l'on ne peut à ce sujet accuser Dieu d'injustice et de cruauté ; bien plus, nous soutenons encore avec confiance et de la manière la plus absolue que la vie du chrétien imbu de ce dogme n'est pas moins heureuse, que sa mort n'est pas moins tranquille que la vie et la mort du philosophe incrédule. Commençons par cette dernière assertion. Tous les chrétiens, même ceux qui ont eu le malheur de pécher, ont un refuge souverain contre cette crainte de l'enfer et une manière assurée de s'en délivrer dans ces expiations que leur religion leur présente comme parfaitement complètes et certaines. De cette façon, cette croyance invincible qu'il accorde constamment à ce dogme, n'a pas dans son esprit d'autre résultat que de lui inspirer de sages précautions et une crainte salutaire de la Divinité. Cette crainte met une puissante barrière entre le chrétien et le crime, qui pourrait attirer sur sa tête la colère et la justice inexorables du Dieu vengeur; il y a plus, cette terreur, si puissante même sur les hommes dépravés, est par cela même l'unique fondement inébranlable de la société humaine et de son bonheur. Eh bien, philosophe, est-ce qu'un semblable résultat vous paraît déplorable? Etes-vous donc de la secte infâme des épicuriens, qui faisait consister le bonheur dans les plus honteuses turpitudes, dans les voluptés les plus dégoûtantes? Tous ces crimes, la religion chrétienne les a en souveraine horreur, elle nous en détourne par la menace des supplices éternels. Pensez-vous que vous seriez bien plus heureux si Dieu n'avait pas opposé à vos affections déréglées un châtiment aussi sévère, qui devient un obstacle sérieux, un frein qu'il faut briser pour se livrer aveuglément à tous les déréglements. Sérieusement, désirez-vous que le frein soit rompu? Est-ce que vous vous plairiez à vivre dans un monde peuplé de voleurs, de gens sans foi, d'adultères, d'impudiques, de calomniateurs, d'hommes dépravés et avares? Tout bien considéré, vous resterez convaincu que si la religion devait être un moyen de rendre les hommes heureux et dans ce monde et dans l'autre, par cela même il était nécessaire qu'elle employât les terreurs les plus efficaces qui fussent à sa disposition pour arracher l'homme à la puissance du vice, pour le remettre dans la voie du salut et la lui faire aimer. Comment donc pouvez-vous rabaisser le christianisme précisément parce qu'il remplit seul ce premier devoir de la religion véritable?

Vous pensez que vous coulerez des jours plus heureux, si vous pouvez vous débarrasser de cette crainte importune de l'éternité? Vous en débarrasser! dites donc l'assoupir pour un instant. Avouez-le franchement, après vous être épuisé en stériles et nombreux efforts, uniquement pour vous délivrer d'un dogme fatal qui vous importunait, avez-vous enfin atteint votre but? Avez-vous banni tout soupçon de ce dogme? En révoquez-vous même en doute la réalité? Ne le voyez-vous pas toujours menaçant? Espérez-vous même seulement vous en débarrasser? Et moi, je m'en rapporte entièrement à l'expérience même que vous en avez faite. Le doute seul, le soupçon, qui ne peuvent, il est vrai, vous détourner du crime, n'en ont-ils pas que plus d'amertume, lorsqu'ils viennent se mêler aux délices auxquelles vous vous adonniez, sans que toute la philosophie vous puisse en ce moment suggérer un seul moyen de vous délivrer, ou de ces supplices mêmes qui doivent vous torturer pendant toute l'éternité, ou de la crainte que ces tourments vous inspirent? Livrez-vous à toutes vos réflexions, à toutes vos déclamations, vous ne pourrez jamais dire avec certitude, jamais prouver avec évidence, jamais prétendre avec conviction que ce dogme n'a pas été révélé par la Divinité. Toutes les fois que vous rapprocherez la grandeur de Dieu de votre bassesse, sa bonté de votre ingratitude, sa majesté de votre impudence, vous tremblerez de tous vos membres; vous ne pourrez affirmer avec autant de certitude que vous le désireriez, qu'il serait juste que l'on sacrifiât les droits imprescriptibles du souverain Maître et du Législateur infiniment saint, et même toute la félicité dont les hommes peuvent jouir ici-bas, à la compassion que vous prétendez être due à votre faiblesse par suite d'un amour excessif et désordonné que vous vous portez à vous-même. Certes, ce ne sont pas là les sentiments qui vous animent lorsque vous voyez expirer au milieu des plus horribles tortures celui qui a commis un crime de lèse-majesté humaine sur la personne d'un roi. Alors, quoiqu'un instinct naturel d'humanité vous inspire de la compassion à la vue de son supplice, vous n'en appréciez pas moins toute la justice de la sentence, vous la regardez comme un exemple nécessaire pour garantir la sécurité des rois et le bonheur des royaumes. Ainsi, Dieu, en nous avertissant avant le crime, avec un soin particulier, pendant tout le cours de cette vie, des supplices que nous allons encourir, Dieu, dis-je, satisfait pleinement à l'idée que l'on doit se former de sa miséricorde, il l'exerce encore lorsqu'il offre libéralement après les crimes les plus nombreux, les plus monstrueux, au coupable qui les a commis le secours de sa grâce et même un pardon entier sans fixer aucun terme de sa miséricorde. N'est-ce pas là, de la part du Créateur, en faveur de sa créature dont il n'a nullement besoin, un acte d'attention assez éclatante? S'il n'ajoutait pas à ses lois la sanction de peines éternelles, seraient-elles assez efficaces pour assurer la gloire de Dieu, l'innocence de ses créatures, pour protéger les institutions sociales? Je passe sous silence un grand nombre d'autres preuves qui, jointes à celles-ci, ont paru si concluantes aux païens même les plus ignorants, ainsi qu'aux Egyptiens, aux Grecs, aux Romains, qu'à toutes les époques ils ont adopté l'idée de supplices qui devaient pendant toute l'éternité être infligés à ceux qui n'auraient pas vécu pieusement. A ces preuves si vous joignez une révélation divine, telle que nous l'offre le christianisme, reve-

tue de tous les caractères qui font reconnaître son auteur, il faudrait alors, ô déistes, que vous eussiez renoncé à toute votre raison pour ne pas sentir votre esprit, tout incrédule qu'il est, troublé par une terreur dont vous ne pouvez vous rendre compte, pour ne pas sentir le fiel versé dans la coupe de vos plaisirs, surtout lorsque le raisonnement vous fait comprendre que votre incrédulité seule suffit pour vous rendre dignes des peines éternelles?

Mais, me direz-vous, quelle proportion existe-t-il entre un crime d'un moment et des supplices éternels? Pour un acte de volupté si éphémère je serai donc plongé dans un océan de feu? Et c'est un Dieu infiniment bon qui m'inflige de pareils châtiments? — Réponse. Et vous, quelle proportion trouvez-vous entre une peine temporelle et le mépris, l'offense, dirigés contre un Dieu infiniment grand (voyez ce que nous avons dit §§ 16, 17, 18, 19)? Remarquez bien que le christianisme nous enseigne que la peine éternelle se compose de deux choses : l'une s'appelle la peine du *dam*, l'autre la peine du *sens*. La peine du *dam* consiste dans la privation, dans la perte éternelle de toute espèce de bien, appliquée à un sujet qui sent toute l'étendue de son malheur. N'est-elle pas bien due à celui qui, volontairement et de propos délibéré, a méprisé tout ce bien suprême? La peine du *sens* consiste dans la douleur qui, selon les meilleurs philosophes modernes, n'est autre chose que la perception ou la conscience intérieure de son malheur, réveillée par l'action des corps dont nous serons entourés. Si Dieu anéantissait le coupable, quoique éternelle, cette peine anéantirait celle du *dam*. Mais l'anéantissement ne pourrait être considéré comme un châtiment, puisqu'il atteint même les individus qui n'ont pas été créés hommes; cet anéantissement pur et simple ne conviendrait donc pas au supplice du coupable de lèse-majesté divine, puisqu'il tomberait aussi sur les innocents; mais pour l'exemple commun il faut bien que le coupable survive et ait le sentiment positif de son malheur, ce qui rendra son châtiment complet. Et lorsque le coupable rejette avec mépris les offres que Dieu daigne lui faire de son éternelle et infinie amitié, de l'héritage de tous ses biens, lorsqu'il se soutient et persévère avec opiniâtreté dans ce mépris et dans son impénitence jusqu'au moment où la mort vient le saisir pour le jeter entre les mains de son juge; pensez-vous encore que son supplice est trop cruel et disproportionné, parce que Dieu l'a abandonné pour toujours aux inspirations de l'état d'imperfection et de misère qu'il a embrassé de propos délibéré, parce que lui-même s'est éloigné du Dieu qui seul était la source de sa perfection? Voilà cependant comment les seules lumières de la raison suffisent pour nous rendre vraisemblables les peines éternelles destinées au crime; et malgré toutes vos attaques, n'avons-nous pas pour les rendre certaines la révélation divine?

§ 132. — *Défense des conseils évangéliques.*

Singulière religion que le christianisme! Si l'on suivait exactement ses institutions, il deviendrait impossible d'établir une société durable; voilà le reproche si mal fondé que les déistes ne cessent de nous adresser et que leur a fourni Bayle, le chef de leur secte, sans que des milliers de réfutations qu'on leur a opposées les aient rendus moins opiniâtres et moins incrédules. L'illustre Montesquieu leur répond dans son *Esprit des Lois*, livre I, ch. 24, 6 : *Pourquoi cette société n'existerait-elle pas? Les chrétiens seraient des citoyens parfaitement instruits de leurs devoirs, remplis de zèle pour s'y conformer. Les principes du christianisme, dont leurs esprits seraient imbus, auraient certainement plus de pouvoir sur leur esprit que ces honneurs futiles qui soutiennent et fondent une monarchie, que ces vertus purement humaines qui font naître et appuient les républiques, que cette terreur servile qui enfante et perpétue le régime despotique.*

Mais, disent ces profonds politiques, le christianisme n'enfante que des solitaires, des hommes insociables, que nul lien de famille ne rattache à l'Etat, peu soucieux des avantages de la vie civile, et même tellement préoccupés de la félicité d'une autre vie, que dans celle-ci ils ne prennent aucun soin de la propagation du genre humain. Nous avons donc raison de dire qu'une pareille société ne pourrait pas durer un siècle seulement.

Réponse. — Les déistes ont coutume d'avouer et même de couvrir d'éloges la sagesse de Jésus-Christ; comment osent-ils donc encore lui attribuer des doctrines aussi déraisonnables? Distinguons les conseils de perfection chrétienne de la somme des lois qui appartiennent à la substance même de la religion, et au lieu d'avoir à couvrir de ridicule des absurdités funestes à la société, nous découvrirons avec admiration la souveraine beauté de l'économie presque divine qu'elle a établie dans ses préceptes. La substance même du christianisme est d'être coordonnée par Dieu même de manière à enseigner à tous les hommes sans distinction à le connaître, l'aimer et l'adorer jusqu'à la fin du monde, de la manière qu'il lui a plu de nous révéler, et ainsi qu'il veut absolument être adoré par tous les autres hommes, qui au moyen de ce culte doivent se rendre dignes d'une récompense qui est le bonheur éternel. Il était nécessaire que cette religion fût transmise des pères aux enfants, il était nécessaire qu'elle fût promulguée de tous les côtés et dans tout l'univers et qu'elle subsistât jusqu'à la fin du monde. Il eût donc été souverainement absurde d'engager tous ceux qui devaient professer cette religion à cesser d'être membres de la société, à mépriser la condition de père de famille, les charges de la magistrature, les entreprises commerciales, les arts manuels, l'étude de la guerre et les soins pacifiques, toutes choses sans lesquelles il ne peut subsister de société.

La seule chose que nous apprenait le christianisme, c'est que l'accomplissement de tous nos devoirs de citoyens et de membres de la

société devait être inspiré par un esprit de religion et rapporté à l'adoration de Dieu, que l'on s'y devait conformer avec une scrupuleuse exactitude, non pas dans le but d'embellir cette vie mortelle, mais dans l'intention de plaire à Dieu qui a créé toute société humaine. Cependant, le christianisme étant une religion si élevée que Dieu l'a choisie comme le culte le plus sublime par lequel il veuille être honoré et adoré d'une manière vraiment surnaturelle; le christianisme étant la religion du Fils de Dieu fait homme, il fallait donc que quelques-uns de ses adorateurs, dont le nombre était infiniment inférieur à la multitude des autres chrétiens, sortissent de la ligne commune par l'éclat de leurs exemples et de la lumière d'en haut qui rendait leur culte infiniment plus parfait et plus favorable à la gloire de Dieu. Il fallait que ces hommes, renonçant à tous les biens, toutes les délices, tous les emplois les plus distingués de ce monde, et en abdiquant les soucis, donnassent au reste des hommes dans la condition spéciale où ils s'étaient renfermés, l'exemple exceptionnel d'une vertu plus accomplie, tout en joignant à ces vertus la pratique la plus parfaite de tous les devoirs nécessaires, de tous ceux qui sont indispensablement imposés à tous les hommes.

Mais, dites-vous, ces hommes de perfection deviennent entièrement inutiles au reste du monde; et pendant qu'ils savent se procurer les jouissances tranquilles de toutes les commodités de la vie commune, ils ne se mettent nullement en devoir de rendre au monde le bonheur qu'ils en ont reçu. Comment osez-vous l'avouer? Vous ne voyez donc aucune utilité dans les exemples d'une vertu parfaite. Depuis quand donc l'amour de la vertu, généralement répandu, a-t-il cessé d'être la condition essentielle du bonheur d'un Etat? Pour éveiller dans le cœur du commun des hommes l'amour d'une vertu même ordinaire est-il un moyen plus sûr que les exemples d'une vertu supérieure, parfaite et extraordinaire? Pour nous faire exactement accomplir tous les devoirs les plus communs de la société, non pas seulement en vue des commodités de cette vie, mais surtout en vue de rendre à Dieu le culte qu'il mérite et d'obtenir une félicité plus entière, est-il un moyen plus efficace que l'aspect de quelques hommes remplis de ferveur, qui, de propos délibéré, s'occupent exclusivement des devoirs spéciaux les plus pénibles de la religion, dans le seul espoir d'être heureux dans un autre monde? A défaut d'autres raisons, ne trouveriez-vous pas une grande utilité à ce que Dieu reçût au moins de quelques personnes dans la société, un amour, une adoration plus parfaite, ces personnes étant spécialement consacrées à son culte?

Mais, me direz-vous, si nous étions tous appelés sans distinction à cette perfection extraordinaire, si tout le monde se proposait de l'atteindre, qu'arriverait-il? Est-ce que le genre humain ne serait pas bientôt anéanti? Convenez d'une chose: est-ce que jamais le christianisme a, sans distinction aucune, appelé tout le monde à cet état? Il y a plus, il apprend que la majeure partie des hommes commettrait un acte de témérité en entreprenant d'atteindre à une si haute perfection: cette excessive présomption suffirait pour faire tomber les faibles qui se croiraient doués de si grandes forces. La vocation de tous les chrétiens consiste à se choisir un état dans ce monde, parfaitement en harmonie avec ses facultés personnelles, puis à en accomplir les devoirs dans toute leur étendue, selon les lois données par Jésus-Christ; par le moyen de cette vocation, tous les états de la société peuvent compter des hommes vraiment saints. Les devoirs de perfection n'étant imposés à personne par une loi spéciale, la gloire même de Dieu et l'utilité de la société exigent que cette exception n'ait lieu, dans une société vraiment zélée pour le culte de la Divinité, qu'en faveur d'un très-petit nombre d'adeptes. Mais qu'arriverait-il si tout le monde, ou du moins la majorité des hommes, se destinait à un état qui, outre la perfection dont il se targue, présenterait en outre les plus grandes commodités de l'existence? *Je réponds*: une pareille résolution serait contraire non-seulement à l'organisation qui doit exister dans la vie civile, mais encore, à cause de l'anéantissement infaillible du genre humain, elle serait opposée à la gloire de Dieu et à la nature. Voilà précisément pourquoi cette vocation spéciale ne peut être pour la majeure partie des hommes un moyen de perfection, ni une preuve de bon sens. Si, par exemple, Adam et Eve, ou même leurs premiers descendants de l'un et de l'autre sexe, avaient pris la résolution de se maintenir dans l'état de virginité avant que le genre humain fût assez répandu et multiplié, si les premiers hommes, abandonnant la culture des champs et la nourriture des troupeaux, s'étaient adonnés à la vie solitaire, il n'y a pas de doute que cette résolution n'eût été subversive de l'ordre établi par la Providence. Mais ensuite, après un laps de plusieurs siècles, lorsque toutes les parties de la terre se trouvèrent abondamment peuplées, les campagnes bien cultivées, les villes approvisionnées suffisamment pour l'avenir de toutes sortes de richesses, pourquoi n'aurait-on pas permis à quelques hommes, dans la république chrétienne, de vivre dans le célibat, dans la virginité, de mépriser les plaisirs du mariage, et de s'adonner entièrement à la contemplation des choses célestes, de perfectionner le culte qu'ils rendaient au Seigneur, loin des soucis et des soins attachés aux choses temporelles? Qui osera refuser à Dieu le droit de destiner quelques hommes à ce privilége, surtout lorsque lui-même nous apprend que ce culte lui est agréable? Doit-on compter pour rien le fruit des bons exemples, ne doivent-ils donc pas être regardés comme un des trésors dont s'enrichit une cité chrétienne? Et sans compter d'autres avantages, faites attention que les hommes de cette espèce, n'étant embarrassés ni par les soins ni par les affaires

mondaines, non-seulement s'occupent bien plus que toute autre personne ne le peut faire de l'étude des sciences et du soin de remédier aux maux spirituels d'autrui et d'assurer leur salut, mais encore qu'ils acquièrent même pour cet emploi une aptitude plus spéciale. Il arrive quelquefois que les incrédules embrassant une ridicule supposition fournie par les athées, et s'appuyant sur un principe digne de notre exécration, ne se font pas scrupule de dire que le vrai sage n'a d'autre devoir que de se procurer à lui seul toutes les commodités de cette vie, que ce doit être là le but de tous ses efforts, et qu'il n'est redevable de rien envers Dieu, ce maître suprême de tout ce qui existe, dont cependant il a reçu tout ce qu'il possède. Certes, je reconnais tous les droits qu'une société doit exercer, droits incontestables, et même ceux que la décence impose aux hommes en général, mais aussi je réclame ceux que doit exercer une société d'hommes uniquement consacrés au culte de Dieu, qui se souviennent que c'est uniquement pour sa gloire qu'ils ont été créés. Maintenant supposons des circonstances dans lesquelles le célibat et l'abandon des affaires de ce monde est un attentat aux droits et aux intérêts bien entendus de l'Etat, par exemple, lorsqu'il s'agit d'un prince, unique rejeton d'une famille royale; en pareil cas il n'est personne qui ne convienne avec nous que le bien général de la société doit être préféré au bien particulier que l'on pourrait retirer de l'amour de sa perfection. La raison bien frappante de cette décision, c'est que l'édifice spirituel et surnaturel du christianisme et celui de ses vertus les plus élevées ont pour fondements nécessaires la nature et l'union sociale des hommes. De là vient que, s'il se trouve quelque fait en opposition directe avec les droits de la société, ce fait sera par cela même en opposition directe avec la religion et la vertu. Lorsque la limite des conseils évangéliques est fixée avec tant de sagesse, que peuvent encore réclamer contre ces décisions en faveur des droits sociaux les partisans de l'incrédulité?

§ 153. — *Examinons l'objection de ceux qui prétendent que le christianisme ne donne pas à tous les hommes des moyens suffisants de se sauver.* Le christianisme, dit-on, damne tous ceux qui ne croient pas que Jésus-Christ est Dieu, quoique jamais son nom ne soit parvenu au sein d'une foule de nations, comme il est facile de le prouver. Ce Dieu, si zélé pour le salut d'une portion des hommes, si insouciant pour l'autre, ce Dieu qui, dès le commencement du monde, se choisit au milieu de tant de peuples une seule nation pour lui assurer une félicité éternelle, ce Dieu qui proscrit tout le reste du genre humain, et destine aux supplices éternels de l'enfer l'immense majorité de ses créatures, ce Dieu, dis-je, ne peut être ce père commun des hommes, ce n'est point là ce Dieu plein de clémence et de bonté que m'enseigne la raison naturelle. Tel est le raisonnement de Jean-Jacques Rousseau dans son Emile, page 137, tome III.

Réponse. Loin de nous la pensée que cette religion qui met en relief tant de miracles d'une bonté, d'une bienveillance incomparable de la part de Dieu envers le genre humain, puisse en aucune manière obscurcir ou diminuer la gloire de ce Dieu, père commun de tous les hommes. Le christianisme est tellement éloigné de condamner qui que ce soit avec une funeste précipitation, qu'il nous fait même une loi de prier chaque jour avec ferveur pour le salut des nations qui ont le malheur de ne pas connaître sa loi divine. Nous allons, dans les chapitres suivants, donner une idée complète de la doctrine du Christ à ce sujet, telle que l'ont professée et les apôtres et leur divin Maître, et telle qu'elle nous est parvenue.

1° Tous ceux qui ont entendu prêcher l'Evangile de Jésus-Christ de manière à ne pouvoir révoquer en doute la vérité et la divinité de sa révélation, qui leur est constatée par une évidence moralement suffisante, ceux-là, dis-je, sont condamnés, non pas par nous, mais par la bouche même de Jésus-Christ, si leur obstination se soutient jusqu'à la mort. Rien de plus clair que cette assertion, d'après les paroles de Jésus-Christ (dans saint Marc, chap. dern., vers. 16 : *Allez prêcher l'Evangile à toute créature. Celui qui aura eu de la foi et aura reçu le baptême sera sauvé ; celui qui n'aura pas eu de foi, après avoir entendu ces vérités, sera condamné*. Et pourquoi donc le jugement de Dieu serait-il injuste, quand il condamne aux plus terribles supplices l'homme assez téméraire pour refuser de propos délibéré, d'ajouter foi au témoignage de Dieu? Mais, comme en particulier il n'est donné à personne de fouiller dans les replis du cœur humain, comme il est impossible de savoir si les vérités du christianisme ont fait sur les esprits une impression capable de produire une certitude morale en réalité, nous ne condamnons personne avant de connaître le jugement de Dieu.

2° Quant aux hérétiques, qui ont reçu le baptême et croient en Jésus-Christ, nous pensons que tous ceux qui, de bonne foi et sans pouvoir se convaincre de l'erreur dans laquelle ils sont tombés, marchent dans la voie du salut, qui sont prêts à prendre place au milieu des brebis de Jésus-Christ, pourvu qu'ils parviennent à acquérir une certitude morale de la vérité qu'il enseigne; nous pensons, dis-je, que toutes les âmes pures de ce genre font réellement partie du bercail de Jésus-Christ, qu'ils sont réellement enfants de l'Eglise. Ici notre opinion a pour appui celle de tous les théologiens, qui suivent en cela saint Augustin : ce docteur nous apprend que l'Eglise de Jésus-Christ est semblable aux épouses de Jacob, qui donnent à leur divin époux des enfants non-seulement par elles-mêmes, mais encore par leurs servantes : *Par elles*, dit-il, *et par celles qui leur appartiennent.*

3° Quant aux païens, aux hommes sans religion et sans aucune civilisation, si leur abrutissement est devenu tellement profond

qu'ils ne puissent même pas s'élever d'eux-mêmes à la connaissance de Dieu et des premiers principes de la foi naturelle, hypothèse qui ne nous paraît nullement vraisemblable, nous pensons que Dieu en agit avec eux comme avec les enfants ou les fous qui n'ont pas reçu le baptême. L'Eglise catholique n'émet en aucune occasion l'opinion qu'ils soient condamnés aux supplices de l'enfer.

4° Mais s'il s'agit de ces infidèles qui se sont élevés, au moyen d'un développement du sentiment de nature, à la connaissance suffisante de Dieu, et pour le moins des premières lois du droit naturel, nous ne pouvons que nous apitoyer sur leur sort; car nous croyons que, s'ils ne reçoivent pas un secours surnaturel, soit par un enseignement intérieur, soit par une révélation extérieure que Dieu leur accorderait, ils rencontreront pendant tout le cours et dès le commencement de leur vie, des obstacles si embarrassants et si nombreux à l'accomplissement de leur salut, et même à l'observation seulement de la loi naturelle, qu'il leur deviendra moralement impossible de résister avec succès aux mouvements déréglés de leurs passions : cette chute les conduirait infailliblement à révoquer en doute les dogmes eux-mêmes du droit naturel, dont auparavant le sens commun leur avait donné une connaissance et une certitude suffisantes, et à suivre la voie des réprouvés. Les mauvaises doctrines du monde, ses exemples encore plus funestes, la corruption inhérente à la nature humaine, les emporteront si loin, que, dans leur perversité, ils se mentiront à eux-mêmes et ne trouveront plus aucun mal dans les actes pour lesquels le sens naturel leur avait auparavant inspiré une juste horreur. Mais, dit-on, par quelle espèce d'injustice une si grande multitude d'hommes ont-ils été abandonnés à une mort éternelle moralement inévitable, et cela par un Dieu infiniment plein de clémence? Pourquoi ne leur a-t-il pas fait connaître la révélation chrétienne, et n'a-t-il montré d'attention qu'à sauver quelques nations? *Je réponds :* La doctrine catholique enseignée et commentée par tous les théologiens est que certainement Dieu est animé de son côté d'une volonté efficace pour sauver tous les hommes, et qu'en même temps c'est encore pour le salut de tous que Jésus-Christ est mort sur la croix; néanmoins saint Paul affirme que, *sans la foi*, il est *de toute impossibilité* que l'on parvienne à plaire à Dieu assez pour mériter l'éternelle félicité (*Ep. aux Hébr., chap.* II, *vers.* 6). Or la volonté sincère et efficace de Dieu implique au moins de sa part la profusion, envers les infidèles mêmes, de tous les moyens au moins médiats et suffisants, dont l'usage les conduirait à la connaissance même des vérités chrétiennes, connaissance qui est un moyen immédiat de salut exigé par la providence et la sagesse de Dieu, et devenu indispensable. Quels sont les remèdes que Dieu nous offre pour conduire ces infidèles vers la connaissance de la vérité chrétienne; c'est ce que la révélation ne nous a pas fait connaître, et cela parce que Dieu n'a pas de compte à nous rendre de ses résolutions. Tout ce que nous savons, c'est que Dieu ne peut être injuste envers qui que ce soit, qu'il ne peut abuser de la foi de personne, qu'il ne peut nous abuser sur les moyens nécessaires à l'accomplissement de notre salut, dont il nous a comblés avec tant de prodigalité. Je regarde comme une chose probable que, toutes les fois que des hommes se montrent dociles dans l'accomplissement des préceptes les plus faciles de la loi naturelle, dans l'observation de ses règles les plus communes, qu'ils se montrent ainsi dociles aux inspirations du Maître de la nature, au milieu des périls qui surgissent de tous côtés, ils doivent être engagés par le sentiment même de leur faiblesse à recourir aux lumières et à la protection de Dieu, et sentir au dedans d'eux-mêmes quelque chose de doux et de fort en même temps qui les engage à cette démarche; si cet avertissement est accueilli par eux, Dieu leur fournit encore probablement des lumières plus distinctes; le bon usage qu'ils en font et la docilité avec lesquels ils les reçoivent, leur mérite enfin d'être disposés par le Seigneur d'une façon quelconque à connaître toute la vérité chrétienne. Au contraire, ceux qui déjà se montraient rebelles aux vérités naturelles et aux préceptes faciles qu'ils connaissaient, méritent bien d'être abandonnés pour cette négligence même au milieu des tentations les plus dangereuses, et de perdre ce secours spécial qu'ils n'ont pas mérité. Personne donc ne sera condamné seulement pour avoir croupi dans une invincible ignorance de la religion chrétienne, mais bien pour les crimes qu'il a commis, et pour s'être rendu par sa méchanceté indigne d'être secouru par une grâce plus élevée, grâce que la Divinité est toujours prête à offrir à ceux qui, par leurs crimes, ne troublent pas l'ordre sacré de la Providence. Cherchez donc en vous-mêmes, ô déistes ! à laquelle de ces classes vous appartenez, et hâtez-vous d'adresser à Dieu une prière pleine d'humilité et de ferveur pour obtenir de lui constamment une lumière d'en haut, et nous avons toute confiance que non-seulement vous échapperez à la damnation, mais que vous êtes sûrs d'être sauvés, parce que vous reconnaîtrez dans tout son éclat la vérité du christianisme, et que vous obtiendrez ses puissants secours. En attendant, on est bien forcé d'avouer qu'il n'y a aucune partialité en Dieu, aucune injuste bienveillance envers qui que ce soit, parce qu'il élargit pour les uns ou resserre pour les autres la voie de la vérité, parce qu'il rend plus ou moins accessibles les vérités du christianisme. C'est souvent aux parents qu'il faut s'en prendre, aux parents qui abandonnent la foi chrétienne et la vérité, aux parents qui empoisonnent de préjugés funestes l'esprit de leurs enfants, et leur ferment ainsi la voie du salut. Dieu, qui n'est pas obligé d'enchaîner la liberté des

parents, aura bien amplement satisfait à sa justice infinie, si malgré ces obstacles il fournit encore aux enfants des secours qui d'abord sont un peu éloignés ; puis, en voyant la docilité avec laquelle ils les reçoivent, s'il leur en administre de plus proches, qui aussi sont suffisants et non interrompus. Il est donc faux de dire que Dieu se soit choisi, par une révoltante partialité, une nation à part, soit au commencement du monde, soit depuis la venue de Jésus-Christ. En effet, il est constant d'après l'Ecriture sainte qui nous donne l'histoire du peuple choisi de Dieu, que Dieu en promettant et révélant à Adam la venue d'un Messie rédempteur après la chute de notre premier père, avait compris tous ses descendants dans cette faveur ; mais les descendants de notre premier père ayant, en immense majorité, abandonné la fidélité qu'ils devaient à l'Eternel, celui-ci, en les punissant par la juste catastrophe du déluge, arrêta par la perte des premiers-nés d'Adam la contagion du crime qui aurait infesté tous ses descendants, renouvela dans la personne de Noé tout le genre humain, et lui imposa une nouvelle religion. Mais ces hommes nouveaux se corrompirent pour la plupart comme leurs prédécesseurs. Dieu, en considération des mérites d'Abraham, un des descendants de Noé, et de quelques autres hommes de bien, entreprit de sauver au moins une nation particulière. Cependant il n'oublia pas entièrement les autres nations, puisqu'au contraire il leur donna la connaissance de ces grandes vérités, sinon au moyen de ces prodiges éclatants qui ont rendu si célèbre dans tout l'univers la nation juive, au moins en leur accordant des secours particuliers dont ne furent jamais privés ceux qui restèrent dociles à la voix de la nature, et qui, au milieu des ténèbres, l'accueillirent comme ils le devaient. Ne voyons-nous pas ainsi Job, fidèle à Dieu au milieu des infidèles, et nous concevons une plus vive admiration pour sa magnanimité et ses vertus que pour la fidélité même des Juifs. Dieu suivit encore la même marche lorsqu'il voulut, dans le temps, étendre suffisamment la promulgation du christianisme. Il ordonna d'abord à ses apôtres de parcourir le monde entier, et de prêcher l'Evangile à toute créature (*Saint Marc, chap. dernier, v.* 16). Il leur accorda le don des miracles, pour que la renommée de leurs prodiges parvînt aux lieux où eux-mêmes ne pourraient pénétrer. Enfin Dieu se réserva le soin d'instruire lui-même ceux qui ne pouvaient connaître ni les apôtres, ni leurs miracles, d'abord en leur donnant pour maître le bon sens naturel, et ensuite lorsqu'ils accueillaient docilement ses préceptes, il était disposé à leur accorder en premier lieu des moyens éloignés suffisants, et enfin des moyens directs aussi suffisants pour qu'ils entrassent dans la voie sûre du christianisme. La téméraire accusation des déistes tombe donc à faux, puisque Dieu *montre pour* ses créatures raisonnables *attachement et honneur, puisqu'il atteint son but avec certitude,* et qu'il *dispose tout avec suavité*, comme dit le livre de la Sagesse (*chap.* XII, *v.* 18, *et chap.* VIII, *v.* 1).

§ 134. — *Réfutation de l'argument que les déistes veulent induire des nombreuses hérésies dogmatiques qui se sont élevées dans le christianisme, des contradictions de ses écoles, des superstitions nées dans son sein, toutes choses qu'ils ont singulièrement exagérées.*

1° Le christianisme, disent-ils, ne fournit que trop d'exemples de doctrines ridicules, nuisibles et perverses ; par exemple, par rapport au libre arbitre, que quelques-uns nous montrent comme entraînant l'homme vers le péché par une force irrésistible ; par rapport à la prédestination absolue, qui assure le salut de quelques hommes, pendant qu'une immense majorité est nécessairement et éternellement réprouvée ; par rapport aux moyens suffisants de salut, qui sont refusés à une multitude d'hommes ; par rapport à l'inutilité des bonnes œuvres dans le péché, etc., etc. En outre, les principales bases mêmes du christianisme sont un sujet perpétuel de controverse et de contradictions de la part des chrétiens entre eux. 2° Et les catholiques eux-mêmes, qui se prétendent seuls dépositaires de la sagesse, combien ne voient-ils pas journellement, depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours, s'engager de luttes et de combats entre les divers docteurs de leurs écoles ! Quelles superstitions ce peuple n'a-t-il pas mêlées à l'exercice de toute la religion chrétienne ! Une pareille religion, si peu d'accord avec elle-même, où se trouvent tant d'absurdités dégoûtantes, peut-elle avoir pour auteur et pour caution l'Eternel lui-même ?

RÉPONSE. Il me sera facile de réfuter la première partie de ces objections si aggressives contre le christianisme. En effet, si l'on adopte la méthode de penser accueillie par tous les hérétiques, et que l'on en suive les déductions directes, si l'on n'admet pour guide dans la définition de tous les dogmes de la foi, que son libre arbitre, il devient impossible que l'on ne franchisse pas les bornes posées par la religion chrétienne, et par une conséquence forcée, on se trouve partisan déclaré du déisme. Voilà même pourquoi la liberté philosophique et les arguties prenant chaque jour un nouveau développement, un si grand nombre d'hérétiques dans toutes les provinces chrétiennes abandonnent le drapeau des vieilles sectes, pour se ranger sous l'étendard de cette religion philosophique et naturelle qui leur laissait tant de liberté. Mais avec un peu d'attention, le déiste reconnaîtra que toutes les aberrations, les variations des sectaires, leurs décisions, n'ont pour source que l'orgueil, qui leur inspire de l'horreur pour toute la religion chrétienne, ce qui leur arrive après qu'ils ont secoué le joug de la foi, abjuré la soumission de leur jugement à l'autorité de l'Eglise, en tout ou en partie ; de l'Eglise, que Jésus-Christ dans sa sagesse institua comme un juge infaillible et nécessaire de ses dogmes, comme pouvant seule en instruire les hommes ; ôtez ce fonde-

ment, et l'édifice entier s'écroulera. Or, dans les dogmes obscurs que Jésus-Christ nous a enseignés, il faut que la foi soit nulle, ou qu'elle soit étendue à toute la religion; aussi, j'avancerai qu'aucune de nos sectes hérétiques n'est capable d'engager avec avantage une lutte corps à corps avec les déistes. et que les chrétiens catholiques peuvent seuls remporter sur eux la victoire. Mais si le déiste repousse les doctrines de nos hérésiarques, comme étant opposées à la lumière de la raison naturelle, qu'il apprenne par sa propre expérience combien cette lumière de la raison lui est insuffisante, à moins qu'abandonnant son orgueil, il ne se soumette à recevoir de Dieu de plus hautes instructions, une direction et des enseignements plus élevés. Ce n'est donc qu'au sein de l'Eglise catholique et romaine que l'on trouve le véritable christianisme; alors seulement nous pouvons être assurés que nous ne rencontrerons rien dans toute son étendue qui ait quelque chose d'opposé à l'idée que l'on doit avoir de la Divinité ou aux lumières de la saine raison. Il est encore plus facile de répondre à l'autre objection : Il est vrai que l'Eglise catholique a été constituée juge infaillible de toutes les controverses, régulatrice certaine des mœurs : Jésus-Christ même lui a donné ce pouvoir? Cependant, elle tolère et ces disputes et ces controverses, relatives à la manière d'expliquer les dogmes, lorsque cette manière n'a pas été révélée, ou celles relatives aux corollaires et conséquences que l'on doit déduire des dogmes, en respectant la substance. Elle tolère aussi, outre les exercices religieux dont elle a réglé les cérémonies, certains usages et certaines pratiques que ses fidèles qui lui sont soumis ont inventée dans la simplicité de leur cœur, sans y être obligés, et même les approuve quand elles n'impliquent avec la saine raison et les dogmes aucune contradiction; cependant elle n'oblige personne à les adopter. Comment alors pouvez-vous vous étonner que des erreurs viennent à poindre quelquefois dans les jugements scolastiques, que des superstitions et des abus se soient glissés au milieu du peuple par rapport à la religion. Si quelqu'un s'en aperçoit, rien de plus facile que de s'en délivrer sur-le-champ : il n'y a qu'à recourir à l'Eglise, ce juge suprême, cette mère si tendre. Tout esprit sain est astreint à ne pas fermer les yeux avec obstination ni détourner les regards d'une mère si belle, si admirable, si parfaite, parce que ses enfants ont des taches qui lui sont étrangères, et il est du devoir de l'homme sage de n'exagérer jamais les défauts qui ne font réellement du mal qu'à ceux qui le veulent bien.

§ 135. — *Corollaires généraux déduits de tout ce que nous avons dit jusqu'à présent:*

I. *La question tout entière, toutes les recherches à faire sur la vérité du christianisme, se réduisent à savoir uniquement comment résoudre cette question de fait: Dieu a-t-il réellement révélé la religion chrétienne.*

Lorsqu'en effet on a prouvé en général la nécessité d'une révélation divine, sa possibilité, son utilité, et la sublimité en particulier de la révélation divine, de maniere à ne laisser aucun doute à cet égard, il ne reste plus à prouver que l'existence de cette révélation, qui s'appuie sur des faits, sur la parole, sur les prodiges extérieurs que Dieu a fait connaître aux hommes.

La raison et le mode de démonstration doivent suivre en entier la raison et le mode de la question proposée; on doit donc, en bonne dialectique, demander quelle est la démonstration propre du fait auquel il faut que tout homme de bon sens accorde sa croyance.

§ 136. — II. *Le déiste a tort d'exiger, pour être obligé de croire, qu'on lui donne des démonstrations géométriques de la vérité des choses révélées ou de la réalité de la révélation faite par un Dieu pour quelque religion que ce soit.* — DÉMONSTRATION. Il est évident en effet que Dieu est en droit d'exiger dans l'intérêt de sa gloire ou dans l'intérêt du perfectionnement des hommes une libre soumission de leur intelligence à son témoignage, ou une libre dépendance de leur volonté vis-à-vis de ses préceptes sacrés, en sanctionnant cette obligation. Or il ne peut plus y avoir aucune soumission libre de l'intelligence si la révélation est appuyée de preuves métaphysiques, ou comme on dit aussi de preuves géométriques ; et si son existence est aussi aisée à prouver. Il est évident (mais d'une évidence extrinsèque, qui, lorsqu'elle se présente clairement, nous force aussi impérieusement d'affirmer, que pourrait le faire l'évidence intrinsèque), il est évident que toutes les choses qui ont été manifestement révélées par Dieu sont vraies; l'esprit ne peut donc se refuser à reconnaître leur vérité et il n'est pas besoin, pour qu'il accorde son assentiment, qu'il ait recours aux inspirations du libre arbitre.

§ 137. — III. *Une démonstration en partie physique et en partie morale est ce qui convient pour prouver que la révélation a été véritablement l'ouvrage de Dieu.* — DÉMONSTRATION. La révélation a lieu par des faits, savoir, par des allocutions extérieures de Dieu, qu'il a adressées soit au moyen de signes sensibles, soit par des signes intérieurs appropriés aux besoins de l'âme humaine. Or des faits sont suffisamment démontrés lorsqu'ils ont une double démonstration, soit physique, ou par les effets de la nature, soit morale, de manière qu'il en résulte pour chacun et pour tous les hommes, dans quelque position sociale qu'ils soient placés, des devoirs réciproques à remplir : devoirs très-importants, entre père et fils, prince et sujets, commerçants, négociants quelconques. Pourquoi donc l'homme ne serait-il pas obligé à des devoirs envers Dieu, lorsque celui-ci lui fait comprendre sa volonté et ses idées, en accompagnant sa démonstration d'une certitude morale infiniment supérieure à celle que l'on trouve ici-bas?

§ 138. — IV. *L'incrédulité dont le déiste se vante comme d'une preuve de force de carac-*

tère, comme d'un indice de génie profond, est en réalité une misérable faiblesse de la raison, due à l'orgueil ou à la perversité naturelle. — Démonstration. Si réellement l'incrédulité était l'indice d'un génie vigoureux et profond, elle aurait pour base les règles les plus évidentes de la saine logique et l'intelligence de ces règles. Or jamais la logique ne nous a enseigné à nous raidir opiniâtrément contre toutes les démonstrations morales des faits, ou à les prendre pour des préjugés inspirés à l'enfance. Il y a donc là évidemment défaut de logique ou de pensée, et conséquemment faiblesse d'esprit. Or cet esprit faible refuse de s'instruire, parce qu'il est engoué de sa prétendue supériorité et de sa sagesse et que l'orgueil le domine entièrement, ou bien il refuse d'apprendre quels devoirs il doit remplir, pour n'être pas forcé de se soumettre aux siens, et alors c'est la perversité d'esprit qui le corrompt.

On s'est fait un fantôme effrayant, et à tort, de cette obstination que les incrédules opposent aux témoignages de la Divinité ; et cependant, une grande partie d'entre eux n'ont même pas examiné quel est le caractère de la religion, et ne sont pas assez instruits pour pouvoir s'en rendre compte. Néanmoins, guidés par cet esprit de jactance dont nous venons de parler dans l'argument précédent, ils s'imaginent qu'il n'y a rien de plus beau pour eux que de singer les esprits forts. Qu'ils apprennent donc quelle opinion on doit avoir des incrédules : que les déistes incrédules apprennent aussi ce que se voient obligés par la raison de penser d'eux les hommes les plus savants et les plus vertueux, et pourquoi ils les traitent ainsi.

§ 139. — V. *On ne peut renverser d'aucune manière une véritable démonstration morale; on ne peut rien lui opposer de solide ou de probable à moins qu'elle n'admette une impossibilité réelle, combattue par l'évidence métaphysique.* Cette règle est assez connue en logique.

Si le déiste ne connaît pas cette vérité, qu'il apprenne les premiers éléments de la logique, pour se guérir de sa faiblesse d'esprit.

§ 140. — VI. *L'incrédulité est donc le plus absurde des moyens d'étouffer les remords de la conscience pendant que la révélation divine reste certaine.* — Démonstration. En effet, dans les angoisses de son esprit, l'incrédule n'a aucun argument probable, aucune démonstration certaine à opposer aux terreurs que lui inspire intérieurement la certitude des vengeances de Dieu et de l'éternité des peines auxquelles il sera condamné.

Ces hommes attribuent habituellement aux premiers préjugés de l'enfance ou de l'éducation ces angoisses mentales qui les dévorent, du moins lorsqu'ils commencent à devenir rebelles. Mais ces préjugés sont aisément secoués dès que la raison vient nous éclairer sur leur absurdité ; c'est une expérience que tout le monde a pu faire, et qui réussit, surtout quand ces préjugés ont pour vous quelque chose de gênant. Mais si les déistes se trouvent ainsi armés contre le christianisme de preuves si irréfragables, quelle sottise de ne pas les employer à faire taire au moins ces cris importuns et déchirants de leur conscience ! C'est qu'aussi, l'imagination, l'erreur des sens, les préjugés du vulgaire, la renommée, ne sont rien dans ces idées comme cela aurait lieu vis-à-vis de l'enfance : ce que l'on ne peut si facilement étouffer, c'est cette voix éclatante de la raison solidement établie, et qu'il est encore plus dangereux de vouloir mépriser.

Il est vrai que le chrétien le plus fidèle est quelquefois effrayé de cette obscurité dans les mystères dont on lui recommande la croyance et de ce défaut d'évidence métaphysique dans la révélation, armes dont l'incrédule ne manque jamais de se servir. Mais il fallait bien nécessairement que Dieu permît ce genre de tentation, pour que l'on fût entièrement libre lorsque l'on adopterait la foi chrétienne ; et d'ailleurs, il nous reste pour la combattre et en venir à bout des armes aussi redoutables dans cette certitude morale si entière et si claire, qu'il est impossible même de lui opposer un doute. L'incrédule lui-même ne peut résister à des moyens de défense et d'attaque aussi puissants, et s'il n'abandonne pas entièrement le terrain, il ne peut du moins s'empêcher d'éprouver intérieurement des frayeurs perpétuelles et d'être sans cesse agité des doutes les plus affligeants.

§ 141. — VII. *On peut donc définir l'incrédule, celui qui, ayant des raisons suffisantes de croire, s'obstine cependant à fermer son esprit à la croyance.*

Voilà donc à quoi se réduit l'éloge de l'incrédulité : à passer pour une aberration mentale, tant est folle la prétention de défendre avant tout son amour de la liberté et de son propre jugement. J'ai à vous opposer quelques paroles du grand saint Augustin, qui ont rapport à cet état de démence. Il dit, dans son livre de la Religion véritable (*chap.* 28), en parlant de ceux qui, comme vous, ont par amour de la liberté secoué le joug de la religion : *Ils ne le feront pas, pour ne pas obéir ; cependant, bon gré mal gré, il faut que l'on obéisse à ce qui paraît capable de conduire au bonheur ; mais ces gens-là, qui dans le monde subissent un esclavage perpétuel, se font incrédules pour ne pas avoir de maître.* Quant à l'autre motif que l'on allègue en faveur de l'incrédulité, savoir la liberté de jugement, remarquez bien qu'elle n'a pas absolument lieu dans les choses évidentes. Si donc on peut user de sa liberté de jugement d'une manière également louable et méritoire, c'est surtout lorsque l'on soumet volontiers son intelligence à la véracité de Dieu, même lorsque n'ayant pas l'obligation d'accéder à l'évidence, on n'a qu'une espèce de vraisemblance et de certitude morale pour base de croyance, et qu'alors on fait librement abnégation de son intelligence.

CHAPITRE V.

L'EXISTENCE DE LA RÉVÉLATION DIVINE, AU SUJET DE LA RELIGION CHRÉTIENNE, EST DÉMONTRÉE HYPOTHÉTIQUEMENT PAR LES CARACTÈRES OU LES SIGNES DE VÉRITÉ EXTÉRIEURS IMMÉDIATS DONT ELLE EST REVÊTUE.

Les caractères extérieurs immédiats de divinité, ou l'origine divine d'une religion, caractères que nous allons retrouver dans le christianisme, sont les vrais *miracles* et les prophéties, parce qu'alors Dieu lui-même parle évidemment sans employer aucune espèce d'intermédiaire. Tout notre raisonnement se réduira donc à cette proposition abrégée : *Les miracles et les prophéties, que l'on apporte comme preuves de la divinité de Jésus-Christ et de celle de sa doctrine, sont les signes certains d'une révélation divine : si donc ils ont eu lieu, la révélation du christianisme est réelle.* Nous allons consacrer deux articles à faire ressortir le caractère et la force de cette preuve ; nous appellerons ces deux caractères, caractères extérieurs, parce qu'ils ne rentrent pas dans la partie dogmatique et réglementaire du christianisme. Nous avouons que cette démonstration n'est qu'hypothétique pour le moment : plus tard nous démontrerons aussi que l'existence de ces caractères est quelque chose de réel.

ARTICLE PREMIER.

Démonstration hypothétique de la certitude de la révélation du christianisme par la vérité des miracles.

Pour que cette démonstration soit complète et achevée, nous aurons quatre points à démontrer : 1° Qu'un miracle est possible, et pour cela nous avons besoin de bien savoir ce que c'est ; 2° qu'il y a des moyens de le distinguer des prodiges naturels ; 3° qu'il y en a de le distinguer des prestiges du démon ; 4° que les miracles du christianisme portent les caractères de vérité que nous aurons indiqués. De tout cela les déistes n'admettent pas un seul point ; nous subdiviserons en quatre paragraphes les quatre chapitres de cet article : le cinquième chapitre, qui a spécialement rapport aux prophéties, sera l'objet d'un troisième article en particulier. Au reste, comme nous allons ici avoir à soutenir contre les déistes une controverse d'une subtilité extraordinaire, nous aurons encore à serrer notre style, pour opposer victorieusement sa simplicité aux prétendues démonstrations que David Hume a données dans sa dissertation sur les faux miracles, en l'ornant de tout le fard de la déclamation.

§ Ier. — *Lemmes philosophiques préparatoires, au moyen desquels on établit la notion des miracles opérés par Dieu, et leur possibilité.*

§ 142. — *Tout changement sensible qui arrive dans les corps est opéré par leur mouvement varié, en vertu duquel la composition respective des éléments corporels entre eux, ou même des corps, est perpétuellement changée de manière et d'autre par une succession non interrompue.*

§ 143. — *Evidemment la succession des compositions dans ce monde n'a pas pu s'élever à un nombre infini, c'est pourquoi il a dû y avoir une composition première des éléments et des corps.*

§ 144. — *La raison suffisante, réelle et dernière de la composition primitive des corps et des éléments, n'a pu résider ni dans l'essence même des éléments, ni dans cette composition primitive elle-même. Autrement il en serait arrivé que la raison aurait été aussi l'effet, et* qu'après la première composition il n'aurait pu en exister aucune autre.

§ 145. — *La raison réelle et dernière de la première composition des éléments et des corps est donc hors de ce monde, et consiste dans la volonté d'un Etre infini, qui a préféré donner à ce monde cette forme plutôt que toute autre.*

C'est comme on voit une démonstration de l'existence de Dieu à *posteriori*. Quand on a l'impudence, comme Spinosa, de nier qu'il y ait un Dieu, certes on ne peut admettre la possibilité des miracles. Mais je pense avoir réfuté les athées de cette espèce d'une manière assez décisive dans ma métaphysique.

Les partisans de Leibnitz prétendent qu'une raison ou une cause seulement morale, mais non efficiente de composition, existait spécialement dans cette composition primitive plus que dans toute autre ; qu'en vertu de cette seule aptitude elle ne pouvait manquer de former un monde parfait. De là vient que Dieu qui, selon les partisans de Leibnitz, ne peut nécessairement rien faire qui ne soit parfait, du moins selon ses vues, a dû composer ainsi et combiner les premiers éléments du monde, parce que c'était leur meilleure combinaison possible, et qu'ils ne pouvaient même être combinés d'une autre manière.

§ 146. — *On appelle règles ou lois du mouvement,* des jugements énonçant les raisons suffisantes les plus proches de la quantité et du mode des mouvements qui ont lieu dans ce monde corporel ; par la même raison, les *lois des changements de l'âme humaine* sont des jugements énonçant les raisons suffisantes premières de ses changements.

§ 147. — *Les raisons suffisantes premières des mouvements qui se succèdent perpétuellement dans les corps soumis à nos sens, ou résident dans la force active ou passive dont sont doués les éléments de ce monde, et sont déterminés par leur composition même à agir d'une certaine manière ; ou résident dans la seule volonté de Dieu, donnant immédiatement le mouvement aux éléments d'une manière stable, c'est-à-dire les conservant tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre.* Dans un composé comme le monde, il n'y a que la matière et le mode de composition à analyser. Il faut donc chercher, ou dans l'une ou dans l'autre de ces deux choses, les raisons suffisantes dont nous parlons, ou dans Dieu lui-même et en dehors de l'univers.

Ces deux opinions ont également trouvé des défenseurs, et cependant aujourd'hui nous n'avons besoin d'adopter ni l'une ni l'autre pour appuyer notre démonstration,

quoique je sois déterminé plutôt à embrasser la première par la seule raison que, si les corps élémentaires n'avaient pas été doués de toute la force active qui dépend du mode de composition, toute cette belle construction d'organes auxquels correspondent des sens, aurait été de la plus complète inutilité.

§ 148. — *Quant à l'âme, il est évident, par le sens intime, que les raisons premières suffisantes de quelques-uns des changements qu'elle subit, par exemple de ses idées sensibles, sont hors d'elle; que d'autres au contraire, comme la pensée et la volonté, lui appartiennent intérieurement. Or la raison première des idées sensibles réside, soit dans les corps extérieurs qui agissent sur l'âme même par le moyen de leurs sens organisés, soit dans la Divinité elle-même.*

§ 149. — On appelle *lois de nature* les règles des mouvements des corps, ainsi que des changements de l'âme humaine, règles invariables et uniformes, selon lesquelles, dans ce monde corporel, sont déterminés toute la quantité et le mode des mouvements, ainsi que tout changement forcé de l'âme humaine avec une constante uniformité.

§ 150. — *Exemples de ces règles naturelles.* C'est ce que l'on remarque dans l'astronomie, qui a surtout pour but de calculer, d'après ces lois naturelles, tous les mouvements des astres; la physique repose aussi sur ces données et en fait les applications les plus variées. C'est encore sur elles que repose toute science qui apprend à reproduire toujours, d'après les règles invariables, les mêmes effets et les mêmes combinaisons. On fait la même observation relativement à l'esprit humain, en étudiant l'optique, l'acoustique, la musique, les lois organiques, l'imagination, la mémoire, enfin toute la logique et la psychologie.

§ 151. — *La détermination des lois de la nature actuellement régnantes dans tout l'univers dépendait de la volonté de Dieu lorsqu'il commença à créer le monde.* Car (§ 147), ou il y a des raisons suffisantes de mouvement qui résident dans la force active ou passive des éléments, ou c'est seulement la volonté de Dieu qui le leur a imprimé directement. Dans le premier cas, le mode d'agir des éléments a été déterminé à cette série de mouvements telle qu'elle a toujours été et qu'elle est encore dans le monde actuel; (§ *dernier*) mais c'était la volonté de Dieu qui présidait à cette composition primitive. Dans le second cas, il n'y a plus aucune difficulté. Donc, etc., etc. Or, comme les changements de l'esprit dépendent tous de la constitution des organes des sens, comme on le démontre en psychologie, si les lois de la nature dépendent, dans les premiers temps de la création, de la volonté de Dieu, les lois des changements de l'esprit ont donc aussi dû être entièrement à la disposition de la volonté divine.

§ 152. — On appelle ordinairement *prodige* tout changement quelconque arrivé dans ce monde physique, dont la règle ou la raison première suffisante n'est pas contenue dans les lois ordinaires de la nature, telles que nous les connaissons. Si cependant elle était réellement contenue dans ces lois, mais que nous les ignorions ou que peu de personnes en eussent connaissance, on l'appellerait alors un prodige naturel. Mais si la raison première suffisante du changement ne se trouve comprise dans aucune des lois de la nature, et que cependant elle ait lieu par l'opération du diable et de l'esprit malin, alors on l'appellerait un prodige diabolique ou un prestige. Si ce changement a lieu par la volonté des anges ou des bons esprits, agissant au nom et par les ordres de Dieu ou par l'action immédiate de Dieu lui-même, dans ce dernier cas le prodige devient divin, ou s'appelle simplement un *miracle*. Un miracle est donc un changement arrivé dans la nature physique ou intellectuelle, ayant pour auteur Dieu, soit par lui-même et directement, soit par le ministère de ses anges, et contraire aux lois ordinaires de la nature (*Voyez la cosmologie*, § 294).

Les progrès remarquables de la physique de nos jours nous ont fait découvrir un grand nombre de prodiges naturels, dont non-seulement le vulgaire, mais encore les plus illustres savants de toute l'antiquité ne pouvaient se rendre aucun compte; cependant aujourd'hui nous savons qu'ils sont soumis aux règles de la nature. Or le raisonnement nous apprend qu'il peut exister, outre les âmes humaines, *d'autres esprits plus élevés*, dont les pensées sont infiniment plus sublimes, et la force locomotrice des corps plus étendue que la nôtre. Leur *existence* même et leur réalité ont été reconnues par les nations de tous les temps, et toutes les religions qui existent dans l'univers en font mention. Cet assentiment unanime des hommes au sujet d'un fait qui se trouve si éloigné de la portée extérieure de nos sens, n'étant nullement naturel, il en résulte que sa véritable origine ne peut être qu'une révélation que Dieu aura faite aux premiers hommes, et que ceux-ci ont transmise à leurs descendants, qui se sont constitués en corps de nations. Le christianisme a jeté, sur l'origine de cette croyance, la lumière la plus vive; il nous apprend que Dieu avait au commencement créé une multitude d'esprits supérieurs de cette espèce; que la majeure partie de ces esprits, persévérant dans leur obéissance et leur fidélité à Dieu, a pour jamais été admise à ses faveurs et à son éternelle amitié; qu'une autre partie des anges s'étant révoltée contre Dieu en fut punie dans l'instant même par la perte du ciel et de la possession de l'amitié de Dieu. Tout en perdant néanmoins ces dons d'une grâce purifiante, ils ne se trouvèrent pas dépouillés pour cela de toute la puissance dont ils étaient naturellement investis. Il y a plus, ils l'ont conservée *tout entière*, afin qu'un jour, exécuteurs des arrêts de la justice divine, ils devinssent les instruments de ses vengeances dans ce monde, ou dans l'autre les bourreaux de ceux qui, ayant suivi leur exemple, se seraient rendus coupables envers Dieu de révolte. Mais l'idolâ-

trie faisant chaque jour de nouveaux progrès, l'on vit s'éclipser misérablement l'idée d'un Dieu créateur, quoique la nature l'eût inscrite au fond des esprits, et sa révélation même fut rendue méconnaissable en entier. Au culte de la Divinité unique succéda l'adoration des esprits de tout genre, bons ou mauvais, sous le nom de dieux ou demi-dieux, et comme l'erreur enfante une infinité de mensonges, à la suite du polythéisme, l'univers fut envahi par la magie, les sortiléges, les enchantements et je ne sais quelles sciences infernales. Les sacrificateurs, intéressés à propager l'erreur qui les enrichissait, l'appuyèrent d'un amas de fables. Les philosophes et les poëtes de l'antiquité attribuèrent une gloire et un renom d'homme savant dans les sciences mystérieuses à celui qui connut d'une manière parfaite ces misérables inventions. Enfin, Dieu permit que les démons vinssent en réalité et souvent appuyer de leurs forces les hommes qui avaient recours à eux, soit pour opérer des prodiges, soit pour faire du mal à quelqu'un : c'est un point de doctrine que d'innombrables exemples appuient dans les monuments anciens du christianisme. Aujourd'hui, au contraire, les déistes, hommes d'une sagesse incomparable, confondent dans un égal mépris les fables des prêtres gentils et la vérité chrétienne sous ce rapport, et mêlant ensemble les prestiges du démon et les miracles avérés que Dieu a opérés, ils ne voient dans tout cela que des contes de vieille femme, et prétendent même que tout miracle est impossible. Cependant des hommes d'un génie assez recommandable soutiennent que les prestiges diaboliques et les prodiges trompeurs de l'enfer ne peuvent être admis comme réels, sans qu'on admette aussi la vérité des miracles divins. Ils ont pensé que Dieu étant souverainement doué de providence, et également empressé de fournir à ses créatures raisonnables les lumières de la vérité ainsi que les moyens de parvenir au bonheur, ne pourrait pas absolument permettre que des esprits méchants eussent recours à des prodiges mensongers pour induire l'homme en erreur ; à moins de vouloir qu'en même temps la vérité fût revêtue d'un caractère sacré, et qu'étant appuyée par des prodiges plus éclatants, elle donnât aux esprits les plus ignorants des moyens de reconnaître et d'éviter le piége qui leur est tendu. C'est ce qu'Origène a parfaitement prouvé contre Celse (Voy. Fleury, tom. VII, § 17; et l'édition latine, tom. II, p. 290).

§ 153. — *Evidemment les vrais miracles sont possibles.* — Démonstration. Il est évident que Dieu peut apporter quelque changement aux lois de la nature, qu'il a d'abord fixées par sa seule volonté, lorsqu'un cas particulier lui en offre le motif et l'occasion : par exemple, lorsqu'il s'agit d'annoncer lui-même à l'homme sa volonté sur une chose, lorsqu'il s'agit de faire ressortir quelque vérité : ces cas sont exceptionnels. En effet, ou les corps ont par eux-mêmes une force d'action ou d'inertie qui leur est propre et qu'ils gardent constamment, ou c'est la volonté stable, permanente et uniforme de Dieu qui leur imprime le mouvement. Dans le premier cas, tout le mouvement a été imprimé par la composition primitive des éléments du monde, qui a été déterminée par la volonté de Dieu ; maintenant Dieu peut donc tout comme alors prendre une nouvelle détermination ou du moins apporter aux lois qu'il a suivies jusqu'à présent une exception passagère. Est-ce que l'on voudrait nier qu'il fût maintenant aussi maître de ses créatures qu'il l'était alors ? Dans la seconde hypothèse, c'est la volonté seule de Dieu qui a établi les lois de la nature, elles n'ont même pour base que cette volonté uniforme qui leur donne telle ou telle direction. De même qu'au moment de la création, la volonté de Dieu pouvait s'exécuter de différentes manières et les lois du mouvement être constituées d'une tout autre manière, de même aussi il lui est loisible de faire quelques exceptions dans des cas particuliers à l'uniformité des lois et des décrets qui régissent ordinairement le monde. On tiendrait le même raisonnement par rapport aux changements de l'esprit humain, dont les lois ont toutes leur fondement soit dans les dispositions relatives du corps et de l'âme, soit dans la volonté directe de Dieu, et qui en conséquence dépendent, depuis la création, de sa volonté divine. Il pourra donc arriver quelques changements dans les âmes, quelques exceptions pourront avoir lieu d'après un but plein de sagesse, soit par l'intervention immédiate de Dieu lui-même, se révélant par un acte extraordinaire, soit que les anges célestes soient chargés de son message, et, agents intermédiaires, concourent au moyen d'un acte positif à son exécution au nom et par la volonté de Dieu. Or tout changement survenu dans ce monde, et contraire aux lois naturelles, qui leur est complétement exceptionnel, qui a pour auteur ou Dieu lui-même, agissant immédiatement, ou les bons anges que la Divinité envoie, ce changement dis-je, est un véritable miracle (§ précéd.). Il est donc possible que de vrais miracles puissent exister.

Vous le voyez, la notion que je donne de ce que j'entends par miracle est parfaitement conforme à l'idée que l'on attache à ce mot, et en même temps, elle est combinée de manière à pouvoir parfaitement se concilier avec quelque opinion un peu célèbre que les philosophes aient émise sur cette grave question de la nature des corps. Les partisans de Leibnitz sont les seuls qui prétendent que Dieu, par une nécessité, par une loi essentielle de sa nature, est obligé à tout faire pour le mieux, et qui trouvent quelque embarras dans notre opinion ; car, conséquents avec leurs doctrines, ils doivent dire que dès le commencement du monde, Dieu n'a pas pu établir, par sa volonté, de lois dans ce monde qu'en les rendant les meilleures possibles ; d'où il paraîtrait que l'on devrait conclure qu'elles sont dans tout leur ensemble immuables, et qu'un miracle même ne peut

faire naître dans elles aucun changement. Néanmoins, les partisans de Leibnitz admettent eux-mêmes la possibilité des miracles, et même ils pourraient répondre encore sans blesser la vraisemblance : Il est certain que les lois naturelles tant, qu'elles sont fixes, invariables, conformes à l'ordre établi, sont les meilleures possibles, et déterminent le cours ordinaire des phénomènes de ce monde, mais ceci n'empêche pas qu'une exception particulière, spéciale, arrivant par une espèce de miracle, sans déranger les autres règles ordinaires, ne puisse être meilleure en certains cas que l'ordre lui-même. En attendant, quoique de la part de Dieu un semblable décret et cette résolution de faire exception par un miracle aux lois établies dans la nature, doivent avoir pour source une autre loi générale tirée de la nature même de Dieu, loi qui régit, selon Leibnitz, les actes et les volontés de Dieu lui-même, aussi bien ceux qui fixent les lois constantes *de la nature créée*, que ceux qui en déterminent les exceptions; loi qui consiste en ce que la nature même de Dieu le force nécessairement à faire tout pour le mieux, malgré cela, dis-je, le miracle n'aurait pas une raison suffisante et prochaine dans cette loi *constante de la nature créée*, mais plutôt tirerait sa source d'une exception, quoique cependant les miracles, ainsi que tous les événements qui arrivent ordinairement dans ce monde, aient réellement leur cause éloignée dans une loi commune de la nature de Dieu, dans une loi qui régit même les actes de la Divinité. Cet exemple suffit pour nous faire comprendre quel embarras apporte dans la philosophie et la théologie cette opinion de Leibnitz, qui maintenant est en vogue, et que cependant nous pensons avoir complétement réfutée dans notre psychologie.

Vous m'objecterez que les prestiges du démon seraient prouvés de la même manière, puisque rien ne s'oppose à ce que Dieu, dans un but connu de sa sagesse suprême, ne permette même au démon d'intervenir et de changer le cours ordinaire de la nature, jusqu'à un certain point, pourvu toutefois qu'au moyen de miracles et par toute autre voie, il fasse tout ce qui est nécessaire pour désabuser l'homme de la croyance qu'il accorderait à ces faussetés. Car, de même que Dieu a pu permettre que l'homme pût tenter son semblable, de même aussi il a pu faire que le démon tentât l'homme de son côté. Ceux qui ne veulent reconnaître aux esprits aucune espèce d'action directe sur les corps ne peuvent plus admettre l'existence des prestiges infernaux, ni celle des véritables miracles, que dans un sens, savoir, que les mouvements du corps humain étant entièrement dépendants de la volonté de notre esprit, quoique selon eux, ces mouvements soient réglés par Dieu seul, cependant ils prennent le nom d'actions de l'homme, et sont réputés un produit de l'intelligence, parce qu'alors Dieu met les corps en mouvement dans leur ordre constant, de la manière que l'esprit les a voulu voir agir.

Au reste, cette démonstration de la possibilité des miracles est ici de la plus haute importance, comme le prouveront les corollaires que nous en déduirons dans la suite, corollaires qui ont toute la force et l'autorité de vérités fondamentales et d'évidence de démonstration, au sujet du caractère essentiel de cette communication divine.

§ 154. — I. *La détermination des événements futurs dans ce monde, lorsqu'elle n'a lieu qu'en vertu des lois naturelles, n'est pas complètement absolue, mais seulement conditionnelle.* Ce qui équivaut à dire que les changements conformes aux lois naturelles arriveront infailliblement dans l'univers, à moins que Dieu n'ait, au moyen d'un miracle, disposé les choses d'une manière exceptionnelle et différente. Ce corollaire découle nécessairement de la démonstration de la possibilité des miracles, démonstration qui s'étend en général à tous les événements, même particuliers, dus aux lois naturelles.

§ 155. — II. *Le contraire de tout événement, de tout changement, de tout fait arrivant dans ce monde, avant qu'il soit arrivé, est toujours possible*, car un miracle peut toujours ne pas arriver.

§ II. — *Explications détaillées sur la nature et le caractère de la certitude physique et morale.*

§ 156. — L'évidence physique des jugements portés sur les événements ou sur les changements qui s'opèrent dans ce monde est l'intuition distincte des raisons naturelles suffisantes, ou la connaissance claire des lois de la nature, lois qui déterminent en temps et lieu les événements ou les changements de ce monde, intuition conforme au jugement que l'on en a conçu.

§ 157. — *Donc l'évidence physique des jugements portés sur les événements qui doivent arriver dans ce monde, quelque hypothèse que l'on veuille admettre, n'a pas une liaison nécessaire avec la vérité de ces mêmes jugements, ou avec la nécessité d'être de ces futurs événements; seulement elle n'a lieu qu'autant que nul acte surnaturel n'intervient.*

Ici l'évidence physique diffère de l'évidence réelle métaphysique : cette dernière est toujours unie d'une manière absolue, réelle à la vérité ; en effet, il est d'une vérité incontestable que 2 et 2 font 4. Si donc vous supposez l'existence d'un esprit créé, mais doué d'une intelligence tellement supérieure qu'il se rende compte, au moyen de la connaissance qu'il a des essences des choses créées, de toutes les raisons suffisantes naturelles des événements et des changements des corps; il ne pourra cependant jamais être absolument certain, d'après la disposition présente des causes naturelles, même lorsqu'elles seraient forcées d'agir, que l'événement correspondant à cette disposition ou déterminé par les lois de la nature, soit réalisé, parce que toujours son accomplissement sera subordonné à cette restriction ;

pourvu que Dieu n'intervienne pas au moyen d'un miracle.

§ 158. — ***Nous ne parvenons jamais à obtenir l'évidence physique dans nos jugements relatifs aux événements ou aux changements qui arrivent dans ce monde.*** — Démonst. Nous autres hommes, nous n'avons jamais une connaissance approfondie de la nature elle-même, de l'essence, des facultés actives ou passives des choses qui existent hors de nous dans la nature, mais seulement des changements qui surviennent dans ces objets, et alors, sachant par expérience que deux sensations extérieures se succèdent constamment dans notre esprit, nous en concluons que l'objet de la première sensation est la cause du changement qui survient dans l'objet extérieur, et qui constitue une seconde, troisième sensation, et ainsi de suite, sans que l'ordre soit jamais interrompu ; ou plutôt, puisque Dieu, comme nous l'avons vu, § 147, a donné pour loi de nature, que les corps n'agissent pas par eux-mêmes, c'est lui qui sans cesse fait succéder à une première mutation, un nouveau changement. Mais notre imagination naturelle a pour loi, lorsque nous avons distingué plusieurs choses bien séparées par le moyen d'une sensation qui les reproduit à la fois, de retrouver dans une idée qui se représente, celle qui s'y trouvait autrefois rattachée, ou celle de l'événement qui la suivit. De là, l'expérience des sens sur les changements successifs qui s'opèrent dans un objet, étant constante, souvent répétée et toujours uniforme, nous concluons de cette invariable uniformité qui préside dans notre esprit à la reproduction de deux idées de cette espèce, se succédant l'une à l'autre, dès l'instant où nous voyons qu'une sensation extérieure reproduit l'idée du premier objet, que l'autre changement dont la reproduction est accompagnée de la reproduction du premier changement, ne manquera pas aussi d'arriver comme un effet qui correspond à sa cause, et en vertu d'une loi de nature que nous regardons comme certaine et invariable. Il est donc vrai de dire que nous n'apercevons pas les *raisons suffisantes réelles* des changements et des faits naturels qui se succèdent, mais seulement que nous apercevons leur *succession*, et celle des objets que nous percevons dans la succession de nos idées comme *présente* à la vérité *dans la succession des idées* dont tous les deux sont *l'ouvrage des sens*, comme *passée* entièrement dans la *succession des idées* que l'imagination a reproduites et que la mémoire reconnait. Enfin, si nous nous souvenons que dans un temps passé, des choses ont toujours gardé entre elles un ordre successif, l'idée sensible de la première et l'association d'idées de la seconde se produisant en même temps, le souvenir de semblables expériences réitérées nous habitue à toujours attendre de leur union des événements identiques. Donc, nous n'avons pas l'évidence physique, etc.

§ 159. — Quelques lemmes logiques et psychologiques. 1° *Lorsque, par la sensation extérieure, nous avons éprouvé à différentes reprises et invariablement que certains changements dans les objets extérieurs sont toujours les mêmes et s'unissent d'une manière qui est toujours la même, alors, si la sensation d'un de ces deux changements vient à se reproduire, nous avons toujours intérieurement un penchant invincible à conclure en toute sécurité et avec assurance, que bientôt l'objet va subir le même changement qu'il a jusqu'alors subi en pareille circonstance, et dont une expérience uniforme et très-souvent répétée de nos sens, nous a donné jusqu'ici connaissance.*

2° *Au contraire, si les expériences des sens n'ont pas été uniformes, mais différentes, de manière que l'on n'ait pas toujours observé dans un objet un changement subséquent, correspondant à un changement survenu à un même objet, si tantôt ces modifications ont été d'un tel genre, tantôt d'un autre, alors nous n'avons plus la même sécurité, la même assurance, la même certitude, à conclure que la première que nous observons sera nécessairement suivie de la seconde : seulement nous nous en tenons aux probabilités, et nous comptons plus ou moins sur elles, selon que nous avons fait auparavant plus ou moins d'expériences sur la continuité de succession de ces modifications dans un objet.*

3° *La psychologie et la logique nous apprennent que ce penchant naturel à tirer de pareilles conclusions tantôt avec certitude, tantôt avec probabilité seulement, a pour sources immédiates les idées que l'imagination a coutume de nous reproduire de ces expériences sensibles, et de leur uniformité ou de leurs variations. Ces idées répondant chacune à une expérience particulière faite en d'autres temps, sont autant de raisons insuffisantes et probables, dont la probabilité est augmentée par l'uniformité des mêmes actes et par le nombre de leurs répétitions ; et si elles sont assez nombreuses et qu'aucune expérience ne nous ait démontré entre elles une séparation qui nous empêche de conclure que l'une doive nécessairement être suivie de l'autre, nous acquérons à ce sujet une certitude entière, c'est-à-dire une invincible propension à croire qu'il en sera toujours ainsi, propension qui n'est affaiblie ou changée par aucune espèce de considération opposée.*

4° *Or, lorsque la perception, l'intention de l'esprit ou la sensation externe est uniforme, et représente constamment des idées uniformes correspondant aux expériences que nous avons faites dans le passé, on dit que nous avons d'un tel événement* LA CERTITUDE PHYSIQUE, *parce qu'alors elle est le produit tant de la nature même de notre esprit et de notre imagination que de celle des objets naturels, qui accomplissent leurs révolutions d'après les lois de la nature.*

Par exemple, lorsqu'une expérience journalière des sens, une expérience répétée et uniforme nous a fait connaître que le feu produisait l'effet de la combustion sur la main qui s'en approchait, si ensuite on approche de nous du feu trop près, l'imagination nous présente comme inséparables l'i-

dée de combustion et l'idée d'approche du feu, au point que notre intelligence ne peut se dispenser de croire que le feu doive encore brûler la main, si on l'en approche. Au contraire, quoique l'expérience nous ait souvent prouvé que le vent du nord amène la pluie, si cependant, en réalité, le vent du nord a souvent soufflé sans que la pluie arrivât, quoique, lorsque vous ressentez son souffle, votre première idée vous porte à croire que la pluie n'est pas loin, vous avez pour la contre-balancer, l'idée de beau temps ou de temps sec, que vous ont fournie plusieurs expériences arrivées en des temps analogues. Il est vrai que l'idée de pluie vous fera pencher d'une manière sensible vers l'attente d'un temps pluvieux, lorsque soufflera l'aquilon, et cependant, des idées directement opposées de beau temps, idées confirmées par plusieurs expériences, vous détourneront de cette attente.

§ 160. — *La certitude physique ainsi que l'évidence physique sont toutes deux hypothétiques, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent être conformes à la vérité qu'autant que l'on ne supposera pas un miracle qui en renverse les bases.* — DÉMONST. En effet, ces bases reposent sur l'hypothèse que les lois de la nature seront observées, c'est-à-dire celles qui règlent l'imagination reproduisant les idées de nos sensations passées, et représentant celles des changements survenus dans les objets extérieurs conformément à des lois établies.

§ 161. — *La certitude physique de nos jugements sur les événements qui doivent arriver dans ce monde ne peut pas être appuyée sur une induction complète et générale.* — DÉMONST. Il n'est personne qui ait pu faire par lui-même une expérience générale et complète de tous les cas possibles, ou même qui ait pu les connaître tous par le moyen du témoignage des hommes, d'une manière certaine.

La certitude physique ne tirant donc sa force d'une induction générale, ni d'une manière absolue, ni même en y ajoutant la condition qu'un miracle ne la troublera pas, on demande si elle est réellement douée de quelque autorité, au moins lorsque cette condition s'y trouve jointe, et d'où lui vient cette autorité? En d'autres termes, d'où vient que les expériences passées rendent probable et raisonnable l'opinion que dans de pareilles circonstances, de pareils événements se représenteront, puisque nous n'apercevons pas les essences mêmes des choses qui en sont les véritables causes? Ou bien, pourquoi avons-nous raison de conclure avec certitude que l'événement arrivé déjà, dans un cas donné, arrivera de nouveau, si l'on se trouve placé dans les mêmes circonstances?

§ 162. — *La certitude physique (hors le cas d'un miracle qui la détruise), est précisément jointe avec la vérité des jugements par l'hypothèse, soit de la bonté ou de la perfection véritable de la nature de l'esprit humain, soit par l'hypothèse de l'existence de lois naturelles établies pour déterminer les changements des choses créées.* — DÉMONST. Si l'imagination reproduisant à sa manière et d'après les lois qui lui sont imposées les idées des changements qui autrefois lui ont été apportes conjointement par les sensations, et penchant à la vue de leur uniformité vers l'attente d'événements semblables, si cette faculté, dis-je, est une véritable perfection de l'esprit, alors il sera impossible qu'elle inspire à l'esprit de faux jugements, puisque, métaphysiquement parlant, ce qu'elle trouvera bien sera réellement et véritablement bien, et ce qu'elle trouvera mal, réellement et véritablement sera mal. Or s'il existe des lois générales et invariables de la nature, selon lesquelles les mêmes événements et les mêmes modifications se reproduisent exactement, avec uniformité et constamment dans les mêmes circonstances données, jusqu'à ce que Dieu intervertisse cet ordre par un miracle, il en résultera aussi que les jugements que l'esprit humain est porté à prononcer en vertu de cette certitude physique, sont tous vrais, et qu'en même temps, cette faculté de l'intelligence produisant les idées uniformes des expériences passées, et par elles, étant portée à suivre leurs inspirations, est une véritable perfection de l'esprit, puisqu'elle ne peut inspirer que des jugements vrais. Dans l'une et l'autre hypothèse, et dans toute autre que l'on voudrait encore supposer, si toutefois une d'elles est véritablement la bonne, la certitude physique acquise par l'intelligence, en l'absence de tout miracle, est souvent parfaitement liée avec la vérité des jugements vers lesquels elle se sent portée.

Il n'y a donc à démontrer que l'existence et la réalité de l'une ou l'autre de ces hypothèses dont l'une présuppose l'autre, pour prouver jusqu'à l'évidence que la *certitude physique*, en supposant l'absence de tout miracle, n'est pas moins que l'*évidence physique*, un moyen de s'assurer de la vérité des jugements que l'on a portés.

§ 163. — *La certitude physique, quoique ayant pour origine la reproduction d'idées que l'expérience a toujours présentées comme inséparables, ou de pareilles sensations, ne fait pas voir à l'esprit par elle-même et immédiatement l'impossibilité absolue, même naturelle d'un autre événement entièrement différent qui doit arriver au moyen des mêmes antécédents; et c'est précisément en quoi elle diffère de l'évidence physique*, parce que celle-ci, étant une intuition de la raison suffisante qui détermine l'acte dans le moment, démontre par cela même que si cette raison suffisante reste invariable, le raisonnement que l'on doit tirer d'elle ne pourra non plus varier, à moins qu'il n'y ait quelque chose de changé dans cette raison naturelle suffisante, et qu'une cause surnaturelle ne s'y vienne adjoindre.

On me demande donc si la certitude physique ne fait par elle-même connaître à l'intelligence, ni l'impossibilité naturelle de l'événement contraire, ni par conséquent l'infaillibilité de son jugement, si, dis-je,

néanmoins excepté dans le cas où aurait lieu un miracle, cas auquel son énonciation n'a plus aucune réalité, elle peut exister simultanément avec la fausseté du jugement, ou autrement, si les deux hypothèses du § 162 existent réellement.

§ 164. — *La certitude physique peut avoir des degrés différents.* — DÉMONST. La base de cette certitude consiste dans l'uniformité des idées, représentant des expériences du passé jusqu'alors semblables, ainsi que dans la clarté et la multiplicité de ces idées (§ 159). Mais comme les idées uniformes de ce genre, à cause de la différence d'application que nous mettons en y réfléchissant, peuvent être dans les uns claires et distraites, dans les autres obscures et embrouillées; comme en outre, les uns peuvent n'avoir fait que quelques expériences, et les autres les avoir multipliées; par cette raison, un nombre plus ou moins considérable de raisons insuffisantes, douées elles-mêmes d'une autorité plus ou moins respectable, concourront à faire naître dans l'esprit ce penchant à porter un jugement semblable sur ce qui doit arriver lorsque les mêmes circonstances viennent encore se présenter.

§ 165. — *Pour acquérir la certitude physique la plus complète par rapport à un événement futur, il n'est pas nécessaire que celui qui veut l'acquérir fasse lui-même l'expérience de ces faits, ni qu'il ait éprouvé par lui-même tous les événements passés; il suffit que les autres hommes rendent à ce sujet un témoignage direct, et qu'ils assurent que toujours ils ont éprouvé les mêmes faits; il ne faut pas même que tout le monde justifie cette assertion, mais quelques-uns seulement; cependant, il est nécessaire aussi qu'il ne s'élève contre elle aucune expérience contraire qui puisse paraître probable.* — En effet, la vie humaine étant circonscrite dans des bornes très-étroites, il nous devient impossible d'être partout et de vivre avec les hommes de tous les pays. Cette position doit donc doublement servir à restreindre le nombre des expériences conformes que l'homme peut faire par lui même, ainsi que celui des témoignages humains auxquels il doit avoir recours pour acquérir toute la certitude dont il peut jouir dans ce bas monde. Il ne doit cependant même pas, parce qu'une expérience contraire a eu lieu, perdre de vue et regarder comme n'étant de nulle valeur les raisons que lui fournissait la similitude des circonstances, pour se décider à juger d'une certaine manière.

§ 166. — *Cette faculté dont la mémoire est douée, de faire pencher l'intelligence humaine, lorsqu'elle a constamment obtenu les mêmes résultats dans les mêmes circonstances, à croire que dans l'avenir de semblables événements se reproduiront, et cela avec une certitude physique, cette faculté, dis-je, est une perfection de l'esprit humain, et ainsi, la certitude physique de pareils jugements est inséparable de leur vérité absolue, hors le cas d'un miracle, et nous ne pouvons douter que dans la nature il n'y ait des lois invariables* (§§ 162, 149). — DÉMONSTRATION. Il est clair, d'après le sens intime et l'expérience journalière que tous les hommes ne cessent d'acquérir, que cette faculté est l'unique moyen de pourvoir à l'avenir avec sagesse et précaution, que lui seul peut nous servir à conserver et la vie, et le bien dont nous jouissons, qu'il peut nous en procurer par la suite, ou nous apprendre à nous garantir de tout malheur. Si donc la vie humaine peut être remplie de quelque bien, s'il y a quelque chose de réellement heureux ou malheureux, dans tous les événements de l'existence de l'homme, que cette faculté nous puisse faire acquérir ou dont elle puisse nous préserver, évidemment ce moyen de se procurer le bien et d'éviter le mal est lui-même quelque chose d'utile et de bon, et c'est véritablement un perfectionnement de l'intelligence. De là vient que par soi-même il ne peut nous suggérer un jugement *faux*, comme étant un véritable mal, ainsi que nous l'avons prouvé au parag. 162, parce que sans cela il ne serait pas un moyen suffisant pour faire éviter le mal et pour assurer le bien. *Autrement* : Ou cette faculté est innée, ou elle est accidentelle. Dans le premier cas, comme elle est quelque chose de réel, c'est-à-dire qui détermine à des actes et à des jugements réels ayant pour source une nécessité absolue de détermination, et non une faculté libre de se prononcer, alors c'est une émanation qui nous est communiquée de la bonté et de la vérité de l'Etre infini, et par là même c'est quelque chose de précieux. Dans le second cas, ce ne peut être qu'un être infiniment bon qui lui ait donné naissance; ce ne peut être qu'un dessein du Créateur de l'univers qui nous l'ait communiquée, puisqu'il ne peut nous suggérer de faux jugements.

Si donc il est évident que c'est un jugement vrai que nous suggère cette faculté de mémoire lorsqu'elle repose sur l'autorité de plusieurs expériences toujours homogènes, cette autorité même étant aussi constante et homogène, il doit en résulter des lois qui participent de cette constance et de cette homogénéité dans la nature, et qui déterminent la succession des faits, les événements et les modifications qui surviennent dans le monde (§ 149), sans quoi il n'y aurait aucune espèce de vérité dans les jugements qu'elle nous engage à porter.

§ 167. — *Quoique l'on vienne de démontrer la connexion qui existe entre la certitude physique actuelle et la vérité des jugements auxquels elle donne lieu, cependant ce n'est pas ordinairement sur ce raisonnement que s'appuie la certitude physique qui fait adhérer l'homme à une proposition, mais précisément sur l'uniformité des idées que fournit l'expérience du passé.* — DÉMONSTRATION. En effet, lorsque nous nous attendons, en vertu de cette certitude, à voir infailliblement se réaliser des événements, nous ne réfléchissons pas sur le fondement même de cette certitude. Depuis notre enfance, nous avons adopté cette méthode de conclure du passé au futur, comme un guide certain qui doit nous faire éviter le mal et nous procurer le

bien : bien plus, les brutes elles-mêmes, à leur manière, semblent conclure de la même façon, quoique réellement elles soient dépourvues entièrement de raisonnement. Donc, etc.

On peut donc plutôt regarder comme un effet de l'instinct naturel, que comme un effet du raisonnement, ce penchant que nous avons de conclure du passé à l'avenir; et certes, ce mode de penser était trop nécessaire à la conservation de l'espèce humaine, pour qu'on pût s'abandonner aux opérations si souvent trompeuses d'une raison peu éclairée par l'expérience, d'une raison qui ne marche que lentement, qui, dans les premières années de l'homme, se découvre à peine par quelques faibles indices, et qui, pendant le cours de la vie, est tour à tour le jouet de l'erreur et de la déception. Il était digne de la sagesse de l'auteur de la nature d'assurer la réalisation d'un acte aussi essentiel, en l'identifiant avec un instinct, une inclination naturelle, infaillible dans ses inspirations, qui se manifeste en nous dès notre entrée dans ce monde, qui se développe progressivement avec notre intelligence, et qui reste complétement indépendante des laborieuses combinaisons du raisonnement. C'est à peu près de la même manière que l'instinct naturel nous apprend à nous servir de nos organes; et cependant, nous ne sommes pas obligés de connaître la construction, la disposition des nerfs et des muscles qui les mettent en mouvement. C'est encore ainsi que nous nous trouvons doués d'un instinct naturel pour coordonner nos idées de manière à ce qu'elles correspondent parfaitement aux objets qu'elles représentent et conservent l'ordre que Dieu a établi entre eux, tout en nous cachant les forces énergiques qui les soutiennent dans leur cours régulier.

§ 168. — *C'est pourquoi la certitude physique telle que nous l'avons vue n'a en réalité ni la force de l'évidence métaphysique ni celle de l'évidence physique, et ne peut s'élever jusqu'à elle par la clarté de ses notions. Cependant, si elle atteint le souverain degré auquel elle est susceptible de s'élever, elle équivaut à la vérité, par la connexion qu'elle a avec cette vérité par ses jugements* (§§ 165 et 166).

§ 169. — *La certitude morale par laquelle nous sommes portés à croire fermement au témoignage et à l'autorité des hommes est précisément fondée sur le souvenir que nous avons d'expériences uniformes, et sur l'instinct naturel qui en ressort comme la certitude physique en vertu de laquelle nous concluons des expériences uniformes du passé à la similitude des événements à venir.* — Démonstration. En effet, cette certitude morale est fondée sur la connaissance de la vérité que les témoins sont capables d'acquérir et sur leur véracité, ce qui suffit pour faire croire raisonnablement à la vérité de leurs assertions. Or nous ne pouvons jamais connaître d'une manière intrinsèque les raisons suffisantes de croire à la véracité de ces témoins, mais seulement nous pouvons nous rattacher à quelques signes extérieurs : s'ils se retrouvent ordinairement dans un témoin quelconque, l'expérience répétée à plusieurs reprises et qui ne s'est jamais démentie nous porte à croire que ces témoins sont véridiques, éclairés, et incapables de vouloir nous tromper. Toutes les fois donc que ces mêmes signes sont réunis dans la personne des témoins et que nous sommes assurés de les avoir bien reconnus, notre mémoire nous rappelle l'expérience invariable que nous en avons faite, nous porte, en vertu d'un instinct naturel, à conclure avec une pareille certitude que ces témoins, étant dans un cas semblable, sont également véridiques ; nous sommes naturellement enclins à attribuer à une expérience physique semblable, de semblables effets physiques. Voilà pourquoi, en fait, la certitude morale, aussi bien que la certitude physique, a pour unique base la mémoire d'expériences passées qui ne se contredisent pas.

§ 170. — I. *La certitude morale équivaut donc à la certitude physique, en ce qui concerne sa connexion avec la vérité, toutes les fois qu'elle a pour base une expérience également générale, uniforme, claire et répétée de la véracité des témoins, prouvée par des indices certains.* En effet, toutes les deux ont la même connexion avec la vérité, savoir, ce penchant inné à notre âme, qui nous porte à croire, à approuver; ce penchant, cette induction qui a sa source dans l'expérience que l'on a faite de la véracité des témoins, est un moyen essentiel et souverainement utile de connaître d'avance dans cette vie ce que nous avons de bien ou de mal à attendre : c'est une méthode intuitive de conclure qui est basée sur l'uniformité même des expériences physiques que nous avons faites sur la nature des événements.

J'ai dit *toutes les fois qu'elle a pour base une expérience également générale, uniforme,* etc. Ici se voit la différence entre l'expérience de la véracité humaine, et l'expérience des faits et événements. Les lois de la nature sont uniformes, par une nécessité de nature ou par suite d'une volonté immuable de Dieu, tandis que, au contraire, la véracité d'un témoin dépend du libre arbitre de l'homme, qui est souverainement inconstant. Il en résulte que l'observation des phénomènes physiques est bien plus fréquente et bien plus uniforme que l'expérience de ces signes auxquels nous attribuons un caractère de véracité, lorsque nous les retrouvons dans un homme. Le plus souvent la certitude physique marche donc plus directement à son but; les indices dont nous avons fait mention sont au contraire rares, peu nombreux, et nous n'avons pas souvent l'occasion d'observer ceux qui doivent nous faire croire à la véracité d'un témoin. Cependant nous avouons que quelquefois ces signes sont complétement revêtus de ce caractère, par exemple, lorsque l'on assure que Rome existe, et l'expérience nous apprend à les connaître.

§ 171. — II. *La certitude morale du jugement porté sur la vérité d'un témoignage*

n'a pour fondement ni le raisonnement, ni l'impossibilité d'un fait contraire; elle se fonde uniquement sur le souvenir des expériences constantes que l'on a faites de la connexion existant entre la véracité d'un témoin et les indices qui la rendent croyable.

§ 172. — III. *Pour acquérir une certitude morale inexpugnable de la véracité d'un témoin, il n'est pas besoin que l'on ait fait par soi-même l'expérience de son amour pour la vérité dans tous les cas possibles, dans lesquels il a prouvé la véracité, en étant revêtu des mêmes caractères. Il suffit que l'on connaisse par soi-même un grand nombre de ces cas, et que le témoignage des autres hommes vienne à l'appui de cette expérience; encore ne faut-il pas que tous les hommes, mais seulement quelques-uns donnent ce témoignage.* (Voyez § 165).

On doit déjà voir comment ces principes (que les arguties des déistes nous ont forcé de hérisser d'épines et des difficultés qu'on rencontre en parcourant la logique, pour que nous les rendions inébranlables) nous conduisent à discerner les miracles avec toute la certitude que nous pouvons désirer.

§ III. *S'il existe un moyen suffisamment certain de distinguer les miracles divins des prodiges de la nature et des prestiges du démon.*

§ 173. — *De même que la certitude physique d'un événement à venir et à plus forte raison son évidence physique, s'il est possible de l'obtenir, ne prouve rien en faveur de l'existence du fait contraire au moyen d'un miracle, de même aussi elle ne donne pas la moindre preuve que le contraire ne puisse pas exister au moyen d'un miracle.* — Démonst. En effet, l'une et l'autre sont conditionnelles (§§ 157, 160), c'est-à-dire existent comme moyens de connaître un fait, en tant qu'un miracle n'interviendra pas pour les détruire; bien loin d'affirmer ou de nier la vérité de cette condition, d'y ramener ou d'en détourner, elles laissent intacte et même démontrée la possibilité du contraire au moyen d'un miracle.

En effet, la certitude et même l'évidence physique d'un événement à venir n'ont rien d'absolument *contraire* à la possibilité ou à l'existence même d'un miracle, elles ne lui paraissent opposées que privativement, comme disent les métaphysiciens.

§ 174. — *Il faut que l'on ait la certitude physique qu'un événement appartient à l'ordre naturel pour que l'on puisse affirmer que le fait qui lui est contraire a tous les caractères d'un miracle.* — Démonst. En effet, pour que je puisse savoir réellement qu'un événement quelconque rentre dans les miracles, je dois d'abord m'assurer que cet événement est directement opposé à la loi naturelle. Or je ne puis m'en assurer, qu'autant qu'il m'est démontré que l'autre événement a dû s'accomplir sans miracle et par les seules lois de la nature. Or cette certitude est physique; il est donc évident qu'il faut d'abord être physiquement certain que l'événement contraire peut arriver naturellement, pour que l'on puisse affirmer en tous cas que l'événement présent est miraculeux.

Dans quelle grossière erreur David Hume est tombé, dans son Essai philosophique dixième, sur les miracles (*édition franç., Londres, p.* 8 *et* 13). Ce philosophe anglais affirme que la certitude physique de l'événement naturel contraire, qui a sa source dans l'expérience des sens, est en opposition directe avec toute autre espèce d'évidence, qui militerait en faveur de l'existence du miracle: il en conclut que la certitude morale, résultant du témoignage des hommes, est parfois inférieure en autorité à la certitude physique; qu'ainsi aucun témoignage humain ne peut garantir d'une manière certaine l'existence d'un miracle passé; qu'en ce cas, la certitude morale, puisée à cette source, est complétement écrasée par la certitude physique de l'événement naturel contraire, comme le plus faible par le plus fort. Quelle erreur grossière, dis-je, quel raisonnement opposé à la saine logique! Quand il s'agit de constater l'existence d'un miracle, la certitude physique qu'un événement opposé a eu lieu naturellement, n'a réellement aucun poids, et est une raison parfaitement insuffisante de croire ou de ne pas croire à ce miracle. Mais pour connaître la nature, ou l'origine surnaturelle du miracle, ou de tout événement prodigieux, dont l'existence nous a été certifiée soit par l'expérience même de nos sens, soit par un témoignage étranger, on a essentiellement besoin d'être physiquement certain que l'événement contraire serait arrivé, sans l'intervention d'un miracle. Autrement, les apôtres de Jésus-Christ ne pourraient même pas, après leurs nombreuses expériences sensibles, être absolument certains de l'existence des miracles de Jésus-Christ, puisque cette certitude physique des sens étant en contradiction, en opposition avec une autre certitude physique, l'eût entièrement paralysée, comme deux poids égaux se contre-balancent, mis en deux plateaux opposés. Une pareille conclusion est sans doute celle que voulait tirer le philosophe anglais, et cependant, au moment où il sape les fondements du christianisme avec acharnement, il vient de sang-froid se proclamer chrétien. Mais ce n'est pas la première fois que les déistes vivant au milieu des chrétiens se sont couverts du masque de l'hypocrisie.

§ 175. — I. *Autant on est certain que dans un cas donné, l'événement qui devrait arriver serait conforme aux lois de la nature, autant on doit être certain que s'il arrive un événement contraire, cet événement contraire est un miracle.*

§ 176. — II. *Tout homme qui est témoin oculaire, ou qui assure un événement au moyen de ses sens, lorsqu'il est convaincu par une certitude physique que cet événement est opposé aux lois de la nature, devient physiquement certain de l'existence d'un miracle.* Que nous apprend en effet le rapport de nos sens? il nous prouve d'une manière physiquement certaine tout simplement l'existence

de cet événement miraculeux. Mais une autre loi de nature, loi d'une égale certitude physique, nous apprend en même temps que ce fait a tous les caractères d'un miracle (V. le § précéd.).

§ 177. — III. *Celui qui connaît le même événement par le témoignage des hommes, témoignage moralement certain, a deux certitudes; l'une, morale, de l'existence du fait, et l'autre, physique, du caractère miraculeux de ce fait.* En effet, la certitude physique n'étant nullement incompatible avec l'autre preuve naturelle qui constate cette existence, cette dernière conserve toute sa force.

§ 178. — *La certitude morale, ainsi que la certitude physique nous font connaître et découvrir, sinon toutes les lois de la nature, au moins le plus grand nombre de ces lois.* — DÉMONST. Les lois de la nature sont des règles invariables et uniformes qui président d'une manière constante et immuable aux modifications matérielles qui arrivent dans ce monde. Or de ces lois le plus grand nombre nous est connu au moyen de la certitude physique, c'est-à-dire au moyen d'une expérience constante, uniforme et souvent répétée sans se démentir, de tous les hommes (§§ 159, 165). Ainsi nous sommes physiquement certains que les éclipses de soleil ne peuvent arriver que dans la nouvelle lune, et les éclipses de lune que dans la pleine lune, que jamais le cours du soleil n'est suspendu pendant plusieurs heures; nous sommes encore physiquement certains que la nature, par une loi immuable, a établi une proportion nécessaire entre la cause et l'effet. Il est certain que cette proportion cesse quelquefois d'avoir lieu, par exemple entre les forces de l'homme et le mouvement imprimé à une montagne entière, ou la séparation des eaux de la mer; nous sommes encore certains physiquement qu'il y a besoin, par une loi immuable de nature, d'une application directe de la cause efficiente au sujet qui reçoit son action, de manière que toute cause doit avoir sa sphère dans laquelle elle déploie son activité et dans laquelle doit se trouver le sujet sur lequel elle agit. Le plus souvent nous savons que la sphère d'activité d'une cause ne comprend pas les objets qui en sont trop éloignés. Ainsi, il est certain que l'action de l'homme, ou celle d'un corps humain, n'a pas le pouvoir de s'étendre jusqu'au soleil, de façon que la voix de l'homme ou l'impulsion de l'homme puisse l'arrêter dans son cours, soit lui-même, soit le globe terrestre. Nous sommes certains physiquement que pour produire des effets donnés, d'après une loi stable de la nature, il faut non-seulement recourir à certains moyens de causalité, mais encore qu'il faut prendre le temps nécessaire pour que ces effets puissent être comme mûris. Ainsi, en tout genre il y a peut-être beaucoup de choses dues à l'art lui-même, beaucoup de choses dues à la nature, mais toujours faut-il qu'on ait eu recours aux instruments nécessaires et qu'on ait mis le temps convenable. Ainsi, la médecine ordonne un grand nombre de médicaments qui ne peuvent être efficaces contre les maladies, qu'autant que l'on suit les gradations et que l'on conserve les distances prescrites. Il en est de même de presque tous les arts qui, dans la confection de leurs chefs-d'œuvre, observent avec une certitude physique les lois établies par la nature Ainsi, la moisson ne se trouve pas mûre au moment même où elle sort de terre. Vous devez donc refuser aux créatures cette puissance d'action sur les autres créatures, mais pour l'attribuer à Dieu seul; le sentiment si approprié aux phénomènes ordinaires conservera toute sa certitude comme représentant des lois naturelles. En effet, il restera certain et indubitable, physiquement parlant, que Dieu ne nous ôte pas la vue de la lumière solaire dans les nouvelles lunes par l'interposition du disque lunaire; qu'il ne transporte pas les montagnes et ne divise pas les fleuves pour seconder les efforts de l'homme seul; que le cours apparent du soleil ne s'arrêtera pas à la voix de l'homme; que les maladies graves ne se guériront pas sans remèdes convenables, ni instantanément. Donc, il y a le plus grand nombre de lois dans la nature, que nous connaissons assez, etc.

Mais, non-seulement les déistes veulent que nous ayons cette notion assez certaine de la plupart des lois de la nature, mais encore ils prétendent et soutiennent opiniâtrement que nous ne devons en ignorer aucune pour avoir le droit d'assurer qu'un miracle a pu avoir lieu, et pour le distinguer des merveilles de l'art et des prodiges de la nature. Bien que la plupart des lois naturelles nous soient connues, disent-ils, il y en a encore un nombre infini que nous ignorons complétement. Qui osera garantir maintenant que, toutes les fois que l'apparence d'un miracle vient frapper ses yeux, il n'y a pas là réellement une intervention de ces lois secrètes de la nature, et que ce qui pour nous porte tous les caractères d'un véritable miracle n'est pas, relativement au cours ordinaire et certain de la nature, une conséquence inévitable des lois qui le dirigent. J'admets qu'un événement puisse contredire les lois ordinairement invariables de la nature: les lois établies et connues peuvent entrer en opposition directe avec les lois inconnues et secrètes de la nature, et de cette lutte naîtra un cas exceptionnel pour les unes ou pour les autres, et ce cas exceptionnel, quoique étant le produit d'une loi inconnue, mais invariable, nous paraîtra, à nous autres ignorants, un miracle réel. Supposons, par exemple, une éclipse de soleil dans la pleine lune; c'est une contradiction avec les lois de la nature, mais qui sait s'il n'existe pas en réalité une cause qui nous est inconnue, qui est restée pour nous un mystère, et qui apporte à la loi que nous avons adoptée une exception formelle? Il n'y a donc ici que possibilité, sans que cette possibilité nous fasse croire à aucune raison qui puisse nous faire soupçonner l'intervention réelle de cette cause secrète appartenant aux lois de la nature. La certitude physique n'est donc pas détruite

…; elle subsiste dans toute … avoir dans ce monde, … jamais sur une ex… répandue de toutes … qui servent à démontrer … d'une exception même natu… …anmoins, outre l'invraisemblance … à supposer qu'un homme adroit … l'astuce, et peut-être même n'ayant … aucune connaissance des belles-…ies, eût reconnu les lois de la nature, que … plus grands savants ignorent en général, … qu'ainsi il parvienne à les leur faire regar…tre comme des miracles, nous devons vous convaincre par des raisons claires et évidentes que Dieu, en matière de religion, ne souffrirait pas une telle imposture. Par la suite, les arguments que nous donnerons auront pour objet de prouver que si la certitude physique pouvait nous abuser, supposition dont nous avons démontré l'impossibilité, au moins elle ne peut pas nous tromper dans ce cas, puisque nous pouvons reconnaître d'une manière certaine le caractère de miracle dans l'événement physique qui est allégué en faveur de l'existence de la révélation.

Les mêmes déistes ajoutent qu'il est encore plus difficile de savoir si un événement arrivé d'une manière extraordinaire est un véritable miracle fait par la Divinité, si l'on admet surtout d'autres esprits, outre l'âme humaine, des génies méchants ennemis de l'homme. En effet, nous ignorons jusqu'où s'étend leur pouvoir, et nous ne pouvons par conséquent savoir comment les prodiges qu'ils auraient opérés pourraient être distingués des véritables miracles. Ici les déistes commettent évidemment un plagiat, un vol, en nous attaquant avec des armes qu'ils regardent comme complétement ridicules et qui ne peuvent avoir de force que dans notre religion. Néanmoins nous n'apporterons pas dans cette démonstration de la révélation par les miracles de vaines paroles, mais de graves arguments.

§ 179. — *Il est tout à fait invraisemblable que Dieu puisse permettre jamais qu'un imposteur parvienne à connaître seul les lois les plus secrètes de la nature, lorsque cette connaissance est refusée même aux hommes les plus savants, de manière à ce que cet imposteur puisse en abuser pour en imposer, en matière de religion, non-seulement aux honnêtes gens, mais encore à des nations entières, et pour leur apporter l'erreur au nom même du Dieu de vérité, en s'appuyant de son autorité, et cela sans qu'il reste un seul moyen moralement possible de découvrir une pareille imposture. Par la même raison, il est impossible que Dieu, dans un semblable cas, permette à un esprit infernal de prêter toutes ses forces surnaturelles à cet imposteur, afin que celui-ci s'en serve pour tromper en matière de religion des nations entières et les hommes les plus vertueux, en abusant du nom de Dieu, et cela sans qu'il reste à l'homme un moyen naturel de démasquer l'imposteur.* — DÉMONST. Il est surtout évident que Dieu ne peut permettre ni l'un ni l'autre de ces cas par rapport au genre humain tout entier, en tout ce qui concerne les chapitres essentiels et absolument nécessaires, les points capitaux de la religion même naturelle, puisque, sans cette connaissance, personne ne pourrait remplir la fin pour laquelle il a été créé, qui consiste dans l'hommage que l'on doit rendre à Dieu, personne ne pourrait mériter la béatitude à laquelle il est destiné (§ 28, etc.). Mais il est complétement invraisemblable que Dieu puisse permettre l'une ou l'autre de ces suppositions, dans tout ce qui concernerait même les points moins importants de la religion. En effet, cette idée est en opposition avec celle de la bonté infinie, de la puissance, de la sagesse, de la véracité que Dieu nous prouve surtout dans tout ce qui concerne le culte que lui accordent toutes ses créatures raisonnables. En effet, la Divinité ne peut, étant douée de toutes ces qualités, se dépouiller ainsi volontairement et par un oubli particulier de la faculté qu'elle possède, par une révélation interne ou externe, surnaturelle, de faire entendre sa voix à l'homme juste et honnête, et de le convaincre de quelque vérité, ou de lui intimer sa volonté de manière à ce qu'il en reste suffisamment convaincu, afin d'exiger de lui l'obéissance et certains hommages. Comme aussi Dieu ne peut, par une condescendance de ce genre, priver tout le genre humain ou des nations entières complétement innocentes, qui n'ont à se reprocher aucune faute, de tout moyen propre et suffisant de s'élever au-dessus des grossières erreurs, des superstitions, des dangers qui compromettent leur salut, dangers de la plus haute gravité, s'ils avaient pour source une révélation fausse de ce genre et pour objet une croyance religieuse erronée, comme il arriverait si cet imposteur proposait de nouveaux dogmes comme articles de foi, ou des dogmes incompréhensibles, ou des devoirs pénibles à remplir. Si donc la certitude physique, considérée comme un moyen essentiel à l'esprit humain pour lui faire connaître d'avance le bien physique qu'il doit acquérir et le mal physique dont il doit se défendre, ne peut nous tromper en pareil cas, appartiendra-t-il moins à la bonté et à la providence divines d'empêcher que cette certitude ne puisse être trompeuse quand il s'agit de religion, de son culte et d'un indice que l'on attend de sa volonté suprême pour savoir à quoi s'en tenir à ce sujet (§ 166). On sait que la providence de Dieu, de notre souverain maître, est l'arbitre absolu tant de la science des hommes que de la puissance des démons, et de celle des esprits quelconques, en tout ce qui regarde la religion, aussi bien qu'en tout ce qui concerne le bien naturel de l'humanité. Donc il est invraisemblable, etc., etc.

L'argument que nous venons de donner doit paraître d'une force invincible, d'une évidence irréfragable, à celui qui, n'ayant ni emportement ni affections perverses, s'en rapporte à la saine raison. Cependant les

déistes nous *répondent* : 1° Dieu a permis qu'une quantité innombrable de païens fussent confirmés dans l'idolâtrie par l'erreur où les jetaient les oracles et les prodiges opérés par les divinités des gentils, sans qu'il fût possible à ces hommes simples et grossiers de démasquer les ruses de leurs ridicules sacrificateurs et de reconnaître les prestiges des démons, surtout si le sens commun, qui seul peut nous apprendre l'unité d'un Dieu, ne peut servir de caractère suffisant pour reconnaître la vérité de la religion naturelle (§ 40) : Dieu peut donc bien encore permettre que de pareilles erreurs atteignent encore d'autres hommes. — Réponse. Celui qui rend à Dieu par sa pensée le respect qu'il lui doit, dans le cas de la proposition de l'antécédent, doit établir pour principe que Dieu n'a pu permettre cet excès de malheur et de désastres contre les hommes qu'autant qu'il s'est senti irrité à la vue de cette masse de coupables, dont les crimes étaient parvenus à étouffer même la voix du sens commun. Autrement, au moyen des caractères que nous donnerons plus tard au paragraphe 180, il deviendrait facile de couper court à toutes ces impostures, de dévoiler ces prestiges trompeurs. Mais si le déiste pousse l'impudence jusqu'à soutenir que Dieu sévissait alors contre des peuples innocents, j'avoue que lui-même mérite bien, pour une audace aussi coupable, d'être puni comme eux par un funeste aveuglement. Mais bientôt ce même déiste, qui veut faire croire à l'innocence du genre humain, et cela pour avoir l'occasion d'accuser Dieu de cruauté, nous dira bientôt que tous les hommes sont coupables, et cela pour se dispenser d'écouter la parole de Dieu. En outre, ces prodiges et ces oracles, n'ayant jamais eu une évidence physique, n'ayant jamais été attestés par des témoins en nombre suffisant, étant entachés de manœuvres frauduleuses que l'on découvrait à chaque instant, peuvent-ils entrer en comparaison avec des miracles prouvés physiquement? et de quelle force peut être un pareil argument?

Seconde objection. — Il a pu arriver que les hommes fussent coupables aux yeux de Dieu de quelque faute cachée; Dieu peut donc, pour les punir d'une pareille faute, permettre en matière de religion une erreur universelle. *Preuve de l'antécédent.* Selon les chrétiens eux-mêmes, tous les hommes ont péché dans Adam. Donc, etc., etc. — Réponse. Il est indigne de Dieu de punir d'avance et avant que l'on soit coupable; or une religion erronée, qui serait appuyée de faux miracles, serait une peine anticipée, et qui, pour les hommes mêmes qui doivent naître les premiers dans cette nation ou dans l'univers, est une punition qui précède leur naissance, si un imposteur pouvait répandre ainsi l'erreur, sans qu'il y eût un moyen de la reconnaître. 2° Les déistes n'argumentent ici que d'une simple *possibilité*, sans qu'aucun argument vienne appuyer leur assertion, savoir qu'il existe actuellement un péché universel. Il y a plus, la bonté divine s'oppose à ce que les hommes, même coupables, mais repentants et demandant humblement à Dieu la lumière de la vérité, soient, par une permission de la Divinité, victimes de l'erreur sus-énoncée. Que les déistes eux-mêmes demandent à Dieu une pareille lumière pour ne pas être aveuglés par l'erreur! 3° Ils allèguent en faveur de leur opinion le péché originel lui-même, dont la connaissance ne leur est parvenue qu'au moyen de la révélation, et par conséquent qu'ils doivent regarder dans leur système comme un mensonge, péché que la révélation nous apprend avoir été remis par les mérites du Fils de l'homme, de manière que, considéré en lui-même, il n'attire à personne de peine positive, comme on dit, faveur bien plus importante que la perte d'une grâce non méritée, et que l'on nous retire, telle que l'était la possession d'une nature intègre et des dons qui y étaient attachés. Or une erreur accréditée publiquement et généralement en matière de religion serait une peine positive, non-seulement qui priverait des faveurs célestes, mais encore qui bouleverserait d'une manière funeste notre état naturel lui-même. Donc, quoique tous les hommes aient péché dans Adam et Eve d'une manière semblable, et qu'ils aient tous participé au péché originel, cependant une déception générale aurait été une injustice. 4° Il suivrait enfin de là que la certitude physique pourrait, d'après une permission de Dieu, être un motif d'erreur, puisque Dieu n'est pas plus obligé de défendre les coupables du mal physique que du mal moral (§ 166).

Troisième objection. — La connaissance même de la vraie religion est une faveur que Dieu ne nous devait pas à chacun en particulier (*num.* 59). Dieu peut donc, même sans que nous nous soyons rendus aucunement coupables, ou seulement à cause de notre tache originelle, nous en enlever la notion. — Rép. *Distinguons le conséquent* : donc il a pu l'enlever à tous les hommes, je le nie : donc il a pu l'enlever à beaucoup d'hommes. — *Nouvelle distinction*, tout en *concédant la conséquence : En ne leur accordant pas cette notion? oui. En permettant qu'on les trompât*, qu'on les assujettît infailliblement à l'erreur? *non*. Car alors ce ne serait plus simplement une faveur que l'on aurait enlevée, ce serait le mal que l'on aurait inauguré. S'il existe parmi nous des hommes qui prétendent que les peines positives, c'est-à-dire les maux absolus et directs, et non pas la simple privation d'une faveur imméritée, sont attachés au péché originel comme châtiment, qu'ils répondent comme ils le pourront aux arguments des déistes. Pour moi, je n'ai d'autre but à remplir ici que de défendre les dogmes du christianisme.

Quatrième objection. — L'erreur n'est jamais coupable qu'autant qu'elle attaque directement la substance même de la religion naturelle, Dieu peut donc la permettre sans que l'on puisse le taxer de cruauté. — Je *réponds en niant l'antécédent* : De cette croyance naissent de graves obligations, si de croire des dogmes incompréhensibles,

comme étant révélés par Dieu même, soit de s'astreindre à des devoirs pénibles, par exemple, à confesser tous ses péchés, même ceux qui sont le plus cachés, et cela à un autre homme. Ne pas remplir ces devoirs, c'est mépriser Dieu d'une manière outrageante et mériter des châtiments et des peines nouvelles. Les déistes nous diront-ils que tout cela n'est rien de bien grave? Alors, pourquoi ont-ils tant d'éloignement pour notre religion? Elle n'a cependant rien de contraire à la religion naturelle, elle n'y ajoute que des choses en même temps propres à sanctifier l'homme et à lui procurer la gloire et le bonheur (§ 119).

Cinquième objection. — L'erreur sera toujours facile à découvrir si généralement vous regardez comme un imposteur celui qui, pour vous tromper, emploie un langage obscur et ose l'attribuer à Dieu qui peut parler clairement et a tous les moyens de convaincre l'homme, sa créature, lorsqu'il lui plaît. — Réponse. Ôterez-vous donc à la certitude physique toute son autorité? Cependant il n'existe aucune chose naturelle où elle se produise avec plus de persévérance que dans la preuve des miracles. Empêcherez-vous que Dieu ne puisse parler à l'homme et lui révéler ses vérités de manière à ce que celui-ci reste libre d'opter entre l'obéissance à Dieu ou la désobéissance? Si Dieu vient à convaincre évidemment l'homme que c'est la Divinité qui lui parle, Dieu ne pouvant tromper l'homme, en lui parlant, alors ce n'est plus une liberté de croire, c'est une nécessité qu'il nous aurait faite. Enfin, n'aurons-nous pas à nous reprocher, comme une faute digne des plus grands châtiments, la désobéissance à un homme, lorsque nous n'avons qu'une certitude négative qui nous porte à croire que cet homme est notre roi, notre père, notre chef? Et cependant nous ne nous croirons obligés de croire ou d'obéir à la parole de Dieu qu'autant qu'il nous aura lui-même convaincus de la réalité de sa parole et de ses commandements? Vous voyez donc, ô déistes, que vous ne pouvez en rien ébranler la certitude de notre proposition.

§ 180. — *L'impossibilité de démontrer purement et simplement qu'un miracle n'est pas un prestige du démon n'est pas un obstacle à la certitude physique d'un miracle dont les sens peuvent nous apporter la perception; il suffit que l'on puisse alléguer l'invraisemblance d'une telle supposition comme nous l'avons dit au § précédent.* — Démonstration. En effet, la certitude physique subsiste dans toute sa force, quand bien même on ne pourrait démontrer catégoriquement qu'il est de toute impossibilité que l'esprit malin nous ait tenus dans une perpétuelle illusion. Il suffit alors qu'il y ait dans cette illusion actuelle une souveraine invraisemblance, pour que l'on fournisse un point d'appui pour la certitude physique; on doit donc penser la même chose de la certitude physique des miracles qui tombent sous nos sens.

Voilà à quoi se réduit tout le raisonnement des déistes : *Il n'est pas métaphysiquement impossible qu'un miracle, quoique adopté comme réel par les hommes en général et même par les plus éclairés, ne soit en réalité qu'une imposture ourdie par un homme adroit ou une illusion diabolique. Je ne suis donc pas tenu à croire que Dieu ait voulu manifester sa volonté par ce miracle; il y aurait même de la témérité à prodiguer ainsi ma confiance.* Voilà donc tout ce grand argument des déistes! Ils devraient bien y ajouter ce développement de la conclusion : *Donc je ne suis pas tenu à croire, et par prudence je ne crois pas, malgré l'évidence physique et morale, qu'il soit certain que Dieu m'ait parlé par ce miracle et qu'il ait prouvé la vérité du christianisme.* Quelle conclusion absurde! Qu'opposerez-vous, dites-moi, aux idéalistes s'ils viennent vous dire : *Métaphysiquement parlant il n'est pas impossible que Dieu permette à un être qui lui est inférieur de nous représenter un monde sensible qui n'existe réellement que dans ses idées, et de nous tenir ainsi dans une perpétuelle déception, en nous faisant voir un monde tout à fait chimérique. Voilà pourquoi je crois agir prudemment en soutenant qu'il n'existe pas un monde qui tombe sous les sens.* Vous, déistes, vous soutenez que Dieu peut permettre qu'un faux miracle ait lieu pour nous punir tous d'un péché commun. L'idéaliste en dira tout autant et donnera le même motif à sa prétendue erreur des sens. On ne peut sortir de là. Sera-ce donc là l'excuse que vous pourrez présenter à la Divinité pour justifier votre défaut de croyance? Dans un cas pareil, oseriez-vous bien la présenter à votre prince, pour justifier votre désobéissance à ses ordres?

En outre, comme l'argument des §§ 162 et 166 nous paraît comporter évidemment la preuve de la connexion absolue de la certitude physique avec la vérité physique dans les choses naturelles, il nous paraît aussi certain qu'un pareil argument aurait toute la force d'une démonstration de raison, pour prouver la connexion absolue de la certitude physique des miracles avec la vérité.

§ 181. — I. *Toutes les fois donc qu'il arrive un événement prodigieux dans lequel le nom de la Divinité est mis en avant pour cacher quelque fausseté ou pour détruire la croyance à quelque dogme religieux, et que ce prodige est amené par la fraude d'un imposteur adroit ou par les prestiges du démon, de manière à ce qu'une nation entière risque d'en être la dupe. La providence de Dieu se charge nécessairement de donner aux hommes probes et aux gens éclairés des marques certaines pour reconnaître la fausseté de ces miracles.*

§ 182. — II. *Ces indices ou marques certaines sont :* 1° *L'absurdité ou l'immoralité de la doctrine à laquelle se rattachent ces faux miracles.* 2° *La découverte de plusieurs impostures ou plusieurs prestiges de la part de celui qui opère ces prétendus prodiges.* 3° *La découverte des moyens occultes qu'il met en usage* 4° *L'existence des miracles bien plus éclatants de la part de Dieu en faveur de la vérité et pour confondre tout l'art de l'imposteur.* 5° *Si le commun des hommes ne peut, faute de juge-*

ment, découvrir la fraude, le mépris général des docteurs et des hommes consciencieux fait justice de ces prestiges mensongers.

Vous avez un exemple *du premier moyen de reconnaître la fausseté des miracles* dans les oracles des divinités païennes, dont tout le monde pouvait aisément reconnaître l'origine comme venant des démons ou des sacrificateurs intéressés ; il ne fallait pour cela que remarquer quel était le but de ces prodiges, c'est-à-dire la déification d'idoles impures, voraces, innombrables. *Le second moyen est applicable* à Mahomet. *Le troisième* se retrouve dans l'histoire de Daniel, qui montre au roi Darius, au moyen de la poussière dont le pavé du temple se trouve recouvert, les traces des pieds des sacrificateurs, venus la nuit enlever les offrandes. *Le quatrième* a lieu lorsque Moïse confond en présence de Pharaon les prestiges des magiciens, et par ses véritables miracles, leur fait sentir la faiblesse et les bornes de leur art et de leur prétendu pouvoir. *Le cinquième moyen* est applicable à Simon le Magicien, à Apollonius de Thyane et à d'autres gens semblables, qui, malgré tous les artifices auxquels ils recoururent pour se faire un nom fameux, n'eurent plus après leur mort aucun sectateur qui leur fût sincèrement attaché.

§ 183.—III. *Toutes les fois que, pour prouver la révélation divine d'un dogme, un homme invoque le nom et le témoignage de la Divinité et produit un miracle, tellement que dans tous les temps, dans tous les lieux, les hommes les plus savants et les plus consciencieux soient devenus physiquement certains que cet événement sort des lois ordinaires de la nature et des corps, sans que l'on découvre aucun des moyens frauduleux que nous avons signalés précédemment, il deviendra évident que ce miracle est un signe de Dieu qui se révèle aux hommes, surtout si un grand nombre d'hommes en sont les témoins, et s'il s'agit de ramener à la croyance d'un dogme, une nation entière.*

§ 184. — IV. *La foi même qu'obtient un dogme de ce genre, comme dogme révélé, à la vue de ce prodige, de la part d'une nation entière, et d'hommes également éclairés et consciencieux, foi qu'ils professent publiquement, est une marque certaine qu'il y a eu un miracle véritable.*

§ 185. — V. *La sainteté d'un témoin qui opère un miracle en invoquant le nom de Dieu, lorsqu'elle est déjà constatée par d'autres preuves que par le miracle lui-même, fournit une nouvelle marque de la réalité du miracle.* En effet, c'est une grave présomption, que cet homme ne peut se livrer à cette fraude sacrilége, ni se déshonorer par un commerce condamnable avec le démon.

§ 186. — VI. *Si ces indices de miracle réel sont réunis, on ne peut plus opposer à cette preuve l'obscurité dont le dogme lui-même serait enveloppé, lorsque ce dogme est au-dessus de notre intelligence, sans cependant impliquer avec elle une contradiction manifeste.* En effet, nous avons prouvé au chap. 3, que Dieu peut nous faire de semblables révélations.

§ 187. — VII. *Si un miracle s'opère, il y a trois choses auxquelles il faut faire une attention particulière : 1° si l'on a invoqué le nom du Seigneur ; 2° s'il y a bien réellement opposition avec les lois de la nature, d'après le sentiment de tous les hommes savants et consciencieux ; 3° si le dogme lui-même dont il confirme la réalité est moral et sage.*

Vous me direz : mais c'est ici un cercle vicieux : vous voulez prouver la vérité du dogme par les miracles et les miracles par la vérité du dogme. Réponse. Voilà un radotage mille fois répété et complètement indigne d'un philosophe éclairé. Evidemment il y a une différence entre *la vérité d'un dogme* et sa non-*absurdité*. Tout ce qui ne paraît pas absurde n'est pas pour cela réel et vrai. Il y a connexion forcée entre la moralité d'un dogme et sa vraisemblance, et entre l'attestation de Dieu lui-même. Il y a la même connexion entre son témoignage et la vérité. Or, de l'absence d'une conséquence nécessaire, il est évident que l'on peut conclure la négation de l'autre conséquence. On peut donc raisonner ainsi : Ce dogme n'est ni moral, ni sage, donc il n'a pu être révélé de Dieu. Mais de la présence d'une conséquence, on ne peut déduire l'autre conséquence, qu'autant qu'il y a réciprocité. On raisonnerait donc mal en disant : Ce dogme est moral, donc il est révélé. La moralité du dogme procure seulement la possibilité du miracle, mais non sa réalité. Mais si l'on peut s'assurer par d'autres moyens de l'existence du miracle, il devra ajouter une nouvelle force et une nouvelle probabilité au caractère même du dogme. Nous avons donc sujet de conclure qu'un miracle est possible lorsqu'il appuie un dogme bien reconnu comme possible et moral, et de l'existence du miracle, nous pouvons conclure à la vérité du dogme.

§ 188. — VIII. *Si quelquefois des miracles opposés concourent à soutenir des dogmes contraires, on aura recours, pour dissiper ses doutes, à trois preuves dont nous avons déjà parlé : nous saurons d'abord quel est celui de ces miracles qui est le plus ouvertement en opposition avec les lois de la nature, quelle est la meilleure doctrine, et si le miracle a eu lieu sous l'invocation du nom de Dieu.*

§ 189. — IX. *Si les marques auxquelles nous disons que l'on peut reconnaître la vérité d'un miracle même unique qui aurait eu lieu pour prouver la révélation d'un dogme, de la part de Dieu, se reproduisent évidemment, même une seule fois, il y aura justice et sagesse à rejeter, sans autre examen, tous les nouveaux miracles prétendus que pourraient lui opposer des hommes peut-être amoureux de la contradiction, soit dans le but de renverser ce dogme, soit pour en élever un autre sur ses ruines.* Comme il est indubitable que Dieu ne peut attester ni enseigner des choses qui soient en opposition les unes avec les autres, lorsque nous sommes convaincus qu'il a réellement attesté un dogme, nous devenons certains par cela même qu'il ne peut pas faire de nouveaux miracles pour prouver le

contraire ; par conséquent les miracles contraires que l'on alléguerait seraient entachés de fraude ou ne seraient que des prestiges. Or ce dont nous parvenons par d'autres moyens à connaître la fausseté, peut, sans que l'on manque à la prudence, être rejeté sans autre examen.

§ 190. — X. *Ce seront des marques auxquelles on pourra reconnaître un prestige du démon, si son effet ne surpasse point la force du démon, d'après le jugement ordinaire des hommes pleins de sagesse, s'il n'a pas pour but de témoigner en faveur de la vertu et d'une saine doctrine, mais qu'il veuille introduire une doctrine fausse et immorale, s'il a lieu sans que l'on invoque le nom de Dieu, et dans un but scandaleux; puis enfin si la réalité de son effet, ou son existence, ne sont pas bien constatées : c'est cette dernière manière de connaître l'erreur qui se présente le plus souvent en pareil cas, à défaut d'autres indices.*

§ IV. *On démontre que les miracles qui servent à prouver l'ancienne religion juive et la religion chrétienne comme révélées, étaient réellement opérés par la main de Dieu.*

§ 191. — *Des miracles prouvent qu'une révélation a eu lieu en faveur des patriarches dès le commencement du monde pour leur faire connaître la religion.* Ces miracles consistaient surtout dans la familiarité que Dieu leur prodiguait et les fréquentes allocutions qu'il leur adressait : mais de peur que dans la suite les enfants ne vinssent à se défier de l'autorité paternelle, et à lui refuser leur confiance en matière de foi, de temps en temps Dieu faisait publiquement éclater sa puissance par des miracles. Tels furent, par exemple, le feu céleste dévorant le sacrifice offert par Abel (*Genèse*, IV, 4) ; les prodiges du déluge (*Gen.*, VI et suiv.); la confusion des langues à la tour de Babel (*Gen.*, XI, 4); l'incendie de Sodome et des cinq villes, et la conversion en statue de sel de la femme de Loth, etc.

Il est inutile de donner tour à tour la preuve de chacun de ces miracles, et si j'en parle ici en passant, ce n'est pas pour en tirer quelque argument, c'est uniquement pour mettre sous les yeux la chaîne non interrompue, le nœud, le progrès de la révélation divine, qui a commencé avec le monde. Si nous admettons la vérité des miracles de Jésus-Christ, ce que nous pouvons parfaitement prouver sans avoir pour cela recours à l'Ancien Testament, et par la seule lecture de l'Evangile, il suffira que Jésus-Christ appelle souvent Moïse un prophète envoyé de Dieu, et s'en réfère à lui, qu'il approuve la foi primitive des patriarches et toute la religion juive, et qu'il se représente comme venant l'accomplir pour que nous devions avoir foi à tous les miracles qu'elle nous apprend.

§ 192. — *Les principaux miracles pour confirmer la révélation du Judaïsme sont*, 1° la mort violente des premiers-nés des hommes et des animaux, en Egypte, sans massacre, sans bataille, lorsque les seuls Hébreux et leurs animaux étaient épargnés ; 2° le passage de la mer Rouge, qui s'ouvre à la voix de Moïse ; 3° la manne tombant pendant 40 ans dans le désert ; la conservation des vêtements ; l'absence de maladies, etc. ; 4° le soleil suspendant son cours pendant quatorze heures, à la voix de Josué, pour favoriser sa victoire; 5° les murs de Jéricho renversés par le son des trompettes; 6° le passage du Jourdain dont les eaux se séparent, etc.

Je n'ignore pas que la plupart de ces miracles ont été combattus ; par exemple, que l'on a voulu prouver que le passage de la mer Rouge, tel qu'il est décrit dans l'Exode, a pu avoir lieu naturellement. Si l'on veut trouver la solution de toutes ces difficultés, qu'on lise le passage de la mer Rouge par dom Calmet. Je ne puis le transcrire ici en entier. Si je viens à prouver la réalité des miracles de Jésus-Christ, je ferai par là même tomber toutes les objections qui pourraient s'élever contre les anciens miracles de la loi mosaïque, objections qui, d'ailleurs, n'ont été proposées que dans le but de détruire la croyance à toute espèce de miracles.

§ 193. — *Les principaux miracles de Jésus-Christ sont :* 1° la résurrection d'un grand nombre de morts, à la seule parole de Jésus-Christ, et entre autres de Lazare, mort depuis quatre jours; 2° la guérison d'un aveugle-né en lui mettant de la boue sur les yeux, et celle d'un grand nombre d'autres aveugles et de malades de toute espèce par le seul empire de sa parole ; 3° plusieurs milliers d'hommes, après trois jours de disette, rassasiés avec cinq pains et deux poissons ; 4° la résurrection de Jésus-Christ lui-même et son ascension, etc.

§ 194. — Il est physiquement certain que les miracles de Jésus-Christ et de Moïse, en supposant qu'ils ont réellement eu lieu sont tous sortis de la sphère de lois naturelles, et ne peuvent être regardés comme des prestiges du démon. — DEMONST. Les hommes de tous les temps, de tous les âges, les génies les plus éclairés et les plus consciencieux ont unanimement éprouvé et attesté avec une certitude physique qu'il est contraire aux lois de la nature que la voix ou l'action d'un homme puissent diviser les mers, arrêter le soleil, ressusciter les morts, causer sa propre résurrection, guérir au moins toutes les maladies mortelles (§ 178). Or c'est ce que Moïse, ce que Jésus-Christ ont fait, en invoquant le nom de Dieu, en l'appelant en témoignage de la vérité, de la sainteté des préceptes religieux qu'ils prescrivaient. Le Christ, par sa sainteté reconnue, était au-dessus de tout soupçon d'imposture (§ 117). Moïse était un homme d'une vertu et d'une probité morales inattaquables ; jamais il ne parut penser à son intérêt; il apporta la patience la plus étonnante à souffrir les dérèglements et les révoltes continuelles d'un peuple insubordonné ! Les miracles de l'un et de l'autre ont été crus par des nations en-

tières, presque par tout l'univers, comme une preuve irréfragable de la révélation divine de leurs doctrines. Donc, d'après le § 183, tous les caractères de vérité que l'on pouvait exiger se retrouvent dans Moïse et Jésus-Christ, sans que l'on puisse les taxer d'imposture, ou les attribuer à la puissance du démon. Il y a donc une certitude physique acquise de la vérité, de la divinité de ces miracles, pourvu que l'on démontre qu'ils ont eu lieu de la manière même dont ils sont racontés.

Voyez cette preuve développée d'une manière frappante dans Origène (livres 1 et 2 contre Celse) et par Eusèbe, dans sa Démonstration évangélique (livre 3).

J'ai ajouté, *s'ils sont arrivés comme ils sont racontés.* Nous développerons cette condition aux chapitres VII et VIII.

§ 195. — *Les miracles opérés par Moïse et par Jésus-Christ ont eu pour but de prouver leur mission divine et la révélation divine de la religion qu'ils annonçaient.* — DÉMONSTRATION. Relativement à Moïse, il est constant, par le chapitre III de la Genèse, vers. 19, que ce fut par l'ordre même de Dieu, qu'il prouva miraculeusement devant Pharaon, la mission qu'il venait remplir. *Je sais,* dit Dieu à Moïse, *je sais que le roi d'Egypte ne vous laissera aller qu'autant qu'il y sera forcé: j'étendrai ma main sur lui, et je frapperai d'épouvante toute l'Egypte par les miracles dont je la rendrai témoin.* Au chapitre suivant, vers. 1, Dieu lui-même prouve par trois prodiges à Moïse qu'il l'a envoyé armé de toute sa puissance soit contre le roi d'Egypte, soit contre les Israélites eux-mêmes. Il recommande à Moïse de prouver par les miracles qu'il lui prescrit d'opérer la divinité de sa mission. Moïse lui répondit: *Mais, Seigneur, on ne me croira pas, on ne m'écoutera pas, mais on me dira: Le Seigneur ne vous est pas apparu.* Dieu lui enseigne les trois miracles qu'il lui ordonne d'opérer devant les Israélites, pour les convaincre de ses paroles, et ajoute: *S'ils ne croient pas vos assertions, s'ils ne vous écoutent pas, vous les convaincrez par le signe suivant* (voyez alors les chapitres VI, VII et VIII, etc., etc., dans lesquels il prouve aux Israélites et au roi d'Egypte, au moyen de prodiges, la réalité de la mission dont il a été chargé). Au chapitre XIX, vers. 3 et 4, Dieu voulant disposer le peuple hébreu à recevoir la loi qu'il leur impose par la bouche de Moïse, fait allusion aux miracles opérés par Moïse d'après la permission de Dieu, pour faire ressortir aux yeux du peuple, et lui rendre présent le soin paternel avec lequel il l'avait guidé. Il promet même à Moïse, qu'il lui assurera une confiance et une foi entières de la part des Israélites, au moyen des miracles qu'il lui fera opérer. *Je viendrai à vous,* dit-il, *enveloppé de nuages ténébreux, afin que tout le peuple m'entende vous parler, et qu'il ait en vous une éternelle confiance.* Dans ce chapitre et dans les suivants, on voit une série de miracles pour confirmer la loi que Moïse avait reçue de Dieu sur le mont Sinaï, et qu'il avait rapportée au peuple.

Relativement à Jésus-Christ, saint Matthieu l'évangéliste, au chapitre IV, où il décrit le commencement de la prédication de l'Evangile, commence au vingt-quatrième verset à raconter la série des miracles de son divin Maître. Au chapitre III, vers. 16, les cieux sont ouverts, l'Esprit-Saint descend sous la forme d'une colombe, une voix sort du ciel et proclame Jésus-Christ Fils de Dieu; le témoignage du saint Précurseur appuie ce miracle. Il atteste que c'est bien là le Messie qui doit venir, que Dieu avait promis d'envoyer aux Israélites. Lorsque Jésus-Christ fait son premier miracle aux noces de Cana, l'évangéliste saint Jean ajoute: *Tel fut le premier miracle par lequel Jésus manifesta sa gloire, et ses disciples crurent en lui.* Or que signifient ces mots, *manifesta sa gloire,* sinon qu'il prouva sa qualité de Fils de Dieu et la vérité de sa mission? Plus tard, les scribes s'étonnant et s'offensant qu'il eût remis à un paralytique ses péchés, Jésus-Christ leur dit (*Saint Matth.*, IX, 6): *Afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés: paralytique, levez-vous et emportez votre lit, et retournez chez vous.* Le paralytique se leva et s'en alla. Nouvel exemple (*Saint Matth.*, XII, 39). Après avoir soutenu avec force aux pharisiens que ce n'était pas au nom de Beelzebuth, mais en vertu de la puissance de Dieu qu'il chassait les démons, ses interrogateurs lui ayant demandé un signe qui pût les convaincre de sa divine mission, Jésus leur dit que trois jours après sa mort il ressusciterait. Selon saint Luc, chapitre VII, vers. 19, saint Jean, son précurseur, envoya à Jésus deux de ses disciples, qui lui dirent: *Etes-vous celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre? A l'instant même il guérit plusieurs malades et moribonds, chassa les esprits malins, rendit la vue à plusieurs aveugles; puis, il répondit à ces envoyés: Allez dire à Jean ce que vous avez vu, ce que vous avez entendu: que les aveugles ont recouvré la vue, les boiteux l'usage de leurs pieds, et heureux celui pour qui je ne serai pas un sujet de scandale!* Voilà en outre l'accomplissement de la prophétie d'Isaïe sur la venue future du Messie (*chapitre XXV, vers.* 5). Saint Jean dit ailleurs: *Les Juifs l'entourèrent et lui dirent: Pourquoi nous tenir ainsi en suspens? Si vous êtes le Christ, dites-le-nous franchement: Jésus leur répondit: Je vous parle, et vous ne me croyez pas; ce que je fais au nom de mon Père, vous rend un témoignage assez éclatant de ce que je suis.* Et ailleurs, dans saint Jean, chapitre II, vers. 41, prêt à opérer le miracle si étonnant de la résurrection de Lazare, il dit à ceux qui l'entourent: *Mon Père, je vous rends grâces de ce que vous m'avez exaucé: je savais que vous m'exauceriez toujours, mais c'est pour ce peuple qui m'environne, que je vous prie, afin qu'il sache bien que c'est vous qui m'avez envoyé.* Enfin, le même évangéliste lui fait dire, en parlant de l'obstination des Juifs et de leur incrédulité:

Si cependant je ne les avais pas rendus témoins de merveilles que personne autre n'a faites, ils n'auraient pas à se reprocher un péché : car maintenant qu'ils m'ont vu, ils m'ont pris en haine ainsi que mon Père.

§ 196.— Première objection. Les philosophes ne sont pas même d'accord sur ce que c'est qu'un miracle. Comment donc pourra-t-on attester avec certitude la réalité d'un miracle, si l'on n'a pas de ce fait une définition exacte ?

Réponse. Si les cartésiens et les leibnitziens ne se sont pas entendus sur la *notion* d'un miracle, c'est parce que les uns ont voulu l'adapter à leur système d'intervention directe de Dieu, les autres à leur système d'harmonie préétablie. Mais il y a des notions parfaitement corrélatives à la signification agréée par tout le monde, du mot qui les représente, et qui ne rentrent pas dans des systèmes incertains, ou du moins contestés. Telle est celle que j'ai donnée au § 152. Cependant, tout en ne la donnant que pour une définition de mots, j'en démontre la réalité au § 153. Il est maintenant reconnu en logique, combien cette manière de définir est utile et naturelle, et indépendante de toute chicane de mots (*V. la Log.* § 147).

§ 197.— Deuxième objection. Les miracles ne sont point un signe, une preuve assez irréfragable, pour qu'on leur attribue le pouvoir de rendre indubitables la parole de Dieu et la vérité des dogmes proposés. C'est ce que l'on prouve 1° par le témoignage de Moïse et par celui de saint Augustin. Moïse, au Deutéronome, chapitre XIII, vers. 1, dit aux Israélites en les avertissant : *Si au milieu de vous il se lève un prophète, ou un homme qui dit avoir eu un songe, s'il prédit ce qui doit arriver, s'il fait quelque miracle ou quelque prodige, puis qu'il vous dise : Allons et suivons la loi des dieux étrangers, n'écoutez pas ce prophète ni ce songeur.* Saint Augustin, dans son livre de l'unité de l'Eglise, chapitre XV, combattant contre les miracles des donatistes, dit : *Toutes choses sont bonnes et doivent être approuvées, tant qu'elles ont lieu dans le sens de l'Eglise catholique ; et ce n'est pas par les miracles qui s'opèrent dans son sein, que l'Eglise s'illustre.* Vous le voyez donc, selon saint Augustin, la doctrine prouve plutôt la vérité des miracles que les miracles ne prouvent celle de la doctrine.

Réponse. — *Je nie l'antécédent.* Moïse et saint Augustin, comme le texte le fait voir, veulent dire seulement ce que nous avons tout à l'heure soutenu être inhérent à la loi (§ 189), savoir, que s'il arrive enfin qu'une doctrine ait été prouvée par des miracles certains, et sans contredit les plus éclatants qui aient paru, on pourra bien alors, sans autre examen, rejeter tous les prétendus miracles que d'autres pourraient alléguer, en faveur d'une doctrine opposée, puisqu'il devient certain que Dieu n'a pu être l'auteur de cette nouvelle doctrine. Telle était la religion juive du temps de Moïse ; tel était le christianisme du temps de saint Augustin. En effet, chacune de ces religions ayant été prouvée par des prodiges que Dieu avait opérés en sa faveur, on pouvait justement et raisonnablement regarder les miracles qui auraient été opérés par la suite, comme une nouvelle preuve de leur vérité, tant qu'ils avaient rapport à elles, à peu près comme on prouve un point obscur d'une règle certaine par elle-même. Néanmoins, la loi de Moïse étant spécialement instituée pour le peuple juif, et composée temporairement seulement des dogmes généraux communs à tous les hommes, Moïse essayait par cet avertissement de prémunir son peuple contre l'idolâtrie seulement ; quant à la loi même qu'il leur donnait, il les avait avertis que cette loi serait un jour changée et perfectionnée par le Messie (*Deutér.*, XVIII, 15).

§ 198.—Deuxième preuve des adversaires. Il y a eu des miracles même pour prouver des dogmes erronés ; direz-vous encore que ces prodiges étaient dus à la Divinité qui par là leur prêtait l'autorité de son témoignage ? Ainsi, Moïse eut le chagrin de voir devant Pharaon des magiciens lutter avec lui par des miracles. Quels prodiges les historiens n'attribuent-ils pas à l'empereur Vespasien, à Apollonius de Thyane, à Mahomet ? Presque toutes les sectes religieuses citent en leur faveur les miracles, et cependant, il faudrait être insensé pour dire que ces sectes n'étaient pas erronées. Que dirais-je du pouvoir si prodigieux que le christianisme reconnaît aux esprits infernaux ? Si vous admettez ce pouvoir, qui pourra savoir si ces prodiges ont le démon ou Dieu lui-même pour auteur ?

Réponse.—Nous nions tout simplement qu'il y ait eu un seul miracle opéré pour donner du poids à un dogme erroné, et qui réunisse les trois qualités suivantes : 1° d'être en opposition directe avec les lois de la nature visible et corporelle, au dire des hommes les plus instruits ; 2° d'être attesté par un nombre suffisant de témoins véridiques ; 3° de ne présenter aucune marque certaine, même en exceptant l'absurdité de la doctrine, par le moyen de laquelle on ait pu découvrir l'imposture ou les illusions que le démon a voulu produire. Nous soutenons que jamais ces trois caractères ne se sont trouvés réunis, lorsque d'un autre côté le but et les moyens de cette doctrine pour laquelle on prétend que ce miracle aura été opéré, indiquent de la part de leur auteur le dessein de tromper. Ainsi, quand Dieu permit, pour punir Pharaon de son obstination, que des magiciens, aidés par le démon, imitassent soit réellement, soit faussement quelques-uns des miracles de Moïse, il lui présenta bientôt un indice irréfragable qui aurait dû le ramener à la vérité, dans les miracles d'un ordre bien supérieur qui suivirent les premiers, et que tout le pouvoir du démon ne pouvait plus atteindre. A la vue de ces prodiges, les magiciens eux-mêmes furent contraints de s'écrier : *Le doigt de Dieu est ici* (*Exod.*, VIII, 19). Nous en avons encore un exemple dans Simon le Magicien, dont les prestiges furent détruits par les prières de saint Pierre, et qui lui-

même, après s'être élevé dans les airs, en fut précipité par la vertu de ces prières, et se cassa les deux jambes. (Voyez Arnobe, *liv.* II *contre les païens*; saint Cyrille, *Catéchisme*, VI; Sevère, *histoire païenne, liv.* II).

Quant aux trois miracles attribués à l'empereur Vespasien, opérés à Alexandrie, attestés par Tacite (*livre* IV) et par Suétone dans la biographie de ce prince, et dont ils ont, disent-ils, eu connaissance par le moyen de témoins oculaires, voilà selon David Hume des miracles mieux prouvés que tous ceux du christianisme. Comment un philosophe peut-il se laisser aller dans ses jugements à une si révoltante partialité? *Le premier* consiste en ce que Vespasien étant seul à prier dans le temple de Sérapis, il eut devant les yeux un de ses affranchis nommé Basilide, qu'il savait cependant être incapable de marcher, par suite de faiblesse de nerfs, et qu'il découvrit, au moyen de courriers dépêchés sur-le-champ, être dans cet instant même à quatre vingt milles italiques d'Alexandrie. *Le second et le troisième miracles* consistent en ce que, par la puissance et l'ordre du même Sérapis, disent les historiens, il rendit la vue à un aveugle en lui crachant sur les yeux, et l'usage de la main à un manchot, en la foulant avec les pieds. Les mêmes historiens ajoutent que Vespasien lui-même riait le premier de la singulière requête des malades, et qu'il demanda aux médecins s'il était possible de guérir, au moyen de l'art médical, de pareilles infirmités; que sur leur affirmation il tenta la cure tout en s'en moquant. Voilà donc ces miracles si éclatants, auxquels ne croyait pas même leur auteur, ces miracles que celui même qui les opérait soupçonnait d'être une vaine flatterie qu'on lui préparait. D'ailleurs, il est bien certain que dans les miracles d'un empereur on n'aura pas coutume de plonger un regard trop curieux et trop scrutateur; les uns les admettront par respect pour le prince, les autres par une prudente circonspection. Après la mort du César, lors même que les témoins seraient, comme l'affirme Tacite, incapables de mentir, ils ont déjà porté sur ces prodiges un premier témoignage, ou ils n'ont pu découvrir l'imposture, ou s'ils l'ont connue et qu'ils y aient trempé, ils se seront tus précisément à cause de cette complicité.

Les miracles d'Apollonius ont-ils donc plus de fondement? D'abord ses oracles et ses prophéties sont racontés dans divers endroits. Par exemple: Un jour il prêchait aux Ephésiens la communauté des biens, et voulait les persuader d'adopter cette mesure, et de se nourrir les uns les autres. Dans une forêt auprès de laquelle se tenait l'assemblée, se trouvaient un grand nombre d'oiseaux sur les branches des arbres. L'un d'eux s'approche en appelant ses compagnons par un cri, comme pour leur apprendre quelque chose de nouveau: le même cri est répété par tous les autres qui imitent leur compagnon; alors Apollonius s'arrête, et dit au peuple: *Un esclave qui portait du blé l'a laissé tomber et a répandu sur cet endroit une quantité de grains; un oiseau qui a été témoin de ce fait, a appelé ses compagnons pour leur annoncer sa bonne fortune.* Aussitôt quelques-uns de ses auditeurs courent au lieu désigné, et reviennent attester leur étonnement par des acclamations. Apollonius prend occasion de là de faire adopter au peuple à l'exemple des oiseaux la communauté des biens. Une autrefois, les Ephésiens se trouvant attaqués d'une maladie pestilentielle, Apollonius leur ordonna de lapider un vieillard couvert de haillons et qui demandait l'aumône. Un instant après il leur ordonna de voir quel était l'animal qu'ils avaient mis à mort. On enleva les pierres, et au lieu d'un homme on trouva un énorme chien. Une autre fois, étant à Corinthe: *Cet isthme*, dit-il, *sera coupé par les travaux des hommes, et il ne le sera pas:* on pense qu'il prédit alors la tentative de l'empereur Neron de percer l'isthme, tentative qui ne fut pas poussée jusqu'à la fin. Un jour étant à Rome et voyant le soleil éclipsé, entendant en outre le tonnerre gronder, il leva les yeux au ciel et s'écria: *Un grand événement arrivera et n'arrivera pas.* Trois jours après, Neron étant à prendre son repas, la foudre tomba et le vase qu'il portait à sa bouche lui fut enlevé des mains. On crut alors que la prédiction d'Apollonius avait rapport à cet événement. Enfin, on raconte que, haranguant les Ephésiens et par conséquent étant très-éloigné de Rome, il eut connaissance de la mort de Domitien au moment même où il était massacré, et qu'il la raconta à tout son auditoire. Sont-ce là des prédictions à comparer à celles de Jésus-Christ et à celles des anciens prophètes juifs? On fait surtout grand bruit de ses miracles. Etant à Athènes, il délivra du démon un jeune possédé dont il avait reconnu secrètement l'état. A Rome, ayant été cité devant un tribunal pour un sarcasme offensant décoché contre Néron, au moment où le juge allait ouvrir le livre sur lequel était inscrit l'acte d'accusation, la page se trouva toute blanche, et n'offrit aucune trace d'écriture. A Rome encore, une jeune fille de famille consulaire, toute prête à marcher à l'autel pour se marier, parut tout à coup tomber morte, et on la portait vers la tombe, lorsque Apollonius, qui la rencontra, la toucha, lui murmura tout bas à l'oreille des paroles que personne n'entendit, et la jeune fille se leva, se mit à parler et s'en retourna chez elle. De tous ceux qui étaient présents à cette scène, aucun n'osa affirmer que la jeune fille eût été véritablement morte, car, de son visage était sorti comme de la fumée, et la rosée tombait du ciel, ce qui explique aisément, dit l'auteur même de la vie d'Apollonius, comment elle put revenir de son évanouissement. Apollonius ayant été chargé de fers sous Domitien, commença sous les yeux de son meilleur ami, Damus, qui partageait sa captivité, par débarrasser de ses liens une de ses cuisses, et sous les yeux du même Damus, les reprit, comme pour lui prouver qu'il pourrait à volonté se délivrer de sa prison. Peu de temps après, étant jugé devant Domitien, il disparut subitement de la pré-

sence de l'empereur et de tous les assistants, et le jour même, vers le soir, fut vu à Pouzzoles, à près de 50 lieues de Rome. Toute cette fable a été écrite par le philosophe Philostrate, cent vingt ans après la mort d'Apollonius, sur des relations incertaines dont il paraît lui-même parfois douter, et qu'il avoue ne lui être attestées par aucun témoin contemporain. Ces miracles, que Philostrate ne donnait que sous une forme dubitative, ont été affirmés comme incontestables dans la vie d'Aurélien par Vopiscus. Tout cela prouve que pendant sa vie, Apollonius de Thyane fut, au dire de tous ses concitoyens, un magicien célèbre, et un prestidigitateur adroit; qu'il donnait à ses tours de magie pour but, l'établissement et la preuve du polythéisme, et que cependant il n'a laissé ni sectateurs, ni disciples, et que sa mémoire se perdit bientôt dans les ténèbres avec celle de l'idolâtrie. Si vous voulez connaître plus à fond les impostures de Philostrate et celles d'Apollonius, lisez Eusèbe dans sa réfutation d'Hiéroclès et surtout Huet dans sa démonstration évangélique (*prop.* IX, *ch.* 147). Quant aux sentiments que doivent inspirer les miracles des autres payens, et que l'on retrouve épars dans l'histoire, voyez par leurs plus savants coreligionnaires quelle opinion on devait en avoir. Tite-Live lui-même nous avertit dans les premières pages de ses ouvrages qu'il nous racontera des fables et de faux prodiges. Valère-Maxime nous donne la même idée des prodiges dont il doit nous entretenir par la suite. *Je sais, dit-il (au livre Ier chap.* 8, *n.* 7), *je sais combien les opinions sont incertaines relativement aux actes et aux paroles que les yeux et les oreilles humaines ont vus ou entendus comme venant des dieux; que les auteurs de ces récits en gardent la responsabilité sur eux, puisque les premiers ils les ont accrédités.* Cicéron était du même avis; après avoir raconté plus de trois cents miracles que les dieux auraient opérés par l'entremise de son frère Quintus (*dans son premier livre sur l'art des devins*), il les regarde tous, dans le second, comme des superstitions indignes de confiance, indignes de la Divinité. Quant aux miracles de Mahomet, on ne pourrait sérieusement et sans impudeur les rapporter comme avérés : il suffit de dire qu'ils sont absurdes, fabuleux, et n'ont aucune preuve tirée d'un témoignage authentique. Il prétend qu'une épaule de mouton empoisonnée lui dit de ne pas la manger. La lune, dit-il, descendit un jour dans son sein, et lui-même fut enlevé jusqu'au ciel, etc., etc. Ce serait raisonner d'une manière absurde, que de conclure que les miracles du christianisme ne méritent aucune croyance, parce que d'innombrables fables, des miracles improbables ont été sans examen adoptés par des nations entières : en effet, le christianisme n'admet en ce cas des miracles qu'autant qu'ils sont soumis aux investigations de la critique la plus sévère, qu'ils ont pour garants des témoins réellement irréfragables, et que l'avis des hommes les plus savants ne peut les attribuer à tout autre qu'à Dieu lui-même. Si quelqu'un veut opposer aux miracles de Jésus-Christ des miracles qui puissent les contre-balancer, qu'il donne la preuve que ces prodiges ont été attestés d'une manière aussi certaine, qu'ils sont, comme les siens, également au-dessus des règles ordinaires de la nature, et qu'ils sont comme eux à l'abri de tout soupçon d'imposture et de prestige. Voilà comment il faut que soit un miracle pour que nous l'adoptions, et tels sont ceux d'où nous avons conclu que l'origine du christianisme était divine. Ce que nous soutenons, c'est que l'imposture n'a pas pu entacher de semblables prodiges. Quant aux autres, nous sommes parfaitement d'accord qu'il peut y avoir d'un côté ou de l'autre des impostures et des prestiges.

§ 199.—TROISIÈME PREUVE DES ADVERSAIRES. Il faudrait trop de perspicacité pour reconnaître un faux miracle d'un miracle opéré par la Divinité, si toutefois il est possible même de les distinguer les uns des autres; il y aurait trop de peine à faire savoir au vulgaire ignorant quels signes peuvent servir à confirmer d'une manière incontestable la parole que Dieu aurait donnée. Or le christianisme n'a pas de raison qu'on ne puisse aussi invoquer en faveur des autres miracles. Quel est l'homme ignorant, qui aura pu pénétrer assez avant dans la science des lois naturelles, pour assurer de suite avec conviction, que cet événement est bien réellement avec ces règles en opposition directe?

RÉPONSE.—Croyez-vous donc qu'un rustre ne pourra pas répondre avec la même certitude qu'un philosophe à ces questions : Le feu brûle-t-il, d'après les lois naturelles? Les forces de la nature suffisent-elles pour jamais ressusciter un mort? La voix de l'homme est-elle assez puissante pour que, sans renverser les lois naturelles, elle puisse raviver des membres demi-morts et paralysés complétement, et leur donner en un instant la souplesse et la vigueur? Il y a dans la nature des propriétés virtuelles tellement communes, tellement exposées chaque jour aux yeux de tout le monde, que les savants et les ignorants ne peuvent pas plus les ignorer que les autres hommes. Or, il était digne de la sagesse de Dieu de prouver par des miracles l'authenticité du christianisme, dont il imposait également les lois à tous les hommes, et d'accomplir pour cela des prodiges, qui, aux yeux de tous les savants, comme à ceux des ignorants, étaient supérieurs aux forces de la nature.

§ 200.—QUATRIÈME PREUVE DES ADVERSAIRES. Quoique les miracles arrivés sous nos yeux, et dont nos sens nous ont rendu témoignage soient une preuve peut-être assez convaincante que Dieu est intervenu dans leur opération, cependant, ces miracles étant une fois passés, et n'ayant eu avec nos sens aucune relation, comme sont par exemple tous les miracles allégués en faveur du christianisme, ne peuvent plus avoir assez de force pour nous donner une conviction inébranlable. En effet, quelle preuve pourrait-on alléguer pour nous prouver l'existence de mira-

cles qui ont eu lieu dans des siècles passés? Le témoignage d'un homme en particulier? Mais l'expérience même de nos sens, expérience qui combat précisément cette certitude qui n'est que morale, le sens commun général et universel des hommes, sont autant d'obstacles à ce que l'on y croie; de telles preuves doivent plutôt nous faire croire à la fausseté du miracle, que les attestations des anciens auteurs, à sa réalité. Je vous accorde que ces témoignages puissent constituer dans d'autres cas naturels une certitude morale très-forte; mais cette certitude morale se trouvant en opposition directe avec la certitude physique, ne peut manquer d'être complétement anéantie par cette dernière. Voilà l'argument que nous donne le philosophe anglais David Hume, avec le plus grand sérieux, dans ses essais philosophiques (*Chap.* I), et ce qui vous étonnera, c'est qu'il invoque à ce sujet les écrits de son compatriote, le docteur Tillotson.

Réponse.— Si cet argument avait une force réelle, il prouverait que jamais, en quelques cas que l'on se trouve, un miracle ne peut, même lorsqu'il est opéré devant des témoins oculaires et qu'il tombe sous les sens, être constaté comme vrai, comme existant, comme ayant été vu d'une manière certaine. En effet, il y aurait lutte égale entre la certitude physique que l'expérience générale des hommes leur aurait acquise, qu'un événement dépasse les lois ordinaires de la nature, et la certitude aussi physique qu'un fait simple et naturel seulement a pu arriver. Cette collision respective ôterait à l'une comme à l'autre de ces certitudes toute sa force, de manière à ce que l'on ne devrait pas croire un miracle, même quand il se serait opéré sous nos yeux. Y aurait-il donc quelqu'un assez bizarre ou assez borné pour ne pas craindre d'adopter de pareilles absurdités? Dans cette objection, la source de cette grande erreur vient de ce que l'on suppose une opposition directe (*Ontologie*, § 139) entre l'expérience générale des sens, ou plutôt entre les lois de la nature et entre la réalité d'un vrai miracle, opposition dont nous avons démontré l'absurdité dans la Cosmologie, § 294, et ci-dessus § 173. En effet, la détermination d'un événement qui doit arriver d'après les lois quelconques de la nature, tout aussi bien que la certitude acquise par l'expérience générale des hommes, par suite de l'observation des lois uniformes de la nature, ne sont également que conditionnelles, c'est-à-dire qu'elles n'ont lieu que dans cette hypothèse, que Dieu, l'auteur de la nature, n'en ordonnera pas autrement. Vous voyez que la négation de cette condition est prise précisément dans l'invariabilité des lois de la nature, mais aussi qu'elle ne s'appuie sur aucune preuve puisque la nature elle-même est complétement dans la dépendance du souverain Créateur. Comment se pourrait-il qu'une loi quelconque de nature pût être opposée à un miracle autrement que *privativement* ou *particulièrement*, comme nous avons dit dans l'Ontologie (§ 150), c'est-à-dire sauf l'absolue possibilité de coexistence. En effet une loi de nature étant établie, Dieu peut encore ou intervenir ou ne pas intervenir au moyen d'un miracle, et cette loi naturelle ne peut en aucune façon influer sur cette intervention ou non intervention. Une expérience constante et générale nous démontre seulement que Dieu ne fait ordinairement pas de miracles; et l'on sent la nécessité de leur rareté, pour que l'on puisse absolument distinguer l'effet d'un miracle d'avec l'événement naturel. Donc, la certitude physique que l'on a d'une loi quelconque de nature qui se reproduit uniformément dans certaines circonstances, certitude que l'on n'acquiert que par une expérience constante, est tellement éloignée de combattre la certitude que l'on peut obtenir de l'existence d'un miracle, soit au moyen de nos sens, soit au moyen du témoignage d'autrui, que c'est au contraire le seul moyen que nous ayons d'acquérir cette certitude (§ 173 *et suiv.*). Comment pourrais-je en effet me rendre compte d'un événement miraculeux si je ne suis pas certain au moins par une expérience physique, que les lois naturelles auraient déterminé un fait absolument opposé? Tout en reconnaissant la stabilité de la certitude physique des lois naturelles, il nous reste toujours à résoudre cette question de fait : *Cet événement opposé aux lois naturelles est-il ou non arrivé, dans un cas exceptionnel, par l'intervention de la Divinité?* Si les preuves de l'affirmative sont insuffisantes, on se décidera pour la négative, et l'on s'appuiera de l'expérience naturelle pour conclure de cette manière. Mais si mes propres sens me donnent connaissance d'un miracle, si des témoins irrécusables viennent m'attester qu'ils s'en sont assurés, la négative ne pourra plus se soutenir devant des preuves aussi absolues, surtout lorsque l'on sait que la certitude morale du témoignage des hommes, étant poussée à son dernier degré, équivaut à la certitude physique par cela même qu'elle a pour base une expérience générale (§ 170). Nous voyons donc encore par cet argument irréfutable, combien les subtilités philosophiques sont impuissantes à combattre le christianisme et à soutenir l'incrédulité.

§ 201.— Nouvelle objection de nos adversaires. Le christianisme admet au moins un miracle perpétuel dans l'Eucharistie, miracle qui certainement est en opposition directe avec l'expérience journalière et constante de tous nos sens et à la certitude physique. Quelque certain que puisse être le témoignage des hommes qui attesteraient ce mystère, il ne peut cependant pas l'emporter sur le témoignage actuel et constant de nos sens, dont il contredit la certitude physique. D. Hume donne encore comme décisif cet argument, qu'il a trouvé, dit-il, dans les ouvrages du docteur Tillotson.

Réponse. — C'est une erreur de l'adversaire que de prétendre que les chrétiens ne croient qu'en vertu du témoignage des hommes, à la présence réelle du Fils de Dieu fait homme sous les apparences du pain et du

vin. Le témoignage des apôtres ne nous a prouvé qu'une chose, c'est qu'ils ont été témoins des miracles de Jésus-Christ, miracles qui leur ont démontré qu'il était Dieu. En vertu de ces témoignages, qui sont revêtus de tous les caractères propres à fournir une certitude morale du plus haut degré, nous croyons que Jésus-Christ affirma en termes formels sa présence réelle sous les apparences du pain et du vin, affirmation qui était un fait sensible, dont les sens des apôtres pouvaient leur rendre compte : enfin, c'est en vertu de l'autorité divine et du témoignage précis de Jésus-Christ lui-même que nous croyons au miracle perpétuel qui s'opère dans le mystère de l'Eucharistie, dans lequel, quoique le pain ne subsiste plus en réalité, cependant l'opération divine de Jésus-Christ offre encore à nos sens l'apparence du pain. Ici donc ce n'est pas avec le témoignage des hommes, c'est avec le témoignage de Dieu que la certitude physique se trouve en contradiction, et le témoignage de Dieu n'est pas seulement physiquement, mais encore métaphysiquement irréfragable.

ARTICLE II.

Démonstration de la certitude hypothétique de la révélation de la religion chrétienne, tirée des prophéties.

La preuve la plus incontestable de l'intervention divine dans une révélation quelconque se tire des prophéties qui l'ont annoncée. Il est en effet bien évident que la science de l'avenir ne peut être accordée à aucun autre être qu'à Dieu lui-même, par rapport à tout ce qui dépend du libre arbitre de Dieu ou des hommes. Voilà pourquoi il est très-facile de distinguer une véritable prophétie d'une prophétie fausse, pourvu que cette prophétie soit exprimée d'une manière claire et distincte. Nous aurons donc à distinguer trois choses : 1° qu'est-ce qu'une prophétie, et d'autres que Dieu peuvent-ils prophétiser? 2° Le christianisme est-il prouvé par des prophéties dans l'Ancien et le Nouveau Testament, et quelles sont-elles ? 3° Quelles sont principalement les prophéties qui dans l'Ancien et le Nouveau Testament démontrent l'enchaînement et la liaison des deux révélations et combattent l'obstination des Juifs?

§ 1er *Qu'est-ce qu'une prophétie? Dieu seul peut-il en être l'auteur?*

On appelle *prophétie* la prédiction absolue et précise d'un événement futur dont l'existence n'est pas suffisamment motivée par les lois seules de la nature, et dépend du libre arbitre d'un être intelligent, soit créé, soit incréé.

Les événements qui sont suffisamment motivés par les lois de la nature, s'appellent événements naturels proprement dits ; car, quoiqu'il soit vrai de dire que les actions libres soient conformes à la nature, on ne peut pas dire que c'est la nature seule qui les détermine. Ainsi les astronomes, les physiciens peuvent fort bien prédire des événements de ce genre, quoiqu'ils ne soient que des hommes comme nous. Il y a plus, les hommes supérieurs, les grands politiques peuvent encore prévoir, d'après des conjectures tirées des événements qui arrivent communément, les actions même libres des autres hommes, et les événements qui en dépendent et annoncer d'avance les malheurs et la destinée des royaumes d'après la connaissance qu'ils ont de leur situation actuelle, et cela *généralement avec une grande vraisemblance,* parce que ces hommes connaissent parfaitement, au moyen d'une longue expérience des affaires politiques, le caractère, les penchants et les ressources des hommes. Cependant les hommes de cette espèce, par suite de leur prudence habituelle, ont soin de ne rien attribuer d'invraisemblable et de hasardé à leurs conjectures, et de ne rien préciser, de ne rien affirmer d'une manière irrévocable ; ils se contentent d'énoncer leur opinion sur des faits à venir, mais seulement d'une manière générale et sans détailler aucune circonstance particulière de l'événement. A plus forte raison, quand il s'agit d'un homme qu'ils n'ont pas connu, d'événements qui appartiennent à un royaume qui n'est pas encore établi, la prudence humaine leur prescrit de ne rien hasarder. Encore moins se mêleront-ils de présager témérairement des faits qui dépendront du libre arbitre de Dieu, et dont la réalisation sortira des règles ordinaires de la nature.

§ 203. — *Dieu connaît d'avance et de toute éternité tout ce qui doit arriver; il le sait d'une manière claire et certaine, soit que ces événements dépendent du libre arbitre de l'homme, soit qu'ils dépendent du libre arbitre de Dieu lui-même.* — DÉMONST. Dieu est un être infiniment parfait et immuable : comme infiniment parfait, il ne peut y avoir rien qu'il ne connaisse : comme immuable, il doit connaître comme un événement actuel et présent ce qui doit arriver, et cela de toute éternité.

Il est vrai que Cicéron a nié cette prescience de Dieu, parce qu'elle lui paraissait incompatible avec la liberté de l'homme. Mais il aurait dû au moins remarquer que ce n'est pas parce que Dieu le sait, qu'un événement à venir aura lieu, mais parce que cet événement doit arriver, que Dieu le connaît. Direz-vous qu'alors la prescience de Dieu est soumise à l'action du libre arbitre de l'homme? En aucune façon : et même si peu, que la toute-puissance dépend proprement de la possibilité des choses ; quoiqu'il ne puisse faire que ce qui est possible, et qu'ainsi il puisse seulement faire tout ce qu'il peut faire parce que ces choses sont possibles en elles-mêmes ; ainsi Dieu ne peut savoir que des choses qui en elles-mêmes sont réelles sous d'autres rapports. C'est pourquoi, malgré l'impossibilité où est l'homme de connaître la manière dont Dieu peut savoir les choses à venir, il est évident que cette science est particulière à Dieu : bien plus, comme nous le démontrerons plus tard, cette science ne peut appartenir qu'à Dieu comme à un être

infini, l'homme, être fini, ne peut connaître comment Dieu a cette science. C'est une témérité que de chercher à pénétrer ce mystère, mais c'est une absurdité de le nier parce que l'on ne peut le pénétrer.

§ 204. — *Il n'appartient qu'à Dieu seul de savoir d'avance quels seront les événements dépendants du libre arbitre.* — DÉMONST. Tout être qui est autre que Dieu, et qui possède la faculté de connaître, soit ange, soit homme, bon ou mauvais, n'étant pas doué d'une perspicacité infinie, outre la vérité métaphysique ou la notion de réalité de quelque objet, a besoin, pour connaître un événement soit actuel, soit à venir comme présent, d'une raison suffisante qui soit distincte de sa faculté de connaître proprement dite. Car, comme son intelligence ne peut ni lui donner une connaissance générale de toutes vérités, ce qui n'appartient qu'à une intelligence infinie; ni une préférence pour un objet plutôt que pour un autre, encore moins la connaissance de *la vraie liberté* (qui ainsi deviendrait nécessaire et essentiellement inséparable de la détermination une fois prise), il devient donc nécessaire que la détermination vienne d'une cause suffisante étrangère, pour que l'on puisse connaître une chose individuelle et distincte par elle-même (surtout si l'être agissant est libre), comme *devant dans l'avenir arriver nécessairement*; or, il n'y a rien dans les objets créés qui puisse déterminer la connaissance anticipée des actes auxquels doit se livrer dans l'avenir un être libre, puisqu'il n'y a aucune raison absolue et suffisante, même éloignée, dans tous les actes actuellement existants, qui puisse nous conduire à cette connaissance, comme le font voir les notions de l'être libre lui-même; ainsi, etc.

Ce raisonnement si précis sur l'ignorance où l'on est des actes libres de l'homme pour l'avenir est évident, mais il a bien plus de force encore lorsqu'il s'agit des actes libres à venir de Dieu lui-même; par exemple, des prodiges qu'il doit faire éclater, et même des événements naturels qu'il doit accomplir. Toute la science des savants et des grands génies ne pourrait les présager; par exemple, les renversements des cités par des tremblements de terre inattendus, les flottes naufragées par la tempête, l'incendie porté par la foudre etc., etc. Dieu seul peut s'en rendre compte, parce que la connaissance entière qu'il a des causes secondaires et de leur enchaînement qu'il a établi dès le commencement du monde, les lui fait voir dans l'avenir comme devant être ou étant libres.

§ 205. — I. *On a donc à sa portée des moyens faciles de connaître les caractères d'une vraie prophétie, et son origine divine; ce sont les prédictions précises et directes d'un événement libre qui doit arriver, c'est-à-dire une prédiction telle, qu'elle soit annoncée d'une manière certaine, sans aucune ambiguïté, et avec l'énumération précise des circonstances particulières et individuelles* (§ 202, *not.*).

§ 206. — II. *De pareilles prophéties diffèrent des prodiges en cela seul qu'elles ont l'avantage de ne pouvoir rentrer dans les attributions ni des bons, ni des mauvais esprits, mais d'appartenir à Dieu seul, et qu'elles ne peuvent leur être attribuées qu'autant que Dieu les leur aurait communiquées en leur donnant sa propre science, et qu'elles ont toujours Dieu pour dernier auteur et garant.*

Il est vrai que les démons ont essayé de s'approprier ce caractère de la Divinité, soit en faisant rendre des oracles aux idoles, soit en les faisant rendre par des magiciens : mais tous ces oracles ne présentent qu'un tissu d'incertitudes, d'énigmes, de locutions obscures, à double sens, inintelligibles, et qui convenaient également aux choses les plus directement opposées.

§ II. *Preuve de la révélation divine du christianisme et de l'ancienne loi judaïque par les vraies prophéties.*

§ 207. — Les prophéties que l'on trouve dans les saints livres des chrétiens sont de deux espèces : les unes sont tellement claires, qu'elles n'ont rien d'obscur, qui puisse laisser quelque doute sur les prédictions que Dieu a voulu faire : les autres au contraire sont en partie obscures : ce n'est qu'un rayon de lumière que l'on distingue à travers les ténèbres, qui ne donne pas une lumière complète, et dont on ne comprend bien toute la clarté qu'après l'accomplissement de l'événement auquel il correspond. Mais cette obscurité des prophéties n'a rien de commun avec l'obscurité qui régnait ordinairement dans les conjectures trompeuses et les oracles à double sens rendus par les démons. Dans les prédictions de ces derniers, ou de ceux qui leur servaient de ministres, quelquefois, l'événement était assez clairement défini, mais l'ambiguïté et le doute roulaient sur le présage lui-même, sur l'affirmation ou la négation du fait; d'autres fois, l'un et l'autre, le fait et les mots étaient si douteux, si embarrassés, que même après la réalisation de l'événement, on ne savait ce qui avait été prédit, si l'on s'était déterminé pour l'affirmative ou la négative et qu'en somme l'on n'apprenait qu'une chose certainement, savoir qu'une pareille prophétie n'avait rien de précis, rien de digne de la confiance, et qu'elle n'avait pour but avoué que de faire des dupes. Au contraire, les divines prophéties ne nous présentent d'ordinaire une sorte d'obscurité que jusqu'à l'accomplissement de l'événement qui les a suivies. Alors, si l'on vient à rapprocher le fait et les paroles du prophète, on remarque au suprême degré la précision des prophéties, l'assertion ou la négation positive et absolue des choses, et surtout une infaillibilité étonnante dans l'annonce des événements. Or, dans les prophéties réellement inspirées de Dieu, la cause et le but de cette obscurité étaient multiples. D'abord la grande quantité des prophéties, preuve certaine de l'immense prescience dont était doué l'auteur de la religion juive et de la religion chrétienne, offrait un faisceau de lumières assez vives pour ne laisser aucun doute sur la substance même de la religion,

et cependant, cette obscurité même piquait l'attention des hommes. 2° Un grand nombre de prophéties semées çà et là dans les Prophètes, les Psaumes, le Pentateuque, sont si précises, qu'elles ont uniquement et sans réserve pour objet la vie de Jésus-Christ, et ces prophéties *fondamentales* sont plus solennelles que les autres et en même temps d'une clarté qui les met à la portée de tout le monde. Mais, outre celles-là, il en existe encore une grande quantité que l'on peut appeler secondaires, dans lesquelles le Christ et les circonstances de sa vie, sont annoncés non pas immédiatement, mais comme dans l'ombre, sous des allusions, des ressemblances, des figures. Ce type n'est reproduit que d'une manière imparfaite par les mots qui l'annoncent; mais toute leur valeur, toute leur extension ne pouvaient être bien appréciées qu'au moment de leur accomplissement, dans la personne et sous l'empire de Jésus-Christ. 3° On devait laisser aux hommes la liberté de se prononcer pour ou contre les prophéties, et cette liberté était inconciliable avec une clarté trop absolue. Enfin, 4° si toutes les circonstances de la venue du Messie avaient été détaillées d'une manière précise, comment auriez-vous conçu que les bourreaux, que les exécuteurs des prophéties eussent pu s'entendre pour jouer chacun le rôle que le prophète leur aurait assigné ? Supposons, par exemple, Michée prophétisant et indiquant non-seulement Bethléhem, lieu de la naissance du Christ, mais encore les circonstances qui accompagnèrent ou suivirent cet événement ; supposons qu'il eût désigné avec précision l'arrivée des Mages, leurs entretiens avec Hérode, la fureur de ce roi, ses complots avec les princes des prêtres, le massacre des Innocents, etc. Eût-il été possible que, voyant tout ce que l'on annonçait comme devant être fait par lui, Hérode n'eût pas reculé devant l'accomplissement de pareilles prophéties ? Voilà véritablement pourquoi les prophéties se trouvent disséminées en divers endroits des livres sacrés quoiqu'elles n'eussent rapport qu'à une série de faits à venir ; voilà pourquoi l'on a même passé sous silence un grand nombre de circonstances. De même, il y a deux avénements du Messie : l'un humble et abject, l'autre glorieux et triomphant : il y a aussi deux états de l'Eglise qu'il a fondée : son état de combat sur la terre, son état de triomphe dans le ciel. Il y a deux captivités du peuple Juif : celle de Babylone, et celle qu'il subit aujourd'hui : il y aura pour eux deux délivrances : l'une déjà accomplie par Cyrus, l'autre qui n'aura lieu qu'à la fin du monde. Ce sont ces doubles sens qui jettent de l'obscurité sur les prophéties. Mais au fond, la substance de la religion ne dépend nullement de toutes ces prophéties ainsi enveloppées de nuages, quoiqu'elles soient fort utiles pour réveiller l'attention pour diriger l'esprit vers l'étude des prophéties, et nous faire appliquer nos soins et notre sagacité à l'intelligence des paroles divines. Les prophéties qui touchent à la substance même de la religion, qui lui apportent des preuves puissantes, sont suffisamment claires et précises, elles ont toute l'évidence possible pour ceux qui attendent avec un cœur simple et candide les secours de la lumière divine, et qui sont loin d'aimer par une méchanceté et une opiniâtreté inconcevables, les ténèbres qui favorisent le vice. Nous n'allons donc parler que de ces dernières, et encore nous ne passerons en revue que les plus remarquables.

§ 208. — *Dans une prophétie il y a trois choses bien distinctes : 1° l'on atteste qu'un événement libre aura lieu ; 2° l'événement correspond à l'attestation ; 3° l'attestation a eu lieu longtemps avant l'événement.*

Nous démontrerons en temps et lieu que les deux premiers caractères conviennent aux prophéties générales que nous citerons. Aux chap. 7 et 8, nous prouverons que le troisième caractère leur convient également comme preuve de l'existence réelle des miracles énumérés dans l'art. précédent ; on prouvera que ces prophéties ont précédé les événements, en démontrant l'authenticité de l'histoire juive et chrétienne et leur antiquité telles que nous les possédons sous le nom d'Ecritures saintes.

§ 209. — *Principales prophéties de l'Ancien Testament.* — I. Jacob, petit-fils d'Abraham, étant près de mourir, et voulant annoncer ses dernières dispositions, appelle près de lui son quatrième fils, Juda, et après lui ses autres enfants et leur dit (*Genès.*, XVIII, 8) : *Juda ! tes frères te combleront de louanges : les enfants de ton père t'adoreront : Zabulon habitera le long des bords de la mer, jusqu'à Sidon, le peuple aura son chef pour juge*, etc. Au commencement de cette prophétie, Jacob dit à ses enfants : *Rassemblez-vous, que je vous annonce les événements les plus reculés dans votre avenir* (*vers.* 1). Or, quand Jacob mourut, toute sa postérité était en Egypte, étrangère et peu de temps après esclave. Cependant Jacob annonce non-seulement le retour en Palestine de ses enfants, mais encore leur domination dans son pays. Il ne dit rien de particulier à Ruben, à Siméon, à Lévi, il prédit à Juda, son quatrième fils, que sa race sera maîtresse du pays ; il assigne à Zabulon la place que doit un jour occuper sa postérité ; il annonce à Dan que de ses petits-fils sortira un juge d'Israël. Je passe sous silence encore d'autres particularités qui se rencontrent dans le cours de la prophétie. Les rabbins l'ont attaquée avec acharnement ; et nous ne voulons absolument donner ici que des preuves à la portée de tout le monde et irréfragables ; la chose elle-même exige cette précision, ainsi que le caractère des adversaires que nous avons à combattre. Nous aurons ailleurs occasion de compléter cette prophétie. Moïse, qui plus de cent ans après rédigeait et écrivait cette prophétie, n'avait absolument aucun renseignement humain ou naturel qui pût l'éclairer sur cet événement à venir, autre que la prédiction même de Jacob. Dans le temps

où il écrivait, Moïse, chef et conducteur du peuple d'Israël, était de la tribu de Lévi; Josué qu'il nomma par le choix de Dieu pour être son successeur, appartenait à la tribu d'Ephraïm (*voyez le Juif Josèphe, Antiquit. jud., l.* XIV) Vous voyez au premier livre des Rois, immédiatement après Saül, premier roi d'Israël, et benjamite, élever à la royauté un pauvre berger de la tribu de Juda, nommé David. Ensuite, après le schisme des dix tribus, après la chute même du royaume de Samarie qu'elles avaient élevé, la tribu de Juda habitant les environs de Jérusalem, reste en possession de gouverner l'Etat, en lui fournissant soit des rois, soit des chefs jusqu'à la venue de Jésus-Christ. Zabulon se trouve placé géographiquement par le sort précisément au lieu désigné par Jacob (*Josué, livre* XIX, 20). Samson, né de la tribu de Dan, succède dans la judicature à un grand nombre de juges pris dans les différentes tribus, et devient juge d'Israël 550 ans ou environ après la mort de Jacob. D'autres chronologies mettent entre Jacob et Samson plus de 680 ans.

Ce n'était pas la première fois que Dieu confirmait par des prophéties la vérité de la religion qu'il avait révélée aux premiers hommes. Immédiatement après la chute de nos premiers parents, les voyant écrasés par le châtiment sévère qu'il venait de leur annoncer, il avait relevé leur courage en leur offrant un nouveau moyen de salut, et en leur prédisant (*Gen.*, III, 15.) : *Qu'il y aurait entre la femme et le serpent une haine éternelle, et que la femme écraserait la tête du serpent.* Cette prédiction était sans doute claire pour nos premiers parents; ils en sentaient toute l'importance. Ils savaient que ces mots leur annonçaient le seul moyen de salut qu'ils pouvaient encore espérer. Abraham fut aussi souvent favorisé des prédictions divines. Dieu lui fit connaître le sort de sa postérité en Egypte (*Gen.*, XV, 13). Mais ces prophéties, n'étant pas encore confirmées par les événements, ne pouvaient pas avoir pour soutenir la foi de ces premiers sectateurs de la religion révélée toute la force et l'autorité que l'on retrouve dans les prophéties directes; seulement, la présence de la Divinité parlant avec Adam et Abraham par le ministère des anges, la confiance qu'ils inspiraient à leurs descendants, étaient suffisantes pour que les uns et les autres fussent persuadés de la révélation divine. A ce propos, il est très-utile de faire observer avec quelle sagesse et quelle prévoyance Dieu, en faisant éclater à diverses époques des prédictions et des prodiges, a pris soin d'assurer la révélation, déjà faite à nos premiers parents, d'une religion surnaturelle. Craignant que les enfants ne fussent pas assez convaincus par l'autorité paternelle, et n'y ajoutassent pas assez de foi, il fit entendre de nouvelles prédictions et opéra de nouveaux miracles, comme on le voit à chaque instant dans les histoires de Noé (*Gen.*, VI et VIII), d'Abraham (XV, 13), d'Isaac (*Gen.*, XXV, 23, XXVII, 29 et 39), etc., etc. Mais toutes les prophéties ne nous serviraient pas également de rempart contre les attaques des déistes, parce que quelques-unes sont obscures, comme celle du chap. III, 75, de la Gen., ensuite parce que déjà elles étaient accomplies quand Moïse les rédigea par écrit; par exemple, celle qui est au chap. XV de la Genèse, et qui a rapport à la servitude des descendants d'Abraham en Egypte : ce qui peut rendre Moïse suspect aux déistes; cependant, cette prédiction faite dans la Genèse par Dieu à Abraham, que toutes les nations de la terre seront bénies dans sa postérité (*chap.* XXII, 17 et 18), ne peut être regardée comme une prédiction sans importance, non-seulement parce qu'elle est le fondement et la preuve du pacte spécialement constitué entre Dieu et les descendants d'Abraham, mais encore parce qu'elle désigne la nation du sein de laquelle doit naître le Messie d'où tous les autres peuples recevront le salut, et cette prédiction est parfaitement claire, et parce que en réalité, nul autre que Jésus-Christ ne l'a exactement accomplie dans sa personne.

§ 210. — II. Moïse serviteur de Dieu, Moïse qui avait apporté aux Juifs une loi que Dieu lui avait prescrite, ajouta aux miracles qui devaient prouver sa mission d'innombrables et positives prophéties (*Exod.*, XIX, 3, 4, 5, 6; *Deuter.*, XVI, 18, 19), en faisant avec son peuple un traité d'alliance au nom de Dieu; il y joint ces prédictions si étonnantes pour ceux qui ont conservé la foi, d'après lesquelles Dieu élèvera les Israélites au-dessus de toutes les nations; et dans l'Exode (XXIV, 24; Deut., VII, 1 et suiv.) il leur promet au nom de Dieu, l'expulsion des nations hethéenne, gergezæenne, amorrhéenne, et l'arrivée triomphante dans cette terre promise à leurs ancêtres; quand ils y seront fixés, s'ils observent la loi que Dieu leur prescrit au Lévitique (XXVI, 3), il leur promet la fécondité de leurs champs, l'abondance de fruits et de vins, la paix ou la victoire; si au contraire ils transgressent ces préceptes, ils seront accablés de revers et de misère (*v.* 14). Cependant (*v.* 42) ceux qui feront pénitence recevront miséricorde. Enfin, au Deutér. (XXXI, 16 *et suiv.*), Moïse réitérant ses menaces et ses promesses, prédit de la manière la plus formelle les prévarications auxquelles son peuple se livrera, et dans son célèbre cantique commençant par ces mots : *Cieux, entendez ma voix*, il leur annonce quelle exécution suivra ses menaces (*chap.* XXXII); il ordonne aux lévites de déposer son livre dans un côté de l'arche, pour qu'il y *serve de témoin*. Il y a en particulier des lois remarquables par les étranges promesses qui y sont jointes : ainsi dans l'Exode (XXXIV, 24), après avoir ordonné à tous les individus mâles *de comparaître trois fois par an en la présence du Seigneur*, c'est-à-dire, devant l'arche, il ajoute : *Et personne ne cherchera à envahir ta propriété pendant les trois époques où tu comparaîtras devant le Seigneur*. Au Lévit. (XXV, 20), il ajoute à la loi du Jubilé de la terre, où à la défense

de cultiver la terre la septième année, ces singulières assertions : *Si vous vous demandez, Que mangerons-nous la septième année? je vous bénirai la sixième année, et elle vous procurera des subsistances pour trois autres années : vous sèmerez la huitième année, et vous mangerez vos vieilles subsistances jusqu'à la neuvième année, jusqu'à ce que vous en ayez de nouvelles.* Ajoutez à ces prophéties, cette effrayante prédiction de Moïse, que tous ceux qui passaient l'âge de vingt ans devaient mourir dans le désert, pour les punir de leurs plaintes et des murmures qu'ils avaient fait entendre lorsqu'ils reçurent les envoyés revenant de la Palestine, excepté les fidèles envoyés Josué et Caleb, murmures qui avaient offensé Dieu. Or, dans tout le cours de l'histoire Juive, nous pouvons nous assurer que toutes ces prédictions se réalisèrent. On retrouve l'accomplissement des promesses de Dieu dans Josué (XXIV, 31), dans les Juges (XI, 7) et surtout dans Josué (XXI, 4. 8. et XXIII, 14). Cette première génération d'Israélites fidèles à Dieu s'étant éteinte, nous arrivons bientôt à l'accomplissement des prédictions et des menaces que Moïse avait fait entendre au nom de Dieu. Lisez les Juges (II, 10; III, 7, 9, 15 IV, 1, 3; VI, 1, 7; X, 6, 10; XIII, 1; XX. 26), vous retrouverez le tableau plusieurs fois répété des alternatives de bien et de mal, de prospérités ou d'afflictions auxquelles les Israélites se sont trouvés livrés, selon qu'ils ont ou non gardé la fidélité à leur religion. Vous remarquez les mêmes vicissitudes d'événements sous les rois de Juda et d'Israël jusqu'à la captivité de Babylone. Leur destinée est également variable et changeante jusqu'à la venue de Jésus-Christ. Tantôt vous trouvez les exécuteurs des vengeances célestes, un Jéroboam punissant les crimes d'un Salomon adonné aux femmes, d'un Roboam idolâtre, puis des Bénadab, des Salmanasar, des Nabuchodonosor, des Antiochus; tantôt vous retrouvez des sauveurs comme Elisée, Ezéchias, Cyrus, Esdras, Néhémie, les Machabées, etc., etc., selon que les Hébreux ont recours au repentir ou qu'ils se jettent dans le crime, selon que le peuple chéri de Dieu chancèle ou persiste dans la fidélité qu'il lui doit. Quant aux promesses relatives à la fertilité extraordinaire de la sixième année, de la tranquillité dans laquelle les ennemis les laisseraient pendant les trois jours fixés pour la comparution de tous les Juifs devant l'arche du Seigneur; il est prouvé par l'histoire que cette promesse s'accomplit constamment : car s'il en eût été autrement, la coutume n'aurait jamais pu subsister. Enfin, Elisée, Josias, Jérémie, Baruch, Esdras, Néhémie annoncent publiquement et devant tout le peuple assemblé que ces alternatives de bien et de mal sont les effets constants des promesses et des menaces du Seigneur, et tout le peuple même rend hommage à la vérité de leurs assertions, toutes les fois qu'il a recours pour guérir ses maux, au remède de la pénitence.

Eh bien, vous voyez dans Moïse un législateur sur les pas duquel n'a osé marcher aucun législateur moderne. Pour exécuteurs de ses lois, il choisit, non des hommes, mais les éléments, le ciel, la Divinité suprême elle-même. Certes Moïse eût été de tous les hommes le plus stupide, s'il avait encouru spontanément et au hasard le danger de voir son imposture découverte par le non-accomplissement réitéré de ses promesses, ou bien il faut avouer qu'il a parlé au nom de Dieu. Non, vous ne me ferez pas regarder comme un homme déraisonnable le législateur des Juifs. Ajoutez encore à ces preuves la loi admirable sur la femme dont on soupçonne la fidélité conjugale. Moïse promet au nom de Dieu, dans le chap. V des Nombres, que si la femme est réellement coupable, son ventre s'enflera et ses jambes se pourriront, et qu'aux yeux du peuple entier elle se trouvera couverte d'ignominie, dès qu'elle aura bu de l'eau que le grand prêtre aura maudite. Pourrait-il y avoir un imposteur assez insensé pour porter une pareille loi, s'il n'est qu'un imposteur ordinaire? Attribuerez-vous plutôt cette folie avec plus de raison à un grand philosophe? Y trouverez-vous une politique profonde? Existera-t-il un seul imposteur qui puisse espérer encore en imposer aux autres hommes par ses ruses et ses supercheries, même après sa mort? Vous voyez donc qu'il est bien plus facile de regarder, de se représenter, au moyen d'une fiction spirituelle de l'imagination, Moïse comme un trompeur éprouvé, que de prouver réellement et de la manière la moins probable qu'il ait joué ce rôle pendant sa vie.

§ 211. — III. Josué, au livre VI, v. 26, prophétise aussi d'une manière bien remarquable : *Maudit soit*, dit-il, *celui qui élèvera et rebâtira Jéricho : son fils aîné en posera les fondements, et son dernier enfant en élèvera les portes.* Or l'événement eut lieu cinq cents ans après, sous Achab, comme on le voit au livre III des Rois, v. 16, 24 : *Dans ce temps-là Hiel de Béthel releva Jéricho ; Abiram, son jeune fils, en posa les fondements ; et Ségur, son dernier enfant, en releva les portes, selon la prophétie que Dieu avait prononcée par la bouche de Josué, fils de Nun.* Depuis ce temps, aucun Israélite, ni aucun autre, n'osa élever d'édifice dans ce lieu, quoique le site en fût des plus agréables.

§ 212. — IV. On trouve encore une autre prophétie dans le livre des Rois (III, 13 *et suiv.*). Jéroboam, roi des douze tribus, qui s'étaient séparées de Roboam, fils de Salomon, voulant empêcher ses nouveaux sujets de se rendre au temple de Jérusalem, et les détourner de tout commerce avec les sujets de Roboam, avait fait élever, malgré la défense expresse et les menaces du Seigneur, un autel à Béthel, sur lequel ils pouvaient venir offrir à Dieu leurs sacrifices. En outre, pour qu'ils ne prissent jamais le chemin de Jérusalem, il le leur interdit sous les peines les plus rigoureuses. *Et voilà qu'un homme de Dieu arriva à Béthel, sorti de Juda, pour porter la parole du Seigneur ; et pendant que Jéroboam, debout devant l'autel à Béthel, of-*

frait de l'encens, il s'écria en prophétisant contre l'autel. Autel! autel! Voilà ce que dit le Seigneur : Il naîtra un fils à la maison de David nommé Josias; il immolera sur toi les prêtres des hauts lieux, qui maintenant brûlent sur toi de l'encens. Il brûlera sur toi des ossements humains. Quelle prophétie extraordinaire! Voyez cependant ce qui arriva trois cents ans après (*Rois*, IV, 23); il est dit de Josias : *Il détruisit l'autel élevé à Béthel et le lieu élevé consacré par Jéroboam, fils de Nabath. Il brûla l'autel et tua tous les prêtres des hauts lieux qui se trouvaient employés au service de l'autel, et brûla sur leurs ruines des ossements humains.*

§ 213. — V. Isaïe prédit la ruine de Babylone en en précisant la date pour un temps dont il était impossible même de soupçonner l'époque. Voici ses expressions, depuis le verset 19, chap. XIII : *Et cette Babylone si superbe entre tous les royaumes, cet orgueil des Chaldéens, Babylone sera réduite au sort de Sodome et Gomorrhe. Elle n'aura plus d'habitants, et de génération en génération elle ne sera pas relevée. L'Arabe n'y assiéra pas sa tente, le berger ne s'y reposera pas, mais ce sera l'asile des bêtes féroces; ses palais seront la demeure des serpents; les autruches y habiteront et les crapauds y bondiront.* Il ajoute, au verset 23 : *Je la mettrai au pouvoir des hérissons, et je la changerai en marais bourbeux.* Admirable prédiction! Voyons avec quelle ponctualité elle s'exécuta. La décadence commença par la perte du titre de ville royale, de siége du gouvernement. Les rois de Perse, qui la prirent de vive force, transportèrent à Suze, à Ecbatane, à Persépolis le siége du royaume, auparavant à Babylone. Alexandre le Grand, vainqueur des Perses, résolut de lui rendre son ancienne splendeur, de relever le temple de Bel, détruit par Xerxès après sa malheureuse expédition de Grèce, enfin d'y établir le siége de l'empire. Mais la mort l'arrêta dans l'exécution de ce dessein. Loin de suivre ses projets, les rois macédoniens, ses successeurs, semblèrent tout faire pour la ruine de Babylone. Séleucus, pour s'immortaliser, fonda Séleucie à vingt lieues à peu près de cette ville, sur la rive occidentale du Tigre, vis-à-vis l'emplacement actuel de Bagdad. Sa beauté et les avantages de la situation, joints aux priviléges dont le roi dota Séleucie, attirèrent dans la nouvelle ville la majeure partie des habitants de Babylone. *Elle fut une seconde fois convertie en solitude*, dit Pline (*livre* VI, *chap.* 26), *épuisée par le voisinage de Séleucie, que Nicanor avait fondée précisément dans cette intention.* Ensuite Babylone passa sous la domination des Parthes, puis sous celle des Perses, dont les rois, selon saint Jérôme (*Commentaire sur le chap.* XIII *d'Isaïe*), enlevèrent le reste de ses habitants pour peupler Ctésiphonte, dont les habitants n'étaient pas assez nombreux. Vers le milieu du second siècle, lorsque Pausanias écrivait ses Remarques critiques sur la Grèce, il ne restait plus de Babylone que l'enceinte de ses murs (*Voyez Pausanias contre Arcade*). Les nouveaux rois de Perse, en la voyant déserte, se servirent de ses ruines pour y construire des prisons pour les bêtes féroces, qu'ils voulaient se donner le plaisir de chasser. Ainsi ses habitants furent remplacés par des sangliers, des léopards, des onagres et des cerfs. Tel était l'aspect de Babylone au temps de saint Jérôme, c'est-à-dire au quatrième siècle après Jésus-Christ. Mais ses murailles mêmes cessèrent de subsister, quoique aucun historien ne nous indique l'époque de leur destruction ni le nom de celui qui les renversa. Tout ce qu'il y a de certain, c'est que les eaux de l'Euphrate, ayant débordé sur l'emplacement de la ville, l'ont tellement recouvert, que les géographes les plus savants ne peuvent pas jusqu'à ce jour indiquer d'une manière positive dans quel lieu elle fut située.

Plutarque, Appien, Lucain et Philostrate font bien, il est vrai, mention de Babylone comme existant de leur temps : mais évidemment ils ont confondu Babylone avec Séleucie (*Voyez Pline*, *liv.* VI, *chap.* 26; *Etienne de Byzance*). Lucanus commet une erreur palpable : il parle de Babylone comme d'un ville royale où habitaient les rois parthes, sur le Tigre. Or jamais les rois parthes n'ont fixé à l'ancienne Babylone le siége de leur empire; ils l'avaient établi à Séleucie. En outre, Babylone était située sur l'Euphrate et non sur le Tigre. Quant à Philostrate, écrivain d'une véracité souvent en défaut, et plein d'inexactitudes, nous lui accorderons encore moins d'attention.

On retrouve les mêmes caractères dans la prophétie d'Ezéchiel (*ch.* 30, *v.* 19), prédisant le sort de l'Egypte. Il dit qu'après l'expédition dans laquelle Nabuchodonosor la réduisit, elle n'aurait plus aucun roi tiré du pays. Il est certain que jusqu'à ce moment, l'événement n'a pas encore démenti la prophétie.

§ 214. — VI. Au chap. 44, v. 28, Isaïe fait encore une mémorable prophétie : il fait dire à Dieu, promettant aux enfants d'Israel un libérateur qui les sauvera de la captivité de Babylone : *C'est moi qui dis à Cyrus, Tu es mon pasteur envoyé, et tu accompliras ma volonté. C'est moi qui dis à Jérusalem, Tu seras reconstruite; au temple, Tu seras rebâti.* Et au chap. suivant, le prophète dit encore : *Voici ce que dit le Seigneur à Cyrus, mon serviteur,* (*christo meo*), *dont j'ai pris la main pour renverser les nations à son aspect, faire fuir les rois devant lui, ouvrir pour lui les portes des villes, aussi bien que celles des habitations. Je marcherai devant toi : je rabaisserai l'orgueil des hommes puissants sur la terre, pour que tu saches que je suis le Seigneur, le Dieu d'Israël, qui t'appelle par ton nom : oui, je t'ai appelé par ton nom, à cause de mon serviteur Jacob et à cause de mon peuple d'élection, Israël.* Voyez dans Esdras (*livre* I) avec quelle ponctualité fut accomplie cette prédiction cent et soixante-dix ans à peu près après qu'elle avait été faite.

Vous trouverez dans Jérémie (XXXVII, 16; XXXVIII, 3; XXXV, 9, 11) de semblables prophéties, où il assigne à la captivité de Baby-

e de soixante et dix ans. Vous ore des prédictions étonnantes Daniel, sur les quatre grandes onde et les victoires d'A-lus. Tous les livres des plis de pareils événe-

principales prophé- Seigneur. La pre- ure de la nation apitale Jérusa- la seconde, propagation : la troi-

ement près ar- né

eront es : là, il y ncements de dents. imes presque sembla- prédiction (*au ch.* XIII, 28), du petit nombre des élus, et ré- à une question qu'on lui avait adressée à cet égard. Saint Matthieu (XXVIII, XXXIII) revient sur cette idée; et dans sa parabole où un homme ayant deux fils, ainsi que dans celle du père de famille dont les vignerons massacrent les serviteurs et le fils unique, il annonce que les Juifs, à cause de leur obstination, verront passer aux nations étrangères le royaume de Dieu qu'ils ont méprisé. *Le royaume de Dieu,* dit l'Evangéliste, *vous sera enlevé et transféré à une nation qui saura en apprécier les fruits.* Saint Luc et saint Marc (*l'un au ch.* XII, *et l'autre au ch.* XX), répètent les mêmes prédictions : mais c'est surtout au chapitre XXII de saint Matthieu (*v.* 29), que Jésus-Christ s'exprime avec le plus de clarté. Après avoir reproché aux scribes et aux pharisiens leur hypocrisie et leur impiété, il dit (*v.* 22) : *Comblez la mesure des iniquités de vos pères*, savoir, en me mettant à mort, moi que vous ont annoncé les prophètes massacrés par vos pères. *Je vous envoie des prophètes et des hommes pleins de sagesse et d'érudition : mais vous, vous les mettrez à mort, vous les crucifierez, vous les flagellerez dans vos synagogues, vous les persécuterez de ville en ville, pour que le sang du juste retombe sur vous, tout ce sang innocent qui a été répandu sur la terre, depuis celui du juste Abel, jusqu'à celui de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez massacré entre le temple et l'autel : Je vous le dis, en vérité, tout ce sang retombera sur cette génération.* On ne peut exprimer d'une manière plus claire, en quel temps arrivera cette vengeance du massacre des prophètes : c'est dans ce temps même, avant que la génération qui les a vus se soit éteinte. *Jérusalem!* dit-il, *Jérusalem! toi qui égorges les prophètes, qui lapides ceux que Dieu t'envoie, combien de fois n'ai-je pas voulu rassembler tes enfants comme la poule réunit ses poussins sous son aile, et tu ne l'as pas voulu. Malheur! tes palais vont devenir déserts.* Lorsque ensuite, étant monté sur un jeune âne, il approchait de Jérusalem (*Luc,* XIII, 41), il pleura sur la ville, et s'écria : *Oh! que n'as-tu connu aussi tout ce qui maintenant se dérobe à tes yeux! Les jours approchent qui amèneront ta ruine : tes ennemis t'entoureront d'un fossé, ils te fermeront toute issue, ils te presseront de toutes parts* (quelle précision dans les faits!), *ils t'écraseront contre la terre, toi et tes enfants, et ceux qui seront dans tes murs; ils ne laisseront pas pierre sur pierre, parce que vous n'aurez pas connu le temps où je t'aurai visité.* Dans Matth., V, Jésus sortant du temple, ses disciples firent voir toute la construction, pour lui demander s'il pouvait croire masses fussent un jour renversées. Jésus leur répondit : *Vous voyez tout ce temple, eh bien! je vous le dis, en vérité, il ne restera pas pierre sur pierre, pas un morceau qui ne soit détruit.* Enfin, en portant sa croix vers le mont Golgotha, voyant plusieurs femmes qui pleuraient sur lui et sur son sort (*Luc,* XXIII, 28); en se retournant vers elle, il leur dit : *Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants* (ici il annonce que la vengeance arrivera du vivant même de leurs enfants); quelle sera cette vengeance? *Car voici venir les jours où l'on dira* (vos enfants du moins) : *Heureuses les femmes stériles, heureuses celles qui n'ont jamais été mères, heureux le sein qui n'a pas nourri d'enfants; alors on commencera à dire aux montagnes, tombez sur nous, aux collines, écrasez-nous; car si l'on traite ainsi le bois utile et vert, que fera-t-on du bois desséché?* C'est-à-dire si moi, fils innocent de Dieu, je suis si cruellement puni pour les péchés des hommes, par Dieu mon père, quels supplices épouvantables ne vous sont pas réservés, à vous qui ajoutez ma mort à tous vos autres crimes!

Voyez maintenant comment cette prophétie a été ponctuellement exécutée. Les Juifs persévérant dans leur obstination, non-seulement crucifièrent Jésus-Christ, mais encore persécutèrent ses disciples. Dans un élan séditieux, ils lapident Étienne, lorsque déjà les Romains, en leur ôtant la suprême magistrature, les avaient dépouillés du droit d'ordonner de la vie ou de la mort de leurs concitoyens (*Actes des Apôtres,* VII, 57). Ils massacrent les deux Jacques; ils persuadent à Hérode de tuer saint Pierre, Ils excitent contre les apôtres la fureur des

Romains, et causent la mort de saint Pierre et de saint Paul, immolés à leur rage. Abandonnant alors leurs opiniâtres concitoyens, les apôtres se tournent du côté des nations étrangères (*Act. des ap.*, XIII, 46, 26, 23). Pendant ce temps, le jour de la vengeance de Dieu approche : Jérusalem veut secouer violemment le joug de la puissance romaine sous lequel se courbait l'univers entier. Mais trente-huit ans après la mort de Jésus-Christ, Titus vient l'assiéger. Le Romain entoure la ville d'un mur de circonvallation, et renferme la nation entière qui se trouvait rassemblée dans Jérusalem pour célébrer la pâque : il la réduit à des extrémités si déplorables, que nous a rapportées Josèphe, historien et témoin oculaire, et dont on ne peut sans horreur parcourir les détails. Titus, cet empereur depuis si célèbre par sa douceur, cherche tous les moyens d'épargner la ville et le temple; mais l'opiniâtreté inouïe des assiégés s'oppose à ses bonnes intentions. La ville est prise : alors il recommande particulièrement à ses soldats d'épargner au moins le temple, édifice si remarquable, qu'il était l'objet de l'admiration religieuse de tout l'univers ; vaines précautions! un soldat ignorant cet ordre, ou plutôt, suivant malgré lui l'impulsion occulte de la Divinité, monte le long d'une fenêtre du temple et y jette un tison enflammé. En un instant, le feu fait les plus effroyables progrès, l'édifice entier est en proie aux flammes, et tous les efforts des Romains, pour l'éteindre, furent infructueux. L'édifice tout entier fut renversé de fond en comble (*Voyez Josèphe, de la Guerre des Juifs, l.* VI *et* VII). S'il était encore resté après ce désastre quelques pierres qui n'avaient pas quitté leur place, sans le vouloir, et bon gré mal gré, l'empereur Julien l'Apostat accomplit à la lettre la prédiction de Dieu, et mit tout ses soins à l'exécuter. Ce prince, ennemi déclaré et acharné de Jésus-Christ, voulant à tout prix convaincre le Christ de mensonge, et voyant ce que saint Matthieu avait prédit de Jérusalem (*au chap.* XXIII, 38), *je ne vous laisserai que des palais déserts*, encouragea les principaux Juifs à reconstruire leur ville, par tous les moyens possibles, et les aida de toute sa puissance à cette œuvre. La nation tout entière accourut à sa voix, mit en commun les dépenses et le travail, et pour préparer les nouveaux fondements, commença par déblayer les anciens, et remplit ainsi mot pour mot la prédication de Jésus-Christ. Mais, après ces premiers travaux, au moment où l'on va jeter les nouvelles fondations, le feu s'élance du sein de la terre, détruit les ouvrages et les instruments; l'industrie humaine se voit obligée de renoncer au dessein de reconstruire le temple, et forcée de reculer devant ces manifestations si éclatantes d'un pouvoir auquel elle ne peut résister (Voyez, au sujet de ce prodige, les récits des païens eux-mêmes, d'Ammien Marcellin, liv. VIII, au commencement; Philost. à Phot., liv. VII, n° 9: et après eux, Socrate, liv. III, 20, et Sozomène, liv. V, ch. 22; Théodoret, liv. III, ch. 20).

Mais il y a encore une prédiction plus précise de Jésus-Christ sur le sort de Jérusalem et de toute la nation juive (*Matth.* XXIV, *Marc*, XIII, *Luc*, XXI). Après avoir entendu la prédiction de Jésus-Christ, relativement à la destruction du temple, et au renversement de la ville de fond en comble, ses disciples, Pierre, Jacques, Jean et André (*Marc*, XIII, *v.* 3), l'interrogent en secret, et lui demandent (*Matth.*, *v.* 3) : « Quand arriveront ces choses? Dites-nous-le? Quel sera le signe de votre arrivée et de la consommation du siecle? » (*Marc*, *v.* 3). Quand arriveront ces choses, dites le nous? A quel signe reconnaîtrons-nous qu'elles se consomment?» (*Luc*, *v.* 7). « Quand arriveront ces choses? A quel signe reconnaîtrons-nous qu'elles commencent à s'accomplir? » On voit par ces questions des disciples de Jésus-Christ, que ses disciples avaient compris ses paroles comme présageant la fin du monde et une destruction universelle, puisqu'il annonçait la ruine de Jérusalem et la destruction du temple: mais Jésus-Christ leur répond : « Prenez garde que l'on ne vous séduise: il viendra en mon nom bien des hommes qui diront: Je suis le Christ; le temps fixé est venu: bien des hommes se laisseront séduire : n'allez donc pas à la suite de ces imposteurs. » On voit ici que le Christ donne à ses apôtres les préservatifs nécessaires, en les avertissant qu'il y aura plusieurs époques où paraîtront de faux Christ, avant que lui-même revienne à la fin du monde juger tous les hommes. C'est dans ce sens qu'il dit ensuite : « Ne vous effrayez pas à la vue des combats et des séditions ; il faut bien que ces malheurs arrivent, mais ce n'est point la fin du monde encore, c'est-à-dire ils n'annoncent point au monde sa fin prochaine. » Alors il leur disait: « Une nation se lèvera contre une nation, un royaume contre un royaume; il y aura de grands tremblements de terre en tous lieux; il y aura des pestes, des famines, des choses terribles au ciel et des prodiges éclatants. Ce sera là le commencement de vos malheurs. Alors consultez-vous vous mêmes (c'est-à-dire, voyez ce que vous aurez à faire chacun en votre particulier. Avant toutes ces choses (c'est-à-dire avant que les maux que je viens de vous annoncer aient commencé à tomber sur vos contemporains), on vous saisira, on vous persécutera, on vous fera comparaître dans les synagogues, on vous emprisonnera, on vous traînera au pied des tribunaux des rois et des proconsuls, et tout cela à cause de mon nom. Vous serez trahis par vos parents, par vos frères, par vos proches, par vos amis; vous perdrez la vie par leurs mains; vous serez l'objet de l'exécration générale, et tout cela pour mon nom. Et cependant il ne tombera pas un cheveu de votre tête; vous posséderez vos âmes dans votre patience. Et un grand nombre de faux prophètes s'élèveront et séduiront beaucoup d'hommes. Et comme l'iniquité est devenue très-commune et très-étendue, le zèle de bien des hommes se refroidira; mais celui-là seul sera sauvé,

qui aura persévéré jusqu'à la fin. L'Evangile que je vous annonce sera prêché dans l'univers entier, ce sera un témoignage qui sera rendu devant tous les peuples » (c'est-à-dire, toutes ces persécutions ne pourront arrêter la propagation de l'Evangile; mais il faut l'annoncer dans tout l'univers, et alors viendra l'accomplissement de mes prédictions). Or, par la suite des siècles, l'événement a fait connaître que les prédictions de Jésus-Christ n'étaient pas pour ses disciples seulement, mais qu'elles regardaient tous ceux qui leur succédèrent. Mais après leur avoir déjà donné ces renseignements sur ce qui devait arriver dans le cours des siècles, avant le jour destiné au jugement universel, ainsi que sur le sort qui attendait en tous temps tous ses disciples, Jésus-Christ, reprenant sa prédiction sur la ruine du temple et la chute de Jérusalem, continue en ces termes : « Lorsque vous verrez Jérusalem entourée par une armée, et l'abomination de la désolation prédite par le prophète Daniel (IX, 27) établie dans le lieu saint où elle ne devait pas pénétrer, sachez qu'alors arrive l'époque de la désolation de Jérusalem (que je vous avais déjà annoncée). Alors que ceux qui sont en Judée prennent la fuite vers les montagnes et abandonnent l'intérieur du pays; que ceux qui sont sur ses confins ne se rapprochent pas du centre, parce que les jours de vengeance sont venus, il faut qu'elle s'accomplisse comme elle a été écrite. Malheur alors aux femmes enceintes! malheur à celles qui nourrissent leurs enfants ! Car alors on verra des catastrophes si grandes, que jamais, depuis le commencement du monde, on n'en vit de pareilles, et qu'il n'y en aura plus de semblables; et alors si quelqu'un vous dit : C'est celui-ci, c'est celui-là qui est le Christ, ne le croyez pas. Car alors se lèveront de faux prophètes et de faux Christs qui feront paraître des prodiges et des miracles capables même de séduire les élus, si cela pouvait être. Si donc ils vous disent : Vous le trouverez dans le désert, n'y allez pas : vous le voyez dans cette maison, n'y croyez pas. Car de même que la foudre partie de l'Orient, apparaît jusque dans l'Occident (c'est-à-dire, de même que la foudre éclate d'une manière si manifeste que tous les yeux sont nécessairement frappés de sa lumière), de même apparaîtra le Fils de l'Homme lorsqu'il viendra juger les humains.» C'est comme s'il disait : Ne croyez personne de ceux qui prétendront être le Christ; lorsque je viendrai, moi qui suis le Christ véritable et l'unique, je me ferai voir d'une manière si manifeste, que personne ne pourra douter de mon arrivée : elle aura tout l'éclat de la foudre. Enfin (*Luc*, XXI, 24) Jésus-Christ termine ses prédictions sur le désastre de Jérusalem et des Juifs, par ces paroles : « Ils tomberont, dévorés par le glaive, et ils seront réduits à l'esclavage, dispersés, captifs chez toutes les nations, et Jérusalem sera foulée aux pieds par les nations, jusqu'à ce que les temps des nations elles-mêmes soient accomplis. » Voilà une prédiction bien claire de la dispersion des Juifs au milieu de tous les peuples, de leur servitude, qui ressemblait à celle qu'ils avaient subie à Babylone, de leur existence misérable jusqu'à l'extinction des autres nations : Jésus-Christ continue ensuite à prédire ce qui doit arriver peu avant le jour du jugement et avant la fin du monde; car (*dans saint Matth., depuis le verset* 27, *dans saint Marc, depuis le verset* 24, *dans saint Luc, depuis le verset* 25) il ne veut pas dire que ces signes de la persécution de l'Eglise de l'opposition des faux prophètes, des calamités publiques, n'appartiennent pas aussi au jour du dernier jugement, puisque dès le commencement de son discours, Jésus-Christ avait averti ses disciples de se prémunir contre l'erreur, et de ne pas croire que ce ne serait qu'à la fin du monde que l'on verrait des villes ravagées et des royaumes anéantis; par ces mots, il fait entendre clairement que ces catastrophes ou de semblables se reproduiront à la fin du monde. Mais ensuite, après avoir (*au v.* 20 *de saint Luc*) achevé la prédiction particulière qui regardait la ruine de Jérusalem et la destinée des Juifs qui allait commencer son cours; dans le verset 25, il donne aussi à ses disciples des aperçus sur le jugement dernier et sur les circonstances qui doivent l'accompagner (*Matth.*, *v.* 36). Il leur dit cependant qu'il ne prétend leur donner aucun indice qui puisse leur faire reconnaître d'une manière certaine, non plus qu'à ceux qui vivront après eux, l'arrivée de ce grand jour. *Quant au jour et à l'heure*, dit-il, *personne ne le connaît, pas même les anges : mon Père seul en a le secret.* Après quelques prédictions particulières relatives au dernier jugement, il ajoute dans les trois évangélistes: *Je vous le dis en vérité, la génération présente ne se passera pas avant que tout cela soit arrivé.* Par ces paroles, il fait entendre que la nation juive, malgré sa dispersion, malgré ses désastres, n'en subsistera pas moins au milieu des autres nations jusqu'à la fin du monde.

Résumons toute cette prédiction, en en suivant le fil, en tant qu'elle a rapport à la destruction de Jérusalem et à la destinée des Juifs, et voyons si l'accomplissement a répondu à la prédiction, point pour point. Les principales circonstances sont : 1° la persécution violente dirigée contre les disciples de Jésus-Christ avant tous ces événements; 2° Jérusalem assiégée par une armée, et le lieu saint profané; 3° la fuite des disciples de Jésus-Christ hors de Jérusalem, à travers les montagnes et les déserts; 4° les horribles malheurs de la ville sainte; 5° un grand nombre d'imposteurs et de faux Messies; 6° la chute de Jérusalem et le massacre des habitants; 7° la dispersion des Juifs à travers les autres nations, et l'espèce de captivité perpétuelle à laquelle ils sont réduits; 8° La durée de cette condition et l'existence de cette nation dans un tel état, jusqu'à la fin du monde. Quant au *premier point*, voyez dans les Actes des apôtres (*chap.* V). Les Juifs

rassemblés battent de verges les apôtres; Saul est à la tête d'une nouvelle persécution (*chap.* VIII). Aux chap. XV, XVI, XXI, vous retrouverez des traits semblables. Voyez dans Suétone, la première persécution que Néron fait subir aux chrétiens : lisez Lactance (liv. IV, chap. 21 de l'Institution divine), rapportant la mort de saint Pierre et de saint Paul, qui, étant à Rome, trouvèrent dans les Juifs des dénonciateurs et des traîtres, et avant de subir une mort cruelle, prédirent de nouveau à ceux qui les avaient trahis, la ruine prochaine de Jérusalem, la dispersion des Juifs, telles qu'ils les avaient entendu annoncer à leur divin maître. Quant *au deuxième et troisième point*, voyez Josèphe (liv. II de la Guerre des Juifs, c. XXII). Jérusalem, une première fois, soixante et six ans après la naissance de Jésus-Christ, d'après l'ère vulgaire, s'étant révoltée contre les Romains, fut assiégée par Cestius Gallus. Déjà deux quartiers de la ville se trouvaient en son pouvoir, déjà un assaut terrible avait été donné au temple lui-même, avec tant de réussite du côté des Romains, que la victoire semblait être à leur disposition. Mais Cestius, contre toute attente, abandonna tout à coup le siége, et fit évader l'armée romaine. Les Juifs se sentirent tellement encouragés par cette retraite, qu'ils se mirent avec acharnement à la poursuite des Romains comme s'ils avaient eu à combattre des ennemis mis en fuite, et qu'ils trouvèrent le moyen de s'emparer de machines de guerre et de bagages dont ils se servirent ensuite pour défendre leur ville. En attendant les aigles romaines, ornées des images des idoles, et que les saintes Ecritures désignent ordinairement sous le nom d'*abomination*, avaient été déployées, non-seulement dans la ville, mais encore dans le temple saint. A ce signal, qu'ils regardèrent comme leur étant donné par Jésus-Christ, tous ses sectateurs qui demeuraient auparavant à Jérusalem, abandonnèrent cette ville, à peu près comme on abandonne une barque qui s'est brisée sur les écueils, et se réfugièrent à Pella, du côté des montagnes, et tout près du désert que l'on trouve sur les confins de la Syrie (*voy. Eusèbe, hist., liv.* III, *chap.* 5. *Epiphan., heres.* 7. *Nazar., heres.* 29 *et de Pond.* 30, *et Josèphe, liv.* 2 *de la Guerre Jud. chap.* 41). Nous voyons qu'on ne trouva pas dans Jérusalem un seul chrétien à l'époque de sa ruine. Quant *au quatrième point*, savoir des catastrophes que subirent les Juifs dans le dernier siége qu'entreprit contre eux Titus, fils de Vespasien, quatre ans après, Josèphe nous en donne d'affreux récits, et c'est de lui que Fleury (*dans son Histoire ecclésiastique, t.* I, *l.* 1, § 37) a recueilli l'horrible trait d'une mère, réduite par la famine à dévorer son propre fils. Quant *au cinquième point*, relatif aux imposteurs et aux faux Messies, Josèphe (*dans son livre* XX *des Antiquités, et au livre* II *de la Guerre Jud., chap.* 22), raconte particulièrement qu'un imposteur venu d'Egypte, cinquante-quatre ans après la naissance du Christ, entraîna trente mille Juifs avec lui dans le désert, et faisant le prophète, et promettant à ceux qui le suivraient d'opérer sous leurs yeux des prodiges, qu'un grand nombre s'attachèrent à lui (*voy. Fleury, tom.* I, *liv.* 1, § 54). Mais en outre, ailleurs même qu'en Judée, à cette époque, et dans l'intervalle entre la mort de Jésus-Christ et la ruine de Jérusalem, il parut plusieurs autres imposteurs, et plus que jamais, tels que Elymas, ou Barjésus à Paphos, cité dans les Actes des apôtres (XIII), Apollonius de Thyane, dont Philostrate nous a donné la vie (*dans son livre* 4, *et Fleury*, § 49, *et liv.* II, §§ 22 *et* 32). Simon le Magicien dont parle Fleury (*liv.* 1, §§ 7, 8, 24, *et l.* II, § 23), ainsi que plusieurs autres, dont les histoires sacrée et profane font également mention. Quant *au sixième point*, la destruction de Jérusalem, voyez l'horrible tableau que nous en trace Josèphe, et remarquez en particulier qu'elle fut ravagée par Titus le même mois et le même jour qu'elle l'avait été par Nabuchodonosor lorsqu'il traîna les Juifs en captivité, pour que ce rapprochement rendît la vengeance plus manifeste. Quant *au septième point*, il est d'une telle notoriété, qu'une explication serait superflue. Quant *au huitième point*, aujourd'hui même il continue à s'accomplir de la manière la plus étonnante. En effet, vous ne retrouverez nulle part un second exemple semblable, celui d'un peuple que l'on a chassé de son pays, qui n'a plus de patrie, odieux à toutes les nations, et cependant, au milieu des nations chez lesquelles il a été dispersé, subsistant perpétuellement, sans jamais se confondre avec elles. Maintenant nous chercherions en vain les traces des Assyriens, des Mèdes, des Perses, des Grecs et même des anciens Romains, par qui les Juifs furent tant de fois subjugués; leurs descendants se sont perdus dans la foule de tant d'autres nations. Les Juifs seuls ont survécu à tous leurs vainqueurs, quoiqu'errants sans chef ni roi à travers le monde, et gémissant sous un joug de fer sans loi, et repoussés loin de leur patrie, loin de leur temple.

Voilà sans contredit une prophétie assez claire, d'une admirable précision, contenant un grand nombre d'événements circonstanciés, et dont l'accomplissement a été rigoureux. Cette prédiction précéda de près de quarante ans les premiers événements qu'elle annonçait, et elle comprend plusieurs siècles. Il est évident que les événements prédits sortaient de la classe ordinaire des faits, dépendaient du libre arbitre des hommes, et que du temps de Jésus-Christ, il n'y avait rien qui pût les faire présager, au moment où il les annonçait. Le but avoué de cette prédiction, était de donner une preuve certaine de la vérité de la religion révélée par le Christ, pour la prédiction des châtiments qui devaient retomber sur les Juifs, pour les punir de leur opiniâtreté à repousser la religion qu'avait promulguée le Fils de Dieu.

Si vous me demandez à quoi peut servir cette conservation de peuple juif, je réponds :

Pour que les Juifs soient un témoignage vivant de la vérité des Ecritures anciennes et de la divinité de Jésus-Christ. Leur dispersion au milieu des nations atteste leur crime et la vérité de notre religion, dit saint Augustin, en parlant des Juifs (*Ps.* LVIII). Cette dispersion et cette conservation de la nation juive au milieu des peuples avait déjà été annoncée, du moins substantiellement par les prophètes venus avant Jésus-Christ, quoique le Christ l'ait précisée d'une manière bien plus remarquable et en ait détaillé bien plus clairement les particularités. Osée, au chap. III, v. 4, dit : « *Longtemps les enfants d'Israël n'auront plus de roi, ni de chef, ni de sacrifice, ni d'autel, sans Ephod et sans Theraphim. Puis, les Israélites reviendront au Dieu leur Seigneur, à David, leur roi, et conserveront dans leurs derniers moments une crainte salutaire de leur maître, et le serviront.* » Ces dernières paroles annoncent la conversion de tout ce peuple. Osée écrivait ses prophéties 775 ans environ avant la venue de Jésus-Christ. On trouve de semblables choses dans Jérémie (*Ch.* XXXIII, *v.* 25 *et c.* XLVIII, *v.* 28). On peut lire avec fruit le sermon du père Larue, tom. III, pour le vendredi de la seconde semaine du carême, où il est parlé des prophéties de Jésus-Christ relatives à la destruction des Juifs, dont cet orateur se fait un puissant argument en faveur de la vérité du christianisme.

Qu'on ne dise pas que cette prophétie n'a été insérée dans les Evangiles qu'après la prise et la ruine de Jérusalem, car, 1°, je démontrerai plus tard (§ 225), que déjà longtemps avant l'événement, les trois Evangiles de saint Mathieu, saint Luc et saint Marc, étaient écrits et reçus par toutes les églises de le chrétienté naissante. 2° Quand même les Evangiles auraient été écrits après le sac de Jérusalem, cependant, il n'en serait pas moins constant que la prédiction de Jésus-Christ avait été faite devant les apôtres, et répandue partout avant l'événement. Et il n'est pas vraisemblable que les chrétiens l'eussent adoptée sans contradiction, si déjà ils n'avaient eu connaissance de son existence. 3° Pourquoi ne lit-on cette prophétie que dans trois évangélistes, et non dans le quatrième, saint Jean, qui n'a écrit que longtemps après? Pourquoi les évangélistes ne font-ils aucune mention de l'accomplissement de la prophétie, si réellement ils avaient l'intention de faire valoir une imposture? 4° Pourquoi les Juifs eux-mêmes font-ils ce reproche à Etienne, le premier martyr (*Actes des ap.*, *v.* 13 *et* 14), « *Cet homme ne cesse de déclamer contre le lieu saint et contre la loi; nous lui avons entendu dire : Jésus de Nazareth détruira ce temple?* » Il fallait donc que cette prédiction fût connue de tous les chrétiens. Pourquoi saint Paul est-il obligé de rassurer tous les chrétiens, qui concluaient des prédictions de Jésus-Christ, que le jour du dernier jugement allait arriver, en disant aux Thessaloniciens (*Ch.* II, *v.* 2) : *Je vous en prie, ne vous troublez pas d'avance, comme si le jour du Seigneur était proche.* 5° *Malgré les objections des Juifs et des déistes il est évident que la prédiction où tout présage les désastres de la nation juive, n'est pas renvoyée pour l'accomplissement, à la fin du monde.* Saint Luc dit (*au chap.* XXI, *v.* 24) : *Jérusalem sera foulée aux pieds par les nations jusqu'à ce que vienne le dernier jour des peuples.*

§ 216. — II. La seconde prophétie remarquable de Jésus-Christ est la conversion des nations, qui jusqu'alors s'étaient adonnées aux honteuses et abominables superstitions de l'idolâtrie, la propagation et la prédication du christianisme par tout l'univers, et la durée de son Eglise jusqu'à la fin du monde. Nous trouvons toujours cette prophétie jointe à celle qui annonce l'opiniâtreté et l'obstination des Juifs (*Voyez dans saint Matthieu, ch.* VIII, *v.* 8). Jésus parlant de la foi du centurion, s'écrie : *Je n'ai point trouvé autant de foi dans Israël! Je vous dis que bien des gens viendront de l'Orient et de l'Occident, et se reposeront dans le royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob, et les enfants du royaume seront rejetés et repoussés dans les ténèbres extérieures.* Dans saint Luc (*Ch.* XIII, *v.* 19), il dit : *Il en viendra de l'Orient, de l'Occident, du Nord et du Midi, qui s'assiéront dans le royaume de Dieu, et voilà qu'ainsi les derniers seront devenus les premiers, et les premiers seront devenus les derniers.* Saint Matthieu (*Ch.* XXI, *v.* 33) et saint Luc (*Ch.* XX, *v.* 26) prédisent cette obstination sous la parabole des vignerons révoltés; ils leur apprennent que le don de la foi et de la prédication de la vraie religion est transporté à d'autres nations. On la retrouve encore figurée dans cette parabole d'un grand festin auquel sont conviés les hôtes de la maison, qui sur leur refus obstiné d'y prendre part, sont remplacés par tous ceux que l'on trouve dans les rues et les carrefours (*Luc*, XXIV, 16; *Matth.*, XXII, 2). Saint Matthieu (*au ch.* XXIV, *v.* 14) ; renouvelle clairement cette prophétie : *Cet évangile*, dit-il, *sera prêché dans tout l'univers comme un témoignage pour toutes les nations, et alors arrivera la consommation des siècles.* Cependant, en tous lieux, on voit Jésus-Christ ordonner que l'Evangile soit d'abord prêché aux Juifs, comme au peuple chéri de Dieu, au peuple depuis si longtemps choisi par lui, avant toute autre nation, et ce n'est que par leur obstination qu'ils en sont privés, et que les autres nations le reçoivent à leur place. En saint Luc (*Ch.* XXIV, *v.* 47), Jésus dit à ses apôtres : *Il fallait bien que le Christ souffrît et mourût, puis ressuscitât, et que l'on prêchât en son nom la pénitence et la rémission des péchés parmi tous les peuples, à commencer par Jérusalem.* On voit aux actes des apôtres (*Ch.* I, *v.* 8) : *Vous me rendrez témoignage à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre.* On trouve la promesse de la durée de son Eglise en saint Matthieu (*Ch.* XVI, *v.* 18) : *J'édifierai mon Eglise sur la pierre, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.* Et au (*Ch.* XXVIII, *v.* 20) : *Oui, je demeurerai avec vous jusqu'à la consommation des siècles*

L'extension de son Eglise dans tout l'univers est annoncée dans saint Matthieu par la parabole du grain de moutarde, qui n'étant qu'une des plus petites semences que l'on confie à la terre, devient cependant un grand arbre plus élevé que tous les légumes du jardin. Voyez aussi le même évangéliste (*Ch.* XIII, *v.* 37 *et suiv.*). Enfin, il prédit encore quels seront les hommes qui accompliront cette grande tâche de la prédication de l'Evangile, et qui porteront son Eglise au bout de l'univers. Ce seront ses apôtres, douze pauvres pêcheurs sans adresse, sans connaissances, sans courage : *C'est vous*, dit-il, *qui me rendrez témoignage à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités du monde.* Dans saint Matthieu (*Ch.* XXVIII, *v.* 19) et saint Marc (*Ch.* XVI, *v.* 15), il leur dit encore : *Allez dans le monde prêcher à tous les hommes mon Evangile; enseignez à toutes les nations la pratique et la connaissance de tout ce que je vous ai appris moi-même.* Il leur promet d'appuyer leur prédication en leur donnant le pouvoir de faire des miracles (*Marc*, XVI, 17). Il leur promet les dons du Saint-Esprit, qui les instruira dans la sagesse (*Luc*, XXIV, 49; *Act. des ap.*, *ch.* I, *v.* 8; *Jean*, XIV, 25).

Maintenant, voyons quel a été l'accomplissement de ces prédictions, et suivons à ce sujet l'immortel Bossuet dans son discours sur l'*Histoire Universelle*, chap. XX. « Les apôtres pour se conformer aux ordres de leur Maître, se tiennent enfermés pendant quarante jours à Jérusalem. Le Saint-Esprit descend au temps arrêté, la prédication commence, les apôtres rendent témoignage à Jésus-Christ; ils sont prêts à tout souffrir pour soutenir qu'ils l'ont vu ressuscité. Ils l'annoncent d'abord à Jérusalem, non-seulement aux habitants de cette ville, mais aux Juifs accourus de toutes parts pour célébrer en commun la fête de la Pentecôte (*Act.*, II, 5). Et avec quel succès! en deux prédications de saint Pierre, huit mille juifs sont instruits, éclairés, convaincus, convertis, et pleurant le sang de Jésus-Christ qu'ils avaient versé, sont régénérés dans les eaux du baptême. Le nombre des disciples s'accroît chaque jour; plusieurs princes, des prêtres et des anciens embrassent la foi de Jésus-Christ, malgré l'opposition des magistrats, des docteurs de la loi et du grand prêtre. Les disciples de Jésus-Christ font voir au monde une charité, une force, une douceur qu'aucune société n'avait jamais eue. L'Eglise est fondée dans Jérusalem malgré l'incrédulité du gros de la nation. Cependant la persécution s'élève, mais en même temps le nombre et la ferveur des fidèles redoublent, et l'accomplissement des prophéties de Jésus-Christ s'avance rapidement. Les apôtres, forcés avec leurs disciples, de quitter Jérusalem, annoncent partout l'Evangile sur leur passage; les Juifs par leur malice obstinée avancent les maux extrêmes dont ils sont menacés; leur état et leurs affaires empirent. Philippe le diacre vient à Samarie; un grand nombre de Samaritains convertis par sa prédication et baptisés, sont confirmés dans la foi par les prodiges qu'opèrent saint Pierre et saint Jean qui surviennent. Simon, le fameux magicien, vient lui-même demander le baptême. Lorsque les premiers fondements de l'Eglise ont été jetés au milieu de la Judée et de Samarie, le Christ lui-même (*Act.*, IX) se choisit un nouvel apôtre dans les rangs des Juifs les plus obstinés, et par un miracle inouï, en un instant, de persécuteur acharné, il fait Paul non-seulement défenseur, mais encore zélé prédicateur de la foi chrétienne; il lui découvre le secret profond de la vocation des gentils et de la réprobation des Juifs ingrats. Saint Paul tend la main aux gentils, et devant le tribunal de Festus préteur romain, en présence d'Agrippa, roi de la Judée et de ses concitoyens, traite avec une force merveilleuse ces importantes questions : Si le Christ devait souffrir, s'il devait annoncer la vérité aux peuples et aux gentils après être ressuscité d'entre les morts; il prouve l'affirmative par Moïse et les prophètes, et appelle les idolâtres à la connaissance de Dieu, au nom de Jésus-Christ ressuscité; ils se convertissent en foule; la fureur et la jalousie transportent les Juifs; ils trahissent et livrent saint Paul aux Romains pour le mettre à mort. A la même époque, où saint Paul était appelé à l'œuvre évangélique, saint Pierre averti par une vision céleste, va porter à Corneille, centurion romain, et ensuite à d'autres païens, la foi et l'annonce du salut (*Act.*, X). Le temps était passé de continuer à lutter contre l'obstination des Juifs : les apôtres se dispersent et vont chez tous les peuples prêcher l'Evangile. Leur marche a la rapidité d'un torrent. Saint Pierre, dans son épître Ire, nomme le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie, la Bithynie qu'il a remplies de ses prédications. Saint Paul (*dans son ép.* XV, 29), atteste que parti de Jérusalem, il a embrassé l'Illyrique dans son circuit. Or, l'Illyrique comprenait alors la Palestine, l'Asie Mineure, la Syrie, la Thrace, la Macédoine, la Grèce, etc. Le même apôtre n'hésite pas, en parlant dès ce temps-là des courses faites par les apôtres et par les disciples de Jésus-Christ, à leur appliquer dans la même épître ces paroles du psaume X, 18 : *Le bruit qu'ils ont fait s'est répandu par tout l'univers, et leurs parole a retenti jusqu'aux extrémités du monde.* Le même apôtre, dans son épître aux Colossiens (*v.* 6), rendant compte des prédications des apôtres, dit : *L'Evangile vous est parvenu comme à l'univers tout entier, il fructifie, il croît en vous depuis ce jour où vous l'avez entendu et où vous avez connu la grâce de Dieu en toute vérité.* L'apôtre saint Jean écrivit sa première épître aux Parthes, ce qui prouve que déjà la Perse contenait des chrétiens. Le Syrien Bardesane, syrien né à Edesse, en Mésopotamie, vers la fin du second siècle, atteste qu'il y avait à cette époque des chrétiens qui s'étaient répandus dans la Parthie, la Perse et la Médie. Une tradition constante nous apprend que saint Thomas porta l'Evangile de Jésus-Christ jusque dans l'Inde, et que les autres

apôtres ont atteint les confins les plus reculés du monde alors connu (*Voyez S. Grégoire de Nazianze, discours* 25). Le père Trigaud, jésuite, dans son livre premier sur l'expédition chrétienne ou mission en Chine, chap. 11, prouve par des manuscrits chaldéens qui existent encore dans le Malabar, que saint Thomas a prêché le christianisme aux habitants de la Chine et à ceux de Malabar. Camporius et Martinien, qui ont écrit sur l'histoire des Chinois, émettent la même opinion. Saint Pierre, qui fut mis à mort avec saint Paul, par ordre de Néron, avait fait de Rome la capitale du royaume de Jésus-Christ, le siége de sa religion, comme elle était déjà la capitale de l'univers entier. Suétone lui-même, dans la vie de Néron, et Tacite, au livre V de ses Histoires, attestent que la religion chrétienne s'était déjà répandue par tout l'univers, dans l'intervalle de quarante ans, depuis la mort de Jésus-Christ. Du temps des disciples des apôtres, à peine restait-il encore une seule région tant éloignée et inconnue qu'elle fût, où l'Evangile n'eût pas encore pénétré. Cent ans après la mort de Jésus-Christ, saint Justin (*Apologie, ch.* II, *et réponse à Tryphon*), comptait déjà au nombre des fidèles, des nations très-féroces, des peuplades errantes, qui montées avec leurs familles sur un char, ne s'arrêtaient et ne se fixaient jamais dans une résidence certaine. Ce n'était pas par une vaine exagération, c'était par suite d'une conviction bien éclairée, et comme une assertion que tout le monde ne pouvait révoquer en doute, que le même saint Justin, en présence même des Césars, auxquels il avait adressé son Apologie, soutenait cette propagation du christianisme. Saint Irénée, qui vint peu après lui (*Dans son liv.* I, *ch.* 3, *contre les hérétiques*), comprend dans le catalogue des Eglises chrétiennes, la Germanie, l'Espagne, la Gaule, l'Egypte, la Libye, comme étant toutes éclairées du même flambeau de la foi, animés du même esprit de concorde, qui se sont montrés au monde entier comme la lumière du soleil, et l'ont éclairé. Tertullien, qui suivit de près saint Irénée, Origène, qui vint immédiatement après Tertullien, mentionnent les anciens et les nouveaux progrès qu'a faits l'Eglise chrétienne, savoir : en Gétulie, dans la Mauritanie, presque tout entière, dans les Iles Britanniques, dans la Sarmatie, la Dacie, la Scythie, les Indes (*Voy. Tert., t.* I, *contre les Juifs, ch.* 7, *et l'Apologie, ch.* 37; *Origène, Traité* 28, *sur S. Matth.; homél.* 4, *sur Ezech.*; *l.* Ier, *contre Celse*). Peu de temps après eux, Arnobe récapitula encore ceux dont ils avaient omis de faire mention (*Arn., l.* II). Enfin, du temps des aint Athanase (*Ep. syn.*), de Theodoret (*Ser.* 8, *contre les Grecs*), de saint Chrysostôme (*Homél.* 6, *sermon sur la Pentecôte, de la divinité de Jésus-Christ*), disent tous que l'univers entier, sans exception d'aucune région, a été exploré par les apôtres et leurs disciples, et que l'Eglise de Jésus-Christ est répandue dans tous les pays où le soleil répand sa lumière. Et cependant, la propagation de l'Evangile n'était pas encore entièrement accomplie. Au cinquième siècle, une immense multitude de barbares, qui s'étaient réunis pour écraser l'empire romain, se soumirent au joug de l'Evangile. Au septième siècle, le reste des Anglais; au dixième, les Polonais, les Russes, les Moscovites, les Borusses, les Bohémiens, les Hongrois, se firent les serviteurs du Christ. Mais, jamais le christianisme, depuis l'époque des prédications des apôtres, n'avait été propagé d'une manière aussi rapide que dans le seizième et le dix-septième siècle. En effet, dans le seizième siècle, le christianisme s'introduisit en Asie, aux Indes orientales et aux îles adjacentes, en Chine, au Japon, en Mogorie, au Malabar, au royaume de Madère, aux îles Philippines, aux Moluques, en Afrique, au Congo, au royaume d'Angola, au Monomotapa, chez les Caffres, à Mozambique, à Mélinde, à Socotora, aux îles Açores, Canaries et des Hespérides; enfin, en Amérique, au Pérou, au Mexique, au Chili, au Brésil, aux Florides, au Baraquar, au Tucuman. Au dix-septième siècle, le christianisme fut propagé dans la Cochinchine, au Tonquin, aux îles Mariannes, à Madagascar, au Canada, dans la Californie, et enfin, au dix-huitième siècle, dans la Tartarie et la Crimée (*Voyez, à ce sujet, l'Appar. Erud. du père Jos. Binet, p.* XII).

Arrêtons-nous un instant à méditer sur *cette œuvre admirable de la propagation si rapide du christianisme* que Jésus-Christ a si formellement annoncée, et voyons si la prévoyance humaine aurait pu la prédire, si les ressources des hommes auraient pu l'accomplir, ou si au contraire elle n'a pu avoir d'autre source que la prescience divine, d'autre exécuteur que le doigt de Dieu lui-même. En matière de religion, le monde entier est divisé en quatre croyances opposées au christianisme: le déisme, le paganisme ou le polythéisme, l'athéisme et le mahométisme. Le déisme n'admet rien au delà des préceptes de la raison naturelle. Le polythéisme se perd dans des absurdités contraires à la raison naturelle; mais il trouve des partisans de ses dogmes insensés, en faisant un appel au dévergondage de toutes les passions dont il sanctifie les résultats, en prêtant à ses divinités fabuleuses les mêmes errements qu'aux hommes. L'athéisme nie l'existence d'un Dieu, conduit à cette absurdité par la présomption et par les vaines subtilités que lui suggère une raison dépravée. Le mahométisme, composé bizarre de déisme et de fables ridicules, s'est établi dans une grande partie du monde par la force des armes, par l'abus qu'il a fait de l'ignorance et de la lâcheté des Orientaux à qui il a ravi en même temps et la foi et la liberté. Remarquez bien que dans le christianisme aucun de ces moyens n'a été employé, qu'il est précisément parti d'un point différent, qu'il a mis en œuvre des moyens opposés diamétralement à ceux que nous venons de mentionner. Il n'a pas; 1° comme le déisme, envahi l'univers en abaissant ses dogmes à la faible portée de la raison humaine, mais au contraire, en élevant

l'intelligence au-dessus de sa portée naturelle, au-dessus des forces humaines par la foi qu'elle exige pour ses mystères impénétrables. *L'obscurité de la foi a triomphé de sa subtilité et des arguties de la raison humaine;* car qui pourrait comprendre autrement que par la foi un seul Dieu en trois personnes, un Dieu chargé de toutes les infirmités humaines, un Dieu mourant sur la croix, accablé de douleur et d'ignominie, et soumis à toutes ces tortures uniquement pour racheter les péchés des hommes et sauver ses créatures? *Et voilà*, dit saint Chrysostome dans son sermon sur la divinité de Jésus-Christ, *voilà que la croix ramène l'univers entier à la foi.* 2° Le christianisme bien loin de s'étendre en flattant comme le polythéisme les vices et les affections dépravées de l'esprit humain, prit à tâche au contraire de lutter corps à corps avec eux, de les combattre et de les détruire par la rigidité de sa morale, de les poursuivre à toute outrance. *Le christianisme a triomphé des passions désordonnées.* Jésus-Christ le vrai Dieu, s'est bien chargé de toutes les infirmités de la nature humaine, mais il n'en a pas épousé les vices ni l'immoralité qu'avaient adoptés les divinités païennes; mais il nous a donné l'exemple de déposer sur la croix tous les vices inhérents à notre nature, de les y attacher, d'en triompher, de leur substituer toutes les vertus opposées. Qui fut plus digne que lui de renverser les idoles des païens? 3° Le christianisme n'a point eu recours, ainsi que l'athéisme, à des raisonnements subtils, à de vaines arguties, à des calculs hérissés de difficultés; mais il a trouvé le moyen de *faire adopter à presque toute la terre des mystères incompréhensibles et des dogmes très-rigides qu'il a fait annoncer par des hommes grossiers, ignorants, sans naissance et sans fortune*, comme étaient réellement les douze apôtres. Et ceux qui furent convaincus n'étaient pas des hommes du peuple seulement; c'étaient les orgueilleux philosophes de la Grèce, c'étaient les grands politiques, les orateurs célèbres de Rome, c'étaient les vainqueurs et les maîtres du monde. Socrate, le prodige de son siècle, ose à peine se prononcer contre les divinités dont il reconnaît la fausseté, et mis à mort pour avoir eu la témérité de faire pressentir ses idées, il n'a pas un successeur dans ses disciples; aucun d'eux ne veut à son exemple exposer sa vie pour la vérité qu'ils aiment. Au contraire, saint Pierre, juif étranger, sujet des Romains, vient à Rome sans que la renommée de sa sagesse l'y ait précédé, sans amis, sans ressources, et annonce hautement qu'il vient renverser les idoles et leurs temples, qu'il vient établir dans la ville souveraine de l'univers, le siége d'une religion nouvelle, le trône de la croix. Et voilà que ce dessein bizarre est suivi d'un entier succès. La croix commence à surmonter le diadème impérial, et les idoles sont foulées aux pieds; 4° *le christianisme ne s'établit pas par la force des armes comme le mahométisme; au contraire, par l'invincible patience et le courage inébranlable de ses innombrables martyrs, il triomphe de la rage et de la puissance de tous les tyrans de la terre.* En effet, quoiqu'il soit vrai de dire qu'après l'établissement du christianisme, dans tout l'univers, d'excellents princes et empereurs chrétiens, comme les Constantin, les Théodose, les Marcien, les Charlemagne, les Ferdinand, les *Louis le Grand* et d'autres encore, ont réprimé par la force des armes les hérétiques qui voulaient troubler la paix de l'Eglise établie; cependant dans la naissance du christianisme, et lorsqu'il s'agit de le propager, aucun apôtre de Jésus-Christ, dans quelque endroit qu'il portât ses prédications, ne mit en action la force des armes ou les ressources d'une pompeuse éloquence pour persuader les hommes de sa vérité; ils n'eurent d'autre moyen de convaincre que leur invincible patience au milieu des tourments les plus atroces, et dans l'horrible agonie que l'on prolongeait pour eux, mort et supplices que firent subir avec la dernière barbarie à des millions de chrétiens innocents dans les trois premiers siècles, les Néron, les Domitien, les Trajan, les Dèce, les Dioclétien, les Maximien, les Sapor et tant d'autres tyrans des peuples, et cependant aucun d'eux ne se départit le moins du monde du respect et de l'obéissance que tout sujet doit à son prince, ils servirent même leurs persécuteurs avec tout le zèle qu'on pouvait exiger. Pendant trois siècles entiers, où la religion chrétienne eut à souffrir des maux de toute espèce que la rage des persécuteurs s'ingéniait à lui prodiguer, et au milieu de ces séditions, de ces guerres civiles qui désolèrent cette époque au sein des conspirations ourdies à chaque pas contre la vie des empereurs, on n'eut pas à citer un seul chrétien, bon ou mauvais, qui eût trempé dans ces complots; tant était profonde, comme le remarque l'illustre Bossuet, la vénération qu'inspire la religion chrétienne envers les supérieurs politiques, tant ils s'étaient profondément imbus de cette maxime du Fils de Dieu leur maître: *Rendez à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu* (*Matth.*, XXI *et* XXII). Il serait utile de lire les deux chapitres XXV et XXVI de l'*Histoire universelle* de Bossuet, où il traite cet argument avec sa supériorité ordinaire et la noblesse de son génie. En attendant, je laisse à l'appréciation de toute raison humaine éclairée, le soin de prononcer si Jésus-Christ a pu connaître d'avance par un effet de sagesse humaine, des événements aussi inattendus et aussi importants et prédire leur réalisation dans l'avenir.

Voyez et admirez cette conversion si étonnante de l'univers entier réalisé par douze pauvres pêcheurs, et contre laquelle avait échoué, et la sagesse des philosophes anciens, et la sainteté des prophètes juifs. Les apôtres de Jésus-Christ en viennent à bout. L'illustre Bossuet nous initie d'une manière admirable et bien digne de notre attention, à ces secrets profonds, à ces sublimes projets de la Divinité: il nous montre ses véritables causes, les raisons fructifiées par sa sagesse. Saint Paul nous donne aussi de pareilles révélations dans

son Epître première, aux Corinthiens (*v.* 27 *et suiv.*). *Jésus-Christ*, dit-il, *ne m'a pas envoyé baptiser, mais prêcher l'Evangile, il ne m'a point fait recourir à l'éloquence pour que la croix du Christ ne perde pas de son autorité. Pour les hommes qui s'obstinent à périr, la voix de la croix est une folie; pour ceux qui se sauvent, pour nous, chrétiens, c'est une marque de la puissance divine.* Car Isaïe a dit (*ch.* XXIX, 14 *et ch.* XXXIII, 18) : *Je confondrai la sagesse des docteurs ; j'anéantirai la prudence des prudents. Où êtes-vous, sages du monde? où êtes-vous, hommes de science? où sont les connaisseurs de ce monde? Dieu n'a-t-il pas démontré la folie de la sagesse humaine? Oui sans doute, puisqu'ils n'ont pu parvenir à dessiller leurs yeux.* Mais voyez quelle raison saint Paul donne de cet aveuglement. *Dieu*, dit-il, *étant dépositaire de la sagesse, la sagesse mondaine ne pouvait s'élever jusqu'à la connaissance de Dieu*, c'est-à-dire, qu'elle n'a pu le connaître par le moyen de ses créatures, qui ont été créées avec tant de soin et de sagesse; Dieu a pris une autre voie : *Il a plu à Dieu de sauver ceux qui ont cru en lui par la folie apparente de ce qu'il leur annonçait*, c'est-à-dire par le mystère de la croix, dont toute la perspicacité et la profondeur du génie humain n'a pu comprendre ni découvrir la moindre partie. Nouvelle et admirable résolution de la providence du Seigneur, et divinement appropriée à nos besoins! D'abord, Dieu a mis l'homme sur la terre, où le seul aspect des créatures eût été suffisant pour lui faire connaître, par la magnificence de la création, la puissance du Créateur, et cela au moyen de la raison seulement. Non-seulement l'homme n'a pas connu son Dieu, mais encore il s'est fait l'esclave des créatures dont la vue aurait dû lui inspirer l'amour de la Divinité; au point qu'il a prodigué son adoration aux ouvrages même sortis de ses mains, et aux êtres créés par le Tout-Puissant; au point qu'oubliant les préceptes de la raison, il s'est fait d'une multitude de fables absurdes et puériles, un corps de religion. On le voit, l'usage de la raison n'avait nullement servi à l'homme pour le conduire dans les voies du salut. Dieu se proposa donc de l'y ramener par une voie diamétralement opposée à la première, en lui offrant le mystère de la croix, sur lequel la raison confondue se trouve impuissante et ne peut voir qu'une folie. Car ce ne sera pas la raison humaine qui nous donnera la solution de ce grand mystère; mais pour le comprendre, *il faut*, dit saint Paul (*Epît.* II *aux Corinth.*, *ch.* X, *v.* 59), *réduire en servitude cette intelligence et la soumettre à Jésus-Christ, en abandonner les hauteurs qui ne sont qu'une révolte contre la science de Dieu.* Sage et admirable remède apporté à notre maladie, seul capable de nous guérir! La raison humaine, esclave des sens, était infidèle à son devoir; l'homme était agité d'une frénésie, d'un vertige, d'un délire qui le jetait d'erreurs en erreurs; en vain pour le guérir aurait-on eu recours aux raisonnements les plus subtils. Quand ce délire trop réel de l'idolâtrie envahit le monde, à quoi servent contre lui les magnifiques discours des anciens philosophes, la sublimité de leur style, la subtilité de leurs raisonnements. Ce grand Platon, avec son éloquence que l'on appelait divine, a-t-il eu seulement le pouvoir de renverser un seul autel? a-t-il détrôné une seule des idoles de son siècle? Non, et même lui et ses disciples, ainsi que tous les sages du monde, ont sacrifié au mensonge. *Ils se sont perdus dans leurs vaines pensées*, dit saint Paul (*Ep. aux Romains*, *v.* 21), *leur cœur a été rempli d'obscurité et de folie, et en disant : nous sommes des sages, ils se sont trouvés n'être que des insensés*; et cela parce que, contre les inspirations de leur conscience, ils se sont adonnés au culte des créatures et des idoles. C'est donc avec raison que l'Apôtre s'écrie : *Où sont les sages, où sont les docteurs?* etc. Est-il un seul philosophe qui ait osé exposer sa vie pour détruire l'idolâtrie? Platon lui-même n'a-t-il pas dit, lui qui vivait au milieu des idolâtres, que jamais il ne fallait changer le culte religieux dans lequel on était né (*liv.* V *de la République*). Quelle a donc été ton utilité, vaine philosophie? Jésus, au contraire, en apprenant à l'homme à abaisser son orgueilleuse raison devant le mystère de la croix, a enseigné le seul et véritable remède capable de déraciner la maladie. En effet, après l'orgueil et la vanité présomptueuse de l'esprit humain, il n'est pas de source d'erreur plus féconde que l'attachement outré que nous portons aux créatures et l'amour désordonné des objets matériels qui nous vient des sens. De là vient que l'homme s'est formé des dieux à son image soumis comme lui aux vices et aux penchants de l'humanité, et que dans son idolâtrie il a fini par ne rendre hommage qu'à sa propre perversité, à ce qui flattait ses sens, aux rêves de son imagination. Jésus-Christ commence donc par nous enseigner à renoncer à nous-mêmes et à crucifier nos sens, pour que nous puissions nous guérir de notre corruption invétérée, et connaître, adorer le vrai Dieu avec un esprit purifié, pour que nous puissions apprendre à pratiquer avec constance et même au milieu des supplices les plus horribles toutes les vertus, dont l'Homme-Dieu nous propose l'exercice, après en avoir été ici-bas l'exemple vivant, et à les pratiquer pour l'amour de lui, pour approcher de notre divin modèle. Jésus-Christ seul était digne et capable de renverser l'idolâtrie, et cette victoire devait être le fruit du mystère de la croix, de ce mystère qui aux yeux du monde, était une folie; *car*, dit ensuite saint Paul (*Epît.* I *aux Corinth.*, I, 22), *les Juifs attendent des miracles*, c'est-à-dire qu'ils veulent que Dieu bouleverse en leur faveur la nature entière, comme lors de leur sortie d'Egypte, comme lorsqu'il leur assurait la victoire sur tous les ennemis d'Israël : *et les Grecs attendent la sagesse*, c'est-à-dire des chefs-d'œuvre d'éloquence philosophique, tels qu'en avaient produits et Platon et Socrate. *Mais nous, nous prêchons Jésus* crucifié, *qui sera pour les Juifs non un miracle, mais un scandale, et pour les*

Grecs, non la sagesse mais la folie, mais qui pour les élus entre les Juifs et entre les Grecs donne une preuve irrécusable de la puissance et de la sagesse de Dieu, parce que tout ce que Dieu peut faire de moins sage en apparence est plus sage que tous les hommes ensemble et sa faiblesse apparente est plus forte que tous les hommes réunis. Mais si nos yeux ne peuvent pénétrer ce mystère de sagesse, ses effets le font assez apprécier. La force est sortie de la croix, et les idoles gisent brisées sur la poussière; et cependant elles avaient pour appui la puissance romaine tout entière. Quels sont ceux dont Dieu s'est servi pour opérer des prodiges aussi éclatants. *Voyez, mes frères, voyez*, dit en finissant (*v.* 26) l'Apôtre des Gentils, *voyez quelle a été votre vocation*, c'est-à-dire quels ouvriers d'entre vous ont été appelés à entreprendre cette œuvre prodigieuse. *Nous ne comptons pas beaucoup de sages selon le monde, beaucoup d'hommes nobles ou puissants; mais Dieu veut confondre les sages du monde en choisissant les moyens qui paraissent au monde une folie; il choisit ce qu'il y a de faible ici-bas pour confondre la puissance mondaine; il préfère tout ce que le monde regarde comme abject et méprisable, il choisit ce qui n'est rien pour détruire ce qui est, et cela pour qu'en sa présence la chair abaisse toujours son orgueil.* De même qu'il avait créé le monde de rien, c'est par des hommes de rien (car tel était le jugement que le monde dans ses vaines idées portait sur les apôtres) qu'il a voulu créer son Eglise comme un monde nouveau et meilleur que l'ancien. Voilà cette remarque si profonde de Bossuet, digne de son génie, dont j'ai extrait la substance, et qu'il a développée au chapitre XXV de son *Histoire universelle.*

§ 217. — III. *La troisième des principales prophéties* est celle que Jésus-Christ a faite sur les circonstances de sa passion et de sa mort, et qu'il a terminée en annonçant qu'il ressusciterait d'entre les morts trois jours après son supplice. Voici la version de saint Matthieu (*ch.* XX, *v.* 17) : *Et Jésus montant vers Jérusalem, prit à part ses douze disciples et leur dit : Eh bien! nous montons vers Jérusalem, et le Fils de l'homme va être livré entre les mains des princes des prêtres et des docteurs qui le condamneront à mort, qui l'abandonneront à la risée des nations, qui lui feront subir la flagellation et le supplice de la croix, et le troisième jour il ressuscitera.* Voici la version de saint Marc : *Jésus prenant avec lui ses douze disciples, commença à leur prédire tout ce qui allait arriver. Voilà, dit-il, que nous montons vers Jérusalem, et le Fils de l'homme va être livré aux princes des prêtres, aux scribes, aux vieillards qui le condamneront à mort et l'abandonneront aux gentils; ils en feront un jouet, ils lui cracheront au visage, ils le flagelleront, ils le feront mourir, et le troisième jour il ressuscitera.* Saint Luc rapporte à peu près la même chose (*ch.* XVIII, *v.* 31). Jésus-Christ circonstancie donc ses prédictions en annonçant, 1° qu'il sera livré par Judas son disciple entre les mains des princes des prêtres, des scribes et des vieillards; 2° qu'il sera condamné à mort; 3° qu'on le livrera aux gentils, c'est-à-dire aux Romains; 4° que ceux-ci l'outrageront, qu'ils lui cracheront au visage; 5° qu'ils le flagelleront; 6° qu'ils le crucifieront; 7° et enfin que le troisième jour il ressuscitera d'entre les morts. Il y a plusieurs autres endroits où Jésus-Christ fait part à ses disciples de cette prédiction au sujet de sa résurrection future, comme dans saint Matthieu (XVI, 21; XVII, 9 *et* 22; XXVI, 32, *etc., etc.*). Cette prédiction de résurrection était si notoire, si bien répandue dans le public, que les princes des prêtres et les pharisiens en avaient parfaitement connaissance; de là vient que selon saint Matthieu, XXVII, 62, *le lendemain de sa mort ils se réunirent chez Pilate et lui dirent : Seigneur nous nous souvenons que cet imposteur pendant sa vie a dit : Je ressusciterai trois jours après ma mort; faites donc garder son tombeau jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent enlever son corps et ne disent au peuple : Il est ressuscité.* Jésus-Christ prédit donc ici plusieurs actes qui dépendent du libre arbitre de Dieu ou des hommes, car la résurrection ne pouvait dépendre que du libre arbitre de Dieu. Il prédit les uns après les autres les tourments affreux et les circonstances de son supplice, et cela, avant d'entrer à Jérusalem en triomphe le jour des Rameaux, au moment où il jouissait de toute la faveur et de l'affection du peuple, lorsque Hérode, le roi, était disposé en sa faveur, lorsque le préteur romain Pilate n'avait contre lui aucune prévention. L'événement s'accomplit-il en entier avec la plus grande exactitude; c'est ce que nous savons trop bien pour qu'il y ait besoin d'y ajouter un commentaire. Ajoutez à cela la fuite de ses disciples, la chute de Pierre qu'il annonce d'avance dans le temps même que ses disciples lui paraissaient le plus dévoués, etc., etc.

Il nous reste maintenant à rassembler toutes les prophéties que les Juifs obstinés ont connues; outre leur puissance contre les incrédules, elles ont aussi une force d'évidence toute particulière contre les Juifs qui reconnaissent et admettent la divinité des saintes Ecritures. Et ici je n'aurai recours qu'à leurs livres canoniques eux-mêmes.

§ III. *Prophéties relatives à l'opiniâtreté des juifs démontrant d'une manière irrécusable l'enchaînement des deux révélations divines faites aux Juifs et aux chrétiens, par les caractères particuliers qui annoncent la venue future du Messie.*

§ 218. — LE PREMIER CARACTÈRE du Messie, c'est qu'il naîtra de la race d'Abraham et de David. En effet, dans la Genèse (*chap.* XII, *v.* 2), Dieu dit à Abraham : *Je te ferai père d'une grande nation, et je te bénirai; toutes les nations de la terre seront bénies en toi*; et au même livre (*ch.* XVIII, 18) : *Toutes les nations de la terre seront bénies en lui*; et au chap. XXII, 8 : *Toutes les nations de la terre seront bénies en lui*; et au chap. XXII, 8 : *Toutes les nations du monde seront bénies dans votre race.* »

Dieu promit à David au livre des Rois

(*chap.* VII, *v.* 16) « *que sa maison sera fidèle, qu'il règnera éternellement devant la face de Dieu, et que son trône sera inébranlable.* Or David (*au psaume* II, *v.* 6), fait parler ainsi le Christ Notre-Seigneur et notre Messie. *J'ai été établi roi de Sion, sur la montagne sainte;* par là il déclare que le Messie succédera au trône de David, et qu'il naîtra de sa famille

Isaïe s'exprime sur le Messie en termes plus formels : *Un enfant nous est né*, dit-il, *un fils nous a été donné, et il a été chargé de nous gouverner ; son règne s'étendra ; il s'assiéra sur le trône de David et gouvernera son royaume, pour l'affermir, pour le rendre inébranlable éternellement;* et au chapitre XI, verset 1, il ajoute : *Une tige sortira de la souche de Jessé, une fleur montera de sa racine : l'esprit du Seigneur se reposera sur elle, c'est la race de Jessé qui donnera le signal aux peuples. Les nations lui adresseront leurs prières.* De là vient cette opinion enracinée chez les Juifs, qu'un jour le royaume terrestre de David, sera restauré dans toute sa splendeur, croyance qui alors était généralement répandue, comme le prouve l'interrogation adressée par Jésus-Christ aux Pharisiens (*Matt.*, XXII, 42) : *Que vous semble du Christ? de qui est-il le fils?* et par leur réponse *il sera fils de David.* Mais Jérémie s'exprime très-clairement en parlant du Messie, à ce sujet (*chap.* XXIII, *v.* 14), *Les jours approchent, dit le Seigneur et je vais accomplir la bonne promesse que j'ai donnée à la maison d'Israël et à la maison de Juda. Dans ces temps je féconderai le germe de justice de David et il jugera la terre avec sagesse : le nom qu'on lui donnera, sera Notre-Seigneur plein de justice. Car, le seigneur vous l'assure, il ne peut mourir, celui qui s'assiéra sur le trône de la maison d'Israël.* Voilà le Messie, qui doit sortir de la race de David, annoncé comme devant éternellement occuper son trône, non pas par un règne temporel, qui a depuis longtemps cessé d'avoir lieu, mais dans le sens d'un règne spirituel, qui ne peut jamais s'éteindre. Ezéchiel prédit de semblable choses au chapitre XXIV, verset 22, où il appelle le Messie lui-même du nom de David.

Maintenant, si vous lisez les deux généalogies de Jésus-Christ, l'une par saint Matthieu (*chap.* VIII, *v.* 1), et l'autre par saint Luc (*chap.* III, *v.* 23), vous verrez qu'il était descendant de David et d'Abraham tant du côté paternel, c'est-à-dire, de son père putatif, saint Joseph, dont saint Matthieu donne la généalogie, que du côté maternel, c'est-à-dire de la vierge Marie, dont saint Luc a donné la généalogie. Les juifs n'ont pas le droit de s'étonner que saint Matthieu ait donné pour père à saint Joseph, Jacob, quand saint Luc lui a donné pour père Héli. Ici le mari est substitué à la femme, et c'était le nom que portait le fils du père de sa femme : les Juifs n'admettaient pas les femmes dans leurs généalogies. Voilà aussi pourquoi Salathiel et Zorobabel se retrouvent dans la branche paternelle et dans la branche maternelle des aïeux de Jésus-Christ. Car Néri, que saint Luc dans sa généalogie appelle le père de Salathiel, n'est cité comme tel que parce qu'il avait marié sa fille unique à Salathiel. Or Salathiel eut de la fille de Néri Zorobabel, dont la famille se divise en deux lignes par ses deux fils Abiud et Raza. Ces deux lignes se rejoignent de nouveau et se confondent dans Joseph et Marie, dont le fils Jésus-Christ, recueille comme héritier unique tous les droits de la famille de David. De là vient que ce seul indice eût suffi pour le faire reconnaître pour le Messie par les Juifs, s'ils avaient voulu l'écouter, et il n'y avait aucun doute à élever à ce sujet. De l'aveu même des Juifs, c'est à cette époque, que l'on cessa de distinguer les tribus et les familles, distinction qui avait été nécessaire pour faire reconnaître le Messie ; et qui jusqu'alors avait été religieusement observée. C'est donc en vain que les Juifs attendent un autre Messie qui doit sortir de la famille de David et de la tribu de Juda, puisque maintenant, il ne reste plus aucun membre de cette famille ou de cette tribu, qui puisse justifier de sa généalogie et se faire reconnaître.

§ 219. — Deuxième Caractère. *Le Messie devait venir devait être un prophète législateur comme Moïse ; il devait changer la loi de ce dernier en une loi nouvelle et plus parfaite, qui devait être commune, non-seulement aux Juifs, mais à tous les peuples, et devait être d'une éternelle durée.* Le Seigneur avait fait avec les Juifs en particulier une alliance nouvelle sur le mont Sinaï, à Horeb, par la médiation de Moïse ; il avait promulgué publiquement une loi propre aux seuls enfants d'Israël (*Exod.*, XXIV; *Deut.*, V, 3; XIV, 2; XXVIII). C'était une loi de crainte (*Deut.*, V, 29, *et* VI, 2) : elle était pleine de *cérémonies extérieures, restreinte au pays de la Palestine* et même à l'enceinte de Jérusalem, où trois fois par an tous les hommes devaient se rendre (*Deut.*, VI, 16) : nul autre lieu ne devait recevoir les sacrifices. Le sacerdoce ne pouvait être exercé que par la famille d'Aaron, le service du temple n'appartenait qu'aux enfants de Lévi (*Lévit.*, VIII; *Nomb.* I *et* II). Cependant, dès lors (*Deut.*, XVIII, 15), Dieu promet, d'une manière claire et précise, un autre prophète semblable à Moïse, c'est-à-dire, comme lui, législateur de son peuple, et ce prophète doit sortir du sein de leur nation, d'entre leurs frères, de leur race. C'est ce que Moïse lui-même atteste en disant : *Le Seigneur votre Dieu vous suscitera, du sein de votre nation et du milieu de vos frères, un prophète comme moi ; écoutez-le comme vous avez prié le Seigneur votre Dieu sur le mont Horeb* (*Exod.*, XX, 21), *quand étant tous assemblés vous avez dit : Je ne veux plus entendre la voix du Seigneur mon Dieu, je ne puis plus contempler le feu qui l'entoure, de peur de mourir.* C'est-à-dire lorsque ne pouvant plus surmonter l'excès de la terreur que vous avaient inspirée les signes éclatants qui annonçaient la présence de Dieu, vous soupiriez après un législateur moins terrible, *et Dieu m'a répondu : Ils ont parlé comme ils le devaient ; du milieu de leurs frères, je ferai sortir un prophète semblable à toi : je lui inspi-*

rerai les discours qu'il prononcera; il ne vous apprendra rien que ce que je lui aurai ordonné de vous prescrire; et s'il en est parmi vous qui refusent d'entendre les paroles qu'il vous prononcera en mon nom, c'est moi qui punirai le rebelle. Voyez, Dieu promet un prophète législateur, semblable à Moïse. A quel caractère pouvait-on donc reconnaître Moïse entre les prophètes qui vinrent encore après lui? Dans le Deutéron. (*chap. dernier, v.* 10), ce caractère est très-clairement indiqué. *Et depuis, il ne se trouva plus dans Israël aucun prophète comme Moïse, qui connût Dieu face à face, qui eût le pouvoir de prodiguer les miracles et les prodiges que Dieu opérait par son ministère aux yeux de tout Israël.* On reconnaît Moïse entre tous les prophètes ses successeurs, à son titre de législateur, à ses entretiens tête-à-tête avec Dieu, à la multitude de prodiges qu'il opéra publiquement: aucun des prophètes qui le suivirent parmi les Juifs ne parla de la loi nouvelle, et n'ajouta une seule lettre aux préceptes de Moïse. Il y a plus, aucun des rois n'eut cette hardiesse; au contraire, on était de la plus grande sévérité sur l'exécution de leurs plus petites dispositions. Aucun ne peut se glorifier comme ayant joui autant que lui de la familiarité de la Divinité; aucun ne peut citer une multitude aussi grande de miracles opérés en présence de tout un peuple, et destinés à confirmer ses préceptes. Mais enfin, quand et où le nouveau législateur, semblable à Moïse et que Dieu avait promis, commencera-t-il à promulguer la loi nouvelle? Isaïe s'explique cathégoriquement sur ce point, en disant (*chap.* II, *v.* 3): *La loi sortira de Sion, et la parole de Dieu de Jérusalem.* Comment pouvez-vous, ô Juifs, comprendre ces mots comme s'appliquant à la loi de Moïse, qui vivait huit cents ans avant cette prophétie d'Isaïe, et qui descendit du mont Sinaï longtemps avant la fondation de Solyme. Mais voyez au même endroit d'Isaïe comment tous les peuples sont appelés à venir à la maison du Dieu de Jacob, qui servait de temple aux Juifs, préparée pour les recevoir sur la montagne nouvelle, lorsque serait venue l'époque de la loi nouvelle: *Voici ce que Isaïe a vu de relatif à Juda et à Jérusalem. Aux temps reculés, il y aura une montagne prête à recevoir la maison de Dieu, qui sera assise sur son sommet* (c'est-à-dire placée de manière à être vue de tout le monde), *et les nations s'y rendront toutes; et les peuples se diront en allant: Venez, et montons vers la montagne du Seigneur, vers le temple du Dieu de Jacob; il nous instruira de ses voies, il nous apprendra à marcher dans ses sentiers.* Je vous le demande, comment se fait-il que cette maison du Dieu de Jacob, inaccessible aux autres nations, se trouve ainsi ouverte à tous les peuples? *Parce que,* ajoute le même prophète, *la loi sortira de Sion, elle jugera les nations et accusera les peuples.* Michée tient presque le même langage (*chap.* IV, *v.* 1). Voilà bien cette loi qui doit être donnée par le Messie et qui doit sortir de Jérusalem, qui doit être commune aux Juifs et à tous les autres peuples. Isaïe reproduit avec la même clarté des prédictions semblables (*chap.* LI, *v.* 4): *Ecoute-moi, mon peuple; entends-moi, ma tribu; car la loi sortira de moi, et mes jugements éclaireront les peuples... Le salut que je donnerai sera pour l'éternité, et ma justice s'étendra dans les générations des générations.* La loi nouvelle sera donc, comme on le voit, perpétuelle. Jérémie est encore plus explicite (*chap.* XXXI, *v.* 31), en parlant de cette nouvelle loi: *Les jours viendront enfin,* dit le Seigneur, *et je ferai une alliance nouvelle avec la maison d'Israël et la maison de Juda. Ce ne sera point un pacte semblable à celui que j'ai fait avec leurs pères, lorsque je les ai pris par la main pour les retirer de la terre d'Egypte... Ce sera un pacte que je ferai avec la maison d'Israël après cette époque,* dit le Seigneur: *Je leur donnerai ma loi, je la graverai dans le plus profond de leur cœur.* Voilà bien la prédiction de l'anéantissement de l'ancien pacte, et la promesse formelle que la nouvelle loi sera inscrite non plus sur des tables de pierre, mais au fond des cœurs, par le moyen des lumières et des inspirations de la grâce intérieure. Et combien de temps durera cette loi nouvelle? Continuons à écouter la parole de Dieu (*v.* 36): *Si ces lois,* dit-il, *viennent à manquer en ma présence, la race d'Israël manquera aussi, et il n'y aura plus jamais de nation juive devant moi.* Or, certes, la loi ancienne a manqué; le sacerdoce, le temple, le conseil si renommé par la sagesse des soixante et dix, tout s'est évanoui, et cependant la race d'Israël n'est pas anéantie: il est donc nécessairement sorti de Jérusalem une loi nouvelle. Dans Malachie (*chap.* I, *v.* 10) on trouve exprimée clairement et annoncée aux prêtres mêmes, que Dieu apostrophe (*v.* 6), l'institution d'un sacrifice plus pur, dans lequel l'avarice, qui souillait les sacrifices des Hébreux ne jouera plus aucun rôle, et auquel participeront toutes les nations. *Qui d'entre vous,* dit-il, *allumera le feu sur mon autel gratuitement?* C'est-à-dire vous vous faites rétribuer largement pour les fonctions de sacrificateurs; vous retirez d'énormes profits de cette abondance de dîmes et de victimes, et cependant vous n'offrez au Seigneur que du pain souillé et des victimes qui ont plusieurs défauts, comme il leur reproche aux versets 7 et 8. *Le Seigneur Dieu des armées a dit: Ce n'est pas de vous que dépendra ma volonté, ce n'est pas vous qui me donnerez des devoirs à accomplir, car mon nom est grand de l'orient à l'occident: partout on sacrifie, on offre à mon nom des victimes pures, parce que mon nom est grand au milieu des nations: voilà ce que dit le Dieu des armées.* Dieu adresse au chapitre suivant de nouveaux reproches aux lévites (*v.* 8): *Vous avez abandonné la voie du salut, et vous scandalisez vos frères au sujet de la loi; vous avez déchiré le pacte fait avec Lévi, dit le Seigneur Dieu des armées, et c'est pourquoi je vous ai livrés au mépris des autres peuples, je vous ai humiliés.* Aveugles Juifs! Vos prêtres, vos lévites, ne sont-ils pas dispersés au milieu des nations? ne sont-ils pas exposés au mépris, aux humiliations? Elle est donc im-

tituée nécessairement cette loi nouvelle, il est établi ce nouveau sacrifice, ce nouveau sacerdoce; toutes choses qui auparavant avaient pris naissance au milieu de vos frères et au sein de votre nation. Et qui sont-ils, ces nouveaux prêtres, sinon ceux de Jésus-Christ, dont l'Évangile a soumis presque tout l'univers? Combien sa loi est supérieure à celle de votre prophète Moïse (*Voyez le* § 233).

Les Juifs appliquent ordinairement le texte du chap. XX, vers. 21 de l'Exode, à la rénovation de l'alliance faite avec le Seigneur par Esdras, Néhémie et les princes du peuple (*Esdras*, IX, 38 *et* X). Mais Esdras était-il un prophète à comparer avec Moïse? A-t-il fondé une nouvelle loi, sortant de Sion et commune aux autres nations, comme l'ont annoncé Isaïe et Jérémie? Cette loi devait-elle être éternelle? Est-ce que cette perpétuité de la loi n'a pas été annoncée par Malachie, qui est venu bien après Esdras et Néhémie? (Voyez *Gab. Musson, tome*. I, *pag*. 340) où vous trouverez démontrée la faiblesse des arguments que les Juifs nous opposent. Tout ceci est encore confirmé par l'autorité des plus anciens maîtres que les Juifs comptent dans leurs rangs : On trouve dans le Talmud (au chap. *Avoda, Zaræ*), qu'il a été annoncé par Elie (non par le prophète, mais un docteur juif bien plus ancien que le Christ), que la durée entière du monde serait de six mille ans, savoir, 2000 ans pendant lesquels il n'y aurait aucune loi, deux mille ans sous le règne de la loi, après lesquels arriverait la loi du Messie, qui doit aussi durer deux mille ans. Il est donc constant, d'après l'opinion même des plus anciens docteurs de la nation juive, que la loi de Moïse devait être remplacée par la loi du Messie. Le livre Midrasch Cobeleth porte, que la loi annoncée à l'homme à cette époque n'est que vanité, comparée à celle du Messie.

§ 220. — TROISIÈME CARACTÈRE. Le Messie doit être le roi-Sauveur, celui qui donnera le salut à toutes les nations et non pas seulement à la nation juive.

1° Car il est prédit (*Genèse*, XII, 3 ; *ibid*., XVIII, 18; XXII, 17; XXVII, 4; XXIII, 14) *que toutes les nations de la terre seront bénies dans la race d'Abraham*. Dans le même livre (*c*. 49, *v*. 10), dans la célèbre prédiction de Jacob, le Messie est appelé l'*attente des nations*; 2° en plusieurs endroits des Psaumes, il est formellement annoncé; au psaume II, v. 8, on prédit que le *Christ acceptera tous les peuples comme son héritage et qu'il possédera la terre entière;* au psaume XX, v. 28, *le Seigneur étend son empire sur tout l'univers, et toutes les nations à son aspect se prosterneront pour l'adorer ; car c'est là le règne du Seigneur, et les nations lui seront soumises;* au psaume LXXI, v. 8, il est dit, en parlant du Messie dont Salomon est la figure : *Il dominera d'une mer à l'autre mer, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre : Les Éthiopiens se jetteront à ses pieds, tous les rois de la terre l'adoreront, les peuples le serviront; toutes les tribus de la terre seront bénies en lui et toutes les nations célébreront sa gloire*. Le *véritable* Salomon n'a pu s'approprier aucun de ces traits caractéristiques; 3° Isaïe, II, v. 1 ; XLIX, 6; LI, 4 et LIX, 19, prédit encore la même chose (Voyez le paragraphe précédent); 4° Aggée, liv. VII, dit : *Voici ce que dit le Dieu des armées : Encore un peu de temps et je remuerai le ciel, la terre, la mer et les déserts ; je troublerai toutes les nations, et le Désiré des nations paraîtra ;* 5° Zacharie, II, 8, a prédit admirablement cet événement: Le Seigneur est envoyé par le Seigneur *vers les nations qui ont spolié* les Juifs ; il leur annonce qu'elles vont devenir la proie de ces peuples dont elles avaient été les dominatrices, et que par là les Juifs sauront que le Dieu des armées leur a envoyé le Seigneur. Le Messie s'adressant à Jérusalem, continue en ces termes (v. 10) : *Fille de Sion, fais éclater ta joie par des louanges : car je viens pour habiter au milieu de toi, de nombreux peuples se rapprocheront alors de leur Seigneur, deviendront mon peuple, et moi j'habiterai ton enceinte et tu sauras que c'est le Dieu des armées qui m'a envoyé vers toi*. Dites-moi donc, ô Juifs, où sont ces peuples dont vous êtes devenus les maîtres après avoir été leurs esclaves? je vais vous le dire, Vous avez été les esclaves des Romains; les Romains ont eu pour maîtres les apôtres de Jésus-Christ, saint Pierre, saint Paul et les autres sortis de la Judée : ils ont conquis à Dieu Rome, dominatrice des nations. Quel autre qu'eux a renversé l'idolâtrie dans presque toute la terre? Quel autre que les apôtres de Jésus-Christ et ses disciples ont ramené au culte du vrai Dieu presque tout l'univers? 6° Voyez au paragraphe précédent la citation de Malachie, qui sert encore à appuyer nos assertions.

§ 221. — QUATRIÈME CARACTÈRE. *Le Messie devait venir délivrer et les Juifs et les autres nations de la tyrannie du péché et combattre leurs ennemis, non pas temporels, mais spirituels*. Le premier indice de ce caractère, qui se prononce d'une manière claire, est dans la Genèse, au chapitre III, verset 15, où Dieu, menaçant le serpent, qui venait de séduire nos premiers parents, lui prédit qu'il mettra entre *lui et les descendants de la femme des inimitiés éternelles, et que le descendant de la femme lui brisera la tête*, ou, selon que l'on veut entendre ce passage, la femme même dont ils seront sortis. Or ce serpent n'était pas seulement l'ennemi du bonheur temporel d'Adam et d'Eve, il était surtout l'ennemi de leur félicité spirituelle et éternelle, qui reçut un si déplorable échec de la désobéissance de nos premiers parents. 2° Isaïe (*chap*. LIII), représente clairement le Messie comme une caution offerte pour racheter les *péchés des hommes*, satisfaisant pour eux à la colère de Dieu, se chargeant d'expier leurs iniquités, et devenant ainsi le libérateur des hommes en réalité. *Il a été*, dit le prophète, *blessé pour nos iniquités. . . . , il a été brisé pour nos péchés. Nous avons erré à l'aventure comme des moutons, et chacun de nous s'est*

éloigné de la voie qu'il devait suivre, et Dieu a mis sur lui le poids de toutes nos iniquités. On lui promet (*v.* 10), *s'il meurt pour nos péchés, qu'il verra sa race éternelle*; (*v.* 11) : *Le Juste, mon serviteur, dans sa science purifiera bien des hommes et se chargera seul de leurs iniquités*; et plus loin enfin (*v.* 18) : *Il s'est chargé des péchés d'un grand nombre d'hommes, et ensuite a prié pour les pécheurs.* 3° L'archange Gabriel prédit à Daniel très-clairement (*Daniel*, III, 24) : *qu'après que soixante et dix semaines auront passé sur son peuple et sur sa ville sainte, la prévarication sera consommée, le péché finira, l'iniquité sera détruite, la justice éternelle apparaîtra, la vision, les prophéties seront accomplies et réalisées : le Saint des saints sera consacré.* Voyez comme saint Pierre, au chap. II, v. 28, des Actes, en vertu du pouvoir qu'il avait reçu de Jésus-Christ; saint Matthieu, au chap. XVI, v. 19; et XVIII, v. 18, étant à Jérusalem, exhortent à la pénitence tous les Juifs en leur faisant espérer, au moyen du baptême, la rémission de leurs péchés.

§ 222. — CINQUIÈME CARACTÈRE. *Le Messie viendra comme un homme sujet aux infirmités et aux misères, aux douleurs, aux tourments, ainsi qu'aux ignominies, pour expier nos péchés.*

David (*Ps*. XXXI) vit le Messie, au milieu de ses ennemis, *ayant les mains et les pieds percés* (*v.* 17) : *Une multitude de chiens dévorants m'ont entouré; une assemblée acharnée m'assiége : ils ont percé mes mains et mes pieds, ils ont compté tous mes os.* Il a vu sa nudité (*v.* 19) : *Ils m'ont considéré, ils m'ont regardé avec attention, ils se sont divisé mes vêtemens et ont tiré ma tunique au sort.* Il parle des mépris et des outrages qui l'attendent : *Je suis un vermisseau et non pas un homme, l'opprobre des hommes et l'abjection du peuple. Tout le monde, en me voyant, m'a couvert de mépris. Ils ont parlé du bout des lèvres et ont secoué la tête.* Au psaume LXVIII, v. 21, il dépeint l'angoisse et la tristesse qui l'attendent, et le fiel qu'il doit boire. *Mon cœur*, dit-il, *attend la honte et la misère, et moi j'ai cherché un consolateur et je n'en ai pas trouvé; j'ai cherché qui pleurât avec moi, et il n'y en a pas eu; mais ils m'ont donné à manger du fiel, et quand j'ai eu soif ils m'ont abreuvé de vinaigre.* Dans le même temps, Isaïe le voit *élevé, exalté, au rang le plus sublime, et en même temps, auprès des hommes il paraît sans gloire et dans l'abaissement.* Il dit de lui (LIII, 48) : *Le Seigneur a voulu l'écraser dans sa faiblesse*; et au verset 2 : *Il n'a plus ni apparence, ni éclat : nous l'avons vu méprisé, devenu le dernier des hommes, l'homme de douleurs, soumis aux infirmités. C'est bien réellement qu'il a supporté nos douleurs, qu'il a partagé nos misères. Nous aurions pu croire qu'il était couvert de lèpre, frappé de Dieu et humilié. Il s'est offert parce qu'il l'a voulu. Il se laissera conduire comme une brebis à la boucherie. Il a été retranché de la terre des vivants : Je l'ai frappé à cause des crimes de mon peuple.* Daniel (IX, 26) dit très-formellement : *Après soixante et douze semaines, le Christ sera mis à mort*

§ 223. — SIXIÈME CARACTÈRE. *Le Messie promis devait être en même temps Dieu et homme.* C'est ce que prouvent de la manière la plus évidente une multitude de textes de l'Ancien Testament. D'abord David, en ses Psaumes, l'annonce positivement et le répète (II, 7) : il fait dire au Messie : *Le Seigneur m'a dit : Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui.* Bientôt après, Dieu le Père lui offre la soumission de tous les peuples et leur ordonne de servir son Fils avec crainte (*v.* 1, 2, 3, 4). Le Seigneur, du haut du ciel, se rit des vains complots et des efforts des rois de la terre et des princes, au moyen desquels ils veulent empêcher le règne de Dieu et du Christ. Au psaume XLIV, 4, 5, 6, 7, 8, le psalmiste voit le Messie comme un Dieu, *sur lequel Dieu a versé l'huile de la joie, parce qu'il deviendra souverain de la terre entière, dans les siècles des siècles, à cause de sa véracité, de sa douceur et de sa justice.* Au psaume LXXI, il se représente le Christ *comme un roi sur le trône, qui doit demeurer avec le soleil et devant la lune, pendant les siècles des siècles, étendant son empire d'une mer à l'autre, et du Jourdain au bout de l'univers. Son nom doit être béni éternellement; il doit avoir plus d'éclat que le soleil, et c'est en lui que doivent être bénies toutes les nations du monde* (*v.* 5, 8, 17, 18). Au psaume CIX, verset 1, le prophète roi, qui savait cependant que le Messie devait descendre de sa race, l'appelle son Seigneur, titre qu'il donne également à Dieu : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur.* Au verset 3 il le voit *engendré par Dieu dans les splendeurs des saints, avant le point du jour.* (*v.* 4) *c'est un prêtre perpétuel de l'ordre de Melchisédech.* Isaïe, au chapitre II, verset 3, dit : *Le Seigneur, notre législateur, c'est lui qui nous sauvera.* Au chapitre IX, verset 6, il peint trait pour trait le Messie en ces termes : *Un jeune enfant nous est né, un fils nous a été donné, et c'est à lui à qui appartient le gouvernement de l'empire. Son nom sera : l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort, le Père du siècle futur, le Prince de la Paix. Son empire s'étendra au loin et jouira d'une paix perpétuelle; il montera sur le trône de David pour l'affermir par sa sagesse et sa justice, depuis ce moment jusque dans l'éternité.* Au chapitre XI, verset 1, Isaïe achève ce tableau : *Il sortira une branche de la famille de Jessé, une fleur s'élèvera de sa race. L'esprit du Seigneur se reposera sur lui : il aura l'esprit de sagesse et d'intelligence*, etc. Dans ce chapitre on trouve beaucoup de ces magnifiques allusions et qui ne peuvent convenir à un roi terrestre. Au chapitre XII le prophète entonne les louanges que doit répéter Israël pour remercier le Christ, son Sauveur, de l'avoir délivré et comblé de bienfaits. *Je vous rendrai hommage, ô Seigneur, parce que, après vous être irrité contre moi, vous avez détourné les coups de votre colère et m'avez prodigué les consolations. Voilà ce Dieu qui est mon Sauveur. J'agirai avec confiance en lui, et je n'aurai plus de crainte, parce que Dieu est ma force et ma vertu. Vous vous*

abreuverez avec joie des eaux que vous fournira le Seigneur, et ce jour-là vous direz : Souvenez-vous que son nom est élevé; réjouis-toi, Palais des rois, parce que dans ton enceinte sera glorifié le Saint d'Israël. Le même, au chapitre XXXV, verset 5, l'annonce clairement : *Dieu viendra lui-même et nous sauvera.* Jérémie prophétisa la même chose au chapitre XXIII, verset 6, et XXXVI, verset 6. Daniel décrit sous les plus vives couleurs l'union de la divinité et de l'humanité dans la personne du Messie (VII, 13). *Je regardais une vision nocturne,* dit-il, *et voilà que le Fils de l'homme me parut venir entouré de nuages, et s'avancer jusque vers l'Ancien des Jours, qui lui donna le pouvoir, l'honneur et l'empire sur tous les peuples, sur toutes les tribus, et ceux-ci seront obligés d'être ses serviteurs. Or son pouvoir était un pouvoir éternel, qui ne pouvait lui être enlevé, et son royaume ne pouvait être sujet à périr.* Daniel, au chapitre IX, verset 24, appelle le Messie *le Saint des saints.* Michée enfin, au chapitre V, verset 2, prédit la sortie du Messie enfant, qui doit naître à Bethléem et qui s'étendra dans les jours de l'éternité. Eh bien, Juifs, n'avez-vous pas précisément crucifié Jésus-Christ, sous prétexte que n'étant qu'un homme il se prétendait être le Fils de Dieu (*Matthieu*, XXVI, 63) ?

Il n'est pas étonnant que ces magnifiques prédictions sur le Messie à venir aient fait naître dans l'esprit des Juifs la croyance que le Messie serait un prince très puissant, qui soumettrait le monde entier à leur domination; cependant une preuve manifeste d'aveuglement, c'est qu'ils n'aient pas vu dans ces paroles quelque promesse plus élevée, plus sublime que celle d'un roi d'ici-bas, d'un roi qui ne devait durer qu'un temps.

§ 224. — SEPTIÈME CARACTÈRE. *Marques caractéristiques et particulières à la vie et à la personne du Messie, et qui se retrouvent dans les saintes Ecritures.*

Qui pourrait ne pas reconnaître le Messie, lorsqu'il a été désigné par des caractères si distincts, par des circonstances si individuelles dans les anciens prophètes; 1° Isaïe (VII, 14), prédit qu'il *naîtra d'une vierge : une vierge concevra,* dit-il, *et elle enfantera un fils; son nom sera Emmanuel, c'est-à-dire le Seigneur est avec vous;* 2° *le lieu même de sa naissance* est nominativement désigné dans Michée. *Et toi,* dit-il, Bethléhem Ephrata, *tu n'es qu'une petite cité au milieu des mille cités d'Iraël, et c'est de ton sein que sortira celui qui régnera sur Israël, et cependant son origine est dès le commencement et depuis l'éternité;* 3° L'ARRIVÉE DES MAGES, au psaume LXXI, 10, se trouve décrite : *Les rois de Tharse et des îles lui offriront des présents, les rois d'Arabie et de Saba lui apporteront des dons.* Isaïe s'exprime d'une manière plus claire encore au chap. LXI, etc.; 4° *Il aura un précurseur et paraîtra dans le temple.* (*Malachie*, III, 1). *Je vous envoie mon ange pour préparer la voie devant moi et le Seigneur viendra aussitôt dans son temple, ce Seigneur que vous cherchez, cet ange d'alliance, que vous désirez.* C'est encore à cela que se rapporte la célèbre prophétie d'Aggée au chapitre II, 7, relative au second temple : *Et le désiré des nations arrivera, et je remplirai de gloire toute cette maison,* dit le Seigneur. *La gloire de ce nouveau temple surpassera la gloire du premier.* Or, quoique Josèphe, dans son livre des *Antiquités*, (*l.* XXV, 11), affirme que le nouveau temple fut construit par Hérode, cependant ce roi ne renversa pas en entier l'ancien, mais seulement en rebâtit plusieurs parties, en respectant toujours l'intégralité du sanctuaire. Un point historique reconnu par les Juifs eux-mêmes, c'est que le temple d'Hérode et le second temple sont la même chose, et que ce fut Titus seulement qui les renversa. Jésus-Christ, par sa venue, a donc illustré le second temple plus que ne l'avait été le premier; 5° *la fuite en Egypte* se retrouve dans Osée (*chap.* XI, 1). *J'ai appelé mon fils d'Egypte. Voici* (*Isaïe*, XIX, 1.) *que le Seigneur montera sur un nuage léger pour entrer en Egypte;* 6° *ses miracles* (*Isaïe*, XXXV, 8) : *Dieu viendra lui-même et nous sauvera; alors les yeux des aveugles et les oreilles des sourds se trouveront ouverts; alors, le boiteux sautera comme un cerf et le muet sentira sa langue déliée;* 7° *les circonstances de sa passion et de sa mort,* la vente de Jésus-Christ pour trente deniers (*Zach.*, XI, 12) : *Ils m'ont estimé comme un objet vénal et ont porté ma valeur à trente deniers d'argent, et j'ai pris les trente deniers, et je les ai jetés dans le temple.* Voilà bien ce qui arriva à Judas, son entrée à Jérusalem sur un ânon, (*Zachar.*, IX, 9). *Réjouis-toi,* dit-il, *fille de Jérusalem, voilà ton roi qui vient rempli de justice et pour te sauver, il est pauvre, et monté sur une ânesse, et sur un jeune ânon;* LES SOUFFLETS, LES OUTRAGES AUXQUELS IL DOIT ETRE EXPOSÉ (*Isaïe*, L, 6) : *J'ai abandonné mon corps à ceux qui l'accablent de coups, mes joues à ceux qui m'arrachent la barbe : je n'ai point détourné ma face de ceux qui m'outrageaient et me crachaient au visage;* L'ASPECT HIDEUX DE SES PLAIES; SON CORPS DÉCHIRÉ PAR LA FLAGELLATION (*Isaïe*, LIII) : *Il ne lui reste plus rien de sa beauté, de son aspect, nous avons vu l'homme des douleurs; et nous l'avons pris pour un lépreux, pour un homme que Dieu a frappé.... ses meurtrissures nous ont guéris;* SON SILENCE ET SA PATIENCE DANS LES TOURMENTS (*Ibid.* 7) : *Il s'est offert parce qu'il l'a voulu, il n'a pas ouvert la bouche pour se plaindre; il sera conduit comme une brebis à la boucherie, et gardera le silence comme un agneau entre les mains de celui qui le tond;* SA COMPAGNIE DES LARRONS (*v.* 12) : *Il a été mis au nombre des scélérats;* SA PRIÈRE POUR SES ENNEMIS (*ibid.*) : *Il a prié pour les pécheurs;* LES PLAIES DE SES MAINS (*Zach.*, XIII, 16) : *Quelles sont ces plaies, ces blessures qui se trouvent au milieu de vos mains; et il répondra : Ces blessures, je les ai reçues dans la maison de ceux qui m'aimaient;* LE FIEL ET LE VINAIGRE QU'ON LUI OFFRE POUR APAISER SA SOIF (*Ps.* LXVIII, 22) : *Ils m'ont nourri de fiel et abreuvé de vinaigre;* LE TIRAGE AU SORT DE SES VÊTEMENTS (*Ps.*

XXXI, 19) : *Ils se sont partagé mes vêtements et les ont tirés au sort* ; LA GLOIRE DE SON SÉPULCRE (*Isaïe*, XI, 10) ; *Son tombeau sera glorieux* ; 8° SA RÉSURRECTION (*Ps.* XV, 10) : Vous ne laisserez point mon âme dans l'enfer et vous ne laisserez point la corruption détruire le corps de votre bien-aimé ; vous m'avez fait connaître toutes les voies de l'existence ; 9° SON ASCENSION AU CIEL (*Ps.* CIX, 1) : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'abaisse vos ennemis de manière à ce qu'ils vous servent de marche-pied* ; 10° L'ENVOI DU SAINT-ESPRIT (*Isaïe*, XL, LXIV, 3) : *Je répandrai mon esprit sur votre race*, et dans Zacharie au chap. XII, 10, plus précisément encore : *Je répandrai sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem l'esprit de grâce et de prières*. Ces trois dernières prophéties sont nommément citées en faveur du Messie par l'apôtre saint Pierre (*Actes des Apôt.*, II, 17, 26 *et* 34), dans le discours qu'il tint en public devant tout le peuple, le jour de la Pentecôte, en leur prêchant Jésus-Christ.

Enfin, il n'y eut jamais chez les Juifs de prophéties plus célèbres que celle de Jacob et celle de Daniel ; mais aussi il n'y en eut jamais de plus embarrassantes. Il est temps de leur donner le développement qu'elles exigent.

§ 225. — HUITIÈME CARACTÈRE. *D'après la prophétie de Jacob* (*Gen*, LIX), *le Messie devait arriver avant que le sceptre fût sorti de Juda.*

Pour appuyer cette démonstration, il faut prouver deux choses ; 1° que le sens de la prophétie est très-clair ; 2° que la prophétie a été remplie à l'époque de la venue de Jésus-Christ. Pour convaincre les Juifs de la réalité du sens, nous leur reproduirons le sens donné par leur langue elle-même. Voici en quels termes a eu lieu la prophétie de Jacob : *Le sceptre ne sera point enlevé de Juda, ni le chef issu de sa cuisse avant qu'arrive celui qui doit être envoyé, et il sera l'attente des nations*, telle est la version de la Vulgate. L'hébreu au contraire s'exprime ainsi : *La verge ne sortira point de Juda, ni le législateur du milieu de ses pieds jusqu'à ce que vienne* Siloh, *et les peuples lui obéiront. Le mot* שבט signifie proprement 1° une *verge*, *un bâton* (*Exod.*, XXI, 20. *Rois*, VII, 14. *Rois*, XX, 13, *et* XIII, 24) ; par métonymie, il signifie la pique ou plutôt le javelot qui était fait d'une baguette. Au liv. II des Rois, v. 14, chap. XII, il désigne spécialement le *bâton du prince, le sceptre* (*Esth.*, IV, 11. *Amos.*, I, 5 *et* 8), par métonymie *l'empire la domination* (*Nomb.*, XXIV, 17 ; *Ps.* XXV, 3 ; *Isaïe*, XIV, 5 ; *Zach.*, X, 11), *le bâton d'un berger* (*Lévit.*, XXVII, 32 ; *Ps.* XXXIII, 4 ; *et Mich.*, VII, 14), *une perche d'arpenteur*, et par métonymie l'espace de *terrein mesuré avec la perche*, selon *quelques-uns* (*Ps.*, LXXIV, 2 ; *Jérém.*, X, 16, *et* LI, 19) ; 2° Il signifie aussi *tribu* comme augmentation et extension de famille (*Gen.*, XLIX, 16 *et* 28 ; *Exod.*, XXVIII, 21 ; *Deut.*, XXIX, 21 *et* XXXIII, 8), et Josué (IV, 5, 8 *et* XXIV, 1), Juges (XVIII, 1, etc., etc.).

Vient ensuite le mot ף מחק (car le ו ajouté ne marque qu'une conjonction), mot dérivé de sa racine חקק, verbe qui signifie proprement et radicalement *il a coupé*, *sculpté*, *gravé*, *buriné*, *inscrit sur* (parce que primitivement on écrivait en faisant des incisions sur des pierres), et par métaphore, *il a décidé*, *décrété*, *établi*, *ordonné*, *jugé*. On trouve ce mot pris dans la première acception dans Ezéchiel (*ch.* IV, *v.* 1), Isaïe (*ch.* XLIX, *v.* 16, *et ch.* XXII, *v.* 16 ; *ch.* XXX, *v.* 8), et dans son acception métaphorique dans Isaïe (*ch.* X, *v.* 1), dans les Juges (*ch.* V, *v.* 9). Le mot מחקק est un participe en Pihol, signifiant, *qui fait inscrire*, *qui ordonne de graver*, et métaphoriquement, *qui décerne*, *qui statue*, et substantivement, *le législateur*, *le prince*, sens qui se retrouve non-seulement dans la Genèse (*ch.* XLIX, *v.* 10), mais encore aux Nombres (*ch.* XXI, *v.* 18), au Deutér. (*ch.* XXXIII, *v.* 21), aux Psaumes (*Ps.* LX, *v.* 9, *et Ps.* CVIII, *v.* 9, *de la numération des psaumes selon l'hébreu*, car la Vulgate porte *Ps.* LIX *et* CVII), et aux Juges (*ch.* V, *v.* 14). Rien donc n'est plus naturel que d'attribuer à ces deux mots שבט et מחקק, *verge*, *législateur* ou *prince*, l'idée de pouvoir et de gouvernement établi selon les lois politiques du royaume. Viennent ensuite מבין רגליו, et l'on se demande d'abord, si la première lettre מ, signifie *chef*, *législateur*, et devant sortir de la race de Juda. Je dis que c'était toujours la manière dont on désignait le chef de Juda, lorsque l'on attribuait à quelqu'un la verge, le sceptre ou le souverain pouvoir. Le *sceptre*, dit le texte, *ne sortira point de Juda*, *ni le chef de sa cuisse*. La préposition *de* joint les deux membres de la phrase au verbe sortir par la lettre מ. On veut donc dire simplement que les descendants de Juda formeront toujours un état politique distinct de tout autre, régi par un magistrat tiré de son sein, et sans confusion avec tout autre peuple, jusqu'à la venue du Messie.

יבא	עד כי	רגליו	מבין
qu'il vienne	jusqu'à ce que ;	de ses pieds	du milieu des

ולו	ומחקק	מיהודה	שבט	יסור	לא	שילה
lui et	le chef	et Juda de	la verge	ne sortira	pas	Siloh

: עמים	יקהת	
peuples	obéissance	à

Il est impossible d'assigner un sens plus étendu à la prédiction de Jacob ; or, si nous démontrons qu'elle s'est accomplie, nous aurons complétement justifié notre assertion.

Il est donc inutile de s'arrêter à l'objection que quelques-uns ont tirée de la lettre *resch*, que la faute des copistes a substituée dans le mot רגלוד : ces deux lettres ne diffèrent que par leur concavité et l'angle qu'elles forment différemment. De leur changement en דגליו résulterait le sens, *ne sortira pas de ses bannières*, puisque le mot דגל signifie bannière. Car, outre la difficulté qu'il y aurait à ce que la même erreur se trouvât intercallée par les Juifs dans tous leurs exemplaires, et que les

.. ne correspondissent pas les uns aux .. s dans les deux mots, nous couperons ..rt à toute difficulté, en distinguant bien .. une de l'autre ces deux idées : *constituer une société politique particulière gouvernée* par des lois et un magistrat qui soient particuliers, *et dissoudre cette même société*, et en disperser les membres dans d'autres sociétés politiques.

Or, le mot בין ne se trouve employé dans l'Ecriture sainte que de deux façons, soit pour *entre*, comme dans la Genèse, ch. I, v. 6 et 7; l'Exode, ch. XI, v. 7 ; Josué, ch. XXII, v. 25; les Prov., ch. VI, v. 19 ; Job, ch. XXX, v. 7; etc., soit pour *au milieu*, et comme séparant une chose de l'autre, comme aux Nombres, ch. XVII, v. 2; dans Isaïe, ch. XLIV, v. 4 ; dans Ezéchiel, ch. XXXI, v. 10, et ch. XIX, v. 11, etc.

Le mot רגל ne signifie pas autre chose que *pied* dans l'Ecriture sainte. Ce mot *pied* lui-même signifie aussi dans l'Ecriture, un *effort*, une *intention marquée*, une *affection de l'âme*, comme dans le psaume CIX-CVIII selon la Vulgate *v.* 59 *et* 105, Prov. (*ch.* IV, *v.* 26 *et* 27), Job (*ch.* XXIII, *v.* 11). Faisons attention que Jacob (au vers. 9 du ch. XLIX de la Genèse, c'est-à-dire au verset qui précède) compare Juda à un lion. *Juda*, dit-il, *est le lionceau : O mon fils, tu marches au carnage. Dans ton repos, tu te couches comme le lion ou comme la lionne : qui osera te réveiller?* Il ajoute aussitôt : *La puissance ne lui échappera pas, et l'empire ne s'éloignera pas de ses pieds*. Qui ne voit ici que Jacob, après avoir parlé de la valeur de Juda, continue son allégorie en disant : *La tribu de Juda aura le courage et la magnanimité du lion et de la lionne, et soit qu'il marche au combat comme agresseur, ou qu'il prenne le parti de la défense, il est formidable pour tout le monde, et l'on n'arrachera pas de ses griffes le signe du commandement, jusqu'à ce que*, etc.

Le mot suivant est עד־כי. Il est reconnu que עד se trouve dans une quantité d'endroits des saintes Ecritures, employé comme adverbe avec la signification de *jusqu'à ce que*, c'est-à-dire pour marquer la prolongation d'une chose, d'un lieu, du temps, jusqu'à un terme indéfini, prolongation que l'on restreint ordinairement dans une durée certaine et limitée par l'emploi des particules suivantes : כי אם אשר ou même du עד tout seul. Or, quoique la particule כי, qui restreint la particule עד, ne se retrouve jointe à elle dans aucun autre passage de l'Ecriture, que dans le *ch.* XLIX, *v.* 19, de la Genèse, cependant plusieurs passages prouvent qu'elle conserve la même signification que אשר ou *jusqu'à ce que, quand, lorsque* (*Voy. Exod.*, III, 21; *Nomb.*, XXII, 22; II *Rois*, VII, 1; *Ps.* XXXIII, 4 et 9; *Job*, XXXVI, 18; certes, עד כי signifie bien *jusqu'à ce que* dans la Genèse, chapitre XXII, verset 5; l'Exode, chap. VII, verset 16; Josué chapitre XVII, verset 14; כי et כה ont tous deux la même racine, כוה.

Quand au verbe יבא, nul doute qu'il ne signifie *jusqu'à ce que vienne*.

Mais le mot שילה Siloh est plus difficile à expliquer; car ici, la Vulgate et saint Jérôme ont traduit ce mot par *celui qui doit être envoyé*, et cependant ce mot étant écrit avec sa dernière lettre ה, ne peut avoir une telle signification, qui serait contraire à sa racine שלה ou שלל. Huntthæus, Salmeron, Morin et d'autres ont cru qu'il s'était glissé une erreur dans les livres hébreux, et qu'il fallait substituer un ח au ה, et qu'ainsi on doit le faire dériver de la racine et du mot שלח, qui signifie, proprement dit, *une mission*. Mais par ce moyen, on ne suivrait pas les règles de la conjugaison d'après les points-voyelles, en outre, on est certain que par ces mots, les anciens rabbins ont tous pensé que l'on avait désigné le Messie, et cependant ils n'ont pas dit d'écrire ח, mais ils ont conservé le ה. Je pense donc que ce mot dérive de la racine שיל qui signifie *le fœtus*, et avec un affixe féminin ה, *le fruit d'une femme*, comme s'il n'était produit que par une femme. Il a pu dériver aussi de la racine שלה qui, signifie : *il a été paisible*, comme dans Job, ch. III, v. 25; il *a délivré*, comme dans Job, ch. XXVII, 8, ou *je suis heureux*, comme dans Jérémie (ch. XII, 1), de là viendrait le sens suivant : jusqu'à ce que vienne le *Sauveur*, le *libérateur*, celui qui nous *apporte la paix et la félicité*.

Reste le mot ויקהת, qui signifie *obéissance*, en prenant la dérivation de la racine arabique, ou signifie *attente, expectative*, en lui donnant pour racine קוה. D'autres enfin le font dériver de קהל, qui signifie *assemblée, congrégation*. C'est pourquoi tout le monde s'accorde à lire, ou *les peuples lui porteront obéissance*, ou bien, *et les peuples se réuniront à lui*, ou, ce qui est très-vraisemblable, et ce que l'auteur de la Vulgate a eu raison de préférer : *il sera l'attente des nations;* quand au mot עם, nul doute qu'il ne signifie *peuple, nation*, dont le nombre pluriel est עמים.

Jusqu'à présent nous avons donné le sens de la prophétie de Jacob d'après la comparaison entre elles des acceptions tirées de la langue primitive, et confirmées par différents autres endroits des Ecritures. Il nous reste à démontrer que nous sommes d'accord avec tous les anciens docteurs de la nation juive. C'est pourquoi, 1° en ce qui a rapport au mot שבט, que nous avons traduit par *verge* ou *sceptre*, le chaldéen porte comme nous, *celui qui est revêtu du pouvoir*, ce qui revient à notre mot *bâton*. Tous les rabbins anciens et le Talmud Jerosolymitain, donnent le même sens en traduisant par : *Il ne manquera pas, celui qui exerce l'empire, ou le chef des scribes, ou le maître du sanhédrin, ou les Aichmalotarques*, comme porte Berescith-Rabba, et Rabbi Rambam.

Au lieu de *chef*, et de chef de sa race, R. Kimchi lit : *Le Dominateur, celui qui invente la loi;* R. Salomon lit: *Le grand Prince qui écrit la loi;* Onkelos le Paraphraste lit:

le Maître des Scribes; les Septante portent le même sens, ils traduisent toujours la racine חקק par ὑφορίζειν, διαγράφειν, διατάττειν, qui signifient *décrire*, *mettre en ordre*, etc.

Thargam traduit ces mots *de sa cuisse*, par ceux-ci, *des fils de ses fils*; Jonathan le Paraphraste, par *de sa race*; le rabbin Kimchi, par *du milieu de ses pieds*; le Talmud Jérosolymitain, par *des enfants issus de sa race*; enfin la version grecque par, ἐκ τῶν μηρῶν αὐτοῦ *de ses cuisses*.

Les mots עד־כי ont aussi été traduits par *jusqu'à ce que*, par Onkelos, Jonathan, le Jérosolymitain, Abenezza et tous les anciens. En outre, l'Althnach qui se trouve devant la particule עד, qui ordinairement chez les Hébreux sépare les membres d'une même période, indique clairement que cette particule appartient au membre suivant de la période, de manière que, jointe à la particule כי, elle signifie un temps déterminé, comme nous l'avons dit précédemment.

Onkélos traduit ce mot שילה par, *jusqu'à ce que vienne celui à qui appartient le droit de régner*. Le Samaritain porte, *jusqu'à ce que vienne le Pacifique*; Jonathan, *jusqu'à ce que vienne le Messie*, *le plus petit de ses fils*; le Jérosolymitain, *jusqu'à ce que vienne le Messie-Roi*. En outre, le rabbin Johanan et Schela, le Talmud même de Babylone (*Cod. Sanhédrin*, *ch.* XI), les Masorèthes eux-mêmes, et les auteurs de la Cabale Gemmatrice, attribuent tous à ce mot le sens du Messie à venir.

Enfin, nous n'avons dans tous les anciens maîtres de la synagogue, aucun interprète qui nous soit opposé sur le sens des derniers mots: tous ont traduit le mot יקהת par une des trois acceptions, *attente*, *assemblée* ou *obéissance*.

§ 226. — *La prophétie de Jacob n'a été accomplie que dans la dernière chute de Jérusalem, et lors de la dispersion des Juifs, arrivée trente-neuf ans après la mort de Jésus-Christ, comme il l'avait prédit.* — DÉMONST. On ne peut trouver dans les paroles de la prophétie de Jacob que nous avons citée, autre chose que la prédiction du privilége particulier que Juda conserverait sur toutes les autres tribus, que l'assurance que cette tribu formerait un État distinct, et conserverait son unité jusqu'à la venue du Messie. En effet, tout espèce d'État a un gouvernement, un chef qui lui est propre, jusqu'à ce qu'il se confonde avec un autre qui s'empare du sceptre et exerce son pouvoir par un délégué quelconque. Au contraire, un État ne peut vraiment passer pour être privé du gouvernement, et avoir perdu son chef particulier, qu'autant que la société politique est dissoute, et que ses membres se séparent ou sont confondus avec les autres nations. Or, la prérogative de les conserver n'a jamais manqué aux enfants de la tribu de Juda seule, depuis le commencement jusqu'à la ruine de Jérusalem. Pendant la captivité de Babylone même, la tribu seule de Juda fut réunie autour de Babylone (*liv.* IV *des Rois*, *ch.* XXIV *et* XXV), pendant que tout le reste des Juifs était dispersé à travers la Perse et la Médie. Les Juifs mêmes qui lors de la prise de Jérusalem s'étaient enfuis en Egypte avec Jérémie, furent ramenés en esclavage par Nabuchodonosor, lorsque ce prince eut vaincu le roi égyptien. Les trois principaux chefs des Juifs pendant la captivité de Babylone étaient en grande faveur auprès des monarques chaldéens. C'était Daniel auprès de Nabuchodonosor et ses successeurs; le roi Jéchonias auprès d'Evilmérodach, fils de Nabuchodonosor (*Liv.* IV, *des Rois*, *ch.* XXV); et Zorobabel auprès de Darius, fils d'Hystaspe, et auprès de Cyrus. L'histoire de Suzanne nous montre assez clairement que les Juifs avaient été bientôt favorisés du privilége, du moins pour la tribu de Juda, de juger par des magistrats qui leur fussent propres, même les affaires de la plus haute importance. Si cependant, momentanément, et pendant sa captivité, cette tribu se trouva comme les autres dépouillée du droit actuel de se gouverner à son gré, ou du moins de l'exercice de ce droit, elle n'en conservait pas moins l'assurance que Dieu lui avait maintes fois donnée par la bouche de Jérémie (*ch.* XXV *et* XXIX), que Jérusalem serait rebâtie, et l'Etat reconstitué après soixante-dix ans de captivité; or, on ne peut pas dire précisément que le gouvernement avait été détruit, lorsqu'on en conserve la substance avec la certitude que bientôt la forme en sera rétablie. Ce ne fut pas ainsi qu'on en agit avec les autres tribus captives. Les dix tribus d'Israël furent dispersées à diverses reprises, d'abord par Teglatphalasar, longtemps avant la prise de Jérusalem, puis par Salmanasar, dans l'Assyrie, la Médie et la Perse. La tribu de Benjamin fut même exilée loin de Babylone et jusque dans la Perse, et séparée de Juda, comme le prouve l'histoire d'Esther et de Mardochée, puisque celui-ci était de la race de Cis, de la branche de Jémin, de la tribu de Benjamin (*Esth.*, II, 5). D'ailleurs on n'a rien à dire de la tribu de Lévi, considérée comme faisant partie d'un corps d'Etat, car nous ne voyons à aucune époque qu'elle ait eu une organisation civile particulière et distincte des autres tribus. Au retour de la captivité de Babylone, sous la conduite de Zorobabel et par la bienveillance de Cyrus, ceux qui habitaient Babylone et ses environs, c'est-à-dire la tribu de Juda, retournent dans leur pays, et là, reconstituent sous leur nom particulier un nouvel Etat à eux seuls. Il est hors de doute que depuis un grand nombre de Juifs des diverses tribus retournèrent en Palestine, tantôt avec Zorobabel, comme on le lit dans Esdras (*au livre* II, *chap.* 11), par rapport aux Benjamites, puis à d'autres reprises avec Esdras, Néhémie, lorsque le roi Artaxerxès Ochus, Alexandre le Grand et Ptolémée-Philadelphe étaient à la tête des affaires. Cependant tous se confondent avec la tribu de Juda et perdent cette division ancienne, cette distinction par tribus, qui formait de chacune d'elles un Etat à part, quoique faisant partie d'une confédération. Rien

n'est plus indubitable que ce mélange qui eut lieu à cette époque de toutes les autres tribus israélites avec la tribu de Juda, qui seule avait au retour de la captivité rétabli une société politique, rien n'est plus certain que cet accord avec lequel elles adoptèrent de vivre sous les lois de cette tribu. Nul doute que pendant la durée du nouvel état politique des Juifs depuis leur retour d'esclavage, aucune autre tribu que celle de Juda n'a été nommée, aucune autre tribu qu'elle n'a pu réellement se flatter de posséder un Etat fixe, et que toutes les autres s'étaient comme fondues en elle. C'est pourquoi, à quelque tribu qu'aient ensuite appartenu les chefs que nous voyons à la tête de l'Etat, nous ne devons pas nous arrêter à cette objection : on pouvait dire en toute assurance que celui qui était appelé au gouvernement, gouvernait l'Etat uniquement et particulièrement formé de la tribu de Juda, soit qu'il eût envahi le pouvoir, soit qu'il eût ou non été élu ; rien ici ne peut détruire la vérité de la prophétie de Jacob. Il n'en est pas moins vrai de dire que de tout temps, jusqu'à la seconde destruction de Jérusalem, le privilége d'être constituée en Etat politique ne fut jamais enlevé à la tribu de Juda jusqu'à ce que Jésus-Christ fût arrivé. Il en arriva autrement à la tribu de Juda après la mort du Sauveur. Trente-neuf ans après, Jérusalem fut saccagée par Titus, le temple renversé, la nation dispersée dans l'univers entier, et depuis plus de dix-sept siècles, elle ne forma nulle part une société politique, elle n'a ni sceptre, ni terre, ni chef particulier qui la réunisse pour exercer un gouvernement. Il est donc certain que la prophétie de Jacob ne s'accomplit qu'après la mort de Jésus-Christ et dans le temps de la ruine de Jérusalem.

L'explication que je donne est aussi celle du P. Pétau (*Rat. Temp., P.* 2, *l.* III, *c.* XVI) ; c'est précisément celle qu'exige le sens naturel des paroles, qui se trouve entièrement accompli dans toute sa force ; et c'est à celui qui attribue à ces mots une signification plus étendue d'en donner une preuve irrécusable; mais cette preuve n'existe pas. Cette explication donne la solution de trois questions embarrassantes, l'une relative au règne sacerdotal depuis Néhémie, l'autre au gouvernement de la race des Machabées, l'autre à Hérode étranger ; mais surtout elle résout une difficulté inexplicable sans cela, savoir : pourquoi, si l'on regarde au temps de Jésus-Christ le sceptre comme enlevé par le fait du gouvernement de l'étranger Hérode, ou d'un proconsul romain, on n'a pas à plus forte raison regardé le sceptre comme enlevé à Juda, sous Nabuchodonosor et ses successeurs, qui ont tenu les Juifs en captivité à Babylone pendant soixante et dix années entières. Ajoutez à cela que l'on a une nouvelle preuve que cette prophétie n'a pas pu être accomplie avant le dernier désastre de la nation juive, dans la prédiction de Daniel, qui annonce, comme nous allons bientôt le voir, cette destruction de l'Etat juif comme une punition qui devait venger la mort du Messie.

§ 227. — 8° CARACTÈRE. *L'avénement du Messie a dû précéder la fin des soixante-douze semaines d'années prédites par Daniel, et c'est dans la dernière semaine que le Christ a dû être mis à mort. En outre il a fallu, pour que le crime du supplice du Messie fût puni, que les Juifs fussent dispersés, Jérusalem et le Temple renversés, enfin, la nation entière ruinée jusqu'à la fin du monde.* On peut démontrer ces vérités par la simple citation du texte de la prophétie de Daniel ; voici les expressions de la Vulgate : *Soixante et dix semaines abrégées passent sur ton peuple et sur ta ville sainte jusqu'à ce que la prévarication soit consommée, que le péché soit anéanti, que l'iniquité soit détruite, que la justice éternelle paraisse, que la vision et la prophétie soient accomplies, que le Saint des Saints reçoive l'onction. Sachez-le donc bien, et prenez-en note : Lorsque l'on aura rendu l'édit ordonnant le rétablissement de Jérusalem, il s'écoulera sept semaines, et jusqu'à la venue du Christ qui vous conduira, il s'en écoulera soixante-douze, et les rues, les murs de la cité seront rebâtis précisément à ce temps; et soixante-deux semaines après le Christ sera mis à mort, et celui qui le reniera ne fera pas partie de son peuple ; et un peuple viendra avec son chef renverser la ville et le sanctuaire, et la fin de cette guerre aboutira à la destruction ; la guerre se terminera en la réduisant à la désolation prédite. Une seule semaine suffira pour plusieurs pour confirmer le pacte, et au milieu de la semaine manqueront le sacrifice et l'hostie; et le Temple sera livré à l'abomination de la désolation, et la désolation continuera jusqu'à la consommation et jusqu'à la fin.*

La version hébraïque diffère peu de la Vulgate ; au lieu de : *Le Christ sera mis à mort*, elle porte : *Le Christ sera anéanti* : וכרת משיח. Ici le mot וכרת est employé comme au chap. IX de la Genèse (*v.* 11), où il est dit : *Et aucune chair ne sera plus détruite par les eaux du déluge*. Outre cela, le mot hébreu משיח exprime clairement le *Messie*, qui, dans le verset précédent du même texte, est déjà cité comme devant *servir de guide* aux Juifs, עד־משיח נגיד, nom qui ne peut convenir à aucun autre qu'à lui. C'est ainsi que nous retrouvons l'emploi de la racine כרת dans Jérémie (*c.* XI, *v.* 19), où il est dit : *Arrachons-le de la terre des vivants*. Enfin, les mots qui composent le 26e verset, *Le peuple qui le reniera ne sera point son peuple*, sont rendus dans l'hébreu par ces mots : *Et il n'en aura point* : ואין לו. Dans le reste, il n'y a aucune différence, sinon celles qu'introduisirent dans les langues les idiomes différents.

Ainsi, c'est de cette manière qu'il faut rétablir le sens de la prophétie : 1° par le mot semaine, שבוע, on n'entend pas des semaines de jours, mais des semaines d'années. Les Hébreux avaient coutume de compter des semaines de jours et des semaines d'années, c'est-à-dire quarante-neuf

ans ou sept semaines d'années, qui séparaient chaque jubilé. Or il est constant que, pendant les soixante-dix semaines de jours, rien de ce que Daniel avait appris de la révélation de l'ange ne s'accomplit. Il est impossible que, dans cette prédiction, on ait parlé de semaines d'années jubilaires, que quelques-uns ont cru voir dans ce passage, et qu'on ne trouve nulle part dans les saintes Ecritures, puisqu'il est certain que la ruine du Temple et de la ville de Jérusalem, prédite dans cette prophétie, est arrivée, et qu'en outre il en résulterait que, de l'époque où vivait Daniel à celle de l'accomplissement, il aurait dû, dans cette supposition, s'écouler vingt-quatre mille cinq cents ans, qui correspondent à soixante-dix semaines d'années jubilaires. Après donc soixante et dix semaines d'années, *coupées ou abrégées*, comme porte l'hébreu, c'est-à-dire après moins de 490 ans, *l'iniquité sera détruite, la justice éternelle paraîtra, les visions et les prophéties seront accomplies, le Saint des Saints recevra l'onction.* 2° Mais de quelle date, de quelle époque doit-on compter ces 490 ans? *De l'époque*, vous dit le prophète, *où sera sorti l'édit de rétablissement de Jérusalem jusqu'à ce que le Christ arrive pour vous guider, il y aura sept semaines et soixante-deux semaines entières, et la soixante-dixième coupée ou abrégée.* Il est clair que l'on ne peut pas faire commencer ces semaines au temps où fut promulguée la prédiction ou la promesse de Dieu concernant le rétablissement de Jérusalem; car cette prédiction ayant été faite à des temps très-éloignés les uns des autres, soit par Isaïe (*c.* XLIV, *v.* 26, *et* XLV, *v.* 13), soit par Jérémie (*c.* XXVII, *v.* 22, *et c.* XXIX, *v.* 10), par Baruch (*c.* II, *v.* 34, *et ch.* IV, *v.* 23), il deviendrait impossible d'assigner l'époque certaine à laquelle ces semaines ont commencé à courir. Mais le même motif fait voir que l'on ne peut pas non plus prendre pour point de départ le décret de rétablissement de Jérusalem, émané de quelque roi de Perse, puisque de pareils décrets ont été rendus à diverses époques. Car d'abord, Cyrus ayant lu l'oracle d'Isaïe, que nous venons de citer, et par lequel il était nominativement appelé, deux cents ans avant sa naissance, comme devant relever le temple et la ville de Jérusalem, ordonna que l'on entreprît sur le champ ce rétablissement, comme on peut le voir à la fin du livre II des Paralip., et au chap. IV, liv. I d'Esdras, *v.* 13, où il est dit, en termes précis, que les Juifs reconstruisirent leur ville en vertu de l'édit de Cyrus. Josèphe (*au livre* XI *de ses Antiquités, ch.* 1), assure la même chose. Ensuite Darius, fils d'Hystaspe, rendit un édit pareil, la seconde année de son règne, en faveur de Zorobabel, comme on peut le voir dans Esdras (ch. IV, v. 5), plus clairement encore au ch. IV, v. 43, confirmés par Josèphe dans cette partie de ses Antiquités judaïques, ch. 4. *Une troisième fois*, cet édit fut accordé à Esdras, la septième année du règne d'Artaxerxès : on en a la preuve d'abord dans les termes du ch. VII d'Esdras, v. 6, et en outre dans les termes de la pétition d'Esdras, qui, au lieu cité, représentant à Artaxerxès que déjà la reconstruction de la ville avait été deux fois entreprise, intercédait certainement auprès du roi pour obtenir une confirmation de cette faveur. *Quatrièmement* enfin, une permission de ce genre fut encore accordée à Néhémie par le même Artaxerxès, la vingt-unième année de son règne, en termes exprès, comme on le voit au liv. II, ch. 2, v. 1 d'Esdras. Ajoutons que cette locution employée par l'ange, et qui se retrouve dans l'Ecriture, *à la sortie de l'édit*, est rendue en hébreu par le mot במצא qui signifie l'*accomplissement de l'édit*, comme en grec [illegible]; ce qui nous prouve que c'est de l'époque où fut accomplie la prophétie, où l'édit royal pour la reconstruction de Jérusalem fut exécuté, que l'ange veut parler ici, et non de l'époque où fut rendue la prophétie où parut l'édit du roi. De sorte que le sens de la phrase est celui-ci : *Du temps qu'aura été accompli l'édit ou la parole du Seigneur* דבר *ordonnant le rétablissement de Jérusalem, jusqu'à ce que le Messie qui doit vous conduire soit arrivé, il y aura tant de semaines.* De tout ce que nous venons de dire, il résulte que ni Cyrus, ni Darius, ni Artaxerxès, en permettant par édit à Zorobabel ou à Esdras de reconstruire le temple, ne les empêchèrent de se bâtir autour du temple et pour eux-mêmes des maisons et des habitations pour leur usage particulier; mais aussi qu'aucun de ces trois édits n'autorisa la reconstruction des murs, des portes de la ville et des tours qui gardaient les portes, toutes choses dont la construction demandait un édit spécial, et uniquement rendu dans ce sens. C'est donc avec raison que les Samaritains, ennemis des Juifs, les accusent (*voy. Esdras, ch.* IV, *livre* I) de rebâtir Jérusalem, et font entendre à Darius (*v.* 16) que *bientôt les Juifs secoueraient le joug, si la ville était reconstruite et ses murailles rétablies.* C'est donc avec raison que Josèphe, à cet endroit, affirme que Cyrus permit aux Juifs non-seulement de rebâtir le temple, mais aussi de se construire autour de lui quelques habitations qui donnaient à Jérusalem l'apparence d'une ville à demi-ruinée. Mais aussi il est certain, d'après Esdras (*liv.* II, *ch.* I), que jamais, avant l'arrivée de Néhémie, on ne commença à reconstruire les murs, les portes, les tours, les fortifications de Jérusalem, et que jusqu'alors les Juifs n'avaient obtenu aucune autorisation spéciale à ce sujet. Au livre II (*ch.* I, *v.* 3), Esdras dit clairement que les *murailles de Jérusalem furent démolies et ses portes brûlées*; et Néhémie (*voy. Esdras, ch.* II, *v.* 13) s'assure par lui-même de cet état de ruine, et en prend occasion d'exhorter les Juifs les plus élevés en dignité (*voy. le v.* 17) *à venir avec lui reconstruire les murs de Jérusalem, pour que les Juifs ne soient plus en butte à l'outrage*; bientôt même il leur fait savoir que l'autorisation spéciale leur a été donnée par le roi Artaxerxès; et quand les Juifs mirent la main à l'œuvre, Sanaballat et Tobie, leurs ennemis, étant venus leur

adresser des railleries, et leur dire : *Que faites-vous donc ? est-ce que vous prétendez vous révolter contre le roi ?* Les Juifs leur présentèrent comme quelque chose de tout récent l'édit obtenu des rois de Perse. En outre, le texte même des paroles de l'ange marque expressément que l'on doit commencer à compter les semaines exactement de l'époque à laquelle auront été bâties les rues et les murs de la ville ; comme s'il disait : *Sachez et remarquez* de quelle époque il faut faire partir ce calcul : c'est de *la sortie*, du commencement de l'exécution *de la parole*, c'est-à-dire de la promesse que Dieu vous a précédemment octroyée, de *la réédification de Jérusalem, qu'il s'écoulera soixante-deux semaines*. La première chose qui arrivera alors sera *la reconstruction des murs et des rues*, ce qui aura lieu dans *un espace de temps très-resserré*, savoir en cinquante jours d'un travail à la hâte, comme on peut s'en assurer dans Esdras (*liv.* II, *chap.* VII, *v.* 15).

3° L'archange Gabriel continue et dit : *Après soixante-deux semaines le Christ sera mis à mort* ; comme s'il eût dit : il faudra compter depuis l'exécution de la promesse de Dieu relativement à la reconstruction de Jérusalem, soixante-deux semaines, c'est-à-dire un jubilé de quarante-neuf ans, et soixante semaines de sept ans. Le premier événement sera la reconstruction précipitée des rues et des murs de la ville ; et soixante-deux semaines après, le Christ sera mis à mort. On se demande pourquoi l'ange divise les soixante-neuf semaines en sept semaines et soixante-deux, et ne compte plus que soixante-deux semaines jusqu'à la mort du Messie. Toute conjecture à cet égard serait obscure et inutile. Il est évident que le Messie ou celui *qui a reçu l'onction du Seigneur*, ne peut pas être mis à mort quarante-neuf ans avant de recevoir *cette onction*. Or l'ange avait dit (au verset 24), qu'il s'écoulerait soixante-dix semaines abrégées avant que *le Saint des Saints reçût l'onction*. Il est donc évident que dans le verset 26, on entend que ce n'est qu'après l'écoulement des soixante-deux semaines ajoutées aux sept premières, à partir de l'exécution de l'édit de reconstruction de Jérusalem, et dans la soixante-dixième semaine que le Christ serait mis à mort. Ceux qui veulent voir la reconstruction de la ville annoncée dans l'intervalle des sept premières semaines, ne s'appuient que sur des conjectures. Ceux qui veulent que dans ce second endroit, on ait précisément sous-entendu les sept premières semaines, et que l'ange n'ait fait mention des sept semaines séparées des soixante-deux autres que pour distinguer l'époque d'un premier Jubilé, n'ont pas moins que les autres la vraisemblance de leur côté, et s'accordent mieux avec les faits. En admettant la vérité de la première conjecture, il faut admettre aussi celle de la seconde ; mais si la première est fausse, la seconde peut ne pas l'être. Enfin, dans l'un comme dans l'autre cas, le sens de la prédiction ne peut faire matière à discussion.

4° Que signifient ces mots hébreux, *et ce n'est pas pour lui ?* Je ne m'y arrête pas, parce qu'ils n'ont aucun rapport à notre chapitre et à la discussion présente. Il est évident, par la signification que ces mots emportent dans d'autres phrases du texte hébreu, en pareille occasion, que la Vulgate a eu raison de les traduire par ces mots : *et il ne sera point son peuple*. Ainsi, Osée (I, 9) dit : *Appelez-le par son nom : ce n'est pas mon peuple.*

5° Les autres paroles de la prophétie annoncent clairement ce que nous avons déjà avancé comme certain, savoir, que Jérusalem et son temple seront renversés, que la nation entière sera dispersée et la ville rasée, pour punir le meurtre du Messie, et que jamais Jérusalem ne sera relevée de ses ruines avant la fin du monde. Le sens de cette phrase de l'hébreu, *au milieu de la semaine manquera la victime et le sacrifice*, est exprimé d'une manière bien plus claire dans celle-ci : *au milieu de la semaine, il fera cesser le sacrifice et le sacerdoce* ; ce qui signifie que le Messie lui-même, qui doit être mis à mort dans la dernière semaine, établira alors une alliance nouvelle qui abolira les anciens sacrifices et les victimes.

6° Toute la prophétie roule, comme nous allons le prouver, sur l'annonce de la venue du Messie avant la fin des soixante-dix semaines. Car, 1°, on en a la preuve dans le *caractère de la personne* dont l'ange prédit l'avénement à Daniel (ỳ. 26). On l'appelle simplement et uniquement le Messie, nom que jamais les saintes Ecritures n'ont appliqué qu'au véritable Messie. Au verset 25, il l'appelle *le Messie Chef* משיח נגד, qualification déjà donnée au Messie véritable par Isaïe (LV, 4) : *Je l'ai donné pour témoin aux peuples, pour chef* נגד *et législateur aux nations*. Enfin *le Saint des Saints*, et en hébreu *la Sainteté des Saintetés* (ỳ. 24), expressions qui ne peuvent convenir qu'au Messie, appelé communément par antonomase, le Juste (*Is.*, LV, 8, *et* LXII, 1). Jérémie (XXII, 6) dit : *Le nom qu'on lui donnera, sera : le Seigneur, notre Juste*. Et Isaïe (XII, 6) : *Réjouis-toi, Sion, car le Saint d'Israël est grand au milieu de toi !*

2° On en a la preuve dans *les effets*, qui ne peuvent être attribués qu'au Messie, et que Gabriel attribue à la personne dont il annonce la venue. Il dit qu'après ces sept semaines *l'iniquité sera détruite, la justice éternelle paraîtra, toute vision et prophétie seront accomplies*. Or tous ces caractères conviennent au Messie, dont Isaïe dit (XLV, 8) : *Cieux, faites tomber votre rosée, et que les nuages laissent pleuvoir le Juste ! que la terre s'ouvre et enfante le Sauveur : avec lui s'élera la justice !* Et au psaume CCXXIX, verset 7 : *C'est lui qui rachètera Israël de toutes ses iniquités*. Il ajoute enfin que dans la semaine où mourra le Messie, *l'alliance sera confirmée pour plusieurs*. Nous avons démontré en parlant du second caractère, que ces mots avaient en vue le Messie. Il dit en-

core que la venue du Messie *fera cesser le sacrifice et le sacerdoce*, comme porte le texte hébreu, prédiction que l'on retrouve déjà dans Isaïe I, 11 ; dans Jérémie, VI, 20, dans Malachie, I, 10, comme devant se réaliser à la venue du Messie.

3° On en a la preuve dans *la mort* que doit subir le véritable Messie, ou le *Christ*, comme l'a prédit Isaïe (LIII, 8) : *Il a été retranché de la terre des vivants, immolé pour nos péchés ; j'ai frappé mon peuple pour le crime qu'il a commis* (ỳ. 4) : *c'est bien véritablement qu'il s'est chargé de nos misères*, etc.

4° Enfin on en a la preuve dans la *grandeur de la peine* que l'ange annonce comme devant punir Jérusalem et toute la nation du crime qu'ils ont commis en mettant le Christ à mort. Au verset 26 il est dit : *Le peuple qui viendra avec son chef renversera le temple et le sanctuaire; la fin sera le ravage et la destruction* (en hébreu : *ses extrémités, son dernier résultat :* c'est encore dans ce sens que l'on prend ce mot קץ dans Isaïe, XXXVII, 24, et dans Daniel, XI, 45, *et jusqu'à la fin de la guerre aura lieu la désolation décrétée*, ou plutôt, comme porte l'hébreu, *auront lieu les désolations décrétées;* et verset 27, *et la désolation continuera jusqu'à la fin et à l'accomplissement*. Il fallait en effet que les Juifs commissent un crime horrible et pire que l'idolâtrie même, en mettant à mort le Christ, comme l'avait prédit Gabriel, pour que leur châtiment ne se bornât plus à une captivité de soixante-dix ans, à une destruction momentanée du temple et de la ville, mais pour qu'il s'étendit jusqu'à la dispersion perpétuelle de la nation entière et à l'anéantissement de leur capitale. Or un châtiment si exemplaire ne pouvait leur être infligé que dans le cas où ils auraient mis à mort le Messie véritable.

§ 228. — *L'accomplissement de la prophétie de Daniel* (IX, 24) *a dû correspondre à l'époque où vivait Jésus-Christ, et c'est effectivement en Jésus-Christ qu'elle s'est parfaitement accomplie*. La certitude de cette démonstration dépend de la précision de la chronologie, et malheureusement cette science nous offre des données incertaines relativement à l'année où naquit Jésus-Christ, à l'âge auquel il mourut, et au nombre d'années que l'on doit accorder au règne d'un des rois de la Perse. Nous n'avons pour guide le plus ancien, relativement à cette dernière partie de la chronologie, que Diodore de Sicile, qui cependant n'a pas vécu moins de deux cents ans après Artaxerxès Longue-Main, du règne duquel il faut partir pour supputer les années annoncées par Daniel. Au livre XI de sa Bibliothèque, Diodore dit que Xerxès, le prédécesseur immédiat d'Artaxerxès Longue-Main, mourut la quatrième année de la 78e olympiade. Les chronologistes modernes, qui ne donnent au monde que quatre mille ans lorsque Jésus-Christ vint au monde, s'accordent à fixer cette époque à l'an du monde 3539, et 4249 de la période julienne : d'où il résulte qu'Artaxerxès aurait commencé à régner cette année même. Le même Diodore, au livre XII, fait mourir Artaxerxès la quatrième année de la 88e olympiade, après un règne de quarante ans. Retranchons-les, et nous retrouverons toujours pour la première année du règne d'Artaxerxès l'an 3539 de la création, et 4249 de la période julienne. En vertu de cette époque, l'année vingtième du règne d'Artaxerxès, d'où il faut partir pour compter les soixante-dix semaines, correspondra à l'an du monde 3559, et 4269 de la période julienne. Mais à présent, pour atteindre la première année de l'ère chrétienne, il ne nous reste plus à parcourir que quatre cent quarante-cinq ans : ajoutons-y trente et un ou trente-trois ans de la vie de Jésus-Christ, qui restent à prendre sur l'ère chrétienne, selon les diverses opinions de ceux qui font vivre Jésus-Christ trente-quatre ou trente-six ans (l'opinion la plus généralement adoptée est que Jésus-Christ naquit quatre ans avant l'ère chrétienne), et vous aurez en tout quatre cent soixante-seize ou quatre cent soixante-dix-huit ans. Or soixante-neuf semaines d'années font déjà quatre cent quatre-vingt-trois ans, qui, avec les trois ans de la semaine abrégée, ou la moitié de la soixante-dixième semaine, font un total de quatre cent quatre-vingt-six ans : l'époque de la mort de Jésus-Christ se trouverait donc arriérée de huit ou dix ans.

Une seule observation très-judicieuse du Père Pétau nous paraît parfaitement résoudre toutes les difficultés. Dans son livre III du *Ration. des Temps*, (*p.* II, *édition de Mayence*, 1646, *page* 182), il fait observer que l'on doit distinguer deux époques pour fixer le commencement du règne d'Artaxerxès Longue-Main ; l'une commençant du vivant même de son père, et que les uns font reculer de huit ou de dix ans, l'autre ne commençant qu'après la mort de son père, à partir de laquelle Artaxerxès régna quarante ans seul. Voici de quels raisonnements le Père Pétau appuie son opinion : « Thémistocle s'étant enfui d'Athènes, se réfugia près du roi de Perse. Thucydide (livre premier) dit que le fils de Xerxès était Artaxerxès, *qui avait commencé à régner tout récemment*. On trouve la même chose dans Charon de Lampsaque (cité par Plutarque dans la vie de Thémistocle), contemporain de Xerxès, et qui vécut avant Hérodote, comme l'affirme Tertullien (*livre des Antiquités*. *chap.* 46) ; Cornélius-Népos et Plutarque, *Vie de Thémistocle*, font mention de ce fait. Mais l'arrivée de Thémistocle en Perse, du vivant même de Xerxès, est constatée par les autres historiens, par Ephorus, par Dinon, que Cornélius-Népos avoue lui avoir été très-utile dans tout ce qui concerne les affaires de la Perse (*Vie de Conon*), par Clitarque, Héraclide et autres, dit Plutarque, que Diodore a suivis dans son livre troisième. Celui-ci date la fuite de Thémistocle de la seconde année de la 77e olympiade, sept ans avant la mort de Xerxès. Ce que Plutarque raconte de Thémistocle et de sa mort prouve clairement que c'est bien vers Xerxès plutôt que vers Artaxerxès que ce héros se réfugia.

Pour que des historiens anciens aussi graves et en aussi grand nombre ne puissent pas être accusés d'imposture, le moyen le plus vraisemblable de concilier leurs diverses assertions, est de supposer que tous ont écrit la vérité, et de dire que déjà Artaxerxès avait été destiné à succéder à son père et associé à l'empire, conformément à une antique coutume des Perses, mentionnée par Hérodote au commencement de son VII° livre, où il affirme que c'était un usage adopté de nommer un des fils du roi pour lui succéder, lorsque le roi partait pour une expédition, coutume en vertu de laquelle Darius, préparant une expédition contre les Egyptiens et les Athéniens, nomma pour son successeur Xerxès, qu'il avait eu étant sur le trône, au préjudice d'Ariobarzane, son aîné, qui était né quand Darius n'était pas encore revêtu du pouvoir. Il est très-probable qu'en vertu de cette coutume, Xerxès, se préparant à continuer la guerre que son père avait commencée contre les Grecs, comme Justin l'affirme à la fin de son second livre, ait fait roi son second fils Artaxerxès, au préjudice de son fils aîné, Darius, parce que celui-ci était né lorsque Xerxès était simple particulier, et que Artaxerxès était venu au monde quand son père était roi. Hérodote appuie fortement cette conjecture (*lib.* X *de Doct. Temp.*, *ch.* 25). Or Thémistocle s'étant réfugié en Perse auprès d'Artaxerxès, dans l'année 4243 de la période julienne, ou la seconde année de la 77° olympiade, et ce prince étant mentionné par Thucydide comme venant tout récemment (νεωστί) de monter sur le trône, le commencement du règne d'Artaxerxès peut être fixé à la neuvième année du règne de Xerxès, c'est-à-dire à l'année 4240 de la période julienne, et 3530 de la création; de façon qu'il ait régné dix ans avec son père, et quarante ans seul ensuite. »

Avec les sages données que vient de nous fournir le père Petau, nous trancherons aisément tout le nœud de la difficulté. La vingtième année du règne d'Artaxerxès, d'où commencent à courir les soixante et dix semaines, correspondra à l'an 4259 de la période julienne, 3549 de la création, 455 ans avant l'ère vulgaire; ajoutez à ces 455 ans les 31 ans que Jésus-Christ vécut encore et vous aurez 486 ans complets, c'est-à-dire qu'au bout de ce temps nous trouverons la troisième année de la 70° semaine, époque de la mort de Jésus-Christ. D'autres au contraire ne reculent que de huit ans l'époque où Artaxerxès commença à régner, et ne trouvant plus que 453 ans jusqu'à l'ère vulgaire, font vivre Jésus-Christ trente-sept ans, et ajoutant aux 453 ans, les 33 années que le Sauveur vécut encore après l'époque de l'ère vulgaire, ils obtiennent les 486 ans cherchés.

La chronologie du père Pétau n'est que faiblement ébranlée par ceux qui veulent commencer les 70 semaines à la septième année du règne d'Artaxerxès. Ils disent, par exemple, qu'il résulterait des assertions de Justin (*liv.* II) qu'Artaxerxès était encore enfant quand il succéda à Xerxès, assassiné par Artaban. Je réponds avec le père Pétau, qu'Artaxerxès était né quand son père était déjà au pouvoir, qu'il garda vingt ans, ou vingt et un ans, selon quelques autres, et qu'ainsi Artaxerxès devait être dans l'adolescence. On objecte encore que ceux des anciens historiens qui racontent la fuite de Thémistocle vers Artaxerxès attribuent à cet événement une date postérieure à la mort de Xerxès, mais il est évident, d'après le père Pétau, que ce fut vers Xerxès, alors roi de Perse, que cette fuite de Thémistocle eut lieu. Il faut en outre remarquer que si ces historiens reviennent sur ce fait après avoir déjà parlé de la mort de Xerxès, ils ne disent pas pour cela que cet événement eut lieu immédiatement après la mort de ce prince. Ajoutez à cela que les adversaires du père Pétau accusent sans ménagement et gratuitement d'erreur les plus anciens et les plus recommandables des historiens; une fois cette licence prise, rien n'aura plus de bases certaines, et pas plus leur opinion que autre chose. Le père Pétau, au contraire, a trouvé le moyen de concilier tout sans porter atteinte à la véracité des historiens. De ces deux systèmes, lequel est le plus conforme au bon sens?

Vous voyez donc que notre démonstration est complète, entière, exacte, à un calcul près de dix ans, sur lequel roulent quelques incertitudes; incertitudes, au reste, qui ne sont pas assez fortes pour donner droit de nier que l'époque de la mort de Jésus-Christ ait été la même que l'époque annoncée par l'ange Gabriel pour la mort du Messie; incertitudes que l'on ne doit attribuer qu'à l'impossibilité réelle de constater ces dates chronologiques, dans des temps si éloignés et si peu connus, et lorsque l'histoire présente tant d'imperfections. Que les Juifs ne détruisent donc pas la chronologie de leur nation, mais plutôt qu'ils apprennent à ce sujet à reconnaître leur ignorance en voyant Philon, le plus savant des Juifs après les prophètes, avouer simplement la sienne comme on le lit dans Eusèbe (*Prép. évang.*, *livre* VII, *chap.* 2). Mais voyez combien de preuves convaincantes viennent militer en notre faveur et suppléer à ce défaut; les voici:

1° L'archange Gabriel a certainement voulu parler de la dévastation de Jérusalem et de la ruine de la nation opérées par Titus; nous avons un moyen plus certain de nous en assurer, que n'ont pu l'avoir même les Juifs qui survécurent au désastre récent de Jérusalem. Une expérience de plus de 1800 ans est suffisante pour nous convaincre que la dernière catastrophe sous laquelle succombèrent Jérusalem et la nation juive, est bien précisément celle que Gabriel avait annoncée comme devant être perpétuelle, pour venger le crime infiniment plus grand que toutes leurs autres fautes, que les Juifs avaient commis en mettant à mort le Messie. Il est de toute évidence, que les semaines prédites par Daniel étant expirées quelque temps avant cette dernière ruine de Jérusa-

lem, par cette coïncidence même, il est prouvé que la mort du Messie a dû avoir lieu vers cette époque, et qu'elle a amené cette destruction.

2° Il est certain qu'en effet à cette époque, avec Jérusalem périrent la victime et le sacrifice de l'ancienne loi des Juifs. A partir de ce temps, la famille d'Aaron et toute la tribu de Lévi furent confondues avec les autres tribus, de manière qu'il ne reste plus aucun moyen de les distinguer les uns des autres. Or, selon la loi de Moïse, il ne pouvait être choisi de prêtres que dans la famille d'Aaron, et la tribu de Lévi devait seule fournir les ministres des autels et du temple. Or l'ange avait prédit que cette déplorable cessation des sacrifices durerait jusqu'à la fin du monde, et certes, s'il y en a une de durable, c'est bien celle qui a suivi la ruine de Jérusalem. Donc c'est elle que l'ange a mentionnée, et nécessairement, la mort du Messie a dû la précéder.

3° Il est certain que, à l'époque qui précéda et suivit la mort de Jésus-Christ, le terme étant arrivé des soixante et dix semaines prédites par Daniel, la Judée entière était dans l'attente générale du Messie. Mais, abusés par de vaines préventions, les Juifs s'étaient représenté le Messie comme venant dans tout l'appareil et avec la gloire d'un grand roi. C'est de là que vint l'idée de ceux qui, frappés de la grandeur et du bonheur constant d'Hérode, crurent que c'était le roi qui leur avait été promis, parce que, malgré la tyrannie qu'il faisait peser sur eux, il ne négligeait aucune occasion d'enrichir le pays qu'il gouvernait. C'est ce que nous apprend saint Epiphane au quatrième siècle, et ce qui fit naître la secte des Hérodiens dont il est parlé souvent dans l'Evangile de saint Matthieu (XXII, 6), dans saint Marc (III, 6, 12 et 13). Les païens mêmes avaient embrassé cette opinion, comme on peut le voir dans Perse et son ancien commentateur, qui (*satire* V, v. 11 *et* 108) attestent que du temps de Néron, les Hérodiens célébraient l'anniversaire de la naissance d'Hérode avec les mêmes cérémonies que le sabbat. On voit de même dans saint Luc (II, 25), parlant du vieillard Siméon : *Il attendait la consolation d'Israël et Dieu lui avait répondu qu'il ne mourrait pas avant d'avoir vu le Christ du Seigneur.* De même, ceux auxquels s'adressait la prophétesse Anne (38) attendaient celui qui devait consoler Israël. Quand saint Jean-Baptiste commença ses prédications, les Juifs de Jérusalem commencèrent par croire *qu'il pourrait bien être le Christ* (*Luc*, III, 15). C'est pour cela qu'ils lui députèrent des prêtres et des lévites (*Jean*, I, 19). La Samaritaine avoua aussi à Jésus-Christ, qu'elle pensait que le temps de l'arrivée du Messie approchait (*Jean*, IV, 13), tant cette opinion était répandue. C'est pour cela que jamais il ne se trouva tant de faux prophètes parmi les Juifs que du temps de la mort de Jésus-Christ, et surtout au commencement de la guerre des Juifs sous Néron, Josèphe (*Antiq.*, *liv.* XX, 6, *et de la guerre des Juifs*, *liv.* II, 22) cite un grand nombre de ces imposteurs qui, sous prétexte de les délivrer du joug de la puissance romaine, attiraient au milieu des déserts une foule de Juifs. Les zélateurs, qui soutinrent surtout le siège de Jérusalem contre Vespasien, au rapport de Josèphe (*liv.* VI, 31, *de la guerre des Juifs*), s'attribuaient le titre de libérateurs, et c'était leur plus puissant moyen de soulever leurs compatriotes. Les Samaritains, de leur côté, à cette époque, reconnurent plusieurs Messies, comme Dosithée, Simon le Magicien, et après lui son disciple Ménandre (*Voyez* Origène, *Traité* XXVII, *sur saint Matthieu*), *et contre Celse liv.* V, et saint Irénée, *liv.* I, 20, 21). Au chapitre XIII du livre des Actes, il est fait mention d'un certain Elymas. Cette croyance ne s'était pas renfermée dans la Judée ; Suétone, historien contemporain, dit dans la vie de Vespasien, chapitre IV : *Alors se répandirent et prirent racine des croyances anciennes et constantes dans tout l'Orient, que le destin avait promis à des hommes partis de la Judée, l'empire du monde.* D'où serait parti, je le demande, un bruit aussi répondu, sinon de la Judée, où l'on gardait précieusement le dépôt des oracles les plus anciens et les plus sûrs ? Pourquoi ce bruit se propagea-t-il surtout à cette époque. sinon parce que les hommes les plus savants de cette nation savaient, par les oracles des prophètes, que le temps de la venue du Messie était arrivé? Tacite (*liv.* V, 10 *de ses histoires*) dit : *Un grand nombre d'hommes étaient persuadés que dans les anciens recueils des prêtres se trouvait contenue la nouvelle que, vers cette époque, l'Orient l'emporterait sur l'Occident, et que des hommes partis de la Judée deviendraient les maîtres du monde.* On a tout lieu de croire que ces deux historiens ont emprunté à Josèphe ce que nous venons de citer ; les paroles mêmes dont ils se servent nous confirment dans cette idée, d'autant plus que tous deux s'accordent à dire avec Josèphe que l'exécution de cet oracle fut accomplie en la personne de Vespasien. Les mages venus à Jérusalem après la naissance de Jésus-Christ, ne furent pas seulement déterminés à cette démarche par la vue d'une nouvelle étoile, mais surtout par l'opinion généralement reçue, qu'un nouveau roi devait naître pour gouverner l'Orient, comme on peut le voir dans saint Matthieu (II, 1, 2). Rome elle-même n'était pas étrangère à ce bruit qui courait dans tout l'univers : car, Virgile, au commencement de sa quatrième Eclogue, applique à la naissance du fils de Pollion, ces prédictions des livres sibyllins, dans lesquels on célèbre le retour de l'âge d'or et la naissance d'un enfant d'origine céleste.

« Le dernier temps prédit par les vers sibyllins est enfin arrivé. Les sectes se renouvellent pour suivre un ordre plus grand. Déjà la vierge céleste est de retour. on revoit le règne de Saturne ; une nouvelle race est descendue du haut des cieux. »

Ces vers, et ceux de la sibylle, ainsi que ses oracles si vantés par les païens, n'a-

vaient d'autres sources vraisemblablement que les prophéties des Juifs. Josèphe, lui-même, né en Judée, connaissant à fond la religion de ses compatriotes, puisqu'il était prêtre et de la race sacerdotale, voyant dans la guerre que les Juifs soutenaient contre les Romains, la fortune se déclarer entièrement en faveur de ces derniers, ayant adopté en outre le préjugé que le Messie ne pouvait être qu'un grand roi, et n'apercevant dans sa nation personne qui réunît de pareils titres, fut assez impudent, ou plutôt assez bas adulateur pour faire entendre que tous ces oracles dignes de foi avaient été accomplis dans la personne de Vespasien. Fait prisonnier pendant cette guerre, il joua le rôle de prophète, et dit avec assurance à Vespasien : « Vous me délivrerez de mes fers, quand vous serez nommé empereur. » Voyez son livre VII de la guerre des Juifs (chap. 11), et le livre III (chap. 28), où il entoure son témoignage de tant de ruses et de circonlocutions, qu'il se ménage toujours ainsi une ressource du côté de ses compatriotes. Voici ses paroles, selon Eusèbe (Hist. Ecclés., liv. III, chap. 8), d'après les éditions les plus estimées : « Ce qui excitait principalement les Juifs à soutenir cette guerre, c'était un oracle douteux, que l'on avait trouvé dans les livres sacrés, et qui prophétisait qu'à cette époque quelqu'un sortirait de cette contrée et commanderait à tout l'univers. Il s'en trouva plusieurs qui s'appliquèrent cette prophétie, et la plupart des savants s'abusèrent sur le sens qu'elle portait. Mais en même temps l'oracle signifiait que Vespasien allait occuper le trône impérial, car ce prince fut créé empereur en Judée. Voyez, s'il vous plaît, comment cet historien avait disposé les mots, *une des personnes du pays*, ἀπὸ τῆς χώρας τις αὐτῶν, avec tant d'habileté qu'il restait dans le doute si celui qui était désigné serait une personne de leur pays (indication qui atteignait aussi Vespasien), ou bien si ce serait en particulier une personne choisie parmi les Gentils de leur pays. Voyez encore comme il se sert ici d'une autre expression non moins ambiguë. *L'oracle désignait aussi l'empire de Vespasien*, comme s'il voulu eût dire : *il est vrai* que cette prédiction a d'autres sens, mais elle désignait aussi *en même temps* l'empire de Vespasien. Le même Josèphe, ainsi qu'il apparaît clairement au chapitre dernier du liv. X de ses *Antiq.*, avait si bien connu que la ruine de Jérusalem et de sa nation par les Romains n'était que l'accomplissement des prophéties de Daniel, qu'on le vit à plusieurs reprises mettre en usage toute la puissance de sa parole éloquente pour déterminer les habitants de Jérusalem à se rendre eux-mêmes à discrétion (Voyez les livres V et VI de la guerre des Juifs). — Enfin ce sentiment du Messie des Juifs qui devait venir environ ce temps-là, était si profondément gravé dans les esprits, que, se fondant sur une certaine extension que l'on pouvait raisonnablement donner à l'issue des prophéties, sans les restreindre à des époques trop précises, on les vit, sous le règne d'Adrien, trouver un prétexte de se révolter de nouveau, sur l'apparition d'un faux Messie qui se donnait le nom de Barcoquebas, et qui dogmatisait à peu près quatre-vingt-dix ans depuis la mort de Jésus-Christ, et cinquante-cinq depuis le sac de Jérusalem. Au témoignage d'Eusèbe (Hist., liv. IV, chap. 6). Ce personnage n'était effectivement qu'un voleur et le plus scélérat des hommes ; mais l'éclat de son nom qui, en langue syriaque, veut dire *le fils de l'étoile*, avait séduit un grand nombre de Juifs, parce qu'il affirmait qu'il était cette étoile de Jacob, prédit par Balaam (Nomb., XXIV, 17), qui devait délivrer les Juifs et mettre les gentils sous le joug, ce qui était l'œuvre du Messie. Cette rébellion n'aboutit qu'à faire saccager de nouveau toute la Judée et à proscrire définitivement de ce pays tous les Juifs. Chose vraiment prodigieuse ! pendant plus de cent ans, à partir de la naissance de Jésus-Christ, toute la Judée fut dans l'attente du Messie, et se laissa abuser par les fourberies des faux prophètes. Les siècles précédents n'avaient rien vu de semblable, et les Juifs ne prodiguaient pas ainsi frivolement le nom de Messie, soit que Judas Machabée remportât un si grand nombre et de si éclatantes victoires sur Antiochus qui les opprimait cruellement, soit que Simon, son frère, les délivrât entièrement du joug des gentils, soit enfin que Hircan Ier ajoutât par ses conquêtes de nouvelles provinces à la Judée. La vraie raison de toutes ces différences, c'est que le temps et les caractères auxquels il avait été prédit qu'on reconnaîtrait le Messie n'appartenaient pas encore à ces époques, et qu'on ne pouvait les retrouver que dans le siècle où parut Notre-Seigneur Jésus-Christ.

4° A ce même temps donc auquel de l'aveu général expiraient les semaines de Daniel, Jésus-Christ paraît sur la scène, et seul au milieu de tant d'imposteurs déclarés, par un grand éclat de prodiges, par la sainteté d'une vie parfaite, par la sagesse de sa doctrine et par les plus grands bienfaits envers tout le peuple, il soutient le caractère de Fils de Dieu et de Messie. Il reproduit exactement dans sa personne toutes les autres marques du Messie, indiquées par tous les prophètes. Il promet et il accorde surtout à ceux qui se repentent la rémission de leurs péchés et un entier rétablissement dans la justice et l'amitié de Dieu : et tandis qu'il reprend librement l'hypocrisie et les crimes cachés des premiers des Juifs, et des pharisiens dont il s'attire la haine, le plus innocent qui fût jamais, il est voué au supplice de la mort. Instruit d'avance de tout ce qui doit lui arriver ainsi qu'à sa nation, il se soumet de plein gré à la volonté de son Père éternel ; en même temps néanmoins, en châtiment du crime affreux qui doit être commis sur sa personne, il annonce, avec la description exacte des événements, que la désolation, prédite par Daniel, fondra bientôt sur la ville et sur toute la nation (Voyez ce qui a été dit § 215). Cependant le préteur romain lui-même reconnaît la grandeur de l'injustice commise par le peuple dans le supplice d'un homme si innocent,

juste et si bienfaisant. Au moment même de sa mort toute la nature est ébranlée : en plein midi et au temps même de la pleine lune le soleil et le jour sont obscurcis par les ténèbres, enfin, comme il l'avait promis, le troisième jour il se relève vivant du sépulcre, pour montrer qu'il est vraiment le maître de la vie et de la mort, et le Fils de Dieu lui-même. Enfin, après s'être occupé vainement pendant trente-huit ans à inviter ses meurtriers à la pénitence par la prédication de ses apôtres, sans que tant de longanimité servît à quelque chose, la ruine prédite deux fois par lui-même fond en effet sur la ville, le temple et toute la nation. Le voile du temple, déchiré de lui-même au moment de sa mort, annonce ouvertement l'abolition de tous les sacrifices de l'ancienne alliance par le sacrifice de la mort de Jésus-Christ. Enfin, pour qu'il ne restât plus d'espoir de rétablir l'ancien culte, les tribus elles-mêmes et les familles des Juifs, depuis ce temps confondues entièrement entre elles et même avec les prosélytes étrangers (comme nous l'apprend la lettre de Jules Africain à Aristide, qui dans l'Histoire d'Eusèbe, liv. I, chap. 7, assure, d'après une tradition authentique qu'Hérode l'ancien, pour cacher la bassesse de sa naissance, ordonna de brûler tous les titres des familles) ; les tribus elles-mêmes et les familles des Juifs ensevelissent pour jamais la mémoire presque éteinte de la dignité sacerdotale. Je conclus donc qu'il est bien manifeste que les semaines de Daniel ont expiré au temps de la mort de Jésus-Christ, qu'il n'est rien dans cette prédiction qui n'ait été accompli exactement à la lettre dans la personne de Jésus-Christ, et qu'enfin par toutes les circonstances elle ne convint jamais si bien à aucun autre que lui.

O Juif ! si tu nies que tes pères aient commis un grand crime en tuant Jésus, veuille bien lire ce qu'aux prochains §§ 232 et suivants je dois dire de la véritable grandeur de Jésus-Christ, et si dans un cœur droit tu portes un sincère amour de la vérité, tu commenceras à penser sur lui tout autrement, j'en suis sûr, que tu n'avais accoutumé jusqu'à ce jour.

Je sais bien que les hommes de la nation donnent aux prophéties dont nous avons parlé, d'autres sens et d'autres interprétations. Je sais que même parmi les chrétiens les opinions varient sur quelques-unes de leurs circonstances. Mais pour moi je ne m'arrête à aucune de ces choses, et je ne pense pas même qu'il soit le moins du monde nécessaire de répondre à des sentiments et des objections de cette espèce, ce qui d'ailleurs exigerait un travail presque infini et complétement inutile : d'abord parce que tous les chrétiens s'accordent sur le fond, et ensuite parce que par rapport aux Juifs il est tout à fait impossible d'arracher un aveu à des hommes obstinés à entendre les paroles de Dieu dans un sens auquel ils sont attachés de toute l'opiniâtreté de leur esprit, et qui, bien plus, se ménagent d'avance des faux-fuyants pour ne pas suivre la vérité qui les entraîne. Le raisonnement que je veux, ci-dessous, (§ 236), présenter au Juif, aura, je suis sûr, une telle force qu'il effectuera beaucoup plus efficacement que le meilleur abrégé ce que je désire opérer maintenant dans l'esprit des Juifs par l'exposition des prophéties de l'ancienne loi, si surtout la réflexion du § 323 qui se trouve vers la fin de l'ouvrage, et la note qui doit y être jointe, accompagnent ce raisonnement.

§ 229. — *Celui à la personne duquel conviennent non-seulement quelques marques séparées de ces prédictions, mais encore toutes les marques désignées par ces mêmes prédictions et réunies quoique opposées en apparence, celui-là seul peut être regardé comme le Messie prédit par toutes ces prophéties et par beaucoup d'autres, et ce n'est personne autre que Jésus-Christ.* — DÉMONSTRATION. Il n'est presque en effet aucune de ces prédictions qui ne désigne en particulier chaque marque caractéristique du Messie, dont la réunion forme le caractère entier, et comme la définition du véritable Messie, et empêche d'une manière certaine qu'il soit confondu avec tout autre. Les marques de chaque circonstance en particulier peuvent séparément se rapporter à beaucoup d'autres objets, mais jamais lorsqu'elles sont réunies en foule. Dans les prophéties jusqu'ici rapportées il se présente des marques en apparence si contraires que lors même qu'on les trouverait accordées l'une à l'autre dans tout autre sujet, elles ne pourraient le faire distinguer clairement de toute autre chose. De cette espèce sont les marques qui désignent le Messie comme devant être couvert de gloire et en même temps rempli d'ignominie et de douleur, comme une victime dévouée à la mort ; comme celui qui doit commander éternellement à toutes les nations, comme le Sauveur des Juifs et l'Auteur du salut de toutes les nations, enfin comme devant être Dieu et homme tout ensemble. Mais toutes ces marques se trouvent si clairement et si bien accordées dans la personne de Jésus-Christ que lui-même a affermi leur union par ses prophéties véritables et par ses prodiges tout à fait extraordinaires. Tandis qu'au contraire jusqu'ici les Juifs n'ont pu nommer ni même prévoir quelqu'un à qui toutes ces mêmes prophéties pussent être transférées de la personne de Jesus-Christ ; et si dans la suite quelqu'un de semblable devait venir, il faudrait qu'il fût en tout tellement semblable à Jésus-Christ lui-même qu'on puisse à peine les distinguer tous deux l'un de l'autre. Parce qu'autrement lors même que toutes ces prédictions des anciens prophètes juifs lui manqueraient, Jésus-Christ par ses propres miracles a suffisamment prouvé sa mission divine et nous a en même temps assurés qu'il était le Messie désigné par tous les prophètes : ainsi ou nous devons admettre que les miracles et les paroles de Dieu peuvent se trouver en contradiction, ou nous devons avouer qu'il ne peut y avoir d'autre Messie que Jésus-Christ.

§ 230. — La révélation divine, dont la

preuve se trouve dans les miracles et dans les prophéties que nous avons citées et qui partant du commencement du monde se propagent jusqu'à Jésus-Christ pour attester toute la religion chrétienne, est liée d'une manière si admirable, et s'accorde si parfaitement avec elle-même que l'on ne peut s'empêcher d'y reconnaître le caractère patent d'une origine divine.

Démonstration. — En effet la marche de la révélation divine fut principalement en trois temps. Son commencement eut lieu dans la personne d'Adam auquel fut faite cette révélation (depuis le § 92 jusqu'au § 97) qui regardait généralement tous les hommes. Lorsque les crimes des hommes s'augmentèrent, son souvenir qui avait commencé à s'éteindre fut renouvelé avec le genre humain dans la famille de Noé. Après la nouvelle dispersion des nations, la foi étant près de se perdre parmi les hommes, Dieu se choisit dans la famille d'Abraham un peuple fidèle et tout particulier qui dut être élevé tout particulièrement dans la mémoire de la révélation primitive, de peur que, ce souvenir venant à s'éteindre entièrement, la connaissance et l'entrée dans le monde du Messie annoncé d'abord à Adam, ne devinssent beaucoup plus difficiles. Des prédictions et des miracles inouïs entretiennent parmi ce peuple le désir et l'attente continuelle du Messie au moyen des prophètes envoyés pendant tant de temps et en si grand nombre, les révélations faites par Adam à tous les hommes, par Moïse aux Juifs en particulier, et enfin par Jésus-Christ également encore à tous les hommes, ces révélations, dis-je, s'accordent toutes si exactement entre elles, tant pour les dogmes que pour la manière de les affermir par des miracles et des prophéties ou les signes uniques et caractéristiques de la parole de Dieu, que la lumière de la révélation divine, et par sa clarté supérieure et par l'excellence plus remarquable de ses dogmes, se répand avec un accroissement perpétuel de la gloire divine et du salut des hommes. Nulle part Moïse ne contredit Adam et les patriarches, nulle part Jésus-Christ ne dément Moïse, mais seulement il amène à sa pleine perfection ce que ceux-ci en raison de leur temps ont laissé imparfait. Ceci paraîtra plus clair dans ce que je dirai bientôt au § 233 : cela se voit même par le culte beaucoup plus borné que Moïse prescrivit envers Dieu à tout le peuple juif; le divorce, la polyganie et les cérémonies légales abolies par Jésus-Christ, le montrent encore, ainsi que le précepte admirable d'aimer également tous les hommes, et le sacrifice incomparablement plus sublime substitué aux immolations sanglantes de tant d'animaux, etc. etc. C'est ainsi que par l'excellence de leurs dogmes et de leur doctrine, par la sainteté de leur vie et par la perfection de toutes les vertus, les premiers patriarches, Moïse et les prophètes se ressemblèrent entre eux et furent les messagers de la révélation divine jusqu'à Jésus-Christ, de sorte cependant que la perfection atteignit le plus haut et le plus illustre degré dans la personne de ce divin Sauveur. Enfin par leur doctrine, leurs prodiges et toutes leurs prophéties les premiers patriarches conduisirent jusqu'à Moïse, et celui-ci avec tous les prophètes suivants jusqu'à Jésus-Christ, les esprits des fidèles qu'ils disposèrent selon l'ordre admirable et l'harmonie merveilleuse de la divine Providence. Donc, etc. etc.

Déjà vous admirez sans doute, comment avec tant de preuves convaincantes l'obstination des Juifs a pu d'abord être si grande, et vous vous étonnez beaucoup plus qu'elle puisse durer encore aujourd'hui. Mais il faut distinguer entre les Juifs anciens qui ont vécu au temps de Jésus-Christ, ou peu après, et entre les Juifs postérieurs et qui vivent de notre temps. A part l'ambitieuse jalousie des princes, des prêtres et des pharisiens, la cause unique du peu d'accueil fait a Jésus-Christ par les Juifs anciens, était généralement dans ces paroles du Psaume II, 8, écrites sur le Messie : *Je te donnerai les nations en héritage et je mettrai en ton pouvoir les bornes de la terre;* séduits par ces paroles et par d'autres semblables ils espéraient que le Messie viendrait avec la majesté royale, et les délivrerait du joug des étrangers qu'ils subissaient surtout depuis la captivité de Babylone. Delà vient que, bien qu'au temps de l'arrivée de Jésus-Christ, tous les Juifs fussent suspendus dans l'attente du Messie, principalement à cause de la fin prochaine des semaines de Daniel, ils ne voulurent jamais reconnaître en cette qualité Jésus-Christ, en la personne duquel brillaient d'ailleurs tous les autres caractères prophétiques ; et cela parce qu'aux yeux du monde il paraissait sous un extérieur humble et abject. Cette opinion de l'appareil et de la dignité royale du Messie, s'était tellement accrue dans les esprits charnels de cette nation, que tous ceux qui leur présentaient quelque apparence de rétablir le royaume de Juda, étaient aussitôt reconnus volontiers par eux pour le Messie, bien qu'ils fussent privés de tous les autres caractères du Messie. C'est ainsi que Théodas et Judas le Galiléen dont il est parlé aux Actes, V, 36 et 37, et dans les *Antiquités* de Josèphe, liv. XVIII, chap. 1 ; c'est ainsi que le roi Hérode, et, après Jésus-Christ, Theudas, dont parle Josèphe, liv. XX, chap. II et III, passèrent pour le Messie aux yeux des uns et des autres: jusque-là que Josèphe, qui était Juif, crut le reconnaître dans Vespasien lui-même (liv. III *de la guerre Judaïque*, chap. 14, et liv. VII, chap. 12 : parce que tous ces personnages se présentaient pour entrer en possession du royaume de Juda avec un certain appareil guerrier. Lorsqu'à la fin ils virent qu'ils avaient été trompés par tous ces imposteurs, ils persévérèrent encore quelque temps dans leur ancienne attente, mais à la fin, remarquant que les époques prédites par les prophètes étaient toutes passées jusqu'à la dernière, perdant toute espérance les Juifs modernes mirent toute leur étude à éluder toutes les prophéties dans lesquelles le temps

de l'arrivée du Messie était désigné. Cependant puisque cette opinion du Messie roi terrestre est commune aux Juifs nouveaux comme aux Juifs anciens, quoiqu'ils nient que le temps de l'arrivée du Messie ait été indiqué dans les Ecritures, il faut d'abord arracher aux uns et aux autres cette erreur capitale, et ensuite convaincre les plus modernes des anciens Juifs du véritable sens des prophéties, ou du moins de l'excès de leur folie de leur obstination.

§ 231. — *Ou rien dans les livres des Juifs, à moins de se contredire soi-même, ne peut-être conclu de l'arrivée du Messie, ou le royaume qui lui avait été réellement prédit bien loin d'être humain et temporel devait être divin, spirituel et éternel.*

Dém. Il est évident par les paragraphes 220 et les suivants, que dans cet endroit des Ecritures, il est prédit que le Messie doit être *roi, pour apporter à toutes les nations le salut et la bénédiction, et que ce même personnage doit être un homme de douleurs, l'abjection du peuple, qu'il doit être rassasié d'opprobres, le dernier des hommes, un lépreux frappé de la main de Dieu, humilié, triste, nu, percé aux pieds et aux mains et enfin destiné à la mort pour les iniquités de son peuple*. Assurément ou ces prophéties contredisent ouvertement la dignité royale temporelle, ou supposent à ce règne une bien courte durée que doit terminer une affreuse catastrophe. Au reste dans tous les endroits de l'Ecriture, où l'on parle du règne du Messie, il est prédit que son règne, et son pouvoir dureront éternellement, c'est ce qu'on peut voir au § 219. Mais par quelle nation pourra être renversé le régne du Messie, qui doit embrasser toutes les nations jusqu'à la dernière et apporter à toutes un entier salut? Il faut qu'en l'un et l'autre endroit ces prophètes se trompent, soit en prédisant que le règne du Messie sera universel, et temporel, soit en annonçant que la mort doit terminer les dernières misères de sa vie, si toutefois ils parlent du royaume temporel. Donc l'unique moyen, le moins invraisemblable et le plus naturel, d'expliquer cette enigme et de dénouer ce nœud est de conclure que ces prédictions en apparence si contraires ne désignent autre chose, si ce n'est que le Messie doit parvenir à ses triomphes par les combats, et à la gloire par les opprobres, et beaucoup d'autres adversités supportées avec courage. Mais quelle était donc cette gloire, et quels étaient ces triomphes auxquels le Messie devait arriver par sa mort. Quel homme après avoir souffert une mort cruelle, s'est jamais frayé un chemin à un trône terrestre? et d'ailleurs quel roi de ce monde résolut jamais d'expier par sa mort devant un divin tribunal les péchés de ses sujets, dites-le-moi, s'en est-il jamais rencontré (§ 221)? A quoi enfin aboutiraient ces prophéties qui prédisent (§ 223) que le Messie sera le fils de Dieu, le Seigneur de David, engendré de Dieu avant Lucifer, le Dieu fort, le Saint des Saints, l'Auteur de la justice éternelle § 227)? Ainsi donc, ou rien dans les *Livres des Juifs*, à moins qu'il ne se contredise soi-même, ne peut être conclu de la venue future du Messie, ou son règne, loin d'être humain et temporel, doit être au contraire spirituel, divin et éternel; ainsi toutes les prophéties s'accorderont entièrement entre elles.

Les Juifs doivent reconnaître dans leurs livres des contradictions innombrables de cette espèce, et des sentiments tout à fait contraires s'ils ne s'en remettent comme nous à cette explication des prophéties, et s'ils n'avouent comme nous que les différents passages de l'Ecriture désignent deux lois, deux traités et deux alliances, deux sacrifices différents, deux espèces de règne, deux captivités diverses et deux sortes d'ennemis; ainsi la loi et le sacrifice charnels, de même que la captivité, le règne et les ennemis temporels, ont frayé comme une route vers la loi, le sacrifice, le règne et la liberté spirituels que le Messie nous a accordée sur nos ennemis spirituels; et tout l'ensemble de l'Ecriture désigne ouvertement que cette transmutation devait avoir lieu. Cette explication est la clef unique qui ouvre le sens de toute l'Ecriture. Celui qui la lira muni de cette clef, comprendra, et accordera facilement entre elles toutes les énigmes qu'elle renferme; mais sans elle nulle part dans les Ecritures vous ne trouverez rien de certain et d'établi. Car rien ne se trouve plus souvent dans l'Ecriture que l'assurance que la loi du Seigneur tantôt sera changée en une autre, tantôt durera éternellement, que les sacrifices sont maintenant agréables à Dieu et maintenant lui déplaisent, que le sceptre ici sera enlevé à Judas, et qu'ailleurs un descendant de la maison de David régnera éternellement sur son trône: enfin que le Messie sera éternellement plein de douceur envers son peuple d'Israël, tandis qu'ailleurs il est dit que le même Messie réprouvera son peuple dans la fureur de sa colère. Celui même qui ne lit qu'Isaïe et Jérémie rencontre dans ces prophètes mille passages tout à fait opposés les uns aux autres, dans votre esprit, si vous ne comprenez qu'ils parlent tantôt pour les Israélites charnels de Moïse et de la loi ancienne, et tantôt pour les Israélites spirituels du Messie et de la loi nouvelle, et si vous ne distinguez Sion et la Jérusalem terrestre, de la cité spirituelle, et de l'assemblée des fidèles attachés au Messie, assemblée qui s'étend partout l'univers et par toutes les nations. Ainsi donc les prédictions de la gloire et de l'abjection futures du Messie doivent s'entendre de ses deux espèces de nature divine et humaine, et de l'état différent de sa nature humaine elle-même, qui devait être tout autre après sa mort qu'elle n'avait été lorsqu'il vivait. C'est pourquoi le véritable sens des Ecritures n'est pas celui que les Juifs charnels leur attribuaient, mais celui qu'admettaient les Israélites spirituels qui, distinguant la lettre de l'esprit, séparaient ce qui ne convenait qu'à l'état de leur ancienne religion de ce qui était particulier à

la perfection de la loi que le Messie devait dans la suite établir. Aussi tous ces Israélites spirituels ont compris facilement depuis Jésus-Christ que tous les textes et les sens de l'Ecriture entière ne pouvaient s'accorder qu'en désignant Jésus-Christ comme le véritable Messie.

Mais puisque enfin le Juif opiniâtre ne veut reconnaître d'autre Messie qu'un Messie plein de gloire et de majesté, opérant de grandes choses, triomphateur illustre de ses ennemis, et qui doit être éternellement la gloire de sa nation, autant qu'il est possible à notre faiblesse, tâchons d'arracher de ses yeux le voile qui au commencement a aveuglé ses pères, pour les empêcher de reconnaître et d'adorer comme ils le devaient, dans la personne de Jésus-Christ, le Messie présent et illustre par d'innombrables miracles, le Messie que depuis deux mille ans et plus ils avaient appelé par tant de désirs. Nous donnerons, je pense, au Juif une preuve convaincante, si nous pouvons lui démontrer ces trois choses : 1° en réalité Jésus-Christ est venu avec plus de gloire et s'est montré avec plus d'éclat que les plus orgueilleux des Juifs ne l'eussent jamais attendu du Messie. 2° Le même Jésus-Christ est infiniment supérieur à Moïse et n'est en aucune façon comparable à lui, soit pour la dignité de sa personne, soit pour la sainteté de sa doctrine soit pour la grandeur des bienfaits, soit enfin pour l'excellence des miracles par lesquels tous deux brillèrent au milieu du peuple d'Israël. 3° Jésus-Christ est réellement l'unique fondement et l'unique appui de la gloire de la nation juive, et sans lui disparaît complétement l'éclat principal et la dignité de cette même gloire.

§ 232. — ***En réalité, Jésus-Christ est venu dans ce monde et y a paru avec beaucoup plus de gloire et de dignité que les plus orgueilleux des Juifs n'en ont jamais attendu du Messie qui devait venir ; et le Juif n'a pas de motif pour crier que les prophéties qui parlent de la gloire du Messie n'ont réellement pas été accomplies, dans toute la force du terme, en la personne de Jésus-Christ.*** — DÉMONSTRATION. Tout ce que les Juifs charnels attendaient du Messie à venir, c'était la délivrance du joug des Romains et de leurs autres ennemis dont ils subissaient la domination depuis tant de siècles, et de plus la victoire sur les nations voisines, aux embûches et aux attaques desquelles ils avaient été sans cesse en butte. Si vous joignez à cela l'abondance des biens et les avantages d'une longue paix, vous exprimerez avec la plus grande exactitude la somme des vœux que les Juifs avaient conçus du Messie. Mais (comme Jésus-Christ l'a dit quelque part dans saint Matthieu, VI, 32), ce sont les nations qui recherchent toutes ces choses, c'est-à-dire que les nations même privées de la plus grande lumière et de la connaissance des biens éternels et surnaturels attendent de leurs rois une félicité de cette sorte purement terrestre et temporelle ; et comme le plus souvent il est rare que les héros de la terre procurent cette félicité à une nation sans causer la ruine et la perte des autres, en procurant un bienfait de ce genre au peuple d'Israël, le Messie n'eût pas fort distingué sa gloire de la leur : quand nous lisons surtout que les peuples soumis à la puissance des Nabuchodonosor, des Alexandre le Grand et des Auguste César se réjouirent également de la félicité que leur procurèrent ces héros. Mais enfin quelle était cette félicité, quel était l'objet de ce salut qu'il venait apporter, disait-il souvent, non-seulement à la nation d'Israël, mais encore à toutes les nations du monde ? Il le montrait plus clairement que le jour par ses actions elles-mêmes et par ses miracles, les plus grands, sans exception, qui eussent jamais été opérés. Illustre par son origine de la famille royale de David, il ne se donnait pas pour simple Fils de l'homme, mais pour Fils de Dieu, engendré de toute éternité et plus ancien qu'Abraham ; il venait, disait-il, non pour arracher une nation à la dure servitude des Romains, mais pour délivrer du joug encore plus dur du démon et exempter des châtiments que méritaient leurs péchés tous les hommes, tant ceux qui étaient alors dans le monde, que ceux qui y avaient été depuis Adam, le premier père, ou qui devaient y vivre en quelque lieu que ce fût, jusqu'à la fin du monde, afin de les unir étroitement, par un lien éternel d'amitié, à Dieu le Père, à lui-même et au Saint-Esprit, et de leur faire partager dans la suite la félicité éternelle de sa divinité. Que si réellement il était celui pour lequel il se donnait, l'éclat emprunté d'un trône quelconque de la terre eût-il pu davantage agrandir sa gloire ? Certes ce grand œuvre de la rédemption humaine réclamait de lui bien d'autres remèdes ? Est-ce par la force et les armes de la guerre qu'on triomphe de la tyrannie du démon ? Est-ce qu'on rachète un pays privé du secours de Dieu ? Est-ce qu'on obtient par la force des soldats le royaume éternel des cieux ? La majesté offensée du Père divin demandait de la part de tous les hommes une réparation convenable à la grandeur de l'offense : il fallait une rançon suffisante pour racheter tant de captifs du démon. Depuis longtemps Dieu avait déclaré que les sacrifices de l'ancienne loi lui déplaisaient, et que les péchés ne pouvaient plus être expiés par le sang des boucs. Jésus-Christ donc, pontife des biens futurs, habitant, comme dit l'apôtre saint Paul aux Hébreux, IX, 11, *dans un tabernacle plus vaste et plus parfait* que celui du temple de Jérusalem, tabernacle *non artificiel*, mais formé par le Saint-Esprit de la chair de la Vierge-Mère, c'est-à-dire avec son propre corps attaché à la croix, *et non plus avec le sang des boucs et des génisses, mais avec son propre sang* répandu sur la croix, *l'éternelle rédemption étant enfin trouvée, il est entré une fois dans le saint des saints, et, s'offrant lui-même à Dieu, victime pure et sans tache, a purifié notre conscience de toutes ses œuvres mortes ; car lorsque nous étions morts par nos péchés* (*aux Coloss*, II, 13), *il nous a fait revivre avec lui, nous pardonnant tous nos péchés et détruisant ce qui*

portait témoignage contre nous tous mortels, *l'acte de notre condamnation qu'il a attaché à sa croix ; il a dépouillé les puissances et les principautés de l'enfer et nous a fait participer pleinement à son triomphe, après avoir vaincu ses ennemis.* Et pour toi, cependant, ô Juif, cette croix de Jésus-Christ devient un sujet de scandale, parce que tu n'en comprends pas le mystère et les avantages, et que celui qui n'a souffert tant de douleurs et ne s'est tant abaissé que pour ton amour, te semble par là même vil et abject. Eh quoi ! si tu comprenais qu'il a souffert toutes ces choses, personne ne l'y forçant, et qu'il s'y est exposé de son plein gré ; si tu comprenais que c'est uniquement par son choix qu'il a donné sa vie et qu'il l'a reprise : ne reconnaîtrais-tu pas et n'avouerais-tu pas volontiers que, par la véritable rédemption du péché et du démon, que par l'amitié de Dieu qu'il nous a procurée, et que par les droits qu'il nous a rendus au royaume céleste, il a procuré à toi, à ta nation et même à tout le genre humain un bienfait beaucoup plus grand que s'il avait seulement accordé à ta nation solitaire l'avantage d'un royaume et d'une félicité temporels ? Ainsi donc, tourne tes yeux vers Jésus-Christ et examine uniquement si l'on peut trouver en lui des indices suffisants de sa divinité ; car alors, dans la comparaison de sa grandeur divine, l'absence de la gloire terrestre et de l'appareil royal ne pourra en rien diminuer sa gloire; mais au contraire, l'amour et la bénignité de notre divin Sauveur à tous acquerra un poids immense à nos yeux.

Il naît ce petit enfant d'une vierge-mère, à Bethléhem, dans un extérieur bien vil et bien misérable à la vérité, mais bientôt il doit prouver qu'il est le Dieu fort et le Père du siècle futur dont parle Isaïe, IX, 6. A la faveur de son étoile il appelle à sa crèche les mages gentils pour adorer sa divinité; c'est ainsi qu'il se procure déjà les prémices des nations chez lesquelles il devait peu après répandre avec tout son éclat les lumières de l'Evangile. Le temps qui avait été marqué pour la prédication de cet Evangile s'approchant, le grand Jean-Baptiste, qu'ils prennent tantôt pour un nouvel Elie, tantôt pour le Messie, le grand Jean-Baptiste montre à tous du doigt Jésus comme le véritable Messie et comme l'agneau qui efface les péchés du monde, et dont il n'est pas digne de dénouer les cordons de sa chaussure (*Jean*, I, 27). Jésus lui-même devant établir le commencement d'une nouvelle alliance et les fondements de son Eglise, appelle par sa seule parole douze pêcheurs et se les unit par le lien étroit de l'amitié pour être les premiers témoins de sa divinité et de toutes ses actions. Ensuite parcourant toute la Judée, il remplit tous les endroits de ses bienfaits, guérissant tous les malades, remettant leurs fautes aux pécheurs et montrant une autorité et une douceur que personne avant lui n'avait jamais montrée. Il annonçait il est vrai des mystères bien profonds, mais aussi il les prouvait par des miracles inouïs. Il prêchait des vertus extraordinaires, mais pour les exercer il donnait aussitôt des lumières admirables, des exemples parfaits et des secours puissants, montrant lui-même à tous par ses paroles et ses actions qu'il était le Fils unique de Dieu le Père, plein de grâce et de vérité (*Jean*, I, 14). Tout s'accorde en lui, la vie, la doctrine et les miracles, à prouver cette même vérité qu'il est le maître du genre humain et le modèle de la perfection. Vivant au milieu de la foule des hommes et exposé aux yeux de tous les censeurs, seul il a pu dire sans crainte qu'on le démentît (*Jean*, VII, 46) : « Qui de vous me convaincra de péché ? » Et dans le même évangéliste, ỳ. 12. 29, ainsi qu'au chap. IV, 34 : « Je suis la lumière du monde : ma nourriture est de faire la volonté de mon Père qui m'a envoyé ; » et : « Celui qui m'a envoyé est avec moi et ne m'a pas laissé seul parce que je fais toujours ce qui lui est agréable. » Ses miracles sont au delà de l'ordre ordinaire et se distinguent tous par un caractère particulier de bienfaisance. Ordinairement il ne les fait pas pour exciter la terreur, mais pour la consolation et l'avantage des hommes, et ils montrent en lui moins de puissance que de bonté. Les vents et la mer, les démons et les maladies obéissent à ses ordres; à sa parole les aveugles recouvrent la vue, les morts la vie, les pécheurs le pardon. Le principe de tant d'effets sublimes est en lui-même, et ils jaillissent de lui comme d'une source : une vertu sortait de lui, et il guérissait tous les malades (*Luc*, VI, 19). Puissant en paroles et en œuvres (*Luc*, II, 4, 19), il enseignait partout comme ayant la puissance, tous admirant sa doctrine (*Marc*, I, 22). Il ne parle plus des récompenses temporelles proposées aux justes et aux enfants de Dieu, mais il découvre à tous ses disciples une vie future par la vue et le désir de laquelle il leur apprend à mépriser les biens fugitifs de cette vie. La croix et la patience leur sont proposées comme leur héritage et c'est en quelque sorte par la violence et par les armes qu'il faut emporter le royaume des cieux. Le Christ lui-même est pour les hommes le premier modèle de cette nouvelle vie. Prêchant partout la vérité pure, il n'épargne pas l'hypocrisie et l'orgueil des pharisiens et des docteurs de la loi, et néanmoins il recommande à tous d'honorer leur ministère. Cependant cette liberté à laquelle applaudit le concours du peuple excite si fort contre lui l'envie et la jalousie des princes des prêtres et des pharisiens qu'ils dressent ouvertement des embûches à sa réputation et à sa vie. Mais sans se laisser ébranler par aucune de ces choses il ne retranche rien de ses bienfaits et de sa première affection envers ses concitoyens. Cependant, instruit de leur ingratitude, tandis qu'il est encore au milieu d'eux, il leur annonce avec larmes leur châtiment et la ruine qui menace Jérusalem et le temple des Juifs qui résistent opiniâtrément à la vérité qu'il leur a prêchée, en même temps qu'il prédit la conversion universelle des gentils qui doivent remplacer les Juifs. Mais il ne cache pas à ses disciples les rudes combats et les dures

épreuves auxquels ils doivent être en butte, non plus que les violentes persécutions et les adversités qu'il leur faudra supporter à cause de son nom et de sa doctrine, supporter jusqu'à la mort de la part de leurs propres parents, de leurs frères et de leurs amis ainsi que de la part des séducteurs et des faux frères. Mais après tous ces travaux il promet à leurs esprits une paix imperturbable qu'ils ne doivent conserver que par la patience, et il assure à l'Eglise une durée invincible jusqu'à la fin du monde (Voyez § 215).

Cependant l'envie des princes des prêtres et la jalousie des pharisiens traînent cet homme divin au supplice infâme; Jésus se livre de lui-même à ses bourreaux; accusé devant le tribunal des prêtres, il honore jusqu'à la fin leur ministère et répond en termes précis au souverain pontife qui l'interroge légitimement, qu'il est le Fils de Dieu. De là condamné à subir la mort sur un gibet infâme, au milieu des tourments les plus atroces, il se tait comme un agneau, excepté seulement lorsque rassasié d'opprobre et de malédictions de la part du peuple qui applaudit autour de sa croix, il envoie vers son Père en faveur de ses bourreaux ses derniers soupirs et sa voix éteinte pour demander leur pardon sous prétexte de leur ignorance. Où est l'homme, où est le sage, où est le brave qui sans faiblesse et sans ostentation sait agir et mourir ainsi que Jésus-Christ? Le cri qu'il pousse en mourant, et le bouleversement immédiat de la nature prouvent que cette mort n'est pas la mort d'un homme, mais la mort d'un Dieu. Pourquoi en effet, au même instant et dans le temps de la pleine lune, le soleil retire-t-il entièrement sa lumière? Pourquoi la terre tremble-t-elle, les rochers se fendent-ils et les sépulcres des morts s'ouvrent-ils? Est-ce que les hommes en mourant commandent ainsi à la nature? Mais, ô juif, si tu crois peu de chose de révérer Jésus-Christ comme le maître de la nature, révère au moins en lui le vainqueur de la mort. Voilà qu'après avoir triomphé de toutes les puissances de l'enfer, il ressuscite le troisième jour comme il l'avait prédit et se montre vivant à ses disciples qu'il persuade par plusieurs preuves, et dont il convainc même les plus incrédules. Ils le voient, ils parlent avec lui, ils le touchent et le palpent. Et cela non-seulement une fois et en particulier, mais tantôt en particulier, tantôt en foule et tantôt même jusqu'au nombre de cinq cents à la fois. Enfin après s'être pendant quarante jours prêté à leur examen et à leur conversation, il s'en va dans le ciel à leur vue. Alors ces pêcheurs au nombre de douze convaincus par tant de preuves de sa divinité et sûrs de ses promesses, entreprennent avec ardeur la conversion du monde entier, prêchant partout une loi ennemie des sens, et confirmant leurs paroles par des prodiges et des miracles. Aussitôt les promesses et les prédictions de Jésus-Christ commencent à s'accomplir : les idoles sont abattues, les nations se convertissent au Seigneur, les Juifs s'obstinent, Jérusalem est renversée, le temple s'écroule, Israël est dispersé par tout l'univers. La désolation prédite par le Christ dure jusqu'à ce jour depuis plus de dix-sept siècles, tandis que le nom de Jésus-Christ est adoré par tout l'univers. Va, ô Juif! Compare cet éclat de la gloire de Jésus-Christ avec la grandeur de ce Messie tel que se le représentaient tes pères dans leur esprit charnel. Vois si toute la gloire guerrière des héros qui ont soumis des nations par les armes peut entrer en comparaison avec les vertus admirables de Jésus-Christ, avec la sainteté de sa doctrine la puissance et la majesté de ses prodiges avec enfin tous les trésors des science divine. Pourquoi sa croix et son humiliation volontaire qui devraient être pour toi un enseignement et un exemple des plus hautes vertus, n'est-elle au contraire à tes yeux qu'un sujet de scandale? Quoi! la modestie, la soumission, la patience, le courage plus que humain, la sainteté sans tache, la vertu vraiment divine d'actions et de paroles, la puissance enfin avec laquelle pendant tant de siècles uniquement pour leur salut il s'est révélé et se révélera aux exprits des hommes répandus dans toutes les parties de l'univers connu, n'est-ce pas là cette gloire dont le Messie a paru entouré dans le monde? Le salut enfin, non pas celui dont la rapidité fuit avec la vie, mais la béatitude éternelle commune avec Dieu est ce royaume qu'il a procuré d'abord aux Juifs et à tes concitoyens, et ensuite à tous les élus de toutes les nations. Oh! que le Messie est grand pour ceux qui le regardent autrement qu'avec des yeux de chair. Assurément tu dois être tout de chair si dans Jésus-Christ tu ne vois rien qui soit digne du Messie rien qui soit surhumain.

§ 233. — *Jésus-Christ est sous mille rapports supérieur à Moïse, et devrait par là même être plus précieux aux yeux des Juifs eux-mêmes.* — DÉMONST. Il faudra comparer la personne de Moïse, sa loi, les bienfaits qu'il a répandus sur son peuple avec la personne, la loi, et les bienfaits de Jésus-Christ, afin que le prix et la supériorité de ce dernier sur Moïse soient établis avec éclat. Les prérogatives de la personne sont la dignité, la sainteté, la puissance, et la sagesse. Personne n'ira nier que toutes ces qualités n'aient été réunies au plus grand degré dans la personne de Moïse, cependant elles sont bien faibles en comparaison de celles qui brillèrent dans Jésus-Christ. Moïse, au livre des Nombres, XII, 7, est appelé par Dieu même un serviteur très-fidèle dans la maison de Dieu : mais Dieu, par une voix descendue du ciel, dit ouvertement de Jésus-Christ après son baptême : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis mes complaisances* (*Matth.*, III, 17). Dieu, suivant le témoignage de l'Ecclésiastique, XLV, 2, a rendu Moïse *participant de la gloire des saints*; cependant ce dernier ne fut pas exempt de tout péché *à l'eau de contradiction* (*Nomb.*, XX, 12) : Jésus, au contraire, défie ouvertement ses ennemis avec confiance (*Jean*, VIII, 46) : *Qui de vous me convaincra de péché?* Dieu a *exalté Moïse en le rendant la crainte de ses ennemis, et il l'a glorifié en présence des*

rois (*Ecclésiastique* au lieu déjà cité). Les démons révèrent Jésus comme le fils de Dieu et redoutent sa puissance (*Luc*. IV, 41, *et* VIII, 32; de même *Marc*. V, 2). Mais les bons anges l'adorent lorsqu'il vient de naître (*Luc*, II, 14), et le servent dans le désert (*Matth*., IV, 2). Les Mages de l'Orient se prosternent devant lui, et l'adorant, lui font leurs présents (*Matth*., II, 1). Enfin toutes les nations et les rois de la terre fléchissent les genoux à son nom. *Depuis ce temps il ne s'éleva plus dans Israël aucun prophète que Dieu connût face à face comme Moïse, remarquable par tous les miracles et les prodiges que Dieu l'envoya opérer devant tout Israel* (*Deut*., *dern. ch*., *v*. 10). Mais Jésus-Christ plus qu'un prophète, s'appelle avec confiance *la lumière du monde qu'on n'a qu'à suivre pour ne pas marcher dans les ténèbres* (*Jean*, VIII, 12). Lui-même envoie à ses disciples l'esprit de vérité qui *doit le glorifier lui-même et recevoir* de lui sa lumière (*Jean*, XVI, 13 *et* 14). Moïse prouve sa mission divine par les miracles et les prodiges que Dieu, au moyen de sa verge, a opérés par lui comme par son serviteur (*Deut*., XI, 3). Mais Jésus *fait des choses que personne autre n'a jamais faites* (*Jean*, XV, 24), et promet *que ceux qui croiront en lui en feront encore de plus étonnantes;* il assure qu'il fait en qualité de Fils de Dieu, tout ce que Dieu le Père fait lui-même (*Jean*, V, 19). Moïse enfin annonce le nom de Dieu aux enfants d'Israël (*Exod*., III, 14). Mais Jésus envoie tous ses disciples, comme Paul, par exemple, porter son nom à toutes les nations, aux rois et aux enfants d'Israël (*Act*., XIX, 16). C'est pourquoi, ô Hébreux, il y a longtemps l'Apôtre saint Paul vous a écrit avec raison (*Hébr*., III, 5); *Moïse, dans toute la maison de Dieu, était comme un fidèle serviteur pour rendre témoignage de ce qui devait y être dit : mais le Christ est comme Fils de Dieu dans sa demeure : et c'est nous qui sommes cette demeure si nous conservons fortement jusqu'à la fin la confiance et la gloire de l'espérance.*

Mais comparons maintenant la loi de Moïse à la loi de Jésus-Christ. Le même saint Paul aux Hébr., VII, 18 et 19, a marqué en peu de mots la différence de l'une et de l'autre. *L'abandon des commandements précédents*, dit-il, *a eu lieu à cause de leur faiblesse, et de leur inutilité : en effet la loi ancienne n'a rien amené à la perfection : mais on y a substitué la promulgation d'une espérance meilleure* (c'est-à-dire d'une nouvelle loi) *par laquelle nous nous approchons de Dieu*. Israël était le peuple *à la tête dure* (*Deut*., IX, 6) *et aux cœurs incirconcis* (*Jérém*., IX, 26), auquel Dieu avait donné la loi par l'entremise de Moïse, c'était ce peuple si enclin à l'idolâtrie, ou au culte d'un Dieu sensible, et corporel : toute la loi est donc adaptée au génie grossier de ce peuple. Afin que l'idée d'un Dieu *unique* reste imprimée dans son esprit, Moïse prédit qu'il y aura dans la terre promise un endroit unique où Dieu recevra les sacrifices, et le culte public.

Mais cependant jusqu'à ce que le peuple y soit introduit, Moïse construit pour les enfants d'Israël un tabernacle, une espèce de temple mobile dans lequel ils doivent présenter leurs vœux au Dieu du ciel et de la terre. Sur ce principe de la religion, toute la loi est construite comme sur un fondement, loi sainte, juste, bienfaisante, honnête, sage, prévoyante, et simple, réunissant la société des hommes par les liens d'une société religieuse avec Dieu. On y ajoute des cérémonies extérieures innombrables et pleines de majesté ; des jours de fête sont institués exprès pour rappeler la mémoire des prodiges et des bienfaits de Dieu. Et (ce qu'aucun autre législateur humain n'osa jamais faire avant Moïse) il y joint des promesses solennelles, et certaines de félicité future tant que le peuple sera fidèle à Dieu, et docile à la loi, et des promesses de châtiments, et de malheurs à venir, si le même peuple, perfide à Dieu, manque jamais à l'observation de la loi. Mais enfin toute cette loi avait aussi peu, par elle-même, la puissance de faire passer les hommes dans cette patrie céleste de l'autre vie, que Moïse, à cause de son péché de défiance, l'avait d'introduire Israël dans la terre promise de la Palestine. Jésus (nom que Josué avait de commun avec le Messie), c'est-à-dire le Messie Sauveur, était nécessaire pour introduire dans la bienheureuse région de la vie éternelle des élus les Israélites spirituels (et non ces Juifs charnels qui soupiraient sans cesse après les marmites d'Egypte), après avoir triomphé des ennemis dont la violence pouvait s'opposer à l'entrée du ciel. Toute la vertu de la loi de Moïse, et de tous les autres peuples (témoin l'illustre Job) consistait dans l'attente du salut, et ne s'appuyait, pour acquérir cette vie éternelle, que sur l'espérance, et la foi dans le rédempteur que Dieu avait promis aux parents communs de tous les hommes comme devant briser la tête du serpent ennemi, qui avait été cause, pour tous, de l'expulsion du paradis et de la perte de l'amitié divine. Par elle-même cette loi de Moïse n'avait proprement que des promesses de récompense temporelle, de même qu'elle ne menaçait les transgresseurs de la loi que de peines temporelles et particulières à cette vie. Et quoi qu'on ne puisse nullement nier que Moïse n'ait consigné dans son Pantateuque quelques preuves obscures, il est vrai, de l'immortalité des âmes humaines, témoin lorsqu'il dit que l'homme a été fait à l'image de Dieu, et animé de l'esprit que Dieu a soufflé sur sa face (*Gen*., I, 26, *et Gen*., II, 7), ainsi que lorsque le patriarche Jacob répète qu'il descendra dans les enfers vers son fils Joseph qu'il croyait mort; témoin encore lorsque Dieu se nomme lui-même le Dieu d'Abraham, d'Isaac, et de Jacob, le Dieu des vivants et non des morts, et lorsque Job (dont Moïse a vraisemblablement écrit l'histoire) espère ressusciter pour voir dans sa chair son rédempteur : néanmoins cette foi dans la promesse d'une félicité éternelle, ou dans la menace d'un châtiment éternel, *cette foi*, dis-je, était un point et un article si peu

particulier aux dogmes de la loi mosaïque, qu'elle n'était gardée que comme une tradition reçue des patriarches, ou comme un dogme commun à toutes les nations, et que les Sadducéens qui la rejetaient formellement étaient, non-seulement admis publiquement à la synagogue, mais n'étaient pas même exclus du sacerdoce. C'est pourquoi le caractère propre de la loi de Jésus-Christ est d'inculquer pour fondement de la religion la foi dans une autre vie immortelle et bienheureuse; Jésus-Christ seul nous a expliqué clairement la nature de cette foi par ces paroles (*Jean*, XVII, 3) : *Or cette vie éternelle consiste à vous connaître, seul Dieu véritable, et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ*, c'est-à-dire par une vue claire, *et face à face*, comme l'Apôtre saint Paul (I *Cor.*, XIII, 9 *et* 12) et saint Jean l'évangéliste (I *Ep.*, III, 2) nous l'expliquent par la bouche de leur maître, et cette vue doit achever et perfectionner en nous l'image de Dieu, *de telle sorte que nous devons lui devenir semblables, parce que nous le verrons comme il est*. L'amour immense qui doit résulter de cette vue, ainsi que la joie inexplicable jointe aux triomphes et aux louanges perpétuelles de Dieu (comme le raconte le même saint Jean dans l'Apocalypse VII, 12, et XIX, I) et dont cette Jérusalem céleste doit sans cesse être remplie, indiquent suffisamment que toutes les misères sont bannies de ce lieu de délices, et que tous les désirs de félicité y sont satisfaits. Une loi dont le but et le fondement étaient si excellents, ne tendait pas seulement comme celle de Moïse à repousser l'idolâtrie, mais devait aussi proportionnellement à la grandeur des récompenses enseigner de hautes vertus beaucoup plus pures et beaucoup plus parfaites. Les préceptes de Moïse ne roulent presque tous que sur la direction du culte extérieur de la religion, ou sur le gouvernement civil : car le précepte de l'amour de Dieu n'est exprimé qu'une fois dans toute la loi, je veux dire dire dans le Deut. VI, 5.

Moïse ne prescrit aucunes dispositions intérieures du cœur, s'en tenant seulement aux cérémonies extérieures du corps. Dieu lui-même se montre le plus souvent dans l'Ecriture avec une apparence de sévérité, de menace, de vengeance et de majesté. Jésus-Christ, au contraire, ne pose que l'amour de Dieu pour premier principe de la religion, et il le présente comme l'âme de toutes les vertus, et l'abrégé de toute sa loi (*Matth.*, XXII, 38). Il désire même que cet amour de Dieu aille jusqu'à nous haïr et à nous renoncer nous-mêmes; il établit immédiatement après le précepte de l'amour de Dieu, et comme celui qui s'en rapproche le plus, le précepte de l'amour du prochain sans excepter aucun homme, pas même nos ennemis, ni nos persécuteurs. Voyez ce que nous avons déjà dit sur ce sujet, § 110 et suivants. Ce fondement de la charité une fois jeté, il rendit plus parfaits tous les états de la vie humaine.

Après avoir aboli la polygamie et le divorce, à l'aide de cette vertu il rappela le mariage à sa forme primitive, afin que désormais l'amour conjugal ne fût plus divisé, et que les enfants privés de leur propre mère n'eussent pas à supporter la tyrannie d'une marâtre; la mort seule devant briser des liens aussi sacrés. Jésus-Christ montra par son exemple que l'état du célibat occupé uniquement de Dieu, et des délices de son amour, rivalise avec la vie des anges. Il apprit à ceux qui commandent à se dévouer au service du bien d'autrui, et à ceux qui sont soumis à respecter également la voix de Dieu dans la puissance légitime de leurs supérieurs lors même qu'ils en abuseraient. Il ajouta à ces préceptes les conseils évangéliques par lesquels la perfection de toute la vie humaine est couronnée. La loi enfin, la plus particulière à l'Evangile de Jésus-Christ, est celle qui commande non-seulement la patience, mais encore l'amour de la croix. La croix est la véritable épreuve de la foi, le vrai fondement de l'espérance, la perfection de la charité la plus pure, et le chemin le plus court pour aller au ciel; chemin que Jésus-Christ, par ses exemples et ses paroles, nous a enseigné et montré le premier. Lui-même il a porté sa croix pendant toute sa vie, il est mort sur une croix, il a voulu que nous le suivions tous à la croix, il a mis en elle le prix de la vie éternelle, et lui-même n'est entré dans sa gloire que par le chemin de la croix; afin que nous apprissions par son exemple qu'il n'est pas d'autre chemin à prendre pour ses disciples. Vois donc, ô Juif! puisque l'image elle-même de la vertu la plus parfaite est dans le Christ, vois donc pourquoi tu es éloigné de lui. N'était-il pas digne du Messie de montrer clairement aux hommes que dans les plus grandes afflictions l'homme vertueux n'a pas besoin des consolations humaines, ni même de la plus petite marque sensible du secours divin, pourvu qu'il ait l'amour et la confiance en Dieu; il lui suffit, pour être tranquille, qu'il ait fixé sur lui les yeux de Dieu qui lui réserve une félicité éternelle. Le plus sage des philosophes (*Socrate, dans Platon. Dial.* II *de la Rép.*) voulant donner une idée de la véritable vertu, disait : De même que celui-là serait le plus scélérat de tous les hommes qui saurait si bien cacher un crime qu'il passerait publiquement pour un honnête homme, et jouirait constamment de l'honneur que procure la réputation de la vertu; de même celui-là serait nécessairement le plus vertueux des mortels à qui la perfection de sa vertu attirerait une haine si grande, qu'il ne pourrait, excepté dans sa conscience, trouver de consolation, et se verrait en butte aux injures de l'univers, et condamné aux horreurs d'une mort ignominieuse sans que sa vertu pût lui servir le moins du monde à éloigner de lui ce dernier des malheurs. Mais cette image d'une vertu parfaite n'a-t-elle pas été imprimée par Dieu dans l'âme de ce philosophe, uniquement afin que lorsqu'elle serait reproduite avec tous ses traits dans la personne du Fils de Dieu, tous les hommes

apprissent enfin qu'il est réservé à l'homme juste une autre gloire, une autre tranquillité, une autre béatitude enfin que celle de la vie présente. C'était sans doute une œuvre bien digne du Messie, et un devoir bien convenable à un Dieu homme que de présenter au monde le modèle de la vertu la plus parfaite, et de montrer aux mortels qu'à travers les plus grands maux il est un chemin vers le plus haut degré de la félicité éternelle. Et Moïse lui-même, bien qu'il crût inutile d'inculquer péniblement à un peuple grossier les principes d'une vertu si élevée, Moïse lui-même eut néanmoins pour elle la plus grande estime, et n'en fit pas une légère expérience. En effet, élevé dès l'enfance à la cour de Pharaon, à peine, dans un âge plus avancé eut-il connu sa nation qu'il *se renia pour être le fils de la fille de Pharaon, aimant mieux être affligé avec le peuple de Dieu que de goûter la douceur d'un péché temporel, et estimant plus que toutes les richesses des Egyptiens l'opprobre* que supportait sa nation, à cause de la promesse faite par Dieu même à cette nation, du Messie qui devait naître d'elle. Voy. *l'Exod.*, II, 2, *et l'Epître aux Héb.*, XI, 24. Dans la suite Moïse a goûté abondamment du calice amer de l'affliction, tant dans sa fuite précipitée dans la terre de Madian que dans l'exil de quarante ans qui la suivit : mais il l'a surtout épuisé jusqu'à la lie, lorsque choisi pour délivrer son peuple, il a eu à supporter ses continuelles séditions, incertain chaque jour de sa propre existence. Il a appris par expérience, par combien de travaux s'achetait la délivrance des enfants de Dieu, et par combien plus de fatigues il faudrait que le Christ achetât la rédemption bien plus parfaite du genre humain entier. O Juif! quelle preuve honteuse tu donnes de ton aveuglement lorsque tu détestes et tu repousses follement, comme une marque en lui de la plus vile abjection, l'exemple et le modèle que le Christ a donné d'une si haute vertu, et qui, jusqu'à un certain point beaucoup moins parfait il est vrai, lui a été commun avec les saints patriarches et les prophètes de l'ancienne loi. Ajoute enfin que de sa nature la loi de Moïse était faite pour une seule nation, et non pour être commune à plusieurs, bien loin de l'être à toutes les nations du monde. Cette loi ne reconnaissait qu'un seul temple, qu'un seul endroit, c'est-à-dire Jérusalem où la foule réunie des fidèles eût permission de présenter à Dieu un culte agréable, et des sacrifices approuvés. La circoncision elle-même était la marque distinctive de toute nation qui ne descendait pas d'Abraham. C'est pourquoi Dieu devant donner au Messie toutes les nations en héritage, cette loi ne pouvait ouvertement durer au delà de son avènement. Toutes les nations, au contraire, sont soumises à Jésus-Christ et à sa loi : aussi doit-elle durer jusqu'à la consommation des siècles. Jésus-Christ en montant aux cieux, parle en ces termes à ses disciples (*Matth.*, XXVIII, 19) : *Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre, allez donc enseigner toutes les nations, apprenez-leur à garder tous les commandements que je vous ai donnés. Et voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.*

Enfin, les bienfaits répandus par Moïse sur le peuple d'Israël, sans parler de l'institution de la loi, se réduisent généralement aux suivants : d'abord il a délivré son peuple de la servitude d'Egypte; au mont Sinaï, il a été le médiateur de l'alliance et du traité conclu entre ce même peuple et Dieu, il l'a conduit dans le désert jusqu'aux frontières de la Palestine; enfin il a détourné de lui de grands châtiments en se rendant son intercesseur auprès de la Divinité irritée des péchés de ce peuple. Mais enfin tous ces bienfaits n'étaient que temporels et finissaient avec la vie des Israélites. L'alliance de Dieu elle-même ne portait que des promesses temporelles. Les châtiments que Moïse détourna de dessus son peuple ne furent pas cette peine éternelle qui est due au péché, mais seulement des châtimens temporels. Ce n'est pas, au contraire, le seul peuple d'Israël, mais le genre humain entier que Jésus-Christ a racheté de la captivité du démon, non-seulement temporelle, mais encore éternelle, dans laquelle il était tombé par la faute de son premier père; non, ce n'est pas le seul peuple d'Israël, mais le genre humain entier que ce Jésus, auteur d'une nouvelle alliance, a réconcilié avec Dieu, après l'avoir fait passer par la mer morte du péché, lui montrant par ses paroles et son exemple, à travers le désert de ce monde et les plus grandes adversités, un chemin droit, non vers la Palestine terrestre, mais vers cette céleste Jérusalem où lui-même, en franchissant les cieux, nous a précédés, et où, assis à la droite de Dieu son Père, il le prie continuellement de nous accorder le pardon de nos péchés, s'offrant lui-même à Dieu en expiation de ces péchés, et lui représentant les mérites infinis du sacrifice sanglant qu'il a fait de lui-même sur la montagne du Calvaire en mourant sur une croix pour nous tous. De quelque côté donc, ô Juif, que tu considères Jésus-Christ, il doit te paraître plus parfait et plus précieux que ton législateur Moïse, si tu le reconnais tel qu'il s'est prouvé lui-même par ses miracles et ses prophéties vraiment divines. Tu ne peux donc plus le rejeter à cause de sa bassesse; mais tu dois plutôt chercher à savoir par un examen attentif si par des prodiges et des miracles suffisants il s'est montré réellement aussi grand qu'il a voulu le paraître aux yeux de tous.

Ne cherches pas à trouver uniquement dans le Messie une grandeur précisément terrestre : alors tu ne verras rien dans Notre-Seigneur Jésus-Christ qui ne soit digne de lui, rien qui ne soit digne du véritable Fils de Dieu.

§ 234. — *Jésus-Christ est l'unique fondement solide de la gloire de toute la nation juive.* Anéantissez Jésus-Christ, ou supposez qu'il n'est pas le vrai Fils de Dieu ni le

vrai Messie, alors les patriarches ne seront plus les premiers parents du Messie, les prophètes seront des imposteurs; bien plus, toutes les Ecritures elles-mêmes ne seront plus qu'un amas de fables et de songes vides de sens, et seront tellement à chaque page en contradiction qu'on ne pourra saisir en aucune façon leur véritable sens. Toutes les nations de la terre ne devront plus réellement être bénies dans la race d'Abraham, parce que Moïse, faisant cette même prophétie au chap. XII de la Genèse, devra être aussi peu cru que lorsqu'il annonce par la bouche de Jacob mourant que le sceptre ne sera pas arraché à la tribu de Juda avant que vienne celui par qui cette bénédiction, comme étant de la race d'Abraham, doit se répandre sur toutes les nations. Tous les prophètes, jusqu'au dernier, ne seront que de vains déclamateurs enveloppant de telle sorte leurs pensées dans leurs discours obscurs qu'on ne peut nulle part les comprendre et les interpréter clairement. Et comme toutes les Ecritures sont pleines de prophéties de cette espèce, pourquoi ne dira-t-on pas, pour discréditer la foi universelle qu'on y ajoute, qu'elles ont été déterrées par des hommes d'un esprit bizarre et égaré? Les sacrifices eux-mêmes et ce magnifique appareil de toute la religion juive, que seront-ils enfin si ce n'est de vaines cérémonies sans aucune obligation comme sans signification religieuse, à moins qu'elles n'aient rapport aux bienfaits temporels répandus par Dieu sur cette nation; quoi qu'on puisse douter avec raison de ces mêmes bienfaits et de l'institution divine de ces cérémonies après tant de prophéties que les événements n'ont jamais justifiées. Supposez, en effet, qu'un événement ait manqué jusqu'ici à une seule prédiction de Jésus-Christ, ne serait-ce pas pour tout l'univers le plus grand motif de douter de sa foi générale dans les autres prodiges et les autres prophéties? Mais, au contraire, s'il est prouvé par tant de miracles, par tant de prophéties irréfragables, par la sagesse de sa doctrine et par la sainteté de sa vie, qu'il est le vrai Fils de Dieu, comme il l'a dit, et qu'il est le véritable Messie promis aux pères des Juifs, que nous avons reçu, qu'elle gloire éclatante va se répandre aussitôt sur toute l'ancienne nation juive! Toute la conduite et toute l'histoire de ce peuple est une vive et admirable prédication du Messie qui doit venir, du rédempteur de tout l'univers. Ce peuple, pendant quinze cents ans et plus, est le peuple choisi de Dieu entre toutes les nations; il est le gardien de ses révélations et de ses promesses, il est distingué par la familiarité avec laquelle Dieu le traite, et il est heureux sous son autorité. Les patriarches de cette nation fortunée (qui aux yeux de tout le monde ne passaient guère que pour des pasteurs de troupeaux) et tous les rois de la famille de David sont autant d'ancêtres du Messie Fils de Dieu. Les prophètes sont des hommes remarquables par la lumière céleste et la science dont ils sont remplis; ils connaissent en détail, malgré le grand intervalle qui existe entre eux et les événements, ce qui doit arriver au bout de mille ans. Les héros eux-mêmes de cette nation, surtout les plus distingués, les Joseph d'Egypte, les Josué, les David, les Salomon, par les actions principales et les circonstances de leur vie représentent par l'effet d'une ressemblance mystérieuse les actions et les circonstances principales de la vie du Messie. Bien plus, les sacrifices et tous les rites, par une espèce d'interprétation sacrée préparent les cœurs à l'attente de ce même Messie. Enfin, au temps même qui s'accorde avec les diverses prédictions des prophètes, le Messie naît au milieu de cette nation trois fois heureuse, accomplissant dans la suite de sa vie toutes les prophéties jusqu'à la dernière. Alors de cette nation le salut se répand avec les bénédictions du Messie dans tous les autres pays. Et bien que, d'après la teneur des prophéties, la nation juive elle-même, pour avoir rejeté le Messie, soit réprouvée à son avénement, cependant il lui reste également une dernière espérance de se relever de cette perte si, reconnaissant, d'accord avec les autres nations de l'univers, Jésus-Christ comme le vrai Messie, et si l'adorant selon son mérite, elle se rend participante des fruits communs de sa rédemption. Si vous ôtez Jésus-Christ, vous pourrez compter peut-être dans la nation Juive quelque bienfaits temporels, mais vous n'y remarquerez plus aucun privilége qui concerne l'éternité et qui soit propre à cette nation ou qu'elle partage avec aucune autre. Mais Jésus-Christ, vrai Messie, remplit le monde de l'exécution de ses promesses et de biens éternels et spirituels; il embrase l'univers de son attente, et de sensuelle qu'elle était rend spirituelle la loi elle-même de Moïse; il répand dans toutes les Ecritures, en même temps que dans tous les âges du monde, la lumière de la Divinité, qui se manifeste à l'univers, lumière qui naît avec les patriarches, devient plus brillante sous les prophètes, et resplendit enfin de son plus bel éclat sous Jésus-Christ.

Voilà, ô mon cher Juif, les avantages que tes ancêtres auraient dû chercher et observer dans le Messie. Mais remplis de désirs et de pensées terrestres, ils ne savaient pas estimer à leur valeur les célestes grandeurs que le Messie Fils de Dieu possédait, seules dignes de lui, pour les répandre sur ses disciples et sur ceux qui le suivaient. Maintenant, par cette grandeur universelle de Jésus-Christ, tu comprendras facilement quel grand crime tes pères ont commis en tuant, uniquement par envie, cet homme dans la personne duquel brillaient aux yeux de tous tant d'indices du véritable Messie et d'une mission divine; tu comprendras facilement combien par ce forfait ils se sont rendus dignes du châtiment qui peu après a enveloppé misérablement toute leur nation. Et puisque l'adversité, surtout prolongée, a coutume d'ouvrir l'intelligence, qui t'empêche après tant de preuves de l'aveuglement de tes ancêtres, qui t'empêche de raisonner sage-

nient, instruit par leur malheur? lorsque surtout la croix n'ayant plus d'opprobre, la gloire de Jésus-Christ depuis tant de siècles brille comme le soleil dans tout l'univers.

Mais les Juifs postérieurs et les Juifs actuels refusent sous un autre prétexte de reconnaître Jésus-Christ pour le Messie. Ils voient bien aujourd'hui que l'absence du royaume et de la gloire temporelle est suffisamment compensée dans Jésus-Christ par d'autres avantages. Aussi se servent-ils aujourd'hui, pour ne pas le reconnaître, d'un tout autre raisonnement que celui de leurs pères, c'est-à-dire qu'ils nient qu'aucune de ces prophéties doive être entendue du Messie. Fatigués d'une attente de plus de quinze cents ans, et désespérant de l'avénement du Messie, ils ont résolu d'abandonner complétement l'opinion de leurs pères : et qui pourra raconter toutes les sottises, toutes les absurdités qu'ils ont inventées pour se débarrasser de toutes ces prophéties; mais nous les réfuterons suffisamment en montrant leur origine et leur différence avec l'opinion commune des anciens Juifs.

§ 235. — *Les anciens Juifs, tant ceux qui furent contemporains du Christ que ceux qui vécurent quelque temps après lui, se sont tous accordés à comprendre les prophéties de l'Ancien Testament qui ont rapport au Messie, dans le même sens que nous chrétiens nous avons admis, et le désespoir a pu seul pousser leurs descendants à donner à ces prophéties un sens différent de celui que leur donnait l'opinion des anciens Juifs.* L'assertion de ce fait doit être démontrée par l'histoire. Avant néanmoins de pouvoir l'entreprendre, nous devons d'abord quelques détails historiques sur les livres et sur les monuments anciens des Juifs.

Après les saintes Ecritures, les livres les plus anciens des Juifs sont sans contredit les Paraphrases chaldéennes, que l'on trouve ordinairement dans Jonathas et dans Onkélos, et imprimées par eux avec la Bible elle-même au titre de commentaires.

Après elles il n'est pas de livre plus célèbre chez les Hébreux que le Talmud. Le Talmud, qui signifie doctrine ou discipline, est le livre qui expose la doctrine, les lois et les cérémonies des Juifs. Il est composé de deux parties, savoir la Mischna et la Gémara. La Mischna contient toutes ces traditions que les Juifs prétendent leur avoir été révélées de Dieu, et qui pourtant ne sont pas consignées dans la sainte Ecriture; la Gémara est un grand amas d'interprétations et de décisions que plusieurs rabbins ont ajoutées à la Mischna en forme de gloses. Tout le Talmud est divisé en six sédarim ou traités : le premier traite de l'agriculture, le second des fêtes, le troisième des mariages, le quatrième des causes judiciaires, le cinquième des sacrifices, le sixième des choses pures et des choses impures. Aujourd'hui le premier, le cinquième et le sixième traités ont coutume d'être omis dans l'édition vulgaire, par la raison qu'on ne peut plus les mettre en pratique. L'origine du Talmud se rapporte à la 150ᵉ année après la ruine de Jérusalem. Alors en effet le rabbin Judas consigna dans un livre, qu'il appela Mischna, c'est-à-dire *répétition* de toutes les traditions conservées jusqu'à ce temps de bouche en bouche. Ce volume, au troisième siècle, a été corrigé et augmenté par le rabbin Jochanam de Jérusalem : enfin, vers la fin du cinquième siècle, les rabbins Asse et Maïr, de Babylone, l'ont refondu et augmenté de plusieurs interprétations. Tant que l'Eglise des Juifs était restée unie, on avait cru qu'il était défendu de consigner ces traditions par écrit; mais lorsqu'après la ruine du temple et la dispersion de la nation il parut impossible de les conserver plus longtemps, seulement de bouche en bouche, se croyant dès lors exemptés de cette défense ils commencèrent à écrire la Mischna, et à l'expliquer dans toutes les écoles. Or ils avaient deux écoles principales, deux espèces d'académies, l'une à Jérusalem pour les Juifs occidentaux, l'autre pour les Juifs orientaux à Babylone (qui est le Caire ou la Babylone égyptienne). Une de ces écoles a donné une édition de la Mischna, illustrée par leurs explications et leurs dissertations. De là est résulté d'un côté un Talmud de l'école de Jérusalem, et de l'autre un Talmud de l'école de Babylone : le premier est court, compliqué et obscur; le second au contraire est développé et presque le seul dont il soit fait usage. Celui qui ne le lirait pas, bien plus, qui ne retiendrait pas dans sa mémoire plusieurs de ses articles, mériterait à peine à leurs yeux le nom de juif. Après ces prémisses, voyez le Clerc, *Décis. 24, sur le sacrifice de la messe*, et Chérubin, *Biblioth. Crit., t. I, p. 395, et t. III, p. 613.*

Il est certain premièrement que la *prophétie de Jacob* est entendue dans le sens expliqué plus haut, § 235, du Messie qui doit venir, par les deux paraphrastes chaldéens, Onkélos et Jonathas, comme on peut le voir dans les Polyglottes où ces paraphrases sont ajoutées au texte hébreu. Dans le Talmud de Jérusalem, le rabbin Jochanan et le rabbin Schéla, avec les autres traités du sanhédrin, chap. 11, sont d'accord avec Jonathas et Onkélos. Ils ne sont contredits, dans la Gémara, par aucune des interprétations des rabbins.

Dans le même traité du sanhédrin, les rabbins avouent que du moment où le premier roi Hérode eut fait périr tous les premiers du sénat, excepté Saméas, et eut aboli le sénat lui-même, ils n'eurent plus de prince, et que le sceptre fut arraché à Judas comme Jacob l'avait prédit.

Secondement il est certain, pour ce qui regarde la prophétie de Daniel, que de même que le terme des soixante et dix semaines concourt exactement avec la fin de la quatrième époque millénaire du monde, de même il existait parmi les Juifs une ancienne tradition, que le Messie devait venir vers la fin de cette quatrième époque millénaire, environ deux mille ans après Abraham. Elie, si célèbre parmi les Juifs, différent pourtant du prophète du même nom, avait clairement prédit la même

chose, bien avant que le Christ fût né; le souvenir de sa prédiction a été conservé dans le Talmud ainsi que dans la Gémara, au traité du sanhédrin, déjà cité chap. II. Les rabbins ajoutent qu'ils ont été frustrés de leur espérance, et que leurs péchés se sont opposés à ce que le Messie soit en effet venu au temps prédit. Et Josèphe le juif, comme on peut le voir dans son livre dixième des Antiq., en rapprochant le dernier chapitre du quatrième du livre VII de la guerre Judaïque; Josèphe, dis-je, remarque justement que lorsque Titus menaçait Jérusalem, la ruine totale de cette ville était proche, parce qu'en effet les semaines de Daniel étaient terminées. Cependant ou il a négligé d'observer, ou il a eu honte d'avouer qu'il avait été prédit à Daniel, par l'ange Gabriel, que l'arrivée et la mort du Messie précéderaient cette ruine. Les Juifs qui ont suivi l'histoire de Josèphe, pour suppléer à cette omission, ont tâché de mettre Agrippa à la place du Messie prédit par Daniel; cet Agrippa que les Romains tuèrent quelque temps avant la ruine de Jérusalem. Telles sont les fables rapportées par Salomon Jarchi et Abrabanel, que les rabbins les plus distingués prennent pour leurs maîtres (*Voy. Basnag. dans son Hist. des Juifs, liv.* VI, *chap.* XII). Cependant il est certain qu'Agrippa, qui fut toujours en faveur auprès des Romains, et qui en fut bien traité, ne perdit la vie qu'à la quatorzième année du règne de Domitien, et par conséquent longtemps après la ruine de Jérusalem, ce qui ne s'accorde pas avec le temps du Christ, prédit par Daniel (*Voy. Josèphe sur la Guerre Judaïque, liv.* VII, *et Juste Tibère, Biblioth. de Photin, cod.* 33). Outre ces documents, il existe encore un aveu d'autres anciens rabbins. Car dans le célèbre commentaire sur la Genèse, ou sur Béreschit Rabba, au vers. 18, chap. XIV, il est écrit, au sujet de Melchisédech : *Le Messie est roi,* selon Daniel, chap. IX, *pour apporter la justice des siècles.* Le rabbin Moïse, fils de Nachman le Catalan, dit, à propos de ce même chapitre de Daniel : *La sainteté des saintetés est le Messie sanctifié des fils de David.* Les autres rabbins ont rapporté la même chose. Leurs témoignages se trouvent dans le Poignard de la foi de Raymond Martin, part. II, chap. III, et dans Adrien, à la fin du liv. V, chapitre V, etc., etc.

Au reste les différentes supputations des Hébreux sur le commencement et la fin des semaines de Daniel, doivent être regardées comme si elles n'étaient pas; en effet, leur ignorance de l'histoire profane fait que leur chronologie fourmille d'erreurs manifestes. Ils ignorent qu'il y a eu d'autres rois de Perse que les quatre dont les saintes Ecritures font mention, savoir : Cyrus, Assuérus, Darius et Artaxerxès.

Troisièmement, ces mêmes rabbins anciens ont remarqué justement que le Messie était désigné par les deux textes que nous avons rapportés ci-dessus (§§ 220, 222), et qui parlent du règne du Messie, ainsi que de ses douleurs et de ses ignominies futures. Mais ne pouvant croire que tant de contradictions pussent être dans une seule personne, ils ont imaginé arbitrairement deux messies différents, l'un qui devait venir plein de gloire, l'autre qui devait être abject et accablé de malheurs; celui-ci qui devait mourir et ressusciter, celui-là qui devait toujours être vainqueur et triomphant. Ils attribuaient à ce premier et heureux Messie tous les textes où il est parlé de la grandeur future du Messie, tandis qu'ils attribuaient au second tous ceux où il est fait mention de son abjection future. Ils présageaient que ce Messie humilié sortirait de la race de Joseph, sauveur de l'Egypte, de la tribu d'Ephraïm, et que le Messie plein de gloire naîtrait de la famille de David; oubliant que le Messie, fils de David, suivant la prédiction de ce même David son ancêtre, devait boire de l'eau du torrent des afflictions, et ne relever sa tête qu'après. Vous lirez encore cette fable dans le Talmud, au traité Succa, et dans les Commentaires ou dans la Paraphrase sur les Cantiques (*chap.* VII, *v.* 3). Dans le traité si souvent cité de ce même Talmud (*Gem. Sanhédr., chap.* II), il est dit *que cet homme de douleur, ce lépreux, frappé de Dieu pour les crimes de son peuple,* comme nous en avons parlé plus haut, § 222, au chap. LIII d'Isaïe, ne doit être personne autre que le Messie. Les douleurs que nos péchés doivent lui causer sont rapportées dans le même endroit. Il y est encore fait mention de l'humble et glorieuse entrée que le Messie, monté sur une ânesse, doit faire à Jérusalem, et on lui applique cette prophétie si célèbre de Zacharie, dont nous avons parlé plus haut, § 224, num. 7.

Quatrièmement enfin tendent à ce but toutes les circonstances que j'ai racontées plus haut, § 228, num. 3, sur l'attente commune du Messie, et sur le bruit de son avénement qui, au temps de Jésus-Christ, a parcouru non-seulement la Judée, mais encore presque tout l'empire romain.

Aussi lorsque les apôtres de Jésus-Christ prêchaient et démontraient que les oracles des prophètes, allégués par nous, avaient été accomplis dans la personne de Jésus-Christ, aucun des Juifs de ce temps n'osa leur résister en face, et prétendre qu'aucun de ces oracles ne regardaient le Messie; seulement les envieux avançaient que toutes ces prophéties étaient étrangères à Jésus-Christ, comme étant un véritable imposteur, et qu'il fallait attendre un tout autre Messie qui, distingué par sa puissance terrestre, délivrerait son peuple du joug des Romains. *Le seul point de dipute entre les Juifs et les chrétiens,* dit encore de son temps l'homme le plus versé dans les écrits des Juifs, saint Jérôme, dans sa préf. du Comment. sur le liv. VI de Jérémie, chap. XXX; *le seul point de dispute entre les Juifs et les chrétiens, c'est qu'en croyant comme nous que le Christ est le Fils de Dieu promis, les Juifs prétendent que ce qui devait arriver sous le Christ est encore à venir, tandis que nous croyons que toutes ces choses ont eu leur accomplissement.*

Mais les Juifs qui vinrent ensuite voyant

que les chrétiens les accablaient continuellement par ces oracles de leurs prophètes, voyant aussi que leur attente dans l'avénement de leur Roi, leur Messie, libérateur était frustrée de siècle en siècle ; las de supporter plus longtemps ce délai ainsi que la force des arguments des chrétiens, ils prirent sur eux désormais, sans respect pour les interprétations de leurs pères et de leurs maîtres, de détourner par d'autres les sens les plus clairs des oracles, de faire naître des discussions sur les plus petits mots, et de répandre je ne sais quelles fables sur le Messie et sur Jésus-Christ ; ne comptant pour rien le peu de vraisemblance avec laquelle ils agissaient pourvu qu'ils pussent en imposer à ceux de leur nation, et susciter aux chrétiens leurs adversaires un nouvel embarras.

Cependant sous l'empereur Antonin, ils n'osaient pas encore en venir à ce point, ni même absolument nier que le Messie fût déjà réellement venu. Et dans le dialogue avec Tryphon, lorsque saint Justin martyr exhorte ce juif à reconnaître Jésus-Christ pour le Messie véritable, il ne lui répond pas autrement : *Pour ce qui regarde le Christ, est-il né, est-il quelque part, on l'ignore: lui-même ne se connaît pas, et n'a aucune puissance jusqu'à ce qu'Elie vienne pour le consacrer et le montrer au monde entier.*

Ainsi dans le Talmud lui-même le rabbin Judas, fils de Lévi (*Gen.*, *Sanh.*, II), un des plus anciens docteurs des Juifs enseigne, *que le Christ, selon qu'il avait été marqué par les prophètes, était déjà réellement venu, mais qu'il se cachait quelque part à Rome parmi les pauvres et les mandiants.*

Des rêveries de ce genre ne pouvaient plaire longtemps à l'esprit des Juifs de ce temps, et forcés enfin d'avouer que le Messie tel qu'ils l'avaient attendu, n'était pas venu au temps marqué par leurs prophètes, ils se jetèrent dans une autre extrémité. Peu s'en fallait qu'ils ne renonçassent tout à fait à l'attente du Messie, qui depuis si longtemps manquait au temps marqué pour sa venue, et plusieurs d'entre eux suivirent l'opinion de leur fameux rabbin Hillel, dont les paroles sont aussi rapportées à l'endroit déjà cité du Talmud. Car voyant que le terme de l'avénement du Messie était déjà passé, ce rabbin conclut que les Israélites ne devaient plus attendre le Messie, puisqu'il leur avait déjà été donné dans la personne du roi Ezéchias. Mais il est certain que cette opinion eut d'abord si peu de crédit parmi les Juifs, qu'ils la détestèrent unanimement : cependant ne pouvant distinguer d'autres temps de l'arrivée du Messie indiqués plus clairement par les prophètes, et ne pouvant d'une autre manière se tirer de ce labyrinthe ; ils mirent dans ce même Talmud (*Gen. Tr. Sanhder.* II) une espèce d'article de foi ainsi conçu : *Tous les termes marqués pour l'arrivée du Messie sont passés.* Ensuite ils prononcèrent d'un consentement unanime : *Maudits soient ceux qui compteront les temps de l'arrivée du Messie.* Cependant au onzième siècle de l'ère chrétienne, le célèbre rabbin Moïse Maimonides s'opposa à l'autorité de de ces rabbins en établissant parmi les treize articles de la foi judaïque ce dernier article : *Le Messie doit venir, quoiqu'il tarde longtemps, je l'attendrai toujours jusqu'à ce qu'il vienne.* Enfin les fables des rabbins plus récentes sont tellement nombreuses, qu'il ne vaut pas la peine d'en faire un récit fatigant. Par ce que nous avons dit jusqu'ici, et par les livres les plus anciens des Juifs eux-mêmes, nous avons suffisamment prouvé que les premiers docteurs des Juifs ont entendu comme nous les prophéties qui ont rapport au temps de l'arrivée du Messie, et qu'un désespoir forcé ainsi que l'entêtement naturel à cette nation les ont seuls poussés à substituer à la vérité ces fraudes détestables.

§ 236. — *Récapitulation de ce qui a été dit sur les Juifs.*

Par ce que nous avons dit jusqu'ici on ne peut nier : I. *Que les prophéties des livres des Juifs ont été tellement accomplies dans la personne de Jésus-Christ, qu'il faut ou nier complétement qu'elles aient désigné un Messie quelconque, ou admettre que ce Messie n'est autre que Jésus-Christ.*

II. Si nous avouons que ces prophéties ont été réellement accomplies dans la personne de Jésus-Christ, tous les écrits de l'ancienne loi s'accordent admirablement entre eux, et avec l'événement de la loi chrétienne, et l'ordre et la liaison des choses brillent d'un tel éclat, que l'histoire et la série de quatre mille ans tendent perpétuellement à un même but, savoir au Messie, qui n'est autre que Jésus-Christ.

III. *Au contraire, si nous nions que Jésus-Christ est le Messie prédit par les prophètes juifs, il n'y a plus de liaison dans leurs principales prophéties, les ténèbres les plus épaisses ne sont rien auprès de l'obscurité de leurs prédictions, et bien plus, la lumière de la vérité semble s'éclipser aux yeux de plusieurs, ou certainement le caractère lui-même de la prophétie s'anéantit par l'absence de l'événement prédit. Le Messie prédit ne paraît nulle part, et personne ne peut dire ou deviner ce que signifient tant de circonstances prédites sur sa personne.*

IV. *Quand même nous laisserions tout à fait de côté toutes les prophéties des Juifs sur le Messie, cependant nous ne pourrions nier que les prophéties faites par Jésus-Christ lui-même sur la ruine de la nation juive, sur la destruction de Jérusalem et du temple, sur la servitude des Juifs qui doit durer jusqu'à la fin du monde, sur sa propre résurrection, sur la conversion des gentils, sur la propagation et sur la perpétuité de son Eglise, nous ne pourrions nier, dis-je, que toutes ces prophéties ne prouvent victorieusement sa divine mission.*

V. *Si Jésus-Christ, distingué par sa science divine, a prédit par une issue certaine ces choses si éloignées de la prévision humaine ; pourquoi ne serait-il pas à nos yeux, préférablement à tous les autres, l'interprète infaillible des autres oracles de la Divinité prédits par les*

anciens prophètes ; pourquoi ne penserions-nous pas que par ces miracles et ses propres prédictions, il nous a aussi bien prouvé sa mission divine à cette fonction comme à celle de souverain Maître de la religion.

VI. *Si les pères des Juifs ont péché et se sont rendus dignes de si grands châtiments, rejetant le maître et l'auteur du salut, Jésus-Christ, après avoir vu tous ses miracles et l'accomplissement des anciennes prophéties, leurs fils assurément pèchent bien d'avantage, puisqu'après avoir été convaincus par une expérience de plus de 1800 ans de la véracité des prophéties de Jésus-Christ lui-même, et surtout de celles de l'ancienne loi, ils ne s'en obstinent pas moins dans l'entêtement invétéré de leur nation.*

Que les Hébreux ne disent pas : Jésus-Christ nous a haïs et nous a méprisés : nous ne devons attendre rien de bon de sa part. Ce serait faire une nouvelle injure à ce sauveur si doux. Il a choisi, pour naître, cette nation de préférence à toutes les autres, et ce n'est qu'en considération de ses mérites que depuis Abraham jusqu'à l'avénement de Jésus-Christ, Dieu témoigna toujours à cette même nation une si grande prédilection. Lui-même déclara publiquement (*Matth.*, XV, 24) qu'il avait été envoyé surtout pour rassembler dans le bercail du salut les brebis d'Israël dispersées. Il ne méprisa pas non plus la loi de Moïse, mais il l'accomplit d'abord exactement en lui-même. Il était circoncis : il usait durant toute sa vie des aliments, des vêtements prescrits par les lois et les rites judaïques, qu'il observait. Il célébrait avec les Juifs la Pâque et les mêmes jours de fête. Il ne commença à abroger la loi de Moïse pour ce qui était du droit positif, et a promulguer par l'entremise de ses apôtres une nouvelle loi plus parfaite, que lorsque, après l'entier accomplissement des articles de la loi de Moïse, sorti vivant du sépulcre, il eût montré par son ascension dans le ciel et par l'envoi du Saint-Esprit, qu'il avait acquis d'en haut une autorité de nouveau législateur bien plus forte et bien plus grande. D'ailleurs il consacra toute sa vie aux Juifs seuls, ce ne fut que dans cette nation qu'il choisit ses apôtres et ses disciples, et l'obstination endurcie des Juifs put seule le déterminer à les priver de la présence de ces mêmes apôtres, et à transférer aux autres peuples la prédication de l'Evangile ; il réunit toutes ces nations dans une seule et même Eglise avec les Juifs fidèles, et il implanta l'Eglise de ces gentils comme un olivier auparavant sauvage et stérile, sur l'Eglise des enfants d'Abraham, croyants et spirituels, comme sur un olivier depuis longtemps fécond ; c'est ainsi que parle saint Paul aux Rom., XI, 17. Rien ne s'oppose donc au salut des Juifs, si ce n'est leur propre entêtement. Qu'ils s'en dépouillent donc maintenant, et de même que leur incrédulité les a détachés comme des rameaux stériles de l'olivier qui a été choisi pour être l'Eglise et le peuple de Dieu, de même leur foi nouvelle en Jésus-Christ les y implantera de nouveau. Le même Apôtre dans l'Epître aux Romains déjà citée, en les tranquillisant sur la grâce de Dieu, les y exhorte en des termes bien dignes de leur part d'une réflexion sérieuse : *Mais si ceux-ci* (les Juifs) *ne persistent pas dans leur incrédulité, ils seront entés sur le bon olivier ; Car Dieu peut les y enter une seconde fois. En effet, ô païen, si tu as été arraché de l'olivier sauvage où tu étais né,* c'est-à-dire converti de l'idolâtrie à la lumière de la vraie foi, et *si contre la nature tu as été enté sur le bon olivier, à combien plus forte raison seront entés sur cet olivier ceux qui en tirent leur origine.* Bien plus, l'Apôtre ajoute la prédiction certaine de la conversion de tout le peuple juif à la fin du monde lorsqu'il continue en ces termes : *Car je ne veux pas, ô mes frères, que vous ignoriez ce mystère ; afin que vous ne soyez pas sages pour vous-mêmes, parce que l'aveuglement a enveloppé une partie d'Israël. jusqu'à ce que la plénitude des nations fût convertie, et qu'ainsi tout Israël fût sauvé comme il a été écrit* (*dans Isaïe*, LIX, 20) : *Quelqu'un viendra de Sion qui arrachera et détruira l'impiété de Jacob. Et voici mon testament à leur égard : lorsque j'aurai enlevé leurs péchés, les Juifs par rapport à l'Evangile ennemis de Dieu à cause de vous, ô païens* (c'est-à-dire, Dieu a permis leur perte par leur incrédulité dans l'Evangile du Christ, dans l'espérance, ô païens, que vous vous convertiriez à leur place), *deviendront en considération de leurs peres les objets de sa prédéliction particulière,* c'est-à-dire que leurs pères ayant fait partie d'un peuple autrefois choisi, ils sont même aujourd'hui en considération d'eux tellement chers à Dieu, qu'il doit les recevoir en grâce à quelque temps qu'ils se convertissent. *Car les dons et la vocation de Dieu sont accordés sans que Dieu ait à se repentir de ses faveurs.* Et plaise à Dieu que ce moment de leur conversion arrive bientôt ! Et que les trônes du ciel encore vides soient plutôt remplis que les feux éternels ne soient comblés de victimes !

Au reste, il est bon de faire encore remarquer aux Juifs que si quelques-uns d'entre eux sont dans l'erreur plutôt par ignorance de la vérité que par malice : leur foi surnaturelle un peu confuse il est vrai dans le Messie, auteur du salut éternel (soit qu'il ait déjà paru, et n'importe le temps et le lieu, soit que Dieu ne le leur ait pas encore accordé), leur foi, dis-je, dans le Messie unie à l'amour parfait de Dieu qui la suit naturellement, leur donne un moyen d'acquérir le salut éternel bien plus facilement qu'aux déistes qui ont rejeté de leur esprit toute espèce d'actes surnaturels, sans lesquels pourtant aucun salut ne peut exister ni être espéré dans l'état présent des conseils et des décrets divins. Il faut encore avertir de ceci les Juifs dont on ménage la conversion : qu'ils se confient dans le Messie, non-seulement comme dans l'auteur de leur délivrance purement temporelle, mais encore comme dans l'auteur de leur salut éternel et de leur réconciliation future avec Dieu ; qu'ils l'attendent fermement plutôt comme un secours

quelconque de la miséricorde infinie de Dieu, qui dès le commencement du monde le promit à Adam lorsqu'il eut péché (*Gen.*, III, 15) ; qu'ils le demandent instamment à Dieu par des prières journalières, et qu'enfin dans un cœur simple et droit ils travaillent continuellement à recevoir les effets de la miséricorde divine.

Après avoir donné aux Juifs ce que nous leur devions pour remplir le devoir de la charité chrétienne (car nous sommes les débiteurs de tous, comme nous l'apprend l'apôtre saint Paul, aux Rom., I. 14), revenons pour le même moment aux preuves qui serviront à convaincre les déistes d'une manière plus directe.

§ 237. — *Les prophéties que Jésus-Christ a faites, sont revêtues de tous les caractères d'une origine divine.* — Démonst. Il a prédit en effet avec l'assurance la plus précise et la plus absolue, non-seulement en général, mais encore avec leurs circonstances particulières, ses tourments et le genre de sa mort, ainsi que le sort futur de ses disciples, et tant leurs prospérités dans les progrès de l'Evangile, que leurs adversités dans les nombreuses persécutions qu'ils auraient à supporter de la part de leurs amis, de leurs parents, etc. Il prédit aussi exactement la ruine de Jérusalem, il annonça qu'elle serait entourée d'un mur par les Romains, qu'elle serait réduite aux dernières extrémités, qu'on ne laisserait pas pierre sur pierre dans la vaste enceinte du temple, qu'il viendrait une multitude d'imposteurs ; il a prédit encore la dispersion de cette nation, et sa durée perpétuelle au milieu de la plus dure servitude ; enfin la conversion des nations à la foi de son Evangile, l'agrandissement de son Eglise jusqu'aux dernières bornes du monde, et sa durée perpétuelle ainsi que toutes les autres circonstances mentionnées plus haut § 215 et suiv. Or tous ces événements dépendaient de la résolution libre d'hommes prudents et de la volonté de Dieu, et ne pouvaient pas même être devinés comme une conjecture, surtout si détaillée par l'homme le plus prévoyant en politique, et encore moins être prédits avec tant d'assurance en témoignage d'une mission divine. Supposez en effet que la domination des Romains et les moyens qu'ils avaient coutume d'employer pour soumettre peu à peu les provinces voisines à leur domination, ait pu faire deviner à un habile politique, par une conjecture vague, que la Judée leur serait aussi soumise. Eût-il été permis à un homme de pénétrer et de soupçonner même toutes ces circonstances ? Surtout lorsqu'en soumettant tant de nations à leur empire, les Romains n'en traitèrent jamais aucune avec la sévérité qu'ils devaient employer contre les Juifs, selon la prédiction détaillée que fit Jésus-Christ tant de temps auparavant et avec tant de vérité ? Humainement on ne voyait pas briller le plus petit rayon d'espérance, que la doctrine de Jésus-Christ, si rude et si austère, ferait tant de progrès dans le monde enseveli jusque alors dans la fange de l'idolâtrie et de tous les vices, et cela uniquement par le moyen de ses disciples et de douze hommes grossiers et ignorants. Aussi rien n'est plus évident que les prophéties faites par Jésus-Christ sont remarquables par tous les caractères d'une origine divine, tels que nous les avons fait apercevoir § 205.

Si par hasard le déiste objecte que ce que Jésus-Christ prédit sur Jérusalem et sur la nation juive, il l'avait appris par les anciennes prédictions des Juifs, et par le bruit public répandu dans la Palestine comme nous l'avons déjà dit. Je réponds : que le Christ a ajouté en détail plusieurs autres circonstances qui n'avaient jamais été prédites par les anciens prophètes, comme le prouve suffisamment le récit exact des §§ 215 et suiv. Ensuite il est forcé par là même d'admettre que les principales prophéties de l'ancienne loi judaïque, comme celle de Jacob et de Daniel, ont été accomplies vers le temps de l'apparition du Christ, et partant dans la personne du Christ ou du vrai Messie qu'elles avaient prédit.

Mais d'ailleurs il est évident qu'on peut prouver par un semblable argument la divine origine de ces anciennes prophéties : quoique nous chrétiens en réfutant les théistes, nous n'ayons pas besoin de ces prophéties pour nous servir de preuves. Les prophéties de Jésus-Christ sont pour nous une preuve immédiate bien suffisante. Sa mission divine une fois suffisamment confirmée : il suffira de sa seule autorité pour confirmer toutes les Ecritures et toutes les prophéties de l'ancienne loi dont il consacra lui-même la céleste origine, en les citant et en les prononçant plus d'une fois.

§ 238. — *Les prophéties racontées plus haut ont été faites par Notre-Seigneur Jésus-Christ en témoignage de sa mission divine, et pour prouver la religion qu'il a déclaré enseigner d'après les ordres de Dieu son Père.* — Démonst. Cela est évident de la prédiction de sa résurrection d'après le § 217. Il prédit aussi les circonstances de sa Passion et de sa mort, afin que ses disciples n'en prissent pas un sujet de scandale, comme il en avait déjà averti (*Matth.* XI, 6), en disant : *Heureux celui qui ne sera pas scandalisé à mon sujet.* Il prédit aussi (*Matth.* XXIV, 24) les faux christs qui devaient venir, afin de préserver ses disciples de la déception, c'est pourquoi v. 25, il ajoute : *Voici que je vous l'ai prédit.* De la même manière il annonce à ses apôtres leurs futures adversités, afin qu'ils ne se laissent pas abattre par une infortune inattendue, mais qu'ils se confient dans son secours (*Luc.* XXI, 15). *Je vous donnerai une bouche et une sagesse que tous vos adversaires ne pourront contredire : — v. 18. un cheveu de votre tête ne se perdra pas*, etc. Il dénonce aussi aux Juifs les châtiments qu'ils recevront de leur obstination pour avoir méprisé sa mission. Remplissez la mesure de vos pères, etc. (*Matth.* XXIII, 32).

Il est évident par soi-même que la même preuve vaut pour les prophéties de l'ancienne loi ; toutes en effet tendent à prouver soit la

mission divine de Moïse, soit l'attention continuelle et toujours présente de Dieu pour gouverner son peuple élu, soit enfin à désigner le Messie qui doit un jour venir d'en haut, c'est-à-dire Jésus-Christ.

Vous direz : Les prophéties de Jésus-Christ, accomplies longtemps après sa mort ne pouvaient aux yeux des Juifs servir de preuve de sa mission divine. Mais remarquez bien que nous ne les citons pas pour les Juifs contemporains de Jésus-Christ, pas pour tous du moins, mais bien pour leurs descendants. Cependant la prédiction de sa résurrection sitôt accomplie suffisait pour les Juifs contemporains de Jésus-Christ avec tant d'autres miracles qu'ils voyaient de leurs propres yeux ; ce qui ne fut pas dans la suite également accordé à leurs descendants.

CHAPITRE VI.

On prouve qu'il est faux et qu'il est impossible que la religion juive actuelle, et que la religion mahométane aient été révélées de Dieu.

ARTICLE PREMIER.

La religion actuelle des Juifs ne peut être conforme à la révélation de Dieu.

§ 239. — Axiomes contenant le résumé de la religion juive actuelle.

I. *L'Ecriture contenue dans le canon hébreu a été dictée d'en haut trait pour trait aux écrivains sacrés.*

II. *Toute cette Ecriture sainte, tous les miracles et toutes les prophéties qu'elle contient, tout l'ordre et la suite des choses et des faits tendent au Messie qui doit venir, et promis par Dieu aux pères des Juifs.*

III. *Cependant ce Messie n'est pas encore venu, et n'est pas Jésus-Christ que les chrétiens adorent comme un Dieu homme.*

On doit à peine faire mention de ces Juifs encore plus stupides qui ont avancé au gré de leur sotte imagination que le Christ est déjà venu, et se cache aujourd'hui dans je ne sais quel coin du monde.

§ 240. — *Ou les deux premiers axiomes religieux des Juifs actuels sont faux, ou évidemment le troisième.*—Démons. En effet ou ces Prophéties de Jacob (*Gen.*, XLIX, 10) et de (*Daniel* IX, 24), qui semblent prédire que le Christ ou le Messie sera fils de David, etc., se rapportent au Messie, et à son arrivée, ou non ? Si vous admettez le premier cas : donc ou elles sont fausses, et n'ont pas une origine divine ; ou il est nécessaire que le Messie soit déjà venu. Si en effet Jacob dit à propos du Messie : *le sceptre ne sera pas arraché à Juda jusqu'à ce que le Messie vienne,* le sceptre a été évidemment enlevé à Juda, les Juifs sont perdus et puisque le lien du gouvernement et la société de l'état civil sans lequel la puissance d'un gouvernement bien désignée par le nom de sceptre, ne peut évidemment exister. Donc il est nécessaire par le sens de cette prophétie ou que le Messie soit déjà venu, ou que cette prophétie soit fausse. Si Daniel au lieu déjà cité a le Messie en vue dans sa prédiction, quand ce Messie viendra d'après le sens de cette prophétie, il faut aussi pour sa confirmation que ce même Messie soit mis à mort, et que le temple, et la ville des Juifs soient ravagés, etc. ; ou cette prédiction sera fausse ; or elle se rapporte également tout entière à Jésus-Christ. Donc lui-même aussi bien que tout autre qui pourrait venir, est le vrai Messie désigné par Daniel. De même si le Messie fils futur de David est vraiment désigné par les passages rapportés au § 218, puisqu'aujourd'hui il ne reste plus de vestige de la famille de David, ou ces prophéties seront fausses, ou il est nécessaire que le Messie fils de David soit déjà venu. Si au contraire les Juifs en préfèrent un autre : d'après les différents passages des Ecritures ils ne peuvent pas conclure que l'arrivée du Messie soit désignée plus certainement que celle de tout autre héros de leur nation, puisque dans les Ecritures on ne trouve nulle part de prophéties plus claires que celles que nous avons citées. Je tirerai un raisonnement semblable de la prophétie d'Aggée XI, 7, dans laquelle il est prédit que le Messie doit venir dans le second temple, et j'en tirerais de toute autre prédiction quelconque.

Si les Juifs, se servent des interprétations diverses et arbitraires qu'ils font de ces prophéties, pour reculer le temps de l'arrivée du Messie à une époque indéterminée, les deux thèses suivantes leur serviront de réponse générale.

§ 241. — *Les explications des prophéties qui ont rapport au Messie, et familières aux Juifs actuels, ne peuvent tirer leur origine de Dieu, ni servir de règle pour la foi.*— Démons. Car il est évident qu'elles sont contraires aux explications des anciens docteurs des Juifs (§ 235) qu'une nécessité pressante a seule pu les faire inventer, et qu'elles ne sont à aucun titre plus vraisemblables que les explications de ces anciens rabbins, ou que les interprétations des chrétiens eux-mêmes. Or des prophéties d'une signification si obscure et si incertaine qui offrent avec un pareil degré de vraisemblance un sens faux, et un sens vrai ne peuvent venir de Dieu ennemi déclaré de toute tromperie, ni passer aux yeux d'un homme prudent pour une règle de foi certaine, etc.

§ 242. — *Les Juifs ne peuvent rejeter la doctrine de Jésus-Christ, ni les opinions des chrétiens sur les prédictions de leurs prophètes, sans renverser tous les fondements de leur antique religion.*— Démons. Jésus-Christ a souvent assuré qu'il était le Messie annoncé par Moïse, et par les prophètes, et en témoignage de cette vérité, de l'explication des prophéties, et de toute sa doctrine, il a fait des miracles non moindres et même beaucoup plus grands que ceux de Moïse, il a fait aussi des prédictions nouvelles exactement justifiées par l'événement (§§ 193, 215, et suiv.); et ces miracles, et ces prophéties tant pour leur véracité que pour leur origine divine ne sont pas moins attestés, s'ils ne le sont pas davantage, que ceux de Moïse et des prophètes. Si donc les Juifs, quoiqu'ils ne puissent citer des miracles et de nouvelles prophéties assez certaines pour confirmer leurs explications contraires aux prophéties touchant le Messie,

si donc les Juifs rejettent cependant la doctrine de Jésus-Christ, et les interprétations de ces anciennes prophéties, lorsque la doctrine de Moïse n'est prouvée que par des miracles, et des prophéties qui ne sont pas plus certaines que celles de Jésus-Christ, ils ébranlent évidemment par là même tous les fondements de la religion de Moïse.

§ 243. — *Les fables talmudiques des Juifs actuels sont tellement en contradiction avec la haute sagesse de leur antique religion, qu'il est tout à fait évident qu'ils ne sont pas conduits par le même esprit divin qui conduisit leurs pères avant Jésus-Christ.* — DÉMONS. En effet, l'accord le plus parfait existe entre tous les prophètes sur les dogmes religieux : maintenant au contraire il n'est pas de rabbin qui s'accorde avec un autre pour l'explication de leurs prophéties. Puisque des fables stupides sur la douleur journalière de Dieu à cause de la ruine de Jérusalem, sur son zèle à repasser chaque jour leur loi, sur Béhémoth, sur Léviathan, et sur beaucoup d'autres choses. Ils disent que l'accomplissement des prophéties a été différé par Dieu à cause des péchés de leur nation : comme si les oracles de Dieu, prononcés d'une manière si précise et si absolue pour le temps où ils devaient arriver pouvaient devenir sans effet. Et pourquoi ces mêmes péchés des Juifs qui leur méritèrent l'affreuse ruine de leur nation, une servitude si longue et le délai si prolongé de l'accomplissement des promesses si solennelles de l'arrivée du Messie, pourquoi dis-je, ces mêmes péchés ne leur auraient-ils pas mérité leur propre aveuglement, et leur ignorance du vrai Messie? Ou bien pourquoi une pénitence aussi grande, et les prières si continues de toute une nation fugitive ne sont-elles pas exaucées par la miséricorde de Dieu, si les promesses de l'ancienne alliance faite avec eux (*Deut.*, XXX, *et Nehem.* I), et données si solennellement valent encore aujourd'hui? Vous voyez que le désordre et la contradiction de toutes ces interprétations des Juifs ainsi que l'absence de tout fondement solide à des opinions si ridicules montrent évidemment qu'ils ont perdu cet esprit de vérité qui avait rempli leurs prophètes d'une si grande sagesse.



ARTICLE II.

On montre qu'il est invraisemblable, et impossible que la religion mahométane ait été révélée de Dieu.

§ 244. — *La religion de Mahomet n'a pas la plus petite apparence de vraisemblance qu'elle ait été révélée par Dieu.* — DÉMONS. Le principal fondement de la religion mahométane consiste à supposer que Moïse et Jésus-Christ ont été envoyés de Dieu pour enseigner la religion, et que les premiers qui ont prêché dans tout l'univers la doctrine de Jésus-Christ ont été aussi des hommes saints, mais que les livres de Moïse et des disciples de Jésus ne sont pas restés tels qu'ils étaient d'abord, et ont été altérés, d'où il résulte que Mahomet inspiré d'en haut a renouvelé la doctrine de Moïse et de Jésus-Christ, et a combiné par l'ordre de Dieu même sous une nouvelle forme de religion les règlements de ces deux législateurs, et les a rédigés dans l'Alcoran. Dans le livre de ce nouveau prophète (dont la lecture est interdite au peuple) le premier précepte de la religion est de changer de foi sans examen. Voyons maintenant quelle apparence de vraisemblance peut exister dans ces différents points.

Les deux premiers ambassadeurs et interprètes de la révélation divine, Moïse et Jésus-Christ, que la religion mahométane elle-même reconnaît pour tels; Moïse et Jésus-Christ, pour prouver la vérité de leur mission, produisirent des miracles et des prophéties attestés au plus haut degré, et ce ne fut que par des preuves aussi fortes de la révélation divine, par la sainteté de leur vie, et par l'extrême douceur qu'ils montrèrent à ceux qui les contredisaient, qu'ils obtinrent la foi des peuples et étendirent leur religion au milieu même de leurs ennemis.

Enfin entre Adam, qui le premier a reçu la révélation de Dieu, et entre Moïse et Jésus-Christ se trouve un lien bien remarquable qui unit le premier accroissement de la lumière divine à la perfection toujours croissante des trois lois naturelle, mosaïque et chrétienne (§ 233); et de plus Moïse prédit (*Deut.*, XVIII, 15) qu'il viendra après lui un prophète et un législateur d'un ordre plus élevé.

Ce ne sont pas des preuves de cette espèce qu'a employées Mahomet, ce troisième prophète et envoyé de Dieu, pour appuyer la vérité de sa mission ou la révélation divine de la nouvelle loi prêchée par lui; non, ce ne sont pas des preuves de cette espèce qu'il a produites, mais une main armée d'un glaive, et l'extorsion violente d'une foi aveugle et d'une soumission sans examen. Pour ce qui regarde les prophéties, ce faux prophète n'a pas même osé en tenter le hasard. Il a bien cherché à faire quelques miracles, mais lesquels? Des miracles que l'art humain pouvait facilement effectuer, comme la colombe qui volait à son oreille; ou dont personne excepté lui n'avait été témoin, comme le chameau qui lui parla la nuit, comme son transport nocturne et divin du temple de la Mecque dans le temple de Jérusalem, etc.; ou bien encore des miracles que réfute leur propre absurdité, comme le voyage qu'il fit la nuit dans le ciel d'une planète à l'autre, transporté dans l'air par l'ange Gabriel, voyage dans lequel il avait appris que la distance d'une planète à l'autre comportait cinq ans de chemin, et dans lequel il avait reçu du ciel une partie de l'Alcoran et avait fendu la lune en deux; mais, pour lui rendre sa rondeur, il lui avait rendu la partie qui était tombée dans sa manche. Les disciples de Mahomet, après sa mort, retranchèrent de l'Alcoran ce voyage céleste de leur maître; cependant les imprudents y laissèrent la fable de la lune divisée en deux parties. Est-ce que ce nouveau prophète brilla par la sainteté de sa vie? Mais il est constant, d'après ses propres paroles qu'on peut lire dans

l'Alcoran, qu'il fut brigand, séditieux, parjure, adultère, ravisseur de femmes, et adonné au plus honteux libertinage. D'abord marchand de chameaux il excite une sédition parmi ses concitoyens, et à la tête d'une compagnie de brigands qu'il a réunis, il met tout à feu et à sang. Après, il ravit aux maris leurs femmes, abuse de ses plus proches parentes, et même après avoir fait le serment de s'en abstenir, se livre à l'amour des femmes étrangères dans lequel on l'avait naguère surpris. Enfin, ce qui est le comble de l'impiété, il déclare gravement et en invoquant, il est vrai, une grande autorité et en montrant une impudence plus grande encore, que Dieu lui-même, par un privilége spécial, lui a permis toutes ces abominables turpitudes. Ces lois sont toutes exprimées en ces termes dans l'Alcoran d'Azoara 43. *Lorsque le mari sera demeuré avec son épouse tant qu'il l'aura voulu, nous vous avons permis de la prendre pour femme. En effet, tout homme de bien peut épouser la femme qu'il voudra lorsqu'elle s'est séparée de son mari, sans contrevenir aux ordres de Dieu.* On pense que ces mots font allusion à Marie, épouse du roi des Jacobites, dont il était éperdument amoureux. Dans le même endroit on trouve : *Pour toi, prophète, toutes les femmes que tu auras comblées de présents, toutes celles que tu te seras achetées, les filles de ta grand'mère paternelle ou maternelle, toutes les femmes enfin qui peuvent te convenir et qui ne demandent qu'à remplir tes désirs, toutes ces femmes, dis-je, peuvent légitimement t'appartenir, c'est un privilége qui n'appartiendra qu'à toi seul; prends-les, chasse-les à ta volonté, et si tu t'es épris d'amour pour elles, ne t'inquiète pas si tu as dû les chasser d'abord.* Le beau privilége pour un prophète divin ! n'aurait-il pas besoin de quelque nouvelle preuve pour être enfin cru sur parole? Azoara 56. Il feint que Dieu lui a permis de violer son serment, parce qu'il aimait éperdument Marie, l'épouse du roi des Jacobites, dont il avait juré auparavant de ne plus abuser, lorsque ses deux femmes le surprirent en adultère avec elle. Il séduisit Zaïnabe, épouse de Zaïde, son neveu, et l'épousa ensuite malgré son mari; et l'effronté ne rougit pas d'écrire dans l'Alcoran qu'il l'avait fait par l'ordre de Dieu. Aussi, dans son extrême orgueil avait-il coutume de dire à ses rivaux : Ce sont vos parents qui vous ont mariés à vos épouses; mais moi je l'ai été par Dieu, qui règne audessus des sept cieux. Le glaive du vainqueur et la violence brutale furent l'unique argument avec lequel il persuada sa religion, d'abord aux Arabes, et ensuite, secouru de leurs armes, aux autres nations. Meurs ou reçois la nouvelle religion : certes c'était un dilemme assez bizarre, qui poussait vivement, sinon l'intelligence, du moins la volonté de tous à embrasser une religion qui flattait tous les sens. Mais surtout le mélange des dogmes chrétiens et judaïques était un hameçon qui présentait aux uns et aux autres une amorce agréable. Cependant dans tout l'Orient et le Midi, et jusque dans l'Occident même, la religion de Mahomet s'est répandue en aussi peu de temps que celle de Jésus-Christ... ! La belle comparaison, en vérité ! Les apôtres, sans autres armes que celles de la prédication, de la charité, de la patience et de la douceur, ont persuadé à presque tout l'univers une religion austère et contraire à toutes les affections humaines, ainsi qu'à tous les préjugés innombrables dont le monde était rempli. Mais Mahomet, avec ses disciples, a ouvert dans les âmes d'une multitude infinie une voie à la religion la plus voluptueuse, sans autre moyen de persuasion que la force indomptable des armes. Si le seul succès des armes et la grandeur suffisent pour prouver qu'une religion a été révélée par Dieu, il faut alors que les mahométans cessent de combattre la religion des nations païennes, quand il est constant que les Assyriens, les Perses, les Grecs et les Romains anciens ont remporté de si nombreuses victoires et que leur empire a été si étendu. Mais la fortune des armes de Mahomet ne fut pas toujours la même : les défaites des Sarrasins sont connues, et l'on sait qu'ils ont été autrefois chassés de toute l'Espagne. Un empire dont les chances sont si incertaines et si variées, et à qui la bonne et la mauvaise fortune ont été communes, peut-il prouver suffisamment la vérité d'une religion? Et d'ailleurs est-ce la manière convenable d'étendre le vrai culte de la Divinité? Certainement elle ne peut avoir de résultats si elle ne commence par persuader la raison et à se concilier la volonté. La force armée n'éclaire pas l'intelligence, ne persuade pas à la volonté un libre assentiment, et ne peut jamais l'arracher.

Enfin quel lien, d'un autre côté, existe entre Mahomet et Moïse ou Jésus-Christ? Pourquoi les hommes seraient-ils de nouveau transférés de la loi si parfaite du Christ à la loi si imparfaite de Mahomet Pourquoi reprend-il les rites et les cérémonies judaïques, alors vides de tout sens mystique, si ce n'est pour détourner les hommes des devoirs essentiels à la religion et les appeler à de vaines superstitions ? Il n'est pas étonnant qu'avant la loi si parfaite de Jésus-Christ il y ait eu d'abord des essais en quelque sorte puérils, mais qui avaient de l'autorité par ce qu'ils signifiaient ; mais après la publication de cette loi, retourner de nouveau à des figures vides de sens, c'était une chose hors de saison et tout à fait contraire à l'ordre de la raison. Avant, nous voyons Moïse rendre témoignage du Christ, et le Christ rendre témoignage à Moïse : la loi ancienne a été accomplie dans l'Evangile. Nous lisons en effet que les mystères de la nouvelle loi et presque toutes les actions de Jésus-Christ ont été ébauchés dans l'ancienne loi ou predits par les prophètes. Mais vous ne pouvez trouver dans la loi mosaïque ni dans l'Evangile aucun témoignage, aucun indice qui recommande Mahomet.

Mais les mahométans objectent que les livres du Pentateuque et des Evangiles ont été altérés ; ils disent qu'au chapitre XIV de

saint Jean, où il s'agit du Paraclet qui doit être envoyé, il a existé un passage qui parlait de Mahomet, que les chrétiens ont détruit. Bien plus, ils osent rétablir dans l'Alcoran, Azoara 71, ce prétendu passage conçu en ces termes : *O fils d'Israël, je suis le prophète envoyé vers vous par Dieu; ce que j'affirme par le Testament que j'ai dans les mains. Je vous affirme la vérité des témoignages qui sont entre mes mains, et je vous apporte des nouvelles d'un envoyé qui doit me succéder, et dont le nom est Mahomet.* Nous prouverons facilement qu'une altération de ce genre n'a pas pu exister. En effet, aurait-elle eu lieu avant ou après la venue de Mahomet? Assurément elle n'a pu être faite après lui, puisque déjà à ce temps, c'est-à-dire au huitième siècle, il y avait dans tout l'univers plusieurs exemplaires de plusieurs versions, non-seulement grecs, mais encore syriaques, Arabes, éthiopiens et latins. Or ces exemplaires s'accordent tous dans cet endroit, sans qu'il y ait la moindre variété dans leur texte. Avant l'arrivée de Mahomet, on n'avait aucun motif de changer ce texte, car personne ne pouvait savoir ce que Mahomet enseignerait. Bien plus, si la doctrine de Mahomet ne devait en aucun endroit être contraire à celle de Jésus-Christ, pourquoi refuseraient-ils plutôt de recevoir ses livres que ceux des Juifs? D'ailleurs est-ce par le conseil commun des Juifs et des chrétiens, ou de l'un de ces peuples seulement, ou même de quelques membres des deux religions qu'a été faite l'altération de l'Ancien Testament? Malgré tout ce que vous pourrez dire, il est évident que ni l'une ni l'autre de ces choses ne pouvait se faire sans que cette fraude ne fût connue et constatée : et leur possibilité n'a pas la moindre apparence de vraisemblance. Les mahométans penseront-ils sans aucune preuve que cette altération a eu lieu? Assurément, si quelqu'un disait que l'Alcoran a été altéré, les Musulmans le nieraient et diraient que leur démenti suffit pour nous le prouver; et cependant ils ne peuvent apporter en témoignage de l'intégrité de leur livre des preuves aussi péremptoires que celles que nous allons donner dans les deux chapitres suivants.

Rien n'est donc plus clair et plus évident que les mahométans n'ont pas la plus petite raison suffisante, ni même la moindre preuve qui puisse rendre vraisemblable à un homme raisonnable la révélation divine de leur religion.

§ 243. — *La religion de Mahomet n'a pu en aucune manière être révélée par Dieu.* — DÉMONSTRATION. En effet une religion qui renferme des dogmes si évidemment opposés à la raison naturelle, et manifestement absurdes ne peut avoir Dieu pour auteur. Or il est évident pour ceux qui lisent l'alcoran, que la religion de Mahomet est telle. Car premièrement il feint que Dieu jure *par les anges qui exécutent ses ambassades, et par les démons qui distinguent ce qui est permis d'avec ce qui ne l'est pas.* Or quoi de plus indigne de Dieu et du premier principe de toute vérité, que d'appeler en témoignage de ses paroles un être qui n'a reçu que de lui le pouvoir d'être sincère? Secondement (*Azoara* 43), il affirme d'un autre côté que Dieu lui a permis de violer son serment, et cela uniquemennt pour commettre un nouvel adultère avec Marie, épouse du roi des Jacobites dont nous avons parlé au paragraphe précédent. Troisièmement, il dit que Dieu prie pour Mahomet. *Puisque Dieu et ses anges prient pour le prophète, vous aussi priez Dieu pour lui,* dit-il (*Azoara* 43), que nous avons cité tout à l'heure. Quatrièmement, dans le même endroit déjà cité, il feint que Dieu lui a donné la liberté de commettre autant d'adultères, de viols et de rapts qu'il voudrait et de toutes les manières qu'il lui plairait. Cinquièmement au chap. V de l'Alcoran, le le démon qu'il avoue être un véritable esprit quoique malin, a été suivant lui créé par Dieu d'un feu pestilentiel, comme si un esprit pouvait naître de la matière. Sixièmement, il fait consister tout le bonheur de l'homme à satisfaire les désirs de la chair, à jouir des délices de la table, et des plaisirs de tous les sens (*Azoara* 2); il promet le paradis *où ses sectateurs posséderont des eaux douces, des arbres fruitiers de toute sorte des fruits de toute espèce; des femmes chastes et pures, et enfin toute sorte de bonheur. Et* (*Azoara* 88) *ils posséderont là des jardins plantés de palmiers et de vignes, de jeunes vierges qui se ressembleront et qui seront leurs compagnes, et des vases remplis...... Tel est le don et la plus grande récompense de Dieu. De même* (*Azoara* 54), *ils auront pour épouses de jeunes vierges remarquables par leurs yeux vifs et grands, dont les prunelles seront de la plus grande blancheur, et dont les paupières seront très-noires.* Cette manière de parler, l'idée qu'a ce prophète impur de la félicité, dont il ne parle jamais d'une manière plus relevée, prouvent assez qu'il ne parle pas allegoriquement comme l'Evangile ou la félicité éternelle est figurée sous l'emblème de la nourriture et du breuvage, et font assez voir qu'il réduit à cela tout ce qui peut rendre les hommes heureux.

Mais quoi de plus étranger à la saine raison que de faire consister le souverain bonheur d'une créature raisonnable dans des choses qui lui sont communes avec les animaux eux-mêmes, qui ne perfectionnent en rien son intelligence, et ne satisfont pas les désirs de sa volonté, et qui bien loin de l'unir à Dieu, ne font que lui en donner l'oubli. Dans un dialogue avec Abdias le Juif, Mahomet avance que la félicité ne serait pas parfaite, si quelque plaisir leur manquait, aussi ses disciples doivent-ils avoir dans le paradis autant de femmes qu'ils en auront eu sur la terre; de plus ils auront d'autres concubines et des esclaves sans nombre. Mais alors quelle félicité est réservée aux femmes? Qui suivant lui ne lèveront jamais leurs yeux que sur leurs maris. Si la félicité des hommes consiste dans la multitude innombrable des femmes, il est nécessaire aussi que les femmes aient plusieurs maris pour qu'elles puissent être heureuses aussi. Mais

alors comment cela s'accordera-t-il avec le bonheur des hommes, puisqu'ils n'auront plus une femme qui leur soit fidèle particulièrement, mais la première venue qui leur sera commune avec plusieurs autres hommes. Si vous supposez que les femmes seront assez continentes pour ne pas désirer plusieurs hommes, ni un commerce fréquent avec un seul, pourquoi le même avantage ne serait-il pas accordé aux hommes? Ou bien pourquoi ne pourraient-ils pas eux-mêmes être heureux sans la multitude des femmes? Septièmement, Mahomet déclare que Dieu lui a permis ainsi qu'à ses disciples de dépouiller, et de massacrer tous les hommes qui ne croient pas en lui; quoique cependant il n'apportât pas d'autre indice de sa mission, et de l'inspiration céleste qu'il prétendait avoir reçue, et qu'il n'en donnât aucune preuve qui pût emporter l'assentiment, d'un homme raisonnable. *Hommes de bien*, dit-il (*Azoara* 12), *vous qui craignez Dieu, étudiez-vous à faire ce qui vous rendra souverainement heureux; et jusqu'à ce que vous deveniez meilleurs, et que vous vous rendiez plus parfaits, soyez voleurs et assassins* (*Azoara* 10). *Ne vous associez personne d'incrédule soit comme négociateur, soit comme sociétaire, soit comme ami avant qu'il ne nous ait montré en suivant la voie de Dieu, qu'il sait ou combattre ou voler, autrement, partout où vous le trouverez, prenez-le et tuez-le s'il est possible.* Huitièmement, des contradictions manifestes se rencontrent plusieurs fois dans le Coran: donc cette loi n'a pu être portée par Dieu (*Azoara*, 11). Il assure que tous ceux qui adorent Dieu et qui vivent bien, chrétiens ou Juifs, enfin de quelque secte qu'ils soient, seront sauvés. Bientôt après (*Azoara* 3) il déclare que ceux qui abandonneront sa foi seront punis de feu éternel et (*Azoara*, 5), qu'ils n'obtiendront pas miséricorde quand même ils reviendraient à lui par la conversion (*Azoara*, 9 et 15). Dieu veut, dit-il, que ni lui ni les siens ne fassent aucun mal aux incrédules; et ensuite (Azoara. 18 et 19), il ordonne d'attaquer, de dépouiller et de tuer tous ceux qui resteront obstinés dans leur incrédulité. Je passe sous silence beaucoup d'autres contradictions semblables, comme lorsqu'il prêche avec ardeur la résurrection des morts et qu'autre part il nie qu'elle arrive pour plusieurs; comme lorsqu'il dit que le démon sera converti par le Coran, et tantôt que le jour du jugement est éloigné de cinquante mille ans (*Azoara* 80) et tantôt qu'il viendra peut être bientôt (*Azoara*, 57) etc. Neuvièmement, que dirai-je des fables et des mensonges évidents qui remplissent toutes les pages du Coran et que tout homme raisonnable peut à peine toucher de ses mains? Ici il feint qu'une belle femme a appris d'anges enivrés de vin un chant solennel avec lequel elle monte dans le ciel, et en redescend; un jour, dit-il, quelle était montée dans le ciel, Dieu la surprit et l'y ayant fixée voulut qu'elle fût l'étoile de Vénus. Autre part il raconte qu'un rat naquit dans l'arche de Noé des excréments d'un éléphant, et dans un autre endroit qu'une chatte naquit de l'haleine d'un lion. Que veut-il dire ailleurs avec la mort qui doit être changée en un bélier qui restera dans un espace renfermé entre le ciel et les enfers, et avec ces festins de l'autre vie que la sueur doit purifier? Je passe sous silence les mensonges dont on le convainc toutes les fois qu'il rapporte des histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament. Dixièmement, enfin si vous exceptiez çà et là quelques préceptes qu'il a empruntés aux Juifs et aux chrétiens, toute la loi du Coran n'est qu'un amas confus des préceptes, des dogmes et des mensonges les plus ridicules; et il est bien évident qu'elle n'a pu être révélée par Dieu même.

Et cependant (telle est la malice impudente des déistes) un certain Rousseau philosophe banni de Genève ne balance pas à mettre Mahomet en parallèle avec Jésus-Christ pour la vraisemblance de sa doctrine et de sa révélation divine. M. Salé qui (au témoignage de Voltaire, *tome* IV, *de ses OEuvres. Edit. de Dresde de l'année* 1749, page 39) a fait de l'anglais une excellente traduction du Coran, nous représente Mahomet comme un autre Numa, et comme un autre Thésée. Mais au même endroit Voltaire lui répond: J'avoue qu'il faudrait le respecter, si, né prince légitime ou appelé au gouvernement par le suffrage des siens, il avait donné des lois paisibles, comme Numa, ou défendu ses compatriotes, comme on le dit de Thésée. Mais qu'un marchand de chameaux excite une sédition dans sa bourgade; qu'associé à quelques malheureux Coracites, il leur persuade qu'il s'entretient avec l'ange Gabriel, qu'il se vante d'avoir été ravi au ciel, et d'y avoir reçu une partie de ce livre inintelligible, qui fait frémir le sens commun à chaque page; que pour faire respecter ce livre il porte dans sa patrie le fer et la flamme, qu'il égorge les pères, qu'il ravisse les filles, qu'il donne aux vaincus le choix de sa religion ou de la mort, c'est assurément ce que nul homme ne peut excuser, à moins qu'il ne soit né turc, et que la superstition n'étouffe en lui toute lumière naturelle.

Le sage Montesquieu (*Esprit des lois*, *liv.* XXIV, *chap.* IV) raisonne ainsi en peu de mots: La religion mahométane doit être rejetée sans autre examen uniquement parce qu'il est bien plus évident qu'une religion doit adoucir les mœurs des hommes qu'il ne l'est qu'une religion soit vraie. Le même auteur, dans le même ouvrage, chap. 3, oppose la douceur du gouvernement chrétien à la tyrannie des princes mahométans.

CHAPITRE VII.

On démontre la certitude de la révélation divine de la religion chrétienne, par les caractères de vérité médiats et extrinsèques qu'elle a dans le Nouveau Testament.

Ceux qui virent les miracles de Jésus-Christ, et qui virent de leurs propres yeux l'accomplissement des prophéties sorties de sa bouche, comme ses apôtres et ses disci-

ples qui lui survécurent longtemps, n'ont pas eu be-oin d'autres preuves pour reconnaître l'autorité divine de la parole du Christ. Le témoignage présent des sens les persuadait par une certitude physique de l'existence de ces miracles et de ces prophéties. Les miracles et les prophéties eux-mêmes, joints à la sainteté de sa doctrine non moins qu'à la sainteté de sa vie, leur prouvaient ouvertement que Dieu avait parlé dans Jésus-Christ leur maître. La même certitude physique sautait aux yeux de tous ceux qui, comme les Juifs et quelques païens demeurant Jérusalem, avaient vu avec les apôtres et les disciples les miracles de Jésus-Christ, quoiqu'ils n'eussent pas reçu la lumière de la foi avec la même droiture de cœur que les disciples. Depuis la mort de Jésus-Christ, les apôtres et les disciples étaient devenus les témoins de sa résurrection et de ses autres prodiges; pour porter témoignage de son nom, ils prouvèrent avec toute la certitude nécessaire aux premiers chrétiens, et à ceux que Jésus-Christ avait convaincus par des preuves immédiates intrinsèques et extrinsèques leur mission et leur autorité divine, ce fut surtout par la sainteté de leur vie et de leur doctrine, par leurs miracles, et en partie aussi par les prophéties qu'ils avaient recueillies de la bouche même de Jésus-Christ leur maître et leur Seigneur, et qu'ils annonçaient aux chrétiens sur la ruine future de Jérusalem, sur la dispersion des Juifs et la conversion des gentils; plusieurs mêmes de ces chrétiens virent de leurs propres yeux les événements eux-mêmes répondre exactement à la prédiction, ou les apprirent par le bruit véridique de la renommée qui les publiait partout. Le témoignage des apôtres était encore favorisé par l'attestation présente d'une foule d'hommes innombrable, qui dans la Palestine et à Jérusalem avaient vu eux-mêmes les prodiges de Jésus-Christ, ou qui les avaient appris par le bruit public et par une renommée partout d'accord. Bientôt la prédication de l'Evangile ayant à son origine de rapides succès, et faisant des progrès étendus, les apôtres établirent dans les principales villes des Eglises, c'est-à-dire des assemblées particulières de fidèles sous la conduite d'un évêque, c'est-à-dire d'un gouverneur particulier, à la sollicitude, à l'autorité et à la sainte direction duquel étaient commis, pour la discipline générale de la religion, tous les chrétiens renfermés dans l'enceinte de certains lieux. Ces évêques étaient toujours des disciples des apôtres, et c'étaient toujours les plus vertueux d'entre eux qu'on choisissait pour une fonction d'une telle importance. Instruits dans toute la doctrine de la foi par les apôtres eux-mêmes, avec qui ils avaient eu pendant longtemps une grande intimité, ils enseignaient aux autres chrétiens la même doctrine, et leur inculquaient par de fréquentes instructions qu'ils répétaient souvent tout ce que les apôtres leur avaient autrefois prêché à eux-mêmes. Ainsi ces Eglises étaient composées d'évêques et de chrétiens qui avaient entendu eux-mêmes les apôtres, et les disciples de Jésus-Christ, qui avaient contemplé leurs miracles, et bien plus, avaient vu l'accomplissement de leurs prophéties, ou l'avaient appris par le bruit d'une renommée universelle.

Les apôtres, après avoir fondé des Eglises et établi des évêques dans un endroit, passaient aussitôt à de nouveaux pays pour étendre plus loin l'Evangile. Cependant, soit par affection paternelle pour les enfants qu'ils avaient engendrés au Christ, soit à l'occasion des disputes qui s'élevaient parmi les fidèles, soit enfin par d'autres motifs quelconques, ils écrivaient des épîtres, soit aux Eglises entières, c'est-à-dire à ces assemblées de fidèles, soit aux évêques qui les présidaient, soit même à des disciples qu'ils chérissaient plus que tous les autres et qu'ils avaient laissés dans ces Eglises : aussi ces Epîtres apostoliques y étaient-elles conservées avec le plus grand respect et le plus grand soin, comme le dépôt le plus précieux de la foi. L'évêque ou un autre prêtre quelconque les lisait dans les assemblées des fidèles, et les expliquait plus longuement aux moins instruits; on les prêtait même volontiers aux autres Eglises suivant qu'on était uni à elles par le lien d'une charité mutuelle.

C'est ainsi que ces mêmes Eglises reçurent d'abord l'Evangile écrit par saint Matthieu, puis celui de saint Marc et de saint Luc, de même que les Actes des apôtres rédigés par saint Luc, et enfin longtemps après l'Evangile de saint Jean; et ils les reçurent des mains des apôtres eux-mêmes, ou des disciples des apôtres au temps où les apôtres étaient encore vivants. Ils reconnaissaient que ces écrits contenaient et exposaient avec la plus grande sincérité la doctrine, les miracles et les prophéties de Jésus-Christ qui leur avaient déjà été annoncés et attestés par les apôtres eux-mêmes et par les Juifs contemporains; aussi ils conservaient ces écrits avec un soin et une exactitude qui ne se démentaient jamais.

C'est par ces Eglises et par leurs évêques qui se sont succédé sans interruption jusqu'à nos jours, que nous ont été transmis ces monuments des écrits et des attestations des apôtres, qui nous font acquérir sans aucun doute la plus grande certitude des miracles et des prophéties de Jésus-Chrit. Car nous sommes certains par le consentement et le témoignage unanime de toutes ces Eglises, que ces écrits évangéliques et apostoliques contiennent uniquement tout ce que les apôtres avaient déjà auparavant enseigné de la doctrine et des actions de Jésus-Christ, et tout ce qu'eux-mêmes avaient fait pour les attester et en propager la foi; autrement jamais ces Eglises n'eussent reçu ces écrits d'un consentement si unanime, même de la main des apôtres. De plus nous sommes certains que les apôtres eux-mêmes, qui ont d'abord attesté verbalement, et ensuite par des écrits ces miracles et ces prophéties de Jésus-Christ, n'ont pu être trompés et n'ont pas voulu tromper; en un mot, le consentement de toutes les Eglises primitives à rece-

voir les Evangiles, les Actes des apôtres et leurs Epîtres authentiques détruisent ces deux soupçons avec la plus grande évidence : car ces premières Eglises apprirent les miracles, les prophéties et la doctrine de Jésus-Christ que leur avaient attestés les apôtres, de la même manière et avec les mêmes preuves de vérité qu'ils ont rapportées et attestées dans ces écrits apostoliques ; aussi elles eurent une foi entière dans la prédication des apôtres, et alors cette attestation apostolique mérite de nous tous aujourd'hui une foi non moins grande.

Néanmoins, pour mettre sous les yeux toute la force de cette preuve, nous l'expliquerons en détail. C'est pourquoi nous montrerons : 1° que les principales Eglises ont été fondées par les apôtres, qui leur ont donné pour les conduire des évêques et des pasteurs qu'ils ont choisis dans leurs meilleurs disciples ; 2° que ces Eglises ont reconnu avec la plus grande réserve, et du consentement le plus unanime, la véracité et l'authenticité des écrits apostoliques ; 3° que ces écrits sont vrais par là même, et ont été écrits par les auteurs dont ils portent les noms aujourd'hui ; 4° qu'ils ont été rédigés avant la ruine de Jérusalem, et qu'ils sont par conséquent prophétiques ; 5° qu'ils sont parvenus jusqu'à nous sans altération ; 6° que les apôtres et les autres écrivains sacrés ont eu une pleine connaissance de ce qu'ils attestaient de Jésus-Christ ; 7° enfin que ces mêmes apôtres et ces mêmes écrivains ont porté témoignage des actions et de la doctrine de Jésus-Christ avec la plus grande exactitude et la plus grande sincérité. Si nous éclaircissons ces sept points principaux d'une manière qui détruise tout doute, je ne vois pas ce que l'on pourrait désirer de plus pour la plus grande certitude de l'attestation apostolique, de la doctrine, des prophéties et des miracles de Jésus-Christ. Nous ferons pour cela deux articles. Par le premier nous montrerons que la doctrine, les prophéties et les miracles de Jésus-Christ, comme ils sont racontés dans les Evangiles, ont été attestés tant verbalement que par écrit par les apôtres qui en ont été témoins oculaires, ainsi que par leurs disciples, et que cette attestation a été transmise jusqu'à nous sans aucune altération ; par le second nous ferons voir que les apôtres ont eu une pleine et entière connaissance des choses qu'ils ont attestées du Christ, et que le témoignage qu'ils en ont porté est assez sincère et assez digne de foi pour éloigner tout soupçon qu'ils aient voulu nous tromper.

ARTICLE PREMIER.

LA DOCTRINE, LES MIRACLES ET LES PROPHÉTIES DE JÉSUS-CHRIST ONT ÉTÉ ATTESTÉS TANT VERBALEMENT QUE PAR LES ÉCRITS ÉVANGÉLIQUES ET LES ÉPÎTRES CANONIQUES, PAR SES APÔTRES ET SES DISCIPLES QUI ONT ÉTÉ TÉMOINS OCULAIRES ; AUSSI SUR LA FOI DE CETTE ATTESTATION, N'ONT-ILS PAS TARDÉ A ÊTRE CRUS PAR UNE FOULE D'HOMMES INNOMBRABLES, ET CETTE ATTESTATION EST PARVENUE JUSQU'A NOUS SANS AUCUNE ALTÉRATION.

§ 246.—*Premier fait indubitable. Les apôtres et les disciples de Jésus-Christ ont fondé de leur temps, dans plusieurs villes des provinces et surtout dans les principales où ils avaient prêché l'Evangile avec fruit, des Eglises, c'est-à-dire des assemblées de fidèles, à la tête desquelles ils établirent un évêque, c'est-à-dire un président, un gouverneur et un maître de la doctrine de la foi, ils choisissaient parmi les meilleurs de leurs disciples ceux qui leur paraissaient les plus aptes à cette fonction.*

Les preuves vivantes de ce fait multiplié sont les Eglises de Jérusalem, d'Antioche, d'Alexandrie, de Rome, de Corinthe, d'Ephèse, de Philippes, de Thessalonique, d'Athènes, de Crète, de Colosse, de Milet, de Laodicée, de Ptolémaïs, de Césarée, de Smyrne, de Philadelphie, d'Hiérapolis, de Pergame, de Sardes, de Magnésie de Tralles. Ajoutez à celles-ci beaucoup d'autres Eglises, fondées par les apôtres dans les trois parties de l'univers, et dont les noms particuliers nous sont inconnus, leurs provinces seules étant mentionnées dans les anciens documents, nous en avons parlé plus haut, § 216. Les fondations de ces Eglises ont été faites par les apôtres eux-mêmes, de l'aveu des témoins contemporains, ou du moins de l'aveu de ceux qui se rapprochent le plus de cette époque ; les premiers évêques de plusieurs de ces Eglises, d'après ce qu'on lit dans les anciens documents, furent établis de même par les apôtres et eurent constamment une suite non interrompue de successeurs. Tous ces documents sur l'établissement de chaque Eglise, et des évêques étaient de son temps dans les mains d'Eusèbe, évêque de Césarée, qui commença à fleurir au commencement du quatrième siècle ; il fut le premier (comme il l'assure dans la préface de son Histoire Ecclésiastique) qui rédigea l'histoire générale de l'Eglise, d'après les documents des Eglises particulières, documents dont nous avons encore aujourd'hui plusieurs exemplaires authentiques. Eusèbe avait vécu précisément à cette époque où la paix rendue à l'Eglise, et les conciles nombreux tenus à cause de l'hérésie d'Arius, par les évêques des provinces d'Orient et d'Occident fournissaient une occasion favorable de rechercher les renseignements et les documents authentiques des fondations des Eglises. Pour une plus grande évidence, il sera bon de citer des exemples particuliers de ce fait compliqué et de cette attestation multipliée ; nous choisirons entre tous ceux qui nous paraîtront les plus importants.

L'Eglise de Jérusalem fut fondée la première de toutes, par les apôtres le jour de la Pentecôte, et saint Jacques le Mineur lui fut donné pour évêque (*Act.*, XXI, 18). Josèphe le Juif, témoin contemporain et non suspect, rapporte lui-même le meurtre de cet évêque, qui eut lieu à Jérusalem (*liv.* XX, *Antiq.*, *chap.* VIII) : *Albinus* (nouvellement nommé

par Néron, gouverneur romain, à la place de Festus) *étant encore en chemin, Ananus* (grand prêtre de Jérusalem) *convoque le conseil des juges et après avoir fait amener devant lui le frère de Jésus-Christ nommé Jacques, ainsi que quelques autres coupables d'impiété, il les livra pour qu'on les lapidât ; ce qui déplut beaucoup à tous les gens de bien et à tous les observateurs de la loi qui étaient dans la ville ; aussi firent-ils prier le roi* (*Agrippa*) *par des envoyés secrets, d'enjoindre à Ananus de ne plus renouveler pareille chose dans la suite. Quelques-uns même, allant au devant d'Albinus qui venait d'Alexandrie, lui apprirent qu'Ananus n'avait pu sans son consentement rassembler le conseil : sensible à ces paroles, Albinus écrivit avec colère au grand prêtre, le menaçant de le punir, et c'est pour cela que trois mois après le roi Agrippa transféra à Jésus fils de Damnée, la charge de grand prêtre dont il dépouilla Ananus.* Ce passage est tellement lié avec le texte qui précède et qui suit, qu'aucun soupçon d'interpolation ne peut être élevé à ce sujet. Eusèbe (*Histoire Ecclésiastique, liv.* II, *chap.* XXIII) raconte le même fait d'après Hégésippe, écrivain ecclésiastique, qui *florissait au temps des premiers successeurs des apôtres*, c'est-à-dire vers l'an 120. Cet écrivain, juif de nation, dans cinq livres qu'il écrivit sur l'histoire Ecclésiastique, réunit dans un style simple depuis la passion de Jésus-Christ jusqu'à son époque, toutes les traditions apostoliques ; et, après avoir parcouru toutes les provinces, après être venu de Judée à Rome, il apprit par les évêques des Eglises chrétiennes que la même foi dans les doctrines et dans les traditions apostoliques régnait partout.

Selon Eusèbe (*Hist.*, IV, 8, 14, 22), et d'après le même Hégésippe, saint Jacques eut pour successeur à Jérusalem dans son épiscopat, saint Siméon, parent de Jésus-Christ, et fils de Cléophas, frère de saint Joseph, qui gouverna cette Eglise pendant plus de quarante ans. Saint Siméon étant mort vers la centième année depuis Jésus-Christ, eut Juste pour successeur ; à celui-ci, environ vers l'an cent onze, succédèrent les uns après les autres, Zachée, Tobie, Benjamin Ier, Jean, Matthias, Benjamin II, qui moururent tous dans l'espace de treize ans. (*Euséb., Chron. à l'ann.* 112 ; *Hist.*, IV, 5). Ainsi, jusqu'à la dix-huitième année de l'empereur Adrien, qui dans cette année renversa Jérusalem de fond en comble, et en chassa tous les Juifs, les évêques juifs de nation, sont tous nommés dans Eusèbe sans interruption ; dans la suite, des hommes qui descendaient des gentils leur ont succédé continuellement jusqu'au temps où vivait Eusèbe.

L'Eglise d'Antioche, fondée aussi par les apôtres et même par saint Pierre et saint Paul, reçut, l'an 43 de Jésus-Christ, pour premier évêque, saint Evode (d'après le témoignage d'Eusèbe dans ses *Chron. à l'année* 43, et dans son *Hist.*, III, 22) : vingt-six ans après lui succéda saint Ignace le martyr (au témoignage d'Origène, qui florissait l'an 102 de Jésus-Christ, dans l'Ecole publique d'Alexandrie (*Homélie, sixième* par saint Luc) ; il fut aussi disciple des apôtres, et l'an 106, lorsqu'il fut traîné au martyr, il écrivit aux diverses Eglises qui existaient alors, ces sept épîtres dont nous reconnaissons l'authenticité d'après le jugement de tous les critiques. Saint Ignace eut pour successeurs Hero, Cornelius, Heros, Théophile, Maximin, Sérapion, Asclépiade, etc., etc. Voyez la Chronique d'Eusèbe depuis l'année 129.

L'Eglise d'Alexandrie, de l'aveu de tous les anciens, et surtout au témoignage d'Eusèbe (*Hist.*, II, 16, 24 ; *Chron., à l'ann.* 43, 62), fut fondée par saint Marc l'évangéliste, quoique le sentiment des anciens ne s'accorde pas trop sur le commencement et sur la fin de son épiscopat, il est certain du moins que plusieurs apôtres vivaient encore, et nommément saint Pierre et saint Paul, lorsqu'il gouverna cette Eglise, et que son plus proche successeur fut Anianus (*Euseb., Chron.*, ann. 85 ; *Hist.*, III, 14), à qui succédèrent Abilius, Cerdon, Primus, Juste, Eumène, ou, comme lisent quelques-uns, Hyménée, Marc (ou Marcien), Céladion, etc., etc.

L'Eglise romaine, la première de toutes les autres, fut sans contredit fondée par les apôtres saint Pierre et saint Paul qui, de l'aveu de tous les anciens témoins, y furent martyrisés sous le règne de Néron. Nous donnerons ailleurs des témoignages précis de ce fait par la lettre de saint Clément romain, qui lui-même connut beaucoup ces deux apôtres, et qui dans la suite, d'après le témoignage de saint Irénée, l'auteur le plus estimé du second siècle (*Liv.* III, *contre les hérés.*), gouverna la mê:e Eglise le troisième après saint Pierre ; nous donnerons des témoignages précis de ce fait, secondement, par la lettre de saint Ignace d'Antioche, martyr et disciple des apôtres, lettre qu'il écrivit aux Romains dans sa vieillesse, vers l'an 106 ; troisièmement, dans Papias, qui florissait vers l'an 111, dans saint Irénée que nous avons cité tout à l'heure, dans saint Denys le corinthien, vers l'an 167 ; enfin dans Tertullien, dans Gaïus, dans Origène, dans saint Clément d'Alexandrie, dans saint Cyprien, qui tous, dans l'intervalle du troisième siècle, ont ouvertement rendu témoignage de ce fait.

L'Eglise d'Athènes fut fondée par l'Apôtre saint Paul (*Act.*, XVII) et son premier évêque fut saint Denis l'Aréopagite à qui succéda Publius, qui lui-même eut pour successeur Quadrat, disciple des apôtres : l'an 124, lorsque l'empereur Adrien vint à Athènes, Quadrat lui présenta une Apologie de la religion chétienne écrite, dit Eusèbe avec beaucoup d'esprit et avec la plus grande sincérité contre les calomnies de Celse, philosophe païen, et dans laquelle il défendit parfaitement la vérité des miracles de Jésus-Christ. Ces faits sont appuyés par une lettre de saint Denis évêque de Corinthe écrite vers l'an 167 aux Athéniens, et par un fragment de l'Apologie de Quadrat qui

l'on trouve dans Eusèbe (*Hist.*, IV, 3) et dans les Chroniques, aux années 124-127, et encore dans son Hist., IV, 23.

L'Eglise de Corinthe, d'après ce qu'on lit dans les Actes des apôtres, fut aussi fondée par saint Paul, dont il reste deux lettres écrites aux mêmes Corinthiens, vers l'année 69. Dans ces lettres le grand Apôtre les exhorte à exécuter les enseignements qu'il leur avait donnés et surtout à respecter leur évêque, qui avait reçu ses pouvoirs des apôtres. Cette lettre de Clément et ces deux Epîtres de saint Paul au témoignage de saint Denis le Corinthien (*dans Eusèbe, Hist.*, IV, 23) étaient encore lues publiquement soixante et dix ans après dans l'Eglise de Corinthe. Le même saint Denis de Corinthe affirme, dans la lettre qu'il écrivit aux Romains, que son Eglise a été fondée par les apôtres saint Pierre et saint Paul.

L'Eglise d'Ephèse fut fondée également par saint Paul d'après les Actes, XVIII et XIX, et d'après la lettre de saint Ignace martyr, écrite en l'an 106 aux Ephésiens. Eusèbe (*Hist.*, III, 4) rapporte que saint Timothée fut le premier évêque qui y fut établi. Voyez aussi la première Epître à Timothée (c. IV, v. 14; c. I, v. 3), ainsi que la seconde Epître (au même c. I, v. 6), et encore la première Epître à Timothée, (chap. III). Le successeur de saint Timothée dans son épiscopat se nomme saint Onésime, qui lui-même fut disciple de saint Paul au rapport de saint Ignace d'Antioche le martyr, dans l'Epître déjà citée.

De même les Eglises de Thessalonique, de Colosse, de Philippes, de Galatie, de Smyrne, de Philadelphie, de Crète, d'Amastrie dans le Pont, de Gortyne, de Magnésie, de Tralles, d'Hiéropolis, de Sardes, de Césarée dans la Syrie, furent certainement fondées par les apôtres, ou par les diciples de Jésus-Christ. Il est parlé des Eglises de Thessalonique, de Colosse, de Philippes et de Galatie dans les Epîtres que saint Paul a écrites à ces mêmes Eglises et qui de l'aveu général sont authentiques; il en est aussi parlé dans la première Epître de saint Pierre aux Eglises du Pont et de la Galatie. Saint Polycarpe, disciple de l'apôtre saint Jean, au témoignage de saint Irénée (*livre* III, *chap.* 3, contre les hérésies) fut établi premier évêque de Smyrne par ce saint Apôtre. Or saint Irénée fut lui-même disciple de saint Polycarpe. Le même saint Polycarpe, vers l'an 111, honora l'Eglise de Philippes depuis longtemps établie, d'une Epître dans laquelle il lui recommande d'imiter les exemples de Zozime et de Rufus, et surtout de saint Paul, qu'il suppose leur avoir été très-connu. Il existe aussi des Epîtres authentiques aux Eglises de Philadelphie, de Magnésie, de Tralles et de Smyrne, écrites par saint Ignace le martyr en l'an 106 à leurs évêques respectifs. Saint Denis le Corinthien, dans son Epître à l'Eglise d'Amastrie, dans le Pont, appelle l'évêque de cette Eglise du nom de Palmas, et dans son Epître à l'Eglise de Gortyne il appelle Philippe l'évêque de cette ville. Le premier évêque des Crétois fut saint Tite, élevé à cette charge par saint Paul, comme on le voit par son Epître à Tite, chap. I, v. 5. Saint Denis le Corinthien envoya aussi une Epître aux indigènes de cette île dans laquelle il appelle Pinytus l'évêque qu'ils avaient de son temps. Cet évêque, au témoignage de saint Jérôme (*des écrivains Ecclésiast.*), composa un ouvrage excellent contre l'hérétique Marcion. On lit dans les Actes, XXI, 8, que Philipppe un des sept premiers diacres gouverna l'Eglise de Césarée. Vers l'an 111, le célèbre saint Papias fut évêque d'Hiéropolis : il atteste dans Eusèbe, Hist., liv. III, dernier chap. qu'il a vu non les apôtres, mais les disciples des apôtres. Il est fait mention de l'évêque de Sardes dans l'Apocalypse de saint Jean, chap. I, 10; et il reste de Méliton, évêque de Sardes, une excellente Apologie faite vers l'an 170 et dédiée à César Marc-Aurèle (*Eusèbe, Hist.*, VI, 26), ainsi qu'un *Recueil de sentences courtes et choisies dans l'Ecriture*, qui renferme le canon judaïque des livres de l'Ancien Testament (*Euséb.*, *Hist.*, IV, 26). Dans le même endroit de l'Apocalypse (qui de l'aveu général a été écrite au premier siècle de l'Eglise) on rencontre les Eglises de Pergame, de Thyatire et de Laodicée, etc., etc. Enfin je passe sous silence plusieurs autres Eglises dont font mention les *Actes des apôtres*, comme les Eglises de Samarie, de Damas, de Troade, de Milet, de l'île de Paphos, d'Icône, de Lystres, d'Antioche en Pisidie, de Perges en Pamphilie, de Chypre, de Bérée, de Tyr, de Ptolémaïs, etc., etc. Je passe de même sous silence toutes les autres Eglises fondées dans les trois parties du monde par les autres apôtres, qui ont porté l'Evangile dans des contrées plus reculées. Qu'il suffise enfin du témoignage des ennemis mêmes de la religion chrétienne, comme de Suétone, par exemple dans la *Vie de Néron et de Tacite*, livre V de son Histoire, qui attestent, quarante ans après la mort de Jésus-Christ, que sa religion avait de leur temps un grand nombre de sectateurs dans tout l'univers.

Ajoutons les documents suivants sur les évêques établis par les apôtres dans ces Eglises. 1° Saint Clément Romain, qui fut le troisième pape après saint Pierre, dit entre autres choses, dans son *Epître aux Corinthiens*, qui avaient été rebelles à leur évêque : « Les apôtres, prêchant dans les contrées et dans les villes, choisirent les meilleurs d'entre eux et ceux que le Saint-Esprit approuvait pour les établir évêques et diacres de ceux qui devaient croire. Et après, les apôtres, illuminés par Notre-Seigneur Jésus-Christ, prévirent très-bien qu'il naîtrait des disputes, au sujet de l'épiscopat, aussi ils ont établi ceux que nous avons dit, et ils ont ordonné, qu'après leur mort d'autres hommes approuvés leur succédassent dans le ministère. C'est pourquoi ceux qui ont été établis par les apôtres eux-mêmes ou par d'autres hommes distingués et qui, après avoir, de l'aveu de l'Eglise, fait paître en paix et humblement le troupeau de Jésus-Christ, non comme des mercenaires, ont mérité long-

temps l'estime générale, ne peuvent à notre avis être repoussés du ministère sans injustice. » Saint Denis le Corinthien fait mention de cette Epître de saint Clément, qui sans contredit est authentique, dans son Epître à saint Soter, pontife romain, vers l'an 167, et qu'Eusèbe rapporte dans son Hist., IV, 23, et avant lui saint Irénée, liv. III, contre les hérésies, qui était d'une époque plus rapprochée de saint Denis, ainsi que Clément d'Alexandrie, dans le livre IV des Stromates, édit. de 1641, page 516.

2° Voici ce que saint Irénée, vers l'an 180, écrit dans son liv. III contre les hérésies, chap. 3 : *Il nous est facile d'énumérer ceux que les apôtres ont établis leurs successeurs dans les Eglises ; or ceux-ci, ô hérétiques, ne vous ont enseigné aucune des choses que vous rêvez ; car si les apôtres avaient eu des secrets à confier seulement à ceux qu'ils savaient briller entre les autres par leur vertu, sans aucun doute ils les eussent communiqués aux évêques, qu'ils avaient mis à la tête de toute l'Eglise. Certainement ils choisissaient les hommes les plus vertueux pour leur succéder, et pour instruire après eux le peuple ; car ils n'ignoraient pas combien leur vie et leurs mœurs devaient avoir d'influence, soit pour l'édification, soit pour la ruine de l'Eglise. Il serait trop long de passer en revue la succession de toutes les Eglises ; il suffira de rapporter la tradition et la doctrine de l'Eglise la plus ancienne et la plus grande de toutes, que tout l'univers et que les glorieux apôtres saint Pierre et saint Paul ont fondée et affermie à Rome.... Après avoir donc fondé cette Eglise, ces bienheureux apôtres en confièrent le gouvernement à Linus. Son successeur fut Anaclet, et après lui, le troisième depuis les apôtres, Clément reçut l'épiscopat. Ce dernier avait vu aussi les bienheureux apôtres, il avait été dans leur compagnie. Dans sa mémoire encore fraîche il retenait leurs prédications et leurs traditions ; et il n'était pas le seul, car il en restait encore plusieurs qui avaient été instruits par les apôtres.* Alors il continue de nommer par ordre les pontifes romains jusqu'à Eleuthère, qui occupait le saint-siége de son temps. Alors il dit ainsi : *Polycarpe avait été instruit par les apôtres, et avait été lié avec plusieurs de ceux qui avaient vu Jésus-Christ ; c'étaient les apôtres qui l'avaient établi évêque à Smyrne en Asie. Moi-même je l'ai vu lorsque j'étais jeune..... Ce Polycarpe, dis-je, a toujours enseigné la doctrine qu'il avait reçue des apôtres, que l'Eglise enseigne aujourd'hui, et qui seule, est conforme à la vérité. Toutes les autres Eglises, et tous ceux qui jusqu'à ce jour ont succédé à Polycarpe dans le siége de Smyrne, rendent témoignage qu'il a été un fidèle témoin de la vérité.* (Parceque les instructions que les successeurs de saint Polycarpe donnaient à leur peuple comme ils les avaient reçues de leurs prédécesseurs, s'accordaient avec la doctrine des autres Eglises.) *Polycarpe vint à Rome au temps d'Anicet, là il ramena dans le sein de l'Eglise de Dieu plusieurs disciples des hérétiques, assurant publiquement que la seule vérité apostolique était celle que l'Eglise enseignait.*

3° Ajoutons le témoignage de Tertullien, qui écrivait ainsi, vers l'an 207, dans son livre des *Prescriptions*. « Les apôtres après avoir d'abord attesté leur foi en Jésus-Christ et établi des Eglises en Judée, se répandirent de là dans l'univers, et fondèrent des Eglises dans chaque ville..... Que les hérétiques produisent donc les origines de leurs Eglises, qu'ils déroulent à nos yeux la suite de leurs évêques, de manière à nous faire voir que, depuis le commencement, ils se sont succédé, en sorte que leur premier évêque a eu pour consécrateur et pour prédécesseur un des apôtres ou un des hommes apostoliques qui, du moins aient fréquenté les apôtres ; car c'est ainsi que les Eglises apostoliques nous rendent compte de leur établissement : en nous présentant leurs propres annales. Ainsi l'Eglise de Smyrne raconte que Polycarpe a été établi par Jean, ainsi l'Eglise de Rome rapporte que Clément a été ordonné par Pierre. De même, les autres Eglises nomment les évêques qui leur ont été donnés par les apôtres et dont elles se glorifient comme des rejetons de la tige apostolique.

Parcourez les Eglises apostoliques dans lesquelles les chaires des apôtres sont encore aujourd'hui remplies dans les mêmes villes, et dans lesquelles on lit leurs lettres authentiques.

Etes-vous près de l'Achaïe ? vous avez Corinthe. Si vous n'êtes pas éloigné de la Macédoine, vous avez Philippes. Pouvez-vous vous diriger en Asie ? vous avez Ephèse. Si vous vous approchez de l'Italie, vous avez l'Eglise romaine, et ce sont là autant de monuments dont on ne saurait rejeter l'autorité. »

4° Les sept Epîtres de saint Ignace, martyr, écrites en l'an 106 et connues de toute l'antiquité, sont aussi toutes remarquables, en ce qu'elles exhortent les fidèles à montrer beaucoup d'obéissance et de respect aux évêques alors établis dans les Eglises, et à recevoir d'eux seuls l'antique doctrine de la foi, qu'ils avaient reçue eux-mêmes des apôtres.

Au reste je ne m'arrêterai pas longtemps à expliquer toutes les difficultés chronologiques qui se rencontrent pour l'année de la fondation de chaque Eglise par les apôtres, et pour le commencement de chacun des épiscopats, comme, par exemple, sur la première année de l'épiscopat de saint Marc d'Alexandrie, de saint Pierre à Rome, etc., comme encore de chercher si c'est saint Clet ou saint Clément Romain ou même Anaclet, qui le premier a occupé le saint-siége. Aucune de ces difficultés ne diminue la certitude que les Apôtres ont fondé toutes ces Eglises et y ont établi des évêques auxquels étaient confiés le précieux dépôt de la tradition de la foi et l'enseignement de la doctrine chrétienne.

§ 247. — *Le témoignage universel des Eglises primitives que les apôtres ou leurs premiers disciples ont fondées ainsi que le témoignage universel des évêques qu'ils ont mis à la tête de ces Eglises, doit être consulté et l'emporter sur tous les autres, lorsqu'on cherche à savoir ce que les apôtres ont enseigné du* [illegible]

Jésus-Christ, sur sa doctrine, sur ses actions ainsi que ce qu'ils ont écrit eux-mêmes ou leurs disciples sur sa divine personne. — DÉMONSTRATION. Car ces Eglises ont eu de ce fait, une connaissance certaine qu'elles ont acquise par une expérience des sens journalière, longue et fréquente : aussi n'ont-elles voulu se tromper, ni elles-mêmes, ni les autres. Puisque lors même qu'elles l'auraient voulu, elles ne l'auraient pu faire d'un consentement si général. Ou bien pourquoi auraient-elles voulu tromper elles-mêmes ou les autres dans des dogmes si difficiles et par eux-mêmes si invraisemblables et si austères à annoncer, au prix de tous leurs biens, de leur vie elle-même et de leur sang, uniquement pour professer une religion dénuée de toutes preuves et pour favoriser la propagation d'une erreur reconnue ? Mais comment cela eût-il été possible sans que le témoignage contraire de tant d'Eglises montrât la fraude ouvertement, ou sans que plusieurs apostats ne la fissent voir au public afin de jeter un voile sur leur perfidie. Quels sont ceux au contraire dont l'autorité doit être préférée, lorsqu'il s'agit d'attester quelle était la doctrine précise des Apôtres, si ce ne sont ceux que les premiers au mépris de tous les biens et de tous les maux du monde ont embrassés comme l'ancre unique de leur salut. Cette doctrine pourtant si dure et si diamétralement opposée aux affections humaines, et qui l'ont propagée par le témoignage du sang de tant de martyrs, qui ont mieux aimé souffrir avec joie les derniers supplices, que d'abandonner un seul article de cette doctrine ? Voilà ce que les premiers chrétiens ont fait en grand nombre, et entre autres leurs évêques avec tant de courage : l'aveu de tous les historiens chrétiens et païens le prouve péremptoirement. C'est par une permission de la providence divine, dit saint Justin, martyr (dans le dial. avec Tryphon, année 106) que quelques hommes ont adoré le soleil pour la Divinité, mais quel est celui d'entre eux qu'on vit jamais mourir pour le soleil ? Tandis que, pour le nom de Jésus-Christ, des hommes de toutes les nations souffrent la mort, et des tourments pires que la mort.

Veuillez bien lire, je vous prie (s'il vous reste encore quelque doute à cet égard), ce qu'ont écrit sur la doctrine chrétienne les premiers apologistes de la religion chrétienne, comme saint Justin, Athénagore, saint Méliton de Sardes, saint Irénée, etc.; comme encore Clément d'Alexandrie dans ses *Stromates* (*Liv.* IV *et* VI), et Origène, dans son ouvrage contre Celse, sur les mœurs pures des premiers chrétiens qui vivaient absolument selon l'Evangile ; lisez aussi les actes des saints martyrs, et surtout ceux de tant de saints évêques, Siméon de Jérusalem, Ignace d'Antioche, Polycarpe, saint Justin, et d'autres sans nombre ; lisez leurs écrits et leurs épîtres, et dans ces épîtres et dans ces écrits la manière dont eux-mêmes et d'autres chrétiens ont souffert pour leur religion les supplices les plus cruels (*Voyez surtout Clément d'Alexandrie, dans le liv.* IV *des Stromates, sur le Martyre*), et vous serez tout à fait convaincu qu'ils n'ont tous été poussés que par l'Esprit divin à rendre témoignage de leur religion.

Voilà pourquoi les premiers Pères de l'Eglise chrétienne, surtout au second et au troisième siècles, ont opposé si constamment le témoignage universel de ces primitives Eglises à tous les sectaires qui forgeaient de nouvelles doctrines et de nouveaux écrits apostoliques. Ainsi saint Irénée, dans le liv. III, chap. 3, *Contre les hérésies*, réfute par cet argument toutes les nouvelles doctrines : « Par la tradition romaine que nous avons reçue des apôtres, par cette foi qui a été annoncée aux hommes et qui a été continuée jusqu'à nous par la succession des évêques, nous confondons tous ceux qui tiennent des conventicules adultères et illégitimes.... Dans cette Eglise (*romaine*) la tradition des apôtres a été conservée par les fidèles de toutes les nations. « Et chap. 4 : « Si une dispute s'élevait sur quelque question, au jugement de qui faudrait-il en appeler, si ce n'est à celui des plus anciennes Eglises dans lesquelles les apôtres vécurent ? Mais quelle ressource resterait-il, si les apôtres ne nous avaient laissé aucun écrit ? Ne faudrait-il pas recourir aux traditions laissées aux hommes à qui ils avaient confié les Eglises ? » Tertullien dit absolument la même chose, *l. des Prescriptions, chap.* 21 : « Nous partons de ce point pour appuyer notre prescription : Si Jésus-Christ a envoyé ses apôtres pour prêcher, il ne faut pas recevoir d'autres prédicateurs que ceux que Jésus-Christ a établis. Quant à ce qu'ils ont prêché, je vous soutiendrai qu'on ne peut approuver autre chose que ce qui a été approuvé par les Eglises fondées par les apôtres, qui les ont établies eux-mêmes soit en prêchant de vive voix (comme on dit), soit en les confirmant depuis par lettres. » Les premiers docteurs de l'Eglise s'écrieront, il est vrai, que cette règle de vérité peut servir à renverser les dogmes corrupteurs des premiers hérétiques qui altéraient ou qui dénaturaient la doctrine et les écrits des apôtres, mais qu'elle n'a aucune force contre les gentils et les païens, qui se souciaient aussi peu des instructions des apôtres que de celles du Christ lui-même. Mais il est aisé d'apercevoir que même pour les gentils, quand ils voulaient connaître ce que les apôtres avaient prêché ou écrit sur Jésus-Christ, il était aussi nécessaire de leur prouver que les premières Eglises avaient été fondées par les apôtres, et que c'était par cette marche qu'on pouvait leur donner à comprendre avec certitude ce qu'ils désiraient savoir.

§ 248. — SECOND FAIT INDUBITABLE. *Les Eglises fondées primitivement par les apôtres et par leurs disciples, ont reçu comme authentiques, de l'aveu général, au premier siècle de l'ère chrétienne, les quatre Evangiles de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean, ainsi que les Epîtres de saint Paul qui suivent : une aux Romains, deux*

aux Corinthiens, une aux Ephésiens, une aux Galates, une aux Philippiens, une aux Colossiens, deux aux Thessaloniciens, deux aussi à Timothée, une à Tite, et une de même à Philémon ; ces Eglises ont encore reçu comme authentiques la première Epître de saint Pierre, et la première Epître de l'apôtre saint Jean, et enfin les Actes des Apôtres rédigés par saint Luc l'évangéliste.

Voici les *preuves* que nous avons de ce fait si composé et si multiplié. Premièrement, Papias, évêque d'Hiérapolis en Phrygie, qui florissait au commencement du second siècle, disciple de Jean, prêtre d'Ephèse et lié d'amitié avec Polycarpe de Smyrne (tous deux disciples de saint Jean l'évangéliste, qui habita le plus souvent à Ephèse), Papias, qui n'avait pas vu les apôtres, mais leurs disciples (*Dans Eusèbe*, *Hist.*, III, 39 ; cependant saint Irénée, *liv.* V, *chap.* 33, et après lui grand nombre d'autres auteurs, semblent insinuer que Papias fut aussi disciple de l'apôtre saint Jean), Papias parle ainsi dans son ouvrage qu'il avait intitulé *Les cinq livres des Explications des discours du Seigneur. Matthieu a écrit son livre dans le dialecte hébreu : on l'a traduit, chacun comme il l'a pu.* Ensuite il dit de saint Marc : « Lorsque Marc était interprète de Pierre, il rédigea exactement toutes les choses qu'il retint dans sa mémoire, non dans l'ordre dans lequel elles avaient été dites ou faites par le Seigneur, car il n'entendit pas le Seigneur et ne fut pas son disciple, mais il le fut, dans la suite, de saint Pierre, comme je l'ai dit ; saint Pierre répandit sa doctrine selon que la nécessité l'exigeait, sans s'attacher à la suite des discours du Seigneur ; en sorte que Marc n'a été infidèle en rien de tout ce qu'il a écrit selon qu'il en avait conservé la mémoire, car il n'a songé qu'à une chose, à ne rien omettre de ce qu'il avait entendu, ou dans toute occasion à ne rien dire qui fût faux. » Au reste, quoique Eusèbe lui-même assure que d'après ses écrits, ce Papias ne doit pas pas avoir été un homme d'un grand jugement, puisque entendant à la lettre les figures et les paraboles employées quelquefois par les disciples du Seigneur, il s'est le premier imaginé que le règne du Christ durerait mille ans sur la terre ; cependant dans la recherche et le témoignage des choses de pur fait et connues publiquement, il a apporté assez d'exactitude et de réserve, d'après les paroles d'Eusèbe lui-même : « Je n'ai pas fait grand cas, *dit il*, de ceux qui disent beaucoup de choses, mais de ceux qui rapportent ce que le Seigneur a confié à notre foi et qui part de la vérité même. Si quelque part il se rencontrait quelqu'un qui eût été disciple des anciens, je m'informais des paroles des anciens, je cherchais à savoir ce qu'ont dit André, Pierre, Philippe, Thomas, ou Jacques, ou Jean, ou Matthieu, ou quelque autre des disciples du Seigneur. Car je pensais que je ne retirerais pas tant d'utilité des livres, que d'une voix et que d'une parole vive et permanente. » En outre, Eusèbe (*Liv.* III, *c.* 38), appelle encore le même Papias un des hommes les plus éloquents, les plus instruits et les plus habiles dans la science des Ecritures. Enfin, le même Eusèbe (*Liv.* III, *ch.* 39) assure que Papias s'est servi dans son ouvrage du témoignage de la première Epître de saint Jean et de la première Epître de saint Pierre.

2° Secondement. *Saint Justin martyr* dans la seconde Apologie qu'il fit vers l'an 150, pour la défense des chrétiens et qu'il dédia à César Antonin le Pieux lui-même, à ses fils, au Sénat et à tout le peuple romain, après avoir cité différents passages des quatre Evangélistes, parle ainsi vers la fin de cette Apologie : *Le jour qu'on nomme le jour du soleil, tous (les chrétiens), soit qu'ils habitent la ville ou la campagne, se rendent dans le même lieu. On y lit les écrits des apôtres et des prophètes. Quand le lecteur a fini, celui qui préside la réunion parle à l'assemblée, et exhorte le peuple à pratiquer les hautes instructions qui ont été lues.* Vous voyez que déjà du temps de Justin on lisait publiquement les écrits des apôtres dans toutes les églises. Justin en effet instruit l'empereur de la doctrine commune des chrétiens. Or quels sont ces écrits des apôtres sinon les Evangiles et les Epîtres. Et d'ailleurs saint Paul lui-même avait ordonné cette pratique dans son Epître aux Colossiens (*chap.* IV, v. 6) par ces paroles : *lorsque cette Epître aura été lue chez vous, faites qu'elle soit lue aussi dans l'Eglise de Laodicée, et lisez à votre tour celle qui a été adressée aux habitants de Laodicée.*

3° *Saint Irénée*, qui naquit environ vers l'an 110 et fut disciple de Saint Polycarpe (comme il le dit lui-même dans son Epître à Florinus rapportée dans Eusèbe [*liv.* V, *chap.* XX] ; or, Saint Polycarpe au témoignage même d'Irénée [*liv.* III, *chap.* III] *fut non-seulement instruits par les Apôtres, mais encore ordonné par eux Evêque de l'Eglise de Smyrne*, au rapport d'Eusèbe, et fut vers l'année 167 couronné du martyre dans une extrême vieillesse), Saint Irénée écrivant contre les hérésies reproche d'une manière positive dans son second livre aux hérétiques de son temps et surtout aux valentiniens, aux marcionites et à d'autres d'abuser des Evangiles pour justifier leurs erreurs ; après (*liv.* III, *chap.* I) il parle ainsi : *Mathieu a écrit l'Evangile pour les Hébreux dans leur langue, tandis que Pierre et Paul prêchaient, et fondaient une Eglise à Rome. Après leur départ* (μετὰ τὴν τούτων ἔξοδον) *Marc disciple de Pierre et son interprète en même temps nous a transmis par écrit ce que Pierre avait prêché* (Eusèbe liv. II *de son Histoire, chap.* XV). dit que Pierre encore vivant approuva l'Evangile de Marc ; et il répète la même chose au liv. VI de son *Histoire*, chap. XIV. d'après le témoignage de Clément d'Alexandrie. Aussi pour qu'Eusèbe ne se contredise pas dans son Histoire (*l.* V, *c.* VIII) on entend très-bien le mot ἔξοδον dans le sens de départ, et non comme le prétendent quelques-uns avec Cavée dans le sens de la mort de Pierre et de Paul. *Et Luc qui suivait Paul rédigea en un seul livre l'Evangile que Paul avait enseigné. Enfin*

Jean disciple du Seigneur nous a laissé par écrit son Evangile, lorsqu'il était à Ephèse en Asie. Il ajoute ensuite (*liv.* III, *chap.* II). que Saint Jean a écrit son Evangile pour réfuter les erreurs de Cérinthe, des Nicolaïtes; il dit de plus qu'il ne peut y avoir moins de quatre Evangiles, et il rapporte aux Evangélistes le mystère des quatre animaux de l'Apocalypse. Enfin il avait avancé que ce qu'il avait dit de ces quatre Evangiles était tellement indubitable que les hérétiques eux-mêmes leur rendaient témoignage, puisque chacune de leurs sectes s'efforçait de revendiquer à son parti l'autorité d'un de ces Evangélistes; ainsi les *Ebionites* n'admettaient que l'Evangile de Saint Matthieu, *Marcion* que l'Evangile de Saint Luc, ceux qui prétendaient que le Christ fut impossible ne reconnaissaient que l'évangile de Saint Marc, et enfin les Valentiniens ne se servaient que de l'Evangile de Saint Jean. D'où il conclut que l'Eglise universelle croyait que la foi dans les Evangiles était à l'abri de tout doute, puisque sur ce point elle avait pour témoins ses plus grands ennemis, et ses plus grands adversaires. Or dans toute cette discussion Saint Irénée, pour réfuter les hérétiques, en appelle continuellement au témoignage et à l'accord général des Eglises primitives et apostoliques, toutes les fois que la question roule sur la doctrine ou les écrits des Apôtres.

4° *Tertullien* qui brillait déjà par sa science vers l'an 197 écrit ainsi (*liv.* IV) contre Marcion, qui altérait les écrits des Apôtres, et qui rejetait tous les Evangiles excepté celui de Saint Luc (cet hérétique eut son plus grand crédit vers l'an 127): *Nous avons établi d'abord que l'institution évangélique a eu pour auteur les Apôtres à qui Dieu lui-même avait confié le soin de promulguer son Evangile. Si elle a eu aussi pour auteurs les disciples des Apôtres ils n'étaient pas seuls, ils avaient pour consorts les Apôtres, et ensuite venaient les disciples des Apôtres : car la prédication des disciples pourrait nous paraître suspecte comme étant faite dans le but d'acquérir de la gloire, si elle n'avait pas pour la confirmer l'autorité des maîtres, et du Christ lui-même qui a rendu les Apôtres maîtres eux-mêmes. Enfin Saint Jean et Saint Mathieu nous donnent les enseignements fournis par les Apôtres eux-mêmes,* pendant que Saint Luc et Saint Marc nous les donnent comme disciples des Apôtres. Il dit ensuite que Marcion n'admet que Luc et qu'encore il l'altère; Luc à la vérité, ajoute-t-il, avait été disciple de Saint Paul, mais quand même Marcion se vanterait d'un Evangile de saint Paul; *un seul Evangile privé du patronage des prédécesseurs ne suffirait pas pour la foi.* Saint Paul lui-même, dit encore Tertullien, ayant été appelé le dernier à évangéliser, vint à Jerusalem comparer son Evangile avec la doctrine des apôtres antérieurs à lui; et aussitôt qu'ils virent qu'il s'accordait avec la règle de la foi, ils lui donnèrent la main. *Donc, si Paul docteur de Luc a désiré pour sa foi et sa prédication l'autorité de ses prédécesseurs,* à combien plus devait-elle être nécessaire à l'Evangile de Luc vanté par Marcion; puisqu'on demande avec raison comment l'Evangile authentique de Luc, beaucoup plus ancien que ce dernier, est parvenu sans altération à Marcion lui-même qui lui était de beaucoup postérieur... *Or,* dit-il, *l'Evangile de Luc qui est chez nous est tellement plus ancien que Marcion, que Marcion lui-même y a cru autrefois, lorsque dans le premier élan de la foi il donna sa fortune à l'Eglise catholique : cet Evangile est celui que Marcion, dans ses Antithèses, prétend avoir été interpolé par les partisans du judaïsme. Assurément il n'aurait pu corriger que ce qu'il connaissait : la correction ne précède pas la faute.* « Certes, Marcion aurait pu corriger un Evangile qui aurait paru depuis le temps de Tibère, l'époque de la passion de Jésus-Christ, jusqu'au temps d'Antonin, époque de l'apparition funeste de Marcion. Marcion paraît le premier, et seul dans la lice comme un homme attendu avec impatience par Jésus-Christ, qui se repent d'avoir eu l'imprudence d'envoyer les apôtres sans leur avoir adjoint le secours de Marcion! Récapitulons : s'il est constant que les premiers enseignements sont les véritables, les premiers seront ceux qui partiront du commencement, et conséquemment ceux des Apôtres; également il sera constant que les premières traditions des apôtres ont eu pour objet *des enseignements regardés comme sacrés par les premières Eglises des apôtres.* Voyez quelle nourriture évangélique les Corinthiens ont reçue de saint Paul; à quelle règle se sont astreints les Galates; quelle doctrine est adoptée par les philippiens, les thessaloniciens, les éphésiens; quelles sont les doctrines analogues des Romains auxquels saint Pierre et saint Paul ont laissé un Evangile scellé de leur sang. Il nous reste des Eglises nourries par saint Jean. Car quoique Marcion repousse son apocalypse, c'est pourtant à saint Jean qu'il faudra recourir pour trouver l'institution primitive de l'ordre des évêques. C'est ainsi que l'on prouverait la haute origine de tout le reste. Je dis donc que cet Evangile de saint Luc que nous défendons avec tant de force et tel qu'il fut dans le principe, a été adopté, non-seulement par les églises apostoliques, mais encore par toutes celles qui leur sont unies par une communion de sacrements : quant à celui de Marcion, il n'est connu de personne, parce qu'il n'a pas paru à l'époque contemporaine. Cette même autorité des Eglises apostoliques viendra à l'appui des autres Evangiles, puisque c'est par elles et d'après elles que nous avons reçu ceux de saint Jean et de saint Matthieu, quoique celui de saint Marc doive être attribué à saint Pierre, dont saint Marc était l'interprète. Quant à la compilation de saint Luc, on l'attribue à saint Paul, et l'on pense qu'il y a des chapitres qui appartiennent à ces premiers maîtres et qui ont été promulgués par les disciples. Marcion mérite donc des reproches pour s'être acharné de préférence à tout autre sur saint Luc, comme si les premières Eglises n'a-

vaient pas eu les mêmes doctrines que cet évangéliste. Or il est plus croyable que ces premiers enseignements datent des premiers temps, puisqu'ils ont précédé les enseignements apostoliques et qu'ils ont accompagné la dédicace des Eglises elles-mêmes. Si donc il est constant que les Eglises les ont adoptés, pourquoi donc Marcion les a-t-il laissé venir jusqu'à lui sans les corriger s'ils étaient altérés, ou sans les reconnaître s'ils étaient entiers.

C'est ainsi que tout le discours de Tertullien repose sur le consentement continuel de toutes les Eglises primitives, sur la vérité et les auteurs des Evangiles, et des Epîtres apostoliques. Nous avons rapporté ailleurs, § 246, n° 3, ce témoignage de Tertullien tiré du livre des *Prescriptions* et par lequel il nous assure qu'on lisait (encore de son temps) *dans les Eglises apostoliques les lettres authentiques des Apôtres, qui reproduisaient leurs propres expressions.*

Vous remarquerez que Tertullien, qui n'est jamais cité par Eusèbe, sans doute parce que cet Africain lui était inconnu, à cause de sa condition privée, vous remarquerez que Tertullien a par là même beaucoup d'autorité pour confirmer les témoignages de saint Irénée et de Papias, dont nous n'avons que des fragments rapportés par Eusèbe, écrivain du quatrième siècle, et par d'autres écrivains plus récents qu'Eusèbe : car les ouvrages de ces auteurs n'existent plus.

5° *Clément d'Alexandrie*, qui commença à se distinguer vers l'an 192, assure dans le livre III des *Stromates*, p. 465, que les quatre Evangiles reçus par l'Eglise catholique sont répandus partout; il avance encore dans la sixième Hypotypose (dans *Eusèbe, Hist.*, II, 15) que Marc, poussé par les prières de ceux qui avaient entendu saint Pierre à Rome, rédigea par écrit ce que Pierre lui avait transmis verbalement : *et que l'Apôtre lui-même, instruit de ce fait par la révélation du Saint-Esprit, approuva de son autorité cet Evangile écrit pour être lu dans les Eglises.* Le même auteur (dans *Eusèbe, Hist.*, VI, 14) assure que *c'était une tradition des vieillards reçue depuis le commencement que les Evangiles qui renferment les généalogies* (c'est-à-dire les Evangiles de saint Matthieu et de saint Marc), *avaient été écrits les premiers, et que Jean, le dernier des Evangélistes, avait composé son Evangile parce qu'il en avait été prié par ses amis.*

6° *Origène*, disciple de Clément d'Alexandrie, et qui commença à briller lui-même peu après l'ouverture du troisième siècle, au témoignage d'Eusèbe (liv. VI de son Hist., chap. 25), parle ainsi dans le premier volume sur l'Evangile de saint Matthieu : *Comme je l'ai appris de la tradition sur les quatre Evangiles, qui seuls sont reconnus sans contradiction dans toute l'Eglise de Dieu qui se trouve sous le ciel : le premier a été écrit par Matthieu, d'abord publicain, puis apôtre de Jésus-Christ; il l'a écrit en hébreu et l'a publié pour les fidèles d'entre les Juifs. Le second est de Marc, qui l'a écrit d'après le plan de Pierre; ce saint apôtre l'a reconnu pour son fils en ces termes dans son Epître catholique : « L'Eglise de Babylone vous salue, ainsi que mon fils Marc. » Le troisième est de Luc, il a été écrit pour les païens convertis, et a été loué par saint Paul. Le quatrième est de Jean.* Dans le tome cinquième du commentaire sur saint Jean, au témoignage d'Eusèbe, à l'endroit déjà cité, Origène dit, en parlant des Epîtres des apôtres : *Paul, qui a pu être, non selon la lettre, mais en esprit, ministre du Nouveau Testament. Paul n'a pas écrit à toutes les Eglises qu'il a évangélisées, mais il a écrit en peu de mots à celles auxquelles il a écrit; quant à Pierre, sur lequel l'Eglise de Jésus-Christ a été fondée, il a laissé après lui une seule Epître dont l'authenticité est certaine. Je veux bien qu'il en ait laissé encore une autre. Que dire de Jean qui reposa sur le sein du Seigneur Jésus, et qui a laissé un Evangile? Il a écrit aussi l'Apocalypse. Il a encore laissé après lui une Epître fort courte. Je veux bien qu'il en ait fait une seconde et une troisième lui-même.*

7° Eusèbe de Césarée (*Hist.*, III, 24) parle ainsi spécialement de l'Evangile de saint Jean : « Faisons mention des écrits authentiques de cet apôtre. Et, d'abord, « n'ayons aucun doute sur son Evangile, qui « est connu de toutes les Eglises qui se trouvent sous le ciel. Que le raisonnement suivant fasse voir qu'il a été mis sagement « par les anciens à la quatrième place après « les trois autres. Ces hommes saints et inspirés de Dieu, les Apôtres de Jésus-Christ, « menant une vie pure et parfaite, et ayant « l'âme ornée de toutes les vertus, se servaient du langage commun, forts qu'ils « étaient de la vertu divine et merveilleuse « qu'ils avaient reçue de Jésus-Christ : aussi, « ils ne savaient pas répandre la doctrine de « leur Maître avec toute l'habileté de l'éloquence, et ils ne la recherchaient pas... Ils « ont annoncé la science du royaume des « cieux à l'univers entier, sans s'occuper « beaucoup d'écrire des commentaires.... « Paul, le plus puissant de tous, par la force « de son style, n'a écrit que de très-courtes « Epîtres. Matthieu et Jean sont les seuls de « tous les disciples du Seigneur qui nous « aient laissé des commentaires, encore ont-« ils été forcés par la nécessité de les « écrire. Matthieu, en effet, après avoir d'abord annoncé la parole de Dieu aux hébreux, et sur le point d'aller la prêcher à « d'autres peuples, écrivit son Evangile dans « la langue de son pays... Lorsque Marc et « Luc eurent publié leurs Evangiles, on dit « que Jean, qui, pendant tout le temps de sa « course évangélique, avait prêché sans « écrire, y fut enfin poussé par les raisons « suivantes. Lorsque tous les fidèles, et lui-« même eurent reçu les écrits des trois « Evangélistes, on dit qu'il les approuva et « qu'il garantit leur vérité, mais qu'il regretta seulement que le récit des actions « de Jésus-Christ au commencement de sa « prédication n'y eût pas été consigné.

« C'est pourquoi, disent-ils, l'apôtre Jean « cédant aux prières des fidèles, fit mention « dans son Evangile de ce temps passé sous « silence par les premiers évangélistes, et « raconta ce que le Sauveur avait fait pen- « dant cet intervalle, c'est à dire avant l'em- « prisonnement de Jean-Baptiste... Parmi « les écrits que Jean a publiés après son « Evangile, sa première Epître est reconnue « authentique sans aucune hésitation, tant « par les anciens que par les modernes. » Eusèbe avait déjà prouvé, dans le chapitre précédent, par le témoignage de tous les anciens et surtout de l'Eglise d'Ephèse qui, fondée par Paul, avait été affermie par Jean, il avait, dis-je, déjà prouvé que saint Jean était resté à Ephèse jusqu'au temps de Trajan, c'est-à-dire environ vers l'an de Jésus-Christ 98. Le même auteur, livre III, chapitre III, rend témoignage que les quatorze Epîtres de saint Paul, et livre IV, XIV, que la première Epître de saint Pierre avait été reçue sans difficulté, et revêtue de toute l'autorité nécessaire, et que saint Polycarpe se sert dans sa lettre aux Philippiens, des témoignages tirés de la première Epître de saint Pierre, ainsi que de l'Evangile et des Actes des Apôtres écrits par saint Luc. Le même Eusèbe (*Hist.*, liv. V, chap. 10), dit encore ceci : « *Panténus* (qu'il appelle au chap. IX un homme très-érudit) porta, dit-on, l'Evangile chez les Indiens, où l'on prétend que l'on a retrouvé, à notre époque, cet Evangile de saint Matthieu chez quelques chrétiens auxquels saint Barthélemy l'aurait prêché, et auxquels il aurait laissé en hébreu le texte de saint Matthieu, qui aurait été ainsi conservé jusqu'à l'époque que nous venons d'indiquer. » Selon Eusèbe, ce Panténus, après son retour de l'Inde, vers l'année 189, dirigea une école à Alexandrie, et il paraît, au premier livre des Stromates, que saint Clément d'Alexandrie dit qu'il fut son disciple.

8° Saint Pierre d'Alexandrie, qui, vers le commencement du quatrième siècle, eut à diriger l'Eglise d'Alexandrie, atteste (dans son traité de la Pâque, dont le père Pétau nous a laissé un fragment manuscrit), que de son temps on gardait religieusement dans l'Eglise d'Ephèse, un autographe de l'Evangile de saint Jean, écrit de la main de cet apôtre. On peut lire aussi dans la *Chronique Alexandrine* le même témoignage de saint Pierre d'Alexandrie.

9° *Théodore, lecteur* de la grande Eglise de Constantinople, et qui vécut vers l'an 518, assure comme témoin contemporain, presque au commencement de son histoire Ecclésiastique, livre II, qu'on trouva dans l'île de Chypre, les reliques de l'apôtre saint Barnabé, sous le règne de Zénon, environ vers l'an 488 ; sur sa poitrine était placé l'Evangile de saint Matthieu, écrit de la propre main de Barnabé, sur des feuilles de bois également précieuses et solides. Zénon déposa cet Evangile dans l'église de Saint-Etienne, qui faisait partie de son palais.

10° Tertullien, livre V, contre Marcion, chapitre I et II, assure formellement que *les Actes des Apôtres* ont été composés par saint Luc ; Marcion rejetait aussi ce livre, mais le docteur Africain lui représente vivement qu'il ne peut prouver que saint Paul a été un véritable Apôtre de Jésus-Christ, que par ces Actes qui ont toujours été reçus par toute l'Eglise, ainsi que les autres écrits canoniques. Ce qui est en même temps la plus forte preuve que ces Actes ont toujours été reçus dans toutes les Eglises. Eusèbe, livre IV, chapitre XXIX de son Histoire, assure que Cérinthe, contemporain des apôtres, rejetait aussi ces Actes, ce qui, du moins, est une preuve de l'antiquité de ce livre. Après Tertullien vient le témoignage uniforme *d'Eusèbe*, qui connaissait tous les écrits de l'antiquité (*Hist.*, liv. III, 25, et liv. III, 4, liv. VI, 25, tiré d'Origène), *de saint Jérôme* (des écrits Ecclés., sur saint Luc), *de saint Augustin* (du consentement évangélique, liv. IV, chap. 9). Le style de ces Actes est tout à fait semblable au style de l'Evangile de saint Luc. L'auteur des Actes avance lui-même au commencement de son ouvrage qu'il a aussi écrit un Evangile. Enfin, dès les premiers temps de l'Eglise, au témoignage de saint Augustin, à l'endroit déjà cité, l'autorité des Actes des Apôtres était reconnue dans toute l'Eglise, sans que jamais personne ne la contredît : aussi, est-ce en vertu de cette autorité que furent détruits et supprimés tous les autres Actes de cette espèce, et toutes les histoires qui traitaient des actions et de la vie des Apôtres, et jamais l'Eglise ne reconnut d'autres Actes que ceux de saint Luc.

11° Eusèbe, dans Isaïe, XLV, 20, assure généralement à *propos des versions des saints livres* qu'ils étaient de son temps écrits dans toutes les langues et dans tous les caractères, et qu'ils n'étaient inconnus à aucune nation. On n'a rien en effet de certain sur l'origine d'aucune des principales versions, comme, par exemple, la version syriaque, latine, italique ou grecque de saint Matthieu : ce qui assurément est une preuve de la première antiquité.

12° *Les ébionites*, hérétiques sortis des Juifs nazaréens, rejetant toutes les Epîtres de saint Paul ne reconnurent que le seul Evangile de saint Matthieu, au témoignage de saint Irénée (*liv. I, contre les hér., chap.* XXVI). Ebion, l'auteur de cette secte, après avoir interpolé l'Evangile de saint Matthieu, répandit ses erreurs environ vers l'an 74, c'est-à-dire peu après la ruine de Jérusalem, selon le témoignage unanime de saint Jérôme et de saint Irénée à l'endroit déjà cité. Voilà pourquoi le texte hébreu de saint Matthieu, altéré par cette interpolation, a perdu dans l'Eglise depuis le temps d'Origène l'autorité des saints livres. C'est ce qu'assure Origène dans sa huitième homélie sur saint Matthieu, édit. latine.

Après avoir exposé d'abord ces témoignages indubitables, il nous sera permis d'ajouter d'autres preuves de l'antiquité des Evangiles; si nous les eussions données d'abord, elles auraient pu peut-être sembler bien fai-

bles, et on les aurait peut-être attribuées à notre dénûment, tandis qu'en les unissant maintenant aux preuves précédentes qui sont incontestables, elles leur donneront de l'éclat et de la force.

13. Les Epîtres de saint Clément de Rome, de saint Ignace d'Antioche, et de saint Polycarpe qui passent aujourd hui pour authentiques, de l'avis commun des critiques, contiennent plusieurs textes et des passages extraits des trois premiers Evangiles. Saint Clément de Rome, dans sa première Epître aux Corinthiens, cite, nomb. 13, le verset 36 du chapitre VI de saint Luc; nomb. 46, le verset 24 du chapitre XXVI de saint Matthieu. Il ajoute dans ces deux endroits que ce sont *les paroles du Seigneur Jésus*; il cite encore dans le même passage le verset 42 du chap. IX de saint Marc, le verset 2 du chapitre XVII de saint Luc, le verset 6 du chapitre XVIII de saint Matthieu: dans sa seconde Epître aux Corinthiens, qui passe aussi communément aujourd'hui pour authentique, et dont tout le monde reconnaît la haute antiquité, il cite, nomb. 2, le verset 13 du chapitre IX de saint Matthieu, et il ajoute que ce sont les paroles de l'Ecriture; il cite encore, nomb. 3, le verset 32 du chapitre X de saint Matthieu; nomb. 4, le vers. 21 du chapitre VII de saint Matthieu et le verset 23 du chapitre VII, et le verset 27 du chapitre XIII de saint Luc; nomb. 5, le verset 16 du chapitre X de saint Matthieu, le verset 3 du chapitre X de saint Luc, le vers. 28 du chapitre X de saint Matthieu, le verset 4 et 5 du chapitre XII de saint Luc; nomb. 6, le verset 13 du chapitre XVI de saint Luc, et le verset 26 du chapitre XVI de saint Matthieu; nombr 8, les versets 12 et 10 du chapitre XVI de saint Luc; et dans ce dernier passage il ajoute distinctement que *le Seigneur parle ainsi dans l'Evangile.*

Saint Ignace, dans son Epître aux Ephésiens, nomb. 14, cite le verset 33 du chapitre XII de saint Matthieu; dans son Epître aux habitants de Smyrne, nomb. 1, il cite le verset 15 du chapitre III de saint Matthieu. Dans son Epître à saint Polycarpe, nomb. 2, il cite le verset 16 du chapitre X de saint Matthieu.

Saint Polycarpe, dans son Epître aux Philippiens, nomb. 2, cite le verset 1 du chapitre VII de saint Matthieu, le verset 37 du chapitre VI de saint Luc, les versets 3 et 10 du chapitre V de saint Matthieu, et le verset 20 du chapitre VI de saint Luc; nomb. 7, le verset 13 du chapitre VI de saint Matthieu, et le verset 41 du chapitre XXVI du même saint Matthieu. Du reste, il ne résulte aucun inconvénient de ce que ces saints évêques ne citent pas nommément les saints évangélistes, car c'est de la même manière qu'ils citent les Epîtres de saint Paul, la première de saint Pierre et la première de saint Jean, et même très-fréquemment les livres de l'Ecriture de l'Ancien Testament, nulle part ils ne remarquent particulièrement les passages qu'ils citent. Saint Clément écrivit vers l'an de Jésus-Christ 69; saint Ignace et saint Polycarpe, vers l'an 106 et 107.

§ 249. — Troisième fait indubitable. — *Les Eglises primitives des chrétiens, et surtout les évêques qui les ont gouvernées, ont toujours usé de la plus grande réserve et du plus grand discernement pour ne reconnaître que les écrits authentiques et approuvés par le haut jugement des apôtres et de ceux qui leur ont succédé de plus près dans la fonction d'enseigner.*

On trouve des preuves nombreuses de ce fait constant dès le premier temps de la religion chrétienne.

1° *Les Evangiles eux-mêmes* ont dû leur première origine au soin et à la précaution qu'on eut de conserver intacte la doctrine des apôtres contre les efforts des faux apôtres, ou contre les faux écrits des autres. Il est évident, par les preuves citées plus haut, que saint Matthieu et saint Marc n'ont été poussés à écrire, par les prières et par les vœux si ardents des premiers chrétiens, que parce que ceux-ci désiraient que la doctrine de saint Matthieu et de saint Pierre, qui avait été le maître de Marc, fut consignée dans des documents authentiques, afin qu'elle fût à l'abri de tout danger d'altération. Saint Luc, au commencement même de son ouvrage, assure qu'il a entrepris d'écrire l'Evangile, *parce que plusieurs autres s'étaient efforcés de rédiger le récit de ce qui s'était accompli* au milieu des chrétiens; et c'est pour cela, ajoute-t-il, *qu'après avoir recherché exactement tous les faits depuis le commencement, il lui a semblé bon de les écrire par ordre.* Saint Jean l'évangéliste lui-même, selon Eusèbe (*Hist.* III, 24) et selon Epiphane (*Hérés.* 51, n° 12, et *Hérés.* 30, n° 3), n'a certainement entrepris dans un âge avancé de composer un nouvel Evangile, après les trois premiers approuvés par lui, que pour suppléer ce qui manquait dans ces premiers Evangiles au commencement de la prédication de Jésus-Christ, et pour réfuter par un écrit évangélique Cérinthe et Ebion qui répandaient des doctrines hérétiques sur la divinité et la naissance de Jésus-Christ. Telle fut aussi l'origine des Epîtres apostoliques. Saint Paul, dans sa seconde Epître aux Corinthiens, chapitre II, prémunit les fidèles contre les faux apôtres qui engageaient les chrétiens à judaïser. C'est le seul but de l'Epître aux Galates dans laquelle Paul, le plus jeune des apôtres, tire, au chapitre II, l'autorité de sa doctrine des premiers apôtres de Jésus-Christ. Il invite aussi les Philippiens, chapitres II et III, à croire les instructions de Timothée et à ne pas ajouter foi aux ennemis de la croix de Jésus-Christ. C'est évidemment dans le même but qu'il a écrit son Epître aux Colossiens, chapitre II; sa première Epître à Timothée, chapitres I et IV, sa seconde au même chapitre IV. La première Epître de saint Jean l'évangéliste n'a pas d'autre but que d'assurer la divinité de Jésus-Christ contre les erreurs de Cérinthe.

2° Nous avons rapporté plus haut, vers la

fin du § 247, par les témoignages de saint Clément, de saint Irénée, de Tertullien et de saint Ignace, martyr, quel a été le soin des apôtres à mettre à la tête des Eglises des évêques et des docteurs destinés à conserver très-fidèlement le dépôt de la doctrine apostolique, soit écrite, soit seulement transmise de bouche en bouche: nous avons aussi rapporté combien il fut recommandé aux premiers chrétiens de recevoir de ces seuls évêques l'aliment de la saine doctrine et de n'écouter qu'eux.

3° Nous avons encore rapporté, § 248, n° 1, au sujet de saint Papias, un exemple de la réserve avec laquelle on doit puiser la doctrine des apôtres aux sources les plus pures et les plus voisines de la principale source.

4° Au même § n° 2, nous avons rapporté une autre espèce de précaution usitée dans les Eglises, par laquelle on cherchait à conserver intacts, dans la mémoire et l'intelligence de tous, les écrits des apôtres ou des docteurs, et qui consistait à garder constamment la coutume de lire ces écrits et de les expliquer dans les assemblées publiques des chrétiens. Il nous reste encore de la primitive Eglise plusieurs documents qui font foi de cette pratique générale. Les Epîtres apostoliques, aussitôt qu'elles étaient envoyées, étaient lues dans les Eglises, tant dans celles auxquelles elles étaient destinées, que dans les autres Eglises voisines; c'est un fait manifeste par le précepte de l'apôtre lui-même aux Colossiens, 4, 16, dans lequel il leur dit : *Lorsque cette lettre aura été lue chez vous, faites qu'elle soit lue aussi dans l'Eglise de Laodicée, et lisez à votre tour celle qui a été adressée aux fidèles de Laodicée.*

5° Saint Denis de Corinthe, vers l'an 167, parle ainsi dans sa lettre à saint Soter, pontife Romain : « *Aujourd'hui nous avons célébré le saint jour du Seigneur, et nous avons lu votre lettre, et dans la suite nous la lirons toujours pour notre instruction, ainsi que la précédente qui nous a été écrite par Clément.* » Nous avons déjà mentionné plus haut, § 246, num. 1, La lettre de saint Clément de Rome aux Corinthiens, écrite vers l'an de Jésus-Christ 69, et dont saint Denis parle ici. Or, douterons-nous que les évêques de Corinthe n'aient eu le même respect pour les écrits apostoliques ? Ces saint évêques pensaient, et bien plus, déclaraient publiquement que l'altération des écrits ecclésiastiques de cette espèce était un grand crime ; c'est ce dont font foi ces paroles mêmes de saint Denis, qu'on lit dans sa même lettre à saint Soter (dans *Eusèbe, Hist.*, IV, 23) : « *J'ai écrit ces lettres à la prière de nos frères. Les apôtres du diable en y retranchant, et en y ajoutant les ont aussi remplies d'ivraie, mais leur condamnation les attend.* »

6° Saint Irénée, que Tertulien, dans son liv. contre l'hérétique Valentinien, chapitre V, appelle *l'observateur le plus exact de toutes les doctrines*, a composé le premier un catalogue de toutes les hérésies, et de tous les imposteurs qui corrompaient les Ecritures, dans son premier livre contre les hérésies, depuis le chapitre XX jusqu'à la fin, en commençant depuis Simon le Magicien jusqu'à Tatien. Le même livre III, chap. II, convainc les ébionites et marcionites d'avoir corrompu les Evangiles. Il enseigne, chapitre 3, que les écrits canoniques ne sont reçus, et ne doivent être reçus que d'après la tradition et le consentemement des Eglises primitives, et particulièrement de l'Eglise romaine. Dans sa lettre à Florin sur la monarchie, il rapporte un bel exemple de l'horreur qu'avaient les premiers disciples des apôtres pour les corrupteurs de la doctrine et des écrits sacrés, et de la vigilance qu'ils mettaient à conserver intacts la doctrine et les écrits des apôtres. En effet, c'est ainsi qu'il écrit à Florin qui était attaché à l'erreur des manichéens sur les deux principes des choses, l'un bon, et l'autre mauvais :

Ce n'est pas là, ô Florin, la doctrine que nous ont enseignée les prêtres, nos prédécesseurs, qui ont connu autrefois les apôtres. Lorsque j'étais encore tout jeune, je t'ai vu dans l'Asie Mineure, dans la maison de Polycarpe.... Ces choses sont encore présentes à ma mémoire, quoiqu'un long intervalle me sépare du temps où elles sont arrivées...., de *sorte que je pourrais te rappeler l'endroit même où s'asseyait le bienheureux Polycarpe, lorsqu'il parlait, ses actions, ses gestes, son apparence extérieure et ce qu'il disait au peuple assemblé ; je pourrais te rappeler comme il racontait qu'il avait vécu avec Jean, et avec les autres qui avaient vu le Seigneur, et qu'il se ressouvenait de leurs discours, et de tout ce qui avait rapport aux miracles et à la doctrine du Seigneur.... Aussi suis-je bien persuadé que si ce bienheureux vieillard apostolique eût entendu quelque chose de semblable à tes erreurs, il se fût bouché les oreilles de ses deux mains, et se fût écrié selon sa coutume : O bon Dieu ! dans quel temps m'avez-vous fait vivre, pour que je sois réduit à entendre de pareils discours ? et alors dans quelque lieu qu'il les eût entendus, qu'il fût debout ou assis, on l'eût vu s'enfuir au plus vite.* Irénée lui-même offre un exemple de précaution, par celle qu'il a mise à préserver ses propres écrits de toute falsification. Il termina en ces termes son traité sur Ogdoad, qu'il écrivit au même Florin, qui était aussi tombé dans l'hérésie des valentiniens : *Qui que vous soyez, qui transcrirez ce livre, je vous conjure, par Notre-Seigneur Jésus-Christ, et par son glorieux avénement au jour où il jugera les vivants et les morts, je vous conjure, lorsque vous l'aurez transcrit, de comparer votre transcription avec l'original, de la corriger d'après son texte et d'y joindre cette même prière que je vous fais.* Voyez aussi, comme à l'exemple de saint Irénée, cet homme si prudent, plusieurs autres ont été encore plus loin dans ce genre de précaution. Les Actes du martyr de Saint Polycarpe, écrits aux Philadelphiens par l'Eglise de Smyrne, dont il avait été évêque, se terminent dans les anciens exemplaires par cette note : *Ceci a été transcrit sur la copie d'Irénée, par*

Gaïus, qui a vécu avec Irénée; et moi, Socrate, je l'ai copié à Corinthe sur la copie de Gaïus; et moi, Pionius, je l'ai transcrit sur la copie précédente, après l'avoir cherchée, et après que Polycarpe me l'a eu découverte par révélation, comme je le dirai plus bas. J'ai recueilli ces actes déjà presque gâtés par leur ancienneté. Vous voyez combien la malice des corrupteurs redoublait la prudente vigilance des pieux écrivains ecclésiastiques.

7° Hégésippe, homme très-instruit au témoignage d'Eusèbe (*Hist.*, IV, 22), dans son voyage de Palestine à Rome, conversa avec plusieurs évêques, et il a attesté, dans cinq livres qu'il a rédigés ensuite sur l'histoire ecclésiastique, qu'il les a tous trouvés d'accord sur la même doctrine et sur les mêmes règles (et par conséquent sur l'admission des écrits évangéliques). Il assure généralement que de son temps (il vécut vers le milieu du second siècle de Jésus-Christ) il n'y avait aucun siége épiscopal, à commencer depuis les apôtres, ni aucune ville où l'on ne pratiquât fidèlement tout ce que la loi commandait, et tout ce que les prophètes et le Seigneur lui-même avaient enseigné. Il assure particulièrement qu'étant resté quelque temps à Corinthe, il eut des entretiens avec le premier évêque de la ville, et apprit que l'Eglise des Corinthiens avait persévéré jusqu'alors dans la véritable et dans la saine doctrine. Enfin il parle avec réserve de quelques écrits apocryphes fabriqués par certains hérétiques de son temps.

8° *Saint Sérapion évêque d'Antioche*, qui vécut vers l'année 188, parle ainsi dans le traité sur l'Evangile de saint Pierre, qu'il composa pour certains frères de l'Eglise de Rosse en Cilicie, qui suivaient les erreurs de ce faux Evangile: *Pour nous, mes frères, nous recevons Pierre et les autres apôtres comme Jésus-Christ lui-même; mais nous rejetons les écrits qui se parent de ce faux titre, sachant bien qu'ils ne nous viennent pas de la tradition.* Tant on avait soin de ne recevoir dans les principales Eglises de cette époque, que ce qui avait été approuvé par le consentement et le témoignage public des Eglises. Ensuite Sérapion continue: *Quand j'étais parmi vous, je croyais que vous aviez tous une foi orthodoxe et, faute d'avoir lu l'Evangile qu'ils montraient sous le nom de Pierre, j'ai dit: S'il ne paraît pas qu'il y ait d'autre scandale, qu'on le lise. Mais depuis on m'a rapporté que l'hérésie infectait l'esprit de ceux qui présentaient cet évangile, c'est pourquoi je reviendrai promptement vers vous; vous me verrez au milieu de vous ces jours prochains..... J'ai même eu l'occasion d'emprunter cet évangile à quelques-uns qui le prennent pour règle, c'est-à-dire aux successeurs de ceux qui s'en sont servis les premiers, et nous les appelons docites (communément donneurs de systèmes). Car la plupart de ces opinions leur doivent l'origine. J'ai donc lu cet Evangile, et j'ai trouvé qu'en général la doctrine du Sauveur est conservée saine et intacte, mais quelques opinions y sont mêlées qui ne sont pas d'accord avec cette doctrine, et nous les transmettons dans cette lettre.* (*Voyez Eusèbe, Hist.*, VI, 12.)

9° *Clément d'Alexandrie* dans l'exorde de ses *Stromates*, s'applique uniquement à prouver qu'il a reçu des hommes les plus estimés toutes les doctrines qu'il doit exposer; car après avoir nommé sept maîtres différents de langue et de nation, qu'il avait entendus lui-même, il dit: *Ceux-ci ont conservé la doctrine trois fois heureuse de la vraie tradition, qu'ils ont reçue immédiatement des apôtres Pierre, Jacques, Jean, Paul, comme un fils écoute les avis de son père. Peu d'enfants ressemblent à leurs parents; mais ces hommes ont été, par un conseil divin, conservés jusqu'à nos jours pour nous confier les semences de la science divine. Edit. de* 1641, *p.* 775. Il dit qu'on donne des règles infaillibles pour discerner les véritables doctrines de Jésus-Christ. Ainsi l'on ne peut trouver la *doctrine* intacte que dans la seule, véritable et *antique* Eglise qui est conforme aux saintes Ecritures, pag. 757; les hérétiques se sont élevés contre les traditions de l'Eglise pour suivre les opinions humaines, ils se servent à la vérité des Ecritures, mais ils en retranchent des livres entiers et tronquent les autres, etc., pag. 764. Tous les hérétiques sont postérieurs à l'Eglise, ils sont sortis d'elle lorsqu'elle était encore à son berceau, et par là même ils n'ont enseigné que des doctrines fausses, aussi ont-ils tenté vainement de diviser l'Eglise, qui est aussi unique que Dieu est un. Ensuite il énumère les unes après les autres toutes les hérésies de son temps, pag. 756.

10° *Tertullien*, dont plusieurs paroles déjà citées plus haut ont rapport à ce sujet, déclare dans le livre des *Prescriptions*, ch. 21, comme une règle ecclésiastique universellement établie depuis longtemps, *qu'il ne faut rien recevoir que ce que les apôtres ont enseigné; mais que la véritable doctrine des apôtres doit être prouvée par le témoignage des Eglises qu'ils ont fondées et qu'ils ont instruites eux-mêmes, et de vive voix et par leurs Epîtres.* Dans le même ouvrage, ch. 36, il assure formellement que dans toutes les Eglises primitives, *on lisait les Epîtres authentiques des apôtres*, et ch. 27, *que cette doctrine dans la suite du temps n'a pas été changée, mais est encore aujourd'hui la même.*

11° Citons maintenant *Eusèbe* comme le dernier témoin de la précaution et de la prudence assidue qu'ont mise toutes les Eglises des premiers temps à ne recevoir que les écrits véritables des apôtres et de leurs premiers disciples, qui les ont eus pour maîtres. Il énumère exactement plusieurs écrits apocryphes disséminés aux premiers temps de l'Eglise chez quelques hommes particuliers: cependant il remarque avec soin que jamais ils ne se sont rapportés, ni nommés, ni cités parmi les écrits ecclésiastiques par aucun témoignage de ces anciens écrits. Il parle ainsi dans son Hist., III, 3: *Les actes qui sont sous le nom de saint Pierre, et l'Evangile qu'on dit être de lui, la prédication qui lui est attribuée*

et les paroles de l'Apocalypse elle-même, n'ont jamais été, que nous sachions, rapportés parmi les écrits catholiques, parce que aucun des commentateurs anciens ou nouveaux ne s'est servi de leur témoignage. Il ajoute ensuite à propos du livre d'Hermas le Pasteur : *Parce que l'Apôtre* (*saint Paul*) *vers la fin de son Epître aux Romains où il salue quelques fidèles, fait aussi mention d'Hermas avec les autres, quelques-uns disent que ce livre est de ce pasteur, mais il faut savoir aussi que d'autres ont contredit cette opinion. C'est pourquoi il n'a pas été mis au nombre des livres qui passent pour anthentiques.* Vous voyez que, dans la primitive Eglise de Jésus-Christ, il était constant et établi de n'admettre les Ecritures des apôtres et de leurs disciples que d'après le consentement de toutes les Eglises. Le même historien, liv. III, ch. 25, après avoir énuméré les écrits indubitables apostoliques, continue en ces termes : *Et ces écrits passent pour authentiques, mais voici ceux dont on attaque l'authenticité, quoiqu'ils soient d'ailleurs bien connus de beaucoup de personnes, ce sont : l'Epître qui est attribuée à Jacques et l'Epître de Jude, la dernière Epître de Pierre et la seconde et la troisième de Jean. Parmi les livres apocryphes, il faut compter les actes de Paul, le livre appelé le Pasteur, l'Apocalypse de Pierre et l'Epître de Barnabé qui l'accompagne, ainsi que les doctrines attribuées aux apôtres, et avec elles, si on veut, l'Apocalypse de saint Jean, rejetée par quelques-uns comme je l'ai déjà dit, et mise par d'autres au nombre des Ecritures tout à fait authentiques. On y joint aussi l'Evangile écrit pour les Hébreux et dont surtout font grand cas les Juifs convertis à Jésus-Chsist. Voilà donc tous les livres dont on contredit l'authenticité. Il nous a fallu nécessairement en faire le catalogue* (*N. B.*) *afin que nous puissions discerner les écrits qui, selon la tradition ecclésiastique, ne sont pas contrefaits, mais véritables, de ceux qui, outre ces écrits reconnus, ne font point partie du Nouveau Testament et dont l'authenticité est révoquée en doute, quoiqu'ils soient lus par plusieurs ecclésiastiques* (*notez bien encore*), *afin que nous puissions connaître les écrits présentés par les hérétiques sous le nom des apôtres, comme de Pierre, Thomas ou Mathias, les Evangiles d'André ou de Jean, et les écrits qui contiennent les actions des apôtres et dont aucun écrivain de l'histoire Ecclésiastique n'a daigné faire mention dans aucun passage de ses commentaires. Aussi la tournure de la phrase diffère-t-elle du style accoutumé des apôtres, les maximes elles-mêmes et l'esprit des pensées que ces écrits renferment s'écartent beaucoup de la vérité de la saine doctrine et prouvent clairement que ce sont des fragments des hérétiques. C'est pourquoi on ne doit pas même les ranger parmi les écrits apocryphes, mais les repousser comme tout à fait absurdes et impies.* Vous voyez un échantillon exact et parfait de la censure mise en usage aux premiers temps par les Eglises chrétiennes et leurs évêques ! 1° Ils ne reconnaissaient pour authentique et canonique aucun écrit à moins que toute la doctrine n'en fût d'accord avec la tradition reçue de la bouche même des apôtres et de leurs premiers disciples, à moins qu'on ne connût, à des preuves certaines, l'apôtre ou le disciple d'apôtre qui l'avait composé et dont il portait le nom en tête. 2° Ils cherchaient avec soin, pour en connaître le véritable auteur, les écrits dont la doctrine était conforme à la tradition apostolique, et vénéraient surtout ceux qui portaient le nom d'un auteur apostolique ; mais jusqu'à ce qu'ils en eussent acquis la certitude, ils ne les regardaient pas comme authentiques. Ainsi les autres Epîtres de saint Pierre et de saint Jean, l'Apocalypse de ce dernier, et l'Epître de saint Paul aux Hébreux furent longtemps sans trouver une pleine foi dans plusieurs Eglises qui n'avaient pas été certaines de leurs véritables auteurs. 3° Ils ne recevaient jamais aucun écrit quelconque, quand même il eût porté le nom d'un apôtre, toutes les fois qu'il était présenté par des hommes qu'un bruit même incertain représentait comme d'une foi suspecte ou à peu près semblable, et si cet écrit s'écartait tant soit peu de la doctrine commune des Eglises reçue par la prédication et les écrits authentiques des apôtres, ils le rejetaient comme fabriqué, démontrant sa fausseté par la marche et le style de la phrase même selon les règles d'une sage critique.

On ne doit en aucune manière mépriser le témoignage d'Eusèbe, quoiqu'il ait vécu au commencement du quatrième siècle ; car il est certain et manifeste par l'aveu de tous les critiques et par la lecture de tous ses écrits, qu'il a été très-exact à scruter tous les monuments des chrétiens, qu'il a usé du jugement le plus sûr dans le discernement des documents et des écrits authentiques et qu'il a eu une très-vaste collection des livres anciens qui n'existent plus même aujourd'hui. Il prouve avec la méthode la plus sûre, l'authenticité des écrits de tous les premiers écrivains comme saint Clément de Rome, saint Ignace martyr, saint Polycarpe, saint Justin, saint Irénée et les autres, par les citations et l'approbation des écrivains qui ont suivi ces Pères de plus près ; en sorte que nous sommes redevables, surtout à Eusèbe, de la chaîne des écrivains ecclésiastiques, dont les anneaux sont unis entre eux par la suite continuelle des siècles et des fragments extraits des livres de ces auteurs, généralement adoptés et justement cités par lui et dont le témoignage a le plus grand poids pour prouver authentiquement que le dépôt de la tradition évangélique a toujours été conservé sans aucune omission et sans aucune altération, quoique d'ailleurs les livres entiers de ces premiers écrivains se soient dans la suite perdus pour la plupart.

Au reste, il sera bon de remarquer ici les vaines déclamations des déistes dans l'exagération des objections qu'ils opposent au christianisme comme les principales. *Pourquoi les premières Eglises* (*chrétiennes*) *ne citent-elles que les Evangiles apocryphes?* C'est ainsi qu'un impie, je ne sais quel Zapata, demande d'un front d'airain dans sa soixante-

et-unième question, *si ce n'est pas là une preuve certaine que les quatre Evangiles canoniques n'ont pas encore été rédigés?* Et quest. 62, *si ce n'est pas une chose absurde que les premiers chrétiens aient forgé tant de vers ridicules, attribués aux sibylles, des lettres de saint Paul à Senèque, une lettre de Marie et de Pilate*, etc., etc., *et aient ainsi établi leur secte par de pures fourberies?* (*Questions de Zapata*, etc., *traduites par le sieur Tamponet*, etc., *Leipsig*, 1766). Dans ce titre tout paraît caché, même le lieu de l'impression, et cela afin que l'auteur, enveloppé de tous côtés d'un masque, fût moins réduit à rougir. Mais tout ami de la vérité pourra facilement démasquer le front déhonté de ces railleurs de la religion, même par ce seul exemple qu'ils donnent d'oser produire en public des assertions stupides, dont eux-mêmes, sans aucun doute, savent bien que la fausseté a été démontrée par les arguments convaincants des critiques les plus érudits de notre siècle. Voyez l'état de la question, comme elle est clairement exposée en peu de mots dans la dissertation du savant D. Calmet sur les Evangiles apocryphes.

Sans aucun doute, avant la ruine de Jérusalem, avant même que saint Luc eût écrit son Evangile, plusieurs hommes consignèrent dans des écrits la mémoire de tout ce qui s'était passé depuis l'apparition de Jésus-Christ; c'est ce que saint Luc assure lui-même au commencement de son Evangile. Et ce n'est pas bien étonnant. Qu'y avait-il en effet d'étrange, que chacun des premiers chrétiens, suivant son zèle pour la foi de Jésus-Christ, désirât si ardemment de connaître toutes les paroles, les actions et la doctrine de son Sauveur? Quoi de plus naturel, que ceux qui savaient écrire instruisissent leurs parents et leurs amis de tout ce qu'ils avaient vu et entendu, ou appris par le récit d'autres témoins reconnus, et qu'ensuite on transcrivît plusieurs exemplaires de ces écrits, en sorte que chacun eût l'Evangile comme gravé dans les mains et dans la mémoire? Mais il était naturellement impossible que cette foule d'histoires fussent toutes rédigées avec la même exactitude et la même intégrité, et sans que plusieurs d'entre elles fussent peu exactes, sans que celles-ci ne fussent trop diffuses, et celles-là au contraire trop succinctes..... D'ailleurs le danger se présentait facilement à ceux qui dans la suite trouvaient occasion de composer de semblables écrits; quand il n'était déjà que trop aisé de changer et d'interpoler, d'attribuer à de faux auteurs et d'altérer de mille manières des écrits si nombreux, et d'ailleurs si peu d'accord entre eux : ce qui ne devait pas causer au christianisme un médiocre préjudice. Pour remédier donc à un si grand inconvénient, les écrivains sacrés des Evangiles prirent enfin la plume eux-mêmes dans l'intention de composer un ouvrage, dont l'autorité contraire acquît la foi générale, après l'avoir détachée des autres écrits moins authentiques et peu exacts. Leur entreprise réussit à leur gré. Les Evangiles écrits par eux, approuvés publiquement par les apôtres encore vivants, et reçus par toutes les Eglises primitives, furent traduits bientôt en grec, en latin, en syriaque, et dans les autres langues; ils commencèrent à être lus dans toutes les assemblées publiques des chrétiens, et à être expliqués par les évêques avec un tel succès que toutes les histoires écrites auparavant s'échappèrent rapidement des mains et de la mémoire des hommes, de sorte qu'on ne peut avoir le plus petit motif de douter s'il reste encore quelqu'un des Evangiles apocryphes écrits avant saint Luc. Mais le père du mensonge, qui avait suscité plusieurs faux messies et plusieurs faux prophètes, dont les faux prodiges en imposaient afin de détacher de la foi des véritables prodiges et des véritables prédictions de Jésus-Christ, le père du mensonge, vers la fin du premier siècle et le commencement du second, a suscité avec une pareille malice des imposteurs qui devaient, par leurs fraudes, *altérer les* véritables Ecritures apostoliques, et en composer plusieurs autres inventées à plaisir, afin que, la fausseté de ces faux témoins une fois prouvée, l'autorité des témoins de Jésus-Christ fut aussi anéantie. Et ce que l'on doit encore le plus admirer, le perfide démon employant pour ses intérêts la simplicité de certains hommes, leur suggéra le projet pour rendre plus facile aux Juifs et aux païens la foi dans la divinité de Jésus-Christ, et pour leur persuader plus efficacement d'embrasser la religion chrétienne, le perfide démon, dis-je, leur suggéra l'idée de composer des livres remplis de miracles et de prophéties supposés, et pour leur donner de l'autorité, de les mettre tantôt sous le nom d'un apôtre, tantôt sous le nom d'un autre. Voilà pourquoi tant d'Evangiles parurent sous tant de noms divers, comme sous ceux de Pierre, de Jacques, de Thomas, etc., etc., et de l'enfance du Sauveur, etc. Ces opinions erronées furent plus funestes à la religion chétienne que ne l'auraient été leurs croyances. Car la vérite une fois mêlée au mensonge, et les choses certaines confondues avec les douteuses, fournirent aux ennemis de la religion un prétexte tant pour élever des difficultés sur les écrits véritables et authentiques que pour tirer de leur cerveau plusieurs systèmes, qui, sous prétexte et à l'abri des noms les plus respectables, ébranlaient les dogmes les plus saints de la véritable Ecriture et de la *vraie religion* chrétienne. Les premiers qui vinrent pour ébranler, à l'aide de ces sourdes attaques, le rempart de la religion, furent les ébionites, les marcionites, les valentiniens et les gnostiques; tous ils rejetèrent les Evangiles anciens et authentiques comme dénués d'autorité, ou bien les considérant comme altérés, ils les reproduisirent sous de nouvelles formes; ou enfin ils les rejetèrent tout à fait, et en supposèrent d'autres nouveaux *sous les* noms des auteurs les plus respectables. D'autres tout à fait étrangers à la religion chrétienne, comme Celse, Porphyre et *Julien* l'Apostat, ont accusé les chrétiens d'une mauvaise foi ouverte et manifeste, *sous pré-*

texte que la contradiction des Ecritures authentiques avec les Ecritures apocryphes déposaient évidemment de leur fraude commune. Et les déistes de notre époque suivent en foule avec ardeur les traces de ces écrivains postérieurs. Mais il suffit d'un peu de droiture d'esprit et d'un sincère amour de la vérité pour reconnaître l'injustice que font généralement ces incrédules railleurs à la piété des premiers chrétiens véritables. Enfin tout ce qu'ils prouvent se réduit aux deux points suivants : au premier siècle de l'Eglise chrétienne naissante, il s'est trouvé parmi les chrétiens des fidèles assez simples pour croire qu'une fausseté préméditée de cette espèce servirait à étendre leur sainte religion, tandis que d'autres, mais par impiété, n'ont pas balancé à abuser de la simplicité de ces pieux fidèles pour accréditer les impostures et les fausses doctrines que leur ambition et les vices de leur âme les engagèrent à inventer et à répandre dans le public. Mais quels furent ces imposteurs coupables de trop de simplicité ou de perversité? Tous sans exception, ce furent des hommes du peuple et du commun des chrétiens. Pendant tout le premier siècle, et même pendant plus d'un siècle et demi, aucun évêque n'accorda jamais son autorité à ces hérétiques imposteurs, ni n'approuva de ses suffrages les histoires fabriquées et inventées par ces chrétiens trop simples, comme les Evangiles et les Actes des apôtres. Bien plus, comme alors l'autorité civile ne secondait pas encore les pasteurs des Eglises, plus ces écrits mensongers commençaient à s'élever librement et fréquemment, plus aussi les chefs des Eglises mettaient de vigilance et de précaution pour discerner les écrits authentiques et véritables des apôtres et de leurs disciples, pour conserver sans aucune altération leur véritable doctrine, et enfin pour l'inculquer aux fidèles qui leur étaient soumis. Aussi (comme il a été établi dernièrement d'après le témoignage d'Eusèbe, et comme nous l'avons remarqué plus haut, § 247, dans la seconde note), aussi, 1°, inculquaient-ils continuellement de n'admettre que ce que les Eglises et leurs évêques avaient transmis d'un consentement général, comme la doctrine qu'ils avaient reçue des apôtres. 2° On écoutait les évêques et les pasteurs de l'Eglise comme les seuls maîtres approuvés de la vérité, qui dussent enseigner fidèlement aux chrétiens ce que toute l'Eglise approuvait dans les doctrines et les écrits apostoliques. 3° Tous les écrits quelconques portant le nom des apôtres ou d'autres hommes distingués, ceux-mêmes qui renfermaient une doctrine conforme à celle de la tradition et que l'autorité de quelques Eglises avait reçus, n'en étaient pas moins reconnus publiquement comme dépourvus d'authenticité, si on ne connaissait par une preuve certaine leurs véritables auteurs. De cette distinction sont nés les livres qu'on appelle deutérocanoniques. 4° Les écrits altérés par les hérétiques ou fabriqués par eux, si surtout ils contredisaient la doctrine reçue, étaient proscrits, par l'ordre des Eglises, des maisons de tous les fidèles chrétiens, comme des écrits apocryphes et corrupteurs, tandis qu'au contraire les écrits véritables et canoniques étaient lus et expliqués publiquement dans leurs assemblées par les ministres des Eglises. 5° Quelques-uns des hommes les plus distingués dans l'Eglise dressaient des catalogues des écrits authentiques et des livres hérétiques, ainsi que des hérésies elles-mêmes. 6° Les autres écrits non contraires à l'autorité de l'Eglise, mais pourtant composés par des auteurs incertains et remplis de prédictions et de prodiges invraisemblables et qui étaient dans les mains de la foule des chrétiens, étaient ouvertement rejetés par les pasteurs des Eglises comme apocryphes et fabriqués, et jamais, comme nous le prouve le témoignage réitéré d'Eusèbe, jamais ils ne daignaient en faire mention dans leurs écrits. Quel homme raisonnable ne pourra comprendre, par toutes ces preuves, que la bonne foi et l'exactitude des Eglises primitives du christianisme et de leurs évêques ont brillé du plus grand éclat lorsqu'il s'est agi de discerner et de reconnaître les écrits véritables et authentiques des apôtres?

Rien ne peut donc être plus évident que les railleries faites par les incrédules de notre temps sur les premières Eglises des chrétiens, à l'occasion des écrits apocryphes disséminés parmi elles ; tantôt ils les accusent de mauvaise foi, tantôt ils crient qu'elles sont convaincues de la simplicité la plus grossière et de la crédulité la plus bornée pour ajouter foi à toutes sortes de fables ; mais il est manifeste que l'examen sincère des faits doit faire conclure tout le contraire. En effet, d'abord, on ne pouvait établir rien de plus prudent que de déférer aux évêques des premières Eglises le jugement des écrits authentiques et véritables, et que de déterminer qu'il faudrait s'en rapporter uniquement à leur avis commun, comme à une loi inviolable. Ensuite, cette manière de connaître la vérité une fois établie, il devenait complétement impossible que toute l'Eglise se laissât encore tromper par la fraude naïve ou malicieuse d'un ou de plusieurs hommes. *Troisièmement*, l'exclusion de tant d'Ecritures apocryphes, remplies de milliers de miracles de Jésus-Christ, prouve évidemment la bonne foi des pasteurs de l'Eglise, qui, loin de vouloir profiter de ces preuves mensongères, crurent n'en avoir pas besoin pour prouver la vérité de la religion chrétienne, déjà suffisamment attestée par les écrits authentiques. *Quatrièmement*, la simplicité ou la fraude préméditée elle-même de quelques chrétiens du peuple, sans nom comme sans autorité pour enseigner, qui ne fut appuyée par le crédit ou l'aveu d'aucun pasteur de l'Eglise, et bien au contraire qui en fut désapprouvée ouvertement, dédaignée même et méprisée publiquement, ne peut aucunement préjudicier à la vérité authentique des autres écrits évangéliques qui ont été prouvés, défendus et reconnus de mille manières par l'autorité si publique et si générale de toutes les Egli-

ses et de leurs pasteurs (qui ne furent jamais choisis par les apôtres eux-mêmes et leurs disciples, que parmi les plus instruits et les plus vertueux fidèles). Et d'ailleurs, il n'était pas entièrement au pouvoir des évêques de retirer ces écrits fabriqués des mains des fidèles, car alors ils n'étaient pas secondés du secours de la puissance civile ; et maintenant même, quoique appuyés de la puissance des princes, ils ne peuvent encore obtenir ce résultat à leur gré.

Cinquièmement, enfin la critique et la manière de discerner les écrits véritables des apôtres et de leurs disciples des autres écrits apocryphes, ne devait pas être difficile pour les pasteurs et pour les évêques des Eglises. En effet, les Evangiles, les Epîtres et les Actes composés par les véritables apôtres et par les véritables disciples des apôtres étaient aussitôt remis par eux-mêmes entre les mains des évêques ; plusieurs exemplaires, revus et approuvés par les auteurs mêmes, en étaient envoyés aux autres Eglises, dont les évêques les gardaient comme le dépôt le plus sacré ; ils étaient lus et expliqués aussi dans ces Eglises : et tout cela se faisait du vivant des apôtres, qui visitaient plusieurs Eglises en particulier. Enfin, les écrits posthumes et communiqués aux Eglises aussitôt après la mort des apôtres étaient sur-le-champ regardés comme suspects : la mort elle-même des principaux apôtres et des disciples qui écrivirent les Evangiles, les Actes et les Epîtres ne put longtemps être ignorée des pasteurs des Eglises. D'un autre côté, ces Evangiles et ces Actes apocryphes étaient répandus sourdement par des auteurs obscurs dans la foule des chrétiens, lorsque les apôtres et les disciples, dont ils portaient les noms, ne vivaient plus déjà depuis longtemps. La plupart du temps aussi ils fabriquaient de nouvelles doctrines opposées aux écrits apostoliques, ou bien ils recueillaient des récits et des histoires de vieille femme, inouïs jusqu'alors pour les évêques eux-mêmes. Or quoi de plus facile, pour tous ces sages et illustres évêques qui avaient entendu eux-mêmes les apôtres ou les premiers disciples des apôtres ? quoi de plus facile que de discerner comme des productions mensongères et de rejeter selon leur devoir ces écrits dénués de toute attestation ecclésiastique suffisante, et si différents par les preuves, la doctrine, le caractère et toute la marche du style des véritables écrits des apôtres ? Il est évident que le zèle et qu'une sage critique n'ont pas manqué à saint Clément de Rome, à saint Ignace d'Antioche, à saint Polycarpe, à saint Irénée, à saint Méliton de Sardes, à Clément d'Alexandrie et aux autres évêques et docteurs du premier et du second siècle dans le discernement des écrits authentiques d'avec les écrits apocryphes ; leurs propres ouvrages, qui nous restent encore aujourd'hui, en donnent un témoignage assez manifeste.

Ajoutez aussi que le nombre de ces écrits apocryphes a été ouvertement trop exagéré. Si vous exceptez les six ou sept évangiles entièrement fabriqués et qui ont tous (excepté l'évangile des Egyptiens) été composés par les hérétiques du second siècle, tous les autres ne sont pas distincts des quatre Evangiles canoniques, mais des Evangiles altérés par eux à leur guise, ou sont postérieurs aux trois premiers siècles de l'Eglise chrétienne : c'est ce qu'on peut voir en détail dans la dissertation déjà citée de Dom Calmet. Mais ces calomniateurs, poussés sans doute par le grand amour qu'ils ont pour la vérité, portent le nombre de ces écrits au delà de quarante. Voyez donc, vous tous qui aimez la vérité et qui cherchez la justice, voyez, dis-je, la faiblesse et l'inutilité du principal argument des déistes, et avec lequel ils prétendent attaquer et détruire complétement la vérité des miracles et des prophéties de Jésus-Christ, en même temps que l'autorité des Evangiles chrétiens. Ces miracles ne sont prouvés que par les Evangiles, auxquels on ne doit pas accorder plus de foi et plus d'autorité qu'à tant d'autres écrits fabuleux et apocryphes que les premiers chrétiens ont présentés comme certains à la foi des Juifs et des païens : voilà ce que disent et ce que répètent à grands cris tous les incrédules. Mais quelle est leur autorité, leur censure et leur jugement ? Est-ce que ce contraste de ces écrits mensongers rejetés par l'Eglise et que quelques hérétiques et quelques mauvais chrétiens opposaient aux écrits authentiques des apôtres et des évangélistes qui étaient reconnus comme une règle de foi générale, est-ce que le contraste de ces écrits mensongers ne devait pas plutôt faire avouer sincèrement que l'opposition elle-même de l'hérésie et des hérétiques avait fait rejaillir un grand éclat sur la vérité, à laquelle on était forcé de rendre un glorieux hommage ?

§ 250. — D'après ces faits si authentiques, voyez maintenant avec quelle évidence s'enchaînent les *corollaires* que je joins ici.

I. *Les doctrines, tous les faits, surtout les principaux, contenus dans les écrits des apôtres et des évangélistes, avant même qu'ils eussent été écrits, et lorsqu'ils le furent avant qu'ils eussent été reçus par les Eglises, ont été prêchés par les apôtres et leurs disciples, et ont été crus par ces mêmes Eglises chrétiennes dès le commencement de leur fondation.*

Rien de plus évident que cette conséquence. La nouveauté elle-même des faits et des doctrines contenus dans les écrits apostoliques, la solennité avec laquelle ces écrits étaient reçus par l'autorité publique des seuls pasteurs, et surtout des seules mains des apôtres eux-mêmes et de leurs disciples, la constance elle-même avec laquelle tous les chrétiens ainsi que leurs évêques s'attachaient aux doctrines renfermées dans ces écrits au détriment même de leur vie et de tous leurs biens, enfin la sainteté de leur vie, et surtout l'autorité de tous les princes sacrés et profanes qui parmi les Juifs et les gentils s'opposaient vivement à la nouvelle religion, tout concourt ouvertement à l'évidence de cette conclusion. Car jamais les premières Eglises n'eussent reçu d'un con-

sentement si unanime et si constant dans les trois parties de l'univers, des écrits si étranges et remplis de nouveautés soi-disant publiquement connues de toutes ces Eglises, à moins que la vérité de ces principales doctrines n'eût été garantie de la bouche même des apôtres qui l'avaient prêchée avant même que ces écrits ne l'eussent répandue, lorsque d'ailleurs elle était déjà parfaitement connue.

§ 251. — II. *Les Eglises primitives des chrétiens, surtout celles qui, depuis la mort de Jésus-Christ à Jérusalem, ont été établies à Samarie, à Antioche, à Damas, à Césarée, à Ephèse, à Corinthe, à Alexandrie, même à Rome, et dans les autres endroits plus voisins de la Palestine, ont eu, sans aucun doute, un grand nombre d'autres témoins oculaires et authentiques de tous les miracles de Jésus-Christ opérés dans la Judée en aussi grand nombre que les Evangiles le rapportent.*

Les Juifs, habitants de la Palestine et citoyens de Jérusalem elle-même, ont-ils été par hasard assez grossiers et assez stupides pour croire sans aucun examen, sans aucune recherche d'une vérité si facile à découvrir, les miracles si étranges de Jésus-Christ, de cet homme que les principaux de leur nation ont attaché à une croix comme un malfaiteur? les Juifs ont-ils été, dis-je, assez stupides pour croire des miracles avancés par un grand nombre d'hommes de la lie du peuple et sans aucun crédit, et dont eux-mêmes n'avaient jamais appris l'existence, quoique rassemblés de tout l'univers, ils fussent présents à Jérusalem dans le temps même de la pâque, pendant lequel ce Jésus fut mis à mort? Est-ce que les mêmes Juifs d'Antioche, d'Alexandrie, de Rome, et ceux qui étaient dispersés dans toutes les parties de l'univers, ne venaient pas assidûment chaque année, d'après le précepte de la loi, dans la métropole pour aller au temple de Jérusalem?

Ici nos déistes incrédules se réfugient encore dans la simplicité des premiers chrétiens comme dans une retraite accoutumée; ces premiers chrétiens, selon eux, n'auraient été, pour la plupart, que des hommes de la lie du peuple, des enfants de la terre dont le caractère, à l'aspect du merveilleux, se laissait facilement entraîner aux nouveautés. Cette dernière façon d'argumenter me paraît juste en vérité. Nous savons tous, en effet, que le peuple est généralement crédule lorsqu'il s'agit d'annoncer des prodiges favorables d'ailleurs aux préjugés qu'il a conçus dès son enfance, ou de persuader des choses à la croyance desquelles il est porté, soit par son inclination qu'elles flattent, soit par quelque autre motif, surtout lorsque s'y joignent l'approbation, l'encouragement, l'exemple même des princes, des magistrats, et de tous ceux enfin qui, auparavant, avaient sur son esprit une autorité suffisante. Mais avons-nous besoin de tant de preuves pour comprendre que tout s'est opposé à ce qu'un si grand nombre de Juifs et de chrétiens se laissassent convertir à la doctrine et à la religion de Jésus-Christ? Les Juifs, plus que toute autre nation, n'étaient-ils pas attachés opiniâtrément à leur religion? Les païens ne suivaient-ils pas tous un genre de vie tout à fait opposé à la sainteté de la religion chrétienne? Les apôtres eux-mêmes, qui la prêchaient, n'étaient-ils pas grossiers et des hommes du peuple? les grands et les derniers de la nation ne faisaient-ils pas tout pour la détruire et pour convaincre les apôtres d'imposture? Est-ce qu'il y avait une grande simplicité de la part de ceux qui, seuls de tous les païens, commençaient à raisonner sagement dans une affaire si importante, est-ce qu'il y avait une grande simplicité de leur part à quitter leurs idoles et à adorer un seul Dieu selon la plus sainte religion?

Ces païens en étaient-ils donc plus sages, qui, méprisant tout l'appareil des prodiges, n'en étaient pas moins constamment attachés au stupide polythéisme et à l'infâme genre de vie qu'ils avaient une fois commencé? Est-ce que les Juifs qui rejetèrent le Christ et furent enveloppés dans la ruine de Jérusalem vivaient plus saintement que ceux qui, plus dociles, prêtèrent l'oreille à la vertu chrétienne et scellèrent de leur sang l'aveu sacré de leur religion?

§ 252. — III. *Les miracles de Jésus-Christ et la sainteté de sa vie, preuves, selon lui-même, de sa mission divine pour enseigner une nouvelle religion, nous ont été assurés, non-seulement par les Evangiles et par la tradition des apôtres de Jésus-Christ, mais principalement par les témoignages innombrables des premiers chrétiens et surtout des Juifs qui, chaque année, étaient venus de tout l'univers à Jérusalem; enfin, par les primitives Eglises, ainsi que par le témoignage de nos Eglises d'aujourd'hui.*

Ainsi se trouve détruite, quoique d'ailleurs très-faible, la plaisanterie déjà surannée des déistes, et par laquelle ces incrédules prétendent, à tort et à travers, que toute la force de la religion chrétienne repose uniquement sur la foi dans les Evangiles, comme sur une base tout à fait incertaine.

§ 253. — IV. *Les Evangiles, les Actes des apôtres, les Epîtres canoniques ont réellement pour auteurs ceux dont ils portent les noms:* car autrement ils n'eussent pas été reconnus pour tels par les primitives Eglises et par leurs évêques, qui eurent beaucoup de liaison et une longue intimité avec ces auteurs, ou du moins avec les apôtres, qui avaient approuvé ces écrits.

§ 254. — V. *Or il est tout à fait certain par là même, que tous ces écrits canoniques sont parvenus jusqu'à nous sans aucune altération essentielle, du moins pour le principal.* Car, après avoir été communiqués à toutes les Eglises primitives et à leurs filles, répandues sans nombre dans les trois parties de l'univers, après avoir été traduits en toutes les langues, lus continuellement dans les assemblées publiques, gardés par tous les évêques comme un dépôt sacré, illustrés par tant de commentaires et transcrits à des milliers d'exemplaires, ils n'ont pu raisonnablement être altérés.

Que tout déiste, quel qu'il soit, veuille bien ne pas nous objecter les légères variations de l'idiome ou des textes dans les divers exemplaires, car il a été prouvé qu'on n'en peut montrer aucune qui touche un point principal de la doctrine, des actions, des miracles et des prophéties de Jésus-Christ. Ce que j'ai dit est prouvé péremptoirement par les immenses travaux d'un grand nombre d'hommes instruits et studieux dans l'examen qu'ils ont fait des versions, des notes et de tous les exemplaires anciens, en remontant aux premiers siècles et aux manuscrits de cette première époque. Mais d'ailleurs, dans des choses de peu d'importance, que prouvent des variations même nombreuses, sinon une foi plus certaine et plus authentique dans les Evangiles? Pouvait-il en être autrement de livres publics qu'on avait coutume de transcrire à des milliers d'exemplaires, de traduire dans toutes les langues, de citer et d'apporter en témoignage dans tous les discours publics? A coup sûr le même inconvénient n'a pas lieu pour les livres obscurs qui ont coutume d'être lus par peu de personnes et d'être transcrits plus rarement encore.

Ne dites pas en outre que différents écrits, parmi les écrits canoniques des chrétiens, ont été rejetés ensuite par les hérétiques, et que la confiance que méritent ces écrits n'est pas trop bien établie : car je réponds que l'accord général des Eglises et des évêques paraît ouvertement en ce qu'ils rejetaient comme un furieux de la société des fidèles, tout homme privé qui refusait de reconnaître ces écrits, tandis qu'au contraire les hérétiques retranchaient à leur gré tout ce qui ne convenait pas à leur secte.

§ 235. — Fait quatrième. *Dans le second siècle de l'Eglise chrétienne, une tradition constante assurait que les trois premiers Evangiles, c'est-à-dire les Evangiles de saint Mathieu, de saint Marc et de saint Luc, avaient été écrits du vivant des apôtres saint Pierre et saint Paul, et avaient été approuvés par eux bien avant la ruine de Jérusalem.*

Documents. — Saint Irénée, liv. III, chap. 1, dit de *saint Mathieu* qu'il a écrit un Evangile pour les Hébreux pendant que Pierre et Paul prêchaient à Rome. Eusèbe, Hist. V, 10, raconte que Panténus, prêchant l'Evangile dans les Indes orientales, vers la fin de la moitié du second siècle, trouva dans ce pays un exemplaire de l'Evangile de saint Matthieu, que saint Barthélemy y avait apporté. Ce qui prouverait que saint Matthieu, selon l'opinion commune de tous les anciens, aurait écrit son Evangile avant la séparation des douze apôtres dans la Judée, et toujours au moins avant la douzième année depuis la mort de Jésus-Christ. Cet indice est encore confirmé par cette circonstance, que dans tous les vieux exemplaires manuscrits saint Matthieu tient le premier rang parmi les évangélistes; c'est en même temps une opinion assez générale au second siècle de l'Eglise, que saint Marc et saint Luc ont écrit du vivant des apôtres Pierre et Paul, comme nous l'enseignerons bientôt. En outre, tous les anciens manuscrits grecs portent, écrit à la fin de l'Evangile de saint Matthieu, que cet Evangile a été composé la huitième année de la mort de Jésus-Christ, c'est-à-dire la quarante et unième de l'ère vulgaire.

Dans *Eusèbe* (*Hist.* II, *chap.* 15), Papias, et Clément d'Alexandrie sont cités en témoignage, que *saint Marc* a écrit son Evangile à Rome dans la compagnie de saint Pierre, qui poussé par une révélation divine a approuvé cet ouvrage et en a recommandé la lecture à toutes les Eglises. On a déjà prouvé plus haut, § 248, num. 3, que saint Irénée s'accordait à rendre le même témoignage. Tertullien parle ainsi, livre IV, *contre Marcion : Quoique l'Evangile que Marc a composé soit dit être de Pierre, dont Marc fut l'interprète,* les plus anciens manuscrits grecs ont tous en note vers la fin, les uns que l'Evangile de saint Marc a été écrit la quinzième année, les autres, et ce sont les plus nombreux, la dixième année après l'ascension de Jésus-Christ.

Les hérétiques marcionites nous apprennent eux-mêmes au sujet de saint Luc, qu'il y avait au commencement du second siècle une tradition reçue dans les Eglises que saint Luc avait écrit son Evangile d'après les instructions de saint Paul. Car rejetant tous les autres Evangiles, ces hérétiques ne reconnurent que ce seul Evangile sous le nom d'Evangile selon saint Paul. Clément d'Alexandrie, dans Eusèbe (*Hist.*, VI, 14) assure que *les Evangiles qui contiennent les Généalogies*, c'est-à-dire ceux de saint Matthieu, et de saint Luc, *ont été écrits les premiers d'après la tradition des anciens.* Or Clément entendit les disciples des Apôtres comme je l'ai dit, § 249, num. 9. Origène qui vécut de même vers la fin du second siècle, a écrit d'après ce que rapporte Eusèbe (*Hist.*, VI, 25), dans son premier volume sur l'Evangile de saint Matthieu, que *l'Evangile de saint Luc a été loué par saint Paul*, dans ces paroles de la seconde Epître aux Corinthiens, VIII, 18... *dont la louange est dans son Evangile repandu dans toutes les Eglises*.. Or cette belle Epître fut envoyée par saint Paul aux Corinthiens, l'an 57 de Jésus-Christ; ainsi il faut que l'Evangile de saint Luc ait été écrit avant cette année, pour qu'il ait pu être loué par saint Paul. Tertullien livre IV *contre Marcion*, chap. V, donne ce témoignage : « *Car ils ont coutume d'attribuer à Paul le récit de Luc.* Ces paroles ont fait croire à d'autres (Athanase est cité dans le recueil synoptique) que cet Evangile avait été entièrement dicté par saint Paul à saint Luc. Eusèbe, III, 4, assure que d'autres ont avancé, que saint Paul par ces paroles « *selon mon Evangile,* » qui se rencontrent dans plusieurs de ses Epîtres, a désigné l'Evangile de saint Luc. Et il assure aussi que l'Evangile de saint Luc a ou été adopté par saint Paul, ou dicté par saint Paul à Luc, parce que, ajoute-t-il, saint Paul dans sa première Epître aux Corinthiens, chapitre II, raconte l'institution de l'eucharistie dans la dernière cène, presque dans

les mêmes termes que saint Luc dans son Evangile, chapitre XXII. De plus saint Paul, première Epître aux Corinthiens, XV, 5, et saint Luc, évangéliste, chapitre XXIV, 34, sont les seuls qui rapportent que Jésus-Christ se soit montré aux yeux de l'Apôtre Pierre le jour même de sa résurrection (Voyez ce qui a déjà été dit plus haut, § 215, note 2).

§ 256 — Concluons ce que nous avons dit jusqu'ici par une preuve que nous a laissée l'ennemi le plus acharné du nom chrétien, de l'opinion indubitable qu'aux premiers siècles de l'Eglise on a cru que les Evangiles avaient réellement été composés par les auteurs dont ils portent les noms. C'est l'empereur Julien l'Apostat lui-même, qui, dans un ouvrage contre la religion chrétienne, composé vers l'an 363 pour réfuter la divinité de Jésus-Christ, tient pour indubitable que les Evangiles ont été vraiment écrits par ceux dont ils passent pour être les ouvrages. Or il parle ainsi, l. X: *Vous êtes tombés dans un si malheureux état, que vous n'avez pas gardé ce que les apôtres vous avaient enseigné : ceux qui sont venus après eux vous ont plongé dans un abîme d'impiété encore plus profond. Car ni Paul, ni Luc, ni Marc n'ont osé dire que Jésus fût Dieu ; mais un homme simple. Jean voyant que plusieurs villes de la Grèce et de l'Italie étaient tourmentées de cette folie,* (et de qui donc la Grèce avait-elle reçu cette folie, si ce n'est de saint Paul, et de saint Luc; qui donc l'avait propagée dans l'Italie, si ce n'est saint Pierre et saint Marc) ? *Jean le premier de tous ne rougit pas de l'assurer, et après avoir dit quelques mots sur Jean-Baptiste, il retourne au Verbe, qu'il annonce en disant : le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous.* C'est ainsi que ce maudit ennemi assure comme certain que saint Paul a écrit ses Epîtres, et Matthieu, Marc, et Luc ont écrit leurs Evangiles avant saint Jean, et si à cette époque le moindre soupçon eût été contraire à ce sentiment, il n'eût pas manqué assurément de ranger tous ces écrits parmi les écrits apocryphes, et fabuleux.

On fait l'examen critique des quatre Evangiles.

L'opiniâtreté des déistes n'a rien, absolument rien à opposer à la certitude plus que manifeste des faits avancés plus haut. Ils ne peuvent nier, que les quatre Evangiles n'aient été reçus comme authentiques, peu de temps après les apôtres, dans toutes les Eglises chrétiennes; ils ne peuvent pas même opposer un témoin contraire. Ils tournent donc tous leurs projets à prouver que ces Evangiles n'ont pas dû être reçus, et qu'ils ne l'ont été que par une trop grande crédulité et la plus grossière simplicité, surtout si l'on considère les caractères de fausseté évidente, qui selon eux se rattachent et s'incorporent à l'Evangile. Mais quelle guerre pénible ils entreprennent! Qu'ils veuillent ou qu'ils ne veuillent pas que l'histoire des Evangiles ait été reçue, ils ne peuvent disconvenir qu'elle ne l'ait été réellement. Mais quelle est cette histoire ? Quelles aventures, quelles actions enfin y sont racontées ? Assurément elles ne remontent pas à des milliers de siècles d'ici, elles ne sont pas obscures, elles n'ont pas été vues par peu de personnes, elles ne regardent pas peu de monde, mais elles ont été faites à la face de toute une nation, elles ont été publiques, et ont été vues, contemplées par des milliers d'hommes, elles tendaient à changer le culte d'une religion très-ancienne, chez un peuple attaché opiniâtrément à ses cérémonies; si tous ces faits n'eussent pas été, longtemps avant, prouvés aux chrétiens, tant par l'expérience particulière qu'ils en avaient eue, que par l'attestation de mille témoins oculaires et les nouveaux prodiges opérés par les apôtres eux-mêmes, s'ils eussent été seulement épars çà et là dans certains écrits, dépourvus de toute autorité du premier ordre et dont l'auteur eût été inconnu, il eût été impossible aux chrétiens de les réunir et d'y croire sans une insigne folie, et surtout d'y conformer désormais toute leur vie, malgré les efforts de toutes les affections humaines. Rien n'est donc plus certain et plus évident que les premiers chrétiens, en recevant les Evangiles sans aucune contradiction, ont eu la certitude de la vérité des faits du moins principaux qu'ils lisaient consignés dans ces Evangiles, ont été réellement convaincus, comme témoins oculaires, de la vérité de ces faits par les prodiges que les apôtres ont opérés sans nombre, et qu'on rapporte avoir été aussi grands que ceux de Jésus-Christ lui-même. Et pour reconnaître ces prodiges qui tombaient ouvertement sous les yeux, pourquoi le témoignage de leurs sens en bon état n'aurait-il pas suffi même aux hommes ignorants et grossiers ? Ecoutons néanmoins la critique subtile des déistes sur chaque livre des Evangiles, afin que la stupide opiniâtreté de ceux qui accusent les premiers chrétiens d'une trop grande crédulité, paraisse encore plus clairement.

§ 257. — Premièrement, objectent-ils, ni le temps, ni le lieu dans lequel chaque Evangéliste a écrit, ne sont assignés; bien plus, les témoins les plus estimés, que nous ayons cités plus haut, varient tous sur ce point. On croit généralement que saint Matthieu a écrit le premier de tous, la huitième année de l'Ascension de Jésus-Christ; mais d'après saint Irénée (*Liv.* III, *ch.* 1), il n'aurait mis la main à son Evangile que plus tard, et lorsque Pierre et Paul annonçaient déjà l'Evangile à Rome; ce que l'on croit, d'après les plus habiles critiques, n'avoir eu lieu que vers les derniers temps de Néron. Selon certains manuscrits grecs très-anciens, saint Marc a écrit, dix ans après l'Ascension de Jésus-Christ, et selon d'autres, douze ans après, tandis que saint Irénée prétend qu'il n'a écrit qu'après la mort de saint Pierre et de saint Paul. Les opinions ne varient pas moins sur saint Luc ; a-t-il écrit, comme le rapportent les anciens manuscrits grecs, vers l'an 51 de Jésus-Christ, ou bien seulement après qu'il fut devenu compagnon de saint Paul, ce qui n'arriva pas avant l'année 54. Les avis des différents auteurs s'accordent

encore moins entre eux sur saint Jean, les uns pensent, d'après divers manuscrits anciens, qu'il a écrit trente ans ou trente-deux ans après l'Ascension de Jésus-Christ; les autres croient, au contraire, qu'il a écrit soixante-cinq ans après cet événement, sous le règne de Trajan. Mais il n'existe rien de certain sur les lieux dans lesquels chaque évangéliste a écrit son Evangile. Eusèbe, dans sa Démonstration évangélique (*Liv.* III, *ch.* 24), assure que Matthieu a écrit à Jérusalem, opinion que l'on peut à peine garder, si saint Irénée a dit la vérité, en assurant que cet évangéliste n'a écrit que la soixante et unième année de Jésus-Christ. La plupart ont avancé, avec Clément d'Alexandrie (*Dans Eusèbe, hist.*, II, 15), que saint Marc a écrit à Rome; d'autres, au rapport de saint Chrysostome, dans son *Homél. sur Matth.*, ont dit que Marc a écrit en Egypte. Rome, suivant les uns, Alexandrie, suivant les autres, l'Achaïe même, suivant quelques-uns, aurait vu saint Luc écrire son Evangile. Quelques anciens enfin ont pensé que saint Jean avait écrit le sien à Ephèse, tandis que d'autres ont mieux aimé prétendre que c'était dans l'île de Pathmos. Dans la première Eglise, il n'existait aucun exemplaire hébraïque de saint Matthieu qui passât pour authentique, et cependant tous s'accordent à dire qu'il a écrit en hébreu. Or qui se rendra garant que la version grecque a été la plus conforme à l'original? On est aussi incertain. si saint Marc a écrit en latin ou en grec. A coup sûr l'entortillement obscur de tant de circonstances n'excite pas un léger soupçon de substitution frauduleuse.

Réponse. Excepté la conclusion précipitée des déistes, nous convenons de tout le reste; car bien que les premiers chrétiens, et même plusieurs de leurs évêques, n'aient pas connu exactement ou n'aient pas consigné dans leurs livres le temps et le lieu où ces Evangiles avaient été écrits, ils n'ont pu cependant recevoir les Evangiles écrits soit par les apôtres, soit par leurs disciples, qui annonçaient des choses nouvelles ou tout à fait étrangères à ce qu'ils avaient entendu récemment de la bouche de ces mêmes apôtres et de ces mêmes disciples, et encore moins des Evangiles qui racontaient comme authentiques, des prodiges et des faits publics qui n'auraient été jusque-là nulle part assez prouvés (Voyez ce que j'ai dit, § 247). Etait-il en effet d'une si grande importance de savoir quand et où les apôtres et leurs disciples avaient écrit les Evangiles, par combien d'hommes et par qui ils avaient été écrits? Toute l'affaire de leur salut, toute la substance de la religion dépendait de la substance de ce fait et non pas de ces circonstances; les apôtres n'avaient pas besoin de donner aux chrétiens des renseignements plus exacts sur ces Evangiles, et il importait encore moins aux évêques de s'en informer, puisque la substance même de la chose n'était nulle part révoquée en doute. Ne peut-on s'assurer *d'un fait*, sans rechercher toutes les circonstances particulières de ce fait, et même celles qui ne font rien du tout à son but principal? Pour ce qui regarde l'autographe hébraïque, ou plutôt syriaque de saint Matthieu (car cet idiome était alors la langue vulgaire des Hébreux), saint Jérôme, vers la seconde moitié du quatrième siècle, assure dans le catalogue de ses écrits, au mot Matthieu et au mot Jacques, et sur saint Matth. 12, qu'il a eu entre les mains et qu'il a traduit en grec et en latin un livre de l'Evangile de saint Matthieu, ou selon les Hébreux. Il ajoute qu'Origène parle avec éloge de ce même exemplaire, et qu'il ne doute pas, ainsi que saint Epiphane, que ce soit le même autographe de saint Matthieu, quoiqu'il ait été interpolé en plusieurs endroits par les chrétiens partisans des cérémonies des Juifs, et qui pour la plupart gardèrent peu religieusement le dépôt de la vraie foi. Le premier motif qui donna lieu à cette interpolation fut qu'ils crurent devoir ajouter de leur volonté privée plusieurs choses qu'ils avaient entendues de la bouche des apôtres et de leurs premiers disciples. De là vint le soupçon conçu contre cet Evangile par les autres fidèles, qui ne faisaient pas partie des Juifs attachés aux cérémonies judaïques, et qui en matière de religion ne croyaient être conduits sûrement que par l'avis et l'autorité des évêques. La licence des interpolations une fois prise, les ébionites entreprirent de faire aux livres sacrés plusieurs additions et plusieurs retranchements, selon que cette licence s'accordait avec leurs erreurs; voilà ce qui enfin donna occasion aux autres fidèles de rejeter tout à fait le texte hébreu, lorsque surtout les chrétiens, qui pour la plupart se servaient de la langue grecque, possédaient enfin une version grecque authentique de cet Evangile, faite sans aucun doute par les apôtres eux-mêmes. Le dépôt sacré de cet Evangile resta intact au pouvoir des nazaréens, c'est-à-dire au pouvoir des chrétiens convertis de Nazareth; il resta, dis-je, intact parmi eux, même après l'interpolation faite par les ébionites, qui, s'écartant de la foi, répandirent plusieurs erreurs sur la divinité de Jésus-Christ et sur la virginité de la bienheureuse Marie. Il y avait même encore du temps de saint Jérôme des nazaréens qui n'avaient rien de commun avec les ébionites (*Jérôme, sur Isaïe*, VIII, 9; XXIX, 20; XXXI, 6; IX, 2). Ces nazaréens n'avaient rien retranché de l'Evangile; ils n'admettaient aucune des traditions pharisaïques, quoique du reste ils fussent attachés aux observances légales. Or cette hérésie commune des nazaréens qui les attachait aux cérémonies de l'ancienne loi, sans lesquelles ils ne croyaient aucune espérance de salut, jointe aux fraudes des ébionites, engageait assez les autres fidèles à s'en tenir désormais uniquement à l'Evangile grec de saint Matthieu, à l'exclusion complète du texte hébreu. Peut-il y avoir quelque chose de plus précis que tous ces faits, pour prouver la bonne foi des chrétiens, dans l'attestation des véritables écrits des apôtres? Enfin, qu'importe à nous ou à toute la religion chrétienne, que saint Marc ait écrit son Evangile en grec ou en

latin? S'il l'a écrit en latin, il l'aura probablement traduit lui-même en grec, lorsqu'il eut pris le gouvernement de l'Eglise d'Alexandrie. Si au contraire cet Evangile a été écrit en grec, il aura été traduit en latin pour l'usage des Romains, auxquels saint Pierre et Marc son disciple ont prêché l'Evangile ; et l'on ne peut douter que cette traduction n'ait été faite par les soins et ne soit peut-être l'ouvrage de saint Marc lui-même; car la manière de reconnaître les autographes et leur version, a été la même dans les Eglises primitives, je veux dire l'autorité et l'accord général des évêques établis tous par les apôtres ou par leurs disciples. En un mot, si les évangélistes, en composant leurs Evangiles, avaient en vue de tromper les hommes, rien ne leur était plus facile que d'écarter un soupçon si léger par les circonstances de cette sorte ajoutées exactement soit au commencement, soit à la fin de leurs ouvrages, et répandues dans le discours; si au contraire, ils n'avaient en vue que la vérité, la religion et le salut des hommes, rien pour eux n'était plus naturel que de rédiger eux-mêmes ces détails avec soin, et pour leurs disciples de les rechercher avec empressement. Il ne faut que de la bonne foi, et que de la droiture d'âme pour reconnaître la frivolité de pareilles objections dans une affaire si importante et si sérieuse.

§ 258. — Ils objectent en second lieu, que les choses elles-mêmes, écrites par les évangélistes, et ainsi que la différence avec laquelle chacun d'eux les a racontées, font soupçonner de la fraude. *Premièrement*, disent-ils, dans saint Matthieu, l'allusion aux écrits de l'Ancien Testament, et leur application allégorique aux actions et aux paroles mêmes indifférentes de Jésus-Christ, remplit chaque page. Tout ce que dit, ou tout ce que fait Jésus-Christ a été prédit, suivant saint Matthieu, par les prophéties des anciens prophètes, quoique rarement il ne soit pas besoin des yeux d'un prophète pour entrevoir cet accord. Ainsi, aussitôt après avoir raconté, chap. Ier, que Marie, épouse de Joseph, était enceinte par l'opération du Saint-Esprit, il assure au verset 22, que cela a eu lieu pour accomplir la prophétie d'Isaïe : *Voilà qu'une vierge concevra dans son sein et enfantera un fils; et ils l'appelleront du nom d'Emmanuel, que l'on a traduit : Dieu avec nous* (*Isaïe* VII, 14). Dans cet endroit pourtant, Isaïe ne parle que du Fils qui doit naître de sa jeune épouse, ou certainement d'Ezéchias, fils du roi Achaz, comme le prouve le contexte et le but du sujet dont il s'agit (*ch.* II, *v.* 15). Racontant que Jésus enfant était revenu d'Egypte en Palestine après la mort d'Hérode, il dit que *cela est arrivé pour que s'accomplit ce que le Seigneur a dit par la bouche du prophète* (Osée, XI, 2), *en ces termes : J'ai appelé mon fils d'Egypte.* Les Juifs savaient que leurs pères avaient été délivrés de l'Egypte quinze siècles auparavant; sous quelle apparence de vérité l'Evangéliste alors fabrique-t-il une prophétie sur ce fait? Vers la fin du même chapitre II, il est rapporté que Jésus vint à Nazareth pour y habiter, et que cela est encore arrivé pour accomplir la prophétie dans laquelle il est dit : *Parce qu'il sera appelé Nazaréen*, verset dernier; prophétie pourtant que l'on ne peut trouver nulle part dans les anciennes Ecritures des Juifs. On peut lire dans le courant de cet Evangile plusieurs autres prophéties prétendues de cette espèce.....

Secondement : Saint Marc, quoiqu'il paraisse n'avoir donné qu'un abrégé de saint Matthieu, fait des actions de Jésus-Christ un récit bien différent de celui de saint Matthieu ainsi que les deux autres évangélistes. D'où vient que, dans l'ordre de chronologie, Mathieu et les autres diffèrent complètement entre eux? Quelle foi alors peut-on ajouter à de pareils écrits?

Troisièmement : Saint Luc raconte très-bien plusieurs choses dont saint Mathieu ne dit pas même un mot, ce qui, à juste raison, paraît étrange; comme, par exemple, la naissance miraculeuse de saint Jean-Baptiste, les prophéties de Zacharie, d'Elisabeth, de Siméon et d'Anne, l'adoration des pasteurs appelés à la crèche par la vision d'un ange, la sagesse de Jésus dans le temple devant les docteurs lorsqu'il n'était encore qu'un enfant de douze ans, à coup sûr toutes ces choses auraient mérité quelque place, quelque mention dans l'Evangile de saint Matthieu, si cet évangéliste pourtant en a eu la connaissance.

Quatrièmement. L'Evangile de saint Jean diffère complètement, par le style des trois autres, et est tout rempli de mystères que l'on ne trouve pas dans les autres évangélistes; mystères auxquels, suivant l'aveu de l'auteur lui-même, les disciples même de Jésus-Christ ne comprenaient absolument rien. C'est dans cet Evangile seulement, et non dans aucun autre précédent, que se trouve le dogme de la divinité de Jésus-Christ. A l'entrée de son ouvrage l'auteur parle exactement d'après la doctrine des platoniciens du Verbe qui a fabriqué le monde, ce qui insinue assez clairement qu'il a existé un Juif de l'école platonicienne qui a écrit vers ce temps, c'est-à-dire vers la fin du second siècle, à l'époque où la religion chrétienne commençait à s'introduire dans cette école.

Cinquièmement : Enfin, un indice certain de la fraude et de l'imposture des Evangiles, c'est qu'à la manière de ceux qui s'attachent avec excès aux choses merveilleuses, les évangélistes, chacun dans l'ordre où ils ont écrit, rapportent des miracles de plus en plus nombreux et de plus en plus inouïs et extraordinaires. Saint Matthieu et saint Marc, comme les premiers, commencent à raconter des choses merveilleuses, et se contentent de les raconter en moins grand nombre et beaucoup moins extraordinaires que les deux autres évangélistes. Saint Luc y ajoute une grande quantité de miracles qui ont précédé la nativité de Jésus-Christ et ont accompagné son enfance. Les deux premiers assurent seulement en termes très-simples que Jésus a ressuscité des morts, mais en particulier ils

ne parlent précisément que d'une seule jeune fille rappelée à la vie par Jésus-Christ en présence de peu de témoins. Saint Luc, au contraire, raconte que Jésus a ressuscité sur la voie publique un mort que l'on portait déjà au tombeau. Saint Jean en rapporte encore de plus considérables. Que Luc prétende à son gré qu'*il a entrepris d'écrire exactement, dès leur origine, tout ce qu'ont rapporté de Jésus-Christ ceux qui l'ont vu dès le commencement, et ont été les ministres de sa doctrine* (*Luc*, I, 1, 2, 3); qu'il se glorifie (*Act.*, I, 1, 2) *d'avoir fait le récit de tout ce que Jésus a commencé à faire et à enseigner jusqu'au jour où il s'est élevé dans les cieux*. Cependant cet évangéliste si bien instruit de tout a ignoré les prodiges de premier ordre et beaucoup plus fameux que les autres, opérés par Jésus-Christ, et dont le récit n'a dû être ajouté que longtemps après par l'apôtre saint Jean; songez qu'il redonne l'usage de leurs sens et de leurs membres à un aveugle de naissance, à un paralytique ainsi malade depuis trente ans, et à Lazare mort depuis quatre jours et exhalant déjà l'infection du tombeau, songez que d'un seul mot Jésus-Christ renverse toute une cohorte de satellites venus pour le prendre. Ces prodiges, rapportés par saint Jean, étaient sans contredit plus éclatants que les autres, et partant plus propres à illustrer le nom de Jésus-Christ. Cependant tous les autres évangélistes gardent un profond silence sur ces miracles comme s'ils leur étaient tout à fait inconnus, ou du moins comme s'ils étaient de peu d'importance; dernier témoin, Jean seul les rapporte et finit son Evangile par cette remarque pleine d'emphase: *Jésus a fait encore beaucoup d'autres choses; si on les racontait chacune en particulier, je ne pense pas que le monde entier pût contenir les livres qui devraient les renfermer.* Vous voyez, ami lecteur, toute la finesse d'esprit mise en œuvre par les ennemis jurés de la religion pour attaquer les témoignages de la vérité évangélique! Mais il est temps de placer aussi sous les yeux toute leur stupidité.

§ 259. — Réponse. Si quelque différence dans les faits et dans le style avec lequel les écrivains de cette histoire rédigent leurs récits, peut faire soupçonner ou les historiens eux-mêmes de mauvaise foi, ou les histoires de substitution frauduleuse, je crains bien qu'alors on ne puisse ajouter foi à l'histoire d'aucune nation. Le dessein dans lequel chacun des divers écrivains entreprend le récit de cette même histoire, le but qu'il a eu surtout en vue en écrivant, a coutume de déterminer tant le choix des matières que la marche du style lui-même qui doit être différent suivant ces mêmes matières; il faut, dis-je, avoir d'avance toutes ces réflexions présentes, et les remarquer attentivement, pour pouvoir porter un jugement équitable sur la bonne foi et sur l'intégrité d'un écrivain. Les déistes auraient dû appliquer à ces réflexions la finesse de leur esprit, et faire partir de là leur critique, avant de formuler, au milieu de tant d'absurdités, un injuste soupçon de fraude et d'imposture contre les écrits évangéliques, qui portent tellement dans tout leur ensemble la marque de la sincérité, que de l'aveu même de Jean-Jacques Rousseau (nom d'ailleurs illustre et vénérable aux yeux des déistes) on ne peut élever contre eux le moindre soupçon d'imposture. Nous donnerons bientôt cet aveu dans les propres termes où il a été conçu. Maintenant exposons le but que s'est proposé, en particulier, chaque évangéliste en écrivant, et commençons par le premier de tous.

§. 260. — I. Comme saint Mathieu, le premier de tous les évangélistes, écrivait son Evangile principalement pour les Juifs, qui niaient que Jésus-Christ fût le Messie promis dans les Ecritures à leur nation, naturellement il devait avoir sans cesse devant les yeux ce qui servait surtout à leur persuader le contraire. Ils avaient vu eux-mêmes de leurs propres yeux ou du moins avaient appris par l'accord public de la renommée, les miracles de Jésus-Christ qui prouvaient avec éclat qu'il était le Messie; mais parce qu'il était venu sous un extérieur humble, et non sous l'apparence d'un roi puissant, ils paraissaient regretter que les prédictions de leurs prophètes ne fussent pas accomplies dans sa personne. Comment donc en écrivant Matthieu pouvait-il nous prouver plus clairement la sagesse de son jugement, qu'en renvoyant les Juifs, à toute occasion, aux prophéties des Ecritures, dans lesquelles on trouverait l'image de Jésus-Christ exprimée beaucoup plus grande et plus précise que les Juifs eux-mêmes ne se l'étaient jamais imaginée de leur Messie futur? Tel fut le motif qui détermina saint Matthieu à recueillir de préférence aux autres les circonstances et les actions de la vie de Jésus-Christ, qui avaient été prédites en détail par les prophètes, et à passer sous silence, au contraire, celles qui se rapportaient moins au but qu'il s'était proposé. Voilà pourquoi il a consigné particulièrement la généalogie de Jésus-Christ qui descendait d'Abraham et de David, sa naissance d'une vierge-mère, le lieu de sa naissance, l'adoration des Mages, la fuite en Egypte, le massacre des innocents, etc., parce que toutes ces circonstances prédites par les anciens prophètes sur le Messie, et justifiées par l'événement, dans la personne de Jésus-Christ, concouraient plus que toute autre chose à convaincre davantage les Juifs et à les affermir dans la foi de Jésus-Christ. Mais, ditesvous, qu'était-il besoin pour cela de citer à tout moment des allusions, des comparaisons et des prédictions, lors même qu'il n'y en avait pas du tout, ou que du moins elles étaient tout à fait obscures? Bonnes paroles en vérité! mais, mon cher, j'aime mieux que vous demandiez ce qu'il y a dans la vie de Jésus-Christ qui n'ait été annoncé par les prophètes, et ce que contiennent les anciennes Ecritures qui ne soit pas reproduit dans le Nouveau Testament par des actes dont l'Ancien ne présentait que le symbole.

Tous les principaux événements de l'Ancien Testament, images des événements du Nou-

veau Testament, sont autant de figures principales de la personne du Messie. Si vous ne voulez pas y ajouter foi, voyez ce qu'il en est par un seul exemple. N'était-ce pas une image et une figure vive du Messie que Joseph l'Egyptien, chéri de son père plus que tous ses frères, envoyé par lui pour visiter ses frères, vendu quoiqu'innocent par eux pour la somme de vingt deniers, et par là même devenu leur seigneur leur sauveur, ainsi que le sauveur des étrangers, bien plus, appelé le sauveur du monde; ce qui ne serait jamais arrivé si ses frères n'avaient eu dessein de le perdre, s'ils ne l'avaient vendu et s'ils ne l'avaient rejeté. Quelle vive image de Jésus-Christ. De plus, dans sa prison, Joseph innocent est entre deux coupables, Jésus pend sur la croix entre deux voleurs. Joseph, d'après les songes de ses compagnons, prédit le salut à l'un et la mort à l'autre; Jésus-Christ sauve un voleur et laisse périr l'autre après des crimes semblables. Une seule différence existe entre Joseph et Jésus-Christ, c'est que le premier ne fait que prédire le salut, tandis que le second le procure; Joseph demande à celui dont il prédit la conservation, que lorsqu'il sera dans la prospérité il se souvienne de lui; celui que Jésus délivre lui demande au contraire de se souvenir de lui lorsqu'il sera dans son royaume. Mais cette différence ne nous enseigne-t-elle pas très-bien quelle distinction il y a entre la figure et la réalité, entre le serviteur et Dieu lui-même, qui porte volontairement l'apparence d'un esclave? Les ressemblances innombrables de tant de figures dans l'Ancien Testament, et de tant de réalité dans le nouveau, dont est remplie l'Ecriture sainte entière, ne sont-elles pas un caractère parfait de la Divinité et de son éternelle Providence, disposant à son gré, et d'après un dessein réglé, les temps, les événements et les personnes, et les dirigeant avec une douceur et une efficacité admirables, selon les décrets de son éternelle sagesse? Ailleurs ces symboles se rapportent par une prédiction si claire et si précise aux paroles du Messie, expliquées par les prophètes, qu'il n'y a lieu à aucune ambiguïté (chose si commune aux oracles des païens, qu'on était toujours incertain s'ils affirmaient ou s'ils niaient). D'autres fois ces symboles ressemblaient à des peintures faites avec un art et une sagesse toute divine, qui s'accordaient à représenter chaque objet présent ou prochain, mais elles ne devaient être achevées d'une manière beaucoup plus distinguée et plus parfaite que dans la personne de Jésus-Christ ou du vrai Messie, qui devait répondre exactement à toute l'énergie et à toute la vivacité de l'image. Vous pouvez en voir un seul exemple dans Salomon, à l'occasion duquel Dieu promet à David son père (*liv.* II *des Rois, chap.* VII, 13): *J'affermirai pour l'éternité le trône de son royaume*, et dans David lui-même (*Ps.* LXXXVIII) à qui Dieu fait cette promesse: *J'ai juré une fois dans mon sanctuaire, et je ne violerai pas le serment que j'ai fait à David; sa race subsistera éternellement et son trône durera éternellement comme le soleil et comme la pleine lune en ma présence.* Cette magnifique image ne dépeint-elle pas vivement la longue durée et la splendeur du trône de David et de Salomon, qui doit subsister longtemps dans leur famille? Cependant qu'exprime toute la pompe de ces paroles, si ce n'est environ la durée de quatre cent quarante années, pendant lesquelles la race de David devait occuper le trône des Juifs, jusqu'à la captivité de Babylone? Il est prédit que leur race et *leur trône doivent durer éternellement*. Et cependant depuis Zorobabel, on ne connaît aucun membre de la race de David qui ait régné sur Juda. C'est que toute la portée de la prophétie devait s'accomplir avec une exactitude admirable dans la personne de Jésus-Christ, qui devait naître de la race de David, et dont le règne ne devait être ni temporel, ni terrestre, mais éternel et céleste. Ces prophéties avaient donc un double sens, une double signification: l'une par laquelle elles désignaient un événement quelconque particulier à l'Ancien Testament; l'autre, beaucoup plus relevée, par laquelle elles indiquaient une circonstance quelconque de la vie ou de la personne du Messie à venir; et partant l'événement de cette circonstance particulier à l'Ancien Testament, était un type et une figure tantôt plus, tantôt moins parfaite. Cette distinction d'un double sens dans l'Ecriture ancienne, fait rire le déiste profane et frivole, comme un moyen commode et facile de cacher la ruse. Mais voyez, je vous prie, sur quel fondement s'appuie pour cela cet imprudent railleur des plus sacrés mystères. Ce double sens en effet ne peut-il avoir lieu sans le moindre soupçon de fraude, sans même la moindre obscurité ou la plus petite ambiguïté? Or tout son but est de constituer le fondement et toute la réalité de la combinaison emblématique et symbolique. Dans les images emblématiques, la devise ou la pensée attachée à l'image symbolique, répond dans un sens propre et véritable à l'image représentée. Mais dans l'autre sens, quoique souvent impropre, elle ressemble tellement par cette image à la chose figurée, que si les règles de l'art étaient gardées, non-seulement il ne resterait aucune difficulté pour faire accorder l'emblème avec la chose qu'il représente, mais encore, que s'il restait quelque obscurité ou quelque équivoque dûes à l'expression et à la signification des mots, elles se trouveraient détruites par le caractère même et par la manière d'être de l'image présentée (ce que nous appelons le corps du symbole). C'est bien précisément ce que tous les chrétiens admettent, lorsqu'il s'agit de découvrir le double sens de l'Ecriture ancienne. Ils regardent tous l'Ancien Testament comme un emblème ou une figure, comme une ombre de la nouvelle loi établie par Jésus-Christ. Les paroles des prophètes sont exprimées dans l'Ecriture comme des sujets fondamentaux, qui répondent tellement dans le sens ordinaire et naturel à chaque fait ou à chaque événement de ce

temps, que dans le sens plus relevé et plus parfait, elles s'appliquent au Messie à venir. Ce premier fait ou événement est lui-même une ombre et une figure de quelque fait ou de quelque circonstance relative au Messie futur, et détermine ainsi par là même l'accord réciproque de chaque sens, dont la précision ne peut laisser aucun lieu à l'ambiguïté. Le premier sens naturellement conduit à l'autre, bien loin de donner prise à la fraude. Enfin lors même que ces prophéties, si elles étaient isolées, pourraient être suspectes, pourtant jointes à d'autres en grand nombre plus claires que le soleil, ne montrent-elles pas évidemment toute la fécondité et toute la richesse de la prescience divine, qui brille si admirablement dans toute l'Ecriture? Ceci est bien différent du double sens des oracles païens. Ce dernier renfermait ordinairement deux choses diamétralement opposées, de sorte qu'il affirmait également l'une et niait également l'autre, comme par exemple cet oracle si connu : *Ibis redibis non morieris*. Aussi ce sens n'était-il jamais prophétique, mais toujours plein d'impostures manifestes. Or, pour revenir tout de suite à notre but, les Juifs reconnaissaient eux-mêmes ce mystère d'un double sens dans les Ecritures, et ils le citaient souvent. Voici seulement toute leur erreur : attachés exclusivement à la lettre et aux idées charnelles qu'ils s'étaient faites de leur grandeur terrestre, même dans le sens des oracles prophétiques relatifs au Messie, leur intelligence frivole ne voulait admettre ni comprendre rien de plus relevé que le royaume terrestre et temporel d'Israël, dont ils se bornaient à espérer de Jésus-Christ le rétablissement et l'agrandissement futur. Voilà pourquoi surtout, ne voyant dans Jésus-Christ rien que d'humble et d'abject pour la condition de la vie temporelle, ils le rejetèrent obstinément, quoiqu'il prouvât qu'il fût le vrai Messie par des miracles inouïs jusqu'alors; ils regrettaient de ne pas trouver en lui le caractère principal du véritable Messie attendu par eux. Après ces remarques consciencieuses, comment saint Matthieu pouvait-il atteindre plus directement le but qu'il s'était proposé, qu'en indiquant exactement dans toute occasion la parfaite ressemblance qui était si vive entre Jésus-Christ et le vrai Messie d'après tous les oracles et toutes les circonstances particulières des Ecritures? Mais répondons en détail sur les allusions qu'on reproche à saint Matthieu.

§ 261. — Saint Matthieu, disent-ils, rapporte à la prétendue virginité de la bienheureuse Marie un oracle d'Isaïe, dans lequel il n'est réellement fait mention que du fils même de ce prophète, ou du fils du roi Achaz. Je réponds, premièrement, qu'il est évident que tout le contexte des chapitres VII, VIII et IX ne peut absolument s'entendre des fils d'Isaïe, ni d'Ezéchias, fils du roi Achaz, mais doit s'entendre uniquement de l'enfant Emmanuel, qui est au-dessus de tout homme ordinaire. Je le prouve facilement si vous le niez. Il est bien manifeste qu'Ezéchias n'est pas désigné par cet enfant Emmanuel, comme l'a prétendu l'erreur grossière des rabbins, puisqu'on rapporte que le prophète a rendu cet oracle sous le règne d'Achaz. Or d'après le témoignage de l'Ecriture elle-même (*Rois, liv.* IV, *chap.* 16, 2) : *Achaz régna seize ans à Jérusalem, et Ezéchias, fils d'Achaz, roi de Juda, était âgé de vingt ans lorsqu'il commença à régner* (*liv.* IV, *des Rois*, XVIII, 1 et 2) après la mort de son père. Ainsi Ezéchias avait déjà huit ou neuf ans avant que son père Achaz régnât. Or Achaz n'eut pas d'autre fils outre Ezéchias, qui ait occupé le royaume de Juda par droit d'hérédité paternelle. Et quoiqu'il soit certain par le second livre des *Paralip.* XXVIII, 3, qu'il ait eu plusieurs fils, ces paroles du contexte ne peuvent cependant s'entendre d'aucun d'eux (*Is.*, VIII, 8) : *l'extension de ses ailes remplira la largeur de la terre, ô Emmanuel;* non plus que celles-ci (IX, 6) : *Sur le prince de paix qui s'assiéra sur le trône de David pour l'affermir et le fortifier éternellement dans le jugement et la justice;* ni celles-ci encore du verset déjà cité : que *son nom sera l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort, le Père du siècle futur, le Prince de la paix.* Toutes ces expressions montrent tout à la fois que ces paroles ne peuvent nullement se rapporter aux fils d'Isaïe, puisqu'aucun d'eux n'est monté sur le trône de David, mais désignent ouvertement un enfant au-dessus d'un homme et d'un prince vulgaires. Lisez tout le contexte d'Isaïe, et vous sentirez l'évidence de ce que je dis. Quoiqu'ici les Juifs veuillent entendre Ezéchias par Emmanuel, les talmudistes cependant dans le liv. du *Sanhédrin*, chap. I, ont pensé communément que le Messie était désigné par ces paroles d'Isaïe, VIII, 17 . *J'attendrai le Seigneur qui a caché son visage à la maison de Jacob, et je l'attendrai toujours;* et par celles-ci du même prophète, chap. XI, 6 : *Un petit enfant nous est né;* c'est ce qu'on peut lire éloquemment traité dans Thargumiste, à l'endroit déjà cité, dans Béresith Rabba et dans Seder Debarim Rabba, ainsi que dans Echa Rabbathi ou dans la grande Explication des *Lamentations.*

Cependant, dites-vous, Emmanuel promis au roi Achaz, et à toute la maison de David, est entièrement le même enfant, dont il est dit aussitôt après, verset 16, chap. VII : *car avant qu'il sache rejeter le mal et choisir le bien, le pays sera délivré de la présence des deux rois,* le roi de Samarie et le roi de Damas, *qui étaient montés à Jérusalem pour combattre contre elle* (*même chap. vers.* 1). Et autrement en effet le sens du prophète ne paraîtrait guère s'accorder; car alors il parlerait dans la même phrase d'abord de l'un, et puis de l'autre sans aucune trace de liaison ou de transition. Or cet enfant qui n'aurait pas encore atteint l'âge de raison, lorsque la puissance devait être enlevée aux ennemis, est le fils même d'Isaïe, au sujet de qui (*chap.* VIII) la même prédiction est répétée, vers. 4 : *Parce qu'avant que l'enfant sache appeler son père et sa mère, la puissance sera*

ravie à Damas, et les dépouilles seront arrachées à Samarie. Et il est manifeste qu'il a été de toute impossibilité que le roi Achaz et tout le peuple de Juda entendissent cet oracle autrement. Car lorsque le royaume de Juda était menacé de la dernière ruine par l'armée des deux rois, et que tout était désespéré, Isaïe, inspiré d'en haut, promet qu'il leur viendra du secours, et prédit pour gage de cette promesse qu'il lui naîtra un fils de sa jeune épouse, et que la délivrance de la Judée arrivera avant que cet enfant sache encore distinguer le bien du mal. Le prophète n'eût-il pas complétement trompé le peuple et le roi de Juda qui n'attendaient qu'un prompt secours, s'il leur eût promis le Messie qui devait naître sept siècles après, et qui devait délivrer son peuple des ennemis invisibles, ou à la naissance duquel les Juifs devaient eux-mêmes être délivrés des rois ennemis? Je réponds d'abord à l'incrédule, à qui les desseins élevés de la sagesse de Dieu paraissent trop difficiles à comprendre, lorsqu'ils brillent à ses yeux dans tout leur éclat et sans voile; voici, dis-je, surtout ce que je réponds à l'incrédule: Si nous vous accordons que par le sens littéral du texte des chap. VII et VIII, le fils d'Isaïe porte en même temps le nom d'Emmanuel et en même temps celui de מהר *ardent au pillage* qu'il naquit de la Vierge dont le prophète se serait approché par l'ordre de Dieu et par un esprit prophétique (*Isaïe*, VIII, 3), c'est-à-dire avec l'assurance certaine qu'elle concevrait de lui, et enfanterait un fils, qui devrait être le gage du salut prochain de Juda; devrait-on pour cela exclure du même contexte l'autre sens symbolique? N'était-il pas familier aux Juifs d'admettre ce même sens dans les Ecritures, surtout dans les prophéties, et de le reconnaître comme donné par Dieu lui-même? Le contexte lui-même du chap. VIII, vers. 8, et surtout du chap. IX, vers. 6, déjà cité, n'offre-t-il pas des indices certains, que ce sens s'applique au Messie? En outre, du temps même de Jésus-Christ les Juifs avaient reconnu que cet oracle d'Isaïe se rapportait au messie, et que ce Messie ne devait pas naître comme les autres hommes. Nous en avons un témoignage certain dans ce qu'ils dirent de Jésus-Christ (*Jean*, VII, 27): *Nous savons d'où vient celui-ci, mais lorsque le Christ viendra, personne ne saura d'où il est venu*; et dans la promptitude avec laquelle, s'ils avaient eu d'autres sentiments, ils auraient profité de ce motif de rejeter l'Évangile de saint Matthieu que, contre leurs idées sur le Messie futur, on le leur présentait là comme devant naître d'une vierge. Enfin une vierge épousée tout à coup et fécondée par un prophète, avec la prédiction expresse qu'il en naîtra un enfant mâle qui doit être un gage certain du salut public, et a qui a été donné le nom d'*Emmanuel* (c'est à dire *Dieu avec nous*); cette vierge, dis-je, n'était-elle pas un symbole parfait de la Vierge qui devait enfanter le Dieu Sauveur, par l'opération du Saint-Esprit? quelle chose dans toute sa nature pouvait servir à désigner d'avance plus parfaitement en figure un si grand mystère? Mais, dites-vous, comment une jeune fille qui doit, comme les autres mères, enfanter un fils en s'approchant de son mari peut-elle être propre à figurer une vierge-mère? Mais moi, je vous demande à mon tour si Jonas, renfermé trois jours dans le ventre d'une baleine, et rendu ensuite à la lumière, est un symbole moins exact de Jésus-Christ, ressuscitant le troisième jour? Et pourtant la ressemblance de cette image n'est pas exacte avec son prototype. Ainsi quoique la ressemblance de la Vierge, concevant un fils d'Isaïe, ne soit pas conforme à celle de la Vierge qui devait enfanter Jésus sans l'entremise d'aucun homme, néanmoins, comme rien dans la nature ne peut suffisamment représenter un tel prodige, cette image a toujours assez de ressemblance avec l'objet qu'elle devait représenter, en ce qu'une vierge jeune fille, conformément à l'esprit prophétique de Dieu, quoique ce ne soit pas sans l'intervention d'un homme, a aussitôt conçu un fils qui est prédit comme le gage certain du salut public qui ne devait pas tarder à s'accomplir. Est-ce que ces figures ne représentent pas assez vivement Jésus l'auteur du salut du monde entier, conçu de la Vierge Marie par l'entremise du Saint-Esprit (quoique sans le concours d'aucun homme) comme l'avait prédit l'archange Gabriel? Ou bien exigerez-vous une parfaite ressemblance entre le corps du symbole et la chose signifiée? Si cela était, ô incrédules! qui que vous soyez, qui nous faites de pareilles objections, notre unique réponse serait que vous n'avez pas raisonnablement la moindre chose à dire, et à opposer, sinon des railleries insolentes. Cependant ne cachons rien de la vérité à ces hommes qui non-seulement sondent avec une malice impudente tous les desseins de la Divinité, mais ont coutume encore de les juger du haut de leurs sagesse orgueilleuse.

Ainsi je répond en second lieu, et je n'en disconviens pas le moins du monde; jamais cet oracle prophétique d'Isaïe n'a été envisagé comme une simple figure de l'enfantement virginal de Marie, mais ce même enfantement par un conseil arrêté y a été *dépeint* et en même temps *prédit* avec toutes ses circonstances particulières, comme dans une image, à l'aide de ce même symbole. Ce but du prophète est indiqué tant par la pompe et la force particulière des termes, que surtout par le texte des trois chapitres consécutifs VII, VIII, IX, quoiqu'il soit impossible de nier que le prophète qui, rendant ses oracles, jetait dans l'avenir ses regards jusque sur le temps éloigné du Messie, n'ait au même instant reporté ses regards sur un événement contemporain. Pour faire comprendre ceci plus clairement, il faut faire d'abord une observation très-importante pour l'intelligence des écrits des prophètes juifs; la voici: comme Dieu avait fait choix de préférence à toutes les autres nations, de la nation juive, depuis l'époque reculée du déluge, afin que malgré l'invasion de tous les crimes et des

ténèbres de l'idolâtrie on conservât toujours dans son intégrité non-seulement le dépôt de la connaissance du vrai Dieu, mais surtout même la mémoire des promesses de Dieu sur le Messie qu'il devait envoyer pour le salut de tous les hommes; d'âge en âge et dans la même nation il a éclairé de son esprit certains hommes remarquables par la sainteté de leur vie, qui dans diverses occasions renouvelaient et répétaient toujours avec de nouvelles circonstances, ainsi que sous diverses figures, les oracles que Dieu avait prononcés une fois. Or le nombre de ces prophètes devint plus grand que jamais, lorsque les royaumes divisés d'Israël et de Juda se portaient avec plus d'impétuosité au vice de l'idolâtrie, comme si le ciel eût voulu donner dans sa bonté un remède toujours présent contre les ravages d'un poison plus contagieux que jamais. Dieu avait coutume d'exciter par son esprit ces prophètes à menacer au nom de Dieu les rois d'Israël et de Juda des plus grands supplices, lorsque par leurs exemples et leurs actions ils détourneraient du culte du vrai Dieu son peuple choisi, soit à promettre à ces mêmes rois l'assistance du secours divin, lorsque dans la détresse, instruits par leurs propres malheurs, ils reviendraient l'implorer. Mais de même que la providence si spéciale de Dieu sur ce peuple n'avait d'autre but et ne se dirigeait que dans la vue du Messie qui devait naître de cette nation, aussi dans presque tous les nouveaux oracles de cette espèce, que la nécessité ou l'occasion des affaires présentes engageait les nouveaux prophètes à prononcer, toujours le souvenir et la prédiction du Messie s'y trouvaient répétées de mille manières. Ainsi les prophètes, éclairés tout à coup par Dieu, annonçaient en son nom de prochains châtiments au roi et au peuple coupables de nouveaux crimes, et si réduits à l'extrémité par leurs ennemis ils venaient à se repentir, ils leur promettaient l'assistance certaine et prochaine de Dieu, et souvent ils accompagnaient ces promesses de quelque prodige; en même temps cependant oubliant tout à coup l'événement présent et tournant leurs yeux vers des temps éloignés, ils prédisaient quelques circonstances du Messie à venir, qui se rapportaient par une certaine ressemblance à la prédiction de l'événement présent. Et c'est, surtout à l'exclusion des autres prophètes, le caractère continuel d'Isaïe et de Jérémie. La raison de cette coutume solennelle aux yeux de Dieu était double : premièrement pour que la mémoire de l'arrivée certaine du Messie futur fût conservée quel que pût être le délai de son avénement; ensuite pour affermir et justifier par un événement exact la foi de l'oracle présent sur les circonstances futures et éloignées de la vie du Messie, prédites dans le même temps et par le même prophète. Après ces observations générales que nous venons de faire, on explique facilement non-seulement l'oracle présent d'Isaïe sur l'enfantement virginal du Messie, mais encore beaucoup d'autres également difficiles.

Ainsi Achaz, roi de Juda, ayant imité les rois d'Israël dans le culte des idoles jusqu'à leur *consacrer son fils, en le faisant passer par le feu selon la coutume idolâtrique des nations* (comme on peut le lire *liv.* IV *des Rois, chap.* XVI, 3), avait déjà senti la présence du châtiment de Dieu; assiegé par Phacée, roi d'Israël, et par Rabin, roi de Syrie, il avait éprouvé de grandes défaites. Instruit par ce malheur, il aurait dû chercher un refuge auprès du vrai Dieu d'Israël, mais il ne voulut pas, et préférant implorer le secours du roi des Assyriens, il s'offrit de lui payer le tribut et d'être son vassal (à l'endroit déjà cité verset 7). Alors Dieu envoie le prophète Isaïe pour détourner le roi de ce nouveau crime. Ce prophète (*Isaïe,* VII, 7) ordonne au roi d'espérer dans le vrai Dieu, et lui promet au nom de ce même Dieu que les deux rois, ses ennemis, périront bientôt. Pour gage de cette promesse il lui offre de choisir à son gré un prodige quelconque que Dieu se charge d'opérer. Que répond le roi à ces avances? *Je ne demanderai pas le prodige*, dit-il, *et je ne tenterai pas le Seigneur:* résolu qu'il était de ne mettre son espérance que dans le roi des Assyriens et de n'attendre du secours que de lui seul. Aussi le prophète irrité, et saisi de nouveau de l'esprit de Dieu (notez bien ceci) loin d'aller promettre le secours de Dieu, va au contraire menacer le roi et le royaume d'Achaz d'un plus grand malheur de la part même du roi des Assyriens, alors il dit : *Ecoutez donc, maison de David, est-ce que c'est peu pour vous d'être pénibles* (*odieux*) *aux autres hommes, parce que vous êtes aussi à charge à mon Dieu? C'est pourquoi Dieu vous donnera lui-même un signe.* Mais quel signe? Ce n'est plus en gage du secours qu'il doit donner au roi ou au royaume d'Achaz. Bien qu'en effet le prophète continue de prédire la mort prochaine des rois de Syrie et de Samarie, cette mort cependant ne doit pas arriver pour le salut de Juda: de grands malheurs au contraire sont prédits à ce royaume, et ils doivent venir de la part même du roi des Assyriens, qu'Achaz luimême avait appelé à son secours; *les restes d'Israël* et de Jacob seront seuls sauvés de ces malheurs (*chap.* X, 20), et désormais ils ne mettront plus toute leur espérance dans le roi qui doit les frapper; surtout lorsque Dieu, qui est le seul Seigneur des armées, humiliera enfin et abaissera l'orgueil de ce même roi. Mais quelle espèce de signe le Seigneur doit-il donc donner? Ou que doit-il désigner par ce signe? Assurément ce ne sera aucun des événements présents qu'il désignera; bien plutôt au contraire tout ce que le prophète prédit devoir arriver prochainement constitue le signe et le symbole de ce qui doit arriver un jour au Messie à venir. C'est comme s'il disait : O roi, ta défiance et la malice de ton cœur ont entravé ma miséricorde présente, ainsi que ton peuple actuel qui suit les exemples de tes crimes (*Voyez le chap.* VIII, *verset* 6 *et* 7). C'est pourquoi je laisserai libre le cours de ma justice pour vous infliger des châtiments

Cependant que tout ce qui vous arrivera prochainement soit pour vous un symbole des merveilles et de la miséricorde que je montrerai par le Messie dans les temps à venir. Voilà comme le discours du prophète se transporte tout à coup au Messie. Mais quels sont ces événements prochains qui doivent arriver en signe des événements futurs? *Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils qui s'appellera Emmanuel. Il se nourrira de beurre et de miel, afin qu'il sache rejeter le mal et choisir le bien. Car avant que cet enfant sache rejeter le mal et choisir le bien, la terre que tu détestes sera délivrée de la présence des deux rois. Le Seigneur fera luire sur toi, sur ton peuple et sur la maison de ton père des jours qui n'ont pas reparu depuis le jour où la tribu d'Ephraïm a été séparée de celle de Juda par le roi d'Assyrie.* Celui qui ne jeterait qu'un regard superficiel sur cette prophétie pourrait voir qu'ici la promesse d'Emmanuel est faite en signe de la mort des rois de Samarie et de Damas. Néanmoins, il n'y a aucun rapport entre cet emblème et le fait qu'il représente. Cet *Emmanuel*, qui doit naître de la vierge, dont le prophète doit s'approcher (*c.* IX, *v.* 3), est plutôt établi comme un signe de nom seulement, représentant celui qui doit être réellement Emmanuel, c'est-à-dire l'enfant Messie, qui, par un lien physique, doit unir Dieu à la nature humaine. Quoique ce divin Messie doive embrasser tout d'un regard universel par la science divine qui se répand aussi sur son humanité; néanmoins comme les autres enfants, il prendra la nourriture ordinaire à cet âge chez les Juifs, car il aura besoin d'aliments comme un homme véritable; afin qu'ainsi, par sa propre expérience, il apprenne la différence qu'il y a entre ce qui est nuisible à la vie de l'homme et ce qui lui est utile. Or avant que cet Emmanuel de nom seulement qui naîtra de la vierge, que doit féconder le prophète, parvienne à cet âge, où l'usage de la raison permet de distinguer le mal du bien; le pays odieux au roi de Juda, c'est-à-dire Samarie et Damas, sera délivré de ses deux rois par la mort de chacun d'eux. Mais ce même événement doit être le signe ou le symbole d'un autre événement qui arrivera au Messie enfant; car il n'aura pas encore dépassé l'âge de la première enfance, que la mort enlèvera le roi de Samarie et le roi de Damas. Ascalon fut la patrie du premier, Hérode, qui, pour tendre des embûches à la vie du Messie enfant, avait tué tous les enfants qui étaient aux environs de Bethléhem. Cet Hérode, en effet, possédait l'autorité royale dans le royaume de Juda et de Samarie; sa tyrannie le faisait détester dans ces deux royaumes, et au témoignage d'Appien (*liv.* V, *des Guerres civiles*), on l'appelait communément roi de Samarie. Le roi de Damas était *Obodas*, que Josèphe le Juif (*liv.* XVI *des Antiq.*, *chap.* 15 *et* 76) appelle roi d'Arabie, et qui, suivant son récit avait été empoisonné par un certain Syllée, peu de temps avant Hérode. Le roi d'Arabie à cette époque avait sous sa puissance Damas de Syrie; Arétas, qui fut successeur d'Obodas, en est un témoignage, d'après la seconde Epître aux Corinthiens, XI, 32. Or il est certain, d'après les chap. 13 et 14 du même livre de Josèphe, que les Juifs sujets d'Hérode eurent dans ce temps beaucoup de brigandages à supporter de la part des voleurs de Trachonite, que Syllée, grand maître de la cour d'Obodas, roi de Damas, entretenait assidûment contre Hérode, ce qui fut cause de la guerre d'Hérode avec le roi d'Arabie. Jésus-Christ, le véritable Emmanuel, vint donc; et encore enfant il délivra les Juifs des deux rois odieux à Jérusalem et au pays de Juda, c'est-à-dire d'Hérode et d'Obodas; il devait délivrer aussi les Juifs d'autres maux encore bien plus grands, si par leur foi en lui, ils méritaient ce comble de grâce et de faveur. Mais de même que le peuple de Juda sous le règne d'Achaz rejeta la race de David (*Isaïe*, VIII, *v.* 6 *et* 7) affermie sur le trône par Dieu même, et voulut prendre pour roi, au choix des rois de Samarie et de Damas, le fils de Tabéel, dont parle Isaïe (*chap.* VII, *vers.* 6), de même, dis-je, que le peuple de Juda, par cette conduite mérita d'éprouver les plus grands malheurs de la part du roi des Assyriens, et que les restes seuls d'Israël, en remettant leur confiance dans le vrai Dieu, devaient être préservés de ces mêmes malheurs, ainsi les Juifs qui rejetèrent le Messie, fils de David, et ne reconnurent que César pour roi, éprouvèrent les plus grandes calamités sous Titus, qui tenait aussi alors l'Assyrie sous sa puissance; calamités auxquelles devaient seuls échapper les restes des Juifs convertis à Jésus-Christ, comme en fait foi saint Paul dans son Epître aux Romains, IX, 27, où il cite ce même passage d'Isaïe, chap. X, verset 22. En un mot, ce n'est pas seulement le fils d'Isaïe que Dieu a établi en signe, mais encore toute la série des événements prédite au roi Achaz par Isaïe, et ils figurent non-seulement un événement présent ou prochain, mais encore un événement très-éloigné, avec lequel leur symbole s'accorde si exactement, que dans la chose elle-même figurée, tout s'accomplit et se retrouve dans un sens beaucoup plus parfait. Une plus grande précision de mots, ainsi qu'une propriété de termes plus exacte montrent évidemment la bienheureuse vierge Marie, dans ce que le texte dit de la vierge qu'Isaïe doit épouser. Jésus, plus véritablement fils de cette vierge, n'est pas seulement Emmanuel par le nom, et comme un symbole, mais par le fait et la réalité même. Il mérite seul enfin que le prophète, (*chap.* IX, *vers.* 6) témoigne une si grande joie sur la naissance de cet enfant qu'il regarde comme le Dieu fort, le Conseiller, le Prince de la paix, et comme le roi qui doit régner éternellement sur le trône de David. Après l'explication de cet oracle, on n'a plus besoin de s'inquiéter si le mot hébreu העלמה ne signifie que *vierge*, ou bien seulement jeune fille? Les Juifs prétendent en vain que cette dernière interprétation est contraire au génie

de leur langue. Est-ce que le texte veut dire précisément une vierge qui enfantera sans perdre sa virginité? Il est certain que ce mot dans son sens et dans sa signification la plus propre signifie une vierge qui n'a pas été mariée, que l'Ecriture ne s'en sert jamais dans un autre sens, et qu'il a été employé dans ce même sens par les Septante, par les Chaldéens et par Aquila. Que ce mot appliqué à l'événement présent indique une vierge qui, à la suite de ses noces avec Isaïe, a enfanté par le moyen ordinaire, soit, mais une vérité beaucoup plus relevée répond, comme une chose figurée, à ce symbole imparfait, c'est une Vierge qui, sans le concours d'aucun homme et par la seule opération du Saint-Esprit (auteur de toutes les prophéties) devient enceinte et enfante le véritable Emmanuel, Jésus-Christ. Ainsi saint Matthieu (*c.* I, *v.* 22) a dit avec vérité à propos de cet événement : *Tout cela arriva afin que s'accomplît ce que le Seigneur a dit par la bouche du prophète Isaïe : Voici qu'une vierge,* etc. Car l'événement, dont Dieu avait donné un signe par la bouche d'Isaïe, est arrivé entièrement, quoique d'une manière beaucoup plus parfaite, comme il avait été figuré par ce signe. Mais, direz-vous, pour qui Dieu établissait-il un signe de cette espèce, qui n'avait aucun sens pour le roi Achaz et pour son peuple? En effet, j'avoue qu'il en était ainsi. Achaz et le peuple de Juda ne comprenaient distinctement rien à ce que signifiait ce signe établi par Dieu. Car le roi et le peuple étaient trop obstinés dans leur malice et dans le culte des idoles pour mériter d'être mieux instruits d'un aussi grand mystère. Mais cependant leurs descendants plus religieux soupçonnèrent toujours dans ce passage d'Isaïe, la prédiction d'un mystère plus relevé, relatif à la naissance du Messie, aussi n'ont-ils jamais fait de dispute aux apôtres de ce que ceux-ci prêchaient comme particulier au Messie, l'enfantement virginal de la bienheureuse Marie. Saint Matthieu nous apprend donc, il est vrai, que ces paroles du verset 14 : *Voici qu'une vierge concevra,* etc., se rapportent à l'enfantement vraiment virginal de Marie; mais tous les saints Pères de l'Eglise chrétienne appliquant d'un avis unanime tout le contexte suivant à Jésus-Christ le vrai Messie, nous rendent certains de la tradition apostolique, dont le témoignage seul pouvait constater que tout ce contexte était comme un symbole établi pour signifier les circonstances de la première enfance du Messie; cependant il est vrai que les Juifs de l'Ancien Testament n'étant pas initiés à ce double sens, la prophétie contenue dans ces paroles d'Isaïe n'a pu leur servir à reconnaître le Messie par ce caractère; mais il ne paraît pas que Dieu se soit proposé ce but dans cet enfantement virginal qui devait être prédit longtemps avant; et la virginité de la bienheureuse Marie en enfantant Jésus ne paraît pas avoir été divulguée avant l'ascension de Jésus-Christ. Après cependant, lorsque les apôtres prêchaient ce mystère avec les autres circonstances cachées de la vie de Jésus-Christ, il leur était avantageux, outre les autres preuves véritables de la mission de Jésus-Christ, de montrer aux Juifs convertis au christianisme, que l'enfantement virginal du messie avait été aussi prédit dans leurs Ecritures. D'un autre côté, l'Ancien Testament renferme plusieurs signes de cette espèce entièrement inconnus aux Juifs, en tant qu'ils devaient figurer les circonstances de la vie du Messie, comme le prouvent assez les aventures de Joseph l'Egyptien, le serpent d'airain élevé par Moïse sur une espèce de croix, Jonas dans le ventre de la baleine, et mille autres exemples dont la multitude fait éclater les trésors de la prescience divine et la providence d'un Dieu qui subordonne par une liaison admirable tous les événements de l'ancienne et de la nouvelle loi.

Les incrédules n'ont donc plus de motif raisonnable d'accuser l'Evangile de saint Matthieu ou de tourner à l'avantage de leur parti les variations des interprètes chrétiens. Pour nous devant qui se présentait un chemin facile, nous avons suivi l'avis général des anciens Pères de l'Eglise de préférence aux inventions ingénieuses des modernes.

§ 262. — Cette parole d'Osée (XI, 2) : *J'ai appelé mon Fils d'Egypte*, devient beaucoup plus claire dans le texte hébreu, et semble devoir être ainsi traduite exactement : *Parce qu'il est enfant d'Israël*, ou mieux peut-être, *parce qu'Israël est enfant; je l'ai aimé et je l'ai appelé d'Egypte au titre de mon Fils, ou comme mon propre Fils :* ממצרים קראתי לבני La préfixe ל en effet dans le mot לבני ne paraît pas indiquer l'accusatif (ce qui est très-rare, et ce qui n'a coutume d'arriver en hébreu que devant les noms propres; car ordinairement elle régit le datif dans le régime d'un verbe); mais elle paraît plutôt indiquer *comparaison*, sens sous lequel on la rencontre très-souvent dans les livres des Juifs, comme dans Michée, II, 8, dans Job, XIII, 12 et XXXIX, 16, etc., etc. La signification elle-même des particules *instar*, *sicut*, répond à la lettre préfixe ל dans la langue hébraïque, d'après le sentiment même des docteurs les plus habiles dans la connaissance de cette langue. Qu'y a-t-il donc d'étrange lorsque Matthieu dit que le prophète Osée a voulu entendre Jésus-Christ par ces paroles, puisque ce véritable Fils de Dieu a été appelé par son père d'Egypte en Judée, comme le peuple d'Israël, et dans un sens beaucoup plus exact? Le prophète, comme je l'ai dit tout à l'heure, inspiré tout à coup par l'esprit divin, prend de là occasion de prédire quelque circonstance particulière au Messie, non pour qu'il soit compris de ceux qui l'entendent, mais pour que dans la suite ceux qui entendront annoncer Jésus-Christ soient affermis dans leur foi en lui comme dans la personne du Fils de Dieu, en lisant toutes les circonstances de sa vie déjà marquées dans les oracles des prophètes. S'il est vrai que chacun de ces oracles en particulier devait avoir peu de force sur l'esprit des Juifs même convertis au christianisme; cependant, quel homme raisonnable

ne devait pas être convaincu par leur grand nombre, qui réuni répondait à presque toutes les circonstances de la vie de Jésus-Christ?

§ 263. — Enfin on peut défendre de mille manières cette remarque de saint Matthieu : que Jésus-Christ *a habité la ville de Nazareth afin que s'accomplit ce qui a été dit par les prophètes; parce qu'il sera appelé nazaréen.* Deux explications sont plus vraisemblables que les autres, toute leur différence consiste à savoir si Jésus-Christ *nazaréen* doit s'écrire en hébreu et en syriaque avec un zaïn, auquel correspondent le z des Latins et le ζ des Grecs; ou avec un tsadé, qui dans toutes les versions grecques et latines a un sigma pour correspondant. Mais parce que toutes les versions grecques écrivent Ναζωραῖος et les versions latines *nazaræus*, d'autres concluent que c'est la lettre zaïn ז, et non la lettre tsadé ץ ou צ qui a été écrite dans l'original de saint Matthieu. Cependant dans les mêmes exemplaires de l'original syriaque qui existent encore, on trouve ce mot écrit avec un tsadé ainsi que dans les livres arabes. Les rabbins, hébreux eux-mêmes, lorsqu'ils appellent les chrétiens *nazaréens*, prononcent et écrivent ce mot avec un tsadé. D'autres ajoutent une preuve tirée de l'inscription de la croix de Notre-Seigneur, et que l'on peut voir à Rome; ils assurent que dans cette inscription, ce mot *nazaréen* est écrit avec un tsadé et non avec un zaïn, ils avancent cette opinion sur la foi de saint Pagninus, témoin oculaire; mais après lui, Corneille de la Pierre, témoin oculaire encore plus digne de foi, assure dans ce même passage de saint Matthieu (*verset dernier*), qu'il a très-souvent essayé de lire les lettres de cette inscription que leur ancienneté a rendues presque imperceptibles à la vue, que ses efforts, ajoute-t-il, n'ont jamais pu le faire parvenir à un résultat certain, et que cependant il lui a toujours semblé voir plutôt la figure d'un zaïn que d'un tsadé. Mais dans une discussion aussi subtile, on ne doit accorder aucune importance à l'opinion de je ne sais quel ignorant qui a écrit ceci à la hâte. Dans la critique si incertaine de ces deux opinions, il faut donc montrer quel sens nous devons donner dans l'une et dans l'autre à la citation que fait saint Matthieu des Prophètes, à propos du nom de nazaréen. Dans la première opinion qui prétend que le mot *nazaræus* doit s'écrire avec un zaïn, le mot hébreu נזיר *nazir*, est le même que *séparé, consacré, réservé;* il se rencontre sous ce sens dans les Nombres (VI, 2, 13, 18 *et* 21), dans les Juges (XIII, 5 *et* XVI, 17), etc., etc., où Samson est appelé souvent *Nézir Elohim*, c'est-à-dire *saint*, *consacré au Seigneur.* Mais si vous cherchez les passages où le Messie est appelé dans les Prophètes *saint, consacré, séparé, réservé à Dieu*, vous rencontrerez tant de textes dans les divers prophètes, que saint Matthieu, s'abstenant avec raison de ne citer qu'un seul prophète en particulier, a préféré dire collectivement *ce qui a été dit par les prophètes.* Le Psalmiste (*Ps.* XV, 10) appelle le Messie le *saint* du Seigneur : *Vous ne permettrez pas que votre saint éprouve la corruption*, lorsqu'il prédit sa résurrection. Dans le chap. IX de Daniel, verset 24, il est appelé le *saint des saints qui doit être consacré.* L'évangéliste, ajoutez-vous encore, ne cite pas seulement la chose signifiée par le mot nazaréen, mais même le nom prédit au Messie à cause de cette circonstance; mais je vous dirai que ce nom est prédit dans deux endroits : une fois par Jacob, dans la Genèse (XLIX, 26), et une autre fois par Moïse, dans le Deutéronome (XXXIII, 16). Dans ces deux endroits, Moïse et Jacob, d'après l'interprétation de la Vulgate, parlent de Joseph le plus chéri des enfants de Jacob. Voici ce que dit Jacob : *Que les bénédictions descendent (ou coulent) sur la tête de Joseph et sur le front du Nazaréen parmi ses frères.* Voici maintenant ce que dit Moïse : *Que la bénédiction de celui qui a apparu dans le buisson, descende sur la tête de Joseph et sur le front du Nazaréen parmi ses frères.* Mais le texte hébreu, dans les deux endroits, porte plutôt *et sur le front du Nazaréen son frère*, ולקדקד נזיר אחיו Mais quel est ce Nazaréen, frère de Joseph, sur la tête duquel doivent se réunir toutes les bénédictions divines, d'après la prédiction de Jacob et de Moïse? Jacob lui-même nous prouve ouvertement qu'il avait le Messie présent à la pensée, par ces paroles précédentes : *Les bénédictions de ton père ont été augmentées des bénédictions de ses pères, jusqu'à l'arrivée du désiré des collines éternelles;* ce qui revient absolument comme il l'avait dit encore peu avant dans le même chap. XLIX, verset 10; ce qui revient absolument à dire : *L'attente de toutes les nations* qui existèrent dès le commencement. Or Moïse en appliquant presque mot pour mot la bénédiction de Jacob sur Joseph aux tribus des enfants de ce même Joseph, avait eu, sans aucun doute, le même but et la même pensée que Jacob. Si donc *nazaréen* veut dire distingué, choisi, saint même; assurément, parmi tous les frères de Joseph il n'en est pas de plus distingué ni de plus saint que le Messie; si vous songez surtout que dans les Ecritures judaïques tous les Israélites ont coutume de se donner indifféremment entre eux le nom de frères, comme descendants d'un seul père qui est Jacob; si vous songez surtout, dis-je, que de tous les patriarches de l'Ancien Testament Joseph est le seul symbole qui approche le plus de la ressemblance de ce divin Messie; et ce que nous avons dit plus haut le prouve péremptoirement. Mais, si vous rangeant du côté de l'autre opinion vous préférez écrire avec un tsadé le mot *nazaréen* en hébreu et en syriaque; ce mot ainsi écrit dans les livres saints, a, sous le nom de נצר *neser*, la signification de rejeton ou de bouton en fleur (*Is.* II, 1; LX, 21; *Dan.* II, 7). Or, le Messie est appelé évidemment ce futur rejeton en fleur (*Is.* IV, 2 *et* XI, 1; *Jér.* XXIII, 5 *et* XXXIII, 15; *Zacharie*, III, 8 *et* VI, 12); dans ces deux derniers passages, lorsque la Vulgate appelle le Messie *Orient*, *homme orient*, le texte hébreu signifie proprement

rejeton. Vous avez maintenant une explication facile de ces deux opinions. Vous voyez que la bonne foi et la droiture suffisent sans vision prophétique pour découvrir le fondement solide de ces allusions si fréquentes dans l'Evangile de saint Matthieu : quelque obscurité peut bien s'y glisser parfois à cause du génie particulier de la langue hébraïque et à cause de son élévation naturelle que la version de la Vulgate ne rend pas toujours avec la dernière exactitude; cependant nous sommes parfaitement certains par l'expérience de tant de siècles, que les déistes n'ont jamais pu découvrir dans les Evangiles aucun paradoxe ni le moindre indice de substitution frauduleuse, et que maintenant encore ils sont dans l'impossibilité de le faire. En voilà assez sur l'Evangile de saint Matthieu.

§ 264. — II. Quant à ce qui regarde *saint Marc*, la tradition ancienne lève toute espèce de difficultés ; voici comment Eusèbe à la fin du liv. IIIe de son histoire parle de l'Evangile de saint Marc d'après Papias.

Lorsque saint Marc était interprète de Pierre, il rédigea exactement toutes les choses, qu'il retint dans sa mémoire ; non dans l'ordre dans lequel elles avaient été dites ou faites par le Seigneur, car il n'entendit pas le Seigneur, et ne fut pas son disciple, mais dans la suite il le fut de Pierre qui répandit sa doctrine selon que la nécessité l'exigeait, sans s'attacher à la suite des discours du Seigneur, en sorte que Marc n'a fait aucune faute en écrivant certains faits selon que sa mémoire les avaient reçus : car il n'a songé qu'à une chose, à ne rien omettre de ce qu'il avait entendu, et sur chaque sujet à ne rien dire qui fût faux. Vous voyez, ô incrédule, qu'à peine le premier siècle écoulé, on a remarqué et justifié dans saint Marc ce que votre malice toute particulière accuse et reprend en lui comme une imposture. Cette circonstance même, qu'il ajoute dans son Evangile divers faits qu'on ne trouve pas dans saint Matthieu, et qu'il omet plusieurs faits principaux rapportés par l'autre évangéliste, fait assez voir qu'il n'a pas eu seulement en vue de copier saint Matthieu, ou de le réduire en abrégé, mais en effet de recueillir, à l'usage des premiers chrétiens qui l'en priaient, la somme des discours que saint Pierre avait prononcés sur Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est aussi le même motif qui a engagé saint Marc à ne parler que de la vie publique de Jésus-Christ. Matthieu ne diffère des autres pour la suite de l'histoire, que dans certains chiffres ; les trois autres s'accordent assez. Enfin ils ne s'étaient pas proposé d'écrire des annales, et de raconter tous les faits selon l'ordre exact des temps. Que leur importait en effet de s'attacher à cet ordre avec tant de soins ? Montrez-nous, je vous prie, quatre historiens, qui écrivant l'histoire suivie de la vie du même homme, diffèrent les uns des autres en moins de choses que nos quatre évangélistes sur la doctrine et les actions de Jésus-Christ. Montrez-nous des historiens, qui dans des sujets aussi épineux, aient trouvé autant de foi auprès des Juifs et des païens,

§ 265.—III. Saint Luc a écrit principalement pour les Grecs et avec le dessein tout particulier d'arracher des mains des fidèles, plusieurs histoires qui racontaient plusieurs circonstances de la vie de Jésus-Christ sans aucun ordre et sans aucune exactitude. Il pouvait donc facilement et sûrement pour certains faits qu'il avait à raconter, s'appuyer sur le récit qu'en avait déjà fait fidèlement saint Matthieu, d'un autre côté il devait en ajouter plusieurs autres omis par saint Matthieu, mais pourtant répandus dans le public par d'autres qui les avaient altérés, et qui en avaient fait un récit moins exact. Ces faits purent paraître moins nécessaires à saint Matthieu, soit parce qu'ils étaient assez répandus parmi les Juifs pour lesquels il écrivait, soit à cause de son but, qui était de montrer réunies dans la personne de Jésus-Christ les marques du Messie, prédites par les prophètes juifs. Tous ces faits ajoutés par saint Luc, étaient publics, et encore assez récents lorsque cet évangéliste écrivait. Il pouvait donc être facilement convaincu de mensonge, si de son autorité propre il avait forgé ces circonstances. Ce qui était arrivé à Zacharie dans le temple, la fécondité inespérée d'Elisabeth qui était stérile, et alors très-avancée en âge, la naissance de Jean-Baptiste, l'usage de la parole rendu à son Père, la prédiction elle-même de Zacharie et d'Elisabeth, tous ces faits répandus au loin parmi la foule, par le bruit public, avaient rempli les esprits d'une trop grande admiration, pour que le souvenir pût s'en perdre sitôt et si facilement, et lors même que ces prodiges eussent été déjà ensevelis dans l'oubli, assurément la prédication de Jean qui vint après, la sainteté de sa vie et la cause de sa mort en eussent facilement rappelé le souvenir. Le même évangéliste parle aussi des prédictions de Siméon et d'Anne, de l'adoration des pasteurs et des sages réponses de Jésus encore enfant de douze ans devant l'assemblée publique des docteurs réunis dans le temple. Toutes ces circonstances n'ont jamais pu rester cachées. *Anne parlait de Jésus nouveau-né à tous ceux qui dans Jérusalem attendaient la délivrance d'Israël* (*Luc*, II, 38. Les pasteurs racontèrent aussi à plusieurs tout ce qu'ils avaient vu et entendu (*même chap.*, *vers.* 18). Lisez un peu l'Evangile même de saint Luc, et plus vous l'examinerez avec soin, et plus vous reconnaîtrez sûrement la sincérité de son témoignage. Si le saint écrivain n'avait voulu que nous débiter des fables, pensez-vous qu'il eût écrit, ce qu'il a réellement écrit du Messie? Est-ce qu'il aurait inventé un voyage à faire à Bethléhem uniquement à cause de la naissance du Messie dans ce bourg? Est-ce qu'il eût allégué pour seul motif de ce voyage la nécessité d'obéir à l'édit d'un prince? Est-ce qu'il eût inscrit Jésus-Christ dès sa naissance sous le nom de roi des Juifs dans le catalogue des sujets d'Auguste? Est-ce qu'il eût représenté réduit par la dernière détresse à cher-

cher pour lui et pour sa mère un asile dans une étable de troupeaux? Est-ce qu'il lui eût donné une crèche pour berceau, la pauvreté et le mépris pour patrimoine? Est-il vraisemblable qu'il eût entassé sur la personne de Jésus-Christ à peine né tant de circonstances humiliantes et abjectes, si contraires à l'idée que les Juifs s'étaient faite du Messie, et si puissantes pour détourner les païens de son culte, et cela au temps même, où déjà une grande partie de l'univers adorait ce même Jésus-Christ comme le Fils de Dieu assis à la droite de Dieu le Père dans la gloire céleste, et où toute l'Eglise de Jérusalem le reconnaissait pour le Messie et pour le roi immortel attendu si ardemment par leurs Pères et par les prophètes? Il est donc tout à fait nécessaire que ces circonstances si humiliantes soient réellement arrivées à la naissance de Jésus-Christ, et dans le cours de son enfance. Si elles sont réellement arrivées sans avoir été balancées, et comme effacées par d'autres événements plus éclatants, comment pouvait-il se faire que l'écrivain lui-même détourné d'écrire, ne les ait pas supprimées en les passant sous silence? Pourquoi ne leur en a-t-il pas substitué d'autres plus conformes aux idées populaires, et en apparence plus dignes de Dieu? Pourquoi véridique dans tous les autres chapitres, n'a t-il manqué de bonne foi que dans le récit de la vision angélique des pasteurs? La liaison elle-même de ces faits, l'arrivée nocturne des pasteurs dans l'étable et l'adoration de l'enfant Jésus s'accordent-elles entre elles sans ce message angélique? Quelle si grande importance y avait-il à inventer sur un enfant des faits qui montrent tous la condition humble de sa naissance, quand même il eût été connu par certains pauvres pour être le Messie, personne cependant ne pouvait être assez sûr qu'il fût le même personnage que Jésus de Nazareth, lorsque surtout dans la suite il se fût fait connaître par ses miracles? Enfin réfléchissez, je vous prie, un peu attentivement sur toutes les circonstances de cette vision; observez chaque personne, l'ange, les pasteurs, la mère, les paroles de l'ange aux pasteurs, méditez surtout avec encore plus de soin dans chacune de ses parties le cantique de cette nombreuse cohorte d'anges, et cela vous suffira je pense pour vous convaincre pleinement de toute la sincérité du témoignage de l'écrivain évangélique. A moins que quelqu'un ne descende du ciel même, quelque chose de plus grand peut-il se dire en moins de paroles, avec plus de simplicité, avec plus de dignité? J'en appelle à ton esprit lui-même, à ton sentiment intime, si pourtant tu as encore le sentiment les choses célestes.

§ 266. — Passons maintenant à saint Jean l'évangéliste. Le but qu'il se proposa en écrivant fut de suppléer les faits qu'il avait vus omis par les autres évangélistes, comme nous l'avons déjà rapporté, d'après Eusèbe, au paragraphe 248, n. 7. Cependant on doit encore reconnaître un autre but à saint Jean en écrivant son Evangile, but qu'il n'a pas eu moins à cœur que les autres. Les trois autres évangélistes ne s'étaient appliqués qu'à affermir la vérité de la nature humaine en Jésus-Christ, par le récit de sa généalogie selon la chair, par l'histoire de sa naissance, de son enfance et de ses autres actions humaines, certains que les prodiges par lesquels il avait montré qu'il était le Messie prouveraient par là même sa divinité: c'était comme une espèce de remède préservatif qu'ils opposaient à ces hérétiques qui, dès les premiers temps des apôtres, comme Simon le Magicien, leur chef, et Ménandre, son disciple, au témoignage d'Irénée (*liv. I, chap. 21*), auxquels succédèrent ensuite, au second siècle, Saturnin, Basilide, Cerdon, Marcion, Apelle et plusieurs autres; qui, dès les premiers temps des apôtres, ne pouvant concevoir que Jésus-Christ eût été Dieu et homme tout ensemble, enseignèrent qu'il n'avait pris que l'apparence de l'homme et non réellement sa véritable nature. C'est pourquoi saint Jean, comprenant que la vérité de la nature humaine dans Jésus-Christ avait été assez établie par les écrits des autres évangélistes, et instruit en même temps que les autres hérétiques du premier siècle et ses contemporains (comme Ebion, Cérinthe, et leurs disciples, qui se composaient d'un grand nombre de Juifs), attaquaient au contraire avec non moins d'acharnement la divinité de Jésus-Christ; Jean, dis-je, résolut de la mettre sous les yeux de tous d'une manière plus relevée. Ce but était secondé par les actions elles-mêmes et les entretiens de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui avaient eu lieu la première année de sa prédication, et que les autres évangélistes avaient omis peut-être à cause de leur sublimité mêlée d'un peu d'obscurité, comme, par exemple, le témoignage évident de Jean-Baptiste: *Car celui-ci est le Fils de Dieu* (*Jean*, I, 34), et l'entretien de Jésus avec ses disciples, dans lequel ceux-ci le reconnaissent pour le Fils de Dieu (*Jean*, I, 49); et avec Nicodème, à qui Jésus démontra qu'il était le Fils de Dieu (*Jean*, III, 16). Saint Jean ajoute aussi (V, 17) le discours que Jésus fit aux Juifs, et dans lequel il leur prouva évidemment sa divinité; il le répète encore au chapitre VIII, versets 12 et 54. Il rapporte aussi le discours de Jésus avec Marthe, sœur de Lazare, lorsqu'elle confesse distinctement qu'il est le Fils de Dieu (*Jean*, XI, 27). Peut-il donc paraître si étrange que de pareils discours soient plus relevés et plus subtils que ceux que Jésus Christ avait coutume ordinairement d'adresser à la foule du peuple, et dans lesquels il ne leur proposait ordinairement qu'un enseignement moral et des vérités pratiques à l'aide de comparaisons et de paraboles qu'on peut lire en grand nombre dans les autres évangélistes. Si ces discours nous paraissent assez obscurs à nous qui les lisons, s'ils le paraissaient aux disciples de Jésus-Christ, la raison en est dans la sublimité même des matières et dans certains secrets de la sagesse divine de Jésus-Christ. Il nous semble bon d'exposer ici cette raison en peu de mots.

Jésus-Christ, dans tout le cours de sa vie, surtout publique, prouvait en toute occasion sa divinité par des prodiges, comme nous l'avons dit plus haut. Néanmoins, tout en ayant le dessein déterminé de délivrer le genre humain entier de ses péchés par le sacrifice de son sang, il ne devait pas manifester aux Juifs sa divinité par une preuve si convaincante qu'il persuadât, même malgré eux, par la dernière évidence, les esprits les plus obstinés; *car si* les Juifs *l'eussent connu*, dit très-bien l'Apôtre, dans sa première Epître aux Corinth., II, 8, *jamais ils n'eussent crucifié le Seigneur de la gloire*. Ainsi il fallait que Jésus-Christ par ses discours répandit une lumière suffisante pour éclairer les hommes d'un esprit droit, mais pourtant assez modérée pour ne pas éclairer malgré eux ceux qui voulaient rester aveugles. Cette aurore brillante de la vérité était assez visible pour tous les hommes religieux, mais son plein éclat était ajourné jusqu'après la résurrection de Jésus-Christ et devait être le fruit de sa mort. Jésus-Christ renvoyait ses ennemis les plus acharnés à ce prodige certain, dont la démonstration si évidente devait dissiper tous les nuages de l'obscurité passée : et ce fut réellement ce qui arriva. Après avoir vu leur maître ressuscité, ses disciples, que la lumière elle-même des mystères si sublimes de l'Homme-Dieu avait auparavant frappés d'une espèce d'aveuglement, aperçurent si clairement l'éclat de sa divinité, que, dépouillant leur faiblesse passée, ils n'hésitèrent plus à avouer publiquement leur foi à tout l'univers. En un mot, la divinité de Jésus-Christ était, dans la primitive Eglise, si universellement et si ouvertement affermie, que les premiers hérétiques, n'osant pas même la révoquer en doute, préférèrent nier que Jésus-Christ se fût vraiment revêtu de la nature humaine; et il n'est pas vrai du tout qu'avant saint Jean l'Evangéliste, les autres apôtres dans leurs Epîtres, et les autres évangélistes dans leurs Evangiles, n'aient jamais annoncé la divinité de Jésus-Christ. Certainement Paul (*Actes*, XIII, 32, 33) l'appelle Fils de Dieu et engendré dès l'éternité, d'après le témoignage du psaume II, 7, et du psaume CIX ; il l'appelle égal à Dieu dans son Epître aux Philipp., II, 6. *Le Dieu qui a été béni au-dessus de toutes choses* (*aux Rom.*, IX, 5); il affirme (*aux Coloss.*, II, 9) que *toute la plénitude de la divinité réside en lui, que toutes choses ont été créées par lui et en lui, qu'il est avant tout et que tout est renfermé en lui* (*aux Coloss.*, I, 15). Est-ce que ces paroles ne s'accordent pas entièrement avec celles que saint Jean dit au chapitre I, verset 3, de son Evangile : *Toutes choses ont été faites par lui; et sans lui rien n'a été fait.* Saint Pierre, dans sa première Epître (I, 3) confesse que Jésus-Christ *est le Fils de Dieu le Père* ; dans cette même Epître (*v.* 23) *qu'il est le Verbe du Dieu vivant*, et dans saint Matthieu (XVI, 16) *qu'il est le Fils du Dieu vivant*. De plus, dans saint Matthieu (III, *v. dern.*), dans saint Marc (I, *v.* 2), dans saint Luc (III, 23), Jésus-Christ, après son baptême, est déclaré être le Fils bien-aimé de Dieu par la voix même de Dieu le Père, publiquement entendue. Dans saint Luc (I, 35) l'archange Gabriel dit de Jésus-Christ : *Le Saint qui naîtra de toi sera appelé le Fils de Dieu*. Enfin la divinité de Jésus-Christ est avancée dans la lettre de saint Clément Romain, dans le livre d'Hermas le Pasteur, dans la lettre de saint Ignace martyr, qui ont tous, nous en sommes certains, écrit au premier siècle. Le même témoignage se retrouve dans Justin, dans le Dialogue avec Tryphon et dans son Apologétique, dans l'Apologétique d'Athénagore et dans Irénée (*liv.* V, *chap.* 6, *et livre* IV, *chap.* 7), qui tous ont certainement vécu longtemps dans la première moitié du second siècle. Enfin Pline le jeune lui-même, dans sa lettre à Trajan, témoigne ouvertement, vers la fin du premier siècle, que les chrétiens croyaient que Jésus-Christ était Dieu. Rien n'est donc plus absurde que ce système des antitrinitairiens qui attribuent l'Evangile de saint Jean à un platonicien converti au christianisme, vers la fin du second siècle. Il est beaucoup plus vraisemblable que le saint évangéliste a tiré plusieurs traits des livres de l'Ancien Testament pour composer l'idée de son Verbe divin. Salomon, dans les Proverbes (VIII, 22, 23, 27), l'auteur du livre de la Sagesse (VII, 22, 26, VIII, 1, et IX, 1), l'auteur de l'Ecclésiastique (XXIV, 5, *et chap. suiv.*), tracent de la sagesse éternelle de Dieu une idée tout à fait conforme à celle que saint Jean en donne; mais il est complétement absurde et presque impudent de faire de cet évangéliste un disciple de Platon. Quelles preuves donnent-ils donc de cette plaisanterie? est-ce parce que l'Evangéliste emploie souvent le mot λόγος dont les platoniciens et les stoïciens avaient coutume de se servir pour exprimer *l'idée de la raison* qui, suivant eux, a présidé à la création de ce monde, à l'encontre des épicuriens, qui attribuent tout au hasard. Mais qui a pu expliquer suffisamment ou découvrir ce que c'était que les monstres et les chimères dont le cerveau de ces philosophes était rempli toutes les fois qu'ils discouraient sur Dieu, sur l'âme de l'homme et sur l'archétype de ses idées? Rencontre-t-on quelque chose de semblable dans l'Evangile de Jean? J'accorderai entièrement que cet évangéliste n'a ignoré ni les opinions des platoniciens, ni les erreurs des hérétiques de son temps, et qu'il les a eues en vue dans l'exorde de son Evangile. Cependant il n'en a pas agi ainsi pour enseigner les dogmes de ceux-ci, mais évidemment plutôt pour les réfuter, puisqu'à l'entrée même de son Evangile il a avancé, en termes sublimes et précis, l'éternité ainsi que l'identité du Verbe avec Dieu.

§ 267. — Reste encore *cette affectation et cet empressement à entasser les événements merveilleux*, que l'on remarque comme un caractère certain d'imposture, parce qu'ils ont toujours été en croissant dans chaque évangéliste, au fur et à mesure qu'ils ont écrit. J'avoue que dans ces récits d'événements merveilleux répandus par la rumeur com-

fuse du vulgaire, on voit se réaliser ce que le poëte dit du caractère de la renommée : *Elle croît en se répandant*. J'avoue aussi qu'il n'est pas rare que quelques hommes, soit par un amour outré de la secte à laquelle ils sont attachés depuis longtemps, soit pour défendre les préjugés dont ils avaient été imbus, aient eu recours à la fraude et au mensonge pour détourner tout soupçon d'imposture de ce qu'ils croyaient la vérité. Mais peut-on remarquer de pareilles petitesses, même en apparence, dans les prodiges qui sont racontés par nos évangélistes? Est-ce qu'ils sont rapportés par la rumeur obscure et incertaine du vulgaire? Des témoins oculaires, des hommes connus et de la plus grande autorité parmi les chrétiens, des hommes enfin de la conduite la plus irréprochable, se rendent garants de ces prodiges par leurs écrits : les Églises ne reçoivent ces écrits mêmes qu'après qu'ils ont été approuvés par la critique la plus exacte et l'autorité des pasteurs de la religion, les faits eux-mêmes sont publics, ils ont été répandus librement et ouvertement, ils sont encore assez récents, car plusieurs témoins, même ennemis de la religion chrétienne, qui ont assisté à ces événements, sont encore vivants : les temps et les lieux dans lesquels sont arrivés ces prodiges sont cités, ainsi que les circonstances qui les ont précédés, accompagnés et suivis, la cause et l'occasion à laquelle ils ont eu lieu, ainsi que les personnes qui y ont pris part, tout est exactement remarqué. Les prodiges racontés par saint Jean, ne le sont-ils pas exactement ainsi? Comme, par exemple, l'aveugle à qui Jésus rendit l'usage de la vue, prodige qui causa tant de dépit aux pharisiens ses ennemis; comme Lazare ressuscité en présence des Juifs, qui en informèrent les princes des prêtres et les pharisiens, qui prirent bientôt la résolution de livrer Jésus à la mort; comme encore le renversement de la cohorte des satellites qui venaient le prendre, et auquel il est probable que plusieurs d'eux survécurent. Lorsque saint Jean écrivait ceci, si ce n'eût été auparavant déjà très-répandu, même parmi les ennemis de Jésus-Christ, il n'eût jamais pu le publier à son tour, sans qu'ils ne le contredissent publiquement. *Est-il donc vraisemblable que ces prodiges aient été inventés pour favoriser une secte déjà dévouée à ses principes, ou un préjugé et une opinion invétérée?* Or, tous tendaient uniquement à établir et à persuader une nouvelle religion diamétralement opposée à toutes les affections humaines, ainsi qu'aux rites et aux religions les plus anciennes; des hommes de toute nation et en si grand nombre ne les auraient pas abandonnés pour embrasser avec tant d'empressement cette nouvelle religion, aux dépens libres et généreux de leurs biens et même de leur vie, si la foi relevée de mystères si étranges tout à fait opposés à la raison humaine, ne leur eût été persuadée que par des prodiges incertains répandus par des bruits vagues et confus, et non par des faits reconnus et prouvés péremptoirement par les prodiges nouveaux et éclatants des hommes qui avaient été témoins de ceux de Jésus-Christ. *Mais enfin l'objection elle-même est-elle bien fondée?* Est-ce que les derniers évangélistes en vérité se sont plus appliqués que les premiers à augmenter l'étrangeté des prodiges de Jésus-Christ? Tous quatre n'ont-ils pas raconté avec la même simplicité et la même noblesse la résurrection de Jésus-Christ ainsi que son ascension? La pensée peut-elle imaginer quelque chose de plus grand que ce double prodige? Et tout ce que nous rapportent les évangélistes peut-il lui être comparé, soit pour l'étrangeté, soit pour la puissance admirable dont il fait preuve? D'ailleurs, Jésus-Christ, le véritable Emmanuel, naissant d'une vierge, comme le rapporte saint Matthieu, chap. I, doit-il exciter moins d'étonnement que Jean-Baptiste naissant d'une mère stérile, suivant le récit de saint Luc? La guérison de l'homme malade depuis trente ans, dont parle saint Jean, est-elle donc plus merveilleuse que celle du paralytique dont parle saint Matthieu, chap. IX, et saint Marc, chap. II. La guérison de l'aveugle de naissance était-elle donc plus difficile que la guérison de Bartimée, dont font mention saint Marc, chap. X, et saint Matthieu, chap. XX? Est-ce un plus grand prodige de renverser d'une parole une cohorte de soldats, que d'apaiser d'un seul mot une mer orageuse, comme le racontent de Jésus-Christ Marc, chap. IV, et Matthieu, chap. VIII? Que la foule grossière dans ces prodiges soit plus touchée par ceux dont l'apparence est plus sensible que les autres, rien de plus conforme à son caractère accoutumé à se laisser entraîner, surtout par les sens. Mais un déiste, un philosophe renforcé, chicaner ainsi sur la différence des miracles, assurément c'est au-dessous de la dignité d'un homme savant, qui ne peut ignorer que, puisqu'un prodige est un événement dont l'accomplissement exige des forces supérieures aux lois de la nature (§ 152), peu importe que ces événements soient plus ou moins grands, pourvu qu'ils aient réellement pour cause la volonté toute-puissante de la Divinité, motif bien supérieur aux forces de la nature, puisque la puissance infinie de Dieu peut également accomplir l'un et l'autre événement, quoiqu'il soit reconnu que s'il fallait les exécuter par les seules forces de la nature, l'effet le plus noble serait nécessairement le produit de la cause plus noble. Où bien est-il plus difficile à ce Dieu tout-puissant de rendre, par une vertu surnaturelle, la vue à un aveugle-né, comme le rapporte Jean, que de la rendre à une homme qui, l'ayant d'abord reçue, l'a perdue ensuite par un accident quelconque qui a détruit en lui cet organe, comme Matthieu et Marc paraissent l'insinuer en racontant la guérison de Bartimée. Nos incrédules ne nous opposent que de ridicules chicanes, puisqu'au contraire il n'y a pas dans nos évangélistes de plus grand indice de leur sublime sagesse et de leur fidèle sincérité, que la simplicité de termes avec laquelle ils racontent tous éga-

tement les plus grands miracles, et les circonstances les plus humiliantes de la vie de leur maître, qu'ils reconnaissent tous, avec la même foi et la même religion, pour un Dieu véritable et pour le Fils de Dieu. Aussi, ces témoins qui, par la vertu qu'ils avaient reçue de leur maître, opéraient comme lui, devant tout le peuple, de nombreux miracles, n'avaient pas besoin de cet appareil agréable de style, que la fraude et l'imposture ont coutume d'employer pour entasser les miracles les plus grands et les plus extraordinaires. Ils racontent les prodiges qu'ils ont vus de leurs propres yeux, et avec eux une multitude d'hommes infinie qui les ont vus comme eux, et ils confirment de jour en jour leur témoignage par de nouveaux prodiges aussi grands, qu'ils font en présence d'une foule innombrable. Puissants eux-mêmes en œuvres, et certains de la publicité de ce qu'ils racontaient, ils ont usé de modération, de simplicité, et ont montré une candeur si ingénue, qu'aucun homme, pour peu qu'il aime la justice et la vérité, ne peut s'empêcher de la reconnaître clairement et de l'admirer sincèrement dans leurs écrits. Ajoutez à cela que les premiers évêques des chrétiens n'auraient pu rien faire de plus nuisible à leur réputation, que de remplir la vie de Jésus-Christ leur maître de miracles inconnus jusqu'alors à tout le monde, ou tirés des récits douteux et incertains de la foule. Ils eussent en cela fourni des armes contre eux à leurs ennemis les plus acharnés, aux apostats qui abandonnaient la religion chrétienne à cause du déréglement de leur vie, aux hérétiques qui s'en séparaient par orgueil, aux Juifs et aux païens qui la diffamaient en toute occasion et la poursuivaient d'une haine forcenée. Les premiers se seraient réjouis d'y trouver une excuse de leur bassesse, les seconds un sujet de gloire d'avoir abandonné une compagnie infâme d'imposteurs, et les troisièmes ne se seraient pas moins réjouis de trouver la justification des accusations d'imposture qu'ils avaient à faire contre les chrétiens, et de les produire au grand jour. Bien plus, les chrétiens les plus fervents auraient trouvé une funeste occasion de douter tellement de tout l'ensemble de la religion, qu'ils n'eussent pas succombé plus facilement à aucune autre tentation qu'à celle-là seule. Or comment enfin est-il arrivé qu'aucun apostat, qu'aucun hérétique, qu'aucun Juif, qu'aucun païen même, n'ait jamais, qu'on ne sache, soulevé le moindre soupçon d'imposture contre les premiers maîtres des chrétiens.

Mais, *disent-ils*, pourquoi les premiers évangélistes passent-ils sous silence tant de miracles de Jésus-Christ bien plus distingués, tandis que pourtant saint Luc assure qu'*il a cherché exactement tous les faits dès leur origine?* Celui qui dit encore au commencement de ses Actes, qu'il a fait le récit de tout ce que Jésus a commencé à faire et à enseigner, jusqu'au jour où il s'est enlevé dans les cieux, a-t-il pu, en bonne foi, savoir tous ces miracles, et pourtant les passer sous silence? Je réponds à cela que les miracles rapportés par saint Jean sont tels, que, de même qu'ils n'ont pu être inventés, ainsi ils n'ont pu être ignorés par les autres Evangélistes à cause du bruit dont ils avaient rempli toute la Judée. Or n'a-t-il pas pu se faire que la célébrité elle-même de ces miracles ait empêché les évangélistes de les raconter chacun en particulier, et les ait engagés à en rapporter d'autres dont ils voyaient que le souvenir pourrait s'effacer facilement à cause du bruit que faisaient ceux qui étaient plus extraordinaires? Saint Luc avoue à la vérité, au commencement de son Evangile, qu'*il a recherché tous les faits*, mais il ne promet pas du tout de les rapporter tous sans en passer un seul. Mais ce qu'il dit au commencement des Actes ne peut être entendu prudemment, par tout homme raisonnable, dans un autre sens que dans un sens restreint; et parce que saint Luc a omis évidemment plusieurs faits rapportés par saint Matthieu (et que sans doute il n'a pas ignorés), tout homme raisonnable ne peut même penser qu'il ait voulu faire un mensonge si évident. Mais enfin, qui n'est pas choqué de cette exagération renfermée dans les derniers mots de l'Evangile de saint Jean? Pourquoi donc enfin? Est-ce que cette seule exagération vous prouve moins de sincérité de la part de cet écrivain, lorsque la redondance elle-même des expressions vous avertit ouvertement qu'on ne doit pas la prendre à la lettre? Cette exagération ne révèle rien autre chose que la haute opinion et l'admiration qu'avait conçue le disciple bien-aimé de la grandeur de son maître, de la sublimité de sa doctrine et de la multitude de ses miracles. Or combien, si vous avez bien médité la suite de la vie de Jésus-Christ, combien, dis-je, pensez-vous qu'on peut écrire de livres jusqu'à ce que cette matière soit épuisée? Et vous pensez que cette hyperbole de l'évangéliste n'est pas justement employée pour exprimer cette multitude innombrable de livres possibles? Ne voyez-vous pas, si vous considérez tout depuis le commencement jusqu'à la fin, qu'il suffit de la moindre droiture d'esprit pour anéantir la frivolité de vos objections, et pour qu'elles s'évanouissent d'elles-mêmes?

§ 268. — Ils objectent en troisième lieu, qu'*on rencontre dans les quatre Evangiles plusieurs contradictions*, ou des choses ouvertement fausses, qui ne peuvent aucunement s'accorder entre elles, ou avec des vérités d'ailleurs reconnues. Donnons quelques exemples. Premièrement S. Matthieu racontant la généalogie de Jésus-Christ, omet trois générations, et fait Joram père d'Osias, qui ne fut que son arrière petit-fils, comme on peut le voir dans les Paralip. (*liv. I, chap.* III. Ensuite dans la troisième, dans la seconde, et la première division, pour forger quatorze prétendues générations, il compte deux fois le même Jéchonias savoir dans la première, et dans la seconde série. Enfin dans le troisième intervalle qui embrasse un temps beaucoup plus long que le second, il ne com-

pte que quatorze générations, tandis que dans le même espace de temps saint Luc dans sa généalogie n'en compte pas moins de vingt-deux.

2° que veulent dire tant de généalogies différentes entre elles que Matthieu et Luc ont faites eux-mêmes à Jésus-Christ, ou plutôt à Joseph son père, dont, ils disent pourtant qu'il n'était que le fils putatif. Qu'est ce que ces histoires, dans lesquelles l'un (*Matth.* I) fait Joseph fils de Jacob, et l'autre (*Luc*, III) le fait fils d'Héli, et dans lesquelles aussi Salathiel, qui dans les deux généalogies se rencontre avec Zorobabel, est dit par l'un fils de Jéchonias, et par l'autre fils de Néri? Comment a-t-il pu se faire que Joseph eût deux généalogies paternelles si différentes? Et d'ailleurs comment prouve-t-on par les généalogies de Joseph, qui ne fut pas vraiment le père de Jésus, que ce dernier est fils de David, et héritier de son trône?

3° Matthieu rapporte que Jésus-Christ est né sous le règne d'Hérode; et Luc, II, 2, raconte au contraire que c'est à l'occasion de l'édit de César-Auguste qui ordonnait de faire le dénombrement de l'univers, que les parents de Jésus allèrent à Bethléhem, où Jésus-Christ naquit bientôt; et cet édit, suivant saint Luc, fut publié par Cyrénius, préfet de la Syrie. Or les savants les plus habiles dans la science des antiquités s'accordent tous à dire, qu'à cette époque Sentius Saturninus, ou Quintilius Varus furent gouverneurs de la Syrie, et non Cyrénius, comme on peut le voir dans Josèphe liv. XVI et XIII, XVII et VII de ses *Antiq.* et dans Tertullien, dans son livre contre Marcion, chap. 19; mais Cyrénius ne gouverna la Syrie que dix ans après la naissance de Jésus.

4° Matthieu, chap. XXVII, vers. 9, attribue à Jérémie certaines paroles qu'on ne trouve pas dans ce prophète, mais seulement dans Zacharie, chap. XI, vers. 13. C'est lorsqu'il parle du prix de trente deniers, prix auquel Jésus-Christ fut vendu par Judas.

5° L'auteur impudent de l'opuscule (*les Questions de Zapata*, auxquelles sont joints plusieurs autres opuscules semblables) fait voir encore différentes absurdités et contradictions renfermées dans les Evangiles; ainsi, par exemple, d'après saint Matthieu, l'enfant Jésus a fui en Egypte; d'après les autres évangelistes il est resté en Judée. Secondement, Luc, XXI, 32, Jésus-Christ dit clairement qu'il viendra sur les nuages avec une grande puissance et une grande majesté, *avant que passe la génération* à laquelle il parle, or rien de tout cela n'est arrivé, à moins que ce ne soit dans quelque nuée obscure et tout à fait à notre insu. Troisièmement selon saint Luc, c'est de Béthanie que Jésus-Christ s'est élevé dans le ciel, selon saint Matthieu ce fut dans la Galilée que ses disciples le virent pour la dernière fois. Quatrièmement on trouve dans les écrits des apôtres plusieurs absurdités et plusieurs assertions aussi contraires à une saine raison qu'à une saine physique, comme dans saint Jean, XII, 24: *Si un grain de froment tombant dans la terre ne vient à mourir, il ne peut porter* aucun fruit, et dans saint Matthieu, VIII, 12: *il y aura dans l'enfer des pleurs et des grincements de dents*, et enfin dans la seconde Ep. aux Cor., XII, 2, dans laquelle saint Paul dit qu'*il a été enlevé au troisième ciel.* Je passe sous silence d'autres objections que cet abject et sacrilége auteur pousse à tort et à travers dans l'excès de sa fureur. Voilà l'ouvrage si important, pour lequel ces grands génies déploient toutes les finesses de leur esprit! Et après s'être occupés à la recherches de ces chimères, après les avoir exagérées avec une ostentation toute puérile, comme s'ils avaient terminé un grand travail, ils se persuadent qu'ils sont désormais délivrés de l'examen et de la critique de l'Evangile, et qu'ils peuvent même se dispenser d'y faire attention.

Mais la solidité de nos *réponses* et leur clarté égale à l'éclat du soleil en plein midi, montreront toute la faiblesse et la frivolité dont font preuve même les plus grands génies, toutes les fois que, poussés par la témérité de combattre, ils préfèrent émousser les finesses de leur esprit à scruter et les secrets, et les mystères de la religion, plutôt que de s'en rapporter à Dieu avec une pieuse docilité, pour l'éclairer, et de se soumettre à lui pour qu'il leur transmette ses instructions.

§ 269. — Quant à ce qui regarde la première objection: pensez-vous qu'il soit vraisemblable que saint Matthieu n'ait pas eu dans les mains les livres des Rois et des Paralipomènes, dans lesquels la généalogie de la ligne royale des descendants de David est faite exactement jusqu'à la captivité de Babylone, croyez-vous qu'il n'aurait pas pu facilement, s'il l'eût voulu, réformer cette omission des trois générations? Saint Matthieu, dis-je, qui, dans presque tous ses chapitres, cite tant de fois les Ecritures de l'Ancien Testament? Il est donc évident, qu'il y a eu un motif quelconque, vraisemblablement connu de tout le monde, pour que saint Matthieu omît Ochosias, Joas et Amasias (qui réellement vécurent entre Joram et Azarias ou Osias). Mais quel est ce motif? Il est vraisemblable que ces trois rois, que leurs guerres malheureuses (comme on peut le lire liv. IV *des Rois*, chap. IX, XII et XIV) rendirent si odieux aux Juifs leurs sujets, qu'ils conspirèrent leur mort, eurent leurs noms effacés des actes publics, qui contenaient la généalogie de la famille royale. ... cet endroit de saint Matthieu, saint Jérôme pense que cette omission n'a pas eu lieu sans un secret dessein de Dieu. Joram, roi de Juda, s'était en effet allié à la famille impie d'Achab et de Jésabel, en épousant leur fille Athalie qui l'entraîna au culte des idoles. Or Dieu avait juré qu'il détruirait toute la postérité d'Achab, roi d'Israël, à cause de leur impiété (*liv.* III *des Rois*, *ch.* XXI, XXII), et, comme il est dit au même livre (*ch.* VIII, *vers.* 19), quoique le seigneur n'ait pas voulu détruire la famille des rois *de Juda, à cause de David, son serviteur, comme il lui avait promis de lui donner un flambeau* (c'est-

à-dire un héritier qui vécût après lui) *ainsi qu'à ses fils en tout temps.* Cependant il voulut effacer des annales des Juifs, ou du moins de l'Evangile de saint Matthieu, le souvenir de ces descendants d'Achab, par sa fille Athalie, jusqu'à la quatrième génération, qui, dans les Ecritures a coutume de borner la postérité d'un homme, comme on le voit dans l'Exode, chap. XX, v. 5, et dans le IVe liv. des Rois, chap. X, v. 30. Qu'avez-vous à opposer à cela? O incrédule! vous direz peut-être que tout ceci est plutôt une conjecture qu'une vérité certaine? Mais cette conjecture même, assez fondée dans l'histoire ancienne des rois, montre parfaitement que les anciens monuments d'ailleurs assez authentiques ne peuvent si facilement être accusés d'erreur, précisément à cause du silence qui couvre plusieurs circonstances de nulle importance, silence qui peut avoir eu mille causes qui nous sont complétement inconnues. Pour l'objection que nous ont faite nos incrédules, d'après Porphyre, sur Jéchonias, nommé deux fois inconsidérément par saint Matthieu, voici la réponse que nous leur ferons, et que déjà depuis longtemps saint Jérôme avait opposée à cet ancien ennemi des chrétiens. D'après le Ier liv. des Paralip., ch. III, vers. 15 et 16, ainsi que d'après le IVe des Rois, ch. XXIII et XXIV), il est tout à fait certain que Jéchonias, père de Salathiel, fut le petit-fils et non le fils de Josias, et eut pour père Joakim, qui fut fils de Josias, et qui auparavant s'appelait Eliacim. Or Joakim le père et Jéchonias son fils, dans le texte hébreu, liv. IV des Rois, chap. 24, vers. 6 et 7, s'écrivent tous deux presque de la même manière, et font presque le même nom, Joakim et Joachin יהויקים יהויכין de sorte que dans le second, toute la différence consiste en ce que la lettre koph se change en caph, ou k en ch, et la lettre mem en nun, ou m en n. Quoi donc de plus naturel que deux noms propres si semblables pour l'écriture se confondissent entre eux, surtout lorsque dans le texte syriaque de saint Matthieu, ces deux noms ne différaient que dans une seule lettre koph et caph, et se prononçaient Jékonias et Jéchonias. Cette opinion est appuyée par quelques manuscrits grecs et latins qui ajoutent avant le verset 12 : *Et Jéchonias engendra Jéchonias.* Ainsi vous voyez qu'en somme cette objection repose sur des riens. Enfin, *quant à l'inégalité du nombre des générations* établi par saint Luc et par saint Matthieu pourquoi paraîtrait-il si invraisemblable, lorsqu'après la captivité la famille royale fut dépouillée de la dignité du trône de David, pourquoi, dis-je, paraîtrait-il si invraisemblable que les princes aînés de cette famille, pour soutenir plus aisément dans une condition moins brillante leurs richesses et leur dignité, aient contracté des alliances plus tard que n'avaient coutume de le faire leurs frères cadets, même ceux qui descendaient en ligne droite de Nathan, un des fils de David, de pour que leurs enfants ne venant à se trop multiplier, ils n'eussent plus assez de richesses pour conserver la splendeur de leur famille, à laquelle ils espéraient fermement que serait réservé l'honneur de donner un père au Messie, lorsqu'il viendrait au temps marqué.

§ 270. — *Quant à la seconde partie de l'objection*, le déiste n'aurait besoin que d'un jugement un peu plus équitable, pour remarquer dans cette circonstance même un exemple tout à fait remarquable de la bonne foi des évangélistes, et bien plus, pour y trouver une leçon très-utile pour lui, et par laquelle il apprendrait qu'on peut bien examiner des écrits même très-authentiques, mais non les rejeter pour quelques difficultés qu'on y rencontre, sous peine de mériter le reproche d'imprudence et de témérité. Saint Matthieu et saint Luc s'accordent parfaitement au commencement de la généalogie de Jésus-Christ; tous deux ils la reprennent à David, à qui Dieu avait promis tant de fois, en termes si solennels, que le Messie naîtrait de sa race. Selon l'un et l'autre évangéliste, Jésus n'est pas le véritable fils de Joseph, et néanmoins selon tous les deux il est vraiment sorti de la race de David. D'où il est évident que cela n'a pu avoir lieu que par Marie, sa mère, et que Marie et Joseph, ainsi que Jésus, sont nés de la même tribu et de la famille de David. Ce principe une fois établi, et qui doit sauter aux yeux de celui qui lit la double généalogie de Jésus-Christ dans saint Luc et saint Matthieu, doit nous faire conjecturer que Jésus-Christ a une généalogie paternelle par Joseph, et une généalogie maternelle par Marie. Ces paroles elles-mêmes, *Jacob engendra Joseph l'époux de Marie*, établissent sans aucun doute que la généalogie faite par saint Matthieu est propre à Joseph, et est la généalogie paternelle de Jésus-Christ. D'un autre côté, le texte de saint Luc, surtout dans l'original grec, exprime que la généalogie qu'on fait de Jésus-Christ est moins la sienne que celle de Joseph. En effet, saint Luc porte ces paroles presque mot pour mot : Jésus commençait à avoir environ trente ans, et était (à ce qu'on croyait) fils de Joseph, qui le fut d'Héli, qui le fut de Mahat, qui le fut de Lévi, qui le fut de Melchi, qui le fut de Janné, etc., etc. ὢν (ὡς ἐνομίζετο) υἱὸς Ἰωσήφ, τοῦ Ἠλί, τοῦ Ματθὰτ, τοῦ Λευί, τοῦ Μελχὶ, τοῦ Ἰωαννὰ, etc., etc. Le sens ici peut être double, il peut vouloir dire qu'il s'agit ici de la généalogie maternelle de Joseph, en sorte que Jésus-Christ n'est que le fils putatif de tous ceux-ci, comme il l'est de Joseph; ou bien il peut vouloir dire encore que Jésus n'est que le fils putatif du seul Joseph, mais que par sa véritable mère, il est vraiment et naturellement le descendant de tous les ancêtres de Marie, sa mère. Quelque soit pour vous le véritable sens, toute contradiction disparaît entre les évangélistes. Mais il n'est pas non plus vraisemblable que ces deux évangélistes aient fait avec tant de soin la généalogie paternelle de Joseph, qui n'était que le père putatif de Jésus, et aient au contraire négligé complétement la généalogie de ce divin sau-

veur par sa véritable mère; la tradition certaine de tous les anciens Pères de l'Eglise nous apprend que saint Luc a fait dans cet endroit la généalogie maternelle de Jésus-Christ par Marie; ainsi il le dit, il est vrai, fils putatif de Joseph, mais véritable descendant d'Héli, de Mathat, de Lévi, etc. Cette tradition est d'accord avec le Protévangile de saint Jacques, et avec l'Evangile de la naissance de Marie, dans chacun desquels on lit que Marie, mère de Jésus, a été fille de *Joachim* et d'*Anne*. Or le nom de Joachim, ou plutôt de Joakin est chez les Hébreux le même nom qu'Héli et Héliakim. Ainsi, Joakim, roi de Juda, est appelé Eliakim, au IV° liv. des Rois, ch. XXIII, vers. 34, ainsi qu'au II° liv. des Paralip., ch. XXXVI, vers. 4. Au liv. de Judith, ch. IV, vers. 11, le pontife Eliakim est appelé Joakim. Car de même que Jéhovah, qui commence en hébreu le nom de Joakim יויקים, est le nom de Dieu; ainsi, el qui commence le nom d'Eliakim איקים, est aussi le nom de Dieu; et il est peu important que ces deux Evangiles aient été regardés comme apocryphes par les Eglises primitives des chrétiens; car, quoique ces monuments n'aient pas pour eux l'autorité apostolique, il n'en résulte pas rigoureusement que tout, jusqu'aux noms propres d'hommes, soit faux dans ce que renferment ces livres, lorsque d'ailleurs il est certain, par les Evangiles véritables, qu'il a existé des hommes comme les parents de la bienheureuse Marie, auxquels ces écrits apocryphes (c'est-à-dire faussement attribués aux apôtres) donnent de pareils noms; et nécessairement ces mêmes noms ont dû être connus généralement et de tout le monde, dans un siècle où ces documents, dont on ne peut contester l'antiquité, ont été produits par un auteur quelconque.

Mais, direz-vous, si saint Luc fait la généalogie maternelle de Jésus-Christ, pourquoi à la place de Joseph, qui n'était que son père putatif, ne met-il pas Marie, sa véritable mère, fille d'Héli, entre Jésus-Christ et Héli, son aïeul? Je réponds que saint Luc, autant que le lui permettait son but actuel, s'est conformé à la coutume des Juifs, qui n'établissent les généalogies que par les hommes (quoique dans un endroit principal il destinât son Evangile aux païens). Voici quel était cet usage : Lorsqu'une fille, unique héritière d'une famille, était sur le point de se marier avec un homme d'une autre famille, à la place du nom de la fille on inscrivait à la suite de la généalogie du beau-père le nom du gendre comme le nom d'un fils. Or la loi commandait que les filles contractassent des alliances dans leurs tribus, et même dans leurs familles autant qu'il serait possible. Les plus anciens auteurs ecclésiastiques, saint Irénée, liv. III, chap. XVIII, contre les hérés., Tertullien, contre les Juifs, saint Augustin, Questions sur les Juges, quest. 47, Questions sur le Nouveau Testament, quest. 86, liv. XXIII, contre Fauste, et plusieurs autres assurent que Marie était de la même tribu et de la même famille que Joseph. Il existe encore une ancienne tradition dans l'Eglise (au témoignage d'Eusèbe, liv. I de son Hist., chap. 7, et au témoignage d'Hilaire sur saint Matth., I, etc.) qui rapporte que la même Marie a été fille unique, et héritière des biens de son père. Ainsi, Joseph ayant épousé Marie, fille unique d'Héli, est substitué à elle avec raison par saint Luc dans l'ordre de la généalogie. De là, il est évident qu'il en est tout à fait de même pour Salathiel qu'il en est pour l'époux de la bienheureuse Marie, *Joseph*, qui se trouve nommé dans les deux généalogies. Salathiel même, selon saint Matthieu, a été engendré par Jéchonias, et se trouve néanmoins, en remontant l'ordre de la généalogie, placé près de Néri comme près de son père parmi les aïeux maternels de Jésus-Christ; assurément il ne fut fils de Néri que dans le sens suivant, en épousant la fille unique et l'héritière de Néri, avec tous les droits de sa femme, il transféra à lui et à ses enfants le titre de fils à l'égard de Néri, son beau-père. La bienheureuse vierge Marie, comme véritable fille d'Héli, descend donc de David par son fils aîné, Nathan, comme saint Joseph descend du même David par Salomon. Les deux familles, de Nathan et de Salomon, se réunissent et se confondent dans la personne de Salathiel, qui fut fils de Jéchonias et en même temps gendre et héritier usufruitier de Néri à cause de son mariage avec la fille unique de ce dernier, ou, ce qui est la même chose, fils de Néri par alliance. Par le mariage de Salathiel, héritier des droits de Salomon, avec la fille unique de Néri, héritière de Nathan, Zorobabel est comme le point fixe où les deux généalogies se réunissent en une seule souche, et dont elles se séparent bientôt par les deux fils de Zorobabel, Abiud et Resa, pour ne se réunir désormais que dans la personne de Jésus-Christ, fils de Joseph et de Marie. Joseph descendant d'Abiud, fils aîné de Zorobabel, transmettait tous les droits de Salomon à Jésus-Christ, qui passait en public pour être son véritable fils, et qui, par la vertu du mariage contracté par Marie, sa mère, avec Joseph qui n'avait pas d'autres enfants, était l'unique et le légitime héritier de ce grand roi. Il n'était pas nécessaire pour assurer au Messie (Jésus-Christ) les droits légitimes du trône de David, son père, que Zorobabel fut fils de la fille unique de Néri, et que ce prince descendît ainsi de David par Nathan : non, mais il fallait que le Messie qui ne devait avoir aucun homme pour père, reçût au moins par sa mère le sang de la famille de David; il le fallait aussi afin qu'il fût, selon les promesses de Dieu, le fils de David par excellence, et l'héritier de son trône par le droit du sang, il fallait, dis-je, que la *vierge* qui devait être sa mère et en même temps la fille de *David et de Salomon*, épousât un héritier de la race royale. Ainsi, il était donc encore nécessaire que Joseph fût fils aîné de Jacob, et Marie, fille unique d'Héli pour que Joseph réunît en lui seul tous les droits de l'ancienne famille de Zorobabel par Abiud, et pour que

Marie reçût le sang de David, de Salomon et de Zorobabel par Résa, pour qu'enfin, puisque Joseph ne transmettait à Jésus que ses droits, et non son sang, Marie, son épouse, transmit à ce Jésus, son fils unique, le sang bien plus noble de David. C'est ce qui fait éclater ouvertement la providence assidue de Dieu sur son fils qui devait naître dans ce monde. Mais la sagesse des deux évangélistes ressort admirablement par la disposition même de cette double et différente généalogie. En donnant à part la généalogie de Joseph et la généalogie de Marie, ils enseignaient par la première que Jésus même en tant que fils putatif de Joseph était héritier des droits de Salomon et des promesses faites à ce roi par Dieu ; ils enseignaient par l'autre que ce même Jésus était par Marie seule fils de David, même sans l'intervention de Joseph. Il est vrai, en effet, que saint Luc, en faisant la généalogie maternelle de Jésus-Christ, a été contre la coutume des Juifs. Mais il était tout à fait convenable qu'il agît ainsi et qu'il montrât aux gentils auxquels il destinait principalement son Evangile que ce même Jésus n'en descendait pas moins de la race de David, après avoir assuré qu'il n'avait été engendré dans le sein seul de la vierge Marie, ni par Joseph, ni par aucun autre père humain, mais par l'opération du Saint-Esprit. Saint Matthieu, qui n'écrivait que pour les Juifs, suivait plus religieusement leur coutume en se contentant de démontrer à ses concitoyens l'origine paternelle et les droits royaux de Jésus-Christ, il suppose qu'ils sont assez instruits du reste des généalogies de leur nation et surtout de celle de la famille royale de David. Voilà peut-être pourquoi il n'a pas fait exactement le dénombrement de tous les ascendants intermédiaires, agissant dans une chose publique en toute bonne foi et sans aucun soupçon d'imposture. Si pourtant vous voulez accuser de négligence les évangélistes, qui, sans avertir de rien de ce que nous avons suffisamment livré à l'observation, ont comme pris à tâche d'embrouiller leurs lecteurs dans un labyrinthe : je vous réponds à mon tour et vous assure sérieusement que rien dans nos Evangiles ne me touche et ne me plaît davantage, et qu'il n'est pas d'indice qui me convainque davantage de la sincérité de ces écrivains que cette négligence elle-même de toute précaution et cette exemption de toute sollicitude inquiète dont les historiens profanes ont coutume de se préoccuper pour trouver foi dans la postérité. Je remarque donc dans les Evangiles un certain caractère de simplicité, de sincérité et de vérité franche qui m'entraîne tout entier. Nous voyons dans les écrivains profanes des hommes plus occupés de la manière dont ils pourront se faire ajouter foi que consciencieux dans leur sujet et leur récit. Vous pouvez au contraire remarquer dans les historiens évangéliques des écrivains uniquement appliqués à raconter des faits de la certitude desquels ils ont été si persuadés qu'ils paraissent supposer que personne ne pouvait les ignorer.

§ 271. — *Passons au troisième chef d'objection* qui accuse les deux Evangiles de Matthieu et de Luc de s'être trompés dans le temps qu'ils assignent à la naissance de Jésus-Christ. Le texte grec résoudra facilement cette difficulté de chronologie. Voici comme on le trouve dans saint Luc, ch. III, vers. 2. [illegible] L'auteur de la Vulgate le traduit ainsi : *Hæc descriptio prima facta est a præside Syriæ Cyrenio.* Mais il est plus clair que le jour que le texte grec ne dit pas que ce dénombrement ait été fait par Cyrénius lui-même, il fallait traduire, en effet, rigoureusement que ce dénombrement avait eu lieu sous le gouvernement de Cyrénius, ou lorsque Cyrénius était gouverneur. Mais cette traduction ne serait pas encore exacte, et exigerait que l'évangéliste eût fait une inversion de mots dans son texte : [illegible], etc. Il fallait plutôt traduire ainsi : *Hæc descriptio prius facta est quam præses Syriæ esset Cyrenius.* Par cette manière de parler, l'évangéliste avait en vue de distinguer ce premier dénombrement de l'autre dénombrement plus récent, et dont le bruit avait été plus répandu sous le gouvernement de Cyrénius par la rébellion du peuple juif qui, sous la conduite du Galiléen Juda, s'était opposé à ce même Cyrenius. Voyez les Actes, chap. V, vers. 37, et les Antiq. de Joseph, liv. XVIII, chap. I. La vérité de cette explication peut être prouvée par plusieurs exemples et par de semblables manières de parler employées dans le même sens par le Nouveau Testament. Ainsi lorsqu'il est dit dans saint *Jean*, chap. I, v. 30 : « C'est celui dont j'ai dit : Après moi vient un homme qui a été fait avant moi, parce qu'il existait avant moi ; » ces dernières paroles de la Vulgate, *quia prior me erat*, se rendent par la même phrase en grec comme ces paroles de saint Luc, chap. III, vers. 2 : [illegible] qui signifieraient mot à mot en latin : *quia primus quam ego fuit*, et sont réellement la même chose que *prius quam ego*. De même, lorsqu'il est dit encore dans saint Jean, ch. XV, vers. 18 : « Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a poursuivi de sa haine avant vous ; » le texte grec porte, [illegible], c'est-à-dire, *me primum vestrum*, ou *primum quam vos odio habuit*. L'usage semblable du mot grec [illegible] se trouve aussi dans saint Luc, chap. XVII, vers. 25, où il est employé pour marquer un temps antérieur. *Primum autem oportet illum (Filium hominis) multa pati*, c'est-à-dire, *prius oportet*, etc., [illegible]. Si pourtant vous voulez absolument que ces paroles du texte grec doivent être entendues dans le sens que ce dénombrement a été fait par Cyrénius lui-même gouverneur de la Syrie : je dirai avec le P. Petau (*Ration. temp., liv.* IV, *chap.* 2) qu'il a pu arriver que César Auguste ait chargé deux fois Cyrénius de faire le dénombrement de la Syrie et de la Judée, la première fois, lorsque Sentius Saturninus était encore gouverneur ordinaire de la Syrie, cependant Cyrenius aurait fait

le même temps au gouvernement
de la Judée, mais uniquement
dénombrement dont la tâche lui
extraordinairement sans
ces points au gouverne-
la seconde fois, c'est-
rsque le même Cyré-
rnement ordinaire
saint Luc a vrai-
enregistrement
naissance de
en faire le
ouverneur
osèphe le
que cet
ntius
On
er

me
ns Za-
si les preu-
n'appuient pas
érôme qui croit que
e ne s'est glissé dans cet
par la faute des copistes. Voici ses
1° Saint Matthieu a coutume de ne
nulle part ailleurs le nom des prophètes dont il cite le texte ; 2° le texte syriaque, et quelques anciens manuscrits latins au témoignage de saint Augustin ne portent pas le nom de Jérémie, et l'on peut voir encore à Rome un de ces derniers manuscrits dans la bibliothèque des RR. PP. ermites de saint Augustin. Si cette conjecture ne vous satisfait pas entièrement, d'autres vous répondront avec Origène, Tertullien et Eusèbe, que cette prophétie a autrefois existé dans Jérémie lui-même, comme saint Jérôme assure l'avoir lu lui-même dans un exemplaire apocryphe, mais que dans la suite elle a été retranchée ou effacée par les Juifs. De plus, cette même prophétie a pu être contenue dans un livre quelconque de Jérémie bien connu à l'évangéliste, sans que pourtant il soit parvenu jusqu'à nous.

§ 273. — *Cinquièmement.* Mais que répondrons-nous enfin aux sarcasmes insignifiants de Zapata ? Il fait d'abord une objection sur ce que saint Matthieu et saint Luc ont seuls écrit de l'enfance de Jésus-Christ. Saint Matthieu, après la naissance de Jésus-Christ, raconte (II, *v.* 13), l'adoration des Mages, et ajoute aussitôt après leur départ : *Lorsqu'ils se furent retirés, voici qu'un ange du Seigneur apparut en songe à Joseph, et lui dit : Levez-vous, et prenez l'Enfant et sa Mère et fuyez en Egypte.* Saint Luc, au contraire, après avoir décrit, chap. II, l'adoration des pasteurs qui étaient venus à la crèche de Jésus-Christ, ajoute aussitôt, vers. 22, sans avoir fait aucune mention des mages : « Et lorsque les jours de sa purification, selon la loi de Moïse, eurent été accomplis, ils portèrent l'Enfant à Jérusalem pour le présenter au Seigneur. » Or, après avoir terminé le récit de la purification de Marie, il continue ainsi au même chap., vers. 39 : *Et lorsqu'ils eurent accompli tout ce que prescrivait la loi du Seigneur, ils retournèrent en Galilée dans leur ville de Nazareth. Or l'Enfant croissait et se fortifiait, il était plein de sagesse, et la grâce de Dieu était en lui.* Mais ensuite il passe au récit des aventures qui arrivèrent à Jésus, âgé de douze ans. C'est de là que ce prétendu Zapata tire son objection la plus forte ; Jésus enfant est conduit par Matthieu en Egypte, tandis que les autres évangélistes racontent que, dès sa naissance, il est toujours resté en Judée. Mais où donc, mon cher, où donc saint Luc dit-il que Jésus, après sa présentation au temple de Jérusalem, est retourné à Nazareth, et y est toujours resté jusqu'à sa douzième année ? Pourquoi n'a-t-il pas pu, sans démentir saint Matthieu, être conduit à Jérusalem après le départ des Mages pour être présenté au Seigneur, et revenant de là en Galilée dans la ville de Nazareth, fuir alors en Egypte d'après l'avertissement de l'ange, comme le rapporte saint Matthieu, chap. II, vers. 13? Mais, dites-vous, Joseph revenu d'Egypte voulait encore rester à Bethléhem de Juda, s'il n'eût appris qu'Archélaüs (fils d'Hérode), régnait sur la Judée : donc il n'est pas vraisemblable qu'après avoir déjà auparavant quitté cette ville, il transférât sa demeure à Nazareth. *Apprenant (Joseph) qu'Archélaüs régnait sur la Judée à la place d'Hérode son père ; il craignit d'y aller, et averti en songe il se retira dans le pays de la Galilée.* Ces paroles sont de saint Matthieu, chap. II, vers. 22. Dites en toute vérité si la volonté d'aller dans la Judée après le retour d'Egypte est tout à fait la même chose que la volonté d'y habiter ? La sainte Famille ne pouvait-elle pas avoir plusieurs raisons d'y aller, comme d'adorer Dieu dans le temple, de visiter leurs parents, etc., et pourtant ne pouvait-elle avoir la résolution de se rendre ensuite à Nazareth, d'où ils avaient pris d'abord la fuite ? Ne purent-ils abandonner le dessein de visiter leurs parents ou le temple, soit par crainte, soit par un avertissement de Dieu ? Ce sentiment est celui des meilleurs et des plus anciens interprètes qui aient commenté les Ecritures (Voyez Corneille de la Pierre sur ce passage de saint Matthieu). Cependant si vous comparez avec le vers. 22 ces premières paroles de saint Matthieu, qui dit que la fuite en Egypte a suivi le départ des mages (*chap.* II, *vers.* 13), elles vous paraîtront insinuer avec saint Augustin, qui n'en doute pas, que c'est de la Judée et de la ville même de Bethléhem que Joseph a pris la fuite en Egypte. Qu'est-ce qui empêche de suivre le sentiment non moins vraisemblable d'autres personnes, qui avancent que la purification de Marie (rapportée par saint Luc, chap. II, vers. 22) n'a eu lieu dans le temple de Jérusalem qu'après son retour d'Egypte, et que là Joseph ayant appris (selon le récit de saint Matthieu) qu'*Archélaüs régnait sur la Judée à la place de son père, il craignit de se retirer à Bethléhem de Juda*, quoique d'a

bord il en eût eu le dessein; car lorsqu'il vint auparavant à Bethléhem à l'occasion de l'enregistrement, pour déclarer que lui et Marie étaient deux chefs de famille, et les héritiers du patrimoine de David et de Salomon, et que Jésus fut né dans cet endroit, il est vraisemblable que Joseph n'en serait point sorti, si l'ordre de Dieu ne l'y avait forcé afin de fuir les fureurs d'Hérode. Rien n'était donc plus conforme au dessein même de Joseph que de ramener Jésus après sa fuite dans la ville de David son père, après que sa mère se fut préalablement purifiée à Jérusalem, devoir qu'elle avait été obligée de différer jusqu'alors, à cause de l'ordre de Dieu qui était survenu pour leur commander la fuite. Mais comprenant qu'il y avait du danger à demeurer en Judée, le pieux Joseph consulta Dieu par la prière afin de savoir s'il devait, sans se mettre en peine du péril, retourner dans la ville de David; et enfin, averti en songe, il se retira dans le pays de la Galilée qui, à cette époque, était hors de la puissance d'Archélaüs, fils d'Hérode. Qu'opposerez-vous à ce sentiment, pour prouver la contradiction ouverte des Evangiles entre eux? Sera-ce la loi de Moïse (*Lévit., c.* XII, *v.* 6)? Mais tout ce que cette loi ordonne, c'est que *la femme* nouvellement accouchée *ne touche à aucune chose sainte et n'entre pas dans le sanctuaire, tant qu'à partir de son accouchement elle n'a pas terminé les quarante jours de sa purification* (*même chap., vers.* 4). Alors elle doit offrir pour son enfant les présents accoutumés. Il n'est pas vraisemblable que toutes les femmes de la Judée et de la Galilée entière fussent obligées à cette loi, de se présenter au temple quarante jours après leur accouchement; nous apprenons par le premier livre des Rois, chap. I, vers. 22, que le contraire arriva à Anne, mère de Samuel, quoiqu'elle fût extrêmement religieuse; nous y lisons qu'elle ne monta au temple avec son enfant qu'après l'avoir allaité. L'ordre de fuir reçu de Dieu était en outre une raison toute spéciale pour la famille de Joseph. Et saint Luc, chap. II, vers. 22, ne dit rien autre chose, si ce n'est qu'*après que les jours de la purification furent accomplis, les parents de Jésus le portèrent à Jérusalem*; il ne dit pas: *Aussitôt qu'ils furent accomplis*, mais voulant insinuer que Jésus, dès le berceau, a accompli la loi de Moïse, il dit deux choses: premièrement, que Jésus a été porté par ses parents dans le temple, puis ensuite qu'il n'y a été porté qu'après que les jours de la purification de sa mère eurent été accomplis: la loi prescrivait la première chose sans limiter le temps, mais elle défendait que l'enfant fût présenté au temple avant que les jours de la purification n'eussent été accomplis.

Quant à l'autre objection, ces paroles de Jésus-Christ, Luc, XXI, vers. 32: *Cette génération ne passera pas avant que toutes ces choses n'arrivent*, contiennent une prophétie très-vraie et très-claire, quoiqu'elles soient loin d'avoir le sens que leur attribue ce faux docteur de théologie. Jésus-Christ, en effet (comme nous l'avons montré plus haut par l'accord de saint Matthieu et de saint Marc), prédit en cet endroit ce qui doit arriver à la fin du monde, peu avant son avénement pour juger le monde entier; en même temps il assure en termes précis que la nation juive, sans parler de sa servitude et de sa dispersion générale, subsistera jusqu'à la fin du monde, quoique sans roi et sans gouvernement. Assurément *génération* veut dire souvent la même chose que *nation*, ou une espèce quelconque *d'hommes*, mille passages des Evangiles le prouvent, comme, par exemple, saint Matth., chap. XLI, 42. XI, 16 et XII, 39.; saint Luc, I, 48., etc., etc. On trouve encore ce mot avec le même sens dans la Sagesse, chap. IV, vers. 1, et dans le psaume LXXVII, 8. L'évangéliste ne nous trompe donc pas; mais c'est ce Zapata qui semble mentir à bon escient et à plaisir.

Quant *à la troisième objection*, il est faux que saint Matthieu dise quelque part que c'est de la Galilée que Jésus-Christ est monté au ciel. Selon Matthieu, dites vous, c'est dans la Galilée que Jésus s'est montré pour la dernière fois à ses disciples? Où donc, je vous prie, Matthieu dit-il que l'apparition qu'il rapporte à la fin de son Evangile ait été la même à la suite de laquelle Jésus est monté immédiatement dans le ciel? Saint Luc, qui rapporte après ce récit de saint Matthieu que l'ascension est arrivée sur le mont des Oliviers, près de Béthanie, saint Luc n'avait-il pas lu l'Evangile de saint Matthieu? Ou pourquoi, sans aucune utilité, aurait-il débité un mensonge qu'il savait si palpable?

Quant à *la quatrième objection*, pourquoi un philosophe aussi subtil est-il choqué de ce symbole par lequel Jésus-Christ compare sa nature humaine à un grain de froment? Est-ce que de même que le corps se décompose par la mort, le grain de froment ne doit pas se décomposer par la fermentation dans la terre, et germer par la dissolution de son enveloppe pour pouvoir porter du fruit? Ne fallait-il pas également que l'humanité de Jésus-Christ se décomposât par la mort pour que son incarnation procurât le salut d'une foule d'hommes innombrables? Mais *les pleurs et les grincements de dents* que saint Matthieu attribue aux malheureux habitants de l'enfer choquent le philosophe qui doute si nos esprits auront encore des yeux et des dents lorsqu'ils auront dépouillé leur enveloppe mortelle. Eh! qui empêche d'entendre ces mots même dans le sens métaphorique autant qu'on peut les appliquer à des esprits dépouillés de corps? Mais notez que Jésus-Christ lui-même nous a appris que nous ressusciterons tous dans notre propre chair, et qu'ainsi après la réunion de nos corps et de nos âmes nous recevrons une récompense conforme à nos bonnes ou à nos mauvaises actions. Cependant si vous pensez que l'ardeur du feu devra sécher les pleurs, aucun chrétien ne vous accusera d'hérésie, si par le mot *pleurs* vous entendez seulement des sanglots et des gémissements. Mais nous

avons déjà parlé ailleurs, § 128, du supplice du feu destiné aux méchants. Passons maintenant par une seule réflexion au *troisième ciel* de saint Paul. Je dis d'abord que ce n'est point si mal imaginé que l'air et l'atmosphère qui entourent la terre soient appelés le *premier ciel*, que les régions des planètes portent le nom *de second ciel*, et qu'enfin on appelle *troisième ciel* la région des bienheureux où l'Apôtre assure qu'il a été ravi dans un état d'extase. Qu'opposerez-vous, en effet, à cette réponse, sinon de mauvaises plaisanteries? Saint Paul a-t-il donc parlé en ignorant, si chez les Juifs on déterminait ordinairement ainsi la différence de ces trois régions? Ou bien quelle preuve donnerez-vous que cette manière de parler n'était pas familière aux Juifs? Que révèlent enfin ces sacriléges efforts par lesquels vous épluchez jusqu'aux plus petites minuties des Evangiles pour y chercher comme un grand trésor la plus petite absurdité; que révèlent, dis-je, tous ces efforts, si ce n'est que vous désirez ardemment vous débarrasser des entraves d'une religion si opposée à vos affections, et que vous ne pouvez, avec tout votre génie, qu'opposer les sophismes les plus frivoles à ses plus solides raisons. J'avouerai qu'il se trouve dans les Evangiles, et dans les autres écrits apostoliques, des passages difficiles à comprendre, et qui pour le commun des hommes ont besoin des explications des docteurs. Mais je ne craindrai pas de m'engager à tout ce qu'on voudra, si un déiste peut montrer une seule chose qui prouve, ou la mauvaise foi d'un écrivain évangélique, ou une contradiction mutuelle des Evangiles entre eux. La seule obscurité de quelques paroles que rencontrent les lecteurs dans des monuments si anciens ne peut nuire aucunement à leur évidence manifeste. Car il est certain que les documents d'après lesquels on fait de siècle en siècle la suite de l'histoire profane jouissent auprès de tous les sages d'une autorité indubitable, quoiqu'ils soient continuellement embarrassés de nœuds inextricables, et qu'ils soient bien éloignés de ce caractère ingénu de vérité dont les Ecritures des chrétiens montrent partout des marques si manifestes et si ennemies du mensonge.

§ 274. — Ils objectent *quatrièmement*, et blâment la méthode d'écrire qui est commune aux évangélistes; cette méthode, disent-ils, n'observe ni l'ordre des faits ni l'ordre des temps, elle confond tout sans aucune règle, n'a pas du tout de style, et fatigue par sa rude simplicité la patience de tout homme sage.

RÉPONSE. Si vous cherchez dans ces vénérables monuments de notre religion un récit historique fait d'après les règles de l'école, et orné du style élégant de Tite-Live ou des annales dressées d'après la plus exacte chronologie, je ne vous le nierai pas, ils n'ont aucun de ces ornements de l'histoire profane. Les docteurs de cette sainte religion nourrissaient dans leurs âmes de plus hauts desseins que celui d'appliquer les esprits à toutes ces vaines et frivoles minuties de l'école, et ils n'avaient pas été formés par Jésus-Christ leur maître aux préceptes de Quintilien, mais aux règles d'une vertu héroïque. Si, au contraire, on doit regarder avant tout dans une histoire de cette nature à la plus grande sincérité dans le récit et au projet d'écrire conçu dans un aussi noble but que disposé et exécuté avec une grande sagesse, je dis que sur ce point on ne peut non-seulement rien désirer de plus dans les Evangiles, mais que c'est le caractère de vérité le plus infaillible et le plus absolu qui puisse exister aux yeux de ceux qui sont vraiment sages. Quiconque méditera avec justice et attention le caractère et toute la vie de Jésus-Christ racontée dans nos quatre Evangiles, y trouvera un homme qui, déclaré dès le commencement pour le Fils de Dieu, pour le Sauveur du monde, pour la victime du salut commun, pour le réparateur donné au genre humain, soutient ensuite constamment ce caractère avec tous ses attributs, et en remplissant les uns après les autres tous les devoirs qui lui ont été imposés dès le principe, sans qu'il se démente une seule fois depuis le moment où il a été conçu dans le sein de la Vierge sa mère jusqu'à celui où il est monté à la droite de Dieu son Père. Je ne m'arrête pas ici à la grandeur de ses actions, à l'excellence de ses miracles, à la sublimité et à la sainteté de sa doctrine (dont nous avons déjà auparavant parlé suffisamment). Pour le moment, je veux plutôt assurer que cette image de l'Homme-Dieu dans tous les moments de sa vie, et dans les diverses circonstances où il est représenté durant le cours de sa vie publique et privée, et sur la croix même où il expire, apparaît telle que l'exigeait le caractère même de sa mission, et que l'avaient tracée les oracles des prophètes, c'est-à-dire un homme à part, un homme tout à fait sublime, un homme sans péché, toujours uniquement Sauveur, toujours législateur, victime et modèle, toujours homme, et cependant au-dessus de l'homme, toujours Dieu, mais tel que devait se montrer un Dieu fait homme pour le salut des hommes (car c'est toujours l'idée qui reste de Jésus-Christ après la lecture de l'Evangile dans l'esprit des hommes de bonne foi, malgré tout ce que peuvent dire nos bruyants incrédules). Cette image, dis-je, exprimée par le plus simple et le plus uniforme de tous les récits, par des faits qui se suivent les uns les autres sans recherche et sans recommandation, avec un style exempt de toute déclamation et éloigné de tout ce qui sentirait le panégyrique et l'apologie, cette image assurément est un ouvrage tout à fait distingué que les évangélistes, comme ils l'avouent eux-mêmes, n'étaient pas capables d'exécuter, si dans leur travail ils n'eussent eu réellement devant les yeux le véritable et le plus vif prototype. Supposez que n'ait jamais existé l'Homme-Dieu, le Fils de Dieu promis et envoyé dans ce monde pour la gloire de son Père, pour l'instruction des hommes, pour leur rédemption et pour établir le nouveau culte de Dieu; nous n'au-

queraient? Nous sommes d'hier et nous avons envahi tout ce qui vous appartient, vos villes, vos îles, vos forts, vos bourgs, vos conseils, vos camps mêmes, vos tribus, vos décuries, vos palais, votre sénat, votre forum. Nous ne vous laissons que vos temples.... Nous avons pu, et cela sans nous armer et sans nous révolter,.... nous avons pu combattre contre vous uniquement en rompant avec vous. Car si, nombreux et puissants comme nous sommes, nous nous fussions séparés de vous pour nous retirer dans quelque coin de l'univers,.... nul doute que vous n'eussiez été effrayés de votre solitude,..... et que vous n'eussiez comme cherché les restes de votre cité frappée de mort, et sur lesquels vous étendriez votre empire. Vous auriez eu plus d'ennemis que vous n'auriez conservé de citoyens. Car si maintenant vous avez moins d'ennemis, vous le devez à la multitude des chrétiens qui sont presque tous citoyens.

N'était-ce que pour la forme seulement et que pour une vaine ostentation, que les premiers chrétiens embrassèrent une religion si austère? Il faut plutôt, ô déistes, que vous admiriez, malgré vous, *les vertus héroïques* qu'ils ont pratiquées en témoignage public de leur religion et de l'exercice qu'ils en voulaient faire au milieu même des supplices et des ignominies que leur faisaient subir les païens, et malgré tous les crimes auxquels ceux-ci ne discontinuaient pas de se livrer pour montrer leur souverain mépris pour ces pratiques et pour ces vertus, comme vous le lisez non-seulement dans les Actes des apôtres, mais encore dans les Apologies écrites primitivement pour la défense des chrétiens, comme dans la première Apologie de saint Justin, martyr, comme dans celle d'Athénagore, comme dans le traité des Prédictions écrit par Bardesane, le second livre des Stromates, de Clément d'Alexandrie, et surtout le Ier et le IIIme livre d'Origène contre Celse. Ecoutez ce dernier, liv. I, à l'endroit déjà cité, ou plutôt l'abrégé de ses paroles tiré de l'histoire de Fleury, tom. II, liv. III, § 18, car je n'ai pas Origène même sous la main. *L'effet admirable de la prédication évangélique*, dit Origène, *c'est le changement des mœurs. Si quelqu'un avait rendu cent hommes chastes, justes et pieux, de débauchés, d'injustes et d'impies qu'ils étaient, on aurait peine à croire que ce résultat eût pu avoir lieu sans quelque puissance divine. Que dire, que penser donc de tant de chrétiens qui, après avoir embrassé la foi qu'ils croyaient une impiété lorsqu'ils étaient gentils, sont devenus religieux et vertueux, d'impies et de pervers qu'ils étaient? Qui n'admire pas que des hommes à peine convertis de l'idolâtrie, pratiquent une continence parfaite, et cela dans toutes les parties du monde* (c'est ce que Justin atteste dans sa première Apologie). *Il n'est pas de nation sous le soleil qui n'ait reçu la lumière de la foi chrétienne*, liv. III: *Les assemblées des chrétiens pouvaient être appelées les lumières du monde. Qui peut nier, en effet, que les hommes les plus méchants de notre Eglise, dont le nombre est petit en comparaison du nombre des bons, ne soient meilleurs que ceux qui composent la société des gentils? L'Eglise des chrétiens, celle d'Athènes, par exemple, possède des hommes doux et pacifiques, qui désirent en tout plaire à Dieu, tandis que les assemblées des citoyens athéniens qui ne connaissent pas Jésus-Christ sont portées aux séditions et sont inférieures aux chrétiens pour toute espèce de vertu. La même différence existe à Corinthe, la même à Alexandrie.... Quiconque voudra examiner la chose, en mettant à part toute prévention, cherchera, non sans ressentir un grand mouvement d'admiration, quels hommes auront pu avoir assez de courage et de résolution pour apporter un aussi grand changement dans l'univers, et il comprendra que l'établissement des Eglises est une œuvre toute divine. Si vous comparez de la même manière le conseil des Eglises avec le sénat profane de chaque ville, vous verrez facilement que les membres du conseil de l'Eglise sont des hommes de mérite, qui gouvernent le troupeau choisi de Dieu, tandis que les membres du sénat profane des villes ne montrent dans leur conduite rien de digne de leur noble fonction, et n'ont rien en eux qui les mette au-dessus des autres citoyens. Si l'on compare les évêques des chrétiens aux préteurs des villes, on verra que nos évêques et nos prêtres, même les plus tièdes et les plus éloignés de la perfection chrétienne, surpassent de beaucoup vos magistrats pour la sainteté des mœurs.* Ajoutez enfin, *cette troupe innombrable de martyrs*, la rigueur excessive des tourments, si souvent jointe à une longueur prolongée. Ajoutez l'abscence de tout espoir de profit présent, et de consolation relative au cours et aux bornes de cette vie. Pensez-vous, qui que vous soyez parmi les incrédules, qui du reste prennent tant de soins de leurs corps, vous que peut-être ce seul obstacle affermit dans cette incrédulité affectée contre la vérité, qui brille à vos yeux de tout son éclat, pensez-vous, dis-je, qu'une soumission si constante et si invincible à la foi, ait pu naître d'une aveugle crédulité dans une si grande foule d'hommes si différents, sans qu'elle ait eu pour aiguillon ou une conviction intime de l'âme, ou une force plus puissante de courage divin agissant intérieurement.

Je démontre la seconde partie *qui regarde l'ignorance et la simplicité des premiers chrétiens*. Ceux qui les premiers ajoutèrent foi aux apôtres prêchant Jésus-Christ ne furent pas généralement si ignorants, et quand même ils l'eussent été, ils n'eussent pu être trompés facilement, à cause de l'évidence de l'imposture qui aurait frappé les sens eux-mêmes. Mais, ô incrédule, accuserez-vous de simplicité grossière et ignorante tous ces héros de courage et de constance chrétienne, dont la sagesse dans la conduite, et la magnanimité dans les tourments, ont ouvertement interdit de surprise et d'admiration jusqu'aux tyrans eux-mêmes? Est-ce que cette multitude de personnes qui s'attachèrent à Jésus-Chrit et à ses apôtres, n'était qu'une foule de gens ignorants? Sont-ce pour vous des noms d'hommes grossiers, que ceux

les apôtres ont rendu témoignage de vive voix, et par leurs écrits, de la vie, de la doctrine, des miracles et des prophéties de Jésus-Christ, et qu'ils ont trouvé foi auprès d'une multitude d'hommes innombrables, juifs, païens, grecs et latins dans toutes les parties de l'univers connu; tous ces hommes réunis dans des Eglises certaines, avons-nous ajouté, ont reçu la doctrine de Jésus-Christ, proposée par les apôtres et les écrits évangéliques conformes à l'enseignement apostolique transmis de bouche en bouche; bien plus ils ont reconnu pour l'ouvrage même écrit de la main des apôtres et des évangélistes, ceux qui portent les noms de ces saints auteurs; et ces primitives Eglises en recevant ces Evangiles, n'ont pu se tromper en aucune manière. Il reste à démontrer que ces premiers chrétiens, instruits par les apôtres, n'ont pas été trompés par quelque ruse des apôtres, ni par la bonne foi de ces mêmes apôtres, au cas où Jésus-Christ les aurait eux-mêmes auparavant trompés. En un mot, je montrerai qu'*en rendant témoignage des actions de Jésus-Christ, les apôtres n'ont pas trompé les fidèles par une malice préméditée, dont ils connaissaient fort bien la fausseté; secondement, qu'eux-mêmes n'ont pas été trompés par ignorance, lorsqu'ils croyaient que toutes ces choses étaient vraiment arrivées à Jésus-Christ, comme ils le racontaient aux autres par leur témoignage.* Ce que nous conclurons aussitôt de là sera uniquement l'existence véritable de ces *faits*, que nous avons entrepris de prouver, comme, par exemple, que Jésus-Christ a véritablement enseigné les dogmes, opéré les miracles, et fait les prophéties justifiées par l'événement, que nous avons plus haut (*Chap.* IV *et* V) cités comme une preuve immédiate de sa mission divine pour révéler la religion chrétienne.

§ 275. — *Pour qu'une tromperie frauduleuse ait lieu, deux choses sont requises; premièrement, que l'imposteur ait l'intention arrêtée de tromper; secondement, que celui qu'il doit tromper soit un homme ignorant et d'une crédulité aveugle, un homme qui, malgré le caractère manifeste de la fraude, ne soit pas capable d'apercevoir la supercherie.*

§ 276. — I. *Il faut donc prouver par des raisons invincibles, 1° que les premiers chrétiens n'ont pas été assez ignorants ou assez crédules pour pouvoir se laisser tromper par le témoignage des apôtres; 2° que les apôtres n'ont pas été assez impies pour vouloir tromper; 3° qu'eux-mêmes n'ont pas été assez simples et assez crédules pour que nous puissions les soupçonner de s'être laissé tromper par Jésus-Christ; 4° que Jésus-Christ encore moins n'a pas été assez impie pour se jouer d'eux par une piété feinte, et par des prophéties et des prodiges mensongers; 5° enfin que Jésus-Christ n'a pu être trompé, ni être le jouet d'un enthousiasme stupide ou d'une imposture diabolique.*

II. *De tous ces points pleinement prouvés, il résultera évidemment que les prédictions et les miracles faits par Jésus-Christ en confirmation de sa doctrine et de sa mission divine, sont vraiment arrivés d'en haut pour cette fin, et que la révélation de Jésus-Christ est toute divine.*

§ 277. — *Les premiers chrétiens ne peuvent être en aucune manière soupçonnés de crédulité ou d'ignorance grossière, soit en recevant à la légère la religion de Jésus-Christ, soit en recevant le témoignage des apôtres et de leurs premiers docteurs. Je démontre la première partie qui regarde la crédulité.* Les chefs suivants doivent, selon tout homme sage, écarter complétement ce soupçon des premiers chrétiens, savoir: 1° la raison de la doctrine qu'ils ont reçue; 2° la raison des personnes qui la prêchaient; 3° le crédit et la multitude de ceux qui s'opposaient à ce qu'on la reçût, par leurs paroles et leurs actions; 4° la multitude elle-même des hommes de toute nation, de toute condition, de tout sexe, de tout état et de tout âge, qui recevaient cette doctrine; 5° les vertus héroïques et la sainteté de la vie qui s'ensuivirent chez les premiers chrétiens, de leur conversion à la religion chrétienne; 6° la multitude innombrable et la constance des martyrs qui souffrirent les plus affreux supplices pour leur foi dans cette religion. Il est bon de méditer un peu sur chacun de ces chefs. Quelle était, je vous prie, la doctrine que l'on proposait à embrasser aux premiers chrétiens, en partie Juifs, et en partie païens? Elle était diamétralement opposée à toute la nature de l'homme, et non moins à son esprit qu'à sa chair. Elle ordonnait au Juif de renoncer sur-le-champ à une religion qu'on avait inculquée au fond de son esprit avec la persuasion qu'elle était divine, et l'unique gloire de sa nation; elle ordonnait au païen de renoncer brusquement à la licence de tous ses vices. Et qu'étaient *les docteurs de cette nouvelle religion?* Des hommes du peuple, sans noblesse, sans dignités, sans savoir, des hommes qui ne s'étaient illustrés par aucun service rendu à l'Etat, pauvres, manquant de tout, et bien plus, fouettés de verges en public par l'ordre des magistrats juifs. *Les adversaires* de cette nouvelle religion étaient presque tous les princes et les magistrats sacrés et profanes, les philosophes et tous les sages du monde. Mais, sans parler davantage de toutes ces choses, quel fut le nombre des chrétiens qui, seulement du temps des apôtres, embrassèrent cette religion? Avec quelle rapidité se propagea-t-elle dans toutes les parties et dans tous les pays de l'univers? Nous avons dit plus haut, § 216, tout ce qui se fit au temps des apôtres. Ecoutez ce que dit Tertullien sur la fin du second siècle dans son Apologétique écrit aux gouverneurs des provinces, qu'il eut été ridicule de vouloir tromper sur ce point, par une vaine ostentation et par une petitesse d'ailleurs tout à fait étrangère au caractère de cet écrivain. Or voici comme il leur parle, après leur avoir reproché la manière inique dont ils persécutaient les chrétiens: *S'il ne nous était pas défendu de rendre le mal pour le mal; si nous voulions nous porter en ennemis, ou en vengeurs cachés, serait-ce le nombre et la force qui nous man-*

rants, mais encore pour des gens stupides, fanatiques et de cerveau malade, pour que cette objection puisse avoir quelque apparence de vraisemblance. Avouons donc qu'en recevant si unanimement le témoignage des apôtres et la foi elle-même de Jésus-Christ, les premiers chrétiens ne peuvent être accusés qu'avec la plus impudente témérité, de les avoir reçus par une crédulité irréfléchie, ou par suite d'une grossière ignorance.

Mais pourquoi cependant, disent-ils, pourquoi comparativement à la multitude de chrétiens qui reçurent la foi de Jésus-Christ du vivant même des apôtres, se trouva-t-il si peu de nobles et si peu d'hommes remarquables par leur sagesse ou leur science, qui embrassèrent cette même religion? Si la certitude et même l'évidence des preuves données par les apôtres fut si grande, il semble difficile à comprendre que tous, grands et petits ne se soient pas empressés de l'embrasser avec ardeur. Je réponds: Parlez-vous des Juifs ou des païens? Je vous répondrai pleinement sur les premiers plus bas, § 288, dans lequel se représentera la même objection contre la foi que les apôtres ont eue en Jésus-Christ lui-même. Quant à ce qui regarde les païens: comparez, je vous prie, et appréciez la conduite des grands et des sages de ce temps-là, avec la doctrine et la religion enseignée par Jésus-Christ; examinez cette indifférence générale des esprits pour tout ce qui regardait la religion; songez à la licence publique et au règne du vice; réfléchissez aussi en partie sur les fraudes familières aux Mages et aux sacrificateurs, qui justifiaient complétement dans les esprits des sages, cette opinion de la vanité de toute religion révélée; ajoutez le mépris qu'on portait à la nation juive et à tout ce qui venait d'elle et qui, dans la décadence de leur république, s'accrut surtout dans l'esprit des Romains si puissants au temps des apôtres de Jésus-Christ, et vous comprendrez facilement la cause de ce que vous cherchez du moins *par rapport aux hommes*. Ajoutez-y maintenant cette autre cause particulière à Dieu: il n'estimait pas dignes d'un si grand bienfait des hommes tout terrestres et tout enivrés des félicités de la terre, et il permit ce genre d'aveuglement dans le conseil de sa sagesse, afin que par la grandeur de l'œuvre entreprise dans la propagation de la religion chrétienne, et par la faiblesse des instruments dépourvus du secours de la puissance et de la sagesse humaine, qui toutes deux s'opposaient surtout aux succès prodigieux de cette œuvre divine, la main toute-puissante de Dieu tournant également à son gré les esprits mêmes des hommes, fût par là rendue plus visible, et afin que l'on comprît ouvertement que cette œuvre venait de Dieu, et non des hommes. Car de même que Jésus-Christ n'a pas choisi pour apôtres, des hommes puissants et sages, mais des pauvres et des ignorants, quoique par la puissance de ses miracles et de sa voix intérieure, il pût appeler à sa suite, aussi bien que Matthieu de son bureau, Caïphe ou Hérode; ainsi il a jugé qu'il était plus digne de sa toute-puissance d'étendre son règne dans tout l'univers, à travers les persécutions et les derniers opprobres des rois et des sages de ce monde, plutôt que par leur faveur, leur puissance ou leur science, tant les desseins de Dieu sont différents de ceux des hommes! Mais ne nous arrêtons pas davantage, dans ce paragraphe, à établir une assertion dont l'évidence brillera bien plus ouvertement dans les prochains paragraphes, comme nous devons l'observer au paragraphe suivant.

§ 276. — *Aucun soupçon d'imposture préméditée ne peut tomber sur les apôtres de Jésus-Christ, mais il est certain de toute l'évidence ordinaire dans des faits de cette espèce, que ces mêmes apôtres ont rejeté toute espèce de ruse, et ont usé de la meilleure foi, en rendant témoignage de la doctrine, de la vie, des miracles et des prophéties de Jésus-Christ, par leurs discours et leurs écrits.* Je démontre premièrement qu'ils n'ont *pas voulu tromper*, secondement qu'ils ne paraissent pas l'avoir *pu en aucune façon*.

I. *Les apôtres n'ont pas voulu tromper*, 1° parce qu'ils ont entrepris de porter ce témoignage, non-seulement sans aucune espérance de gain, mais encore à leur plus grand détriment; 2° parce qu'en le portant, ils ont usé de la plus grande simplicité, et 3° de la plus grande sagesse; 4° parce qu'ils ont appuyé la foi de leur témoignage par la sainteté remarquable de leur vie, et 5° par la mort qu'ils ont soufferte dans les tourments les plus affreux. Efforçons-nous, autant que nous pouvons, de jeter sur ces preuves toute la lumière qu'ils méritent. D'abord on ne voit aucun espoir ou apparence de gain qui ait pu engager les apôtres à vouloir tromper l'univers par une aussi grave imposture. Car dans les grands crimes qu'on impute à tout homme sur de légers indices, on doit toujours faire cette question de Verron: *Dans quel intérêt?* Or les apôtres, dans tout le cours de leurs fonctions et de leurs travaux, ne pouvaient être mus par aucun autre motif, que celui seul de la vérité et de la gloire de Dieu; et tous les autres avantages purement humains auraient demandé qu'ils s'abstinssent de porter témoignage de la vie et des actions de Jésus-Christ. Jamais aucun héros ne se proposa une œuvre d'un dessein plus noble, plus vaste, plus difficile, et ne l'entreprit avec plus de magnanimité. Car il est évident que les apôtres ne se proposaient rien moins dans leur esprit, que de détruire toutes les superstitions qui remplissaient l'univers entier, et d'établir en tout lieu le culte du seul vrai Dieu enseigné et institué par Jésus-Christ son Fils. Et que pouvaient-ils attendre pour récompense dans tout le cours de cette entreprise, autre chose que les derniers opprobres, la plus affreuse misère et une mort encore plus douloureuse? Chacun d'eux pouvait-il se promettre autre chose de la part des Juifs et des païens, lorsqu'ils proposaient aux premiers d'adorer comme Dieu le coupable de la croix, c'est-à-dire cet homme qu'ils avaient peu auparavant fait mourir comme

de Nicodème, de Joseph d'Arimathie, de Gamaliel, de Marc et de Luc évangélistes (qui tous deux n'entendirent jamais Jésus-Christ lui-même, mais seulement les apôtres), que ceux encore de saint Denys l'Aréopagite, de saint Tite, de saint Timothée, de saint Clément Romain, de saint Ignace martyr, de saint Polycarpe? Lisez les Epîtres de ces derniers, ou même les fragments qui restent des apologies de Quadrat et d'Aristide; lisez les écrits de ceux qui ont suivi immédiatement les apôtres, comme Justin martyr, Irénée, Athénagore, Tatien, Bardesane, Clément d'Alexandrie, Origène, Tertullien, et voyez si (excepté les seuls prophètes juifs) vous pourrez trouver dans tous les âges qui ont précédé parmi tous les hommes des écrivains plus abondamment remplis d'une sagesse toute céleste. Eh quoi! tous ceux qui, dans un aveuglement si grand et si invétéré de toutes les autres nations, ont goûté cette céleste sagesse qui dans la doctrine et la vie entière de Jésus-Christ brille d'une lumière jusque-là invisible à tout l'univers, tous ceux-là, dis-je, vous paraissent, jusqu'au dernier, des sots, des imbéciles, des gens stupides et bornés, des avortons enfin? Mais voyez, je vous prie, combien de grands hommes vous enveloppez dans la même critique et dans le même dédain. Car, ou les mêmes indices de la sincérité et de la vérité apostolique, ou des indices même beaucoup moins évidents suffirent encore dans la suite, pour montrer la même fermeté dans leurs témoignages, à tous ces grands hommes dont en tout temps l'Eglise de Jésus-Christ a été abondamment pourvue dans toutes les nations et dans toutes les provinces du monde. Si les chrétiens qui vinrent après, n'eurent pas moins de raisons de croire que les premiers fidèles, assurément ils n'en eurent pas plus. Mais enfin fallait-il donc tant de subtilité, pour embrasser de toute son âme la pleine évidence du témoignage des apôtres? S'agissait-il donc de matières si abstraites, de questions si subtiles, ou d'énigmes si embarrassantes, dont l'intelligence demandât de grands génies, le secours des lettres et des arts, et de profondes méditations? Les apôtres au nombre de douze, hommes bons et prudents, incapables de toute ruse, attestent d'abord à Jérusalem la résurrection de Jésus-Christ, ils disent qu'ils l'ont vu fréquemment de leurs propres yeux, et qu'ils ont été dans sa compagnie pendant quarante jours de suite; cinq cents disciples témoins oculaires de cette vision appuient leur témoignage (I *Ep. aux Cor.*, XV, 6). Les princes des prêtres, quoique auteurs de la mort de Jésus-Christ, et ceux qui avaient répandu au commencement, que son corps avait été enlevé de son sépulcre par ses disciples, n'osent s'opposer à eux. De tous les Juifs qui se trouvent à Jérusalem, un nombre infini rendent témoignage qu'ils ont vu de leurs propres yeux plusieurs miracles du premier ordre opérés par Jésus-Christ; d'autres assurent qu'ils l'ont entendu prédire ouvertement qu'il ressusciterait: enfin les apôtres eux-mêmes confirment leur témoignage par de nouveaux prodiges opérés publiquement, et visibles aux yeux de tout le monde; en présence d'un peuple innombrable, ils parlent ouvertement les langues de toutes les nations; Pierre et Jean, en montant au temple, redressent d'une seule parole un boiteux de naissance bien connu de tous les habitants de Jérusalem (*Act.*, III); Pierre guérit un nombre infini d'autres malades (*Act.*, V); tous les apôtres par la sainteté remarquable de leur vie, par les exemples de leurs vertus héroïques et par leur constance au milieu des adversités, travaillent de toutes leurs forces à étendre la doctrine austère de leur maître. Je le demande encore aux incrédules, quelle si grande subtilité d'esprit fallait-il, pour que les premiers chrétiens pussent reconnaître suffisamment si ce que disaient ces témoins était vrai; est-ce que pour discerner les prodiges des apôtres et de Jésus-Christ, le témoignage de leurs yeux ne suffisait pas? Le villageois ignorant jouit-il moins de l'usage de ses sens que le philosophe érudit? Est-ce que les témoignages d'une foule innombrable de témoins oculaires, ne suffisaient pas pour faire croire des prodiges opérés en public par Jésus-Christ et arrivés sous les yeux d'un nombre infini de témoins? La fraude, si elle pouvait se glisser, n'aurait-elle pas été facilement découverte? Mais bien plus, la ruse pouvait-elle avoir lieu? Quelle imposture y avait-il dans ces prophéties, que les apôtres, après les avoir reçues de la bouche même de Jésus-Christ, avaient répandues sur la ruine prochaine de Jérusalem et de toute la nation juive? Lorsque dans la suite ils les voyaient accomplies exactement avec toutes leurs circonstances, pouvaient-ils douter de leur origine authentique et de leur divinité? Dites-moi donc ce que le philosophe même le plus subtil, pour croire un miracle ou une prophétie, exige de plus avec raison que de voir de ses propres yeux sortir vivant et sain du cercueil, un mort qu'on portait déjà au tombeau, que de voir en parfaite santé un homme qu'il avait vu tous les jours et depuis plusieurs années aveugle, un homme qu'il avait vu boiteux, et tout cela sans d'autre remède que le secours de quelques paroles? d'entendre de ses propres oreilles la prédiction d'un événement au-dessus de toutes les conjectures humaines, faite avec plusieurs circonstances particulières, et de la voir ensuite accomplie avec la dernière exactitude? Est-il donc si difficile de reconnaître, si quelqu'un est vraiment boiteux, aveugle, ou mort? s'il a vraiment recouvré la vie, l'usage de ses yeux, ou de ses membres? si une ville a été vraiment renversée de fond en comble? Vous voyez comme de toutes parts est sans force cette accusation que dirigent contre nous nos incrédules, en attribuant à la grossière ignorance des premiers chrétiens, cette propagation rapide et étendue de l'Evangile prêché par les apôtres. Vous voyez que tous ces premiers héros de l'Eglise chrétienne, doivent passer non-seulement pour des hommes grossiers et igno-

vie, et leur faire mériter en outre la béatitude éternelle que Dieu doit leur accorder pour récompense.

Joignez à cela *la sainteté consommée* et tout à fait héroïque *de la vie* dans des hommes qui auparavant avaient passé toute leur jeunesse sans éducation et sans culture d'esprit. Ils n'enseignèrent pas moins par leurs exemples que par leurs paroles. Voyez comme ils se sont dépeints eux-mêmes dans les Actes des apôtres et surtout dans leurs Epîtres. Ressentent-ils pour Dieu autre chose que la plus grande religion et l'amour le plus parfait? Comme ils se sacrifient tout entiers à sa volonté, et à sa gloire! Comme ils sont embrasés de l'amour du salut des hommes! Comme après Dieu ils ne respirent rien autre chose! Comme ils sont au-dessus de toutes les choses de la terre, indifférents aux douceurs et aux amertumes! Comme ils sont débarrassés de toute crainte et de toute espérance humaine, toujours tranquilles et constants en tout avec eux-mêmes et avec leur vertu héroïque! Comme ils sont également prêts à vivre et à mourir au moindre signe de la volonté de Dieu! Lisez ce seul passage de Paul aux Rom. VIII, 35 : *Qui nous séparera de l'amour de Dieu?* etc.

Enfin après avoir non-seulement rempli l'univers du bruit de leur Evangile, mais encore après avoir soumis à leur obéissance, après leur expédition qu'aucune n'égala jamais pour la grandeur de l'entreprise comme pour le succès de l'exécution *aux dépens de leur sang et de leur vie*, ils rendent tous témoignage à Jésus-Christ et se préparent au milieu des plus affreux supplices un triomphe assuré dans les cieux.

Comparez maintenant, je vous prie, si vous le pouvez, cette image des apôtres de Jésus-Christ avec l'idée d'imposteurs qui trompent des gens crédules de dessein prémédité. Si cependant encore il y a eu chez eux quelque imposture certaine, ne sera-t-il pas nécessaire qu'ils aient tous été de profonds athées, bien astucieux, bien subtils et bien criminels; ne sera-t-il pas nécessaire qu'ils aient tous été l'imposture même et le crime en personne? Sans cela comment pouvait-il arriver qu'ils conçussent dans leur esprit, sans espoir d'intérêt un projet aussi impudent et aussi criminel, pour le seul motif d'une vaine complaisance dans le succès heureux de l'imposture? Comment pouvait-il se faire que leur effronterie, leurs discours et leur genre de vie ne se démentissent jamais pendant si longtemps et dans des états de fortune si divers? Est-il possible que l'imposture et le crime revêtent continuellement le masque de la vertu et le conservent pendant toute leur vie sans aucune différence jusqu'à la fin et cela lorsque plusieurs personnes agissent de concert pendant une longue suite d'années. Peut-on accorder la sagesse de leur doctrine et leur vie avec la stupidité irréfléchie avec laquelle, s'ils sont coupables d'imposture, ils ont entrepris de réaliser leur projet impudent? Est-ce qu'il est possible d'accorder cette stupidité de conduite avec l'heureux succès qu'ils eurent réellement? Pouvait-on imaginer rien de plus stupide que d'ourdir, cinquante jours après, une imposture aussi infâme dans l'endroit même où leur maître avait dû expier sur le gibet la conception d'un pareil projet? Avec quelle confiance ils s'exposent sans la moindre précaution à leurs ennemis jurés, les princes des prêtres? Avec quelle prudence espèrent-ils dans de faux prodiges qu'ils savent par expérience avoir si mal réussi à leur Maître? Après avoir fait de si grands progrès, n'auraient-ils pas dû entreprendre d'établir leur fortune? Pourquoi Paul s'oppose-t-il avec tant de chaleur à passer pour un dieu? Quel autre but pouvait-il avoir par tant de faux prodiges? Vous voyez comme tout se contredit, s'ils ont employé l'imposture, et comme au contraire tout s'accorde et se rapporte dans nos apôtres si vous supposez que l'amour de la vérité et la vertu la plus reconnue les ont seules fait agir.

Qu'il nous soit permis d'insérer ici une réflexion qui appuie admirablement ce que j'ai dit dans le paragraphe 277. Les premiers chrétiens qui ajoutaient foi aux apôtres pouvaient-ils encore en bonne conscience les soupçonner d'imposture après tant d'indices de leur sincérité et de leur bonne foi? Convenait-il que sans aucune preuve, ils les regardassent comme des imposteurs de la dernière scélératesse, plutôt que d'admirer l'union de leur sainteté et de leur sagesse avec leur simplicité ingénue? L'orgueil si vain des philosophes de cette époque, les superstitions des sacrificateurs, l'arrogance des grands, l'extrême licence de la vie qui s'insinuait alors dans toutes les sectes et dans toutes les conditions humaines, toutes ces choses, si les hommes voulaient réellement s'occuper de l'affaire de leur salut, toutes ces choses devaient-elles avoir pour eux plus de crédit et mériter de leur part une foi plus grande? Ne fut-ce au contraire une œuvre de sagesse tout à fait admirable, qu'au mépris de toutes ces folies et sans avoir égard à la condition abjecte de ceux qui prêchaient des vérités qui se faisaient connaître à tant de caractères, ils se soumissent à la vertu et à la véritable sagesse, après avoir enfin triomphé de mille obstacles que leur présentait à surmonter leur propre chair?

II. *Mais les apôtres ne pouvaient tromper*, quand même ils l'auraient voulu. Et pourquoi? 1° parce qu'ils n'avançaient que des faits publics récents et de la plus grande importance, sur lesquels on pouvait très-facilement les convaincre de fausseté, et ils savaient fort bien qu'on les en accuserait. 2° Parce qu'il ne pouvait y avoir aucune imposture dans des prodiges et dans des prophéties qu'ils confirmaient journellement par leur témoignage en public et aux yeux de tout le monde.

Ainsi d'abord les faits que les apôtres racontaient de Jésus-Christ étaient de telle nature qu'ils ne pouvaient attirer sur eux les yeux et l'attention générale par plus de *publicité*, et par plus de *nouveauté*. Ils étaient *publics*

le dernier des scélérats, en le suspendant à un gibet, lorsqu'ils leur annonçaient que tous leurs priviléges allaient être transférés aux nations incirconcises, et lorsqu'ils annonçaient aux seconds, que s'ils n'adoraient le Dieu crucifié et ne renonçaient à leurs idoles, à leur vaine sagesse et à leurs voluptés, en se crucifiant eux-mêmes avec tous leurs vices, ils ne pourraient devenir heureux éternellement. Cependant les apôtres se préparent avec tant de courage et tant de résolution à une entreprise si pénible, ils y persévèrent jusqu'à la fin de leur vie avec une telle constance, qu'on ne peut voir rien de plus grand dans aucun des héros romains. Dans des travaux perpétuels, dans les veilles, dans les voyages, dans la faim, dans la nudité, dans le plus grand dénûment de tout, ils se conduisent comme les autres dans la meilleure fortune et dans toutes les prospérités de la vie, et sont toujours dans la joie. Voyez le chap. VI et XI de la seconde Epître aux Corinthiens. Et quelle récompense enfin ont-ils en vue? qu'espèrent-ils obtenir pour tant d'efforts et tant de misères supportées?

Si vous les entendez eux-mêmes, excepté la gloire éternelle de l'autre vie, ils n'attendent pour le présent autre chose que de grandes afflictions, qu'ils assurent leur avoir été prédites par leur maître, et ils ne promettent dans cette vie rien autre chose à leurs sectateurs. Où trouverez-vous des hommes plongés dans le délire, au point de réunir tous leurs efforts pour inventer, et pour prêcher ouvertement des fables de cette espèce qui doivent être pour eux à leur connaissance certaine une source infaillible des maux les plus affreux?

Quelle sincérité et quelle simplicité plus grande peut-on concevoir, que celle qu'emploient continuellement les apôtres dans leur prédication? Nul doute qu'ils ne se soient retracés trait pour trait dans l'histoire de l'Evangile, ainsi que dans leurs Epîtres. Quel est celui qui ne s'imagine lire dans leur cœur ce qu'ils ont retracé dans leurs écrits? Tous ceux qui auront vu, qui auront entendu ces hommes prêcher les actions de Jésus-Christ, n'ont-ils pas dû croire entendre la sincérité elle-même? Nulle part ils ne se servent de l'art, ils n'embrouillent rien, ils n'atténuent ni n'exagèrent rien, bien plus, ils ne se donnent même pas la peine de prouver fort au long des événements d'ailleurs parfaitement connus du public. Ils racontent ingénument leurs propres défauts, leurs faiblesses, leurs perfidies, leur ignorance, leurs lâchetés et leurs craintes. Une trop grande réserve ne leur fait pas taire les infirmités de la chair, et les opprobres mêmes de leur maître; ils ne craignent pas que ces détails nuisent à sa grandeur et à sa gloire. Ils racontent sa faim, sa lassitude, sa crainte de la mort, ses angoisses, ses pleurs, sa sueur de sang, avec la même simplicité et la même confiance qu'ils racontent ses plus grands prodiges et les preuves les plus fortes de sa divinité. Ils ignorent l'art d'écrire l'histoire, et ne gardent ni l'ordre des faits, ni l'ordre des temps. Ils ne se prémunissent nulle part contre la défiance des lecteurs; mais ils rapportent sans chercher d'approbation, les choses les plus extraordinaires, certains qu'ils sont par la multitude des prodiges qui ont été publics, qu'on ajoutera aussi une foi suffisante aux prodiges qu'ils racontent être arrivés en secret, et dans l'enceinte d'une famille particulière. Loin que cette négligence de précaution nuise à leur bonne foi, elle y ajoute au contraire un très-grand poids. Au reste, toutes les fois qu'ils parlent de Jésus, leur maître, c'est avec tant d'enthousiasme, de tendresse et d'abondance de cœur, que, non-seulement ils nous convainquent de leur propre dévotion, mais même ils en inspirent une pareille à leurs lecteurs.

La plus grande sagesse accompagne partout cette sincérité et la met à l'abri de tout soupçon d'une trop grande simplicité. Tout est nouveau dans leur doctrine, et tout en paraissant n'être rien moins que des philosophes, cependant par l'éclat de leur nouvelle philosophie, ils s'élèvent, si je puis parler ainsi, à une hauteur infinie au-dessus de tous les philosophes de la Grèce et de Rome qui se sont arrogé à l'exclusion des autres le droit de l'enseignement. En effet, de tous les sages qui les ont précédés, quel homme publia jamais une doctrine semblable et aussi élevée sur la nature de Dieu, et en même temps aussi conforme à la nature de l'homme, à la droite raison, à la condition humaine, aux devoirs et aux exigences de la vie sociale? Rien de plus pesant que le joug qu'ils imposent, et rien de plus pénible que le précepte de mortifier tous ses sens, de renoncer à la plupart de ses affections, de pardonner à ses ennemis, d'aimer tous les hommes sans différence et sans exception. Cependant consentez-vous à supporter sérieusement ce joug et à obéir constamment à ces préceptes, aussitôt vous devenez plus tranquille, plus sage, plus content et plus heureux, de sorte que ce joug est moins onéreux que léger, moins écrasant qu'encourageant, et moins fatigant que fortifiant pour ceux qui le portent. Rien de plus certain que leur doctrine, si la vie des hommes y était conforme, chasserait le crime du cœur de tous les hommes, et proscrirait de tout l'univers la discorde, la guerre, les troubles, les mauvais exemples, et presque tous les maux. Montrez-moi, je vous prie, un seul de ces sages législateurs de l'antiquité qui soient supérieurs à nos apôtres par le génie et les autres talents de la nature, montrez-m'en, dis-je, un seul qui, sur ce point, puisse entrer en comparaison avec eux. Toute la philosophie, jusqu'à ce temps, n'avait pas encore pu atteindre d'autre résultat que d'enseigner qu'il fallait sacrifier une passion à une autre passion, l'orgueil à l'amour de la volupté, comme chez les épicuriens, ou les charmes de la volupté à l'orgueil, comme chez les stoïciens. Nos apôtres, au contraire, si simples et si ignorants, ont seuls donné aux hommes des préceptes dont l'observation devait les rendre heureux et sages dans cette

vie, et leur faire mériter en outre la béatitude éternelle que Dieu doit leur accorder pour récompense.

Joignez à cela *la sainteté consommée* et tout à fait héroïque *de la vie* dans des hommes qui auparavant avaient passé toute leur jeunesse sans éducation et sans culture d'esprit. Ils n'enseignèrent pas moins par leurs exemples que par leurs paroles. Voyez comme ils se sont dépeints eux-mêmes dans les Actes des apôtres et surtout dans leurs Epîtres. Ressentent-ils pour Dieu autre chose que la plus grande religion et l'amour le plus parfait? Comme ils se sacrifient tout entiers à sa volonté, et à sa gloire! Comme ils sont embrasés de l'amour du salut des hommes! Comme après Dieu ils ne respirent rien autre chose! Comme ils sont au-dessus de toutes les choses de la terre, indifférents aux douceurs et aux amertumes! Comme ils sont débarrassés de toute crainte et de toute espérance humaine, toujours tranquilles et constants en tout avec eux-mêmes et avec leur vertu héroïque! Comme ils sont également prêts à vivre et à mourir au moindre signe de la volonté de Dieu! Lisez ce seul passage de Paul aux Rom. VIII, 35 : *Qui nous séparera de l'amour de Dieu?* etc.

Enfin après avoir non-seulement rempli l'univers du bruit de leur Evangile, mais encore après avoir soumis à leur obéissance, après leur expédition qu'aucune n'égala jamais pour la grandeur de l'entreprise comme pour le succès de l'exécution *aux dépens de leur sang et de leur vie*, ils rendent tous témoignage à Jésus-Christ et se préparent au milieu des plus affreux supplices un triomphe assuré dans les cieux.

Comparez maintenant, je vous prie, si vous le pouvez, cette image des apôtres de Jésus-Christ avec l'idée d'imposteurs qui trompent des gens crédules de dessein prémédité. Si cependant encore il y a eu chez eux quelque imposture certaine, ne sera-t-il pas nécessaire qu'ils aient tous été de profonds athées, bien astucieux, bien subtils et bien criminels; ne sera-t-il pas nécessaire qu'ils aient tous été l'imposture même et le crime en personne? Sans cela comment pouvait-il arriver qu'ils conçussent dans leur esprit, sans espoir d'intérêt un projet aussi impudent et aussi criminel, pour le seul motif d'une vaine complaisance dans le succès heureux de l'imposture? Comment pouvait-il se faire que leur effronterie, leurs discours et leur genre de vie ne se démentissent jamais pendant si longtemps et dans des états de fortune si divers? Est-il possible que l'imposture et le crime revêtent continuellement le masque de la vertu et le conservent pendant toute leur vie sans aucune différence jusqu'à la fin et cela lorsque plusieurs personnes agissent de concert pendant une longue suite d'années. Peut-on accorder la sagesse de leur doctrine et leur vie avec la stupidité irréfléchie avec laquelle, s'ils sont coupables d'imposture, ils ont entrepris de réaliser leur projet impudent? Est-ce qu'il est possible d'accorder cette stupidité de conduite avec l'heureux succès qu'ils eurent réellement? Pouvait-on imaginer rien de plus stupide que d'ourdir, cinquante jours après, une imposture aussi infâme dans l'endroit même où leur maître avait dû expier sur le gibet la conception d'un pareil projet? Avec quelle confiance ils s'exposent sans la moindre précaution à leurs ennemis jurés, les princes des prêtres? Avec quelle prudence espèrent-ils dans de faux prodiges qu'ils savent par expérience avoir si mal réussi à leur Maître? Après avoir fait de si grands progrès, n'auraient-ils pas dû entreprendre d'établir leur fortune? Pourquoi Paul s'oppose-t-il avec tant de chaleur à passer pour un dieu? Quel autre but pouvait-il avoir par tant de faux prodiges? Vous voyez comme tout se contredit, s'ils ont employé l'imposture, et comme au contraire tout s'accorde et se rapporte dans nos apôtres si vous supposez que l'amour de la vérité et la vertu la plus reconnue les ont seules fait agir.

Qu'il nous soit permis d'insérer ici une réflexion qui appuie admirablement ce que j'ai dit dans le paragraphe 277. Les premiers chrétiens qui ajoutaient foi aux apôtres pouvaient-ils encore en bonne conscience les soupçonner d'imposture après tant d'indices de leur sincérité et de leur bonne foi? Convenait-il que sans aucune preuve, ils les regardassent comme des imposteurs de la dernière scélératesse, plutôt que d'admirer l'union de leur sainteté et de leur sagesse avec leur simplicité ingénue? L'orgueil si vain des philosophes de cette époque, les superstitions des sacrificateurs, l'arrogance des grands, l'extrême licence de la vie qui s'insinuait alors dans toutes les sectes et dans toutes les conditions humaines, toutes ces choses, si les hommes voulaient réellement s'occuper de l'affaire de leur salut, toutes ces choses devaient-elles avoir pour eux plus de crédit et mériter de leur part une foi plus grande? Ne fut-ce au contraire une œuvre de sagesse tout à fait admirable, qu'au mépris de toutes ces folies et sans avoir égard à la condition abjecte de ceux qui prêchaient des vérités qui se faisaient connaître à tant de caractères, ils se soumissent à la vertu et à la véritable sagesse, après avoir enfin triomphé de mille obstacles que leur présentait à surmonter leur propre chair?

II. *Mais les apôtres ne pouvaient tromper*, quand même ils l'auraient voulu. Et pourquoi? 1° parce qu'ils n'avançaient que des faits publics récents et de la plus grande importance, sur lesquels on pouvait très-facilement les convaincre de fausseté, et ils savaient fort bien qu'on les en accuserait. 2° Parce qu'il ne pouvait y avoir aucune imposture dans des prodiges et dans des prophéties qu'ils confirmaient journellement par leur témoignage en public et aux yeux de tout le monde.

Ainsi d'abord les faits que les apôtres racontaient de Jésus-Christ étaient de telle nature qu'ils ne pouvaient attirer sur eux les yeux et l'attention générale par plus de *publicité*, et par plus de *nouveauté*. Ils étaient *publics*

ils avaient eu lieu devant mille témoins, non à la campagne, mais dans les principales villes de la Judée; non dans l'enceinte obscure de maisons particulières, mais sur la place publique, dans le temple et dans les endroits les plus fréquentés Ils étaient *récents*, parce qu'il ne s'était écoulé que sept semaines entre la mort de Jésus-Christ et la première prédication des apôtres. *Ils ne venaient pas de loin*, mais ils étaient tous arrivés dans la ville même de Jérusalem et dans la Judée, dans le pays même où les apôtres les annonçaient d'abord. *C'était des faits particuliers* et de la plus grande importance pour le salut commun, soit qu'on considérât leur nature ou la fin pour laquelle on disait qu'ils avaient eu lieu. Ils affirmaient que Jésus-Christ avait fait des prodiges au-dessus de toutes les forces de la nature en témoignage de sa divinité, et pour prouver qu'il était le véritable Messie promis par Dieu à leurs pères et attendu si ardemment pendant tant de siècles par toute leur nation et que cependant ces prodiges ne lui avaient rapporté d'autres récompense de la part de sa nation qu'une mort infamante et cruelle. *L'auteur de tels prodiges pouvait-il être inconnu aux Juifs*, ou, s'il le fut, pouvait-il être prudemment dépeint tel que les apôtres le dépeignent réellement dans toutes les villes de la Judée? Est-ce que les Juifs de Samarie, de Syrie, de Macédoine et de toute l'Asie n'avaient pas été présents à Jérusalem dans le temps de la pâque, temps auquel Jésus avait été crucifié? N'avaient-ils dû rien entendre de si grands prodiges? Et cependant les apôtres aussitôt après sa mort les annoncent ouvertement au milieu de Jérusalem et dans toute la Judée, l'Asie et l'Europe. En vain les pontifes et les magistrats leur imposent silence sur le récit de ces faits, qu'eux-mêmes n'osent pas désavouer. Les apôtres fondent à Jérusalem même une Eglise ainsi qu'à Antioche, à Ephèse, à Corinthe, etc., etc. Personne ne les accuse d'imposture. Les princes des prêtres les menacent de la prison et du châtiment public des verges s'ils ne gardent le silence, mais nulle part on n'entend contre eux l'accusation d'imposture. Les ennemis même de Jésus-Christ, tant les Juifs ses concitoyens et ses contemporains, que les païens, sont tous convaincus par l'accord de la renommée, comme Celse (dans son discours sur la vérité publié l'an 127 contre les Juifs et contre les chrétiens), et Hiéroclès l'an 303 (Voyez Eusèbe dans son livre contre Hiéroclès), et Julien l'Apostat vers l'an 363 (Voyez saint Cyrille dans son premier livre contre Julien, et saint Augustin dans son livre sur la vraie religion); et quoique par envie ils attribuassent à la magie et non à une vertu divine les miracles de Jésus-Christ; cependant ils n'osaient pas même concevoir en pensée l'idée de les désavouer, tant ils avaient été attestés par le consentement public de tout le monde. *Or nos apôtres pouvaient-ils espérer une aussi grande liberté de mentir, jointe à une pleine impunité?* Est-ce qu'il importait peu aux princes des prêtres et au peuple juif lui-même de s'opposer à la renommée publique de l'auteur de si grands prodiges, qu'ils avaient cruellement mis à mort par le plus grand des crimes (si les apôtres disaient la vérité)? Pourquoi donc ne font-ils nulle part aucun effort pour les convaincre d'imposture? Pourquoi n'en forcent-ils pas même un seul à avouer publiquement sa supercherie et n'emploient-ils pas les tourments pour leur arracher cet aveu? Mais ils sentaient bien qu'ils combattaient en vain des hommes pourvus d'un courage divin.

Secondement les apôtres appuyaient partout la foi de leur témoignage par des *miracles* qui sautaient aux yeux d'une multitude innombrable et ne dépassaient pas moins les lois de la nature que les prodiges de leur Maître qu'ils attestaient eux-mêmes. Les premiers chrétiens devaient-ils donc ne pas se fier à leurs yeux et à leurs sens, et désavouer, ou du moins révoquer en doute ce qu'ils voyaient de leurs propres yeux, ce qu'ils touchaient de leurs propres mains? Ou si les apôtres purent être des impies et des imposteurs, purent-ils aussi en imposer aux sens d'une foule innombrable? Ils avouaient eux-mêmes ouvertement au commencement que Jésus-Christ montant dans les cieux leur avait promis un pouvoir égal au sien de faire des miracles, et ce genre de preuve et d'autorité était surtout celui auquel ils recouraient continuellement ainsi que leur maître. Etait-il donc si difficile de sonder sur ce point la sincérité de leur témoignage? Fallait-il tant de subtilité, et les sens même d'un ignorant ne suffisaient-ils pas pour discerner si les apôtres rendaient vraiment la vue aux aveugles, l'usage de leurs membres aux boiteux, la vie aux morts? Une foule innombrable de malades rendus en un moment à la santé la plus parfaite, sans autre remède que l'invocation seule du nom de Jésus, n'étaient-ils pas des témoins suffisants de la vertu divine qui appuyait merveilleusement leur témoignage?

Que dirai-je *enfin des prophéties* sorties de la bouche de leur Maître, et par lesquelles ils annonçaient même par des écrits publiés dans tout l'univers, la ruine prochaine de Jérusalem ainsi que la servitude malheureuse et la dispersion de toute la nation juive. Et lorsque l'univers lui-même eut vu peu après l'accomplissement exact de ces prophéties, tout homme prudent pouvait-il encore se mettre dans l'esprit qu'il y eût eu de la fraude? Voyez ce que j'ai dit paragraphe 255. Ainsi nous avons avancé justement au commencement de ce paragraphe que rien n'était plus évident que les apôtres, en portant leur témoignage, étaient à l'abri de tout soupçon d'imposture.

Voyez encore, si, sur des indices si certains, non-seulement de la bonne foi, mais encore de la vérité la plus sincère, les premiers chrétiens eussent pu consciencieusement renoncer à leur foi. Voyez si les premiers Juifs convertis devaient réfléchir seulement à l'obstination de leurs pontifes dans la haine qu'ils avaient conçue contre Jésus, plutôt qu'à l'évidence publique des faits démontrée péremptoirement par les nouveaux prodiges

des apôtres, prouvés par l'évidence des sens. Voyez s'il fallut que les païens qui reçurent les premiers la foi de Jésus-Christ attribuassent, avec les philosophes païens, les prodiges et les prophéties de Jésus-Christ à la magie ou à la divinité secrète de quelque idole amie de Jésus-Christ, plutôt que d'admirer la puissance d'un seul vrai Dieu agissant en Jésus-Christ et dans ses disciples, et prouvant par là même leur mission divine.

§ 279.— Mais vous direz 1° que les imposteurs mêmes les plus criminels ont coutume de cacher leurs fourberies sous l'apparence de la vertu qu'ils portent extérieurement; 2° que les fausses religions ont eu aussi leurs martyrs, et qu'ordinairement les sages ne mettent pas tant d'obstination à défendre la vérité que les ignorants à défendre les superstitions les plus absurdes; 3° que les apôtres sont gravement soupçonnés d'avoir enlevé la nuit le corps de leur Maître de son sépulcre, car il leur importait beaucoup qu'on crût qu'il était ressuscité, parce qu'autrement il ne s'en serait peu fallu qu'ils ne fussent enveloppés dans la même catastrophe; 4° qu'il semble étonnant que Jésus ressuscité ne se soit montré qu'en secret et seulement aux yeux de quelques disciples; 5° enfin que les apôtres auraient pu être témoins compétents s'il se fût agi de faits ordinaires, mais comme il s'agissait de prodiges tout à fait extraordinaires et surnaturels, les hommes sages ont dû ne tenir aucun compte de leur témoignage.

§ 280. — Réponse. Est-ce donc là tout ce qu'une incrédulité étrangère et méchante avait à opposer au témoignage des apôtres! Pour la première objection, je demande s'il n'est à la saine raison aucun moyen qui puisse lui faire distinguer l'affectation de la vertu, de son culte sincère, surtout lorsque la pratique de l'imposture ou de la vertu est continuée pendant longtemps et au milieu de la foule? Je demande ensuite s'il est permis de les accuser sans aucun motif de la plus infâme imposture sur toutes les choses qu'ils démontrent ouvertement par les preuves les plus fortes et les plus puissantes. Je demande en troisième lieu si l'imposture humaine s'étend aux prodiges même exposés aux sens et aux prophéties de premier ordre? Et si jamais aucun mortel se mit en tête d'être un scélérat sans aucun espoir d'intérêt, et même en se présentant de lui-même au danger.

§ 281. — *Pour la seconde objection.* Lorsque des hommes se soumettent obstinément aux derniers supplices pour une erreur, alors cette obstination même est une preuve qu'ils sont attachés à cette erreur sincèrement, et non par feinte et dissimulation, et il serait absurde d'accuser de dissimulation des hommes qui subissent volontairement la mort pour la doctrine qu'ils professent. Ils ont bien pu errer dans leur opinion, mais il n'est pas du tout vraisemblable qu'ils aient feint la conviction de cette doctrine. Ainsi donc la constance avec laquelle les apôtres sont restés attachés à leur témoignage, jusqu'à souffrir la mort au milieu des plus affreux supplices, est l'indice le plus certain de leur sincérité. Et comme on ne pouvait pas même les soupçonner d'avoir été trompés eux-mêmes dans des choses dont ils avaient dû certainement s'assurer par leurs sens, leur *sincérité*, prouvée par le martyre, devait dissiper tout doute sur la vérité de leur témoignage. Objecterez-vous l'exemple de ceux qui, pour désavouer les faits les plus avérés, subirent la mort au milieu des tourments, comme ont coutume de faire les malfaiteurs, qui, soumis à la question la plus atroce, refusent cependant d'avouer leurs crimes? Mais tous ces hommes sont uniquement conduits par l'espoir d'échapper à la mort ou à un plus grand supplice. Les apôtres, au contraire, ne pouvaient s'assurer la vie et même la faveur de leurs persécuteurs que par l'aveu de leur imposture, si vraiment ils en avaient fait une. Bien plus, les princes des prêtres n'exigeaient d'eux rien autre chose que le silence avec l'assurance que s'ils le gardaient ils seraient exempts de tous maux.

§ 282. — *Pour la troisième objection.* Il faudrait être tout à fait stupide pour s'imaginer ou que les disciples, si craintifs qu'au premier péril ils avaient fui leur maître, devinrent tout à coup assez courageux pour entreprendre, sans craindre la garde des soldats, un vol si audacieux dans lequel ils étaient très-certains ou d'être pris, ou, s'ils échappaient, de n'en retirer autre chose qu'une persécution bien méritée; ou que les soldats furent assez peu curieux de l'issue de la prophétie que Jésus avait faite de sa résurrection, pour dormir profondément, ou enfin que les disciples ôtèrent avec assez peu de bruit la grande pierre qui fermait le sépulcre, et en tirèrent le cadavre de cet homme assez adroitement pour n'interrompre le sommeil d'aucun soldat. On ne peut donc supposer rien de vraisemblable sur ce fait, si ce n'est ce que saint Matthieu en raconte dans son dernier chapitre, que les gardes, épouvantés par un tremblement de terre, s'enfuirent du sépulcre, et qu'ensuite la honte de leur lâcheté et la crainte du châtiment, jointe aux suggestions des prêtres juifs, qui les amorçaient par l'espoir de l'impunité et par des offres d'argent, les poussèrent à prendre la résolution de dire que les disciples avaient dérobé le corps de Jésus-Christ pendant leur sommeil. Cette attestation qu'ils dormaient était souverainement ridicule et impudente, mais quel autre subterfuge pouvaient-ils avoir, s'ils ne voulaient pas avouer que Jésus-Christ fût vraiment ressuscité? Voyez en même temps comme la manière d'agir fait ressortir d'un côté l'imposture, et de l'autre la sincérité. Ces disciples, accusés faussement de vol par les premiers magistrats des Juifs, s'assemblent à Jérusalem sans craindre aucun danger, peu après l'ascension de leur maître; le jour de la Pentecôte, ils attestent sa résurrection sur la place publique et dans le temple. On les prend, on les maltraite, on leur fait de grandes menaces de châtiment s'ils parlent encore ouvertement de cette résurrection de leur maître. Mais quelqu'un les accuse-t-il d'imposture, quel-

qu'on les confronte-t-il avec des soldats qui avaient été témoins, pour les en convaincre? Sont-ils traînés devant le peuple comme des imposteurs? Il n'est fait aucune mention de tout cela. La grandeur et l'évidence des prodiges opérés publiquement par eux mettent plutôt les magistrats dans la dernière consternation. Ils sont amenés devant le tribunal public des magistrats juifs, ils répètent courageusement devant eux le témoignage de la résurrection (*Act.*, IV *et* V), on leur défend avec menaces de ne plus en parler davantage; ils répondent ouvertement qu'ils ne peuvent se taire, et qu'il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. En témoignage de la vérité, ils en appellent aux prodiges et aux miracles qu'ils ont opérés publiquement. Enfin Gamaliel suggère aux premiers magistrats le conseil d'abandonner à Dieu l'issue de toute cette affaire; car, ajoute-t-il, si elle vient de Dieu, aucun effort ne pourra l'entraver; sinon, l'imposture s'anéantira d'elle-même. Dociles à ce conseil, les magistrats délivrent enfin les apôtres après les avoir fait battre de verges. Cette manière d'agir convenait-elle à des disciples coupables de vol, et à des pontifes qui en avaient la persuasion. Lisez les chapitres XXIV, XXV et XXVI des Actes, vous y trouverez l'apôtre saint Paul accusé d'un côté par les Juifs devant les préteurs romains Félix et Festus, comme coupable de sédition et d'hérésie, et non comme complice de l'imposture des apôtres, quoique toute la dispute entre Paul et les Juifs tombât sur la résurrection (*Act.*, XXVI, 19); et vous trouverez, de l'autre côté, son innocence attestée même par le roi des Juifs, Agrippa (*Act.*, XXVI, 27). Agrippa souhaite presque de devenir chrétien lui-même; et croyez-vous que cette imposture de l'enlèvement du corps de Jésus-Christ ait paru vraisemblable et ait même été répandue? Enfin le bruit de cette calomnie une fois assoupi, les apôtres et leurs disciples écrivent et publient le récit de tout ce qui leur est arrivé, et entre autres de cette calomnie qu'on a intentée contre eux, sans craindre eux-mêmes qu'on se défie de leur témoignage, et sans que les magistrats des Juifs s'y opposent en aucune occasion. Voyez et jugez sagement de quel côté se révèle davantage la conviction de l'imposture dans toute la manière d'agir.

§ 283. — *Pour la quatrième objection.* Mais pourquoi leur Maître ressuscité ne s'est-il montré à personne autre qu'à ses disciples seulement? — *Il a été vu par cinq cents frères à la fois*, au témoignage de saint Paul (I *Cor.*, XV, 6). Cela ne suffisait-il pas? A qui devait-il donc encore se montrer? Aux princes des prêtres? Mais la parole des soldats rendant témoignage du tremblement de terre et de sa résurrection ne les assurait-il pas de la vérité plus même qu'il n'était suffisant? Quelle grâce ultérieure leur était due, s'ils s'obstinaient sur ce point? Jésus-Christ avait-il besoin de leur autorité pour prouver aux autres la vérité de sa résurrection? Le déiste, il paraît, prescrit des lois à Dieu dans la dispensation de ses grâces, avec le même orgueil qu'il exige que Dieu renouvelle des prodiges en sa faveur pour lui arracher enfin la foi. Mais qu'il sache que le dessein éternel et continuel de Dieu est d'offrir à tous, sans forcer leur liberté, des moyens suffisants pour connaître la vérité et trouver le salut; à ceux qui s'en servent consciencieusement il prépare encore de plus grands bienfaits; mais il retire même ces moyens à ceux qui en abusent, comme en étant indignes.

§ 284. — *Pour la cinquième objection.* Pourquoi, s'il vous plaît, les apôtres ne pouvaient-ils pas être, sur la résurrection de Jésus-Christ et sur ses autres prodiges, des témoins aussi compétents que sur les autres faits qui tombent également sous les sens et sautent aux yeux mêmes. Est-ce que les faits qu'ils attestent sont impossibles? Mais le philosophe ne peut dire cela qu'au préjudice de son habileté. La saine philosophie enseigne en effet qu'il est également surnaturel que plusieurs personnes raisonnables s'imaginent, pendant plusieurs jours de suite, voir, entendre, toucher un autre homme vivant et manger avec lui, sans que réellement ils le voient, l'entendent, le touchent et mangent avec lui. Est-ce qu'il était indigne de Dieu de faire ces choses par une puissance supérieure? Or ces mêmes actions relevaient davantage la puissance, la sagesse et la bonté de Dieu, par là même qu'elles servaient à prouver la plus sainte de toutes les religions, et le culte de Dieu le plus relevé enseigné par Jésus-Christ. Ne suffisait-il pas aux apôtres de la finesse de leurs sens pour s'assurer avec la plus grande exactitude de la vérité de ces actions? Pensez-vous qu'il soit si difficile de s'assurer par les sens si un homme est mort et si ensuite il est ressuscité? De laquelle de ces deux choses les apôtres pouvaient-ils douter, ou que Jésus-Christ eût expiré sur la croix, ou qu'il fût ensuite ressuscité? Assurément ils ne pouvaient douter de la première. Mais pouvaient-ils mieux douter de la seconde? Furent-ils eux-mêmes trop crédules sur ce point? N'avouent-ils pas combien d'abord ils se défiaient de leurs propres yeux? Mais après l'avoir vu et revu plusieurs fois, après l'avoir touché de leurs mains, après lui avoir parlé après sa résurrection, non dans la nuit, mais pendant le jour; non en particulier, mais au nombre de onze à la fois, qui se trouvaient ordinairement ensemble; non une seule fois, mais pendant quarante jours de suite, après avoir enfin mangé avec lui, pouvaient-ils encore être incertains de la vérité de sa résurrection? Devaient-ils encore se défier de leurs yeux et de tous leurs sens? Les premiers chrétiens enfin ne pouvaient-ils reconnaître si les apôtres étaient des visionnaires? Leur sagesse ne brillait-elle pas dans toutes leurs paroles et leurs actions? Etaient-ils obligés aussi de se défier de leurs sens à la vue des propres miracles des apôtres? Avouons plutôt que les premiers chrétiens n'auraient jamais pu sans folie refuser leur foi aux témoignages si sincères des apôtres. Mais

stiticuse qu'il mettait dans ses sacrifices sanglants et dans ses observances légales, sans s'occuper du culte intérieur de l'âme, et de le faire passer de l'amour et du désir immodéré des biens temporels à un plus grand attachement pour les biens célestes. Cependant le dessein de Jésus-Christ ne se renferma jamais dans ces limites. Il voulait aussi tirer toutes les autres nations des ténèbres de l'idolâtrie, pour les amener au culte du seul vrai Dieu, détruire la séparation qui avait existé si longtemps entre ces mêmes nations et les Juifs, et former par leur union générale un seul peuple choisi de Dieu, dont lui-même devait être éternellement l'auteur commun du salut et le modèle de toutes les vertus. Mais quels moyens a-t-il employé pour atteindre ce but? Outre son exemple, il n'en a employé aucun autre que des prodiges et des œuvres supérieures à toutes les lois de la nature. A-t-il pu vraiment tromper, car il n'est pas même permis de soupçonner qu'il l'ait voulu? Si vous appliquez à Jésus-Christ leur Maître toutes les preuves que nous avons alléguées pour les apôtres à ce sujet, vous sentirez certainement qu'elles seront encore plus puissantes en faveur de Jésus-Christ pour triompher de cette contradiction. Il a toujours parlé et agi *publiquement*, ses œuvres elles-mêmes et ses prodiges incontestables, tombaient sous les sens d'une multitude innombrable et éclataient aux yeux des savants et des ignorants comme aux yeux de ses amis et de ses ennemis; ces prodiges étaient exempts de tout artifice et de toute préparation recherchée; par le seul commandement de la parole il guérissait de toute espèce de maladie les malades, qu'on lui présentait inopinément, et non les uns après les autres, mais tous à la fois et en grand nombre. Il faisait ces miracles, avouant publiquement *qu'il était le Messie envoyé par Dieu*, afin d'éveiller par l'importance de sa mission l'attention et la curiosité générale. Il ajoute des prédictions inattendues, revêtues de circonstances extraordinaires impossibles à deviner par les conjectures ordinaires à l'homme le plus subtil, et dépendant uniquement de la volonté libre des hommes. Aucun de ses ennemis, ni même des magistrats qui le condamnèrent à la mort, n'osa nier ces prodiges ou attaquer leur authenticité et leur sincérité. Or tous ces prodiges et toutes ces prophéties furent surnaturels (§ 193, 194), et c'est précisément pour prouver l'autorité divine de sa doctrine qu'il les produisit (§ 195). Tous les caractères de la vérité s'accordaient avec la vérité de ses miracles et de ses prophéties (§ 183 et les suivants, 205 et 237), sans qu'on pût soupçonner le moins du monde qu'une imposture diabolique ou humaine y fût intervenue (§ 182). Ainsi (d'après ce que nous avons dit dans les endroits cités), il est impossible qu'il ait voulu tromper. *Mais il n'a pu lui-même en aucune façon être trompé*, soit par les vaines illusions de sa propre imagination, soit par quelque artifice humain, soit par les prestiges du diable. Il n'a pas été le jouet de son imagination; car aurait-il été trompé seulement dans la doctrine qu'il devait composer, ou dans les prodiges et dans les prophéties même qu'il devait faire? Le premier cas est impossible, parce que tant de puissants prodiges n'auraient pu suivre de si près une imagination en délire, et que d'ailleurs il serait de la plus grande folie de rêver que cette doctrine si sublime de Jésus-Christ, et si sagement coordonnée, n'aurait été trouvée que dans le travail d'une imagination gâtée. Le second ne l'est pas plus, parce que lors même qu'il eût été trompé par la fiction fantastique des miracles, il n'eût pas pu donner aux autres hommes une puissance d'imagination telle que les aveugles eussent cru faussement voir les boiteux marcher, les morts ressusciter, et que les hommes raisonnables eussent ajouté foi à ces miracles fantastiques. Il n'a pu être trompé *par aucun artifice humain secret, ni par les prestiges du diable.* Il répugne de croire que cette double manière de tromper, savoir la déception humaine ou diabolique, ait pu attaquer la doctrine seule, sans que les miracles fussent empreints de fausseté, et qu'une doctrine erronée ait pu être confirmée par de véritables prodiges opérés en invoquant le nom de Dieu, et qui aient eu pour résultat la séduction d'une nation tout entière. Est-ce qu'une fraude humaine ou provenue du démon aurait pu en même temps travailler à détruire la doctrine du Christ, et faire passer pour vrais des miracles qui n'avaient aucune réalité? Une pareille tromperie ne pouvait être permise par Dieu lui-même, comme nous l'avons prouvé aux parag. 183 et suiv.

§ 288. — Ils objectent 1° qu'il est avéré que les Juifs ont été de tout temps entièrement adonnés à la superstition et à une crédulité fanatique, et qu'ainsi il n'est pas étonnant que quelques miracles artificiels de Jésus-Christ et de ses disciples aient trouvé foi chez des hommes d'un esprit si faible. Ajoutez que les apôtres eux-mêmes, et généralement toute la compagnie des premiers chrétiens n'étaient que des hommes de la lie du peuple, et que c'est à peine si le Christ et les apôtres ont compté dans les rangs de leurs sectateurs quelques hommes d'un génie plus élevé.

RÉPONSE. Nous avons déjà prouvé aux déistes (§ 138) que leur incrédulité était une véritable faiblesse de leur esprit; que les Juifs, depuis la venue de Jésus-Christ, se soient précipités rapidement dans toutes sortes de superstitions, l'histoire seule de la ruine de Jérusalem nous le prouve suffisamment, ainsi que cette foule innombrable de rêveries qu'ils ont inventées depuis pour expliquer les prophéties de l'Ecriture relatives à l'arrivée du Messie, et pour éluder et détruire, par toutes les voies imaginables, la force de toutes celles qui se rapportaient à Jésus-Christ; mais cette faiblesse fut-elle donc à toutes les époques le caractère propre de la nation juive? Quelle nation jusqu'à Jésus-Christ avait des lois plus sages et des idées plus

justes et plus précises sur la nature de la vertu et de la probité? Quelle nation entretint jamais des aperçus plus distincts, plus nobles et plus sublimes de la Divinité? Au tribunal de la saine raison, ce peuple si bien instruit dans les affaires du salut, paraîtra-t-il plus méprisable que les Egyptiens, ces adorateurs insensés des plantes et des animaux? que les Grecs et les Romains, plongés dans les ténèbres d'une exécrable idolâtrie et dans les turpitudes d'une licence qui n'était modérée par l'opposition d'aucune divinité respectable? Les Juifs ne commencèrent-ils donc à avoir de l'esprit et du bon sens que lorsqu'ils commencèrent à suivre les idoles des nations étrangères et imitèrent leur frénésie à lâcher le frein à leurs passions insensées, à la manière des brutes? Mais lorsqu'au contraire, fidèles à leur Dieu et à leur loi confirmée par tant de prodiges ils jouissaient de l'abondance et de la prospérité, perdaient-ils la raison, et par là même devenaient-ils fanatiques? Or à quel temps, à quelle époque s'élevèrent chez les Juifs ces sectes de fanatiques, tels que les pharisiens, les saducéens, les esséniens? N'est-il pas avéré qu'elles datent du moment où ils entrèrent en relation avec les Grecs, qui s'étaient rendus maîtres de l'Asie? N'est-ce pas Zénon et les autres stoïciens que les pharisiens, glorieux de leur austérité superbe, suivirent pour maîtres en introduisant dans la loi qu'ils corrompirent, une multitude infinie de vaines observances? Véritables épicuriens, et ennemis de toute vérité importune et capable de troubler un homme adonné aux excès de la volupté, les saducéens, d'après la doctrine impie des philosophes païens de ce temps, n'ont-ils pas nié la Providence, l'immortalité de l'âme, les récompenses et les châtiments d'une autre vie; et ce qui résulte de ces principes, n'ont-ils pas nié encore toute distinction entre le bien et le mal? Cette nation, en effet, était vraiment misérable à la venue de Jésus-Christ, mais uniquement parce que la superstition, faisant des progrès parmi leurs princes, leurs magistrats, et surtout parmi leurs docteurs, elle se laissa séduire par leur autorité, au lieu de suivre Jésus-Christ, qui se révélait à eux comme le Messie, par tant d'indices manifestes. Mais au jugement des déistes, ces mêmes princes des prêtres, ces scribes et ces pharisiens qui, après avoir rejeté le Christ, précipitèrent quelques années après par leur obstination, par leurs brigandages et par leurs perfidies de toute espèce, leur ville et leur nation dans la dernière ruine, sont des hommes d'un esprit fin et élevé, tandis que les apôtres et les disciples de Jésus-Christ, les Nicodème, les Joseph d'Arimathie, les Gamaliel, les Paul, les Timothée ont tous été au contraire des esprits faibles, crédules et superstitieux; par là même qu'ils avaient suivi Jésus-Christ, qui seul avait prouvé à sa nation qu'il était le véritable auteur du salut, par des miracles incontestables opérés sous leurs yeux!

Quels auteurs le déiste cite-t-il en témoignage de la faiblesse d'esprit qu'il prétend imputer à toute la nation juive? Un certain Manéthon, qui a écrit l'histoire d'Egypte, Apion le grammairien, bien plus, Horace lui-même, Juvénal, Martial, Tacite et Plutarque, qui tous d'une seule voix accusent généralement la nation juive de la plus absurde superstition, et l'attaquent de leurs communs sarcasmes. Or le motif ordinaire de cette incrimination a toujours été pour tous ces auteurs la religion constante et inviolable des Juifs qui, les rendant attachés à leurs cérémonies et à leurs lois, leur faisait avoir en horreur le commerce de toutes les autres nations, et par là même toutes leurs superstitions. L'Egyptien Manéthon et le Grec Apion, écrivains infidèles, sont pleinement convaincus de mensonge et d'ignorance par Josèphe, dans ses livres contre Apion. Ces poètes romains, adonnés à la satyre, cherchèrent plus l'amusement, la finesse et l'élégance des mots, que la vérité historique. Tacite et Plutarque, sages historiens du reste, ont été si mal instruits des coutumes des Juifs, qu'on ne peut les lire sans être forcé de déplorer leur ignorance et leurs préventions. En un mot, personne ne prétend affirmer que parmi les Juifs il n'ait pas existé des esprits faibles et enclins à la superstition; mais dans le cours des premiers âges de ce peuple, ces esprits faibles ont été plus rares parmi eux que parmi les autres nations, et l'on peut encore moins accuser de faiblesse toute la nation des Juifs, parce qu'ils ont ajouté foi aux miracles consignés dans l'histoire de leur nation, et à la doctrine de Jésus-Christ et de ses apôtres; je suis disposé à soutenir ces deux chefs envers et contre tous.

§ 289. — Nous avons déjà réfuté suffisamment (§§ 277 et 286) ce qui regarde *l'autre chef d'objection* concernant l'ignorance des disciples de Jésus-Christ et des premiers chrétiens. Nous ne nions pas que les apôtres n'aient été des hommes du peuple, ignorants; mais je ne veux pas que par le nom d'ignorance vous entendiez une crédulité trop facile, un esprit obtus, un jugement faible; car pour dissiper ces préjugés, la seule lecture des Epîtres des apôtres suffit pleinement, ainsi que la grandeur de l'œuvre qu'ils ont entreprise et si heureusement accomplie dans la conversion du monde. Au contraire, l'ignorance qu'avaient les apôtres de la politique et des sciences, recommande merveilleusement leur témoignage et leur mission divine. Sophocle, soupçonné de folie, pour se justifier de cette accusation, composa une tragédie et la lut à ses juges. Que tout homme raisonnable et impartial lise les Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament, et qu'il juge si les Juifs et les premiers chrétiens peuvent passer pour des hommes trop faibles et trop crédules, dans la rigueur de l'expression, parce que les premiers ont ajouté foi aux lois et aux miracles de Moïse, et les seconds aux prodiges des apôtres; qu'il juge aussi si les apôtres et les évangélistes qui ont composé de pareils écrits ont été des

esprits faibles. S'agissait-il de choses bien abstraites lorsque les apôtres voyaient dans les actions de Jésus-Christ, et les premiers chrétiens dans celles des apôtres des choses contraires à toutes les lois de la nature? Est-ce qu'au contraire ces pêcheurs ignorants étaient capables d'inventer des mystères aussi sublimes que ceux qu'ils proposaient à la foi de leurs premiers disciples? De quelque côté que se tourne le déiste, il se trouve également embarrassé, et c'est lui-même qui déraisonne, lorsqu'il croit pouvoir s'imaginer que le fanatisme a été dans les apôtres et dans les premiers chrétiens, la source de tout ce qu'ils ont fait. Nous accusons avec plus de raison de fanatisme ceux d'entre les Juifs qui, ne pouvant nier les miracles incontestables de Jésus-Christ, inventèrent entre autres fables, qu'il avait dérobé dans le temple le nom de Dieu Jéhova, et que par son secours il avait fait tous ces miracles, supposant ainsi que Dieu aurait abondamment favorisé l'imposture d'un voleur.

290. — Voici ce qu'ils objectent en second lieu : Si les prodiges de Jésus-Christ et de ses apôtres avaient été si manifestes, si ouverts, et en même temps si nombreux, il aurait fallu absolument que toute la nation des Juifs reconnût en lui, à des caractères si clairs, le véritable Messie, et s'attachât à lui d'un consentement unanime. Or presque aucun des grands ou des savants des Juifs ne suivit Jésus ou ses apôtres. On peut faire la même objection pour les gentils en partie, et surtout pour les Romains. Car bien qu'à Rome la secte des chrétiens n'ait pas tardé à compter plusieurs sectateurs, cependant presque aucun des sages et des nobles Romains ne s'y attacha; bien plus, même, il n'y eut aucun d'eux qui ne la détestât avec mépris, comme une nouvelle espèce de superstition. C'est pourquoi on peut, ce me semble, conclure avec raison qu'elle n'en a imposé d'abord au vulgaire ignorant que par de vaines ruses et de vains prestiges; qu'ensuite le nombre de ses dupes s'accroissant, l'autorité de cette secte a pris à son tour un tel accroissement, que dans la suite son apparence en imposa aussi aux autres plus habiles.

RÉPONSE. — Par cet argument je prouverai également que toute espèce de vertu et de probité n'est qu'un beau fantôme et une belle invention, et que le vice au contraire règne de toute équité dans l'âme des hommes. Si en effet les droits de la vertu sont si évidents, et ses devoirs si justes, pourquoi les hommes n'abandonnent-ils pas tous le vice pour suivre avec ardeur les sentiers de la vertu? C'est que le chemin qui conduit aux cieux est rude et escarpé, tandis que celui qui descend à l'enfer est facile et rapide. Dans la note du § 230 nous avons indiqué la cause commune de l'opiniâtreté des Juifs. Du reste, sous tous les rapports, le chemin que Jésus montrait pour aller au ciel était pénible, et on doit plus s'étonner qu'il ait eu tant de sectateurs que de ce que plusieurs ont refusé absolument de le suivre. Assurément ce n'était pas le zèle de la religion qui détournait les magistrats, les prêtres et les docteurs juifs d'embrasser la doctrine de Jésus-Christ. Elle se rapportait si bien, par tous ces caractères, aux prophéties de leur Ecriture, qu'ils connaissaient fort bien; mais au contraire il était naturel, et pour plusieurs autres raisons, que tous s'en éloignassent avec horreur : les princes des prêtres, de peur qu'ils ne fussent dépouillés de leurs fonctions honorifiques et des immenses revenus du temple; les magistrats, de peur que l'innovation de cette religion ne troublât la tranquillité de la république et n'inspirât à l'esprit des Romains des soupçons politiques; les savants enfin, de peur que le mépris tombant sur leurs doctrines et leurs superstitions, l'autorité de l'enseignement ne passât de leur personne à Jésus-Christ lui seul. Plus enfin chacun d'eux était attaché au plaisir, à l'ambition et à l'orgueil, plus ils devaient nécessairement avoir horreur de la doctrine et de la morale sévères de ce nouveau maître. Il faut avouer, il est vrai, que la foule commune des Juifs a brisé, plus facilement que les grands, tous ces liens qui l'empêchaient de suivre Jésus-Christ, mais leur force se faisait aussi sentir au peuple. Au contraire, le respect qu'il portait à la religion qu'on lui avait enseignée et qu'il pratiquait avec grand soin, selon la coutume de cette nation, le détournait encore plus que ses magistrats de la doctrine de Jésus-Christ; outre cela l'autorité de ces magistrats devait avoir encore beaucoup d'influence sur la foule, ce qui parut surtout ouvertement lorsqu'ils demandèrent à Pilate la mort de Jésus-Christ. Mais quel obstacle ce devait être encore aux yeux du peuple que cette mort ignominieuse soufferte par Jésus-Christ sur un gibet, au jugement et à l'exécration unanime de tous les ordres de la république? Que de preuves certaines, que de témoignages irréfragables, que de prodiges continuels et incontestables n'a-t-il pas fallu aux apôtres de Jésus-Christ pour arracher de l'esprit de ce vulgaire opiniâtre des préjugés si grands et si contraires à l'honneur de leur maître, et les changer en des sentiments plus favorables?

Quant à ce qui regarde les Romains et les autres gentils, il suffit uniquement de considérer leur extrême attachement à l'idolâtrie joint à la licence effrénée de leur vie. Vous pourrez lire dans Cicéron, liv. II de la Nature des dieux, et liv. II de ses Tuscul., et dans la seconde Satire de Juvénal, avec quelle obstination ils ont été prévenus contre toute espèce de foi dans les récompenses et les châtiments de l'autre vie. Lisez encore, si vous voulez, ce que, dans la note première du paragraphe 40, nous avons dit en passant de la vie des païens, et particulièrement ce que nous avons dit de la vie des Romains, de la licence des théâtres publics et du culte des plus impures divinités. Quel accès pouvait-il y avoir, dans de pareils esprits, à une doctrine aussi rigide que la prêcha Jésus-Christ et que la professaient ses disciples? Surtout lorsque cette doctrine sortait de la nation

pour laquelle ils avaient le dernier mépris. Que devait-il donc arriver, sinon que, sans même examiner le caractère de cette nouvelle doctrine, ils la méprisassent d'abord comme tant d'autres sectes qui naissaient tous les jours dans le cerveau d'ambitieux philosophes, puis ensuite ils la persécutassent par les plus grands supplices, et la proscrivissent dans tout l'empire comme non-seulement opposée aux lois de l'empire et à la religion reçue, mais encore comme ouvertement subversive de cette religion. Toutes les sentences des juges contre nos martyrs qu'ils condamnaient sans les avoir entendus, uniquement à cause du nom de Jésus-Christ, nous apprennent fort bien que ce sont là les raisons qui ont donné lieu aux édits des Césars contre les chrétiens, la lettre de Pline à Trajan, la réponse de cet empereur, les Apologies de Justin, d'Athénagore, de Tertullien, remplies de plaintes contre la manière si inique et si contraire aux autres lois des Romains eux-mêmes, dont on agissait avec les chrétiens, le montrent aussi suffisamment. Peut-il donc paraître étonnant à quelqu'un qu'il y ait eu besoin de temps et de patience pour que des erreurs si invétérées, affermies par toutes sortes d'affections dépravées et par la puissance et l'autorité publique de tous les magistrats, fussent arrachées de l'esprit d'hommes si aveugles de tous côtés, et pour que la vérité pure pût enfin éclater au jour? Ne doivent-ils pas au contraire être estimés comme autant de héros, comme autant de prodiges de sagesse, tous ces hommes, convertis les premiers de la gentilité au christianisme, pour avoir, malgré tant d'obstacles qu'ils ont surmontés, abandonné de grands biens et supporté tant de tribulations, uniquement animés par l'amour de la vertu solide et des biens éternels? Vous voyez comme le déiste est battu par ses propres arguments, aussitôt qu'on les pèse avec une attention plus réfléchie.

Le témoignage des apôtres est confirmé par les témoignages profanes.

§ 291. — *En troisième lieu ils objectent* en partie le silence, et en partie les témoignages contraires des écrivains profanes, qui enveloppent dans l'ignorance et l'oubli le plus profond, ou citent, mais en le flétrissant, le nom de Jésus-Christ et des premiers chrétiens, illustrés selon nous par tant de prodiges. Ainsi par exemple Philon le Juif, célèbre par plusieurs écrits et qui vivait à Alexandrie dans le même temps que Jésus-Christ et ses apôtres, se distinguait dans la Judée; et cependant, dans tant d'écrits qu'il a composés, il ne fait nulle part aucune mention de Jésus-Christ, de ses miracles et de sa doctrine, quoique Alexandrie fût remplie de Juifs sans cesse en rapport avec Jérusalem. 2° Josèphe, juif aussi, et si célèbre par l'admirable histoire qu'il a faite de sa nation, Josèphe, contemporain, concitoyen même des apôtres de Jésus-Christ, quoiqu'il paraisse n'avoir pu nullement ignorer les œuvres si singulières du Maître et des disciples, n'a pourtant pas même connu le nom de ce nouveau Messie ou de sa secte, et encore moins ses miracles. Il raconte bien en détail plusieurs faits sur toutes les sectes qui s'étaient élevées avant son époque, ainsi que sur divers imposteurs qui voulaient encore faire des innovations, et cependant il garde le plus profond silence sur les chrétiens et sur leur maître. Ou il n'a pas connu du tout Jésus-Christ, ou, le croyant indigne d'une mention particulière, il l'a compris dans la troupe des imposteurs, qui de son temps, dans la Palestine, séduisaient si souvent le peuple Juif, comme il le fait entendre en général. Telle est l'exacte vérité pour ce qui regarde Josèphe; car le passage qui se trouve au liv. XVIII, chap. IV, n'est qu'un lambeau disparate que les chrétiens du troisième siècle ont eu l'impudente mauvaise foi d'attacher à un vêtement étranger, ainsi que ce peu de mots (*liv.* XX, *chap.* VIII) ajoutés au récit du meurtre de Jacques, disciple de Jésus-Christ, qui eut lieu à Jérusalem : *Frère de Jésus qui fut appelé le Christ.* Depuis longtemps les critiques les plus habiles, même parmi les chrétiens, ont reconnu cette supercherie, et il est absurde effectivement de penser qu'un pharisien, aussi attaché à sa secte que Josèphe s'est toujours montré, se fasse tout à coup le panégyriste emphatique et comme l'évangéliste de Jésus-Christ, en parlant ainsi : *Or à ce même temps vécut Jésus, homme sage, si pourtant on peut l'appeler un homme; car il faisait des œuvres admirables et était le docteur de ceux qui entendent avec plaisir la vérité. Il s'attacha beaucoup de Juifs et beaucoup de gentils : c'était le Christ. Ayant été accusé par les premiers de notre nation, et condamné par Pilate au supplice de la croix, il continua néanmoins à être aimé de ceux qui s'étaient attachés à lui dès le commencement; car il leur apparut plein de vie le troisième jour, et en lui se trouvèrent accomplies toutes les choses admirables que les prophètes avaient dites à son sujet. Jusqu'à présent la société des hommes, qui de son nom s'appelle chrétienne, continue d'exister.* Ce passage interrompt tout le contexte, et n'a nulle part aucune liaison avec ce qui précède comme avec ce qui suit. Outre cela, pendant plus de deux siècles, il fut tout à fait inconnu à tous les apologistes des chrétiens et à tous les premiers Pères de l'Eglise. Et quoique Josèphe (*liv.* XVIII, *chap.* VII) fasse mention de Jean-Baptiste, comme d'un homme saint et d'un *véritable prophète* qui méritait d'être honoré, cependant dans la vie d'Hérode qu'il raconte au même endroit, il ne dit pas même un mot du massacre des enfants de Bethléhem et des mages qui vinrent adorer le Christ nouveau-né. Tous ces faits pourtant étaient trop publics et trop remarquables pour qu'un homme comme Josèphe pût les ignorer, ou pour qu'un historien aussi exact pût les passer sous silence. Que personne ne s'étonne donc qu'un si grand silence de la part des étrangers fasse regarder comme suspect le témoignage particulier et exclusif des seuls disciples de Jésus-Christ. Ajoutez en *troisième lieu* que Tacite, Suétone et Pline le Jeune,

historiens romains très-estimés et contemporains de Trajan, ne dépeignent cette secte que sous les plus noires couleurs, lorsqu'une légère occasion se présente à eux de parler des chrétiens. Tacite la condamne comme une secte funeste, et condamne les chrétiens eux-mêmes comme des gens odieux à cause de leurs crimes, et convaincus de haïr le genre humain. Pline, dans sa lettre à Trajan, définit la foi des chrétiens une superstition impie et outrée, et juge digne du dernier supplice leur opiniâtreté inflexible à défendre leur religion. Suétone enfin appelle les chrétiens une espèce d'hommes infectés d'une superstition nouvelle et nuisible, et dans la Vie de Néron (*chap.* XVI) il dit que des hommes portant ce nom ont été condamnés justement aux plus grands supplices. Autre part il rapporte, dans la Vie de Tibère (*chap.* XXV) que les Juifs se sont révoltés d'après les instigations de Jésus-Christ.

§ 292. — Réponse. Ainsi donc le silence des adversaires contre lesquels les apôtres et les évangélistes de Jésus-Christ ont défendu publiquement la cause de leur Maître par leurs écrits et par leur libre prédication, contre lesquels ils ont allégué des faits publics arrivés sous les yeux de toute une nation, si faciles eux-mêmes à convaincre d'imposture s'ils en eussent été coupables, le silence, dis-je, des adversaires dans une cause pareille, vous paraît une preuve bien forte contre des témoins qui étaient également prêts à signer leur témoignage de leur sang comme de leur plume! Pour moi je dis, sans hésiter et en toute confiance, que ce silence seul suffit pour faire comprendre que les évangélistes chrétiens ont pleinement gagné leur cause. Que cette première et décisive réponse soit donc ici comme une première preuve.

Pour ce qui est de Philon, nous n'avons que faire de nous en embarrasser. Tout ce qu'il a écrit n'a rapport qu'aux temps anciens et aux coutumes antiques de la nation juive. Si vous exceptez l'ambassade à Caïus César Caligula qu'il fit lui-même pour ses concitoyens, il n'a pas même touché à l'histoire de son temps; si donc il a été hostile à la religion chrétienne, il a eu précisément un motif de ne pas en parler: sinon, l'on ne voit pas pourquoi il se fût donné la peine d'écrire en sa faveur. Ainsi son silence est plus favorable que nuisible au christianisme. Philon écrivant sur les Thérapeutes plusieurs années après Eusèbe, a paru peindre les chrétiens sous les plus belles couleurs. Je m'inquiète peu de la vérité ou de la fausseté de cette particularité, et je ne m'y arrête pas.

§ 293.—Pour le but présent l'autorité de Josèphe paraît bien encore plus respectable, car il a rédigé par écrit, précisément, le récit de ce qui s'est passé du temps de Jésus-Christ et après lui. Or toutes les circonstances dans lesquelles se trouvait l'historien Josèphe exigeaient qu'il fît quelque mention de Jésus-Christ: car de tous ceux qui de son temps s'étaient donnés pour le Messie, aucun ne le fit avec plus d'éclat, n'eut un plus grand nombre de disciples, n'étendit plus loin le bruit de son nom, et n'eut plus de dignité que Jésus-Christ. Est-ce donc que Josèphe n'a rien dit absolument de Jésus-Christ? pas même en mauvaise part? Et cependant n'a-t-il pas loué formellement Jean-Baptiste, qui dans tous les écrits des évangélistes est donné comme le précurseur de Jésus-Christ et comme un témoin que Jésus-Christ était le vrai Messie. Pourtant ne rejette-t-il pas en termes précis la cause des malheurs qui peu après enveloppèrent si misérablement les habitants de Jérusalem sur le meurtre de Jacques qui avait été chef des chrétiens de Jérusalem, et que le peuple furieux avait massacré par l'ordre du grand prêtre Ananus? Si donc, comme le prétendent nos adversaires, Josèphe n'a réellement rien dit de Jésus-Christ, son silence ne doit être nécessairement attribué ni à la haine, ni à l'aversion, mais au respect et au doute qui le faisait hésiter s'il le louerait plutôt, ou s'il chercherait à le rabaisser. Il est certain qu'en l'accusant, Josèphe devait obtenir une grande faveur aussi bien dans l'esprit des Césars romains, qu'il avait coutume de flatter, que dans l'esprit de ses concitoyens. Voilà donc que nos adversaires ne gagnent aucun avantage, même lorsque nous leur accordons ce qu'ils s'efforcent avec tant de peine de démontrer sur ce sujet par les plus grandes absurdités.

Mais est-il donc si avéré que ce passage de Josèphe, liv. XVIII, chap. 4, a été interpolé? On ne connaît personne avant le seizième siècle à qui ce soupçon soit venu dans l'esprit; alors seulement Hubert Gisanius et Luc Osiandre s'efforcèrent les premiers de tous d'affaiblir l'autorité de ce passage; plusieurs autres, pour s'acquérir un nom par une critique plus fine, suivirent bientôt leurs traces, comme Salmasius, Blondellus, Tanaquillus Faber et d'autres, dont Elie Dupin donne pompeusement les conjectures dans sa Nouvelle Bibliothèque. Mais ils sont contredits pleinement par les hommes les plus savants qui, dans l'opinion publique, passent pour les meilleurs critiques, comme Pic de la Mirandole, Sixte de Sienne, Bellarmin, Possevin, Huet, Vossius, Usserius et une foule d'autres dont Charles Daubuz a recueilli le catalogue dans le premier livre du savant ouvrage qu'il a publié sur ce sujet. Voyez Bossuet lui-même dans sa dissertation sur ce témoignage de Josèphe. D'après la première règle de la saine critique tous ces savants s'appuient sur l'autorité et l'authenticité de tous les anciens manuscrits tant grecs que latins sans qu'on ait encore pu montrer qu'un seul de ces anciens manuscrits soit différent des autres. Eusèbe, le premier de tous, cite ce témoignage de Josèphe, liv. III de sa Démonst. Evang., chap. 5, et liv. I, de son Histoire chap. 10; il assure l'avoir lu dans un manuscrit de Jérusalem. Eusèbe, dis-je, qui lut avec le plus grand soin tous les anciens livres, et qui parcourut toutes les bibliothèques, lorsque Constantin eut rendu la paix à l'Eglise chrétienne. Ce passage existe aussi dans le plus ancien de

tous les manuscrits de la bibliothèque palatine, dans celui que l'on garde à la bibliothèque césaréenne et qu'Auger Rusbeq s'était autrefois procuré à Constantinople, dans les deux manuscrits de la bibliothèque de Médicis que les savants Isaac Vossius et Emeri Bigot ont examinés avec le plus grand soin; dans celui qu'a lu saint Jérôme, et qui fut différent de celui qu'à lu Eusèbe, comme le prouve Charles Daubuz; dans celui qu'a eu entre les mains Isidore de Péluse, écrivain grec, qui brillait vers l'an 412 (*liv.* IV, *Lettre* 125), et que Sozomène a lu aussi (*Hist.*, *liv.* I, *ch.* 1), dans celui qui a été traduit en latin par Marc-Aurèle Cassiodore, dont l'exactitude, la réserve et le discernement achevé dans la recherche des plus anciens et des plus authentiques exemplaires éclatent assez dans son livre de l'Instit. divin., chap. 8, et dans la préface de sa traduction, pag. 138, col. 2; tous les écrivains qui sont venus après se sont tous, sans restriction, rangés de cet avis jusqu'à ce que vinssent ces nouveaux critiques transcendants du seizième siècle. Ainsi le but de nos adversaires est de montrer par de fortes preuves que Josèphe a été interpolé par les chrétiens, comme ils l'assurent hardiment. Mais sur qui semble-t-il qu'on puisse faire tomber le soupçon d'une imposture aussi adroite? sur les chrétiens du troisième siècle, disent-ils; bien plus, sur Eusèbe lui-même, qui, le premier, a voulu, dans l'intérêt de la religion, se servir de l'autorité de ce passage intercalé dans Josèphe. Ainsi donc les chrétiens du troisième siècle ont pu si facilement commettre une pareille imposture au milieu des plus atroces persécutions qui, surtout à cette époque, étaient déchaînées contre eux. Sans doute ils étaient maîtres de tous les exemplaires de l'Histoire de Josèphe, ils pouvaient sans doute aussi entrer facilement dans toutes les bibliothèques; de plus aucun païen, aucun Juif n'avait lu l'Histoire de Josèphe avant que cette fraude eut été commise, et depuis aucun d'eux n'y aurait remarqué aucun changement. Les livres de Josèphe étaient entre les mains de tout le monde; ils étaient lus et relus par tous les Juifs, les Gentils et les chrétiens; tous en un mot les connaissaient fort bien. Quel motif, quel intérêt pouvait donc pousser ces anciens chrétiens à une fraude aussi peu cachée que celle d'altérer l'ouvrage de Josèphe? Etait-il besoin de son attestation peut-être pour faire ajouter foi aux miracles de Jésus-Christ? Quel Juif ou quel païen de cette époque entendit-on jamais les désavouer? et comment eût-il été possible de les désavouer, alors que journellement les chrétiens avaient coutume d'en opérer partout de semblables, par la seule invocation du nom de Jésus-Christ? Que dirons-nous de ceux qui prétendent et qui ont rêvé avec Tanaquillus Faber que c'était Eusèbe lui-même qui avait élevé cette fourberie pour se donner du crédit? Peut-il en être ainsi? Un homme si célèbre de tout temps, et dont la candeur et la sincérité ont été reconnues pendant tant de siècles, après avoir rejeté lui-même plusieurs écrits apocryphes, aussi puissants que ce passage de Josèphe, pour donner de l'authenticité aux miracles de Jésus-Christ, un homme comme Eusèbe aurait été d'assez mauvaise foi pour mériter d'être accusé de fraude et d'imposture et pour que sa bonne foi jusqu'alors pure et sans tache fût révoquée en doute par l'ingrate postérité, sans même la moindre apparence du plus léger soupçon? Un écrivain aussi prudent aurait été assez insensé et assez imprévoyant pour citer un faux témoignage de Josèphe dans sa Démonstration évangélique, dans laquelle il plaide contre les Juifs, plus solidement qu'aucun autre avant lui, la cause du christianisme, et pour exposer à un danger si imminent toute l'autorité de son propre témoignage? Eût-il pu nuire davantage à sa réputation et à la cause des chrétiens que par cette interpolation frauduleuse dont il eût été facile à tout homme de se convaincre par la seule inspection des livres de Josèphe et des premiers exemplaires venus? Loin de nous de pareils soupçons, qui ne s'appuient sur aucune probabilité, odieux aux simples et aux savants, et tout à la fois absurdes et remplis de malice, ou donnez-nous des raisons fortes et des preuves solidement établies qui vous poussent à accuser d'une aussi vile imposture un écrivain d'ailleurs si estimé.

Ils disent premièrement que Josèphe, dans cet endroit, semble reconnaître Jésus-Christ pour un Dieu véritable et pour le Messie. Car c'est ce que paraissent vouloir dire ces paroles du liv. XVIII, chap. 4 : ὁ Χριστὸς οὗτος ἦν *c'était le Christ ;* ainsi que εἴγε ἄνδρα αὐτὸν λέγειν χρὴ, *si pourtant il faut l'appeler un homme.* Or il est incroyable qu'un ennemi de la religion chrétienne et un pharisien comme l'était Josèphe ait laissé tomber de sa plume un si bel éloge de Jésus-Christ. De plus dans le liv. VI, chap. 31, de la Guerre judaïque, le même Josèphe rapporte à la personne de l'empereur Vespasien ce que les prophètes avaient prédit aux Juifs du Messie. Comment donc après a-t-il pu, dans son ouvrage des Antiquités, parler d'un autre Messie?

Réponse. Josèphe, comme il l'assure lui-même à la fin du vingtième livre, a écrit les livres des Antiquités, la treizième année du règne de Domitien, environ la quatre-vingt-dixième année depuis Jésus-Christ et la cinquante-sixième de son âge, c'est-à-dire à l'époque où les empereurs Vespasien et Titus étant morts, Domitien frère de Titus régnait, odieux à tous les gens de bien de Rome, et où quelques personnes de la famille même des Flaviens étaient déjà convertis au christianisme comme Flavius Clément consul romain, cousin de Domitien, et son épouse Flavia Domitilla, parente de ce même empereur (*Dion. liv.* 67). Josèphe écrivit aussi à l'époque où, après s'être attiré au siége de Jérusalem la haine violente de sa nation (comme on peut le lire dans sa vie écrite par lui-même et dans ses livres de la guerre Judaïque), il vivait sous la tutelle et la protection des Romains, sans avoir rien à craindre de ses concitoyens qui étaient déjà

chassés de toute la Palestine et dispersés dans l'univers ; il écrivit donc alors et dédia son ouvrage à Epaphrodite qui, selon quelques monuments, aurait été chrétien lui-même, affranchi de Néron et disciple de saint Pierre. En outre Josèphe (comme il est évident par le dernier chap. du livre X, de ses *Antiquit. jud.*), instruit à penser plus sagement après la ruine de sa nation, et d'ailleurs très-versé dans les Ecritures hébraïques, avait parfaitement reconnu que cette dernière catastrophe était arrivée à sa nation de la part des Romains dans ce temps-là même par la force de la prophétie de Daniel, et il n'a pu ne pas avoir au moins quelque doute si Jésus-Christ n'avait pas été réellement le vrai Messie dont la mort injuste, selon cette même prophétie de Daniel, aurait amené la ruine de Jérusalem. Comme le devoir d'un bon historien exigeait de lui de faire quelque mention de Jésus-Christ ; comme il ne devait pas passer sous silence les actions de Jésus-Christ déjà si connues, et racontées publiquement par une foule d'hommes innombrable, uniquement à cause qu'il était d'une autre religion ; comme d'ailleurs il avait parlé de Jean-Baptiste et de Jacques de Jérusalem, après la considération de toutes ces circonstances il était impossible que Josèphe ne dît rien de Jésus-Christ. Mais, dites-vous, est-il du moins vraisemblable qu'un pharisien ait dit de si grandes choses de Jésus-Christ ? S'il a douté, ébranlé par les événements mêmes dont il était témoin ; s'il a écrit pour un chrétien comme Epaphrodite ; si, comme il le paraît, il n'a pas été inconnu aux personnes de la famille des Flaviens converties au christianisme, assurément il a pu avec beaucoup de vraisemblance écrire tout ce passage dans les mêmes termes que nous le lisons encore aujourd'hui dans cet historien. A coup sûr, ces seuls mots du liv. XX, des *Antiq.* chap. 8, avec lesquels il appelle Jacques de Jérusalem *frère de Jésus dit le Christ*, ὁ λεγόμενος Χριστὸς, renferment déjà en elles toute la force du texte entier qui se trouve au liv. VIII, chap. 4. Or ces mots du liv. XX, chap. 8, qui définissent tout le caractère de Jacques ne sont pas assurément interpolés dans le contexte de Josèphe. Retranchez si vous voulez, ces mots du récit de la mort de saint Jacques, que restera-t-il ? Le seul nom de Jacques. Et quel est ce Jacques ? Quelle est sa condition ? quelle est sa famille ? quelle est la cause de sa mort ? Josèphe, ce Tite-Live des Grecs, laisse tout aux conjectures du lecteur. Ajoutez au contraire ces seuls mots, *frère de Jésus dit le Christ*, et aussitôt je reconnais l'historien ; je vois Jacques signalé sous un caractère qui ne laisse aucun doute ; il est le frère de cet homme connu également de ceux qui le regardent comme le Christ et de ceux qui lui refusent ce nom. Bien plus, dites vous, Josèphe liv. XVIII. chap. 4, ne dit pas que Jésus *est appelé* le Christ, mais *a été le Christ* ; Χριστὸς οὗτος ἦν, *c'était le Christ* : il fait même entendre qu'il a été Dieu : *si pourtant il faut l'appeler un homme*. Or ceci est trop fort pour avoir été dit par Josèphe. *Réponse*. Qui empêche avec saint Jérôme (*De Script. Eccl. in Joseph* XIII, *p.* 7), d'expliquer ainsi ces mots : *on croyait qu'il était le Christ*, ou bien, il passait pour le Christ ? Certainement l'expression grecque ne se refuse pas à cette interprétation, et Josèphe lui-même dans un autre endroit où il parle de Jacques frère de Jésus explique ensuite, liv. XX, chap. 8, sa pensée dans cette phrase : ὁ λεγόμενος Χριστ., *dit le Christ*. C'est dans ce même sens que Pilate fit attacher à la croix cette inscription : οὗτός ἐστιν Ἰησοῦς βασιλεὺς τῶν Ἰουδαίων : *celui-ci est Jésus le roi des Juifs* ; il ne parlait pas d'après son opinion mais d'après celle des autres, et c'était comme s'il eût dit : *celui-ci a voulu passer pour le roi des Juifs*. La conjecture de Cl. le Moyne dans ses notes *ad Var. Sacr.* pag. 931 n'est pas du tout invraisemblable ; il pense que Josèphe dans cet endroit (liv XVIII, chap. 4) a écrit réellement comme dans l'autre (liv. XX, chap. 8), Χριστὸς οὗτος λέγεται, ou, Χριστὸς οὗτος ἦν λεγόμενος, *celui-ci était appelé le Christ*, ou, *celui-ci avait été appelé le Christ* ; depuis, quelque copiste chrétien trouvant cette expression insuffisante et trop faible, aura omis le mot λεγόμενος, ou aura substitué le mot ἦν au mot λέγεται, ou bien encore aura apposé à la marge les mots Χριστὸς οὗτος ἦν ; dans la suite les autres copistes auront rejeté le texte et auront mis à sa place la glose marginale. Ce qui fortifie cette conjecture c'est que 1° ces paroles ne se retrouvent pas dans le témoignage de Josèphe tel qu'il est cité dans Cédrénus (*Edit. de Paris pag.* 195), et qu'Origène dit formellement que Josèphe n'a pas voulu croire en Jésus-Christ comme dans le Messie (*Comment. sur saint Matthieu, et dans le 1er liv. contre Celse*), et qu'il est étonnant, qu'en décrivant la ruine de la ville de Jérusalem, il en ait attribué la cause à la mort de Jacques plutôt qu'à celle de Jésus-Christ. Ce qui prouve complétement qu'Origène n'a pas lu dans Josèphe ces paroles : Χριστὸς οὗτος ἦν, *c'était le Christ*. D'après ces passages d'Origène, quelques-uns prétendent qu'Origène a ignoré tout le témoignage de Josèphe liv. XVIII, chap. 4), et qu'ainsi après lui, ce témoignage a été intercalé dans le texte. Mais pour réfuter cette conclusion beaucoup trop précipitée, il suffira d'avoir lu le texte d'Origène que Tanaquil Fabre (*Diatr. publiée dans l'année* 1655, *pag.* 3 33, etc.) a pourtant mal traduit en latin : καὶ τὸ θαυμαστόν ἐστιν, ὅτι τὸν Ἰησοῦν ἡμῶν οὐ καταδεξάμενος εἶναι Χριστὸν, οὐδὲν ἧττον Ἰακώβῳ δικαιοσύνην ἐμαρτύρησε τοσαύτην. Λέγει δὲ ὅτι καὶ ὁ λαὸς ταῦτα ἐνόμιζε διὰ τὸν Ἰάκωβον πεπονθέναι. c'est-à-dire : *Et il est étonnant qu'il n'ait pas voulu reconnaître notre Jésus pour le Christ, et que cependant il ait rendu un si beau témoignage de la justice de Jacques. Il dit en effet que le peuple attribuait les malheurs qu'il avait éprouvés à la mort de Jacques*. Or si dans les deux passages, tant dans celui du liv. XVIII, chap. 4, que dans celui du liv. XX, chap. 8, les paroles qui parlent de Jésus dit le Christ ont été mises par une autre main que celle de Josèphe, Origène n'a pu dire que Josèphe a refusé de reconnaître Jésus pour le Messie si au contraire Josèphe a réellement dit lui

XX, chap. 8, Ἰησοῦς ὁ λεγόμενος Χριστός, *Jésus dit le Christ*; alors la remarque d'Origène est tout à fait convenable ; mais sauf encore ce passage du liv. XX, chap. 8, il n'y a aucun motif pour que Josèphe n'ait pas pu écrire vraisemblablement tout le passage du liv. XVIII, chap. 4; pourvu que vous réduisiez ces paroles, Χριστὸς οὗτος ἦν, *c'était le Christ* à celles-ci : Χριστὸς οὗτος ἦν λεγόμενος, *celui-ci était appelé le Christ*. L'explication donnée par Origène est appuyée par le sentiment de Théodoret que nos adversaires s'efforcent d'entraîner dans leurs rangs malgré lui. Or voici comment parle ce dernier dans son *Comment.* sur Daniel : Ἰώσηπος ὁ Ἑβραῖος τὸ μὲν χριστιανικὸν οὐ δεξάμενος κήρυγμα, τὴν δὲ ἀλήθειαν κρύπτειν οὐκ ἀνεχόμενος. *L'hébreu Josèphe n'a pas voulu embrasser la religion chrétienne, et cependant il n'a pu cacher la vérité.*

Ils *disent secondement*, avec encore plus d'irréflexion, que ce témoignage du liv. XVIII, chap. 4, intercalé sans aucune liaison n'a de rapport ni avec ce qui précède ni avec ce qui suit ; qu'on y remarque un style tout à fait différent de la manière d'écrire familière à Josèphe, et qu'enfin dans quelques exemplaires, et nommément dans un manuscrit fort ancien de la bibliothèque des Médicis, traduit du grec en hébreu, on ne trouve pas ce témoignage.

Réponse. Josèphe dans ce chapitre raconte ce qui est arrivé de plus mémorable sous le gouvernement de Pilate ; et si vous retranchez ce témoignage qu'il a donné de Jésus-Christ, vous ne trouverez pas de plus grande liaison entre le récit qui le précède, et le récit qui le suit. Bien que les trois événements qu'il raconte ici (savoir le massacre de plusieurs Juifs fait à Jérusalem à l'occasion d'une sédition, les œuvres admirables opérées par Jésus-Christ, et l'expulsion des Juifs de la ville de Rome par l'ordre de Tibère) bien donc que ces trois faits manquent de liaison en eux-mêmes, cependant ils avaient été liés ensemble par leur simultanéité, et cette mention de Jésus ne pouvait en être séparée, ni placée dans un endroit plus convenable; pour le style, il ne paraît pas différer du tout de celui de Josèphe et des personnes qui possèdent également bien la langue grecque. Les expressions, la phrase et la construction entière sont tout à fait pareilles à celles que l'on rencontre autre part dans Josèphe, comme il nous serait fort facile de le montrer en détail, si cela était nécessaire. C'est en vain qu'ils nous opposent des exemplaires contradictoires aux autres, puisqu'ils n'ont jamais pu nous en montrer qui fussent authentiques, ou qui pussent entrer en comparaison avec ceux que nous avons cités plus haut. Ce manuscrit des Médicis révèle ouvertement la fraude du traducteur ou du copiste juif, par là même qu'il a été traduit en hébreu ; et des documents certains prouvent que ce soupçon n'est pas sans fondement. Ecoutons ce que nous dit à ce sujet Gyraud de Cambrai dans son livre de l'*Education d'un prince*, que l'on trouve manuscrit chez Cl. Galæus, et cité par Cave : *Robert* (dit *Canut*, qui brilla vers l'an 1170, sur quoi voyez Balens. cent. 3, chap. 4, pag. 213), *prieur de Sainte-Fridiswide à Oxford, et savant hébraïsant, a trouvé dans deux exemplaires de Josèphe écrits en hébreu ce témoignage sur Jésus-Christ, et dans d'autres il l'a trouvé fraîchement effacé : ce qui fut montré même aux Juifs qui habitaient Oxford.* Dans la bibliothèque du Vatican (au rapport du cardinal Baronius qui en a été témoin oculaire, à l'an de Jésus-Christ 34), il existe de très-vieux parchemins d'un manuscrit de Josèphe traduit de grec en hébreu, où l'on voit avec évidence que ce témoignage a été ratissé et effacé avec un canif. Il est certain aussi que dans les exemplaires de Josèphe qui nous restent aujourd'hui, il manque plusieurs passages cités du même auteur par Origène, Eusèbe et saint Jérôme. Le savant Galæus (dans Cave, à l'endroit cité) nous a averti qu'il possédait chez lui de longs fragments en grec manuscrits, que vous chercheriez en vain dans les manuscrits ordinaires de Josèphe. Isaac Vossius en montre plusieurs, et il a été suivi par Cl. Ittigius, théologien de Leipsick, dans les Prolégomènes qu'il a placés en tête de la dernière édition de Josèphe. Enfin il faut bien noter que lorsque les Juifs citent Josèphe, ils entendent ordinairement citer le seul Gorionide, et qu'ils ignorent presque tout à fait ce qu'était Flavius Josèphe. Il est difficile de reconnaître ce Gorionide, tant de fois percé de traits par tous les savants. Il y eut un homme parmi les Juifs qui voulut débiter à ses concitoyens ses inepties pour le véritable ouvrage de Josèphe, et qui ensuite se mettant à divaguer, dit qu'il était fils de Gorion, au lieu de Matthias, son véritable père. Scaliger (dans son ouvrage de Trihær-Elench., chap. 4, 5) croit qu'il est né en France dans la campagne de Tours, et qu'il a écrit après le sixième siècle, depuis Jésus-Christ; et Vossius sur ce point est presque en tout de son sentiment (*De l'Hist. grecq., liv.* II, *chap.* 8). Ce prétendu fils de Gorion a écrit en hébreu une espèce d'abrégé des histoires de Flavius Josèphe qu'il a tiré de la traduction latine de Ruffin, et qui embrasse les actes des Septante, les exploits des Machabées et le récit de la ruine de Jérusalem. Insipide et plat écrivain, il trahit presque partout son ignorance et son imposture; et cependant les écrivains juifs ne prennent que de lui tout ce qu'ils ont dit sur les Machabées et sur la ruine de Jérusalem. Ussérius parle de lui fort au long dans sa Bible théolog. manuscrite, page 116, etc. Les Juifs le publièrent les premiers à Constantinople en hébreu ; après eux Sébast. de Munster en donna une édition hébraïco-latine imprimée à Worms en 1529, et à Bâle en 1541, laissant néanmoins de côté la plupart de ses fables les plus dégoûtantes.

Ils disent troisièmement que ce passage de Josèphe, liv. XVIII, chap. 41, a été inconnu à tous les Pères de l'Église et à tous les apologistes chrétiens qui ont vécu pendant les deux premiers siècles : Justin martyr, dans sa controverse avec le juif Tryphon,

n'oppose nulle part à son adversaire ce témoignage si convaincant du juif Josèphe; Clément d'Alexandrie, qui cite plusieurs passages de Josèphe pour défendre la foi chrétienne, n'a pourtant rien rapporté de ce passage. Origène, objectent-ils encore, s'étonne, comme il a été dit plus haut, d'un côté du témoignage que Josèphe donne de Jacques, liv. XX, chap. 8, et de l'autre côté de son opiniâtreté à ne pas reconnaître Jésus-Christ pour le Messie. Enfin ils nous pressent, surtout au sujet du silence de Photius, qui, en repassant tout ce qu'a écrit Josèphe, ne dit pas même un mot d'un passage aussi remarquable.

Réponse. — Il y a souvent mille raisons de se taire, et à peine une seule de parler et par conséquent cet argument négatif n'est d'aucune force pour réfuter des faits historiques. Jamais dans les premiers siècles on ne mettait en question si Jésus-Christ avait fait des miracles, les Juifs à plus forte raison et en général les gentils eux-mêmes ne les niaient pas. Aussi les Pères de l'Eglise n'étaient-ils jamais très-inquiets pour prouver ce fait, et l'appuyer de témoignages. Au contraire ils s'efforçaient uniquement de prouver la mission divine de Jésus-Christ par le caractère de ses miracles, par les prédictions des prophètes, et par la sainteté de sa doctrine. Dans les Apologies contre les gentils l'autorité d'un Juif comme Josèphe leur eût peu servi à une époque où tous les Juifs étaient couverts du dernier mépris dans tout l'empire romain. Voilà pourquoi saint Justin, martyr, dans ses deux Apologies en appelle aux actes de Pilate, aux vers Sibyllins et aux anciens prophètes des Juifs, mais il n'invoque pas le témoignage des Juifs récents ni celui des apôtres eux-mêmes. Bien plus, dans tout son dialogue contre Tryphon lui-même, qui était Juif, il n'allègue aucun témoignage profane pour serrer de plus près son adversaire, et il se contente de lui objecter les seuls oracles des prophètes. Or il est évident par tout ce dialogue que Tryphon ne niait pas les miracles de Jésus-Christ. Clément d'Alexandrie et Tertullien ont eu sans aucun doute les mêmes raisons de négliger le témoignage de Josèphe; quoique, après tout, il ait péri plusieurs ouvrages de Clément d'Alexandrie, dans lesquels se trouvait peut-être ce témoignage. D'après ce que nous avons dit plus haut, il paraît assez évident qu'Origène a nécessairement lu ce témoignage. Mais Photius, disent-ils, comment a-t-il pu l'ignorer? Mais l'a-t-il ignoré complétement? Dans son livre CCXXXVIII il parle de Jésus-Christ absolument dans les mêmes termes que Josèphe, quoique dans cet endroit il ne cite pas le nom de Josèphe. Dans ce même endroit encore il ajoute ce que dit cet historien de Jacques sans faire mention de Josèphe, et pourtant nul autre que Josèphe n'a rapporté de Jacques cette particularité, je veux dire l'opinion du peuple qui attribua à sa mort la ruine de Jérusalem. De même donc qu'il a tiré de Josèphe ce qu'il dit de Jacques, ainsi il a tiré du même écrivain ce témoignage sur Jésus-Christ, comme l'ont démontré de savants critiques par la comparaison des expressions. Et pourquoi enfin Photius avait-il pu ignorer ce passage de Josèphe qu'il avait lu plus d'une fois sans aucun doute dans la *Démonstration évangélique* d'Eusèbe, livre III, chap. 5. et dans l'Hist. du même, liv. I, chap. 10; dans Sozomène, livre I, chap. 1, dans Nicéphore Calliste, livre. I. chap. 34, dans Zonaras, liv. I, chap. 4. et dans d'autres auteurs grecs plus anciens? Ils répliquent que Photius n'a pas à la vérité ignoré ce passage, mais qu'il l'a regardé comme faux et supposé; ils le prouvent en disant qne dans le livre XLXIII, Photius n'accorde pas que Josèphe soit l'auteur du livre qui a pour titre de *l'Univers*, précisément parce que dans ce livre il est parlé de la génération éternelle du Verbe. *Je réponds*: Photius en cela a pensé fort sagement; car avec nous il n'a pas cru que Josèphe eût reconnu Jésus-Christ pour le vrai Fils de Dieu et pour le Messie, quoiqu'il ait porté sur ses miracles et sur sa doctrine le témoignage que nous lui attribuons avec raison. Certainement Josèphe a fait entendre d'une manière obscure et ambiguë la divinité de Jésus-Christ par ces paroles : *si pourtant il faut l'appeler un homme*. Vous voyez que nous en avons dit assez et plus peut être qu'il n'était nécessaire pour détruire l'objection de son silence qui lui-même militerait suffisamment en faveur de notre cause.

Il nous reste à répondre sur le silence que garde Josèphe sur l'histoire des Mages, sur l'apparition de la nouvelle étoile, et sur le massacre des enfants ordonné par Hérode. Josèphe, dites-vous, se tait là-dessus. Mais Matthieu en parle, ainsi que tous les juifs et les gentils, qui ont reçu comme authentique l'Evangile de Matthieu; Chalcidius qui vivait vers l'an 330 de Jésus-Christ et que quelques-uns prétendent avoir été archidiacre de Carthage, Chalcidius dans son commentaire de Timée de Platon publié par lui en latin, raconte dans un discours assez long l'apparition de l'étoile, et l'adoration des Mages, quoique les meilleurs critiques s'accordent à ne le regarder que comme un philosophe, et non comme un chrétien, parce qu'il ne donne aucun indice historique qu'il ait été attaché à la religion, Macrobe (*dans ses Saturnales, liv. II. chap.* 4) parle des enfants massacrés par Hérode. Cet auteur païen qui écrivit vers la fin du quatrième siècle rapporte entre bons mots d'Auguste, que ce prince ayant appris qu'Hérode en Syrie avait ordonné de massacrer tous les enfants au-dessous de deux ans, et que son propre fils avait été enveloppé dans cette sanglante expédition, il s'écria : *J'aimerais mieux être le porc d'Hérode que son fils*. En effet Hérode avait ôté la vie à son fils Antipater presque au même temps qu'il fit massacrer les enfants des habitants de Bethléhem; et ce fut la double nouvelle qui en vint à la fois à Rome qui donna lieu au mot d'Auguste rapporté par Macrobe. Julien lui-même ne nie pas l'histoire de l'étoile et de l'arrivée des Mages,

mais il tâche de rapporter à des causes naturelles l'apparition de l'étoile. Du reste, bien que toute cette histoire des Mages semble revêtue de circonstances extraordinaires, néanmoins tous les faits sont si publics, et si liés aux affaires de l'Etat et du règne d'Hérode qu'il est de toute évidence que Matthieu n'a pas voulu tromper et qu'ils ne l'eût pas pu sans s'attirer des reproches, et sans soulever des réclamations générales sur des faits si publics. Ainsi cette histoire ne doit pas faire concevoir le moindre soupçon d'imposture, mais plutôt faire ressortir la Providence divine, attentive également à la gloire et à la conservation du Messie.

§ 294. — Mais que opposerons-nous à l'autorité des historiens romains Tacite et Suétone, et surtout à Pline le Jeune? Il suffit de dire qu'ils ont vécu à une époque où la profession de la religion chrétienne était régardée comme un crime de lèse-majesté, d'après la loi promulguée par Domitien, et à la teneur de laquelle Trajan se montra plus attaché qu'il ne convenait à un empereur si recommandable par tant d'autres qualités. Aussi ces écrivains se gardaient-ils avec précaution de parler un langage contraire aux opinions de la cour et du sénat. Bien plus, les deux premiers n'eussent pas même fait mention des chrétiens, si l'occasion ne s'en fût présentée à eux dans la vie de Néron. Et Suétone trahit assez son ignorance complète de la religion chrétienne. *L'empereur Claude*, dit-il, *chassa de Rome les Juifs, qui, poussés par Chrestus, excitaient de continuelles séditions.* Autant de paroles, autant d'atteintes à la vérité. Cet auteur ne distingue pas les chrétiens des Juifs, il donne le nom de séditions aux disputes qui s'étaient élevées dans les synagogues et qui nulle part ne troublaient en rien le régime politique. Il parle comme si le Christ, actuellement présent à Rome, eût soulevé les Juifs; il dénature son nom en l'appelant Chrestus selon la coutume des païens de ce temps, qui pensaient que ce nom venait de *bonté* et de l'*onction;* car ils étaient complétement étrangers à cette coutume de consacrer par l'onction les rois et les prêtres. Lorsqu'il rapporte les châtiments infligés par Néron aux chrétiens, il les représente comme une troupe d'hommes adonnés *à un nouveau genre de superstitions et de maléfices.* Etait-ce là bien connaître les chrétiens? Tacite lui-même, cet historien d'un jugement si exquis, semble se contredire lui-même (*liv.* V *des hist.*). Il déclare que les chrétiens sont innocents du crime d'avoir incendié la ville, et dont Néron les avait injustement accusés; mais en même temps il pousse la dureté contre eux jusqu'à assurer qu'ils s'étaient montrés d'ailleurs assez coupables pour que jamais il ne fallût les épargner. La seule raison qu'il donne de cette sévérité, c'est que cette nouvelle secte venait de l'Orient à l'époque où tout ce qu'il y avait de plus exécrable dans cette partie du monde affluait à Rome. Un jugement si précipité, si peu impartial et porté avec tant de dureté sans preuve suffisante ne se détruit-il pas lui-même et ne dénote-t-il pas la plus grande négligence à rechercher la connaissance exacte des faits? ne dénote-t-il pas, dis-je, un esprit trop prévenu et incapable d'accueillir la vérité. Mais ceci ne doit pas paraître trop étonnant dans Tacite, après qu'on l'a entendu raconter sérieusement d'après une relation de Juifs originaires du mont Ida, qu'ils ont consacré dans l'endroit le plus saint du temple la figure d'un âne. C'est ainsi qu'à Rome on s'occupait à cette époque de tout ce qui ne regardait pas les affaires de la république et de tout ce qui n'avait pas rapport à l'esprit du temps. Pour ce qui regarde Pline, sa lettre à Trajan ne révèle rien autre chose que l'affreuse injustice et la cruauté avec laquelle les Romains avaient coutume de traiter les chrétiens. *Voici*, dit-il, *la conduite que j'ai tenue envers ceux qui m'ont été dénoncés sous ce nom. Je leur ai demandé s'ils étaient chrétiens. Sur leur réponse affirmative je leur ai fait une seconde et une troisième fois la même question en les menaçant du dernier supplice, et voyant qu'ils persévéraient je les y ai fait conduire: car quelque dût être leur aveu, je ne doutai plus qu'il ne fût de mon devoir de punir leur obstination et leur opiniâtreté inflexible.* Il avoue ensuite, qu'après avoir mis à la question quelques *femmes esclaves des chrétiens, il n'avait rien découvert en elles sinon une superstition entêtée et inouïe jusqu'alors.* Trajan lui-même, que son excellent caractère avait rendu étranger à la cruauté de Domitien et de Néron, trouva ces preuves si insuffisantes qu'il répondit ensuite *qu'il ne fallait pas persécuter les chrétiens, et qu'on ne devait les punir que lorsqu'ils seraient dénoncés et convaincus.* Vous verrez dans le chapitre II de l'Apol. de Tertullien comme il fait voir toute l'indignité de cette conduite. Aussi à la place des plus grands bienfaits tout ce qu'on pouvait attendre de la part d'ennemis si cruels envers les chrétiens, c'était que pour justifier leur cruauté ils imputassent du moins de faux crimes aux chrétiens, loin de rendre un témoignage sincère de leur vertu qu'ils ne voulaient pas même se donner le temps et la peine d'examiner un peu plus sérieusement.

§ 295. — Ajoutons à tout ceci les témoignages qui se trouvent *néanmoins dans les auteurs profanes sur la foi publique des miracles de Jésus-Christ*, et même ceux que ses ennemis jurés ont rendu de lui-même malgré eux.

I. Les actes de Pilate envoyés par ce gouverneur à Tibère: quoique aucun exemplaire authentique de ces actes ne soit peut-être jamais tombé dans les mains des chrétiens, soit qu'ils aient été bientôt altérés par la malice ou la simplicité des premiers temps, cependant il est tellement certain qu'ils ont été envoyés par Pilate à Rome, et qu'ils portaient un témoignage très-authentique des miracles de Jésus-Christ qu'on ne peut le nier sans abolir toute espèce de croyance historique, selon la pensée du célèbre P. Pétau (dans ses remarques sur Epiphane, pag. 187). En effet dans leurs apologies, envoyées et adressées aux Césars romains et aux pré-

teurs, saint Justin, martyr, et Tertullien, en appellent et s'en remettent aux registres publics et aux archives qui se trouvaient à Rome : aussi faut-il un degré d'impudence inouïe pour accuser des auteurs si graves d'avoir eu la témérité, l'audace et l'effronterie même d'oser faire une telle réclamation sans avoir été sûrs de la vérité du fait. D'ailleurs, au chap. 5 de l'*Apologét.*, Tertullien raconte avec la plus grande assurance que Tibère, touché par la lecture de ces actes, *fit un rapport au sénat pour faire mettre Jésus-Christ au nombre des dieux; mais que le sénat rejeta son avis, parce qu'il ne voulait pas qu'un Dieu dût l'origine de son culte à un autre qu'à eux; que néanmoins Tibère persista dans son avis et menaça des plus grands châtiments les ennemis des chrétiens.* Il est vrai que d'habiles critiques ont attaqué ces actes par plusieurs arguments, mais tous ne prouvent absolument rien autre chose si ce n'est qu'aucun exemplaire authentique de ces actes n'est peut-être jamais tombé entre les mains des Pères qui assurent dans leurs écrits que ces mêmes actes ont été envoyés par Pilate. Mais Justin et Tertullien ne disent pas qu'ils les ont vus de leurs propres yeux, bien que Tertullien à l'endroit cité de son *Apologét.* en rapporte l'abrégé comme il l'avait peut-être entendu ou comme seulement il le conjecturait dans son esprit. Voyez une plus longue explication de cette discussion dans dom Calmet, qui l'a très-bien traitée dans la dissertation particulière qu'il a faite sur ce sujet. On ne peut nier assurément que le silence avec lequel le sénat romain recevait l'appel public, fait par les apologistes chrétiens à ces actes, ne milite puissamment en faveur de notre cause.

II. Celse, philosophe païen du troupeau d'Epicure, dans son *Discours sur la vérité* qu'il a publié contre les Juifs et contre les chrétiens sous l'empereur Adrien vers l'an de Jésus-Christ 125, ne nie pas du tout les miracles de Jésus-Christ, il suppose qu'ils sont réellement arrivés et il les attribue à la magie que Jésus-Christ, dit-il avec la plus grande imposture, avait apprise chez les Égyptiens (apparemment pendant l'exil de son enfance). Quadrat, évêque d'Athènes, dans son Apologie publiée vers le même temps contre cet ennemi juré du nom chrétien, et adressée à l'empereur Adrien lui-même, peu occupé de prouver le fait, qu'il savait bien n'être nié par personne, montre par le caractère seul des miracles faits par Jésus-Christ qu'on ne peut les attribuer à la magie. *Les œuvres de notre Sauveur étaient,* dit-il, *toujours permanentes, parce qu'elles étaient vraies* (car la fausseté des prestiges ne trompe les yeux que pour un temps); *les malades guéris et les morts ressuscités ne paraissaient pas seulement bien portants et ressuscités, mais ils restèrent tels non-seulement pendant le temps que le Sauveur vécut sur la terre, mais encore longtemps après qu'il fut monté au ciel, en sorte que quelques-uns d'eux ont vécu jusqu'à notre époque.* Voyez Eusèbe, dans son Hist., liv. IV, chap. 3 [illegible]

Chron. de l'an 127, et Origène contre Celse, liv. II.

III. *Phlégon*, affranchi de l'empereur Adrien qui a conduit son ouvrage jusqu'à l'année 137 de Jésus-Christ, ou jusqu'à la mort d'Adrien assurait (*livre* XIII *et* XIV *des Annales*, liv. II. *des Chron. dans Origène contre Celse*) *que nul homme n'avait prédit les événements futurs avec plus, de confiance et de précision que Jésus-Christ, et que l'événement n'avait répondu si exactement aux prédictions d'aucun autre.* Il affirme quelque chose de semblable de l'Apôtre saint Pierre. Le même Phlégon, liv. XIII, Olymp. et Thallus, écrivain de l'histoire Syriaque, liv. III, rapportent les ténèbres qui arrivèrent au moment même de la mort de Jésus-Christ. Saint Jérôme traduit ainsi du grec les paroles de Phlégon : *Or la quatrième année de la CCII Olympiade, eut lieu une grande éclipse de soleil beaucoup plus forte que toutes celles qui étaient arrivées auparavant. Vers la sixième heure le jour fut changé en une nuit si obscure que les étoiles furent vues dans le ciel et qu'un tremblement de terre renversa en Bithynie plusieurs maisons de la ville de Nicée.* Africain ajoute que *Phlégon raconte que cette éclipse de soleil est arrivée pendant la pleine lune sous l'empire de Tibère César.* Vous pouvez lire ce témoignage dans la *Chronographie* de Georges le Sincelles et dans Jean Philopone, liv. II, de la *Création du monde*, qui brillèrent parmi les Grecs, le premier vers la fin du sixième siècle, le second vers la fin du huitième. Aussi les premiers chrétiens (*Tertull. Apolog.* chap. 21; *Orig. contre Celse* liv. II. *et Traité trente-cinquième sur saint Matth.*; *Eusèbe. dans ses Chroniques et Jules Africain, dans le même ouvrage*), qui ont parlé aux Romains de cette éclipse comme d'un prodige qui était consigné non-seulement dans les auteurs profanes, mais encore dans les registres publics de Rome, ont montré que cette éclipse était réellement arrivée par une puissance supérieure aux forces de la nature. Ces propres paroles de Phlégon sur ce sujet, sont citées par Africain et par d'autres écrivains dans le temps où son livre et l'Histoire syriaque de Thallus étaient encore entre les mains de tout le monde; et la quatrième année de la CCII Olympiade, consignée dans les *Annales de Phlégon* est tout à fait l'année même de la mort de Jésus-Christ, c'est-à-dire la quatrième de sa prédication et de la dernière semaine de Daniel.

IV. Lampride, païen, raconte d'Alexandre Sévère, dans la vie de cet empereur, que le matin il vénérait dans son oratoire (*in larario suo*), avec Orphée et Abraham, Jésus-Christ comme un saint personnage; il avait voulu aussi, ajoute-t-il, *bâtir un temple à Jésus-Christ et le mettre au nombre des dieux, ce à quoi on rapporte qu'Adrien avait songé, mais que Sévère en avait été empêché par les partisans du paganisme qui trouvèrent que tout le monde deviendrait chrétien, et que tous les autres* [illegible] *abandonnés si* [illegible] *un temple à Jé-*

us-Christ. Sévère mourut l'an de Jésus-Christ 235.

V. Un certain Hiéroclès de la petite ville de Carie, et dans la suite préfet d'Alexandrie, qui conseilla à l'empereur Dioclétien cette persécution si violente contre les chrétiens, écrivit contre la religion chrétienne, vers l'an 303 de Jésus-Christ, un livre intitulé Φιλαλήθεις; mais il ne nie aucunement les miracles de Jésus-Christ; bien mieux même, il dit qu'ils sont semblables à ceux que les Grecs racontaient de quelques hommes illustres, et qu'ils sont absolument pareils à ceux qu'Apollonius de Thiane avait faits lui-même il n'y avait pas encore longtemps. Voici ses paroles assurément bien remarquables : *Cependant nous ne croyons pas Dieu, celui qui a fait de si grandes choses; nous le croyons tout simplement un homme dont les dieux ont favorisé les entreprises, tandis que les chrétiens prétendent que Jésus est Dieu à cause de quelques miracles*. Voyez Eusèbe dans le livre qu'il a écrit contre ce même Hiéroclès.

VI. Enfin Porphyre et Julien l'Apostat, tous deux ennemis jurés des chrétiens (le premier, dans le livre IV *sur l'Abst.*; le second dans saint Cyrille *liv.* V *et* VI, contre Julien et dans saint Augustin (*livre Sur la vraie religion*), Porphyre et Julien l'Apostat n'ont jamais néanmoins oser nier les miracles de Jésus-Christ et des saints apôtres Pierre et Paul: mais ils ont avancé que tous ont été sans exception de très-habiles magiciens, et que Jésus-Christ, par un livre qu'il a composé sur la magie, a instruit avec soin ses apôtres dans cet art, et que lorsqu'ils voulaient donner des exemples de pareilles prédictions, ils avaient toujours soin de les chercher au milieu des Juifs. Voyez sur ce sujet un autre témoignage de Julien vers la fin de l'art. *imit.*, § 256. Porphyre disait en outre dans Eusèbe (*liv.* V *de la Prép. évang.*) que les dieux des païens n'offraient aucun remède pour les maux et les maladies des hommes, depuis que Jésus avait commencé à être honoré, et que les maladies se multipliaient parmi les païens parce qu'il avait renversé Esculape.

VII. Ajoutez que les Juifs eux-mêmes avouent les miracles de Jésus-Christ dans leurs écrits thalmudiques (IVe *part.*, *liv.* IV, *tbod. Elilim*, *chap.* 1). C'est de là qu'est venue cette fable ridicule du nom de Dieu, *Jehova*, dérobé furtivement dans le temple par Jésus-Christ, et par le moyen duquel il a fait tous ses prodiges. Dans ce même livre thalmudique *Avoda Zara*, dans le *Midrasch Coheleth* et dans les autres livres des anciens Hébreux, il est assuré que le seul nom de Jésus a détruit la force du poison, comme Jésus l'avait lui-même prédit. Cependant ils prétendent dans Arnobe, liv. Ier, qu'il a été magicien, mais sans en donner aucune autre preuve que le caprice de leur mauvaise volonté.

Ces discussions peuvent paraître légères, comparées aux chicanes que nous oppose l'esprit des philosophes de notre siècle. Il faut y répondre aussi avec une douceur toute chrétienne.

§ 296. — Tout témoignage humain, disent-ils donc, tel que l'effet des miracles est incomplet et insuffisant pour attester infailliblement des œuvres divines. Voici d'abord ce qu'ils veulent prouver : si Dieu s'abaisse jusqu'à vouloir me parler, à moi être abject, et jusqu'à exiger de moi l'hommage de l'assentiment de ma foi dans sa véracité, pourquoi ne me parle-t-il pas sans interprète et sans messager intermédiaire, puisque cela lui est également facile? Le témoignage des hommes est trop incertain : je craindrais moins d'être trompé. Pourquoi a-t-il plu à Dieu de se servir d'organes intermédiaires si suspects? Je puis au moins supposer en toute sûreté que Dieu ne m'oblige pas de croire ce qu'il ne m'a pas révélé à moi en particulier, mais seulement aux autres, il y a plus de 1500 ans. Car lorsque Dieu veut qu'un homme fasse quelque chose en particulier, ordinairement il n'a pas coutume de le lui signifier par un autre, mais bien par lui-même, par le secours de la raison naturelle. C'est ainsi que par une feinte piété ce déiste de Genève, Jean-Jacques Rousseau, excuse son incrédulité.

Réponse.— Qui êtes-vous, misérable, pour prescrire à Dieu la manière dont il lui faut vous intimer ses ordres? Prescrivez-vous à votre prince, s'il exige quelque chose de vous, de se présenter lui-même à vous et de vous parler en face, sans qu'il lui soit permis de se servir avec vous d'un interprète ou d'un envoyé, s'il veut que vous lui obéissiez et que vous exécutiez ses ordres? Ou bien, paraissez-vous si grand à vos propres yeux que vous vous jugiez digne de la présence et de l'entretien de Dieu? Excuserez-vous justement votre désobéissance à votre souverain parce que lui-même ne sera pas venu en personne vous annoncer son ordre? Eh quoi, d'ailleurs? Si Dieu a voulu faire un pacte général avec tous les hommes réunis en une seule société de religion, et non avec chaque homme en particulier, si de plus il a voulu que ces mêmes hommes fussent unis entre eux par le nouveau lien d'une seule religion, est-ce à chaque homme en particulier, ou à tous en général, qu'il lui a fallu adresser la parole? Or de quelle autre manière pouvait-il parler à des hommes de tous les siècles, de toutes les nations et de tous les pays, sinon en établissant des envoyés et des interprètes chargés de transmettre l'expression de sa volonté aux hommes qui dans la suite devaient vivre dans le monde? Or, si pour contracter une pareille alliance avec les descendants, il aura suffi d'un accord avec leurs pères, pourquoi ne suffirait-il pas d'une transaction semblable avec quelques interprètes qui, choisis dans une seule nation et revêtus d'un caractère divin suffisant, seraient chargés de transmettre aux autres nations les ordres de Dieu et les conditions du traité qu'il offre à ces nations? Ainsi vous le voyez, c'est en vain et avec non moins d'effronterie que d'imprudence, que vous

prescrivez des lois à la sagesse suprême de la Divinité. Et tout l'ensemble des institutions qui composent la religion chrétienne, qu'est-il autre chose, si ce n'est un traité, qui doit durer jusqu'à la fin du monde, fait par Dieu avec le genre humain à des conditions arrêtées sur la manière de lui procurer une félicité plus grande et surnaturelle, si ce n'est, dis-je, un traité fait d'abord par l'entremise d'Adam, le père commun de tous les hommes, et ensuite par celle de Jésus-Christ et de ses apôtres? C'est absolument l'idée que nous retracent Jésus-Christ et ses apôtres : *Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance* (*Matth.*, XXVI, 28). *Ce calice est la nouvelle alliance faite dans mon sang* (II *Cor.* XI, 25). (*Dieu*) *qui nous a fait de dignes ministres de la nouvelle alliance* (II *Cor.*, III, 6). *Jésus est devenu le garant d'une alliance plus avantageuse* (*Hébr.*, VII, 27). Toute cette question se réduit donc à ce seul chef: si par ces interprètes Dieu a donné des caractères suffisants de sa légation divine. S'il en est complètement ainsi, sera-t-il permis à l'homme de nier à sa volonté leur mission d'interprètes? 3° enfin la certitude d'un miracle ne doit-elle pas s'acquérir par cette circonstance que ce miracle est contraire aux lois de la nature et à l'expérience constante et uniforme des hommes? Toute sa force et l'indice d'une vertu divine ne consistent-ils pas tout entiers dans une certaine rareté inaccoutumée et dans l'interruption extraordinaire du cours ordinaire de la nature? Supposez donc que dans tous les siècles et dans la suite du temps les miracles se multiplient sans nombre aux yeux de quelques hommes pour les faire croire à la parole divine adressée à chacun d'eux en particulier; comment pourrez-vous dans la suite distinguer le cours et les lois de la nature de l'opération miraculeuse de Dieu? Loin de nous, sagesse humaine! car tu te changes en la plus basse folie toutes les fois que tu as la présomption de corriger les conseils de la sagesse de Dieu ou de les attaquer de tes objections.

Mais, dites-vous, je serais plus sûr de ne pas être trompé si Dieu lui-même daignait me parler (vous voulez dire, assurément, par des miracles). *Réponse*. Je passerai ceci si vous le voulez (car j'ai déjà averti ailleurs, § 170, que le haut degré de certitude morale renfermé dans les témoignages des apôtres équivalait à la certitude physique qui résulterait en vous de la vue et de l'expérience d'un miracle); mais comment prouvez-vous que ce haut degré de certitude morale est insuffisant pour vous imposer l'obligation de croire en Dieu? Ou enfin comment prouvez-vous que c'est avec raison que vous regardez comme suspects ces organes que la suprême vérité a elle-même revêtus de caractères si remarquables de vérité? Prouvez seulement que vous doutez à bon droit de la connaissance que les disciples ont eue de Jésus-Christ, ou de la vérité ou de la fidélité de leur témoignage : alors enfin vous pourrez dire quelque chose qui serve de juste excuse. Que doit-il résulter de ce que Dieu, aujourd'hui ou hier, ou il y a plus de quinze cents ans, a révélé ses ordres à d'autres hommes et non à vous en personne, si néanmoins il a voulu que ces mêmes ordres vous regardassent ouvertement vous-même en particulier, et s'il a signifié plus clairement que le jour et par une certitude morale que telle était sa volonté? S'il est permis de ne reconnaître d'autre maître de la vérité que Dieu, nous aurons donc raison de ne pas expliquer aux ignorants et aux barbares les dogmes du droit naturel, qui sont aussi prescrits par la raison naturelle; les enfants rejetteront avec raison les enseignements de leurs parents et de leurs maîtres, quoique leur propre raison ou leur âge ne suffise pas pour leur faire comprendre les règles de la probité; et tous auront donc raison d'en appeler à l'enseignement immédiat de Dieu lui-même.

§ 297. — Voici ce qu'ils veulent *prouver en second lieu*. Les témoignages humains peuvent servir à attester, même avec une certitude morale, les actions des hommes éloignés de nous par le temps ou par les lieux; ils le doivent même parce que c'est le seul moyen de prouver ces faits. Après cela, si quelqu'un n'y ajoute pas foi, il n'est pas condamné au feu éternel. Mais le témoignage et l'autorité des hommes ne suffisent pas pour prouver les actions de Dieu. Certainement ces faits semblent exiger des attestations plus fortes que ne peuvent en exiger des faits naturels. Et qui devinera précisément combien il faut de témoins pour qu'on soit obligé de les croire sous peine d'un châtiment éternel? C'est ainsi que parle encore le déiste de Genève.

Réponse. D'abord, mon cher, vous confondez certaines choses, ce qui ne convient pas à un philosophe; car il n'est pas convenable que les hommes attestent la véracité de Dieu parlant par de certains faits ou par des signes extérieurs; mais il convient plutôt que Dieu atteste que les paroles des hommes sont vraies. Mais jamais un seul chrétien ne rêva rien qui soit contraire à tout ceci. Qu'y a-t-il donc d'absurde en cela que les hommes rendent témoignage que Dieu a fait telle ou telle chose ou a parlé simplement? Quoique vous ne soyez pas même forcé de croire simplement que Dieu *a parlé*, mais seulement que certains faits sensibles ont eu lieu simplement en confirmation d'un dogme quelconque. Or on n'exige pas de vous que vous croyiez précisément que ces faits ont eu réellement Dieu pour auteur; mais on vous démontre par une raison péremptoire que le caractère même des faits doit vous amener à ce résultat. Or maintenant, pourquoi des témoins oculaires, des hommes bien pourvus de tous leurs sens, rassemblés en grand nombre et présents, ne peuvent-ils être des témoins compétents de faits de cette espèce, qui, par leur nature, tombent tous si nécessairement sous les sens qu'on peut attester d'un témoignage certain qu'ils sont arrivés simplement? Est-ce que la résurrection d'un mort, la vue rendue à un aveugle et la guérison soudaine d'un malade abandonné, est-ce que, dis-je, tous et chacun de ces faits

qui sont vraiment et réellement de Jésus-Christ, n'ont pas été sensibles comme tout autre fait? Ces faits n'ont-ils pas été publics et opérés sous les yeux mêmes de ses ennemis mortels? Les apôtres, aussi bien que les ennemis de Jésus-Christ, n'ont-ils pas eu une certitude vraiment physique de ces faits? Pourquoi donc les apôtres n'ont-ils pas pu les attester au moins avec une certitude morale, lorsque surtout leurs ennemis n'ont pas osé révoquer en doute ni accuser d'imposture leur témoignage public? Est-ce que le caractère des sens est tout autre lorsqu'ils jugent de la vie d'un homme qui était mort auparavant, que lorsqu'il s'agissait de prononcer sur son existence première? ou bien pour attester la résurrection d'un mort exige-t-on plus que de constater exactement l'existence de ces deux faits, savoir : la mort d'abord, puis ensuite la vie rendue? Vous demandez combien il faut de témoins pour attester suffisamment des faits aussi miraculeux afin qu'on soit rigoureusement obligé d'y croire? Je dis qu'on n'en exige ni plus ni moins qu'il n'en faut pour attester, avec le plus haut degré de certitude morale, un fait quelconque ordinaire et sensible. Comme ils sont en effet tous deux sensibles, chaque témoin les apprend par la même épreuve des sens avec une égale certitude physique. Si donc l'attestation de ces deux faits quelconques se fait avec la même assurance par un nombre égal de témoins, nous arrivons à les connaître avec la même certitude. Or une fois que nous serons moralement certains de leur existence, nous serons également certains de la parole de Dieu, et par là même de l'obligation que nous avons d'y croire. Et, si on ne peut violer cette obligation sans se rendre coupable d'un grave mépris de Dieu, il ne doit pas paraître étonnant que des châtiments terribles et éternels soient attachés à la transgression de cette obligation. Eh quoi! une certitude beaucoup moindre suffira pour nous soumettre aux obligations parfaites de tous les devoirs de la vie humaine, et une certitude, sans comparaison plus grande et acquise en nous par la parole de Dieu et le précepte imposé d'y croire, ne suffira pas pour nous astreindre, par une obligation stricte et prochaine, à mettre entièrement notre foi dans la parole de Dieu.

§ 298. — *Voici comment ils prouvent en troisième lieu.* Toute attestation, de prodiges surtout, devient d'autant plus incertaine qu'elle passe par plus de témoins intermédiaires. Et quelle multitude de témoins se trouve entre nous et les Apôtres!

Réponse.—Il faut distinguer. Certainement on ne peut guère ajouter foi à une attestation transmise par une succession incertaine de plusieurs témoins qui se contredisent entre eux; et c'est ainsi qu'a lieu ce proverbe si connu : *La renommée grandit en marchant.* Mais dès qu'il y a plus d'une attestation, dès qu'elles sont innombrables, revêtues d'un caractère de certitude, et coordonnées par séries et avec enchaînement naturel, si ceux qui s'en portent les garants sont connus, si leur nom est illustre, si leur connaissance et leur bonne foi ne sont pas révoquées en doute, s'il est bien constant que ce n'est pas imprudemment, mais après avoir mûrement apprécié d'avance toutes les circonstances, et qu'ils ont apporté dans leur témoignage toute la gravité que mérite une affaire de la plus haute importance; bien plus, si l'on ne doute pas qu'ils n'aient été prêts à subir les plus grands supplices pour attester la sincérité de leur témoignage, si même ils ont souffert plusieurs fois ces tortures, bien loin que l'affirmation de pareils témoins intermédiaires infirmât le témoignage de la certitude de ceux qui les premiers et immédiatement ont vu se passer la chose qu'ils attestent, au contraire elle devient une preuve éclatante et souveraine de ce dernier témoignage, et fait sentir avec quelle solennité, avec quelle conviction et avec quelle énergie il a été primitivement rendu : car sans lui les témoins qui leur ont succédé ne lui auraient point accordé dans leur esprit une autorité et une importance aussi grande. Or telle est la charge des témoins intermédiaires qui rendent un témoignage solennel des miracles de Jésus-Christ, et qui attestent avoir reçu ce témoignage des apôtres. Nous ne vous citons pas une troupe confuse de témoins inconnus et obscurs, mais des séries innombrables de souverains pontifes et de pasteurs qui se succèdent continuellement dans le gouvernement de tant d'Eglises fondées par les apôtres eux-mêmes, et qui s'accordent toujours tant entre eux qu'avec les fidèles qui leur sont soumis sur la teneur du témoignage apostolique. De quel fait passé peut-on avoir un plus haut degré de certitude morale, si cette certitude n'existe pas ici? De quelle autre espèce de témoins avons nous jamais dans ce monde éprouvé moins l'imposture que de ceux qui se rapprochent le plus de nos témoins? Ou donc l'on ne peut ajouter aucune foi certaine aux faits passés, ce qui est tout à fait stupide, ou l'on doit avouer que cet accord perpétuel des témoins chrétiens mérite la plus grande foi.

§ 299. — Quatrièmement, *ils veulent prouver*, et relèvent par tous les ressorts d'une fausse éloquence l'attestation de quelques faux miracles : entre autres, David Hume a l'audace de préférer aux miracles mêmes de Jésus-Christ, pour l'autorité des témoignages unanimes, les faux miracles opérés par les artifices de la secte janséniste au tombeau de cet archidiacre de Paris si célèbre, nommé *Pâris*. Quoique Hume lui-même assure que ces prodiges ont été faux, cependant il en conclut qu'il est évident par là même qu'aucun témoignage humain ne peut jamais suffire pour attester des miracles avec assez de certitude. Jean-Jacques Rousseau dit que les catholiques ont rejeté les miracles de *Pâris* uniquement parce que la doctrine janséniste en faveur de laquelle ils semblaient avoir été opérés, était ouvertement absurde, et que les dogmes des mystères de la religion chrétienne pour la confirmation desquels on voudrait faire croire

que Jésus-Christ a fait des miracles, lui paraissent aussi absurdes. Il ajoute une histoire de vampires, et il assure qu'il n'en a jamais lu aucune autre qui fût plus attestée; aucune espèce de témoins n'a manqué, dit-il, les juges en ont dressé mot pour mot le procès-verbal, les greffiers, les chirurgiens, les médecins, les curés, les magistrats y ont tous apposé leurs témoignages, et il y a eu une foule innombrable de preuves; et aujourd'hui, malgré toutes ces circonstances, personne n'y ajoute plus foi.

Réponse. — Que d'efforts de la part des ennemis de Jésus-Christ! Mais aussi qu'ils sont puérils! Ils savent bien qu'il n'est pas aujourd'hui d'homme prudent qui ne connaisse parfaitement les impostures sacriléges de la secte des jansénistes dans l'opération et la publication de ces miracles. Ils savent fort bien que les sages attribuent généralement ces rêves de vampires à des cerveaux en délire, et que de toutes ces attestations le jugement décisif des médecins eux-mêmes n'a prouvé rien autre chose sinon qu'une maladie générale d'imagination régnait alors en Hongrie. Et pourtant ils osent comparer ces témoignages avec les attestations des prodiges de Jésus-Christ que les savants de tous les temps et de tous les pays, et même ses ennemis jurés ont tellement crus avérés qu'ils n'ont pas eu d'autre objection à leur opposer sinon de les attribuer à la magie et à l'art diabolique. Il suffira donc de quelques remarques pour détruire la puérile subtilité de ce sophisme. Ainsi 1° les miracles faits dans le cimetière de Saint-Médard à la tombe du fameux archidiacre ont été attestés par vingt-deux curés attachés au jansénisme en faveur duquel on disait que ces prodiges avaient été opérés. La cause fut d'abord examinée et jugée en faveur de la secte au tribunal de l'archevêque de Paris, de Noailles qui fut trompé, c'est un fait avéré, par les partisans de cette secte; mais il est certain aussi que peu avant sa mort il renonça solennellement aux principes de cette secte qu'il avait longtemps secondée de tous ses efforts. 2° La fausseté du premier de tous ces prodiges opéré sur une jeune fille noble appelée le Franc, a été évidemment reconnue devant des juges, et nommés exprès, par les attestations unanimes de quarante témoins, quoiqu'il eût été attesté aussi formellement par ces mêmes curés jansénistes. 3° Dans le même temps où la renommée des miracles de Paris grandissait favorisée par M. de Noailles, l'archevêque de Sens qui sans aucun doute ne le cédait à ce premier ni pour la science, ni pour l'intégrité de la foi, après avoir examiné avec soin vingt-deux miracles de cette espèce, les condamna faux et pleins de supercheries. Maintenant comparez avec les apôtres et les disciples de Jésus-Christ des témoins de cette espèce, tant de fois convaincus d'imposture, dont il ne reste aujourd'hui aucun souvenir, et dont personne, à moins d'être de leur secte, ne révoque en doute les fraudes sacriléges. J'ai moi-même entendu autrefois un témoin oculaire de ces prodiges si célèbres; c'était un étranger de la nation si véridique des Suisses, homme prudent et tout à fait étranger au parti des Molinistes; eh bien, il m'a assuré qu'il était ému d'horreur à la vue du scandale et de l'impiété inouïe avec laquelle tant de fanatiques feignaient, à la tombe de Pâris, des convulsions et des agitations frénétiques dans tout leur corps; car il ne doutait pas que ce ne fût une pure feinte. En un mot, bien qu'on doive avouer que les jansénistes n'ont épargné aucune ruse, ni aucune imposture pour propager la foi de leurs miracles; il est cependant certain que lorsque ce cimetière a été une foi fermé par l'autorité publique, ces miracles ont bientôt cessé, qu'ils n'ont en réalité produit rien de bon, et que tous les hommes éclairés, même de la secte des jansénistes, non-seulement leur ont refusé leur confiance, mais encore n'ont pu s'empêcher d'en rire et de s'en indigner.

Quant à ce qui regarde la fameuse histoire des vampires, je nie absolument que les attestations en aient été aussi certaines et aussi précises, et je nie que les preuves juridiques aient été aussi fortes que Rousseau le prétend si libéralement, parce qu'après des recherches plus exactes, les faits d'abord attestés ont perdu toute créance. C'est pourquoi toute cette histoire a été méprisée par les plus habiles critiques. Mais, lors même que les attestations seraient valables et compétentes, que prouveraient-elles enfin? sinon qu'une maladie de cerveau a régné dans une province souvent embrasée par les grandes chaleurs, que la crainte a propagé cette même maladie, qui faisait que plusieurs de ceux qui en étaient attaqués, s'imaginaient voir les morts revenir vers eux la nuit pour leur sucer le sang des veines, et que le résultat de cette maladie était une lente consomption d'où s'ensuivait enfin la mort. Or qu'y a-t-il dans tout cela qui surpasse de beaucoup les forces de la nature? Et un philosophe aussi subtil doit-il s'applaudir d'un si faible argument, jusqu'à oser comparer formellement les vaines rêveries de ces malades avec les miracles de Jésus-Christ. Si les mystères de la doctrine chrétienne paraissent absurdes à ce philosophe de Genève, qu'il expose donc les contradictions ouvertes dont il assure qu'elle fourmille. Nous sommes enfin assez instruits et assez bons logiciens pour comprendre aussi bien que lui, que la même chose ne peut pas tout à la fois être et ne pas être.

A ce propos, Hume exagère aussi avec les mêmes observations le miracle arrivé à César-Auguste, mais il est par trop clair que nous avons la même réponse à lui faire qu'à Rousseau.

§ 300.— *Voici ce qu'ils s'efforcent de prouver en cinquième lieu.* Lors même que ces témoignages humains, que l'on allègue en faveur des miracles de Jésus-Christ et en confirmation de la parole divine, pourraient nous suffire, à nous Européens, cependant seraient-ils aussi suffisants pour les peuples de l'autre hémisphère? Est-ce qu'un sauvage

grossier du Canada, à qui un apôtre désire persuader l'Evangile, sera obligé de traverser la mer pour s'assurer de la bonne foi des témoignages qu'on allègue pour la véracité de l'Evangile? Est-ce qu'il sera obligé, sous peine du feu éternel, de donner simplement toute sa foi aux paroles d'un seul missionnaire? Quelles preuves suffisantes enfin peut avoir un sauvage de cette espèce pour croire en Jésus-Christ? Ils prétendent que Jésus-Christ a voulu que ses dogmes fussent proposés à tous, il faut donc aussi que les preuves de ces dogmes soient également à la portée de tous.

Réponse.—Je demande d'abord, si un sauvage grossier du Canada pourra jamais comprendre les démonstrations métaphysiques que fait Rousseau des dogmes mêmes de la seule religion naturelle, et si, cependant il sera obligé d'en remplir tous les devoirs, sous peine du feu éternel? Si Rousseau le nie, et moi aussi je dis que ce sauvage ne sera pas obligé de croire en Jésus-Christ, si réellement il n'a aucune preuve suffisante pour s'assurer de la vérité de l'Evangile, et qu'il ne devra pas être condamné pour n'avoir pas connu une religion plutôt que l'autre. 2° J'avoue que les preuves qui démontrent l'existence des signes principaux de la révélation divine, sont plus à la portée des peuples qui habitent en société, qu'à celle des sauvages qui errent dans les forêts comme les animaux. Mais il en est absolument de même pour les preuves qui démontrent la religion naturelle sans la révélation divine, car elles sont comprises encore plus facilement par les premiers que par les autres. 3° Je dis néanmoins qu'un homme, tout barbare qu'il puisse être, pourvu qu'il ait un bon jugement, est encore plus capable de recevoir la foi qu'un homme plus civilisé, mais élevé dans une fausse religion, à cause des préjugés contraires dont il lui faut auparavant s'affranchir. Ce dernier a besoin de preuves éclatantes et irrésistibles, tandis que le premier a souvent assez d'une seule preuve raisonnable pour se laisser convaincre. 4° D'abord, il ne faut jamais persuader à un sauvage l'existence de Dieu et les perfections divines par la voie des démonstrations, comme le veut le déiste, mais par le spectacle de la nature, et par quelques réflexions sur lui-même. De là naîtra en lui une remarque sur la nécessité de l'instruction, et sur la providence de Dieu, qui la lui procure alors dans sa bonté. De là résultera en lui la confiance, que ce même Dieu ne permettra pas que le docteur qu'il lui a envoyé lui-même l'induise en erreur dans la recherche consciencieuse qu'il entreprend d'une vérité si nécessaire. Par les bienfaits qu'il verra le missionnaire lui procurer, et par les vertus héroïques qu'il lui verra pratiquer, il acquerra une connaissance certaine de la droiture de son esprit, et sera ainsi préparé à acquérir la même certitude morale respective (comme nous l'appelons) de l'existence de la révélation divine, qui suffit généralement aux ignorants, et à nos enfants, pour leur faire croire les dogmes du christianisme. Le déiste se tourmente ici en vain pour prouver qu'un barbare qui croit ainsi, agit contre l'inspiration de la lumière naturelle. Quoiqu'il lui manque une plus grande pénétration, et la pleine conviction d'une intelligence plus éclairée, cependant, malgré le peu d'éclat de cette lumière, la connaissance qu'il a de la révélation divine, et de l'obligation de croire à la parole de Dieu, est suffisante pour la portée et la disposition actuelle de son intelligence. Assurément, il n'a pas besoin d'être instruit davantage pour être obligé de remplir les devoirs de la religion naturelle. C'est pourquoi, lorsqu'il croira ainsi à Dieu il agira prudemment, et s'il ne le fait pas, il n'a aucune excuse à donner de son incrédulité.

Ce serait ici le lieu de représenter les arguments qui militent en faveur de la révélation divine du christianisme, en tant que cette religion a été précisément créée par Jésus-Christ, c'est-à-dire il serait temps de conclure des miracles et des prophéties qui ont eu lieu pour la confirmer: 1° *que les attestations en sa faveur atteignent, à cause du nombre et du caractère des témoins, un souverain degré de certitude morale* (§ 172) *équivalente en effet à la certitude physique* (170); 2° que, puisqu'il est physiquement certain que les miracles, et les prophéties qui ont eu lieu pour confirmer la religion chrétienne, ont été de véritables miracles et de véritables prophéties, c'est-à-dire qu'ils ont eu Dieu pour auteur (§§ 194 et 237), il est, *moralement parlant, ainsi que physiquement, certain que la religion chrétienne a été révélée.* Mais je crois plus à propos de rejeter ces corollaires à la fin de l'ouvrage, jusqu'à ce que j'aie, dans le chapitre VIII de ce traité, démontré d'une manière également authentique la vérité de semblables arguments, tant en faveur de la révélation de la religion mosaïque, qu'en faveur de la religion des premiers patriarches fidèles qui s'y trouvent cités; car alors dans le § 324, je réunirai ensemble les corollaires qui doivent démontrer l'une et l'autre révélation.

CHAPITRE VIII.

On démontre que l'existence de la révélation divine est de la dernière certitude pour la religion hébraïque de l'Ancien Testament, ou bien l'on prouve la véracité et l'authenticité parfaites des anciennes Ecritures judaïques contenues dans le canon des Juifs, et particulièrement du Pentateuque de Moïse.

Ce n'est pas avec les Juifs que nous avons à faire ici et que nous engageons la discussion, mais uniquement, comme nous l'avons fait jusqu'ici, avec les philosophes incrédules. Ils rejettent avec mépris tous les monuments vénérables de la première antiquité, qui élèvent la nation des Juifs bien au-dessus de toutes les autres nations anciennes, non-seulement par la prérogative et l'éclat de la véritable religion qu'ils ont pratiquée dès le commencement, mais encore par la sage administration de leur république, par leurs

lois et leur gouvernement. Cependant ces monuments sont eux-mêmes les documents sacrés qui découvrent non-seulement la première origine, aussi ancienne que le monde, de la révélation divine et la lumière qui éclaire tous les âges du monde jusqu'à Jésus-Christ, mais font briller encore du plus grand éclat l'évidence même de la révélation divine, opérée par ce divin Sauveur. C'est par cette raison que les Juifs eux-mêmes combattent si ardemment aux dépens même de leur vie, pour la vérité de leurs Ecritures, comme pour la défense de leurs autels et de leurs foyers : quoique du reste ennemis jurés des chrétiens, ils rendent à la doctrine de la vérité et à la mission divine de Jésus-Christ le témoignage le moins suspect et le plus incontestable. En même temps aussi le lien des événements et tout l'ordre admirable de la providence de Dieu dans le culte de la religion qu'il a choisie, conservée et perfectionnée, brille d'un tel éclat dès le commencement du monde et pendant cinq mille ans par son apparence uniforme, que la vérité de la religion chrétienne est autant distinguée des fables et des superstitions aveugles de toutes les autres religions qui ont régné jusqu'ici dans le monde, que le soleil à son midi est distingué des ténèbres de la nuit la plus sombre. Nous avons donc résolu de constater que les anciennes Ecritures des Juifs renfermées dans le canon hébreu sont de la plus grande antiquité, et doivent leur véritable origine aux auteurs dont elles portent les noms, et de faire reconnaître que les auteurs de ces mêmes Ecritures, méritent qu'on s'en rapporte avec sécurité à leur témoignage historique ; autant du moins que semblera le comporter notre but, qui est de prouver la révélation divine, sans pourtant nous immiscer inutilement dans toutes les discussions et les controverses minutieuses des critiques qui ne se rapportent pas au dessein que nous avons en vue, et qui prolongeraient notre ouvrage plus que ne le demanderait l'utilité de ceux à qui il est offert.

§ 301. — *Canon des Hébreux.* Les cinq livres de Moïse, la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome. Le livre de Josué, le livre des Juges, celui de Ruth, les quatre livres des Rois, les deux livres des Paralipomènes, les Psaumes de David, les Proverbes de Salomon, le livre de la Sagesse, de l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, le livre de Job. Les douze prophètes renfermés dans un seul livre ; Isaïe, Jérémie, Daniel, Ezéchiel, Esdras. Ordinairement ils ajoutent encore le livre d'Esther.

Voici l'ordre de démonstration que nous garderons. *Premièrement,* nous assurerons comme un fait historique, qu'il a existé une nation juive issue d'Abraham leur père commun, et dont Moïse a été le législateur ; que cette nation depuis Moïse a habité la Palestine, et a vécu jusqu'au temps de Jésus-Christ sous l'empire des lois et de la religion qu'elle avait reçues de Moïse. *Secondement,* je montrerai que si Moïse est vraiment l'auteur du Pentateuque, on doit lui ajouter entièrement foi, et ne pas croire qu'il a été trompé, ou qu'il a voulu ou même pu tromper. Je conclurai hypothétiquement des auteurs des autres livres qu'ils ont vraiment écrit les livres qui portent leurs noms. *Troisièmement*, je prouverai péremptoirement, que si Moïse et les autres auteurs connus ont vraiment écrit eux-mêmes au commencement les événements humains et les faits naturels qu'on rencontre dans leurs livres, il a été impossible que, dans la suite, les livres de Moïse et ceux des autres auteurs aient été altérés par l'addition superflue de prodiges et de prédictions inventés à plaisir. *Quatrièmement*, enfin je montrerai qu'aucun imposteur postérieur n'a pu inventer une série universelle d'événements et de faits tant naturels que surnaturels. Ainsi après avoir examiné toutes les espèces, et comme tous les replis de supercheries possibles, je réfuterai complétement, comme je l'espère, cette double et infâme objection de Spinosa et de ses autres partisans, par laquelle ils prétendent orgueilleusement et sans appel ou que Moïse a été lui-même un illustre imposteur, ou que ses livres et ceux des autres prophètes juifs ont été remplis de tant de prodiges interpolés, ou ont été fabriqués entièrement par Esdras ou un autre imposteur, et ont été présentés de force par une fraude insigne à cette nation superstitieuse des Juifs, à la faveur des grands noms dont ils avaient été revêtus. Toute cette démonstration se réduira à ce raisonnement : si Moïse et les autres écrivains dont les livres des Juifs et les histoires canoniques portent les noms, ont réellement écrit ces livres tout entiers absolument comme nous les lisons *aujourd'hui, on doit croire pleinement qu'ils ont écrit des choses vraies ; or il en est ainsi*, puisqu'elles n'ont pu être altérées par aucune interpolation, ni être dans la suite entièrement fabriquées, si elles ont été dès le commencement consignées par ces écrivains. Donc etc., etc.

§ 302. — *Les Ecritures de l'Ancien Testament contenues dans le canon hébreu ont toutes été écrites avant Jésus-Christ et avant son arrivée dans le monde.* Je donnerai de ce fait des preuves de deux espèces ; premièrement, des preuves directes, c'est-à-dire des témoignages péremptoires; secondement, des preuves indirectes tirées de l'absurdité qui résulterait de la négation de ce fait.

Preuves de la première espèce, c'est-à-dire directes. Premièrement, tous les livres contenus dans le canon des Hébreux, sont cités par Jésus-Christ dans les Evangiles, et par les apôtres, les évangélistes, et çà et là dans les auteurs des Epîtres canoniques du Nouveau Testament, et ils sont cités contre les Juifs eux-mêmes en témoignage de la foi qu'on doit avoir en Jésus-Christ comme dans le Messie promis. Donc, de toute la certitude dont il est avéré que ces Ecritures du Nouveau Testament ont été composées avec la plus grande sincérité par les auteurs ci-dessus nommés, il est constant que tous ces livres ont été composés avant Jésus-Christ. Les exemples des citations de cette espèce sont in-

nombrables. Il convient d'en donner ici quelques-uns. Saint Matthieu, dans l'Evangile, chap. I, déroule la généalogie de Jésus-Christ dans l'ordre des générations, absolument comme l'Ancien Testament la conduit pendant tout le cours des siècles depuis Abraham jusqu'à Jésus-Christ; en même temps il cite la prophétie d'Isaïe, chap. VII, sur la Vierge qui doit enfanter. Matthieu, chap. IX, cite la Genèse; Jésus-Christ, tenté dans le désert, cite le Deutéronome à différentes reprises contre le tentateur (*Matth.*, *chap.* IV), et dans le même évangéliste, chap. XIX, l'Exode, et chap. LV, le Lévitique; chap. XII, Jésus-Christ cite le chap. XXI du Ier liv. des Rois. Matthieu lui-même cite en divers endroits différents prophètes, comme par exemple Michée, dans le chap. II, vers. 6, de son Evangile; Osée, dans le même chap., vers. 15, et Jérémie, vers. 17; Isaïe, chap. III, vers. 3 et chap. VIII, vers. 17, et très-souvent ailleurs; Daniel, chap. XXIV, vers. 15; le psalmiste David, chap. XXII, et encore bien ailleurs; Jonas, chap. XII, vers. 41; Malachie, chap. II, vers. 10 et 14. Outre ceux-ci, qu'il cite en divers endroits, l'Evangile de Marc cite encore Zacharie, chap. XIV, v. 27. L'Evangile de saint Luc cite aussi, outre ceux que nous avons déjà nommés, *le livre des Nombres*, chap. II, vers. 23, le troisième et le quatrième livre des Rois, chap. IV, vers. 25 et 27. L'Evangile de saint Jean, chap. V, vers. 46, cite dans un endroit remarquable, Moïse, qui dans le Deutér., chap. XVIII, vers. 15, et surtout dans la Genèse, chap. XLIX, vers. 10, a consigné par écrit des prophéties remarquables sur Jésus-Christ. Les Actes des apôtres citent Joel, chap. II, vers. 16; les livres de Josué et des Juges, chap. XIII, vers. 19 et 20 Saint Paul cite Job dans la première Epître aux Corinthiens, chap. III, vers. 19. Les textes de tous les autres livres se rencontrent çà et là dans les Ecritures du Nouveau Testament, comme par exemple les textes des livres des Paralipomènes et des Proverbes, etc. Lisez, si vous voulez, dans le Nouveau Testament, ces citations qui se trouvent à la marge, pour acquérir une idée plus vive de cette preuve.

II. Après les écrivains sacrés, les plus proches témoins sont Philon et Flavius Josèphe, tous deux juifs : le premier a écrit la vie de Moïse et plusieurs autres détails sur les prophètes de sa nation ; le second a rédigé, d'après l'Ecriture ancienne, presque toute l'histoire de l'Ancien Testament en vingt livres, sur les antiquités des Juifs. Le premier a écrit vers l'an 36 de Jésus-Christ; le second, vers l'an 70.

III. On peut rapporter à peu près à la même époque où vivait le juif Josèphe, deux Epîtres canoniques que tous les critiques regardent comme authentiques ou du moins de la première antiquité : l'une est de saint Barnabé, apôtre du second ordre; l'autre de saint Clément, Ier pontife romain. Saint Barnabé (ou l'auteur quelconque de cette lettre, mais assurément un des premiers chrétiens) démontre par les anciens prophètes, que les sacrifices de l'ancienne loi ne peuvent pas être perpétuels, que le temps prédit par Daniel est déjà venu, que la passion de Jésus-Christ a été prédite par Isaïe dans tous ses détails, et il énumère dans le Lévitique et dans le livre des Nombres les figures de Jésus-Christ, ou du Messie; il rapporte aussi plusieurs passages de la Genèse. Saint Clément cite le chap. XXXII, vers. 15, du Deutéronome ; il rapporte plusieurs exemples d'envie contenus dans l'Ancien Testament, en commençant par Caïn; il rappelle aussi des exemples de pénitence en remontant jusqu'à Noé; il cite la fidélité d'Hénoc, de Noé, d'Abraham, etc. ; il parle de Moïse et de la verge d'Aaron, il rappelle l'ordre qu'on avait coutume de suivre dans les sacrifices qui se faisaient dans le temple de Jérusalem, etc.

IV. Les ébionites qui florissaient vers l'an 73 de la naissance de Jésus-Christ, rejetaient tous les prophètes postérieurs à Josué, et détruisaient plusieurs textes dans la loi même de Moïse, au témoignage de saint Irénée, liv. I, chap. 26, et de saint Epiphane, chap. XXX des hérés., n° 13 et suiv. Ils ont donc supposé qu'ils avaient été écrits longtemps avant, quoiqu'ils aient nié qu'ils fussent divins.

V. Dans le second siècle, après Jésus-Christ, nous avons des témoins du sens général et indubitable que les Juifs comme les chrétiens donnaient aux Ecritures de l'Ancien Testament. Premièrement, saint Justin, vers l'an 150, tant dans sa première apologie pour les chrétiens, que dans son dialogue avec le Juif Tryphon; secondement, Méliton, évêque de Sardes vers l'an 170, dans le recueil des courtes sentences tirées de l'Ecriture où il dresse le catalogue des livres de l'Ancien Testament, le premier catalogue qui ait été fait par un auteur chrétien, quoique cependant il y omette le livre d'Esther (*Eusèbe*, IV, 26). Troisièmement, l'Assyrien Tatien, vers l'an 172, dans l'ouvrage qu'il a écrit en grec contre les païens ou les hellénistes; païen lui-même autrefois, il prouve cependant que l'antiquité de Moïse remonte au delà de l'antiquité des écrivains profanes de la Chaldée, de la Phénicie, de l'Egypte, et au delà de celle d'Homère et de la guerre de Troie elle-même. Quatrièmement, Théophyle d'Antioche, vers l'an 180, dans son traité adressé à Autolyque, où il démontre par les auteurs profanes, que Moïse est plus ancien que tous les divers poëtes et historiens profanes ; ensuite il établit toute une chronologie d'après les livres de l'Ancien Testament, en commençant depuis Adam jusqu'à son époque. Cinquièmement, saint Irénée, vers le même temps, qui dans son traité contre les hérésies, fait mention de la version de Théodotion d'Ephèse, qui a traduit en grec tous les livres de l'Ecriture ancienne. Sixièmement, saint Clément d'Alexandrie, vers l'an 194, qui, dans son premier livre des Stromates, prouve par la méthode de Tatien, l'antiquité de Moïse, et fait ressortir l'utilité de la loi hébraïque.

VI. Dans le troisième siècle, après Tertullien et Origène, qui surtout dans ses Hexaples et ses Octaples, publia six éditions grecques différentes de l'Ancien Testament, vient une foule innombrable de témoins tous d'accord sur le sens authentique admis par les Juifs et par les chrétiens, ainsi que sur l'antiquité et la divinité même de l'Ecriture ancienne; aussi Porphyre et Julien, qui vinrent dans la suite, quoique ennemis jurés des chrétiens, ne les ont pas contredits sur ce point, quoiqu'ils aient refusé de reconnaître la force des preuves que ces témoins en tiraient pour leur religion.

Preuves indirectes de seconde espèce. 1° Si vous supposez que les Ecritures de l'Ancien Testament, comme nous les appelons, ont été composées ou fabriquées après l'apparition du christianisme, par un seul ou plusieurs imposteurs, il est évident qu'on ne peut regarder la nation juive comme une nation distinguée des autres peuples du monde, par des lois particulières. Vous avancerez en vain que les Juifs ont autrefois existé, parce que ces seuls livres de l'Ecriture sont devenus tout le fondement de cette assertion. Ainsi si ces livres sont de pures impostures, Abraham, Isaac, Jacob, les patriarches des douzes tribus, Moïse, Aaron, Josué, Samuel, David, les rois et tous les chefs du peuple juif, le temple de Salomon lui-même, etc., sont autant de fables romaines, des êtres imaginaires qui n'ont jamais existé.

2° Il est tout à fait impossible qu'un seul homme en ait assez imposé aux Juifs et aux chrétiens pour avoir fabriqué seul en entier tous les livres de l'Ecriture, et pour avoir également persuadé à ces deux peuples que cet ouvrage avait été dicté par Dieu à plusieurs prophètes, dans l'ordre et la succession des temps.

Car comment eût-il pu seul forger une si grande quantité de différents exemplaires hébreux, chaldéens, syriaques, samaritains et grecs? Comment enfin eût-il pu parvenir à faire recevoir sans opposition même le premier exemplaire?

Quelles choses inouïes et extraordinaires venez-vous nous raconter, eussent dit les Juifs avec raison? que dites-vous de la captivité de notre nation en Egypte et à Babylone? Que parlez-vous de tant de miracles divins opérés au milieu de nous, si inconnus et si extraordinaires à toute autre nation? Que nous dites-vous du Messie qui nous a été promis par Abraham, par Jacob, par Moïse et par tant de prophètes? Jamais rien de pareil ne nous a été transmis par nos ancêtres. Loin d'ici, vil imposteur, avec tes rêveries et tes visions. Prouvez donc, si cependant vous le croyez, qu'un seul homme inconnu peut persuader tant de fables à des nations étrangères; tâchez de persuader à la nation française de pareilles histoires sur l'origine de sa monarchie, et sur ses premiers rois. Vous ne réussirez pas davantage en supposant qu'une imposture de cette espèce a été entreprise unanimement par plusieurs radoteurs; car, dans cette hypothèse, la difficulté reste entièrement la même, surtout lorsqu'il faut expliquer cette croyance unanime, que se sont accordées à donner à des récits aussi bizarres, des nations entières qui avaient le plus grand intérêt à n'être pas jetées dans une grossière erreur. Ensuite il faudrait que cette réunion d'imposteurs eût été composée de Juifs et de chrétiens, ou certainement d'hommes qui eussent jugé à propos de jouer le personnage odieux d'un Juif; car si quelques Juifs eussent existé alors dans l'univers, et que de vrais chrétiens eussent tiré ces fables de leur cerveau, ces derniers n'eussent jamais persuadé, en aucune manière, aux Juifs, leurs ennemis jurés, d'admettre de pareils livres, qui devaient couvrir d'ignominie le peuple juif, et couvrir au contraire de gloire le peuple chrétien, et encore moins qu'ils se soient épris pour ces livres non-seulement d'un respect religieux, mais qu'ils aient poussé l'attachement pour eux jusqu'à la superstition la plus immodérée. Mais on ne peut concevoir plus facilement que les Juifs et les chrétiens se soient réunis pour composer ce seul ouvrage et une fable si étrange; car dans ce cas, ils auraient dû convenir entre eux que les Juifs seraient connus et passeraient dans l'univers pour un peuple réprouvé, rejeté publiquement par Dieu, et condamné à un esclavage éternel, tandis que les chrétiens au contraire se glorifieraient par là même du titre éternel de peuple choisi de Dieu; de plus il fallait prouver que tout le contenu de ces écrits était divin, et s'occuper de le persuader à toutes les nations voisines. Et quelle chose en effet peut paraître invraisemblable à celui aux yeux duquel ces hypothèses paraissent vraisemblables? Troisièmement, encore le Nouveau Testament devra passer pour l'ouvrage commun de ces mêmes imposteurs, puisqu'il n'est que l'explication toute pure de l'Ancien Testament, et que tous deux ont entre eux de très-grands rapports et des liaisons certaines, car dans l'un et l'autre, nous voyons exactement consigné tout ce qui regarde le Messie promis dans l'Ancien Testament, comme l'institution d'une nouvelle loi, l'abolition de l'ancienne, la réprobation des Juifs, la vocation des gentils, et tout ce qu'enfin l'on peut imaginer pour la plus grande gloire des chrétiens et pour la dernière ignominie des Juifs. Enfin dans cette hypothèse, il faudra avouer que les auteurs de ce livre ont été les plus grands imposteurs qui aient jamais existé, et par conséquent les hommes les plus scélérats que la terre ait portés: car il n'existe aucun ouvrage qui puisse entrer en comparaison avec ce livre, soit pour l'élégance étrange, la nouveauté, la sublimité et le génie des récits qu'il contient, soit pour la sainteté de sa doctrine, la sagesse de ses lois et de ses conseils et surtout pour la profondeur de ses mystères au-dessus de toute intelligence humaine. Assurément tous les mystères de la religion chrétienne, ne combattent jamais la raison humaine avec autant d'évidence que cette seule et inouïe absurdité.

§ 303. — *Les auteurs des livres de l'Ancien Testament ont écrit ou eux-mêmes sous la dictée de Dieu, et parlant avec une science certaine et avec la plus grande conviction, ou ont consigné par écrit, avec la bonne foi et avec la connaissance la plus indubitable ce qu'ont dit d'autres hommes éclairés et inspirés par Dieu, au moins dans ce qui concerne les points les plus essentiels de leurs écrits.*

Voici la preuve évidente de cette assertion, en supposant la vérité de l'histoire de l'Evangile chrétien. Les livres de l'Ecriture ancienne ont été écrits avant la naissance de Jésus-Christ et du Christianisme (§ *préced.*) et contiennent un grand nombre de prophéties sur les circonstances et les événements les plus éloignés qui dépendaient de la volonté libre de plusieurs hommes et dont le parfait accomplissement est certain et avéré. Ils n'ont donc jamais pu être forgés par de purs imposteurs sans foi et sans connaissance certaine: bien plus, leurs auteurs ont été assistés des conseils de Dieu, qui seul voit tous les événements futurs, même les plus indifférents, ou ils ont livré à la postérité avec la plus grande conviction ce qu'ils ont appris des autres prophètes et des autres hommes inspirés. La vérité de la thèse précédente est tout à fait évidente d'après ce que j'ai dit au § 209.

Après donc avoir prouvé par une démonstration immédiate la divine origine de la religion chrétienne, nous pourrions nous contenter de cette démonstration générale de la divinité des livres contenus dans le canon hébreu ainsi que de l'authenticité des témoignages relatifs aux miracles et aux prophéties qui sont contenus dans ces mêmes livres. Cependant nous jugeons à propos d'ajouter une autre démonstration directe de cette vérité afin de triompher avec toutes sortes d'armes des ennemis de la révélation divine.

§. 304. — *La nation juive a existé plusieurs siècles avant Jésus-Christ qui lui-même en était sorti, elle descendait d'Abraham leur père commun, elle avait reçu de Moïse des lois civiles et des cérémonies religieuses toutes particulières, et depuis la mort de Moïse jusqu'à celle de Jésus elle avait habité la Palestine.*

Démonstration. — Quand il s'agit de faire ajouter foi à des faits de cette espèce, tels qu'à l'existence, à l'origine, à l'antiquité, à l'état d'une république, aux lois civiles et aux cérémonies religieuses d'une nation entière, tous les sages, au lieu d'argument démonstratif, citent l'histoire de cette nation faite par des écrivains illustres, recommandables par une sincérité reconnue, publiée du temps des contemporains, et continuée d'un siècle à l'autre par un lien qui les unit continuellement ensemble; ils font voir l'accord de cette histoire avec le bruit de la tradition universelle appuyée par des monuments et des documents publics, comme des édifices, des colonnes, des monceaux de pierres, etc ; enfin ils citent la foi et la piété avec la quelle cette nation même porte à cette histoire comme au dépôt sacré transmis par leurs pères et par leurs ancêtres le plus grand respect et la plus grande vénération qu'on puisse témoigner à des documents humains. Si de plus s'y joint l'assentiment des nations voisines, de celles qui ont eu avec ce peuple préférablement à tout autre des relations commerciales qui datent de son origine, alors les premiers arguments se trouveront confirmés par de nouvelles preuves décisives. En effet il n'existe aucun homme de bon sens, qui voyant toutes ces preuves réunies en faveur d'une nation quelconque, par exemple des Romains, n'apporte pas une confiance aveugle à ce que lui apprennent sur les faibles commencements de Rome, sur ses progrès successifs, sur son régime civil, sur ses rites religieux, des documents publics de ce genre, qu'aucune contradiction ne peut annihiler, et tels qu'ils nous ont été transmis depuis les temps les plus reculés. Or des preuves de ce genre nous abondent d'une manière très-remarquable, concernant l'origine, l'antiquité, la constitution et le régime tant religieux que civil de la nation hébraïque; car l'*histoire* de l'Ancien Testament, comme nous l'appelons, ou le canon des livres que nous avons énumérés, paragraphe 301, existait du temps même de Jésus-Christ; il était gardé par toute la nation, avec le plus grand zèle et la plus vive religion, comme un dépôt sacré, et il n'était jamais confié qu'à la garde des grands prêtres du temple. Tous ces livres composés par des auteurs contemporains de cette espèce, étaient généralement crus par toute la nation sans aucune opposition, chacun de leurs auteurs avait été à son époque recommandable par sa religion, la probité de ses mœurs, et même par son autorité publique. L'enchaînement de toute l'histoire continuée pendant quatre mille ans n'est pas seulement distingué, mais tout à fait admirable; depuis le commencement jusqu'à la fin il s'accorde avec lui et avec le génie de la nation, il n'est nulle part interrompu ou incohérent, soit qu'on fasse attention aux faits mêmes que l'on raconte, ou à l'ordre des choses et des événements qui se suivent les uns les autres naturellement. La tradition unanime et publique de toute la nation, fondée *sur des documents consacrés par la religion*, s'accordait, avec ces écrits, à reconnaître la sincérité authentique de ces documents et la vérité des événements racontés, et tout cela était confirmé par un nombre infini de monuments publics disséminés dans plusieurs endroits, dans des villes et dans des édifices qui gardaient le souvenir des faits particuliers. A tous ces témoignages se joignait l'accord des écrivains principaux de ces nations voisines avec lesquelles les Juifs avaient eu un commerce plus fréquent. Lorsque leurs écrits étaient encore publics de son temps, et se trouvaient entre les mains de plusieurs, le juif Josèphe les a tous cités exactement dans son premier livre contre Appion le grammairien, qui prit occasion du silence des historiens grecs, ses prédécesseurs, qui avaient dit peu

de choses des Juifs, pour révoquer en doute l'antiquité de la nation juive avancée dans leurs Ecritures canoniques. Car après avoir justifié par deux raisons ce silence des Grecs, en partie parce que tous ces écrivains grecs, de beaucoup postérieurs à tous les écrivains juifs, avaient ignoré complétement l'histoire des temps anciens, à cause de la négligence que mettaient leurs concitoyens à la conservation des archives publiques, en partie parce que sa nation n'avait eu aucun commerce avec les Grecs jusqu'à l'époque ou s'étendent les livres canoniques des Juifs, et que par conséquent les Grecs n'avaient aucune raison de mêler l'histoire de ce peuple à leurs récits; après avoir donc ainsi expliqué la cause du silence des Grecs, Josèphe rapporte le séjour de la nation juive en Egypte, et sa sortie de ce pays, racontés par Manéthon, le meilleur des écrivains égyptiens; il rapporte aussi les lettres de Salomon et d'Hiram, roi de Sidon et de Tyr, que l'on conservait encore de son temps dans les archives publiques; les temps de Noémi, les guerres de Nabuchodonosor et les victoires du roi Cyrus, consignées par Bérose, écrivain chaldéen ; il cite enfin différents événements racontés aussi par les Grecs. Ce même Josèphe, en plusieurs endroits des liv. des Antiquités et nommément dans le dernier chap. du liv. IX, et dans le chap. 11, liv. X, cite des historiens des autres nations comme témoins d'événements particuliers racontés dans les Ecritures judaïques. Il ajoute ensuite la généalogie des prêtres, rédigée exactement depuis deux mille ans par sa nation; il parle aussi du soin et de l'application avec laquelle les employés publics avaient coutume d'écrire dans cette généalogie, et les scribes dans les registres publics, tous les faits qui avaient rapport au gouvernement; il rapporte enfin l'exactitude avec laquelle les parents avaient coutume de tout temps d'instruire avec soin leurs enfants, dès leur plus jeune âge, dans la loi sainte et dans l'histoire même de leur nation. Ces caractères particuliers à l'histoire judaïque sont tous de cette sorte qu'il n'est aucune histoire d'un peuple ancien quelconque auquel ils paraissent convenir en aussi grand nombre et à un degré aussi grand. Si donc nous ne pouvons, sans manquer à toute foi historique, rejeter par exemple l'histoire des Romains, à cause de ses caractères de vérité beaucoup moins forts, parce qu'alors il ne pourrait plus y avoir de certitude dans les affaires humaines, à combien plus forte raison ne pouvons nous douter de la véritable origine de l'antiquité et des actions de la nation juive, qui s'appuie sur des preuves d'authenticité beaucoup plus fortes que celles des histoires primitives de toute nation ancienne.

Les déistes ne peuvent désavouer en face de ces arguments que s'il s'agissait d'attester seulement des faits et des événements humains, et purement naturels, on ne dût ajouter une foi entière aux écrits judaïques. Mais, disent-ils, de quels récits bizarres sont remplis continuellement ces livres de l'histoire des Juifs! Toutes les pages sont encombrées de prodiges et de prédictions de prophètes, et prouvent évidemment que dès l'origine cette nation entière a surpassé toutes les autres en superstition et en crédulité. Ils ajoutent qu'on remarque des contradictions entre cette histoire et les histoires profanes des autres peuples anciens; enfin, disent-ils encore, on rencontre dans plusieurs endroits de cette histoire des récits qui se contredisent eux-mêmes pour des détails de chronologie, de lieux, de personnes et d'actions, contradictions que tant de commentateurs, suivant eux, se sont donné inutilement la peine d'expliquer. Sur ces seuls fondements ils pensent conclure sagement, ou que Moïse (ils raisonnent ainsi sur tous les autres prophètes), par une imposture insigne, a abusé de la grossière simplicité de son peuple en l'éblouissant par tant de prodiges, par je ne sais quel art, et en écrivant son histoire comme sous la dictée de Dieu, en confirmation de la loi qu'il leur avait donnée, ou que ces livres ont d'abord été composés consciencieusement par Moïse et par d'autres, et ne contenaient que les actes humains et ordinaires de la république des Juifs, et que longtemps après quelque autre imposteur y aura interpolé tant de prodiges et tant de prophéties; Esdras, selon eux, a été plus qu'un autre capable de cette imposture, car, d'après le sentiment commun des docteurs, c'est lui qui après la captivité de Babylone recueillit tous les livres sacrés, et, de l'aveu des savants, changea les formes antiques des lettres hébraïques dans la forme des lettres chaldaïques. Nous allons réfuter en détail un sophisme aussi ridicule et aussi arbitraire.

§ 305. — *Moïse, s'il a été réellement l'auteur du Pentateuque (comme le portait sans aucun doute et sans contradiction la tradition commune de la nation juive) mérite toute espèce de foi humaine et historique dans tout ce qu'il a raconté.* — Démonstration. Moïse, auteur du Pentateuque tel qu'il existe aujourd'hui, n'a pas été trompé lui-même en écrivant par crédulité ou par ignorance des faits mensongers au lieu de la vérité, et il n'a pas voulu tromper les autres; bien plus même, il ne l'a pas pu. Voici le peu de chefs sur lesquels repose cette démonstration. Premier chef : nous montrerons que Moïse n'a pas été trompé lui-même, par une double exposition d'abord des documents que possédait Moïse pour rédiger avec une pleine certitude l'histoire des faits qui s'étaient passés depuis le premier berceau du monde, c'est-à-dire depuis environ deux mille ans, et ensuite de la sagesse elle-même de Moïse qui le rendait incapable de toute imposture aussi grossière. 1° Quant aux documents de son Histoire, Moïse n'avait pas du tout besoin de les tirer de sources obscures et incertaines, bien qu'il allât chercher à la naissance du monde, c'est-à-dire au delà de deux mille ans environ, les actions d'Adam, de Noé, d'Abraham, d'Isaac, de Jacob et de Joseph. Il naquit cent

ans après la mort de Jacob. Les vieillards ses contemporains avaient vécu plusieurs années dans la compagnie de Jacob. Le souvenir de Joseph et des œuvres admirables que Dieu avait opérées par ce célèbre gouverneur de la cour du roi d'Egypte, était encore récent dans la bouche et dans les pensées de tout le monde. Isaac père de Jacob avait vécu quatre-vingt-cinq ans avec Abraham et cinquante ans avec Sem, fils de Noé. Sem avait déjà quatre-vingt-dix-huit ans avant le déluge, par conséquent il avait connu longtemps Lamech et Mathusalem qui vécurent fort longtemps avec Adam, le premier homme. Ainsi toute la tradition fut transmise depuis Adam jusqu'à Moïse, par six hommes tout au plus dont le caractère met la prudence et la bonne foi à l'abri de tout soupçon. Au reste le récit que fait Moïse depuis le commencement du monde jusqu'à son époque, est de l'espèce de ceux qui se gardent facilement dans la mémoire des hommes comme la création du monde, la chute d'Adam, le déluge, la tour de Babel, l'empire fondé par Nemrod : car presque tous les autres faits se rapportent à ces événements. Au surplus, il n'est pas certain qu'il n'ait existé aucun document même écrit des événements arrivés dans ces premiers temps du monde. Et si les Egyptiens ou les Juifs en possédaient quelqu'un, Moïse, non moins instruit dans toutes les sciences des Egyptiens que dans l'histoire de sa nation, ne les ignorait pas. Isaac et Jacob, lorsqu'ils habitèrent le pays de Chanaan dressèrent çà et là des monuments de ce qu'ils avaient fait, comme des puits qu'ils avaient creusés dans des contrées arides, comme encore des autels de pierre qu'ils élevaient sur différentes montagnes où Dieu leur était apparu et sur lesquelles ils lui avaient offert des sacrifices, comme enfin des sépulcres qu'ils taillaient dans la pierre vive. Cette coutume d'ériger de pareils monuments paraît avoir été fréquente à cette époque, alors que les documents littéraires n'existaient pas encore; c'était pour les ancêtres un moyen très-convenable de transmettre à leurs descendants la mémoire des choses passées. Les peuples chantaient aussi à cette époque divers cantiques, dans lesquels ils célébraient la mémoire des grands événements passés, ils les chantaient dans les fêtes, et dans les assemblées publiques. De ces chants mêmes naquit la poésie, qui dès lors fut en usage chez tous les peuples anciens (et l'est même aujourd'hui chez ceux qui sont illettrés pour célébrer les louanges de leurs dieux et de leurs héros). Le style même des cantiques précités, distingué et naturel, réveillait la mémoire et excitait l'imagination par la vivacité des images et des expressions. L'usage en était surtout très-familier à la nation juive Moïse indique seulement par les premiers versets le grand nombre de ces cantiques; parce qu'ils étaient chantés sans cesse par la foule (Nombres, XXI, 14, 17, 18, 27, etc.): lui-même en avait composé et chanté quelques-uns, comme dans le ch. XV de l'Exode et le chap. XXXII du Deutér. Jacob prononça aussi dans ce langage mystérieux des prophéties sur le sort futur de ses fils afin que chaque tribu retînt plus aisément dans sa mémoire ce qui la regardait. Voilà les moyens que la providence divine avait mis en œuvre pour que le souvenir des événements primitifs se conservât jusqu'à Moïse. Tout ce que Moïse raconte dans l'Exode et dans les autres livres, il l'avait vu de ses propres yeux, il y avait participé, il en avait été l'auteur et par conséquent il savait si c'était par de vrais ou par de faux prodiges qu'il s'attirerait, autant qu'il dépendait de lui la confiance de son peuple.

2° Pour connaître à fond la sagesse de Moïse, il suffira de méditer attentivement tout le dessein qu'il avait en vue en embellissant cet ouvrage, et la doctrine et la loi qu'il allait établir dans sa nation par cette éternelle composition. Nous jugeons à propos d'examiner en détail les points de cette méditation qui n'ont été qu'ébauchés dans la Préparation évangélique d'Eusèbe de Césarée, un des écrivains les plus anciens (Liv. VII, chap. 2, 3, et surtout chap. 4). Moïse, sur le point de donner une nouvelle loi à sa nation, s'occupait de l'exécution de ce dessein à une époque où la connaissance du nom de Dieu était presque éteinte, excepté chez les Juifs, par les ténèbres d'une longue idolâtrie, avec le culte de la vraie religion et les premiers principes de la morale chez tous les autres peuples de l'univers. Les Juifs mêmes pour lesquels Moïse écrivait, étaient ignorants, indociles et enclins à l'idolâtrie par leur esprit grossier. Joignez à cela les habitudes que leur avait fait contracter leur long séjour dans un pays très-corrompu et adonné à l'idolâtrie, la force de leur esprit abattue par les grands malheurs qu'ils avaient supportés, songez enfin que la longue servitude à laquelle ils avaient été réduits leur avait donné un esprit si servile qu'au mépris de la religion de leurs pères qu'ils abandonnaient de plus en plus, ils suivaient peu à peu, par un esprit aveugle de servilité, les superstitions mêmes de leurs maîtres vers lesquelles ils étaient naturellement portés. Il était donc nécessaire que Moïse se mît à la portée et s'accommodât au caractère de ce peuple grossier; il fallait aussi une grande sagesse pour accoutumer une nation corrompue par tant de préjugés et si avilie, au genre de vie élevé dont les siècles précédents avaient admiré l'exemple dans presque tous les patriarches de cette nation. Aussi ce grand législateur des Juifs ayant en vue de donner à son peuple une loi non-seulement humaine et due aux simples inspirations de son génie, mais encore de lui en proposer une établie par Dieu même, et un gouvernement religieux, il n'eut pas recours à la manière de procéder des autres législateurs; il s'applique particulièrement dans tout le livre de la Genèse (qui est une espèce de préface) à mettre dans l'esprit de la nation qu'il est chargé d'instruire, par les images les plus variées et les plus nobles, une idée juste et relevée

de Dieu, législateur et souverain maître de tout. Il commence son ouvrage à la création même du monde, et c'est moins par une méthode dogmatique que par l'exposition vive de ses œuvres et de ses actions qu'il montre Dieu comme le seul auteur et souverain maître de tout, tempérant sa puissance et sa sagesse infinie par une douceur admirable, gouvernant par son autorité l'univers entier comme une vaste cité, et donnant des lois à toutes les nations, soit qu'il les proclame par une voix extérieure, soit qu'il les grave universellement au fond même des cœurs de tous les hommes. Or d'après le portrait qu'en fait Moïse, ce Dieu si puissant n'est pas seulement un maître plein de majesté mais encore un père plein d'amabilité et d'amour pour nous, qui prend garde à ne pas dépouiller ses créatures comme des enfants privés de leur père, mais qui, par une providence toujours bienveillante et juste pour les grands comme pour les petits, veut remplir à leur égard non-seulement les devoirs et les fonctions de créateur, de roi et de souverain seigneur, mais encore ceux de tuteur, de guide et de père de l'univers. Avec un dessein aussi sage il détruit complétement l'opinion de l'éternité du monde, il réfute péremptoirement les Egyptiens et les Phéniciens, qui rendaient un culte divin aux astres, aux éléments et à des objets encore bien plus vils, et il expose même à une juste risée leur fol aveuglement. Assurément, pour exécuter son dessein, il ne pouvait choisir de moyen plus convenable que celui d'exposer sous les plus vives couleurs ces grands exemples des patriarches, aux yeux de la nation à laquelle il devait donner par écrit des droits et des lois. Quoi de plus relevé pour dépeindre la providence du Créateur que les histoires d'Abraham, de Jacob et de Joseph? Quoi de plus propre à faire éclater la longanimité de Dieu pour les crimes, sa justice sévère sur les pécheurs endurcis, et son affection toute paternelle pour tous les justes, que l'histoire de Noé, du déluge et de la destruction des cinq villes coupables? Quelle influence devaient avoir sur les esprits des descendants ces exemples de justice, de piété envers Dieu et de patience invincible dans les adversités, représentés avec éclat dans la personne de leurs ancêtres et de leurs premiers parents, qui étaient à leurs yeux comme autant de héros sacrés. Ce fut en partie la raison qui engagea Moïse à dresser avec tant de soin la généalogie de Seth, avant le déluge, et celle de Sem après le déluge, afin qu'après le récit de la dispersion des hommes à l'occasion de la tour de Babel, il réunît l'histoire elle-même sur la seule famille de Phaleg et d'Héber que les Juifs et surtout le Sauveur du monde devaient avoir pour ancêtres. La promesse que Dieu avait faite aux pères des Juifs de leur envoyer ce sauveur qui devait naître de leur race, est, toutes les fois que Dieu la répète, décrite avec soin et du style le plus relevé, par Moïse (comme un privilége particulier à toute la nation, et dont toute la législation mosaïque et le gouvernement de cette nation tendaient à conserver la mémoire et à faciliter en son temps l'exécution) : rien en effet ne pouvait être plus puissant qu'une attente aussi certaine pour ranimer les espérances de tout un peuple, et pour le retenir dans la foi de Dieu en même temps que dans la soumission à une loi appuyée sur un fondement aussi illustre.

Tout le zèle et toute la prévoyance du législateur avait aussi continuellement en vue de consigner avec soin, dans cette espèce d'exorde, tout ce qui avait donné lieu aux changements arrivés dans sa nation, et à l'établissement de toutes les coutumes et de toutes les lois, comme la loi du sabbat, de la circoncision, de l'abstinence (*Genèse*, XXXII). Il grave aussi dans leur âme les promesses faites par Dieu à Abraham sur le sort temporel de ses descendants, qu'il lui avait promis de multiplier en une grande nation, et de rendre maîtres de la terre de Chanaan. Il rapporte ensuite la malédiction de Noé contre son fils Chanaan, malédiction qui fut le principal motif de faire transmettre cette terre aux Israélites. De là il vient a raconter le droit d'aînesse assuré à Jacob, les promesses qui lui furent faites avant et après sa naissance, et l'exclusion d'Esaü; il décrit en même temps l'origine des Moabites, des Ammonites et des Philistins, les ennemis perpétuels d'Israël. Voilà ce que j'avais à dire sur le dessein même de son ouvrage.

3° Quant à la loi donnée par Moïse, on doit dire généralement qu'elle est bien éloignée de la perfection de la loi donnée ensuite par Jésus-Christ, mais que cependant elle surpasse presque autant en sagesse les lois de presque tous les autres législateurs païens. Le fondement de cette loi avait préparé l'unité de Dieu créant l'homme à son image, et choisissant dans tout le genre humain la famille du fidèle Abraham pour en faire une nation et un peuple particulier élu entre toutes les nations, et contractant enfin avec ce peuple une alliance éternelle aux pieds du mont Sinaï. Or, au résumé, le but de cette alliance se réduit tout entier aux devoirs d'une parfaite union qui doit régner entre ce peuple et Dieu : *Ecoute, Israël* (c'est ainsi que le législateur de Dieu nomme ce peuple dans le Deutér., chap. VI, vers. 5), *le Seigneur ton Dieu est un. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme et de toutes tes forces, et tu raconteras ces préceptes à tes fils, et tu les méditeras assis dans ta maison, en voyage, dans le sommeil et au réveil*. Lisez le chap. X, vers. 12 du Deutéronome, et vous verrez que l'esprit de toute la loi mosaïque n'est autre que l'amour parfait de Dieu, et une crainte vraiment filiale et nullement servile. Après vient le Décalogue des préceptes, qui embrasse dans un abrégé admirable tout le résumé du droit naturel et divin. On ajoute des promesses et des menaces qui se réalisent immédiatement dans les récompenses et dans les châtiments temporels, comme plus puissants, pour frapper l'intelligence d'un peu-

ple si grossier; cependant la promesse du Messie qui devait venir de leur nation plusieurs siècles après, suppose ouvertement les biens et les maux futurs de l'autre vie, ainsi que l'espérance qu'avaient les patriarches de voir ce même Messie dans sa chair, et qui est exprimée plus d'une fois dans le Pentateuque et dans le livre de Job, que l'on croit communément avoir été composé par Moïse pour la consolation des enfants d'Israel lorsqu'ils habitaient le désert. A ces saintes institutions le législateur ajoute des rites et des cérémonies pleines de majesté, des jours de fêtes qui rappellent la mémoire des prodiges que Dieu avait faits pour délivrer Israël de ses ennemis, et un grand appareil de lois et d'observances constituant un gouvernement profane et sacré. Quoique cet appareil puisse paraître à plusieurs excessif et inutile, il était néanmoins nécessaire et avait été établi très-sagement pour séparer le peuple de Dieu des autres nations, et le détourner de l'idolâtrie pour laquelle l'exemple commun de tout le reste du genre humain lui donnait un si grand penchant.

4° Examinez ensuite la prévoyance de ce sage législateur dans l'ordre admirable qu'il a établi dans sa république par le partage des tribus, et dans l'observance perpétuelle de la loi, qu'il a assurée par la séparation de la loi lévitique, destinée à protéger l'exécution de la loi et à remplir les fonctions sacrées, par la répartition de cette même tribu dans toutes les autres, et enfin dans la prévision de tous les événements futurs auxquels la loi avait pourvu d'une manière si parfaite que jamais à aucune époque il ne fut besoin ni même permis à aucun roi d'y ajouter ou d'y retrancher quelque chose, ou même d'y changer un seul point. Voyez le Deutér., chap. IV, vers. 2, et le chap. XII, vers. 32, etc., etc. Cependant la preuve la plus remarquable de la sagesse et de la prévoyance qui règnent dans la loi de Moïse, c'est que tous les préceptes du législateur sont combinés de manière à faire voir ouvertement que cette loi n'est qu'une espèce de préparation à une autre loi beaucoup plus auguste, beaucoup moins à charge par la multitude des cérémonies, et féconde en vertus d'un ordre plus relevé. Afin de retenir son peuple dans l'attente de cette loi, il lui annonce en termes formels l'arrivée de ce grand prophète et législateur qui doit naître d'Abraham leur père commun, et il l'exhorte à l'écouter avec attention (*Deut., chap.* XVIII, *vers.* 15). *Le Seigneur ton Dieu te suscitera un prophète comme moi, de ta nation et de tes frères ; tu l'écouteras..... Et le Seigneur dit : Je mettrai mes paroles dans sa bouche.... Et je me vengerai de celui qui n'aura pas voulu écouter ses paroles.* Après avoir fait cette réflexion et après avoir considéré la simplicité de cette nation à laquelle ces lois devaient être données, il est de toute évidence que les choses mêmes qui sont moins parfaites dans cette loi, et qui s'écartent de la perfection d'une haute vertu, ont été sagement disposées par Moïse, d'abord pour s'accommoder aux coutumes de son peuple, puis pour laisser quelque chose à corriger et à parfaire au Messie, qui devait être auteur d'une loi plus relevée, afin que la différence même des deux lois et la supériorité de la dernière sur la première servissent à faire connaître plus clairement la mission divine du Messie. Et après ces remarques, il est clair, ce me semble, que Moïse a été un homme d'une haute sagesse, et bien éloigné d'une grossière simplicité, de sorte qu'il n'a pas été si facilement accessible aux illusions de vains prestiges et d'une imagination en travail, mais qu'au jugement raisonnable d'Origène (*Ier liv. contre Celse*) et de tous les hommes sages, il doit être préféré sous mille rapports pour la sagesse et pour la prévoyance, à tous les législateurs des autres pays qui sont venus après lui.

La démonstration du second chef, savoir, que Moïse lui-même n'a pas voulu tromper, est également facile et claire ; car bien que, eu égard à la sublimité de son génie, il paraisse avoir été certainement assez habile pour imposer à son gré à un peuple si grossier plusieurs choses (outre celles qu'ils avaient perçues, non-seulement par les yeux, mais encore par tous les sens à la fois), surtout dans celles que Dieu avait traitées seul avec lui, à part et sans témoins ; cependant il n'a enseigné que la vérité, et il n'a voulu confirmer que par de vrais prodiges la doctrine et l'origine divine de la loi ; c'est ce que prouvent assez évidemment son ton constant de probité ouverte et de candeur ingénue, ainsi que sa haute piété envers Dieu, dont tous ses écrits et ses actions donnent des preuves non suspectes et évidentes. On ne remarque nulle part qu'il ait jamais cherché quelque intérêt ou quelque avantage particulier, soit du côté de la gloire, de la dignité, des délices, soit du côté des biens de la fortune, de sa félicité propre ou de celle de sa famille. S'il a commis quelque faiblesse, il ne l'ensevelit pas dans le silence, il ne rougit pas de transmettre par écrit à la mémoire de ses descendants cette imperfection de l'organe qui le forçait à balbutier, et le péché de son incrédulité qui lui mérita d'être sévèrement puni par Dieu, et d'être exclu de la possession d'une terre qu'il avait désirée et cherchée pendant tant d'années avec tant de fatigues et de chagrins. Il raconte avec la même ingénuité les fautes de son frère et de sa sœur, et les châtiments qui les suivirent. Parlant de lui-même comme d'un étranger, il semble ne s'occuper uniquement que de la gloire et du salut de la nation qui lui a été confiée, de sorte que bien qu'il se révèle parfois, il donne pourtant de lui l'idée d'un homme désirant continuellement se cacher, sans que jamais l'on remarque qu'il épie ces occasions et recherche ces artifices que l'orgueil, l'hypocrisie ou l'amour-propre poursuivent avec tant de soin. Enfin ce grand chef du peuple juif meurt sans s'occuper de ses intérêts et de ceux de ses proches, après avoir tout fait pour perpétuer la mémoire des bienfaits et des préceptes de Dieu. Il

laisse après lui ses enfants au milieu de ses concitoyens sans aucune distinction de dignité et sans aucune prérogative de fortune, quoique par ses innombrables bienfaits et par ses grandes actions il se fût concilié non-seulement l'admiration, mais encore l'amour de toute sa nation qu'il tournait à son gré par un seul signe. Sa méthode d'écrire est celle d'un grand législateur et d'un véritable chef. Elle se distingue par un caractère si particulier, que je ne sais quoi d'authentique, étranger à tout autre écrivain, frappe dans tous ses livres les yeux et la pensée du lecteur. La simplicité de sa diction est en même temps si sublime et si pleine de majesté, que rien ne semble pouvoir en approcher. Voyez l'éloge de Moïse par Philon dans Eusèbe (*Prépar. évang., liv.* VIII, *chap.* 2). Il raconte avec un style simple et d'un ton tranquille et accoutumé à de pareilles choses, des prodiges qu'on ne vit dans aucune autre histoire, et qui sont au-dessus de toute portée humaine ; aussi a-t-il continuellement l'air d'un homme qui ne veut rien moins qu'en imposer, et qui ne dit pas de grandes choses pour tromper des ignorants, mais qui persuade pleinement par la noble ingénuité de son récit. En un mot, nulle part aucun indice d'imposture ou d'intention frauduleuse, mais au contraire tous les caractères de la plus intègre vérité se révèlent à un haut degré dans tous les écrits mosaïques.

6° *Il nous reste à démontrer en troisième lieu que Moïse n'a pu nullement tromper.* Ceci est évident par les mêmes raisons avec lesquelles le même principe a été prouvé plus haut, § 278, n. 2, par rapport aux apôtres de Jésus-Christ. Assurément *dans des faits si publics* qu'ils tombaient sous le sens d'une nation entière pendant plus de quarante ans, et *dans des prophéties du premier ordre* par lesquelles Moïse faisait ajouter foi à sa mission divine, il ne pouvait y avoir aucune fraude, et s'il s'en glissait quelqu'une, elle devait bientôt être facilement découverte. Dans l'Exode, dans le livre des Nombres, dans le Lévitique, dans le Deutéronome, Moïse ne rapporte pas des événements passés et rapportés par des auteurs incertains, mais des faits présents, dont il ne donne d'autres témoins que les yeux de toute la nation, et d'autres preuves que l'expérience même des propres sens de cette nation, continuée pendant quarante ans. Il ne parle pas seulement en général et en abrégé des choses qu'il raconte, mais il rapporte en détail toutes sortes de circonstances, sûr qu'il est de ne pas être convaincu de mensonge, et d'être même à l'abri du soupçon. Bien loin d'user de précautions pour se concilier un peuple irrité, il reproche sévèrement à chaque page à ce peuple même son ingratitude, ses crimes et la dureté de son cœur envers un Dieu si bienfaisant. Pensez-vous que les ruses artificieuses d'un homme ou les prestiges du diable puissent illusionner jusqu'à faire accepter au nom de Dieu à une nation entière le joug d'une loi sévère, et cela pendant plus de quarante ans, et donner le change sur des *prodiges du premier ordre* si nombreux et si grands, comme nous l'apprend le témoignage même de Moïse? Songez au massacre de de tous les premiers-nés des Egyptiens, raconté par Moïse, et arrivé en une seule nuit, songez au passage de la mer Rouge, aux miracles sans nombre opérés journellement dans le désert, au pain du ciel donné chaque jour à un million d'hommes, aux torrents d'eaux sortis en un moment des rochers, à la colonne de feu et à la nuée qui les conduisaient le jour et la nuit, etc, etc. Voyez ce que j'ai dit § 179 et suiv. Mais, supposez que l'imposture ait pu se glisser dans ces miracles par un moyen quelconque : s'il y avait de la supercherie dans les prophéties de Moïse, eût-elle pu, du moins, être ignorée longtemps? Le temps lui-même et l'événement ne justifiant pas des prédictions si précises et si formelles, ne devaient-ils pas révéler l'évidence de l'imposture? Quelques exemples de ces sortes de prophéties incontestables aux yeux des chrétiens comme aux yeux des Juifs, leurs ennemis, et plus clairs que la lumière du soleil, nous tiendront lieu de mille et décideront cette question si péremptoirement, qu'il ne sera pas permis de douter prudemment des autres prodiges, quoiqu'ils soient moins clairs et moins évidents. Dites quel législateur fut jamais assez imprudent ou assez sûr de la durée de sa puissance, dans des temps reculés, pour annoncer à sa nation, au nom même de Dieu et en termes si précis, toutes sortes de prospérités pour tout le temps à venir, tant qu'elle serait fidèle à garder les lois qu'il lui avait données, et pour lui prédire au contraire l'arrivée des plus grands malheurs toutes les fois que, par un crime commun elle s'écarterait de leur observance? Moïse est le seul, de mémoire d'hommes, qu'on sache avoir osé pareille chose, et en cela, sans aucun doute, il fut le plus fou des hommes, ou il fût sûr de l'esprit divin qui l'inspirait. Dans l'Exode, chap. XIX, vers. 3, 4. 5 et 6, et dans le Deutéronome, chap. XXVI, vers. 18, 19, il promet formellement au nom de Dieu les plus grandes prospérités aux Israélites, s'ils sont dociles à la loi divine qu'ils ont reçue par son entremise. Dans le Lévitique, chap. XXVI, il répète la même prédiction beaucoup plus clairement encore, il promet aux Israélites, s'ils gardent la loi de Dieu, des pluies nécessaires aux temps marqués, la fertilité de leurs champs, une récolte abondante, la paix, la sécurité, une victoire perpétuelle sur leurs ennemis; il leur prédit au contraire, s'ils transgressent cette loi, toutes sortes de maux, des maladies, la peste, des guerres, des défaites, une famine affreuse qui les réduira à dévorer de la chair humaine et à manger leurs propres enfants, la désolation de leur pays, et enfin la dispersion de leur nation entière; tous maux dont ils ne seront délivrés que par une sérieuse pénitence et une sincère conversion. Et que personne ne soupçonne Moïse d'avoir fait ces prédictions avec plus de présomption que de science certaine; après avoir, aux chap. IV, VIII et XI du

Deutéronome, répété en termes précis ces promesses et ces menaces, il annonce formellement, au ch. XXXI, que le peuple s'écartera réellement un jour de l'obéissance qu'il doit à sa loi, et que par conséquent il éprouvera certainement les malheurs dont il l'a menacé au nom de Dieu; et pour ne laisser aucun doute à sa prédiction, au chap. XXXIII, il compose lui-même ce célèbre cantique rempli d'expressions sublimes : *Cieux, écoutez ce que je vais dire, que la terre écoute les paroles de ma bouche*, etc. Il ordonne que les Israélites l'apprennent par cœur et le chantent de temps à autre. Dans ce cantique pourtant toutes ces prédictions des récompenses et des châtiments, ainsi que des prévarications futures de la nation sont fort au long inculquées à tout le peuple. Doutez-vous maintenant que ces prédictions si étranges n'aient été accomplies à la lettre dans la nation d'Israël? Parcourez les histoires de Josué et des Juges; les livres des Rois et des Paralipomènes. Vous lirez dans Josué, chap. XXIV, vers. 31 : *Israël servit le Seigneur pendant toute la vie de Josué et des vieillards qui vécurent longtemps après Josué;* et chap. XXI, vers. 43 : *La paix a été donnée* (par le Seigneur) *à toutes les nations des environs, et nul ennemi n'a osé résister, mais tous ont été réduits en leur pouvoir. Il n'est pas une seule parole dont Dieu leur ait promis par Moïse l'accomplissement, qui ait été vaine, et toutes ont été justifiées par l'événement.* Mais prenez maintenant le livre des Juges, chap II, vers. 10, et voyez avec le changement de l'obéissance d'Israël le changement de la conduite de Dieu à son égard : *Toute cette génération* (qui avait obéi à Dieu et à sa loi depuis Josué) *a été réunie à ses pères*, dit l'écrivain sacré; *et d'autres se sont élevés qui ne connaissaient pas le Seigneur et les traités qu'il avait faits avec Israël. Et les enfants d'Israël ont fait le mal devant le Seigneur, ils ont servi Baal et ils ont abandonné le Seigneur, le Dieu de leurs pères Et qu'en est-il résulté? Le Seigneur, irrité contre Israël, les a livrés entre les mains des spoliateurs, qui les ont pris et les ont vendus aux ennemis qui habitaient aux environs : et ils n'ont pas pu résister à leurs adversaires; mais partout où ils voulaient aller, la main du Seigneur était sur eux, comme il l'avait dit et comme il l'avait juré : et ils ont été grandement affligés..... Et lorsque le Seigneur suscitait des juges, sa miséricorde apparaissait alors, et il entendait les gémissements de son peuple affligé, et il les délivrait de la ruine des dévastateurs. Mais lorsque le juge était mort ils retournaient, et commettaient de plus grands crimes que n'en avaient commis leurs pères..... Et la fureur du Seigneur s'irrita contre Israël*, etc. Vous avez là une idée générale des vicissitudes perpétuelles arrivées au peuple choisi de Dieu, depuis le temps de Josué, successeur de Moïse, jusqu'à la dispersion complète de cette nation sous l'empereur romain Vespasien. Lisez dans ce même livre des Juges les chap. III, vers. 7, 9 et 15; IV, 1, 3, et les suiv.; VI, 1, 7; X, 6, 10; XIII, 1; XX, 26. Dans le troisième livre des Rois, chap. XI, vers. 11, 12, et chap. XII, vous lirez que le royaume de Juda a été divisé en deux parties pour avoir négligé la loi de Dieu; et lorsque Jéroboam, premier roi d'Israël, établit, par une politique mal entendue, l'idolâtrie pour fondement dans son royaume, vous lirez dans ce même livre, chap. XXIII, que la ruine de sa famille lui fut bientôt annoncée. Vous pourrez lire de semblables vicissitudes dans tout le cours des royaumes de Juda et d'Israël, jusqu'à la destruction de l'un et de l'autre et jusqu'à la captivité de Babylone; bien plus, même jusqu'à la ruine de la nation entière. Enfin, il est évident, par la même histoire judaïque, que les Juifs ont été de tout temps persuadés que les biens et les maux qui leur étaient arrivés à toutes les époques étaient le résultat des promesses et des menaces de Moïse : Josias, Jérémie, Baruch, Esdras, Néhémie l'ont proclamé publiquement avec l'assentiment général du peuple.

Mais ajoutons d'autres prophéties semblables de Moïse. Dans le livre des Nombres, chap. XXIV, vers. 22, Moïse prédit au peuple, qui se laissait abattre à cause des faux récits des espions envoyés pour explorer la terre de Chanaan, qu'aucun de ceux qui avaient vu en Egypte les prodiges que Dieu avaient opérés pour eux ne verrait la terre promise à leurs pères par le Seigneur, mais que tous mourraient dans le désert, excepté seulement Josué et Caleb. Et voilà qu'après quarante ans passés dans le désert, dans des mutations de lieu continuelles, lorsque avant d'entrer dans le pays de Chanaan (*Nombr.*, XXVI, 63) on fait le dénombrement des Israélites, on ne trouve survivant *aucun de ceux dont Moïse et Aaron dans le désert de Sinaï avaient fait le dénombrement auparavant*, c'est-à-dire aussitôt après la sortie d'Egypte..... *Et aucun d'eux ne survécut, si ce n'est Caleb et Josué.*

Dans l'Exode, chap. XXXIV, vers. 23, on trouve une loi vraiment prophétique et toute particulière entre les autres : *A trois époques de l'année, tout mâle paraîtra devant le Seigneur tout-puissant, Dieu d'Israël. Car lorsque j'aurai chassé les nations de devant votre face et que j'aurai étendu les limites de votre pays, lorsque vous monterez et lorsque vous vous présenterez trois fois l'année devant le Seigneur votre Dieu, nul ne formera des entreprises secrètes contre votre pays,* Parcourez toute l'histoire de la nation juive, et vous ne trouverez pas un seul exemple contraire à cette prédiction.

Cette loi du Lévitique (*chap.* XXV, *v.* 4) est encore plus admirable : *La septième année ce sera le sabbat et le repos de la terre consacré en l'honneur du repos du Seigneur. Vous ne semerez point votre champ, et vous ne taillerez point votre vigne. Vous ne moissonnerez point ce que la terre aura produit d'elle-même.* Dans ce même chapitre, vers. 10 et 11, il est ordonné d'observer la même règle pour la cinquantième année. Enfin, c'est ainsi qu'au verset 20 continue le texte sacré : *Si vous*

dites : Que mangerons-nous la septième année, si nous n'avons point semé et si nous n'avons point recueilli de fruits de nos terres? Je répandrai ma bénédiction sur vous en la sixième année, et elle portera autant de fruits que trois autres : et vous semerez la huitième année et vous mangerez vos anciens fruits jusqu'à la neuvième année; vous vous nourrirez des vieux jusqu'à ce qu'il en vienne de nouveaux. Loi vraiment singulière, et qui cependant a toujours été observée dans la nation juive avec un heureux résultat.

Dans les Nombres (*chap.* V, *v.* 12) vous pouvez lire une autre loi prophétique pour la femme soupçonnée d'adultère, sur l'eau maudite qu'on doit lui présenter à boire, si elle la boit et qu'elle soit réellement coupable d'adultère, *il est ordonné que son ventre s'enfle et que sa cuisse se pourrisse, et quelle soit un exemple pour tout le peuple; si au contraire elle n'a point été souillée, elle ne ressentira aucun mal.* Une promesse de cette espèce n'a pu être insérée dans les lois que par le plus fou ou le plus divinement inspiré des législateur. Assurément l'accomplissement de cette promesse n'a pu être rare; si cependant il a été rare qu'on en fît mention, ç'a été parce que toujours il a eu lieu lorsque le cas de cette loi revenait.

La même preuve se trouve encore dans cette loi du Deutéronome, ch. XVII, vers. 16, qui défend au roi futur d'Israël de ramener le peuple en Egypte pour y acheter des chevaux, sous prétexte de rétablir la cavalerie, et de ne pas craindre (*chap.* XX, vers. 1) un ennemi mieux fourni que lui en cavalerie, et maître d'un plus grand nombre de chars armés de faux. Loi on ne peut plus imprudente si elle vient d'un homme, mais fort sage au contraire si elle vient de Dieu. Voyez, en effet, si Israël a jamais été vaincu parce que les chars ou les chevaux lui manquaient? Autant de fois les Juifs tombent dans l'idolâtrie, autant de fois ils sont vaincus par leurs ennemis ; mais comme tous leurs prophètes le proclamaient publiquement, ce malheur était toujours un effet des menaces de Moïse et de leur désobéissance à la loi, jamais il ne fut le résultat de leur faiblesse ou de leur défaut de cavalerie. Aussitôt, au contraire, qu'ils venaient à résipiscence, ils étaient vainqueurs, quelle que fût alors leur faiblesse et leur peu de ressources humaines. Bien plus, lorsque leurs rois rebelles à cette loi de Moïse commencèrent à se confier davantage dans leur cavalerie et dans leurs chars, que dans le secours de Dieu, le prophète Isaïe les menaça des malheurs qui allaient en résulter; voici ses expressions (*chap.* XXXI, *v.* 1) : *Malheur à ceux qui descendent en Egypte pour y chercher du secours, qui espèrent dans la cavalerie, et qui mettent leur confiance dans les chars et dans les cavaliers, et qui ne se sont pas confiés dans le Saint d'Israël, et qui n'ont pas recherché le Seigneur.* Assurément Moïse fut un homme religieux, mais un mauvais politique! Il fut bien plus que tout cela : ce fut ou un prophète ou un fou. Dites-moi, s'il vous plaît, celui qui osera donner le nom d'imbécile à l'auteur du Pentateuque, n'est-il pas lui-même le plus inepte des hommes? Tout homme raisonnable doit donc avouer qu'il est également évident, par tout ce que nous avons dit, que Moïse n'a voulu ni n'a pu mettre en œuvre aucun genre d'imposture, et qu'il lui a été aussi impossible de tromper, que d'être trompé lui-même, en sorte que comme témoin, il mérite la confiance historique la plus étendue que l'on puisse accorder.

L'éclat de cette démonstration frappe avec une telle force les hommes aveuglés d'un entêtement volontaire, que les déistes eux-mêmes ne persistent pas d'ordinaire fort longtemps à vouloir conserver cette batterie. Si vous les entendez quelquefois donner le nom d'imposteur à Moïse, vous verrez qu'ils ne le font pas d'une manière suivie; car ils savent bien qu'ils ne peuvent soutenir par aucun argument le prétexte de cette injure, ni résister à l'évidence des raisons de leurs adversaires. Ils recourent donc à une autre défense. Ils savent que Moïse a été regardé unanimement par toutes les nations, comme le législateur des Juifs; ils savent que par là même il est nécessaire que la loi des Juifs lui ait été contemporaine, et qu'il n'en existe pas d'autre que celle qui est contenue dans le Pentateuque. Ils avouent donc, parce qu'ils y sont réduits, qu'on ne peut accuser Moïse d'imposture, ni nier que le Pentateuque ne soit aussi ancien que Moïse ; cependant ils disent d'un ton tranchant, que ce livre a été interpolé par je ne sais quel imposteur, seul ou réuni avec plusieurs autres, et a été ainsi rempli de tous ces prodiges et de toutes ces prophéties dont il fourmille aujourd'hui si ridiculement, à ce qu'ils disent. Allons et tournons nos attaques et tout l'appareil des armes de la plus claire vérité, pour chasser notre ennemi de la retraite où il se réfugie.

§ 306. — *Il a été tout à fait impossible que le Pentateuque, une fois écrit par Moïse, ait été altéré dans la suite par l'interpolation frauduleuse de quelque imposteur.* — Je le démontre.—Voyez, en effet, comme ce législateur prévoyant et sage a pourvu avec soin à tous les dangers de fraude. Pour garder toute la loi et le dépôt sacré de toute la religion, il établit exprès une tribu tout entière, à laquelle il confie au nom de Dieu, avec les dîmes et les offrandes, le soin de toutes les choses sacrées, et surtout de la loi qu'il avait écrite. Lévi et ses fils sont consacrés à Dieu en quelque sorte, comme la dixième partie du peuple. Aaron est choisi dans la famille de Lévi pour être souverain pontife, et le sacerdoce est établi héréditaire dans sa famille. C'est ainsi que les autels acquierrent leurs ministres, et la loi ses défenseurs et ses gardiens spéciaux. Dans tout le cours des siècles jusqu'à l'arrivée du Messie, le peuple Israélite est obligé en tout temps et en toute rencontre de conformer toute sa politique civile et sacrée, aux ordonnances de la loi mosaïque confiée à ces gardiens. Aussitôt après la promulgation de la loi (*Deutér.*, IV, 2, *et*

XII, 32), il est défendu à tout homme, roi ou prêtre, sous peine des derniers châtiments d'oser jamais ajouter, ou retrancher quelque chose à la loi. Cependant à cause de la multiplicité des charges publiques et des cérémonies religieuses, il fallait à chaque instant recourir à la loi, soit pour fixer l'époque des jours de fête, soit pour veiller à l'exécution des rites, sacrifices, offrandes et cérémonies, soit pour rendre légales toutes les actions civiles privées ou publiques, telles que les mariages, les contrats, les jugements, les obsèques des morts, les successions, la forme des vêtements, et généralement tout ce qui concernait les usages et les mœurs de la nation. Toute la nation respectait cette loi comme venant du ciel, et ne lui reconnaissait pas d'autre auteur que Moïse, comme dans la suite Rome citait tous les jours et à toute heure, les lois de Romulus, de Numa et des Douze Tables, comme Athènes citait Solon, Sparte, Lycurgue, et ses décrets dans tous les événements, tous les jours et à toute heure. Ce même livre contenait seul tous les préceptes de probité et de vertu, et les Juifs n'en avaient pas d'autres pour régler leur conduite. Ils étaient obligés de le feuilleter sans cesse, de le méditer jour et nuit, et d'en tirer pour eux des maximes et des sentences qu'ils devaient avoir continuellement devant les yeux. On apprenait aux enfants des deux sexes à lire dans ce même livre, et la même règle était prescrite aux parents pour élever leurs enfants; elle consistait à leur apprendre cette loi, à la leur inculquer et à leur recommander de l'apprendre par cœur et de l'observer avec soin, parce que c'était la seule source où ils puiseraient la véritable sagesse. Aussi était-il nécessaire que ce livre fût continuellement dans les mains de toute la nation. Outre la lecture particulière que chacun en particulier était obligé d'en faire assidûment, il avait été réglé qu'on en ferait tous les sept ans une lecture publique, et comme une promulgation à la fête des Tabernacles, à laquelle le peuple se rendait pendant huit jours, d'après l'ordre de la loi (*Deutér.*, XXXI; II *d'Esdras*, VIII, 17); voyez aussi ce que d'après Philon et Josèphe, Eusèbe (*Prépar. Evang.*, *liv.* VIII, *chap.* 2) rapporte de la lecture et de l'explication qu'on avait coutume de faire chez les Juifs tous les jours de sabbat. Moïse avait encore ordonné (*Deutér.*, XXXI, 26) que le texte manuscrit de ce livre fut déposé dans l'intérieur de l'arche d'alliance. C'était sur cet exemplaire autographe que les lévites et les prêtres copiaient d'autres exemplaires qu'ils relisaient avec soin, et qu'ils collationnaient avec le texte original qui servait aussi, lorsqu'il se glissait quelque faute dans les exemplaires ordinaires par la négligence ou la malice des copistes, à corriger sur-le-champ ces erreurs sur les manuscrits authentiques. Les rois futurs du peuple de Dieu étaient obligés, par une loi formelle (*Deutér.*, XVII, 18), de recevoir des mains des prêtres un exemplaire ainsi correct de la loi mosaïque pour le copier eux-mêmes de leur propre main, et le lire assidûment pendant toute leur vie. Ainsi il était absolument nécessaire que tout juif qui aurait osé entreprendre d'altérer la loi de Moïse, fît de deux choses l'une : ou qu'il réunît en son pouvoir tous ou presque tous les exemplaires de la loi qui se trouvaient dans toute la nation, pour qu'il pût ajouter ou retrancher, ou qu'après la perte de tous les autres exemplaires il ait pu à son gré changer et mettre sous une autre forme le petit nombre qui en restait. Il est évident de soi-même que le premier cas n'a pas pu avoir lieu. Mais est-il vraisemblable que l'autre soit jamais arrivé? Ils disent que pendant la captivité de Babylone les exemplaires de la loi ont été réduits à une telle rareté, et que la loi elle-même est tombée par son interruption dans une désuétude et un oubli si grands, qu'Esdras, en recueillant tous les livres sacrés des Juifs, a fort bien pu intercaler dans le reste du texte les prodiges et les prophéties qu'on y lit maintenant. Mais voyez comme la providence de Dieu a donné un moyen infaillible de convaincre cette supposition de fausseté, en justifiant non-seulement Esdras, mais encore tout autre qui eût pu le précéder ou le suivre, de tout soupçon d'une pareille interpolation, et bien plus, en rendant cette même interpolation impossible à tout homme. Les dix tribus d'Israël qui se séparèrent du peuple sous Roboam lorsque le royaume de Samarie eut été fondé par Jéroboam, ne gardèrent dans leur schisme que le seul Pentateuque de Moïse, et rejetèrent absolument tous les autres livres de l'Ecriture judaïque. Après que Salmanasar eut emmené à Babylone ces dix tribus en captivité, lorsque Assaraddon, fils de Sennachérib, eut réuni le royaume de Babylone à celui de Ninive, sous le gouvernement de ce cuthéen, les peuples d'Assyrie furent envoyés pour habiter la Samarie, et furent dans la suite appelés samaritains. (*Voyez* IV *Rois*, XVII, 24). Ces derniers joignirent le culte des idoles au culte du Dieu d'Israël, et obtinrent du roi Assaraddon un prêtre israélite qui leur enseigna la religion du Dieu d'Israël, c'est-à-dire la loi mosaïque, au moyen du Pentateuque, qu'il leur communiqua. Voilà pourquoi depuis ce temps jusqu'à notre époque, ces samaritains n'admettent d'autres Ecritures judaïques que les cinq livres de Moïse contenus dans le Pentateuque. On rencontre quelques fragments de l'histoire de cette nouvelle nation des samaritains voisins de Jérusalem, dans les anciennes Ecritures des Juifs et dans les autres historiens profanes, ainsi que dans l'Evangile de saint Jean, chapitre IV, et dans plusieurs chapitres des Actes des apôtres, et ces fragments sont, chacun en particulier, autant de témoignages qu'il a existé dans ces samaritains contre les Juifs de Jérusalem, une haine non moins héréditaire que celle qui avait eu lieu d'abord entre les dix tribus du royaume d'Israël et les deux tribus du royaume de Juda, lors de la première séparation de ces deux royaumes, sous Roboam et

Jéroboam. D'abord, lorsque Zorobabel revenu de la captivité rebâtissait le temple de Jérusalem, les samaritains, jaloux de la gloire de contribuer à sa réédification, voulaient aussi qu'on les y employât, sous prétexte qu'ils adoraient eux-mêmes le Dieu d'Israël. Mais les enfants d'Israël, détestant leur double culte, rejetèrent absolument leurs demandes; et les samaritains, irrités de ce refus, n'omirent dans la suite aucun artifice ni aucune violence pour gêner et retarder le travail des Juifs (*Voyez* Ier *liv. d'Esdras*, IV, 8). Dans le second livre des Machabées, chap VI, vers. 2, il est fait mention d'une dispute célèbre qui s'éleva entre les Juifs et les samaritains, vers l'an 604 de la fondation de Rome. Ces schismatiques s'étaient joints, selon leur coutume, aux ennemis des Juifs; et pour apaiser le courroux d'Antiochus Epiphane, ennemi juré des Juifs, ils consacrèrent à Jupiter Hospitalier, le temple qu'ils avaient sur le mont Garcius. Malgré cette profanation, ces impies osèrent dans la suite soutenir à Alexandrie, en présence de Ptolémée Philométor que leur temple était beaucoup plus auguste que celui de Jérusalem. La dispute étant soutenue de chaque côté, les deux parties s'engagèrent sous peine de mort à prouver leur assertion par les paroles mêmes de la loi de Moïse. Les samaritains ayant perdu leur cause payèrent, comme il était convenu, leur témérité de leur tête; et s'affermirent en même temps dans leur ancienne haine. Vingt ans après, Hyrcan, roi des Juifs profitant de l'absence de la reine Cléopâtre, prit Sichem, ville des samaritains, et rasa de fond en comble le temple de Garizim deux cents ans après qu'il avait été bâti par le gouverneur de Samarie, Sanaballat. (Voyez Josèphe, *liv.* XIII, *chap.* XVII, *des Antiq.*) Malgré la ruine de leur temple les samaritains continuèrent sur cette montagne leur culte rival, et en même temps conservèrent leur haine invétérée comme on peut le voir dans l'entretien de Jésus avec la femme samaritaine, dans l'Evangile de saint Jean, chapitre IV. Ces samaritains sont donc enfin le peuple qu'Esdras a dû nécessairement rendre complice de son imposture! Car Origène, Eusèbe de Césarée, saint Jérôme et d'autres écrivains ecclésiastiques ont lu chez ces samaritains, le Pentateuque tel qu'ils l'avaient reçu à son origine. Aussi cette secte d'ailleurs si vile, semble avoir été conservée par un dessein de Dieu comme tout exprès pour rendre témoignage à l'intégrité du Pentateuque, toujours intact chez les Juifs. Assurément ;on ne peut nullement imaginer que des peuples si différents de goûts et de caractère, également jaloux de conserver leurs Ecritures, se soient réunis pour une imposture commune. La différence même qui existe entre les caractères du texte samaritain et du texte hébreu, et conservée opiniâtrément par les samaritains jusqu'à notre époque, montre suffisamment combien ces peuples ont été incapables de commettre de concert une pareille imposture, quelle que soit d'ailleurs la cause qui a amené cette différence de caractères? Les avis des docteurs varient sur ce point; le plus ancien et le plus commun est celui de saint Jérôme, qui parle ainsi dans sa préface sur les livres des Rois : *Les samaritains écrivent le Pentateuque de Moïse en autant de lettres; ils ne diffèrent que par la forme de ces lettres et par les points. Il est certain qu'Esdras, scribe et docteur de la loi, a trouvé après la prise de Jérusalem et la réédification du temple sous Zorobabel, d'autres lettres dont nous nous servons maintenant : mais jusqu'à cette époque, les caractères des samaritains et des Hébreux avaient eu la même forme.* Ainsi ces savants pensaient communément qu'Esdras, après la captivité, avait pris le soin de purger les livres saints des fautes des copistes, et avait en même temps changé la forme des anciennes lettres hébraïques, pour leur substituer les lettres chaldaïques, auxquelles les Juifs s'étaient accoutumés pendant la captivité. Ce sentiment même a paru à la troupe incrédule des philosophes, un prétexte naturel pour accuser Esdras d'avoir interpolé à son gré les livres de Moïse dans une occasion aussi favorable à l'imposture. Mais je crois que tout homme instruit ne préférera pas à cet ancien sentiment celui du père Erasme Froélich, de la société de Jésus, qui précédamment a été persuadé que les Hébreux ont eu, dès le commencement même de leur nation, deux espèces de caractères, l'un sacré et l'autre profane, ressemblant en cela aux anciens Egyptiens et Phéniciens (dont parle Philon dans Bochart, Géogr. sac., liv. 2, chap. 16), aux Ethiopiens (dont parle Héliodore, liv. IV) et aux Grecs (Théodor., quest. 61e sur la Genèse). Ils ont reçu le caractère sacré de Moïse, et l'ont réservé uniquement pour la transcription des livres saints; mais ils se servaient pour les affaires civiles du caractère profane, qui leur était commun avec les autres peuples au milieu desquels ils vivaient, absolument comme aujourd'hui nous employons le latin dans nos cérémonies religieuses, tandis que nous nous servons de la langue de notre pays dans les relations communes. Ce caractère sacré est parvenu inviolable et intact depuis Moïse jusqu'à nous, et reste dans les livres saints des synagogues. Cette persuasion a été inspirée à un homme aussi savant par le respect que les Hébreux portent à ces livres depuis le commencement de leur nation, respect si grand qu'ils ne souffrent pas même qu'on y change un seul point, comme le prouve l'immense travail des Massorèthes et comme le confirme la méthode d'écrire ces livres conservée pendant plusieurs siècles dans les synagogues. Il devrait paraître très-étonnant qu'Esdras eût osé jamais se permettre un changement aussi extraordinaire dans les livres sacrés sans qu'il en soit fait mention nulle part.

Les lettres communes dont on se servait dans les affaires civiles étaient celles qu'Abraham avait apportées de Mésopotamie dans la terre de Chanaan; depuis elles restèrent en usage parmi le peuple, et c'est pourquoi

les nomma anciennes lettres hébraïques. On peut voir ces caractères civils dans les anciennes monnaies hébraïques, frappées sous Simon Machabée (il n'en reste pas de plus anciennes). Le texte samaritain du Pentateuque, dont Jean Morin, au siècle précédent (l'année 1631) donna le premier en Europe une édition faite d'après quelques exemplaires qu'il avait fait venir d'Orient, était écrit avec ces mêmes caractères. Ainsi, dans un silence si profond de la part de l'Ecriture, on ne s'appuie sur aucune preuve vraisemblable pour attribuer à Esdras une action aussi extraordinaire que l'était le changement des caractères; et Origène, et saint Jérôme ont été portés à soupçonner Esdras de ce changement uniquement parce qu'ils ignoraient la cause de la différence des caractères survenue entre le texte hébreu et le texte samaritain. Ces deux écrivains assurent néanmoins avoir vu dans quelques manuscrits grecs de Bibles le nom de Dieu écrit en quatre lettres de caractère samaritain : et ces manuscrits avaient peut-être été écrits en Grec par quelque savant Samaritain. Du reste, de quelque côté que soit la vérité, soit qu'Esdras, en rétablissant les Ecritures, ait réellement changé la forme des caractères, soit que tout en gardant les anciens caractères sacrés il ait seulement corrigé (ce qui est beaucoup plus vraisemblable) les exemplaires de la loi transcrits avec moins de soin pendant les troubles de la captivité, dans les deux cas la persévérance constante des Samaritains à conserver leurs caractères est une preuve incontestable que le Pentateuque hébreu et le Pentateuque samaritain sont comme autant d'Ecritures originales dont aucune ne dépend de l'autre, et qui, par leur accord entier pour le fond des choses, prouvent également toutes deux l'intégrité du témoignage de la foi de chaque nation. C'est sans contredit un témoignage irréfragable que le consentement unanime de ces deux nations qui, non-seulement n'ont jamais eu ensemble de collusion, mais encore ont toujours montré l'une contre l'autre une émulation jalouse et invétérée et qui, cependant, s'accordent sur un point des plus importants, sur une chose que l'une et l'autre avaient toujours eue à cœur; on peut donc en conclure avec l'évidence la plus incontestable que les livres de Moïse n'ont jamais été égarés, qu'ils n'ont jamais été altérés dans les faits de quelque importance; encore moins doit-on croire qu'ils aient été composés de nouveau, soit par Esdras, soit par tout autre écrivain qui ait vécu après Jéroboam et l'établissement du royaume d'Israël.

Mais ajoutons une autre preuve non moins convaincante que la première et dont la force sera d'autant plus grande qu'on sera versé davantage dans la critique et dans la lecture des Ecritures hébraïques. Vous avancez qu'Esdras ou quelque autre imposteur a pu intercaler tant de prodiges dans le Pentateuque? Est-ce bien cela? Or on rencontre continuellement un grand nombre de prodiges et de prophéties semblables dans les autres livres des Juges, des Rois, et des Prophètes, et dans les Psaumes seuls on retrouve tous les prodiges qui sont mentionnés dans le Pentateuque, surtout dans les Ps. LXXVII, CIV, CV, CXXXV. Vous devrez donc dire que tous ces psaumes ont été interpolés par une fraude semblable. Mais voyez dans quelle difficulté vous vous embarrassez. Les miracles et les prophéties sont tellement dispersés dans tous ces livres en particulier, ils y sont tellement attachés et tant de fois répétés; ils y sont présentés sous tant d'expressions différentes, avec une diversité si grande de figures et de symboles, en un mot ils sont tellement répandus dans tout le corps des Ecritures, comme le sang qui remplit les veines et les artères, qu'il faut n'avoir jamais considéré sérieusement les Ecritures pour ne pas avoir remarqué qu'il a été plus facile de forger tous ces livres de nouveau que d'y intercaler tous les prodiges que le déiste incrédule soupçonne avoir été ajoutés par interpolation. Mais si vous lui accordez tout ceci, quoique ce soit bien ridicule, pensez-vous qu'en supposant l'interpolation arbitraire de tous les prodiges antérieurs à Esdras, pensez-vous que tout le corps de l'Ecriture ne contienne plus de vrais miracles et de véritables prophéties? Mais les miracles et les prophéties qui nécessairement ont dû être accomplis après Esdras (sous peine de voir l'étrangeté de l'imposture sauter aux yeux de tout le monde, sous peine aussi de voir les prophéties attribuées à Moïse (§ 305, n° 6) n'avoir pas d'accomplissement); et les miracles et les prophéties que nous lisons avoir eu lieu sous les Machabées, dites-moi, je vous prie, quel homme si jaloux de la réputation de cet ancien imposteur, quel imposteur lui-même les a forgés aussi et les a insérés par interpolation? Dieu, par hasard, a-t-il communiqué à Esdras le don de prophétiser à la place de Moïse, pour que son imposture ne manquât pas de vraisemblance? Un siècle a-t-il jamais produit un imposteur assez habile et assez heureux pour se faire croire de tout un peuple et pour ajouter, par le zèle le plus bizarre de religion des prodiges nouveaux innombrables à l'histoire de sa nation, qui se composait tout entière des cérémonies de la religion? Mais quoi? Tout le peuple Juif aurait-il souffert indifféremment une altération si funeste à la religion elle-même de tous ses livres sacrés qu'il avait toujours regardés comme divins? Vous-même espéreriez-vous persuader aujourd'hui aux chrétiens et aux turcs d'ajouter un seul chapitre, ceux-là à l'Evangile, et ceux-ci au Coran? Les Juifs s'y sont-ils prêtés plus facilement, et ont-ils été moins zélés que les autres nations pour la défense et la conservation de leurs Ecritures? Vous voyez quelles opinions monstrueuses est forcé d'adopter celui qui, rebelle au frein de l'autorité divine, ne prétend suivre que les inspirations erronées de sa propre raison.

Ecoutons cependant le prétexte spécieux que nous opposent ces fléaux de toute reli-

gion, pour concevoir et s'imaginer une pareille absurdité.

§ 307. — Ils disent donc que les livres de la loi judaïque ont été consumés dans la ruine de Jérusalem ou ont péri égarés pendant la longue captivité de Babylone, et ont été dans la suite refaits de mémoire par Esdras. Et quel auteur ont-ils pour garants de cette fable? Celui qui a composé le livre vulgairement appelé le quatrième d'Esdras. Or cet auteur assure, chap. IV, qu'Esdras, inspiré d'en haut, a dicté de mémoire par un véritable miracle tous les livres de la loi à cinq scribes également choisis de Dieu pour cette fonction : ou il faut donc que le déiste croie ce miracle, ou il faut qu'avec l'Eglise chrétienne qui n'a jamais admis ce livre au nombre des livres canoniques, il n'ajoute pas foi sur ce point à l'auteur, qui débite un grand nombre de rêveries, et des fables absurdes. Il est vrai qu'autrefois l'autorité de ce livre en a assez imposé à saint Irénée (*liv.* III, *chap.* XXV, *contre les hérésies*), et à saint Clément d'Alexandrie (I*er* *livres des Stromates*) pour leur faire croire cette fable. Mais jamais ces deux écrivains ne s'étaient imaginé qu'Esdras eût pu dans cette occasion altérer tous les livres sacrés des Juifs par une interpolation aussi patente, et y glisser un si grand nombre de prodiges et de prophéties. Aussi leur opinion ne prouve rien autre chose si ce n'est que dans ce cas ces saints docteurs n'ont pas montré une critique sévère; et aussitôt après ils ont été contredits par tous les plus illustres docteurs de l'Eglise chrétienne, comme saint Jérôme, *contre Helvidius*, saint Hilaire dans sa préface sur les Psaumes, saint Chrysostome dans sa huitième homélie sur l'Epître aux Hébreux, qui tous ont avancé qu'on ne devait ajouter aucune foi à ce quatrième livre d'Esdras, et qu'Esdras lui-même n'avait fait, et n'avait pu faire autre chose que de corriger seulement les nombreuses fautes qui durant la captivité s'étaient glissées dans plusieurs exemplaires, de prendre soin peut-être de faire transcrire plusieurs nouveaux exemplaires beaucoup plus corrects et de les répandre parmi le peuple, qui manquait de bons exemplaires. Voyez combien ils ont eu de fortes raisons de penser ainsi. Et d'abord quand nous voudrions bien croire que lors de la ruine de Jérusalem, les Juifs ont été tous troublés au point de n'avoir pu conserver, et arracher aux flammes et à l'incendie commun, aucun exemplaire des livres sacrés, est-ce que les Juifs traînés par Nabuchodonozor en esclavage à Babylone avec leur roi Joachim, ne possédaient aucun de ces exemplaires? Est-ce qu'Ezéchiel qui avait été du nombre de ces premiers captifs et qui avait entretenu un commerce de lettres avec les Juifs qui habitaient alors Jérusalem en paix, n'avait pu se faire envoyer par eux aucun exemplaire de la loi? *Ensuite* est-il croyable que le prophète Jérémie, dont Nabuzardan, chef de la milice, assura par l'ordre de Nabuchodonosor la tranquillité à Jérusalem où il voulut qu'il restât à l'abri de toute injure, est-il croyable, dis-je, que le prophète Jérémie n'ait conservé en son pouvoir aucun manuscrit des Ecritures et de la loi sacrée, lorsque surtout nous apprenons par le chap. II du second livre des Machabées que ce même Jérémie a sauvé de l'incendie de Jérusalem le tabernacle, l'arche et l'autel de l'encens, et les a cachés de peur qu'ils ne vinssent au pouvoir des ennemis? Il a pu arracher aux flammes, et au pillage de l'ennemi ce dépôt beaucoup plus difficile à sauver, et cependant il n'aura voulu ni pu conserver un seul exemplaire de la loi! Troisièmement, le prophète Daniel pendant la captivité de Babylone, a eu avec lui des exemplaires sacrés de sa loi comme nous le fait entendre le chap. IX, vers. 13 de cette prophétie, où il dit : *Comme il a été écrit dans la loi de Moïse, tout ce mal est venu sur nous.* Certainement ce passage fait ouvertement allusion aux prédictions des châtiments de cette espèce, que la loi contenait longtemps auparavant, et qui, assurément, n'avaient pas été ajoutées par Esdras. Quatrièmement, nous lisons dans le livre II d'Esdras, chap. 8, qu'aussitôt que les Juifs furent revenus en Judée, après leur délivrance, ils demandèrent à Esdras *de leur apporter le livre de la loi de Moïse que Dieu avait donnée à Israël*, et que ce livre fût lu par le même Esdras en présence de tout le peuple. Esdras avait donc, pendant la captivité, gardé ce livre en son pouvoir; ou dans ce passage il fallait remarquer que ce premier exemplaire avait été recomposé de mémoire par Esdras. Cinquièmement, le Juif Joseph rapporte au liv. XI des Antiq., chap. 1, qu'on montra à Cyrus, roi des Perses, une prophétie d'Isaïe qui prédisait ses victoires sous son nom même, et annonçait qu'il rendrait la liberté aux Juifs; ce qui poussa Cyrus à la leur accorder en effet. Le livre d'Isaïe échappa donc aux flammes et à la ruine de Jérusalem: pourquoi le livre de la loi de Moïse n'aurait-il pu lui-même y échapper également? Sixièmement, le texte samaritain fut conservé dans la ruine de Samarie comme nous l'avons prouvé: car autrement, en effet, le prêtre israélite n'aurait pu le communiquer aux Cuthéens. Pourquoi les Juifs n'auraient-ils pu garder aussi à Jérusalem leurs livres sacrés.

Mais quelque certaines que soient ces preuves, accordons cependant, ce qui n'est nullement vraisemblable, accordons que tous les livres de la loi aient si complétement péri qu'il ait fallu qu'Esdras les rétablît : est-ce que vous penserez, en vérité, que l'on puisse supposer une pareille altération et une fraude aussi grossière que celle à laquelle il eût fallu recourir pour interpoler tous ces prodiges et ces prophéties qui se trouvent aujourd'hui consignés dans les livres de l'Ancien Testament? Tout en vous accordant que ces livres aient été égarés, cependant, dans l'espace de soixante ans, le souvenir de toute sa loi s'est-il tellement évanoui chez un peuple entier, que les Juifs n'aient pas connu dans la suite l'origine de

leurs principales cérémonies, de leurs jours de fêtes les plus solennels et de leurs lois en un mot, quoique toutes ces choses leur fussent particulières et tout à fait étrangères avec les autres nations? Auraient-ils donc ainsi ignoré l'origine de leur nation, le but de la circoncision et les circonstances de la sortie d'Égypte? Auraient-ils donc ainsi oublié la cause de la pâque, de la manducation de l'agneau pascal et de la fête des tabernacles? etc. Les histoires de la conquête du pays de Chanaan, de Jéricho et des autres villes, et de leurs guerres avec leurs ennemis, seraient-elles donc ainsi sorties de leur mémoire? Les parents nés à Jérusalem lorsque leur gouvernement florissait auraient-ils négligé de graver tous ces événements dans la mémoire de leurs enfants? Si ce peuple revint de Babylone dans le pays de ses ancêtres réellement si neuf et si étranger à toutes ces choses, qu'il se soit à peine souvenu qu'il avait existé au siècle précédent, et qu'il ait reçu sans aucun examen tout ce qu'il plaisait à Esdras d'inventer, pourquoi lisons-nous, tant dans le livre d'Esdras que dans celui de Néhémie, son contemporain, que tout le peuple entendit ses chefs et ses princes parler souvent et publiquement de toute la loi de Moïse comme d'une chose connue et d'un usage familier à toute la foule? Eussent-ils osé établir de nouveau, selon les préceptes de cette loi, tous les jours de fêtes, les sacrifices, les rites, les cérémonies, la forme de l'autel, les mariages, le gouvernement, en un mot, toutes les choses sacrées et civiles, en assurant, à chacun de ces articles, que tout cela arrivait selon ce qui est écrit dans la loi de Moïse, homme de Dieu. Voyez le premier livre d'Esdras, chap. III, vers. 2; chap. IX, v. 11; chap. X, v. 10; surtout le second livre d'Esdras, chap. VIII, X, XIII. Mais réfléchissez un peu: si la loi fut perdue par les Juifs pendant la captivité à l'époque où elle avait ses martyrs dans les trois enfants de Babylone, ce livre n'était pas le seul assurément qu'Esdras s'occupait à recomposer. Ce dernier devait en même temps rassembler tous les prophètes anciens et nouveaux, c'est-à-dire ceux qui avaient écrit avant la ruine de Jérusalem, et ceux qui avaient écrit pendant la captivité, comme Ézéchiel, Jérémie, Baruch, Daniel, que le peuple lui-même avait connus et même lus, et dont il avait seulement conservé le souvenir; il ne devait pas seulement rassembler les prophètes, mais encore les livres de Salomon, les psaumes et tous les livres historiques: car vous trouverez à peine dans toute cette histoire et dans tous les autres livres un seul fait mémorable, un seul article qui y puisse rester entièrement, si vous retranchez du Pentateuque les prodiges et les prophéties que nous y lisons maintenant. En effet, toutes les pages de tous ces livres parlent de Moïse, tous les faits reposent sur l'histoire et sur la loi de Moïse, elles sont toutes deux le seul et unique fondement de toute la discipline, tant publique que privée, religieuse et profane dans cette nation entière des Juifs. La tentative d'Esdras aurait été d'une audace inouïe jusqu'alors, s'il avait représenté comme contemporains de Moïse, et parlant le même idiome, tant d'hommes célèbres, différents de style et de caractère, et de donner à chacun d'eux des mœurs qui lui convenaient, et de persuader à toute une nation que c'étaient là les livres anciens, que leurs parents et leurs ancêtres avaient toujours vénérés, et qu'eux-mêmes avaient vus composer en partie: comme si toute la nation n'eût jamais entendu parler des coutumes, de la religion, et de l'origine de leur nation, ou comme si la mémoire du temps passé et du temps présent se fût tout entière évanouie chez elle en un moment. Et si cependant, malgré l'indignation de notre propre conscience et malgré les réclamations de notre raison, nous admettons toutes ces suppositions; l'accord parfait du texte samaritain, l'inimitié constante des deux nations, et leur mutuelle jalousie renversent encore complétement tout l'échafaudage de cette fable; en même temps Esdras, malgré toute son imposture, devient bon gré malgré à la place de Moïse et de tous les autres, le plus grand prophète qui ait jamais paru; car pendant sept cents ans l'événement justifie complétement ses nombreuses prophéties quoique elles aient été forgées avec la plus grande témérité; ses fictions se trouvent toujours justifiées par les prophéties de Moïse, puisque autrement le peuple juif n'aurait pu observer d'une manière aussi uniforme qu'il l'a fait jusqu'au temps de Jésus-Christ même, comme on peut s'en assurer, les lois sur les années sabbatiques, sur le Jubilé, sur les trois assemblées annuelles du peuple à Jérusalem, et autres semblables.

Après avoir abandonné avec raison tous ces remparts, les déistes se réfugient dans une dernière retraite, et sans nommer aucun imposteur, disent en général, mais fort arbitrairement et sans aucune preuve, que tout le Pentateuque n'a jamais été écrit par Moïse lui-même, ni du temps de Moïse, mais a été composé dans la suite à une époque quelconque par je ne sais quel imposteur. Allons, chassons de cette dernière retraite ces faibles ennemis privés de toute défense.

§ 308. — *Il n'a pu arriver à aucune époque que tout le Pentateuque ait été composé par un imposteur quelconque.* — DÉMONSTRATION Nous avons prouvé suffisamment dans le paragraphe précédent par le texte même des Samaritains et par leur jalousie perpétuelle contre les Juifs qu'une imposture de ce genre ne peut avoir eu lieu depuis la division des royaumes de Juda et d'Israël opérée par Jéroboam. C'est pourquoi il faudra placer cette fable de la composition du Pentateuque et de la foi qu'il obtint auprès du peuple juif dans l'espace de ces cinq cents ans qui s'écoulèrent entre la mort de Moïse, et cette division du royaume. Or on peut supposer ou que la loi elle-même, et le nom de Moïse n'ont jamais existé, mais que toute la suite de l'histoire est sortie de nouveau du cerveau de quelque poëte; ou que la loi a réellement

existé, mais seulement par tradition, jusqu'à ce qu'un imposteur la transcrivit frauduleusement et la remplit de tant de prodiges. La première supposition n'est pas du tout vraisemblable : parce qu'il est souverainement absurde de penser qu'une loi telle que la loi mosaïque, aussi dure et aussi surchargée d'observances importunes, ait pu être persuadée à tout un peuple seulement sur la foi d'une ancienne sanction dont nulle part auparavant il n'existait aucun vestige dans la mémoire de tous les hommes. Le déiste peut donc seulement soutenir la seconde supposition, savoir, que la tradition ancienne de la loi portée autrefois par Moïse a existé antérieurement et a été dans la suite rédigée par un imposteur qui la remplit de miracles sans nombre. Si vous demandez comment d'aussi nombreux miracles ont trouvé foi dans une nation entière, il vous répondra qu'un écrivain sans conscience a pu répandre dans des récits obscurs ces miracles inventés en grande partie par le bruit public, après les avoir recueillis et ornés de détails intéressants. Vous voyez à découvert toute la finesse de l'esprit des incrédules ! Il leur reste seulement à nous montrer comment cet imposteur a fait croire ou du moins a pu faire croire à une nation entière que son ouvrage avait été depuis longtemps publié par Moïse. Pour moi j'affirme avec toute la certitude possible que le Pentateuque est écrit de manière que s'il a été composé par un imposteur et non par Moïse, il n'a pu se faire qu'il ait jamais passé pour l'ouvrage de Moïse; et que certainement, dans ce cas, il a été composé avec le dessein le plus absurde et farci de circonstances évidemment contradictoires entre elles. Voyez en effet, considérez avec moi cette question un peu plus attentivement. Quelque soit celui qui ait résolu de donner une nouvelle fable de cette espèce, il devait établir en principe certain que tout l'ouvrage qu'il se proposait d'attribuer à Moïse avait été autrefois perdu par négligence, et avait été de nouveau retrouvé. Mais pour faire croire une chose d'ailleurs si invraisemblable, était-il raisonnable de prêter à Moïse, en qualité d'auteur prétendu, tout le soin qu'il mit, selon le Pentateuque, à conserver éternellement, non-seulement le souvenir de la loi qu'il avait écrite mais encore à en assurer la lecture perpétuelle et la garde assidue, comme nous l'avons lu au commencement du paragraphe 306 ? et ce soin fut si grand que ce livre ne pouvait pas plus se perdre que s'altérer. Bien imprudent sans doute l'imposteur qui attribue à Moïse, tant de précautions qu'il est complétement impossible qu'un ouvrage pareil ait jamais péri. Mais voyez des conséquences encore bien plus absurdes. En effet, pour composer un ouvrage rempli d'une doctrine si sublime et d'un amour si grand pour Dieu, et pour le bien public, il a dû falloir nécessairement un homme de la plus grande sagesse et de la plus grande vertu. Mais en effet, quelque ait été cet imposteur, il a dû être au moins un grand prophète, et l'on doit croire Moïse lui-même, comme s'il était réellement l'auteur du Pentateuque ; car il faudra nécessairement avouer que toutes les prophéties que Moïse a faites à son peuple pour tous les siècles futurs, comme nous le lisons dans le Pentateuque, ont été faites aussi par cet illustre rival du rôle de Moïse. Pour le succès de la fourbe de cet imposteur il faut que les autres prophètes des Juifs, qui pendant tout le cours de l'histoire Judaïque, ont été religieusement attachés à la loi prescrite dans le Pentateuque (quoique dans cette hypothèse elle n'eût été composée que de fables et de pures superstitions) il faut, dis-je, que les autres prophètes des Juifs aient reçu de Dieu le don de prédire les mêmes événements et d'opérer divers miracles au moyen desquels ils assurassent pour toujours l'autorité de cette loi dans l'esprit du peuple, qui devait la négliger dans la suite du temps; ou il faudra que des imposteurs toujours nouveaux également fins et heureux dans leurs prophéties se soient succédé dans presque tous les siècles, et se soient accordés complétement dans ce dessein frauduleux avec ce premier imposteur. Enfin tous ces imposteurs, c'est-à-dire, tous les anciens prophètes judaïques ainsi appelés par les Juifs, sans parler des prédictions exactes qu'ils ont faites sur les événements de ce temps ancien, ont prédit en outre fort distinctement tous les détails de la vie du Messie à venir, c'est-à-dire de Jésus-Christ (comme on peut le voir dans ce que nous avons dit paragraphe 224 et suiv.), et ils n'auraient eu d'autre mérite que d'en imposer si fréquemment chacun à ses compatriotes, à ses contemporains et aux hommes des époques suivantes avec un bonheur inouï.

Ces conséquences sont assurément plus absurdes les unes que les autres, et ne peuvent être dévorées que par un ennemi juré de la vérité. Il n'a donc pu se faire en aucune manière que tout le Pentateuque ait été composé par un imposteur quelconque, etc., etc.

§ 309. — *Si le Pentateuque est le véritable ouvrage de Moïse, sans aucun doute tous les livres canoniques des Hébreux énumérés dans le § 301 ont aussi leur autorité, et méritent une foi authentique.*—DÉMONSTRATION. L'unique raison pour laquelle on la leur refuserait vient des miracles et des prophéties dont chacun de ces livres fourmille sans nombre. Mais cette raison est tout à fait nulle dès-lors que le Pentateuque est reconnu pour être le véritable ouvrage de Moïse. Car telle est l'origine et la sanction de la loi judaïque, tel est le caractère de la religion établie primitivement par Dieu dans le monde depuis Adam, que ni les miracles, ni les prophéties n'ont pu dans la suite manquer à cette nation, dans laquelle seule cette religion devait se transmettre aux descendants, et de laquelle le Messie lui-même devait naître un jour. D'ailleurs tous les auteurs des autres livres étaient contemporains ou du moins bien rapprochés des faits et de tous les événements qu'ils écrivaient. Ainsi Josué, qui

écrivit le livre qui porte son nom chez les Juifs, écrivit des événements auxquels il avait pris la plus grande part, c'était d'ailleurs un homme sage, savant, exact, et prudent, enfin c'était un général et un héros du peuple hébreu. Le livre des Juges a été écrit d'après les actes publics, et les archives de la république judaïque par Samuel ou par tout autre auteur, certainement rapproché du temps où ces événements s'étaient passés. Si le même Samuel, comme on le croit généralement, a écrit la plus grande partie du premier livre des Rois, il rédigea par écrit ce que lui-même avait vu et avait fait. L'Ecriture elle-même est témoin que les actions de David ont été écrites par le voyant Samuel, et par les prophètes Nathan et Gad (I *liv. des Paralip., chap.* XIX, *vers.* 29) qui tous les les deux avaient vécu sous les règnes de David et de Salomon, et ont été mises au jour même de leur vivant. Les autres livres historiques des Juifs ont été écrits par les prophètes contemporains des princes dont ils ont publié les actions. Addo et Abias ont donné l'histoire du règne de Salomon (II *liv. des Paralip., chap.* IX, *vers.* 29). Sémicias et Addo celle du règne de Roboam (II *liv. des Paralip.*, XIX, 15). Addo a publié aussi les actions d'Abias (II *liv. des Paralip.* XIX, 22). Hanani, sous Asa (II *liv. des Paralip.* XVI, 7), et Jéhu fils d'Urani sous Josaphat, ont recueilli des annales (II *des Paralip.*, XX, 34). Sous le règne de ce dernier roi, Eliézer (II *liv. des Paralip.*, XX, 37) et Jahaziel (II *liv. des Paralip.*, XX, 14), tous deux prophètes ont écrit aussi l'histoire. Isaïe a fait l'analyse de tout ce qui arriva sous Osias et Ezéchias (II *liv. des Paralip.*, XXVI, 22, et XXXII, 32), Hosar écrivit l'histoire du règne de Manassès (II *liv. des Paralip.*, XXXIII, 19). Les mémoires du règne de Josias et des rois de Juda ses successeurs furent publiés par Jérémie, dont les prophéties doivent passer pour le récit des événements qui sont arrivés dans les derniers temps du royaume de Juda. Les autres livres des Rois et des Papalipomènes citent souvent les annales des rois de Juda et d'Israël, et y renvoient le lecteur comme à des monuments publics certains et authentiques, et les mêmes livres qui existaient encore après la captivité, ont été vraisemblablement transcrits par Esdras ou plutôt réduits en abrégé d'après ces mêmes Annales. Pendant la captivité des Juifs Ezéchiel et Daniel ont rédigé par écrit la plupart des événements. Tobie à Ninive, Marchodée et Esther à Suze ont continué l'histoire de la captivité de leur nation, et leur autorité est tout à fait incontestable. Esdras et Néhémie ont renfermé dans deux livres l'histoire des Juifs après la captivité; tous deux d'une illustre naissance et de la plus grande piété, ils étaient entrés fort avant dans la faveur des rois des Perses par la prudence de leur conduite. Montrez-nous, je vous prie, le berceau, et toute la suite de l'histoire d'une nation quelconque depuis la création du monde, qui jouisse chez la nation elle-même d'une autorité et d'une authenticité aussi infaillible, et dont toutes les parties aient été continuées pendant tant d'années avec une liaison aussi constamment suivie.

Toutes les preuves que nous avons apportées jusqu'ici n'ayant été tirées que de l'enchaînement qui existe entre les livres du Pentateuque et tous les autres livres canoniques des Hébreux, et la religion elle-même, la politique, les mœurs, les lois et toute l'histoire de la nation : il est bon maintenant de mettre ici sous les yeux comme sous un seul point de vue cet enchaînement tout entier

§ 310.—*Le lien qui existe entre les livres de l'un et de l'autre Testament et entre les événements qui y sont rapportés, est un caractère évident de leur vérité et de leur authenticité.*— Démonst. Prenez dans le cours de cette histoire judaïque l'époque que vous voudrez, et vous verrez que tous les événements antérieurs sont tellement liés aux événements postérieurs, que ces derniers n'ont pu suivre que parce qu'ils étaient précédés des premiers, et que ceux-ci n'ont pu précéder que parce qu'ils entraînaient nécessairement les événements suivants. Ceux qui remontent de l'époque du second temple au commencement de l'histoire, rencontrent partout des faits semblables qui ont été la cause des faits suivants. L'histoire elle-même d'un autre temple suppose l'histoire d'un premier, et nous ramène par une série de faits continuelle jusqu'à Salomon ; de même que la jalousie des Samaritains contre les Juifs suppose la division du royaume commun. La paix qui régna sous Salomon et sous David n'a pu être produite que par des combats et des victoires ; et ces victoires nous ramènent jusqu'aux Juges et jusqu'à Josué lui-même ; et enfin ce dernier jusqu'à la sortie d'Egypte. A la vue d'un peuple entier qui sort de ce royaume, nous en cherchons la cause, et après avoir compris qu'elle y était étrangère, nous nous demandons comment elle y est entrée. Alors se présentent les douze patriarches et toute la nation qui ne s'est jamais regardée que comme une seule famille, et qui, par une généalogie non interrompue, remonte à une seule souche : je veux dire à Abraham. Si vous retranchez du Pentateuque un seul des faits principaux qui y sont renfermés, les livres des psaumes, qui n'ont pas été composés avant David ne pourront pas subsister ; car presque tous ces faits s'y retrouvent. Toute la religion, tout le gouvernement des Juifs n'ont pas plus de rapport avec la loi mosaïque qu'avec l'histoire de la Genèse. Que veulent dire la Circoncision, la fête des Tabernacles, la Pâque et tant d'autres fêtes instituées par les Juifs ? que signifie la loi qui leur interdisait le nerf du pied des animaux, le sang et la viande suffoquée ? que signifient encore tant d'autres cérémonies innombrables, si nous nions que ces prodiges soient rapportés dans le Pentateuque ?.... Si à l'époque du second temple ce peuple semble plus raisonnable et moins enclin à l'idolâtrie ; c'est un effet naturel du châtiment si rude qu'il avait subi dans sa longue captivité à Babylone, de même qu'il s'attira ce châtiment par ses fautes

précédentes. Si ensuite la monarchie juive se change en aristocratie, ce changement fait bien voir que l'autorité de la race de David avait été affaiblie par un mauvais gouvernement. Tout le courage des Machabées est animé par la mémoire et les exemples de leurs pères, et dans les plus grands malheurs, l'espérance du peuple dans les promesses faites à Abraham et à lui-même par Moïse est toujours aussi vive. Il est certainement vrai que le peuple des Juifs est représenté comme supérieur à toutes les nations du monde, à cause du grand nombre de miracles dont il a seul été témoin; mais, il est aussi constant qu'on ne peut trouver nulle part une seule nation qui puisse lui être comparée pour la connaissance profonde et continuelle qu'il a eue de Dieu. Lorsque nous lisons dans les Evangiles les circonstances qui ont entouré le berceau de Jésus-Christ; toute l'histoire des Evangiles suppose l'existence de Moïse et de presque tous les prophètes. Jésus-Christ appelle Moïse, les prophètes et les auteurs des psaumes en témoignage de sa divine mission; et pour convaincre ainsi les Juifs, il pose pour fondement ce que les Juifs regardaient chez eux comme le fait le plus certain. Les apôtres, dans les Actes, dans les Epîtres et dans presque tous leurs écrits, en appellent à ces mêmes monuments. C'est pourquoi l'on ne peut nier aucunement que l'Ancien Testament n'ait été écrit chez les Juifs bien longtemps avant le Nouveau. Il n'y a plus lieu ici de supposer un nouvel Esdras qui ait persuadé aux Juifs de retrouver ou d'altérer les livres écrits anciennement et tous les exemplaires de leurs Ecritures, uniquement pour servir si à propos les chrétiens, dont leur haine désirait l'extinction totale, dans les preuves qu'ils devaient donner de la mission divine et de la divinité même de Jésus-Christ. Si l'Evangile est vrai, il faut nécessairement que les Ecritures judaïques dans lesquelles presque tous faits de l'Evangile ont été réellement annoncés si longtemps avant, soient vraies elles-mêmes et écrites sous l'inspiration de Dieu; réciproquement, si ces Ecritures sont authentiques, si les prophéties dont elles sont remplies viennent du ciel, il est également nécessaire que Jésus-Christ soit le vrai Messie promis par Dieu, puisqu'en lui se sont accomplies toutes les circonstances prédites dans ces livres sur le vrai Messie. Mais quel indice plus éclatant peut-il exister de la vérité et de la divine origine de ces livres, que cet accord des faits de l'Ancien et du Nouveau Testament? Quelle fraude, quelle réunion d'artifices et de supercheries peut-il exister dans des écrivains si éloignés les uns des autres? Le but et le dessein qu'ils se proposent est commun, leur fin est la même. La loi de Moïse et la loi de Jésus-Christ s'affermissent mutuellement par un accord admirable, la première prépare à la perfection que la seconde porte évidemment avec elle; l'une jette les fondements; l'autre achève l'édifice : en un mot, la première prédit ce que la seconde accomplit exactement. Enfin, c'est ainsi que tous les siècles s'unissent les uns les autres depuis le commencement du monde jusqu'à la fin; c'est ainsi que le conseil éternel de la providence divine se manifeste par un grand éclat. L'histoire du peuple juif et de la nation chrétienne ne présente que le lien et le progrès continuel de la même religion, et s'unissent comme un seul et même corps dans l'Ancien et le Nouveau Testament ainsi que dans une seule religion.

Ajoutez à tout cela l'antiquité du Pentateuque, qui précède de beaucoup l'époque où l'on commença à écrire l'histoire profane. Eusèbe traite tout exprès de cette antiquité dans sa *Prépar. évang.*, liv. X, chap. 3. Homère qui, selon Pétau (*Rais. des temps*, P. II. l. I ch. 12), est après Moïse le plus ancien de tous les écrivains dont la mémoire soit restée. Homère a certainement vécu à l'époque où régnait Salomon, ce savant pense aussi qu'Hésiode lui a été contemporain, quoique plusieurs autres prétendent ce dernier beaucoup plus récent. Hérodote, que quelques-uns croient le plus ancien des historiens (comme Homère le plus ancien des poëtes), commença à écrire environ vers le temps où Esdras et Néhémie terminaient la dernière partie de l'histoire sacrée des Hébreux. Or dans l'endroit cité, *Part.* II, liv. II, chap. 1, Pétau compte, depuis la mort de Moïse jusqu'à Salomon, 376 années, et presque autant depuis Salomon jusqu'à la fin de la captivité de Babylone, c'est-à-dire, en tout, depuis Moïse jusqu'à Hérodote, plus de 950 années. Ainsi donc, les derniers historiens de l'histoire sacrée se rencontrent presque avec les premiers écrivains de l'histoire grecque.

Ajoutez enfin le zèle scrupuleux avec lequel les Juifs ont conservé, plus religieusement que toutes les autres nations, leurs livres sacrés, qui renfermaient les dogmes et toute l'économie de leur religion. Le Juif Philon lui-même, dans la *Prép. évang.* d'Eusèbe, liv. VII, chap. II, assure qu'il est tout à fait merveilleux que, pendant l'espace de deux mille ans et plus, un seul mot n'ait pas été changé dans la loi de Moïse, et que tout Juif fût mort cent fois plutôt que de déroger à la loi mosaïque. Les livres qui étaient appelés divins chez les Egyptiens, périrent il y a longtemps si complétement, qu'il n'en est pas même resté un vague souvenir. Les livres sacrés des Romains dans lesquels Numa Pompilius avait consigné les cérémonies de la religion, périrent par les mains des Romains eux-mêmes, qui, sur l'ordre du sénat, les brûlèrent comme pernicieux à la religion elle-même. Voy. Tite-Live, l. XL, chap. XXIX; Varron, livre sur le culte des Dieux; saint Augustin, liv. VII, chap. XXXIV de la *Cité de Dieu*. Les mêmes Romains laissèrent aussi volontairement périr les livres Sibyllins, qu'ils avaient si longtemps révérés comme des prophéties, et dans lesquels ils prétendaient trouver le dessein général des Dieux immortels sur les destinées futures de leur république, sans que pourtant ils aient jamais montré publique-

ment un seul de ces livres, ni même un seul des oracles qui y étaient contenus. Les Juifs ont gardé avec d'autant plus de soin leurs Ecritures sacrées, qu'ils les exposaient davantage en public. Seuls de tous les peuples, ils ont conservé les premiers monuments de leur religion, quoiqu'ils fussent remplis des témoignages de leur infidélité, et de celle de leurs ancêtres. Enfin, ce même peuple ne semble encore exister aujourd'hui que pour porter à toutes les nations au milieu desquelles il gémit perpétuellement, dispersé et soumis à une dure servitude, que pour porter, dis-je, à toutes les nations les prodiges et les prophéties que Dieu, pour sa gloire, a faits en sa faveur.

Mais il faut enfin fournir aux déistes l'occasion de lancer les arguments dont ils se servent plus ordinairement pour attaquer l'authenticité du Pentateuque, et des autres livres mis au rang des livres canoniques chez les Juifs. Mais, que pourront-ils opposer à la tradition d'une nation entière, soutenue unanimement et constamment pendant trois mille ans, et attestée merveilleusement par la liaison même et le caractère des faits? Rien de pressant, rien de solide ou de la moindre importance. Des minuties sur des chiffres, des lieux et des noms, des remarques de cette espèce qui, dans tout autre sujet, seraient regardées comme de vains sophismes complétement étrangers au fond même de la question, voilà ce qu'ils nous objectent ici comme autant de preuves péremptoires qui décident de l'affaire la plus importante qui exista jamais. Quelques échantillons de ces principaux raisonnements montreront à quelle valeur on doit apprécier les autres.

§ 311. — Ils disent donc premièrement (et cette objection est leur plus redoutable machine de guerre) qu'on découvre des traces de fraude on ne peut plus évidentes dans plusieurs additions, et dans des espèces de fragments ajoutés çà et là dans l'Ecriture. Est-ce que Moïse, en effet, a écrit après sa vie à la fin du Deutéronome la manière dont il est mort? Comment Moïse dit-il dans la *Gen.*, chap. XII, v. 6 : *Mais alors le Chananéen habitait cette terre*, c'est-à-dire au temps d'Abraham? Est-ce que du vivant de Moïse les Chananéens n'habitaient pas encore la Palestine? Voyez-vous comme il est évident que ces circonstances ont été ajoutées dans la suite, au livre des *Nombres*, chap. XXI, v. 14; tout ce fragment du livre des guerres du Seigneur est ouvertement d'un autre auteur que Moïse, comme il paraît à l'égard du commencement du Deutéronome. Autre part, dans plusieurs endroits, le pays au delà du Jourdain (comme on peut le voir dans le *Deuter.*, I et III, VIII et XI, 30), est décrit trop exactement pour avoir pu l'être par un auteur habitant en deçà du Jourdain. Tantôt le nom des villes qui leur ont été données longtemps après, sont déjà citées par Moïse, comme dans les *Nombres*, XXXII, 41, et dans le *Deutér.*, III, 14. Nous passons sous silence plusieurs autres contradictions semblables, que l'on rencontre tant dans les livres de Moïse que dans ceux des autres prophètes juifs.

Réponse. — Vous vous imaginez, mon cher déiste, découvrir dans ces passages des traces évidentes d'imposture? Or moi je dis que ces passages doivent être pour nous deux des preuves de leur sincérité. Pensez-vous en effet que si quelqu'un eût voulu, par une supercherie sacrilége, faire passer cet ouvrage sous le nom de Moïse, il eût été assez imprévoyant pour insérer dans son ouvrage ce qui était arrivé après la mort de Moïse, et pour rendre par là même son imposture visible à tous les yeux? Qui a eu assez de génie pour forger le Pentateuque, est-ce que cet homme vous paraîtra un sot capable d'une erreur aussi grossière? D'ailleurs il existe une double preuve que la bonne foi et l'autorité publique ont présidé à ces additions : la première, c'est que dans presque tous les autres livres de l'Ecriture on rencontre des passages semblables à ces additions, c'est que ces additions ont été communes à tous les exemplaires, et qu'elles se trouvent aussi bien dans le texte samaritain du Pentateuque que dans le texte hébreu ordinaire; ce qui est un indice certain qu'elles ont d'abord été faites non par Esdras ou par un autre écrivain postérieur, mais bien par un auteur de beaucoup antérieur au schisme des dix tribus et plus probablement à Josué lui-même; la seconde, c'est que toutes ces additions ne sont autre chose que des remarques ou des explications qui éclaircissent ce qui pouvait paraître obscur dans le texte de Moïse. Montrez si vous pouvez, dans toute l'Ecriture des Hébreux, une seule loi ou un seul dogme, une seule cérémonie qui ait été ajoutée, ou dénaturée par une seule addition, ou même enfin une seule prédiction ou un seul miracle qui soient faux. C'eût été alors vraiment ajouter quelque chose à l'ouvrage de Dieu lui-même, ce qui est expressément défendu dans le Deutér., IV, 2 et XII, 12; ce qui ne pouvait se faire sans un très-mauvais exemple chez un peuple aussi religieux. Ainsi Josué ou tout autre qui continua l'histoire de Moïse (remarquez que les Juifs avaient coutume d'écrire successivement et sans interruption non-seulement le Pentateuque, mais encore toute la bible, et que le Pentateuque fut dans la suite arbitrairement divisé en cinq livres), Josué, dis-je, ou Samuel méritera-t-il de vous le nom injurieux d'habile imposteur pour avoir ajouté aux autres actions de Moïse le récit de sa mort? Quelqu'un qui aura peut être continué une généalogie déjà commencée, qui aura expliqué le changement que le nom d'une ville aura subi dans la suite du temps, qui aura éclairci quelques détails géographiques du pays, ou qui aura noté qu'on les lit ainsi dans un vieux manuscrit, en mettant cette annotation à la marge, et d'autres à leur tour qui en transcrivant souvent de tels exemplaires auront fait entrer la note de la marge dans le texte même, persuadés, soit par ignorance, soit par conviction, que des choses

connues publiquement ne pouvaient nuire à l'intégrité du texte, tous ces hommes, dis-je, seront par là même à vos yeux coupables d'imposture, et de là vous conclurez formellement qu'on ne doit ajouter aucune foi à ce livre ! Et l'autorité entière de tant de siècles, et la foi publique de toute une nation ne pourront rien contre ce soupçon, comme s'il n'était pas évident au contraire que ces annotations que vous nous objectez avec tant d'emphase sont une nouvelle preuve de la sincérité et de l'entière bonne foi, non-seulement de ceux qui les premiers les ont écrites, mais encore plus de ceux qui les ont transcrites. Porta-t-on jamais sur tout autre livre un jugement aussi injuste? Mais cela vient sans doute de ce que le Pentateuque et les autres livres sacrés des Hébreux sont un ouvrage odieux au genre humain, cela vient de ce qu'il ordonne de se soumettre à l'esprit de Dieu qui parle en lui, et de plier à sa volonté ses affections dépravées ; et assurement il faut le détruire et le sacrifier de toutes les manières à la liberté et à la licence humaines !

§ 312. — Ils disent en second lieu que les textes des anciennes versions et le texte qui passe pour le texte original varient entre eux et en plusieurs passages. M. le Clerc a remarqué avec soin dans le Pentateuque, chap. 2, des passages assez nombreux, même dans lesquels le texte samaritain s'écarte du texte hébreu. On remarque une différence encore beaucoup plus grande entre la version des Septante et le texte hébreu.

Réponse. — Et qu'en conclura le déiste? qu'Esdras ou un homme quelconque a fabriqué frauduleusement le Pentateuque et l'a mis sous le nom de Moïse ? Or il est évident qu'on doit tirer de ces variations une conclusion toute différente. Les Samaritains sont accusés avec raison d'avoir, en faveur de leur temple, substitué frauduleusement dans le Deuter., XXVII, 4, le nom du mont Garibim au nom du mont Hébal. Mais cela même prouve péremptoirement, ainsi que les autres variations de ce texte, que le texte samaritain ne s'est jamais réglé scrupuleusement après le schisme des dix tribus sur le texte judaïque, et encore moins que l'un et l'autre ait été altéré par l'intelligence mutuelle des deux peuples. Les Samaritains en étaient si éloignés que, par haine et par jalousie contre les Juifs, et surtout contre Esdras lui-même, et que par aversion tant pour le premier que pour le second temple des Juifs, ils inventèrent cette fable de leur temple sur le mont Garibim. Avec combien plus d'acharnement eussent-ils accusé les Juifs d'une fraude aussi palpable, si réellement elle avait eu lieu. Ces schismatiques rebelles qui enveloppèrent dans leur mépris Esdras et tous les prophètes des Juifs, leur temple et Salomon qui en avait été l'architecte, ainsi que David qui en avait donné l'idée ; ces schismatiques rebelles, qu'ont-ils donc enfin révéré dans le Pentateuque si ce n'est son antiquité de beaucoup supérieure non-seulement à celle d'Esdras et de tous les prophètes, mais encore à celle de Salomon et de David, en un mot, l'autorité de Moïse lui-même, que ces deux peuples révèrent comme leur législateur ? Voyez si vous le voulez, comme l'autorité de Moïse [illegible] par celle du Pentateuque est confirmée davantage par ces arguments mêmes qui leur semblent contraires en apparence.

Mais, direz-vous : d'où viennent enfin ces différences de textes et de versions ? Vous en doutez ? Elles viennent, sans contredit, de l'ancienneté même des livres qui ont passé par les mains de tant de copistes depuis un si grand nombre de siècles que la langue hébraïque dans laquelle ils avaient été écrits a cessé enfin d'être vulgaire et s'est confondue dans la langue syriaque, et que les caractères samaritains (employés autrefois chez les Juifs dans les affaires civiles, § 306) ont complétement disparu. Je donnerai un seul exemple des plus remarquables de la différence des trois textes, hébreu, samaritain et grec. Dans la Genèse, chap. V et XI, l'hébreu et le grec de la version des Septante varient beaucoup entre eux sur le nombre et les années du temps auquel les patriarches qui vivaient avant et après le déluge engendrèrent ces enfants qui servent de base à la généalogie d'Abraham. Le grec ajoute presque à chaque patriarche un siècle entier de plus que l'âge qui leur est donné par l'hébreu (voyez Pétau, dans son Rational des temps, p. II, chap. 1 et 2). Autrefois, au temps d'Origène et de saint Jérôme (voyez S. Jérôme dans ses *Quest. sur la Genèse*, et la page 23 de l'édition qu'a donnée Montfaucon des *Hexaples* d'Origène), le texte samaritain s'accordait avec l'hébreu dans le chap. 5 de la Genèse, sur l'âge des patriarches qui avaient eu des enfants avant le déluge, et nommément sur l'âge de Mathusalem et de Lamech, sur lesquels diffèrent grandement le texte hébreu et le texte grec. Mais aujourd'hui le samaritain varie dans ce chapitre même, tandis qu'autrefois et maintenant le samaritain s'est toujours accordé avec le grec contre l'hébreu dans le chap. XI de la Genèse et sur le même âge des patriarches après le déluge, de sorte que la différence du texte hébreu est de 880 ans depuis ces patriarches jusqu'à Abraham ; en outre la brièveté du temps, trop resserré dans le texte hébreu, empêche de mettre en ordre toutes ces successions de règnes et de faits, que l'on suppose être arrivées surtout dans l'histoire du royaume d'Assyrie, dans l'espace de temps qui s'est écoulé depuis le déluge jusqu'à Abraham. Une autre raison a fait croire aussi à beaucoup de chronologistes qu'il fallait, comme l'a fait le père Tournemine, se conformer au texte grec et samaritain du chap. XI pour les temps qui ont suivi le déluge, et sans entendre dans le texte hébreu qui constate l'âge des patriarches qui ont engendré après Sem, cent années de plus pour chacun, de manière que, de même que pour Sem on doit compter 102 ans quand il a eu pour fils Arphaxad, de même aussi pour tous les autres l'on doit ajouter cent ans à chaque

somme d'années qui leur sont attribuées au moment où ils ont eu un fils. Les Septante (ou les auteurs quelconques de cette version), en donnant ce sens au texte hébreu d'après une ancienne tradition samaritaine et d'après le texte civil du Pentateuque, ont pu ajouter ouvertement ces cent années, ou bien supposer par erreur qu'il fallait en ajouter autant même avant le déluge. J'avoue qu'on rencontre souvent dans ces textes des exemples semblables de différences également difficiles à expliquer; mais j'affirme avec assurance que tous ces exemples sont toujours de la même valeur, et ne font absolument rien au fond du sujet et à l'essence même de l'histoire. Qu'en conclurez-vous enfin? N'êtes-vous pas cependant forcé d'avouer qu'il est constant que dans tous les textes et dans toutes les versions, en passant sous silence toutes ces différentes variations, on rencontre le même nombre de lois, les mêmes miracles, les mêmes prophéties, la même suite d'histoire et la même doctrine? Ce fond des Ecritures qui n'a jamais été changé par aucune altération, nous suffit abondamment, pour que nous reconnaissions qu'elles sont à l'abri de tout soupçon de fraude et de substitution, et seul il complète tout ce qu'il appartenait à la providence de Dieu de conserver intact pour prouver la religion. Quoique nous soyons forcés d'avouer qu'il est encore évident que, même dans les autres passages qui ont subi des altérations, rien n'y a été changé par un caprice arbitraire, mais qu'en tout temps les textes ont toujours été conformes à l'original.

§ 313. — *Ils disent en troisième lieu* qu'on trouve dans les Ecritures des difficultés inextricables sur la manière dont ont pu arriver tous les faits qui y sont racontés, et que tous les commentaires qui y existent n'ont pu encore, sur ce point, satisfaire l'intelligence humaine.

Réponse.— Peut-il en être autrement d'un livre et d'une histoire qui précède à un si grand intervalle tout autre souvenir certain des hommes? Ou, si ce livre eût été réellement composé par un imposteur, celui qui aurait eu assez de génie pour faire un si grand ouvrage aurait-il négligé de le purger de récits si nuisibles à son dessein? Si ces livres n'avaient pas eu une autorité publique, si on ne leur avait pas porté un si grand respect que tout le monde les regardait comme sacrés, ces passages suspects à leurs yeux n'auraient-ils pas été raturés il y a longtemps, ou corrigés enfin de toute autre manière? Mais enfin quel est le caractère des contradictions de cette sorte qui existent dans les Ecritures des Hébreux? Elles viennent toutes nécessairement de l'antiquité de ces temps, du changement de noms des lieux et des pays, de l'oubli des époques auxquelles ont eu lieu certains faits qui sont unis à d'autres faits, de l'ignorance des généalogies, et des fautes qui depuis le temps le plus reculé ont été introduites dans le texte par les fréquentes transcriptions qui en ont eu lieu. Du reste cependant le lien même des faits et de l'histoire n'est rompu nulle part par toutes ces contradictions, et toute la difficulté se rattache toujours aux minuties de quelques légères circonstances. Pourrait-on donner de l'antiquité même de ce livre un indice plus fort et plus éclatant que ce fait même? Mais néanmoins prêtons patiemment l'oreille aux insolences de cet obscur Zapata, avec lequel nous avons eu déjà affaire plus haut, § 268, n° 5 et § 273. Nous ne nous donnerons cependant ni le temps ni la peine de répondre à toutes ses petites questions, mais seulement à celles qui paraîtront avoir une apparence quelconque de raisonnement.

Zapata, *question* 18, demande donc comment la statue de sel en laquelle il est dit que fut changée la femme de Loth (*Gen.* XIX, 26) a pu supporter la pluie? Je réponds qu'il est constant par la chimie que le sel vitriolé de tarte ne peut être dissous que par une eau très-chaude.

Il demande encore, *question* 21, pourquoi Moïse fuit devant Pharaon avec six cent mille guerriers qui étaient sortis armés d'Egypte (comme l'Exode l'avance clairement, chapi- XIII, vers. 18), au lieu de se rendre maître de toute l'Egypte qui était encore toute consternée par la mort des premiers-nés? *Réponse.* Parce que les Israëlites, bien qu'armés, n'étaient pas accoutumés aux armes ni à la guerre, mais aux fardeaux et au joug. Il continue dans le même endroit à demander comment Pharaon a pu poursuivre Israël avec six cents chars de toute sa cavalerie, puisque lors de la cinquième plaie (Exode, IX, 3) tous les chevaux, les ânes et les chameaux des Egyptiens avaient tous été enlevés par la peste. *Réponse.*—Premièrement la peste n'avait exercé ses ravages que sur les animaux qui étaient dans les champs comme le porte le texte (*Voici que ma main s'appesentira sur les champs, sur les chevaux et sur les ânes*). Quelle autre chose, en effet, peut dire cette phrase : *Ma main s'appesantira sur les champs?* Assurément cette cinquième plaie ne consistait pas dans la stérilité des champs, mais formellement dans la destruction des animaux : car la peste ne ravage pas les champs eux-mêmes. Il restait donc encore aux Egyptiens les animaux qui avaient été gardés dans les étables. Secondement, un certain laps de temps notable s'écoula sans doute entre chacune de ces dix plaies. Pourquoi donc les Egyptiens n'auraient-ils pu durant cet intervalle réparer, chez les nations voisines, la perte de leurs animaux, et surtout de leurs chevaux dont ils sentaient qu'ils avaient un grand besoin pour contenir dans la servitude les Israëlites qui travaillaient avec tant de constance à conquérir leur liberté.

A la vingt-troisième question, Zapata avoue qu'il ignore la chimie, et que par conséquent il ne sait pas si Moïse a réellement réduit en cendre le veau d'or. Je réponds que Zapata a bien fait d'avouer naïvement son ignorance, car autrement il l'eût révélée malgré lui par une pareille question. Si cependant il veut s'assurer lui-même de la

possibilité de cette réduction, qu'il lise le premier livre de la Minéralogie que j'ai fait paraître (§ 85, 125 et 169), et il trouvera la manière de l'opérer, qui semble tout à fait conforme aux phrases dont se sert l'Ecriture (Exode, 32, 20) pour exprimer cette action de Moïse : *Il consuma le veau et le broya, jusqu'à ce qu'il fût réduit en poussière, qu'il répandit dans de l'eau, et il en donna à boire aux enfants d'Israël*, dit l'Ecriture; voici comment on opère : on fait un *amalgame* d'or en lames et de mercure chaud, et on les triture dans un mortier de fer (voyez § 125, pag. 1, Minér.); alors (comme on peut le voir au même paragraphe) on y ajoute trois parties égales de soufre commun (voyez § 85), et en triturant la masse sur le feu, on obtient la poudre noire que les chimistes appellent *æthiops mineralis*. Le mercure en se sublimant, se sépare de cette poussière avec une espèce de soufre de cinabre, et le résidu du fond est de l'or friable; si à cet or vous ajoutez de l'hépar de souffre, qui est une préparation chimique composée de deux parties de fleur de soufre et de trois parties de sel de tartre mélangé, et que vous les fassiez fondre par le feu, puis que vous mettiez dans de l'eau toute cette masse en dissolution, elle deviendra fluide et potable comme l'eau elle même (voy. le § 169 de la Minéral., p. 1). Or rien, je crois, n'est plus facile à comprendre que de voir Moïse, qui à la cour du roi d'Egypte avait pu s'initier à toutes les sciences des Chaldéens, être plus savant en chimie que Zapata.

Question 26. Il dit qu'au chap. 11, vers. 6 du Lévitique, il est défendu d'offrir un lièvre, *parce qu'il rumine et qu'il n'a pas la corne divisée*, et que ces deux raisons sont fausses. Et pourquoi seraient-elles fausses? Le Lévitique veut dire, sans aucun doute : parce que le lièvre a plusieurs ongles acérés. Mais où est-il parlé d'ongles dans ce passage du Lévitique? Est-ce que la corne et l'ongle sont une seule et même chose? Les chevaux ont donc des ongles et les oiseaux des cornes? La corne, au sens de Moïse, est la base osseuse des pieds, ou ressemble à une corne. Voilà qui prouve encore que Zapata ignore non-seulement la grammaire hébraïque, mais ici du moins même la grammaire latine : quoique du reste il ait toujours sous la main des carquois remplis de traits satiriques pour tourner impudemment en ridicule, dans sa langue française, les sujets les plus saints et les plus religieux.

Il demande, *à la vingt-septième question*, quel miracle il fallut pour traverser le Jourdain, qui n'excède pas quarante-cinq pieds dans sa plus grande largeur, et qui est rempli de gués, comme l'attestent les quarante-deux mille éphraïmites massacrés dans l'un de ces gués. *Réponse.*— Zapata pouvait lire ces paroles dans Josué (*Ch.* III, *v.* 15) : *Le Jourdain avait rempli les rives de son lit au temps de la moisson.* Dieu lui-même indique en partie dans ce chap., vers. 7, la raison de la présence de ce miracle, lorsqu'il parle ainsi à Josué : *Aujourd'hui je commencerai à t'élever devant tout le peuple, afin qu'il sache que je suis à ton égard comme j'ai été à l'égard de Moïse.* D'ailleurs il était nécessaire que les Israélites s'emparassent de la Palestine au temps même de la moisson, afin que, la manne cessant de tomber, ils trouvassent une nourriture toute prête. Zapata, s'il vivait encore, trouverait aujourd'hui plusieurs détails savants sur cette matière dans Dom Calmet, à cet endroit du Lévitique. Ce Zapata a vécu sans doute de notre temps, quoiqu'il désire se reporter à l'année 1629 : car il a lu la deuxième lettre du prince de Radzville, dans laquelle il est parlé de cette largeur de quarante-cinq pieds du Jourdain.

Il demande *à la trente-huitième question*, par quelle adresse Samson a pris trois cents renards vivants? Les renards, dit-il, n'aiment que les pays plantés de forêts, et non les plaines des Philistins. Mais il aurait pu lire encore dans Dom Calmet, sur le chap. XV, vers. 4, des *Juges*, les témoignages de plusieurs voyageurs, qui assurent que les campagnes de la Palestine sont remplies d'une foule innombrable de renards qui assiégent souvent réunis en troupe les décombres des vieux édifices, ainsi que les broussailles. Il aurait lu dans le même endroit plusieurs autres observations savamment écrites sur ce sujet et qu'il est inutile que je transcrive ici. Zapata pourra donc sans aucun doute se procurer lui-même plus que tout autre des renseignements certains sur la mâchoire d'âne de Samson.

A la question quatrième, il s'étonne d'abord que Saül ait vaincu dans un combat les Philistins (I[er] *liv. des Rois*, XIII, 3); il eût pu ajouter aussi les Ammonites (*Au même liv., ch.* XI, *v.* 2), qui tenaient les Israélites sous une si dure servitude, qu'ils ne leur permettaient d'avoir ni des épées, ni des lances, comme le fait entendre le chap. XIII, vers. 19, du même livre. Il s'étonne ensuite que Saül (*Au I[er] livre des Rois, ch.* XI, *v.* 8) conduise trois cent mille hommes au combat dans une contrée si petite qu'elle ne peut pas même nourrir ce nombre d'hommes; puisque Saül alors n'avait tout au plus sous sa puissance que la troisième partie de la terre sainte, et que ce pays stérile ne nourrit aujourd'hui pas même vingt mille habitants. Je réponds d'abord que c'est à juste titre que Colin aura eu quelque soupçon (*Traité sur le liv. I[er] des Rois, vers. et ch. déjà cités*) qu'il n'y avait à cette époque aucune mine de fer en Judée, ou du moins que l'on en avait si peu découvert, que l'usage des armures de fer devait être extraordinairement rare, au point qu'ils étaient obligés d'avoir recours aux Philistins, nation maritime, tout entière adonnée au commerce de la Méditerranée, pour se procurer des armes et des instruments de ce métal.

Ainsi il n'est pas nécessaire de supposer que les Juifs fussent tellement réduits par les Philistins à une si grande servitude, que tout usage d'armes de fer leur eût été interdit par leurs ennemis. Bien positivement, avant ce combat de Saül (I[er] *liv. des Rois*, III.

3) avec le poste des Philistins, les Israélites, après avoir humilié les Philistins, avaient joui sous le gouvernement de Samuel d'une paix non interrompue pendant l'espace de vingt ans (*Ainsi qu'il est dit ouvertement au* Ier *liv. des Rois*, VII, 13). Pourquoi donc, s'ils l'avaient voulu eux-mêmes, n'auraient-ils pas pu librement et sans avoir rien à craindre des Philistins, se pourvoir de semblables armes, si d'autre part le fer ne leur avait pas manqué. Certainement les Philistins n'enlevèrent pas d'abord aux Israélites ces armes de fer; la victoire célèbre mentionnée au IVe livre des Juges, et remportée par Sisara, général du roi Jabim, le Chananéen, en est une preuve évidente; il est dit clairement, à propos de cette victoire (*Ch.* V, *v.* 8), qu'on ne trouva pas même une seule lance, ou un seul bouclier parmi quarante mille Israélites. Il est beaucoup plus vraisemblable que ce fut le manque de fer qui fit qu'à cette époque les Israélites s'exerçaient plus ordinairement à l'usage de l'arc et de la fronde dans lesquels ils étaient très-forts; ce qui faisait aussi que pour combattre les autres armes leur étaient moins nécessaires, car l'arc et la fronde ne servent qu'à ceux qui combattent de loin. On sait, dit Dom Calmet (*Sur le* Ier *liv. des Rois*, III, 19), comment la tribu de Benjamin se défendit seule de la ville de Gabaa contre tout Israël, principalement au moyen des frondeurs, *qui combattant de la main droite comme de la main gauche, jetaient des pierres avec leurs frondes si adroitement qu'ils pouvaient atteindre jusqu'aux chevaux* (*Voyez le livre des Juges*, XX, 15, 16, 21). On connaît aussi le combat de Goliath avec David, qui n'était armé que d'une fronde. Les hommes courageux qui (*Au* Ier *livre des Paralipomènes*, XII, 2) se réunirent autour de David lorsqu'il fuyait devant Saül, ne sont de même recommandés que par leur adresse particulière à faire tourner habilement et à lancer la fronde des deux mains. Ainsi vous voyez que le seul manque d'érudition a été cause de la difficulté que Zapata rencontrait à ce sujet. Quant à l'autre objection, Zapata ment lorsqu'il suppose que trois cent mille guerriers vinrent, à l'endroit cité, vers Saül de cette seule partie du pays de Juda, qui dans le fait lui rendait alors les hommages dus au roi; car il est dit clairement au même chap., v. 7, qu'ils sortirent de toutes les frontières d'Israël comme un seul homme du milieu du peuple entier. Mais dans cette occasion, Zapata révèle encore son ignorance, en ne parlant pas du texte des Septante, qui rapportent en cet endroit, que sept cent mille hommes armés s'offrent à Saül. Ce misérable aspirant de théologie n'eût pas gardé le silence sur ce texte s'il ne s'était pas trouvé dépourvu d'érudition au sujet d'une chose dont il aurait si bien fait son profit. Ce qu'il ajoute sur la stérilité de la terre est trop évidemment mensonger pour mériter d'être réfuté.

A la question quarante-troisième, il révoque en doute les richesses de David et de Salomon, qui montaient à cinq millions de ducats d'or (1); il prétend que des richesses aussi grandes ne peuvent se concilier avec la pauvreté du pays à laquelle les Israélites furent tellement réduits sous Saül qu'ils n'avaient pas même de quoi aiguiser leurs haches. Mais ce que nous avons dit peu auparavant prouve que cette dernière supposition est fausse, car on ne peut regarder le manque de fer comme une preuve de pauvreté. Les victoires de David, dans le cours desquelles il dépouilla les nations voisines et se les rendit tributaires, et la continuelle augmentation du trésor pour l'édifice futur du temple montrent assez que les richesses de ces deux rois n'ont pas été exagérées au delà de la vérité. Il ajoute qu'il paraîtra étonnant à nos colonels de cavalerie que Salomon ait eu quatre cent mille chevaux dans une si petite contrée où jamais il n'y eut de chevaux, et où les ânes seuls sont encore en usage. Mais je renvoie ceux qui ne connaissent pas l'histoire sacrée, à Dom Calmet, qui explique très-facilement ce passage du troisième liv. des Rois, IV, 26, en nous apprenant que, d'après le texte hébreu du onzième liv. des Paralipomènes, IX, 25, il faut lire seulement : quatre mille crèches, au troisième liv. des Rois, IV, 26. Si dix chevaux de chars, ajoute-t-il, se trouvaient dans chacune de ces crèches, et qu'on y ajoute douze mille chevaux de main, le nombre des chevaux de Salomon ne s'élèvera pas au delà de cinquante-deux mille. Une grande partie de ces chevaux était donnée à Salomon au nom du tribut annuel par plusieurs nations voisines ses tributaires, comme on le lit dans le second livre des Paralipomènes, chap. IX, vers. 24. Le reste venait de l'Egypte, car le roi avait besoin de cette multitude de chevaux pour transporter les matériaux nécessaires à la construction de ses édifices, pour l'usage de ses troupes.

* Les autres objections de ce Zapata ne méritent pas d'être citées.

§ 314. — *Ils disent en quatrième lieu :* L'histoire sacrée contenue dans les livres canoniques des Juifs s'accorde peu avec l'histoire profane telle que nous l'avons reçue des historiens grecs et latins, particulièrement sur la succession des principales monarchies du monde. Ainsi dans les historiens profanes grecs et latins comme Hérodote, Diodore de Sicile, Justin, etc., etc., la monarchie d'Assyrie se termine ordinairement dans la personne de Sardanapale, la monarchie des Mèdes lui succède et est remplacée enfin par la monarchie des Perses, sans qu'il soit fait davantage mention de tous ces rois d'Assyrie qui sont encore cités après Sardanapale dans les livres sacrés des Hébreux, et avec lesquels les Juifs eurent tant affaire, comme Téglathphalasar, Salmanasar, Sennachérib, Nabuchodonosor, et d'autres si célèbres dans l'Ecriture. Or il n'est pas vraisemblable que les faits si remarquables qui y sont racontés

(1) Le ducat, monnaie d'or ou d'argent, varie suivant les pays; celui de Naples est de 25 f. 40 c. de notre monnaie; il est probablement ici question d'un ducat d'Allemagne qui équivaut à environ 12 fr.

sur ces rois aient pu être inconnus aux plus anciens écrivains de la Grèce, ou aient pu être passés sous silence par ceux qui ont recherché avec tant de soin l'histoire des Mèdes et des Perses. L'histoire de Cyrus, fondateur de la monarchie des Perses, est encore racontée par Justin, ancien historien, bien autrement que par Daniel et Esdras. Enfin tous les Grecs ont gardé le plus profond silence sur l'histoire des Juifs qui précède le temps de la captivité de Babylone.

Réponse. — Pour que l'objection fût revêtue de toute sa force, le déiste devrait prouver qu'il faut sur ce point accorder aux auteurs profanes une plus grande autorité qu'aux historiens sacrés des Juifs. Mais tous les historiens des Juifs furent contemporains ou du moins presque contemporains des événements et des relations qui eurent lieu entre leur nation et les rois d'Assyrie, leurs voisins, dont on vient de parler. Hérodote, au contraire, que l'on regarde comme le plus ancien des historiens grecs, Hérodote ne naquit qu'un demi-siècle environ après l'extinction de la monarchie assyrienne par Cyrus, et la réunion du royaume de Médie avec le royaume de Perse. En effet, au commencement de la guerre du Péloponèse (si nous en croyons Aulu-Gèle, *liv.* XV, *chap.* 23), Hérodote avait cinquante-trois ans. Or cette guerre arriva (au témoignage de Thucydide, *liv.* II) à la fin de la première année de la quatre-vingt-septième olympiade; Cyrus, selon l'avis général, ne commença à régner en Perse que la première année de la cinquante-cinquième olympiade, et il se rendit maître de Babylone la troisième année de la soixantième olympiade, c'est-à-dire cinquante-deux ans avant la naissance d'Hérodote. Mais les historiens profanes s'accordent-ils généralement entre eux? En aucune manière. Lorsqu'ils parlent des actions de Cyrus moins éloignées de leur temps, à peine s'il en est un seul qui s'accorde avec un autre, et chacun d'eux souvent ne s'accorde pas avec lui-même. Hérodote, outre la manière dont il raconte lui-même les actions de Cyrus, rapporte trois manières ordinaires aux autres de les raconter, sans indiquer nulle part si celle qu'il adopte est confirmée par une autorité plus ancienne et plus digne de foi (*Hérod., liv.* I, *chap.* 95, *et* 214). Xénophon, qui, la quatrième année de la quatre-vingt-quatrième olympiade, fut en Perse, sous Cyrus le jeune, frère d'Artaxerxès Mnémon, chef des troupes grecques auxiliaires dans la guerre contre ce dernier, trouva ainsi une occasion plus favorable d'apprendre les actions de Cyrus d'après les annales de la Perse, ou du moins d'après le bruit public de ce même pays: aussi de tous les historiens profanes, Hérodote même compté, est-ce celui qui sur ce point se rapproche le plus des récits de l'histoire judaïque, et ce général habile mérite une confiance beaucoup plus grande que ce fabuleux Ctésias, cet homme grec et tout à fait étranger, que la plupart des écrivains grecs ont copié comme Justin, et les autres historiens latins ont à leur tour copié les Grecs. Ce que la plus grande partie des auteurs grecs ont écrit sur les trois premières monarchies a paru tout à fait douteux aux Grecs mêmes les plus raisonnables. Platon, dans le Timée, fait entendre en général sous le nom de prêtres égyptiens, que les Grecs ont complétement ignoré les événements anciens; et Aristote compte généralement au nombre des écrivains fabuleux ceux qui ont écrit sur l'histoire des Assyriens. Ce fait résulte de ce que les Grecs n'ont écrit ces événements que longtemps après; ils desiraient ainsi occuper la curiosité de leurs concitoyens par des histoires antiques; ils ne s'en rapportèrent qu'à des documents obscurs, contents du reste de les présenter sous une forme agréable, sans s'inquiéter beaucoup de la vérité. Or il est de la dernière certitude que les Grecs confondent faussement ensemble l'histoire du royaume des Assyriens et du royaume des Mèdes. Ils parlent des Mèdes comme si après Sardanapale toute la monarchie des Assyriens fût passée aussitôt chez les Mèdes, et comme si les Perses eussent à leur tour établi leur empire sur les ruines des Mèdes; tandis que au contraire il est hors de doute, au témoignage même d'Hérodote (*l.* I, *chap.* 96, et de Xénophon (*Cyropéd.* V, VI, etc., etc.), les deux plus illustres historiens grecs, qu'après la défaite de Sardanapale, roi d'Assyrie, par Arbace le Mède, et pendant la durée du royaume de Médie, des rois puissants et redoutables dans tout l'Orient ont encore régné en Assyrie jusqu'à ce que Cyrus vint enfin détruire leur empire à Babylone. Si donc le plus souvent les autres écrivains grecs et latins ne disent absolument rien de ces rois, il faut l'attribuer ou à l'ignorance des Grecs, adonnés à cette époque plus à l'éloquence qu'à la recherche de l'histoire, ou bien à la perte des documents peut-être écrits par d'autres avec plus d'exactitude et de soin. Hérodote (*l.* I, *c.* 106, 184) avait promis une histoire particulière des Assyriens, dont nous sommes privés cependant, soit qu'elle ait été perdue, soit qu'il ne l'ait pas réellement écrite: en tout cas l'on ne peut s'en prendre qu'aux injures du temps. Un historien d'un jugement aussi profond n'eût pas omis sans doute de raconter avec soin les événements du second royaume des Assyriens rétabli après Sardanapale par les rois les plus puissants, puisqu'il fait mention nommément de Sennachérib comme d'un roi d'Assyrie et d'Arabie, à propos d'un fait que l'on retrouve encore dans le second livre de son Histoire, chap. 141. Voyez aussi Josèphe, sur les Antiq. (*liv.* X, *chap.* 1). Strabon, écrivain contemporain de l'empereur Auguste, rapporte (au commencement du liv. XV) que Mégasthène, auteur ancien et voisin des temps d'Alexandre, avait écrit les célèbres expéditions guerrières de Nabuchodonosor, roi des Chaldéens. Ptolémée nous a aussi laissé un catalogue des princes qui ont été maîtres des grands empires; on peut y lire les noms d'un bon nombre de rois assyriens qui ont été inconnus aux Grecs, et qu'il est facile de con-

cilier avec l'histoire judaïque. Il serait trop long de rapporter tout ce que racontent de quelques rois postérieurs de l'Assyrie les Annales syriaques, Bérose, Abydène, Nicolas Damascène, Dioclès, Philostrate, tous auteurs cités par Josèphe au dernier chapitre du liv. IX des Antiq. et au chap. 2 du liv. XII. Le même, dans le premier livre contre Apion (et d'après lui Eusèbe, liv. IX de la Prépar. Evang.), rapporte des fragments précieux de plusieurs de ces anciens auteurs, les uns grecs, comme Théophraste, Hécatée d'Abdère, Pléarche, Mégasthène, Platon, Hellamique, Alexandre Polyhistor, Eupolème, etc., etc.; et enfin Jérôme, Bérose et Ménandre, qui ont écrit, le premier l'histoire d'Egypte, le second l'histoire des Chaldéens, et le dernier l'histoire des anciens Phéniciens. Les ouvrages de ces auteurs existaient encore tout entiers du temps d'Eusèbe, et leurs témoignages sont parfaitement conformes avec ce que l'Ecriture sainte rapporte des événements les plus anciens des Juifs, et nommément de l'histoire des rois postérieurs d'Assyrie. Nous avons déjà donné plus haut, § 304, d'après Josèphe (*liv. I contre Appion*), la cause du silence des autres Grecs; nous en avons encore une autre à ajouter : il a pu se faire que, avant le siége de Babylone, les rois Mèdes aient étendu leurs armes victorieuses vers les colonies grecques de l'Asie Mineure, et que devenus par là célèbres chez les Grecs ils leur aient fait croire qu'ils étaient aussi maîtres de la Haute-Asie, car les Grecs, depuis Sardanapale, ne connaissaient pas d'autres rois de l'Orient que les rois des Mèdes. Toute la force de cette objection ne repose donc que sur l'ignorance des Grecs, qui ressort suffisamment par la contradiction mutuelle qui existe entre eux et surtout entre Hérodote et Xénophon, qui sont de la première autorité pour tous les Grecs. On pourrait trouver une autre cause de l'obscurité qui, dans l'histoire profane, enveloppe les événements postérieurs de la monarchie assyrienne, dans plusieurs noms divers qu'autrefois l'on avait coutume de donner au même roi, comme nous en sommes d'ailleurs certains; les livres mêmes des Juifs, surtout ceux des Rois, fournissent plusieurs exemples de cette particularité. Aussi, lorsqu'un roi est connu dans l'histoire profane sous un nom tout différent de celui qu'il a dans l'histoire sacrée, il n'est pas étonnant que cette obscurité suscite de grandes contradictions entre les deux histoires. Mais enfin ce sont là autant de preuves des plus fortes et des plus certaines de l'ancienneté des Ecritures.

§ 315. — *Ils objectent cinquièmement* le nombre infini des années auxquel les Egyptiens, les Phéniciens, les Chinois, etc., étendent la durée de leurs rois, durée beaucoup plus grande assurément que celle qui se rapporte à cet intervalle qui se trouve entre le déluge ou la création même du monde, et les derniers écrivains canoniques des Juifs. Ils ajoutent à cela des difficultés innombrables de chronologie, et sur cet article les contradictions de l'histoire hébraïque, avec tous les écrivains profanes, etc. Qui conciliera entre-elles quarante méthodes diverses, ordinaires aux commentateurs, de supputer les époques de l'histoire sacrée?.... Voilà ce que demande l'impudent Zapata!

Réponse. — Hérodote lui-même assure formellement, *au sujet des Egyptiens* (*Liv. II, chap.* 153), qu'on ne trouve rien de certain dans leur histoire avant Psammétique, qui régna en Egypte six cents ou sept cents ans avant Jésus-Christ. Diodore de Sicile (*Liv. I; voy. aussi Pline, liv. VII, chap.* 48) appelle un vain conte des Egyptiens ce qu'ils disaient de la longue durée du gouvernement de leurs rois (qu'ils prétendaient avoir été dieux). Quelques-uns conjecturent qu'on ne doit entendre par ces années qu'autant de mois lunaires d'abord, et puis ensuite autant de quatre mois lunaires, ce qui pourtant n'est pas assez vraisemblable. Nous avons sur les phéniciens un témoignage d'Hérodote (*Liv. II, chap.* 44), dans lequel il dit qu'il a vu à Tyr, qui était la métropole des Phéniciens, un temple d'Hercule fort vieux, que les prêtrés de ce temple prétendaient avoir été bâti deux mille trois cents ans auparavant en même temps que Tyr. Or Hérodote ayant vécu environ quatre cent quatre-vingts ans avant Jésus-Christ, il s'ensuivrait (selon le sentiment commun qui donne quatre mille ans d'existence au monde depuis son berceau jusqu'à Jésus-Christ) que Tyr aurait été fondée deux mille sept cent quatre-vingts ans avant la naissance de Jésus-Christ et douze cent vingt ans depuis la création du monde, c'est-à-dire quatre cents ans avant le déluge. Vous voyez là toute l'autorité de l'ancienneté des Phéniciens et des Tyriens. On ne lit pas qu'autrefois il ait existé quelque part, et il n'existe pas aujourd'hui d'autres monuments tant soit peu authentiques de l'ancienneté des Tyriens et des Phéniciens. Dion, Ménandre, Sanchoniathon et d'autres écrivains de l'histoire des Phéniciens, dont les écrits sont perdus, ne rapportent rien de certain sur cette ancienneté dans leurs fragments sur ce sujet conservés dans Eusèbe. La jactance seule des prêtres tyriens est une preuve tout à fait dénuée de fondement, puisqu'il existe tant d'autres preuves certaines que tous les peuples ont négligé presque totalement une exacte chronologie et la vérité même dans leurs histoires primitives, qu'ils avaient coutume de remplir de fables et d'énigmes. Les Chinois aussi font remonter leur ancienneté au delà de celle de toutes les nations; ils parlent avec ostentation de monuments écrits par des auteurs contemporains, et qu'au témoignage de Martin Martini de notre société (dans la préface de l'Histoire chinoise), *il n'est pas permis aux écrivains des siècles suivants de corriger l'histoire ancienne ou de la révoquer en doute.* Mais qui nous assurera de la bonne foi des Chinois, encore plus ennemis autrefois qu'aujourd'hui de tout commerce avec les étrangers? S'il est défendu même aux indigènes de vérifier la bonne foi

de leurs anciens écrivains, que pourrons-nous établir de certain à ce sujet, surtout contre la bonne foi si authentique des Écritures judaïques? Cependant, de l'aveu même des Chinois, lorsqu'on vient à Fohi, que l'on écrit avoir régné deux mille trois cent cinquante-deux ans avant l'arrivée de Jésus-Christ (c'est-à-dire huit ans avant le déluge, qui arriva l'an du monde 1656 et deux mille trois cent quarante-quatre ans avant Jésus-Christ), on ne rencontre plus qu'incertitude et doute. Une petite erreur de la chronologie chinoise conciliera cette chronologie avec ce sentiment général, qui n'est déjà pas lui-même tellement authentique qu'on puisse le faire découler d'une manière certaine des livres juifs. Le juif Philon avoue lui-même, dans Eusèbe (*Liv. VIII, chap. 2 de la Préparation évangél.*), qu'il ne peut dire exactement le nombre des années que la loi de Moïse avait duré sans altération jusqu'à son époque parmi ses concitoyens.

§ 316. — *Quant aux difficultés chronologiques* et aux diverses méthodes de supputer les années, elles naissent toutes des causes suivantes, que le savant Pétau énumère dans son ouvrage de la Raison des temps, part. 2, liv. II, chap. 1. *Premièrement* du conflit de la version grecque des Septante avec le texte hébreu, qui, depuis Adam jusqu'à la naissance d'Abraham, compte quinze cents ans de moins que les Septante. Comme avant le déluge le texte samaritain s'accorde avec l'hébreu dans cette supputation, qui peut refuser de la préférer au texte grec? Comme, au contraire, après le déluge, le texte samaritain s'accorde avec la version grecque contre le texte hébreu, comme les faits que l'on rencontre entre Abraham et le déluge, comme surtout l'établissement de plusieurs royaumes qui ont lieu pendant cet intervalle, semblent demander un espace de plusieurs années, rien n'empêche de s'attacher pour la chronologie au texte samaritain et grec, et de supposer dans le texte hébreu une erreur de copiste, ou un certain sens caché que nous avons expliqué plus haut, § 312, d'après le Père Tournemine. Réciproquement ceux des Juifs auxquels leur respect pour les saintes Écritures paraît trop s'opposer à ce soupçon, pensent qu'ils doivent préférer le texte hébreu à tout autre. Voilà la seule origine des diverses supputations! Est-ce que toutes ces difficultés, quelles qu'elles puissent être, peuvent rendre suspecte ou faire révoquer en doute à tout homme prudent une histoire si attestée d'ailleurs et si authentique par tant de preuves certaines?

Secondement. Les variations de la chronologie sacrée naissent de l'obscurité commune à ces trois textes sur tout le temps qui se prolonge depuis la sortie d'Égypte jusqu'à David ou à Salomon. Car les temps des juges contiennent cette difficulté inextricable qui fait que les années de captivité et d'anarchie qui s'écoulaient entre plusieurs juges ne sont pas comptées dans l'ordre politique, comme des espaces morts et malheureux, ainsi que dit Isaac Vossius, *Canon. chronolog.*, pag. 236. De là encore la nombreuse diversité des chronologistes : tandis que les uns comptent également ces temps de captivité et d'anarchie, les autres ne font mention d'aucun de ces deux temps, quelques-uns même ne parlent que d'un seul à l'exclusion de l'autre : parmi ces derniers, le juif Josèphe compte les temps de captivité et passe sous silence les temps d'anarchie. Quel motif raisonnable peut-il y avoir de conclure de là la fausseté de l'histoire elle-même?

Troisièmement. Lorsque dans l'Écriture sainte il est parlé d'un certain nombre d'années, ainsi lorsqu'il est dit qu'un tel a vécu ou a régné tant d'années, jamais on n'a demandé si, cherchant un nombre rond, elle a négligé les mois qui dépassaient ce nombre, et si parfois elle n'a pas fait attention à quelques mois pour le compléter. Quelques chronologistes ont pris de là occasion de reprocher ces légères omissions. Ainsi, quoiqu'il soit évident par la Genèse que Noé était âgé de cinq cents ans quand il reçut l'ordre de construire l'arche, néanmoins saint Augustin, liv. XV de *la Cité*, chap. 24, pense qu'il n'avait réellement que quatre cent quatre-vingts ans, que l'Écriture, dit-il, donne, selon sa coutume, pour cinq cents ans, signifiant le plus souvent ainsi ce qui fait la plus grande partie de tout ce nombre. Cependant cette conjecture plus hasardée que raisonnable, puisqu'elle est complètement inutile, suppose une erreur, plutôt de la part des chronologistes que de l'Écriture elle-même. Cette méthode imparfaite de compter les années a pourtant mis encore plus de contradiction dans la chronologie.

Quatrièmement. La même supputation imparfaite des années pendant lesquelles les rois d'Israël et de Juda régnèrent, surtout pendant les 474 années qui s'écoulèrent entre la fondation du temple de Salomon et la conquête du royaume de Babylone par Cyrus, est remplie de difficultés si inextricables, que les calculs des différents chronologistes ne se rapportent nullement les uns aux autres. Ajoutez à cela que les enfants des rois étaient peut-être appelés à régner concurremment avec leurs pères jusqu'au moment où ils devaient être leurs successeurs, et que le commencement des années que l'on assigne, dans le livre des Rois et des Paralip., au règne de chaque monarque n'est point lié au jour ou au mois précis dans lequel ils sont montés sur le trône, mais qu'ils partent d'une époque vulgaire, ou qu'il y a quelques intervalles entre les époques qu'on leur assigne : toutes ces raisons rendent bien difficile la fixation du temps chronologique relatif à chacun d'eux. (Voyez le père Pétau, au lieu cité, chap. 11.)

Voilà l'exposition sincère des causes principales des variations si nombreuses de la chronologie. Mais enfin que conclurez-vous de tout cela? Que les écrivains hébreux ont négligé la chronologie? J'avoue que nous nous en occupons avec plus de zèle qu'eux. Et qu'en inférerez-vous? Nullement qu'ils aient écrit une fausse histoire, encore moins qu'ils

aient cherché à cacher leur imposture dans cet embrouillement des temps: car on ne peut imaginer rien de plus maladroit pour atteindre ce but. Mais les historiens se sont-ils occupés de chronologie avec plus de soin? Nullement. Ce que nous avons dit peu avant des historiens égyptiens et chaldéens le prouve assez pour les écrivains de ces deux nations. Les Grecs n'ont eu aucune méthode de chronologie avant le temps des olympiades, dont la première commence l'an du monde 3228. Mais, même depuis cette époque, les écrivains grecs ne s'occupèrent pas de chronologie avec plus de zèle (comme dit l'illustre Newton dans son opusc. 32 sur la réforme de la chronologie antique), car on rencontre çà et là dans leurs meilleurs historiens les mêmes difficultés chronologiques que l'on a remarquées dans les Ecritures des Juifs. Ils indiquent les événements remarquables à l'époque des olympiades, sans dire cependant à quelle année de l'olympiade ils sont arrivés. Ce reproche commun atteint les meilleurs historiens grecs, Hérodote, Thucydide, Xénophon, etc. Or comment eût-il été possible que la chronologie des autres peuples, ainsi que celle des Grecs, eût quelque chose de certain, puisqu'ils ne comptaient pas des années égales ou réglées par une mesure fixée, comme nous le savons particulièrement des Grecs, d'après le témoignage de Censorinus (*sur le jour Natal*), de Plutarque (*dans la Vie de Solon*), d'Hérodote (*liv.* I, *chap.* 32, *et liv.* II, *chap.* 4), et enfin par celui de Strabon (*liv.* XVII). Du reste vous trouvez dans l'opuscule déjà cité de Newton plusieurs causes des erreurs renfermées dans les historiens profanes sur la chronologie technique; si vous y réfléchissez attentivement, vous serez de l'avis du savant dom Calmet, qui assure, dans une ample dissertation sur la supériorité de l'histoire hébraïque, que toutes les histoires des autres nations ne s'éclairent que par elle, tant sur les origines des nations que sur les méthodes chronologiques les plus exactes.

§ 317. — *Ils objectent en cinquième lieu* le silence de toute l'histoire profane sur l'histoire judaïque; on a de la peine à croire que ce silence eût existé, surtout chez les Grecs, qui étaient les hommes les plus savants, et, à ce qu'on croit, les plus attachés à l'étude des antiquités, si la nation des Juifs eût été réellement illustrée par tant de prodiges célestes, et fût devenue nécessairement par là même célèbre dans tout l'univers.

Réponse. — Il est faux que les historiens profanes aient gardé perpétuellement le silence sur l'histoire des Juifs; le Juif Josèphe, dans le premier livre contre Apion le grammairien; Tatien, assyrien de nation, dans le livre qu'il a écrit contre les païens; et sur leur témoignage Eusèbe, dans sa Préparation évangélique, liv. IX, chap. 4, ont prouvé péremptoirement le contraire par les anciens historiens des Egyptiens, des Chaldéens et des Phéniciens (c'est-à-dire des nations voisines des Juifs), et cela à une époque où les ouvrages de ces écrivains existaient encore et étaient entre les mains de tout le monde, quoique depuis ils aient été perdus par le malheur des temps. Dans Eusèbe, au passage déjà cité, le chaldéen Bérose, l'égyptien Jérôme et l'historien Abydène, ont parlé du déluge de Noé; l'égyptien Manéthon, Bérose et plusieurs Grecs, ont aussi parlé de la longue vie des patriarches avant le déluge, ainsi qu'Abydène, Estius, Eupolémon et Alexandre, de la tour de Babylone et de la confusion des langues; Bérose, Hécatée, Nicolas Damascène, Eupolémon, Mélo, ont écrit sur Abraham; l'historien Alexandre, vulgairement appelé Polyhistor, a raconté l'histoire du sacrifice que fit Abraham d'Isaac; il raconte aussi l'histoire de Jacob et d'Esaü, et parle de Joseph l'égyptien, de l'arrivée de la famille de Jacob en Egypte et de la naissance de Moïse. On lit que Théodote a écrit en vers l'histoire des Juifs, qu'Atrapanus et Philon ont parlé de Joseph, qu'Aristée a raconté l'histoire de Job, descendant d'Esaü; qu'Eupolémon a fait mention de Moïse et de ses miracles, et particulièrement de celui qu'il opéra en divisant la mer avec sa baguette; on lit enfin que plusieurs autres ont traité fort au long de l'histoire des Juifs. Selon Tatien (*au livre déjà cité, édition de l'année* 1615, *après Justin*), le chaldéen Bérose rapporte la guerre de Nabuchodonosor contre la Judée; trois historiens phéniciens, Théodat, Hypsicrate et Mœhus, font mention de l'amitié d'Hiram et de Salomon, et pensent que ces rois étaient voisins des temps de la guerre de Troie. Eupolémon (*dans Eusèbe, au livre cité*) a parlé avec exactitude de Samuel, de Saül, de David, de Salomon, du temple bâti par ce dernier, de Jérusalem, de l'arche d'Israël, des vases du temple et de ses richesses, etc. Au même livre XI, chap. 1, 2 et 3, Eusèbe cite encore plusieurs autres écrivains grecs qui ont traité de l'histoire des Juifs assez au long. (Voyez, sur toutes ces choses, les savantes dissertations de l'illustre Huet, dans sa *Démonstration évangélique*, prop. 2, ch. 2.) Mais enfin, *disent-ils*, si dans les écrivains anciens, perdus aujourd'hui, on lisait de si nombreux et de si imposants témoignages sur les Juifs, pourquoi les écrivains grecs les plus savants, dont les ouvrages existent encore, gardent-ils un aussi profond silence sur ces mêmes Juifs? — *Réponse* Prenez garde de donner aux siècles antiques et reculés de la Grèce un éloge de science que les Grecs n'ont droit de revendiquer sur les autres nations que dans les siècles postérieurs. L'histoire des temps un peu plus reculés de leur propre nation était-elle faite avec beaucoup d'érudition par les écrivains grecs? Nullement. Les écrivains grecs eux-mêmes, comme Diodore de Sicile (*Biblioth.*, *liv.* I, *pag.* 4), Ephorus élève d'Isocrate, Timée, dans ses Histoires chronologiques de la Grèce, et d'autres avec Strabon (*liv.* I), Varron (*dans Censorin, sur le jour natal, chap.* 21), et Jules Africain, auteurs latins, avouent d'un consentement unanime que les anciens écrivains de la Grèce ont tous aimé, jusqu'au dernier, la poésie aux dépens de l'histoire.

et ont rédigé sous la forme de fables tout ce qu'ils ont rapporté des antiquités de leur nation. Voilà pourquoi leurs descendants qui voulurent écrire l'histoire en suivant la méthode naturelle, furent forcés de passer sous silence tous les événements anciens et de ne commencer leurs récits qu'à une époque postérieure. Aussi Varron, le plus savant des Romains, divise (à l'endroit cité) tous les temps en trois classes; il date la première du commencement du monde jusqu'au déluge; la seconde du déluge jusqu'à la première olympiade, qui arriva l'an du monde 3228, et la dernière de cette première olympiade jusqu'à l'époque où il vivait. Il pensait que la première n'était connue de personne, et en effet les Grecs et les Latins ne connaissaient aucun fait de cette première époque; il rejetait la seconde comme fabuleuse, parce que les Grecs avaient rempli de fables et de conjectures tout ce qu'ils en avaient rapporté. Il croyait enfin que l'histoire ne datait réellement que des olympiades, époque à laquelle les Grecs commencèrent à écrire les histoires avec une méthode plus certaine. Diodore de Sicile (à l'endroit cité), qui a renfermé dans six livres les fables et les événements que l'on disait antérieurs à la guerre de Troie, ne commence réellement son histoire qu'au siége de Troie. Ephore de Cumes commence ses récits au retour des Héraclides dans le Péloponèse. Jules-Africain, écrivain du troisième siècle depuis Jésus-Christ, commence sa chronologie au déluge d'Ogygès, c'est-à-dire 1020 années avant la première olympiade. Cécrops l'égyptien fonda le royaume d'Athènes 780 ans avant la première olympiade, comme en fait foi un écrit fort ancien rapporté par Selden dans les *Marbres d'Arundel*. Ces marbres furent taillés la quatrième année de la cent vingt-huitième olympiade, c'est-à-dire soixante ans après la mort d'Alexandre le Grand. Mais lors même que nous avouerions que l'histoire des Grecs est certaine depuis ces époques, où pensons-nous enfin que nous parviendrions? La prise de Troie est placée par Pétau (*Rais. des temps, p.* 11, *liv.* II, *chap.* 10) l'an du monde 2800, c'est-à-dire peu avant que Jephté fût juge des Israélites. Il place le déluge d'Ogygès à l'année 2188, c'est-à-dire vers les derniers temps de la vie d'Abraham, et il fait remonter la première olympiade à l'année 3208, lorsque Osias ou Azarias régnait sur la Judée. Mais ne pensez pas rencontrer dans toutes ces époques rien de certain sur l'histoire de Grèce, et encore moins sur la chronologie des Grecs, puisque les olympiades ne servaient pas à compter le temps avant Timée de Sicile, qui, après l'extraction des marbres d'Arundel, arrivée la quatrième année de la cent vingt-huitième olympiade, écrivit l'histoire depuis la première olympiade jusqu'à son époque, et se servit des olympiades dans le cours de cette Histoire pour rapprocher les éphores, les rois de Sparte, les archontes d'Athènes et les prêtres argiens des vainqueurs aux jeux olympiques, de manière à réunir dans un enchaînement continuel, autant que la finesse de son esprit le lui permettait, les olympiades, les généalogies, les successions des rois et des prêtres et les histoires poétiques. La fin de cette Histoire est continuée par le commencement de celle de Polybe, qui se prolonge jusqu'à une époque bien plus avancée. Peu après Timée, c'est-à-dire la centième année depuis la mort d'Alexandre le Grand, Eratosthène écrivit aussi une Histoire chronologique, et après lui vint Apollodore; ils furent enfin suivis par tous les autres chronologistes. Or ces chronologistes grecs réglaient la chronologie technique, récemment inventée par eux, d'après la succession des rois; ainsi ils pensaient que le gouvernement de chaque roi équivalait à autant de générations d'hommes; et ainsi ils donnaient à chaque roi trente-cinq ou quarante ans. Or Newton, dans l'opuscule cité plus haut, livre XXIII, chap. 1, montre, par le calcul de la durée de presque tous les gouvernements monarchiques et par leur comparaison mutuelle, que naturellement chaque roi, en balançant l'un par l'autre, n'avait pas coutume de régner plus de dix-huit ou vingt ans, et que par conséquent les chronologistes techniques des Grecs ont doublé, contre toutes les bornes naturelles, le temps du règne de ces rois. Vous voyez un échantillon de la science que possédaient les Grecs sur l'antiquité de l'histoire de leur propre nation. Cet échantillon doit nous faire apprécier le mérite qu'ils ont mis dans la chronologie des autres nations et dans leurs histoires, comme l'a fait remarquer l'illustre Newton. Ainsi, après avoir examiné et avoir lu toutes les fables et toutes les histoires des Grecs, nous n'aurions même jamais pu conjecturer l'origine véritable de cette nation et de plusieurs autres, si le plus ancien, le plus exact, comme le plus fidèle des écrivains, Moïse, ne nous enseignait, au chap. X de la Genèse, que Japhet, fils de Noé, engendra, entre autres fils, Javan, Madaï et Thiras, et que Javan eut pour fils Elisa et Tharsis, Chettim et Dodaïm, qui divisèrent entre eux dans leur pays les îles des nations. Or, comme dom Calmet s'efforce de le prouver savamment au chap. de la Genèse ci-dessus cité, les Ioniens sont sortis vraisemblablement de Javan, les Macédoniens de Chettim, les Thraces de Thiras, les Ciliciens de Tharsis, les Eléens d'Elysa, les Emathiens de Madaï, tous enfin sont descendus de Japhet, fils de Noé. Mais les raisons que le juif Josèphe apporte, dans son premier livre *contre Apion*, de l'ignorance et de l'obscurité qui règnent partout dans la première histoire des Grecs, sont tout à fait dignes d'être rapportées. *Nous n'ignorons pas*, dit-il, *que la Grèce a été souvent dévastée et a perdu ainsi le souvenir des événements anciens. Ainsi, après avoir éprouvé des changements fréquents, ils croyaient que l'origine de l'histoire avait commencé de leur temps. Ils ont reçu les lettres presque après tous les autres peuples, car ils se glorifiaient de les avoir apprises de Cadmus. Et cependant ils n'osent pas avancer qu'ils aient eu, soit dans des tem-*

ples, soit dans un lieu public, un monument écrit qui en fît foi. Voilà ce qui a donné lieu à cette grande question : Les Grecs avaient-ils l'usage des lettres au temps de la guerre de Troie? Il remarque ensuite que tous les plus anciens historiens des Grecs se contredisent entre eux et qu'ils s'accusent les uns les autres de fausseté; Acusilas et Hésiode en sont accusés par Hellanique, qui l'est par Ephore, que Timée accuse, pour l'être à son tour par les historiens postérieurs; enfin Hérodote lui-même est accusé de fausseté dans les histoires du siècle suivant, qui remontent à l'irruption des Perses dans la Grèce. Il donne, entre plusieurs, deux raisons principales de ces contradictions : la première, c'est que les Grecs n'ont eu aucun soin de faire écrire par une espèce d'autorité publique les actions illustres et célèbres, et qu'en effet les écrits publics n'ont été nulle part en usage, pas même chez les Athéniens, les plus ingénieux de tous les Grecs, et que les lois de Dracon leur ont été confiées les premières de toutes (vers la fin de la trente-neuvième olympiade); la seconde, c'est qu'ils ont entrepris d'écrire non par amour de la vérité, mais pour faire parade d'éloquence, dont ils disputaient le prix entre eux. Je crois en avoir dit assez pour montrer clairement ce qu'il faut penser de la bonne foi et de l'érudition des anciens écrivains grecs, et même en général de toute l'histoire profane, toutes les fois qu'elle est en contradiction avec l'histoire hébraïque, pour montrer, dis-je, combien est vain l'argument avec lequel les déistes ont coutume d'attaquer son intégrité à ce sujet avec tant d'exagération.

§ 318. — *Corollaire évident de la première importance. L'histoire ancienne et nouvelle de la religion chrétienne, c'est-à-dire l'histoire hébraïque et évangélique a été attestée par des preuves infiniment plus grandes que toutes celles de l'histoire profane.* — DÉMONSTRATION. Elle possède en effet tous les caractères de vérité communs à toutes les histoires profanes, et de plus elle en compte d'autres tout particuliers à elle et qu'elle ne partage avec aucune histoire profane. D'abord il est évident de là que, semblable à l'histoire profane la plus authentique, elle n'a été écrite que par des auteurs contemporains, témoins oculaires des faits, ou du moins presque contemporains et par leur position à l'abri de tout soupçon. Il est évident que tous les événements qu'elle raconte sont publics, que ce sont des faits connus de tout le monde, liés étroitement aux actions, aux mœurs et aux lois de toute une nation, et tombant sous les sens eux-mêmes; que ces histoires écrites par de pareils auteurs ont été publiées, et reconnues authentiques par l'approbation et le consentement commun de toute une nation, et n'ont jamais été dans la suite révoquées en doute par elle ou soupçonnées d'altération. Telles sont les marques distinctives qui concilient à l'histoire romaine, écrite par Tite Live et aux autres qui lui ressemblent la foi générale de tous les hommes, et c'est à peine s'il existe une seule histoire profane qui les réunisse toutes intégralement. *Secondement* on en infère que, une histoire offrant le tableau de la constitution première de toute une nation, l'exposition de ses lois, de sa politique, de sa religion primitive, et cela dans un écrit contemporain qui semble pour tous un dépôt sacré de leurs mœurs et de leurs actes, il en résultera nécessairement que, pourvu qu'une pareille histoire appartienne à un peuple tout entier, pourvu que les faits qui y sont consignés soient de notoriété publique, pourvu enfin que tout le monde y retrouve l'histoire de sa religion (surtout si cette religion a les caractères que nous retrouvons dans celle des Juifs et des chrétiens), par cela même une pareille histoire compte autant de témoins spéciaux, autant d'approbateurs publics, autant de défenseurs zélés de sa vérité qu'il se trouve dans toute la nation d'hommes savants ou qui du moins ne sont pas complétement ignorants. Ajoutez l'affection toute particulière qui liait les Juifs et les chrétiens à leur religion plus étroitement que toutes les autres nations. Ajoutez le grand respect qu'ils eurent coutume d'avoir en tout temps pour les écrits canoniques de leur religion. Et si vous ne voulez pas être obstinément le juge le plus inique, vous sentirez qu'il n'existe aucune histoire profane qui pour la certitude et l'authenticité puisse entrer en comparaison avec les Ecritures sacrées des Hébreux et des chrétiens.

Vous direz peut-être que tous ces caractères peuvent convenir au Coran. Voici ce que je réponds : Et qui a jamais douté jusqu'ici que le Coran ait été vraiment écrit par Mahomet? Il vous faut donc avouer que l'on ne peut pas plus douter que les écrits hébreux et chrétiens aient eu réellement pour auteurs ceux dont ils portent les noms. Et jusqu'ici il y aura égalité. Mais comment prouver que Mahomet a autant de bonne foi, de sincérité, de sagesse et de vertu que Moïse, les évangélistes et les autres écrivains sacrés des Juifs et des chrétiens? comment prouver surtout que les prodiges qu'il rapporte de lui ont été publics et exempts de toute fraude, etc., que sa doctrine est saine, vraisemblable, honnête, etc. Voilà la différence palpable pour tous ceux qui aiment la vérité, à l'aide de laquelle il leur sera facile de découvrir la fraude et de démasquer les imposteurs.

§ 319. — *Remarque générale sur tout ce que j'ai dit jusqu'ici.* J'ai dit dès le commencement, dans les §§ 4 et 5, que Dieu, ce maître souverain de toutes choses, en créant le monde et surtout les créatures raisonnables, n'avait eu d'autre but et d'autre fin que la gloire de son nom et le bonheur de ces mêmes créatures, qui consiste uniquement dans la connaissance claire et l'amour parfait de lui-même. J'ai ajouté qu'il faut supposer qu'il a procuré tous les moyens convenables pour atteindre cette fin. Parmi ces moyens dont a fait choix ce législateur universel, sage, rempli de prévoyance et souverainement puissant, il règne un ordre admirable, une symétrie constante, une tendance invincible et uniforme à atteindre le but qu'ils

doivent toucher, et cet ordre est d'autant plus remarquable que par ailleurs la série des événements humains, abandonnée au conseil capricieux du libre arbitre, soumise en apparence à tant de confusion par suite de la versatilité de tant d'esprits aveugles et inconsidérés qui se choquent les uns les autres, semblerait incapable d'être réglé et harmonisée par suite des combinaisons de la volonté de Dieu; car il n'y a aucun doute que la volonté humaine, *tant qu'à l'existence et à l'exercice absolu de ses actions*, ne soit pleinement soumise à la volonté divine ainsi que l'effet des autres causes naturelles. De même donc que dans cet enchaînement des causes naturelles et dans toute cette machine du monde l'ordre admirable qui règne constamment dans le nombre infini des causes et des effets naturels, et qui tend toujours au même but, révèle clairement une sagesse infinie qui dirige tout comme en secret; de même et bien plus la sage prévoyance de Dieu à diriger, par les moyens les plus convenables, les volontés libres des hommes d'une manière ingénieuse, constante et uniforme, doit se révéler depuis le commencement du monde jusqu'à sa fin. Remarquez maintenant, s'il vous plaît, comme cette providence de Dieu se manifeste réellement d'une manière admirable dans toute l'économie de la religion chrétienne. Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble, est ce premier et universel moyen de la gloire divine et du salut des hommes, choisi par Dieu lui-même; c'est de lui que Dieu devait tirer sa plus grande gloire, et c'est en son seul nom que les hommes devaient obtenir ce salut éternel, souverainement heureux et au-dessus de toutes les forces de la nature. Son avénement est promis à tous les hommes aussitôt après leur chute. La même promesse est répétée à Abraham, à Isaac, à Jacob, etc., avec l'assurance qu'il naîtra de leur famille. Il fallait donc que leur famille subsistât séparément jusqu'à son avénement. De là cette attention si particulière de Dieu pour ces trois patriarches. Voilà pourquoi Jacob est transporté en Egypte avec toute sa famille, afin qu'après s'être multipliée suffisamment, elle soit capable de conquérir le pays particulier que Dieu lui a destiné depuis longtemps, dans lequel, séparée de toute autre nation et plus éloignée de la contagion de l'idolâtrie qui règne dans tout le reste du genre humain, elle constitue un peuple tout particulier choisi de Dieu et entièrement dévoué à son culte. De là tant de prodiges opérés en Egypte pour conquérir sa liberté; de là cette alliance contractée si solennellement entre lui et Dieu, et resserrée comme par les liens les plus étroits par tant de prodiges et de bienfaits; de là ce si grand nombre de lois qui devaient unir plus étroitement entre eux les enfants d'Israël et les attacher davantage au culte d'un seul Dieu; de là tant de promesses et de menaces, de là cet éloignement que les Juifs, si faciles à entraîner par l'exemple, devaient avoir pour le commerce de toutes les autres nations, qui toutes étaient infectées de la contagion de l'idolâtrie; de là la distribution du pays de Chanaan en tribus et en familles pour conserver perpétuellement leur caractère particulier; de là un endroit unique assigné pour le culte divin afin qu'il devînt invariable; de là les prophètes qui rappelaient au sentier de la loi et aux grands événements promis à leurs ancêtres le peuple sorti des voies du Seigneur. Malgré l'extrême entêtement de ce peuple la providence de Dieu le conserve toujours le même jusqu'à l'arrivée de Jésus-Christ. Pour qu'il soit connu plus clairement de tous, il annonce si exactement par des prophéties renouvelées par intervalles toutes les circonstances de sa vie et de sa personne, et le temps même de son avénement que personne à moins de s'obstiner ne peut le méconnaître. Lorsque les péchés de son peuple infidèle s'aggravent et se multiplient, il permet qu'il soit traîné en captivité à Babylone. Cependant après ce châtiment sévère mais pourtant paternel, après la dispersion de la plus grande partie des autres tribus dans toutes les provinces de l'Orient (afin de communiquer à toutes ces nations les livres saints de leurs Écritures qui contenaient les prédictions formelles et les caractères manifestes du Messie, et afin de leur annoncer son avénement), il rassemble autour de la ville de Jérusalem la tribu de Juda ramenée seule en Palestine et de laquelle le Messie devait sortir selon une nouvelle promesse. Enfin cet auteur tant de fois promis du salut des hommes, Jésus-Christ, réellement sorti de la tribu de Juda et de la famille de David, vient dans le monde, revêtu de tous ces caractères distinctifs et au temps même prédit par tous les prophètes des temps les plus reculés. Par des prodiges nouveaux et inouïs jusqu'alors il prouve aux Juifs eux-mêmes qu'il était le Fils de Dieu et le Messie promis à leurs pères. Il choisit parmi eux pour répandre dans tout le monde la connaissance de la vérité qu'ils n'avaient reçue qu'anciennement. Et voilà que l'alliance ménagée par Moïse et toute particulière à cette nation se dissout bientôt pour faire placée un pacte général auquel sont conviées toutes les nations, qui doivent être bénies dans le Messie. Lorsque la mesure des péchés de ce peuple est comblée, Jésus-Christ lui-même annonce distinctement sa ruine à la nation juive, qui refuse de reconnaître au milieu d'elle le Messie et l'auteur du salut. Dès ce moment même, la distinction des familles cesse dans cette nation, car désormais elle ne peut plus servir à reconnaître le Messie, ni à continuer les rites sacrés qui avaient été prescrits à leurs pères : un nouveau sacrifice est établi selon l'ordre de Melchisedech; Jérusalem, son temple, le seul endroit où il fût permis aux Juifs de sacrifier, sont renversés par les nations, selon la prédiction de Jésus-Christ; les Juifs eux-mêmes, chassés de leur patrie, sont dispersés dans tout l'univers et doivent porter à toutes les nations, non plus seulement leurs Écritures, mais encore les témoignages de l'histoire même du Messie, dont ils doivent être incontestablement les témoins les

plus authentiques et les auxiliaires les plus puissants des apôtres eux-mêmes. Vous voyez trois faits palpables et admirablement liés entre eux : l'attente du Messie promis par Dieu depuis le commencement du monde, son avénement, la réprobation et la ruine du peuple juif, qui arrivent à la même époque ; mais la conversion des nations, au temps de l'arrivée du Messie, n'avait pas moins été annoncée par les prophètes et prédite plusieurs fois par Jésus-Christ : et en effet, au temps même où l'ancien culte de la religion est détruit avec le temple à Jérusalem, l'idolâtrie est vaincue de toutes parts, et les nations, qui, depuis des milliers d'années, avaient oublié leur Créateur, s'éveillent toutes, presque jusqu'à la dernière, de leur long sommeil. Au milieu d'elles se forme comme un nouveau peuple choisi de Dieu et composé de Juifs et de païens pleins de foi, qui hérite aussitôt et sans aucun intervalle des droits de l'ancien peuple choisi de Dieu ; enfin, soumis à un seul chef visible sur la terre, ce même peuple continue jusqu'à notre temps, et par la succession non interrompue des mêmes chefs, l Eglise de Jésus-Christ, comme une nouvelle Jérusalem. Dieu immortel ! quiconque, dans cet enchaînement et dans ce lien continuel des événements, ne remarque pas l ordre fixe et uniforme des conseils de Dieu, par lesquels il prépare, dès le commencement du monde, tout ce qui doit s'accomplir jusqu'à la fin des temps, par lesquels il en poursuit l'exécution à travers des changements continuels, en propageant toujours, avec un ordre immuable et certain, une société d'hommes remplis de sainteté qui se succèdent aux yeux de tout l'univers, et que Dieu a chargés de lui rendre le culte qui lui est le plus agréable ; quiconque, dis-je, ne voit pas dans tout cela la présence de Dieu, est déjà privé de lumière ou mérite de la perdre tout à fait et d'être abandonné à son aveuglement, comme à un juste et terrible châtiment. C'est par ce caractère, c'est par cet enchaînement d'événements et par toute son histoire, que la religion chrétienne se distingue de toutes les autres religions. Seule elle enseigne le culte que Dieu, dans sa puissance, s'est choisi dès le commencement du monde et a prescrit en tout temps à ses créatures raisonnables. L'Eglise de Jésus-Christ remplit tous les siècles du monde : la loi est venue avant l'Evangile pour lui frayer la voie. La succession des patriarches et des prêtres continue une seule et même série avec la succession de Jésus-Christ et de ses vicaires. Etre attendu, venir, être reconnu par la postérité jusqu'à la fin du monde, tel est le caractère du Messie que nous vénérons : *Jésus-Christ est aujourd'hui, hier, et dans tous les siècles* (*Epître aux Hébr.*, XIII, 8). Ces faits, si étroitement liés entre eux et confirmés par des miracles et des prophéties du premier ordre, consignés dans des ouvrages publics par des témoins contemporains, et répandus librement à l'époque même à laquelle ils sont arrivés, doivent vous paraître, pour tous ceux qui ont vécu dans la suite autant de preuves convaincantes que notre religion n'a pas d'autre auteur que celui qui a posé les fondements de tout l'univers, et qui, tenant tout dans sa main, pouvait seul concevoir et réaliser jusqu'à ce point un projet qui embrasse à la fois tous les siècles. La perversité seule de nos affections, l'amour seul des biens sensibles de la terre, notre orgueil indompté sont seuls cause si tous, sans exception, nous n'ouvrons pas les yeux de notre âme à une si grande lumière. La sage Divinité permet l'obstination de tant d'incrédules pour que les enfants fidèles apprennent à connaître et à estimer davantage le don de la foi ; la rage elle-même de tant d'ennemis de notre religion fait éclater davantage le prodige de sa conservation et la fidélité certaine des promesses de Dieu. Qu'est-ce que nos incrédules attendent donc encore ? Est-ce que Dieu accumule de nouveaux prodiges afin que par là même il les rende inutiles, tandis que leurs yeux s'accoutument au cours du soleil et aux autres prodiges de la nature ? Attendons-nous que les impies et les obstinés gardent le silence pour que les justes ainsi que les pervers rendent un témoignage unanime à la vérité, pour que tous sans distinction la préfèrent à leurs affections dépravées et pour que la conscience erronée, accoutumée à se laisser toujours entraîner aux nouveautés, cesse enfin d'induire les hommes en erreur ? Mais nos efforts sont vains. La paille ne cessera pas d'être mêlée au bon grain, l'ivraie ne sera pas arrachée jusqu'à ce que vienne ce grand jour du Seigneur dans lequel le même juge qui fut leur rédempteur repoussera par son jugement tous les impies et dispersera éternellement tous les ennemis de son nom.

Conclusion et résumé de tout l'ouvrage et de cette Démonstration évangélique.

§ 320. — J'ai démontré premièrement, après avoir considéré la généralité des hommes, que dans la faiblesse et dans la corruption présente de la condition humaine, il ne peut exister aucun autre caractère de vérité ou aucun autre moyen de connaître certainement la religion que la révélation de Dieu lui-même (§§ 34, 36, 40, 44, 48, 60) ; et partant, ai-je ajouté, quoique Dieu ne doive pas cette révélation à tous en particulier par un acte subséquent (§§ 57, 59) : puisqu'elle est toujours au contraire un véritable bienfait de Dieu (§ 62) à la réception duquel chacun doit se disposer autant qu'il le peut (§ 63). Cependant dans l'état présent des choses elle est généralement et moralement nécessaire aux hommes pour acquérir une connaissance suffisante de la religion même purement naturelle (§ 48 et § 60 note).

J'ai démontré secondement (dans tout le chapitre III) qu'il pouvait exister en général une religion naturelle quant à la substance, de sorte qu'aussitôt que quelqu'un est moralement certain de l'existence de la révélation divine sur un dogme, quelque obscur qu'il soit, dans lequel ne se révèle aucune contradiction

après un mûr examen, il est obligé sur-le-champ de croire fermement à la parole de Dieu (§§ 81, 86 *et suivants*).

J'ai démontré troisièmement que lorsqu'on a fait en particulier un examen approfondi de la religion chrétienne, quoiqu'il s'y rencontre beaucoup de dogmes qui supposent une religion surnaturelle quant à sa substance, et que l'on ne puisse comprendre par les seules lumières naturelles, cependant on ne rencontre nulle part de contradiction ostensible (*chap.* IV, *art.* V), mais que plutôt le christianisme tout entier est la seule religion qui ait jamais existé dans ce monde, et qui puisse donner une explication parfaite de tous les dogmes de la religion naturelle (*chap.* IV, *art.* 2 *en entier*), qu'il est souverainement excellent dans tous les autres dogmes surnaturels qu'il révèle, qu'il est rempli de sublimité, de sainteté, qu'il est en même temps digne de Dieu et souverainement utile aux hommes, et par conséquent désirable (*même endroit art.* 3 *et* 4), et qu'ainsi on ne peut en aucune manière repousser la possibilité de sa révélation par des arguments ou des préjugés (§ 124), mais que toute la question se réduit à celle-ci: *Existe-t-il réellement une révélation divine du christianisme* (§ 135). J'ai démontré que l'on ne pouvait pas exiger raisonnablement à cet égard des démonstrations géométriques, mais seulement des démonstrations moitié physiques et moitié morales. C'est au moyen de ces preuves que j'ai mis en relief l'existence de la révélation divine pour tout le christianisme.

J'ai démontré quatrièmement que les miracles (c'est-à-dire les œuvres et les effets opérés par Dieu seul contre les lois de la nature (§ 152) sont vraiment possibles (§ 153) et peuvent être distingués par une certitude physique de tous les effets ou de tous les prestiges naturels (depuis le § 175 jusqu'au § 191): or, ai-je ajouté, les miracles de l'Ancien et du Nouveau Testament qu'on cite en faveur de la religion chrétienne, sont vraiment de cette espèce et ne sont aucunement suspects (depuis le § 194).

J'ai démontré cinquièmement que la prophétie est une science toute particulière à Dieu, qu'il ne partage avec aucun autre, que c'est par conséquent le caractère le plus certain de la parole de Dieu (§ 204) et que ce caractère est facile à reconnaître par les signes qu'il porte avec lui (§ 205). Ensuite depuis le § 209, j'ai montré que les prophéties que l'on cite en faveur de l'ancienne et de la nouvelle révélation de la religion chrétienne, et à l'appui du lien qui les unit toutes deux entre elles (§§ 218 et suivants), j'ai montré, dis-je, que ces prophéties étaient revêtues de toutes ces marques, et qu'elles avaient été faites ainsi que les miracles pour confirmer la révélation divine de la religion chrétienne (§§ 195, 238).

Dans le § 231 et dans tout le premier article du chapitre cinquième, j'ai démontré, en sixième lieu, que les Juifs renversent tout le fondement de leur antique religion qui est encore véritable, si dans toute son économie et dans toute la suite des événements, ils ne reconnaissent une certaine préparation à cette religion plus élevée de Jésus-Christ, et s'ils n'avouent qu'une nouvelle alliance bien plus distinguée a été ménagée par ce médiateur entre Dieu et tous les hommes, en sorte que la révélation faite à Moïse a tendu uniquement par toute son institution à cette révélation qui dans la suite a été faite divinement par Jésus-Christ, ou bien n'a pas eu elle-même Dieu pour auteur. Comme les Juifs modernes n'ont aucun moyen de se débarrasser de cette absurdité, j'ai montré que leur religion telle qu'elle est aujourd'hui et en tant qu'elle a horreur de Jésus-Christ, ne peut aucunement avoir une origine divine.

J'ai démontré septièmement (§ 244 et 245), que la troisième révélation prêchée par Mahomet n'a nulle part aucun caractère semblable d'une divine origine, et que non-seulement il n'y a pas la plus légère apparence de vraisemblance que cette religion soit venue de Dieu, mais même qu'elle n'a pu en aucune façon venir de Dieu, parce qu'elle n'a aucun vrai miracle, ni aucune véritable prophétie, parce qu'elle manque de toute espèce de liaison avec les deux premières religions divines de Moïse et de Jésus-Christ, et que ses dogmes enfin n'ont ni l'accord ni la décence nécessaires. Tous ces faits une fois établis, il ne me restait plus qu'à démontrer par des preuves morales, les seules qui soient propres à démontrer des faits de cette espèce, comme un fait véritable et déjà passé, la vérité, c'est-à-dire la véritable existence des miracles et des prophéties qui combattent en faveur de l'origine divine de la religion chrétienne, après avoir prouvé avec une certitude physique que leur caractère était vraiment divin.

J'ai démontré huitièmement l'existence des témoignages donnés verbalement et par écrit par les apôtres de Jésus-Christ, sur ses miracles, ses prophéties et toute sa doctrine, d'après les attestations unanimes de toutes les primitives Eglises fondées primitivement par eux, et de tous les souverains pontifes qui les ont gouvernées depuis le temps des apôtres jusqu'à nos jours, et qui tous ont reçu ces témoignages apostoliques avec la prudence, la réserve et l'attention la plus grande, et les ont transmis jusqu'à nous sans altération comme un dépôt sacré, avec le plus grand soin et la plus grande vigilance, chap. VII, art. 1. J'ai démontré que ces témoignages apostoliques étaient revêtus de la plus grande authenticité et de la plus haute véracité, c'est-à-dire que les apôtres ont connu par une certitude physique, puisqu'ils y avaient assisté, l'existence des miracles et des prophéties de Jésus-Christ, et que leur bonne foi, en rendant ces témoignages, a été si certaine qu'ils n'auraient pu aucunement nous tromper lors même qu'ils l'auraient voulu, chap. VII, art. 2.

Enfin j'ai démontré neuvièmement, par l'existence des miracles et des prophéties qui militent en faveur de la religion ancienne de

Moïse, et par l'enchaînement de cette religion avec le christianisme, que ces miracles et ces prophéties ont été opérés par Moïse et par les prophètes, comme un témoignage qu'ils lui ont rendu en qualité de témoins oculaires aussi infaillibles que sincères, et que l'on ne peut en aucune manière supposer qu'ils aient été corrompus dans la suite par d'autres témoins qui les auraient trompés sur des événements, dont une fois ils ont sincèrement rendu témoignage, chap. VIII. A cette occasion, j'ai montré par le lien des prodiges et des prophéties innombrables de toute l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, comme par la preuve la plus péremptoire, l'intervention certaine de la volonté de Dieu dans la disposition de l'ancienne religion mosaïque et de la nouvelle religion chrétienne.

Ajoutez à cela la réfutation péremptoire des arguments que les déistes ont coutume d'opposer avec tant d'acharnement et de subtilité à chaque partie de cette démonstration si compliquée; au reste, ou je me trompe fort, ou cette réfutation et la défaite des incrédules a été si complète, qu'il n'est pas même resté à aucun d'eux une apparence de raison pour refuser de se soumettre.

Voici une question qui naît naturellement de ces observations : *Quel degré de certitude ou d'évidence possède toute cette démonstration évangélique exposée jusqu'ici.* Je réponds à cette question d'abord en détail, et ensuite sommairement.

§ 321. — *La possibilité de la religion chrétienne est tellement certaine, qu'il est évident par l'expérience du sens intime, après un mûr examen, que l'on n'a trouvé jusqu'ici rien de contradictoire dans ses dogmes; 2° qu'aucune évidence plus grande ne peut avoir lieu, sauf la foi que l'on doit à la parole divine.* J'ai prouvé la première assertion dans tout l'article 5 du chapitre IV depuis le § 125. Voici qui fait ressortir la vérité de la seconde : si une démonstration positive venait appuyer cette évidence négative, c'est-à-dire qui repousse toute espèce de contradiction, alors il n'y aurait plus lieu pour l'intelligence à se soumettre librement, puisque nécessairement elle doit avoir foi dans la véracité de l'Etre suprême, et que nous devons encore à son témoignage, même quand nous ne pouvons pas comprendre comment ce qu'il nous atteste peut être possible. En effet, toutes les fois que la possibilité d'une chose nous est démontrée, nous ne pouvons pas nous empêcher d'ajouter foi aux assertions de celui qui nous en atteste l'existence sans lui faire injure, lorsque nous savons que nous-mêmes pouvons très-bien comprendre, et lui comme nous, le mode de possibilité dont elle est revêtue. La foi appartient donc particulièrement à Dieu, en ce sens que c'est un hommage de la soumission libre de notre intelligence, que nous ne devons à aucun autre qu'à lui, et qui ne peut avoir d'effet que dans le cas où nous n'avons pas une connaissance distincte et évidente de ce qu'il nous atteste.

§ 322. — *Si les miracles cités en faveur de la religion chrétienne aux §§ 91 et suivants, ont réellement eu lieu tels qu'on les rapporte, ils prouvent avec une certitude physique que Dieu a parlé; et les apôtres ainsi que tous ceux qui les ont vus de leurs propres yeux ont été physiquement certains de la mission divine de Jésus-Christ et de ses apôtres.* Ce que j'ai prouvé péremptoirement dans les §§ 194, 195, et surtout dans le § 176.

J'ai dit avec une certitude (et non avec une évidence) physique, à cause de ce que j'ai dit au § 158.

§ 323. — *Si les prophéties alléguées en faveur de la religion chrétienne aux §§ 209 et suivants, ont réellement été faites et accomplies comme on le rapporte, elles prouvent complétement la parole ou la révélation divine : avec une évidence métaphysique (c'est-à-dire hypothétique, ou dans l'hypothèse de son existence), et ceux qui ont entendu de leurs propres oreilles les prophéties de Jésus-Christ, rapportées depuis le § 215 jusqu'au § 218, et qui dans la suite en ont vu de leurs propres yeux l'accomplissement exact, comme on sait qu'il est arrivé à plusieurs de ses disciples et de ses apôtres, ont tous eu en partie une évidence métaphysique, et en partie une certitude physique que Dieu leur a parlé dans la personne de Jésus-Christ.* — Démonstration. Car il est métaphysiquement évident, comme je l'ai démontré au § 204, que les prophéties réellement telles qu'elles ont été rapportées dans la note du § 202, n'ont pu provenir d'un pur hasard, ni être énoncées par un pur homme ou aucun autre esprit créé, mais ne peuvent avoir que Dieu seul pour auteur. Ainsi les prophéties de Jésus-Christ, de Moïse et des prophètes de l'ancienne loi, alléguées dans cet endroit ayant un véritable caractère de prophétie, et de prophétie composée et revêtue de plusieurs circonstances indépendantes; si elles ont réellement été faites et accomplies dans la suite comme on le rapporte, il est métaphysiquement évident dans cette hypothèse que Dieu a parlé dans la personne de Jésus-Christ, de Moïse et des prophètes. Or les apôtres et les disciples de Jésus-Christ, après avoir entendu ses prophéties de leurs propres oreilles et après en avoir vu l'accomplissement de leur propres yeux, étaient certains par l'expérience de leur sens intime que ce divin Sauveur les avait certainement faites autrefois, et ils étaient convaincus par la certitude physique de leurs sens extérieurs qu'elles avaient été réellement accomplies. Donc ils eurent d'un côté une évidence métaphysique, et de l'autre une certitude physique que Dieu leur avait parlé dans la personne de Jésus-Christ.

Une si grande certitude accompagnée d'évidence diminuait sans doute la liberté de l'assentiment de la foi ainsi que son mérite : Voilà pourquoi Jésus lui-même dit à l'apôtre Thomas dans saint Jean, XX, 29 : *Parce que vous m'avez vu, Thomas, vous avez cru : heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru.* C'était comme s'il eût dit : Croire que je suis Dieu ou envoyé de Dieu après m'avoir vu de vos propres yeux ressuscité comme je

l'avais prédit, ce n'est pas beaucoup et il n'y a pas grand mérite; car vous ne m'avez donné enfin l'assentiment de votre foi que parce que votre conviction était trop forte. Mais ceux qui ne m'ont pas encore vu ressuscité, et qui pourtant ayant foi dans ma prédiction seulement à cause de mes miracles, ont cru fermement que je ressusciterais doivent être dits beaucoup plus heureux, car leur mérite est plus grand, et c'est avec beaucoup plus de liberté qu'ils m'ont donné l'hommage de leur foi, puisqu'ils n'étaient convaincus que par la seule certitude physique de mes miracles; mais bien plus heureux encore, je vous le dis, ceux qui n'étant pas même convaincus par cette certitude, ont cru seulement à cause de l'existence moralement certaine des miracles et des prophéties que j'ai faites. Voilà pourquoi sans doute la providence divine a voulu qu'il fût plus rare que les mêmes hommes entendissent de leurs propres oreilles les prophéties qu'elle faisait annoncer et les vissent ensuite s'accomplir réellement; car une trop forte conviction de cette espèce eût nui à la liberté et au mérite de la foi. Elle laissait même au commencement dans la prophétie elle-même, une certaine apparence d'obscurité qui devait ne se dissiper qu'après son accomplissement.

Que Jean-Jacques Rousseau montre peu d'esprit lorsqu'il exige que, pour croire aux prophéties librement et avec mérite, on entende soi-même prononcer la prophétie, et qu'on la voie ensuite de ses propres yeux s'accomplir réellement! Et lors même qu'on lui accorderait tout cela, ce philosophe insensé avance qu'il douterait encore si cette prophétie n'aurait pas été faite par un pur hasard, et si dans la suite elle ne se serait pas aussi accomplie fortuitement. Voyez son Emile, tome III, à la profession de foi du vicaire savoyard, page 89, édition d'Amsterdam de l'année 1764. Celui qui peut rêver que ces prophéties se sont échappées par hasard de la bouche de Jésus-Christ saisi de je ne sais quel enthousiasme (comme Rousseau ne craint pas de le dire dans son fol ouvrage d'Emile, tome II, vers la page 104), a la tête agitée, non par la passion des contemplations célestes, mais par le vertige incurable d'une vaine arrogance qui se plaît dans son propre sens.

§ 324. — *Nous sommes certains aujourd'hui de l'existence des miracles et des prophéties de Jésus-Christ, et partant, de l'existence de la certitude physique de la révélation divine* (§ 322) *avec cette haute certitude morale que nous avons prouvé* (§ 170) *équivaloir à une certitude physique.* — DÉMONSTRATION. Nous sommes certains en effet de l'existence de l'attestation apostolique, d'après les témoignages innombrables de toutes les Eglises primitives, et de leurs pasteurs ou de leurs évêques, et tous ces témoignages s'accordent entièrement entre eux (§ 247 *et suiv.*, *et* § 251) et sont incontestables (§ 247). Nous sommes certains aussi de la bonne foi encore intègre aujourd'hui de cette attestation apostolique consignée dans les Ecritures canoniques, nous en avons pour garants le témoignage unanime et la continuelle vigilance de tous les évêques qui se sont succédé continuellement dans chacune de ces Eglises pendant plus de dix-huit cents ans (§§ 249, 254). Dans ce mode d'attestation tout particulier aux Ecritures évangéliques, nous découvrons dans les apôtres de Jésus-Christ des marques de cette espèce de la sincérité de leurs témoignages, et de la connaissance certaine qu'ils avaient des faits qu'ils attestaient; à ce sujet l'expérience physique et générale de tous les hommes, ainsi que la saine raison nous enseignent d'un commun accord, que dès que ces marques se rencontrent dans plusieurs témoins, alors le témoignage humain est conforme à la vérité (§ 277 *et suiv.*). Donc nous possédons aujourd'hui au plus haut degré la certitude morale qui équivaut à une certitude physique (§ 172), nous possédons, dis-je, au plus haut degré la certitude morale de l'existence des miracles et des prophéties de Jésus-Christ, et partant aussi de l'existence (passée s'entend) de la certitude physique de la révélation divine faite par lui (§ 322).

§ 325. — Puisque les preuves complétement semblables, et les témoignages unanimes d'une nation entière scrupuleusement attachée à tout ce qui regardait sa religion, puisque l'accord admirable de deux peuples, des Samaritains et des Juifs, divisés entre eux par des haines mutuelles et par la religion même, militent également en faveur de l'existence et de l'ancienneté ainsi que de l'inaltération perpétuelle de l'attestation mosaïque et des autres prophètes de l'ancienne loi, sur les prédictions et les miracles qu'ils avaient faits publiquement; puisque les marques de la science et de la bonne foi de ces témoins et des apôtres de Jésus-Christ sont égales entre elles, comme je l'ai prouvé suffisamment dans les §§ 304 et suivants : nous sommes donc aujourd'hui, avec ce haut degré de certitude morale, qui équivaut à une certitude physique (§ 170), nous sommes donc aujourd'hui certains de l'existence de la certitude physique de la révélation divine dans l'ancienne loi, ainsi que du lien de cette même révélation avec l'autre révélation divine opérée par Jésus-Christ, lien que déterminent (§ 230) les prophéties sur le Messie.

§ 326. — Puisque donc toutes ces espèces de démonstrations de la possibilité et de l'existence de la révélation divine prouvée par des miracles et des prophéties ont une valeur réelle, et une haute certitude morale qui équivaut précisément à la certitude physique qui s'y rattache aussi, tant pour ce qui concerne l'enchaînement de toute l'histoire judaïque et évangélique, que pour tout ce qui concerne la religion ancienne et la nouvelle qui a été révélée, ainsi que pour tout ce qui se rapporte aux miracles et aux prophéties qui tendent tous à prouver que c'est la même révélation divine qui a été continuée, il en provient un assemblage de certitudes morales et harmoniques de la plus haute importance, ayant toutes la même tendance; dont

les unes se rapprochent de très-près de la certitude physique par leur grand nombre, et qui se confirment mutuellement, puis ensuite, par leur réunion, produisent un degré de certitude bien plus élevé. C'est ainsi, en effet, que l'on reconnaît la révélation de la religion judaïque en elle-même, ainsi que du christianisme à part de la religion juive qui l'a précédé, et cela avec une certitude moitié morale et moitié physique. Mais quand elles sont réunies, l'admirable enchaînement qu'elles établissent chacune de leur côté, malgré la complication des faits, entre des événements continués pendant quatre mille ans, fait que la démonstration de l'une reçoit de la démonstration de l'autre une force inébranlable. C'est pourquoi, comme dans cette vie nous ne pouvons jamais obtenir une certitude plus grande que la certitude physique, une certitude morale poussée au plus haut degré étant presque équivalente à la certitude physique, c'est-à-dire à la plus indubitable des certitudes que l'on puisse acquérir sur un fait quelconque, *il en résulte que la révélation divine de tout le christianisme, appuyée de tant de démonstrations morales réunies et souverainement certaines, atteint de très-près le degré de la certitude physique.*

§ 327. — *Cependant l'existence de la révélation divine, par rapport à la religion chrétienne, n'est pas évidente.* — DÉMONSTRATION. En effet, il est manifeste que la certitude morale, quoiqu'elle équivale presque à la certitude physique proprement dite, lorsque cette certitude morale est poussée à son plus haut degré, puisqu'elle a pour base l'expérience uniforme de tous les hommes, cependant elle peut se comparer pour la valeur avec l'évidence physique ou métaphysique, puisqu'elle ne peut, malgré l'expérience uniforme des lois de la nature et de la véracité des témoins placés dans des circonstances données, produire en nous l'intuition des raisons suffisantes d'un miracle, ou le sens intime des raisons suffisantes de la véracité des témoins ni la conscience de la révélation.

§ 328. — *La certitude de la religion chrétienne est si grande, qu'elle peut convaincre pleinement, et sans laisser aucun doute raisonnable, les esprits les plus subtils et les hommes les plus savants.* Nous le prouvons par l'examen même que nous en avons fait dans toute la rigueur de la dialectique la plus subtile et la plus méchante (dialectique familière aux déistes).

Mais, dit Rousseau, ce rusé sophiste, une religion dont la démonstration exige un grand appareil de dialectique, un esprit relevé et un travail d'examen presque opiniâtre ne convient pas à la foule des hommes, et n'est pas assez sagement établie pour qu'il semble qu'elle puisse avoir Dieu pour auteur et pour ministre. *Voyez, mon ami*, dit Rousseau, *dans quelle horrible discussion je me trouve enveloppé, et de quelle immense érudition j'ai besoin pour plonger mes regards dans les ténèbres de l'antiquité, pour examiner, peser, comparer entre eux les prophéties, les révélations, les faits et tous les monuments de la foi répandus dans tout l'univers, pour en assigner le temps, les auteurs et les occasions. De quelle profondeur de critique n'ai-je pas besoin pour distinguer les œuvres authentiques des apocryphes, comparer les objections avec les réponses, les versions avec les originaux, juger de l'impartialité des témoins, de leur sagacité et de leur prudence, savoir si l'on n'a rien supprimé, rien apposé, rien retranché, rien omis, rien changé,* etc., etc. Condition misérable et pénible, en effet, que celle d'un homme qui ne cherche à se soustraire qu'à la force inévitable des preuves de la religion chrétienne et à l'étroite obligation de croire en Jésus-Christ son divin auteur! Mais ce n'est pas là le travail qui doit fatiguer nécessairement tout homme pieux et juste, qu'il soit du reste ignorant ou même savant, avant qu'il se soit assuré de la vérité de la révélation divine de la religion chrétienne, ainsi que de l'obligation qu'il a d'y croire. Mais je vais vous montrer combien est courte et facile la preuve du contraire.

§ 329. — *Un homme quelconque, tant soit peu sage et savant, ou même ignorant et grossier, jouissant cependant d'un jugement sain et de l'usage de la raison, peut être facilement convaincu de la certitude de la révélation à l'égard de la religion chrétienne.* — DÉMONSTRATION. Quant à ce qui regarde *la possibilité* de la révélation divine à l'égard de la religion chrétienne, quoique tout homme sente facilement que la sublimité des dogmes chrétiens dépasse l'intelligence humaine, cependant, pour peu qu'il soit savant, il remarquera d'autant plus aisément qu'il ne s'y trouve aucune véritable contradiction; s'il n'est pas instruit, l'accord d'une foule innombrable d'hommes sages et pieux que Dieu a procurés en tout temps à la religion chrétienne dans sa vaste et rapide propagation, le convaincra pleinement qu'aucune contradiction aussi manifeste que le prétendent les déistes ne se trouve dans ces dogmes qui ont été crus en tous temps et en tous lieux par un si grand nombre d'hommes si célèbres. Quant aux preuves de l'existence de la révélation divine, je veux parler des miracles et des prophéties, le savant ainsi que l'ignorant sait avec la même certitude physique qu'un mort ne peut ressusciter en un moment sans déroger aux lois de la nature, non plus que le soleil ne peut s'arrêter au milieu de son cours, ou le feu ne pas brûler la paille qu'on en approche. Et cette certitude ne peut être détruite, bien que ni l'un ni l'autre ne puisse démontrer que la même chose ne puisse absolument arriver par les prestiges du diable (§ 180), parce que cela n'est pas exigé pour la certitude morale et physique; mais seulement pour l'évidence. Et ce soupçon ne viendra même pas dans l'esprit d'un ignorant. Et la dernière invraisemblance prouvée dans le § 179 suffira au savant, pourvu qu'il n'ait pas mauvaise volonté. Par la seule expérience uniforme de tous les hommes, le plus ignorant même sait fort bien avec la même certitude que les choses futures tout à fait indépendantes ne peuvent être prédites

exactement ni par un homme, ni même par un bon ou mauvais ange. Toute la difficulté de la certitude suffisante qu'il faut acquérir se réduit donc à connaître parfaitement la force de cette attestation par laquelle on prouve l'existence des prophéties et des miracles faits par Jésus-Christ en signe de sa mission divine. Et ici l'ignorant ni même le savant n'auront pas besoin de déployer tout l'art d'une critique sévère ni la subtilité de leur esprit. Enfin cet accord admirable de tant d'Églises primitives qui ont reçu immédiatement le témoignage des apôtres, de tant de pieux et de savants évêques qui se sont succédé jusqu'à nos jours sans interruption, et de tant de martyrs qui ont souscrit de leur sang le témoignage qu'ils ont rendu à la vérité; cet accord admirable, dis-je, convaincra pleinement l'ignorant de l'existence de cette attestation apostolique, et lui persuadera qu'elle possède réellement ces marques de vérité que nous avons énumérées au paragraphe 278, et que la lecture de l'Evangile et des Actes des apôtres fera briller à ses yeux, sans qu'il ait besoin de consulter des exemplaires, des versions et des idiomes de toute espèce, etc. Et le savant, à moins qu'il ne veuille entreprendre ce travail pour sa propre instruction, le savant trouvera dans le nombre, la piété, la sagesse, la vigilance, et dans la science de tant de grands pasteurs et de docteurs de l'Eglise, une raison de se dispenser du travail si prolongé d'un semblable examen. Si cependant il croit avoir quelque motif raisonnable de défiance, l'importance d'une chose qui regarde son salut éternel méritera qu'il l'examine avec plus d'attention. Et la sagesse du dessein de toute la religion chrétienne ne redoute pas cet examen. Quiconque l'entreprendra avec impartialité, et non uniquement pour secouer le joug d'une vérité importune, trouvera que toutes les subtilités, quelque fortes qu'elles soient, des ennemis de Jésus-Christ, ne peuvent que montrer davantage la sagesse vraiment divine de ce grand maître qui a su mieux que personne accommoder les preuves de la religion qu'il a établie à la dialectique la plus sévère, et en même temps à la faiblesse de l'esprit des hommes, et même des plus ignorants.

§ 330. — *On ne doit espérer aucun salut éternel que par Jésus-Christ et la pratique de la religion qu'il a lui-même enseignée.* — Démonstration. D'un côté nous avons démontré la divinité de la religion et de la mission de Jésus-Christ, d'un autre côté tout le résumé de sa doctrine tend à convaincre péremptoirement tous les hommes que Dieu ne veut pas qu'ils lui rendent un culte purement naturel, mais un culte plus relevé qui a été établi par Jésus-Christ, et qu'ils ne peuvent d'abord embrasser qu'en croyant fermement ce divin Sauveur auteur d'un salut plus relevé (§§ 121, 122). De même, le résumé de la doctrine chrétienne est que Dieu ne veut, à l'aide de leurs mérites, disposer et faire arriver tous les hommes à aucune autre félicité qu'à cette félicité surnaturelle qui consiste dans sa possession éternelle et dans son intime amitié et dont le premier droit nous a été acquis par Jésus-Christ lui-même. Autant la révélation divine de la religion chrétienne est certaine, autant il est certain qu'on ne peut espérer quelque salut dans aucun autre nom si ce n'est dans le nom et la religion de Jésus-Christ.

Cette thèse est certaine même à l'égard de ceux qui n'ont jamais entendu prêcher le nom ou la religion de Jésus-Christ; vous comprendrez par ce que j'ai dit aux §§ 133, 59, 67, que cela n'arrivera jamais sans quelque faute précédente de leur part s'ils sont déjà grands, et s'ils ont l'usage de la raison. Les enfants et les insensés qui sans qu'il y ait de leur faute ne jouissent jamais de l'usage de la raison tandis qu'ils vivent, ne seront pas punis, et cependant ils ne jouiront pas de cette béatitude surnaturelle pour laquelle uniquement nous avons tous été créés par Dieu.

§ 331. — *Tous ceux qui comprennent la force de cette démonstration évangélique exposée jusqu'ici, et qui ne se donnent pas à Jésus-Christ, sont non-seulement privés de toute espérance de félicité, mais encourent formellement et de la manière la plus évidente la peine de damnation.* — Démonstration. Car puisqu'ils sont souverainement certains de la loi absolue de Dieu, par laquelle il n'exige d'eux aucun autre culte et aucune autre espèce d'hommage que celui qu'il a enseigné par Jésus-Christ, ils ne peuvent sans mépriser gravement et continuellement la loi divine, lui refuser ce genre d'hommage. Et puisque dans un sujet aussi important cette loi de Dieu repose sur le culte unique que Dieu veut persuader et sur l'unique moyen d'obtenir cette gloire et le salut même de l'homme qui est le but de toute la création (§ 5), un tel mépris de la loi ne peut qu'attirer à tout homme rebelle les plus graves châtiments de la damnation.

§ 332. — *Donc l'obligation pour tous les hommes d'embrasser la religion chrétienne est évidente, parfaite et souverainement grave; cependant cette obligation est éloignée ou prochaine selon que chacun aura compris imparfaitement ou parfaitement toute la force de notre démonstration évangélique.* — Démonstration. Cette obligation est évidente par elle-même, parce qu'elle est la volonté certaine et la loi de Dieu qui exige de tout homme ce culte spécial que la religion chrétienne enseigne (§ 324). Elle est *parfaite* et *de la plus haute gravité*, parce qu'elle est jointe à la menace d'un châtiment et d'une condamnation très-graves (§§ 19, 21). Elle sera *éloignée* tant qu'elle sera inconnue, c'est-à-dire tant que la volonté de Dieu, et le motif du châtiment n'auront pas encore été parfaitement connus par la conscience de soi-même et n'auront pas été rendus actuellement capables de produire tout leur effet; mais elle deviendra *prochaine* aussitôt que par la force de cette démonstration l'esprit de tout homme aura été convaincu de

l'existence de la force qu'ils ont l'un et l'autre.

§ 333 — *Les déistes qui méprisent ou qui combattent verbalement ou par écrit la vérité de la religion chrétienne ébranlent les fondements du gouvernement et de la félicité humaine avec non moins de danger que les athées de toute espèce, et par conséquent on ne peut en conscience les tolérer les uns et les autres, dans un Etat chrétien* (1). — DÉMONSTRATION. Nous avons en effet montré dans tout le chapitre second que la foule des hommes ne pouvait communément sans la révélation divine acquérir ni conserver une connaissance nécessaire et suffisante même des premiers principes généraux de la religion naturelle sur la liberté et l'immortalité de l'âme humaine, sur la providence de Dieu qui se mêle en particulier aux actions des hommes et enfin sur l'éternité des récompenses et des peines de l'autre vie : et cependant la félicité civile de toute la société et tous les fondements de la vie sociale reposent uniquement sur la connaissance générale de ces dogmes et sur la ferme foi qu'on a en eux. Nous avons prouvé en même temps dans le cours de cet ouvrage que la révélation de la religion chrétienne faite par Jésus-Christ, était seule vraiment divine et souverainement certaine. Donc tout homme qui l'attaque, travaille à détruire l'unique ressource qui puisse seule conserver généralement dans la foule des hommes la foi et la connaissance de ces premiers fondements de la vie civile, ainsi que de toute la félicité humaine : et par conséquent on ne peut pas en conscience tolérer plus qu'un athée, comme n'étant pas moins ennemis déclarés du salut public et humain, dans un Etat chrétien, c'est-à-dire dans une société d'hommes, ceux qui étant aussi certains de la nécessité que de la vérité de la religion chrétienne, ne laissent pas que de travailler à la détruire.

Si vous persuadez jamais aux hommes que la religion chrétienne en faveur de laquelle militent tant de preuves évidentes et de la plus haute certitude, si vous persuadez jamais aux hommes que la religion chrétienne peut être fausse, pourquoi ne croiront-ils pas également, plus facilement même, que les dogmes énumérés peu avant sont faux aussi et n'ont été inventés que par les législateurs et par les princes, qui les ont inculqués aux peuples pour affermir leur autorité; et cependant les preuves que l'on a coutume d'apporter en faveur de ces dogmes sont sous plusieurs rapports, aux yeux de la foule du moins, plus obscures, plus abstraites et beaucoup moins claires que celles que nous avons données dans tout cet ouvrage pour démontrer la certitude de la religion chrétienne. Consultez l'expérience elle-même : la plupart de ces hommes si ingénieux qui sous le nom de déistes emploient toute leur subtilité à saper les fondements de la religion chrétienne, la plupart de ces hommes, dis-je, lorsqu'ils s'occupent à expliquer ces principes généraux de la religion naturelle que j'ai rappelés, n'enveloppent-ils pas tellement leurs raisonnements et ne s'embarrassent-ils pas dans un si grand nombre de difficultés, qu'ils semblent plutôt vouloir révoquer en doute de toutes manières et même détruire complétement ces dogmes. Lisez si vous voulez (pour en citer un seul exemple) lisez les Essais philosophiques de David Hume, philosophe anglais de notre temps, et vous le verrez, bien qu'il ait l'impudence de se dire chrétien, vous le verrez cependant chercher à renverser avec le même soin, et avec des raisons aussi pressantes les dogmes de toute la religion naturelle comme les dogmes du christianisme, et réduire tout à un pyrrhonisme universel, jusqu'à ce qu'à la fin, éclairé par un nouveau crépuscule de raison, il travaille à convaincre de folie cette doctrine du pyrrhonisme à laquelle auparavant il s'était adonné tout entier. Mais supposez que tout cela n'existe pas ; la charité chrétienne qui ordonne à tout homme d'éloigner (autant qu'il dépendrait de lui si quelqu'un était sur le point de perdre la foi chrétienne, qui lui est absolument nécessaire pour son salut éternel) la charité chrétienne qui ordonne à tout homme sous peine des plus grands châtiments, d'éloigner de son prochain le danger d'une chute si grave, la seule charité chrétienne n'oblige-t-elle pas gravement les princes et tous les chefs de la société chrétienne d'éloigner par tous les moyens possibles du milieu des citoyens chrétiens une contagion de cette espèce, qui se répand de bouche ou dans des écrits remplis de poison.

(1) Comprenez que la tolérance qui n'est pas permise ne s'étend pas aux personnes. Il s'agit de celle qui voudrait autoriser par une coupable inertie leurs discours et leurs écrits en faveur des absurdités que proclament les athées et les déistes.

VIE DE WEST.

WEST (GILBERT), écrivain du dix-huitième siècle, sur la vie privée duquel nous avons peu de renseignements. Une étude approfondie de quelques points de la religion chrétienne l'ayant conduit à reconnaître le faible des objections qui lui sont opposées et la solidité des preuves sur lesquelles elle est établie, il résolut de prendre hautement la défense de la vérité, en publiant le résultat de son examen. C'est ce qu'il fit dans ses *Observations sur l'histoire et sur les preuves de la résurrection de Jésus Christ*, qui parurent en France, traduites par l'abbé Guénée, Paris, Tilliard, 1757, in-12. Le lecteur trouvera dans l'avertissement qui suit de plus amples détails sur cet ouvrage.

OBSERVATIONS

SUR L'HISTOIRE ET SUR LES PREUVES DE LA

RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST.

Avertissement.

On sait quel éclat firent en Angleterre, il y a environ trente ans, les scandaleux discours de Woolston sur les miracles de Jésus-Christ, *et particulièrement sur sa résurrection, le plus signalé de ses miracles. Tout ce que l'Eglise d'Angleterre avait alors d'hommes savants et zélés, s'empressèrent d'entrer en lice contre ce téméraire écrivain ; mais aucun n'y parut avec plus d'avantage ni plus de gloire que milord Sherlock, évêque de Bangor, transféré depuis du siége de Salisbury à celui de Londres. L'ouvrage de ce prélat fut un coup de foudre pour l'ennemi des miracles ; et dix éditions en furent faites sans que ni les partisans de Woolston, ni Woolston lui-même, quoique souvent mis au défi, osassent entreprendre d'y répondre. Ces contestations s'étant renouvelées dans la suite avec plus de chaleur, ce que le maître n'avait osé faire, un disciple plus hardi le tenta dans une brochure portant pour titre*: Examen des témoins de la résurrection de Jésus-Christ, jugés selon les règles du barreau par un philosophe honnête homme. *Les prétendues contradictions des textes évangéliques sur ce grand événement, étaient le principal moyen qu'employait le philosophe anonyme pour infirmer le témoignage des apôtres. Cette objection paraissant, même après les efforts de plusieurs théologiens, n'avoir été que faiblement répondue, M. le chevalier Gilbert West, connu depuis longtemps par son érudition et son savoir, crut devoir approfondir cette question et faire part au public du fruit de son travail sur cette matière intéressante.*

Telle fut l'occasion qui donna naissance aux observations que nous publions aujourd'hui en notre langue. Nous n'entreprendrons pas d'en relever ici le mérite. Les éloges de divers écrivains périodiques, et quatre éditions faites presque coup sur coup, l'ont annoncé mieux que ne feraient les louanges, toujours suspectes d'un traducteur. Nous assurerons seulement le lecteur que ne rebutera point la sécheresse des discussions inévitables en pareilles matières, qu'il y sera amplement dédommagé de ses peines. Il y trouvera une critique sûre, des recherches savantes, des idées neuves, un commentaire excellent sur les passages de l'Ecriture, qui concernent la résurrection de Jésus-Christ. Il y verra la réalité des apparitions de Jésus-Christ et des anges aux femmes et aux apôtres incontestablement établie, le bel ordre des preuves données à ces témoins choisis mis dans le jour le plus lumineux, et la certitude de ces mêmes preuves portée jusqu'à la démonstration.

Cette traduction était faite depuis plusieurs années, et nous l'avons annoncée dans la préface de la Religion chrétienne démontrée par la conversion de saint Paul; *ouvrage traduit de l'anglais de M. George Lyttelton. Nous nous faisons un devoir de reconnaître et de publier ici que nous étions alors mal instruits sur le compte de cet auteur et de M. West son ami. M. Lyttelton est bien, comme nous l'avons dit, un des membres du parlement d'Angleterre, jouissant dans cette auguste compagnie de la considération due aux services et aux talents ; mais il n'est point vrai que ni lui ni M. West aient fait profession de déisme. Au contraire ils ont toujours été l'un et l'autre sincèrement attachés au christianisme. Convaincus de sa vérité, et persuadés des grands biens qu'il a faits, et qu'il fait encore tous les jours au monde, ces deux illustres amis ont regardé comme un des plus importants services qu'ils pussent rendre à leur patrie, d'y défendre par leurs écrits une religion si propre à maintenir dans les Etats le bon ordre, la vertu et parconséquent la félicité publique. Un tel exemple devrait instruire ce tas de faux philosophes qui semant l'incrédulité de toutes parts avec une téméraire audace, croient encore dans leurs folles pensées, servir leurs concitoyens et mériter le titre de leurs bienfaiteurs.*

Rendons justice à la nation anglaise, quoique maintenant notre ennemie. Il est glorieux pour elle que la religion chrétienne y trouve des défenseurs si zélés parmi ceux qui y occupent les premiers rangs dans la littérature, et les plus hautes places dans l'Etat. Nous accusons souvent l'Angleterre comme la source de l'incrédulité parmi nous ; et de son côté, elle nous rend bien ce reproche ; mais il faut l'avouer, si l'on ne saurait nier que la religion n'ait été souvent et vivement attaquée par quelques écrivains de cette nation, elle n'a guère été nulle autre part plus savamment défendue.

INTRODUCTION,

IDÉE ET PLAN GÉNÉRAL DE L'OUVRAGE.

C'est une maxime universellement reçue dans les tribunaux, que des témoins qui se contredisent les uns les autres méritent peu de créance. Le témoignage que les apôtres et les évangélistes ont rendu de la résurrection de Jésus-Christ, serait donc réellement d'un faible poids, s'il était vrai qu'en racontant ce fait miraculeux ils fussent tombés dans des contradictions formelles. Les incrédules ont osé l'avancer pour détruire ou affaiblir la certitude du témoignage des apôtres, et les disciples de Woolston en particulier, pour répondre aux *Témoins de la résurrection de Jésus-Christ, jugés selon les règles du barreau.*

Etonné de voir des écrivains regardés depuis seize siècles comme saints et inspirés, chargés d'un reproche si peu compatible avec l'idée qu'on a eue d'eux jusqu'ici, je les ai relus avec attention. Une imputation si odieuse m'avait paru étrange; et je n'ai pas été longtemps à en reconnaître le faux.

Avouons-le pourtant, ce reproche n'est pas nouveau; il a même quelque chose de spécieux, parce qu'il semble fondé sur les termes mêmes des évangélistes, quoiqu'il ne porte réellement que sur l'écorce et la superficie des mots. Ce que je vais dire pour la défense des évangélistes est pareillement fondé sur le texte sacré. J'en ai quelque temps cherché sur ce point la véritable explication dans les notes des plus savants commentateurs; mais voyant toutes mes recherches inutiles, j'ai essayé de la trouver moi-même, et entrepris de la fixer, en comparant entre eux les récits de ces écrivains sacrés, et remarquant les circonstances sur lesquelles ils s'accordent et celles où ils paraissent se contredire. Cette méthode m'a nécessairement jeté dans des observations critiques, dont je croirais devoir demander qu'on me pardonnât la longueur et la sécheresse, si je n'écrivais que pour l'amusement des lecteurs, ou que je m'attendisse à être lu par ceux qui ne cherchent dans les livres qu'un agréable passe-temps.

Je ne m'étais proposé d'abord que de justifier les évangélistes du reproche de contradiction qu'on leur a fait; c'était-là mon unique objet; mais à mesure que j'ai avancé dans mon travail, la lumière a augmenté à mes yeux; et presqu'à chaque pas, j'ai aperçu de nouvelles circonstances propres à établir, contre les incrédules, la vérité et la certitude du témoignage que les apôtres ont rendu de la résurrection de Jésus-Christ. Ces découvertes m'ont mené insensiblement au delà de mon premier but, et m'ont conduit à examiner scrupuleusement et à la rigueur, les principales preuves que les apôtres ont eues de ce grand et important article de notre croyance.

Mais comme il ne suffirait pas, pour assurer la foi du chrétien, que la résurrection de Jésus-Christ eût été pleinement prouvée aux apôtres, j'ai cru que tout ce que j'avais fait jusque-là serait tout à fait inutile, ou du moins imparfait, si je n'y ajoutais quelques-uns des principaux motifs que nous avons de la croire, nous qui vivons plus de dix-sept cents ans après cet événement miraculeux.

Je diviserai donc cet ouvrage en trois parties. Dans la première, je concilierai divers textes des évangélistes sur la résurrection de Jésus-Christ, et je ferai voir combien est faux et mal fondé le reproche de contradiction qu'on leur a fait. Dans la seconde, je montrerai par un examen rigoureux des preuves de la résurrection données aux apôtres, que ces premiers prédicateurs de l'Evangile eurent de ce fait important une certitude entière, et une conviction en quelque sorte irrésistible. Dans la troisième, j'exposerai deux des motifs que nous avons de croire la résurrection de Jésus-Christ.

Le lecteur sentira aisément par ce que je viens de dire du plan de cet ouvrage, qu'en l'entreprenant je ne pensais qu'à m'instruire moi-même, et que si je le donne aujourd'hui au public, ce n'est que dans l'espérance que ces observations pourront être aussi utiles à d'autres qu'elles l'ont été pour moi. C'est la seule vue que puisse avoir un laïc dans une entreprise de cette nature; car quelle gloire se promettre en écrivant pour la défense de la religion, dans un siècle où l'attaquer est devenu un titre de bel esprit, et où tant de gens se font une coupable gloire de la combattre par de frivoles raisonnements, dont on sent aussitôt le faux, pour peu qu'on ait examiné avec impartialité ses preuves et ses dogmes: preuves établies sur des faits, fondement le plus sûr de l'évidence : dogmes inspirés par le suprême auteur de la raison, et le Père commun des hommes? Quiconque néglige ou refuse de faire cet examen, n'a aucun droit de prononcer sur la religion, et devrait être plus réservé à condamner ceux qui en reconnaissent Dieu pour l'auteur; surtout voyant au rang des chrétiens les noms célèbres et respectables des Bacon, des Milton, des Boyle, des Lock et des Newton, noms immortels, à l'autorité de qui tout doit céder hors la vérité, à laquelle ces grands hommes en croyant en Jésus-Christ, ont soumis leur raison et leurs lumières.

On demandera peut-être pourquoi, n'étant que laïc, je m'ingère de traiter ici une matière sur laquelle on croit communément qu'il

n'appartient qu'aux ecclésiastiques d'écrire. Je réponds qu'outre les raisons que j'ai déjà alléguées, ce préjugé même a été pour moi un motif pressant de donner cet ouvrage au public, et de mettre mon nom à la tête. Le clergé ne manque ni de zèle ni de capacité pour défendre la cause de la religion; les excellents ouvrages publiés en ce genre en sont de bons garants : mais comme la plupart des hommes se conduisent plutôt par préjugés que par raison, les écrits des ecclésiastiques ne sont ni aussi universellement lus, ni reçus avec autant d'impartialité qu'ils le méritent. On suppose communément qu'ils viennent moins d'une pleine conviction et d'une persuasion intime, que de vues intéressées et d'ardeur pour la cause commune de leur état ; supposition injurieuse, et aussi évidemment injuste que si l'on attribuait toute la bravoure de nos officiers à des vues mercenaires de paye et d'avancement, à l'exclusion de tout autre motif plus noble, tel que l'honneur et l'amour de la patrie. Je suis persuadé que le clergé, qui seul aurait droit de me faire cette question, me verra sans peine entrer en lice et combattre pour la défense du christianisme. J'ose l'espérer : les laïcs mêmes, du moins ceux qui ne sont pas chrétiens seulement de nom, reconnaîtront hautement avec moi contre les aveugles préjugés de l'incrédulité, que la religion chrétienne est une source de biens pour tous les états et toutes les conditions des hommes ; qu'ainsi le plus grand service qu'un bon citoyen puisse rendre à sa patrie, c'est d'y maintenir et d'y étendre la foi, et par là, de porter ses compatriotes à la pratique des vertus vraiment divines recommandées par Jésus-Christ et par ses apôtres.

Quant à moi, si les observations suivantes peuvent être de quelque secours à quelqu'un de ceux qui cherchent sincèrement la vérité, à un seul honnête homme, je croirai n'avoir ni écrit ni vécu inutilement.

Première partie.

OBSERVATIONS SUR L'HISTOIRE DE LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST : OU L'ON CONCILIE LES CONTRADICTIONS APPARENTES DES TEXTES DES ÉVANGÉLISTES SUR CE SUJET.

La résurrection de Jésus-Christ n'est pas seulement le plus signalé de ses miracles ; elle est encore la plus éclatante et la plus solide preuve de la religion qu'il est venu établir dans le monde. Tout y porte en quelque façon sur cette base : ce fondement renversé, l'édifice entier de la foi chrétienne tombe nécessairement en ruine. L'apôtre ne craint pas de le déclarer hautement : *Si Jésus-Christ n'est pas ressuscité*, dit-il aux premiers fidèles, *votre foi est vaine, et notre prédication une imposture ;* mais d'un autre côté, la résurrection de Jésus-Christ démontrée, la religion chrétienne est nécessairement vraie ; sa divinité est incontestable, et l'incrédulité n'a plus qu'à se taire ou à avouer son erreur. Aussi est-ce contre cet article fondamental que les incrédules, anciens et modernes, ont spécialement dirigé leurs attaques et réuni tous leurs efforts. Quelques-uns d'entre eux, pour ôter au témoignage des apôtres son autorité et sa force, ont osé avancer que les récits de la résurrection de Jésus-Christ faits par les écrivains évangéliques, se détruisent les uns les autres ; qu'ils sont remplis de contradictions marquées, et qu'on n'y voit aucun accord sur la plupart des circonstances d'un événement si intéressant. C'est de ce reproche aussi mal fondé qu'injurieux, que j'entreprends de justifier ici ces écrivains sacrés, en conciliant leurs textes et en montrant que toutes ces prétendues contradictions n'ont en effet rien de réel.

Pour remplir cet objet, nous ferons d'abord plusieurs observations sur ces récits, nous les comparerons ensuite les uns aux autres; enfin nous rangerons les diverses circonstances de ce grand événement dans l'ordre où il nous paraît qu'elles doivent être placées.

CHAPITRE PREMIER.

OBSERVATIONS SUR LE CHAPITRE XX DE SAINT JEAN.

Que Marie-Madeleine n'avait pas vu d'anges avant qu'elle allât trouver saint Pierre, et que par conséquent elle n'était pas du nombre des femmes qui entrèrent dans le sépulcre. Que quand elle retourna au sépulcre avec Pierre et Jean, elle n'y trouva point ces femmes. Que les anges n'étaient pas toujours visibles.

Saint Jean, chap. XX, v. 1 et suiv.

Le premier jour de la semaine, Marie-Madeleine alla au sépulcre de grand matin, lorsqu'il faisait encore obscur, et elle vit que la pierre en avait été ôtée. Elle courut donc trouver Simon Pierre et cet autre disciple que Jésus aimait, et leur dit : Ils ont enlevé le Seigneur hors du sépulcre, et nous ne savons où ils l'ont mis. Pierre sortit aussitôt avec cet autre disciple, et ils allèrent au sépulcre. Ils couraient tous deux ; mais l'autre disciple courut plus vite que Pierre, et il arriva le premier au sépulcre ; et s'étant baissé, il vit les linges à terre ; mais il n'entra pas néanmoins. Simon Pierre qui le suivait arriva et entra dans le sépulcre, et vit les linges à terre, et le suaire

qu'on lui avait mis sur la tête, qui n'était point à terre avec les autres linges, mais plié à part. Alors cet autre disciple qui était arrivé le premier au sépulcre entra aussi dedans, et il vit, et il crut ; car ils ne savaient pas encore ce que dit l'Ecriture, qu'il fallait qu'il ressuscitât d'entre les morts. Après cela les disciples s'en retournèrent chez eux ; mais Marie était debout dehors auprès du sépulcre en pleurant ; et comme elle pleurait, elle se baissa et regarda dans le sépulcre, et elle vit deux anges vêtus de blanc, l'un à la tête et l'autre aux pieds, au lieu où le corps de Jésus avait été mis, et ils lui dirent : Femme, pourquoi pleurez-vous ? Elle leur dit : C'est qu'ils ont enlevé mon Seigneur, et je ne sais où ils l'ont mis ; ayant dit cela, elle se retourna et vit Jésus sans savoir que ce fût lui. Jésus lui dit : Femme, pourquoi pleurez-vous ? qui cherchez vous ? Elle, croyant que c'était le jardinier, lui dit : Seigneur, si c'est vous qui l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis, et je l'emporterai. Jésus lui dit : Marie ! Elle, s'étant retournée, lui dit : Rabboni ! c'est-à-dire maître. Jésus lui dit : Ne me touchez pas, car je ne suis point encore monté vers mon Père ; mais allez trouver mes frères, et dites-leur, je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu. Madeleine vint, et dit aux disciples : J'ai vu le Seigneur et voilà ce qu'il m'a dit.

On voit clairement par ce passage de l'Evangile de saint Jean, 1° que Marie-Madeleine n'avait point vu d'anges avant qu'elle allât trouver Pierre, et qu'ainsi elle n'était point du nombre de celles qui entrèrent dans le sépulcre, et auxquelles un ange apprit que Jésus était ressuscité ; car si elle eût vu quelqu'un avant que de parler à Pierre, elle aurait sûrement ajouté à son récit une circonstance aussi extraordinaire ; et si un ange lui eût annoncé que Jésus était ressuscité, elle n'aurait pas continué à pleurer de ce qu'elle ne trouvait pas son corps, ni demandé à Jésus-Christ, qu'elle prit pour le jardinier, où il l'avait mis, afin qu'elle l'emportât. Observons de plus, qu'étant retournée au sépulcre avec Pierre et Jean, lorsque ces apôtres en furent partis, elle y resta quelque temps après eux ; que quand elle vit les anges elle était debout, hors du sépulcre, et pleurant auprès ; que s'étant baissée, et ayant *regardé* dans le sépulcre sans y entrer, elle vit *deux anges vêtus de blanc, l'un à la tête et l'autre aux pieds, où le corps de Jésus-Christ avait été mis*, et qu'ils lui dirent seulement : *Femme, pourquoi pleurez-vous ?* à quoi elle répondit, *c'est parce qu'ils ont enlevé mon Seigneur, et je ne sais où ils l'ont mis.* 2° Il résulte de toutes ces circonstances, que Madeleine étant retournée au sépulcre en même temps que Pierre et Jean, elle n'y trouva point les femmes qui y étaient entrées, etc., qu'elle n'avait rien entendu dire de la résurrection de Jésus-Christ, et qu'ainsi ces femmes n'étaient point au sépulcre quand elle y retourna avec Pierre et Jean. Toute la suite du passage que nous venons de citer, où il n'est fait mention d'aucune femme que de Marie-Madeleine, prouve qu'elle était seule quand elle vit les anges, et qu'elle l'était de même quand Jésus-Christ lui apparut immédiatement après. Saint Marc le fait entendre assez clairement en remarquant expressément que Jésus-Christ apparut premièrement à Marie-Madeleine ; car si elle eût été alors avec les autres femmes, il ne l'aurait pas si spécialement dé-ignée. 3° On voit par ce passage de saint Jean, que les anges n'étaient pas toujours visibles, mais qu'ils paraissaient et disparaissaient quand ils jugeaient à propos ; car Pierre et Jean entrant dans le sépulcre, ne virent point d'anges, et Marie-Madeleine y regardant après qu'ils furent partis, en vit deux.

CHAPITRE II.

OBSERVATIONS SUR LE CHAPITRE XXIV DE SAINT LUC.

Que le rapport des femmes dont il est parlé dans ce chapitre ne fut fait ni par Marie-Madeleine, ni par l'autre Marie avec Salomé ; mais vraisemblablement par Joanna. Qu'ainsi il y eut différents rapports faits aux apôtres par différentes femmes.

Saint Luc, chapitre XXIV, v. 13.

Le même jour, deux d'entre eux (des disciples) s'en allaient à un bourg nommé Emmaüs, éloigné de Jérusalem de soixante stades, et s'entretenaient de ce qui était arrivé. Pendant qu'ils parlaient et qu'ils raisonnaient ensemble, Jésus lui-même vint les joindre et marchait avec eux ; mais leurs yeux étaient fermés afin qu'ils ne pussent le reconnaître, et il leur dit : De quoi vous entretenez-vous en marchant, et d'où vient que vous êtes tristes ? L'un d'eux nommé Cléophas lui répondit ; Etes-vous seul si étranger dans Jérusalem, que n'ayez point su ce qui s'y est passé ces jours-ci ? Quoi ? leur dit-il. Ils répondirent : au sujet de Jésus de Nazareth, qui était un prophète puissant en œuvres et en paroles, devant Dieu et devant tout le peuple, et comment nos principaux prêtres et nos magistrats l'ont livré pour être condamné à mort, et l'ont crucifié ; nous espérions que ce serait lui qui rachèterait Israël, et néanmoins voilà déjà le troisième jour que ces choses sont arrivées. Il est vrai que quelques femmes de celles qui sont avec nous nous ont étonnés ; car étant allées avant le jour au sépulcre, et n'ayant pas trouvé son corps, elles sont venues dire que des anges leur ont apparu, qui disent qu'il est vivant, et quelques-uns des nôtres ont été au sépulcre et ont trouvé les choses comme ces femmes les avaient rapportées ; mais pour lui ils ne l'ont pas trouvé.

La dernière partie de ce passage contient en abrégé ce que quelques femmes avaient rapporté aux apôtres avant que les deux disciples d'Emmaüs fussent sortis de Jérusalem. Nous observons, 1° que les anges vus par ces femmes au sépulcre, leur avaient dit que Jésus était vivant : donc ce ne fut point Madeleine qui fit ce rapport aux apôtres ; car les anges qu'elle avait vus, ne lui dirent rien de semblable : 2° Il n'est point dit ici que le Sauveur ait apparu à ces femmes : il est donc encore évident que ce rapport ne

fut point fait par l'autre Marie et Salomé; car pendant qu'elles allaient dire aux disciples ce que les anges les avaient chargées de leur apprendre, Jésus leur était apparu; je le prouverai tout à l'heure par saint Matthieu; 3° Il y eut par conséquent plusieurs rapports faits aux apôtres, en différents temps et par différentes femmes; en différents temps, car les deux disciples qui, avant de sortir de Jérusalem, avaient entendu le rapport que nous examinons actuellement, n'avaient point entendu celui de Marie-Madeleine, ni celui de l'autre Marie et de Salomé; par différentes femmes, car nous venons de prouver que ce rapport ne peut être attribué aux trois dernières; il faut donc qu'il ait été fait par quelqu'autre: donc les évangélistes n'en ayant point nommé d'autre que Joanna, il est vraisemblable que ce fut elle et les femmes de sa compagnie qui le firent. 4° Quelques-uns des disciples, *sur le rapport de ces femmes, allèrent au sépulcre, et trouvèrent les choses comme ces femmes les avaient rapportées*, c'est-à-dire, dans le sens le plus naturel de ce passage, qu'ils trouvèrent que le corps n'y était plus et qu'ils virent quelques-uns des anges. Je n'insiste point sur cette interprétation, j'observe seulement qu'en supposant que saint Pierre fut un des disciples qui allèrent alors au sépulcre, ce devait être pour la seconde fois qu'il y allait. Quand j'examinerai la première partie de ce chapitre de saint Luc, je ferai voir plus au long que cet apôtre y alla effectivement deux fois.

Ces conséquences admises, il est aisé, ce me semble, de justifier les évangélistes du reproche qu'on leur fait de se contredire l'un l'autre dans le récit des événements qui arrivèrent le jour de la résurrection; car, à moins qu'on ne prétende que des auteurs se contredisent parce qu'ils rapportent des parties différentes et indépendantes de la même histoire, les évangélistes, au moins dans la partie de leurs écrits que nous examinons, sont, j'ose le dire, autant à couvert de ce reproche que les plus exacts historiens, anciens et modernes. C'est ce que nous allons démontrer en comparant les récits des événements de ce jour, qui se trouvent dans les Evangiles de saint Matthieu, de Saint Marc, de saint Luc et de saint Jean. Nous venons de rapporter ce qu'en a écrit saint Jean, ainsi il ne sera pas nécessaire de le répéter. Passons donc aux récits de saint Matthieu et de saint Marc, que nous comparerons l'un à l'autre pour les raisons qu'on verra bientôt.

CHAPITRE III.

OBSERVATIONS SUR LE CHAPITRE XXVIII DE SAINT MATTHIEU ET SUR LE XVI DE SAINT MARC.

Saint Matthieu, chap. XXVIII, v. 1 et suiv.

Lorsque le premier jour de la semaine commençait à luire, Marie-Madeleine et l'autre Marie allèrent voir le sépulcre, et tout d'un coup il se fit un grand tremblement de terre; car un ange du Seigneur descendit du ciel, vint renverser la pierre qui était devant l'entrée du sépulcre et s'assit dessus. Son visage était brillant comme un éclair et ses vêtements aussi blancs que la neige; les gardes en furent si effrayés qu'ils devinrent comme morts. L'ange parlant aux femmes, leur dit: Pour vous, ne craignez point, car je sais que vous cherchez Jésus qui a été crucifié; il n'est point ici, il est ressuscité, comme il l'avait dit: venez, voyez le lieu où le Seigneur avait été mis et allez promptement dire à ses disciples qu'il est ressuscité; il sera devant vous en Galilée; vous l'y verrez, je vous en avertis d'avance. Elles sortirent aussitôt du sépulcre saisies de crainte et transportées de joie, et elles coururent annoncer cette nouvelle à ses disciples. Et en même temps Jésus se présenta à elles et leur dit: Je vous salue. Et elles, s'approchant, lui embrassèrent les pieds et l'adorèrent. Alors Jésus leur dit: Ne craignez point; allez dire à mes frères qu'ils aillent en Galilée; c'est là qu'ils me verront. Pendant qu'elles y allèrent, quelques-uns des gardes vinrent à la ville et rapportèrent aux princes des prêtres tout ce qui s'était passé. Ceux-ci s'étant assemblés avec les sénateurs, et ayant délibéré ensemble, donnèrent une grosse somme d'argent aux soldats en leur disant: Dites que ses disciples sont venus la nuit, et qu'ils l'ont enlevé pendant que vous dormiez; et si le gouverneur vient à le savoir, nous l'apaiserons et nous empêcherons qu'on ne vous inquiète. Les soldats ayant reçu l'argent firent ce qu'on leur avait dit, et ce bruit qu'ils répandirent dure encore aujourd'hui parmi les Juifs. Les onze disciples s'en allèrent donc en Galilée sur la montagne où Jésus leur avait ordonné de se trouver, et en le voyant ils l'adorèrent: quelques-uns néanmoins restèrent dans le doute.

Saint Marc, chap. XVI, v. 1 et suiv.

Après que le jour du sabbat fut passé, Marie-Madeleine, Marie mère de Jacques, et Salomé, achetèrent des aromates pour embaumer Jésus; et le premier jour de la semaine étant parties de grand matin, elles arrivèrent au sépulcre au lever du soleil; elles disaient entre elles: Qui nous ôtera la pierre de l'entrée du sépulcre? car cette pierre était fort grande; mais en regardant, elles virent qu'elle était ôtée; alors étant entrées dans le sépulcre, elles virent un jeune homme vêtu d'une robe blanche, et elles en furent fort effrayées; mais il leur dit: Ne craignez point; vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié; il est ressuscité, il n'est point ici, voilà le lieu où on l'avait mis; mais allez dire à ses disciples et à Pierre qu'il sera devant vous en Galilée; vous l'y verrez ainsi qu'il l'a dit. Elles sortirent aussitôt du sépulcre et s'enfuirent; car elles étaient saisies de crainte et de tremblement, et elles ne dirent rien à personne, tant leur frayeur était grande. Jésus étant ressuscité le matin, le premier jour de la semaine, apparut premièrement à Madeleine dont il avait chassé sept démons, et elle s'en alla le dire à ceux qui avaient été avec lui, et qui étaient alors dans l'affliction et dans les larmes; mais eux lui ayant ouï dire qu'il

était vivant et qu'elle l'avait vu, ne la crurent point. Après cela, il apparut sous une autre forme à deux d'entre eux qui s'en allaient aux champs. Ceux-ci allèrent aussi le dire aux apôtres, qui ne les crurent pas non plus. Enfin il apparut aux onze lorsqu'ils étaient à table, et il leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leur cœur, de ce qu'ils n'avaient pas cru ceux qui l'avaient vu ressuscité.

ARTICLE PREMIER.

Circonstances rapportées par l'un de ces deux évangélistes et omises par l'autre. D'où vient cette différence.

Le tremblement de terre, la descente de l'ange qui ôta la pierre de l'entrée du sépulcre et s'assit dessus, la frayeur des soldats, les apparitions du Sauveur aux femmes et aux onze disciples en Galilée, la fuite des gardes dans la ville, et ce qui se passa entre eux et les princes des prêtres ; tous ces faits n'ont été rapportés que par saint Matthieu. D'un autre côté, saint Marc nous apprend que les femmes portèrent des aromates pour embaumer le corps du Sauveur ; que Salomé était une de ces femmes ; qu'elles entrèrent dans le sépulcre, et qu'elles y virent un jeune homme assis à droite, vêtu d'une robe blanche ; que Jésus-Christ apparut à Marie-Madeleine, aux deux disciples qui allaient aux champs, enfin aux onze lorsqu'ils étaient à table. On ne saurait prouver qu'aucun de ces faits contredise quelqu'un de ceux que l'autre évangéliste a jugé à propos de rapporter ; ainsi quoiqu'il n'ait rien dit de ceux-ci, on ne peut rien conclure de son silence contre leur réalité ou leur crédibilité. Il faudrait faire voir auparavant qu'un fait rapporté par un historien doit être regardé comme faux, parce qu'un autre n'en parle point.

Saint Matthieu écrivit son Evangile peu d'années après la résurrection de Notre-Seigneur. On regarde communément comme un abrégé de l'Evangile de cet apôtre, celui de saint Marc, qui fut composé peu de temps après. Il me semble que cette opinion n'est pas exactement vraie ; car, comment donner pour abrégé d'un auteur un livre qui contient beaucoup de traits dont on ne voit rien dans cet auteur ? Or que saint Marc rapporte plusieurs circonstances dont saint Matthieu n'a rien dit, c'est ce qu'il est aisé d'apercevoir, pour peu que l'on veuille les comparer l'un à l'autre : et sans aller plus loin, nous en avons la preuve dans les deux passages que nous venons de citer. Saint Matthieu écrivit son Evangile à la prière des Juifs nouvellement convertis, qui, vivant dans les lieux où arriva ce grand événement, étaient sans doute informés de plusieurs particularités qu'il n'était par conséquent pas nécessaire de rapporter ; c'est peut-être par cette raison qu'il est si concis, que sa narration paraît défectueuse en plusieurs endroits, et qu'il omet des circonstances que les autres évangélistes ont jugé à propos de rapporter. Saint Marc écrivit le sien pour les chrétiens des autres nations. Ceux-ci n'ayant pas d'occasion de s'instruire comme leurs frères de Judée, avaient besoin de remarques ou commentaires qui les missent en état d'entendre plus aisement l'extrait que saint Marc leur fit de l'Evangile de saint Matthieu ; ainsi il était nécessaire que saint Marc y insérât plusieurs particularités que l'objet de saint Matthieu, en écrivant son Evangile ne demandait point qu'il rapportât. Ces deux évangélistes ayant donc eu des vues différentes, voyons comment ils les ont remplies l'un et l'autre dans les passages que nous venons de citer.

C'était un bruit commun parmi les Juifs, même longtemps après l'ascension de Notre-Seigneur, lorsque saint Matthieu écrivit son Evangile, que les disciples de Jésus étaient allés de nuit au sépulcre, et qu'ils en avaient enlevé le corps de leur maître pendant que les gardes dormaient. Pour fournir aux Juifs nouvellement convertis une réponse à cette calomnie absurde, si habilement répandue parmi leur frères incrédules, et soutenue de l'autorité des princes des prêtres, cet évangéliste rapporte au long l'histoire des gardes mis au sépulcre, le tremblement de terre, la descente de l'ange qui leva la pierre, et la frayeur des gardes qui, à son aspect, *furent saisis d'épouvante et devinrent comme morts*. Pour peu que l'on compare ce que saint Matthieu raconte ici avec ce que les soldats rapportèrent, on sent aisément de quel côté était la vérité ; car dans la résurrection miraculeuse de Jésus-Christ, il n'y a rien qui répugne autant à la vraisemblance et à la raison, que de croire que les disciples aient pu lever la pierre qui fermait l'entrée du sépulcre, et en emporter le corps de Jésus sans être aperçus par des soldats postés exprès pour y faire la garde et pour empêcher une pareille entreprise. Il est même évident que le rapport de ces soldats était fondé sur quelques-unes des circonstances de cet événement ; car ils assuraient trois choses : que les disciples avaient enlevé le corps : qu'ils l'avaient enlevé pendant la nuit ; enfin, qu'ils l'avaient enlevé pendant que les gardes dormaient. Or saint Matthieu nous apprend que Jésus ressuscita et sortit du tombeau avant le lever du soleil ; puisque selon cet évangéliste, le tremblement de terre arriva dans le temps que Marie-Madeleine et l'autre Marie se mirent en chemin pour aller voir le sépulcre, c'est-à-dire avant que le jour commençât à luire. Le fait était sans doute trop connu pour que les princes des prêtres se hasardassent de le déguiser ; d'ailleurs il était assez favorable à leurs vues. Ils l'admirent donc ; et profitant de ce que leur dirent les soldats, qu'ils avaient été saisis d'effroi et de tremblement ; qu'ils étaient devenus comme morts à la vue de l'ange, et qu'ainsi ils n'avaient point vu Jésus-Christ sortir du tombeau, ils inventèrent là-dessus le reste de leur fable ; savoir que les disciples étaient venus, et qu'ils l'avaient enlevé pendant que les gardes dormaient. Ils profitèrent, dis-je, de cette

frayeur des soldats pour confirmer les deux autres points ; car dans le rapport des gardes il n'y avait que cette circonstance qui pût donner lieu à la collusion et à la dispute. La pierre avait été ôtée du sépulcre, et le corps n'y était plus : les princes des prêtres avaient à en rendre raison sans accorder que Jésus-Christ fût ressuscité. Les disciples, dirent-ils, l'ont enlevé. Quoi ? pendant que les gardes y étaient ! Oui, mais ils étaient endormis. Il savaient bien que beaucoup de gens se contenteraient de cette réponse, et n'iraient pas approfondir davantage, mais ils ne devaient pas espérer que tout le monde s'en contenterait si aisément. Dans la supposition même que les soldats, à qui ils avaient donné de l'argent, leur gardassent le secret, ils avaient à craindre que la vérité ne fût découverte par ceux qu'ils n'avaient pas gagnés : car puisque saint Matthieu remarque expressément que *quelques-uns* retournèrent dans la ville et racontèrent aux princes des prêtres ce qui s'était passé, il est à croire qu'il en resta d'autres derrière, qui probablement n'eurent point de part à l'argent des prêtres ; ou que s'ils y en eurent, ce ne fut qu'après qu'ils eurent déjà divulgué tout, soit par l'empressement qu'on a naturellement de raconter un fait surprenant, soit pour se justifier d'avoir abandonné leur poste. Les princes des prêtres devaient donc être attentifs à prévenir ce mauvais effet. Or il n'avaient pas de plus sûr moyen que d'affaiblir la vérité de ce que disaient une partie des soldats, en mettant dans la bouche des autres une histoire faite à plaisir, qui, sans contredire directement le fond des faits, pouvait détruire la seule conséquence que les disciples de Jésus voudraient en tirer, et qu'ils avaient, eux, tant d'intérêt de réfuter; savoir, que Jésus-Christ était ressuscité; car si les disciples et les partisans de Jésus, instruits par une partie des soldats des différentes circonstances rapportées par saint Matthieu, eussent voulu se servir de ces événements miraculeux pour prouver la résurrection de leur maître, les Juifs incrédules appuyés des dépositions de ces témoins subornés, auraient pu leur répondre que ce tremblement de terre et cet ange étaient des illusions et des songes ; que les soldats avaient avoué franchement qu'ils s'étaient endormis, quoique quelques-uns d'entre eux, pour éviter la honte et le châtiment que méritait un manquement aussi punissable contre la discipline militaire, prétendissent avoir été effrayés par une apparition qu'ils n'avaient point vue, ou qu'ils n'avaient vue qu'en songe ; que pendant qu'ils dormaient, les disciples de Jésus étaient venus et avaient enlevé le corps; qu'ils ne savaient pas comment ils l'avaient enlevé, mais qu'ils ne l'avaient plus trouvé à leur réveil : or, il était plus croyable que les disciples l'eussent enlevé, qu'il ne l'était qu'un imposteur fût ressuscité. Je n'entreprendrai pas de réfuter cette chimère aux yeux des gens sages et sans préjugé ; elle porte avec soi sa réfutation : mais observons qu'elle est toute fondée sur ce que les soldats n'avaient point vu Jésus-Christ sortir du sépulcre ; circonstance que ceux-mêmes qui rapportaient la vérité ne pouvaient nier, puisqu'en effet aucun d'eux ne l'avait vu. Il est vrai qu'ils en apportaient une raison; savoir, qu'ils s'étaient évanouis de frayeur à l'aspect de l'ange qui avait renversé la pierre et s'était assis dessus ; mais ce fait, les prêtres ne crurent pas devoir l'accorder, parce qu'il leur paraissait favoriser trop la résurrection de Jesus-Christ ; ni le rejeter entièrement, parce qu'ils avaient dessein de le tourner à leur avantage. Ainsi, niant tout ce qu'il avait de miraculeux, ils changèrent seulement cet évanouissement causé par la frayeur en un sommeil profond; et donnant aux soldats une grosse somme d'argent et leur promettant l'impunité, ils les engagèrent à avouer ce manquement contre la discipline et à se couvrir eux-mêmes de honte pour sauver aux prêtres la confusion qu'ils méritaient. Jusque-là, il en faut convenir, leur projet était très-bien concerté ; car tant que les disciples de Jésus n'auraient pas produit, en faveur de la résurrection de leur maître, de nouvelles preuves encore inconnues aux prêtres, cette histoire, ou plutôt cette fable, aurait servi indubitablement à obscurcir le fait et à tenir le peuple en suspens. Les preuves et la raison étaient du côté des disciples, mais le préjugé et l'autorité étaient du côté des prêtres, et ils n'ignoraient pas à quoi le commun des hommes est plus disposé de se soumettre.

Ce qui était arrivé aux soldats auprès du sépulcre ne pouvait former après tout, que des présomptions en faveur de la résurrection, quand même les prêtres leur auraient permis de dire la vérité. Aussi saint Matthieu a-t-il eu soin de confirmer les présomptions par une preuve positive, en produisant des témoins qui avaient vu Jésus-Christ et qui avaient conversé avec lui depuis qu'il était ressuscité. Le nombre en était fort grand, comme on peut le conclure des autres évangélistes, car les apparitions de Jésus-Christ furent très-fréquentes, quoique saint Matthieu n'en ait rapporté que deux.

La première fut celle où il se montra aux femmes dans le temps qu'elles allaient rapporter aux disciples ce que l'ange les avait chargées de leur dire. J'ai prouvé que Marie-Madeleine n'était pas du nombre de ces femmes ; cependant, selon la règle ordinaire de la construction, les paroles de saint Matthieu semblent insinuer le contraire ; car premièrement, le verset *Et l'ange répondit et dit aux femmes*, est joint dans la Vulgate avec ce qui précède par la copulative, *et*. Secondement, dans la partie précédente de ce chapitre, il n'est fait mention d'aucune autre femme que de Marie-Madeleine et de l'autre Marie, il n'est point parlé d'un autre ange que de celui dont l'Evangile dit qu'il descendit du ciel. Ces mots (l'ange et les femmes) paraissent donc devoir se rapporter à l'ange dont il a été parlé et à Marie-Madeleine et à l'autre Marie.

Je réponds, 1° que ce verset ne doit pas être joint au précédent comme s'il n'était rien survenu entre deux. En l'examinant de plus près, et en le comparant avec celui de saint Marc qui y répond, on verra que depuis le moment où les gardes devinrent comme morts, jusqu'à celui où les anges parlèrent aux femmes, Salomé avait joint les deux Maries qui allaient au sépulcre, qu'avant qu'elles y arrivassent les gardes avaient pris la fuite, et que l'ange avait ôté la pierre et s'était assis dans le sépulcre. Ainsi la particule δὲ au lieu d'être rendue par la copulative *et*, devrait l'être plutôt par la disjonctive, *mais* ou *alors*, pour marquer une interruption dans la narration.

2° Je conviens que l'ange dont il est parlé ici est le même dont il est fait mention dans les versets précédents et que l'autre Marie était une des femmes auxquelles cet ange apparut dans le sépulcre et à qui Jésus-Christ se montra ensuite lui-même, et par conséquent je reconnais que ces mots : *l'ange et les femmes*, ont rapport à elles. Ceci ne lèvera pas entièrement la difficulté, et l'on dira, ou que Marie-Madeleine était avec l'autre Marie dans le sépulcre, ou qu'il y a un défaut d'exactitude dans l'expression ; car ces mots : *femmes* et *ne craignez pas, vous* font entendre qu'il y en avait plus d'une. J'en conviens, aussi saint Marc nous apprend-il que Salomé y était. En ce cas, dira-t-on encore, au lieu d'une inexactitude qu'on pourrait reprocher à saint Matthieu, il s'en trouvera deux ; car Marie-Madeleine n'était pas présente quand l'autre Marie vit l'ange, et les mots, à les prendre dans leur construction naturelle, font entendre qu'elle y était, Salomé au contraire était présente et il n'est pas dit un seul mot d'elle. Je l'avoue, et ceux qui aiment à faire des objections peuvent en faire ici tant qu'ils voudront ; mais il faut se rappeler que la plupart des écrivains évangéliques étaient des hommes sans lettres et qui ignoraient les règles de la grammaire, qu'ils n'ont pas toujours rigoureusement observées.

Un autre passage nous en fournit un exemple tout semblable. Le voici : *Alors les onze disciples s'en allèrent en Galilée, sur une montagne où Jésus leur avait ordonné de se trouver et en le voyant ils l'adorèrent, mais* quelques-uns *doutaient*. Les mots *quelques-uns doutaient*, dans les règles strictes de la grammaire devraient s'entendre de quelques-uns des onze disciples, dont il est dit immédiatement auparavant, qu'en voyant Jésus ils l'adorèrent, ce qui ne s'accorde point avec ce doute ; mais est-il vraisemblable qu'un écrivain, quoique sans lettres, se contredise dans l'espace de trois mots ? On voit bien qu'il faut donner un autre sens à ces paroles malgré toutes les règles de la grammaire, qu'il est bien plus pardonnable de violer que celles du bon sens. Ces mots (*quelques-uns doutaient*) doivent donc signifier que quelques-uns qui n'étaient pas du nombre des onze, et qui se trouvèrent présents en cette occasion, restèrent dans le doute. Si saint Matthieu dans la première partie de ce récit, eût remarqué qu'il s'y trouva d'autres personnes que les onze, on n'aurait pas de peine à voir même en suivant les règles exactes de la syntaxe à qui ces mots *quelques-uns doutaient* devraient se rapporter. Οἱ δὲ et οἱ δὲ opposés l'un à l'autre pour signifier les uns et les autres, ceux-ci et ceux-là, se trouvant dans les meilleurs auteurs grecs, il n'y a aucune raison pourquoi conformément à cette manière de parler, ces mots : οἱ δὲ ἕνδεκα μαθηταὶ προσεκύνησαν αὐτῷ... οἱ δὲ ἐδίστασαν ne pourraient pas être rendus par : *alors les disciples crurent.... l'adorèrent... mais d'autres doutaient*, sinon qu'il manque ici quelques mots auxquels le second οἱ δὲ se rapporte.

Ces défauts peuvent paraître considérables à des grammairiens, ou à certains esprits plus vétilleux que les grammairiens mêmes, mais ils ne peuvent faire naître aucun soupçon sur la véracité de cet évangéliste dans l'esprit de ceux qui en portant leur jugement sur ses écrits feront attention au dessein qu'il avait en composant son Evangile. Il écrivit, comme je l'ai déjà observé, à la prière des Juifs nouvellement convertis, qui selon saint Chrysostôme, le sollicitèrent de leur laisser par écrit ce qu'ils avaient entendu de sa bouche. Ses vues étaient donc de leur répéter ce qu'il leur avait déjà annoncé de vive voix. Or il n'était pas nécessaire pour cela qu'il rapportât toutes les circonstances dont il savait qu'ils étaient instruits, et qui ne pouvaient manquer de se représenter à leur mémoire quand ils liraient le fait principal.

Ainsi, pour me borner aux deux passages que je viens de citer, il n'était pas besoin qu'il rapportât pourquoi Marie-Madeleine et l'autre Marie allaient au tombeau, ce que saint Marc, qui écrivait pour les Egyptiens convertis, n'a pas cru devoir omettre. On savait sans doute parmi les Juifs qu'elles avaient acheté des aromates et qu'elles étaient allées au sépulcre dans le dessein d'embaumer le corps de Jésus.

Il n'était pas nécessaire non plus que, par une exactitude scrupuleusement grammaticale, il interrompît le cours de sa narration pour leur apprendre que Salomé avait joint les deux Maries tandis qu'elles allaient au sépulcre, qu'elle y entra avec elles, et que Marie-Madeleine, dès qu'elle eut aperçu la pierre ôtée de l'entrée du sépulcre, courut aussitôt en informer Pierre et Jean.

Il n'a pas cru même devoir parler de l'apparition de Jésus-Christ à Madeleine ; et il semble n'avoir rapporté celle de ce divin Sauveur aux autres femmes, que parce qu'elle est liée avec le fait principal, c'est-à-dire avec l'histoire de son apparition aux onze et aux autres disciples en Galilée. Le départ des apôtres pour y aller voir leur Maître sur la montagne qu'il leur avait désignée dut faire beaucoup de bruit parmi les Juifs, car ils ne partirent tout au plus qu'une semaine après la résurrection. Durant ce temps-là, Jésus-Christ avait apparu trois fois à ses disciples, sans compter son apparition à Pierre, celle aux deux disciples, ni celles aux femmes. Plus de vingt personnes avaient été té-

moins de l'une ou de l'autre de ces apparitions ; ainsi le bruit s'en était vraisemblablement répandu dans Jérusalem et dans toute la Judée. Il n'est donc pas étonnant que dans une occasion aussi solennelle, annoncée tant de temps auparavant par un ange au sépulcre, et par Jésus-Christ le jour de sa résurrection, et même avant sa mort, il se soit rassemblé un grand nombre de personnes outre les disciples. Saint Paul parle d'une apparition de Jésus-Christ à plus de cinq cents frères à la fois, ce qui ne peut s'entendre mieux que de celle de Galilée. Dans cette assemblée nombreuse il s'en trouva quelques-uns qui doutèrent, comme le rapporte saint Matthieu, mais cette exception est une marque que le plus grand nombre crut, et ceux qui doutèrent ont dû, en quelques points communs, s'accorder avec ceux qui crurent. Ceux-là, aussi bien que les onze, virent Jesus ; mais n'ayant pas les mêmes preuves sensibles de la réalité de son corps, ils doutèrent si c'était lui-même ou son fantôme qu'ils avaient vu, pendant que les autres, qui n'avaient pas besoin d'une nouvelle conviction, dès qu'ils le virent, se prosternèrent et l'adorèrent. Ce fait ne pouvait donc qu'être fort connu des Juifs dans toutes ses circonstances et il méritait par là d'être rapporté par saint Matthieu. C'était une nuée de témoins dont la plupart vivaient encore quand saint Paul écrivit sa Lettre aux Corinthiens, et par conséquent lorsque saint Matthieu composa son Evangile, vraisemblablement même plusieurs d'entre eux étaient du nombre de ces convertis pour qui il l'écrivit. Cela supposé, il n'est pas difficile de rendre raison de la manière concise et abrégée dont il raconte ce fait important. Il était, ou pouvait être facilement connu avec toutes ses circonstances de ceux à qui saint Matthieu adressait son Evangile ; il était donc aussi inutile d'en détailler toutes les circonstances, que nécessaire de rapporter le fait même.

L'Evangile de Jésus-Christ est faux, la foi des chrétiens est vaine, si Jésus-Christ n'est pas ressuscité. C'était donc une nécessité absolue pour les apôtres et pour les prédicateurs de l'Evangile, de prouver sa résurrection. Aussi l'ont-ils prouvée par leur propre témoignage et par le témoignage de ceux qui avaient vu Jésus-Christ depuis sa résurrection. Ainsi saint Paul, après avoir rapporté plusieurs apparitions de Jésus à Céphas et à d'autres, les termine par son propre témoignage : *Enfin*, ajoute-t-il, *il m'a aussi apparu.* Les évangélistes produisent de même plusieurs preuves semblables. Saint Matthieu parle de deux apparitions, saint Marc de trois, saint Luc de trois aussi, saint Jean de quatre, chacun choisissant celles qui paraissaient avoir plus de rapport avec son objet. C'est du moins ce qu'a fait saint Matthieu ; car, pouvait-il mieux prouver aux Juifs la résurrection de Jésus-Christ, qu'en rapportant le témoignage de tant de leurs concitoyens qui l'avaient vu depuis sa mort et qui avaient été si persuadés de la réalité de sa résurrection, qu'ils avaient cru en lui et embrassé sa doctrine ? Quoi de plus propre à convaincre ceux qui demandaient un grand nombre de témoins ? Et n'était-ce pas la meilleure réponse qu'il pût donner à ceux des Juifs qui, sur la foi des soldats romains, auraient prétendu que les disciples avaient enlevé son corps ? Aussi c'est sur ce fait qu'il établit le grand article de la foi chrétienne, et par là qu'il termine son Evangile, ajoutant seulement l'ordre donné par Jésus-Christ aux apôtres d'aller enseigner les nations avec promesse qu'il serait avec eux jusqu'à la fin du monde. En supposant donc que saint Matthieu écrivit son Evangile en faveur des Juifs convertis, ce que saint Chrysostôme assure positivement, j'ai justifié les omissions qu'on remarque dans son Evangile, et montré pourquoi il a cru devoir rapporter l'histoire de la garde du sépulcre et de l'apparition de Jésus-Christ aux onze disciples en Galilée, tandis que les autres évangélistes *n'ont rien* dit de ces deux faits.

Examinons maintenant les circonstances rapportées par saint Marc et omises par saint Matthieu. Pour ne pas nous écarter trop loin de notre objet, nous nous bornerons à celles qui rapportées au long par l'un et n'ayant été qu'indiquées par l'autre, ont donné lieu à quelques critiques d'accuser ces deux évangélistes de contradiction. Ces circonstances sont : 1° Que les femmes achetèrent des aromates pour aller embaumer le corps de Jésus. 2° Que Salomé était une de ces femmes. 3° Qu'elles entrèrent dans le sépulcre, qu'elles virent un jeune homme assis à droite, vêtu d'une robe blanche et qu'elles en furent effrayées.

J'ai déjà remarqué que saint Marc écrivit son Evangile pour les chrétiens d'Egypte, d'autres disent de Rome, il *n'importe* ; c'était toujours pour les gentils, qui ne connaissaient ni les coutumes, ni la religion des Juifs, c'est pourquoi on y trouve plusieurs petites notes répandues çà et là, en forme de commentaires et d'explication.

Pour donner donc à ces étrangers une parfaite intelligence du fait de la résurrection, il crut devoir commencer sa narration en remarquant que les femmes avaient acheté des aromates afin d'embaumer le corps de Jésus. Cette circonstance apprenait aux nouveaux fidèles le motif qui conduisait ces femmes au tombeau de si grand matin. Leurs préparatifs pour embaumer le corps, et le peu de fond que les apôtres parurent faire sur le rapport de celles à qui Jésus-Christ avait apparu, montraient que sa résurrection n'était pas un événement à quoi aucune d'elles s'attendît, ou que les apôtres eux-mêmes aient cru légèrement, puisqu'il avait fallu, pour les convaincre, tant de preuves que Jésus-Christ leur reprocha leur incrédulité, d'où les gentils convertis devaient conclure que cet article fondamental de leur foi n'était ni cru ni prêché sans une pleine et entière conviction.

Mais pourquoi cet évangéliste nomme-t-il Salomé parmi ces femmes ? parce qu'elle était effectivement du nombre. Il a ajouté

une troisième circonstance: c'est qu'elles entrèrent dans le sépulcre et qu'elles virent un ange assis à la droite. Nous allons faire voir dans l'article suivant, que quoique saint Marc soit entré sur ce fait dans un plus grand détail que saint Matthieu, les points principaux en sont marqués dans le récit qu'en a fait ce dernier.

ARTICLE II.

Faits ou circonstances sur lesquels ces deux évangélistes s'accordent.

Ces faits sont: 1° Que les femmes allèrent au sépulcre de grand matin le premier jour de la semaine. 2° Qu'un ange leur dit que Jésus-Christ était ressuscité. Je n'ai rien à ajouter à mes observations précédentes sur le premier de ces deux faits, j'observerai seulement que les paroles que ces deux évangélistes mettent dans la bouche de l'ange au sépulcre, sont précisément les mêmes, excepté le mot de *pierre*, que saint Marc y ajoute, sans doute pour quelque raison particulière qu'il n'est pas étonnant que nous ne sachions pas maintenant. Cette légère différence n'empêchera pas sans doute qu'on ne conclue du rapport exact qui se trouve dans toutes les autres circonstances, que le fait raconté par ces deux écrivains sacrés est le même. On en conviendra plus aisément encore si l'on fait attention que cette remarque expresse de saint Marc, que l'ange était dans le sépulcre, loin d'être contredite par saint Matthieu, comme quelques-uns l'ont cru, est confirmée par ces mots, *il n'est point ici, venez,* (c'est la propre signification du mot grec δεῦτε) *voyez le lieu où le Seigneur avait été mis.* De même cette autre circonstance, que les femmes entrèrent dans le sépulcre est suffisamment indiquée par le mot grec ἐξελθοῦσαι qui devrait être rendu dans ce passage comme dans celui de saint Marc, qui y répond, par *étant sorties*, au lieu d'*étant parties*. La description du vêtement de l'ange, qui était, selon saint Marc, une robe blanche, s'accorde encore très-bien avec ce qu'en dit saint Matthieu : *son vêtement*, dit-il, *était blanc comme la neige.* Dans ce dernier, l'ange, il est vrai, est aussi dépeint avec un visage *semblable à un éclair*, et il est observé que *les gardes tremblèrent de peur à son aspect.* Cet ange paraît être descendu du ciel, non-seulement pour ôter la pierre de l'entrée du sépulcre, afin que les femmes qui étaient en chemin pour s'y rendre pussent y entrer librement, mais aussi pour effrayer et dissiper les soldats qui y faisaient la garde et qui, s'ils y fussent restés, n'auraient pas permis aux disciples de Jésus d'y faire les recherches nécessaires pour se convaincre; car les disciples ni les femmes n'auraient pas même osé se présenter pour y entrer pendant qu'il était entouré de gardes. On peut donc supposer que ce fut dans cette vue que l'ange excita un tremblement de terre et qu'il se montra avec un visage terrible; mais qu'après les avoir dissipés il prit la figure d'un jeune homme et que ce fut sous cette forme que les femmes, selon saint Marc, le virent *assis dans le sépulcre à droite.* Cette supposition n'est ni déraisonnable, ni sans fondement, car quoique dans les affaires humaines on ne puisse juger du dessein ou de l'intention par l'événement, quand il s'agit de Dieu qui dispose souverainement des événements, la conséquence est certaine et indubitable. Ainsi, qu'un ange descendant du ciel se soit présenté tout à coup, qu'il ait levé lui seul une pierre que vingt hommes, selon un exemplaire de l'Evangile de saint Luc (celui de Bèze) auraient eu peine à lever; qu'il se soit assis sur cette pierre, et que de là avec un visage semblable à un éclair il se soit montré brillant et étincelant au milieu des ténèbres; c'étaient des circonstances assez effrayantes pour jeter dans les cœurs, même des soldats romains, l'épouvante et la consternation dont parle l'évangéliste, c'en était assez pour les obliger à quitter un poste dont une divinité (car telle était l'idée qu'ils devaient se former de l'ange) venait de s'emparer. Une cause si propre à produire cet effet, est une preuve qu'elle était employée dans cette vue. Or cette vue remplie par l'événement, l'ange n'avait plus de raison qui l'empêchât de changer de forme; aussi après avoir levé la pierre et dissipé les gardes, il ne resta pas dehors, mais quittant son air terrible et entrant dans le sépulcre, il s'y assit sous la figure d'un jeune homme, pour apprendre aux femmes que Jésus de Nazareth, *qu'elles cherchaient dans le tombeau*, était ressuscité. Que les femmes n'aient pas vu l'ange assis sur la pierre hors du sépulcre, c'est ce que prouve suffisamment le silence de tous les évangélistes sur ce point et ce que j'ai déjà observé plus haut, que Marie-Madeleine ne vit pas cet ange, quoiqu'elle eût vu la pierre ôtée du sépulcre. D'ailleurs s'il y était resté avec tout l'appareil de terreur dont il paraissait environné, il aurait effrayé les femmes et les disciples comme les soldats romains, par conséquent ils les auraient empêchés de visiter le sépulcre, dont il était venu leur faciliter l'entrée. Il fallait donc ou qu'il ne se montrât point du tout aux femmes, ou qu'il ne le fît que dans le sépulcre et sous une forme, qui quoique au-dessus de la forme humaine, ne fut pas néanmoins assez effrayante pour leur ôter l'usage de leurs sens et les rendre incapables d'entendre ce qu'il les chargeait de dire aux disciples, et encore moins, de s'en ressouvenir. Concluons de là que l'apparition de l'ange hors du sépulcre, rapportée par saint Matthieu, ne fut vue que des gardes, et que quand les femmes le virent il était dans le sépulcre. Saint Marc le dit expressément; et les paroles de saint Matthieu citées plus haut, le donnent clairement à entendre. Ces deux évangélistes, s'accordent donc dans le discours qu'il font tenir aux femmes par l'ange et dans les circonstances principales et caractéristiques du fait qu'ils rapportent; c'est donc du même fait qu'il s'agit dans l'un et dans l'autre. Ils s'accordent aussi dans ce qu'ils racontent de la terreur de ces femmes à la vue de l'ange, de leur fuite précipitée hors du sépulcre, du trouble que jeta dans leurs esprits un événement aussi extraordi-

naire, mouvement confus de terreur, de surprise et de joie, qui fut si grand, au rapport de saint Marc, qu'il les empêcha de dire à ceux qu'elles rencontrèrent sur le chemin ce qui venait d'arriver. C'est le sens de ces paroles : *Et elles ne dirent rien à personne.* Car il ne faut pas s'imaginer qu'elles n'en parlèrent jamais, leur silence finit sans doute avec la surprise et la terreur qui en étaient causes, et qui cessèrent probablement dès qu'elles eurent vu Jésus-Christ. Or, selon saint Matthieu, il se présenta à elles lorsqu'elles allaient dire aux disciples ce que l'ange les avait chargées de leur rapporter, et il les aborda en les saluant et en les exhortant à ne pas craindre : mais nous parlerons encore de ceci dans la suite.

ARTICLE III.

Circonstances sur lesquelles ces deux évangélistes paraissent se contredire.

Nous avons déjà concilié dans les deux articles précédents, plusieurs des circonstances sur lesquelles ces deux évangélistes paraissent se contredire, il ne reste qu'un seul point, c'est de les accorder sur le temps où ces femmes allèrent au sépulcre.

Saint Matthieu dit que Marie-Madeleine et l'autre Marie allèrent voir le sépulcre, *venit videre*, lorsque le jour commençait à luire, et saint Marc dit qu'elles vinrent au sépulcre après le lever du soleil, *veniunt orto jam sole :* ajoutez que saint Jean parlant des mêmes personnes et du même fait, dit qu'elles vinrent pendant qu'il faisait encore obscur. Le σκοτίας ἔτι οὔσης du dernier, et le τῇ ἐπιφωσκούσῃ de saint Matthieu, qui signifient, l'un *qu'il était encore nuit*, et l'autre que le jour commençait à luire, marquent assurément le même temps, c'est-à-dire la fin de la nuit et le commencement du jour ; mais comment concilier ce temps avec celui dont parle saint Marc, qui désigne expressément le lever du soleil ? Rien de plus aisé à résoudre que cette difficulté qui paraît d'abord embarrassante. J'y réponds que saint Matthieu et saint Jean parlent du temps où les femmes partirent, et saint Marc de celui où elles arrivèrent au sépulcre. L'ordre de la narration de saint Matthieu demande qu'on entende ces paroles du temps où elles partirent, autrement tout ce qu'il rapporte du tremblement de terre, de la descente de l'ange, devrait être mis entre parenthèse, ce qui troublerait toute la narration et jetterait dans la construction plus d'embarras qu'on en voudrait éviter par là. Il n'y en a aucun au contraire dans l'interprétation que je donne à ce texte. Le mot grec ἦλθε de saint Matthieu peut être traduit également par *alla* et par *arriva :* car le verbe ἔρχομαι, signifie aussi bien *aller* que *venir* et par conséquent peut-être pris dans l'un et l'autre sens selon que le texte l'exige. Or outre que l'ordre de la narration demande, comme je l'ai déjà dit, qu'on prenne le mot ἦλθε dans le premier sens, il y a encore une autre raison de l'entendre de cette manière : développons-la. La résurrection est le fait principal à l'occasion duquel l'évangéliste raconte que les femmes allèrent au sépulcre. Or ce fait reste sans date si les paroles de saint Matthieu s'entendent de l'arrivée des femmes au sépulcre. Quand je dis que le fait de la résurrection reste sans date j'entends qu'on ne saura ni par saint Matthieu, ni par les autres évangélistes, à quelle heure de la nuit ce grand événement arriva : tout ce qu'ils nous apprennent là-dessus, c'est que quand les femmes arrivèrent au sépulcre, l'ange leur dit qu'il était ressuscité ; mais si on entend les paroles de saint Matthieu du temps où Madeleine partit pour voir le sépulcre, le temps de la résurrection se trouve fixé et l'on voit que Jésus-Christ ressuscita entre le point du jour et le lever du soleil. Et pourquoi saint Matthieu, ayant jugé à propos d'entrer dans un détail si circonstancié de la résurrection, aurait-il omis de fixer l'heure où arriva un événement aussi important ? Ou pourquoi, s'il n'avait pas eu dessein de la fixer en marquant le temps où les femmes allèrent au sépulcre, aurait-il placé ce fait avant l'autre, qui dans l'ordre du temps était le premier ? Il faut donc entendre ce passage de saint Matthieu dans le sens que je lui donne. Quant à saint Marc, il n'y a point, de difficulté sur la manière dont on doit l'entendre, il avait certainement dessein de marquer le temps de l'arrivée des femmes au sépulcre, on ne peut en douter. Le passage de saint Jean doit s'expliquer de même que celui de saint Matthieu, puisque l'on convient qu'ils parlent l'un et l'autre du même temps.

Avant de quitter ces deux évangélistes, j'ajouterai encore quelques remarques sur un mot que saint Marc et saint Jean ont employé en cette rencontre, et dont l'explication servira à éclaircir quelques passages qui n'ont pas été jusqu'ici assez développés. Il s'agit du mot πρωΐ, qui ayant été rendu par *le matin* a été borné à ce sens. Il a cependant un sens plus étendu, et signifie, non-seulement *mature*, de bonne heure, du matin, mais *præmature, ante constitutum tempus*, avant l'heure marquée, avant le temps convenu. Je suis persuadé que c'est dans ce sens que les évangélistes l'ont pris ; car s'ils n'avaient voulu marquer que le temps où les femmes partirent et arrivèrent au sépulcre, les expressions *pendant qu'il était encore nuit* et *au lever du soleil*, auraient été suffisantes, et ce mot *le matin*, qui est plus général aurait été absolument superflu ; au lieu que dans l'autre sens, πρωΐ signifie beaucoup et peut servir à établir ce que j'espère faire voir plus clairement, en comparant les différentes parties de cette histoire, les unes avec les autres, savoir : que les femmes allèrent en différents temps au sépulcre et non toutes ensemble, comme on l'a cru. Le motif qui les conduisait était de rendre les derniers devoirs à leur Maître en embaumant son corps. Dans ce dessein elles avaient acheté et préparé des aromates, mais le sabbat qui survint les obligea de différer cette œuvre pieuse et elles observèrent le re-

pos ordonné. Il est donc naturel de supposer que la veille du sabbat, quand elles se retirèrent chez elles, elles convinrent de se trouver à une certaine heure au sépulcre. Ce qu'elles y allaient faire demandait qu'il fît jour, elles convinrent donc, selon toutes les apparences de s'y rendre aussitôt après le lever du soleil, la crainte des Juifs et l'empressement qu'elles avaient de rendre à leur Maître les derniers honneurs, les portant à profiter de la première occasion, mais Marie-Madeleine, soit par la vivacité naturelle de son caractère, ou par une affection plus tendre pour son Maître à qui elle avait de plus grandes obligations, ou pour quelqu'autre raison, partit avec l'autre Marie dès le point du jour *pour aller voir le sépulcre*, et ayant appelé Salomé, ou l'ayant rencontrée en chemin, elles y allèrent avec elle πρωι *avant le temps marqué*. Voilà l'exposition naturelle de ce qui arriva. Dans cette explication on sent l'importance de ces expressions remarquables de saint Matthieu, *elles allèrent voir le sépulcre*, et de celles de saint Marc, *qui nous lèvera la pierre?* On y aperçoit la raison qui fit partir les deux Maries de si bonne heure, elles allaient voir le sépulcre; c'est-à-dire en général, voir si toutes les choses étaient dans l'état où elles les avaient laissées deux jours auparavant, afin que si pendant cet intervalle, il était arrivé quelque chose d'extraordinaire, elles en fissent leur rapport à leurs compagnes et qu'elles prissent de concert les mesures convenables. On y voit pourquoi elles étaient en si petit nombre, par quels motifs elles allaient visiter le sépulcre, pourquoi elles y allaient avant le temps convenu. Dans la supposition qu'il n'y eut que trois femmes qui allèrent d'abord au sépulcre, leur dessein, en s'y rendant de si bonne heure, ne pouvait être autre que celui que saint Matthieu leur attribue : car elles savaient bien qu'elles n'étaient pas capables elles seules de lever la pierre. Deux d'entre elles au moins (les deux Maries) l'avaient vu placer par Joseph d'Arimathie et elles savaient bien qu'il fallait pour la lever un grand nombre de bras. C'est pour quoi, comme elles approchaient elles se disaient entre elles, *Qui nous ôtera la pierre de l'entrée du sépulcre?* Paroles qui font assez entendre qu'une de leurs principales vues en allant au sépulcre, était d'examiner cette pierre, et de voir si elles et les autres femmes qui devaient s'y trouver avec elles seraient capables de la lever, ou si elles auraient besoin d'être aidées par d'autres. Ces mots, *qui nous ôtera la pierre*, marquent qu'elles ne se sentaient pas assez fortes pour le faire elles seules, et qu'il faudrait avoir recours à d'autres. Ainsi il ne leur restait plus qu'à voir à qui elles s'adresseraient, et combien il leur faudrait de monde et c'était aussi de quoi elles étaient occupées quand elles approchèrent du sépulcre. On voit encore par ces paroles qu'elles ne s'attendaient pas à y trouver personne et par conséquent qu'elles ne savaient pas que le grand prêtre y avait fait mettre des gardes ; car si elles l'avaient su, elles ne se seraient point exposées à y aller, ou elles n'auraient pas raisonné entre elles sur la manière d'ôter cette pierre comme sur la seule ou la plus grande difficulté qu'elles eussent à surmonter.

CHAPITRE IV.

Observations sur la première partie du chapitre XXIV de saint Luc.

Circonstances différentes de celles que les autres évangélistes ont rapportées. Que saint Pierre alla deux fois au sépulcre. Conséquences. Que saint Pierre se trouva présent au rapport de Joanna. Que les rapports des femmes furent faits en différents temps. Qu'elles n'allèrent pas toutes ensemble au sépulcre, et pourquoi, etc.

Saint Luc, chap. XXIV.

Le premier jour de la semaine elles allèrent au sépulcre de grand matin, portant les aromates qu'elles avaient préparés et quelques autres avec elles, et elles virent la pierre ôtée de l'entrée du sépulcre; elles entrèrent dedans, mais elle ne trouvèrent point le corps du Seigneur Jésus, ce qui les jeta dans l'incertitude et le trouble. Au même moment deux hommes parurent devant elles vêtus de robes brillantes. Comme elles étaient saisies de frayeur, et qu'elles tenaient les yeux baissés contre terre, ils leur dirent : Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant? Il n'est point ici, il est ressuscité : souvenez-vous de quelle manière il vous a parlé quand il était encore avec vous en Galilée, et qu'il disait : Il faut que le Fils de l'Homme soit livré entre les mains des pécheurs, qu'il soit crucifié et qu'il ressuscite le troisième jour. Elles se ressouvinrent de ces paroles en effet, et s'en étant retournées du sépulcre, elles racontèrent tout ceci aux apôtres et à tous les autres. Ce furent Marie-Madeleine, Joanna et Marie, mère de Jacques et les autres femmes de leur compagnie, qui rapportèrent ces choses aux apôtres, mais ces discours leur parurent une rêverie et ils ne les crurent point. Néanmoins Pierre se leva et courut au sépulcre et s'étant baissé il vit les linceuls qui étaient par terre et il s'en retourna étonné et admirant en lui-même ce qui s'était passé.

Dans ce récit de saint Luc, il y a plusieurs circonstances qui diffèrent beaucoup de celles que les autres évangélistes ont rapportées ; car, 1° les femmes entrent dans le sépulcre, et elles n'y voient ni un ni plusieurs anges ; 2° ne trouvant point de corps elles tombent dans une grande incertitude ; 3° tandis qu'elles étaient dans cette incertitude, deux hommes vêtus de robes brillantes paraissent à leurs yeux ; 4° Ces hommes leur disent des choses fort différentes de ce que saint Matthieu et saint Marc font dire à l'ange ; 5° Lorsque ces femmes revenues du sépulcre, rapportent aux onze et aux autres disciples ce qui venait de se passer, saint Pierre se trouve présent; et sur leur rapport, il se lève aussitôt et court au sépulcre.

Des circonstances si différentes suffisaient,

ce me semble, pour empêcher de confondre le rapport de Joanna et le voyage de saint Pierre avec ce qui est raconté par les autres évangélistes touchant les Maries. Ces différences ont été également remarquées par les chrétiens et par les incrédules. Ceux-ci les ont produites pour justifier le reproche de contradiction qu'ils faisaient aux écrivains sacrés ; pendant que les premiers, éblouis par quelques traits de ressemblance, convenaient avec leurs adversaires que ces différents faits n'étaient qu'un seul et même fait ; et niant toutes les conséquences qu'on aurait voulu en tirer, ils se bornaient à les concilier par des interprétations forcées qui n'ont servi qu'à montrer leur embarras. Il me paraît au contraire que la seule voie de réfuter ce reproche, est de prouver qu'il est fondé sur une erreur, que les évangélistes rapportent des faits différents, et non pas des faits contradictoires, et qu'au lieu de s'exclure et de se contredire mutuellement, ces faits s'éclaircissent, se soutiennent et se servent de preuve l'un à l'autre. C'est ce que nous allons faire en proposant quelques remarques sur les points que nous venons d'exposer.

Nous commencerons d'abord par ce qui a rapport à saint Pierre, parce que ce point une fois prouvé servira à en établir plusieurs autres. *Néanmoins Pierre se leva et courut au sépulcre et s'étant baissé il vit les linceuls qui étaient par terre, et il s'en retourna admirant en lui-même ce qui s'était passé.* Ce fait a toujours été confondu avec celui qui est rapporté par saint Jean, quoiqu'il en diffère en plusieurs circonstances essentielles. Par exemple, saint Jean dit expressément que *Pierre entra dans le sépulcre* pendant que lui (Jean) qui y était arrivé le premier *se contenta de se baisser et de regarder dedans.* Et saint Luc dans le passage dont il s'agit, nous dit que, *Pierre s'étant baissé et ayant regardé dans le sépulcre, vit les linceuls par terre et s'en retourna.* Le mot παρακύψας, *s'étant baissé et ayant regardé*, dont les deux évangélistes se servent et qu'ils n'appliquent l'un qu'à saint Pierre et l'autre qu'à saint Jean, est tout différent du mot εἰσῆλθεν *il entra.* Il y est même directement opposé tant par la force de l'étymologie et de la construction, que par les suites des actions que ces mots expriment. Car celui qui entre dans le sépulcre voit plus que celui qui, restant dehors, se contente de se baisser et de regarder dedans. Ainsi, quand Pierre et Jean entrèrent dans le sépulcre, ils ne virent pas seulement les linceuls par terre, mais encore le voile qu'on avait mis autour de sa tête, qui n'était pas à terre, avec les autres linges, mais plié à part, au lieu que quand ils se contentèrent de se baisser, ils ne virent que les linceuls, c'est ce qui est évident par les paroles de saint Jean. Voici le passage : *Pierre sortit donc avec l'autre disciple et ils allèrent au sépulcre, mais l'autre disciple courut plus vite que Pierre et arriva avant lui au sépulcre, et s'étant baissé et ayant regardé dedans, il vit les linceuls par terre, mais il n'entra pas. Simon Pierre qui le suivait arriva, entra dans le sépulcre et vit les linceuls par terre et le voile qu'on avait mis autour de sa tête, qui n'était pas avec les linceuls, mais plié à part. L'autre disciple entra aussi, et vit, etc.* Ces deux actions sont par là aussi clairement distinguées l'une de l'autre dans saint Jean, que les différentes places où elles se firent peuvent être distinguées par ces termes : le dedans ou le dehors du sépulcre. De même donc que ces deux actions distinguées l'une de l'autre, ont été faites successivement par saint Jean, ainsi elles doivent être regardées comme deux actions séparées et successives, quand elles sont rapportées de saint Pierre. Et s'il est raisonnable de conclure du récit de saint Jean que, quand saint Pierre alla au sépulcre avec lui, il ne se contenta pas de rester à l'entrée, ni de se baisser et de regarder dedans, mais qu'il y entra, il n'est pas moins raisonnable de conclure aussi de la narration de saint Luc que, quand il y alla au *temps* que marque cet évangéliste, il n'entra *pas* dedans, mais seulement que s'étant baissé, *il vit les linceuls et s'en retourna*, surtout si l'on fait attention au mot grec μόνα, et à tout ce passage traduit comme il devrait l'être, *il vit seulement les linceuls à terre*, τὰ ὀθόνια κείμενα μόνα. D'où il suit que le fait rapporté ici de saint Pierre et celui que saint Jean rapporte du même apôtre, sont des faits différents et non le même, comme on l'avait imaginé.

Aussi ces deux faits ou voyages différents ont-ils eu deux causes différentes marquées dans les Evangiles de saint Luc et de saint Jean ; savoir le rapport de Marie-Madeleine dans le premier, et celui de Joanna et des autres femmes dans le second. La première ayant rapporté à saint Pierre que le corps avait été enlevé du sépulcre, il courut promptement examiner la vérité de ce qu'elle disait ; et pour le faire, il entra dans le sépulcre afin de s'en assurer pleinement. Dans le rapport de Joanna et des autres femmes de sa compagnie se trouvent deux circonstances de plus, et c'en était assez pour exciter la curiosité d'un disciple moins zélé que saint Pierre, dont l'amour pour son Maître tenait de son naturel vif et ardent. Faut-il donc s'étonner, que, quand il eut appris de Joanna et des autres femmes, qu'elles venaient de voir au sépulcre des anges qui leur avaient appris que Jésus-Christ était ressuscité, il y ait couru une seconde fois dans l'espérance d'y voir des preuves de la vérité de ce rapport ? En effet quoique les autres apôtres l'eussent regardé comme une fable, saint Pierre n'avait pas laissé d'y ajouter foi, ainsi qu'il paraît par toute la suite de ce passage. Je dis qu'il y courut alors pour la seconde fois ; car s'il y avait été pour la première fois sur le rapport de Joanna, il n'aurait point eu de motif d'y retourner ; le rapport de Madeleine n'ayant rien de nouveau, rien qui ne fût contenu dans celui de Joanna et des autres femmes. Aussi se contenta-t-il en cette occasion de se baisser et de regarder dans le sépulcre, au lieu que la première fois il était entré dedans. Dans cette seconde visite son dessein était de voir si les anges qui avaient apparu aux femmes.)

étaient encore; or il le pouvait faire aussi bien en regardant qu'en entrant dans le sepulcre; puisque, selon saint Jean, Marie-Madeleine *s'étant baissée et ayant regardé dans le sépulcre, vit deux anges assis, l'un à la tête et l'autre aux pieds, où était le corps de Jésus.*

Il est donc constant que saint Luc parle ici d'une seconde visite de saint Pierre au sépulcre; et par conséquent ce passage se trouve pleinement justifié de deux reproches: l'un qu'il ne s'accorde point avec le récit de saint Jean; et l'autre, qu'il dérange et confond l'ordre de la narration de saint Luc. Ainsi quoique ce verset ne se voie point dans les exemplaires grecs et latins de Bèze, il n'y a point de raison de le rejeter. Ce point établi, nous allons en tirer quelques conséquences qui serviront à expliquer plusieurs versets précédents de ce chapitre.

Premièrement donc il est clair par ce verset et par le neuvième, que saint Pierre, après avoir été avec saint Jean et avec Marie-Madeleine au sepulcre, se trouva avec les autres apôtres et disciples dans le temps que Joanna vint leur faire son rapport. Saint Pierre et saint Jean les avaient vraisemblablement assemblés pour les informer de ce qu'ils venaient d'apprendre de Marie-Madeleine, et qu'ils avaient été eux-mêmes au sépulcre afin d'examiner la vérité de ce qu'elle leur avait rapporté; car il n'est pas croyable que ces apôtres n'aient pas communiqué aussitôt à leurs frères que le corps du Seigneur n'était plus dans le sépulcre. C'était un événement trop intéressant pour eux, et puisque nous les voyons *assemblés et Pierre avec eux*, nous pouvons très-naturellement supposer qu'ils avaient été convoqués par saint Pierre et par saint Jean. On voit du moins dans cette convocation la raison qui les aurait engagés à s'assembler de si grand matin.

On voit encore ici pourquoi saint Luc nomme Marie-Madeleine et l'autre Marie parmi les femmes qui firent ce rapport aux apôtres. A la vérité, Marie-Madeleine et l'autre Marie n'étaient point avec Joanna et les femmes de sa compagnie; ainsi elles ne purent avoir aucune part au rapport que firent celles-ci de l'apparition des deux anges; mais comme saint Pierre et saint Jean venaient d'annoncer aux autres apôtres, sur le témoignage des deux Maries, et avant le retour de Joanna, que la pierre qui fermait l'entrée du sépulcre avait été renversée, et le corps de Jésus enlevé, saint Luc a cru qu'il était à propos de les citer comme témoins de ces faits. Il convenait d'autant plus de produire le témoignage des deux Maries, qu'elles étaient allées les premières au sépulcre, et qu'elles avaient rapporté les premières ces deux particularités aux apôtres. Je joins ici l'autre Marie à Marie-Madeleine, parce que quoiqu'il paraisse assez clairement par saint Jean que Marie-Madeleine était seule quand elle fit ce rapport, il est cependant remarquable qu'en le faisant elle dit au pluriel, *Nous ne savons pas où ils l'ont mis*, parlant au nom de l'autre Marie et en son propre nom; car vraisemblablement elle n'avait pas oublié de dire que l'autre Marie était allée avec elle au sépulcre. Ce rapport, quoique fait par Marie-Madeleine seule, peut donc être regardé comme commun aux deux Maries. Ce fut sans doute ainsi que saint Pierre et saint Jean le citèrent, et c'est pour cela que saint Luc l'a exposé de même dans le passage que nous examinons.

II. Les rapports de ces femmes furent donc faits séparément et en différents temps; car si saint Pierre alla deux fois au sépulcre, il faut qu'il ait eu deux raisons différentes d'y aller Ces raisons furent comme je l'ai fait voir, les deux rapports de Marie Madeleine et de Joanna; et comme il y eut un intervalle assez considérable entre la première et la seconde visite, il faut supposer qu'il se passa aussi un intervalle de temps proportionné entre ces deux rapports. Après celui de Marie-Madeleine il était allé au sépulcre, de là il était retourné chez lui, d'où il était venu alors rejoindre les autres apôtres et les disciples, que lui-même avec saint Jean, comme nous l'avons dit, avaient probablement assemblés avant que Joanna et les femmes de sa compagnie fussent venues faire leur rapport.

III. Puisque ces rapports ont été faits à quelque temps l'un de l'autre, et par différentes personnes; que les faits rapportés par les femmes, quoique arrivés dans le même lieu, c'est-à-dire au sépulcre, diffèrent les uns des autres, et qu'ils sont arrivés en différents temps; il s'ensuit que les femmes qui les ont rapportés comme en ayant été témoins oculaires, ne se sont pas trouvées au sépulcre dans le même temps; car si elles avaient été toutes ensemble témoins de chacun de ces faits, on ne verrait pas de raison de la différence qui se trouve dans leurs rapports, ni pourquoi elles les firent dans des temps différents. On a donc ici une preuve solide de ce que j'ai avancé plus haut, que les femmes allèrent en différents temps au sépulcre, et particulièrement que les deux Maries y étaient allées plus matin que les autres. J'ai déjà remarqué dans mes observations sur saint Marc quel motif les y conduisait et j'ai fait voir qu'en supposant que ce motif fût le seul véritable, leur conduite était tout-à-fait raisonnable. Voyons maintenant quel objet se proposaient Joanna et les autres femmes qui y allèrent plus tard et dans un autre dessein. Les premières y étaient allées, comme le dit expressément saint Matthieu, pour *voir le sépulcre;* celles-ci y allèrent pour embaumer le corps du Seigneur: c'est pour cela qu'elles portaient des aromates et qu'elles étaient accompagnées *d'autres femmes.* Ces femmes, que saint Luc distingue des Galiléennes par ce mot *autres*, étaient vraisemblablement des femmes de Jérusalem, dont plusieurs avaient suivi Jésus lorsqu'il montait au Calvaire pour y être crucifié, *et qui pleuraient sur lui.* Aucun évangéliste ne marque le nombre de ces femmes qui allèrent au sépulcre avec celles de Galilée: entre celles-ci même nous ne trouvons nommées que Joanna, Marie-Madeleine

et Marie mère de Jacques, quoique plusieurs autres eussent suivi Jésus de Galilée à Jérusalem, et aient été présentes quand il fut crucifié. Il est donc fort probable que la plupart de ces femmes qui le servaient ordinairement en Galilée, et qui le servirent encore à Jérusalem, et celles qui l'accompagnèrent jusqu'au calvaire, voulurent contribuer au pieux office d'embaumer le corps de leur Maître, soit en achetant les aromates, soit en les préparant, ou en les portant au sépulcre et en aidant leurs compagnes à embaumer le corps et à lever la pierre. C'est à quoi je suppose que les femmes de Jérusalem devaient servir principalement, et il est probable qu'elles crurent être en assez grand nombre pour cela: aussi nous ne voyons pas qu'elles se soient dit comme les deux Maries, *Qui nous lèvera la pierre?* ni que les deux Maries aient porté *les parfums qu'elles avaient achetés;* ce que firent Joanna et les femmes de sa compagnie. Sans doute ce n'a pas été sans dessein que les évangélistes se sont servis de ces expressions qui marquent si bien, la première le motif qui conduisait les Maries de si grand matin au sépulcre; l'autre, celui de Joanna qui, allant embaumer le corps, portait avec elle tout ce qui lui était nécessaire pour cela, et était accompagnée d'autres femmes qui devaient l'aider à lever la pierre. La conduite différente de ces femmes montre donc qu'elles avaient des vues différentes en allant au sépulcre, et prouve encore qu'elles y allèrent en effet en différents temps et non toutes ensemble.

IV. Comme les différents motifs qui les menaient au sépulcre les y firent aller en différents temps et en différentes compagnies, ainsi leur arrivée au sépulcre occasionna une subdivision de l'une de ces compagnies; c'est ce que nous allons éclaircir. Les deux Maries et Salomé allèrent les premières au sépulcre; et lorsqu'elles en furent près, en jetant les yeux elles aperçurent que la pierre qui en fermait l'entrée et qui était très-grosse en avait été ôtée. A cette vue Marie-Madeleine, concluant que le corps de Jésus avait été enlevé, courut aussitôt en avertir Pierre et Jean, laissant ses compagnes au sépulcre. Qu'elle fut seule quand elle vint trouver ces deux apôtres, c'est ce qui est marqué clairement dans toute la suite du passage de saint Jean où ce fait est raconté; et ce que rapporte saint Marc, qu'elles entrèrent dans le sépulcre, est une preuve évidente qu'elle les y avait laissées. Elle savait que Joanna et sa compagnie ne serait pas longtemps sans s'y rendre, et c'est apparemment pour cette raison qu'elle crut devoir prier l'autre Marie et Salomé de les y attendre pour les avertir qu'elles avaient trouvé la pierre levée, et qu'elle était allée en informer Pierre et Jean. Mais que ce soit pour cette raison, ou pour quelque autre, que Marie-Madeleine ait été elle-même avertir Pierre et Jean, tandis que les autres femmes restèrent au sépulcre, peu importe: tout ce que je prétends, c'est qu'elles y restèrent en effet et qu'ainsi il se fit une subdivision de cette compagnie qui donna lieu à deux apparitions des anges et de Jésus-Christ, et par conséquent multiplia les preuves et les témoins de la résurrection.

Je crois avoir suffisamment établi que les faits rapportés aux apôtres par ces femmes sont des faits différents; ainsi il serait inutile d'en ajouter ici de nouvelles preuves. Je remarquerai donc seulement que l'observation que j'ai faite sur saint Jean, que les anges paraissaient et disparaissaient quand ils le jugeaient à propos, est encore confirmée par la manière dont saint Luc rapporte cette apparition. La force des mots, leur sens naturel, et cette circonstance remarquable que les femmes ne les virent pas en entrant dans le sépulcre prouvent que leurs apparitions étaient soudaines.

CHAPITRE V.

Observations sur la dernière partie du chapitre IV, XX de S. Luc.

Liaison de toutes ses parties entre elles.

Quoique j'aie déjà cité une partie du passage suivant, tiré du chapitre XXIV, où est racontée l'apparition de Jésus-Christ aux disciples d'Emmaüs, je crois devoir l'insérer ici tout entier afin que le lecteur l'ayant sous les yeux, soit plus en état de juger des observations que j'ai dessein de faire.

Ce jour-là même, deux d'entre eux s'en allaient à un bourg nommé Emmaüs, qui était éloigné de Jérusalem d'environ soixante stades, et ils s'entretenaient de tout ce qui s'était passé; et il arriva que lorsqu'ils s'entretenaient et raisonnaient ensemble là-dessus, Jésus vint lui-même et se mit à marcher avec eux; mais leurs yeux étaient retenus afin qu'ils ne le reconnussent pas, et il leur dit: De quoi vous entretenez-vous ainsi dans votre chemin, et d'où vient que vous êtes tristes? L'un d'eux, appelé Cléophas lui repondit: Etes-vous seul si étranger dans Jérusalem que vous ne sachiez pas ce qui s'y est passé ces jours-ci? Hé quoi? leur dit-il. Ils lui répondirent: Touchant Jésus de Nazareth qui a été un prophète puissant en œuvres et en paroles devant Dieu et devant tout le peuple, et de quelle manière les princes des prêtres et nos magistrats l'ont livré pour être condamné à mort, et l'ont crucifié. Cependant nous espérions que ce serait lui qui rachèterait Israël: et après tout cela néanmoins, voici le troisième jour que ces choses se sont passées. Il est vrai que quelques femmes de celles qui sont avec nous nous ont étonnés; car étant allées dès le matin au sépulcre, elles n'y ont point trouvé son corps, et sont revenues dire que des anges leur ont apparu, qui les ont assurées qu'il est vivant; et quelques-uns des nôtres ont aussi été au sépulcre, et y ont trouvé toutes choses comme les femmes les leur avaient rapportées; mais pour lui ils ne l'ont point vu. Alors il leur dit: O insensés, dont le cœur est pesant et tardif à croire tout ce que les prophètes ont dit! Ne fallait-il pas que le Christ souffrît tout cela et qu'il entrât ainsi dans la gloire? Puis commençant par Moïse et continuant par tous les prophètes, il leur expliquait ce qui avait été dit de lui dans toutes les Ecritures. Lorsqu'ils furent près du bourg où ils allaient, il

fit semblant d'aller plus loin; *mais ils le forcèrent de demeurer, en lui disant : Demeurez avec nous parce qu'il est tard, et le jour est sur son déclin, et il entra avec eux, et s'étant mis à table avec eux, il prit le pain et le bénit, et l'ayant rompu, il le leur donna. Aussitôt leurs yeux s'ouvrirent et ils le reconnurent ; mais il disparut de devant eux. Alors ils se dirent l'un à l'autre : N'est-il pas vrai que notre cœur était tout brûlant au dedans de nous lorsqu'il nous parlait en chemin et qu'il nous expliquait les Ecritures ? Et se levant à l'heure même, ils retournèrent à Jérusalem, où ils trouvèrent les onze apôtres assemblés avec ceux de la compagnie, qui leur dirent : Le Seigneur est véritablement ressuscité et il a apparu à Simon. Eux de leur côté racontèrent ce qui leur était arrivé en chemin, et comme ils l'avaient reconnu à la fraction du pain.*

Quiconque lira ce passage avec quelque soin et voudra faire attention à ce qui faisait le sujet de l'entretien de Notre-Seigneur avec ces deux disciples sur la route d'Emmaüs, verra d'abord que leur conversation roulait sur les paroles que les anges avaient dites aux femmes, et qui sont rapportées dans les versets précédents de ce chapitre. Pour mettre cette matière dans un plus grand jour, rapprochons-en les différentes parties. Les anges avaient dit aux femmes qui étaient allées pour embaumer le corps de Jésus : *Il n'est point ici, mais il est ressuscité ; rappelez-vous de quelle manière il vous parla lorsqu'il était encore en Galilée, disant : le Fils de l'Homme sera livré entre les mains des hommes pécheurs, et ils le crucifieront, et le troisième jour il ressuscitera d'entre les morts.* Les paroles de notre Sauveur, citées ici par les anges, se trouvent au chapitre XVIII, vers. 31, 33, où l'évangéliste rapporte que Jésus *prenant à part les douze, leur dit : Voilà que nous allons à Jérusalem, et tout ce qui a été écrit par les prophètes touchant le Fils de l'Homme y sera accompli ; car il sera livré aux gentils, il sera moqué, il sera outragé, on lui crachera au visage ; et après qu'ils l'auront fouetté, ils le feront mourir, et il ressuscitera le troisième jour*. Les deux disciples, avant de partir de Jérusalem, avaient entendu les femmes rapporter ce que les anges leur avaient dit, et en s'entretenant sur la route d'Emmaüs de tout ce qui s'était passé ces jours-là au sujet de Jésus-Christ, ils raisonnaient ensemble sur le sens des paroles des anges, et sur les prophéties dont il y est fait mention. C'est ce que prouve le mot grec συζητεῖν qui signifie *discuter, examiner*, et la question que leur fit notre Sauveur ; car ayant apparemment entendu quelque chose de leur discours, il leur demanda : τίνες οἱ λόγοι οὗτοι οὓς ἀντιβάλλετε πρὸς ἀλλήλους : *Qu'est-ce que ces discours que vous vous tenez l'un à l'autre en marchant, et pourquoi êtes-vous tristes ?* On voit par leur réponse à cette question quelle était la matière de leur conversation. *Nous raisonnons*, répondent-ils, *sur les choses qui sont arrivées au sujet de Jésus de Nazareth, lequel*, allusion aux paroles des anges, *les princes des prêtres et nos magistrats ont livré pour être condamné à mort, et qu'ils ont crucifié ; c'est là ce qui cause notre tristesse, car nous espérions que ce serait lui qui rachèterait Israël ; et néanmoins voici le troisième jour que ces choses se sont passées* (autre allusion aux paroles des anges). *Cependant aujourd'hui quelques-unes des femmes qui sont avec nous nous ont étonnés en nous rapportant qu'elles avaient été de grand matin au sépulcre, et que ne trouvant point le corps de Jésus, des anges leur avaient dit qu'il était ressuscité, et quelques-uns des nôtres, courant aussitôt au sépulcre, ont trouvé que les choses que les femmes nous avaient rapportées étaient vraies ; mais pour lui ils ne l'ont point vu.* Les souffrances, la mort et la résurrection de Jésus-Christ étaient donc le sujet de leurs discours. Ces événements avaient été prédits, comme les paroles des anges le leur rappelaient, par les prophètes et par Jésus-Christ-même. Les deux disciples tâchaient de les concilier avec les prophéties auxquelles ils avaient rapport. Ils en avaient vu une partie accomplie dans les souffrances et dans la mort de Jésus-Christ ; et c'était pour eux une assurance que l'autre s'accomplirait de même ; mais faute d'entendre ou de croire tout ce que les prophètes avaient dit, ils s'arrêtaient là et n'en concluaient pas sa résurrection. C'est cette ignorance et cette lenteur à croire que Jésus-Christ leur reproche. Il leur demande *si*, *conformément aux prophètes, le Christ ne devait point souffrir toutes ces choses et entrer dans sa gloire*, c'est-à-dire ressusciter ; *et alors commençant par Moïse et continuant par les prophètes, il leur explique ce qui avait été dit de lui dans toutes les Ecritures.*

La liaison de toutes ces parties est sensible maintenant. Au commencement du chapitre les anges apportent les prophéties en preuves de la résurrection ; et ici Jésus-Christ se joignant sur la route à ces deux disciples qui raisonnaient sur cette matière, leur démontre par ces mêmes prophéties que le Messie était certainement ressuscité. Le reste de ce chapitre jusqu'au verset 46 est de même lié avec ceci et avec ce qui précède. Ces deux disciples retournent à Jérusalem, et rapportent aux apôtres et aux autres disciples qu'ils trouvèrent assemblés ce qui s'était passé entre Jésus-Christ et eux sur le chemin d'Emmaüs. Ils parlaient encore lorsque Jésus paraît lui-même, et après leur avoir donné les preuves les plus sensibles de sa résurrection, il leur rappelle, comme l'ange l'avait fait, de quelle manière il leur avait parlé en Galilée : *Voilà*, leur dit-il, *ce que je vous disais pendant que j'étais encore avec vous, qu'il fallait que tout ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes et dans les Psaumes, fût accompli. En même temps il leur ouvrit l'esprit afin qu'ils entendissent les Ecritures, et il leur dit : C'est ainsi qu'il est écrit et qu'il fallait que le Christ souffrît et qu'il ressuscitât le troisième jour.*

On voit par le rapport et la connexion que toutes les parties de ce chapitre ont entre

elles, pourquoi saint Luc a rapporté l'apparition des deux anges à Joanna et aux autres femmes, et que cette apparition est différente de celles qu'eurent les deux Maries, chacune de ces apparitions ayant un rapport particulier à d'autres faits, ainsi que nous l'allons voir tout à l'heure.

CHAPITRE VI.

§ I. — *Qu'il y eut plusieurs apparitions de Jésus-Christ aux femmes.*

Les apparitions de Jésus-Christ aux femmes, le jour de sa résurrection, ont été confondues comme celles des anges et par la même raison, c'est-à-dire parce qu'on n'a pas fait assez d'attention aux différentes circonstances qui les distinguent clairement les unes des autres. J'observe, 1°, que ces apparitions de Jésus-Christ sont étroitement liées avec celles des anges. Ainsi, dès qu'il est prouvé que celles-ci doivent être distinguées entre elles, il s'ensuit nécessairement que celles-là doivent l'être de même. 2° Saint Marc dit expressément que Jésus-Christ apparut d'abord à Marie-Madeleine : ces mots, comme je l'ai déjà dit, pris dans leur sens propre et naturel, marquent qu'elle était seule dans le temps de cette apparition. Mais pour répandre encore plus de lumière sur ce point, je vais rapporter en entier les passages de saint Jean et de saint Matthieu, où ces apparitions sont rapportées.

Saint Jean, chap. XX, vers. 2 : *Mais Marie-Madeleine se tenait hors du sépulcre, et comme elle pleurait, s'étant baissée pour regarder dans le sépulcre, elle y vit deux anges vêtus de blanc, assis au lieu où avait été le corps de Jésus, l'un à la tête et l'autre aux pieds, et ils lui dirent ; Femme, pourquoi pleurez-vous? Elle leur répondit : C'est qu'ils ont enlevé mon Seigneur, et je ne sais où ils l'ont mis. Ayant dit cela, elle se retourna et vit Jésus debout sans savoir que c'était lui. Jésus lui dit : Femme, pourquoi pleurez-vous ? qui cherchez-vous ? Elle, pensant que c'était le jardinier, lui dit : Seigneur, si c'est vous qui l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis et je l'emporterai. Jésus lui dit : Marie ! Aussitôt elle se retourna, et lui dit : Rabboni, c'est-à-dire : Mon maître. Jésus lui dit : Ne me touchez pas, car je ne suis pas encore monté vers mon Père ; mais allez trouver mes frères, et leur dites de ma part : Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu. Marie-Madeleine vint donc dire aux disciples qu'elle avait vu le Seigneur, et qu'il lui avait dit ces choses.*

Matthieu, chap. 28, v. 9. *Ces femmes sortirent aussitôt du sépulcre... et elles coururent annoncer ceci aux disciples. En même temps Jésus se présenta devant elles, et leur dit : Je vous salue ; et elles s'approchant, lui embrassèrent les pieds et l'adorèrent. Alors Jésus leur dit : Ne craignez point, allez dire à mes frères qu'ils aillent en Galilée, ils m'y verront.*

Après des textes aussi précis, ce serait perdre le temps que de m'arrêter à prouver qu'il est ici question d'apparitions très-distinguées l'une de l'autre ; comparez-les, et vous verrez que toutes les circonstances en sont différentes, le lieu, les personnes, les paroles et les actions. J'observerai donc seulement que les paroles que ces deux évangélistes mettent dans la bouche de Jésus-Christ, ont rapport à deux événements distingués l'un de l'autre ; savoir, à son ascension et aux entretiens qu'il eut avec ses disciples en Galilée. Ces paroles en étaient les prédictions, et, peu de temps après, les événements vérifièrent et les prédictions et ces apparitions mêmes, qui n'avaient été d'abord regardées que comme de vaines imaginations.

Il est donc démontré maintenant : 1° que les femmes allèrent au sépulcre en différents temps et en différentes compagnies ; 2° qu'il y eut plusieurs apparitions des anges ; 3° que les anges n'étaient pas toujours visibles, mais qu'ils paraissaient quand ils jugaient à propos et disparaissaient de même ; 4° que les différents rapports faits aux apôtres le furent en différents temps et par différentes femmes ; 5° qu'il y a eu deux apparitions de Jésus-Christ aux femmes ; 6° que saint Pierre a été deux fois au sépulcre.

Ces points une fois établis, toutes les objections qu'on peut faire contre cette partie de l'histoire évangélique, comme contradictoire et incompatible, tombent et se dissipent d'elles-mêmes. Il est vrai qu'elles ont embarrassé des gens d'esprit, des savants ; et c'est ce qui peut rendre excusables ceux qui les firent d'abord et ceux qui les ont renouvelées depuis. Mais la réponse que nous y donnons aujourd'hui, est une preuve qu'il était toujours possible d'y répondre, même avec un savoir ordinaire. La nature même de cette réponse, qui est fondée sur le sens propre et littéral des mots, sans forcer ni les expressions particulières, ni la construction générale des phrases, prouve évidemment la vérité de ce que je dis ; et il est bien moins étonnant que cette réponse ait été enfin trouvée, qu'il n'y a lieu d'être surpris qu'on ait été si longtemps sans l'apercevoir.

Je ne puis m'empêcher d'ajouter ici quelques observations faites par une personne aussi distinguée par ses lumières que par son rang : j'avais soumis ces écrits à sa censure ; j'ai eu lieu de me glorifier de son approbation.

Deux choses concourent à prouver qu'il y eut plusieurs apparitions au sépulcre faites à différentes personnes : 1° la manière différente dont les évangélistes racontent ces apparitions ; 2° les circonstances qui les accompagnèrent.

Le premier point me paraît traité à fond ; quant au second, vous avez très-bien observé que les femmes étant convenues de se trouver dès le matin au sépulcre, il a pu se faire fort naturellement que les unes s'y soient rendues avant les autres. De même la frayeur dont elles furent saisies en arrivant est une raison plausible de leur dispersion, de la manière dont elles s'acquittèrent de leurs messages envers les apôtres, et de ce que leurs rapports ne furent pas faits dans le même ordre que les

pparitions; car les plus effrayées ont dû faire urs rapports les dernières, quoiqu'elles en ussent reçu ordre les premières. Cette obser-ation est confirmée par ces mots de saint Marc, οὐδενὶ οὐδὲν εἶπον, elles ne dirent rien à ersonne.

La difficulté de prouver qu'il y eut diffé-ntes apparitions faites à différentes person-es vient principalement de ce que chacun des angélistes nomme Marie-Madeleine comme résente à ces apparitions. Mais ne pourrait-n pas dire que s'ils la nomment, ce n'est que arce qu'elle était à la tête des femmes qui rvaient Notre-Seigneur et qui l'avaient uivi de Galilée, et que les mots de Marie-Madeleine et les femmes qui étaient avec elle, *ignifient les femmes qui étaient venues de Ga-lée, comme les onze signifient les apôtres.*

Trois évangélistes rapportent expressément ue plusieurs femmes étaient présentes dans le emps que Jésus-Christ fut crucifié. S'ils ne eussent dit qu'en général, nous ne pourrions avoir qui elles étaient. Pour les distinguer aint Matthieu, XXVII, v. 56, ajoute ἐν αἷς ἦν, *parmi lesquelles était Marie-Madeleine. Saint Marc s'exprime de même, XV, v. 4. Et saint Luc ayant dit en termes généraux que les femmes qui avaient suivi Jésus de Galilée à Jérusalem se trouvèrent présentes lorsqu'on le crucifia, et ayant raconté aussitôt après, qu'elles allèrent au sépulcre, qu'elles y vi-rent des anges, et qu'elles retournèrent vers les onze et les autres disciples, pour rendre leur rapport plus digne de foi, et suppléer à l'omission qu'il avait faite en ne les nommant pas auparavant, il les fait connaître en disant qu'elles étaient de la compagnie de Marie-Ma-deleine :* ἦσαν δὲ, ἡ μαγδαληνὴ, etc., *verset qui pourrait recevoir, et même demande peut-être une interprétation différente de celle qu'on lui donne ordinairement. Voilà, ce me semble, pourquoi elle est nommée dans ce que firent ces femmes, quoiqu'elle n'y fût pas toujours présente elle-même. Saint Luc, XXI, v. 1* (1), *dit que, outre les femmes de Galilée, il y en avait encore d'autres. Et c'est pour distinguer de ces autres femmes celles qui firent ce rapport aux disciples, qu'il ajoute les mots* ἦσαν δὲ, etc.

Il est à remarquer que saint Marc ne dit rien autre chose des femmes dont il parle, sinon qu'elles avaient acheté des aromates pour embaumer le corps : c'en était assez pour faire voir dans quel dessein elles allaient au tombeau. Mais il ne dit pas qu'elles portas-sent ces aromates avec elles. Saint Luc au contraire dit de celles dont il fait mention, qu'elles portaient des aromates, et il ajoute qu'elles les avaient préparés, c'est-à-dire rendus propres à l'usage qu'elles avaient des-sein d'en faire; car c'étaient sans doute diffé-rentes drogues qu'elles avaient achetées sépa-rément, et qu'il fallait mêler ou faire fondre pour s'en servir. Je suis persuadé que, encore que toutes ces femmes aient eu part à l'achat de ces drogues, le soin de les préparer fut laissé principalement aux femmes dont parle saint Luc : or, comme elles étaient Galiléen-nes, qu'elles n'étaient point établies à Jérusa-lem, et que probablement elles ne savaient pas la manière d'embaumer les corps, il est assez vraisemblable qu'elles engagèrent quelques personnes de la ville à acheter et préparer ces aromates, et à aller avec elles embaumer le corps : ces personnes sont les τινὲς σὺν αὐταῖς, *d'autres avec elles, de saint Luc.*

Si donc saint Matthieu, non plus que saint Marc, ne disent point que les femmes dont ils parlent aient eu d'autres personnes avec elles, ni qu'elles aient porté des aromates, c'est qu'elles partirent avant celles qui s'en étaient chargées, et qu'elles étaient allées principale-ment pour reconnaître le sépulcre. L'évangé-liste le marque expressément, θεωρῆσαι τὸν τάφον, *Matth. XXVIII, v. 1.*

Marie-Madeleine était avec les premières femmes (Mathieu et Marc) qui allèrent au sé-pulcre; mais probablement elle n'y entra point alors : dès qu'elle l'eut apperçu, et que levant les yeux (ἀναβλέψασα *) elle eut vu que la pierre était ôtée, elle courut aussitôt (* τρέχει οὖν*) en avertir Pierre et Jean. La manière dont elle se conduisit la seconde fois, fait bien voir qu'elle n'avait point eu de part à l'effroi dont avaient été saisies celles qui restèrent quand elle les eut quittées.*

CHAPITRE VII.

Ordre dans lequel arrivèrent les divers incidents qui accompagnèrent la Résurrection.

Après avoir levé toutes les difficultés qui

(1) Les expressions de saint Luc méritent une attention particulière. Les voici en grec : Καὶ ὑποστρέψασαι ἀπὸ τοῦ μνημείου ἀπήγγειλαν ταῦτα πάντα τοῖς ἕνδεκα καὶ πᾶσι τοῖς λοιποῖς· ἦσαν δὲ ἡ Μαγδαληνὴ Μαρία καὶ Ἰωάννα, καὶ Μαρία Ἰακώβου, καὶ αἱ λοιπαὶ σὺν αὐταῖς, αἳ ἔλεγον πρὸς τοὺς ἀποστόλους ταῦτα : c'est-à-dire, *Et étant revenues au sépulcre, elles dirent toutes ces choses aux onze et à tous les autres. Or, c'était Marie-Madeleine, et Joanna, et Marie, mère de Jacques, et les autres avec elles qui dirent ces choses aux apôtres.* Le récit de ce que firent les femmes de Galilée commençant dans le chapitre précédent, et continuant sans interruption jusqu'au neuvième verset de ce chapitre-ci, de sorte que tous les verbes qui se rencontrent dans celui-ci et dans le précédent sont gouvernés par le même nominatif γυναῖκες, les femmes, v. 52 du 23e chapitre ; il est évident que le ταῦτα πάντα, toutes ces choses, s'étend à toutes les circonstances dont il est fait mention dans ce récit, et ne peut être restreint seulement à ce qui se passa au sépulcre. On en doit dire autant de ταῦτα, ces choses, du verset suivant. Tout ce qu'on pourrait donc conclure de ce que saint Luc nomme ici Marie-Madeleine et l'autre Marie, c'est qu'elles eurent part à quelqu'une de ces choses, et qu'elles rapportèrent aux apôtres quelqu'un des faits que l'évangéliste détaille ici. Or ceci est vrai ; car elles s'étaient trouvées près du sépulcre quand Joseph y mit le corps de Notre-Seigneur (Marc, XV, 47). Elles avaient acheté des parfums pour l'embaumer (Marc, XVI, 1). Elles étaient allées les premières au sépulcre ; elles avaient les premières rapporté aux apôtres que le corps n'y était plus (Matthieu et Marc). Encore donc qu'en comparant les récits des autres évangélistes avec celui de saint Luc, il paraisse qu'elles ne se trouvèrent point au sépulcre avec Joanna et les femmes de sa compagnie, cependant, comme elles étaient galiléennes, qu'elles avaient part à toutes les bonnes œuvres des femmes de Galilée, et une part principale à l'embaumement du corps de Jésus, l'évangéliste a eu raison de les nommer avec Joanna et les autres, en racontant ce qui fut fait et rapporté par les femmes de Galilée. En les nommant il ne leur attribue rien en particulier, comme en ne les nommant pas, il ne les aurait exclues de rien. Dans ce dernier cas elles auraient été renfermées sous la dénomination générale des femmes de Galilée ; en les nommant, l'évangéliste les désigne seulement et les distingue comme les premières et les plus remarquables d'entre ces femmes.

pouvaient nous arrêter, rangeons maintenant les divers incidents de la résurection de Jésus-Christ dans l'ordre où, conformément aux observations précédentes, il paraît qu'ils arrivèrent. Mais remarquons, avant d'aller plus loin, que notre Sauveur fut crucifié le vendredi, veille du sabbat des Juifs; qu'il expira le même jour sur les trois heures après midi, et qu'il fut mis dans le tombeau le soir avant le commencement du sabbat; que les Juifs commençaient le sabbat le vendredi au soir au lever des étoiles, et qu'ils le finissaient dès qu'elles paraissaient le soir du jour que nous nommons samedi; que vers le même temps, et probablement vers la fin du sabbat, après avoir satisfait aux devoirs de la religion, les princes des prêtres allèrent trouver Pilate et en obtinrent des gardes pour les mettre au sépulcre jusqu'à la fin du troisième jour, parce que, disaient-ils, ils craignaient que ses disciples ne vinssent pendant la nuit, qu'ils n'enlevassent son corps et qu'ils ne publiassent qu'il était ressuscité, comme il l'avait prédit pendant qu'il était encore vivant; que les princes des prêtres placèrent eux-mêmes ces gardes, et que pour empêcher que les soldats ne se laissassent gagner par les disciples, ils mirent leur sceau sur la pierre qui fermait l'entrée du sépulcre.

Voici donc cet ordre tel que je le conçois.

Le matin du premier jour de la semaine, jour qui suivait immédiatement le sabbat, et qui était le troisième depuis la mort de Jésus-Christ, *Marie-Madeleine et l'autre Marie*, dans le dessein d'embaumer le corps du Sauveur, comme elles en étaient convenues avec les autres femmes qui l'avaient suivi de Galilée à Jérusalem, et qui dans cette vue avaient préparé des parfums et des aromates, *partirent à la pointe du jour pour aller voir le sépulcre*. Vers le temps de leur départ, *il arriva un grand tremblement de terre, l'ange du Seigneur descendit du ciel et vint renverser la pierre qui fermait l'entrée du sépulcre et s'assit dessus : son visage était brillant comme un éclair et ses vêtements blancs comme la neige. Les gardes furent saisis de frayeur et de tremblement, et ils devinrent comme morts.* Pendant qu'ils étaient ainsi effrayés et tremblants, Jésus-Christ sortit du sépulcre; et les gardes étant revenus de leur saisissement et ayant pris la fuite, l'ange, qui jusque-là était resté sur la pierre hors du sépulcre, entra dedans et probablement arrangea les linceuls et le voile comme saint Pierre et saint Jean les trouvèrent ensuite. Cependant Marie-Madeleine et l'autre Marie étaient en chemin pour aller au sépulcre, où elles arrivèrent au lever du soleil, accompagnées de Salomé qu'elles avaient menée avec elles, ou rencontrée sur la route. Comme elles approchaient en s'entretenant sur la manière dont elles pourraient exécuter le dessein qu'elles avaient d'embaumer le corps de leur maître, *elles se disaient entre elles, Qui nous ôtera la pierre de devant l'entrée du sépulcre? car elle était fort grosse;* et au moins les deux Maries l'ayant vu placer deux jours auparavant, elles avaient pu remarquer quelle peine on avait eue à l'y mettre. Pendant qu'elles délibéraient comment elles pourraient lever cette pierre, l'unique obstacle qu'elles connussent (car on ne voit pas qu'elles aient su qu'on eût mis des gardes), *en levant les yeux*, lorsqu'elles étaient encore à une certaine distance, elles s'apperçurent que cette pierre était ôtée. Etonnées d'une circonstance aussi imprévue, Marie-Madeleine conclut aussitôt que la pierre n'ayant pu être ôtée que par un grand nombre de gens, elle ne l'avait pas été sans quelque dessein, et qu'on ne pouvait en avoir eu d'autre que d'enlever le corps du Seigneur. Persuadée par les apparences que les choses étaient comme elle le conjecturait, elle courut dans le moment informer saint Pierre et saint Jean de ce qu'elle venait de voir et de ce qu'elle soupçonnait, laissant là Marie et Salomé, afin que si Joanna et les autres femmes venaient pendant qu'elle serait absente, elles leur fissent part de la surprise où elles étaient d'avoir trouvé la pierre levée et le corps emporté, et qu'elles leur disent qu'elle était partie pour en donner avis à ces deux apôtres. Tandis qu'elle était allée les en informer, Marie et Salomé arrivèrent et entrèrent dans le sépulcre, *où elles virent un ange assis à la droite, vêtu d'une robe blanche, de quoi elles furent effrayées; mais il leur dit : Ne craignez point; vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié; il est ressuscité, il n'est plus ici: voici le lieu où on l'avait mis. Allez dire à ses disciples et à Pierre qu'il s'en va devant vous en Galilée : vous l'y verrez comme il vous l'a dit. Elles sortirent aussitôt du sépulcre, et elles s'enfuirent; car elles étaient saisies de crainte et de tremblement : et elles ne dirent rien à personne, tant leur frayeur était grande.* Après le départ de Marie et de Salomé arrivèrent Jean et Pierre, qui, informés par Marie-Magdeleine que le corps du Seigneur avait été enlevé et qu'elle ne savait pas où on l'avait mis, *étaient accourus tous deux; mais l'autre disciple* (Jean) *avait devancé Pierre et était arrivé le premier au sépulcre, et, s'étant baissé, il vit les linceuls qui étaient à terre, mais il n'entra pas. Simon Pierre qui le suivait arriva peu après; il entra dans le sépulcre et vit les linceuls qui y étaient, et le voile qu'on lui avait mis sur la tête, qui n'était pas avec les linceuls, mais plié en un lieu à part. Alors cet autre disciple qui était arrivé le premier au sépulcre y entra aussi : il vit* (1) *et il crut:*

(1) Les commentateurs s'accordent à n'entendre autre chose par ce mot, sinon que saint Jean crut ce que Marie-Madeleine venait de rapporter, savoir, que le corps du Sauveur avait été enlevé. Cette opinion semble fondée sur les mots qui suivent immédiatement après : *Car ils ne savaient pas encore ce que l'Ecriture enseigne, qu'il fallait que le Christ ressuscitât d'entre les morts*; paroles qui tendent à excuser les apôtres de n'avoir pas cru alors que Jésus-Christ fût ressuscité. Néanmoins il est certain que par le mot *croire*, quand il est mis absolument, les écrivains sacrés entendent communément *avoir la foi*; et on le lit trois fois en ce sens dans la dernière partie de ce chapitre. Pour prévenir cette objection, retenir la signification ordinaire de ce mot et concilier ce verset avec le suivant, on prétend qu'un ancien manuscrit grec de Bez,

car ils ne savaient pas encore ce que l'Ecriture enseigne, qu'il fallait que le Christ ressuscitât d'entre les morts. Les deux disciples retournèrent alors chez eux. Mais Marie se tenait hors du sépulcre en pleurant, et comme elle versait des larmes, s'étant baissée pour regarder dans le sépulcre, elle vit deux anges vêtus de blanc, assis au lieu où avait été le corps de Jésus, l'un à la tête, et l'autre aux pieds; et ils lui dirent : Femme, pourquoi pleurez-vous? Elle leur répondit : C'est qu'ils ont enlevé mon Seigneur, et je ne sais où ils l'ont mis. Ayant dit cela, elle se retourna, et vit Jésus debout sans savoir que ce fût lui. Jésus lui dit : Femme, pourquoi pleurez-vous ? qui cherchez-vous ? Elle, pensant que c'était le jardinier, lui dit : Seigneur, si c'est vous qui l'avez enlevé; dites-moi où vous l'avez mis, et je l'emporterai. Jésus lui dit ,Marie ! aussitôt elle se retourna et lui dit : Rabboni, c'est-à-dire, Mon maître ! Jésus lui répondit : Ne me touchez pas, car je ne suis pas encore monté vers mon Père ; mais allez trouver mes frères, et leur dites de ma part : Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu. Après cette apparition de Jésus-Christ à Marie-Madeleine, qui fut, comme nous l'apprend saint Marc, la première à qui Jésus-Christ apparut, l'autre Marie et Salomé qui s'étaient enfuies du sépulcre avec tant de crainte et de frayeur *qu'elles ne dirent rien à personne* (ce qui signifie, selon moi, *qu'elles ne dirent point à ceux qu'elles rencontrèrent* et à qui elles avaient été envoyées, ce que l'ange les avait chargées de leur rapporter), virent (1) Jésus-Christ qui se présenta à elles dans le chemin, et qui leur dit : *Je vous salue; et s'approchant de lui, elles lui embrassèrent les pieds et l'adorèrent. Alors Jésus leur dit : Ne craignez point ; allez dire à mes frères qu'ils aillent en Galilée, et ils m'y verront. Ces femmes et les deux apôtres étant revenus du sépulcre, Joanna et les autres femmes galiléennes, et ceux qui étaient avec elles, vinrent au sépulcre de grand matin, et apportèrent les parfums qu'elles avaient préparés pour embaumer le corps de Jésus; et trouvant que la pierre qui était au-devant du sépulcre avait été ôtée, elles entrèrent dedans; et n'y ayant point trouvé le corps de Jésus, elles tombèrent dans l'incertitude et dans le trouble. Au même temps deux hommes parurent devant elles avec des robes brillantes ; et comme elles étaient saisies de frayeur et qu'elles se tenaient les yeux baissés contre terre, ils leur dirent : Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant ? il n'est point ici; il est ressuscité. Souvenez-vous de quelle manière il vous a parlé lorsqu'il était encore en Galilée, et qu'il disait : Il faut que le Fils de l'homme soit livré entre les mains des pécheurs, qu'il soit crucifié, et qu'il ressuscite le troisième jour. Elles se ressouvinrent donc des paroles de Jésus ; et étant revenues du sépulcre, elles racontèrent tout ceci aux onze et à tous les autres disciples : mais ils regardèrent tout ce qu'elles leur disaient comme des rêveries, et ils ne les crurent pas.* Néanmoins Pierre qui, sur le rapport de Marie-Madeleine était allé au sépulcre, et qui, y étant entré avec toute la curiosité que devait lui inspirer l'attente de quelque événement extraordinaire et le désir de s'instruire pleinement de ce qui venait de lui être raconté, avait observé que les linceuls dans lesquels Jésus-Christ avait été enseveli *et le voile qu'on avait mis autour de sa tête* n'avaient pas été laissés au hasard dans le sépulcre, mais qu'ils étaient pliés soigneusement et placés en différents endroits : et qui de là pouvait commencer à soupçonner la Résurrection, que saint Jean qui l'avait accompagné, semble en avoir conclue aussitôt ; Pierre, dis-je, apprenant de Joanna qu'elle avait eu au sépulcre une vision d'anges qui l'avaient assurée que Jésus-Christ était ressuscité, se leva et y courut aussitôt. Et sachant que s'il y avait des anges dans le sépulcre il pourrait les apercevoir sans y entrer, il n'entra pas comme il avait fait avant; mais s'étant baissé, il regarda assez loin pour voir les linceuls, *et s'en retourna admirant en lui-même ce qui était arrivé.* En même temps que Pierre, ou peu après lui, d'autres disciples, qui étaient présents quand Joanna et les autres femmes firent leur rapport, allèrent aussi au sépulcre, et ils trouvèrent les choses telles qu'elles les avaient dites. *Le même jour deux des disciples s'en allaient à un bourg nommé Emmaüs, qui était éloigné de Jérusalem d'environ soixante stades, et ils s'entretenaient de tout ce qui s'était passé ; et il arriva que lorsqu'ils s'entretenaient et raisonnaient ensemble là-dessus, Jésus vint lui-même et se mit à marcher avec eux; mais leurs yeux étaient retenus afin qu'ils ne le reconnussent pas, et il leur dit : De quoi vous entretenez-vous ainsi dans votre chemin, et d'où vient que vous êtes tristes ? L'un d'eux, appelé Cléophas, lui répondit : Etes-vous seul si étranger dans Jérusalem que vous ne sachiez pas ce qui s'y est passé ces jours-ci ? Hé! quoi? leur dit-il. Ils lui répondirent touchant Jésus de Nazareth, qui a été un prophète puissant en œuvres et en paroles devant Dieu et devant tout le peuple, et de quelle manière les princes des prêtres et nos magistrats l'ont livré pour être condamné à mort, et l'ont crucifié. Cependant nous espérions que ce serait lui qui rachèterait Israël; et après tout cela néanmoins, voici le troisième jour que toutes ces choses se sont passées. Il est vrai que quelques femmes de celles qui sont avec nous nous ont étonnés; car étant allées dès le matin au sé-*

porte, non point ἐπίστευσεν, mais οὐκ ἐπίστευσε ou ἠπίστευσεν; c'est-à-dire que saint Jean ne crut pas. Sans examiner laquelle de ces deux leçons mérite la préférence, j'observerai seulement que Bèse lui-même, dans son commentaire sur ce passage, ne dit rien de cette leçon ; il prétend au contraire que saint Jean crut la Résurrection. Voici ses paroles : *Et credidit*, καὶ ἐπίστευσεν, *Christum videlicet resurrexisse quamvis tenuis adhuc foret hæc fides et aliis testimoniis egeret quibus confirmaretur. Joannes igitur solus jam tum hoc credidit*, etc. Voyez le Nouveau Testament grec in-fol., imprimé à Genève en 1598. Ce sentiment paraît très-probable : on verra dans le cours de cet ouvrage par quelles raisons j'en juge ainsi.

(1) Vraisemblablement dans le même temps que ces femmes s'enfuyaient du sépulcre, Pierre et Jean y couraient avec Marie-Madeleine ; ainsi elles ont pu les voir à quelque distance, quoique la frayeur dont elles étaient saisies ne leur ait pas permis d'y faire attention. Nous expliquerons ceci plus au long dans la suite.

pulcre, elles n'y ont point trouvé le corps, et sont revenues dire que des anges leur ont apparu, qui les ont assurées qu'il est vivant; et quelques-uns des nôtres ont aussi été au sépulcre, et y ont trouvé toutes choses comme les femmes les leur avaient rapportées; mais pour lui ils ne l'ont point vu. Alors il leur dit: O insensés, dont le cœur est pesant et tardif à croire tout ce que les prophètes ont dit, ne fallait-il pas que le Christ souffrît tout cela et qu'il entrât ainsi dans sa gloire? Puis, commençant par Moïse et continuant par tous les prophètes, il leur expliquait ce qui avait été dit de lui dans toutes les Écritures. Lorsqu'ils furent près du bourg où ils allaient, il fit semblant d'aller plus loin; mais ils le forcèrent de demeurer, en lui disant: Demeurez avec nous parce qu'il est tard et que le jour est sur son déclin, et il entra avec eux; et s'étant mis à table avec eux, il prit le pain et le bénit; et l'ayant rompu, il le leur donna. Aussitôt leurs yeux s'ouvrirent et ils le reconnurent; mais il disparut de devant eux. Alors ils se dirent l'un à l'autre: N'est-il pas vrai que notre cœur était tout brûlant au dedans de nous lorsqu'il nous parlait en chemin et qu'il nous expliquait les Écritures? Et, se levant à l'heure même, ils retournèrent à Jérusalem où ils trouvèrent les onze apôtres assemblés avec ceux de leur compagnie, qui leur dirent: Le Seigneur est véritablement ressuscité, et il a apparu à Simon. Eux, de leur côté, racontèrent ce qui leur était arrivé en chemin, et comme ils l'avaient reconnu à la fraction du pain.

Tel est l'ordre dans lequel il paraît qu'arrivèrent les divers événements que nous venons de rapporter. Il s'accorde avec les expressions et les textes des évangélistes pris dans leur sens ordinaire et naturel; je l'ai fait voir dans les remarques précédentes: et il serait inutile d'ajouter rien ici sur ce point. Je finis donc cette première partie par deux observations qui feront sentir combien cet ordre était propre et convenable à la grande fin vers laquelle il était dirigé dans toutes ses parties par la main de la Providence, je veux dire à établir la certitude de la résurrection de Jésus-Christ. 1° Tous ces divers événements s'y suivent naturellement et semblent naître les uns des autres: ainsi la narration des évangélistes est mise à couvert de tout reproche de confusion et de contradiction. 2° Les preuves de la Résurrection sont bien plus solidement établies en supposant que les femmes étaient partagées en deux ou trois bandes, que dans la supposition contraire où on les fait aller toutes ensemble au sépulcre. Car, dans ce dernier cas, au lieu de trois apparitions des anges aux femmes et de deux de Jésus-Christ, nous n'en trouverions qu'une de Jésus-Christ et une des anges. Mais dans ma supposition c'est une suite de témoignages, une succession d'événements miraculeux qui se soutiennent et se fortifient les uns les autres et qui concourent également et conjointement à prouver un seul et même fait, qui, étant miraculeux de sa nature, et de la dernière importance pour le genre humain dans ses conséquences, avait besoin des preuves les plus convaincantes et les plus irrésistibles. Aussi ne crains-je pas de dire que jamais fait n'a été si évidemment démontré; c'est ce que nous allons faire voir dans la seconde partie de cet ouvrage.

Seconde partie.

OBSERVATIONS SUR LES PREUVES DE LA RÉSURRECTION DONNÉES AUX APÔTRES OU L'ON ÉTABLIT QUE LES APOTRES ONT EU UNE CERTITUDE ENTIÈRE DE LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST.

Nous diviserons cette seconde partie en trois sections. Nous considérerons: 1° le caractère et les dispositions particulières de ceux qu'il s'agissait de convaincre, c'est-à-dire des apôtres, destinés à rendre témoignage de la résurrection dans tout l'univers; 2° la manière dont les preuves de la résurrection leur ont été proposées; 3° la matière de ces preuves.

SECTION PREMIÈRE.

Caractères et dispositions des apôtres.

La plupart des apôtres et des disciples de Jésus, au moins ceux qui le suivaient ouvertement, étaient des hommes de basse naissance, pauvres, sans lettres, incapables de recherches profondes et de raisonnements abstraits; c'étaient des esprits grossiers, bornés dans leurs idées, et fortement préoccupés des préjugés charnels et intéressés dont les scribes et les pharisiens avaient rempli la religion.

Aussi, quoiqu'on voie en différents passages de l'histoire évangélique, que, convaincus par les miracles de Jésus-Christ et par l'accomplissement de plusieurs prophéties en sa personne, ils crussent qu'il était le Messie, néanmoins ils avaient toujours du Messie la même idée que les juifs, qui, faute d'entendre le vrai sens des prophéties, s'attendaient à trouver en lui un prince temporel, un rédempteur et un maître d'Israël qui ne devait jamais mourir. Les apôtres et les autres Juifs étaient si pleins de ce préjugé, qu'encore que Notre-Seigneur eût renoncé constamment au caractère de prince temporel, et tâché en plusieurs occasions de les détromper sur ce point, ils ne purent se défaire de cette fausse

opinion, même depuis qu'ils l'eurent vu ressuscité, et qu'ils eurent reçu cette preuve incontestable qu'il était le Messie, et qu'ainsi ils s'étaient trompés dans le sens des prophéties qui leur paraissaient annoncer que le Messie ne mourrait point. En effet, dans un des entretiens qu'il eut avec eux après sa résurrection, ils lui demandèrent *si ce serait en ce temps qu'il établirait le royaume d'Israël.* Puis donc qu'ils étaient tellement préoccupés de cette idée sur le Messie, faut-il s'étonner que la foi qu'ils avait eue d'abord en Jésus-Christ ait été entièrement éteinte quand ils le virent souffrant, crucifié, mourant, et au lieu de sauver les autres, incapable de se sauver lui-même? C'était pour les préparer à ces événements qu'il leur avait prédit d'une manière si détaillée, ses souffrances, sa mort et sa résurrection. Mais les apôtres eux-mêmes nous apprennent qu'ils ne comprirent rien à ces prédictions qu'après leur accomplissement; aveu qu'ils faisaient en un temps où ils étaient pénétrés de douleur *de leur pesanteur d'esprit et de leur lenteur à croire*, et qu'ils en étaient aussi étonnés eux-mêmes que ceux qui la leur reprochent aujourd'hui : ainsi leur témoignage ne peut paraître suspect.

L'immortalité et le pouvoir temporel étant donc dans leurs idées les caractères distinctifs du Messie, les souffrances et la mort de Jésus durent leur persuader, avant sa résurrection, qu'il n'était pas le Messie, en qui ils espéraient comme le rédempteur et le roi d'Israël. Trompés en ce point, à ce qu'il s'imaginaient, ils durent, avec quelque raison, douter des prédictions qui regardaient sa résurrection, quand même ils auraient entendu ce que ces prédictions signifiaient. Les apôtres, à la mort de leur maître, durent donc tomber tout à la fois dans un état de perplexité et de doute, d'abattement et de désespoir, d'inquiétude et de crainte. Dans un état de doute et de perplexité : car ils pouvaient bien se rappeler ses œuvres miraculeuses, et la sainteté de sa vie plus miraculeuse encore; mais ils n'étaient pas capables d'accorder ces pensées avec la mort ignominieuse de cet homme si extraordinaire. Dans un état d'abattement et de désespoir : ils s'étaient formé les plus belles espérances sur la persuasion qu'il était le Christ de Dieu, mais ils voyaient toutes ces espérances évanouies. Leur libérateur tant de fois promis, leur roi si long temps attendu était mort, enseveli, et il n'y avait personne qui pût le tirer du tombeau, comme il en avait tiré Lazare. Ils avaient lieu de croire qu'avec sa vie était éteint le pouvoir qu'il avait eu de faire des miracles, et que la mort était une ennemie qu'il ne pouvait vaincre puisqu'il n'avait pu lui échapper. De là, quel désespoir! Enfin, dans un état d'inquiétude et de crainte : les Juifs venaient de mettre à mort leur maître comme un scélérat et un imposteur : ses disciples avaient-ils autre chose à attendre de la haine invétérée et triomphante de ses ennemis, que les insultes et les reproches, l'ignominie, les fouets, les chaînes et la mort? La crainte des Juifs leur avait fait abandonner leur maître quand il fut arrêté; elle avait porté Pierre, le plus zélé des apôtres, à le renier trois fois, même avec des sermens et des imprécations ; elle avait obligé les apôtres et les disciples, quand ils s'assemblèrent le jour de la Résurrection pour délibérer entre eux sur les rapports qu'on leur avait faits de la résurrection de Jésus, à se retirer dans une chambre, et à en fermer les portes pour n'être point découverts par les Juifs. Telles étaient les dispositions où ils se trouvaient alors au sujet de leur Maître : pleins de préjugés, de doutes, de perplexités, de désespoir et de terreur : triste situation où il fallait à leurs esprits agités des remèdes doux et une guérison qui se fit par degrés. Or rien n'était plus propre à l'opérer, cette guérison, que l'ordre dans lequel leur furent proposées les preuves de la Résurrection, qui les convertirent, et qui, de déserteurs de leur Maître en firent des fidèles disciples, des prédicateurs zélés et de généreux martyrs de l'Evangile.

SECTION SECONDE.

Ordre des preuves de la résurrection, ou manière dont elles furent proposées aux apôtres.

La première nouvelle que les apôtres reçurent de la résurrection, fut le rapport de Marie-Madeleine, qui, le troisième jour après la sépulture de Jésus-Christ, courut dès le matin informer Pierre et Jean qu'elle avait trouvé la pierre ôtée de l'entrée du sépulcre, et que le corps du Seigneur en avait été enlevé. A cette nouvelle ces deux apôtres courent au sépulcre, ils y entrent, et trouvent les linges dans lesquels le corps de Jésus avait été enseveli, et le voile dont on lui enveloppa la tête, pliés et rangés en différents endroits du sépulcre. Ces circonstances, qui paraîtront indifférentes au premier coup d'œil, étaient très-propres à réveiller leur attention et très-capables de préparer leurs esprits à quelque chose d'extraordinaire : en effet, ils n'en pouvaient raisonnablement conclure autre chose, sinon que Jésus était ressuscité. Le corps, durent-ils dire, est enlevé. Mais par qui aurait-il pû l'être? ce n'est pas par des amis; car ils nous en auraient probablement dit quelque chose : ce n'est pas par les Juifs; qu'en auraient-ils voulu faire? Pilate à qui seul il appartenait d'en disposer comme du corps d'un malfaiteur exécuté par son ordre, l'avait accordé à ses disciples. Ils l'avaient mis dans ce sépulcre deux jours auparavant, pourquoi seraient-ils venus l'enlever sitôt? Pour l'ensevelir? Mais en ce cas ils n'auraient pas laissé dans le sépulcre les aromates, les linges et le voile. Ceux donc qui ont enlevé le corps n'ont pas eu le dessein de l'ensevelir : néanmoins, quel autre pourraient-ils avoir eu? D'ailleurs, il aurait été enlevé pendant la nuit, furtivement, par conséquent avec précipitation. Comment donc les linges et le voile se seraient-ils trouvés pliés et arrangés avec tant d'ordre dans le sépulcre? Ajoutez que la pierre était fort grosse, et qu'ainsi il aurait fallu plusieurs personnes pour la lever. Ces

réflexions et d'autres semblables ne pouvaient manquer de se présenter à leurs esprits, et de les disposer à l'attente de quelque événement extraordinaire. Ils savaient que sa vie avait été une vie de miracles, et sa mort accompagnée de prodiges, qu'ils durent alors se rappeler : cependant aucun d'eux, excepté Jean, ne crut qu'il fût ressuscité. *Jusque-là*, dit cet apôtre, *ils n'avaient pas compris ce que dit l'Ecriture, qu'il fallait qu'il ressuscitât d'entre les morts;* ils étaient persuadés au contraire que les prophètes avaient prédit que le Messie ne mourrait pas, mais qu'il vivrait à jamais (1).

Joanna et les femmes qui étaient allées avec elle au sépulcre vinrent alors apprendre aux apôtres deux nouvelles circonstances fort surprenantes, savoir, qu'elles avaient vu des anges, et que ces anges leur avaient dit que Jésus était ressuscité et qu'ils leur avaient rappelé ce qu'il avait dit autrefois à ses disciples de ses souffrances, de sa mort et de sa résurrection, prédites par les prophètes. Que de réflexions différentes ces deux circonstances durent leur occasionner! la perplexité, le doute où venait de les jeter l'enlèvement du corps de leur maître, se trouvaient tout d'un coup dissipés. Les anges avaient annoncé aux femmes *qu'il était ressuscité;* et pour leur persuader plus aisément un événement aussi surprenant, ils leur avaient rappelé que Jésus-Christ lui-même, et par l'esprit prophétique dont il était rempli, et par les paroles mêmes des prophètes, leur avait prédit ses souffrances, sa mort, et sa résurrection au troisième jour. Les paroles de leur maître, dont ils se souvinrent sans doute, devaient les convaincre de la vérité de ce que leur disaient les femmes. Ils avaient vu s'accomplir exactement toutes les parties de sa prédiction, qui regardaient ses souffrances et sa mort, et c'était pour eux une puissante raison de croire que les autres s'accompliraient de même; d'ailleurs ils étaient au troisième jour, précisément celui où Jésus avait prédit qu'il ressusciterait. Toutes ces circonstances concouraient à détruire dans leurs esprits le faux sens qu'ils avaient donné jusque-là aux prophéties, et sur lequel principalement était fondée la difficulté qu'ils avaient à croire la résurrection. Leur Maître les leur avait expliquées d'une manière tout opposée à celle des scribes et des pharisiens, *du levain* desquels il les avait souvent avertis de se garder, et ils voyaient que l'interprétation qu'il leur en avait faite était vérifiée par l'événement dans toutes ses circonstances. Mais ils ne comprenaient pas ce que pouvait être cette résurrection. Si c'était qu'il devait vivre une seconde fois avec eux sur la terre, où était-il? personne ne l'avait encore vu, ni les femmes ni ceux d'entre eux qui, sur leur rapport, étaient allés au sépulcre. Par cette résurrection d'entre les morts, ils pouvaient donc entendre que Dieu l'avait enlevé au ciel comme il avait fait Enoch et Elie; mais devaient-ils se flatter qu'il en reviendrait pour être le rédempteur et le roi d'Israël?

Ce fut pour les tirer de ces incertitudes et leur faire comprendre ce que c'était que cette résurrection, que Madeleine vint alors leur annoncer qu'elle avait vu des anges, et Jésus-Christ lui-même, qui lui était apparu lorsqu'elle pleurait auprès du sépulcre; qu'à la vérité elle avait eu d'abord de la peine à le reconnaître, et qu'elle l'avait pris pour le jardinier; mais qu'elle l'avait reconnu dès qu'il l'avait appelée par son nom; qu'ayant

(1) J'ai mis le rapport de Joanna immédiatement après le premier de Marie-Madeleine, mais avant son second et avant celui des deux autres Maries. La raison en est, qu'il est clair par les paroles des disciples d'Emmaüs au Sauveur, que quand ils quittèrent les autres disciples ils n'avaient aucune connaissance de ces deux derniers rapports, tandis qu'ils étaient déjà informés de celui de Joanna. De plus, ces deux disciples parlant de ceux à qui ce rapport fut fait, se servent de la première personne du pluriel : Quelques femmes de notre compagnie, disent-ils, nous ont étonnés. Cette expression comparée avec ce que dit saint Luc, v. 9, que les femmes s'en retournèrent et *rapportèrent toutes ces choses aux onze et aux autres*, fait assez entendre qu'ils étaient eux-mêmes du nombre de ceux qui furent présents à ce rapport. Il est évident que saint Pierre en était aussi ; ainsi je crois que les onze et plusieurs des disciples se trouvèrent assemblés, ayant été probablement convoqués par Pierre et Jean, comme nous l'avons observé ci dessus. Ces différents points supposés, il faut que le rapport de Joanna et des femmes qui étaient avec elle, ait été fait aux onze et aux disciples avant le second de Marie-Madeleine et avant celui des deux Maries, quoique les événements qui donnèrent lieu à ces deux derniers rapports aient précédé ceux dont Joanna vint instruire les apôtres. En effet, si quelques-uns de ceux qui se trouvèrent présents au rapport de Joanna eussent ouï dire que Jésus-Christ était apparu à Marie-Madeleine et aux deux autres Maries, ils en auraient certainement parlé alors ; les deux disciples en auraient donc été instruits, et ils en auraient par conséquent dit quelque chose dans l'entretien qu'ils eurent avec Jésus sur la route. En supposant même qu'ils aient été absents dans le temps que Joanna fit son rapport, et qu'ils n'en aient eu connaissance que par quelques-uns de ceux qui s'y étaient trouvés, il est très-probable que ceux-ci, en leur apprenant ce qui était arrivé à Joanna, et la seconde visite de Pierre au sépulcre, n'auraient pas manqué de leur parler aussi du rapport de Marie-Madeleine et de celui des deux autres Maries.

Il est vrai que l'apparition de Jésus-Christ à Marie-Madeleine, arrivée dès le matin, forme ici quelque difficulté; car saint Jean, XX, 18, et plus expressément encore saint Marc, XIV, 20, observent qu'elle *s'en retourna et qu'elle s'en alla* rapporter aux apôtres ce que Jésus-Christ venait de la charger de leur dire. L'empressement avec lequel elle était allée auparavant leur apprendre que la pierre avait été ôtée et le corps enlevé ; sa vivacité naturelle, et l'ordre exprès qu'elle avait reçu du Sauveur d'aller trouver les apôtres, ne permettent pas de douter qu'elle ne l'ait fait aussitôt ; et il est à croire que cette fois-ci, comme la première, elle alla directement chez Pierre, qui vraisemblablement, après l'avoir laissée au sépulcre, était retournée chez lui comme avait fait Jean (*Jean*, XX, 10).

Mais ne pourrait-on pas répondre que cet apôtre, de retour du sépulcre, était allé apprendre aux autres que le corps du Seigneur avait été enlevé, et qu'ainsi Madeleine ne le trouva pas sur-le-champ? N'a-t-il pas pu arriver quelque contre-temps que nous ne sachions pas, et qui aura été cause que ni elle ni les deux autres Maries n'ont pu se rendre auprès de Pierre et des autres disciples avant Joanna et les femmes de sa compagnie? Par exemple, quoique l'apparition de Jésus-Christ aux deux Maries soit arrivée le matin et à peu de distance de la ville, peut-être ces femmes, dans le trouble et la frayeur où elles étaient, ne purent-elles pas aller immédiatement après annoncer aux apôtres ce qu'elles étaient chargées de leur dire; peut-être aussi, par la raison que nous venons de donner ou par quelque autre, ne trouvèrent-elles pas saint Pierre, à qui elles avaient spécialement ordre de parler, et chez qui par conséquent elles durent se rendre d'abord : ce sont des conjectures que j'abandonne au jugement du lecteur.

voulu l'embrasser, il ne le lui avait pas permis, donnant pour raison qu'*il n'était pas encore monté vers son Père :* mais qu'il lui avait ordonné d'aller dire à ses disciples, *que dans peu de temps il monterait à son Père et leur Père, vers son Dieu et leur Dieu.* Dans le rapport de Madeleine se trouvent trois choses très-importantes. 1° Une preuve de la résurrection de Jésus-Christ plus forte que toutes celles qu'ils en avaient eues jusqu'alors : Marie-Madeleine l'avait vu. 2° Il lui avait dit qu'*il n'était pas encore monté vers son Père :* expressions par lesquelles il semblait leur donner l'espérance qu'ils auraient aussi la satisfaction de le voir. 3° Les paroles, *je monte vers mon Père,* avaient un rapport marqué à l'entretien qu'il avait eu avec eux avant qu'il fût trahi, et dans lequel il leur avait dit qu'*il irait vers son Père.* Elles durent donc leur rappeler la prédiction de son retour auprès de son Père, et leur rendre l'espérance des grandes choses qui devaient en être les suites; l'arrivée du Consolateur, le pouvoir d'opérer des miracles, et ce qui en devait être le gage, la joie de le revoir; promesses qu'il leur avait faites dans l'entretien auquel ces paroles faisaient allusion. Cependant il restait encore quelques difficultés et quelques doutes : personne ne l'avait vu que Madeleine : elle ne l'avait pas même reconnu d'abord, elle l'avait pris pour le jardinier; peut-être n'était-ce qu'une illusion. Mais supposé que ce fût Jésus-Christ qu'elle eût vu, pourquoi ne lui avait-il pas permis de le toucher? c'était probablement un fantôme et non Jésus-Christ lui-même. D'ailleurs, pourquoi ne se montrait-il pas à ses disciples, à qui il avait promis qu'ils le reverraient? Ils pouvaient donc jusque-là regarder ce rapport comme une illusion.

Rien n'était plus propre à les tirer de ces perplexités que les faits que vinrent leur apprendre alors l'autre Marie et Salomé. Elles rapportaient qu'elles avaient été au sépulcre; qu'elles y avaient vu des anges qui les avaient assurées que Jésus-Christ était ressuscité, qui leur avaient ordonné de dire à ses disciples qu'*ils le verraient en Galilée, comme il le leur avait dit pendant qu'il était vivant*, qu'elles avaient été si effrayées de cette vision, qu'elles s'étaient enfuies du sépulcre avec précipitation dans le dessein d'informer les apôtres de tout ceci, comme l'ange le leur avait ordonné; mais qu'elles avaient été si effrayées qu'elles n'avaient pu raconter ce qu'elles avaient vu et entendu à ceux qu'elles avaient rencontrés en chemin; que pendant qu'elles revenaient, Jésus-Christ s'était présenté devant elles, et qu'il les avait saluées et leur avait dit *de ne point craindre, mais d'aller dire à ses frères qu'ils allassent en Galilée et qu'ils l'y verraient ;* à quoi elles ajoutaient qu'*elles lui avaient embrassé les pieds et qu'elles l'avaient adoré.* Elles dirent encore à Pierre que *les anges leur avaient recommandé expressément de lui rapporter tout ceci, à lui nommément.* Si les apôtres avaient ajouté foi à ce rapport de Marie et de Salomé, il ne leur serait plus resté de doute. Jésus avait apparu à deux femmes outre Marie-Madeleine ; il avait permis à ces femmes d'embrasser ses pieds, et par là il leur avait donné une preuve convaincante que c'était lui-même et non un fantôme ; enfin il leur avait marqué le lieu où ils le verraient. La seule difficulté qui pût donc leur rester encore, c'était qu'ils ne l'avaient pas vu eux-mêmes : jusque-là ils semblaient résolus à ne rien croire de sa résurrection, et traitaient toutes ces visions des femmes d'imaginations et de rêveries.

Il est à remarquer que tous ces incidents miraculeux se suivirent de près les uns les autres, et que par conséquent ils arrivèrent tous en très-peu de temps; ainsi nous devons être moins surpris que les apôtres ne se soient pas rendus d'abord à des preuves si frappantes. Tant de prodiges qui se suivaient coup sur coup étaient capables de remplir leurs esprits d'étonnement et de trouble. Le temps leur est donc laissé de réfléchir sur ce qu'ils venaient d'apprendre, de comparer les différents rapports qui leur avaient été faits, d'examiner les Ecritures, et de se rappeler les prédictions et les discours de leur Maître, auxquels les anges et Jésus-Christ lui-même les rappelaient. Mais cet examen des Ecritures demandait de la tranquillité d'esprit; et dans la situation où ils se trouvaient, ils étaient trop troublés pour le faire avec l'attention nécessaire. C'étaient d'ailleurs des hommes sans lettres, ignorants dans l'intelligence et dans l'interprétation des prophéties, incapables de longs raisonnements, et prévenus des préjugés autorisés par les scribes et par les pharisiens, par les prêtres et par les docteurs de la loi, dont ils avaient appris de bonne heure à respecter l'enseignement et le savoir. Pour les aider dans cet examen et les conduire au vrai sens des Ecritures, Jésus-Christ apparaît le même jour aux deux disciples qui allaient à Emmaüs, village distant de Jérusalem d'environ soixante stades, et qui, pendant la route, s'entretenaient sur cette matière. Ces disciples, comme je l'ai déjà dit, étaient sortis de Jérusalem avant que les femmes, qui avaient vu Jésus-Christ, eussent fait leur rapport; du moins ce rapport n'était point parvenu à leur connaissance. Tout ce qu'ils avaient ouï dire, c'était que quelques femmes étaient allées de grand matin au sépulcre, et qu'elles y avaient vu des anges qui leur avaient annoncé que Jésus était ressuscité, et qui leur avaient rappelé qu'avant sa mort il leur avait prédit sa résurrection, en leur montrant par les prophéties qu'il fallait qu'il mourût et qu'il ressuscitât. Tel était le sujet de leurs discours, lorsque le Seigneur s'approchant d'eux, leur demanda de quoi ils s'entretenaient l'un et l'autre et qu'elle était la cause de la tristesse qui paraissait sur leur visage. Et comprenant par leur réponse, que loin d'être persuadés de sa résurrection, ils étaient résolus de ne la croire que quand ils le verraient lui-même, il leur reprocha d'abord *leur ignorance et leur lenteur à croire tout ce que les prophètes avaient dit : et alors commençant*

par Moïse et continuant par tous les prophètes, il leur exposa tout ce qui est dit de lui dans les Ecritures. Pendant qu'il leur parlait, ils ne le reconnurent point, *parce que leurs yeux étaient fermés,* dit saint Luc : on sent aisément pourquoi. Le dessein de Jésus-Christ, en entrant dans un si grand détail sur l'explication des prophéties, était de leur montrer qu'ils auraient dû conclure de ces différents passages de l'Ecriture, dont ils reconnaissaient l'autorité, que le Messie devait souffrir, comme ils l'avaient vu souffrir en effet, et ressusciter le troisième jour. C'est-à-dire que Jésus-Christ voulait plutôt les convaincre par leur raison que par leurs sens, ou du moins disposer leurs esprits de manière que la créance qu'ils donneraient au témoignage de leurs sens, fût en quelque sorte fondée sur celui de leur raison. Il tint la même conduite à l'égard de tous les autres disciples, différant de prouver à leurs sens sa résurrection, et ne se montrant à aucun d'entre eux, excepté à Pierre, avant que ces deux disciples fussent de retour à Jérusalem. La véracité de Dieu et la liberté de l'homme n'auraient point paru d'une manière aussi éclatante, si Jésus-Christ se fût montré à eux dès sa première apparition ; la surprise et l'étonnement auraient pris la place de la raison, et les auraient peut-être laissés tous dans l'incertitude et dans le doute aussitôt que la première impression aurait été dissipée.

Après avoir ainsi préparé les deux disciples à s'en rapporter au témoignage de leurs sens, il se découvrit à eux par un acte de religion, *en rompant le pain.* La fraction du pain, chez les Juifs, était toujours accompagnée d'actions de grâces à Dieu, qui nous donne *notre pain de chaque jour.* Mais il semble qu'il y eut quelque chose de particulier dans cette action du Sauveur : car saint Luc insiste sur ce point dans le récit de ce fait, et les deux disciples y insistèrent de même quand ils rapportèrent aux apôtres à Jérusalem ce qui leur était arrivé à Emmaüs. Jésus-Christ avait sans doute une manière particulière de rompre le pain et une formule d'actions de grâces qui lui était propre. Peut-être les paroles étaient-elles les mêmes que celles dont il s'était servi à la dernière cène : au moins ces deux actions sont décrites par saint Luc dans les mêmes termes : *il prit du pain, rendit grâces, le rompit et le leur donna.* Si cela est, combien cette action de grâce ne dut-elle pas réveiller en eux le souvenir de leur Seigneur, qui, peu de jours auparavant, avait institué cette même formule en mémoire de sa mort ! Et combien n'était-elle pas convenable au dessein qu'il avait de se découvrir à eux ! Aussi furent-ils convaincus tous deux ; et sur-le-champ ils retournèrent à Jérusalem, où ils trouvèrent les autres apôtres assemblés, qui s'entretenaient apparemment sur les différents rapports qu'on leur avait faits ce jour-là, et particulièrement sur celui de saint Pierre, à qui Jésus-Christ, quelques heures auparavant, était apparu ce même jour. Les évangélistes ne parlent ni du temps ni des particularités de cette apparition ; ainsi je n'en dirai rien, sinon que les apôtres paraissent avoir fait plus de fond sur celle-ci seule que sur toutes celles que les femmes avaient rapportées. Car quand les deux disciples entrèrent dans la chambre, les apôtres, sans attendre ce qu'ils avaient à raconter, leur dirent d'abord que le Seigneur était *véritablement ressuscité et qu'il avait apparu à Simon,* au lieu qu'ils ne parlèrent point de ses apparitions aux femmes. Alors les deux disciples rapportèrent ce qui leur était arrivé sur le chemin d'Emmaüs, *et qu'ils l'avaient reconnu dans la fraction du pain.*

Saint Marc, chapitre XVI, dit que les apôtres *ne crurent pas plus ces deux disciples* qu'ils n'avaient cru les autres auxquels Jésus avait apparu. Ces paroles semblent contredire ou détruire ce que saint Luc leur fait dire à eux-mêmes, savoir, que le Seigneur était *véritablement ressuscité* et qu'il était apparu à Simon. Examinons donc ces deux passages avec quelque attention. Voici celui de saint Marc en entier : *Ensuite il apparut sous une autre forme à deux d'entre eux qui s'en allaient aux champs ; ceux-ci retournèrent le dire aux apôtres, qui ne les crurent pas non plus.* A quoi j'ajoute ce qui suit : *Enfin il apparut aux onze lorsqu'ils étaient à table, et il leur reprocha leur incrédulité et leur dureté de cœur à croire ceux qui l'avaient vu depuis qu'il était ressuscité.* En comparant ces deux passages de saint Marc avec ceux de saint Luc qui y répondent, on verra aisément ce que crurent les apôtres et ce qu'ils ne crurent pas. Nous avons déjà développé le texte qui répond au premier : le cours de ma narration me conduit naturellement à la discussion de celui qui répond au second : je vais faire voir de quelle manière ces deux passages parallèles s'expliquent et s'éclaircissent l'un l'autre, et justifier ces deux évangélistes de tout reproche de contradiction sur ce point.

Les différents rapports que les femmes avaient faits aux apôtres dans la matinée, et sur lesquels ils avaient eu le temps de réfléchir, puisqu'il était déjà nuit : ces rapports, dis-je, et ceux que leur firent ensuite saint Pierre et les deux disciples d'Emmaüs, les ayant disposés à se laisser convaincre, Jésus-Christ voulut bien leur donner la preuve qu'ils semblaient tant désirer, et qu'ils avaient lieu d'espérer et d'attendre, puisqu'elle avait été accordée à d'autres. Dans le moment que les disciples d'Emmaüs finissaient de parler, Jésus lui-même se présenta au milieu d'eux, et leur dit : *La paix soit avec vous.* Surpris et effrayés, ils crurent d'abord que c'était un esprit qu'ils voyaient ; et telle fut l'espèce d'incrédulité sur laquelle, au rapport de saint Marc, Notre-Seigneur *leur fit des reproches.* C'est ce que prouvent évidemment ces mots que saint Luc ajoute : *et il leur dit : Pourquoi êtes-vous troublés, et pourquoi s'élève-t-il tant de pensées,* de raisonnements [illegible] *dans vos cœurs ? Regardez mes mains et mes pieds, c'est moi-même ; touchez, et voyez qu'un esprit n'a ni chair ni os comme vous voyez*

que j'en ai. Alors il montra ses mains et ses pieds. Jugeons de la plaie qu'il voulait guérir par le remède qu'il emploie. Il leur ordonne de le toucher et de voir que ce n'était pas un esprit, mais lui-même : pourquoi? Parce que c'était de quoi ils doutaient. Et il leur reprocha leur incrédulité et leur dureté de cœur, parce qu'ils en doutaient malgré le témoignage de tant de personnes qu'ils n'avaient point de raison de soupçonner de mauvaise foi, et qui leur en avaient apporté des preuves qu'ils n'auraient pu inventer. Il est donc clair par ces passages comparés l'un à l'autre, que l'incrédulité des apôtres dont parle saint Marc, et leur foi dont parle saint Luc, tombent sur des objets différents; par conséquent ces deux évangélistes, loin de se contredire, s'accordent parfaitement.

Si l'on veut pourtant que ces paroles des apôtres et des disciples, *le Seigneur est véritablement ressuscité, et il a apparu à Simon,* signifient qu'ils croyaient pleinement et explicitement la résurrection de Jésus-Christ, comme le mot *véritablement* porte à le croire et qu'on me demande comment après cela ils pouvaient encore avoir des doutes sur ce que ces deux disciples venaient de leur dire, et sur l'apparition même dont ils étaient témoins; je réponds qu'il y avait dans ces deux apparitions quelques circonstances qui d'abord, et jusqu'à ce qu'ils eussent eu des preuves plus fortes, devaient naturellement troubler et affaiblir la créance qu'ils avaient donnée au rapport de saint Pierre. Car l'apparition de Jésus-Christ aux deux disciples, où il se montra *sous une autre forme* et disparut à leurs yeux aussitôt qu'ils l'eurent reconnu, paraissait s'accorder mieux avec l'idée d'un esprit qu'avec celle d'un corps vivant; et son entrée dans la chambre où les onze étaient assemblés, dont les portes étaient fermées, dut, à la première impression qu'elle fit sur eux, confirmer cette idée plutôt que la détruire. Cette erreur dans l'un et l'autre cas venait de ce qu'ils ne pensaient pas assez au pouvoir miraculeux de Jésus-Christ, dont les opérations n'étaient nullement arrêtées par son corps; et ce manque d'attention et de réflexion de la part des disciples et des apôtres suffisait pour justifier les reproches que Notre-Seigneur leur fit de *n'avoir pas cru ceux qui l'avaient vu* : mais tous leurs doutes furent bientôt dissipés par les preuves qu'il leur donna de la réalité de son corps. Cette explication, aussi bien que la première, met ces deux évangélistes à couvert du reproche de contradiction qu'il semble d'abord qu'on leur pourrait faire.

Tant de preuves ne satisfaisaient pas encore entièrement les apôtres. C'est pourquoi, comme le rapporte saint Luc, Jésus voyant qu'ils étaient tellement transportés de joie et d'admiration, qu'ils ne croyaient point, il leur dit : *N'avez-vous point ici quelque chose à manger et ils lui présentèrent un morceau de poisson rôti et un rayon de miel. Il en mangea devant eux; et en ayant pris les restes, ils les leur donna.* Tant il avait de compassion de leur faiblesse, tant il prenait soin de ne pas leur laisser même l'ombre de doute sur un point de cette importance! Enfin, les voyant pleinement et parfaitement convaincus, il leur dit : (en continuant le raisonnement commencé par les anges, et qu'il avait déjà fait lui-même aux deux disciples sur le chemin d'Emmaüs) : *Vous voyez ce que je vous avais dit lorsque j'étais encore avec vous, qu'il fallait que tout ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes et dans les psaumes fût accompli. En même temps il leur ouvrit l'esprit afin qu'ils entendissent les Ecritures, et il leur dit : Il fallait, selon qu'il est écrit, que le Christ souffrît et qu'il ressuscitât d'entre les morts le troisième jour, et qu'on prêchât en son nom la pénitence et la rémission des péchés en commençant par Jérusalem : or vous êtes témoins de ces choses.*

Ainsi les apôtres eurent alors toutes les preuves nécessaires pour se convaincre de la vérité de la résurrection; et le don de l'Esprit qui a inspiré les prophètes, devait les rendre encore plus capables de comprendre le vrai sens de ces oracles sacrés, auxquels leur maître les rappelait constamment pour y reconnaître les caractères du Messie; caractères qu'il leur assurait ne se trouver pas moins dans ses souffrances, dans sa mort et dans sa résurrection, que dans la sainteté irréprochable de sa vie. Jésus-Christ les laisse donc quelque temps examiner et peser à loisir ces différentes preuves de sa résurrection et particulièrement celle des prophéties contenues dans les saintes Ecritures. Un examen sérieux et réfléchi de toutes ces preuves leur était encore plus nécessaire qu'à d'autres, pour effacer de leurs esprits les préjugés de leur religion, établir dans leur cœur une foi solide et raisonnable, telle que devaient l'avoir tous les fidèles, mais principalement les apôtres et les disciples, destinés à rendre témoignage de ces choses, devant tout l'univers. C'est pourquoi il resta huit jours sans les voir.

Alors il voulut bien se soumettre à un nouvel examen pour dissiper les doutes déraisonnables de saint Thomas. Cet apôtre ne s'étant point trouvé présent lorsque Notre-Seigneur apparut aux autres disciples et ne l'ayant point encore vu, refusait de croire sa résurrection sur le rapport des autres, et pour s'en convaincre il ne voulait pas se contenter de le voir : *Si je ne vois dans ses mains,* disait-il, *la marque des clous et que je ne mette mon doigt dans le trou des clous et ma main dans la plaie de son côté, je ne le croirai point.* Lorsque le Sauveur avait apparu à ses disciples, il leur avait montré ses pieds et ses mains pour leur prouver qu'il était le même Jésus qui avait été crucifié. Cette circonstance entre autres avait été sans doute rapportée à saint Thomas par les apôtres, comme une preuve incontestable que c'était leur Maître qu'ils avaient vu, et cette preuve devait aussi lui suffire. Mais Thomas avant de croire que ce fût un corps réel, ne voulait pas voir seulement l'empreinte des clous, qui aurait pu être contrefaite, il demandait de mettre son doigt dans le trou des clous

et de porter sa main dans l'ouverture de son côté. Huit jours après, comme les apôtres étaient assemblés dans une chambre et que Thomas était avec eux, *Jésus vint, les portes restant fermées ; et se tenant au milieu d'eux, il leur dit : La paix soit avec vous. Après il dit à Thomas : Portez ici votre doigt et considérez mes mains ; approchez aussi votre main et la mettez dans mon côté et ne soyez pas incrédule, mais fidèle.* Que put faire alors Thomas, que de se rendre dans le moment à la preuve qu'il avait demandée ? et voyant que Jésus-Christ connaissait toutes ses pensées, que pouvait-il lui dire, sinon, *Mon Seigneur et mon Dieu ! Jésus lui dit : Vous avez cru, Thomas, parce que vous avez vu : heureux ceux qui croient sans avoir vu.*

Après tant de preuves il ne pouvait plus rester aucun doute aux apôtres. Cependant Jésus-Christ voulut bien leur continuer encore ses visites, *leur apparaissant*, dit saint Luc, *pendant quarante jours après sa Passion et leur parlant du royaume de Dieu.* Mais comme dans toutes les apparitions précédentes, il s'était proposé de les convaincre, au lieu que dans les suivantes il n'avait d'autre objet que de les confirmer et de les instruire dans la foi et dans les dogmes de l'Évangile, les écrivains sacrés, qui nous ont fait avec tant de soin le détail des premières, n'ont rapporté qu'un très-petit nombre de celles-ci. Je dis un très-petit nombre, parce que je crois qu'il est très-probable que les apparitions de Jésus-Christ à ses apôtres pendant les quarante jours qui suivirent, furent assez fréquentes, quoique les évangélistes n'en aient rapporté que quelques-unes. La raison de cette différence n'est pas difficile à apercevoir. Les apôtres peuvent être regardés comme témoins des miracles, des souffrances, de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ, et comme prédicateurs de sa doctrine. Comme témoins, un détail circonstancié des moyens et des occasions qu'ils ont eu de connaître certainement les différents faits qu'ils attestaient, devait donner plus de force et plus de poids à leur témoignage et les rendre plus dignes de foi : comme prédicateurs, il leur suffisait que leurs auditeurs fussent convaincus que les dogmes qu'ils annonçaient leur avaient été appris par leur maître, et qu'ils étaient autorisés à les prêcher par la mission qu'il leur avait donnée d'enseigner toutes les nations. Or, c'est de quoi le don de l'Esprit-Saint, répandu sur les apôtres et par eux-mêmes sur tous les fidèles, était une preuve sensible et incontestable.

Parmi les dernières apparitions de Jésus-Christ à ses apôtres, il y en a deux qu'il est bon d'examiner ici à cause de leur liaison avec les précédentes. La première est celle de Galilée : elle avait été annoncée aux apôtres par Jésus-Christ lui-même avant sa mort, puis aux femmes par les anges au sépulcre, et promise de nouveau par Jésus-Christ à ses apôtres depuis sa résurrection. Il fallait donc que les évangélistes montrassent l'accomplissement de cette prophétie. Aussi le trouvons-nous dans saint Matthieu : *Alors*, dit-il, *les onze disciples allèrent en Galilée sur la montagne que Jésus leur avait marquée ; et quand ils le virent, ils l'adorèrent ; mais d'autres doutaient.*

L'autre apparition avait été prédite par ces paroles du Sauveur à Marie-Madeleine. *Allez dire à mes frères, Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu.* Paroles qui, comme nous l'avons observé, ont rapport à l'entretien qu'il avait eu avec ses disciples la nuit qu'il fut trahi. Dans cet entretien il leur avait annoncé ; 1° qu'il irait à son *Père* ; 2° *qu'ils le verraient avant qu'il y allât* ; 3° *qu'il leur enverrait un Consolateur, l'Esprit de vérité, qui leur apprendrait toutes choses et rappellerait dans leur mémoire tout ce qu'il leur avait dit* ; 4° que *quiconque croirait en lui aurait le pouvoir d'opérer d'aussi grands miracles et même de plus grands que ceux qu'il faisait lui-même.*

Voyons donc comment s'accomplirent ces prophéties et ces promesses. Observons d'abord que la seconde fut remplie par les différentes apparitions dont nous avons parlé ci-dessus. La première, c'est-à-dire celle qui regarde son ascension, le fut de la manière suivante : *Étant avec eux, il leur ordonna de ne point partir de Jérusalem, mais d'attendre la promesse du Père, que vous avez,* dit-il, *ouïe de ma bouche : car Jean a baptisé dans l'eau, mais avant peu de jours vous serez baptisés dans le Saint-Esprit. Alors ceux qui se trouvèrent présents lui demandèrent : Seigneur, sera-ce en ce temps que vous rétablirez le royaume d'Israël ? Et il leur répondit : Ce n'est pas à vous à savoir les temps et les moments que le Père a réservés à son pouvoir ; mais vous recevrez la vertu du Saint-Esprit qui descendra sur vous, et vous me rendrez témoignage dans Jérusalem et dans toute la Judée et la Samarie, et jusques aux extrémités de la terre. Après qu'il leur eut dit ces paroles, ils le virent s'élever vers le ciel, et il entra dans une nuée qui le déroba à leurs yeux ; et, comme ils étaient attentifs à le regarder montant au ciel, deux hommes vêtus de blanc se présentèrent soudain à eux, qui leur dirent : Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder au ciel ? ce Jésus qui, en vous quittant, s'est élevé dans le ciel, viendra de la même sorte que vous l'y avez vu monter.*

On voit dans le chapitre suivant l'accomplissement de la troisième promesse : *Quand les jours de la Pentecôte furent accomplis, les disciples étant tous ensemble dans un même lieu, un grand bruit se fit entendre tout d'un coup, tel que celui d'un vent violent et impétueux, qui venait du ciel et qui remplit toute la maison où ils étaient assis : en même temps ils virent paraître comme des langues de feu qui se partagèrent et qui s'arrêtèrent sur chacun d'eux. Aussitôt ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et ils commencèrent à parler diverses langues, selon que le Saint-Esprit leur mettait les paroles en la bouche. Or, il y avait alors dans Jérusalem des Juifs religieux et craignant Dieu de toutes les na-*

tions qui sont sous le ciel. Après donc que ce bruit fut répandu, il s'en assembla un grand nombre qui fut tout étonné de ce que chacun d'eux les entendait parler en sa langue; ils en étaient tout hors d'eux-mêmes; et dans cet étonnement ils s'entre-disaient : Ces gens-là qui nous parlent ne sont-ils pas tous Galiléens? comment donc les entendons-nous parler chacun la langue de notre pays? Parthes, Mèdes, Elamites, ceux d'entre nous qui habitent la Mésopotamie, la Judée, la Cappadoce, le Pont et l'Asie, la Phrygie, la Pamphylie, l'Egypte et la Libye qui est proche de Cyrène, et ceux qui sont venus de Rome, Juifs ou prosélytes, Crétois et Arabes, nous les entendons tous publier en notre langue les merveilles de Dieu.

L'accomplissement de la quatrième se lit dans l'histoire des Actes, où l'on trouve des preuves sans nombre de la puissance que reçurent les apôtres d'opérer des prodiges. *Ils faisaient*, dit l'historien sacré, *beaucoup de miracles parmi le peuple; de sorte qu'on apportait les malades dans les rues, et qu'on les mettait sur des lits et sur des paillasses, afin que lorsque Pierre passerait, son ombre au moins en couvrît quelques-uns. Il s'assemblait même des troupes de gens des villes voisines qui venaient à Jérusalem, amenant avec eux les malades et ceux qui étaient tourmentés par les esprits impurs, et ils étaient tous guéris.*

On doit conclure de ces réflexions sur l'ordre dans lequel les preuves de la résurrection furent administrées aux apôtres, que Jésus-Christ demandait d'eux une foi tout ensemble raisonnable et ferme, et qu'il prit les voies les plus propres pour procurer l'un et l'autre. C'est pour cela qu'au lieu de terrasser, pour ainsi dire, leur raison et d'éblouir leur entendement en se manifestant tout d'un coup à eux une seule fois, il aima mieux porter peu à peu la lumière dans leurs esprits, et accoutumer insensiblement leurs yeux à soutenir l'éclat du soleil de justice sortant du tombeau. Et comme il voulait par cette conduite douce, par cette succession d'événements sagement ménagés, les conduire pas à pas à une persuasion inébranlable de la vérité de sa résurrection, et leur donner tous les moyens de se convaincre eux-mêmes et de convaincre le monde, qu'il était impossible qu'ils eussent été trompés : ainsi, en les renvoyant aux Ecritures et en se soumettant lui-même, en quelque sorte, au jugement de leurs sens, loin d'exiger qu'ils se décidassent par son autorité seule, il les obligeait de la manière la plus pressante à faire usage de toute leur raison dans l'examen des preuves qui leur étaient présentées. C'est encore dans ce dessein qu'il perfectionna leurs facultés en répandant le Saint-Esprit sur eux, et qu'il leur donna le temps suffisant et des occasions favorables de faire cet examen; se montrant à eux après sa passion, *leur faisant voir*, dit l'auteur des Actes, *par beaucoup de preuves qu'il était vivant, leur apparaissant durant quarante jours, et leur parlant du royaume de Dieu.* Aussi, n'y eut-il jamais ni preuves proposées d'une manière plus claire à l'examen, ni examen fait avec plus d'ordre et de méthode, comme il n'y eut jamais fait plus capable de soutenir toutes sortes d'épreuves : c'est ce que nous allons faire voir en considérant en eux-mêmes les faits sur lesquels la certitude de la résurrection, et par conséquent, la foi des apôtres était établie.

SECTION TROISIÈME.

Matière des preuves de la Résurrection, ou faits d'où résultent ces preuves.

Ces faits peuvent être compris sous trois articles : 1° Les apparitions des anges; 2° les apparitions de Jésus-Christ aux femmes; 3° les apparitions de Jésus-Christ à ses disciples et à ses apôtres.

CHAPITRE PREMIER.

Apparitions des anges.

Il y eut le matin plusieurs apparitions d'anges différentes les unes des autres, et arrivées à différentes personnes; l'une aux soldats romains qui gardaient le sépulcre; les autres aux femmes, c'est à dire à l'autre Marie et à Salomé, à Marie-Madeleine, à Joanna et aux femmes *qui étaient avec elle.*

ARTICLE PREMIER.

Apparition de l'ange aux soldats.

L'ange qui apparut aux soldats romains se montra à eux environné de terreur, le visage brillant comme un éclair, et les vêtements blancs comme la neige. Son arrivée fut suivie d'un tremblement de terre; et sa force était si supérieure à la force ordinaire des hommes, qu'il renversa lui seul la pierre placée à l'entrée du sépulcre, et qui, selon les exemplaires de Bèze, tant grecs que latins, était si grosse qu'à peine vingt hommes auraient pu la remuer. J'ai déjà remarqué que l'ange était descendu du ciel pour deux raisons : 1° Pour mettre en fuite les soldats; 2° pour ouvrir le sépulcre, afin que les femmes qui étaient déjà en chemin pour s'y rendre, les autres femmes, les disciples, et même les Juifs qui devaient y aller ce jour-là, pussent y entrer librement, et voir que le corps de Jésus n'y était pas. On comprend aisément que c'étaient deux choses nécessaires pour établir solidement la créance de ce grand événement. En effet, sans l'intervention du ciel le sépulcre n'aurait été ouvert, ni les gardes écartés, qu'après le jour que Jésus-Christ avait marqué pour sa résurrection; et, dans ce cas, quoiqu'il n'y eût point sur la terre de pouvoir capable d'empêcher Jésus-Christ, *la puissance et la vertu de Dieu même*, de sortir du tombeau; néanmoins l'entrée en restant fermée, et les soldats continuant d'y faire la garde, il n'aurait pas été possible d'en approcher ni d'en examiner l'état. Or cet état du sépulcre qui suffit pour persuader saint Jean que Jésus-Christ était ressuscité, si par lui-même il ne prouvait pas la résurrection d'une manière incontestable, il était du moins sagement ménagé pour disposer les esprits des apôtres, et même de

tous les Juifs qui étaient alors dans Jérusalem, à se rendre aux autres preuves qu'ils eurent ensuite. Je dis *même des Juifs;* car il ne faut pas s'imaginer que les disciples de Jésus aient été les seuls qui visitèrent alors le sépulcre. Ce que les soldats romains débitèrent fut sans doute bientôt répandu dans Jérusalem, et la curiosité seule suffisait pour porter un grand nombre de personnes à aller voir le lieu où était arrivé un événement si surprenant. Ce sépulcre, creusé dans le roc, fermé d'une large pierre, scellé la veille du sceau des princes des prêtres et des magistrats, et confié à la garde des soldats romains; ce sépulcre, dis-je, malgré toutes ces précautions, avait été ouvert, selon une partie des soldats, par un ange descendu du ciel, et selon les autres, par les disciples de Jésus qu'on accusait d'être venus la nuit, pendant que les gardes dormaient, enlever le corps de leur maître qui, effectivement ne se trouvait plus. Deux rapports si opposés l'un à l'autre, durent porter les Juifs à aller examiner sur les lieux la nature et la situation du sépulcre, et voir si ce qu'on disait des disciples était probable. Car, comme on supposait qu'ils n'avaient employé dans cet enlèvement que des moyens humains; pour savoir si ces moyens n'avaient rien de surnaturel, il fallait comparer ce qui s'était fait avec la manière dont on prétendait qu'il s'était fait. Or, tout homme sensé dut regarder comme une chose ou absolument impossible, ou du moins hors de toute vraisemblance, que les disciples de Jésus eussent pu enlever le corps pendant que les gardes étaient à leurs postes. En effet, quand les disciples auraient été, ce qu'assurément ils n'étaient pas, des gens hardis, entreprenants, intrigants, adroits et capables d'exécuter une entreprise aussi hasardeuse, peut-on supposer qu'une compagnie de soldats romains, formés à la plus austère discipline, et placés dans ce poste la veille au soir, se soient tous endormis en même temps, et aient été assez profondément assoupis pour n'avoir entendu ni lever la pierre, qui, fermant seule l'entrée du sépulcre, devait être fort grosse, ni enlever le corps? deux choses, dont la première n'aurait pu s'exécuter qu'à l'aide d'un grand nombre de bras, et l'autre paraissait avoir été faite sans aucune précipitation, puisque les linges dans lesquels le corps avait été enveloppé, et le voile qu'on lui avait mis autour de la tête, étaient *pliés et placés* en différents endroits du sépulcre. Ce sépulcre, d'ailleurs, était creusé dans le roc; ainsi, on ne pouvait soupçonner que les disciples y eussent pratiqué quelque passage secret, ni qu'il y eût d'autre entrée que celle qui était fermée par cette grosse pierre et gardée par les soldats romains. Ces circonstances pesées attentivement étaient d'elles-mêmes suffisantes pour détruire le témoignage de ceux des soldats qui prétendaient que les disciples avaient enlevé le corps de leur maître pendant qu'ils étaient endormis. De l'autre part, au contraire, se trouvaient de fortes preuves de la vérité du rapport que les soldats firent d'abord tous d'une voix commune, et que sans doute quelques-uns d'entre eux avaient publié avant que les princes des prêtres et les magistrats leur eussent suggéré la fable qu'il répandirent ensuite. Dans ce rapport on voyait une cause proportionnée aux effets, et ces effets aussi publics qu'extraordinaires, ne pouvaient manquer de piquer la curiosité, et de faire naître l'envie de savoir comment ils avaient été produits : or, la solution était complète. *Un Ange du Seigneur descendu du ciel avait renversé la pierre qui fermait l'entrée du sépulcre, et s'était assis dessus : son visage avait paru brillant comme un éclair et ses vêtements blancs comme la neige.* Cette apparition rendait raison de la frayeur des soldats et de leur fuite précipitée; on y voit comment la pierre avait été ôtée de dessus l'entrée du sépulcre pendant que les gardes l'entouraient, comment les linges y avaient été laissés, pliés et placés en différents endroits; enfin, pourquoi le corps ne se trouvait plus : ainsi, la cause qu'on assignait, quoique étonnante, était probablement la véritable.

Ce que ce rapport contenait de miraculeux ne devait pas le rendre moins croyable aux Juifs qui, sur l'autorité de leur législateur, de leurs prophètes et de leurs historiens, étaient accoutumés à regarder l'opération des miracles comme conforme à l'idée du Dieu tout-puissant et sage Créateur du ciel et de la terre; ils ignoraient, ce que dans la suite certains philosophes ont prétendu prouver, que les miracles, à en juger par la raison et par le sens commun, sont d'une impossibilité absolue, et directement contraires à l'immutabilité de Dieu. Ce principe, s'il était une fois démontré (mais peut-il jamais l'être?) serait de lui-même une réponse suffisante à toutes les preuves, non-seulement du fait dont il s'agit ici, mais de toute l'histoire évangélique et de toute la religion des Juifs, et il serait inutile alors de faire d'autres objections. Que ceux donc qui, fondés sur la prétendue solidité de cette vaine spéculation, nient la vérité de la religion chrétienne, essaient ici leurs forces; qu'ils prouvent que les miracles sont d'une impossibilité absolue, ou qu'en attendant qu'ils l'aient prouvé ils conviennent avec nous que le miraculeux qui se trouve ici ne saurait être regardé comme une objection solide contre la crédibilité du fait; et surtout qu'il n'a pu l'être parmi les Juifs, qui, dès leur enfance, avaient ouï raconter, avaient lu et croyaient les miracles éclatants opérés par le Tout-Puissant en faveur de son peuple; qui s'attendaient à trouver dans leur Messie le pouvoir d'en faire, et qui en avaient vu plusieurs opérés parmi eux par Jésus-Christ et par ses disciples. Assurément l'apparition d'un ange en cette rencontre, loin qu'elle pût faire naître quelques difficultés, était presque nécessaire. Il n'y avait que deux jours que Jésus avait été mis à mort par les magistrats des Juifs, comme un imposteur qui chassait les démons au nom de Béelzébuth, et qui blasphémait Dieu en usurpant le titre de Messie. Son sépulcre était

gardé par une compagnie de soldats romains sous prétexte d'empêcher ses disciples d'accréditer l'imposture en enlevant son corps et en publiant qu'il était ressuscité comme il l'avait prédit. Dans de telles circonstances le témoignage du ciel était nécessaire pour faire connaître que Dieu, quoiqu'il l'eût laissé expirer sur la croix, ne l'avait point oublié, mais qu'au contraire il avait coopéré avec lui même dans ses souffrances, dans sa mort, dans sa sépulture et dans sa résurrection au troisième jour, puisque par les opérations secrètes de sa providence et de sa puissance infinies, il avait rempli de point en point tout ce que Jésus avait prédit de chacun de ces événements, dans un temps où ils ne pouvaient avoir été prévus que par Dieu ou par un œil éclairé des lumières de son esprit, ni accomplis par aucune autre puissance que la sienne. La descente de l'ange du Seigneur, qui dissipa les soldats et leva la pierre, est une preuve éclatante que le *doigt du Tout-Puissant était* dans le grand ouvrage de la résurrection; et cet honneur, dû à celui qui s'était dit le Fils de Dieu, détruisait absolument et sans réplique les calomnies de ceux qui, pour cette raison, l'avaient traité d'imposteur et de blasphémateur.

ARTICLE II.

Apparitions des anges aux femmes; que ces apparitions n'ont été ni des illusions, ni des impostures.

Le premier ange qui apparut aux femmes fut celui que virent l'autre Marie et Salomé, et que saint Marc décrit sous la forme d'un *jeune homme* (dans le sépulcre) *vêtu d'une robe blanche*, et qui les voyant effrayées à son aspect, *leur dit : Ne craignez point; vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié, il est ressuscité, il n'est point ici. Voici le lieu où on l'avait mis : mais allez dire à ses disciples et à Pierre qu'il s'en va devant vous en Galilée, c'est là que vous le verrez selon ce qu'il vous a dit*. Il est aisé de voir que ce fut là une apparition réelle et non un vain fantôme, fruit d'une imagination échauffée : les observations suivantes vont nous en convaincre : 1° il ne paraît point, par ce récit ni par aucun autre, que les femmes en allant au sépulcre fussent effrayées ou troublées, disposition d'esprit qui les aurait portées à imaginer des apparitions : au contraire elles y allèrent quelque temps après le point du jour, s'attendant d'y trouver le corps de Jésus, et comptant l'embaumer, et elles s'entretenaient tranquillement là-dessus dans le chemin; 2° le dessein d'embaumer le corps montre qu'elles n'avaient aucune connaissance qu'il fût déjà ressuscité, ni même qu'il dût ressusciter; 3° si l'ange n'eût été qu'un fantôme produit par une imagination troublée, elles lui auraient prêté un discours qui contredirait directement toutes les idées qui les menaient au sépulcre, et dont elles étaient remplies un moment auparavant; 4° il est à remarquer que l'illusion aurait été double, deux sens auraient été trompés, l'ouïe et la vue, car elles virent l'ange et l'entendirent. Or, quoique cela arrive souvent en songe, et quelquefois peut-être dans le délire, je demande si l'on pourrait produire un seul exemple exactement semblable dans toutes ses circonstances? Voit-on que deux personnes fassent ensemble le même songe, ou que dans un délire leur imagination enfante précisément les mêmes fantômes? 5° Les paroles de l'ange ont rapport à d'autres que Jésus-Christ avait dites à ses disciples avant sa passion, savoir, que quand il serait ressuscité il irait devant eux en Galilée. C'est cette prédiction que l'ange leur rappelle en leur ordonnant de dire aux apôtres de sa part d'aller en Galilée, avec promesse qu'ils y verraient Jésus-Christ. Or, comme ces mots signifiaient non-seulement que Jésus-Christ était ressuscité, mais qu'il se montrerait à eux en personne, la raison, apportée en troisième lieu, devient encore plus forte pour prouver que toute cette apparition ne fut pas dans ces femmes l'effet d'une imagination déréglée; car un dérèglement d'imagination, tel qu'on le suppose, n'aurait pu produire en elles un changement d'opinion si subit, ni les faire passer si promptement de l'incrédulité à une croyance ferme de la résurrection. Quand j'accorderais que cette prédiction de Jésus-Christ leur était connue, le dessein qu'elles avaient en allant au sépulcre, serait toujours une preuve que jusqu'à ce moment elles ne se l'étaient point rappelée, ou qu'elles ne l'entendaient pas, ou enfin qu'elles ne la croyaient pas. Si l'on objecte qu'au moins, quand elles entrèrent dans le sépulcre et qu'elles n'y trouvèrent point le corps de Jésus, cette prédiction dut leur revenir à la mémoire, et qu'elles purent dès lors croire sa résurrection avec autant de fondement que saint Jean, qui n'avait d'autre preuve que celle que ces femmes avaient alors : je réponds qu'en accordant que saint Jean, qui crut le premier la résurrection, n'en ait point eu d'autres preuves que ces femmes, il est cependant à remarquer que cet apôtre était dans une disposition d'esprit plus propre à en sentir la force. Saint Jean courut au sépulcre sur le rapport qu'avait fait Madeleine que le corps de Jésus en avait été enlevé, et qu'elle ne savait par qui ni où on l'avait mis, et comme le sépulcre était à quelque distance du lieu où cet apôtre demeurait, il dut lui venir dans l'esprit bien des pensées sur cet enlèvement, et peut-être quelque espérance faible et confuse que Jésus pouvait être ressuscité, ainsi qu'il l'avait prédit souvent. Mais quelles qu'aient été ses pensées, il est certain au moins qu'il eut le temps de réfléchir sur les prédictions de son Maître, et que, après avoir examiné l'état du sépulcre, comme il le fit avec saint Pierre (circonstance qui marque de la réflexion et de la présence d'esprit), il s'en retourna tranquillement chez lui. Les femmes, au contraire, sont représentées saisies d'étonnement et de frayeur en entrant dans le sépulcre; consternation qui dure jusqu'à ce que s'étant enfuies elles voient Jésus-Christ se présenter à elles. Peut-

on supposer qu'au milieu de ce trouble elles aient pu se rappeler les prédictions que Jésus-Christ avait faites de sa résurrection, réfléchir sur les preuves de leur accomplissement qu'offrait l'état du sépulcre, se persuader que non-seulement il était ressuscité mais qu'il se montrerait en personne à ses apôtres, et dans cette persuasion s'imaginer qu'elles avaient vu un ange, et qu'elles l'avaient entendu distinctement les assurer que Jésus-Christ était ressuscité, les inviter à venir voir le lieu où il avait été mis, et leur ordonner de dire à ses disciples qu'il se montrerait à eux en Galilée? En un mot, si cette prétendue illusion fut l'effet d'une forte persuasion que Jésus-Christ était ressuscité, d'où pouvait-elle venir, cette persuasion? Venait-elle d'une réflexion faite de sang-froid sur les prédictions de notre Sauveur et sur l'état du sépulcre (motifs qui déterminèrent saint Jean)? Mais en ce cas quelle aurait donc été la cause de la terreur dont elles furent saisies, et qui précéda, sinon l'apparition, du moins ces mots de l'ange: *Ne craignez point?* Dira-t-on que c'était une de ces terreurs qui n'ont aucune cause et qu'on nomme paniques? Ce serait un mot et non pas une raison; ce serait ou ne rien dire, ou dire seulement qu'elles étaient effrayées sans qu'on puisse voir ni par qui, ni pourquoi. 6° Il est à remarquer que le discours de l'ange aux femmes renferme dix propositions : 1° Ne craignez point, 2° vous cherchez Jesus de Nazareth qui a été crucifié, 3° il est ressuscité, 4° il n'est plus ici, 5° voici le lieu où on l'avait mis, 6° allez dire à ses disciples, 7° et à Pierre, 8° qu'il s'en va devant vous en Galilée, 9° c'est là que vous le verrez, 10° selon ce qu'il vous a dit. L'ordre et la connexion de toutes ces propositions ne sont pas moins remarquables que leur nombre.

Après ces deux réflexions je laisse à juger s'il est concevable que ces femmes, dans le trouble d'esprit et dans la frayeur dont elles étaient saisies, au point de s'imaginer voir et entendre un ange, pendant qu'elles ne voyaient en effet ni n'entendaient rien de semblable, aient pu prêter à un fantôme, fruit de leur crainte et de leur imagination, un discours plein d'ordre et de raison; discours qui suppose qu'elles n'étaient pas alors convaincues que Jésus-Christ fût ressuscité; pendant que nos adversaires prétendent que la persuasion de sa résurrection avait précédé et même occasionné cette illusion.

J'ai examiné assez au long cette apparition de l'ange aux femmes, parce qu'en établissant la nature de celle-ci, c'est éviter l'embarras d'entrer sur chacune des autres dans une discussion particulière: les unes ou les autres des observations précédentes pouvant être appliquées à la plupart des apparitions dont nous allons parler. Ainsi je me contenterai d'y remarquer les circonstances qui méritent particulièrement d'être observées; nous y découvrirons de nouvelles preuves de leur vérité et de leur réalité.

L'apparition que nous venons d'examiner n'avait été que d'un ange, celle que vit Marie-Madeleine fut de deux, de même que celle dont Joanna et ses compagnes firent le rapport; au lieu que les femmes dont nous avons parlé plus haut (*l'autre* Marie et Salomé), en entrant dans le sépulcre, trouvèrent le premier ange assis à droite. Les deux dernières apparitions furent subites; car les anges que Madeleine vit assis, l'un à la tête et l'autre aux pieds, à l'endroit où le corps de Jésus avait été mis, ne furent vus ni par saint Pierre ni par saint Jean, quoiqu'ils fussent entrés dans le sépulcre et qu'ils l'eussent examiné de toutes parts, et Joanna et les femmes de sa compagnie restèrent quelque temps dans le sépulcre avant qu'elles aperçussent les anges. Il paraît aussi qu'elles les virent dans une autre attitude que ceux qui furent vus par Marie-Madeleine, et que celui que virent l'autre Marie et Salomé. Comme il y eut de la différence dans le nombre des anges et la manière dont ils apparurent, il y en eut aussi dans les paroles qu'ils dirent aux femmes et dans la conduite même de ces femmes. L'autre Marie et Salomé furent saisies de crainte et de frayeur, et elles s'enfuirent du sépulcre; Joanna et les femmes de sa compagnie furent frappées de respect et de vénération, et elles se prosternèrent à terre. Pour Marie-Madeleine elle paraît avoir été si profondément plongée dans la douleur de ne pouvoir trouver le corps du Seigneur, qu'elle ne remarqua que fort peu une apparition si surprenante. Elle voit, elle entend les anges, et leur répond sans aucune émotion et sans quitter l'objet dont elle avait l'esprit entièrement occupé, et ce ne fut que quand elle eut reconnu la voix de son Maître, qui l'appela par son nom, qu'elle revint à elle-même.

Arrêtons-nous ici un moment et faisons-nous une question ou deux. Cette apparition a-t-elle pu être une illusion? Un esprit qu'une seule pensée absorbait tout entier a-t-il pu au même temps se partager entre tant d'autres? Quoi! son imagination fut assez forte pour lui faire voir des anges et la faire converser avec eux, et elle fut trop faible pour la détourner d'un objet qui la touchait et la surprenait moins? On peut bien supposer qu'elle ait vu et entendu des anges réels sans les avoir regardés; mais des visions que son imagination aurait enfantées n'auraient pas pu ne point distraire son attention. Car encore que, quand nous sommes éveillés, nous ne puissions éviter de recevoir les sentiments ou les idées excités en nous par les organes des sensations, néanmoins en plusieurs rencontres, il est en notre pouvoir de leur donner le degré d'attention que nous jugeons à propos; et nous éprouvons tous les jours, que quand nous sommes fortement appliqués à quelque action, occupés d'une pensée, ou transportés de quelque passion, nous voyons, nous entendons et sentons une infinité de choses que nous ne remarquons pas plus que si nous ne les sentions point du tout. Au contraire, nous ne pouvons nous empêcher de donner de l'attention aux pensées qui ne viennent point immédiatement de nos sens

mais qui sont formées en nous par l'opération intérieure de nos esprits, parce que de leur nature elles ne peuvent subsister qu'autant de temps que nous y sommes attentifs. De cette espèce sont tous les fantômes qui se présentent à notre esprit dans nos rêves, soit en dormant, soit même en veillant : car les extases, les délires, les transports sont proprement des rêves. Quelle que puisse être la cause physique qui, dans ces occasions, fait agir l'âme, elle y est assurément plus que passive; elle y est même communément assez attentive pour négliger, durant ses transports, tous les objets extérieurs, ou pour attacher à toutes les idées occasionnées par les sens, quelque chose de l'idée principale qui l'occupe. Il est donc évident que notre âme ne peut s'appliquer à la contemplation de plus d'un objet en même temps, et que tandis qu'un objet l'occupe, il exclut, ou du moins obscurcit tous les autres. Or, Marie-Madeleine ayant vu la pierre ôtée de dessus l'entrée du sépulcre, s'était fortement persuadée que le corps du Sauveur avait été enlevé; et elle se confirma encore davantage dans cette idée, lorsqu'elle fut retournée au sépulcre avec Pierre et Jean ; car comme ces deux disciples, si chers à leur Maître et si attachés à sa personne, ne savaient point ce qu'était devenu son corps, elle s'imagina sans doute qu'il était entre les mains de ses ennemis, et qu'il allait être exposé à de nouvelles indignités, ou du moins privé des pieux devoirs que l'attachement et l'affection de ses disciples les portaient à lui rendre. Désolée de ne pouvoir exécuter son pieux dessein, et touchée d'un contre-temps si peu attendu, elle s'abandonna aux tristes et sombres pensées qui devaient naturellement lui venir à l'esprit dans ces circonstances. Alors, les yeux baignés de larmes, par conséquent ne distinguant les objets qu'imparfaitement, et l'esprit tout occupé d'une autre pensée, elle regarda comme par hasard dans le sépulcre, où elle vit les anges, mais sans y faire beaucoup d'attention, et comme si à travers ce nuage de douleur elle n'eût rien remarqué d'extraordinaire, les prit peut-être pour deux jeunes hommes (car c'est sous cette forme qu'ils avaient apparu aux autres femmes) et ne fit pas d'abord réflexion qu'il était impossible qu'ils eussent été dans le sépulcre sans que Jean et Pierre les eussent vus, et nullement probable qu'ils y fussent entrés après leur départ sans qu'elle s'en fût aperçue. Occupée de ce qui se passait au dedans d'elle-même, elle ne se donna pas le temps de penser à ces objets extérieurs : c'est ainsi qu'elle ne reconnut pas Jésus-Christ même qui lui apparut aussi d'une manière subite et miraculeuse; mais supposant que c'était le jardinier, elle le pria de lui dire s'il avait enlevé le corps, et où il l'avait mis, afin qu'elle l'emportât. Par cette question et par la réponse qu'elle avait faite aux anges immédiatement auparavant, on voit quel était l'objet qui absorbait toutes ses pensées, et de là on doit conclure que les anges n'étaient pas des fantômes auxquels son imagination avait donné l'être, puisqu'ils n'étaient point l'objet principal de son attention. Donc cette apparition des anges fut réelle; mais finissons cette digression.

Nous venons de voir que ces apparitions, prises chacune en particulier et examinées séparément, portent avec elles des caractères évidents de réalité et de vérité; mais en les considérant toutes ensemble, et en les comparant les unes aux autres, nous répandrons sur ce point encore plus de lumière, assez même, j'ose le dire, pour lever tous les doutes de ceux qui paraissent décidés à regarder tout comme possible, excepté ce que l'Evangile donne pour vrai. En effet, le nombre, la variété et la nature des circonstances de ces apparitions, la différence des temps où elles furent vues, ainsi que des personnes qui les virent; tout cela, dans le cours ordinaire des choses, ne permet pas de croire qu'elles aient été les effets de l'illusion ou de l'imposture. Peut-être pourrait-on produire des exemples d'illusions dans quelques particuliers et même dans un certain nombre de personnes; car rien ne se communique comme la superstition et l'enthousiasme. Quand on les produira, ces exemples, nous en examinerons l'authenticité et les circonstances; il sera assez temps alors. Mais je crois qu'en général, à considérer les choses de près, on trouvera que quand un certain nombre de gens ont cru voir et entendre des spectres, l'imagination ou l'artifice de quelques-uns d'entre eux avait donné naissance à ces fantômes; et que ceux-ci travaillant sur des esprits déjà préparés par la superstition, l'enthousiasme et la crédulité, ou peut-être disposés adroitement pour telle occasion en particulier, sont venus aisément à bout de leur persuader qu'ils voyaient et entendaient des choses qui n'avaient d'existence que dans leurs imaginations égarées. Il n'y a rien ici de semblable à objecter, puisque les femmes qui virent ces différentes apparitions d'anges n'eurent aucune communication les unes avec les autres dans le temps de ces apparitions. L'autre Marie et Salomé s'étaient enfuies du sépulcre avant que Marie-Madeleine y retournât, et Marie-Madeleine en était repartie avant que Joanna et les femmes de sa compagnie y fussent arrivées ; ainsi l'illusion ne put se communiquer de l'une à l'autre. D'ailleurs, en allant au sépulcre elles étaient bien éloignées d'imaginer que Jésus-Christ fût ressuscité. Le dessein qui les conduisait le fait assez voir : elles allaient rendre les derniers devoirs à leur Maître et achever ses funérailles en embaumant son corps; ce que le sabbat les avait obligées de différer. Lors donc qu'en entrant dans le sépulcre elles ne trouvèrent point le corps, elles durent plutôt croire, comme avait fait Madeleine, qu'il avait été enlevé, que s'imaginer qu'il fût ressuscité. Il est clair que ce fut là l'idée de Joanna et de ses compagnes : car quand elles furent entrées dans le sépulcre et qu'elles n'y trouvèrent point le corps de Jésus, *elles en furent fort inquiètes*, dit saint Luc, c'est-à-dire qu'elles ne savaient ce que

le corps était devenu, ni pourquoi il ne se trouvait plus dans le sépulcre, et qu'elles en étaient en une peine et une inquiétude extrêmes; ce qui ne serait point arrivé si elles avaient cru qu'il fût ressuscité.

Mais si, après ce que nous venons de dire, nous sommes en droit de conclure que ces apparitions des anges ne furent ni de vaines illusions, ni des imaginations de visionnaires, on conviendra sans doute plus aisément encore qu'elles n'ont point été des effets de l'artifice ou de l'imposture. Car sans examiner quels auraient été les auteurs ou les motifs d'une imposture pareille, les circonstances de ces diverses apparitions prouvent assez que la puissance qui les produisait, surpassait de beaucoup toute puissance humaine : par exemple, le tremblement de terre occasionné par la descente du premier ange, l'éclat éblouissant de son visage, qui, selon saint Matthieu, était *aussi brillant qu'un éclair*, la force prodigieuse qu'il fit paraître en levant lui seul une pierre assez large pour fermer l'entrée d'un sépulcre; et, ce qui lui était commun avec les autres anges, la propriété de devenir visibles ou invisibles, selon qu'ils le jugeaient à propos; c'étaient là certainement des marques caractéristiques d'un agent revêtu d'une puissance supérieure à celle de l'homme, dont les opérations ne peuvent aller au delà de la connaissance qu'il a des lois de la nature.

CHAPITRE II.

Apparitions de Jésus-Christ.

ARTICLE PREMIER.

Apparitions de Jésus-Christ aux femmes. Preuves de la réalité de ces apparitions.

Nous allons examiner maintenant les apparitions de Jésus-Christ aux femmes : nous en admettons deux ; la première à Marie-Madeleine, et la seconde à l'autre Marie et à Salomé. Nous ne nous étendrons pas fort au long sur ce sujet ; les apparitions des anges prouvées réelles mettent celles de Jésus-Christ hors de doute et de soupçon. Les anges assurant qu'il était ressuscité, il était naturel d'espérer qu'il se montrerait à ses disciples. Le grand, l'unique obstacle était de rompre les liens de la mort et d'ouvrir la prison du tombeau ; ainsi, les personnes qui virent les anges et qui, sur leur témoignage, crurent la résurrection de Jésus-Christ, ne durent avoir aucun doute de la réalité de son apparition lorsqu'il se montra à leurs yeux. Au reste, quoique ce témoignage des anges ôte tout lieu aux soupçons et aux doutes sur ses apparitions, je conviens qu'avant d'en admettre la réalité, il est raisonnable d'en attendre encore quelques preuves ; mais on doit avouer qu'il n'est pas nécessaire qu'elles soient en aussi grand nombre ni aussi fortes que si nous n'en avions pas déjà une convaincante.

On pourrait dire de l'autre Marie et de Salomé, que l'idée qu'elles avaient que Jésus-Christ était ressuscité, jointe à l'étonnement et au trouble où elles se trouvaient, put leur faire croire que son apparition était réelle, bien qu'elle ne fût en effet qu'une illusion de leur imagination. Voyons donc quelles preuves nous pouvons tirer du récit de cette apparition, pour nous convaincre que ces femmes ne furent point trompées : les voici, et elles doivent, ce me semble, paraître suffisantes. Elles n'eurent rien moins pour se convaincre que le témoignage de trois de leurs sens : de la vue, de l'ouïe et du tact. Par la vue et par l'ouïe elles purent reconnaître la figure et la voix de leur Maître; et par le tact elles purent s'assurer que ce n'était pas un fantôme qu'elles avaient vu, mais un corps composé de chair et d'os.

Il est vrai qu'une de ces preuves manqua à Madeleine, à qui Jésus-Christ défendit de le *toucher;* mais quiconque considérera les circonstances de cette apparition avec l'attention qui convient, trouvera assez de quoi se convaincre que ce fut réellement Jésus-Christ qui lui apparut. Car, 1° il se tint pendant quelque temps auprès d'elle ; il lui parla, et elle lui répondit avant qu'elle se fût aperçue que c'était lui ; au contraire même, elle le prenait pour le jardinier : par où l'on voit évidemment que ce fantôme, si c'en était un, ne venait point de son imagination. Son âme était pleine d'un autre objet ; et si elle eût eu le loisir, ou qu'elle se fût trouvée dans une disposition d'esprit à imaginer des fantômes, elle se serait figuré quelque personne avec qui elle aurait eu plus de liaison et non pas un jardinier qu'elle n'avait jamais vu.

2° Il l'appela par son nom, ce qui annonçait qu'il la connaissait : et il paraît que ce fut à cela qu'elle le reconnut ; car en se retournant aussitôt après, elle lui donna le titre respectueux de *Rabboni*, *mon Maître*; et à en juger par les paroles de Jésus-Christ, elle voulut l'embrasser ; sa voix et sa figure l'avaient convaincue que c'était Jésus-Christ lui-même.

3° Ces paroles : *Ne me touchez pas*, car je ne *suis pas encore monté à mon Père ;* mais allez *trouver mes frères, et dites-leur : Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu ;* ces paroles, dis-je, renferment une preuve décisive que ce fut Jésus-Christ même qui les prononça. Pour entendre ceci, il faut se rappeler qu'elles font allusion au discours que Notre-Seigneur tint à ses disciples la nuit même qu'il fut trahi, et dans lequel il leur dit qu'il allait les quitter pour un peu de temps (*encore un peu de temps et vous ne me verrez plus*), et qu'il reviendrait à eux pour quelque temps (*et encore un peu de temps et vous me verrez, parce que je vais vers mon Père*). Par ces mots, *je vas vers mon Père*, Jésus-Christ voulait dire qu'il allait quitter le monde, et ce fut ainsi qu'il les expliqua à ses disciples, qui n'entendaient alors ni l'une ni l'autre de ces expressions. *Je suis sorti de mon Père*, leur dit-il, en les leur expliquant, *et je suis venu dans le monde; maintenant je quitte le monde, et je retourne vers mon Père.* Mais pour calmer leur douleur de se voir ainsi abandonnés par celui pour qui ils

avaient tout quitté, il leur promit en même temps de leur envoyer un consolateur, *l'Esprit saint, qui*, dit-il, *vous apprendra toutes choses, qui vous fera ressouvenir de tout ce que je vous ai dit, qui vous enseignera toute vérité, vous découvrira les choses à venir, et demeurera avec vous*. Il leur ajouta, *que quiconque croirait en lui ferait de plus grandes œuvres, c'est-à-dire de plus* grands miracles *qu'il n'en avait fait lui-même, parce qu'il s'en retournait vers son Père;* et qu'encore qu'ils dussent être affligés *pour un temps, leur affliction se changerait en joie, et que cette joie ne pourrait leur être ravie par personne*. C'étaient là de magnifiques promesses; et comme les disciples ne pouvaient s'empêcher de se rappeler que Jésus-Christ les leur avait faites, ils devaient aussi être persuadés que Jésus-Christ seul pouvait les accomplir. Ainsi, quand ils vinrent à réfléchir sur ces mots, *Ne me touchez pas parce que je ne suis pas encore monté vers mon Père; mais allez trouver mes frères, et dites-leur : Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu*, il leur fut impossible d'en conclure autre chose, sinon que c'était Jésus-Christ lui-même qui était apparu et qui avait parlé à Marie-Madeleine. Car comme ces derniers mots, *je monte vers mon Père*, leur rappelaient, et par conséquent leur renouvelaient les promesses qu'il s'était engagé de remplir après qu'il serait retourné vers son Père : de même les premiers, *je ne suis point encore monté vers mon Père*, durent leur faire espérer l'accomplissement de l'autre promesse qu'il leur avait faite de les revoir avant son ascension, puisqu'ils leur apprenaient qu'il n'avait pas encore quitté le monde.

Je regarde la défense que fait ici Jésus-Christ à Madeleine de le toucher ou de l'embrasser, comme une assurance qu'il lui donnait de la revoir et ses disciples avec elle; de même que quand un ami dit à un autre, Ne me dites pas adieu, car je ne m'en vais pas, il lui fait entendre qu'il compte le voir encore avant son départ. Voilà, selon moi, le vrai sens de ces paroles, *Ne me touchez pas ;* et ce sens est déterminé par les mots suivants, *car je ne suis point encore monté vers mon Père;* expressions par lesquelles, comme nous l'avons montré plus haut, Jésus-Christ voulait leur faire entendre qu'il n'avait point encore quitté le monde pour toujours. D'ailleurs, en se montrant d'abord à Madeleine, il voulut sans doute lui donner une marque distinguée de faveur : on ne peut donc raisonnablement supposer que dans le même temps il lui ait donné une marque de mépris en lui refusant une grâce qu'il accorda peu après à l'autre Marie et à Salomé. C'est néanmoins ce qu'il faut dire si l'on entend ces mots : *Ne me touchez pas*, comme une défense qu'il ait faite à Madeleine par quelque raison particulière, telle qu'elle ne l'ait point empêché d'avoir cette bonté pour les autres femmes, et qui ait été différente de celle que nous venons de donner.

Au contraire si l'on n'entend rien autre chose par ces mots, sinon qu'il la remettait à une occasion plus commode, loin qu'ils marquassent quelque mépris ou quelque reproche, on pourrait les regarder comme une assurance honnête et une sorte de promesse qu'elle le verrait encore. Et ce sens est tout-à-fait conforme au dessein qu'avait Jésus-Christ, en la chargeant de rapporter à ses disciples ce qu'il venait de lui dire. Car ces paroles, comme je l'ai déjà remarqué, leur annonçaient qu'il se souvenait de la promesse qu'il leur avait faite de les revoir, et qu'il était encore à même de l'exécuter, n'ayant point quitté le monde. Le refus qu'il fit de recevoir les embrassements de Marie-Madeleine, marque de la tendresse ou du respect de cette femme, *qui l'aimait beaucoup parce qu'il lui avait beaucoup remis*, était un gage de la volonté où il était d'exécuter cette promesse ; de même qu'en se faisant voir à ses disciples il leur devait donner une assurance de la résolution où il était de s'acquitter des promesses qu'il ne devait accomplir qu'après avoir entièrement quitté le monde. Par là tout le discours du Sauveur à Madeleine devient intelligible, raisonnable et suivi dans toutes ses parties ; au lieu que si l'on suppose que Jésus-Christ défendit à Marie-Madeleine de le toucher pour quelque raison mystique contenue dans ces paroles : *Car je ne suis pas encore monté à mon Père*, on aura peine à comprendre le sens de ce qu'il lui dit de rapporter à ses disciples, et plus encore d'expliquer pourquoi, peu après, il reçoit les embrassements de l'autre Marie et de Salomé. On trouve les mêmes difficultés en entendant ce passage comme ceux qui prétendent que cette défense faite à Marie-Madeleine était fondée sur la nature spirituelle du corps de Jésus-Christ, qu'ils supposent n'avoir pu être touché. Ces deux raisons de la conduite de Jésus-Christ à l'égard de Marie-Madeleine sont détruites par celle qu'il tient à l'égard de l'autre Marie et de Salomé.

Nous venons de voir pourquoi Jésus-Christ ne permit pas à Marie-Madeleine de le toucher; voyons maintenant pourquoi il permet à l'autre Marie et à Salomé d'embrasser ses pieds et de l'adorer. Ces deux femmes, comme saint Marc nous l'apprend, furent tellement effrayées à la vue de l'ange qui leur avait apparu dans le sépulcre, qu'encore qu'elles allassent dire aux disciples ce qu'elles avaient vu et entendu, comme l'ange le leur avait ordonné, néanmoins dans le trouble où elles étaient, elles n'en dirent rien à quelques-uns d'eux qu'elles rencontrèrent en chemin (1).

(1) Ces mots : *Elles ne dirent rien à personne*, signifient, comme nous l'avons observé plus haut, qu'elles ne dirent rien de ce qu'elles venaient de voir et d'entendre à ceux qu'elles rencontrèrent en chemin. Ceux-ci étaient probablement quelques-uns des disciples, à qui elles avaient ordre de rapporter ce que l'ange leur avait dit, et à qui elles n'auraient pas manqué d'en parler, si la frayeur dont elles étaient saisies ne les en eût empêchées. Car si ce n'eût pas été quelques-uns des disciples, saint Marc n'aurait pas observé qu'elles ne leur en parlèrent point, puisque quand même elles n'auraient pas été aussi effrayées, elles ne leur en auraient sûrement rien dit. Or, le temps où saint Pierre et saint Jean coururent au sépulcre répondant à celui où ces femmes s'enfuirent, il est très-probable que ce furent eux qu'elles virent en chemin, à quelque dis-

C'est ainsi que j'entends, avec tous les commentateurs, ces paroles de saint Marc: *Et elles ne dirent rien à personne parce qu'elles étaient effrayées.* Afin donc que ces femmes, dans la frayeur où elles étaient, n'oubliassent point ce que l'ange venait de leur dire de la résurrection de Jésus-Christ, et de l'assurance qu'il don nait aux apôtres qu'ils verraient leur Maltre en Galilée; ou que dans l'idée que cette apparition n'était qu'une illusion, elles n'osassent en parler; Jésus-Christ jugea à propos de se présenter lui-même à elles pour calmer leurs esprits, dissiper leur frayeur et lever tous leurs doutes. Dans ce dessein il les aborde et les salue avec bonté; il souffre qu'elles s'approchent, qu'elles embrassent ses pieds et qu'elles l'adorent. Enfin il les exhorte à ne point craindre; et pour confirmer ce que l'ange leur avait dit, il les charge d'annoncer à ses disciples d'aller en Galilée, et les assure de vive voix qu'ils l'y verront. Tout tendait, comme on voit à les rassurer et à leur inspirer de la confiance; et la joie que ces paroles durent répandre dans leurs cœurs ne put que devenir plus sensible par la permission qu'il leur donnait de l'embrasser. Après ce trait de condescendance et de faveur, après une preuve aussi convaincante qu'il était réellement et corporellement ressuscité, il ne dut plus rester à ces femmes aucun soupçon, ni même aucune crainte; la conviction, la certitude et la joie durent succéder aussitôt à tous ces sentiments. La conduite différente que tint Jésus-Christ dans ces deux occasions, vint donc de la différence des circonstances auxquelles cette conduite était tout à fait convenable. La douleur qu'avait Madeleine de ne point trouver le corps de son Maltre; cette douleur, dis-je, seule passion dont son cœur était agité, fut dissipée dès qu'elle l'entendit l'appeler par son nom et qu'elle le vit à côté d'elle. Elle fut à l'instant convaincue que c'était Jésus-Christ lui-même, et elle témoigna aussitôt sa conviction en lui donnant le titre de Rabboni. Ainsi elle n'avait plus besoin d'autres preuves; satisfaite de ce qu'elle avait vu et entendu, elle alla trouver les disciples, leur dit qu'elle avait vu le Seigneur et leur rapporta ce qu'il lui avait dit. Au contraire, la terreur, passion qui n'entend plus rien quand elle est portée à un certain point, s'était emparée du cœur de l'autre Marie et de Salomé; et comme cette terreur venait de l'apparition soudaine et surnaturelle de l'ange, une semblable apparition de Jésus-Christ l'aurait plutôt augmentée que calmée s'il ne les eût rassurées par un abord prévenant et par des paroles pleines de bonté, et s'il ne leur eût permis de prendre une sorte de familiarité avec lui, de dissiper peu à peu leur crainte et leurs doutes, et de se convaincre comme par degrés que leur bon Maltre était réellement ressuscité et sorti vivant du tombeau.

Outre l'assurance que Jésus-Christ, dans les paroles rapportées par Madeleine, donnait à ses disciples, de l'intention où il était d'accomplir les promesses qu'il leur avait faites de les revoir, etc., je crois qu'il eut encore une autre vue qui ne paraît pas d'abord aussi clairement mais qu'il est pourtant aisé de conclure des mêmes paroles. On ne peut pas douter que Jésus-Christ, en se servant de cette expression remarquable: *Je monte vers mon Père*, n'ait voulu rappeler à ses disciples le discours qu'il leur avait fait trois nuits auparavant, et dans lequel il leur avait expliqué si clairement ce qu'il entendait par *aller vers son Père*, qu'ils lui dirent: *C'est à cette heure que vous nous parlez ouvertement et non par paraboles.* Ce n'était pas cette expression seule qui les embarrassait: ces mots, *encore un peu de temps et vous ne me verrez plus, et encore un peu de temps et vous me verrez*, étaient si obscurs pour eux, qu'ils avouèrent qu'ils ne savaient ce qu'il voulait dire. Jésus-Christ ne jugea pas à propos alors d'éclaircir leurs doutes, et laissa le sens de ces paroles s'expliquer par les événements auxquels elles avaient rapport, et qui ne devaient pas tarder à arriver. En effet cette nuit-là même il fut trahi, arrêté par les Juifs, abandonné par ses disciples, comme il le leur avait prédit quelques heures auparavant, après qu'ils lui eurent déclaré qu'ils croyaient *qu'il était venu de Dieu*. Le jour suivant il fut crucifié; il expira sur la croix et fut enseveli. Cette désolante catastrophe dut bientôt faire comprendre aux disciples ce que Jésus-Christ avait voulu dire par ces mots: *Encore un peu de temps et vous ne me verrez plus*. Il les avait quittés, et quittés pour toujours à ce qu'ils croyaient, quoiqu'il leur eût dit expressément qu'*il les reverrait encore*; et qu'à ces paroles, *encore un peu de temps et vous ne me verres plus*, il eût ajouté celles-ci, *et encore un peu de temps et vous me verrez*. Cette dernière expression ne devait point leur paraître plus difficile à entendre que la première: celle-ci donc étant une prophétie très-claire de sa mort, l'autre devait être regardée comme une prophétie de sa résurrection. Mais s'ils l'entendirent dans ce sens, ils étaient bien éloignés d'avoir de cette résurrection des idées justes. En effet, lorsque Jésus-Christ, après sa passion, leur apparut pour la première fois, ils s'imaginèrent voir un esprit, quoique peu auparavant ils vinssent de déclarer qu'ils croyaient qu'il était ressuscité et qu'il avait apparu à Simon. Il paraît par là que la résurrection du corps n'entrait point du tout dans l'idée qu'ils s'étaient faite de sa résurrection.

Ce fut pour les instruire sur cet important article de foi que Jésus-Christ, en parlant à Marie-Madeleine, et par elle à ses disciples, le fit en des termes qui exprimaient nette-

tance peut-être et allant au sépulcre par une autre route. Ceci paraît d'autant plus vraisemblable, que ces mots: *Elles ne dirent rien à personne*, paraissent renfermer un reproche de négligence que l'évangéliste excuse, ajoutant qu'elles étaient saisies de frayeur; et que le même évangéliste observe plus haut que c'était spécialement à Pierre qu'elles avaient ordre d'aller rapporter ce que l'ange venait de leur dire.

ment, et de manière à ne laisser là-dessus aucun doute, qu'il était réellement, c'est-à-dire corporellement ressuscité. *Je ne suis point encore monté vers mon Père*, dit-il, *mais allez à mes frères et dites-leur : Je monte vers mon Père*. J'ai déjà observé qu'il leur avait expliqué le sens de ces mots : *Je vais à mon Père*, en y ajoutant *qu'il allait quitter le monde*. Ce qui suit immédiatement répand un si grand jour sur cette explication, qu'il n'est pas possible de s'y tromper. Voici le passage : *Je suis sorti de mon Père et je suis venu dans le monde ; maintenant je quitte le monde et je m'en retourne à mon Père*. Par ces mots : *Je suis venu dans le monde*, Jésus-Christ marquait qu'il était venu et qu'il avait conversé visiblement et corporellement avec eux sur la terre. Ainsi l'autre expression : *Je laisse le monde*, devait signifier tout le contraire ; c'est-à-dire qu'il allait cesser d'être et de converser visiblement et corporellement sur la terre avec ses disciples. Ils l'entendirent sans doute dans ce sens quand ils lui dirent : *C'est à cette heure que vous nous parlez clairement et que vous n'usez point de paraboles ;* et comme c'est par la mort que les hommes quittent le monde, quand les disciples eurent vu leur Maître mort, ils durent naturellement conclure que ce qu'il leur avait annoncé, *qu'il allait quitter le monde et s'en retourner à son Père*, était accompli ; et, prévenus de ces idées, ils purent penser que, par la promesse qu'il leur avait faite de les revoir, il entendait seulement qu'il leur apparaîtrait, comme on a cru que plusieurs personnes avaient apparu après leur mort. Pour dissiper cette double erreur que Jésus-Christ, à qui toutes les pensées des cœurs sont connues, apercevait dans ceux de ses disciples, il leur déclare par ces paroles : *Je ne suis point encore monté vers mon Père*, mais *j'y monte ou vas y monter*, que mourir et quitter absolument le monde étaient pour lui deux choses différentes ; et que la dernière n'était point encore accomplie quoique l'autre le fût déjà. Il était mort, à la vérité, comme le reste des hommes, et comme eux il avait quitté le monde ainsi qu'il avait prédit souvent qu'il le quitterait, pour un temps : mais il était revenu dans le monde par sa résurrection, et il ne devait le quitter pour toujours que quand il *monterait vers son Père*. Il avait sans doute voulu donner par son apparition à Madeleine une preuve de son retour dans le monde. Cette apparition ne l'aurait pourtant pas prouvé, si Madeleine n'avait vu que ce qu'on appelle communément un esprit ; puisque l'on a cru que les esprits de plusieurs personnes avaient apparu après leur mort, quoiqu'on supposât malgré cela qu'ils avaient quitté le monde aussi réellement que ceux qui n'ont plus reparu depuis. Lazare était mort comme Jésus-Christ, dont la parole vivifiante lui avait rendu la vie qui consiste dans l'union de l'âme et du corps. Mais si Jésus-Christ n'eût rappelé à la vie que l'âme de Lazare, en laissant son corps se consumer dans le tombeau, on aurait toujours regardé Lazare comme mort et par conséquent comme n'étant plus dans le monde, quand même son esprit aurait apparu à une infinité de gens ? Si donc Jésus-Christ était ressuscité, comme les anges l'assuraient, s'il n'avait pas quitté le monde pour toujours, comme le signifient clairement ces paroles : *Je ne suis pas encore monté vers mon Père*, et qu'il ait voulu donner son apparition à Madeleine pour preuve de ces deux points, ce qu'on ne peut révoquer en doute, les disciples durent conclure qu'il était réellement ressuscité, qu'il était encore dans le monde de la même manière que quand il était sorti de son Père et était venu dans le monde ; en un mot, que c'était lui-même et non un esprit sans chair et sans os qui avait apparu à Marie-Madeleine.

Avant de finir cet article, j'ajouterai encore une observation sur le terme *monter*, dont Notre-Seigneur s'est servi deux fois en si peu de mots. Il avait dit à ses disciples dans le discours auquel il fait ici allusion : *Je vais à mon Père*, et il ordonne maintenant à Marie-Madeleine de leur dire qu'il *monte* vers son Père. Cette différence d'expression renferme, si je ne me trompe, un sens particulier, facile à apercevoir. Par la première expression il avait dessein, comme nous l'avons dit, de marquer en général sa sortie du monde ; par la dernière il a voulu désigner la manière particulière de cette sortie, dans la vue sans doute de faire connaître à ses disciples le temps précis, après lequel ils ne devaient plus espérer de le voir ni de converser avec lui sur la terre, mais attendre l'arrivée de ce Consolateur qu'il avait promis de leur envoyer, et qui ne devait point venir qu'il ne les eût quittés. Jésus se montra plusieurs fois à ses disciples après sa passion, leur apparaissant pendant quarante jours et leur parlant du royaume de Dieu. Entre ces apparitions il se passait quelquefois un assez long intervalle de temps, durant lequel il semblait avoir disparu, c'est-à-dire n'être plus sur la terre. Si Jésus-Christ n'eût donc donné à ses disciples quelque marque, à quoi ils pussent distinguer son dernier départ d'avec ceux après lesquels il devait reparaître encore, ils auraient pu prendre chaque visite pour la dernière, et lorsqu'il les aurait quittés pour ne plus les revoir sur la terre, ils auraient langui dans l'attente inutile de le voir encore. Or il était de la bonté comme de la sagesse du Sauveur de prévenir ces deux états d'incertitude, qui étaient, surtout le dernier, sujets à beaucoup d'inconvénients, de doutes, de jalousies et de craintes

Prévenir ces inconvénients n'était pas le seul avantage que pouvait procurer cet avertissement sur la manière dont Jésus-Christ devait sortir du monde pour la dernière fois. Cette manière était annoncée dans ces mots : *Je monte vers mon Père*, et la prédiction fut vérifiée quand il monta au ciel. Or comme il ne pouvait le faire sans que la puissance de Dieu coopérât avec lui, il ne pouvait non plus le prévoir sans la communication de cet Esprit qui seul connaît le conseil de Dieu.

Lors donc que les disciples virent leur Maître s'élever vers le ciel et entrer dans une nuée lumineuse qui le déroba à leurs yeux, ils ne purent douter que ce ne fût l'événement prédit à Madeleine environ quarante jours auparavant, et par conséquent ils durent croire que c'était Jésus-Christ lui-même qui lui avait apparu et qui lui avait dit ces paroles prophétiques, quoique d'abord ils n'eussent pas ajouté beaucoup de foi à ses discours quand elle leur rapporta qu'elle avait vu le Seigneur.

Ainsi ces paroles de Jésus-Christ à Madeleine : *Ne me touchez pas, car je ne suis pas encore monté vers mon Père ; mais allez trouver mes frères et dites-leur, Je monte vers mon Père*, renferment trois choses : 1° Un renouvellement des promesses qu'il avait faites à ses disciples la nuit qu'il fut trahi, l'une desquelles était qu'il viendrait les revoir avant son dernier départ du monde, et je regarde comme une assurance et comme un gage de la volonté qu'il avait d'exécuter cette promesse, ce qu'il dit à Marie-Madeleine de ne le pas toucher ou de ne le pas embrasser. 2° Une déclaration que, sa mort et son dernier départ du monde étant deux choses distinguées, dont la dernière n'était pas encore arrivée, ils devaient entendre par sa résurrection qu'il reviendrait dans le monde et qu'il y converserait avec eux de la même manière que ceux qui ne sont point encore sortis du monde par la mort, et par conséquent qu'il était réellement et corporellement ressuscité ; et c'est de quoi son apparition à Marie-Madeleine et les paroles qu'il lui avait dites, étaient une preuve évidente. 3° Une prédiction de la manière dont il quitterait le monde à son dernier départ, c'est-à-dire de son ascension. De toutes ces circonstances les apôtres durent conclure que c'était effectivement Jésus-Christ qui avait apparu et qui avait parlé à Marie-Madeleine. Ce n'est pas que je prétende que les disciples, dès qu'ils entendirent ces paroles, ont dû nécessairement apercevoir d'abord toutes les conséquences que j'en ai tirées : non. Mais lorsqu'il vinrent à les peser et à réfléchir attentivement sur ce que leur Maître leur avait dit la nuit qu'il fut trahi, lorsque après avoir touché ses pieds et ses mains ils eurent été convaincus par leurs propres sens qu'il était corporellement ressuscité, et qu'enfin ils virent ces paroles : *Je monte vers mon Père*, vérifiées à leurs yeux par son ascension ; alors sans doute ils ne purent s'empêcher d'apercevoir ces différentes conséquences et d'en conclure ce que nous venons d'en conclure nous-mêmes.

En effet, si ce n'eût pas été Jésus-Christ qui eût apparu à Marie-Madeleine, il aurait fallu que c'eût été un bon ou un mauvais esprit, ou quelque homme qui aurait contrefait la personne et la voix de Jésus-Christ, ou enfin elle aurait elle-même inventé et imaginé tout ceci. De ces suppositions la première est un blasphème, la seconde, une absurdité, la troisième est destituée de toute vraisemblance ; car en accordant que Madeleine ait été capable de faire un pareil mensonge, pour établir une imposture dont elle ne pouvait tirer aucun avantage, et que d'ailleurs elle ait été informée de ce que Jésus-Christ avait dit à ses disciples la nuit qu'il fut trahi, ce qui ne paraît point, n'aurait-ce pas été pour elle la plus grande extravagance et la folie la plus marquée d'établir la vérité de ce rapport fabuleux sur des événements tels que l'apparition de Jésus-Christ à ses disciples et son ascension au ciel ? Evénements qui, loin d'être du nombre de ceux qui peuvent également arriver ou ne pas arriver, ne pouvaient être produits par toute la puissance d'aucune des causes que nous nommons naturelles. On peut faire la même réponse à ceux qui supposeraient que l'apparition de Jésus-Christ à l'autre Marie et à Salomé était de même une imposture inventée par ces deux femmes.

ARTICLE II.

Apparitions de Jésus-Christ aux apôtres et aux disciples.

Les écrivains sacrés n'ont rapporté avec quelque détail que quelques-unes des apparitions du Sauveur à ses disciples pendant les quarante jours d'après sa passion, persuadés sans doute que c'en était assez pour établir d'une manière inébranlable l'article fondamental de la foi chrétienne, c'est-à-dire la résurrection de Jésus-Christ. Et certainement je ne crois pas qu'en considérant la nature et la variété des preuves qui résultent des détails qu'ils nous ont transmis, on puisse s'empêcher de reconnaître que ceux qui étaient destinés pour être témoins de la résurrection, avaient toutes les sortes de conviction que l'esprit le plus défiant peut demander et le plus incrédule imaginer dans de semblables circonstances. C'est ce que nous allons voir dans les observations suivantes, où nous nous bornerons à celles de ces apparitions dont les évangélistes ont jugé à propos de détailler les diverses circonstances et sur lesquelles était principalement fondée la foi des apôtres.

La première de ces apparitions, que saint Marc n'a rapportée que succinctement, est racontée fort au long par saint Luc. *Ce jour-là même*, etc. Voyez ci-dessus, pag. 1048.

On objecte deux choses contre cette apparition : 1° Que ces deux disciples ne reconnurent point Jésus pendant tout le temps qu'il marcha, qu'il s'entretint et qu'il resta à table avec eux. 2° Que lorsqu'en le voyant rompre le pain leurs yeux s'ouvrirent et qu'ils le reconnurent, il disparut si subitement qu'ils semblent n'avoir pas eu assez de temps pour lever tous les doutes qu'ils devaient avoir, après s'être entretenus si longtemps avec lui sans le reconnaître.

L'évangéliste nous fournit lui-même une réponse à la première de ces deux difficultés, en nous disant que *leurs yeux étaient retenus afin qu'ils ne le reconnussent point*. On conviendra aisément que cela n'était pas au-dessus du pouvoir de Jésus-Christ, que saint

Paul appelle *la Vertu de Dieu*, et nous avons déjà montré que cette conduite n'était point indigne de ce divin Sauveur, considéré comme *la Sagesse de Dieu*, ainsi que l'Apôtre le nomme encore dans le même endroit. En répandant ce nuage sur les yeux de leurs corps, il voulait que, libres de tous préjugés, ils pussent dissiper, par la lumière pure de la raison, les ténèbres qui cachaient aux yeux de leur esprit le véritable sens des prophéties et des figures dans lesquelles ses souffrances, sa mort et sa résurrection avaient été prédites. Il se déguisa, mais il leur expliqua les Ecritures; il enflamma leurs cœurs en leur exposant les endroits de Moïse et des prophètes qui le concernent, il arracha le bandeau dont les scribes et les pharisiens mondains et charnels leur avaient couvert les yeux, il leur présenta ces différents passages dans tout leur jour, enfin il se découvrit lui-même et les laissa convaincus et par les Ecritures et par leurs sens qu'il était ressuscité. Cette réflexion nous conduit naturellement a l'examen de la seconde objection tirée de ce qu'il disparut aussitôt après qu'il se fut découvert à eux.

Nous observerons d'abord qu'ils ne purent douter d'une chose, savoir, que celui qui s'était joint à eux sur la route d'Emmaüs et qui leur avait expliqué les Ecritures, était le même qu'ils reconnurent pour Jésus-Christ en lui voyant rompre le pain. 2° Qu'au moment qu'ils le reconnurent ils remarquèrent en eux-mêmes ou en lui quelque changement qui leur fit découvrir l'erreur où ils avaient été avant qu'ils le reconnussent. 3° Que ce changement dut leur paraître surnaturel et miraculeux, ainsi que ces mots, *leurs yeux s'ouvrirent et ils le reconnurent*, le font assez entendre; d'où ils durent conclure que celui qu'ils reconnurent pour leur Maître, lorsque leurs yeux s'ouvrirent, était revêtu d'un pouvoir plus qu'humain. Or ils n'ont pu croire que ce fût quelqu'autre que Jésus-Christ, sans supposer, ce qui eût été un blasphème, que Dieu aurait permis que quelque esprit, bon ou mauvais, eût pris la figure de son Fils bien-aimé pour autoriser le mensonge et l'imposture. Et ils le pouvaient d'autant moins, que Jésus-Christ, dans la conversation qu'il avait eue avec eux sur le chemin, venait de leur expliquer les Ecritures, et de leur prouver par Moïse et par les prophètes que le Christ devait souffrir, mourir et ressusciter.

Mais outre que dans cet entretien Jésus avait levé tous les doutes que leur avaient causés ses souffrances et sa mort, et qui avaient même ébranlé leur foi en celui qu'ils avaient regardé jusque-là comme le Rédempteur d'Israël; ce qu'ils rapportèrent, que leurs cœurs étaient enflammés au dedans d'eux-mêmes pendant qu'il leur expliquait les Ecritures, est une preuve qu'ils avaient vraisemblablement aperçu, ou dans ses manières ou dans sa doctrine, quelques traits de cette dignité et de cette autorité qui le distinguaient si fort des docteurs ordinaires d'Israël, les scribes et les pharisiens. Ne répétons point ce que nous avons déjà dit, qu'il est probable que Jésus-Christ, en bénissant le pain, se servit de quelque formule qui lui était particulière. Contentons-nous d'ajouter ici une remarque de Grotius : c'est que la coutume étant chez les Juifs que le maître du festin ou le plus respectable des conviés, ayant béni la coupe, prît le pain et le rompît en rendant grâces à Dieu, et qu'après en avoir mangé un morceau il le distribuât à ceux qui étaient à table; Jésus-Christ par cette action fit voir qu'il était quelque chose de plus que n'avaient cru les disciples qui, l'ayant pris d'abord pour un étranger et pour un voyageur, l'avaient forcé de rester avec eux. Par là il réveilla leur attention pour le moment où il allait se découvrir à eux, et cet acte solennel les y préparait d'une manière très-convenable.

Concluons donc que ces deux disciples, même dans la supposition que Jésus-Christ disparut aussitôt après que leurs yeux furent ouverts et qu'ils l'eurent reconnu, avaient eu assez de preuves que c'était lui qui s'était entretenu et mis à table avec eux, et qu'ainsi il était ressuscité, comme les anges l'avaient dit aux femmes qui avaient été le matin au sépulcre.

L'apparition de Jésus-Christ que nous allons examiner maintenant, et à laquelle toutes les apparitions précédentes servaient de préparation, est celle où il se montra aux apôtres assemblés; elle arriva le même jour au soir. Cette apparition est racontée par trois évangélistes, dont l'un en rapporte une circonstance, l'autre une autre. Je tirerai donc de chacun des évangélistes les circonstances omises par les autres, et je rassemblerai toutes ces parties dispersées pour en faire le récit en entier.

Sur le soir du même jour (c'est-à-dire du jour de la Résurrection) *qui était le premier de la semaine, les portes du lieu où étaient les disciples assemblés de peur des Juifs, étant fermées* (Saint Jean, XX, 19); *pendant qu'ils étaient à table* (aussitôt après que les deux disciples d'Emmaüs eurent fini de raconter ce qui venait de leur arriver). *Jésus vint et se tint au milieu d'eux et leur dit : La paix soit avec vous* (Saint Marc, XVI, 14.) *Ils furent saisis d'étonnement et de crainte, et ils s'imaginèrent voir un esprit* (Saint Luc, XXIV, 36). *Mais Jésus leur reprochant leur incrédulité et la dureté de leur cœur, de ce qu'ils n'avaient pas cru ceux qui l'avaient vu ressuscité, leur dit* (Saint Marc, XVI, 14) *: Pourquoi vous troublez-vous? et pourquoi s'élève-t-il tant de différentes pensées dans vos cœurs? Regardez mes mains et mes pieds, c'est moi-même; touchez-moi, et considérez qu'un esprit n'a ni chair ni os comme vous voyez que j'en ai. Après avoir dit cela il leur montra ses mains et ses pieds; mais eux ne croyant point encore, tant ils étaient transportés de joie et d'admiration, il leur dit : N'avez-vous point ici quelque chose à manger? et ils lui présentèrent un morceau de poisson rôti et un rayon de miel; il en mangea devant eux. Les disciples eurent donc une extrême joie de voir le Seigneur, et il leur*

dit : *Vous voyez ce que je vous avais dit lorsque j'étais encore avec vous, qu'il fallait que tout ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les Prophètes et dans les Psaumes, fût accompli. A ces mots, soufflant sur eux, et leur disant : Recevez le Saint-Esprit, il leur ouvrit l'esprit afin qu'ils entendissent les Ecritures, et il leur dit : Il fallait, selon ce qui est écrit, que le Christ souffrît et qu'il ressuscitât d'entre les morts le troisième jour, et vous êtes témoins de ces choses* (*Saint Luc*, XXIV, 38).

A cette apparition de Jésus-Christ, je joins celle où se trouva saint Thomas, afin de mettre toutes les preuves de la résurrection sous un même point de vue.

Thomas, l'un des douze, nommé Didyme, n'était point avec eux lorsque Jésus vint; les autres disciples lui dirent donc : Nous avons vu le Seigneur. Il leur répondit : Si je ne vois dans ses mains la marque des clous et que je ne mette mon doigt dans le trou des clous, et ma main dans la plaie de son côté, je ne croirai point. Huit jours après les disciples étant encore dans le même lieu et Thomas avec eux, Jésus vint, les portes étant fermées, et se tint au milieu d'eux, et leur dit : La paix soit avec vous; il dit ensuite à Thomas : *Portez ici votre doigt et considérez mes mains, approchez aussi votre main et mettez la dans mon côté, et ne soyez pas incrédule, mais fidèle. Thomas répondit et lui dit : Mon Seigneur et mon Dieu! Jésus lui dit : Vous avez cru, Thomas, parce que vous avez vu : heureux ceux qui croient sans avoir vu* (*Saint Jean*, XX, 22).

CHAPITRE III.

Examen des preuves de la résurrection de Jésus-Christ proposées aux apôtres.

Ces preuves peuvent se réduire à quatre : 1° Le témoignage de ceux qui l'avaient vu depuis qu'il était ressuscité; 2° le témoignage de leurs propres sens; 3° l'accomplissement exact des paroles qu'il leur avait dites pendant qu'il était encore avec eux; 4° l'accomplissement de toutes les choses qui étaient écrites de lui dans la loi de Moïse, dans les Prophètes et dans les Psaumes. On verra par les observations que nous allons faire sur chacune de ces preuves, combien elles sont solides.

ARTICLE PREMIER.

Première et seconde preuves données aux apôtres. Le témoignage de ceux qui avaient vu Jésus-Christ depuis sa résurrection : première preuve. Le témoignage de leurs propres sens : seconde preuve.

Je ne m'arrêterai point à la première preuve; je n'ai rien à ajouter à ce qui en a déjà été dit ci-dessus. J'observe seulement que Notre-Seigneur, en reprochant à ses disciples de n'avoir pas cru ceux qui l'avaient vu depuis qu'il était ressuscité, ne leur laisse plus lieu de douter de la vérité et de la réalité de ces apparitions ainsi confirmées et appuyées de son témoignage. Dans ces paroles : *ceux qui l'avaient vu depuis qu'il était ressuscité*, est vraisemblablement renfermée l'apparition à saint Pierre dont saint Luc (*Luc*, XXIV, 34; I *Cor.*, XV, 5) et saint Paul font mention, et celle aux deux disciples d'Emmaüs.

Quant à la seconde preuve, il doit suffire d'observer que les disciples eurent les mêmes *signes infaillibles* que Jésus-Christ a été vivant après sa passion qu'ils avaient eus qu'il vivait auparavant. Ils le virent, et remarquèrent les preuves les plus convaincantes d'identité dans toute sa personne, dans son air, dans ses mains et ses pieds percés, et dans son côté ouvert. L'un d'eux, qui avait déclaré qu'il ne croirait pas qu'il n'eût mis son doigt dans le trou des clous et sa main dans l'ouverture de son côté, avait reçu cette satisfaction, toute déraisonnable qu'était sa demande. Ils l'avaient vu manger d'un morceau de poisson et d'un rayon de miel qu'ils lui avaient donné eux-mêmes; ils l'avaient entendu parler, et il leur avait commandé de le toucher et de voir que son corps était de chair et d'os : commandement auquel ils obéirent sans doute.

Cependant tous ces signes certains et indubitables, τεκμήρια, *certa et indubitata signa*, n'ont pas satisfait quelques philosophes et même quelques théologiens trop attachés aux principes de la philosophie humaine, qui les ont jugés insuffisants sans autre fondement que les fausses conséquences qu'ils tirent de ces paroles de saint Jean : *Jésus vint, les portes étant fermées, et se tint au milieu d'eux.* Ils ont pris pour accordé ce qu'en qualité de philosophes ils auraient plutôt dû prouver : savoir, que ce texte signifie que Jésus passa à travers les murs ou à travers les portes sans souffrir en son corps ni occasionner dans les murs ou dans les portes aucun changement. Et persuadés d'ailleurs que c'est une chose contraire à toutes les lois de la nature, qu'un corps solide et matériel passe au travers d'un autre corps matériel et solide sans qu'il se fasse quelque changement dans la forme de l'un ou de l'autre; ils ont conclu que le corps de Jésus-Christ n'était pas un corps réel, c'est-à-dire matériel, et qu'ainsi il n'avait pu être touché par saint Thomas : d'où ils infèrent que tout ce récit est également faux et absurde.

Nous leur répondons que ces paroles : *Jésus vint, les portes étant fermées, et se tint au milieu d'eux*, ne signifient pas que Jésus passa au travers des murs ou des portes sans souffrir en son corps, ni occasionner dans ces murs ou dans ces portes aucun changement. Ces paroles marquent bien qu'il entra miraculeusement, et c'est pour cela sans doute que saint Jean observe par deux fois que *les portes étaient fermées;* mais certainement il n'a point voulu parler d'un *miracle* qui impliquât contradiction.

Le sens que ces philosophes donnent à ce passage ne peut être le véritable : car 1° il n'est pas à présumer que saint Jean, qui avait eu comme les autres disciples des preuves évidentes de la réalité, c'est-à-dire de la matérialité du corps de Jésus, ait porté l'absurdité jusqu'à s'imaginer que c'ait

été un corps spirituel. C'est néanmoins ce qu'il aurait fait, s'il eût pensé que Jésus passa au travers des murs et des portes fermées, sans souffrir ni occasionner de changement à son passage. Il ne faut pas être philosophe profond pour voir qu'il est impossible, à Dieu même, de faire que le corps d'un homme pénètre au travers d'un mur ou d'une porte sans qu'il arrive de changement dans l'un ni dans l'autre. 2° Il n'est pas croyable non plus que saint Jean, qui en rapportant ce trait, voulait apprendre au monde que saint Thomas avait eu comme les autres disciples, en touchant et en examinant le corps de son Maître, une preuve sensible qu'il était réellement, c'est-à-dire corporellement ressuscité, ait été assez destitué de bon sens pour insérer dans ce récit une circonstance qui prouverait que le corps touché par saint Thomas n'était pas un corps matériel, mais un corps spirituel, et par conséquent incapable d'être touché. On ne doit point présumer des contradictions ni des absurdités dans un auteur: au contraire, on doit supposer qu'un homme de bon sens ne parle ni n'écrit sans quelque intention; et cette intention, dont on juge par la suite du discours, détermine le sens qu'il faut donner aux mots ou aux propositions équivoques qui pourraient s'y rencontrer. Toute interprétation de ces mots ou de ces propositions qui ne s'accorde point avec l'intention de celui qui parle ou qui écrit mérite par cette seule raison d'être rejetée; c'est une justice que l'équité et le sens commun exigent. 3° Du raisonnement dont ces philosophes se servent en cette rencontre, on pourrait conclure la spiritualité des murs et des portes, aussi bien que la spiritualité du corps de Jésus-Christ. Car le corps de Jésus-Christ était matériel, puisqu'il fut touché par les disciples. Or, selon eux, ce corps pénétra à travers les murs et les portes fermées, sans que ces murs et ces portes aient souffert aucun changement. Donc les murs ou les portes étaient des corps spirituels, puisqu'il est contraire aux lois de la nature qu'un corps matériel et solide passe, etc.

Voilà les raisons sur lesquelles je me fonde pour rejeter comme fausse l'interprétation qu'on a voulu donner à ces paroles de saint Jean : *Jésus vint, les portes étant fermées, et se tint au milieu d'eux.*

Cependant comme il paraît par ce texte que cette entrée de Notre-Seigneur eut quelque chose de miraculeux, montrons que le miracle qui se fit en cette rencontre, loin de donner aux disciples aucun lieu de soupçonner que leurs sens eussent été trompés en prenant le corps de Jésus pour un corps matériel, dut dissiper entièrement leurs doutes, et les convaincre tous que c'était Jésus-Christ même avec un corps composé de chair et d'os qui leur avait apparu. Au contraire dans l'explication que nous venons de réfuter, ce soupçon pouvait leur venir à l'esprit: puisqu'il est aussi aisé à une puissance supérieure aux lois de la nature d'exciter en nous les sensations de l'ouïe, de la vue et du tact, sans que l'objet de ces sensations existe, que d'ouvrir un passage à un corps humain à travers les murs ou les portes sans y faire de brèches visibles.

Les disciples, pendant le temps qu'ils vécurent avec Jésus-Christ avant sa passion, l'avaient vu souvent opérer des miracles de toute espèce; chasser les démons, guérir les malades, faire marcher les boiteux et les paralytiques, rendre la lumière aux aveugles, la parole aux muets et la vie aux morts. Ils avaient vu les vents mêmes et la mer soumis à ses ordres, et tous ces prodiges ne lui coûter qu'un mot. De cette puissance sans bornes de changer à son gré les lois de la nature établies par le grand Créateur de l'univers, puissance qu'ils voyaient jointe à une pureté plus qu'humaine de vie et de doctrine, ils avaient conclu que Jésus-Christ *était venu de Dieu.* Ainsi, d'un côté l'opération des miracles, qui avait été le caractère distinctif de Jésus-Christ pendant sa vie, devenait après sa résurrection un signe évident de l'identité de sa personne; et de l'autre, ces œuvres, qu'un homme n'aurait pu opérer si Dieu n'eût été avec lui, étaient pour les disciples une preuve incontestable et un témoignage infaillible que leur Maître *était venu de la part du Dieu* de vérité, et qu'ils n'avaient point à craindre qu'il voulût leur en imposer. D'où je conclus que quand Jésus-Christ, voyant qu'ils le prenaient pour un esprit, leur eut assuré que c'était lui-même et non un esprit, qui n'a ni chair ni os, comme ils pouvaient, en le touchant, se convaincre qu'il en avait, il ne leur resta aucune raison de douter ni de se défier de leurs propres sens.

En appeler à leur sens pour vérifier que c'était lui-même et non pas un esprit, c'était leur déclarer que leurs sens étaient juges du point en question, et qu'ainsi ils pouvaient en décider. Mais l'un et l'autre ne se trouve-t-il pas faux dans la supposition que le corps que prit alors Jésus-Christ fut un corps spirituel et immatériel ? Si au lieu de l'objet sur lequel ils devaient juger (c'est-à-dire, au lieu d'un corps matériel et capable d'exciter telles et telles sensations) il eût substitué un objet tout différent, une pure idée d'un corps matériel occasionnée par le rapport trompeur des sensations qu'il aurait par un pouvoir miraculeux excitées dans leurs âmes, eût-il pu en appeler alors au jugement de leurs sens? Et faire illusion à leurs sens, après en avoir appelé à leur témoignage, n'aurait-ce pas été les tromper ?

Il y eût eu même dans ce procédé autant d'absurdité que de mauvaise foi ; car si l'on accorde que Jésus avait le pouvoir de faire illusion à leurs sens par un miracle, on ne pourra nier qu'il n'eût aussi le pouvoir d'entrer par miracle dans la chambre, les portes restant fermées. Or de ces deux miracles le dernier rendait le premier inutile. En effet si Jésus-Christ pouvait entrer dans cette chambre avec un corps humain, les portes restant fermées, il n'était pas besoin qu'il fît illusion aux sens de ses disciples ; et s'il était

à son choix d'opérer celui des deux miracles qu'il aimerait le mieux, il y aurait eu de l'absurdité à choisir celui qui démentait le caractère d'un envoyé du Dieu de vérité, et qui était directement opposé au dessein qu'il avait de les convaincre qu'il était corporellement ressuscité, en soumettant son corps à l'examen de leurs sens.

Ainsi les disciples de Jésus-Christ, que les miracles et les prodiges qu'il avait opérés avant sa passion avaient persuadés que Dieu était avec lui, durent l'être encore davantage, en le voyant entrer miraculeusement dans cette chambre, et lire dans leurs cœurs leurs pensées et leurs doutes secrets. Et bien que d'abord ne concevant point ce que c'était que sa résurrection, ils l'eussent pris pour un esprit, néanmoins après qu'ils se furent assurés du contraire en touchant son corps, ils ne durent plus se défier du témoignage de leurs sens ; de même qu'ils ne s'en défièrent point auparavant, lorsque l'ayant vu (*Matth.*, XIV) *marcher sur les flots*, et s'étant imaginé pareillement que c'était un esprit, ils se furent convaincus de leur erreur par les mêmes preuves, c'est-à-dire en le voyant, l'entendant, le touchant, mangeant et conversant avec lui comme avec les autres hommes. Les historiens sacrés ne rapportent point que dans l'une ni dans l'autre de ces occasions, les apôtres aient soupçonné quelque fraude ou quelque imposture. C'étaient des hommes simples, éloignés de toutes spéculations vaines, et qui se conduisaient sur les mêmes principes que le commun des hommes. Ayant donc, pendant toute leur vie, ajouté foi au rapport de leurs sens, ils ne pouvaient s'empêcher de les croire dans l'occasion présente, où cette créance leur était recommandée par quelqu'un, en qui ils voyaient une connaissance distincte des plus secrètes pensées de leurs cœurs, et une puissance supérieure aux lois de la nature.

ARTICLE II.

Troisième preuve. — *Accomplissement exact des prédictions que Jésus-Christ avait faites aux Apôtres.*

Pour se convaincre de l'accomplissement exact des prédictions de Jésus-Christ à ses disciples sur ses souffrances, sa mort et sa résurrection, il ne faut que comparer les termes de ces prédictions avec les divers événements qu'elles annonçaient. Afin de mettre le lecteur en état de faire cette comparaison, nous allons rapporter quelques circonstances de la passion de Jésus-Christ, de sa mort, etc., et après chacune de ces circonstances ou faits particuliers, nous citerons les prédictions qui y répondent.

La passion de Jésus-Christ commence proprement à la trahison de Judas, l'un des douze. Ce perfide disciple, étant convenu avec les princes des prêtres qu'il leur livrerait son maître pour trente pièces d'argent, se mit à la tête d'une troupe de soldats qu'ils lui donnèrent. Avec cette escorte il se rendit au jardin où il savait que Jésus se retirait ordinairement; et là l'ayant baisé pour le leur faire connaître, il le livra entre leurs mains; aussitôt les soldats l'arrêtèrent et le conduisirent au grand prêtre.

Ce fait avait été souvent prédit par Jésus-Christ, d'abord plus obscurément, comme dans ces paroles : *Ne vous ai-je pas choisis, vous douze? néanmoins l'un de vous est un démon*, διάβολος, un délateur; et dans celle-ci : *Le Fils de l'Homme doit être livré entre les mains des hommes*, et en d'autres qui ont le même sens. Il le leur prédit ensuite plus ouvertement à la dernière cène; car voyant ses disciples attristés de ce qu'il leur avait dit qu'un d'entre eux le trahirait, et chacun d'eux lui demandant : *Seigneur, est-ce moi?* il leur répondit : *Celui qui met la main avec moi dans le plat me trahira.* Ces paroles, selon la remarque de Grotius, désignaient celui qui devait trahir Jésus-Christ plus clairement que celles-ci : *Un de vous me trahira.* C'est pourquoi, ajoute ce savant commentateur, je suis persuadé qu'y ayant plusieurs plats sur la table, Judas était assis assez près de Jésus-Christ pour manger au même plat que lui. Cette conjecture est très-probable, et nous pouvons encore y ajouter que puisque les disciples, même après cette déclaration, ne savaient pas précisément de qui il parlait, et qu'il leur restait là-dessus quelque doute, il est à croire que d'autres que Judas mangeaient aussi à ce plat; autrement cette déclaration l'aurait assez désigné, et saint Pierre n'aurait pas fait signe au disciple qui était couché sur le sein de Jésus de lui demander de qui il parlait. Pour répondre à cette question que lui faisait saint Jean au nom des autres apôtres, Jésus leur dit : *C'est celui à qui je donnerai un morceau de pain trempé ; et en ayant trempé un morceau, il le donna à Judas Iscariote, fils de Simon.* Judas paraissant surpris d'être ainsi publiquement déclaré traître, soit pour savoir s'il était découvert, soit pour dissimuler la méchanceté de son cœur, demanda aussi à Jésus si c'était lui. Jésus lui répondit : *Vous le dites.* « Ainsi, conclut Grotius, « Jésus-Christ donna par degrés des preuves « de sa prescience, renfermant d'abord le « traître dans le nombre des douze, puis dans « le nombre de ceux qui étaient assis à table « auprès de lui ; enfin le leur désignant par « des marques certaines et précises. » A quoi j'ajoute que pour graver plus fortement cette prophétie dans les esprits de ses disciples, il la leur fit en leur expliquant ce passage des Psaumes : *Celui qui mange du pain avec moi a levé l'épée contre moi* ; et en ajoutant ces paroles remarquables : *Je vous le dis maintenant avant que cela arrive, afin que quand il sera arrivé vous me reconnaissiez pour ce que je suis.*

Le second événement prédit par Jésus-Christ est la fuite des apôtres, qui, au rapport de saint Marc, voyant leur maître arrêté par les soldats et les valets des princes des prêtres, que Judas avait amenés avec lui, l'abandonnèrent aussitôt et s'enfuirent.

Jésus-Christ le leur avait prédit quelque

temps auparavant, dans le moment même que leur foi paraissait le plus ferme et le plus solidement établie, et qu'ils venaient de déclarer qu'ils croyaient qu'il était venu de Dieu : *Je vous serai à tous cette nuit*, leur avait-il dit, *une occasion de scandale et de chute*; ou, comme parle saint Jean, *vous serez dispersés chacun de son côté, et vous me laissez seul; car il est écrit : Je frapperai le pasteur, et les brebis du troupeau seront dispersées.*

La troisième circonstance est le renoncement de Jésus-Christ par saint Pierre : ce fait est rapporté par tous les évangélistes. On voit par la manière dont ils le racontent que Pierre suivit Jésus-Christ à quelque distance jusqu'au palais du grand prêtre, et que saint Jean *le fit entrer dans la cour par le moyen d'une servante qui gardait la porte et qui le laissa passer*. Pendant l'interrogatoire, quelques-uns de ceux qui, dans la foule, se trouvèrent auprès de Pierre, lui reprochèrent par trois fois d'avoir suivi Jésus, et il le nia autant de fois, protestant, *avec des imprécations et des serments*, qu'il ne le connaissait pas. Dès qu'il l'eut renié pour la troisième fois, le coq chanta. *Alors le Seigneur s'étant retourné regarda Pierre, et Pierre se souvint de la parole que le Seigneur lui avait dite, et étant sorti, il pleura amèrement.* Voici la prédiction de ce reniement faite à saint Pierre lui-même : *En vérité je vous le dis : aujourd'hui, cette nuit même, avant que le coq ait chanté deux fois, vous me renierez trois fois.* Nous voyons ici la nature, le temps, la réitération de la faute de saint Pierre exactement prédite. La promptitude et la sincérité de son retour à la foi de son maître, retour que prouvaient ses larmes amères, avaient aussi été prédites assez clairement, ce me semble, dans ce passage de saint Luc : Le Seigneur dit : *Simon, Simon, Satan vous a demandé pour vous cribler comme on crible le froment; mais j'ai prié pour vous afin que votre foi ne défaille point. Lors donc que vous vous serez converti* (ἐπιστρέψας, retourné à la foi), *confirmez vos frères.*

Le quatrième événement prédit par Jésus-Christ, c'était qu'il devait être livré aux princes des prêtres, et par eux à Pilate, gouverneur romain. Je réunis sous cet article quelques autres circonstances de sa passion, arrivées depuis ce moment jusqu'à son crucifiement : tous ces faits différents sont rapportés par les évangélistes de la manière suivante. *Ces gens s'étant donc saisis de Jésus l'emmenèrent chez Caïphe qui était grand prêtre*, et chez qui les docteurs de la loi et les magistrats s'étaient assemblés. Ce grand prêtre, après avoir ouï quelques témoins dont les dépositions ne prouvaient point qu'il fût coupable d'aucun crime, lui ordonna enfin *au nom du Dieu vivant, de leur dire s'il était le Christ, Fils de Dieu. Jésus lui répondit : Vous l'avez dit. Alors le grand prêtre déchira ses vêtements, en disant : Il a blasphémé ; qu'avons-nous encore besoin de témoins? Vous venez vous-mêmes de l'entendre blasphémer : qu'en pensez-vous? Ils répondirent : Il a mérité la mort. Aussitôt on lui cracha au visage, on le frappa à coups de poing, et quelques-uns lui donnèrent des soufflets, en disant : Christ, prophétise-nous qui est-ce qui t'a frappé; et l'ayant lié, ils le mirent entre les mains de Ponce-Pilate, gouverneur romain.* Celui-ci ne pouvant résister aux cris de la multitude ameutée, le leur abandonna pour être crucifié, après l'avoir déclaré innocent à cinq reprises différentes, et avoir essayé inutilement d'obtenir des Juifs qu'ils le renvoyassent libre, et qu'ils se contentassent qu'il eût été flagellé. *Alors les soldats du gouverneur menèrent Jésus dans le prétoire, où ayant assemblé autour de lui toute leur cohorte, ils lui ôtèrent ses habits et le revêtirent d'un manteau d'écarlate ; puis ayant fait une couronne d'épine entrelacée, ils la lui mirent sur la tête et une canne à la main droite; et se mettant à genoux devant lui, ils se moquaient de lui en disant : Salut au roi des Juifs; et lui crachant au visage, ils prenaient la canne et lui en frappaient la tête. Enfin ils lui ôtèrent le manteau d'écarlate, et lui ayant remis ses habits ils l'emmenèrent pour le crucifier.*

Voici les passages où la plupart de ces circonstances sont prédites, Matthieu, XX, 18 : *Nous allons à Jérusalem, et le Fils de l'homme sera livré aux princes des prêtres et aux docteurs de la loi, qui le condamneront à la mort et le livreront aux gentils pour être chargé d'outrages, fouetté et crucifié.* Et dans saint Marc, chap. XIX, vers. 34 : *Ils* (les gentils) *le traiteront avec outrage; ils le fouetteront, lui cracheront au visage et le feront mourir.* Dans saint Luc, XVIII, 32 : *Il sera livré aux gentils; il sera moqué, outragé; on lui crachera au visage; et après qu'ils l'auront fouetté, ils le feront mourir.* Il annonce dans saint Matthieu ce qu'il aurait à souffrir de la part des docteurs de la loi et des princes des prêtres. *Dès lors*, dit l'évangéliste, XVI, 20, *Jésus commença à découvrir à ses disciples qu'il fallait qu'il allât à Jérusalem, qu'il souffrît beaucoup de la part des sénateurs, des princes des prêtres et des docteurs de la loi et qu'il y fût mis à mort.*

Son crucifiement et sa mort sont prédits dans chacun des passages que je viens de rapporter, et le sont de même en plusieurs autres qu'on trouve çà et là dans les évangélistes, soit expressément, soit seulement en figures, par des allusions que je ne crois pas nécessaire d'insérer ici, non plus que le récit de ces événements, trop connus pour qu'on les révoque en doute.

Remarquons seulement en cet endroit une preuve de sa mort, à laquelle le commun des lecteurs ne fait pas beaucoup d'attention. Saint Jean (*chap.* IX, *vers.* 33, 34), après avoir rapporté que les soldats rompirent les jambes aux deux voleurs crucifiés avec Jésus, ajoute ces paroles : *Alors étant venus à Jésus, et le voyant déjà mort, ils ne lui rompirent point les jambes; mais un d'eux lui perça le côté avec une lance et il en sortit aussitôt du sang et de l'eau : celui qui l'a vu en rend témoignage*, etc. Bèze fait sur ce passage l'observation suivante :

Parmi les raisons qui ont porté saint Jean à appuyer sur ce fait, on ne doit point oublier celle qu'en donne Erasme; c'est que par cette blessure la mort de Jésus-Christ est prouvée d'une manière indubitable. Car l'eau qui coula de la blessure est une marque que la lance lui avait percé le péricarde, où l'eau réside, et qui ne peut être percé que la mort ne suive aussitôt. Cette circonstance est donc remarquée par l'évangéliste pour répondre aux objections des ennemis de la vérité, qui auraient pu prétendre que Jésus avait été descendu de croix avant qu'il fût mort et par conséquent révoquer en doute s'il était véritablement ressuscité.

Il n'est pas besoin de rapporter ici les preuves de sa résurrection; nous les avons déjà produites dans les parties précédentes de cet ouvrage. Mais je crois qu'il ne sera pas hors de propos d'ajouter ici une ou deux remarques sur la certitude de la résurrection au troisième jour.

D'abord il est clair qu'il ne ressuscita pas avant le troisième jour; la garde placée à l'entrée du sépulcre en est une preuve certaine. Voici le passage de saint Matthieu où ce fait est rapporté : *Le lendemain, qui était le jour d'après celui qu'on appelle la préparation, les princes des prêtres et les pharisiens s'étant assemblés, allèrent trouver Pilate et lui dirent : Seigneur, nous nous sommes souvenus que ce séducteur a dit, lorsqu'il vivait : Je ressusciterai au bout de trois jours. Commandez donc qu'on garde le sépulcre jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent la nuit dérober son corps, et ne disent au peuple : Il est ressuscité ; car la dernière erreur serait pire que la première.* J'observe sur ces paroles : 1° Que la garde fut placée au sépulcre le lendemain de la mort et de la sépulture de Jésus-Christ; 2° Qu'il est très-probable que les gardes n'y furent placés ce jour-là que le soir, parce que c'était un jour solennel, non-seulement le sabbat, mais la pâque, et qu'il n'est pas à croire que les princes des prêtres et les pharisiens, qui faisaient profession d'une observation de la loi plus exacte et d'une pureté plus parfaite que les autres Juifs, eussent voulu se souiller en entrant chez Pilate avant que d'avoir satisfait à tous les devoirs que la religion prescrivait en ce jour-là. On voit dans le chapitre XVIII, de saint Jean, vers. 28, jusqu'où ils portaient le scrupule sur ce point : cet évangéliste y rapporte qu'ils n'entrèrent point la veille dans la salle (le prétoire) où était le tribunal de Pilate, *de peur de se souiller et de ne pouvoir célébrer la pâque.* Que si l'on objecte que, l'agneau pascal ayant été mangé la nuit, tous leurs scrupules sur ce point devaient être levés, et qu'il leur était libre d'aller trouver Pilate le matin ou à l'heure qu'ils auraient jugé à propos; je réponds qu'en convenant de ce qu'on avance dans cette objection, il faudrait toujours observer que ce jour était un sabbat. Or, peut-on supposer que les pharisiens, qui faisaient un crime à Jésus de guérir, et à ses disciples d'arracher des épis et de les manger le jour du sabbat, eussent voulu eux-mêmes le profaner et se souiller, non-seulement en allant trouver Pilate, mais en se transportant avec les soldats au sépulcre, et en mettant leur sceau sur la pierre qui en fermait l'entrée, avant d'avoir satisfait aux devoirs de religion dans un jour si solennel; d'autant plus qu'il n'y avait aucune nécessité de le faire avant le soir, quoiqu'il fût très-intéressant pour eux de ne pas différer au-delà de ce temps? Développons ces deux points.

Jésus avait dit pendant qu'il vivait *qu'il ressusciterait le troisième jour*. Cette prophétie aurait été également fausse s'il fût ressuscité le premier, le second ou le quatrième jour. Si donc son corps n'eût pas été dans le tombeau à la fin du second jour, les princes des prêtres et les pharisiens auraient eu gain de cause, et ils auraient pu assurer hautement que c'était un imposteur; d'où je conclus qu'il suffisait qu'ils allassent visiter le sépulcre à la fin du jour. Mais d'un autre côté, Jésus ayant déclaré qu'il ressusciterait *le troisième jour*, s'ils craignaient que ses disciples ne l'enlevassent, il était nécessaire de les en empêcher ce jour-là, et ce jour-là seul. Or, selon la manière de compter des Juifs, le troisième jour commençait le soir du second. Ils ne pouvait donc différer d'aller visiter le sépulcre, ni d'y mettre leurs gardes avant que le troisième jour fût commencé; car s'ils ne s'y étaient rendus que quelque temps après, et qu'ils eussent trouvé que le corps n'y était plus, ils n'auraient pu convaincre Jésus-Christ d'imposture : aussi saint Matthieu nous dit-il qu'*ils y allèrent le second jour, qui était le sabbat*. C'était sans doute aux yeux de ces superstitieux pharisiens une profanation du sabbat d'aller chez Pilate, d'accompagner les soldats au sépulcre, et d'y sceller la pierre. Ils pouvaient néanmoins se justifier devant leur conscience, ou, ce qui paraît les avoir touchés davantage, devant le monde, par la nécessité où ils étaient de prendre toutes ces mesures; et certainement il ne fallait rien moins qu'une nécessité pressante pour les y déterminer dans un jour aussi solennel. Or cette nécessité, comme je viens de le faire voir, ne pouvait commencer qu'à la fin du second jour, et immédiatement avant le commencement du troisième. Donc, dans l'idée des princes des prêtres et des pharisiens, le jour qu'ils placèrent leurs gardes était *le second jour*. Ainsi les meurtriers mêmes et les blasphémateurs de Jésus-Christ nous fournissent ici une preuve qu'il n'était pas ressuscité avant le troisième jour; car il n'est point douteux qu'avant de mettre leur sceau et de poser leurs gardes au sépulcre, ils n'aient examiné si le corps y était.

Nous trouvons encore ici une réponse aux frivoles objections qu'on tire de ces expressions : *trois jours et trois nuits* : *au bout de trois jours*; car il est clair que les princes des prêtres et des pharisiens allant au sépulcre le jour du sabbat, comptaient que c'était le second. La garde qu'ils mirent alors, et la raison qu'ils en donnèrent à Pilate, savoir, qu'ils craignaient que les disciples ne vinssent

pendant la nuit et n'enlevassent le corps, prouvent qu'ils regardaient le jour qui allait commencer comme celui que Jésus-Christ avait marqué pour sa résurrection, c'est à dire comme *le troisième*. Car s'ils avaient pris ces paroles de Notre-Seigneur : *Le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans les entrailles de la terre*, dans leur sens strictement littéral, ils ne se seraient pas si fort hâtés de placer leurs gardes au sépulcre, puisque dans cette opinion il aurait eu encore deux jours et autant de nuits à y passer, et qu'ils n'avaient à craindre aucunes suites fâcheuses d'un enlèvement fait cette nuit-là. Il faut donc supposer que les princes des prêtres et les pharisiens, secte la plus savante parmi les Juifs, n'entendaient pas le sens de cette phrase dans leur langue, ou qu'ils furent assez impies et assez mauvais politiques pour profaner le sabbat et le souiller sans raison, ou qu'ils étaient assez dépourvus de bon sens pour prier Pilate d'envoyer de ses soldats garder le sépulcre ce jour et cette nuit-là, afin d'empêcher que les disciples n'enlevassent le corps de Jésus-Christ la nuit ou le jour suivant; il faut, dis-je, admettre ces suppositions étranges, ou convenir que dans le langage ordinaire des Juifs, *trois jours et trois nuits*, et *au bout de trois jours*, ne signifiaient que trois jours après, ou le troisième jour. Or le témoignage des anges et les apparitions de Jésus-Christ aux femmes, à Simon et aux deux disciples sur la route d'Emmaüs, apparitions arrivées le jour même de la résurrection, sont des preuves qu'il ressuscita le troisième jour après sa mort.

Les prédictions que fit Jésus-Christ de cet événement miraculeux sont en très-grand nombre ; mais pour abréger, je n'en rapporterai que quelques-unes.

Et comme ils descendaient de la montagne où Jésus-Christ avait été transfiguré, il leur fit ce commandement : Ne parlez à personne de cette vision jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts (Matthieu, XVIII, 9).

Mais, après que je serai ressuscité, j'irai devant vous en Galilée. Dès lors Jésus commença à leur découvrir qu'il fallait qu'il allât à Jérusalem, qu'il y souffrît beaucoup de la part des sénateurs, des princes des prêtres et des docteurs de la loi ; qu'il y fût mis à mort, et qu'il ressuscitât le troisième jour (chap. XXVI, 32 ; chap. XVI, 22).

Nous allons à Jérusalem, et le Fils de l'homme sera livré aux princes des prêtres et aux docteurs de la loi, qui le condamneront à mort et le livreront aux gentils pour être fouetté et crucifié, et il ressuscitera le troisième jour (*Matth.*, XX, 18, 19).

Nous avons quelques observations à faire sur ces prédictions et sur leur accomplissement; mais auparavant examinons les prophéties contenues dans les livres de Moïse, dans les Prophètes, dans les Psaumes, touchant les souffrances, la mort et la résurrection de Jésus-Christ. Ce sont les seules qui appartiennent au sujet présent.

ARTICLE III.

QUATRIÈME PREUVE. — *Accomplissement exact de tout ce qui est écrit de Jésus-Christ dans la loi de Moïse, dans les Prophètes et dans les Psaumes.*

Le quatrième témoignage auquel Notre-Seigneur rappelle ses disciples, c'est celui des Ecritures qui contiennent non-seulement les promesses d'un Messie et d'un Sauveur du monde, mais encore les caractères et les marques auxquels on devait le reconnaître. Elles sont en si grand nombre et si variées; elles paraissent si peu compatibles les unes avec les autres; elles sont présentées sous tant de types et de figures différentes, qu'il y aurait eu de l'absurdité à quelqu'un qui n'aurait été qu'homme de prétendre les réunir en soi. C'est pour cela que ceux qui, sur quelques endroits des prophètes, se le figuraient comme un libérateur puissant, glorieux, triomphant, avaient tant de peine à concevoir ce qui est dit dans d'autres endroits de ses souffrances et de sa mort. Cet embarras néanmoins venait plutôt de préjugés et d'aveuglement, que d'une obscurité plus grande dans ces derniers textes des prophètes que dans les premiers. Ses souffrances et sa mort, l'oblation qu'il devait faire de lui-même comme d'une victime d'expiation pour le péché, sont aussi clairement annoncées dans les écrits des prophètes et dans les figures des cérémonies mosaïques, que sa puissance et son sacerdoce ; et si les Juifs, si ses disciples même prévenus d'idées fausses et charnelles, oubliaient les unes pour ne penser qu'aux autres, c'était un effet de l'erreur où ils étaient sur la nature de cette royauté et sur la fin et l'objet de ce sacerdoce. Rien ne serait plus aisé que de le faire voir, en comparant ensemble ces figures et ces prophéties; mais cette discussion nous écarterait trop. Nous nous bornerons donc à notre objet présent, qui est de montrer que les souffrances, la mort et la résurrection de Jésus-Christ étaient prédites par plusieurs figures et prophéties contenues dans les livres de Moïse, dans les prophètes et dans les psaumes, et nous tirerons de là une nouvelle preuve de la Résurrection.

La seule prophétie que je trouve dans Moïse sur ce sujet, et la première même qui ait été faite aux hommes, est celle qu'on lit au troisième chapitre de la Genèse, vers. 15. Elle est conçue en ces termes : *Je mettrai des inimitiés entre toi* (le serpent) *et la femme, entre ta race et sa race ; sa race écrasera ta tête et tu lui piqueras le talon.*

Je ne m'arrêterai point sur cette prophétie, persuadé que je ne puis mieux faire que de renvoyer mes lecteurs à l'explication qu'en a donnée l'illustre et savant auteur (1)

(1) M. Sherlock, évêque de Londres, connu par plusieurs excellents écrits, et particulièrement par ses *Témoins de la résurrection de Jésus-Christ*, et par ses *Discours sur l'usage et les fins de la prophétie*. Ces deux ouvrages traduits en français ont été insérés dans nos *Démonstrations évangéliques*.

des *Discours sur l'usage et les fins de la prophétie dans les divers âges du monde;* ouvrage excellent, où l'on trouvera ce texte discuté avec une netteté et une force de raisonnement qui ne laissent rien à désirer.

Je passe donc aux prophètes, suivant l'ordre marqué dans les paroles de Jésus-Christ : je produirai d'abord une prophétie d'Isaïe dont l'application au Messie est si claire, que les ennemis même les plus obstinés de l'Evangile n'ont pu la nier.

Qui a cru à notre parole et à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé? Il s'est élevé devant le Seigneur comme un arbrisseau, et de même que le rejeton qui sort d'une terre sèche. Il est sans éclat et sans beauté : nous l'avons vu; il n'avait rien qui attirât sur lui les yeux et nous l'avons méconnu. Il a été un objet de mépris, le dernier des hommes, un homme de douleurs et accoutumé à souffrir. Nous nous détournions pour ne pas le voir, tant il paraissait méprisable, et nous n'en avons fait aucun cas. Cependant c'est lui qui a pris sur soi nos langueurs et qui s'est chargé de nos douleurs. Nous l'avons regardé comme un lépreux, comme un homme frappé de Dieu et humilié. Mais c'est à cause de nos iniquités qu'il a été couvert de plaies; il a été brisé de coups pour nos crimes; le châtiment qui devait nous procurer la paix est tombé sur lui et nous avons été guéris par ses meurtrissures. Nous nous étions tous égarés comme des brebis (sans pasteur); *chacun de nous s'était détourné pour suivre sa propre voie, et Dieu l'a chargé de l'iniquité de nous tous. Il a été offert parce que lui-même l'a voulu, et il n'a point ouvert la bouche; il a été mené à la mort comme une brebis qu'on va égorger, et il est demeuré dans le silence comme un agneau devant celui qui le tond; il est mort au milieu des douleurs et condamné par les juges. Qui racontera sa génération? car il a été retranché de la terre des vivants. Je l'ai frappé* (dit le Seigneur) *à cause des crimes de mon peuple, et il n'a point eu d'autre sépulture que celle des impies. Toutefois il a été enseveli comme les riches, parce qu'il n'était coupable d'aucun péché et que le mensonge n'a jamais été dans sa bouche. Néanmoins le Seigneur l'a voulu briser par les souffrances, et parce qu'il s'est offert lui-même en sacrifice pour le péché, il verra sa race durer longtemps et la volonté du Seigneur s'exécutera heureusement par sa conduite; il verra le fruit de ce que son âme aura souffert. Comme mon serviteur est juste, il rendra justes un grand nombre d'hommes par la connaissance qu'ils auront de lui, et il portera leurs iniquités; je lui donnerai pour héritage une grande multitude, et il distribuera les dépouilles des forts parce qu'il s'est livré à la mort et qu'il a été mis au nombre des scélérats, qu'il a porté les péchés de plusieurs, et qu'il a prié pour les violateurs de la loi* (*Isaïe*, I, 3).

Pour peu qu'on soit instruit de l'histoire de Jésus-Christ, on reconnaîtra que plusieurs circonstances de sa vie, de ses souffrances et de sa mort, sont ici clairement exprimées. Cette prophétie a été si visiblement et si pleinement accomplie en Jésus-Christ, que les rabbins modernes, pour éluder les conséquences que les chrétiens en tirent en faveur de l'Evangile, ont été obligés de recourir à la distinction imaginaire de deux Messies, l'un qui devait nous racheter, et l'autre qui devait souffrir pour nous. Ils prétendent donc qu'il y a deux Messies promis, l'un de la tribu d'Ephraïm et l'autre de la tribu de Juda; l'un fils de Joseph et l'autre fils de David; l'un qui doit précéder, combattre et souffrir la mort, l'autre qui doit suivre, vaincre, régner et ne jamais mourir. Mais l'évêque Pearson (1), dont j'ai pris cette remarque, démontre que cette distinction, fausse en elle-même, est encore avantageuse à la foi chrétienne, puisqu'elle admet un Messie souffrant prédit par les prophètes. Il fait voir aussi que les anciens rabbins regardaient ce LIIIe chapitre d'Isaïe comme une description du Messie, sans qu'ils aient pensé à cette distinction des deux Messies imaginée par les Juifs modernes pour favoriser leur vaine attente d'un prince et d'un libérateur temporel.

Quant aux autres prophéties, et surtout à celles des psaumes, qui ont rapport au sujet que je traite, je ne puis mieux faire que d'exposer aux yeux du lecteur ce qu'en dit le même évêque Pearson.

« Si nous jetons, dit ce prélat, une vue générale sur les prédictions des souffrances de Jésus-Christ, et particulièrement sur le LIIIe chapitre d'Isaïe, et que nous les comparions avec sa vie, nous reconnaîtrons qu'il a été véritablement *un homme de douleurs et qui a connu l'infirmité;* et en rapprochant les évangélistes des prophètes, nous verrons que le Messie ne devait rien souffrir que Jésus-Christ n'ait souffert. Si Zacharie dit : *Ils m'ont apporté les trente pièces d'argent auxquelles ils m'avaient apprécié* (*Zacharie*, XI, 12); Saint Matthieu nous apprend que Judas vendit Jésus au même prix, et que les prêtres convinrent avec lui *de trente pièces d'argent* (*Matth.*, XXVI, 27). Si Isaïe dit : *Il a été blessé* (*Isaïe*, LIII, 5); Zacharie : *Ils tourneront les yeux vers moi, qu'ils ont percé* (*Zacharie*, XII, 10); et David encore plus clairement : *Ils ont percé mes mains et mes pieds* (*Psalm.*, XXII, 16); les évangélistes nous apprendront qu'il a été attaché à la croix, et Jésus lui-même nous montrera les trous des clous dont ses pieds et ses mains furent percés (*Jean.*, XX, 25). Le Psalmiste ajoute : *Ils se sont moqués de moi et m'ont regardé avec mépris; ils ont secoué la tête en disant : Il a mis son espérance au Seigneur, que le Seigneur le délivre donc; puisque le Seigneur l'aime, qu'il nous l'enlève des mains* (*Psalm.*, VII, 8); et saint Matthieu nous décrit la même action dans les mêmes termes : *Ceux*, dit-il, *qui passaient par là le blasphémaient en secouant la tête et en disant : Il a mis sa confiance en Dieu; si Dieu l'aime qu'il le délivre, car il a dit : Je suis le Fils de Dieu* (*Matth.*, XXVII, 39, 43). David dit : Mon

(1) Voyez Pearson, *sur le Symbole.*

Dieu! mon Dieu! pourquoi m'avez-vous abandonné; et le fils de David crie sur la croix : *Ely, Ely, lammasabachtani.* Isaïe prédit qu'*il a été mis au nombre des voleurs;* et nous trouvons dans l'évangéliste qu'*il a été crucifié entre deux voleurs, l'un à droite et l'autre à gauche.* Lisez-vous chez le prophète roi : *Dans ma soif ils m'ont donné du vinaigre à boire* (*Psalm.*, XXII, 1)? vous trouverez dans l'évangéliste : *Jésus, afin que l'Ecriture fût accomplie, dit : J'ai soif, et ils prirent une éponge et la remplirent de vinaigre; et l'ayant mise au bout d'un bâton, ils lui en donnèrent à boire.* Lisez-vous encore : *Ils ont partagé mes habits entre eux et jeté le sort sur mon vêtement?* Vous verrez que pour que cette prophétie fût accomplie, les soldats firent ce partage. Car *ils prirent ses habits et les divisèrent en quatre parts, une pour chaque soldat. Ils prirent aussi la tunique; mais comme elle était sans couture et d'un seul tissu depuis le haut jusqu'en bas, ils dirent entre eux : Ne la déchirons pas, mais tirons au sort à qui l'aura* (*Jean.*, XIX, 23, 24). Enfin les prophètes nous annoncent-ils qu'*il sera conduit comme un agneau à la boucherie et retranché de la terre des vivants* (*Isaïe*, LIII, 7, 8)? Tous les évangélistes nous apprendront qu'*il a souffert comme un agneau*, et les Juifs mêmes reconnaîtront qu'il a été mis à mort. »

Ces traits suffisent pour faire voir qu'il fallait, selon les prophètes, que le Christ souffrît et qu'il mourût : sa sépulture et sa résurrection ont été pareillement prédites; nous l'allons voir dans les passages suivants.

Isaïe, au chapitre que nous venons de citer, parle de sa sépulture en ces termes, vers. 9 : *Il n'a point eu d'autre sépulture que celle des impies : toutefois il a été enseveli comme les riches.*

Le pouvoir de vie et de mort avait été enlevé aux Juifs et transféré au gouverneur romain depuis qu'Auguste avait attaché la Judée au gouvernement de Syrie; ce qui arriva quelques années après la naissance de Jésus-Christ. C'est pour cela que les princes des prêtres et les magistrats des Juifs furent obligés de recourir à Ponce Pilate, non-seulement pour mettre Jésus à mort, mais même pour descendre de croix son corps et ceux des deux malfaiteurs exécutés avec lui, afin qu'ils n'y restassent point le jour du sabbat. Car chez les Romains, où la croix était le supplice ordinaire des esclaves et des voleurs qui n'étaient pas citoyens romains, c'était l'usage que les corps restassent attachés jusqu'à ce qu'ils fussent consumés par le temps, ou dévorés par les oiseaux et par les bêtes. Cependant si les amis ou les parents de ceux qui avaient été exécutés demandaient permission de les ensevelir, on la refusait rarement. Ainsi Pilate se rendit sans peine à la demande que les Juifs lui firent de détacher ces corps de la croix, et permit à Joseph d'Arimathie d'ensevelir celui de Jésus. Les évangélistes ne nous apprennent point ce que devinrent les corps des deux voleurs après qu'on les eut descendus de croix. Il est pourtant certain qu'ils furent ensevelis, non-seulement parce que c'était la coutume chez les Juifs, mais parce que les paroles de Moïse y étaient formelles : *Si un homme*, dit-il, *a commis une faute qui mérite la mort, et que vous l'attachiez à la croix, son corps n'y restera point toute la nuit, mais vous aurez soin de l'enterrer le même jour, afin que votre terre ne soit point souillée* (*Deuter.*, XXI, 22, 23). Ce fut sans doute pour obéir à ce précepte que les Juifs demandèrent à Pilate la permission d'ôter les corps de croix, d'autant plus que le sabbat pascal, la plus grande solennité des Juifs, allait commencer. Il paraît même probable qu'ils furent ensevelis dans l'endroit où ils avaient été crucifiés, ou à peu de distance. Car, 1° le lieu de l'exécution se nommait *Golgotha*, c'est-à-dire, *place des crânes*, dénomination tirée vraisemblablement des crânes, qui, supposé que ce fût là la place ordinaire des exécutions, comme il y a tout lieu de le croire, devaient s'y rencontrer en grand nombre, soit qu'ils tombassent des croix où l'on avait laissé pourrir les corps, soit qu'on les trouvât en remuant la terre pour ensevelir ceux à qui le gouverneur permettait qu'on donnât la sépulture. 2° Le sabbat pascal allait commencer, puisque parmi les Juifs on comptait toujours le commencement du jour dès le soir de la veille, et que pour plus grande exactitude on avait coutume de commencer le repos du sabbat et de cesser tout travail une heure avant le coucher du soleil. Mais ce jour-là, qui était la préparation de la pâque, *les saintes heures*, si l'on peut s'exprimer de la sorte, commençaient encore plus tôt, parce que les agneaux de la pâque étaient toujours immolés entre la neuvième et la onzième heure du jour, et que dans cet intervalle de temps tous les Juifs se rendaient au temple. C'était là seulement qu'ils immolaient les victimes pascales : et, après en avoir offert le sang et les entrailles, ils emportaient le reste pour l'apprêter et le manger chez eux, selon l'instruction de Moïse. Le temps pressait donc, puisque la neuvième heure était commencée avant que Notre-Seigneur expirât. Aussi les soldats étant venus quelque temps après aux deux voleurs, et ayant trouvé qu'ils n'étaient pas encore morts, pour terminer leurs douleurs et hâter leur mort, ils leur brisèrent les jambes. C'était une sorte de coup de grâce que les Juifs avaient obtenu du gouverneur romain pour ces malheureux, et auquel, selon toutes les apparences devait aussi avoir part celui qui, quoique innocent et livré injustement à une mort aussi infâme que cruelle, par une bonté et une générosité sans exemple, intercédait sur la croix même pour ceux qui l'y avaient fait attacher, et faisait à Dieu en leur faveur cette touchante prière : *Mon père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.* Ainsi Jésus, et par conséquent les deux voleurs, n'expirèrent que après la neuvième heure. Or les Juifs étaient obligés de se rendre au temple avant la onzième heure, après laquelle le repos du sabbat devait commencer et tout travail fi-

nir, et ils voulaient que les corps fussent descendus de croix et ensevelis avant le commencement d'un jour si saint et si solennel. Il est donc très-vraisemblable qu'ils les ensevelirent dans le lieu où ils avaient été exécutés, ou à peu de distance; puisque, outre que Golgotha, à en juger par la signification de ce mot, paraît avoir été le lieu ordinaire de la sépulture de ceux qu'on y exécutait, les Juifs ne durent pas avoir le temps de porter les corps loin de là. Le peu de temps qui restait avant le commencement du sabbat, est même la raison que donne saint Jean de ce qu'on mit le corps de Jésus dans le sépulcre de Joseph d'Arimathie, lequel n'était pas loin, comme on le voit par ces paroles de l'évangéliste : *Or il y avait dans le lieu où il fut crucifié un jardin, et dans ce jardin un sépulcre neuf où personne n'avait encore été mis : ils y mirent donc Jésus, parce que c'était le jour de la préparation et que ce sépulcre était proche.*

Observons donc, et admirons ici l'accomplissement de cette célèbre prophétie d'Isaïe: *Il n'a point eu d'autre sépulture que celle des impies; toutefois il a été enseveli comme les riches.* Jésus-Christ a été enseveli comme les scélérats qui furent les compagnons de sa mort, sous la permission accordée aux Juifs de descendre leurs corps de croix, et enterré comme eux au lieu ou près du lieu de l'exécution. Mais la distinction prévue et prédite si longtemps auparavant fut accomplie en faveur de cet Homme-Dieu, qui, bien que mis au nombre des voleurs, *n'avait jamais fait de violence, et dont la bouche n'avait jamais prononcé de mensonges. Car Joseph d'Arimathie, l'un des plus considérés d'entre les sénateurs, et Nicodème, pharisien, magistrat des Juifs et docteur d'Israël, se réunirent ensemble pour l'ensevelir richement. Ayant donc enveloppé son corps dans des linceuls avec environ cent livres d'une mixtion de myrrhe et d'aloës, ils le mirent dans un sépulcre neuf, taillé dans le roc, et que Joseph d'Arimathie avait fait faire pour lui-même;* circonstance qui fait voir évidemment que Jésus-Christ fut enseveli, non-seulement par un riche, *mais comme un riche*, conformément à la prophétie.

Nous rapporterons ici en entier les paroles de David sur la résurrection de Jésus-Christ, et l'explication que saint Pierre en fit aux Juifs, telles qu'on les trouve au second chapitre des Actes, v. 25, etc.

David dit de lui (de Jésus) : *J'ai toujours le Seigneur devant moi, et il est toujours à ma droite, afin que je ne sois point ébranlé; c'est pour cela que mon cœur se réjouit, que ma langue chante de joie et que mon corps reposera en espérance, parce que vous ne laisserez point mon âme dans le tombeau, et vous ne permettrez point que votre Saint éprouve la corruption. Vous me ferez rentrer dans le chemin de la vie, et vous me remplirez de la joie que m'inspire la vue de votre visage. Mes frères, qu'il me soit permis de dire hardiment du patriarche David, qu'il est mort, qu'il a été enseveli, et que son sépulcre se voit parmi nous jusqu'à ce jour. Mais comme il était prophète et qu'il savait que Dieu lui avait promu avec serment qu'il ferait naître de son sang un fils qui serait assis sur son trône, c'est dans cette connaissance qu'il avait de l'avenir qu'il a parlé de la résurrection du Christ, en disant que son âme n'a point été laissée dans le tombeau et que sa chair n'a point éprouvé la corruption.*

Les Juifs sentirent toute la force du raisonnement de l'apôtre, et il leur parut si convaincant, que *trois mille personnes se joignirent à l'Eglise et furent baptisées dans la foi de Jésus-Christ*. Le voici, ce raisonnement: Vous reconnaissez, disait-il, que David était un prophète qui, sous son propre nom, parlait souvent du Messie. C'est donc au Messie que se rapportent ces paroles : *Vous ne laisserez pas mon âme dans le tombeau, et vous ne permettrez pas que votre Saint éprouve la corruption.* Car elles ne peuvent s'appliquer à David, qui n'a jamais prétendu ressusciter d'entre les morts; au contraire, il a été enseveli, et son corps est resté dans le sépulcre qu'on voit encore parmi nous. Mais, éclairé d'une lumière divine, il prévit que le Messie, ou le Christ, qui descendrait de lui selon la chair, ressusciterait d'entre les morts pour s'*asseoir sur son trône*, c'est-à-dire pour régner comme lui sur le peuple de Dieu. Et c'est cette résurrection du Christ qu'il a annoncée par ces paroles, exactement accomplies dans la personne de Jésus sorti du tombeau avant d'avoir pu éprouver la corruption; voilà, ajoute-t-il, *de quoi nous sommes témoins.*

Toute la difficulté qu'on pourrait trouver ici, c'est de savoir si ces paroles ont rapport au Messie : car pour David, il est certain qu'elles ne peuvent lui être appliquées. Mais si elles ont rapport au Messie, il en fallait conclure que Jésus l'était, puisqu'elles se trouvaient accomplies dans sa résurrection. Les trois mille Juifs convertis par la prédication de saint Pierre reconnurent sans doute la vérité de ces deux propositions; et la manière dont saint Pierre, et après lui saint Paul, se sont servis de ces paroles du Psalmiste, fait voir qu'ils supposaient comme un principe avoué de tous ceux à qui ils parlaient, qu'elles ne pouvaient s'appliquer à David, et qu'il fallait les entendre du Messie. Par conséquent, selon Moïse, les prophètes et le Psalmiste, le Messie devait souffrir, mourir, être enseveli et ressusciter d'entre les morts.

Outre ces prophéties expresses, il est encore une autre sorte de prédictions des souffrances, de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ. Elles se trouvent, ces prédictions, dans les types et dans les figures, telles que ces deux que le Sauveur a rapportées, et qu'il s'est appliquées à lui-même. *Comme Moïse*, dit-il, *a élevé le serpent dans le désert, il faut de même que le Fils de l'homme soit élevé* (*Jean*, III, 14). Et dans un autre endroit : *Comme Jonas a été trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, ainsi le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans les entrailles de la terre* (*Matth.*, XII, 40). Tel

est encore l'agneau pascal, auquel saint Paul fait allusion dans ces paroles : *Jésus-Christ est notre pâque* (*Voyez les Dissertations du P. Lamy sur la Pâque, et Pearson sur le Symbole*). Telles sont enfin ces *prémices* auxquelles l'Apôtre fait allusion (I *Cor*., XV, 20, 23; *Rom*., 16), et plusieurs autres. Je n'examinerai point ici quelle force peut avoir la preuve qu'on tire des types et des figures, ni en quels cas on peut l'admettre; je me contente de renvoyer encore ici mes lecteurs aux savants discours du célèbre milord Sherlock, sur l'usage et les fins de la prophétie.

ARTICLE IV.

Réflexions sur la preuve tirée de l'accomplissement des paroles de Jésus-Christ et de ce qui avait été écrit de lui dans la loi, etc.

Pour peu qu'on examine avec attention les prédictions de Moïse, des prophètes et de David, qui ont rapport au Messie, on apercevra aisément le plan de la Providence dans le grand projet de délivrer le genre humain du pouvoir du péché et de la mort. On verra comment ce plan se dévoile peu à peu par une succession de prophéties, qui devenaient plus précises et plus claires, à proportion que l'accomplissement de ce merveilleux ouvrage était proche, jusqu'à ce qu'enfin elles s'expliquent nettement sur la personne du Libérateur et sur le temps de son arrivée.

Ainsi la promesse de la rédemption du genre humain faite à nos premiers parents dans ces termes obscurs et généraux, *la race de la femme brisera la tête du serpent*, ce qui signifiait que quelqu'un de leurs descendants vaincrait leur grand ennemi ; cette promesse, dis-je, fut renouvelée à Abraham dans des termes plus clairs, et bornée à ses descendants par Isaac. *Toutes les nations de la terre*, lui dit le Seigneur, *seront bénies en ta race*. Elle fut renouvelée depuis à Jacob, le plus jeune des deux enfants d'Isaac, à Juda son fils, enfin à la famille de David, qui était de la tribu de Juda. Après avoir désigné la souche d'où devait *sortir ce rejeton de justice et d'immortalité*, Dieu jugea à propos de donner une connaissance plus claire et plus distincte de ce Messie si longtemps promis, en déclarant par ses prophètes le temps précis de sa venue, le lieu et les merveilles de sa naissance et plusieurs autres circonstances miraculeuses de sa vie, de ses souffrances et de sa mort, afin que, quand il paraîtrait au monde, on pût aisément le reconnaître à ces caractères distinctifs.

Ces prophéties, ou du moins quelques-unes d'entre elles, étaient obscures pour le temps où elles furent publiées et pour celui même de leur accomplissement; mais cette obscurité venait moins des termes dans lesquels elles sont conçues que des choses prédites, qui paraissent si opposées et si incompatibles, qu'il était impossible à toute la sagesse humaine de les concilier. En effet, les unes représentaient le Messie sous le caractère d'un libérateur, d'un prince dont le trône doit être inébranlable, comme le désiré des nations, le seul saint, etc., tandis que les autres l'annoncent comme un homme de douleurs, accablé d'infirmités, méprisé et rejeté des hommes, affligé, blessé, couvert de plaies, déchiré de coups de fouet, mis au nombre des impies et des méchants, retranché de la terre des vivants, enseveli après sa mort comme les scélérats et pourtant comme les riches.

Quelques-unes néanmoins ont toujours paru si claires, que sur la foi de ces prophéties, le peuple juif, à qui elles avaient été adressées, attendait continuellement un rédempteur, qui, selon eux, devait venir en un certain temps marqué. Ils savaient si exactement le temps de son arrivée par les semaines de Daniel, qu'à la naissance de Jésus-Christ c'était une opinion générale parmi ces Juifs répandus alors dans toutes les nations, que vers ce temps-là il devait naître en Judée un grand roi. Ils connaissaient même le lieu de sa naissance et la famille d'où il devait sortir. Mais trop attachés à l'alliance temporelle, trop flattés d'être le peuple spécialement choisi de Dieu, et ne comprenant point l'étendue de cette promesse faite à Abraham *que toutes les nations de la terre seraient bénies en sa postérité*, ils n'attendaient qu'un libérateur temporel, un roi des Juifs, considérés comme une nation particulière et séparée de toutes les autres, et ils s'imaginaient qu'ils seraient seuls délivrés de leurs ennemis temporels, et que, sous le règne du Messie, ils commanderaient à toutes les nations de la terre. C'est de cette opinion, si contraire aux promesses faites à Abraham, et si injurieuse à Dieu, *dont les miséricordes s'étendent sur tous ses ouvrages*, que venaient leur aveuglement, la peine qu'ils avaient à comprendre et à croire ce que les prophètes avaient prédit, et leur indignation contre Jésus, de ce que, prenant le nom de Messie, il ne rétablissait pas l'empire et le trône de David, comme ils étaient persuadés que le Messie le devait faire.

Les apôtres mêmes et les disciples étaient tellement prévenus de ces préjugés, que quand il leur parla de ses souffrances et de sa mort, *Pierre le reprit en lui disant : Ah! Seigneur, à Dieu ne plaise, cela ne vous arrivera point* (*Matth*., XVI, 22). Jésus néanmoins souffrit, mourut, et ressuscita comme il l'avait prédit; et malgré ses souffrances, il continua de se donner pour le Messie, se fondant sur ses souffrances mêmes, et assurant que selon les prophètes, *il fallait que le Christ souffrît*. C'est pourquoi il renvoie les apôtres aux prophéties, afin qu'ils s'y convainquent de la fausseté de leurs préjugés, qui, tant qu'ils auraient duré, ne leur auraient pas permis de le reconnaître pour tel, sans renoncer aux Ecritures, dont l'autorité était le fondement de l'attente du Messie. En effet, si les prophètes n'avaient annoncé qu'un libérateur d'Israël victorieux et triomphant, qu'un roi qui ne devait jamais mourir, Jésus ne pouvait être ce rédempteur, puisqu'il était opprimé, et qu'au lieu de délivrer son peuple, il avait été lui-même livré à ses ennemis et mis à mort. Mais nous venons de voir que

ces hommes inspirés avaient prédit les souffrances, la mort et la résurrection du Messie, et l'on ne saurait, ce me semble, s'empêcher de convenir que leurs prédictions étaient très-claires, très-expresses, et qu'elles furent accomplies en Jésus-Christ dans toutes leurs circonstances. Peut-être même que, n'étant point aveuglés par les faux préjugés des Juifs, nous aurons peine à concevoir que les apôtres aient si longtemps et si opiniâtrément fermé les yeux à une lumière si vive. Elle venait, cette opiniâtreté, de leur attachement à l'espérance flatteuse et brillante d'un royaume temporel qu'ils croyaient que les prophètes avaient annoncé clairement, et qu'ils regardaient comme incompatible avec l'idée d'un Messie souffrant et mourant. En leur exposant donc dans Moïse *les choses qui le concernent*, et en *leur ouvrant l'esprit afin qu'ils pussent entendre l'Ecriture*, Jésus voulait leur faire comprendre que le règne du Messie n'était pas un règne temporel, mais un règne éternel et spirituel : que la rédemption promise à Adam et aux patriarches consistait moins à délivrer les enfants d'Israël de leurs ennemis et de leurs oppresseurs temporels, événement auquel le Père commun de tous les hommes et même les patriarches n'avaient que peu d'intérêt, qu'à racheter le genre humain du pouvoir et des peines du péché : que c'était là ce que le Christ devait exécuter, en accomplissant toute justice, condition primitive sous laquelle le bonheur et l'immortalité avaient été promis à Adam, et *en offrant son âme en sacrifice pour le péché*, c'est-à-dire en payant la peine de mort que tous les pécheurs, tout le genre humain avait méritée ; la payant dis-je, non comme un débiteur, puisqu'il n'avait point péché, mais comme un répondant chargé volontairement et librement de satisfaire pour d'autres et d'acquitter leurs dettes. La mort de Jésus-Christ n'entrait pas moins dans ce plan que sa résurrection, par laquelle, après avoir vaincu l'ennemi qui avait introduit la mort et le péché dans le monde, il devait être mis en possession de ce trône éternel promis à la race de David, et être comme lui établi de Dieu pour régner, non-seulement sur le peuple juif à l'exclusion des autres hommes, mais sur tous ceux qui, dans toutes les nations, voudraient, ainsi que les Juifs, devenir le peuple de Dieu en s'obligeant de garder ses commandements. Car c'était à ce titre seul que les enfants d'Israël étaient devenus originairement le peuple de Dieu, qui étant leur légitime et premier roi, avait établi David son lieutenant pour les gouverner sous ses ordres, avec promesse de continuer pour toujours à sa postérité cette autorité subalterne. Les livres de Moïse, les Prophètes et les Psaumes, offrent plusieurs preuves de ces points ; et un examen de ces preuves fait avec attention et sans préjugés devait convaincre les disciples et les apôtres que, selon le plan de la rédemption des hommes promise d'abord à Adam, puis aux patriarches, et selon les paroles expresses des prophètes, le Messie devait mourir et ressusciter. Ainsi d'un côté, quand les Ecritures n'auraient rien dit de sa résurrection, le témoignage de leurs sens leur en fournissait des preuves suffisantes ; et de l'autre, l'accomplissement exact de toutes les prophéties qui avaient rapport à sa vie, à ses souffrances, à sa mort et à sa sépulture, sans autre preuve que de n'avoir pas trouvé son corps, devait leur faire conclure des Ecritures seules qu'il était ressuscité. Ces deux témoignages se trouvant donc réunis, et concourant à prouver la résurrection de leur maître, pouvaient-ils s'y refuser ?

Les prédictions que Jésus-Christ en avait fait lui-même, étaient une autre preuve de la même nature, et elle ne devait pas être moins convaincante pour les apôtres, que celles qui étaient fondées sur les prédictions de Moïse et des prophètes. Car Moïse avait annoncé que le Messie serait lui-même un grand prophète, et les apôtres avaient été convaincus que Jésus-Christ l'était dans toute l'étendue de ce mot, par les diverses prédictions qu'ils lui avaient ouï faire et dont ils avaient vu l'accomplissement. Mais ils durent être frappés surtout de celles qui avaient rapport à sa Passion et à son crucifiement, dont il leur avait prédit les plus extraordinaires circonstances : telles que la trahison de Judas, la fuite de ses disciples, le reniement de saint Pierre répété jusqu'à trois fois, les insultes, les outrages, tous les traitements indignes qu'il devait souffrir de la part des princes des prêtres et des magistrats, et les cruelles moqueries des soldats romains. Le rapport exact de chacun de ces événements avec les prédictions qui les avaient annoncés formaient, en faveur de la résurrection, la présomption la plus forte, puisqu'elle leur avait été également prédite par leur maître, et qu'ils ne pouvaient plus douter de sa prescience, dont ils avaient eu auparavant tant de preuves, même sur des événements de nature à ne pouvoir être prévus que par l'œil qui pénètre les plus secrets replis des cœurs, et qui en découvre toutes les pensées avant qu'elles aient été conçues. En effet, quoique les princes des prêtres et les pharisiens eussent, pendant quelque temps, cherché les moyens de mettre Jésus à mort, ils étaient résolus de ne le pas faire pendant la fête, parce qu'ils craignaient le peuple, qui, peu de jours auparavant, l'avait reçu comme en triomphe dans Jérusalem, coupant des branches de palmier pour en joncher la terre devant lui, étendant leurs vêtements sur son passage et criant : *Hosanna, béni soit celui qui vient au nom du Seigneur*. Ce fut néanmoins pendant la fête qu'il fut mis à mort, à la réquisition des princes des prêtres et des pharisiens, sur les instances et les cris tumultueux de ce même peuple, contre le gré et nonobstant tous les efforts de Pilate pour le sauver, et quoique ce Romain eût le souverain pouvoir de vie et de mort, et que comme son juge il l'eût déclaré plusieurs fois innocent, de sorte qu'en l'abandonnant aux Juifs pour être crucifié, *il prit de l'eau et se lava les mains devant le peuple, disant : Je suis*

innocent du sang de ce juste, ce sera à vous d'en répondre. Or, un changement si prompt dans les résolutions des princes des prêtres, dans les esprits du peuple, et dans les mœurs de Pilate, homme d'un caractère haut, dur, intraitable, qui, loin d'avoir quelque complaisance pour les Juifs ou quelque égard à leurs coutumes et à leur religion, les avait toujours traités avec une cruelle et tyrannique insolence, et qui plus d'une fois leur avait témoigné le dernier mépris, et avait agi directement contre leurs plus justes et leurs plus raisonnables demandes; un changement, dis-je, si subit, qui pouvait le prévoir ou l'annoncer avec quelque certitude? L'instabilité des conseils humains et la légèreté naturelle du cœur de l'homme, pouvaient-elles être un fondement suffisant pour le prédire? On peut faire le même raisonnement sur la fuite des apôtres et le reniement de saint Pierre répété par trois fois : événements qui arrivèrent peu d'heures après qu'ils eurent été prédits, et malgré les protestations que les apôtres venaient de faire avec tant d'assurance, que quand ils devraient mourir avec lui ils ne le renonceraient jamais. Il en est de même des traitements inhumains, des insultes et des outrages qu'il essuya de la part des princes des prêtres et des soldats romains; car tous ces indignes traitements ne faisaient pas d'ordinaire partie de la peine des criminels. Les plus coupables n'étaient jamais punis avec plus de sévérité que ne portait leur sentence, surtout quand ils étaient condamnés à perdre la vie par une mort lente et douloureuse : et Jésus méritait encore plus de compassion que tout autre, principalement de la part des soldats romains, qui savaient qu'il avait été déclaré innocent par le gouverneur et qu'il était sacrifié à l'envie et à la malice des Juifs. Les disciples ne pouvaient donc douter que Jésus, qui leur avait prédit toutes ces circonstances singulières, ne fût rempli de l'Esprit de Dieu, qui prévoit tout. Par conséquent ils ne pouvaient révoquer en doute sa résurrection, prévue et prédite par le même Esprit de Dieu, à qui les événements les plus éloignés et les plus extraordinaires ne sauraient être cachés et qui ne peut ni tromper ni mentir. Ainsi les apôtres, indépendamment du témoignage de ceux qui l'avaient vu après sa résurrection, indépendamment des preuves infaillibles qu'ils en eurent eux-mêmes en le voyant, en le touchant, en conversant avec lui, pouvaient et devaient même le croire ressuscité sur la seule connaissance de ces prédictions, jointe à ce que son corps ne se trouvait plus. C'est ce que fit saint Jean, et c'est pour cela qu'il fut déclaré heureux par le Sauveur lui-même dans ces paroles à saint Thomas, qui refusait de croire sans le témoignage de ses sens : *Thomas, vous avez cru, parce que vous avez vu : heureux ceux qui n'ont point vu, et qui n'ont pas laissé de croire.*

ARTICLE V.

Observations sur les apparitions de Jésus-Christ en Galilée.

Il est donc certain que les apôtres, destinés à être les témoins de ce grand événement, et à prêcher l'Evangile dans tout l'univers, ne pouvaient plus avoir la moindre difficulté sur la résurrection de leur maître, ni le moindre doute qu'il ne fût réellement et corporellement ressuscité après son apparition à saint Thomas. C'est pourquoi ils allèrent en Galilée et se rendirent selon ses ordres sur la montagne qu'il leur avait marquée, afin de l'y voir comme il le leur avait promis. Ils l'y virent et l'adorèrent; de là ils retournèrent à Jérusalem, et restèrent dans cette ville pour obéir à un autre ordre qu'il leur avait donné *d'y attendre la promesse du Père;* promesse qui, peu de jours après, fut remplie par la descente du Saint-Esprit sur eux. Nous allons dire quelque chose de ces deux articles et éclaircir quelques passages qui y ont rapport, dans saint Matthieu, dans saint Luc et dans les Actes des apôtres.

La loi de Moïse ordonnait à tous les Juifs mâles de se rendre trois fois par an à Jérusalem, pour y paraître devant le Seigneur : aux trois grandes fêtes : à celle de Pâques, appelée aussi des azymes ou des pains sans levain; à celle des semaines, qu'on nommait Pentecôte; et à celle des tabernacles. Chacune de ces solennités durait une semaine entière. Les apôtres et les disciples qui étaient allés de la Galilée, leur patrie, à Jérusalem pour y célébrer la pâque conformément à la loi de Moïse, y restèrent ainsi qu'ils y étaient obligés jusqu'à la fin de cette fête. Là Thomas étant avec eux, Jésus leur apparut une seconde fois, huit jours après sa première apparition. Il apparut ensuite à plusieurs de ses disciples assemblés près de la mer de Tibériade, nommée aussi mer de Galilée. Saint Jean remarque expressément, que ce fut là *la troisième fois que Jésus se montra à ses disciples depuis sa résurrection.* L'apparition sur la montagne en Galilée dont saint Matthieu fait mention fut donc postérieure à celle dont parle saint Jean : aussi le lieu de l'une et de l'autre est-il fort différent, l'une étant arrivée sur une montagne et l'autre près de la mer de Tibériade.

Mais pourquoi Jésus-Christ se montra-t-il à ses disciples en Galilée? On en peut apporter trois raisons.

1° La Galilée était le pays où il avait demeuré plus de trente ans depuis son enfance jusqu'au temps où il commença à prêcher le royaume de Dieu. C'était là qu'il avait commencé à déclarer sa mission et à la prouver par ses miracles : c'était dans les villes de cette contrée qu'il en avait opéré la plus grande partie; ainsi il devait y être plus connu et y avoir plus de disciples qu'en aucun autre endroit de la Judée. Il paraît donc qu'une des raisons qu'il eut de se montrer en Galilée après sa résurrection, ce fut qu'y étant connu particulièrement d'un grand nombre de gens, il y trouverait un plus grand nombre de témoins irréprochables de sa résurrection. Aussi lisons-nous dans saint Paul qu'il fut vu de plus de cinq cents frères à la fois; ce qui arriva en Galilée, selon toutes les apparences, et sur la montagne où saint

Matthieu nous apprend que Jésus, comme je l'ai déjà remarqué, avait ordonné à ses disciples de se rendre pour l'y voir.

2° La Galilée était aussi le lieu natal, sinon de tous les apôtres et de tous les disciples, au moins de la plupart d'entre eux. Ils y demeuraient et y vivaient eux et leurs familles du travail de leurs mains. Dans cette condition de vie laborieuse et pauvre, une longue absence leur aurait causé beaucoup de tort; surtout dans une saison où la moisson de l'orge, qui se faisait toujours vers Pâques, était déjà commmencée ou ne devait pas tarder. Il était donc naturel de supposer qu'ils s'en retourneraient en Galilée dès qu'ils auraient célébré la fête de Pâques, qui les retenait nécessairement à Jérusalem pour une semaine entière. C'est dans cette supposition qu'avant sa mort le Sauveur leur avait promis, qu'après sa résurrection *il irait devant eux en Galilée ;* expression remarquable dont l'ange se servit aussi après la résurrection, en ordonnant aux femmes d'aller dire à ses disciples que Jésus *irait devant eux en Galilée,* c'est-à-dire qu'il serait en Galilée devant eux et qu'ils l'y verraient.

Il est vrai que Jésus-Christ leur ordonna par les mêmes femmes d'aller en Galilée, avec promesse qu'il s'y montrerait à eux. Mais il ne faut pas conclure de là que sans ses ordres absolus ils seraient restés à Jérusalem, où ils n'avaient plus rien à faire après la fête. On doit plutôt regarder cet ordre comme une confirmation de la promesse qu'il leur avait faite de se montrer à eux en Galilée, et comme une exhortation à compter sur l'exécution de cette promesse au temps et au lieu marqués. Le temps de leur entrée dans le ministère apostolique, et dans la fonction pénible d'annoncer l'Evangile à tout l'univers, n'était point encore arrivé. Ils n'y étaient point préparés et n'avaient point les qualités nécessaires pour travailler à cette grande œuvre, qui devint, dès qu'ils l'eurent une fois commencée, l'occupation de toute leur vie et qui les obligea d'abandonner leurs pères, leurs enfants, leur patrie et leurs amis, pour aller parcourir toute la terre et s'exposer en des pays éloignés et inconnus, à des travaux et à des dangers sans nombre, à la persécution et à la mort. Leur maître les en avait prévenus avant qu'il mourût et particulièrement dans l'entretien tendre et affectueux qu'il avait eu avec eux la nuit qu'il fut trahi. Ce fut pour les préparer par degrés à ce pénible et laborieux ministère où ils devaient éprouver tant de maux, et pour leur procurer la consolation de revoir leurs parents et la facilité de pourvoir de leur mieux aux besoins de leurs familles qu'ils allaient quitter pour toujours, que leur bon Maître leur permit de retourner en Galilée avec promesse qu'ils l'y verraient. Car il savait quelle indulgence mérite l'attachement naturel aux hommes pour leurs familles ; et en recommandant sa mère du haut de la croix aux soins de son disciple bien-aimé, il avait montré lui-même combien doivent être chers et respectables ces tendres liens de la nature.

Jésus-Christ exécuta la promesse qu'il avait faite à ses disciples, et il se montra à eux en Galilée, non pas une fois seulement, mais plusieurs. On peut le conclure de ce que dit saint Luc, *qu'il se montra à eux pendant quarante jours après sa passion,* comparé avec ce que saint Jean remarque expressément de son apparition sur le bord du lac de Tibériade, que *c'était la troisième depuis qu'il était ressuscité.* Saint Matthieu, après avoir rapporté cette apparition, parle d'une autre qui *arriva en Galilée sur une montagne, où,* ajoute-t-il, *Jésus avait dit à ses disciples de se rendre.* Aucun évangéliste ne nous apprend en quel temps il le leur dit. Si ce ne fut pas dans son apparition près du lac de Tibériade, comme nous n'avons aucune raison de le croire, puisque saint Jean n'en dit rien, ce fut probablement dans quelque autre qui sera arrivée en Galilée, entre celle d'auprès du lac de Tibériade et celle que saint Matthieu rapporte en cet endroit. Et puisqu'il s'y trouva *un grand nombre de frères,* on peut conclure que le jour et le lieu de cette apparition leur avaient été annoncés à temps. Quoi qu'il en soit, je suis persuadé que la plupart des apparitions de Jésus-Christ pendant les quarante jours d'après sa passion, arrivèrent en Galilée; les mêmes motifs qu'avaient eus les Apôtres d'y retourner, devant les y retenir jusqu'à la fête des Semaines de la Pentecôte qui les rappelait à Jérusalem.

3° Un autre motif qui dut engager Jésus-Christ à se montrer à ses disciples en Galilée, et qui prouve que les apparitions dont il est fait mention dans les Actes arrivèrent pour la plupart en ce pays, c'est la matière même et le sujet des entretiens qu'il y eut avec ses disciples : *Il leur parlait,* dit saint Luc, *des choses qui concernent le royaume de Dieu.* Avant qu'ils commençassent le grand ouvrage de la prédication de l'Evangile, il était nécessaire qu'ils fussent instruits à fond de la doctrine qu'ils devaient prêcher, et des différentes fonctions du ministère apostolique ; il fallait qu'ils connussent parfaitement les intentions de leur maître, qu'ils eussent au moins quelque idée des moyens et des secours qui les mettraient en état d'exécuter une entreprise si supérieure à leur capacité et à leurs forces, et qu'ils reçussent des espérances capables de leur faire braver les travaux et les dangers où ils allaient se trouver exposés en annonçant la foi dans tout l'univers. Il fallait dissiper leurs préjugés sur la loi de Moïse et sur le peuple juif, leur découvrir le plan de Dieu dans la rédemption universelle des hommes, les élever au-dessus des affections humaines et des terreurs du monde, leur inspirer un courage et une constance inébranlables, et remplir leurs cœurs d'un généreux mépris des peines, des dangers, des souffrances et de la mort même. Or rien n'y pouvait être plus propre que ces entretiens fréquents avec leur maître. Sa résurrection, dont chacune de ces apparitions était une nouvelle preuve, annonçait sa puissance de la manière la plus éclatante.

Elles étaient, ces apparitions, autant de gages de sa bonté pour eux et de sa fidélité à exécuter les promesses qu'il leur avait faites avant sa passion, de les revoir après sa mort et de passer quelque temps avec eux avant de retourner vers son Père. Cette fidélité était elle-même une assurance de la venue de ce Consolateur qui devait le remplacer, leur enseigner toute vérité, leur rappeler tout ce que Jésus-Christ leur avait dit, leur donner le pouvoir d'opérer des œuvres plus grandes que celles qu'il avait faites lui-même, et répandre dans leurs cœurs une joie *que personne ne pouvait leur enlever*. Quel poids, et quelle autorité ne devaient pas donner à ces instructions de Jésus-Christ les fréquentes entrevues de ce divin Sauveur, qui, après avoir combattu contre les puissances des ténèbres et triomphé du péché et de la mort, allait être assis désormais à la droite de Dieu, revêtu du pouvoir d'assister ceux qui combattaient sous ses étendards, et de leur donner pour récompense de leurs travaux et de leurs souffrances, la couronne d'une vie immortelle ! mais si rien ne pouvait contribuer plus efficacement à produire ces heureux effets que les fréquents entretiens de Jésus-Christ avec ses apôtres, quel lieu y était plus propre que la Galilée ? Les apôtres y ayant leurs demeures, ils pouvaient y résider sans donner de soupçon contre eux, et s'y rassembler sans craindre les persécuteurs et les meurtriers de leur maître, les princes des prêtres et le gouverneur romain, puisque la Galilée était de la juridiction d'Hérode. Au contraire, s'ils fussent restés à Jérusalem, et qu'ils eussent continué de s'y assembler pendant que la résurrection de leur maître y faisait tant de bruit, les princes des prêtres, dont le sang de Jésus-Christ n'avait point éteint la haine ni calmé les craintes, se seraient opposés à ces assemblées, et y auraient apporté des obstacles qui n'auraient pu être levés que par miracle. Puis donc que Jésus-Christ évitait ces inconvénients en se montrant à ses disciples en Galilée, il était convenable à la sagesse de Dieu, qui ne prodigue pas les miracles, que ces entrevues se fissent dans ce pays plutôt qu'à Jérusalem. Cette conduite même est plus conforme à celle du Sauveur, qui ayant à craindre de la part des scribes et des pharisiens, s'abstint de se montrer publiquement à Jérusalem. Quelque temps avant que l'heure de ses souffrances et de sa mort fut arrivée, *il se retira en Galilée*, dit saint Jean, *et il ne resta point en Judée parce que les Juifs cherchaient à le faire mourir.*

Ces considérations prouvent que ce fut en Galilée que se firent toutes les apparitions de Jésus-Christ à ses apôtres, depuis celle où se trouva saint Thomas jusqu'à la dernière qui arriva à Jérusalem le jour de son ascension, et dont saint Luc fait mention dans son Evangile et dans les Actes. Quand les disciples retournèrent de Galilée à Jérusalem, ils n'avaient plus à craindre d'y donner de l'ombrage en y restant jusqu'au temps de leur entrée dans le ministère apostolique. L'obligation où ils étaient de paraître dans cette ville pour la célébration de la fête des Semaines ou de la Pentecôte, les mettait à couvert de tout soupçon : et c'était dans cette fête solennelle qu'ils devaient, selon la promesse de leur maître, être remplis de l'Esprit-Saint, revêtus d'un courage supérieur à tous les dangers, et rendus capables de surmonter tous les obstacles qu'ils pourraient trouver à la prédication de l'Evangile.

On voit par là que tout ce qui est rapporté dans la dernière partie de ce vingt-quatrième chapitre de l'Evangile de saint Luc, depuis le quarante-neuvième verset jusqu'à la fin inclusivement, arriva à Jérusalem après que les apôtres furent retournés de Galilée en cette ville. Cet évangéliste n'ayant point parlé de leur départ pour la Galilée après la résurrection de Jésus-Christ, ni de la promesse que ce divin Sauveur leur avait faite de s'y rendre, n'a pas cru qu'il fût nécessaire de remarquer qu'ils étaient sortis de Jérusalem, parce que la dernière apparition arriva dans cette ville ainsi que la première qu'il avait rapportée. D'ailleurs, il n'était pas à craindre que ceux qui apprendraient par d'autres moyens toute l'histoire du Sauveur, confondissent ces deux apparitions, et ce n'était pas non plus un grand mal que ceux qui ne liraient que cet évangéliste, prissent ces deux apparitions pour une seule.

ARTICLE VI.

Récapitulation des preuves de la résurrection de Jésus-Christ. Raison de ses apparitions fréquentes. Réponses aux objections tirées de ce qu'il ne se montra pas aux Juifs, et de ce qu'il défendit à Madeleine de le toucher.

Par ce long et scrupuleux examen des divers faits d'où résultent les preuves de la résurrection de Jésus-Christ, j'ai voulu montrer *que jamais il n'y eut de fait plus à l'épreuve de la critique;* et si mes efforts n'ont pas été tout à fait vains, j'ai lieu de me savoir quelque gré de mon travail, et mes lecteurs me doivent pardonner de m'être étendu si au long sur ce sujet, puisque la conclusion qui suit nécessairement de cette proposition, c'est *que jamais il n'y a eu de fait plus pleinement et plus incontestablement démontré que la résurrection de Jésus-Christ.*

En effet, au témoignage des soldats romains, qu'on ne peut soupçonner d'avoir eu aucun préjugé ni pour ni contre la résurrection, et qui rapportèrent que le sépulcre avait été miraculeusement ouvert par un ange ou par une divinité ; au témoignage des femmes, des disciples et des apôtres, qui tous vraisemblablement avaient été prévenus d'idées contraires à la créance de la résurrection, et qui néanmoins assuraient que des anges leur avaient dit qu'il était ressuscité, qu'eux-mêmes l'avaient vu, qu'ils avaient conversé avec lui, et qu'ils l'avaient touché ; à tous ces témoignages humains, qui, à en considérer toutes les circonstances, devaient être regardés comme des preuves très-suffi-

santes d'un événement qui n'était ni impossible ni tout à fait improbable, se joignaient encore d'autres témoignages aussi extraordinaires et aussi miraculeux que la résurrection même. Telles sont les prophéties contenues dans les livres de Moïse, dans les Prophètes et dans les Psaumes, prophéties où est clairement annoncé le dessein que Dieu avait formé de racheter le genre humain par la justice, les souffrances, la mort et la résurrection du Messie. Sans la résurrection, le plan de la divine miséricorde restait imparfait; par la résurrection, il était rempli, et le triomphe sur la mort ajouté au triomphe sur le péché, le Messie accomplissant par là tout ce que les Ecritures avaient prédit de sa gloire et de son pouvoir. Puis donc qu'une partie des prophéties qui concernaient Jésus-Christ avaient été si exactement accomplies dans sa vie et dans sa mort, quoi de plus raisonnable que d'en conclure que Dieu n'avait pas manqué de remplir aussi les autres par sa résurrection !

On doit mettre dans le même ordre de preuves les prédictions qu'en avait faites Jésus-Christ lui-même. Ces prédictions venant d'une personne qui en avait fait un grand nombre, sans qu'aucune se fût trouvée fausse, ne méritaient pas moins d'être crues que les autres. Et elles étaient justifiées, non-seulement par l'événement même, mais encore par d'autres événements postérieurs, qu'il avait aussi prédits avant sa passion, et qui étaient liés avec cette grande preuve de sa puissance divine; tels que ses entrevues avec ses disciples en Galilée; *ce peu de temps qu'il fut avec eux avant de retourner vers son Père;* son ascension, la descente du Consolateur qu'il leur avait promis, et les dons glorieux qu'ils en reçurent. C'est sur cet enchaînement de preuves si variées, si étonnantes, si bien liées entre elles et si incontestables, qu'est fondé le grand et important article de la résurrection de Jésus-Christ.

Mais toutes ces preuves ne furent pas données à tous les Juifs; car *Jésus ne s'est pas montré vivant à tout le peuple* après sa passion, *mais seulement aux témoins choisis de Dieu; à nous,* dit saint Pierre (*Actes,* X, 41), *qui avons bu et mangé avec lui après sa résurrection.* Jésus-Christ avait choisi un certain nombre de disciples, et particulièrement douze apôtres pour être les témoins des grandes actions de sa vie, et surtout de sa résurrection, et pour annoncer son Evangile par toute la terre. Afin de les mettre en état de remplir ce double ministère, il leur parla plusieurs fois en particulier du royaume de Dieu tant avant qu'après sa passion. Il répandit sur eux les dons de l'Esprit saint, et il leur donna sur sa résurrection toutes les sortes de preuves que pouvaient souhaiter les esprits les plus difficiles à contenter, *buvant et mangeant avec eux pendant quarante jours après sa passion,* et les convainquant par *ces signes* infaillibles qu'il était réellement vivant. En effet, il est de la dernière importance que ceux sur le témoignage et l'autorité de qui un fait est établi en aient eu les preuves les plus assurées et les plus incontestables, tous les moyens qu'ils ont eus d'en reconnaître la certitude donnant un nouveau poids à leurs dépositions. Et voilà pourquoi le Sauveur se montra si souvent à ses disciples après sa résurrection, et pourquoi il les pressait de le toucher et de *voir que c'était lui-même.* Ce fut pour la même raison qu'il crut devoir boire et manger avec eux, les rappeler aux Ecritures, à ses prédictions, au témoignage de ceux à qui il avait apparu avant qu'il se montrât à eux, et enfin satisfaire aux doutes déraisonnables de saint Thomas: parce que, étant un des témoins choisis, il fallait qu'il eût du fait qu'il devait attester, une connaissance égale à celle qu'en avaient les autres apôtres. Car, selon saint Pierre, une connaissance pleine et parfaite des choses dont ils devaient rendre témoignage était nécessaire à tous ceux qui étaient destinés à l'apostolat. C'est pourquoi cet apôtre, après l'ascension de Notre-Seigneur, proposant aux disciples de remplir la place vacante par la trahison de Judas, et de choisir quelque autre pour l'admettre avec eux au ministère de l'apostolat, s'exprime ainsi sur les qualités requises dans un apôtre. *Il faut,* dit-il, *qu'entre ceux qui ont été en notre compagnie pendant tout le temps que le Seigneur Jésus a vécu parmi nous, depuis le baptême de Jean jusqu'au jour où nous l'avons vu monter au ciel, nous en choisissions un qui soit comme nous témoin de sa résurrection.* Ces paroles nous apprennent encore que toutes *ces preuves infaillibles* ([illegible]) n'étaient pas accordées par Jésus-Christ à ses disciples comme une faveur particulière, seulement pour qu'ils crussent eux-mêmes et qu'ils fussent sauvés, mais afin que les hommes pussent l'être avec eux, en ajoutant foi à leur témoignage fondé sur la connaissance la plus assurée et la plus complète. Les reproches que Jésus-Christ fit à saint Thomas de n'avoir pas voulu croire sans le témoignage de ses sens, prouvent évidemment que le Sauveur jugeait que ses disciples avaient eu des motifs suffisants de croire sa résurrection, même avant qu'il se fût montré à eux. J'ai fait voir que ces motifs étaient effectivement tels, et saint Jean assure qu'il crut avant de voir son maître. Si donc Jésus-Christ n'avait eu d'autre dessein que de faire croire sa résurrection à ses disciples seuls, il n'aurait pas été nécessaire qu'il se montrât à eux. Le témoignage des soldats romains, celui des femmes, les écrits de Moïse et des prophètes, ses propres prédictions, l'état du sépulcre, où le corps ne se trouvait plus : toutes ces preuves réunies suffisaient pour les convaincre, et ils auraient été inexcusables de ne pas s'y rendre. Mais quand les apôtres auraient cru sur ces preuves que leur maître était ressuscité, s'ils n'eussent eu ces autres *preuves infaillibles* dont parle saint Luc, ils n'auraient pas été également en état de rendre le témoignage de sa résurrection à tout l'univers. Et j'ose le dire, les raisons qui les auraient déterminés à croire n'auraient point été assez fortes pour con-

vaincre les païens, à qui ils devaient annoncer l'Evangile Ces idolâtres n'auraient point admis le témoignage de Moïse ni des prophètes, dont ils ne connaissaient pas les écrits, et dont l'autorité divine ne leur avait point été prouvée. Quant aux témoignages des femmes, outre que les païens ne connaissaient pas leurs caractères, ils auraient pris occasion des apparitions de Jésus-Christ à ces femmes de demander pourquoi il ne s'était pas montré à ceux qu'il avait chargés de prêcher son Evangile, et d'être les témoins de sa résurrection. Mais les apôtres assurant qu'ils avaient vu eux-mêmes Jésus-Christ, qu'ils avaient mangé et conversé avec lui pendant quarante jours après sa résurrection, les gentils ne pouvaient nier que ces premiers prédicateurs de la foi chrétienne, supposé que ce qu'ils avançaient fût vrai, n'eussent de cette résurrection les preuves les plus incontestables. Or, la pureté de leur doctrine, la sainteté de leur vie, leur courage et leur confiance à braver tous les travaux, les dangers, les tourments et la mort, pour soutenir une cause que tous les intérêts humains devaient leur faire abandonner; enfin le témoignage sensible du Saint-Esprit qui était avec eux et *qui confirmait la parole par des miracles et des prodiges*, c'étaient des preuves de sincérité, telles qu'aucun autre homme n'en pourrait donner de semblables.

On peut voir par tout ce que nous venons de dire combien sont frivoles et peu fondées les objections qu'on a tirées de la défense que le Sauveur fit à Marie-Madeleine de le toucher, et de ce ce qu'il ne se montra point aux princes des prêtres et aux magistrats, aux scribes et aux pharisiens. On a regardé la défense faite à Marie-Madeleine comme un refus de la preuve qui lui était nécessaire pour s'assurer de la vérité de la résurrection, et l'autre point, comme un manque de fidélité à la promesse renfermée dans ces paroles : *Cette race corrompue et adultère demande un prodige; mais on ne lui en donnera point d'autre que celui du prophète Jonas : car comme Jonas a été trois jours dans le ventre de la baleine, de même le Fils de l'homme*, etc. Il paraît, dit-on, que Jésus-Christ, par ces paroles, promettait de se montrer après sa résurrection à une race corrompue et adultère, c'est-à-dire aux Juifs, etc., distingués de ses disciples et de ses apôtres. Je conviens que Jésus-Christ promettait de donner *à cette race corrompue* des preuves suffisantes qu'il ressusciterait et qu'il sortirait du tombeau après y avoir resté trois jours; mais il n'est pas vrai qu'il y promette de se montrer à eux; et l'on ne saurait le prouver par ce passage. Or, les Juifs avaient pour preuve de sa sortie du tombeau au troisième jour les prédictions des prophètes et celles de Jésus-Christ même, le témoignage des soldats romains, ceux des femmes, des disciples et des apôtres, qui l'avaient vu, qui, devant le sanhédrin, attestaient hautement la vérité de sa résurrection, et qui, après avoir guéri miraculeusement un boiteux, déclaraient qu'ils avaient fait ce miracle *au nom de Jésus de Nazareth que vous avez crucifié*, disaient-ils, *mais que Dieu a ressuscité d'entre les morts*. C'en était assez pour convaincre des hommes raisonnables et libres de préjugés, et par conséquent pour acquitter l'engagement que le Sauveur avait pris de donner à *cette génération corrompue* des preuves suffisantes de sa résurrection. Assurément ils n'avaient pas droit de prétendre au même degré de certitude que Jésus-Christ avait bien voulu donner à ses disciples en récompense de ce qu'ils avaient tout quitté pour le suivre, et à ses apôtres, qui devaient lui rendre témoignage dans tout le monde. Loin de devenir ses disciples, ces Juifs infidèles avaient rejeté sa doctrine, et l'avaient lui-même mis à mort comme un imposteur et un blasphémateur; et au lieu de témoigner quelque disposition à embrasser ou à répandre son Evangile, ils s'y opposaient de tout leur pouvoir, et employaient les menaces et les châtiments pour empêcher les apôtres de prêcher davantage en son nom.

Quant à Marie-Madeleine, j'ai déjà fait voir qu'elle était convaincue que c'était Jésus-Christ qui lui avait apparu; c'était tout ce qu'il fallait pour elle. Supposé donc que dans la suite elle n'ait jamais eu la permission de toucher ou d'embrasser son maître, ce qu'on ne saurait prouver, ni elle ni aucun autre n'aurait eu lieu de s'en plaindre, puisque ni sa foi ni celle d'aucun autre ne dépendait de cette preuve de la Résurrection. En effet elle n'était point apôtre ni du nombre des *témoins choisis*. Et c'est une chose fort remarquable qu'aucun des apôtres, soit en prêchant les Juifs ou les gentils pour les convertir, soit dans leurs lettres aux Eglises, n'a parlé de ces apparitions aux femmes. Les évangélistes mêmes paraissent ne les avoir rapportées que parce qu'elles sont liées avec d'autres parties plus importantes de l'histoire de la Résurrection. La raison en est que le témoignage de ces femmes, quoique d'un grand poids sur les esprits des apôtres et de ceux qui les entendirent elles-mêmes, ne devenait plus qu'une preuve d'ouï dire pour ceux qui n'en auraient été informés que par les apôtres. Aussi les apôtres n'ont-ils jamais manqué d'insister sur cette circonstance qu'ils avaient vu eux-mêmes leur maître depuis qu'il était ressuscité, et aucun d'eux ne l'a omise parmi les preuves qu'ils donnaient de la résurrection. On peut le voir dans les passages de l'Ecriture où leurs discours sont rapportés. De là vient que saint Paul, dans son Epître aux Corinthiens, après avoir rappelé plusieurs apparitions de Jésus-Christ aux onze apôtres et aux autres disciples, conclut en ces termes : *Et enfin il m'a aussi apparu* Tant ils avaient soin d'établir sur des preuves incontestables la foi raisonnable et éclairée qu'ils demandaient des fidèles !

Troisième partie,

DES MOTIFS QUE NOUS AVONS ACTUELLEMENT DE CROIRE LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que des preuves de la résurrection de Jésus-Christ données aux apôtres, choisis pour être les témoins de ce grand et merveilleux événement; et nous sommes persuadés qu'après avoir considéré avec quelque attention la manière simple et naturelle dont ces preuves leur furent proposées, le nombre et la certitude des faits sur lesquels elles sont fondées, tout homme de bon sens avouera que la résurrection était pleinement et incontestablement prouvée, du moins aux apôtres. Nous allons maintenant exposer au lecteur quelques-uns des motifs que nous avons de croire la résurrection de Jésus-Christ, nous qui vivons dans un siècle si éloigné des temps où l'évidence de ce fait était sensible, et les miracles qui les confirmaient aussi nombreux que frappants.

Le premier et le principal de ces motifs, c'est le témoignage des apôtres, contenu dans les écrits qu'ils ont composés eux-mêmes, ou autorisés de leur approbation. Le second est l'existence de la religion chrétienne.

CHAPITRE PREMIER.

TÉMOIGNAGE DES APOTRES, PREMIER MOTIF DE CROIRE LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST.

Avant que d'admettre le témoignage des apôtres (1) et des évangélistes, contenu dans les Evangiles, le livre des Actes, les Epîtres et l'Apocalypse, il est à propos de considérer d'abord quelles raisons nous avons de croire que ce témoignage est véritablement le leur; ou autrement, qu'ils sont réellement les auteurs des livres reçus sous leurs noms. Nous considérerons ensuite quels motifs nous pouvons avoir d'ajouter foi à ce témoignage, supposé qu'il vienne d'eux.

ARTICLE PREMIER.

Que les apôtres et les évangélistes sont véritablement les auteurs des livres reçus aujourd'hui sous leurs noms.

C'est une vérité que prouve invinciblement le témoignage unanime des écrivains ecclésiastiques, qui remontent par une tradition non interrompue et incontestable jusqu'au temps même des apôtres, et ce témoignage de l'authenticité de nos sacrées archives ne peut être détruit par de simples présomptions, ni par des accusations imaginaires et de frivoles suppositions. Mon dessein n'est pas de rapporter ici toutes les preuves de cette proposition; je renvoie là-dessus le lecteur aux ouvrages des savants (1) qui ont traité ce sujet plus à fond, et je me contente de faire ici les deux observations suivantes, et de montrer : 1° qu'il est très-probable que les apôtres ont laissé par écrit les preuves et les dogmes de la religion qu'ils prêchaient, et que leurs disciples ont transmis ces écrits à la postérité : 2° qu'il n'est nullement probable que, si l'on eût supposé des livres sous le nom des apôtres, la supposition n'eût pas été découverte.

§ 1er — *Il est probable que les apôtres laissèrent par écrit les preuves et les dogmes de la religion.*

C'était sur les enseignements et les préceptes de Jésus-Christ et de ses apôtres, que tous ceux qui embrasseraient la foi chrétienne dans la suite des siècles, devaient régler leur créance et leurs mœurs. Il était donc convenable à la sagesse de Dieu, et conforme à la conduite qu'il a tenue en donnant sa loi aux Juifs, qu'il nous laissât par écrit les règles du salut. Ainsi l'on *peut* raisonnablement supposer que le même Esprit qui porta les apôtres à prêcher l'Evangile de Jésus-Christ, et à rendre témoignage de sa résurrection dans toutes les contrées du monde connu, et qui les mit en état d'exécuter ce grand projet, leur a aussi inspiré de transmettre à la postérité, par la voie la moins sujette à l'incertitude et à l'erreur, ce témoignage qu'ils rendaient, et les préceptes sur lesquels la foi et les mœurs des siècles suivants devaient être établis.

Cette supposition paraît encore plus raisonnable, quand on considère que toute la révélation (j'entends la révélation de la doctrine évangélique) était bornée aux apôtres et devait par conséquent finir avec eux. Le pouvoir d'opérer des miracles, de parler différentes langues, de chasser les démons, etc. était, sinon universellement, au moins très-fréquemment accordé aux premiers fidèles, et

(1) Je me servirai ici de ces deux mots, *Apôtres et Evangélistes*, pour désigner les auteurs des Evangiles, des Actes, des Epîtres, etc., quoiqu'ils puissent être compris sous le nom général d'apôtres, donné non-seulement aux douze, mais encore à saint Matthias et à saint Paul, et même quelquefois aux soixante-douze disciples. De ce nombre sont les évangélistes Marc et Luc, comme le docteur Withby l'a fait voir d'après Origène et saint Epiphane. Ces deux évangélistes, par la connaissance qu'ils avaient de la plupart des faits et par l'inspiration du Saint-Esprit, auraient pu écrire les Evangiles, même sans la direction des deux grands apôtres Pierre et Paul, qui cependant, selon les anciens Pères, étaient une nouvelle autorité pour eux, et qui aurait suffi seule quand ces deux évangélistes n'auraient point été particulièrement inspirés.

(1) Voyez les préfaces de Withby. Voyez aussi Abbadie tome II

quelques-uns de ces dons subsistèrent pendant plusieurs générations dans l'Eglise: mais ce n'était qu'aux apôtres seuls que le Sauveur révélait ses volontés. Aussi voyons-nous dans les Epîtres de saint Paul, que ceux des premiers chrétiens qui avaient reçu divers dons de l'Esprit-Saint, avaient besoin d'être instruits et dirigés par cet apôtre sur plusieurs points de foi et de pratique. Les auteurs postérieurs aux apôtres, quoique revêtus de plusieurs de ces dons miraculeux, au lieu de prétendre à une révélation immédiate, avaient en toute occasion recours aux saintes Ecritures, qu'ils reconnaissaient pour inspirées de Dieu, comme à la source d'où coulent les eaux de la vie. Or il aurait été inutile aux contemporains des apôtres de consulter les Ecritures, et aux autres chrétiens d'y recourir s'ils avaient été éclairés par la révélation et instruits de toute vérité par l'Esprit-Saint.

Tel était l'état des chrétiens qui furent convertis à la foi par la prédication des apôtres et qui devaient transmettre aux âges suivants l'Evangile, d'où, selon eux, dépendait le salut du genre humain. N'est-il donc pas naturel de croire qu'ils prirent les voies les plus sûres d'obvier à des inconvénients qu'ils sentaient, et de se préserver des erreurs où la faiblesse de l'esprit humain les pouvait faire tomber eux-mêmes, tandis que la voix des apôtres retentissait encore à leurs oreilles, et auxquelles la postérité aurait été beaucoup plus exposée? Or quelles voies plus sûres que d'obtenir par écrit des apôtres mêmes les preuves et les dogmes de la foi chrétienne, ou, ce qui revient à peu près au même, de les recueillir de leur propre bouche et de les écrire sous leurs yeux et avec leur approbation, ou enfin d'écrire de mémoire tout ce qu'ils pouvaient se rappeler de la doctrine et des instructions des apôtres? De ces trois moyens les deux premiers étaient incontestablement les plus certains; le dernier était sujet à plusieurs imperfections; car, quoique le Sauveur eût promis aux apôtres que le Saint-Esprit rappellerait à leur mémoire tout ce qu'il leur avait dit, nous ne voyons pas que la mémoire de ceux qui entendaient les apôtres dût toujours être de même aidée miraculeusement. Ainsi, quand les apôtres, par zèle pour le dépôt de la foi ou par l'inspiration de l'Esprit-Saint, n'auraient pas été portés à transmettre à la postérité les preuves et les dogmes de l'Evangile, de l'une ou de l'autre de ces deux manières, il est très-vraisemblable que leurs disciples, qui les regardaient comme des docteurs inspirés par l'esprit de vérité, et comme les seuls dépositaires des paroles de la vie éternelle, les auraient sollicités de le faire; et que s'ils n'avaient pu obtenir d'eux ni l'une ni l'autre de ces deux choses si désirables, ils auraient eu infailliblement recours à la troisième.

On voit même par la préface que saint Luc a mise à la tête de son Evangile, qu'il courait parmi les chrétiens de ces temps-là plusieurs écrits de cette sorte. Aucun d'eux n'étant venu jusqu'à nous, il est à présumer que d'autres plus autorisés, c'est-à-dire des écrits composés par les apôtres mêmes, ou sous leurs yeux et avec leur approbation, les auront fait tomber dans l'oubli; car il ne paraît pas qu'on puisse donner de meilleure raison du sort différent de ces écrits, et de ce que les premiers ayant disparu aussitôt après leur naissance, les autres leur ont survécu plus de dix-sept cents ans dans le même degré d'estime et de vénération qu'ils avaient été reçus par les fidèles du temps des apôtres. Il est même très-probable que cette différence entre ces divers écrits fut faite dès ce temps-là, parce que, 1°, les avis et les instructions des apôtres étaient nécessaires aux premiers fidèles pour les guider dans la foi et dans la pratique de la vertu; 2° parce que ces fidèles, pour la conviction des siècles suivants, qui devaient recevoir l'Evangile de leurs mains, avaient besoin du témoignage et de l'autorité de ceux à qui ces faits, sur lesquels la foi chrétienne est fondée, avaient été incontestablement prouvés, et à qui seuls, en matière de doctrine, *toute vérité était enseignée par l'esprit infaillible de Dieu*. Ces chrétiens, par eux-mêmes, ne pouvaient prouver que ce qui était dans la sphère de leurs connaissances. Or cette sphère ne s'étendait pas au delà de ce qu'ils avaient vu ou entendu de la bouche des apôtres: et leur témoignage, pour être mis par écrit, n'acquérait point une nouvelle autorité. Les apôtres pouvaient seuls certifier ce qu'ils connaissaient seuls, et il n'appartenait qu'à eux de prêcher authentiquement les dogmes qu'ils avaient seuls appris de Jésus-Christ ou du Saint-Esprit après son ascension. Leurs successeurs ne pouvaient assurer que ce qu'ils savaient du caractère de ces premiers docteurs du christianisme, et de quelques faits arrivés de leur temps et qu'ils avaient pu remarquer eux-mêmes. En un mot ils ne pouvaient que servir de témoins de leur prédication, c'est-à-dire attester que tels et tels faits, tels et tels dogmes avaient été annoncés par les apôtres. Si donc les apôtres, soit par l'inspiration secrète du Saint-Esprit, soit par zèle pour le dépôt de la foi, ou à la prière de leurs enfants en Jésus-Christ, ont mis par écrit les preuves et les dogmes de la religion chrétienne, il est très-croyable que ces écrits faits ou par eux-mêmes ou du moins avec leur approbation, durent être préférés à tous les autres quels qu'ils fussent.

Les écrits des apôtres devant être, par les raisons que nous venons de rapporter, d'un grand poids et d'une grande autorité parmi les chrétiens de leur temps, et plus encore parmi ceux des âges suivants qui ne pouvaient pas, comme leurs prédécesseurs, recourir en toute occasion à ces oracles vivants et infaillibles, il est naturel de penser que les personnes entre les mains de qui furent déposés ces sacrés et inestimables trésors les conservèrent avec le plus grand soin, qu'ils en donnèrent des copies fidèles à ceux de leurs frères qui n'étaient point à portée de voir et de consulter les originaux, et que par le même principe de bienveillance et de fidélité chrétienne,

ils prirent soin que ces copies fussent faites avec la plus grande exactitude. Il est à croire pareillement que le même soin fut pris par ceux qui traduisirent ces écrits dans les différentes langues que parlaient les chrétiens des divers pays, où l'on n'entendait pas celles dans lesquelles les apôtres ont écrit.

Toutes ces précautions paraissent si naturelles, que je ne saurais m'imaginer qu'une compagnie de gens sensés aient pu manquer de les prendre dans les circonstances où se trouvèrent les premiers prédicateurs de l'Evangile et les premiers fidèles qu'ils convertirent. Or de là résulte une forte preuve de ce que l'histoire nous apprend (1), que les apôtres et les évangélistes ont été les véritables auteurs des écrits qui sont maintenant reçus sous leurs noms; que bien que du temps des apôtres *plusieurs eussent entrepris d'écrire l'histoire des choses dont la vérité*, comme parle saint Luc, *a été crue avec une entière certitude parmi les chrétiens sur le rapport de ceux qui dès le commencement les avaient vues de leurs propres yeux et qui ont été les ministres de la parole*, bien que quelques années après la mort des apôtres, il courût beaucoup d'Evangiles et d'Epîtres qui leur étaient attribués, ainsi qu'à la sainte Vierge et à Jésus-Christ même, ceux que nous regardons comme canoniques ont été seuls reconnus pour tels dans les premiers siècles de l'Evangile; que ces livres canoniques ont été conservés avec le soin le plus religieux par les différentes Eglises ou sociétés chrétiennes, qui, selon leurs principes, ne pouvaient rien y ajouter ni en rien retrancher; que les copies de ces écrits furent aussitôt répandues dans tout le monde chrétien, *car les apôtres*, dit saint Irénée, *prêchaient l'Evangile, et ensuite par la volonté de Dieu l'exposaient dans les Ecritures qui devaient être dans la suite le soutien et le fondement de notre foi*, et, au rapport d'Eusèbe, *les premiers successeurs des apôtres quittant leur pays, prêchaient l'Evangile à ceux qui n'avaient point encore ouï parler de la religion chrétienne, et leur laissaient comme le fondement de leur foi, les écrits des saints évangélistes*; que les originaux de leurs Epîtres furent conservés dans les différentes Eglises auxquelles elles avaient été adressées, jusqu'au temps de Tertullien, qui, écrivant aux hérétiques de son siècle, c'est-à-dire du troisième, les renvoyait aux Eglises apostoliques, où on lit encore, dit-il, *les originaux des épîtres des apôtres;* enfin, que les traductions furent faites avant qu'on eût reconnu partout la canonicité de tous les écrits, qu'on a regardés depuis comme canoniques. En effet, la version syriaque, par exemple, est si ancienne qu'on n'y trouve point la seconde Epître de saint Pierre, et la troisième de saint Jean, ni son Apocalypse, parce qu'on doutait encore de leur authenticité dans quelques Eglises d'Orient; ce qui prouve, pour le dire en passant, combien les premiers chrétiens étaient attentifs à ne point admettre dans le canon des Ecritures des ouvrages qui quoiqu'ils portassent le nom de quelques-uns des apôtres et qu'ils fussent reçus dans plusieurs Eglises comme venant d'eux, n'étaient point encore reconnus comme tels dans d'autres. Ajoutez que toutes ces propositions, qui ne regardent que des faits, tendent uniquement à établir un autre fait, savoir, que les apôtres et les évangélistes ont réellement écrit les Evangiles, Epîtres, etc. qu'on leur attribue; que ce fait peut être prouvé par les mêmes raisonnements que tous les autres faits de la même nature; que les preuves de ce fait ne peuvent être détruites que par des raisonnements et des principes, qui renverseraient de même les preuves de tous les autres faits aussi anciens; que nous devons donc, ou admettre ce fait, ou rejeter indistinctement tous ceux qui ne sont appuyés que sur le témoignage de l'histoire, n'y en ayant aucun dont nous puissions avoir plus d'assurances que de l'authenticité des saintes Ecritures.

§ 2. — *Il n'est nullement probable que, si quelque imposteur eût supposé des livres sous le nom des apôtres, la supposition n'eût pas été découverte.*

Les raisons que nous venons d'apporter dans l'article précédent pour faire voir qu'il est probable que les apôtres laissèrent par écrit les preuves et les dogmes de la religion chrétienne, et que leurs disciples conservèrent avec soin ces écrits et les transmirent à leurs successeurs, ces raisons, dis-je, prouvent en même temps qu'il n'est nullement vraisemblable qu'on ait pu supposer des livres sous le nom des apôtres, sans que personne se soit aperçu de la supposition. S'il était nécessaire aux chrétiens, même du siècle des apôtres, d'avoir par écrit leurs règlements et leurs instructions sur différents articles de foi et de pratique, comme on le voit par la plupart de leurs Epîtres, il ne leur était pas moins nécessaire de s'assurer que ce qu'on leur donnait sous le nom d'un apôtre était certainement de lui. Et ils avaient plusieurs moyens de le faire, comme nous pouvons nous assurer nous-mêmes par des preuves incontestables qu'un homme est auteur de tel livre ou de telle lettre sans les lui avoir vu écrire de sa main et sans lui avoir ouï dire qu'il en est effectivement l'auteur. *Les apôtres*, dit saint Irénée, *ayant d'abord prêché l'Evangile, nous le laissèrent ensuite dans les Ecritures.* Nous n'avons aucune raison de croire que quelqu'un des apôtres, hors les six (1) dont nous avons les ouvrages, ait laissé quelque chose par écrit. Si donc ces mots de saint Irénée doivent s'entendre de tous les apôtres, il s'ensuivra que ceux-mêmes qui n'ont rien écrit donnaient à leurs enfants en Jésus-Christ quelques-uns de ces écrits qui leur tombaient entre les mains.

(1) Voyez dans le docteur Withby la preuve de chacun de ces articles.

(1) Ces six sont saints Matthieu, Jean, Pierre, Paul, Jacques et Jude; saint Marc et saint Luc, quoique du nombre des soixante-douze disciples, ne sont point apôtres dans la signification stricte de ce mot.

Or, dans ce cas, ces Ecritures, données et recommandées par un apôtre, doivent avoir eu la même autorité que s'il les eût composées lui-même; car cet apôtre, aussi bien que ses frères, était conduit et inspiré par le Saint-Esprit, qui, selon la promesse de Jésus-Christ, devait leur *faire connaître toute vérité*. Par conséquent il ne pouvait ignorer si les choses contenues dans ces écrits étaient vraies ou fausses. Mais si le terme général d'apôtres doit être borné à ceux qui ont composé les ouvrages que saint Irénée nomme les *Ecritures*, le sens de ces paroles sera que quand les apôtres eurent prêché l'Evangile, c'est-à-dire tout l'ensemble des faits et des dogmes qu'il était nécessaire aux chrétiens de savoir et de croire, ils les rédigèrent par écrit pour l'usage des Eglises, et pour servir dans la suite, comme il le dit encore, de soutien et de fondement à leur foi en Jésus-Christ. Les Eglises sont donc des témoins authentiques que les apôtres étaient les auteurs de ces écrits qu'elles reçurent d'eux. Car, d'un côté, nous ne voyons nulle part que leur témoignage sur cette matière ait jamais été accusé de supercherie; et de l'autre, il paraît qu'on ne peut les soupçonner d'erreur ni d'avoir été mal informées. En effet, ces Eglises ont dû connaître le caractère et l'autorité de ceux qui leur donnaient ces écrits sous le nom de quelqu'un des apôtres. Elles avaient aussi plusieurs autres moyens indubitables, tant externes qu'internes, de se convaincre de la vérité ou de découvrir la supercherie, s'il y en eût eu quelqu'une. Si, par exemple, on suppose que les Epîtres qui passent actuellement sous le nom de saint Paul furent reçues pendant sa vie par les Eglises auxquelles elles étaient adressées, il y avait dans chacune de ces Epîtres des circonstances auxquelles ces Eglises ne pouvaient manquer de reconnaître s'il en était effectivement l'auteur : ces circonstances, le lecteur, s'il a quelquefois écrit ou reçu de ses connaissances ou de ses amis des lettres d'affaires, peut aisément les imaginer ou les remarquer en parcourant ces Epîtres.

Ceux qui nient que ces Epîtres, etc., aient été écrites par les apôtres dont elles portent les noms prétendront peut-être qu'elles ont été supposées après leur mort, et qu'ainsi elles n'ont point été reçues par ces Eglises pendant leur vie. Voilà sans doute ce que diront les incrédules. Car pourraient-ils dire autre chose? Mais comment soutenir une proposition qui contredit si directement le témoignage de tous les anciens écrivains ecclésiastiques et le sens commun même? Peut-on persuader, par exemple, que les Corinthiens auraient reçu comme véritable une épître qui ne leur aurait été remise qu'après la mort de l'apôtre dont elle porte le nom, quoiqu'il parût par diverses circonstances qu'elle avait été écrite longtemps auparavant, si on ne leur eût donné des raisons satisfaisantes d'un délai si extraordinaire? N'est-il pas à présumer que dans une matière de cette importance, non-seulement eux, mais tous les chrétiens auraient demandé à celui qui produisait cette Epître comment elle lui était venue, comment il savait que c'était saint Paul qui l'avait écrite et qui la leur avait adressée? Pourquoi elle ne leur avait pas été remise dans le temps qu'elle avait été écrite, surtout paraissant l'avoir été à l'occasion de quelques désordres qui s'introduisaient dans cette Eglise, et de quelques doutes proposés à cet apôtre et qui demandaient une décision prompte? Il ne fallait aux Corinthiens qu'une prudence très-ordinaire pour faire ces questions et d'autres semblables, que les différentes particularités de cette lettre devaient leur suggérer. Et si l'imposteur n'y eût pas donné de réponse satisfaisante, peut-on supposer que les Corinthiens, sur la seule parole d'un faussaire, ou même sur de simples présomptions, auraient reconnu l'authenticité d'un écrit qu'ils devaient regarder comme une règle infaillible de foi et de pratique, au cas qu'ils le crussent effectivement de saint Paul? Dans cette supposition, les premiers chrétiens auraient agi en cette rencontre avec moins de prudence et de circonspection qu'on n'agirait maintenant dans le cours de la vie sur une affaire de la moindre importance.

Rappelons-nous ici que, dans ces premiers siècles de l'Eglise, se déclarer chrétien, c'était s'exposer aux plus grands dangers et risquer tous ses intérêts temporels. La profession du christianisme n'était point alors, comme elle l'est aujourd'hui, un titre d'honneur et d'élévation. Les chrétiens, sur le seul aveu qu'ils faisaient de l'être, étaient souvent mis à mort à l'instant; tout l'avantage qu'ils retiraient d'une vie vertueuse et chrétienne, c'était la paix d'une bonne conscience en ce monde et l'espérance d'une bienheureuse immortalité dans l'autre. Embrasser la foi était donc une démarche qui demandait une mûre et sérieuse délibération. Cela posé, comment s'imaginer que les chrétiens de ces temps-là auraient ainsi sacrifié tous leurs intérêts humains, s'ils n'eussent été convaincus qu'ils les sacrifiaient pour quelque objet qui en méritait la peine? Ne vaudrait-il pas autant se persuader qu'un homme de bon sens pourrait maintenant, sans aucun motif raisonnable, donner son bien à un étranger et se réduire à la mendicité? Je dis ceci pour ceux qui regardent les premiers chrétiens comme des extravagants ou des fourbes, comme des enthousiastes ou des imposteurs, sans en pouvoir donner d'autre raison, sinon qu'il s'est trouvé des uns et des autres dans toutes les religions. Mais pour prouver qu'un homme, en embrassant telle ou telle religion, est un fou ou un imposteur, il faudrait faire voir d'abord qu'il l'a embrassée sans avoir examiné, comme il convenait, les principes ou les faits sur lesquels elle est fondée, ou que ces principes et ces faits sont en eux-mêmes faux et absurdes; tous ces points, dis-je, doivent être prouvés, et de simples présomptions ne suffiraient pas. Ainsi, tant qu'on n'aura pas démontré par des preuves positives et incontestables que les Ecritures sur lesquelles les chrétiens qui vivaient im-

médiatement après le siècle des apôtres établissaient leur foi n'étaient que des écrits supposés ou falsifiés, on ne peut les accuser d'avoir agi comme des insensés et des extravagants en abandonnant tout pour se charger de la croix de Jésus-Christ. Au contraire, ce point une fois prouvé, il demeurerait constant qu'ils embrassèrent la foi sans un examen suffisant, et l'on ne pourrait disconvenir que, si nous, qui sommes si éloignés de ces temps-là, pouvions découvrir la supposition, ils n'auraient pas manqué de moyens de s'en apercevoir, eux qui vivaient dans le temps que ces ouvrages commencèrent à paraître.

En effet, puisqu'il est prouvé par les témoignages des plus anciens écrivains du christianisme, dont quelques-uns vivaient presque du temps des apôtres mêmes, que ces Ecritures étaient citées, lues et généralement reçues comme authentiques par les chrétiens de leur siècle et même auparavant, il faudrait qu'elles eussent été supposées ou du vivant des apôtres ou aussitôt après leur mort. Or on ne saurait dire qu'elles aient été supposées et généralement reçues comme authentiques du vivant de apôtres, pour peu qu'on fasse attention aux circonstances et aux faits qui y sont rapportés concernant les apôtres mêmes et un grand nombre de personnes qui vivaient encore. Une seule de ces circonstances prouvée fausse aurait suffi pour démontrer que ces Ecritures n'avaient point été composées par quelque apôtre, puisque, selon ces Ecritures mêmes, les apôtres étaient conduits et inspirés par l'Esprit de vérité. Dira-t-on qu'elles furent supposées et publiées aussitôt après leur mort? Mais la supposition aurait encore été aisée à découvrir, sinon par des témoins vivants, du moins par une tradition de faits et de dogmes orale ou écrite. Que cette tradition se fût trouvée opposée en quelque point à ces Evangiles ou à ces Epîtres supposés, dès lors leur authenticité serait devenue suspecte, si elle n'avait été appuyée de preuves plus solides que le nom seul d'un apôtre mis à la tête de l'ouvrage. Si l'on répond que le nom d'un apôtre était alors d'un assez grand poids pour établir l'autorité d'un écrit, quoique d'ailleurs suspect, je demande comment l'imposteur qui composa les Evangiles de saint Marc et de saint Luc ne les publia pas sous les noms respectables des apôtres. Donc si ces écrits ont été supposés et publiés vers l'une ou l'autre des deux époques que nous venons de fixer (et les raisons rapportées ci-dessus prouvent que cette supposition ne peut avoir été postérieure), il n'est nullement probable que l'imposture n'eût pas été découverte, ou que, dans le cas qu'elle l'eût été, les chrétiens, qui fondaient toutes leurs espérances sur la vérité de l'Evangile, eussent reçu comme authentiques et comme divinement inspirés des écrits qu'ils auraient sus ou du moins soupçonnés avoir été supposés.

On dira peut-être que la supercherie n'a été découverte et reconnue que par quelques-uns des plus éclairés, et que par zèle pour l'avancement de la bonne cause et persuadés que c'était un mensonge pardonnable, une pieuse fraude de tromper leurs frères en cette rencontre, ils leurs recommandèrent toujours, comme venant de quelque apôtre, ces divers traités qui ne tendaient qu'à animer leur piété et à fortifier leur foi. Mais ce soupçon ne paraît ni plus fondé ni plus probable que le premier. Car les fauteurs, ainsi que les auteurs de cette supercherie auraient nécessairement été des fidèles (je les nomme ainsi pour les distinguer des Juifs, des païens et des hérétiques) et des hommes doués d'une capacité et de lumières supérieures à celles du vulgaire. Comme chrétiens, ils n'auraient pu avoir, dans ces temps de persécution, aucun intérêt humain à accréditer le christianisme. Ils ne pouvaient donc avoir d'autre motif de tromper leurs frères que la persuasion où ils auraient été qu'il serait permis *de faire du mal pour qu'il en arrive du bien*; mais des hommes éclairés ne pouvaient regarder cette opinion que comme indigne d'un disciple du Dieu de vérité, elle est même expressément condamnée dans l'Epître aux Romains. Cette Epître ne peut donc avoir été supposée par des gens qui auraient adopté ce principe et agi en conséquence. D'ailleurs, la plupart des livres de l'Ecriture contenant des faits aussi bien que des préceptes et des dogmes, ces imposteurs, quoique bien intentionnés, ne pouvaient être assurés que leur imposture ne tournerait pas plutôt au préjudice du christianisme qu'à son avantage. Car, quand ils auraient pu se rassurer sur l'obéissance de leurs frères et sur la fidélité de leurs complices, ils auraient dû craindre le zèle et l'habileté de leurs ennemis déclarés et irréconciliables, c'est-à-dire des Juifs, des païens *et des hérétiques*, qui, ne manquant ni des moyens ni de la volonté de discuter les principes d'une religion qu'ils souhaitaient de détruire, auraient probablement découvert l'imposture et n'auraient pas manqué de tirer de cette découverte tous les avantages qu'elle pouvait leur procurer, et de s'en servir pour décrier une religion qu'ils auraient prétendu avec quelque raison ne pouvoir se soutenir que par l'artifice. Si l'on suppose dans ces fidèles assez de pénétration pour découvrir une supercherie qui aurait échappé au vulgaire, ils auraient indubitablement prévu le danger et modéré leur zèle, et ils n'auraient eu garde de s'engager dans une imposture dont le succès était si hasardeux.

Puis donc qu'on ne peut assigner de motif capable d'engager les chrétiens de ce temps-là à inventer ou à favoriser une pareille imposture; et que d'ailleurs quelques-uns de ces écrits attribués aux apôtres, particulièrement les épîtres de saint Paul, auraient dû être supposés et publiés d'assez bonne heure pour que les plus anciens pères en parlassent, il est comme impossible que la supercherie n'eût pas été découverte. Nous avons fait voir d'un autre côté que, si l'on en eût découvert quelqu'une, les chrétiens de ces

premiers siècles auraient certainement rejeté ces écrits comme faux et supposés. Donc puisqu'ils les ont regardés comme authentiques, nous devons conclure que les apôtres et les évangélistes furent véritablement les auteurs des livres reçus aujourd'hui sous leurs noms.

Mais en accordant que les chrétiens de ces premiers siècles aient été capables de discerner les vrais ouvrages des apôtres d'avec ceux qui avaient été supposés, et que les livres reçus aujourd'hui dans le canon des saintes Ecritures aient été véritablement composés par les auteurs dont ils portent les noms, on demandera peut-être quelle assurance nous avons maintenant, que parmi le grand nombre de livres qu'on leur a attribués, ils n'aient écrit que ceux-là, et que ces livres soient parvenus jusqu'à nous sans être altérés ni corrompus ?

Je réponds à la première de ces deux questions, que les chrétiens de ces premiers siècles devant être regardés comme juges compétents de l'authenticité des livres et des écrits attribués aux apôtres, tous ceux qu'ils ont jugés authentiques doivent être reconnus pour tels. Or, excepté les livres reçus aujourd'hui dans le canon des Ecritures, aucun de ceux qu'on a attribués aux apôtres ne peut prétendre à cette authenticité, puisque nous ne trouvons pas qu'avant le quatrième siècle il soit parlé de la plupart d'entre eux, et surtout des faux évangiles.

Quant à la seconde question, je renvoie le lecteur à l'*Examen variantium lectionum D. Millii* du docteur Withby, publié à la fin de son second volume de Remarques sur le Nouveau Testament; on y verra que ces différentes leçons, dont les ennemis du christianisme ont tant fait de bruit, ne sont guère favorables à leur cause. La plupart de ces leçons ne forment aucune différence dans le sens du texte, et il n'y en a pas une qui change aucun article de la foi, ni aucun précepte de la morale. A considérer le temps qui s'est écoulé depuis que ces ouvrages ont été écrits, et le nombre des copies et des traductions qui en ont été faites, il ne doit point paraître étonnant qu'il s'y soit glissé par l'ignorance ou l'inadvertance des copistes et des traducteurs, plusieurs fautes qui ont contribué à grossir le nombre de ces différentes leçons. Mais si, d'un autre côté, l'on fait attention à cette foule d'hérésies qui se sont élevées dans chaque siècle du christianisme, et qui prétendaient toutes prouver leurs opinions par les Ecritures ; si l'on considère combien les Juifs et les païens, ces ennemis déclarés de l'Evangile, qui, comme on le voit par leurs ouvrages, connaissaient nos saintes Ecritures, étaient attentifs à relever toutes les fautes des premiers chrétiens, on devrait trouver beaucoup plus étrange qu'il s'y fût introduit quelque altération essentielle, puisque quiconque aurait entrepris d'y faire de semblables changements, chrétien, hérétique, juif, ou païen, il ne pouvait manquer d'être découvert, tant de gens ayant, par différentes vues, les yeux toujours ouverts sur ces livres intéressants.

ARTICLE II.

Vérité du témoignage des apôtres.

§ I. — *Qualités requises en des témoins. Qu'elles se trouvaient dans les apôtres. Leur droiture prouvée par leur conduite et par leur doctrine.*

Deux qualités sont nécessaires à un témoin : une parfaite connaissance des faits qu'il atteste, et un caractère de sincérité et de droiture irréprochable.

Après tout ce que nous avons dit sur les preuves de la résurrection de Jésus-Christ, on doit convenir que les apôtres avaient une connaissance parfaite du fait dont ils rendaient témoignage ; il ne reste donc plus qu'à examiner ici leurs caractères. Nous ne ferons point valoir en leur faveur le silence de leurs ennemis, qui n'ont pu leur reprocher d'autres fautes que celles qu'eux-mêmes ont avouées et pleurées. Pour se former d'eux une idée juste, il suffit de faire quelque réflexion sur leur conduite.

Leur vie, depuis qu'il eurent embrassé le christianisme, ne fut pas seulement irrépréhensible, elle fut sainte; leur conduite, comme prédicateurs de l'Evangile, était désintéressée, noble, généreuse. Ils avaient tout quitté, maisons, biens, état, amis, parents, femmes, enfants, patrie; ils avaient renoncé à toutes les douceurs de la vie, et même à tous les moyens de s'en procurer les besoins les plus pressants. Ils vivaient exposés à des peines infinies, à des travaux sans nombre, et aux plus terribles dangers, pour porter dans toutes les contrées du monde une religion, de laquelle dépend le salut des hommes. Cependant ils ne demandaient de ceux qui, par leur prédication, étaient devenus leurs amis et leurs frères, que leur simple subsistance; souvent même ils travaillaient de leurs mains pour leur éviter cette légère charge. Ils refusaient toute autorité et toute prééminence; ils déclaraient aux peuples grossiers et superstitieux qui les prenaient pour des dieux, et qui voulaient les adorer et leur offrir des sacrifices, qu'ils n'étaient que des hommes semblables à eux, et les serviteurs du Dieu qui mérite seul d'être adoré. Des imposteurs, conduits d'ordinaire par l'intérêt, l'ambition, la vaine gloire, se seraient-ils comportés de cette sorte?

Dira-t-on que c'étaient des enthousiastes ? Mais quelles preuves en pourrait-on donner? Si Jésus-Christ n'était point ressuscité, ses disciples n'auraient pas cru en lui après sa mort. Dans cette supposition, ils n'auraient point eu de raison de revenir à la foi de leur maître, qu'ils avaient abandonné et renié dans sa disgrâce. Si au contraire, il est ressuscité, si depuis sa résurrection il a conversé avec eux, ils ont eu un motif suffisant de croire en lui, et d'obéir au commandement qu'il leur fit de prêcher l'Evangile par toute la terre, surtout quand ils se sentirent revêtus du pouvoir d'opérer des miracles, et

du don des langues, qui paraissait les disposer si visiblement à ce grand et important ouvrage. Mais on ne pourra dire alors qu'ils aient été des enthousiastes, puisqu'ils ne crurent pas sans preuves raisonnables, et qu'ils ne se donnèrent pas inspirés de Dieu et chargés d'annoncer de sa part la foi à toutes les nations, sans être en état de démontrer ces deux points.

De tous les dogmes sublimes et véritablement divins enseignés par les apôtres, n'en choisissons que deux, qui ont particulièrement rapport à notre sujet, la croyance d'un jugement à venir, et l'obligation de dire la vérité. Que Dieu jugera le monde par Jésus-Christ, c'est un article essentiel de la foi chrétienne, et comme tel il est souvent et fortement inculqué dans les écrits des apôtres et des évangélistes : il serait superflu d'en produire ici des preuves. Il n'est pas moins certain que ces premiers prédicateurs de la foi chrétienne exigeaient des fidèles de dire la vérité en toutes rencontres. Ainsi, dans l'Epître aux Ephésiens, IV, 25, l'Apôtre leur recommande de *s'éloigner de tout mensonge, et que chacun d'eux parle à son prochain dans la vérité;* et dans celle aux Colossiens, III, 9, il leur défend d'*user de mensonge à l'égard les uns des autres.* Il y a plus : selon leurs principes, un homme qui mentirait même par zèle pour la gloire de Dieu serait coupable. C'est ce que prouvent ces paroles du même apôtre aux Romains, III, 78. *Si par mon mensonge la vérité de Dieu a éclaté davantage pour sa gloire, pourquoi me condamne-t-on encore comme pécheur? et pourquoi ne ferons-nous pas du mal afin qu'il en arrive du bien, ainsi que quelques-uns, pour nous noircir, nous accusent de faire? Ces personnes seront justement condamnées.* Les apôtres étaient pleinement persuadés de la vérité de ces deux propositions; et l'on n'en saurait douter quand l'on se rappelle qu'ils aimèrent mieux souffrir les persécutions et la mort, que de ne pas publier *ce qu'ils avaient vu et entendu*, et qu'ils se seraient regardés comme *les plus misérables des hommes si leurs espérances avaient été renfermées dans ce monde.* Or, je le demande, des hommes persuadés que Dieu les punirait pour avoir parlé contre la vérité, quoiqu'en faveur d'une bonne cause, auraient-ils, au péril de leurs vies et sans aucun intérêt raisonnable, attesté ces faits qu'ils auraient cru faux? Auraient-ils, par exemple, protesté qu'ils avaient vu Jésus-Christ, et qu'ils avaient conversé avec lui depuis sa résurrection, sachant ou croyant qu'il n'était pas ressuscité, et s'attendant à être jugés par ce même Jésus? C'est ce qui ne peut trouver de créance qu'auprès des incrédules et des sceptiques, esprits faits pour croire les plus grandes absurdités.

§ II. — *Preuves internes de la vérité du témoignage des apôtres.*

Outre ces preuves convaincantes de la vérité du témoignage des apôtres et des évangélistes, tirées de leur vie et de leur doctrine, il s'en trouve beaucoup d'autres, non moins solides, dans leurs écrits mêmes. Tâchons d'en remarquer ici quelques-unes, en nous bornant aux parties de ces écrits, qui ont rapport au sujet que nous traitons.

Les contradictions et les incompatibilités qu'on a cru voir dans les récits que les évangélistes ont faits de la résurrection ont été regardées comme des motifs suffisants de rejeter l'autorité des Evangiles. Nous venons de les examiner, ces prétendues contradictions, dans les parties précédentes de cet ouvrage; et, par la comparaison que nous avons faite de ces différents récits, nous avons prouvé qu'elles ne sont toutes qu'apparentes, et qu'elles n'ont d'autre fondement que l'écorce de la lettre. Nous ne craindrons donc plus de les avouer: car, loin de nous être contraires, elles prouvent que les évangélistes n'étaient point de concert en écrivant l'histoire de la résurrection de Jésus-Christ. En effet, s'ils s'étaient accordés à nous en donner un récit tel que chaque évangéliste, d'intelligence avec les autres, eût choisi quelques circonstances de cette histoire, chacun d'eux vraisemblablement aurait averti que les particularités, qu'il omettait, se trouvaient dans les autres, et que telle et telle partie de sa narration était liée avec tels et tels faits rapportés par ses frères. Ils en auraient distingué les divers incidents par des traits remarquables, par les circonstances du temps ou du lieu, etc., qui auraient suffi à la première vue pour découvrir l'ordre des différentes parties, et empêcher qu'on ne les confondît les unes avec les autres; ils auraient, dis-je, vraisemblablement pris toutes ces précautions s'ils eussent concerté entre eux tous ces récits. Or ils n'auraient pas manqué, ou plutôt ils n'auraient pu se dispenser d'écrire de concert, si ce n'eût été qu'une histoire faite à plaisir, qu'ils eussent voulu répandre dans le monde; et ils ne se seraient pas fiés, comme ils l'ont fait, sur la vérité et la notoriété des faits qu'ils rapportaient. La vérité, ainsi que la probité, néglige les apparences; l'imposture et l'hypocrisie sont toujours sur leurs gardes.

Mais, si l'on peut inférer des contradictions apparentes qui se rencontrent dans le récit des évangélistes qu'ils n'étaient point de concert en écrivant l'histoire de la résurrection, on peut aussi conclure du rapport exact qui se trouve entre eux, sur les principaux faits, qu'ils ont écrit d'après la vérité. Nous remarquons des différences et des rapports tout semblables dans Xiphilin et dans Théodose, qui ont fait l'un et l'autre l'abrégé des histoires de Dion Cassius. L'un raconte diverses particularités que l'autre passe sous silence, mais ils rapportent tous deux les principaux événements; et comme ils ont employé souvent les mêmes mots et les mêmes expressions en parlant de la même chose, il est aisé de reconnaître qu'ils ont tous deux copié le même original. Serait-il quelqu'un assez déraisonnable pour penser que les particularités rapportées par l'un ne

sont point tirées de Dion Casius, par la raison seule que l'autre les a omises? Et ne serait-il pas absurde encore de prétendre que les faits rapportés par Théodose sont contredits par Xiphilin, parce que le dernier n'en parle pas? C'est cependant ce qu'on a fait par rapport aux évangélistes : comme si les raisonnements les plus ridicules, dès qu'ils sont faits contre la religion, étaient toujours sûrs d'être applaudis. En effet, les évangélistes se trouvent ici dans le même cas que ces deux abréviateurs. Ceux-ci ont tiré de l'histoire de Dion Cassius les événements dont ils parlent dans leurs abrégés, de même que les évangélistes ont tiré de la vie de Jésus-Christ les faits qu'ils ont rapportés. Les deux premiers ont extrait ce qu'ils racontent d'une collection de faits contenus dans une même histoire, et les quatre autres, d'une collection de faits tirés de la vie d'un même homme, vie exposée à leurs yeux par l'esprit qui devait les conduire à toute vérité. Que ceux donc à qui cette objection paraît solide nous disent comment on serait en droit de soupçonner de faux les évangélistes pour des raisons qui tombent également sur ces deux abréviateurs, sans qu'on les croie moins dignes de foi?

Une autre preuve de la vérité du témoignage des évangélistes, c'est qu'ils fixent les temps et les lieux où sont arrivés les faits qu'ils racontent, et qu'ils nomment les personnes qui y ont eu part et qui en ont été les témoins. J'en produirai un exemple remarquable qui a rapport à mon sujet; c'est la garde du sépulcre. Le temps fut celui de la célébration de la pâque, la plus grande solennité des Juifs. Le lieu, Jérusalem, la capitale de la Judée, et où les Juifs étaient alors assemblés de toutes les parties du monde pour faire la pâque. Les personnes qui eurent part à ce fait, ce furent les princes des prêtres et les magistrats, Ponce Pilate, gouverneur romain, et les soldats romains mis au sépulcre. Si ce fait de la garde du sépulcre eût été faux, il n'est pas douteux que les princes des prêtres et les magistrats qui, au rapport de l'évangéliste, avaient obtenu cette garde et fait apposer leur sceau sur la pierre, auraient tâché de se justifier par quelque acte authentique de l'extravagance et du crime dont l'évangéliste les charge. Il les accuse d'avoir donné de l'argent aux gardes pour les engager à publier une absurdité qui porte sa réfutation avec elle-même. Il impute aux soldats d'avoir avoué un manquement contre la discipline militaire, qui, selon les lois de la guerre, méritait d'être puni de mort. Il charge le gouverneur romain au moins du soupçon d'avoir été capable de fermer les yeux sur une faute aussi grave, en considération des princes des prêtres, etc. Ces reproches, qui tombaient sur tous les magistrats de la Judée, n'auraient pas manqué d'être réfutés, du moins par une déclaration des prêtres, où ils auraient protesté qu'ils n'avaient jamais demandé qu'on mît des gardes au sépulcre. Ils l'auraient fait confirmer par le témoignage des officiers et des soldats romains, qui vraisemblablement étaient encore pour la plupart à Jérusalem lorsque cet Evangile parut, et qui aurait déclaré qu'ils n'avaient jamais été commis à la garde du sépulcre. Voilà ce qu'exigeaient des princes des prêtres leur réputation, leur haine contre Jésus-Christ, et l'horreur qu'ils avaient de sa doctrine et de sa religion; et c'est ce qu'ils auraient probablement fait, même dans la supposition qu'ils eussent mis des gardes au sépulcre, s'ils eussent pu se flatter de faire croire là-dessus ce qu'il leur aurait plu. Mais la dispersion et la fuite des soldats avaient été trop publiques, et trop de gens savaient qu'ils avaient été mis au sépulcre pour que les princes des prêtres pussent nier un fait si notoire. Ils recoururent donc à une fable qui, comme je l'ai déjà remarqué, s'accorde assez bien avec le fait devenu public, quoiqu'on en sente l'absurdité et le peu de vraisemblance dès qu'on vient à l'examiner. Le rapport que firent les soldats gagnés par les princes des prêtres, n'est donc point une preuve de la fausseté du fait : mais marquer, comme l'a fait l'évangéliste, le temps et le lieu où ce fait est arrivé, nommer les personnes qui y ont eu part et qui en ont été les témoins, c'est une présomption plus que probable de la vérité; car un imposteur ne fournit pas de lui-même et de propos délibéré, des moyens de le confondre. Et cette présomption doit paraître d'autant plus forte, que ce trait est rapporté par l'évangéliste qui a écrit le premier, et qui composa son Evangile pour les chrétiens de la Judée, dont plusieurs vivaient quand ce fait arriva.

La candeur et l'ingénuité des évangélistes paraissent encore davantage en ce qu'ils rapportent d'eux-mêmes et de leurs frères des choses qui, dans l'opinion du monde, ne pouvaient que les déshonorer. C'est ainsi qu'ils nous apprennent qu'ils renièrent et abandonnèrent leur maître dans ses malheurs, et que la *lenteur de leurs esprits* allait jusqu'à ne rien concevoir aux prédictions qu'il leur faisait de sa résurrection, quoiqu'elles fussent exprimées dans les termes les plus clairs et les plus intelligibles. L'aveu qu'un homme fait contre lui-même ou contre ses amis est généralement présumé vrai : si l'on suppose donc que les évangélistes sont les auteurs des Evangiles qui portent leurs noms, ou que ces écrits ont été supposés par des gens attachés au christianisme, on doit reconnaître comme vrai du moins ce qu'ils ont rapporté dans ces rencontres. Car, quelle autre raison que leur attachement pour la vérité, aurait pu leur faire insérer dans leurs ouvrages ces traits déshonorants pour eux-mêmes et pour leurs amis?

Mais rien n'est plus capable de mettre hors de tout soupçon la sincérité des écrivains sacrés, que ce qu'ils rapportent de l'état humble, des infirmités, des souffrances et de la mort de Jésus, l'*auteur et le consommateur de leur foi*. Il a souffert la faim, disent-ils; il a été pauvre et si pauvre, qu'*il n'avait pas où reposer sa tête;* il a pleuré, il s'est caché de crainte des Juifs, qui cher-

chaient à le mettre à mort; et quand son heure fut venue, il fut plongé dans un accablement et dans une tristesse mortelle. Tremblant à la vue de ce qu'il allait souffrir, il demanda avec instance que le calice d'amertume qui lui était présenté *passât, s'il était possible, de devant lui : tombé en agonie, il redoubla ses prières, et tout son corps fut baigné d'une sueur comme de gouttes de sang qui coulaient à terre.* Il fut ensuite arrêté comme un malfaiteur, abandonné par ses disciples et par ses amis, lié et conduit d'abord à Anne, d'Anne à Caïphe, de Caïphe à Hérode et d'Hérode encore à Pilate. Enfin, après avoir souffert mille indignités et mille outrages; après avoir été couvert de crachats et déchiré à coup de fouets, il fut conduit à la croix pour y souffrir le supplice des esclaves et des scélérats. Cependant, ce Jésus pauvre et indigent, ce Jésus humilié, crucifié, a nourri, selon ces écrivains, plusieurs milliers d'hommes avec cinq pains et deux poissons; il a commandé aux vents et aux mers; il a été servi par les anges; il a eu lui-même, et a communiqué à ses disciples, une autorité absolue sur les démons, et le pouvoir de guérir toutes sortes de maladies; il a ressuscité des morts en les touchant ou même d'une seule parole. Il n'aurait tenu qu'à lui d'obtenir de Dieu, qu'il appelait son Père, une armée de plus de douze légions d'anges, avec laquelle il aurait pu non-seulement éviter les souffrances et la mort qu'il priait son Père de lui épargner, mais dompter et soumettre à sa loi tout l'univers. Enfin, pour nous montrer qu'il était revêtu d'un pouvoir que la mort n'avait pu lui ravir, ils nous apprennent qu'il ressuscita, qu'il monta aux cieux, et qu'il y est assis pour toujours à la droite de Dieu. On voit que le caractère de Jésus-Christ, tel que les évangélistes nous l'ont dépeint, est un assemblage d'incompatibilités et de contradictions apparentes, un mélange étonnant de pouvoir et de faiblesse, d'humiliation et de gloire, d'humanité et de divinité, et qu'aucun homme qui n'eût été qu'homme, ne pouvait réunir en soi tant d'extrémités opposées. L'esprit humain n'était pas capable d'imaginer ni de proposer un tel fondateur de religion. *La croix de Jésus-Christ*, dit saint Paul, *était un scandale pour les Juifs et une folie pour les gentils.* Les Juifs, comme on le sait, attendaient en la personne du Messie un libérateur, un prince temporel, un conquérant glorieux : ils furent tellement scandalisés de l'état humble de Jésus; il leur parut, cet état, si indigne du caractère sublime de Fils de Dieu, que pour cela seul, que Jésus prenait ce nom sans avoir l'éclat extérieur ni la puissance temporelle qu'ils attribuaient au Messie, ils le regardèrent comme un blasphémateur, rejetèrent toutes les preuves miraculeuses de sa mission, et le firent mourir par une mort aussi honteuse que cruelle. Les disciples de Jésus-Christ étaient, comme les Juifs, incrédules, remplis de ces préjugés : on le voit par ce que rapportent les évangélistes, qu'encore que ses miracles, sa doctrine et sa vie les eussent convaincus qu'il était véritablement le Messie et qu'ils l'eussent reconnu pour tel, *ils furent si choqués de ce qu'il leur prédisait de ses souffrances et de sa mort, qu'ils refusèrent de le croire; et que Pierre l'ayant tiré à part, commença à le reprendre en lui disant : A Dieu ne plaise, Seigneur, cela ne vous arrivera point.*

L'état humble, les souffrances et la mort de Jésus-Christ une fois reconnus pour vrais, quelle raison pourrait-on avoir de supposer que les apôtres auraient imaginé l'autre partie de son caractère, qui l'élève si fort au-dessus de l'humanité? S'il n'avait point opéré de miracles; s'il n'était point ressuscité, les préjugés de la religion ne leur auraient pas permis de le reconnaître pour le Messie. Ils le reconnurent pourtant eux-mêmes comme tel, et ils firent tout ce qu'ils purent pour persuader à leurs frères *que Dieu avait établi Seigneur et Christ ce même Jésus qu'ils avaient crucifié.* C'est là le grand article, la pierre fondamentale sur laquelle tout l'édifice du christianisme est élevé; et c'était pour le prouver, cet article, qu'ils en appelaient à ces miracles, comme à des preuves évidentes de sa mission divine. Celse, qui vécut près de ces temps-là, avouait ces miracles de Jésus-Christ, et les attribuait à son habileté dans la magie. Les incrédules modernes les révoquent en doute : la sincérité des évangélistes leur paraît suspecte, et ils regardent, quoique sans preuve, tout ce qu'ils en ont écrit comme autant de fables inventées à plaisir. Pour leur répondre, je ne m'arrêterai point à leur prouver qu'il est contre toute vraisemblance qu'un homme, et plus encore une troupe d'hommes sensés, s'exposent à prendre leurs ennemis mêmes à témoins de la vérité d'un certain nombre de faits qu'ils sauraient eux-mêmes être faux; surtout si ces ennemis avaient tout à la fois et les moyens de découvrir et le pouvoir de punir leurs impostures. Je n'insisterai pas non plus sur l'impossibilité d'assigner un motif qui ait pu engager ces écrivains sacrés à avancer des faussetés de cette nature; j'observerai seulement que, supposé qu'ils aient été assez hardis et assez méchants pour inventer et répandre ce tas de mensonges, dans le dessein d'accréditer leur maître et sa religion, c'est une chose étonnante qu'ils n'aient point fait un pas en avant, et qu'ils n'aient point nié tout à fait, ou du moins dissimulé ses souffrances et sa mort, et par là levé le scandale de la croix qu'ils savaient être parmi les gentils, comme parmi les Juifs, le plus grand obstacle à l'avancement de leur religion.

On dira peut-être que ses souffrances et sa mort sur sa croix étaient trop publiques pour que les écrivains sacrés pussent en disconvenir. Mais, selon ces écrivains, la plupart de ses miracles l'étaient aussi, et c'est sans doute pour cette raison que Celse les admettait comme certains. Supposer d'un côté que les évangélistes, par la crainte d'être découverts, auraient avoué des vérités préjudiciables au grand ouvrage de la pre-

dication de la foi chrétienne; et de l'autre prétendent que, malgré cette crainte, ils auraient osé rapporter des faussetés qu'ils auraient crues favorables à leur cause; n'est-ce pas manquer d'équité et de droiture, et montrer une partialité et une prévention déraisonnables?

On dira peut-être encore (car que ne disent point les incrédules? et qu'y a-t-il de si absurde qu'ils ne croient?) on dira peut-être que les Ecritures ont été supposées longtemps après les événements qui y sont rapportés, et par conséquent, lorsqu'il ne pouvait plus se trouver de preuves de leur vérité ni de leur fausseté. Pour répondre à cette objection, il suffit de demander, comme nous l'avons fait à l'égard des évangélistes, pourquoi ceux, qui auraient ainsi supposé les Ecritures, auraient pour auteur de leur religion Jésus souffrant et crucifié: et pourquoi, pendant qu'ils pouvaient inventer tout ce qui leur plaisait, sans crainte d'être convaincus de faux, ils ont rapporté de lui et de ses disciples des choses qui, dans l'idée du public, ne pouvaient manquer de décréditer la foi qu'ils prêchaient en son nom, et en vertu d'une autorité qu'ils prétendaient tenir de lui et de ses disciples. Sans entrer même dans toutes ces considérations, nous pouvons nous contenter de nier tout simplement ce qu'avancent ici les incrédules, jusqu'à ce qu'ils en aient apporté des preuves satisfaisantes et qu'ils nous aient fait voir par des témoignages authentiques, ou du moins par des vraisemblances et des présomptions, par qui ces Ecritures furent supposées, pourquoi, et quand? Jusqu'à ce qu'ils aient prouvé ces points (ce qu'assurément il ne leur sera pas aisé de faire), nous sommes en droit de soutenir que les livres du Nouveau Testament ont été composés par ceux dont ils portent les noms, et que tous les faits qui y sont rapportés sont incontestablement vrais.

Avant de quitter cette matière, je ne puis m'empêcher de faire remarquer une autre preuve de vérité, répandue dans tous les livres des écrivains sacrés et particulièrement des évangélistes; c'est la manière simple et unie dont ils exposent les plus importantes et les plus sublimes vérités et dont ils racontent tant de faits merveilleux, capables d'allumer tout le feu de l'éloquence et d'embraser l'imagination la plus glacée. Ils parlent d'un ange descendu du ciel pour annoncer la conception miraculeuse de Jésus-Christ; d'un autre qui apprend sa naissance aux bergers, accompagné *de la milice céleste, louant Dieu, et disant: Gloire à Dieu dans les cieux et paix aux hommes sur la terre; de son étoile vue de l'Orient*, de sa gloire sur la montagne, et de cette voix qui se fit entendre du ciel et qui disait: *Voilà mon Fils bien-aimé*. Ils racontent les miracles innombrables opérés par lui, et par ses apôtres en son nom; les prodiges qui accompagnèrent son crucifiement et sa mort; la descente de cet ange environné de terreur, qui ouvrit son sépulcre et mit en fuite les soldats placés pour y faire la garde; sa résurrection, son ascension, l'effusion du Saint-Esprit sur les apôtres et les disciples, avec l'abondance de ses dons miraculeux. Tous ces événements merveilleux, ces historiens inspirés les rapportent nuement, simplement; il n'emploient ni les couleurs du style, ni les parures de l'éloquence pour en rehausser l'éclat; ils les racontent sans admiration et sans étonnement; ils ne font ni commentaires ni remarques; ils n'en tirent aucune conclusion en faveur de leur maître ni d'eux-mêmes, ou à l'avantage de la religion qu'ils prêchaient. Ils se contentent de rapporter la vérité toute nue, soit qu'elle soit pour eux ou contre eux, sans l'exagérer quand elle leur est favorable, ni la pallier lorsqu'elle leur est contraire: mais, abandonnant leur cause au jugement impartial du genre humain, ils songeaient, comme de vrais apôtres du Dieu de vérité, plutôt à convaincre par la solidité des preuves, qu'à gagner par les insinuations de l'éloquence. *Ils ne venaient point*, comme saint Paul le dit lui-même, *avec les discours persuasifs de la sagesse humaine, mais avec la démonstration sensible de l'esprit et de la vertu de Dieu, afin*, dit-il, *que votre foi ne soit pas établie sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance de Dieu*. Qu'on se rappelle que l'apôtre qui parle ici ne manquait ni de savoir ni d'éloquence, comme on le peut voir par les discours rapportés au livre des Actes, et par le témoignage du grand critique Longin, qui, faisant l'énumération des orateurs grecs, nomme parmi eux Paul de Tarse. Assurément si les apôtres eussent été abandonnés au conseil de la sagesse humaine, ils n'auraient pas manqué de s'étendre sur tant d'endroits brillants que leur fournissaient les prodiges et les merveilles de la vie de leur maître, et la pureté, la sublimité, l'éminente perfection de sa généreuse et bienfaisante morale; matières plus riches et plus fécondes que toutes celles que Platon, Démosthène et Cicéron eurent jamais à traiter. La sagesse humaine livrée à elle-même les aurait sûrement portés à mettre tous ces grands faits en œuvre pour relever autant qu'il aurait été en eux, la religion de leur maître; elle aurait fixé leur attention sur ce qu'il y avait en lui de divin, et aurait caché sous l'éclat d'une lumière et d'une gloire céleste, ses infirmités, ses souffrances et sa mort.

Si en traitant ces sujets sublimes ils avaient employé les fleurs de l'éloquence et les subtilités de la dialectique, qui leur en eût fait un crime? Ce n'aurait pas été sans doute ceux qui, éblouis des ornements de la sagesse humaine, dédaignent la simplicité de l'Évangile. Mais l'esprit de Dieu, *qui enseignait toute vérité* à ces écrivains sacrés, les a conduits par une autre route, et leur a fait prendre une méthode semblable à celle qu'il a suivie lui-même en se révélant à nous dans le grand livre de la nature, c'est-à-dire, dans l'admirable ouvrage de l'univers. Il a cru que c'était assez d'en exposer à nos yeux les merveilles,

et qu'il fallait laisser à notre raison et à nos réflexions les commentaires et les conséquences. Un spectateur léger et distrait croira peut-être apercevoir dans ce grand livre des contradictions, quelques choses qui manquent, d'autres qui sont superflues ; mais qu'un spectateur sensé, judicieux, libre de préventions et de préjugés, en examine sérieusement les lois, qu'il en compare autant que nos faibles lumières le permettent, les diverses parties, leur usage et leur fin, avec tout l'ensemble et le plan entier de ce magnifique ouvrage, il découvrira, dans tout ce qu'il en pourra connaître, des caractères si évidents de sagesse, de bonté, de puissance, que loin de soupçonner qu'il n'y ait que désordre et que faiblesse dans les parties qu'il n'aura point examinées, ou dont peut-être il n'aura pu acquérir une connaissance parfaite, il ne pourra s'empêcher d'en reconnaître et d'en adorer le sage et tout-puissant auteur. Il en est de même des saintes Ecritures, qui sont si l'on peut s'exprimer de la sorte, le second volume de la révélation divine. Dans le second, comme dans le premier, il est des endroits que ceux qui les lisent rapidement et à la hâte pourraient d'abord trouver mal assortis ou incompatibles avec les grands traits de vérité, de sagesse, de justice, de miséricorde et de bonté, qui éclatent dans tout le reste avec tant d'evidence, que les esprits les plus inappliqués et les plus distraits ne peuvent s'empêcher de les apercevoir. Toutefois ceux mêmes dont l'obscurité révolte d'abord, quand on vient à les examiner avec attention, on trouve qu'ils s'accordent et se lient merveilleusement avec d'autres plus intelligibles et plus clairs, et que ce sont autant de parties d'un même tout arrangé avec sagesse et avec harmonie.

Dans ces deux livres il y a et il y aura toujours des difficultés que l'esprit humain ne pourra résoudre. Mais un philosophe, un sage, doit-il, parce qu'il ne peut tout comprendre, rejeter les vérités même qu'il conçoit ? Quelques difficultés insolubles doivent-elles contre-balancer tant de traits éclatants et indubitables du doigt de Dieu imprimé sur toutes les parties de l'un et l'autre de ces deux ouvrages ? Présumerons-nous assez de notre sagesse pour soutenir que Dieu devait s'exprimer plus clairement ? Il ne serait pas aussi facile qu'on pense de fixer exactement le degré, le point de clarté proportionné à l'intelligence de tous les hommes, des différents âges et des différents pays : telle chose paraît claire à un homme dans une certaine situation d'esprit, en certains temps et en certains lieux, qui est obscure pour un autre placé dans une position et dans des circonstances différentes. Quelle variété, ou plutôt quelles contradictions ne remarque-t-on pas dans les écrits et dans les commentaires que les philosophes des différents siècles et des différents pays du monde ont faits sur le grand livre de la nature ? Ses caractères sont pourtant également lisibles, et ses lois également claires dans tous les temps et dans tous les lieux : *il n'est point de langue dans laquelle leur voix ne se fasse entendre ; elle se répand par toute la terre et retentit jusqu'aux extrémités du monde.* Tous les raisonnements absurdes qu'on a faits sur ces deux livres, toutes les fausses explications qu'on en a données, ne doivent donc être imputées qu'aux hommes qui les ont étudiés avec plus ou moins de capacité, de prévention ou d'impartialité. Ainsi, au lieu de demander pourquoi Dieu ne s'est pas exprimé plus clairement, il faudrait plutôt demander pourquoi Dieu a donné aux hommes des talents si différents ; et la réponse à cette question, c'est que Dieu ne demandera à l'homme qu'à proportion de ce qu'il lui aura donné. Et puisque tout ce qu'il est nécessaire aux hommes de connaître peut être également connu de tous, ceux à qui Dieu a donné des connaissances supérieures à celles du vulgaire, n'ont pas raison de se plaindre qu'il leur ait laissé de quoi exercer leurs talents. Hé, quel avantage serait-ce pour eux de les posséder, si tout était également clair pour tous les hommes ? S'il y a donc dans les écrivains sacrés, comme dans le livre de la nature des textes obscurs, il serait à souhaiter que les savants, au lieu de s'en scandaliser et d'apprendre aux autres à s'en scandaliser comme eux, se persuadassent que ce que Dieu et les hommes attendent d'eux, c'est qu'ils s'appliquent à les étudier avec impartialité dans le désir sincère de découvrir et d'embrasser la vérité, et non avec le préjugé présomptueux qu'ils sont déjà assez sages et assez éclairés : alors la plupart de ces objections qu'on fait avec tant de confiance contre la révélation, disparaîtraient comme ont disparu toutes celles qu'ont faites autrefois contre la création, contre l'existence et la providence de Dieu, les plus ignorants et les plus déraisonnables philosophes et qui pourtant se piquaient le plus de raison et de philosophie, les pyrrhoniens et les athées.

§ III. — *Preuves externes.*

A ces preuves internes de la vérité du témoignage des apôtres et des évangélistes, nous allons en ajouter deux externes, l'une négative et l'autre positive.

Preuve négative.

Cette preuve consiste en ce que de tant de faits rapportés par les écrivains sacrés et qui furent, selon eux, si publics et si extraordinaires, aucun depuis dix-sept cents ans n'a été démontré faux : il est vrai qu'on en a nié et qu'on en nie encore plusieurs ; mais autre chose est de nier des faits, autre de les démontrer faux. Pour démontrer la fausseté d'un fait, il faut que les preuves positives que l'on apporte contre ce fait puissent contre-balancer ce qu'on avance pour l'établir.

Les princes des prêtres et les magistrats des Juifs opposaient au témoignage des disciples sur la résurrection de Jésus-Christ, *que les disciples avaient enlevé son corps, et qu'ils avaient publié qu'il était ressuscité.* En preuve de cette accusation ils produisaient, comme saint Matthieu nous l'apprend, la de-

position des soldats romains mis à la garde du sépulcre, qui déclaraient *que ses disciples étaient venus la nuit et qu'ils l'avaient enlevé pendant qu'ils dormaient*. N'insistons pas sur l'absurdité de cette imputation telle qu'elle est rapportée dans l'évangéliste ; examinons-la comme elle fut ensuite réformée par le sanhedrin qui envoya des exprès à toutes les synagogues des Juifs, avec ordre de leur dire seulement, sans parler des soldats romains, que les disciples de Jésus étaient venus de nuit et avaient enlevé son corps.

Pour détruire cette accusation, considérée même comme ces sages conseillers la présentèrent après une plus mûre délibération, il suffit d'observer que loin de prouver cet enlèvement imputé aux disciples, ils ne firent sur ce point aucune information. Quels étaient cependant les accusateurs ? c'étaient les princes des prêtres et les magistrats des Juifs, hommes respectés et accrédités parmi le peuple, revêtus de toute la puissance du gouvernement et par conséquent qui avaient en main les moyens nécessaires pour les faire, ces informations et pour obtenir ou extorquer un aveu. Qu'étaient-ce au contraire que les accusés ? c'étaient des hommes de basse naissance, pauvres, sans talents, sans crédit, sans soutien et à qui la pusillanimité et la crainte avaient fait abandonner leur maître à la première occasion qui s'était présentée de lui témoigner leur fidélité et leur attachement. Croira-t-on que les princes des prêtres et leur conseil n'auraient fait aucun acte qui pût constater ce prétendu enlèvement, s'ils n'eussent été persuadés que c'était une pure calomnie ? et s'ils en firent, peut-on supposer que parmi tant d'hommes sans naissance et sans biens, qui auraient eu part à cet enlèvement, aucun, soit par motif de probité et de religion, soit par la crainte du châtiment ou par l'espoir de la récompense, n'aurait trahi le secret et fourni des preuves assez fortes pour mettre la fausseté de la résurrection hors de doute ? Car s'il eût été une fois prouvé que les disciples de Jésus avaient enlevé son corps, on n'aurait plus rien écouté de tout ce qu'ils disaient de sa résurrection.

Que firent donc ces hommes pauvres, sans crédit et sans soutien ? Assurés qu'ils étaient de n'avoir usé ni de supercherie ni d'imposture, ils restèrent au moins une semaine à Jérusalem, même depuis que le bruit, qu'ils avaient enlevé le corps de leur maître, se fut répandu dans cette ville. Et environ un mois après, ils y retournèrent et soutinrent en face à leurs ennemis et à leurs accusateurs, les princes des prêtres et les magistrats des Juifs, que Dieu avait ressuscité d'entre les morts ce même Jésus qu'ils avaient crucifié. Que firent de leur côté ces savants rabbins, ces zélés défenseurs de la synagogue et de la république juive ? Ils souffrirent que les disciples de Jésus, accusés par leur ordre d'une imposture qui ne tendait à rien moins qu'à changer tout le gouvernement, restassent à Jérusalem et qu'ils en partissent sans être inquiétés. Et lorsqu'à leur retour ils les eurent fait arrêter et amener devant eux pour avoir prêché la résurrection des morts en la personne de Jésus-Christ, que leur dirent-ils ? Leur reprochèrent-ils d'avoir enlevé le corps de leur maître ? Non : au contraire, dans l'impuissance où ils étaient de réfuter le témoignage que les apôtres rendaient à sa résurrection et qu'ils venaient de confirmer par un miracle éclatant opéré en son nom, ils les font retirer ; ils délibèrent et se disent entre eux (*Actes*, IV, 15) : *Que ferons nous à ces gens-ci ? Car ils viennent de faire un grand miracle ; il est connu de tous les habitants de Jérusalem et nous ne saurions le nier : afin donc que le bruit ne s'en répande pas davantage parmi le peuple, défendons-leur avec menace de parler désormais au nom de Jésus à qui que soit : et les ayant fait appeler, il leur défendirent de parler en quelque manière que ce fût, ni d'enseigner au nom de Jésus. Mais Pierre et Jean leur répondirent : jugez vous-mêmes s'il est juste devant Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu ; car, pour nous, nous ne pouvons pas ne point parler de ce que nous avons vu et entendu. Ils les renvoyèrent donc avec menace, ne sachant comment s'y prendre pour les punir.* Après cela, qui pourra se persuader encore que les disciples aient enlevé le corps de Jésus ? Les princes des prêtres et les magistrats eux-mêmes le croyaient-ils ?

On dira que tout ce récit est tiré des écrivains chrétiens : hé ! a-t-on dû s'attendre à le trouver dans les auteurs juifs ? Tout ce qu'on pourrait y chercher, ce serait des preuves de l'accusation faite contre les disciples ; car s'il y en avait eu quelques-unes, les princes des prêtres et les autres ennemis de Jésus-Christ n'auraient pas manqué de les produire ; mais le progrès que fit alors le christianisme dans Jérusalem prouve encore mieux que le silence des Juifs qu'ils ne purent justifier cette imputation par aucun moyen. En effet, les apôtres auraient-ils eu l'impudence de prêcher, et sur leur témoignage tant de milliers de Juifs auraient-ils eu la faiblesse de croire que Jésus-Christ était ressuscité, s'il eût été prouvé que ses disciples avaient enlevé son corps ? L'incrédule le croira, s'il veut, mais pourrait-il en donner quelque raison ?

Je me suis étendu assez au long sur cet enlèvement prétendu, parce que c'est le seul fait qu'on ait opposé à tant d'autres sur lesquels la foi de la résurrection est fondée, il n'est pas besoin de faire remarquer aux lecteurs combien il est destitué de preuves, et même de vraisemblance, je me contente d'observer que ceux qui nient qu'il y ait eu des gardes mis au sépulcre détruisent la seule preuve positive qu'on puisse produire de ce prétendu enlèvement, je veux dire la déposition des soldats romains.

Parmi les faits extraordinaires qu'on lit dans les écrivains sacrés, les miracles sans nombre que Jésus-Christ et ses apôtres opérèrent en public, et sous les yeux mêmes des Juifs incrédules et des gentils, offraient aux ennemis de la foi la plus favorable occasion de décrier les historiens évangéliques et de leur ôter toute créance. Les solutions pitoyables auxquelles les auteurs juifs et païens

ont eu recours pour combattre les conséquences que les chrétiens tiraient de ces miracles prouvent qu'ils se sentaient dans l'impuissance d'en montrer la fausseté. Quelques-uns, comme Celse, les ont imputés à la magie ; d'autres, comme les Juifs, les ont attribués au nom ineffable de Dieu, qu'ils prétendaient que Jésus avait dérobé dans le temple, mais les uns et les autres ont reconnu ces faits comme incontestables. Je ne m'arrêterai point à montrer l'absurdité de ces deux manières d'expliquer ces opérations miraculeuses, je prie seulement le lecteur de remarquer ici l'étrange perversité de l'esprit humain, la faiblesse de la raison et la force du préjugé. Celse croyait à la magie, les Juifs aux amulettes, et ils regardaient la religion chrétienne comme incroyable.

Preuve positive.

La preuve positive de la vérité du témoignage des écrivains sacrés, se tire de l'accomplissement exact des prédictions du Sauveur et de ses apôtres, rapportées dans le Nouveau Testament.

Pour n'être pas d'une excessive et inutile longueur sur cet article, je ne dirai rien des prédictions dont l'accomplissement se trouve dans les Ecritures mêmes, nous en avons déjà remarqué quelques-unes, et il sera facile aux lecteurs de trouver eux-mêmes les autres et de les comparer avec les événements. Nous nous bornerons donc ici à celles qui ont rapport aux différents états des Juifs et des gentils, états différents, non-seulement l'un de l'autre, mais tous deux de ce qu'ils étaient lorsque ces prophéties furent faites. Afin de mieux comprendre ce que nous en dirons, il est nécessaire de considérer quel était, parmi ces nations distinguées par les noms de Juifs et de gentils, l'état de la religion, car c'est celui-là principalement que ces prophéties regardent.

Depuis le temps de l'alliance qu'il avait plu à Dieu de faire avec Abraham et ses descendants, et de renouveller par Moïse avec le peuple d'Israël, les Juifs étaient devenus spécialement *le peuple de Dieu*. Ces mots sont assez expliqués dans les conditions de ce traité: d'une part les Israëlites y reconnaissaient Dieu seul pour leur Seigneur et s'obligeaient d'obéir à la loi cérémoniale et à la loi morale qu'il leur donnait; de l'autre part, Dieu s'engageait à répandre sur eux ses bénédictions temporelles et à les prendre sous sa toute-puissante protection, tant qu'ils garderaient les conditions de l'alliance qu'ils venaient de faire avec lui. En vertu de ce traité, les Juifs prirent Dieu pour leur roi et Dieu les gouverna comme ses sujets par ses députés et ses vice-rois, les prophètes, les juges et les rois d'Israël. Moïse, le médiateur de cette alliance, fut le premier de ces députés ; et le Messie destiné à être le médiateur de la nouvelle, devait en être le dernier; par lui la nouvelle alliance devait être d'abord proposée aux Juifs, et jusque-là celle dont Moïse avait été le médiateur devait conserver toute sa force, mais la nouvelle ne devait pas se borner au peuple juif. Les gentils, c'est-à-dire tous les peuples de la terre, qui n'avaient point eu part au premier traité, devaient être invités à entrer dans le second, et tous ceux qui reconnaîtraient le Messie comme le roi établi de Dieu pour régner sur eux, de quelque nation qu'ils fussent, devaient être admis dans cette alliance et regardés comme le peuple de Dieu. En même temps que ce divin empire s'agrandissait, il fallait étendre les bornes du gouvernement, les lois cérémoniales étaient des lois nationales et locales. Il est vrai que, sans ces liens religieux et politiques, les Juifs ne seraient pas restés longtemps le peuple spécial de Dieu, séparés de tout autre peuple, mais plusieurs des devoirs prescrits par cette loi se bornant à la Terre sainte et même à la sainte cité de Jérusalem, les gentils admis par le Médiateur à la nouvelle alliance, n'auraient pu les accomplir, il était donc nécessaire de les abolir. Au contraire, la loi morale qui était le fondement et la fin de l'ancienne alliance, devait être pareillement la fin et la base de la nouvelle. Les gentils, ainsi que les Juifs, pouvaient observer cette loi et satisfaire aux autres conditions ajoutées dans le nouveau traité, savoir, l'obligation de reconnaître le Messie pour leur roi, et celle de donner, en recevant le baptême, un témoignage extérieur de leur accession et de leur fidélité à cette alliance, car les sacrements peuvent être regardés comme la loi cérémoniale des chrétiens, de même que la circoncision et les autres rites étaient celle des Juifs.

Des douze tribus d'Israël qui s'étaient engagées dans l'alliance mosaïque, dix manquèrent de fidélité à Dieu, sous le règne de Jéroboam. Dès ce moment elles cessèrent d'être le peuple de Dieu, et Dieu *cessa d'être* leur roi ; il leur retira sa protection *et* permit qu'elles fussent emmenées en captivité. Là elles se confondirent avec les nations parmi lesquelles elles avaient été transplantées, et ne firent plus dans la suite un peuple séparé. Les deux tribus qui restèrent étaient donc seules le peuple de Dieu. Quoique souvent punies pour avoir transgressé la loi, quoique emmenées en captivité à Babylone, la Providence les rétablit dans la terre de Chanaan et les mit de nouveau en état d'accomplir les conditions de l'alliance, en rebâtissant la ville et le temple de Jérusalem. Depuis leur retour elles furent très-exactes à observer la loi cérémoniale, mais elles corrompirent la loi morale ; et comme Jésus-Christ le leur reprochait, elles l'anéantirent sous les traditions de leurs scribes et de leurs pharisiens. Tel était l'état des Juifs lorsque Jésus, le Messie, le grand prophète et le roi promis par Moïse et par tous les autres prophètes vint leur proposer la nouvelle alliance.

L'état des gentils était plus déplorable encore. Depuis plusieurs siècles ils avaient transporté le culte du seul Dieu, maître et créateur suprême du ciel et de la terre, à ses créatures, à des divinités prétendues, sous la protection chimérique desquelles les na-

tions et les républiques s'étaient mises. Ils étaient devenus, presque dans le même sens que les Juifs, par rapport à Dieu, les peuples d'Isis, de Bélus, de Pallas, de Diane, de Jupiter Capitolin; mais la différence était grande entre les uns et les autres : le Dieu des Juifs, comme un juge souverain et équitable, avait donné à son peuple une loi qui devait être la règle de son obéissance; ou, pour parler plus exactement, il avait confirmé la loi originelle qu'il avait gravée dès le commencement dans tous les cœurs, et y avait ajouté quelques autres préceptes tels que leur situation particulière les demandait. Les gentils, au contraire, ayant par leur idolâtrie désobéi à cette loi commune à tous les hommes, ils furent laissés à eux-mêmes comme des proscrits et des rebelles. Dans cet état ils se firent des lois de morale et de religion telles que le caprice de leurs dieux et leur raison corrompue les leur suggéraient; d'où il arriva qu'ils tombèrent dans le vice et dans l'idolâtrie. Quelques sages parmi eux, guidés par la lumière naturelle, malgré sa faiblesse et son obscurité, s'aperçurent des plus grossières erreurs, et tâchèrent de réformer quelques abus; mais la superstition avait pris un tel ascendant, qu'à moins de la ruiner entièrement, il était impossible de les ramener à la loi naturelle : c'est pourquoi ces sages jugèrent plus à propos de se plaindre des superstitions de leur pays que de les combattre. Et quand ils les auraient attaquées avec toute l'intrépidité et la constance des apôtres, il est très-douteux qu'ils auraient pu en triompher avec toute leur éloquence et leur dialectique, tant les ténèbres des gentils étaient profondes.

Tel était l'état des Juifs et des gentils lorsque le Sauveur proposa aux premiers la parabole d'un père de famille qui, ayant planté une vigne, la donna à cultiver à des vignerons, et partit ensuite pour un pays étranger. Après leur avoir représenté sous cette figure la justice de la conduite de Dieu à leur égard et l'ingratitude dont ils avaient usé envers lui en lui refusant les fruits de cette vigne et en faisant mourir et les serviteurs qu'il leur avait envoyés pour les leur demander et son fils même, après les avoir forcés d'avouer que ces méchants vignerons méritaient de périr misérablement, et que le maître de la vigne la leur retirât et la donnât à d'autres qui lui en rendraient les fruits dans leur saison, il leur adressa ces paroles : *N'avez-vous jamais lu dans les Ecritures : La pierre qui a été rejetée par ceux qui bâtissaient est devenue la principale pierre de l'angle; c'est l'ouvrage du Seigneur, et nous le voyons avec admiration : c'est pourquoi je vous déclare que le royaume de Dieu vous sera ôté et qu'il sera donné à un peuple qui en produira les fruits. Celui qui tombera sur cette pierre s'y brisera, et elle écrasera celui sur qui elle tombera.*

Ces paroles annoncent clairement 1° que le royaume de Dieu devait être transféré des Juifs aux gentils; 2° l'obéissance des gentils; 3° le terrible châtiment des Juifs pour avoir rejeté et mis à mort le Fils de Dieu. Il se trouve encore dans les Evangiles plusieurs autres prophéties qui ont rapport à chacun de ces événements, et il serait inutile de les rapporter en cet endroit, celle-ci étant assez claire d'elle-même. Tâchons donc de faire voir qu'elle a été exactement accomplie dans ces différentes parties.

Le royaume de Dieu, comme nous l'avons déjà dit, signifie le règne spirituel ou moral de Dieu sur des sujets moraux, c'est-à-dire sur des êtres libres. Et par le peuple de Dieu on doit entendre les êtres libres, qui reconnaissent librement et volontairement l'empire de Dieu, en l'adorant et en observant ses lois naturelles ou révélées. Jésus-Christ, par le témoignage de Moïse et de tous les prophètes, par la sainteté de sa vie et de sa doctrine, par le nombre infini de miracles qu'il opéra dans la Judée et, plus encore, par sa résurrection et par la communication qu'il fit à ses disciples de la puissance d'opérer en son nom des prodiges semblables à ceux qu'il avait opérés lui-même, avait prouvé évidemment aux Juifs qu'il était envoyé de Dieu. En rejetant cet envoyé, ce Fils de Dieu et en refusant de se soumettre aux lois qu'il leur proposait de la part de son Père, les Juifs renoncèrent à l'alliance qu'ils avaient faite avec Dieu; ils lui manquèrent de fidélité et cessèrent d'être son peuple et ses sujets. Les gentils au contraire, en renonçant à leurs vices et à l'idolâtrie pour retourner au culte de Dieu, et en recevant son Messie et les lois qu'il leur proposait de la part de Dieu, se soumirent à son empire, reconnurent son autorité souveraine et devinrent son peuple et ses sujets. On voit donc ici ce que signifiait ce royaume de Dieu ôté aux Juifs et donné aux gentils. Dieu ôte du milieu des Juifs, qui avaient renoncé à son alliance, le trône sur lequel David et ses descendants avaient été assis comme ses lieutenants et ses vices-rois; il le transporte de la terre au ciel, le place à sa droite et y fait asseoir le Messie, son Fils unique, à qui il donne pour sujets non un seul peuple, mais toutes les nations, toutes les tribus et tous les peuples du monde; que le royaume de Dieu en ce sens ait été transféré des Juifs aux gentils, c'est un fait trop connu pour avoir besoin de preuves. La nation juive a persisté à rejeter l'Evangile et le Messie jusqu'à la destruction entière de la cité sainte et du temple, et, ce qui doit étonner davantage, elle persiste encore dans cette obstination. Les gentils au contraire l'ont embrassé si universellement, que quelques siècles après Jésus-Christ, presque tout l'empire romain, c'est-à-dire presque tout le monde connu, quitta l'idolâtrie pour devenir chrétien : Dieu de son côté ratifia son alliance avec eux en répandant sur eux les dons de son Esprit saint; et d'un autre côté il déclara qu'il renonçait à l'alliance faite avec Moïse, en laissant détruire entièrement le siége de son empire, c'est-à-dire la ville et le temple de Jérusalem, et en permettant que les Juifs fussent chassés de la terre sainte et répandus

parmi toutes les nations du monde. Cette prophétie fut donc accomplie dans toutes ses parties.

Outre ce changement général dans l'état des Juifs et des gentils, le Sauveur a prédit plusieurs autres événements concernant les Juifs : 1° la destruction de la ville et du temple de Jérusalem ; 2° les signes et les prodiges qui précédèrent cette destruction ; 3° les misères des Juifs avant, après et durant le fameux siége de leur ville ; 4° la dispersion de ce peuple réprouvé ; 5° la durée de leur disgrâce et de leurs malheurs ; 6° leur rétablissement.

Il y avait près de cinq cents ans que le temple subsistait lorsque le Sauveur en prédit la destruction en ces termes : *Voyez-vous ces grands édifices? il n'en restera pas pierre sur pierre qui ne soit détruite.* Cette prédiction fut accomplie par Tite, qui, au rapport de l'historien Josèphe, ordonna à ses soldats *de détruire les fondements de la ville et du temple.* Le Talmud des Juifs et le rabbin Maimonides ajoutent que Terentius Rufus, officier de cette armée, y fit passer la charrue.

C'est avec une semblable exactitude que Jésus-Christ prédit la ruine entière de Jérusalem : *Des jours viendront,* dit-il, *où tes ennemis t'environneront de tranchées, et te serreront de toutes parts; qu'ils te raseront et ne te laisseront pas pierre sur pierre.* L'accomplissement de cette prophétie se voit encore dans Josèphe : il dit en termes exprès que *Tite ayant ordonné à ses soldats de détruire toute la ville jusqu'aux fondements, cet ordre fut si pleinement exécuté, et toute la ville tellement ruinée, à l'exception de trois tours, que ceux qui venaient la voir étaient persuadés qu'elle ne serait jamais rebâtie.* Le même historien nous apprend que quand Vespasien assiégea Jérusalem, *son armée l'entoura d'une muraille, et qu'encore qu'on eût jugé l'entreprise impraticable, Tite sut si bien animer ses soldats, que cette muraille, de trente-neuf stades et flanquée de trente redoutes, fut élevée en trois jours ; ce qui ôta aux Juifs toute espérance qu'aucun de ceux qui étaient dans la ville pût échapper.*

Dans le vingt-unième chapitre de saint Luc, Jésus-Christ parlant de la destruction de Jérusalem, dit : *Qu'il y aurait de grands tremblements de terre en divers lieux, des famines et des pestes, des signes effrayants et des prodiges dans le ciel* (*vers.* 11). Or, sans parler des fréquents tremblements de terre qui se firent sentir en d'autres lieux, sous l'empire de Claude et de Néron, nous apprenons de Josèphe qu'il arriva alors en Judée et à Jérusalem des orages affreux, des vents violents mêlés de pluie, des éclairs, des tonnerres effroyables et des mugissements horribles causés par des tremblements de terre qui semblaient annoncer la destruction prochaine du monde entier : il a employé tout un chapitre de son histoire à rapporter les passages de la désolation des Juifs. Et Tacite, historien romain du même siècle, en fait l'abrégé en ces termes : « On vit dans les nues des armées qui semblaient se battre avec des armes étincelantes ; le temple parut embrasé d'un feu qui venait des nues : on entendit une voix plus qu'humaine qui déclarait que les dieux allaient abandonner ce lieu, et elle fut suivie d'un grand bruit comme s'ils l'eussent quitté en effet. » Joseph ajoute, et Tacite le rapporte aussi, « que la grande porte du temple que vingt hommes n'auraient pu pousser qu'avec peine, et qui était fermée avec des verrous et des barres de fer, s'ouvrit d'elle-même ; qu'on vit dans l'air une épée tirée contre la ville; qu'une comète parut au-dessus pendant un an entier ; et qu'avant le coucher du soleil, on voyait des armées rangées en bataille, et des chariots qui environnaient le pays et investissaient les villes. » Phénomènes si étranges, dit cet historien, qu'on les regarderait comme des fables s'il n'y avait actuellement des personnes qui en ont été témoins. Quel détail de ces signes effrayants et de ces prodiges célestes que Notre-Seigneur avait prédits ! Jésus-Christ a prédit de même les calamités qui devaient arriver à cette nation coupable; calamités qui surpassent tout ce qu'on en peut imaginer : *Il y aura,* dit-il, *une si grande tribulation, que depuis le commencement du monde jusqu'à présent, il n'y en a point eu de pareille* (*Matth.*, XXIV, 21). Il semble que Josèphe ait copié ses paroles : *Jamais*, dit-il, *nation n'a été plus à plaindre et n'a souffert autant de maux que Jérusalem en souffrit alors ;* et dans un autre endroit il va jusqu'à dire, que *tous les malheurs que le genre humain avait soufferts depuis le commencement du monde ne sont pas comparables à ceux que les Juifs souffrirent.* On a peine à croire le dénombrement qu'il fait de ceux qui périrent dans ce fameux siége, et plus encore ce que le Talmud et d'autres écrivains Juifs rapportent du carnage horrible qu'en fit l'armée d'Adrien cinquante-deux ans après, quand ils se révoltèrent sous Barchochebas, et qu'ils furent assiégés dans Bitter.

Ce n'est pas tout, le Sauveur ayant prédit que *partout où serait le corps* (c'est-à-dire les Juifs), *les aigles* (c'est-à-dire les armées romaines) *s'y rassembleraient*(*Matth.*, XXIV, 28), ils furent persécutés et poursuivis dans tout l'empire romain. *Lorsque les Romains*, dit Josèphe, *eurent détruit tout ce qu'il y avait de juifs en Judée, le danger tomba sur ceux qui vivaient loin de là :* il en périt un grand nombre à Alexandrie, à Cyrène et dans les autres villes d'Egypte, et près de soixante mille dans les différentes villes de Syrie. En un mot, Eléazar, dans Josèphe, après avoir nommé plusieurs places où ils avaient été cruellement égorgés, conclut par ces mots : *Il serait trop long de dire les noms de chacune de ces villes en particulier.*

Notre-Seigneur ajoute, qu'*ils seraient emmenés en captivité dans toutes les nations.* Conformément à cette prédiction, Josèphe nous apprend que le nombre des prisonniers juifs monta à quatre-vingt-dix-sept mille ; que Tite en envoya plusieurs en Egypte, et que les autres furent dispersés dans les différentes provinces de l'empire romain.

La durée de leurs calamités et leur rétablissement ont été prédits en ces termes : *Jérusalem sera foulée aux pieds par les gentils, jusqu'à ce que les temps des gentils soient accomplis*. Cette prédiction fut de même exactement vérifiée. Vespasien fit vendre toutes les terres de la Judée à ceux des gentils qui voulurent en acheter ; et Adrien, environ soixante-trois ans après, porta une loi qui défendait à tout juif d'entrer dans les environs de Jérusalem : ce fait est rapporté par Ariston de Pella, qui était juif et qui florissait du temps d'Adrien. *Ainsi*, dit Eusèbe, *les Juifs étant bannis de Jérusalem, et une foule d'étrangers s'y étant rendus de toutes parts, elle devint une colonie de Romains, et fut nommée Ælia, du nom de l'empereur Adrien.*

Jérusalem, dit Jésus-Christ, *sera foulée aux pieds par les gentils, jusqu'à ce que les temps des gentils soient accomplis*, c'est-à-dire jusqu'à ce que par la conversion des Juifs à la foi chrétienne, la *multitude* des gentils qui doivent se convertir, *entre avec eux* dans l'Eglise : « car, dit l'Apôtre, une partie des Juifs est tombée dans l'aveuglement pour jusqu'au temps où la multitude des gentils entrera dans l'Eglise ; et alors tout Israël sera sauvé. Car si leur perte est devenue la réconciliation du monde, que sera leur salut, sinon un retour de la mort à la vie ? Et si leur chute a été la richesse du monde, et leur diminution la richesse des gentils, combien leur plénitude les enrichira-t-elle encore davantage ? »

Un fait qui mérite singulièrement d'être observé ici, c'est que Julien l'Apostat, dans le dessein d'empêcher l'accomplissement de cette prophétie, résolut de rebâtir la ville et le temple de Jérusalem sur leurs anciens fondements, qui jusque-là étaient restés en ruine, Ælia ayant été bâtie hors de cette enceinte. Cet empereur apostat dit aux Juifs dans la lettre qu'il leur adressa alors : *Je veux rebâtir la sainte cité de Jérusalem que vous avez souhaité depuis si longtemps de voir habitée, et y faire ma demeure*. Il commença donc à faire relever le temple dans lequel seul les Juifs devaient offrir leurs sacrifices et leurs prières ; mais le bras de Dieu obligea bientôt les travailleurs d'abandonner cette malheureuse entreprise. Nous apprenons d'Ammien Marcellin, auteur païen, qui vivait alors, que *Julien ayant tâché de relever à grands frais le temple de Jérusalem, et ayant chargé Alypius d'Antioche de hâter l'entreprise, et le gouverneur de Judée de l'aider de tout ce qu'il pourrait, il sortit des fondements des tourbillons de flammes qui firent périr les travailleurs à diverses reprises et rendirent l'endroit inaccessible, et le feu continuant de les repousser, l'ouvrage cessa.*

Ce trait d'histoire très-célèbre est remarquable par plusieurs circonstances : 1° Par les auteurs qui le rapportent : c'est Ammien Marcellin, auteur païen ; Zémuch David, Juif qui reconnaît que ce fut Dieu qui empêcha Julien de réussir dans cette entreprise ; saint Grégoire de Nazianze et saint Chrysostome, parmi les Pères grecs ; et parmi les latins, saint Ambroise et Ruffin, qui vivaient tous du temps que ce fait arriva ; Théodoret et Sosomène, historiens orthodoxes ; Philostorgius, arien ; Socrate, partisan des novatiens, qui écrivit son histoire cinquante ans après cet événement, lorsqu'il y avait encore des gens qui avaient pu en être témoins. 2° Par le temps où il arriva : ce ne fut pas sous le règne d'un empereur chrétien, mais du plus cruel ennemi des chrétiens, dans un temps où ils étaient obligés de se tenir cachés et n'avaient pas même la liberté de parler pour leur défense. 3° Par la confiance avec laquelle les chrétiens l'opposaient aux Juifs comme une démonstration de l'abolissement de la loi ; aux philosophes païens, comme une preuve convaincante de la vérité de la religion chrétienne, demandant ce que les sages du monde avaient à y répondre ; enfin à l'empereur Théodose lui-même, pour l'engager à ne pas laisser rebâtir une synagogue qu'un évêque chrétien venait de brûler. 4° Par sa certitude incontestable. *Tous les hommes le croient*, disaient les chrétiens, *ils en parlent, ils s'en expliquent librement, il est avoué des athées mêmes. Si quelqu'un le trouve incroyable, il peut s'en informer de ceux qui en ont été témoins et qui vivent encore, ou à ceux qui l'ont appris d'eux ; il peut même aller voir les ruines des fondements renversés, sans qu'on en puisse assigner d'autre cause que celle que je viens de rapporter. Nous en sommes tous témoins, car c'est un événement arrivé de notre temps.* C'est ainsi qu'en parlait saint Chrysostome (1).

Je remarque sur ces prédictions : 1° Qu'on ne peut objecter ici ce qu'on dit communément contre les prophéties en général, savoir qu'elles sont si obscures, et exprimées en termes si figurés que l'événement seul pouvait les expliquer : celles-ci sont claires et conçues en termes aussi intelligibles que ceux dont se servent les historiens en racontant les événements qui y ont rapport. 2° Que des quatre évangélistes, saint Jean, qui a survécu à la destruction de Jérusalem, est le seul qui n'ait fait aucune mention de ces prophéties, ni de leur accomplissement. Des trois autres évangélistes, on ne sait pas précisément quand mourut saint Luc, mais saint Matthieu et saint Marc étaient certainement morts avant le siége de Jérusalem ; d'où nous pouvons conclure que ce silence remarquable du disciple bien-aimé sur des prédictions si capables de relever la gloire de son maître et d'accréditer sa religion, ne saurait être attribué qu'à l'Esprit-Saint qui le conduisait et qui ne voulut point que les incrédules pussent dire que ces prophéties avaient été faites après l'événement.

La prédiction qui regarde la durée du malheur des Juifs et leur rétablissement est la seule qui ne soit point encore accomplie ; mais l'événement miraculeux qui empêcha

(1) J'omets quelques autres prédictions du Sauveur touchant cette grande catastrophe : le lecteur qui voudra s'en instruire, pourra consulter les savantes préfaces du docteur Withby, d'où j'ai tiré tout ce que je viens de dire ; il y trouvera toutes ces prédictions vérifiées par l'événement.

Julien de rebâtir le temple et la ville de Jérusalem, joint à l'état présent des Juifs, est une preuve assurée que cette prophétie aura, comme les autres, son accomplissement dans le temps marqué par la Providence. Cette preuve, tirée de l'état actuel des Juifs, est si convaincante et si sensible qu'elle ne peut manquer de frapper tous ceux qui voudront y faire quelque attention. Je renvoie mes lecteurs, sur cette matière, à ce qu'en a dit un auteur célèbre (1) dans ses *principes de la foi chrétienne ;* ils y trouveront exposée dans tout son jour cette preuve vivante de la vérité de la religion chrétienne.

Après toutes les prophéties que nous venons de rapporter, pourrait-on encore révoquer en doute le témoignage des écrivains sacrés, qui, en les publiant hautement, ces prédictions, établissaient le crédit de leur maître et le leur même, sur des événements incertains, éloignés, et paraissant n'avoir aucune vraisemblance? L'accomplissement exact de ces prophéties et de plusieurs autres que j'aurais pu produire ne prouve-t-il pas incontestablement l'autorité des Ecritures et la vérité des faits qui y sont rapportés?

CHAPITRE II.

L'EXISTENCE DE LA RELIGION CHRÉTIENNE, SECOND MOTIF DE CROIRE LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST.

L'existence de la religion chrétienne est une sorte de démonstration visible de la résurrection de Jésus-Christ et des prodiges qui l'accompagnèrent; de même que les diverses pétrifications de coquillages, d'os de poisson et autres animaux étrangers qui se trouvent souvent au fond des mines et sur le haut des montagnes sont des preuves subsistantes du déluge. Car, comme il est impossible d'expliquer comment ces diverses pétrifications se trouvent en tant d'endroits de la terre, quelques-unes si loin de la mer, d'autres si fort au-dessus de son niveau, sans admettre dans ce globe un bouleversement qui n'a pu avoir de cause moins violente que l'ouverture des sources de l'abîme et le débordement des eaux élevées au-dessus du sommet des plus hautes montagnes; ainsi l'on ne saurait rendre raison de la propagation et de l'existence du christianisme en tant de pays du monde, sans supposer que Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts, qu'il est monté aux cieux, et que répandant de là, sur ses disciples, les dons miraculeux du Saint-Esprit, il les a rendus capables de triompher d'une multitude d'obstacles insurmontables à tous les efforts et à tous les talents humains. Dans le premier cas, il faut recourir à une cause supérieure aux opérations ordinaires de la nature, pour expliquer des effets si manifestement supérieurs et même si contraires à ces opérations. Dans le second, il faut aussi avoir recours à un agent d'une puissance et d'une sagesse supérieure aux facultés naturelles et à toute la sagesse des hommes, et cet agent ne peut être que le souverain Législateur de la nature, l'infiniment sage et le tout-puissant Créateur de l'univers. Lui seul *a pu ouvrir les sources de l'abîme et les cataractes des cieux, couvrir d'eau toute la surface de la terre,* et causer ce déluge universel, sans lequel tous ces phénomènes seraient pour nous absolument inexplicables : lui seul aussi a pu briser les portes de la mort et du tombeau, ouvrir le royaume des cieux et répandre sur les mortels ces dons miraculeux, seules causes qu'on puisse produire de la naissance merveilleuse et de la propagation surnaturelle du christianisme. Ceci ne paraîtra point exagéré, pour peu qu'on veuille réfléchir sur les obstacles que l'Evangile eut à combattre quand il commença de paraître dans le monde, et combien ses premiers prédicateurs étaient hors d'état de les vaincre par les moyens purement naturels.

Ces obstacles n'étaient rien moins que la superstition, les préjugés et les vices du monde entier; et il devait être d'autant plus difficile d'en triompher qu'ils venaient, quoique par corruption, de bons principes, je veux dire de la religion et de la raison. Pour comprendre qu'elle puissante opposition ils mettaient aux progrès de l'Evangile, jetons un coup d'œil sur l'état du monde dans les premiers siècles du christianisme.

Il est vrai que les Juifs avaient un corps de lois dont Dieu, selon eux-mêmes, était l'auteur; mais pour s'être trop attachés aux commentaires et aux traditions de leurs docteurs et de leurs rabbins, ils s'étaient tellement éloignés de l'esprit et de l'intention principale de leur législateur, qu'ils faisaient consister presque toute leur religion dans l'observance des cérémonies légales, tandis qu'ils négligeaient *les points les plus importants de la loi* (*Matth.*, XXIII, 23), *la justice, la miséricorde et la foi ;* au lieu qu'ils auraient dû, comme le leur disait le Sauveur, *observer les unes et ne pas négliger les autres.* Ils avaient passé de la vraie religion à une superstition grossière, qui ne différait guère de celle des gentils, qu'en ce que les gentils adoraient plusieurs dieux, et que les Juifs n'en reconnaissaient et n'en adoraient qu'un. Ils ne lui rendaient presque plus qu'un culte superstitieux, borné à des ablutions, à des sacrifices, à des observations de jours, enfin à des cérémonies purement extérieures. Ils avaient perdu de vue la fin sage de ces institutions qui, en proscrivant tout culte différent de celui que prescrivait la loi, et n'admettant à ce dernier que ceux qui étaient devenus par la circoncision vraiment israélites, avaient pour but de les empêcher de se confondre avec les gentils, et d'apprendre d'eux le polythéisme et l'idolâtrie : précaution qui conserva parmi ce peuple la croyance de l'unité de Dieu, article fondamental de toute vraie religion et que tous les autres peuples du monde avaient oublié. Ces institutions devaient encore leur rappeler sans cesse dans l'esprit, par les jeûnes et par les fêtes, par les purifications, par les offrandes

(1) M. l'abbé Duguet.

et par les sacrifices propitiatoires ordonnés dans la loi, le devoir de la prière, l'importance de la pureté morale, la nécessité de la pénitence et de l'expiation du péché. Mais la sainteté de vie étant d'une pratique plus difficile que l'observation de ces cérémonies extérieures, le plus grand nombre s'arrêta à celles-ci : et fondant sur leur exactitude à les remplir l'espérance d'obtenir le secours et la protection de Dieu, ils s'y attachèrent si fortement que, quoiqu'ils ne se fissent aucun scrupule de commettre plusieurs péchés grossiers, ils auraient mieux aimé mourir que de manger des viandes impures, ou de souffrir que leur temple fût profané.

En conséquence de cet attachement superstitieux, auxquel ils bornèrent toute la loi de Moïse, ils se flattaient d'une protection particulière de Dieu, et ils se regardaient comme les seuls héritiers des promesses faites à Abraham et à David ; promesses répétées tant de fois et confirmées par tous leurs prophètes. Le même aveuglement qui leur cachait le but principal des cérémonies légales, les empêchait aussi d'entendre le sens spirituel des prophéties. Ils s'étaient persuadés faussement que la bénédiction promise en la postérité d'Abraham à toutes les nations de la terre, et le royaume que Dieu s'était engagé de donner à la race de David, ne regardaient qu'eux ; et prenant dans un sens charnel la délivrance d'Israël, les victoires et le règne du Fils de David, annoncés par les prophètes, ils attendaient, dans le temps que Jésus-Christ vint au monde, un Messie qui, non-seulement les délivrerait de la servitude des Romains, mais soumettrait les Romains mêmes et tous les peuples du monde à l'empire des Juifs, seuls favorisés du Ciel, seuls destinés à être un jour les maîtres de l'univers sous leur invincible et glorieux monarque. Ces espérances flatteuses pour toute la nation, étaient tellement répandues parmi eux, que les disciples mêmes de Jésus-Christ, encore qu'ils fussent au moins pour la plupart de la plus basse condition, en furent longtemps préoccupés, malgré les instructions de leur maître qui leur avait souvent déclaré le contraire ; et quoique aussitôt après son ascension ils parussent avoir renoncé à toutes ces idées d'un royaume temporel, il fallut encore un miracle pour les convaincre que les gentils pouvaient avoir part aux miséricordes de Dieu et au royaume du Messie, tant la superstition de ce peuple était profonde et ses préjugés aveugles.

A ces préjugés de la nation tout entière ajoutons encore ceux des différentes sectes qui partageaient le peuple juif. Les plus accréditées étaient celles des pharisiens et des saducéens. Les évangélistes nous apprennent quelques-uns de leurs sentiments particuliers et quelle était leur opposition et leur haine pour l'Evangile de Jésus-Christ. Les lecteurs qui voudront s'instruire plus à fond de leurs opinions et de celles des autres sectes, peuvent consulter l'*histoire universelle* (1). Observons seulement qu'ils avaient un grand nombre de sectateurs, beaucoup d'autorité sur le peuple et même, principalement les pharisiens, la plus grande part au gouvernement de la république juive ; et que, bien qu'il y eût entre eux une rivalité et une haine constante, et tant de zèle pour l'agrandissement de leurs sectes qu'ils auraient parcouru toute la terre afin de gagner un prosélyte, leur aversion pour le christianisme était la même et qu'ils s'opposaient tous avec une égale ardeur à ses progrès.

L'idolâtrie superstitieuse du monde païen et l'attachement insensé de chaque nation et de chaque ville au culte de ses dieux tutélaires, sont trop connus pour nous étendre ici sur ce sujet: Mais remarquons qu'outre les préjugés du vulgaire crédule et ignorant, ces superstitions donnaient lieu à d'autres obstacles qui, quoique d'une espèce différente, n'en étaient pas moins formidables au christianisme. La plupart des cérémonies religieuses, soit par un long usage, soit par la politique des législateurs, se trouvant liées à l'administration des affaires civiles, le culte des dieux était devenu une partie essentielle de la constitution des Etats, et le plus puissant ressort du gouvernement dans la plupart des républiques et des royaumes. Ainsi chez les Grecs et chez d'autres nations, les présages et les oracles ; chez les Romains, les auspices, les augures et les sacrifices étaient souvent employés avec succès dans les plus grandes et les plus importantes occasions. C'est par cette raison que les empereurs romains, qui s'étaient emparés de toute l'autorité du gouvernement partagée avant eux entre plusieurs citoyens, firent eux mêmes, à l'exemple de Jules César et d'Auguste, les fonctions ou du moins prirent le titre de grand prêtre, c'est-à-dire selon la définition de Festus, de juge et d'arbitre des choses divines et humaines : *Judex atque arbiter rerum humanarum divinarumque*. De là peut-être ces deux empereurs si sages, Trajan et les deux Antonins, se crurent-ils obligés doublement par les deux titres de princes et de grands prêtres, de persécuter les chrétiens, qu'ils regardèrent apparemment comme des hommes inquiets, amis des nouveautés et qui cherchaient à changer la forme du gouvernement et la religion de l'empire. Si cette considération ne saurait excuser tous les excès d'inhumanité et de barbarie auxquels on se porta alors contre les chrétiens, elle peut du moins diminuer l'étonnement où nous devons être, quand nous lisons qu'une religion telle que le christianisme, qui n'inspire que des sentiments de vertu, a été persécutée par un empereur aussi vertueux qu'Antonin ; prince philosophe mais qui néanmoins avait bien des idées superstitieuses, peu compatibles avec la vraie philosophie. Nous pouvons encore juger par là de l'état triste où se trouvait alors le christianisme, contre les progrès duquel semblaient conspirer, non seulement le zèle superstitieux de la multitude, les lois et la politique de toutes les républiques et de tous les royaumes, mais même

(1) Vol. IV, pag. 169 et suiv.

le devoir apparent des bons magistrats et des bons princes.

Si la religion et les lois de l'État pouvaient servir de raison ou de prétexte aux bons princes pour s'opposer aux progrès du christianisme, les mauvais empereurs avaient encore un autre motif, outre ceux du devoir, de la politique, ou même de leurs vices; c'était l'honneur de leur prétendue divinité. Depuis que toute la puissance et la dignité du peuple romain et de ces différents magistrats, se trouvèrent réunies en la personne seule de l'empereur, les sénateurs, par un changement naturel en des hommes asservis, de conseillers des princes en devinrent bientôt les adulateurs. Ce ne fut plus assez d'établir par des lois l'autorité de leurs tyrans, ils consacrèrent leurs personnes de leur vivant même, en élevant des autels à leurs noms, plaçant leurs statues parmi celles des dieux et leur offrant de l'encens et des sacrifices. Ces sacrilèges honneurs étaient déférés indistinctement à tous les empereurs bons ou mauvais, mais ceux-ci incapables de s'attirer par eux-mêmes le respect et la vénération des peuples, n'avaient pour l'obtenir, d'autre ressource que leur puissance et les prérogatives de leur place : aussi en devinrent-ils si jaloux, qu'il aurait été dangereux de manquer à leur rendre ces hommages extravagants et impies que les lois de l'État et leur vanité exigeaient. De là adorer les images des empereurs, jurer par leurs noms, devint une marque et un témoignage de fidélité, que ceux qui aspiraient à leurs faveurs ou qui redoutaient leur pouvoir, ne manquaient pas de leur donner avec un soin religieux, principalement les gouverneurs et les magistrats des provinces. Ceux-ci mêmes étaient obligés par leur charge de veiller, dans leur district à ce que les sujets remplissent cette partie essentielle de leur devoir envers les empereurs et leur rendissent ces hommages extérieurs. Or la doctrine de Jésus-Christ réprouvant toute sorte d'idolâtrie, les chrétiens qui ne pouvaient donner aux empereurs ces témoignages de fidélité, devenaient par là coupables d'une sorte de trahison que ne pardonnent jamais les tyrans ni leurs ministres, même les plus disposés à fermer les yeux sur les crimes contre la religion et l'État. Qu'on ait eu recours à cette épreuve contre les chrétiens sous les meilleurs règnes, c'est ce que nous apprend la fameuse lettre de Pline à Trajan, où il rend compte à l'empereur de la manière dont il en usait envers ceux qui accusés ou soupçonnés d'être chrétiens, offraient de s'en justifier. « On m'a présenté, dit-il, un écrit anonyme contenant les noms de plusieurs personnes qui nient qu'elles soient ou qu'elles aient été chrétiennes: comme elles invoquaient les dieux après moi, qu'elles offraient de l'encens et des libations de vin à votre image que j'avais fait apporter exprès avec les statues des dieux et qu'elles blasphémaient le Christ, à quoi, dit-on, on ne saurait forcer ceux qui sont chrétiens, j'ai cru devoir les renvoyer. D'autres ayant dit d'abord qu'ils étaient chrétiens, l'ont nié aussitôt après, avouant bien qu'ils l'avaient été, mais protestant qu'il y avait les uns trois ans, les autres plus, quelques-uns même vingt ans qu'ils avaient cessé de l'être; et ils ont tous adoré votre image et les statues des dieux et blasphémé le Christ (*Epist.* XCVII, l. 10.) »

A tous ces protecteurs puissants de la superstition et de l'idolâtrie, à tous ces ennemis déclarés de l'Évangile, joignons-en d'autres dont l'autorité, quoiqu'inférieure à celle des premiers, devait être encore bien grande, surtout dans l'empire romain; j'entends les prêtres, les devins, les augures, les directeurs des oracles et tous les autres ministres des temples et du culte de ce nombre infini de faux dieux; enfin cette multitude d'ouvriers et de marchands dont le commerce dépendait en partie de ce culte, les statuaires, les orfèvres, etc., que l'intérêt, outre la religion, attachait à l'idolâtrie.

Ajoutons encore ici sous l'article de la religion, les jeux du cirque et autres spectacles romains, les quatre grands jeux de la Grèce, olympiens, pythiens, isthmiques et néméens, et plusieurs autres de la même espèce, qui se célébraient avec une solennité et une magnificence incroyables dans chaque ville grecque, tant en Asie qu'en Europe et qui, par l'attrait de la pompe et du plaisir, sans parler de la gloire et des avantages qui revenaient aux vainqueurs, devaient attacher un grand nombre de personnes à la cause de la superstition.

Toutefois l'idolâtrie répandue comme elle l'était, et soutenue par sa liaison avec les intérêts et les plaisirs de la plus grande partie du monde, n'était ni le seul ni le plus insurmontable obstacle que la religion chrétienne eût à combattre. Les vices lui opposaient encore un plus grand nombre d'ennemis : tout ce qu'il y avait au monde d'hommes corrompus, ambitieux, vindicatifs, avares, ravisseurs, etc., devaient haïr et détester une religion qui ne prêche que l'humilité, la modération, la tempérance, la pureté, même de cœur, la libéralité, la clémence, la justice, la douceur, le pardon des injures. Ces vertus, il est vrai, la raison les approuve, et la lumière naturelle nous les enseigne en partie. Mais c'était précisément la difficulté d'y rendre attentifs et dociles des hommes abandonnés à la superstition. La lumière de la raison, faible et obscurcie, était-elle aisée à reconnaître au milieu des [illegible] et trompeuses lumières de la superstition, de l'opinion, et de la philosophie, qui louaient, qui consacraient à l'envi les vices les plus énormes ? Les dieux, semblables à ces princes dissolus, à ces tyrans qu'on leur a souvent égalés avec raison, étaient eux-mêmes des exemples et des modèles d'injustice, de débauche, de vengeance, et de presque tous les vices. L'opinion avait exalté Alexandre et déifié César pour une ambition qui aurait dû les rendre l'objet de la haine et de l'exécration du genre humain. La philosophie même n'était pas, à beaucoup près, aussi amie de

la vertu, ni aussi déclarée contre le vice qu'elle prétendait l'être.

Plusieurs philosophes niaient l'existence, ou du moins la providence de Dieu, les récompenses et les peines de l'autre vie, et par une suite nécessaire ils mettaient le bonheur de l'homme dans la jouissance de ce monde, c'est-à-dire dans les plaisirs des sens. D'autres affectant de révoquer tout en doute, anéantissaient toute distinction entre le vice et la vertu, et laissaient leurs disciples s'attacher à l'une ou s'abandonner à l'autre selon leurs inclinations, ce qui était prêcher le vice au moins indirectement. Ceux mêmes qui prétendaient conduire leurs disciples à la vertu, différaient tellement de sentiments entre eux; ils avaient des opinions, les unes si étranges et si absurdes, les autres si subtiles et si abstraites, toutes si fausses dans leurs principes, que loin de pouvoir enseigner la vertu, ils erraient grossièrement sur les points les plus importants de la religion et de la morale. Ainsi la philosophie, respectable dans son origine, était réduite alors à des spéculations stériles, à des sophismes captieux, à une vaine science de dispute; et de règle de conduite qu'elle devait être, elle n'était plus qu'un amas inutile de controverses d'école. On vit donc sortir du sein de cette vaine et orgueilleuse philosophie une autre sorte d'ennemis de l'Evangile; esprits téméraires, qui, parce qu'ils voyaient plus loin que le vulgaire, s'imaginaient pouvoir tout découvrir, tout citer au tribunal de leur raison, et qui, portant leurs recherches jusqu'à la nature de Dieu, à l'essence de l'âme, et à la production des êtres qui composent l'univers, se formaient sur chacun de ces points, ou adoptaient quelque système ingénieux, par lequel ils prétendaient rendre raison de toutes les opérations de la nature, et juger les actions de Dieu et de l'homme. Comme ces sectes avaient chacune leurs opinions particulières, elles faisaient des efforts continuels pour s'agrandir sur les ruines les unes des autres: elles étaient donc sans cesse aux prises; et faute de raisonnements solides, elles recouraient, pour se défendre et pour attaquer leurs adversaires, aux moyens par lesquels on tâche ordinairement de suppléer au défaut de raisons et de preuves, c'est-à-dire, aux sophismes, aux déclamations, à l'opiniâtreté et à la haine.

Des hommes de ce caractère, si prévenus en faveur de la raison qu'ils la faisaient juge de tout, si entêtés de leurs systèmes qu'ils craignaient moins de rester dans l'erreur que d'en être convaincus, si accoutumés à disputer avec opiniâtreté, à affirmer avec hardiesse, à décider avec empire: ces hommes, dis-je, ne devaient-ils pas avoir une opposition presque insurmontable à reconnaître pour maître un juif crucifié, et pour docteurs un petit nombre d'hommes obscurs de la même nation, qui faisaient profession de *mettre leur gloire en la croix de Jésus-Christ et de ne connaître que Jésus crucifié?* Quel dédain ces esprits orgueilleux ne devaient-ils point avoir pour cette troupe de gens simples, ignorants, qui négligeant et méprisant même la sagesse du monde, venaient enseigner des dogmes inconnus à tous les philosophes, la rédemption des hommes et la résurrection des morts; et qui, sans défendre le légitime usage de la raison, la renfermaient pourtant dans des bornes étroites, et exhortaient leurs disciples à se défier de leurs lumières et à se reposer avec confiance sur la sagesse de Dieu, loin de prétendre juger de la conduite d'un être dont les jugements sont impénétrables et les voies incompréhensibles?

Il est donc clair par l'état où étaient alors les gentils, que tout ce qui agit le plus puissamment sur l'esprit des hommes, tout ce qui exerce sur eux un plus tyrannique empire, la religion, la coutume, les lois, la politique, la vanité, l'intérêt, le vice, la philosophie même, se trouvaient réunis contre l'Evangile. Ces ennemis redoutables par eux-mêmes, et qu'il eût été difficile à la religion chrétienne de surmonter, quand elle les aurait attaqués à forces égales, non contents de leurs propres forces (car l'erreur et le préjugé sont toujours timides), se munirent encore de l'autorité du gouvernement et de toute la puissance du siècle, dont ils étaient en possession. Pour se rendre inaccessibles au christianisme, ils se firent contre lui comme un rempart de toutes les terreurs des peines civiles, des prisons, des chaînes, des supplices et de la mort: objets capables d'intimider tout homme qui aurait eu des vues d'ambition ou d'intérêt, et qui n'aurait pas été déterminé à sacrifier les biens mêmes les plus chers, dont il aurait pu jouir en paix et sans crime, la réputation, le repos, la fortune et la vie.

Voilà quels furent les obstacles contre lesquels le christianisme eut à lutter pendant plusieurs siècles, et dont il sut enfin triompher, jusqu'à changer toute la face des choses, renverser les temples et les autels des dieux, imposer silence aux oracles, humilier l'orgueil impie des empereurs, ces dieux de la terre plus redoutables que tous ceux que le paganisme adorait dans le ciel, confondre la présomptueuse sagesse des philosophes, et faire recevoir dans la plus grande partie du monde connu de nouveaux principes de religion et de vertu. Un succès si étonnant, et auquel on devait si peu s'attendre, ne pouvait être procuré par des moyens purement humains quand même le savoir le plus consommé et l'éloquence la plus persuasive se seraient trouvés joints dans les apôtres à une connaissance profonde de la nature et des devoirs de l'homme, et à un long usage du monde. Mais loin qu'ils possédassent ces avantages, ils étaient tous, excepté Paul, des hommes ignorants et sans lettres, occupés pour la plupart dès l'enfance à de vils travaux, nés et élevés dans un coin de la Judée, parmi une nation haïe et méprisée du reste des hommes. Ainsi quand on accorderait qu'un changement si universel aurait pu être l'effet de l'habileté et des talents humains, on ne trouverait aucun de ces talents dans les apôtres. Saint Paul, il est vrai, était éloquent et versé dans la connaissance de la doctrine et des traditions

des pharisiens dont il avait embrassé la secte; mais cette connaissance même, loin de l'aider à se convertir à la foi chrétienne, lui avait donné contre elle les plus forts préjugés, et l'avait rendu l'un des plus furieux persécuteurs des fidèles. Il ne faisait aucun usage de cette éloquence ni de ce savoir en prêchant l'Evangile. *Je ne suis point venu chez vous*, dit-il aux Corinthiens, *avec les discours élevés d'une éloquence et d'une sagesse humaines; j'ai fait profession de ne savoir autre chose que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié; et tant que j'ai été chez vous, j'y ai toujours été dans un état de faiblesse, de crainte et de tremblement; je n'ai point employé en vous parlant et en vous prêchant les discours persuasifs de la sagesse humaine.* Et dans le chapitre précédent, comparant l'insuffisance des prédicateurs de l'Evangile avec le succès de leurs prédications, il les attribue, ces succès étonnants, à leur véritable cause, c'est-à-dire à la puissance et à la sagesse de Dieu. *Dieu m'a choisi*, dit-il, *pour annoncer l'Evangile sans y employer les discours de la sagesse humaine, de peur d'anéantir la croix de Jésus-Christ. Car la prédication de la croix est une folie pour ceux qui se perdent; mais pour ceux qui se sauvent, c'est-à-dire pour nous, c'est la vertu et la puissance de Dieu. C'est pourquoi il écrit : Je détruirai la sagesse des sages, et je rejetterai la science des savants. Que sont devenus les sages, les docteurs de la loi et les esprits curieux des sciences de ce siècle? Dieu n'a-t-il pas convaincu de folie la sagesse de ce monde? En effet, Dieu voyant que le monde avec la sagesse humaine ne l'avait point connu dans les ouvrages de sa sagesse divine; il lui a plu de sauver par la folie de la prédication ceux qui croiraient en lui; car les Juifs demandent des miracles, et les gentils cherchent la sagesse. Pour nous, nous prêchons Jésus-Christ; il est un scandale pour les Juifs et une folie pour les gentils; mais il est la force de Dieu et la sagesse de Dieu pour ceux qui sont appelés soit Juifs, soit gentils; car ce qui paraît en Dieu une folie est plus sage que toute la sagesse des hommes; et ce qui paraît en Dieu une faiblesse est plus fort que toute la force des hommes. Considérez, mes frères, qui sont ceux d'entre vous qui ont été appelés à la foi. Il y en a peu de sages selon la chair, peu de puissants, peu de nobles. Mais Dieu a choisi les moins sages selon le monde, pour confondre les sages; il a choisi les faibles selon le monde pour confondre les puissants; il a choisi les plus vils et les plus méprisables selon le monde, et ce qui n'était rien, pour confondre ce qu'il y a de plus grand, afin que nul homme ne se glorifie devant lui.*

Tel était effectivement l'état des prédicateurs de l'Evangile, et celui de leurs adversaires. Ceux-ci en possession de toute la sagesse, de toute l'autorité, de toute la puissance du monde: ceux-là ignorants, méprisables, faibles; qui des uns ou des autres devaient donc succomber selon le cours ordinaire des choses? les derniers sans doute. Cependant les évangélistes, toutes les histoires, nos yeux mêmes nous apprennent que ces hommes ignorants, méprisables, faibles, ont triomphé de ces adversaires si sages, si illustres, si puissants. Or, à quelle cause attribuer un succès si contraire aux lois ordinaires des événements, qu'à l'intervention de Dieu manifestée dans la résurrection et l'ascension de Jésus-Christ et dans le pouvoir miraculeux conféré aux apôtres et aux disciples? C'était là une cause proportionnée à tous ces effets, et capable de les produire, quelque surprenants qu'ils soient. Ce fut, si je puis m'exprimer de la sorte, avec ces lettres de créance du ciel, qu'un pauvre pêcheur de Galilée ne craignit point de paraître devant le grand prêtre et le sanhédrin des Juifs, et d'y déclarer hardiment que *Dieu avait établi Seigneur et Christ ce même Jésus qu'ils avaient crucifié;* vérité qu'il confirme en annonçant qu'il était ressuscité d'entre les morts, et en apportant pour preuve de cette résurrection, son propre témoignage et celui de ses frères, les apôtres et les disciples, qui l'avaient vu pendant quarante jours après sa passion, et un pouvoir également supérieur aux lois de la nature qu'ils tenaient de lui et qu'ils exerçaient en son nom.

Ces Galiléens, ignorants et sans lettres, pouvaient démontrer par les Ecritures contre les traditions des docteurs de la loi, et contre les préjugés de toute la nation juive, que Jésus souffrant et humilié était le Messie puissant et victorieux annoncé par les prophètes : car si le peuple eût douté à laquelle interprétation de ces prophéties il devait se soumettre, de celle des scribes et des docteurs de la loi, ou de celle des apôtres, ceux-ci n'avaient qu'à produire en leur faveur le témoignage de cet Esprit par qui les prophètes avaient été inspirés, et qui parlait alors par la bouche de ces premiers prédicateurs de l'Evangile toutes les langues des différents peuples du monde. Ils avaient de même sur la vocation des gentils au royaume de Dieu (autre point qui devait être beaucoup plus à cœur au peuple juif, puisque de là suivait l'abolition de la circoncision et de toutes les cérémonies de la loi), les apôtres, dis-je, avaient sur cet article une preuve à laquelle tous les rabbins ensemble ne pouvaient répondre : savoir, l'effusion du Saint-Esprit sur les gentils convertis à la foi chrétienne, avec les mêmes dons qu'il avait accordés d'abord aux Juifs fidèles.

Revêtus de ce plein pouvoir d'en haut, malgré l'obscurité de leur naissance, malgré le mépris et la haine de tous les peuples du monde pour leur nation, ils étaient en état de former et d'exécuter la hardie et pénible entreprise de la prédication de l'Evangile par toute la terre. La foi en un seul Dieu est le dogme fondamental de toute vraie religion; la raison suffit pour découvrir ce dogme et pour le démontrer: mais comme je l'ai déjà dit, il n'était connu dans aucune religion que dans celle des Juifs; et les raisonnements qu'il aurait fallu employer pour en donner la démonstration, étaient au-dessus

de la portée de la plupart des hommes. Ce fut pour l'établir de manière qu'il pût être aisément compris par les esprits les plus grossiers, et qu'il ne pût être réfuté par les plus subtils, que les apôtres et leurs disciples, pendant plusieurs siècles, outre les autres dons miraculeux, eurent encore le pouvoir de commander aux démons, seules divinités existantes des païens, et à qui peut-être Dieu ne permit de se montrer dans ces siècles avec des opérations extraordinaires, que pour faire éclater davantage les preuves de cette grande vérité. En vertu de ce pouvoir, les apôtres chassaient les démons des corps des possédés; ils les contraignaient d'abandonner leurs temples, leurs bois, leurs oracles; ils les forçaient à confesser leur infériorité, à reconnaître l'autorité de Jésus-Christ et à déclarer que les apôtres étaient *les serviteurs du Très-Haut, envoyés pour enseigner aux hommes la voie du salut*. Ils l'exerçaient, ce pouvoir, au nom de Jésus-Christ, et c'était une preuve de sa médiation entre Dieu et les hommes: second article de la foi chrétienne. Mais si d'un côté ce pouvoir exercé au nom de Jésus-Christ mettait les apôtres et leurs disciples en état de convaincre les hommes, et de prouver même à leurs sens l'unité de Dieu et la nécessité d'un médiateur, de l'autre, ce même pouvoir et les autres dons miraculeux du Saint-Esprit, tels que de guérir les malades, et de parler différentes langues, etc., leur donnaient la considération nécessaire pour enseigner avec autorité tous les grands dogmes de la religion chrétienne, la pénitence, la rémission des péchés, la sainteté de vie, les récompenses et les peines futures, et la résurrection des morts. La résurrection de Jésus-Christ était tout à la fois la preuve et le gage de cette résurrection future, comme l'effusion du Saint-Esprit sur les fidèles était un témoignage sensible de l'efficacité de la pénitence et de la rémission de leurs péchés. Et la nécessité de la sainteté de vie, de même que la certitude des récompenses et des peines à venir, ne pouvaient être prouvées d'une manière plus forte ni plus persuasive, que par la vie et la mort de ces envoyés de Dieu, qui instruits de toute vérité par son inspiration, pratiquaient toutes les vertus qu'ils prêchaient, et s'exposaient avec confiance à toutes sortes de tourments et à la mort même, sur l'espérance d'une bienheureuse immortalité.

Les premiers prédicateurs de l'Evangile, tout faibles, tout ignorants et méprisables qu'ils étaient, se trouvaient donc revêtus d'une force capable de renverser les *remparts de Satan*, c'est-à-dire les superstitions, les préjugés et les vices des hommes; *et la démonstration du pouvoir de Dieu*, argument dont l'évidence se fait sentir à l'esprit le moins pénétrant, les rendait capables de confondre toutes les subtilités des philosophes et toute la sagesse du monde, en établissant la religion sur la croyance d'un seul Dieu, fondant l'obligation à la vertu sur son vrai principe, le commandement de ce seul Dieu, et proposant aux hommes pour motif de la pratiquer, le bonheur éternel qu'il a promis à ceux qui obéissent à sa loi, et que Jésus-Christ a mérité par son sacrifice et par sa médiation. Ce dernier article, ainsi que les dogmes de la providence de Dieu, de la liberté de l'homme, et de l'assistance de la grâce, sont, il est vrai, bien au-dessus de la portée de la raison humaine; mais les esprits sages ne pouvaient se refuser de les admettre comme autant de vérités certaines, en les voyant établies sur l'autorité de ces hommes visiblement envoyés et inspirés de Dieu; car quelle conclusion dans la raison, ou quel principe dans la philosophie plus évident que celui-ci: *que des hommes qui parlent par l'inspiration immédiate de Dieu ne sauraient tromper?* Or, à la vue des miracles et des prodiges opérés par les apôtres, ne devait-on pas conclure qu'ils étaient véritablement inspirés de Dieu, avec autant de certitude que l'on conclut de la beauté, de l'ordre, de la magnificence qui règnent dans l'univers, que c'est Dieu qui l'a créé? Tout effet doit avoir une cause; et un effet surnaturel ne peut avoir qu'une cause supérieure à la nature: or, cette cause, quelle pourrait-elle être que Dieu même?

On dira sans doute, et l'Ecriture l'autorise, qu'il y a des êtres bons et mauvais doués d'une puissance et de facultés supérieures à celles de l'homme; mais ces êtres sont certainement bornés aussi bien que l'homme dans l'exercice de cette puissance, et soumis aux ordres de leur grand Créateur qui les a assujettis comme tous les autres êtres aux lois générales de la nature; et il n'est pas en leur pouvoir de violer ou renverser les lois d'aucun autre ordre de créatures, même inférieures à eux sans la permission de l'Arbitre suprême, et du Maître commun de tous les êtres. Néanmoins Dieu peut les élever au-dessus de la sphère de leur nature pour être les instruments et les ministres de ses sages desseins. C'est ainsi que dans l'établissement de la religion chrétienne il a jugé à propos d'employer le ministère des anges et des démons, mais de manière à ne laisser aucun doute sur leur dépendance de son souverain pouvoir. Les anges, en plusieurs rencontres, ont assisté Jésus-Christ et ses apôtres: les démons ont tremblé et pris la fuite à leur ordre; et ceux-là par leur assistance comme ceux-ci par leur soumission servile, ont reconnu et annoncé hautement que Jésus-Christ et ses apôtres étaient revêtus d'une puissance et d'une autorité qu'ils ne pouvaient tenir que du Maître et du Souverain Seigneur de toutes créatures. Les Juifs et les gentils voyant donc dans les apôtres un pouvoir si évidemment supérieur à celui de tous les autres êtres connus, anges ou démons, ne pouvaient plus douter qu'ils ne fussent envoyés ou inspirés de Dieu, de même qu'à la vue de la structure admirable de l'univers, on ne saurait douter que ce ne soit l'ouvrage de ses mains toutes-puissantes.

Ainsi, remontant de ces effets visibles aux causes qui les ont produits, méthode la plus

sûre de découvrir et de démontrer les vérités, j'ai établi, j'ose le dire, d'une manière démonstrative, la certitude de la résurrection de Jésus-Christ; fait essentiel sur lequel porte tout l'édifice de la religion chrétienne : car si *Jésus-Christ n'est pas ressuscité*, *l'espérance des chrétiens est vaine*, dit saint Paul : *la prédication* des apôtres, disons plus, *la prédication* de Jésus-Christ même *est fausse*. En effet, s'il n'était pas ressuscité ; s'il n'avait pas constaté sa résurrection par des témoignages infaillibles, les apôtres et les disciples n'auraient eu aucun motif de croire en lui, c'est-à-dire de le reconnaître pour le Messie et pour l'oint du Seigneur ; au contraire ils auraient dû le regarder comme un imposteur ; et dans cette persuasion, ils ne pouvaient devenir les prédicateurs de son Evangile sans être eux-mêmes des enthousiastes ou des imposteurs. Or, dans l'un ou dans l'autre cas, il leur était impossible d'avoir le succès que nous sommes assurés qu'ils ont eu ; c'est de quoi on ne saurait se dispenser de convenir, quand on fait attention à leur insuffisance naturelle, à l'opposition extrême qu'ils trouvaient contre l'Evangile dans le monde entier, aux dogmes de la religion chrétienne, à ces hautes prétentions, à ce pouvoir miraculeux qu'ils s'attribuaient et sur lequel ils ne pouvaient ni se tromper eux-mêmes, ni tromper les autres. Supposé donc que Jésus-Christ ne fût pas ressuscité, il est certain, selon toutes les vraisemblances humaines, que le christianisme ou n'aurait jamais paru dans le monde, ou qu'il y aurait été étouffé dès sa naissance. Cependant nous savons que cette religion subsiste depuis plus de dix-sept cents ans, c'est un fait sur lequel on ne dispute pas, et les infidèles en conviennent comme les chrétiens. Ceux-ci prétendent que leur religion est divine, et que c'est par l'assistance et la protection miraculeuse de Dieu qu'elle est établie sur la terre. Ils le prétendent, et s'offrent à le prouver par les mêmes moyens qui constatent les faits éloignés; ils croient même qu'en agissant de bonne foi, on ne peut s'empêcher de le conclure des circonstances étonnantes de son établissement, de sa propagation et de son existence actuelle. L'infidèle soutient au contraire, que la religion chrétienne n'est qu'une imposture inventée et répandue par des fourbes. Le grand argument qu'ils opposent contre la crédibilité de la résurrection et contre les autres preuves miraculeuses de la divinité de la religion, c'est que tous ces faits, tous ces miracles sont contre les lois et le cours ordinaire de la nature : réponse inutile, puisqu'il leur reste toujours à rendre raison d'un autre miracle qu'ils ne sauraient nier, je veux dire la naissance, l'établissement et la propagation miraculeuse du christianisme. Pour détruire la preuve que les chrétiens en tirent, il faudrait que l'incrédule prouvât que cet heureux et rapide succès n'a rien de surprenant ni de miraculeux, et que naturellement, et dans le cours ordinaire des choses, cette hardie et vaste entreprise devait réussir en n'y employant que des instruments aussi faibles que Jésus-Christ et ses apôtres, c'est-à-dire, dans le système de l'infidèle, des enthousiastes ou des imposteurs, et sans recourir à d'autres moyens que ceux qu'ils mirent en usage; mais c'est assurément ce que les grands philosophes n'auraient pas moins de peine à montrer qu'à prouver que le fameux défi d'Archimède même, le point d'appui qu'il demandait accordé, n'est pas d'une exécution impraticable et qu'on pourrait remuer, enlever le globe de la terre avec des machines d'invention humaine, faites des seuls matériaux que la nature fournit aux usages ordinaires des hommes.

VIE DE BEAUZÉE.

BEAUZÉE (NICOLAS) naquit à Verdun le 9 mai 1717, de parents peu fortunés. Les premières années de sa jeunesse furent consacrées aux sciences exactes; il les quitta pour se livrer à l'étude des langues anciennes et modernes, et probablement aussi à l'étude de l'Ecriture sainte, puisque son premier ouvrage, qu'il composa à vingt-neuf ans, fut l'exposition abrégée des preuves historiques de la religion chrétienne.

En 1756, il fut chargé des articles de grammaire dans l'Encyclopédie, en remplacement de Dumarsais, qui était mort au mois de juin de cette même année. Ayant obtenu la place de professeur de grammaire à l'école militaire, il la remplit longtemps, en se contentant d'abord des émoluments qui y étaient attachés, auxquels il joignit ensuite les produits de ses travaux littéraires.

« Libre de soins, insensible à l'éclat, indifférent pour la richesse, il préférait à tout l'étude, la paix, l'amitié, la vertu, et s'occupait en silence non du bien qu'il pouvait acquérir, mais du bien qu'il pouvait faire (1). »

« La simplicité était dans ses manières,

(1) Le chevalier de Boufflers, Discours à l'Académie.

parce qu'elle était dans son cœur. Comme il ne s'était point familiarisé avec les formes séduisantes de la société, on pouvait compter sur ses paroles et sur ses actions. Doux, sensible, plus indulgent pour les autres que pour lui-même, il semblait ne suivre, dans ses rapports avec eux, que l'instinct de la bonté; dans tout ce qui lui était personnel, que l'instinct de la vertu (1). »

Beauzée donna, en 1767, la Grammaire générale, ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, formant deux volumes in-octavo. L'abbé Barthélemy a qualifié cette grammaire : Description de la région métaphysique de la grammaire. L'impératrice Marie-Thérèse, après l'avoir lue, envoya à l'auteur une médaille d'or.

Le modeste professeur de l'école militaire publia en 1768 une nouvelle édition des synonymes français de l'abbé Girard, avec des augmentations considérables et qui sont fort estimées.

Bientôt après, en 1770, parut sa traduction de Salluste, dont il y eut plusieurs éditions. Il traduisit encore de Quinte-Curce l'histoire d'Alexandre le Grand.

Il fit aussi une traduction de l'Imitation de Jésus-Christ.

« Quand il enrichissait notre littérature des productions étrangères, dit l'abbé Barthélemy (*même discours*) c'était un interprète fidèle et plein de ressources; quand il fallait s'expliquer sur des difficultés relatives à l'art de la parole, c'était un législateur dont on respectait les décisions. »

(1) L'abbé Barthélemy, Discours à l'Académie.

Il y avait déjà longtemps que Beauzée était membre de l'Académie della Crusca, de celles de Rouen, de Metz, d'Arras, lorsqu'il fut appelé à l'Académie française, où il succéda en 1772 à Duclos.

Quelque temps après, le roi de Prusse, qui se faisait une gloire d'avoir à sa cour les savants en tous genres, fit faire à Beauzée des offres avantageuses, mais il les refusa, préférant rester en France et continuer ses travaux au sein de l'Académie, à laquelle il rendit de grands services.

Nommé secrétaire interprète de monseigneur le comte d'Artois, depuis sa majesté Charles X, il en remplit les fonctions avec zèle et intelligence.

En 1787, il publia, en deux volumes in-octavo la traduction de l'Optique de Newton, faite par Marat, le même qui se rendit si redoutable dans les premières années de la révolution.

L'année suivante, en 1788, le laborieux académicien refondit entièrement le précieux Dictionnaire des synonymes du père de Livoy et le publia avec des améliorations importantes.

Ce fut la dernière production de ce savant écrivain, qui, jusqu'à l'âge de 72 ans, ne cessa de consacrer ses veilles à des travaux utiles à l'Académie et à sa patrie, dont il fut assez heureux pour ne point voir commencer les malheurs, étant mort le 25 janvier 1789.

EXPOSITION ABRÉGÉE
DES PREUVES HISTORIQUES
DE LA RELIGION CHRETIENNE.

Préface.

Beauzée a dit, dans la préface en tête de son ouvrage : « Tout ce qui n'était que fiction, que fausseté, s'est dissipé à la longue : le paganisme est décrié, les anciens philosophes sont méprisés, les fameuses lois de Crète, de Sparte, d'Athènes, sont tombées dans l'oubli, tandis que la religion chrétienne, persécutée dans ses commencements, contredite par les sages du monde et par les hérétiques, s'est accrue, étendue, fortifiée, et subsiste

encore dans toute sa gloire. Il n'est pas à craindre qu'elle succombe et que les sophismes de l'irréligion prévalent contre elle; on ne saurait néanmoins prendre trop de précaution contre l'impiété des esprits forts et contre les doutes qu'ils affectent de répandre.»

« De là sont nés dans tous les temps d'excellents livres, savants et pleins de piété, propres à confondre ces hommes téméraires qui osent citer Dieu au tribunal de leur faible raison; mais, il faut l'avouer, il y a trop d'érudition, et d'ailleurs ce sont des ouvrages trop longs, pour la plus grande partie des lecteurs. »

« On a plusieurs abrégés de l'Histoire sainte, mais il n'y en a aucun où l'on se soit spécialement attaché à rendre bien sensible la liaison de l'Ancien Testament avec le Nouveau et à développer les preuves historiques que l'on trouve dans l'un et dans l'autre de la vérité de la religion chrétienne. »

Le laborieux académicien a employé ses soins à faire voir cette liaison; c'est pourquoi, dans l'histoire de l'Ancien Testament, il a insisté sur les prophéties qui annoncent le Messie, en rapportant toutes les principales, et il s'est étendu davantage sur l'histoire du Nouveau Testament, parce qu'il est l'accomplissement perpétuel de ce qui est prédit dans l'Ancien; il a continué l'histoire de la religion jusqu'à la destruction du temple de Jérusalem et jusqu'à la dispersion des Juifs, afin de faire voir en entier l'accomplissement des prophéties, et en particulier de celles de Jésus-Christ.

DES LIVRES

DONT SE COMPOSE L'ANCIEN TESTAMENT.



On appelle Pentateuque les cinq livres de Moïse, savoir : *la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome.*

La Genèse contient la création du monde et l'histoire des patriarches, jusqu'à la mort de Joseph.

L'Exode renferme l'histoire de la sortie des Hébreux hors de l'Egypte, et la loi.

Le Lévitique rapporte les lois des prêtres, les sacrifices, les cérémonies, etc.

Les Nombres donnent le dénombrement des Hébreux et racontent le voyage de 39 ans dans le désert, les guerres de Moïse, etc.

Le Deutéronome est une répétition abrégée des lois et indique en outre ce qui se passa pendant six semaines de la quarantième année.

Le livre de Josué rapporte ce qui se passa depuis la mort de Moïse jusqu'à celle de Josué.

Le livre des Juges donne les détails historiques depuis la mort de Josué jusqu'à celle de Samson.

Le livre de Ruth contient l'histoire de cette Moabite qui devint femme de Booz, aïeul de David.

Les quatre livres des Rois se composent de l'histoire de tous les rois des Hébreux.

Les Paralipomènes réparent plusieurs omissions dans l'histoire générale des Juifs jusqu'au rétablissement de Jérusalem.

Les deux livres d'Esdras contiennent l'histoire des Juifs délivrés de la captivité de Babylone.

Le livre de Tobie donne son histoire et celle de son fils.

Le livre de Judith se compose également de l'histoire de cette veuve de Manassé qui coupa la tête d'Holopherne au siége de Béthulie.

L'histoire d'Esther rapporte comment cette Juive, devenue épouse du roi Assuérus, parvint à sauver sa nation d'un massacre général.

Le livre de Job n'est autre chose que sa propre histoire.

Les deux livres des Machabées contiennent l'histoire de ces sept frères.

Les psaumes de David sont au nombre de cent cinquante. Ces psaumes ont été composés la plupart par David lui-même, entre autres le XVIIe, le XCV^e, le CIV^e, le CV^e et le CXXXV^e. Ceux qui n'ont pas été composés par David l'ont été par les lévites de son temps, Asaph, Heman, Ethan, Idithun, qui étaient à la tête des musiciens que David établit pour chanter les louanges de Dieu en présence de l'arche.

Le livre des Proverbes, l'Ecclésiaste et le Cantique des Cantiques sont des ouvrages de Salomon. On assure que les vingt-quatre premiers chapitres sont entièrement de lui; le vingt-cinquième commence un autre recueil de sentences choisies du même prince, que des sages firent sous le règne d'Ezéchias. Les deux derniers chapitres sont des sentences d'Ag..., fils de Jaché, et les avis donnés au roi Lamuel (Salomon) par sa mère.

La Sagesse est un livre de morale qui est également attribué à Salomon.

Le livre de l'Ecclésiastique, consacré à la morale, a pour auteur Jésus, fils de Sirach.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES LIVRES DE L'ANCIEN TESTAMENT.

TITRES DES LIVRES.	NOMBRE DES CHAP.	AUTEURS.	ÉPOQUES.	ABRÉVIATIONS.
Genèse	50	Moïse.	De l'an 1 à 2369.	Gen.
Exode	40	*Id.*	de 2369 à 2514.	Ex.
Lévitique	27	*Id.*	. . . .	Levit.
Nombres.	36	*Id.*	de 2514 à 2553.	Numer.
Deutéronome	34	*Id.*	. . . .	Deut.
Josué.	24	Josué.	de 2553 à 2570.	Jos.
Les Juges	21	Samuel, dit-on. . .	de 2570 à 2887.	Jud.
Ruth.	4	*Id.*	. . . .	Ruth.
Ier livre des Rois. . . .	31	*Id.*	de 2888 à 2949.	I Reg.
IIe livre des Rois. . . .	24	Gad	de 2949 à 2989.	II Reg.
IIIe livre des Rois. . .	22	Gad et Nathan, dit-on.	de 2989 à 3108.	III Reg.
IVe livre des Rois. . . .	25	. . . .	de 3108 à 3416.	IV Reg.
Ier livre des Paralipomènes.	26	. . . .	de l'an 1 à 2990.	I Par.
IIe livre des Paralipomènes.	36	. . . .	de 2990 à 3470.	II Par.
Ier livre d'Esdras. . . .	10	Esdras	de 3468 à 3550.	Esdr.
IIe livre d'Esdras. . . .	13	Néhémias.	de 3550 à 3582.	Esdr.
Le livre de Tobie. . . .	14	Tobie.	. . . .	Tob.
Judith	16	. . . .	. . . .	Judith.
Esther	16	. . . .	. . . .	Esth.
Job	42	. . . .	. . . .	Job.
Les Psaumes.	150	David.	. . . .	Ps.
Les Proverbes.	31	Salomon.	. . . .	Prov.
L'Ecclésiaste	12	*Id.*	. . . .	Ecc.
Le Cantique des Cantiques.	8	*Id.*	. . . .	Cant.
La Sagesse.	19	*Id.* dit-on. . . .	. . . .	Sap.
L'Ecclésiastique	51	Jésus-Sirac. . . .	. . . .	Eccli.
Les prophéties d'Isaïe. . .	66	Isaïe	de 3230 à 3306.	Isaï.
— de Jérémie.	57	Jérémie.	de 3375 à 3420.	Jer.
— de Baruch .	5	Baruch	. . . .	Baruch.
— d'Ezéchiel .	48	Ezéchiel.	. . . .	Ezech.
— de Daniel. .	14	Daniel	de 3400 à 3440.	Dan.
— d'Ozée. . .	14	Ozée.	. . . .	Oze.
— de Joel . .	3	Joel	. . . .	Joel.
— d'Amos . .	9	Amos.	. . . .	Amos.
— d'Abdias. .	1	Abdias	. . . .	Abdias.
— de Jonas. .	4	Jonas.	. . . .	Jonas.
— de Michée .	7	Michée	. . . .	Mich.
— de Nahum .	3	Nahum	. . . .	Nahum.
— de Habacuc.	3	Habacuc.	. . . .	Habac.
— de Sophonie.	3	Sophonie.	. . . .	Sophon.
— d'Aggée . .	2	Aggée.	. . . .	Agg.
— de Zacharie.	14	Zacharie.	. . . .	Zach.
— de Malachie.	4	Malachie.	. . . .	Mal.
Ier livre des Macchabées. .	16	. . . .	de 3672 à 3840.	I Mach.
IIe livre des Macchabées. .	15	. . . .	de 3828 à 3860.	II Mach.

TABLE DES LIVRES DU NOUVEAU TESTAMENT.

TITRES DES LIVRES.	NOMBRE DES CHAP.	AUTEURS.	ÉPOQUES.	ABRÉVIATIONS.
Evangile de saint Matthieu.	28	Saint Matthieu. . .	de 4000 à 4036.	Matth.
— de saint Marc. .	16	Saint Marc. . . .	. . *Id.* . . .	Luc.
— de saint Luc. . .	24	Saint Luc	de 3989 à 4036.	Marc.
— de saint Jean. .	21	*Id.*	. . . .	Joan.
Actes des Apôtres. . . .	28	Saint Jean	de l'an 36 à 63.	Act.
Epître de saint Paul aux Romains.	16	Saint Paul	. . . .	Rom.
I. Aux Corinthiens. . . .	16	*Id.*	. . . .	I Cor.
II. Aux Corinthiens. . .	13	*Id.*	. . . .	II Cor.
Aux Galates.	6	*Id.*	. . . .	Galat.
Aux Ephésiens.	6	*Id.*	. . . .	Ephes.
Aux Philippiens	4	*Id.*	. . . .	Philipp.
Aux Colossiens.	4	*Id.*	. . . .	Coloss.

OBSERVATIONS.

Le chiffre placé avant le titre d'un livre indique son nombre ordinal. Ainsi III Reg. veut dire troisième livre des Rois.

Quand on trouve plusieurs chiffres après le titre d'un livre, les chiffres romains indiquent le chapitre, et les autres les versets de ce chapitre. Ainsi II Reg. III, 6, 8, indique deuxième livre des Rois troisième chapitre, versets 6 et 8.

TITRES DES LIVRES.	NOMBRE DES CHAP.	AUTEURS.	ÉPOQUES.	ABRÉVIATIONS.	OBSERVATIONS.
I. Aux Thessaloniciens . .	5	Saint Paul. . . .	. . . .	I Thess.	
II. Aux Thessaloniciens. .	3	*Id.*	. . . .	II Thess.	
I. A Timothée.	6	*Id.*	. . . .	I Tim.	
II. A Timothée.	4	*Id.*	. . . .	II Tim.	
A Tite	3	*Id.*	. . . .	Tit.	
A Philémon.	1	*Id.*	. . . .	Philem.	
Aux Hébreux	13	*Id.*	. . . .	Hebr.	
Epître catholique de saint Jacques	5	Saint Jacques . . .	. . . .	Jac.	
I. De saint Pierre. . . .	5	Saint Pierre. . . .	. . . .	I Petr.	
II. De saint Pierre. . . .	3	*Id.*	. . . .	II Petr.	
I. De saint Jean	5	Saint Jean	. . . .	I Joan.	
II. De saint Jean. . . .	1	*Id.*	. . . .	II Joan.	
III. De saint Jean. . . .	1	*Id.*	. . . .	III Joan.	
De saint Jude.	1	Saint Jude	. . . .	Jud.	
Apocalypse de saint Jean.	22	Saint Jean	. . . .	Apoc.	

CHAPITRE PREMIER (1).

HISTOIRE DE LA RELIGION SOUS LA LOI NATURELLE.

I. — *Création de l'univers.*

Le monde n'a pas toujours été ; on a quantité de preuves très-convaincantes qu'il a eu un commencement, et qu'il a été dans une espèce d'enfance dont il n'est sorti que depuis assez peu de temps.

Il est l'ouvrage de Dieu, de ce Dieu unique, éternel, infini, que les chrétiens adorent et qu'eux seuls adorent comme il le veut, parce que c'est de lui-même qu'ils ont appris quel culte lui est agréable.

Il s'est nommé *celui qui est* (2), pour marquer qu'il existe par lui-même et que tous les autres êtres n'existent que par lui. L'univers entier porte cet auguste nom écrit en caractères de lumière : toutes les parties de la nature concourent pour publier la gloire et la toute-puissance de leur Créateur :

O Sagesse, ta parole
Fit éclore l'univers,
Posa sur un double pôle
La terre au milieu des mers.
Tu dis, et les cieux parurent,
Et tous les astres coururent
Dans leur ordre se placer.

(RACINE, *cantique* 4).

Dieu mit six jours à ce grand ouvrage, et il le termina par la création d'Adam, le premier de tous les hommes, qu'il fit à son image et à sa ressemblance, en lui donnant une âme immortelle et raisonnable, capable de connaître et d'aimer Dieu, et de participer à la félicité infinie dont il est la source éternelle.

Adam s'endormit, et Dieu tira une de ses côtes, dont il forma Eve pour lui servir de compagne ; il la fit, comme son époux, à son image et à sa ressemblance, lui donna les mêmes prérogatives et la destina au même bonheur ; il l'assujettit seulement à l'homme, et l'un et l'autre à lui-même.

Tous les hommes sont nés de ce seul mariage : ainsi, quelque dispersés et quelque multipliés qu'ils soient, ils ne sont à jamais qu'une seule et même famille. Quelle bonté et quelle amitié ne devraient-ils pas avoir les uns pour les autres ! ils sont tous frères.

Il était bien juste que l'homme dépendît du Créateur et qu'il n'oubliât jamais cette dépendance. Dieu lui donna un précepte, précepte unique, afin que l'homme ne fût point accablé par la multiplicité ; précepte attaché à une chose sensible, parce que l'homme était fait avec des sens ; précepte enfin aisé à exécuter, parce que Dieu voulait lui rendre la vie commode tant qu'elle serait innocente.

A cette condition, Adam devait conserver les priviléges de sa naissance, une innocence sans tache, une sagesse sans égarements, une lumière sans ténèbres, une santé sans altération, en un mot, une félicité sans mélange d'amertumes et une vie sans fin.

II. — *Péché d'Adam. — Promesse d'un Messie*

Mais l'homme ne garda pas un commandement d'une si facile observance ; il écouta l'esprit tentateur. Eve, séduite la première, fit bientôt tomber Adam dans la séduction. Ils espérèrent, sur la foi du démon, que le fruit qui leur était défendu allait les rendre semblables à Dieu : cette égalité les flatta, l'indépendance leur plut, l'orgueil l'emporta sur le devoir, ils prévariquèrent et mange-

(1) Cet ouvrage était composé en grande partie de citations abrégées de l'Ecriture sainte, nous avions d'abord cru devoir marquer, par un signe, les omissions des divers passages ; mais nous avons reconnu que cela occasionnerait à la fois une perte de place et une sorte d'embarras au lecteur. En conséquence, lorsqu'il aura recours au texte et qu'il n'y trouvera pas, de suite, la phrase citée, nous l'engageons à lire les versets suivants, il y rencontrera cette phrase.

(2) Ait Moises ad Deum : Ecce ego vadam ad filios Israël, et dicam eis : Deus patrum vestrorum misit me ad vos. Si dixerint mihi : Quod est nomen ejus ? quid dicam eis ? Dixit Deus ad Moisen : *Ego sum qui sum.* Ait : Sic dices filiis Israel *Qui est* misit me ad vos. (*Ex.* II, 13, 14.)

rent du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal.

En même temps tout changea pour l'homme : la terre ne lui rit plus comme auparavant, il n'en dut plus rien attendre que par un travail opiniâtre; le ciel n'eut plus cet air serein; les animaux, qui tous, jusqu'aux plus farouches, lui étaient un divertissement innocent, prirent pour lui des formes hideuses. Tout avait été fait pour son bonheur, en un moment tout lui tourna en supplice.

Son esprit se remplit de ténèbres et d'erreurs; sa volonté, soustraite à l'empire de la sagesse, fut assujettie à la révolte des sens et au fol amour des objets périssables; son corps devint le centre de toutes les infirmités et le tributaire de la mort. Il perdit enfin tous les avantages attachés à l'état d'innocence, et communiquant sa corruption à toute sa postérité, il peupla la terre de malheureux, de criminels et d'aveugles.

Toutefois Dieu, qui est essentiellement bon, laissa voir sa bonté dans sa colère même. Au moment qu'il condamna l'homme à ne manger qu'à la sueur de son visage, la femme à enfanter avec douleur, eux et leur postérité à la mort, il leur déclara que leur crime méritait encore une mort bien plus terrible, qui est celle de l'âme; mais que de la femme sortirait une semence bénite (1) qui *écraserait la tête du serpent* qui les avait séduits, c'est-à-dire qui réparerait le désordre causé par ses conseils maudits, qui renverserait ses damnables desseins sur la race infortunée des hommes, et qui détruirait par toute la terre l'empire qu'il venait d'y gagner par sa funeste victoire.

Cette semence bénite, c'est le Messie, c'est Jésus-Christ, fils d'une vierge, qui seul n'a point péché en Adam, parce qu'il devait sortir d'Adam d'une manière divine, après avoir été conçu, non de l'homme, mais du Saint-Esprit.

Voilà donc l'époque de la naissance du christianisme. Il remonte jusqu'aux premiers jours du monde, et personne n'a été et ne sera sauvé que par Jésus-Christ (2). Les hommes qui l'ont précédé, comme ceux qui sont venus depuis, tous ne méritent que par ses mérites infinis. Le ciel était autrefois la récompense de la foi en Jésus-Christ qui devait venir; il est aujourd'hui la récompense de la foi en Jésus-Christ venu.

Tous les desseins de Dieu, toute sa conduite vont rouler désormais sur ce désiré des nations. Conseils, récompenses, châtiments, promesses, menaces, lois, cérémonies, prophéties, figures, fondation et destruction d'empires, tout aboutit à Jésus-Christ.

III. — *Corruption des hommes. — Déluge universel.*

Mais avant que Dieu nous donnât le Sauveur il fallait que le genre humain connût par une longue expérience le besoin qu'il avait d'un tel secours. L'homme fut donc laissé à lui-même. La terre commença à se remplir, et les crimes s'augmentèrent. Caïn, le premier enfant d'Adam, immola son frère Abel à sa jalousie; il fut maudit de Dieu avec toute sa postérité, et ses enfants furent aussi méchants que lui.

Les descendants mêmes du pieux Seth, troisième fils d'Adam, se gâtèrent par leur commerce avec ceux de Caïn; ils firent les uns avec les autres des alliances monstrueuses, d'où sortirent les géants, moins fameux par leur énorme grandeur que par les affreux désordres de leur vie.

Les inclinations des hommes se corrompirent de plus en plus; leurs débordements allèrent à l'excès; l'iniquité couvrit toute la face de la terre. Funestes suites du péché du premier homme!

Alors Dieu médita une vengeance dont il voulut que le souvenir ne s'éteignît jamais parmi les habitants de la terre. C'est celle du déluge universel, dont en effet la mémoire dure encore dans toutes les nations, aussi bien que celle des crimes qui l'ont attiré.

Les cataractes du ciel s'ouvrirent, une pluie générale tomba sans discontinuer pendant quarante jours; les eaux sortirent des abîmes où elles étaient emprisonnées, la mer se déborda de tous côtés : toute la terre fut inondée, et les eaux s'élevèrent jusque par-dessus le sommet des plus hautes montagnes.

Il s'était pourtant trouvé un homme juste; avant de le sauver du déluge des eaux, Dieu l'avait préservé par sa grâce du déluge de l'iniquité. Noé fut réservé avec sa famille pour repeupler la terre. Il se sauva du naufrage général dans une arche construite par ordre de Dieu; des animaux de toute espèce y furent introduits et conservés; tout le reste périt, hommes, bêtes, oiseaux. Il n'y avait de salut que dans l'arche, comme il n'y en a que dans l'Eglise de Jésus-Christ.

La première constitution de l'univers, déjà changée par la chute du premier homme, fut affaiblie de nouveau par cette inondation. Les sucs de la terre furent altérés; les herbes et les fruits n'eurent plus leur première force; l'air, chargé d'une humidité excessive, fortifia les principes de la corruption, et la vie des hommes fut abrégée de près des deux tiers.

IV. — *Origine de l'idolâtrie. — Vocation d'Abraham. — Seconde promesse du Messie.*

Les descendants de Noé, effrayés d'un effet si terrible de la colère de Dieu, entreprirent de s'armer contre sa toute-puissance. Une tour prodigieuse (1) fut construite pour servir de retraite aux hommes, en cas qu'un pareil déluge survînt encore. Aveugles! qui comptaient pour rien la parole de Dieu, qui leur avait promis de ne plus les punir par là.

Celui qui met un frein à la fureur des flots
Sait aussi des méchants arrêter les complots.
(RACINE, *trag. d'Athalie, act.* I, *sc.* I.)

(1) Inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen tuum et semen illius : ipsa conteret caput tuum, et tu insidiaberis calcaneo ejus (*Gen.* III, 15).

(2) Et non est in alio aliquo salus. Nec enim aliud nomen est sub cœlo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri. (*Act.* IV, 12).

(1) La tour de Babel.

Le Seigneur se rit de leur folle entreprise. Tout à coup ils parlèrent différentes langues, ils ne s'entendirent plus; ils furent contraints d'abandonner leur ouvrage et de se séparer. Ce ne fut là que la moindre partie de leur châtiment : frappés d'un aveuglement terrible, ils se livrèrent sans réserve à toutes sortes de crimes.

Le monde, pour ainsi dire encore tout trempé des eaux du déluge, ne fut plus capable de rappeler les hommes vers Dieu. La tradition encore toute nouvelle des miracles effrayants de la justice divine ne put les retenir. Ils méconnurent celui qui les avait faits, et adorèrent le soleil, la lune, les étoiles, des hommes comme eux, de vils animaux, des plantes, les maladies mêmes et les vices les plus horribles.

L'art se tailla des dieux d'or d'argent et de cuivre;
Et l'artisan lui-même, humblement prosterné
Aux pieds d'un vain métal par sa main façonné,
Lui demanda les biens, la santé, la sagesse.
Le monde fut rempli de dieux de toute espèce.
On vit le peuple fou qui du Nil boit les eaux,
Adorer les serpents, les poissons, les oiseaux;
Aux chiens, aux chats, aux boucs offrir des sacrifices:
Conjurer l'ail, l'oignon, d'être à ses vœux propices;
Et croire follement maîtres de ses destins
Des dieux nés du fumier porté dans ses jardins.

(BOILEAU, *sat.* XII, *sur l'Equivoque*.)

Ce fut alors que l'Eternel voulut se choisir un peuple pour être le dépositaire de la religion, de la morale et de toutes les vérités divines, afin d'empêcher qu'elles ne fussent dégradées et perdues par l'imagination, les passions et les vains raisonnements des hommes.

Ce même peuple devait conserver dans sa pureté la tradition que les autres peuples corrompaient indignement; il devait faire passer des pères aux enfants le souvenir de la dégradation du premier homme, du besoin d'un réparateur et de la promesse positive qui en avait été faite par celui même qui devait l'envoyer.

Abraham mérita par sa foi et par son obéissance d'être le chef et le père de ce peuple heureux. Dieu lui ordonna d'aller s'établir dans la terre de Chanaan, et lui promit que sa postérité serait multipliée comme les étoiles du ciel; qu'après quelques épreuves où elle serait mise, elle posséderait cette terre même, et que (1) *toutes les nations seraient bénies en celui qui devait sortir de lui* dans la plénitude des temps.

C'était une seconde promesse du Messie. Ainsi ce germe béni, promis à Eve, devint aussi le germe et le rejeton d'Abraham. Ce saint patriarche crut à la parole de Dieu, quoiqu'à l'âge de plus de quatre-vingts ans il ne se vit encore aucun enfant, et que sa femme Sara fût stérile.

Agé de quatre-vingt-sept ans, il eut Ismaël de sa servante Agar. Dieu lui déclara que ce fils serait le chef d'un grand peuple, mais non du peuple élu qui était l'objet de son espérance. Enfin treize ans après, c'est-à-dire à l'âge de cent ans, Abraham eut de sa femme Sara cet enfant tant désiré.

Il fut nommé Isaac, c'est-à-dire *Ris*, enfant de joie, enfant de miracle, enfant de promesse, qui marque, par sa naissance, que les vrais enfants de Dieu naissent de la grâce.

Il était déjà grand, cet enfant béni, lorsque Dieu mit à une terrible épreuve la foi d'Abraham : il lui commanda de lui immoler Isaac. Ce saint homme, assuré des promesses que Dieu lui avait faites, ne consulta sa raison que pour croire et obéir. Le Seigneur satisfait retint son bras, et lui rendit son fils au moment qu'il allait lui donner le coup mortel.

Tous deux furent jugés dignes d'être les ancêtres du Messie, après avoir donné au monde une image si vive et si belle de l'oblation volontaire de ce divin Sauveur.

V. — *Postérité d'Abraham. — Nouvelle promesse de Jésus-Christ.*

La grande foi d'Abraham lui mérita le nom de père des croyants. Dieu le bénit de nouveau après le sacrifice qu'il venait de lui faire; il continua sa protection et renouvela les mêmes promesses (1) à Isaac, son fils, et à Jacob, son petit-fils, qu'un ange surnomma Israël, et dont les descendants se nommèrent de son nom Israélites. Le Seigneur s'était nommé Dieu d'Abraham: il prit encore le nom de Dieu d'Isaac et de Dieu de Jacob.

Une famine presque universelle obligea Jacob de descendre en Egypte avec toute sa famille. La Providence, qui pourvoit de loin aux besoins de ceux qui se fient en elle, avait permis que Joseph, l'un des fils de ce saint patriarche, fût conduit auparavant dans ce pays, et que par des voies tout extraordinaires il y parvînt à la dignité de premier ministre, pour être par là le sauveur de sa famille et de toute l'Egypte.

Jacob y trouva donc en arrivant et le secours qu'il venait y chercher, et un établissement pour lui et pour les siens. Il y demeura dix-sept ans et y mourut. Ce fut alors qu'il annonça la naissance du Christ, et qu'il marqua même en quelles circonstances il naîtrait.

Il avait rassemblé toute sa famille autour de son lit pour bénir chacun de ses douze fils en particulier. Il les bénit en effet en leur annonçant ce qui devait arriver à leur postérité.

(1) Benedicam benedicentibus tibi, et maledicam maledicentibus tibi, atque in te benedicentur universæ cognationes terræ (*Gen.* XII, 3).

Dixitque Dominus : Num celare potero Abraham quæ gesturus sum : cum futurus sit in gentem magnam ac robustissimam, et benedicendæ sint in illo omnes nationes terræ? (*Ibid.* XVIII, 17, 18)

(1) Et post obitum illius, benedixit Deus Isaac filio ejus (*Gen.* XXVI, 11.)

Eroque tecum, et benedicam tibi : tibi enim et semini tuo dabo universas regiones has, complens juramentum quod spopondi Abraham patri tuo. Et multiplicabo semen tuum sicut stellas cœli : daboque posteris tuis universas regiones has: et benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ (*Ibid.*, XXVI, 3, 4).

Ego sum Dominus Deus Abraham patris tui, et Deus Isaac : terram, in qua dormis, tibi dabo et semini tuo. Eritque semen tuum quasi pulvis terræ... et benedicentur in te et in semine tuo cunctæ tribus terræ (*Ibid.*, XXVIII, 13, 14).

n fut venu à Juda, son quatrième it avec éloge et l'éleva au-dessus

ut sa bénédiction par la pro- *Le sceptre ne sortira point ernement ne sortira point usqu'à ce que vienne celui et il sera l'attente des* t rien désirer de plus narqué : lorsque les ndants de Juda, ne de la souveraine ussitôt. ous chefs d'au- excepté Joseph tribus, dont l'une ou celui d'Ephraïm, son n fut le chef; et l'autre eut anassé, son fils aîné, de qui elle n origine. On ne compte pas ordinairement la tribu de Lévi, parce que, consacrée au service du Seigneur, elle vécut dans la suite de la dîme des biens de la terre, sans en posséder aucune en propre. Ainsi les Israélites furent partagés en douze familles, dont la distinction persévéra toujours jusqu'à la naissance du désiré des nations. C'est qu'il fallait que l'on pût juger des temps du Messie par l'état de la tribu de Juda.

VI. — *Moïse. — Sortie des Israélites de l'Egypte.*

La maison d'Israël devint en peu de temps un grand peuple. Cette prodigieuse multiplication excita la jalousie des Egyptiens. Les Israélites furent injustement haïs et impitoyablement persécutés : le joug de la servitude s'appesantit sur eux de jour en jour. Enfin les conseils de Dieu sur ses enfants étant accomplis, il écouta leurs prières, et fit naître Moïse pour être leur libérateur.

Après avoir éclairé ce saint homme par les lumières les plus pures, le Très-Haut lui prêta sa toute-puissance pour prouver la divinité de sa mission et pour tirer son peuple de l'esclavage. Il opéra les merveilles les plus éclatantes aux yeux de l'Egypte ; la nature entière se vit changée et dérangée à tout moment.

Le superbe roi d'Egypte ayant refusé d'obéir aux ordres du Tout-Puissant, Moïse remplit sa cour des signes effrayants de la vengeance céleste. Les rivières se changèrent en fleuves de sang; une foule d'insectes venimeux porta les maladies et la mort sur les plantes, sur les animaux et sur les hommes ; le tonnerre, mêlé d'une pluie de grêle, répandit partout ses exhalaisons pestiférées ; une obscurité profonde, qui succéda aux éclairs, effaça pendant trois jours entiers les lumières du ciel ; un ange exterminateur détruisit dans une seule nuit tous les premiers-nés de l'Egypte.

(1) Juda, te laudabunt fratres tui : manus tua in cervicibus inimicorum tuorum ; adorabunt te filii patris tui. Catulus leonis Juda : ad prædam, fili mi ascendisti : requiescens accubuisti ut leo, et quasi leæna, quis suscitabit eum? Non auferetur sceptrum de Juda, et dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est; et ipse erit exspectatio gentium (*Gen.*, XLIX, 8 *et seq.*).

Le peuple de Dieu sortit enfin de son exil. Pharaon le poursuivit avec une armée formidable. Une colonne de feu éclairait la marche des Israélites pendant la nuit, et un nuage épais la couvrait pendant le jour. Par ordre de Dieu Moïse étendit sa baguette, la mer se sépara en deux, les enfants d'Israël la traversèrent à pied sec : aussitôt les vagues impétueuses se réunirent avec fureur pour abîmer la nation infidèle qui voulait passer aussi.

Les Israélites errèrent pendant quarante ans dans le désert, où Dieu éprouva leur foi par la faim, la soif, l'intemperie des éléments. Ils oublièrent alors les marques éclatantes que la Providence leur avait données tant de fois de son attention sur eux, ils murmurèrent contre Dieu, et se plaignirent avec hauteur de la disette où ils se trouvaient.

Au lieu de les exterminer pour les punir de leurs murmures et de leur incrédulité, le Seigneur, qui les traitait en pè e, fit cesser la sédition en leur envoyant l'abondance : une nourriture miraculeuse, qui flattait tous les goûts, descendit du ciel ; des rochers arides devinrent des fontaines d'eau vive.

VII. — *Publication de la loi de Dieu. — Idolâtrie des Isra lites.*

Dieu voulut enfin fixer les mœurs, la religion et le gouvernement de son peuple, et il lui donna trois sortes de lois, par rapport à ces trois objets : la loi morale, pour le règlement des mœurs; la loi cérémonielle, pour fixer les jours de fêtes, les sacrifices et toutes les cérémonies du culte divin; et la loi politique, pour ce qui concerne la police et l'administration de la république. Il appela donc Moïse sur le sommet de Sinaï : la montagne s'ébranla, l'Eternel fit entendre sa voix au milieu des tonnerres et des éclairs, et parla à son peuple.

I. *Je suis*, lui dit-il, *le Seigneur votre Dieu, qui vous ai tiré de la terre d'Egypte, de la maison de servitude. Vous n'aurez point de dieux étrangers devant moi. Vous ne vous ferez point d'image taillée, ni aucune figure pour les adorer ni pour les servir. Car je suis le Seigneur votre Dieu, le Dieu puissant et jaloux, qui venge l'iniquité des pères sur les enfants, jusqu'à la troisième et la quatrième génération dans tous ceux qui me haïssent; et qui fais miséricorde dans la suite de mille générations à tous ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements.*

II. *Vous ne prendrez point en vain le nom du Seigneur votre Dieu; car le Seigneur ne tiendra point pour innocent celui qui aura pris en vain le nom du Seigneur son Dieu.*

III. *Souvenez-vous de sanctifier le jour du sabbat. Vous travaillerez durant six jours, vous ferez tout ce que vous aurez à faire, mais le septième jour est le jour du repos du Seigneur votre Dieu. Vous ne ferez en ce jour aucun ouvrage, ni vous, ni votre fils, ni votre fille, ni votre serviteur, ni votre servante, ni vos bêtes de service, ni l'étranger qui sera dans l'enceinte de vos villes ; car le Seigneur a fait*

en six jours le ciel, la terre et la mer et tout ce qui y est enfermé, et il s'est reposé le septième jour. C'est pour cela qu'il a béni et sanctifié le jour du sabbat.

IV. *Honorez votre père et votre mère, afin que vous viviez longtemps dans la terre que le Seigneur votre Dieu vous donnera.*

V. *Vous ne tuerez point.*

VI. *Vous ne commetterez point de fornication.*

VII. *Vous ne déroberez point.*

VIII. *Vous ne porterez point de faux témoignage contre votre prochain.*

IX. *Vous ne désirerez point la femme de votre prochain,*

X. *Vous ne désirerez point sa maison, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni rien de ce qui est à lui.* (*Exod.*, XX, 2 *et suiv.*).

Toute la loi morale est renfermée dans le Décalogue, c'est-à-dire dans les dix commandements que je viens de rapporter. Ce que Dieu y ajouta n'était qu'une interprétation ou des conséquences, ou regardoit les peines que devoient subir les transgresseurs de cette loi. Soixante et dix des plus anciens du peuple furent choisis pour composer le sénat et le conseil souverain de la nation, pour y maintenir les lois et pour arrêter ou réprimer les abus.

Un temple portatif fut élevé par ordre de Dieu, l'arche d'alliance fut construite; l'autel fut sanctifié par la présence de la gloire du Très-Haut; les rayons d'une lumière céleste environnèrent le tabernacle; et du milieu des chérubins le Seigneur gouvernait son peuple et lui faisait connaître à tous moments ses volontés.

La grande sacrificature fut donnée à Aaron, frère de Moïse, et rendue héréditaire dans sa famille. La tribu entière de Lévi fut conconsacrée au Seigneur. Les fêtes furent établies; les sacrifices et les cérémonies furent fixés; le culte divin prit une forme auguste et constante.

Mais le peuple, effrayé des démonstrations terribles de la majesté du Très-Haut, n'avait pu en supporter l'éclat. Il pria Moïse de recevoir lui-même les ordres de Dieu, et de les lui annoncer ensuite. Israël n'entendit donc de la bouche de Dieu même que le Décalogue, et reçut le reste de la loi par le ministère de Moïse qui demeura quarante jours sur la montagne avec Dieu.

Qui aurait pu le croire? Ce court espace fut toutefois assez long pour faire oublier à ce peuple impatient et léger ce qu'il venait de voir; il oublia même l'existence de ce Dieu dont la majesté venait de le remplir d'une frayeur mortelle. Un veau d'or fut élevé au milieu du camp, et Israël insensé se prosterna devant l'ouvrage de ses mains.

Moïse, descendant de la montagne sainte, fut témoin de cette idolâtrie; outré de douleur à la vue d'un si horrible sacrilège, il brisa les tables de la loi que Dieu lui-même avait gravée sur la pierre; environ trois mille hommes furent punis de mort par son ordre, et le reste obtint grâce devant Dieu. Moïse retourna ensuite sur la montagne, d'où il rapporta de nouvelles tables et le reste de la loi.

VIII. — *Murmure dans le desert. — Loi écrite par Moïse.*

Quelques preuves que Dieu eût données à son peuple des soins qu'il prenait de lui; quelque éclatantes qu'eussent été les démonstrations de sa justice et de sa toute-puissance, cependant Israël, toujours dur et ingrat, toujours capricieux et indocile, effaça de sa mémoire les merveilles opérées en sa faveur; il s'emporta dans le désert à des murmures séditieux qui ne cessèrent que quand Dieu fit éclater encore sa colère.

Il envoya contre ces rebelles des serpents, dont la morsure envenimée portait infailliblement la mort. Les Israélites crièrent alors vers le Seigneur, qui se laissa fléchir: un serpent d'airain fut élevé par son ordre au haut d'une pique; et tous ceux qui ayant été blessés, le regardaient, étaient guéris. Figure parfaite de Jésus-Christ élevé en croix, par qui sont sauvés tous ceux qui croient en lui.

Dieu faisait toujours grâce chaque fois qu'on recourait à lui: mais il ne manquait jamais de punir tous les crimes avec éclat, pour faire voir combien il est jaloux de sa gloire. Enfin, outré des rechutes continuelles de son peuple, il jura qu'aucun de ceux qui étaient sortis d'Egypte depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, n'entrerait dans la terre promise, hormis Caleb et Josué.

La famille de Moïse ne fut pas plus épargnée que les autres. Moïse lui-même fut condamné, pour avoir marqué quelque défiance dans une occasion importante où il en resultait un scandale universel, parce que tout le peuple en était témoin.

Par ordre de Dieu, il mit en écrit la loi qu'il lui avait dictée sur la montagne de Sinaï, et l'histoire du peuple dont il lui avait confié la conduite. Ce livre, qui renferme des preuves éternelles et de la bonté de Dieu et de l'ingratitude des Hébreux, fut mis entre les mains de tout le monde avant la mort du législateur. Il fallait le consulter à chaque instant, pour connaître non-seulement la religion, mais aussi les lois politiques.

Dans ce livre par eux de tout temps révéré,
Le nombre des mots même est un nombre sacré.
(RACINE, *la Religion, poëme*, ch. 3.)

On ne pouvait donc altérer ni corrompre ces annales sacrées sans que l'imposture fût découverte et punie comme un crime de lèse-majesté divine et comme un attentat contre l'autorité civile. Les Israélites nous ont transmis ce livre tel qu'ils l'avaient reçu des mains de Moïse même.

Ce sage législateur leur renouvela encore la promesse du Messie, qui avait été faite à Adam, à Abraham, à Isaac, à Jacob, et à Juda. Mais, non content de leur promettre ce Sauveur, il leur marqua en même temps comment il faudrait le recevoir quand il paraîtrait: *Dieu* dit-il, *vous suscitera du milieu de votre nation et du nombre de vos frères, un prophète semblable à moi, écoutez-le* (*Deut.*, XVIII, 15,

Ce prophète, semblable à Moïse, libérateur comme lui, législateur comme lui, qui pouvait-il être, sinon le Messie, dont la mort devait délivrer tous les hommes de l'empire du démon, dont la doctrine devait un jour régler et éclairer tout l'univers, et dont Dieu devait dire (1) : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé dans lequel j'ai mis toute mon affection, écoutez-le ?*

CHAPITRE II.

HISTOIRE DE LA RELIGION SOUS LA LOI ÉCRITE.

I. — *Entrée dans la terre promise. — Les juges.*

Moïse mourut. Les Israélites sortirent du désert. La nature obéissait à la voix de Josué, leur nouveau conducteur : les fleuves remontèrent vers leurs sources; le soleil suspendit son mouvement; les murs des plus fortes villes s'écroulèrent à l'approche de l'arche; les idoles se brisèrent à son aspect; les nations les plus belliqueuses furent dispersées devant les armes triomphantes des enfants d'Israël, qui se rendirent enfin maîtres de la terre promise.

C'est que le Dieu des armées combattait pour eux : c'était lui qui leur donnait la victoire quand ils la remportaient, ce fut lui aussi qui prescrivit des bornes à leurs conquêtes; car tous les peuples idolâtres de ce vaste pays ne furent point exterminés. Le Seigneur en laissa quelques-uns au milieu de son peuple pour l'exercer et pour le punir s'il violait ses commandements.

Après la mort des vieillards qui avaient vu les miracles de la main de Dieu, la mémoire de ces grandes œuvres s'affaiblit, et la pente universelle du genre humain entraîna le peuple à l'idolâtrie. Autant de fois qu'il y tomba, il fut puni; autant de fois qu'il se repentit, il fut délivré.

Lorsque Israël péchait, les Mésopotamites, les Moabites, les Chananéens, les Madianites, les Amalécites, les Ammonites, les Philistins, peuples voisins et idolâtres, devenaient tour à tour les ministres de la vengeance de Dieu. Lorsque Israël se convertissait, le Seigneur ne se souvenait plus que de ses anciennes miséricordes : il suscitait au milieu de son peuple des juges d'un rare mérite, qui le délivraient des persécutions de ces idolâtres.

Othoniel le délivra de la tyrannie de Cusan, roi de Mésopotamie; Aod le tira de la servitude d'Eglon, roi de Moab; la prophétesse Débora de celle de Jabin, roi de Chanaan; Gédéon défit les Madianites; Jephté triompha des Ammonites; Samson remporta plusieurs victoires sur les Philistins.

Le doigt de Dieu était toujours visible en Israël, la foi de la Providence et la vérité des promesses et des menaces de Moïse se confirmaient de plus en plus dans le cœur des vrais fidèles. Mais Dieu en préparait encore de plus grands exemples.

II. — *Les rois. — Saül et David. — Diverses prophéties sur Jésus-Christ.*

Le peuple demanda un roi, et Dieu lui donna Saül, bientôt réprouvé pour ses péchés. Il résolut enfin de mettre dans la tribu de Juda *le sceptre, qui n'en devait sortir qu'au temps du Messie* (*Supr., ch.* I, *art.* 5). Ce fut en Béthléhem que Dieu trouva un roi selon son cœur; David, le plus jeune des enfants de Jessé, fut sacré par le prophète Samuel.

Ce prince, le plus vaillant de son temps, défit ses ennemis, et poussa les conquêtes du peuple de Dieu jusqu'à l'Euphrate. Victorieux et paisible, il tourna toutes ses pensées à l'établissement du culte divin; et, sur la même montagne où Abraham, prêt à immoler son fils, fut retenu par un ange, il désigna par ordre de Dieu le lieu du temple : il en fit tous les dessins, il en amassa les riches et précieux matériaux, il y destina toutes les dépouilles des peuples et des rois vaincus.

Cependant Dieu permit qu'un prince si pieux tombât dans un crime énorme : il devint tout à la fois coupable d'adultère et d'homicide. C'était pour lui apprendre, et à tous les hommes, que l'homme n'est que faiblesse, et qu'il n'a de force que celle qui lui vient d'en haut. Mais la pénitence de ce grand roi devint bientôt plus édifiante que son crime n'avait été scandaleux.

On trouve donc dans David un politique habile, un héros parfait, un roi accompli, un vrai pénitent, un saint. On trouve encore en lui un prophète inspiré de Dieu. Les psaumes, qu'une ancienne tradition lui attribue, et dont on ne peut douter qu'il n'ait réellement composé une grande partie, ont fait et feront dans tous les temps l'admiration et la consolation des fidèles.

Dans les uns, touché de la grandeur de Dieu, il montre à découvert les sentiments d'humilité et d'anéantissement que lui inspirait la majesté du Très-Haut; dans les autres, il rappelle avec complaisance les miracles de sa bonté, et ce souvenir le pénètre de la reconnaissance la plus vive et de l'amour le plus tendre : dans ceux-ci, on trouve la morale la plus sublime et la plus sainte; dans ceux-là, le repentir le plus amer à la vue de ses crimes.

Mais les plus remarquables sont ceux où il parle du Messie. Tantôt il annonce sa génération éternelle : il est *son Seigneur* (1), il est *Fils de Dieu* (2). Tantôt il prédit *son règne*, qui *doit s'étendre sur toutes les nations, et n'avoir point d'autres bornes que celles de la terre* (3), *malgré les efforts des puissances de la terre* (4). Il voit d'autre part *ses pieds*

(1) Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui : ipsum audite (*Matth.*, XVII, 5).

(1) Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis (*Ps.* CIX, 1).

(2) Dominus dixit ad me : Filius meus es tu, ego hodie genui te (*Ps.* II, 7).

(3) Postula a me, et dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ (*Ibid.*, 8).

(4) Quare fremuerunt gentes, et populi meditati sunt

et ses mains percés, ses os marqués sur sa peau, ses habits partagés, sa robe tirée au sort (1), *sa langue abreuvée de fiel et de vinaigre* (2), *ses ennemis frémissant autour de lui et s'assouvissant de son sang* (3).

III. — *Salomon et Roboam. — Schisme des dix tribus.*

Ce prince eut pour successeur Salomon, son fils. De tous les biens dont Dieu lui laissait le choix, pour récompenser dans le fils la vertu du père, il préféra la sagesse : Dieu la lui accorda, et par surcroît tous les autres avantages qu'il aurait pu désirer; des richesses immenses, la tranquillité au dedans, la paix au dehors, l'amour de ses peuples, l'admiration des étrangers.

Ce fut enfin à lui qu'il fut permis d'élever ce temple auguste où Dieu devait résider. Il l'acheva avec une magnificence dont il était seul capable; l'arche d'alliance fut mise dans le Saint des saints, lieu inaccessible, symbole de l'impénétrable majesté de Dieu, et du ciel interdit aux hommes, jusqu'à ce que Jésus-Christ leur en eût ouvert l'entrée par son sang.

Au jour de la dédicace du temple, Dieu y parut dans sa majesté. Il choisit ce lieu pour y établir son nom et son culte. Il y eut défense de sacrifier ailleurs. L'unité de Dieu fut démontrée par l'unité de son temple.

La vie de Salomon fut longue, et son règne aurait été le plus glorieux de tous les règnes si la fin en eût été aussi belle que les commencements. Ce sage, dont les écrits rendront gloire éternellement à l'auteur de toute sagesse; ce sage devant qui les philosophes des gentils sont à peine des enfants, se livra à l'amour désordonné des femmes idolâtres, et après les avoir adorées il adora encore leurs dieux, auxquels il éleva aussi des temples et des autels. Dieu, irrité d'une infidélité si criante, lui déclara qu'il ne l'épargnait qu'en faveur de David, son père, mais qu'il serait puni dans la personne de Roboam, son fils.

En effet, à peine ce jeune prince fut-il monté sur le trône de ses pères, que, méprisant les avis des anciens et suivant ceux des jeunes gens avec qui il avait été élevé, il rebuta le peuple qui lui demandait la diminution des impôts.

Israël se souleva; dix tribus se révoltèrent, prirent pour roi Jéroboam, l'un des ministres de Salomon, et Roboam n'eut plus d'autorité que sur les tribus de Juda et de Benjamin. Les dix tribus prirent le nom de royaume d'Israël, et les deux qui demeurèrent fidèles à Roboam s'appelèrent royaume de Juda.

Jéroboam, infidèle à sa vocation, sacrifia bientôt à ses intérêts particuliers ceux du Dieu qui l'avait appelé au trône. Sa détestable politique lui fit craindre que ses sujets, allant sacrifier à Jérusalem, où était le temple, ne rentrassent insensiblement sous l'obéissance de Roboam. Il éleva donc deux veaux d'or, et dit à Israël : *Voici les dieux qui vous ont tiré de la terre d'Egypte* (III *Rois*, XII, 28).

Enfin, pour fixer plus sûrement ses peuples et les détourner d'aller à Jérusalem, il construisit des temples à ces dieux chimériques, leur bâtit des autels sur les lieux hauts, créa pour eux un sacerdoce, et le donna à qui sut mieux flatter ses passions. Les lévites, piqués du tort qu'il leur faisait, en les excluant du ministère de l'autel, ou en leur associant ceux que la loi de Moïse en excluait, rentrèrent dans le sein de la religion de leurs pères et repassèrent sous les étendarts du roi de Juda.

Roboam ne marcha que trois ans dans les voies de Dieu : il se livra ensuite aux abominations les plus horribles. Pour l'en punir, Dieu l'assujettit à Sésac, roi d'Egypte; il reconnut alors la justice de son châtiment, et il s'humilia devant le Seigneur.

IV. — *Abia, Asa, Josaphat, rois de Juda. — Révolutions du royaume d'Israël.*

Abia succéda à Roboam, son père. Il s'attacha d'abord à la religion de ses ancêtres; et Dieu, qui voulait lui rendre son joug aimable, lui fit remporter sur les Israélites une victoire miraculeuse, qui affaiblit beaucoup le royaume d'Israël. Toutefois ce prince abandonna bientôt après les voies de David, pour marcher sur les traces criminelles de Roboam : une mort prématurée en fut la punition.

Abia eut pour successeur son fils Asa, dont la piété est louée dans l'Ecriture, mais qui y est marqué comme un homme qui, dans la maladie se confiait plus en l'art des médecins qu'en la bonté de son Dieu. Tant que ce prince servit le Seigneur, qu'il se déclara le protecteur de la religion et l'ennemi des idoles, ses ennemis furent dispersés devant lui, il s'enrichit de leurs dépouilles; lorsque sa foi chancela, et qu'il eut recours à des armes étrangères contre l'ennemi, Dieu l'en reprit, et l'affligea d'une longue et cruelle maladie qui le mit enfin au tombeau.

Son fils Josaphat lui succéda; et sous ce roi l'on vit fleurir en Juda la piété, la justice, la navigation, l'art militaire. Il détruisit les idoles, et renversa les autels qu'on leur avait élevés sous ses prédécesseurs; il envoya dans toutes les villes de ses Etats des lévites zélés, pour instruire ses peuples dans la loi du Seigneur; il répandit dans tous les lieux voisins la terreur du nom de Dieu, et nul n'osa prendre les armes contre lui.

mania? Adstiterunt reges terræ, et principes convenerunt in unum adversus Dominum, et adversus Christum ejus... Qui habitat in cœlis irridebit eos, et Dominus subsannabit eos (*Ibid.* 1, *et seq.*).

(1) Foderunt manus meas et pedes meos. Dinumeraverunt omnia ossa mea... Diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestem meam miserunt sortem (*Ps.* XXI, 17, *et seq.*).

(2) Et dederunt in escam meam fel, et in siti mea potaverunt me aceto (*Ps.* LXVII, 22).

(3) Circumdederunt me vituli multi, tauri pingues obsederunt me. Aperuerunt super me os suum, sicut leo rapiens et rugiens. Quoniam circumdederunt me canes multi : consilium malignantium obsedit me. Foderunt manus meas et pedes meos (*Ps.* XXI, 13, 14, 17).

Pendant les règnes précédents et celui de ce prince, on vit en Israël de grandes révolutions. Nadab, fils et successeur de Jéroboam, et imitateur des impiétés de son père, fut tué par Basa, qui régna à sa place, mais sans être meilleur. Ela, fils de Basa, fut tué à son tour par Zambri, l'un de ses généraux, qui voulait régner.

Mais celui-ci fut contraint sept jours après de se brûler lui-même dans son palais, pour ne pas tomber entre les mains d'Amri, autre général de Basa, qui monta sur le trône, qui bâtit la ville de Samarie, et qui y transporta le siége royal, qui était auparavant à Thersa.

Après un règne de douze ans, il laissa la couronne à son fils Achab, qui, plus impie encore que son père, joignit à l'idolâtrie de Jéroboam toutes les abominations des gentils. Jézabel son épouse, princesse idolâtre, se déclara l'ennemie jurée des prophètes et des serviteurs fidèles que le Seigneur s'était réservés en Israël; et, sous l'autorité de son mari, qui s'y porta volontiers, elle les fit tous mourir.

Naboth, fidèle à la loi, refusa de vendre à Achab l'héritage de ses pères; Jézabel suscita de faux témoins, il fut accusé de blasphème et mis à mort, et le roi s'empara de sa vigne. La justice divine, qui jusque-là avait paru assoupie, se réveilla enfin. Le sang du fidèle Naboth cria vengeance contre Achab et contre Jézabel; le prophète Elie vint leur prononcer leur sentence.

Achab le premier en subit l'exécution. Il fut tué dans une entreprise contre les Syriens, malgré toutes les précautions qu'il avait prises pour échapper. Josaphat même, le pieux roi de Juda, qui, comme son allié, était venu à son secours, fut presque enveloppé dans son châtiment.

Le successeur d'Achab fut Ochosias son fils. Il n'était pas moins impie que son père; mais son règne fut court et sa fin funeste. Il mourut, et laissa le trône à son frère Joram, qui, sans adopter toutes les impiétés d'Achab et de Jézabel, ne laissa pas de maintenir le culte des veaux d'or élevés par Jéroboam.

Cependant Josaphat, constamment attaché à la loi de Dieu, faisait le bonheur de Juda et la honte d'Israël. Si on l'attaquait, le Dieu qu'il servait combattait pour lui : la justice et la piété du prince enfantaient, pour ainsi dire, la tranquillité et la félicité de ses sujets. Il mourut après un règne de vingt-cinq ans, et Joram son fils monta après lui sur le trône de David.

V. — *Joram, Ochosias, Joas, Amasias, Ozias, Joatham, Achaz, rois de Juda. — Suites des révolutions du royaume d'Israël. — Sa fin.*

Joram épousa Athalie, qui porta avec elle dans la maison de Josaphat l'impiété d'Achab et de Jézabel, dont elle était fille. Joram aima mieux marcher sur les traces de son beau-père que sur celles de son père. Il fit massacrer ses frères il méprisa la religion, il éleva des autels aux faux dieux, il porta les Juifs à l'imiter, et rendit Juda prévaricateur. La main de Dieu fut sur lui; son règne dura peu, et sa mort fut affreuse. L'impiété d'Ochosias son fils et son successeur égala la sienne, et Dieu le traita de la même manière.

Jéhu, l'un des officiers de Joram, roi d'Israël, devint tout à coup l'instrument de la vengeance de Dieu contre la maison d'Achab. Il tua Joram et tous les princes de sa maison : Jézabel fut précipitée, foulée aux pieds des chevaux, et mangée par les chiens. Ochosias, roi de Juda, complice des crimes de cette famille sacrilége, se trouva alors en Israël, où il fut aussi massacré.

Par une conduite particulière de la Providence, Athalie fut seule réservée pour exécuter à Jérusalem les décrets de la justice divine contre tous les autres princes de Juda, qui à son exemple étaient devenus idolâtres; elle fut ensuite traitée de même par Joas son petit-fils, qui, sauvé dans le temple par Jézabeth, sa tante et femme du grand prêtre Joïada, parut six ans après pour succéder à Ochosias son père, et pour exterminer le reste de la maison d'Achab dans la personne d'Athalie.

Tant que Joïada vécut, Joas fit garder la loi de Moïse. Mais après la mort de ce saint pontife, il se laissa corrompre par les flatteries de ses courtisans, et s'abandonna avec eux à l'idolâtrie. Le pontife Zacharie, fils de Joïada, voulut l'en reprendre, et Joas, sans se souvenir de ce qu'il devait à son père, le fit lapider. La vengeance suivit de près. L'année suivante, Joas, battu par les Syriens, et tombé dans le mépris, fut assassiné par les siens.

Amasias son fils, qui lui succéda, fit le bien aux yeux du Seigneur; il en fut récompensé par le succès de ses armes. Mais la prospérité lui enfla le cœur; il oublia son Dieu, et adora les idoles des Iduméens, qu'il avait vaincus. Il fut puni de ses crimes, comme il avait été récompensé de sa vertu; ses propres sujets l'assassinèrent dans une conspiration.

Le royaume d'Israël qui avait été assez paisible sous le règne de Jéhu, s'était vu depuis fort affaibli par les victoires que les rois de Syrie avaient remportées sur Joachaz, fils et successeur de Jéhu, et par les guerres civiles; mais il avait commencé à reprendre ses forces sous le règne de Joas, fils de Joachaz, et paraissait enfin entièrement rétabli sous celui du fils et successeur de Joas, Jéroboam II, prince plus vaillant, mais aussi impie que ses prédécesseurs.

Ozias, autrement nommé Azarias, fils d'Amasias, gouvernait, dans le même temps, le royaume de Juda avec beaucoup de gloire Mais en ses derniers jours, il osa, contre la défense de la loi, entreprendre sur l'office sacerdotal, et offrir de l'encens sur l'autel des parfums. Couvert tout à coup de lèpre en punition de ce crime, il fallut, tout roi qu'il était, le séquestrer selon cette même loi qu'il avait violée; et Joatham son fils, qui fut ensuite son successeur, gouverna sagement le

royaume, qu'il laissa, après un règne de seize ans, à son fils Achaz.

Ce prince renouvela les impiétés des gentils, et poussa l'idolâtrie jusqu'à l'excès. Le peuple, entraîné par ce funeste exemple, adora Baal; et Juda fut livré à ses ennemis par le Seigneur, irrité de tant d'abominations. Les Syriens, les Philistins, les Iduméens firent souffrir aux Juifs, chacun de leur côté, des pertes considérables et des maux horribles.

Achaz, aveuglé de plus en plus, appela à son secours Téglatphalasar, roi des Assyriens, qui réduisit à l'extrémité le royaume d'Israël, et détruisit tout à fait celui de Syrie; mais en même temps il ravagea celui de Juda, qui avait imploré son assistance. Ainsi les rois d'Assyrie apprirent le chemin de la terre sainte et en résolurent la conquête.

Ils commencèrent par le royaume d'Israël. On y avait vu, depuis la mort de Jéroboam II, des révolutions étonnantes, suites naturelles de l'impiété qui y régnait, et de la licence qu'elle autorisait. Zacharie, qui ne monta sur le trône que onze ans après la mort de son père Jéroboam, n'y demeura que six mois, et il fut le dernier de la maison de Jéhu: Sellum le tua et prit sa place.

Un mois après, Manahem ôta à Sellum la couronne et la vie. Son fils Phacéia, qui lui succéda, ne régna que deux ans: Phacée, fils de Romélie, général de ses troupes, le tua et régna après lui. Mais il subit le même sort; Osée conspira contre lui, le fit mourir, et après quelques troubles monta sur le trône.

Ce fut sous le règne de ce prince, qui était le vingt et unième roi d'Israël, que Dieu, outré des abominations qui s'y commettaient, résolut enfin d'exterminer entièrement ce peuple ingrat. Il suscita contre les Israélites Salmanasar, fils et successeur de Téglatphalasar, qui assiégea et prit Samarie, mit pOsée dans les fers, et emmena captifs à Ninive sa capitale, ou dispersa dans ses Etats la plus grande partie des Israélites, qui, confondus parmi les gentils, n'en revinrent jamais.

Des colonies d'idolâtres furent envoyées pour repeupler Israël, et ils furent nommés Samaritains, du nom de Samarie, qui en était la capitale. On doit regarder les révolutions et la fin du royaume d'Israël comme le symbole de ce qui arrivera à tous ceux qui se sépareront de l'Eglise de Dieu pour suivre leur sens réprouvé.

VI. — *Ezéchias, Manassès, Amon, Josias, Joachaz, Joakim, Jéchonias, Sédécias, rois rois de Juda. — Captivité des Juifs à Babylone.*

Ezéchias cependant, le plus pieux et le plus juste de tous les rois après David, avait succédé à son père Achaz: il régnait alors en Judée, où il s'efforçait de réparer tous les désordres que l'impiété de son père y avait introduits. Le temple ouvert, le culte du Seigneur rétabli dans son ancienne splendeur, les fêtes célébrées avec leur pompe ordinaire, les idoles brisées, leurs autels renversés, la piété remise en honneur, furent l'objet des premiers soins et les premières œuvres de ce saint roi.

Sennachérib, fils et successeur de Salmanasar, voulut faire de Jérusalem et de la Judée ce que son père avait fait de Samarie et d'Israël: il vint assiéger cette grande ville avec une armée immense, qui périt en une nuit par la main d'un ange. Ezéchias, délivré d'une manière si admirable, servit Dieu avec tout son peuple plus fidèlement que jamais.

Mais après la mort de ce prince, et sous son fils Manassès, le peuple ingrat, à l'exemple de son roi plus criminel encore que lui, oublia Dieu, et les désordres se multiplièrent. Pour punir ce prince, Dieu permit qu'il fût chargé de chaînes et emmené captif à Babylone. Du fond des cachots, il éleva sa voix vers le ciel; et Dieu, touché de son repentir, le tira de l'esclavage et le rétablit sur le trône de Jérusalem.

Il songea aussitôt à détruire l'ouvrage de son impiété, et il marcha toujours devant le Seigneur jusqu'à ce qu'il s'endormît avec ses pères. Les Juifs, qui avaient été corrompus par l'exemple de leur roi, firent aussi pénitence à son exemple, et Dieu les prit sous sa protection. Les conquêtes surprenantes de Nabuchodonosor, roi d'Assyrie, et d'Holopherne son général, furent tout à coup arrêtées par la main d'une femme; et Judith, en coupant la tête d'Holopherne, délivra la Judée de ses fureurs.

Après la mort de Manassès, la Judée vit passer le règne détestable de l'impie Amon son fils. Il fut court, et finit d'une manière tragique: ce prince, au bout de deux ans, fut assassiné par ses propres serviteurs, et il eut pour successeur Josias son fils, qui n'avait encore que huit ans.

Sage dès l'enfance, il travailla aussitôt à réparer les désordres causés par l'impiété de ses prédécesseurs. Mais les Juifs, corrompus par tant de mauvais exemples qu'ils avaient vus, ne se corrigèrent point; leur irréligion crut sans mesure. Le saint roi Josias suspendit pour un temps par son humilité profonde le châtiment que son peuple avait mérité. Mais le mal s'augmenta sous ses enfants, dont la conduite déréglée mit le comble à l'iniquité de Juda, et irrita la patience de Dieu.

Le premier successeur de Josias fut nommé Joachaz ou Sellum. Ce prince commit les mêmes crimes que les prédécesseurs de son père, et ne régna que trois mois. Déposé par le roi d'Egypte, il fut contraint de laisser le trône à son frère Eliakim, qui f t alors nommé Joakim.

Ce prince méprisa la religion et adora les idoles. Le roi d'Assyrie entra en Judée: Jérusalem fut abandonnée à ce superbe vainqueur, qui la prit par trois fois; la première, à la quatrième année du règne de Joakim: la seconde, sous Jéchonias ou Joachin, fils de Joakim; et la dernière, sous Sédécias, fils de Josias, frère de Joachaz et de Joakim, et oncle de Joachin.

Ce fut alors que Jérusalem fut renversée de fond en comble. Dieu n'épargna pas même

son sanctuaire. Ce beau temple, l'ornement du monde, qui devait être éternel si les enfants d'Israël eussent persévéré dans la piété, fut consumé par le feu des Assyriens, le dixième jour du mois d'août, cinq cent quatre-vingt-six ans avant notre ère.

Le trésor fut abandonné au pillage : tant de riches vaisseaux consacrés par des rois pieux furent abandonnés à un roi impie. Sédécias fut traité comme le méritaient ses crimes; on lui creva les yeux après qu'il eut vu massacrer ses enfants : et ce que Nabuchodonosor avait laissé de Juifs en Judée les deux premières fois qu'il y était venu, il les emmena captifs à Babylone, cinq cent quatre-vingt-quinze ans avant Jésus-Christ.

VII. — *Ministère des prophètes. — Perpétuité de la religion. — Prophéties sur l'état des Juifs. — Prophéties sur Jésus-Christ.*

Avant que Dieu exerçât sur les enfants de Jacob une vengeance si éclatante, il s'était plaint souvent de leurs crimes; il les avait souvent exhortés à revenir à lui, et il n'avait cessé de les avertir par ses prophètes, qu'il leur envoyait coup sur coup, *s'éveillant la nuit et se levant dès le matin* (1), comme il le dit lui-même, pour marquer ses soins paternels. Les Israélites, même au milieu de l'idolâtrie, avaient vu parmi eux beaucoup de ces hommes chéris de Dieu et instruits de ses conseils éternels, qui prouvaient la vérité de leurs discours par les prodiges les plus surprenants.

C'étaient des hommes séparés du reste du peuple par une vie retirée et par un habit particulier : ils avaient des demeures où ils vivaient dans une espèce de communauté, sous un supérieur que Dieu leur donnait. Dieu se communiquait à eux d'une façon particulière, et faisait éclater aux yeux du peuple cette merveilleuse communication. Les écrits qu'ils faisaient étaient entre les mains de tout le peuple, et ils étaient soigneusement conservés en mémoire perpétuelle aux siècles futurs.

Ceux du peuple qui demeuraient fidèles à Dieu s'unissaient aux prophètes, et célébraient avec eux le Sabbat et les fêtes établies par la loi de Moïse. C'étaient eux qui encourageaient les gens de bien à demeurer fermes dans l'alliance. Plusieurs d'entre eux ont souffert la mort; et on a vu à leur exemple dans les temps les plus mauvais, c'est-à-dire sous le règne même de Manassès et d'Amon,

(1) Mittebat autem Dominus Deus patrum suorum ad illos per manum nunciorum suorum, de nocte consurgens, et quotidie commonens : eo quod parceret populo et habitaculo suo. At illi subsannabant nuntios Dei, et parvi pendebant sermones ejus, illudebantque prophetis, donec ascenderet furor Domini in populum ejus, et esset nulla curatio. (3. *Par*. XXXVI, 15, 16).

Hæc dicit Dominus exercituum : Ecce mittam in eos gladium, et famem, et pestem : et ponam in eos quasi ficus malas, quæ comedi non possunt, eo quod pessimæ sint; et persequar eos in gladio, et in fame, et in pestilentia; et dabo eos in vexationem universis regnis terræ, in maledictionem, et in stuporem, et in sibilum, et in opprobrium cunctis gentibus, ad quas ego ejeci eos : eo quod non audierint verba mea, dicit Dominus, quæ misi ad eos per servos meos prophetas, de nocte consurgens et mittens; et non audistis, dicit Dominus (*Jer*. XXIX, 17,

une infinité de fidèles répandre leur sang pour la vérité, en sorte qu'elle n'a pas été un seul moment sans témoignage.

Ainsi il subsistait toujours une société visible qui appartenait à Dieu. Les prophètes y demeuraient; un grand nombre de fidèles persistaient hautement dans la loi du Seigneur avec *les prêtres* (1), *qui dans les temps d'égarement avaient toujours observé les cérémonies du sanctuaire*. La continuité des pontifes n'avait point été interrompue depuis Aaron, et le sacerdoce avait toujours été héréditaire dans sa famille avec l'amour de la loi divine qui l'y assurait.

Israël et Juda avaient donc souvent été avertis des malheurs que leur impénitence leur attirerait. En Israël, Elie et son disciple Elisée furent les principaux, entre plusieurs autres, qui annoncèrent les funestes châtiments que Dieu préparait à l'impiété. Mais Juda, qui était la tribu principale, vit dans son sein un grand nombre de ces hommes célestes qui l'avertirent longtemps et décisivement des fléaux qui allaient tomber sur Jérusalem, sur ses habitants et sur son temple. Les principaux de ceux-ci furent Isaïe et Jérémie.

Isaïe était du sang royal de David, de qui il descendait par le roi Joas son aïeul, et par Amos son père, frère du roi Amasias. Il prophétisa sous le règne d'Ozias son cousin germain, et sous ceux du sage Joatham, de l'impie Achaz, et du pieux Ezéchias; il prédit aux Juifs que le Seigneur armerait contre eux le roi d'Assyrie, qu'ils seraient menés captifs a Babylone en punition de leurs crimes : mais en même temps il leur annonça que la pénitence qu'ils feraient sous le joug de Nabuchodonosor changerait à leur égard le cœur de Dieu, et qu'il leur enverrait un libérateur. Il le nomma même par son nom, quoique ce fût plus de cent cinquante ans avant sa naissance.

Ecoutons le prophète lui-même : *Voici*, dit-il, *ce que dit le Seigneur à Cyrus qui est mon Christ, que j'ai pris par la main, pour lui assujettir les nations, pour mettre en fuite les rois, pour ouvrir devant lui les portes des villes, et lever tous les obstacles. Je marcherai devant vous, et j'humilierai les grands de la terre : je briserai les portes d'airain et les barrières de fer... afin que vous sachiez que je suis le Seigneur et le Dieu d'Israël, moi qui vous appelle dès maintenant par votre nom. A cause de Jacob mon serviteur que j'ai élu, je vous ai appelé par votre nom; je vous connais, quoique vous ne me connaissiez pas. Je suis le Seigneur, et il n'y a point d'autre Dieu que moi. C'est moi qui vous ai donné l'épée et l'autorité, quoique vous ignoriez qui je suis* (*Is*., XVL, 1 *et suiv.*).

C'est moi qui ai créé la terre, et l'homme pour l'habiter : ce sont mes mains qui ont étendu les cieux; et c'est moi qui commande la milice des cieux. C'est moi qui l'ai suscité

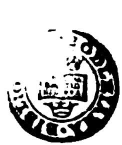
(1) Sacerdotes autem et levitæ filii Sadoc, qui custodierunt ceremonias sanctuarii mei, cum errarent filii Israel a me, ipsi accedent ad me ut ministrent mihi : et stabunt in conspectu meo ut offerant mihi adipem, et sanguinem, ait Dominus Deus (*Ezech*. XLIV, 15)

ni rançon ni présent, dit le Seigneur Dieu des armées (*Isaïe*, XLV, 12, 13).

Jérémie, qui était de race sacerdotale, commença à prophétiser à l'âge de quinze ans, sous le règne de Josias, et il le fit jusqu'à ce que ses prédictions sur la ruine de Jérusalem et la captivité de ses habitants eussent eu leur effet. Le prophète Isaïe avait annoncé ces mêmes malheurs et en même temps il avait nommé par son nom le libérateur de Juda. Le prophète Jérémie apprécia le temps de cette délivrance, en assurant que la captivité à Babylone durerait soixante et dix ans : et afin que cette époque ne paraisse point indiquée au hasard, il la marque en deux endroits différents.

Toute cette terre, dit-il au chapitre vingt cinq, *deviendra un désert affreux et épouvantable ; et toutes ces nations seront assujetties au roi de Babylone pendant soixante et dix ans. Et lorsque les soixante et dix ans seront écoulés, je ferai rendre compte de leur iniquité au roi de Babylone et à la nation qui l'habite ; et je visiterai la terre des Chaldéens et je la réduirai en une solitude éternelle* (*Jér.*, XXV, 12, 12).

Et au chapitre vingt-neuf : *Voici ce que dit le Seigneur : Lorsque soixante et dix ans seront passés à Babylone, je vous visiterai et j'accomplirai les paroles de paix que je vous ai données et je vous ferai revenir en cette terre ; car je sais les pensées que j'ai sur vous, dit le Seigneur, qui sont des pensées de paix et non d'affliction* (*Jér.*, XXIX, 10, 11).



Ces prophéties particulières sur la destinée des Juifs et dont le terme était prochain, quoiqu'elles ne convertissent pas ceux qu'elles regardaient, n'étaient pourtant pas sans fruit. Justifiées par l'événement, elles donnaient de l'autorité au prophète et prouvaient d'avance des prophéties plus éloignées dont l'objet était bien plus grand. Ainsi celles qui avaient pour objet le Messie n'étaient dès lors pas sans preuve : l'accomplissement des premières, qui en démontrait la divinité, donnait à celles-ci toute la certitude dont elles avaient besoin pour être reçues.

Isaïe et Jérémie ont laissé de ces deux sortes de prophéties : mais celles d'Isaïe sur le Messie sont tellement circonstanciées, qu'elles paraissaient être plutôt l'histoire de la vie de Jésus-Christ que des prédictions de ce qui devait lui arriver. Il le voit naître (1) *du sang de Jessé, rempli de l'esprit du Seigneur, de l'esprit de sagesse et d'intelligence,* (Cyrus) *pour faire justice, et je dirigerai toutes ses voies ; il rebâtira ma ville, et il rendra la liberté à mes captifs, sans recevoir pour eux de l'esprit de conseil et de force, de l'esprit de science et de piété. C'est un enfant admirable* (1), *plein de conseil, un Dieu fort, le Père du siècle futur, l'auteur de la paix. Son empire doit s'étendre et la paix* qu'il aura procurée *n'aura pas de fin : il s'assiéra sur le trône de David et l'affermira pour toujours par la justice. Toutes les nations doivent le prier et il doit être glorieux jusque dans son tombeau* (2).

Mais Isaïe, qui a vu la gloire du Messie, n'a pas moins vu ses humiliations. Il l'a vu (3) *défiguré, méconnu, méprisé le dernier des hommes, l'homme de douleurs, chargé d'infirmités, mais chargé en même temps de nos iniquités et de nos faiblesses, qu'il expie par ses souffrances.* Il l'a vu traité *comme un criminel, mené au supplice avec des méchants et se livrant lui-même à la mort aussi paisiblement qu'un agneau se livre à celui qui le tond.* Il a vu la naissance *d'une longue postérité* qui lui est donnée *pour le récompenser de ses souffrances ;* c'est l'Eglise, où (4) *les gentils accourent de toutes parts : les Juifs en sont exclus à cause de leur incrédulité* (5), mais *quelques-uns sont séparés pour être élus.* Que peut-on souhaiter de plus détaillé, si ce n'est l'Evangile et l'histoire même du Messie?

(1) Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet ; et requiescet super eum Spiritus Domini, Spiritus sapientiæ et intellectus, spiritus consilii et fortitudinis, spiritus scientiæ et pietatis ; et replebit eum spiritus timoris Domini. Non secundum visionem oculorum judicabit, neque secundum auditum aurium arguet. sed judicabit in justitia pauperes, et arguet in æquitate pro mansuetis terræ : et percutiet terram virga oris sui, et spiritu labiorum suorum interficiet impium : et erit justitia cingulum lumborum ejus, et fides cinctorium renum ejus (*Is.* XI, 1, *et seq.*).

(1) Et vocabitur nomen ejus, Admirabilis, Consiliarius, Deus fortis, Pater futuri seculi, Princeps pacis. Multiplicabitur ejus imperium, et pacis non erit finis : super solium David, et super regnum ejus sedebit, ut confirmet illud et corroboret in judicio et justitia, amodo et usque in sempiternum (*Is.*, IX, 6, 7).

(2) In die illa, radix Jesse, qui stat in signum populorum, ipsum gentes deprecabuntur, et erit sepulcrum ejus gloriosum. (*Ibid.*, XI, 10).

(3) Non est species ei, neque decor : et vidimus eum, et non erat aspectus, et desideravimus eum ; despectum et novissimum virorum, virum dolorum, et scientem infirmitatem : et quasi absconditus vultus ejus et despectus, unde nec reputavimus eum. Vere langores nostros ipse tulit, et dolores nostros ipse portavit : et nos putavimus eum quasi leprosum, et percussum a Deo et humiliatum. Ipse autem vulneratus est propter iniquitates nostras, attritus est propter scelera nostra ; disciplina pacis nostræ super eum, et livore ejus sanati sumus. Omnes nos quasi oves erravimus, unusquisque in viam suam declinavit : et posuit Dominus in eo iniquitatem omnium nostrum. Oblatus est, quia ipse voluit, et non aperuit os suum : sicut ovis ad occisionem ducetur, et quasi agnus coram tondente se obmutescet, et non aperiet os suum... Et Dominus voluit conterere eum in infirmitate : si posuerit pro peccato animam suam, videbit semen longævum, et voluntas Domini in manu ejus dirigetur. Pro eo quod laboravit anima ejus, videbit et saturabitur : in scientia sua justificabit ipse justus servus meus multos, et iniquitates eorum ipse portabit. Ideo dispertiam ei plurimos, et fortium dividet spolia, pro eo quod tradidit in mortem animam suam, et cum sceleratis reputatus est : et ipse peccata multorum tulit, et pro transgressoribus rogavit. (*Is.*, LIII, 1, *et seq.*)

(4) Propter Sion non tacebo, et propter Jerusalem non quiescam, donec egrediatur ut splendor justus ejus, et salvator ejus ut lampas accendatur. Et videbunt gentes justum tuum et cuncti reges inclytum tuum : et vocabitur tibi nomen novum, quod os Domini nominabit. (*Ib.* LXII, 1, 2).

(5) Expandi manus meas tota die ad populum incredulum, qui graditur in via non bona, post cogitationes suas. Populus qui ad iracundiam provocat me ante faciem meam semper..... Ecce scriptum est coram me : non tacebo, sed reddam et retribuam in sinum eorum. Iniquitates vestras et iniquitates patrum vestrorum simul, dicit Dominus, qui sacrificaverunt super montes, et super colles exprobraverunt mihi, et remetiar opus eorum primum in sinu eorum. Hæc dicit Dominus : Quomodo si inveniatur granum in botro, et dicatur : Ne dissipes illud, quoniam benedictio est : sic faciam propter servos meos, ut non disperdam totum. Et educam de Jacob semen, et de Juda possidentem montes meos : et hæreditabunt eam electi mei, et servi mei habitabunt ibi... Et vos qui dereliquistis Dominum numerabo vos in gladio, et omnes in cæde corruetis, pro eo, quod vocavi et non respondistis ; locutus sum, et non

VIII. — *Etat des Juifs à Babylone. — Daniel.— Sa célèbre prophétie touchant le Christ.*

Le sceptre ne fut pourtant pas tout-à-fait ôté à Juda pendant sa captivité à Babylone. Les Juifs y furent toujours gouvernés selon leurs lois et par des magistrats de leur nation. Plusieurs mêmes d'entre eux avaient accès à la cour de Nabuchodonosor, qui faisait élever, pour être auprès de sa personne, les plus beaux jeunes hommes d'entre les captifs. Il leur faisait servir tous les jours des viandes et du vin de sa table, afin que cette nourriture excellente leur donnât l'embonpoint qu'il voulait qu'ils eussent pour lui être agréables.

Quatre de ces jeunes hommes, nommés Daniel, Ananias, Azarias et Mizaël, dans la crainte de devenir impurs, s'abstinrent de ces viandes et ne se nourrirent que de légumes. Dieu leur accorda, outre un meilleur embonpoint qu'aux autres, une grande étendue de lumières et de connaissances; ce qui les rendit très-considérables. Daniel reçut même du Seigneur l'intelligence des visions et des songes. Ce fut en faveur de la chaste Susanne, accusée faussement d'adultère et condamnée injustement à la mort par deux infâmes vieillards qui n'avaient pu la suborner, qu'il donna les premières marques de l'esprit prophétique dont il était plein.

Bientôt après il le manifesta au roi lui-même, en lui découvrant un songe dont il ne se souvenait plus, et lui montrant dans l'interprétation de ce songe la suite des empires qui devaient succéder au sien et être ensuite absorbés tous par l'empire éternel de Jésus-Christ. Nabuchodonosor étonné fut sur le point d'adorer Daniel; cependant il corrigea cette première pensée et se contenta de l'élever beaucoup, et de rendre gloire au Dieu du ciel qui avait inspiré son prophète.

Mais le cœur de ce prince, corrompu par l'orgueil du trône, oublia bientôt le Dieu dont il avait admiré les merveilles, pour se mettre en sa place et se faire adorer. Dieu supporta quelque temps ses impiétés; mais enfin sa sentence lui fut prononcée par Daniel, et un an après elle fut exécutée.

Il perdit le sens, le poil de son corps devint semblable aux plumes d'un aigle, ses ongles s'allongèrent comme les griffes des oiseaux, et chassé pendant sept ans de la compagnie des hommes, il brouta l'herbe des champs. Au bout de sa pénitence, il reconnut *que l'empire du Seigneur est éternel, que tous les habitants de la terre sont devant lui comme le néant* (*Dan.*, IV, 31, 32).

Daniel, exerçant toujours son ministère, découvrit à Evilmérodach, fils et successeur de Nabuchodonosor, l'imposture des prêtres de Bel, et la faiblesse du dragon que les Babyloniens adoraient. Enfin ce fut lui aussi qui interprèta à Balthazar, successeur d'Evilmérodach, la sentence qu'il avait vu tracer sur le mur de la salle où il donnait un festin aux grands de sa cour : et cette nuit-là même, selon la prédiction de Daniel, Babylone fut prise par Darius le Mède, qui y entra par le lit de l'Euphrate détourné dans des fossés faits exprès, et qui joignit ainsi à l'empire des Mèdes celui des Babyloniens.

Cette même année, qui était la première du règne de Darius le Mède en Babylone, Daniel, sachant que les soixante et dix ans de la captivité allaient finir, s'adressa au Seigneur pour le conjurer d'accomplir sa promesse. Mais lorsqu'il ne paraissait occupé que de la fin de la captivité présente, Dieu l'éleva à des pensées bien plus hautes.

Il lui fit voir après soixante et dix semaines d'années, c'est-à-dire après quatre cent quatre-vingt-dix ans, la fin d'une autre captivité beaucoup plus fâcheuse, qui était celle du péché, et dont le genre humain devait être affranchi par la mort de Jésus-Christ. Ecoutons Daniel lui-même. Les paroles de sa prophétie sont d'autant plus précieuses, qu'elles sont plus précises et sur le temps du Christ, et sur sa mort, et sur la réprobation des Juifs, et sur la ruine de Jérusalem et du temple qui allait bientôt y être rétabli.

Je continuais encore ma prière, dit-il au chapitre neuvième, *lorsque Gabriel, que j'avais vu au commencement en vision, volant vers moi, me toucha au temps du sacrifice du soir. Il m'instruisit, me parla et me dit : Daniel, je suis venu maintenant pour vous enseigner, et afin que vous ayez l'intelligence. Dès le commencement de votre prière, j'en ai reçu l'ordre, et je suis venu pour vous instruire, parce que vous êtes un homme rempli de désirs. Soyez donc attentif à mon discours, et comprenez cette vision.*

Dieu a abrégé et fixé le temps à soixante et dix semaines en faveur de votre peuple et de votre ville sainte, afin que ses prévarications soient abolies, que le péché prenne fin, que l'iniquité soit effacée, que la justice éternelle en prenne la place, que les visions et les prophéties soient accomplies, et que le Saint des saints reçoive l'onction.

Sachez donc ceci et remarquez-le : depuis l'ordre qui sera donné pour rebâtir Jérusalem jusqu'au Christ chef de son peuple, il y aura sept semaines et soixante-deux semaines; et les places et les murailles de la ville seront rebâties dans des temps difficiles et fâcheux.

Et après les soixante-deux semaines, le Christ sera mis à mort; et le peuple qui doit le renoncer ne sera plus son peuple. Et un peuple avec son chef, qui doit venir, détruira la ville et le sanctuaire; elle finira par une ruine entière, et la désolation qui a été prédite (par les prophètes précédents) *arrivera après la fin de la guerre.*

Or il confirmera son alliance avec plusieurs dans une semaine, et au milieu de la semaine les hosties et les sacrifices seront abolis; l'abomination de la désolation sera dans le temple, et la désolation persévérera jusqu'à la consommation et jusqu'à la fin (*Daniel*, IX, 21 *et suiv.*).

IX. — *Retour de la captivité. — Second temple.—Dernières prophéties sur le Messie.*

audistis, et faciebatis malum in oculis meis; et quæ nolui, elegistis. (*Is.*, LXV, 2, *et seq*).

—Commencement des soixante-et-dix semaines de Daniel.— Jérusalem rebâtie.

Après la mort de Darius le Mède, autrement Cyaxare, Cyrus, roi de Perse, son gendre, demeura maître de tout l'Orient. Aussitôt la prophétie de Jérémie fut accomplie. Car ce prince était à peine monté sur le trône, qu'il donna un édit par lequel il permettait à tous les Juifs de retourner dans leur pays et de rebâtir le temple de Jérusalem. Il leur rendit tous les vases sacrés que les rois de Babylone avaient transportés dans leur trésor.

Quarante-deux mille Juifs retournèrent en Judée, sous la conduite de Zorobabel, prince de la maison de David, et du grand prêtre Jésus, fils de Josédec. Ils jetèrent d'abord les fondements du temple; mais à peine l'ouvrage était-il commencé, que les Samaritains, par leurs brigues dans les cours voisines, en empêchèrent la continuation, et les Juifs furent contraints d'abandonner leur entreprise.

Elle demeura interrompue pendant seize ans, jusqu'à ce que Darius, fils d'Hystaspe, qui régnait alors en Perse après Cambyse, fils de Cyrus, confirma l'édit que celui-ci avait donné en faveur des Juifs, et en ordonna positivement l'exécution. Ainsi on remit la main à l'œuvre, et le second temple s'acheva. Les jeunes gens cependant faisaient éclater leur joie par de grands cris, tandis que les vieillards, qui avaient vu l'ancien temple, ne pouvaient retenir leurs larmes en voyant la petitesse et la pauvreté de celui-ci.

Alors parut le prophète Aggée, qui leur dit de la part de Dieu : *Qui est celui d'entre vous qui ait vu cette maison dans sa première splendeur? De quel œil maintenant la regardez-vous? N'est-il pas vrai qu'en comparaison de son premier état vous la comptez pour rien? Prenez cependant courage, Zorobabel, dit le Seigneur; prenez courage, Jésus, grand prêtre; et vous, peuple entier qui habitez cette terre, prenez courage, dit le Seigneur des armées : et parce que je suis avec vous, dit le Seigneur des armées, soyez fidèles à l'alliance que j'ai faite avec vous lorsque vous êtes sortis de la terre d'Egypte, et mon esprit sera au milieu de vous.*

Ne craignez point; car voici ce que dit le Seigneur des armées : Encore un peu de temps, et j'ébranlerai le ciel, et la terre, et la mer; et j'agiterai toutes les nations, et le Désiré de tous les peuples viendra : et je remplirai de gloire cette maison, dit le Seigneur des armées L'argent et l'or sont à moi, dit le Seigneur des armées. La gloire de ce dernier temple surpassera celle du premier, dit le Seigneur des armées, et ce sera dans ce lieu même que je donnerai la paix, dit le Seigneur des armées (*Agg.*, II, 4 *et suiv.*).

En même temps le prophète Zacharie mêlait aux prédictions qu'il faisait sur l'état des Juifs, mille circonstances qui regardaient uniquement le Messie. Il annonce (1) *aux filles de Sion*, le triomphe aussi modeste que glorieux *du Roi juste, du Roi sauveur, du Roi pauvre, qui entre dans Jerusalem monté sur une ânesse, et sur le poulain de l'ânesse.* Il voit (1) *le Seigneur acheté trente pièces d'argent* par son peuple, et ces trente pièces d'argent employées *à payer le champ du potier ou du sculpteur.*

Il voit (2) *le Pasteur frappé, et les brebis dispersées.* Il voit (3) *le Seigneur ayant les mains percées dans la maison* même *de ceux qui l'aimaient.* Il voit le peuple (4) *jeter ses regards sur son Dieu qu'il aura percé.* Il voit (5) *le Seigneur envoyé par le Seigneur pour habiter dans Jérusalem, d'où il appelle les gentils pour les agréger à son peuple, et demeurer au milieu d'eux.*

Enfin Malachie, le dernier des prophètes, prédit à peu près dans le même temps (6) *que depuis l'orient jusqu'à l'occident le nom du Seigneur serait grand; qu'une offrande sans tache lui serait offerte*, non plus seulement dans le temple de Jérusalem, mais *en tout lieu*, non plus seulement par les Juifs, mais *par les gentils parmi lesquels son nom serait grand.*

Il annonça en même temps le précurseur du Messie : et ce Messie, selon lui, est le Dieu même à qui le temple est dédié (7). *Je vais envoyer mon Ange*, dit le Seigneur, *et il préparera la voie devant ma face; et aussitôt le Seigneur que vous cherchez, et l'Ange d'alliance que vous demandez, viendra dans son temple. Voilà qu'il vient, dit le Seigneur des armées.*

Dieu, qui fait toutes choses dans leur temps, avait choisi celui-ci pour faire cesser les prophéties dans son peuple, désormais assez instruit. Il restait environ cinq cents ans jusqu'au jour du Messie. Dieu donna à

(1) Exulta satis, filia Sion; jubila, filia Jerusalem : ecce Rex tuus veniet tibi, justus, et salvator, ipse pauper, et ascendens super asinam, et super pullum filium asinæ. (*Zach.* IX, 9).

(1) Et appenderunt mercedem meam triginta argenteos. Et dixit Dominus ad me : Projice illud ad statuarium, decorum pretium, quo appretiatus sum ab eis. Et tuli triginta argenteos, et projeci illos in domum Domini ad statuarium. (*Ib.*, XI, 12, 13).

(2) Percute Pastorem, et dispergentur oves : et convertam manum ad parvulos (*Ib.*, XIII, 7).

(3) Et dicetur ei : Quid sunt plagæ istæ in medio manuum tuarum? Et dicet : His plagatus sum in domo eorum, qui diligebant me (*Ib.*, 6).

(4) Et effundam super domum David, et super habitatores Jerusalem, spiritum gratiæ et precum : et aspicient ad me quem confixerunt (*Ib.*, XII, 10).

(5) Quia hæc dicit Dominus exercituum. Post gloriam misit me ad gentes, quæ spoliaverunt vos : qui enim tetigerit vos, tangit pupillam oculi mei : quia ecce ego levabo manum meam super eos, et erunt prædæ his qui serviebant sibi : et cognoscetis quia Dominus exercituum misit me. Lauda et lætare, filia Sion : quia ecce ego venio, et habitabo in medio tui, ait Dominus. Et applicabuntur gentes multæ ad Dominum, in die illa, et erunt mihi in populum, et habitabo in medio tui, et scies quia Dominus exercituum misit me ad te (*Zach.*, II, 8 *et seq.*).

(6) Non est mihi voluntas in vobis, dicit Dominus exercituum; et munus non suscipiam de manu vestra. Ab ortu enim solis atque ad occasum, magnum est nomen meum in gentibus : et in omni loco sacrificatur, et offertur nomini meo oblatio munda; quia magnum est nomen meum in gentibus, dicit Dominus exercituum (*Mal.*, I, 10, 11)

(7) Ecce ego mitto Angelum meum, et præparabit viam ante faciem meam. Et statim veniet ad templum suum Dominator, quem vos quæritis, et Angelus testamenti, quem vos vultis : Ecce venit, dicit Dominus exercituum (*Mal.* III. 1)

la majesté de son Fils, de faire taire les prophètes durant tout ce temps, pour tenir son peuple dans l'attente de celui qui devait être l'accomplissement de tous les oracles.

Les Juifs n'avaient plus besoin alors ni d'apparition, ni de prédiction manifeste, ni de ces prodiges inouïs que Dieu avait faits si souvent pour leur salut. Les témoignages qu'ils avaient reçus leur suffisaient, et leur incrédulité si souvent punie, mais convaincue enfin par l'événement de toutes les choses plus prochaines qui leur avaient été prédites, les avaient enfin rendus dociles aux prédictions des éloignées. Ils n'avaient plus qu'à compter les temps marqués par le prophète Daniel, et être attentifs aux circonstances indiquées par les autres prophètes.

L'époque (*Sup., ch.* II, *art.* 8) des soixante-et-dix semaines commença bientôt après le rétablissement du temple; car l'an 300 de Rome, le vingtième du règne d'Artaxerxès Longue-Main, qui était le second successeur de Darius, fils d'Hystaspe; ce prince accorda au juif Néhémie, son échanson, en 445, la permission de rebâtir les murs et les fortifications de Jérusalem, et il l'y envoya avec tous les pouvoirs nécessaires pour cela, et avec la qualité de gouverneur de la Judée.

Les Juifs ne manquèrent pas de seconder Néhémie dans son entreprise avec beaucoup de zèle; et la jalousie des princes voisins qui s'y opposèrent, ne put les empêcher de finir l'ouvrage. Soutenus de l'autorité d'Artaxerxès, et encouragés par leur gouverneur, ils travaillaient d'une main, tenaient l'épée de l'autre, et en peu de temps Jérusalem fut fermée de bonnes murailles, et en état de ne plus rien craindre.

X. — *Paix en Judée. — Les Machabées. — Nouveau royaume des Asmonéens. — Hérode roi.*

Quoiqu'il ne parût plus de prophètes jusqu'aux jours du Messie, on peut dire néanmoins que tout le temps qui s'écoula depuis la réédification des murs de Jérusalem était prophétique. Tous les prophètes avaient annoncé une longue prospérité qui ne devait être altérée que bien tard par la persécution. Cette persécution même, celui qui devait en être le principal instrument, et ceux qui devaient s'y opposer, avaient été peints de manière à ne pouvoir être méconnus.

En effet, les Juifs jouirent d'une longue paix sous les rois de Perse. Tant que cet empire se soutint, les favorables décrets de Cyrus, qui en était le fondateur, assurèrent leur repos. Ils furent, il est vrai, menacés de leur ruine sous Assuérus; mais Dieu, fléchi par leurs larmes, et par celles du pieux Mardochée et de la reine Esther sa cousine, changea tout à coup le cœur du roi, et tira une vengeance éclatante du superbe Aman leur ennemi. Hors cette conjecture qui passa si vite, les Juifs furent toujours sans crainte.

A la faveur d'un tribut assez léger qu'ils payaient à leurs souverains, qui étaient plutôt leurs protecteurs que leurs maîtres, ils vivaient selon leurs propres lois. La puissance sacerdotale fut conservée en son entier; les pontifes conduisaient le peuple; le conseil public, établi premièrement par Moïse, avait toute son autorité; et les Juifs exerçaient entre eux la puissance de vie et de mort, sans que personne se mêlât de leur conduite

La ruine de l'empire des Perses ne changea point leurs affaires. Alexandre respecta leur temple, admira leurs prophéties, et augmenta leurs priviléges. Ils eurent un peu à souffrir sous les premiers successeurs de ce prince. Ptolémée, fils de Lagus, surprit Jérusalem, et en emmena cent mille captifs en Egypte; mais ayant reconnu leur fidélité, il les fit citoyens d'Alexandrie sa capitale, en remplit ses armées, et leur confia ses meilleures places.

Considérés des Lagides, ils furent encore mieux traités des Séleucides sous l'empire desquels ils vivaient. Séleucus Nicanor, chef de cette famille, les établit dans Antioche; et Antiochus le Dieu, son petit-fils, les ayant fait recevoir dans toutes les villes de l'Asie Mineure, on les vit se répandre dans toute la Grèce, et y vivre selon leurs lois, qu'ils firent connaître aux gentils avec leurs prophéties et leur histoire, pour les préparer à la venue de celui qui devait ne faire qu'un peuple des habitants de toute la terre. Ptolomée Philadelphe fit même traduire leurs livres en grec, qui était alors la langue la plus connue et la plus propre à les faire connaître.

Il y avait trois cents ans que les Juifs jouissaient de ce repos tant prédit par les prophètes, lorsque l'ambition et les jalousies qui se mirent parmi eux pensèrent les perdre. Il s'éleva des disputes pour le souverain sacerdoce. Les ambitieux s'attachaient aux rois de Syrie pour y parvenir, et cette dignité sacrée fut plus d'une fois le prix de la flatterie de ces courtisans. Antiochus l'Illustre conçut alors le dessein de perdre ce peuple divisé pour profiter de ses richesses.

Il parut donc avec tous les caractères que Daniel (*Dan.*, VII, 24, 25; VIII, 9 *et suiv.*) avait marqués, et conformément à toutes les parties de la prophétie, il entra dans Jérusalem où il exerça des cruautés inouïes, s'emporta aux derniers excès et vomit des blasphèmes contre le Très-Haut. Il profana le temple de Dieu, et s'enrichit de ses dépouilles; il y plaça la statue de Jupiter Olympien, contraignit les Juifs de l'adorer et de substituer son culte et ses cérémonies abominables au culte du vrai Dieu et à la loi de Moïse.

Plusieurs d'entre eux sacrifièrent leur vie à leur sainte religion. Mathatias s'opposa aux cruels desseins du tyran, et réunit tous les gens de bien. Judas Machabée son fils, avec une poignée de gens, fit des exploits incroyables, et purifia le temple. Il poursuivit et défit les Iduméens et tous les autres gentils qui s'étaient joints à Antiochus, et ne cessa de remporter des victoires éclatantes, malgré les armées nombreuses de cet impie.

qui mourut enfin misérable, et en invoquant vainement le saint nom du Dieu qu'il avait outragé.

Ses successeurs continuèrent la guerre contre la Judée avec aussi peu de succès. Après la mort héroïque de Judas, ses frères Jonathas et Simon, successivement souverains pontifes, soutinrent avec autant de gloire les intérêts de leur patrie. Le peuple fut toujours heureux sous leur conduite, et enfin libre du joug des gentils; du temps de Simon, il se soumit à lui, et lui déféra les droits royaux pour en jouir, dit le décret, lui et sa postérité, *jusqu'à ce qu'il vienne un prophète fidèle* (I *Mach.*, XIV, 41).

Jean Hircan, fils de Simon, succéda à son père. Sous lui les Juifs s'agrandirent par des conquêtes considérables, et les nations subjuguées embrassèrent leur religion. Les pontifes devinrent enfin rois, et ils fondèrent, malgré la jalousie de leurs voisins, le nouveau royaume des Asmonéens ou des Machabées, plus étendu que jamais, si on en excepte les temps de David et de Salomon.

Aristobule, fils de Jean Hircan, fut le premier qui porta le nom de roi. Dieu, en punition de son extrême cruauté, permit qu'il ne régnât qu'un an, et qu'il mourût en vomissant son sang. Son frère Alexandre Jannée lui succéda, et fut aussi barbare que lui. Il laissa en mourant deux fils, Hircan et Aristobule, qui, ne pouvant s'accorder sur la succession de leur père eurent recours aux Romains.

Ceux-ci, selon leur politique ordinaire, rendirent la Judée tributaire, et mirent Hircan sur le trône. Il en fut ensuite chassé par Antigonus, fils d'Aristobule; mais celui-ci à son tour fut supplanté par Hérode, qui était iduméen de naissance et de la ville d'Ascalon. Il obtint des Romains le royaume de Judée, à la faveur de Marc-Antoine et de César-Auguste, qui étaient alors les maîtres de Rome.

XI. — *Attente générale du Messie. — Raison de cette attente. — Différentes sectes parmi les Juifs.*

Il régnait alors parmi les Orientaux une ancienne tradition dont on voit encore des traces dans les monuments les plus célèbres de l'antiquité païenne, et qui venait sans doute des enfants de Noé. C'est que le monde n'était plus dans l'état où Dieu l'avait créé, qu'il y était arrivé un grand désordre, et que l'ordre devait enfin y être rétabli par un Etre puissant et bienfaisant : qu'il en était de même des âmes; qu'elles avaient dégénéré de leur grandeur primitive, qu'elles souffraient actuellement, mais qu'un libérateur leur serait donné un jour.

Cette tradition s'était insensiblement obscurcie au milieu des ténèbres de l'idolâtrie, quoiqu'elle s'y fût toujours conservée. Mais les Juifs, dont Dieu avait permis la dispersion dans toutes les régions orientales pour y répandre leurs livres, avaient confirmé et expliqué cette tradition par les écrits de Moïse et des prophètes, et avaient ainsi disposé tous les peuples de l'Orient à être moins étonnés de la venue du Réparateur, qui était nécessaire à toutes les nations.

D'ailleurs la grande et magnifique idée de l'unité de Dieu, qui est l'âme pour ainsi dire de ces mêmes livres, avait frappé les esprits des plus sages. La meilleure partie des philosophes l'avaient suivie; ils en avaient fait le fondement de leur métaphysique : et leur doctrine, communiquée de proche en proche à tout l'univers, portait dans tous les lieux où il y avait des savants le mépris du polythéisme, c'est-à-dire de ce culte impie et ridicule que les hommes aveugles rendaient à plusieurs divinités chimériques.

Ces premiers rayons, comme échappés à travers les ténèbres de l'ignorance où les hommes étaient plongés sur les choses de Dieu, préparaient de loin les gentils à la grande lumière qui devait luire sur la terre. Enfin les Juifs eux-mêmes, devenus plus attentifs que jamais à la conduite de Dieu et à l'exécution de ses paroles, étaient persuadés, sous le règne d'Hérode l'Ascalonite, qu'ils verraient bientôt paraître le Messie, et leur persuasion était fondée sur les prophéties mêmes.

Hérode, qui n'était pas juif de naissance, et qui n'en professait la religion qu'en apparence, ne fut pas plutôt monté sur le trône de Juda, que sa politique cruelle et ambitieuse changea toutes les maximes du gouvernement ancien. Il brouilla toutes choses, confondit à son gré la succession des pontifes, affaiblit le pontificat, qu'il rendit arbitraire, énerva l'autorité du conseil de la nation, qui ne put plus rien; toute la puissance publique passa enfin dans les mains d'Hérode et des Romains, dont il était l'esclave, et il ruina les fondements de la république judaïque.

Les Juifs attentifs à cette décadence de leur autorité, et la voyant passer dans les mains étrangères, reconnurent bien que la prophétie de Jacob allait bientôt avoir son effet (*Sup. chap.* I, *art.* 5), et que puisque *le sceptre était ôté à Juda*, on verrait bientôt venir *celui qui était envoyé et qui devait être l'attente des nations*. Une des choses qu'ils remarquèrent et qui les détermina le plus à appliquer cette prophétie aux temps présents, c'est que la puissance de vie et de mort leur fut ôtée; privilége qu'ils avaient toujours conservé jusque alors, même dans Babylone pendant leur captivité.

Une autre prophétie, autant et peut-être plus décisive encore que celle-là, achevait de persuader aux Juifs que le Christ paraîtrait bientôt. C'est celle de Daniel (*Sup.*, *ch.* II, *art.* 8), qui veut que l'on compte *les soixante et dix semaines jusqu'au Christ, depuis l'ordre donné pour rebâtir Jérusalem*. Cet ordre fut donné par Artaxerxès Longue-Main, en la vingtième année de son règne, qui était la trois-centième de Rome.

Or Auguste venait de se rendre maître de l'empire romain, l'an sept cent vingt-quatre de la fondation de la ville. Il s'était donc déjà écoulé quatre cent vingt-quatre ans depuis l'ordre d'Artaxerxès jusqu'au commencement

du règne d'Auguste, et il ne restait que soixante-six ans pour arriver au terme de la prophétie. Le Messie devait même paraître avant ce terme, puisque, selon Daniel, il devait être mis à mort dans la soixante et dixième semaine.

Ce n'était donc pas sans raison que les Juifs attendaient le Messie; et en effet l'opinion de sa venue devint dans ce temps-là si commune parmi eux, que des auteurs païens et contemporains en ont fait mention. Heureux les Juifs! si, assez intelligents pour calculer les temps, ils l'eussent été assez pour ne pas s'aveugler sur les autres circonstances qui doivent caractériser le Messie.

Mais cela même était une de ces circonstances qui devaient le rendre reconnaissable aux gentils, et, selon les prophètes, il devait être méconnu et rejeté par son peuple. Les différents intérêts des sectes qui s'étaient élevées dans le sein de la synagogue ne contribuèrent pas peu à donner à cette partie des prophéties son accomplissement.

Les esséniens, professant une dévotion superstitieuse, ne goûtèrent point la vraie piété qui leur fut enseignée par Jésus-Christ.

Les saducéens niaient l'immortalité de l'âme, la résurrection des corps, et par conséquent les peines et les récompenses de l'autre vie. Ils n'espéraient donc qu'un Messie capable de leur procurer des prospérités temporelles, et ils n'étaient point propres à n'attendre leur bonheur que du ciel, comme le voulait celui qui leur avait été envoyé.

Les pharisiens qui, sous les apparences trompeuses d'une vie très-réglée, menaient une vie très-corrompue, ne purent approuver le renoncement à soi-même, l'amour des souffrances, et les autres grandes vertus prêchées et pratiquées par le Sauveur.

Enfin les hérodiens déjà déterminés ou par une crainte servile, ou par une basse flatterie, ou par la prophétie de Jacob mal entendue, ou peut-être par tous ces motifs, à reconnaître Hérode pour le Messie, n'étaient plus disposés à en reconnaître un autre.

CHAPITRE III.

HISTOIRE DE LA RELIGION SOUS LA LOI DE GRACE.

I. — *Nativité de saint Jean-Baptiste.—Naissance de Jésus-Christ. — Adoration des mages. — Purification de la sainte Vierge. — Martyre des saints innocents.*

Telle était la face de l'univers, tel était l'état de la religion et les dispositions des Juifs, lorsque l'ange Gabriel apparut dans le temple au prêtre Zacharie, dont la femme, nommée Elisabeth, de la race d'Aaron, était stérile et avancée en âge. L'ange se présenta à lui au moment qu'il offrait l'encens au Seigneur, et lui annonça la naissance d'un fils qui devait être le précurseur du Messie, *et auquel vous donnerez*, lui dit-il, *le nom de Jean* (*Luc*. I, 13). Zacharie incrédule demanda un signe; la parole lui fut ôtée sur-le-champ et ne lui fut rendue qu'à la naissance de son fils: alors sa langue se délia pour prophétiser.

Trois mois avant cette naissance, le même *ange Gabriel fut envoyé de Dieu dans une petite ville de Galilée appelée Nazareth, vers une vierge épouse d'un homme nommé Joseph, de la maison de David; et cette vierge s'appelait Marie. S'étant présenté à elle : Je vous salue, lui dit-il, pleine de grâce; le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre toutes les femmes... vous avez trouvé grâce devant Dieu. Vous allez concevoir et enfanter un fils que vous nommerez Jésus. Il sera grand, il sera appelé Fils du Très-Haut : le Seigneur lui donnera le trône de David son père, et il régnera éternellement sur la maison de Jacob* (*Luc*. I, 26 *et suiv.*).

Comme Marie marqua qu'elle était alarmée pour sa virginité : *Le saint-Esprit descendra en vous*, lui dit l'ange, *et la vertu du Très-Haut vous environnera; et c'est pour cela que votre fils, qui sera saint, sera nommé Fils de Dieu*. Enfin, pour lui donner comme une preuve de la possibilité de sa parole : *Voilà*, ajouta-t-il, *que votre cousine Elisabeth a conçu un fils dans sa vieillese; et toute stérile qu'on la croit, elle est déjà au sixième mois de sa grossesse. C'est*, conclut-il, *qu'aucune parole n'est impossible à Dieu.*

La sainte Vierge se soumit alors avec humilité à la volonté du Seigneur; et aussitôt s'opéra en elle le grand mystère de l'Incarnation du *Verbe* (1), qui *était dès le commencement en Dieu, et Dieu lui-même*, c'est-à-dire que (2) *le Verbe se fit chair pour habiter parmi nous*. Après cette auguste députation, Marie alla aussitôt en Judée pour visiter sa cousine Elisabeth, et la féliciter de ce que Dieu l'avait enfin délivrée de l'opprobre de la stérilité. Cette vertueuse femme sentit aussitôt tressaillir son fils dans son sein; elle s'humilia devant la sainte Vierge, la reconnut pour (3) *mère de son Seigneur*, et la combla de louanges.

Mais Marie, pénétrée des bontés de son Dieu, prononça le célèbre cantique *Magnificat*, ouvrage immortel de l'humilité la plus profonde et de la reconnaissance la plus vive. Bientôt après Dieu se servit du dénombrement ordonné par l'empereur Auguste dans tout l'empire romain, pour tirer la sainte Vierge de Nazareth à Bethléhem, où le (4) prophète Michée avait prédit que le Christ naîtrait. Car saint Joseph étant de cette ville fut obligé de s'y rendre avec son épouse, pour y être inscrits sur les registres publics.

Ce fut là que naquit cet enfant admirable, Fils de Dieu dans l'éternité, fils d'Abraham et de David dans le temps. Il voulut naître dans la saison la plus rigoureuse de l'année, au

(1) In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum (*Joan*. I, 1).

(2) Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis (*Ib*., 14).

(3) Et unde hoc mihi, ut veniat mater Domini mei ad me? (*Luc*., I, 43).

(4) Et tu, Bethlehem Ephrata, parvulus es in millibus Juda : ex te mihi egreditur qui sit Dominator in Israel, et egressus ejus ab initio, a diebus æternitatis... Et erit iste pax. *Mich*, V, 2, 5).

milieu d'une étable ouverte de tous côtés, et destitué des secours les plus pressants; afin de commencer dès ce moment à instruire les hommes par son exemple et à les réconcilier avec Dieu par son sacrifice volontaire. On lui donna, huit jours après, le nom de Jésus, qui veut dire Sauveur, et (1) *le seul* en effet *par qui nous puissions être sauvés.*

Aussitôt après sa naissance, une nouvelle étoile, figure de la lumière qu'il devait donner aux gentils, se fit voir en Orient et amena au Sauveur encore enfant les prémices de la gentilité convertie. Trois mages, c'est-à-dire trois philosophes, que la tradition fait passer pour des rois, suivirent cet astre, et arrivèrent à Jérusalem, où ils s'informèrent du lieu *où était né le Roi des Juifs* (*Matth.*, II, 2).

Hérode, devenu curieux par jalousie, consulta les docteurs de la loi; ils répondirent que, selon la prophétie de Michée, il devait naître à Bethléhem. Les mages y accoururent et y trouvèrent ce divin enfant qu'ils adorèrent, et à qui ils offrirent de l'encens, de la myrrhe et de l'or; reconnaissant ainsi sa divinité, son humanité et sa royauté.

Un peu après ce Seigneur tant désiré vint à son saint temple, lorsque sa mère, après les quarante jours de purification marqués par la loi, s'y présenta pour l'offrir à Dieu. Le saint vieillard Siméon le reçut dans ses bras avec les transports d'une joie extraordinaire; il prédit qu'il serait non-seulement *la gloire d'Israël*, mais encore *la lumière des nations infidèles* (*Luc*, II, 32), qu'il serait pour les uns un sujet de scandale, et pour les autres une cause de salut: et il ne laissa pas ignorer à la mère combien ce cher enfant lui coûterait de larmes.

Cependant Hérode attendait que les mages vinssent lui apprendre où ils auraient trouvé le nouveau roi des Juifs, comme il le leur avait ordonné: mais instruits par un ange de la noirceur de ses desseins, ils avaient pris une autre route. Lors donc que ce prince se vit trompé, il se livra à une jalousie furieuse; et, pour perdre un rival qui venait de naître, il fit inhumainement massacrer tous les enfants qui étaient nés depuis deux ans à Bethléhem et aux environs. Vains efforts! Joseph, auparavant averti en songe, avait conduit l'enfant et la mère en Egypte, d'où ils ne revinrent qu'après la mort funeste de ce prince impie, dont les Etats furent partagés entre ses enfants.

II. — *Enfance de Jésus-Christ. — Prédication de saint Jean-Baptiste. — Baptême du Sauveur. — Sa retraite dans le désert. — Il y est tenté. — Vocation des apôtres. — Eglise visible et infaillible.*

L'enfance de Jésus-Christ nous est peu connue; mais le peu qu'on en a écrit est plein d'instructions. *Il était* docile, *soumis à ses parents:* il se rendait aimable à tout le monde; car il est écrit *qu'à mesure qu'il croissait en âge, il croissait aussi en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes* (*Luc*, II, 51, 52).

De tout le reste de sa jeunesse jusqu'à l'âge de trente ans, nous ne savons autre chose, sinon qu'il demeura dans la petite ville de Nazareth, passant pour le fils d'un charpentier, et charpentier lui-même: silence de l'histoire plus instructif que les détails les plus circonstanciés, et qui nous apprend que la jeunesse doit être employée entièrement à l'étude de la sagesse et de la religion, afin d'y puiser les préservatifs contre les tentations du monde, avant que d'y entrer.

Le Sauveur ne commença donc à prêcher son Evangile qu'à l'âge de trente ans: et lorsqu'il fut sur le point de le faire, saint Jean-Baptiste, qui devait lui préparer les voies, appela tous les pécheurs à la pénitence, et fit retentir de ses cris tout le désert où il avait vécu dès ses premières années avec autant d'austérité que d'innocence. Le peuple étonné fut tout prêt à le prendre pour le Messie, tant sa sainteté paraissait grande. Mais il montra lui-même au peuple celui *dont il était indigne de délier les souliers* (1).

Car Jésus-Christ vint dans le désert où prêchait saint Jean-Baptiste, et s'y fit baptiser par son précurseur. Ce fut alors que se manifesta la très-sainte Trinité: le Père éternel reconnut son Fils bien-aimé (2) par une voix qui vint d'en haut; le Saint-Esprit descendit sur le Sauveur sous la figure pacifique d'une colombe.

Jésus-Christ se retira ensuite dans le désert, où il passa quarante jours et quarante nuits sans prendre aucune nourriture, et continuellement occupé à prier son Père. Une pénitence si austère, à laquelle se condamnait le Saint des saints, n'était sans doute pas pour lui; c'était pour nous apprendre avec quelles précautions nous devons entrer dans les grands emplois, mais surtout combien on doit aimer la retraite et la prière, particulièrement quand on se destine au service de la religion.

A la fin de cette retraite il souffrit d'être tenté, pour nous animer par son exemple à combattre contre la tentation. Tous les artifices du prince des ténèbres furent mis en œuvre: d'abord il ne proposa à Jésus qu'un moyen, en apparence assez innocent, de se procurer du pain après un jeûne si rigoureux; il essaya ensuite de le surprendre par la vanité, puis de le séduire par l'ambition. Le Sauveur cependant ne se défendit contre

(1) Nec enim aliud nomen est sub cœlo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri (*Act.*, IV, 12).

(1) Qui autem post me venturus est, fortior me est, cujus non sum dignus calceamenta portare (*Matth.*, III, 11).

Venit fortior me post me, cujus non sum dignus procumbens solvere corrigiam calceamentorum ejus (*Marc.*, I, 7).

Veniet autem fortior me, cujus non sum dignus solvere corrigiam calceamentorum ejus (*Luc.*, III, 16).

Ipse est qui post me venturus est, qui ante me factus est, cujus ego non sum dignus, ut solvam ejus corrigiam calceamenti (*Joan.*, I, 27).

(2) Et ecce vox de cœlis dicens. Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi complacui (*Matth.*, III, 17).

Et vox facta est de cœlis: Tu es Filius meus dilectus, in te complacui (*Marc.*, I, 11.)

Et vox de cœlo facta est: Tu es Filius meus dilectus, in te complacui mihi (*Luc.* III, 22).

toutes ses attaques que par des passages de l'Ecriture, pour nous montrer qu'il faut la méditer sans cesse et y chercher les règles de notre conduite dans toutes les occasions.

Enfin il commença à prêcher son Evangile. Il posa d'abord les fondements de son Eglise, par la vocation de douze pêcheurs, et mit saint Pierre à la tête de tous avec une prérogative si marquée, que les évangélistes, qui, dans le dénombrement qu'ils font des apôtres, ne gardent aucun ordre certain, s'accordent à nommer saint Pierre devant tous les autres, comme le premier.

Voici, dit saint Matthieu, *les noms des douze apôtres : le premier est Simon, surnommé Pierre, puis André, son frère, Jacques, fils de Zébédée et Jean, son frère, Philippe, Barthélemi, Thomas et Matthieu le publicain, Jacques, fils d'Alphée, et Thadée, Simon le Chananéen, et Judas Iscariote, qui fut traître* (*Matth.*, X, 2 *et seqq.*).

En effet, Jésus-Christ avait fait de saint Pierre le fondement de son Eglise : *Vous êtes Pierre*, lui disait-il, *et sur cette pierre j'établirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.* Il lui avait promis en particulier la même autorité qu'il donna depuis à toute son Eglise; car il ajoute aussitôt : *Et je vous donnerai les clefs du royaume des cieux ; et tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel; et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel.*

Aussi cette prérogative n'a jamais été contestée depuis aux souverains pontifes successeurs de saint Pierre, ni par leurs adversaires, même dans la chaleur de la dispute, ni par les patriarches qui ont marqué le plus d'ambition pour la primauté : et la plupart des hérétiques ne s'en sont avisés que depuis leur condamnation, afin de l'éluder.

Voilà donc une Eglise visible sous un chef visible, à qui le Fils de Dieu confia sa doctrine pour l'enseigner, avec son autorité pour l'établir, et son infaillibilité pour en décider. Il choisit douze de ses disciples pour en être les dépositaires à l'exclusion des autres. *Vous êtes*, leur dit-il (*Matth.*, V, 13), *le sel de la terre ; vous êtes la lumière du monde... Allez par toute la terre, prêchez l'Evangile à toutes les nations* (*Matth.*, XVI, 15).... *Celui qui ne croira pas sera condamné* (*Marc*, XVI, 16)... *Ce n'est point* (*Matth.*, X, 20) *vous qui parlez, mais l'Esprit de votre Père qui parle en vous... Je serai avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles* (*Matth.*, XXVIII, 20).

Telles sont les preuves incontestables de l'autorité et de l'infaillibilité de l'Eglise, et de la perpétuelle durée du ministère ecclésiastique. Cette Eglise est donc désormais le seul juge, le juge suprême, le juge infaillible de la doctrine chrétienne et de tout ce qui peut y avoir rapport. C'est elle seule que nous devons écouter, sous peine d'être traités, selon la parole de Jésus-Christ même, *comme des païens et des publicains* (*Matth.*, XVIII, 17).

Les œuvres des humains sont fragiles comme eux :
Dieu dissipe à son gré leurs desseins orgueilleux ;
Lui seul est toujours stable. En vain notre malice
De sa sainte Cité veut saper l'édifice ;
Lui-même en affermit les sacrés fondements,
Ces fondements vainqueurs de l'enfer et des temps.

(Volt., *Hen.*, ch. I.)

III. — *Morale de l'Evangile. — Paraboles. — Les huit béatitudes évangéliques.*

Ce fut sous les yeux de cette Eglise, de ces disciples choisis, que le Sauveur annonça sa doctrine, dont tous les caractères établissent invinciblement la divinité. Elle est fondée entièrement sur la loi du Décalogue. Un docteur pharisien lui demandant quel était le plus grand commandement de la loi : *Vous aimerez*, lui dit-il, *le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit; voilà le plus grand et le premier commandement. Il y en a un second semblable à celui-ci : Vous aimerez votre prochain comme vous-même. Toute la loi et les prophètes roulent sur ces deux commandements* (*Matth.*, XXII, 37 *et suiv.*).

Aussi toute la doctrine de Jésus-Christ n'est qu'une suite de ces deux principes; et l'on peut dire que la fin de la religion, l'âme des vertus et *la plénitude de la loi, c'est la charité* (*Rom.*, XIII, 10) : mais on peut dire aussi que jusqu'à Jésus-Christ les perfections et les effets de cette vertu n'étaient pas entièrement connus. De là tant de maximes dans la morale de l'Evangile qui devaient paraître nouvelles, et que le Sauveur lui-même donnait comme nouvelles.

Vous savez, disait-il (*Matth.* IV, 21 *et suiv.*), *qu'on a dit aux anciens : Ne tuez point, car quiconque tuera sera accusé en jugement. Et moi je vous dis* que vous ne devez pas même vous fâcher contre votre frère, ni l'insulter de paroles outrageantes, ni espérer d'offrir à Dieu un sacrifice qui lui soit agréable, avant de vous être réconcilié avec ceux qui pourraient avoir quelque sujet de plainte contre vous.

Vous savez qu'on a dit aux anciens : Vous ne commettrez point de fornication. Et moi je vous dis que c'est déjà être coupable de ce crime dans le cœur, que de regarder une femme avec concupiscence (*Matth.*, V, 27, 28). *Vous savez encore qu'on a dit aux anciens : Vous ne vous parjurerez point, mais vous rendrez compte de tous vos jurements au Seigneur. Et moi je vous dis de ne jurer en aucune façon... Que votre affirmation soit* non *et* oui; *car ce qui est au delà vient d'un mauvais principe* (*Matth.*, V, 33 *et suiv.*).

Vous savez qu'on a dit : œil pour œil, dent pour dent. Et moi je vous dis de ne pas résister à un méchant, mais si quelqu'un vous frappe la joue droite, présentez-lui la gauche, et cédez même votre manteau à celui qui veut plaider contre vous et vous enlever votre tunique (*Ibid.*, 38 *et suiv*)..... *Vous savez qu'on a dit : Aimez votre prochain et haïssez votre ennemi. Et moi je vous dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous persécutent et qui*

vous calomnient, afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et qui fait pleuvoir sur les justes et sur les impies (*Ibid.*, 43 *et seqq.*).

C'est donc Jésus-Christ proprement qui nous apprend à nous contenter de Dieu seul. Pour établir le règne de la charité et nous en découvrir tous les devoirs, il nous propose l'amour de Dieu jusqu'à nous haïr nous-mêmes, et persécuter sans relâche le principe de corruption que nous avons dans le cœur : il nous propose l'amour du prochain, jusqu'à étendre sur tous les hommes cette inclination bienfaisante, sans en excepter nos persécuteurs.

Il nous propose la modération des désirs sensuels, jusqu'à retrancher tout à fait nos propres membres, c'est-à-dire ce qui tient le plus vivement et le plus intimement à notre cœur. Il nous propose la soumission aux ordres de Dieu, jusqu'à nous réjouir des souffrances qu'il nous envoie. Il nous propose l'humilité, jusqu'à aimer les opprobres pour la gloire de Dieu et à croire que nulle injure ne peut nous mettre si bas devant les hommes, que nous ne soyons encore plus bas devant Dieu par nos péchés.

A ces préceptes il joint des conseils d'une perfection éminente : renoncer à tout plaisir; vivre dans le corps comme si on était sans corps ; quitter tout, donner tout aux pauvres, pour ne posséder que Dieu seul ; vivre de peu et presque de rien, et attendre ce peu de la Providence divine. Morale sublime ! mais dont le Sauveur tempérait la hauteur avec une condescendance admirable.

Il établissait de grands principes, sans s'embarrasser de les prouver par des raisonnements, ni d'en tirer des conséquences. Ces principes ont par eux-mêmes une lumière de vérité à laquelle on ne peut résister que par un aveuglement volontaire : et c'était pour punir cette mauvaise disposition du cœur qu'il parlait quelquefois en paraboles. Mais que d'instructions sous ces sortes d'énigmes !

Ici il nous apprend avec quelles dispositions on doit écouter la parole de Dieu, par la parabole de l'homme qui sème son grain au hasard (*Matth.*, XIII, 3 *et suiv. Luc.* VIII, 5 *et suiv.*). Ce qui en tombe sur le chemin est mangé par les oiseaux; c'est une semence perdue, comme la parole de Dieu dans un cœur indocile. Ce qui tombe sur la pierre pousse bientôt, mais périt bientôt faute de tenir à la terre par des racines ; c'est ainsi que la plus légère tentation détruit bientôt, dans un cœur faible, les impressions que la parole de Dieu y avait faites. Enfin les distractions du siècle et l'attachement aux faux biens ôtent à la parole divine sa fécondité ; semblables à des ronces et à des épines, qui suffoquent les grains qu'elles couvrent et les empêchent de germer. Mais si on n'apporte à l'efficacité de la parole sainte aucun de ces obstacles, elle est dans le cœur comme le grain dans une bonne terre; elle germe, elle étend ses racines au dedans pour s'y affermir, elle fructifie au dehors avec abondance.

Là Jésus-Christ nous développe la doctrine de sa grâce par des comparaisons sensibles (*Matth.* XX, 1 *et suiv.*). Des ouvriers arrivent à la vigne à différentes heures, quelques-uns même à la fin du jour; tous cependant reçoivent le même salaire : c'est le symbole de la gratuité des dons de Dieu, qui les dispense avec liberté, et non selon nos mérites. Un maître (*Matth.*, XXV, 14 *et suiv. Luc.* XIX, 12 *et suiv.*), en partant pour un long voyage, laissa à chacun de ses serviteurs une somme proportionnée à leur industrie, pour la faire valoir; à son retour, il récompensa ou punit chacun d'eux à proportion de l'usage qu'ils avaient fait de leur dépôt. On peut résister aux grâces de Dieu, et l'on doit y coopérer par son consentement; c'est le sens de cette parabole.

Tantôt le Sauveur règle notre commerce avec Dieu. Le publicain (*Luc*, XVIII, 10 *et suiv.*) justifié pour s'être avoué pécheur, et le pharisien réprouvé à cause de l'orgueil de son action de grâces, nous apprennent que *Dieu résiste aux superbes et donne sa grâce aux humbles* (*Jac.*, IV, 6; I *Pierre*, V, 5). Une veuve (*Luc*, XVIII, 1 *et suiv.*) n'obtient ce qu'elle demande du juge pervers à qui elle s'était adressée que par l'obstination de ses importunités, comme nous ne devons rien espérer du ciel que par la persévérance de nos prières. L'enfant prodigue (*Luc*, XV, 11 *et suiv.*), reçu avec joie par son père, dès qu'il se présenta avec repentir, doit ranimer les espérances du pécheur le plus criminel, pourvu qu'il revienne à Dieu, qu'il déteste sa vie passée, qu'il s'humilie et qu'il change.

Tantôt Jésus-Christ veut nous apprendre à juger sainement des biens de la terre et de l'usage qu'on en doit faire. La vanité de ces biens est parfaitement démontrée par le sort de ce riche (*Luc*, XII, 16 *et suiv.*) à qui Dieu redemande son âme au moment qu'il fait des projets d'édifices pour serrer ses grains. Le mauvais riche (*Luc*, XVI, 19 *et suiv.*), enseveli dans l'enfer, pour avoir fermé l'oreille aux cris du pauvre Lazare, dit assez à ceux qui sont dans l'opulence qu'ils rendront un rigoureux compte de l'usage qu'ils en auront fait. Le pieux Samaritain (*Luc*, X, 30 *et suiv.*), qui traita avec tant d'humanité ce malheureux voyageur qui avait été vu sans pitié par un prêtre et par un Lévite, condamne hautement la dureté de ceux qui ne sont pas touchés des malheurs d'autrui. Nous serons traités comme nous aurons traité nos frères; c'est une justice que nous approuvons dans le châtiment de ce mauvais serviteur qui ne voulut pas remettre une somme légère à l'un de ses compagnons, quoique son maître lui en eût remis une très-grande (*Matth.*, XVIII, 23 *et suiv.*).

Telle est la morale de l'Evangile, dont l'essence et l'abrégé se trouvent renfermés dans le célèbre sermon de Jésus-Christ sur les béatitudes.

I. *Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux est à eux.*

II. *Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre.*

III. *Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés.*

IV. *Bienheureux ceux qui sont affamés et altérés de la justice, parce qu'ils seront rassasiés.*

V. *Bienheureux ceux qui sont miséricordieux, parce qu'ils seront traités avec miséricorde.*

VI. *Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu.*

VII. *Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu.*

VIII. *Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux est à eux* (*Matth.*, V, 3 *et suiv.*).

IV. — *Miracles de Jésus-Christ, preuves de la vérité de sa doctrine.*

A une morale si épurée l'Evangile joint de grands mystères et un dogme très-relevé. L'unité de Dieu, la trinité des personnes divines, l'incarnation de la seconde personne, l'immortalité de l'âme, la résurrection future des corps, une félicité sans bornes pour les justes, un châtiment sans fin pour les impies; ce sont les principales vérités dogmatiques qui y sont établies.

Vérités supérieures sans doute, pour la plupart, aux faibles lumières de notre raison, mais jamais contredites par les vraies idées de cette raison : vérités, je l'avoue, difficiles à concevoir, si on veut les soumettre à un orgueilleux examen, en ne les regardant que dans leur essence; mais aisées à croire, si on veut les rappeler à une sage discussion, en les considérant dans leurs preuves.

Car de même que Jésus-Christ ne commande de grandes vertus qu'en donnant de grandes lumières, de grands exemples, de grandes grâces, il n'annonce de hauts mystères qu'en les confirmant par de grands miracles. Ses miracles à la vérité sont d'un ordre particulier et d'un caractère nouveau. Ce ne sont point des signes dans le ciel, tels que les Juifs les demandaient : il les faisait presque tous sur les hommes mêmes et pour guérir leurs infirmités.

L'aveugle sent ses yeux s'éclaircir sous sa main.
Le boiteux à son gré marche d'un pas certain.
Sur tous les malheureux ses dons vont se répandre;
Le muet parle au sourd étonné de l'entendre.
La mort même est contrainte à révoquer ses lois,
Et du sein des tombeaux rend *les morts à sa voix.*
(De la Motte, *Poème des apôtres.*)

Tous ces miracles semblent tenir plus de la bonté que de la puissance, et ne surprennent pas tant les spectateurs qu'ils les touchent dans le fond du cœur. Le principe en était en lui-même, ils coulaient de source : *Je sens* (1), disait-il, *qu'une vertu est sortie de moi.* Aussi personne n'en avait-il fait ni de si grands, ni en si grand nombre. Au reste ce ne sont point des actions obscures, qui n'aient eu pour témoins que quelques gens affidés et suspects; ou des prestiges qui aient été capables d'en imposer à une multitude grossière, inattentive et prévenue.

Comment aurait-on fait illusion à une troupe de cinq mille hommes (*Matth.*, XIV, 13 *et suiv.*; *Marc*, XI, 32 *et suiv.*; *Luc*, IX, 11 *et suiv.*; *Joan.*, VI, 13 *et suiv.*), sans compter les femmes et les enfants, pour lui faire croire qu'avec cinq pains d'orge et deux poissons ils avaient été tous rassasiés, et qu'on avait encore rempli douze paniers des restes de ce repas miraculeux? Et dans une autre occasion semblable, comment aurait-on persuadé à quatre mille hommes (*Matth.*, XV, 30 *et suiv.*; *Marc* VIII, 1 *et suiv.*), outre les femmes et les enfants, que sept pains et quelques poissons avaient suffi pour les rassasier, et qu'il y avait encore eu sept corbeilles pleines des morceaux qui étaient restés?

Comment aurait-on pu tromper un si grand nombre de spectateurs, ou plutôt de conviés; ou séduire tant de faux témoins pour confirmer une imposture; ou enfin faire un pareil récit, sans craindre d'être démenti s'il était faux, et sans l'être en effet? Il faut bien remarquer surtout que dans l'une et l'autre occasion le miracle de la multiplication des pains n'était point le seul. Les évangélistes racontent que de si grandes troupes n'avaient suivi Jésus que pour amener à ses pieds des boiteux, des aveugles, des muets, des estropiés, et beaucoup d'autres infirmes, qu'il guérit.

La fille de Jaïre, chef de la synagogue d'une des villes de Galilée (*Matth.*, IX, 18 *et suiv.*; *Marc*, V, 22 *et suiv.*; *Luc*, VIII, 4 *et suiv.*), fut ressuscitée en présence d'une troupe confuse de gens, si peu disposés à favoriser la fourberie, qu'ils se moquaient de Jésus lorsqu'il leur dit que cette fille n'était que endormie. La résurrection du fils de la veuve de Naïm (*Luc*, VII, 4 *et suiv.*), ville de Galilée, n'est pas un miracle moins évident et moins avéré. La mort de ce jeune homme était si certaine qu'on le portait en terre. Ce fut comme par hasard que Jésus se trouva à la porte de la ville lorsque le convoi en sortait; et ce fut là que, touché des larmes que la veuve répandait en abondance, il rendit la vie à son fils, en présence d'une grande partie des habitants, qui accompagnaient cette mère affligée.

Enfin, sans insister sur tant d'autres miracles aussi grands, aussi certains et aussi lumineux; sans parler de l'eau changée en vin aux noces de Cana, de l'empire du Sauveur sur les flots de la mer et les vents, sur les démons, sur les infirmités de toute espèce, la résurrection de Lazare est une preuve complète de la divinité de Jésus-Christ, de sa mission et de sa doctrine.

Il y avait quatre jours que le mort était dans le tombeau (*Jean.*, XI, 1 *et suiv.*); il sentait déjà mauvais : et quoique Jésus eût promis à Marthe, sœur de Lazare, de ressusciter son frère, quoique elle fût pleine de foi, elle ne laissa pas, au moment décisif où le Sauveur allait faire éclater sa puissance, d'être effrayée des obstacles qu'elle y voyait.

Mais Jésus-Christ fit lever la pierre qui couvrait le sépulcre, ordonna à Lazare d'en

(1) Et omnis turba quærebat eum tangere; quia virtus de illo exibat, et sanabat omnes (*Luc.* VI, 19).
Et dixit Jesus : Tetigit me aliquis; nam ego novi virtutem de me exiisse (*Ib.* VIII, 46).

sortir; et aussitôt, malgré le suaire qui l'enveloppait, malgré les bandelettes qui lui tenaient attachés les pieds et les mains, il obéit à cette voix toute-puissante, et sortit du tombeau. Une multitude de Juifs des plus considérables de Jérusalem étaient présents, et la plupart crurent en Jésus-Christ. Ce qui devint si public et si avéré, que les princes des prêtres et les pharisiens, irrités des progrès que la doctrine du Sauveur faisait à la faveur des miracles, résolurent dès lors sa mort.

En effet, les Juifs contemporains furent si persuadés qu'il avait fait des miracles, que la tradition s'en est conservée parmi leurs descendants, et qu'il en reste des vestiges dans leurs anciens monuments, où ils sont attribués au secret que Jésus-Christ avait trouvé de bien prononcer le nom de *Jéhovah*, ou à la magie, que sa mère avait apprise en Egypte.

Ces suppositions, dont l'une est ridicule et l'autre impie, sont des preuves du fond: et elles sont des témoignages d'autant plus certains, qu'ils sont arrachés à la haine et à l'envie par l'évidence. Nous n'avons pas besoin des Juifs pour apprendre d'eux par quelle vertu le Sauveur faisait des prodiges : il nous suffit qu'ils avouent qu'il en a fait. C'est donc une conjecture digne de leur stupidité, que de les attribuer à la prononciation littérale d'un mot; et c'est une calomnie digne de leur impiété, que de les attribuer à Satan et à la magie.

V. — *Prophéties de Jésus-Christ.—Prédiction des malheurs de Jérusalem.*

Le Sauveur n'est pas moins admirable dans ses prédictions que dans ses miracles. La plupart étaient sans vraisemblance, quelques-unes même contre toute vraisemblance. D'autres paraissaient contraires au dessein qu'il avait de convertir le monde; et, selon le cours ordinaire des choses humaines, il devait plus en craindre l'accomplissement, si elles étaient vraies, que la fausseté, si elles devaient être démenties par l'événement.

Telle était la prédiction qu'il fit aux douze apôtres en particulier, de ce qui devait lui arriver dans Jérusalem, où ils allaient. « Voilà, dit-il, que nous montons à Jérusalem. Et le fils de l'homme y sera livré aux princes des prêtres et aux scribes; et ils les condamneront à mort, et le livreront aux gentils pour leur servir de jouet, pour être flagellé et crucifié; et il ressuscitera le troisième jour (1). »

Il ne cacha pas non plus à ses disciples les tristes épreuves par lesquelles ils devaient passer : mais il leur promit en même temps une force invincible, une vertu céleste, une victoire semblable à la sienne sur le monde et sur tout ce qui pouvait s'opposer à l'Evangile; il les assura qu'ils l'annonceraient avec un succès incroyable, non-seulement dans la Judée et dans les provinces voisines, mais jusqu'aux extrémités de la terre.

Il prédit d'ailleurs les faibles commencements de son église et la rapidité de ses progrès, parlant quelquefois précisément et sans énigme, et quelquefois usant de paraboles, dont le sens ne peut être équivoque. Mais rien n'est plus admirable que de voir ce que le Sauveur prédit de Jérusalem quelques temps avant sa mort, et d'en voir aussi, dans la suite de cette histoire, l'accomplissement, qui n'est pas moins miraculeux que la prédiction même.

« Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui élevez des tombeaux aux prophètes, qui embellissez les monuments des justes, et qui dites : Si nous eussions été contemporains de nos pères, nous n'aurions point été leurs complices dans la mort des prophètes. Vous avouez donc, contre vous-mêmes, que vous êtes les enfants de ceux qui ont fait mourir les prophètes. Comblez donc la mesure de vos pères. Serpents, race de vipères, comment éviterez-vous le jugement qui vous condamne au feu?

« C'est pour cela que je vous envoie des prophètes, des sages et des docteurs; et vous tuerez les uns et les crucifierez; vous flagellerez les autres dans vos synagogues, et les persécuterez de ville en ville: afin que tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre retombe sur vous, depuis le sang d'Abel le juste, jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez massacré entre le temple et l'autel. Je vous dis, en vérité, toutes ces choses viendront sur la génération qui est à présent. Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes, et qui lapides ceux qui te sont envoyés; combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes? et tu ne l'as pas voulu. Le temps approche que vos maisons demeureront désertes (*Matth.* XXIII, 29 *et suiv.*). »

Ecoutons la suite des prédictions de notre Sauveur. Comme il faisait son entrée à Jérusalem quelques jours avant sa mort, touché des maux qu'elle devait attirer à cette malheureuse ville, il la regarda en pleurant, et s'écria : « Ah! si du moins tu connaissais en ce jour, qui t'est encore donné, ce qui pourrait t'apporter la paix! Mais maintenant tout ceci est caché à tes yeux. Viendra le temps que tes ennemis t'environneront de tranchées, et t'enfermeront, et te serreront de toutes parts, et te détruiront entièrement, toi et les enfants qui sont dans ton sein, et ne laisseront en toi pierre sur pierre; parce que tu n'a pas connu le temps auquel Dieu t'a visitée » (*Luc*, XIX, 42 *et suiv.*).

Mais parce que Jésus-Christ ne voulait pas que ses disciples fussent surpris dans Jéru-

(1) Ecce ascendimus Jerosolymam. Et filius hominis tradetur principibus sacerdotum, et scribis; et condemnabunt eum morte, et tradent eum gentibus ad illudendum, et flagellandum, et crucifigendum; et tertia die resurget. (*Matth.* XX, 18, 19).

Quia ecce ascendimus Jerosolymam. Et filius hominis tradetur principibus sacerdotum, et scribis, et senioribus; et damnabunt eum morte, et tradent eum gentibus; et illudent ei et conspuent eum, et flagellabunt eum, et interficient eum; et tertia die resurget (*Marc.* X, 33, 34).

Ecce ascendimus Jerosolymam, et consummabuntur omnia quæ scripta sunt per prophetas de filio hominis. Tradetur enim gentibus, et illudetur, et flagellabitur, et conspuetur: et postquam flagellaverint, occident eum; et tertia die resurget (*Luc* XVIII, 31, *seq.*).

salem lorsqu'elle serait saccagée, il leur révéla en particulier les circonstances de ce dernier malheur, comme elles devaient arriver l'une après l'autre. Il leur prédit (1), premièrement, qu'il paraîtrait de faux prophètes. Ensuite il leur marqua « des guerres, des troubles, des bruits de guerre, des nations soulevées contre des nations, et des royaumes contre des royaumes, des pestes, des famines, des tremblements de terre. »

Puis il leur déclara qu'il s'élèverait alors une persécution terrible contre eux et son Eglise, de la part des synagogues et des assemblées des juges, de la part des gouverneurs et des princes, et de la part des faux prophètes et des faux Christs : mais en même temps il les assura de sa protection, et leur dit que son Evangile aurait été prêché par toute la terre avant que les malheurs de Jérusalem fussent à leur comble.

Enfin voici la circonstance critique: *Lorsque* (2) *vous verrez*, dit-il, *l'abomination de la désolation que Daniel a prophétisée; que celui qui lit, entende ; quand vous la verrez dans le lieu saint*, ou, comme dit S. Marc (3), *dans le lieu où elle ne doit pas être*, ou enfin, comme parle un autre évangéliste (4), *quand vous verrez les armées entourer Jérusalem, sachez que sa désolation est proche : alors que ceux qui sont dans la Judée fuient dans les montagnes*. Si tant de circonstances s'accordent avec ce que l'histoire nous apprendra de l'événement, cette prophétie établit sans doute la divinité de Jésus-Christ. Reprenons la suite de son histoire.

VI. — *Passion de Jésus-Christ. — Sa mort.*

Ennemi de tous les vices, il découvrait et mettait au grand jour l'orgueil caché et l'hypocrisie des docteurs de la loi, qui la corrompaient par leurs interprétations. Il leur reprochait avec constance, avec zèle, et en toute occasion, leur avarice, leur superstition, leur ignorance et leur aveuglement. Au milieu de ces reproches, il honorait leur ministère, et *la chaire de Moïse où ils étaient assis* (1). Il fréquentait le temple, dont il faisait respecter la sainteté, et renvoyait aux prêtres les lépreux qu'il avait guéris.

Par là il apprenait aux hommes comment ils doivent reprendre et réprimer les abus, sans préjudice du ministère établi de Dieu ; et montrait que le corps de la synagogue subsistait malgré la corruption des particuliers. Mais elle penchait visiblement à sa ruine. Le peuple, animé par les pontifes et les pharisiens, ne put souffrir Jésus-Christ, qui l'appelait à des pratiques solides, mais difficiles.

Ainsi le plus saint et le meilleur de tous les hommes devint le plus envié et le plus haï, sans cesser néanmoins de faire du bien à des citoyens indignes dont la malice devait bientôt le mener à un supplice infâme. Auparavant, il voulut donner à ses disciples une preuve et un gage de son amour : il mangea l'agneau pascal avec eux, et à la fin de ce repas, il changea la substance du pain et du vin en sa propre chair et en son sang, dont il les nourrit, et leur recommanda de s'en nourrir souvent en mémoire de lui.

A peine cette auguste cérémonie, qui assurait à l'Eglise la jouissance perpétuelle de son époux, était-elle finie, qu'il se vit abandonné par ses disciples, trahi et livré par l'un d'eux à ses ennemis, renié trois fois par le premier et le plus zélé de tous. Accusé devant le conseil, il honora jusqu'à la fin le ministère des prêtres, et répondit en termes précis au pontife qui l'interrogeait juridiquement.

Le moment était arrivé où la synagogue devait être réprouvée. Le pontife et tout le conseil condamna Jésus-Christ, parce qu'il se disait le Christ, Fils de Dieu. Il fut livré à Ponce Pilate, président romain : son innocence, quoique reconnue par son juge, ne put le sauver ; la politique et l'intérêt firent agir Pilate contre sa conscience ; et le juste fut condamné à mort.

Mais il ne fallait pas que Jésus allât au supplice sans dénoncer encore à Jérusalem combien elle serait un jour punie de l'indigne traitement qu'elle lui faisait. Comme il allait au calvaire, portant sur ses épaules la croix à laquelle il devait être attaché, « il était suivi d'une grande multitude de peuple et de femmes qui se frappaient la poitrine, et qui déploraient sa mort. Il s'arrêta, se tourna vers elles, et leur dit ces mots :

« Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants ; car le temps s'approche auquel on dira : Heureuses les stériles ! heureuses les entrailles qui n'ont point porté d'enfants, et les mamelles qui n'en ont point nourri ! Ils commenceront alors à dire aux montagnes : Tombez sur nous ; et aux collines : Couvrez-nous. Car si le bois vert est ainsi traité, que sera-ce du bois sec »(*Luc*, XXIII, 27 *et suiv.*)? Si l'innocent, si le juste souffre un si rigou-

(1) Et respondens Jesus dixit eis : Videte ne quis vos seducat, multi enim venient in nomine meo dicentes : Ego sum Christus; et multos seducent. Audituri enim estis prælia, et opiniones præliorum. Videte ne turbemini : oportet enim hæc fieri, sed nondum est finis. Consurget enim gens in gentem, et regnum in regnum, et erunt pestilentiæ, et fames, et terræ motus per loca.

Hæc autem omnia initia sunt dolorum. Tunc tradent vos in tribulationem, et occident vos; et eritis odio omnibus gentibus propter nomen meum; et tunc scandalizabuntur multi, et invicem tradent, et odio habebunt invicem; et multi pseudoprophetæ surgent, et seducent multos; et quoniam abundavit iniquitas, refrigescet caritas multorum : qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit. Et prædicabitur hoc Evangelium regni in universo orbe, in testimonium omnibus gentibus; et tunc veniet consummatio (*Matth.*, XXIV, 4 *et seq.*).

(2) Cum ergo videritis abominationem desolationis, quæ dicta est à Daniele propheta, stantem in loco sancto; qui legit intelligat : tunc qui in Judæa sunt fugiant ad montes (*Ib.* 15, 16).

(3) Cum autem videritis abominationem desolationis, stantem ubi non debet; qui legit intelligat : tunc qui in Judæa sunt fugiant in montes (*Marc.*, XII, 14).

(4) Cum autem videritis circumdari ab exercitu Jerusalem, tunc scitote quia appropinquavit desolatio ejus : tunc qui in Judæa sunt fugiant ad montes (*Luc*, XXI, 20, 21).

(1) Super cathedram Moysis sederunt scribæ et pharisæi. Omnia ergo quæcumque dixerint vobis, servate et facite : secundum opera vero eorum nolite facere ; dicunt enim et non faciunt (*Matth.*, XXIII, 2, 3).

reux supplice, que doivent attendre les coupables ?

Jésus continua ensuite son chemin vers le lieu où il devait être immolé, plutôt à la justice de son Père qu'à la fureur de ses ennemis. Ainsi le plus grand de tous les crimes donna lieu à la plus parfaite obéissance qui fut jamais : le Sauveur, maître de sa vie et de toutes choses, s'abandonna volontairement à la barbarie des méchants, et offrit le sacrifice qui devait être l'expiation du genre humain.

Sur la croix, et dans les horreurs du supplice le plus cruel et le plus infâme, il conserva la liberté d'esprit tout entière, et même la tranquillité. Il pria pour ses bourreaux : il récompensa la foi du bon larron ; il pourvut à la consolation de sa mère ; il vit les prophéties s'accomplir, *ses habits* (1) *partagés entre ses bourreaux, sa robe tirée au sort;* et afin que tout ce qui avait été prédit s'exécutât, *on l'abreuva de vinaigre*. Alors il dit : *Tout est consommé* (*Jean*, XIX, 30).

A ce mot, tout changea dans le monde. La loi cessa, ses figures passèrent, ses sacrifices furent abolis par une oblation plus parfaite. Cela fait, Jésus-Christ expira avec un grand cri. Toute la nature s'émut : des ténèbres épaisses couvrirent pendant trois heures la surface de la terre ; le soleil s'obscurcit ; le voile qui fermait l'entrée du sanctuaire se déchira en deux de haut en bas, pour marquer que le ciel venait d'être ouvert aux âmes saintes.

La terre trembla, les pierres se fendirent, les tombeaux s'ouvrirent, et plusieurs saints ressuscitèrent et parurent dans la sainte cité après la résurrection du Sauveur : le centurion qui le gardait, étonné d'une telle mort et de tant de prodiges, s'écria : *Celui-ci était vraiment le Fils de Dieu* (2), et les spectateurs s'en retournèrent en frappant leur poitrine.

La constance de Jésus-Christ, les miracles arrivés à sa mort, avaient rendu imparfait le triomphe de ses ennemis; l'exemple du centurion les faisait trembler. Le Sauveur avait prédit à ses disciples sa mort et sa résurrection, en leur défendant d'en parler qu'après l'événement, et ils n'avaient point compris ce qu'il leur disait, ni reçu cette espérance si consolante pour eux. D'autre part, il n'en avait parlé au peuple que d'une manière équivoque, par la comparaison avec le prophète Jonas.

Mais tandis que les paroles les plus claires n'avaient pu suffire pour persuader les apôtres, et les garantir du scandale qu'ils prirent de la mort de leur maître, des discours beaucoup plus obscurs furent suffisants pour inquiéter les Juifs. Les miracles, les paroles de Jésus-Christ les alarmèrent, mais sans leur donner l'idée qu'il dût ressusciter; ils aimèrent mieux imaginer que ses disciples enlèveraient son corps.

VII. — *Résurrection de Jésus-Christ. — Ses diverses apparitions. — Son ascension dans le ciel.*

Pleins de cette inquiétude et de ces soupçons, ils prièrent donc Pilate de mettre une garde à son tombeau, *de peur*, lui dirent-ils, *que ses disciples ne viennent enlever son corps et ne disent au peuple : Il est ressuscité d'entre les morts* (*Matth.*, XXVII, 62). Le gouverneur romain leur permit de le garder eux-mêmes, afin qu'ils fussent plus certains de ce qui pourrait arriver.

Cependant ce qui faisait prendre tant de précautions aux ennemis de Jésus-Christ n'avait laissé dans l'esprit de ses disciples aucune idée, ou du moins aucune certitude qu'il dût ressusciter. Le scandale de la croix semblait leur avoir fait oublier la puissance de leur maître, dont ils avaient vu tant d'effets surprenants et indubitables ; tous généralement croyaient sa mort sans aucun retour à la vie.

Les saintes femmes qui lui avaient été le plus attachées pendant sa vie étaient pleines de cette opinion, lorsque le matin du dimanche elles vinrent à son sépulcre, dans la seule pensée d'embaumer son corps et de lui rendre les derniers devoirs, dont elles n'avaient pu s'acquitter à cause du jour du sabbat. Ne le trouvant plus, elles le crurent enlevé. Madeleine vint tout émue le dire à Pierre et à Jean, qui, étant accourus, et ne voyant que les linges et le suaire, eurent à peu près la même idée ; car, au rapport de l'un d'eux, *ils ignoraient l'Ecriture et le mystère de la résurrection* (*Jean*, XX, 9).

Madeleine était si pleine de cette pensée, que lors même que deux anges lui demandèrent le sujet de ses larmes, elle leur répondit qu'elle pleurait parce qu'on avait enlevé son Seigneur, et qu'elle ne savait où on l'avait mis. Un moment après, voyant Jésus-Christ sans le connaître, qui lui faisait la même question, elle lui dit, sans faire attention à ses paroles, et le prenant pour le jardinier : *Si c'est vous qui l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis, et je l'emporterai* (*ibid.*, XX, 15).

Voilà de quoi l'esprit de Madeleine était plein lorsque Jésus-Christ se découvrit pleinement à elle, en l'appelant de son nom, avec le ton de voix qu'elle ne pouvait méconnaître. Voilà ce que pensaient les autres femmes avant que les anges les eussent détrompées, et qu'elles eussent eu le bonheur d'embrasser les pieds du Sauveur. Et voilà ce que les apôtres s'obstinèrent à penser, malgré tout ce que leur purent dire Madeleine et les autres femmes.

Ce jour-là même deux disciples se sépare-

(1) Milites ergo cum crucifixissent eum, acceperunt vestimenta ejus (et fecerunt quatuor partes, unicuique militi partem) et tunicam. Erat autem tunica inconsutilis, desuper contexta per totum. Dixerunt ergo ad invicem : Non scindamus eam, sed sortiamur de illa cujus sit. Ut scriptura impleretur dicens (*Ps.* 21, 19) : Partiti sunt vestimenta mea sibi, et in vestem meam miserunt sortem. Et milites quidem hæc fecerunt (*Joan.*, XIX, 23, 24).

(2) Centurio autem, et qui cum eo erant custodientes Jesum, viso terræ motu et his quæ fiebant, timuerunt valde, dicentes : Vere Filius Dei erat iste (*Matth.*, XXVII,

Videns autem centurio, qui ex adverso stabat, quia sic clamans expirasset, ait : Vere hic homo Filius Dei erat (*Marc*, XV, 39).

rent des autres, et prirent le chemin d'Emmaüs, pour retourner vraisemblablement à leur première profession, n'ayant plus d'espérance, quoiqu'ils conservassent toujours de la vénération pour leur maître. Il se joignit à eux dans le chemin, mais sans se faire connaître, et par ses questions il les obligea de découvrir leurs pensées.

Ils lui firent en deux mots l'histoire de Jésus-Christ, le récit de sa mort et son éloge; et, après lui avoir dit qu'ils avaient espéré qu'il rachetterait Israël, ils lui firent bien sentir qu'ils n'y comptaient plus, malgré ce qu'ils avaient ouï dire le matin aux saintes femmes. Alors Jésus prenant la parole, leur prouva par les prophètes *qu'il fallait que le Christ souffrît, et qu'il entrât ainsi dans sa gloire* (*Luc*, XXIV, 25).

Ils ne le reconnurent cependant ni à sa figure, ni à sa voix, ni à la sagesse de ses discours, quoiqu'ils en fussent touchés : leurs yeux ne s'ouvrirent qu'à la fraction du pain après le repas qu'il fit avec eux. Ils se levèrent aussitôt, retournèrent à Jérusalem vers les apôtres, à qui ils racontèrent tout ce qui leur était arrivé, sans toutefois se faire croire, comme le remarque un évangéliste, quoique Jésus Christ fût aussi apparu à Pierre ce jour-là.

Mais, au moment que les deux disciples faisaient leur récit, le Seigneur parut tout à coup au milieu de l'assemblée, en leur souhaitant la paix, et en les exhortant à avoir confiance. Cependant, frappés d'étonnement, ils s'imaginaient voir un esprit. Jésus les rassura en leur montrant ses mains et ses pieds, où les ouvertures des clous paraissaient encore; et pour achever de vaincre leur incrédulité, qui résistait toujours à des preuves si palpables, il eut la condescendance de manger de ce qu'ils lui offrirent. Il leur montra ensuite par les Ecritures, dont il leur donna l'intelligence, qu'il ne faisait qu'accomplir ce qui avait été écrit de lui.

Saint Thomas néanmoins, qui était absent lors de cette apparition, mais qui fut instruit de tout par les autres disciples, continua de la nier, sans vouloir s'en rapporter qu'à lui-même et à sa propre expérience sur tout ce qu'on lui disait, ajoutant qu'il voulait mettre lui-même son doigt dans les ouvertures des clous, et sa main dans celle du côté, dont les autres s'étaient contentés d'avoir la vue. Voilà un homme bien éloigné d'une indiscrète crédulité. Comment donc fut-il persuadé?

Huit jours après, les disciples étant dans la maison, et Thomas avec eux, Jésus vint, les portes étant fermées. Il se présenta au milieu d'eux, et leur dit : La paix soit avec vous. Il dit ensuite à Thomas : Apportez ici votre doigt, et voyez mes mains; et portez votre main, et mettez-la dans mon côté; et ne soyez pas incrédule, mais fidèle. Thomas répondit, et lui dit : Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu. Jésus lui dit Vous avez cru, Thomas, parce que vous m'avez vu : heureux ceux qui ont cru sans avoir vu (*Jean*, XX, 26 *et suiv.*). Etait-il possible que l'incrédulité de Saint Thomas ne cédât pas à des preuves si réelles et si palpables?

Enfin Jésus-Christ, pour confirmer la foi de sa résurrection, se montra en diverses circonstances. Ses disciples le virent en particulier, et le virent tous ensemble. Il se montra une fois à plus de cinq cents hommes assemblés. Un apôtre (1), qui l'a écrit, assure que la plupart d'eux vivaient encore dans le temps qu'il l'écrivait.

Ainsi Jésus-Christ ressuscité donna à ses apôtres tout le temps qu'ils voulurent pour le bien considérer; et, après s'être mis entre leurs mains en toutes les manières qu'ils le souhaitèrent, en sorte qu'il ne pût plus rester le moindre doute, il leur ordonna de porter témoignage de ce qu'ils avaient vu, ouï et touché; de commencer par Jérusalem, et de là de se répandre par toute la terre, *pour instruire* (1) *toutes les nations, et les baptiser au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit* (*Matth.*, XXVIII, 19 20).

Jésus-Christ leur promit *d'être avec eux tous les jours jusqu'à la consommation des siècles* (*Ibid.*, 20), et de les fortifier par la présence de son Saint-Esprit. *Je vous enverrai*, leur dit-il, *ce que mon Père a promis*, c'est-à-dire le Saint-Esprit : en attendant, *tenez-vous en repos dans Jérusalem jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en haut* (*Jean*, XXIV, 49).

Il les conduisit ensuite sur la montagne des Oliviers, voisine du bourg de Béthanie, afin que le même lieu qui avait été le théâtre de ses premières humiliations, puisque c'était là que le traître Judas l'avait livré aux Juifs, fût aussi le théâtre de son triomphe. Là, après leur avoir remis devant les yeux tous les préceptes qu'il leur avait donnés dans ses différentes apparitions, et leur avoir renouvelé les mêmes promesses, *il éleva les mains et les bénit* (*Luc*, XXIV, 50, 51); *et en les bénissant il se sépara d'eux, et il fut enlevé dans le ciel; il y monta à leurs yeux et ils le virent s'y élever, mais une nuée le déroba à leurs yeux* (*Actes*, I, 9 *et suiv.*).

Et comme ils étaient attentifs à le voir monter au ciel, deux hommes vêtus de blanc se présentèrent soudain à eux et leur dirent : Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder au ciel? Ce Jésus qui en vous quittant s'est élevé dans le ciel viendra de la même sorte que vous l'y avez vu monter. Alors les disciples l'ayant adoré, retournèrent à Jérusalem comblés de joie et ils étaient sans cesse dans le temple, louant et bénissant Dieu (Luc, XXIV, 52, 53).

VIII. — *Descente du Saint-Esprit. — Progrès de l'Evangile. — Simon le Magicien, premier hérétique. — Conversion de Saul. — Symbole des apôtres.*

Le jour de la Pentecôte étant venu, comme tous les disciples étaient dans le cénacle à l'heure de tierce, c'est-à-dire vers neuf heures du matin, le Saint-Esprit vint sur eux en forme de langues de feu, et ils commen-

(1) Deinde visus est plusquam quingentis fratribus semul, ex quibus multi manent usque adhuc quidam autem dormierunt (I *Cor.*, XX, 6).

cèrent à parler diverses langues en louant Dieu. Le peuple qui était venu à Jérusalem de tous côtés pour la fête, accourut en foule autour d'eux. Il y en avait de toutes les nations du monde, quoique tous Juifs de religion.

Les uns étaient Juifs de naissance, les autres prosélytes, c'est-à-dire convertis du paganisme au judaïsme. Les uns étaient habitants de Jérusalem, les autres s'y trouvaient seulement en passant, à l'occasion de la fête; et ils y étaient venus cette année en plus grand nombre qu'à l'ordinaire, persuadés que le Messie allait paraître. Car il était certain, suivant les prophéties et particulièrement suivant celle de Daniel, que son temps était arrivé.

Ce peuple mêlé de tant de nations fut extrêmement surpris d'entendre les apôtres, tous Galiléens, parler les langues qui étaient naturelles à chacun d'eux. Saint-Pierre prit la parole, détruisit le préjugé où étaient les Juifs que les apôtres étaient ivres, leur apprit que cette merveille était un effet de l'effusion du Saint-Esprit, et leur prêcha ensuite Jésus de Nazareth qu'ils avaient crucifié, leur déclarant que c'était le Seigneur et le Christ, et les exhortant à se faire tous baptiser en son nom, pour recevoir la rémission de leurs péchés et le don du Saint-Esprit. Trois mille se convertirent cette fois, reçurent le baptême et augmentèrent le nombre des disciples.

Bientôt après un boiteux de naissance guéri par saint Pierre à la porte du temple, au nom de Jésus fit accourir le peuple et l'apôtre en prit encore occasion de leur prêcher Jésus-Christ. Il y eut cinq mille hommes qui se convertirent. Là-dessus saint Pierre et saint Jean qui l'accompagnait furent arrêtés et présentés au sanhédrin, qui était le conseil souverain des Juifs. On leur défendit de prêcher au nom de Jésus; mais ils répondirent avec fermeté qu'ils étaient résolus de désobéir aux hommes plutôt qu'à Dieu.

Ils furent cependant renvoyés et les apôtres vinrent trouver les fidèles qui en rendirent grâces à Dieu. *Ils étaient tous unis ensemble et tout ce qu'ils avaient était commun. Ils vendaient leurs possessions et leurs biens, et ils les distribuaient à tous selon le besoin de chacun; en sorte qu'il n'y avait point de pauvres parmi eux* (*Act.*, II, 144, 145; IV, 34, 35). Les fidèles renonçaient ainsi à leurs biens pour pratiquer exactement le conseil du Seigneur, de tout quitter pour le suivre, et pour n'avoir rien qui les attachât à la ville de Jérusalem, sachant qu'elle devait être ruinée avant qu'il se passât une génération, comme Jésus-Christ l'avait prédit auparavant.

Les apôtres faisaient toujours une infinité de miracles; et le nombre des fidèles augmentait à proportion. Le souverain pontife les fit encore mettre en prison; mais un ange les en délivra, et ils allèrent prêcher dans le temple. On les y arrêta, on les amena devant le conseil qui, après les avoir fait fouetter, les renvoya avec une nouvelle défense de parler davantage au nom de Jésus.

Mais les apôtres s'en allèrent joyeux d'avoir été trouvés dignes de recevoir pour lui cet affront; et ils ne cessèrent d'enseigner tous les jours dans le temple et dans les maisons (*Act.*, V, 41, 42). Le nombre des disciples croissant donc chaque jour, on fut obligé de charger sept hommes de la distribution de ce qui était nécessaire à chacun, et de l'administration de l'Eucharistie, pour ne laisser aux apôtres que le soin de la parole : ce furent les premiers diacres, qui prêchaient même quelquefois l'Evangile dans les occasions.

Saint Etienne, le premier des diacres, étant plein de grâce et de force, faisait de grands miracles et prêchait librement Jésus-Christ. Les Juifs incrédules suscitèrent de faux témoins qui l'accusèrent d'avoir blasphémé contre Moïse et contre Dieu; sa fermeté mit ses ennemis en fureur; ils le traînèrent hors de la ville et le lapidèrent, tandis qu'un jeune homme nommé Saul *gardait les* manteaux de ceux qui avaient déposé contre lui. Ce fut le premier martyr, c'est-à-dire le premier témoin de l'Evangile; et sa mort fut le commencement d'une rude persécution qui s'éleva contre les fidèles.

Tous les autres, excepté les apôtres, se dispersèrent dans la Judée et la Samarie, dans la Phénicie et l'île de Chypre, et jusqu'à Antioche, où les disciples de Jésus-Christ prirent le nom de chrétiens; *nom nouveau, nom de bénédiction* prédit par Isaïe (LXV, 15, 16). Les fidèles ainsi dispersés furent comme une semence répandue pour fructifier plus loin; car ils prêchaient partout l'Evangile, ne l'annonçant toutefois encore qu'aux Juifs. Saint Philippe, le second des diacres, prêcha à Samarie, et plusieurs furent baptisés, entre autres un nommé Simon qui jusque-là avait abusé le peuple par les prestiges de la magie.

Saint Pierre et saint Jean vinrent alors à Samarie pour imposer les mains aux nouveaux baptisés. Simon, voyant que par cette cérémonie on recevait le Saint-Esprit, offrit de l'argent aux apôtres pour obtenir le même privilége. *Que ton argent périsse avec toi*, lui dit saint Pierre, *puisque tu as cru pouvoir acheter le don de Dieu* (*Act.*, VIII, 20). Il l'exhorta ensuite à faire pénitence. Mais Simon, au lieu de se convertir, abusa du nom de Jésus-Christ pour faire une secte particulière : il fut depuis le plus grand adversaire des apôtres et le premier auteur d'hérésie.

Il se donna pour Dieu, disant qu'il avait paru à Samarie comme Père, en Judée comme Fils, et en d'autres lieux comme Saint-Esprit : il disait qu'il n'y avait point d'œuvres naturellement bonnes ou mauvaises; d'où s'ensuivait que l'on pouvait faire ce que l'on voulait. Il agissait très-conséquemment à ses principes, vivant dans une licence honteuse, se faisant adorer sous le nom de Jupiter et sa concubine sous le nom de Minerve. Pour s'attirer plus de sectateurs, en les délivrant du péril de mort auquel les chrétiens s'exposaient, il leur enseignait

d'être indifférents pour toutes les religions.

Cependant Saul, toujours animé contre les chrétiens, avait obtenu du souverain pontife des lettres pour les synagogues de Damas, afin que, s'il s'y trouvait des disciples de Jésus, il les amenât prisonniers à Jérusalem. Sur la route, il fut tout à coup environné d'une lumière céleste; le Seigneur lui apparut; et, par un miracle inouï jusqu'alors, de persécuteur il le fit non-seulement défenseur, mais zélé prédicateur de la foi.

Il lui découvrit le secret profond de la vocation des gentils par la réprobation des Juifs ingrats, qui se rendaient de plus en plus indignes de l'Évangile. Aussitôt il prêcha la foi aux idolâtres, sans consulter les apôtres, parce qu'il avait tout appris de Jésus-Christ. Les païens se convertirent en foule : et la fureur excitée par la jalousie transporta les Juifs contre Saul, parce qu'il prêchait aux gentils.

Hérode Agrippa, neveu et successeur d'Hérode Antipas, et petit-fils de l'Ascalonite, cherchant tous les moyens de gagner l'affection des Juifs, fit mourir par le glaive saint Jacques, fils de Zébédée, frère de saint Jean, et fit emprisonner saint Pierre, qui fut délivré la nuit par un ange. Ce fut peu de temps après que les apôtres se dispersèrent pour aller prêcher l'Evangile par tout le monde.

Mais avant leur dispersion, ils composèrent le symbole, c'est-à-dire l'abrégé de la foi qui devait distinguer les fidèles d'avec les Juifs et les hérétiques. Alors saint Pierre, qui gouvernait depuis sept ans l'Eglise d'Antioche, en remit la conduite à Evode son disciple, et transféra son siége avec celui de l'Église catholique à Rome, où il se rendit avec saint Marc et plusieurs autres pour combattre Simon le Magicien, qui s'y faisait adorer par ses prestiges.

IX. *Premier concile à Jérusalem. — Voyages de saint Paul. — Caractères de la charité chrétienne. — Martyre des apôtres saint Pierre et saint Paul.*

Le démon, jaloux des progrès de l'Evangile, suscita parmi les fidèles des faux frères qui y mirent la division. Cérinthe, faux apôtre, à la tête de quelques Juifs baptisés, prétendit que les fidèles ne pouvaient être sauvés sans la circoncision et les autres observances de la loi mosaïque. Cette dispute mit le trouble dans l'Eglise d'Antioche, et l'on résolut, pour mettre fin à la dispute, d'envoyer Saul, qui avait le nom de Paul, avec Barnabé et quelques autres frères, pour consulter là-dessus les apôtres et les anciens de l'Eglise de Jérusalem.

On s'assembla donc dans cette ville, et ce fut le premier concile tenu dans l'Eglise. Il y avait cinq apôtres : saint Pierre, saint Jean saint Jacques, fils d'Alphée, connu communément sous le nom de frère du Seigneur, parce qu'il était son cousin, saint Paul et saint Barnabé. Après qu'on eut bien agité la question, saint Pierre ouvrit les avis en jugeant qu'il ne fallait point charger les gentils d'un joug que les Juifs n'avaient pu porter, mais que tous devaient également fonder l'espérance de leur salut sur la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Il jugea ainsi à cause des grâces qu'on avait vues répandues sur les païens lors de leur baptême, ayant reçu alors le Saint-Esprit aussi bien que les Juifs. Saint Paul et saint Barnabé confirmèrent ensuite le même jugement par le récit des merveilles que Dieu avait opérées par leur ministère parmi les gentils. Saint Jacques fit voir ensuite qu'un tel jugement était conforme aux Ecritures, et à ce qu'avaient dit les prophètes sur la vocation des gentils. Le saint concile jugea donc que les gentils convertis seraient dispensés du joug de la loi mosaïque.

Les apôtres (1) dans ce concile donnèrent l'exemple que l'Église a suivi depuis dans les conciles généraux. Saint Pierre présidait à l'assemblée : il en fit l'ouverture, il proposa la question, et, après qu'elle eût été agitée entre tous ceux qui étaient présents, il porta le premier son jugement. Les autres apôtres jugèrent après lui; mais les prêtres et autres assistants ne furent que témoins, parce que les apôtres seuls devaient juger.

La décision fut fondée sur les Ecritures et formée par le commun consentement des apôtres. On la rédigea par écrit comme un oracle, et on dit avec confiance : *Il a semblé*

(1) Conveneruntque Apostoli et seniores videre de verbo hoc. Cum autem magna conquisitio fieret, surgens Petrus dixit ad eos : Viri fratres, vos scitis quoniam ab antiquis diebus Deus in nobis elegit, per os meum audire gentes verbum Evangelii, et credere. Et qui novit corda Deus, testimonium perhibuit, dans illis Spiritum Sanctum sicut et nobis; et nihil discrevit inter nos et illos, fide purificans corda eorum. Nunc ergo quid tentatis Deum, imponere jugum super cervices discipulorum, quod neque patres nostri, neque nos portare potuimus? Sed per gratiam Domini Jesu Christi credimus salvari quemadmodum et illi.

Tacuit autem omnis multitudo, et audiebant Barnabam et Paulum, narrantes quanta Deus fecisset signa et prodigia in gentibus per eos.

Et postquam tacuerunt, respondit Jacobus dicens : Viri fratres, audite me. Simon narravit quemadmodum primum Deus visitavit sumere ex gentibus populum nomini suo. Et huic concordant verba prophetarum, sicut scriptum est (*Amos.*, IX, 11, 12) : Post hæc revertar, et reædificabo tabernaculum David, quod decidit; et diruta ejus reædificabo, et erigam illud : ut requirant cæteri hominum Dominum, et omnes gentes super quas invocatum est nomen meum, dicit Dominus faciens hæc. Notum a sæculo est Domino opus suum. Propter quod ego judico non inquietari eos, qui ex gentibus convertuntur ad Deum; sed scribere ad eos ut abstineant se a contaminationibus simulacrorum, et fornicatione, et suffocatis, et sanguine. Moises enim a temporibus antiquis habet in singulis civitatibus, qui eum prædicent in synagogis, ubi per omne sabbatum legitur.

Tunc placuit Apostolis, et senioribus cum omni Ecclesia, eligere viros ex eis, et mittere Antiochiam cum Paulo et Barnaba, Judam, qui cognominabatur Barsabas, et Silam, viros primos in fratribus; scribentes per manus eorum : Apostoli et seniores fratres his, qui sunt Antiochiæ, et Syriæ, et Ciliciæ, fratribus ex gentibus, salutem. Quoniam audivimus quia quidam ex nobis exeuntes, turbaverunt vos verbis, evertentes animas vestras; quibus non mandavimus : placuit nobis collectis in unum, eligere viros et mittere ad vos, cum carissimis nostris Barnaba et Paulo, hominibus qui tradiderunt animas suas pro nomine Domini nostri Jesu Christi Misimus ergo Judam et Silam, qui et ipsi vobis verbis referent eadem. Visum est enim Spiritui sancto, et nobis, nihil ultra imponere vobis oneris, quam hæc necessaria . ut abstineatis vos ab immolatis simulacrorum, et sanguine, et suffocato, et fornicatione; a quibus custodientes vos, bene agetis. Valete. (*Act.*, XV, 6, *et seq.*).

bon au Saint-Esprit et à nous. Enfin on envoya cette décision aux fidèles, non pour être examinée, mais pour être reçue et exécutée avec une entière soumission, parce que le jugement de l'Eglise est irréfragable comme celui du Saint-Esprit qui l'inspire.

Saint Paul se remit bientôt après en voyage pour aller visiter les Eglises qu'il avait fondées, et aller porter encore l'Evangile en d'autres lieux. Il visita les fidèles de Syrie et de Cilicie ; il vint à Derbes et à Listres, où il gagna à Dieu son cher Timothée; et de là continuant sa visite, il traversa la Phrygie et la Galatie. Puis, par l'inspiration du Saint-Esprit, il passa en Macédoine où il fonda, par ses prédications, les Eglises de Philippes, de Thessalonique et de Bérée.

Il alla ensuite à Athènes, où il prêcha avec autant de succès au milieu de l'aréopage, et convertit Denis l'aréopagite qui fut le premier évêque de cette ville. Il eut la consolation de voir l'Evangile reçu aussi à Corinthe, malgré la corruption des mœurs de cette ville et malgré bien des contradictions. Enfin il vint à Ephèse, où sa prédication ne fut pas moins fructueuse.

Deux Juifs, qui prétendaient chasser les démons par des invocations, dont ils faisaient Salomon auteur, s'avisèrent de conjurer un possédé par le nom de Jésus que Paul prêchait. *Le Démon leur répondit : Je connais Jésus et je sais qui est Paul; mais vous, qui êtes-vous* (*Act.*, XIX, 15)? En même temps il se jeta sur eux, et les maltraita de telle sorte qu'ils sortirent nus et blessés.

Cette action fut connue de tous les Juifs et de tous les gentils qui demeuraient à Ephèse, et le nom du Seigneur en fut glorifié : plusieurs des fidèles venaient confesser leurs péchés. Exemple remarquable de confession après le baptême. Ce fut pendant ce séjour à Ephèse que l'Apôtre écrivit sa première Epître aux fidèles de Corinthe, où l'on voit comme il relève l'excellence et la nécessité de la charité chrétienne, et comme il en trace les devoirs.

Quand je parlerais, dit-il, *les langues des hommes et des anges; si je n'ai pas la charité, je suis comme un airain sonnant et une cymbale retentissante. Quand j'aurais le don de la prophétie, que j'approfondirais tous les mystères et que je posséderais toutes les sciences; et quand j'aurais toute la foi possible, jusqu'à transporter les montagnes; si je n'ai la charité, je ne suis rien. Et quand je distribuerais tout mon bien pour nourrir les pauvres, et que je livrerais mon corps pour être brûlé, si je n'ai la charité, tout cela ne me sert de rien.*

La charité est patiente, elle est bienfaisante. La charité n'est point envieuse, elle n'agit point à contre-temps; elle ne s'enorgueillit point; elle n'est point ambitieuse; elle ne cherche point ses intérêts; elle ne s'irrite point; elle ne pense point le mal; elle ne se réjouit point de l'iniquité; mais elle se réjouit de la vérité; elle souffre tout; elle croit tout; elle espère tout; elle supporte tout (I *Cor.*, XIII, 1 *et seq.*). Un de nos meilleurs poëtes a rendu ainsi la première partie de ce beau passage :

En vain je parlerais le langage des anges ;
En vain, mon Dieu, de tes louanges
Je remplirais tout l'univers :
Sans amour, ma gloire n'égale
Que la gloire de la cymbale,
Qui d'un vain bruit frappe les airs.
Que sert à mon esprit de percer les abîmes
Des mystères les plus sublimes,
Et de lire dans l'avenir ?
Sans amour ma science est vaine
Comme le songe, dont à peine
Il reste un léger souvenir.
Que me sert que ma foi transporte les montagnes,
Que dans les arides campagnes
Les torrents naissent sous mes pas;
Ou que ranimant la poussière,
Elle rende aux morts la lumière,
Si l'amour ne l'anime pas ?
Oui, mon Dieu, quand mes mains, de tout mon héritage,
Aux pauvres feraient le partage ;
Quand même pour le nom chrétien,
Bravant les croix les plus infâmes,
Je livrerais mon corps aux flammes :
Si je n'aime, je ne suis rien.

(*Racine*).

Après plusieurs autres travaux, saint Paul revint à Jérusalem où les Juifs, toujours furieux de ce qu'il faisait connaître Dieu aux gentils, le livrèrent enfin aux Romains comme ils leur avaient livré Jésus-Christ. Il fut envoyé à Félix, gouverneur de la Judée, qui demeurait à Césarée, et qui le remit ensuite à Festus, son successeur au gouvernement. Comme ce dernier penchait à le faire conduire à Jérusalem pour y être jugé, l'Apôtre, pour éviter la fureur des Juifs, en appela à César. Il fut envoyé à Rome sur son appel, et il y demeura deux ans prisonnier.

Pendant ce temps là, il écrivit à différentes Eglises des Epîtres pleines d'instructions. Au bout de ce terme il sortit de Rome, alla prêcher l'Evangile en Espagne *et passa, dit-on*, par les Gaules, où il laissa des évêques de ses disciples, ce qui fut la source d'où la foi se répandit par toutes les Gaules. Il retourna ensuite en Orient et dans l'Asie, prêchant toujours avec zèle et avec succès Jésus-Christ ressuscité. Il revint enfin à Rome, et il y prêcha encore un an avec l'apôtre saint Pierre.

Pendant ce temps là, Simon le Magicien s'y faisait admirer par divers prestiges. Il était même dans les bonnes grâces de l'empereur Néron, qui était fort adonné à la magie. Un jour Simon lui ayant promis de voler pour le réjouir, il s'éleva en effet étant porté par les démons. Mais les saints apôtres se mirent à genoux, prièrent ensemble et invoquèrent le saint nom de Jésus. Les démons épouvantés abandonnèrent Simon, qui tomba et demeura étendu les jambes brisées.

Ne pouvant souffrir les douleurs et la honte de sa chute, il se précipita du haut d'une éminence très-élevée. Néron, irrité de l'accident, fit mettre les apôtres en prison, où ils demeurèrent neuf mois sans cesser d'y prêcher l'Evangile. Ils furent enfin condamnés à mort par les gouverneurs de Rome, en l'absence de Néron, qui était allé en Achaïe. Saint Paul eut la tête tranchée et saint Pierre fut crucifié le vingt-neuf juin soixante-sept,

c'est-à-dire trente-quatre ans après la mort de Jésus-Christ.

Comme on traînait au supplice ces deux fidèles témoins de Jésus-Christ ressuscité, ils prédirent aux Juifs, qui les avaient dénoncés et livrés, leur perte prochaine. Ils leur dirent que *Jérusalem allait être renversée de fond en comble; qu'ils périraient de faim et de désespoir; qu'ils seraient bannis à jamais de la terre de leurs pères et envoyés en captivité par toute la terre; que le terme n'était pas loin; et que tous ces maux leur arriveraient pour avoir insulté avec tant de cruelles railleries au bien-aimé Fils de Dieu, qui s'était déclaré à eux par tant de miracles* (*Lactance, Div. instit.*, l. IV, c. 21). La pieuse antiquité nous a conservé cette prédiction des apôtres, qui devait être suivie d'un si prompt accomplissement.

X. *Commencements de la guerre des Juifs et de l'accomplissement des prédictions de Jésus-Christ. — Faux prophètes en Judée. — Prodiges à Jérusalem. — Abomination dans le lieu saint.*

Il y avait déjà plusieurs années que la main de Dieu était sur ce peuple ingrat, et que les prédictions de Jésus-Christ à l'égard des Juifs s'accomplissaient. On avait essuyé *des pestes, des famines, des tremblements de terre;* toutes les histoires les moins suspectes font foi que jamais ces choses n'avaient été plus fréquentes ni plus remarquables qu'elles le furent alors.

Pour ce qui est *des guerres, des troubles, des bruits de guerres, des soulèvements de nations contre nations, et de royaumes contre royaumes,* on avait vu aussi cette partie de la prophétie accomplie à la lettre ; et les Juifs, enveloppés dans les malheurs de ces mouvements extraordinaires, portaient déjà la peine du déicide qu'ils avaient commis en la personne du Sauveur.

Dès la seconde année du règne de Caligula, trente-huitième de Jésus-Christ, c'est-à-dire environ cinq ans après sa mort, une grande multitude de Juifs furent massacrés à Alexandrie dans une émotion des gentils qui, pour avoir un prétexte de les maltraiter, supposèrent un ordre de l'empereur pour mettre des idoles dans leurs synagogues.

Ils eurent beau demander justice à l'empereur, ce prince, irrité que les Juifs de Jérusalem eussent refusé de consacrer sa statue dans leur temple et de l'adorer, n'eut aucun égard à leur prière. Les Juifs étaient en même temps maltraités chez les Parthes, en Mésopotamie et vers Babylone, et ils furent tués en plus grand nombre qu'en aucune occasion dont on eût encore ouï parler : plus de cinquante mille furent massacrés dans une seule action.

Ils eurent quelque repos après la mort de Caligula, sous l'empire de Claudius et pendant les premières années de Néron : mais ce ne fut que pour leur donner le temps d'exciter contre les chrétiens les persécutions prédites par le Sauveur. Les deux Jacques furent alors sacrifiés à leur haine; saint Paul, livré aux Romains par leur jalousie, n'évita d'en être la victime qu'en appelant à l'empereur; et leurs cabales contre les chrétiens de Rome furent toujours sanglantes.

En même temps on voyait de toutes parts de faux prophètes. Josèphe, historien Juif, remarque que, surtout sous le règne de Néron, on en vit une infinité qui attiraient le peuple au désert par de vains prestiges et des secrets de magie, leur promettant une prompte et miraculeuse délivrance. La Judée ne fut pas la seule province exposée à ces illusions : elles furent communes dans tout l'empire, selon toutes les histoires.

Un Simon le Magicien, un Elymas, un Apollonius de Thyane dont les païens ont opposé les faux miracles aux miracles de Jésus-Christ, et une infinité d'autres enchanteurs marqués dans les histoires saintes et profanes, s'élevèrent durant ce siècle, où l'enfer semblait faire ses derniers efforts pour soutenir son empire ébranlé.

En effet, qui considérera de près les paroles de Jésus-Christ, verra que les faux prophètes devaient se multiplier devant et après la ruine de Jérusalem, mais surtout vers ce temps ; et que ce serait alors que la séduction, fortifiée par de faux miracles et par de fausses doctrines, serait tout ensemble si subtile et si puissante, *que les élus mêmes, s'il était possible, y seraient trompés* (*Matth.*, XXIV, 24; *Marc*, XIII, 22).

Il arriva cependant à Jérusalem plusieurs prodiges qui furent regardés comme signes de malheurs; tels sont les suivants : l'an onzième de Néron, soixante-cinq de Jésus-Christ, et deux ans avant le martyre des bienheureux apôtres saint Pierre et saint Paul, le huitième du mois d'avril, qui était la fête des Azymes, à neuf heures de nuit, il parut autour de l'autel et du temple une telle lumière, qu'il semblait qu'il fût grand jour; ce qui dura une demi-heure.

A la même fête, une vache que l'on menait pour être immolée, fit un agneau au milieu du temple. La porte orientale du temple se trouva ouverte d'elle-même à six heures de nuit, quoiqu'elle fût d'airain et si pesante que vingt hommes avaient peine à la fermer, et quoiqu'elle eût des barres garnies de fer qui entraient bien avant dans le seuil, qui était fait d'une seule pierre. Le capitaine du temple en étant averti, y vint et eut beaucoup de peine à la faire refermer.

Peu de jours après la fête, le vingt-un de mai, avant le coucher du soleil, on vit partout le pays des chariots et des troupes armées en l'air (*Jos., lib.* VII *de bell. Jud., c.* 12; *Tacit. Hist., lib.* V, *c.* 13), traverser les rues et environner la ville. A la fête de la Pentecôte, les sacrificateurs étant entrés dans le temple pour leurs fonctions, sentirent d'abord un mouvement et entendirent un bruit; puis tout d'un coup ils ouïrent une voix qui disait : *Sortons d'ici, sortons d'ici.* Les saints anges protecteurs du temple déclaraient hautement qu'ils l'abandonnaient parce que Dieu, qui y avait établi sa de-

meure durant tant de siècles, l'avait réprouvé.

Mais un autre prodige éclata aux yeux de tout le peuple, et jamais aucun autre peuple n'avait rien vu de semblable. *Quatre ans devant la guerre déclarée, un paysan*, dit Josèphe (*Lib. VII de bell. Jud.*, c. 12), *se mit à crier : Une voix est sortie du côté de l'orient, une voix est sortie du côté de l'occident, une voix est sortie du coté des quatre vents ; voix contre Jérusalem et contre le temple, voix contre les nouveaux mariés et les nouvelles mariées, voix contre tout le peuple.* Depuis ce temps, ni jour ni nuit il ne cessa de crier : *Malheur à Jérusalem.*

Il redoublait ses cris les jours de fête. Aucune autre parole ne sortit de sa bouche : ceux qui le plaignaient, ceux qui le maudissaient, ceux qui lui donnaient ses nécessités, n'entendaient jamais de lui que cette terrible parole : *Malheur à Jérusalem !* Il fut pris, interrogé et condamné au fouet par les magistrats ; à chaque demande et à chaque coup il répondait, sans jamais se plaindre : *Malheur à Jérusalem !* Renvoyé comme un insensé, il courait tout le pays en répétant sans cesse sa triste prédiction. Il continua durant sept ans à crier de cette sorte, sans se relâcher et sans que cette voix s'affaiblît.

Enfin, l'an soixante-six de Jésus-Christ, le douzième du règne de Néron, les Juifs, mécontents de Florus, gouverneur de Judée pour les Romains, en vinrent à une rébellion manifeste et à la guerre, qui commença au mois de mai. Florus, irrité contre les Juifs, anima de toutes parts les gentils contre leur nation, et partout on chercha à les perdre. Plus de vingt mille furent tués à Césarée ; treize mille périrent à Scythopolis ; cinquante mille furent massacrés à Alexandrie.

Les Juifs armèrent donc de tous côtés pour se défendre ; et Cestius Gallus, gouverneur de Syrie, entra alors à main armée dans la Judée. Il y prit plusieurs villes, fit mourir grand nombre de Juifs, et fit un horrible dégât. Il s'approcha ensuite de Jérusalem, et campa à deux lieues de la ville : son armée se répandit tout autour, et la sainte cité fut investie.

On vit alors l'*abomination dans le lieu saint où elle ne devait pas être* (*Sup.*, III, *art.* 5) ; car le mot d'*abomination*, dans l'usage de la langue sainte, signifie *idole* ; et personne n'ignore que les armées romaines portaient dans leurs enseignes les images de leurs dieux et de leurs Césars, qui étaient les plus respectés de tous leurs dieux. Ces enseignes étaient aux soldats un objet de culte, et par conséquent *d'idolâtrie et d'abomination.*

C'était donc alors, pour obéir à Jésus-Christ, qu'il fallait *que ceux qui étaient dans la Judée se retirassent dans les montagnes.* Et en effet, le signe que le Sauveur avait donné à ses disciples pour fuir de Jérusalem dans les montagnes, et qui est marqué dans saint Matthieu et dans saint Marc par *l'abomination de la désolation dans le lieu saint où elle ne doit pas être*, est expliqué ainsi par saint Luc : *Quand vous verrez Jérusalem investie par une armée, sachez alors que sa désolation est proche ; alors, que ceux qui sont dans la Judée fuient dans les montagnes.*

Mais quel moyen de fuir à travers une armée ennemie, et jusque-là victorieuse ? Comment échapper à l'ennemi répandu tout autour de Jérusalem ? Le péril, à la vérité, paraissait inévitable, mais Dieu, toujours fidèle dans ses paroles admirables, et toujours admirable dans ses œuvres, sut bien trouver des ressources qu'on n'aurait osé espérer.

> O Dieu, par quelle route, inconnue aux mortels,
> Ta sagesse conduit ses desseins éternels !
>
> (*Racine, Esther*, *act.* V *sc.* 5).

La divine Providence permit que Cestius fît la guerre si négligemment, qu'il manqua l'occasion de prendre la ville dont la terreur, les séditions et même ses intelligences lui ouvraient les portes. Les séditieux, voyant que ce général n'avait pas profité de ses avantages, reprirent cœur, sortirent sur les Romains qui se retiraient, les battirent en queue et les poursuivirent jusqu'à Antipatride pendant plusieurs jours, en sorte que toute l'armée de Cestius y pensa périr.

Les chrétiens profitèrent de cette déroute des Romains pour obéir à leur maître. Quoiqu'il y en eût des milliers dans Jérusalem et dans la Judée, nous ne lisons dans aucun historien qu'il s'en soit trouvé aucun dans la ville quand elle fut prise. Au contraire, il est constant par tous les monuments de nos ancêtres, qu'ils se retirèrent dans la petite ville de Pella, dans un pays de montagnes auprès du désert, aux confins de la Judée et de l'Arabie.

XI. — *Suite de la guerre des Juifs, et de l'accomplissement des prédictions de Jésus-Christ. — Ruine totale de Jérusalem.*

Les habitants de Damas, ayant appris la nouvelle de cette défaite des Romains, s'en vengèrent sur les Juifs qui étaient dans leur ville, et les égorgèrent tous, au nombre de dix mille. Cependant Néron, instruit de ce mauvais succès, en fut alarmé, et donna le commandement des troupes de Syrie à Vespasien, qui arriva à Antioche au commencement de l'année soixante-sept. Il poussa la guerre pendant près de deux ans avec beaucoup de vigueur et de succès : il prit presque toutes les villes de Judée, et fit grand nombre de prisonniers, entre autres Josèphe l'historien, qui avait un commandement dans la guerre.

Il allait commencer le siége de Jérusalem, lorsque l'empire romain s'ébranla furieusement, comme de concert avec Jésus-Christ dont les prédictions s'accomplissaient de jour en jour. On vit les Gaules, les Espagnes, tous les royaumes dont l'empire était composé, s'émouvoir tout à coup ; quatre empereurs s'élever presque en même temps contre Néron et les uns contre les autres ; les cohortes prétoriennes, les armées de Syrie, de Germanie, et toutes les autres qui étaient répandues en Orient et en Occident, s'entre-

choquer et traverser, sous la conduite de leurs empereurs, d'une extrémité du monde à l'autre, pour décider leurs querelles par de sanglantes batailles.

Enfin Vespasien lui-même, déclaré empereur par son armée, quitta la guerre judaïque pour songer à établir sa nouvelle autorité, et en remit la conduite à Tite, son fils. Tite, au commencement de l'année soixante-dix, vint camper a un quart de lieue de Jérusalem, un peu avant la fête de Pâques; en sorte qu'une grande partie de la nation s'y trouva enfermée, y étant venue pour la solennité de la fête.

Cette malheureuse ville était alors agitée par la division, et déchirée par trois factions ennemies. Si la haine qu'elles avaient toutes pour les Romains allait jusqu'à la fureur, elles n'étaient pas moins acharnées les unes contre les autres : les combats du dehors coûtaient moins de sang aux Juifs que ceux du dedans. Un moment après les assauts soutenus contre l'étranger, les citoyens recommençaient leur guerre intestine; la violence et le brigandage régnaient partout dans la ville.

Elle périssait par ses propres mains, elle n'était plus qu'un grand champ couvert de corps morts, et les chefs des factions y combattaient pour l'empire. Tite, moins cruel qu'eux, ne voulait pas les perdre ; il leur fit faire des propositions de paix : mais, destinés à périr, ils n'écoutèrent que la séduction qui les aveuglait, et la rage qui les entraînait à leur perte. Ils étaient pourtant réduits à l'extrémité : la faim en tuait plus que la guerre, et les mères mangeaient leurs enfants. Tite prenait ses dieux à témoins qu'il n'était pas cause de leur perte.

Durant ces malheurs ils ajoutaient foi aux fausses prédictions qui leur promettaient l'empire de l'univers. Bien plus, la ville était prise, le feu y était déjà de tous côtés, une longue et vaste muraille élevée autour d'eux par les Romains, munie de tours et de redoutes aussi fortes que la ville même, leur ôtait tous les moyens d'échapper; et ces insensés croyaient encore les faux prophètes, qui les assuraient que le jour du salut était venu, afin qu'ils résistassent toujours, et qu'il n'y eût plus pour eux de miséricorde.

Cependant ce paysan qui, quatre ans avant la guerre, avait commencé à menacer Jérusalem de sa ruine, était enfermé dans la ville, tournant infatigablement autour des murailles, et criant de toute sa force : *Malheur au temple, malheur à la ville, malheur à tout le peuple !* A la fin il ajouta : *Malheur à moi-même !* et en même temps il fut emporté par une pierre lancée avec une machine.

Ce prophète des malheurs de Jérusalem s'appelait Jésus. Il semblait que ce nom de Jésus, nom de salut et de paix, devait tourner aux Juifs à un funeste présage, et que ces ingrats ayant rejeté un Jésus qui leur annonçait la grâce, la miséricorde et la vie, Dieu leur envoyait un autre Jésus, qui n'avait à leur annoncer que des maux irrémédiables, et l'inévitable décret de leur ruine prochaine.

En effet, tout fut massacré, la ville renversée de fond en comble; onze cent mille hommes périrent pendant ce siége, qui ne dura que sept mois ; et le temple fut brûlé le même mois et le même jour que l'avait été le premier sous Nabuchodonosor. Malgré les défenses de Tite, malgré l'inclination naturelle des soldats, qui devait les porter plutôt à piller qu'à consumer tant de richesses, un soldat, *poussé*, dit Josèphe (*De bell. Jud., lib.* VII, *c.* 10), *par une inspiration divine*, mit le feu dans ce temple auguste.

Tite voulut vainement faire éteindre la flamme naissante; elle prit partout en un instant. Il fallait que les prophéties s'accomplissent, et que cet admirable édifice fût réduit en cendres, en sorte *qu'il n'y restât pas pierre sur pierre*, comme l'avait prédit Jésus-Christ (*Sup., c.* III, *art.* V) environ quarante-huit ans auparavant.

Il ne faut donc plus s'étonner si Tite victorieux, après la prise de Jérusalem, ne voulait pas recevoir les congratulations des peuples voisins, et les couronnes qu'ils lui envoyaient pour honorer sa victoire. Tant de mémorables circonstances, la colère de Dieu si marquée, et sa main qu'il voyait encore si présente, le tenaient dans un profond étonnement; et c'est ce qui lui fit dire qu'il n'était pas le vainqueur, qu'il n'était qu'un faible instrument de la vengeance divine.

Oui, c'est ce même Dieu, qui sait à ses desseins
Ramener tous les pas des aveugles humains.
Sous d'orgueilleux vainqueurs quand les villes succombent,
Quand l'affreux contre-coup des empires qui tombent
Dans le monde ébranlé jette au loin la terreur,
Que sont tous ces héros qu'admire notre erreur ?
Les ministres d'un Dieu qui punit des coupables,
Instruments de colère, et verges méprisables.

(*Racine poëm. de la Rel., ch.* IV).

Les Juifs, vaincus sans être domptés, mais toujours séduits par les faux prophètes, remuèrent encore pendant quelque temps, jusqu'à ce qu'environ soixante ans après ils furent tout à fait réduits par l'empereur Adrien. Alors cinquante forteresses considérables, et neuf cent quatre-vingt-cinq bourgades les plus renommées, furent détruites. Il y eut cinq cent quatre-vingt mille hommes de tués dans différents combats, sans compter ceux qui périrent par le feu, la faim et les maladies.

Les lieux saints furent profanés; il fut défendu aux Juifs d'entrer en Jérusalem, dont on détruisit jusqu'au nom, qui fut changé en celui d'Elia ; on ne leur permit pas même de la regarder de loin. Depuis ce temps ils ont toujours été tels que nous les voyons aujourd'hui,

Sans villes et sans rois, sans temple et sans autels,
Vaincus, proscrits, errants, l'opprobre des mortels.

(*Racine fils, poëm. de la Rel., ch.* III.)

et tels enfin qu'il avait été prédit par les prophètes.

Mais ces mêmes prophètes ont prédit aussi qu'à la fin des temps ils rentreraient dans

l'Église. Il est donc nécessaire qu'ils subsistent d'une manière visible, afin que la visibilité de leur réconciliation rende hommage à la vérité de notre sainte religion ; et pour que toute la terre soit instruite d'un événement si décisif, la Providence divine, par un miracle perpétuel, les tient dispersés parmi toutes les nations et dans tous les pays du monde.

Mèdes, Assyriens, vous êtes disparus;
Parthes, Carthaginois, Romains, vous n'êtes plus:
Et toi, fier Sarrasin, qu'as-tu fait de ta gloire?
Il ne reste de toi que ton nom dans l'histoire.
Ces destructeurs d'Etats sont détruits par le temps;
Et la terre cent fois a changé d'habitants;
Tandis qu'un peuple seul, que tout peuple déteste,
S'obstine à nous montrer son déplorable reste.

(*Poëme de la Religion.*)

CHAPITRE IV.

DÉMONSTRATION DE LA VÉRITÉ DE LA RELIGION CHRÉTIENNE

I. — *Objet et plan de cette démonstration. — Moïse est l'auteur du Pentateuque.*

Quoique la religion chrétienne exige une foi entière et une soumission parfaite pour les mystères qu'elle propose aux hommes, elle ne prétend pas néanmoins se faire croire absolument sans preuve, et faire recevoir sa doctrine à la faveur des ténèbres.

La foi qu'elle exige consiste à croire tout ce qu'elle nous révèle, quelque relevé, quelque incompréhensible même qu'il paraisse à notre faible raison ; mais les preuves les plus convaincantes et les plus démonstratives se multiplient sans nombre, pour nous apprendre, et en général et en détail, que cette même religion ne nous dit et ne peut nous dire rien que de vrai.

La raison du chrétien n'est donc point l'esclave involontaire de la foi. Notre intelligence à la vérité ne comprend point tout ce qu'elle croit ; mais les preuves de la religion lui montrent qu'il faut croire. Ainsi elle ne perd point ses droits en se soumettant à l'infaillibilité de la révélation divine. Elle ne fait que se rendre à une autorité qui ne peut être sujette à erreur.

Persuadée que l'incompréhensibilité des mystères entre dans le plan de la religion, et dans le dessein que Dieu a de régner sur les esprits de même que sur les cœurs, elle respecte les bornes qui lui sont prescrites, et se contente de l'évidence qu'elle aperçoit dans les motifs qui la déterminent à croire. Je dis *évidence :* car c'est en effet une persuasion fondée sur une multitude presque infinie de preuves, si claires qu'il y aurait de la folie à les rejeter, si certaines qu'il y aurait de la stupidité à en douter, si décisives qu'il y aurait de l'extravagance à ne pas s'y rendre.

Ce sont des faits ; et c'est le genre de preuve le plus à la portée de tout le monde, le moins sujet à la contradiction, ce sont des faits tellement liés ensemble, que la vérité d'un seul une fois établie, confirme tous les autres ; en sorte que la démonstration qui résulte de leur accumulation ne peut être détruite que par la destruction particulière de chacune de ses parties.

Or si la certitude d'un seul de ces faits se communique à tous les autres, et prouve tout à un esprit équitable, qui ne prétend pas résister à l'évidence, fermer les yeux à la lumière, et renoncer à tout ce qui s'appelle sincérité et raison, que sera-ce si on vient à réunir tant de preuves, et quel effet ne doit point produire leur concours? Mais comme il serait impossible de les parcourir toutes sans entrer dans un détail excessif, et sans passer les bornes que je me suis prescrites, voici à quoi je réduis la démonstration que j'entreprends de donner à la vérité de notre religion.

Si Moïse est l'auteur des livres qu'on lui attribue, s'ils sont conformes à la raison et à l'expérience, si son histoire est véritable, la religion judaïque l'est aussi, et les Juifs ont dû attendre un Messie. Si les prophéties qui l'annoncent ont été faites avant Jésus-Christ, c'est Jésus-Christ lui-même qui est le Messie, puisqu'il les a toutes accomplies.

Enfin si Jésus-Christ est véritablement ressuscité d'entre les morts, on ne doit pas douter qu'il ne soit Dieu, puisque lui-même s'est attribué la divinité, et que Dieu ne peut pas permettre un miracle de cette nature pour autoriser une imposture. De là la divinité de la religion chrétienne, confirmée encore par la rapidité de son établissement malgré les plus grands obstacles, et par l'état présent des Juifs. J'entre en matière.

La providence divine a tellement disposé de tout, qu'il semble que ceux-mêmes qui connaissent le moins Dieu soient d'intelligence avec lui pour seconder ses vues. C'est ainsi que les efforts des impies servent, contre leur intention, à établir de plus en plus la vérité de la sainte religion qu'ils combattent. S'ils nient que Moïse soit l'auteur des livres qui portent son nom, ils avouent dès lors que s'il en est l'auteur, c'est fait de leur système, et que ce principe le ruine infailliblement. Mais que leur sert de le nier?

Ce subterfuge, loin d'obscurcir la vérité, prouve seulement la mauvaise foi de ceux qui y ont recours ; car de quel droit veut-on nier aujourd'hui ce qu'on n'a nié ni aux Juifs ni aux chrétiens, lorsqu'ils étaient le plus haïs des grands du monde et des sages du paganisme, et lorsque les monuments capables de les démentir, s'il y en eût, subsistaient encore? Disputer aujourd'hui des faits et des points d'histoire qu'on ne contestait point il y a deux mille ans, c'est tomber dans une opiniâtreté ridicule, et mériter le mépris plutôt que l'attention des sages.

Cependant ne négligeons rien pour établir une vérité que les libertins mêmes reconnaissent comme fondamentale. Pour être convaincu que Moïse est vraiment l'auteur du Pentateuque, ne suffirait-il pas d'en être assuré par tout le peuple juif, qui, par une tradition non interrompue, le lui a toujours attribué ; qui a regardé cet ouvrage comme la base du culte public; et qui, étant entré dans la terre promise avec une religion toute

formée, avait dû nécessairement l'apprendre de Moïse dans le désert?

Ce témoignage si universel et si constant, que les Juifs rendent à Moïse, ne peut être fondé sur la vanité : ce serait payer trop cher la vaine gloire de montrer des ancêtres dans l'antiquité ; car ils sont représentés partout dans le Pentateuque comme ingrats, stupides, rebelles, impies, portés à l'idolâtrie et au murmure, ne revenant à leur devoir qu'à force de châtiments, et retombant dans leurs anciennes fautes dès qu'ils étaient épargnés.

Les faits rapportés contre eux sont encore plus déshonorant que les reproches qu'on leur fait ; et l'histoire entière de Moïse n'est que l'histoire des crimes de ce peuple indocile. D'où vient donc que ce peuple a tant de respect pour elle, et qu'il la regarde comme divine? C'est qu'il y a été forcé par les prodiges sans nombre que Dieu fit pour autoriser Moïse et rendre témoignage à sa mission, lorsqu'il présenta ce livre au peuple.

Cette conséquence reçoit encore une nouvelle force de l'attachement des Samaritains au Pentateuque. Ils ont toujours été ennemis des Juifs ; et encore aujourd'hui, quelque pauvre que soit un Juif, il ne voudrait pas s'allier avec le plus riche des Samaritains. Cette aversion réciproque n'est-elle pas une preuve invincible de l'antiquité des lois de Moïse, puisque les Samaritains recevaient ces lois, quoiqu'ils ne demeurassent pas d'accord que Jérusalem fût le seul lieu où il était permis de faire des sacrifices?

Car pourquoi des nations si ennemies se seraient-elles rencontrées à se vanter des mêmes lois, à les rapporter à un même auteur, à y être opiniâtrement attachées malgré la multitude onéreuse de leurs observances et le poids insupportable de leur joug? Les Samaritains rejettent tous les livres sacrés, excepté les cinq de Moïse. Pourquoi ont-ils plus de respect pour ceux-ci, si ce n'est parce qu'ils étaient reçus de tous les Israélites, avant que Jéroboam eût séparé dix tribus de de la famille de David?

En un mot le Pentateuque existe, et quelqu'un en est l'auteur. Or dira-t-on qu'un peuple distingué des autres par une religion et par des mœurs si particulières, qui conserve dès son origine une doctrine si suivie et si élevée, une mémoire si vive d'une longue suite de faits si nécessairement enchaînés, des cérémonies si réglées et des coutumes si universelles, ait été sans une histoire qui lui marquât son origine, et sans une loi qui lui prescrivît ses coutumes ; et que tout à coup, après une longue suite d'années, un particulier ait voulu lui donner, sous le nom de Moïse, avec l'histoire de ses antiquités, la loi qui formait ses mœurs? Quelle fable plus incroyable pourrait-on jamais inventer, et peut-on y donner créance, sans joindre l'ignorance au blasphème?

II.— *Conformité de la chronologie de Moïse avec l'expérience.*

On est donc obligé de remonter jusqu'aux jours de Moïse pour trouver l'origine des livres qu'on lui attribue, et, pour ne pas dire des extravagances, on doit avouer qu'il est l'auteur du Pentateuque. C'est une première vérité entièrement hors de doute ; et il ne s'agit plus que d'examiner ces écrits pour en juger. La première chose qu'on y trouve, c'est que Moïse marque précisément le temps de la création du monde ; il nous apprend le nom du premier homme ; il traverse les siècles depuis ce premier moment jusqu'au temps où il écrivait, passant de générations en générations, et marquant le temps de la naissance et de la mort des hommes qui servent à sa chronologie.

La supposition de Moïse donne prise sur elle de tous côtés si elle est fausse. Il prétend que le monde n'était pas avant le temps qu'il a marqué dans son histoire. Parlant du monde il renferme tout ; il n'y avait rien auparavant, rien que Dieu. La thèse est de trop grande étendue pour ne pouvoir être facilement convaincue de faux, si elle n'est pas véritable. Il ne s'agit seulement que de prouver qu'il y avait quelque chose.

Mais, bien loin qu'on puisse le prouver, l'histoire du monde s'accorde et s'unit avec celle de Moïse. Presque tous les philosophes qui soutenaient l'éternité du monde étaient obligés, plus de quatre cents ans avant la naissance de Jésus-Christ, de l'avouer à Epicure et à ses disciples, qui soutenaient le contraire.

Quand on fait réflexion que Moïse ne donne au monde qu'environ deux mille quatre cent dix ans, selon le texte hébreu, ou trois mille neuf cent quarante-trois selon la version grecque, à compter du temps où il écrivait, il y a sujet de s'étonner qu'il ait si peu étendu la durée du monde, s'il n'eût été persuadé de cette vérité.

Moïse était un homme de bon sens ; ses écrits ne permettent pas qu'on en doute. Pourquoi donc n'aurait-il pas donné au monde des millions de siècles, afin de poser à coup sûr une époque incontestable? La première pensée d'un imposteur irait là. Car enfin on peut bien savoir l'histoire de sa nation et de ses voisins ; mais parler de l'univers entier, et soutenir qu'il n'y avait rien du tout au-delà de trois ou quatre mille ans, cette supposition me paraît si hardie et si téméraire, qu'elle ne tombera jamais dans l'esprit d'un homme sensé, à moins qu'il ne soit convaincu de sa vérité.

Mais Moïse ne s'est pas arrêté là. Il s'est retranché plus de la moitié de son calcul par l'histoire du déluge. A quoi bon se serait-il précipité lui même sans aucune nécessité dans des entraves d'où il était impossible de sortir que par la force et par l'évidence de la vérité? Rien ne l'obligeait à faire l'histoire d'un déluge universel, s'il n'était effectivement arrivé. Elle ne fait rien à son plan ni à son dessein.

Un imposteur cherche du moins la vraisemblance autant qu'il peut ; et rien ne paraît moins vraisemblable que ce déluge. C'est une renaissance du monde qui rappelle le genre humain à Noé comme à une seconde

souche. Si on prouve qu'il y ait un homme au monde qui tire son origine d'une autre source que de Noé, son histoire est fausse. Il semble que c'était une question aisée à résoudre, et on ne peut comprendre qu'un imposteur ait voulu s'exposer de la sorte, pour peu qu'il ait eu d'esprit ou de bon sens.

Ce n'est pas encore tout. Moïse nous marque un temps dans son histoire, auquel tous les hommes parlaient un même langage. Si avant ce temps-là on trouve dans le monde des nations, des inscriptions de différentes langues, la supposition de Moïse tombe d'elle-même. Depuis Moïse en remontant à la confusion des langues, il n'y a dans l'hébreu que six cents ans ou environ, et onze cents ans selon le grec. Ce ne doit plus être une antiquité absolument inconnue. Il ne s'agit plus que de savoir si en traversant douze siècles tout au plus, on peut trouver, en quelque lieu de la terre, un langage entre les hommes différent de la langue primitive, usitée, à ce que l'on prétend, parmi les habitants de l'Asie.

Savait-il donc, ce Moïse, qu'en Egypte, à la Chine, en Assyrie ou en Scythie, en Gréce, en Sicile ou dans les Gaules, il n'y aurait point de villes, point de temples, point de sépulcres, point d'inscriptions, point de monnaies, point d'histoires, point de registres publics, point de livres, en un mot point de monuments suffisants pour démontrer la fausseté de son système? Or c'est un fait constant que l'histoire du monde s'accorde avec celle de Moïse.

Car on se prévient ordinairement en faveur du système dans lequel on s'est engagé. Ainsi la plupart des anciens philosophes, soutenant l'éternité du monde, recherchèrent sans doute avec soin tout ce qui pouvait favoriser leur opinion. Cependant les épicuriens, qui étaient d'un sentiment contraire, leur prouvèrent efficacement la nouveauté du monde.

Ils alléguaient (1) les inventions des arts et des sciences qui n'étaient pas à beaucoup près si antiques qu'ils auraient dû l'être si le monde eût subsisté de tout temps. Ils alléguaient toutes les histoires, dont les plus anciennes ne remontaient pas au-dessus de la guerre de Thèbes et de la ruine de Troie, postérieure à Moïse de trois cents ans, ou tout au plus jusqu'à Inachus, roi d'Argos, environ quatre cents ans avant le législateur des Hébreux, et du temps d'Abraham.

(1) Præterea si nulla fuit genitalis origo
Terrarum et cœli, semperque æterna fuere :
Cur supra bellum thebanum et funera Trojæ
Non alias alii quoque res cecinere poetæ?
Quo tot fata virûm toties cecidere ? neque usquam
Æternis famæ monumentis insita florent.
Verum, ut opinor, habet novitatem summa, recensque
Natura est mundi, neque pridem exordia cepit.
Quare etiam quædam nunc artes expoliuntur,
Nunc etiam augescunt : nunc addita navigiis sunt
Multa : modo organici melicos peperere sonores.
Denique natura hæc rerum ratioque reperta est
Nuper ; et hanc primus, cum primis, ipse repertus
Nunc ego sum, in patrias qui possim vertere voces.
(*Luc. De rer. nat., lib. V, v 325 et seqq.*)

Or ce que les Epicuriens disaient aux autres philosophes il y a si long-temps, nous avons aujourd'hui bien plus raison de le dire; à moins que l'on ne prétende peut-être que le déluge universel, dont Moïse fait le récit, cachait aux disciples d'Epicure, et nous cache encore à nous-mêmes, l'histoire des temps antérieurs et l'âge du monde : objection futile, que la nouveauté des arts et des sciences détruit sans réplique.

Car enfin les restes du genre humain, échappés au naufrage général, n'auraient pas oublié du moins les commodités nécessaires à la vie, quand même ils auraient voulu négliger la culture des arts moins utiles et des sciences plus relevées. On a pourtant vu naître long temps après la date du déluge les arts les plus utiles et aujourd'hui les plus simples? et l'apothéose de leurs inventeurs prouve bien que tout alors était nouveau, puisque tout était si merveilleux. Il faut donc conclure que l'histoire de l'univers se récrie contre l'éternité que les anciens *philosophes*, et des modernes peut-être, lui attribuent, et même contre une antiquité plus grande que celle que Moïse lui donne.

III.. — *Conformité de la théologie de Moïse avec la raison. — Existence de Dieu.*

Ce qui avait porté les anciens philosophes à soutenir l'éternité du monde, c'est que, en lui supposant un commencement, il fallait lui assigner une cause, et ils ne pouvaient la découvrir. Les épicuriens, convaincus par l'histoire, et par tous les monuments les plus anciens de la nouveauté de l'univers, prétendirent en trouver l'origine dans le mouvement fortuit des atomes, et décidèrent que la belle scène qu'il nous présente était un coup de l'aveugle hasard.

Mais Moïse, toujours *plus vrai que ces* pointilleux philosophes, assure qu'il y a un Dieu, unique, éternel, infiniment sage et tout-puissant, et que c'est lui qui a créé *le* ciel, la terre, tout ce qu'ils renferment, et même le premier de tous les hommes. C'est en effet le seul système avoué par la raison, et le seul qui puisse faire face à toutes les difficultés. L'histoire, nous l'avons vu, détruit absolument l'éternité du monde : elle n'est pas plus compatible avec l'hypothèse des épicuriens.

Car on a toujours vu l'univers dans l'état où il se trouve aujourd'hui, sans y avoir remarqué, pendant le cours de tant d'années, aucun changement notable qui réponde à la variété que des principes si inconstants auraient dû nécessairement y produire. Le même bassin renferme les eaux de l'Océan; les mêmes montagnes qui ont été connues des anciens s'élancent encore dans les airs; le soleil parcourt les mêmes espaces, s'arrête aux mêmes bornes, dispense avec la même mesure les jours et les saisons; la variété des phases de la lune est sujette aux mêmes lois; les mêmes étoiles sont suspendues sur nos têtes.

Eh! comment peut-on se figurer que le hasard soit la cause d'un ouvrage conduit

avec tant de raison, que notre raison s'y perd elle-même? Serait-ce le hasard qui aurait posé les fondements de la terre, qui lui aurait donné assez de consistance pour ne pas écrouler sous nos pieds, et assez de flexibilité pour recevoir dans son sein les semences qu'elle nous rend avec usure, qui l'aurait lancée assez loin du soleil pour n'en être pas consumée, et l'en aurait assez approchée pour en ressentir les salutaires influences?

Serait-ce le hasard qui aurait placé les montagnes comme en sentinelles pour recevoir les eaux du ciel et les verser ensuite sur toutes les terres par les lits des rivières; qui rafraîchirait si à propos certaines contrées brûlantes, par l'abondance des pluies, et qui aurait préparé si juste la pente de ces mêmes eaux, pour aller de là fertiliser d'autres régions qui attendent leur fécondité du débordement régulier des fleuves qui les arrosent?

Qu'on étudie la terre tant qu'on voudra; qu'on descende au dernier détail; qu'on approfondisse le mécanisme du corps humain; qu'on fasse l'anatomie du moindre animal, du plus vil insecte; qu'on regarde de près les grains semés dans la terre, et la manière dont ces germes se multiplient; qu'on observe attentivement les précautions avec lesquelles un bouton de rose s'épanouit au soleil et se referme vers la nuit; qu'on lève les yeux au ciel, où l'on voit des étoiles semées comme la poussière dans nos champs; qu'on examine les corps célestes, la régularité et la rapidité de leurs cours malgré l'énormité de leurs masses; qu'on mesure leur vitesse et leurs distances et les admirables proportions qu'on y remarque constamment : partout on trouvera plus de dessein, de conduite, de sagesse et d'industrie, que dans les ouvrages les plus hardis de l'art le plus exquis; partout enfin on trouvera le doigt de Dieu.

Les cieux instruisent la terre
A révérer leur Auteur :
Tout ce que leur globe enserre
Célèbre un Dieu créateur.
Quel plus sublime cantique
Que ce concert magnifique
De tous les célestes corps!
Quelle grandeur infinie!
Quelle divine harmonie
Résulte de leurs accords!
De sa puissance immortelle
Tout parle, tout nous instruit;
Le jour au jour la révèle,
La nuit l'annonce à la nuit.
Ce grand et superbe ouvrage
N'est point pour l'homme un langage
Obscur et mystérieux :
Son admirable structure
Est la voix de la nature,
Qui se fait entendre aux yeux.

(*J.-B. Rousseau, ode sacrée, tirée du Psaume* XVIII).

Nous trouvons en effet dans la structure de toutes les pièces qui composent l'univers, et dans l'universalité de leurs rapports au service de l'homme, les caractères les plus démonstratifs d'une sagesse qui a réglé la nature et la fonction de chaque chose par autant de volontés et de commandements exprès. Voilà ce que le bon sens, la voix de la nature et l'expérience nous apprennent unanimement de l'origine, de la destination et de la conservation de tous les êtres dont nous pouvons juger. Mais rentrons en nous-mêmes, et nous y trouverons de nouvelles preuves du système de Moïse et de l'existence de Dieu.

Nous remarquons en nous deux esprits différents : l'un est imparfait, changeant, opiniâtre, incertain, fautif et borné; il nous séduit, il nous trompe, il nous aveugle, il nous jette d'erreurs en erreurs, et nous sommes perpétuellement les jouets et souvent les victimes de son inconstance; dissemblable dans tous les hommes, c'est lui qui enfante tant d'opinions différentes, tant de systèmes contraires, tant de sentiments opposés, qui mettent les hommes en contradiction les uns avec les autres, et souvent un même homme avec lui-même.

L'autre esprit que nous trouvons en nous est au contraire une raison parfaite, immuable, universelle, sûre et impeccable : il nous conduit, il nous corrige, il nous éclaire, il nous inspire à toute heure, pourvu que nous l'écoutions, et nous ne nous trompons jamais qu'en ne l'écoutant pas; constamment le même dans tous les hommes de tous les temps et de tous les lieux, c'est lui qui nous assujettit tous invinciblement à penser et à parler de même sur un certain nombre de vérités..

Voilà donc en nous deux esprits. Le premier n'est point différent de nous, c'est nous-mêmes; ses caractères sont les nôtres; il ne possède rien que d'emprunt, et a besoin à chaque moment d'être redressé. L'autre est commun à tous les hommes, mais supérieur à eux; il ne peut jamais être épuisé ni partagé, quoiqu'il se donne à tous ceux qui le veulent. Il est donc évidemment le Verbe de Dieu, *la lumière véritable* (1) *qui éclaire tout homme venant en ce monde;* et tant de caractères, qui ne peuvent convenir qu'à la Divinité, nous en montrent non-seulement l'existence, mais même la présence continuelle au-dedans de nous.

Quel autre en effet que Dieu même pourrait nous inspirer ce désir violent d'être heureux, que rien ne peut satisfaire? Nous voulons tous les biens, et il ne nous est pas possible de réduire ce désir à quelques biens particuliers et bornés. Nous voulons clairement un bien éternel et infini, et nous le voulons nécessairement, puisque ce désir est avant nos réflexions, et qu'il ne dépend ni de notre délibération, ni de notre choix. Il est au contraire la base et le fondement de toutes nos délibérations, et nous ne nous portons à aucun bien particulier que par l'impression générale qui nous porte vers un bien infini.

Vastes désirs d'un bien immense,
Comment avez-vous pu vous former dans mon sein?
D'où vient que je conçois la flatteuse espérance
D'un bonheur qui n'a point de fin?

(1) Erat lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum. (*Joan.* I, 9.)

Moi, pareil à la fleur que le matin vit naître,
Et que le soir voit disparaître,
Je vole à l'infini. D'où me vient ce désir?
Sont-ce les biens présents vers lesquels je soupire?
Eh! puis-je m'y tromper? C'est Dieu seul qui m'inspire
Des vœux que Dieu seul peut remplir.

(*Ode sur les merveilles de Dieu*, *Mercure de Mars* 1744).

Combien est donc vaine l'espérance des impies qui comptent que Dieu fera peu d'attention à leur conduite et qu'elle échappera à ses yeux!

Quel charme vous séduit? Quel démon vous conseille,
Hommes imbéciles et fous?
Celui qui forma votre oreille
Sera sans oreille pour vous!
Celui qui fit vos yeux ne verra point vos crimes?
Et celui qui punit les rois les plus sublimes
Pour vous seuls retiendra ses coups?
Il voit, n'en doutez pas, il entend toute chose:
Il lit jusqu'au fond de vos cœurs;
L'artifice en vain se propose
D'éluder ses arrêts vengeurs
Rien n'échappe au regard de ce juge sévère.
Le repentir lui seul peut calmer sa colère,
Et fléchir ses justes rigueurs.

(*J.-B. Rousseau, Ode sacrée tirée du Psaume* XCIII)

IV. — *Vérité des miracles rapportés par Moïse.—Divinité de la religion des Juifs.*

Nous n'avons donc rien trouvé jusqu'à présent dans les livres de Moïse, qui ne s'accorde parfaitement avec l'expérience et avec la saine raison; et Moïse est au moins un philosophe très-sage et très-éclairé. Achevons de dire ce qui en est : c'est un homme rempli de l'esprit de Dieu et revêtu de son autorité, qui mérite par conséquent d'être cru lorsqu'il parle au nom du Dieu qui l'inspire. Il ne faut, pour en être convaincu, qu'ouvrir ses livres, et faire attention aux faits éclatants qui y sont rapportés.

Ce sont des miracles presque infinis, qui ont tous été faits, dit-on, devant tout le peuple, et plusieurs mêmes en présence des Egyptiens. S'ils sont faux, on provoque autant de contradicteurs que l'on cite de témoins : et il est inconcevable alors que personne, dans un si grand peuple et pendant tant de siècles, ne se soit avisé de les nier et même d'en prouver l'imposture, soit pour venger l'honneur de sa nation, ou peut-être même de sa famille, qui y sont maltraitées, soit pour se délivrer soi-même de la pesanteur du joug que la foi de ces prétendus prodiges lui impose.

Mais s'ils sont vrais, il n'est pas étonnant que les Juifs aient toujours eu tant de respect et d'attachement pour leur religion; car elle est divine, et Moïse, qui la leur a enseignée, était un prophète. Pour approfondir davantage ce raisonnement, arrêtons-nous à quelques-uns de ces miracles dont il est impossible de contester la vérité : non que celle des autres puisse être obscurcie, mais parce qu'il est impossible ici de les examiner tous.

Moïse (*Ex.*, XI, XII) prédit par l'ordre de Dieu que l'obstination de Pharaon serait punie par un dernier châtiment qui le forcerait à supplier même les Israélites de sortir de ses Etats; que tous les premiers-nés de l'Egypte, depuis le fils du prince jusqu'à celui de l'Esclave, seraient mis à mort par l'ange exterminateur dans une même nuit, et que les maisons des Israélites, dont les portes seraient teintes du sang de l'agneau pascal immolé le soir précédent, n'auraient aucun mal. Tout arriva comme il avait été prédit. Le deuil fut général. Les seuls Hébreux en furent exempts. On les pressa de sortir dans le moment même, tant l'épouvante était grande; et ce fut ainsi qu'ils furent mis en liberté.

Quelques jours après (*Ex.*, XIV) ils se trouvèrent dans un extrême péril, entre la mer qui leur fermait le passage, et la cavalerie de Pharaon qui les avait atteints dans le désert. Ils en furent délivrés par un prodige inouï. La mer s'ouvrit au commandement de Moïse, pour leur donner passage; et par un ordre contraire elle se referma et engloutit les Egyptiens qui les poursuivaient, et dont les corps, poussés par les flots sur le rivage, fournirent aux Israélites les armes dont ils manquaient.

Si ces deux miracles sont faux, s'ils ne sont pas arrivés, comment a-t-on pu les faire croire à plus de six cent mille hommes qui savaient le contraire, et qui étaient bien instruits que leur sortie d'Egypte et leur entrée dans le désert n'avaient rien eu de merveilleux? Comment a-t-on pu fonder tous les reproches contre leur désobéissance et leurs murmures sur l'évidence de ces prodiges? comment se sont-ils soumis à une religion chargée d'observances pénibles, menaçante et sévère, où ces miracles sont perpétuellement cités comme des preuves de sa divinité?

Comment la fête de Pâques, la principale et la plus auguste, a-t-elle été instituée dès lors comme un monument éternel de la mort des premiers-nés, de l'efficace du sang de l'agneau pascal, et du passage de la mer Rouge? Il faut être déterminé à tout nier pour ne pas sentir que, dans de telles circonstances, le doute seul est injurieux.

Cinquante jours après la sortie des Hébreux (*Ex.*, XIX), Dieu leur donna sa loi sur le mont Sinaï, avec un appareil si majestueux et si effrayant, que Moïse lui-même en fut épouvanté. Tout le peuple voyait le feu qui brûlait sur le sommet de la montagne, tout le peuple entendait la voix terrible qui prononçait distinctement les commandements de la loi. Que peut-on opposer à une telle évidence, à tant de témoins, à des faits si éclatants, à l'histoire qui en fut dès lors écrite, à la religion qui en a consacré la mémoire par une fête solennelle, qui est celle de la Pentecôte?

Comment (*Ex.*, XI, 32, *et seq.*; *Num.*, IX, 15 *et seq.*) aurait-on persuadé à deux millions de spectateurs qu'une colonne de nuée pendant le jour, couvrait le camp pour le défendre des ardeurs du soleil, et que la nuit elle devenait lumineuse pour l'éclairer, si ce prodige que l'on suppose si régulier et si persévérant n'arrivait jamais? Comment (*Ex.* XVI; *Num.* XI *et seq.*) aurait-on fait croire à tant de gens qu'ils vécurent pendant quarante ans d'une nourriture qui tombait

du ciel, et dont chacun ne pouvait garder que sa provision pour le jour même qu'il l'amassait? Ce ne sont pas là de ces événements rapides qu'on n'a pas le loisir d'examiner, et qui peuvent éblouir des hommes peu attentifs : ces prodiges ont duré quarante ans, et tous les efforts de l'incrédulité n'y pourront jamais faire soupçonner aucun artifice.

Mais voici un fait qu'on ne peut contester, et qui devient la preuve de tous les autres. Il s'éleva (*Num.* XVI) une grande sédition contre Moïse, à qui l'on ne voulait plus obéir, et contre Aaron, à qui l'on disputait le sacerdoce. Les chefs de la révolte étaient Coré, de la tribu de Lévi comme Moïse, et Dathan et Abiron, chefs de la tribu de Ruben. Ils étaient appuyés de la faveur du peuple, et la sédition pouvait en un moment devenir universelle.

Moïse, accompagné d'Aaron et des sénateurs, s'avança vers les tentes des révoltés, et après avoir assuré que c'était Dieu qui l'avait envoyé, il en donna pour preuve ce qui allait arriver. Aussitôt la terre s'ouvrit sous les pieds des rebelles, et les engloutit avec leurs tentes et tout ce qui leur appartenait, au milieu et à la vue de tout le peuple qui faisait un cercle autour d'eux.

Qui peut résister à l'évidence d'un témoignage de la mission divine de Moïse, si public d'un côté, et de l'autre si naturel? Quelle autre raison a pu obliger la tribu de Ruben à recevoir comme divin un livre où la révolte et la punition étonnante de ses chefs sont rapportées d'une manière si déshonorante pour elle? Quelle autre raison aussi qu'une entière évidence a forcé les descendants de Coré, autorisés dans la tribu de Lévi, à laisser subsister un monument qui couvrait de honte leur auteur, et le faisait périr comme un impie?

Un tel prodige justifie tous les autres. Il suffit même seul pour donner à tout ce que Moïse a fait ou enseigné une autorité divine; et il est absolument contre la raison de lui demander des preuves de ce qu'il dit de la création du monde et de ce qui a suivi jusqu'à son temps, puisqu'il en donne de si convaincantes que c'est Dieu qui l'a envoyé, et qu'il n'agit et ne parle que par son ordre.

Les miracles que Dieu fit ensuite pour autoriser Josué, successeur de Moïse, ajoutent, s'il est possible, un nouveau degré de certitude à tout ce que Moïse a fait ou écrit, puisque ces nouveaux prodig s n'ont d'autre but que de confirmer les anciens. Il en est ainsi de plusieurs autres preuves aussi publiques et aussi démonstratives de la divinité de la religion des Juifs, et de celle des livres qui la contiennent, qu'on ne saurait affaiblir par aucun doute raisonnable.

Toutes les circonstances des miracles arrivés dans tous les âges au milieu du peuple de Dieu, concourent unanimement à manifester le doigt de Dieu ; et leur notoriété dissipe entièrement tous les nuages de la défiance et du soupçon. Mais pour rendre complète cette preuve des miracles, il faut remarquer que tous les livres de l'Ecriture sainte sont liés entre eux et dépendants les uns des autres. . Les faits qui paraissent les plus extraordinaires dans ceux de Moïse et des premiers qui l'ont suivi, sont rapportés comme indubitables dans ceux des prophètes.

Les miracles des prophètes postérieurs sont donc faits par des hommes persuadés de la vérité des miracles plus anciens. Il faut donc nécessairement tout rejeter ou tout croire : et comme il est injuste de rejeter, sans de bonnes raisons, des choses adoptées par des peuples entiers, il faut tout réfuter ou tout admettre. Un seul prophète des derniers temps, reconnu pour tel, suffit pour autoriser tous ceux qui l'ont précédé. Un seul miracle fait par lui rend tous les autres certains, parce qu'il ne le fait que pour les prouver.

Or quelle démonstration plus entière peut-on désirer de la divinité de la religion des Juifs, que de voir tant de témoins qui s'autorisent les uns les autres par des miracles successifs ; qui sont prêts à donner leur vie, et qui la donnent en effet pour en attester la vérité? Quel aveuglement serait-ce de prétendre être mieux instruit de ce qu'on n'a point vu que tous ceux qui en ont été les spectateurs, et qui ont eu une grande part dans ce qu'ils rapportent?

Niera-t-on la possibilité des miracles? C'est une impiété horrible de refuser à Dieu le pouvoir de faire des choses au-dessus des lois naturelles. Avouons bien plutôt que Moïse était inspiré, que ses livres sont divins, que la religion qu'il a enseignée aux Hébreux est divine, et que les Juifs, fondés sur ses promesses, confirmées encore par les prophéties qui l'ont suivi, ont eu raison d'attendre un Messie.

V. — *Les prophéties qui regardent le Messie ont été faites avant Jésus-Christ.*

Les prophéties qui l'annoncent ou qui le caractérisent ont un rapport si évident à Jésus-Christ, que les païens, dans les premiers siècles du christianisme, les philosophes défenseurs de l'idolâtrie et les impies de tous les temps, n'ont rien trouvé de plus sûr, pour éluder la force de cette preuve de la divinité du christianisme, que d'avancer, sans pouvoir le prouver, que ces prophéties étaient postérieures à Jésus-Christ, et qu'elles avaient été faites après coup et depuis l'événement.

C'est avouer que, si les prophéties ont été faites avant Jésus-Christ, elles se trouvent si exactement accomplies en sa personne, qu'on ne peut pas douter qu'il ne soit le Messie. Il faut donc voir s'il y a probabilité que ce soient des pièces supposées, ou s'il est certain au contraire qu'elles sont beaucoup plus anciennes que Jésus-Christ.

Premièrement, celles qui sont rapportées dans les livres de Moïse sont incontestablement aussi anciennes qu'on le dit. Car nous avons vu (*paragraphe premier de ce chapitre*)

que Moïse est très-certainement l'auteur du Pentateuque; et par conséquent on ne doit point douter de l'antiquité des prophéties qui y sont contenues, à moins que l'on ne prétende peut-être qu'elles y ont été insérées depuis. Mais il n'y a pas moins d'absurdité dans cette supposition.

Il y a encore aujourd'hui des Juifs, et leur attachement inviolable aux livres de Moïse, outre qu'il prouve qu'il serait aujourd'hui impossible d'y faire aucun changement sans qu'ils s'en aperçussent et se récriassent contre, prouve encore qu'on n'y en a jamais fait; car il ne faut qu'ouvrir toutes les histoires sacrées et profanes : les Juifs y sont marqués partout comme un peuple extraordinairement jaloux de ses livres, et qui par conséquent n'y aurait jamais permis aucune altération.

Dans ce livre par eux de tout temps révéré
Le nombre des mots même est un nombre sacré.
Ils ont peur qu'une main sacrilége et profane
N'ose altérer un jour la loi qui les condamne,
La loi qui de leur long et cruel châtiment
Montre à leurs ennemis le juste fondement.

(*Racine fils, poëme de la relig. ch.* III.)

En effet, outre que le nombre des mots du Pentateuque est compté, leurs rabbins ont poussé le scrupule jusqu'à calculer combien de fois chaque lettre y est répétée. Il y a donc longtemps qu'il est impossible de faire à ce livre le moindre changement; et avant que ces précautions eussent été prises, la chose n'était pas plus possible. On avait besoin d'y recourir à chaque moment, pour régler non-seulement les fêtes, les sacrifices, les cérémonies, mais encore toutes les autres actions publiques et particulières, les jugements, les contrats, les mariages, les successions, et en général tout ce qui regarde les mœurs. D'ailleurs, il s'en faisait tous les sept ans une lecture publique à la fête des Tabernacles, et par conséquent on ne pouvait en altérer le texte sans être exposé à la censure de la nation.

En un mot, et c'est ici une preuve sans réplique de la sincérité des livres de Moïse, les exemplaires qui sont aujourd'hui entre les mains des Juifs sont parfaitement conformes aux nôtres. La prophétie de Jacob, la principale de toutes, y est rapportée en mêmes termes. Serait-il possible que les Juifs, ennemis jurés du nom chrétien, laissassent subsister dans leurs livres et vissent tranquillement dans les nôtres une prophétie supposée et faite après coup, dont nous tirons contre eux un si fort argument, qu'ils n'ont pu rien imaginer de plus propre à soutenir leur parti, que de prononcer anathème contre ceux qui calculent les temps du Messie, même d'après les expressions les plus positives des prophètes.

Ce même raisonnement est applicable à toutes les prophéties postérieures à Moïse. Les psaumes de David sont reconnus par les Juifs pour canoniques; il en est de même des prophéties d'Isaïe, de Jérémie, d'Aggée, de Zacharie, de Malachie, et des autres reconnus par les chrétiens; et les exemplaires des Juifs sont encore parfaitement conformes aux nôtres. Ils rapportent, comme nous, toutes ces prophéties aux auteurs dont elles portent le nom, et aux termes que nous leur assignons.

Quelle preuve plus convaincante peut-on souhaiter que les prophéties qui annoncent le Messie ont été faites avant Jésus-Christ? Quoique celle de Daniel soit la plus décisive de toutes, jusqu'au point que Porphyre, philosophe païen l'a crue faite sur l'histoire, les Juifs n'ont jamais osé la rejeter du canon des livres sacrés, et l'historien Josèphe, presque contemporain de Jésus-Christ, assure que le souverain sacrificateur parla de Daniel à Alexandre le Grand comme d'un prophète qui avait prédit ses conquêtes.

Si donc on ne peut rien objecter de raisonnable contre la véritable date des prophéties qui annoncent le Messie; si on ne connaît aucun exemplaire qui contredise ceux que nous lisons; si les Juifs mêmes, qui auraient tant d'intérêt à prouver le contraire, sont en cela d'accord avec nous : n'est-ce pas une preuve manifeste que Jésus-Christ n'est venu que depuis ces prophéties; et que c'est une calomnie que de les dire fabriquées depuis par ses disciples pour autoriser leurs discours?

En effet, s'il n'y avait eu avant lui des prophéties qui promissent aux Juifs un Messie, qui en fixassent les temps à ceux d'Hérode à peu près, et qui annonçassent l'étendue et la durée de son règne sur toutes les nations, d'où serait venue parmi eux l'opinion, si commune alors, que le Christ allait paraître, et dont Suétone et Tacite (*Suet., in Vespas.; Tacit., lib.* V. *hist., cap.* 13), historiens païens, ont fait mention comme d'une opinion constante et établie par un ancien *oracle* que l'on trouvait dans les livres sacrés du peuple juif? Quel fondement raisonnable aurait eu la secte des hérodiens, qui regardait Hérode comme le Messie?

VI. — *Jésus-Christ a accompli en sa personne toutes les prophéties qui annoncent le Messie.*

C'est donc une imposture digne de la mauvaise foi des libertins, de prétendre que Jésus-Christ soit plus ancien que les prophéties qui l'annoncent; et il est évident qu'ils n'ont eu recours à ce subterfuge que parce qu'ils en voyaient un accomplissement trop précis dans notre Sauveur. En effet l'accomplissement des seules prophéties de Jacob, de Daniel et d'Aggée, suffit, avec ce qui sera dit par la suite, pour faire voir que Jésus-Christ en était le terme, que les Juifs se trompent d'attendre encore, et que le temps de leurs espérances est passé.

La prophétie de Jacob marque clairement que la tribu de Juda doit avoir et conserver la prééminence et le commandement sur les autres jusqu'à la venue de celui qui doit être envoyé. Tous les anciens Juifs (*Sup., ch.* I, *art.* V) l'ont entendue du Messie, comme leurs paraphrases et leurs anciens monu-

ments le témoignent ; et plusieurs d'entre les modernes sont du même avis.

Or nous voyons dans l'Ecriture, que, dans le désert même, la supériorité était accordée à Juda, quoiqu'il ne fût que le quatrième des enfants de Jacob, et que sa tribu fut toujours regardée comme la principale, jusqu'au temps que David, qui en était, eût le commandement sur tout Israël. Ses descendants le conservèrent jusqu'à Sédécias, dernier roi de la race de David ; mais la tribu de Juda ne fut pas pour cela sans autorité. Le jugement de la chaste Susanne fait voir que les Juifs conservaient le droit de vie et de mort sur leurs sujets, même pendant leur captivité à Babylone.

Ils en revinrent sous la conduite de Zorobabel, prince de la maison de David, et conservèrent cette puissance tant qu'ils subsistèrent en république ou sous l'autorité des rois asmonéens. Pompée, qui les affaiblit, content du tribut qu'il leur imposa, et de les mettre en état que le peuple romain pût en disposer dans le besoin, leur laissa leur prince avec toute la juridiction. Enfin les Juifs sont d'accord qu'ils ne perdirent cette puissance de vie et de mort que quarante ans avant la désolation du second temple.

Il ne faut donc maintenant qu'ouvrir les yeux et s'informer où est la tribu de Juda, en quel pays elle est dominante, quelle autorité elle exerce sur les autres tribus ; quels magistrats et quels chefs elle donne à une république visible ; quelle différence il y a entre elle et les autres tribus dispersées. Ses priviléges sont abolis ; elle n'a plus de primauté ; elle ne fait plus un corps subsistant, dont les magistrats soient tirés. Il est donc manifeste que le Messie est venu. Mais depuis quel temps la tribu de Juda est-elle semblable aux autres et confondue avec elle ? C'est depuis le temps de Tite et celui d'Adrien, qui acheva d'exterminer les restes de Juda. C'est donc vers ce temps-là que le Messie est venu.

La prophétie de Daniel est plus précise encore pour le temps, et elle renferme, de plus, d'autres circonstances, qui ne peuvent convenir qu'à Jésus-Christ. Nous avons compté les temps, et nous avons vu (*Sup.*, *ch.* II, *art.* XI) que les soixante et dix semaines ont commencé à la vingtième année d'Artaxerxès Longue Main, qui était la trois centième de Rome. Or, les soixante et dix semaines de Daniel faisant quatre cent quatre-vingt-dix ans, la dernière de ces années concourt avec la sept cent quatre-vingt-dixième de Rome ; et Jésus-Christ mourut la sept cent quatre-vingt-septième, c'est-à-dire en la quatrième année de la soixante et dixième semaine du prophète.

S'il se trouve là-dessus quelque difficulté parmi les chronologistes, la différence ne va qu'à deux cents ans, et il n'en est pas moins constant que le terme marqué par la prophétie est passé. En effet les Juifs ne peuvent disconvenir que l'abomination prédite par Daniel ne dût profaner le temple après la venue du Messie, et que la désolation dont il menace le lieu saint ne dût succéder à cette profanation. Qu'ils nous disent donc où est ce lieu saint qui doit être profané, où est ce temple qui doit être souillé, et dont la désolation doit durer jusqu'à la fin ?

Quel autre serait-ce que celui que Tite vit en flammes malgré lui, et où l'on avait vu auparavant les idoles des Romains ? Si ce n'est pas celui-là, la désolation n'en doit pas être éternelle, et quelque jour un troisième temple s'élèvera sur les ruines du second, pour procurer à la prophétie de Daniel son accomplissement. Vaine espérance, dont les Juifs devraient être assez désabusés par ce qui arriva sous le règne de l'empereur Julien.

Ce prince déserteur de la religion chrétienne, et persuadé sans doute qu'elle était fausse, voulut le prouver à toute la terre, en donnant le démenti à Daniel, qui dit que la désolation du second temple doit durer jusqu'à la fin. Il assembla donc les Juifs de toutes les parties de l'empire romain, les exhorta à le rebâtir, les assista de grandes sommes, et commit à cette entreprise un homme d'autorité, qui était secondé par le gouverneur de la province. Cette nation accourut de toutes parts ; elle s'épuisa en préparatifs et en dépenses ; et pour travailler sur de nouveaux fondements, elle arracha ce qui restait des anciens, et acheva de vérifier la prédiction de Jésus-Christ (1), *en ne laissant point pierre sur pierre*, et abolissant jusqu'au moindre vestige du second temple.

Mais quand elle eut servi à rendre la prophétie complète et qu'elle pensa à jeter de nouveaux fondements, un violent tremblement de terre poussa les pierres ; un feu dont l'activité paraissait conduite par une secrète intelligence consuma les instruments, les matériaux et les travailleurs, et les prodiges furent si terribles et si persévérants, que l'obstination des Juifs, leur zèle ardent pour le temple, leur haine contre Jésus-Christ et contre son Eglise, tout le pouvoir du prince, et toute la résistance des hommes, furent contraints de céder. Ces faits sont attestés par Ammien Marcellin (2), historien contemporain, grand admirateur de Julien, et aussi attaché au paganisme que lui.

Que les Juifs cessent donc d'attendre un autre Messie et de rejeter Jésus-Christ, sous prétexte que leurs pères l'ont méconnu (*Sup.*, *ch.* II, *art.* III), condamné et mis à mort. Daniel avait prédit qu'*il serait mis à mort*, que *son peuple le renoncerait et ne se-*

(1) Ipse autem respondens dixit illis : Videtis omnia ? Amen dico vobis, non relinquetur hic lapis super lapidem, qui non destruatur. (*Matth.* XXIV, 2.)

Et respondens Jesus, ait illi : Vides has omnes magnas ædificationes ? Non relinquetur lapis super lapidem, qui non destruatur. (*Marc*, XIII, 2.)

(2) Imperii sui memoriam magnitudine operum gestiens propagare, ambitiosum quondam apud Jerosolymam templum instaurare sumptibus cogitabat immodicis, negotiumque maturandum Alypio dederat Antiochensi, qui olim Britannias curaverat pro præfectis. Cum itaque rei idem fortiter instaret Alypius, juvaretque provinciæ rector, metuendi globi flammarum prope fundamenta crebris assultibus erumpentes fecere locum, exustis aliquoties operantibus, inaccessum : hocque modo elemento destinatius repellente, cessavit incœptum. (*Amm. Marcell. lib.* XIII, *init.*)

que Moïse est très-certainement l'auteur du Pentateuque; et par conséquent on ne doit point douter de l'antiquité des prophéties qui y sont contenues, à moins que l'on ne prétende peut-être qu'elles y ont été insérées depuis. Mais il n'y a pas moins d'absurdité dans cette supposition.

Il y a encore aujourd'hui des Juifs, et leur attachement inviolable aux livres de Moïse, outre qu'il prouve qu'il serait aujourd'hui impossible d'y faire aucun changement sans qu'ils s'en aperçussent et se récriassent contre, prouve encore qu'on n'y en a jamais fait; car il ne faut qu'ouvrir toutes les histoires sacrées et profanes : les Juifs y sont marqués partout comme un peuple extraordinairement jaloux de ses livres, et qui par conséquent n'y aurait jamais permis aucune altération.

Dans ce livre par eux de tout temps révéré
Le nombre des mots même est un nombre sacré.
Ils ont peur qu'une main sacrilége et profane
N'ose altérer un jour la loi qui les condamne,
La loi qui de leur long et cruel châtiment
Montre à leurs ennemis le juste fondement.
(*Racine fils, poëme de la relig. ch.* III.)

En effet, outre que le nombre des mots du Pentateuque est compté, leurs rabbins ont poussé le scrupule jusqu'à calculer combien de fois chaque lettre y est répétée. Il y a donc longtemps qu'il est impossible de faire à ce livre le moindre changement; et avant que ces précautions eussent été prises, la chose n'était pas plus possible. On avait besoin d'y recourir à chaque moment, pour régler non-seulement les fêtes, les sacrifices, les cérémonies, mais encore toutes les autres actions publiques et particulières, les jugements, les contrats, les mariages, les successions, et en général tout ce qui regarde les mœurs. D'ailleurs, il s'en faisait tous les sept ans une lecture publique à la fête des Tabernacles, et par conséquent on ne pouvait en altérer le texte sans être exposé à la censure de la nation.

En un mot, et c'est ici une preuve sans réplique de la sincérité des livres de Moïse, les exemplaires qui sont aujourd'hui entre les mains des Juifs sont parfaitement conformes aux nôtres. La prophétie de Jacob, la principale de toutes, y est rapportée en mêmes termes. Serait-il possible que les Juifs, ennemis jurés du nom chrétien, laissassent subsister dans leurs livres et vissent tranquillement dans les nôtres une prophétie supposée et faite après coup, dont nous tirons contre eux un si fort argument, qu'ils n'ont pu rien imaginer de plus propre à soutenir leur parti, que de prononcer anathème contre ceux qui calculent les temps du Messie, même d'après les expressions les plus positives des prophètes.

Ce même raisonnement est applicable à toutes les prophéties postérieures à Moïse. Les psaumes de David sont reconnus par les Juifs pour canoniques; il en est de même des prophéties d'Isaïe, de Jérémie, d'Aggée, de Zacharie, de Malachie, et des autres reconnus par les chrétiens; et les exemplaires des Juifs sont encore parfaitement conformes aux nôtres. Ils rapportent, comme nous, toutes ces prophéties aux auteurs dont elles portent le nom, et aux termes que nous leur assignons.

Quelle preuve plus convaincante peut-on souhaiter que les prophéties qui annoncent le Messie ont été faites avant Jésus-Christ? Quoique celle de Daniel soit la plus décisive de toutes, jusqu'au point que Porphyre, philosophe païen l'a crue faite sur l'histoire, les Juifs n'ont jamais osé la rejeter du canon des livres sacrés, et l'historien Josèphe, presque contemporain de Jésus-Christ, assure que le souverain sacrificateur parla de Daniel à Alexandre le Grand comme d'un prophète qui avait prédit ses conquêtes.

Si donc on ne peut rien objecter de raisonnable contre la véritable date des prophéties qui annoncent le Messie; si on ne connaît aucun exemplaire qui contredise ceux que nous lisons; si les Juifs mêmes, qui auraient tant d'intérêt à prouver le contraire, sont en cela d'accord avec nous : n'est-ce pas une preuve manifeste que Jésus-Christ n'est venu que depuis ces prophéties; et que c'est une calomnie que de les dire fabriquées depuis par ses disciples pour autoriser leurs discours?

En effet, s'il n'y avait eu avant lui des prophéties qui promissent aux Juifs un Messie, qui en fixassent les temps à ceux d'Hérode à peu près, et qui annonçassent l'étendue et la durée de son règne sur toutes les nations, d'où serait venue parmi eux l'opinion, si commune alors, que le Christ allait paraître, et dont Suétone et Tacite (*Suet., in Vesp.*; *Tacit., lib.* V. *hist., cap.* 13), historiens païens, ont fait mention comme d'une opinion constante et établie par un ancien *oracle* que l'on trouvait dans les livres sacrés du peuple juif? Quel fondement raisonnable aurait eu la secte des hérodiens, qui regardait Hérode comme le Messie?

VI. — *Jésus-Christ a accompli en sa personne toutes les prophéties qui annoncent le Messie.*

C'est donc une imposture digne de la mauvaise foi des libertins, de prétendre que Jésus-Christ soit plus ancien que les prophéties qui l'annoncent; et il est évident qu'ils n'ont eu recours à ce subterfuge que parce qu'ils en voyaient un accomplissement trop précis dans notre Sauveur. En effet l'accomplissement des seules prophéties de Jacob, de Daniel et d'Aggée, suffit, avec ce qui sera dit par la suite, pour faire voir que Jésus-Christ en était le terme, que les Juifs se trompent d'attendre encore, et que le temps de leurs espérances est passé.

La prophétie de Jacob marque clairement que la tribu de Juda doit avoir et conserver la prééminence et le commandement sur les autres jusqu'à la venue de celui qui doit être envoyé. Tous les anciens Juifs (*Sup., ch.* I, *art.* V) l'ont entendue du Messie, comme leurs paraphrases et leurs anciens monu-

ments le témoignent ; et plusieurs d'entre les modernes sont du même avis.

Or nous voyons dans l'Ecriture, que, dans le désert même, la supériorité était accordée à Juda, quoiqu'il ne fût que le quatrième des enfants de Jacob, et que sa tribu fut toujours regardée comme la principale, jusqu'au temps que David, qui en était, eût le commandement sur tout Israël. Ses descendants le conservèrent jusqu'à Sédécias, dernier roi de la race de David ; mais la tribu de Juda ne fut pas pour cela sans autorité. Le jugement de la chaste Susanne fait voir que les Juifs conservaient le droit de vie et de mort sur leurs sujets, même pendant leur captivité à Babylone.

Ils en revinrent sous la conduite de Zorobabel, prince de la maison de David, et conservèrent cette puissance tant qu'ils subsistèrent en république ou sous l'autorité des rois asmonéens. Pompée, qui les affaiblit, content du tribut qu'il leur imposa, et de les mettre en état que le peuple romain pût en disposer dans le besoin, leur laissa leur prince avec toute la juridiction. Enfin les Juifs sont d'accord qu'ils ne perdirent cette puissance de vie et de mort que quarante ans avant la désolation du second temple.

Il ne faut donc maintenant qu'ouvrir les yeux et s'informer où est la tribu de Juda, en quel pays elle est dominante, quelle autorité elle exerce sur les autres tribus ; quels magistrats et quels chefs elle donne à une république visible ; quelle différence il y a entre elle et les autres tribus dispersées. Ses priviléges sont abolis ; elle n'a plus de primauté ; elle ne fait plus un corps subsistant, dont les magistrats soient tirés. Il est donc manifeste que le Messie est venu. Mais depuis quel temps la tribu de Juda est-elle semblable aux autres et confondue avec elle ? C'est depuis le temps de Tite et celui d'Adrien, qui acheva d'exterminer les restes de Juda. C'est donc vers ce temps-là que le Messie est venu.

La prophétie de Daniel est plus précise encore pour le temps, et elle renferme, de plus, d'autres circonstances, qui ne peuvent convenir qu'à Jésus-Christ. Nous avons compté les temps, et nous avons vu (*Sup.*, *ch.* II, *art.* XI) que les soixante et dix semaines ont commencé à la vingtième année d'Artaxerxès Longue Main, qui était la trois centième de Rome. Or, les soixante et dix semaines de Daniel faisant quatre cent quatre-vingt-dix ans, la dernière de ces années concourt avec la sept cent quatre-vingt-dixième de Rome ; et Jésus-Christ mourut la sept cent quatre-vingt-septième, c'est-à-dire en la quatrième année de la soixante et dixième semaine du prophète.

S'il se trouve là-dessus quelque difficulté parmi les chronologistes, la différence ne va qu'à deux cents ans, et il n'en est pas moins constant que le terme marqué par la prophétie est passé. En effet les Juifs ne peuvent disconvenir que l'abomination prédite par Daniel ne dût profaner le temple après la venue du Messie, et que la désolation dont il menace le lieu saint ne dût succéder à cette profanation. Qu'ils nous disent donc où est ce lieu saint qui doit être profané, où est ce temple qui doit être souillé, et dont la désolation doit durer jusqu'à la fin ?

Quel autre serait-ce que celui que Tite vit en flammes malgré lui, et où l'on avait vu auparavant les idoles des Romains ? Si ce n'est pas celui-là, la désolation n'en doit pas être éternelle, et quelque jour un troisième temple s'élèvera sur les ruines du second, pour procurer à la prophétie de Daniel son accomplissement. Vaine espérance, dont les Juifs devraient être assez désabusés par ce qui arriva sous le règne de l'empereur Julien.

Ce prince déserteur de la religion chrétienne, et persuadé sans doute qu'elle était fausse, voulut le prouver à toute la terre, en donnant le démenti à Daniel, qui dit que la désolation du second temple doit durer jusqu'à la fin. Il assembla donc les Juifs de toutes les parties de l'empire romain, les exhorta à le rebâtir, les assista de grandes sommes, et commit à cette entreprise un homme d'autorité, qui était secondé par le gouverneur de la province. Cette nation accourut de toutes parts ; elle s'épuisa en préparatifs et en dépenses ; et pour travailler sur de nouveaux fondements, elle arracha ce qui restait des anciens, et acheva de vérifier la prédiction de Jésus-Christ (1), *en ne laissant point pierre sur pierre*, et abolissant jusqu'au moindre vestige du second temple.

Mais quand elle eut servi à rendre la prophétie complète et qu'elle pensa à jeter de nouveaux fondements, un violent tremblement de terre poussa les pierres ; un feu dont l'activité paraissait conduite par une secrète intelligence consuma les instruments, les matériaux et les travailleurs, et les prodiges furent si terribles et si persévérants, que l'obstination des Juifs, leur zèle ardent pour le temple, leur haine contre Jésus-Christ et contre son Eglise, tout le pouvoir du prince, et toute la résistance des hommes, furent contraints de céder. Ces faits sont attestés par Ammien Marcellin (2), historien contemporain, grand admirateur de Julien, et aussi attaché au paganisme que lui.

Que les Juifs cessent donc d'attendre un autre Messie et de rejeter Jésus-Christ, sous prétexte que leurs pères l'ont méconnu (*Sup.*, *ch.* II, *art.* III), condamné et mis à mort. Daniel avait prédit qu'*il serait mis à mort*, que *son peuple le renoncerait et ne se-*

(1) Ipse autem respondens dixit illis : Videtis omnia ? Amen dico vobis, non relinquetur hic lapis super lapidem, qui non destruatur. (*Matth.* XXIV, 2.)

Et respondens Jesus, ait illi : Vides has omnes magnas ædificationes ? Non relinquetur lapis super lapidem, qui non destruatur. (*Marc*, XIII, 2.)

(2) Imperii sui memoriam magnitudine operum gestiens propagare, ambitiosum quondam apud Jerosolymam templum instaurare sumptibus cogitabat immodicis, negotiumque maturandum Alypio dederat Antiochensi, qui olim Britannias curaverat pro præfectis. Cum itaque rei idem fortiter instaret Alypius, juvaretque provinciæ rector, metuendi globi flammarum prope fundamenta crebris assultibus erumpentes fecere locum, exustis aliquoties operantibus, inaccessum : hocque modo elemento destinatius repellente, cessavit inceptum. (*Amm. Marcell. lib.* XIII, *init.*)

rait plus son peuple. Qu'ils reconnaissent, dans les Romains et dans Tite, *ce peuple avec son chef, qui devait venir et détruire la ville et le sanctuaire.* Qu'ils ne comptent plus sur un troisième temple pour y voir l'accomplissement des prophéties. C'était (*Sup., ch.* II, *art.* X), selon le prophète Aggée, *la gloire du second temple, qui devait surpasser celle du premier; c'était dans le second temple* que *devait venir le Désiré de toutes les nations*: c était *là* qu'*il devait donner la paix.*

VII. — *Preuves de la résurrection de Jésus-Christ.*

Mais, indépendamment de toutes les autres preuves, que peut-on objecter contre le miracle de la résurrection de Jésus-Christ? C'est comme le centre de tout; ce fait, une fois établi, devient la preuve de tout ce qui l'a précédé et de tout ce qui l'a suivi. Or on peut assurer, sans exagération, que de tous les faits qui passent pour indubitables, il n'y en a aucun dont la certitude soit aussi grande que celle de la résurrection de Jésus-Christ, et qui soit attesté par un aussi grand nombre d'historiens contemporains, témoins oculaires, préparés à sceller de leur sang ce qu'ils en ont écrit, et morts en effet la plupart pour en soutenir la vérité.

Mais peut-être *trompés* et séduits les premiers,
Ils ont cru follement des mensonges grossiers.
(*Racine fils, Poëm. de la rel. ch.* IV.)

Peut-être que leur imagination, séduite par les fausses promesses de leur maître, leur à fait voir un fantôme qui n'avait de réalité que dans leurs idées. C'est l'une des objections que l'on peut faire contre la vérité de la résurrection du Sauveur: mais pour la faire, il faut en ignorer l'histoire, telle qu'elle a été écrite par les évangélistes.

Ils l'avouent sans détour, ils ignoraient parfaitement les Ecritures, et quoiqu'ils fussent persuadés que leur Maître était le Messie, ils ne comprenaient pas qu'il avait été prédit qu'il ressusciterait le troisième jour. Ils avaient même oublié qu'il l'eût prédit lui-même; ou s'ils s'en souvenaient, la chose leur paraissait si difficile, et c'était en effet une chose si inouïe qu'un mort sortît du tombeau par sa propre vertu, qu'ils ne comptaient point sur sa parole.

On ne voit effectivement dans toutes leurs démarches que des marques d'incrédulité; et en lisant l'histoire de la résurrection, on ne peut s'empêcher qu'avec peine de n'être pas ému contre eux d'une secrète impatience, de ce qu'ils ne tirent aucune conséquence des faits les plus certains, ou qu'il était si facile de vérifier. Les saintes femmes, qui allaient au sépulcre le matin du premier jour pour embaumer Jésus-Christ, ne comptaient donc pas sur sa résurrection.

Les disciples, qui *regardèrent comme* des fables et *des rêveries* (*Luc.* XXIV, 11) ce que ces saintes femmes leur rapportèrent de l'apparition des anges et de Jésus-Christ même, n'étaient donc pas disposés à tout croire sans examen et à donner une créance légère à de fausses apparitions. Les deux disciples qui allaient à Emmaüs, et qui ne *reconnurent* le Seigneur qu'*à la fraction du pain*, n'étaient donc pas remplis d'une vaine espérance qui les séduisît, qui se figurât tout ce qui pouvait la flatter, et qui donnât une vaine réalité aux plus faibles apparences.

Les apôtres étaient bien éloignés de ces illusions; et l'histoire qu'ils nous ont laissée des apparitions du Sauveur est en même temps l'histoire de leur incrédulité et de leur obstination; en sorte que jamais on ne les vit se rendre qu'à la force invincible des preuves. Ni la qualité ni la quantité des témoins ne faisaient aucune impression sur leurs esprits; ils voulaient voir de leurs yeux et toucher de leurs mains, et nous trouvons dans l'apôtre saint Thomas une image parfaite des dispositions où ils étaient tous.

On ne trouve donc rien dans la personne des apôtres qui puisse faire soupçonner qu'ils ont été dupes; on peut encore moins le croire, quand on songe à la multitude des témoins qu'ils citent. Saint Paul, comme il a déjà été dit (*Sup., ch.* III, *art.* VII), assurait aux Corinthiens que Jésus-Christ, après sa résurrection, *était apparu une fois à plus de cinq cents frères tout à la fois, dont plusieurs vivaient encore* lorsqu'il écrivait, *et quelques-uns étaient morts.* Quelle apparence que tant de témoins aient pu être tous trompés par une fausse apparition, et qu'il ne s'en soit pas trouvé un seul plus clairvoyant que les autres?

Il y aurait donc de la folie à soutenir sérieusement que les évangélistes et tous les autres témoins de la résurrection du Sauveur aient été trompés. Il n'y aurait pas moins d'extravagance à vouloir éluder la force de leur témoignage, en avançant qu'ils ont voulu tromper. C'est la seconde objection que l'on peut faire contre la vérité de la résurrection; mais elle va bientôt paraître si insensée, si injuste, si impie, si contraire à tous les principes à tous les motifs qui font agir les hommes, que je doute qu'on puisse soutenir toutes les réflexions qui vont tendre à la détruire.

Est-il naturel, en effet, que tous les apôtres, et avec eux beaucoup de disciples qui attendaient la résurrection de Jésus-Christ, ou qui savaient au moins qu'il l'avait prédite, soient entrés dans un complot aussi criminel? qu'aucun ne l'ait combattu? qu'aucun n'en ait vu les affreuses conséquences? qu'aucun n'ait été retenu par la crainte de Dieu ou par celle des hommes? qu'aucun n'ait senti l'extrême folie qu'il y avait à tout sacrifier pour rien, et à devenir malheureux et criminel sans espérance et sans fruit? qu'aucun n'ait été touché de l'impossibilité manifeste de l'entreprise? qu'aucun ne se soit retiré d'une assemblée de perfides qui fondaient une religion nouvelle sur le parjure et sur un faux témoignage rendu contre Dieu même? qu'aucun dans la suite ne soit revenu à sa conscience et à la bonne foi; qu'aucun n'ait au moins averti un parent, un ami, une personne de confiance, de

mystère d'iniquité, afin qu'ils ne donnassent pas dans le piége?

Mais laissant à part des préjugés si forts et si légitimes, ne considérons que le projet en lui-même. Il est fondé sur un secret impénétrable : et ce secret fut confié non-seulement à plusieurs conjurés, mais à plusieurs femmes qui entrèrent dans le complot et qui en furent les premiers mobiles. Car ce sont elles qui se chargèrent de répandre les premiers bruits de la résurrection, qui eurent la première part aux apparitions, et qui excitèrent le zèle des apôtres.

Ces femmes, à qui l'on donnait tant de part dans la conduite de cette affaire, étaient célèbres parmi les disciples de Jésus-Christ, elles avaient leurs familles et leurs amies; elles n'avaient pas répandu ces nouvelles le troisième jour après la mort de leur maître, parce que tout n'était pas encore concerté. Elles parurent pourtant tout à coup fort instruites, quoiqu'elles n'eussent rien su dans un autre temps : les apparitions qu'elles racontaient étaient datées du dimanche, et pour lors elles-mêmes les ignoraient.

A combien de questions s'exposaient-elles? Comment purent-elles s'en démêler? Par quel art évitèrent-elles de tomber en contradiction et de se trahir? Si elles ne furent point admises au secret, ne s'étonnèrent-elles pas des fausses visions qu'on leur attribuait, et ne les désavouèrent-elles pas au lieu de les soutenir? Si au contraire elles furent complices de la fausseté, comment purent-elles la couvrir puisqu'elle était si visible?

Mais voici quelque chose de bien plus embarrassant. Il fallait que saint Paul fût bien sûr sans doute de pouvoir produire au besoin la meilleure partie des cinq cents témoins qu'il citait aux Corinthiens, puisqu'il disait que la plupart vivaient encore. Car il était assez prudent pour sentir que l'on pouvait lui demander à connaître, à voir, à interroger quelques-uns de ces témoins, et qu'on pouvait même s'informer de tous. Cinq cents personnes au moins étaient donc du secret.

Comment pouvait-il être impénétrable et se conserver parmi tant de fourbes et d'imposteurs, qu'aucune religion et aucun motif ne pouvaient plus retenir? Un mécontentement, une jalousie, une préférence dont on est blessé, une dispute, séparent les personnes les plus unies, et font dire alors bien des choses qu'on avait espéré de ne dire jamais. Parmi des hommes qui ne sont liés que par le mensonge, de telles divisions sont ordinaires, et le secret y est également exposé, soit qu'on demeure méchant, soit qu'on se repente de l'avoir été.

Il est même impossible que parmi tant de personnes engagées, contre leurs lumières et contre leur conscience, dans un mauvais parti, il n'y en ait eu quelqu'une qui y eût renoncé, n'eût-ce été que pour suivre le penchant si naturel à tous les hommes d'acquérir un bien-être meilleur.

Car enfin ils se trouvèrent exposés à beaucoup de mauvais traitements, à la prison, à de dures questions, à la mort même, et à des genres de mort très-cruels, très-longs, et capables de lasser une patience que Dieu même n'aurait pas rendue invincible, mais toujours incapable d'ébranler la leur. Quoi! cette merveilleuse patience n'était donc que le voile du désespoir et d'une obstination dont ils connaissaient l'injustice, et que leur conscience leur reprochait alors par un cri pénétrant plus insupportable encore que les supplices?

Si cela est vraisemblable, il n'y a rien qui ne le soit; et désormais, tous les caractères du vrai et du faux seront confondus et indiscernables. Mais encore la vraisemblance ira-t-elle jusqu'à cet excès inouï, que tous aient été également de bronze et de fer; que tous, sans exception, ne se soient démentis et déconcertés en rien; et qu'avec la même hypocrisie ils aient tous eu la même force pour en soutenir jusqu'au bout le masque et l'imposture?

Qui peut croire que tous aient pu n'être jamais attendris, ni pour eux-mêmes, ni pour leurs amis, ni pour leurs parents, ni pour aucun de ceux qu'ils avaient jetés dans le peril par leurs discours, et qu'ils voyaient dans de si cruelles épreuves? Il en coûterait trop à la raison pour admettre de tels paradoxes ; et le mystère de la résurrection de Jésus-Christ est beaucoup moins difficile à concilier avec notre manière de penser, que les absurdités qu'il faut admettre pour rejeter la foi de ce miracle.

VIII. *Preuves de la divinité du christianisme.*

Si la résurrection de Jésus-Christ est indubitable; si les évangélistes et les apôtres qui l'ont prêchée n'ont été ni trompés ni trompeurs, il n'est ni moins certain ni moins évident que le même Jésus-Christ est Dieu, et c'est une conséquence nécessaire de la vérité de sa résurrection. Car lui-même s'est dit Fils de Dieu; et il ne faut qu'ouvrir l'Evangile pour y voir à chaque page qu'il appelle Dieu son Père, non dans le sens où nous l'appelons nous-mêmes notre Père, mais dans le sens naturel et simple.

Or comment voudrait-on que Dieu, que la vérité même, eût permis qu'un fourbe, qu'un impie, qu'un sacrilége (car il n'y aurait point d'expression assez forte) prît impunément le nom de Fils de Dieu et de Dieu même, et que pour le faire croire à toute la terre il ressuscitât le troisième jour après l'avoir prédit à ses disciples? Ne serait-ce pas faire Dieu lui même complice du sacrilége, et le rendre garant des conséquences? A Dieu ne plaise qu'un tel blasphème soit jamais proféré!

Mais s'il faut avouer que Jésus-Christ est Fils de Dieu, et Dieu lui-même, il faut avouer aussi que la religion qu'il a enseignée aux hommes est véritable et divine, quelque incroyables que paraissent les mystères qu'elle propose : la sublimité même de ses mystères est une nouvelle preuve de sa divinité; car enfin la persuasion s'en est établie par toute la terre, et en assez peu de temps. A peine les apôtres ouvrent-ils la bouche pour annoncer la mort et la résurrection de Jésus-Christ,

que ce qui devait paraître *scandale aux Juifs, et folie aux gentils, est saisi avec avidité, et cru partout avec docilité* (I *Cor.*, I, 23).

Les maîtres des pays par le Nil arrosés,
D'une antique sagesse enfin désabusés,
Ont déjà de la croix embrassé la folie.
A l'aspect d'un Juif vil, le Parthe s'humilie,
Et réunit entre eux pour la première fois,
Les Scythes vagabonds reconnaissent des lois.
A l'Auteur du soleil le Perse offre un hommage
Que l'erreur si longtemps lui fit rendre à l'ouvrage.
Des déserts libyens le farouche habitant,
Le Sarmate indocile, et l'Arabe inconstant.
De ses sauvages mœurs abjure la rudesse,
Corinthe se réveille et sort de sa mollesse,
Athènes, ouvrant les yeux, reconnaît le pouvoir
Du Dieu qu'elle adora longtemps sans le savoir...
Les Gaulois, détestant les honneurs homicides
Qu'offre à leurs dieux cruels la foi de leurs druides,
Apprennent que pour nous le ciel moins rigoureux,
Ne demande jamais le sang d'un malheureux,
Et qu'un cœur qui a beau se repentir du crime
Est aux yeux d'un Dieu saint la plus sainte victime...
Sur vos autels aussi luit cet astre divin,
Vous que baignent les flots du Danube et du Rhin,
Vous qui buvez les eaux du Tage et de l'Ibère;
Vous que dans vos forêts le jour à peine éclaire;
Et vous que séparant du reste des humains
Les mers avaient sauvés des fureurs des Romains;
Lieux où ne put voler leur aigle audacieuse,
Je vois dans vos climats la foi victorieuse.
Au grand nom qui du monde a couru les deux bouts,
De l'Inde à la Tamise on fléchit les genoux.
La croix a tout conquis, et l'Église s'écrie:
« Comment à tant d'enfants ai-je donné la vie! »

(Racine fils, *Poëme de la relig.*, ch. 4.)

Comment en effet a-t-il pu se faire que la foi de la résurrection de Jésus-Christ fût reçue parmi des peuples qui avaient tant d'intérêt à la trouver incroyable et à la rejeter? Car si Jésus-Christ est ressuscité, il est Dieu; s'il est Dieu, il faut le croire et lui obéir: il faut donc, car il le veut ainsi, renoncer au monde, à ses pompes et à ses douceurs, à sa famille, à son père et à sa mère, à sa propre chair, à soi-même. Voilà des conséquences inséparables du principe.

Ceux qui croyaient les admettaient dans la pratique la plus rigoureuse; ils devenaient des hommes nouveaux, et rien ne pouvait les empêcher d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, *ni la mort, ni la vie, ni les Anges, ni les Principautés, ni les Puissances, ni le présent, ni l'avenir, ni force, ni hauteur, ni profondeur, ni aucune créature* (*Rom.*, VIII, 38, 39). Ceux au contraire qui refusaient de croire ne le faisaient qu'en haine de ces conséquences, qui auraient trop coûté à leur amour-propre.

Car d'ailleurs tant de fables si absurdes, qui avaient été jusque là reçues généralement et sans contradiction, montrent assez que les hommes ne manquaient pas de crédulité pour le merveilleux. Mais ils voulaient un merveilleux qui s'accommodât avec leurs inclinations vicieuses. Les idoles qu'on adorait sur les autels n'étaient que les images de celles que chacun servait dans son cœur: celles-ci avaient élevé les autres.

On adorait Vénus, parce qu'on se laissait dominer à l'amour, qu'on en aimait la puissance, et qu'on en chérissait les infâmes plaisirs. Bacchus, le plus enjoué de tous les dieux, avait des autels, parce qu'on s'abandonnait et qu'on sacrifiait pour ainsi dire à la joie des sens, plus douce et plus enivrante que le vin. De sorte que sous le nom des faux dieux, c'était en effet leurs propres pensées, leurs plaisirs et leurs fantaisies, que les gentils adoraient.

Car adorant en eux leurs penchants et leurs vices,
Ils semblaient moins chercher des dieux que des complices;
L'[illegible];
Et chaque vice au ciel avait son protecteur.

(*De la Motte, Poëme des Apôtres.*)

Il ne s'agissait donc pas seulement de détruire les idoles qu'on adorait au dehors, et de réfuter les fables qui servaient de prétexte à leur culte, il fallait premièrement renverser les idoles adorées au dedans, et qui soutenaient celles du dehors; il fallait purifier le cœur humain de ses ordures, lui faire haïr les voluptés qui le séduisaient, lui faire aimer les souffrances qu'il abhorrait. Cela ne pouvait point être l'ouvrage de l'homme; il n'appartenait qu'à celui *qui connaît seul le cœur de tous les enfants des hommes* (III *Rois*, VIII, 39) d'y faire une réforme si générale et si difficile: si générale, puisque tous les peuples de la terre étaient prostitués à l'impudicité, à l'ivrognerie, et à toutes les débauches les plus dissolues, si difficiles, puisqu'il fallait arracher de tous les cœurs toutes les passions, jusqu'à la passion la plus chérie, jusqu'à l'amour-propre.

Ce fut en effet ce qui révolta le plus les hommes contre l'Évangile, ce qui irrita les puissances de la terre, ce qui arma de tous côtés les mains cruelles des bourreaux, ce qui éleva les croix, les échafauds, les roues, ce qui anima la haine contre les chrétiens, ce qui excita la noire calomnie, ce qui fit enfin pendant trois siècles arroser la terre de leur sang. Les empereurs prenaient plus de soin d'exterminer les chrétiens que d'exterminer les Parthes, les Marcomans et les Daces; le christianisme abattu paraissait dans leurs inscriptions avec autant de pompe que les Sarmates défaits.

Mais ils se vantaient à tort d'avoir détruit une religion qui s'accroissait sous le fer et dans le feu. Le sang des martyrs était comme une semence féconde, qui reproduisait les chrétiens au centuple. En vain on les persécuta; ils firent voir par leur patience l'inutilité des persécutions. En vain joignit-on la calomnie à la cruauté; à force de bien faire, ils désabusèrent le monde, que leurs ennemis avaient trompé. En vain les philosophes employèrent-ils contre eux leurs raisonnements et leurs subtilités; les disciples de Jésus-Christ commandaient à la nature, et, selon sa promesse, faisaient des miracles plus grands encore que les siens.

C'était ainsi qu'ils réfutaient les sophismes de la philosophie humaine et que *Dieu convainquait de folie la sagesse de ce monde* (I *Cor.*, I, 20). Loin donc de céder aux obstacles, le christianisme en triomphait de plus en plus, et l'on voyait de toutes parts les idoles ébranlées. Elles tombaient quoiqu'elles fussent soutenues par toute la puissance romaine, et le christianisme s'établissait malgré la

persécution, malgré la séduction, malgré la calomnie, et, ce qu'il y a de plus fort, malgré l'amour-propre.

L'œuvre de Dieu a été suivie, et ce qu'il avait commencé par les humiliations de Jésus-Christ, il l'a consommé par les humiliations de ses disciples. *Car considérez, mes frères*, disait saint Paul, *ceux que Dieu a appelés parmi vous. Il y a peu de sages selon la chair, peu de puissants, peu de nobles. Mais Dieu a choisi ce qui est fou selon le monde pour confondre les sages, il a choisi ce qui était faible pour confondre les puissants, il a choisi ce qu'il y avait de plus méprisable et de plus vil, et enfin ce qui n'était pas pour détruire ce qui était* (*Ibid.*, XXVI *et seq.*).

La divinité du christianisme est donc bien démontrée. Il tendait à ruiner toutes les autres religions autorisées par les lois de l'Etat, et, ce qui était bien plus puissant, soutenues par les passions du cœur humain. Il tendait à changer tous les hommes, à détruire toutes leurs habitudes, à renverser toutes leurs idées. Cependant douze hommes, le rebut du monde et le néant même, à les regarder par les yeux humains, furent chargés d'une entreprise dont l'étendue était si vaste et l'exécution si difficile. Sans éducation, sans biens, sans lettres, sans protection, sans puissance, ils ont prévalu à tous les empereurs et à tout l'empire.

N'est-il donc pas évident que cet ouvrage, réservé au Messie par les prophètes, est nécessairement l'ouvrage de Dieu? que les merveilles de sa toute-puissance ont dû nécessairement rendre un témoignage continuel aux discours des apôtres, qui sans cela n'auraient jamais été crus? que sa grâce donnait à leurs paroles l'efficacité pour triompher des obstacles? en un mot que la religion chrétienne est divine?

En vain opposerait-on à des preuves si concluantes l'incrédulité des Juifs qui étant les dépositaires des saintes Ecritures, semblent aussi devoir en être les interprètes. Cette incrédulité, loin de détruire les preuves précédentes y ajoute un nouveau degré de force. Leur aveuglement et leur obstination ne sont-ils pas clairement prédits dans ces mêmes Ecritures, qu'ils veulent interpréter? La cause et la durée de leur incrédulité n'y sont-elles point exprimées?

Le peuple, dit Daniel en parlant du Messie (*Sup., ch.* II, *art.* 8), *le peuple qui doit le renoncer ne sera plus son peuple*. Les Juifs devaient donc renoncer le Messie; car les Juifs étaient son peuple, puisque Moïse leur avait dit (*Ibid.*) : *Dieu vous suscitera du milieu de votre nation et du nombre de vos frères un prophète semblable à moi*.

Les Juifs devaient donc cesser d'être le peuple du Messie et le peuple de Dieu, c'est-à-dire qu'ils devaient être livrés à l'aveuglement où nous les voyons.

Mais combien doit durer l'anathème, et jusqu'à quand les Juifs fermeront-ils les yeux à la vérité? Daniel nous l'apprend encore : *La désolation*, dit-il, *persévérera jusqu'à la consommation et jusqu'à la fin*; et il parle ainsi après avoir marqué la destruction de la ville et du sanctuaire, la profanation du temple et la désolation universelle du peuple, comme les suites de sa réprobation. Osée va servir d'interprète à Daniel, et de preuve à ce que j'avance. *Les enfants d'Israël*, dit-il, *seront longtemps sans roi et sans prince, sans sacrifice et sans autel, sans éphod et sans arche : et ensuite les enfants d'Israël retourneront au Seigneur leur Dieu; ils le chercheront et David leur roi; et ils seront pleins de crainte pour le Seigneur et de respect pour le bien du Seigneur; et cela arrivera dans les derniers jours* (*Os.*, III, 4, 5).

Ce ne sera donc qu'à la fin des siècles que la grâce de la conversion leur sera accordée; et l'état où ils sont maintenant est un effet visible de la Providence divine, qui a voulu répandre partout des témoins non suspects de la mission de Jésus-Christ. S'ils sont dispersés, c'est parce qu'ils n'ont point cru; s'ils sont conservés malgré leur dispersion, c'est parce qu'ils croiront. Leur incrédulité nous prouve aujourd'hui ce que leur conversion prouvera à la fin des temps, savoir que Jésus-Christ est le Messie promis, qu'il est Dieu, et que sa religion est divine.

IX. — *Récapitulation de toute cette démonstration.*

Loin donc ces bouches profanes qui osent blasphémer contre notre sainte religion, sous le vain prétexte de l'incompréhensibilité des mystères qu'elle propose à notre foi.

Non, des mystères saints l'auguste obscurité
Ne me fait point rougir de ma docilité.
Je ne dispute point contre un maître suprême :
Qui m'instruira de Dieu si ce n'est Dieu lui-même?
Dans un sombre nuage il veut s'envelopper,
Mais il est un rayon qu'il en laisse échapper :
Que me faut-il de plus? Je marche avec courage,
Et content du rayon, j'adore le nuage.
Il a dit, et je crois. Aux pieds de son auteur
Ma raison peut sans honte abaisser sa hauteur.
(*Racine fils, Poëme de la Relig., ch.* 6.)

Car, après tout, ce sacrifice est-il si difficile? Personne n'ignore que Dieu est essentiellement vrai et qu'il ne peut nous tromper. De là cette conséquence qui coûte encore si peu à la raison : c'est que tout ce que Dieu a révélé aux hommes, par quelque voie que ce soit, est vrai et indubitable. Mais il vient d'être prouvé dans un grand détail que tout ce qui est renfermé dans les saintes Ecritures a été inspiré par le Saint-Esprit, par l'Esprit de vérité, *qui a en abomination des lèvres mensongères* (*Prov.*, XII, 22).

Car il est demeuré pour constant que Moïse est l'auteur des livres qui portent son nom : le consentement universel des Juifs de tous les temps, malgré l'intérêt qu'ils auraient à supprimer ces monuments éternels de leur honte et à secouer le joug onéreux que ces livres leur imposent, en est une preuve authentique; mais cette preuve se trouve bien fortifiée par la conformité des sentiments sur cet article entre les Juifs et les Samaritains, peuples ennemis de tout temps, et irréconciliables encore aujourd'hui.

Or Moïse a dit universellement la vérité

Sa chronologie est d'accord avec ce que l'on sait et ce que l'on a su de plus ancien et de plus certain sur l'histoire du monde. Sa théologie est appuyée sur les principes les plus avoués de la saine raison ; et l'existence du Dieu de Moïse se trouve démontrée par la naissance de l'univers, par le bel ordre qu'on y admire, par l'unique destination de toutes les pièces qui le composent, et enfin par la contrariété même de nos pensées.

Ainsi tout étant vrai dans les livres de Moïse, il en résulte un nouveau degré de force pour les preuves que l'on a données qu'il était inspiré. Ces preuves sont des miracles éclatants, manifestement au-dessus des forces humaines, et opérés presque tous en présence d'un grand peuple pris à témoin et intéressé, pour son honneur et pour son bonheur, à les nier s'ils sont faux. Moïse était donc envoyé de Dieu; la religion qu'il a donnée aux Juifs est donc divine; les promesses qu'il leur a faites sont donc certaines; le Messie qu'il leur a annoncé, ils ont donc dû l'attendre.

Mais il est certain que les prophéties qui annoncent le Messie, soit celles de Moïse, soit celles des prophètes qui sont venus depuis, ont toutes été faites avant Jésus-Christ. Les Juifs en conviennent avec nous, et ils y sont forcés par la conformité de nos exemplaires avec les leurs, qu'ils n'osent défigurer, et par l'authenticité de l'histoire qu'ils ne peuvent contredire. Jésus-Christ est donc le Messie qui était l'attente des nations, puisqu'il a accompli toutes les prophéties. Car il est né dans les circonstances prédites par Jacob et dans le temps fixé par Daniel; il a été mis à mort selon la prédiction de ce prophète; il a paru dans le second temple, conformément à celle d'Aggée : en un mot, et l'histoire même en est la preuve, tout ce qui a été prédit du Messie s'est accompli en Jésus-Christ. Il est donc Dieu.

Cette vérité, qui suit nécessairement de ce qu'il est le Messie, devient bien plus évidente, quand on fait réflexion qu'il s'est dit lui-même le Fils de Dieu, et qu'entre tous les autres miracles qu'il a faits, celui de sa résurrection n'aurait pu être permis de la part de Dieu, s'il n'eût servi qu'à autoriser une imposture si horrible. Rien cependant de plus certain que la résurrection de Jésus-Christ. Ses disciples, qui nous en ont fait le récit, n'ont pu être trompés; ils avaient plus de disposition à l'incrédulité qu'à la séduction : ils n'ont pu avoir dessein de tromper; ce dessein supposait des gens déterminés à tout souffrir sans aucun intérêt présent ni futur, et ne pouvait d'ailleurs réussir sans un profond secret, impossible entre tant de gens, et de gens tels qu'il faudrait les supposer.

Je le répète : Jésus-Christ est donc Dieu : la religion qu'il a enseignée est donc divine; et outre tant de preuves déjà rapportées, la chose est évidente par l'établissement même de cette religion. Peu d'hommes, et des hommes même sans talents, sans facultés, sans crédit, ont surmonté tous les obstacles qui s'opposaient à cet établissement : obstacles de la part du cœur humain qu'il fallait changer, de la part des idées humaines qu'il fallait renverser, de la part du gouvernement politique qu'il fallait contredire, de la part des grands qu'il fallait braver, des tourments qu'il fallait mépriser, de la calomnie qu'il fallait dissiper, de la fausse philosophie qu'il fallait réfuter. Tous ces obstacles pourtant ont été surmontés, le christianisme s'est établi, et de tous les anciens ennemis des chrétiens il ne reste plus que les Juifs; mais cela même achève de prouver la vérité de la religion chrétienne, parce que cela même est prédit par les prophéties qui la démontrent.

Si ma religion n'est qu'erreur et que fable,
Elle me tend, hélas! un piége inévitable.
Quel ordre! quel éclat! et quel enchaînement à
L'unité du dessein fait mon étonnement.
Combien d'obscurités tout à coup éclaircies!
Historiens, martyrs, figures, prophéties,
Dogmes, raisonnements, écrits, tradition,
Tout s'accorde, se suit : et la séduction
A la vérité même en tout point est semblable.

(*Racine fils, Poëme de la Religion, ch. 5.*)

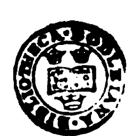
OBSERVATION DE L'ÉDITEUR.

Nous avons dit, dans notre préface, que Beauzée avait parfaitement rempli le but qu'il s'était proposé. Nous aimons à croire que le lecteur en a porté le même jugement et qu'il a remarqué surtout la force de raisonnement et la concision avec lesquelles le savant académicien a démontré dans son quatrième chapitre la vérité de la religion chrétienne. On ne peut trop relire toutes les preuves qu'il en donne.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE.



Imprimerie MIGNE, au Petit-Montrouge.

État des Juifs [illegible]
s à Babylone. [illegible]
hrist.—Retour [illegible]
s prophéties [illegible]
te et dix semaines
en Judée. Les [illegible]
néens. Hérode [illegible]
on de cette [illegible]

le la religion [illegible]
n-Baptiste.—[illegible]
Mages —[illegible]
des Innocents —[illegible]
de saint Jean-Ba[illegible]
retraite dans le [illegible]
tres. — Église [illegible]
ugile — Parabo[illegible]
— 4. Miracles [illegible]
doctrine —[illegible]
les malheurs [illegible]
Sa mort. —[illegible]
es apparitions —[illegible]
du Saint-Esprit —[illegible]
diacre, premier
toire des apôtres —
ages de saint Pa[illegible]
— Martyre [illegible]
omme ceux [illegible]
ent des prêtres
en Judée. — [illegible]
e lieu saint —[illegible]
[illegible]
ale de Jérusalem
on de la terre [illegible]
[illegible] de cette [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] — [illegible]
[illegible] par [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

1

